


REVUE  
DES  
DEUX MONDES



XXII<sup>e</sup> ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,  
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE  
DES  
DEUX MONDES

TOME ONZIÈME

---

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

---

PARIS  
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES  
RUE SAINT-BENOÎT, 20

—  
1851

17158

AP

20

R5

n pér.

t.15



---

# HILDA

ou

## LE CHRISTIANISME AU CINQUIÈME SIÈCLE.

---

### I.

Dans l'une des premières années du v<sup>e</sup> siècle, à quelques lieues au-dessus de la ville de Trèves, une barque magnifiquement ornée remontait, par une belle journée d'automne, le cours tranquille de la Moselle. Douze esclaves penchés sur les rames faisaient voler rapidement cette barque entre les rives montueuses et verdoyantes du fleuve. Une tente de pourpre la recouvrait de ses replis flottans, qui frémissaient au souffle d'un vent léger. Les teintes roses que la lumière répandait dans l'intérieur y créaient un jour suave semblable aux clartés de l'aurore.

Une barque plus grande suivait la première à peu de distance; elle portait une cinquantaine d'hommes et quelques femmes. Ici l'œil plongeait sans obstacle. Le soleil frappait les têtes nues des passagers immobiles, car ils devaient toujours être prêts à recevoir un signal parti de l'embarcation élégante qui les précédait, et sur laquelle tous avaient les yeux attachés. D'ailleurs personne n'avait songé à les protéger contre les ardeurs du soleil ou les intempéries de l'air : c'étaient des esclaves.

Il y avait là des chanteurs, des joueurs de lyre et des joueuses de flûte; il y avait là des danseurs et des danseuses, des mimes et des bouffons munis de masques grotesques et de déguisemens variés pour pouvoir représenter sur-le-champ une scène mythologique ou une

aventure plaisante. Quelques-uns portaient des filets, des lignes préparées, des dards, des épieux, des flèches. Des chiens dressés à poursuivre le lièvre ou le sanglier gisaient pêle-mêle au milieu de cette foule muette. Au service de chacun d'eux était attaché un esclave qui répondait sur sa tête de l'animal confié à ses soins.

Dans la première barque, deux hommes étaient couchés sur des coussins somptueux. Leur attention n'était distraite ni par la magnificence des châteaux fuyant des deux côtés du fleuve, ni par le tableau animé qu'offraient les vendangeurs comme suspendus aux pointes des rochers, ni par les chants et les rires des mariniers dont les bateaux sillonnaient en tous sens le lit transparent de la Moselle. Tous deux semblaient rêver profondément; mais les objets de leur rêverie étaient aussi différens que leur physionomie et l'ensemble de leur personne : bien que nés de la même mère, rien ne se ressemblait moins que Marcus Secundinus Macer et Publius Secundinus Capito.

Macer paraissait avoir environ soixante ans; il était petit et maigre, il avait les joues creuses et ce teint bilieux qui annonce les ardeurs internes de l'ambition. Sa figure offrait un mélange de dignité et de finesse : on sentait que son regard sévère et par momens sombre pouvait devenir insinuant et flatteur, que ses lèvres comprimées par l'orgueil et légèrement relevées par le dédain pouvaient prendre une expression caressante et feindre un complaisant sourire. Son front chauve plissé de rides était empreint d'une certaine grandeur native, obscurcie par cette expression d'humeur chagrine que donne l'habitude des petits intérêts et des soucis mesquins.

Chef et représentant de l'illustre et opulente famille des Secundinus, qui remplit de nombreux emplois dans la province de Trèves, et à laquelle est consacré le curieux monument d'Igelstein, Macer, comme la plupart des riches propriétaires gaulois de ce temps, avait été tourmenté toute sa vie de la soif des dignités de l'empire, dignités qui n'étaient plus que de vains titres et de futiles décorations. Cette passion des honneurs, qui, dans l'âge de la république, eût produit peut-être un de ces grands patriciens qui ont laissé leur nom à l'admiration des hommes, dans les temps déplorables où Macer était tombé, n'avait fait de lui qu'un courtisan souple, intrigant et opiniâtre. Il avait passé plusieurs années à Rome, où se trouvaient quelques anciennes familles alliées à la sienne. Il y avait vécu au milieu de ces races sénatoriales chez lesquelles se maintenait une ombre de la vieille vie romaine, et que dominait un invincible éloignement pour le christianisme. L'ambitieux patricien s'était insinué un moment dans la faveur de Théodose; disgracié bientôt par l'empereur chrétien, à qui les rivaux de Macer avaient inspiré de légitimes soupçons sur la sincérité de sa foi, il avait conservé un ressentiment profond contre la religion nouvelle, et s'était

attaché avec une sorte de fanatisme sans croyance aux traditions mortes du paganisme. Macer avait partagé l'espoir que les zélateurs obstinés du vieux culte avaient mis dans l'empereur Eugène, dont ils espéraient faire un autre Julien; mais ce faible instrument du Franc Arbogaste ayant été brisé par le barbare habile qui l'avait employé un instant, le chef des Secundinus avait déserté à temps la cause d'Eugène, et il était revenu dans ses grandes possessions de la Gaule Belgique, y rapportant plus vive et plus aigrie sa double aversion pour tout ce qui était chrétien et tout ce qui était barbare. Là, parmi les jouissances du luxe et les raffinemens de la mollesse, le souvenir de ses plans renversés, de ses prétentions déçues, rongeaient son ame comme une plaie cachée. Ses chagrins étaient d'autant plus cruels, que son orgueil le forçait à en déguiser la cause. Les honneurs qu'il avait obtenus dans sa ville natale lui semblaient une dérision, comparés à ceux qu'il s'était cru près d'atteindre, et cependant il en recherchait toujours de nouveaux avec une âpre avidité à travers mille petites intrigues et quelquefois par de véritables faiblesses. Il s'agitait, plein de fiel et d'ennui, dans le cercle étroit pour ses vœux où sa destinée l'emprisonnait.

Au sein d'une félicité apparente dont nul ne soupçonnait l'amertume, Macer s'était souvenu qu'il avait un fils, un peu oublié tant qu'avaient duré ses illusions ambitieuses; l'orgueil de la race avait réveillé le sentiment paternel. Il s'était pris à reporter sur ce fils les espérances auxquelles lui-même avait dû renoncer. Rêvant déjà pour son héritier alliance brillante, fortune rapide, dignités et grandeurs, il avait rappelé le jeune Lucius de l'Orient, où celui-ci vivait depuis dix ans, et c'est au-devant de ce fils impatientement attendu qu'il s'avancait aujourd'hui sur la Moselle avec son frère Capito.

Celui-ci, plus jeune de quelques années, était un homme de grande taille et d'un embonpoint presque excessif. Il avait le teint fleuri, la bouche vermeille, de gros yeux à fleur de tête, animés sans être expressifs, la voix sonore, le geste pompeux et théâtral : on reconnaissait bien vite en lui un de ces hommes qui, sous le nom encore honoré de rhéteur, représentaient seuls la littérature romaine déchue. L'unique ambition de Capito était de faire applaudir ses périodes travaillées et vides. Nulle passion n'avait troublé sa vie, hormis la passion des petits succès et des petits vers. Pour lui, le plus haut terme de la gloire humaine était la renommée d'une foule d'illustres rivaux dont l'admiration des connaisseurs contemporains n'a pu faire arriver les noms à la postérité, et, comme il sentait en lui tout ce qu'il fallait pour obtenir cette renommée, il en jouissait d'avance paisiblement.

Capito avait eu aussi ses désappointemens. Il s'était avisé de composer un panégyrique pour l'empereur Eugène, ce rhéteur imbécile qui porta quelque temps la pourpre sous le bon plaisir d'Arbogaste, comme

un esclave porte le manteau de son maître en attendant que son maître le reprenne. Un si beau sujet l'avait magnifiquement inspiré : Capito était ravi de son œuvre oratoire, car il était parvenu à y faire entrer des expressions de Cicéron, de Pline et de Fronton, tandis que ses confrères se contentaient en général de copier un de ces trois modèles. Malheureusement la péroration, qui devait être le morceau à effet, et dans laquelle Capito était parvenu à ne pas mettre une ligne qui fût de lui, l'avait retenu si long-temps en Gaule, qu'Eugène avait été détroné avant que le panégyriste eût achevé sa dernière période. Arbogaste était arrivé à la fin de son empereur plus tôt que Capito à la fin de son discours. Sans se laisser décourager par cet accident, celui-ci avait bravement continué et terminé son panégyrique, pensant qu'il pourrait s'en servir un jour. En effet, quelques années plus tard, il était allé à Constantinople pour le prononcer, après quelques légers changemens, devant le berceau d'Arcadius; mais l'eunuque qui protégeait Capito ayant été renversé avec la faction arienne, dont il était un des chefs, le malencontreux orateur était revenu en Gaule, suffoqué de son panégyrique, qu'il n'avait pu placer. Il passait sa vie à le limer, le polir, l'orner, et se soulageait de son mieux, soit en le récitant à voix basse avec un charme toujours nouveau, soit en le communiquant bénévolement à ceux qu'il rencontrait, ce qui était loin de leur être aussi agréable qu'à lui. En ce moment, il répétait, suivant son habitude, un passage favori de sa harangue. Il avait commencé par la déclamer intérieurement, sans paroles; puis il l'avait murmurée à voix basse, et peu à peu il avait élevé le ton à mesure qu'il entraînait dans la situation et qu'il se transportait en esprit dans le palais impérial, au milieu d'une assemblée ravie de l'entendre. Enfin, entraîné par cette illusion croissante et par l'excitation de sa propre éloquence, il s'écria tout à coup à pleine voix : « A qui te comparerai-je, ô divin Auguste, très élément et tout-puissant empereur? Te comparerai-je au ciel, à la lune, aux étoiles, à la mer, à la terre? Mais le ciel... » Macer, qui redoutait une tirade bien connue, et à qui il déplaisait d'être arraché par ces futilités à des réflexions qui lui semblaient plus sérieuses, interrompit l'orateur, en lui disant : — Ton discours est beau, mon cher Publius; tu sais combien j'admire ton éloquence; ne sois point irrité, je t'en conjure, si je ne puis prêter l'oreille à tes paroles : de moment en moment, je m'attends à voir paraître sur la rive, s'empressant vers nous de toute la vitesse de son cheval, mon cher Lucius, mon unique fils, absent depuis deux lustres, et cette attente occupe mon âme tout entière. — Puis, d'une voix basse et creuse, comme s'entretenant avec lui-même : — Oui, j'attends, ce fils, avec une impatience mêlée de perplexité. Quel est-il? Qu'ont fait de lui ses voyages? Comment Alexandrie et Athènes vont-

elles me le rendre? Oh! pourquoi lui ai-je laissé perdre tant d'années dans les frivoles amusemens des lettres, parmi les rhéteurs et les sophistes? Il serait peut-être à cette heure arrivé assez haut pour consoler son père d'être tombé si bas.

Capito, accoutumé à être interrompu dans son débit oratoire, n'avait senti nul dépit de l'allocution de son frère; d'ailleurs il ressentait pour Macer un respect mêlé de crainte. Il se contenta donc de se mordre les lèvres comme pour en arrêter le mouvement, et il reprit intérieurement ce discours, pour lequel, même en gardant le silence, il était sûr de trouver en lui un auditeur qu'il ne lassait jamais.

Cependant, quelque absorbé qu'il fût par cette occupation chérie, un mouvement de surprise qui eût été facilement de l'humeur s'éleva en lui, en entendant Macer regretter le temps que son fils avait donné aux lettres et à la rhétorique. Capito s'écria avec surprise : — Très honoré frère, comment peux-tu parler ainsi? Es-tu donc ennemi de Minerve, comme le fils d'Oilée? Oserais-tu manquer de respect aux Muses comme les filles de Piérius? Cicéron n'a-t-il pas écrit divinement : « Les lettres nous accompagnent dans la prospérité, nous consolent dans l'infortune; elles vont avec nous aux champs, à la guerre, elles charment nos journées et nos veilles? » En outre, les lettres en ce siècle ne conduisent-elles pas leur nourrisson à tous les honneurs? N'ont-elles pas dans leurs mains les trésors de Plutus, les palmes de la gloire, la corne d'abondance ravie par elles à la chèvre Amalthée? Les bancs de l'école ne sont-ils pas devenus les bancs du sénat? La chaire du professeur n'est-elle pas devenue la chaire curule du consul? que dis-je? dieux immortels! bien plus encore, le trône de la puissance impériale? N'était-ce pas un rhéteur que cet illustre empereur Eugène auquel, si son règne eût duré seulement six mois, je comptais adresser ces paroles qui terminaient noblement mon discours : Éternelle majesté?...

Macer, menacé de nouveau de ce panégyrique, qui méritait beaucoup mieux que la majesté éphémère d'Eugène le nom d'éternel, et s'efforçant d'échapper à son frère par un éloge, lui dit : — Combien il est à déplorer que tu n'aies pas eu le temps d'achever ton ouvrage avant que ce véritable Romain, avant que cet ennemi des superstitions nouvelles, ajouta-t-il en baissant la voix et en regardant par habitude autour de lui avec défiance, quoique nul étranger ne pût l'entendre, — avant que ce prince bien intentionné pour l'antique religion et l'ancienne patrie romaine eût été renversé par un Franc perfide? Mais qu'attendre du sang barbare? Oh! quand la dernière goutte de ce sang aura-t-elle coulé sur l'arène de nos cirques? Quand aura-t-elle été bue par les tigres et les lions de nos amphithéâtres?

A ce moment parut sur un cheval blanc, portant une housse ma-

gnifique et couvrant d'écume son frein d'or, un jeune homme paré avec une élégante recherche et suivi d'un assez grand nombre d'esclaves à cheval et à pied qui entouraient une litière vide. Il avançait au petit pas, et son port respirait la mollesse. Deux esclaves, marchant des deux côtés et presque sous les pieds du coursier, soutenaient un voile au-dessus de la tête de leur maître; deux autres le précédaient pour abattre la poussière au-devant de ses pas, et répandaient sur le sol une eau parfumée.

Dès que Lucius eut aperçu la barque de son père, il mit son cheval au galop, et, se penchant sur les rênes, parut un cavalier plus exercé et plus ardent que n'aurait pu le faire croire la négligence de sa première attitude. Cependant une petite barque s'était détachée et avait apporté sur la rive les deux frères. Lucius se précipita vivement à bas de son cheval, et, après avoir touché les vêtements et la barbe de Macer et baisé avec respect la poitrine paternelle, il fut pressé dans les bras de son père et dans ceux de son oncle, qui s'écriait en pleurant : — Non, Ulysse ne serra pas plus tendrement sur son sein le beau Télémaque après une longue absence!

Les deux frères et le jeune Lucius s'avancèrent vers une tente sous laquelle les attendait un festin somptueux que peu de temps avait suffi pour apprêter. Cette tente était placée à peu de distance du fleuve, au bas de la déclivité d'une colline, parmi de grands arbres qui balançaient dans les airs le chant de mille oiseaux. Des coussins de pourpre étaient amoncelés sur la terre verdoyante, et douze esclaves épiaient pour le prévenir le moindre souhait des trois convives. Les esclaves puisaient sans cesse dans un grand cratère plein de vin de Bordeaux, sur lequel flottaient des feuilles de roses, ou allaient, sur un signe de Macer, chercher une amphore précieuse contenant un nectar de Chios qu'avaient mûri trente consuls.

Pendant le repas, de belles esclaves, fières de paraître devant leur jeune maître, formèrent à l'entrée de la tente des danses gracieuses; des baladins s'efforcèrent d'attirer son attention par des sauts prodigieux ou des contorsions comiques. Un affranchi, qui était le poète de la famille des Secundinus, vint humblement réciter une pièce de vers dans laquelle il fêtait la bienvenue de Lucius aux lares paternels. Ensuite on joua un mime que Capito avait composé pour la circonstance, en plaçant alternativement un vers grec et un vers latin; tous les vers latins étaient tirés de Lucilius et tous les vers grecs de Lycophrone.

Puis les convives, parés de couronnes de fleurs pour célébrer le joyeux retour de Lucius, remontèrent dans leur barque au moment où les premières ombres de la nuit s'étendaient sur les eaux. Bientôt la lune se leva, et ils glissèrent dans la blanche lueur accompagnés par l'autre barque, dans laquelle, parmi les sons des flûtes et des lyres,

s'élevaient des voix mélodieuses qui entonnaient en chœur le chant de Vesper.

Quand le chant eut cessé, un moment de silence le suivit. Au milieu des fêtes et des marques de joie du retour, Macer et son fils étaient un peu inquiets de la disposition dans laquelle chacun d'eux allait trouver l'autre, après tant d'années d'absence et d'un commerce épistolaire si long-temps interrompu. Pour Capito, dont nulle réflexion n'avait le pouvoir de troubler la sérénité, il ne songeait en ce moment qu'à la beauté de son mime, qu'il avait eu le plaisir de voir exécuter fort convenablement, grâce aux soins infatigables qu'il mettait depuis un mois à préparer cette représentation. Étant celui des trois dont l'esprit était le moins occupé, il prit le premier la parole.

— Par Jupiter ! dit-il, car il nous est permis, à nous autres lettrés, d'invoquer le père des Muses, puisque tu reviens d'Athènes, beau Lucius, tu m'apparais comme un personnage vraiment divin ; tu ne me sembles pas un mortel, mais le fils d'un des dieux qui habitent l'Olympe, comme dit le poète.

— Que ne me compares-tu, dit en souriant Lucius, à Hermès venu du radieux Olympe dans les froides et ténébreuses demeures des Cimmériens, moi, transporté des brillans rivages de l'Ilissus, du pied de l'Hymette et du Pentélique, sur les rives brumeuses de ce fleuve des Gaules, aux extrémités du monde romain ! Mais, cher oncle, ce n'est plus un grand avantage d'être comparé aux dieux immortels, car, en dépit de leur nom, ils semblent bien près de mourir : la fumée des sacrifices monte rarement vers eux, et ils doivent déperir d'inanition et de langueur. Les épicuriens ont commencé par leur refuser l'existence, et les remplacent, ô honte ! par des atomes et le hasard, soutenant que les uns si petits et l'autre aveugle ont fait tout ce que le vulgaire attribue à la sagesse des dieux. Puis sont venus d'autres athées plus dangereux encore, les chrétiens, qui, après avoir été long-temps le rebut de l'empire, la dérision du peuple, la matière des supplices et la pâture des lions, sont maintenant les favoris de César, du Jupiter terrestre, plus puissant aujourd'hui que le Jupiter du ciel. Que pouvaient faire les pauvres immortels contre des ennemis si divers et si puissans ? Je commence à croire, ce dont j'ai douté long-temps, que les Crétois, tout menteurs qu'ils sont, pourraient bien dire vrai en montrant dans leur île le tombeau de Jupiter. Mais, laissant les immortels aux mains de la destinée qui les gouverne ainsi que nous, dis-moi, mon cher oncle, pourquoi je t'ai paru si semblable à un habitant de l'Olympe ?

— Trois et quatre fois heureux, répondit Capito, celui qui, comme toi, beau Lucius, a vu le Pnyx, et le Pœcile, et le Portique, s'est promené dans le Céramique et a dormi sous les platanes du jardin d'Académus !

— Grand bonheur vraiment ! dit Lucius, dont le sourire, d'abord gracieux et insouciant, devenait insensiblement plus railleur et plus amer ; oui, j'ai vu le Pnyx, où tonnèrent autrefois Eschine et Démosthène, livré à des avocats bavards et à des déclamateurs puérils ; j'ai vu le Pœcile, plein des souvenirs et des images de Miltiade et de Cimon, fréquenté par des disputeurs oisifs. J'ai vu sous le Portique des stoïciens prétendre que la douleur n'était pas un mal, et, surpris par un accès de goutte, s'enfuir d'un pas boiteux en criant et en gémissant comme des femmes. Je me suis promené un jour entier dans le Céramique avec un péripatéticien dont les discours m'ont fatigué l'esprit autant que la marche m'avait fatigué les jambes. J'ai cherché dans l'Académie un disciple du divin Platon, mais je n'ai trouvé qu'un pyrrhonnien à qui j'ai demandé s'il existait, et qui a employé tant de temps à me donner d'excellentes raisons pour croire, pour ne pas croire et pour douter, que j'ai fini, ainsi que tu l'as dit, cher oncle, inspiré de quelque dieu sans doute, par m'endormir sous un des platanes du jardin d'Académus.

Capito était ébahi de voir un jeune homme traiter si légèrement ce qui lui paraissait sacré, les livres et les écoles les plus célèbres. Cependant, ne pouvant croire ce jugement sérieux, il reprit avec son imperturbable bonne humeur : Aimable neveu, tu nous railles agréablement ! Sans respect pour notre âge vénérable, ajouta-t-il en riant et avec la satisfaction intérieure d'un homme qui a encore toutes les prétentions et qui se croit tous les avantages de la jeunesse, il n'est pas étonnant que toi, qui arrives d'Athènes, tu viennes mêler le sel attique à l'eau insipide de nos fleuves ; mais si tu as été aussi froid qu'Hippolyte aux attraits de la philosophie, cette institutrice grave et un peu renfrognée, du moins il est impossible que tu n'aies pas brûlé d'amour pour la rhétorique, cette nymphe séduisante à laquelle rien ne résiste, dont la parole est de miel et la langue d'or, qui se pare pour ceux qu'elle aime des ornemens du langage et les enchaîne par les caresses de l'éloquence, plus douces que les baisers des jeunes filles.

Lucius, souriant de cette chaleur passionnée de Capito, lui dit : Cher oncle, je ne puis être de ton avis sur ce point, et, si tu avais vu les yeux noirs des vierges de l'Asie et de la Grèce, tu me pardonnerais d'avoir préféré leur sourire aux caresses de la nymphe dont tu parles. Je donnerais, je le confesse, les tropes, les figures et l'harmonie des plus belles périodes pour un vers d'Anacréon chanté par ma Lesbienne Thisbé.

— Ah ! jeunesse, jeunesse légère, voilà bien tes paroles ! L'âge tendre est soumis au joug doré de Vénus, dit Callimaque ; mais replions, je te prie, les ailes pégaséennes de la métaphore, et parlons un langage pédestre. Dis, ne veux-tu pas t'illustrer dans l'art de bien dire, le pre-



mier des arts? Et, dans ce champ fertile, quelle portion veux-tu choisir? Qui te séduit davantage, les luttes du barreau, les déclamations de l'école, les invectives contre les tyrans, ou les éloges des empereurs? Ce dernier genre est le plus noble et le plus magnifique. Si tu suis cette route, mon expérience pourra t'y servir de guide. Mon faible talent s'est essayé dans le panégyrique, et si tu étais curieux de connaître...

— Illustre Capito, dit en l'interrompant Lucius, qu'un instinct secret avertissait d'éviter cette confiance, je ne me sens nullement tenté d'ajouter un nom de plus aux innombrables noms des rhéteurs célèbres de l'empire. — Que faire dans la carrière du barreau? — M'enrouer pour faire replacer une borne ou casser un testament? appeler à moi les mouvemens oratoires de Démosthène et de Cicéron pour prouver que Mycillus a commis un adultère, ou que Damon a volé un chevreau? — Me consacrerai-je aux déclamations de l'école? Mais quelle occupation plus misérable que de s'échauffer à froid sur une thèse imaginaire et souvent ridicule! — Me ferai-je l'accusateur des tyrans qui ne sont plus? Irai-je chercher querelle à Phalaris et à son taureau? Mais n'est-ce pas frapper l'eau d'un glaive, ou porter un coup de ceste dans le vide? — D'autre part, louer les vivans, n'est-ce pas une fonction ingrate et difficile? Comment chatouiller ces palais rassasiés d'éloges? Comment rajeunir la flatterie usée? ou comment découvrir une flatterie nouvelle? Il faut pour cela un génie que les dieux ne m'ont point départi; il faut, — pardonnez, illustre Capito, je ne connais point votre panégyrique, qui, je n'en doute pas, ne ressemble à aucun autre, — il faut se mettre l'esprit à la torture pour découvrir une louange tellement bizarre, que la bassesse ne s'en soit pas avisée, une flatterie qui étonne celui à qui elle s'adresse, et fasse dire aux auditeurs transportés d'admiration : — En vérité, nous ne savions pas que l'adulation pût aller si loin et descendre si bas!

Ici Lucius s'arrêta en voyant la surprise et la consternation qui se peignaient sur les traits de Capito. Il semblait saisi d'horreur et d'effroi; toutes ses idées étaient bouleversées; sa faconde ordinaire était muette; il ne put trouver une parole, et se contenta de lever les mains et les yeux vers le ciel avec un gros soupir de désespoir qui semblait dire : Faut-il que j'aie vécu jusqu'à ce jour pour entendre de pareils blasphèmes!

Macer ne put s'empêcher de sourire en le voyant pétrifié de la sorte par les paroles de Lucius, et, s'adressant à celui-ci : Tu es sévère, mon fils, pour la philosophie et les lettres.

— Pour la sophistique et la rhétorique, mon père.

— N'importe, mon fils, je ne me chargerai pas de les défendre contre toi. Quand ton oncle aura retrouvé son éloquence, il foudroiera tes mépris, que je trouve exagérés. Me reposant sur lui d'un soin dont il

s'acquittera mieux que moi, je proposerai à ton ambition un autre but que les palmes de l'école, un but plus sérieux. Tu appartiens à une famille antique, alliée aux Anicius et aux Flaviens, à une famille qui a fourni à l'empire des sénateurs, des consuls, un préfet du prétoire de la Gaule, un préfet du prétoire d'Italie, et un grand nombre de dignitaires du palais impérial. N'éprouves-tu pas une noble envie de marcher sur leurs traces? Tu peux aller plus loin qu'eux. Nous avons des amis à Milan et à Constantinople; il te sera facile de t'attacher à l'un des deux empereurs; la carrière des légations t'est ouverte. Si tu as du goût pour les armes, les bons généraux sont si rares aujourd'hui, qu'on est obligé d'aller en chercher, ô honte! dans les rangs des Barbares. Qui sait si tu n'inscriras pas ton nom dans les fastes consulaires? Tu ne serais pas le premier consul qu'eût vu naître la Gaule. Elle a fait plus, ajouta-t-il avec un accent qui exprimait une profonde et secrète ardeur; elle a produit plus d'un citoyen d'une extraction moins noble que la tienne qui a saisi la pourpre impériale. Rien n'est impossible, mon fils, dans nos temps de désordre et de bouleversement. Une prophétie qui court dans le pays annonce qu'un Secundinus possédera l'empire. Moi-même j'avais cru un jour que peut-être... Mais, c'en est fait, je me suis compromis pour une cause perdue; toi, mon fils chéri, mon seul fils, tu es jeune, rien ne t'arrête; marche donc avec courage dans la route où je suis tombé; marche aux honneurs, à la renommée, à la puissance; courage, Lucius! sois plus heureux que ton père.

Lucius fut touché de l'exhortation paternelle, mais ces paroles n'excitèrent pas en lui les sentimens ambitieux que Macer espérait avoir fait naître. Il reprit avec un accent affectueux et mélancolique :

— Je ne veux pas abuser votre tendresse, ô mon père chéri! La carrière des honneurs ne tente point mon indolence, ou, si vous voulez, ma faiblesse. Que sont-ils aujourd'hui, ces honneurs qu'on se dispute si ardemment? Une frivole parure aussi vaine, aussi fragile, et moins légère à porter, ajouta-t-il en souriant, que cette couronne de fleurs que je viens de poser sur mes cheveux, et que le vent qui nous entraîne effeuille dans l'onde. Les honneurs de la curie sont un embarras pesant et un impôt onéreux; les fonctions du préteur, une servitude ornée. Méritent-elles un effort ou même un désir, ces dignités de préfet du prétoire ou même de consul, titres dérisoires qu'on prodigue sans discernement, qu'on a vu Gratien donner à son pédagogue, comme il plut à Caligula de déclarer son cheval consul?

— Comparer le disert, l'ingénieux Ausone, la fleur des rhéteurs d'Aquitaine, au cheval de Caligula! interrompit douloureusement Capito.

— Quant à la guerre, je vous l'avoue, je suis un peu trop accoutumé aux loisirs élégans, aux plaisirs du cirque et de l'amphithéâtre, aux banquets et aux chants prolongés dans la nuit, pour me soucier beau-

coup d'aller camper dans les marais des Bataves ou parmi les hordes de la forêt Hercynienne, passer les nuits couché sur le roc nu ou dans la fange, afin d'avoir l'insigne joie d'égorger quelques milliers de ces bêtes sauvages qu'on appelle des Francs, des Vandales ou des Goths. Je laisse cette tâche à nos gladiateurs, qui s'en acquitteront mieux que moi. Le suprême pouvoir lui-même, le sceptre impérial que vous m'avez montré de loin, mon père, que vaut-il? Je ne donnerais pas pour le diadème d'Honorius une boucle parfumée de mes cheveux! Quel plaisir trouve-t-on à voir de plus haut se creuser le gouffre où s'enfonce l'empire, à le sentir échapper de sa main pour s'y abîmer? A d'autres le soin de mener ces funérailles! Votre sagesse, mon père, doit s'être aperçue de la décadence qui s'accroît chaque jour; il faudrait le bras d'un Atlas pour soutenir le poids d'un monde qui s'écroule, et le mien peut soulever à peine et porter à mes lèvres une grande coupe gauloise, bien que remplie d'un vin délicieux. O mon père, croyez-moi, ce temps n'est ni le temps de parler ni celui d'agir : c'est le temps de prendre en pitié la gloire des lettres et la vanité de l'ambition. Ce qu'on a de mieux à faire, c'est de se retirer dans un *latifundium*, sur les bords verdoyans de la Moselle, auprès d'un père vénéré et d'un oncle chéri, et de contempler du temple serein de la sagesse les flots agités de la vie, les passions orageuses et les occupations insensées des hommes. Et si un jour, ce qui pourrait arriver, on se lasse de cette sagesse sublime, il reste à faire une dernière libation à la mort et à l'oubli avec une goutte d'un poison subtil tel que celui qui est sous le diamant de cet anneau; il reste à fermer mollement les yeux à la lumière et à glisser en souriant dans l'éternelle nuit d'où tout est sorti et où tout doit s'engloutir!

Macer écoutait son fils avec tristesse; chacune de ces paroles insouciantes ou amères emportait un débris de son rêve. La légèreté de la jeunesse est souvent cruelle pour l'âge avancé : d'un coup de son aile capricieuse, elle renverse les espérances que durant de longues années il a silencieusement nourries. La volage peut chercher de nouvelles illusions; mais celles qu'elle détruit en jouant sont les dernières, et ne sauraient être remplacées. Lucius ne sentait pas à quel point il déchirait le cœur de son père. Celui-ci, accoutumé à renfermer et à cacher les mouvemens de son ame toutes les fois qu'il ne lui était pas utile de les montrer, ne trahit ni par un mot ni par l'accent de sa voix la douleur profonde qu'il ressentait. Il continua à converser avec Lucius d'un ton tranquille, cachant la blessure qu'il venait de recevoir, et rêvant tout bas aux moyens de s'emparer de l'esprit de son fils et de le ramener à l'accomplissement de ses desseins.

Pour Capito, la première partie de la conversation lui avait été pénible et l'avait réduit au silence. Depuis que l'entretien roulait sur

des sujets plus graves, il n'écoutait plus; toute son application était concentrée sur un distique dont il avait conçu la pensée depuis un mois, et dans lequel il voulait célébrer le retour de Lucius. La contrariété que son neveu venait de lui causer ne l'avait point fait renoncer à une entreprise qui lui avait coûté tant de labeur, et qu'il se croyait près de mener à fin. D'ailleurs il était sans fiel et sans rancune. Puis son distique devait être si beau! et surtout, c'était la condition importante, on devait pouvoir le lire également en commençant par le premier mot et en commençant par le dernier.

Pendant qu'il était absorbé dans ses élucubrations poétiques, Macer et Lucius, sans prendre garde à lui, discouraient des événemens du jour et de la situation politique de l'empire. Peu à peu la gaieté ironique de Lucius avait fait place à une sorte de flegme désespéré qui s'harmonisait avec les réflexions inquiètes du vieux politique. Depuis long-temps Macer avait fait taire la musique, qui l'importunait. Le silence n'était entrecoupé que par le mouvement monotone et précipité des rames. La lune s'était cachée derrière un nuage noir, au travers duquel on la voyait par momens rouler et bondir. On était arrivé à un endroit où le fleuve, plus profond et plus rapide, rapprochait et resserrait ses rives escarpées; des rochers et de grandes tours s'élançaient dans les airs. L'aspect des lieux et de la nuit communiquait aux deux interlocuteurs une disposition lugubre, et redoublait la tristesse différente, mais égale, qui pesait habituellement sur leurs ames. La conversation prenait, comme le fleuve, un caractère de plus en plus sombre; ils parlaient des prédictions qui s'élevaient de partout, annonçant vaguement la fin de l'empire romain. C'étaient les *mathématiciens*, qui, malgré des persécutions acharnées, s'opiniâtraient à prophétiser une catastrophe inévitable; c'était l'ancien cycle étrusque, le cycle de la vie du peuple romain, qui allait finir; les douze siècles prédits par les douze vautours à l'aigle romaine étaient presque achevés. En même temps, les traditions chrétiennes, méprisées des vieilles familles romaines, étaient accueillies comme superstitions populaires dans un temps qui prêtait une oreille curieuse et inquiète à toutes les rêveries, à toutes les croyances, et les traditions chrétiennes annonçaient aussi, d'après l'Apocalypse et les chants attribués aux sibylles, la fin du monde confondue avec la fin de l'empire. Puis le père et le fils parlaient des Barbares, qui, des Palus Méotides au Rhin, s'avançaient de toutes parts. Macer vantait Julien, qui avait ceint de places fortes la frontière rhénane; il s'affligeait que Trèves, naguère siège de la cour impériale d'Occident, fût maintenant remplacée par Milan. Il regrettait les légions rappelées des bords du Rhin pour aller défendre l'Italie; il blâmait toutes ces mesures avec l'amertume naturelle à une ambition déçue; il éprouvait comme une secrète joie en songeant aux

maux qui pouvaient fondre sur son pays pour le punir d'avoir négligé ses services; il annonçait avec complaisance des revers, des défaites, un avenir sinistre.

Lucius semblait envisager cette perspective lugubre avec une morne et distraite indifférence. Tout à coup, rappelant par un effort sur lui-même sa gaieté railleuse, il s'écria : — Dans les grands périls, pour sauver de la fortune, aveugle reine de ce monde, ce qu'elle menace, on sacrifie un objet d'un prix égal. Eh bien ! ajouta-t-il en jetant sa couronne dans le fleuve, ma couronne de fleurs pour le salut de l'empire romain !

## II.

La principale propriété des Secundinus était située sur les bords de la Moselle, à quelques milles de Trèves. Elle se composait d'une habitation d'été et d'une habitation d'hiver, tournées la première au nord et la seconde au midi, ayant chacune leurs thermes et leurs portiques. Toutes deux étaient dominées par une tour élevée, du sommet de laquelle on pouvait jouir d'une vue admirable et surveiller de loin l'arrivée d'une bande de Barbares, de *Bagaudes*, ou de ces pillards qui s'étaient détachés des légions, et qui étaient parfois aussi redoutables que les Bagaudes et les Barbares; les précautions contre le danger s'alliaient dès-lors aux dispositions prises pour goûter les douceurs de la vie.

A quelque distance des deux habitations, une vaste étendue de terrain était couverte par un amas de bâtimens, de clôtures, de cours, de hangars, de granges, de greniers et d'étables, composant le *prædium*, et consacrés à l'exploitation du vaste territoire possédé par les Secundinus. Des murs récemment construits et un fossé profond entouraient les habitations, véritable fortification née du besoin de se mettre en défense contre les coups de main dont on était menacé fréquemment. Ces fortifications donnaient à l'asile de l'opulence romaine l'air d'un petit camp (*castellum*); elles annonçaient ce qui plus tard devait rappeler cette origine et porter le nom de *castel* au moyen-âge.

Entre les bâtimens et la rivière étaient des jardins, des serres, des viviers, des sources qui montaient en jets d'eau, tombaient en petites cascades sur des degrés semés de coquillages et de cailloux colorés, ou animaient des orgues qui répandaient incessamment dans les airs une plainte mélodieuse. Des rochers peints de diverses nuances brillaient parmi les arbres; des statues se détachaient sur le bleu du ciel ou sur la verdure tachée de rouge des collines de grès qui s'avançaient jusqu'au bord de la Moselle; derrière les collines s'élevaient presque à pic des montagnes dont les cimes étaient noircies de grandes forêts que la hache n'avait pas encore entamées et qui se prolongeaient jusqu'au

Rhin, et par-delà le Rhin allaient rejoindre les profondeurs inexplo-  
rées de ces bois de la Germanie où erraient les Barbares.

Tout était en mouvement et en rumeur dans l'habitation. Le peuple d'esclaves qui la remplissait avait été rassemblé pour présenter au jeune maître le spectacle de cette portion de son patrimoine, comme il allait faire la revue des troupeaux de bœufs, de brebis, de chevaux, de pores, qu'il devait posséder un jour. Il y avait là trois mille êtres humains auxquels on refusait le nom d'hommes, attendant, quelques-uns avec des espérances corrompues, le plus grand nombre avec la stupide indifférence de la servitude. L'arrivée d'un nouveau propriétaire. Si sa venue les réjouissait, c'était seulement parce qu'elle interrompait pour quelques heures le labeur forcé, les paroles menaçantes et les coups répétés du fouet sanglant.

A l'écart de la foule se tenaient les esclaves voués à des emplois relevés ou attachés immédiatement à la personne du maître. On voyait à leur air basement hautain qu'ils dédaignaient leurs compagnons destinés à des fonctions inférieures, quand ils eussent dû rougir encore plus de leur condition, qui dépravait et humiliait, pour ainsi dire, en leur personne, les plus nobles facultés de l'âme humaine. Parmi ceux-ci se trouvaient des lecteurs, des écrivains, des bibliothécaires et même un grammairien et un pédagogue.

Les tailleurs, les forgerons, les charpentiers, se réunissaient par groupes, chacun avec ceux de sa profession. L'importance que leur donnait l'industrie relevait un peu ceux-là de l'abaissement de la servitude. Un bon ouvrier était de fait affranchi à demi. La plupart des musiciens, des chasseurs, des pêcheurs, des cuisiniers, avaient été emmenés à la rencontre de Lucius. Ceux de leurs pareils qui étaient restés laissaient voir sur leurs fronts envieux le dépit que cette préférence leur avait causé, car les vanités jalouses tourmentent les âmes les plus avilies et les conditions les plus abjectes.

Les colons se faisaient remarquer par une expression de visage un peu plus sereine; eux appartenaient à la glèbe, tyrannie moins dure et moins capricieuse que celle de l'homme. Le reste n'était qu'un amas de misérables offrant sous mille formes bizarrement variées l'aspect d'un même opprobre et d'un même malheur. Là se trouvaient pêle-mêle toutes les associations et tous les contrastes. Un pâtre sarmate gisait à terre auprès d'un coureur numide; des bouviers gaulois étaient assis avec des danseurs phrygiens; des nains contrefaits se glissaient parmi des Germains aux corps gigantesques. Ici, des visages hébétés, des regards ternes, l'air de la brutalité qui plie sans comprendre sous la force; là des yeux se dirigeant de côté, avec l'expression d'une malveillance qui se cache, d'une haine que contient la peur; plus loin, des physionomies rusées et impudentes, des physionomies de *daves* et

de satyres, qui semblaient connaître et promettaient de servir tous les vices ; ailleurs, à côté d'un groupe de vieux cultivateurs aux cheveux rares et blanchis, aux mains ridées et tremblantes, et dont l'âge avait voûté le dos, se montraient quelques beaux adolescents aux chevelures longues et parfumées, destinés à remplir les coupes durant les festins. Parmi cette multitude, il y avait encore des Syriens brunis par le soleil, des Ibères prompts à la course, des Goths aux yeux bleus, des Alains aux cheveux roux, des Taifales et des Huns à la tête hideuse.

Cette cohue de tout âge, de toute forme, de toute race, se pressait dans les cours, se couchait sous les portiques, ou s'entassait confusément dans les salles destinées aux occupations champêtres, tandis que les intendans promenaient sur elle un regard rapide et sévère, et que les porte-fouets faisaient retentir le bruit des courroies toujours prêtes à frapper. Pour que l'étalage de toute cette portion de l'immeuble fût complet, on amena deux troupes tirées des retraites ténébreuses où elles étaient reléguées ; c'étaient les esclaves condamnés à tourner la meule et les habitans enchaînés de l'*ergastulum*. Ces malheureux, à peine vêtus de quelques lambeaux dégoûtans, la tête rasée, le corps sillonné de coups, le visage couvert de marques imprimées par le feu. s'avancèrent deux à deux, se traînant avec peine à cause des entraves, et les yeux clignotant à la lumière inaccoutumée. On les coucha le long d'un mur, comme lorsqu'ils étaient à vendre sur le marché, étendus chacun dans sa cage de fer, pour être visités par l'acheteur et maniés jusqu'au dégoût.

Parmi ce grand nombre d'esclaves rassemblés, il y avait, comme c'était l'ordinaire, peu de femmes en proportion de la quantité des hommes. Quelques-unes se montraient çà et là auprès de ceux qui étaient leurs époux pour tout le temps qu'il plairait au maître de ne pas les séparer d'elles, tenant dans leurs bras les enfans auxquels elles avaient donné la vie, et qui ne leur appartenaient pas.

Dans l'*atrium*, au milieu d'un groupe de fileuses assises à terre sous un portique, se dessinaient entre deux colonnes de marbre blanc la haute stature, la taille élancée, le col de neige, le visage doux et sérieux d'une jeune Barbare : c'était une captive franque enlevée à ses forêts après l'égorgement de toute sa famille. Vendue par un marchand d'esclaves à Secundinus, Hilda avait d'abord refusé toute nourriture, comme un animal sauvage pris au piège. Les mauvais traitemens n'ayant rien pu sur elle, l'intendant, de crainte que la jeune fille ne mourût entre ses mains et que son maître ne lui reprochât le dommage de cette perte, avait souffert qu'une femme chrétienne pénétrât en secret jusqu'à elle pour la déterminer à supporter la vie. Cette femme était la pieuse Priscilla, qui, — après avoir été la fidèle épouse de Maxime, maintenant évêque de Trèves, alors qu'il vivait

dans le siècle, — depuis qu'il avait embrassé la prêtrise, était devenue sa chaste compagne, sa sainte sœur en Dieu. Priscilla, dont la vie était consacrée aux œuvres charitables, était surtout remplie de la plus tendre compassion pour les pauvres femmes esclaves. L'évêque, bien qu'il fût à cette époque le personnage le plus important de la cité et qu'il pût évoquer beaucoup de causes à son tribunal en les rattachant sous divers prétextes aux droits ecclésiastiques, l'évêque ne pouvait cependant entrer dans l'intérieur des familles sans la permission du chef. Il ne pouvait défendre les esclaves contre la loi, car les édits des empereurs chrétiens, en adoucissant l'esclavage à quelques égards, l'avaient laissé subsister presque intact. Tout ce que pouvait faire l'évêque Maxime, et il le faisait avec une grande chaleur et une grande habileté de zèle, c'était de protéger indirectement les malheureuses victimes de la servitude en agissant sur leurs maîtres par les exhortations pathétiques, les remontrances à la fois fermes et mesurées, en employant tour à tour et l'autorité de son saint ministère et l'ascendant de sa position sociale. Son influence immédiate n'allait pas plus loin; mais la charité est patiente et ne se rebute point, comme dit l'apôtre. Là où l'évêque ne pouvait pénétrer, il s'efforçait de faire pénétrer, par une pieuse adresse, sa sainte compagne. Priscilla gagnait la faveur des esclaves préposés à la garde des autres par de petits présents, par d'insinuantes paroles, par de vrais services. Quand elle savait un esclave malade, elle demandait à lui porter des secours qui pourraient le rendre à la santé, conserver au maître sa propriété, et par là être utiles au préposé lui-même. C'est ainsi qu'elle avait fait pour Hilda. Elle profitait de ces occasions pour répandre la foi chrétienne dans une âme déchirée ou abrutie. Elle était souvent repoussée par cet endurcissement qui naît du désespoir; mais le brisement de cœur est une préparation salutaire à l'Évangile : l'homme accablé sous le poids du malheur se tourne vers Dieu comme le moribond se tourne vers le soleil, et Priscilla eut plus d'une fois la consolation de faire entrer dans cet enfer humain un rayon de la paix céleste.

La jeune Hilda, après avoir résisté d'abord avec une fermeté farouche aux discours et aux conseils de Priscilla, avait fini par s'en laisser toucher. Une circonstance particulière avait amolli cette âme difficile à fléchir. Priscilla et Maxime, au temps de leur union, avaient eu une fille chérie morte à dix-huit ans dans leurs bras : c'était ce malheur irréparable qui les avait détournés des voies du monde et ramenés par la douleur aux voies de Dieu. Priscilla crut trouver dans le visage de la jeune Germaine quelques traits et dans sa voix quelques accents de sa propre fille. Cette ressemblance redoubla l'intérêt qu'elle ressentait pour Hilda, et donna à ses paroles, à ses supplications et à ses larmes quelque chose d'irrésistible comme le cri des entrailles maternelles.



L'œil fixe et farouche de l'orpheline se mouilla de pleurs, quand la mère désolée pressa l'orpheline dans ses bras. Il y eut entre ces deux ames veuves une rapide intelligence de douleur, une communication intime et profonde qui fondit la dureté barbare, et le christianisme descendit sur Hilda dans un baptême de larmes.

La foi, dès qu'elle fut entrée dans cette ame forte, fut inébranlable et ardente. Hilda crut comme elle avait résisté, avec toute l'énergie d'une puissante nature, pareille à ces bois qui s'embrasent difficilement, et, une fois embrasés, brûlent d'un feu qu'on ne peut éteindre. A peine convaincue, elle éprouva le besoin de répandre sa conviction autour d'elle, et bientôt il y eut dans l'habitation de Secundinus une *missionnaire* clandestine qui transmit, surtout à ses compagnes de captivité, les enseignemens qu'elle recevait de Priscilla, prêchant en secret au milieu d'elles avec toute l'ardeur que la nouveauté de la conviction ajoute à la certitude de la foi. Priscilla bénissait le ciel de l'heureux résultat de ses soins, et Maxime voyait avec joie le christianisme se glisser ainsi cette fois comme toujours, par le secours des femmes, dans une si nombreuse famille d'esclaves. Sans intervenir publiquement, il veillait en secret sur ce troupeau caché par l'intermédiaire de Priscilla, qui employait mille ruses nées d'un zèle ingénieux pour continuer de mystérieuses relations avec sa néophyte chérie.

Toutes ces précautions étaient nécessaires. Dans son aversion pour la religion chrétienne, Macer s'opposait avec opiniâtreté à ce qu'on l'introduisît au milieu de ses esclaves : il leur défendait d'aller à l'église entendre la sainte parole. Lui-même avait une chapelle devant la porte de sa maison, car il convenait à un personnage revêtu de plusieurs emplois municipaux, et peu porté à se mettre en opposition avec le pouvoir, de rendre un hommage extérieur à la religion officielle de l'état; mais il n'y entraît qu'à Pâques et dans quelques autres solennités, y faisant alors célébrer le service divin avec une extrême magnificence. Le reste de l'année, la chapelle était fermée; jamais les esclaves n'y mettaient le pied. Macer, fidèle par orgueil à l'esprit des religions antiques, n'aurait pas voulu les admettre à la communauté des choses sacrées; il ne pouvait consentir qu'ils eussent le même Dieu que lui. En outre, il craignait que certaines idées que les chrétiens répandaient, entrant dans la tête des esclaves, n'y produisissent une fermentation dangereuse pour l'autorité de leur maître. Cette égalité devant Dieu proclamée par l'Évangile effrayait et irritait le vieux patricien mécontent. Le Dieu mort du supplice des esclaves ne pouvait sans péril être annoncé aux esclaves. Les prédicateurs chrétiens ne leur disaient point, il est vrai, de se soulever; mais l'esprit de l'Évangile se trahissait sans cesse dans le langage des hommes les plus vénérés par l'église. Macer frémissait de colère en voyant la manumission

transportée de la main du prêteur aux mains de l'évêque, et le fréquent usage que faisait celui-ci de cette prérogative d'affranchissement. Il citait parfois ce qu'Isidore de Péluse, auprès duquel un esclave s'était réfugié, écrivait au maître qui le réclamait : « Je ne croyais pas qu'un chrétien pût appeler son esclave celui pour qui le Christ est mort ainsi que pour lui-même. » Il voyait dans tous ces faits des symptômes subversifs du bon ordre, de la famille et de l'état, qu'il ne comprenait pas sans l'esclavage. Il s'efforçait donc de tenir ses esclaves hors de la portée du christianisme. Pour cela, il avait fait défendre sévèrement toute sorte de lecture à ceux qui connaissaient les lettres; aux autres, il avait interdit de les apprendre, n'exceptant que les lecteurs et les scribes. Pour le reste, posséder un livre était un crime qu'on punissait en marquant avec un fer chaud le front du coupable.

Le pauvre Capito, qui, sans être cruel, ne pouvait résister à la tentation d'un jeu de mots, si méchant qu'il fût d'ailleurs, avait prononcé qu'il était fort sage que ceux qui aimaient à ce point les lettres fussent *lettres* (1). Cependant lui-même n'avait pas tardé à se mettre en contravention avec cette loi rigoureuse qu'il approuvait. Le grave rhéteur, de nature un peu épicurienne, avait arrêté ses yeux avec complaisance sur les charmes d'Hilda; il trouvait exquis les vers qu'Ausone avait adressés à la captive bien-aimée qu'il a célébrée sous le nom de Bissula. Puisque Ausone, ce modèle des rhéteurs gaulois, avait brûlé pour une esclave suève et l'avait chantée, pourquoi lui, fidèle imitateur d'Ausone en toutes choses, n'en ferait-il pas autant pour une fille de la race des Francs? C'était un plagiat de plus, et celui-ci ne lui semblait ni plus difficile ni moins agréable que tous les autres; mais, intimidé par la froide réserve et la fierté native de la Barbare, il avait cru faire merveille en prenant une voie détournée pour la séduire. Se rappelant qu'Ausone avait enseigné les lettres à Bissula, il avait proposé à Hilda de lui apprendre à lire. Il pensait que, s'il pouvait la faire jouir des chefs-d'œuvre littéraires dont il était l'auteur, elle ne saurait lui résister. Il comptait sur l'effet des vers qu'il composerait pour elle, et peut-être même sur l'admiration que ne pouvait manquer de lui inspirer son panégyrique d'Eugène, dès qu'elle serait en état d'en comprendre les beautés.

Hilda s'affligeait de ne pouvoir lire les saintes Écritures, les homélies qui circulaient parmi les fidèles, les actes des martyrs qui avaient consolé les saints évêques d'Afrique condamnés aux travaux des mines. Les sévères défenses de Macer empêchaient qu'elle pût recevoir le don précieux des lettres par aucune autre voie. Elle vit une grace du ciel, une faveur de la Providence dans cette chance d'instruction qui lui

(1) Ce jeu de mots doublement détestable est d'Ausone.

était offerte par la seule personne qui pût mettre à sa disposition les trésors dont elle était privée. Après avoir prié Dieu de pardonner et de bénir le moyen étrange qu'elle employait pour arriver à une pieuse fin, elle s'ouvrit à Priscilla, et, dans une des rares et courtes entrevues qu'elle avait avec cette sainte femme, elle lui confia la proposition de Capito. Celle-ci consulta Maxime. Maxime hésita d'abord, car il se défiait des rapports que les maîtres corrompus tentaient d'établir avec leurs belles esclaves; mais il fut bientôt rassuré par la pureté candide de l'écolière, il crut peu chrétien de supposer un motif criminel à ce qui pouvait être une offre charitable. Enfin, pour se décider, il fit ce qu'on faisait souvent dans la primitive église, il consulta la volonté divine en ouvrant une Bible au hasard, et, la réponse du livre sacré s'étant trouvée miraculeusement favorable, il permit à Hilda de faire servir à son édification ce qu'il jugeait une rencontre préparée par Dieu lui-même, se réservant dans sa prudence d'avertir la jeune fille du danger, si le danger se présentait. L'église en ces temps était accoutumée à employer de pieux et irréprochables artifices pour la propagation de la foi. D'ailleurs les desseins de Dieu pouvaient-ils être sondés? Peut-être la jeune esclave gagnerait à la foi le vieux rhéteur, et lui donnerait en échange de la science mondaine la science céleste que possèdent les enfans.

Maxime avait fait remettre à Hilda une Bible qu'elle avait cachée soigneusement. Quand elle était seule, elle s'efforçait avec une incroyable ardeur d'en épeler les divines paroles, à l'aide des leçons que Capito lui donnait dans une intention profane. Le vieux rhéteur n'était cependant pas le seul qui eût été sensible à la beauté d'Hilda. Parmi ses compagnons d'esclavage, il en était un, le plus dégradé et le plus hideux, à qui cette beauté si pure avait inspiré une passion violente : le sanglier difforme cherche les courans les plus limpides. Un homme de la race des Huns, dont le père avait été un des plus vaillans chefs d'Attila, brûlait d'un feu aussi sombre que son ame pour la charmante fille des Francs. Averti de sa laideur par les railleries des autres captives, il ressentait pour Hilda un amour plein de rage et de honte. L'expression du malheur empreinte sur ce front abject avait inspiré à la chrétienne une compassion à laquelle sa charité se reprochait de mêler une horreur involontaire. Elle avait fait effort pour s'approcher de Bléda et lui adresser quelques paroles consolantes. Cette bienveillance, dont il ne pouvait comprendre le motif, l'avait enflammé d'un fol espoir. Frappée d'une clarté soudaine en contemplant les éclairs de ses yeux, Hilda avait reculé, comme on recule au moment de marcher sur un animal immonde, et elle n'avait pu cacher le dégoût que le monstre lui inspirait. Il avait compris ce mouvement de l'ame d'Hilda, et depuis ce moment à la passion bru-

tale qui le dévorait s'était joint un sentiment de haine et un désir de vengeance. Au moment où tous les esclaves étaient rassemblés, attendant le retour de Lucius, Bléda se glissa entre les colonnes du portique sous lequel Hilda était assise, et, s'approchant avec un mélange de résolution effrontée et d'inquiétude ardente, comme un homme qui fait une tentative désespérée, il lui dit quelques mots à voix basse en lui adressant un affreux sourire. On vit tout à coup se colorer d'indignation et de pudeur le front, les joues et le col blanc de la belle Germaine. Elle se leva sans répondre, et, jetant à Bléda un coup d'œil plein d'un mépris inexprimable, elle alla se placer à l'autre extrémité de l'atrium, auprès de l'intendant des esclaves, réduite à chercher la protection de cet homme cruel. Là, elle s'arrêta, leva la tête vers le ciel, comme pour chercher une protection plus puissante; puis, calmée par un sentiment de confiance qui se peignit dans ses yeux rassurés, et comme se reprochant la colère qui venait de faire bouillonner son sang de Barbare, elle abaissa sur Bléda un regard de pitié; mais elle fut obligée de se détourner encore, car elle ne put supporter l'atroce expression de méchanceté avec laquelle cet être horrible la regardait.

En ce moment retentit la voix sonore du *silentiaire*. Le léger murmure qui sortait de cette multitude parlant à voix basse se tut soudain. Tous les fronts se baissèrent, et les trois Secundinus entrèrent dans l'atrium au milieu d'un profond silence. A peine avaient-ils fait quelques pas à travers les rangs muets des esclaves, que le Hun se mit à genoux à la place où il se trouvait, et de là se traîna, comme en rampant, sur le passage du maître. Lucius, en voyant cette figure grotesquement terrible, sourit avec mépris et détourna la tête avec dégoût; puis, comme pour effacer une image déplaisante, il laissa quelques instans errer négligemment sa vue sur les groupes de femmes esclaves. — Que veut ce chien de Scythe? demanda Macer à l'intendant. — Avant qu'il lui eût pu répondre, Bléda, soulevant sa tête carrée sur ses larges épaules et arrêtant avec une certaine fermeté son regard louche sur Macer, dit avec un accent étrange et bizarre qui semblait à peine sortir d'une poitrine humaine: « Maître, on a désobéi à tes ordres, et je te dénonce une de tes esclaves. » Le Hun s'arrêta. Macer attendait qu'il poursuivît, et toutes les esclaves tremblèrent. « Une d'elles a appris les lettres, et elle a lu les livres des Juifs, » dit Bléda. L'intendant trembla à son tour sous un regard foudroyant de Macer. — Quelle est-elle? demanda-t-il au délateur. — La voilà, reprit le Hun triomphant en montrant Hilda.

Tous les yeux se tournèrent vers la jeune fille. Elle était debout devant une colonne du portique, les yeux baissés et les mains croisées sur sa poitrine. Son attitude exprimait une soumission infinie à Dieu et une invincible fermeté vis-à-vis des hommes.

— Que la peine soit appliquée à l'esclave! dit Macer.

Hilda ne changea pas d'attitude; seulement elle leva la tête, et Lucius vit deux yeux bleus promener avec calme sur l'assemblée un regard doux et fier, puis tourner vers le ciel un regard plein d'enthousiasme.

— Qui t'a enseigné les lettres interdites à ta vile condition? dit Macer.

Capito paraissait embarrassé et regardait Hilda d'un air suppliant. Elle garda le silence.

— Où sont les livres qu'on t'a procurés clandestinement, et qui a osé le faire malgré mes ordres?

— Je ne livrerai point la parole de Dieu, et je ne trahirai point ceux par qui le Seigneur l'a fait descendre jusqu'à une misérable captive.

— Et, en disant ces simples paroles, le front de la vierge était rayonnant de la joie des martyrs. Chrétienne et Barbare, l'énergie de sa race prêtait encore plus de force à l'exaltation de sa foi.

— Que la peine soit appliquée à l'esclave! répéta Macer de ce ton bref et impératif avec lequel les juges prononçaient les formules imposantes de la loi romaine.

Capito était dans un grand trouble. Se penchant vers l'oreille de son frère, il lui dit en balbutiant : Mon cher Macer, ne pourrais-tu pardonner à cette blanche dryade des forêts de la Germanie, dont les yeux ont la couleur des yeux de Pallas, selon le poète, *Glaucopis Athènè*?

— Qu'importent la blancheur de sa peau et la couleur de ses yeux? reprit Macer en promenant sur son frère un regard scrutateur qui achevait de le confondre. N'as-tu pas toi-même, sage Publius, approuvé par un mot ingénieux le choix de la peine que j'ai portée?

Capito n'avait rien à répondre; d'ailleurs, bien qu'un bon mouvement l'eût porté à faire un effort pour obtenir la grâce d'Hilda, il était un peu piqué qu'elle eût recherché d'autres livres que ceux qu'il lui prêtait, et surtout des livres juifs ou chrétiens, car c'était tout un aux yeux du rhéteur. Il regrettait presque d'avoir consacré quelques soins à une créature qui s'en montrait si indigne, et se disait tout bas : C'est puiser l'eau dans le tonneau des Danaïdes que de prétendre donner du goût à une Barbare.

Cependant les yeux de Lucius n'avaient cessé de s'attacher sur Hilda, d'abord avec un sentiment de curiosité et de surprise, ensuite avec un intérêt de plus en plus vif et de plus en plus ardent. Son ame, languie par les voluptés de l'Ionie et de l'Égypte et un peu blasée sur les charmes des danseuses de Milet et des chanteuses d'Alexandrie, avait été comme réveillée tout à coup par l'apparition de cette blonde jeune fille, qui offrait en elle un mélange nouveau pour lui de grâce et de force, de candeur ingénue et de gravité sérieuse, et qui, par sa blancheur et son immobilité, rappelait à Lucius une belle statue de Mi-

nerve. Quand les dures paroles de son père retentirent à son oreille, et qu'il vit un transport incompréhensible éclairer le front d'Hilda d'une joie sublime, le jeune voluptueux éprouva une émotion inconnue; il oublia qu'Hilda était une esclave, il ne vit plus qu'une belle jeune femme livrée devant lui au bourreau. Il frémit en songeant qu'un fer brûlant allait se poser sur ce front candide et radieux, et, s'adressant à Macer avec vivacité : Vous accorderez, mon père, à la bienvenue de votre fils la grace de cette jeune fille.

Macer le regarda d'un air de surprise et de mécontentement. La légèreté de Lucius avait froissé l'âme de son père. Il avait trouvé ce fils, en qui toutes ses affections étaient concentrées, insensible aux plus brillantes perspectives de l'ambition; il avait profondément souffert de le trouver ainsi, et maintenant cet indolent Lucius, qui n'eût pas daigné ramasser la couronne impériale, si elle fût tombée à ses pieds, semblait tout ému parce qu'on allait châtier une esclave indocile! Ce caprice impétueux de jeune homme, avec cette indifférence pour les affaires sérieuses, déplut fortement à Macer, et il répondit par un refus un peu brusque à la demande de Lucius. Lucius en éprouva un dépit violent. Il sentit l'autorité du père de famille peser tout à coup rudement sur sa tête long-temps libre. Son affection filiale avait été refroidie par la négligence prolongée de Macer. Ce n'était pas une tendresse impatiente qui les avait ramenés dans les bras l'un de l'autre, c'étaient des calculs mesquins qui les avaient rapprochés; aussi la joie du retour s'était déjà presque entièrement dissipée; déjà il y avait entre le père et le fils, bien que s'aimant au fond, un déplaisir secret et un mécontentement réciproque.

Tandis que Lucius bouleversé cherchait un moyen de fléchir son père, le voile qui fermait l'entrée de l'atrium se leva, et l'on vit s'avancer l'évêque Maxime, qui venait faire une visite solennelle au *duumvir* à l'occasion du retour de son fils. A peine Maxime avait-il prononcé quelques paroles de félicitation, que le hideux Bléda apparut dans l'atrium portant le fer rouge pour marquer le front virginal d'Hilda. L'évêque, à ce spectacle, fit un geste d'horreur. Lucius espéra, Capito reprit courage, et cette fois ce fut Macer qui parut déconcerté.

L'évêque et le *duumvir* étaient les deux puissances de la ville. Entre ces deux puissances rivales avaient lieu fréquemment des conflits de juridiction, des luttes d'autorité. Chaque jour, l'ascendant des évêques gagnait dans la curie; seul pouvoir qui eût une racine dans les consciences, ils attiraient insensiblement à eux tous les pouvoirs. Cet empiètement graduel, qui était dans la nature des choses, soulevait la bile de Macer, et lui semblait une odieuse usurpation sur ses droits; il haïssait cordialement Maxime, mais il cachait avec soin cette haine, qu'il n'eût pas été prudent de laisser paraître sous le pieux Honorius.

Il affectait même de montrer les plus grands égards et la plus humble déférence pour l'évêque; mais sous main il travaillait à combattre son influence, à contrecarrer ses desseins, à faire rejeter ses plans par les décurions ou à en annuler l'effet.

Maxime, qui unissait une grande prudence et même une grande finesse à ses hautes vertus, connaissait fort bien les menées de Macer, et, tout en feignant de les ignorer, il savait les prévenir. Son œil vigilant déjouait les intrigues qui eussent pu nuire aux intérêts de l'église ou aux progrès de la foi. Macer sentait toujours au-dessus de lui avec colère ce surveillant incommode; mais jamais il ne l'avait plus maudit qu'en ce moment, où il était surpris pour ainsi dire en flagrant délit de cruauté et de persécution.

Il fallut bien apprendre à Maxime ce dont il s'agissait. — Eh quoi! mon frère, s'écria l'évêque, vous êtes chrétien, et vous voulez livrer à des traitemens pareils une chrétienne, parce qu'elle a eu soif de la parole de Dieu! Vivons-nous donc sous les fils du saint empereur Théodose, ou sommes-nous retournés au temps des Néron et des Décius?

— Ma foi n'est pas suspecte, reprit Macer : je célèbre la pâque chaque année, j'ai fourni dix sesterces pour réparer l'église de Trèves, bâtie par l'illustre Hélène, mère du divin Constantin; mais la police des esclaves appartient au père de famille.

Maxime sentit que sur ce terrain Macer, protégé par la loi, était inattaquable, et, commandant à son indignation, il s'efforça de changer la résolution du duumvir en s'adressant à ses intérêts. Avec ce tact politique qui distinguait à un degré si éminent les hauts fonctionnaires de l'église dans ce grand siècle de l'épiscopat chrétien, Maxime, tout en paraissant ne s'adresser qu'à la charité de Macer, lui fit habilement sentir quel mauvais effet produirait parmi les fidèles un pareil bruit, que malheureusement il ne pourrait démentir et serait même obligé de confirmer, si on l'interrogeait. Les envieux de Macer pourraient signaler un crime de lèse-majesté dans cette persécution contre la religion impériale. Maxime fit quelques allusions adroites à des torts que Macer avait eus envers lui, pour lui montrer que, s'il ne s'en plaignait point, ce n'était pas qu'il les ignorât. Après l'avoir inquiété de la sorte et disposé par la peur à la clémence, le saint évêque retrouva toute son onction d'apôtre pour le supplier au nom de Jésus-Christ de ne pas refuser au plus humble de ses serviteurs la grace d'une pauvre fille esclave rachetée aussi bien qu'eux par le sang divin. Cette fin du discours de Maxime permettait au duumvir de fléchir sans paraître céder, et de faire, comme vaincu par la miséricorde, ce que lui suggérait la prudence.

Macer comprit sa situation à merveille : il vit qu'il serait impolitique et dangereux de blesser mortellement l'évêque par un refus dont ce-

lui-ci pouvait le faire repentir. Il prit rapidement son parti, et, pour éviter l'humiliation de paraître subjugué par l'ascendant de son rival, il lui dit en souriant : — Père vénérable, nous ne nous repentons point d'avoir protesté pour notre droit de juridiction sur notre famille, selon la coutume des aïeux, puisque nous y avons gagné d'entendre la parole toujours éloquente de votre sainteté... — Qui ne s'est pas montrée inférieure à Cicéron plaidant pour le roi Déjotarus, interrompit avec son à-propos ordinaire l'empressé Capito. — Mais nous avons déjà résolu, poursuivit Macer, à la requête de notre frère illustre et de notre fils bien-aimé, de faire grâce à cette esclave, et, quant à celui qui a déplu à votre paternité comme à nous-même en paraissant en sa présence et en la nôtre, quand il n'était point demandé pour un office qui ne lui avait point été imposé, qu'il soit attaché à la meule et marqué au front avec le fer qu'il a fait rougir, pour que ses préparatifs ne soient pas perdus !

Ainsi parla Macer, qui avait besoin de se soulager, en faisant souffrir quelqu'un de la souffrance intérieure qu'il ressentait à plier sous la volonté de l'évêque, et qu'il était contraint de cacher sous un air de bienveillance et de politesse. Maxime n'avait point été dupe de la condescendance forcée de Macer, mais il parut le croire aveuglément. Il avait obtenu ce qu'il désirait, il se retira après avoir béni Hilda et quelques autres esclaves chrétiens par des regards jetés sur eux, tout en conversant de l'air le plus libre avec Macer. Il était bien aise aussi que l'héritier futur de ces immenses possessions s'annonçât dès son arrivée par un mouvement d'humanité. La beauté d'Hilda, la connaissance profonde qu'avait Maxime des faiblesses cachées du cœur, un regard de bonheur et de tendresse qu'il avait vu Lucius jeter sur la captive au moment où sa grace était proclamée, avaient bien donné au pasteur expérimenté des ames quelques soupçons sur les motifs qui avaient pu aider chez le jeune Secundinus l'impulsion de la charité; mais Maxime était loin de réprover un sentiment bon en lui-même et inspiré du ciel, parce que la terre y mêlait quelques ombres. Bien loin de là, il songeait, en se retirant, au bien que Dieu pourrait produire par la main de l'humble esclave, choisie peut-être pour ranimer la foi de Lucius par le spectacle des plus admirables vertus chrétiennes.

### III.

Maxime, en regagnant la ville, s'entretenait tout bas avec lui-même de la scène dont il venait d'être témoin et dans laquelle nous l'avons vu jouer un rôle habilement charitable. Il méditait avec tristesse sur la sévérité cruelle de ces hommes qui n'avaient conservé des anciennes mœurs romaines que leur dureté impitoyable; il bénissait Dieu de ce



qu'il avait mis ses serviteurs dans une situation où ils pouvaient protéger les misérables esclaves en se faisant craindre de leurs maîtres, et peut-être le sentiment de son triomphe sur le duumvir mêlait-il à son insu quelque peu de satisfaction terrestre aux actions de grâces sincères et désintéressées qu'il rendait au Tout-Puissant.

De temps en temps, la litière qui le portait se détournait par son ordre de la grande voie qui conduisait à Trèves, et s'arrêtait à l'entrée d'un village, près d'une chaumière isolée, parfois devant un poste militaire situé dans un lieu sauvage : c'est qu'il y avait là quelque indigent ou quelque malade à visiter, quelque catéchumène à fortifier dans la foi. Après de courtes paroles pleines d'onction et de charité, le bon évêque reprenait sa route, et, rafraîchi par le bien qu'il venait de faire, lisait avec de pures délices un discours de saint Jean Chrysostome, un traité de saint Ambroise, des vers pieux de Sedulius, ou bien il cherchait le texte sur lequel il improviserait familièrement une homélie dans la prochaine assemblée des fidèles. Tout en se livrant à ces réflexions, Maxime était arrivé à la porte de sa demeure, située derrière l'église cathédrale de la ville de Trèves. Cette demeure, d'une étendue considérable, était divisée en deux parties : dans l'une, l'évêque habitait au milieu de son clergé et de jeunes enfans voués à la prêtrise, qui, avec les chantres, formaient l'école; dans l'autre, Priscilla vivait retirée avec quelques saintes veuves et quelques chastes vierges. Les deux portions de cette petite confrérie quasi-monastique se réunissaient dans l'église pour prier, mais à des places différentes, selon l'usage de ces temps.

Quand Maxime arriva près du portail de la basilique, les chants du soir achevaient de mourir sous les voûtes. Il traversa le temple magnifique que soutenaient des colonnes gigantesques de marbre africain données par l'impératrice Hélène, et dont on admire encore aujourd'hui les débris. Maxime se prosterna devant l'autel, éclairé faiblement par une lampe comme suspendue aux ténèbres qui montaient jusqu'au faite de la basilique. Après avoir rendu grâces à Dieu dans une courte prière d'avoir protégé, par l'entremise de son serviteur, une pauvre chrétienne fidèle à sa foi dans les fers, il s'achemina vers la cellule de Priscilla.

Priscilla était en oraison quand Maxime entra; elle ne leva point les yeux, ne détourna point la tête; seulement on eût connu au mouvement plus précipité de ses lèvres qu'elle priait avec plus de ferveur en le sentant près d'elle. Maxime se mit à genoux à côté de sa pieuse compagne, et tous deux restèrent long-temps ainsi, unissant leurs âmes dans leur prière fraternelle et dans le sentiment commun de la présence de Dieu. Puis ils se levèrent et se saluèrent mutuellement d'un regard plein de chaste amour et d'unanime espérance. Ensuite,

s'étant assis à quelque distance, Maxime raconta ce qui s'était passé dans la villa des Secundinus. La bonne Priscilla fut vivement émue au récit de Maxime. — Dieu soit loué, dit-elle, et remercié du plus profond de nos cœurs, pour avoir donné à notre Hilda cette constance et cette fermeté dignes des premiers jours de l'église, et qui commencent à s'affaiblir dans le monde! Qu'il soit loué aussi pour avoir épargné à cette jeune fille le traitement cruel dont elle était menacée! Je donnerai une double aumône au premier pauvre qui se présentera à la porte de notre demeure. Il n'est si doux de penser que Dieu a fait descendre cette grâce sur l'esclave fidèle par l'intervention de mon cher et vénérable frère Maxime!

— Sœur bien-aimée, dit l'évêque, la récompense de mes faibles œuvres est d'abord dans notre Seigneur Jésus-Christ, qui les consomme en moi malgré mon indignité; elle est ensuite dans la joie par lui permise d'accomplir ces œuvres avec la pensée que tu en seras heureuse. Il nous a placés l'un près de l'autre pour nous soutenir et nous appuyer mutuellement dans sa voie, pour nous édifier par la communion des vertus et arriver ainsi à être réunis dans son amour durant l'éternité plus intimement que nous ne l'avons été sur la terre.

— Que tes paroles sont douces à ton humble sœur! comme elles remplissent son ame du désir de faire le bien et de mériter le bonheur éternel! Ah! ce bonheur, nous le commençons ici-bas, Maxime. Aimer purement, n'est-ce pas le ciel?

— Craignons, reprit Maxime avec une tendre gravité, craignons d'amollir nos ames par ces retours trop humains même sur les plus saintes affections de notre cœur. Les anges seuls sont purs devant Dieu; nous sommes des créatures fragiles et vaines; humilions-nous dans notre faiblesse et défions-nous toujours de notre infirmité. Il vaut mieux, chère sœur, me dire à ton tour ce que tu as fait aujourd'hui, réjouir mon ame par le récit de tes actions charitables, ou bien, si quelque faute légère pèse sur ta conscience craintive, hâte-toi de la confesser à ton frère pour qu'il te donne, suivant ses lumières, d'affectueux conseils, ou lave ton ame, objet de ses plus pures tendresses, dans la piscine salutaire de la pénitence.

— La journée s'était passée comme à l'ordinaire, dit Priscilla, avec mes chères filles et mes sages compagnes, dans les chants, les oraisons et les entretiens recueillis. Des indigens ont frappé à la porte de notre maison, ils ont été nourris; des pèlerins ont reçu le léger viatique dont nos ressources nous permettent de disposer en leur faveur; mais j'éprouve un vif scrupule à l'avouer ce qui s'est passé dans l'hospice que tu as fondé pour les malades indigens.

— Ne me cache rien, sœur chérie; apprends-moi ce qui te fait rougir de la sorte et semble t'agiter comme un remords; déclare ton péché

à un pécheur pour que tous deux nous implorions ensemble la miséricorde céleste.

— Devant l'église s'est présenté... Je n'ose poursuivre.

— Poursuis sans crainte. Est-ce un voleur ou un meurtrier? Tout homme créé à l'image de Dieu doit être accueilli à l'ombre du sanctuaire, même les plus criminels, afin qu'échappant à la mort terrestre, ils aient le temps de se repentir et d'échapper à la mort éternelle.

— Mais ce n'est pas seulement un voleur ou un meurtrier; c'est bien plus, c'est le prêtre arien Méléce, celui qui ose t'appeler hérétique, ainsi que tous les évêques de la confession du bienheureux Athanase. On l'a apporté devant l'église sur une civière, dévoré par la fièvre et demandant à être reçu dans l'hospice... J'ai hésité; mais il est vieux, il souffrait beaucoup... Bien qu'il soit un réprouvé, sa pâleur faisait peine à voir... Ton front s'est couvert d'un nuage; tu vas me condamner... Oh! pardonne. J'ai péché sans doute. J'aurais dû le repousser; je n'en ai pas eu le courage.

— Oui, je m'indigne en effet, reprit l'évêque d'un ton sévère, que ma sœur ait hésité à recevoir notre frère Méléce dans l'asile ouvert à tous ceux qui souffrent, ariens ou catholiques, chrétiens ou païens, romains ou barbares; Méléce est assez malheureux de fermer les yeux à la lumière. A Dieu il appartient de le juger et à nous de le secourir. — Mais j'ai tort de t'adresser cette réprimande, reprit doucement Maxime, puisque, malgré ton erreur, tu as agi selon la charité.

Priscilla regarda Maxime avec une tendre admiration. Maxime continua ainsi : — Quand crois-tu pouvoir porter quelques paroles de consolation et d'encouragement à notre pauvre Hilda ?

— Une fois chaque semaine, elle va de grand matin dans une partie éloignée du *prædium*, là où sont les étables des brebis, chercher la laine qu'elle doit filer. Ce jour, j'ai coutume de me trouver dans le petit bois qui est derrière la chapelle des Secundinus; j'échange avec Hilda quelques mots rapides, je lui porte tes bénédictions et tes avis; elle m'apprend ce qu'elle a fait pour gagner à Dieu les âmes de ses compagnons d'esclavage. Il ne se passe presque point de semaine sans que l'un d'entre eux ait été touché par sa parole.

— Que le Seigneur veille sur toi dès le matin, sœur chérie! dit affectueusement Maxime. Maintenant il y a un nouvel hôte dans la demeure des Secundinus; Hilda a besoin de nouveaux avertissemens contre celui qui peut être un ennemi plus dangereux que Capito. D'après quelques mots que m'a dits ce jeune homme, il me paraît, comme beaucoup d'autres, admirer la religion chrétienne sans y croire et sans la pratiquer; du moins n'a-t-il pas d'antipathie contre elle comme Macer, ni cette passion frivole pour les lettres profanes qui rend le pauvre Capito incapable d'une réflexion sérieuse. Je ne désespère pas

de Lucius. Hier, il s'est montré compatissant pour Hilda. Qu'elle recueille adroitement parmi les autres esclaves ce qu'ils diront du jeune maître, et s'il s'approchait d'elle, entraîné par un penchant coupable, qu'il rougisse en entendant sortir de la bouche d'une esclave barbare des paroles dignes de celle qui est notre fille bien-aimée! Qui sait si Dieu ne se servira pas d'elle pour le convertir, comme sainte Théodore convertit le jeune débauché auquel elle était livrée? Quel bonheur ce serait pour l'église, si le fils de l'opulent duumvir embrassait la foi!

Tandis que l'évêque, dans la confiance de son zèle, se livrait à ces lointaines espérances, une pensée pénible avait passé sur le front de sa compagne. Malgré les efforts qu'elle fit pour la cacher, Maxime s'en aperçut, et il lui demanda la cause de cette tristesse subite.

— Hélas! dit Priscilla, un mot que ta bouche a prononcé vient de réveiller en moi des souvenirs amers que je tente vainement d'écartier. Tu as appelé Hilda notre fille bien-aimée, et je n'ai pu m'empêcher, ajouta-t-elle en rougissant, de me rappeler que nous avons eu une fille jeune, belle, pieuse comme elle, que le Seigneur nous avait donnée, que le Seigneur nous a retirée. Que son nom soit béni! ajouta Priscilla en étouffant un sanglot.

Maxime pâlit à ces paroles; le cœur du père tendre battit violemment sous la robe de l'évêque : des sentimens habituellement contenus et comprimés se ranimèrent avec une sourde violence. Il s'y mêlait des souvenirs d'affection terrestre pour la femme qui était là devant lui, et qui avait été son épouse avant d'être sa sœur. D'anciens déchiremens qu'il croyait endormis se réveillèrent malgré lui dans ses entrailles : la plaie depuis long-temps fermée se rouvrit et saigna quelques instans. Il se passa au fond de son ame une lutte douloureuse qui le remplissait de confusion. Priscilla, plus confuse encore et plus troublée que lui, cachait dans ses mains son visage rouge de pudeur et baigné de larmes. Enfin l'évêque, s'élevant au-dessus de ce désordre secret par une puissante aspiration vers Dieu, dit d'une voix que sa volonté maîtrisait : — Sœur vénérée, il ne nous est pas permis de nous rappeler ce que nous fûmes dans le siècle avant d'appartenir complètement à Dieu. Celle dont tu viens de parler ne doit être nommée que dans le secret de nos prières; son nom ne doit pas être prononcé à haute voix entre nous. Nous ne devons la considérer que dans l'état glorieux où j'espère qu'elle est maintenant élevée, afin que cette sainte ne soit point pour nous une occasion de chute intérieure, en nous replongeant dans les réminiscences du siècle, mais que nous soyons réunis avec elle en ce lieu où, selon les chastes paroles de l'apôtre, il n'y a plus d'hommes et de femmes, où toutes les ames sont les épouses bienheureuses de l'époux céleste.

Après avoir dit ces paroles d'un accent ferme et convenable à la

majesté épiscopale, Maxime bénit Priscilla, inclinée devant lui, et, sans presser la main l'un de l'autre, sans oser se donner le baiser de paix, tous deux se séparèrent dans un grand recueillement et un profond silence.

Avant l'aube du jour suivant, Priscilla était dans le lieu où chaque semaine elle attendait le passage d'Hilda : c'était un ancien bois sacré, et la chapelle avait été un *sacellum* dédié aux nymphes. Sans cesse on consacrait au culte chrétien des édifices bâtis pour honorer les divinités païennes, et souvent, comme ici, on laissait subsister le bois sacré à côté de la chapelle : contraste qui peignait la société de ces temps, dans lesquels des restes de l'ancienne croyance subsistaient encore à côté de la religion nouvelle.

Bientôt Priscilla vit la jeune esclave s'avancer plus pensive qu'à l'ordinaire vers le lieu désigné. Après avoir regardé autour d'elle, avec crainte, si nul œil caché n'épiait leurs pas, les deux femmes s'embrassèrent et entrèrent dans l'intérieur du bois. Priscilla se hâta de faire à la captive les questions qu'elle avait à lui adresser. Quand elle vint à parler du jeune Romain, Hilda rougit légèrement, et dit avec quelque vivacité : — Oh ! celui-ci, c'est un noble maître, c'est un seigneur bon et humain. Si vous aviez vu avec quelle chaleur il a demandé ma grâce à son père, et comme il semblait souffrir quand elle lui a été refusée ! Je n'aurais jamais cru qu'un Romain pût sentir une si tendre pitié pour une Barbare. Il n'a pas l'air sombre comme le seigneur Macer, lui ; il est doux et gracieux ; hier, il m'a paru ressembler au bienheureux saint George qui est peint au-dessus de la porte de la chapelle, au moment où il délivre la jeune fille promise à un dragon. Ses esclaves ont dit qu'il n'était point cruel pour eux ; ils prétendent que dans le pays d'où ils viennent, et qui s'appelle Athènes, les maîtres sont meilleurs qu'ici ; mais lui n'est pas de ce pays : comme la grâce de son sourire et de sa voix, sa bonté lui vient de Dieu.

Priscilla fut un peu alarmée en entendant ces paroles, dans l'accent desquelles on sentait l'impétuosité d'une nature forte à travers l'ardeur d'une âme ingénue ; mais elle reprit confiance en contemplant l'expression de céleste innocence empreinte sur le front et dans le regard d'Hilda. Elle se rappela les espérances que son frère avait laissées entrevoir au sujet de Lucius, avec cette ardeur de prosélytisme qui servit si merveilleusement la propagation de l'Évangile. Entraînée par l'exaltation naturelle de son âme aussi tendre que pieuse, elle s'écria : Que les saints anges te protègent, ma fille chérie ! Oh ! jamais une pensée de mon Hilda ne fera rougir le front de son père Maxime. Le Seigneur, selon ses merveilleux desseins, t'a placée dans une maison profane pour la sanctifier. Continue, vierge choisie de Dieu, continue à répandre en secret autour de toi la manne de sa doctrine, et le Dieu

protecteur des faibles et des petits bénira les efforts de l'esclave, car tout est possible à celui qui a converti le monde par la voix des publicains, des pêcheurs et des mariniers!

En achevant ces paroles, Priscilla crut entendre quelque bruit parmi les arbres; elle serra tendrement Hilda sur son cœur, et se retira, craignant d'être aperçue, comme on fait après un larcin. Hilda sortit du bois et s'avança vers la bergerie.

#### IV.

Au moment où Priscilla s'éloignait, Lucius s'avançait d'un autre côté. La journée de la veille avait été employée par lui à parcourir en détail avec son père toutes les parties de la villa. Capito lui avait fait les honneurs de la bibliothèque, plus fournie de livres profanes que d'ouvrages chrétiens; il avait ensuite fait admirer à Lucius les statues et les tableaux de la galerie, se gardant, comme on peut le croire, de lui épargner aucune des pièces de vers qu'il avait composées sur tous les objets d'art qu'elle renfermait. Lucius avait suivi nonchalamment Capito de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, prêtant une oreille distraite aux explications et aux vers. Le commencement de la matinée occupait désagréablement la pensée du jeune Romain; il croyait voir encore l'air dur de son père lui refusant la grâce d'Hilda, la terreur et la soumission abjecte des esclaves, la figure hideuse de Bléda, qui, lorsqu'il avait été entraîné à la meule au milieu des rires stupides de ses compagnons d'infortune, avait jeté à Lucius un regard de haine et de vengeance, et ces images l'importunaient. Accoutumé à ne songer qu'à ses plaisirs, il se trouvait avec ennui jeté dans un monde moins riant; il lui semblait que les heures folâtres et insouciantes de la jeunesse étaient passées, que les soucis de l'âge mûr et les occupations sévères de la famille l'attendaient. Pour écarter ces impressions pénibles, Lucius appelait à lui l'image de la jeune Barbare telle qu'il l'avait vue sous le portique, blanche, immobile, ses grands yeux bleus levés vers le ciel dans un ravissement paisible.

Ainsi que beaucoup d'hommes de son temps, Lucius alliait à son scepticisme épicurien un penchant bizarre à la superstition et à l'extase. Il avait été comme fasciné par l'expression inspirée d'Hilda; de vagues idées de philtre et d'enchantement traversaient son esprit ardent et malade; elles avaient obsédé sa rêverie du soir et ses songes de la nuit; c'était sous leur empire qu'il avait quitté de bonne heure sa couche de pourpre, et que, marchant au hasard, il s'était avancé vers le bois sacré.

En apercevant la chapelle qui s'élevait à son entrée, en reconnaissant ce qui, dans son enfance, était encore un temple des nymphes,

il dit à demi-voix : Pauvres nymphes qu'on a chassées de votre demeure pour mettre à votre place je ne sais quel Dieu invisible et quel sage crucifié, pauvres nymphes, je vous regrette ! Vous étiez plus gaies et plus gracieuses que ces jeunes femmes que les chrétiens peignent sur les murs de leurs temples, plongées dans la poix bouillante ou décollées par le glaive... Aimables exilées, adieu. Je prie Écho, votre sœur, qu'en fuyant vous avez laissée dans votre antre sonore, de vous murmurer tout bas mes adieux.

Les voilà donc l'une à côté de l'autre ces deux religions qui se sont disputé le monde ! ajoutait-il en regardant tour à tour la chapelle et le bois sacré. Eh bien ! l'une a triomphé ; elle est sur le trône, elle est partout, et l'autre, après avoir reçu les hommages des plus beaux siècles et des premières nations de l'univers, est maintenant foulée aux pieds comme une statue mutilée qui gît dans la poudre... Pourquoi cela ? Parce que le temps de cette foi est fini, parce que l'homme se lasse un jour de croire et d'adorer. La foi nouvelle a produit de grandes choses et de grands hommes ; mais combien durera-t-elle ? Déjà elle se divise et s'altère ; déjà l'on peut prédire sa chute prochaine. C'est une mode qui passera bientôt dans l'empire, et alors qui viendra la remplacer ? L'homme doit-il donc aller toujours de l'erreur au doute et du doute à l'erreur ? Oh ! si quelque antre, quelque trépied fatidique pouvait révéler la mystérieuse vérité ! Où est la sibylle ou la pythonisse, la prêtresse de Délos ou la magicienne de Thessalie qui m'apparaisse dans les ténèbres du sanctuaire ou sous les ombres d'une forêt pour m'enseigner ce que j'ai long-temps brûlé de savoir et que je désespère d'apprendre ?

En prononçant ces paroles, Lucius pencha mélancoliquement son beau visage ; ses cheveux flottans se répandirent sur son front comme un voile de deuil. Quand il leva les yeux, Hilda était devant lui. Elle s'avancait lentement, le regard baissé, portant avec la grace de la force une grande quantité de laine blanche sans que son col fléchît sous le fardeau ; on eût dit une belle caryatide animée. Elle était déjà tout près de Lucius quand elle l'aperçut ; elle s'arrêta sur le bord d'un étroit sentier pour le laisser passer, en s'inclinant légèrement et sans lever les yeux vers lui.

— Jeune esclave, lui dit Lucius avec un son de voix d'une caressante douceur, tu es diligente comme l'abeille de l'Hymette qui voltige sur les fleurs dès le matin ; à peine le soleil est levé, que déjà tu as repris tes travaux. Je dirai à l'intendant que je te permets de prolonger davantage ton sommeil, de peur que la fatigue n'altère tes beaux yeux et ne pâlisse tes joues de rose.

— Jeune maître, je te rends grâce ; mais je suis de la race des Francs, qui est dure à la fatigue ; l'esclave doit ne rien retrancher de la tâche qui lui est imposée, afin que, l'accomplissant avec zèle, elle obtienne

la faveur d'un autre intendant que celui auprès duquel tu peux me protéger, de l'intendant céleste.

— Bizarre jeune fille qui prononces des paroles dont l'austérité conviendrait à un stoïcien avec des lèvres dignes d'Aphrodite! Mais, par Hercule! tu me plais en parlant de la sorte, comme tu me plaisais hier quand, en présence du châtimement, tu as refusé de nommer le grave pédagogue que je connais maintenant, car sa vanité m'a bientôt confirmé sans le vouloir ce qu'un coup d'œil jeté sur son air embarrassé m'avait d'abord fait soupçonner. Ainsi le sage rhéteur a trouvé moyen de s'entretenir avec sa belle écolière, jaloux de t'enseigner les lettres comme Orphée instruisait, dit-on, dans l'art de jouer de la lyre sa chère Eurydice.

— Maître, je ne nierai point ce que t'a confié le seigneur Capito; oui, c'est grâce à lui que je peux lire la parole de Dieu, et, quand ce bienfait aurait attiré sur moi des châtimens mille fois plus cruels que ceux dont j'étais hier menacée, je bénirais encore la main à laquelle je le dois, et je continuerais, si on me laissait une langue pour prier, de demander à Dieu, comme je le fais jour et nuit avec ferveur, qu'il détourne des voies de la fausse sagesse celui qui y est engagé, afin que la lumière qu'il m'a transmise, hélas! sans la voir, éclaire un jour ses ténèbres.

— Charitable et inutile vœu! Mon oncle renoncerait plutôt à la vie qu'à sa muse; mais, belle captive, si un maître plus jeune et peut-être plus aimable que le docte Capito s'offrait pour t'instruire!... s'il te faisait lire, non pas les insipides compositions des rhéteurs, mais les divins chefs-d'œuvre de l'âge d'or de la poésie romaine, peut-être trouverais-tu plus de charme à ses leçons? Tu ne sais pas les délices qui attendent ton âme ingénue, quand elle s'attendrira sur les malheurs de Didon que des saints mêmes ont pleurés, quand elle s'enchantera aux accens gracieux d'Ovide ou d'Horace célébrant Corine ou Laïagé, de Tibulle soupirant les charmes de sa Délie! C'étaient de belles jeunes filles comme toi; quelques-unes avaient été esclaves comme toi, mais la main d'un maître amoureux avait brisé leurs fers.

En prononçant ces mots, que l'entraînement rapide de la passion avait appelés comme malgré lui sur ses lèvres, Lucius s'arrêta, cherchant dans les yeux d'Hilda l'impression qu'elle avait ressentie. Une rougeur légère avait passé sur son front, qui avait bientôt repris toute sa sérénité. Ses yeux, baissés un moment, s'étaient relevés, et, regardant Lucius avec candeur, elle lui dit d'une voix ferme, comme elle eût dit au temps des persécutions devant le juge qui l'aurait engagée à sacrifier aux faux dieux: « Je suis chrétienne. »

— Je le sais, dit Lucius, et moi aussi je suis chrétien. Qui croit encore au vieil Olympe? qui a peur des foudres éteintes de Jupiter ou du



trident rouillé de Neptune? Suis-je donc un paysan stupide qui se cache pour immoler à Pan une chèvre noire, ou un rhéteur opiniâtre qui se cramponne aux débris des autels tombés, et ne peut se persuader que les dieux qu'a chantés Homère et qu'a invoqués Démosthène ne soient pas des dieux? Le sage n'est point ainsi, il voit sans regret mourir les superstitions antiques; il ne rejette point le culte que ses contemporains ont embrassé; il honore avec eux celui qui a mille noms et dont personne ne sait le nom véritable. Mais ce discours est bien sérieux, belle jeune fille; que nous importent ces graves questions, ces sujets difficiles? La vie est un songe rapide; ne vaut-il pas mieux cueillir la fleur de notre jeunesse avant qu'elle ait fui sur l'aile des heures?

Hilda l'interrompit et lui dit d'un ton grave et humble à la fois : — Je suis ton esclave; ordonne-moi de me taire, et je vais retourner parmi mes compagnes filer en silence la laine de tes brebis. Puis elle ajouta avec un accent suppliant et inspiré : Veux-tu permettre à la pauvre Hilda de profiter de cette rencontre, ménagée sans doute par Dieu, pour te faire entendre une parole qui ne vient point d'elle, mais qu'elle a reçue pour la répandre à son tour, même sur toi, noble Lucius, toi que ta naissance place si fort au-dessus d'elle, mais qu'elle voit en danger de se perdre, et qui mérites d'être sauvé?

Hilda avait déposé près d'elle son fardeau; debout au pied d'un chêne, le regard animé d'un feu divin, sa belle chevelure blonde dénouée à demi, les mains levées vers le ciel, au nom duquel elle allait parler, elle apparaissait à Lucius semblable à cette prêtresse, à cette pythie prophétique qu'il invoquait tout à l'heure; il la trouvait merveilleusement belle ainsi.

— Oui, parle, lui dit-il avec un secret transport dont il s'étonnait et qu'il cherchait en vain à réprimer. Nous changeons de rôle, belle Hilda; c'est moi qui suis le disciple et toi l'instituteur, ou plutôt tu es l'hiérophante qui va initier le profane aux mystères sacrés.

— Lucius, dit Hilda, j'ai grand'pitié de toi, car tu es malheureux.

Le jeune homme fit un mouvement de surprise.

— Oui, je sais bien que tu es le fils de l'opulent duumvir Secundinus, que tu es jeune, noble, beau, ajouta-t-elle en baissant légèrement la voix, et cependant, Lucius, je sais aussi que tu n'es pas heureux, car tu ne crois point.

— Et quel dieu t'a révélé, jeune fille, ce qui se passe en mon ame? reprit Lucius avec un étonnement croissant et quelque impatience.

— Le livre qui ne ment point, répondit Hilda. N'ai-je pas lu dans ce livre : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité? » — N'y ai-je pas lu encore : « Et j'ai dit à mon cœur : Je veux t'éprouver par la joie, je

veux goûter le plaisir; et voilà, cela aussi était vanité? » O Lucius! le livre a-t-il menti pour toi? es-tu donc heureux sans Dieu?

Ainsi l'auteur désabusé de l'Écclésiaste avait enseigné à la chrétienne sans expérience les misères de la vie humaine, et, une secrète sympathie pour Lucius joignant sa lumière à celle de l'Écriture, Hilda, à travers les paroles légères qu'il jetait au vent, avait deviné qu'une amertume était dans son cœur. Guidée par l'instinct de la religion et de l'amour, la main de la jeune fille avait touché la blessure.

Sentant qu'une esclave ignorante pénétrait ainsi dans la portion la plus intime de son âme, Lucius oublia cet enjouement qu'il affectait; tout un monde de sentimens et d'idées qui dormaient dans son sein fit une explosion soudaine, et, changeant tout à coup de voix et de visage, il s'écria : — Non, non, je ne suis point heureux! Et comment le serais-je, quand mon esprit roule dans une incertitude qui le tue? Ah! l'homme ne peut vivre au hasard, il ne peut se borner aux biens vulgaires. Il lui faut autre chose; il lui faut une réponse à cette question que je me suis faite tant de fois : Où est la vérité?

— Cherchez, et vous trouverez, a dit le Seigneur.

— Ah! je l'ai cherchée partout, cette vérité aussi nécessaire à l'esprit de l'homme que l'est à ses yeux le soleil. Je l'ai demandée à toutes les écoles et à tous les systèmes. Avant de railler en désespéré, je me suis efforcé de croire. Simple jeune fille si calme dans ta foi naïve, tu ne sais pas les tourmens de la pensée qui se fatigue à poursuivre la certitude. Tu ne sais pas tout ce que les hommes ont imaginé pour se soustraire au supplice du doute. Tu ne me comprendrais pas, si je te racontais tous les rêves et les délires de ceux que le monde appelle des sages. Vois-tu, loin d'ici, sous un plus beau ciel, il est une ville favorisée de tous les dons de la nature et du génie : on la nomme Athènes.

— Je connais cette ville : c'est là que l'apôtre saint Paul a prêché le Dieu inconnu.

— Ce Dieu est le mien, Hilda! Eh bien! dans cette belle Athènes, parmi ses ingénieux enfans, j'ai consumé les plus heureuses années de ma jeunesse à chercher le Dieu que Paul annonçait à l'aréopage. Tantôt suspendu aux lèvres d'un maître qui prétendait me dévoiler les secrets de l'univers, tantôt courbé durant mes insomnies sur ces livres qui font l'admiration des siècles, jusqu'à l'heure où ma lampe studieuse mourait dans les rayons du matin; tantôt errant dans la nuit au bord des flots agités comme mon âme ou muets comme ma raison, — j'ai retourné dans tous les sens l'énigme de la destinée mortelle, et tout cela en vain! Oh! alors j'ai pris en pitié et en dérision cette science qui ne m'apprenait rien; j'ai brûlé ces livres menteurs; j'ai éteint ma lampe inutilement studieuse. Alors j'ai appelé à moi des

compagnons insensés et des jeunes filles folâtres, je me suis couché sur des feuilles de roses, j'ai rempli mes nuits de banquets et de chants d'amour, j'ai demandé aux voluptés d'endormir mes douleurs; mais les voluptés étaient un poison, les roses de ma couche avaient des plis qui me blessaient; le serpent était sous les fleurs. Hilda, tu l'as dit, je n'étais pas heureux.

— Et ensuite qu'as-tu fait?

— Ensuite j'ai visité une autre ville dont tu n'as pas entendu parler; le nom de cette ville est Alexandrie. Là se trouvent des hommes qui affirment avoir des communications avec les esprits célestes, qui enseignent à s'élever par la contemplation et l'abstinence à la participation des choses divines. Je me suis adressé à ces hommes, j'ai étudié leur science occulte, et comme eux j'ai combiné les nombres mystérieux, j'ai tracé les figures cabalistiques, j'ai essayé des enchantemens et des prestiges; mais bientôt j'ai ri de ma crédulité toujours déçue, je suis retombé dans les pièges de la mollesse et dans les langueurs de l'ennui. Cependant je n'ai pas entièrement renoncé à mes recherches. Partout où il y avait un culte secret, des rites étranges, je me suis fait initier sans beaucoup d'espoir, mais sans pouvoir me lasser jamais. J'ai visité la synagogue des Juifs, j'ai pénétré dans les antres de Mithra, j'ai fait ruisseler sur ma tête le sang des tauroboles.

— Et tu n'es pas entré dans l'église du Dieu des chrétiens?

— J'ai tenté aussi cette voie, mais là je n'ai pas trouvé ce que je cherchais. J'étais conduit de ce côté par les souvenirs de mon enfance, je me sentais attiré par la beauté des préceptes, je me serais senti la force de renoncer comme Augustin à toutes ces voluptés qui ne rassaiaient point mon ame; mais les mystères incompréhensibles me repoussaient; mon esprit, accoutumé à comparer les doctrines de tous les sages, en retrouvait les débris dans celle de Jésus. Je ne pouvais voir dans le Christ qu'un philosophe divin sorti d'une nation grossière, un Socrate barbare. D'ailleurs, cette religion à peine arrivée à l'empire n'est-elle pas déjà divisée en mille sectes qui se contredisent et se reprouvent? A qui entendre? à qui croire? Et la pureté des premiers temps ne s'efface-t-elle pas chaque jour? N'y a-t-il pas des évêques ambitieux, des prêtres impudiques, scandale et honte de l'église? Ah! la religion chrétienne est comme les autres : elle a de magnifiques promesses et ne sait pas les remplir; elle a voulu changer le monde, le monde ne changera point; elle se soutient par l'appui des empereurs, elle se propage par l'engouement de la foule, elle séduit de temps en temps un bel esprit à sa doctrine : elle ne pénètre point profondément dans les rangs élevés de la société ni parmi les habitans de la campagne. Le monde romain est trop vieux pour apprendre une foi nouvelle..... Mais je ne puis comprendre comment je me suis laissé

entraîner à parler de ces choses à une belle Germaine aux yeux bleus, dans le bois des nymphes. La dryade cachée sous l'écorce de ce chêne s'étonne de nos discours, et sans doute nous allons entendre partir de derrière un buisson les éclats de rire moqueurs des faunes.

— Au nom de Dieu, noble Lucius, cesse de nommer ces fausses divinités auxquelles tu ne crois point, et prête-moi une oreille sérieuse pendant quelques instans, les seuls qui me seront jamais donnés pour toucher ton ame et ouvrir tes yeux. Écoute-moi, Lucius. Beaucoup des choses que tu m'as dites, je ne les ai pas comprises; mais je sais que la réponse est dans le livre saint, qui contient toute vérité, et que je crois fermement être la parole de Dieu. Lis donc ce livre, ô Lucius, en implorant la grace d'en haut; consulte mon père Maxime, qui est plein de lumières et qui saura ce qu'il te faut dire. Ce n'est pas une Barbare ignorante qui peut lever tes doutes ou redresser tes erreurs; mais, puisque le maître a daigné ouvrir son ame devant son esclave, l'esclave parlera avec confiance à son maître. Il faut que tu saches ce que Dieu a fait pour moi, car notre langue, ô Seigneur, doit célébrer tes louanges et publier tes merveilles.

Je suis née une pauvre idolâtre, esclave du démon, mais parmi les miens je n'étais point dans la servitude terrestre; j'étais la fille d'un vaillant chef de tribu de la forêt Hercynienne. Le même jour, mon père, mon oncle et tous ses fils, excepté un seul, périrent en combattant les Romains; ma mère et ma sœur furent brûlées par les soldats dans une maison de bois; mes trois frères sont tombés ici dans l'amphithéâtre : l'un a été livré aux bêtes, et le peuple a forcé les deux autres à se combattre jusqu'à la mort. Moi, on m'a vendue à ton père. Quand je me rappelle le jour où j'entrai pour la première fois dans cette habitation, j'en frémissais encore d'horreur, et je me jette à genoux pour prier Dieu de calmer les mouvemens terribles qui s'élèvent dans mon ame. Le Barbare, que vous méprisez, aime plus fortement que vous peut-être sa race et sa famille, et moi j'avais perdu la mienne en un jour. Je voulus m'étrangler avec ma ceinture; on m'attacha les mains. Je résolus de refuser tout aliment et de mourir ainsi. Quand on approchait un breuvage de ma bouche, je grinçais des dents, je les serrais avec force, et rien ne pouvait les desserrer. C'est alors que ma mère Priscilla m'apporta la sainte parole, et depuis ce temps j'ai supporté mes fers dans un esprit de paix et même de joie. Par momens, la pensée de mes forêts natales me revient et me fait tressaillir; je me vois libre et bondissant sous leur ombrage; mon père m'apparaît au milieu de ses guerriers, m'élevant dans ses bras sanglans et me serrant sur sa forte poitrine, comme il avait coutume de le faire dans mon enfance; d'autres fois, je vois ma mère et ma sœur se tordant au milieu des flammes ou mes frères s'égorgeant dans l'amphithéâtre. Alors je sens se remuer

en moi une sourde haine contre tout ce qui porte le nom romain : je pourrais étrangler l'intendant des esclaves et m'élançer d'un bond vers mes forêts; mais, en ces momens où le mauvais esprit me tourmente, une prière me calme; la pensée du Sauveur pardonnant à ses bourreaux, de Marie au pied de la croix, m'apaise. Quand il me faut supporter les humiliations et les outrages, ce qui est dur pour une fille des Francs; quand un esclave impur comme Bléda souille mes oreilles de ses paroles, quand un jeune seigneur comme Lucius me témoigne son mépris en m'offrant son amour, je sens la honte brûler mon front; mais comment me plaindrais-je, moi, indigne pécheresse, misérable idolâtre, appelée à la lumière par la miséricorde infinie, lorsque le fils adorable de Dieu a été battu de verges et souffleté? Alors que j'y songe, j'aime l'opprobre et le mépris. Hier, j'étais heureuse en pensant que j'allais souffrir pour ce divin maître, et que mon front porterait à jamais la marque de ma foi.

Lucius était entièrement subjugué par l'enthousiasme de la chrétienne; il ne trouvait plus ces paroles légères et remplies par habitude et par souvenir d'allusions élégantes au paganisme; il contemplait Hilda avec un incroyable ravissement; toutes ses idées étaient en désordre. Cette femme dont la beauté le transportait, c'était une esclave, une chrétienne, une Barbare. Cédant à un entraînement qu'il ne pouvait s'expliquer, il lui avait parlé avec un abandon qu'il n'aurait eu avec personne; il l'écoutait discourir avec autorité sur les choses célestes; elle lui apparaissait à la fois fière et humble, superbe et domptée, fille sauvage des bois de la Germanie et martyre résignée dans l'atrium paternel. Le tumulte de son ame et de ses sens ne trouvait point de paroles pour s'exprimer. Tout à coup des mots barbares, inconnus à Lucius, se firent entendre dans le bois à quelque distance. Hilda prêta l'oreille avec attention, et, quand ceux qui les prononçaient se furent éloignés, elle dit : — Ce sont des esclaves francs qui s'entretiennent d'une expédition prochaine de leurs compatriotes. Le Seigneur a permis que je fusse là pour entendre leurs discours. Ne néglige point, Lucius, cet avertissement du ciel, car je sais que les esclaves sont en général bien informés des invasions. Quand ces bruits circulent parmi eux, il est rare que ce soit sans motif. Avertis donc ton père et l'évêque Maxime, afin que ta famille et le peuple chrétien se mettent en garde contre ces idolâtres.

Hilda avait replacé son fardeau sur sa tête, et elle allait se retirer. — Nous ne pouvons nous séparer ainsi, Hilda, reprit Lucius. Ce que tu m'as dit tout à l'heure remplit mon ame d'agitation, et voici que tu nous rends un signalé service en nous avertissant des complots de nos ennemis. Il faut que je te revoie, il faut que je t'entende encore. Tes

paroles ont sur moi une incroyable puissance. Je conçois en t'écoutant que les Germains adorent dans leurs vierges quelque chose de divin.

— Il n'y a de divin que la Providence, qui se sert dans ses conseils impénétrables des plus humbles instrumens. Adieu, Lucius; ton esclave va reprendre sa quenouille et rentrer parmi les fileuses ses compagnes. Dieu bénira cette matinée pour tous deux.

— Tu ne t'éloigneras pas ainsi, reprit Lucius avec emportement, et il étendit la main pour la saisir. Hilda le regarda avec douceur et lui dit :

— Afflige, si tu veux, ta captive, et contrains-la de demeurer ici avec toi à cette heure avancée du matin, pour qu'elle soit livrée à la dérision et aux insultes; je t'ai dit que la croix m'enseignait à supporter les humiliations : tu peux en faire l'épreuve.

Lucius recula comme avec terreur.

— Oh! non, Hilda; moi te causer de la douleur! t'attirer des outrages! Jamais, de par le ciel! Mais n'y aura-t-il plus rien entre nous?

— Ni le soir, ni le matin, aucune prière ne montera de mon cœur vers Dieu où le nom du généreux Lucius ne soit prononcé avec ferveur.

— Oui, tu prieras pour ton maître, dit Lucius avec amertume; tu prieras pour moi comme pour mon père, comme pour Capito.

— Pas de même, Lucius.

Et la jeune fille s'éloigna d'un pas rapide.

Lucius demeura quelque temps immobile; il s'étonnait de cette volonté d'une esclave qui enchaînait ses pas; il était comme ébloui de ce qu'il venait de dire et d'entendre. Cet entretien avait évoqué tout un ordre d'idées et tout un ensemble de souvenirs étrangers à sa vie habituelle. Maintenant, de ces régions presque oubliées et dans lesquelles l'avaient rejeté soudainement quelques paroles d'Hilda, il retombait avec surprise et tristesse dans le vide de son existence journalière. La confusion de ses pensées était si grande, que ce fut à peine s'il se souvint qu'il avait appris d'Hilda un fait important qu'il devait sans délai communiquer à son père. Il trouva celui-ci sur le point de convoquer la curie pour délibérer sur ce qu'il avait à faire, car il avait déjà été averti qu'on avait vu quelques bandes de Francs rôder sur la lisière de la forêt et jusqu'au bord du fleuve.

Lucius, sentant le besoin d'une secousse violente pour se remettre des émotions du matin, se mit à faire les apprêts d'une grande chasse dans les forêts qui s'étendaient alors sur l'autre rive de la Moselle, ne s'inquiétant pas plus des Barbares qu'il pourrait y rencontrer que des sangliers et des ours qu'il y allait chercher. Peu jaloux d'assister à l'assemblée municipale et charmé d'éviter l'ennui des longs et inutiles discours qu'il pensait bien devoir la remplir, il préférait beaucoup faire l'essai d'un chien molosse qu'il avait rapporté de Grèce avec des

soins et des peines infinies. Déjà monté sur son cheval thessalien Py-rithoüs, il rencontra Capito, qui arrivait d'un air effaré, comme un homme qui vient d'apprendre un événement d'une grande importance.

— Eh bien! cher oncle, quelles nouvelles? lui demanda Lucius d'un air distrait.

— La plus grande nouvelle, mon fils! répondit le rhéteur. L'illustre Antonius Glabrio, la gloire de l'école d'Autun, cette rivale, s'il en est, de l'école de Trèves, vient d'arriver parmi nous, et doit lire aujourd'hui dans mon jardin, auquel j'ai donné le nom d'Académus, une déclamation qu'on dit admirable. Ce jour sera un jour célèbre dans les fastes de notre ville, un jour qui doit être marqué avec la pierre blanche, comme dit l'ingénieux Flaccus, et, ajouta-t-il d'un ton confidentiel et d'une voix que la joie rendait tremblante, j'espère faire entendre devant le Fronton éduen et la docte assemblée réunie chez moi ce panegyrique que vous ne connaissez pas encore vous-même. Beau Méléagre, au lieu d'aller poursuivre le sanglier de nos forêts sans craindre le destin d'Adonis, vous feriez mieux de venir vous joindre à nous.

— Je ne puis, dit en souriant Lucius, j'irriterais la chaste Diane, à qui j'ai fait vœu de consacrer ce jour, pour qu'elle me pardonne de n'avoir pas toujours obéi à ses saintes lois. Les Muses auront leur tour, ajouta-t-il gracieusement, et alors je saurai où trouver leur élève inspiré.

Ayant calmé de son mieux par ce compliment mythologique le dépit que son refus faisait éprouver au pauvre Capito, Lucius le salua et partit au grand galop de son cheval. Après l'élan extraordinaire qui avait emporté Lucius comme par surprise, le jeune homme était retombé dans sa légèreté et son insouciance accoutumées, et il s'écria gaiement : — Voilà qui est d'un bon augure pour cette journée menaçante. J'ai déjà échappé à deux dangers, les harangues des décurions et l'éloquence des rhéteurs, pires que le fer des Barbares. S'il faut succomber sous ce dernier fléau, soit; la crainte ne m'aura pas fait perdre une heure de plaisir. La vie ne vaut ni un regret ni une parole sérieuse. Viennent donc les Barbares! mais du moins encore cette chasse avant la destruction de l'empire!

J.-J. AMPÈRE.

(La seconde partie au prochain n<sup>o</sup>.)

---

# HORACE WALPOLE.

---

## I.

Les lettres de M<sup>me</sup> Du Deffand à Horace Walpole parurent à Londres en 1810. Quand, un ou deux ans après, elles furent imprimées en France, elles produisirent dans le monde, je m'en souviens encore, une grande sensation. Comme, dans un pays bien gouverné, la littérature doit inspirer plus d'intérêt que la politique, elles occupèrent les salons de Paris plus que l'attente de la campagne de Russie, et l'on n'en parla guère moins que de l'incendie de Moscou et des désastres de la Bérézina. Grâce à cette précieuse liberté d'esprit, les lecteurs de 1812 accueillirent, avec la curiosité la plus vive et la moins distraite, ce nouveau témoignage des idées et des mœurs du siècle qui venait de finir, et l'on se plut à retourner par l'imagination jusqu'au milieu d'une société dont tous les contemporains n'avaient point disparu. Une maîtresse du régent, une correspondante de Voltaire, une amie du duc de Choiseul, racontant avec un esprit rare ses pensées et son temps, mêlant aux anecdotes et aux portraits de piquantes réflexions, était bien faite pour captiver l'attention d'un monde qui aimait encore la conversation et qui ne parlait pas du présent. M<sup>me</sup> Du Deffand détestait les philosophes et ne savait guère que ce qu'ils lui avaient appris. Désabusée de tout, dégoûtée de ses souvenirs, sans foi comme sans espérance, elle s'ennuyait et s'irritait de l'empire même des opinions qu'elle partageait et dont elle entrevoyait avec effroi la future application; elle jugeait avec une sagacité malveillante tout ce qui l'entourait et dénonçait d'un ton chagrin son siècle à la postérité; elle présentait sous



le sombre jour d'un déclin ce qui parut un moment briller de la lumière d'une belle aurore : elle aurait eu cent fois moins d'esprit qu'elle se fût toujours fait lire avec avidité de la société incrédule et repentante qui fleurissait il y a quarante ans.

Mais un intérêt d'un genre tout particulier s'attachait à ce remarquable livre. Cette femme blasée, ennuyée, caustique, qui ne croit à aucune affection, qui ne voit partout qu'égoïsme et sécheresse, avait sauvé son cœur sans s'en douter, et elle aimait en niant qu'on pût aimer. Ce cœur aride était sensible, et un attachement profond et pur le dominait tout entier. Vieille, débile, aveugle, elle s'était laissé aller à un sentiment incomparable, vif comme la passion, mais digne et contenu ainsi que le voulaient son âge et sa raison, et dont il est impossible de suivre les progrès, les épanchemens et les souffrances sans compassion et sans respect. Le contraste de sa décrépitude et de ses émotions n'est pas un seul instant ridicule. L'étrange spectacle d'un esprit dépouillé de toute illusion et qui retrouve à son insu la première de toutes, ce je ne sais quoi de romanesque qui persiste dans une ame refroidie, cette affection dévouée qui s'y élève au-dessus des croyances perdues, des amitiés évanouies, comme un parfum dans un désert, voilà ce qui donna surtout un attrait singulier à ces confessions d'un nouveau genre. On aimait encore à disserter sur l'amour dans ce temps-là, et le cœur de la pauvre vieille aveugle devint l'objet de cette autopsie curieuse à laquelle s'attachait volontiers la science frivole et subtile de la pathologie sentimentale.

En fait de roman, la question ordinairement posée est celle-ci : A-t-on eu raison d'en aimer le héros ? L'objet de l'attachement de M<sup>me</sup> Du Deffand n'échappa point à cet examen et se tira fort mal d'une redoutable épreuve. C'était un Anglais, spirituel apparemment, comme elle le dit sans cesse, homme du monde et de conversation, car il faut bien l'en croire, mais ombrageux, froid, même égoïste et dur, on se hâta du moins de le proclamer ; un homme insensible à tout, hors aux bienséances, craignant plus d'être ridicule que de se montrer cruel et cherchant dans le jugement d'autrui la règle de ses sentimens ; enfin une sorte d'Oswald de cette singulière Corinne. Nous ne prétendons point que ce jugement fût tout-à-fait juste ni complet ; nous disons qu'il fut rendu, et que c'est à peu près en ces termes que les lecteurs français ont alors caractérisé Horace Walpole.

Le connaît-on beaucoup mieux aujourd'hui ? Sait-on avec un peu de détail ce que fut cet homme célèbre, qui n'a pas été sans influence sur les opinions et les goûts de la société anglaise, qui enrichit la littérature de son pays, et peut-être lui ouvrit une voie nouvelle par ses ouvrages de critique et d'imagination, qui certainement s'éleva par ses mémoires, et encore plus par ses lettres, à un rang très distingué dans

les deux genres où la France s'imagine parfois qu'elle est sans rivale. Chez celui qui porta ce nom historique de Walpole, qui en continua et en changea l'illustration, sait-on bien quel fut l'homme du monde, l'homme politique, l'homme de goût, l'homme enfin et sa nature individuelle? Il nous semble qu'on ne le sait guère et qu'il serait intéressant de chercher à l'apprendre. Cela est facile aujourd'hui. Tout ce qu'il a écrit est, ou bien peu s'en faut, imprimé. Des notices et des notes excellentes ont été attachées à ses œuvres; sir Walter Scott et lord Dover ont écrit sa biographie; M. Eliot Warburton a, l'année dernière, publié sur lui des mémoires; M. Macaulay l'a caractérisé dans un de ses brillans et solides essais: nous allons raconter sa vie, ce sera le meilleur moyen de le peindre et de le juger.

Horace Walpole, né à Londres le 24 septembre 1717, était le troisième et plus jeune fils de sir Robert Walpole, le ministre célèbre et contesté qui gouverna vingt-et-un ans la Grande-Bretagne. Sa mère, Catherine Shorter, était petite-fille de sir John Shorter, lord-maire de Londres en 1688, l'année de la révolution. Ses deux frères, lord Walpole et sir Édouard, ne méritèrent jamais que l'histoire parlât d'eux. Cependant il ne paraît pas que son enfance ait beaucoup occupé l'attention de son père. Sa santé était délicate; sa vie semblait fragile, quoiqu'elle ait duré quatre-vingts ans. Sir Robert était pour ses enfans bon et facile; mais ses goûts et ses affaires laissaient dans son existence peu de place aux tendres soins d'une inquiète paternité. C'était un homme tout pratique, d'un esprit positif et peu cultivé, gardant toutes ses facultés pour la politique, n'interrompant son travail que par des plaisirs qui paraîtraient aujourd'hui plus dignes d'un gentilhomme campagnard que d'un premier ministre. Il abandonnait donc à sa mère le jeune fils qui conserva toujours pour elle la plus vive tendresse. A dix ans, l'enfant entra à l'école d'Eton, de toute l'Angleterre l'établissement d'instruction secondaire qui ressemble le plus à nos collèges et qui a produit le plus d'hommes distingués. Il y rencontra Thomas Gray, le poète lyrique, qui, de son camarade, devint son ami, et à qui, plus tard, la seule vue d'Eton dans le lointain devait inspirer une ode touchante et célèbre (*A distant prospect of Eton college*); Richard West, qui mourut jeune et qui annonçait, à les en croire, un talent supérieur pour la poésie; Thomas Ashton, qui se consacra à l'église et à la prédication. Ils appelèrent l'amitié qu'ils formèrent ensemble la quadruple alliance; mais elle ne devait pas résister au temps et régner à jamais dans son cœur comme celle qui l'attacha dès l'enfance au fils de la sœur de sa mère, à Henry Seymour Conway, destiné à jouer un rôle distingué dans l'armée et dans le parlement. Condisciple de ce cousin, dont les qualités personnelles étaient attrayantes, il s'habituait de bonne heure, quoiqu'il n'eût que deux ans,

à se dévouer à lui. Il le jugea presque toujours avec une bienveillance voisine de l'admiration et n'éprouva d'ambition que pour lui. Cette amitié est celle qui honore le plus sa vie et qui répond le mieux aux reproches dirigés quelquefois contre la sécheresse de son cœur. On le voit se refroidir ou rompre avec Gray, avec Bentley, avec le poète Mason, même avec George Montagu, son camarade d'Eton et de Cambridge, auquel devait l'attacher une intimité de trente ou quarante ans. Son caractère avait ses inégalités; son esprit n'était pas sans ombres. Pour Conway, pour tout ce qui le touche, pour sa femme, pour sa fille, il est constamment le même; il le suit, général ou ministre, avec anxiété dans la carrière, et l'on peut dire qu'après la mémoire de son père, la fortune de Conway fut sa seule passion politique.

En 1734, Horace était entré à l'université de Cambridge, où il avait retrouvé Gray et Montagu. Il poursuivit ses études à King's College: elles n'étaient point finies et il n'avait que vingt ans, lorsqu'il perdit sa mère. Gray, qui écrivait à leur ami commun Richard West le 22 août 1737, interrompt ainsi brusquement sa lettre : « Mais, pendant que je vous écris, j'apprends la triste nouvelle de la mort de lady Walpole. Pardonnez-moi si la pensée de ce que doit ressentir mon pauvre Horace m'oblige à finir. » Il *ressentit* en effet vivement cette perte, et dix-sept ans après il s'occupait encore d'élever à sa mère, dans Westminster, un monument dont il composait l'inscription. On a déjà vu que ses rapports avec son père n'étaient pas intimes. L'homme d'état méritait parfaitement l'éloge que lady Mary Wortley Montagu lui donne dans des vers sur son portrait; il était *un mari facile*. Cependant on a dit qu'il trouvait que le visage de son troisième fils rappelait trop fidèlement les traits d'un lord Hervey, homme d'un esprit remarquable et frère de celui qui fut le rival de Pope. « Mon père, dit Horace quelque part, ne montrait aucune partialité pour moi. » Et en effet il ne parut l'apprécier et presque le connaître que dans les dernières années de sa vie, après sa chute éclatante. A peine veuf, il s'était hâté d'épouser la mère d'une fille naturelle qu'il aimait, qu'il parvint plus tard à faire, par décision royale, traiter en fille de comte, et qui devint lady Mary Churchill. Quant au jeune homme, il eut, par une bonne sinécure, les moyens de soutenir son rang et d'aller faire sur le continent le voyage obligé des débutans de sa condition. Le 10 mai 1739, il partit, dans la compagnie de Gray, pour Paris, où il devait retrouver son cousin Conway. Rien n'annonce que cette fois il ait vu autre chose en France que les objets extérieurs et qu'il y ait appris rien de plus qu'à mieux parler la langue. Sa correspondance de cette époque offre peu d'intérêt. Vers la fin de l'été, les deux amis étaient en Italie. Ils visitèrent Rome, Naples, Florence, Venise. Aidé de son compagnon, qui a laissé de ce voyage des lettres et des notes assez intéressantes, Ho-

race acquit le goût des arts, apprit à aimer la peinture et la musique, et se forma même des idées alors nouvelles sur les genres et les âges divers de l'architecture; mais il est rare qu'un voyage qui se prolonge laisse parfaitement unis deux amis qui le font ensemble. La monotonie d'un commerce exclusif engendre l'ennui, et la gêne résulte de la nécessité de se concerter toujours. Gray et lui finirent par se brouiller et se séparèrent à Reggio. « J'ai conscience, écrivait Walpole à William Mason trente-deux ans après, que, dans le principe, le tort était de mon côté. J'étais jeune, trop attaché à mes plaisirs, même, je n'en doute pas, trop enivré par l'indulgence, par la vanité et par l'insolence de ma situation de fils d'un premier ministre, pour n'avoir pas manqué de ménagement envers la sensibilité d'un homme que, je rougis de le dire, je savais mon obligé, d'un homme que ma présomption et ma folie m'empêchaient de trouver très supérieur en talens, quoique j'aie depuis lors senti mon infériorité infinie par rapport à lui. Je le traitais insolemment; il m'aimait, et je ne le croyais pas. Je lui reprochais la différence qui était entre nous, tandis qu'il agissait avec la conviction d'être mon supérieur. Souvent je ne tins aucun compte de son désir de voir tels ou tels lieux, ne voulant pas m'arracher à mes plaisirs pour les visiter, quoique je lui offrissse de l'y envoyer sans moi. Pardonnez-moi de dire que son caractère n'était pas conciliant, en même temps que je conviens avec vous qu'il aurait eu la conduite la plus amicale que j'aurais eu l'idée d'en prendre avantage. Il me dit franchement mes torts; je déclarai que je n'avais nulle envie de les entendre et que je ne me corrigerais pas. Vous ne serez point étonné qu'avec la dignité de son caractère et la négligence obstinée du mien, la brèche ait dû s'élargir jusqu'à ce que nous devinssions incompatibles. » Mason, qui écrivait la vie de Gray, fut autorisé à y insérer quelques mots dans le même sens, et d'ailleurs, long-temps avant la mort du poète, une réconciliation avait rapproché les deux amis de collège. Quoique l'intimité ne soit jamais redevenue parfaite, car l'un avait beaucoup de raideur et l'autre une certaine irritabilité, la perte de Gray a inspiré à Walpole une de ses lettres les plus touchantes.

C'est à Florence où il résida quelque temps qu'il mena avec le plus de suite et de dissipation la vie du monde. Il y trouva bonne compagnie, des Françaises spirituelles, des Anglais d'un commerce agréable, John Chute, homme de goût et d'esprit, qu'il représente comme très aimable, et M. Mann, plus tard sir Horace Mann, chez lequel il logeait, et qui, en qualité d'envoyé près la cour de Toscane, lui faisait avec empressement les honneurs de la résidence. Sous des titres différens, ce diplomate occupa le même poste jusqu'en 1786, sans revenir en Angleterre. Walpole, qui partit bientôt, ne le revit jamais; mais il s'était étroitement attaché à lui, et, en revenant en Angleterre, de Ca-

lais où il attendait le vent ou la marée, il entama avec lui une correspondance qui dura quarante-cinq ans. « Je ne me pique pas de faire celle-ci plus longue, lui écrivait-il le 25 août 1784, parce que je n'ai pas plus de matière. En bonne conscience, je puis bien me permettre une courte épître de temps en temps. J'ai compté combien de lettres je vous ai écrites depuis que j'ai débarqué en Angleterre, en 1741; elles se montent, — chose prodigieuse, — à plus de huit cents, et nous ne nous sommes pas rencontrés dans ces quarante-trois ans. Une correspondance de près d'un demi-siècle n'a pas, je suppose, sa pareille dans les annales de la poste aux lettres. » Cette correspondance, en effet, est un monument unique : elle serait seule parvenue à la postérité, qu'elle assurerait à son auteur une renommée durable. Qu'on y songe, pendant quarante-cinq ans, un homme de beaucoup d'esprit, placé au centre de la société anglaise, persiste à tenir un ami absent au courant de tous les événemens du monde où il vit. La politique et la littérature, les intrigues et les plaisirs de son temps, il aborde tout avec complaisance, il raconte tout avec détail, puisqu'il écrit de loin à quelqu'un qui veut tout savoir et qui ne peut abuser de rien. Qu'on ne s'étonne donc pas si ce recueil est à la fois une lecture piquante et un ouvrage historique : c'est la peinture familière de l'Angleterre pendant un demi-siècle, et le peintre était un admirateur enthousiaste de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Horace Walpole revint en Angleterre au mois de septembre 1741. Il y arrivait pour représenter dans un nouveau parlement, élu au mois de juin précédent, le bourg de Callington, dans le Cornouailles. Il trouva le monde politique fort agité : la crise éclatait où devait succomber son père après tant d'années d'un grand pouvoir. Il faut ici rappeler en peu de mots quelle fut l'administration de Robert Walpole.

Une réaction s'est faite en faveur de sa mémoire : comme toutes les réactions du monde, elle a dépassé le but. Sans doute l'histoire ne doit pas confirmer à Walpole le titre injurieux qu'il reçut de son vivant, le titre de père de la corruption; mais il ne faut pas non plus, comme un écrivain recommandable, lord Dover, l'appeler *la gloire des whigs*. Il n'inventa pas la corruption, il la trouva tout établie. Au siècle dernier, le parlement d'Angleterre, définitivement promu par la révolution au rang qui lui était dû, ne rencontrait pas dans sa constitution propre de suffisantes garanties contre l'abus de ses justes prérogatives. Trop d'élections étaient illusoires et vénales, et le secret de ses débats le dérobaît au contrôle de l'opinion; il manquait de responsabilité, condition funeste pour toute puissance en ce monde. Le pouvoir exécutif était sa proie ou son instrument. Pour le prendre ou pour le garder, tout était permis. Des abus consacrés offraient un prix à toutes les cupidités. L'avarice se cachait derrière l'ambition,

qui ne se cachait de rien. Les mœurs publiques toléraient même ce qui ne s'avouait pas. Les passions que la liberté engendre et nourrit étaient envenimées par les souvenirs et les ressentimens qu'une révolution récente encore laissait après elle : l'intérêt liait les majorités que formait l'esprit de parti et que divisait l'intrigue. Walpole ne valait pas mieux que son temps, et ne songeait nullement à l'améliorer. Loin de rêver des réformes, il se plaisait à dire qu'il n'était ni un saint ni un Spartiate. Loin de chercher à supprimer ou à diminuer la corruption, il l'employait hardiment, habilement, avec une sorte de dignité, plus exact à payer ses amis qu'empressé d'acheter ses adversaires, craignant de dégrader le pouvoir s'il permettait que l'on gagnât plus à l'attaquer qu'à le servir; mais il n'est pas vrai qu'il ne gouvernât que par la corruption : elle ne saurait être l'unique moyen d'un pouvoir durable. L'esprit ferme et droit de Walpole, sa connaissance des hommes, son adresse à les conduire, son expérience des affaires, sa fidélité invariable à sa cause, sa modération dans l'exercice du pouvoir comme son opiniâtreté à le conserver, son mépris pour les plaisirs de l'imagination et pour les amusemens de la vanité, enfin un certain accord de toutes les qualités utiles qui suffisent à l'homme d'état et qui ne suffiraient pas au grand homme, voilà ce qui explique, mieux que toutes les déclamations satiriques sur les mœurs parlementaires, voilà ce qui justifie même la réussite et la durée de son administration. L'histoire, en le jugeant, doit tenir compte des circonstances au sein desquelles il a vécu, se rappeler la triste condition des choses humaines, et reconnaître, en le comparant, que la part du bien fut supérieure à celle du mal. La cause des whigs, celle de la révolution de 1688 (c'est la cause même du gouvernement libre), peut opposer son nom à celui des plus sages ministres dont se vante le pouvoir absolu. Grâce à une habileté de bon sens plus que de génie, il est du petit nombre de ceux qui ont prouvé la possibilité de fonder par une révolution et de gouverner dans la liberté; mais il ne faut rien exagérer, l'homme et le ministre sont sans éclat, et, comme le dit lord Mahon, il y a entre Chatham et Walpole la différence de la gloire au succès.

Dévoué dès sa jeunesse à la cause de la monarchie nouvelle, ou, comme on parlait alors, de la succession protestante, secrétaire de la guerre, puis trésorier de la marine sous la reine Anne et le ministère de Godolphin, il quitta le pouvoir avec les whigs. Injustement accusé, mis à la Tour, il se vit deux fois expulsé du parlement, et n'y reentra qu'après l'avènement de la maison de Brunswick et la chute du cabinet d'Oxford et de Bolingbroke. Nommé payeur-général de l'armée par l'administration de Townshend et de Stanhope, il devint bientôt chancelier de l'échiquier et premier lord de la trésorerie (octobre 1715),

sans devenir premier ministre, quoiqu'il fût bien, autant que Stanhope, le guide ou le *leader* de la chambre des communes; mais ce ministère ne resta pas long-temps uni. Lord Townshend s'aperçut qu'il en était le chef plutôt que le maître, et un jour son mécontentement alla grossir cette réunion de jacobites, de Tories et de Whigs détachés qui formait l'opposition, en sorte qu'elle se trouva en majorité. Le roi le remercia de ses services, et sa retraite entraîna la démission de Walpole, son beau-frère, et celle de William Pulteney, secrétaire de la guerre (1717).

Walpole ne tarda pas à devenir l'orateur et le chef redoutable d'une hostile coalition. C'est un moment qui se retrouve dans la vie de presque tous les hommes d'état des pays libres que celui où, au grand scandale des gens paisibles, ils retournent contre le pouvoir les armes que dans le pouvoir ils ont eux-mêmes repoussées, et rallient à tout risque des oppositions diverses pour les conduire en colonne d'attaque à l'assaut du gouvernement. Walpole, Chatham, Pitt, ont eu de ces retours offensifs; mais personne plus que le premier ne l'a fait avec une audacieuse résolution. Il attaqua les armées permanentes, les lois sur la discipline militaire, il fit alliance avec les chefs du jacobitisme qui l'avaient mis en prison; mais, quoique sa réputation ne s'abaissât pas dans l'opposition, et qu'il grandît encore comme *discuteur* parlementaire, comme *debater*, suivant l'expression anglaise, il ne réussit pas à ébranler le ministère de Stanhope et de Sunderland, et il fallut qu'en 1720 il traitât avec eux et même à de modestes conditions. Il redevint payeur-général, et Townshend ne fut que président du conseil. Bien prit à Walpole qu'un bill imprudent vint, à l'effet de consolider en un seul fonds toute la dette publique, donner à la compagnie de la mer du Sud la faculté de racheter avec son papier les huit millions sterling d'annuités créées dans les deux derniers règnes, et, par le crédit hyperbolique et factice qu'y gagna cette institution, provoquer une crise d'agiotage qui peut se comparer à la crise analogue amenée presque en même temps par le système de Law dans un pays voisin. Cette illusion d'une richesse imaginaire, exploitée par la crédulité et par la fraude, fut bientôt suivie d'une réelle ruine et d'une alarme universelle. Tous les yeux se tournèrent vers Walpole, seul jugé capable de restaurer l'ordre financier et le crédit public. Il reprit les fonctions de chancelier de l'échiquier et devint le maître de la situation (octobre 1720). Peu après, par la mort de Stanhope, bientôt suivie de celle de lord Sunderland, à qui il avait succédé comme premier lord de la trésorerie, il vit son autorité s'accroître encore, et, sous son influence, la tranquillité renaître dans le parlement et dans le pays. Le parti Whig tout entier fut avec le pouvoir, et les autres partis rentrèrent dans le silence. Pendant plusieurs années, l'histoire

parlementaire de la Grande-Bretagne cesse d'offrir aucun intérêt. L'avènement même du nouveau roi, George II (1727), ne fut pas une crise sérieuse : il régna : Walpole gouvernait.

La paix au dehors et la prospérité intérieure, tel était le programme de son administration, et il le réalisa long-temps avec un succès incontesté; mais il est rare qu'un pouvoir vieillisse sans déclin. L'habitude de réussir l'engourdit; il s'imagine que, pour être, il suffit d'avoir été; il s'obstine dans la servile imitation de ses propres exemples, et prend à la longue la routine pour l'expérience. Comme un artiste gâté par des succès devenus faciles, il se néglige ou change sa manière. Ses défauts s'exagèrent, quand ses qualités ont perdu le prestige de la nouveauté. Les choses et les hommes ont beau changer autour de lui, il ne peut se résoudre à en tenir compte, à consulter les nouveaux besoins qui se produisent, à ménager les nouveaux personnages qui s'élèvent. Tout gouvernement fait des fautes, et toute faute nuit. Avec le temps, la somme de celles qu'on a commises augmente, et peu à peu s'accroît avec elle le montant des griefs, le nombre des mécontents, la force des ennemis. Les ressentimens s'accumulent, les hostilités s'agglomèrent, les prétentions se concertent. Aux rivaux humiliés, aux collègues congédiés s'unissent et les opposans systématiques, et les malveillans en permanence, et les novateurs spéculatifs, et les jeunes ambitieux, ces hommes d'état de l'avenir. Ainsi le pouvoir le mieux assis se sent tout à coup chanceler en présence d'une masse d'adversaires conjurés qui s'est formée sous ses yeux, par sa faute et cependant à son insu. Vienne une question favorable, vienne un mouvement d'opinion qui donne à l'armée de l'opposition un cri de guerre et un terrain pour combattre, sa victoire est certaine.

Walpole avait devant lui le bataillon des jacobites, dirigé même de loin par Bolingbroke. Que fait-il? Il laisse hors du pouvoir son ancien collègue Pulteney, qui bientôt s'entend avec son vieil ennemi. Il avait dans le cabinet deux secrétaires d'état d'une réelle valeur, Carteret et Townshend; tous les deux lui portent ombrage. Le premier fait place en grondant au duc de Newcastle, qui peut trahir, mais qui ne peut pas résister; le second est congédié plus tard, après une rupture offensante, et il ne se venge pas; mais lord Harrington, son successeur, n'apporte ni puissance ni éclat, et le principal ministre semble chercher sa force dans la faiblesse de ses collègues. Cependant aux dangereuses recrues qu'il envoie lui-même à l'opposition déjà formidable, car elle va du jacobite Shippen au républicain Samuel Sandys, viennent s'unir les jeunes whigs, *les enfans*, comme il les appelle, et parmi eux brille au premier rang William Pitt avec la verve d'une intempérante éloquence, d'une jeunesse superbe, d'un caractère audacieux, d'une ambition généreuse. — William Pitt, qui avait trop de fougue,



trop d'emportement, trop de talent peut-être, pour que la froide raison de Walpole aperçût combien il était redoutable, et rendit justice à une supériorité qui différait tant de la sienne.

Walpole avait abusé de sa maxime favorite : *Quieta non movere*. Il arrive à la longue des momens où le repos semble fatiguer les peuples, où ce qui est tranquille s'agite de soi-même. La paix avait cessé de plaire. Un traité entre l'Angleterre et l'Espagne accordait aux deux nations le droit de recherche en mer des marchandises de contrebande sur leurs navires respectifs. L'exécution toujours difficile, toujours irritante, d'une convention semblable excitait de vives plaintes. Le commerce anglais et surtout la puissante compagnie de la mer du Sud en faisaient grand bruit. On alléguait des iniquités et des violences que ne reconnaissait ni ne réparait la diplomatie fière et indolente du cabinet de Madrid. L'opposition se jeta sur ces griefs et les envenima. Le ministère essaya de pallier le mal par une nouvelle convention, acte incomplet et provisoire qui ajournait les questions à résoudre et qui ne calma aucun mécontentement. L'esprit de parti eut beau jeu pour attiser l'irritation générale. Rien ne fut épargné; on se servit de toutes armes. C'est l'époque où retentit cette anecdote célèbre que Burke appelait *la fable des oreilles de Jenkins*. On sait que ce patron d'un sloop de la Jamaïque comparut devant un comité du parlement, et raconta qu'ayant été visité par un garde-côte espagnol qui ne trouva à son bord rien de prohibé, le capitaine, pour se venger, lui avait coupé une oreille et dit de la porter au roi d'Angleterre, ajoutant que, si sa majesté était là, il la traiterait de la même façon. Un membre lui demanda ce qu'il avait senti en ce moment. « En ce moment, répondit-il, je recommandai mon ame à Dieu et ma cause à mon pays. — Nous n'avons plus besoin d'alliés pour nous mettre en état de nous faire justice! s'écria Pulteney; l'histoire de Jenkins nous lèvera une armée de volontaires. » C'était un homme bien éloquent que ce matelot, disait Mirabeau à la constituante, et il en concluait que le droit de paix et de guerre ne devait pas être laissé aux assemblées.

Le parlement d'Angleterre n'avait pas ce droit; mais l'opinion du dehors pesait sur lui : il pesait avec elle sur ce ministère. L'opposition avait rallié ses bataillons divers sous le nom neutre et honoré de patriotes, et le patriotisme, *ce transport d'écoliers*, comme disait Walpole, réclamait à grands cris la guerre, qui parut bientôt inévitable. Le ministre n'était pas convaincu, il ne la trouvait ni juste ni politique; mais, de ce thème d'opposition, on était parvenu à faire un vœu national : il crut qu'il fallait céder ou se retirer, et il préférait le pouvoir à ses convictions. Il avait fini, comme bien des ministres, par penser qu'avoir la majorité était le but et non le moyen. Par lui dirigée d'ailleurs, la guerre lui paraissait moins dangereuse; elle serait moins

durable; il l'arrêterait le jour où l'opinion commencerait à tourner. Il déclara donc la guerre (octobre 1739), tout en se moquant de l'allégresse publique par laquelle cette déclaration fut accueillie, et c'est assurément la plus grande faute de sa vie. L'opposition avait, de mauvaise foi, réclamé la guerre pour le perdre; de mauvaise foi, il accorda la guerre à l'opposition pour la désarmer et la compromettre : la guerre ne réussit ni à l'opposition ni à lui.

Conduite sans ardeur et avec une habileté médiocre, elle irrita les sentimens qu'elle était destinée à satisfaire. Les difficultés, les lenteurs, les revers, tout fut imputé au pouvoir. La guerre ne profitait nullement au commerce, qui l'avait réclamée; elle menaçait d'amener à sa suite une rupture avec la France, et cela dans le moment où la prétention de Marie-Thérèse à l'empire mettait en feu le continent. La situation devenait sombre et critique, quand il fallut élire un nouveau parlement (1741), et on le réunissait à peine, lorsque Horace Walpole arrivait d'Italie pour y siéger auprès de son père, plus que jamais menacé par les partis et la multitude. Expiant le tort d'un caractère trop impérieux, d'une politique trop exclusive, d'une supériorité trop intolérante, d'un orgueil trop confiant, il voyait toutes les colères amonceler tous les périls sur sa tête, et ces derniers mots n'étaient pas pris dans ce temps-là pour une pure métaphore. La haine qu'il inspirait était l'unique lien qui tenait ensemble les oppositions coalisées; sa perte était le but commun, et le cabinet, le roi, la majorité même s'aperçurent bientôt qu'il n'y avait à sacrifier qu'un seul homme. Il devenait difficile de garder à cet homme une héroïque fidélité, et lui-même ne tarda pas à sentir combien est précaire et trompeur le dévouement des intérêts; ébranlé déjà par des élections violemment disputées, ne pouvant, d'après ses calculs, espérer dans la nouvelle chambre qu'une majorité de 16 voix, il livra un combat désespéré que nous laisserons raconter à son fils. Ce dernier a tout écrit à son ami Horace Mann.

« 10 décembre 1741.

« ... Vous allez être presque aussi impatient d'avoir des nouvelles du parlement que moi de Florence. Les lords ont abordé vendredi le discours du roi. Lord Chesterfield a fait un très beau discours contre l'adresse, tout dirigé contre la maison d'Hanovre (1). Lord Cholmley lui a, dit-on, bien répondu. Lord Halifax a très mal parlé, et la réponse a été faite par le petit lord Raymond, qui veut toujours lui répondre. Votre ami lord Sandwich a extrêmement outragé sa grace de Grafton, qui était souffrant, et qui s'est jusqu'au

(1) C'est le lord Chesterfield célèbre par son esprit et par ses lettres. Le gouvernement le soupçonnait alors d'être entré en communication avec les Stuarts, depuis que, pour son opposition au bill de l'excise, Walpole l'avait destitué de la place de grand-maître de la maison du roi (*lord steward of the household*).

bout tenu hors de sa place en le rappelant à l'ordre. C'était indécemment, de la part d'un enfant comme lui, envers un homme de ce rang et de cet âge. Le sang des Fitzroy ne le pardonnera pas aisément (1). La cour a eu une majorité de 41, y compris quelques nouveaux convertis.

« Mardi, nous avons eu le discours (2). Il y avait grand désaccord dans le parti. Les jacobites, avec Shippen et lord Noël Somerset à leur tête, étaient pour une division, Pultney (3) et les patriotes étaient contre. Le mauvais succès dans la chambre des lords les avait effrayés. Nous n'avons pas eu de division, mais une très chaude bataille entre sir R. (Walpole) et Pultney. Ce dernier a fait un beau discours, très personnel, sur l'état des affaires. Sir R., avec autant de santé, d'entrain, de force et d'autorité que jamais, lui a répondu pendant une heure. Il a dit qu'il y avait long-temps qu'on l'accusait de toutes nos mauvaises fortunes; mais avait-il fait naître la guerre d'Allemagne ou voulu la guerre avec l'Espagne? Avait-il tué le défunt empereur ou le roi de Prusse? Était-il le conseiller de ce prince ou le premier ministre du roi de Pologne? Avait-il allumé la guerre entre la Russie et la Suède? Quant à nos troubles intérieurs, il a dit que toutes les souffrances de la nation étaient dues aux patriotes. A cela ils ont beaucoup ri. Mais avait-il besoin d'en chercher les preuves? Il a ajouté qu'on parlait beaucoup d'un équilibre des forces dans le parlement et de desseins formés contre lui. S'il en était ainsi, le plus tôt qu'il saurait à quoi s'en tenir serait le mieux; si donc quelqu'un voulait proposer un jour pour examiner l'état de la nation, la motion aurait son appui. M. Pultney l'a faite aussitôt, sir R. l'a appuyée, et elle est fixée au 21 janvier. Sir R. a répété quelques mots de lord Chesterfield dans la chambre des pairs. que le temps était venu de dire la vérité, la franche vérité, la vérité anglaise, et il a fait quelque allusion à l'accueil que sa seigneurie a reçu en France (4). Après ces discours d'une telle importance et de tels hommes, M. Lyttleton s'est levé pour défendre ou plutôt pour flatter lord Chesterfield, quoique tout le monde eût déjà oublié que son nom avait été prononcé. Danvers, qui est un grossier et rude animal, mais qui, par-ci par-là, lâche quelques traits piquans, a dit que M. P. et sir R. ressemblaient à deux vieux entremetteurs débauchant les jeunes membres.

« Ce jour a été un jour de triomphe; mais hier (vendredi) les banderoles de la victoire ne se sont pas si brillamment déployées. C'était le jour où l'on recevait les pétitions. M. Pultney a présenté une énorme bande de parchemin qu'il ne pouvait, disait-il, qu'à peine soulever. C'était la pétition de Westminster, et elle doit être discutée mardi prochain, jour où nous aurons la tête cassée par la populace. Si donc vous n'entendez point parler de moi par le prochain courrier, vous conclurez que ma cervelle est un peu endommagée. Après cela, nous avons passé à une pétition du Cornouailles, présentée par sir William Yonge, laquelle a amené un débat et une division où, ma foi, nous

(1) Charles Fitzroy, second duc de Grafton, était fils d'un fils naturel de Charles II.

(2) Ce qu'on appelait jadis le discours de la couronne.

(3) Walpole écrit ainsi ce nom, qu'on écrit ordinairement Pulteney.

(4) On disait que lord Chesterfield avait fait le voyage de France pour aller à Avignon demander au duc d'Ormond d'obtenir du prétendant le concours absolu des jacobites dans toutes les mesures que prendrait l'opposition contre Walpole.

n'avons été que 222 contre 215. — Comment trouvez-vous une majorité de 7? L'opposition a triomphé hautement, et elle a eu raison. Une ou deux victoires pareilles, comme disait Pyrrhus, le membre pour la Macédoine, consumeront notre ruine. Je regarde maintenant que la question est Downing-Street (1) ou la Tour. Viendrez-vous voir quelqu'un, s'il lui advient de loger au second endroit? Il s'y trouve mille jolies choses pour vous amuser : les lions, la salle d'armes, la couronne, et la hache qui trancha la tête d'Anne Bullen. J'ai le projet de demander la chambre où les deux princes furent étouffés (2). Dans les longues soirées d'hiver, lorsque la compagnie manquera, car je ne suppose pas que beaucoup de monde me vienne voir alors, on peut se mettre à griffonner des vers contre Richard au dos voûté et des élégies sur les doux enfans. Si je meurs là, et que mon corps soit jeté dans un bois, je suis trop vieux, n'est-ce pas? pour être enterré par des rouges-gorges.

« Bootle, le chancelier du prince (3), a fait un très long et stupide discours; après quoi, sir R. l'a appelé et lui a dit : « Frère Bootle, prenez garde de ne pas gagner mon ancien surnom. — Quel était-il? — Brouillon (*Blunderer*). » Vous ne pouvez comprendre combien j'ai été heureux des grands et mérités applaudissemens qu'a obtenus le frère de M. Chute, le légiste. Je n'ai jamais entendu discours plus clair et plus beau. Lorsque je suis rentré : « Cher monsieur, ai-je dit à sir R., j'espère que M. Chute gagnera son élection pour Heydon. Ce serait une grande perte pour vous. » Il m'a répondu : « Nous entendons bien ne pas le perdre. » Moi qui ne me mêle de rien, ni surtout d'élections, et qui ne vais point aux comités, je m'intéresse excessivement pour M. Chute (4). »

« Mercredi soir, onze heures, 16 décembre 1741. Rappelez-vous ce jour.

« *Vous voilà de la minorité; entends-tu cela? hé* (5)! Mon cher enfant, puisque vous voulez avoir l'explication de ces vilains mots, ils signifient que nous sommes métamorphosés en minorité. C'était le soir où l'on devait choisir un président pour le comité des élections : Gyles Earle, comme dans les deux derniers parlemens, était nommé par la cour; le docteur Lee, un juriste, par l'opposition, homme d'une honorable réputation. Earle était précédemment de la dépendance du duc d'Argyle; il est remarquable par la cupidité et par l'esprit, et il en a largement dépensé de son esprit contre les Écossais et les patriotes. C'était une journée fort attendue, et les deux partis avaient rassemblé toutes leurs chances. J'excepte environ vingt membres qui sont à Londres, mais qui se réservent pour voter sur une seconde question, s'il peut y avoir

(1) La rue près de Whitehall, où étaient, où sont encore l'office du premier lord de la trésorerie et les principaux ministères.

(2) Toutes les curiosités dont il est ici question, excepté les lions qui ont été transportés au jardin zoologique, se voient encore à la Tour de Londres. On sait que c'est dans une chambre de cet édifice que les enfans d'Édouard IV furent tués par ordre de Richard III. Cet événement tragique a été l'objet de beaucoup de fables populaires.

(3) Sir Thomas Bootle, chancelier du prince de Galles, qui était dans l'opposition et qui fut le père de George III.

(4) Francis Chute, le frère d'un de ses amis de Florence. Son élection fut cassée.

(5) En français dans l'original.

une majorité décidée d'un côté ou de l'autre. N'avez-vous pas vu pareille chose dans l'histoire, des gens qui ne se soucient pas de se trouver, contre leur intention, du côté le plus faible? Bref, les plus déterminés malades ont été arrachés de leurs lits; le zèle est venu en robe de chambre. Il y avait deux vastes dîners à deux tavernes, pour l'un et pour l'autre parti. A six heures, nous sommes entrés en séance. Sir William Yonge, appuyé par mon oncle Horace, a proposé M. Earle; sir Paul Methuen et sir Watkin Williams Wynne ont proposé le docteur Lee, — et ils l'ont emporté à une majorité de quatre, 242 contre 238, — le plus grand nombre, je crois, qui ait jamais perdu une question. Vous n'avez pas une idée de leur huzza! Concevez ce que doit être pour eux une victoire après vingt ans entiers de défaites. Nous avons eu un vote de perdu à cause d'un membre arrivé trop tard, un autre qui nous a abandonnés pour avoir été mal traité hier par le duc de Newcastle. — Ce pourquoi, selon toute probabilité, il le traitera bien demain. — Je veux dire pour nous avoir abandonnés. Sir Thomas Lowther, oncle de lord Hartington, a été apporté par lui, et il a voté contre nous. Le jeune Ross, fils d'un commissaire des douanes, et sauvé du déshonneur de refuser d'aller aux Antilles, quand c'était son tour, par sir R., qui lui a donné une lieutenance, a voté contre nous, et aussi Tom Hervey, qui est toujours avec nous, mais qui est fon tout-à-fait. Et quand on lui a demandé pourquoi il nous avait désertés, il a répondu : « Jésus sait ce que je pense! Un jour je blasphème, et le jour suivant je prie. » Ainsi vous voyez quels accidens ont été contre nous; autrement, nous gagnions notre partie. On nous crie que sir R. a mal fait ses calculs. Comment faire des calculs avec des hommes tels que Ross et cinquante autres qu'il pourrait nommer? Il n'était pas très agréable d'être regardés en face pour voir comment nous supportions cela. Vous pouvez deviner comment je le supportais, moi qui prends si peu d'intérêt à aucune chose. J'ai eu l'avant-goût de ce que je dois attendre de toute sorte de gens. Au moment où nous venions de perdre la question, j'ai fui l'excessive chaleur de la chambre dans le cabinet de l'orateur, et il y avait là une quinzaine des nôtres. Un sous-portier crut qu'une nouvelle question était posée, ce qui n'était pas, et, sans nous en avertir, il ferma la porte sur nous. Quand je lui demandai comment il osait nous clore de la sorte, sans nous appeler auparavant, il me répondit insolemment que c'était son devoir et qu'il le ferait encore. Quelqu'un du parti était venu lui en donner l'ordre, lui disant qu'il serait puni, s'il faisait autrement. Sir R. est très animé et toujours en confiance. J'ai si peu d'expérience, que je ne serai étonné de rien, quelques scènes qui doivent s'ensuivre. Mon cher enfant, nous avons triomphé vingt ans. Est-il étrange qu'enfin la fortune nous délaisse, et ne devons-nous pas toujours nous y attendre, surtout dans ce royaume? On fait grand bruit de l'année quarante et un, et l'on se promet tous les troubles qui ont commencé il y a cent ans à la même date. J'espère que leur pronostic est faux; mais, en dût-il être ainsi, je saurais être heureux ailleurs. Une réflexion me soutiendra, très douce, quoique très mélancolique, c'est que, si notre famille doit être la victime sacrifiée qui la première calmera la discorde, du moins *une personne, celle de la famille qui avait tout l'intérêt de mon cœur, et qui aurait le plus souffert de notre ruine, est à l'abri, tranquille au-dessus de la fureur du désordre. Rien dans le monde ne peut désormais atteindre son repos.*

« Demain et vendredi, nous discutons l'élection de Westminster. Ne soyez pas étonné si par le prochain ordinaire vous apprenez que nous l'avons perdue également. Bonne nuit. »

« Jeudi, six heures, 17 décembre.

« ..... Votre ami M. Fane n'a pas voulu hier soir venir voter pour nous, et il ne votera pas jusqu'après l'élection de Westminster (1). Il est entré au parlement par le duc de Bedford et se refuse à le désobliger dans cette occasion. Nous nous étions flattés d'un meilleur succès, car vendredi dernier, après avoir siégé jusqu'à deux heures du matin, nous avons emporté une élection du Cornouailles en quatre divisions, la première avec une majorité de six, puis de douze, puis de quatorze, puis enfin de trente-six. Vous ne pouvez imaginer le zèle des jeunes gens de chaque côté. Lord Fitzwilliam, lord Hartington et mon ami Coke, parmi les nôtres, sont aussi ardens que possible. Lord Quarendon et sir Francis Dashwood sont aussi violens de leur côté. Le premier parle souvent et bien. Mais je ne vous entretiens que du parlement. C'est qu'en vérité toutes nos idées en sont remplies, et vous-même n'êtes pas fâché d'être au courant d'affaires si importantes. L'opposition, qui invente toute sorte de moyens pour tuer sir R., projette de nous faire siéger les samedis. Que cela est ignoble, infâme! quel scandale! Ne pouvant le renverser par les moins plausibles moyens, l'assassiner en lui refusant le grand air et l'exercice!

« Il s'est passé une chose étrange samedi dernier, bien étrange, mais bien anglaise. Un certain Nourse, un vieux joueur, a dit dans un café qu'un membre, M. Shuttleworth, ne faisait que semblant d'être malade. Cela fut dit à lord Windsor, son ami, qui s'est querellé avec Nourse, et celui-ci lui a envoyé un cartel. Mylord a répondu qu'il ne voulait pas se battre avec lui, qui était trop vieux. L'autre répliqua qu'il n'est pas trop vieux pour se battre au pistolet. Lord Windsor refuse encore. Nourse, furieux, rentre chez lui et se coupe la gorge. Voilà une des sottises dont les hommes sont faits. »

« Veille de Noël, 1741.

« ..... Jeudi dernier, je vous ai écrit un mot de notre échec pour l'élection du président du comité. Cet hiver n'est que hauts et bas. Le jour suivant, vendredi, nous avons eu victoire complète. M. Pultney réclama tous les papiers et lettres, etc., de la correspondance entre le roi et la reine de Hongrie et leurs ministres. Sir R. consentit à donner toutes les pièces relatives à cette affaire, en ne demandant d'exception que pour les lettres écrites par les souverains eux-mêmes. Il y eut division, et nous l'emportâmes à 237 contre 227. Ils demandèrent alors les pièces qui concernent la France, la Prusse et la Hollande. Sir R. les pria de différer la demande de celles de la Prusse jusqu'à la fin de janvier, époque où une négociation serait terminée avec cette puissance, qui pourrait la rompre, si elle apprenait qu'on dût la rendre publique. M. Pultney

(1) A Westminster, le gouvernement avait porté sir Charles Wager, premier lord de l'amirauté, et lord Sundon, un des lords de la trésorerie, contre l'amiral Vernon et Charles Edwin, qu'on appelait Numps Edwin. Les premiers triomphèrent; mais, le public étant fort agité et menaçant, on avait, par l'ordre de lord Sundon, précipité la clôture et fait venir des troupes. La proclamation du résultat s'était faite au milieu des soldats.

persista; mais son obstination, qui pouvait porter un tel préjudice au public, révolta même ses propres partisans, et sept d'entre eux parlèrent contre lui. Nous gagnâmes la question à 24 voix, et une autre à 21, le samedi d'après. Lundi et mardi, nous sommes arrivés à l'élection de Westminster. Murray (1) parla divinement. Il était leur conseil. Lloyd lui répondit extrêmement bien; mais, en résumant les preuves des deux côtés et dans sa réplique, Murray a été au-dessus de ce qu'on a jamais entendu au barreau. Ce même jour (mardi), nous en sommes venus à juger la cause, et à dix heures nous avons voté et perdu. Ils ont eu 220 voix, nous 216. L'élection a donc été déclarée nulle. Vous voyez que le nombre quatre leur porte bonheur. Nous avions dans la ville quarante-et-un membres qui n'ont pu ou voulu venir. Le temps est la pierre de touche des consciences flottantes. Tous les procédés, argent, promesses, menaces, tous les moyens de la première année 41 ont été employés, et l'intérêt personnel, sous la forme de membres écossais, même de plusieurs membres anglais, agit au profit de leur parti et au détriment du nôtre. Lord Doneraile, un jeune Irlandais, élu par la protection de la cour, s'est vu attaqué par une pétition, quoique son compétiteur n'ait eu qu'une seule voix. Ce jeune homme a parlé aussi bien qu'homme ait jamais parlé dans sa propre cause. Il a insisté pour que la pétition fût entendue, et il a conclu en déclarant que sa cause même était sa défense et l'impartialité son appui. Savez-vous qu'après cela il est allé s'engager, si l'on retirait la pétition, à voter avec eux dans l'affaire de Westminster? Ses amis lui reprochèrent si fortement sa faiblesse, qu'il en fut fâché et alla trouver M. Pultney pour se dégager. Celui-ci dit qu'il avait sa parole et ne la lui rendrait pas, quoique lord Doneraile déclarât que c'était contre sa conscience. Et cependant il a voté la première question avec eux, et il nous a fait perdre celle de la censure du haut-bailli à une seule voix, car on a été cette fois 217 contre 215. Le changement d'un seul vote aurait produit l'égalité, et l'orateur, je suppose, se serait alors prononcé pour le parti de l'indulgence et aurait décidé pour nous. Après cela, M. Pultney, avec une humanité affectée, a consenti seulement à mettre le haut-bailli sous la garde du sergent d'armes. Puis une majorité de six voix a voté que les soldats qu'on avait envoyé chercher, après la clôture du *poll*, pour sauver la vie de lord Sundon, étaient venus militairement et illégalement, et avaient influencé l'élection. En somme, on a décidé, comme M. Murray le leur avait dicté, qu'aucun magistrat civil, sous quelque prétexte que ce soit, fût-il hors d'état de réprimer une émeute à l'aide de la milice et des constables, ne peut appeler le secours de l'armée. N'est-ce pas là faire la besogne des jacobites? Ont-ils une autre idée que de rendre vain l'acte sur les émeutes (*riot act*)? Et alors ils pourront se soulever pour le prétendant toutes les fois qu'il leur plaira. Ensuite ils ont fait la motion de punir le juge Blackerby pour avoir appelé les soldats, et quand on a demandé qu'il pût être entendu dans sa défense, ils ont dit qu'il avait déjà confessé son crime. Songez un peu, sans être accusé, sans savoir ou sans qu'on lui eût dit que c'était un crime, un homme témoigne dans une autre cause, qui n'est pas la sienne, et puis on appelle cela s'accuser soi-même! et on le veut

(1) William Murray, si célèbre depuis, comme magistrat du parti de la cour, sous le nom de lord Mansfield.

condamner en conséquence! Vous voyez à quelle justice nous devons nous attendre, s'ils gagnent actuellement la majorité; mais un de leurs chefs a trouvé la pilule trop forte à avaler. Sir John Barnard (1) leur a proposé et persuadé d'accorder à l'inculpé un jour pour être entendu. Au total, nous sommes restés en séance jusqu'à quatre heures et demie du matin, la plus longue séance qu'on ait jamais vue. Je ne dis rien de moi, car je pouvais à peine parler lorsque je suis sorti; mais sir Robert était aussi bien que possible, et parlait avec autant de feu que jamais à quatre heures. Pour aujourd'hui, ils ne le tueront pas; je ne réponds de rien pour un autre jour. Quand il est sorti, Whitehead, l'auteur des *Mœurs* (2), et agent de l'opposition avec un chirurgien nommé Carey, a dit : « D— (damnation)! comme il a l'air bien portant! » Immédiatement après leur succès, lord Gage est sorti et a demandé à la populace de ne rien faire; mais hier au soir nous avons eu des feux de joie par toute la ville, et nous aurons, je suppose, de grandes émotions de la foule pour la nouvelle élection.....

« Sir Robert est très confiant. J'espère pour lui, pour son honneur et pour la tranquillité de la nation, qu'il l'emportera; mais, dès qu'il aura une majorité assurée, je le presserai vivement de résigner. Il a une constitution à durer plusieurs années et à jouir de quelque repos. Et pour mon compte (et mes frères sont tous deux d'accord avec moi), nous désirons de tout notre cœur voir finir son ministère. Si j'en juge par moi-même, ceux qui aspirent à prendre notre place ne désirent pas la fin de tout cela plus que nous-mêmes. Il est fatigant de supporter tant d'envie et de malveillance sans les mériter. *Otium Divos rogo*. Mais adieu la politique pour trois semaines. »

« Vendredi 22 janvier 1742.

« Ne vous étonnez pas que je ne vous aie point écrit hier, mon jour accoutumé. Vous aurez pitié de moi quand vous saurez que j'ai été enfermé dans la chambre des communes jusqu'à une heure du matin. J'en suis sorti plus mort que vif, et j'ai été forcé de laisser sir R. souper avec mes frères. Il était tout entraîné et tout feu. Il dit qu'il est plus jeune que moi, et vraiment je le crois en dépit de ses quarante ans de plus. J'ai mal à la tête ce soir, mais nous nous sommes levés de bonne heure, et si je n'écris pas le soir, quand trouverai-je un moment de libre? Maintenant vous voulez savoir ce que nous avons fait la nuit dernière. Attendez, je vous le dirai tout à l'heure en son lieu. Cela a bien été, et grande est la conséquence. — Mais je vais tout vous conter.

« Notre congé finissait lundi dernier, et jamais à l'école je n'ai joui autant des jours de fête; mais *les voilà finis jusqu'au printemps* (3). Mardi (car vous voyez que je vous écris un journal complet), nous avons siégé pour une élection écossaise... J'en viens maintenant à la journée d'hier. Nous nous sommes réunis, ne nous attendant pas à de grandes affaires. Cinq des nôtres étaient allés à l'élection de York, et les trois lords Beaucleres aux funérailles de leur mère à Windsor, car cette vieille beauté de Saint-Albans est morte enfin. On comptait sur tout cela pour avoir la majorité, et vers trois heures, lorsque nous

(1) Membre pour la Cité, le modèle du marchand anglais, selon lord Mahon, très considéré et très influent dans l'opposition.

(2) Un méchant écrivain poursuivi pour un poème satirique intitulé *Manners*.

(3) En français dans le texte original.



pensions à lever la séance, ils ont jeté en avant leurs plus violentes questions. L'une était une motion tendant à obtenir l'autorisation de présenter le bill sur les places (*place bill*), à l'effet de limiter le nombre des gens en place dans la chambre. On ne s'y est point opposé par bienséance, l'usage étant de le laisser passer aux communes, et il est rejeté par les lords. Seulement, le colonel Cholmondoley a demandé si le projet était de limiter le nombre de ceux qui avaient des promesses de places, aussi bien que le nombre de ceux qui en occupent actuellement. Il faut vous dire que nous sommes un vrai conclave. On achète des votes avec des réversions de place au prochain changement de ministère. Lord Gage donnait au café de Tom le compte des changemens projetés; Pultney devait être chancelier de l'échiquier, Chesterfield et Carteret secrétaires d'état. Quelqu'un demanda qui devait être payeur-général? Numps Edwin, qui était là, répondit : « *Nous n'avons pas encore pensé à si petite chose...* »

« Ce jeudi dont je vous parle, à trois heures, M. Pultney s'est levé et a demandé la formation d'un comité secret de vingt et un membres. Cette inquisition, ce concile des dix, devait siéger pour examiner telles personnes et tels papiers qu'il lui plairait, et se réunir où et quand il le voudrait. Il a beaucoup protesté que la mesure n'était dirigée contre *aucune personne*, mais tendait purement à donner un avis au roi, et, sur ce pied-là, on a débattu la chose jusqu'à dix heures du soir, où lord Perceval a lourdement découvert ce qu'on avait voilé avec tant d'art, déclarant qu'il entendait voter un comité d'accusation. Sir Robert s'est immédiatement levé, et il a protesté qu'il n'aurait point parlé, n'était ce qu'il venait d'entendre en dernier lieu; mais que cela, il devait le prendre pour lui. Il a dépeint la malice de l'opposition, qui, depuis vingt ans, n'avait pu l'atteindre, et qui en était réduite à cet infâme détour. Il l'a défiée de l'accuser, demandant seulement que, si elle le faisait, ce fût d'une manière ouverte et loyale. Il a parlé de M. Doddington (1), qui avait appelé son administration infâme, comme d'un homme aimant à se mortifier, lui qui, pendant seize ans, avait condescendu à supporter sa part d'odieux. Quant à M. Pultney, qui venait de parler une seconde fois, sir R. a dit qu'il avait commencé le débat avec un grand calme, mais qu'il fallait lui rendre justice; il avait fait amende honorable en finissant. En un mot, jamais l'innocence ne fut si triomphante!

Il y a eu plusieurs glorieux discours des deux côtés, deux de M. Pultney, ceux de W. Pitt et de George Grenville (2), de sir Robert, de sir W. Yonge, de Harry Fox, de M. Chute et de l'attorney général. Mon ami Coke, parlant pour la première fois, l'a fait admirablement bien et a rappelé combien est grande

(1) Bubb Doddington, fameux par ses variations, ses intrigues et ses trahisons, venait de quitter le poste de lord de la trésorerie. Il a laissé un journal curieux d'une partie de sa vie politique, et il parvint à la pairie un an avant de mourir.

(2) George Grenville, beau-frère de Pitt, fut premier ministre en 1763. William Yonge était secrétaire de la guerre. H. Fox, le premier lord Holland, figura dans plusieurs ministères et fut le père de Charles Fox. L'attorney général se nommait sir Dudley Ryder.

au dehors la réputation de sir Robert. Sir Francis Dashwood (1) a répondu qu'il avait trouvé tout le contraire et que les étrangers parlaient toujours avec mépris du *chevalier de Walpole*. C'était par trop fort, et il a été rappelé à l'ordre; mais il s'en est assez bien tiré en disant qu'il savait qu'il était contraire à la règle de nommer un membre, mais qu'il ne l'avait fait qu'en répétant les paroles d'un Français impertinent.

« Mais jamais, de tous les discours, aucun ne fut plus rempli d'esprit que le dernier de M. Pultney. « J'ai entendu, a-t-il dit, représenter ce comité comme le spectre le plus effrayant. On l'a comparé à tout ce qui est terrible; on l'a comparé à un roi, à l'inquisition; ce sera un comité de sûreté; c'est un comité de danger; je ne sais vraiment ce qu'il doit être. Un gentleman, je crois, l'a appelé un nuage (c'était l'attorney); un nuage! Je me rappelle que Hamlet prend Polonius par la main, et, lui montrant un nuage, lui demande s'il ne trouve pas que cela ressemble à une baleine. » Eh bien! enfin nous avons eu une division à onze heures, et ce fameux comité a été rejeté par 253 contre 250, le plus grand nombre qui se soit jamais trouvé dans la chambre et le plus grand nombre qui ait jamais perdu une question.

« C'était le plus choquant spectacle que de voir les malades et les morts apportés là des deux côtés. Des gens sur des béquilles et sir William Gordon sortant de son lit avec un vésicatoire sur la tête et un morceau de flanelle qui pendait de dessous sa perruque. J'avais peine à en avoir pitié à cause de son ingratitude. Le jour d'avant la pétition de Westminster, sir Charles Wager avait donné un vaisseau à son fils, et le lendemain le père est venu voter contre lui. Le fils a été renvoyé depuis; mais on l'a caché au père, de peur qu'il ne s'absentât. Cependant, comme nous avons aussi de bonnes âmes dans nos rangs, un de ses compatriotes est allé le lui dire dans la chambre. Le vieux homme, qui avait l'air d'un Lazare ressuscité, a supporté le coup très résolument et a dit qu'il savait bien pourquoi on lui donnait cette information, mais que, lorsqu'il croyait son pays en danger, il ne voulait pas se retirer. Si près de la mort, il est indifférent pour lui d'être mort il y a deux mille ans ou demain; c'est vraiment un malheur qu'il n'ait pas vécu du temps que cette insensibilité eût été une vertu romaine.

« Il n'est artifices ni menaces que l'opposition ne mette en pratique. Ils ont menacé un membre de la suppression d'une survivance pour son fils, s'il ne votait avec eux. A Totness, il est venu une lettre au maire de la part du prince de Galles et signée par deux lords des siens, pour recommander un candidat en opposition avec le solliciteur-général. Le maire a envoyé la lettre à sir Robert. Ils ont tiré des Écossais le plus grand parti. Il y a un jeune Oswald qui s'était engagé à sir Robert et qui a voté contre lui. Sir R. a envoyé un de ses amis pour le lui reprocher. Au moment où cette personne qui avait pris l'engagement pour lui est entrée dans sa chambre, Oswald lui a dit : « Vous avez été près de m'entraîner dans une belle erreur! Ne m'aviez-vous pas dit que sir Robert aurait la majorité? »

(1) Il fut ministre avec lord Bute; plus tard, connu sous le nom de lord Le Despenser.

« Après le débat terminé, M. Pultney avoua qu'il n'avait jamais entendu une si belle discussion de notre côté, et il dit à sir R. : « En vérité, personne ne s'en acquitte aussi bien que vous. — Si fait, répondit sir R., Yonge s'en est acquitté mieux. » M. P. reprit : « C'était beau, mais cela ne valait pas ce que vous avez dit. » Ils le reconnaissent tous, et leur plan est maintenant de persuader à sir R. de se retirer avec honneur. Toute la soirée, le bruit a couru par la ville que lui et mon oncle devaient être envoyés à la Tour, et le peuple a loué des fenêtres dans la Cité pour les voir passer; mais pour cette fois je crois que nous ne donnerons pas le spectacle d'une parade aussi historique.

« Le soir du comité, mon frère Walpole (1) avait reçu deux ou trois invalides dans sa maison, voulant les conduire dans la chambre par son entrée, parce qu'ils étaient trop mal pour faire le grand tour par Westminster-Hall; les patriotes, qui ont beaucoup plus d'invention que leurs prédécesseurs de grecque et romaine mémoire, avaient pris la précaution de boucher le trou de la serrure avec du sable. Combien l'éloquence de Tite-Live eût été embarrassée, s'il y avait eu des portes de derrière et des trous de serrure au temple de la Concorde!

« Il y a peu de jours, un état des officiers en garnison à Port-Mahon a été produit devant la chambre des lords. Malheureusement il paraît que les deux tiers du régiment se sont trouvés absents. Le duc d'Argyle a dit : « Un semblable état est un libelle contre le gouvernement. » Et de tous les assistans, celui qui se leva fut le duc de Newcastle pour tomber d'accord avec lui. Rappelez-vous ce que je vous ai dit déjà une fois de son union avec Carteret...

« L'autre soir, l'évêque de Canterbury était avec sir Robert, et, en s'en allant, il lui dit : « Monsieur, je lisais dernièrement de Thou; il parle d'un ministre poursuivi long-temps par ses ennemis, et qui les vainquit à la fin. » La raison qu'il en donne est : *Quia se non deseruit.* »

« Londres, 4 février 1741-2.

« Je suis malheureux de n'avoir pas plus de temps pour vous écrire, surtout quand vous devez avoir besoin d'en tant apprendre de ce que j'ai à vous dire; mais pour huit ou quinze jours je serai si affairé, que j'aurai peine à savoir ce que je dis. Je suis assis à vous écrire, recevant toute la ville qui vient en foule dans cette maison. Sir Robert a déjà eu trois levers ce matin, et les salons sont encore encombrés, et l'encombrement vient jusqu'à moi. Vous croirez que c'est le prélude de quelque victoire. Bien au contraire, lorsque vous recevrez cette lettre, il n'y aura plus de sir Robert Walpole. Vous devrez le connaître à l'avenir sous le titre de comte d'Orford. L'autre nom, si odieux à l'envie, expire la semaine prochaine avec son ministère.

« Comme explication de ce changement, je vous dirai que la semaine dernière nous avons délibéré, dans la chambre des communes, sur l'élection de Chippenham, à propos de laquelle Jack Frederick et son beau-frère, M. Hume, pétitionnaient de notre côté contre sir Edmund Thomas et M. Baynton Rolt. Les deux partis en avaient fait la question décisive; mais tous nos gens ne furent pas également fidèles, et, sur la question préjudicielle, nous n'eûmes que deux

(1) Robert, lord Walpole, était auditeur de l'Échiquier et habitait, en cette qualité, une maison attenante au bâtiment de la chambre des communes.

cent trente-cinq voix contre deux cent trente-six; ainsi nous perdîmes d'une voix. Depuis ce jour, mes frères, mon oncle, moi et quelques-uns de ses amis particuliers, nous avons persuadé à sir R. de résigner. Il est resté indécis jusqu'à dimanche soir. Mardi, nous devions finir la question de cette élection, et nous l'avons perdue à seize voix. Sur quoi, sir R. a déclaré à quelques intimes dans la chambre sa résolution de se retirer, et il en avait le matin envoyé prévenir le prince de Galles. Il est entendu par les chefs du parti qu'on n'entreprendra rien de plus contre lui. Hier (mercredi), le roi a ajourné les deux chambres pour une quinzaine, afin de faire les arrangemens. La semaine prochaine, sir R. donne sa démission et va à la chambre des lords. Le seul changement arrêté jusqu'ici, c'est que lord Wilmington sera à la tête de la trésorerie; mais d'innombrables autres mutations et bouleversemens doivent suivre. Le prince fera son accommodement, et les whigs-patriotes entreront. Il y a eu quelques feux de joie hier au soir, mais ils étaient fort peu à la mode (*unfashionable*), car jamais ministre tombé ne fut aussi entouré. Lorsqu'il a baisé la main du roi pour prendre son premier congé, le roi s'est jeté à son col, a pleuré, l'a embrassé et lui a demandé de le voir souvent. Il restera à Londres, et soutiendra le ministère dans la chambre des lords. »

Voilà les scènes du drame appelé gouvernement représentatif. Peut-être trouvera-t-on aujourd'hui quelque plaisir à ce spectacle :

Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas,  
Sed quibus ipse malis careas quia cernere suave est.

Spencer Compton, comte de Wilmington, qui de président du conseil passa au titre, au titre seulement de premier ministre, fut désigné par Walpole, qui cependant ne conseilla ce choix au roi George II qu'après avoir fait offrir à Pulteney la mission de composer un ministère; mais, indécis dans l'action, embarrassé de ses engagemens, sentant bien que l'opposition avait promis par-delà sa puissance, Pulteney déclina la première place, s'inquiétant d'une seule chose, c'est qu'elle n'échût pas à lord Carteret, qui dut se contenter du poste de secrétaire d'état. Le duc de Newcastle restait avec tout le monde, et le chancelier lord Hardwicke, qui, ainsi que lui, s'était conduit en vue d'un tel dénouement, n'hésita pas à conserver à un cabinet de coalition l'autorité de sa sagesse et de son expérience. La chambre des communes était, comme on le voit, faiblement représentée dans le pouvoir, car Sandys, nommé chancelier de l'échiquier, comptait peu. De là devait naître un jour la fortune de Henry Pelham, qui ne voulut rien de la dépouille de Walpole, et resta payeur-général de l'armée. Pulteney, qui promettait de soutenir et se flattait de conduire le ministère, vit bientôt qu'il aurait trop de responsabilité pour trop peu de pouvoir, et se laissa persuader de demander la pairie, qu'il accepta ensuite en hésitant. « J'ai tourné la clé sur lui, s'écria Walpole, qui lui avait valu cette faveur. » Et quand, à la fin de la session, le nouveau comte de

Bath vint prendre séance à la chambre haute, le nouveau comte d'Orford traversa la salle, et lui dit : « Eh bien ! mylord, nous voilà donc ici les deux garçons les plus insignifiants de l'Angleterre. »

La chute du ministre trop long-temps puissant devait désarmer ses ennemis; elle ne désarma pas la multitude. Le peuple, disait-on, demandait vengeance. La nouvelle majorité aurait été fort embarrassée de lui donner satisfaction. Quelques hommes, implacables par nature ou peut-être par calcul, insistaient bien pour une accusation, tout au moins pour une enquête. On fit même passer à trois voix de majorité la création d'un comité chargé d'y procéder, et ce jour (23 mars), Horace Walpole prit la parole pour la première fois. Il prononça pour la défense de son père quelques mots préparés et mesurés, qu'il nous a conservés dans une de ses lettres, et que loua M. Pitt en combattant ses conclusions. Les apparences furent quelque temps menaçantes; on prononçait des mots sévères, violens. Le comité était hostile en majorité, et les souvenirs des procédés de la guerre civile n'étaient pas tellement effacés, qu'on ne pût concevoir des doutes inquiétans sur le sort d'un ministre poursuivi par le cri populaire; mais le temps apaisa les haines en détournant la défaveur publique sur les hommes que l'opposition cédait au pouvoir. Trahi par quelques-uns, Walpole trouva des amis fidèles. Les crimes qu'on lui imputait étaient imaginaires; les reproches fondés ne purent être justifiés, ou portaient sur des faits autorisés par cent exemples, imités par ses successeurs. On eût, en le frappant, atteint les ministres qu'on appuyait, et lorsqu'après trois ou quatre mois de recherches minutieuses et de vains débats, le comité fit son rapport, la futilité des conclusions parut ridicule. « C'est un rapport qu'il faut imprimer, disait-on, car autrement le roi ne pourrait le lire, et c'est une lecture qui lui fera plaisir. »

Walpole était vengé. Au tour de ses ennemis de compter avec l'opinion. Son fils apprenait à se moquer du monde politique. Cette première expérience des affaires eut sur lui une durable influence. Elle ne le détacha pas de la cause ni de la constitution que son père avait servies; mais elle lui inspira tout à la fois un grand dédain pour le public, des ressentimens contre certains hommes d'état, de la défiance envers tous, et le goût de les peindre plus que de les imiter. Son début comme orateur lui laissa un bon souvenir, mais peu d'envie de recommencer. Son tour d'esprit et peut-être sa constitution délicate ne lui promettaient pas les grands succès de la tribune, et l'on dit qu'il ne parla que deux ou trois fois pendant les vingt-sept ans qu'il siégea sur les bancs parlementaires. Il n'avait rien de cette force et de cette égalité de tempérament, de ce fonds de bonne humeur qui s'unissait, chez son père, à l'activité ardente d'une infatigable ambition. Il faut

qu'un homme d'état ait à la fois de grandes passions et une grande indifférence.

Mais, si Horace Walpole ne ressemblait nullement à son père, il le comprenait, il l'admirait, et le dévouement qu'il lui montra dans ces occasions critiques dut le rapprocher et le faire, pour ainsi dire, connaître de lui. Le vieux ministre avait trop de pénétration pour ne pas apprécier à sa manière le plus distingué ou plutôt le seul distingué de ses fils. Dans sa retraite, il aima à l'avoir auprès de lui ; il l'entre tint des souvenirs de sa vie, qui n'ont pas tous été perdus pour l'histoire, grâce aux lettres et aux mémoires du jeune confident. Il l'obligeait à faire d'assez longs séjours à Houghton, dans le château qu'il avait bâti en Norfolk, et qui devint sa résidence de prédilection. La magnificence du lieu, la disposition d'une belle bibliothèque, la vue d'une précieuse collection de tableaux, ne dédommageaient pas toujours Horace de l'ennui attaché pour un bel esprit difficile et mondain à la vie de campagne de la vieille Angleterre. Lord Orford avait les anciennes mœurs; c'était, dit lady Mary Wortley Montagu,

The gay companion and favourite guest. .

Il avait vécu dans les affaires, et non dans le monde; il aimait les exercices en plein air, les longs repas, les conversations franches et joyeuses, et son esprit, plus vif que délicat, s'y plaisait aux accès d'une gaieté que son fils devait souvent trouver grossière. « Quand Walpole ne parle pas d'affaires, disait un de ses contemporains, il parle de femmes. La politique ou les gros mots, voilà son goût. »

Horace écrivait d'Houghton à M. Chute (20 août 1743) :

« J'ai chaque jour devant mes yeux de lamentables exemples des qualités stupéfiantes du bœuf, de l'ale et du vin.... Je m'imagine voir journellement des hommes qui sont des montagnes de roastbeef... Pourquoi pas? Je jurerais que je n'aperçois aucune différence entre un *country gentleman* et un aloyau... Bien mieux, l'aloyau ne fait pas autant de questions. Oh ! mon cher monsieur, ne trouvez-vous pas que les neuf dixièmes de ce monde ne sont bons qu'à vous faire désirer d'être le dixième restant? Je suis si loin de m'accoutumer à l'humaine espèce en vivant avec elle, que ma férocité naturelle et ma sauvagerie ne font qu'empirer chaque jour. Ils m'excèdent, ils me fatiguent; je ne sais que faire d'eux, je ne sais que leur dire. J'ouvre à grand bruit les fenêtres et me figure que je manque d'air. Quand je puis me sauver, je me déshabille, et je crois avoir encore du monde dans mes poches, dans mes cheveux, sur mes épaules.... C'est, j'en ai peur, que je deviens vieux; mais il me semble à la lettre avoir tué un homme qui s'appelait Ennui, car son spectre est toujours devant moi. On dit qu'il n'y a pas de mot anglais pour dire *ennui*. Je pense que vous pouvez le traduire le plus littéralement possible par ce qu'on appelle « entretenir le monde » ou « faire les honneurs. » Cela consiste à rester assis

une heure avec quelqu'un que vous ne connaissez pas et dont vous ne vous souciez pas, à lui parler du vent et du temps qu'il fait, à lui adresser mille sottises questions qui toutes commencent par : « Je pense que vous vivez beaucoup à la campagne » ou « je pense que vous n'aimez pas ceci ou cela. » Oh ! c'est épouvantable ! — Je vous dirai ce qui est délicieux, — le Dominiquin ! Mon cher monsieur, si jamais il y eut un Dominiquin, si jamais il y eut un tableau original, celui-là en est un. Je suis parfaitement heureux, car mon père en est aussi transporté que moi ; il l'a fait suspendre dans la galerie où sont tous ses tableaux les plus capitaux, et lui-même convient que celui-là les bat tous, excepté les deux Guide. »

Il s'agit d'un tableau que Mann avait envoyé d'Italie (1) et qu'Horace donnait à son père. Il s'efforçait de lui inspirer ou de lui supposer ses goûts. A Houghton, il fit une fois un sermon sur la peinture et le prêcha devant le comte d'Orford et son chapelain, homélie composée pour la conversion des incrédules sur ce texte : « Ils ont des yeux et ils ne voient point, » et bientôt après (août 1743) il écrivit et dédia à son père, sous le titre d'*Ædes Walpoleanæ*, une description de Houghton-Hall et des collections qu'on y admirait : c'est un catalogue raisonné, entremêlé de réflexions et de citations, dans le genre des ouvrages qu'il avait lus en Italie, sur les palais et les galeries célèbres de Rome, de Venise et de Florence. La collection de Walpole n'existe plus en Angleterre ; elle fut vendue en 1780 par son petit-fils, qui était fou et ruiné, au grand désespoir de son fils, qui eût mis à la conserver son orgueil de famille. L'impératrice de Russie l'acheta 45,000 livres sterling ; elle contenait de très belles choses, peut-être l'original de la Joconde de Léonard de Vinci.

Les *Ædes Walpoleanæ* ne peuvent plus guère intéresser que ceux qui s'occupent de l'histoire des ouvrages de l'art ; mais la préface mérite encore d'être lue : elle contient quelques vues sur les destinées de la peinture depuis l'antiquité et une appréciation des écoles principales et des grands maîtres dans les temps modernes. On peut ne pas souscrire à tous les jugemens de l'auteur : on peut le trouver injuste pour Michel-Ange qu'évidemment il ne sent pas, trop enthousiaste de Carlo Maratti et des Carrache, trop prévenu en faveur du Guide et de l'école de Bologne, trop sévère pour Andrea del Sarto, et même pour l'école hollandaise ; mais ce qu'il dit de Raphaël, du Corrège, du Titien, de Lesueur, de Claude Lorrain, peut se dire encore, et les connaisseurs aimeront à discuter cette conclusion :

✂ « Je puis admirer la grace et le fini exquis du Corrège, mais je ne puis fermer les yeux sur son dessin fautif et contourné. J'admire la grace plus majes-

(1) *La Vierge et l'enfant Jésus*. Les deux Guide étaient une *Adoration des Bergers* et une *Assemblée de docteurs de l'église discutant l'immaculée conception*. Voy. *Ædes Walp.*, Orford's Works, t. II.

tueuse du Parmesan, mais je voudrais que la longueur des membres et des cols qui forme ces airs gracieux fût naturelle. Il manquait au Titien d'avoir vu l'antique, au Poussin d'avoir vu Titien. Lesueur, que je regarde comme égal au Poussin pour le dessin et l'expression, et comme le second après Raphaël pour les grandes conceptions de ses têtes et de ses attitudes, manquait de coloris comme le premier et n'avait pas les belles draperies du dernier. L'Albane n'a jamais peint un tableau où il n'y eût des figures raides et sans grâce, et, n'ayant presque jamais réussi dans les grands sujets, il doit être effacé de la liste des peintres parfaits. Le Dominiquin, dont on s'accorde à regarder la *Communion de saint Jérôme* comme le second tableau qu'il y ait au monde, était généralement cru de couleur, dur de contours, et manquait de la science du clair-obscur. En un mot, dans mon opinion, toutes les qualités du peintre parfait ne se sont jamais rencontrées que dans Raphaël, le Guide et Annibal Carrache. »

Dans les arts comme en beaucoup d'autres choses, Horace Walpole avait du goût plutôt qu'un excellent goût. Il faut le louer d'avoir éveillé le sentiment du beau chez ses compatriotes, de l'avoir dirigé vers des objets méconnus ou négligés, en leur apprenant à comprendre des beautés de styles divers ou de différentes époques. Une vraie originalité et même un léger penchant au paradoxe lui servirent à devancer et à exciter en divers genres le mouvement des esprits. Par exemple, ces collections que la richesse et la puissance britannique commençaient à former pouvaient bien être un luxe plus qu'un plaisir pour cette aristocratie, qui ressemble par quelques côtés à celle de Rome. Plus d'un pair du royaume avait dit peut-être le mot de Flaminus à Corinthe. On ne sait si lord Orford jouissait bien sagement des richesses accumulées dans le château qu'il avait élevé sur l'emplacement de la modeste maison de ses pères : il ne voyait là, je suppose, que les décorations de sa grandeur ; mais son fils, qui puisait dans ses conversations intimes tant de souvenirs destinés à défrayer d'amusans mémoires, devait en échange lui offrir des jugemens, des comparaisons ou des réflexions ingénieuses qui entr'ouvraient aux yeux d'un vieux ministre le monde enchanté des choses de l'imagination.

Cependant les jours de Robert Walpole étaient comptés. Il mourut de la pierre le 28 mars 1745, ayant assez vécu pour voir l'opinion revenir à lui. C'était la conduite de ses successeurs qui la lui ramenait. Tous l'imitaient sans le faire oublier.

Lord Orford en mourant ne laissa pas une fortune proportionnée aux suppositions envieuses de ses ennemis. Il devait plus d'un million de francs, et son revenu foncier était estimé nominalemeut à deux cent mille. Son fils aîné, qui héritait du titre et du domaine, et qui devait, six ans après, mourir fort dérangé, aurait été tout-à-fait gêné sans son oisive et productive place d'auditeur de l'échiquier. C'était



presque exclusivement aux dépens du trésor public que Walpole avait pourvu ses deux autres fils, sir Édouard et Horace. On sera peut-être curieux de connaître comment était constituée la fortune d'un troisième fils de premier ministre, et ce que permettaient alors les mœurs publiques et des usages qui n'ont pas encore complètement disparu. Horace reçut par testament 5,000 livres sterling d'argent comptant, qu'il ne toucha pas en entier, et la jouissance temporaire de la maison où son père mourut, dans Arlington-Street, et qu'il avait encore pour trente-six ans. Ainsi doté et dans sa condition, le jeune homme eût été pauvre, si les sinécures n'y avaient mis ordre. Il avait reçu dans son enfance deux petites places qu'il garda toujours, celles de clerc des extraits et de contrôleur du grand rouleau de l'échiquier, qui lui rapportaient 300 livres par an. A vingt ans, il fut nommé huissier de l'échiquier, titre qui valait annuellement de 1,800 à 2,000 liv., et il y joignit un revenu de la moitié sur l'office de collecteur de la douane, accordé pour la vie à son père et à ses deux aînés. Toutes ces places étant données par lettres-patentes (*patent place*), c'est-à-dire par un brevet irrévocable, constituaient pour le titulaire une sorte de propriété : toutes étaient des sinécures, ou du moins le peu de fonctions qu'elles imposaient étaient exercées par un suppléant (*deputy*). Quelles étaient, par exemple, les fonctions de l'huissier de l'échiquier? D'abord ouvrir et fermer les portes de l'échiquier, ce qui aurait, à la rigueur, obligé le titulaire à se tenir de garde aux audiences du premier lord de la trésorerie, en l'autorisant même à percevoir un droit sur chaque visiteur, faculté dont Horace Walpole, dans un mémoire justificatif, se défend d'avoir jamais usé; mais le principal revenu résultait de l'obligation de fournir à l'échiquier le papier et les objets de bureau nécessaires, apparemment d'après un tarif ou un forfait avantageux, car Walpole ne nie pas qu'une certaine année il en ait tiré 4,200 livres, c'est-à-dire 105,000 francs. Voilà donc le lot d'un cadet de famille ministérielle, qui n'a jamais rempli aucun emploi, qui n'a rien été que membre des communes. Et cette situation, regardée long-temps comme toute naturelle, pouvait très bien s'avouer. S'il fut une fois obligé de l'expliquer au public, c'est vers 1782, quand les idées de réforme se mirent à poindre. Les sources occultes de revenus prélevés sur les fonds destinés à l'entretien, à la défense, à la grandeur de l'état, furent alors découvertes en plein parlement, et Burke avait commencé cette guerre aux abus qui dure encore. On a depuis beaucoup supprimé, beaucoup réduit. Ces dernières vingt années ont fait beaucoup; mais on dit que tout n'est pas fini, et la sévérité de M. Hume n'a pas encore complète satisfaction.

Grace à ces singuliers usages, Horace, sans patrimoine, n'était pas

sans fortune. Il ne se plaignit jamais de la sienne; il en usa agréablement, quelquefois noblement, témoin les jours où il la mit aux ordres de M<sup>me</sup> Du Deffand et du général Conway. Comme il ne se maria point, il fut riche toute sa vie, et ne le devint guère plus, quand sur ses vieux jours il réunit les titres et les débris des biens de l'aîné de sa famille. Il n'était ni prodigue ni magnifique, mais il tenait à mener facilement la vie du grand monde, en se passant les fantaisies d'un homme qui aime également en toutes choses le beau, le joli et le curieux. Son rang et son nom le plaçaient naturellement au milieu de la meilleure compagnie de Londres. On y avait beaucoup d'esprit alors; le règne de la reine Anne avait répandu l'amour des lettres; d'éminens écrivains, en se mêlant soit aux affaires, soit aux luttes de la presse, soit aux plaisirs de la société, avaient propagé jusqu'au sein de l'aristocratie politique l'estime et l'admiration du talent. Les Pope avaient produit des Bolingbroke. Toutefois cet esprit du monde, encore que cultivé et brillant, n'excluait ni les travaux ni les passions de la politique, et ôtait peu de chose à cette vigueur native du tempérament moral des Anglais. L'énergie du caractère national se montrait dans les entreprises audacieuses, dans les luttes opiniâtres de la vie publique et même dans les plaisirs violens ou les hardis excès d'une société libre et riche qui ne relevait en tout que de ses volontés. En même temps, les développemens du commerce, l'énormité des traitemens et des pensions, l'usage et l'abus du crédit, la spéculation effrontée sur les fonds, les marchés et les emprunts, commençaient d'accumuler les valeurs mobilières dans quelques mains puissantes et de former ces grandes fortunes qui ne cessent pas d'étonner notre pauvreté. La dette de l'état, immense pour le temps, était un capital toujours réalisable et toujours productif que se partageaient les habiles, et, malgré la cherté toujours croissante, le luxe ne se ralentissait pas; mais il avait quelque chose de la solidité de la société dont il était la parure : les manoirs de famille, les grands parcs, les collections de livres, de tableaux et d'antiquités, les vieilles et précieuses vaisselles d'or et d'argent, tous ces trésors durables qui font partie de l'apanage patrimonial, étaient chaque jour plus appréciés, plus recherchés, et l'Angleterre commençait à devenir ce qu'elle devait être chaque jour davantage, le dépôt de toutes les richesses transportables de l'univers.

Voilà le monde dans lequel entre le jeune Walpole. Il n'en a pas toutes les passions; il lui manque cette vigueur physique et morale qui permet de jouir avec plénitude de tous les biens de la vie et d'exercer dans toute leur étendue les facultés de notre nature. Il comprendra donc finement ce monde où il doit vivre, il saura l'observer et le peindre, mais il ne le dominera pas; il n'en sera ni le maître ni l'esclave; il

se contentera de l'amuser et de l'instruire; il lui donnera des goûts et des idées. On peut trouver encore en Angleterre des traces intellectuelles de son passage.

En toutes choses, il fut ce qu'on peut appeler un amateur. Nous ne l'avons vu s'intéresser à la politique qu'à la suite de son père. La fidélité à ce grand souvenir ou à quelques amitiés le maintint quelque temps et l'anima seul dans la carrière; mais, moqueur et délicat, attaché à ses aises, à ses manies, il ne pouvait respirer à pleine poitrine dans cette atmosphère orageuse. Témoin du combat, il jugeait les coups et n'aurait su ni les porter ni les parer. Dans le monde même, il eut des penchans, non des passions; il ne rechercha aucun plaisir avec excès. Il aima les arts, les livres, les bâtimens, les jardins; il s'y connaissait, mais en rien il n'était artiste et se montrait plus critique que créateur. Il toucha à l'érudition, mais il ne s'y plongea pas, et, quoiqu'il essayât d'y porter l'exacritude et la précision, il n'y prétendait ni à l'étendue ni à la profondeur, se piquant toujours de paresse et d'ignorance. Enfin la littérature même l'a plus diverti qu'occupé, sa poésie ne s'élève pas au-dessus des vers de société, et ses ouvrages d'imagination, pour n'être pas sans mérite, ne sont rien de plus que de brillans passe-temps. Une certaine solidité manque à tout ce qu'il compose; il ne saurait communiquer à ses œuvres faciles ce que donne seule la force de la méditation ou celle de l'émotion; il ne faut les considérer que comme d'heureuses tentatives qui ont excité à mieux faire. On ne saurait, au reste, priser moins haut le métier d'auteur; il semble tout à la fois craindre la responsabilité, fuir le pédantisme, dédaigner l'inutilité pratique de l'écrivain de profession. La peur de la critique est, avec un fonds d'aristocratique vanité, pour beaucoup dans ce travers, celui de tous ses travers qui a le mieux mérité le reproche d'affectation adressé par M. Macaulay à son esprit, à son caractère, à sa vie. On ne fait rien tout-à-fait bien, si l'on ne s'y met tout entier. Ne nous étonnons donc pas si Walpole, distingué en tant de choses, n'est comme auteur supérieur en aucune. Ses œuvres sont remarquables presque toujours, jamais excellentes, ou plutôt il n'a dû exceller que dans un genre, celui où il est permis de toucher à tout et interdit de rien approfondir, où la variété des tons doit s'unir à la diversité des sujets, où l'on peut être superficiel à propos et décider avec de l'esprit ce qui veut de l'étude et de l'expérience, où rien n'est défendu, excepté de s'appesantir et de s'étendre, où tout est permis, même le parfait, même le sublime, pourvu qu'on ne les ait pas cherchés et qu'on les rencontre en passant. On devine que je veux parler du genre épistolaire; mais n'anticipons pas : que nous resterait-il à dire pour un second article?

---

# LES NOIRS LIBRES

## ET LES NOIRS ESCLAVES

AUX ANTILLES, AUX ÉTATS-UNIS ET A LIBÉRIA.

---

Lorsqu'en 1787 Wilberforce fit dans le parlement britannique sa première motion pour l'abolition de la traite des noirs, il rencontra en face de lui l'opposition de tous les hommes quelque peu soucieux des intérêts commerciaux de l'Angleterre. Il ne se découragea pas cependant, il redoubla d'efforts, et aujourd'hui la question de la traite a pris place, avec celle de l'émancipation des noirs, parmi les plus graves qui s'imposent à la sollicitude des pays civilisés. Quel que puisse être toutefois le succès des mesures prises pour arriver à la suppression de la traite, ce n'est point sur cette face du redoutable problème posé par Wilberforce aux économistes et aux hommes d'état des deux mondes que notre attention voudrait se porter aujourd'hui. Sans nous préoccuper ici de la répression plus ou moins complète du trafic des esclaves, il nous paraît intéressant d'examiner où en sont les tentatives d'émancipation, où en est le travail des noirs, soit dans les pays où l'esclavage dure encore, soit dans ceux où il a été brusquement supprimé. Ce n'est pas le tout d'avoir rendu la liberté à des populations esclaves : qu'y a-t-il à faire pour elles et pour les nations émancipatrices? C'est là une question nouvelle, non moins importante que la première, et dont cette étude a pour but de montrer les difficultés.

Le bill d'émancipation a été adopté en 1833 par les deux chambres du parlement d'Angleterre. Le terme de l'esclavage a été fixé pour les colonies anglaises au 1<sup>er</sup> août 1848; huit cent mille esclaves devaient profiter de la mesure, et une indemnité de 20 millions de livres sterling était allouée aux propriétaires dépossédés. Le bill a reçu sa pleine exécution, et l'expérience tentée par l'Angleterre compte dès ce moment dix-huit ans de date. En 1848,

la France est entrée dans la voie ouverte par l'Angleterre avec la chevaleresque étourderie qui marque trop souvent ses élans nationaux. Pour ces deux pays, il ne s'agit plus de projets à discuter : l'œuvre d'émancipation est commencée; il s'agit de l'apprécier dans ses résultats, de la diriger, s'il se peut, dans ses conséquences. C'est là une tâche qu'on ne peut mener à bien sans connaître à fond la race noire telle qu'on peut l'observer sous trois régimes bien distincts : — le régime de l'esclavage à Cuba et dans les états du sud de l'Union, — celui de la liberté sur quelques autres points des États-Unis et aux Antilles, — le régime enfin de l'indépendance complète à Libéria et à Maryland-in-Libéria, sur la côte d'Afrique. Quant au régime auquel est soumis l'empire d'Haïti sous le sceptre de Faustin I<sup>er</sup>, nous pensons qu'il est à peu près inutile d'en parler. C'est le comble de la désorganisation, de l'incurie, et ce sera bientôt le retour à l'état sauvage, si une circonstance quelconque ne vient pas rendre la vie à cette splendide et malheureuse contrée.

Les souvenirs d'un récent voyage dans diverses contrées tant libres qu'esclaves du Nouveau-Monde nous aideront peut-être à jeter quelque lumière sur ces trois aspects essentiels d'un sujet qui intéresse si vivement l'avenir de nos colonies. Après avoir vu ce qu'ont produit tour à tour pour la race noire l'esclavage et la liberté, nous serons plus à même d'apprécier ce qui a été fait, ce qui reste à faire pour elle dans les possessions de l'Angleterre et de la France.

## I.

Le travail des noirs esclaves est soumis à deux systèmes d'une nature bien différente : le système espagnol, qui procède par la rigueur et les privations; celui des Américains du nord, qui tempère la fermeté indispensable par une intelligente humanité.

Imposer le travail aux noirs par une discipline rigoureuse et souvent inhumaine, économiser le plus possible sur leur nourriture et leur bien-être, puis, quand ils meurent à la peine, se tuent de désespoir, ou parviennent à s'enfuir, les remplacer comme un meuble usé, — tel est, en quelques mots, le système d'un grand nombre de propriétaires d'esclaves à Cuba. Je ne connais pas de plus affreux spectacle que celui d'une des principales sucreries de cette île, lorsque le maître est absent et qu'il se confie à un gérant inhumain. Celui-ci n'a même plus le stimulant de son propre intérêt, qui le porterait à ménager sinon son esclave, au moins son argent. J'ai eu pendant huit à dix jours ce spectacle sous les yeux, et j'avoue que, malgré tout mon désir d'étudier les curieux ressorts de ces usines, qui, pour les proportions, n'ont pas de rivales dans le monde, j'avais hâte de partir. Comme adieu toutefois, j'ai laissé cet avis à mes hôtes : « Ce que vous faites là est aussi maladroit que cruel; si vous bannissez de votre ame tout sentiment d'humanité, vous devriez au moins conserver l'instinct de votre intérêt. Comment ne comprenez-vous pas que vous diminuez votre capital en multipliant ainsi les cas de mortalité, d'affaiblissement ou de fuite, et que les économies faites sur la nourriture, les vêtemens et le logement, vous les dépensez en frais de surveillance et en primes à payer aux *rancheros!* »

Le *ranchero* est une invention tout espagnole : c'est simplement un chasseur d'hommes. On a son *ranchero* dans sa commune comme on a son garde dans ses bois. Quand un esclave s'enfuit, on donne son nom et son signalement au *ranchero*, qui siffle ses chiens, prend son fusil, son sabre, et part pour la chasse. Ces chiens, d'une intelligence et d'une vigueur remarquables, sont dressés à chasser les nègres comme les nôtres le lièvre. Quand ils sont une fois sur la piste du fugitif dont on leur a fait flairer les effets, rien ne peut les détourner : quel que soit le temps et l'espace, il faut qu'ils atteignent leur proie. — On a vu, me disait un habitant, un de ces animaux rester obstinément au bord d'un étang, bien qu'il n'y eût aucune trace de nègre marron, et, le *ranchero* ayant voulu avoir l'explication de cette persistance, on finit par trouver un noir caché à une grande distance; il s'était plongé dans l'eau jusqu'au cou, et sa tête était cachée par une touffe d'herbes fort épaisse. Lorsque les chiens, au nombre de deux ordinairement, atteignent le noir, ils le saisissent chacun par un bras sans lui faire de mal, s'il ne résiste pas, ce que le nègre se garde bien de faire le plus souvent, parce qu'il sait qu'il serait dévoré. Le *ranchero* arrive, met les menottes au fugitif et le ramène tranquillement à l'habitation, où on lui compte 20 piastres, taux fixé de la prime pour un cas ordinaire. S'il y a eu des circonstances exceptionnelles, s'il a fallu combattre ou poursuivre au-delà d'une certaine limite, la prime est plus élevée. Il ne faut pas croire toutefois que ce soit par humanité qu'on dresse les chiens à ne pas blesser les nègres marrons; c'est surtout, — comme me le disait naïvement un *majoral*, — pour ne pas leur ôter de la valeur. Il y a même des cas où le *ranchero* est responsable des avaries causées à la propriété du colon.

Certes, voilà une organisation complète et un système établi d'ensemble sur des bases que l'on croit à la fois économiques et justes. La grande raison que l'on donne, quant à ce dernier point, c'est que les nègres seraient encore plus mal à la côte de Guinée qu'à Cuba, et que dès-lors ils n'ont pas le droit de se plaindre. Dieu me garde de sembler même contester ici la générosité, la noblesse et les autres grandes qualités du caractère castillan! j'en ai eu trop d'exemples pour mon compte, et je serais trop mal venu à mes propres yeux si je pouvais laisser le moindre doute à cet égard; mais l'impartialité exige pourtant que l'on dise ce que l'on a vu, ce que l'on a constaté soi-même par des observations attentives et répétées. D'ailleurs les Espagnols sont les premiers à convenir qu'ils ont dans leur organisation morale et physique certaine âpreté qui les rend moins sensibles que d'autres peuples à l'aspect des misères humaines. En rendant hommage à ce qui est chez eux noble et bon, nous ne saurions fléchir devant l'obligation de signaler ce qui nous paraît répréhensible. Or le système de gestion des habitations de Cuba nous paraît exiger des réformes radicales aussi bien dans l'intérêt de l'humanité que dans celui des planteurs eux-mêmes. Je ne prétends pas que ce système soit pratiqué sans exceptions; mais c'est de l'application générale qu'il faut surtout se préoccuper (1).

(1) Dans un article publié ici même, *les Esclaves dans les Colonies espagnoles* (livraison du 1<sup>er</sup> juin 1841), M<sup>me</sup> la comtesse Merlin avait déjà parlé des *condamnables rigueurs des majorales*, et surtout de la *féroacité des contra-majorales*, dont l'effet est d'exciter

Ces exceptions mêmes dont nous parlons s'expliquent par les mœurs créoles plutôt encore que par des préoccupations d'humanité. Les habitans des colonies espagnoles, ceux des villes un peu importantes, telles que la Havane, aiment le faste et la représentation; ils se plaisent à étaler aux yeux et de pompeux équipages et de brillantes toilettes; ils s'entourent d'un nombreux domestique, ils jouent souvent et très gros jeu; tout cela, on le conçoit facilement, entraîne de grands besoins d'argent. La vie molle des climats chauds en outre porte à la satiété, à l'indolence, et conséquemment au caprice. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve chez le même individu des dispositions qui modifient radicalement sa manière d'agir à l'égard de ses serviteurs, surtout lorsque ses serviteurs sont sa propriété aussi bien que son cheval ou son chien. Il met entre les nègres de sa domesticité et ceux de son habitation la même différence que celle qui existe entre son cheval de promenade et le cheval de labour, entre le mignon *king Charles* et le rude chien de son *ranchero*. Comme il réside peu sur ses terres, il en abandonne l'administration à ses intendans qui, à leur tour, se reposent sur leurs inférieurs des soins du détail. De là la différence radicale entre les esclaves ou animaux de luxe et ceux qui sont de pure utilité. Pour les uns, les brillans harnais, la nourriture délicate, l'indulgence souvent excessive; pour les autres, le labeur écrasant sous le soleil des tropiques et les mauvais traitemens, s'ils se permettent le moindre murmure. Aux uns on demande les jouissances du luxe et de la vanité, aux autres l'argent qui doit y pourvoir.

Si nous passons de Cuba aux pays à esclaves des États-Unis, nous serons frappés d'un contraste qui n'est pas à l'honneur, il faut bien le dire, des propriétaires espagnols. Les noirs mieux traités produisent davantage, et les chances de mortalité sont moins nombreuses. Avant toutefois d'arriver à la situation de l'esclavage dans les états du sud de l'Union, il faut dire un mot du recrutement des noirs, tel qu'il se pratique à Cuba : c'est encore là un des côtés répréhensibles du système espagnol.

Dans les colonies hispano-américaines, le seul moyen de pourvoir à l'insuffisance des bras est, on le comprend sans peine, de recourir à la traite. Le gouvernement espagnol, qui a adhéré aux conventions proposées par l'Angleterre pour la suppression du commerce des esclaves à la côte d'Afrique, exécute sa promesse, en ce sens qu'il ne tolère pas que ses sujets s'y livrent sous aucun prétexte, et que les autorités sévissent contre les traitans lorsque ceux-ci se laissent prendre; mais, si les croisières anglaises et françaises de la côte d'Afrique ne peuvent pas arriver, malgré leur vigilance, à détruire la traite, faut-il s'étonner que la surveillance du gouvernement espagnol soit parfois en défaut? Son premier intérêt, après tout, est la prospérité de Cuba

*la révolte dans les ateliers exaspérés.* Elle s'attachait cependant à faire ressortir ce qu'il y avait de paternel dans certaines lois relatives aux esclaves de Cuba et dans la conduite de certains maîtres vis-à-vis de leurs noirs. Qu'il y ait à Cuba, dans les villes surtout, des esclaves traités avec douceur, placés même dans une condition relativement presque heureuse, je suis loin de le contester; mais j'ai dû comparer le système espagnol en matière d'esclavage au système des Américains de l'Union, et l'avantage de l'humanité comme de la sagesse me paraît appartenir sans le moindre doute à ces derniers.

et de Porto-Rico, et peut-on empêcher toujours les autorités locales de favoriser sous main les déchargemens des navires négriers et l'internement de leurs cargaisons? Quant aux habitans, qui ont ordre de signaler les passages de nègres *neufs* sur leurs terres, on a l'attention de les prévenir du jour où le convoi doit se mettre en marche; ils ont soin alors d'aller, soit à la ville voisine, soit dans une autre partie de leur canton, et de se montrer en public, afin de pouvoir établir l'alibi et de pouvoir jurer en sûreté de conscience qu'ils ne savent rien de ce qu'on leur demande. J'étais un jour sur une grande habitation du canton de Banaguises, et le propriétaire m'exprimait son mécontentement de ce qu'il appelait un manque de procédé de ses voisins. Or ceux-ci avaient fait passer tout simplement un convoi de deux mille noirs neufs sans le prévenir, et le propriétaire me disait avec raison : « Voyez un peu dans quelle position on me mettrait si le juge venait à me déférer le serment; si au moins j'avais été prévenu, j'aurais pu aller dîner à Cardenas. »

Il ne faut pas croire d'ailleurs que la colonie placée dans ces conditions manque de bras : le prix modéré des noirs prouve le contraire. Lorsque j'ai quitté Cuba, le cours était à peu près établi de la manière suivante : noir neuf de traite, de 350 à 400 piastres; noir d'habitation formé au travail de la terre, 450 et 500 piastres; noir intelligent et connaissant un métier, de 700 à 1,000 piastres; les femmes se paient aussi cher que les hommes, et il est entendu que l'on n'établit les prix généraux que pour les individus jeunes et valides. Quant aux enfans, vieillards ou esclaves tarés par suite de blessures ou infirmités, on traite à l'amiable. Une raison qui tend aussi à maintenir le prix des esclaves à un taux modéré, c'est qu'il y a une loi qui force le maître à affranchir son esclave, lorsque celui-ci peut offrir 400 piastres pour son rachat. Or, si le prix des noirs s'élevait de beaucoup au-dessus de ce taux de 400 piastres, il s'établirait une industrie de rachat et de revente qui ramènerait bien vite le cours à ses limites naturelles. Dans l'état actuel, il y a même quelques cas où le nègre trouve à emprunter les 400 piastres qui lui sont nécessaires pour se racheter; il se revend ensuite plus cher, et partage la différence avec son bailleur de fonds. Il arrive aussi quelquefois que des individus parcourent les habitations, cherchent à débaucher les nègres, les font désertier, et vont les revendre dans un autre quartier de l'île. Quant à la traite, les navires négriers sont armés dans les petites baies écartées par des gens fort au fait, et l'on estime que trois sur cinq réussissent, ce qui est réputé suffisant pour alimenter le marché et assurer un beau bénéfice aux traitans.

Aux États-Unis, les choses se passent tout différemment. La traite a cessé, aussi bien de fait que de droit, par la grande raison (où la morale n'a que voir) que la population noire va sans cesse en augmentant sous l'influence d'un bon régime et d'un bon climat, tandis qu'aux Antilles espagnoles il n'y a que la traite qui puisse remédier à la diminution des travailleurs incessamment décimés par les mauvais traitemens et les privations. La population esclave de l'Union était, en 1840, de 2,487,115 individus des deux sexes et de tout âge; le dernier recensement général, fait en 1850, la porte à 3,070,374 : c'est donc, en dix ans, une augmentation de 583,619 individus ou



23 et demi pour 100 sur la totalité. Écartant d'abord ceux des états dans lesquels l'esclavage est aboli en principe et doit s'éteindre avec le temps, tels que le Delaware, New-Jersey, Pensylvanie, etc., et en tenant compte seulement des états qui entendent, quant à présent, conserver l'esclavage, on trouve les rapports suivans :

	1840	1850 (1)	AUGMENTATION		DIMINUTION	
	Chiffre de la population esclave.	Chiffre de la population esclave.	en nombre total.	en centièmes.	en nombre total.	en centièmes.
	individus.	individus.				
Virginie. . . . .	448,987	460,000	11,000	2 1/2 p. 100		
Caroline du nord.	245,817	280,000	34,200	14 —		
Caroline du sud. .	327,038	350,000	22,000	7 —		
Georgie. . . . .	280,944	365,000	84,000	30 —		
Alabama. . . . .	253,532	330,000	76,500	30 —		
Mississipi. . . . .	195,211	320,000	124,800	64 —		
Louisiane. . . . .	168,452	200,000	31,500	19 —		
Arkansas. . . . .	49,935	45,000	25,000	125 —		
Missouri. . . . .	58,240	91,500	33,300	57 —		
Tennessee. . . . .	183,059	250,000	67,000	37 1/2 —		
Kentucky. . . . .	182,258	211,000	28,800	16 —		
Maryland. . . . .	89,145	90,300	1,200	1 1/2 —		
Floride. . . . .	25,517	22,000	»	» —	3,500	14 p. 100
Texas (2). . . . .	»	50,000	50,000	» —		
			590,300			
			3,500			
A déduire. . .			586,800			

Il résulte des chiffres comparés des deux recensemens que le Maryland et la Floride sont restés à peu près stationnaires, que l'augmentation a été médiocre dans les Carolines, la Louisiane et le Kentucky, assez forte dans la Georgie, l'Alabama et le Tennessee, très importante dans le Missouri, le Mississipi et surtout l'Arkansas. Quant à la Virginie, qui paraît n'avoir éprouvé qu'une assez faible augmentation de 2 et demi pour 100, il y a lieu à une observation particulière. La Virginie se partage en deux portions, qu'on pourrait appeler, comme en Suisse, des demi-états; la ligne de partage est la double chaîne des Alleghany, qui traverse tout le territoire de la Virginie du nord-est au sud-ouest. Entre les montagnes et les états de la Pensylvanie et de l'Ohio au nord et le Kentucky à l'ouest, le système de l'esclavage est aboli de fait, et partout on y a substitué au travail des noirs celui des cultivateurs blancs et notamment des engagés allemands et irlandais. Le climat et la nature du terrain se prêtant aux cultures européennes, les propriétaires ont eu plus d'avantage à vendre leurs esclaves, tandis que, dans la partie comprise entre les montagnes et la mer à l'est et la Caroline du nord au sud, on a conservé les anciennes cultures, dont la principale est celle du tabac. Quant aux

(1) Les recensemens partiels de 1850 n'ont encore donné que des nombres ronds, c'est pourquoi je n'ai pu consigner les chiffres d'augmentation que de la même manière.

(2) Non admis dans la fédération en 1840.

esclaves, devenus trop nombreux pour la quantité de terre cultivable, beaucoup d'habitans ont imaginé de s'en faire éleveurs et d'en faire le commerce avec les états du sud-ouest et du sud, dont les plantations de coton et de canne à sucre ont pris un développement énorme. La Virginie fait donc une grande exportation d'esclaves, et c'est ce qui explique comment la population noire, bien que dépassant quatre cent quarante-huit mille individus en 1840, ne s'est accrue néanmoins que de onze mille dans une période de dix ans. Le Maryland est à peu près dans la même position; aussi sa population noire est-elle restée stationnaire.

Ces résultats suffiraient à prouver que le système américain est non-seulement le plus humain, mais encore le seul profitable aux possesseurs d'esclaves. J'ai visité un assez bon nombre de plantations à la Louisiane, j'ai partagé la nourriture des noirs, j'ai assisté à leurs travaux, j'ai vu soigner leurs enfans, je suis entré dans leurs cases, j'ai été plusieurs fois aux ventes publiques qui se font à la Nouvelle-Orléans, j'ai enfin interrogé jusqu'à l'indiscrétion peut-être des propriétaires des divers états à esclaves, et j'ai cherché, par tous les moyens en mon pouvoir, à me former une opinion basée sur les faits. Je puis affirmer qu'il n'est pas possible de mieux traiter les noirs qu'on ne le fait aux États-Unis. Je suis très convaincu que la condition physique des esclaves de l'Union est infiniment meilleure que celle de la généralité des populations agricoles et ouvrières dans notre vieille Europe, et je pourrais citer à l'appui mille faits que j'ai vus moi-même, ou qui m'ont été rapportés par les personnes les plus dignes de foi. Il y a sur une des habitations de la paroisse Saint-Jacques, où j'ai passé quelques jours, dix, peut-être quinze nègres qui ont depuis long-temps amassé une somme suffisante pour se racheter; ils se gardent bien de le faire, et, quand on en parle à l'un d'eux, il répond : « Je suis bien traité et pas trop surchargé de travail; si je suis malade, on me soigne; si ma femme est grosse, on l'accouche et on élève mon enfant; quand je deviendrai vieux, je n'aurai plus qu'à me reposer, et vous voulez que je quitte tout cela pour un avenir incertain! » J'ai vu aussi une dame, au moment de partir pour la France avec ses enfans, emmener avec elle la négresse esclave qui servait de bonne à ces derniers. Arrivée à New-York, la négresse est prise d'un tel désir de retourner à la Nouvelle-Orléans, que sa maîtresse compatissante se croit obligée de la renvoyer. L'esclave retourne prendre sa chaîne et ne donne pas un regret, pas une pensée peut-être à la liberté qui lui était acquise, si elle mettait le pied sur le sol de la France, sans même qu'elle eût à en témoigner sa reconnaissance à personne. — Le docteur M... avait emmené trois de ses noirs domestiques à New-York. L'un d'eux, très bon cocher, fut circonvenu par les anti-slavistes et quitta son maître qui refusa de le faire réclamer, comme la loi du pays lui en donnait le droit, disant avec raison que, puisque son esclave n'avait pu être retenu par les bons traitemens, il ne le serait pas par la justice, et que d'ailleurs il désirait n'être servi que par affection. Au bout de quelque temps, le noir demanda à rentrer chez le docteur M.... qui ne voulut pas y consentir. Le maître se laissa fléchir enfin par de nouvelles instances, mais il condamna le fugitif à cinq ans... de liberté! A l'expiration des cinq années, l'esclave rentra repentant chez son maître, et depuis lors il n'a donné lieu à aucune plainte.

— Sur plusieurs habitations de la Pointe-Coupée, près de Bâton-Rouge (Louisiane), d'honorables propriétaires, en vue de moraliser leurs esclaves, ont déclaré que les enfans provenant de mariages réguliers naîtraient libres. Un certain nombre de noirs se trouvent dans cette position favorable, et cependant pas un ne quitte l'habitation sur laquelle il est né; chacun d'eux au contraire donne son temps et son travail pour la nourriture et le vêtement, habite la case de sa famille et ne songe nullement à revendiquer l'effet des promesses du maître.

Entre le système espagnol et le système américain, la question n'est pas difficile à juger, les faits parlent d'eux-mêmes. Est-ce qu'il a jamais été question aux États-Unis de ces populations souffreteuses, étioilées, à l'œil morne, à la contenance avilie, qui font naître à chaque pas les plus sombres pensées, lorsqu'on parcourt les habitations de l'intérieur de Cuba? Est-ce qu'il n'est pas de notoriété publique que jusqu'ici aucune colonie, soit insulaire, soit continentale, n'avait pu se soutenir sans avoir recours à la traite, à l'exception de la Barbade? Les États-Unis sont venus prouver, par une conduite à la fois humaine, intelligente et raisonnée, qu'après tout la douceur et les soins physiques sont la meilleure des spéculations. Les nègres sur le sol des états à esclaves de l'Union vivent sinon libres, du moins souvent heureux à leur manière, sans souci des biens qu'ils ne connaissent pas ou n'apprécient guère, et ils arrivent sans préoccupations au terme de leur carrière, tandis qu'aux colonies espagnoles rien ne peut donner l'idée d'un semblable bien-être. A quel point de vue que l'on envisage la question, la condition du noir esclave aux États-Unis est même préférable à celle du noir ou de l'homme de couleur libre. Le nègre né sur l'habitation ou près du foyer de son maître ne comprend pas que la nature lui ait assigné un autre rôle à jouer dans le monde que celui dont il se voit chargé dès sa naissance. Le but qu'il se propose dans le cours de sa vie, c'est l'amélioration de sa condition matérielle. Lorsqu'il est bien traité, il se regarde comme faisant partie de la famille, il s'identifie avec elle, et l'histoire des colonies compte par milliers les traits d'attachement et d'abnégation des esclaves pour leurs maîtres. La position du travailleur noir, une fois acceptée par lui, devient nette et facile, parce que, d'une part, l'obéissance est une chose qui lui semble si naturelle, qu'il ne songe pas à s'y soustraire, et que, de l'autre, le maître, ne voyant jamais contester son droit ni son autorité, se laisse toucher d'ordinaire par les preuves de soumission et de dévouement qu'il recueille. Aux États-Unis, le génie commercial, de concert avec les sentimens d'humanité, démontre l'absurdité des mauvais traitemens infligés aux esclaves par la perspective de la diminution du capital engagé. Il est donc certain que l'état physique de la race noire y est satisfaisant. Dans les colonies espagnoles, la population esclave est au contraire soumise à des chances nombreuses de désertion, de dépérissement ou de mortalité. Le système pratiqué par les Américains du nord est celui d'une surveillance paternelle; celui des Espagnols repose sur l'emploi incessant des moyens de répression. Ne peut-on pas tirer de ce contraste quelques indications sur le caractère de la race noire, sur les lois qui régissent son travail? Insensible aux mauvais traitemens, elle ne résiste pas autant qu'on le croit à l'action d'une autorité bienveillante. C'est là un trait essentiel dont il faut tenir compte avant de l'ob-

server sous un autre aspect, — libre au milieu d'une société régulière comme dans les grandes villes des États-Unis, ou bien livrée en quelque sorte à elle-même dans la colonie de Libéria.

## II.

Si pour les noirs esclaves les Américains du Nord se montrent aussi prévoyans qu'humains, ils ne traitent pas, on doit le dire, avec la même bienveillance les noirs ou gens de couleur libres qui vivent sur le sol de l'Union. La situation faite à ces malheureux est, selon moi, intolérable, et je ne comprends pas que ceux d'entre eux qui ont des moyens d'existence et le moindre sentiment de dignité personnelle puissent accepter la place qui leur est assignée dans le pays le plus libre de la terre. Nés citoyens américains, ils ne participent à aucun des droits et des avantages soit de la constitution fédérale, soit des constitutions particulières d'états. Si un homme de couleur se présentait aux élections même dans un état où la loi n'a pas établi de distinction entre les races, s'il tentait d'y déposer son vote, il serait honteusement chassé; sa vie peut-être, s'il insistait, ne serait pas en sûreté. Admissible à tous les emplois en vertu d'un droit écrit, incontestable autant qu'incontesté, il a la certitude d'avance de n'en occuper jamais aucun qui ait la moindre importance. Quelque honnête ou riche qu'il soit, il n'oserait monter dans un omnibus et s'asseoir à côté d'un ouvrier blanc portant un tablier de cuir. J'ai vu à New-York un homme de couleur revêtu cependant d'un caractère presque officiel, puisque c'était l'envoyé de Soulouque, refuser de monter dans un omnibus et donner pour excuse à la personne qui le pressait la crainte d'être insulté. Au théâtre, dans les wagons des chemins de fer, bien plus dans les églises, partout enfin où il peut se trouver en contact avec la race blanche, l'homme de couleur a sa place à part. Dans les hôtels, il y a une table séparée pour les domestiques blancs, et il n'est pas une fille de chambre ou un garçon d'écurie qui ne se levât de table, si le maître de la maison tentait d'y faire asseoir le noir libre le mieux élevé. Et il ne faut pas croire que ce soit seulement dans les états à esclaves qu'existe un préjugé aussi enraciné; la vertueuse ville de Boston, par exemple, qui regorge de grands philosophes, de sages moralistes et d'anti-slavistes fervens, en est atteinte comme toute autre ville de l'Union. J'ai voyagé avec un négociant recommandable qui allait placer dans un collège de l'ouest un jeune garçon des mieux doués, des plus intelligens, et dont le teint était fort clair, mais dont l'origine maternelle n'était pas très nettement établie au point de vue de la couleur. J'ai été peu surpris d'apprendre que l'un des élèves qui connaissait la famille du nouveau venu l'avait dénoncé et qu'on avait été obligé de l'envoyer en France pour faire son éducation. — L'abbé M., ecclésiastique des plus charitables et des plus éclairés, a fait à la Nouvelle-Orléans la triste expérience de ce que peut le préjugé. N'étant jamais venu en Amérique, il ignorait à quel point il y avait des ménagemens à garder, et tenta, en prenant possession de sa cure, d'effacer, dans la maison de Dieu du moins, la ligne de démarcation qui existait entre les personnes d'origines différentes. Il déclara en conséquence à ses paroissiens qu'à l'avenir les bancs seraient loués et les places occupées indifféremment par tous les membres

de la communauté. A l'instant même, les blancs protestèrent, renvoyèrent les clés de leurs bancs et menacèrent de supprimer toutes leurs souscriptions. Or, comme aux États-Unis l'état n'intervient en rien dans les affaires de religion, qu'il n'y a pas de budget ecclésiastique et que les fidèles de chaque communion sont obligés de pourvoir eux-mêmes aux frais de leur culte, le pauvre abbé dut revenir sur ses pas et rétablir la séparation des races.

Il faut bien dire aussi, pour être juste, que les gens de couleur donnent eux-mêmes de la force au préjugé par le mépris qu'ils affectent pour leur propre race. Les femmes, entre autres, ne se font aucun scrupule d'afficher leurs répugnances à cet égard et de repousser toute proposition d'alliance avec un homme de couleur; elles préfèrent de beaucoup, et ne se gênent pas pour le dire, rechercher l'intimité d'un blanc au risque de tous les inconvénients qui en résultent pour elles et pour leurs enfans. Voilà le fâcheux effet des situations équivoques, et, à l'égard des affranchis, je crois qu'aux États-Unis tout le monde est dans le faux. L'esclavage existe encore dans quatorze états sur trente et un, et là on conçoit, au point de vue de l'intérêt matériel, que la séparation des castes se maintienne; dans les autres états, on le comprend d'autant moins que les prétentions à la philosophie et à la charité chrétienne sont plus grandes. Comment admettre, en effet, que tel puritain du Massachusetts ait passé la moitié de sa vie à délayer de longues tirades négrophiles, qu'il soit membre de toutes les sociétés anti-slavistes, et qu'il chasse de chez lui son fils unique parce qu'il aura épousé une quarteronne, fût-elle la plus honnête fille de l'Union? Deux faits prouveront d'ailleurs mieux que tous les raisonnemens ce qu'on entend au fond par l'esprit anti-slaviste aux États-Unis. Un citoyen de Boston hérite d'une grande et belle habitation que lui lègue un oncle mort à la Louisiane. Ce Bostonien était un anti-slaviste prononcé; mais, en bon calculateur yankee, il remarque que les trois cents nègres qui peuplent sa nouvelle propriété représentaient, à raison de 350 piastres l'un dans l'autre et par tête, la somme assez ronde de 110,000 piastres, près de 600,000 francs. Pour tout concilier, la morale et le commerce, il convoqua un *meeting* négrophile et lui dit : « J'ai en ma possession, par suite d'un malheur que je ne pouvais prévoir, trois cents de nos frères noirs. Ma conscience et mes opinions bien connues me défendent de les garder; cependant il n'est pas juste que, si je leur rends une liberté qui est leur droit, le détriment en retombe en totalité sur moi. Je vous propose en conséquence de faire une souscription pour racheter mes trois cents esclaves, et je consens à y entrer pour un tiers, à la condition que les sociétés anti-slavistes couvriront les deux autres tiers. Je supporterai très volontiers la plus forte part du sacrifice, on ne peut raisonnablement m'en demander davantage. » L'orateur fut interrompu par des murmures d'admiration, les journaux des états du nord le comblèrent d'éloges; mais l'impartiale histoire rapporte que la feuille de souscription resta d'une blancheur irréprochable. Quant au nouveau planteur, il mit sa *négrophilie* de côté pour le moment, garda son habitation, et ses noirs pour la faire valoir.

Un riche habitant était mort dans un état à esclaves, le Kentucky, et, par son testament, il donnait la liberté à tous les siens. De plus, il voulait assurer leur avenir, et enjoignait à son exécuteur testamentaire d'acheter dans un

état libre, l'Ohio, des terres en quantité suffisante, de les allotir, d'y faire construire des maisons et des bâtimens d'exploitation, et de les pourvoir de bestiaux, de semences et d'instrumens aratoires. On se conforma à la volonté du généreux donateur, et d'abord les choses se passèrent régulièrement; mais, lorsque le fidèle mandataire arriva à la tête de son noir convoi pour installer les affranchis et les mettre en possession de leurs propriétés et de leurs droits de citoyens, il trouva sur la rive toute la population blanche du canton, armée jusqu'aux dents, qui lui signifia qu'on ne souffrirait pas qu'on fondât au milieu d'elle une *colonie de vils nègres*. Le projet dut être abandonné.

L'anti-slavisme des états du nord serait-il un leurre et cacherait-il d'autres intentions? Faut-il croire, comme je l'ai entendu affirmer, que les états du nord veulent usurper sur ceux du sud et de l'ouest une suprématie qui leur permette, dans l'intérêt de leurs fabriques, de régler à leur gré les tarifs de douane et de traiter leurs confédérés en véritables tributaires? Faut-il admettre, comme des gens fort sérieux me l'ont dit, que c'est le résultat, en grande partie, des machinations de l'Angleterre, jalouse de la prospérité croissante des États-Unis et dépitée de l'insuccès de l'émancipation aux Indes occidentales? Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que des faits journaliers et des préjugés révoltans démontrent jusqu'à l'évidence la mauvaise foi ou l'inconséquence absurde de certains négrophiles du nord. Il faut bien ajouter aussi que l'anti-slavisme n'est pas seulement une opinion religieuse ou humanitaire; c'est, pour beaucoup de gens, un très bon métier et une base d'influence assez considérable. Pour soutenir la thèse et propager la doctrine, il faut des comités, des journaux, des missionnaires, des employés de toute sorte, et bon nombre d'individus, que la condition des noirs touche peu, seraient néanmoins très fâchés que la question perdît de son importance, ou, à plus forte raison, qu'elle fût abandonnée tout-à-fait, car tel lui a dû un siège au congrès, tel autre le bien-être de sa famille.

Quoi qu'il en soit de la fâcheuse condition faite aux noirs libres des États-Unis, on y poursuit, on le voit, avec une infatigable ardeur, la solution du grand problème de l'émancipation. Il faut examiner un moment cette question telle que la comprennent les vrais philanthropes et les propriétaires d'esclaves éclairés et consciencieux.

Dans l'état actuel de la civilisation, il n'est contesté par personne que l'esclavage soit un fait anormal et affligeant. Tous les cœurs généreux, tous les bons esprits désirent sincèrement en finir avec cette odieuse anomalie, et les citoyens américains plus que les autres, car il y a là le germe d'une dissension funeste pour leur puissante république. La difficulté n'est donc pas de savoir si on en finira, mais comment on en finira; le grand agent, le principal instrument de cette mesure capitale, c'est évidemment le temps. Les résultats déplorables d'une émancipation anticipée dans les colonies anglaises sont là pour ouvrir les yeux aux plus prévenus; par suite d'une précipitation inepte ou coupable, maîtres et esclaves ont été confondus dans une même ruine. Voilà l'écueil qu'il faut éviter, et il faut avant tout que le travail libre puisse être substitué au travail esclave pour la culture du tabac, de la canne ou du cotonnier. Quant aux végétaux qui croissent sous des latitudes tempérées, il n'y a pas à s'en occuper, car l'expérience prouve que les travailleurs blancs

font mieux et plus vite que les noirs, et l'émigration incessante des Européens paraît devoir être suffisante pour combler les vides. L'exemple de la Virginie prouve d'ailleurs que la différence de travail est surtout une différence de climat, puisque le travail noir s'est supprimé de lui-même dans la moitié de l'état; il en serait donc ainsi sur le reste du territoire, s'il était démontré qu'il n'y a pas dommage grave pour la propriété.

Dans les états du nord, l'esclavage a été supprimé sans peine et sans secousse, parce que les noirs n'étaient guère depuis long-temps employés que dans l'intérieur des maisons à des travaux domestiques; mais, lorsque la question de l'émancipation touche à la mise en valeur même de la propriété, on conçoit qu'elle prend un caractère beaucoup plus grave. Déjà cependant des tentatives sérieuses ont été faites; un des habitans considérables de la Louisiane a employé des travailleurs irlandais, et n'a pas eu trop à se plaindre des résultats pour certains genres d'occupations, surtout pour celles qui regardaient la cuisson et la préparation du sucre. Pour toutes les professions qui touchent à l'industrie proprement dite, le travail blanc est encore supérieur; mais la grande difficulté est dans la culture. Nos ouvriers en cuirs vernis, nos verriers, nos boulangers, nos forgerons, bien d'autres encore supportent dans leurs travaux un degré de chaleur fort intense; mais ils se sentent délassés et rafraîchis dès qu'ils ont quitté l'atelier, et l'énergie de notre atmosphère répare bientôt leurs forces, leur permet de reprendre et de soutenir long-temps une lutte dans laquelle ils succomberaient bien vite sous l'influence d'un climat tropical. Jusqu'à présent, on ne peut rien dire de concluant du travail blanc en ce qui concerne le labourage, la récolte et les autres occupations des champs qui exigent des corps acclimatés (1). Les États-Unis ne doivent donc pas se lasser de multiplier les tentatives, d'examiner, par exemple, le parti à tirer des divers agens mécaniques déjà inventés pour économiser les bras, d'en chercher d'autres, de préparer enfin par tous les moyens possibles la solution d'une si grande question.

Lorsqu'on entreverra l'époque à laquelle l'émancipation sera praticable, que de précautions ne faudra-t-il pas encore pour préparer les affranchis à user convenablement de leur liberté! Puis, si on proclame tout d'un coup l'émancipation, n'y aura-t-il pas lieu à une indemnité que l'état seul peut et doit payer? Or jusqu'à présent les états du nord, qui reprochent avec tant d'amertume à leurs confédérés de l'ouest et du sud la honte de l'esclavage, n'ont jamais parlé de les indemniser, bien loin de là. Cependant le dernier recensement évalue le nombre des esclaves à plus de trois millions, dont la valeur, au prix moyen actuel de 350 piastres, représente l'énorme somme de plus d'un milliard de piastres. Comment veut-on que le gouvernement fédéral puisse jamais grever le trésor d'une pareille charge, et procéder à l'émancipation par l'indemnité? En présence des immenses difficultés qui s'offrent de tous côtés, quand on veut arriver à un résultat définitif, honnête et pratique,

(1) On a fait venir à la Martinique des Lorrains qui, chaque année, on le sait, vont faire au loin la moisson et sont habitués à travailler au soleil. Jusqu'ici l'on ne voit pas que l'expérience ait donné des résultats bien significatifs. Quant à Cuba et à Porto-Rico, on n'y pense pas qu'en aucun cas on puisse se passer du travail des noirs, et d'ailleurs les colons espagnols ne sont pas gens à pousser bien loin leurs études à ce sujet.

on ne peut qu'appeler le temps à son secours, et attendre qu'il vienne en aide au génie inventif du siècle. Les États-Unis sont dans la meilleure position pour procéder avec maturité à l'expérience de l'émancipation, puisque la situation matérielle de la population noire est aussi satisfaisante que possible; mais, si les propriétaires d'esclaves ont le droit de se plaindre que l'émancipation projetée les expose à une spoliation injuste, ils sont tenus de chercher avec ardeur les moyens de conjurer l'orage, d'obéir à la nécessité des temps, et de se délivrer eux-mêmes de la triste obligation de posséder, à titre de bétail, une foule de créatures humaines.

Aujourd'hui, l'esclavage, déjà aboli de droit ou de fait dans la majeure partie des états de l'Union, tend de plus en plus à se restreindre dans les autres. Dans la Virginie, la moitié du territoire est déjà rendue à la culture libre; le Maryland et le Kentucky font des efforts sérieux pour abolir l'esclavage; le Delaware a presque accompli sa tâche, puisqu'il n'y restait, d'après le recensement de 1850, que deux mille trois cent trente-deux individus non libres : les états du nord ont rempli la leur. Dans un temps assez rapproché donc, on peut admettre que le nombre des états anti-slavistes sera augmenté dans une forte proportion, puisque, d'un côté, le Maryland et le Delaware seront complètement affranchis, et que, de l'autre, les territoires dont l'annexion est prochaine, tels que le Nouveau-Mexique et l'Utah, n'entreront dans la confédération qu'à la condition de ne pas tolérer l'esclavage chez eux. Alors il y aura vingt états libres contre treize à esclaves, et le parti anti-slaviste dictera la loi dans le congrès. Ce moment sera suprême pour les États-Unis, car si les états à esclaves sont les moins nombreux, ils sont de beaucoup les plus militaires, et c'est toujours chez eux, dans toutes les grandes occasions, que les armées de la république se sont recrutées des plus intrépides volontaires. Qu'on juge de ce que serait une guerre civile dans un pays qui compte près de deux millions de miliciens parfaitement dressés au maniement des armes. Si cependant on doit reconnaître qu'il faudra une grande prudence de part et d'autre pour éviter une conflagration, il faut espérer que des hommes tels que ceux qui se sont déjà jetés avec courage et succès au milieu des plus ardentes rivalités et ont réussi à faire entendre la voix de la conciliation se retrouveront encore, et feront adopter un nouveau compromis. Les anti-slavistes me semblent d'autant plus imprudens ou plus coupables dans cette occasion, qu'ils se jouent de la fortune de leurs concitoyens sans y mettre rien du leur. Si au moins ils paraissaient disposés à contribuer de leur bourse à la légitime indemnité qui sera due aux propriétaires d'esclaves, on pourrait croire à leur bonne foi; mais c'est tout le contraire, et ils s'engagent dans la question sans se demander si les propriétaires du sud et de l'ouest ne seraient pas ruinés par l'anéantissement du capital énorme que représente la valeur actuelle des esclaves et par l'impossibilité de cultiver leurs terres, inaccessibles jusqu'ici au travail des blancs. Il y a là une difficulté si effrayante, une injustice si monstrueuse, que l'on se prend à croire que tout le monde reculera et attendra que le temps et les efforts des hommes à la fois désintéressés et clairvoyans aient pu amener une solution convenable et pacifique. Il est hors de doute, quant à présent, que si l'on veut précipiter les choses, il y aura ruine pour tout le monde sans avantages pour personne,



pas même pour les affranchis. Les habitans du sud et du sud-ouest perdant à la fois et le prix de leurs noirs et leurs moyens de production sur une terre brûlée, les fabricans du nord manquant de coton et d'autres matières premières et voyant se fermer pour eux le marché si important des états à esclaves, les noirs enfin se trouvant livrés sans frein à une liberté pour laquelle ils n'ont pas été préparés, — qui peut dire si la confédération elle-même ne succombera pas dans la lutte et ne faillira pas ainsi au magnifique avenir qui paraît lui être destiné?

Avec le temps, on l'a déjà dit, l'esclavage se circonscrit tout naturellement dans les contrées où le travail noir est seul possible à présent, et, vienne quelque circonstance favorable, quelque procédé de culture auquel on n'a pas encore songé, les habitans de ces contrées seront peut-être les premiers eux-mêmes à provoquer l'émancipation et à en discuter les moyens, car, à peu d'exceptions près, les propriétaires d'esclaves sentent les difficultés de leur position et ont grande hâte d'en sortir. Déjà même on s'est préoccupé du sort des malheureux noirs que l'émancipation jetterait brusquement en dehors des habitudes de toute leur vie. Des établissemens ont été créés dès 1820 pour préparer les noirs à l'exercice de la liberté. Les colonies de Libéria et de Maryland-in-Libéria ont été fondées à cette époque sur les bords du Mesurado et au cap Palmas, à la côte ouest d'Afrique. Il est triste cependant d'avoir à constater que, malgré les facilités de toutes natures, malgré les incitations, malgré l'état d'infériorité avilissante dans lequel les noirs libres sont tenus aux États-Unis, ils aiment mieux y rester que d'aller en Libéria jouir de tous les droits d'hommes et de citoyens. La population actuelle des noirs et hommes de couleur libres des États-Unis était, en 1840, de 386,245. Le recensement de 1850 l'évalue à 428,637, et la population de Libéria originaire des États-Unis est de 8 à 10,000 ames. Or presque tous les hommes de couleur, en Amérique, végètent dans les rangs inférieurs de la société et se consacrent à peu près exclusivement aux humbles fonctions de la domesticité. Que prétendent donc les négrophiles du nord? Est-ce que les faits ne parlent pas assez haut? Est-ce que les comités anti-slavistes n'ont pas à se reprocher d'entraver tant qu'ils le peuvent l'action des sociétés colonisatrices, dans la crainte de voir diminuer leur importance? Sur une population de 3,070,734, recensement de 1850, il y a eu dans l'année 1,011 fugitifs, et presque tous par peur de châtimens mérités à la suite de vols ou autres délits graves, et cela malgré les excitations les plus vives et les plus faciles des états libres, de quelques états même limitrophes des états à esclaves. Le Kentucky, par exemple, n'est séparé de l'Ohio que par une rivière; l'Illinois et le Missouri sont dans la même position; bien plus, le Missouri et l'Iowa n'ont entre eux qu'une limite purement géographique. C'est sur ces points indiqués que l'anti-slavisme entretient ses agens les plus actifs, parce que les occasions sont de tous les instans et les obstacles à peu près nuls. Eh bien! toutes les excitations, toutes les facilités ont produit en un an 1,011 évasions, beaucoup moins qu'il n'y a eu d'affranchissemens volontaires (1); est-ce clair?

En présence de ces faits concluans, du bien-être matériel des esclaves, de

(1) Ils se sont montés à 1,467 en 1850.

leur peu de besoins physiques et moraux, en présence surtout des dommages incalculables qui résulteraient pour tout le monde, et sans compensation aucune, d'une émancipation prématurée, je reste convaincu que la précipitation serait un crime et que la temporisation est un devoir. Il n'en convient pas moins de prendre en sérieuse considération les tentatives des amis éclairés de la race noire, la colonisation de Libéria par exemple, et de chercher dans la situation présente de cet établissement les indices de l'avenir qui est réservé à une fraction des plus intéressantes de la race nègre.

### III.

Le 31 décembre 1816, à l'instigation de M. Élias Caldwell, on vit se réunir, sous la présidence du célèbre Henry Clay et dans le palais du Capitole à Washington, le premier *meeting* convoqué dans la pensée d'aviser aux moyens d'améliorer la condition des noirs et hommes de couleur libres aux États-Unis. Deux grands obstacles étaient principalement à surmonter, et, si l'on ne pouvait les aborder de front, il fallait au moins les tourner. Ces obstacles, c'étaient le préjugé enraciné des hommes de race blanche contre ceux de race africaine et l'apathie de ces derniers. Nous avons eu l'occasion de faire remarquer combien, malgré leur passion pour la liberté et leur haine apparente des distinctions sociales de l'Europe, les Américains du nord s'écartaient des principes vraiment libéraux en ce qui touchait les gens de couleur. D'un autre côté, il est hors de doute que le nègre éprouve une grande répugnance à quitter la terre qui l'a vu naître, la famille au sein de laquelle il a été élevé, le maître même qu'il a servi et dont il a reçu de bons traitements. L'infériorité notoire de son intelligence, l'habitude de toujours compter sur autrui pour subvenir à ses besoins, la crainte d'un effort, sont autant de liens qui le retiennent et le détournent de tout ce qui sent l'aventure. Ces dispositions bien connues des noirs expliquent les difficultés de l'entreprise dont le *meeting* de 1816 posait le principe et l'insignifiance de ses progrès pendant un assez long espace de temps.

En 1820, on convint définitivement d'un mode d'exécution qui paraissait répondre aux principales objections. Il fut décidé qu'une ville serait fondée à la côte ouest d'Afrique et destinée à devenir le centre et la capitale d'un nouvel état peuplé d'hommes de race africaine élevés au niveau de la civilisation actuelle et dotés de la plénitude de leurs droits civils et politiques. Tel était le but que s'était proposé déjà la société organisée en 1816, sous le titre de *Société américaine pour la colonisation des hommes de couleur libres des États-Unis* (1). Du reste, ni le lieu ni les moyens d'exécution n'avaient été précisés dans l'origine, et on laissait au temps et à la philanthropie éclairée des membres le soin d'indiquer les meilleures et les plus pratiques combinaisons. Quant aux ressources financières, on ne pouvait compter que sur des souscriptions particulières; quelques états cependant accordèrent des subventions.

L'Afrique était la contrée qui se présentait en première ligne à l'esprit de

(1) *American colonization society for colonizing the free people of colour of the United-States.*

tous pour l'établissement des nouvelles colonies. Là, le nègre se retrouvait chez lui, et les progrès de l'émigration noire ne pouvaient risquer de porter ombrage à aucune puissance blanche. A pareille distance, les colons blancs les plus obstinés dans leurs préjugés pouvaient reconnaître les droits politiques et civils de leurs anciens esclaves; ils pouvaient même sans crainte se faire honneur de principes libéraux et figurer dans des *meetings* anti-slavistes.

En 1820 (1), le premier bâtiment de la Société de colonisation, l'*Élisabeth*, mit à la voile pour la côte d'Afrique, et débarqua quatre-vingts émigrans noirs et plusieurs agens chargés de préparer les voies à une installation régulière. Le point fut, dit-on, mal choisi: le climat était fort malsain, la saison défavorable, et la mortalité fut effrayante parmi le personnel de cette première expédition; on l'évalua à un tiers. Loin de se décourager, la société prépara une tentative nouvelle en 1821, et cette fois l'émigration fut dirigée sur Sierra-Leone, avec ordre d'attendre que tout fût prêt aux lieux désignés pour un établissement définitif. On négociait cependant avec les chefs indigènes, et le 15 décembre 1821 fut signé un traité qui livrait à la Société de colonisation américaine un territoire qui s'étendait à partir du cap Mesurado sur une longueur de côtes et une profondeur dans l'intérieur assez restreintes d'abord (on l'évaluait à 130 milles de côtes sur 40 milles de profondeur, soit 209 kilomètres sur 64), mais qui successivement a été augmenté de diverses annexes. Les dimensions du nouvel état peuvent être aujourd'hui calculées sur une longueur de côtes de près de 800 kilomètres et une profondeur de 130 kilomètres dans l'intérieur du pays. Le premier contrat, signé par la société avec les chefs indigènes, est assez curieux pour mériter d'être transcrit ici. En voici la traduction :

« Qu'il soit fait savoir à tous que ce contrat a été fait le 15 décembre 1821 entre le roi Peter, le roi George, le roi Zoda, le roi Long Peter, leurs princes et leurs chefs, — d'une part;

« Le capitaine Robert T. Stockton et le docteur Eli Ayres, — d'autre part.

« Attendu que certaines personnes, citoyens des États-Unis d'Amérique, ont le désir de s'établir sur la côte ouest de l'Afrique, et qu'elles ont chargé avec pleins pouvoirs le capitaine Robert T. Stockton et le docteur Eli Ayres de traiter et acheter de nous le territoire de... (Suit la description du territoire.)

« Étant pleinement convaincus des intentions justes et pacifiques desdits citoyens, et étant désireux de leur prouver la réciprocité de leur amitié, et toutefois en considération de ce qu'il nous a été payé comptant, nommément six mousquets, une boîte de perles de verre, deux boucauts de tabac, un baril de poudre, six barres de fer, dix pots de fer, douze couteaux et douze fourchettes, douze cuillers, six pièces de toile de Guinée bleue, quatre chapeaux, trois habits, trois paires de souliers, une boîte de pipes, un baril de clous, trois miroirs, trois pièces de mouchoirs, trois pièces de calicot, trois cannes, quatre parapluies, une boîte de savon et un baril de rhum;

« Et qu'il nous sera payé plus tard ce qui suit :

« Six barres de fer, une boîte de verroterie, cinquante couteaux, vingt miroirs, dix pots de fer, douze fusils, trois barils de poudre, douze plats, douze

(1) Dès 1818, MM. Mills et Burgess avaient visité l'Afrique, afin de chercher un point favorable pour le premier établissement. Leur voyage était resté sans résultat.

couteaux, douze fourchettes, vingt chapeaux, cinq barils de bœuf, cinq barils de porc, dix barils de biscuit, douze carafes, douze gobelets de verre et cinquante souliers;

« Pour toujours cédon et abandonnons les terres ci-dessus décrites à Robert T. Stockton et Eli Ayres, afin qu'ils puissent les posséder et les consacrer à l'usage desdits citoyens américains.

« Ont signé :

« Capitaine R.-T. STOCKTON,

« ELI AYRES, docteur-médecin (1). »

Enfin, après plusieurs tentatives infructueuses, après de cruels désappointemens, le traité étant scellé et ratifié, la Société de colonisation fut mise en possession d'un territoire convenable et, ce qui était encore plus important, d'un lieu salubre pour y former un établissement. Les pauvres colons originaires, qui, d'abord installés à l'île de Sherbro, se trouvaient alors à la baie de Tourra, furent transportés à leur résidence définitive. Des dangers et des obstacles de toute nature accueillirent leurs premiers efforts; mais ils en triomphèrent à force de courage et de persévérance, et le 25 avril 1822 le pavillon américain flotta sur le cap Mesurado.

La première année de l'établissement fut marquée par une attaque furieuse des populations environnantes qui n'avaient pas approuvé la cession faite par les rois signataires du traité du 13 décembre. L'agent de la Société de colonisation, M. Ashmun, sauva la colonie naissante par son intelligence et son courage, puis il alla aux îles du Cap-Vert rétablir sa santé, détruite par des fatigues inouïes, et revint en août 1824 avec le révérend docteur Gurley, qui avait mission de régler quelques différends et de constater la position de la colonie. Le révérend docteur Gurley apporta la nouvelle que l'établissement de la Société américaine prendrait désormais le nom de *Libéria*, qui rappelait son origine et son but, et que la ville fondée au cap Mesurado prendrait celui de *Monrovia*, en l'honneur de M. Monroë, président des États-Unis, qui avait toujours montré la plus vive sympathie pour la Société de colonisation et les émigrans.

Des progrès de quelque importance se firent remarquer à partir de 1824. On bâtit à Monrovia des maisons en pierre, un petit fort armé de six canons, des chapelles, des écoles, un hôpital. On commença à cultiver les terres, on fit de nouvelles acquisitions de territoires négociées avec les chefs indigènes qui commandaient sur les bords de la rivière Saint-Paul, et l'arrivée de nouveaux émigrans permit de fonder une seconde ville, qui prit le nom de Caldwell, en l'honneur du promoteur du premier *meeting* convoqué dès 1816 à Washington. En 1828, M. Ashmun, épuisé par ses travaux, quitta Libéria et mourut peu de jours après son arrivée aux États-Unis; il fut enterré à New-haven, où la Société de colonisation lui fit élever un monument.

Depuis quelque temps déjà, on avait monté une imprimerie à Monrovia; Jean-Baptiste Russwurm fit paraître, en 1829, le premier journal sous le titre de *Liberia Herald*. Cette publication fut accueillie avec un grand intérêt aux

(1) Les chefs nègres avaient apposé une croix pour signature en regard des noms de MM. Stockton et Ayres.

États-Unis. A cette époque aussi, deux missionnaires américains firent un voyage dans la Libéria et rendirent un compte favorable de ses progrès moraux et matériels, engageant les hommes de couleur libres des États-Unis à rejoindre leurs frères et à aller chercher auprès d'eux les bienfaits de la liberté politique, de l'éducation et du bien-être. Deux nouveaux établissemens furent ensuite formés, l'un dans le pays de Bassa, l'autre au cap Monte, le premier distant de soixante-cinq milles sud de Monrovia (cent quatre kilomètres), le second à quarante-huit milles (soixante-dix-sept kilomètres) nord. Ces deux points avaient depuis long-temps attiré l'attention de M. Ashmun. La colonie continua de prospérer sous l'administration du docteur Mechlin, venu en Afrique en qualité de médecin. M. Mechlin traita d'abord avec le chef Bob-Grey, en qui il trouva un appui énergique et une grande disposition à adopter les idées européennes, et le pays de Bassa vit naître une nouvelle ville à laquelle on donna le nom d'Edina, en l'honneur des citoyens d'Édimbourg qui avaient envoyé des secours à la Libéria. L'établissement d'Edina fut marqué par l'abolition d'un odieux monument de la superstition des natifs. C'est là qu'était le trop fameux *buisson du diable*, autour duquel se rassemblait le peuple, lorsqu'une calamité quelconque, toujours attribuée à la sorcellerie, venait fondre sur la contrée. Le *grand diable* désignait un individu qui devait être soumis à une terrible épreuve : on le forçait de boire l'énorme quantité de deux gallons (huit litres environ) d'une liqueur empoisonnée extraite d'un arbre nommé *sassy*. Si le patient rejetait immédiatement la liqueur, il était déclaré innocent ; mais si son estomac trop robuste la conservait, il tombait bientôt dans un état affreux et se voyait alors pourchassé sur une plage de sable à coups de couteau et de bâton jusqu'à ce qu'il succombât sous la double atteinte du poison et des blessures. Le *buisson du diable* fut rasé, et à sa place s'éleva une chapelle de chrétiens baptistes.

Un établissement au cap Monte n'était pas sans difficultés. Les Anglais avaient échoué à plusieurs reprises dans leurs négociations avec les chefs indigènes pour se faire concéder un territoire. Le gouverneur Mechlin parvint enfin à obtenir l'autorisation d'y fonder un comptoir de commerce, qu'il fit ensuite fortifier. Il obtint en outre que la traite serait supprimée sur le point qui avait été long-temps l'un des principaux marchés des trafiquans d'esclaves. Plusieurs chefs voisins pressentirent assez promptement les avantages que leur procureraient des relations intimes avec les Libériens et demandèrent à être admis dans le nouvel état, ce qui amena la suppression de quatre petites souverainetés. D'autres chefs au contraire virent avec jalousie les progrès de la nouvelle colonie, contre laquelle ils entamèrent des hostilités qui furent promptement et énergiquement repoussées par le gouverneur Mechlin. Les succès de cet habile administrateur amenèrent la pacification et la soumission de cinq nouveaux chefs.

De 1829 à 1834, la colonie poursuivit ses progrès avec lenteur, mais sans troubles. L'année 1834 fut marquée par des embarras assez sérieux ; les chefs de l'intérieur se livrèrent entre eux à des guerres cruelles ; le commerce, l'approvisionnement même de la Libéria, en furent sensiblement affectés. On décida alors d'envoyer une ambassade auprès du plus puissant des chefs ennemis, le roi Boatswain, pour tenter de ramener la paix. Cette ambassade

n'eut pas tout le succès désirable, mais elle contribua puissamment à faire apprécier à sa valeur l'état de Libéria et à faire pénétrer des germes d'humanité et de civilisation parmi des tribus sauvages. Un missionnaire attaché à l'ambassade parvint même à fonder une école à Bo-Poro, capitale des états du roi Boatswain, et à donner à quelques-uns des naturels le désir d'apprendre l'anglais. Le roi envoya immédiatement à Monrovia une caravane composée de trois cents hommes qui conduisaient une grande quantité de marchandises, et particulièrement du riz, de l'ivoire, des étoffes et du *camwood* (1).

En 1833, la société particulière de la *colonisation des jeunes gens de la Pensylvanie* (2) envoya des agens chargés de traiter avec le gouvernement de Libéria pour la fondation d'une nouvelle colonie. Le point choisi fut Bassa-Cove, sur la belle rivière Saint-Jean, vis-à-vis Edina, et ce choix était d'autant plus heureux, qu'indépendamment de ses avantages naturels pour le commerce intérieur et extérieur, on avait l'espoir fondé de détruire encore un des principaux foyers de la traite des noirs. Bien que reliée à la colonie mère et devant agir d'accord avec elle, cette nouvelle colonie manifesta le désir d'introduire dans son administration intérieure certaines prescriptions particulières tendant à moraliser aussi bien les colons que les indigènes avec lesquels on pourrait établir des rapports. En conséquence, on demanda aux nouveaux colons de consentir : 1° à l'entière abstinence de toute liqueur spiritueuse, — 2° à une renonciation complète au commerce des liqueurs spiritueuses et aux arts de la guerre, — 3° à la propagation immédiate du christianisme parmi les populations idolâtres du voisinage. Le noyau de la nouvelle colonie fut composé avec grand soin d'hommes connus pour leur habileté dans divers métiers aussi bien que pour leurs sentimens honorables. On y comptait cent vingt-six personnes, et, parmi elles, des forgerons, des charpentiers, des cordonniers, des tisserands, des tailleurs, des fileurs, des briquetiers et des maçons. — Avant de s'embarquer pour l'Afrique, ils se constituèrent en société de tempérance, et jamais peut-être commencemens d'établissement n'eurent lieu sous de plus favorables augures. Reçus à bras ouverts dans la Libéria, les nouveaux arrivans furent conduits à Bassa-Cove, où ils se mirent à l'ouvrage avec ardeur. Au bout de sept mois, les émigrans étaient logés convenablement dans dix-huit bonnes maisons, entourées de terrains cultivés donnant l'espoir d'une abondante récolte. Une maison pour le gouvernement fut construite; elle avait 50 pieds de long sur 20 de large, deux étages et un jardin de deux acres bien fourni et bien clos. — Tout allait donc au mieux, lorsqu'on s'aperçut d'un refroidissement sensible dans les relations avec les naturels. Le chef de la colonie, homme faible et confiant, refusa les secours qu'on lui offrait, et, malgré l'évidence, ne voulut jamais croire aux mauvaises intentions de ses voisins. Le lendemain du jour où les volontaires d'Edina venus au secours des émigrans et renvoyés par leur chef repassaient la rivière Saint-Jean, Bassa-Cove fut attaqué par les sauvages, dix-huit habitans furent tués ou blessés; le reste s'enfuit, les maisons furent incendiées et les plantations détruites. Les assaillans, enflés par ce suc-

(1) Bois de teinture de l'espèce du bois de Nicaragua et donnant une couleur rouge

(2) *Pensylvania young men's colonization society.*

cès facile, voulurent attaquer Edina même; mais l'assistance du chef indigène Bob-Grey et la bonne contenance des habitans les forcèrent à reculer. On apprit alors qu'un chef noir, Joé-Harris, avait dirigé l'attaque, à l'instigation du capitaine d'un bâtiment négrier qui l'avait menacé d'aller faire la traite ailleurs, s'il ne se débarrassait du voisinage des Américains. Joé-Harris ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait une grande faute; il envoya proposer, avec des réparations pour les dommages causés, une cession de territoire et toutes garanties pour l'avenir. Le village fut rebâti, par mesure de sécurité, à deux milles au nord de celui qui avait été détruit et s'était d'abord appelé Port-Cresson. Le nouvel établissement fut mis à l'abri des attaques des négriers; et, sous le nom définitif de *Bassa-Cove*, fit de rapides progrès.

L'année 1839 marque une date solennelle pour l'état naissant : elle fut signalée par l'entrée de la Libéria dans les voies d'une organisation politique régulière. Des établissemens particuliers avaient été fondés par diverses sociétés de colonisation, et on n'avait jamais pu s'entendre sur des mesures d'intérêt général. On sentit alors le besoin de centraliser le pouvoir. Un comité fut nommé pour rédiger un projet de constitution avec l'approbation de la Société américaine de colonisation, et le projet devint définitivement la loi du pays en avril 1839; en voici les principaux articles :

« Article 1<sup>er</sup>. — Les pouvoirs législatifs seront remis aux mains d'un gouvernement et d'un conseil, mais les lois édictées par eux pourront être révoquées par le conseil de colonisation.

Article 2. — Le conseil se composera de représentans élus par le peuple et dans une juste proportion. Le territoire sera divisé en deux comtés. Les districts de Monrovia, Caldwell, Millsburg et New-Georgia constitueront un comté qui prendra le nom de comté de Mesurado et enverra six représentans. Bassa-Cove, Marshall, Bexley et Edina formeront un comté sous le nom de Bassa et enverront quatre représentans.

« Article 15. — Le pouvoir judiciaire sera confié à une cour suprême et à telles cours inférieures que le gouvernement et le conseil pourront instituer. Le gouverneur sera *ex officio* chef de la justice de Libéria.

« Article 20. — L'esclavage n'est pas admis.

« Article 21. — Le commerce des esclaves est interdit à tous les citoyens de la Libéria, soit en dedans, soit en dehors des frontières de l'état.

« Article 23. — Le droit au jugement par jury et le droit de pétition seront inviolables.

« Art. 25. — Tout citoyen mâle âgé de vingt et un ans jouira du droit de suffrage.

« Article 26. — Toutes les élections auront lieu au scrutin. »

Une discussion assez vive s'était élevée dans le comité de rédaction de la constitution sur la question des récompenses à donner aux missionnaires, agens et autres personnes de couleur blanche qui avaient rendu des services au pays. Le président voulait qu'on leur accordât des terres, mais le comité s'y opposa, et on finit par déclarer à l'unanimité, et avec l'approbation de la Société de colonisation, qu'aucun blanc ne pourrait être propriétaire foncier en Libéria. C'était, selon moi, une prescription fort sage, car l'activité et l'intelligence pratique des blancs n'auraient pas tardé à envahir toutes les positions,

tous les hauts emplois, et à détruire le principe d'un établissement qui portait en lui d'incontestables germes de fécondité.

Le nouveau gouverneur, M. Buchanan, et la législature libérienne s'occupèrent d'abord d'organiser le service des postes, puis ils émirent des résolutions au sujet des asiles, des maisons d'éducation; enfin la machine fonctionna régulièrement et utilement. Quelle était toutefois la position réelle de la colonie à cette époque où elle commença à vivre de la vie des nations? Il est assez difficile de le savoir d'une manière précise, soit que l'on ait négligé les détails statistiques, soit qu'on ait cru préférable de ne pas publier le chiffre bien faible encore de la population qu'avaient pu, après dix-huit ans d'efforts et de dépenses, réunir les diverses sociétés de colonisation américaine. On trouve bien, dans les documens publiés, que la Libéria comptait alors neuf villes, et qu'elle pouvait mettre à la disposition des colons 500,000 acres des terres les plus fertiles, qu'il y avait quatre imprimeries et deux journaux, vingt et une églises avec trente ministres, dix écoles de tous les jours et d'autres pour le dimanche; mais nous sommes beaucoup moins édifiés sur la population, le commerce, la production agricole et la marine: en portant la population totale à trois ou quatre mille individus émigrés des États-Unis, on ne saurait être cependant fort loin de la vérité.

En 1841 mourut le gouverneur Buchanan, auquel succéda M. Roberts. Les premiers momens de l'administration de ce nouveau chef furent occupés par les soins à donner à l'instruction publique, qui prenait une grande extension. Les naturels eux-mêmes attiraient les missionnaires et envoyaient leurs enfans dans les écoles de Libéria, quand ils le pouvaient. On fut ensuite obligé de faire régler des difficultés qui survenaient avec les bâtimens anglais qui fréquentaient la côte d'Afrique, et prétendaient arguer de traités faits antérieurement avec des chefs de l'intérieur pour commercer à leur guise sans payer aucuns droits au gouvernement de Libéria. Puis, des discussions s'étant élevées entre des chefs indigènes, le gouverneur Roberts intervint comme médiateur et rallia tous les intéressés à un traité d'amitié et d'alliance avec la Libéria après les avoir conciliés entre eux. Ce traité fut un véritable triomphe pour la Libéria, car toutes les parties intervenantes s'engageaient à supprimer à jamais le commerce des esclaves sur leur territoire, et à ne plus user, dans les procès criminels, des abominables épreuves par le poison; les lois de la colonie libre devaient être seules appliquées.

Ce traité, aussi remarquable par les sentimens d'humanité qu'il révélait chez de petits tyrans indigènes jusqu'alors inaccessibles à la pitié que matériellement avantageux pour le nouvel état, auquel il conquérait d'utiles alliés, fut signé le 22 février 1843. Un autre, non moins utile, fut conclu la même année avec les habitans du pays de Kroo, qui s'étend depuis Sinou jusqu'à trente milles vers le cap Palmas. La population, évaluée de trente à quarante mille ames, est à la-fois honnête, active, économe et industrielle. Les habitans du pays de Kroo sont les meilleurs marins et les pilotes indispensables de la côte, qu'ils parcourent sur une longueur de quinze cents milles. Ils ne se sont jamais livrés directement au commerce des esclaves, mais ils sont les auxiliaires obligés des traitans, qui ne pourraient rien faire sans eux. La convention entre le chef de Kroo et le gouverneur Roberts stipule qu'aucun étran-



ger, à l'exception des citoyens appartenant à la Libéria ou à la Société de colonisation américaine, ne pourra posséder, acheter, louer ou se faire concéder quoi que ce soit dans le pays de Kroo. Cette condition avantageuse, indépendamment de ce qu'elle ouvrait un large débouché à la Libéria, lui assurait une grande exportation de *camwood* et d'huile de palme, et la débarrassait des inquiétudes que lui donnaient constamment les trafiquans étrangers.

En 1844, M. le prince de Joinville visita la Libéria avec intérêt et y prit de nombreuses informations. L'année 1845 fut aussi marquée par un fait digne d'attention. Le chef Bah-Gay, qui commandait dans le pays de Petit-Bassa, se vit menacé par un voisin puissant qui voulait le contraindre à reprendre le trafic des esclaves. La population entière se souleva et demanda à entrer dans la communauté libérienne; l'annexion fut proclamée par le traité du 5 avril.

Les années 1846 et 1847 prendront la première place dans l'histoire du pays, puisque c'est pendant cette période que fut préparée et proclamée son indépendance. Nous avons vu que des difficultés avaient surgi à propos du refus que faisaient les trafiquans anglais de payer des droits au gouvernement de la colonie. Après d'assez longues négociations à Washington et à Londres, le gouvernement anglais finit par déclarer qu'il ne pouvait reconnaître à aucune société particulière, *quelque respectable qu'elle fût d'ailleurs*, le droit de prélever un tribut quelconque sur ses nationaux, et que, tant que la colonie de Liberia ne serait qu'une émanation de la Société de colonisation des États-Unis, les navires et les marchandises couverts du pavillon britannique n'y seraient soumis à aucune taxe. La position était fort délicate pour la Libéria, qui n'avait ni la force ni le droit à invoquer en sa faveur. Elle n'eut donc plus qu'une ressource pour faire consacrer son établissement : ce fut de proclamer son indépendance, malgré la faiblesse de sa population et l'exiguïté de ses ressources. La Société de colonisation des États-Unis abandonna généreusement toutes ses terres au nouvel état libre, et ne se réserva que la portion du territoire nécessaire aux progrès de l'émigration, avec un prélèvement de 10 pour 100 sur les ventes de terres applicables aux besoins de l'éducation. Le peuple fut alors consulté, une convention réunie, une constitution rédigée, et la déclaration fut faite et envoyée à toutes les nations civilisées. Enfin, le 24 août 1847, après un service religieux solennel, on hissa le pavillon national libérien (1), et le nouvel état entra dans l'ère de son indépendance politique, civile et religieuse.

Le peuple ayant pleinement accepté la constitution, les premières élections eurent lieu le 27 septembre. Joseph-J. Roberts fut nommé président pour deux ans, et Nathaniel Brander vice-président. Quelques semaines après, l'escadre américaine des côtes d'Afrique et un sloop de guerre anglais vinrent en rade de Monrovia reconnaître la nouvelle république et saluer le pavillon li-

(1) Le pavillon libérien se compose de six bandes rouges et cinq blanches alternant dans le sens longitudinal; — en haut, dans l'angle gauche, un carré bleu couvrant cinq bandes avec une seule étoile blanche au milieu. Le sceau de l'état représente une colombe volant, et dans ses pattes une légende; une mer avec un navire sous voiles et le soleil levant; un palmier ayant à son pied une charrue et une bêche. Autour de ces emblèmes les mots : *République de Libéria*, et la devise nationale : *The love of liberty brought us there* (l'amour de la liberté nous a conduits ici).

libérien de vingt coups de canon. La proclamation de l'indépendance rappelait que le peuple de Libéria était originaire des États-Unis, qu'il y avait été privé de ses droits de citoyens aussi bien par les lois que par les préjugés des blancs; que, tout espoir de retour à des sentimens plus favorables à la race noire étant perdu, on avait dû songer à fonder un asile pour les victimes d'une exclusion imméritée. On déclarait que la côte ouest de l'Afrique avait été choisie, et que, grâce à la bienveillante et philanthropique sollicitude de la Société de colonisation, l'état de Libéria serait à l'avenir le point de ralliement des noirs et hommes de couleur qui voudraient jouir des avantages civils et politiques que Dieu a concédés à toutes les races. On proclamait aussi que, sur cette plage lointaine, des milliers d'hommes libres étaient déjà réunis et que de grandes espérances étaient déjà réalisées, que des temples y étaient élevés au vrai Dieu, que des tribunaux y rendaient la justice et que des écoles y distribuaient les bienfaits de l'éducation. Bien plus, les Africains natifs, se prosternant au pied de l'autel du Dieu vivant avec les citoyens de la Libéria, avouaient que la lumière du christianisme avait pénétré jusqu'à eux, et que le trafic maudit des esclaves recevait un coup mortel partout où s'étendait l'influence du nouvel état. Par toutes ces considérations, on faisait appel à toutes les nations civilisées, et on sollicitait leur bienveillance et leur appui en faveur de la république naissante. Quant à la constitution, elle proclamait l'interdiction formelle du trafic des esclaves dans l'état de Libéria : aucun de ses citoyens ne pourrait s'y livrer ni au dedans ni au dehors de ses frontières. Le pouvoir législatif était confié à un sénat et à une chambre des représentans. Le sénat devait être composé de deux membres élus par chaque comté; pour être sénateur, il fallait être résidant dans le pays depuis trois ans, avoir au moins vingt-cinq ans et posséder un revenu de 200 dollars (1,050 fr.). Pour la chambre des représentans, deux ans de résidence, vingt-trois ans d'âge et la possession constatée de 50 dollars formaient les principales conditions d'éligibilité. Quant au nombre de représentans, il devait être fixé en raison de la population. Pour la première élection, on divisait le territoire en trois comtés : 1<sup>o</sup> celui de Mesurado, qui élisait quatre députés; 2<sup>o</sup> celui de Bassa, trois; 3<sup>o</sup> celui de Sinou, un. Il devait y avoir ensuite un député par mille ames d'augmentation dans la population. Le pouvoir exécutif était dévolu à un président âgé au moins de trente-cinq ans, ayant cinq ans de résidence et possédant six cents dollars. Le pouvoir judiciaire était attribué à une cour souveraine de justice et à des tribunaux inférieurs institués par la législature.

La première session du nouveau parlement s'ouvrit au commencement de 1848. Après l'installation des chambres, le président Roberts, assisté de deux commissaires, partit pour visiter les États-Unis et les principaux états de l'Europe. Il fut parfaitement accueilli partout, ainsi que ses compagnons; l'Angleterre fit un traité de commerce sur le pied d'une complète égalité, et gratifia la Libéria d'un joli cutter de guerre armé de quatre canons. La France reconnut immédiatement le nouvel état, lui fit cadeau de quelques armes et donna l'ordre à son commandant de la station d'Afrique d'aller se mettre en rapport avec le gouvernement libérien et de l'aider à détruire la traite sur son territoire. La frégate *la Pénélope* arriva sur la rade de Monrovia à la fin de février 1849, et salua de vingt et un coups de canon le pavillon du nouvel

état; notre division fut on ne peut mieux reçue, et les banquets, les toasts, les discours signalèrent cette démarche bienveillante de la France.

Peu de jours après la visite de *la Pénélope*, le président Roberts, à la tête d'un détachement de milice libérienne, s'embarqua sur le bâtiment français à vapeur *l'Espadon*, qui, accompagné de la corvette américaine *Yorktown* et du brick anglais *Kingfisher*, se dirigea vers New-Sesters, afin d'y détruire un des principaux établissemens négriers de la côte. L'expédition réussit, grace surtout à *l'Espadon*, qui, vu son faible tirant d'eau, put s'approcher de la côte et protéger de son artillerie le débarquement et les opérations de la colonne libérienne. Trois mille cinq cents esclaves furent rendus à la liberté, les barracons des traitans furent incendiés, l'établissement détruit, et l'un des principaux foyers de ce honteux trafic fut supprimé. Une expédition du même genre eut lieu à *Trade-Town* et réussit également. Le parlement de Monrovia exprima dans une adresse ses remerciemens et sa reconnaissance pour la France et pour les officiers de notre marine.

Rien de saillant ne s'est produit dans le nouvel état de Libéria depuis la fin de février 1849. Les deux dernières années paraissent s'être écoulées paisiblement; les institutions se consolident et fonctionnent avec régularité; la population américaine a peine à s'augmenter, et on ne l'évaluait pas à plus de dix mille ames en 1851. Des souscriptions sont ouvertes dans tous les états de l'Union, et plusieurs législatures ont même voté des fonds pour favoriser l'émigration à la côte d'Afrique. Les prédications, les raisonnemens les plus forts sont employés; cependant rien n'ébranle la masse des gens de couleur des États-Unis, rien ne les tire de leur apathie, rien ne leur donne le sentiment de la dignité du citoyen.

La colonisation de la côte ouest de l'Afrique aura eu toutefois deux excellens résultats, que l'on ne peut assez proclamer dans l'intérêt de l'humanité : elle aura contribué plus que toutes les escadres et les croisières à supprimer la traite, et elle aura porté le flambeau de la civilisation parmi les peuples barbares de la Guinée. Chaque jour, de nouvelles tribus se rangent sous la bannière de Libéria et d'une colonie voisine dont nous allons parler, Maryland; le rapport fait au congrès par le révérend Gurley, envoyé spécial du gouvernement des États-Unis (Washington, 14 septembre 1850), constate qu'une population indigène de trois cent mille ames vit sur le sol des deux colonies, se conforme à leurs lois et s'efforce de se plier à leurs coutumes. Plus de cinquante mille individus ont appris l'anglais; les missionnaires sillonnent le pays dans tous les sens, et rallient chaque jour de nouveaux adhérens à la sainte cause du christianisme. En même temps l'éducation publique se répand, et de nombreuses écoles pourvoient à ses nécessités; le besoin d'apprendre gagne de proche en proche, et il n'est pas rare de voir arriver de l'intérieur des enfans qui ont fait de 6 à 800 kilomètres pour venir demander à Monrovia ou à Caldwell les connaissances que leur refuse leur pays natal. Le commerce se développe aussi dans des proportions considérables. Dès 1849, quatre-vingt-deux bâtimens de commerce avaient déjà visité Monrovia, et y avaient échangé des marchandises contre des produits naturels de l'Afrique montant à environ 3 millions de francs. L'accroissement se soutient d'année en année; on en trouve la preuve dans une lettre officielle adressée par M. Lewis, secrétaire

de la trésorerie, à M. Gurley : « La Libéria reçoit de l'extérieur des objets de consommation de toute nature, vêtemens, meubles, vivres, armes, papier, etc..... et aussi beaucoup d'articles pour l'approvisionnement des populations de l'intérieur, car on prétend qu'il n'y a pas moins de deux millions d'indigènes qui reçoivent par les colonies américaines les objets dont ils ont besoin. Les principaux articles d'exportation sont l'huile de palme, le *cam-wood*, l'ivoire, le riz, la poudre d'or. On a fait des essais de plantation de tous les végétaux des climats chauds et même tempérés : le coton, la canne à sucre, le café et le cacao, qui n'exigent pas de fortes dépenses, paraissent devoir être une source de grands bénéfices. Le cafiér croit naturellement dans les forêts, et donne des produits que l'on compare à ceux de l'Yemen, connus sous le nom de café moka. Il suffit de brûler la terre, et, après un léger labour, d'y planter des boutures du cafiér indigène à raison de 250 pieds par acre (48 ares). Au bout de trois ans (on a même vu des cafiérs rapporter au bout de deux ans), on récolte trois à quatre livres de café par pied ; à six ans, on obtient le maximum de production, qui est de six livres anglaises en moyenne. Les fermes de la Libéria se couvrent donc de cafiérs, sur lesquels on fonde de grandes espérances, et le comté de Bassa paraît être celui où cette culture réussit le mieux. Le cacao semble aussi destiné à devenir l'objet d'une forte exportation. Les végétaux purement alimentaires, tels que la cassave, l'igname, la pomme de terre, l'*arrow-root*, le blé même, ont parfaitement réussi. Il faut tenir compte toutefois de la différence des terrains et des expositions. »

L'agriculture ne s'est pas encore établie sur une grande échelle, et ce qu'on appelle *fermes* en Libéria ne ressemble guère qu'à nos vergers ou à nos jardins potagers. L'obligation de pourvoir d'abord à la nourriture de la famille a dû nécessairement s'opposer au développement des établissemens ruraux dans une colonie naissante; mais on arrivera sans aucun doute à fonder, comme partout ailleurs, des plantations importantes, dès que le temps, le commerce et l'économie auront augmenté les capitaux et la connaissance des ressources du pays. Une circonstance bizarre a d'ailleurs entravé jusqu'ici les tentatives de grande culture. Les animaux de trait et de somme manquent complètement dans la Libéria. On a apporté des chevaux des États-Unis, des ânes du Cap-Vert; aucun n'a vécu, et cependant cette partie de l'Afrique ne paraît différer en rien d'autres contrées de ce même continent, où l'on élève avec succès de très belles races de chevaux, de vaches et d'autres animaux utiles. Il faut croire que jusqu'ici les essais ont été mal conduits, et que la facilité des transports par eau, jointe au faible développement des cultures, n'aura pas fait sentir aux Libériens la nécessité de se pourvoir d'animaux qui sont les instrumens obligés des travaux agricoles. Les bâtimens qui arborent le pavillon national sont encore peu nombreux. Cependant on a commencé à construire ou plutôt à faire construire aux États-Unis plusieurs navires de divers tonnages; mais la création la plus véritablement utile est celle d'une ligne de paquebots à voile qui circulent entre Baltimore et Monrovia, et établissent des communications fréquentes et régulières entre la métropole et ses intéressantes colonies.

Le climat est chaud, comme on peut le croire d'une contrée aussi voisine

de l'équateur; cependant il n'a rien d'excessif, et le thermomètre de Fahrenheit se maintient toujours entre 65 et 87 degrés (20 et 30 degrés centigrades environ). Le pays est salubre, et jamais, disent les documens authentiques, on n'y voit de maladies épidémiques. Les indigènes et les personnes bien acclimatées jouissent d'une santé parfaite; les arrivans sont sujets à une fièvre d'acclimatement assez dangereuse, et due, à ce qu'il paraît, à des marécages alimentés par la saison des pluies. On a commencé quelques travaux de dessèchement; mais, en attendant qu'ils aient pu donner des résultats appréciables, il y a une précaution bien simple à prendre, précaution infaillible au dire d'un missionnaire qui a fait de nombreuses observations à ce sujet : elle consiste simplement à ne pas séjourner au bord de la mer en arrivant dans la Libéria, à aller se fixer dans l'intérieur, et à ne se rapprocher du littoral qu'au bout d'un certain temps.

Les revenus de l'état consistent dans un simple droit *ad valorem* perçu sur les marchandises importées; ce droit est de 6 pour 100; il faut y ajouter une surtaxe sur quelques articles, tels que les armes à feu, le tabac, le sel et les liqueurs spiritueuses. Il est perçu aussi un droit de patente sur les négocians et détaillans. Le tout peut monter à 20 ou 25,000 dollars par an.

La force armée du pays se compose de mille à quinze cents hommes de milice. Le territoire est ainsi délimité quant à présent : il a pour frontière nord la rivière de la Manna, par 6 degrés 62 minutes de latitude nord, et n'est plus séparé de la colonie anglaise de Sierra-Leone que par le district des Gallinas, le marché principal du commerce des esclaves. Au sud, il a pour limite la rivière de Grand-Sesters, par 4 degrés 35 minutes nord, et il confine avec la colonie de Maryland-in-Libéria. On fait depuis long-temps des tentatives pour acheter le territoire des Gallinas, ce qui expulserait définitivement la traite de la côte des Grains. Le développement de la frontière maritime est de 350 milles anglais (563 kilomètres), la profondeur moyenne est de 40 milles anglais (64 kilomètres).

Dans ses conditions actuelles, la république de Libéria se suffit à elle-même, et peut résister aux attaques des rois indigènes et des négriers. Elle trouverait d'ailleurs un secours efficace dans les tribus alliées et dans les croiseurs des grandes puissances en cas de péril extrême; mais elle a prouvé jusqu'ici qu'elle avait assez d'énergie pour se tirer d'embarras dans la guerre, et assez de bon sens et de véritable esprit public pour prospérer dans la paix avec les institutions les plus libérales.

Appuyée sur un sol d'une rare fécondité, trouvant la main-d'œuvre à bon marché (1), animée de l'esprit de la religion, de la liberté et du travail, se recrutant parmi des populations primitives, dont elle adoucit les mœurs sans détruire la puissance productrice, dont elle éclaire l'esprit sans obscurcir l'intelligence, la république de Libéria peut raisonnablement compter sur un avenir calme et prospère. C'est peut-être un grand bonheur pour elle que les louables excitations des sociétés de colonisation américaines n'aient agi que sur la partie saine de la population de couleur des États-Unis, et soient restées sans effet sur les masses abâtardies. Celles-ci n'auraient apporté dans la

(1) Le travail agricole est évalué à 1 fr. 25 cent. par jour.

colonie naissante que les goûts de luxe que crée la civilisation, et seraient restées étrangères aux nobles sentimens qui font le citoyen d'un état libre et laborieux.

Il est peut-être réservé à la nouvelle communauté de résoudre un grand problème en montrant ce que peut la race noire prise dans son état natif, dégagée à la fois et des traditions abrutissantes de l'esclavage et du dévergondage social d'Haïti. Si la race noire a eu ses Dessalines, ses Christophe et ses Soulouque, elle a eu aussi ses Ashmun et ses Roberts. Les premiers l'ont avilie et déshonorée; que les autres la réhabilitent, et ils auront bien mérité de la Providence et de la civilisation.

Une autre colonie voisine de Libéria s'est dévouée à la même œuvre : c'est celle de *Maryland-in-Libéria*. Aucun des états de l'Union n'a fait plus d'efforts que le Maryland pour se débarrasser de la lèpre de l'esclavage. Ces efforts sont attestés par une foule de mesures émanant de la législature locale et d'actes de coopération dus aux bons sentimens des citoyens. Le Maryland ne pouvait donc rester étranger au mouvement provoqué, en 1816, à Washington par M. Elias Caldwell; il suivit avec un intérêt soutenu toutes les opérations de la Société de colonisation, et lorsque les choses en furent arrivées au point de faire considérer comme viable l'établissement de la côte d'Afrique, en 1827, la législature vint en aide aux souscriptions particulières et vota un fonds annuel de 4,000 dollars (3,250 francs) dont le montant devait être versé dans la caisse de la société. En 1831, l'idée prévalut qu'il serait mieux que l'état du Maryland fit lui-même ses propres affaires et n'acceptât pas aveuglément les résultats d'actes sur lesquels il ne pouvait exercer aucun contrôle; de là la fondation d'une association particulière sous le nom de *Société de colonisation de l'état du Maryland* (1). Son but était de centraliser dans ses mains toutes les ressources que l'état pouvait fournir pour contribuer à l'œuvre commune, tout en restant sous le patronage de la Société américaine.

Une première expédition fut faite à Monrovia; des malentendus firent échouer ses tentatives. La division se mit entre les deux sociétés, et celle du Maryland prit la résolution fort grave de fonder, en dehors de la Libéria, une autre colonie qui ne relevât de elle seule. Le cap Palmas, situé par 4 degrés 23 minutes de latitude nord (2 degrés environ plus sud que le cap Mesurado par conséquent), fut choisi pour le lieu d'établissement, et en novembre 1833 le navire *l'Ann* quitta Baltimore, sous la conduite du docteur Hall, emmenant avec lui dix-huit émigrans et quelques missionnaires méthodistes et presbytériens. Le projet étant de fonder une colonie destinée à devenir plus tard un état libre, on s'était occupé dès l'origine de ses institutions politiques, et le docteur Hall emportait avec lui une déclaration des droits et une ordonnance de gouvernement qui devait avoir force de loi jusqu'au jour où la colonie pourrait s'administrer elle-même. En outre, un des principes fondamentaux de la nouvelle société devait être l'abstention des liqueurs fermentées; on la constitua donc en société de tempérance et on fit voile pour le cap Palmas. Le docteur Hall toucha à Monrovia et y ramassa quelques colons provenant de la première expédition; il arriva enfin à sa destination à la tête de cinquante-quatre hommes.

(1) *Maryland state colonization society*.

Les chefs indigènes avaient été prévenus pendant que l'*Ann* séjournait à Monrovia. On les trouva réunis et disposés à traiter d'une portion de leur territoire. Une difficulté grave surgit tout d'un coup cependant, quand les naturels entendirent parler de l'interdiction formelle des liqueurs fortes : ils invoquèrent leur goût prononcé, un usage de trois siècles ; mais le docteur Hall tint bon et vainquit la résistance des chefs. L'*Ann* retourna à Monrovia chercher les familles des nouveaux colons, débarqua tous les objets destinés à leur installation, et revint donner à Baltimore de bonnes nouvelles de la première expédition faite par l'état de Maryland livré à lui-même. D'autres bâtimens suivirent l'*Ann*, apportant de nouveaux colons et de nouveaux secours. Enfin, en 1835, le *Bourne* trouva la colonie solidement établie et à l'abri des craintes que l'on avait pu concevoir au lendemain de l'installation.

Cependant, après le départ de l'*Ann*, le roi du cap Palmas avait élevé le prix du riz. Le docteur Hall comprit tout de suite que céder à cette première exigence, c'était frayer la voie aux prétentions, aux violences les plus injustes. Il se rendit donc près du roi et lui déclara que, s'il ne pouvait obtenir du riz à un prix raisonnable, il allait envoyer un bâtiment en chercher ailleurs. Le roi menaça de couler le bâtiment, le docteur Hall menaça de brûler la ville. Après une violente altercation, le premier céda, et les choses rentrèrent dans l'ordre. Ce fut la première et la seule difficulté qu'éprouva la colonie du cap Palmas, plus heureuse en cela que sa voisine et sa devancière. Cette petite crise eut même pour Maryland une conséquence favorable, car des tribus indigènes, frappées de l'attitude des colons en présence d'une lutte qui paraissait inévitable et où trente-cinq hommes auraient eu à en combattre quinze cents, désirèrent aussi se mettre sous la protection d'un pays qui produisait de si énergiques citoyens. Un de leurs principaux chefs partit donc pour l'Amérique du Nord et alla demander des lois à la Société de colonisation.

§. L'année 1837 est le point de départ de l'existence morale et politique de la colonie du Maryland. A cette époque, on commença à confier l'administration aux gens de couleur eux-mêmes, et on promulgua un code de lois basé sur la déclaration des droits qui avait été, dès l'origine, donnée au docteur Hall chargé du gouvernement temporaire. Le commerce n'avait pu se faire jusqu'alors que par voie d'échange; à défaut de numéraire, on créa une petite quantité de papier-monnaie ayant une valeur réelle en denrées et toujours échangeable au magasin public au cours du marché. La nature et la valeur du billet étaient rendues intelligibles aux indigènes par des figures d'objets naturels; cette combinaison ingénieuse réussit très bien et a été employée jusqu'ici.

En 1841 eut lieu, à Baltimore, un *meeting* général de la Société de colonisation dans lequel, après avoir signalé de nouveau la fausse position des gens de couleur libres aux États-Unis et l'impossibilité où ils seraient toujours d'y jouir de droits égaux à ceux des autres citoyens, on continua à redoubler d'efforts pour faire prospérer la colonie d'Afrique. On prit en conséquence quelques mesures, dont la plus utile fut l'achat d'un navire destiné à servir de paquebot et à établir une communication régulière entre Maryland-in-Libéria et Baltimore. Deux années auparavant, les ressources financières de la société avaient été épuisées et l'on avait résolu de suspendre les expéditions, ce qui était d'ailleurs considéré comme utile, afin de laisser aux premiers

émigrans le temps d'asseoir leur existence et de ne pas les accabler du poids des soins continuels à donner aux nouveaux venus. L'expérience prouva que la mesure était bonne, car les renseignemens parvenus au *meeting* de 1844 établissent que la colonie était alors en pleine prospérité. Deux jolis villages, Harper et Mont-Tubman, étaient reliés par une avenue plantée, le long de laquelle étaient distribués les terrains cultivés par les colons. L'état sanitaire était des meilleurs et prouvait que l'emplacement avait été des mieux choisis; sur une population de cinq cents personnes, la mortalité était de neuf individus contre dix-sept naissances.

En 1843, on put songer à augmenter le territoire, et à cet effet on acheta le district de Fishtown, qui renfermait un havre excellent et fut signalé comme un point de mouillage et de ralliement pour l'escadre américaine. Cette importante acquisition fut suivie en 1846 de celle des districts de Tabou, Tahoc, Grand-Bereby, Petit-Bereby, de Bassa et de Garraway, qui complétèrent au Maryland-in-Libéria une frontière maritime de 130 milles anglais (210 kilomètres). A cette même époque (1843), on sentit le besoin de créer des ressources à la colonie, afin de lui préparer les moyens de se maintenir par elle-même. On autorisa donc le gouverneur à percevoir sur les marchandises un droit *ad valorem* qui variait de 5 à 10 pour 100, un droit de phare pour celui qui avait été construit sur le cap Palmas, et à délivrer des licences pour le commerce à ceux qui se montraient capables et dignes d'en profiter. Le commerce régulier prit donc son essor, et depuis lors il a paisiblement et heureusement continué sa course. Il porte sur les mêmes objets que celui de la Libéria; l'agriculture s'est développée avec facilité sur cette terre féconde, de petits navires ont été construits et font un cabotage profitable; la colonie enfin paraît être dans des conditions tout-à-fait normales pour assurer sa prospérité et son indépendance. Le gouverneur Russwurm est un homme de couleur fort capable et dont on fait grand cas aux États-Unis. La population émigrante se montait, lors du dernier rapport fait à l'administration de Baltimore (janvier 1850), à 804 individus, 388 hommes, 416 femmes (1). On calculait que l'influence plus ou moins directe de la colonie s'étendait sur une population indigène de 100,000 âmes environ. La défense du pays est confiée à une milice composée de cent soixante-quinze hommes partagés en deux compagnies, une d'infanterie et une autre d'artillerie, toutes deux bien armées, bien habillées uniformément et exercées chaque semaine. Le pavillon adopté est celui des États-Unis, à l'exception des étoiles, qui, dans le champ bleu, sont remplacées par une croix blanche aux bras égaux. Le territoire est compris entre la rivière de Grand-Sesters par 4 degrés 35 minutes nord, qui forme la frontière de l'ouest, et la rivière San-Pedro par 5 degrés nord, qui établit à l'est la limite de l'état.

Le revenu public ne s'élevait encore qu'à 2,000 dollars environ d'après les derniers renseignemens; mais la Société de colonisation pourvoit au surplus

(1) Les nouveaux émigrans sont entretenus gratuitement pendant six mois, après quoi il doivent pourvoir à leurs besoins. On leur fournit, à leur arrivée, une maison et cinq acres de terre s'ils sont mariés, la moitié s'ils sont célibataires, ce qui est plus que suffisant dans une contrée aussi favorisée du ciel. S'ils veulent une plus grande étendue de terre, ils peuvent en acheter à raison de 1 dollar l'acre.



des frais d'administration, qui du reste sont réglés avec une stricte économie. Les deux villages renferment tous les édifices publics nécessaires à la défense, au culte religieux, à l'éducation et au gouvernement du pays. Deux petits forts convenablement armés protègent les abords du cap Palmas.

Telle est cette petite, mais fort intéressante colonie, qui s'élève à côté de l'état plus puissant de Libéria. Depuis 1832, époque de sa fondation, elle a justifié les espérances des amis de l'humanité par la sagesse et l'énergie de ses citoyens. Il est à remarquer que l'établissement de Maryland-in-Libéria n'a entraîné que des dépenses extrêmement modérées, grâce à la haute intelligence et à l'esprit pratique du comité d'administration de Baltimore. Les comptes de gestion font foi que de 1831 à 1850, en dix-neuf années, il n'a été déboursé que 285,964 dollars 43 cents (soit en argent de France 1,500,000 fr. environ, à 5 fr. 25 cent. le dollar), et encore faut-il déduire une somme de 300,000 fr. provenant des bénéfices faits par la société dans le commerce de la côte d'Afrique et appliquée à l'œuvre. C'est donc en réalité 1,200,000 fr. que l'on a dû demander tant à l'état du Maryland qu'aux souscriptions particulières, et c'est avec ces faibles ressources qu'on a transporté, logé et établi convenablement huit cents personnes, qu'on a préparé l'établissement d'un beaucoup plus grand nombre, et qu'on a répandu la double lumière du christianisme et de la civilisation sur des peuplades entières, croupissant jusqu'ici dans la misère et l'ignorance, et vouées aux coutumes les plus barbares, à commencer par le trafic des esclaves. Il n'y a pas en vérité assez d'éloges pour les hommes qui ont obtenu de pareils résultats avec d'aussi faibles ressources.

#### IV.

Que conclure des dispositions de la race noire, telle que nous venons de l'observer, à Cuba, aux États-Unis et à Libéria? Le régime de la discipline impitoyable est contraire, on l'a vu, aux intérêts des propriétaires d'esclaves aussi bien qu'affligeant pour l'humanité. Le système de protection sévère, mais bienveillante, exercé aux États-Unis, a le double avantage de se concilier tout à la fois avec les exigences d'une philanthropie éclairée et celles d'une sage économie politique. Enfin le régime d'indépendance combiné avec une salutaire intervention de l'enseignement religieux est consacré aujourd'hui à Libéria par des résultats de plus en plus satisfaisants.

La France et l'Angleterre n'ont plus à se préoccuper du système espagnol, ni même du système des Américains du nord, qui s'appliquent l'un et l'autre au travail servile : c'est à des noirs émancipés qu'elles ont affaire. Il reste à choisir, pour elles, entre la conduite que tiennent les Américains du nord vis-à-vis des noirs libres sur leur propre territoire, ou les doctrines de charité, de discipline religieuse qui ont servi de base aux deux établissements de Libéria. Entre ces deux directions, c'est la seconde surtout qui nous paraît convenir au caractère des populations coloniales de l'Angleterre et de la France. Seulement il y a dans les possessions des deux pays diverses mesures à prendre pour assurer une pleine efficacité à l'œuvre de moralisation qui est devenue le complément indispensable de l'affranchissement.

L'expérience de l'émancipation a été, il faut le dire, ruineuse pour la plu-

part des colonies britanniques. Les Antilles anglaises, sauf la Barbade (1), sont tombées à un degré plus ou moins grand de misère. La Trinidad, ce prodige de fertilité, se débat sous les étreintes de l'émancipation et fait des efforts inouis pour organiser son travail à des conditions tolérables : elle tire de l'Inde des légions de coolies (2) qu'elle emploie seuls ou met aux prises avec

(1) La Barbade est dans une condition tout exceptionnelle, et c'est à cela qu'elle doit d'avoir échappé au désastre général. Son sol est absolument plat; il n'y a aucune forêt qui puisse offrir asile et alimens aux vagabonds. Toute l'île est plantée en cannes, divisée en propriétés closes et bien gardées. La population est immense; supérieure par mille carré à celle de notre département du Nord, elle ne le cède qu'à celle des districts les plus peuplés de la Chine. Dès-lors, point de place pour les paresseux : il faut travailler, voler ou s'expatrier; travailler est le plus sûr, et le noir de la Barbade travaille. Le planteur, trouvant la main-d'œuvre à bon marché (75 cent. par jour, nourriture comprise), se lance de son côté dans la voie des améliorations et lutte avec succès contre les colonies les plus favorisées.

(2) Les *coolies* ou *coulis* sont des travailleurs libres importés de l'Inde dans les colonies anglaises. On forme avec les coolis des contrats qui les lient pour un temps plus ou moins long par l'intermédiaire d'agens qui s'en font une spécialité. Une fois établis dans une colonie, ils sont justiciables des autorités du pays, qu'ils ne doivent pas quitter avant le temps prescrit, sous peine de perdre leurs droits au rapatriement gratuit. Les coolis importés à la Trinidad jusqu'à ce jour ont coûté fort cher : ils forment à peu près la moitié des travailleurs à la terre; malheureusement ils sont livrés à eux-mêmes sans aucune loi ni règlement pour réprimer leurs habitudes de vagabondage. Les bons travailleurs ont perdu au moins le quart de leur temps à aller d'une habitation à l'autre, et les changemens de résidence n'ont presque jamais eu de cause sérieuse. La colonie est tenue de les renvoyer gratis dans leur pays, s'ils le demandent, après qu'ils ont toutefois justifié d'un séjour de cinq ans. Une enquête faite par le gouvernement en 1850 constate que pas un seul ne consentira à rester après le temps fixé. Malgré tous ces inconvéniens, les habitans propriétaires sont tous d'accord sur ce point, que les coolis ont sauvé la colonie. — Le gouvernement local a rendu récemment une loi pour subvenir aux dépenses qu'occasionnera l'introduction de mille coolis par an à partir de 1851. Les conditions seront plus favorables, puisque chaque individu ne coûtera que 9 livres (225 fr.), au lieu de 17 livres (425 fr.) qu'ont coûtés par tête les premiers Indiens. Les nouveaux travailleurs seront forcés de travailler sous peine d'une amende de 5 shellings (6 fr. 25 cent.) par mois, et, à défaut de paiement, ils pourront être mis en prison ou même condamnés aux travaux forcés en cas de rébellion. Les coolis ne travaillent pas plus que les nègres, mais on préfère en général leur ouvrage, parce qu'il est fait avec plus de soin. Les travaux hors de la récolte se font à la tâche, qui comporte sept heures de travail par jour et se paie 30 cents, soit 1 franc 62 cent. Dans le temps de la récolte, la tâche revient à 2 fr. 16 cent. par jour et est fixée d'après la quantité de *vezou* (jus de canne) que peut fournir la machine. Si les travailleurs ne remplissent pas leur tâche, ils subissent une réduction dans le salaire. La main-d'œuvre étant considérée comme trop chère à la Trinidad, il serait fort à désirer que l'importation des coolis fût assez forte pour que le salaire pût être abaissé d'un quart au moins. On a vu, en effet, que la colonie ne pouvait produire le sucre à moins de 3 piastres le quintal anglais, ce qui rend sa position précaire. Il est à remarquer aussi que les premières importations de coolis ont été mal faites. Les agens dans l'Inde ont envoyé un ramassis de gens de tous métiers et même des individus ne connaissant aucun métier, de véritables vagabonds, au lieu des laboureurs exercés qu'ils s'étaient engagés à fournir. Le gouvernement de la Trinidad a maintenant des agens à lui, et il est à peu près certain d'importer de bons travailleurs adonnés à l'agriculture dès leur jeunesse. Il reste environ huit mille coolis de la première immigration, et l'on voudrait

les noirs pour tâcher d'exciter quelque peu d'émulation. On ne peut toutefois se dissimuler que la position des planteurs ne soit des plus précaires, et chaque fois que le prix du sucre vient à baisser au-dessous de 3 piastres le quintal anglais (46 kilogr.), la colonie est en péril. En 1847, le prix du sucre étant tombé à 2 piastres un quart, la moitié des habitans a fait faillite; or il est certain que Cuba peut produire sans perte à 2 piastres et demi, à 2 un quart même dans certaines localités, et qu'elle tient dans ses mains le sort des autres Antilles.

C'est surtout la Jamaïque qui est dans un état navrant. On voit de tous côtés de magnifiques habitations désertées par leurs propriétaires et envahies par une végétation parasite; je ne crois pas exagérer en disant qu'il y avait au mois d'avril 1851 plus de la moitié des maisons de Kingston à louer, et un planteur, autrefois riche, me disait qu'il serait bien heureux de trouver 15,000 francs d'une propriété dont, avant l'émancipation, il avait refusé 250,000 francs. — Il faut dire cependant, pour être juste, qu'il y a aussi un peu de la faute des habitans, qui, après avoir touché une large indemnité (50 livres ou 1,250 francs par tête d'esclave à tout âge), n'ont pris aucune résolution d'ensemble, et ont laissé monter le salaire jusqu'au taux fabuleux d'une piastre par jour. Les noirs qui avaient un peu d'intelligence et de bonne volonté ont profité de cette bonne chance, et aujourd'hui que les ressources financières des colons sont fort amoindries, quand elles ne sont pas détruites, on ne trouve plus à faire cultiver dans des conditions normales.

La position de la France, en ce qui touche ses colonies, n'a pas de rapport intime avec celle de l'Angleterre. Les deux nations ne sont pas parties du même point et n'obéissent pas à la même idée. A la Martinique, les noirs ont fait preuve de modération, et même, dans quelques parties de l'île, de reconnaissance pour les patrons qui cessaient d'être leurs maîtres. La main-d'œuvre s'est d'abord établie à un taux presque raisonnable (de 1 fr. à 1 fr. 15 cent. par jour). Peu à peu, cependant, les menées démagogiques ont produit leur effet : des désordres ont éclaté; des habitudes de vagabondage se sont répandues parmi les noirs; les travailleurs sont devenus exigeans. Les bras ne manquent pas à la Martinique; ce qui fait défaut, c'est la volonté du travail. Heureusement les capitaux, quoique rares, peuvent encore se réunir en nombre suffisant pour maintenir la culture sur un pied assez satisfaisant. C'est un obstacle moral plutôt que matériel qui entrave la reprise des travaux, et quelques mesures intelligentes pourraient avoir raison de cette difficulté passagère (1).

A la Guadeloupe, la crise a été plus violente. Les prédications *schœlchéristes*, ainsi que les appellent eux-mêmes les noirs, ont promptement porté des fruits sanglans. Les populations émancipées se sont livrées aux saturnales les plus

en importer douze mille nouveaux, ce qui est jugé nécessaire, tant pour bien exécuter tous les travaux des champs que pour faire baisser le prix de la main-d'œuvre et établir une concurrence réelle entre les coulis et les noirs émancipés.

(1) M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willamez, ancien gouverneur du Sénégal, a constaté dans cette *Revue* même, livraison du 1<sup>er</sup> juin, d'après des indications récentes, le réveil du travail dans nos colonies. Les observations que j'ai recueillies, sans contredire ces indications, se rapportent à une époque encore trop rapprochée de l'émancipation pour que la renaissance de l'activité coloniale fût déjà complète.

odieuses; elles ont détruit par le feu une assez grande quantité d'habitations que les propriétaires ruinés sont hors d'état de reconstruire, ce qui provoque forcément l'inculture des terres; puis, lorsque la fougue des passions s'est un peu calmée, on est allé dans les bois vivre à l'état sauvage. Les ressources précieuses de ces masses égarées ont été bientôt épuisées, et la misère, la maladie, sont venues à leur tour prêcher le repentir. On prétend qu'à la suite de ces deux années néfastes, où la colonie a été livrée aux plus cruelles alarmes, le dixième de la population noire aurait été moissonné; il est du moins de notoriété publique que la mortalité a été grande. Enfin, dans le courant de 1830, on a vu reparaître des symptômes d'activité régulière. On a replanté des cannes, on a engagé des ouvriers à des prix modérés (75 à 80 cent. par jour, nourriture comprise), et les affaires ont marché. Les derniers renseignemens constatent que les travaux tendent à se développer, et la main-d'œuvre à augmenter par conséquent. Toutefois on ne pensait pas pouvoir dépasser le chiffre de 45,000 barriques. On pensait que la Martinique pourrait se trouver dans des conditions analogues (1).

Absence presque complète de travail dans la plupart des colonies anglaises, ralentissement notable dans nos possessions, — ce sont là deux faits contre lesquels il n'est pas impossible, nous le croyons, de réagir dans une certaine mesure en interrogeant, à l'exemple des Américains, le caractère de la race noire et en s'appliquant à y conformer sa conduite.

Le nègre est doux et bon, surtout dans nos colonies, quand ses passions ne sont pas surexcitées; mais il n'a aucun sentiment de sa dignité d'homme. De l'absence de besoins matériels et d'amour-propre bien entendu résulte donc la grande plaie des colonies, le vagabondage. C'est là l'ennemi qu'il faut combattre à outrance, et ce n'est pas toujours chose facile, pour peu que les localités se prêtent à seconder les mauvais instincts. — Les immenses forêts de Saint-Domingue, de la Trinidad, celles même de la Martinique et de la Guadeloupe, quoique moins étendues, servent d'asile à des milliers de vagabonds auxquels elles fournissent de plus une portion de nourriture que complète la maraude de nuit. Les villes même, Saint-Pierre-Martinique entre autres, regorgent également de fainéans. — Il faut rendre à tout prix ces bras inoccupés au travail, et, puisque les circonstances paraissent plus favorables en ce moment, il faut les seconder avec énergie.

Le vagabondage (2) peut et doit être combattu par des mesures rigou-

(1) Ce qui a apporté quelque soulagement à certains planteurs, aux petits surtout, lorsqu'ils ont été placés convenablement, c'est la coopération qu'ils ont trouvée dans les usines centrales de l'ancienne compagnie des Antilles. Ces usines sont au nombre de trois à la Guadeloupe et une à la Martinique; elles reçoivent toutes les cannes qu'on veut leur envoyer, en constatent le poids brut à l'entrée, et rendent au planteur 5 pour 100 de ce poids en sucre, ou bien elles en tiennent compte en argent au cours du jour. J'ai visité ces usines avec soin et intérêt; celles dites de Saint-Marc à la Guadeloupe, et de Fort-de-France à la Martinique, m'ont paru médiocrement installées et peu actives; celle de Bellevue (Guadeloupe) n'était pas encore ouverte, mais on se préparait à reprendre les travaux; quant à celle de Marly (Guadeloupe), elle était en pleine activité et administrée avec une grande intelligence.

(2) Il y a déjà un commencement d'atelier au Piton, près de Fort-de-France, à la Martinique, mais sur une trop petite échelle.

reuses, telles que l'emploi de tout vagabond dans les travaux publics. Les routes sont dans un état déplorable, et pendant long-temps encore pourront fournir de l'occupation pour bien des bras (1). — Le percement des bois, le défrichement, doivent attirer une sérieuse attention, et l'on se souviendra que c'est au déboisement de son sol que la Barbade a dû son salut dans le désastre des colonies anglaises. La vanité et la passion des colifichets peuvent être aussi exploitées par des faveurs accordées à l'exportation sur une foule de menus objets.

Avant tout cependant il faut, dans l'ordre moral, faire appel à la charité des ministres de la religion, des missionnaires particulièrement. C'est par les sentimens religieux et la prédication que les États-Unis ont obtenu des résultats si remarquables et si satisfaisans à la côte d'Afrique, et ce sera toujours le meilleur moyen, le seul peut-être de mener à bonne fin l'expérience de l'émancipation.

Si on reste trop en arrière de la rude tâche que l'on a à remplir, voici sans doute ce qui arrivera. Les riches planteurs seront forcés d'abandonner leurs habitations et d'allotir leurs terres pour les louer en détail, comme quelques-uns l'ont déjà fait à la Guadeloupe et ailleurs. Les noirs alors se partageront en deux classes : les laborieux et les intelligens s'établiront sur quelques coins de terre dont la fertilité aide si puissamment au travail ; ils y bâtiront des cases pour eux et leurs familles, formeront un petit jardin potager, élèveront quelques volailles, et en très peu de temps n'auront plus rien à demander à personne. Quant aux paresseux, ils resteront dans leur état de vagabondage, jusqu'à ce que la misère et la maladie viennent en faire justice, comme à la Guadeloupe, à la Jamaïque, à Haïti. Alors le commerce et la navigation de la France avec ses colonies seraient perdus.

Quant aux colonies à esclaves, il est évident que l'on ne peut procéder avec trop de circonspection, afin d'éviter les secousses et de faciliter la transition. Si les colons espagnols consultent leurs intérêts, ils renonceroient à un système qui fait dépendre le recrutement de la population noire de Cuba d'un recours incessant à l'expédient de plus en plus compromis de la traite. Pour les États-Unis, ils n'ont qu'à persévérer dans la bonne voie où ils sont, en cherchant encore à perfectionner les moyens mécaniques qui jouent déjà un si grand rôle dans leur industrie, et à substituer de plus en plus le travail libre au travail esclave. L'émancipation devenant imminente, ils l'auront ainsi rendue moins onéreuse pour eux et plus utile pour les affranchis ; ils n'auront plus alors qu'à s'applaudir d'avoir obéi à l'un des sentimens les plus honorables qui puissent naître dans le cœur de l'homme et du chrétien.

CASIMIR LECONTE.

(1) Parmi les facilités que rencontre le vagabondage, il faut peut-être compter aussi le grand nombre de cases inoccupées qu'on laisse ouvertes aux premiers venus. Plusieurs fois déjà il a été question de les brûler, car, lorsqu'elles ne servent pas d'abri aux noirs oisifs, ces cases deviennent des repaires de serpens qui, depuis l'émancipation, pullulent d'une manière effrayante, à la Martinique principalement, et causent des accidens assez nombreux.

---

# SOUVENIRS

DE LA

## VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

---

### LE DAHRA.

**BOU-MAZA. — LE COMMANDANT CARROBERT.**

---

#### I.

- Le salut soit sur vous!
- Sur toi soit le salut!
- Que la paix et la bénédiction accompagnent vos pas!

Lorsque nous eûmes épuisé les interminables formules de la politesse arabe, nous prîmes place sur les coussins de la tente de Mustapha-ben-Dif, chef d'une cinquantaine de cavaliers indigènes qui servaient d'éclaireurs et de courriers à la colonne de Mostaganem. La soirée était belle, l'air tiède; un vent léger de terre apportait le parfum des grandes herbes et des fleurs du printemps. L'étoffe de laine blanche relevée à l'aide de longs fusils permettait au regard de s'étendre au loin sur le bivouac que les feux d'oliviers éclairaient de leur flamme bleuâtre, et bercés doucement par le murmure de la houle de mer mourant, à un quart de lieue de là, contre la falaise boisée, nous échangeâmes les nouvelles avec ce compagnon de nos courses.

Mustapha-ben-Dif pouvait avoir trente-cinq ans. De moyenne taille, les épaules larges et bien décollées, les traits vifs et mobiles, il res-

semblait dans son repos au tigre guettant sa proie. A la moindre émotion, son œil brun, devenu noir de geai, s'éclairait d'une lumière soudaine; le sang courait sous la paupière, la bête du combat se réveillait. De cette race d'hommes du *marghzen*, soldats toujours au service du *commandement*, qu'il fût turc ou chrétien, Mustapha rendait de grands services, et tous, nous prenions plaisir à l'interroger sur le pays et les souvenirs d'autrefois. Aussi, quand, au mois d'avril 1845, la colonne de Mostaganem, forte de douze cents hommes d'infanterie, d'une batterie d'artillerie de montagne et d'un escadron du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, se mit en marche pour gagner le Dahra, ce fut une vraie joie dans nos rangs de voir Mustapha-ben-Dif, suivi de son guidon et de ses cavaliers bien connus, marcher derrière le chef du bureau arabe, le commandant Bosquet. Nous partions à une époque où les pluies sont encore redoutables, avec la crainte de ne point trouver de résistance; mais, si la *poudre* faisait défaut, la chasse au moins promettait des distractions nombreuses, et de plus, soldats, nous ne connaissions point encore ce droit nouveau, le droit aux commentaires, dont la révolution de février voulut gratifier l'armée, et que celle-ci dédaigna fort heureusement pour la France. — Le général de Bourjolly avait donné l'ordre de marcher. Soigner nos chevaux si l'occasion se présentait, courir sus à l'ennemi, à ce nouveau chérif Bou-Maza dont les récits populaires racontaient déjà tant de merveilles, telles étaient nos seules préoccupations.

*Dahra* veut dire en arabe le nord; on appelle ainsi, aux confins des provinces d'Oran et d'Alger, une partie montagneuse du pays comprise entre le Chélif et la mer, de Tenez à l'embouchure du fleuve, qui, après avoir coulé vers l'ouest, tourne brusquement au nord et isole ainsi ce territoire de deux côtés. La population de cette contrée, longue de cinquante lieues environ sur vingt de large, est kabyle. Les terres, remarquables par leur fertilité, sont bien cultivées. On y trouve des vergers magnifiques, et la principale branche du commerce consiste dans la vente des figues séchées; mais, protégés par le fleuve, recevant rarement la visite des agens de l'autorité, les gens du Dahra ont une autre industrie plus fructueuse encore : les uns sont voleurs, d'autres récellent et gardent les objets dérobés. Ces derniers, pour la plupart, habitent la petite ville arabe de Mazouna. Les subdivisions de Mostaganem et d'Orléansville sont chargées de maintenir l'ordre dans le Dahra. Celle de Mostaganem étend son autorité sur la partie riveraine de l'embouchure du Chélif, qui est la moins accidentée. La subdivision d'Orléansville, au contraire, a dans son ressort les populations les plus sauvages et les plus remuantes. La ville de Tenez, située sur le bord de la mer, à la limite est du Dahra, est l'un des points principaux d'où s'exerce la surveillance; mais, quand des opérations plus considérables sont re-

connues nécessaires, les troupes de Mostaganem, d'Orléansville et de Tenez combinent leurs manœuvres pour atteindre et frapper l'ennemi.

C'est pour prendre part à l'une de ces opérations que notre colonne venait de se diriger vers le Dahra. Elle s'en allait poursuivre Bou-Maza de concert avec le colonel de Saint-Arnaud, et ramener le calme dans ces tribus que la présence du chérif avait mises en émoi. Le général de Bourjolly faisait sur la route rentrer quelques impôts en retard, et nous étions depuis deux jours arrêtés au milieu de rians jardins, près de la source d'Aïn-Tetinguel, dont les eaux, jaillissant d'une roche à fleur de terre, vont, après une course d'un quart de lieue, se jeter dans la mer.

La réunion était peu nombreuse ce soir-là chez Mustapha. Deux de ses parents, l'Hadj-Mohamed et Muley-Brahim, toujours associés à ses courses et à ses aventures, écoutaient les paroles qu'un étranger prononçait à voix basse, comme s'il eût redouté une oreille indiscreète. Dès que nous parûmes au seuil de la tente, l'étranger se tut; mais Mustapha lui dit alors : — Parle sans crainte; ceux-ci sont mes amis, et le secret m'est inconnu pour eux.

Cet homme jeta sur nous un regard de défiance et sembla hésiter un moment. Il avait le nez recourbé comme le bec d'un aigle; l'ovale de son visage était allongé, les pommettes de ses joues saillantes; le front, dégagé, droit, s'arrêtait par une ligne précise sur des sourcils nettement dessinés. Rassuré (car sans doute il nous prenait pour des gens qui ne pourraient comprendre son langage), il continua ainsi : « Par mon œil, Mustapha, je te le dis, je l'ai vu, et le frémissement a couru mes os. — Le Bou-Maza est parti, il y a quatre jours passés, quand le soleil venait de se coucher. Cent cinquante de ses cavaliers le suivaient, ayant pour guide Aïssa-Bel-Djinn, heureux de venger dans la mort les douleurs que Bel-Cassem avait amenées sur les siens. Leur haine, tu le sais, était profonde, et plus d'une fois ces frères d'une même tribu ont essayé leurs forces; les Sbéahs (1) sont prompts à la colère, et l'injure chez eux appelle toujours le sang. Les cavaliers marchèrent la nuit entière, et, à la première aube du jour, les canons de leurs fusils entouraient la tente de Bel-Cassem. — Aux aboiemens des chiens, nous saisîmes nos armes et courûmes à la défense; mais il était trop tard, et, sautant sur Bel-Cassem, ces ravisseurs le renversèrent. Quand des cordes eurent étroitement serré ses membres, ils amenèrent au Bou-Maza celui que les Français avaient nommé leur caïd. Alors j'ai entendu ceci : — C'est toi, Bel-Cassem, qui as semé le mal et servi le chrétien. L'heure du châtiment est arrivée pour toi.

« Bel-Cassem, élevant la voix, répondit : — Hier, j'envoyais vers toi

(1) Tribu très sauvage et toujours en querelle, établie moitié dans le Dahra, moitié sur l'autre rive du Chéliif.



un des miens te porter des paroles d'amitié, et tu me réponds par la trahison. Ma main a frappé pour ma protection, mais les tiens sont plus nombreux.

— Fils de chien, tu oses parler! reprit le chérif, et, se dressant sur ses étriers : Vous autres, écoutez, que mon commandement s'accomplisse! Je viens d'en haut, et je porte la volonté du Puissant. Prenez cet homme; que le fer rougi au feu entre dans sa chair; que ses yeux cessent de voir et restent suspendus à sa joue par un lien de chair; que de chacun de ses membres brisés un à un il sorte une douleur nouvelle!

« Bel-Cassem fut saisi, je te le dis, je l'ai vu, — le feu allumé, le fer placé dans la flamme, et la chair cria sous le fer rougi; puis le *chaous* s'approcha, entra le doigt dans son œil, et, le tirant à lui, le laissa accroché par un lien de chair. Il fut fait pour le second œil comme il avait été fait pour le premier. On prit ensuite un yatagan, et à l'aide du revers chaque membre fut brisé un à un. Le *chaous* regardait le chérif, attendant son ordre. Ayant rassasié son œil à cette vue, le Bou-Maza dit : — Vous autres, vous avez été les témoins de la justice; allez, que tous le sachent : ainsi seront punis les serviteurs du chrétien. — La douleur en ce monde, la mort pour aller souffrir en l'autre, les attendent. — Et, armant son pistolet, il brisa la tête de Bel-Cassem d'un seul coup. — En vérité, cet homme est un maître du bras, et le commandement parle par sa bouche.

« Je croyais ma dernière heure venue, et j'étais dans l'attente du plaisir de Dieu, quand un de ceux du chérif me reconnut. — Un jour qu'il était poursuivi, je lui avais donné asile. A cette heure, j'eus la récompense du bien : il me laissa fuir. Alors j'ai couru vers les vôtres d'Orléansville, et j'ai tout raconté. Ils m'ont donné des lettres pour les soldats de Mostaganem, et s'étaient déjà mis en route afin de suivre la vengeance. Sur mon chemin, j'ai appris que la poudre avait parlé, et depuis je n'ai rien su. »

— Il a fait cela? reprit Mustapha avec le ton d'un homme qui ne peut s'empêcher de ressentir une certaine admiration, et, après avoir réfléchi, il ajouta : Quelles sont les paroles des gens sur le Bou-Maza?

— Son nom est dans la bouche de tous, il remue les cœurs et agite les esprits. Quelques-uns m'ont dit qu'il venait de l'ouest, d'autres des *Cheurfas des Flittas* (1). Dans la vérité, nul ne le sait, et si le sang de Bel-Cassem ne s'était point mis entre lui et moi, j'aurais été son serviteur, car la terre ne peut produire un homme du ciel, et, envoyé de Dieu, il arrive du ciel.

Mustapha-ben-Dif, qu'un long séjour dans nos rangs avait déjà

(1) On nomme ainsi une fraction de la tribu des Flittas qui prétend descendre de la sœur du prophète.

rendu sceptique, échangea avec nous un sourire de doute. L'homme des Sbéahs le saisit au passage, et, craignant aussitôt de s'être compromis en montrant ses pensées dans toute leur vérité, il reprit avec la volubilité d'un Arabe tombé dans un piège : — Il est fils du démon et en possède les ruses. Ainsi il se revêt de l'apparence d'en haut et trompe les faibles d'esprit; mais mon cœur est droit. Louange à Dieu! je sers ceux qui connaissent la justice et le bien.

Coupant court à ce flot de paroles qui menaçait de n'avoir point de fin, Mustapha continua sans s'émouvoir à recueillir les renseignements sur le chérif. — Comment est-il? quel est son aspect?

— La jeunesse est son partage, répondit le Sbéah; il possède la beauté, son regard commande, son front est marqué d'une étoile. Ils disent que la prière est constamment dans sa bouche; la sainteté est sa compagne, et le respect l'entoure. Plusieurs m'ont raconté que, durant de longs mois, il est demeuré chez une femme pauvre des Ouled-Youness (1). Là, ses journées se passaient dans le Seigneur, il priait et attendait. — Le premier signe de sa puissance se montra sur une créature de Dieu. Une chèvre de la montagne devint sa servante, obéissante et soumise à son regard. Ceux qui le rencontraient alors en étaient surpris et l'appelaient le *bou-maza* (père de la chèvre); mais leurs yeux ne voyaient point encore, car l'*esprit* lui ordonnait de garder le repos. Un jour pourtant, quand le soleil en se couchant marque l'heure de la prière, l'*esprit* lui enjoignit de quitter sa retraite. Alors, disent ces enfans de la ruse, le tonnerre se fit entendre, et, guidé par les éclairs, il marcha jusqu'à la tente de El-hadj-Mohammed-el-Jounsi, et, d'une voix qui dominait l'orage, lui commanda d'abandonner son sommeil et de l'écouter. El-hadj-Mohamed se leva et vit le feu du ciel briller à l'extrémité de sa main; et quand il parlait, chacun de ses doigts lançait des étincelles. Alors il crut et réunit les siens, et les paroles du Bou-Maza entraînèrent les cœurs. Il disait : — La mort me précède, elle frappe l'ennemi, c'est mon bouclier pour mes compagnons. Les biens de ce monde seront leur récompense, et durant ce temps ceux dont les jours auront été marqués auront les jouissances de l'autre. — Tous pourtant ne croyaient point. Alors, rapportent les semeurs du mal, quelques jours étant passés, il partit en *razzia*, et, dans la défense, un coup de feu lui fut tiré; mais du fusil sortit une eau limpide qui tomba aux pieds de son cheval. L'animal fit un bond, les crins de sa queue devinrent des flammes, et les balles s'en échappèrent par milliers, atteignant les fuyards à travers les rochers. Le mois qui suivit, il avait de nombreux cavaliers, des chaous, un secrétaire, un trésorier, et son grand drapeau rouge était planté près du

(1) Tribu kabyle dont le territoire est situé sur le bord de la mer.

marabout de Si-Aïssa-ben-Daoud. — Ils racontent, les maudits, afin d'augmenter son renom, qu'un prodige du ciel s'accomplit dans ce lieu. Comme il causait avec les siens en sa tente, un homme de la montagne voulut lui parler. Le chaous, sur l'ordre du Bou-Maza, le fit entrer. Alors, prenant son pistolet et lui montrant le canon, le Kabyle dit : — Les gens m'ont assuré que tu t'annonces envoyé de Dieu. Dans ta course, plus rapide que celle du lion, tu dois rassasier les vautours des cadavres des chrétiens; un fleuve de sang les rejettera dans la mer, d'où ils sont venus. Je veux savoir la vérité. Si tu viens d'en haut, ce pistolet sera sans force contre toi; si tu as menti, la balle qu'il renferme dévoilera ton imposture. — Le Bou-Maza, se levant, répondit : — Que la preuve de la vérité soit donnée! — Le Kabyle alors arma son pistolet, lâcha la détente; mais le pistolet resta muet. Trois fois il en fut ainsi, et trois fois, disent ces menteurs, le pistolet ne partit point. Ces récits courent le pays; beaucoup croient et tous espèrent. »

L'homme des Sbéahs parlait encore, quand le chaous du bureau arabe vint le chercher; les lettres étaient prêtes; il allait repartir en courrier pour la colonne d'Orléansville. Nous restâmes seuls dans la tente.

— Que penses-tu de tout cela, Mustapha? lui dis-je.

— Moi, rien de bon. Je vous connais trop bien pour douter que votre bras ne l'emporte; mais le trouble vous viendra par cet homme, car le cœur de l'Arabe est tortueux. Peut-être maintenant parviendrez-vous à étouffer le feu.... J'en doute. Le tison restera enfoui sous la terre, et, dans les temps qui s'avancent, il faudra du sang pour l'éteindre. Voilà deux années que les Arabes ont la paix et de belles récoltes. Le repos leur pèse, ils courront à ce prophète.

— Tu le crois?

— Oui.

— Mais qui les porte ainsi au trouble?

— Tu le sais bien, car tu connais les croyances qui les agitent et tout ce qu'ils attendent. Pour moi, je ne puis m'empêcher de rire quand je les entends; mais tous n'ont pas vécu près de vous, et l'erreur est leur vêtement.

Mustapha-ben-Dif avait raison. — Quand je le quittai, tout en traversant le bivouac enseveli déjà dans le repos, je songeais aux difficultés sans cesse renaissantes, à cet édifice dont la base semblait reposer sur un sable mouvant toujours près de s'effondrer sous nos pas. Avec les Arabes, en effet, nous n'avons pas seulement à lutter contre les instincts guerriers; la superstition religieuse et les prophéties (1),

(1) Bien des années avant notre venue, un saint marabout, Si-Akredar, l'avait annoncée en ces versets qui couraient le pays :

« Leur arrivée est certaine dans le premier du 70<sup>e</sup>, car, par la puissance de Dieu, je

qui font partie de leur foi, sont nos plus redoutables ennemis, car presque tous ont en elles une confiance absolue, et si les unes annonçaient notre arrivée, d'autres parlent de notre départ et prédisent les hommes merveilleux par lesquels doit s'accomplir l'œuvre de régénération du monde. Quant à celui qui doit exécuter ces prodiges, les prophéties le disent encore : c'est le *Mouley-Sâa*, le maître de l'heure. Tout a été décrit, son nom, semblable à celui du *prophète*, les signes qui doivent distinguer sa figure, son caractère, ses traits. Une prophétie même annonce qu'il sortira du Dahra, et les poètes errans ont entretenu cette croyance en la chantant de *douar* en *douar* à travers le pays. Voilà pourquoi les Arabes se fient si peu à la durée de notre autorité, et sont toujours portés vers ceux qui se disent envoyés de Dieu. Voilà pourquoi encore tous ces imposteurs se nomment Mohamed-ben-Abdallah, du nom du prophète et de celui de son père, et ce qui mit le Bou-Maza en si grand crédit, car il parut dans le Dahra, et sa figure répondait au signalement mystérieux. On retrouvait jusqu'à l'étoile gravée sur le front. Ce fut ainsi que le Bou-Maza puisa les élémens de sa force dans la superstition de tous. Nous croyions pourtant alors que ce commencement de révolte serait facilement réprimé par la colonne d'Orléansville, à laquelle nous devions prêter notre appui durant quelques jours seulement.

Le lendemain de cette conversation avec Mustapha-ben-Dif, nous

suis instruit de l'affaire. Les troupes des chrétiens viendront de toutes parts; les montagnes et les villes se rétréciront pour nous. Ils viendront avec des armées de toutes parts, fantassins et cavaliers; ils traverseront la mer.

« Ils descendront sur la plage avec des troupes semblables à un incendie violent, à une étincelle volante.

« Les troupes des chrétiens viendront du côté de leur pays; certes, ce sera un royaume puissant qui les enverra.

« En vérité, tout le pays de France viendra. Tu n'auras pas de repos, et la cause ne sera pas victorieuse. Ils arriveront tous comme un torrent pendant une nuit obscure, comme un nuage de sable poussé par les vents.

« Ils entreront par la muraille orientale.

« Tu verras les chrétiens venir tous dans des vaisseaux.

« Les églises des chrétiens s'élèveront, la chose est certaine; tu les verras répandre leur doctrine. »

Notre venue dans le pays était prédite, notre départ est également annoncé, et Si-Aïssa-el-Lagrhouati, autre marabout vénéré, l'a confirmé en ces termes :

« Publie, ô crieur, publie ce que j'ai vu hier en songe! La calamité qui viendra est un mal qui surpassera tous les maux imaginables; les yeux n'ont rien vu de pareil. L'homme abandonnera son enfant. Il nous viendra un bey soumis aux chrétiens. Son cœur sera dur; il se lèvera contre mon maître, d'origine noble, dont le cœur est doux, qui est beau et prudent, et dont le commandement est juste.

« Publie, dis : Tranquillisez-vous, celui qui est arrivé les a dispersés; ils se sont réfugiés derrière l'étang salé, ils sont montés sur la cime du Kahars; les chrétiens ont quitté Oran. »

suivions, en quittant Aïn-Tetinguel, un sentier tracé sur la crête des collines qui longent la mer, et, après huit heures de marche, quand nous eûmes descendu une ravine couverte de mélèzes et de pins maritimes, le général de Bourjolly établit le bivouac de l'autre côté d'une rivière, limite des subdivisions d'Orléansville et de Mostaganem, au pied du réseau de montagnes habitées par les Achachas, les Ouled-Youness et les Mediounas, tribus contre lesquelles nous devons opérer. Durant toute cette journée, nous n'avions point aperçu un seul Kabyle. Ces champs bien cultivés, ces vergers en fleurs étaient déserts : les oiseaux seuls n'avaient point abandonné la terre ; mais la solitude nous importait peu, et, comme de coutume, la gaieté et l'insouciance nous tenaient compagnie.

Vers midi pourtant, plus d'un fantassin secoua la tête en voyant les gros nuages venus de l'ouest couvrir le ciel ; bientôt la pluie tomba en torrens, et, lorsque la trompette de l'état-major sonna la halte, nous étions mouillés jusqu'aux os. Aussitôt la ruche de se mettre à l'œuvre, chacun de courir abattre le bois, dresser les petites tentes, allumer de grands feux, préparer le repas bien gagné ; mais l'heure du repos n'était point arrivée pour l'escadron de cavalerie du 4<sup>e</sup> chasseurs : il fallait encore escorter le général, qui s'en allait au rendez-vous pris avec M. de Saint-Arnaud, à mi-chemin des deux camps. Durant deux heures, nos pauvres chevaux suivirent les sentiers détrempés, gravissant avec peine ces terrains glissants ; enfin nous rejoignîmes le colonel de Saint-Arnaud, arrivé le premier au rendez-vous avec son chef d'état-major, le capitaine de Courson, et l'escadron de spahis que le capitaine Fleury venait de former à Orléansville. Pendant que nos chefs conféraient de nos destinées, les escortes se mêlèrent, les poignées de mains et les récits s'échangèrent. Depuis le 14 avril, jour de sa sortie, la colonne d'Orléansville, plus heureuse que celle de Mostaganem, avait déjà eu trois engagements sérieux. Le 14, c'était avec le Bou-Maza en personne. Dans le pays de Krenouan, le drapeau rouge du chérif avait eu l'audace d'attendre la charge de notre cavalerie : mal lui en prit, car les cadavres des Kabyles jonchèrent la plaine de Gri, et le soir, en rentrant au bivouac, nos cavaliers, alertes encore malgré leur marche de vingt lieues, étaient chargés de dépouilles. Malheureusement le 17 ils avaient eu à regretter la mort d'un brave officier, le lieutenant Béatrix, chef du bureau arabe de Tenez, qui fut écharpé avec quatre de ses *marghazenis* (1) avant que l'on eût pu arriver à temps pour les dégager.

La conférence durait toujours, elle semblait très animée, et le colonel de Saint-Arnaud, avec son entrain et son mouvement accou-

(1) Cavaliers du *marghzen* spécialement attachés au service de l'autorité.

tumés, tantôt indiquait sur une carte au général de Bourjolly le tracé du terrain, tantôt lui désignait du doigt les pays environnans. Du point où nous étions arrêtés en effet, la vue s'étendait au loin, et l'on découvrait le plateau de Bâl, une des positions stratégiques les plus importantes de ce réseau de montagnes. Large et fertile, ce plateau avait pour base des escarpemens rocheux et boisés. Des ravines difficiles ne permettaient de l'aborder que par d'étroits sentiers, et de ce point central une marche de quelques heures pouvait porter les troupes, au gré du chef, dans plusieurs vallées différentes. C'était du côté de la mer, entrevue par une échappée d'horizon, au-delà de l'escarpement de gauche, sur les contreforts de la grande montagne des Ouled-Youness, que la colonne d'Orléansville avait livré son troisième combat aux cavaliers du chérif. Les compagnies de chasseurs d'Orléans s'y étaient trouvées la veille très vigoureusement engagées.

« Il n'y a pourtant qu'un homme de plus ! » disait Louis XIV apprenant que Vendôme, à peine arrivé en Espagne, avait déjà rétabli les affaires de la France en gagnant une bataille. A la guerre en effet, un vaillant chef, secondé par de braves soldats, devient le Briarée de la fable, le géant aux cent bras, dompteur du péril. Ce fut pour les chasseurs d'Orléans une heureuse chance d'avoir à leur tête le 18 le commandant Canrobert (1) : la rapidité de son coup d'œil, la précision de ses ordres, son énergique entrain, la confiance qu'il leur avait inspirée à tous depuis long-temps, les tirèrent du danger. Le 18, la colonne d'Orléansville s'était établie sur le plateau de Bâl. — A deux heures et demie, le colonel de Saint-Arnaud ordonna deux reconnaissances. L'une d'elles, confiée au commandant Canrobert, devait s'avancer dans la direction du sud-ouest, et, si l'on ne découvrait point l'ennemi, traverser le ravin de l'Oued-Met-Mour, puis fouiller les contreforts du piton des Ouled-Youness. Quelques spahis comme éclaireurs et trois cents hommes d'infanterie formaient l'effectif de la petite troupe. Les spahis n'avaient signalé aucun ennemi; l'on traversa l'Oued-Met-Mour. Sur le flanc droit, la section de carabiniers qui formait l'avant-garde fut

(1) Le commandant Canrobert se faisait remarquer par sa présence d'esprit dans les circonstances critiques. Le trait suivant peut en donner l'idée. En 1848, alors colonel des zouaves, il se rendait du poste d'Aumale à Zaatcha pour prendre sa part du siège. Le choléra s'était mis dans sa colonne et la décimait pendant la marche. On avançait avec peine, et les bêtes de somme étaient encombrées de mourans. On vint l'avertir, au moment le plus pénible, que les tribus nomades du sud se disposaient à l'attaquer. Il fallait à tout prix éviter l'engagement, car les transports manquaient pour les blessés. Le colonel aussitôt prend ses dispositions de combat, et, partant en avant avec son interprète, fait crier aux nomades ces paroles : — « Vous autres, sachez-le, je porte la peste avec moi, et, si vous ne me laissez passer moi et les miens, je la jette sur vous. » Les Arabes, qui depuis plusieurs jours pouvaient suivre la trace de la colonne aux tombes fraîchement creusées, saisis de terreur, n'osèrent attaquer et laissèrent passer.

alors légèrement attaquée, et tous les regards se portaient déjà de ce côté, quand d'un pli de terrain, d'une ravine boisée, vers la gauche, partirent des cris, des hurlemens. Au même moment, deux mille Kabyles bondissent furieux sur les chasseurs. Le commandant Canrobert aussitôt rallie la section de carabiniers et s'élançe contre l'ennemi. Surpris d'une telle audace, celui-ci hésite, et nos chasseurs peuvent atteindre le sommet d'un plateau rocheux et boisé d'une bonne défense. Ils tiendront là jusqu'à l'arrivée du renfort que la fusillade fera venir du camp de Bâl. Reculer, traverser le ravin est impossible; ce serait vouer à la mort la moitié de la troupe et doubler la confiance des Kabyles. Les tirailleurs s'embusquent : deux réserves les appuient, prêts à courir où besoin serait. Les balles kabyles s'abattent sur le plateau; c'est une grêle. Les chasseurs d'Orléans, accroupis contre terre, ménagent leurs munitions et visent à coup sûr; chaque cartouche porte la mort; le commandant Canrobert encourageait les soldats, les animait de sa parole. Cette défense acharnée irrite les Kabyles; l'ivresse furieuse de la bête fauve les gagne; ils se ruent contre la troupe, s'efforcent d'enlever les soldats corps à corps : alors la baïonnette joue à son tour, et le large sabre décime ces sauvages. Cependant les rangs s'éclaircissent : déjà Gilmaire et Bommont, deux braves sous-officiers, ont été frappés au cœur, huit autres cadavres sont étendus dans la petite clairière, et vingt blessés témoignent de l'ardeur de la lutte. Tous ces hommes grandissent avec le danger. Le sergent Lajus voit des chasseurs compromis; il s'élançe, les dégage, tombe blessé deux fois et doit lui-même la vie au clairon Danot (1), dont la baïonnette tue trois Kabyles à ses pieds. Les capitaines Esmieu de Cargouet, Olagnier, Chopin sont partout. Chefs et soldats, sûrs d'eux-mêmes, vengent leurs pertes dans le sang ennemi. Enfin, derrière le contre-fort de la montagne, on entend le clairon qui sonne la charge et répète le refrain du bataillon : c'est la compagnie du lieutenant Bonnet soutenue par l'infanterie de ligne du lieutenant-colonel Claparide. En débouchant, le lieutenant Bonnet juge le terrain d'un coup d'œil, et, sans attendre des ordres, prend en flanc les Kabyles. Ceux-ci le croient suivi de toutes les troupes du camp : ils s'arrêtent. Le commandant Canrobert a vu leur indécision. Une compagnie garde les morts et les blessés sur les plateaux; le reste de la troupe prend l'offensive, charge à la baïonnette,

(1) Ce clairon était resté au 5<sup>e</sup> chasseurs d'Orléans. Le 4 décembre 1831, le général Canrobert avait, à Paris, sous ses ordres son ancien bataillon. Il retrouva Danot, et, voulant le faire décorer, le prit avec lui pour sonner ses commandemens. Arrivé au boulevard Poissonnière, le clairon se tenait contre le cheval du général au moment de la fusillade la plus vive. Ce bon soldat, qui avait échappé aux dangers de l'Afrique, tomba frappé d'une balle française aux pieds de son chef, à deux pas de la maison où demeurait sa famille.

brise les Kabyles et rejoint les renforts à mi-côte. Tous réunis retournent chercher les morts et les blessés; on se replia sur le camp, et un dernier mouvement offensif du capitaine Esmieu de Cargouet termina la lutte. Dans la mêlée, deux blessés avaient été enlevés par l'ennemi. Lorsque la nuit fut venue, les avant-postes du camp de Bâl virent les Kabyles allumer un grand feu sur un piton, à l'abri de nos balles; la flamme rougeâtre des pins éclairait ces figures sinistres. Le *tam-tam*, frappé à coups redoublés, semblait leur donner le vertige. Les soldats regardaient sans comprendre; bientôt ils eurent l'explication de cette joie féroce. Les cadavres de leurs malheureux camarades furent apportés. Au milieu des hurlemens, ils furent piétinés, profanés, outrageusement mutilés, puis les deux corps furent saisis et jetés dans le brasier. — La chair humaine est lente à brûler, elle roussit d'abord, la tête seule prend feu, et des yeux sortent des jets de gaz enflammés. Ce hideux spectacle avait rempli les soldats de fureur, tous s'étaient promis de ne point faire quartier quand l'occasion se présenterait. N'en déplaise aux philanthropes, qui, dans un bon fauteuil, au coin d'un bon feu, à l'abri du froid, de la pluie et du danger, font de belles phrases sur l'humanité, ils avaient grand'raison. Volontiers on joue sa vie, le soldat sait qu'il porte une livrée de mort qui lui vaut l'honneur au jour du repos; mais la rage lui viendra toujours à la pensée de la mutilation.

Pendant que nos camarades d'Orléansville nous racontaient ces épisodes du début de la course, les deux chefs avaient terminé leur conférence. Le général de Bourjolly et le colonel de Saint-Arnaud étaient convenus d'une opération pour la nuit même. En arrivant au camp, l'état-major donna les ordres; mais le soir, au moment de nous mettre en mouvement, un courrier arabe apporta au général des dépêches qui lui apprenaient qu'une puissante tribu kabyle, les Beni-Hidja, dont le territoire est proche de Tenez, entraînée par son caïd Mohamed-ben-Hini, homme fanatique et d'une grande énergie, avait attaqué un petit camp établi dans une vallée voisine de la ville. La route qui relie Tenez à Orléansville se trouvait coupée; des Beni-Hidja, l'insurrection pouvait s'étendre à l'ouest, gagner les Beni-Menacers et la Mitidja même, si l'on n'appliquait promptement le remède nécessaire. Le colonel de Saint-Arnaud, en prévenant le général de Bourjolly de ces événemens, lui annonçait qu'obligé de se porter en toute hâte dans la direction de Tenez, il ne pouvait exécuter le mouvement convenu pour la nuit.

Aussitôt les dépêches reçues, le contre-ordre fut donné, et le général modifia son plan d'opérations. — Nous allions nous borner à maintenir l'ordre parmi les tribus du Dahra comprises dans la subdivision de Mostaganem. Huit jours après, notre colonne se trouvait encore au même bivouac, sur les bords de l'Oued-Khamis, attendant, dans ces



terrains pierreux, près des beaux arbres qui alimentaient nos feux, la fin des pluies; mais les nuages couvraient toujours le ciel, et l'Oued-Khamis roulait des torrens d'eau boueuse. Les vivres commençaient à diminuer; nous devions recevoir bientôt un convoi d'approvisionnement; on craignait pourtant que, si le mauvais temps continuait, la rivière débordée ne lui permit pas de nous rejoindre. Le général crut prudent de ne point tarder davantage à passer la rivière, et, par son ordre, un des officiers de cavalerie, monté sur un des meilleurs chevaux de la colonne, fut chargé de trouver un passage. Une petite escorte devait le préserver des rôdeurs et le retirer de l'eau, s'il arrivait accident, car l'entreprise n'était pas sans danger. Quatre fois le pauvre cheval fendit le torrent; quatre fois, luttant contre le flot, il dut revenir sans avoir trouvé un gué favorable. Partout des pierres, des troncs énormes, des difficultés trop grandes pour l'infanterie. Comme l'officier repassait encore, cherchant toujours, la pauvre bête s'abattit. Cheval et cavalier furent roulés; mais, par un violent effort, ils se tirèrent d'embaras et abordèrent à la rive. Il fallut cependant encore se remettre en mouvement : le gué n'avait pas été trouvé, et l'ordre devait s'exécuter. Cette fois-là, plus heureux, l'officier rencontra un endroit où le fond était uni. L'infanterie aurait de l'eau jusqu'à l'aiselle, mais à la rigueur on passerait. La position devenait trop critique, si le mauvais temps continuait, pour que le général ne se décidât pas sur-le-champ. Ordre fut donné de plier les tentes et de lever le bivouac. Pendant ce temps, M. de Berckheim, qui commandait notre artillerie, disposait une cinquenelle à l'aide de laquelle les fantassins pourraient lutter contre la violence du courant. Les artilleurs établirent avec peine cette corde solidement amarrée aux deux rives, et l'infanterie commença à s'ébranler. Plusieurs avaient ôté leurs souliers, les cartouches étaient placées sur le haut des sacs, et ils entraient bravement dans cette eau glacée qui tourbillonnait autour d'eux, se tenant accrochés au câble. La plupart passèrent sans encombre; quelques-uns pourtant, saisis de vertige, lâchèrent prise et furent entraînés. Heureusement, si les fatigues et les souffrances furent grandes, personne ne périt. Trois mulets seuls se noyèrent. Les malheureux petits bourriquets de l'infanterie eurent bien de l'embaras, un surtout excita nos rires. Ce bourriquet, dépouille opime de la bataille d'Isly, dont il avait gardé le nom, était gris-blanc, l'œil plein d'intelligence. j'allais dire la mine fière. On l'avait affublé d'un gros nœud rouge qu'il portait toujours en tête du convoi, car il ne pouvait souffrir de se voir dépassé. Ce bonhomme d'âne avait une si drôle de physionomie, que la colonne entière le connaissait, l'aimait, le caressait. Quant à son conducteur habituel, ordonnance d'un officier d'infanterie, il l'adorait. Aussi vraiment la figure du pauvre soldat faisait-elle peine,

quand il vit tous les dangers que son ami allait courir. Entre camarades, on a l'âme bonne. Il en appelle deux, tous se mettent à l'œuvre. Le bourriquot est déchargé, le poids réparti sur leurs épaules, et Isly triomphant arrive sur l'autre rive.

Durant toute cette pénible opération, la gaieté de nos soldats était inépuisable : quolibets et moqueries ne manquaient pas aux maladroits ; chacun, ayant gagné la terre ferme, se secouait comme un caniche qui a pris un bain, et n'y songeait plus. Le général de Bourjolly, à cheval au milieu de l'eau, soutenait de ses paroles et de son commandement ses soldats. Il ne se retira que lorsqu'il eut vu M. de Berekheim replier la cinquenelle et les artilleurs reprendre leur rang dans la colonne.

Nous venions de recevoir les dernières pluies. Le surlendemain, le temps s'était remis au beau, et quinze jours après nous avons achevé les opérations dans la partie du Dahra qui dépendait de la subdivision de Mostaganem. Appelé par d'autres affaires, le général de Bourjolly marcha vers le sud, vers les limites du Tell et du Serrsous. Le territoire d'Orléansville restait en pleine agitation sous l'impulsion de l'insaisissable Bou-Maza, Orléansville même avait été attaqué. Enfin, après trois mois d'une course au clocher qui ne lui laissa ni trêve ni repos, au commencement de juillet, lorsque la colonne de Mostaganem, retournant prendre un repos bien mérité, renforçait, en prévision des éventualités futures, la garnison du poste d'observation du Khamis des Beni-Ouragh, dans les montagnes situées sur l'autre rive du Chélif, la révolte semblait comprimée dans toute l'étendue de la subdivision. Il n'en était rien pourtant. Cette sourde inquiétude qui minait alors nos possessions d'Afrique, et qui s'était fait jour par des éruptions prématurées, allait éclater bientôt de l'ouest à l'est comme un ouragan de feu.

Deux mois plus tard, vers la mi-septembre, les douze cents hommes de Mostaganem avaient à supporter dans les bois des Flittas l'effort du pays tout entier essayant de secouer le joug. Nous apprenions en même temps le massacre de nos frères d'armes à ce marabout de Sidi-Brahim, dont nul n'oubliera jamais le nom de funèbre mémoire. La colonne d'Orléansville vint alors nous prêter son appui ; mais le colonel de Saint-Arnaud dut bientôt retourner dans sa subdivision, sérieusement menacée. Le maréchal Bugeaud, voulant à cette époque rendre plus mobiles les troupes d'Orléansville et leur faire prendre part à ses opérations de l'Ouar-Senis, donna l'ordre à M. Canrobert, devenu lieutenant-colonel, de prendre le commandement de la ville de Tenez, et forma une colonne de douze cents hommes, avec laquelle le lieutenant-colonel devait maintenir toujours libres les communications entre les deux villes et mater toute cette partie montagneuse et difficile du Dahra, qui n'avait pas été la dernière, comme bien on le pense, à

prendre sa part de l'insurrection générale. Les courses de cette colonne durèrent du 1<sup>er</sup> décembre 1845 au 26 mai 1846, époque de la pacification générale. Ce fut alors seulement que mon escadron, parti de Mostaganem dans la province d'Oran pour opérer dans les montagnes kabyles, bien au-delà d'Alger, put revenir dans son ancienne garnison.

Des six officiers et des cent vingt chasseurs à cheval qui avaient passé l'inspection du départ, deux officiers et soixante-sept hommes serraient seuls la main de leurs camarades du 1<sup>er</sup> escadron, détachés dans la subdivision pendant toute la révolte, quand nous traversâmes Orléansville pour rentrer à Mostaganem. Je me rappelle encore cette soirée de la rencontre où nous recevions l'hospitalité du capitaine Fleury. Un bol de punch flamboyait sur une grande table chargée de verres et de cigares. Chacun avait pris place comme il avait pu, et sur le beau canapé en cotonnade rouge, et sur les chaises de paille, et sur les coussins, voire sur l'étroit matelas caché sous un *haïk* arabe. Pour charmer les loisirs et réveiller les échos de France, nous avions un brigadier, ancien élève du Conservatoire, qui chantait d'une fort belle voix de ténor *la Juive*, *Robert-le-Diable*, *les Huguenots*, *le Domino noir*. Biais, le capitaine en second, à moitié guéri d'une blessure à la cuisse, entonnait les chansons inventées par les routiers de l'univers depuis plus de mille ans, et l'on buvait, et l'on causait. Chacun racontait ses fatigues de la campagne; on parlait tous à la fois, éprouvant par avance ce plaisir des *grognauds* rappelant les vieux souvenirs de leurs jeunes années.

C'est ainsi que j'appris les marches de la colonne de Tenez. Pendant que nous courions le sud de l'Afrique, ce petit corps de troupes maintenait le Dahra, toujours si dur à l'obéissance. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de raconter les fatigues d'une colonne perdue et oubliée dans le grand mouvement de 1845. Par quels efforts, par quelles peines alors chacun a-t-il noué les mailles du filet que nous avons dû jeter sur l'Afrique entière avant de la dominer? Quelques épisodes des six mois de courses de la colonne de Tenez durant l'hiver de 1845 à 1846 aideront à le faire comprendre.

## II.

« Si ta dent est petite, dit le proverbe arabe, qu'elle ait le venin de la vipère. Vienne la mort du venin ou de la force, la mort reste la mort; il n'y en a qu'une. » Ce dicton devint la devise du lieutenant-colonel Canrobert. Frapper vite et fort, se multiplier pour être partout, choisir toujours les positions militaires qui commandaient le pays, et ramener ainsi les tribus sous le joug, remplacer le nombre par une activité et une énergie constantes, telle fut la règle adoptée dans cette

campagne, car le maréchal n'avait pu réunir qu'à grand'peine, et en les prenant dans tous les corps, les douze cents hommes de la colonne. Deux cents zouaves, cinq cents chasseurs d'Orléans, du 5<sup>e</sup> bataillon, qui, sous les ordres du commandant Soumain, gardaient leurs traditions de dévouement et de courage, trois cent cinquante hommes du 64<sup>e</sup> de ligne, trente sapeurs du génie, cinquante hommes du 6<sup>e</sup> léger, une demi-section d'artillerie de montagnes, un peloton de chasseurs à cheval d'Afrique, enfin les trente cavaliers arabes du capitaine Lappasset, remplaçant au bureau arabe le lieutenant Béatrix, tué si malheureusement le mois d'avril précédent, c'étaient là toutes les forces qui composaient la colonne chargée de dompter l'insurrection du Dahra.

La chasse commença aussitôt, et la tribu kabyle des Beni-Hidja, dont le chef, Mohamed-ben-Hini, coquin vénéré, leur soufflait son fanatisme et son courage, fut châtiée des premières. Le 17 décembre, la colonne gravissait les pentes du col de Sidi-Bousi. Son arrivée mettait en émoi ces populations sauvages; il semblait voir une fourmilière qu'un voyageur eût remuée du bout de son bâton. Le long des hauteurs de droite, les Kabyles couraient, glapissant, criant, hurlant; bientôt les coups de fusil se font entendre, le bruit du tambourin les enivre; aussitôt trois compagnies d'infanterie, 64<sup>e</sup> de ligne, zouaves et chasseurs d'Orléans, sous le commandement du capitaine Esmieu, de ce dernier corps, sont lancées au pas de charge. C'est à qui se distinguera. La tunique noire des chasseurs d'Orléans, la capote grise de la ligne, le turban vert des zouaves, remplacent dans ce *steeple-chase* les casques aux nuances diverses des *jokeys*. Le coup de feu et la baïonnette fraient un passage; chacun cherche à se devancer, s'appuyant sur son camarade. Comme toujours, plus d'une aventure signala ces rencontres. — Deux zouaves tournent un buisson, un d'entre eux paraît à quelques pas de là, immobile, l'œil au guet, faisant le coup de feu. Un sergent accourt pour les dégager, les croyant blessés. Il n'en était rien. Un des zouaves avait rencontré dans le fourré une jeune personne kabyle fort jolie, et lui faisait la cour avec de douces paroles au milieu des balles, pendant que le camarade veillait et protégeait ces nouveaux amours. A trois heures, les hauteurs étaient dégagées, et une demi-heure après nos troupes s'établissaient dans les vallons du versant opposé, entre les sources de l'Oued-bou-Cheral et de l'Oued-bou-Rhaseur. Durant la nuit, les Kabyles tentèrent encore l'attaque, mais sans succès; nos grand'gardes les tinrent en respect.

Passer la nuit en grand'garde n'éveille dans la pensée de ceux qui n'ont point fait la guerre, et surtout la guerre de partisans, que l'idée d'un certain nombre d'hommes dormant à deux ou trois cents pas en avant d'une troupe, pendant que l'un d'entre eux se promène de long

en large le fusil au bras. C'est ainsi qu'au Cirque des boulevards les pièces militaires nous les représentent; mais, en Afrique, les grand-gardes de nuit ne ressemblent guère à cela : on n'y dort pas, chacun veille. Si la pluie tombe, si le vent du nord souffle et glace, point de feu pour réchauffer les membres fatigués par la marche du jour : la flamme trahirait le poste; il faut veiller toujours près de ses armes, et ceux qui sont en faction, accroupis dans les buissons, guettent du regard le moindre indice, tendent l'oreille au moindre bruit, chassant le sommeil qui alourdit la paupière. Le salut de tous peut en dépendre. Bien mieux, si l'ennemi attaque, vous ne devez pas tirer; la baïonnette est au bout du fusil pour la défense; point de fausses alertes; à tout prix, ne troublez pas le sommeil du bivouac. Tel est le point d'honneur. C'est ce que savait bien le sergent du 64<sup>e</sup> qui, cette nuit-là, commandait un poste avancé. — Une colonne kabyle se glisse le long d'une pente boisée pour enlever le petit poste. La sentinelle se replie en rampant et la dénonce. Le sergent ne veut en croire que ses propres yeux, car la nuit les objets semblent parfois grandir, le soldat aurait pu s'effrayer. Il voit que sa troupe est trop faible pour résister. Aussitôt il donne l'ordre de se retirer, et gagne un point de bonne défense à cinquante pas de là. L'ennemi arrive, croit le poste abandonné et s'établit tranquillement. Le sergent alors revient brusquement, charge à la baïonnette comme s'il eût eu avec lui les forces du camp; les Kabyles se sauvent dans toutes les directions, le laissant maître du piton confié à sa garde.

Les Beni-Hidja commençaient à recevoir le châtement de leur révolte, lorsqu'il fallut se rapprocher de Tenez. Le Bou-Maza venait de pénétrer dans le Dahra, et le colonel devait, tout en assurant la sécurité de plusieurs convois destinés à l'approvisionnement d'Orléansville, se tenir prêt à se porter dans la direction où le Bou-Maza rendrait sa présence nécessaire. La mauvaise saison vint alors ajouter de nouvelles souffrances aux fatigues des marches incessantes. Dans toute l'Algérie, les premiers jours de janvier 1846 furent marqués par des temps affreux. Tandis qu'à Sétif huit cents hommes périssaient dans la neige, plus d'un soldat eut les pieds gelés dans la province d'Oran. La petite colonne de Tenez prit aussi sa part de ces misères, et le 6 janvier, comme elle était en marche, un brouillard épais l'enveloppa tout entière; l'on avançait ainsi en pays ennemi, à travers un terrain coupé de ravines et de bois épais, transi par les rafales de vent et de pluie qui se succédaient à chaque moment. Toutes les dix minutes, le clairon qui marchait en tête sonnait, et les clairons et les tambours de chaque corps répétaient successivement en terminant la sonnerie par le refrain du régiment. L'on s'assurait ainsi que la colonne s'avancait en

bon ordre : les flanqueurs, repliés par petits groupes dans le convoi, l'auraient protégé au besoin contre les embuscades; mais, si le proverbe dit que le soleil luit pour tout le monde, amis et ennemis se valent par le froid et le brouillard : tous sont également engourdis. La colonne ne fut pas attaquée. Continuant avec cette résignation patiente que donnent l'habitude de la souffrance et la confiance dans le chef, elle arriva sans encombre au centre de beaux villages kabyles que leurs habitans, les Larmounas-Baharis, avaient abandonnés. Là le lieutenant-colonel jugea prudent de s'arrêter; la tempête, loin de diminuer, semblait augmenter encore. A peine les faisceaux formés, les soldats coururent aux maisons, enlevant aux toitures ces longues perches de bois bien sec qui font de si belles flammes. On les entassa en pyramides immenses, et pendant dix-huit heures, tant que l'ouragan dura, les feux furent soigneusement entretenus. Une autre bonne fortune leur était réservée : les Kabyles avaient laissé les provisions au logis; des repas copieux aidèrent nos soldats à supporter le froid et la pluie. Enfin l'on put se remettre en mouvement et reprendre cette course au clocher qui ramenait peu à peu les populations sous notre autorité.

Le 20, les troupes rentraient à Tenez pour remplacer les souliers usés, réparer les capotes mises en pièces par les buissons; mais le repos fut court. Le 21, le colonel de Saint-Arnaud, commandant la subdivision, modifiait la composition de la colonne, remplaçant les zouaves par le 1<sup>er</sup> bataillon du 36<sup>e</sup> de ligne, et prescrivait au lieutenant-colonel Canrobert de se montrer à l'ouest du cercle pour y châtier quelques tribus encore rebelles et balancer l'influence du chérif Bou-Maza. La petite colonne se dirigea vers le plateau de Tadjena, une des positions stratégiques du Dahra. De ce point élevé, une troupe peut se porter dans trois directions différentes, frappant également les gens du Ché-liff et ceux du bord de la mer. L'eau était bonne, le bois abondant, la nourriture des chevaux facile; c'était un bon repaire pour attendre l'occasion favorable, qui ne devait pas tarder.

Les espions annoncèrent que le Bou-Maza se trouvait chez les Mediounas, occupé à réunir du monde, et que la fraction des Sbéahs dite Mchais s'occupait de ses labours : confiante dans son éloignement de Tenez et d'Orléansville, elle négligeait de se garder. A neuf heures du soir, le lieutenant-colonel recevait ces renseignemens; à onze heures et demie, les hommes, réveillés au milieu de leur sommeil, prenaient les armes. Cinq cents fantassins d'élite sans sac, la cavalerie, le *goum* (1), composaient la petite colonne qui devait tomber au point du jour sur les récalcitrons. On avançait dans le plus grand ordre, dans le plus

(1) Cavaliers irréguliers arabes.

profond silence; pas une pipe n'était allumée. Quand la nuit est noire, la moindre lueur trahit la présence. Enfin, au premier crépuscule, comme l'aube blanchissait l'horizon, on avait atteint la partie du pays où s'étaient réfugiées les fractions ennemies, et nos soldats distinguent les tentes dans la vallée et sur les pentes montagneuses. La surprise a réussi, toute fatigue disparaît; un instant auparavant, le fantassin traînait la jambe; maintenant vous pouvez lui faire donner la chasse durant dix lieues sans qu'il y songe. Les ordres sont transmis rapidement. La cavalerie et le goum se diviseront et suivront les hauteurs pour atteindre le col qui fermait la vallée, unique passage par lequel les populations que l'infanterie pourchasse puissent tenter la fuite. La cavalerie part au galop, les deux tiers de l'infanterie sont déployés en tirailleurs, le reste forme troupe de soutien. Bientôt les premiers *douars* sont atteints, le cri d'alarme retentit, les coups de feu s'échangent, l'effroi est dans la vallée entière. Femmes, hommes, enfans, s'élancent du côté de la seule issue que le terrain leur offre; mais ils trouvent les chasseurs et le goum : les balles se croisent, les sabres des chasseurs en percent un grand nombre, et cent cinquante cadavres restent étendus sur le sol. Les troupeaux, les femmes et les enfans, quelques Kabyles aussi sont rejetés dans la direction de l'infanterie, et la razzia entière se trouve réunie au centre de la vallée. Quand les grillades de mouton eurent réparé les forces de la troupe, les clairons sonnèrent de nouveau la marche, et le long convoi prit la direction du plateau de Tadjena, où l'attendait l'autre moitié de la colonne. A neuf heures et demie, chacun reprenait sa place au bivouac, après vingt-deux heures de course. — Des gardes furent données aux prisonniers; on plaça les femmes et les enfans sous des tentes de campement, afin de les préserver du froid. Ces pauvres malheureuses accroupies à terre, les enfans attachés derrière le dos comme un paquet, couvertes de haillons, de poussière, de saleté, offraient un triste et répugnant spectacle. Malgré la boue et les immondices dont les femmes arabes se couvrent la figure quand le sort de la guerre les fait tomber dans les mains ennemies, quelques-unes pourtant étaient charmantes. Celles-ci ne détournaient que bien peu la tête, et laissaient entrevoir leur visage. Que voulez-vous? femme jolie, même dans les sentiers d'Afrique, n'ignore point sa beauté. La bonté de cœur de nos soldats était vraiment touchante. Ces hommes si rudes à la besogne, ces coureurs de halliers, ces gens que l'on représente affamés, désireux de sang, la lutte terminée, on les voit jouer avec les enfans, prendre soin de ceux qui souffrent, approcher pendant la route de leurs petites lèvres, que la soif dessèche, la gourde portée par chacun d'eux à sa ceinture. Parmi nos prisonniers se trouvait une petite fille

de cinq à six ans, l'œil brun, le sourire malin, les dents d'ivoire, quelque chose de lesté et d'accort qui vous intéressait à elle. La pauvre petite marchait seule, et de bien grosses larmes roulaient dans ses petits yeux. Un sergent qui parlait un peu arabe lui dit de bonnes paroles pour la rassurer. Alors l'enfant raconta qu'une balle perdue avait tué sa mère, que son père était mort percé par le sabre d'un chasseur à cheval, et qu'elle restait seule, ayant bien peur; puis aussi elle montrait son pied tout saignant, car en essayant de fuir elle s'était blessée. Il y avait tant de gentillesse dans cette enfant, que la pitié gagna le sergent : il la prit sur son épaule, et, quand un chasseur à cheval passa près de là, il la lui remit en dépôt, afin qu'elle pût continuer la route sans fatigue. Voilà notre petite fille fièrement campée à l'avant d'une selle, toute rassurée déjà, commençant à sourire et à jouer avec la barbée du chasseur. En arrivant au bivouac, ce fut bien une autre fête : le sergent vint la chercher, on soigna son pied, on lui donna de la nourriture, et, quand on repartit, la cantinière du bataillon l'emmenait sur ses mulets, et l'enfant réjouissait toute la compagnie par ses drôleries et sa bonne humeur. Tous l'aimaient. Le capitaine voulut l'adopter. Bien lui en prit, à ce brave capitaine. Il avait une sœur mariée et sans enfans. L'année d'ensuite, revenant en France, il amena la petite avec lui, et, comme toujours, elle exerça son charme. Le frère l'aimait, la sœur l'adora, ne voulut pas s'en séparer, et la retint de force. L'année dernière, la petite fille du Dahra, élevée, si je ne me trompe, dans un pensionnat de Tulle (1), devenait une jeune fille qui tenait toutes les grâces que l'enfant avait promises. Dans quatre ans, elle aura seize ans et de la pudeur, portera des robes longues, baissera les yeux, dansera la valse à deux temps, et se mariera par-devant M. le maire, toutes choses, sauf les seize ans, complètement inconnues dans le Dahra.

Les savans nient le mouvement perpétuel; évidemment les membres illustres de l'Académie des sciences n'ont point fait à cette époque les campagnes d'Afrique : ils ne douteraient plus de son existence. Une course finie, dans la nuit même une autre commençait. Cependant le Bou-Maza ne pouvait voir ruiner son influence sans essayer de lutter, et le 28 janvier, comme les troupes étaient revenues sur le plateau de Tadjena, point d'où rayonnaient alors toutes les opérations, des cavaliers du chérif annonçaient son retour en échangeant quelques coups de fusil avec nos tirailleurs. Le lendemain 29, l'ennemi couronnait les monticules couverts de mélèzes et de chênes verts, situés sur la rive

(1) M. Alexis de Valon, de si regrettable mémoire, m'a souvent parlé de cette enfant et de sa mère adoptive.



gauche de l'*Oued-Sidi-Salem*, une des vallées qui s'ouvraient au nord-ouest de Tadjena. Le lieutenant-colonel Canrobert, voulant s'assurer de sa force, l'envoya reconnaître par le capitaine Lapasset, chef du bureau arabe, qui avait, outre ses cavaliers, trois compagnies d'infanterie, deux du 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans et une du 36<sup>e</sup>. Quelques groupes ennemis, d'où se détachaient un petit nombre d'éclaireurs, se montraient seuls. Du haut des pitons, les cavaliers arabes des deux partis commencèrent à échanger les injures. Leur voix, comme celle des héros d'Homère, portait à des distances fabuleuses les malédictions et les menaces. Bientôt pourtant la poudre parla à son tour, mais avec mollesse; les tirailleurs ennemis se retiraient peu à peu, cherchant à attirer nos soldats vers une suite de ravines et de contre-forts d'où l'on pouvait les harceler à coup sûr et les couper du camp. Heureusement les officiers, vieux renards d'Afrique, étaient habiles à sentir la ruse. Ils n'avançaient qu'avec précaution, se tenant toujours sur leurs gardes, quand d'une ravine déboucha tout à coup sur eux une charge furieuse que le Bou-Maza menait en personne. Mohamed-ben-Hini, le fameux et redoutable agha des Beni-Hidja, l'agha Oulid-Derbal, renommé pour sa courageuse audace, étaient avec lui. La petite troupe, faisant bonne contenance, serra les rangs; les fusils ne parlaient qu'à coup sûr, chaque balle envoyait la mort. Neuf chasseurs d'Orléans furent tués, vingt-quatre sous-officiers et soldats blessés mortellement, tant la mêlée avait été rude. La perte des Kabyles fut plus sensible encore : Mohamed-ben-Hini tombait frappé de sept balles, et la baïonnette d'un chasseur faisait sauter l'œil et le crâne d'Oulid-Derbal. Leurs gens n'osèrent attaquer nos soldats, quand la reconnaissance se replia sur le camp.

Le lendemain, un convoi venant d'Orléansville devait suivre la route de Tenez. Le lieutenant-colonel craignait que l'ennemi, en s'embusquant dans les ravines durant la nuit, n'essayât de le couper; mais les éclaireurs n'aperçurent nulle trace, et vers midi, quand de la grande halte on eut vu le convoi poursuivre tranquillement sa marche, la colonne se mit en mouvement dans la direction de la vallée de Sidi-Brahim. Au dire des espions, le Bou-Maza s'était porté de ce côté. Les nouveaux renforts envoyés par le colonel de Saint-Arnaud allaient permettre de le poursuivre plus vivement encore.

Le passage qui conduit de la vallée de l'*Oued-Sidi-Salem* à la vallée de l'*Oued-Sidi-Brahim* est dégarni de bois, c'est un col grisâtre et schisteux, raviné par les pluies, dominé par des crêtes dentelées. Un étroit sentier serpente à travers ces ondulations de terrain et débouche sur un petit plateau d'où l'on aperçoit la rivière, et sur les contre-forts opposés — le marabout de Sidi-Brahim. Autour de ce marabout, le

long des pentes qui conduisaient à la rivière, dix-huit cents Kabyles environ se trouvaient rassemblés; sur leur droite, à trois cents mètres, un groupe de deux cents cavaliers était réuni autour d'un grand drapeau facile à reconnaître pour celui du chérif. Le lieutenant-colonel, prévenu sur-le-champ par les éclaireurs, se hâta de gagner la tête de colonne. Tandis que les soldats, sortant un à un de la gorge, se massaient lentement, mettant pied à terre, il examinait le terrain et donnait les ordres pour l'attaque. Un bataillon du 36<sup>e</sup> de ligne et un détachement du 3<sup>e</sup> chasseurs d'Orléans devaient garder le convoi. Le reste de l'infanterie, légion étrangère et 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans, sous les ordres du commandant Soumain, traverserait la rivière et aborderait de front l'ennemi pendant que le lieutenant-colonel, avec la cavalerie et le goum du capitaine Lapasset, gagnerait sur la gauche, par un mouvement tournant, les sommets des crêtes et prendrait les Kabyles entre deux feux. Le signal est donné; la manœuvre commence. Embusqués dans les rochers, tapis dans les buissons et les fourrés qui les protègent, les gens du chérif engagent une vive fusillade. Les chasseurs les abordent à la baïonnette, les pourchassent dans leurs repaires. La cavalerie, qui a gravi les escarpemens de gauche, paraît contre le marabout et descend à la rencontre de l'infanterie. Les Kabyles surpris hésitent, tentent la fuite, ne songent plus qu'à se dérober à nos coups; mais les soldats, acharnés à la vengeance, les poursuivent sans relâche, sans pitié. Tout le terrain se couvre de morts, et le Bou-Maza, témoin impassible de la ruine des siens, s'éloigne en toute hâte sans essayer de leur porter secours. A deux heures commençait l'attaque; à cinq heures, la lutte était terminée, nos soldats essuyaient la sueur glorieuse du combat, — et à six heures blessés et survivans étaient établis au bivouac, sur la rive gauche, non loin de l'endroit où flottait le drapeau du chérif.

Cette bonne rencontre, où la hardiesse et la rapide décision du chef avaient valu une fois de plus le succès à nos armes, changea la situation des affaires. Le Bou-Maza fut contraint de se retirer dans la partie la plus difficile du Dahra, et plusieurs tribus se rapprochèrent de nous. La colonne d'Orléansville, qui avait alors quelques instans de répit, vint à cette époque réunir ses forces à celle de Tenez; mais leur action commune ne fut pas de longue durée. Elles avaient à peine eu le temps d'exécuter par une marche de nuit un coup de main sur les Ouled-Youness, cette tribu berceau de la révolte, qu'un ordre du gouverneur-général rappela les troupes d'Orléansville près de lui, et le lieutenant-colonel Canrobert dut pourvoir seul de nouveau à toutes les éventualités. Du marabout d'Aïssa-ben-Daoud, sur le penchant du coteau qui borde la plaine de Metaouri, non loin de la vallée du Chéliéf, le colonel maintenait

le pays par des courses rapides, cherchant par tous les moyens à priver le chérif des ressources qu'il trouvait dans le Dahra. Le 15 février, les Madiounas, puissante tribu de la subdivision de Mostaganem, payaient d'un seul coup tout l'arriéré de leurs méfaits, et pour quelque temps du moins étaient mis hors d'état de venir en aide au Bou-Maza. Ils furent fondus jusqu'à la peau, ces pauvres Madiounas, et les plus avides au pillage furent leurs frères de Mazouna, les recéleurs habituels de leurs rapines. Comme il s'agissait avant tout de diminuer leurs ressources, le lieutenant-colonel n'avait rien trouvé de mieux que de s'adjoindre huit cents hommes de Mazouna. Avec de pareils vautours, la besogne devait être bien faite. Le spectacle, au reste, était curieux. Sur les hauteurs, une partie de la troupe se tenait en observation, maintenant les Kabyles à distance, pendant que le reste des soldats pénétraient dans les maisons (1). Alors jarres, burnous, peaux de bouc, haïcks, étaient jetés pêle-mêle devant la porte avant qu'on livrât les maisons aux flammes. D'autres se répandaient dans les vergers, semant partout la ruine et la désolation, et au milieu de tous, dans cette curée, le Juif, poursuivant le gain, chargeait ses mulets de dépouilles, ne laissait traîner ni un vase ni un lambeau d'étoffe. Bientôt l'œuvre de destruction, cette cruelle nécessité de la guerre, fut accomplie, et le clairon sonna le ralliement. Peu à peu, durant ce temps, les groupes ennemis semblaient augmenter, l'agitation devenait plus grande, le bourdonnement précurseur se faisait entendre. Comme toujours, le moment du retour fut le signal de l'attaque. De droite, de gauche, de tous côtés, les hurlemens et les coups de fusil éclatèrent en même temps. Nos troupes se retiraient en bon ordre, les lignes de tirailleurs repoussaient toutes les attaques. Emportés pourtant par l'ardeur de la lutte, plusieurs tirailleurs abusent de leurs cartouches. Les Kabyles s'aperçoivent que le feu diminue, les balles n'arrêtent plus leur élan. Sur un petit plateau qui précède l'Oued-Tancer, au moment où l'on allait envoyer des troupes fraîches aux lignes de tirailleurs, ils se précipitent, cherchant à les entamer; mais le colonel avait prévu ce mouvement, et la petite cavalerie de la colonne, que le capitaine Lapasset accompagnait avec les cavaliers indigènes, avait, par son ordre, suivi au galop un pli de terrain qui dérobaient son approche. Ils arrivent, tombent sur les Kabyles, les percent de leur sabre. Le capitaine Lapasset est blessé; on perd quelques hommes; l'ennemi est repoussé au loin et n'ose plus renouveler son audacieuse attaque.

Nos soldats ne détruisaient pas toujours. Loin de là, pour protéger

(1) Les Kabyles, on le sait, ne vivent point sous la tente, ils habitent des maisons solides et bien bâties.

les *douars* restés fidèles, quittant le fusil, ils prenaient parfois la truelle, et, redevenus travailleurs, on les voyait construire les abris qui devaient sauvegarder nos alliés quand ils seraient forcés de s'éloigner et de les laisser à leurs seules forces. A Saardoun, le 23 février, capotes et tuniques étaient mises bas, et la colonne entière en manches de chemise, remuant de grosses pierres, élevant une large muraille, présentait l'aspect d'une troupe de maçons limousins. Saardoun est, en effet, une des positions les plus sûres du Dahra. A droite et à gauche, les berges inaccessibles de deux ravins garantissent ce lieu contre toute attaque. Une seule issue était ouverte à l'ennemi : un mur de plus de 500 mètres de développement allait la lui fermer. Officiers et sous-officiers surveillaient les travaux, encourageant les soldats. Ceux-ci n'en avaient pas besoin, car l'ardeur était si grande, qu'en trois jours *cette nouvelle muraille de la Chine* était achevée. Oh ! les vaillans soldats que ces hommes façonnés par l'Afrique ! Ils sont bons à tout, rien ne leur est impossible, et jamais on n'entendit ni une plainte, ni un murmure durant ces courses continuelles si pénibles de la fin de février et du commencement de mars.

Il fallut bien encore pourtant rentrer à Tenez, chercher des vêtements de rechange, remplacer les souliers usés, radouber en quelque sorte la colonne. Cela fait, on rejoignit en toute hâte le colonel de Saint-Arnaud. Le 15 mars, laissant le camp établi à Sidi-Yousef sous la garde des malingres et d'un bataillon du 58<sup>e</sup> de ligne, le colonel se portait chez les Madiounas, toujours prêts à la révolte. Durant la marche, comme l'on arrivait à la vallée de l'Oued-Morglas, le colonel de Saint-Arnaud donna l'ordre au lieutenant-colonel Canrobert de suivre les crêtes qui bordaient la rive gauche du petit ruisseau, pendant que le capitaine Fleury, avec son escadron de spahis et soixante chevaux du 5<sup>e</sup> chasseurs de France, prendrait le milieu de la vallée, prêt à sabrer les Kabyles que les zouaves lui rejetteraient. Quant au gros de la colonne, il suivait avec le colonel de Saint-Arnaud. A l'extrémité de la vallée, la cavalerie, formant un arc de cercle, devait se rabattre vers les zouaves, à la hauteur d'un plateau rocheux indiqué d'avance.

Le capitaine Fleury s'avancait avec une grande prudence ; quelques spahis des mieux montés sondaient, à deux cents pas en avant, tous les replis de terrain, car en Afrique, à chaque moment, on est exposé à voir l'ennemi surgir de terre. Dans la plaine qui paraît la plus unie à l'œil, les eaux creusent souvent des ravines profondes, abris pleins de sûreté. Là s'établissent, comme des oiseaux de proie, les cavaliers ennemis prêts à profiter de la moindre négligence. Malgré ce danger des attaques imprévues, les chefs de colonne sont obligés de lancer souvent au loin, sans point d'appui, leurs reconnaissances

de cavalerie. Il faut à tout prix battre les Arabes, et on ne le peut qu'en prenant leurs propres armes, la légèreté et la mobilité. Aux officiers à qui ces missions importantes sont confiées, il appartient de juger le terrain, le danger, l'occasion. Une grande responsabilité pèse sur eux; avant tout, ils doivent se tirer d'affaire, ne point attirer d'embarras à la colonne, éviter le danger ou lui tenir tête, mais dominer toujours et triompher de la résistance. C'est ce qui arriva dans cette circonstance aux spahis et aux chasseurs; ils avaient tué quelques Kabyles et poursuivaient leur marche, quand, dans un bas-fond, au milieu de jardins de figuiers, les éclaireurs aperçurent huit cents cavaliers ennemis environ, bien montés, bien équipés, entourant le drapeau du chérif. Charger des forces aussi considérables avec cent spahis et soixante chevaux de France, lourds, difficiles à manier et montés par des hommes qui n'avaient point l'habitude de cette guerre, c'eût été commettre une grande imprudence. Il fallait sans hésiter gagner les crêtes voisines, mettre pied à terre et se défendre au fusil jusqu'à l'arrivée de l'infanterie, qu'un passage difficile avait retardée, puis se lancer dès que l'on aurait un bataillon de soutien pour recueillir les blessés, et se replier au besoin. Le capitaine Fleury donne sur-le-champ l'ordre de faire tête de colonne à gauche, au trot. Les spahis, plus lestes et mieux montés que les chasseurs de France, tiennent l'arrière-garde. Cette petite troupe est alors semblable à un vaisseau qui vire de bord, exposé par le flanc au coup de la lame, jusqu'à ce qu'il ait terminé son *embardée*. Les cavaliers ennemis prennent le galop, rasant nos lignes en poussant les hurlemens de combat, envoient leurs balles, pénétrant parfois à travers le peloton de tirailleurs. Les plus vigoureux des spahis assurent ainsi la marche de la troupe, qui parvient à gagner les crêtes rocheuses. Aussitôt, mettant pied à terre, comme des sangliers acculés, ils vont tenir ferme jusqu'à l'arrivée des zouaves, accourant au bruit de cette fusillade, pressée comme les coups de la grêle. Un grand nombre dans les rangs sont frappés. Une balle traverse la cuisse du capitaine en second Biais. L'escadron se battait comme se seraient battues de vieilles troupes d'élite. Le capitaine Fleury, droit sur ses étriers, veillait à tout, plaçant des hommes sûrs aux postes les plus dangereux, les entraînant par son sang-froid et son ardeur. Le grand cheval bai qu'il montait, un colosse, piaffait sous les balles, car, point de mire des Arabes, elles volaient autour de lui. Comme d'un bond il le lançait pour donner un ordre, un cavalier ennemi plus adroit l'ajusta. La balle, traversant le poitrail, abat le noble animal sans vie sur le rocher, et, dans la chute, la cheville du capitaine Fleury est démise; mais en pareil moment le sang court vite et tue la douleur, celui qui commande n'a pas le temps de souffrir. Ali, le trompette,

amène son cheval et le donne à son chef. Au même instant, les zouaves arrivent; l'aspect du combat change aussitôt. — « En avant! en avant! » La sonnerie commande la charge, les spahis reprennent l'élan et suivent leurs officiers au gros de la mêlée; les zouaves les appuient en courant, et les Arabes se dispersent comme des sauterelles chassées par le vent.

Le lieutenant-colonel Canrobert, ralliant toutes les troupes, reprit la direction de la colonne. Morts et blessés se faisaient contrepoids sur les cacolets, et les chasseurs d'Orléans protégeaient l'arrière-garde avec leurs grosses carabines. Un groupe de cavaliers qui se tenait à petite distance reçut une de leurs décharges : il tourbillonna et disparut. Le soir, un transfuge apprenait aux chasseurs que le Bou-Maza lui-même avait le bras cassé et citait le nom des gens de marque atteints par nos balles, percés par le sabre des spahis.

Les colonnes se portaient un mutuel secours, réunissant par momens leurs forces pour frapper un coup décisif, achever de rompre le faisceau, ramener la tranquillité. La fin de mars, le mois d'avril tout entier et le commencement de mai furent ainsi employés à des marches sans fin, à des surprises, à des combats. — Dans les courses de taureaux, quand on veut appeler l'attention de l'animal en fureur sur un nouvel assaillant, on agite devant ses yeux un manteau rouge qui a le don d'irriter sa colère. Tel fut souvent à cette époque le rôle rempli par les troupes de Tenez; plusieurs fois elles durent attirer l'effort de l'ennemi pour donner le temps aux autres colonnes d'opérer leurs mouvemens d'ensemble. Le lieutenant-colonel Canrobert s'acquittait toujours avec bonheur de ces périlleuses missions. Admirablement renseigné, il ne perdait ni une heure, ni une occasion, et la rapidité de sa décision, les ressources de son esprit, tiraient parti des difficultés mêmes. Vers la fin d'avril, il en donna une preuve nouvelle. La petite colonne s'était avancée dans la direction des troupes de Mostaganem; mais le général Péliissier, retenu chez les Beni-Zeroual, manqua au rendez-vous, et, au lieu de soldats amis, le lieutenant-colonel trouva sur l'Oued-Tancer toutes les forces des révoltés. Son camp avait été vigoureusement attaqué; tout annonçait que les montagnards étaient disposés à une lutte ardente. Il fallait mettre à profit leur audace. Le lieutenant-colonel Canrobert prit aussitôt la résolution de se défendre de façon à redoubler leur confiance. Pendant ce temps, le colonel de Saint-Arnaud, qui se trouvait à huit lieues de là, serait prévenu, et, une fois les troupes d'Orléansville à bonne portée, le lieutenant-colonel commencerait à se retirer lentement, excitant encore l'ennemi par sa marche rétrograde, jusqu'au moment où, faisant demi-tour, il rejetterait brusquement les Kabyles sur la cavalerie d'Orléansville, comme

un volant que le joueur renvoie à l'aide d'une raquette vers son compagnon. Pour faire prévenir le colonel de Saint-Arnaud, un homme dévoué et hardi était nécessaire, car l'ennemi entourait le bivouac. Si-Hadj-Moktar, vieux cavalier du marghzen, rompu à toutes les ruses, fut mandé à la tente du lieutenant-colonel.

— Écoute, lui dit-il, et retiens mes paroles. Voilà une lettre pour le colonel d'Orléansville. Peux-tu passer et la porter ?

Hadj-Moktar réfléchit un instant, puis reprenant :

— Quand la nuit sera venue, s'il plaît à Dieu, je passerai, et demain au point du jour ils auront la lettre.

— Que veux-tu pour ta récompense ?

— Je suis vieux et mes jours sont comptés. Vous m'avez donné la nourriture et le vêtement, je n'ai besoin de rien; mais, si je laisse ma vie dans l'entreprise, jure-moi que ta protection couvrira ma vieille mère.

— Quoi ! rien pour toi ?

— Que me faut-il à moi ! Non, rien.

— Tu as ma parole.

Et le vieux cavalier à barbe blanche passait heureusement, pendant la nuit, à travers les lignes ennemies. — Dès que le colonel de Saint-Arnaud eut pris connaissance de la dépêche, il donna ses ordres. d'après la position occupée par le lieutenant-colonel avec son habileté accoutumée, et se mit en mouvement. Tout réussit comme les deux chefs l'avaient pensé : les Kabyles, pris tout à coup entre deux feux, eurent à supporter des pertes nombreuses, et le soir les deux colonnes partageaient le même bivouac.

Au milieu de ces combats et de ces marches de chaque jour, l'œuvre laborieuse avançait cependant. Le 10 mai, quittant le général Pélessier, venu de Mostaganem, le lieutenant-colonel Canrobert marchait vers les Achachas, les seuls du Dahra qui n'eussent pas de nouveau subi le joug. Douze compagnies sans sacs gravirent les pentes boisées, et, formant l'éventail sur le plateau, au milieu des vergers de figuiers et des lentisques, marchèrent dans la direction de la mer. Plus d'une fois les difficultés du terrain les arrêtaient, et des Kabyles embusqués en profitèrent pour tirer en sûreté. Enfin l'on atteignit les escarpemens du rivage. Dans ces grandes roches bizarrement entassées comme un chaos, on voyait les Kabyles courir et ramper. Les soldats, ardents à la recherche, fouillent les replis; ces fanatiques se défendent avec acharnement : chaque pierre est un rempart, chaque ravine un abri; le cercle pourtant diminue, le serpent resserre ses anneaux. A travers ces rochers qui par instans se creusent et s'entr'ouvrent pour s'entasser plus loin en blocs énormes surplombant la mer elle-même, le rou-

lement des fusils courait comme un lointain orage. Pourchassés d'embuscades en embuscades, de retraites en retraites, la mort atteint enfin les Kabyles. Ils luttent encore, mais la terre leur fait défaut; alors ils s'élancent dans la mer, y cherchant un abri contre nos balles. Les chasseurs d'Orléans les visent comme des goëlands. Ils nagent au loin, évitant la portée des coups; les courans du large saisissent ces malheureux, les entraînent dans la haute mer; ils se débattent et disparaissent un à un.

Ce fut le dernier effort de l'insurrection dans le Dahra. Le soir, les chefs des Achachas imploraient l'*aman*, et, à quelques jours de là, le lieutenant-colonel Canrobert, ayant heureusement accompli la mission qui lui avait été confiée, annonçait au maréchal Bugeaud lui-même cette bonne nouvelle. Le vieux maréchal fit à son jeune lieutenant l'accueil que méritaient ses services, lui promettant en récompense, avec cette familiarité paternelle qui était un de ses grands charmes, que jamais circonstance difficile ou périlleuse ne se présenterait sans qu'il ne songeât à lui. — S'il quittait l'Afrique, reprenait-il en souriant, son successeur saurait remplir son engagement. — La Grande-Kabylie, la prise du bey Ahmet, Zaatcha, où, colonel des zouaves, il montait à la brèche en tête d'un peloton d'élite, lui le premier, restant le seul qui ne fût pas touché par les balles, Narah, l'Aurès, bien d'autres lieux encore, ont tenu la parole donnée à Orléansville. — Au reste, à cette époque, le vieux maréchal semblait rajeuni. Durant la glorieuse campagne d'hiver qui venait de se terminer, il avait une fois de plus dominé le pays, et un légitime orgueil brillait sur son front lorsque, la veille de son départ, réunissant les officiers de la subdivision avant de continuer sa route vers Alger, il leur disait : « Une armée qui sait obéir, messieurs, une armée qui sait souffrir est l'espoir et la force d'un pays. Vous avez montré durant cet hiver ce que vous valez. Le temps ne vous verra jamais faillir à la France. »

Depuis lors, le temps a prouvé que le maréchal avait dit vrai.

PIERRE DE CASTELLANE.







*De Voltaire del.*

*J. François sculp.*

ANNO MDCCLXXV.

*Imp. J. Barbou aux Palais Nationaux, au Salon.*

---

---

# THOMAS CARLYLE

ET

## JOHN STERLING.

---

I. *Latter Days Pamphlets*, by Thomas Carlyle, London, 1850. — II. *The Life of John Sterling*, by Th. Carlyle, 4 vol. in-8°; London, 1852, Chapman and Hall. — III. *Essays and Tales*, by John Sterling, with a *Memoir of his life*, by Julius Charles Hare, London, John Parker.

---

Thomas Carlyle est l'écrivain qui s'est le plus occupé de son temps; toutes ses pensées, tous ses écrits se rapportent à l'époque actuelle. Le spectacle des faits contemporains, les éruptions révolutionnaires, l'anarchie européenne, la révolution française et ses deux filles cadettes, les révolutions de juillet 1830 et de février 1848, les actions et les réactions politiques, le chartisme, le radicalisme, le bégaiement à peine articulé des doctrines modernes, les psalmodies routinières et monotones des doctrines anciennes, voilà ses sujets d'inspiration, la matière première de ses écrits, *raw material*, comme disent les Anglais. Ses sources d'inspiration ne sont pas plus lointaines que celles-là, le métal dont il se sert n'est pas plus beau ni plus pur que celui-là. De science pure, de pratique de l'art pour l'art, il ne s'en est jamais occupé; du passé lui-même, du passé historique, il n'aime à s'en informer qu'autant que ce passé contient encore des enseignemens pour le présent, qu'autant qu'il est encore le présent sous une ancienne forme. La guerre des deux roses est sans doute une chose fort dramatique, dirait-il, où le vieux sang normand coula à flots; mais la révolution française est encore bien plus dramatique : c'est un drame où nous

sommes à la fois acteurs et spectateurs. Les invasions des pirates danois et les exploits des anciens rois saxons sont encore intéressans pour nous; mais les pirates et les hordes modernes, — chartistes, révolutionnaires, Irlandais affamés, tailleurs anglais réduits à la détresse, fermiers ruinés ou marchant à grands pas vers la ruine, — sont un sujet infiniment plus intéressant, d'autant plus que nous n'avons, pour repousser ces modernes envahisseurs, ni roi Alfred ni roi Édouard. Les philosophies et les doctrines anciennes sont de bons motifs d'étude, ne fût-ce que pour nous apprendre qu'autrefois il y avait des hommes qui avaient de fortes croyances, et qui vivaient grâce à ces croyances; mais il serait beaucoup mieux de vivre nous-mêmes et d'avoir comme eux des croyances. Autrement, quel bien peut nous faire l'étude de toutes ces choses depuis long-temps mortes et de tous ces dangers depuis long-temps passés? Les dangers ont toujours entouré la vie humaine, toujours aussi les croyances ont soutenu la vie humaine contre les dangers : voilà ce que nous apprennent toute histoire, toute philosophie et même toute religion. — La guerre des deux roses fut terrible; mais les menaces du chartisme, si vous n'y prenez garde, ne le seront pas moins. Les croyances du moyen-âge ou de nos pères du xvii<sup>e</sup> siècle étaient grandes certes, mais dignes d'une meilleure récompense que les éloges historiques dont leurs fils les accablent : elles étaient dignes d'être continuées et perpétuées. Toute science donc qui n'a pas un rapport immédiat avec le temps présent est comme une médecine tombée en désuétude, qui ne s'appliquerait qu'à des maladies dès long-temps évanouies, ou à une médecine hypothétique, qui ne s'appliquerait qu'à des maladies futures ou à des cas imaginaires. Toute littérature, tout art, tout système qui n'est pas un acte, qui ne passe pas dans la vie des générations actuelles, est purement chimérique et inutile. C'est un dilettantisme stérile qui est une manière de scolastique, bien qu'il lui arrive quelquefois de déclamer contre la scolastique. C'est une scolastique qui n'a pas même le courage de son ainée, celui de juger et de brûler les hérétiques, les philosophes, les protestans, mais qui de son coin académique, lâche et niaise, incapable de dire un mot sincère et tremblant de se compromettre, ne sait que persifler et railler. Dans un temps où il n'existe plus d'aristocratie pour prendre soin des populations, et où les prêtres qui ont charge d'âmes ne sont plus écoutés qu'à peine, une seule chose subsiste encore : la presse avec son bruit incessant; elle seule parvient encore à se faire entendre, et le métier de l'écrivain est le plus misérable des métiers, s'il ne sert qu'à augmenter le mal dont nous souffrons, ou si, désertant par bon goût le spectacle de ces douleurs, l'écrivain se retourne pour suivre une pensée égoïste et prendre un frivole plaisir aux peintures des douleurs et des dangers des hommes d'autrefois.

Telle est la manière dont Thomas Carlyle comprend les devoirs de l'écrivain dans tous les temps et plus spécialement encore dans le nôtre. Dans les brusques apostrophes, dans les anathèmes qu'il n'épargne pas à son époque, il est facile d'observer une tendresse et une sympathie pour ses semblables plus grandes, je crois, que chez aucun autre penseur contemporain. Les préoccupations habituelles de l'écrivain, les réserves, les réticences ne sont point son fait : il va droit au but, sans s'inquiéter des considérations d'hommes et de choses, comme un boulet de canon qui fait sa trouée fatalement, et sans savoir si celui qu'il va blesser est un des principaux officiers ou bien un des derniers soldats de l'armée. « Quel est donc cet homme? disait la reine Marie Stuart un jour que John Knox était venu lui faire des remontrances; quel est donc cet homme qui vient ici en remontrant aux rois du royaume? — Un sujet de ce même royaume, madame, » répondit le terrible sectaire. Cette belle parole, Carlyle l'a répétée, sous des formes diverses, toutes les fois qu'il a fait entendre quelques-unes de ses éloquents accusations; c'est pour ainsi dire sur cette parole qu'il s'appuie pour justifier sa perpétuelle dénonciation des faits contemporains. A celui qui lui demanderait : — Et qui êtes-vous donc, vous qui attaquez ainsi votre époque? il répondrait comme il a répondu plus d'une fois : — Un homme vivant dans cette époque, qui en souffre, qui en redoute les malheurs, et qui, en l'attaquant, se défend personnellement et combat pour sa vie, que vous tous, volontairement ou involontairement, vous gênez, vous souillez, vous arrêtez par vos persiflages, vos scepticismes, vos sensualités et vos impiétés. Je ne parle pas au nom des whigs et des Tories, des radicaux ou des prêtres, je parle en mon nom; je parle non comme un esclave d'un parti, mais comme un homme. — Personne n'a autant que lui surveillé les tendances de son temps, personne n'a suivi ainsi pas à pas ses contemporains en les avertissant : — Prenez garde, il y a là une fosse, ici un tronc d'arbre, là-bas un marais, plus loin un sentier dangereux! — Ce métier de gardien du phare protecteur des vaisseaux en détresse, de veilleur de nuit sonnant les heures et rappelant à la fois à la conscience des hommes l'éternité qui subsiste immobile et le temps qui s'enfuit, personne ne l'a jamais accompli avec autant de zèle, d'ardeur, d'amour pour ses semblables et de patriotisme que lui. Anglais et protestant jusque dans ses dernières et ses plus minces fibres, l'image de la patrie en détresse et qui pourrait sombrer si l'on n'y portait promptement secours, l'image de la vie humaine qui court risque de se matérialiser et de se pervertir entièrement, le remplissent d'anxiété, de colère et d'éloquence. Et en vérité, si, comme cela lui est probablement arrivé, il s'est interrogé, il a dû s'avouer qu'il avait trouvé sa récompense, car, en étudiant attentivement ses écrits, je me suis souvent demandé si au fond il y avait plus de talent chez lui que chez tel ou tel autre écrivain ingénieux, spirituel et sceptique, vivant

près de lui ou près de nous : peut-être n'y en avait-il pas davantage primitivement ; mais son zèle pour ses semblables et son amour de la patrie lui ont donné une force que tous les ingénieux artifices de l'étude ne lui auraient pas donnée, et ont répandu dans toutes ses pages une chaleur, une vie, un mouvement, que les combinaisons, les procédés n'auraient jamais été capables de leur communiquer. Ce n'est pas la première fois que la conscience accomplit de tels miracles. Carlyle a considéré son métier d'écrivain non comme un métier d'artiste, mais comme un métier de soldat, et il a obtenu par ce moyen la puissance d'être un artiste, et un artiste des plus amusans. Rien n'est difficile à suivre comme un traité de métaphysique, ou difficile à comprendre pour ceux qui n'y sont pas habitués comme un plan de bataille ; mais à coup sûr rien n'est émouvant comme l'exécution de ce même plan de bataille, comme cette géométrie transformée en action héroïque ; rien n'est amusant, se dit-on aussi après la lecture de Carlyle, comme la philosophie en action. Les différens systèmes philosophiques si tristes, si mornes, quand ils sont présentés sous leur forme sèche et abstraite et séparés de l'existence, comme on se plaît à les suivre ici dans leurs principes et leurs conséquences, à travers les friponneries de Cagliostro, les fureurs des jacobins à demi héroïques, le combat de la vie de Samuel Johnson, à travers les longues années méthodiques et sérieuses de Goethe ou les jours rapides de Burns, la jeunesse orageuse de Mirabeau ou la jeunesse silencieuse de Cromwell !

Carlyle est très Anglais et très protestant, c'est-à-dire par conséquent très pratique, très réaliste et très iconoclaste. Comme tous ses compatriotes, il ne demande pas pour apprécier une chose : Quelle apparence a-t-elle, ou quelle forme ? mais : Combien pèse-t-elle et que vaut-elle intrinsèquement ? Il va, brisant les idoles, sans s'inquiéter des clameurs de leurs adorateurs. — Vous fallait-il donc des images ? leur dit-il, j'en suis fâché, mais les voilà à bas. — Il n'a qu'un cri : A bas les masques ! afin qu'on puisse voir les vrais visages. Assez de comédie, d'hypocrisie, de mensonges philosophiques, de faux sentimens philanthropiques ! On lui a beaucoup reproché, et tout récemment encore on lui reprochait amèrement dans une *revue* américaine son trop grand amour de la force et du succès ; mais il est visible que cette admiration n'est chez lui, comme chez beaucoup d'autres dans le temps où nous vivons, qu'une réaction contre tous les artifices logiques, diplomatiques, religieux, dont nous avons tant souffert depuis cinquante ans et dont nous souffrons encore. Voir perpétuellement autour de soi et devant soi des hommes qui griment leurs visages, qui savent l'art des demi-mensonges, des trois quarts de mensonge et des mensonges entiers, qui sourient par réserve devant une chose qui mérite le rire, qui se contentent de hausser les épaules ou, plus simplement encore, de se taire devant une chose qui mérite l'indignation et

la flétrissure, c'est un supplice que beaucoup parmi nous ont pu éprouver et ont éprouvé. Mais la force, mais le succès, voilà qui est clair, net, sans réplique, dans un temps où tout le monde tremble, où personne n'ose faire le bien qu'avec réserve et le mal qu'avec mesure, dans un temps qui a remplacé par la crainte et la timidité les antiques vertus nommées humilité et modestie, et où les criminels eux-mêmes tiennent à être des dialecticiens et à atténuer leurs crimes par d'hypocrites explications! Honneur à ceux qui ont encore le courage et l'audace d'être bons et mauvais, et d'accomplir leurs crimes et leurs bonnes actions conformément aux lois éternelles de la nature humaine! De là provient, je pense, l'admiration de Carlyle pour les caractères énergiques, pour les audacieux, pour tous ceux qui, selon le mot de Mirabeau, connaissent l'*art d'oser*. L'action, l'action, non les paroles ou les écrits, — voilà le seul moyen de guérir ces générations modernes fatiguées d'écrire, plus fatiguées de lire, accablées depuis tant d'années de romans, de drames et de systèmes philosophiques; voilà, pour les générations qui vont à leur tour paraître sur la scène du monde, le moyen d'échapper aux vices de leurs aînées. L'allocution qui termine un de ses derniers pamphlets, et qu'il adresse aux jeunes générations de la Grande-Bretagne, peut s'adresser aussi avec profit à toutes les jeunes générations de l'Europe, et renferme, avec des conseils pour l'avenir, une confession sincère des erreurs du passé. « Ne sois pas un orateur public, s'écrie-t-il éloquemment, ô brave jeune homme anglais, toi dont les destinées vont commencer; n'en appelle pas au vulgaire à longues oreilles, ne l'adresse pas à lui; déteste le profane vulgaire et souhaite-lui le bonsoir. Appelles-en aux dieux par des œuvres silencieuses, et, sinon par des œuvres, par des souffrances silencieuses, car les dieux gardent pour toi de plus nobles sièges qu'il n'y en a dans le cabinet des ministres. Tu as du talent pour la littérature : ne le crois pas, sois lent à le croire. La nature ne t'a pas ordonné précisément de parler ou d'écrire, mais elle t'ordonne péremptoirement de travailler; et, sache bien ceci, il n'a jamais existé de talent, même pour la littérature réelle (car nous ne parlons pas des talens qui se sont perdus et condamnés à faire de la fausse littérature), qui, primitivement, n'ait été un talent capable de choses infiniment meilleures encore. Sois plus réservé qu'enthousiaste à l'endroit de la littérature. Travaille, travaille là où tu te trouveras; accomplis, accomplis l'œuvre qui se trouvera à la portée de ta main; accomplis-la avec la main d'un homme et non d'un fantôme, et que l'accomplissement de cette œuvre soit ta grande récompense, ta bénédiction et ton bonheur secrets! Que tes paroles soient peu nombreuses et bien ordonnées. Aime le silence plutôt que le discours dans ces jours tragiques où, à force de parler, la voix de l'homme est devenue pour l'homme un jargon inar-

ticulé, où les cœurs, au milieu de ce tumulte et de ce bavardage, restent muets et tristes en face les uns des autres. Ingénieux, spirituel!... oh! par-dessus tout, ne sois ni ingénieux ni spirituel : aucun de nous n'est obligé d'être spirituel, mais nous sommes tous obligés d'être sages et vrais sous les plus terribles pénalités.

« Brave jeune ami, qui m'êtes si cher, que je *connais en un certain sens*, bien que je ne vous aie jamais vu et que je ne doive pas vous voir, vous êtes, ce qui ne m'est plus permis, dans le cas heureux d'apprendre à *être* quelque chose et à *faire* quelque chose, au lieu de parler éloquentement sur ce qui se fait, ce qui a été et peut être fait : les vieux sont ce qu'ils sont et ne se corrigeront pas; notre espoir est donc en vous. L'espérance de l'Angleterre et du monde, c'est qu'il peut y avoir encore des millions d'êtres sincères et vrais au lieu des quelques *unités* vraies et sincères qui existent aujourd'hui. Marchez donc avec courage; *macte, i fausto pede*, et puissent les générations futures, après avoir fait connaissance de nouveau avec la vertu du silence et avec tout ce qui est noble, sincère et divin, jeter sur nous, quand elles regarderont en arrière, des regards de pitié et d'incrédule étonnement! »

Oui, en vérité, ces conseils sont salutaires, mais ces regrets du passé ne sont pas justifiés par les écrits de Carlyle. Ce n'est pas à lui qu'il appartiendrait de faire de telles confessions, car ses écrits sont de véritables actions, de véritables devoirs accomplis. Bien des hommes appartenant à la même génération que lui, vivant dans un autre pays que le sien, auraient plutôt sujet de se frapper la poitrine et de dire tout haut : Nous avons eu tort. — Mais, qu'on se rassure, ils ne le feront pas.

Quant aux théories et aux idées de Carlyle, — idéal réalisé, culte des héros, théorie du silence, identité de la puissance et du droit, explication de la révolution française, nécessité des symboles, — nous en avons dit ici même (1) tout ce qu'on peut en dire, et nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir. Nous avons voulu, à l'occasion du portrait qui accompagne ces pages, revenir sur l'homme plutôt que sur le philosophe et reproduire les traits de la nature morale de l'écrivain à côté de ses traits physiques. Nous avons dit ce qui faisait son originalité comme écrivain : l'amour de son temps, quelque déplaisant qu'il soit d'y vivre, et la mission qu'il s'est donnée de redresser partout les injustices, de relever les erreurs morales, les idées fausses, d'attaquer l'aveugle philanthropie et le sec égoïsme de ses contemporains. La vie de ce penseur éminent et singulier achèvera d'éclairer son caractère et ses écrits.

Thomas Carlyle est né vers 1796, dans un petit village sur les confins de l'Angleterre et de l'Écosse, Middlebie, si nous ne nous abusons pas. Son père était un brave fermier du pays, un homme rigide et re-

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1849.



ligieux, universellement respecté des habitans d'alentour comme étant le meilleur, le plus sagace et le plus intelligent d'entre eux. C'était lui qui arrangeait les différends entre les voisins, arrêtaient les procès; c'était lui qui était le plus consulté dans toutes les affaires d'une délicate moralité et qui requéraient, pour être appréciées, un jugement à la fois solide et subtil; c'était lui qui était le plus écouté dans toutes les affaires de la localité. En un mot, le père de Carlyle n'est pas sans quelque analogie avec le père de notre Diderot, dont Carlyle lui-même a tracé un si beau portrait, qui était l'arbitre de son quartier et qui évitait à ses voisins, par sa sagesse et son expérience, les procès, les inimitiés, les désastres domestiques. Carlyle a ressenti vivement et a exprimé plus d'une fois sa reconnaissance envers Dieu qui lui avait donné un tel père. Fier de sa naissance à la fois populaire et noble, il a pu dire souvent de lui-même ce qu'il dit quelque part à propos de Burns ou de Diderot, deux plébiens comme lui : « Combien de rois, combien de princes ne sont pas aussi bien nés ! » Les opinions de Carlyle pourraient s'expliquer, pour ainsi dire, par sa naissance et par la première éducation qu'il a reçue; d'un cœur très sympathique au peuple, il n'en a pas moins des opinions aristocratiques très prononcées : c'est que tout jeune il avait pu apprendre, en voyant son père, combien est respectable le peuple, et, en écoutant ses leçons, combien méprisabie est la populace. Tel est le sentiment qui vibre dans tous les écrits de Carlyle. A un certain moment, il a pris en main la cause du peuple au point de s'attirer la sympathie des chartistes, et il n'a cessé pendant toute sa vie de cracher sur les coquins. Sa première éducation fut toute rustique et populaire, et il lui en est toujours resté quelque chose; lui-même, dans le *Sartor resartus*, a pris soin de nous informer des impressions de son enfance et de l'influence que ces impressions, la nature des lieux, des paysages, des spectacles environnans, ont eue sur son esprit. Les foires aux bestiaux auxquelles son père le menait quelquefois, l'apparition renouvelée deux fois par jour de la malle-poste qui passait en haut du village et lui semblait une sorte de véhicule mystérieux et un petit monde ambulante qui, venu on ne sait d'où, se dirigeait vers un but inconnu, — tout cela est décrit dans le *Sartor resartus* avec la fraîcheur et la vivacité qu'ont toujours les premières impressions de l'enfance naïve. Et à ce sujet qu'on nous permette une réflexion physiologique. Examinez le portrait de Carlyle : ne trouvez-vous pas que tous les traits qui composent cette tête solide ont un caractère rustique moralement et physiquement? La force, la santé sont visibles; le lent travail des années a creusé ces traits sans les bouleverser, il ride visiblement ce visage et l'amaigrit, mais il ne le plisse pas. L'austérité, l'obstination, la persévérance, la patience, l'infatigable courage qui ne se rebute pas et va toujours tout droit malgré les

obstacles, toutes ces qualités et ces vertus de la race rustique sont écrites sur ce visage sérieux, sévère, un peu dur. J'ai vu il y a quelques années déjà un portrait de Carlyle plus jeune : les mêmes qualités y étaient empreintes; seulement, la jeunesse, l'éducation, la culture intellectuelle, donnaient à ces traits une apparence plus mondaine en quelque sorte; le gentleman y recouvrait la race et le sang. Mais, chose bizarre, à mesure que les années se sont écoulées, le caractère rustique a reparu et efface à son tour toutes les qualités acquises. C'est un phénomène que chacun a pu observer plus d'une fois, et qui trouve ici une nouvelle confirmation.

Outre cette éducation première, la plus importante de toutes, Carlyle en reçut une autre à Annan, et là il eut pour camarade de classe Édouard Irving, qui, plus tard, devenu célèbre par son éloquence sous le titre du révérend Édouard Irving, devait être regretté publiquement par son vieux compagnon Carlyle en termes pénétrants et d'une chaleureuse affection. Là il reçut les premiers élémens d'une éducation classique. A son grand ennui, s'il faut en croire son pseudonyme *Herr Teufelsdrök*, il dut apprendre les déclinaisons, les conjugaisons, et se démêler avec les syntaxes grecque ou latine. Cependant l'ambition paternelle, bien conseillée cette fois, et probablement par les indices d'intelligence que donnait le jeune homme, lui fit prendre la route de l'université d'Édimbourg, où il séjourna deux ans, tout en retournant chez son père passer le temps des vacances, jouir de nouveau des lieux qui lui étaient chers, et chercher à retrouver ses vieux souvenirs et les impressions de l'enfance. La tournure de son esprit était dès-lors à la fois spéculative et poétique; il s'attachait avec ardeur à l'étude des mathématiques, mais tout en commençant à s'inquiéter des arcanes de *Faust* et de *Wilhelm Meister*, et en s'appliquant à les pénétrer. Un fait qui peint bien cette tournure d'esprit, c'est que, quelques années après sa sortie de l'université, il fit paraître coup sur coup une traduction de la *Géométrie* de Legendre, suivie d'un *Traité des proportions*, et une traduction du *Wilhelm Meister* de Goethe. Au sortir de l'université, il paraît avoir balancé quelque temps pour le choix d'une profession. D'abord il eut l'intention d'entrer dans l'église; mais des craintes qu'il est facile de comprendre le détournèrent de ce projet. Sa grande franchise de caractère et sa liberté d'esprit plus grande encore, s'il est possible, lui firent redouter, selon toute probabilité, d'avoir à enseigner certaines choses dont il ne serait pas convaincu, et d'être obligé de faire des transactions trop fréquentes avec sa profession. Il abandonna donc ce dessein, et, en attendant qu'il eût fait choix d'une carrière, il enseigna les mathématiques dans son pays. Ce professorat provisoire dura environ deux ans.

C'est vers 1823, c'est-à-dire par conséquent vers sa vingt-septième

année, qu'après avoir long-temps hésité, Carlyle se décida à garder son entière liberté et embrassa la profession d'homme de lettres, profession qu'il a si bien définie lui-même dans sa *Vie de John Sterling*, « profession anarchique, nomadique, entièrement aérienne et inconditionnée. » Une encyclopédie écossaise reçut ses premiers essais sur Montesquieu, Montaigne, les deux Pitt. La traduction de la *Géométrie* de Legendre et celle de *Wilhelm Meister*, dont nous avons parlé, suivirent ces débuts, et bientôt, abondant dans cette direction et creusant cette veine de la philosophie allemande, il publia sa *Vie de Schiller*, d'abord pièce à pièce dans le *London Magazine*, dont Hazlitt et Charles Lamb étaient alors collaborateurs. Cette *Vie de Schiller*, le premier essai remarquable de Carlyle, nous donne bien l'idée de l'état d'esprit de l'auteur à cette période, lorsqu'il était dans toute la fougue de ses élans mystiques et enthousiastes et qu'il méditait une réaction contre les théories matérialistes, sceptiques, qui régnaient alors en Angleterre et qui y ont régné officiellement au moins depuis Priestley jusqu'à Malthus. L'influence de Bentham était alors toute puissante; *l'utile* était considéré comme le fondement de la société, le but de toute législation, le mobile légitime des actions humaines. Cette doctrine déshonorante pour l'humanité, bien digne d'être prêchée par l'homme qu'Édouard Gans trouva, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, s'inquiétant encore de sa réputation, au lieu de mettre son ame en état de partir décemment pour l'autre monde, avait deux vices principaux : d'une part, elle pesait comme un cauchemar sur l'esprit de toutes les ames jeunes et vraiment libérales et généreuses, obscurcissant de son ombre sordide toutes leurs inspirations, accueillant toutes leurs paroles avec un rire sarcastique; d'un autre côté, elle allait détruisant les bases de la constitution anglaise, minant les pouvoirs héréditaires, infectant les classes moyennes de ses poisons et les excitant contre l'aristocratie. En un mot, cette doctrine salissait la conscience humaine et mettait l'Angleterre en danger. Dans tous les temps, les gens qui pensent et qui font profession de penser peuvent, tout aussi bien que les autres classes de la société, être divisées en deux catégories, les penseurs bien nés et la populace. Bentham était le chef de cette populace, mot qui ne doit être pris, bien entendu, que dans un sens tout intellectuel. Lisez, si cela vous est possible sans dégoût, ce fameux *Traité de législation* où tous les vices sont pesés dans un des plateaux de la balance utilitaire et toutes les vertus dans l'autre, et vous apprendrez mieux qu'à l'école d'un brahme indien que toutes les actions sont indifférentes. Au moins les crimes et les vertus, dans les immorales théories de l'Orient, ne sont indifférentes qu'aux yeux de l'Être éternel et infini; mais, dans Bentham, elles sont indifférentes pour l'homme. L'avarice est utile, car c'est un moyen excellent de rassembler des capitaux; la prodigalité est

admirablement vu tout le parti qu'on en pouvait tirer. Il ne s'est pas amusé à prendre au sérieux les échafaudages métaphysiques qu'il avait sous les yeux et à se perdre dans d'interminables et inutiles dissertations sur le *moi* et le *non moi*, l'*objectif* et le *subjectif*, l'esthétique transcendante, les catégories et les antinomies. Il a senti que l'esprit qui avait élevé ces ingénieuses constructions était plus important que ces constructions mêmes, que le sentiment qui avait donné naissance aux systèmes était plus philosophique encore que les systèmes. Rationalisme de Kant, panthéisme de Goethe, quand donc aurons-nous cessé de discuter sur les étiquettes? Ce n'est pas ainsi qu'ils doivent être jugés. Dans quel état Goethe et Kant, pour ne prendre que ces deux noms, trouvèrent-ils l'homme et la société? Quelle idée se formèrent-ils de la vie et quel but poursuivirent-ils en vertu de cette idée? Goethe trouva un univers entièrement desséché, des théories (il s'en est plaint lui-même) qui représentaient l'univers comme une immense manufacture, ou mieux comme une cuisine gigantesque où tout ce que nous voyons et nous sentons, depuis les cailloux jusqu'à la pensée de l'homme, était élaboré et préparé à point; un univers composé de machines, de rouages, de tourne-broches, de fourneaux, l'idéal enfin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Goethe parut, anima cette matière, la revêtit de ses plus riches couleurs, et nous montra, au lieu de ce mécanisme arrangé et mis en mouvement par le hasard, la lutte des forces vives de la nature. Voici le grand service qu'a rendu Goethe; il a mis fin au XVIII<sup>e</sup> siècle d'un certain côté, il a fermé une de ses issues, et celle-là ne se rouvrira jamais. Le service qu'a rendu Kant n'est pas moins grand et ne consiste pas plus dans la théorie des antinomies que le service rendu par Goethe ne consiste dans son système panthéistique. Tous les efforts de la métaphysique, lorsque Kant apparut, avaient pour objet de rendre l'homme un être aussi terrestre et temporel que possible; aucune destinée ne paraissait, aux yeux des philosophes de cette époque, plus belle et plus digne de l'homme que celle qui le condamnerait à vivre renfermé et claquemuré dans le temps et dans l'espace; l'homme avait à se mouvoir dans ces étroites barrières mathématiques. Kant arriva et retrouva l'homme spirituel; d'un coup de plume, il effaça le temps et l'espace, les réduisit à n'être plus que des organes de l'esprit, et il replongea l'homme dans l'infini et dans l'éternité. Il ferma, lui aussi, une des issues du XVIII<sup>e</sup> siècle, et pour toujours sans doute, malgré les efforts que fait de temps à autre pour la rouvrir la bête obscène du sensualisme et de l'impiété savante et didactique.

Carlyle a compris tout cela et ne s'est pas inquiété de chercher les erreurs de détail. Il a accepté le point de vue et le sentiment général, et, quant aux théories, il les a faites siennes par un procédé d'assimi-

lation qui lui est propre, et qui est très pratique et très anglais. Il a transformé chaque syllogisme en fait et l'a justifié par l'histoire contemporaine, de sorte que nous sommes étonnés et ravis en voyant que toutes les entités métaphysiques, qui nous paraissaient des abstractions, marchent, parlent, sont capables de bien et de mal. Toutes les doctrines de la philosophie allemande se trouvent dans les écrits de Carlyle, mais il faut décomposer ces écrits pour les y trouver et les soumettre à une analyse pour ainsi dire chimique; elles circulent dans toutes ses pages, mais comme les élémens chimiques, le fer, la soude et les sels, circulent dans le sang qui gonfle notre cœur et dans les larmes que nous arrache la tendresse ou la douleur.

C'est sans doute à l'occasion de la *Vie de Schiller* que commencèrent les rapports de Carlyle avec Goethe, rapports qui furent fréquens et nombreux. Nous le voyons, dans ses lettres à Goethe, remis de toutes les maladies morales de l'époque dont il s'est plaint si éloquemment dans le *Sartor resartus*, car lui aussi, l'ennemi déclaré de la sentimentalité, a eu, paraît-il, sa période de désolation et de gémissemens, de byronisme et de werthérisme, comme tout le monde dans notre temps. Dans une de ces lettres, datée de 1826, il est évident que la crise, si elle a jamais été bien forte (ce qu'il nous est difficile de croire), est complètement passée, et que Carlyle avait mis à profit cette recommandation qu'il se donne à lui-même : « Ferme ton Byron, ouvre ton Goethe. » Déjà marié à cette époque, il décrit le petit coin de terre où il vit en Écosse, son pays natal, avec sa compagne, et le sentiment du bonheur domestique se mêle à cette description locale : « Ici, écrit-il à Goethe, non sans efforts, nous nous sommes bâti et monté une maison propre et *substantielle*; ici, en l'absence de tout emploi et de tout service professionnel, nous vivons cultivant la littérature avec diligence et selon notre méthode particulière. Nous souhaitons une joyeuse croissance aux roses et aux fleurs de notre jardin, et nous espérons que la santé et que les pensées paisibles viendront en aide à nos espérances. Les roses ont encore besoin d'être plantées en partie, mais elles fleurissent déjà dans notre esprit par anticipation. Ici, Rousseau aurait été aussi heureux que dans son île de Saint-Pierre. » Là, il vécut au sein de la solitude, continuant à habiter parmi les lieux où s'était écoulée son enfance, et amassant lentement, concentrant en lui les pensées qu'il allait laisser couler de son esprit sans interruption pendant les vingt années suivantes. Il n'a vu Londres que vers sa vingt-huitième ou sa trentième année. Son premier séjour dans cette ville date de 1826 : il n'y resta que peu de temps et revint dans sa chère Écosse, qu'il quitta à peu près définitivement vers 1830, quand son nom commença à jeter de l'éclat.

C'est dans sa solitude de l'Écosse qu'ont été écrits ses premiers et

admirables essais sur la littérature allemande publiés dans la *Revue d'Édimbourg* et dans le *Foreign Review*. Il y a dans ces articles tout un premier Carlyle, jeune, laborieux, plein de hardiesse, mais d'un calme qu'il perdra tout à l'heure, apportant dans ses compositions un soin dont il s'est moins soucié depuis. Le feu volcanique, les flammes et les laves qui vont bientôt s'échapper de toutes parts courent cachés sous la terre, et leur chaleur communique à ces pages une beauté sombre et un peu morne. Il y a, entre l'essai sur Jean-Paul Richter et les traits les plus éloquens du *Sartor resartus* et de tous les livres composés à partir de celui-là, la même différence qu'entre une campagne italienne et une terre étouffante des tropiques. La sympathie de la jeunesse éclaire ces premiers écrits; de belles pensées dans toute leur fraîcheur, et qui viennent à peine de germer dans l'esprit, s'y ouvrent, enveloppées dans de riches images; tout y est bien ordonné, méthodiquement placé. A partir du *Sartor resartus* et de sa collaboration au *Fraser's Magazine*, tout change, et alors commence sa seconde manière, dont l'expression la plus éclatante est l'*Histoire de la Révolution française*. Dans tous les écrits de cette période se répand une même couleur noire et effroyable; sur un fond orageux des éclairs lancent leurs jets rapides et lumineux, la foudre gronde et éclate; toutes les puissances infernales crient et hurlent, emportées sur l'aile des vents rapides et des tourbillons des tempêtes. Mais de temps à autre aussi un nuage se déchire et laisse voir une petite étoile souriante sur un ciel d'un azur parfait, et, pendant que l'orage passe sur nos têtes et nous effraie, nous nous sentons rafraîchis par un air pur et doux, qui semble nous dire que toutes ces forces déchaînées de la nature ne doivent pas nous effrayer, et que le calme renaîtra. Rien n'égale la puissance des descriptions de Carlyle : les images, chez lui, se reflètent mieux que dans une chambre noire; les personnages ensevelis reprennent leurs grimaces et leurs rides; ils gambadent, courent et vivent comme par le passé. Qui a connu une fois son Cagliostro, son cardinal de Rohan, son Barrère, son Robespierre, son Danton, ne peut plus les oublier. Ses récits de la terreur sont les plus beaux que l'on ait tracés de cette sombre époque; toute l'âme de cette période révolutionnaire a passé dans ces pages; l'écho des phrases vous renvoie les refrains de la *Marseillaise* et de l'horrible *Carmagnole*. Le récit des trois mois qui s'écoulent de septembre à décembre 93, et pendant lesquels la guillotine fit sa plus riche moisson de têtes illustres dans tous les partis, laisse une impression d'effroi qui glace et arrête le sang dans le cœur comme une peur soudaine et frappe d'immobilité comme les regards du basilic. Philippe d'Orléans ouvre la marche des suppliciés, que suivent Barnave, Marie-Antoinette, les trente-deux girondins, M<sup>me</sup> Roland, et tout un cortège de victimes nobles et jeunes qui

tombent sous le couteau, « pressées, dit l'auteur, comme les feuilles sèches en automne. » C'est un récit merveilleux. De tous les livres qui ont été écrits sur la révolution, c'est celui qu'on lira le plus longtemps, et dont la signification s'épuisera le moins vite. Les différentes histoires qui ont été écrites sont déjà dépassées, et leurs théories reconnues fausses. Les *Considérations* de M. de Maistre, le livre le plus remarquable que la France ait produit sur ce sujet, le plus prophétique et le plus profond, est dépassé lui-même. Seule, la théorie de Carlyle résiste, et, selon toute probabilité, triomphera des événemens futurs, comme elle a déjà triomphé des événemens des dernières années, qui lui ont donné pleinement raison.

A partir du livre intitulé *Chartisme*, la manière de Carlyle se gâte; ses couleurs deviennent de plus en plus sombres; il tourne *au noir*. Tous ces écrits, très remarquables d'ailleurs, et qui ne pourraient être d'un autre que de lui, ont deux grands défauts : ils sont confus et brisés. Il y a bien des théories originales, bien des idées neuves dans le *Chartisme*, le *Past and Present*, les *Lettres de Cromwell*, les *Latter days Pamphlets*; mais elles y sont éparpillées, émiettées, et perdues au milieu d'un véritable chaos d'invectives, d'apostrophes, de colères et de plaisanteries. Les *Latter days Pamphlets* surtout, qu'on a déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue* (1), portent à toutes les pages l'empreinte de ces défauts. La révolution de février avait mis le brave Carlyle en fureur, et alors insurrections, parlemens, politique de lord Palmerston, rois fuyant devant l'émeute, littérature contemporaine, réactions politiques, rien ne fut à l'abri de ses coups. Toutes les choses dont un Anglais est fier, son parlement, sa liberté, son progrès matériel, il foulait tout cela aux pieds. Les philanthropes comme John Howard, les capitalistes et constructeurs de *rail-ways*, le cabinet de lord John Russell, tout cela fut confondu dans le même anathème. Il n'y avait qu'un point sur lequel il semblait s'accorder avec l'esprit et les institutions de son pays, c'est le protestantisme. L'agression papale, comme on dit de l'autre côté du détroit, lui a inspiré le dernier et le plus remarquable, à notre avis, de ses huit pamphlets, intitulé *Jésuitisme*, écrit infiniment curieux et neuf, mais dans la discussion duquel, pour plusieurs raisons que l'on comprendra sans doute, nous ne nous soucions pas d'entrer. Ces pamphlets, accueillis par des clameurs lors de leur première apparition, ont eu la fortune de tous les écrits de Carlyle. Deux ans se sont passés, et leur mérite peut frapper maintenant tous les yeux. La plupart de leurs prédictions se sont réalisées; il avait frappé juste, quoiqu'il eût frappé trop fort et avec toute la colère dont l'Europe a été saisie dans les der-

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1850.

nières années. Il avait déclaré le parlement d'Angleterre atteint d'une langueur qui pourrait être mortelle; on a beaucoup ri à cette époque, et pourtant que disait récemment encore le *Times*? que disait au sein de ce parlement lui-même sir James Graham, un homme compétent en matière parlementaire, pas plus tard que la semaine passée? Il avait déclaré que le gouvernement de la Grande-Bretagne allait, si l'on n'y mettait ordre, cesser bientôt de fonctionner, que la tradition politique avait besoin d'être abandonnée, parce qu'elle devenait la routine, et qu'il était urgent qu'il apparût un véritable réformateur. Est-ce que ce qui se passe depuis un an en Angleterre n'a pas dessillé tous les yeux? est-ce que la nécessité d'un grand homme d'état novateur ne se fait pas sentir de plus en plus? Les événemens qui se sont produits en Europe depuis le 2 décembre ont donné pleinement raison à Carlyle, et quant à sa théorie industrielle dont on a tant plaisanté, à ses capitaines du travail, à sa réglementation militaire de l'industrie, je ne voudrais point parier que cette idée n'ait pas germé dans d'autres têtes que la sienne.

Depuis de nombreuses années déjà, M. Carlyle vit à Chelsea. Tous les visiteurs s'accordent à le représenter comme un homme excellent, plein d'*humour* et d'éloquence dans la conversation, satirique sans être aucunement frondeur, un peu agressif, mais toujours sous l'empire d'un sentiment noble et l'impression de dépit que fait sur lui une idée fausse ou légère. Il aime peu, je le crois, la contradiction, et estime encore moins les gens avec lesquels il ne se trouve aucun point de ressemblance. Grand ennemi du sentimentalisme, contre lequel il gronde, il n'en est pas moins affable et généreux envers tout malheur véritable, que ce soit le malheur d'un roi ou d'un mendiant. Les véritables malheurs de la vie, les chagrins infinis, comme il le dit lui-même, n'ont pas trouvé d'interprète plus ému, et un homme qui a peu de traits communs avec lui, et qui aime autant la sentimentalité et le dilettantisme que Carlyle les déteste, lui a rendu ce témoignage, — que toutes les fois qu'un infortuné s'était adressé à lui, les consolations et les secours n'avaient jamais été en retard.

J'arrive au dernier ouvrage de Carlyle, la *Vie de John Sterling*. Qu'était-ce que John Sterling? Un littérateur ami de Carlyle, mort avant l'âge, emporté par une maladie de poitrine; un des fondateurs du journal littéraire bien connu sous le nom d'*Athenæum*, homme de talent, intelligence vive et douce, cœur excellent. Sterling n'a pas laissé une grande réputation : il est au nombre de ces travailleurs laborieux et dévoués qui, tout en contribuant par leurs écrits à modifier l'esprit de leur temps et à façonner l'opinion publique, n'atteignent jamais pourtant à une grande renommée, faute d'avoir pu élever un monument littéraire d'abord, et ensuite faute de pouvoir



se résigner à *chauffer leurs succès*, comme on dit en argot littéraire. Les hommes de cette sorte manquent d'esprit d'intrigue et de bassesse, travaillent avec persévérance, vivent inconnus, meurent obscurs et s'en soucient peu. Dès-lors à quoi bon entreprendre une biographie détaillée de quelqu'un de ces personnages condamnés à l'oubli? pourquoi troubler le repos de leurs cendres et faire apparaître leur spectre devant le public? Quelques lignes nécrologiques dans le coin d'un journal ne suffisent-elles pas? Carlyle ne l'a pas pensé, et pour trois raisons. La première raison est toute systématique et dérive de ses opinions sur la biographie, qui lui paraît le meilleur cours de morale et de philosophie qu'il soit possible d'offrir au public, un cours de morale relevant directement de la vie, vérifié et justifié à chaque instant par les faits et l'expérience. « L'homme est toujours intéressant pour l'homme, » a-t-il répété bien souvent, et rien ne nous semble plus vrai. « J'ai souvent remarqué qu'une esquisse véridique de l'homme le plus humble, qu'un récit de son pèlerinage à travers la vie, sont capables d'intéresser le plus grand des hommes; que tous les hommes étant frères à un certain degré, peu appréciable d'ailleurs, la vie de chaque homme se présente comme l'emblème étrange de la vie de chacun de nous, et que les portraits, lorsqu'ils sont excellens, sont, de toutes les peintures suspendues à nos murailles, celles qui nous vont le plus au cœur. Les avertissemens et la moralité contenus dans cette petite œuvre ne manqueront donc pas de se présenter au lecteur, s'il sait lire honnêtement. » La biographie, telle que Carlyle la comprend, n'est donc pas seulement un cours de morale, elle est une œuvre d'art. Qui n'a pas éprouvé, en effet, l'impression profonde que nous laissent les portraits des vieux maîtres, et qui n'a pas mille fois détourné les yeux de quelque grande page historique ou sacrée pour aller contempler quelqu'un des portraits de Titien ou de Van Dyck? Une bataille, un massacre, un fait quelconque reproduit sur la toile, ne me reproduisent jamais qu'un fait, une bataille ou un massacre. Ces visages au contraire, avec leurs rides, leurs yeux farouches ou doux, leurs lèvres méprisantes ou calmes, leur tête hautaine ou souriante, m'expliquent non-seulement tous les faits de leur vie, mais ils font soudain apparaître ceux même qui étaient en germe en eux et qui n'ont pas pu éclore : chacune de ces rides cache une ruse diplomatique, ces regards annoncent des batailles sans nombre. Les portraits, en un mot, doivent toute leur excellence à ceci : c'est qu'ils nous racontent non-seulement ce qui a été, mais ce qui aurait pu être; ils nous font sentir toutes les capacités latentes de l'individu, tout le travail intérieur, toute la partie mystérieuse de l'homme, la meilleure, c'est-à-dire celle qui n'est pas encore parvenue à pouvoir s'exprimer et s'incarner dans un fait concret, authentique. La théorie de Carlyle sur la

biographie est donc vraie. Il en a fait maintes fois les plus belles applications, et tout récemment encore dans la *Vie de Sterling*.

Sterling, en mourant, après avoir trié ses papiers et en avoir brûlé beaucoup, confia le soin de la publication à deux de ses amis, Thomas Carlyle et l'archidiacre Charles Hare, recteur d'Herstmonceux, membre de l'église anglicane, un des premiers maîtres de Sterling et un de ses amis les plus dévoués. Après les conférences et les négociations ordinaires dans ces sortes d'affaires littéraires, Carlyle laissa le soin de l'édition à l'archidiacre Hare, qui, en 1848, publia, sous le titre de *Contes et Essais de John Sterling*, deux volumes considérables, édités avec soin. La *Vie de Sterling*, écrite par son éditeur et placée en tête du premier volume, est un excellent travail littéraire; mais, en sa qualité de membre de l'église, l'archidiacre Hare, ainsi que cela est trop fréquent chez tous les ecclésiastiques, s'est cru obligé d'appuyer très vivement sur l'*inorthodoxie* de Sterling, qui était pourtant chrétien, et de réfuter longuement quelques-unes de ses opinions religieuses. Il a donné à ses quelques assertions théologiques, erronées ou non, l'importance d'une erreur capitale, si bien que la vie de Sterling, racontée par l'archidiacre Hare, paraît n'avoir été remplie que de disputes théologiques. C'est là le second motif qui a déterminé Carlyle à prendre la plume et à présenter lui-même au public la vie de son ami. Il a eu raison, quoi qu'en aient dit certains critiques, et il n'a pas eu besoin, comme on l'a prétendu, de se transformer en athée pour soutenir la mémoire de Sterling. Le monde est plein, à l'heure qu'il est, de gens intolérans qui veulent nous forcer à croire plus que nous ne pouvons, et qui préféreraient une hypocrisie à un doute honnêtement exprimé. C'est là où nous en sommes arrivés, à la suite d'actions et de réactions successives. Bien heureux, dans notre siècle, est celui qui croira à quelque chose! il n'a pas besoin d'être tourmenté ni forcé pour accepter les choses auxquelles il ne peut pas croire. Exprimer franchement tout ce que la conscience nous fait un devoir d'exprimer, voilà notre première obligation morale, l'exprimer avec précision, sans mettre de faux poids dans la balance pour la faire pencher. Se taire sur les choses qu'on ne peut se résoudre à accepter, cela peut être quelquefois un devoir de prudence et une marque de respect; mais quelquefois aussi cela peut être une lâcheté. Disons donc toujours ce que nous pensons, sans insolence et sans orgueil, modestement et fermement; n'y ajoutons pas, n'y retranchons rien; mais malheur à celui qui vient affecter des sentimens qu'il n'a pas, et honte à celui qui voudra nous forcer à en affecter d'autres que ceux que nous avons! De toutes les formes du mensonge, celle-là est la plus désastreuse.

Il y a une troisième raison que Carlyle ne dit pas et qui probablement l'aura déterminé encore à écrire la *Vie de Sterling*. Il avait ren-

contré un homme doué de toutes les qualités qui ne sont pas précisément abondantes dans notre siècle, la sincérité, la candeur, la piété, la modestie : et pourquoi ne pas raconter la vie d'un tel homme? Est-ce qu'il n'est pas un héros dans son genre au milieu du monde où il vivait, et ces qualités, pour être restées obscures, en étaient-elles moins réelles? Il ne mentait pas, donc c'était un grand homme; il était candide comme un enfant, donc c'était un héros; il était désireux du bien et affamé de foi religieuse, donc c'était une merveille : raisonnement que nous trouvons, quant à nous, parfaitement logique, eu égard au temps où nous sommes. Carlyle a donc écrit la *Vie de Sterling*, et il a retrouvé pour décrire les incidens de cette courte carrière toutes les couleurs sobres et toute l'ordonnance artistique de ses premiers ouvrages. Rien ne ressemble plus que ce nouveau livre à ses anciennes biographies : c'est une de ses meilleures productions, une des mieux faites, sinon une des plus profondes; nous l'avons trouvée pleine de détails intimes et de faits qui peignent la vie anglaise. Nous allons essayer de réduire ce portrait à une simple miniature, certain qu'il y a intérêt et profit à contempler le médaillon d'un homme de notre temps, qui a vécu de la même vie que nous et a eu mêmes doutes et mêmes douleurs, et qui est un des meilleurs échantillons de la nature humaine à notre époque.

John Sterling, né en 1806 à Kaimes-Castle, en Écosse, d'une famille d'origine irlandaise, eut pour père un homme célèbre lui-même, Édouard Sterling, rédacteur principal du *Times* pendant de longues années. Militaire dans sa jeunesse, vif et actif, Édouard Sterling avait toutes les qualités requises pour le journalisme. Délaissant donc le métier des armes et celui de fermier qu'il essaya aussi, il fit ses débuts en 1814 par un pamphlet intitulé *Réforme militaire*, et l'année suivante il engagea avec le *Times* une correspondance, sous le pseudonyme de *Vetus*, qui fut très remarquée alors, et dans laquelle il traitait des événemens et des questions à l'ordre du jour, de la guerre étrangère, de Napoléon et de Wellington. Cette correspondance, toute gratuite et toute volontaire de sa part, noua ses rapports avec le *Times*, et dès-lors il ne cessa d'y collaborer jusqu'en l'année 1840, où il prit définitivement sa retraite. Improvisateur littéraire des plus remarquables, habile à saisir jour par jour les nuances des questions politiques, doué d'un solide tempérament (chose essentielle pour un journaliste), « impétueux, rapide, *explosif*, » il avait été surnommé par Carlyle le capitaine *Tourbillon*. Il changeait souvent d'opinion sur les hommes, mais seulement sur les hommes d'une valeur douteuse ou secondaire, qui effectivement sont fort difficiles à juger, très fuyans et très insaisissables; mais il restait très attaché aux hommes d'une valeur incontestable, et il soutint toute sa vie sir Robert Peel et Wel-

lington. Carlyle cite une lettre de Peel écrite à Édouard Sterling après sa première administration et la réponse de ce dernier, et il a raison d'ajouter que cette correspondance est honorable pour tous les deux. Robert Peel n'avait jamais vu le journaliste qui avait défendu son administration avec une constance et une vigueur singulières, Édouard Sterling n'avait jamais vu l'homme à la défense duquel il s'était dévoué : curieux exemple des mœurs politiques anglaises ! A cette admiration constante et immuable pour Peel et Wellington, Édouard Sterling joignait une haine également constante et immuable pour O'Connell : ce sont les seuls hommes qu'il ait honorés de sentimens invariables. Tel était le père de John, — Édouard Sterling, — dont la plus grande période de célébrité est comprise entre 1830 et 1840.

La première enfance de John Sterling s'écoula en Écosse, parmi les cascades, les bruyères et les montagnes de ce pittoresque pays. Il ne conserva que peu de souvenirs de ses premières impressions, qui ne commencent à prendre racine dans sa mémoire qu'au milieu d'un tout autre paysage plus bruyant et moins naturellement beau certainement, la ville de Paris elle-même. 1814 était arrivé, la première restauration accomplie, et toute l'Europe, comptant sur la paix, se précipitait sur Paris et lui faisait subir une invasion nouvelle plus pacifique que l'autre, mais conséquence naturelle de celle-là. Édouard Sterling, alors établi dans le pays de Galles, part poussé par son esprit aventureux et par de vagues espérances, emmenant avec lui toute sa famille, et va s'établir à Passy. Ce spectacle nouveau n'apportait pas à l'esprit de John, comme les paysages du pays natal, des impressions lentes et suaves. « Les choses nouvelles et les expériences nouvelles se précipitaient dans mon esprit, écrivait-il plus tard, non par flots, mais par cascades énormes comme le Niagara. » Tout à coup un bruit soudain fait tressaillir la terre, c'est le retour de l'île d'Elbe. L'Europe est de nouveau en émoi, et, au milieu de cette confusion nouvelle, la famille Sterling se voit forcée de fuir au plus vite et d'aller revoir des rives plus paisibles et moins sujettes au changement.

Édouard Sterling se fixa dès-lors à Londres et n'en sortit plus. Sa famille était nombreuse; la mort la réduisit à deux enfans, John et un autre garçon du nom d'Anthony, qui plus tard embrassa le métier des armes. Cinq fois en six années, John eut à suivre le convoi de ses frères, dont trois moururent en une même année. C'est un de ces premiers enseignemens qui ne s'oublie jamais, et où Sterling put apprendre ce que sont l'angoisse et la douleur. Quant à son éducation, elle se faisait comme elle pouvait au milieu de ces changemens et de ces désastres répétés. Jamais enfant n'a changé aussi souvent de maîtres que John Sterling. Il va de Greenwich à Blackheath, de Glasgow à Cambridge; sans cesse il passe de la direction d'un professeur sous

la direction d'un autre. Singulière destinée que celle-là! Il était dit que rien ne serait stable dans sa vie. Nous le verrons plus tard allant de Londres à Bordeaux, de Bordeaux à Madère, de Madère à Naples, fouillant tous les coins et recoins de l'Angleterre pour y trouver un lieu où il puisse goûter la paix et recouvrer la santé. Dès l'enfance, l'esprit aventureux de son père l'oblige à changer de résidences et de précepteurs. Son esprit était aussi mobile et sujet au changement que sa vie; c'était un esprit rapide, prompt, facile, ayant beaucoup des qualités d'improvisateur de son père, incapable de laisser le lent travail de la pensée concentrer en lui les forces de l'imagination, « un esprit, dit Carlyle, qui brillait comme un éclair sans jamais pouvoir arriver à faire gronder le tonnerre. » Ses sentimens étaient également rapides, doux, sans grande profondeur. C'était un homme aimable, manquant un peu de force et de caractère; un certain nomadisme enveloppe sa vie tout entière, la dirige et la pousse où il lui plaît, et son éducation première y est probablement pour quelque chose. Ses études brillantes manquèrent ainsi de méthode, de discipline et d'unité. « Sterling, dit M. Hare, qui avait été son maître, ne fut jamais un *scholar* dans le sens véritable du mot; il n'était ni un philologue, ni un archéologue, ni un érudit, » mais il rachetait ces défauts par une compréhension intelligente de l'antiquité. Il avait à un certain degré le sentiment de la vie antique, et il l'a reproduit dans quelques-uns de ses écrits avec grace et douceur. Certains de ses essais, *Cydon, le Peintre lycien*, entre autres, ont une certaine tournure classique fraîche et rose, mais qui manque de la robuste santé antique. Les bruits de la vie contemporaine envahissaient plus qu'il n'eût été nécessaire cette existence qui aurait dû être paisible. Encore un des caractères de l'éducation de ce temps-ci! Livres et journaux modernes étaient dévorés par le jeune écolier, qui avait lu déjà, à une époque assez précoce, toute la *Revue d'Édimbourg*, étrange lecture pour un écolier! A Cambridge, où il se rencontra avec plusieurs jeunes gens qui devaient devenir célèbres plus tard, les débats étaient fréquens entre les jeunes amis sur les affaires politiques et même ecclésiastiques, et un certain radicalisme était alors l'esprit régnant dans l'université de Cambridge, comme partout en Europe, durant ces années pleines d'espérance et d'enchantement de la restauration, où le monde entier se mit à croire au règne prochain de l'âge d'or, et qui n'ont de ressemblance qu'avec les premières années, pleines d'espérance aussi, du règne de Louis XVI. Sterling respira donc l'air de son temps; il avait embrassé avec ardeur déjà les espérances du libéralisme, soufflant alors sur le monde, lorsqu'il quitta l'université en 1827.

Le voilà libre désormais de s'élancer dans la carrière : quelle direction va-t-il prendre? C'est un problème des plus ardues dans notre

temps que le choix d'une profession, et surtout pour les esprits de la trempe de celui de Sterling. Quelle profession embrasser, lorsqu'on est convaincu qu'on a un devoir à remplir, mais qu'on ne sait pas au juste lequel, où lorsqu'on est même inquiet de savoir si l'on en a un, et s'il existe telle chose qui s'appelle devoir et obligation, questions dont personne n'est sûr aujourd'hui, et que tout jeune homme sérieux se pose au moment d'entrer dans la vie? Ce qui distingue la vie contemporaine de la vie d'autrefois, c'est l'entier abandon où l'homme est laissé par son semblable, même par ceux qui lui sont le plus attachés; des instincts mal démêlés sont la seule chose qui guide l'enfant et qui l'engage dans la route qu'il doit suivre. Pourquoi la suit-il? il n'en sait rien, et, à l'époque où il songe à la poser, cette question devrait être résolue depuis long-temps. John Sterling en était là à sa sortie de l'université. La carrière d'avocat ou de médecin ne pouvait lui convenir. L'administration ou l'industrie exigent des habitudes sédentaires et régulières, et Sterling avait un défaut qui est celui de beaucoup d'autres: il était dans un état de permanente agitation et ne pouvait tenir en place. Un faible tempérament, déjà atteint par la phthisie, l'empêchait d'ailleurs d'accepter des occupations trop régulières. Dans de pareilles conditions, il n'y a, selon nous, que trois manières de régler sa vie: ou bien en faire une vie de plaisirs, épicurienne, mais d'un épicurisme agité, fiévreux et mondain, ou bien se faufiler et se plonger ensuite dans la vie publique, — affaires politiques, diplomatie, parlemens, si toutefois l'on vit dans une époque de parlemens, — ou bien enfin se jeter dans la carrière la plus orageuse, la plus instable qu'il y ait au monde, la carrière littéraire, et c'est à ce parti que s'arrêta Sterling, après avoir fait quelques tentatives sans résultat auprès de divers membres du parlement pour entrer dans la carrière diplomatique. Au sujet de toutes ces tribulations et de l'insouciance avec laquelle les hommes de notre temps laissent les diverses aptitudes qui pourraient être utiles s'épuiser ou se perdre, Carlyle se demande très justement si les chefs de la société ne pourraient pas, avec de l'intelligence et de la pénétration, remédier à un pareil état de choses. N'y a-t-il donc au monde que ces deux ou trois carrières, baptisées de nos jours du nom de carrières libérales, et n'y a-t-il pas des milliers de moyens d'employer certaines aptitudes, certains caractères à tournure bizarre? Évidemment oui, mais seulement dans les temps qui ont une manière de vivre large et précise à la fois; les anciennes sociétés, l'église du moyen-âge elle-même, étaient, sous ce rapport, plus avancées que nous. « Un jour, dit Carlyle, les hommes penseront à la force qu'ils laissent éparpiller dans chaque génération et au dommage fatal qu'ils causent à l'humanité par cette négligence. »

John Sterling se résolut donc à embrasser la carrière littéraire, et

alors se présenta la question des débuts. Un journal qui existe encore aujourd'hui, l'*Athenæum*, excellent recueil littéraire, venait d'être fondé. Sterling, par l'intermédiaire de quelques amis, y fut introduit, et fournit à l'*Athenæum* une série d'articles historiques et de petites compositions allégoriques très remarquables, si l'on songe à l'âge de l'écrivain : il avait alors vingt-deux ans. Les petits contes allégoriques qu'il y donna et que j'ai sous les yeux rappellent sous une forme moderne et romantique les compositions du même genre publiées dans les journaux d'Addison et de Johnson, et ceci me fournit l'occasion de dire en passant qu'il y a bien plus qu'on ne le croit de cette tradition allégorique dans la littérature anglaise moderne; les *magazines* et les recueils anglais en témoignent. Ces articles étaient écrits dans *Regent-Street*, où il habitait alors et où se réunissait souvent toute la jeunesse littéraire du temps, les amis de Sterling et, par occasion aussi, les amis de ses amis, figures passagères, ombres qui ne laissent pas de traces dans sa vie. Ouvert, cordial, généreux, très insouciant, très enclin à s'enchanter du présent, tel était Sterling à cette époque. A toutes ces qualités il ajoutait une activité singulière, une grande ardeur pour le travail et une grande facilité à changer de place et de lieu. Sterling ne prenait guère racine nulle part; il n'aimait pas l'assiduité, et les douceurs de l'habitude avaient peu de prise sur lui; il va ici et là indifféremment, avec la vélocité d'une locomotive, près des lacs de Cumberland rendre une visite à Wordsworth, à Highgate chez Coleridge, à Paris, où il est mis en rapports avec l'école saint-simonienne qui commençait alors; puis il revient à Londres pour écrire quelque article sur Fanny Kemble, par exemple, qu'il connaissait et admirait d'une admiration qui touchait à des sentimens plus tendres, paraîtrait-il, ou pour causer avec ses amis de réforme électorale, de libéralisme, des espérances de l'humanité, de la mort prochaine de la superstition. Vifs mouvemens, passions légères, ardeurs à fleur d'âme, limpides désirs, voilà de quoi se compose la jeunesse de Sterling.

Deux événemens vinrent clore d'une manière solennelle et tragique cette période de jeunesse et de radicalisme. Sterling visitait souvent Coleridge, qui, comme un sage retiré du monde, vivait alors à Highgate-Hill, chez les époux Gilman, et qui là rendait ses oracles à la jeune génération avide de l'entendre. Les conversations de Coleridge étaient alors célèbres dans toute l'Angleterre, et, si nous en jugeons par certains spécimens, elles méritaient leur réputation : elles étaient surtout remarquables par le phénomène que les psychologues ont baptisé du nom d'*association des idées*. Coleridge était alors, en 1828, resté, sous le rapport de l'éloquence, tel que Charles Lamb, son collègue à l'hôpital du Christ, nous le décrit dans son adolescence, discutant avec animation sur les mystères de la cabale et des alexandrins. C'était un homme

remarquable que Coleridge, qui n'est pas encore jugé, et qui me semble avoir en surtout plus qu'aucun autre homme de notre siècle le sentiment du surnaturel. Tout tendait chez lui vers ce but invisible; malgré toute sa métaphysique et ses études philosophiques, il n'avait rien du rationaliste, et la logique le gênait plus qu'elle ne l'aidait. Coleridge n'a eu qu'un malheur, c'est d'avoir voulu être un métaphysicien. La logique, la dialectique et tous les talismans de l'esprit philosophique ont été pour lui de véritables sortilèges, ont enchaîné son talent et brisé ses ailes bien plus encore que cette déplorable habitude de l'opium qu'il avait contractée à l'époque dont nous parlons. Les syllogismes, l'avidité de savoir, le kantisme, et le plaisir de pénétrer la pensée d'autrui, trop de dilettantisme, trop peu de méthode et trop de potions d'opium le réduisirent à l'impuissance. Un singulier mélange que Coleridge! le mélange d'une belle ame, d'un remarquable esprit et d'un assez triste caractère! Il connaissait pourtant ses infirmités morales, et était capable de les avouer indirectement dans les rapides momens où, l'enivrement de la parole cessant, il pouvait faire un retour sur lui-même. Carlyle cite un mot de lui qui nous a causé une impression douloureuse, et dont il n'a pas l'air de soupçonner la tristesse. « Ah! votre thé est trop froid, monsieur Coleridge, disait en présence de Carlyle son hôtesse, M<sup>me</sup> Gilman. — C'est mieux que je ne mérite, grommela-t-il dans un sourd et bas murmure à moitié courtois, à moitié pieux, dont j'entends encore l'accent, c'est mieux que je ne mérite. » A cette époque, Coleridge n'était plus le radical d'autrefois, le rêveur et utopique inventeur de la *pantisocratie*; il avait mis tout cela de côté, et était tombé dans l'extrême opposé. Il était parvenu à se débarrasser de son scepticisme, et « il possédait seul, ou à peu près seul alors en Angleterre, dit Carlyle, le secret de croire par la raison ce que l'entendement avait rejeté comme incroyable. Il pouvait encore, après que Voltaire et Hume avaient fait tous leurs efforts pour abattre son courage, se redresser, se proclamer un chrétien orthodoxe, et dire à l'église d'Angleterre: *Esto perpetua*. C'était un homme sublime, et qui, seul dans ces jours ténébreux, avait sauvé la couronne spirituelle de son humanité, qui avait pu échapper au matérialisme et aux déluges révolutionnaires, et conserver sa croyance en Dieu, la liberté et l'immortalité. Les intelligences pratiques du monde se souciaient peu de lui, et le considéraient avec dédain comme un rêveur métaphysique; mais, pour les esprits de la jeune génération qui s'élevait, Coleridge avait un caractère sublime, et il apparaissait comme une sorte de mage enfermé dans le mystère et l'énigme. » C'est près de cet homme que Sterling passait souvent de longues heures; il écoutait avec enthousiasme ses révélations du monde surnaturel, et ses mille aperçus sur les hommes et les choses, les arts et les sciences, se per-



mettant de loin en loin quelque timide objection : chose difficile! car sur trois heures Coleridge parlait environ deux heures trois quarts. L'influence de ces conversations sur l'esprit de Sterling est facile à deviner : de nouveaux doutes entrèrent en lui, des questions qu'il n'avait point aperçues se dressèrent tout à coup devant lui; tout un côté des choses humaines lui fut révélé, et sa foi dans le radicalisme et le bonheur prochain de l'humanité commença à chanceler.

Un autre événement qui eut pour John Sterling des conséquences à la fois heureuses et malheureuses vint souffler pour toujours sur sa flamme radicale, après l'avoir ranimée un moment. Sterling avait des connaissances de tout genre, et, au sortir de ses conversations mystiques avec Coleridge, il allait souvent converser de révolutions et de constitutions avec le général Torrijos. Les oublieuses générations présentes ne se rappellent point ce qu'était le général Torrijos très probablement; dans quelque vingt ans, bien des hommes célèbres qui nous occupent aujourd'hui seront passés comme lui à l'état de mythes et d'énigmes. Nous soufflons de grands hommes, et nous les regardons un instant comme les enfans leurs bulles de savon; nous inventons des personnages célèbres à qui nous préparons par là les plus tristes destinées, bien heureux quand le sort de Torrijos ne leur est pas réservé. Les rues de Londres, à cette époque, étaient souvent parcourues par de sombres personnages, à la mine tragique, au teint olivâtre, revêtus de longs manteaux qui montraient la corde : c'était un essaim d'Espagnols exilés à la suite du Trocadéro, premier flot de ces émigrations successives qui ont porté en Angleterre tant de royautes en débris, tant de partis vaincus, tant de personnages autrefois puissans. La liste en est longue, et vous la connaissez : branche aînée des Bourbons, famille Bonaparte, maison d'Orléans, Bourbons d'Espagne, ministres autrichiens, exilés hongrois, généraux polonais, révolutionnaires italiens, absolutistes, radicaux, constitutionnels, socialistes français, tous les partis de toutes les nations de l'Europe! Torrijos était le chef de ces infortunés : c'est à lui qu'ils s'adressaient pour obtenir des secours, contracter quelque emprunt, trouver une occupation ou donner dans les familles anglaises des leçons d'espagnol. Sterling le rencontrait souvent chez un de ses amis, M. Barton. Les instincts chevaleresques, la fierté et la hautaine politesse des Espagnols sont des qualités très propres à gagner le cœur des Anglais, car ce sont peut-être les deux peuples qui au fond, et quand on veut bien ne pas s'en tenir aux apparences, ont le plus de points de contact et de secrètes affinités. Sterling le prit bientôt en affection. A cette époque (1829), Torrijos n'avait qu'une idée fixe : trouver de l'argent, acheter des armes, réunir autour de lui les exilés et faire une descente en Espagne. Il était certain de réussir, aucune objection n'était valable. Il avait ce

défaut commun à tous les exilés, et que nous avons pu de nos jours connaître par expérience, de croire que le temps s'est arrêté pour leur pays depuis qu'ils en sont partis. Ils croient que les cœurs sont les mêmes, les dispositions d'esprit les mêmes, et qu'ils vont tout retrouver à la même place en arrivant. Les malheureux! ils croient à la fidélité de la mémoire humaine; ils disent : — Voyez, reconnaissez-nous! — et les enfans se mettent à rire en les voyant comme affublés d'un costume vieux de dix ans. Telle était donc l'idée fixe de Torrijos, servie à souhait, caressée par les illusions des jeunes libéraux anglais de la compagnie de Sterling. On ouvre une souscription, tous ces jeunes Anglais feront partie de l'expédition, et la monarchie espagnole n'a qu'à se bien tenir.

Sur ces entrefaites arrive de l'armée des Indes un jeune lieutenant, Irlandais de naissance, cousin de John Sterling et nommé Robert Boyd. Il avait reçu quelque outrage, avait abandonné sa carrière, et, possesseur de 5,000 livres sterling, il méditait de partir avec quelques amis pour les îles Philippines et d'aller ainsi, dit Thomas Carlyle, à la conquête de la toison d'or. Sterling, alors dans tout le feu de son enthousiasme révolutionnaire, démontre à Robert Boyd que la prise d'Ilion serait bien préférable à la conquête de la toison d'or, et il le décide à placer sa fortune dans l'entreprise Torrijos et compagnie. Boyd cède sans trop de résistance; un vaisseau et des armes sont achetés. Sterling va faire ses adieux à tous ses amis et en dernier lieu prendre congé de la belle miss Suzanne Barton. « Et ainsi donc, dit-elle, vous partez pour aller en Espagne, au milieu de la guerre et des périls de l'insurrection, et avec votre faible santé. Oh bien! alors nous ne vous reverrons jamais plus, » et elle fond en larmes. Sterling, avec cette rapidité de sentiment qui lui était propre, lui tend la main; miss Barton l'accepte, et un mariage est résolu. Adieu donc à la romantique Espagne! Une charmante histoire, n'était qu'elle est obscurcie par une toute petite tache, l'étourderie de Sterling, qui fit une victime de son propre cousin Boyd! L'expédition parvint à s'embarquer malgré la vigilance du gouvernement anglais, et fut obligée de séjourner à Gibraltar pendant l'année 1830, où la révolution de juillet vint un instant ranimer les espérances déjà abattues de Torrijos. Enfin, dans l'année 1832, malgré l'opposition du gouverneur de Gibraltar, Torrijos, obstiné et n'ayant plus d'Anglais avec lui que Robert Boyd, naturellement très intéressé dans l'entreprise, met à la voile avec cinquante-trois compagnons, se fiant à la fortune. L'expédition se termina comme se terminent toutes les entreprises de ce genre, par une exécution militaire. Quelques coups de fusil sont tirés, quelques hommes tombent; les journaux du lendemain enregistrent le fait, puis arrivent le silence et l'oubli. Sterling n'oublia jamais, lui; mais il resta toujours muet sur

cet événement. Le repentir cloua ses lèvres, et ces coups de feu sous lesquels tombèrent Boyd et Torrijos abattirent pour toujours ce qui restait en lui de radicalisme.

Alors commence une nouvelle période, la période religieuse, qui, sans durer plus long-temps que la première, détermina pourtant la tournure de ses pensées ultérieures. La religion ne dura pas plus long-temps chez lui à l'état de passion que le radicalisme, mais elle y resta jusqu'à sa mort à l'état de ferme sentiment. Il se maria, ainsi que nous venons de le voir, en 1830, et aussitôt après son mariage les symptômes de la maladie qui l'emporta se déclarèrent. Il fallut changer de climat; il partit pour l'île Saint-Vincent, où sa famille possédait quelques propriétés, et là il fut témoin et faillit être victime d'une des plus effroyables tempêtes dont nous ayons jamais lu la description. Il revint en Angleterre en 1832, enflammé du désir d'effacer ses erreurs par une vie toute religieuse. Dans un court séjour à Bonn, il rencontra son ancien maître, l'archidiacre Hare, dès-lors recteur d'Herstmonceux, et lui manifesta le désir d'entrer dans les ordres. M. Hare l'y encouragea vivement et lui donna l'assurance que, si son vicariat (*curacy*) devenait vacant, il serait charmé de le lui donner. Quelque temps après, en effet, nous le retrouvons à Herstmonceux, près de l'archidiacre Hare, déjà ordonné diacre et se consacrant tout entier à ses nouvelles fonctions. L'apôtre saint Paul était le modèle idéal qu'il s'était donné, un grand modèle et qu'il est difficile de suivre, ainsi que le dit Carlyle. Toutefois John Sterling appréciait très bien toute l'étendue de ses devoirs et la manière dont il devait s'efforcer de suivre son maître divin. « Aujourd'hui, écrivait-il à cette époque, ce n'est plus à Jérusalem, à Damas ou à Éphèse que Paul voyagerait; chaque maison de sa paroisse serait aujourd'hui ce que fut autrefois pour lui chacune de ces grandes cités, un lieu où il mettrait tout son être et répandrait tout son cœur pour la conversion, la purification, l'élévation de ceux qui seraient placés sous son influence. L'homme entier travaillerait à ce but; tête, cœur, corps, science, temps, persuasion, il mettrait tout au service de ce dessein. » Et voilà Sterling allant de cabane en cabane, relevant les courages abattus, soulageant les pauvres, instruisant les ignorans. Cette belle fièvre de religion, toute passagère qu'elle ait été, n'a donc pas été sans influence. A Herstmonceux, bien des pauvres, nous dit M. Hare, se souviennent encore de lui, surtout un pauvre cordonnier, jadis dans la détresse et aujourd'hui, grâce aux secours et aux encouragemens de Sterling, élevé à une meilleure position. Ah! que sont toutes les œuvres littéraires à côté de celles-là! Ce cordonnier n'est-il pas une des œuvres de Sterling, une œuvre vivante, l'enfant de sa charité et de son intelligence à la fois? Mais cette œuvre est bientôt interrompue, la mauvaise santé revient, et

en février 1834, après avoir consulté ses médecins, il se décide à abandonner ses nouvelles fonctions. Cependant sa mauvaise santé ne fut que la cause extérieure de son départ, nous dit M. Hare. Quelle était donc la véritable cause? Quelques doutes qu'il n'avait pu dompter, quelques dogmes qu'il ne pouvait accorder avec ses opinions. Sterling aima mieux abdiquer ses fonctions que de se résigner à enseigner des choses auxquelles il ne pouvait croire. Ceux qui savent ce que vaut la vérité ne blâmeront pas la résolution de Sterling.

Sterling se résigna dès-lors à reprendre son ancienne carrière littéraire; mais alors commença pour lui une existence étrange, composée de migrations perpétuelles. Nous avons vu Sterling à la recherche d'une croyance, le voilà maintenant à la recherche de la santé. Il parcourt l'Angleterre et l'Europe, traînant sa famille après lui, passant l'été à Londres, partant, l'automne et l'hiver, pour des climats plus chauds. Lié dès-lors très intimement avec Carlyle, il passait fréquemment des journées entières avec lui, arrivait le matin à Londres venant de Bayswater ou de quelque autre résidence, l'entreprenait sur la philosophie allemande ou sur quelque point de morale ou de théologie, lui parlait de Schleiermacher, lorsque Carlyle avait envie de parler de Goethe ou de Jean-Paul, ses auteurs favoris, et le mettait au désespoir par sa timidité métaphysique, car Sterling, ainsi que nous l'avons dit, resta toujours très religieux, et Carlyle nous apprend que, dans toutes leurs discussions, il faisait remarquer à tout propos la nécessité de reconnaître à Dieu la personnalité. Si par hasard il était trop pressé par ses affaires, il prenait Thomas Carlyle avec lui, le faisait monter en voiture à ses côtés, continuait ses discussions au milieu du tumulte des rues de Londres, descendait pour ses affaires, remontait et reprenait la conversation. C'était un personnage très vif, comme on le voit, trop vif; d'une conversation brillante, il donnait le ton et dominait les causeries d'un certain club qu'il avait fondé et qui portait son nom, club Sterling, parmi les fondateurs duquel je trouve inscrits les noms de Carlyle, de Tennyson, de Thirlwall et de John Mill. Au milieu de cette vie agitée et malade, Sterling continuait toujours à s'occuper de littérature, et c'est à cette époque qu'il commença à éditer quelques poèmes qui, réunis sous le nom de *la Fille du Fossoyeur*, passèrent inaperçus du public. La poésie, c'était là son *faible* et son penchant, malgré les avertissemens réitérés de Carlyle, qui, tout en trouvant à ses vers autant de mérite qu'à beaucoup d'autres plus goûtés du public, ne leur reconnaissait aucune originalité véritable. Sterling ne cessa d'écrire des poèmes jusqu'à sa mort, et, s'il faut en croire son biographe, son talent arrivait à une véritable originalité, lorsqu'il succomba sous cette maladie qui l'avait agité et poussé durant toute sa vie comme un taon voyageur.

Le meilleur de son temps était absorbé par ses déplacements continuels. Il va pour réparer sa santé à Bordeaux, chez un oncle de sa femme, riche marchand anglais, et là visite tout naturellement la maison de Montaigne et les lieux témoins de la mort des Girondins, sur lesquels il envoie à Carlyle quelques renseignemens pour son *Histoire de la Révolution*. Chassé de Bordeaux par le choléra, il va à Madère, et là écrit quelques-uns de ses meilleurs essais pour le *Blackwood's Magazine*, dont le directeur, le célèbre professeur Wilson, si connu sous le pseudonyme de Christophe North, appréciait et aimait beaucoup Sterling. Il quitte Madère, arrive en Angleterre; à peine a-t-il touché ces rivages, que le mal reparait et qu'il faut fuir de nouveau. Il s'enfuit en Italie et retrouve la santé au milieu des palais de marbre, des jardins et des églises catholiques. De Florence et de Rome sont datées bien des lettres à ses parens et à ses amis sur les arts et les cérémonies religieuses; mais aucune n'a pour nous l'importance de celle qu'il écrit à son fils, enfant de sept ans, et qui révèle tout un homme. La longueur de cette lettre ne nous permet de la faire connaître qu'en abrégé et par un seul extrait. Il engage son jeune enfant à l'étude, lui fait la description animée de tout ce qu'on peut apprendre dans les livres, et il termine ainsi, après lui avoir dit que tout Anglais doit désirer savoir comment l'Angleterre est arrivée à posséder son parlement, ses lois et ses flottes, qui voyagent sur toutes les mers du monde : « Mais il y a une obligation plus sérieuse encore pour vous, mon cher enfant, c'est d'être obéissant et doux, de commander à votre caractère, de penser au plaisir des autres plutôt qu'au vôtre propre, de penser plutôt à ce que vous devez faire qu'à ce que vous aimez à faire. Si vous voulez être bon et sage, vous trouverez dans les livres un grand secours pour arriver à la sagesse aussi bien qu'à la science, et au-dessus de tous les autres livres s'élève la Bible, qui nous enseigne la volonté de Dieu et le grand amour de Jésus-Christ pour Dieu et les hommes. » Nous n'ajouterons qu'une réflexion : le ton de cette lettre écrite à un jeune enfant de sept ans est tel qu'on en écrirait à peine une semblable chez nous à un jeune homme de seize ans. Cette lettre explique pourquoi il n'existe que dans les pays protestans une littérature pour les enfans qui soit autre chose qu'un recueil de contes ridicules et de maximes niaises. En Angleterre, comme dans tous les pays où le protestantisme est établi, on traite les enfans, non comme des idoles ou de jolis petits animaux, mais comme de petits hommes ayant en eux le germe de leur vie future et capables de responsabilité. Le mot de Wordsworth : « L'enfant est le père de l'homme, » y est accepté comme une vérité.

Sterling revient d'Italie : nouvelle fuite, cette fois au sein de l'Angleterre, à Clifford, près de Bristol, où il écrivit son article sur Car-

lyle, une des meilleures choses qui aient été écrites sur lui, bien que ce soit plutôt une description qu'une explication du génie du philosophe. De Clifford il va à Falmouth, afin de s'embarquer pour Madère; une fois arrivé à Falmouth, il trouve le climat doux, la société agréable, et il y séjourne deux hivers. Là Sterling vécut dans l'intimité d'une singulière société, la société des sectaires. Il se trouva mis en relations avec quelques-unes des familles célèbres du quakerisme, la famille Fox entre autres, une de ces familles religieuses connues de toute l'Angleterre, et qui exercent sur leur secte la même influence que les familles des Russell, des Stanley exercent sur l'état. Ces familles opulentes et sévères, pleines d'intelligence et de goût pour les choses intellectuelles, sont dans chaque ville de véritables centres que visitent au moins une fois dans leur vie toutes les supériorités scientifiques ou littéraires du pays. « Des gens très dignes, très respectables, et avec lesquels il m'est très agréable de vivre, écrit Sterling; ils sont en relations avec toutes les célébrités quakers, les Gurney, les Fry, etc., et aussi avec Buxton l'abolitioniste. Il est très drôle de les entendre parler de tous les sujets ordinaires de la vie, de la littérature et de la science. Connais-tu Wordsworth? vous demandent-ils. As-tu vu le couronnement? Veux-tu prendre quelque rafraîchissement? Ils sont vraiment très agréables à connaître. » Mais bientôt il fallut abandonner cette société, et fuir de nouveau en Italie. A son retour, le malheur, qui ne le quittait plus, frappa sur lui à coups redoublés. L'affection qui le consumait prit un caractère plus grave dès les premiers mois de 1843, et en ce moment même il apprit la nouvelle de la maladie de sa mère, qui ne devait plus se relever. Quelques jours après la mort de sa mère, sa femme meurt après avoir donné naissance à une petite fille; le vieux Édouard Sterling, alors retiré de la rédaction du *Times*, frappé par ces coups redoublés, devient infirme. John Sterling ne survécut pas longtemps à tous ces malheurs qui venaient de le frapper avec la rapidité de la foudre, et il mourut au milieu de l'année 1844, après avoir écrit à son fils Édouard, alors à Londres, une lettre dont nous détachons ce fragment : « Londres était une partie de moi, et j'étais une partie de Londres. Lorsque je pense que vous vous promenez dans les mêmes rues, le long des mêmes rivières que moi autrefois, lorsque j'étais plus jeune encore que vous ne l'êtes, j'ai envie de fondre en larmes, non de chagrin, mais par un sentiment qui ne peut être exprimé. Tout est si merveilleux, si grand et si saint, si triste, et triste sans amertume cependant, si plein de la mort et si voisin du ciel! Pouvez-vous comprendre quelque chose à tout ceci? Si vous le pouvez, alors vous commencerez à comprendre quelle chose sérieuse c'est que la vie, combien il est indigne et stupide de la dépenser sans souci, quelle créature misérable, insignifiante, indigne on arrive à être lorsqu'on n'emploie

pas toute sa force, comme un chasseur qui tend un arc, à accomplir la tâche qui nous est dévolue. »

Telle est la vie de John Sterling. Nous ne ferons sur cette existence qu'une seule observation : Sterling a été, comme tout le monde dans notre siècle et surtout comme tous les hommes spécialement attachés à une profession intellectuelle, inquiet et tourmenté. Il a erré de système en système, cherchant une croyance, interrogeant tous les bruits. De pareilles existences, surtout pour un tempérament de la vivacité de Sterling, sont pleines de périls. Parmi tous les hommes qui ont eu les mêmes doutes et les mêmes tourmens, bien peu ont échappé à ces périls. Tous ont commis quelques crimes intellectuels; le désespoir, le mépris, le cynisme, la colère, que sais-je encore? se sont emparés d'eux et en ont fait leurs victimes; mais Sterling est véritablement une exception : il a eu l'art, l'adresse, la vertu d'échapper à tous ces périls. Avec un sens singulièrement pratique, il a su tirer parti de tous ses doutes, il les a utilisés, il a su les transformer en élémens de piété et de religion; il a marché légèrement sur le bord des abîmes, comme les croyans sur le pont d'acier de Mahomet. La souplesse, l'agilité qu'il a employées à franchir les sentiers dangereux, sont remarquables. Ses écrits ne témoignent pas d'un grand esprit, mais d'une intelligence singulièrement claire et aimable. Ce qui les distingue surtout à partir de sa conversion, c'est un profond sentiment d'humilité. Je ne sais si toutes les opinions de Sterling étaient bien orthodoxes; mais ce que je sais, c'est que le sentiment chrétien domine dans la moitié au moins de ces pages légères, lumineuses et douces. Si la première vertu d'un chrétien c'est la bonne volonté, incontestablement Sterling l'avait. Il revient toujours à cette nécessité de la bonne volonté dans ses écrits; c'est sur elle qu'il établit le fondement de ses pensées, c'est au moyen d'elle qu'il classe les hommes et les sépare, selon qu'ils possèdent à des degrés divers cette vertu indispensable. Oui, c'est bien un enfant de ce siècle; mais le vent révolutionnaire et sceptique lui a à peine donné un frisson qui s'est, grace à sa frêle constitution, fait sentir plus ou moins durant toute sa vie.

Comme écrivain, on peut diviser ses écrits en deux catégories : les écrits insérés dans l'*Athenæum*, où se montre sa première manière, imitation et souvenir de la littérature antique, et ses essais écrits pour le *Westminster Review* ou le *Blackwood's Magazine*, où la philosophie germanique a laissé des traces, et où l'esprit du christianisme domine tout-à-fait. Ce que je préfère de lui, c'est une série de pensées intitulées *Cristaux d'une caverne* et *Sayings and Essayings* (*Dires et Essais*), où il se montre à nous comme une sorte de Novalis qui se sert d'une lorgnette pour regarder les objets, et de la lampe des mineurs d'Humphry Davy pour pénétrer dans les galeries secrètes de

l'âme humaine, mais qui ne possède pas cet œil subtil et pénétrant semblable à celui du lynx au moyen duquel Novalis pénètre dans les profondeurs de la terre et assiste à la combinaison des pensées morales. Comme critique, il a plus d'intelligence que d'originalité véritable : il comprend tout très rapidement, mais on ne voit pas qu'il ait de préférence marquée. Sterling manque de force et de personnalité; tout prend chez lui les couleurs de la jeunesse et de l'aurore; ses images ressemblent à des lumières rosées tombant sur de minces surfaces d'albâtre éblouissant de blancheur, et ses pensées glissent, apparaissent et disparaissent comme des îles verdoyantes qui flotteraient sur la mer. Tout chez lui est à l'état de pur sentiment, et les instincts robustes ne dominent pas.

Maintenant nous prendrons congé de John Sterling et de son célèbre biographe. M. Carlyle nous est sympathique à bien des titres et entre autres à celui-ci : c'est que, de tous les écrivains, lui seul a pu donner une réponse approximative aux questions que nous nous étions posées. Là est le service qu'il a rendu à une foule d'esprits de notre temps et dont, pour notre part, nous lui sommes reconnaissans. Il nous a enseigné à nous défier de bien des choses, — à en mépriser un certain nombre d'autres, à savoir distinguer une pensée d'une formule, ce que des gens même très illustres ne savent pas faire, à ne compter qu'avec les faits et à ne tenir aucun compte des théories et des axiomes intitulés principes, qui ne sont le plus souvent que des chimères relevant de la volonté pervertie ou faussée d'un sectaire, ou de l'imagination et de la subtilité d'un esprit astucieux et trompeur. Depuis que nous l'avons lu, nous savons qu'il existe, parmi les politiques, les philosophes et même ailleurs, deux classes d'hommes : les uns, qui poursuivent un but personnel, égoïste et momentané, et dont nous devons nous défier; les autres, qui poursuivent un but humain et éternel, et auxquels nous devons nous soumettre. Carlyle, très partisan du respect, n'en est pas un partisan aveugle, comme on voit; il nous apprend qu'il est des hommes à qui il est impossible de l'accorder sans lâcheté, et qu'il en est d'autres à qui on ne peut le refuser sans crime. Toutes ces pensées, et bien d'autres encore, nous les avons trouvées, chez lui, exprimées sous une forme singulière, mais vibrante et familière, qui va directement à l'âme et la force de s'étonner. Parmi tous les hommes qui font profession de penser aujourd'hui, c'est celui que nous préférons, et c'est le seul qui nous paraisse réellement sérieux, parce que c'est le seul auquel nous puissions, sans crainte, sans réticence et sans avoir besoin de recourir à des commentaires et à des *distinguo* de tout genre. attribuer une entière bonne foi.



---

# SOUVENIRS D'ORIENT.

---

A UN COMPAGNON DE VOYAGE.

Les chants que l'on entend le soir dans la campagne,  
Plus ils vont s'éloignant, plus leur charme nous gagne;  
Un peu rauques d'abord, ils se fondent en chœur;  
Ainsi des souvenirs qui bercent notre cœur.  
Ami, chacun des pas qu'on fait vers la vieillesse  
Adoucit les échos lointains de la jeunesse,  
Et du temps écoulé tout nous devient plus cher,  
Jusques au souvenir du mal qu'on a souffert.  
Notre premier voyage, à chaque jour qui passe,  
Ne se pare-t-il pas d'une nouvelle grace ?  
Ah ! l'heure du départ, comme je la revois !  
Nous étions ce jour-là plus riches que des rois,  
Car nous avions vingt ans et la foi de notre âge;  
Les vastes horizons tentaient notre courage;  
Enfans cruels, encore ignorans des douleurs,  
A peine songions-nous à nos mères en pleurs !  
Emportés hors de nous par une ardeur sauvage,  
Nous vîmes sans pâlir décroître le rivage,  
Nous allions devant nous, certains de l'avenir,  
Heureux d'être partis et sûrs de revenir.

Nous avons fréquenté déjà dans plus d'un livre,  
Et ce vert Mont-Olympe où les dieux ont dû vivre,  
Et sur son piédestal le divin Parthénon,

Et cette solitude où respira Memnon,  
 Et Stamboul, et Médine, et Sham fertile en pommes,  
 Où la tradition place les premiers hommes,  
 Jérusalem pleurant au milieu des déserts,  
 Et Bethléem, berceau du nouvel univers :  
 Ce qui nous attirait surtout vers ces lectures,  
 C'était, tu t'en souviens, l'amour des aventures.  
 Aussi, quand à Beyrouth, pour la première fois,  
 Hors des chemins battus et des communes lois,  
 Montés sur des chevaux aux jambes de gazelle,  
 Les outres pleines d'eau pendant à notre selle,  
 Nous vîmes un matin défilér devant nous  
 Notre humble caravane avec ses longs burnous,  
 Glissant dans nos fusils des balles de calibre,  
 Il nous sembla vraiment humer un air plus libre.  
 L'existence nomade et le gîte incertain,  
 Les Bédouins passant à l'horizon lointain,  
 La tente en poil de chèvre et le temple de marbre,  
 Et le repas frugal pris à l'ombre d'un arbre,  
 Derrière un pan de mur le berger endormi,  
 Et l'hôte inattendu qui devient un ami,  
 Et la halte joyeuse à la source d'eau fraîche,  
 Les hasards du voyage, et la chasse, et la pêche,  
 Les chacals se glissant à travers les moissons,  
 Et les bruns sangliers fuyant dans les buissons. —  
 Tout ce monde inconnu que poursuivaient nos rêves  
 Déroulait devant nous ses merveilleuses grèves.  
 Après avoir erré sous un soleil de plomb,  
 La lente caravane, auprès d'un mamelon,  
 S'arrêtera le soir, de fatigue épuisée;  
 La nuit descend du ciel, humide de rosée;  
 On allume le feu; déjà les cavaliers  
 Cucillent pour l'attiser le bois mort des halliers;  
 Le chameau s'agenouille au bruit du fouet tartare,  
 Les chevaux entravés vont paissant l'herbe rare;  
 A la clarté du feu naissent les gais propos;  
 Puis le silence vient : c'est l'heure du repos.  
 Mêlé pendant un jour à ces mœurs primitives,  
 Le voyageur s'émeut de ces scènes naïves;  
 Couché dans son manteau sur le sable, et des yeux  
 Embrassant vaguement l'immensité des cieux,  
 Il rêve de harems et de femmes voilées,  
 De célestes houris, d'almehs échevelées,

De filles du désert au superbe maintien  
Et des palais dorés du conteur indien.

O divine folie ! adorable jeunesse !  
Tu nous versais alors ton immortelle ivresse,  
Et ta chanson joyeuse, après dix ans passés,  
Trouve encore un écho dans nos cœurs apaisés !  
La goutte d'eau limpide, après un jour de fièvre,  
Comme un présent du ciel tombe encor sur ma lèvre !  
Les yeux remplis de sable et les membres perclus,  
Les fatigues, la faim, je ne m'en souviens plus !  
Je n'entends que le bruit de tes mille fontaines,  
O Damas souriante au bout des longues plaines !  
Je m'abrite à vos murs, couvens hospitaliers  
Dont la porte s'ouvrait aux poudreux cavaliers !  
— O mon cher compagnon, si de longues années  
Blanchissent sur nos fronts de neige couronnées,  
Au clair pétilllement d'un fagot de genêts  
Quand nous réchaufferons nos pieds sur les chenets,  
Bien abrités du vent qui gronde à la fenêtre,  
Vieillards glacés par l'âge et friands de bien-être,  
Blottis dans nos fauteuils, et, faute d'avenir,  
Nous retournant tous deux vers un doux souvenir,  
En dépit de la goutte et de la sciatique,  
Nous toucherons encor le sol asiatique,  
Et nous te reverrons du coin de notre feu,  
O soleil qui souris dans un ciel toujours bleu !

AU SULTAN ABDUL-MEDJID.

I.

Abdul-Medjid ! ô sultan redouté,  
A Beylerbey, dans ton palais d'été,  
D'un œil de maître tu regardes  
Constantinople ouvrant sa Corne d'or,  
Ces trois cités qui dorment près du port  
Sous les tours où veillent tes gardes !

Ils sont à toi, tous ces rians jardins  
Se déployant sur de vastes gradins,  
Et ces maisons aux couleurs vives,

Et près de l'eau ces beaux villages blancs  
 Pareils de loin aux vols de goëlands,  
 Hôtes paisibles de ces rives;

Les dômes bleus, les légers minarets,  
 Les champs des morts ombragés de cyprès,  
 Ces caps, ces golfes et ces îles,  
 Et ce vallon qui réunit deux mers  
 Où les vaisseaux des continens divers  
 Passent à l'ombre de tes villes;

A toi Beyrouth, Ismir et Bassorah,  
 A toi Mossoul et la verte Angorah,  
 A toi Bagdad bâtie en briques,  
 Alep aux khans encombrés de chameaux,  
 Diarbékir, Damas aux belles eaux,  
 Et Brousse, et ses mille fabriques !

Fils du prophète, ô sublime sultan,  
 Dans ton palais de richesse éclatant,  
 Entouré de tes capitaines,  
 Plein des soucis d'un pays à changer,  
 Entendras-tu ce salut étranger  
 Qui te vient des rives lointaines?

## II.

Je me souviens qu'un jour, au milieu des rumeurs,  
 Au port de Scutari, je vis sur la jetée  
 Aborder ton caïk aux quatorze rameurs;  
 Le canon ébranlait la ville épouvantée.  
 Sur ton front éclatait l'étoile en diamans,  
 La foule devant toi s'inclinait jusqu'à terre,  
 — Ton règne commençait, tu n'avais pas vingt ans ! —  
 Quand sur le quai désert je restai solitaire,  
 D'un si nouveau spectacle ému secrètement,  
 Je doutai de ta force et de ta destinée,  
 Et, craignant pour ton ame un tel enivrement,  
 Je plaignis la Turquie à la nuit condamnée.  
 Mais Dieu, qui t'a marqué pour un plus haut destin,  
 A mesuré ton cœur à ta haute fortune;  
 Ton front n'est pas de ceux que le vertige atteint,

Toi qui vis au-dessus de la hauteur commune !  
 O maître souverain sur deux mondes dressé,  
 Tu touchais de la main, suivant ta fantaisie,  
 L'avenir lumineux, ou le sombre passé ;  
 Vivant avec l'Europe, — ou mort avec l'Asie !  
 La vie a triomphé : le sort en est jeté !  
 De son trône descend l'orgueilleuse ignorance ;  
 Et l'école est ouverte où croît en liberté  
 Tout un peuple d'enfans rendus à l'espérance.  
 Tes sujets devenus égaux devant la loi,  
 Les chrétiens accueillis, l'industrie honorée,  
 Les intrigans de cour rejetés loin de toi,  
 Et la peste elle-même en ses déserts rentrée ;  
 Tous les fils du pouvoir en ta main réunis,  
 La féodalité découragée ou morte,  
 Et ton foyer ouvert à de nobles bannis :  
 Quels travaux accomplis par ta main juste et forte !  
 Ce n'est pas en un jour qu'un monde est transformé ;  
 Mais le bon grain fermente, et dans ses flancs antiques,  
 Où dans l'ombre déjà la semence a germé,  
 La terre sent courir des frissons prophétiques !

## III.

L'ère des combats va finir !  
 Un nouveau siècle vient d'éclorre  
 Qui fécondera l'avenir,  
 Et ton règne est comme une aurore.  
 Du haut des coteaux du Bosphore,  
 Vois tes nations rajeunir.

De la Mecque au pays bulgare,  
 Dans le vieil empire ottoman  
 Le Grec, le Slave, le Tartare,  
 L'Arménien, le Turcoman,  
 Le Juif, l'Arabe et le Rouman,  
 Abjurent leur haine barbare.

Flottant sur l'onde des ruisseaux,  
 Les vieux chênes des deux Belgrades  
 Descendent dans les vastes eaux,  
 Et les pins légers des Sporades

Dans les bleus chantiers de tes rades  
Se changent en hardis vaisseaux!

Le bruit des métiers et des forges  
Trouble les échos du Thabor;  
L'Olympe, du fond de ses gorges,  
Verse le vin, l'argent et l'or,  
Et la terre livre un trésor  
De fruits, de blés, de foins et d'orges.

Damas trempe le fer rougi  
Dans les eaux vives de ses fleuves;  
Enfin le soufflet a mugi  
Dans ses manufactures veuves,  
Et l'acier fin des lames neuves  
Sort des flots clairs du Baradji.

O Stamboul! ô mère du monde!  
Centre du nouvel univers,  
Quelle foule empressée abonde  
Dans tes bazars toujours ouverts :  
L'Angleterre y jette ses fers,  
Et nous les vins de la Gironde.

Des ports de Sidon et de Tyr,  
Des montagnes de la Judée  
Rouges du sang d'un Dieu martyr,  
Et des plaines de la Chaldée,  
Et de l'Égypte fécondée,  
Des hommes nouveaux vont sortir!

Arrière les chevaux numides!  
Ils arrivent comme un torrent,  
Emportés par des chars rapides  
Qui dépasseraient en courant  
La jument noire du Koran,  
El-Borak aux pieds intrépides!

Sur la route qu'ils fouleront  
La terre deviendra féconde!  
Des fils magiques porteront  
Tes volontés au bout du monde;  
Et de Bagdad à Trébizonde  
Les arts et les blés fleuriront!

## IV.

C'est la réalité; ce n'est point un mirage :  
 C'est la divine fin promise à ton courage.  
 Saisis d'un bras hardi le sceptre redouté  
 Qui s'échappe des mains de la Fatalité.  
 La nature, elle seule, a des lois éternelles :  
 Pour un peuple nouveau dicte des lois nouvelles!  
 Mahomet l'applaudit. Marche, conduit par Dieu.  
 N'épuise pas ton cœur en un regard d'adieu;  
 Ne te retourne pas, marche, comme Moïse,  
 Les yeux toujours fixés sur la terre promise!

## V.

C'est qu'elle était belle vraiment ,  
 Dans sa nonchalance superbe,  
 Cette vieille Turquie où l'herbe  
 Disputait le sol au froment ;  
 Cette Turquie, avec son faste,  
 Ses vêtemens d'or étoilés,  
 Et son désert toujours plus vaste ,  
 Et ses remparts démantelés!

Il attirait la poésie  
 Ce beau pays des contes bleus,  
 Où, sur un terrain fabuleux,  
 Dansait la jeune fantaisie.  
 Elle aimait ce ciel indulgent,  
 Ces hordes indisciplinées,  
 Ces longs fusils brodés d'argent,  
 Et ces lames damasquinées.

La Poésie a des lauriers  
 Aujourd'hui pour une autre gloire,  
 Et recommande à la mémoire  
 D'autres noms que les noms guerriers.  
 Elle réserve son sourire  
 A l'inaltérable équité,  
 Et les caresses de sa lyre  
 A la paix, à la liberté!

## VI.

Salut donc à ton nom ! empereur magnifique !  
 Sultan Abdul-Medjid ! conquérant pacifique !  
 Héros du progrès régulier !  
 Salut, fils de Mahmoud, jeune homme au doux visage,  
 Abdul-Medjid le juste ! Abdul-Medjid le sage,  
 Abdul-Medjid l'hospitalier !

## LE PONT DES CARAVANES.

Dans un faubourg de Smyrne, auprès d'un cimetière,  
 Court sur le sable fin une fraîche rivière,  
 Que franchit un pont délabré ;  
 Un Turc, ami de l'ombre et du loisir tranquille,  
 Près de là, dans un arbre, a construit un asile  
 Pour le voyageur altéré.

Autour du tronc noueux, un escalier de planches  
 Conduit à ce café suspendu dans les branches  
 A l'abri des feux du soleil,  
 Où, dans un berceau vert, sous les feuilles tremblantes,  
 Les fumeurs, inclinant leurs têtes indolentes,  
 Rêvent dans un demi-sommeil.

La verdure au regard laisse plus d'un passage  
 Où s'encadre au soleil un coin de paysage.  
 Ici la rivière et ses bords,  
 Là les maisons de Smyrne et leurs façades peintes,  
 Et plus loin des mûriers, des joncs, des térébinthes,  
 Ou les cyprès du champ des morts ;

Parfois, sur le chemin, quelques femmes chrétiennes,  
 Des Grecques d'Ionie, ou des Arméniennes,  
 Sous le *féredjé* violet ;  
 Les femmes du harem que suivent des esclaves ;  
 Ou des Francs inquiets, ou des *effendis* graves  
 Égrenant leur long chapelet ;



D'autres fois ce seront des paysannes grecques  
 Amenant au marché des fleurs et des pastèques;  
 Des jardiniers de Bournabat  
 Chargés de paniers pleins de figues et d'olives,  
 Ou des cavaliers tures, ou des familles juives  
 Qu'un mulet porte dans son bât.

Sur le pont les chameaux passent en longues files,  
 Balançant gravement sur leurs longs cous mobiles  
 Leur tête au regard bienveillant;  
 Un nègre sérieux et monté sur un âne  
 Traîne derrière lui la longue caravane,  
 Qui le suit d'un pied nonchalant.

En les voyant ainsi s'en aller par centaines,  
 L'esprit déjà bercé d'aventures lointaines,  
 On les suit de l'œil en rêvant :  
 Ce pont, c'est le chemin de l'Inde et de la Perse!  
 Sur ses cailloux luisans passe tout le commerce  
 Que fait Smyrne dans le Levant.

O fleuve du Mèlès! ô pont des caravanes!  
 Que de fois j'ai cherché l'abri de vos platanes!  
 Je vieillis sans vous oublier;  
 Car le vent du matin, m'enivrant par bouffées,  
 M'entretenait de gloire et de contes de fées  
 Sous votre ombrage familial.

## LE DROMADAIRE.

Regardez-le passer, dans l'ombre de la rue,  
 A travers cette foule au spectacle accourue,  
 Le grand dromadaire au poil roux :  
 Un singe galonné gambade sur sa bosse,  
 Et les enfans de rire! — et le cornac féroce  
 Le force à plier les genoux.

Ils se montrent du doigt la bête ridicule  
 Qui marche d'un pas lourd et dont la tête ondule  
 Au bout d'un cou mal emmanché,  
 Ses longs membres osseux chargés d'un corps énorme

Et son dos inégal, et sa croupe difforme  
Et son flanc creux et débanché.

Lui, calme, indifférent à cette foule vile,  
D'un air mélancolique il traverse la ville  
Pleine de boue et sans soleil;  
Son œil intelligent, doux comme un œil de femme,  
Dans un rêve lointain voit, sous un ciel de flamme,  
Une plaine au sable vermeil,

Les déserts de l'Asie où règne le silence,  
Où l'Arabe en passant accroche de sa lance  
Les verts éventails des palmiers,  
Et le gras pâturage où paissent les chamelles,  
Et le pâtre qui fait jaillir de leurs mamelles  
Le lait sous ses doigts familiers.

O dromadaire ami, voyageur intrépide,  
Toi qui fais fuir le sol dans ta marche rapide  
Sans craindre la soif ni la faim,  
Roi frugal du désert, coureur inépuisable  
Dont le pied hasardeux franchit les mers de sable,  
O compagnon du pèlerin!

Ton instinct au désert devine la tempête,  
Et ton flair délicat, la source d'eau secrète!  
O richesse de l'Orient,  
O noble dromadaire, hôte de la famille,  
Dans ton pays natal, plus d'une jeune fille  
Flattait ton col en souriant!

Est-ce toi que j'ai vu, sous un ciel sans nuage,  
Au milieu des buissons passer comme un orage  
Sur les bords déserts du Jourdain?  
— O toi qui partageais le café de ton maître,  
Hadjin impétueux, comment te reconnaître  
Dans ce rôle de baladin?

Pardonne à ces enfans d'une terre étrangère :  
— Leur cœur n'est pas méchant, mais leur tête est légère; —  
Pardonne à leur triste gaité,  
Car ils ne savent pas que sous ta rude écorce  
Sont cachés des trésors de courage et de force,  
De patience et de bonté!

CHARLES REYNAUD.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

30 juin 1852.

La première session législative, sous l'empire de la constitution actuelle, vient de se clore. Plus de six mois déjà sont écoulés depuis les événemens d'où est née cette constitution; trois mois maintenant nous séparent du jour où les corps délibérans qu'elle avait créés venaient prendre la place presque chaude encore des assemblées anciennes, toujours plus habiles à disputer le pouvoir qu'à le garder. C'étaient des conditions bien autres, assurément. Dans la situation telle qu'elle s'offrait à l'ouverture de la session, tout était nouveau, autant du moins qu'on puisse ainsi parler dans un pays qui a connu et expérimenté tant de régimes; tout était à essayer. Il eût été difficile que les travaux législatifs ne se ressentissent point des circonstances générales qui venaient de changer si complètement les destinées de la France. Il serait bien plus extraordinaire encore que cette application qui vient de se faire du régime nouveau n'offrit aucune révélation utile, n'eût laissé voir aucune lacune ou aucune complication de nature à appeler l'attention des pouvoirs publics. Ce qu'on peut remarquer, c'est le calme profond dans lequel s'est accomplie cette première expérience des institutions nouvelles. Il y a trois mois, M. le président de la république ouvrait la session par un discours où se manifestait tout entière la pensée du 2 décembre; il vient aujourd'hui de la terminer par un message qui caractérise suffisamment notre état politique au moment de l'interruption de la législature. On ne saurait méconnaître ce que le prince Louis-Napoléon sait mettre d'habileté et de force dans les occasions où il croit devoir s'adresser au pays ou aux corps publics. C'est une langue politique qui aime à écarter les voiles et les fictions, pour laisser voir la main qui agit, la réalité des choses. Cette réalité, on le sait, c'est la transformation complète des conditions de gouvernement parmi nous, — un pouvoir « qui n'est plus ce but immobile contre lequel les diverses oppositions dirigeaient impunément leurs traits, » selon les termes mêmes de M. le pré-

sident de la république. Peut-être seulement pourrait-on se demander si c'est bien impunément que les oppositions d'autrefois ont dirigé leurs coups contre les gouvernemens. Le message du 28 juin n'est point un exposé de la situation générale du pays. Dans ses élémens principaux et essentiels, extérieurs ou intérieurs, cette situation n'a point changé au surplus depuis quelques mois. Quant au détail ordinaire des affaires, le procès-verbal du corps législatif en offre le plus complet résumé, — complet, disons-nous, et ce n'est point sans raison. Les plus importants travaux se sont trouvés accumulés à la fin de la session. Mentionnons rapidement quelques-unes des lois principales, quelques-uns des incidens qui ont signalé les derniers jours de cette législature à peine close.

Des divers projets soumis au corps législatif, il y en a sur lesquels il n'a point eu à émettre un vote, et il y en a qui ont suivi leur cours régulier. Ce qui n'a pas été voté, c'est cet ensemble d'impôts nouveaux dont on avait proposé de frapper les voitures, les chevaux de luxe, le papier, etc. Le gouvernement a retiré ses projets, ou du moins il les a ajournés. Cet ajournement est-il indéfini, ou les taxes nouvelles se représenteront-elles encore à la prochaine session? Toujours est-il que le gouvernement a eu la louable pensée de soumettre ces projets d'impôts à une étude plus approfondie. Il n'est point impossible, à notre avis, que cette étude ne conduise à abandonner quelque-une de ces taxes, celle sur le papier entre autres. Si le corps législatif n'a point eu à se prononcer sur cette question toujours difficile des nouveaux impôts, il a eu à voter, ce qui n'est pas moins important, le budget de 1853. Aujourd'hui surtout, c'est dans les matières de finances que peut naturellement s'exercer l'action législative, et on ne saurait disconvenir qu'il n'y ait dans notre situation financière de quoi appeler l'attention d'un corps qui a pour mission principale de contrôler les dépenses publiques. L'équilibre est un mot depuis long-temps malheureusement rayé de nos budgets. Quelques efforts qu'on fasse pour sauver du moins les apparences, la réalité reste la même; c'est toujours au fond, sous une forme ou sous l'autre, le déficit. Pour 1853, ce déficit est encore de 40 millions, et il faut remarquer qu'il n'est ramené à ce chiffre que par l'inscription aux recettes de ressources extraordinaires, — telles que les remboursemens des compagnies de chemins de fer. Qu'on joigne à ceci une dette flottante qui s'élève à plus de 700 millions! La commission du corps législatif s'est livrée à une consciencieuse étude de tous ces élémens de la situation des finances. Elle a proposé diverses diminutions de dépenses qui n'ont point toutes reçu l'assentiment du conseil d'état, comme l'exige la constitution pour tout amendement. Quelques-unes cependant ont été acceptées; le temps pressait d'ailleurs, et le budget a été voté avec peu de modifications. Une des préoccupations les plus naturelles et les plus vives peut-être aujourd'hui, c'est celle des finances qui fléchissent sous le poids de nos dernières révolutions, et c'est probablement pour répondre à cette pensée que M. le président de la république, dans son message d'avant-hier, annonçait la préparation de projets destinés à diminuer les charges de l'état. Les chemins de fer ont eu aussi leur part dans les derniers travaux du corps législatif. Les chemins de Paris à Cherbourg et de Bordeaux à Cette ont été votés; il en est de même de la loi qui concède à la même compagnie le chemin de Lyon à la Méditerranée.

née et les diverses lignes secondaires qui doivent, en se reliant, sillonner cette portion du midi. Ainsi se complète par degrés l'immense réseau dans lequel la France se trouvera bientôt enveloppée, et qui contribuera, il faut le croire, au développement de tous les intérêts. Si vous ajoutez à ces divers actes le projet destiné à régler l'organisation des conseils-généraux, ce sont là quelques-uns des principaux objets sur lesquels le corps législatif a eu à porter son attention jusqu'à la dernière heure de la session.

Mais, quel que soit l'intérêt qui puisse s'attacher à ces derniers travaux législatifs, quelque place qu'ils occupent légitimement dans l'ordre administratif, économique, financier, matériel, ce n'est point là peut-être que s'est portée la curiosité la plus vive. Si quelque chose était fait pour étonner, ce serait qu'il pût entrer dans la pensée de qui que ce fût de suspendre tout à coup et complètement la discussion dans un pays comme le nôtre. L'esprit de discussion ne quitte point ce monde, tout au plus se transforme-t-il et se met-il à la recherche d'alimens nouveaux. Il n'a plus le domaine purement politique, il lui reste le domaine moral, philosophique, théorique, et prenez bien garde que plus que jamais, comme quelque derviche hurleur, il ne continue à pirouetter sur la pointe de l'absolu. Les questions de changement de systèmes ou de personnes deviennent pour lui un cas réservé, — il ira réveiller quelque question de science, de littérature, d'enseignement propre à ranimer la lutte et à marquer le sens dans lequel marche l'intelligence publique. Telle est, sans nul doute, la discussion soulevée par M. l'abbé Gaume dans un livre, — *le Ver rongeur*, — dont nous avons dit un mot. La pensée de l'auteur, on ne l'a pu oublier, c'est que le monde moderne est redevenu païen par l'étude des Grecs et des Latins qui forme la base de l'enseignement, c'est que les sociétés contemporaines doivent le mal qui les ronge au culte de l'antiquité classique que la renaissance est venue remettre en honneur au détriment de ce que M. l'abbé Gaume appelle la littérature classique chrétienne du moyen-âge. Depuis lors, la controverse s'est singulièrement agrandie et même aggravée, dirons-nous. La polémique quotidienne, en s'en emparant, lui a communiqué ses ardeurs; l'intervention de quelques-uns des plus éminens prélats est venue lui prêter une importance qu'elle n'aurait point eue peut-être. *Le Ver rongeur* a eu en effet ses approbateurs et ses contradicteurs dans l'église. M. l'abbé Gaume, aujourd'hui encore, poursuit ses agressions dans une série de lettres adressées à M. l'évêque d'Orléans, qui avait défendu les études classiques avec un remarquable esprit de modération et de justice. Joignez à tout ceci, au fond, comme élément essentiel, le problème tout entier de l'éducation publique remis en question dans ce qu'il a de plus intime et de plus délicat; — cela ne suffit-il pas pour faire de cette controverse un des épisodes les plus curieux, les plus bizarres peut-être, mais aussi les plus graves du moment où nous vivons? Nous n'avons point le dessein de l'é luder. Qu'on nous permette toutefois une double observation préalable. Jusqu'à quel point est-il utile de faire intervenir la religion au plus fort de ces mêlées de la plume? jusqu'à quel point est-il nécessaire que les chefs les plus élevés de l'église se saisissent de l'arme des polémistes quotidiens? Ce n'est point à nous de le dire; il en résulte seulement un fait du domaine public : c'est que, quand les évêques se font journalistes, les jour-

nalistes, à leur tour, se font évêques, et prononcent doctoralement sur tout, comme d'habitude, justement parce qu'ils n'ont qualité pour prononcer sur rien. Un autre danger que nous signalerions volontiers, c'est celui qui consiste à transformer en sujet de polémiques bruyantes, en thème d'innovations préconçues, l'éducation publique, c'est-à-dire la chose qui a le plus besoin de traditions, de pratique, d'expérience et, si l'on nous passe le mot, d'obscurité; — oui, d'obscurité, car ce n'est que dans le silence, à l'abri des surexcitations extérieures et par une vigilance assidue, que s'accomplissent les réformes vraies, justes et efficaces. Dès que le bruit des polémiques intervient, l'esprit de système l'emporte; il s'exalte par la contradiction, s'obstine dans ses expériences. Or quel est le champ d'expérimentation? C'est l'âme de la jeunesse, c'est l'intelligence de toute une génération. Il arrive infailliblement de la sorte qu'on compromet les choses qu'on voudrait le mieux défendre, — la religion d'abord, en mettant sous son voile les vues particulières d'imaginations souvent chimériques, et l'éducation publique ensuite, en dénaturant ses conditions les plus essentielles. Ces inconvénients, nous l'avouons, ne nous semblent point suffisamment compensés par les avantages qui résultent, pour la société et pour l'église elle-même, de la célébrité que M. l'abbé Gaume s'est acquise en renouvelant, sous une autre forme, la vieille querelle des anciens et des modernes.

Si M. l'abbé Gaume voulait dire que le paganisme en lui-même n'est point une chose bonne à enseigner, s'il voulait prouver que la renaissance a trouvé parfois des zéloteurs excessifs, qu'il y a eu dans ce mouvement des enivrements singuliers, des puérités bizarres, il n'y aurait assurément rien à dire, si ce n'est que ces vues ne brillent point par la nouveauté; mais il est évident que c'est l'antiquité tout entière qui est mise en cause dans tout ce qu'elle a produit, pensé, légué après elle. Aux yeux de M. l'abbé Gaume, la merveille de la latinité, ce n'est plus la langue de Rome du temps d'Auguste, c'est l'idiome du VIII<sup>e</sup> siècle, c'est la langue des *classiques* du moyen-âge. Il est vrai que ces classiques rudoyaient quelque peu la grammaire et n'avaient nulle frayeur des solécismes ou des barbarismes, comme il résulte d'une lettre de saint Grégoire; mais il paraît que ce n'est plus un inconvénient pour l'enseignement d'une langue. Sérieusement, en quoi peut-il être nécessaire de voir dans Horace et Virgile de mauvais poètes pour trouver que Grégoire-le-Grand, saint Léon, saint Thomas, ont été de grands chrétiens, de grands docteurs, de grands esprits, même avec leurs barbarismes? M. l'abbé Gaume, qui est fréquemment sujet à des confusions de ce genre, semble ne point comprendre que dans l'antiquité réputée classique jusqu'ici il y a des choses bien diverses. Il y a tout ce qui est transitoire et périssable dans sa corruption, tout ce qui constitue le paganisme, dont les fictions sont venues s'évanouir à la lumière du christianisme, et il y a cette admirable culture appliquée aux choses d'un ordre naturel et qui touchent à l'homme de tous les temps, de toutes les civilisations. Le souffle chrétien a purgé le monde antique de ses dieux, et il est resté des esprits merveilleusement doués, décorant de poésie, comme Homère, la vie guerrière et domestique de la Grèce, créant les plus fortes méthodes comme Aristote, plongeant, comme Platon, jusqu'où l'œil humain peut aller dans les profondeurs métaphysiques, décrivant les beautés

naturelles comme Virgile, cherchant les lois du devoir comme Cicéron ou les lois de l'invention poétique comme Horace, et accomplissant cette œuvre dans des idiomes qu'ils ont immortalisés, avec un art dont la perfection est demeurée un modèle. C'est par ce côté, c'est par l'éclat de cette culture savante que l'antiquité a sa place dans la civilisation générale, qu'elle a fasciné les intelligences, et qu'elle est venue, à un moment donné, contribuer à la formation des littératures modernes. Et qui a le plus propagé l'étude et le goût de l'antiquité classique? Ce sont les plus grands esprits de l'église, des papes, des cardinaux, les corporations religieuses les plus illustres, héritières naturelles de ces moines du moyen-âge qui d'une main défrichaient le sol de l'Europe et de l'autre copiaient et multipliaient les manuscrits. Toute la question aujourd'hui est de savoir si l'église s'est trompée dans la constante protection qu'elle a donnée aux lettres, si tant de savans hommes ont été les complices ou les dupes d'une mystification païenne qui dure encore. Oui, indubitablement, aux yeux de M. l'abbé Gaume, si l'adultère n'est pas chassé du monde, c'est à cause de Mars et de Vénus; si les hommes d'argent achètent l'honneur des femmes, c'est parce qu'ils ont appris la fable de Jupiter se changeant en pluie d'or. Le paganisme est partout, dans la littérature principalement, on le conçoit. M. l'abbé Gaume pousse même assez loin la plaisanterie, et c'est bien le moins que nous signalions après lui à la vindicte publique, comme un des païens les plus notoires, — qui? l'auteur des *Mémoires d'un colonel de hussards*, M. Scribe en personne! Quant aux romantiques, M. l'abbé Gaume aurait bien tort d'être trop sévère à leur égard, car il a parmi eux d'incontestables prédécesseurs dans plus d'un de ses aperçus et de ses jugemens de fantaisie. En revanche, il y a parmi nous plus d'un esprit savant et bien inspiré qui avait découvert avant l'auteur du *Ver rongeur* les beautés de la littérature chrétienne, sans se croire obligé pour cela d'établir entre les anciens et les chrétiens, au point de vue littéraire, cet antagonisme oiseux dont le révérend père Pitra et M. l'évêque d'Orléans font aujourd'hui justice.

Un des caractères les plus singuliers, au reste, de cette controverse, c'est qu'elle arrive parfois à de tels résultats, si complètement inattendus, qu'on ne sait plus trop en réalité ce qu'on y pourrait opposer, sans que cela tienne assurément à la puissance des argumens. On l'a dit depuis long-temps, il n'y a rien de plus difficile à prouver qu'une vérité élémentaire et de sens commun. Quand M. l'abbé Gaume, dans ses récentes *Lettres*, dit que « la clarté, la flexibilité, la grace, l'ordre logique des idées étaient peu connus des auteurs païens, » que peut-il y avoir à répondre? Quand l'auteur du *Ver rongeur*, en parlant de Fénelon, signale en lui l'absence de « la vie, de la chaleur douce et pénétrante, de la touche du cœur, » comment prouver que ce sont là justement quelques-unes des qualités les plus distinctives de l'illustre archevêque de Cambrai? Et de quelle façon sérieuse vous y prendrez-vous pour détruire l'étrange construction de philosophie historique et littéraire que voici : une langue ou une littérature est l'expression de la société; or la société chrétienne du moyen-âge est très supérieure à la société romaine, donc la langue latine du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle est plus parfaite que la langue de Cicéron et de Virgile. Nous prendrons la liberté de recommander à M. l'abbé Gaume le syllogisme correspondant. Les Grecs d'aujourd'hui, bien que dissidens, sont cependant encore plus

chrétiens que les Grecs anciens, donc la langue grecque moderne est supérieure à la langue d'Homère. On peut oser croire l'argument tout-à-fait invincible. Et pensez-vous qu'on s'arrête en si beau chemin dans cet assaut livré à l'antiquité classique? Aujourd'hui c'est dans le XVII<sup>e</sup> siècle même qu'on poursuit l'influence antique. Le *grand siècle*, comme on dit d'un ton d'ironie, est tombé en défaveur. L'époque qui a produit dans l'art littéraire *Polyeucte* et *Athalie* est infectée de paganisme. L'homme qui a fait essuyer au protestantisme sa plus décisive défaite par l'*Histoire des variations*, Bossuet, n'est plus que le destructeur des cathédrales gothiques ou le téméraire instituteur de M. le dauphin, pour avoir fait lire au jeune prince Virgile, César, Térence. Soit, Bossuet a méconnu les cathédrales gothiques, et on en est arrivé aujourd'hui à mieux comprendre l'originalité et la grandeur de ces travaux de l'art chrétien, de même que de beaucoup d'autres productions qui ont précédé la renaissance; mais s'explique-t-on bien comment s'est opéré ce changement dans les idées? C'est, sans aucun doute, parce que le sentiment de l'art dans ses manifestations diverses s'est développé. Et comment ce sentiment s'est-il développé et élargi? C'est par la contemplation intelligente des monumens les plus opposés du génie humain, par l'étude comparative de toutes les époques, de toutes les civilisations, de tous les genres d'inspiration. C'est ainsi qu'on en est venu à ne plus sacrifier la cathédrale de Strasbourg au Parthénon, Dante à Homère, Shakspeare à Virgile; mais nous cherchons vainement ce qu'il peut y avoir ici de nature à justifier le point de vue exclusif où se place l'école à laquelle M. l'abbé Gaume appartient. N'est-ce donc point en toute justice que M. l'évêque d'Orléans pouvait signaler éloquemment le trouble et les excès où tombent parfois certaines intelligences emportées par un zèle plus ardent qu'éclairé? L'auteur du *Ver rongeur*, dans un de ses précédens ouvrages, annonçait la fin du monde. C'est là un point sur lequel ni M. l'abbé Gaume ni nous ne pouvons nous prononcer. Il y aurait bien toutefois de quoi faire réfléchir, si un des pronostics de cette fin suprême des temps devait être la confusion des esprits et des langues.

Rentrons dans la réalité et dans l'application plus directe de ces doctrines à l'enseignement. Que M. l'abbé Gaume croie juste de ne point offrir à de jeunes imaginations la *Magicienne* de Théocrite, l'*Ode à Lydie* ou l'*Art d'aimer* d'Ovide, qu'il y ait lieu à un choix sévère dans la littérature grecque ou latine, qui pourrait différer de sentiment avec lui? Mais d'un autre côté, sans établir d'ailleurs nulle comparaison, placerez-vous indistinctement sous les yeux de la jeunesse tous les récits et toutes les peintures de la Bible elle-même? Pensez-vous qu'il suffise, pour faire un chrétien, de prendre un peu de latin dans les *classiques* du moyen-âge, au lieu de le prendre dans Virgile ou dans Tacite? Et que peut prouver cela? C'est qu'évidemment au-dessus de ces questions qui semblent placer le problème tout entier de l'éducation dans le choix systématique de tels ou tels livres, il y a l'esprit qui préside à l'enseignement et lui communique sa vertu, il y a la direction, l'action permanente du maître qui doit suivre l'enfant de l'œil, observant et rectifiant ses impressions, développant son esprit, épurant son goût, éclairant son imagination et combinant en lui les connaissances avec le sentiment religieux et moral. C'est là et point ailleurs qu'est le secret de l'éducation publique, et c'est ce qui fait



que les maisons religieuses où le maître est sans cesse auprès de l'enfant ont eu et peuvent avoir encore une telle supériorité. Observez autour de vous les symptômes les plus alarmans : s'il est vrai que le niveau des études et des esprits ait baissé, en quoi l'antiquité classique a-t-elle pu contribuer à ce résultat? Est-ce la faute de ce genre d'enseignement si de tous côtés règne le besoin d'une instruction superficielle et hâtive? Est-il donc nécessaire d'aller rechercher cette cause lointaine pour expliquer les déviations morales de notre temps? Vous supprimerez l'étude des classiques grecs et latins pour supprimer les exemples antiques, mais cela ne suffira point; il faut aussi supprimer l'histoire, enseignement permanent, et en supprimant l'histoire ce ne sera point assez encore : il restera au fond de l'homme un genre de paganisme qu'il n'est pas besoin d'aller chercher à Rome ou à Athènes parce qu'il est de tous les temps, qui est le résumé de toutes les ardeurs, de toutes les passions, de tous les sensualismes, de tous les matérialismes se combinant aujourd'hui avec une sorte de délabrement intellectuel. Comment peut-on remédier à ce mal? D'abord par l'action religieuse et morale sans doute, et ensuite en relevant les intelligences, en ranimant en elles le goût des mâles connaissances, en les retrempant dans ces vigoureuses disciplines littéraires dont l'antiquité justement offre de salutaires exemples. Voilà pourquoi M. l'évêque d'Orléans nous semble bien autrement comprendre le problème contemporain de l'éducation publique quand il dit avec la simple éloquence du bon sens : « Fortifions nos études, affermissons nos esprits, attachons-nous plus que jamais aux méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience. »

A vrai dire, ce qu'on peut craindre moralement aussi bien que littérairement, ce n'est point le culte intelligent de l'antiquité classique, c'est l'étude capricieuse et légère qui calque des images et des pensées, ne saisit que les traits extérieurs sans pénétrer l'essence des choses, sans se rendre compte de la différence des temps et des civilisations, et sans distinguer entre ce qui est l'immortelle expression de la vérité humaine et ce qui tient aux lieux, à l'époque, à tout un ensemble local évanoui. Il reste toujours à se poser cet éternel problème : — Dans quelle proportion est-il juste et possible de s'approprier l'inspiration antique? Dans quelle mesure peut-on aller puiser à ce *large fleuve de poésie*, comme disait Dante de Virgile, qu'il appelait *son maître et son auteur*? C'est une question qui se posait encore l'autre soir au Théâtre-Français en présence de l'œuvre nouvelle de M. Ponsard, — *Ulysse*, — faite uniquement et absolument avec quelques livres du poème homérique. S'il ne s'agissait que de rajuster et de décalquer quelques scènes de l'Odyssée, on pourrait se demander simplement : A quoi bon refaire ce qu'Homère a fait? Il faut donc en conclure que ce n'est point en cela que peut consister l'art moderne, et qu'on ne saurait reproduire qu'avec des combinaisons nouvelles, sous une forme appropriée à nos goûts et à notre civilisation, ces vives et primitives images de la vie humaine. Là est la difficulté de cette sorte de tentatives. Combien de poètes s'y sont essayés dans une mesure diverse, avec un esprit différent, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à André Chénier! Il faut un mélange singulier de connaissances et d'instinct poétique, de réflexion et de goût, pour arriver à fondre dans une invention nouvelle l'élément antique, pour faire la part de la vérité purement humaine et de la vérité historique. Racine

avait peint l'homme et sacrifié l'histoire; de nos jours, on a cherché à peindre l'histoire en sacrifiant l'homme. A laquelle de ces deux écoles appartient *Ulysse*? Il est à craindre que M. Ponsard n'ait réussi qu'à réunir les inconvéniens des divers procédés appliqués jusqu'ici à l'étude et à la reproduction de l'antiquité pour aboutir à un genre auquel Voltaire a donné un nom. *Ulysse* a cela de particulier, qu'il n'y a ni le développement des passions et des caractères où se manifeste la vérité humaine, ni les larges peintures locales où éclate la vérité de l'histoire. Et ce qui est plus singulier, c'est que l'infériorité de l'œuvre nouvelle de M. Ponsard à ces divers points de vue n'est pas compensée par la grandeur du style et l'éclat de la poésie. S'il y a quelque chose d'évident aujourd'hui, c'est que M. Ponsard est moins propre à ressaisir l'inspiration grecque que l'inspiration latine. N'est-il point vrai en effet qu'il faut plus d'instinct poétique, plus de grace dans l'esprit, plus de vivacité dans l'imagination pour peindre heureusement certains aspects de la vie grecque que pour reproduire les fortes scènes de la vie romaine? Et ne sont-ce pas là justement les qualités qui manquent le plus à l'auteur d'*Ulysse*? C'est une destinée singulière que celle de M. Ponsard : chacune de ses œuvres nouvelles est écoutée avec intérêt, et son talent semble toujours stationnaire. *Lucrèce* a été son coup de fortune; depuis, il n'a point retrouvé cette veine heureuse, et il est fort à craindre que son inspiration laborieuse ne la retrouve pas. Rien ne le prouve mieux, à coup sûr, que le peu de fruit qu'il a tiré de ces grands tableaux de la vie domestique et rustique dont l'*Odyssée* est l'immortel modèle.

Ce n'est point, du reste, au sujet des poèmes homériques seulement que se peut poser la question de savoir de quelle manière il faut comprendre, étudier et s'approprier les inspirations différentes de la nôtre : c'est au sujet de toutes les grandes poésies. Dans quelle mesure peut-on s'inspirer de Dante, de Shakspeare et même des poètes du XVII<sup>e</sup> siècle, qui sont déjà pour nous des anciens? Il n'y a qu'un moyen évidemment, qui serait de rechercher leur esprit, de voir comment ils ont exprimé tous les sentimens qui s'agitent au fond de l'âme humaine, de les rapprocher de leur siècle, de s'initier au secret de leurs conceptions et de leurs travaux. Voilà ce qui donne du prix à des études comme celles de M. Guizot sur *Shakspeare et son temps*, sur *Corneille et son temps*. Ce sont des essais d'autrefois que l'illustre historien recueille aujourd'hui et qui conservent assurément leur intérêt. De quelque manière qu'on juge M. Guizot sous d'autres rapports, il offre à coup sûr le spectacle d'une grande intelligence appliquée à la politique, à l'histoire, à la littérature. D'autres peuvent amasser de plus amples informations sur Shakspeare et sur Corneille; nul ne saisit mieux que lui les lois générales du développement intellectuel, et nul ne les retrace avec plus de supériorité. M. Guizot est tout l'opposé d'une école politique qui existe depuis long-temps, école d'hommes d'état qui se piquent surtout d'être des hommes pratiques, et qui, pour le mieux prouver, entretiennent le moins de commerce possible avec toutes les choses intellectuelles. S'ils ont des connaissances, ils les oublient et se hâtent de se débarrasser de ce lest incommode. Nous sommes un peuple tellement mal famé pour son esprit et son amour de la littérature, que nous craindrions de le montrer souvent dans les choses qui passent pour

plus sérieuses. Voyez cependant le pays pratique par excellence, l'Angleterre : là, les hommes d'état les plus éminens citent quelquefois Virgile et Horace en plein parlement. C'est qu'après tout la culture de l'esprit n'est point aussi inutile qu'on le pense, même dans la politique. L'intelligence littéraire a toujours sa place et son rôle; ce n'est point l'historien de Shakspeare et de Corneille qui en doute, lui qui, dans une préface éloquente, rappelle quelques-uns de ses mauvais jours pour la montrer supérieure aux épreuves.

Tournons nos regards vers l'extérieur. La Belgique, remise de sa récente agitation électorale, reste encore dans la situation incertaine créée par le résultat du scrutin. Ce n'est point, comme nous l'avons dit, que ce résultat fût décisif pour déterminer quelque changement subit; mais les pertes éprouvées par le ministère étaient assez réelles pour lui susciter quelque embarras, ne fût-ce que par cette question universellement posée de savoir s'il resterait au pouvoir. Le cabinet lui-même n'a rien décidé encore, à ce qu'il semble, à ce sujet; quelques-uns de ses membres sont hors de Bruxelles, le roi Léopold lui-même est à Wiesbaden. Cela n'empêche point, au reste, que l'existence du cabinet belge ne soit très réellement en question, et que sa retraite ne doive être l'objet d'une prochaine délibération en conseil. Le ministère se déciderait-il à garder le pouvoir ou à se retirer? Il est fort probable qu'il ne se dessaisirait pas du gouvernement, s'il n'y avait que M. Rogier. M. Rogier a une raison très péremptoire, c'est qu'il aime le pouvoir; il s'y croit indispensable, et il souffre naturellement de voir mal aller les affaires de son pays lorsqu'il n'est plus ministre. Quant aux autres membres du cabinet, plusieurs ne comptent pas comme hommes politiques. Le ministre de la justice, M. Tesch, penche ouvertement pour la retraite, dans l'intérêt même de l'opinion libérale. Le ministre le plus important avec M. Rogier, M. Frère-Orban, serait lui-même assez disposé à se retirer. Ses motifs peuvent être tirés également d'un intérêt de parti, mais peut-être tiennent-ils aussi à des considérations personnelles. M. Frère, jeune encore, semble se soucier assez peu de rester lié à la fortune sur le retour de M. Rogier. Si on pouvait douter d'ailleurs de l'activité et de l'ardeur libérale de M. Frère, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur une brochure qu'il a publiée récemment sous le nom de Jean Van Damme en réponse à M. de Decker. Cela peut prouver du moins qu'en Belgique les ministres ont les loisirs nécessaires pour écrire des brochures. Toujours est-il que M. Frère, se sentant un avenir politique, ne semblerait point éloigné de quitter le ministère. Telle est aujourd'hui la situation; elle se dessinerait indubitablement mieux encore, si, comme on l'a dit, les chambres sont convoquées vers la mi-juillet. Une des difficultés les plus épineuses pour le ministère de Bruxelles, c'est toujours le traité de commerce avec la France. Le cabinet a cherché à donner une satisfaction aux Flandres en envoyant à Paris un négociateur spécial, M. Charles Liedts, ancien président de la chambre des représentans, ministre d'état, gouverneur du Brabant et même désigné comme ministre probable ou possible en cas de retraite du ministère actuel. Les négociations se poursuivent activement aujourd'hui dans des conférences régulières. Nous osons croire qu'elles aboutiront : une conclusion est d'autant plus urgente, que la convention de 1846 expire, comme on sait, le 10 août prochain; mais d'ici là même le cabinet belge existera-t-il?

La Hollande vient d'avoir, elle aussi, son mouvement électoral et même sa crise ministérielle. C'est pour la seconde chambre qu'ont eu lieu des élections. Le résultat du scrutin dans son ensemble ne modifie point essentiellement la situation politique du pays : si l'un des partis avait gagné quelque chose dans cette lutte, ce serait le parti historique-réformé. Au fond, l'attention publique ne laissait point d'être vivement préoccupée de l'issue du mouvement électoral, qui pouvait influer sur le sort du ministère néerlandais. Celui-ci avait subi divers échecs qui semblaient devoir se multiplier encore. Le ministre des finances avait dû retirer un projet d'impôt sur la rente; le ministre de la justice n'avait pu faire accepter une loi créant une nouvelle organisation judiciaire. La chambre paraissait peu favorable au règlement proposé de la dette russe, à une loi sur l'administration des pauvres que l'on accusait de trop s'immiscer dans les affaires intérieures des diaconies. Bref, il est résulté de toutes ces difficultés la démission du ministre de la justice et du ministre de la guerre, ainsi que le constate la réponse de l'un des ministres restans, M. Thorbecke, à une interpellation dans la seconde chambre. Ce n'est point une retraite totale du cabinet hollandais, c'est une recomposition. Les nouvelles des Indes orientales, toujours importantes pour la Hollande, sont assez satisfaisantes, malgré une sédition qui a éclaté à Sumatra, mais qui ne paraît pas devoir se prolonger en présence d'une répression sérieuse.

En Angleterre, le parlement est à la veille de clore sa session. Ses dernières séances ont été tristement occupées. Il se sépare, non pas comme autrefois, avec la satisfaction d'avoir accompli quelque grande réforme, mais après les plus pitoyables débats dont l'histoire parlementaire de l'Angleterre fasse mention : nous voulons parler de l'affaire Mather. Les débuts diplomatiques de lord Malmesbury n'ont pas été heureux, il faut en convenir, et lord John Russell n'a pas eu de peine à triompher de ce faible adversaire. Quelle négociation! Lord Malmesbury, au lieu d'avoir une opinion sur les indemnités qu'il doit réclamer à la Toscane, commence par aller chercher l'avis de la partie intéressée, ce qui est à peu près comme si un juge, pour rendre un arrêt, commençait par prendre l'avis du plaignant. M. Mather père, qui paraît avoir profité des leçons du juif Pacifico, commence par réclamer, non une réparation qu'on ne songeait pas à refuser, mais une somme d'argent, et quelle somme! 3,000 livres sterling tout modestement! Lord Malmesbury, avec la politesse qui doit naturellement caractériser un lord anglais, s'empresse d'adresser ces réclamations au gouvernement toscan, tout en ayant soin de déclarer qu'il trouve la demande exorbitante. Voilà ce que je vous réclame, ne me l'accordez pas; tel est le résumé des dépêches de lord Malmesbury à M. Scarlett, autorisé à réclamer la somme plus modique de 1,000 livres sterling. Alors commence entre le gouvernement toscan et l'agent anglais à Florence une série de négociations dans lesquelles les deux parties marchandent et se débattent comme acheteurs et vendeurs. — 1,000 livres sterling! — non; — 500! — non, 220, plus la grâce de deux jeunes Anglais condamnés pour offenses politiques. Pendant ce temps, les interpellations se succèdent au parlement; lord Malmesbury répond tant bien que mal et envoie à son subordonné des instructions dont le sens le plus clair est celui-ci : Finissez-en. Acceptez tout, et que je n'entende plus parler de cette affaire. — Et puis, lorsque lord John Russell vient demander des explications sur

cette inconcevable politique, lord Malmesbury déclare qu'il est très occupé, qu'il ne peut penser à tout, et qu'il ne savait pas, avant d'y avoir participé, quelle chose difficile est le gouvernement. Singulière explication et comme aucun ministre anglais n'en avait encore donné! Mais nous sommes de l'avis de lord Malmesbury, cette affaire, ainsi que les autres du même genre, commencent à fatiguer le public. Enfin sir Henri Bulwer est venu fort à propos pour arranger l'affaire; tant mieux, et puissions-nous ne plus entendre parler de pareils incidens, qui, trop fréquemment renouvelés, finiraient par compromettre la paix du monde, et par amasser contre l'Angleterre (que son gouvernement y songe) une nuée de griefs, qui nécessairement entraîneraient des orages!

Les signes de tempêtes futures ou même prochaines ne manquent pas d'ailleurs en Angleterre. Que veulent donc dire les nouvelles rigueurs exercées contre les catholiques? Lord Derby, après ses rétractations et celles de M. Disraéli à l'endroit du libre-échange, voudrait-il donc faire les élections en s'appuyant sur les passions populaires et le fanatisme religieux réveillés dans ces dernières années. Les fureurs religieuses recommencent; nous ne voyons guère que sir Robert Inglis qui puisse s'en féliciter. Les deux religions catholique et protestante se regardent d'une manière menaçante, et leur colère mutuelle croît d'heure en heure. En Irlande, l'agitation catholique, qui ne manque pas de se ranimer à l'approche des élections, se réveille, plus forte que jamais, sous l'impulsion d'un clergé mécontent des mesures adoptées l'an dernier contre ses fidèles. En Angleterre, le ton des journaux, même du *Times*, l'organe le plus modéré pourtant de la Grande-Bretagne, devient de plus en plus insultant; le parlement a occupé les dernières heures qui lui restaient à agiter l'affaire de M. Bennett, exclu du vicariat de Frome par l'évêque de Bath, sous prétexte de puseyisme, de pratiques et de sympathies *papistes*; la reine lance des proclamations pour interdire les processions catholiques. Sommes-nous donc à la veille de voir effacer le bill d'émancipation? Tel est l'état actuel des choses. Ce parlement qui s'était réuni en pleine tranquillité se sépare au milieu de l'agitation.

En Allemagne, l'incident le plus remarquable de cette dernière quinzaine est le voyage de l'empereur d'Autriche en Hongrie. François-Joseph avait parcouru successivement la plupart des grandes provinces de ses états, et s'était montré tour à tour aux Italiens et aux Polonais de la Galicie; il a voulu aussi visiter la contrée la plus cruellement éprouvée par les événemens des dernières années; il a désiré connaître par ses yeux les sentimens de cette Hongrie qui a failli être si funeste à l'empire. Au moment même où le jeune souverain allait entreprendre ce voyage d'exploration parmi des populations hier encore armées contre lui, l'empereur de Russie, rentré dans ses états à la suite de son excursion en Allemagne, recourait à une mesure qui attestait l'opiniâtreté des Polonais dans le système d'abstention qu'ils pratiquent depuis si long-temps envers le gouvernement russe. Le tzar publiait un oukase pour enjoindre à la jeune noblesse polonaise de prendre à l'avenir du service sous peine de s'y voir contrainte. L'empereur d'Autriche n'allait-il pas de son côté, en parcourant la Hongrie, rencontrer sinon des sentimens hostiles, au moins une froide réserve? Le craindre, c'eût été peu connaître le caractère

du peuple magyar et la nature des idées qui l'ont entraîné, en 1848, dans une lutte, nous dirions presque involontaire, bien qu'une fois engagé, il y ait déployé beaucoup de passion. La presque totalité des soldats et des chefs n'avait aucune notion de la démocratie, et ne songeait nullement à ce que l'on entend d'ordinaire par le mot de révolution. Bien plus : si la guerre est devenue par la suite une guerre d'indépendance contre l'Autriche, elle n'était à l'origine qu'une guerre de suprématie entre les Magyars et les Slaves de Hongrie. Les circonstances ont donc fait beaucoup plus pour mettre la Hongrie directement aux prises avec l'Autriche que les combinaisons des hommes de parti portés par les événemens à la tête de l'insurrection. Parmi eux, Kossuth est le seul qui eût la nature et les instincts d'un tribun démocratique. Aussi est-il renié aujourd'hui non pas seulement par Georgey dans ses récents mémoires, mais par ceux mêmes qui accusent Georgey d'avoir mis beaucoup d'obscurité dans sa conduite, notamment par Bathyani et par tous les hommes qui ont exercé sur les masses magyares une influence sérieuse. Les Magyars, en effet, sont essentiellement conservateurs, et nous ajouterions volontiers foncièrement Autrichiens.

Le jeune empereur d'Autriche a donc été accueilli par des fêtes qui se sont renouvelées partout sur son passage, à Buda-Pesth et à Temesvar, au milieu des traces de destruction encore fumantes, à Debreczin même, dans cet immense village, foyer de magyarisme, auprès duquel le gouvernement insurrectionnel avait naguère trouvé une hospitalité chaleureuse derrière les marais de la Theiss et les steppes. Cependant la politique toute seule ne suffirait point à expliquer l'empressement enthousiaste avec lequel toutes les classes de la population magyare sont accourues au-devant de l'empereur. Il faut se rappeler qu'en Hongrie rien ne se fait sans que le lyrisme y soit pour quelque chose. On n'y parle point, on y chante; c'est un hymne perpétuel, soit qu'il s'agisse des malheurs ou des gloires, des tristes pressentimens ou des espérances du pays. Les Magyars sont restés un peuple jeune à travers toutes les phases de leur histoire politique ou littéraire, sans avoir pour ainsi dire d'âge mûr. Pour peu qu'ils soient émus, leur imagination s'exalte immédiatement au ton de l'épopée. Qu'à donc fait l'empereur pour inspirer à ce degré l'enthousiasme d'un peuple qui lui livrait, il y a trois ans, de si rudes batailles? Il a fait plus que s'il eût, en un clin d'œil, réparé tous les désastres causés par la guerre, et que s'il eût doté la Hongrie des institutions les plus parfaites : il s'est montré sous l'uniforme magyar, il a parlé en langue magyare. Du moment où l'empereur fait aux Magyars, en les visitant, la concession d'emprunter à leur nationalité son costume et sa langue, le passé n'est plus rien pour eux; les voilà qui se déclarent prêts à mourir pour François-Joseph, comme autrefois leurs grands-pères pour Marie-Thérèse, et la Hongrie retentit de nouveau du célèbre *moriámur pro rege nostro!*

Sans nul doute, la haute aristocratie va tenter de se faire de cet enthousiasme un argument en faveur de la vieille constitution hongroise, dont elle réclame avec beaucoup d'activité, depuis deux ans, le rétablissement; mais la centralisation et la bureaucratie sont déjà entrées en quelque sorte en possession du sol. Le gouvernement autrichien a trop d'avantages à ce qu'elles ne rendent point les positions qu'elles ont prises à la fois sur la féodalité et sur

la nationalité magyares, pour qu'il soit permis de penser que la constitution d'avant 1848 sera rétablie tout entière. L'Autriche se gardera bien de laisser ainsi échapper la grande compensation qu'elle a retirée des sacrifices d'amour-propre, d'hommes et d'argent que lui a coûtés la guerre de Hongrie.

Dans l'empire ottoman, les tiraillemens sourds qui se sont quelquefois révélés au sein de la haute administration deviennent plus vifs et plus apparens. Une entreprise aussi vaste que le rajeunissement de l'islamisme et de la race turque ne pouvait assurément s'accomplir sans rencontrer beaucoup d'obstacles. Les populations peu éclairées, les fonctionnaires gênés d'avoir des loix à respecter, devaient plus d'une fois résister à l'action du gouvernement et paralyser ses meilleures intentions. Enfin le vieux système, menacé dans ses principes mêmes, devait rencontrer souvent auprès du trône des organes officiels et passionnés. Jusqu'à ce jour, l'influence des hommes servilement attachés à la tradition a toujours fini par céder devant l'habileté et l'ascendant de ce parti, dès à présent nombreux, qui professe que l'avenir de la Turquie dépend de sa régénération politique et administrative. Toutes les fois que les Turcs de la vieille école sont rentrés au pouvoir, les événemens sont venus promptement montrer combien leur politique est impuissante et dangereuse. Par la force même des choses, le sultan a toujours été obligé de se séparer d'eux et de revenir à leurs adversaires, pour réparer les fautes d'un système qui n'est plus de ce siècle. Il paraîtrait cependant que les ennemis du grand-vizir Rechid-Pacha, en qui se personnifie le ministère de la réforme, ont repris depuis quelque temps plus de hardiesse et retrouvé plus d'accès dans les hautes régions d'où le pouvoir émane.

Tous ceux qui portent intérêt à la prospérité de la Turquie verraient avec peine la politique libérale abandonnée par le sultan. Nous ne dirons point, avec l'ancien ambassadeur anglais, aujourd'hui lord Stratford, parlant à ses compatriotes les Anglais d'Orient, que l'administration ottomane est bien loin d'être régénérée, et qu'il reste à faire beaucoup plus que l'on n'a fait encore. Non, lord Stratford est injuste à force de franchise. Dans un pays où les innovations éveillaient de si profondes défiances, où l'ascendant des mœurs se joignait à la puissance de la religion pour repousser toute réforme, l'œuvre la plus difficile était d'oser proclamer des principes nouveaux, dût-on rencontrer mille obstacles et échouer quelquefois dans l'application. Un grand pas a donc été fait : ces principes ont été proclamés; mais est-ce bien au moment où ils commencent à porter leurs fruits, où une politique intelligente raffermirait l'autorité du sultan sur les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe et rétablirait la suzeraineté de l'empire sur l'Égypte elle-même, est-ce en un moment si décisif qu'il convient de renoncer au système qui a préparé tous ces résultats? La situation est par elle-même si claire, que le sultan, nous le croyons, n'a pas besoin de faire l'essai d'un nouveau ministère rétrograde pour reconnaître les services éminens que le parti de la réforme rend tous les jours à l'empire. Indépendamment même de ses actes, la seule confiance qu'il inspire aux populations est une force pour le gouvernement. Un ministère peu favorable ou hostile à la réforme ne causerait que des inquiétudes d'une extrémité de l'empire à l'autre. Alors les critiques que lord Stratford a adressées à l'administration ottomane, en faisant ses adieux à la Turquie, cesseraient d'être exagérées.

## REVUE DRAMATIQUE.

Je ne suis pas de ceux qui reprochent à M. Ponsard d'avoir choisi Ulysse pour le héros d'une tragédie, encore moins de ceux qui considèrent la forme tragique comme un non-sens dans notre temps. Je crois la tragédie tout aussi logique, tout aussi acceptable que la comédie, n'en déplaît aux esprits exclusifs qui veulent absolument fondre la comédie et la tragédie dans le drame. Bien qu'il soit de mode aujourd'hui de traiter les sujets antiques comme de vieilles guenilles, je persiste à penser que la poésie peut au XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien qu'au XVIII<sup>e</sup>, choisir ses héros dans la vieille Grèce et dans la vieille Italie, sous la tente des patriarches, parmi les pâtres de Chaldée, ou dans la terre des Pharaons. Schiller et Goethe, que personne sans doute n'accusera d'avoir dédaigné ou méconnu les leçons de Shakespeare et de Calderon, n'ont pas cru que la forme tragique fût incompatible avec l'esprit de notre temps. Goethe n'a pas craint de mettre *Iphigénie* sur la scène après Euripide, et Schiller a écrit *la Fiancée de Messine* avec autant d'ardeur et de conviction que *Don Carlos*, *Wallenstein* et *Guillaume Tell*. Il ne faut pas s'inquiéter des esprits frivoles qui ne demandent au théâtre qu'un amusement stérile, et pour qui la tragédie est synonyme d'ennui. Que répondre, en effet, à ces âmes indolentes et blasées qui préfèrent *la Tour de Nesle* à *Cinna*? Il est vrai que *Cinna* est moins amusant; mais de tels argumens ne comptent pas dans la discussion. A mes yeux, la tragédie, la comédie et le drame sont trois formes également légitimes. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de remonter jusqu'aux sources, de consulter les documens originaux, d'aborder l'antiquité directement, d'interroger Eschyle et Sophocle, et de leur demander le secret de la grandeur et de la simplicité. C'est à cette condition seulement que la forme tragique pourra se rajeunir et se renouveler.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne comprenait pas l'antiquité comme nous la comprenons aujourd'hui. Il rêvait une Grèce, une Italie à l'image de la France, et préférait les tirades sentencieuses d'Euripide aux mâles accens d'Eschyle, au dialogue pathétique de Sophocle. Aussi, malgré les mérites très réels qui le recommandent, Racine ne saurait être accepté comme peintre fidèle de la vie antique. Qu'il nous transporte en Aulide ou dans le palais des Césars, il songe trop souvent à la cour de Versailles. L'hommage éblouissant qu'il rend au genre d'Agricola ne saurait fermer nos yeux à la couleur toute moderne de plusieurs scènes de *Britannicus*. Néron et Agrippine, étudiés avec une grande finesse, et très vrais, humainement parlant, ne sont pas précisément des personnages romains. *Athalie* même, si vantée pour le caractère biblique, ne s'accorde guère avec le Livre des Rois. Pour les spectateurs, pour les lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Athalie* était un poème plein de hardiesse et de nouveauté; pour nous, je veux dire pour tous ceux qui connaissent le Livre des Rois, c'est une imitation timide et infidèle de la chronique hébraïque; ce n'est pas même le profil de la vérité. Le poète n'a tenu compte ni des temps ni des lieux, et s'est contenté de fouiller dans l'âme d'Athalie et de Joad pour nous montrer toutes les souillures de l'usurpatrice, toute la grandeur du prêtre fervent et dévoué. Corneille, dont Voltaire a tant célébré l'âme romaine, ne traitait pas l'antiquité avec plus de scrupule que Racine. Il suffit de lire dans Tite-Live le récit du combat des Horaces et des Curiaces pour comprendre que, s'il était



Romain par le sentiment, il n'attachait pas grande importance aux détails de la vie romaine. Il y a dans les pages de l'historien tout un côté religieux que le poète normand ne laisse pas même entrevoir.

Ainsi le xvii<sup>e</sup> siècle, si justement préoccupé de l'analyse de l'ame humaine et qui doit à cette analyse même la meilleure partie de sa gloire, a légué aux poètes de notre temps le soin d'ajouter à l'éternelle vérité la vérité locale et historique. M. Ponsard ne paraît pas avoir compris la question poétique telle que je viens de l'exposer. Au lieu d'ajouter la vérité de temps et de lieu à la vérité purement humaine, il a substitué la seconde à la première; il a renoncé à l'analyse de l'ame humaine et s'est contenté de nous montrer les détails de la vie antique : il a sacrifié le nécessaire au contingent. C'est, à mes yeux, une façon très mesquine de concevoir le renouvellement de la forme tragique. Il s'est trompé comme les peintres qui croient dépasser Raphaël et Nicolas Poussin, parce qu'ils connaissent ou pensent connaître le costume de Jacob et l'architecture du temple de Salomon. Comme eux, il n'a saisi que le côté accidentel de la vérité; comme eux, il a oublié l'ame des personnages et l'analyse des sentimens qui les agitent pour étudier la forme des manteaux, des armes et des meubles. Or l'archéologie ne pourra jamais remplacer la philosophie. Si Raphaël et Poussin, si Corneille et Racine occupent une si grande place dans l'histoire de l'esprit humain, c'est pour avoir sondé toutes les passions, c'est pour les avoir exprimées dans une langue éloquente. Il n'est pas difficile d'en savoir plus qu'eux sur les détails de la vie antique; mais, pour faire un heureux emploi de l'érudition, il faut, avant tout, s'efforcer de sentir et de penser comme eux.

Le procédé suivi par M. Ponsard équivaut à l'abdication complète de toute personnalité. Il n'y a pas dans la tragédie nouvelle une scène qui relève de l'invention. Une paire de ciseaux a suffi pour découper dans l'Odyssée tous les passages qui se rapportent à la reconnaissance d'Ulysse par Eumée, par Télémaque, par Eurycleé, et enfin par Pénélope; une aiguille a suffi pour les assembler. La volonté et la réflexion ne sont pas intervenues une seule fois dans la composition de cette œuvre singulière, ou plutôt, à parler franchement, il n'y a là ni œuvre ni composition. La conversation d'Ulysse et d'Eumée, l'épreuve de l'arc, le massacre des prétendants, racontés par Homère dans une langue tantôt naïve, tantôt énergique, perdent sous la plume de M. Ponsard leur physionomie primitive : la naïveté devient trivialité, l'énergie grossièreté. En un mot, c'est une méprise complète. L'auteur intervertit l'ordre des incidens et ne s'aperçoit pas que le poète grec les a disposés avec un art profond, de façon à tenir en haleine la curiosité du lecteur, et le récit qui nous a charmés perd à ce jeu toute sa vivacité, tout son attrait.

Je ne veux pas rappeler à M. Ponsard de quelle manière Eschyle, Sophocle et Euripide ont mis en scène le héros d'Homère : ce serait abuser du passé. Je me contenterai de lui dire que les lois de l'épopée n'ont rien de commun avec les lois du poème dramatique. Les détails les plus naïfs et les plus vrais, qui nous enchantent sous la forme narrative, nous semblent trop souvent puérils sous la forme dramatique. Il est difficile de saisir la limite où finit la naïveté. M. Ponsard a cru pouvoir mettre en scène indistinctement tous les détails de la vie familière qu'il rencontrait dans l'Odyssée : la froideur de l'auditoire a

dù lui montrer qu'il s'était trompé. Le poème dramatique ne peut se passer de l'analyse des caractères, du combat des passions; à mesure que la civilisation se développe, à mesure que l'instruction devient plus générale, le spectateur demande plus impérieusement que la philosophie prenne possession du théâtre. Or M. Ponsard n'a tenu compte ni de son temps, ni de son pays. Il a détaché quelques pages de l'Odyssée, et n'a pas compris la nécessité d'analyser ce qu'Homère s'était contenté d'énoncer. Aussi les spectateurs sont demeurés indifférens, et la chose n'était pas difficile à prévoir. Ulysse, Pénélope, Télémaque, Eumée, sont à peine esquissés. Je vois en eux plutôt des comparses que des personnages. Quant aux passions qui les animent, l'auteur se borne à les indiquer. Dans la crainte de se fourvoyer, il se contente de traduire les passages qu'il a choisis; mais comment les traduit-il? Tantôt d'une manière littéraire, plate et prosaïque, tantôt d'une manière très infidèle.

M. Ponsard ne paraît pas se douter de l'importance de l'unité dans le style. Tantôt il emploie la périphrase, comme s'il voulait se séparer de la foule; tantôt il descend aux expressions les plus vulgaires, comme s'il voulait effacer de notre mémoire l'origine et le rang de ses héros. Ainsi non-seulement les personnages n'existent pas en tant que personnages dramatiques, mais la langue qu'ils parlent est une langue bariolée; non-seulement dans la composition de cette tragédie il n'y a pas trace de philosophie, mais le style ne vaut pas mieux que l'invention. Télémaque, s'adressant à sa mère, lui dit : « Je ne m'oppose pas à cette idée. » Je conçois qu'on s'oppose à la volonté, mais s'opposer à l'idée, n'est-ce pas là tout simplement du jargon? Eumée, s'adressant à Télémaque, lui dit, en lui montrant Ulysse déguisé en mendiant et couvert de haillons : « Pour cet étranger, nous avons devancé les heures du manger. » Est-ce là de la naïveté? Je laisse au lecteur le soin de répondre.

Nul sous le rapport philosophique, nul sous le rapport littéraire, car cinquante vers bien tournés ne suffisent pas pour obtenir l'approbation des hommes de goût, le poème de M. Ponsard peut-il contenter les antiquaires? Pour résoudre cette question, il me suffira de rappeler la manière dont il parle des bacchantes. Les suivantes infidèles, pour excuser leur conduite, ne craignent pas de se comparer aux bacchantes. Or, je le demande à tous ceux qui connaissent les mystères du paganisme, est-il permis de voir dans les bacchantes le type de la vie lascive? Pour se rendre coupable d'une pareille bévue, il faut n'avoir jamais lu ni Théocrite ni Virgile; il faut avoir oublié la mort de Penthée : les bacchantes étaient si amoureuses du plaisir, si passionnées pour le libertinage, qu'elles lapidaient les hommes assez hardis pour vouloir assister à leurs mystères! Elles étaient donc *inhumaines* dans le sens le plus rigoureux du mot. Pourtant M. Ponsard n'est pas étranger à l'antiquité; comment donc est-il arrivé à calomnier les bacchantes? A-t-il cru pouvoir compter sur l'ignorance de l'auditoire? Ce serait une excuse par trop singulière. Quoique l'étude de l'antiquité ne soit pas à la mode, il se rencontre toujours dans une salle quelques hommes amoureux du passé, qui connaissent les bacchantes autrement que par les chansons de Panard et de Collé, et qui ne vont pas chercher dans les couplets du Caveau le secret des fêtes païennes. En vérité, plus j'y pense et plus j'ai peine à m'expliquer une telle étourderie, car je ne veux pas croire que M. Ponsard ignore la mort de

Penthée. Pourquoi cette étourderie n'est-elle pas la seule que j'aie à relever? Ulysse, rappelant à Pénélope la forme du lit nuptial, parle d'un olivier qu'il a taillé avec l'équerre. Ulysse était sans doute un habile homme, un rusé compagnon; mais, s'il n'avait eu que l'équerre pour tailler l'olivier, il aurait eu grand-peine à construire le lit nuptial. Est-ce que par hasard l'auteur aurait cru que l'équerre sert à équarrir? Je n'ose l'affirmer, et pourtant c'est la seule manière d'expliquer le langage d'Ulysse; je dis expliquer et non pas justifier. Minerve, à son tour, ne parle pas toujours comme la déesse de la sagesse et se permet parfois d'étranges expressions. Quand elle se prépare à changer les traits d'Ulysse, elle lui annonce qu'elle va détacher ses cheveux de son front chauve. Il serait difficile de pousser plus loin la naïveté : dépouiller un front chauve, la belle merveille! Pour opérer un tel prodige, l'intervention de Minerve n'est pas nécessaire : c'est une œuvre aussi difficile que d'enfoncer une porte ouverte ou de brûler une maison réduite en cendres.

Je regrette d'avoir à parler si sévèrement d'un homme qui a plus d'une fois montré un véritable talent; mais il y a si loin de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday* à la tragédie d'*Ulysse*, qu'il m'est impossible de tenir un autre langage. Si *Lucrèce* n'avait pas la grandeur et l'austérité que nous trouvons dans le récit de Tite-Live, elle nous intéressait du moins par l'expression de ses sentimens; si les personnages groupés autour de *Charlotte Corday* composaient plutôt une suite de tableaux qu'une action dramatique, du moins ils étaient étudiés et rendus avec soin. L'auteur avait sondé l'âme de Marat, de Danton et de Robespierre, et la scène du triumvirat nous reportait aux meilleurs temps de notre poésie. Dans la tragédie d'*Ulysse*, je ne trouve rien de pareil. L'auteur nous offre quelques miettes d'Homère, et croit qu'à l'ombre de ce grand nom il peut défier la raillerie et l'indifférence. Qui oserait blâmer cette tragédie? Qui oserait la déclarer ennuyeuse, inanimée? Ne serait-ce pas s'exposer au reproche d'ignorance? Si telle a été la pensée de M. Ponsard, je dois lui dire qu'il s'est lourdement trompé. Ceux qui ne connaissent pas l'antiquité n'ont vu dans sa tragédie qu'une série de conversations sans intérêt et sans but, un assemblage de scènes cousues au hasard. Quant à ceux qui connaissent l'antiquité, leur ennui s'est bientôt changé en dépit, car il n'est pas permis de toucher à Homère pour le traiter avec un tel sans-façon. Il n'est pas permis de mettre en scène Pénélope, c'est-à-dire le type de la fidélité, de la chasteté, pour la réduire aux proportions d'un personnage vulgaire, en mêlant aux pensées les plus hautes des lieux communs qui depuis long-temps ont lassé toutes les oreilles. Si Homère est le plus divin des poètes, la prétendue tragédie de M. Ponsard est tout simplement une impiété. GUSTAVE PLANCHE.

## REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Français vient de faire une tentative qui n'aura pas de suites fâcheuses, grâce à la vigilance du public, qui a conservé dans ce vieux sanctuaire de l'esprit national une partie de son initiative bienfaisante. Une tragédie de M. Ponsard, *Ulysse*, accompagnée de chœurs de la composition de M. Gounod, n'a pas eu le succès qu'on s'en promettait. C'est le spectacle des passions humaines à travers les mœurs et les idées contemporaines qu'on va chercher au théâtre, et non pas des commentaires historiques qui exigent du

spectateur plus de tension d'esprit que d'émotion. Dans la décadence du théâtre grec, les tragédies qu'on jouait à la cour des Ptolémées ressemblaient beaucoup aux drames modernes, elles étaient remplies également de curiosités historiques qui faisaient des délices des nombreux érudits qui remplissaient la grande ville d'Alexandrie. Eschyle, Sophocle et Euripide étaient plus simples et plus naïfs que leurs doctes successeurs : ils leur ont survécu, tandis que le temps n'a pas daigné respecter les œuvres éphémères des poètes alexandrins.

L'alliance de la poésie et de la musique remonte aux premiers jours de l'esprit humain : c'est le caractère propre à l'enfance de tous les arts de se produire ensemble dans une manifestation confuse de la vie, comme on peut l'observer chaque jour dans le petit enfant qui gesticule, tressaille et balbutie des mots inarticulés, enveloppés d'une sonorité presque musicale. Plus tard, lorsque les organes auront pris de la consistance, la sensibilité, condensée d'abord dans une source unique et troublée, se distribuera dans différens canaux d'où naîtront les nuances fondamentales de l'esprit et du sentiment, de la réflexion et de la spontanéité. Telle est également l'origine des beaux-arts, particulièrement celle de la poésie, de la musique et de la danse, que les Grecs primitifs ont confondues sous la dénomination commune de *choristique*. De ce mélange confus de danse, de mimique, de poésie et de musique, sont nées plus tard la tragédie et la comédie, auxquelles se mêlaient encore, dans de moindres proportions, la danse et la musique comme des restes du chœur dionysiaque, qui avait été la seconde manifestation de l'instinct dramatique, car il n'est pas inutile de rappeler encore une fois que le chœur, qui jouait dans la tragédie grecque un rôle abstrait et symbolique, n'avait rien de commun avec ce qu'on a essayé dans les temps modernes. C'était un écho de la conscience publique qui intervenait dans les grandes péripéties, soit pour blâmer une action impie, soit pour célébrer et soutenir une vertu méconnue. Le chœur de la tragédie grecque, en un mot, était un débris de l'enfance de l'art; il reproduisait, au milieu d'une civilisation déjà avancée, le souffle lyrique de la poésie primitive. « Dans l'origine, remarque Lucien, les mêmes personnes chantaient et dansaient en même temps; mais, comme on s'aperçut que l'agitation de la danse gênait la respiration, on jugea plus à propos de faire chanter les uns et danser les autres. » Cette explication singulière ne fait pas honneur à la perspicacité du philosophe grec. Si Lucien eût pénétré plus avant dans la nature des choses, il aurait vu que la séparation de la danse, du chant, du récit et de la gesticulation, qui formaient à l'origine un tout confus, était le résultat inévitable du progrès de l'esprit humain, qui va d'abord du complexe au simple pour revenir plus tard à l'unité savante.

La question de savoir quelle part avait la musique dans la tragédie grecque et de quelle nature était cette musique est l'une des questions les plus controversées qui existent. Les érudits de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, en cherchant la solution de cette énigme de l'histoire, ont trouvé une forme presque nouvelle de l'art, l'opéra, qui est né à Florence vers 1590. Nous disons que l'opéra est une forme presque nouvelle de l'art dramatique, car, indépendamment de l'église, qui avait conservé dans son sanctuaire l'usage de mêler le chant à son drame mystique, mélange de récitatif, de mélodies et de déclamation, il

est certain aujourd'hui que la société laïque du moyen-âge a connu aussi une sorte de légende dramatique où la musique intervenait. Le plus connu de ces drames mêlés de musique, et qu'on peut considérer comme l'origine de notre opéra-comique, est celui intitulé : *le Geus de Robins et de Marion*, qu'Adam de la Hale, poète et musicien célèbre du XIII<sup>e</sup> siècle, paraît avoir composé à Naples vers 1285. On le voit, il n'y a jamais dans l'histoire de solution de continuité, et si, comme l'a dit tout récemment M. Vitet dans sa belle étude sur *la Chanson de Roland*, les arts du moyen-âge sont inférieurs, par la forme, à ceux de l'antiquité, ils en ont du moins conservé le principe, lequel, vivifié par une civilisation nouvelle, produira dans la suite des temps des développemens inespérés. Si c'était ici le lieu d'examiner quel était le caractère de la musique chez les Grecs et par quelles propriétés elle différerait de la musique européenne, nous pourrions dire qu'il est à peu près certain que les compatriotes de Phidias, d'Apelle et de Sophocle ne connaissaient pas l'harmonie telle qu'elle s'est constituée chez nous depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. La division de leur échelle et la diversité de leurs modes, qui n'étaient pas sans présenter une grande analogie avec les différens dialectes qui modifiaient la trame de la langue nationale, nous donnent lieu de croire que la musique des Grecs était à la musique moderne ce que le plain-chant d'avant le XVI<sup>e</sup> siècle est à la musique figurée et idéale, une forme primitive qui n'admettait qu'un petit nombre d'accens et de couleurs. Mêlée à la poésie dont elle était un élément secondaire, elle en subissait les lois et servait de véhicule à la parole sans en dépasser beaucoup la sonorité. Non-seulement les Grecs ne faisaient parcourir à la voix humaine qu'un petit nombre de degrés, une quinte par exemple, prise dans la partie moyenne de l'échelle, mais ils voulaient encore que le chanteur restât dans les limites d'une sonorité modérée. Dans le dixième livre de ses Confessions, saint Augustin rapporte que saint Anastase faisait chanter les psaumes dans son église d'une voix si modérée, que le chant qui en résultait était plus voisin de la parole que de la musique; *qui tam modico flexu vocis faciebat sonare lectorem psalmi, ut pronuntianti vicinior esset, quam canenti*. Saint Isidore confirme le même fait en disant que c'était la coutume générale de l'église primitive de chanter d'une voix qui ne s'élevait guère au-dessus de la sonorité de la parole. Tel a dû être aussi le caractère de la mélodie grecque, qui a donné lieu à tant de divagations.

Si nous sommes entré dans ces détails historiques sur l'idée qu'on peut se faire du rôle que la musique a joué dans la tragédie grecque, c'est pour en finir une bonne fois avec ces prétendues imitations de l'antique, qui n'ont jamais produit que des pastiches sans originalité. La musique moderne est un art émancipé, qui vit de sa propre vie, et qui ressemble fort peu à ce qu'on appelle la mélodie grecque, dont la restauration, si elle était possible, nous ramènerait à l'enfance de l'art. Que le Théâtre-Français reste donc dans son domaine et que l'Opéra reste dans le sien. Ce sont deux manifestations très différentes de l'art, dont la confusion ne pourrait que nous appauvrir. Lorsque Racine, au déclin de sa carrière, fit *Esther* et *Athalie*, les chœurs, trop nombreux, qui interviennent dans ces deux chefs-d'œuvre y sont du moins amenés avec un art suprême qui n'altère point les proportions de l'ensemble, et laisse à la poésie son libre développement. Les chœurs, mis en musique par un compositeur obscur de l'époque, Jean-Baptiste Moreau, et dont

Racine se plaît à louer le mérite dans la préface d'*Esther*, étaient d'ailleurs justifiés par la nature même du sujet que le poète avait choisi, tandis qu'on ne saurait en dire autant de ceux qui encombrèrent la nouvelle tragédie de M. Ponsard.

M. Gounod, qui en a fait la musique, est un jeune compositeur dont la réputation honorable ne remonte pas au-delà de quelques années. Lauréat de l'Institut, M. Gounod a fait le voyage de Rome, dont le séjour semble avoir communiqué à son esprit un goût assez vif pour les idées religieuses et pour la belle musique qu'elles ont inspirée aux grands maîtres du XVI<sup>e</sup> siècle. De retour en France, M. Gounod a long-temps hésité entre la voie du siècle et celle du sacerdoce, qu'il faillit embrasser, si une femme d'esprit et un artiste d'un grand mérite, qui s'intéressait à son avenir, n'eût fait ouvrir brusquement les portes de l'Opéra à son premier ouvrage, *Sapho*, qui lui a valu les encouragemens du public et l'estime des connaisseurs. Il y avait dans *Sapho*, au milieu de beaucoup de tâtonnemens et d'effets prétentieux, une certaine élévation de style et quelques morceaux qui annonçaient un musicien nourri de bonnes études. M. Gounod a confirmé depuis l'opinion favorable qu'on avait conçue de son avenir par différentes compositions qui ont été exécutées aux concerts de la société Sainte-Cécile.

La partition que l'auteur de *Sapho* a écrite pour la tragédie de M. Ponsard s'ouvre par une courte introduction symphonique, qui n'a rien de bien saillant. Un premier chœur de naïades ne se fait pas autrement remarquer que par la simplicité de sa contexture, tandis que celui qui vient après, et qui est aussi chanté par les mêmes naïades, est mieux dessiné, et l'accompagnement, simple et de bon goût, où la harpe se marie à quelques légers battemens de triangle, est fort bien approprié au caractère idéal des personnages dont il exprime le ravissement. Tout cela d'ailleurs est fort court et ne fait que disposer le spectateur au développement de la fable dramatique. Au premier acte, où le chant surabonde et entrave l'action qu'on voudrait plus rapide, le premier chœur des porchers exprimant l'horreur qu'ils éprouvent pour l'avidité et l'insolence des prétendans de Pénélope est d'un accent plus bizarre que véritablement original. Fort difficile à bien chanter, parce que le motif n'en est pas très saisissable et que l'harmonie en est beaucoup trop recherchée pour un morceau d'ensemble qui vise à la simplicité antique, ce chœur, d'ailleurs trop long, ne produit pas l'effet que s'en était promis le compositeur. Celui qui vient après, et que chantent également les porchers d'Eumée en invoquant le dieu des vendanges, est plein de couleur et de franchise. Présenté par les ténors, le thème est bientôt attaqué par les basses, et la réunion des deux parties produit un ensemble d'une grande et belle sonorité. Ce chœur, qui a été redemandé, est le meilleur de l'ouvrage, et l'accompagnement, simple et original, se développe entre deux notes capitales, la *tonique* et la *dominante*, que lance alternativement le cor, et qui impriment à ce morceau un caractère vraiment héroïque. Le troisième chœur des porchers, qui termine le premier acte, nous a paru ressembler à une mélodie de plain-chant mise en faux-bourdon. Le second acte, au contraire, commence par un très joli chœur de femmes que chantent les servantes infidèles de Pénélope :

Voici l'heure ténébreuse,  
L'heure du plaisir;

Voici la nuit amoureuse  
Propice au désir.

Accompagnée par un dessin charmant et continu des premiers violons entremêlé de quelques soupirs qu'exhale la flûte, la mélodie suave qui forme le thème de ce chœur se balance sur un rythme plein de morbidesse. Le chœur des suivantes fidèles, qui est, pour ainsi dire, l'anti-strophe de celui qui précède, est d'un caractère plus sévère, dont on n'a pas le temps d'apprécier toute la distinction. L'acte se termine par la répétition du premier chœur. La mélodie que déclame le coryphée Phemius au commencement du troisième acte, au moment où les amans de Pénélope s'abandonnent à la joie bruyante et immodérée du festin, n'est pas heureuse, et rappelle une foule de lieux communs mélodiques qui ont été inspirés par le même sujet. Le chœur qui s'enchaîne à cette mélodie vulgaire, sans être non plus très original, est mieux réussi, surtout dans la péroraison, où l'entrée successive des ténors, des basses et de toutes les voix de femmes réunies, produit une explosion d'un effet vigoureux. Enfin la pièce se termine par un chœur d'une allure solennelle dans lequel tout le monde a retrouvé une réminiscence assez heureuse d'un chœur de Handel.

Quatorze morceaux d'ensemble entremêlés de nombreux épisodes symphoniques, c'est évidemment un peu trop de musique pour une tragédie. Ces morceaux d'ailleurs n'y sont pas toujours amenés par la logique des situations, par le besoin de faire intervenir les personnages secondaires dans le développement de la fable. Dans un poème où l'action est presque nulle et dont les principaux événemens sont prévus d'avance, la musique semble encore plus un hors-d'œuvre que dans un drame plein d'incidens. Forcé de se tenir dans le cercle étroit que lui avait tracé le poète, le compositeur s'en est tiré avec une grande habileté en variant autant que possible l'expression de sentimens qui sont presque tous de la même nature. Le second chœur des porchers, d'une couleur si vigoureuse, au premier acte, celui qui chantent les suivantes infidèles et l'anti-strophe d'un accent plus sévère et plus noble des suivantes fidèles au second acte, ainsi que le chœur plus complexe du troisième acte, où sont combinés tous les élémens dont pouvait disposer le compositeur, sont des morceaux remarquables qui font honneur à M. Gounod. Sans doute, les idées de M. Gounod ne sont jusqu'ici ni très variées, ni très abondantes, ni très neuves. On retrouve dans les chœurs d'*Ulysse* beaucoup de réminiscences de son opéra de *Sapho*; cela s'explique et s'excuse en partie par l'analogie des deux sujets, et peut-être aussi par le rapprochement qu'on pourrait facilement établir entre le talent de M. Émile Augier et celui de M. Ponsard. Il est temps que M. Gounod change de thème et qu'il entre franchement dans le domaine de l'art moderne. Disciple de Gluck et de Sacchini, dont il semble combiner la manière solennelle avec la fluidité, la grace et la lumière de Mozart, M. Gounod est un artiste de mérite, un musicien de bonne race, dont le goût et la distinction de style promettent un compositeur à la France.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a fait aussi une petite évolution en dehors de son répertoire habituel. Le sujet de Galatée, l'une des plus admirables fictions de la poésie antique, qui a été si souvent arrangé pour le théâtre,

que Rameau a mis en musique en 1748, et dont Rousseau a fait une scène bien connue, vient de subir une nouvelle transformation et de passer à l'état d'opéra-comique en deux actes. Tel est le sort des plus belles choses de ce monde! Le poème de MM. Jules Barbier et Michel Carré pourrait être plus intéressant, mais il y a dans la musique de M. Victor Massé des choses gracieuses et un parfum de poésie qui en a fait le succès. L'ouverture, trop longue et un peu décousue, renferme un joli motif, un *andantino* que le jeune maestro a utilisé dans le courant de son agréable partition. Deux chœurs, un trio qui renferme quelques détails ingénieux, tels sont les principaux morceaux qu'on remarque au premier acte. Au second acte, on peut signaler le petit air de la paresse que chante l'esclave Ganymède, un duo charmant entre ce même Ganymède et la belle Galatée, et puis les couplets si heureusement interprétés par M<sup>me</sup> Ugalde, qui a donné au rôle de Galatée un air narquois et mutin qui est à la poésie antique ce que les jolies statues au nez retroussé de Coustou qui ornent le jardin des Tuileries sont à la Vénus de Médicis et à la Diane chasseresse. M<sup>me</sup> Ugalde, qui est une femme d'esprit, se sera dit sans doute : « Le public qui m'applaudit au théâtre où je règne et gouverne n'est pas un public d'érudits qui se plaisent à feuilleter les poètes grecs. Si je donnais à Galatée un air par trop solennel, il n'y comprendrait rien, et j'y perdrais ma peine. » Aussi l'aimable cantatrice a-t-elle tourné la difficulté, et elle boit le vin de Chypre avec la désinvolture d'une franche Parisienne qui sable du vin de Champagne mousseux en riant aux éclats. M<sup>me</sup> Ugalde, aidée de M. Sainte-Foy, qui est certainement l'un des comédiens les plus intelligens de Paris, a fait le succès de la jolie partition de M. Victor Massé, dont le talent s'épure et commence à s'épanouir.

On a repris à l'Opéra-Comique *les Voitures versées* de Boïeldieu, où M. Bus-sine chante avec succès le rôle qui a été créé il y a trente ans par Martin. Il dit avec assez de bonheur le bel air de baryton :

Apollon toujours préside  
Au choix de mes voyageurs,

ainsi que le charmant nocturne : *Au clair de la lune*, où brillent également le talent et la bravoure de M<sup>lle</sup> Miolan. *L'Irato* de Méhul a été repris aussi avec succès, ce qui semble contrarier beaucoup les compositeurs à la mode. Le public, qui fort heureusement n'est d'aucune école et d'aucune coterie, prend son bien partout où il le trouve, et ce n'est pas sa faute si les opéras d'aujourd'hui sont moins amusans que ceux que l'on composait au commencement du siècle.

P. SCUDO.

#### LA CONTREFAÇON BELGE DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Au moment où les agens accrédités du gouvernement belge suivent à Paris les négociations qui ont pour but de renouveler le traité commercial de 1846 entre la France et la Belgique, et de supprimer enfin l'industrie de la contrefaçon littéraire, si souvent condamnée en Belgique même, où elle est surtout exercée par des étrangers, il n'est peut-être pas inutile de dire un mot des tentatives faites, en dehors de l'action diplomatique, pour abolir cette guerre de course à l'esprit des gens.

Depuis vingt ans, l'imprimerie et la librairie françaises, accusées de mettre



leurs produits à un prix trop élevé, n'ont pourtant reculé devant aucun sacrifice pour faire tomber des accusations qui étaient trop souvent le résultat des manœuvres des contrefacteurs, car personne n'ignore que les livres ont plus ou moins de valeur selon l'exécution typographique, le format et le papier, en dehors même du prix des manuscrits et des frais de premier établissement, dont les contrefacteurs ne se soucient guère. Or les contrefaçons de Bruxelles, généralement en petit format, ne pouvaient, sous aucun rapport, soutenir la comparaison avec les éditions originales de Paris, presque toujours en format in-8° ou grand in-18 de bibliothèque. Depuis plusieurs années d'ailleurs, les éditeurs ont augmenté leur tirage, et le prix des livres français a diminué en proportion; les éditions en format in-18 se sont multipliées, et ont presque partout été préférées aux contrefaçons belges. On peut dire que les livres français sont actuellement les moins chers d'Europe, surtout bien moins chers que les livres originaux publiés en Belgique, et, une fois la contrefaçon éteinte, on peut croire que, le tirage des livres français augmentant encore, le prix en diminuera sans doute aussi généralement.

Telle est la vérité des faits; mais les contrefacteurs avaient intérêt à l'obscurcir, et rien n'a été épargné pour atteindre le but de leurs spéculations et écouler ainsi leurs produits équivoques au détriment des véritables producteurs. Qu'ont fait alors les éditeurs français? Ils ont publié des éditions spéciales pour les pays étrangers, qui payaient souvent de cette façon nos livres moins cher que les nationaux mêmes. La contrefaçon ne se tint pas pour battue cependant : elle abaissa de nouveau ses prix, au risque de se ruiner, au risque surtout de ruiner ses propres actionnaires, qui ne le savent que trop à Bruxelles. Quelques écrivains français, voyant cette guerre d'un nouveau genre qui leur était déclarée par la spéculation étrangère, s'interposèrent de leur côté, et, dans leur naïve confiance, ils crurent pouvoir proposer d'honnêtes transactions aux contrefacteurs, qui les accueillirent avec le sourire de gens sûrs d'avance de leur capture et peu soucieux du reste de livrer au public un produit meilleur. Nous pourrions citer des faits nombreux à l'appui de nos assertions; nous nous contenterons de parler de ce qui nous touche personnellement.

En 1848, après la révolution de février, le fondateur de la *Revue des Deux Mondes* pensa qu'il y avait assez long-temps que les contrefacteurs Meline et Cans de Bruxelles s'emparaient d'une œuvre qui nous avait coûté à tous tant d'efforts et de sacrifices. Plusieurs voyages furent entrepris au dehors, surtout dans les Pays-Bas et sur les bords du Rhin, pour appeler à nous un public nombreux que nous enlevait la contrefaçon. Il paraît que la tentative avait assez bien réussi, puisque le libraire Meline prit le parti de venir à Paris nous proposer une transaction. Ce n'est qu'avec une certaine défiance que les ouvertures furent acceptées; mais on avait soin de nous faire observer que c'était alors le seul moyen de mettre fin à la contrefaçon, on stipulait d'ailleurs qu'on y renonçait pour l'avenir. C'était donc à nos yeux (et nous ne le cachions certes pas) une espèce de rançon qui devait nous racheter désormais de l'industrie de ces messieurs : nous adhérâmes à la transaction qu'on nous proposait, en l'entourant toutefois de précautions et de stipulations qui devaient être rigoureusement exécutées. Hélas! y a-t-il sérieusement quelque chose à prévoir et à stipuler avec les praticiens de la contrefaçon? Il faut

croire que non, car, une fois en possession de cet arrangement et à l'abri de nos réclamations effectives loin de notre frontière, les libraires Cans et Meline n'ont pas tardé à violer toutes les clauses essentielles de la transaction (eux-mêmes ont pris soin d'en administrer les preuves dans un factum qu'on ne descend pas à discuter); puis, quand on les a rappelés à l'exécution scrupuleuse des conventions en invoquant le tribunal arbitral prévu par un des articles, ils ont dénié le tribunal arbitral qu'ils avaient eux-mêmes institué, et ont définitivement déchiré leur contrat.

De là un procès qu'ils ont perdu sur tous les points au tribunal de commerce de Paris le 26 mai 1851. Ces messieurs, qui avaient d'abord récusé toute justice en déchirant de leur autorité privée un contrat sérieux (c'est un député belge, un législateur qui donne cette preuve de son respect à la loi!), ont déféré ce jugement à la cour d'appel de Paris. Factum imprimé, lettres privées de tierces personnes livrées à la publicité (avec ou sans autorisation, nous ne savons), tout a été mis en œuvre; mais tout est venu échouer à la cour d'appel devant la parole austère et éloquente de M. Paillet, devant cette belle plaidoirie qui n'a rien laissé debout des argumentations de nos adversaires. L'arrêt ne s'est pas fait attendre, et, par l'organe de l'éminent jurisconsulte qui la préside, la première chambre de la cour d'appel a fait bonne justice des singulières prétentions qu'elle avait pu lire dans le factum du législateur belge. Le 22 juin 1852, les deux contrefacteurs ont donc été condamnés de nouveau à cesser leur contrefaçon de la *Revue*, à payer tous les dépens, ainsi que des dommages-intérêts par état. Nous allons voir maintenant quel cas feront de cet arrêt le député belge Cans et son honorable associé. Nous verrons si, après avoir provoqué la décision de la cour d'appel, ils accepteront sa justice et exécuteront son arrêt.

Quoi qu'il en soit, cet exposé rapide de nos efforts et de nos concessions pour éteindre la contrefaçon belge en ce qui nous touche vaut peut-être la peine d'être mis sous les yeux des négociateurs envoyés à Paris pour y conclure un traité international destiné à faire disparaître du sol de la Belgique une industrie qui est en contradiction flagrante avec la vieille probité belge, et qui a été et peut être encore la source de plus d'une difficulté sérieuse pour le cabinet de Bruxelles.

V. DE MARS.

RECUEIL DES MONUMENS INÉDITS DE L'HISTOIRE DU TIERS-ÉTAT, par M. Augustin Thierry (1). — « Il n'y a plus de tiers-état en France; le nom et la chose ont disparu dans le renouvellement social de 1789; mais ce troisième des anciens ordres de la nation, le dernier en date et le moindre en puissance, a joué un rôle dont la grandeur, long-temps cachée aux regards les plus pénétrants, apparaît pleinement aujourd'hui. Son histoire, qui désormais peut et doit être faite, n'est autre que l'histoire même du développement et des progrès de notre société civile depuis le chaos de mœurs, de lois et de conditions qui suivit la chute de l'empire romain jusqu'au régime d'ordre, d'unité et de liberté de nos jours. » On ne saurait mieux exprimer que par ces paroles de l'illustre éditeur l'esprit et la valeur historique de la collection publiée par ses soins. Si la formation de l'unité nationale est le fait dominant de notre histoire, si le tiers-état a été le noyau de cette unité, l'histoire du tiers est la

(1) Première série : *Chartes, coutumes, actes municipaux, etc.* — Région du nord.

véritable histoire de France, celle dont les documens ont le plus de droit à notre intérêt. Il s'est trouvé en effet que ces classes, en apparence reléguées hors de l'histoire, qui n'ont ni chroniqueur ni annaliste, sont précisément celles qui ont le plus contribué à l'œuvre des temps modernes, et dont l'action, lente et cachée, a laissé le plus de résultats. Du programme de Sieyès, la première partie est au moins une erreur historique. A cette question : Qu'est-ce que le tiers-état dans notre histoire? le théoricien peut être tenté de répondre : Rien; l'historien critique est en droit de répondre : Tout, ou presque tout. L'idée de droit, d'ordre, d'administration politique lui appartient en propre. C'est le tiers-état qui, abaissant vers lui ce qui était au-dessus et élevant jusqu'à lui ce qui était au-dessous, a déterminé le niveau de la nation; c'est lui qui a donné, dans ses institutions municipales, le modèle d'un gouvernement libre, régulier, responsable, d'une gestion financière, d'une législation équitable, en contraste avec l'arbitraire, l'anarchie, les ressources frauduleuses, le manque total d'esprit d'administration qui caractérisaient la féodalité.

L'idée d'une collection des monumens de l'histoire du tiers-état appartient à M. Guizot, ministre de l'instruction publique en 1836. L'église a ses collections de conciles, ses archives diocésaines et monastiques, ses recueils hagiographiques. La noblesse occupe presque à elle seule toute la scène de l'histoire; chroniqueurs, annalistes, jongleurs, trouvères n'ont écrit ou chanté que pour elle; ébloui de ses prouesses, le monde n'a eu d'yeux que pour la brillante parade qu'elle a déployée durant dix siècles aux yeux du monde. Mais le vilain, qui pouvait songer à faire son histoire, à lui chercher des titres de noblesse? Elle existe pourtant, cette histoire; ils existent, ces titres cachés de probité, de patience obscure, de vertus héréditaires, et le vilain, devenu noble à son tour, ne pouvait oublier ceux qui, dans l'ombre, contribuèrent à fonder cette tradition d'ordre, de travail, d'économie que l'homme du tiers léguait à son fils, comme le preux sa tradition d'honneur et de bravoure.

L'idée de la collection une fois arrêtée, il restait à en tracer le cadre et à décider quels matériaux devaient y entrer. Le caractère indéterminé des documens sur l'histoire du tiers-état rendait ce choix fort difficile, et il ne fallut rien moins que le profond sentiment historique de M. Augustin Thierry pour tracer des lignes sûres dans cet espace sans limites. Les monumens historiques du tiers-état parurent se ranger naturellement sous quatre chefs, donnant lieu à autant de collections distinctes : 1<sup>o</sup> documens relatifs à l'état des personnes roturières; 2<sup>o</sup> documens relatifs à la bourgeoisie considérée dans ses diverses corporations; 3<sup>o</sup> documens relatifs à l'état des villes, bourgs ou paroisses; 4<sup>o</sup> documens relatifs au rôle du tiers dans les assemblées d'états-généraux ou provinciaux.

De ces quatre catégories, M. Augustin Thierry a cru devoir ajourner la première et la réserver pour servir de complément aux trois autres : la deuxième et la troisième catégorie sont inséparables, à cause des rapports étroits qui unissaient au moyen-âge la vie municipale et la vie industrielle. Quant aux états-généraux, ils intéressent également la noblesse et le clergé, et, bien qu'ils se rattachent plus spécialement à l'histoire du tiers-état, en ce sens qu'ils sont la racine du régime constitutionnel, lequel est lui-même la dernière expres-

sion de l'œuvre du tiers, il serait difficile d'isoler dans les actes de ces assemblées ce qui appartient exclusivement à l'un des trois ordres.

L'histoire municipale et industrielle de la France, tel est l'objet que M. Augustin Thierry a assigné à la collection confiée à ses soins. Le cadre ainsi arrêté, les difficultés n'étaient qu'à demi résolues. L'histoire du tiers-état en effet n'est pas, comme celle de la royauté, une et continue; comme celle du clergé et de la noblesse, attachée à de grands événements. Elle est toute locale : sur mille points à la fois, le progrès social s'exprimait par des faits isolés, sans connexion apparente les uns avec les autres. A part trois ou quatre grands événements, où l'idée d'une action commune et centralisée à Paris se montre comme un pressentiment de l'avenir, tout se passe à la commune. L'histoire du tiers-état, ce serait celle de toutes les municipalités et de toutes les corporations de France. M. Thierry l'a compris : renonçant à l'idée séduisante au premier coup d'œil d'une collection systématique de pièces rassemblées en vue d'un but déterminé sur tous les points du territoire, il s'est attaché à l'histoire complète et suivie de chaque grand centre de vie municipale. La France s'est présentée à lui, sous ce rapport, comme divisée en trois régions : celle du nord, ou des communes jurées; celle du midi, ou des municipalités consulaires; celle du milieu, d'un caractère plus indécis et intermédiaire entre les deux autres. Dans la région du nord, Amiens réclame la première place. Le volume que nous annonçons renferme toutes les pièces de l'histoire municipale d'Amiens jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Deux autres volumes seront nécessaires pour compléter cette histoire.

Dans une introduction générale, qui est un livre à elle seule, M. Augustin Thierry a essayé d'apprécier le rôle du tiers-état dans le développement de la nationalité française et de retracer les phases diverses de cette lutte qui s'est terminée par un des triomphes les plus absolus dont l'histoire ait gardé le souvenir; trop absolu sans doute, puisqu'il devait être suivi de réactions si passionnées! La *Revue* a déjà publié quelques parties de ce beau travail; plus tard, quand l'ensemble aura paru, elle devra s'en occuper avec l'attention spéciale que commande cette grande page d'histoire philosophique. Nous ne ferons qu'un vœu : c'est que M. Thierry, en reproduisant sa pensée à une autre date et pour un autre public, ne se croie pas obligé de la modifier. Écrites, conçues du moins avant 1848, ces belles pages ont causé peut-être à leur auteur, se relisant lui-même, plus d'un amer retour. Plus d'une fois il a pu croire l'œuvre de sa vie menacée ou démentie; mais il y a des temps où il est beau de ne rien apprendre et de ne rien oublier. M. Thierry est de ceux qui n'ont pas de leçons à recevoir des agitations de tous les jours. A celui qui a vu se dérouler tant de fois dans l'histoire le caprice apparent des choses humaines, qu'importe un incident de plus? Pour celui qui possède si éminemment l'expérience du passé, l'expérience du présent doit, ce semble, être peu de chose.

E. RENAN.

---

V. DE MARS.

---

# HORACE WALPOLE.

---

DERNIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

---

Horace Walpole, à vingt-cinq ans, avait vu, dans la lutte où succomba son père, toutes les passions publiques soulevées, sans de grandes causes, contre un pouvoir qu'il aimait : il avait appris à connaître l'esprit de parti. Il lui restait à savoir comment l'opposition se dément en touchant aux affaires : celle de 1742 n'y manqua pas. Son gouvernement ne justifia pas sa victoire. On maintint ce qu'on avait attaqué; on recommença ce qu'on avait blâmé; on mérita toutes les accusations qu'on avait portées. Ces disparates, trop communes en ce monde, suggèrent presque toujours aux esprits superficiels et satiriques les conclusions du scepticisme; ils cessent de croire aux principes, ne pouvant plus croire aux hommes. Si cependant Walpole jugea son temps avec une incrédulité moqueuse, s'il douta toute sa vie de la sincérité des orateurs populaires, si toute sa vie il fit du mot de patriotisme le synonyme d'hypocrisie, il ne devint pas l'ennemi des institutions nationales, il ne trouva pas que les torts des personnes fussent la condamnation des choses, et il garda son attachement de tradition et de famille aux auteurs et aux principes de la révolution. C'était un whig fidèle, même passionné. Quoique partisan de la maison de Hanovre, quoique indulgent même pour George III, il parle plus que légèrement des princes, et s'explique sur le compte de la

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> juillet.

royauté avec une liberté presque républicaine. « Mes principes ne pourront jamais devenir monarchiques, » écrivait-il encore en 1766, et l'on a cité souvent ce qu'il raconte à George Montagu : « Je vous crois assez whig pour me pardonner; mais aux deux côtés de mon lit j'ai suspendu *Magna Charta* et la sentence de Charles 1<sup>er</sup>, au bas de laquelle j'ai écrit : *Major Charta*, vu que je pense que, sans la seconde, la première, par le temps présent, serait de très médiocre importance. » Ainsi ce frivole homme du monde, cet élégant oisif qui se pique peu de rigorisme et d'inflexibilité, ne se dégoûta pas, pour quelques mécomptes, des lois de son pays : il se contenta d'en juger sévèrement les mœurs. Il se vengea sur les vices et les ridicules de son époque. Il lui arrive de parler de sa nation comme de la plus extravagante de toutes. Il a écrit un essai pour prouver que les Anglais sont incompréhensibles. Le contraste des sérieuses passions d'un peuple libre avec les futiles travers d'une société raffinée est pour lui un perpétuel sujet de malignes observations : on croirait par momens qu'il ne méprise rien tant que l'Angleterre; mais, heureusement pour ses compatriotes, il voyagea en France.

Attendons-nous donc à le voir dénigrer à plaisir les administrations qui se succéderont sous ses yeux. Ce n'est pas qu'il les attaque par ses votes; il ne se presse point de passer dans l'opposition; il ne dément pas le nom qu'il porte, et ce n'est pas au pouvoir qu'il en veut. Après son père, la politique du gouvernement resta dans le sens de la révolution, — conservatrice de 1688 : à cela il ne pouvait trouver à redire; mais on ne réformait aucun abus; la corruption gardait son niveau. Seulement ceux à qui elle profitait la trouvaient excellente, après l'avoir condamnée. Walpole ne se lassait pas de le leur rappeler. Il n'oubliait qu'une chose, c'est qu'en les jugeant il condamnait souvent lui-même, à son tour, ce qu'il avait autrefois approuvé.

On sait qu'à la mort de lord Wilmington (1743), le frère du duc de Newcastle, Henry Pelham, était devenu premier ministre, et cela par les conseils du comte d'Orford, qui réussit de nouveau à évincer Pulteney. Il eut même encore, avant de mourir, le plaisir d'aider le cabinet à se délivrer de lord Granville, qui conserva seulement une secrète influence auprès du roi, et une administration terne et prudente se forma, qui gouverna paisiblement l'Angleterre jusqu'en 1754. On a nommé Pelham un diminutif de Walpole; il n'avait, en effet, qu'une réduction des talens de son modèle, dont il atténuait les défauts aussi bien que les qualités. Moins décidé, moins courageux, mais moins tyrannique et moins confiant, il sut amortir toute opposition. On eût dit que les partis avaient abdiqué. Horace ne pouvait revenir de cet apaisement général; il en arrivait à douter de la réalité des passions humaines, et, poursuivant d'un ressentiment fidèle les vain-

queurs et les déserteurs de son père, il aimait à les voir se démentir et s'abaisser sous la domination médiocre qu'ils subissaient sans envie, car c'est quelquefois une consolation que d'être dispensé de lever les yeux pour regarder le pouvoir.

De grandes affaires échurent cependant à cette administration sans grandeur. Elle eut au dehors une guerre sérieuse à soutenir, au dedans une sérieuse rébellion à réprimer. En 1745, la fortune des armes était favorable à la France : c'était l'année de la bataille de Fontenoy; un bruit courait que le détroit serait franchi.

« C'est tout-à-fait la mode, écrit Walpole, que de parler de l'arrivée des Français. Nul n'y voit autre chose qu'un sujet de conversation, et non matière à précaution. Vous rappelez-vous qu'un bruit s'étant répandu que la peste était dans la Cité, tout le monde courut à la maison où elle était pour la voir? Vous remarquerez que je ris aussi, car je ne voudrais pas, pour le monde entier, être assez *désanglaisé* pour faire autrement. Je suis persuadé que si le comte de Saxe était avec dix mille hommes à une journée de marche de Londres, le peuple louerait des fenêtres à Charing-Cross et à Cheapside pour le voir passer. C'est notre trait caractéristique que de prendre les dangers pour des spectacles et les malheurs pour des curiosités. »

Tout se réduisit à la descente en Écosse du fils du prétendant. Son entreprise, qui ne fut en définitive qu'une aventure romanesque, débuta assez brillamment pour donner l'alarme à Londres.

« C'est qu'en vérité, monsieur Montagu, ceci n'est pas plaisant. Je serais singulièrement ennuyé d'être un martyr de loyauté en habit râpé, grelottant dans une antichambre à Hanovre, ou réduit à enseigner le latin et l'anglais aux jeunes princes à Copenhague.... M'écrirez-vous quelquefois dans mon grenier de Herenhausen?... Lord Granville et sa faction s'obstinent à persuader au roi que l'affaire n'est d'aucune conséquence, et, pour le duc de Newcastle, il est content quand les rebelles font des progrès, comme réfutation des assertions de Granville. »

Mais l'esprit public se réveilla, et le duc de Cumberland gagna la bataille de Culloden le 16 avril 1746. Depuis ce jour, il n'a plus été question des Stuarts. Un ministère indécis et divisé sauva l'état, quoiqu'il eût l'air de ne pouvoir se sauver lui-même. « M. Pelham est en détresse, dit Walpole, avec d'énormes majorités. » Lord Granville parvint en effet à le supplanter pendant deux jours et à former ce cabinet éphémère qu'on appela par ironie *la longue administration*. Walpole s'en constitua l'historiographe, et son récit de ce coup d'intrigue est une de ses plus amusantes lettres. Dans d'autres du même temps, il raconte avec une émouvante vérité le procès et le supplice des lords écossais pris les armes à la main. C'est un grand tableau d'histoire, que nous regrettons de ne pouvoir encadrer ici; mais, si nous le suivions dans toutes les scènes de la politique qu'il a vues et retracées,

cette étude serait sans fin, et cependant nous n'en aurions pas épuisé le sujet, car la politique n'était pas l'unique affaire de Walpole. Il était surtout un homme du monde, et il peint la société aussi bien qu'il l'observe. Pour le connaître tout entier, il faudrait donc, quand il sort de Westminster, le suivre à l'opéra ou au Wauxhall, il faudrait l'entendre parler de la beauté des deux miss Gunning, des bons mots de Selwyn et de Chesterfield, des caprices de lady Townshend et de lady Caroline Petersham; mais ce serait là encore un récit infini, et tenant pour accordé que notre héros vivait dans la meilleure compagnie de Londres, également habile à l'amuser, à la juger, à la décrire, j'arrive brusquement au grand événement de sa vie. Dans le mois de mai de 1747, il acheta Strawberry-Hill.

Pour peu qu'on ait passé huit jours en Angleterre, on a vu Richmond, et, si l'on a vu Richmond, on a remonté le cours tranquille de la Tamise, qui, d'un large bras de mer agité et noirci par *tous ces mille vaisseaux* pressés entre deux lignes immenses de magasins couleur de suie, devient, à quelques milles de Londres, une jolie rivière toute champêtre, dont les eaux limpides et lentes baignent à pleins bords deux rives d'un vert éclatant. Là les yeux enchantés n'aperçoivent qu'humides prairies, arbres épais, élégantes habitations, enfin le plus riche paysage de l'Angleterre noyant ses masses de verdure et de fraîcheur dans cette vapeur bleuâtre qui prête à la campagne un charme fantastique. Sur la rive gauche, en face de la colline boisée de Richmond que Thompson a chantée, s'étend le bourg de Twickenham, illustré par la présence de Pope, et qui offrit un riant asile à de nobles exilés. Là, sur cette allée de jardin qu'on appelle la route de Hampton-Court, il y avait, cent ans avant nous, une chétive maison des champs, séparée de la rivière par deux ou trois prés. Elle avait été bâtie par le cocher d'un grand seigneur, puis habitée successivement par un poète, par un évêque, par des pairs du royaume, et elle l'était enfin par une marchande fort en vogue à Londres, et qui la vendit à Walpole comme un des joujoux dont elle faisait le commerce. Du moins s'en empara-t-il avec une joie d'enfant, charmé d'avoir beaucoup à créer, car il n'y trouvait guère à conserver que la place, l'herbe et la vue. Il commença par lui donner, au lieu du nom vulgaire de Chopp'd Straw-Hall, un nom qu'il découvrit dans quelque vieux titre, celui de Strawberry-Hill (colline aux fraises), et il s'occupa sans délai d'en faire une résidence à son gré. Une description complète et minutieuse nous serait facile. Comme il passa vingt-cinq ans à l'agrandir, à l'embellir, et toute sa vie à l'admirer, ses lettres sont une continue peinture tantôt du site, tantôt du jardin, tantôt du bâtiment, avec toutes les merveilles et toutes les frivolités qu'il y avait réunies. Ses projets, ses travaux, ses plantations, ses constructions, la distri-



bution des appartemens, les détails de l'ameublement, il explique tout à ses amis; il demande leur avis, emploie leur talent, appelle des artistes, et ne proclame son œuvre finie qu'après l'année 1772. Alors il ne peut résister au plaisir d'écrire et enfin d'imprimer une *Description de la villa de M. Horace Walpole*. Ce sont de nouvelles *Ædes Walpoleanæ*, qui ne lui donnèrent que du plaisir, tandis qu'il eut la douleur de voir un jour Houghton abandonné et dépouillé de ses plus nobles ornemens. Il jouit jusqu'à la fin de Strawberry dans tout son éclat. Le précieux mobilier n'en a disparu qu'il y a quelques années, à la voix du crieur public, et la maison est restée debout, quoique dégradée, car c'était un bâtiment de fantaisie, une fabrique de jardin plutôt qu'un manoir durable. Cependant on en peut juger encore l'architecture. La postérité, à laquelle, par des écrits durables, Walpole a recommandé son œuvre de prédilection, a beaucoup rabattu de l'admiration qu'il aurait voulu lui en donner. Elle trouve que le souvenir du maître du lieu vaut mieux que le lieu lui-même, et elle n'en peut guère aimer que ce qu'il n'a pas fait et ce que le temps ne détruit pas, le paysage; mais, telle qu'elle est, cette habitation est un monument dans l'histoire de l'art des jardins, de cet art si cher aux Anglais, et le seul dans lequel ils soient des maîtres. Walpole s'y connaissait. Il était lié avec Kent, le célèbre dessinateur des parcs de son temps. Il a écrit sur l'art dont il l'appelle le Calvin, pour l'avoir réformé, un essai traduit par le duc de Nivernais, et qui se lit encore avec un vrai plaisir. Une partie intéressante de sa correspondance contient le récit de ses voyages dans quelques-uns des grands châteaux et des lieux pittoresques de l'Angleterre : les sites et les fleurs, les arbres et les eaux, les ruines et les maisons, les tableaux, les sculptures, les meubles, tout attire ses regards, tout provoque ses réflexions. Nul doute que ses entretiens et ses lettres n'aient contribué à ranimer, à répandre et à diriger ce goût des Anglais pour les souvenirs du passé et pour les beautés de la campagne qui a couvert leur pays d'habitations curieuses comme l'histoire, charmantes comme la nature.

Strawberry-Hill était sans histoire; mais la vue n'avait besoin que d'être encadrée par des massifs, et le jardin était fort joli, trop orné cependant, car le propriétaire aimait les bagatelles; c'était un des faibles de son esprit. A ses admirations il mêlait des caprices, et il parle de ses poissons rouges avec autant de complaisance que de ses bustes antiques. C'est un peu ce goût pour le singulier et l'artificiel qui le porta à transformer un rustique cottage en monument gothique. Il eut le premier, un des premiers du moins, l'idée de relever ce style d'architecture du discrédit où l'avait jeté l'imitation des Italiens. Il en sentait vaguement les mérites, il en comprenait les raisons et les origines, il en étudiait même les âges et les formes, et il commençait, il

cherchait du moins cette science du gothique qui s'est retrouvée après lui et qui fut une mode avant d'être une science. Lorsqu'un genre s'établit, lorsqu'une école se forme, il est rare qu'elle débute par le beau et par le vrai. Ceux qui ouvrent le chemin sont sujets à s'égarer; et l'exagération, chose singulière, précède souvent la simplicité. Les idées de Horace Walpole sur l'art gothique paraissent assez saines lorsqu'il écrit, sa critique est judicieuse, ses admirations motivées, et il a bien apprécié plusieurs des monumens laissés par le moyen-âge sur le sol britannique; mais la pensée de fabriquer du gothique en petit, de l'appliquer aux usages modernes, n'est pas à l'abri de la censure; elle est d'une exécution difficile, et elle a donné naissance à bien des essais lamentables. Le sien même est médiocrement heureux. Cet édifice en plâtre, avec ses tours, ses créneaux, ses galeries, ses ornemens pointus, est un pastiche indécis et mesquin, lourd et maniéré, un peu château, un peu chapelle, une vraie décoration de théâtre qui lui servit à signer indifféremment ses lettres *le lord* ou *l'abbé* de Strawberry-Hill. De là sont venues d'innombrables imitations qui n'avaient même plus le mérite d'être l'œuvre d'une manie originale. Certaines formes, belles dans les grandes proportions, convenables dans un édifice sérieux, assorties à une destination religieuse ou guerrière, ont été transportées dans la médiocrité de nos habitations domestiques, et les motifs d'architecture qu'admettait une église ou une forteresse ont figuré dans une laiterie ou décoré un colombier. Le château de Walpole ne prétend pas même à l'illusion de la réalité; il n'est pas construit en matériaux solides. C'est une croquante féodale qui aurait besoin d'être souvent recrépie, souvent repeinte, fort inférieure aux derniers progrès de l'art rétrospectif dont elle est un début. Cet art contestable, on l'a perfectionné sans cesser d'en abuser. Abbotsford, par exemple, où Walter Scott a tour à tour transporté et imité de précieux débris de l'abbaye de Melrose, est un spécimen plus heureux de cette sorte de rénovation archéologique. La magnificence d'Eaton-Hall, château gothique moderne des Grosvenor, dans le voisinage de Chester, étonne les yeux éblouis. Des architectes intelligens ont reproduit avec un vrai succès le style anglo-normand dans quelques-unes des nombreuses églises élevées depuis ces derniers trente ans, et quoiqu'on puisse reprocher un peu de monotonie à son excessive richesse, le nouveau palais des deux chambres de parlement est un de ces monumens grandioses qui illustrent un artiste et honorent une nation.

Mais il faut se rappeler que Walpole commençait. En cela comme en beaucoup d'autres choses, il donnait l'éveil. Peut-être le gothique lui plaisait-il, parce que c'est ce que les gens du métier appellent un style amusant. Il s'amusait beaucoup, en effet, à Strawberry. Autels antiques, sculptures romaines, colonnettes ou moulures arrachées à

d'anciens châteaux ou à de vieux monastères, armures, lampes, vitraux, il mêlait tout avec des escaliers, des cheminées, des fenêtres, des plafonds qu'il faisait dessiner par des artistes modernes, et il formait un assemblage incohérent de styles et de genres où se disputaient, confondus, le factice et le réel. A côté des objets d'un art véritable que sir Horace Mann lui envoyait de Florence, à côté des tableaux d'Holbein ou de Van Dyck, des bronzes de Cellini, des émaux de Petitot, il accumulait des curiosités de bric-à-brac et toutes ces raretés vulgaires qu'on recherche encore aujourd'hui, et qui me semblent plus faites pour une boutique que pour un musée.

« On pourra, dit-il dans la préface de son ouvrage sur Strawberry, trouver un plaisir d'un moment dans la lecture de ce catalogue. A d'autres il procurera une autre sorte de satisfaction, celle de la critique. Dans une maison qui non-seulement affecte une architecture surannée, mais qui prétend à l'observation du costume jusque dans l'ameublement, le mélange des portraits modernes, de la porcelaine française et de la sculpture grecque et romaine peut paraître hétérogène; mais, en vérité, je n'ai pas entendu faire une maison gothique au point d'en exclure la commodité et les raffinemens actuels du luxe. Le dessin de l'intérieur et de l'extérieur est strictement ancien, mais les décorations sont modernes. C'est le vers de Pope :

Gothique Vatican de la Grèce et de Rome.

Nos ancêtres n'auraient-ils pas, avant la réformation de l'architecture, déposé dans leurs sombres châteaux d'antiques statues et de beaux tableaux, des vases de prix et des porcelaines d'ornement, s'ils en avaient possédé? Mais je ne prétends pas défendre par des argumens une maison de fantaisie; elle a été bâtie pour satisfaire mon goût et, dans une certaine mesure, pour réaliser mes propres visions. J'ai décrit ce qu'elle contient; si je pouvais décrire la riante, mais tranquille scène où elle est placée, et ajouter la beauté du paysage au caractère romantique du manoir, ce tableau ferait naître des sensations plus agréables qu'une sèche nomenclature de curiosités. »

Quoi qu'il en soit, Strawberry-Hill devint la passion de son maître. Il fit bientôt à ce lieu favori une renommée qui le mit à la mode. Non-seulement il y recevait des amis, des voisins, notamment Kitty Clive, une actrice célèbre et spirituelle, qui habitait Twickenham, et pour laquelle il eut, dit-on, un penchant un peu plus vif que le goût de l'esprit et du talent; mais les beautés en vogue, des orateurs célèbres, des étrangers de distinction, surtout des femmes françaises auxquelles il adressait des madrigaux et dont il se moquait dans ses lettres, venaient faire à Strawberry des parties de curiosité et de conversation.

C'est là qu'il concentra tous ses goûts. Il animait ce séjour par la diversité des études et des plaisirs. Un des premiers qu'il se donna fut d'y établir une imprimerie. Il n'imprimait pas lui-même, mais il regardait faire. De sa presse sont sortis quelques ouvrages tirés à peu

d'exemplaires et encore recherchés des curieux. Il commença par deux odes inédites de son ami Thomas Gray (1757); il se fit même éditeur d'ouvrages anciens, d'un Lucain, par exemple, annoté par Bentley. Le plus souvent, il n'imprimait que des opuscules de société, les siens ou ceux de ses amis; mais ce goût de typographie le conduisit à de plus sérieuses compositions. Pendant long-temps il n'avait fait que de petits vers, rarement jolis, souvent médiocres, ou des essais anonymes, insérés dans le journal *the World*, modeste successeur des recueils fondés par les Steele et les Addison. C'étaient en général des fictions satiriques sur les mœurs et les événemens du jour, et quelques-unes eurent du succès; mais le piquant en est fort émoussé. Ce genre d'ouvrages ne satisfaisait pas d'ailleurs l'esprit de recherche, la curiosité savante, que l'amour des arts et des choses du passé avait fini par lui inspirer. Il y avait en lui du connaisseur et de l'antiquaire; il aimait les monumens historiques, il quittait sans regret ses porcelaines de Saxe ou du Japon pour étudier une généalogie ou comparer des portraits de famille. Il eut d'abord l'idée de faire, avec une exactitude d'érudit, une édition des *Mémoires de Grammont* : ce livre plaisait infiniment à son genre d'esprit, qui goûtait l'exquis, ne craignait pas le hasarde, et pouvait descendre jusqu'à la mauvaise frivolité, quand il avait épuisé la bonne. Les *Mémoires de Grammont*, avec le rare mérite d'être écrits par un Anglais dans le meilleur français, ont encore ce trait singulier de représenter l'Angleterre à la française. Hamilton semble ne connaître que Versailles et juger la cour de Charles II en courtisan de Louis XIV : il parle de son propre pays comme un étranger, et l'on croirait, en le suivant, voyager en Angleterre avec Saint-Évremond ou Bussy-Rabutin; mais l'ouvrage n'en est pas moins piquant pour avoir l'air d'un roman historique, où l'on ne sait ce qui domine de l'histoire ou du roman. Pour achever de donner à ces *Mémoires* une couleur de fiction, les premiers imprimeurs avaient étrangement défiguré les noms des lieux et des personnes, et, pour un Anglais, la société qu'on y dépeint était vraiment méconnaissable. Walpole entreprit de tout rectifier, de tout éclaircir, et nous lui devons le premier essai d'une édition classique du livre que Chamfort appelait ironiquement le bréviaire de la noblesse française. On peut croire que le personnage du comte Hamilton était fort du goût de son éditeur, et que, sans se l'avouer, il n'était pas éloigné de se modeler sur lui. Écrire avec légèreté, observer avec finesse, avoir du talent autant qu'un homme du monde en peut montrer sans changer de condition, telle fut l'ambition constante de Walpole, et on le voit s'attacher de préférence aux auteurs qui ont eu le mérite sans le métier, et qui sont arrivés à la renommée sans faire état de la poursuivre. De là son enthousiasme pour M<sup>me</sup> de Sévigné. C'est lui qui, en écrivant, ima-

gina de l'invoquer sous le nom de *Notre-Dame-des-Rochers*. En tous genres, il recherche dans les livres un je ne sais quoi d'aristocratique qui ne sente pas la profession littéraire. Peut-être est-ce pour cela que, de nos grands écrivains de son temps, il n'apprécia vraiment que Montesquieu. Certes, de hautes raisons justifieraient cette préférence : la sagacité profonde de l'habile observateur des affaires humaines ne pouvait lui échapper, le célèbre tableau qu'il a fait de l'Angleterre devait gagner son cœur de whig; mais je suis persuadé que l'allure dégagée, le ton épigrammatique du grand publiciste, son excessif soin d'éviter la pédanterie, son élégance un peu cherchée, entraînent aussi pour beaucoup dans l'admiration de Walpole, et ce n'est pas lui qui eût reproché à l'*Esprit des Loix* de rappeler les *Lettres persanes*. Il a, lui aussi, dans quelques-uns de ses essais, employé la fiction, pratiqué l'art des allusions, caché la satire politique sous un voile imaginaire. En tout, son goût pour la littérature française est capricieux. Quoique accusé souvent de gallicisme dans ses idées et dans son style, il ne trouve pas à son gré nos classiques du xvii<sup>e</sup> siècle; il juge nos poètes dédaigneusement, et pourtant sa sévérité vaut encore mieux que son indulgence. Combien il est difficile d'opiner sur une littérature étrangère, sans commettre de ces erreurs énormes qui donneraient des doutes sur l'universalité des règles du goût! Où l'amour du joli ne peut-il pas égarer celui-là même qui est fait pour sentir le beau! Passons à l'admirateur de M<sup>me</sup> de Sévigné et d'Antoine Hamilton le cas qu'il fait de Marivaux, car enfin c'est un observateur d'une vue très fine, et *Marianne* est un charmant roman; mais, en passant par Marivaux, Walpole arrive... devinez..., à Crébillon fils : il le trouve si admirable, qu'il donne soixante guinées pour avoir son portrait.

C'est une alliance souvent malheureuse que celle de l'esprit du monde et de la manie d'écrire. Walpole, qui n'eut pas trop à s'en plaindre pour son propre compte, céda sans doute au désir de se trouver d'illustres prédécesseurs, quand il conçut l'idée du livre qu'il intitula : *Catalogue des auteurs royaux et nobles de l'Angleterre avec la liste de leurs ouvrages* (1758). C'est un recueil de courts articles de biographie et de critique sur tous les rois, princes ou pairs qui ont écrit, à commencer par Richard Cœur-de-Lion, qui aurait, chose assez étrange, fait des vers dans la langue des troubadours, jusqu'à ceux des contemporains de l'auteur qui tournaient bien ou mal des pamphlets ou des chansons. La lecture d'un tel ouvrage ne peut être fort divertissante, quoiqu'il soit écrit avec une élégante brièveté. On ne sait trop quel but s'est proposé l'auteur, s'il n'a cédé à ses penchans d'archéologie aristocratique et au simple plaisir de chercher de grands noms dans de vieux livres, car sa critique ne se laisse séduire ni par le titre ni par le rang. Sa justice littéraire est égale pour tous, et donne

raison à une remarque de Walter Scott : c'est qu'il serait difficile de dresser, par aucun procédé ou principe de division, une liste de pareil nombre d'auteurs plébéiens qui en contiennent aussi peu dont le génie fût digne de quelque souvenir.

Walpole fut mieux inspiré dans le choix d'un autre sujet d'ouvrage qui tient cependant aussi du catalogue. Un graveur de Londres, George Vertue, qui consacrait son burin à la reproduction de l'œuvre des maîtres de la peinture anglaise, avait eu l'idée d'écrire leur histoire, ou tout au moins un catalogue critique de leurs tableaux. Il ne manquait pas d'instruction, et il avait passé beaucoup de temps à recueillir des documens; mais il était mort avant de commencer, et Walpole avait acheté tous ses papiers à sa veuve. Le sujet rentrait dans ses études. Il s'agissait d'art et de souvenirs. Il mit en ordre tous ces matériaux, les compléta par ses propres recherches, rédigea de nouveau toutes les notes laissées par Vertue, et fit, sous le titre modeste de *Anecdots of painting*, une histoire de la peinture en Angleterre (1762). La contrée, il en convient, a produit peu de bons artistes, et c'est pour cette raison que leur histoire ne mérite que le titre d'anecdotes; mais peut-être, en composant leur biographie, en jugeant leurs talens, éveillera-t-il le goût d'un siècle qui devrait être favorable aux arts. Il leur manque les encouragemens du public, l'enthousiasme de la foule, une destination nationale, et c'est pour essayer de leur gagner tout cela que l'auteur écrit. L'ouvrage dénote d'attentives recherches et un goût exercé. On doit remarquer les premiers chapitres sur les origines de la peinture moderne et les articles consacrés à Holbein, à Rubens, à Van Dyck, à Inigo Jones, à sir Peter Lily, à Wren, à Kneller, à Hogarth, car il mêle les architectes aux peintres. En effet, tous les arts du dessin se tiennent. Aussi, cherchant toujours à compléter un livre qu'il corrigea sans cesse, il y ajouta par la suite un dernier volume sur la gravure, et dès le principe il y avait inséré un chapitre étendu sur l'histoire de l'art des jardins modernes. C'est là qu'on trouve ce trait souvent cité : « Quand un Français parle du jardin d'Éden, il pense à Versailles. »

De pareils travaux n'arrachaient pas Walpole à la vie du monde; ils entretenaient au contraire son esprit des idées qui devaient faire le fond de ses conversations. On en peut juger par ce qu'il écrit à ses correspondans. Montagu, vivant beaucoup à la campagne, se connaissait en pares et en beaux châteaux. John Chute s'entendait aux arts, et son opinion était comptée, quand il fallait juger d'un bâtiment ou d'un portrait, d'un monument historique ou du dessin d'un candélabre. Gray était devenu un poète éminent, mais il étudiait assidûment l'histoire dans les monumens autant que dans les livres. Bentley, fils du savant célèbre, avec une érudition héréditaire, unissait un certain ta-

lent à manier le crayon et le pinceau, et on lui doit quelques gravures qui décorent médiocrement, il est vrai, les ouvrages et les éditions de son protecteur. Même dans ces salons où Walpole passait tout le temps qu'il ne donnait ni à Strawberry ni au parlement, dans ces parties de plaisir au Ranelagh, dans ces dîners ou ces soupers brillants, à l'opéra où il admirait en amateur habile la musique italienne et la danse française, pense-t-on qu'il ne fit pas la légère propagande de ses goûts et de ses idées? et ce causeur renommé ne devait-il pas mettre à la mode tout ce qui amusait son esprit? Le mélange remarquable que font les Anglais de la conservation du vieux et de la recherche de l'original, ce concours piquant d'archéologie et d'innovation qui les caractérise dans l'art comme dans la politique, qui produit des choses excellentes et des choses bizarres, qui explique les grandeurs et les puérilités de cette société incomparable, ne doit-il pas quelque chose, surtout en ce qui touche les superfluités élégantes de la vie, au dilettantisme de Walpole? et n'a-t-il pas eu de bonne heure, comme homme d'esprit paradoxal, quelques-unes des idées qui sont devenues les lieux communs du génie national?

Mais, pendant qu'il s'amusait ainsi, le gouvernement avait marché, et les affaires publiques changeaient de face. Nous avons laissé Pelham dominant et l'opposition silencieuse. La paix de 1749 avait comblé tous les vœux. Cinq ans se passèrent d'indifférence publique et de quiétude ministérielle. Le parlement semblait unanime, car les deux personnages qui auraient pu le diviser, et dont la rivalité secrète se trahissait quelquefois, sentaient chacun le besoin de ménager le gouvernement auquel l'un et l'autre s'étaient rattachés, attendant l'occasion, lente à paraître, de le dominer. Fox était secrétaire de la guerre, et Pitt se contentait du poste lucratif de payeur-général. Quoique ces situations n'imposassent pas alors une aussi rigoureuse solidarité avec le cabinet qu'on l'exige aujourd'hui, l'un et l'autre se contenaient en rongant leur frein, lorsque la mort inopinée de Pelham vint leur rendre la liberté (1754). Ce fut comme le réveil de toutes les ambitions.

Au premier moment, la plus mesquine de toutes l'emporta; le duc de Newcastle succéda à son frère. Ce personnage jouissait du privilège d'exciter les railleries, non-seulement de Walpole, qui ne le pouvait souffrir, mais de tous les gens d'esprit de son temps. Ses ridicules ont passé à la postérité, et l'histoire continue de se moquer de lui. Bavard, timide, ignorant, plein de petitesesses et de manies, il a cependant été près de quarante ans ministre; il a fait partie de plusieurs cabinets dont deux, celui de Robert Walpole et celui de Pitt, ont laissé une grande renommée. Il a su céder à propos la première place à son frère, plus capable et moins connu, et dont il demeura le fidèle et l'utile auxiliaire. Enfin lui-même il parvint à ce rang suprême. Attaqué d'a-

bord, puis ménagé, recherché par les plus habiles et les plus éclatans de ses rivaux, il fut forcé sans doute de traiter successivement avec eux, mais il les força également à transiger avec lui, et il sut tour à tour les exclure, les accepter et les renvoyer. Cette conduite, si long-temps heureuse, quelquefois judicieuse, jamais inspirée par un noble sentiment ni par une grande vue, est-elle cependant le triomphe exclusif de la platitude et de l'ineptie? On s'accorde à reconnaître en lui le plus persévérant et le plus actif des intrigans. Il ajoutait apparemment à ce don, si c'est un don, un certain bon sens pratique, l'art de connaître et de gagner les hommes par leurs plus petits côtés, une aptitude d'instinct perfectionnée par l'expérience, et il faut croire que ses manies et ses travers, sujet éternel de risée, sa fausseté notoire qui trouvait des rieurs plus que des dupes, ses discours remplis de non-sens, ses bévues, le divertissement du beau monde, devaient dissimuler quelques qualités sérieuses dont elles assuraient le succès en les déroband à la défiance et à l'envie.

Cependant, s'il ne voulait gagner du temps, la formation du cabinet de 1754 fut une imprudence. Il s'exposait, avec trop peu de moyens de défense, à la coalition certaine de Fox et de Pitt. Vainement fit-il avocat-général Murray, qui devint le principal orateur ministériel. Murray avait beaucoup de talent, mais il était surtout homme de loi, et la politique n'était que l'instrument de sa fortune judiciaire. Pitt entreprit de le réduire au silence en l'intimidant, et Fox se chargea de mettre en pleine lumière l'insuffisance des ministres à département. S'ils n'enlevèrent pas la majorité au cabinet, ils lui ôtèrent cette confiance en lui-même sans laquelle tout gouvernement est impossible. En même temps, une rupture long-temps prévue éclata entre la France et l'Angleterre, et la guerre en Amérique répondit à celle dans laquelle le grand Frédéric tenait fixés les yeux de l'Europe. Son oncle, George II, n'avait pu, comme prince allemand, rester étranger à la lutte continentale; la Grande-Bretagne appuyait par des subsides les puissances auxquelles elle refusait le secours de ses armes. C'étaient de trop grandes affaires pour un ministère qui ne se connaissait qu'aux expédiens. On avait destitué Pitt et disgracié Fox sans le destituer. On voulut abdiquer aux mains de lord Granville, qui cette fois n'accepta pas, et il fallut donner les sceaux de secrétaire d'état à Fox, qui oublia que Pitt restait dehors. Aussi, dès le début de la session, s'éleva-t-il sur les traités qui mettaient les Hanovriens et les Hessois à la solde de l'Angleterre un débat terrible. On obtint la majorité sans doute, et même elle fut très forte. L'opposition n'avait qu'un état-major, disait-on, et manquait de soldats; mais la vie parlementaire s'était ranimée, les passions recommençaient à gronder par la voix de l'éloquence. L'Angleterre est revenue, écrivait Walpole à Bentley.



Il était lié avec Fox; mais il lui en voulait de s'être uni au duc de Newcastle, et au chancelier, de travailler, de réussir peut-être à les sauver. Il n'aimait pas le rival de Fox; mais Pitt le vengeait de Newcastle et du chancelier, et lui donnait le plaisir d'entendre éclater sur la tête des anciens ennemis de son père les foudres qui avaient abattu sir Robert. Puis il admirait l'art et le talent, et ses ressentimens ne tinrent pas contre son admiration. Dans les derniers débats, un jeune homme, Gerrard Hamilton, avait débuté par un discours remarquable qu'il n'égala jamais et qui l'a fait appeler Hamilton au seul discours (*single-speech*). Walpole lui donne de grands éloges en écrivant au général Conway, et il ajoute :

« Vous demandez : Que pouvait-il y avoir au-dessus ? Rien, hormis ce qui a été au-dessus de tout ce qui fut jamais, et c'est Pitt. Il a parlé après une heure du matin et pendant une heure trente-cinq minutes, et cela avec plus de verve, d'esprit, de vivacité, de beau langage, de hardiesse, bref d'étonnantes perfections, que vous-même, qui êtes habitué à lui, ne le pouvez imaginer. Il n'a pas été injurieux, et cependant il a été agressif de tous les côtés; il a ridiculisé milord Hillsborough, mis en croix le pauvre sir George (Lyttelton), terrifié l'attorney général, flagellé milord Granville, décrit milord de Newcastle, attaqué M. Fox et même remonté jusqu'au duc de Cumberland... »

« Pitt s'est surpassé lui-même, écrit encore Walpole à Bentley, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il a surpassé Cicéron et Démosthène. Quelle figure feraient-ils avec leurs oraisons de cabinet, formalistes, travaillées, *vis-à-vis* de sa mâle vivacité et de son écrasante éloquence?... Ses antagonistes s'efforcent de le désarmer; mais, aussitôt qu'ils lui enlèvent une arme, il en trouve une meilleure; je ne l'aurais jamais soupçonné d'avoir un arsenal universel. Je lui savais une tête de Gorgone composée de baïonnettes et de pistolets; mais je ne pensais guère qu'il pût toucher mortellement avec une plume. Lors du premier débat sur ces fameux traités, mercredi dernier, Hume Campbell, que le duc de Newcastle avait retenu comme l'avocat le plus outrageant qu'il pût lancer contre Pitt (et plus tard peut-être contre Fox), attaqua le premier pour ses éternelles invectives. Oh! depuis la dernière philippique, de mémoire de Billingsgate (1), vous n'avez rien entendu de pareil à l'invective par laquelle Pitt a répondu. Hume Campbell était anéanti. Pitt, comme une guêpe irritée, a paru laisser son aiguillon dans la plaie, puis il a pris un style de moquerie et de repartie délicate. Mais songez combien il faut que le ridicule soit manié avec agrément pour se soutenir et s'élever d'attaque en attaque pendant une heure et demie! Un jour ou l'autre, vous verrez peut-être quelqu'un des traits brillans que j'ai recueillis. J'ai écrit sous sa gravure ces vers : « Trois orateurs séparés par des siècles ont illustré la Grèce, l'Italie et l'Angleterre; le premier l'emportait par l'élévation de la pensée, le second par le langage, mais le dernier par l'une et l'autre. La puissance de la nature n'avait su aller plus loin. Pour faire le troisième, elle a réuni les deux premiers. »

(1) Rue de Londres près de la Tamise, que l'on cite, comme à Paris les halles, pour le langage violent et injurieux.

Cependant la guerre ne tournait pas à la gloire de l'Angleterre. La prise de Port-Mahon avait soulevé les esprits et contre le ministère et contre l'amiral Byng. Las de son impopularité, importuné des ombrages et des menées du duc de Newcastle, qui retenait tout et ne gouvernait rien, Fox annonça subitement sa démission. Sa place fut offerte à Pitt, qui exigea la retraite du premier ministre, et le cabinet du duc de Devonshire fut formé. Ce fut le destin et le caractère de Pitt que de ne se donner à aucun parti et de n'en avoir aucun. Avec la supériorité d'un esprit plein de grandeur et d'inégalités, avec la puissance d'une éloquence plus passionnée que judicieuse, il ne pouvait le disputer, pour l'autorité sur la chambre, ni à l'influence pratique de Fox, ni à l'immense patronage de Newcastle. Il était le maître de la situation, ce que les Anglais appellent le *lord of the ascendant*, et il n'avait pas la majorité dans le parlement. Les deux Grenville, ses beaux-frères et ses collègues, ne la lui donnaient pas, et il fut évident, dès sa formation, que son ministère ne durerait pas six mois. Le roi, qui le supportait à regret, saisit la première occasion de le dissoudre, et essaya cette négociation que lord Waldegrave a si bien racontée dans ses intéressans mémoires; mais, quand elle eut échoué, la couronne fut clairement à la discrétion de ces trois hommes, Newcastle, Fox et Pitt. Tous trois avaient appris à transiger. Fox, dégoûté de la responsabilité, ne demandait que le poste de payeur-général. Le vieux duc comprenait que le titre de premier ministre devait perdre de sa réalité, quand le gouvernement de la chambre des communes en était séparé. Pitt leur donna satisfaction à tous deux, et, content des fonctions de secrétaire d'état auxquelles il fut convenu que se rattacherait toute la direction de la guerre et de la diplomatie, il forma avec eux cette administration qui a fait l'honneur de son nom et la douleur de la France.

Horace Walpole parlait légèrement de la gloire des armes : il n'y voyait qu'une vanité de roi ou de nation; il ne put jamais admettre les raisons de la guerre de sept ans; il conserva long-temps contre le grand Frédéric une aversion qui ne céda qu'à la séduction de vingt victoires, et il tarda tant qu'il put à comprendre le patriotisme ardent et fier qui poussait Pitt au gouvernement dans un temps de sanglans combats. Il était froissé dans son humanité et indigné dans sa justice par les fureurs qui s'élevaient contre l'amiral Byng, et il prit une part active et zélée aux efforts tentés pour le sauver auprès des chambres et de l'administration. Toute cette tragédie est vivement racontée dans ses mémoires et dans ses lettres, et le rôle qu'il y joua lui fait un véritable honneur : il aperçut aisément quel péril affreux menaçait une tête d'avance sacrifiée. Rien n'indique que Byng eût manqué de résolution ni de dévouement, et son procès prouve surtout l'insuffisance des ordres donnés et des dispositions prises par le gouvernement :

c'est le cabinet qui avait mal défendu Port-Mahon. Mais un peuple irrité demandait vengeance, et, comme sa colère pouvait se porter de l'homme de guerre sur les anciens ministres, ceux-ci étaient les plus ardents à l'accuser : il leur fallait qu'il fût coupable pour ne pas le devenir eux-mêmes. Le roi, très sensible à l'honneur de ses armes, ne voulait pas le déclarer compromis par la faute d'un cabinet auquel il s'était associé, et répugnait visiblement à la clémence. Quoique les deux chambres sentissent bien avec quel emportement Byng était poursuivi et peut-être jugé, elles n'osèrent résister; l'ancienne majorité tenait à épargner aux ministres qu'elle avait soutenus la responsabilité d'une défaite. Les nouveaux ministres craignaient de se compromettre en bravant, pour sauver un malheureux, l'opinion du public et celle du roi, les calculs de la majorité et ceux de leurs prédécesseurs; ils avaient peur de paraître se venger de leurs ennemis en écoutant la justice et l'humanité. Déplorable exemple du rôle cruel que l'esprit de parti peut jouer dans les questions d'où il devrait être le plus sévèrement banni! Affranchi de ces tristes ménagemens, Walpole se jeta avec ardeur dans toutes les démarches qui tendaient au sursis ou à la grâce, et ce n'est pas sa faute si son dévouement à cette œuvre d'humanité fut, d'une manière sanglante, déçu par l'événement.

On trouvera que nous nous arrêtons trop long-temps à la politique, mais par là encore nous faisons connaître Walpole, car nous puisons tout dans ses lettres et dans ses mémoires : nos jugemens sont les siens, et nous ne parlons que d'après lui.

Ces violences cependant n'étaient pas faites pour le réconcilier avec la guerre. Il commença par la maudire, et déclama, tant qu'il le put, contre les fureurs héroïques; mais quand il vit la victoire couronner les hardis desseins du cabinet, de vastes conquêtes s'accomplir coup sur coup dans toutes les parties du monde, le pays s'enorgueillit de son gouvernement, et à sa tête un ministre fier, audacieux, heureux dans ses conceptions et dans ses choix, célébré par la marine et par l'armée, glorifié par une nation reconnaissante de la gloire qu'elle lui devait, conduire, du sein d'un parlement unanime et silencieux, sa patrie au faite de la grandeur, il céda à l'enthousiasme universel, et finit par croire aussi que la nation britannique était le peuple romain des temps modernes. « Vous avez, dit-il à sir H. Mann, laissé votre patrie une petite île, qui vivait de ses ressources; vous la retrouveriez la capitale du monde, et, pour parler avec l'arrogance d'un Romain, vous verriez la rue de Saint-James remplie par la foule des nababs et des chefs américains, et M. Pitt, entouré, dans sa ferme de la Sabine, de monarques de l'orient et d'électeurs du septentrion, qui attendent, pour avoir audience, que la goutte ait quitté son pied... Ce serait une honte que d'attribuer notre splendeur à rien qui ne fût M. Pitt. »

La mort de George II ne parut pas d'abord troubler le cours de cette triomphante politique; mais, avec son successeur, destiné à tant de misères, et dont le long règne devait laisser l'Angleterre si puissante, le torisme monta sur le trône. Les habitudes contractées dans la petite cour de sa mère, la princesse de Galles, un esprit étroit et défiant, la prétention obstinée moins de gouverner que de choisir arbitrairement les dépositaires du gouvernement, une répugnance d'instinct et de routine contre toute réforme, le goût des subalternes et des médiocres, une probité sans loyauté, une opiniâtreté sans lumières, devaient faire de George III un roi dangereux pour la constitution britannique, si la démence ne l'eût remis à sa place en le désarmant pour jamais. Au commencement de son règne, il conçut la pensée de ressaisir la prérogative aliénée, disait-il, par son grand-père, et, comme celui-ci avait réussi dans la guerre, il ne crut pouvoir l'effacer que par la paix. Cette paix, un peu précipitée, détermina la retraite de Pitt; le duc de Newcastle ne put même se maintenir qu'autant qu'il le fallait pour bien constater qu'il avait abandonné son noble collègue et leur politique commune. Lord Bute, son successeur, installa au pouvoir l'esprit tory, aggravé par le favoritisme, et après lui le caractère impérieux de George Grenville, qui n'était rien moins qu'un favori, fit faire de nouveaux pas dans le sens du pouvoir arbitraire par les fautes célèbres qui suscitèrent Wilkes et Junius, et provoquèrent la révolution d'Amérique.

C'est alors qu'Horace Walpole fut décidément de l'opposition. Il suivit son meilleur ami, le général Conway, qui s'élevait à un rôle parlementaire important, et qui, pour son vote dans une question fameuse, celle de savoir si les mandats d'arrestation pouvaient être généraux et non nominatifs, se vit destituer de ses charges de cour et de ses commandemens militaires. Sa cause, qui devint une affaire de principe, fut chaudement épousée par Walpole; il écrivit même un pamphlet pour la défendre, et il offrit sa fortune à son ami. Cependant il commença dès-lors à se dégoûter de la vie publique : la jeunesse était passée, il avait quarante-sept ans (1764). La goutte, dont il avait, fort jeune, ressenti les atteintes, revenait, à de plus courts intervalles, lui rendre plus nécessaires la retraite et l'inaction. Sa passion pour Strawberry-Hill était dans toute son ardeur. Ses relations et ses travaux littéraires prenaient une grande part de son activité. Enfin il projetait un voyage à Paris, où le frère aîné de Conway, le comte de Hertford, remplissait les fonctions d'ambassadeur. En attendant qu'il l'y rejoignît, il s'était chargé du soin de le tenir exactement informé de tous les mouvemens de la politique et de la société. Il lui écrivait sans cesse avec la confiance d'un ami qui est sûr d'être compris, avec l'attention d'un ami qui veut plaire, enfin avec l'habileté d'un ami qui veut per-

suader, car il s'attachait à maintenir le bon accord entre deux frères, dont l'un servait le pouvoir, et l'autre l'opposition. Cette partie très remarquable de sa correspondance, publiée séparément en 1825, a été un des meilleurs fondemens de sa réputation épistolaire.

Dans une lettre du 27 janvier 1765, il dit à lord Hertford, en lui envoyant un livre : « Ce roman est fort en vogue. L'auteur n'en est pas connu; mais, s'il arrivait que vous ne l'aimassiez pas, je vous donnerais une raison qui vous prouverait que vous n'avez pas besoin de le dire. » Cette raison, c'est qu'il en était l'auteur. *Le Château d'Otrante* parut d'abord comme une histoire traduite par William Marshal, d'un original italien d'Onuphrio Muralto, chanoine de l'église de Saint-Nicolas d'Otrante; mais il eut un assez grand succès pour que l'auteur jetât bientôt le masque, et c'est assurément celui de ses ouvrages qui l'a le mieux placé dans l'histoire littéraire de son pays. C'est le produit d'un rêve. Une nuit, à Strawberry-Hill, il se sentit transporté dans un vrai château gothique, et crut voir s'agiter du haut d'une balustrade une tête gigantesque couverte d'un casque; poursuivi de cette image, il l'introduisit dans le merveilleux d'une histoire de chevalerie, où il se proposa de mêler les sentimens naturels aux événemens mystérieux des âges de crédulité. Il avait très bonne opinion de cet ouvrage, celui de tous qu'il eut le plus de plaisir à composer, du moins il le dit à M<sup>me</sup> Du Bessand, et ne cache pas qu'il le regardait comme une création d'un genre nouveau. Au reste, l'admiration que ce roman inspirait à lord Byron répondait aux espérances de l'auteur, et Walter Scott, qui lui a fait l'honneur d'être son biographe, trouve dans *le Château d'Otrante* une fable bien conçue, des caractères bien tracés, des effets sublimes, un style excellent. Nous qui ne sommes ni poète ni romancier, nous demanderons à être moins indulgent. L'auteur de *Waverley* peut distribuer librement des lots magnifiques dans ce vaste domaine de la fiction qu'il a parcouru tout entier. Guillaume-le-Conquérant, partageant l'Angleterre à ses vassaux, ne craignait pas plus que lui d'y perdre son royaume. *Le Château d'Otrante* est un ouvrage de bon goût et de bon sens, où l'on ne trouve ni l'entortillage de sentimens ni les couleurs fausses de la chevalerie de convention. L'auteur fait un effort sincère pour se placer dans les croyances du moyen-âge, et pour composer un récit moitié légende, moitié conte de fée, qu'un jongleur pût raconter au foyer des nobles dames. Le merveilleux, médiocrement inventé, est présenté simplement et sans exagération dans les moyens de terreur. Le dialogue est raisonnable, passablement spirituel, et le style nous semble naturel et élégant; mais une vive imagination, mais une forte conception des caractères, mais une reproduction animée des mœurs du temps, mais un art véritable de raconter et de peindre, où trouver tout cela dans ce récit d'une aven-

ture invraisemblable et commune, dans un tissu de rencontres mal motivées, de brusques reconnaissances, de prodiges obscurs et vagues? Les sentimens sont vrais, mais ils ont quelque chose de banal. Les croyances du temps n'y sont pas décrites avec ces traits naïfs qui persuadent le lecteur et l'enlèvent au sien. Les chevaliers de Walpole sont comme ceux de Voltaire dans ses contes, ou de Sedaine dans ses opéras comiques, et le sujet mis en dialogue ferait un de ces mélodrames classiques qu'on aimait en France il y a quarante ans. Un chevalier qui revient de la croisade retrouve son château et son fief au pouvoir d'un usurpateur; de bons moines prennent parti pour lui, des miracles lui viennent en aide, et le tyran finit par succomber. Nous demandons pardon à sir Walter Scott; mais, en lisant un tel récit, il ne faut pas se rappeler un certain chevalier qui revint aussi de la croisade en de semblables circonstances, et qui s'appelait Ivanhoë, ou l'on s'expose à trouver l'inventeur du xviii<sup>e</sup> siècle un bien pauvre poète auprès du chroniqueur anglo-saxon que notre siècle a vu naître.

Cette fois encore pourtant l'idée de Walpole est bonne. Concevoir que le roman de chevalerie pouvait être dépouillé de ses formes conventionnelles pour devenir une peinture idéale et vraie de l'humanité d'un autre âge, c'était découvrir et marquer un but nouveau à l'imagination des conteurs, et, de même que dans ses retours vers l'architecture gothique il a réussi, non à la reproduire, mais à la faire comprendre, et plus tard mieux imiter, ainsi sa tentative dans le genre romanesque a dû suggérer aux artistes d'une autre époque des combinaisons nouvelles, et tout à la fois leur inspirer l'amour et leur révéler le secret du passé. Le mot du prédicateur : « Faites ce que je vous dis, ne faites pas ce que je fais, » est l'éternelle devise des esprits critiques qui se sont mêlés d'inventer.

Walpole était encore dans la primeur de son succès, lorsqu'il résolut d'exécuter ce voyage en France long-temps projeté. La chute de Grenville et les refus capricieux de Pitt venaient d'amener au pouvoir le général Conway avec le titre de secrétaire d'état, sous la direction du marquis de Rockingham. C'était une administration de jeunes whigs, où prévalaient un esprit bienveillant, un désir sincère de servir la nation et de lui plaire, enfin une bonne intention générale soutenue par le talent facile de Conway, mais destituée de l'autorité d'une grande expérience ou d'un grand caractère, un pouvoir enfin sans commandement. Walpole avait assisté son ami dans la formation laborieuse du cabinet, dont il espérait peu. Il s'attendait qu'il lui serait fait des offres qu'il était, dit-il, résolu à refuser. Conway, d'un caractère noble, mais léger, n'y songea pas, et Walpole ne crut pouvoir mieux lui témoigner sa froideur qu'en le quittant dans le pouvoir après l'avoir suivi dans l'opposition. Il partit pour Paris le 9 septembre 1765, et il y resta huit mois.

Un Français qui ouvre sa correspondance doit courir à ses lettres de Paris. Ce ne sont pourtant pas les meilleures. On y trouve quelques anecdotes piquantes, quelques appréciations justes, mais de l'incertitude et de l'incohérence dans les impressions. Il y a du parti-pris dans certains jugemens. Walpole est sévère dans l'ensemble, quoiqu'il loue beaucoup dans le détail. Passons-lui de dire que Paris est sale et ses rues étroites, de trouver, au souvenir de Windsor ou de Richmond, la campagne poudreuse, la végétation pauvre et la verdure un peu grise. Ayant cent fois tourné en ridicule les mœurs politiques de l'Angleterre, il est bien en droit de se moquer de nos querelles de parlement et de nos intrigues de cour, et l'on ne saurait se beaucoup fâcher quand il dit : « En tout, je ne voudrais pas n'être point venu ici, car, puisque je suis condamné à vivre en Angleterre, c'est un soulagement que d'avoir vu que les Français sont dix fois plus méprisables que nous. » Pardonnons ces traits d'une misanthropie caustique, où j'entrevois plus de prétention que de mauvaise humeur; mais je voudrais qu'il jugeât la France avec plus d'esprit, c'est-à-dire qu'il pénétrât plus avant dans le secret de cette société singulière qui fut pendant un siècle le spectacle du monde, et qui lui préparait un autre siècle d'étonnement. Évidemment, il marche en France dans une certaine obscurité; il le dit lui-même et il s'en prend à la langue, qu'il parlait malaisément. Avec toute l'intelligence possible, on ne comprend guère un pays, quand on y trouve la conversation difficile. Il se plaisait cependant à Paris; on lui faisait bon accueil, et il y était sensible. Il s'y amusait, mais il n'était pas à son aise, *amused, but not comfortable*; le monde le divertissait sans lui plaire.

Il n'aimait donc pas les philosophes? va-t-on nous dire; car, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était la question. Non, il ne les aimait pas. D'abord il croyait devoir à sa réputation d'élégance de détester les pédans, à ses prétentions aristocratiques de dénigrer la profession d'homme de lettres, à son expérience politique de mépriser la vanité qui régent l'univers sans l'avoir gouverné. Tout le monde ici est philosophe, dit-il, et il trouve qu'on y a perdu la gaieté et la bonne grace en devenant lourd et vide, tranchant, disputeur, fanatique. Selon lui, la guerre est déclarée au papisme, avec tendance, pour un grand nombre, au renversement de la religion, et, pour un plus grand nombre encore, à la destruction du pouvoir royal. Il entend et lit des choses qu'on n'aurait osé prononcer du temps de Charles I<sup>er</sup>.

« Les Français affectent la philosophie, la littérature et la liberté de penser. La première ne m'a jamais dominé et ne me dominera jamais. Des deux autres je suis las dès long-temps. Le libre-penser, on le garde pour soi; il n'est certainement pas fait pour la société. On règle une fois pour toutes sa manière de penser, ou bien l'on sait qu'elle ne peut être réglée, et quant aux

autres, je ne vois pas pourquoi il y aurait moins de bigoterie à tenter des conversions contre que pour la religion. J'ai diné aujourd'hui avec une douzaine de savans, et, quoique tous les domestiques fussent là pour le service, la conversation a été beaucoup moins retenue, même sur l'Ancien Testament, que je ne le souffrirais à ma table, en Angleterre, ne fût-ce en présence que d'un seul laquais. Quant à la littérature, elle est très amusante, lorsqu'on n'a pas autre chose à faire; mais je trouve que dans la société, c'est une pédanterie fatigante que de la professer en s'y complaisant. Et d'ailleurs, dans ce pays-ci, on est bien sûr que c'est uniquement une mode d'un jour. Leur goût est en cela le pire du monde. Croirait-on que, lorsqu'ils lisent nos auteurs, Richardson et M. Hume soient leurs favoris? Le dernier est traité ici avec une parfaite vénération. Son histoire, si falsifiée en beaucoup de points, si partielle en autant d'autres, si inégale dans ses différentes parties, est regardée comme le modèle des livres. »

Ce jugement est tout britannique, sensé, pratique et inconséquent.

On doit être impatient de savoir comment Walpole fit connaissance avec M<sup>me</sup> Du Deffand, car enfin il est temps que le roman commence. Il préférerait de beaucoup, à Paris, les femmes aux hommes. Il ne cache pas qu'elles le trouvaient aimable. Lady Hervey, une de ses meilleures amies, à qui il écrit beaucoup, lui avait donné une lettre pour M<sup>me</sup> Geoffrin, dont il ne tarda pas à reconnaître le bon cœur et le bon esprit. Or M<sup>me</sup> Geoffrin n'était pas bien avec M<sup>me</sup> Du Deffand; elle avait pris parti contre elle pour M<sup>lle</sup> de Lespinasse et pour d'Alembert lors de leur rupture si connue. Aussi, la première fois que Walpole parle de celle qu'il devait sincèrement aimer, il dit :

« Toute femme ici a un ou deux auteurs plantés dans sa maison, et Dieu sait comme elle les arrose! Le vieux président Hénault est la pagode chez M<sup>me</sup> Du Deffand, une vieille et aveugle débauchée d'esprit, chez qui j'ai soupé hier soir (5 octobre 1765). »

Trois mois après, il écrivait à lady Hervey :

« Vous rirez tant qu'il vous plaira avec lord Holland de ma crainte d'être trouvé *charmant*. Cependant je ne nierai pas mon effroi, et assurément rien n'est si fort à redouter que d'avoir ses membres sur des béquilles et son intelligence en lisères. Le prince de Conti s'est moqué de moi l'autre jour à ce même sujet. Je me plaignais à la vieille aveugle charmante M<sup>me</sup> Du Deffand de ce qu'elle me préférerait M. Crawford. « Quoi! dit le prince, est-ce qu'elle ne vous aime pas? — Non, monsieur, lui dis-je, je ne lui plais pas plus que si elle m'avait vu. »

Peu après, en la comparant à M<sup>me</sup> Geoffrin, qu'il trouve *une femme extraordinaire* et dont il peint avec un peu moins de bienveillance l'habile esprit de conduite, il ajoute :

« Sa grande ennemie, M<sup>me</sup> Du Deffand, qui a été pendant un temps très court la maîtresse du régent, est maintenant fort vieille et tout-à-fait aveugle;



mais elle conserve tout, vivacité, esprit, mémoire, jugement, passions, agrément. Elle va à l'Opéra, aux spectacles, aux soupers et à Versailles; elle donne à souper elle-même deux fois par semaine, se fait lire toutes les nouveautés, compose des chansons et des épigrammes nouvelles, et cela admirablement, et se souvient de tout ce qui s'est passé depuis ces quatre-vingts dernières années. Elle correspond avec Voltaire, dicte pour lui de charmantes lettres, le contredit, n'est dévote à lui ni à personne et se moque à la fois du clergé et des philosophes. Dans la dispute, et elle est sujette à y tomber, elle est très animée, et pourtant presque jamais elle n'a tort. Son jugement sur tous les sujets est aussi juste que possible; sur toutes les questions de conduite, aussi fautif que possible, car elle est tout amour et toute haine, passionnée pour ses amis jusqu'à l'enthousiasme, encore en peine d'être aimée, non par des amans bien entendu, et ennemie violente, mais ouverte. Comme elle ne peut avoir d'amusement que la conversation, la moindre solitude et le moindre ennui lui est insupportable et la met à la discrétion de quelques êtres indignes qui mangent ses soupers, lorsqu'il n'y a personne d'un plus haut rang, qui devant elle se font des clignemens d'yeux et se moquent d'elle, gens qui la haïssent, parce qu'elle a dix fois plus d'esprit qu'eux, mais qui n'osent la haïr que parce qu'elle n'est pas riche. »

Voilà un portrait qui suppose tout au moins une bienveillance intelligente et qui se concilie avec un commencement d'amitié. Walpole l'écrivait trois mois avant de la quitter, et, dans ces trois mois, il faut croire qu'il apprécia de plus en plus cet esprit qui allait au sien, dont les idées pouvaient aisément se marier à ses idées, et surtout que, touché d'une compassion généreuse pour une pauvre femme livrée par ses infirmités à la merci de quelques amitiés parasites, il répondit par les soins d'un attachement désintéressé, par les conseils d'une raison indépendante, par le charme d'un entretien d'un tour nouveau, aux effusions spirituelles d'une ame qu'enchantaient à la fois le plaisir d'un succès inattendu et la douceur d'aimer encore. Lui-même, en la quittant, il se sentait les devoirs et les besoins de l'amitié; il lui écrivait le premier et avant même d'être à Londres, sans négliger de lui recommander la discrétion, car il craignait jusqu'au ridicule d'être aimé. On s'en doute en lisant ce qu'elle lui répond :

« Je commence par vous assurer de ma prudence; je ne soupçonne aucun motif désobligeant à la recommandation que vous m'en faites; personne ne sera au fait de notre correspondance, et je suivrai exactement tout ce que vous me prescrirez... Vous êtes le meilleur des hommes et plein de si bonnes intentions qu'aucune de vos actions, qu'aucune de vos paroles ne peuvent jamais m'être suspectes. Si vous m'aviez fait plus tôt l'aveu de ce que vous pensez pour moi, j'aurais été plus calme et par conséquent plus réservée. Le désir d'obtenir et de pénétrer si l'on obtient donne une activité qui rend imprudente. Voilà mon histoire avec vous : joignez à cela que mon âge et que la confiance que j'ai de ne pas passer pour folle doit donner naturellement la sécurité d'être à l'abri du ridicule. Tout est dit sur cet article. Je veux être à

mon aise et vous dire qu'on ne peut aimer plus tendrement que je ne vous aime, que je crois que l'on est récompensé tôt ou tard suivant ses mérites, et comme je crois avoir le cœur tendre et sincère, j'en recueille le prix à la fin de ma vie. »

On a dit que les lettres de Walpole à M<sup>me</sup> Du Deffand n'avaient pas été conservées; elles méritaient de l'être à en juger par les passages cités en note au bas de celles de sa correspondante. L'Anglais était inquiet de son style; il craignait que son esprit ne perçât pas à travers son français. Peut-être aussi avait-il sur la conscience les ombrages et les rudesses dont il payait quelquefois le tendre dévouement qui aurait dû désarmer l'orgueil, ne fût-ce que par la pitié. Il aura désiré n'être pas jugé sur pièces, et ses éditeurs auront respecté ou partagé ses craintes. Nous doutons qu'ils aient eu raison. Cette réserve a pu lui nuire. Ses lettres françaises n'auraient pas déprécié son esprit, et elles auraient prouvé que, s'il eut dans ses rapports avec M<sup>me</sup> Du Deffand les craintes puérides, les soupçons d'une vanité inquiète, et par suite la sécheresse et la dureté que les hommes portent même dans des affections plus vives et plus puissantes, il ne fut pas insensible au dévouement qu'il inspirait. Il aima M<sup>me</sup> Du Deffand comme on pouvait l'aimer et comme il pouvait aimer. Il parle d'elle avec estime, avec respect, avec tendresse à ses autres amis. Il est fier de lui plaire et ne s'en défend pas. Sa correspondance avec elle fut toujours exacte et soigneuse; il retourna quatre fois à Paris, et il ne cachait point que c'était pour elle. Il n'y revint plus lorsqu'il l'eut perdue. Il avait assurément la personnalité d'un vieux garçon et cet ombrageux sentiment d'un certain décorum qui appartient à son pays; mais cela empêche-t-il d'être touché d'une affection vraie et d'y répondre sincèrement? Il était insupportable, d'accord; il n'était pas indifférent.

Tout le monde a lu les lettres de M<sup>me</sup> Du Deffand. Walpole les comparait à celles de M<sup>me</sup> de Sévigné, et, pour lui, ce n'était pas peu dire. En cela comme sous d'autres rapports, son admiration pour sa vieille amie nous semble excessive. La triste humeur, le fonds d'ennui, la défiance morose, surmontent la distinction de l'esprit même, et ôtent, non le piquant, mais le charme, à cette correspondance singulière qui, pour la valeur littéraire, rappellerait plutôt les lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon que les épîtres inimitables de *Notre-Dame des Rochers*. M<sup>me</sup> de Maintenon a, comme M<sup>me</sup> Du Deffand, l'esprit juste, élégant, naturel, avec de grands préjugés. M<sup>me</sup> de Maintenon était aussi ennuyée qu'elle, elle peignait l'ennui comme elle, mais elle n'aimait pas Louis XIV.

Au reste, Walpole faisait bien de remplir et d'animer sa vie par de nouvelles préoccupations. Le moment approchait où il allait dire adieu à la politique. En revenant en Angleterre, il trouva le ministère Roc-

kingham sur son déclin. Ce cabinet avait essayé d'apaiser les colonies d'Amérique, dont les mécontentemens commençaient à devenir un danger, en défaisant l'œuvre de George Grenville et en rapportant l'acte du timbre. De bonne heure Walpole fut, à l'égard de l'Amérique, pour la politique modérée et conciliatrice; mais il fallait du temps pour que cette politique triomphât, elle n'était pas même populaire, et, si le ministère l'avait suivie, on l'imputait autant à sa faiblesse qu'à sa générosité. L'opinion publique ne le prenait que comme l'avant-coureur de Pitt. Pitt en jugea de même, et il composa cette administration du duc de Grafton, dont j'ai essayé, dans ce recueil, de caractériser la singulière existence (1). Conway y conserva sa place, autorisé tout à la fois et blâmé par ses anciens collègues, approuvé et soutenu par Walpole, qui redevint ministériel, et le nouveau lord du sceau privé, complétant la bizarrerie de sa conduite, en ce moment décisif où il pouvait coaliser sous sa direction suprême toutes les forces et toutes les gloires du parlement, échangea le nom de Pitt contre celui de comte de Chatham. Il ensevelit ainsi dans l'oisiveté d'une sinécure le talent de l'homme d'état, dans l'impuissance de la chambre des lords l'éloquence de l'orateur, et dans les loisirs des eaux de Bath et de la vie des champs les ennuis et les souvenirs d'un ministère qu'il abandonnait, pour ainsi dire, comme un enfant mal né.

La position de Conway fut souvent difficile dans cette nouvelle administration, qui, formée pour être plus libérale (je parle le langage de ces derniers temps), l'était moins que celle qu'elle avait remplacée; et, comme il avait un grand défaut, l'irrésolution, il eut souvent besoin d'être encouragé et conseillé par Walpole, qui, sans cesser d'apprécier son caractère aimable et désintéressé, son esprit flexible et étendu, avait aperçu ce qui pouvait lui manquer en solidité, en énergie, en ascendant sur les hommes. Cette découverte, ses mécomptes personnels, et les difficultés qu'il eut à combattre dans les négociations ministérielles auxquelles il fut mêlé, achevèrent de lui rendre la vie des affaires importune, et, dans les derniers temps de la session, il écrivit au maire de King's-Lynn, le bourg qui avait élu son père, puis son frère aîné, puis lui-même, avec une invariable fidélité, pour notifier sa résolution de quitter le parlement. Cette résolution, il l'accomplit l'année suivante (1768).

« Je ne crois pas, écrit-il à Montagu, que je m'en repente jamais. Que pourrais-je voir encore, sinon les fils et les petits-fils recommençant les mêmes fautes, jouant le rôle que j'ai vu jouer aux pères et aux grands-pères? Pourrais-je entendre une éloquence supérieure à celle de milord Chatham? Y aurait-il jamais des talens égaux à ceux de Charles Townshend? George Grenville cessera-t-il d'être le plus fatigant des hommes?... »

(1) Voyez *Junius* dans les livraisons de la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 décembre 1831.

L'année même où Walpole quitta la chambre des communes, il publia ses *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*. C'est là, ne lui en déplaise, un ouvrage où il a pris toutes les allures d'un écrivain de profession. Il n'avait pas une foi bien robuste dans l'histoire, comme tous les gens qui ont vu les affaires de près et qui la trouvent, à la prendre telle qu'elle a été écrite, insuffisante, incomplète, dirai-je le mot? invraisemblable. L'idée lui était venue que le portrait de Richard III par les historiens pouvait bien être un caractère fabriqué par le préjugé et l'imagination. Quant aux événemens de sa vie, il lui semblait que, même avant Shakspeare, l'histoire en avait fait une tragédie. La plupart de ses crimes lui paraissaient peu probables, étant, suivant toutes les apparences, contraires à ses intérêts. En vertu de cette idée, qui n'est pas la meilleure du monde pour juger les hommes, car leur intérêt est moins puissant que leur nature, et il est subordonné à la portée de leur intelligence, Walpole entreprit de critiquer l'histoire du célèbre usurpateur, discutant avec beaucoup de sagacité et de méthode les témoignages de l'auteur de la chronique de Croyland et de sir Thomas More, qui sont les principaux accusateurs du duc de Gloucester au tribunal de la postérité. De cet examen, les crimes de Richard III sortent obscurs et douteux. Non-seulement Henri VI, non-seulement Clarence, non-seulement Hastings cessent d'être les victimes avérées d'une cruauté notoire, mais le meurtre même de ces jeunes enfans d'Édouard IV, tant lamenté, tant célébré par l'histoire, la poésie, la peinture, devient un récit hasardé, défiguré, que la malveillance et la pitié ont accueilli de concert, et que l'imagination a rendu populaire. On convient généralement que Walpole a mieux prouvé son talent que sa thèse; il a médiocrement ébranlé la croyance des doctes et du public, et Richard III, pour l'histoire, est toujours le bossu que vous savez, le héros moqueur, audacieux, pervers que Shakspeare a fait revivre. L'ouvrage destiné à le réhabiliter n'en fut pas moins remarqué à sa naissance; il est cité comme un modèle de ce genre de discussion. Il doit arrêter tout historien dans sa marche, pour le forcer à l'examen. A peine publié, il provoqua les objections d'érudits estimables auxquels il fallut bien répondre, et Walpole, touché au vif par les critiques, se livra vaillamment aux devoirs du métier. Il disputa, il répliqua, il rompit même avec la société des antiquaires, dont il était membre, parce qu'elle avait entendu ses adversaires. Ainsi complété par des dissertations polémiques, son livre est l'œuvre non d'un érudit, mais d'un écrivain qui saurait l'être, et l'on peut y étudier l'art de discuter sans ennui et de séparer l'exactitude de la pédanterie. Il a été plus d'une fois réimprimé, et il en existe une traduction attribuée à Louis XVI, qui certes était bien désintéressé dans la réhabilitation des tyrans.

Quand l'ouvrage parut, le bruit en vint jusqu'à Voltaire, qui aimait l'Angleterre et ne haïssait pas les paradoxes historiques. Il écrivit à l'auteur pour le lui demander, demande qui flatta et embarrassa Walpole. Il avait peu de goût pour Voltaire malgré sa prédilection pour les esprits élégans, et il abhorrait la domination littéraire. Il répondit pourtant d'assez bonne grace; mais, tout en lui adressant et en lui recommandant avec modestie ses *Doutes historiques*, il se crut obligé, par franchise ou fierté britannique, de lui confesser que, dans un autre ouvrage, il avait pris la liberté de défendre Shakspeare contre les critiques du plus bel esprit du siècle. En effet, dans la préface de la seconde édition du *Château d'Otrante*, il avait soutenu que l'union du sublime et du naïf ajoutait au pathétique dans les ouvrages d'imagination, osant ainsi combattre quelques idées hasardées avec légèreté dans le célèbre commentaire sur Corneille. M<sup>me</sup> Du Deffand, à qui il communiqua sa lettre après l'avoir envoyée, s'effraya et prévint quelque orage du côté de Ferney. Elle trouvait imprudente l'offre faite à Voltaire de lui adresser cette dangereuse préface. Elle connaissait l'homme et le croyait incapable de pardonner un écrit où se lisait tout simplement cette phrase : « Voltaire est un génie, mais non de la grandeur de Shakspeare. » Walpole fut inflexible. Quoiqu'il aimât fort Marivaux et Crébillon fils, il sentait profondément Shakspeare. Médiocrement touché de la tragédie française, il la jugeait avec sévérité, mais avec goût. « Ce sont nos auteurs tragiques que j'aime, c'est-à-dire Shakspeare, qui est mille auteurs. » Ces mots sont d'une lettre en français à M<sup>me</sup> Du Deffand, et il lui dit ailleurs : « Moi, je me ferais brûler pour la primauté de Shakspeare; c'est le plus beau génie qu'ait jamais enfanté la nature. » Avec cette ardeur pour le martyr, il devait braver l'intolérance que Voltaire portait dans le culte de son propre génie; mais les terreurs de M<sup>me</sup> Du Deffand ne furent pas justifiées. Voltaire répondit avec politesse par une petite dissertation littéraire où il reproduit ses critiques accoutumées, et, trop heureux d'en être quitte à si bon marché, Walpole, au lieu de s'entêter, termina l'affaire en écrivant, dans une lettre pleine de complimens, qu'on doit excuser Shakspeare de ses fautes, parce qu'il n'existait pas de son temps à Voltaire pour lui apprendre à les éviter.

Il n'avait pas été aussi heureux avec Rousseau, avec lequel aussi il s'était fait une affaire. Dans son voyage à Paris, un soir, à souper chez M<sup>me</sup> Geoffrin, il amusa la compagnie par quelques traits contre les singularités affectées de l'auteur d'*Émile*, alors intimement lié avec Hume, et il imagina de composer une lettre, au nom du roi de Prusse, pour engager Jean-Jacques à venir dans son royaume. La plaisanterie est assez froide. On ne peut guère en citer qu'une bonne phrase : « Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs,

choisissez-les tels que vous voudrez; je suis roi, je puis vous en procurer. » N'importe, la lettre fut montrée à Helvétius et au duc de Nivernais, elle courut Paris et mit son auteur à la mode. Lui-même il la transmit à Conway, et elle parut dans le *London Chronicle*, auquel, en arrivant peu après en Angleterre, Rousseau ne manqua pas d'adresser une réclamation solennelle. Au bout de six mois, il était, comme on sait, brouillé avec Hume, et il s'en prenait à lui de ce que la moqueuse lettre avait été écrite ou publiée. Hume invoqua le témoignage de Walpole, qui le lui donna avec une certaine hauteur. Sa réponse contient ces mots : « J'ai un profond mépris pour Rousseau, et suis parfaitement indifférent à ce que les *litterati* de Paris pensent de cette affaire. » Son indifférence n'était pas telle que, la querelle de Hume et de Jean-Jacques ayant, contre son espérance, donné lieu à une polémique imprimée, il ne se plaignit au premier de ce qu'il avait publié tout cela, prononcé son nom, cité sa lettre. Il s'ensuivit une correspondance aigre-douce de laquelle il sortit brouillé avec Rousseau, Hume et d'Alembert, plus que jamais enragé contre les *litterati* et les philosophes, expiant lui-même désagréablement l'importance fort littéraire qu'il attachait à ses amusemens de société, et accusé, en fin de compte, d'avoir abusé de sa situation élevée et indépendante pour se moquer d'un pauvre homme proscrit pour son génie, malheureux par son caractère, au moment même où il invoquait cette hospitalité britannique qui n'a manqué jamais aux exilés. « Je m'amuserai beaucoup, écrivait l'évêque Warburton, de voir un fou aussi séraphique que Rousseau (*so seraphic a madman*) attaquer un fat aussi insupportable que Walpole, et je pense qu'ils sont faits l'un pour l'autre. »

On devine comment les prétentions et les dédains de Walpole devaient le faire juger de cette secte écrivante dont il affectait si fort de se distinguer, et qu'il rudoyait et courtisait tour à tour. Il lui en coûta cher quelquefois, et c'est le lieu de raconter un événement un peu postérieur qui lui fit beaucoup de tort et assez de chagrin. Un autre Rousseau, un jeune poète alors inconnu, devenu le type de cette misère particulièrement cruelle que peut engendrer le triste assemblage de la pauvreté, de l'orgueil et du talent, Thomas Chatterton, écrivit en 1769 à Walpole, qui ignorait jusqu'à son nom, pour lui proposer des renseignemens sur quelques anciens peintres qu'il disait avoir découverts à Bristol, sa ville natale, et pour lui soumettre deux ou trois stances de Rowley, moine inconnu du xv<sup>e</sup> siècle, et dont les manuscrits s'étaient offerts à lui dans un coffre poudreux de l'église de Redcliffe. Il ajoutait qu'il avait dix-huit ans à peine, qu'il travaillait comme apprenti chez un homme de loi, et que cette profession lui était insupportable. Walpole crut que ce jeune homme, qu'il n'avait jamais vu, qu'il ne devait jamais voir, désirait une place. Il s'applaudit d'abord

que Bristol eût produit des peintres et des poètes ignorés; puis, averti déjà par la récente supercherie de Macpherson, dont il avait été dupe quelque temps, il conçut des doutes sur l'authenticité d'un chant composé en l'honneur de Richard I<sup>er</sup>, absent ou prisonnier. Il consulta Mason et Gray, qui les confirmèrent sans hésiter, et, dans une réponse encore bienveillante, il ne cacha point ses soupçons à son mystérieux correspondant. Celui-ci répliqua en affirmant de nouveau sa découverte et en redemandant sèchement ses fragmens. Walpole négligea de répondre; il fit un voyage à Paris et trouva au retour une dernière lettre où la demande était renouvelée en termes blessans. Il renvoya les manuscrits sans répondre. Chatterton irrité ne lui pardonna pas; il se vengea comme se venge un auteur offensé; il introduisit dans quelque conte un érudit sceptique qu'il appela le baron d'Otrante; puis, l'année d'après, il vint de Bristol à Londres, il écrivit, il s'agita, il languit, et enfin il s'empoisonna au mois d'août 1770. Walpole n'en avait plus entendu parler, et il ne songeait guère à l'incident qui le regardait, lorsque deux ans après il lut, dans une édition des *Œuvres diverses de Chatterton*, que le poète était mort faute de secours, qu'il avait en vain imploré la générosité d'un grand personnage, et que l'insensibilité de Walpole était la cause de sa fin. L'atteinte était rude pour une ame irritable qui se sentait innocente. On renouvela le reproche de divers côtés; les poètes n'avaient pas alors perdu l'habitude de mendier et de recevoir. En cela, ils étaient encore du xvii<sup>e</sup> siècle, et l'orgueil des protecteurs attitrés pouvait se reprocher un abandon même involontaire. Walpole, offensé, fut obligé d'écrire aux journaux; il multiplia d'importunes apologies. D'abord Rowley n'existait pas (et c'est, malgré de longues et vives controverses, l'opinion qui a décidément triomphé). Il avait donc soupçonné qu'on le voulait prendre pour dupe. On ne devait pas encourager le mensonge. Puis Chatterton ne lui avait rien demandé; il n'avait point parlé de son dénûment; son talent ne pouvait se deviner par avance. Ce n'était d'ailleurs qu'après avoir quitté sa province, ce n'était qu'à Londres, environ deux ans après leur correspondance, qu'il avait conçu et accompli la pensée d'un suicide. Enfin il y avait absurdité à rendre Walpole responsable de la mort d'un inconnu. Son innocence, en effet, nous semble évidente, et l'on est aujourd'hui unanime pour l'absoudre; mais il lui fallut se défendre à plusieurs reprises. Son esprit dédaigneux, son caractère ombrageux ne le faisaient pas aimer. Il était peu généreux envers les artistes; il soutenait systématiquement que les auteurs ne doivent point avoir de patrons, et il se conduisait en conséquence. La mort de Chatterton fut donc exploitée contre lui. Au reste, ce suicide célèbre, qui ne peut être plaint qu'à la condition d'être blâmé, a de tout temps servi d'acte d'accusation contre la société. L'égoïsme règne assurément, et ni l'es-

prit ni le talent ne préservent toujours des rigueurs du sort et de la dureté des hommes; cependant, même pour ne pas mourir de faim, il est bon d'avoir de l'esprit et du talent, et aucune supériorité n'est un malheur. Chatterton avait droit, je le veux, à toute sorte de sympathies, et méritait de devenir un personnage intéressant et romanesque; mais Walpole ne pouvait s'en douter. La société non plus ne saurait découvrir le génie tant qu'il n'a rien dit. Faites-lui sommation par des chefs-d'œuvre, et puis vous vous plaindrez ensuite si elle ne répond pas.

Voltaire, Rousseau, Chatterton, auraient peut-être exercé sur l'aristocratique écrivain de bien autres vengeances, s'ils avaient su qu'il s'était rendu coupable de la plus hasardeuse des œuvres, d'une œuvre qui, soit par le genre, soit par le sujet, les aurait tous diversement excités et mis en disposition malveillante : Walpole avait fait une tragédie, une tragédie en cinq actes et en vers. *Sit mihi fas audita loqui*, telle en est l'épigraphe, et ce qu'il avait entendu, c'est que l'archevêque Tillotson avait reçu d'une grande dame, au lit de mort, ce tragique aveu : une passion monstrueuse, plus monstrueuse que celle de Phèdre, l'avait livrée à son propre fils, qui, ignorant son crime, était plus tard devenu innocemment amoureux de sa sœur naturelle, et l'avait épousée. Voilà le sujet qui se trouve, je crois, aussi dans les contes de la Reine de Navarre. Ces noires combinaisons de la passion et de la fatalité semblent, au premier abord, parfaitement dramatiques; mais, à moins qu'elles ne soient consacrées, comme dans l'antiquité, par quelque tradition poétique et populaire, elles ont rarement les conditions que l'art véritable doit exiger des sujets auxquels il se consacre. Supposez qu'on inventât de nos jours l'aventure d'Œdipe et qu'on la mît au théâtre, elle ne serait pas supportable, et l'on peut remarquer que Shakspeare, qui a poussé si loin le pathétique et le terrible, n'a guère recours à ces horreurs compliquées qui attirent les imaginations faibles ou blasées. C'est le crime simple qu'il sait peindre; ce sont les excès pour ainsi dire naturels des passions ordinaires, la haine, la jalousie, l'ambition, la vengeance. Ses grands coupables ne sont pas des curiosités; et, si l'on ose parler ainsi, ce qu'ils ont fait pouvait arriver à tout le monde. En général, les chefs-d'œuvre de l'art se fondent sur une idée commune.

« C'est la mode, dit lord Byron, de déprécier Horace Walpole, d'abord parce qu'il était un *nobleman* (un grand seigneur), et secondement parce qu'il était un *gentleman* (un homme du monde); mais, pour ne rien dire de ses incomparables lettres, ni du *Château d'Otrante*, il est le dernier des Romains, l'auteur de *la Mère mystérieuse*, tragédie du premier ordre, qui n'est pas une langoureuse pièce d'amour. »

Il nous est impossible de souscrire à cet éloge, et peut-être les deux



motifs que Byron prête à la sévérité expliqueraient-ils aussi son excessive bienveillance. Au reste, la mémoire de Walpole peut se consoler de notre froideur, ayant pour elle Byron et Scott. La pièce, à nos yeux, pèche par le fond et par la conduite : elle manque d'intérêt et d'action, et n'offre ni nouveauté ni profondeur dans les caractères; mais le dialogue a beaucoup de mérite, le style nous semble précis, ferme, élevé. Il y a de beaux vers dans le genre sentencieux, d'heureuses pensées exprimées heureusement. Je ne sais si Walpole pouvait faire une tragédie, mais il pouvait l'écrire.

Quoique après sa tragédie il n'ait plus produit d'ouvrage un peu considérable, la littérature devint de plus en plus son occupation, ou du moins sa distraction favorite. Il réimprimait ses anciens écrits; il les complétait, il les défendait. Il entretenait avec des écrivains, avec des antiquaires, une correspondance animée qui prouve l'activité et les ressources de son esprit. Ses lettres à Dalrymple, à Cole, et plus tard à Mason et à Pinckerton, ne sont pas les moins précieuses qu'il ait laissées. En 1771, il perdit Gray. Il était depuis quelques jours à Paris, lorsqu'il lut la nouvelle de sa mort dans un journal; il écrivit aussitôt au révérend M. Cole :

« Je prie Dieu que vous me puissiez dire que la nouvelle n'est pas vraie, et pourtant il me faut rester quelques jours dans cette cruelle incertitude. Personne de ma connaissance n'est à Londres. Je ne sais à qui m'adresser, si ce n'est à vous. — Vainement, hélas! je le crains; trop de circonstances me disent que c'est vrai. Les détails sont précis. Un second papier arrivé par le même courrier ne contredit pas l'autre, et, ce qui est pire, je l'ai vu quatre ou cinq jours avant de partir. Il était allé à Kensington pour changer d'air; il se plaignait d'une goutte vague; il la sentait dans son estomac. Je le trouvais effectivement changé, et il avait mauvaise mine. Cependant je n'avais pas la moindre idée de danger. Je me suis élancé de mon fauteuil à la lecture de l'article; un boulet de canon ne m'eût pas surpris d'avantage. Après le premier choc, la douleur est venue, et mes espérances sont trop faibles pour l'adoucir. Si personne n'a la charité de m'écrire, mon anxiété se prolongera jusqu'à la fin du mois... Si l'événement n'est que trop vrai, rendez-moi aussi, je vous prie, le triste service de me dire toutes les circonstances que vous savez de sa mort. Notre longue, bien longue amitié me rend cher tout ce qui le concerne. Quels écrits a-t-il laissés? »

Cette perte l'attachait par des liens plus étroits à William Mason, le poète, qui était l'ami et le légataire de Gray, et qui fut chargé de revoir et de publier ses manuscrits. De là un commerce de lettres qui se prolongea jusqu'en 1784, la partie la plus littéraire peut-être de la correspondance de Walpole. Cette liaison finit cependant par une rupture. Le poète avait, sous l'influence de Walpole, adopté les idées de l'opposition. Il écrivait, sans se nommer, dans quelques journaux; il publiait même des satires politiques, dont on croit que Walpole fournissait les

idées. Celui-ci avait fini par le regarder comme à lui; mais il advint qu'un jour Mason fit acte d'indépendance : il se sépara de son exigeant ami, en se montrant, vers 1784, avec M. Pitt, plus réformiste que lui, et contre M. Fox, plus attaché que lui à la prérogative royale. Ce désaccord mit un terme à l'amitié et à la correspondance. On voit que la politique ne perdait pas tous ses droits sur Walpole; il continue d'en suivre les mouvemens avec une attention plus désintéressée qu'impartiale; il écrit sur les affaires un peu à tout le monde, à Conway, à lord Hertford, à Montagu, mais surtout à sir Horace Mann, à qui il ne cessa jamais d'envoyer son journal. Le temps néanmoins en affaiblit un peu la vivacité, en amortit un peu la couleur : écrire pendant trente ou quarante ans à un ami absent, qu'on n'a vu que quelques mois dans toute sa vie, est une chose singulière; l'intimité ne peut continuer d'être la même avec un homme qu'on ne connaît que de souvenir, qui a vieilli loin de vous, qui a changé sans vous, et qui reçoit en idées beaucoup plus qu'il ne donne. Cependant c'est bien pour la politique les lettres à sir Horace Mann qu'il faut placer les premières, comme pour la littérature, à l'époque où nous sommes arrivés, les lettres à Mason; pour les choses de la vie du monde, les lettres à la comtesse d'Ossory. Cette nouvelle correspondante commence à paraître en 1769. On sait, par Junius, que le duc de Grafton n'était pas un mari fidèle; il paraît qu'il en fut puni par le talion, et, après une rupture qui fit un peu d'éclat, sa femme, devenue libre par acte du parlement, épousa John Fitz-Patrick, comte de Upper-Ossory. C'était une personne dont l'esprit facile et piquant plaisait infiniment à Walpole. Il lui écrit avec beaucoup de liberté et d'envie d'être aimable, et, pendant plus de vingt-cinq ans, il l'amuse de ces causeries épistolaires qui nous donnent le mieux l'idée de sa vraie conversation; il lui disait les choses qu'il ne pouvait dire à M<sup>me</sup> Du Delfand, qui ne connaissait pas Londres, à Horace Mann, qui l'avait oublié.

Il ne devait pas d'ailleurs conserver long-temps la première. Au mois de septembre 1780, elle mourut en lui laissant ses papiers et son petit chien. Le tout fut transporté à Strawberry-Hill, et les manuscrits que Walpole a toujours soupçonnés de n'être pas intacts, quand on les lui remit, ont servi à compléter l'édition des lettres en 1810. Ce qui en reste a été acheté, par M. Dyce Sombre, à la vente du mobilier de Strawberry, et paraît contenir des choses qu'il serait curieux de publier, — un journal de M<sup>me</sup> Du Delfand, par exemple. Quand Walpole la perdit, il ne l'avait pas vue depuis assez long-temps, mais il n'avait pas cessé de s'occuper d'elle. Leur correspondance ne s'était pas ralentie; il lui avait dédié son édition des *Mémoires de Grammont*. Quand les mesures financières de l'abbé Terray menacèrent de la ruiner, il lui offrit le secours de sa fortune avec beaucoup de sim-

plicité et d'insistance. Si on recherche avec soin la source des torts qu'il put avoir avec elle, et qui se réduisent à quelques paroles dures, on est conduit à les attribuer presque exclusivement, non à la crainte des salons, mais à celle de prêter à rire aux gens qui décachetaient les lettres de par le roi. Cette puérilité a perdu son cœur de réputation.

Cependant le spectacle de l'Angleterre ne cessait pas d'être fort animé. Dès 1768, lord Chatham avait abandonné le ministère qu'il n'aurait jamais dû former. Bientôt le duc de Grafton quitta la partie, et lord North devint le chef de cette administration si opiniâtre, si imprévoyante, qui n'en devait pas moins durer douze ans, tout en prouvant que beaucoup de fermeté, d'application, de sang-froid et d'expérience peuvent faire un très mauvais gouvernement. C'est le temps des grandes scènes populaires. Wilkes continua d'agiter la Cité, dont Chatham redevint l'idole. Ses rares et théâtrales apparitions dans la chambre des lords étaient autant d'événemens, et son éloquence toujours pleine d'éclat et de véhémence, mais flottante au gré d'une imagination passionnée dans la liberté inconséquente d'une opposition violente et décousue, prêtait à ses derniers jours une grandeur pathétique où l'histoire de l'art trouve peut-être plus à admirer que l'histoire politique. En même temps, Burke se saisissait de l'attention du monde par la puissance de sa plume et de sa parole, et portait dans la discussion des affaires une richesse d'idées jusqu'alors inconnue. Il marchait au premier rang de ces whigs réformateurs, destinés à représenter un jour, après de laborieux efforts et de longs revers, le libéralisme dans le gouvernement. Sans les suivre en toutes choses, et quoiqu'il dût les abandonner plus tard, Walpole inclinait à l'opposition; son esprit aimait la critique, et la critique, c'est de l'opposition; il goûtait le talent, et le talent était du côté de l'opposition. Conway s'était retiré du pouvoir en demeurant fidèle aux principes d'une modération libérale. Enfin, sur la grande question de l'Amérique, Walpole n'avait jamais approuvé la politique inaugurée par Grenville, et qui, à travers huit ans de combats, alla expirer sur les remparts de Yorktown. George III ne connaissait que la force, et ni lui ni son gouvernement ne savait l'employer. Walpole, qui n'admirait ni la force ni la guerre, ne pouvait applaudir à une conduite qui, après avoir mis les armes aux mains de la métropole et de ses colonies, devait donner à la France l'occasion de les reprendre et de se venger de la paix de 1763. Quoique peu ami des réformes qui lui paraissaient introduire le puritanisme dans la politique, quoique ennemi des révolutions qu'il commençait à redouter et qui menaçaient de compromettre, en la dépassant, sa chère révolution de 1688, il applaudit ou du moins souscrivit à cette indépendance américaine, qui, semblable à la Cornélie des Gracques, devait être l'irréprochable et noble mère d'autres révo-

lutions plus grandes, moins innocentes peut-être. Cette future transformation du monde, il en apercevait les signes précurseurs dans ses voyages en France, dont le dernier est de 1775. Il voyait venir un état social nouveau dont il ne se rendait pas compte, mais qu'*a priori* il n'aimait pas. La paix de 1763 fut le terme d'une grande période de l'histoire politique de l'Angleterre. A partir de cette époque, on sent comme un vent qui précède l'orage : ce sont les approches de la révolution française. Walpole, qui la pressent plutôt qu'il ne la prévoit, éprouve à l'aspect des affaires humaines, et même de celles de son pays, une sorte de malaise et d'inquiétude; il blâme, il gronde, il s'attriste, il se décourage, il trouve que tout est changé, et, bien entendu, dégénéré. C'est *l'âge des avortemens*, dit-il quelquefois, car on le disait aussi de ce temps-là. Dans ses momens d'impartialité, il s'en prend à la vieillesse. Ses lettres sont remplies de réflexions chagrines, sans amertume toutefois, sur les changemens qui s'accomplissent autour de lui. Il n'est pas toujours bien assuré que ce soit le monde, et non pas lui, qui ait tort. Il a vu trop de choses; il ne peut croire qu'il ait tant vécu. Il devient, par l'effet du temps, comme étranger dans son propre pays. Ce pays est-il en déclin? le peuple anglais ne serait-il que *les restes d'un grand peuple*? Et il répète souvent cette triste réflexion : « Le monde est une comédie pour l'homme qui pense, une tragédie pour l'homme qui sent. »

Ses découragemens cependant ne l'avaient pas empêché de se prendre d'un goût vif pour un jeune homme qui commençait, avec de tout autres espérances, une brillante carrière, et qui voyait sous un tout autre jour le monde et l'avenir. Le fils de lord Holland, Charles Fox, était entré à vingt ans au parlement (1768), avec un esprit plein de feu, avec un cœur franc et passionné, aimant à la fois et indistinctement tout ce qu'il est honorable, tout ce qu'il est naturel et tout ce qu'il est dangereux d'aimer, les affaires et les plaisirs, le monde, les lettres, la politique, la liberté, la gloire. Il menait une vie d'amusement, même de désordre, et discutait dans le parlement avec une solidité de dialectique qui rappelait son père, avec une chaleur presque aussi vive et plus naturelle que celle de lord Chatham. Walpole fut, à son début, frappé de ses grandes qualités; il les déclarait surprenantes, il louait sa sincérité, il admirait son bon sens. Il le plaignait des fautes de sa jeunesse, mais il y trouvait une singularité de plus qui faisait encore ressortir ses talens. Il comparait ses dettes à celles de César, auxquelles le cardinal de Retz comparait les siennes.

« 1770. Le jeu d'Almack's, qui a pris le pas sur celui de White's, équivalait au déclin de notre empire ou de notre république, comme vous voudrez..... Charles Fox brille également là et à la chambre des communes. Il a eu vingt et un ans il y a eu hier huit jours, et il est déjà un de nos meilleurs orateurs.

Hier, il a été fait un des lords de l'amirauté. Nous ne sommes pas un grand siècle, mais sûrement nous tendons à quelque grande révolution. — 1772. Je suis allé l'autre jour à la chambre pour entendre Fox, contrairement à la résolution que j'avais prise de n'y jamais remettre le pied. Il est étrange combien la perte de l'habitude vous rend embarrassé : le cœur me battait comme si j'allais parler moi-même. Mon attente fut remplie. Le talent de Fox est étonnant à un âge si peu avancé et surtout sous l'influence d'une vie si désordonnée. Il arrivait de Newmarket, était resté à boire toute la nuit, et ne s'était pas couché. Comme de tels talens rendent risibles les règles de Cicéron pour faire un orateur ! Ses harangues si travaillées sont puérides auprès de la virile raison de cet enfant. — 1783. Son éloquence supérieure n'est pas sa première qualité. Toute sa conduite est mâle et empreinte d'un sens ferme, d'un sens commun de premier ordre, la plus utile de toutes les qualités. Bref il a ce qu'il faut, et avec cela fermeté, franchise, la plus parfaite bonne humeur..., une manière libérale d'agir qui est de mon goût ; c'est la simplicité de mon père... Je le crois la meilleure tête de l'Angleterre. »

En même temps, et comme en regard de Fox, s'élevait un autre orateur, plus jeune, rival déjà, pas encore adversaire. Impéricux comme son père, éloquent autant que lui peut-être, mais autrement que lui, capable, laborieux, sec et cassant comme son oncle, le second Pitt tenait à la fois de Chatham et de Grenville, et il devait, illustrant un nom déjà glorieux, offrir aux hommes d'état un nouveau sujet d'études : des fautes à éviter, des exemples à suivre, un modèle imposant et dangereux. Sa place est grande dans l'histoire de l'art de gouverner. Son mérite cependant n'était pas du goût de Walpole, et il a de la peine à lui rendre pleine justice. Par une de ces inconséquences qui se rencontrent souvent dans nos préférences, il appuie de ses sympathies le ministère hasardeux de Fox ; il fait comme Burke, destiné à devenir plus tard l'apôtre du torisme ; il approuve le jeune ministre dans ces plans d'organisation de l'Inde qui l'ont fait accuser d'abandon de la prérogative royale, et ne voit pas sans une froideur assez malveillante Pitt, jusque-là au moins aussi réformiste que Fox, commencer à vingt-quatre ans cette administration célèbre qui devait, avec de courtes interruptions, se prolonger jusqu'à sa mort.

« 1781. Le jeune Pitt a encore hier déployé l'art oratoire paternel. L'autre jour, il a répondu à lord North, et l'a mis en pièces. Si Charles Fox était sensible à ces choses-là, on croirait qu'un tel rival, avec une réputation sans tache, devrait l'exciter. Eh quoi donc ! si un Pitt et un Fox allaient encore être rivaux ? — 1782. Il va être secrétaire d'état, et à vingt-deux ans ! Il y a là quelque gloire... Comme compétiteur de M. Fox, il n'est nullement un rival à son niveau. Juste comme leurs pères, M. Pitt a l'éclat du langage, M. Fox la solidité du sens et de si lumineuses facultés pour la montrer dans tout son jour, que la pure éloquence n'est qu'une pierre de Bristol auprès de ce diamant de raison... Quoique M. Pitt soit meilleur logicien que son père, il n'a ni la même fermeté ni la même persévérance.

« 1784. M. Pitt a bravé la majorité de la chambre des communes... C'est assurément un jeune homme extraordinaire; mais est-ce un être surnaturel? — 1785. Notre novice enfant de ministre s'est très témérairement et très imprudemment jeté dans une grande difficulté... Son ignorance et son inexpérience ne sont aucunement tempérées par sa vanité et son insolence... Il a certainement des talens parlementaires merveilleux, il n'a pas encore prouvé qu'il en eût d'autres. »

Mais l'histoire de Burke fut celle de Walpole ou du moins de son esprit; elle fut l'histoire de beaucoup d'Anglais, ancien whigs, orangistes, ennemis de l'absolutisme, révolutionnaires de 1688; elle fut celle de Washington, de ce héros d'une révolution républicaine, qui ne put jamais se fier à la révolution française. Cet événement sans exemple, cette crise immense, dont le terme recule sans cesse dans un obscur et lointain avenir, répandit dès son origine dans le monde l'enthousiasme et l'effroi; il inquiéta, il intimida, il blessa même des amis de la liberté. Walpole fut de ces derniers; sa politique était très anglaise, c'est-à-dire que ses opinions libérales avaient un fondement historique; il tenait à la liberté comme à une tradition nationale. La constitution de son pays lui était chère comme l'honneur de sa famille. La Grande-Bretagne est un état libre assurément, mais c'est un ancien régime, et cet esprit de rénovation totale, auquel nos pères étaient condamnés peut-être, aurait été et serait encore, en Angleterre, subversif de la liberté. Prescription et novation sont les deux élémens nécessaires de toute société bien conduite, et quand la nécessité force à exclure absolument l'un des deux du gouvernement, à le sacrifier du moins à l'autre, tout devient difficile, périlleux, longtemps instable, et la société court les aventures. Là où manque la tradition, il ne reste qu'une chose, le raisonnement, et c'est pour cela qu'il fallut à la révolution française s'appuyer sur la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle. Or celle-ci, on le sait, ennuyait Walpole; peut-être choquait-elle plus son goût que sa raison, mais enfin elle le choquait; le caractère qu'elle imprima, le langage qu'elle dicta à la révolution, le révoltèrent dès les premiers jours. Lorsque la scène devint sombre et sanglante, son aversion pour la guerre, qui lui avait à peine permis de tolérer la guerre de sept ans, son humanité, qui, même avant Fox et Wilberforce, lui avait inspiré de nobles vœux pour l'affranchissement des noirs, se soulevèrent ensemble à la vue de la France changée en lieu de supplice et de l'Europe devenue un vaste champ de bataille. L'admirateur de Montesquieu ne pouvait goûter l'application brutale des théories absolues de Rousseau, et il fut de ceux qui avaient reçu le fameux livre de Burke sur la révolution comme une œuvre de prophète. Une génération entière partagea et ces indignations et ces craintes. Burke écrivit pour elle, il contribua sans doute à répandre

sur notre compte bien des jugemens dont la France doit appeler; mais, après tout, elle ne peut ni s'étonner ni se plaindre si, en décrétant la terreur, elle l'a inspirée.

On peut trouver Walpole très inconséquent; les Anglais le sont souvent. et c'est par là qu'ils sont politiques. Le nôtre vante la révolution de 1688, et il ne peut souffrir celle de 1789; il respecte peu les religions établies, prédit la fin du catholicisme, ne ménage ni Luther, ni Calvin, ni l'université d'Oxford, professe le déisme avec Gray et M<sup>me</sup> Du Deffand, et puis il s'indigne des témérités religieuses de la nation française. Il se dit, ou peu s'en faut, républicain, ne regrette rien de ce qu'on a fait aux Stuarts, et puis il se lamente sur la chute de la monarchie de Versailles. Je signale ces contradictions, je ne les accuse pas. Tant que la France n'aura pas su les résoudre, elle n'a pas le droit de s'en plaindre.

Walpole septuagénaire et tory détourna ses yeux de la politique, il n'y jeta plus que de loin en loin un triste regard; mais il consacra autant d'instans qu'il put à ses anciens goûts, dont aucun ne l'abandonna; ses facultés, que ses infirmités respectèrent jusqu'au dernier jour, lui permirent de cultiver toujours les lettres, les arts, la société. La goutte même n'altérait ni son esprit ni son humeur, et lui interdisait rarement la vie du monde. Il avait cessé d'habiter dans Londres la maison léguée par son père et dont le bail ou plutôt l'usufruit expira en 1779. Il s'était logé dans Berkeley-square, où il demeura jusqu'à sa mort. Il laissa dans Arlington-street une maison qu'une entrée de château-fort gothique fait quelquefois prendre pour la sienne, et qu'il avait bâtie pour une de ses amies, lady Pomfret; mais son établissement à la ville n'eut jamais rien de remarquable. C'est à la campagne qu'il se livrait à ses penchans, qu'il jouissait de son luxe, qu'il recevait du monde et qu'il voulait être aimable. On a plus d'un récit de la vie qu'il menait à Strawberry-Hill. Pinckerton dans le *Walpoliana*, miss Hawkins dans ses *Réminiscences*, ont décrit sa personne, ses habitudes, ses manières, et Reynolds a fait son portrait en 1757. Nul homme ne peut être, si l'on veut, aussi bien connu, nulle existence ne serait plus facile à raconter jusque dans ses détails de chaque jour. Douze à quinze volumes de correspondance divulguent bien des secrets et nous apprennent jusqu'aux visites qu'il a faites ou reçues. Quand on parcourt les appartemens délabrés de sa villa tant prônée, il est facile de s'y représenter un gentilhomme mince et pâle, avec une physionomie intelligente, de beaux yeux noirs et vifs, un regard pénétrant, un sourire triste, un air de faiblesse malade et même un peu féminine, des manières aisées, polies, distinguées, une démarche ralentie par la goutte, soigné dans sa mise, habillé de couleurs claires, la tête toujours nue, les cheveux sans poudre, du moins en été, et

causant du matin au soir, d'une voix plus agréable que forte, sur tous les sujets qui permettent d'être spirituel. Délicat et sobre dans son régime un peu artificiel, il prolonge ses repas et ses soirées. Entouré de livres et de tableaux, de chefs-d'œuvre et de colifichets, des produits de l'Italie et de la Chine, de débris du moyen-âge et de toutes les raretés que Voltaire célèbre dans *le Mondain*, il devise avec complaisance sur la politique, sur les arts, sur les souvenirs de l'histoire et sur les médisances de la journée. Il conte des anecdotes, aiguise des pensées, hasarde des jeux de mots, et fait le plus grand charme des réunions choisies qu'attirent chez lui la renommée du lieu et celle de l'hôte. Il aime peu, mais il cherche beaucoup à plaire et donne à tous ses défauts un voile, à toutes ses qualités un relief, — la coquetterie.

Walpole vécut trop long-temps pour ne pas perdre beaucoup d'amis, Gray, Montagu, Cole, d'autres encore. Sir Horace Mann ne mourut qu'en 1786, sans l'avoir revu depuis quarante-cinq ans. Conway vieillit avec lui et ne lui fut enlevé qu'en 1793; il était feld-maréchal et avait depuis long-temps renoncé aux affaires publiques. Mais c'est surtout la société des femmes qui fut jusqu'au dernier moment le charme de la vie de Walpole. Leur présence animait son esprit; il leur faisait les honneurs de sa retraite avec une politesse empressée et une galanterie quelque peu surannée. De toute sa famille, il n'avait aimé que ses nièces, qui étaient belles et distinguées. L'une d'elles, lady Waldegrave, qui s'éleva au rang de duchesse de Gloucester, est par lui dépeinte sous les couleurs les plus attrayantes. Il parle avec orgueil de ses vertus et de sa beauté. L'aimable femme de Conway, lady Ailesbury, partagea constamment, avec son mari, le tendre attachement qu'il continua à leur fille unique, mistress Damer, femme agréable, spirituelle, heureusement douée pour les arts et qui enrichit de ses dessins et de ses sculptures le musée de Strawberry. Lady Ossory animait la verve épistolaire de Walpole aux dépens de la société contemporaine. Miss Hannah More, connue par des ouvrages empreints d'un talent élevé et sérieux, s'adressait à un autre côté de son esprit, et il entretenait avec elle d'intéressantes relations. Il avait soixante et onze ans, lorsque le hasard mit sur son chemin et rapprocha de lui, d'une manière durable, les deux personnes qui devaient embellir ses derniers jours et rendre les plus grands services à sa mémoire.

« Je n'ai pas recueilli de récente anecdote dans nos champs, écrit-il le 11 octobre 1788 à lady Ossory; mais j'ai fait, ce qui vaut beaucoup mieux pour moi, une précieuse acquisition, c'est la connaissance de deux demoiselles du nom de Berry, que j'ai rencontrées l'hiver dernier, et qui ont par hasard pris une maison ici avec leur père pour cette saison... Il les a conduites, il y a deux ou trois ans, en France, et elles en sont revenues les personnes de leur âge les plus instruites et les plus accomplies que j'aie vues. Elles sont extrê-



mement sensées, parfaitement naturelles, franches, sachant parler de tout. Rien d'aussi aisé et d'aussi agréable que leur entretien ; rien de plus à propos que leurs réponses et leurs observations. L'aînée, à ce que j'ai découvert par hasard, entend le latin, et parle français absolument comme une Française. La plus jeune dessine d'une manière charmante... Leur figure a tout ce qui plaît. Marie, la plus âgée, a un visage doux avec de beaux yeux noirs, qui s'animent quand elle parle, et la régularité de ses traits emprunte à sa pâleur quelque chose d'intéressant. Agnès, la cadette, a une physionomie agréable, intelligente, qu'on ne peut dire belle, mais presque... Le bon sens, l'instruction, la simplicité, la bonne grace, caractérisent les Berrys... Je ne sais laquelle j'aime le mieux. »

Ce fut une singulière bonne fortune pour Walpole que de rencontrer ainsi à la campagne et tout près de lui une société telle qu'il l'aurait cherchée, telle qu'il l'aurait choisie. Lui-même il était pour elle une ressource précieuse. Ses livres, ses tableaux, son jardin, et mieux encore, ses souvenirs et sa conversation, tout devait intéresser deux jeunes personnes distinguées qui recevaient là, pour ainsi dire, la dernière éducation de leur esprit. Il s'habitua à les aimer comme sa vraie famille ; il leur consacra les soins d'une amitié délicate, empressée, charmée. On dit même qu'il comprit mieux alors les sentimens que M<sup>me</sup> Du Deffand avait éprouvés pour lui, et, soit qu'il voulût assurer et relever la fortune d'une famille profondément intéressante, soit que la beauté et la jeunesse eussent produit sur son cœur une impression qu'il s'avouait à peine, il offrit à miss Mary Berry de prendre son nom. C'était lui proposer de devenir comtesse d'Orford, car, bien qu'il n'eût jamais voulu se faire recevoir à la chambre des lords, il avait hérité par la mort de son neveu, en 1791, du titre de son père et des restes de la fortune laissée à l'aîné de la famille ; mais il s'adressait à une ame élevée, sincère, et n'obtint qu'une tendre et pieuse reconnaissance que plus d'un demi-siècle n'a point affaiblie. Miss Mary Berry, qui n'a perdu sa sœur qu'il y a quelques mois, conserve, dans un âge très avancé, toutes les facultés d'un esprit rare. Aimée et vénérée de l'élite de la société anglaise, elle l'entretient encore de l'homme remarquable dont la renommée doit tant à ses soins.

Horace Walpole mourut le 2 mars 1797 ; il était donc dans sa quatre-vingtième année. Ses infirmités avaient, dans les derniers temps, altéré son humeur, mais non son esprit, et il écrivait encore, le 15 janvier, à lady Ossory :

« Vous m'affligez infiniment en montrant mes futiles billets, et je ne saurais concevoir qu'ils puissent amuser personne. Mon éducation à la vieille mode me pousse de temps en temps à répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire ; mais, en vérité, c'est bien contre mon gré, car il est rare que j'aie rien à dire d'intéressant. Je sors à peine de chez moi, et seule-

ment pour aller dans quelques maisons particulières où je ne vois personne qui réellement sache la moindre chose, et ce que j'apprends me vient des journaux qui prennent leurs nouvelles dans les cafés; ainsi je n'en crois ni n'en répète rien. A la maison, je ne vois qu'un petit nombre de vieilles bonnes ames charitables, sauf à peu près quatre-vingts neveux ou nièces qu'on m'amène environ une fois l'an pour venir admirer le Matusalem de la famille, et tout cela ne parle que de ses contemporains, qui ne m'intéressent pas plus que s'ils parlaient de leurs poupées ou de leurs balles et de leurs raquettes. Le résultat de tout cela, madame, ne doit-il pas faire de moi un correspondant bien amusant, et de pareilles lettres peuvent-elles valoir la peine d'être montrées? Puis-je enfin avoir aucune vivacité d'esprit, étant si vieux et réduit à dicter? — Oh! ma chère bonne madame, dispensez-moi de cette tâche, et songez combien y doit ajouter la crainte qu'on ne montre mes lettres. Je vous en prie, ne m'envoyez plus de pareils lauriers; je ne les désire pas plus que leurs feuilles, quand elles sont ornées de clinquant et plantées sur les gâteaux des rois étalés à Noël dans les boutiques de pâtisseries. Je me contenterai de quelques brins de romarin jetés après moi, quand le ministre de la paroisse rendra ma poussière à la poussière. Jusque-là, madame, agréé, etc. »

On trouvera sûrement que nous en avons trop dit d'un personnage qui n'est pas de premier ordre; mais on ne pouvait, ce semble, intéresser qu'en arrivant aux détails. Quand le grand mérite d'un homme consiste dans ses goûts et ses idées, quand sa vie se compose des événemens de son esprit, il faut n'en point parler, ou pénétrer dans son intimité, et le faire, autant qu'on peut, causer avec le public. Horace Walpole méritait-il tant de soins? Spectateur de la société anglaise pendant la plus grande partie du dernier siècle, mieux que personne il l'a fait connaître. Durant près de soixante ans, il l'a suivie dans ses affaires, comprise dans ses opinions, observée dans ses mœurs, dirigée dans ses goûts, laissant çà et là autour de lui des traces de l'influence de ses écrits, de ses entretiens et de ses exemples. Il n'est grand en rien, supérieur que dans ses lettres, mais il est lui-même en tout, et la distinction ne lui manque en aucune chose. Quand on aura dit qu'il était un peu sec, un peu dédaigneux, un peu difficile, quand on aura ajouté qu'il n'était pas exempt de prétention ni d'exigence, que sa nature délicate le rendait irritable et ôtait à son commerce le charme de l'abandon, la part du mal sera faite, et, franchement, dans ce qu'on appelle le monde, est-ce là un fardeau bien lourd à porter? Doit-il être classé dans la mauvaise moitié? Ses défauts peuvent-ils suffire à motiver la sévérité malheureusement très spirituelle de M. Macaulay? Il prend la peine de l'accabler dans un de ses plus piquans essais. « Walpole, dit-il, était tout affectation. » Et il développe ce texte avec une verve impitoyable. Cependant voici ce que lui disait M<sup>me</sup> Du Deffand : « Votre désir de plaire ne vous porte à aucune affectation. » Sans doute on n'est pas obligé d'avoir pour Rodrigue les yeux

de Chimène, mais pourtant les femmes d'esprit se connaissent en naturel, et ce n'est pas toujours se tromper sur quelqu'un que de l'aimer.

Les Anglais ne terminent pas une biographie sans parler de testament. Les lois et les mœurs du pays donnent pour eux un assez grand intérêt aux actes de dernière volonté. Les biens de famille de Walpole passèrent au fils de sa sœur, à lord Cholmondeley, dont le représentant actuel est encore, à l'heure qu'il est, propriétaire du domaine de Houghton. Strawberry-Hill fut légué à mistress Damer, et a passé, par substitution, je crois, aux héritiers de lady Waldegrave. Mais Walpole a laissé d'autres biens; ce sont ses écrits. De ceux-là aussi, il a disposé par testament, et, grace au ciel, cette partie d'héritage a été la mieux conservée. Long-temps avant sa mort, il avait projeté et commencé une édition de ses œuvres. Ne l'ayant pu continuer, il en commit le principal soin à M. Robert Berry, le père de ses jeunes amies, qui furent aussi ses légataires. L'aînée était éminemment propre à seconder et plus tard à remplacer son père dans le travail d'éditeur; elle a publié pour son compte un Tableau comparatif des mœurs de la société en France et en Angleterre et quelques écrits moins considérables qui n'ont pas été moins remarquables. Les papiers de lord Orford ne pouvaient être mieux placés qu'en ses mains. Dès l'année 1798, il parut une édition en cinq volumes in-4<sup>e</sup>; elle contient tous les ouvrages littéraires, petits ou grands, et quelques lettres choisies : le temps seul pouvait permettre la publication du reste. En 1810, miss Berry donna à la France et à l'Angleterre les lettres de M<sup>me</sup> Du Deffand. Cette édition, plus complète qu'aucune de celles de Paris, car la censure française a prescrit d'explicables suppressions, laisse désirer les réponses de Walpole qu'on prétend perdues ou détruites, ce dont je m'obstine à douter. Depuis lors, des éditeurs habiles ont imprimé les lettres anglaises, dont les recueils partiels ont été réunis dans une collection générale en 1840. Dans le sixième et dernier volume, miss Berry a inséré, avec les lettres adressées à elle et à sa sœur, une préface vivement écrite, où elle défend son vieil ami contre les rigueurs de M. Macaulay; mais cette collection générale est devenue incomplète, par la publication postérieure de la dernière série des lettres à sir Horace Mann, de celles à W. Mason, de celles à la comtesse d'Ossory. Il n'est guère probable qu'il reste encore beaucoup à publier, et le moment serait venu de refaire un recueil définitif qui, à son tour, mériterait d'être traduit.

Quant aux mémoires, ils se divisent en trois séries. La dernière écrite, publiée avec les lettres et qui contient les récits de plus vieille date, se compose des amusans souvenirs recueillis, en 1788, pour les deux miss Berry sous le titre de *Réminiscences*. C'est un tableau anecdotique de la cour de George I<sup>er</sup> et même de celle de George II au commencement de son règne. L'esprit et le naturel recommandent ces récits, dont

l'exactitude parfaite a été contestée pour quelques détails, mais qui ont au plus haut degré le genre de mérite littéraire permis à ces sortes d'ouvrages. On y reconnaît un digne éditeur des *Mémoires de Grammont*.

En 1822, il parut deux volumes in-4° sous ce titre : *Mémoires des dix dernières années du règne de George II*. Walpole y attachait un grand prix ; il les écrivait même avec un peu de mystère, il craignait presque qu'on ne vint les saisir chez lui et lui en faire un crime d'état, d'après la maxime de Jeffries : *Scribere est agere*, et une fois il les enterra par précaution au pied d'un chêne de son jardin. Il les a laissés bien scellés dans une cassette que son petit-neveu, lord Waldegrave, ne devait ouvrir qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Ce dépôt passa des mains de ce dernier dans celles de feu lord Holland, qui l'a livré au public. Après lord Holland, la seconde série des mémoires, conservée avec les mêmes soins et comprenant les vingt et une premières années du règne de George III, a été remise au duc de Grafton et publiée en 1845 par les soins de sir Denis Le Marchant.

Ces mémoires sont un livre piquant et un monument historique. L'auteur a écrit avec indépendance et, nous le croyons, avec sincérité. Il voit juste et il dit vrai toutes les fois que ses préventions personnelles ne le trompent pas. « Il a, dit-il, vécu en méprisant l'hypocrisie, et il écrit comme il a vécu. » Ailleurs encore il s'écrie : « Arrière, flatterie ! Dis la vérité, ma plume ! » Cependant toute la bonne volonté du monde ne supprime point la passion, et l'on ne peut citer Walpole comme un témoin impartial, mais comme un intelligent, un clairvoyant témoin et un écrivain vif et élégant. Ses jugemens et ses récits jettent une grande lumière sur des parties assez obscures de l'histoire politique de son pays, et il retrace d'une manière animée des scènes parlementaires que, faute de comptes-rendus officiels, on connaîtrait malsans lui. Il aime les portraits, et ceux qu'il trace des deux rois, de son père, de Bolingbroke, de Pulteney, de Grenville, de Pelham, de Newcastle et de lord Chatham sont dignes des meilleurs peintres. Il s'occupe même quelquefois de la France, et donne sur l'histoire secrète de son gouvernement des détails assez étendus qu'il recueillait dans le salon de M<sup>me</sup> Du Deffand et dans l'intimité de M<sup>me</sup> de Choiseul ; mais le plus grand prix de ces mémoires, le voici pour nous comme pour lui : « Les débats d'une nation libre parvenue au faite de sa gloire peuvent, dit-il, être dignes de l'attention des temps futurs. Nos descendants verront ce qu'étaient leurs ancêtres dans les armes et dans l'éloquence, de quelle liberté ils jouissaient dans la discussion de leurs intérêts. Fasse le ciel qu'ils ne lisent pas ces récits avec un soupir, les lisant dans l'ignorance et dans l'esclavage ! »

CHARLES DE RÉMUSAT.

---

# SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

---

LUÇON ET LA DOMINATION ESPAGNOLE AUX PHILIPPINES.

---

Nous avions visité, sur les côtes septentrionales de la Chine, les ports dont le traité de Wam-poa nous ouvrait l'accès. Entre les Anglais et les Chinois, il n'y avait plus à Canton de question pendante. Le moment semblait donc venu de tourner nos regards vers les parties jusqu'alors négligées, mais non point oubliées, de la station que le gouvernement français avait confiée à notre surveillance. Cette station n'avait jamais été limitée aux rivages du Céleste Empire : elle s'étendait vers le sud jusqu'au détroit de la Sonde, vers l'est jusqu'aux dernières dépendances des Philippines; elle embrassait ainsi la totalité de l'Archipel indien, les Indes néerlandaises comme les colonies espagnoles. On franchit sans peine, en cinq ou six jours, les deux cents lieues qui séparent la rade de Macao de celle de Manille. Les vents de nord-est et ceux de sud-ouest favorisent presque également. pendant les deux moussons, le voyage vers les Philippines et le retour vers les ports du Kouang-tong. Il nous fallait, au contraire, deux ou trois mois de liberté pour songer à pousser nos croisières jusqu'au port de Batavia; ce n'était point seulement six cents lieues que nous allions mettre entre nous et les côtes de Chine; c'étaient les lenteurs d'une traversée à contre-mousson, soit pour aller à Batavia, soit pour en revenir, que nous devions nécessairement prévoir. — Heureusement

l'étrange issue des complications de la politique anglo-chinoise au mois d'avril 1849 ne nous laissait aucun doute sur les dispositions conciliantes qui animaient l'Angleterre depuis la dernière crise européenne. En présence de cet horizon si subitement dégagé, nous ne craignîmes plus d'accueillir un projet qui devait conduire *la Bayonnaise* vers les colonies les plus lointaines de l'Archipel indien.

On a évalué à deux millions de kilomètres carrés la superficie de toutes les îles dont se compose cet immense archipel : c'est près de quatre fois la surface de la France. Le territoire seul de Bornéo est plus vaste que celui de nos quatre-vingt-six départemens; celui de Sumatra en égale presque l'étendue. L'Espagne et la Hollande se sont partagé ce magnifique domaine; leurs prétentions ont à peu près réussi à en exclure les autres puissances. Au sud de la ligne, du détroit de Singapore aux côtes de la Nouvelle-Guinée, se développent, sur un double rang et sur un espace de six cents lieues, de l'est à l'ouest, les colonies néerlandaises. Au nord de l'équateur, du 7° au 20° degré de latitude, le groupe des Philippines reconnaît la domination espagnole. Il n'existe entre ces possessions européennes qu'une zone peu considérable dont les rivalités de la Hollande et de l'Espagne, mieux encore que la résistance des indigènes, avaient jusqu'ici protégé l'indépendance, et que l'Angleterre s'est empressée de choisir pour le théâtre de ses envahissemens.

La plupart de ces colonies ne contribuent guère à augmenter les revenus de l'Espagne ou de la Hollande; leur sol vierge n'a point de population qui puisse ou qui veuille en exploiter les richesses. Bornéo, Sumatra, Mindanao, Célèbes, attendent encore le flot des émigrations chinoises et l'action fécondante de l'industrie européenne. Deux îles seules, Java dans les Indes néerlandaises, Luçon dans les Philippines, présentent au milieu de ces archipels en friche une heureuse exception. Sur un territoire dont la superficie est à peu près le quart de celle de la France, cinq fois celle de la Sicile ou de la Sardaigne, Java rassemble une population de 9,529,000 ames. Luçon a peu de chose à envier à sa puissante rivale sous le rapport de l'étendue et de la fertilité (1); c'est par le nombre de ses habitans qu'elle lui est inférieure. Les derniers relevés officiels ne portent pas au-delà de 2,330,000 ames la population *utile* des Philippines. Quand bien même on y voudrait

(1) La superficie totale de Java et de Madura est de	134,000	kilomètres carrés.
Celle de Luçon de . . . . .	112,000	—
De la France sans y comprendre la Corse. . . .	519,000	—
De la Sicile. . . . .	27,000	—
De la Sardaigne. . . . .	26,000	—
De Bornéo. . . . .	699,000	—
De Sumatra. . . . .	440,000	—

ajouter le chiffre si vague et si contesté des tribus indépendantes qui habitent le centre de l'île, Luçon ne rassemblerait encore sur son vaste territoire qu'une population moins dense que celle de la Corse. L'île de Java est, proportionnellement à son étendue, plus peuplée que la France.

Les habitans du groupe espagnol et du groupe néerlandais ont entre eux des analogies assez nombreuses, assez essentielles surtout, pour qu'on puisse, sans s'arrêter aux traits particuliers qui les distinguent, leur assigner une commune origine. Les traditions que conservent les livres sacrés de l'Inde, les rapports qui unissent les divers dialectes de l'archipel, la disposition géographique des grandes îles échelonnées, pour ainsi dire sans interruption, des côtes de l'Indoustan jusqu'aux rivages de la Chine, la couleur cuivrée qui distingue ces insulaires des autres familles de l'espèce humaine, tout en un mot justifie une pareille hypothèse, et rien ne la repousse. Les premiers habitans de l'Archipel indien ont dû être ces hideuses peuplades au teint d'ébène et aux cheveux laineux qui occupent encore sans partage les îles de la Papouasie. La lente succession des siècles, en ces temps reculés dont la tradition même a perdu la mémoire, avait dispersé la famille indo-chinoise sur les bords du continent asiatique. Des convulsions intérieures ont obligé ces tribus sémitiques à franchir la mer de Formose et le détroit de Malacca. Les peuplades noires ont reculé devant ce double torrent. Dans l'île de Java, les premiers possesseurs du sol ont complètement disparu; l'inondation sur ce point fut assez puissante pour les submerger. Dans l'île de Luçon au contraire, dans celle de Mindanao, dans le groupe intermédiaire auquel les Espagnols ont imposé le nom d'îles *Bisayas*, l'invasion n'arriva qu'affaiblie par la distance trop considérable du continent asiatique : aussi retrouve-t-on dans cette partie de l'archipel les débris des tribus primitives errant encore au milieu des forêts qui leur servirent à cette époque de refuge. A Java comme à Luçon, les migrations conquérantes comptaient probablement plus de guerriers que de femmes : il fallut que les fils de Sem mêlassent leur sang à celui des fils de Cham; de ce mélange est sortie la race malaise, au teint cuivré, à la face mongole. Des invasions postérieures ont pu modifier les caractères physiques et les instincts des peuples qui habitent les divers groupes de l'archipel d'Asie. Sur ce point l'élément noir a pu prédominer, sur cet autre l'élément indo-chinois; mais je ne saurais croire que le nom de Tagals à Manille, d'Illanos à Mindanao, de Javanais dans les provinces orientales de Java, de Sondanais dans la partie occidentale de la même île, de Bouguis et de Macassars dans la mer de Célèbes, suffise à révéler l'existence de races distinctes. Du détroit de la Sonde aux rivages de Formose, je n'ai trouvé que les empreintes plus ou moins altérées d'un

type primitif, que les rejetons d'une même souche, que les variétés d'un même peuple.

C'est à ces populations malaises, supérieures sans contredit aux nègres de l'Afrique et de la Papouasie, inférieures aux Européens et aux Mongols, que l'Espagne a fait subir l'empire de ses croyances religieuses, la Hollande l'ascendant de sa politique et la puissance de ses armes. L'abolition de la traite et l'affranchissement graduel des esclaves ont accru depuis 1815 l'importance de ces possessions asiatiques. La production des denrées tropicales tend à se concentrer dans les colonies situées à l'est du cap de Bonne-Espérance. Quant aux Philippines, si elles n'ont point profité au même degré que les îles de la Sonde du déplacement d'intérêts opéré par la politique anglaise, c'est que la Hollande et l'Espagne n'ont point reçu du ciel le même génie en partage. Ces deux puissances n'ont pas non plus rencontré dans la Malaisie des conditions complètement identiques. La population des Philippines, quand les Espagnols y débarquèrent, était idolâtre : elle était à peine sortie des limbes de la vie sauvage et ne connaissait d'autres liens sociaux que ceux de la tribu. Les brahmes et les Arabes avaient déjà apporté aux Javanais le bienfait de leur civilisation. Il eût été aussi difficile d'asservir la population de Luçon au travail que de conquérir les mahométans de Java aux doctrines évangéliques. La Providence sembla diriger à dessein les compatriotes de Las-Casas et de Fernand Cortez vers le point où il y avait un peuple à convertir, les marchands des Provinces-Unies vers celui où il y avait une organisation despotique à exploiter.

Plus d'une fois pendant notre séjour à Macao, nous avons entendu opposer les possessions espagnoles aux Indes néerlandaises. Dans les premières, la conquête semblait se justifier par le sort qu'elle avait fait aux populations indigènes; dans les secondes, par l'habile direction qu'elle avait imprimée au travail de la race malaise. Nous savions cependant que ces deux politiques nées d'inspirations contraires et servies par des circonstances différentes n'avaient échappé ni l'une ni l'autre à la critique. On reprochait à la Hollande d'avoir été entraînée par ses besoins et par ses tendances positives au-delà des limites d'une sage exploitation. On se plaignait que l'Espagne, au détriment de la société européenne, eût été pour les Indiens des Philippines une mère trop faible et trop indulgente. Quelque fondé que pût être ce double reproche, ils semblaient néanmoins difficile que la condamnation des tendances débonnaires de l'Espagne n'impliquât point dans une certaine mesure la justification du système opposé. Il importait donc de ne pénétrer dans les Indes néerlandaises que préparé par l'étude attentive des colonies espagnoles. Telle fut aussi la marche que nous suivîmes. Ce ne fut qu'après diverses stations sur la rade de Manille que



nous fîmes route vers l'île de Java, heureux de pouvoir comparer l'un à l'autre deux modes de colonisation qu'on ne saurait bien apprécier sans en avoir observé isolément les inconvéniens et les avantages.

## I.

L'archipel des Philippines, situé entre les côtes de Chine et les possessions hollandaises, se compose de onze ou douze îles principales, entourées d'une soixantaine d'îlots, dont l'Espagne a formé trente-quatre provinces. Bien que séparées par une distance de quatre cents lieues des autres groupes, les Mariannes, où nous avons conduit, en 1848, *la Bayonnaise*, n'en sont pas moins rattachées par le lien administratif au gouvernement des Philippines. L'île de Luçon, dont Manille est la capitale, comprend à elle seule dix-neuf provinces. Ce chiffre suffirait à indiquer l'importance prépondérante de l'île de Luçon dans l'archipel espagnol : c'est moins toutefois le développement du territoire que le nombre des habitans qui assigne à cette île dans les Philippines le rang que, sous une autre administration, Java occupe dans les Indes néerlandaises. Sous les tropiques, la superficie et la fécondité des possessions européennes ne sont que des circonstances secondaires : toutes les îles sont fertiles, tous les territoires sont immenses. La richesse d'une colonie tropicale, c'est la population qui l'exploite. On appréciera donc plus exactement la valeur relative des divers groupes dont se compose l'archipel des Philippines par le chiffre des habitans inscrits sur les registres des paroisses que par les opérations les plus minutieuses du cadastre. Tout habitant qui ne figure pas sur le registre de la paroisse ne reconnaît point la loi espagnole; c'est un membre inutile et souvent nuisible de la colonie. On a porté le chiffre de cette population indépendante à près d'un million d'ames. Dans ce chiffre sont compris les premiers possesseurs de l'archipel, — les *Negritos*, — les *Tinguianes*, dans les veines desquels on croit reconnaître du sang arabe, — et les *Igorrotes*, race malaise qui ne diffère de la population soumise que par le cachet que lui ont imprimé les habitudes de la vie sauvage. La population dont les recensemens officiels constatent le chiffre est tout entière catholique : c'est la seule qui paie les impôts, cultive la terre, obéisse aux autorités, la seule par conséquent qui doive nous occuper. En 1850, cette population, dispersée dans 34 provinces et dans 695 villages, comprenait 3,600,000 ames.

On distingue trois groupes principaux dans les Philippines : l'île de Luçon au nord, Mindanao au sud, et, séparant ces deux grandes îles, le groupe intermédiaire des Bisayas. Nous avons déjà dit que l'île de Luçon renferme à peu près les deux tiers de la population catholique de l'archipel, 2,330,000 ames. Il est tel village de Luçon qui, sous ce

rapport, a presque autant d'importance que l'île de Mindanao tout entière. L'Espagne compte à peine, dans l'île de Mindanao, 90,000 sujets. La force des choses doit faire tomber un jour sous le joug espagnol la totalité de ce vaste territoire; mais jusqu'à présent presque toute la partie méridionale de Mindanao reconnaît encore le pouvoir du sultan des Illanos. Cette population insoumise est musulmane. Elle a résisté aux efforts des missionnaires par ses vices bien plus que par ses croyances. Pendant long-temps, les Illanos ont partagé avec les habitans de Soulou le privilège de répandre la terreur sur toutes les côtes de l'Archipel indien. Ces audacieux pirates étendaient leurs ravages jusque dans la mer des Moluques. Découragés par la puissance croissante et par les récents triomphes de l'Espagne, les Illanos préludent par une déférence respectueuse à une soumission complète.

On compte 1,200,000 catholiques dans le groupe des Bisayas : cette population considérable était trop éloignée des regards du gouvernement de Manille. Soumise pendant long-temps aux exactions des alcaldes, elle végétait dans la misère et l'inertie sans profit pour la métropole. C'est surtout dans les Bisayas que les progrès réalisés depuis quelques années par une sage administration commencent à porter leurs fruits. L'île de Panay, qui comprend 3 provinces, 75 villages et 550,000 ames, est déjà digne de rivaliser avec Luçon pour la beauté de ses tissus et la richesse de ses produits agricoles. L'île de Zebù, avec ses 44 villages et ses 350,000 habitans, ne prendrait rang qu'après Panay, si elle n'était le siège d'un évêché : Zebù doit ce privilège au hasard. C'est à Zebù que vinrent aborder Magellan et Legaspi, et c'est de cette île que la conquête se propagea peu à peu jusqu'à Luçon. Sur ces deux points de l'archipel, ce n'est pas un lointain avenir, mais un avenir prochain, presque immédiat, qui récompensera les efforts du gouvernement espagnol. Le progrès devra gagner ensuite, mais bien plus lentement, si l'on songe à leur population tout-à-fait insuffisante, les îles de Leite et de Samar, qui comptent chacune environ 100,000 ames; Negros, où domine la race noire; Mindoro, dont le duc de Choiseul avait voulu obtenir la cession pour la France; Masbate, Ticao, Marinduque et Burias.

Bien que les péripéties de notre longue campagne nous aient conduits deux fois sur les côtes de Mindanao, et nous aient fait souvent longer les rivages des autres groupes, c'est sur l'île de Luçon, centre de la domination espagnole dans l'extrême Orient, que notre attention s'est portée de préférence. Trois fois dans le cours de notre campagne, nous avons conduit *la Bayonnaise* sous les murs de Manille. Nous avons passé des mois entiers dans la baie au fond de laquelle vint aborder en 1571 don Miguel Lopez de Legaspi. Les Moluques, placées sur la route que nous avons suivie pour venir en Chine, n'avaient été pour nous

qu'une vision fugitive : en quelques jours, elles avaient déroulé sous nos yeux leur panorama enchanteur. A Manille et dans l'île de Luçon, la satiété eut le temps de refroidir notre enthousiasme : aujourd'hui cependant, évoquée par de lointains souvenirs, cette riche et somptueuse nature m'apparaît encore dans toute sa pompe et dans toute sa beauté.

Les Philippines ne connaissent, comme presque toutes les contrées situées sous les tropiques, que deux saisons bien distinctes : la saison pluvieuse et la saison sèche. Dès que la mousson de sud-ouest règne dans la mer de Chine, l'île de Luçon voit ses champs inondés par de longues journées de pluie ou de soudains orages. Vers la fin du mois de juillet s'élèvent les vents d'ouest, qui roulent souvent d'énormes vagues sur la plage de Manille. Du mois d'octobre au mois de décembre, les deux moussons se combattent et se repoussent. Ce ne sont plus alors les vapeurs d'un jour d'été qui vont se condenser au sommet des montagnes; ce sont de lourdes nuées que des brises variables rassemblent des extrémités opposées de l'horizon. Sur aucun point du globe, nous n'avons contemplé de scènes plus grandioses que celles dont nous ont rendus témoins les orages qui éclatent à cette époque sur les côtes des Philippines; mais, pour frayer le chemin à la mousson du nord-est, pour refouler au-delà de l'équateur la mousson contraire, des convulsions passagères ne sauraient suffire. Il faut une crise suprême, un typhon qui parcourt dans sa rage toutes les aires de vent du compas, qui balaie successivement tous les coins du ciel. Cette crise se déclare rarement avant le mois de novembre, plus rarement encore elle se fait attendre au-delà du 15 décembre. Avec le dernier souffle de l'ouragan expire la saison pluvieuse. L'air est redevenu pur et diaphane; les vents d'est rafraîchissent l'atmosphère, que vont embraser bientôt les journées limpides et brûlantes du mois de mars. C'est pendant ce trop court hiver qu'il faut visiter l'île de Luçon. La mousson dans toute sa force pourrait vous conduire alors en moins de trois jours de la rade de Macao à l'entrée de la baie de Manille; mais, dès que vous serez arrivé à la hauteur du cap Bojador, vous verrez les vents s'apaiser et les flots s'aplanir. Quelques heures ont produit un changement complet de climat : vous ne voguez plus sous le même ciel, les rafales ont cessé, et vous glissez doucement jusqu'à la pointe de Maribelès, où des brises plus fraîches vous attendent.

C'est alors que vous pourrez choisir, pour donner dans la baie, une des deux passes que sépare comme un mur gigantesque l'îlot du Corrégidor. Si, guidés par le phare qui signale au navigateur l'approche du port, vous atteignez le mouillage de Manille au milieu de la nuit, le lever du soleil vous montrera ce vaste bassin dans toute sa splen-

deur. La brise à cette heure est complètement tombée; aucun souffle ne ride la surface de la baie. Les nombreux navires mouillés à moins d'un mille des jetées entre lesquelles s'épanche le Passig sont immobiles sur leurs ancres; leurs pavillons pendent le long des drisses sans pouvoir se déployer. Du côté du large, vous n'apercevez qu'une nappe d'eau immense, infinie, dont ce calme profond agrandit encore l'étendue. Quelques barques de pêcheurs se détachent sur ce fond pâle comme de noires constellations; mais ce n'est point de ce côté que se seront tournés vos premiers regards : vos yeux auront d'abord cherché la ville où revit le souvenir de l'Espagne, où doivent se conserver les riantes traditions de l'Andalousie. Ne vous attendez point cependant à rencontrer ici le coup d'œil pittoresque des blanches maisons de Cadix. De lourds bastions occupent la rive gauche du fleuve et se déploient tristement sur la plage. C'est au-dessus de cette enceinte ennemie de la brise que Manille élève le dôme de sa cathédrale et les toits rougeâtres de ses principaux édifices. On dirait que cette ville emprisonnée se dresse sur la pointe du pied pour aspirer le premier souffle qui lui viendra de la mer. Plus heureux, le faubourg de Binondo s'étend sans contrainte sur la rive droite du Passig. Le soleil cependant monte à pas de géant dans le ciel; il inonde bientôt de ses feux et la plaine et le calme miroir du golfe; mille étincelles jaillissent du sein des eaux : sur la plage et jusqu'autour de la cime des arbres ondule comme un flot de poussière lumineuse. Si le calme se prolongeait, on serait suffoqué; la brise heureusement ne tarde point à rider la surface de la baie, et son premier souffle suffit pour dissiper le charme sous lequel gémissait la nature haletante.

Le moment est venu de quitter la prison où d'inévitables délais ont confiné votre impatience. Le capitaine du port vous autorise à fouler quand il vous plaira le sol des Philippines. L'entrée du Passig, vers laquelle votre canot doit se diriger, est étroite et souvent encombrée par quelque navire qui cherche à gagner son poste le long du quai. Plus d'un abordage imminent vous commandera peut-être de soudaines manœuvres. Évitez surtout le contact des *cascos* ! Ce sont de lourdes barques qui transportent à bord des bâtimens mouillés sur la rade les divers produits de la colonie. Leur épaisse membrure défierait le choc d'une corvette. Les malheureux bateliers qui les conduisent m'ont souvent rappelé les tourmens de Sisyphe. Le corps penché en avant, ils appuient contre leur épaule une longue perche qui plonge jusqu'au fond de la mer. C'est ainsi qu'ils parcourent sans relâche, pour faire avancer leur barque de quelques pas, toute la longueur de la plateforme adaptée aux bords extérieurs de chaque bateau. A côté de ces masses inertes, voyez glisser sur le sommet de la vague les légères

*bancas* du Passig, creusées dans un seul tronc d'arbre et recouvertes de leur toit de bambou ! Voyez s'élaner les bateaux de passage qui cinglent vers Cavite, emportés par leurs immenses voiles latines et maintenus en équilibre par leur double balancier !

On ne saurait imaginer un coup d'œil plus curieux que celui de l'embouchure du Passig animée par ces barques qui se croisent, s'évitent ou se dépassent. Les deux rives de ce fleuve sont unies par un pont de pierre qui relie le faubourg de Binondo à la ville militaire. Entre les arches apparaissent quelques touffes égarées de verdure ou de blanches maisons qui se dessinent vaguement dans le lointain. En avant de ce pont sont mouillés les nombreux navires auxquels leur tirant d'eau a permis l'accès du fleuve. Si la barre du Passig pouvait s'abaisser de quelques pieds, la capitale des Philippines posséderait un des plus beaux ports de la Malaisie. Malheureusement des goëlettes ou des bricks d'un faible tonnage, quelques trois-mâts déchargés de leur lest et prêts à s'abattre en carène, tels sont les seuls bâtimens qui puissent arriver sous les quais de Binondo. Vous serez surpris cependant de rencontrer tant de navires rassemblés dans cet étroit canal ; une forêt de mâts et de vergues, un confus réseau de cordages dérobent presque complètement à la vue les maisons peu élevées qui s'étendent sur la rive droite du Passig. Les carènes, pressées l'une contre l'autre, occupent un espace de plus d'un demi-mille. A chaque instant, vous voyez le palan plonger dans les profondeurs de leurs cales et en élever quelque lourd ballot de café ou de sucre qui redescend bientôt dans les *cascos* rangés le long du bord.

Depuis une demi-heure, vous avez laissé derrière vous le phare qui veille à l'extrémité des jetées, et vous n'avez pas encore atteint le débarcadère. Ne vous étonnez point de la rapidité du courant qui retarde votre marche. Le Passig reçoit, pour les porter à la mer, les eaux du lac de Bay, immense réservoir qui a près de cent milles de tour et dont l'étendue est à peine inférieure à celle de la baie de Manille. Mais vous touchez enfin au terme de vos efforts : vous voici arrivés au *Muelle del rey*. Je présume qu'une voiture vous attend sur le quai : vous n'avez pu songer à compromettre votre dignité européenne dans la poudre de l'*Escolla* ou de la *calle del Rosario*. Il n'y a que les Indiens qui osent ici se montrer à pied dans les rues. Les métis eux-mêmes ont leur *birlocho*. On compte à Manille plus de deux mille voitures pour une population de cent quatre-vingt mille âmes. C'est de Java que sont venues la plupart des calèches découvertes dont vous admirez la légèreté et l'élégance ; c'est dans l'île même de Luçon qu'ont été nourris ces poneys pleins de feu que guide un postillon tagal grotesquement étouffé sous sa livrée. Vous trouveriez sans peine, au prix de 400 francs, un charmant attelage que vous pourriez nourrir pour 50 ou 60 francs par

mois d'herbe fraîche et de *palai* (1); mais un voyageur doit se contenter d'une voiture de louage. Hâtez-vous donc de monter dans votre cabriolet à quatre roues, et que Dieu vous conduise! car l'automate auquel vous êtes confié n'est point habitué à faire usage de son intelligence. C'est une poupée à ressorts qui tourne à droite ou à gauche suivant qu'on la dirige, mais qui trouverait à peine le chemin de son écurie, si, à chaque détour de la route, elle n'entendait résonner à ses oreilles: *Silla! Mano!* — Va de ce côté-ci, mon ami! maintenant de celui-là! *Muy bien!* — Il nous est arrivé d'employer notre meilleur espagnol pour expliquer à notre cocher que nous désirions aller rendre visite à l'un des conseillers de l'audience royale qui demeurerait alors dans le village de San-Miguel. Jugez de notre courroux quand, après deux heures d'une course à fond de train, nous nous retrouvâmes à notre point de départ. Le cocher tagal connaissait fort bien la maison à laquelle nous voulions nous rendre; mais, n'entendant point au moment voulu le signal d'arrêter, le *para sacramental*, la locomotive humaine avait passé outre. Vous voici prévenu; ce sera donc votre faute si vous vous égarez dans les faubourgs, au lieu d'arriver par la voie la plus prompte à la maison qu'habite le consul de France ou au palais du gouverneur.

La ville de Manille proprement dite est entourée d'un large fossé qu'alimentent les eaux du Passig, et de hautes murailles qui se développent sur un espace de 3,500 mètres. Dix mille habitans sont enfermés dans cette enceinte. La citadelle de Santiago, qui occupe un des angles de la ville, formerait à elle seule une place forte. Les Espagnols ont possédé jadis la singulière activité des zoophytes : partout où leur pied se posait, on voyait s'élever des remparts. La ville de Manille eût pu figurer au nombre des cités dont leur ardeur couvrit en moins d'un siècle les rivages du Nouveau-Monde. Ces imposantes fortifications n'ont point empêché cependant les Anglais de s'emparer, en 1762, de la capitale des Philippines, et confiées, comme elles le sont, à la garde de régimens indigènes, elles seraient d'un faible secours contre une insurrection populaire. Le plus grand inconvénient attaché à ce système de défense, c'est d'obliger les autorités espagnoles à résider dans une ville où la brise du large ne pénètre qu'à regret. Bien que le ciel de Manille n'ait jamais eu la funeste réputation du climat de Batavia, on cite bien peu de gouverneurs des Philippines qui aient pu revoir l'Espagne; la température étouffée de cette prison militaire a ruiné leur santé et abrégé leur existence. La ville officielle, que n'égaie point l'activité qui s'est réfugiée sur l'autre rive du Passig, a toute la tristesse d'un cloître. Ces rues où se prolongent de longues files de mai-

(1) *Palai* est le nom qu'on donne dans toute la Malaisie au riz avant qu'il soit dépouillé de son enveloppe.

sons aux façades grisâtres, cette place déserte sur laquelle le palais du gouverneur et l'hôtel-de-ville, bâtis en face l'un de l'autre, projettent alternativement leur ombre, ces angles obscurs occupés par les constructions massives des couvens et des collèges auraient admirablement convenu aux promenades moroses d'un Louis XI ou d'un Philippe II.

Le faubourg de Binondo offre un aspect moins sombre : on y rencontre de nombreuses boutiques, des étalages en plein vent; on y sent circuler l'air et la vie. Cependant ce sont encore des rues presque européennes avec leurs maisons contiguës et leur inflexible alignement que vous retrouvez ici, sur un terrain où le défaut d'espace n'excuse plus cette disposition routinière. Chaque maison est, il est vrai, entourée d'une galerie de trois ou quatre pieds de large, qui fait saillie sur la rue. Pendant la nuit ou quand l'orage éclate, des cadres à coulisses, garnis d'écaillés transparentes, ferment ces balcons auxquels l'intérieur des appartemens doit parfois un peu de fraîcheur.

Quand on a emporté de Hong-kong le souvenir des palais élevés sur ce sol ingrat par les plus fastueux négocians du monde et les ouvriers les plus industrieux de la terre, on éprouve une singulière impression en pénétrant sous les lambris délabrés des maisons de Manille. Les plus belles habitations n'ont généralement qu'un étage. Dès qu'on a gravi la dernière marche de l'escalier, on se trouve sur la *caïda*; cette *caïda* est à la fois le palier de l'escalier et la salle à manger. Le salon est une vaste pièce dont une table ronde et quelques chaises de rotin composent assez souvent tout l'ameublement. Les murailles des appartemens sont recouvertes d'une grossière couche de chaux, le parquet est formé de larges planches d'un bois dur et veiné, susceptible de recevoir le plus beau poli, mais prompt à se déjeter. Le plafond n'est qu'un revêtement de petites voliges ajustées bout à bout, blanchies à la hâte, que les araignées tapissent de leurs longues toiles et sur lesquelles erre familièrement le lézard domestique des Philippines, le *gecko* à la voix plaintive. Une semblable demeure, quand on a su l'asseoir sur la rive du Passig, ou la cacher sous l'ombrage des tamariniers et des manguiers touffus, réunit cependant toutes les conditions de bien-être que l'on peut désirer sous les tropiques. Entourez d'un léger rideau de gaze le lit au cadre de rotin sur lequel vous avez étendu une natte fine et souple, reposez votre tête sur le dur coussin tressé par les artisans du Fo-kien, et, sans regretter des lambris plus somptueux, vous verrez quel doux sommeil se hâtera de fermer vos paupières.

Le luxe des tropiques, c'est l'air; le principal souci des habitans de Manille, c'est de trouver l'occasion de respirer. Dès que le soleil est près de descendre sous l'horizon, toutes les calèches, tous les *birlochos*

s'ébranlent; le pont du Passig frémit sous les roues de cent voitures : toute la population blanche s'est donné rendez-vous sur la *Calzada*. Cette promenade contourne les glacis de la ville et se prolonge jusqu'à la plage; la brise du large y rafraîchit l'atmosphère de son dernier souffle. Après avoir tourné long-temps dans le même cercle, les voitures s'arrêtent enfin sur le rivage, faisant face à la brise. Là, chacun, la bouche béante, jouit en silence de son bonheur; on rêve, on s'égare au-delà des mers, on respire! C'est surtout dans les premiers jours du mois de mars, quand déjà l'été s'avance à grands pas, que l'on peut savourer la volupté de ces instans de bien-être auxquels la chaleur excessive de la journée ajoute un nouveau prix. Une gracieuse coutume rassemble, deux ou trois fois par semaine, sur la *Calzada*, les musiciens des régimens indigènes dont l'oreille malaise saisit avidement et retient avec une facilité surprenante les mélodies qu'on lui fait entendre. Les motifs des *Puritains* ou de la *Lucia* se mêlent alors au bruissement de la vague; on dirait que le flot même a subi l'empire de cette ravissante harmonie, et prend soin de ne pas troubler la sérénité d'une si belle heure.

C'est la race malaise qui semblait appelée à posséder l'Archipel indien. Les Européens n'ont pu s'établir dans ces contrées qu'à la faveur d'une énergie habituée à méconnaître toutes les barrières, à triompher de tous les obstacles. Pour le Tagal au contraire, l'île de Luçon est la terre promise. Du riz et quelques poissons pêchés au bord de la rivière suffisent à sa nourriture. Pour la somme de 35 centimes, il fait trois repas par jour. Il dépense à peine 100 francs pour élever le toit de *nipa* sous lequel il repose; quatre piliers de palmier sauvage soutiennent ce modeste édifice. Des lattes de bambou, supportées par quelques traverses à cinq ou six pieds de terre, lui font un parquet élastique et luisant. Un mortier et deux pilons destinés à dépouiller le riz de son enveloppe, une natte étendue dans un coin, deux ou trois jarres de terre, des tronçons de bambou et des écales de coco, économiques et fragiles ustensiles de ménage, quelquefois une table et deux ou trois chaises grossièrement travaillées, une image de saint appendue à la muraille, tel est l'ameublement de la plupart des maisons tagales. Le costume des Indiens n'est pas sans richesse, mais c'est l'industrie nationale qui en fait tous les frais. Les habitans de Luçon ne consomment pas pour 4 francs par tête d'articles étrangers. La feuille de l'ananas, les couches fibreuses d'une espèce de bananier, les longues palmes du *nipa*, le coton de Batangas, leur fournissent des étoffes dont la légèreté et la fraîcheur sont merveilleusement appropriées au climat. Sous le nom de *piña*, de *nipis*, de *sinamaïe*, ces tissus indigènes ont fini par trouver le chemin de l'Europe, où leur réputation commence à s'établir. Les pieds nus, la tête couverte, — à Manille d'un



chapeau de paille tressée ou d'un chapeau européen, dans la campagne d'un *salacot* aux larges bords,—le Tagal à réservé pour la chemise qu'il laisse flotter en dehors d'un pantalon de coton rayé tout son luxe et toute sa magnificence. De délicates broderies et une agrafe dorée rehaussent la richesse du tissu de *piña* qui remplace la chemise de *sinamaïe* ou de *nipis* dans les jours de fête; mais, quelque élevé que puisse être le prix d'un pareil costume, il est permis d'en contester l'élégance.

Le costume des femmes de Manille est en revanche plein de grace et de séduction. Par-dessus la *saya*, étroit jupon de coton rayé, s'enroule le *tapis* qu'un pli négligent fixe autour de la taille. Ce second vêtement ne sert qu'à mieux dessiner la parfaite symétrie des formes dont il presse indiscrètement les contours. Une chemisette de toile blanche descend au-dessous du sein et laisse exposés à la vue des reins cambrés et une brune ceinture. Des *chinellas* (1) qui recouvrent à peine la pointe du pied, un peigne d'écaïlle ou de corne retenant sur le derrière de la tête une magnifique chevelure, des boucles d'oreilles d'or ou de corail, tel est, avec un rosaire et deux ou trois scapulaires, le complément d'un costume plus lascif et plus provoquant que la nudité des sauvages. Il faut, pour être juste, se hâter d'ajouter que les jeunes Tagales portent ces vêtements avec une rare modestie. L'innocence de leur regard et la réserve de leurs manières offrent un singulier contraste avec la désinvolture de leur ajustement. Aussi, quelle que puisse être au fond l'irrégularité des mœurs indiennes, si vous vouliez juger les jeunes filles de Luçon à la grave simplicité de leur démarche, elles ne vous apparaîtraient que couvertes de ce voile de chasteté qui protégeait la nudité de nos premiers parens dans le paradis terrestre. Lorsqu'elles viennent, comme les brahmines aux bords du Gange, faire leurs ablutions journalières sur les bords du Passig, c'est encore le *tapis* qui abrite leur pudeur. Sur leurs épaules retombent en flots noirs les longues tresses qu'elles ont eu soin de dénouer. Habitué à ce spectacle, le Tagal les voit sans émotion se plonger au sein de l'onde, s'arrêter sur la rive pour tordre leurs cheveux ou gravir lentement les degrés des débarcadères.

Quand on a vécu pendant quelque temps au milieu des nègres de l'Afrique ou des Malais de l'Archipel indien, on est forcé de reconnaître que des lignes de démarcation bien tranchées séparent les diverses races dont se compose l'espèce humaine. Il est peu d'Européens qui, pour la vivacité de l'esprit, pour l'élévation des pensées, pour la noblesse des sentimens, ne l'emportent de beaucoup sur les Tagals les plus cultivés de Manille. Pour juger avec équité cette race inférieure à la nôtre, il faut la considérer comme abandonnée presque

(1) Sandales de paille, de cuir ou de velours.

complètement aux impulsions de la nature ; elle ne connaît ni le respect de l'opinion ni le cri secret de la conscience ; elle cède à ses appétits, si la crainte ne l'en dissuade. Insouciant et paresseux, inconstant dans ses goûts et dans ses affections, ingrat par apathie plutôt que par malice, l'Indien de Luçon a souvent lassé la patience des missionnaires qui lui apportaient les vérités de l'Évangile. Les pompes du culte catholique ont fini cependant par triompher de son indifférence, et le lien religieux est encore aujourd'hui le seul lien social et politique des Philippines. La solennité du dimanche est, d'une extrémité à l'autre de l'archipel, célébrée par une foi naïve, qui, si elle n'a pu inspirer à ces peuples enfans l'austérité des anachorètes ou les généreuses ardeurs qu'elle éveille souvent dans nos âmes, leur a du moins appris la douceur et la soumission, leur a fait connaître d'autres joies que les voluptés brutales auxquelles obéissait leur instinct.

Chaque village a sa fête patronale, son saint particulier qu'il honore. Manille rend grâces à saint André de la protection que cet apôtre étendit sur elle le 30 novembre 1574. Un chef de pirates chinois, Li-ma-hong, était venu mettre le siège devant les remparts qui achevaient à peine de s'élever sur la rive du Passig. Le conquérant de Luçon, Legaspi, était mort : le trésorier Guido de Labezares lui avait succédé ; mais l'épée de la conquête, le bras droit de Legaspi, don Juan de Salcedo, était absent : il se trouvait alors sur la côte occidentale, dans la province d'Ilocos. Don Juan vit passer la flotte qui allait assiéger Manille et la suivit de près avec cinquante-cinq Espagnols. Ce renfort inespéré releva le courage de la garnison ; une sortie vigoureuse dispersa les Chinois, et la colonie fut sauvée. C'est en mémoire de ce grand événement que chaque année la bannière royale (*le real pendon*) parcourt toutes les rues de la ville, portée par l'*alferez* que le gouverneur-général a choisi parmi les membres de la municipalité. Les troupes sont sous les armes, les autorités ont revêtu leurs plus riches costumes ; l'air retentit d'hymnes pieux et de guerrières fanfares. L'étranger qui assiste à de pareilles cérémonies se croit transporté à une autre époque. Le nombreux clergé qui suit l'archevêque, les vierges indiennes vêtues de blanc, les images des saints parées des plus riches atours, les dais de pourpre sous lesquels fument les encensoirs, les branches de feuillage qui jonchent la voie publique, tout cet appareil qui embellit aussi les fêtes de l'Espagne et de l'Italie, souvent même celles de la France méridionale, n'est pas ce qui étonne le plus ses regards. Ce que le voyageur ne remarque pas sans surprise, c'est le sentiment unanime qui remplit cette foule immense : dès que l'hostie sainte se montre aux mains du prêtre, pas un front qui ne se découvre, pas un genou qui ne fléchisse ; les tambours battent aux champs, les drapeaux s'humilient : c'est le roi du ciel et de la terre qui passe.

On ne saurait croire à quel point ces processions sont chères aux Indiens, combien elles captivent leur imagination, lente à s'é mouvoir, et raniment leur foi, bientôt chancelante, si le christianisme, dépouillé de sa pompe et de sa poésie, cessait de parler à leurs yeux. Avant d'avoir observé de plus près ces peuples simples, avant d'avoir étudié leurs besoins, le degré d'avancement moral dont ils sont susceptibles, ne dédaignez point trop l'empire de ce culte qui ne les assujettit encore qu'à ses pratiques extérieures. N'est-ce point d'ailleurs un beau spectacle que celui des vainqueurs et du peuple conquis confondus dans une commune adoration? La conquête n'en devient-elle pas plus indulgente, le joug plus léger, la soumission plus honorable? Et puis l'Indien n'est point fait pour les impressions profondes ni pour les aspirations sublimes : il est frivole dans sa foi, parce que la frivolité est toute sa nature. S'il sort un instant de son apathie, c'est pour réjouir ses yeux par la vue de l'or qui brille, des plumes qui ondoient, des cierges qui s'allument; c'est pour prêter une oreille ravie à l'éclat des instrumens de cuivre ou à la voix grave des orgues mêlant leur harmonie à la mélodie des saints cantiques. C'est sa fibre impressionnable plutôt que son cœur qui a proclamé le Dieu vivant : il croit néanmoins, et cette religion superficielle lui sert presque de frein, lui tient lieu de morale, lui fait une société où nul de ses droits n'est compromis ni méconnu.

L'Indien n'est point né affectueux. L'amour même ne tient pas dans sa vie la place que devrait assurer à ce sentiment une nature ardente et voluptueuse. Le seul stimulant qui puisse arracher le Tagal à son indolence, c'est le jeu. Voyez cet homme du peuple dans les rues de Manille, assis sur ses talons, habituant le coq qu'il tient entre ses bras au bruit de la chaussée, à la vue des passans. Ce coq est le champion qu'il prépare au combat, sur la valeur duquel il engagera ses modestes économies de la semaine. Dès qu'il le croira suffisamment aguerri, il armera ses ergots de lames affilées et le présentera dans l'arène. Le gouvernement espagnol ne défend pas aux Indiens ce barbare plaisir. Sans l'attrait du jeu, comment obtiendrait-il de leur mollesse un travail volontaire? Le fisc retire 14 ou 15,000 piastres par an des droits qu'il prélève sur cet amusement favori. Entrez le dimanche, au sortir de la messe, dans la *galleria*; admirez avec quelle ardeur tous ces Indiens jettent leurs piastres au milieu du cirque! *Al blanco! io voy al blanco!* — Je parie pour le blanc, je parie pour le noir! — *Quiere usted apostar?* me disait un jour un Indien demi-nu en me tendant six piastres fortes. Si encore l'émotion de ce combat était de quelque durée! Mais on met deux coqs face à face; ils baissent la tête, s'élançant l'un sur l'autre, et en un instant un des champions est éventré. Quelquefois cependant la lutte se prolonge; on se passionne alors pour l'un des

combattans, et, s'il succombe, on s'attendrit douloureusement sur son sort.

Quelque dégoût que puissent inspirer les péripéties de ces scènes cruelles, dès qu'on veut étudier le peuple de Manille, il faut se résigner à en supporter le spectacle. Quitter l'île de Luçon sans avoir assisté à un combat de coqs, ce serait quitter l'Espagne sans avoir été témoin d'une *corrida* de taureaux. Le voyageur a rarement le loisir de contrôler et d'approfondir ses impressions. Pour juger les peuples divers qui passent rapidement sous ses yeux, il faut qu'il saisisse le moment où leurs passions excitées mettent pour ainsi dire à nu leur être intérieur. Si vous voulez apprécier en quelques instans les traits les plus saillans du caractère tagal, si vous voulez voir l'Indien, oublieux de son apathie, se montrer au grand jour, c'est au milieu des solennités religieuses, c'est dans l'enceinte de la *galleria* que vous devrez le suivre. Quand vous l'aurez observé dans la simplicité de sa foi et dans l'ardeur frénétique de ses jeux, vous connaîtrez les deux principaux ressorts qui font mouvoir son âme.

Les habitans qui peuvent se targuer à tort ou à raison d'une origine européenne forment à Manille une aristocratie qui a plus de prétentions que de privilèges. Les métis, issus de femmes tagales et de pères espagnols ou chinois, composent ce qu'on pourrait appeler la classe moyenne. Le nombre des habitans d'origine espagnole, *hijos del pais*, celui des Chinois du Fo-kien, ou *sanglejes*, demeurent à peu près stationnaires. On compte à peine 5,000 Européens et 10,000 Chinois dans l'île de Luçon; les derniers recensemens accusent au contraire une progression rapide dans le chiffre des métis. On évalue à 20,000 âmes la classe des métis espagnols, à 160,000 celle des métis *sanglejes*. La plupart des Chinois sont restés fidèles au culte de Boudha. Ils sont venus à Manille pour s'enrichir, et ne songent qu'au moment où ils pourront se rapprocher des tombeaux de leurs ancêtres; mais leurs enfans, élevés par des mères chrétiennes, professent tous la religion catholique. Avec leur sang mongol, les Chinois ont transmis à cette race intermédiaire leur industrie et leur esprit spéculateur. Les métis, et surtout les métis chinois, sont les seuls capitalistes des Philippines. Ils ont le sentiment de l'avenir; les Indiens ne l'ont pas. Dès qu'un Tagal a gagné une piastre, il ne songe qu'au moyen de la dépenser; ce dissipateur insouciant est la cigale de la fable. Le métis au contraire a reçu en partage l'instinct économe et prévoyant de la fourmi, il s'enrichit par ses épargnes plus encore que par ses spéculations: les grandes affaires lui font peur; mais il excelle dans les transactions dont les produits agricoles des Philippines sont l'objet. Son tempérament flegmatique s'adapte merveilleusement à la lenteur de conception de la race indienne. Sa condescendance, sa patience sur-

tout, enlacent adroitement le Tagal, que la vivacité espagnole eût effarouché. Aussi les métis et les Chinois font-ils presque tous fortune à Manille, tandis que la plupart des Européens ont fini par s'y ruiner.

Cette classe moyenne mérite tout l'intérêt, mais aussi toute la surveillance du gouvernement espagnol. L'humeur changeante du Tagal peut lui suggérer le désir de secouer le joug tutélaire qu'il subit; ces tendances capricieuses sont sans gravité, s'il ne se rencontre une pensée plus ferme pour les concentrer et les conduire au but. Il est certain que les élémens d'une émancipation sérieuse n'existent point encore aux Philippines. Les insurrections qu'ont fait éclater à diverses reprises dans la capitale de Luçon la turbulence de la population chinoise, ou les mécontentemens d'une garnison soulevée par des ambitions subalternes, n'ont jamais eu le concours de la population indigène. Cependant, quand on songe que les métis ont pour eux la richesse, qu'ils occupent une place importante dans les rangs de l'armée et dans ceux du clergé, qu'ils ont à subir des prétentions qui les froissent, une concurrence qui les humilie, quand on se rappelle quel penchant invincible porte toutes les colonies à se séparer tôt ou tard de leur métropole, on ne peut trouver étrange que l'Espagne observe avec un peu d'inquiétude l'importance croissante de cette race industrielle, et s'applique à l'empêcher d'acquérir une dangereuse influence sur l'esprit de la population. Lorsqu'on a perdu le Pérou, le Chili et le Mexique, trois empires conquis par un courage héroïque et une admirable persévérance, on a bien quelque droit de se montrer soupçonneux. Tant que le gouvernement espagnol ne poussera point ses ombres jusqu'à l'injustice, ce n'est pas nous qui le blâmerons de se tenir en garde contre des passions auxquelles le moindre espoir de succès pourrait communiquer une déplorable énergie.

On peut, sans sortir de Manille, recueillir des notions suffisamment exactes sur la population indigène des Philippines : le type de cette race apathique s'est peu altéré au contact des races étrangères; mais il faut parcourir les campagnes de Luçon pour apprécier les ressources matérielles de la colonie, et c'est en visitant les villages de l'intérieur qu'on étudiera dans tous ses détails le mécanisme d'un gouvernement qui soumet à une poignée d'Européens une population de près de trois millions d'ames. Avant de suivre les indigènes de Luçon sur ce nouveau terrain, il faut cependant embrasser l'ensemble des institutions auxquelles jusqu'à ce jour la domination espagnole a dû sa sécurité.

L'Espagne n'emploie qu'un très petit nombre d'agens européens aux Philippines : elle doit par conséquent leur conférer d'immenses attributions. Le capitaine-général, chef suprême de l'armée, est aussi le chef de toutes les administrations civiles. La direction seule des finances a été soustraite à son autorité depuis l'année 1784. *L'audience*

*royale*, destinée à servir de contre-poids à cette omnipotence, est à la fois le tribunal supérieur qui juge en dernier ressort les causes civiles et criminelles et le conseil de gouvernement dont le capitaine-général doit prendre l'avis avant d'adopter aucune mesure importante. Dans les provinces, des préfets, sous le nom d'alcades, sont investis par le capitaine-général de tous les pouvoirs civils et militaires. Ces alcades sont souverains dans toute l'acception du mot. Ce sont eux qui président à la répartition du contingent de la milice, qui surveillent l'entretien des routes et la perception des impôts, qui rendent aussi la justice en première instance. Jusqu'en 1845, les alcades eurent le privilège de faire le commerce pour leur propre compte : cette faculté, source de mille abus, leur fut retirée par un ordre de la cour, et à des profits trop souvent illégitimes on substitua une augmentation de traitement. Pour délégués de leur autorité dans les divers villages de la province, ces préfets espagnols n'ont que des agens indigènes. L'Espagne a emprunté ce rouage indispensable à l'état social qu'elle était appelée à transformer.

En débarquant dans l'île de Luçon, les compagnons de Legaspi n'y trouvèrent point, comme les Hollandais dans l'île de Java, de grand centre politique. Tout au plus quelques *rajahs* avaient-ils réussi à faire reconnaître leur suprématie par un certain nombre de tribus. Le morcellement de l'autorité était infini. Chaque bateau ou *barangay* qui avait abordé sur la côte de Luçon y avait transporté un chef, — le *dato*, — et quarante ou cinquante subalternes, — *timaguas*. — Telle avait dû être l'origine d'une aristocratie héréditaire et d'une classe inférieure qui évitaient avec soin de se confondre. Les querelles intestines avaient ajouté à ces deux catégories la classe des esclaves. Les Espagnols abolirent l'esclavage et reconnurent le droit exclusif de l'aristocratie indienne aux privilèges politiques. Chaque *dato* fut chargé, sous le nom de *cabeza de barangay*, de maintenir le bon ordre et l'harmonie au sein des cinquante familles dont on lui laissa la direction. Ce fut lui qui répartit les corvées, régla les différends et fut chargé du recouvrement de l'impôt, dont il fut lui-même affranchi ainsi que son premier-né. Il s'appela le *señor don Juan* ou *don Pedro*, et prit rang parmi les *principales*. Lorsque l'absence d'héritiers mâles rendit une *cabeceria* vacante, lorsque le développement de la population vint accroître le nombre des *barangais*, ce fut sur la proposition de tous les chefs du village que fut nommé par l'autorité supérieure de la province le nouveau membre de cette aristocratie locale. Dans quelques provinces, on avait voulu donner satisfaction aux désirs ambitieux des Indiens en fixant à trois années l'exercice de ces fonctions si enviées. Au bout de ce temps, les chefs de *barangais* devenaient *cabezas pasados*, rentraient dans la classe des *principales* et laissaient à d'autres les honneurs de l'admi-

nistration. Mais ce système avait le grave inconvénient de multiplier les membres privilégiés de la communauté et d'aggraver par conséquent les charges qui pèsent sur la classe inférieure; on a dû y renoncer et revenir aux premiers errements.

Cette organisation ne donnait que des chefs de quartier; il fallait un maire, des adjoints, des juges de paix, une police au village. C'est encore à l'élection qu'on les a demandés. Treize électeurs choisis, la moitié parmi les *cabezas* en place, l'autre moitié parmi les notables qui ont déjà exercé des fonctions municipales, procèdent chaque année, dans le courant du mois de décembre, à la nomination d'un *gobernadorcillo*, maire ou capitaine du village, d'un adjoint — *teniente*, — d'un certain nombre d'agens de police — *alguaciles*, et de trois juges, dont le premier a l'inspection des terres ensemencées, le second des plantations, le troisième des troupeaux. Les *gobernadorcillos* sont, ainsi que l'indique leur titre, des gouverneurs au petit pied. C'est à leur tribunal que sont déférées les causes civiles tant qu'il ne s'agit point d'une valeur supérieure à 44 piastres. Ce sont eux qui doivent faire la première instruction criminelle et qui reçoivent l'impôt recouvré par les soins des *cabezas*.

A côté de l'autorité civile vient naturellement se placer, dans un pays aussi catholique que les Philippines, l'autorité religieuse. Les rois d'Espagne avaient poussé la sollicitude pour leurs nouveaux sujets jusqu'à leur nommer un défenseur spécial qui portait, au sein du conseil de gouvernement, le titre de *protecteur des Indiens*. Cette précaution cependant n'eût point sauvé la population tagale des excès de pouvoir de tant d'agens sans contrôle, si les religieux n'eussent offert à leurs néophytes sur tous les points du territoire une protection plus immédiate et plus efficace. Le missionnaire vivait au milieu des indigènes qu'il avait conquis à la foi et à la couronne d'Espagne. Le village qui s'élevait au milieu des forêts vierges était son œuvre. Il n'avait d'autre joie, d'autre orgueil que de le voir prospérer. Au sein de cette communauté naissante, il était le consolateur et le pacificateur, il était le juge, il était surtout l'avocat. C'était lui qui allait porter à Manille les doléances de ses paroissiens, et qui, grâce à la puissance dont l'investissaient les ordres de la métropole, servait de frein aux exigences de l'autorité locale, souvent même d'entrave aux projets de l'autorité supérieure.

On ne peut le nier, la protection étendue sur les Indiens par le bras du clergé fut souvent excessive. Aucune réforme, aucune amélioration n'était possible, si elle pouvait porter atteinte à la quiétude du paysan tagal. Au moindre symptôme de contrainte, les religieux s'armaient pour le bien-être de leur troupeau et assiégeaient le capitaine-général de Manille, le vice-roi du Pérou, la cour même de Madrid, de

leurs plaintes et de leurs réclamations. On a reproché aux curés des Philippines d'avoir traité les Indiens comme des enfans, — il eût fallu ajouter comme des enfans gâtés. On a dû cependant à l'initiative de ces religieux quelques progrès dans les cultures et dans l'industrie coloniales; mais ces progrès ont toujours eu pour but la prospérité intérieure de l'archipel. Jamais le clergé des Philippines n'a songé à grossir les revenus de la métropole ou à augmenter le chiffre des produits destinés à l'exportation. Ce fut pour que l'Indien n'eût point à redouter les funestes suites des années de sécheresse que les religieux espagnols introduisirent dans l'île de Luçon la culture du blé et du maïs; ce fut pour l'empêcher de rester tributaire de l'industrie chinoise qu'ils lui apprirent à tresser la paille, à tisser les étoffes de coton et de piña; ce fut aussi au profit de ses besoins, de sa commodité personnelle, que le Tagal, sous la direction du curé, détourna le cours des ruisseaux, jeta des ponts sur les torrens et traça des sentiers sur les flancs de la montagne.

Il existe deux clergés distincts aux Philippines : le clergé régulier et le clergé séculier. De fâcheuses dissensions entre les ordres religieux et l'archevêque de Manille engagèrent la cour de Madrid à donner aux Tagals un certain nombre de pasteurs indigènes. On attendait plus de docilité et de souplesse de la part de ce clergé séculier, que l'archevêque pouvait peupler de ses créatures. On ne s'arrêta dans cette voie périlleuse que lorsque les capitaines-généraux en eurent à l'envi signalé le danger. Sur 528 cures, on en compte aujourd'hui 191 qui sont desservies par des prêtres indiens ou des métis. Le clergé espagnol se recrute dans les rangs des augustins chaussés et déchaussés, des franciscains et des dominicains. Ces ordres religieux, si puissans autrefois en Espagne, ont vu leur splendeur s'abîmer dans les troubles des guerres civiles. Il ne leur est resté d'autre asile que les Philippines, où l'affection des populations continue de protéger leur existence et leur assure encore une immense influence.

Les alcades supportent impatiemment cette action occulte qui balance leur pouvoir. Avec sa propre estime, l'autorité civile devait recouvrer dans les Philippines le sentiment de son importance; mais, quelque légitimes que puissent être les tendances de cette administration épurée, elle ne peut oublier qu'on ne compromettrait point impunément, dans ces contrées lointaines, le prestige de l'autorité ecclésiastique. Ce qu'il faut à l'Espagne, ce n'est point un clergé affaibli, c'est un clergé dévoué à ses intérêts. Le curé doit être, comme par le passé, le médiateur du faible, le surveillant de tous ces officiers municipaux dont la tyrannie s'exercerait sans pudeur, si elle n'avait plus à redouter le regard du pasteur de la paroisse. On peut demander au clergé, en échange des égards qu'on lui accorde et des droits qu'on lui



reconnaît, de comprendre ce qu'exigent dans les Philippines l'affermissement et la prospérité de la domination espagnole. Que le curé, suivant les conseils d'un saint missionnaire, « serve la cause de Dieu sans nuire à celle de César (1). » Les ordres religieux ont aujourd'hui une autre mission qu'au temps de la conquête. Leur devoir n'est plus de contrarier les projets de l'administration; ce devoir consiste au contraire à servir des vues patriotiques et fécondes avec intelligence et sympathie.

## II.

Pour pressentir l'avenir d'une colonie, il faut d'abord en connaître les ressources naturelles; il faut ensuite, dès qu'on a pu acquérir la connaissance des fondemens sur lesquels repose l'autorité de la métropole, chercher à surprendre cette autorité dans l'exercice de sa puissance. Pendant notre séjour sur les côtes de Luçon, ce fut le hasard qui nous tint lieu de méthode. Une première expédition nous conduisit sur les bords du lac de Bay, dans la province de la Laguna, et nous montra ce que la nature a fait pour les Philippines. Nous ne vîmes cette fois ni les alcades ni le clergé à l'œuvre. Une seconde campagne dans les provinces de Batangas, de Tondo et de Bulacan nous permit au contraire d'apprécier la part d'influence dévolue aujourd'hui à l'élément religieux et à l'élément politique dans l'archipel espagnol.

Sous les tropiques, on ne peut voyager en toute saison. Tant que régnera la mousson pluvieuse, ne songez pas à sortir de Manille. Les routes sont alors impraticables; les ponts de bambou que l'on a négligé de démonter ont été emportés par les torrens; les ruisseaux grossis sont des fleuves. Les mois de janvier et de février sont les plus favorables pour s'avancer dans l'intérieur de l'île. Le mois de mars est sec, mais brûlant. On peut toutefois braver encore ces premières chaleurs, si l'on se met en route long-temps avant le lever du soleil, et qu'on ait soin de voyager à petites journées. Notre première expédition eut lieu pendant le mois de mars, la seconde vers la fin du mois de janvier.

Le passeport que nous avait délivré au mois de mars 1848 le gouverneur intérimaire des Philippines, le général Blanco, ne nous autorisait à visiter que la province de la Laguna. Cette province, qui renferme trente-cinq villages et une population de cent trente-sept mille âmes, doit son nom au lac de Bay, autour duquel s'infléchit la haute chaîne de montagnes dont l'Océan Pacifique baigne l'autre versant. De cette cordillère couverte d'une admirable végétation descen-

(1) *Haga la causa de Dios y no impida la del Cesar.*

dent des milliers de ruisseaux qui, après avoir fertilisé la plaine, vont alimenter la lagune. Le Passig aspire par une triple bouche ces eaux gonflées, et quelques lieues plus loin les rejette à la mer. D'une extrémité à l'autre du lac de Bay, on peut compter près de vingt-cinq milles. C'est une véritable mer intérieure, très profonde sur certains points, qui a ses vagues, ses tempêtes et souvent aussi ses naufrages. Des bateaux à vapeur sillonneront un jour le lac de Bay : quand ce jour-là sera venu, Manille aura peut-être cessé d'être la ville la plus importante des Philippines. Aujourd'hui les villages de la Laguna n'ont encore que des communications très lentes et très difficiles avec la mer. Pour entrer dans le Passig, il faut franchir une barre qu'on pourrait sans doute faire disparaître, et qui arrête quelquefois des jours entiers près de ce passage critique les lourdes barques auxquelles est réservée la navigation du lac.

Au mois de mars, le temps est généralement si beau, que nous n'hésitâmes point à nous aventurer sur cette méditerranée dans deux *bancas* du Passig, montées chacune par quatre rameurs indiens. Avec le toit de bambou qui les couvre dans toute leur longueur, ces bancas composent une des embarcations les moins sûres qu'on puisse imaginer. Si une lame venait à les emplir, si, au moment où elles livrent à la brise leur petite voile de natte, une soudaine rafale les faisait chavirer, je ne sais trop par quel procédé on parviendrait à sortir de l'espace de porte-cigares dans lequel on se trouve enfermé.

Nous partîmes de Manille une ou deux heures avant le coucher du soleil, afin de pouvoir traverser le lac de Bay à la faveur du calme profond qui règne ordinairement pendant la nuit. Nos rameurs, armés chacun d'une pagaie, étaient dans toute l'ivresse du départ. Les pirogues volaient sous l'effort des larges pelles qui battaient l'eau du Passig à coups redoublés, ou, pour mieux dire, qui s'y enfonçaient comme la pioche du mineur quand il a senti l'approche du filon. Nous suivions de très près la rive droite du fleuve, afin de refouler plus aisément le courant. S'abandonnant au contraire au fil de l'eau, de nombreux bateaux descendaient vers Manille, les uns remplis de passagers, d'autres chargés d'herbe fraîche, d'autres enfin soutenant de chaque bord une longue file de bœufs qui, attachés par les cornes, venaient de traverser la lagune à la nage. Notre vitesse cependant se ralentissait peu à peu. Nous ne pûmes atteindre le village de Passig avant la nuit; ce village fut notre première étape. Il faut au Tagal trois repas par jour, et l'heure du souper de nos bateliers était arrivée : sobre souper s'il en fut, car il ne devait se composer que de riz gonflé dans de l'eau bouillante.

Nous ne pûmes nous empêcher d'admirer la rapidité et l'industrie avec lesquelles nos Indiens firent les apprêts de leur frugal repas. Pour batterie de cuisine, ils n'avaient qu'un vieux pot de terre noir et

fêlé. Cette frêle marmite fut assise avec précaution sur un foyer improvisé, et nos mariniers, au lieu de nous emprunter le secours de nos allumettes chimiques, s'occupèrent, dès qu'ils eurent rassemblé quelques branches sèches, d'allumer du feu à l'aide de deux morceaux de bambou frottés l'un contre l'autre. Pendant qu'assis sur leurs talons ils s'apprêtaient à faire honneur à la *morisqueta* (1) lentement gonflée par la vapeur, chacun de nous errait, suivant son caprice, dans le village de Passig. Les rues à cette heure étaient presque désertes, les habitans se livraient déjà aux plaisirs de la veillée, et l'on n'entendait de tous côtés que des voix nasillardes qui psalmodiaient en vers tagals l'histoire de la passion du Sauveur. *Cantar la pasion* est un des plus grands plaisirs que connaisse l'Indien des Philippines, et, je dois ajouter, une des plus déplorables coutumes qui aient jamais menacé le repos du voyageur.

La population de Luçon laisse en friche des provinces entières et se tient agglomérée sur certains points du territoire. Le village de Passig, avec ses vingt mille ames, aurait en France l'importance d'une sous-préfecture. Une longue rue perpendiculaire au cours du fleuve et coupée de distance en distance par des rues transversales donne à cette riche paroisse une apparence de régularité qui manque au quartier confus de Binondo. Nous nous lassâmes bientôt de parcourir ces rues abandonnées, et nous nous rapprochâmes des bords du fleuve. Adossées au tronc d'un tamarinier gigantesque dont l'ombre les abritait pendant la chaleur du jour, quelques échoppes en plein vent offraient encore aux passans attardés la noix d'arec enveloppée d'une feuille de bétel (*el buyo*) et le plat favori du Tagal, le *goulay* de poisson assaisonné de piment et de tamarin. Nos bateliers n'avaient point heureusement cédé à cette double tentation; ils avaient avalé à la hâte quelques boulettes de riz roulées entre leurs doigts, et se déclaraient prêts à repartir. L'Indien, quand il le faut, peut égaler la sobriété du dromadaire. Grâce au zèle de nos *banqueros*, nous eûmes bientôt franchi la distance qui nous séparait du lac de Bay, et nous pûmes, à la clarté de la lune, distinguer le sommet élevé de l'île Talim : c'est vers cette île que nous fîmes route, sans daigner prendre la peine de longer le rivage. Le ciel était bleu et pur, le lac immobile; à deux heures de la nuit, nous nous trouvions entre la pointe du Diable et l'île Talim, au milieu du détroit de Quinabutasan. Nous avons fait treize ou quatorze milles depuis que nous avons quitté le village de Passig; il nous en restait six à parcourir pour toucher au terme de notre traversée.

Le lac de Bay est appelé à jouer un rôle trop important dans l'avenir de la colonie espagnole pour que nous n'essayions point d'en faire

(1) Riz cuit à l'eau.

comprendre la configuration. Le pourtour de ce lac est assez régulier du côté du sud; mais vers le nord il présente trois enfoncements, je dirais presque trois bassins distincts, formés par deux promontoires volcaniques, barrières de lave qui ont partagé la vaste bouche de l'ancien cratère. La pointe du Diable et l'île Talim, qui n'en est que le prolongement, sont une de ces barrières; le massif montagneux de la Jala-Jala (1) forme l'autre. C'est vers la plage de la Jala-Jala que nous nous dirigeâmes, dès que nous eûmes franchi le détroit de Quinabutasan. Il y a quelques années, cette presque île montueuse était abandonnée aux sangliers, aux caïmans et aux singes. Un négociant français, M. de la Gironière, entreprit d'y porter la culture. Après de longues années de persévérance et des prodiges d'industrie, M. de la Gironière reçut, des mains de l'intendant de Manille, la prime de 8,000 piastres promise par le gouvernement espagnol au propriétaire qui pourrait, le premier, réunir quatre-vingt mille pieds de café en plein rapport. M. de la Gironière avait ouvert une voie féconde; malheureusement il trouva peu d'imitateurs (2).

Depuis plusieurs années, M. de la Gironière était en France. Un de ses parens, M. Vidie, avait hérité du beau domaine et des traditions hospitalières de la Jala-Jala. Debout avant le lever du soleil et prêt à faire sa ronde comme l'homme aux cent yeux de La Fontaine, M. Vidie allait se diriger vers ses champs de cannes à sucre, quand nos pirogues s'échouèrent sur la plage, à quelques pas de son habitation. Ce n'était point seulement un asile que nous venions demander au successeur de M. de la Gironière, c'était une des créations les plus remarquables de la colonie que nous venions admirer. On est loin de se figurer de quel prix il faut payer aux Philippines le succès de pareilles entreprises. Coiffé du salacot tagal, M. Vidie bravait les ardeurs du soleil avec l'indifférence d'un Indien; il dormait, comme Booz, au milieu de ses moissonneurs, et ne quittait pas deux fois l'an sa propriété. On n'eût reconnu chez lui l'Européen qu'à la culture de l'esprit et à l'urbanité des manières, et cependant combien de déceptions cet homme courageux, qui n'avait point accepté sa tâche à demi,

(1) Il ne faut point oublier que tous les noms de lieux sont écrits avec l'orthographe espagnole : la *Jala-Jala* doit se prononcer la *Hala-Hala*, mais avec un accent guttural que notre alphabet ne peut indiquer.

(2) La place de Manille peut livrer à peine 8 ou 900,000 kilogrammes de café au commerce étranger. Aussi avons-nous vu plusieurs fois la pénurie du marché tromper l'espoir des spéculateurs qu'avait séduits le droit différentiel établi par nos tarifs de douane en faveur des cafés transportés sous pavillon français des pays situés au-delà du détroit de la Sonde. On appréciera le développement qu'eût pu prendre ce commerce, si l'on songe qu'ils s'importe annuellement en France 15 ou 16 millions de kilogrammes de café, 50 millions aux États-Unis, 25 millions en Angleterre, et que la qualité supérieure du café des Philippines le ferait rechercher de préférence à celui du Brésil ou de Java.

qui en avait compris tous les devoirs et toutes les exigences, combien de cruels mécomptes n'eut-il point à subir! C'est à lui qu'il faudrait demander si l'affluence des capitaux, si les primes d'encouragement suffiront à développer les ressources naturelles de l'archipel espagnol?

Les lois aux Philippines ont été faites dans l'unique intérêt des Indiens. Il semble que la conquête n'ait eu lieu, que l'occupation ne se perpétue que pour conduire le Tagal au ciel par un chemin de fleurs. Tout individu qui défriche une terre inculte ou abandonnée en devient propriétaire. Il transmet ce droit de propriété à ses descendans, qui ne le perdent que le jour où ils cessent de cultiver le bien patrimonial. La jouissance de la terre n'entraîne le paiement d'aucun impôt. L'Indien verse chaque année, entre les mains du *cabeza de barangay*, le montant d'un *tributo*, taxe personnelle qui s'élève à peine à 10 francs par famille, à 2 francs par tête. A ce prix, il est complètement libéré envers le trésor public : ainsi cet heureux mortel peut posséder tous les avantages de la propriété sans en subir les charges; il lui suffit de quelques heures de travail pour assurer sa subsistance et acquitter ses impôts. Sa femme file et tisse le coton ou la *piña* destinés à ses propres vêtemens et à ceux de la famille. Quel besoin cet Indien, s'il n'est ni joueur ni ivrogne, peut-il donc avoir d'un salaire? Je suppose cependant que, rendu nécessaire par ses passions, séduit par l'attrait du gain, le paysan tagal cède à des instances réitérées, et consente à tracer un sillon dans un autre champ que le sien : qui pourra garantir au propriétaire que ce concours inconstant ne lui fera point défaut au moment décisif? Qui pourra lui promettre qu'au jour de la moisson les bras qui ont confié la semence à la terre ne se refuseront point au labeur de la récolte? Le code des Indes n'a imposé aux habitans des Philippines l'obligation du travail qu'autant qu'il l'a fallu pour les sauver de la famine. Si la sécheresse menace la récolte des rizières, c'est le rotin à la main que les *gobnadorcillos* et les *alguaciles* font semer le maïs, qui ne trompe jamais l'espoir du cultivateur; mais, à l'exception de ces cas extrêmes et de quelques corvées indispensables, l'Indien dispose de son temps et de sa personne comme il lui convient. Le législateur a voulu que, sous aucun prétexte, il ne pût être attaché à la glèbe. Aux yeux de la loi, le Tagal n'est qu'un mineur : les obligations qu'il souscrit ne l'exposent à aucune poursuite; les engagemens qu'il contracte n'enchaînent pas son indépendance. Il est libre dans toute l'acception du mot, quand bien même il consentirait à ne plus l'être. L'imprévoyance et la simplicité de la population indigène ont été ainsi placées hors de l'atteinte des spéculateurs européens ou chinois. Le code des Indes, depuis la première page jusqu'à la dernière, n'est qu'un monument de sollicitude paternelle. Il témoigne des tendances désintéressées qui présidèrent à la

conquête des Philippines; mais ce code bienfaisant n'est point fait, il faut en convenir, pour encourager les entreprises agricoles.

Dans les Philippines, comme dans les autres îles de l'Archipel indien, la culture du riz doit avoir le pas sur toutes les autres cultures, puisque c'est elle qui assure la subsistance de la population. La culture du tabac occupe le second rang, car le tabac ne constitue point seulement la branche la plus productive du revenu public, il est aussi pour le paysan tagal un objet de première nécessité. Il se consomme annuellement dans la colonie plus d'un milliard de cigares. On n'en exporte que soixante-six millions. Douze mille femmes et un millier d'hommes sont employés toute l'année à transformer en cigares et en cigarettes les feuilles cultivées dans les provinces de Cagayan, de la Pampanga et de la Nouvelle-Biscaye, dans les districts occupés par les tribus indépendantes et dans les îles Bisayas. Le gouvernement s'est réservé le monopole du tabac; il l'achète à des prix fixés et met tous ses soins à en empêcher la contrebande. En 1849, 2 millions 300 mille kilogrammes de tabac en feuilles entrèrent dans les fabriques de Manille, de Cavite et de Navotas; 2 millions 500 mille kilogrammes furent expédiés en Espagne.

Quand on a nommé le riz et le tabac, le café, dont la France tend à monopoliser l'exportation, l'*abaca*, chanvre soyeux et tenace, dont les demandes croissantes des États-Unis ont encouragé la culture, l'indigo et le bois de sapan, on n'a point encore cité le produit qui, mieux que toute autre denrée, semble déterminer l'importance des diverses possessions coloniales. Après le coton et les céréales, c'est le sucre, on le sait, qui occupe le premier rang dans les échanges du globe. La consommation d'un kilogramme de café entraîne celle de trois kilogrammes de sucre. La production de cette denrée précieuse est encore dans l'enfance aux Philippines; elle s'est élevée cependant, depuis 1830, de 8 millions de kilogrammes à 25 millions : c'est à peu près la production de la Martinique ou de la Guadeloupe. L'île de Cuba, qui dispose du travail d'environ 400 mille noirs, a porté en 1850 le chiffre de sa fabrication à 200 millions de kilogrammes. On voit à quel degré de prospérité pourraient atteindre les Philippines, si l'on obtenait seulement du labour volontaire de chaque Indien la moitié de la tâche qu'accomplit le nègre esclave dans l'île de Cuba.

La propriété de M. Vidie, exploitée avec une remarquable intelligence, nous offre un échantillon des trois principales sources de revenu que présente ordinairement un domaine rural aux Philippines. Des rizières et des champs de cannes à sucre s'étendaient jusqu'au pied de la montagne. A l'abri des futaies répandues sur le flanc des collines croissaient les cafiers; des troupeaux de buffles et de bœufs du Bengale paissaient dans les prairies; des escadrons de poneys aux

jambes fines, à l'œil vif, race amoindrie et non dégénérée des campagnes andalouses, erraient librement à travers la plaine. On rencontre toujours de nombreux bestiaux dans les grandes propriétés de l'île de Luçon : ces troupeaux assurent aux *haciendas* voisines de Manille un revenu facile et leur donnent je ne sais quelle apparence patriarcale.

Nous ne pûmes passer qu'un jour à la Jala-Jala. La nuit même qui suivit notre arrivée, pendant que nous goûtions les douceurs du sommeil sous le toit hospitalier de M. Vidie, nos pirogues doublèrent la pointe de la presqu'île, et, remontant le long de la côte, allèrent nous attendre au pied du versant oriental des montagnes dont nous devons franchir la crête à cheval. Nous gagnâmes à cette combinaison quelques heures de repos, et avant le lever du soleil nous nous trouvâmes tout prêts à continuer notre voyage. On avait amené des *pampas*, où ils paissaient en liberté, quatre poneys au pied sûr et à l'humeur débonnaire. Nous gravîmes lentement le penchant des collines où l'ombre des grands arbres entretenait encore une douce fraîcheur; l'autre versant s'abaissait vers la plage par une pente moins rude : nous le descendîmes au galop, et, chargeant notre guide de tous nos remerciements pour M. Vidie, nous rentrâmes encore une fois dans l'étui de nos bancas. Le troisième bassin de la Laguna était devant nous : nous devons le traverser, gagner l'embouchure de la rivière qui descend des hauteurs de Majajai et arriver avec nos pirogues jusqu'au chef-lieu de la province de la Laguna, jusqu'à la *cabecera* de Pagsanjan.

En moins d'une heure, nous avons atteint la partie la moins profonde du lac, et nous naviguons au milieu des rizières. Des nuées de canards s'envolent devant nous; les poules d'eau montrent moins de méfiance. Comme le Tagal, elles paraissent avoir conservé la simplicité des premiers âges de la création. Funeste innocence, qui suffit pour éveiller dans nos cœurs le besoin de détruire! C'est avec des larmes dans la voix que l'un de nous demande ses capsules; l'autre vient d'introduire une double charge dans son fusil; un troisième, moins maître encore de ses sens, saute à terre. Tout occupé de prendre à revers ces longues files d'oiseaux aquatiques qui cinglent sans crainte le long du rivage, il s'inquiète peu du chemin par lequel ses coups doivent passer. Ce n'est que du petit plomb! s'écrie-t-il, pendant qu'autour de nous et sur le toit de nos bancas ce plomb égaré tombe et crépite comme de la grêle. Trente victimes gisent déjà au fond de nos pirogues; de nombreux blessés s'enfuient dans les roseaux. Le désir seul d'atteindre Pagsanjan avant la fin du jour peut mettre un terme à ce massacre.

Nous entrons enfin dans la rivière qui doit nous conduire à notre nouvelle étape. Quels flots purs et limpides! quelles rives doucement ombragées! que tous ces oiseaux perdus dans le feuillage égaient bien les vertes banderoles qui frémissent quand ils passent! Sous les tropiques, si je voulais me rappeler la patrie absente, c'étaient toujours

de grands ormes que je voyais, aux dernières lueurs du crépuscule, dessiner leur silhouette gigantesque sur le ciel. Aujourd'hui je ne puis reporter ma pensée vers les Philippines sans entendre le murmure des touffes de bambous dont la brise vient entrechoquer les tiges sonores. Ce sont ces massifs aériens que je vois se pencher sur les eaux, se dresser au bord des routes. Le palmier appartient indistinctement aux îles de l'Océanie et à l'Archipel indien; le bambou est véritablement, sur les côtes de l'Indo-Chine, l'arbre national. Nous glissons à l'ombre de ces charmillles sauvages que le moindre souffle agite et fait frissonner. La longueur de nos pagaies nous sépare à peine de la rive. Que voyons-nous donc serpenter entre ces racines? Quel est ce reptile qui se glisse à travers les feuilles mortes? Serions-nous destinés à la gloire d'immoler de jeunes caïmans? Européens que nous sommes! nous n'avons pas encore reconnu le plus inoffensif des sauriens, le plus pacifique descendant de cette illustre tribu qui nous a précédés sur la terre. Ce monstre dont la crête se dresse indignée, dont la peau rugueuse brille au soleil et semble défier le tranchant du sabre, n'est point un caïman, c'est un iguane. Il nous faut toujours du sang et des victimes. Quatre iguanes, dont le plus grand, orné d'une superbe crête, un lézard de haut parage, n'avait cependant pas plus d'un mètre de long, sont immolés en quelques minutes. Nous les abandonnons à nos *banqueros*, qui s'en promettent un souper splendide, et déjà blasés, même sur les iguanes, nous renonçons au plaisir de la chasse. D'ailleurs nos bateliers ont demandé grace : depuis cinq ou six heures, ils n'ont point cessé de ramer, et le courant est si rapide, qu'il ne leur reste plus assez de forces pour nous conduire à Pagsanjan sans prendre un peu de repos. Nous débarquons donc sur la rive et songeons aux apprêts de notre déjeuner; mais avant tout nous voulons nous plonger dans ces eaux si calmes et si profondes et en savourer un instant la délicieuse fraîcheur. Avec quelle volupté on se plonge, on se roule, on disparaît dans ces flots bienfaisans, qui n'ont pas l'âcreté saline du flot marin! Il faut s'arracher cependant des bras de ces naïades pour aller fouler un sol brûlant et pour revêtir l'insupportable livrée de la civilisation. A deux heures de l'après-midi, nos rameurs délassés sont prêts à reprendre leurs pagaies; nous sommes de nouveau étendus au fond de nos bancas, et nous atteignons bientôt le débarcadère de Pagsanjan.

Pagsanjan, malgré son rang de *cabecera*, n'a pas l'importance du village de Passig; sa population n'atteint pas le chiffre de six mille âmes. C'est un des points de l'île de Luçon où l'air est le plus pur, où les eaux et les bois ont le plus de fraîcheur. Si jamais le gouvernement espagnol reconnaît la nécessité de placer la capitale des Philippines hors de la portée des flottes ennemies, je ne crois pas qu'il puisse trouver un emplacement plus favorable pour la réalisation de ce projet que le vaste plateau qui s'étend entre la ville de Pagsanjan et le



village de Santa-Cruz. Des bateaux à vapeur établiraient une communication rapide entre la mer et ce nouveau siège du gouvernement colonial. La ville se développerait entre deux rivières navigables pour les pirogues et les *cascos*. On aime à peupler de riantes demeures cette création de l'avenir, à entourer chaque maison d'un jardin, à élever devant chaque façade un frais péristyle. S'il fallait retrouver ici une ville de guerre gardée par de hautes murailles et pressée dans une étroite enceinte, autant vaudrait laisser le capitaine-général et l'*ayuntamiento* dans leurs sombres palais ; mais, dans ma pensée, Pagsanjan ne serait point une place forte. Je voudrais qu'on y vît par milliers des *villas* et des *cottages* et qu'on y cherchât vainement un canon. Ce serait dans la chaîne de montagnes qui fuit vers Majajai que j'irais cacher le palladium de la colonie, la citadelle imprenable qui renfermerait les armes et les munitions, l'arsenal d'où rayonneraient les milices pour harceler l'ennemi, pour empêcher sa domination de s'étendre au-delà des murs démantelés de Manille.

Nous ne nous étions point mis en campagne sans quelques lettres de recommandation. Dès qu'on sort de Manille, c'est une précaution indispensable, et, faute de l'avoir prise, on ne trouverait pas une *posada* dans tous les villages des Philippines. D'ordinaire, c'est le presbytère qui reçoit les voyageurs en détresse ; mais on ne se soucie pas toujours d'aller réclamer cette hospitalité banale dont chaque curé peut remplir les devoirs avec plus ou moins de bonne grace : le métier de parasite a ses inconvénients. Le gouvernement a compris qu'il devait affranchir le clergé de cette charge, et les voyageurs de ces dures obligations. La plupart des villages posséderont bientôt dans l'enceinte de la *maison commune* un logement où l'alcade en voyage, l'officier espagnol ou le touriste étranger pourront, sans contracter une dette de reconnaissance qui n'était que trop souvent méconnue, trouver un asile dont ils n'auront à remercier que leur passeport. Pagsanjan était encore privé, au moment de notre passage, de cette utile institution. Qu'on juge de notre désappointement en apprenant que les personnes auxquelles nous étions recommandés étaient le matin même parties pour Manille. Nous trouvâmes heureusement un fonctionnaire pour écrire au dos de notre passeport cette formule bienveillante : *Que no se los molesten!* qu'on n'inquiète point ces honnêtes gens ! et, sûrs désormais de n'être pas pris pour des malfaiteurs, nous entrevîmes avec plus de résignation la perspective de bivouaquer sur la plage. Nous n'étions point cependant destinés à subir cette épreuve. Une heure ne s'était pas écoulée que nous avions trouvé un protecteur et un asile.

Le gouvernement des Philippines a dû suppléer à l'insuffisance des impôts directs par l'établissement de certains monopoles. Il s'est réservé la vente des liqueurs fortes, comme il s'était emparé de la vente du tabac. La sève de deux espèces de palmiers, le cocotier et le nipa,

recueillie dans un tube de bambou et soumise à la distillation, circule sous le nom de *tuba* dans toutes les fêtes des Indiens. Le trésor public doit au monopole de ce vin de coco un revenu de 3 ou 4 millions de francs. Les districts de Majajai et de San-Pablo, dans la province de la Laguna, produisent en abondance la *tuba*, qui doit être portée à Pagsanjan, où deux employés de l'administration sont chargés de la recevoir. Ce fut un des passe-temps de notre soirée de voir les Indiens arriver l'un après l'autre avec leur provision de vin de coco, pendant que deux employés, du haut de leur estrade, acceptaient ou rejetaient ce produit d'une grossière industrie et faisaient verser dans de vastes foudres la liqueur qui avait atteint le degré de distillation convenable. Quand on saura que c'était *la renta de vinos y licores* qui nous sauvait à Pagsanjan des chances désastreuses d'une nuit passée à la belle étoile, on cessera de s'étonner de l'intérêt que nous prenions au succès de ses opérations.

Quelques nuages cependant vinrent voiler la face du soleil : nous profitâmes de cette heureuse circonstance pour visiter la ville. Quand nous eûmes gravi la rampe qui conduit du débarcadère au sommet du plateau, nous nous trouvâmes sur la route de Santa-Cruz et au centre du quartier qu'habite la population métisse. Le riant aspect de ce quartier, où semblaient régner des habitudes d'ordre et de bien-être inconnues aux Tagals, nous rappela un instant les gracieux *campongs* des Moluques. Le sordide spectacle des ruelles fangeuses où vit agglomérée une partie de la population de Manille fait peu d'honneur à l'administration espagnole; mais le village de Passig et celui de Pagsanjan ne seraient pas désavoués par un résident hollandais.

La nature des tropiques est féconde en merveilles. A l'intérêt qu'eût pu nous offrir une seconde journée passée à Pagsanjan, nous préférâmes le coup d'œil pittoresque que devait présenter au-dessus de ce village le cours de la rivière brusquement resserré entre deux chaînes de montagnes. Quelques heures de repos nous avaient fait oublier nos fatigues, et le soleil était encore caché derrière l'horizon, que déjà nos pirogues luttaient avec énergie contre le courant du fleuve. Bientôt une barrière de galets vint nous arrêter. Nos efforts réunis firent franchir au plus léger de nos esquifs ce premier obstacle. D'autres digues ne tardèrent point à se présenter : nous les détruisîmes. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, nous écartions les blocs de lave, nous ouvrions une brèche que le courant du fleuve se chargeait quelquefois d'élargir, et notre pirogue, engagée à l'instant dans le canal que nous avions creusé, se retrouvait au centre d'un bassin dont l'œil avait peine à mesurer la profondeur.

Les rives n'avaient point cessé de s'élever depuis notre départ. Nous voguions maintenant entre deux murailles de deux ou trois cents pieds de hauteur, murailles si abruptes, si nettement tranchées, qu'on eût

dit que le sabre de Roland avait passé par là (1). Quelques bouquets d'arbres tapissaient cependant ces rochers volcaniques; mais pourquoi le feuillage de ces arbres frissonnait-il secrètement agité? Pourquoi, au milieu du clair bassin dans lequel leur front se mirait, une pierre tombait-elle soudain, lancée par une main invisible? *Monos!* disaient nos bateliers. — Comment, *Monos!* — des singes? Mais avec l'avantage d'une pareille situation il n'est pas d'ennemis méprisables. Des singes, du haut de ces falaises, auraient défié toutes les armées de Rama. Nous aurait-on conduits dans une vallée de Roncevaux? Nos craintes heureusement ne tardèrent pas à s'évanouir. Les pierres qui de temps en temps venaient troubler le calme miroir du fleuve ne nous étaient pas adressées. Le peuple singe ne songeait qu'à faire des ronds dans l'eau; il ne s'était point armé pour repousser une invasion. Le soleil allait pénétrer dans cette large fissure comme au fond d'une caverne, quand nous nous décidâmes à battre en retraite. Emportés par un courant rapide, nous franchîmes sans accident les barrières que nous avions dépassées, et, après avoir erré quelque temps dans les bois, nous revînmes à Pagsanjan chercher un gîte pour la nuit.

Nous avons atteint l'extrémité orientale du lac de Bay. Le moment était venu de rétrograder vers Manille. Notre plan de campagne fut bientôt arrêté. Il fut convenu que nous suivrions le bord méridional du lac, sans jamais perdre de vue les pirogues qui portaient nos bagages. Au point du jour, nous prîmes congé de nos hôtes, à la bienveillance desquels nous dûmes l'avantage de pouvoir nous rendre à Santa-Cruz dans un *birlocho*. A Santa-Cruz, nous retrouvâmes nos pirogues. Le ciel était orageux, et les vents d'est semblaient disposés à fraîchir. Nos bateliers firent l'emplette d'une natte, l'attachèrent à deux bambous et se promirent de laisser désormais à la brise le soin de nous conduire. Il leur fallut quelque temps pour tailler et ajuster leur voile. Ce délai nous permit de parcourir le village.

Santa-Cruz renferme une population plus considérable que Pagsanjan. La *cabecera* a la physionomie grave d'une ville officielle; Santa-Cruz présente l'aspect affairé d'une cité marchande. Les maisons sont entassées l'une sur l'autre, les bords de la rivière sont couverts de pirogues : on reconnaît à ces signes un des principaux débouchés de la province. Les rues d'ailleurs diffèrent peu de celles des faubourgs de Manille : c'est toujours la même foule désœuvrée qui les remplit. Son coq dans les bras, l'Indien traîne ses pas nonchalans dans la poussière ou demeure accroupi sur le seuil de sa porte. Ce qui nous frappa le plus à Santa-Cruz, ce fut le gazon de sensitives qui bordait une partie des rues. Avant même que notre pied eût foulé ce moelleux tapis, la chaste plante avait replié et fermé ses feuilles. Nous avons trouvé là

(1) On peut voir près du cap Saint-Martin, quand on se rend de Marseille à Gibraltar, la montagne que ce héros trahi par Angélique fendit d'un seul coup de sabre.

une distraction inespérée, et je m'accuse, pour ma part, d'avoir bien passé huit ou dix minutes à voir frissonner ces bordures de *mimosa pudica*. Nos pirogues cependant étaient prêtes à mettre à la voile; nous allions nous embarquer, quand un Indien, dont le regard soupçonneux suivait depuis une demi-heure tous nos mouvemens, se rapprocha de nous et parut disposé à mettre obstacle à notre départ jusqu'au moment où nous l'aurions suivi chez le *gobnadorcillo*. Le malheureux *alguacil* nous prenait probablement pour des Anglais, et on sait que les Anglais sont toujours à la veille d'envahir la colonie; mais nous avions en poche de quoi calmer les scrupules du plus féroce agent de police : *Que no se los molesten!* De par la reine d'Espagne et les autorités de Pagsanjan, alguazil, ne nous molestez pas!

Sur les bords du lac de Bay, on ne compte que trois propriétés d'une certaine étendue : la Jala-Jala, que nous venions de visiter, un vaste domaine appartenant aux dominicains, dont la gestion est confiée à des frères laïcs, et la ferme de Calauan, dans laquelle le patriotisme et l'esprit ingénieux de don Iñigo d'Assaola ont voulu faire l'essai d'une grande exploitation agricole. Nul homme dans les Philippines ne jouissait d'une réputation mieux méritée de bonne grace et de bienveillance que don Iñigo d'Assaola. Nous pensâmes qu'il ne nous refuserait point un gîte pour la nuit, et nous combinâmes nos mouvemens pour arriver à Calauan avant le coucher du soleil. Si l'on contourne les bords du lac, on rencontre à chaque pas des ruisseaux qui débouchent dans ce grand réservoir. En dépassant de deux milles environ la ferme de Calauan, nous devons trouver la rivière de Bay, dans laquelle entreraient facilement nos pirogues, et d'où nous pourrions gagner à pied ou à cheval la propriété de don Iñigo. La brise nous favorisa dans cette traversée. En moins de trois heures, nous eûmes franchi les neuf milles qui séparent Santa-Cruz de la rivière qui donne son nom au lac de Bay. Le village, bâti sur les bords de ce ruisseau fangeux, était en ce moment envahi par les fièvres. La majeure partie des habitans semblait avoir le frisson. Nous avons établi notre campement au milieu d'un jardin pour laisser aux ardeurs du jour le temps de s'apaiser, quand un jeune métis des Philippines découvrit notre retraite et voulut nous entraîner jusqu'à sa demeure. Il fallut céder à d'aussi vives instances. Des nattes furent étendues sur le parquet de bambou, et jusqu'à quatre heures du soir nous écoutâmes dans un demi-sommeil les histoires de notre hôte. A quatre heures, le *gobnadorcillo* était parvenu à rassembler des poneys en nombre suffisant pour notre troupe et pour notre escorte. Nous dîmes adieu au village de Bay, et partîmes au galop pour la ferme de Calauan.

La plaine que nous traversions avait dû présenter un magnifique coup d'œil quand les rizières ondoyaient au moindre souffle de la brise; mais la moisson était faite, et de grandes meules de *palay*, s'é-

levant comme des *cairns* calédoniens ou des *tumuli* grecs au milieu des champs déboisés, variaient seuls l'uniformité de l'horizon. Nous avions encore une heure de jour devant nous, quand nous arrivâmes à la ferme de Calauan. C'était le moment où l'on achevait la récolte des cannes à sucre. Ces superbes roseaux tombaient de toutes parts sous les faucilles; des buffles au front déprimé, à l'œil terne, à la lèvre pendante, véritable emblème de l'abrutissement ou de la résignation, parcouraient la plaine, et traînaient d'un pas lent les gerbes renversées jusqu'au moulin dont un cours d'eau rapide mettait la roue en mouvement. Don Iñigo avait besoin de présider lui-même à ces importants travaux; aussi fut-ce au milieu des plus graves occupations d'un planteur que nous le surprîmes : je n'ai point en ma vie rencontré une plus verte et plus joyeuse vieillesse que celle du riche propriétaire de Calauan. Don Iñigo avait consacré des capitaux considérables à l'exploitation de cet immense domaine. Le succès était loin d'avoir répondu à ses efforts, et sa gaieté n'en avait point été altérée. Don Iñigo était de ces hommes que la mélancolie ne saurait atteindre, dont l'égalité d'âme défie *the slings and arrows of outrageous fortune*. La rumeur publique nous avait appris les persécutions qu'avait values à ce charmant vieillard son prétendu scepticisme, les mécomptes que lui avait attirés sa confiance. Ses lèvres n'en avaient gardé aucun fiel; son cœur même en avait perdu le souvenir. Don Iñigo nous accueillit avec ce calme bienveillant qui ne trahit ni l'effort ni la surprise. Sa réception fut celle de l'Arabe qui voit l'étranger entrer dans sa tente, et n'a besoin que d'un geste pour l'inviter à prendre sa part du plat de *couscoussou*. Aimable patriarche, qui souriait à toutes les misères de la vie, et s'amusait de l'ingratitude et de la mollesse de ses Indiens, comme un père des malices de ses enfans!

Nous passâmes près d'une heure à voir la canne s'écraser sous les meules, à suivre le jus qui coulait à flots et que des Indiens transvasaient d'une cuve à l'autre. Le liquide verdâtre s'épaississait et se purifiait à chaque passage. Du dernier fourneau, il passait dans les formes où une croûte épaisse recouvrait bientôt le sirop cristallisé. Distracts par le curieux spectacle de ces opérations, nous atteignîmes sans nous en apercevoir l'heure du souper. En rentrant à la ferme, don Iñigo y trouva de nouveaux convives. Des Français, des Anglais, des Allemands se trouvèrent ce jour-là réunis à la même table. La ferme de Calauan était l'oasis où tous les voyageurs venaient fatalement aboutir. Il fallut trouver des lits pour ce flot de touristes. Aux Philippines, la chose est plus facile qu'ailleurs : une natte en un coin, un oreiller, s'il s'en trouve, et les devoirs de l'hospitalité sont remplis; mais la conscience de don Iñigo s'accommodait mal de la *costumbre del país*, et, pendant une partie de la nuit, nous vîmes ce bon vieillard, qui avait

voulu céder à ses hôtes sa propre chambre, rôder autour des dormeurs, interroger leur sommeil et s'inquiéter de leur bien-être, sans songer qu'il leur avait suffisamment sacrifié le sien.

⌘ Nous avions promis à don Inigo de lui donner une journée tout entière. Aux premières clartés de l'aube, chacun abandonna les douceurs de sa couche, se hâta d'avalier une tasse de chocolat écumeux, et, le fusil sur l'épaule, se dirigea vers les bois qui couvrent les premières pentes de la montagne et abritent sous leur ombre une vaste plantation de café. Nous n'avions point encore pénétré sous des voûtes aussi grandioses. Mille arbres touffus et toujours verts s'élançaient au-dessus des buissons chargés de baies écarlates. Rien dans cette nature vivace ne rappelait l'Europe; les oiseaux avaient d'autres chants, le feuillage même avait un autre murmure; tout était étrange, tout était nouveau, et la nouveauté est un grand attrait. Pendant que les Indiens répandus dans la plaine battaient les grandes herbes et poussaient les sangliers vers la lisière du bois, j'avais atteint les bords du ruisseau qui donne la vie à cette belle propriété. La rive que je suivais formait la limite des défrichemens; sur la rive opposée s'étendait à perte de vue une forêt vierge. Des troupes de singes gambadaient au milieu du feuillage, ou sautaient de branche en branche pour aller se perdre dans la sombre épaisseur du bois. Je ne m'arrachai pas sans regret à ce magnifique spectacle pour rejoindre le gros des chasseurs.

La chasse avait fait peu de progrès. Les sangliers bourraient les chiens et refusaient de sortir de leur fourré. D'un autre côté, les Anglais, qui avaient pris leur poste à l'un des angles du bois, inspiraient des inquiétudes sérieuses à leurs compagnons. *Esos Ingleses*, disaient les fils du pays (*los hijos del país*), ces Anglais sont gens à prendre un homme pour un sanglier. Aussi les plus intrépides n'avançaient-ils dans le bois qu'en se couvrant à chaque pas par le tronc d'un arbre. Un Indien envoyé à la découverte avait rencontré les hérétiques assis à terre *con los piés tendidos*, les jambes étendues. Aux yeux d'un Tagal, qui ne s'assied jamais que sur ses talons, cette posture insolite était une circonstance à noter. Enfin don Inigo arriva, et, quand il apprit où en étaient les choses, il jura qu'il aurait raison de l'opiniâtreté des marçassins. C'était au milieu d'un marais tout couvert de longs roseaux desséchés que les sangliers faisaient tête aux chiens et aux Tagals. A un mille à la ronde, don Inigo fit mettre le feu aux herbes. L'incendie ne tarda guère à se propager. La flamme, la fumée, le craquement des roseaux qui éclataient comme des artifices obligèrent les sangliers à sortir de leur bauge. Malheureusement toutes les issues n'avaient pas été gardées : la plupart des hôtes du marais s'échappèrent de droite et de gauche, et une laie monstrueuse tomba seule sous les coups d'un officier anglais qui l'avait attendue *con los piés tendidos*.

Le soir même, nous quittâmes la ferme de Calauan; nos pirogues suivirent déjà le bord du lac pour aller nous attendre au village de *los Baños*. Nous avons préféré traverser la plaine à cheval. Une source d'eau thermale avait jadis donné quelque importance à la paroisse de *los Baños*; cette source est aujourd'hui négligée. La piscine, bâtie sur le bord du lac, tombe en ruines, et les habitans de *los Baños* n'ont plus rien qui les dédommage du spectacle des sites désolés qui les entourent. Un religieux de l'ordre de saint François est chargé de desservir cette misérable cure. Depuis onze ans, il vit dans ce désert; sa seule distraction est de relire les actes des apôtres franciscains aux Philippines et de recueillir de nouvelles observations à l'appui du système historique qui veut faire descendre les Tagals des Hébreux, parce que les Tagals s'accroupissent pour manger et conservent encore, malgré les défenses de l'église, la pratique juive de la circoncision.

Nous ne passâmes qu'une nuit au village de *los Baños*. Le lendemain, avant le point du jour, nous nous retrouvions sur le lac. Grâce au vent d'est, nous espérions arriver à Manille le jour même. Une journée de trente-cinq milles n'était rien pour nos pirogues depuis qu'elles avaient arboré à Santa-Cruz leur petite voile de natte. Avant le coucher du soleil, nous avions franchi la bouche méridionale du Passig, et minuit n'avait pas sonné, que, prêts à rentrer à bord de *la Bayonnaise*, nous pouvions secouer la poussière de nos pieds sur le quai de Binondo.

### III.

Cette première campagne nous avait laissé entrevoir l'avenir agricole des Philippines, mais elle nous avait aussi montré l'industrie européenne aux prises avec la mollesse et l'inconstance des Indiens. Si l'on avait pu s'enrichir en exploitant ce sol toujours prêt à porter de nouvelles moissons, M. Vidie et don Iñigo en auraient trouvé le secret. Nous avons donc emporté de notre voyage dans la province de la Laguna la conviction que le temps des grandes spéculations n'était pas venu pour les Philippines, qu'il fallait se résigner pendant de longues années encore aux procédés imparfaits et aux produits insuffisants de la petite culture. Ce qu'on pouvait demander au gouvernement, c'était d'établir à ses frais, ou du moins sous son patronage, des centres de fabrication, où chaque Indien apporterait sa récolte et profiterait, sans y songer, de toutes les économies et de tous les progrès réalisés par la science. Une intervention plus directe de la part de la métropole dans la culture coloniale semblait ne devoir entraîner que des sacrifices inutiles. Toute idée d'amélioration, qu'on ne l'oublie point, vient fatalement se heurter aux Philippines contre les ménagemens qu'exige la population. Voulez-vous tracer un nouveau

chemin, jeter un pont sur le torrent, réparer une route qui s'effondre? il vous faut avoir recours aux corvées : l'appât du plus riche salaire ne vous donnerait pas un travailleur. On ne réforme pas en un jour et des habitudes séculaires et la nature même de tout un peuple. Le gouvernement espagnol ne cèdera point à des impatiences qui pourraient compromettre le repos de la colonie, le code des Indes ne cessera pas d'être la base de sa politique; mais, dès aujourd'hui, toutes les influences dont il dispose devraient tendre peut-être, avec plus d'ensemble et plus d'énergie, à développer chez le paysan tagal le besoin et le goût du travail. C'est surtout au clergé que ce vœu s'adresse, car ce n'est qu'à la voix du clergé que l'Indien se montrera docile : les conseils de l'alcade ont besoin de recevoir de la bouche du curé leur consécration.

Si nous n'avions visité que la province de la Laguna, nous n'eussions pu apprécier par nous-mêmes toute l'étendue de la puissance que possède encore le clergé aux Philippines, car nous n'avions pénétré cette fois que dans l'humble presbytère du pauvre franciscain de *los Baños*. Un nouveau voyage nous conduisit dans les provinces de Batangas et de Bulacan : après avoir vu dans ces riches provinces des villages de quarante mille hommes dont un moine était encore, comme aux premiers jours de la conquête, le véritable souverain, il ne nous fut plus permis de mettre en doute la haute position et la prépondérance morale des ordres religieux dans les Philippines.

Quand nous entreprîmes cette seconde expédition, nous avions eu le temps d'acquérir de nombreuses et puissantes protections à Manille. M. Forth-Rouen, devenu encore une fois l'hôte de *la Bayonnaise*, nous couvrait d'ailleurs du prestige qui devait s'attacher, dans une colonie espagnole, au nom du représentant de la France. Aussi les lettres de recommandation et les attentions aimables ne nous manquèrent pas. Nous ne partîmes point de Santa-Anna, comme au mois de mars 1848, dans de simples pirogues : nous eûmes, pour traverser le lac de Bay, une belle chaloupe de la douane, une *falua*, montée par vingt rameurs, et couverte d'un riche tendelet dont les rideaux de soie bleue flottaient au vent. Le lendemain matin, nous étions à l'entrée de la rivière de Calamba, et des pirogues venues à notre aide nous débarquaient sur la plage. Un bon curé indien, dont nous troublâmes la sieste, nous reçut de son mieux dans son presbytère; le *gobernadorcillo* obtint par voie de réquisition un certain nombre de poneys, et nous fîmes route pour Santo-Tomas. Notre visite avait été annoncée aux habitans de ce village par une estafette expédiée de Calamba. A la porte du couvent nous attendait le curé; une douzaine d'Indiens armés d'ophticléides et de trombones saluèrent notre arrivée par une joyeuse fanfare. Dès que nous eûmes mis pied à terre, le *padre* don José Garcia nous in-



roduisit dans son presbytère, qui, suivant la coutume, confinait à l'église. Ce presbytère était la seule maison en pierres du village. Au milieu des cabanes de bambou dans lesquelles vivait dispersée une population de six ou sept mille ames, cet édifice semblait le château féodal dont les créneaux dominaient jadis la commune. Le couvent est en effet le palladium du village tagal. Qu'une troupe de bandits sorte à l'improviste des forêts, que les pirates de Soulou débarquent sur les côtes, et les cloches de l'église se mettent aussitôt en branle. C'est le premier devoir du curé de donner ce signal d'alarme : à l'instant, la population accourt; les murailles du couvent sont les seules qui puissent soutenir un siège. Les femmes, les enfans trouveront un asile assuré dans cette enceinte, les hommes en sortiront pour marcher à l'ennemi.

Le curé de Santo-Tomas avait été choisi dans les rangs du clergé séculier. Il y avait si peu de sang tagal dans les veines de don José, qu'on l'eût pris pour un  *fils du pays*  plutôt que pour un  *mestizo* . Si le clergé indigène ne comptait que de pareils pasteurs, le gouvernement des Philippines n'aurait point à regretter l'influence dont les prêtres indiens ou métis disposent. Le  *padre*  don José joignait à une exquise urbanité un esprit vif, un jugement sûr et pénétrant, qui prêtèrent un singulier intérêt aux trop courts instans que nous eûmes l'occasion de passer dans le couvent de Santo-Tomas. Ce furent les regrettables querelles des ordres religieux et de l'archevêque de Manille qui amenèrent aux Philippines la création d'un clergé séculier. Le gouvernement d'Espartero, qui avait des raisons mieux fondées que celles de l'ancienne monarchie pour redouter l'influence des moines dans les colonies espagnoles, montra, dès son avènement, une grande tendance à favoriser ces prêtres indigènes. Une réaction que je crois salutaire eut lieu après le triomphe définitif du parti modéré en Espagne. La cure de Santo-Tomas était trop importante pour qu'on ne l'enviât point à un prêtre métis; mais l'ordre admirable, la propreté, l'apparence de bien-être qui régnaient dans cet heureux village, prouvaient assez qu'il y aurait plus de dangers que d'avantages à donner à Santo-Tomas un autre pasteur. Trouvez-vous sur votre passage les chemins bien entretenus, les rues balayées, les maisons alignées au cordeau, les Tagals mieux vêtus et plus actifs, soyez sûr que la paroisse a dans son curé un bon administrateur. Sans doute, ce n'est point le curé qui prescrit et dirige les corvées; il lui suffit de stimuler et de conduire le  *gobernador-cillo* . Cet officier municipal est en même temps le despote du village et le serviteur empressé du curé. Les ordonnances coloniales recommandent aux préfets des provinces de traiter avec considération ces fonctionnaires indigènes, de les faire asseoir lorsqu'ils ont à conférer avec eux, « de tenir la main à ce que les curés ne négligent point non plus

d'offrir un siège aux premières autorités du village. » Vaines précautions! ce *governadorcillo* qui, renversé dans son fauteuil de rotin, écoute d'un air distrait les réclamations des *callianes* (1) qu'il vient de requérir pour la corvée, ce pacha qui joue négligemment avec son sceptre municipal, le *baston* à pomme d'argent, ne se présentera que le salacot à la main chez le curé. Il écouterait humblement ses admonestations, courbera la tête sous ses remontrances, et, s'il ose s'asseoir chez le *padre*, ce ne sera, je puis vous le promettre, que sur le bord de sa chaise.

Le *governadorcillo* de Santo-Tomas était un Indien jeune, actif, dont le regard annonçait plus d'intelligence qu'on n'en rencontre d'ordinaire sur ces faces lymphatiques. C'était le favori de don José, pour lequel, contrairement à l'usage, il semblait éprouver plus de sympathie que de crainte respectueuse. Le teint un peu fauve de don José rapprochait, il est vrai, les distances, et le pauvre Tagal ne se fût point trouvé si à l'aise sous le toit d'un *Castilla* (2). En face du couvent s'élevait la maison du *governadorcillo*, élégante chaumière entourée d'une espèce de galerie couverte. Pendant que nous rêvions appuyés sur le rebord du balcon, nous voyions entrer et sortir les *callianes* mandés à comparaître devant le tribunal du *capitan*. Le *governadorcillo* rendait ses arrêts avec la gravité d'un mandarin, et les exécutait sans désespérer, à l'aide de deux *alguaciles*. Je crois voir encore cet Indien qu'on étend sur un banc, et qui, maintenu dans cette position par deux officiers de justice, reçoit de la main du *capitan* je ne sais combien de coups de rotin. Croyez-vous qu'il se plaigne, qu'il s'écrie, qu'il gémit? Pas le moins du monde. Il se relève après avoir reçu cette correction paternelle, salue et sort. Si l'Indien n'était contenu par la domination espagnole, on ne saurait croire quel abus il se ferait du rotin dans les Philippines. La race malaise a l'instinct du despotisme; dès qu'on lui confie la moindre parcelle d'autorité, elle en abuse; elle ne cède qu'à l'ascendant de la liane et n'en sait point non plus exercer d'autre. Ce ne sont point les conquérans, ce sont les Tagals qui nous ont appris ce proverbe : *Donde nace el Indio, nace el bejuco* (où naît l'Indien, le rotin pousse).

Le lac de Bay n'est point le seul cratère qui ait formé dans l'île de Luçon une mer intérieure. Entre le détroit de Mindoro et la baie de Manille, la nature a creusé le lac de Bonbon, au milieu duquel un cône volcanique fume encore. De Santo-Tomas, nous devions décrire un

(1) Les *callianes* forment la classe inférieure, la gent corvéable des villages. Sous le nom de *polos y servicios*, le code des Indes comprend toutes les corvées pour lesquelles on peut requérir la population, services personnels dont les *principales* sont exemptes.

(2) *Castilla*, — Castillan, — est le nom que les Indiens donnent dans les Philippines à tous les Européens.

cercle qui traverserait ce lac, passerait par le village de Taal et le chef-lieu de la province de Batangas, situés tous deux sur le détroit de Mindoro, et qui nous ramènerait par San-José, Lipa et Tanauan, sur les bords de la Laguna. Au point du jour, la voiture du *padre* José Garcia nous conduisit à Tanauan. Le *gobernadorcillo* dormait encore. Nous frappâmes rudement à sa porte; éveillée en sursaut, croyant peut-être que les *ladrones* (1) avaient surpris le village, son excellence se hâta de mettre le nez à la fenêtre. Quand il eut reconnu les voyageurs qui lui avaient été annoncés dès la veille, il sentit sa faute et se donna tant de mouvement, qu'avant le lever du soleil nous galopions sur la route qui devait nous conduire au lac de Bonbon.

Quels délicieux sentiers nous traversâmes dans cette matinée! que la nature nous semblait belle aux premiers rayons de l'aube, aux premières fraîcheurs du jour! Nous descendions rapidement vers le lac, perdus dans des chemins creux que le manguier couvrait de ses longs rameaux. Au bord du lac, nous trouvâmes un vieux *casco* à double balancier échoué sur la plage; nous parvînmes à recruter un équipage parmi les pêcheurs du hameau de Balelig, et, favorisés par une brise de nord-est qui soufflait comme elle souffle d'ordinaire aux beaux jours de la mousson, nous atteignîmes le village de Taal vers deux heures de l'après-midi. Ce village est peut-être le plus peuplé de l'île de Luçon, et le religieux augustin auquel est confiée l'administration de cette riche paroisse est un des curés les plus considérés des Philippines. Le jour même de notre arrivée à Taal, le *gobernadorcillo*, le *teniente* et les *alguaciles* s'étaient rendus dès le matin à la *cabecera* de Batangas pour y recevoir l'investiture des mains de l'alcade. Vers quatre heures du soir, ils rentrèrent dans Taal et se dirigèrent vers le couvent du *padre* Celestino. Le *gobernadorcillo*, portant le costume d'un employé des pompes funèbres, chapeau en ogive et habit à la française, s'avancait suivi de son état-major et d'un flot bruyant de populaire. En tête du cortège marchaient les violons. S'il est des gens modestes que trop d'honneurs embarrasse, ce n'est point parmi les Tagals qu'on les trouve. Je n'ai vu de ma vie contenance plus superbe, figure plus bouffie du sot bonheur de la vanité que celle de ce *capitan* indien. Il portait sa tête comme Saint-Just, et faisait la roue dans ses ridicules atours. Il traversa ainsi, toujours accompagné d'une foule nombreuse, la cour du presbytère, et gravit d'un pas solennel les marches de l'escalier. Arrivé dans la galerie du couvent, il trouva le *padre* Celestino qui l'attendait à la porte de sa chambre. Sa crête de *capitan* s'abaissa soudain; il s'approcha d'un air humble et s'inclina

(1) Bandits, ou plutôt Indiens marrons, qui viennent quelquefois piller les villages mal gardés. Sortis des forêts de la province de Cavite, ils avaient l'année précédente attaqué le village de Santo-Tomas.

profondément devant le curé : tous deux échangèrent en tagal quelques mots que je ne pus comprendre. J'essayai cependant d'interpréter leur pantomime : il me sembla que le *governadorcillo* remettait au *padre* l'insigne de ses fonctions, le *baston* qu'il avait rapporté de Batangas. Il me parut aussi que cette canne ne demeura que quelques secondes entre les mains du curé, mais qu'elle y était restée assez long-temps pour qu'on pût voir dans cette cérémonie comme une seconde investiture que n'avait pas prévue le code des Indes.

Le *padre* Celestino cachait quelque chose de la philosophie de Démocrite sous sa soutane de prêtre. Il congédia le corps municipal d'un air doucement railleur, et le *governadorcillo* s'en fut au son des violons rejoindre sa famille et partager avec elle ses honneurs. Aux Philippines, ce n'est point quand il se marie, c'est quand il devient *capitan* ou *teniente* que Gamache ne met plus de bornes à ses profusions. Toute la journée, le village fut en liesse : on dansait chez le *governadorcillo*, on buvait de la *tuba* chez les *alguaciles*. Nous descendîmes jusque sur le port, traversant de longues rues où de tous côtés on n'entendait que violons et guitares, cris de joie et chants d'amour. C'était le bonheur de l'Arcadie, la gaieté des chèvres qui ont brouté le cytise. Les Indiens ne béniront jamais assez le jour qui donna les Philippines à l'Espagne.

Nous quittâmes le village de Taal pour nous rendre à Bauan. Une population de trente-quatre mille âmes a contribué à la splendeur du nouveau couvent, qui nous reçut dans son enceinte. La dévotion des Tagals n'en avait point encore posé la dernière pierre. La blancheur, l'exquise propreté de ce riant édifice contrastaient avec le caractère sombre, avec l'apparence refrognée du vieux cloître dans lequel nous étions entrés la veille. Le *padre* Manuel del Arco est cité par les *hérétiques* mêmes de Manille comme un des hommes les plus aimables et les plus gracieux que l'on puisse trouver aux Philippines. On ne saurait en effet imaginer une physionomie plus douce et plus avenante que celle qui nous accueillit à l'entrée du couvent de Bauan. Malheureusement nous étions, suivant l'expression du *padre* Celestino, *muy apurados* (1), et nous dûmes résister à tous les efforts que fit le *padre* Manuel pour nous retenir. Une voiture fut mise par sa bienveillance à notre disposition, le postillon tagal enfourcha son poney, et nous roulâmes vers Batangas.

Si nous n'eussions parcouru dans l'île de Luçon que la route de Taal à Batangas, nous n'aurions pu manquer de nous faire une idée fort exagérée de la prospérité des Philippines. Une campagne admirablement cultivée, des chemins sans une seule ornière, des habitans bien vêtus, doux, affables, mettant un genou en terre dès que passait notre

(1) Pauvres, gênés par le temps.

carrosse, tous les signes du plus grand bien-être et de la plus exacte discipline répandus sur la face de ce délicieux pays, nous auraient inspiré une confiance sans bornes dans l'avenir des possessions espagnoles. Les autres parties des Philippines répondront peut-être un jour aux traits de ce tableau; mais pendant long-temps encore la province de Batangas, celles de Tondo et de Bulacan, que nous nous préparions aussi à visiter, ne seront qu'une heureuse exception dans l'île de Luçon. La province de la Laguna, avec ses beautés pittoresques et ses terrains en friche, représente plus fidèlement que ces portions privilégiées du territoire l'état actuel des Philippines.

Nous avons été chaudement recommandés à l'alcade de Batangas, et ce fut à la porte de la préfecture que notre *birlocho* vint s'arrêter. La fortune ne pouvait nous envoyer une plus heureuse rencontre que celle de l'alcade de Batangas, administrateur aussi distingué qu'aimable et courtois *caballero*. Nous avons déjà puisé de précieuses notions sur le gouvernement local des Philippines dans les entretiens bienveillans des amis que nous comptions à Manille; ici nous trouvions le rare avantage d'écouter des leçons que nous allions voir mettre en pratique. Vers deux heures de l'après-midi en effet arrivèrent à Batangas les officiers municipaux de San-José, de Lipa, de Rosario, de toute la partie orientale de la province. L'alcade les reçut en notre présence, leur rappela les devoirs qu'ils avaient à remplir, et, distribuant à chacun les insignes de ses fonctions, remit à l'un le *baston* à pomme d'argent, à un autre une canne plus simple, à tous *el bejuco*. « *Toma!* disait-il en passant devant le front des *alguaciles*, prends ce rotin et ne t'en sers que pour la gloire de l'Espagne et le bonheur de tes compatriotes! »

En quittant la *cabecera* de Batangas, il nous sembla que nous connaissions mieux les Philippines. Nous serrâmes affectueusement la main de don José Paëz y Lopez, et, comblés par l'aimable alcade de mille attentions, nous partîmes dans sa voiture pour San-José et Lipa, où nous trouvâmes un gîte. Nous étions arrivés sur un plateau élevé où l'air vif et pur nous faisait oublier que nous étions sous les tropiques. Pour regagner la rivière de Calamba, à l'entrée de laquelle nous attendait notre chaloupe, le chemin le plus direct et surtout le plus facile devait nous ramener, par Tanauan, à Santo-Tomas. C'est en descendant de Lipa vers Tanauan que nous vîmes la route bordée non plus de rizières, mais de champs de blé. La vue de cette production des climats tempérés ramena nos pensées vers l'Europe : quand reverrions-nous nos fertiles guérets, nos heureuses campagnes? Quand pourrions-nous respirer l'air natal et ne plus voir qu'en souvenir ces contrées si fécondes et si belles, mais moins belles encore que la France? Les Philippines sont peut-être le seul point de la zone torride

où la culture du blé ait pu réussir. Il ne faut point chercher d'autre exemple de la variété des produits qu'on pourrait demander à ce sol inépuisable. L'île de Luçon peut rendre la Chine et l'Europe tributaires de son industrie agricole; elle se passerait aisément de leur secours.

Le curé de Santo-Tomas nous accueillit comme des amis qu'on a craint de ne plus revoir. Nous avons été un événement dans sa vie paisible et uniforme. Il avait inscrit dans la nôtre une dette de reconnaissance. A sa voix, quand nous le quittâmes, le *gobnadorcillo* et les *alquaciles* saisirent leur salacot couronné du bouton d'argent et enfourchèrent leurs poneys. Nous fûmes accompagnés par cette escorte jusqu'aux confins de la paroisse. Arrivés au poteau qui en marquait la limite, les autorités de Santo-Tomas laissèrent aux officiers municipaux de Calamba l'honneur de nous escorter à leur tour. Comme la renommée, nous avons grandi en voyageant. Chacun de nos pas soulevait autour de nous un cortège; les femmes, les enfans se pressaient sur le seuil des portes; les singes accouraient du fond de la forêt pour nous voir. Nous fîmes une rentrée splendide dans Calamba. Le frère lai auquel les dominicains ont confié le soin de gérer leur domaine ne voulut point laisser au pauvre curé indien le soin de nous recevoir. Son urbanité ajouta de nouvelles obligations à celles que nous avons contractées déjà. Quand le soleil reparut sur l'horizon, les rivages de Calamba étaient loin de nous, et le soir même nous arrivions à Manille.

Nous avons visité les provinces qui s'étendent au sud et à l'est de la capitale. Il nous restait à parcourir celles qui se développent vers le nord, entre la grande chaîne des montagnes de Luçon et le bord de la baie de Manille. Ces provinces méritaient à elles seules une nouvelle expédition. Ici, plus de *bancas*, plus de *faluas* de la douane, mais d'honnêtes *birlochos* qui franchissaient les fleuves sur des ponts de bambou et roulaient avec la rapidité d'un wagon sur un chemin de fer. Cette dernière tournée, qui nous conduisit à travers les provinces de Tondo et de Bulacan, ne nous montra point seulement d'admirables campagnes : elle nous fit connaître le plus haut degré de félicité et de bien-être auquel, si je ne me trompe, puisse atteindre la race malaise. Dans la province de Tondo, la population est peut-être trop agglomérée; les nombreux et florissans villages qu'elle renferme ne sont pour ainsi dire que des faubourgs de Manille. Dans les campagnes de Bulacan, on se croirait transporté aux jours de l'âge d'or. Les plaines sont couvertes de moissons, la moindre case est entourée d'un verger, et partout cependant la population se repose. Vous ne voyez que les fruits du travail, vous n'en pouvez saisir l'effort. Les sauvages dans leurs îles fécondes sont souvent décimés par la famine : un ouragan renverse leurs arbres à pain, déracine ou frappe de stérilité leurs cocotiers; ils ont à subir les cruautés superstitieuses de leurs chefs. Le

Tagal vit exempt de ces dangers à l'ombre de l'autorité européenne. Il paie d'un peu de soumission et d'un impôt que quelques arbres fruitiers plantés à la porte de sa case lui permettent d'acquitter la sécurité qu'on lui assure et la prévoyance que l'on a pour lui. Au moment où l'alcade de Bulacan nous accueillait avec une affabilité et une courtoisie dont les officiers de la *Bayonnaise* conservent encore le souvenir, les *gobnadorcillos* arrivaient de toutes parts chargés du produit de cette taxe indulgente. Le son argentin des piastres, que de nombreux employés étaient occupés à compter et à recevoir, s'alliait bien avec l'apparence opulente des villages que nous venions de traverser, avec l'aspect des campagnes que nous avions sous les yeux. Au-delà de Bulacan et jusqu'au village de Malolos, la route n'est qu'un jardin. Vous voyagez sous une voûte de verdure. Le cocotier et l'aréquier marient leurs palmes au-dessus de votre tête, le bananier et l'oranger dominant de leur vert feuillage les haies d'hibiscus. Ce sont les Moluques, mais avec plus de bonheur, plus de gaieté répandus sur la physionomie de la population.

Il faut bien se l'avouer : le bonheur de l'Indien s'achètera toujours un peu aux dépens des profits de la métropole. Il existe cependant un moyen d'augmenter les revenus de l'état sans accroître les charges des peuples; ce moyen, les bons gouvernemens en ont seuls le secret. L'essor des Philippines n'eût point été paralysé par les ménagemens excessifs dont on usait envers les indigènes, qu'il l'eût été par le défaut de contrôle de l'autorité centrale et par la mauvaise gestion des agens détachés dans les provinces. Heureusement, depuis qu'elle a su terminer sa guerre civile, l'Espagne a vu sensiblement s'améliorer ses mœurs administratives. La monarchie de Philippe V aspire à revivre, et chaque jour nous apporte un nouveau gage de sa renaissance. C'est là un des faits les plus considérables de notre époque, un fait dont la politique moderne ne semble pas tenir assez de compte. Pour reprendre le rang qu'elle occupait jadis dans le monde, l'Espagne n'a pas, comme l'Italie, des miracles à demander à la Providence. Son unité politique est constituée; elle possède, avec d'immenses colonies encore inexploitées, une industrie naissante et des populations retrempees par dix années de guerre. Aucun élément de prospérité ne lui a été refusé. Qu'une administration probe et désintéressée lui vienne en aide, et l'Espagne sera bien vite à la hauteur de ses destinées nouvelles, trop heureuse si elle rencontrait beaucoup de dévouemens aussi intelligens et aussi purs que celui de l'homme éminent qui remplissait, pendant notre séjour à Manille, les fonctions de gouverneur-général des Philippines.

Le général Claveria, sorti du corps de l'artillerie, avait fait partie de l'armée de Navarre. La grande guerre pendant les derniers troubles s'était concentrée dans le nord de l'Espagne : la réputation militaire

du général Claveria ne se fonda point dans de sanglantes escarmouches, mais dans des batailles rangées et de savantes campagnes; son renom, sans avoir l'éclat qui s'attachait ailleurs aux audacieuses entreprises des chefs christinos ou carlistes, fut celui d'un officier courageux et capable. C'était aux Philippines que l'attendait une gloire plus solide et plus durable. Des réformes importantes ont marqué le gouvernement qu'il exerça pendant une période de quatre années, de 1846 à 1850. Un expédition dirigée contre les pirates de Balanguinguy a couronné ces utiles travaux d'un beau trophée militaire. Le général Claveria eut, il est vrai, dans les derniers temps de son administration, un auxiliaire qui avait manqué à ses prédécesseurs. La vapeur vint favoriser ses projets de réforme et seconder son courage. Les courans qui règnent dans l'archipel, les brises faibles et inconstantes n'avaient point permis, avant 1848, d'établir des communications régulières entre les divers groupes des Philippines. Les alcades des Bisayas et de Mindanao ne recevaient qu'à de longs intervalles les ordres de Manille. On devine à combien d'abus cet isolement avait dû donner naissance. La piraterie, qui désolait les côtes, se perpétuait, comme la mauvaise gestion des alcades, à l'abri de cette funeste impuissance des navires à voiles. Les *pros* des Illanos trompaient aisément la poursuite des chaloupes canonnières, et, retranchés au centre des coraux de Balanguinguy, les pirates, dont l'archipel de Soulou était le lieu de recel, avaient repoussé, en 1845, une expédition considérable. En quelques mois, la vapeur a tranché toutes ces difficultés. Depuis l'arrivée du *Sébastien del Cano*, de la *Reine de Castille* et du *Magellan* sur les côtes de Luçon, un courrier visite régulièrement les îles de Zebù et de Panay. Les alcades, surveillés de plus près, ont perdu leur indépendance et secoué leur mollesse. En même temps, les féroces habitans de Balanguinguy ont vu le canon foudroyer leurs palissades et les échelles se dresser contre des murs qu'ils croyaient imprenables. La piraterie a été vaincue dans un de ces combats corps à corps qui rappellent les prouesses des anciens chevaliers et les hauts faits du *Romancero*. Même avant l'expédition récente de Soulou, c'en était fait de l'existence des pirates dans les Philippines; leur premier échec avait été mortel. La reine Isabelle a voulu ajouter au nom de Claveria le titre de comte de Manille. Jamais récompense ne fut mieux méritée. L'administration du général Claveria a inauguré une ère nouvelle dans les Philippines. Le général Urbistondo, pour assurer le bonheur et la sécurité des populations indigènes, n'a plus qu'à marcher sur les traces du comte de Manille. Il s'est déjà montré sur le champ de bataille le digne émule de son prédécesseur. Le combat de Soulou peut servir de pendant à celui de Balanguinguy. Dans cette affaire, où le général Urbistondo commandait en personne, ce n'est pas seulement la piraterie qui a reçu un dernier coup, ce sont les intrigues



de l'Angleterre qui ont été frappées au cœur. La pensée politique qui avait présidé à l'occupation de Laboan entraînait comme conséquence le protectorat de Soulou. Les Anglais auraient eu de cette façon un pied dans les possessions espagnoles, et l'autre dans les Indes néerlandaises. C'est au général Urbistondo que revient l'honneur d'avoir prévenu par son énergie une fatale complication.

L'irritation et la défiance qu'inspirent au gouvernement de Manille les menées des agens anglais sont faciles à comprendre. Plus les Philippines ont acquis de prix aux yeux des Espagnols, plus ils craignent qu'on ne leur en dispute un jour la possession. Ces ombrages sont encore une des causes qui entravent dans ces colonies lointaines l'extension des relations commerciales. Le port de Manille est le seul dont l'accès soit permis aux navires étrangers; c'est sur ce marché que se concentre tout le commerce extérieur des Philippines. Le chiffre des échanges, importations et exportations réunies, n'y dépasse pas 36 millions de francs, et, malgré des droits assez élevés, les recettes de la douane représentent à peine, année moyenne, 1,200,000 ou 1,500,000 fr. C'est ailleurs qu'il faut chercher la principale source des revenus coloniaux. Une estimation modérée en porte le chiffre à près de 30 millions. Le monopole du tabac figure dans cette somme pour 19 millions; le vin de coco pour 4; l'impôt direct et les fermes des jeux ne représentent pas, réunis, plus de 5 millions. Le budget colonial a été estimé, avec l'achat du tabac, à 16 millions. La métropole devrait donc recevoir chaque année des Philippines un excédant de 14 millions; mais l'Espagne a escompté d'avance les bénéfices de son établissement. De nombreux salaires, des pensions considérables sont portés à la charge du trésor de Manille; des traites, pour une valeur de 3 ou 4 millions, sont tirées de Madrid sur le crédit colonial. Les fabriques de la Péninsule reçoivent chaque année des Philippines 2 ou 3 millions de kilogrammes de tabac, qui représentent en Europe une somme de 5 ou 6 millions. Je ne sais si l'excédant net des recettes s'est jamais élevé à 3 ou 4 millions de francs. Ces questions de chiffres sont d'ailleurs secondaires : ce sont moins les ressources présentes que l'avenir des Philippines qu'il s'agit de constater. Cet avenir s'ouvre à peine; les progrès seront lents, mais on peut les tenir pour assurés. L'Espagne possède dans les mers de Chine plus qu'une colonie, elle possède une province espagnole. Sa domination a été fondée dans ces contrées lointaines par la prédication religieuse : elle s'y perpétue par des bienfaits. L'ambition de l'Angleterre ne prévaudra pas contre elle.

---

# HILDA

ou

## LE CHRISTIANISME AU CINQUIÈME SIÈCLE.<sup>1</sup>

---

V.

Tandis que Lucius, emporté par son coursier de Thessalie, poursuivait les sangliers à travers la forêt qui retentissait des cris de sa meute laconienne; tandis que Capito se rendait auprès des rhéteurs, occupé de l'effet que produiraient ses périodes sur la docte assemblée où il était attendu, Macer pressait le pas des esclaves qui, tout ruisselans de sueur, portaient sa litière vers la ville. De vagues et accablantes rumeurs, arrivant de plusieurs côtés à la fois, n'avaient pas tardé de confirmer les paroles d'Hilda. Macer était parti sur-le-champ pour Trèves, après avoir fait à la hâte convoquer la curie. Il mettait un grand empressement à remplir ses fonctions municipales; c'était la seule activité qui lui fût permise, et, malgré ses mécontentemens, il saisissait avec ardeur toutes les occasions de déployer quelque autorité dans sa ville. Les ambitieux se plaisent toujours à l'exercice du pouvoir, même d'un pouvoir qu'ils méprisent.

Arrivé dans le lieu où se réunissaient les décurions, il ne trouva que les moins considérables d'entre eux, ceux à qui leur condition inférieure ou leur caractère timide ne permettait pas de se soustraire à cette corvée municipale, dont, à cette époque de désorganisation politique, tous ne subissaient le poids qu'à regret. Ses émissaires envoyés à la recherche des membres absens du collège curial en amenèrent

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> juillet.

quelques-uns dont l'indifférence égoïste pour les affaires publiques céda à la crainte de déplaire au duumvir. Quand ils furent rassemblés à grand-peine, Macer les instruisit du danger qui les menaçait et prononça un discours bref et énergique sur la nécessité d'aviser sans délai à la défense de la cité menacée par les Barbares. Il ne vit sur tous les visages qu'une consternation muette et un morne découragement. Les plus riches étaient agités d'une terreur qu'ils ne cherchaient pas à déguiser, en songeant à leurs trésors et à leurs palais qui allaient peut-être devenir la proie des Francs. Les plus misérables montraient une résignation stupide; leur regard fixe et terne semblait dire qu'ils étaient indifférens à toutes les calamités et à tous les désastres, que le fisc ne leur avait laissé presque rien à perdre, et qu'une existence triste et opprimée, remplie de vexations et d'inquiétudes, n'était pas un bien qu'ils fussent très jaloux de conserver.

Pendant, quelques-uns des décurions influens s'étant un peu remis de leur premier trouble, la délibération commença, confuse et pleine d'avis contradictoires ou insensés. Aucun de ces hommes n'était préparé à l'événement terrible, aucun ne l'avait prévu. Celui qui était chargé de veiller à la défense de la cité, pressé de questions, avoua qu'il avait entièrement négligé l'objet de ses fonctions. Une partie des fossés avaient été comblés dans des intentions d'agrément ou d'utilité privée. La plupart des tours dont les murailles étaient flanquées tombaient en ruines. Le malencontreux édile confessa même en rougissant avoir soustrait à une portion de murailles qui bordait l'extrémité de ses jardins ce qu'il lui fallait pour bâtir un portique. C'est ainsi que chacun, au lieu de veiller à la conservation de l'état, en tirait à soi les débris.

Pris au dépourvu, les infortunés décurions ne savaient que résoudre. L'un conseillait d'acheter la paix des Barbares. Cette motion, inspirée par la misérable politique qui depuis cent ans perdait l'empire, excita une violente rumeur dans l'assemblée. On parla pour et contre avec vivacité, selon que la peur était plus forte que l'avarice, ou l'avarice plus forte que la peur. D'autres proposèrent gravement d'envoyer une députation à l'empereur pour qu'il préservât des Barbares la Rome des Gaules, ne réfléchissant pas que les Barbares n'auraient peut-être pas la patience d'attendre qu'on eût rassemblé des forces contre eux à Milan ou à Constantinople. On trouvait plus facile de chercher l'abri lointain du manteau impérial que de préparer sur les lieux une résistance énergique. C'est que l'organisation municipale, dont le pouvoir avait fait un odieux moyen de tyrannie, était sans vigueur; on avait usé l'instrument, faussé le ressort, brisé le levier.

La discussion, s'étant graduellement animée, finit par devenir extrêmement bruyante. Ce n'était pas un zèle sérieux pour le bien public

qui dictait tant d'impétueux discours; c'était l'emportement de la discussion et l'entêtement d'opinions une fois émises qu'on attaquait et défendait avec un puéril acharnement. Au milieu du tumulte, peu à peu les décurions s'éclipsèrent. Un intérêt plus puissant que celui des affaires publiques les appelait à l'amphithéâtre, où l'on devait donner un combat de bêtes et de gladiateurs. Bientôt Macer se trouva seul; il haussa les épaules avec mépris en voyant sortir le dernier de ses collègues. « Il n'y a plus de gouvernement romain, il n'y a plus de société romaine, dit-il; allons dans ma famille, où du moins toute tradition d'ordre et de discipline n'est pas anéantie; allons surveiller mes esclaves et revoir mon fils. »

Cependant l'amphithéâtre se remplissait d'une foule inquiète; chacun s'y rendait autant pour apprendre des nouvelles dans ce lieu de réunion générale que pour obéir à l'indomptable passion que les Romains conservaient pour les sanguinaires divertissemens de l'arène. On s'abordait en se demandant si les Francs étaient proches, s'il était vrai qu'ils se fussent montrés sur telle hauteur, qu'ils eussent brûlé tel village; puis, au milieu de ces alarmes, on en venait insensiblement à parler des jeux qui allaient commencer. L'un vantait un lion amené de la province d'Afrique et qui était célèbre pour avoir déjà dévoré vingt hommes; l'autre opposait à ces éloges ceux d'un Barbare qui, dans une même journée, avait combattu successivement dix Bructères sans être vaincu; chacun prenait fait et cause pour le lion ou pour le gladiateur. Les esprits s'échauffaient par la discussion; on en venait aux injures, et l'on oubliait dans les vaines querelles le sérieux danger qui menaçait; puis un survenant rendait à l'assemblée ses terreurs, dont elle était bientôt distraite par les apprêts du spectacle et par son impatience de le voir commencer. Cette impatience était plus vive encore et plus furieuse que de coutume, car cette fois il s'agissait d'écarter des craintes importunes par des joies bruyantes, et la foule se précipitait vers ces joies avec le double emportement de la cruauté et de la peur. Les magistrats de la cité, consternés d'un péril qu'ils ne savaient comment conjurer, hésitaient à donner le signal des jeux; mais le cri — les bêtes! les bêtes! — retentissant toujours avec plus de violence, il fallut bien s'y résoudre. On tira les animaux féroces de leurs loges souterraines et l'on plaça en face d'eux un certain nombre d'esclaves condamnés. Ils étaient sans armes et ne purent faire aucune défense; cependant il y eut quelque plaisir à voir les animaux affamés s'élançant sur leur proie, la déchirer et la traîner dans le sang. Ce fut comme un prélude aux scènes de carnage qui allaient suivre, comme un avant-goût de l'égorgement des gladiateurs, principal objet de la fête.

Ici le spectacle fut encore interrompu. Les gladiateurs amenés dans l'arène pour la première fois refusèrent de combattre. La plupart

étaient des Francs qui avaient été surpris et faits prisonniers dans une expédition récente. Le bruit de l'approche de leurs frères avait pénétré jusqu'à eux ; ils lisaient leurs progrès sur les fronts épouvantés des employés de l'amphithéâtre ; ils contemplaient avec joie l'attitude inquiète des magistrats et jusqu'à la fiévreuse ardeur du peuple. Immobiles, ils semblaient chercher de l'œil la flamme de quelque signal allumé sur les montagnes et prêter l'oreille à des rumeurs lointaines ; puis ils se couchèrent au milieu de l'arène, promenant des regards farouches sur les spectateurs. La multitude, furieuse de voir ainsi différer ses plaisirs, indignée de la désobéissance inaccoutumée de ces gladiateurs, qui se faisaient attendre pour mourir, leur prodigua la menace et l'outrage. Les huées, les sifflets retentirent, et, de la colline à laquelle étaient adossés les gradins de l'amphithéâtre, on fit pleuvoir sur eux des pierres, du sable et de la boue. Le Barbare ne sut jamais supporter l'opprobre. Les Francs se levèrent d'un même bond : les deux troupes qui devaient combattre l'une contre l'autre, et qui s'étaient réunies, se séparèrent, et, frappant sur leurs boucliers, s'apprêtèrent au combat ; mais, au moment de le commencer, on les vit, entraînées toutes deux par un mouvement inattendu, s'élançant l'une vers l'autre, et chaque gladiateur saisir et serrer la main de son adversaire. puis reculer de quelques pas pour revenir fondre sur lui. Cette mêlée fut terrible. Les Barbares semblaient transportés d'une joie sauvage et d'une rage désespérée ; ils semblaient dire : « Combattons et mourons ; cette fois, nous serons vengés. » Jamais gladiateurs ne s'étaient heurtés plus rudement. Le peuple était transporté. Son ivresse sanguinaire redoublait avec l'ivresse belliqueuse des combattans ; eux et lui étaient comme enveloppés d'un vertige de sang, et ne s'apercevaient pas que la nuit approchait. Soudain des bruits terribles furent entendus, et l'on vit dans le crépuscule une bande de Francs courir sur les hauteurs qui dominaient l'amphithéâtre. Les préposés à l'office des jeux s'enfuirent, le peuple se leva tout entier sur les gradins, pâle et muet d'effroi. Les Francs de l'arène, cessant leur combat, répondirent par un cri aux cris que leurs frères poussaient dans la montagne ; s'élançant par-dessus les barrières, qu'on ne gardait plus, ils se ruèrent dans le *podium*, place d'honneur réservée aux magistrats, et commencèrent à les égorger. En ce moment, le ciel, que brunissaient les premières ombres du soir, s'éclaira de lueurs sinistres : c'étaient les reflets que jetait Trèves incendiée. A cet aspect, le peuple, arraché à la consternation par le désespoir, voulut s'échapper ; mais les Francs avaient mis le feu à l'amphithéâtre et l'entouraient. Alors se confondirent les gémissemens lamentables des citoyens, les cris de guerre des Barbares et les hurlemens des bêtes féroces, qui brûlaient dans leurs souterrains ou bondissaient au travers du feu. Au bout de quelque temps, tous ces bruits avaient cessé. Les

Françs se précipitaient vers la ville pour la piller, et l'on n'entendait plus dans l'amphithéâtre que le craquement des colonnes qui se fendaient ou le pétilllement de la flamme calcinant les cadavres écrasés sous les ruines.

Dans l'église cathédrale de Trèves se passait une scène bien différente. Quelques chrétiens véritables s'y étaient rassemblés, avec leurs femmes et leurs enfans, pour y célébrer une dernière fois l'office divin. Les voix de ces chrétiens et le chant des prêtres s'élevaient alternativement vers le ciel avec le calme accoutumé. On n'eût pu reconnaître la présence du danger qu'à l'accent encore plus recueilli, à l'expression encore plus fervente de la prière. Par momens, les flammes de l'incendie brillaient à travers les vitraux de la basilique, et un jour sinistre tombait d'en haut sur les fronts inclinés des fidèles; on entendait d'horribles cris, qui ne les faisaient point tressaillir; seulement ils se serraient toujours davantage autour de leur évêque. Maxime se tenait debout au pied de la chaire épiscopale, d'où il était descendu pour être plus près de ses fils dans le péril. A quelque distance, Priscilla, entourée des saintes femmes et des vierges tremblantes, tantôt levait avec ardeur les yeux vers le ciel, tantôt les tournait vers l'évêque avec une tendresse pleine de respect et mêlée d'une horrible inquiétude. Les mères approchaient leurs enfans des pieds de Maxime, et l'une d'elles avait caché le sien sous la robe épiscopale, tant l'évêque, qui dans la vie commune était le père et le juge de la communauté chrétienne, semblait, dans le désastre universel, être encore son dernier protecteur et son dernier refuge.

Maxime était saisi d'une profonde douleur en contemplant autour de lui tout ce peuple destiné à la servitude ou à la mort, et parmi ce peuple celle qu'il avait nommée son épouse et qu'il nommait maintenant sa sœur bien-aimée devant Dieu. Il rassembla toute l'énergie de son ame pour soutenir ses frères à ce triste moment. La religion seule pouvait trouver quelques paroles dans une telle extrémité. Maxime éleva les yeux et les mains vers le ciel pour en faire descendre sur lui les forces dont il avait besoin; puis, s'adressant aux fidèles d'une voix triste, mais affermie par la foi, il leur dit ces simples paroles : — Frères bien-aimés, le temps des épreuves est venu; il a plu au Dieu très bon de nous éprouver par de grandes misères, moindres pourtant que nos péchés et que son amour. Il importe que nous ne murmurions point contre la peine qu'il plaît au Seigneur de nous infliger, de peur que nos ames ne perdent le fruit de notre châtement et qu'il ne nous ait été envoyé en vain. Souvenons-nous de la constance des saints martyrs de la foi, et sachons comme eux attendre la mort avec fermeté. Si Dieu juge à propos de nous retirer de ce monde, voudrions-nous y rester contre son désir? L'enfant que son père appelle à lui refuse-t-il d'obéir à sa voix? Et d'ailleurs, ajouta Maxime avec un accent

mélancolique, est-il si doux de vivre dans ces temps déplorables ? Dans ces temps proches de la fin, où tout se dissout et se brise, où l'empire est envahi par les Barbares, où l'église est déchirée par les hérésies, ne vaut-il pas mieux se coucher au pied des marches de l'autel pour se relever avec les saints ? Heureux, mes frères, ceux qui, après s'être beaucoup aimés, meurent ensemble dans le Seigneur ! — Et l'évêque ne put s'empêcher de jeter un regard du côté de Priscilla, qui écoutait dans un ravissement céleste ces dernières paroles de Maxime. — Mais, hélas ! nous pouvons être séparés par la mort ou par l'esclavage ; si ce sort nous est réservé, que Dieu nous fasse la grâce d'en supporter la cruelle amertume ! — Ici la voix de Maxime faiblit visiblement ; il reprit avec un grand effort : — Mes frères, nous allons communier ensemble pour la dernière fois et nous donner le baiser de paix, qui sera le baiser d'adieu ; mais auparavant nous devons prier pour les malheureux infidèles, qui, dans leur ignorance, attirent de plus en plus sur eux le fléau de la colère céleste. Redites après moi la prière que je vais adresser à Dieu, et prononcez-la du plus profond et du plus vrai de votre cœur. « Mon Dieu, aie pitié de nos ennemis, et sauve ceux qui désirent notre sang ! »

Ces paroles d'une charité sublime, répétées par toute cette assemblée dévouée à mourir, montaient vers les voûtes de l'église comme un encens pacifique ; ensuite tous les assistans s'approchèrent avec recueillement pour recevoir la communion, et chacun, après l'avoir reçue, embrassait le saint évêque. La solennité lugubre de la circonstance fit oublier à Maxime un peu de sa sévérité accoutumée, et quand Priscilla, humble et rougissante, se présenta devant lui, il posa en présence des fidèles ses chastes lèvres sur le front de sa compagne.

En ce moment, quelques zélés néophytes entrèrent avec précipitation dans l'église par une porte secrète. — Mon père, s'écrièrent-ils en tombant aux pieds de Maxime, les Barbares vont venir, tu peux leur échapper encore. Suis-nous à travers les détours du souterrain qui conduit jusqu'à la Moselle ; là, une petite barque t'attend, et, à la faveur de la nuit... — Mes enfans, dit en souriant Maxime, est-ce ainsi que vous venez tenter votre évêque ? N'avez-vous pas lu dans l'Évangile que c'est le pasteur mercenaire, et non pas le bon pasteur, qui abandonne son troupeau à l'heure du danger ? Mais l'offre de votre zèle charitable ne sera pas perdue : je vous confie ma sainte sœur Priscilla, conduisez-la dans un couvent du midi de la Gaule ; qu'elle y prie pour nos ames, si nos ames doivent paraître aujourd'hui devant Dieu !

Maxime n'avait pas achevé de prononcer ces paroles, que Priscilla s'était précipitée à ses pieds, et, les baignant de larmes, le conjurait de ne pas la repousser loin de lui en ce moment. — Frère vénérable, lui disait-elle, tu es aussi mon père, mon pasteur : ta fille, ton ouaille

soumise ne peut te désobéir et te résister; mais permets-moi de mourir ici avec mes sœurs et avec toi. Dieu ne nous commande point cette séparation; sois miséricordieux comme lui. Oh! grace, Maxime, fais grâce à Priscilla! — Il y avait une expression passionnée dans ces paroles par lesquelles une pauvre femme éplorée suppliait qu'on lui permit de mourir, et Maxime hésitait à la contrister par un refus.

En ce moment, un jeune lévite couvert de sang entra dans l'église: c'était un orphelin qui avait perdu ses parens quinze ans plus tôt à la prise de Cologne, et qu'avaient adopté Maxime et Priscilla. Maxime fondait les plus grandes espérances sur ce jeune homme, déjà remarquable par l'ardeur de sa piété et la fougue de son éloquence. Il avait traversé les hordes de Barbares, et, blessé légèrement, il venait rejoindre ses parens adoptifs pour mourir avec eux. En le voyant paraître, Priscilla, comme par une inspiration subite, s'écria: — Voilà celui qu'il faut sauver, voilà celui qui sera un jour une des palmes de l'église! Sa langue sera une de ces langues de feu qu'allume l'Esprit saint pour éclairer et embraser les cœurs! Mon père, laissez-moi mourir avec vous, et conservez Salvien! — Eh bien! dit Maxime, vaincu par l'ardente prière et l'accent prophétique de Priscilla, qu'il soit fait selon le généreux désir de ma sainte sœur! Que le jeune espoir de l'éloquence chrétienne vive pour édifier et orner l'église par sa parole, et nous, vieux et inutiles serviteurs de Dieu, soyons unis par la gloire et par la félicité du martyre!

Salvien, à son tour, ne voulait pas s'éloigner de ses frères; mais cette fois Maxime éleva la voix avec une imposante autorité, et le jeune lévite n'osa pas résister à cette voix puissante. Après avoir reçu en sanglotant la bénédiction épiscopale de Maxime et la bénédiction maternelle de Priscilla, il s'apprêtait à sortir par la porte secrète. Tout à coup, avant d'en franchir le seuil, il s'arrêta, et, comme saisi de l'esprit de Dieu, il s'écria d'une voix tonnante: Eh bien! oui, je pars, puisque mon père vénérable l'ordonne ainsi; moi dont le berceau a été trempé de sang, moi qui aujourd'hui encore ai senti dans ma chair le fer des Barbares, je vivrai, si le Seigneur le veut ainsi, pour flageller de ma parole les chrétiens déchus, dont les péchés ont fait couler ce sang, ont suscité ces Barbares. Je dirai les corruptions de l'église, je raconterai les turpitudes de la société romaine, et l'on comprendra pourquoi Dieu livre le monde aux hordes féroces de l'aquilon! O mon Dieu! quand leur fureur renverse tes temples et immole tes saints, on ne peut s'expliquer tes voies, et les faux sages, nourris des traditions de la philosophie païenne, nous disent: Où donc est la providence de votre Dieu? Cette providence, ô insensés! elle remplit le ciel et la terre, elle gouverne le désordre apparent du monde comme elle règle les tempêtes; elle éclate dans le mal comme dans le bien; elle brille dans la foudre comme dans le soleil; c'est elle qui est allée chercher les Bar-



bares pour vous punir; c'est elle qui leur a donné le courage et la force, et à vous la lâcheté et l'impuissance. Il lui plaît de s'entourer de mystère et d'ombre; mais je la découvre et la salue dans la nuit qui l'enveloppe, ainsi que le pilote découvre et salue à l'horizon ces feux sauveurs qui ne s'allument que dans les ténèbres.

Comme Salvien achevait de proclamer cette grande idée de la Providence, qu'il devait célébrer si éloquemment dans ses écrits, et tandis qu'on l'entraînait vers la porte secrète du sanctuaire, les Francs inondaient l'église, vers laquelle leur cupidité, distraite d'abord par de nombreux objets, s'était enfin dirigée. A leur tête bondissait un jeune Barbare à l'œil candide et farouche, aux longs cheveux blonds et flottans jusqu'à la ceinture. Gundiok était le chef d'une bande de Francs qui habitait une partie reculée de la forêt Hercynienne, et qui s'était trouvée moins que les tribus plus avancées en contact avec les Romains. Gundiok était le Barbare pur, sans aucune atteinte de la civilisation, c'est-à-dire quelque chose qui tenait à la fois de l'homme et de la bête sauvage. Arrivé au milieu de l'église, il se trouva face à face avec Maxime. Celui-ci, debout au milieu des chrétiens agenouillés, les bras étendus sur leur tête pour les bénir et les protéger, regardait le jeune chef avec une sécurité intrépide et une compassion presque affectueuse. Cette expression du noble visage de l'évêque étonna Gundiok; il s'arrêta un moment comme pour tâcher de comprendre; mais cette impression fut rapide et fugitive, et ne fit que traverser l'âme du Barbare. Sa férocité naturelle reprit bien vite le dessus, et, poussant un rire sauvage, il leva sa framée sur l'évêque. A ce signal, le massacre commença. Quand Maxime vit que les chrétiens qui l'entouraient étaient livrés à une mort inévitable, il se pencha sur eux, et, serrant avec force tous ceux qu'il put attirer sur son cœur, le digne pasteur mourut avec joie en les embrassant.

Quand Priscilla avait vu le fer se lever sur Maxime, elle s'était élancée vers lui; blessée mortellement, elle vint tomber à ses pieds, tandis qu'il respirait encore; Maxime, soulevant une main mutilée, lui montra le ciel et expira. Alors Priscilla se glissa timidement à ses côtés; elle osa placer sa tête sur la poitrine de son époux, et mourut en bénissant Dieu, qui le lui avait enlevé dans la vie pour le lui rendre dans la mort et dans l'éternité.

Après avoir pillé l'église de Trèves, les Francs de Gundiok, conduits par l'odieux Bléda, se dirigèrent vers la demeure des Secundinus. Tout y était dans le plus grand désordre : les esclaves francs étaient allés rejoindre leurs frères; le reste avait fui, car les Barbares prenaient les esclaves comme les autres portions du mobilier domestique. Pourquoi Macer aurait-il cherché à fuir? Il ne pouvait emporter avec lui ses grandes propriétés territoriales, l'importance qu'elles lui donnaient, les chances qu'elles ouvraient à son ambition pour son fils.

Quand tout avenir se fermait devant lui, il lui était indifférent d'être égorgé près de son foyer par les Barbares; assis dans son atrium, il les attendait d'un air impassible, se comparant intérieurement aux sénateurs romains attendant sur leurs chaises curules les Gaulois maîtres du Capitole.

Pour Capito, dont l'arrivée des Francs avait brusquement dérangé les divertissemens littéraires, il semblait ne rien concevoir à ce qui se passait autour de lui. Il était comme un homme réveillé en sursaut, et dont les premières paroles continuent un rêve interrompu. Tantôt il lisait des phrases du discours de Glabrio et de son propre panégyrique; tantôt, ramené par quelque circonstance au sentiment de la calamité présente, il y faisait de classiques allusions en récitant des vers du second livre de l'Énéide sur la prise de Troie. La frayeur avait troublé ses idées, mais elle n'avait pu lui en donner de nouvelles. Lucius, négligemment renversé sur quelques coussins aux pieds de Macer et tenant un glaive magnifiquement orné, attendait le moment de défendre son père, et c'est tout au plus si la terrible situation où il se trouvait l'empêchait de sourire en entendant les exclamations mythologiques et les citations incohérentes de Capito.

Gundiok, suivi de ses Francs, se précipita dans l'atrium, et s'élança vers Macer, qui demeura immobile. En un clin d'œil, Lucius fut debout, et para de son glaive le coup destiné à son père. L'arme brillante se brisa dans sa main sous le coup terrible de l'arme barbare. Gundiok sourit, regarda fixement Lucius, et fut frappé de l'intrépidité tranquille et insouciant de ce jeune Romain, qui avait osé opposer à sa force une si fragile défense. Ce courage lui plut, et il lui prit fantaisie d'épargner Lucius et sa famille. Un signe de protection avertit les Francs; quelques-uns s'emparèrent des trois Secundinus, et, tandis que leurs compagnons se dispersaient dans l'habitation pour la piller, ils emmenèrent avec eux les captifs; des esclaves qu'on avait surpris cachés dans quelque coin de l'habitation furent entraînés avec leur maître. Bléda marchait parmi les Francs qu'il avait guidés. Hilda, échappée par miracle au massacre des chrétiens dans l'église de Trèves, vint volontairement se joindre à la petite troupe qui, d'un pas rapide et silencieux sous la conduite des Barbares, s'avancait vers les montagnes.

## VI.

Après quelques jours d'une marche pénible, les Francs arrivèrent aux confins de la forêt Hercynienne. Les traces de la vie barbare, mêlée à quelques rudimens et à quelques débris de civilisation, donnaient à ce pays une physionomie singulière. Ici l'on voyait des portions vierges de la forêt, formées de chênes séculaires, de sapins gigantesques; là, des espaces libres dans lesquels on avait employé le feu pour abattre

les troncs, et où subsistaient des vestiges de défrichement et les restes d'une culture essayée un moment et bientôt abandonnée par l'inconstance barbare. Au centre, une vaste enceinte palissadée renfermait les troupeaux de la tribu et les produits variés du pillage. Çà et là dans les clairières, au bord des marais, s'élevaient des huttes mobiles couvertes de branchages ou de roseaux dans lesquelles se trouvaient quelques instrumens d'une industrie imparfaite, et tandis que des chariots servaient encore de demeure à ceux qui conservaient le plus fidèlement la simplicité des aïeux, des masures grossièrement bâties attestaient, chez quelques autres, le désir d'imiter les habitations sédentaires des Romains.

Les Francs établis dans cette contrée avaient fait la guerre au service de l'empire. Les hauteurs imprudentes et l'avarice mal entendue de l'administration romaine les avaient rejetés dans les forêts, et ils gardaient, au sein de leur existence actuelle, quelques habitudes de leur première condition. Ils affectaient de reproduire certains usages militaires de l'empire; presque tous avaient parmi leurs armes, outre la framée et l'épieu germain, la pique ou le glaive du légionnaire. Les termes latins du commandement leur étaient restés, très altérés, il est vrai, par la rudesse de leur prononciation. Enfin les vices des Romains s'étaient entés sur leurs propres vices. Rien n'est pire qu'un Barbare civilisé à demi.

C'était surtout chez leur chef Viriomar que ces prétentions étaient marquées et souvent risibles. Affublé, par-dessus sa tunique franque, d'un baudrier romain usé par le temps, il portait un casque de centurion dont le cimier avait été brisé, et, dans les jours solennels, il s'attachait des sandales qui gênaient un peu l'agilité naturelle de sa marche. Il ne parlait jamais des Romains qu'avec mépris et colère; mais il aimait beaucoup à en parler, à raconter qu'il avait été passé en revue par l'empereur Valens et avait monté la garde devant la tente de l'empereur Gratien. Du reste, intempérant comme un Barbare et débauché comme un Romain, il alliait les instincts brutaux des races sauvages aux débordemens raffinés des générations corrompues.

Les prisonniers furent momentanément confiés aux Francs de Viriomar. La bande de Gundiok, aussitôt l'expédition terminée, était partie pour une grande chasse qui devait durer plusieurs semaines. Les premiers jours furent employés, par Viriomar et les siens, à se partager les objets précieux enlevés pendant le pillage de Trèves, et à vider dans de longs banquets quelques-uns des tonneaux de vin de la Moselle, qui provenaient de ce pillage. Pendant ce temps, on fit peu d'attention aux captifs. On les avait enfermés dans la grande enceinte centrale avec les bestiaux dérobés, en attendant qu'on prononçât sur leur sort, qu'on décidât quels seraient leurs travaux et leurs maîtres.

Macer était toujours morne et silencieux; Capito commençait à s'accoutumer à sa situation nouvelle; il se comparait à Ovide exilé chez les Gètes, et voulait, comme lui, apprendre la langue des Barbares pour composer dans cette langue des vers qui ne pourraient manquer de les charmer. Lucius trouvait un secret plaisir dans la bizarrerie de cette aventure, dans la nouveauté des objets qui l'environnaient et du genre d'existence qui s'ouvrait devant lui. Indifférent à tout, il ne regrettait rien; dégoûté de tout, une situation si extraordinaire rendait à son ame quelque énergie. Il retrouvait, pour sa destinée qu'il avait depuis long-temps délaissée, un intérêt au moins de curiosité. Couché sur des monceaux de riches étoffes ou de tapis précieux, débris de ce butin dont lui-même faisait partie, il aimait à fermer les yeux et à voir passer devant son souvenir les scènes si différentes qu'il avait traversées; il se retrouvait tour à tour dans les écoles d'Athènes, dans les rues bruyantes d'Alexandrie, passant la mer, abordant en Gaule, à Massalie, enfin voguant doucement avec les siens sur les eaux de la Moselle éclairée par la lune, puis rentrant dans la demeure de ses pères, au milieu d'un peuple d'esclaves. Ici, le candide visage d'Hilda lui apparaissait éclairé par la joie céleste du martyr. Il s'arrêtait à contempler la jeune fille telle qu'il l'avait aperçue tout à coup sous les arbres de la forêt, tandis qu'il invoquait une révélation subite pour éclairer son ame troublée. Il croyait entendre encore les paroles pleines de foi, de douceur et d'une certaine tendresse qu'avait prononcées la chrétienne. Il avait remarqué, avec un sentiment de joie et d'admiration, qu'elle était venue volontairement partager la captivité de ses maîtres. Séparé du monde, enfoui dans les bois de la Germanie, son imagination n'avait pas d'autre objet qu'Hilda, et bientôt Hilda la remplit tout entière.

Pour la jeune fille, depuis qu'un même sort avait établi entre elle et ses anciens maîtres l'égalité de la servitude, loin de mettre avec eux dans ses rapports plus de familiarité qu'auparavant, elle se montrait au contraire plus docile esclave que jamais. L'humilité de sa condition ne coûtait plus rien à sa fierté native, depuis qu'elle l'avait embrassée volontairement, croyant que son devoir était de rester fidèle au malheur de ceux à qui Dieu l'avait donnée. Peut-être l'attrait qu'elle ressentait pour le jeune Romain, et dans lequel elle ne voyait qu'un vif désir de sa conversion, rendait-il plus facile à la chrétienne le parti que lui imposait sa conscience; car, sans ce motif religieux auquel se mêlait à son insu un mouvement de tendresse humaine, Hilda eût été bien combattue par les sentimens qu'avait fait naître en elle ou plutôt qu'avait réveillés l'aspect de la vie sauvage et de la forêt natale. En mettant le pied sous les ombrages des solitudes hercyniennes, en se voyant entourée des hommes de sa race, en entendant le langage qui avait été celui de ses premières années, la jeune Franque avait

éprouvé un ébranlement subit et une agitation violente : la fibre barbare avait frémi dans son sein ; elle avait été prise par momens d'un immense désir de s'échapper, de s'enfuir, de courir sur la mousse, comme une biche légère, pour aller boire à la source où, enfant, elle buvait avec ses sœurs et ses frères, pour aller se suspendre aux branches du vieux chêne qui avait ombragé la cabane paternelle ; puis elle pensait que cette cabane avait été brûlée avec ses sœurs et sa mère, que ses frères s'étaient égorvés dans l'amphithéâtre de Trèves, et les colères du sang se rallumaient dans ses veines. Priscilla ni Maxime n'étaient plus là pour calmer ces émotions ardentes ; mais la douce figure de Lucius venait se placer entre Hilda et les Romains qu'elle allait maudire et peut-être quitter ; Hilda leur pardonnait et ne parlait point.

Ce réveil des affections de la famille et de la patrie, agissant de concert avec l'ardeur de sa foi, qui tendait toujours à se communiquer et à se répandre, produisit encore un autre effet sur l'âme d'Hilda : elle lui inspira un désir pressant de faire entendre la parole de Dieu à ses frères. La bande de Gundiok était une portion de sa propre tribu ; elle avait même reconnu le jeune chef, qui était un de ses parens, et avec lequel elle avait joué, dans son enfance, sous les vieux arbres de la forêt : c'était lui surtout qu'elle désirait sauver. Elle se faisait une grande joie d'arracher son propre sang à l'empire du démon. Bien que Gundiok lui eût apparu dans l'église de Trèves au milieu des chrétiens égorvés, elle ne désespérait pas de réussir à le toucher ; elle avait une confiance sans bornes dans la grace toute-puissante de Dieu ; elle se souvenait que Maxime et les fidèles avaient prié pour le salut de leurs ennemis, et il lui semblait que le souhait d'une si admirable charité devait être exaucé. Elle n'avait pas dans les Francs dégénérés de Viriomar la même confiance, et, malgré la férocité plus grande de Gundiok et des siens, elle regrettait presque leur absence ; mais les prisonniers ne devaient guère tarder à se retrouver sous leur empire.

Voici ce qui se passa pendant que dura cette absence. Viriomar, malgré la hauteur qu'il affectait envers ses captifs, n'était pas insensible à la vanité de leur montrer qu'il parlait la langue latine, qu'il connaissait les usages et les mœurs des Romains. Il les faisait amener devant lui pour se donner le plaisir de pérorer en leur présence, et de les étonner par tout ce qu'il savait ou croyait savoir de l'état dans lequel se trouvaient les armées, les forteresses, les provinces, et même des intrigues un peu anciennes auxquelles, sous Gratien, il avait pris une part obscure. Lucius et Capito, par des raisons diverses, ne prêtaient à ces discours qu'une oreille distraite et indifférente. Macer les écouta d'abord avec un silencieux dédain, mais bientôt il crut découvrir dans cette faiblesse de Viriomar une chance dont il pourrait pro-

fit; il conçut l'espoir secret de parvenir à dompter le Barbare en flattant ses prétentions, de dominer ainsi son esprit grossier et vain tout ensemble, et, caché derrière lui, de jouer un rôle, ce rôle que depuis jouèrent en grand plusieurs Romains auprès de différens chefs, Léonce sous Eurik, et sous Théodorik Boëce et Cassiodore.

Une fois cette nouvelle perspective offerte à son incurable ambition, Macer marcha de ce côté avec toute l'ardeur de son ame et toute la souplesse de son caractère. En peu de temps, d'habiles flatteries et un art prudent de se faire valoir auprès du maître, sans offenser son orgueil, eurent donné au Romain un certain ascendant sur Viriomar. Son plan était d'amener ce chef à prendre de l'empire sur les tribus voisines, en introduisant parmi elles le plus possible la discipline et l'organisation romaines. Par ce moyen, Viriomar jetterait les fondemens d'une puissance qui pourrait devenir redoutable, et il serait en mesure de fonder un établissement considérable sur la frontière. Macer ne reculait point devant la pensée de conquêtes faites aux dépens de l'empire, au contraire il rêvait déjà un royaume franc qui comprendrait une portion de la Gaule, et qu'il gouvernerait par l'entremise du chef, dont il serait le ministre. Ce plan n'était point entièrement insensé : moins d'un siècle plus tard, Clovis devait le réaliser et au-delà; seulement l'heure n'avait pas sonné, et l'homme n'était pas venu. Tout ce qui arrive en ce monde a été anticipé par la pensée : il n'est pas d'événement que des hommes inconnus n'aient pressenti, et que des tentatives obscures n'aient devancé.

En voulant suivre les avis de son nouveau conseiller, Viriomar ne tarda pas à mécontenter ceux qui l'entouraient. Il tenta d'établir dans la cour sauvage que formaient autour du chef germain ses compagnons, qui furent plus tard ses leudes et ses fidèles, une imitation grossière de l'étiquette impériale. Un tronc d'arbre, recouvert de lambeaux d'étoffe volés dans le pillage de Trèves, servait de trône à cette majesté barbare. A certaines heures seulement, elle permettait de soulever les peaux de bêtes qui, en guise de rideaux de pourpre, fermaient sa tente; elle choisissait ceux qu'elle admettait à ses festins ou à ses jeux. Enfin Viriomar commençait à parler d'un tribut fixe au lieu des dons volontaires qu'il recevait des guerriers, afin de pouvoir, disait-il, entreprendre une expédition dont les résultats fussent plus importans et plus durables que ceux de toutes les incursions passagères tentées jusqu'alors. Quelques-unes de ces ames propres à la servitude, comme elle en trouve partout où elle se montre, se prêtèrent aux projets de Viriomar et de Macer; mais le plus grand nombre leur résista opiniâtrément : ceux-ci conçurent une aversion profonde pour le Romain, qu'ils regardaient comme l'instigateur de mesures détestées. N'étant pas certains de l'emporter sur lui, ils résolurent d'attendre le retour

de Gundiok et de ses Francs, bien assurés de trouver dans cette bande si pure de tout contact avec la civilisation romaine l'horreur qu'ils ressentaient eux-mêmes pour tout ce qui lui ressemblait.

Bléda, qui, après avoir guidé les Francs, les avait suivis pour ne rien perdre de la misère de son ancien maître, et pour ne pas manquer une occasion d'accroître cette misère, s'il était possible, Bléda avait contribué par ses discours à irriter la horde de Viriomar, et, quand il sut que celle de Gundiok approchait, il alla au-devant d'elle. Il lui fut facile d'irriter la colère de ce chef et de ses principaux guerriers, en leur montrant dans Macer un rusé Gallo-Romain qui, leur esclave, travaillait à les asservir. Gundiok s'avança terrible à la tête de sa troupe peu nombreuse, mais formidable, et que vinrent grossir les mécontents de la troupe de Viriomar : tous ensemble représentaient la barbarie dans son intégrité; ceux qui étaient restés auprès de Viriomar, la barbarie qui s'essaye gauchement à la civilisation. Les premiers devaient avoir l'avantage; en effet, ils intimidèrent par leur résolution des adversaires indécis : ils réclamaient leurs prisonniers et leur butin. Viriomar voulut, pour leur imposer, s'entourer à leurs yeux de sa dignité récemment apprise; ils rirent de ses efforts maladroits. Il voulut les amuser et les tromper par les expédients d'une diplomatie novice; mais bientôt, impatienté de ces lenteurs, Gundiok, poussant un grand cri, fendit d'un coup de framée la porte de l'enceinte où les prisonniers étaient renfermés, et, s'y précipitant, fit main basse sur eux et sur le butin. En un clin d'œil, ils furent séparés. Gundiok entraîna Lucius. Capito fut le jouet de quelques mécontents, qui, bien à tort, le soupçonnaient d'avoir eu aussi de l'influence sur Viriomar. Pour Macer, objet principal de la haine commune, on le livra à Bléda, qui demanda cette récompense de son zèle et promit, avec un affreux sourire, qu'on ne se repentirait pas de lui avoir donné le Romain à tourmenter. — Maître, tu es habile, lui dit-il d'un ton ironique, tu connais les lettres; sais-tu ce qu'on a écrit sur mon front? Tiens, regarde, lis, c'est... vengeance! — Heureusement pour Lucius, il n'entendit pas ces paroles; il ne vit pas qui s'était emparé de son père. Au moment où Gundiok l'entraînait lui-même, le père et le fils se jetèrent un rapide et sombre regard; chacun semblait dire à l'autre qu'ils ne se reverraient plus et qu'ils ne leur restait plus qu'à mourir.

Lucius fut conduit dans une partie beaucoup plus reculée de la forêt. Ici il n'y avait aucune trace de culture et presque aucun vestige d'habitation. De vastes pâturages au milieu de bois immenses, de petites cahutes de bergers, de grandes multitudes de vaches, de brebis, de porcs et de chevaux, voilà tout ce que l'œil pouvait apercevoir dans ces déserts de verdure. Lucius fut chargé de veiller à la garde de quelques chevaux qui paissaient dans une vallée profonde et au penchant des collines qui la cernaient. Laissé seul dans ce ravin si lointain, si

perdu, au cœur des impénétrables forêts de la Germanie, il pouvait à peine comprendre ce qui lui était arrivé. Pendant quelque temps, ses pensées furent trop vagues et trop confuses pour être bien douloureuses; mais bientôt se dissipa l'étourdissement où l'avaient jeté son brusque enlèvement et sa translation rapide à travers des solitudes inconnues, et, comme on sent la souffrance à mesure qu'un membre blessé se refroidit, il sentit l'horreur de sa situation à mesure que son esprit agité se calmait. Alors il songea à son père livré à des travaux pénibles pour sa vieillesse, exposé à des traitemens intolérables pour son orgueil. Loin des petites circonstances qui pouvaient par momens mettre entre eux quelque froideur, la nature parla seule, et les entrailles de Lucius furent déchirées à la pensée de son vieux père souffrant le froid, la faim, ou accablé d'humiliations par les Barbares. Il donna un regret sincère au pauvre Capito, si peu préparé par la frivolité de sa vie aux graves infortunes. Lui-même il avait fui depuis long-temps les pensées sérieuses; à défaut des croyances qui soutiennent, il avait cru par sa légèreté pouvoir éviter les maux réels. Maintenant qu'une réalité terrible était venue le frapper, il était contre elle sans armes. Assis dans son palais d'Alexandrie ou à la table opulente de son père, il pouvait railler agréablement les opinions et les travers des hommes : ce désenchantement avait son charme, cette amertume avait sa douceur; mais quelle parole railleuse trouverait-il dans son isolement, en présence de labeurs ignobles ou de grossiers outrages? Contre de tels maux il n'y avait pas de distraction possible. Des convictions morales auraient pu seules les faire supporter, et toutes les convictions avaient été déracinées par le doute dans l'ame de Lucius. Le doute a une apparence de grandeur et de force tant que la vie est facile; mais douter du malheur lorsqu'il vient est impossible; il est funeste de ne pas croire à autre chose quand on est forcé de croire à lui. Alors il n'y a plus qu'à mourir, et c'est le parti que prit froidement Lucius. Il choisit un lieu commode, abrité par un beau chêne, d'où l'on avait une perspective agréable et pittoresque; il tira de son doigt son anneau, s'assura que le poison était toujours là, et, délivré de toute inquiétude, il se coucha sur la mousse pour se recueillir dans un sentiment de volupté et savourer par la pensée la mort avant de la goûter.

En ce moment solennel pour les ames les plus légères, Lucius éprouva une impression étrange : il lui semblait sentir le vieux monde romain expirer avec lui; il s'abandonnait avec charme à cette illusion, et, fermant les yeux, il s'absorbait dans la pensée de la destinée universelle s'affaissant au sein du vide infini avec sa propre destinée. Seule, l'image d'Hilda flottait dans ces ténèbres. Quand il rouvrit les yeux pour saluer une dernière fois, à la manière antique, la lumière du jour avant de la quitter, il vit la jeune chrétienne debout devant lui et qui le regardait.



— Ah! s'écria-t-il, quelle que soit la divinité qui t'envoie, jeune fille, que ce soit Libera, la compagne mystique du Bacchus infernal, celle qui délivre les âmes des morts et les initie à l'immortalité; que ce soit le Dieu que tu sers ou celui que j'adore, l'aveugle hasard, sois la bienvenue à mon heure suprême; je m'endormirai plus doucement du dernier sommeil si tu es près de moi, et si, comme Tibulle le disait à Délie, — mourant, je tiens ta main de ma main défaillante!

— Il ne faut pas mourir, dit Hilda d'un ton ferme, il faut croire!

— Croire? reprit Lucius avec un sourire; le moment est bien choisi! Il me semble que les Barbares brûlent les églises aussi bien que les amphithéâtres. Le christianisme ne semble pas devoir tenir devant eux mieux que l'empire.

— La religion de Jésus-Christ ne périra point comme la puissance des hommes; et d'ailleurs, ajouta vivement Hilda, si les Barbares triomphent, pourquoi le Christ ne les aurait-il pas appelés? pourquoi ne recevraient-ils pas le don de la foi? Moi aussi je suis une Barbare, et pourtant je l'ai reçu de la bonté divine. O noble Lucius, si je pouvais faire passer dans ton âme la certitude et la paix qui remplissent la mienne! si tu pouvais dire un mot, pousser un soupir, verser une larme! Mais je suis une esclave d'un esprit grossier; je ne trouve pas les paroles qu'il faudrait. Malheureuse! je ne puis rien pour te sauver!

— Et d'où vient en toi, étonnante jeune fille, un si vif désir de mon salut? dit Lucius surpris et charmé de la véhémence d'Hilda.

— N'es-tu pas le maître qu'il a plu au Seigneur de me donner, et n'as-tu pas été pour moi un maître bon et charitable? Mon vénérable père Maxime, qui maintenant, à côté de ma sainte mère Priscilla, me regarde du sein de la gloire céleste, ne m'a-t-il pas recommandé de lui ramener son fils Lucius? Ah! si tu étais resté dans ton opulent prædium, au sein de ta famille, riche, heureux selon le siècle, j'aurais pu me contenter de prier en silence pour toi, attendant patiemment l'heure où il plairait à la grâce divine de te toucher; mais aujourd'hui je te vois captif, séparé de tous les tiens; tu ne peux attendre, tu as besoin de Dieu! Si tu tardes à te tourner vers lui, tu voudras mourir, car j'ai surpris ton dessein, et moi, Lucius, entends-tu, je ne veux pas que tu meures et que tu sois damné.

— Tu veux que je vive, Hilda? dit Lucius avec impétuosité. Ah! je vivrai si tu peux m'aimer. Vois-tu, il n'y a plus ici de maître et d'esclave, il n'y a plus qu'une belle jeune fille et un jeune insensé qui a jeté sa vie à toutes les folies humaines et qui n'a jamais possédé une heure de félicité; mais cette heure toujours attendue et jamais trouvée, tu peux la lui donner, Hilda. Précipité dans une condition intolérable, il allait s'en délivrer par la mort, quand tu as paru, et maintenant que tu es là, qu'il a entendu le son de ta voix, qu'il contemple ta beauté, il ne veut plus mourir, il demande à ta pitié de le sauver.

Oh! ici, loin des hommes, dans ces profondes forêts, sous ces noirs ombrages, unis par l'amour, nous goûterions d'indicibles voluptés; l'incertitude de notre existence les rendrait plus vives. La mort est l'aiguillon qui fait sentir la vie. Ton ame est forte, Hilda, tu ne craindrais pas un bonheur plein de périls; tu saurais mourir avec joie dans les bras de ton amant.

Hilda était saisie d'un grand trouble et d'une profonde tristesse. Cette passion violente allait remuer au fond de son cœur celle qu'à son insu elle éprouvait pour Lucius, et en même temps elle souffrait amèrement de la différence de leurs sentimens et de leur amour. Elle eût voulu lui révéler avec le christianisme l'amour que le christianisme inspire et sanctifie; mais la chaste jeune fille ne trouvait point de paroles pour répondre au discours qui la faisait rougir. Elle se contenta de dire à Lucius avec émotion et gravité : — Je suis venue ici pour chercher le chef des Francs; je voulais adoucir ton sort et celui des tiens: adieu, j'ai hâte de l'aller trouver; tu me contrains à te servir en t'évitant.

Lucius, humilié par ces fières paroles d'Hilda, lui dit avec amertume : — Ne t'occupe pas de ma destinée; va, laisse-moi mourir; tu es une froide Germaine, une austère chrétienne; tu ne sais pas aimer.

Hilda, qui allait s'éloigner, se retourna vers Lucius. — Ah! pauvre Lucius, dit-elle avec vivacité, tu ne connais ni les Germains ni les enfans du Christ. J'ai été élevée dans ces bois où nous sommes; j'ai entendu raconter à ma mère tout ce que mon vaillant père avait fait pour l'obtenir; j'ai vu ma sœur aînée attendre son fiancé absent pour une expédition périlleuse; j'ai surpris les battemens de son cœur, que sa fermeté comprimait. Chez les Germains, le jeune guerrier et la jeune fille se choisissent librement et ne se quittent plus; ils partagent les mêmes fatigues, les mêmes dangers; on a vu même l'épouse suivre l'époux dans les combats et dans la mort. Parmi vous, je le sais par les discours des esclaves, les jeunes filles achètent à grands frais un époux qui les relègue dans les gynécées et les y délaisse pour des danseuses ou des joueuses de flûte; le mariage peut se briser par un caprice. Les Barbares sont plus près que vous de la sainteté du mariage chrétien, et les chrétiens, Lucius, leur loi est tout amour.

— Oui, la charité universelle! dit Lucius avec mépris; il est précieux sans doute d'être l'objet d'un sentiment qui embrasse le genre humain tout entier!

— Lucius, reprit Hilda, le Christ ne défend point que nous portions à quelqu'un de nos frères une affection plus tendre. Oh! si tu avais vu ma mère Priscilla saintement embrasser son époux expirant, tu ne douterais pas qu'une chrétienne pût aimer. Une chrétienne, Lucius, peut avoir horreur du péché, et cependant avoir mis tout son cœur dans la pensée de sauver une ame choisie entre mille; elle peut

s'être sentie attirée vers un infidèle presque avant de le connaître, et depuis n'avoir pas eu d'autre désir, d'autre occupation, d'autre but de ses prières et de ses larmes, que de le gagner à Dieu et de le dérober à l'enfer; elle peut l'avoir suivi dans l'esclavage et jusqu'au fond des solitudes, pour le rendre à la liberté des enfans de Dieu, pour le ramener dans la cité céleste; elle peut en être venue à ce degré de faiblesse d'écouter trop long-temps des discours qu'elle n'aurait pas dû entendre, de ne pouvoir s'arracher d'auprès de lui, de craindre qu'il ne veuille mourir, de lui dire pour l'en détourner ce qu'elle ne devrait pas lui dire : que, s'il mourait dans son infidélité, elle craindrait pour elle-même le désespoir et le blasphème. Oh! oui, elle peut faire tout cela, la pauvre chrétienne indigne : est-ce donc ne pas aimer?

Lucius vaincu se prosterna devant Hilda comme un croyant se prosterne devant une sainte, et lui dit : — Pardonne à un misérable, pardonne! Jamais une de mes paroles n'offensera tes oreilles. Je m'efforcerai de triompher de mon cœur et de t'aimer comme un chrétien.

— Et tu vivras?

— Je vivrai, puisque tu le commandes... à moins, ajouta-t-il, qu'un outrage... Dans ce cas, je ne te promets rien, et en revenant demain tu ne trouverais qu'un cadavre.

Hilda frissonna. — Lucius, lui dit-elle, j'ai un dessein : je veux te réunir à ton père et à ton oncle; je veux te garantir, ainsi qu'eux-mêmes, de tout mauvais traitement et de toute insulte, et Dieu bénira ce dessein, afin qu'après que j'aurai fait tout cela pour toi, tu fasses pour moi quelque chose et te convertisses à lui.

— Ah! mon cœur est dans ta main, tu peux le tourner où il te plaît, dit Lucius; mais par quel moyen crois-tu agir sur les hommes farouches au pouvoir desquels nous sommes tombés?

— Ne connais-tu pas l'empire des femmes sur mon peuple? Et puis, dans cette forêt, je suis la fille d'un chef illustre, le sang de Marcomir. Dieu m'est témoin que je ne m'enorgueillis point de cette naissance qui devait me fermer les portes de la vie éternelle. Si ce n'est pour servir mes anciens maîtres, je ne veux être que la pauvre Hilda, l'humble esclave des Secundinus, en tout ce qu'ils me commanderont de permis.

— Esclave chez mon père, ici fille d'un chef illustre! dit Lucius avec douleur. Nous sommes toujours séparés!

— Eh bien! Lucius, dit Hilda en s'éloignant, crois à ce que je crois, et je ne serai plus pour toi l'esclave ni la Barbare, je serai avec toi en Jésus-Christ.

En quittant Lucius, Hilda se hâta d'aller chercher Gundiok. Il aiguillait en ce moment sa framée. Autour de lui, quelques guerriers étaient assis sous un chêne, et un vieux chanteur aveugle hurlait un chant sauvage. Le cœur plein d'un double désir, celui d'obtenir du

chef farouche ce qu'elle souhaitait en faveur des Secundinus et aussi de faire luire à ses yeux la première aurore de la foi chrétienne, la jeune Franque s'avança d'un pas ferme à travers les guerriers, qui la regardaient avec surprise. Elle s'arrêta tout près de Gundiok, et, le souvenir de sa première enfance lui revenant tout à coup, elle lui dit d'une voix grave, où l'on sentait un attendrissement mélancolique : — Gundiok! Gundiok! te souviens-tu du jour où tu aiguisas ta première framée sous le chêne qui couvrait la cabane de Marcomir ?

Ces mots prononcés dans sa langue par une voix qu'il lui semblait vaguement reconnaître, ce nom du chef de sa tribu retentissant tout à coup à ses oreilles, émurent fortement le jeune Barbare. Il leva la tête, et attacha son œil bleu et perçant sur la blonde vierge qui se tenait debout devant lui.

— Qui es-tu? lui dit-il en la considérant avec une curiosité pleine d'étonnement.

— Je suis la plus jeune des filles de Marcomir, la seule qui vive. Sais-tu encore le nom d'Hilda ?

A ce nom, un souvenir soudain brilla comme un éclair dans les yeux du Barbare. L'égorgeement de Marcomir et de sa famille les enflamma de colère, mais une sorte de charme vint se mêler à leur expression irritée, tandis qu'il les promenait rapidement sur Hilda. Gundiok contemplant comme une apparition la dernière fille de ce chef illustre, au sang duquel il était fier d'appartenir.

— Ainsi la fille de Marcomir, dit-il avec un grincement de dents, a été l'esclave des Romains!

— Oui, reprit Hilda avec douceur, il a plu au Dieu tout-puissant de me réduire à cette condition misérable. Et elle ajouta d'une voix forte, en levant les yeux au ciel : Oh ! que mes misères et mes larmes ne peuvent-elles obtenir de ce Dieu le salut des hommes de ma race, et combien je serais heureuse à ce prix d'endurer de nouveau les oppressions et la servitude!

— La fille des Francs croit au Dieu des Romains? dit Gundiok; l'esclavage a abaissé son cœur.

— Ce n'est pas le Dieu des Romains seulement, Gundiok, c'est le Dieu et le père de tous les hommes. Il n'est pas comme ces divinités prétendues, ces orgueilleux démons à qui les Romains élevaient des autels, et qui ne favorisaient qu'une race, la race de vos ennemis : il aime toute race et toute tribu, il veut être béni en toute langue; c'est pour toutes les nations qu'il a donné son fils. O Francs, vous rachetez le meurtre par le prix du sang; c'est par son sang que Dieu a racheté le monde!

Tandis qu'Hilda tâchait ainsi de faire arriver l'idée sublime du Dieu sauveur à ces intelligences grossières en cherchant dans leurs idées ce qui pouvait les y conduire, elle fut interrompue par le chantre

aveugle, dépositaire des antiques traditions communes aux peuples germaniques, et que celui-ci conservait, bien qu'altérées. — Ma fille, lui dit-il, le vieil aveugle est le dernier scalde de sa tribu; il ne sait qu'un petit nombre de chants anciens; il ne connaît que confusément l'origine antique de son peuple. Après lui, les Franks de Marcomir pourront dire à peine ce que croyaient leurs pères; mais le vieux scalde sait cependant encore quelque chose de la croyance des aïeux : il sait que les armées venues de loin, en marchant avec le soleil, adoraient le soleil qui les avait conduites, comme un guerrier ennemi des mauvaises puissances; qu'elles adoraient un autre dieu terrible dont le marteau est la foudre. Pour nous, nous avons oublié le nom de ces grandes divinités, mais nous connaissons ceux des esprits qui habitent les arbres et les rochers, nous leur portons des victimes, nous promeçons en leur honneur des flambeaux et nous allumons dans la nuit sacrée les brandons sur la montagne; enfin nous révérans avec terreur quelque chose d'invisible et de muet dans la profondeur de ces bois. Pourquoi donc viendrait-on nous apporter de nouveaux dieux? Pourquoi la fille de Marcomir viendrait-elle dans la forêt natale faire entendre des paroles nouvelles à l'oreille de son peuple?

— Parce que la fille de Marcomir est dévorée de l'amour de son peuple, parce qu'elle ne peut, quand la lumière a lui pour elle, le laisser dans les ténèbres. Oui, vieillard, tu l'as dit, les anciens chants s'oublient, les vieux souvenirs périssent; par là, Dieu prépare la voie à des enseignemens nouveaux; par là, il amène le moment où, ne croyant plus aux mensonges périssables, il vous faudra bien croire à l'éternelle vérité! Ce moment approche, ajouta-t-elle avec un accent prophétique; les yeux de beaucoup de ceux qui vivent le verront. Alors vous ne croirez plus, comme nos pères, que le soleil et la foudre soient des divinités : vous croirez à celui dont la main allume chaque jour le soleil et dont la foudre est le marche-pied. Alors vous irez encore sous les vieux arbres, au pied des rochers, au bord des fontaines; mais ce ne sera plus pour invoquer les démons qui les habitent, ce sera pour honorer les esprits bienheureux qui les protègent. Alors vous adorerez encore avec trouble quelque chose d'invisible et de muet dans la profondeur des bois; seulement vous saurez que c'est la majestueuse présence de Dieu.

Le langage inspiré d'Hilda, le soin qu'elle prenait, comme le firent tous les premiers missionnaires du christianisme, de rattacher autant qu'il était possible la foi nouvelle aux croyances populaires des nations germaniques, produisirent une certaine impression sur ceux qui l'entouraient. Ils recueillaient avec curiosité ces paroles qu'ils ne comprenaient pas entièrement. La beauté d'Hilda aidait à l'effet de son discours, et en sa présence les plus jeunes des guerriers surtout

sentaient le pouvoir de ce je ne sais quoi de divin que les Germains reconnaissaient dans le génie des femmes. On s'écriait : C'est une magicienne, c'est une *Vola*, c'est une prophétesse! Gundiok, dominé tour à tour par son mépris pour tout ce qui tenait aux Romains et par le charme magique qu'exerçaient la parole et la présence d'Hilda, éprouvait, dans les profondeurs de son âme, comme une sourde lutte entre des impulsions violentes et confuses. Cette lutte ne se trahissait que par l'inquiétude farouche de son regard. Enfin le vieux scalde, irrité de l'empire qu'Hilda semblait prendre sur les guerriers, empire dont il était averti par leurs brusques clameurs, et qu'il ne pouvait concevoir parce qu'il ne la voyait point, le vieux scalde, dans son dépit, jeta sa harpe contre terre pour la briser; mais Hilda la releva sur-le-champ, et, se rappelant que dans son premier âge elle avait fait résonner sous ses doigts le simple instrument de son pays, elle se mit à accompagner de quelques accords pénétrants un beau cantique de saint Ambroise. Les Barbares étaient comme fascinés par le regard, par les traits, par la voix de la jeune chrétienne. Ces paroles dont ils ne comprenaient pas le sens, mais auxquelles la foi prêtait son émotion contagieuse, mêlées aux vibrations de la harpe nationale, les remuait d'une manière étrange, comme plus tard les discours latins de saint Bernard enflammèrent pour la croisade les paysans de l'Allemagne, qui n'entendaient pas la langue du prédicateur.

Gundiok, assailli par les souvenirs de son enfance et de sa famille, que le son de la harpe avait évoqués, et gagné par l'émotion de ceux qui l'entouraient, regardait avec une sorte de ravissement stupide l'enthousiasme surhumain dont s'illuminait la radieuse figure d'Hilda, et une émotion indicible gravait cette naïve et céleste figure dans le cœur étonné du Barbare. Jetant sa framée contre le tronc d'un arbre où elle s'enfonça profondément, il s'élança vers Hilda et lui dit : Fille de Marcomir, tu es mon sang; que veux-tu de moi?

En ce moment, Hilda comprit que Dieu maîtrisait par elle l'âme de ce lion, et sur-le-champ, voulant profiter de l'ascendant qui lui était donné, elle demanda que les trois Romains qui avaient été ses maîtres lui fussent livrés. — Cela est juste, dit Gundiok, bien loin de se douter de la généreuse intention d'Hilda; qu'ils soient tes esclaves, en dédommagement de tes parens que tu as perdus! Dès ce moment, tous trois t'appartiennent, et si quelqu'un portait la main sur les esclaves de la fille de Marcomir, ma framée fendrait sa poitrine comme elle a fendu le tronc de cet arbre. — Et il retira avec effort l'arme terrible du chêne, qu'elle avait entamé jusqu'au cœur.

Hilda ressentit une grande joie en entendant les paroles de Gundiok, et adressa intérieurement d'ardentes actions de grâces à Dieu, qui semblait vouloir bénir tous ses desseins. Elle était remplie du

double espoir de sauver Lucius et d'amener les hommes de sa tribu à partager sa foi. Pour ce jour, elle n'avait rien à leur dire de plus; il fallait laisser l'impression qu'elle avait fait naître produire ses fruits avec l'aide de la grace, avant qu'une autre circonstance lui fournît l'occasion de faire un pas de plus vers une conversion complète; puis, elle était pressée d'aller chercher Macer, pour le soustraire aux persécutions de Bléda et le ramener dans les bras de son fils. Elle se hâta donc de quitter les Francs émerveillés et comme frappés de stupeur, écoutant encore les paroles pour eux étranges, les chants et la harpe de la chrétienne, long-temps après qu'elle avait disparu à travers les chênes de la forêt.

## VII.

Hilda avait fait quelques pas à peine quand elle rencontra Capito, qu'une troupe de Francs suivaient avec des rires bruyans et de brutales clameurs. Les mauvais traitemens avaient achevé de déranger la faible raison du malheureux rhéteur, déjà troublée par un déplacement subit et un changement complet de toutes ses habitudes. Les Francs auxquels il était livré s'étaient aperçus qu'il avait l'intention de chanter dans leur langue, et, se faisant un cruel divertissement de sa folie, ils avaient placé entre ses mains la harpe d'un de leurs poètes, et lui avaient ordonné de s'en servir et de chanter pendant leurs repas. Le pauvre insensé, chez lequel la vanité littéraire survivait à la raison, s'était efforcé avec joie d'obéir à ses maîtres. Ceux-ci l'avaient enivré avec la liqueur fermentée qui leur tenait lieu de vin, et, dans cet état, après l'avoir accablé d'hommages dérisoires et de grossiers outrages déguisés sous les formes du respect, ivres eux-mêmes, ils le promenaient en triomphe comme un chanfre inspiré; Capito marchait au milieu d'eux sa harpe à la main et affublé d'un vêtement bizarre. Une couronne de chêne était sur sa tête. Égaré par l'ivresse et par la folie, abusé par un reste de stupide orgueil, il se croyait entouré d'admirateurs; au milieu des moqueries, des insultes, il conservait sur ses lèvres l'imperturbable sérénité d'un niais et béat sourire.

Hilda ressentit une tristesse profonde en voyant où la manie de ce qu'il appelait le culte des muses avait conduit leur misérable adorateur. Elle adressa en sa faveur quelques paroles aux Francs, qui, malgré leur emportement, s'arrêtèrent au nom de Gundiok, et laissèrent le rhéteur seul avec Hilda. Elle voulut alors le décider à la suivre; mais, la regardant avec colère, il lui reprocha d'avoir éloigné de lui ses disciples. Mêlant dans son délire à ce dépit du moment le souvenir de son ancienne irritation contre les livres chrétiens, dont Hilda avait préféré la lecture à celle de ses propres œuvres, il s'écria : — Que les

dieux te maudissent, jeune fille impie qui viens troubler Orphée tandis que, par les sons de sa lyre, il adoucissait des hommes farouches, semblables aux premiers nés de la race mortelle qui se nourrissaient de glands! Sibylle funeste, périssent tes oracles menteurs et tes doctrines profanes, par lesquelles, si elles triomphaient, serait anéantie la gloire des lettres! Dangereuse sirène, je n'écouterai point ta voix, je fermerai mes oreilles à tes discours, comme fit le sage Ulysse; j'irai rejoindre mes élèves dociles, mes enfans chéris, qui me traitent comme un hôte aimé de Jupiter, qui placent dans mes mains la lyre d'or et me font chanter dans leurs banquets ainsi que le roi des Phéaciens faisait chanter le divin Phemius.

Et, tirant des sons discordans de la harpe qui s'était dérangée sous ses doigts, moitié chantant, moitié déclamant des vers, mélange grotesque de mots latins et de mots inintelligibles, le malheureux Capito s'éloigna d'un pas chancelant. Bientôt des rires lointains mêlés à d'ironiques applaudissemens apprirent à Hilda qu'il avait rejoint son auditoire, et qu'il était de nouveau le jouet des Barbares.

Hilda ne pouvait s'attacher à ses pas et s'emparer de lui malgré lui-même; elle comprit en soupirant que désormais rien n'avait prise sur son délire, et que l'idée fixe qui avait dominé sa vie, devenue en ce moment une folie complète, opposait une barrière invincible à tout espoir d'améliorer son sort ou de sauver son ame. Enfoncé dans la stérile étude et voué à l'impossible reproduction du passé, il avait fermé ses yeux à toute idée, à toute lumière nouvelle, et sa raison, usée par un labeur impuissant, s'abîmait au sein du néant qu'elle avait choisi. Hilda reprit sa route, se dirigeant du côté où elle espérait rencontrer le frère de Capito. Tout à coup elle se trouva face à face avec Bléda, et, en le voyant seul, elle frémit pour elle et pour Macer. En deux mots, elle apprit au Hun ce que Gundiok avait décidé touchant les captifs, et lui demanda ce qu'il avait fait du sien. Bléda, en entendant l'ordre du chef redouté, exprima par son regard un mélange de mécontentement et de bassesse. On eût dit un chien farouche auquel le bâton levé a fait abandonner sa proie, et qui se retire en rampant avec un grognement sourd. — Tu peux prendre le Romain, dit-il, puisqu'il t'appartient; mais je crois que tu auras quelque peine à le trouver, ajouta-t-il avec un sourire de satisfaction féroce, car je le cherche avec ardeur depuis ce matin. Il s'est échappé pendant mon sommeil, et, pour que je n'aie pu découvrir sa trace, il faut qu'il se soit enfoncé dans la portion la plus épaisse de la forêt, dans la Vallée-Noire, là où ceux qui chassent l'uroch et le sanglier peuvent eux-mêmes pénétrer difficilement. Puisqu'il devait m'être enlevé, je me réjouis qu'il ait pris ce chemin, car il ne peut manquer d'y mourir de faim, s'il n'est dévoré par les bêtes de proie. Je regrette seulement de ne pas le voir



mourir. — Et il se retira en jetant à Hilda un de ces regards qui, malgré la forte trempe de son âme, la faisaient toujours frissonner.

Pour elle, elle marcha rapidement vers le lieu que les paroles du Hun lui avaient indiqué. Arrivée au bord de la Vallée-Noire, elle vit devant ses pieds se creuser un vaste enfoncement encombré de rochers, de troncs d'arbres, de broussailles et de grandes herbes dont la hauteur dépassait la taille humaine. Aucun bruit ne sortait de ce gouffre de sombre verdure; une brume épaisse, éclairée par un jour blafard, se traînait lourdement à la cime muette des arbres, et sous un ciel grisâtre quelques milans tournoyaient silencieusement dans les airs. La jeune fille, animée par la charité chrétienne et aussi par la pensée de Lucius, plongea courageusement dans l'affreuse vallée, se frayant un chemin à travers tous les obstacles avec l'instinct de sa race et le souvenir de ses premières habitudes. Bientôt, à certains signes qu'une Barbare seule pouvait reconnaître, elle découvrit que quelqu'un avait passé récemment par le lieu où elle se trouvait. Son cœur battit d'espoir en voyant que les branches avaient été écartées et même brisées en différens endroits, que la mousse avait été foulée, que la fange portait l'empreinte récente de pas fugitifs. En suivant ces vestiges, elle parvint à un amphithéâtre de rochers qui s'élevait au centre de la vallée, et là elle trouva Macer assis sur un quartier de granit. Le Romain semblait absorbé dans une morne méditation. En entendant le bruit des pas d'Hilda, il tressaillit, tourna de son côté la tête avec effroi, puis, voyant qu'elle venait seule, il reprit son attitude de rêverie sombre et son air de froide impassibilité.

— Seigneur Macer, dit Hilda en s'approchant, votre humble esclave vient vous enlever aux poursuites de l'impur Bléda et vous conduire auprès de votre fils.

— Je n'ai pas besoin du secours de mes esclaves, reprit le vieux patricien sans tourner la tête vers celle qui lui parlait. Quant à Bléda, je ne retomberai pas vivant entre ses mains, et, pour mon fils, je n'ai que faire de le revoir : le spectacle de nos maux serait une misère de plus pour tous deux ; il vaut mieux souffrir seul.

— Autrefois le seigneur Macer aimait son noble fils ; peut-il refuser maintenant d'aller vers lui ?

— Oui, j'aimais mon fils, murmura Macer à demi-voix et se parlant à lui-même plutôt qu'il ne s'adressait à Hilda, je l'aimais quand je voyais en lui l'héritier opulent du nom illustre des Secundinus s'élevant aux honneurs, à la puissance ; mais l'esclave Macer n'a rien à dire au pâtre Lucius.

— Le noble Macer n'est point esclave, dit Hilda. Le chef des Francs, touché par Dieu sans doute, a abandonné à la pauvre Hilda le sort de ses maîtres, et ils seront aussi libres dans la forêt Hercynienne qu'ils l'étaient dans le prædium de Trèves.

Macer fut frappé d'un étonnement qui ressemblait à l'admiration. — Et que fait à la jeune Franque, dit-il, le sort de ceux qu'elle a dû maudire dans sa servitude? D'ailleurs cette liberté indigente et méprisée, sous la protection d'une esclave, à quoi serait-elle bonne?

— La jeune Franque n'a jamais maudit ceux à qui Dieu l'avait donnée; chaque jour, elle a prié pour eux le Seigneur. En ce moment, elle le prie encore de décider l'illustre Macer à ne pas refuser cette chance de salut qui s'offre à lui. Qui sait si elle ne pourra pas un jour, avec l'aide céleste, tirer lui et les siens de cette solitude et les ramener dans sa patrie?

— Y a-t-il encore pour moi telle chose qu'une patrie? dit Macer d'un ton de plus en plus sombre. La Gaule est ouverte aux Barbares, l'empire s'écroule, la puissance romaine s'en va! Et quand je retournerais sur les bords de la Moselle, qu'y trouverais-je? Mes possessions ravagées, mes habitations dévorées par l'incendie, mes esclaves dispersés. Moi, un Secundinus, rentrer en Gaule pour y mener la vie d'un mendiant! Non, par Hercule! Esclave, laisse-moi, j'ai résolu de mourir ici.

Désolée d'entendre ces paroles, car elle songeait à la douleur de Lucius, si elle retournait vers lui sans son père, et tremblant qu'en revenant tous deux vers Macer ils ne le trouvassent plus vivant, Hilda se mit à genoux devant son ancien maître, et lui dit avec une émotion pénétrante : — Mourir! le seigneur Macer n'est-il pas chrétien?

— Non, je ne suis pas chrétien, répondit le vieux Romain avec colère; non, je ne l'ai jamais été. Je n'ai jamais cru à ces superstitions nouvelles, à ces rêveries des Juifs qui ont abaissé les âmes et qui ont affaibli l'empire. Une seule joie dans la condition misérable à laquelle je suis réduit, la seule chose qui me console d'être ici perdu dans les forêts de la Germanie, c'est de pouvoir enfin me dépouiller d'un faux respect que la prudence me commandait, et de pouvoir dire tout haut à la face du ciel : Je ne suis pas chrétien! Opprobre sur les chrétiens et sur le Christ!

— Et qu'es-tu donc? dit Hilda, qui, en entendant ce blasphème, ne put consentir à laisser outrager même par son ancien maître ce qu'elle adorait. Le sage Macer peut-il croire aux fables païennes?

— Je ne crois point aux fables païennes, je ne crois point aux mensonges dont le patriciat de Rome amusait la plèbe ignorante, je ne crois point aux amours de Mars et de Vénus, je méprise les terreurs de l'Achéron, je n'imagine point que les âmes des morts aillent errer sur les bords fabuleux du Styx ou du Léthé; mais je regrette ces croyances utiles que la sagesse de nos pères avait forgées pour le peuple, je m'indigne qu'on les ait remplacées par une religion insensée qui permet aux mendiants et aux esclaves de se croire en possession des choses divines, qui enhardit une fille franque née pour servir à discourir sur ces choses devant son maître, comme si elle était une prê-

trousse initiée aux mystères ou une docte amie de la sagesse, comme si, au lieu d'être une Barbare sans lettres, elle était la savante Eustochie que les chrétiens ont fait mourir à Bordeaux! Je m'indigne contre moi-même d'en venir, tant est grand le désordre universel, à lui répondre, au lieu de lui ordonner le silence qui convient à son origine et à sa condition abjecte!

Hilda s'était relevée; le regard fixé vers la terre, elle écoutait avec calme et avec douleur les paroles pleines d'endurcissement et d'outrages que Macer proférait; elle sentait avec une affliction profonde que sa conviction ne pouvait entamer ce cœur défendu par le triple airain de l'orgueil; elle était pénétrée d'une vive compassion pour cette opiniâtreté inflexible, elle était remplie d'un immense désir de fléchir et de sauver cette ame qui se raidissait contre le salut; elle ne pouvait se résoudre à quitter le père de Lucius dans cette position désespérée. Se recueillant dans une ardente prière et dans un dernier effort, elle lui dit : — Foule aux pieds ton esclave, Macer, mais daigne l'entendre encore un moment. Écoute : tu as été pour moi un maître sévère; un jour, sans l'intervention de mon père Maxime, tu allais faire imprimer sur mon front la marque du feu. Aujourd'hui tu es livré à ces Barbares que tu regardais mourir dans l'amphithéâtre, et moi j'ai retrouvé les miens, je suis libre dans ces forêts. Comment se fait-il donc que tout à l'heure j'étais prosternée à tes pieds, te suppliant de vivre? Comment se fait-il que je sois venue ici te chercher à travers les rochers et les marécages, sans craindre, faible jeune fille, la morsure des serpens ou la dent des bêtes féroces, pour te délivrer de tes ennemis, pour t'arracher à un odieux persécuteur, pour te ramener vers ton fils? Ah! il y a là quelque chose qui doit t'étonner et que tu dois ne pas comprendre. Eh bien! ce qui a fait faire ces choses étranges à une pauvre pécheresse, c'est ma foi, c'est mon Dieu; c'est ce Dieu qui est aussi le tien, et que tu voudrais renier! Ce Dieu qui est mort pour nous deux (pardonne-moi de dire *nous*) veut se servir de moi pour te préserver de la mort du corps et de celle de l'ame. Tu me méprises avec raison : je ne suis rien, comme tu dis, qu'une Barbare. Méprise-moi, outrage-moi, n'écoute pas mes vains discours : Dieu, je l'espère, parlera mieux à ton cœur; mais, au nom de ton fils, ne le plonge pas dans une désolation sans remède! Je ne te demande point de céder à mes paroles : ordonne seulement à ton esclave de te conduire hors d'ici, ordonne-lui de te sauver.

Malgré sa dureté impitoyable, Macer ne put s'empêcher d'être de nouveau frappé de surprise en voyant ce zèle de la charité; mais, sa fierté reprenant bientôt le dessus, il se sentit humilié de cette vertu qui, partie de si bas, osait prétendre à le protéger, et il se contenta de dire froidement à Hilda : — Esclave, je t'ai déjà commandé de te re-

tirer. Mon intention est de mourir de faim en ce lieu, comme fit le sage Diagoras; si tu m'importunes encore par tes discours, je me briserai de vant toi la tête contre ce rocher.

Hilda consternée se retira en silence; mais elle ne pouvait s'éloigner brusquement de Macer. Elle s'agenouilla à peu de distance, derrière de grands arbres qui la cachaient, et pria pour lui avec une vivacité que redoublait son amour pour Lucius. Macer était toujours à la même place et dans la même attitude, assis sur un rocher et immobile comme lui, présentant l'image de l'orgueil romain pétrifié. Tout à coup un bruit se fit entendre dans le feuillage; c'était un élan qui fuyait un loup-cervier. Macer tressaillit. — C'est Bléda, s'écria-t-il; il ne m'aura pas. — Et, comme il l'avait dit à Hilda, il heurta sa tête contre le rocher avec tant de force, qu'au bout de peu d'instans il expira. Hilda s'élança en le voyant tomber; quand elle arriva près de lui, il n'existait plus. La tête de Macer était fracassée et sanglante; mais son visage conservait l'expression de dureté stoïque et de hauteur froide qu'il avait eue jusqu'au dernier moment.

Hilda couvrit à la hâte le cadavre de mousse et de feuillage, prononça sur lui une rapide et fervente prière, puis courut trouver Lucius. Que ce moment eût été doux pour elle, si elle avait eu seulement à lui dire qu'il n'était plus l'esclave de Gundiok! Mais il fallait lui annoncer aussi qu'il n'avait plus de père. L'affreuse nouvelle foudroya Lucius. Il y a dans la douleur que cause la perte d'un père quelque chose de poignant et d'aigu qui manque à d'autres douleurs. On se sent atteint dans la source de sa vie; il semble qu'un lien de chair se rompt au plus profond de notre être; on se sent déraciné et blessé comme d'un coup de hache au cœur. S'il en est ainsi, même quand la mort ne brise qu'un rapport de famille entre deux âmes du reste à peu près étrangères l'une à l'autre, qu'est-ce donc, hélas! quand celui qu'on perd était l'ami le plus tendre et le plus passionné de son fils?

Macer n'avait jamais été un tel père pour Lucius; cependant celui-ci ressentit un déchirement affreux dans ses entrailles en apprenant qu'il était désormais orphelin. Durant sa longue absence, il lui était souvent arrivé de passer bien du temps, à ce qu'il lui semblait, sans souci et sans mémoire du foyer paternel; mais, en dépit de lui, son imagination s'y reportait et s'y reposait toujours. Alors l'image de son père lui apparaissait vague et lointaine. Il y avait toujours au fond de son cœur un secret désir d'aller plus tard soigner les dernières années du chef de famille en cheveux blancs. Depuis qu'ils étaient tous deux réduits en captivité, la tendresse filiale de Lucius avait redoublé, car le malheur développe toutes les affections sérieuses. En outre il y avait dans le genre de mort de Macer quelque chose d'atroce et de soudain qui en accroissait l'horreur. Lucius, malgré la présence d'Hilda, fut

done tout entier d'abord au malheur affreux qui l'accablait; le jeune et frivole Romain, qui traitait dédaigneusement la vie et la mort, tomba comme atteint d'un coup subit sur la mousse de la forêt en poussant des gémissemens inarticulés et en versant un torrent de larmes.

Hilda, entraînée par sa vive tendresse, que fortifiait encore sa douleur, osa soulever de terre la tête du malheureux Lucius et la poser sur son épaule. Penchée sur lui, elle laissa passer ainsi les premières convulsions du désespoir; puis, quand il put parler, quand il se mit à se reprocher tous ses torts envers son père, ses longs oublis, ses résistances fréquentes, des soins négligés, des paroles amères, et jusqu'au temps perdu par l'absence, elle s'efforça de le défendre contre lui-même et d'excuser des fautes qu'il s'exagérait dans l'emportement du repentir. Mêlant insensiblement quelques paroles de religion aux consolations qu'elle lui prodiguait, elle lui parla de ce qu'il pouvait faire pour réparer ce qu'il déplorait et pour retrouver ce qu'il avait perdu; elle lui disait, inspirée par l'enthousiasme, par sa tendresse, et par le souvenir des discours de Maxime et de Priscilla : Oui, si tout finissait par la mort, il faudrait mourir avec ceux qu'on aime, il faudrait imiter les hommes de mon peuple, qui brûlent avec un guerrier vaillant tout ce qui l'a aimé et servi dans ce monde, car la pensée des maux qu'ont soufferts ceux qui ne sont plus, et surtout des torts qu'on a eus envers eux, serait une torture constante et une affliction irréparable; mais s'ils vivent, — et comment, nous chrétiens, n'aurions-nous pas ce sentiment, qui est si puissant chez mes frères les Barbares au milieu des ténèbres de leur ignorance? — s'ils vivent ceux que nous pleurons, oh ! alors nous pouvons nous prosterner devant eux et leur demander grace, nous pouvons penser qu'ils nous entendent, qu'ils nous pardonnent, et ne pas mourir de douleur. Ton père, Lucius, a besoin lui-même de miséricorde; mais il est dans le sein de la miséricorde infinie, comme disait Priscilla de ceux qui mouraient dans l'erreur; maintenant, sans doute, il voit la lumière à laquelle il fermait les yeux; il te voit aussi, il voit tes larmes, ton repentir. Ah ! Lucius, ne la sens-tu pas enfin la vérité sans laquelle on ne saurait vivre, surtout quand on souffre ? Tu as trop besoin de croire pour pouvoir douter. N'est-il pas vrai, quand on est bien malheureux, ne pas croire, ah ! c'est impossible !

Lucius ne put tenir contre l'irrésistible accent avec lequel la voix bien-aimée appelait son cœur à la foi; il crut, ou plutôt, dans l'exaltation de la douleur et de l'amour, il lui sembla qu'il croyait comme Hilda; il lui sembla que cette vérité qu'il avait cherchée si long-temps venait d'éclorre subitement dans son cœur et qu'elle n'en sortirait plus. Hilda le conduisit au lieu où elle avait laissé le cadavre de Macer. Tous deux creusèrent ensemble la fosse où ils le déposèrent; tous deux prièrent ensemble sur la terre fraîchement remuée. Dès ce moment, il y

eut entre ces âmes rapprochées de si loin un pacte saint, une union tendre et sacrée, fondée sur une communauté de prière et d'espérance. Dès ce moment aussi, une vie nouvelle commença pour Lucius. Cette âme blasée avait besoin, pour renaître, des fortes secousses qui venaient de l'ébranler. Desséchée par le doute et les voluptés, elle ne pouvait se raviver que par la foi et l'amour. Ce qu'il y avait d'extraordinaire dans sa situation et dans celle d'Hilda, ce renversement des rapports sociaux au sein desquels il avait vécu, cette esclave qui était devenue l'arbitre de sa destinée et le guide de sa croyance, cette vie consumée dans la solitude après tant d'années passées au centre de la civilisation grecque et romaine, — toutes ces choses jetaient l'imagination de Lucius dans une sorte d'égarement qui lui permettait à peine de réfléchir sur le changement qui s'était opéré en lui. Il se laissait aller avec bonheur au sentiment de cette existence étrange née, comme tant d'autres non moins bizarres, de la grande subversion sociale qui s'accomplissait alors, et qui devait bouleverser toutes les positions, confondre tous les rangs, mêler toutes les races, et, par cette fusion immense, préparer l'unité des peuples modernes.

Deux soins partageaient et remplissaient la vie d'Hilda, celui de propager de plus en plus les semences de la foi chrétienne, surtout parmi les femmes de sa tribu, et celui de consoler et d'affermir Lucius. Le lieu où ils se réunissaient d'ordinaire était le lieu où tous deux ensemble avaient rendu à Macer les derniers devoirs et où une simple pierre plantée par eux marquait sa tombe. Quand le temps eut un peu adouci la douleur de Lucius, c'est là qu'il aimait à se trouver avec Hilda. Elle lui avait enseigné un sentier de chasseurs qu'elle avait découvert et par lequel il se rendait chaque jour auprès du tombeau paternel. Là, parmi les rochers qui occupaient le centre de la Vallée-Noire, l'âme de Lucius se retrempait au sein de cette forte nature. Étendu sur ces rochers, lui pour lequel autrefois il n'y avait pas de duvet assez moelleux, il attendait la venue d'Hilda. Le moment où il la voyait paraître illuminait son âme d'un rayon de joie, et tous deux passaient de longues heures dans des entretiens pleins de douceur et de tristesse.

Depuis qu'Hilda l'avait vu naître sincèrement à la foi, elle évitait de faire régner uniquement la religion dans ces entretiens; elle ne voulait point fatiguer le néophyte qu'elle avait ramené. Changeant de rôle, elle devenait un auditeur attentif, tandis que Lucius lui expliquait, en souriant parfois d'une ignorance naïve qui l'enchantait, tout ce qu'il pouvait lui faire comprendre de ce monde auquel elle était étrangère. Il éprouvait un grand charme à lui raconter les événements et les aventures de sa vie : les plus ordinaires prenaient un aspect de nouveauté et de merveilleux en se réfléchissant dans l'imagination

ignorante de la Barbare, et par là ces souvenirs acquéraient un plus vif intérêt aux yeux de Lucius lui-même. Son esprit, lassé des redites infinies qu'il trouvait dans les livres et les discours des hommes, se reposait et se rajeunissait délicieusement au spectacle de cette ame neuve et de cette pensée ingénue qui s'épanouissait librement sous son regard. Hilda, de son côté, jouissait avec délices du bonheur de voir s'ouvrir à son intelligence ces perspectives nouvelles que l'amour éclairait de sa lumière; elle questionnait Lucius sur toutes choses pour avoir le plaisir de l'entendre répondre et pour se sentir à chaque réponse plus rapprochée de lui. Ainsi ces deux êtres que le destin avait faits si différens se développaient et se complétaient l'un l'autre : Lucius donnait à Hilda la maturité et la science, Hilda rendait à Lucius la jeunesse et la vie.

Unis par l'ame, vivant uniquement l'un pour l'autre dans la solitude, il était impossible qu'ils n'éprouvassent pas le besoin de confondre entièrement leur destinée. Lucius, subjugué par l'angélique nature d'Hilda, osait à peine laisser paraître à ses yeux une passion dont chacun de leurs entretiens solitaires augmentait l'ardeur. De jour en jour il souffrait davantage de tous les mouvemens qu'il réprimait. Pour Hilda, il lui semblait qu'elle ne désirait rien autre chose que de passer ainsi toute sa vie. Depuis que Lucius croyait comme elle, ses sentimens ne lui inspiraient plus aucune inquiétude; mais, accoutumée à examiner son ame et à sonder sa conscience devant Dieu, elle ne tarda pas d'apercevoir avec confusion que les agitations contenues de Lucius, sans la gagner, ne lui étaient pas indifférentes, et qu'elle trouvait un sensible plaisir à les causer. Sa droiture naturelle et l'éducation morale que le christianisme lui avait donnée lui firent sentir le danger que l'innocence de son ame l'eût empêchée de comprendre. Cette découverte mit dans son maintien, dans son langage, dans toutes ses manières, un embarras dont Lucius s'aperçut et dont s'accrurent les émotions qu'il ressentait. Un jour, il ne put les contenir, et, voyant Hilda épouvantée de leur violence, il osa lui ouvrir toute son ame et parler d'un mariage chrétien, d'une sainte union pour la vie et pour l'éternité. Hilda était bouleversée en l'écoutant. Les paroles de Lucius et l'indicible bonheur qu'elles lui causaient achevèrent de déchirer les derniers voiles qui pouvaient encore lui cacher la nature des sentimens de son cœur. Être la compagne bénie de ce noble Lucius qu'elle avait aperçu comme un ange protecteur du fond de sa servitude, puis au salut duquel elle s'était dévouée avec un zèle dont le motif lui avait d'abord caché le caractère, de Lucius que la Providence avait amené avec elle dans un vallon de la Germanie pour qu'elle achevât de gagner à Dieu cette ame qu'elle aimait, c'était pour Hilda une félicité miraculeuse sur laquelle elle n'avait jamais osé arrêter sa pensée.

Lucius, éperdu d'amour, la pressait de répondre. Pleine de trouble, elle balbutia quelques mots de différence de rangs, de maître et d'esclave; mais Lucius lui ferma la bouche en lui disant : — C'est moi, Hilda, qui suis maintenant ton esclave. C'est toi qui es libre et maîtresse dans ces forêts. Nous avons changé de condition. Le monde, ajouta-t-il en souriant, semble vouloir faire comme nous, et l'empire passer aux Barbares. Hilda, tu m'as conservé la vie, tu m'as ouvert le ciel; j'ai besoin de toi pour la vie et pour le ciel. — Hilda était de plus en plus troublée. — Et qui, dans cette solitude, bénirait l'union de deux chrétiens? dit-elle en rougissant. — Il faut fuir, Hilda, s'écria Lucius; il faut fuir ensemble. Tu me guideras à travers les détours de cette forêt, qui est ta patrie, et moi je te protégerai contre les animaux farouches ou contre les Barbares; procure-moi un arc ou un javelot, et je te nourrirai de ma chasse. Nous pêcherons le poisson des torrens, nous cueillerons les fruits des arbres sauvages. Marchons ensemble à travers ces solitudes en nous tenant la main; nous vivrons comme Maxime et Priscilla, jusqu'à ce que nous trouvions un prêtre chrétien qui fasse de nous deux époux chrétiens.

Hilda voyait mieux que Lucius toutes les difficultés de cette fuite; mais les obstacles et les dangers ne pouvaient rien sur ce cœur intrépide; bravés avec Lucius, ils étaient pour elle pleins de douceur. Un seul motif combattait dans son esprit le plan de Lucius, c'était le désir de convertir sa tribu. Elle se reprochait de laisser le champ avant la moisson; elle craignait que Dieu ne la punit de cet abandon, et que la punition ne s'étendit à Lucius. En même temps, elle sentait qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre pour eux, et qu'après un pareil entretien ils ne pouvaient plus demeurer comme par le passé. Il fallait s'unir ou se séparer, et se séparer, était-ce possible?

Une pensée, qu'elle ne communiqua pas à Lucius, tira Hilda de ces perplexités. Le jour où elle avait apparu à Gundiok sous le chêne, la harpe du vieux scalde à la main, Gundiok avait été frappé subitement de la beauté d'Hilda; il avait ressenti une impression pour lui nouvelle en l'entendant parler et chanter en inspirée, au milieu des Francs étonnés et ravis. Jusqu'à cette heure, le cœur de Gundiok n'avait battu que pour la chasse et la guerre. On sait qu'un jeune Germain eût rougi de faire attention aux femmes avant l'âge de vingt ans, et d'offrir à une jeune fille de sa nation une main qu'il n'eût pas trempée plusieurs fois dans le sang de ses ennemis. Une chaste jeunesse disposait ces peuples aux attachemens profonds. L'amour de Gundiok fut soudain et violent, comme tous les sentimens qui venaient assaillir les âmes des Barbares, et peu de jours avant celui où eut lieu entre Hilda et Lucius l'entretien que je viens de raconter, Gundiok, ayant par hasard rencontré la chrétienne, avec l'impétuosité de



son caractère et de sa race, lui avait offert brusquement de venir dans sa cabane pour y être l'épouse du chef de leur tribu, de celui qui, comme elle, avait dans les veines du sang de Marcomir. Hilda lui avait répondu : — Gundiok, tu es le dernier rejeton de ma famille, et ta sœur Hilda désire ardemment pour toi le plus grand des biens; le jour où elle te verrait, fier Sicambre, courber docilement la tête sous le joug glorieux de la foi chrétienne, elle rendrait de ferventes actions de grâces au Dieu qui aurait touché ton cœur; mais elle ne songe point à s'unir, par une alliance illustre, au noble chef de sa tribu : elle ne veut être que la fiancée du Christ. — Hilda était sincère en parlant ainsi, nulle pensée d'union terrestre n'était encore entrée dans son âme virginale. En même temps l'affection qu'elle éprouvait pour Lucius, et dont elle n'avait pas démêlé le caractère, l'éloignait de tout projet pareil, et lui faisait croire qu'elle passerait sa vie uniquement vouée à Dieu.

L'amour et la fierté sauvage de Gundiok avaient été blessés profondément du refus d'Hilda, et, depuis cet entretien, il avait évité sa présence; seulement elle avait cru s'apercevoir qu'il épiait de loin ses pas, et, le jour où elle se rendait près de Lucius, elle avait rencontré le jeune chef avec Bléda. Tous deux s'étaient éloignés en la voyant paraître, mais elle avait cru entendre comme un sourd rugissement de colère s'échapper de la poitrine de Gundiok.

Dans cette situation, qui l'effrayait vaguement pour Lucius, il lui sembla que cette fuite qu'il lui proposait était un moyen indiqué par la Providence pour le sauver des dangers qui le pouvaient menacer, et cette idée, qui s'empara vivement de son esprit, put seule la décider à s'éloigner des siens avant que leur conversion fût plus avancée. Elle se dit que la jalousie de Gundiok et la haine de Bléda seraient des obstacles puissans à sa prédication évangélique, et pourraient peut-être compromettre le succès qu'elle avait déjà obtenu. Tout cela n'était que trop vraisemblable, et d'ailleurs elle avait besoin de croire qu'il en était ainsi pour pouvoir écouter Lucius sans remords. Elle céda donc à ces réflexions, et consentit à partir avec lui, se confiant en Dieu et le priant intérieurement d'achever l'œuvre commencée par elle. La joie que Lucius fit éclater à ses pieds, quand il eut entendu sa réponse, acheva de lui ôter toute incertitude.

Dès-lors il ne fut plus question entre eux que d'assurer leur évasion et de vaincre les difficultés qu'elle présentait. Une fois décidée, Hilda, appelant à son secours les ressources que lui fournissait sa connaissance des lieux et de la vie barbare, forma tout le plan de la fuite et indiqua à Lucius toutes les mesures qui pouvaient l'assurer. Elle éprouvait un indicible bonheur à conduire l'œuvre de cette délivrance, et lui n'était pas moins heureux d'être délivré par Hilda, de sentir bri-

ser ses fers par les mains de cet ange sauveur qu'il adorait. Bientôt son imagination, insouciante des périls et disposée toujours à se tourner vers des perspectives riantes, eut franchi les limites de la forêt Hercynienne, et le transporta de l'autre côté du Rhin. Il se voyait déjà rendu à la société des hommes; son séjour chez les Barbares lui apparaissait dans le passé comme un épisode de sa vie errante, comme un voyage aventureux d'où il avait rapporté un trésor sans prix, et, s'élançant dans l'avenir, il choisissait l'asile de son bonheur. Ce n'était pas à Trèves, ravagée par les Francs, où il n'eût trouvé que les vestiges de l'habitation de son père, où le souvenir de l'ancienne condition d'Hilda eût été pénible pour tous deux. En outre, durant son long séjour en Grèce et en Asie, il avait pris l'habitude de vivre sous un soleil plus brillant que celui de la Gaule. Nulle ville dans ses voyages ne l'avait séduit et attaché autant que la ville de Rome, déjà abandonnée pour Constantinople et peu habitée, mais brillante encore à ce moment, avant qu'Alaric et Genséric y eussent passé, radieuse de l'éclat de ses temples aux toits dorés, embellie par ses jardins magnifiques et le retentissement de ses mille fontaines. Il disait à Hilda : « Nous habiterons une maison modeste sur la cime déserte de l'Aventin; nous nous promènerons au bord du Tibre; je te raconterai l'histoire merveilleuse de Rome avant que cette histoire finisse et que Rome succombe; je te montrerai les lieux où s'est vingt fois décidé le sort du monde, et où il ne se décidera plus. J'aime Rome parce qu'elle est délaissée; elle me plaît à cause de sa grandeur et de sa tristesse, et puis nous oublierons avec délices tout souvenir de la puissance romaine pour nous entretenir de la Germanie et de la Gaule. Nous nous rappellerons ensemble cette vallée où nous sommes; nous parlerons de la forêt Hercynienne au pied du Capitole. »

Alors Hilda, pour qui Rome était le lieu de la captivité de saint Paul et du martyre de saint Pierre, interrompant cette peinture de la cité païenne, lui demandait des détails sur les basiliques des apôtres, sur les reliques des martyrs, sur les sépultures des catacombes, dont elle savait confusément l'existence par les récits de quelques esclaves venues d'Italie. Elle se faisait une grande joie de vivre sur une terre aussi sanctifiée. Elle se voyait unie à Lucius par l'évêque de Rome, dont Priscilla lui avait parlé comme du grand évêque : le salut de Lucius et le sien lui en semblaient plus assurés. Plus heureuse que lui, parce qu'elle était plus fermement croyante, elle savourait en idée la félicité d'un amour éternel.

Enfin il fallut s'arracher à cet enivrement céleste. Avant de se séparer pour la dernière fois, Lucius et Hilda convinrent de se retrouver le lendemain avant l'aurore à l'entrée du chemin qui conduisait dans la Vallée-Noire. Hilda, suivant la coutume germanique, tendit la

main à Lucius, qui, avec un geste passionné, serra cette main sur son cœur. Il ne pouvait quitter la jeune fille et la contemplait avec un ravissement inexprimable, tandis qu'elle baissait les yeux à terre, s'efforçant de vaincre son trouble par la prière et ne trouvant plus de mots pour prier. Tout à coup un bruit qui se fit entendre à quelques pas d'eux tourna leurs regards de ce côté. Deux hommes sortirent du bois touffu qui les entourait : c'étaient Gundiok et Bléda.

Bléda s'était aperçu de la passion jalouse du chef franc, et, concevant l'espoir de se venger à la fois d'Hilda et d'un Secundinus, il avait attisé cette passion par ses discours. Depuis plusieurs jours, il les observait tous deux à leur insu, et il avait révélé à Gundiok leurs entretiens prolongés dans la Vallée-Noire. Il lui avait appris que là était la tombe de Macer, et l'avait amené pour les observer, pensant que ce qu'il apercevrait de leur innocent amour ne pourrait manquer d'enflammer sa colère. Un hasard funeste avait servi Bléda, et il avait eu la joie de voir une affreuse colère se peindre sur le front du terrible chef, à mesure qu'il lui traduisait dans sa langue les discours d'Hilda et ceux de Lucius. Leur projet de fuite avait mis le comble à la rage de Gundiok. Enfin, quand il les avait vus se prendre la main en se regardant avec amour, hors de lui, il s'était élancé du bois où il était caché. D'un bond, il vint tomber à quelques pas de Lucius, pâle de fureur, lançant des regards semblables à ceux d'une hyène qui fond sur le chasseur, brandissant de la main droite sa framée et tenant de la gauche un javelot, suivant l'usage de sa nation. Lucius le regardait avec une intrépidité qui semblait le défier encore. Ces deux jeunes hommes, beaux et fiers tous deux, mais d'une beauté et d'une fierté différentes, demeurèrent quelques instans face à face et immobiles, ne pouvant se rien dire, car l'un n'entendait pas la langue de l'autre, mais exprimant tous deux par le regard la haine et l'orgueil. Hilda épouvantée levait les yeux au ciel, dans une attente pleine d'angoisse. Gundiok, qui eût voulu insulter par ses paroles le Romain avant de le frapper, s'élança sur la tombe de Macer, et la foula aux pieds devant lui. Lucius ne pouvait recevoir un outrage plus sensible à sa piété filiale et à son orgueil de patricien. Furieux de son impuissance à rendre injure pour injure, il parvint à mettre tant de mépris dans son regard, et dans sa bouche muette une telle expression d'insulte, que Gundiok le comprit. Aussitôt sa framée vint frapper Lucius et le fit rouler à ses pieds. A cette vue, Hilda redevint un instant la femme barbare, la lionne des forêts : elle se précipita sur Gundiok pour le déchirer. Gundiok, après avoir lancé sa framée, s'était mis en défense, par habitude, en présentant le fer du javelot, dans l'attitude d'un Frank se préparant au combat. Le mouvement d'Hilda avait été si prompt, qu'avant que Gundiok eût pu retirer son javelot,

le fer était entré dans le corps de la jeune fille, qui, blessée mortellement, alla tomber près de Lucius.

Bléda, craignant le désespoir de Gundiok, s'enfuit plein de peur et de joie. Quand Hilda sentit le froid du fer dans sa poitrine, l'élan de fureur qui l'avait possédée un moment s'arrêta. Son sang qui coulait rafraîchit son ame et la calma. Sûre maintenant de mourir avec Lucius, sûre de célébrer avec lui dans le ciel les noces sans fin, elle ne ressentait plus aucun désir de vengeance, elle était radieuse d'espérance, et se penchant vers lui : — O mon Lucius, lui dit-elle, ce n'est pas en ce monde que nous devons être unis, c'est dans le sein de notre père céleste. Qu'il soit béni, Lucius, de nous faire mourir ensemble ! Peut-être, Lucius, si nous étions restés sur la terre, tu te serais repenti un jour d'avoir épousé la pauvre esclave, la grossière Barbare; mais dans le ciel il n'y a plus ni maître, ni esclave, ni Romain, ni Barbare; il n'y a plus que des ames qui s'aiment au sein de Dieu. Allons donc ensemble avec joie nous aimer à jamais dans le ciel; donne-moi ta main, ô mon époux bien-aimé, et dis-moi que tu crois, ainsi que moi, qu'après nous être endormis dans notre couche sanglante, nous allons nous réveiller parmi les chants des anges! — Et Hilda mourante souriait à Lucius avec une merveilleuse douceur, et la sérénité de la foi se confondait dans son regard avec l'ivresse de l'amour.

L'agonie du jeune Romain n'était pas si douce, car sa foi était loin d'être aussi assurée : c'était une exaltation passagère qui lui avait fait illusion sur sa croyance. Son ame, accablée par la douleur, s'était tournée vers une espérance qui le consolait; mais cette ame, durant toute une vie dominée par les influences païennes, avait reçu trop profondément l'empreinte de la mollesse et de l'incrédulité pour pouvoir embrasser facilement la foi du Christ. L'amoureux Lucius, en écoutant Hilda, avait cru entendre la voix de Dieu, mais il avait besoin du bonheur terrestre pour croire aux joies célestes. Perdre Hilda au moment où il allait la posséder était un coup de la destinée qui le rejetait dans le désespoir. Cependant l'accent irrésistible des paroles d'Hilda mourante agissait sur lui. Ce qui se passa alors dans cette ame flottante et partagée, nul ne le saura jamais. Lucius, attachant son regard passionné sur Hilda, semblait faire effort pour croire à force d'aimer. Enfin quelque chose parut se décider en lui et triompher. « Je crois, dit-il en fermant les yeux, je crois au Dieu d'Hilda, » et il ne les rouvrit plus.

Quand elle eut vu mourir Lucius, Hilda se mit à prier Dieu d'une voix défaillante, lui demandant pardon de son dernier mouvement de colère, et implorant la grace de ne pas beaucoup attendre pour rejoindre son bien-aimé.

Pendant ce temps, Gundiok la regardait avec égarement. Son ennemi était mort, il était vengé, et devant lui était couchée sur la terre

cette belle Hilda, la compagne de son enfance, l'ornement de sa tribu, la seule femme qui lui eût fait sentir l'amour, une femme qui avait été pour lui l'objet d'une adoration presque superstitieuse. C'était lui qui l'avait frappée et l'avait couchée ainsi dans son sang. Il fut pris d'un mouvement subit de rage contre lui-même.

— Hilda, dit-il, je me tuerai.

— Ne meurs pas, Gundiok, dit Hilda, et ne perds pas ton ame.

— Mais si je meurs, j'irai avec toi, dit Gundiok.

— Non, dit Hilda, car tu ne crois pas au Christ. Moi, je suis heureuse, je vais auprès de lui; mais toi, je te plains, car je te laisse sous l'empire du démon.

— Tu me plains! dit Gundiok.

— C'est que je suis chrétienne, reprit Hilda.

Gundiok la regardait avec une admiration stupide. Une idée soudaine le frappa : — Et moi, si j'étais chrétien!

Hilda sembla se ranimer. L'espoir de convertir le chef de sa tribu, et par lui sa tribu tout entière, fit briller ses yeux mourans d'un éclat extraordinaire.

— Si tu étais chrétien, dit-elle, nous nous retrouverions, Gundiok, dans la gloire céleste.

Et, rassemblant un reste de forces, elle se mit à le supplier d'écouter cette voix qui parlait à son cœur, et, au nom de son sang qu'il avait versé, elle l'adjura, lui, le meurtrier de celui qu'elle aimait, d'embrasser la foi chrétienne pour être sauvé. Certes jamais la religion de Jésus-Christ ne remporta sur une ame un plus grand triomphe. Hilda pouvait parler ainsi à Gundiok, parce qu'elle savait qu'elle allait rejoindre Lucius.

Gundiok, éperdu d'étonnement en présence de ce miracle de la charité, entraîné par le désir de retrouver Hilda au-delà du tombeau, hésitait, en proie à une lutte violente. Cette lutte ne pouvait durer long-temps dans une intelligence grossière, mais énergique, qui ne concevait qu'une idée de la foi, mais qui alors la saisissait fortement. Tourmenté par une agitation puissante, il répétait : — Chrétien, moi, chrétien!

— Hâte-toi, dit Hilda d'une voix faible et avec une ineffable joie; hâte-toi, car je vais mourir.

A cette voix, à ce sourire, Gundiok tomba devant elle à genoux en s'écriant : Je suis chrétien!

---

# LES ÉTATS-UNIS

EN 1852.

---

## CARACTÈRES ET TENDANCES DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE.

---

- I. — *Travels in the United-States, etc., during 1849 and 1850*, by the lady Emmeline Stuart-Wortley; 3 vol. in-8°, London, Richard Bentley, 1851.
  - II. — *Notes on North America*, by James Fw. Johnston; 2 vol. in-8°, Edinburgh and London, William Blackwood, 1851.
  - III. — *A Glimpse at the great Western Republic*, by lieutenant-colonel Arthur Canynghame; London, Richard Bentley, 1851.
  - IV. — *A Ride over the Rocky mountains to Oregon and California*, by the honorable Henry J. Coke; London, Richard Bentley, 1852.
- 

De tous les spectacles que présente aujourd'hui l'univers, il n'en est pas de plus intéressant et, dans un certain sens, de plus inquiétant que le mobile et bruyant panorama qui s'étend de la frontière du Canada à la frontière du Mexique, et que l'arrivée de chaque paquebot vient faire passer devant nos yeux. Le temps n'est plus où les États-Unis n'étaient pour l'Europe qu'un spécimen accompli du gouvernement démocratique. Ce pays, qui, depuis sa formation, était resté exclusivement américain, dont les intérêts ne touchaient en rien aux nôtres, qui était pour nous un sujet d'études, la représentation sensible et vivante de certaines théories abstraites, la preuve de ce que peut l'esprit humain travaillant dans un certain sens et avec un certain but, sort maintenant de la solitude dans laquelle il s'était renfermé, et de l'indifférence apparente avec laquelle il avait toujours considéré les questions qui se débattent hors de son territoire. Main-

tenant il s'agite pour entrer à son tour dans les affaires du monde, et s'inquiète de la politique des autres nations, comme si elle lui portait ombrage ou atteinte. Ce n'est point seulement l'ardeur républicaine qui pousse en avant les Américains, c'est une ardeur bien plus fatale, l'ardeur du sang et du tempérament propre aux peuples jeunes, à laquelle vient se joindre la convoitise égoïste et raffinée des nations vieilles. A cette ardeur ainsi compliquée de sauvagerie et de civilisation, le pressentiment obscur et fatidique d'une grande mission providentielle vient ajouter tout ce qu'il peut développer d'ambition nationale et d'instincts religieux. Il faut maintenant aux Américains le retentissement au dehors, l'ivresse du succès, le respect des nations, et, à défaut de ce respect, leur crainte. Pour arriver à ce but, tous les moyens leur seront bons; ils ont d'abord le prestige de leurs institutions, l'exemple de réussite démocratique qu'ils ont donné au monde. Si ce prestige moral, comme cela est visible aujourd'hui, vient à s'éclipser, il reste la puissance matérielle : trente millions d'hommes ont toujours du poids dans les affaires de l'univers. La puissance de l'argent qu'ils accumuleront et gagneront à tout prix remplacera pour eux tout ce qui leur manque du côté du respect moral, de la considération qu'une existence séculaire, une vieille civilisation et les bienfaits répandus sur le monde par un travail traditionnel ont acquise aux états du continent européen. Dans le langage de leurs représentans et de leurs publicistes perce un double sentiment : la joie d'être à l'abri de tout danger, et en même temps le désir de rencontrer des adversaires. Ils sont taquins, sans être ouvertement et décidément hostiles; ils cherchent partout des ennemis, et leur grand désespoir est de s'avouer qu'ils n'en ont pas. En un mot, ils veulent faire quelque chose, ils ne savent pas bien précisément quoi; mais le hasard et l'occasion sont des dieux complaisans qui ne manquent jamais de favoriser les gens de bonne volonté et les caractères décidés à tout oser.

Il est temps enfin de dissiper une fausse opinion qui s'est implantée parmi nous dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, de renoncer à juger les États-Unis d'après leur constitution, et de les juger au contraire d'après le tempérament et le caractère de leurs habitans. Il est temps pour l'Europe de cesser de se faire une Amérique de convention. Il n'a pas manqué, il ne manque pas encore parmi nous d'abstracteurs de quintessence tout prêts à démontrer que la cause de la prospérité croissante de l'Amérique consiste dans cet arrangement légal, dans cette combinaison politique qui s'appelle constitution des États-Unis. De là hymnes et dithyrambes en l'honneur de la philosophie du *Contrat social* et de la raison humaine. L'expérience et les faits démontrent aujourd'hui que la cause première de la grandeur des Américains est leur origine protestante, et que leur tempérament et leur *humeur* sont des auxiliaires plus puissans pour leur progrès que leur constitution. Qu'est-ce que

cette constitution si vantée, et dont avec l'effronterie de l'ignorance on n'a pas craint de présenter l'exemple à la France? Cette constitution fut un compromis ayant pour but de rapprocher et de grouper des hommes qui ne pouvaient avoir aucune répugnance à être unis par les mêmes liens politiques, puisqu'ils étaient unis déjà par les mêmes liens moraux. Dans un des discours qu'il prononça l'an dernier durant son voyage dans l'état de New-York, M. Daniel Webster disait admirablement : « Avant l'établissement de la constitution, il n'existait entre les diverses colonies aucun lien politique, mais la langue anglaise était leur langue commune, Shakspeare et Milton étaient leur propriété commune; la Bible et la religion du Christ étaient l'objet de leur commune adoration. Voilà les liens qui les unissaient. » Rapprochées par les croyances et par les souvenirs, atteintes dans les mêmes intérêts, il n'en coûta rien aux diverses colonies pour s'unir politiquement. La constitution ne leur demanda le sacrifice d'aucune de leurs habitudes, d'aucune de leurs coutumes; elle ne fut pas faite pour donner aux états des garanties les uns contre les autres. En s'unissant, les Américains ne se sont rien demandé et ne se sont rien sacrifié. Il en est des fondateurs de la république comme de la constitution; on ne cesse de se récrier sur leur douceur, leur tolérance, leur humanité, et, en vérité, comment auraient-ils pu avoir d'autres vertus que celles-là, eux qui n'avaient rien à demander à leur peuple, et à qui leur peuple ne demandait rien? Ils ont joué le seul rôle qu'il leur fût possible de jouer, celui de secrétaires de la pensée publique. La république n'est pas une conception qui leur fût personnelle, elle existait sous leurs yeux, non reconnue légalement encore; ils n'avaient rien à fonder, ils n'avaient qu'à proclamer l'évidence. Si, avec ce rôle modeste à remplir, Washington, Franklin et Adams eussent été des tyrans et des dictateurs, c'est qu'ils auraient eu de grandes dispositions naturelles à le devenir. Qu'on cesse donc de parler comme d'une œuvre de génie de la fondation de la république américaine, car jamais fait plus simple ne s'est accompli sous le soleil. D'un autre côté, nos absolutistes ne manqueront pas d'attribuer les fautes et les entreprises aventureuses ou injustes des Américains à cette même constitution, à cette même forme de gouvernement que nos républicains présentent comme la mère de tous leurs succès passés et de leur prospérité présente; mais les fautes des États-Unis ne prouveront pas plus contre la république que leur prospérité ne prouve en sa faveur. Il n'y a aucune conséquence politique à tirer de ces fautes et de ces succès : les uns et les autres doivent être rapportés au tempérament, aux vertus du sang, aux qualités de la race. Les États-Unis nous présentent tout simplement le spectacle d'une Angleterre populaire; ils nous montrent la race anglo-saxonne débarrassée des entraves traditionnelles, de tous les liens infiniment multipliés qui enchaînent l'homme dans les vieilles civili-



sations, même les plus libérales. La race anglo-saxonne se retrouve là dans son état primitif et avec son énergie originelle. Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger successivement, comme nous voudrions le faire ici, les instincts et les mœurs de la société américaine.

#### I. — RAPPORTS DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE.

Les affinités nombreuses qui existent entre les deux branches principales de la race anglo-saxonne n'ont point encore été peut-être assez remarquées. Il est aisé de démontrer qu'en Angleterre comme aux États-Unis, la société repose sur les mêmes données morales, sur les mêmes principes appliqués d'une manière différente, mais non pas si différente au fond qu'on pourrait le croire au premier abord. Aucun publiciste n'a encore indiqué profondément, à notre avis, la différence qui sépare ces deux nations de toutes les nations du monde. Dans un écrit publié récemment, M. le comte de Fiquelmont, cherchant à donner des motifs à sa haine de l'Angleterre, a mis le doigt sur le caractère véritable de ce pays en l'accusant d'être en contradiction avec tous les autres peuples, et d'avoir poussé à la république tandis que les autres nations poussaient à la monarchie. Jamais observation plus profonde n'a été faite sur la politique de l'Angleterre. — Le monde aujourd'hui, écrivent ou plutôt écrivaient chaque jour nos révolutionnaires, marche vers la démocratie. — Rien n'est plus vrai; mais comment y marche-t-il? Il y marche par deux systèmes qui sont aussi différents l'un de l'autre que le pouvoir absolu d'un seul l'est du pouvoir absolu du plus grand nombre. L'Angleterre et je ne craindrais pas de dire l'Amérique marchent à la démocratie par la liberté et l'individualisme; les nations continentales marchent à la démocratie par l'égalité et la monarchie. Les deux traditions nettement tranchées sont en présence l'une de l'autre et se disputent l'empire.

On étonnerait peut-être nos radicaux en leur disant que l'empereur de Russie représente la démocratie comme toutes les constituantes du monde ne la représenteront jamais, et pourtant rien n'est plus vrai. Ce qui se passe chez nous a pu dessiller leurs yeux et leur apprendre où est la véritable tradition démocratique. Les rois de l'Europe aujourd'hui ne représentent point autre chose que la démocratie couronnée, protectrice de l'égalité, dominatrice des individualités aristocratiques de tout genre. La vaillante et féodale Pologne, la vaillante et féodale Hongrie, domptées et subjuguées par l'alliance des empereurs et des masses populaires, témoignent, par leurs malheurs, de cette tendance, comme la destruction deux fois répétée de la monarchie des Stuarts, par l'alliance de l'aristocratie et du peuple, témoigne de la tendance contraire. Cette manière de comprendre la démocratie est propre à tous les peuples latins et d'origine romaine, propre à tous les peuples

qui, malgré leur origine, ont été depuis long-temps élevés dans l'autorité et qui ont reçu d'une manière ou d'une autre par le saint empire comme l'Autriche, par Byzance et Pierre-le-Grand comme la Russie, par Frédéric et Voltaire comme la Prusse, les traditions de l'empire romain et des peuples latins. Le système contraire est représenté par l'Angleterre et l'Amérique. Là domine l'aristocratie, c'est-à-dire l'individualité humaine dans toute sa liberté, sans entraves, mais sans protection, se protégeant elle-même, se gouvernant elle-même, sans autre guide que la conscience, sans autre maître que Dieu, ennemie des symboles et des intermédiaires en matière de religion et de gouvernement, ennemie de tout ce qui n'est pas essentiellement individuel, libre et consenti, et par-dessus tout ennemie des forces anonymes, des grandes armées et des grandes machines administratives à la manière romaine, ces deux admirables instrumens de compression et de gouvernement. Dans les autres nations, la démocratie consiste à empêcher cette domination de l'individu, à arrêter ce développement naturel et à établir un niveau tyrannique. Elle a pour but de contrarier autant que possible la liberté dans son essence quand ce n'est pas dans ses effets, et dans ses effets quand ce n'est pas dans son essence. En Angleterre et en Amérique, au contraire, la liberté est estimée comme le seul bien auquel doivent être sacrifiés tous les autres, comme le principe de la société, et plus encore, comme le principe même de la vie, comme la preuve même que l'homme a une ame et une destinée, comme l'instrument non-seulement du bonheur temporel, mais du salut éternel, comme la faculté qui fait de l'homme un être capable de produire des actes toujours nouveaux et toujours féconds, au lieu d'être asservi à des fonctions toujours les mêmes, toujours mécaniques et stériles. Enlevez la liberté à un Anglo-Saxon, et il ne saura plus bien s'il est un homme ou une bête.

La démocratie entendue ainsi est donc en opposition complète, en guerre ouverte avec la démocratie de notre continent; elle se rattache à une tout autre tradition, à la pure tradition barbare, germanique et féodale. Les deux traditions sont bien nettement tranchées, et on peut suivre dans l'histoire leur double développement parallèle; une seule chose les couronne l'une et l'autre et leur est commune, c'est le christianisme, et encore leur manière de l'interpréter est aussi différente que leur manière de comprendre la société et le gouvernement. D'une part, catholicisme, gouvernement romain, monarchie, dictature, égalité; de l'autre, féodalité, protestantisme, république, liberté: telles sont les diverses manifestations de ces deux civilisations opposées. Il ne se peut rien trouver de plus contraire et de plus antipathique. Long-temps ces deux civilisations ont marché parallèlement; aujourd'hui voilà qu'elles se rencontrent avec le même mot sur les lèvres, et, prétendent-elles, avec la même tendance. L'une et l'autre

parlent de démocratie et même quelquefois de république; elles s'étonnent et restent stupéfaites en face l'une de l'autre en voyant combien diffère leur manière de prononcer le moderne *shiboleth* qui s'appelle démocratie; elles n'en sont encore qu'à l'étonnement, mais déjà perce la défiance, et l'heure inévitable approche où elles commenceront la lutte la plus sérieuse qui se soit livrée dans le monde, si sérieuse qu'il faudra que, pour que l'une vive, l'autre disparaisse; cela est fatal comme les lois de la pesanteur et de la lumière. Il ne peut y avoir ni accord ni trêve entre l'humble, l'obéissant, le timide esprit d'égalité et l'impérieux, l'aristocratique esprit de liberté.

Nous marcherons au-devant d'une objection qu'on ne manquerait pas de nous faire : l'égalité existe en Amérique, elle est passée dans les mœurs et reconnue dans les lois. Oui, sans doute; seulement ce que les Américains entendent par ce mot d'égalité est justement l'inverse de ce que nous entendons. L'égalité, aux États-Unis, n'est que l'arme de la liberté, son moyen de défense et de sécurité; ce que nous entendons par égalité n'est guère autre chose que le nivellement. L'égalité, aux États-Unis, peut s'interpréter ainsi : j'entends n'être pas plus gêné que mon voisin dans les entreprises qu'il me plaira de tenter; j'entends avoir le droit de braver les mêmes hasards, d'oser autant et plus que lui, de donner une aussi libre carrière à mes facultés, d'acquérir autant que lui et plus que lui, si cela m'est possible, et je défends qu'aucun intermédiaire vienne se placer entre nous deux pour le protéger lui contre moi et moi contre lui. Comprendre ainsi l'égalité, c'est, on le voit, laisser simplement le champ libre à la liberté, à la concurrence, à la guerre; c'est transporter la politique de neutralité des relations internationales dans les relations de la vie civile; c'est en un mot donner aux libertés individuelles en lutte ce qu'on appelle dans la langue politique américaine *fair play* (beau jeu, libre jeu), et les laisser montrer la valeur relative de leurs forces. Ce n'est pas ainsi que nous entendons l'égalité; ce mot implique toujours chez nous une pensée de protection d'abord et par suite la nécessité d'un intermédiaire et d'un souverain juge, qui, sous le nom de dictateur, de roi, d'état, intervient pour prévenir, arrêter, punir, contrarier les empiétements des individus les uns sur les autres. Ces deux manières différentes de comprendre l'égalité ont deux résultats nécessairement opposés et ennemis : l'une, la nôtre, nous conduit à admettre que les facultés de l'individu ne lui appartiennent pas, mais appartiennent à la société, que ses services, ses talents ne lui constituent aucun *droit*, aucun *privilege*, et qu'il remplit tout simplement une *fonction* en exerçant ses talents; l'autre conduit les Anglo-Saxons à considérer l'exercice de ces talents comme constituant un droit, et les services rendus comme constituant un *privilege* auxquels personne n'a la puissance de porter atteinte. On pourrait appeler cette égalité l'aristocratie ato-

mistique, l'aristocratie non plus concentrée dans quelques grandes familles, mais éparpillée sur un territoire immense et incarnée dans le plus pauvre laboureur et dans le plus humble artisan.

Ce n'est point pour faire un vain parallèle historique que nous avons tiré cette ligne de séparation entre les deux civilisations. D'une part, nous avons voulu montrer combien cette démocratie était naturellement opposée à nos instincts et à nos tendances; de l'autre, nous avons voulu indiquer un fait qui déjà se prépare sourdement, et dont l'accomplissement tardera moins peut-être qu'on ne pourrait le supposer : l'union des deux grandes fractions de la race anglo-saxonne, de l'Angleterre et de l'Amérique. Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, dans les deux pays, de tendance plus marquée que celle-là; une sorte de pressentiment d'un danger prochain et qui chaque jour s'avance pousse l'un vers l'autre ces deux grands peuples en dépit des anciennes rivalités, des passions populaires, des ambitions égoïstes. Sans doute les États-Unis seraient bien aises d'ajouter les noms des colonies anglaises du nord aux noms des états qui composent déjà leur territoire, sans doute l'Angleterre serait bien aise de conserver pour elle seule le commerce du monde et la domination des mers; mais ces deux grands pays sentent dans l'air de l'avenir qu'un même danger les menace dans leur puissance, et même dans leurs instincts, leur religion, leur indépendance. Bon gré mal gré, ils se rappellent qu'ils parlent la même langue, professent le même culte. A mesure que les États-Unis se civilisent, ils se découvrent de plus en plus des ressemblances singulières avec l'Angleterre; à mesure que l'Angleterre se démocratise, elle se sent plus de sympathie pour ses frères d'outre-mer. Cette union, vaguement prophétisée depuis long-temps, s'accomplit en fait de jour en jour. Unies par la communauté d'origine, ces deux nations le sont aussi par la communauté de tendances, de sorte que tout ce que l'une accomplit profite à l'autre. L'abrogation des vieilles lois de navigation et des lois sur les céréales n'a guère servi qu'à l'Amérique, et tout progrès accompli par l'Amérique dans les arts mécaniques ne sert guère qu'à l'Angleterre, car elle seule est en mesure de s'en servir et d'en profiter immédiatement. Il y a donc entre les deux pays un échange rapide, immédiat, presque instantané, de leurs progrès respectifs. L'audace des Anglo-Saxons d'outre-mer étonne et effraie toutes les nations; l'Angleterre seule ne s'en étonne pas, car, si rapide que soit l'accroissement des États-Unis, cette rapidité est égalée par l'accroissement que, depuis soixante ans, ont pris les districts manufacturiers de l'Angleterre et de l'Écosse. New-York, depuis soixante ans, s'est élevé, il est vrai, de 60,000 à 400,000 habitans; mais Glasgow, dans le même espace de temps, s'est élevé de 77,000 à 367,000 habitans, et Birmingham de 73,000 à 300,000. M. Johnston, l'auteur des *Notes on North America*, le prouve par des chiffres authentiques. Si la jeune Amérique se vante

de l'augmentation rapide de ses manufactures à peine à leur naissance, ce sont des bras anglais qui remuent les machines. L'accroissement des manufactures de l'Amérique n'a pas restreint ni limité les marchés anglais. La manie d'exalter à tout propos les États-Unis existe en Angleterre comme dans tous les pays du continent; seulement, tandis que nous, par exemple, lorsque nous exaltons les États-Unis, nous prononçons involontairement notre condamnation, les Anglais ne font que reconnaître leurs propres qualités, et lorsque les Américains se vantent de battre les Anglais, ils ne font qu'exprimer un désir d'émulation qui est une simple jalousie de famille. « C'est le lien du sang et du langage qui donne naissance à ce sentiment, dit M. Johnston, aussi bien que le désir de surpasser ce qu'il y a chez nous d'excellent. Ils parlent exactement d'après le même principe qui pousse nos *mécontents* anglais à ne voir de perfection que dans les villes, les institutions et les campagnes de l'Amérique du Nord. *Nos mécontents, tout en exprimant ce sentiment, ne consentiraient jamais à émigrer dans aucune contrée européenne ni à corriger nos institutions d'après les modèles du continent.* Ce n'est que le bonheur d'hommes de notre propre sang que nous jugeons supérieur au nôtre. »

Ces derniers mots sont significatifs et résument parfaitement tout ce que nous avons dit sur la différence qui sépare ces deux peuples de tous les autres et sur leur étroite ressemblance. La civilisation européenne répugnerait, M. Johnston le déclare, à un Anglo-Saxon, et ce fait suffit pour montrer de quelle importance est l'Amérique pour l'Angleterre. Quoique les États-Unis soient à bien des égards une nation rivale, l'insuccès de la grande expérience républicaine des États-Unis serait pour l'Angleterre plus fatale que la perte de quelque-une de ses riches colonies. Les États-Unis confirment l'Angleterre dans ses principes et dans sa foi politique. Au moment où ces principes sont partout proscrits sur le continent après avoir été déshonorés et détestablement appliqués par des ignorans, des fous et des scélérats, au milieu de l'affaissement des nations et de l'universel abandon des principes de liberté, l'Angleterre, si elle pouvait douter d'elle-même, n'aurait qu'à tourner les yeux vers l'Amérique : elle y verrait réussir et prospérer non-seulement ses principes, mais l'exagération même de ses principes. M. Johnston fait très bien sentir cette influence morale de l'Amérique sur l'Angleterre, influence qui l'engage à rester dans son isolement et à ne pas prendre exemple sur le continent, à ne pas se laisser effrayer par les malheurs de l'Europe et à considérer ces malheurs comme impuissans à la frapper; il fait très bien comprendre aussi cette sorte d'entente franc-maçonnique qui existe entre les deux peuples, qui fait qu'eux seuls se comprennent bien mutuellement. La plupart des événemens qui se passent en Amérique sont pour nous

des énigmes; nous comprenons difficilement le caractère, les mœurs, la politique américaine : ce n'est qu'en nous plaçant en dehors de nous-mêmes que nous pouvons les comprendre; si nous essayions de les juger avec notre nature propre, nous n'y parviendrions jamais. Pour un écrivain ou un homme politique anglais, toutes ces difficultés n'existent point.

Au sein des classes populaires, l'union dont nous parlons est depuis long-temps accomplie. Grâce à l'émigration, il n'y a guère dans les trois royaumes de famille de paysan et d'artisan, même de famille des classes moyennes inférieures, qui n'ait quelqu'un des siens parmi les colons américains et les ouvriers des manufactures de New-York ou de Boston. L'Amérique est ainsi rattachée à l'Angleterre non-seulement par les liens du sang en vertu de leur commune origine, mais en quelque sorte par les liens de la famille, par les plus puissans et les plus doux sentimens, qui établissent un échange perpétuel de souvenirs et d'affections entre les deux nations. Le peuple anglais, habitué à un gouvernement libéral, mais aristocratique, retrouve en Amérique son gouvernement libéral sans prépondérance oligarchique; il s'y trouve tout-à-fait à l'aise, et il y est pour ainsi dire plus chez lui, plus *at home* que dans sa propre patrie. Rien ne fait mieux comprendre l'identité des deux peuples que la rapidité avec laquelle se propagent en Angleterre les folies que l'on pourrait supposer essentiellement américaines. Le mormonisme compte de nombreux adeptes parmi les ouvriers des villes manufacturières, et la colonie des mormons, chassés de toutes les villes en Amérique, s'est accrue, dans ces dernières années, d'un grand nombre d'émigrans anglais venus exprès d'Angleterre pour aller se joindre à cette secte bizarre. D'un autre côté, la contre-partie du mormonisme, la secte des *shakers*, qui, tout aussi extravagante que la secte des mormons, est en revanche douce et mystique, est arrivée en Amérique toute fabriquée d'Angleterre, grâce aux songes d'une certaine Anne Lee de Manchester, qui, au siècle dernier, reçut, par inspiration divine, la mission d'aller en Amérique pour y proclamer sa révélation. Dans les classes supérieures de la société, dans les classes politiques, lettrées et commerçantes, l'antagonisme subsiste encore, et l'union est plus lente à s'accomplir. Les classes politiques craignent naturellement pour l'Angleterre, les classes commerçantes craignent pour leurs intérêts, et les lettrés, s'autorisant de l'aveu et des plaintes que les écrivains d'Amérique leur envoient sur la grossièreté et la barbarie des Américains, se raillent d'un pays où rien n'est soumis au contrôle d'une minorité éclairée. Toutefois le ton railleur et l'indignation des voyageurs anglais d'il y a dix ou douze ans commence à être remplacé par la déférence, l'admiration et l'impartialité. Les récits de miss Martineau et de Charles Dickens sont depuis long-temps passés

de mode, et l'on ne retrouve dans les voyages nouveaux ni le même esprit ni le même ton. Les savans et les gens du monde, les élégantes ladies elles-mêmes qui visitent l'Amérique, en reviennent pleins d'admiration, et s'efforcent de faire partager au public leurs sentimens pour leurs cousins d'outre-mer. Tel est l'esprit qui a inspiré les livres de sir Charles Lyell le géologue, de M. Alexandre Mackay, mort tout récemment, de M. Johnston, professeur d'agriculture à Édimbourg, et de lady Emmeline Stuart Wortley. Aux États-Unis, il s'est formé une sorte de parti anglais qui demande une union plus étroite avec l'Angleterre, en se fondant sur la plupart des raisons que nous avons données. Personne n'a été un plus ardent promoteur de cette alliance que le dernier président, le brave général Taylor. Tous les voyageurs qui l'ont visité s'accordent à reconnaître les sentimens de concorde qui l'animaient. « Nous parlâmes de la Grande-Bretagne, raconte M. Johnston, et des bienfaits de l'union entre les deux nations.—Si l'Angleterre et les États-Unis s'accordent, dit-il, les deux pays peuvent maintenir la paix du monde. » Lady Emmeline Stuart Wortley le visita aussi; il lui parla de l'établissement de la ligne de paquebots connue sous le nom de ligne Collins, et il ajouta : « Le voyage deviendra ainsi de plus en plus rapide, et j'espère que l'Angleterre et l'Amérique, par ce moyen, seront bientôt tout-à-fait voisines.— Le plus tôt sera le mieux, monsieur, répondis-je de tout mon cœur. Il s'inclina et sourit.— Nous sommes le même peuple, continua-t-il, et il est bon que nous nous voyions le plus souvent possible.— Oui, et ainsi tous les vieux et détestables préjugés s'évanouiront.— Je l'espère, répondit-il, et ce sera à l'avantage de tous les deux. »

Comment cette alliance ne s'accomplirait-elle pas? Lorsque l'on considère attentivement le caractère américain, on s'aperçoit que le patriotisme des *Yankees* n'est au fond qu'un patriotisme de tête. Les Anglais et les Américains sont les deux races les plus nomades et cependant les moins cosmopolites de la terre. Pour eux, franchir l'espace n'est qu'un jeu; mais ils ne se laissent nulle part entamer par les qualités des peuples qu'ils visitent : ils gardent intacts leurs vices et leurs vertus. Les Anglais se sentent, en quelque lieu qu'ils se trouvent, attachés de cœur à la patrie absente, et chacun d'eux pourrait répéter la réponse de Fox au premier consul. Les Américains ont poussé ce nomadisme jusqu'aux dernières limites, si bien que, lorsqu'on s'informe à un *Yankee* de l'état de sa santé, il répondra invariablement : « En mouvement, monsieur; — *moving, sir.* » Mais nulle part on n'observe chez eux cet amour intime et profond de la patrie; leur patriotisme est un patriotisme de famille, de sang; c'est la croyance à la supériorité de leur race. Quant à l'Amérique, elle n'est pour eux qu'un moyen de puissance et de richesse, qu'une *exploitation*. Dans ce patriotisme, les hommes sont tout, le pays ne compte pour rien. De là le caractère

particulier des États-Unis, qui ont encore aujourd'hui une physiologie de colonies en quelque sorte. La mère-patrie pour les Américains est toujours l'Angleterre, et les descendans des *pilgrim fathers* sont comme leurs ancêtres des émigrés sur une terre étrangère.

Cette union de plus en plus étroite est la tendance la plus récente et la plus curieuse des tendances américaines actuelles, et c'est pourquoi nous avons voulu l'indiquer avant qu'elle ne soit devenue décidément un fait accompli. Il est facile de voir quelles en seront les conséquences dans cette crise immense qui enveloppe le monde entier, et dont le vague sentiment fait que toutes les nations, à l'heure qu'il est, se rangent en bataille, s'attirent mutuellement, se rapprochent ou se séparent selon leurs affinités naturelles, leurs affinités de race, de croyances, d'instincts, au lieu de se rapprocher et de se séparer comme autrefois selon les chances de perte ou de gain, selon les calculs des joueurs d'échecs diplomatiques et selon les caprices des gouvernemens.

## II. — L'ÉMIGRATION.

L'émigration aux États-Unis vient en appui à notre thèse; elle atteint aujourd'hui son point culminant, et il ne semble guère possible que le chiffre des émigrations dépasse dans l'avenir le chiffre des dernières années. Que n'a-t-il pas été dit touchant le mélange des races aux États-Unis, mélange produit par l'émigration? Rien n'est plus faux. Ce mélange est, en vérité, peu de chose, comme on va le voir, et si le sang anglo-saxon se renouvelle, ce n'est point par l'infusion d'un sang étranger, mais d'un sang puisé à ses propres veines. Les émigrans ne viennent pas, comme on pourrait le croire, de toutes les nations du monde indifféremment; la plupart sont Anglais, les autres sont des Germains ou des Scandinaves. Nous avons la statistique exacte de l'émigration durant les années 1848 et 1849 : depuis, les chiffres ont pu s'élever encore peut-être, mais à coup sûr les élémens de l'émigration n'ont pas changé. 189,176 Européens ont émigré aux États-Unis en 1848, 220,607 en 1849. Décomposons ces deux résultats, afin de connaître le chiffre qui revient à chaque nation. L'Angleterre a fourni 23,062 émigrans en 1848, l'Irlande 98,061, l'Écosse 6,415, l'Allemagne 51,973; la Hollande, la Norvège et la Suède, trois pays de chétive dimension et d'une faible population, en ont fourni 2,932, et la France, ce pays qui regorge d'habitans, ce pays où les citoyens s'entretuent parce qu'ils ne peuvent plus y vivre, prétendent-ils, fournit un chiffre inférieur à ces derniers petits pays, soit 2,734 émigrans. En 1849, le chiffre s'était encore élevé : l'Angleterre a fourni 28,321 émigrans, l'Irlande 112,591, l'Écosse 8,840, l'Allemagne 55,705; le chiffre de la Hollande, de la Norvège et de la Suède a monté des deux tiers, 6,754; le chiffre de la France est resté stationnaire, ou, pour mieux dire, a



encore baissé, 2,683. A l'exception des Irlandais, qui d'ailleurs, selon M. Johnston, ne sont pas tous de pur sang celtique, les émigrans, on le voit, sont tous de race germanique : peu de sang celtique, peu de sang latin, peu ou point de sang slave. Ainsi les Américains se recrutent parmi toutes les nations alliées et sœurs; les diverses branches de la grande race barbare qui a renouvelé le monde, — Germains, Saxons, Scandinaves, depuis si long-temps désunis ou ennemis sur le sol de notre Europe, assouplis par la discipline et par la tradition, ou isolés du continent, comme les Anglais, — se rencontrent sur ce terrain commun pour s'unir de nouveau, et, qui sait? pour partir de là peut-être et renouveler le monde encore une fois.

Partout les instincts particuliers de chacune de ces races s'effacent pour laisser prédominer leurs instincts communs. Une fois débarqués et relégués dans le *far west*, les émigrans essaient bien de conserver encore leurs mœurs et leurs habitudes, ils résistent avant de se laisser absorber par l'esprit général du pays, et s'efforcent de rester Irlandais, Allemands ou Norvégiens en Amérique; ainsi les Allemands cherchent à s'assembler et à former comme un peuple particulier dans la Pensylvanie et l'Ohio, les Hollandais sur les rives de l'Hudson. Vains efforts! il leur faut devenir Américains. Les Anglo-Saxons les plient à leur joug et leur impriment le cachet américain. Ils arrivent avec un grand fonds d'ignorance et n'ont d'autre connaissance des institutions républicaines que le sentiment que leur en donne une grande bonne volonté démocratique; il leur faut donc des guides et des instituteurs, d'autant plus que, pendant les longues années nécessaires pour s'établir, pour se procurer une honnête aisance et mettre leurs fermes en bon état, ils ont, remarque M. Johnston, peu de loisir et par conséquent peu d'inclination à se mêler des affaires politiques du pays. Ainsi, pour le dire en passant, les États-Unis évitent providentiellement ce fléau qui mine la liberté dans les contrées européennes, la participation des pauvres et des ignorans aux affaires publiques. Les émigrans ne se mêlent donc aux affaires politiques du pays que lorsqu'ils ont acquis une certaine aisance qu'ils se donnent eux-mêmes et une certaine instruction qui leur est donnée par l'exemple des habitans du pays. Les Américains s'emparent d'eux et les rompent à leurs habitudes. Pauvres et illettrés, les émigrans n'ont parmi eux que peu ou point d'hommes appartenant à des professions libérales : les états du nord se chargent de leur en fournir; ils envoient dans l'ouest leurs hommes de loi, leurs médecins, leurs ministres des différens cultes, leurs journalistes, leurs banquiers, leurs marchands. L'ouest est un débouché pour leurs produits moraux et leurs professions libérales d'abord, et ensuite c'est un atelier pour l'assainissement des marais démagogiques et la purification des eaux boueuses qui leur arrivent d'Europe. Comme l'émigration est continuelle et que le nombre des nouveaux citoyens s'accroît toujours,

c'est une éducation qu'il faut toujours recommencer, et par là les Américains du nord et du sud conservent leur influence et leur prépondérance; ils sont les maîtres de toutes les positions officielles et non officielles de l'ouest, les maîtres des *caucuses* et des *meetings*, des écoles et des églises, des cours de justice et de la presse. Ainsi l'émigration accroît les forces de l'Union, et, grâce à l'énergie et à l'habileté des Américains, elle est impuissante à lui nuire. Socialement et matériellement, c'est une grande force : elle fournit d'excellens mineurs, des défricheurs infatigables, d'aventureux récolteurs d'or en Californie et d'admirables chasseurs, également capables de bien ajuster un loup ou un Indien; politiquement, son influence est peu de chose. Au sein du désert, où ils se rendent par essaims, les émigrans se trouvent soumis tout naturellement à la race anglo-saxonne, et dans les villes où leurs réunions et leur agglomération sont beaucoup plus dangereuses, à New-York et à Philadelphie par exemple, les Américains emploient les moyens les plus énergiques, non pour dissoudre et disséminer leurs bandes, réunies ordinairement dans les mêmes quartiers, ce qui serait difficile et illégal, mais pour leur faire sentir leur supériorité et en quelque sorte pour rester leurs maîtres. Là, le préjugé, l'orgueil national, la brutalité impérieuse des Américains, s'en mêlent, et de fréquentes collisions s'engagent entre les émigrans et les habitans du pays. Nous lisons, il y a quelques mois, le récit d'une de ces rixes qui seraient mieux nommées des combats, car le conflit s'engage entre des populations entières. Ce combat, qui se passait à Hoboken entre les Américains soutenus par les Irlandais et les Allemands soutenus par les Hollandais, nous transportait en esprit à ces guerres des temps antiques où les Hébreux, par exemple, luttaient contre les tribus des Philistins et des Ammonites pour préserver l'arche sainte des outrages d'idolâtres qui appartenaient à la même race d'hommes qu'eux-mêmes, ou aux premiers combats de la Grèce héroïque et de Rome contre les tribus latines. Ici, en Amérique, l'arche sainte, la cité, la patrie qu'il faut préserver des atteintes des tribus encore barbares de l'émigration, c'est la race établie dans le pays, c'est la race anglo-saxonne.

L'émigration, outre les bras et les forces matérielles qu'elle prête à l'Union, lui donne et lui donnera de plus en plus une force morale qui commence déjà à se faire sentir et qu'on ne remarque pas assez. Dans notre temps, où les masses ont été remuées jusque dans leurs dernières profondeurs sur tout le continent, où elles ont mis l'état en danger et n'ont été réprimées qu'à grand'peine, où le sentiment de la souffrance est si vif et où chacun supporte ses misères avec plus de difficulté qu'autrefois, dans ce temps où le *mal-être* n'est plus simplement une douleur, mais un fardeau intolérable, — un pays qui offre de si merveilleuses facilités pour l'emploi des bras et l'acquisition du sol a dû naturellement attirer les regards de tous les malheureux de

nos sociétés modernes. Dans notre temps en outre, le sentiment de la patrie s'est fort effacé grace à deux causes : d'abord à un désir de bonheur qui fait dire plus ou moins à chaque homme : *Ubi bene, ibi patria*, et qui fait moralement de chaque malheureux un exilé dans son propre pays; — ensuite aux guerres civiles engendrées par ces mêmes désirs qui ont rempli de ressentimens pour leurs concitoyens et d'indifférence pour leur pays tous ceux qui en ont été victimes, tous les vaincus, et en même temps tous ceux qui, sans y avoir pris part, se sentent atteints par les mesures rigoureuses dont il a fallu user et enveloppés dans les mêmes défiances. Les États-Unis sont donc pour tous les Européens malheureux la vraie patrie, l'Eldorado désiré. De là l'influence prodigieuse et qui s'accroît sans cesse, la fascination qu'exercent les États-Unis sur tous les pauvres, tous les indigens et tous les proscrits de la terre. Pour peu qu'on y regarde, on s'aperçoit que cette influence, née des circonstances critiques dans lesquelles notre Europe est engagée, tend à diviser le monde, non plus géographiquement en Europe et en Amérique, mais moralement en deux parties : l'une où tout semble malheur, souffrance, guerre et tyrannie; l'autre où tout semble bonheur, travail, paix et liberté. Elle crée ainsi une rivalité politique redoutable entre l'Europe et l'Amérique, rivalité qui ne fait que commencer. Le philosophe, pour qui l'existence de deux ou trois générations n'est pas même un point dans l'infini des siècles, peut apprendre par cet exemple combien la grandeur des états est due à des circonstances singulières et à des causes temporaires. Assurément, lorsque les États-Unis seront aussi peuplés que l'Europe et avant même qu'ils aient vécu autant de siècles que les états continentaux, les mêmes maux, les mêmes souffrances, les mêmes désordres et les mêmes nécessités de gouvernement se produiront. Les populations malheureuses qui partent pour aller en Amérique se débarrassent de leur misère, cela est vrai, mais elles ne savent pas que leurs descendants seront probablement aussi malheureux qu'elles ont pu l'être elles-mêmes. Ce bonheur et cette aisance générale dureront l'espace de quelques générations tout au plus : c'est bien quelque chose sans doute pour ceux qui en auront joui; mais, dans l'histoire de l'humanité, cela passera inaperçu. Quoi cependant! l'émigration attirée par cette perspective de bonheur aura suffi pour fonder la puissance des États-Unis et pour jeter le germe de sociétés nouvelles : — providentiellement c'est assez. L'émigration ne sert pas seulement à fonder la puissance de l'Amérique, elle sert aussi à retremper les races corrompues de l'Europe. Ce bonheur, qui matériellement ne sera pas transmis aux descendants de ces émigrans, produira pourtant de s effets moraux salutaires. Dans un pays où le prix d'un acre de terre est moins élevé que le prix donné pour la satisfaction d'un vice, où cet acre de terre est moins cher qu'une bouteille d'alcool, il suffit, pour

que l'individu s'enrichisse et devienne propriétaire, qu'il retranche de temps à autre quelques satisfactions à ses vices et à ses habitudes sensuelles. L'ambition prend insensiblement chez les émigrants le dessus sur leurs anciennes habitudes et leurs mœurs; la démoralisation fait place peu à peu au travail, à l'économie; la nécessité de la persévérance établit dans ces nouvelles mœurs une sorte de tradition. et, au bout de quelques années, ce sont des populations nouvelles ayant un autre caractère, une manière d'entendre la vie qu'elles doivent aux circonstances imprévues dans lesquelles elles se sont trouvées, à la nature des relations nouvelles qu'elles ont dû nouer avec les habitans du pays, à l'originalité des lieux et des paysages, manière de vivre qui, transmise à leurs descendans et façonnée par le temps, passera de ces huttes et de ces fermes des prairies de l'ouest dans de vastes cités, et deviendra la loi et la sagesse de nations futures. Cette moralisation rapide des races européennes démoralisées et corrompues, devenues sauvages au sein même de la civilisation, s'observe jusque chez le plus avili et le plus dégradé des peuples, chez les Irlandais, dont la Grande-Bretagne ne peut venir à bout, et qui, transportés en Amérique, tout en gardant leurs qualités naturelles, se débarrassent facilement de leur abjection, et font d'aussi bons fermiers, d'aussi excellens aventuriers que les Américains eux-mêmes.

L'émigration aura pour les États-Unis de bien autres conséquences encore, et dès aujourd'hui on peut prévenir les états européens que cette foule d'exilés volontaires sera d'ici à quelques années la force militaire véritable de l'Amérique du Nord. Quand les Yankees auront besoin de commettre quelque injustice, soit afin d'échapper à leurs difficultés intérieures, comme on l'a vu dans l'affaire du Texas et dans la guerre du Mexique, soit pour accroître le nombre des états et étendre leur domination, les remuantes populations de l'ouest ne leur manqueront pas; les expéditions sans cesse tentées contre Cuba en sont une preuve. De long-temps l'Union ne possédera une armée régulière permanente comme les armées régulières de notre Europe, mais elle possédera et elle possède déjà une armée irrégulière. Dans quelques années, il est facile de voir qu'elle aura à son service une armée de trois ou quatre millions d'aventuriers propres à tout faire, capables de tout, peu scrupuleux sur le choix des moyens, une masse abondante et pressée de poitrines à livrer aux balles et de têtes à faire casser pour la satisfaction de son ambition. Les sentimens de rancune ou de haines que nourrissent naturellement les émigrants contre leurs anciennes patries servent merveilleusement déjà l'audace et la propagande des Américains; plus tard, ils leur serviront de moyens de conquête. Ce n'est encore là qu'un résultat éloigné; mais il y en a d'autres plus actuels et plus sensibles : l'émigration a pour effet non-seulement de défricher les prairies, mais encore et bien plus d'accroître les popu-

lations urbaines. J'entends beaucoup parler de la rapide fondation des villes en Amérique et de leur multiplication : cette rapidité est moins grande qu'on ne le croit, le nombre des villes qui se fondent est même peu considérable, si l'on considère les immenses territoires que possède l'Union; mais les villes déjà existantes tendent à prendre un accroissement formidable. Telles sont les villes de l'état de New-York, les villes des états de l'ouest entre mille, et, pour prendre un exemple, Chicago, la capitale des prairies. Il y a quelques années à peine, les loups hurlaient autour des maisons éparses bâties sur les bords de l'Illinois, et maintenant ces maisons se sont multipliées de telle sorte que Chicago compte à peu près de vingt-deux à vingt-cinq mille habitans. C'est surtout dans l'ouest que cet accroissement est le plus sensible; pourquoi? Le lieutenant-colonel M. Arthur Cunynghame, qui, dans sa rapide excursion à travers les États-Unis, a su saisir parfaitement la cause de bien des singularités, nous en fait très bien sentir les raisons. Autrefois les émigrans se rendaient dans la prairie un peu au hasard; sans s'inquiéter beaucoup de la valeur des terres qu'ils achetaient et de leur position, ils allaient au meilleur marché, et prenaient le lot de terre qui leur coûtait le moins d'argent. Bientôt pourtant ils s'aperçurent qu'isolés, loin des villes, ils se trouvaient sans secours, sans soutiens, sans débouchés pour leurs produits, et que le bon marché, au lieu de les enrichir, les ruinait. Aussi recherchent-ils davantage aujourd'hui les lots qui sont situés à peu de distance des villes, bien que le gouvernement les leur fasse payer un prix beaucoup plus élevé. Ce rapprochement des populations agricoles tend naturellement à accroître les villes par l'importance qu'il leur donne. Quels résultats aura pour l'avenir politique de l'Union cet agrandissement rapide des villes? cela est facile à prévoir. A mesure que la démocratie se concentrera dans les villes, le pouvoir passera des populations agricoles aux populations urbaines, et par conséquent l'état devra se transformer. Dans notre Europe, cet accroissement des villes a fait tomber l'aristocratie féodale et a donné naissance à la démocratie; aux États-Unis, il pourrait bien avoir le résultat opposé et faire passer forcément l'état du régime démocratique illimité à un régime plus restreint et à une sorte d'aristocratie civile et militaire.

L'influence que l'émigration exerce sur l'accroissement de la richesse aux États-Unis a bien aussi son importance. Tous les petits pécules amassés lentement dans la vieille Europe pour fuir la misère viennent se dépenser aux États-Unis. Le voyage de New-York et de Buffalo au *far west*, le séjour forcé dans les villes, l'achat des objets de première nécessité, le prix payé à l'état pour l'achat de la terre, dépouillent rapidement l'émigrant de ses faibles économies, et la plupart du temps il arrive au lieu de sa destination dans l'ouest les poches complètement

vides; heureusement qu'une fois établi, il n'a plus besoin, pour vivre, que d'énergie et de bonne volonté. Ces épargnes, ces petites fortunes que dépendent les émigrans ou qu'ils apportent aux États-Unis sont donc, pour l'Amérique, un capital acquis sans fatigues, sans frais aucuns, un bénéfice net; l'Amérique est pour ainsi dire la légataire universelle de tous les pauvres de l'Europe, et, non contente de bénéficier ainsi des ressources des émigrans, elle trouve encore le moyen de s'enrichir à leurs dépens, en spéculant sur leur travail et en exerçant une foule de petites industries que l'on qualifierait chez nous du nom d'usure. M. Cunyngame en cite quelques exemples trop curieux pour n'être pas rapportés. A Chicago, le voyageur rencontra un spéculateur qui avait fait sa fortune en prêtant aux fermiers d'alentour à 1 pour 100 par mois, et encore n'avancait-il pas de l'argent, mais du papier, c'est-à-dire son propre crédit. Quelquefois l'emprunt se fait de la manière suivante : un cultivateur, un émigrant a entre les mains une somme suffisante pour affermer une terre, mais non pour l'acheter; un *Yankee* rapace et habile se présente et achète cinquante acres de prairie au gouvernement pour la somme de 62 dollars et demi; puis il vend la terre à ce même cultivateur, qui s'engage par contrat à la lui payer, au bout de trois ans, au prix de 2 dollars et demi l'acre, ce qui, comme on le voit, représente pour le prêteur un assez beau bénéfice. Si tout va bien, l'emprunteur se rachètera; mais, s'il lui arrive par malheur un accident, il aura perdu son temps, son travail, les capitaux qu'il aura employés en constructions et en défrichemens. Quant au prêteur, il ne peut manquer de faire de beaux bénéfices : si l'emprunteur le paie, son capital se trouve avoir été placé au taux honnête et productif de 30 pour 100; s'il ne le paie pas, il garde la terre et il se trouve par conséquent propriétaire, pour une somme insignifiante, d'une ferme bien bâtie, bien cultivée, en plein rapport, au lieu d'une terre inculte et sauvage qu'il avait achetée. Ces sortes d'emprunts, excellens pour les Américains au courant de toutes les finesses de leurs concitoyens, sont mortels pour l'émigrant; plus d'un s'y laisse prendre néanmoins, et s'y ruine sans autre avantage que d'avoir travaillé pour ses nouveaux compatriotes et de les avoir aidés à s'enrichir.

Nous n'abandonnerons pas ce sujet si intéressant de l'émigration sans signaler un phénomène extrêmement curieux, et qui influe profondément sur les relations entre les deux sexes, sur le mariage et la société civile. Qu'on veuille bien ne pas sourire et se rappeler que, dans les choses les plus sérieuses comme dans les plus futiles, il y a toujours, en Amérique, une veine comique qui s'introduit bon gré mal gré. Ici nous laisserons M. Johnston exposer dans son langage d'économiste ce fait singulier. « Depuis deux cents ans, un courant d'émigration plus ou moins puissant, composé en grande partie d'indivi-

dus appartenant au sexe masculin, a coulé d'Europe en Amérique. Aussitôt qu'ils sont établis, ces hommes cherchent des compagnes, et, comme les femmes sont rares, elles sont grandement recherchées, et l'on s'épuise auprès d'elles en hommages et en galanterie. Aujourd'hui même, dans un temps où les facilités pour traverser la mer sont plus grandes et où l'émigration par familles est plus fréquente qu'autrefois, la disproportion entre le nombre des hommes et celui des femmes est énorme. Ainsi l'émigration aux États-Unis, durant les dernières années, se composait, pour les deux sexes, des chiffres respectifs suivans : année 1847, hommes, 138,939; femmes, 99,357; — année 1848, hommes, 136,198; femmes, 92,892; — année 1849, hommes, 179,253; femmes, 119,915. La différence entre l'émigration des hommes et celle des femmes est de 142,150 pour le résultat total. Ces émigrans deviennent des aspirans aux mains des Américaines, qui, généralement, préfèrent prendre leurs époux parmi leurs compatriotes. Lorsque les émigrans se dispersent sur les terres américaines, les femmes non mariées qui se trouvent parmi eux se voient déjà engagées dans les liens du mariage dès leur débarquement : aussi la rareté du sexe féminin s'accroît-elle à mesure qu'on s'avance vers l'ouest ainsi que la valeur à laquelle les femmes sont estimées; mais, dans le *far west*, elles atteignent un prix énorme (*famine price*, nous n'osons traduire). Là existe véritablement le paradis des femmes. »

En d'autres termes, et pour nous servir du vocabulaire de M. Johnston, la *demande* est plus forte que l'*offre*. Faut-il attribuer à cette disette de femmes le respect dont le sexe féminin est entouré aux États-Unis? Faut-il ne voir dans cette courtoisie dont les rudes Américains sont prodigues (envers les femmes seulement) qu'un sentiment analogue à celui que nous éprouvons pour un objet rare? M. Johnston a l'air de le penser; nous aimons mieux, pour notre part, attribuer ce respect à d'autres causes. Quoi qu'il en soit, les femmes, aux États-Unis, forment une véritable aristocratie; elles dominent sur la société; ce sont elles qui la forment et y introduisent l'élégance et la politesse; elles sont l'objet d'un véritable culte, et les indépendans *Yankees*, qui ne s'inclinent que devant la Bible et qui frémissent à la seule pensée d'un maître, se courbent apprivoisés devant leurs femmes et leurs filles, qui, connaissant leur pouvoir, en usent et souvent en abusent selon la nature capricieuse de leur sexe. Les divorces sont aussi plus fréquens dans l'Amérique du Nord que partout ailleurs, et ne doivent être attribués en grande partie qu'aux caprices féminins et à l'extrême faiblesse de l'opinion publique, si tyrannique pourtant en Amérique. Il arrive très souvent que des états entiers et leurs législateurs prennent parti dans une affaire de divorce. M. Johnston en cite de curieux exemples. Pendant que le voyageur était à Boston, il arriva qu'un certain M. Lawrence,

habitant de cette ville, fit imprimer dans les journaux qu'à l'avenir il ne paierait plus les dettes de sa femme. La dame ainsi outragée était d'une famille considérable du Kentucky. « C'est une insulte au Kentucky tout entier, dit avec chaleur un habitant de ce dernier état qui se trouvait à table à côté de M. Johnston, et nous verrons bientôt ce qui en résultera. » En effet, quelque temps après, la législature du Kentucky, en réponse à l'insulte du mari fatigué des prodigalités de sa femme, promulgua une loi portant que le refus par un époux de payer les dettes de son conjoint serait à l'avenir considéré comme un motif de divorce. Depuis les temps des guerres de Messénie, on n'avait rien vu de pareil. Cette toute-puissance des femmes est tyrannique, capricieuse, et produit souvent des résultats excentriques; mais en même temps il est facile de voir qu'elle est une digue contre la barbarie et un lien d'association chez un peuple où les tendances à l'extrême indépendance et à l'isolement moral sont poussées jusqu'à la dernière limite, où le respect et la déférence sont encore confondus avec la servilité. La tyrannie de l'opinion publique et la toute-puissance des femmes sont les deux forces morales qui assouplissent et contiennent le caractère indomptable et l'humeur sauvage des Américains.

### III. — TENDANCES RELIGIEUSES.

Nous n'avons que peu de chose à dire sur le progrès intérieur de ce pays : c'est un progrès de nature tout industrielle. On sait ce que les Américains sont capables de faire dans tous les emplois matériels de l'énergie humaine : *rail-ways*, canaux, *steamers*, marine marchande, télégraphes électriques, ingénieux mécanismes de tout genre, défrichement des terres. Leur activité, ou, pour mieux dire, leur célérité tient du prodige. Le progrès est réel; pourtant il a un défaut, il est précipité et fiévreux. Tout ce qu'ils font est précaire et n'a pas de stabilité : leurs chemins de fer sont pour ainsi dire provisoires; leurs terres et leurs fermes ne sont point des établissemens, mais des sortes de caravansérails, des lieux de passage où l'on récolte un gain à la hâte et qu'on abandonne aussitôt après. La trop grande richesse du sol leur est une occasion non de paresse, mais de nomadisme et de vagabondage. On songe moins à cultiver une terre et à la mettre en bons rapports qu'à l'épuiser pour lui faire rendre tout ce qu'elle peut donner. L'agriculteur ne s'attache pas à la terre; lorsqu'il a tari la première fécondité d'un champ, il trouve plus avantageux de passer à un autre. Il en est de même dans toutes les autres professions. L'homme essaie de toutes les carrières et se transporte de l'une à l'autre avec une facilité et une inconstance sans égales. Il est *lawyer*, journaliste, *clergyman*, magistrat tour à tour. De même, pour les croyances religieuses,



il ne reste pas, comme en Angleterre, obstinément attaché à une secte : selon sa croyance du moment et le progrès de son esprit, il est catholique, puis unitaire, puis méthodiste, et tout cela sans transitions. Ce nomadisme, ce vagabondage énergique est un des caractères des États-Unis, et il est le stimulant, l'aiguillon de leur progrès; il le précipite, mais un jour il pourrait bien être une cause de ruine et de désordres. Les Américains ont de la persévérance; mais il leur manque la vertu corrélatrice de la persévérance, la patience; il leur manque cette lenteur nécessaire à l'accomplissement des grandes choses, lenteur qui conserve la fraîcheur de l'âme tout en accroissant ses forces, qui empêche l'énervement et la fièvre, lenteur qui est la vertu du peuple russe par exemple et qui le rend si redoutable. Cette précipitation qui pousse toujours au lendemain et qui rejette la veille dans un oubli complet est aujourd'hui une des sauvegardes de l'Union; elle l'empêche de trop s'acharner après les difficultés, et elle évite ainsi les querelles intestines, car l'Union serait dissoute depuis long-temps, si les Américains avaient voulu résoudre d'une manière définitive la question de l'esclavage. Néanmoins ce nomadisme est un vice réel, et il est, selon nous, après l'esclavage, le plus grand fléau de l'Union. Si l'esclavage est le dissolvant de l'Union, le nomadisme est l'obstacle à l'organisation de la société : il sert au progrès matériel et nuit au progrès moral; il empêche la formation des habitudes, des mœurs, de l'attachement aux choses, des relations suivies entre les hommes, et c'est pourquoi les États-Unis marchent toujours sans s'organiser, pourquoi ils s'agrandissent sans pouvoir passer de l'état d'une confuse agglomération d'hommes à celui de peuple et de nation.

Laissons ce sujet, et abordons-en un autre plus important, d'une importance plus morale. De toutes les tendances actuelles des États-Unis, il n'en est pas de plus intéressantes que les tendances religieuses. Le protestantisme traverse une crise mal observée, plus mal jugée encore, à notre avis, même par les hommes qui d'ordinaire sont les plus froids et les plus sagaces. Les hardiesses, les anomalies du caractère américain étonnent un philosophe européen, mais sans le troubler ni le confondre. Il n'en est pas ainsi de la religion. La moitié des voyageurs, soit indifférence ou scepticisme, soit qu'ils ne le comprennent point en réalité, expliquent très mal l'état religieux de ce pays; l'autre moitié, par effroi, par piété sincère ou par tout autre motif religieux, sent renaître ses préjugés européens à ce spectacle de sectes qui s'annihilent les unes par les autres, et qui dépassent en nombre les états et les territoires déjà si nombreux de l'Union. C'est le seul point sur lequel M. Johnston manifeste des craintes; il exprime hautement sa frayeur de voir l'*infidélité*, — comme on dit en Angleterre de toute opinion morale en dehors du christianisme, — devenir générale en Amérique. Il est

certain qu'en séparant la période actuelle de l'avenir qu'elle prépare, ces craintes sont fondées. Le protestantisme en Amérique tend de plus en plus à abattre l'esprit de secte pour arriver à une sorte de catholicisme mal défini que nous appellerons tout simplement du nom de *théisme chrétien*. La religion du docteur Channing, la philosophie d'Emerson, la théologie de Théodore Parker, ne sont point, comme on pourrait le croire, de purs caprices de rationalistes protestans, de pures inspirations individuelles et des fantaisies de métaphysicien; ce ne sont point des faits isolés, mais la manifestation éclatante des tendances des esprits et des sectes elles-mêmes, qui abdiquent les unes entre les mains des autres, et sont pleines de bonne volonté pour s'absorber mutuellement. Les sectes en Angleterre ont une persistance qu'elles n'ont pas en Amérique; cela tient à une seule cause, au maintien de l'église anglicane comme religion d'état. Chacune des sectes qui se trouve par ce fait même exclue du pouvoir, et à laquelle on ne reconnaît aucune importance officielle, dont l'état fait semblant de ne pas connaître l'existence, veut prouver qu'elle existe bien réellement, et que, si elle n'a pas d'influence officielle, elle en a une plus importante, qu'elle régit les consciences et les cœurs. La rivalité et l'émulation s'en mêlent non moins que le fanatisme, et toutes les sectes entrent en lutte et font la chasse aux consciences humaines avec une ardeur qui serait moindre peut-être s'il n'existait pas de religion d'état. Mais, dans l'Union américaine, l'état n'a point d'église officielle; toutes les sectes sont également en dehors de la protection du gouvernement, et se soutiennent par leurs seules ressources et par les contributions de leurs coreligionnaires. Cette indifférence de l'état entraîne inévitablement une conséquence : c'est que les sectes sont forcées, bon gré mal gré, d'être tolérantes. Si les fidèles les abandonnent, elles ne peuvent s'en prendre à l'état et à la religion officielle; si leurs doctrines sont *en baisse*, elles ne peuvent s'en prendre au principe de la liberté religieuse, qui est le leur et dont elles jouissent. Alors, chose étrange, on voit des sectes (et qui dit secte dit obstination cependant) reconnaître que peut-être elles se trompent et le publier, avouer que si les fidèles les abandonnent, c'est que sans doute leurs doctrines n'apaisaient point leurs doutes et ne pouvaient les satisfaire. L'université fondée par les baptistes du Rhode-Island est en pleine décadence; « c'est sans doute, écrit un des soutiens de cette université, le docteur Wayland, que nous n'avons pas su donner au public l'éducation qu'il demandait. *Nous n'avons pas connu l'article principal, le genre de marchandises intellectuelles que demande le marché moral de ce temps-ci.* »

Les opinions religieuses sont donc, on le voit, devenues de simples opinions comme les opinions politiques, comme les opinions sur les tarifs et le libre échange, qu'on peut changer selon le progrès du

temps, les inspirations de la conscience. Quand un chrétien de n'importe quelle communion avait des doutes autrefois, il s'efforçait de les surmonter, il implorait la grâce et l'appelait par la prière et l'abstinence; les États-Unis ont inventé un nouveau moyen d'apaiser les angoisses intérieures : si vous avez des doutes, changez de culte; si votre nouveau culte ne les apaise pas, passez à un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez trouvé la paix. Il en est résulté tout simplement que les Américains ont épuisé tous les genres de scepticisme religieux sans tomber pourtant dans le scepticisme rationaliste et philosophique, car la préservation du christianisme dans les pays protestans calvinistes a tenu beaucoup à une seule cause : c'est que les écoles philosophiques ont été représentées dans ces pays par des églises et des cultes. Les Américains sont arrivés, de doute en doute et d'église en église, au dernier doute possible, et enfin il a bien fallu s'arrêter sous peine de cesser d'être chrétien. Le Christ est-il Dieu? Si vous admettez sa divinité, quand bien même vous porteriez l'examen sur tous les autres mystères, vous ne cessez pas d'être chrétien; si vous la rejetez, le christianisme lui-même est renversé, car c'est là le point qui ne peut varier, la pierre fondamentale et éternelle. L'esprit de liberté des Américains, uni à leur esprit protestant, a trouvé son idéal religieux dans la secte aujourd'hui prépondérante de l'Union, la secte des unitaires. La divinité du Christ étant exceptée, tous les autres mystères doivent être soumis à l'examen, tous les dogmes peuvent être soumis sans danger aux interprétations individuelles, tous les faits et récits des deux Testamens doivent être regardés comme des mythes et des allégories sacrées, comme les figures des réalités surnaturelles : telle est la doctrine des unitaires, doctrine aussi large que possible, comme on le voit, et qui essaie d'établir un compromis entre l'esprit rationaliste contemporain et l'esprit chrétien de leurs pères, entre la révélation et la raison. Cette doctrine peut se résumer ainsi : le Christ a révélé la vérité aux hommes pour qu'ils l'interprétassent en esprit et en vérité; les hommes n'auraient pu découvrir la vérité, mais ils peuvent la comprendre; que celui qui veut adorer le Christ en esprit s'efforce donc de le comprendre! Cette doctrine est si bien appropriée au caractère américain, qu'elle se répand avec une rapidité singulière; toutes les autres sectes, baptistes, méthodistes, viennent se fondre dans celle-là, abdiquent et abjurent, et, quand elles n'abdiquent pas, s'efforcent d'introduire le plus d'unitarisme qu'elles peuvent dans leurs rites et leurs liturgies particulières.

Voilà donc le commencement d'une révolution religieuse, le commencement d'un catholicisme protestant, dont la fin évidente doit être et sera très probablement l'absorption de toutes les sectes en une seule. Un seul principe indiscutable, toutes les opinions religieuses légitimées,

c'est en ces termes que se résume la doctrine de cette secte audacieuse; mais ce n'était pas assez, et à leur tour ont paru les universalistes, qui tendent à absorber les unitaires, comme les unitaires tendent à absorber les autres sectes. Déjà très puissans, ils comptent dans les divers états douze cents églises, sept cents ministres et soixante mille communiants; ils dominent surtout dans les états les plus civilisés. Leur doctrine est un compromis qui ressemble singulièrement à la constitution des États-Unis : elle ne tient aucun compte de la vérité ou de l'erreur des dogmes et des principes des autres sectes pas plus que la constitution ne s'inquiète de la justice ou de l'injustice des institutions propres à chaque état. Ils ont parmi eux des membres de toutes les sectes qui s'accordent sur la nécessité de l'union entre tous les hommes, quelle que soit leur doctrine; les différentes sectes ne sont, d'après eux, que des délimitations purement arbitraires de la vérité, des classifications et des séparations purement temporelles, qu'on peut indifféremment adopter; les doctrines de telle secte ne font point des élus, et les doctrines de telle autre des réprouvés, comme on l'a trop long-temps pensé. Une seule chose est nécessaire pour acquérir la vie éternelle, c'est une vie morale sur cette terre. Nous serons tous sauvés, les uns plus lentement, les autres plus rapidement, selon le degré de notre vertu et la sainteté de nos inclinations; chacun ira frapper aux portes du ciel avec les inclinations qu'il aura eues pendant sa vie, et il sera jugé et récompensé selon l'idéal de bonheur qu'il se sera formé. On voit, par ce simple exposé, d'où cette doctrine est sortie; elle est le résultat des deux sectes les plus étranges qu'ait enfantées le protestantisme, l'unitarisme et le swedenborgianisme. Tout ce qui se rapporte à l'union des sectes et à l'inutilité de leurs doctrines se rattache à l'unitarisme; les opinions sur la vie future et le salut appartiennent aux swedenborgiens.

Ainsi, de déduction en déduction, les sectes protestantes arrivent à cette conclusion, que leur séparation obstinée pourrait bien avoir sa source dans un mauvais penchant du cœur humain, que cette séparation est fort arbitraire et inutile, et qu'il serait plus religieux de s'unir. Il s'agit de trouver un point commun sur lequel les sectes puissent raisonnablement s'accorder. Pour le moment, comme on le voit, elles se contentent d'un vague théisme. Cette tendance à l'unité morale dans un pays aussi libre que les États-Unis est un fait à méditer; l'indifférence de l'état en matière de religion est ici un moyen de rapprochement entre les citoyens; la tolérance sert non à conserver sa foi intacte à chaque individu, mais à le dégoûter de sa croyance, à lui faire sentir son isolement. La guerre, les hostilités, l'intolérance, rapprochent les hommes d'une même communion, mais la tolérance dissout cette association passionnée; et, sous prétexte d'établir la paix,

elle réalise à la lettre le mot de Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. La liberté religieuse n'est donc qu'un instrument entre les mains de Dieu pour rétablir l'unité et faire cesser les divisions qui, depuis si long-temps, existent dans la famille humaine; car la tolérance, en abattant les barrières qui séparent les hommes, en mêlant tous les idiomes, tous les dialectes, établit une universelle confusion qui ne peut se terminer que par un de ces deux phénomènes, ou une universelle indifférence, un universel dégoût entraînant un véritable anéantissement moral, ou une résurrection du sentiment religieux et une unité nouvelle établie sur une entente cordiale et sympathique, sur les espérances et les instincts qui sont communs à tous les hommes. C'est là que tendent manifestement les sectes aux États-Unis. Quant à ce théisme, qui n'est autre chose que la séparation du monde spirituel et du monde temporel, nous ferons remarquer qu'il fait également, bien que sous une forme différente, le fonds des croyances religieuses en Russie. Là aussi le monde spirituel est séparé du monde temporel, non par l'esprit de liberté civile qui distingue les Américains, mais par la toute-puissance de l'autorité civile. « Votre royaume n'est pas de ce monde, dit l'empereur à l'église officielle russe, et mes peuples ne doivent obéissance qu'à moi seul, » comme les unitaires et les universalistes disent aux sectaires : « Dieu n'est d'aucune secte, et les fidèles n'adorent point Dieu en suivant les rites et les liturgies qui vous sont particuliers. »

Il y a deux siècles, lorsqu'il écrivait l'*Histoire des Variations*, Bossuet, effrayé de l'audace de l'esprit d'examen, n'assignait point de bornes aux folies que pouvait engendrer l'âme humaine; il ne voyait devant lui qu'un horizon indéfini et reculant sans cesse, peuplé de chimères sans cesse renaissantes, de sectes sans nombre, de dogmes bizarres; il croyait à la toute-puissance du délire. L'état actuel du protestantisme ne répond pas tout-à-fait à ses prévisions. En ce moment, l'esprit humain, dans tous les pays protestans, est à la recherche de l'unité; rien n'égale la rapidité avec laquelle le protestantisme a épuisé l'esprit de secte; il a rendu à l'humanité ce service signalé, de faire parcourir à l'esprit de l'homme tous les systèmes sans sortir du christianisme; il lui a fait côtoyer le rationalisme, il lui a fait épuiser jusqu'à la lie la coupe de la liberté religieuse. Partout aujourd'hui les âmes qui trouvaient un sombre bonheur dans la recherche libre de la vérité et que l'isolement moral n'effrayait pas, qui se contentaient pour leur pensée de quelques compagnons réunis sous une dénomination commune, sentent le froid qui les gagne et les formules de leurs doctrines qui les étouffent. Les sectaires désabusés demandent de l'air, de la lumière; ils tendent une main sympathique à leurs adversaires de la veille; ils cherchent à rentrer dans le sein de la famille humaine, au lieu de cher-

cher à l'attirer, comme ils faisaient naguère, dans leurs temples étroits. Ce sentiment d'une unité spirituelle, ou, si nous osons nous exprimer ainsi, cet instinct d'une communion universelle explique le mouvement qui s'accomplit dans le monde entier : il nous aide à comprendre le langage de plus en plus catholique des luthériens allemands, les doctrines des puseyistes en Angleterre, les tendances des unitaires et des universalistes en Amérique, les doctrines singulières communes à toutes les races slaves et cherchées dans l'Évangile de saint Jean, les progrès accomplis par les swedenborgiens dans tous les pays protestants. Il rend compte aussi de l'accroissement rapide des catholiques aux États-Unis. Très nombreux déjà dans les états même d'origine puritaine, comme le Massachusetts, où ils ont trente-cinq églises, ils dominent dans certains états du nord et surtout dans ceux qui avoisinent la frontière du Canada. Les catholiques sont un élément de dissolution pour la religion protestante; ils sont aussi un puissant instrument de propagande et de civilisation pour les États-Unis. Ce sont les catholiques du Canada qui demandent avec le plus d'instances à être annexés aux États-Unis, espérant par là obtenir dans le congrès une prépondérance qui a manqué jusqu'à présent à leur religion. Néanmoins la propagande catholique, sauf le cas que nous venons de signaler, ne se fait pas d'une manière politique, elle suit les mœurs du pays et s'empare des faits qui lui sont les plus favorables. Désertant les états où la civilisation est triomphante, elle va chercher la barbarie, suit les traces des émigrans dans la prairie, et s'adresse surtout aux populations européennes. Le catholicisme s'est installé au sein du désert, au bord des grands fleuves, dans la vallée du Mississipi par exemple; il y a établi ses églises, ses hôpitaux, ses congrégations, et là, au milieu du silence et de la solitude, il attend patiemment l'arrivée des émigrans. Il devance les populations et reçoit les nouveaux barbares à mesure qu'ils arrivent.

Cependant, malgré ces désirs et ces aspirations vers l'unité morale perdue, l'esprit de secte résiste; il s'efforce, soit par des nouveautés, soit par des concessions aux mœurs ou même aux passions du siècle, de conserver son empire sur l'esprit des Américains; mais la tactique est grossière, elle se borne à combattre le courant des esprits, en s'appuyant sur des passions qui n'auront qu'un jour de durée. L'esprit de secte est réduit manifestement aux abois, ses dernières tentatives le prouvent. Qu'est-ce que le mormonisme, par exemple, cette faction odieuse et bizarre, sinon une tentative pour perpétuer l'esprit de secte en l'accommodant aux goûts du jour? Le mormonisme ne recule devant aucune des passions contemporaines; il pousse le fanatisme religieux jusqu'à la folie, afin de pouvoir l'accorder avec les passions révolutionnaires; il érige en lois, en maximes et en pratiques la licence des mœurs,

afin de pouvoir s'entendre avec la corruption moderne; il pousse le patriotisme jusqu'au point d'admettre une seconde révélation spécialement faite pour l'Amérique, jusqu'à admettre un Christ américain, afin de pouvoir mieux s'entendre avec le patriotisme et l'esprit national des Américains; il donne à toutes ses pratiques une tournure utilitaire et mercantile, afin de se faire écouter d'un siècle avant tout positif et matérialiste, et il aboutit à une sorte de mahométisme protestant qui, au lieu d'attirer la foule, fait chasser ses évangélistes de tous les états de l'Union et n'inspire que le dégoût et la colère. Le mormonisme est la dernière tentative mémorable de l'esprit de secte; toutes les autres excitent la pitié et sont frappées au coin de l'imbécillité. Ne sachant quelle chose nouvelle inventer, n'ayant plus en lui ni inspiration ni génie, il s'adresse aux choses extérieures, crée des temples de forme bizarre et des liturgies ridicules. Ce n'est plus le temple qui est construit pour les fidèles, mais les fidèles qui sont enrôlés pour remplir le temple. La dernière secte dont nous ayons eu connaissance est fondée tout entière sur une bizarrerie d'architecture : c'est la secte des *dauidites*, établie à Sharon, sur la frontière du Canada, et fondée par un certain David Wilson, quaker dissident. « Ils ont élevé deux édifices singuliers, dit un journal de New-York : l'un est une imitation du temple de Jérusalem; il est large de soixante pieds carrés et haut de vingt-quatre pieds; au-dessus du temple se trouve une galerie pour les musiciens, et au-dessus de cette galerie un clocher en forme de tour. L'intérieur du temple est soutenu par douze colonnes; sur chacune est inscrit en lettres d'or le nom d'un des douze apôtres; entre ces douze piliers il y en a quatre autres où sont écrits les noms des quatre vertus, foi, espérance, charité, amour. Les quatre piliers renferment chacun un cabinet semblable à une pagode chinoise. Le temple est illuminé le premier vendredi de septembre..... Enfin, chose importante et à noter, ajoute le journal de New-York, leur sagesse se manifeste par le choix qu'ils ont fait d'une des portions les plus fertiles de la contrée pour s'y établir. » Ainsi des formes matérielles et extérieures, des singularités, voilà tout ce que l'esprit de secte peut inventer aujourd'hui. Il est frappé de paralysie et d'impuissance; il ne s'en relèvera pas.

Nous ne voulons pas tirer de conclusions de tout ce que nous venons d'exposer à propos du mouvement religieux, c'est assez d'avoir indiqué ses tendances actuelles; mais on ne saurait trop observer, surveiller et suivre d'un œil attentif les évolutions singulières de l'esprit humain à notre époque. Ces tendances bizarres prophétisent des révolutions auxquelles s'attendent ceux-là seuls qui savent que les destinées du monde ne sont pas renfermées dans l'enceinte d'une seule ville et entre les mains de quelques hommes politiques ou prétendus tels. Le monde, à l'heure qu'il est et plus que jamais, est gros d'événemens de toute

sorte, et, parmi ces événements, ceux qui concernent la religion s'annoncent comme devant être les plus nombreux, les plus caractéristiques et les plus saisissants.

#### IV. — MŒURS DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE.

Quelques pages ne sauraient suffire à résumer les faits étranges que les voyageurs ont recueillis sur les mœurs des États-Unis et les réflexions que ces faits suggèrent naturellement. *Mistress Trollope*, *miss Martineau*, *Charles Dickens*, ont fait jadis des livres, et d'assez gros livres, où le côté seul des mœurs était examiné; les nouveaux voyageurs, malgré leur bonne volonté d'être, qui strictement géologue, qui agriculteur, ne peuvent s'empêcher de remplir la moitié de leurs volumes d'anecdotes excentriques, de bons mots, de traits de caractère. S'il est difficile de résumer tant de faits, il est plus difficile encore de les grouper et d'imprimer l'unité à ce résumé, tant sont contradictoires, disparates, changeans, tous ces épisodes et tous ces traits des mœurs américaines. Tel fait paraît extrêmement curieux, mais il n'a aucun rapport de parenté avec aucun autre, il ne semble avoir aucune relation avec les mœurs générales du pays; les mœurs de tel état ne sont pas celles de tel autre, les habitudes varient avec une rapidité singulière. Il n'y a pas encore de manière de vivre formée aux États-Unis, mais des essais, des combinaisons, des tentatives. La vie morale, jusqu'à présent, y marche avec lenteur, et cette lenteur n'est que le résultat de la précipitation et du progrès rapide de la vie matérielle.

Il est curieux d'observer en Amérique comment les mœurs se forment en vertu du principe politique et moral qui régit les populations et qui fait le fondement des états. Ici l'individu triomphe, et la liberté est le principe politique dominant; les mœurs et les habitudes se règlent d'après ce principe, et n'ont d'autre cause que la nécessité de résister à la tyrannie individuelle, ou de donner une juste satisfaction aux exigences, un champ libre aux entreprises de chacun. Cet esprit de liberté, de personnalité envahissante et farouche, ne pourrait qu'engendrer la guerre et l'anarchie, s'il s'obstinait résolument dans ses prétentions; mais la nécessité le force d'abdiquer et de céder une partie de ses prétentions. De la liberté individuelle naît l'esprit d'association, qui engendre à son tour le despotisme de l'opinion publique. L'individu a contre lui des multitudes entières; enveloppé et serré de tous côtés par ce despotisme invisible, il est forcé de se soumettre ou de succomber. Les victimes de l'opinion publique sont innombrables aux États-Unis, et, comme cette tyrannie n'en est encore qu'à ses débuts, dans quelques années elle aura donné au monde un martyrologe d'un nouveau genre; dans le pays même de la liberté la plus illimitée, nous



verrons apparaître des confesseurs et des martyrs de la liberté. Déjà perce chez tous les esprits élevés ce sentiment de dédain et de colère contre les multitudes et les faux jugemens de l'opinion publique. Tout ce qu'il y a d'aristocratique dans la nature humaine se révolte contre la domination des masses et leur refuse le droit de lui commander; mais à leur tour les multitudes répondent à l'individu qu'elles sont forcées de se défendre, et qu'il arrivera malheur à ceux qui ne se soumettront pas à leurs arrêts. On peut déjà compter le nombre de ces victimes et de ces martyrs singuliers. Nous ne citerons que les intraitables mormons chassés d'état en état et forcés de se retirer au sein du désert après avoir vu leur chef massacré, et le brave Lovejoy traqué comme une bête fauve, puis assassiné dans le sud pour avoir voulu prêcher contre l'esclavage. Cette tyrannie ne s'exerce pas toujours d'une manière aussi directe; elle se contente parfois de proscrire et de faire le vide autour de l'individu en révolte contre elle; le pauvre conteur Edgar Poë fut, dit-on, une des victimes de ce sourd despotisme. Malheur à l'individu qui s'avise d'avoir d'autres idées que les idées admises, qui portera dans la société un autre esprit que l'esprit de cette société, qui s'avisera d'avoir d'autres vices que les vices des multitudes!

Cette liberté individuelle non réglée engendre tout ce que les Américains ont de bonnes et de mauvaises qualités, l'énergie, la confiance en soi, la ruse, la curiosité. De même que l'opinion publique lutte contre l'individu, l'individu, à son tour, lutte contre l'opinion publique, et comme la lutte serait naturellement inégale, il se garde bien d'affronter ouvertement cette puissance absolue; il use de moyens détournés, il interroge, il espionne, il ruse, il tâte le terrain sur lequel il doit s'engager. Aussi rien n'est-il importun, au dire de tous les voyageurs, comme la curiosité américaine. Cette curiosité ne provient pas, comme la nôtre, d'un amour des nouveautés, des habitudes sociales, de la vivacité de l'imagination; elle ne porte pas sur des choses d'un intérêt général et neutre, sur les affaires politiques, sur la littérature ou sur l'histoire des personnes absentes. Ce n'est ni de la vivacité d'esprit, ni de la médisance comme chez nous. Non, cette curiosité est directe, brutale; elle s'adresse à la personne présente, espionne ses goûts, tâte son caractère. Parmi toutes les anecdotes que nous racontent les nouveaux voyageurs, nous en prenons une au hasard, qui fera juger de la ténacité et de l'infatigable obstination de cette curiosité d'un nouveau genre. A la Jamaïque, M. Henri Coke, occupé à digérer son dîner et à faire ses préparatifs de départ, rencontre un *Yankee* dans une salle d'auberge. « Bonjour, monsieur, bonjour, commençait-il en me regardant de la tête aux pieds avec un regard calculateur (*calculating glance*), vous venez d'Amérique, je présume? — Non, monsieur, non. — Vous êtes récemment arrivé dans ce pays-ci, monsieur?

— Oui, monsieur, tout récemment. — Ah! ah! d'Angleterre sans doute, natif de Londres, monsieur? — Oui, monsieur, je suis Anglais, mais non pas natif de Londres. — Officier dans l'armée, monsieur? — Non, monsieur, non, je n'appartiens pas à l'armée. — Ah! dans le commerce peut-être? — Non, monsieur, non, je voyage pour mon plaisir. — Ah! c'est fort agréable, fort agréable. Vous n'avez pas beaucoup visité l'île, je présume? — Non, pas beaucoup. — Vous êtes allé dans l'est, monsieur? — Oui, monsieur, j'ai voyagé dans l'Inde. — Ce n'est pas cela, monsieur, j'entends l'autre côté de l'île. — Ah! très bien; oui, je reviens justement de Saint-Thomas. — De quel côté, monsieur, s'il n'y a pas d'indiscrétion? — Golden-Grove, etc. » Ni la froideur, ni même le silence ne peuvent débarrasser le patient d'une telle curiosité importune. Le mieux est d'y satisfaire en imitant le questionneur, de répondre avec ruse et d'employer le mensonge. Si les théories des casuistes ont jamais été légitimes, c'est à coup sûr chez un tel peuple, car il peut arriver naturellement telle occasion où il soit honnête de mentir. Une guerre sourde des individus les uns contre les autres résulte de ce despotisme de l'opinion et de ces ruses que l'on est forcé d'employer pour se défendre, se faire excuser, se faire accepter. Aux États-Unis, la liberté est entière; mais en même temps, contradiction frappante, chacun est obligé de maintenir ses droits pour ainsi dire à la force du poignet, et l'on n'a point de peine à s'expliquer le mot d'un fonctionnaire américain à lord Carlisle : « L'Amérique est de tous les pays du monde celui où il y a le moins de misère et le moins de bonheur. » L'homme matériellement y est à l'abri du malheur, mais moralement il est soumis à une surveillance et, nommons la chose de son vrai nom, à un espionnage de tous les instans.

Que l'homme ne soit pas naturellement bon, qu'il soit tyrannique par instinct, nous n'en avons jamais douté; mais que ceux qui, très nombreux parmi nous, croient à la bonté innée de la nature humaine jettent les yeux sur le pays le plus libre de la terre. Là chacun s'efforce d'être un tyran et de faire subir sa domination. Il n'y a pas de tyrannie officielle par la raison que tout fonctionnaire dépend du suffrage universel. Personne en Europe n'est timide comme un administrateur, un fonctionnaire, un juge américain. Perpétuellement saisis de la crainte de perdre leur position, ils rendent leurs arrêts non selon la justice, mais selon l'opinion; ils administrent selon les convenances du public : leurs oreilles et leurs yeux ne sont employés qu'à regarder et à écouter ce que disent et font les électeurs. Il n'en est pas de même des fonctionnaires des administrations particulières, des compagnies financières, des entreprises individuelles; ceux-ci ne redoutent pas le suffrage universel, et ils ne manqueront jamais de faire sentir leur domination, de sorte qu'un conducteur de chemins de fer, un employé de

bureau, peut être plus tyrannique, s'il lui en prend envie, qu'un magistrat ou que le président lui-même. M. Arthur Cunynghame eut plusieurs fois l'occasion de s'en apercevoir; un jour surtout, à une des stations de chemin de fer, l'employé chargé de recevoir le prix du voyage, après avoir examiné les deux *bank notes* que lui présentait M. Cunynghame, les retourne et s'écrie : « Vous êtes un rusé compère, en vérité un rusé compère. — Je répondis que je ne doutais pas qu'il ne possédât, lui aussi, la finesse habituelle à ses compatriotes. — Il répéta encore sa première expression, et ajouta : On ne m'y prendra pas, c'est un faux billet. — Faux ou non, répondis-je, je l'ai reçu du dernier de vos collègues à qui j'ai eu affaire... Quelques-uns des conducteurs des *rail ways*, placés, s'imaginent-ils, dans une position supérieure, prennent les manières de petits despotes. Il serait impossible de faire comprendre à un Européen bien élevé le ton de dédaigneuse insolence avec laquelle ils traitent les passagers; il est rare qu'ils daignent répondre à vos questions. » Cette grossièreté, propre aux Américains des classes populaires, qui croiraient déroger s'ils s'exprimaient avec politesse, provient simplement de la crainte qu'ils ont de se donner des maîtres, de sorte que, de peur d'être tyrannisés, ils préfèrent tyranniser autrui. La plus légère réprimande, le conseil le plus doux, la domination la plus naturelle, prennent une importance singulière, et les Américains croient sans cesse y voir un commencement et un désir de despotisme. Cette crainte, qui éveille à chaque instant les susceptibilités démocratiques, redouble la grossièreté et la brutalité des mœurs, et empêche des relations plus douces de se former. La soupçonneuse égalité produit parfois entre les supérieurs et les subalternes, les maîtres et les domestiques, les relations les plus singulières.

Il est difficile d'obtenir des domestiques les marques habituelles et extérieures de respect que nous exigeons d'eux en Europe : la logique démocratique réduit souvent au silence le maître assez audacieux pour exiger respect et politesse. « Un gentleman de Boston, rapporte M. Johnston, me raconta qu'ayant engagé un valet de ferme, il le trouva parfait sur tous les points, hormis un seul : c'est que, toutes les fois qu'il entrait dans sa chambre, il gardait invariablement son chapeau sur la tête. — Jean, lui dit-il un jour, vous gardez toujours votre chapeau lorsque vous entrez dans ma chambre. — Eh bien! monsieur, est-ce que je n'ai pas le droit de le garder? — Oui, certainement. — Eh bien! si j'en ai le droit, pourquoi ne le garderais-je pas? — Il était assez difficile de répondre. Aussi, après un moment de silence, le maître reprit finement : — Eh bien! Jean, combien voulez-vous d'augmentation à vos gages pour ôter votre chapeau lorsque vous entrerez chez moi? — Mais, monsieur, cela mérite considération. — Eh bien! prenez la chose en considération et donnez-moi une réponse demain matin.

Le matin arrive. — Eh bien! Jean, dit le maître, avez-vous réfléchi à l'augmentation de gages que vous pouvez demander pour me tirer votre chapeau? — Oui, monsieur, cela vaut bien un dollar par mois. — C'est conclu, Jean, vous aurez un dollar par mois. » Ainsi il n'y a pas d'autre moyen de calmer ces inquiétudes et ces arrogances démocratiques que l'argent. Aux États-Unis, on achète le déference et la politesse comme on achète le pain et les étoffes : les unes sont des denrées matérielles, les autres des denrées morales, voilà toute la différence. Le rusé gentleman de Boston s'y prit très bien, avec finesse et comme il convient à un *Yankee*; mais ne vous avisez pas de vous y prendre autrement que lui avec vos domestiques, sans quoi il vous arriverait ce qui arriva à un certain colonel Talbot dont lady Stuart Wortley nous raconte l'histoire. « Un matin, le colonel appela son domestique pour lui apporter de l'eau chaude afin de se raser. Le domestique ne répondit pas, et, après avoir appelé en vain, le colonel Talbot, se souvenant que plusieurs fois cet homme avait manifesté son mécontentement, en conclut avec raison qu'il était parti. Quelques années après, comme le colonel Talbot appelait pour demander de l'eau chaude, voilà que le coquin entre, un vase à la main, et se met en mesure de reprendre ses fonctions de domestique, comme s'il n'était parti que depuis une heure. Il ne fit pas allusion à ce qui était arrivé, ni le colonel non plus. » Cette anecdote en rappelle une autre toute semblable à la mémoire de lady Stuart, mais celle-là a un caractère beaucoup plus grave. Un père, ayant commandé à son fils, alors enfant, d'aller chercher une bûche, et n'ayant pas trouvé ses ordres bien exécutés, fouetta l'enfant, qui prit sa course et que l'on ne revit plus. Trente ans après, comme le vieux père se chauffait près de son foyer, il voit entrer un soir son fils armé d'une bûche gigantesque. Le vieux gentleman regarda tranquillement, examina la bûche, puis, la jetant au feu : — C'est bien là une bûche comme je vous avais ordonné de l'apporter; mais vous avez mis le temps véritablement pour remplir mes ordres!

Ainsi, aux États-Unis, la tyrannie démocratique est exercée même par les êtres qui chez nous sont réputés des êtres faibles; la tyrannie des femmes, des enfans, des domestiques n'a pas de bornes, et nous pouvons à peine nous faire une idée des ménagemens infinis que les Américains emploient pour échapper aux ressentimens de ces êtres capricieux et irritables. Les hommes se font peur les uns aux autres, ils se regardent avec défiance, et cette frayeur est accompagnée d'une prévoyance extraordinaire, prévoyance qui s'étend jusqu'aux suppositions et aux hypothèses les plus improbables. M. Johnston raconte qu'un jeune enfant d'une douzaine d'années, employé chez un de ses amis d'Amérique à faire les commissions, venait souvent lui apporter des papiers ou des livres. Pendant que M. Johnston répondait aux lettres

de son ami, l'enfant regardait sans façon les livres et les papiers qui étaient sur la table, les lisait, puis, se mettant devant la glace, arrangeait ses cheveux et faisait sa toilette. D'abord M. Johnston s'amusa à le voir faire; mais à la fin ce jeu finit par l'ennuyer, et alors il lui fit observer que dans son pays les petits garçons ne se donnaient point tant de liberté. « Je racontais cette anecdote à une dame, ajoute le voyageur, qui me dit : — Mais n'avez-vous pas eu peur d'adresser de tels reproches à cet enfant? Il peut être un jour président de la république. — Eh bien? — Eh bien! alors il pourrait vous faire beaucoup de mal. »

Ce sont en effet des personnages redoutables que ces petits *Yankees* de douze à quinze ans, tels qu'ils nous sont décrits par tous les voyageurs, qui entrent dans une maison de banque ou dans une manufacture de New-York et de Boston, accrochent leur chapeau, posent leur canne dans un coin, tirent gravement leurs gants, placent leur lorgnon à l'œil, sifflent un air d'opéra, donnent leur opinion sur le talent de Jenny Lind, puis tirent un carnet de leur poche et concluent des affaires pour plusieurs millions. La crainte et la vénération les entourent; ce que les Américains admirent, c'est la possibilité de richesse, de succès, de puissance qui est en eux; ce sont les germes inconnus, ce sont les éléments dont ils redoutent les effets ultérieurs. Lorsque l'enfant est devenu homme, alors l'adoration cesse; l'enfant était redoutable, il pouvait être président de la république : l'homme l'est beaucoup moins une fois qu'il a donné la pleine mesure de ses facultés; il est probable qu'il ne sera jamais président. La tyrannie des femmes égale, si elle ne la dépasse, celle des enfans; seuls, les enfans et les femmes jouissent de la liberté en Amérique; eux seuls n'ont rien à redouter; ils sont gâtés, adulés, adorés; leurs caprices sont des lois, et leur *veto* a plus d'autorité certainement que le *veto* du président sur le congrès. Aussi faut-il voir le ton dédaigneux avec lequel les enfans et les femmes parlent de la servilité des femmes anglaises et des jeunes Européens. « Lorsque je voudrai me marier, disait un colon de l'ouest à M. Johnston, j'irai chercher une femme au Canada; quand je rentrerai, je trouverai un bon souper et un bon feu, tandis que, si je prenais une Américaine, elle me dirait en me voyant rentrer : « Jean, va chercher de l'eau, fais bouillir la marmite. »

Que de telles mœurs bouleversent les relations de la famille, il est permis de le supposer. Il existe peu de liens entre les hommes en Amérique, mais il en existe encore moins entre les parens, les êtres du même sang. Habités à ne compter que sur eux, dressés par leurs pères à n'avoir confiance qu'en leur énergie, les enfans prennent leur volée aussitôt que l'adolescence est arrivée, comme l'oiseau lorsqu'il a pris ses plumes, et les parens les voient partir sans plus de souci que

les oiseaux, lorsque leurs petits sont devenus grands. Ni les pères ni les enfans ne se plaignent. La destinée de chacun semble être de courir les aventures, et au fond nul peuple n'a autant en lui de ce qui compose l'aventurier : peu d'attachement aux hommes et aux choses, la haine de l'état stable, l'amour du hasard, de la chance, la pensée que des relations trop intimes, des relations douces et modestes sont nuisibles à la vigueur et au succès de l'homme. Les Américains cherchent le succès en effet et non pas le bonheur, ou, pour mieux dire, ils mettent le bonheur dans le succès.

Dans le spectacle que nous présentent en ce moment les États-Unis, qu'avons-nous vu ? Un état, une société, une religion, des mœurs, une manière de vivre nettement déterminés ? Rien de tout cela : des accidens, des phénomènes, des tendances. L'Amérique est le pays des faits, des phénomènes par excellence, et c'est là ce qui rend l'étude de ce pays si intéressante pour le philosophe et le politique. Là, oubliant toutes les théories, on voit les faits se grouper, s'arranger, prendre forme et couleur, s'harmoniser du mieux qu'ils peuvent, se solidifier en quelque sorte et donner naissance à d'autres faits; on voit comment les choses de ce monde ne se gouvernent point par logique abstraite, mais par affinités naturelles, attractions et répulsions; on voit qu'elles ne marchent pas en ligne droite et par succession, mais qu'elles se forment par superposition, amalgame, fermentation et génération. On assiste à un spectacle moral analogue au spectacle physique qu'a présenté la lente formation des îles de l'Océan Pacifique par l'union, l'assemblage et l'amoncèlement successifs des madrépores et des autres insectes pierreux de l'Océan. C'est là ce qu'il faut chercher aux États-Unis, c'est là ce qu'il faut étudier, au lieu d'aller y chercher des constitutions. Il n'y a pas de société aux États-Unis, mais des commencemens de société; il n'y a pas de gouvernement, mais des qualités politiques innées et instinctives; il n'y a pas de religion bien établie, mais de grands souvenirs religieux et des instincts bibliques; il n'y a pas de manière de vivre, mais des essais et des tentatives de mœurs et de vie sociale. Voilà l'Amérique : encore une fois, elle est le pays des phénomènes, un chaos qui se débrouille lentement, et qui en a pour plusieurs siècles avant d'avoir trié ses élémens sans nombre, mais qui, tel qu'il est, plein de lave ardente, de matières fécondantes et de gaz enflammés, n'en est pas moins puissant et dangereux pour les autres nations de la terre. Que l'Europe y prenne garde, si elle ne veut pas être tombée dans la barbarie, avant même qu'il se soit écoulé le temps nécessaire pour que l'Amérique soit civilisée!

ÉMILE MONTÉGUT.

---

# PEINTRES

ET

## SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE.

---

PRADIER.

---

Né à Genève en 1790, Pradier fut destiné par sa famille à la profession de graveur, comme son frère aîné, à qui nous devons plusieurs planches plus remarquables par le caractère que par le maniement du burin. Il me suffit de citer *Virgile lisant le sixième livre de l'Énéide*. A coup sûr, il est facile de signaler bien des traces de gaucherie dans cette gravure, et pourtant il y a lieu de croire que l'auteur de la composition n'en est pas mécontent. M. Ingres pouvait trouver sans peine un interprète plus habile, mais il devait désespérer de rencontrer un interprète plus docile, plus fidèle, et je pense qu'il a bien fait de s'en tenir à M. Pradier. Le statuaire que la France vient de perdre, et dont je vais essayer de caractériser le talent, montra de bonne heure une passion très vive pour le dessin. M. Denon, homme d'esprit et de goût, dont les livres n'apprennent pas grand'chose, mais qui avait beaucoup vu et savait discerner le vrai mérite, se prit d'affection pour James Pradier encore enfant, et le plaça dans l'atelier de Lemot. Les leçons d'un tel maître n'étaient pas de nature à féconder l'esprit de ses élèves.

Les sculptures qu'il a exécutées pour le Louvre et la statue équestre d'Henri IV démontrent clairement qu'il n'a jamais deviné, jamais entrevu la suprême beauté. Cependant, quelle que fût la sécheresse de sa manière, quelle que fût l'indigence de ses idées, il ne manquait pas d'une certaine adresse dans le maniement de l'ébauchoir et du ciseau, et je crois que Denon agissait sagement en plaçant Pradier chez Lemot; car les statuaires du consulat et de l'empire, dont les noms sont presque oubliés aujourd'hui, mais que nous pouvons juger par leurs œuvres, ne comprenaient guère mieux que Lemot le but de l'art qu'ils pratiquaient, et ne le surpassaient pas dans la partie matérielle, dans le métier. Confié aux soins de Chaudet ou de Cartelier, il est probable que Pradier n'eût pas fait des progrès plus rapides que dans l'atelier de Lemot.

Au bout de quelques mois, il avait gagné l'amitié de son maître par son ardeur au travail et son aptitude singulière pour l'imitation du modèle. A peine âgé de vingt-deux ans, il concourut pour le grand prix de Rome et obtint une médaille d'or. L'année suivante, son bas-relief d'*Ulysse et Néoptolème* lui ouvrait les portes de l'Italie. Ainsi, à vingt-trois ans, l'élève de Lemot allait se trouver en présence des chefs-d'œuvre de l'art antique. C'était là sans doute un grand bonheur pour Pradier, une occasion féconde qu'il a su mettre à profit. Nous devons regretter qu'avant d'interroger les musées du Vatican et du Capitole, les galeries des Offices et du palais Pitti, il n'ait pas reçu les leçons d'un maître plus savant et plus habitué à la méditation, capable en un mot de lui inspirer le goût et la passion de l'originalité. Lemot pratiquait la sculpture plutôt avec la persévérance d'un homme industriel qu'avec l'ardeur d'un homme épris de la forme et qui veut lutter de grace et d'élégance avec les artistes grecs. Il enseignait patiemment ce qu'il savait, mais son savoir n'allait pas très loin. Quant à la partie purement intellectuelle de son art, il ne s'en préoccupait guère, et je ne m'étonne pas que Pradier, en quittant l'atelier de Lemot, ait attaché plus d'importance au travail de la main qu'au travail de la pensée. C'était la conséquence nécessaire des leçons qu'il avait reçues. Pour tenter une autre voie, pour rendre à la pensée l'importance qui lui appartient, pour soumettre l'ébauchoir et le ciseau à la seule volonté vraie, c'est-à-dire à la volonté préconçue, il eût fallu réagir violemment contre les habitudes du maître, et c'était, pour un jeune homme de vingt-trois ans, une tâche bien difficile. Cependant la lecture des poètes avait développé en lui un goût fort vif pour les temps héroïques de la Grèce, et l'on pouvait espérer que ce goût, excité par les chefs-d'œuvre de l'art antique, se traduirait plus tard en méditations, en compositions lentement conçues; on pouvait croire que la poésie le mènerait à la pensée, comme la peinture et la statuaire le



menaient à la forme. Malheureusement, à peine arrivé en Italie, Pradier oubliait la lecture des poètes pour se livrer tout entier à la pratique de son art; à peine si, vers la fin de la journée, il feuilletait encore d'une main distraite les pages qui l'avaient enivré pendant les premières années de sa jeunesse. Il copiait avidement, et souvent avec un rare bonheur, tout ce qu'il voyait; mais sa prédilection l'entraînait plutôt vers les œuvres sorties de la main de l'homme que vers les œuvres créées par la main de Dieu. Il étudiait plus volontiers les statues et les bas-reliefs que le modèle vivant. Il s'attachait à graver dans sa mémoire les lignes choisies par les artistes d'Athènes et de Rome, et ne songeait pas à se demander la raison de leur choix. Quant à la nature, s'il lui arrivait de la consulter, c'était plutôt pour l'exécution d'un morceau que pour l'expression d'un sentiment. En un mot, il est permis d'affirmer que de vingt-trois à vingt-huit ans, c'est-à-dire avant de soumettre ses œuvres au jugement de la foule, Pradier a mis la partie plastique de son art bien au-dessus de la partie intellectuelle. Son espérance, son ambition n'était pas de traduire sous une forme élégante une pensée personnelle, d'offrir aux yeux quelque chose de nouveau, une œuvre originale qui ne réveillât aucun souvenir : plus modeste dans ses prétentions, il se contentait déjà de combiner avec adresse, de réunir, en les transformant légèrement, les différens mérites qui recommandent les statues placées au Vatican. C'était renoncer de bien bonne heure à la moitié de la tâche. D'ordinaire les jeunes artistes rêvent des œuvres complètes, et, s'il ne leur est pas donné de les accomplir, le seul souvenir de leurs espérances, de leurs aspirations, suffit parfois pour les maintenir dans une région supérieure. S'ils ne peuvent pas faire tout ce qu'ils ont voulu, tout ce qu'ils ont tenté, la grandeur seule du but qu'ils ont entrevu nourrit dans leur esprit une activité féconde. L'espérance est le privilège de la jeunesse, et lorsque les années, en s'accumulant, nous conseillent de chercher plus près de nous l'objet de nos vœux, c'est encore le souvenir de l'espérance à laquelle nous avons renoncé qui soutient, qui renouvelle notre énergie.

Pradier semble avoir échappé à la loi commune : son esprit ne paraît pas avoir connu la jeunesse. De 1813 à 1818, il était ce que nous l'avons vu de 1830 à 1852; pensionnaire de l'école de Rome, il ne portait pas plus haut son ambition que dans la pleine maturité de son talent. De quarante à soixante-deux ans, il voulait ce qu'il avait voulu de vingt-trois ans à vingt-huit ans, rien de plus, rien de moins. Les années n'avaient pas attiédi son ardeur, car, pour me servir d'une expression vulgaire, il n'avait jamais été possédé du démon de son art. Il faisait mieux, plus habilement, plus sûrement, plus rapidement ce qu'il voulait faire; mais la pratique assidue de sa profession n'avait ni

rétréci ni élargi l'horizon de sa pensée. Habitué de bonne heure à imiter les œuvres qu'Athènes et Rome nous ont léguées, il avait fini par ne plus comprendre l'importance de l'invention. Pour lui, l'imagination n'était pas une partie intégrante, une partie nécessaire de la statuaire, et je pourrais même ajouter qu'il comprenait dans cette pensée les trois arts du dessin. Inventer! à quoi bon? Pourquoi courir les aventures? pourquoi se mettre à la poursuite de l'inconnu? Les anciens n'ont-ils pas laissé des modèles dans tous les genres? N'ont-ils pas tenté toutes les voies, traité tous les sujets vraiment dignes d'attention? Ramenée à sa plus simple expression, réduite à sa formule la plus précise, c'est là, si je ne m'abuse, la doctrine de Pradier, car cette doctrine se retrouve dans toutes ses œuvres. Il est vrai que dans les vingt dernières années de sa vie il s'est préoccupé de la nature plus souvent que dans les vingt années précédentes, il est vrai qu'il s'est plus d'une fois efforcé de reproduire jusqu'aux moindres détails de la réalité; mais lors même qu'il réussissait à copier fidèlement le modèle, ce n'était pas dans l'imitation littérale qu'il fallait chercher la clé de son œuvre. Ce n'était pas l'amour de la réalité qui l'inspirait, ce n'était pas l'étude du modèle qui lui dictait le choix du mouvement et des lignes. Un esprit vigilant retrouvait sans peine l'origine et le type de l'œuvre que Pradier venait de signer. L'imitation de la réalité, loin d'ajouter à cette œuvre un prix nouveau, en troublait l'harmonie; car les mouvemens et les lignes étant dérobés à la Grèce, la main ou le bras, la cuisse ou l'épaule, copiés d'après les modèles qui se rencontrent sous le ciel de la France, s'accordaient rarement avec la volonté de l'artiste grec. Tout en applaudissant à l'habileté singulière du statuaire français, les hommes clairvoyans étaient forcés de condamner la réunion violente de l'idéal et de la réalité. Ainsi l'amour ardent qu'il avait conçu pour la nature dans le dernier tiers de sa vie n'avait pas changé les habitudes de son esprit; la doctrine qui présidait à ses travaux était demeurée ce qu'elle était lorsqu'il vivait dans l'étude exclusive du passé. Il essayait de greffer la nature sur l'antique, mais ne songeait pas à tenter la voie périlleuse de l'invention : à son insu ou à bon escient, il obéissait toujours à la même formule.

Il n'aimait pas Michel-Ange et s'en vantait comme d'un trait de sagesse. Il ne voyait dans les admirables figures de la chapelle des Médicis à Florence que des œuvres dangereuses pour ses élèves, et n'hésitait pas à blâmer la plupart des moulages faits en Italie par les soins du gouvernement français. Et je ne parle pas ici légèrement, d'après des on dit plus ou moins contestables; ce que je raconte, je l'ai entendu plus d'une fois. *L'Aurore, le Crépuscule, le Jour et la Nuit*, placés aujourd'hui dans une salle de l'École des Beaux-Arts, n'avaient aucune valeur aux yeux de Pradier. Il allait même jusqu'à traiter de

maniérés ceux qui avouaient leur admiration pour ces personnages allégoriques si puissamment conçus et traités dans un style si élevé. Il répétait volontiers que Michel-Ange avait corrompu le goût et qu'il fallait se défier de ses ouvrages. Cette opinion, qui nous étonne dans la bouche d'un artiste éminent, n'est d'ailleurs pas nouvelle : elle s'est déjà produite en France plus d'une fois. La plupart des statuaires qui mènent de front l'enseignement et la pratique de leur art croient faire preuve d'un goût pur en affectant pour Michel-Ange un dédain superbe. Ils s'imaginent que l'amour de la Grèce ne peut se concilier avec l'amour de la renaissance. Ils espèrent donner plus d'autorité à leurs leçons en proscrivant l'étude du maître florentin. Or tous ceux qui ont pris la peine d'examiner cette question savent à quoi s'en tenir sur cette prétendue incompatibilité de la Grèce et de la renaissance. Pour ma part, je crois fermement que le culte le plus sincère pour le génie de Phidias se concilie très bien avec l'étude de Michel-Ange. Il est facile de relever des fautes de goût dans les œuvres du statuaire florentin : il ne faut pas une grande sagacité pour apercevoir tout ce qu'il y a de singulier dans le costume de son *Moïse*; mais ces fautes de goût disparaissent devant la grandeur de la conception. Pradier, en refusant son admiration au législateur hébreu exécuté pour le tombeau de Jules II et placé aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, loin de prouver l'excellence de son goût, prouvait tout simplement l'étroitesse de sa pensée. J'ajoute qu'il me paraît difficile de sentir toute la valeur de l'art grec quand on nie d'une manière absolue la valeur de l'art florentin : le *prisonnier* que nous avons au Louvre peut être étudié sans danger, et ceux qui ne l'aiment pas n'ont aucune raison d'aimer les Parques d'Athènes.

Heureusement Pradier avait la passion du travail, et ceux qui le voyaient à l'œuvre oubliaient volontiers les erreurs de son esprit. Il taillait le marbre avec une habileté rare et n'imitait pas ses confrères, qui abandonnent au praticien les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la besogne. C'était plaisir de le voir, le ciseau à la main, faisant voler le carrare en éclats. Il ne croyait pas sa tâche achevée quand le mouleur avait reproduit son modèle : il prenait le maillet des mains du praticien, quand son travail était arrivé aux trois quarts, et se réservait ainsi la faculté de corriger dans le marbre les fautes qu'il apercevait dans le plâtre; la plupart des statuaires de notre temps se privent de cette ressource précieuse. Dès que leur modèle est livré au praticien, ils regardent leur travail comme terminé. Quand ils touchent au marbre, ce n'est pas avec le ciseau et le maillet, mais avec la préle. Au lieu de tailler le marbre d'une main hardie, ils se contentent d'enlever quelques onces de poussière et polissent la figure que le praticien vient d'achever. Pradier n'était pas seulement un ar-

tiste éminent, c'était aussi un excellent ouvrier. S'agissait-il de percer un trou, de couper un tenon, il n'appelait personne à son aide et faisait lui-même ce que tant d'autres font faire. Cette manière de procéder lui assurait une grande supériorité, car elle lui permettait de modifier sa première pensée et de recommencer avec le ciseau ce qu'il avait fait avec l'ébauchoir.

Un des traits caractéristiques de Pradier était la prétention d'avoir sondé la mythologie grecque et de l'expliquer d'une manière nouvelle. Je me souviens de l'avoir entendu exposer ses projets à cet égard. Il venait achever un groupe de *Nessus et Déjanire*, et relisait un passage des *Métamorphoses*. Il nous dit, en fermant le livre : « Je composerai d'après Ovide une suite de dessins, et je donnerai en même temps le sens symbolique de toutes les *Métamorphoses*; c'est un travail qui n'a jamais été fait, et je suis peut-être le seul qui peut le bien faire; les littérateurs n'y entendent rien. » Et il le croyait comme il le disait. Il se figurait que la mythologie grecque n'avait jamais été commentée d'une manière sérieuse. Les travaux de Creuzer étaient pour lui comme non venus. Les prétentions philosophiques de Pradier étaient d'autant plus singulières, qu'il n'avait jamais eu le goût de la réflexion. Il avait lu les poètes, mais seulement pour la pratique de son art; la nature de son esprit ne le portait pas vers l'analyse des symboles. Tout ce qui ne s'adressait pas directement aux yeux n'avait pas pour lui grande importance. Aussi, quand il voulait tenter l'explication de la mythologie, il arrivait souvent aux conclusions les plus étranges, et personne ne songeait à s'en étonner. Ses amis lui pardonnaient ce travers inoffensif.

Il y avait dans son caractère une mobilité que les années ne pouvaient effacer. A cinquante ans, il avait encore toutes les habitudes de la jeunesse. Rien n'était changé dans son langage. Ne pas s'apercevoir de la fuite du temps est sans doute un précieux privilège. A ne considérer que le bien-être et le contentement, il est certain que l'insouciance est digne d'envie; mais il est bien rare que l'homme habitué à ne pas tenir compte des années tire de son esprit tout ce qu'il pourrait en tirer : en s'obstinant à demeurer jeune, il arrive presque toujours à placer trop près de lui le but de son ambition; il ne comprend pas la nécessité d'agrandir sa tâche à mesure que les années s'accroissent. Pradier, je dois le dire, n'avait pas su éviter le danger que je signale : dans la pratique matérielle de son art, il n'avait plus rien à souhaiter. Eût-il vécu aussi long-temps que Titien, il n'aurait pas poussé plus loin la souplesse de l'exécution; mais, dans la partie intellectuelle de la statuaire, il n'avait fait aucun progrès. En revenant de Rome, à l'âge de vingt-huit ans, il avait sur le rôle de la pensée dans les arts du dessin les idées qu'il a gardées toute sa vie. Le spectacle de Rome

n'avait parlé qu'à ses yeux; plus tard, quand il revit l'Italie, son esprit n'avait pas mûri. Il avait encore toute sa curiosité; il n'avait pas pris le goût de la méditation : dans la pratique de son art, il n'assignait à la conception qu'un rang secondaire. Et ce n'est pas là une pure conjecture. Ses amis et ses élèves l'ont entendu plus d'une fois dire que dans une statue la tête est la partie la moins importante, la dernière dont il faille se préoccuper, — ce qui signifie que la forme est tout et que l'expression du caractère et des passions ne vaut pas la peine qu'on y songe. Aussi, toutes les fois que Pradier a voulu faire un buste, il a subi les conséquences de cette déplorable maxime. Habitué à n'étudier que la forme, n'ayant jamais pris la peine d'apprendre selon quelles lois se modifie le masque humain, toute son habileté est venue échouer devant un problème dont il ne connaissait pas les termes. Quelques amis complaisans ont loué son buste de Louis XVIII, qui ne manque pas en effet de mérite, mais qui rappelle trop clairement le buste de Vitellius. Si l'œil suffit pour étudier la forme du corps, l'œil ne suffit pas pour donner au visage l'expression qui lui convient; il faut absolument que la réflexion intervienne, et c'est pour avoir dédaigné la réflexion que Pradier n'a jamais su faire un portrait. Lorsqu'il s'agissait d'inventer une tête, il échouait plus sûrement encore; mais il entendait sans chagrin blâmer comme insignifiante, comme nulle, la tête qu'il venait d'achever, car il croyait sincèrement n'avoir négligé aucune des conditions fondamentales de son art.

Tous ceux qui ont connu Pradier savent qu'il exprimait sa pensée avec une franchise qui avait parfois l'apparence de la présomption. On pouvait ne pas lui donner raison, mais on savait du moins très nettement son opinion sur lui-même et sur les préceptes de son art. Quand il était content de son œuvre, il le disait volontiers; quand il ne partageait pas le sentiment soutenu devant lui, il le combattait avec la vivacité d'un homme de vingt ans, et ne ménageait pas les termes. Aussi, au bout de quelques semaines, chacun connaissait les idées trop souvent recueillies au hasard qu'il prenait pour des théories parfaitement déduites, et l'âpreté juvénile de son langage les gravait dans la mémoire. Ses amis évitaient de le contredire, sachant très bien qu'il ne tiendrait aucun compte des objections, et il prenait leur silence pour un signe d'approbation.

La signification des faits que je viens de rassembler n'est pas difficile à déterminer. Pradier, doué de facultés heureuses, n'a jamais compris le côté le plus élevé de son art. Passionné pour le travail, il taillait le marbre avec une sorte de fièvre, et voulait achever en quelques semaines ce qui eût demandé plusieurs mois; il ne voulait pas tenir compte du temps, et improvisait des statues : l'expression n'a rien d'exagéré pour ceux qui l'ont vu modeler. Pourvu que l'œil fût

satisfait, il était content de lui-même. Il ne s'inquiétait guère des souvenirs qu'il réveillait, et comptait trop souvent sur l'ignorance de la foule. Or, s'il y a un art au monde qui ne se prête pas à l'improvisation, c'est à coup sûr la statuaire. La forme privée du charme de la couleur, la forme réduite à elle-même ne s'élève jusqu'à la beauté vraie que par le choix sévère des lignes, et l'improvisation ne prend pas le temps de choisir. Cependant plus d'une fois Pradier a modelé dans le court espace d'une semaine une figure de six pieds, et sa main était si habile, son œil si exercé, que souvent il réussissait à séduire des juges difficiles; mais ces œuvres si rapidement conçues, exécutées avec une prestesse qui tenait du prodige, avaient grand-peine à soutenir l'analyse. Ceux qui connaissaient les principaux musées de l'Europe retrouvaient dans ces figures des mouvemens et des morceaux qu'ils avaient admirés à Rome ou à Florence, et, tout en gardant leur estime pour l'adresse du statuaire français, ils étaient bien forcés de le mettre au second rang parmi les hommes de sa profession. Qu'est-ce en effet que la main sans la pensée? L'exécution la plus étourdissante ne réussira jamais à dissimuler l'absence d'invention, et Pradier paraissait croire le contraire.

Pendant la troisième année de son séjour à Rome, l'Angleterre avait acquis les marbres du Parthénon, rapportés par lord Elgin, et Pradier partagea l'enthousiasme de Géricault pour ces débris merveilleux; mais je crois pouvoir affirmer qu'il ne les comprit pas aussi profondément que l'artiste normand. Il fut ébloui par la beauté des lignes, par la souplesse des draperies, et ne sut pas s'élever jusqu'à la pensée même de Phidias. La série entière de ses œuvres n'offre pas un groupe, une figure, je ne dis pas qui puissent se comparer aux débris du Parthénon, mais qui semblent inspirés par l'étude approfondie de l'art grec. Le statuaire à qui Périclès confia l'exécution du temple de Minerve demandait pour produire du temps et du repos. C'était dire assez clairement qu'il ne confondait pas l'improvisation avec l'invention. Du temps et du repos, c'est-à-dire la faculté de délibérer avant de mettre la main à l'œuvre, de revoir, de corriger, d'anéantir s'il le fallait ce qu'il jugeait indigne d'être soumis au jugement des Athéniens. Pradier, malgré son admiration pour Phidias, n'a jamais suivi cette méthode lente et laborieuse. Il ne demandait ni temps ni repos; il voulait bien faire, mais surtout faire vite, et oubliait que le Parthénon n'avait pas été improvisé.

Un de ses derniers projets, une de ses dernières espérances était d'élever un monument à la mémoire de Puget dans sa ville natale. C'était là certes un sujet capable d'échauffer son imagination. L'avouerai-je pourtant? cette pensée, excellente en elle-même, est une inconséquence dans la vie de Pradier, car il ne s'agit pas ici d'un travail com-

mandé par la ville de Marseille, mais d'un travail proposé par l'artiste lui-même. Or le talent de Puget n'a rien à démêler avec le talent de Pradier. Non-seulement le statuaire marseillais a plus souvent cherché l'énergie que la grace, mais il s'est montré dans toutes ses œuvres indépendant, personnel, et, tout en admirant les monuments de l'art antique, il ne s'est jamais cru obligé de les copier. Entre le sculpteur marseillais et le sculpteur genevois, il n'y a pas même une ombre de parenté. Aussi j'ai peine à comprendre pourquoi Pradier a voulu honorer la mémoire de Puget. Il y avait une manière bien simple de prouver son respect pour ce beau génie, c'était de recommander ses ouvrages à ses élèves. Or tous ceux qui ont connu Pradier savent très bien qu'il s'en est toujours tenu à l'étude de l'antique, et qu'il ne voyait pas de salut hors de cette voie. En rapprochant son enseignement de son projet en l'honneur de Puget, je suis forcé de voir dans cette dernière pensée une inconséquence qui touche à l'hérésie. Ou son enseignement était souverainement sage et menait droit à la vérité, et dans ce cas un monument élevé par ses mains à la mémoire de Puget compromettait l'autorité de ses leçons; ou Puget mérite d'être étudié, même après les anciens, et dans ce cas il fallait recommander ses œuvres comme une nourriture salutaire. Si j'insiste sur ce point, c'est pour mieux montrer tout ce qu'il y avait de léger, de mobile dans le caractère de Pradier.

Le moment est venu de parler de ses œuvres. Pour donner plus de clarté à mon jugement, je les diviserai en trois séries : figures païennes, figures chrétiennes, sculpture monumentale. En parlant successivement de ces trois séries, il ne me sera pas difficile de prouver que Pradier, très habile à traiter les sujets païens, n'a jamais montré qu'un talent très insignifiant dans les sujets chrétiens, et que la sculpture monumentale ne convenait pas à la nature de son esprit. En appréciant l'ensemble de ses travaux, je ne me dissimule pas que j'aurai à combattre bien des opinions accréditées depuis long-temps. Je ne crois pas qu'il occupe dans l'histoire de l'art français la place considérable qu'on a voulu lui assigner. Si je me trompe, il sera bien aisé de me redresser, car les œuvres de Pradier sont assez nombreuses pour que la discussion puisse s'engager sur un terrain solide. Pour ma part, je ne comprends pas la rigueur appliquée aux hommes morts depuis quinze ou vingt siècles et l'indulgence réservée aux hommes que nous coudoyons ou qui sont morts depuis quelques semaines. A mon avis, la plus sûre manière d'honorer les contemporains, c'est de les traiter comme les anciens, c'est de juger l'œuvre achevée hier près de nous comme l'œuvre achevée du temps de Périclès ou d'Alexandre, de Sylla ou de Jules César.

— On a dit que Pradier était le dernier des païens, et cette manière de

le caractériser n'est pas absolument dépourvue de justesse. Cependant il ne faudrait pas croire que cette qualification soit à l'abri de tout reproche. Oui, sans doute, Pradier était païen par la nature habituelle de ses travaux; mais il ne comprenait des croyances païennes que le côté voluptueux. Son ébauchoir modelait Vénus plus volontiers que Minerve, Diane ou Junon. Or, quelle que fût la prédilection de l'antiquité pour la beauté du corps, il y avait même parmi les païens des hommes qui rêvaient quelque chose de supérieur au plaisir des yeux; l'apo théose des passions n'était pas toute la mythologie. Pradier n'a vu dans les traditions religieuses de la Grèce qu'un hymne au bonheur des sens. C'est pourquoi, lors même que je l'accepterais comme le dernier des païens, je ne trouverais en lui qu'une expression très incomplète des traditions païennes. Si le paganisme, en effet, se montre frivole et sensuel dans les poésies connues sous le nom d'Anacréon, il est austère dans Pindare; chez Homère, les habitans de l'Olympe ne manquent pas de majesté. Pour se dire, pour être vraiment le dernier des païens, il faudrait accepter la partie sérieuse aussi bien que la partie puérile des croyances grecques. La Minerve d'Athènes et le Jupiter olympien n'étaient pas inspirés par une pensée frivole. Si l'artiste chargé d'offrir aux yeux l'image de ces divinités eût compris la foi païenne comme la comprenait Pradier, il ne fût jamais venu à bout de cette double tâche.

Si Pradier n'a pas été païen dans l'acception la plus sérieuse du mot, il a rendu à la sculpture un incontestable service : il l'a popularisée. Ce n'est plus maintenant un art réservé au petit nombre; grace à Pradier, la foule aime aujourd'hui la sculpture. Si elle n'en comprend pas encore tous les secrets, elle est du moins disposée à se laisser initier; c'est un grand pas de fait. La foule, une fois éprise des statues de Pradier, ne s'arrêtera pas là. Peu à peu, je l'espère, son éducation esthétique se complétera. Elle ne tardera pas à sentir que le plaisir des yeux n'est pas le seul que le marbre puisse nous donner. Devenue plus savante, il n'est pas impossible qu'elle détourne ses regards des œuvres de Pradier pour les porter plus haut. Quoi qu'il arrive, nous devons au sculpteur genevois la popularité de son art parmi nous. Désormais il ne sera plus permis d'en parler comme d'un arcane. La sculpture occupera le public comme la peinture et la poésie. C'est un service éclatant dont le souvenir mérite d'être conservé. Je reviens aux figures païennes de Pradier, à la plus belle partie de ses travaux; comme elles sont très nombreuses, je ne m'attacherai qu'aux plus importantes.

Il y a vingt et un ans, Pradier exposait son groupe des *Trois Graces*, placé aujourd'hui à Versailles, et ce groupe, dont plusieurs parties se recommandent par une rare élégance, marquait une première déviation de la ligne tracée par l'art antique. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise,



que je conseille aux statuaires l'imitation servile de l'antiquité : je ne comprends pas l'art sans l'indépendance; mais, lorsqu'il s'agit de traiter un sujet emprunté à la mythologie grecque, il est toujours sage d'interroger la Grèce sur l'attitude, sur le caractère des figures dont le groupe doit se composer. Or, c'est là précisément ce que Pradier paraît avoir négligé. Je me rappelle très nettement l'accueil fait à ses *Trois Graces*. Ceux qui ne connaissaient que le groupe de Canova, beaucoup trop vanté assurément, mais dont la disposition symétrique ne pouvait manquer de séduire les esprits frivoles, admiraient à l'envi la réalité que Pradier avait su mettre dans tous les morceaux; ils vantaient son empressement et son habileté à reproduire les moindres détails de la nature, et, si la tâche de l'art se réduisait à l'imitation pure, je ne pourrais que m'associer à leurs louanges. Quant aux hommes plus éclairés qui avaient étudié le groupe des *Trois Graces* conservé dans la sacristie de la cathédrale de Sienne et le même sujet traité par Germain Pilon, ils s'apercevaient avec regret que Pradier venait de violer une des premières lois de son art : la chasteté. Tous ceux en effet qui ont médité sur les lois de la statuaire savent très bien qu'une des premières conditions de la nudité absolue est de s'adresser à la pensée et non d'exciter l'ardeur des sens. Canova, dans sa *Vénus* qui se voit au palais Pitti, n'a tenu aucun compte de cette condition; aussi sa *Vénus* n'est qu'une grisette bien portante. La *Vénus de Milo*, souverainement belle, excite l'admiration sans éveiller le désir. Dans *les Graces* de Pradier, la beauté proprement dite semble complètement négligée : l'auteur a voulu faire les Graces jolies et désirables. Si l'on consent à se placer à ce point de vue, d'ailleurs très mesquin, il est certain que *les Graces* de Pradier sont un groupe très digne d'étude : rarement le ciseau a transcrit avec une telle fidélité les détails de la nature; mais, si l'on veut juger ce groupe d'après les lois de la statuaire, on est forcé de n'y voir qu'un ouvrage d'un mérite secondaire. Ce n'est pas là un groupe digne de figurer dans une galerie; c'est une fantaisie gracieuse dont la place est marquée dans un boudoir. Vainement me citera-t-on, pour absoudre Pradier, l'exemple de Guglielmo della Porta, dont les figures, admirées dans leur nudité, ont dû être voilées pour ne pas éveiller dans l'âme des fidèles des pensées profanes : l'argument, loin de me convertir, me confirmerait dans ma croyance, car la beauté vraie n'a rien à démêler avec le trouble des sens. Si les figures de Guglielmo della Porta placées dans la Tribune de Saint-Pierre eussent été vraiment belles, elles n'auraient détourné personne de la prière, et le pape n'eût pas commandé de les voiler. Je dirai la même chose des *Graces* de Pradier. Si, au lieu d'être jolies et quelque peu mignardes, elle nous charmaient par l'harmonie, par la pureté des lignes, personne ne songerait à les regarder d'un œil curieux, comme les esclaves exposées dans les bazars d'Orient.

Le *Cyparisse* restera comme une des œuvres les plus gracieuses de Pradier. Le corps du jeune pâtre est un modèle de jeunesse; il faut remonter jusqu'à la Grèce pour trouver un torse aussi délicat, des membres aussi fins, aussi habilement modelés. Le mouvement du corps s'accorde à merveille avec l'action que l'auteur a voulu représenter. Qu'est-ce que le sujet? Peu de chose assurément. Toutefois, sous le ciseau de l'artiste, ce sujet en apparence si insignifiant a pris de l'importance. Un berger qui courbe une branche pour offrir une baie à son cerf favori, il n'y a sans doute là rien qui éveille l'imagination; mais Pradier a traité toutes les parties de ce beau corps avec tant de soin et de hardiesse que le spectateur oublie le sujet pour ne penser qu'à l'exécution; or l'exécution mérite les plus grands éloges. Ce n'est pas l'élégance froide et symétrique de l'Apollon du Belvédère, c'est la jeunesse du Bacchus connu sous le nom d'Apolline. Les plans musculaires de la poitrine et des membres accusent le premier épanouissement de la virilité. Je regrette d'avoir à condamner la tête de Cyparisse comme absolument dépourvue d'expression. Rien dans le visage n'indique la pensée du personnage, ni regard dans les yeux ni sourire sur les lèvres. Il est évident que l'auteur a dépensé toute son habileté, tout son savoir dans l'achèvement du torse et des membres; puis, l'heure venue de donner une tête à ce beau corps, au lieu de chercher dans la nature un type qui s'accordât avec le sujet, il a pris le premier venu parmi les masques accrochés aux murailles de son atelier. Il avait consulté le modèle vivant pour le torse et les muscles, il s'est contenté d'estamper la tête sur un masque moulé. Il ne faut vraiment pas une grande sagacité pour apercevoir la faute que je signale. La poitrine et les bras ont tant de réalité, les contractions musculaires sont indiquées si nettement, qu'il n'est pas permis d'y voir l'œuvre pure du souvenir: c'est un ensemble de morceaux exécutés d'après nature. Quant aux traits du visage, il n'y en a pas un qui s'accorde, je ne dis pas seulement avec le caractère du sujet, mais avec le caractère du corps. Des pommettes au menton, il n'y a qu'un seul plan. Je suis tenté de croire que Pradier, pour la tête de son *Cyparisse*, n'a pas même choisi une bonne épreuve et s'est contenté d'une épreuve surmoulée. C'est une négligence singulière et qui ne peut être passée sous silence.

Depuis quelques années, les figures païennes de Pradier se sont multipliées avec une rapidité qui n'a pas laissé au public le temps de se reconnaître. Le charme de l'exécution a été poussé si loin dans tous ces sujets empruntés à la mythologie, qu'il s'est rencontré à peine quelques esprits assez attentifs pour comparer l'œuvre à l'idée. Il me semble que le moment est venu de juger Pradier comme nous jugeons les morts illustres. Quoiqu'il ait quitté la terre depuis six semaines à peine, nous pouvons parler de lui en toute liberté. Si ce n'est pas en effet un

sculpteur complet, il nous offre des qualités assez précieuses, assez solides pour défrayer la discussion. *Vénus et l'Amour* ont enchanté presque tous les visiteurs du Louvre, et si je pouvais effacer de ma mémoire tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai étudié depuis vingt ans, je donnerais volontiers raison à la multitude. Il serait difficile de modeler avec plus de grace et de morbidesse les figures d'Aphrodite et d'Eros. Par malheur, nous possédons au Louvre un marbre charmant qui représente *Vénus accroupie*, et Pradier s'est borné à le copier. Quant à l'Amour signé du nom du statuaire français, il n'est pas plus nouveau que sa mère. Les pierres gravées et les camées nous en offrent des modèles sans nombre. Est-ce à dire que le groupe de *Vénus et l'Amour* soit une œuvre sans mérite? Telle n'est pas ma pensée. Parmi les hommes de notre temps, très peu seraient capables de copier la *Vénus accroupie* du Louvre aussi habilement que Pradier. Toutefois la critique doit faire ses réserves lorsqu'il s'agit d'apprécier les œuvres d'un artiste éminent : elle doit traiter les figures comprises et confondues dans une commune admiration comme les affineurs traitent les lingots soumis à l'analyse et faire le départ entre l'or pur ou l'invention et l'imitation ou le cuivre. Il nous importe peu que le groupe de *Vénus et l'Amour* soit taillé dans le fût d'une colonne de Paros. Pour nous, la seule question sérieuse est de savoir si ce groupe appartient à Pradier ou à ceux qui l'ont précédé dans la carrière. Or, sans vouloir me prononcer sur l'originalité du marbre que nous possédons au Louvre, je puis affirmer du moins que Pradier en a copié fidèlement, servilement toutes les lignes. On dirait qu'il a compté sur l'ignorance de la foule, et je regrette d'avoir à confesser que la foule lui a donné raison. Bien que le Louvre soit accessible à tous les curieux, bien que chacun puisse contempler à loisir la *Vénus accroupie*, l'œuvre de Pradier fut accueillie par la foule comme une œuvre nouvelle. La présence de la *Vénus accroupie* à Paris même ne diminue en rien le mérite du groupe français, abstraction faite du passé; mais tous les hommes éclairés reconnaîtront qu'elle atténue singulièrement les applaudissemens prodigués à l'auteur.

Le groupe de *la Bacchante et le Satyre*, placé aujourd'hui, je crois, dans la galerie du prince Anatole Demidoff, je suis presque honteux de le dire, est conçu d'après une donnée parfaitement absurde, comme le chœur de M. Ponsard dont je parlais il y a quinze jours. Plusieurs pierres gravées nous offrent, linéairement du moins, le groupe exécuté par M. Pradier; mais il n'était jamais venu à la pensée d'un homme nourri dans la mythologie païenne d'imaginer un satyre aux prises avec une bacchante. L'absurdité mythologique une fois écartée, il faut rendre pleine justice au talent du statuaire. Le corps de la prétendue bacchante, qui sans doute est une hamadryade, nous ravit

par sa beauté singulière. Quant au satyre, bien qu'il rappelle trop fidèlement une figure placée dans le jardin de la villa Ludovisi, je reconnais volontiers qu'il exprime à merveille la concupiscence. Tout le corps de la jeune fille est rendu avec une rare élégance, et le corps du satyre respire une virilité exubérante. C'est là sans doute un mérite très digne d'attention, mais qui ne saurait pourtant fermer nos yeux à l'évidence. Le groupe de *la Bacchante et le Satyre*, je ne dirai pas très sagement conçu, mais très habilement copié, absurde quant à la donnée supposée par le statuaire français, très remarquable assurément sous le rapport de l'exécution, ne pourra jamais marquer la place de l'auteur parmi les artistes qui ont fait de la pensée leur plus chère volupté. C'est une œuvre purement sensuelle; ce n'est pas une œuvre conçue selon les conditions fondamentales de la statuaire. Que les artistes ne s'y trompent pas, les sujets représentés dans le musée secret de Naples, excellens pour l'ignorance, méritent à peine l'attention des connaisseurs. On y compterait tout au plus deux ou trois peintures où la lubricité n'a pas tué l'élégance; le reste ne vaut pas même un regard. *La Bacchante et le Satyre* de Pradier ne sont pas capables de fonder la renommée d'un artiste nouveau; signés d'un nom déjà connu, ils ne peuvent en augmenter la splendeur.

La *Phryné* a réuni de nombreux suffrages, et certes il y a dans cette œuvre des parties qui justifient l'admiration populaire. Cependant il ne faudrait pas en exagérer la valeur. Bien que le caractère du personnage se prête à toutes les fantaisies, il ne faudrait pas accepter comme parfaite la courtisane que Pradier a offerte à nos regards. J'admets volontiers, et comment ne l'admettrais-je pas? que *Phryné* se complaise dans une attitude lascive, puisqu'elle vivait de sa beauté, mais je ne saurais comprendre pourquoi toutes les parties de son corps ne sont pas du même âge, pourquoi le ventre a cinq ans de plus que la poitrine, pourquoi les bras sont plus jeunes que les cuisses, pourquoi, en un mot, la partie supérieure du corps exprime la virginité, tandis que la partie inférieure exprime la maternité; c'est un caprice que les juges les plus indulgens ne sauraient amnistier.

*La Poésie légère*, très applaudie, et qui certes méritait de l'être, envisagée sous le rapport de l'exécution, ne résiste pas à l'analyse dès qu'on veut s'occuper de la nature même du personnage. Qu'est-ce en effet que la poésie légère? Nous connaissons la poésie épique, la poésie dramatique, la poésie lyrique, et les théoriciens complaisans ont ajouté à cette liste déjà complète la poésie didactique. La poésie légère est une invention toute moderne, dont les Grecs n'ont jamais entendu parler. Bernis, Voisenon, Grécourt, sont les disciples de cette muse nouvelle. Je pardonnerais de grand cœur à Pradier d'avoir cherché dans le marbre le type de la poésie légère, s'il eût consenti à tenir compte

de son sujet; mais sa *Poésie légère* est une danseuse et rien de plus. Le musée de Nîmes, qui la possède aujourd'hui, devrait la baptiser du nom de Terpsichore, car c'est le seul nom qui lui convienne. Est-ce une figure nouvelle? Je ne puis consentir à le croire, car les merveilles d'Herculanum et de Pompéi, bien que travesties par la gravure, nous offrent plus d'une fois le type de la poésie légère tel que l'a conçu Pradier. On peut voir dans le musée Borbonico une trentaine de danseuses parmi lesquelles Pradier n'a eu que l'embarras du choix. Reste la question de l'exécution, et je proclame avec plaisir que les diverses parties de cette figure se recommandent par une réalité saisissante. Le corps est généralement beau; mais je suis pourtant forcé de le juger comme je jugeais tout à l'heure le corps de la *Phryné*. Toutes les parties n'ont pas le même âge. On dirait que l'auteur, désespérant de trouver dans la jeunesse et la virginité des traits capables d'exciter la convoitise des vieillards, est descendu jusqu'à la transcription des détails que l'âge mûr possède seul, mais qui charment les accusateurs de Suzanne. C'est là sans doute un triste commentaire que je voudrais pouvoir m'interdire; malheureusement, j'ai beau suivre le conseil donné par un sage de la vieille Grèce, j'ai beau tourner sept fois ma langue avant d'ouvrir la bouche, je ne trouve pas pour ma pensée une forme plus discrète et plus indulgente. J'admire l'exécution de la *Poésie légère*; qui pourrait en effet en contester la souplesse et l'élégance? mais je ne puis accepter cette figure comme l'image d'une muse, car les muses étaient vierges, et toutes les parties de leur corps gardaient le caractère de la jeunesse.

La *Flora* ou le *Printemps* soulève les mêmes objections que la *Poésie légère*. C'est la même finesse d'exécution et la même lasciveté dans les détails. La *Flora* n'est pas jeune des pieds à la tête. La partie supérieure du corps nous éblouit par sa fraîcheur et sa grace. Quant à la partie inférieure, je n'en puis dire autant. Non-seulement le ventre n'est pas jeune, mais les hanches ont un développement que la virginité n'a jamais connu, et les malléoles sont engorgées comme au temps de la grossesse. De la part de Pradier, qui avait étudié l'aspect du corps à ses différens âges, je ne m'expliquerais pas une pareille bévue, si je ne connaissais pas sa passion pour la popularité. Il savait le public français incapable de goûter la statuaire conçue d'après les lois fondamentales de l'art, et par une condescendance que je comprends, mais que je n'excuse pas, il s'est adressé aux sens au lieu de s'adresser à la pensée. Les applaudissemens qu'il a recueillis n'entament pas ma conviction, car, sans vouloir attribuer à mon jugement une autorité souveraine, ce qui serait de ma part une ridicule présomption, je n'ai jamais tenu compte du succès. Je connais trop bien la part de l'ignorance et du mensonge dans les ovations auxquelles j'ai assisté

pour me laisser désarmer ou convaincre par le bruit des battemens de mains.

L'*Atalante*, encore plus vivement applaudie que la *Poésie légère*, doit exciter une répugnance plus obstinée chez tous les esprits qui comprennent les devoirs de la statuaire. Il y a certainement dans l'exécution de cette figure une habileté infinie. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de rendre avec plus de fidélité les détails que la nature offre à nos yeux. Comparez cette figure aux sujets de même genre traités par les Grecs, et vous comprendrez l'intervalle immense qui sépare la statuaire pure et fidèle à sa mission de la statuaire fourvoyée, se proposant comme but suprême le réveil des sens engourdis. Dans l'*Atalante*, Pradier, malgré sa connaissance profonde de l'harmonie linéaire, s'est attaché surtout, je pourrais dire exclusivement, à la reproduction des plis de la peau. Ce qu'il a voulu nous offrir, ce qu'il nous a offert, ce n'est pas une jeune fille rivale de Diane par l'agilité, mais une fille désirable, qui ne puisse être contemplée sans trouble et sans ardeur. Est-ce là le but de la sculpture? Je ne le pense pas, car tous les grands ouvrages du ciseau antique se recommandent par la chasteté. Toutefois, pour être juste, je dois reconnaître que l'*Atalante* occupe dans la série des œuvres de Pradier un des rangs les plus élevés, car nulle part l'auteur n'a montré un talent plus remarquable pour l'imitation de la réalité. Il y a tel morceau qui pourrait se comparer aux peintures de Rubens. Si le sculpteur genevois ne possède pas comme le peintre de Cologne la faculté d'agrandir, d'idéaliser son modèle, il peut du moins lutter avec lui pour la fidélité. Le torse et les membres d'*Atalante* ne laissent rien à souhaiter sous le rapport de la vie. Le regard, en se promenant sur ce beau corps, compte les battemens du cœur et les frissons de la chair. Pour l'art réaliste, c'est à coup sûr un triomphe éclatant; mais pour l'art qui prétend relever de la Grèce, qui voit dans l'école attique le dernier mot du génie humain, que signifient les applaudissemens prodigués à l'*Atalante*? N'est-ce pas tout simplement une couronne offerte à l'apostasie? Jamais un Grec n'eût conçu, n'eût exécuté une telle figure : tous les débris recueillis sur le sol d'Athènes, depuis les marbres jusqu'aux terres cuites, sont empreints d'un caractère incontestable de chasteté. Les élèves de Polyclète et d'Agéladas auraient cru se dégrader en assignant à la statuaire le rôle d'une courtisane, et je crois qu'ils avaient raison.

J'arrive aux deux figures que chacun peut voir en traversant les Tuileries, et qui marquent nettement les limites du talent de Pradier dans la sculpture païenne. Le *Phidias* et le *Prométhée* sont l'expression suprême de son talent. Dans ces deux figures, il a montré tout ce qu'il voulait, tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il savait. Il y a certainement dans la figure de Prométhée une rare habileté. Bien que cette

figure ne réalise pas pour moi l'idéal créé par Eschyle, bien qu'elle manque de noblesse et n'exprime pas la protestation d'un esprit hardi et dévoué contre la tyrannie de Jupiter, je reconnais volontiers qu'il y a dans ce morceau un talent de premier ordre. Il demeure bien entendu que je parle de l'exécution seulement. Les membres frémissent sous l'étreinte des chaînes; les muscles des cuisses et des bras se contractent sous l'action de la colère. Par malheur, autant le corps est éloquent, autant le visage est muet. Ici nous retrouvons la doctrine de Pradier dans toute sa crudité. La tête pour lui n'était qu'un accessoire, et dans son *Prométhée* il l'a bien prouvé; le torse et les membres expriment le sujet; la tête seule ne dit rien, et ne semble pas prendre part aux douleurs du personnage. Pour tous ceux qui ont lu Eschyle, c'est un parti singulier, et que rien ne peut excuser. Il est évident que Pradier, malgré ses prétentions à l'intelligence des symboles de la mythologie, n'avait jamais lu Eschyle avec fruit, c'est-à-dire n'avait jamais médité après l'avoir lu; car, s'il eût médité, il n'eût jamais donné à Prométhée l'expression vulgaire qui gâte toute sa composition. Son *Prométhée* n'est rien de plus qu'un homme vigoureux garrotté sur un rocher. Quant à trouver dans cette figure le personnage immortalisé par Eschyle, j'y renonce. Pradier n'aimait pas assez les idées sérieuses pour se nourrir de la lecture d'Eschyle. Sophocle même ne lui convenait pas. Euripide seul s'accordait avec ses habitudes. Aussi je ne m'étonne pas qu'il ait échoué en traitant le sujet si difficile de Prométhée, car, pour traiter un pareil sujet, il faut s'élever au-dessus des impressions quotidiennes. Contracter habilement le deltoïde et le biceps, c'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas assez pour trouver dans le marbre la figure de Prométhée. Pradier ne paraît pas même avoir entrevu la difficulté de la tâche qu'il s'était proposée. Son *Prométhée* n'accuse pas l'effort; c'est une œuvre incomplète; mais spontanée. Ce n'est pas le héros d'Eschyle, c'est un athlète garrotté qui se débat sous l'étreinte des chaînes, et le sujet réduit à ces proportions mériterait les plus grands éloges. Il n'y a pas, en effet, une partie du corps qui ne révèle une science profonde. Si ce n'est pas la personnification du type célébré par Eschyle, c'est du moins un homme énergique, le torse et les membres sont rendus avec une habileté rare, et j'aurais mauvaise grace à ne pas louer l'exécution de cette figure.

Quant au *Phidias*, il mérite assurément les plus grands éloges, si l'on veut consentir à oublier le sujet. Toutes les parties de cette figure sont traitées avec un soin capable de désespérer les artistes rompus depuis long-temps à toutes les ruses de leur métier. Pour peu qu'on se souvienne du sujet, l'admiration décroît singulièrement. Quand on pense qu'il s'agissait de représenter l'ami de Périclès et d'Ictinus, le

créateur du Parthénon, c'est-à-dire le type le plus élevé de l'artiste grec, on demeure confondu. Phidias, dont les deux plus beaux ouvrages nous ont été enviés par le temps, que nous connaissons cependant par des ruines précieuses, et qu'il nous est donné d'estimer sans témérité, Phidias, dans l'histoire grecque, se place entre Apelles et Polygnote, et Pradier lui a prêté les traits d'un praticien. Il est impossible de deviner sur son visage l'élévation habituelle de sa pensée. Vainement Plutarque et Pausanias nous ont dit que Phidias avait conversé avec les dieux : Pradier ne tient aucun compte de ce double témoignage, il ne voit dans le créateur du Parthénon qu'un ouvrier solidement bâti, qui d'une main puissante équarrit le Paros. La draperie est rendue avec une grande souplesse, et je la louerais sans restriction, s'il ne s'agissait pas de Phidias. Je la trouve mesquine, malgré sa souplesse, quand je songe que j'ai devant moi l'immortel statuaire à qui nous devons *Cérès, Proserpine, les Parques, Thésée, l'Ilissus et les Chevaux d'Hypérion*. Un homme qui vivait dans le commerce familier d'Homère, dont la pensée habitait l'Olympe, devait garder dans la manière même d'ajuster son manteau une grace et une majesté dont Pradier n'a pas tenu compte. Ainsi le *Phidias* placé aux Tuileries n'est pas pour moi une œuvre complète. Nulle part l'auteur n'a montré sous une forme plus éclatante toute l'étendue, toute la variété de son savoir, mais nulle part non plus il n'a révélé d'une façon plus précise toute l'insuffisance de sa pensée. Quand il s'agit de représenter Homère, Sophocle ou Phidias, le talent d'exécution ne suffit pas : il faut quelque chose de plus. La réflexion est de première nécessité, et l'artiste le plus habile, s'il traite la réflexion avec dédain, ne réussira jamais à exprimer dignement le génie de ces trois hommes privilégiés. Le *Phidias* de Pradier, brisé, enfoui à vingt pieds sous terre, retrouvé après cinquante ans d'oubli, exciterait, je n'en doute pas, l'admiration unanime de tous les connaisseurs; mais, si par malheur la tête n'était pas perdue, leur admiration s'attiédrait bien vite, car autant le torse et les membres sont traités avec soin, autant la tête est vulgaire et indigne du personnage. Je me souviens d'avoir vu dans l'atelier de Pradier, à l'Institut, un peintre éminent dont le goût sévère est justement révérend. Il regardait le modèle en terre du *Phidias*, et Pradier attendait son jugement. Après une demi-heure de contemplation, le peintre se leva sans dire mot : il ne voulait pas blâmer et n'osait applaudir. Tous ceux qui ont étudié Phidias comprendront son silence.

La *Sapho* exposée cette année au Palais-Royal est la dernière œuvre de Pradier. Malgré le crêpe qui la recouvre depuis la mort de l'auteur, je ne saurais l'accepter comme une œuvre antique. Ce n'était pas la première fois que Pradier essayait de représenter l'amoureuse Lesbienne. Deux fois déjà il avait tenté cette tâche épineuse. Nous avons



de lui une *Sapho* en bronze et une *Sapho* faite d'ivoire et d'argent. La dernière tentative n'est pas plus heureuse que les deux premières. La *Sapho* que nous avons vue cette année n'est qu'une figure habilement drapée, mais parfaitement insignifiante. Les deux bras offrent une ligne qui n'a rien de séduisant; les deux mains jointes sur le genou n'ont rien à démêler avec le désespoir. Quant aux vagues qui viennent baigner les pieds de l'amante désespérée, il faut pour les admirer une ignorance plus qu'ordinaire; il faut avoir oublié que *Sapho*, dédaignée par Phaon, se précipita dans la mer du haut de la roche de Leucade. Si la mer eût baigné ses pieds quand elle songeait à se défaire de la vie comme d'un fardeau importun, le repentir eût été facile; à quelques pas du rivage, *Sapho* aurait pu renoncer au suicide et oublier l'amour pour la gloire : le rocher de Leucade ne lui permettait pas d'abandonner la mort pour la vie. Son parti une fois pris, dès qu'elle essayait de le réaliser, il n'y avait pas de retour possible, et c'est là ce qui donne au suicide de *Sapho* un caractère désespéré. Le tableau de Gros, bien que théâtral, s'accorde du moins avec la nature du sujet. S'il manque de noblesse et de simplicité, il représente l'accomplissement d'une volonté irrévocable. On peut blâmer dans le tableau de Gros la physionomie de l'héroïne; on ne peut contester au peintre le mérite d'avoir respecté la tradition. Dans la *Sapho* de Pradier, je ne trouve rien de pareil : je ne vois dans cette figure qu'une femme ennuyée, aussi étrangère au désespoir qu'à la joie. La tête ne dément pas l'ennui exprimé par l'attitude. La *Pénélope* de M. Cavelier avait été couronnée deux ans de suite; Pradier a refait à sa manière la *Pénélope* de M. Cavelier, dont le modèle se trouve au musée du Capitole : c'est à ces termes très modestes que se réduit le triomphe de *Sapho*.

Ainsi, dans les sujets purement païens, Pradier n'a pas toujours montré une intelligence pleinement pénétrée de l'étendue de sa tâche. Plus d'une fois il a traité légèrement les thèmes qu'il avait choisis. Depuis *les Graces* jusqu'à *Sapho*, depuis *Atalante* jusqu'à *Prométhée*, depuis *Cyparisse* jusqu'à *Phidias*, il lui est arrivé trop souvent de méconnaître la tradition et de l'offenser à son insu. Il ne comprenait pas le côté sérieux des légendes païennes, et croyait que la beauté matérielle suffit à l'expression de ces légendes. La visite silencieuse dont j'ai parlé tout à l'heure à propos de *Phidias* a dû lui prouver qu'il s'était trompé. Quant à moi, bien que je professe pour ses œuvres une admiration sincère, je ne puis m'empêcher de signaler tout ce qu'il y a d'incomplet et d'insuffisant dans les figures mêmes qui s'accordaient le mieux avec la nature de son goût et de ses études : c'est, à mon avis, la meilleure manière de prouver la sincérité de mon admiration.

Dans les sujets chrétiens, Pradier n'a rien fait qui mérite une étude

attentive. Le juger d'après ces œuvres, ce serait se montrer sévère jusqu'à la cruauté. Je ne parle pas de plusieurs statues insignifiantes exécutées pour l'église de Saint-Roch et qui ne soutiendraient pas l'analyse. Je ne veux discuter que deux ouvrages qui ont été soumis au jugement du public assez récemment, *le Mariage de la Vierge* et *le Christ sur les genoux de Marie*. *Le Mariage de la Vierge*, qui se voit aujourd'hui à la Madeleine, n'a été pour l'auteur qu'une pure espièglerie. Si l'expression paraît sévère, je prie les hommes compétens de comparer l'œuvre de Pradier au prix donné par l'état. *Le Mariage de la Vierge*, tel que l'a conçu Pradier, est une composition parfaitement insignifiante. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible d'y découvrir la trace d'une pensée. Il est évident que pour l'auteur le groupe de Marie, de Joseph et du grand-prêtre était une question de draperie. Du moment que le nu n'était pas permis, le sujet prenait un rang secondaire, et, dans la manière dont il a traité *le Mariage de la Vierge*, Pradier n'a que trop prouvé sa conviction. Cependant l'état fournissait le marbre et donnait quarante mille francs pour l'exécution du modèle. C'était certes un prix très convenable. Eh bien! Pradier, considérant *le Mariage de la Vierge* comme un sujet indigne de son talent, l'a modelé en quelques semaines et n'a produit qu'une œuvre nulle. L'amitié la plus complaisante ne pourrait signaler dans ce groupe un morceau qui se puisse comparer aux œuvres païennes de l'auteur. Marie, Joseph et le grand-prêtre sont parfaitement vulgaires. Il serait impossible de deviner chez Marie l'exaltation mystique, chez Joseph l'aveugle soumission, chez le grand-prêtre l'accomplissement d'un devoir mystérieux prescrit par les prophètes. C'est une réunion de trois figures dont la forme est à peine indiquée. Pradier n'a pas compris que *le Mariage de la Vierge* offrait au statuaire comme au peintre le sujet d'une composition émouvante. Il n'a tenu aucun compte de l'admirable tableau placé dans la galerie Brera et s'est débarrassé à la hâte de cette besogne, dont il ne devinait pas l'importance. Quant au *Christ adulte sur les genoux de la Vierge*, il avait à soutenir une comparaison plus redoutable encore. Michel-Ange a traité ce thème difficile, et son œuvre se voit aujourd'hui dans la première chapelle à droite, en entrant dans la basilique de Saint-Pierre. Le groupe de Pradier laisse le spectateur parfaitement indifférent. Le corps du Christ ne porte pas les traces de la souffrance; quant à la Vierge, il serait difficile de découvrir sur son visage les signes d'un profond attendrissement, d'une compassion douloureuse pour son fils crucifié. C'est un sujet manqué. Les détails où l'habileté se révèle n'ont pas assez d'importance pour dissimuler la réalité de l'échec.

J'arrive à la sculpture monumentale, où Pradier s'est essayé plus d'une fois. Les Renommées placées sur les deux impostes du grand arc de l'Étoile ne manquent certainement pas d'élégance, et cependant

elles laissent beaucoup à désirer pour la précision des formes. L'œil le plus attentif découvre à grand'peine ce qu'il a devant lui. La Muse comique et la Muse sérieuse de la fontaine Molière ne sont et ne seront jamais qu'une débauche de talent. Qui pourrait nier la souplesse prodigieuse des draperies? Qui oserait assigner à ces deux masques vulgaires un sens déterminé? Qui pourrait voir dans ces deux femmes à l'attitude provoquante la Muse de la comédie et la Muse du drame, la personnification des deux pensées qui se sont révélées par *les Femmes savantes* et par *le Misanthrope*? Pour peu qu'on prenne la peine de les étudier, il est impossible de ne pas découvrir dans ces deux figures deux types de lorettes; c'est une double méprise sur laquelle je ne veux pas insister. Les figures de la fontaine de Nîmes ne sont pas mieux conçues que les deux Muses de la fontaine Molière, et je renonce à les analyser. Quant aux douze Victoires exécutées par Pradier pour le tombeau de Napoléon, il m'est impossible de les passer sous silence, car ces Victoires, soit par leur destination, soit par le prix du travail, commandent l'attention la plus sévère. Or, j'ai regret de le dire, ces figures sont indignes du nom qui les a signées. Je me rappelle encore l'étonnement et l'indignation de Drölling en présence de ces Victoires. « Nous n'avons, me disait-il, qu'une seule manière d'exprimer notre opinion, c'est de déclarer qu'elles ne sont pas de Pradier. Lui attribuer de tels ouvrages serait faire injure à son talent. » Et en effet l'avis de Drölling prévalut. La commission nommée pour l'examen des travaux et de la comptabilité décida d'une voix unanime qu'elle n'acceptait pas les Victoires du tombeau comme l'œuvre de Pradier. Comment croire que l'homme à qui nous devons tant de compositions ingénieuses ait conçu ces figures si complètement dépourvues de caractère? Et pourtant j'ai vu les esquisses de ces figures. C'étaient des esquisses et non des modèles, et je conçois très bien que le praticien n'ait pas réussi à les quadrupler; car, lorsqu'il s'agit de l'emploi du compas, il faut des modèles et non des esquisses. Quand on pense que le prix de ces Victoires s'élève à deux cent quarante mille francs, on se demande comment ces ébauches ont pu être acceptées. Si Pradier n'eût jamais signé que des œuvres pareilles, son nom ne laisserait aucune trace dans la mémoire de ses contemporains, et la postérité ne le connaîtrait pas. Il avait pour modèles les Victoires du temple d'Érechthée, que nous possédons à l'École des Beaux-Arts, et pourtant il n'en a tenu aucun compte. Il nous a donné des figures qui n'ont rien à démêler avec la sculpture monumentale. Le silence, en pareil cas, équivaudrait au mensonge; c'est pourquoi je ne me tais pas.

Si maintenant j'essaie de marquer la place de Pradier dans l'histoire de l'art français, ma tâche ne sera pas difficile. Dans l'exécution, c'est un homme de premier ordre; dans la conception, c'est un homme

sans importance. Ingénieux, élégant, lorsqu'il touche aux sujets païens, sans valeur lorsqu'il touche aux sujets chrétiens, au-dessous de lui-même lorsqu'il aborde la sculpture monumentale, il comptera pourtant parmi les artistes éminens de notre pays, car plusieurs de ses ouvrages rivalisent de pureté avec les plus beaux débris de la Grèce, et c'est là un privilège dont nous devons lui tenir compte. Pour prétendre au premier rang, il lui manquait un don précieux, un don que rien ne peut remplacer, l'invention. Toutefois l'exécution arrivée à de certaines limites excite en nous une admiration si vive, que nous devenons volontiers indulgens pour l'œuvre même qui ne se recommande pas par la nouveauté. On ne peut pas dire que Pradier ait mis au monde une idée qui lui appartienne, on ne peut pas dire qu'il ait mis son ciseau au service d'une volonté personnelle. Depuis le pavillon de l'Horloge au Luxembourg jusqu'à l'imposte du grand arc de l'Étoile, il n'a jamais rien inventé dans le sens le plus élevé du mot; mais il a poussé si loin l'exécution, qu'il mérite d'être cité après Jean Goujon et Puget. Je ne voudrais le comparer ni à l'auteur de la *Diane* ni à l'auteur du *Milon*, car Jean Goujon et Puget ont exprimé des pensées personnelles; mais Pradier, pour l'exécution, peut lutter avec ces deux artistes éminens, et, parmi les hommes de notre temps, j'en sais bien peu qui méritent un pareil éloge. Je ne crains pas que mes conclusions paraissent trop sévères. Le talent de Pradier est un des plus charmans que j'aie connus, et je me plais à le louer dans la limite de mes convictions. Il possédait souverainement la partie matérielle de son art; quant à la partie intellectuelle, je crois et je dois dire qu'il l'a toujours négligée. Il estimait la forme et dédaignait la pensée; or, c'est par la pensée que l'homme arrive à marquer sa place dans l'histoire, c'est par la pensée qu'il se sépare nettement de ceux qui l'ont précédé. Pradier, en réduisant son art au maniement du ciseau, en négligeant l'expression des passions, a fait fausse route; il n'a pas conquis le rang auquel il pouvait prétendre, auquel du moins j'aurais voulu le voir prétendre. Peut-être son intelligence n'était-elle pas capable de méditations profondes, peut-être l'enfantement d'une idée nouvelle était-il au-dessus de ses forces: je n'ai pas la prétention de résoudre ces questions délicates. Je me contente de résumer mon opinion sur l'ensemble des œuvres de Pradier. Par la pensée, il s'absorbe dans la Grèce, car il n'a rien inventé; par l'exécution, il se rapproche de ses maîtres, et serait admis dans leurs rangs glorieux, s'il n'eût méconnu le caractère dominant de son art: la chasteté.

GUSTAVE PLANCHE.

---

# LA JEUNESSE

DE

## MADAME DE LONGUEVILLE.

---

III.

AMOUR DE COLIGNY POUR M<sup>lle</sup> DE LONGUEVILLE. — SON DUEL AVEC LE DUC DE GUISE. — UNE NOUVELLE INÉDITE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

Voilà donc M<sup>lle</sup> de Bourbon mariée le 2 juin 1642. « Ce lui fut une cruelle destinée : M. de Longueville étoit vieux, elle étoit fort jeune et belle comme un ange. » Ainsi s'exprime sur ce mariage Mademoiselle, fidèle interprète de l'opinion contemporaine (1).

Henri II, duc de Longueville, descendait de ce fameux comte de Dunois, dont le nom est lié à celui de Jeanne d'Arc dans les grandes guerres de l'indépendance, sous Charles VII. Il étoit fils de Henri d'Orléans, premier du nom, prince souverain de Neufchâtel et Valengin, homme de guerre digne de ses ancêtres, qui porta à la Ligue un coup mortel par la victoire de Senlis. Sa mère étoit Catherine de Gonzague, fille de Louis de Nevers, père de Marie de Gonzague, reine de Pologne, et d'Anne de Gonzague, la princesse palatine. Né en 1595, Henri II avoit d'abord épousé Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, grand-maître de France, morte en 1637, et dont il avoit eu Marie d'Orléans, M<sup>lle</sup> de Longueville, qui, ayant vingt-cinq ans, en 1650, au milieu de la Fronde, y joua aussi un certain rôle, et finit par épouser le duc de Nemours, frère de celui qui avoit été tué par le duc de Beaufort. Ainsi, quand le duc de Longueville prit une seconde femme en

(1) *Mémoires*, édition d'Amsterdam, 1735; t. I<sup>er</sup>, p. 45.

1642, il avait quarante-sept ans, et il lui apportait pour belle-fille une personne presque de son âge, d'un caractère tout différent du sien, assez belle, spirituelle, mais dépourvue de toute sensibilité, qui devint bientôt le censeur de sa belle-mère et son ennemie dans le sein de la famille, et jusqu'après de la postérité dans les mémoires aigrement judicieux qu'elle a laissés sur la Fronde.

Le duc de Longueville était un vrai grand seigneur. Il était galant et brave, libéral jusqu'à la magnificence, d'un caractère noble et généreux, mais faible, s'engageant aisément, se dégageant volontiers, au fond sans passion et sans ambition, et possédant tout ce qu'il faut pour briller au second rang, mais incapable du premier. Il commença par faire un peu d'opposition à Richelieu, puis il se soumit assez vite; plus tard, on le mit dans la Fronde; il partagea la captivité de ses deux beaux-frères, et, à peine hors de prison, il se raccommoda avec la cour. Naturellement sensé et modéré, il était fait pour suivre la route que ses pères lui avaient tracée, et pour servir la couronne dans de grandes charges militaires et civiles, qu'il eût fort dignement remplies. Le malheur de sa vie a été d'être presque toujours jeté par d'autres hors des voies régulières qui lui convenaient, dans des entreprises et des aventures au-dessus de sa portée, et où ses qualités parurent moins que ses défauts.

Ajoutons que M. de Longueville, de mœurs assez légères, avait eu, dans sa première jeunesse, de Jacqueline d'Illiers, devenue abbesse de Saint-Avit, près Châteaudun, une fille naturelle, Catherine-Angélique d'Orléans, qui fut successivement religieuse en différentes maisons, et mourut abbesse de Maubuisson, à l'âge de quarante-sept ans, en 1664. Déjà sur le retour, il s'était épris de la duchesse de Montbazon, qui avait fort bien accueilli cette conquête utile, et la retint, dit-on, même après le second mariage de M. de Longueville, malgré tout le mécontentement de M<sup>me</sup> la Princesse et les reproches, souvent très vifs, qu'elle adressait à son gendre.

Il faut en convenir, il n'y avait pas là de quoi captiver le cœur et l'imagination d'une jeune femme, telle que nous avons dépeint M<sup>lle</sup> de Bourbon. Avec ses instincts de fierté et d'héroïsme, ses délicatesses d'esprit et de cœur, ses principes et ses habitudes de précieuse, elle ne pouvait admirer M. de Longueville, et, comme elle était faite, l'admiration était pour elle le chemin de l'amour. Elle devait être blessée qu'avec ce qu'elle était à tous égards, on lui pût donner une rivale; et ce qui pouvait la blesser davantage, c'est que cette rivale, si peu digne de lui être comparée par son caractère, était la plus grande beauté du jour, en sorte que l'infidélité au moins apparente de M. de Longueville ressemblait à une préférence offensante pour ses charmes; et, nous l'avons dit, M<sup>lle</sup> de Bourbon n'était pas seulement tendre,

elle était glorieuse et un peu coquette. Cependant, comme elle n'aimait pas son mari, sa douceur, aisément soutenue par son indifférence, la sauva de l'irritation. Seulement elle se crut autorisée à se laisser adorer en toute sécurité de conscience, et elle continua de vivre à l'hôtel de Longueville, comme elle le faisait à l'hôtel de Condé, avec la même cour de jeunes et gracieuses amies, de jeunes et brillans cavaliers (1).

Les fêtes du mariage étaient à peine terminées, que M<sup>me</sup> de Longueville fit une petite maladie. La petite vérole, alors si redoutée, qui l'avait chassée de Chantilly, et contre laquelle elle avait fait à Liancourt des vers assez médiocres (2), l'atteignit dans l'automne de 1642, et mit en péril le charmant visage. Tout Rambouillet s'émut. La marquise de Sablé, trop fidèle à cette peur de la contagion, qui a été le ridicule de sa vie, ne put obtenir d'elle-même, malgré la tendresse la plus sincère, de soigner l'intéressante malade; mais M<sup>me</sup> de Rambouillet ne l'abandonna point (3), et ce fut une sorte de joie publique lorsqu'on apprit que M<sup>me</sup> de Longueville avait été épargnée, et que, si elle avait perdu la première fraîcheur de sa beauté, elle en avait conservé tout l'éclat.

(1) L'hôtel des ducs de Longueville n'est pas du tout celui qu'après la mort de son mari M<sup>me</sup> de Longueville acheta des d'Épernon, rue Saint-Thomas-du-Louvre, à côté de l'hôtel de Rambouillet, où elle a résidé avec ses enfans, et qui a porté son nom depuis 1664 jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. La demeure des Longueville était l'ancien hôtel d'Alençon (voyez Sauval, t. II, p. 65 et 70, surtout p. 119). Il était situé rue des Poulies, parmi les riches hôtels qui bordaient le côté droit de cette rue depuis la rue Saint-Honoré jusqu'à la Seine, et qui, avec leurs dépendances et leurs jardins, s'étendaient jusqu'au Louvre. Il était à peu près vis-à-vis la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avait à sa droite, vers la Seine, le Petit-Bourbon, qui, après avoir servi de demeure et de place forte dans Paris aux aînés de la maison de Bourbon, était devenu un bâtiment royal, une sorte d'appendice du Louvre, où le jeune roi Louis XIV donna plusieurs fois de grands bals, et dont la salle de théâtre fut prêtée à Molière pour y jouer quelque temps la comédie à son arrivée à Paris. A gauche, sur la même ligne, après l'hôtel de Longueville, venaient les hôtels de Villequier et d'Aumont, et, un peu plus rapprochés de l'église et de la maison de l'Oratoire, les hôtels de la Force et de Créqui. Quand donc, en 1663, Louis XIV, entré en pleine possession de l'autorité royale et voulant signaler son règne par de grands monumens, entreprit d'achever le Louvre et de lui donner une façade digne du reste de l'édifice, il lui fallut abattre, avec le Petit-Bourbon, une partie des hôtels de la rue des Poulies, entre autres celui de Longueville. C'était le plus ancien et le plus considérable. Il se composait d'un grand bâtiment d'entrée, d'une vaste cour, de l'hôtel proprement dit et d'immenses jardins. Ceux de nos lecteurs qui désireraient s'assurer de l'exactitude de ces détails n'ont qu'à jeter les yeux sur l'excellent plan de Gomboust, qui représente admirablement le Paris du xvii<sup>e</sup> siècle, en 1652.

(2) Voyez notre dernier article, livraison du 15 juin, p. 1044-1047.

(3) Il est vraiment inconcevable qu'une femme d'autant d'esprit que M<sup>me</sup> de Sablé ait poussé la peur de la maladie et de la contagion aussi loin que le témoignent tous les auteurs contemporains, Voiture, Tallemant, Mademoiselle, etc. Sa faiblesse en cette occasion et la fidélité de M<sup>me</sup> de Rambouillet nous sont attestées par plusieurs lettres inédites de ces deux dames, que nous trouvons à la bibliothèque de l' Arsenal dans les papiers de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XIV.

Ce sont les propres paroles de Retz (1), et le galant évêque de Grasse, Godeau, les confirme par les complimens alambiqués en manière de sermon qu'il adresse à ce sujet à M<sup>me</sup> de Longueville (2).

Pendant cette indisposition, M. de Longueville n'était pas auprès de sa femme. Le cardinal de Richelieu venait de l'envoyer prendre le commandement de l'armée d'Italie à la place du duc de Bouillon, l'aîné de Turenne, qui, compromis dans l'affaire du grand-écuyer Cinq-Mars, avait été arrêté par ordre du cardinal à la tête de son armée, conduit de Casal à Lyon au château de Pierre-Encise, et se trouva encore très heureux de racheter sa vie par l'abandon de sa place forte de Sédan.

L'hiver de 1643 s'écoula pour M<sup>me</sup> de Longueville dans les agréables occupations qui avaient charmé son adolescence. Elle était sans cesse au Louvre, à l'hôtel de Condé, à la Place-Royale ou à l'hôtel de Rambouillet, dont l'éclat s'accroissait chaque jour. C'était à peu près le temps de la *Guirlande de Julie*. Tallemant s'était proposé (3) d'ajouter au recueil des poésies de Voiture beaucoup d'autres pièces de l'hôtel de Rambouillet. En vérité, nous pourrions le suppléer à l'aide des manuscrits de Conrart, qui était aussi un des habitués de l'illustre hôtel. Nous puiserions à pleines mains dans ces manuscrits inépuisables, et nous n'aurions que l'embarras du choix; mais si tous ces vers peignent à merveille la société du XVII<sup>e</sup> siècle, amoureuse de l'esprit comme de la bravoure, enivrée d'héroïsme et de galanterie, ils charmeraient peut-être médiocrement celle d'aujourd'hui, et la dernière fois nous avons mis les lecteurs de la *Revue* à une épreuve que nous n'oserions renouveler. Disons seulement que M<sup>me</sup> de Longueville fut encore plus entourée que M<sup>lle</sup> de Bourbon de cet encens poétique (4) un peu fade, il est vrai, mais qui rarement a déplu aux beautés les plus spirituelles. Nous avons sous les yeux des poésies de toute sorte et de toute main qui la représentent tantôt aux bals du Louvre et du Luxembourg, tantôt au Cours avec ses deux belles amies, M<sup>lles</sup> du Vigean, tantôt suivant son mari dans

(1) Mademoiselle a beau dire, t. I<sup>er</sup>, p. 47, que M<sup>me</sup> de Longueville resta marquée de la petite vérole, Retz affirme le contraire. Édit. d'Amsterdam, 1731, t. I<sup>er</sup>, p. 185 : « La petite vérole lui avoit ôté la première fleur de la beauté, mais elle lui en avoit laissé tout l'éclat. »

(2) *Lettres de Mgr Godeau sur divers sujets*, Paris, 1713, lettre 76, p. 243 : « De Grasse, ce 13 décembre 1642.... Pour votre visage, un autre se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté. M<sup>lle</sup> Paulet me le mande. J'ai si bonne opinion de votre sagesse, que je crois que vous eussiez été aisément consolée si votre mal y eût laissé des marques. Elles sont souvent des cicatrices qu'y grave la divine miséricorde pour faire lire aux personnes qui ont trop aimé leur teint que c'est une fleur sujette à se flétrir devant que d'estre épanouie, etc. »

(3) Tome II, p. 295.

(4) Manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. XXIV, p. 647; t. XVII, p. 721; *ibid.*, p. 823.



son gouvernement de Normandie et rappelée par l'hôtel de Rambouillet (1), partout poursuivie de soins et d'hommages, et montrant partout une douceur pleine de charme, avec la nonchalance qui ne l'abandonnait guère lorsque son cœur n'était pas occupé. Et il ne l'était pas encore, ou il ne l'était qu'à la surface. Elle n'aimait point, mais elle avait distingué dans la foule de ses adorateurs Maurice, comte de Coligny, le frère aîné de Dandelot, le fils du maréchal de Châtillon, qui avait soupiré pour elle avant son mariage, et ne s'était pas retiré devant un mari de quarante-sept ans, peu jaloux, et même encore dans les chaînes d'une autre.

Il est bien surprenant que les mémoires contemporains se fassent absolument sur Coligny, sur son caractère, son esprit, sa personne. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était un des amis particuliers de La Rochefoucauld, et surtout du duc d'Enghien (2), qui l'employa dans plus d'une négociation délicate. Nous avouons qu'un tel silence n'est guère en sa faveur; mais répondons-nous à nous-même que Coligny était jeune, qu'il n'avait pas eu le temps de se faire connaître, et qu'il a été naturellement éclipsé par son cadet Dandelot, qui succéda à son titre, et prit sa place auprès de Condé, dont il devint un des meilleurs lieutenans. Dans l'absence de tout autre document, un manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel déjà nous avons eu recours, nous fournit quelques détails dont nous ne garantissons point l'exactitude, mais qu'il ne nous est pas permis de négliger faute de mieux. Ce manuscrit, qui a pour auteur un M. de Maupassant, attaché au prince de Condé, nous représente Coligny comme très bien fait, sans avoir pourtant une tournure fort élégante, de beaucoup d'esprit, de beaucoup d'ambition, avec une médiocre réputation de courage, accusation étrange et tout-à-fait invraisemblable envers un Châtillon et un ami de Condé. Maupassant, prenant l'apparence pour la réalité, suppose aussi que M<sup>me</sup> de Longueville partageait les sentimens de Coligny, parce qu'elle ne les rebutait pas, et il peint de couleurs assez romanesques les commencemens de leurs prétendues amours. Nous donnons le passage entier en l'abandonnant au jugement du lecteur (3) :

« Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, estoit alors une des plus aimables personnes du monde, tant par les charmes de son esprit que par ceux de sa beauté. Coligny, fils aîné du maréchal de Châtillon, l'aimoit passionnément, et l'on dit qu'il estoit aimé. C'estoit un garçon de fort belle taille, mais qui avoit plustost l'air d'un Flamand que d'un François. Il avoit de l'esprit infiniment et des pensées vastes et grandes, mais on croit que sa valeur n'égalait pas son ambition.

(1) Manuscrits de Conrart, t. X, p. 945 et 968, t. XIII, p. 340.

(2) *Mémoires* de La Rochefoucauld, collection Petitot, t. LI, p. 370 et 386.

(3) Bibliothèque nationale, *Supplément français*, n° 925.

Avant même le mariage de cette princesse, il estoit au mieux avec elle. On dit qu'il se servit d'un moyen assez fin et fort extraordinaire pour lui déclarer sa passion. Le roman de *Polexandre* (1) estoit fort à la mode et fort en vogue, mais principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardoit alors comme le temple de la galanterie et des beaux esprits. Le duc d'Enghien lisoit ce livre à toute heure, et, y trouvant une lettre tendre et passionnée, il la montra à Coligny, pour lequel il n'avoit rien de caché. Celui-ci sut profiter d'une occasion si favorable, et proposa au duc d'Enghien d'en faire une copie pour la mettre adroitement dans la poche de la duchesse. Il ne se passoit presque pas de jour qu'il n'y eût à l'hôtel de Condé quelque espèce de feste, et l'on y dansoit presque tous les soirs. La proposition fut acceptée, et Coligny s'estant volontiers chargé de copier cette lettre, il la donna au duc d'Enghien. Ce jour-là, tout le monde estoit paré, et la duchesse brilloit de mille rayons. Le bal commença de bonne heure, et le duc, ayant pris la main de sa sœur, exécuta aysément leur dessein. Je ne scay pas davantage, mais il y a apparence que la lettre fut lue et que la duchesse ne s'en plaignit pas. »

Pendant que les jeunes gens se livraient ainsi aux plaisirs de la galanterie, de graves événemens changeaient la face de la cour et de la France.

Richelieu étoit mort le 2 décembre 1642, après avoir vu Cinq-Mars monter sur un échafaud, le comte de Soissons enseveli dans sa victoire de la Marféc, et le duc de Bouillon contraint de rendre à la royauté la principauté de Sedan. A peine avoit-il fermé les yeux, que ses ennemis avoient repris leurs desseins et leurs espérances. Fidèle à son ministre jusqu'après la mort, Louis XIII les contint quelque temps. Il employa Mazarin, que le cardinal lui avoit donné, et continua sa politique en l'adouissant; mais il ne lui survécut pas même une année. Le 14 mai 1643, il alla le rejoindre, laissant un roi de quatre ans, la régence aux mains d'une femme, notre frontière du Nord menacée, les factions frémisantes, et, pour soutenir le fardeau des affaires, le duc d'Orléans et le prince de Condé heureusement unis dans le conseil de régence, Mazarin à la tête du cabinet, et le duc d'Enghien à la tête de l'armée. C'en fut assez pour sauver la France.

Le duc d'Enghien reçut en Flandre, avant tout le monde, par un courrier extraordinaire, la nouvelle de la mort du roi. Il craignit que cette nouvelle n'enflât le courage des Espagnols et ne diminuât celui des Français; il prit la résolution de la cacher et de précipiter l'inévitable bataille où devoient se jouer les destinées de la patrie. Perdue,

(1) Le *Polexandre* de Gomberville parut en 1637. Ce roman eut un grand succès et en peu de temps plusieurs éditions; la meilleure et la plus complète est celle de 1643, en cinq parties, formant huit volumes.

elle introduisait l'ennemi dans le cœur du pays; mais, gagnée, elle imprimait à l'Espagne et à l'Europe entière une terreur nécessaire au début d'un règne nouveau, elle affermissait la régence d'Anne d'Autriche, elle mettait la royauté au-dessus de toutes les factions, sans compter qu'elle élevait très haut la fortune de la maison de Condé. Le duc d'Enghien soumit l'affaire au conseil des généraux, mais pour la forme, déclarant qu'il prenait sur lui l'événement, et le lendemain 19 mai, pendant que l'on portait à Saint-Denis le corps de Louis XIII, il livra la bataille de Rocroy. Elle dura une journée entière. Quelque temps compromise par le vieux maréchal qu'on lui avait donné pour le conduire, elle fut gagnée par Condé lui-même, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, grâce à une manœuvre qui révéla d'abord le grand capitaine et inaugura une nouvelle école guerrière. Condé s'était chargé, avec Gassion, du commandement de l'aile droite. Il avait confié sa gauche à La Ferté-Seneterre ainsi qu'au maréchal de l'Hôpital, qui représentait la vieille école. Il avait mis Espenan au centre avec l'infanterie, et placé la réserve entre les mains de Sirot, officier de fortune comme Gassion (1). Dirigée par Condé en personne, l'aile droite française renversa tout ce qui était devant elle et poussa vigoureusement l'ennemi. Pendant ce temps, l'aile gauche de La Ferté-Seneterre et du maréchal de l'Hôpital était fort mal traitée, ses deux commandans mis hors de combat, et, en s'ébranlant, elle menaçait d'entraîner dans sa déroute le centre, où Espenan tenait toujours ferme, mais demandait à grands cris du renfort. Un autre, avant Condé, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser, dans une attitude équivoque, l'espace glorieusement parcouru, et de se porter ainsi au secours de sa gauche et de son centre, en ménageant sa réserve pour achever la victoire ou pour couvrir et réparer la défaite. Condé prit un tout autre parti. Au lieu de reculer, il avance encore; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, il tourne à gauche, se jette sur cette infanterie, lui passe sur le ventre, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse, après avoir fait dire à Sirot de marcher avec toute sa réserve au secours de d'Espenan et de l'Hôpital et de rétablir à tout prix le combat, ce que fit admirablement Sirot. Ainsi prise entre deux feux, l'armée ennemie céda à gauche comme à droite, et la journée fut gagnée. Mais ce n'était pas assez d'avoir délivré la France du danger présent, il fallait, en ce même jour, délivrer en quelque sorte l'avenir, en détruisant ce qui faisait la force et le prestige des armées espagnoles, la vieille infanterie vraiment espagnole, qui formait la réserve en sa qualité de

(1) Je m'appuie sur la relation donnée par Lenet, qui est à peu près celle qui fut envoyée dans le temps par les ordres du duc d'Enghien à son père, le prince de Condé. — Lenet, édit. Michaud, p. 479, etc.

troupe d'élite, et, selon les règles de l'ancienne stratégie et la politique du cabinet de Madrid, avait été précieusement ménagée et n'avait pas encore donné, c'est-à-dire était restée inutile. Elle n'eut plus qu'à mourir. Condé l'assaillit de toutes parts avec ses escadrons victorieux, avec tout ce qu'il put ramasser d'infanterie, surtout avec son artillerie, et il finit, après une mémorable résistance, par la démolir de fond en comble (1) : elle périt presque tout entière à Rocroy.

Au bruit de cette bataille, où tout était merveilleux, la jeunesse du général, la hardiesse et la nouveauté des manœuvres, la grandeur des résultats, la cour et Paris ressentirent des transports d'enthousiasme. On avait redouté les derniers désastres, et on était sauvé, et on était victorieux, et on voyait s'ouvrir devant soi une longue suite de semblables victoires que promettait un pareil début. Depuis Henri IV, la France avait eu sans doute d'excellens généraux qui connaissaient bien leur métier et avaient eu des succès en Allemagne et en Italie; mais voici qu'il s'élevait un général de vingt-deux ans qui les effaçait tous, et créait une nouvelle manière de faire la guerre où l'audace était au service du calcul, comme Descartes et Corneille, qu'on me passe cette comparaison, venaient de créer une philosophie et une poésie nouvelles, pour servir de solide fondement ou d'éclatant interprète à des sentimens et à des pensées sublimes. Rocroy répond au *Cid*, à *Cinna* et à *Polyeucte*, ainsi qu'au *Discours de la Méthode*, dans l'histoire de la grandeur française : époque incomparable que nulle autre n'a égalée, et dont n'approche pas même celle du consulat après Marengo, parce qu'au milieu de toutes ses splendeurs le consulat n'a eu ni Descartes ni Corneille!

On se figure aisément l'ivresse de l'hôtel de Condé, quand un des camarades du duc d'Enghien dans les amusemens de Chantilly et de Liencourt (2), La Moussaye, qui lui avait servi d'aide-de-camp pendant toute la journée, apporta la triomphante nouvelle. Toutes les muses de Rambouillet, grandes et petites, chantèrent les exploits de leur brillant disciple. Les drapeaux espagnols pris à Rocroy furent étalés pendant

(1) Bossuet, dans son admirable récit de la bataille de Rocroy, en a parfaitement peint la fin, la destruction de l'infanterie espagnole; mais le grand évêque n'a pas même indiqué la manœuvre qui décida du sort de la journée. Il est à regretter que Napoléon n'ait pas fait sur les campagnes de Condé le même travail que sur celles de Turenne et de Frédéric, et qu'après avoir incidemment jugé, avec la supériorité du maître, et dignement relevé la judicieuse audace qui remporta la bataille de Nortlingen, où Condé ne craignit pas d'engager la seule aile qui lui restait pour rétablir le combat, au lieu de l'employer à faire une retraite bien difficile devant la cavalerie de Jean de Vert, il n'ait pas même consacré un chapitre à l'examen de la bataille de Rocroy, qui commence la nouvelle école, et de la bataille de Lens, qui en est le chef-d'œuvre.

(2) Voyez, dans la livraison du 15 juin dernier, les vers du duc d'Enghien adressés de Liencourt à La Moussaye et à Roussillon.

plusieurs jours dans les grandes salles de l'hôtel de Condé, avant d'être transportés à Notre-Dame. Le peuple se pressait pour les contempler. Et en même temps que l'orgueil patriotique faisait battre tous les cœurs, on était ému jusqu'aux larmes en apprenant que le jeune capitaine, aussi humain et aussi pieux que brave, avait fait fléchir le genou à toute l'armée sur le champ de bataille pour remercier Dieu, qu'ensuite il avait pris soin des blessés, vainqueurs ou vaincus, comme s'ils étaient de sa propre famille, les consolant, les encourageant, leur distribuant les plus abondans secours sans jamais les humilier, et qu'il avait demandé pour ses lieutenans toutes les récompenses, ne voulant pour lui que la gloire, comme les héros des tragédies et des romans dont il était épris avec tout son siècle, le Cid, Poléxandre, Cyrus. Bientôt on sut qu'après quelques jours donnés à la religion et à l'humanité, le duc d'Enghien avait repris la poursuite de l'ennemi, et qu'il était déjà sous les murs de Thionville.

La maison de Condé avait besoin de l'éclat et de la force que lui renvoyait la victoire de Rocroy pour faire face à ses propres ennemis et tirer satisfaction de l'insulte qui venait de lui être faite dans la personne de M<sup>me</sup> de Longueville.

Il faut se faire une idée juste de la situation des affaires et de celle des partis qui se disputaient le gouvernement pour saisir l'importance d'une aventure qui en elle-même semble assez peu de chose.

Depuis la mort de Richelieu, il s'était formé une faction puissante composée de tous ceux que l'impérieux cardinal avait sacrifiés à ses desseins, qu'il avait exilés de la cour ou de la France, et qui, leur redoutable ennemi au cercueil, brûlaient de s'emparer de ses dépouilles. Ils croyaient pouvoir compter sur la reine Anne, car elle aussi elle avait été opprimée, et c'était pour son service qu'ils avaient encouru la persécution. La faveur de la régente leur paraissait donc une dette, et ils la réclamaient d'une façon qui peu à peu blessa la reine et la tourna contre eux. A mesure qu'ils perdaient du terrain auprès d'elle, Mazarin en gagnait. Il était jeune encore, beau, doux, insinuant, fidèle à la politique de Richelieu, son maître, mais la pratiquant différemment; d'un esprit moins élevé et moins vaste, n'unissant pas, comme son incomparable devancier, le génie de l'administration dans toutes ses branches à celui de la politique générale; particulièrement diplomate, mais diplomate du premier ordre, et ayant attaché son nom aux deux plus grands traités du xvii<sup>e</sup> siècle, le traité de Westphalie et celui des Pyrénées; inépuisable en ressources et en expédiens; préférant toujours l'artifice à la violence, ménageant tout le monde, traitant avec tous les partis, aimant mieux les corrompre que d'avoir à les exterminer; s'appliquant, surtout en 1643, à pénétrer dans le cœur de la reine, comme aussi l'avait tenté Richelieu, mais possédant bien

d'autres moyens pour y réussir. Le beau cardinal réussit donc. Une fois maître du cœur, il dirigea aisément l'esprit de la reine, et lui enseigna l'art difficile de poursuivre toujours le même but, la suprématie de l'autorité royale, à l'aide des conduites les plus diverses, selon la diversité des circonstances. Dans le commencement, tout son effort fut de se maintenir et d'écartier les *importans*. On appelait ainsi les chefs des mécontents, à cause des airs d'importance qu'ils se donnaient, blâmant à tort et à travers toutes les mesures du gouvernement, affectant une sorte de mélancolie, de profondeur et de sublimité quintessenciée, qui les séparait des autres hommes. Ils régnaient dans les salons, et ils exerçaient une autorité considérable à la cour et dans tout le royaume, parce qu'ils avaient à leur tête les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine.

Le duc de Beaufort, l'aîné des enfans du duc de Vendôme, était alors le vrai représentant de sa maison. Il portait fièrement le nom de petit-fils de Henri IV; il avait de la bravoure et de l'honneur. Pendant les plus mauvais jours, il avait montré une fidélité chevaleresque à la reine, qui, avant d'avoir apprécié Mazarin, penchait fort de son côté, et il l'eût peut-être emporté s'il n'eût gâté ses affaires par des prétentions excessives et une hauteur bien peu habile avec une Espagnole, qu'il fallait flatter long-temps avant de la gouverner. Il n'avait d'ailleurs aucun génie, et il eût échoué d'une façon misérable au premier rang : il n'était fait que pour le rôle qu'il a joué depuis, celui d'un héros de théâtre.

La maison de Guise épuisée ne possédait en ce moment aucun homme supérieur. Long-temps exilée, elle avait perdu en Italie son chef, Charles de Lorraine, en 1640, et, en 1639, le prince de Joinville, auquel on avait autrefois songé pour M<sup>me</sup> de Bourbon. A la mort de ce prince, celui de ses frères qui venait après lui était cet Henri de Guise, d'abord archevêque de Reims, puis duc de Guise, si célèbre par ses aventures, sa bravoure et sa légèreté, qui eut toutes les ambitions, forma toutes les entreprises, et ne réussit à rien, pas même à être un héros de roman, quoi qu'on ait dit. Voyez en effet, je vous prie, si c'est ici la vie d'un chevalier, d'un de nos anciens paladins, comme l'appelle M<sup>me</sup> de Motteville (1), et s'il fit l'amour comme dans les romans, ainsi que le prétend Mademoiselle (2). Après la mort de son père et de son frère aîné, il fait sa paix avec Richelieu et revient à la cour; un an à peine écoulé, il conspire contre Richelieu avec le comte de Soissons, et il est forcé de quitter la France. Pendant qu'il était archevêque de Reims, il s'était épris de la belle Anne de Gonzague, depuis la princesse palatine;

(1) *Mémoires*, t. II, p. 108.

(2) *Mémoires*, t. Ier, p. 231.

il s'était engagé avec elle par une promesse de mariage authentique et signée (1), et lorsque Anne de Gonzague, comptant sur sa parole, fait la folie de s'enfuir pour aller le rejoindre à Bruxelles, se faisant déjà appeler M<sup>me</sup> de Guise, elle le trouve marié à la comtesse de Bossu, dont il se lasse bientôt, et qu'il quitte à son tour pour revenir à Paris, quand Richelieu et Louis XIII ne sont plus. Là, il fait une cour bien facile à M<sup>me</sup> de Montbazou. Un peu après, il devient éperdument amoureux de M<sup>lle</sup> de Pons, une des filles d'honneur de la reine Anne, fort jolie et fort coquette; il veut l'épouser; il s'en va solliciter à Rome la rupture de son premier mariage, et par occasion, pour conquérir une couronne à sa nouvelle maîtresse, il court se mettre à la tête de l'insurrection de Naples. Il arrive à travers mille hasards, fait faute sur faute, déploie la valeur la plus brillante, sans aucun talent ni politique ni militaire, est fait prisonnier par les Espagnols, supplie Condé, malheureusement alors tout-puissant en Espagne, d'obtenir sa délivrance, lui promettant un dévouement à toute épreuve; et, après qu'il a retrouvé sa liberté, grâce à l'intervention de Condé, au lieu de le servir comme il s'y est engagé par une déclaration publique, il l'abandonne, passe à Mazarin, prend part à tout ce qui se fait contre son libérateur, intente à cette même M<sup>lle</sup> de Pons, dont il voulait faire une reine de Naples, un procès honteux, pour ravoir les meubles et les pierreries qu'il lui avait donnés, devient grand chambellan, et n'est bon qu'à parader dans les fêtes et les tournois de la cour, et à faire dire, quand on le voit passer avec Condé : voilà le héros de la fable à côté du héros de l'histoire; emportant avec lui au tombeau, en 1664, cette illustre maison de Guise, qui méritait de finir autrement. En 1643, à son arrivée à Paris, il était tombé dans le parti des *importans*, et il était merveilleusement fait pour être un des chefs de ce parti, car il était vain, brillant et incapable.

Les femmes occupaient une grande place dans cette Fronde anticipée du commencement de la régence.

La reine Anne avait eu autrefois pour confidentes et pour amies la célèbre duchesse de Chevreuse et M<sup>lle</sup> d'Hautefort, devenue depuis la maréchale duchesse de Schomberg. Ces deux dames n'avaient de commun qu'une grande beauté et une disgrâce courageusement supportée. Marie d'Hautefort était, avec M<sup>me</sup> de Sablé, un des modèles de la vraie précieuse, aussi belle, aussi spirituelle, et qui avait égalé sa conduite à ses maximes. Fille d'honneur de la reine, Louis XIII avait eu pour elle cet amour platonique, alors à la mode, dont il aima aussi M<sup>lle</sup> de Lafayette. Richelieu, après avoir essayé inutilement de la gagner,

(1) Nous avons trouvé, dans les manuscrits de Conrart, t. V, in-fol., p. 605, les pièces les plus authentiques à ce sujet.

l'avait brouillée avec son royal amant et fait exiler de la cour. La reine Anne l'avait aimée presque autant que le roi, et, aussitôt qu'elle avait été libre et maîtresse d'elle-même, elle lui avait écrit de sa main : « Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser. » M<sup>lle</sup> d'Hautefort était accourue; mais, quand elle avait voulu parler de Mazarin comme autrefois de Richelieu, elle avait trouvé une audience moins favorable, et, n'ayant pas su s'accommoder à la situation nouvelle, ses tendresses impérieuses avaient bientôt fatigué. M<sup>me</sup> de Chevreuse était loin de valoir M<sup>lle</sup> d'Hautefort. Elle avait eu sa beauté, mais non pas ses vertus, et son esprit était surtout un esprit d'intrigue. Marie de Rohan Montbazon, fille du duc de Montbazon, d'un premier lit, d'abord mariée au connétable de Luynes, veuve de très bonne heure, était entrée dans la maison de Lorraine en épousant le duc de Chevreuse. Victime de sa fidélité à la reine, bannie par Richelieu, elle avait long-temps erré en Europe, et elle rapportait en France les prétentions d'une émigrée. Tout entière à la galanterie, dévouée à l'amant du jour, elle remua ciel et terre pour renverser Mazarin et mettre à sa place Châteauneuf, ancien garde des sceaux, qui passait dans le parti pour un homme d'une capacité supérieure et en état d'être premier ministre. Elle exigeait aussi une grande situation pour La Rochefoucauld, qui lui avait été plus ou moins tendrement attaché, et qui en était encore à cette sentimentalité romanesque, à la façon du duc de Guise, dont le fond est presque toujours une vanité effrénée, honteuse d'elle-même, et dont le dernier mot devait être ici, au bout des intrigues de la Fronde, le livre des *Maximes*.

Mazarin se défendait, comme nous l'avons dit, en s'insinuant peu à peu dans le cœur de la reine, et, aux attaques des maisons de Vendôme et de Lorraine, il opposait le poids des anciens partisans de Richelieu, nombreux encore et accrédités, surtout la maison de Condé, avec ses alliances et ses amitiés, les Montmorency, les Longueville, les Brézé, les Ventadour, les Châtillon. C'en était fait de Mazarin dans ces commencemens difficiles, si le prince de Condé n'était pas demeuré inébranlablement attaché à l'autorité royale. Il soutint l'incertain duc d'Orléans, qui, après avoir mis la main dans plus d'une intrigue contre Richelieu et s'être sauvé lui-même en livrant ses amis, était tenté de reprendre ses allures équivoques. M. le Prince était trop politique pour ne pas comprendre qu'il lui valait bien mieux être le puissant protecteur que l'adversaire inégal de la royauté; qu'en ce cas il fallait la défendre avec énergie, et que son rang l'élèverait toujours bien au-dessus d'un ministre, quand ce ministre n'était pas Richelieu; et si personne alors ne contestait la capacité de Mazarin, personne aussi ne soupçonnait toute sa portée. Chef du conseil et gouverneur de Paris, M. le Prince s'appliqua, de concert avec Monsieur, lieutenant général du



royaume, à déjouer toutes les trames des *importans*, et par là il s'en fit d'ardens ennemis.

Leur haine pour la maison de Condé rejaillissait à peine sur M<sup>me</sup> de Longueville. Sa douceur dans toutes les choses où son cœur n'était pas sérieusement engagé, sa parfaite indifférence politique à cette époque de sa vie, avec les graces de son esprit et de sa figure, la rendaient aimable à tout le monde et la protégeaient contre l'injustice des partis. Mais, en dehors des affaires d'état, elle avait une ennemie, et une ennemie redoutable, dans la duchesse de Montbazon. Nous avons dit que M<sup>me</sup> de Montbazon avait été la maîtresse de M. de Longueville; il faut la faire un peu plus connaître, car elle est un des principaux personnages du drame que nous avons à raconter.

Marie de Bretagne, née vers 1612, morte à quarante-cinq ans en 1657, était la fille aînée de cette fameuse comtesse de Vertus dont le père était La Varenne Fouquet, maître d'hôtel et serviteur très complaisant d'Henri IV. Le comte de Vertus, de l'illustre maison de Bretagne, avait épousé M<sup>lle</sup> de La Varenne à cause de son extrême beauté, et il s'était empressé de la tirer de Paris et de l'emmener chez lui. Il n'y gagna rien, et Tallemant (1) nous a raconté de la belle comtesse une histoire galante, terminée de la plus tragique manière. La fille était digne de sa mère par sa beauté, et elle la laissa bien loin derrière elle par ses vices. Mariée en 1628 au duc de Montbazon, le père de M<sup>me</sup> de Chevreuse, lorsqu'il était déjà vieux (2) et qu'elle était encore au couvent, elle se mit bientôt à son aise. L'esprit n'était pas son plus brillant côté, et le peu qu'elle en avait était tourné à la ruse et à la perfidie. « Son esprit, dit l'indulgente M<sup>me</sup> de Motteville (3), n'étoit pas si beau que son corps; ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient qu'on l'aimât. Elle prétendoit à l'admiration universelle. » Sur son caractère, tous les témoignages sont unanimes. Retz, qui la connaissait bien, en parle ainsi (4) : « M<sup>me</sup> de Montbazon étoit d'une très grande beauté. La modestie manquoit à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Souverainement vaine et aimant passionnément l'argent, c'est

(1) Tallemant, t. III, p. 407.

(2) Né en 1567, mort quelques années avant sa femme, en 1654, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

(3) *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 46.

(4) T: I<sup>er</sup>, p. 221. — Il en cite, ainsi que Tallemant et même M<sup>me</sup> de Motteville, des choses incroyables. Les recueils de chansons du temps abondent en épigrammes outrageantes contre elle. Voyez le *Recueil de Maurepas* à la Bibliothèque nationale et les recueils de *Chansons historiques* de la bibliothèque de l' Arsenal.

à l'aide de sa beauté qu'elle poursuivait l'influence et la fortune. Elle en prenait donc un soin infini, et comme de son idole et comme de sa ressource et de son trésor. Elle l'entretenait et la relevait par toutes sortes d'artifices, et elle la conserva presque entière jusqu'à sa mort. M<sup>me</sup> de Motteville assure que dans ses dernières années elle était « aussi enchantée de la vanité que si elle n'avoit eu que vingt-cinq ans (1); » qu'elle avait le même désir de plaire, et qu'elle portait son deuil avec tant d'agrément que « l'ordre de la nature se trouvoit changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvoient rencontrer ensemble. » Dix ans auparavant, en 1647, à trente-cinq ans, lorsque Mazarin donna une comédie à machines et en musique, à la mode d'Italie, c'est-à-dire un opéra, le soir il y eut un grand bal, et la duchesse de Montbazou y parut parée de perles et avec une plume rouge sur la tête, dans un tel éclat qu'elle ravit toute l'assemblée, « montrant par là que des beaux l'arrière-saison est toujours belle (2). » On peut penser ce qu'elle était en 1643, à trente et un ans.

Des deux conditions de la beauté parfaite, la force et la grace (3). M<sup>me</sup> de Montbazou possédait la première au suprême degré; mais cette qualité étant presque seule ou tout-à-fait dominante laissait quelque chose à désirer, c'est-à-dire précisément ce qui fait le charme de la beauté. Elle était grande et majestueuse, même à ce point que Tallemant, qui exagère toujours et ment rarement, dit : « C'étoit un colosse (4). » Elle possédait tout le luxe des attraits de l'embonpoint. Sa gorge rappelait celle des statues antiques, avec un peu d'excès peut-être. Ce qui frappait le plus en sa figure était des yeux et des cheveux très noirs sur un fond d'une éblouissante blancheur. Le défaut était un nez un peu fort, avec une bouche trop enfoncée qui donnait à son visage une apparence de dureté (5). On voit que c'était juste l'opposé de M<sup>me</sup> de Longueville. Celle-ci était grande et ne l'était pas trop. La richesse de sa taille n'ôtoit rien à sa délicatesse. Un embonpoint tempéré laissait déjà paraître et retenait encore dans une mesure exquise la beauté des formes de la femme. Ses yeux étaient du bleu le plus doux; son abondante chevelure du plus beau blond cendré. Elle

(1) M<sup>me</sup> de Motteville, t. V, p. 246.

(2) M<sup>me</sup> de Motteville, t. 1<sup>er</sup>, p. 410.

(3) Voyez la théorie exposée dans cette *Revue* l'année dernière, 1<sup>er</sup> août 1851.

(4) T. III, p. 410.

(5) Sur la beauté de M<sup>me</sup> de Montbazou, nous avons uni ce que disent Tallemant, t. III, p. 411, et M<sup>me</sup> de Motteville, t. 1<sup>er</sup>, p. 146. Le lecteur peut juger de la vérité de notre description en allant voir à Versailles, dans la curieuse galerie de l'attique du nord, sous le n<sup>o</sup> 2030, un petit tableau où M<sup>me</sup> de Montbazou est représentée en buste, vers l'âge de trente-cinq à quarante ans, avec un collier de perles, un beau front très découvert, de beaux yeux noirs, une gorge magnifique, mais le tout un peu fort et sans beaucoup de distinction.

avait le plus grand air, et malgré cela son trait particulier était la grace. Ajoutez la suprême différence des manières et du ton. M<sup>me</sup> de Longueville était dans tout son maintien la dignité, la politesse, la modestie, la douceur même, avec une langueur et une nonchalance qui n'étaient pas son moindre charme. Sa parole était rare ainsi que son geste; les inflexions de sa voix étaient une musique parfaite (1). L'excès, où jamais elle ne tomba, eût été plutôt une sorte de mignardise. Tout en elle était esprit, sentiment, agrément. M<sup>me</sup> de Montbazon au contraire avait la parole libre, le ton leste et dégagé, de la morgue et de la hauteur.

Ce n'en était pas moins une créature très attrayante, quand elle voulait l'être, et elle eut un grand nombre d'adorateurs, et d'adorateurs heureux, depuis Gaston, duc d'Orléans, et le comte de Soissons, tué à la Marfée, jusqu'à Rancé, le futur fondateur de la Trappe. M. de Longueville avait été quelque temps l'amant en titre, et il lui faisait des avantages considérables. Quand il épousa M<sup>lle</sup> de Bourbon, M<sup>me</sup> la Princesse exigea, sans être il est vrai bien fidèlement obéie, qu'il rompît tout commerce avec son ancienne maîtresse. De là dans cette âme intéressée une irritation que redoubla la vanité blessée, lorsqu'elle vit cette jeune femme avec son grand nom, un esprit merveilleux, un charme indéfinissable, s'avancer dans le monde de la galanterie, entraîner sans le moindre effort tous les cœurs après elle, et lui enlever ou partager du moins cet empire de la beauté dont elle était si fière, et qui lui était si précieux. D'un autre côté, le duc de Beaufort n'avait pu se défendre pour M<sup>me</sup> de Longueville d'une admiration passionnée qui avait été très froidement reçue. Il en avait eu du dépit, et cette blessure saigna long-temps, c'est son ami La Châtre qui nous l'apprend (2), même après qu'il eut porté ses hommages à M<sup>me</sup> de Montbazon. Celle-ci, comme on le pense bien, aigrit encore ses ressentiments. Enfin le duc de Guise, récemment arrivé à Paris, s'était mis à la fois dans le parti des *importans* et au service de M<sup>me</sup> de Montbazon, qui l'accueillit fort bien, en même temps qu'elle s'efforçait de garder ou de rappeler M. de Longueville, et qu'elle régnait sur Beaufort, dont le rôle auprès d'elle était un peu celui de cavalier servant. On le voit, M<sup>me</sup> de Montbazon disposait ainsi, par Beaufort et par Guise, comme aussi par sa belle-fille, M<sup>me</sup> de Chevreuse, de la maison de Vendôme et de la maison de Lorraine, et elle employa tout ce crédit au profit de sa haine contre M<sup>me</sup> de Longueville. Elle brûlait de lui nuire; elle en trouva l'occasion.

Un jour qu'elle avait chez elle une nombreuse compagne, on ra-

(1) Villefore, p. 32.

(2) *Mémoires* de La Châtre dans la collection Petitot, t. LI, p. 230.

massa deux lettres qui n'avaient pas de signature, mais qui étaient d'une écriture de femme et d'un style peu équivoque. On se mit à les lire, on en fit mille plaisanteries, on en rechercha l'auteur. M<sup>me</sup> de Montbazon prétendit qu'elles étaient tombées de la poche de Maurice de Coligny, qui venait de sortir, et qu'elles étaient de la main de M<sup>me</sup> de Longueville. Le mot d'ordre une fois donné, tous les échos du parti des *importans* le répandirent, et cette aventure devint l'entretien de la cour. Voici quelles étaient les deux lettres trouvées chez M<sup>me</sup> de Montbazon; une frivole curiosité nous les a très fidèlement conservées (1) :

## I.

« J'aurois beaucoup plus de regret du changement de votre conduite si je croyois moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que, tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant, n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout-à-fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

## II.

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde; je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela, nous nous sommes rendu justice, et je ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feroient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour n'aimer pas assez et vous pour aimer trop (2). Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai du repos à faire mon devoir, et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai

(1) Mademoiselle, t. I<sup>er</sup>, p. 62 et 63.

(2) Il me semble qu'il faudrait mettre : « Je souffre pour aimer trop, et vous pour n'aimer pas assez. »

fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'avois faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir : vous en savez la raison. »

Ces lettres n'étaient pas controuvées. Elles avaient été réellement écrites par M<sup>me</sup> de Fouquerolles au beau et élégant marquis de Maulevrier (1), qui avait eu la sottise de les perdre dans le salon de M<sup>me</sup> de Montbazon. Maulevrier, tremblant d'être reconnu et d'avoir compromis M<sup>me</sup> de Fouquerolles, courut chez un des chefs du parti des *importans*, La Rochefoucauld, qui était son ami, lui confia son secret, et le supplia de s'entremettre pour assoupir cette affaire. La Rochefoucauld fit comprendre à M<sup>me</sup> de Montbazon qu'il était de son intérêt de faire ici la généreuse, car on reconnaîtrait bien aisément l'erreur ou la fraude, dès qu'on en viendrait à confronter l'écriture de ces lettres avec celle de M<sup>me</sup> de Longueville; qu'il lui fallait donc prévenir un éclat qui retomberait sur elle. M<sup>me</sup> de Montbazon remit les lettres originales à La Rochefoucauld, qui les fit voir à M. le Prince et à M<sup>me</sup> la Princesse, à M<sup>me</sup> de Rambouillet et à M<sup>me</sup> de Sablé, particulières amies de M<sup>me</sup> de Longueville, et, la vérité bien établie, les brûla en présence de la reine, délivrant Maulevrier et M<sup>me</sup> de Fouquerolles de l'inquiétude mortelle où ils avaient été pendant quelque temps (2).

Peut-être eût-il été sage de s'en tenir là. C'était l'avis un peu intéressé du faible et prudent M. de Longueville, qui voulait ménager M<sup>me</sup> de Montbazon, et ne croyait pas que l'honneur de sa femme eût beaucoup à gagner à un plus grand éclat. M<sup>me</sup> de Longueville n'était pas non plus fort animée; mais M<sup>me</sup> la Princesse, avec son humeur altière et dans le premier enivrement des succès de son fils, exigea une réparation égale à l'offense, et déclara hautement que, si la reine et le gouvernement ne prenaient pas en main l'honneur de sa maison, elle et tous les siens se retireraient de la cour : elle s'indignait à la seule idée qu'on pût mettre un moment sa fille en balance avec la petite-fille d'un cuisinier, disait-elle, voulant parler de La Varenne, père de la comtesse de Vertus, et qui avait été maître d'hôtel d'Henri IV. En vain tout le parti des *importans*, Beaufort et Guise à leur tête, tint des assemblées, s'agita et menaça; en vain M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui n'avait pas encore perdu tout crédit auprès de la reine, soutint vivement sa belle-mère : Mazarin était trop habile pour se mettre sur les bras deux ennemis à la fois, et pour se brouiller avec les Condé sans aucun espoir d'acquérir ou de désarmer les Lorrains et les Vendôme. Il tourna aisément la reine du côté de M<sup>me</sup> la Princesse. M<sup>me</sup> de Longue-

(1) Voyez Mademoiselle, M<sup>me</sup> de Motteville et La Rochefoucauld.

(2) *Mémoires* de La Rochefoucauld, collection Petitot, t. LI, p. 387.

ville était allée passer les premiers momens de cette désagréable aventure à la Barre, auprès de ses chères amies, M<sup>lles</sup> du Vigean. La reine elle-même alla l'y voir, et lui promit sa protection. On décida que la duchesse de Montbazon se rendrait chez M<sup>me</sup> la Princesse, à l'hôtel de Condé, et lui ferait une réparation publique. M<sup>me</sup> de Motteville raconte avec beaucoup d'agrément tout ce qu'il fallut de diplomatie pour ménager et régler ce que dirait M<sup>me</sup> de Montbazon et ce que répondrait M<sup>me</sup> la Princesse. « La reine étoit dans son grand cabinet, et M<sup>me</sup> la Princesse étoit avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisoit de cette affaire un crime de lèse-majesté. M<sup>me</sup> de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, étoit avec le cardinal Mazarin pour composer la harangue qu'elle devoit faire. Sur chaque mot, il y avoit un pourparler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affairé, alloit d'un côté et d'autre, pour raccommoier leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France et au sien en particulier. Il fut arrêté que la criminelle iroit chez M<sup>me</sup> la Princesse le lendemain, où elle devoit dire que le discours qui s'étoit fait de la lettre étoit une chose fausse, inventée par de méchans esprits, et qu'en son particulier elle n'y avoit jamais pensé, connoissant trop bien la vertu de M<sup>me</sup> de Longueville et le respect qu'elle lui devoit. Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à M<sup>me</sup> la Princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui sembloit dire : Je me moque de ce que je dis. »

Mademoiselle (1) nous donne les deux discours prononcés : « Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser : il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j'avois fait une faute de cette nature, j'aurois subi les peines que la reine m'auroit imposées; je ne me serois jamais montrée dans le monde et vous en aurois demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de M<sup>me</sup> de Longueville. » M<sup>me</sup> la Princesse répondit : « Madame, je reçois très volontiers l'assurance que vous me donnez de n'avoir nulle part à la méchanceté que l'on a publiée; je défère trop au commandement que la reine m'en a fait. »

On trouve dans le journal manuscrit d'Olivier d'Ormesson (2) quelques détails qui ajoutent au piquant de cette scène de comédie. Elle eut lieu le 8 août. Le cardinal Mazarin y assistait, comme témoin de la part de la reine. M<sup>me</sup> de Montbazon ayant commencé son discours sans

(1) Tome I<sup>er</sup>, p. 65.

(2) Folio 22.

dire madame, M<sup>me</sup> la Princesse s'en plaignit, et l'autre dut recommencer avec l'addition respectueuse. Un pareil raccommodement ne finissait rien, et quelques jours après la guerre recommença.

Outre la satisfaction qu'elle venait de recevoir, M<sup>me</sup> la Princesse avait demandé et obtenu la permission de ne se point trouver en même lieu que la duchesse de Montbazon. A quelque temps de là, M<sup>me</sup> de Chevreuse invita la reine à une collation dans le jardin de Renard. Ce jardin était le rendez-vous de la belle société. Il était au bout des Tuileries, avant la porte de la Conférence qui conduisait au Cours, c'est-à-dire à l'angle gauche de la place Louis XV, sur le terrain occupé depuis par deux de ces fossés qui jusqu'à ce jour ont gâté cette magnifique place qu'il serait si aisé de rendre la plus belle de l'Europe. L'été, en revenant du Cours, qui était la promenade du grand monde, et où les beautés du jour faisaient assaut de toilette et d'éclat, on venait se reposer au jardin de Renard, y prendre des rafraîchissemens, et entendre des sérénades à la manière espagnole. La reine se plaisait fort à s'y promener dans les belles soirées d'été. Elle voulut que M<sup>me</sup> la Princesse y vînt avec elle partager la collation que lui offrait M<sup>me</sup> de Chevreuse, l'assurant bien que M<sup>me</sup> de Montbazon n'y serait pas; mais celle-ci y était, et prétendait même faire les honneurs de la collation comme belle-mère de celle qui la donnait. M<sup>me</sup> la Princesse feignit de vouloir se retirer pour ne pas troubler la fête; la reine ne pouvait pas ne la point retenir, puisqu'elle était venue sur sa parole. Elle fit donc prier M<sup>me</sup> de Montbazon de faire semblant de se trouver mal et de s'en aller pour la tirer d'embarras. La hautaine duchesse ne consentit pas à fuir devant son ennemie, et elle demeura. La reine offensée refusa la collation et quitta la promenade avec M<sup>me</sup> la Princesse. Le lendemain, un ordre du roi enjoignait à M<sup>me</sup> de Montbazon de sortir de Paris.

Cette disgrâce déclarée irrita les *importans*. Ils se crurent humiliés et affaiblis, et il n'y eut pas de violences et d'extrémités qu'ils ne rêvèrent. Le duc de Beaufort, frappé à la fois dans son crédit et dans ses amours, jeta les hauts cris, et le bruit courut qu'il y avait eu un complot pour assassiner Mazarin (1). Dans ces conjonctures, le cardinal se montra le digne héritier de Richelieu. Quoiqu'il demandât surtout ses succès à la patience, à l'habileté et à l'intrigue, il n'était pas dépourvu de courage, et il sut prendre son parti. Il était déjà assez bien avec la reine, et il commençait à lui paraître nécessaire, ou du moins fort utile. Il lui représenta doucement, mais fortement, ce qu'elle devait à l'état et à l'autorité royale menacée; qu'il fallait préférer l'intérêt de son fils et de sa couronne à des amitiés convenables

(1) Voyez les *Mémoires* du temps, et surtout ceux de Campion.

peut-être en d'autres temps, mais qui étaient devenues dangereuses. Il l'emporta, et la ruine des *importans* fut décidée. Le 2 septembre, on arrêta le duc de Beaufort au Louvre même, et on le conduisit à Vincennes. On ôta le commandement des Suisses à La Châtre, ami de Beaufort. L'évêque de Beauvais, qui avait eu la confiance de la reine et s'était mis en tête de succéder à Richelieu, fut renvoyé à son église; le duc de Vendôme, ainsi que le duc de Mercœur, exilés, et M<sup>me</sup> de Chevreuse reléguée à Tours. Ces mesures, exécutées à propos, dissipèrent le parti des *importans*. Les discordes intestines qui menaçaient le nouveau règne durent attendre des jours plus favorables. Mazarin, bientôt sans rival auprès de la reine, continua au dedans, et surtout au dehors, la politique de son prédécesseur, et la royauté, ainsi que la France, comptèrent une suite de belles années, grâce à l'union des princes du sang avec la couronne, aux ménagemens habiles du premier ministre, à la prudence du prince de Condé et au génie militaire du duc d'Enghien.

Celui-ci était revenu à Paris à la fin de la campagne, après avoir pris Thionville et plusieurs autres places, et promené sur le Rhin l'armée française victorieuse. La reine l'avait reçu comme le libérateur de la France. Mazarin, qui tenait plus à la réalité qu'à l'apparence du pouvoir, lui fit dire que toute son ambition était d'être son chapelain, et son homme d'affaires auprès de la reine. De loin, le duc d'Enghien avait applaudi à tout ce qu'on avait fait, et il revenait brûlant encore pour M<sup>lle</sup> du Vigean, et furieux qu'on eût osé insulter sa sœur. Il adorait sa sœur, et il aimait Coligny. Il connaissait et il avait favorisé sa passion. Engagé lui-même dans un amour aussi ardent que chaste, il savait que sa sœur pouvait bien n'avoir pas été insensible aux empressemens de Maurice; mais il se révoltait à la pensée qu'on lui attribuât les lettres d'une M<sup>me</sup> de Fouquerolles, et il le prit sur un ton qui arrêta les plus insolens.

Parmi les amis du duc de Beaufort et de M<sup>me</sup> de Montbazou était au premier rang le duc de Guise, devenu le chef de la maison de Lorraine en France. On l'avait ménagé ainsi que toute sa famille à cause de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, qui avait épousé en secondes noces une princesse de cette maison. Le duc de Guise était tel que nous l'avons dépeint. Il avait déjà fait plus d'une folie, mais il n'avait pas encore honteusement échoué dans toutes ses entreprises; son incapacité n'était pas déclarée; il avait tout le prestige de son nom, de la jeunesse, de la beauté et d'une bravoure portée jusqu'à la témérité. Serviteur avoué de M<sup>me</sup> de Montbazou, il avait épousé sa querelle, sans être entré néanmoins dans les violences de Beaufort, et il était resté debout en face des Condé victorieux.

Coligny avait eu la sagesse de se tenir à l'écart pendant l'orage, de



peur de compromettre encore davantage M<sup>me</sup> de Longueville en se portant ouvertement son défenseur; mais, quelques mois s'étant écoulés, il crut pouvoir se montrer, et, comme le dit Maupassant dans l'ouvrage inédit sur la régence que nous avons plusieurs fois cité (1), « la prison du duc de Beaufort lui ostant les moyens de tirer avec lui l'espée, il s'adressa au duc de Guise. » La Rochefoucauld s'exprime ainsi (2) : « Le duc d'Enghien, ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui étoit en prison, le ressentiment qu'il avoit de ce qui s'étoit passé entre M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> de Montbazou, laissa à Coligny la liberté de se battre avec le duc de Guise, qui avoit été mêlé dans cette affaire. » Le duc d'Enghien connut donc et approuva ce que fit Coligny. Pour M<sup>me</sup> de Longueville, il est absurde de supposer qu'elle voulut être vengée et poussa Coligny, car tout le monde lui attribue une conduite fort modérée en opposition avec celle de M<sup>me</sup> la Princesse. Loin d'envenimer la querelle, elle étoit d'avis de l'étouffer, et M<sup>me</sup> de Motteville réfute elle-même le bruit qu'elle rapporte en disant : « La jalousie qu'elle avoit contre la duchesse de Montbazou, étant proportionnée à son amour pour son mari, ne l'emportoit pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage. »

Maupassant est le seul qui ait élevé le moindre doute sur le courage de Coligny. Nous répétons que cette imputation isolée est dénuée de toute vraisemblance. En vérité, on peut bien supposer la bravoure dans tout gentilhomme, quand on sait dans quelles traditions d'honneur, dans quelles habitudes martiales la noblesse étoit élevée. Tous les Coligny naissaient militaires. Qu'eût fait un homme d'un courage équivoque parmi ces jeunes guerriers qui entouraient Condé, et dont il exigeait non pas une vaillance ordinaire, mais une audace à toute épreuve? Imagine-t-on un homme d'une bravoure douteuse adressant ses hommages à M<sup>me</sup> de Longueville? La Rochefoucauld nous apprend la vérité et explique très bien ce qui va suivre. Coligny relevait d'une longue maladie; il étoit faible encore, et il n'étoit pas fort adroit à l'escrime. C'est dans cet état qu'il s'attaqua au duc de Guise, preuve, ce semble, bien suffisante de courage, car celui-ci se portait à merveille. et, comme tous les héros de parade, il étoit d'une rare habileté dans ce genre d'exercices.

Disons quelques mots des seconds qu'ils se choisirent; ils en valent la peine à tous égards. Les seconds étoient alors des témoins qui se battoient. Coligny prit pour second, et pour faire l'appel, comme on disoit alors, Godefroi, comte d'Estrades, d'une bravoure froide et éprouvée. D'Estrades avoit commencé à servir en Hollande sous Maurice de Nas-

(1) Bibliothèque royale, *Supplément français*, n° 925, fol. 44.

(2) *Mémoires*, p. 391.

sau. Il s'était distingué dans plusieurs semblables rencontres. Un jour, à ce que raconte Tallemant (1), se battant contre un matamore qui se mit sur le bord d'un petit fossé et dit à d'Estrades : Je ne passerai pas ce fossé; et moi, dit d'Estrades en faisant une raie derrière soi avec son épée, je ne passerai pas cette raie. Ils se battent : d'Estrades le tue. Il fut employé tour à tour et avec un égal succès à la guerre et dans la diplomatie, et devint maréchal de France en 1675. Le second du duc de Guise était le marquis de Bridieu, qui, en 1649 et 1650, ayant pris parti pour le roi, défendit admirablement une importante place forte de la frontière de Flandre contre l'armée espagnole et contre Turenne, et pour cette belle défense, où il y eut vingt-quatre jours de tranchée ouverte, fut fait lieutenant-général.

On convint que l'affaire aurait lieu à la Place-Royale, théâtre accoutumé de ces sortes de combats qu'ils avaient mille fois teint du meilleur sang. C'est aussi à la Place-Royale qu'habitaient les plus grandes dames, la fleur de la galanterie, Marguerite de Rohan, M<sup>me</sup> de Guimenée, M<sup>me</sup> de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Saint-Géran, M<sup>me</sup> de Sablé, la comtesse de Maure et tant d'autres, sous les yeux desquelles ces légers et vaillans gentilshommes se plaisaient à croiser le fer (2). Beaucoup

(1) Tome V, p. 230.

(2) La Place-Royale, avec ses environs, était le beau quartier d'alors. Commencée en 1604 sur les ruines du palais des Tournelles par Henri IV, elle fut achevée en 1612. C'est, comme on le sait, un grand carré ou plutôt un rectangle bordé de tous côtés par trente-sept pavillons soutenus par des piliers formant une galerie qui règne tout autour de la place. Au milieu était un vaste préau divisé en six beaux tapis de gazon. Il n'y avait point encore l'agréable allée de tilleuls qu'on y a plantée depuis, ni les quatre utiles mais très mesquines fontaines qu'on y voit aujourd'hui. Au centre était la statue équestre de Louis XIII. Sur une des faces du piédestal de marbre blanc, on lisait cette inscription : « Pour la glorieuse et immortelle mémoire du très grand et invincible Louis-le-Juste, « XIII<sup>e</sup> du nom, roi de France et de Navarre, Armand, cardinal de Richelieu, son principal ministre, a fait élever cette statue pour marque éternelle de son zèle, de sa fidélité et de sa reconnaissance en 1639. » Sous Louis XIV, ce beau *square* fut entouré d'une grille d'un travail excellent. Que d'événements publics et domestiques n'a pas vus cette place, que de nobles tournois, que de duels atroces, que d'aimables rendez-vous! Quels entretiens n'a-t-elle pas entendus dignes de ceux du *Décameron*, que Corneille a recueillis dans une de ses premières comédies et dans plusieurs actes du *Menteur*! Que de gracieuses créatures ont habité ces pavillons! quels somptueux ameublemens, que de trésors d'un luxe élégant n'y avaient-elles pas rassemblés! Que d'illustres personnages en tout genre n'ont pas monté ces beaux escaliers! Richelieu et Condé, Corneille et Molière ont cent fois passé par là. C'est en se promenant sous cette galerie que Descartes, causant avec Pascal, lui a suggéré l'idée de ses belles expériences sur la pesanteur de l'air. C'est là aussi qu'un soir, en sortant de chez M<sup>me</sup> de Guimenée, le mélancolique de Thou reçut de Cinq-Mars l'involontaire confidence de la conspiration qui devait les mener tous deux à l'échafaud. En arrivant à la Place-Royale par sa véritable entrée, la Rue-Royale, du côté de la rue Saint-Antoine, on trouvait, à l'angle de droite, l'hôtel de Rohan, habité d'abord par la vieille duchesse douairière, veuve de ce grand duc de Rohan, l'un des premiers généraux et le plus grand écrivain militaire du commencement du

d'entre eux y avaient laissé leur vie. Dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le duel était une mode à la fois utile et désastreuse, qui entretenait les mœurs guerrières de la noblesse, mais qui la moissonnait presque à l'égal des combats, et pour les causes les plus frivoles. Tirer l'épée pour une bagatelle était devenu l'accompagnement obligé des belles manières, et, comme la galanterie avait ses élégans, le duel avait ses raffinés. En quelques années, neuf cents gentilshommes avaient péri dans des combats particuliers. Pour arrêter ce fléau, Richelieu avait fait rendre au roi l'édit terrible qui punissait la mort par la mort et envoyait les provocateurs de la Place-Royale à la place de Grève. Richelieu fut inflexible, et l'exemple de Montmorency-Boutteville, décapité avec son second, le comte Deschappelles, pour avoir provoqué Beuvron et s'être battu avec lui, imprima une terreur salutaire et rendit assez rares les infractions à l'édit. Coligny brava tout; il fit appeler Guise, et, au jour marqué, les deux nobles adversaires, assistés de leurs seconds, d'Estrades et Bridieu, se rencontrèrent à la Place-Royale.

Nous pouvons donner les moindres détails du combat, grace aux divers mémoires contemporains, grace surtout à deux documens nouveaux, le manuscrit de Maupassant sur la régence et le journal inédit d'Olivier d'Ormesson.

C'est le 12 décembre au matin (1) que d'Estrades alla appeler le duc de Guise de la part de Coligny. Le rendez-vous fut pris pour le jour même, à la Place-Royale, à trois heures (2). Les deux adversaires ne firent rien paraître de toute la matinée, et à trois heures ils étaient au rendez-vous. On prête (3) au duc de Guise un mot qui répand sur cette

XVII<sup>e</sup> siècle; à celle-ci succéda naturellement la belle et riche Marguerite, que le chevalier de Chabot captura et épousa en 1645. A l'angle de gauche était l'hôtel de la belle duchesse de Chaulnes, une des amies de M<sup>me</sup> de Sévigné, dont on peut voir le portrait à Versailles, et dont Bois-Robert a célébré les magnifiques appartemens. Aux deux autres coins de la place étaient, à droite, du côté de la rue des Tournelles et du boulevard, l'hôtel Saint-Géran, et à gauche, du côté de la rue Saint-Louis, l'hôtel qu'habitait Richelieu avant d'avoir fait bâtir et achever le Palais-Cardinal. Les deux galeries latérales étaient remplies par des hôtels qui n'étaient pas indignes de ceux-là. Il y avait l'hôtel de M. de Nicolai, celui de M. des Hameaux, etc. Nous savons certainement que M<sup>me</sup> de Sablé demeurait à la Place-Royale, ainsi que la comtesse de Maure, avec M<sup>lle</sup> de Vandy; mais la difficulté serait de découvrir les habitans de tous les autres pavillons, et de faire ainsi une histoire exacte et complète de la Place-Royale, au moins jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous indiquons ce sujet d'études à quelque élève de l'École des chartes ou à quelque jeune artiste : ils y trouveraient la matière des plus fines recherches ainsi que des descriptions les plus charmantes, et une gloire modeste ne leur manquerait pas après quelques années du travail le plus attrayant. Voyez, sur la Place-Royale, Félibien, t. II, le plan de Gomboust de 1652; et la description de Sauval, t. II, p. 624, etc. On se servirait utilement de la pièce de vers de Scarron, *Adieux aux Mairais et à la Place-Royale*, édit. d'Amsterdam, de 1752, t. VII, p. 29-35.

(1) C'est d'Ormesson qui donne cette date.

(2) D'Ormesson, Maupassant.

(3) La Rochefoucauld.

scène une grandeur inattendue, fait comparâître à la Place-Royale et met aux prises une dernière fois les deux plus illustres combattans des guerres de la Ligue dans la personne de leurs descendans. En mettant l'épée à la main, Guise dit à Coligny : « Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Coligny porta à son adversaire une large estocade, dit le journal de d'Ormesson (1); mais, faible comme il était, le pied de derrière lui manqua, et il tomba sur le genou. Guise alors passa sur lui et mit le pied sur son épée. Coligny, désarmé, ne voulut pas demander la vie. Guise lui aurait dit (2) : « Je ne veux pas vous tuer, mais vous traiter comme vous méritez, pour vous être adressé à un prince de ma naissance, sans vous en avoir donné sujet, » et il le frappa du plat de son épée (3). Coligny, indigné, ramasse ses forces, se rejette en arrière, dégage son épée et recommence la lutte (4). Dans cette seconde rencontre, Guise fut blessé légèrement à l'épaule (5) et Coligny à la main; mais Guise, passant une seconde fois sur Coligny, se saisit de son épée, dont il eut la main un peu coupée, et, en la lui enlevant, lui porta un grand coup dans le bras qui le mit hors de combat. Pendant ce temps, d'Estrades et Bridieu s'étaient blessés grièvement (6).

Telle fut l'issue de ce duel, le dernier, je crois, des duels célèbres de la Place-Royale. Il fit dans Paris, dit Maupassant, un fracas terrible. L'affaire fut déférée au parlement, mais les poursuites de la justice s'arrêtèrent devant le crédit de Condé, et surtout devant (7) l'état déplorable où l'on sut bientôt qu'était Coligny, le principal coupable, puisqu'il avait été le provocateur. La preuve que Coligny était d'intelligence avec Condé, c'est qu'il trouva un asile dans sa maison de Saint-Maur. Là, il languit quelque temps (8) et mourut de sa honte

(1) Fol. 28, verso.

(2) D'Ormesson.

(3) D'Ormesson, Maupassant et La Rochefoucauld.

(4) D'Ormesson.

(5) Selon d'Ormesson; Maupassant dit au côté droit.

(6) D'Ormesson, Maupassant, La Rochefoucauld, Motteville.

(7) Maupassant dit que le duc de Guise et Coligny comparurent au parlement et se justifièrent, le duc de Guise avec le plus grand succès, et Coligny de très mauvaise grace; mais d'Ormesson, si bien informé de tout ce qui se passa de son temps au conseil d'état et au parlement, n'a pas un seul mot là-dessus, et rien n'est plus invraisemblable, Coligny étant promptement tombé dans un état désespéré.

(8) La Rochefoucauld dit que Coligny mourut quatre ou cinq mois après; il faut dire quatre ou cinq jours. Voici en effet ce que nous trouvons dans le journal d'Olivier d'Ormesson, fol. 29 : « Le mardi 29 décembre me vint voir le marquis de Pardaillan et me dit que M. de Colligny estoit à Saint-Maur, et avoit pensé mourir de la gangrène qui s'étoit mise à son bras. » — « Le mercredi 30 décembre (d'Ormesson a mis par erreur janvier), « M. de Colligny estoit hors d'espérance, sa plaie ne faisant ni chair ni pus, à cause de sa mauvaise constitution naturelle. M. le duc d'Anguien y estoit allé pour le résoudre à avoir le bras coupé. »

autant que de ses blessures, désespéré d'avoir si mal soutenu la cause de sa propre maison et celle de M<sup>me</sup> de Longueville.

Cette affaire, avec ses dramatiques circonstances et son dénouement tragique, eut un immense et douloureux retentissement dans Paris et dans la France tout entière. Elle ranima un moment les divisions des partis, et suspendit les divertissemens et les fêtes de l'hiver de 1644 (1); elle n'occupa pas seulement les familles intéressées et la cour, elle frappa vivement toute la haute société, et demeura quelque temps l'entretien des salons. On pense bien qu'en se répandant elle se grossit de proche en proche d'incidens imaginaires. D'abord on supposa que M<sup>me</sup> de Longueville aimait Coligny. Il le fallait pour le plus grand intérêt du récit. De là cette autre invention, qu'elle-même avait armé le bras de Coligny, et que d'Estrades, chargé d'appeler le duc de Guise, ayant dit à Coligny que le duc pourrait bien désavouer les propos injurieux qu'on lui prêtait et qu'ainsi l'honneur serait satisfait, Coligny lui aurait répondu : « Il n'est pas question de cela; je me suis engagé à M<sup>me</sup> de Longueville de me battre contre lui à la Place-Royale, je n'y puis manquer (2). » On ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, et M<sup>me</sup> de Longueville n'aurait pas été la sœur du vainqueur de Rocroy, une héroïne digne de soutenir la comparaison avec celles d'Espagne, qui voyaient mourir leurs amans à leurs pieds dans les tournois, si elle n'eût assisté au combat de Guise et de Coligny. On assura donc que le 12 décembre elle était dans un hôtel de la Place-Royale, chez la duchesse de Rohan, et que là, cachée à une fenêtre, derrière un rideau, elle avait vu la terrible rencontre.

Alors, comme aujourd'hui, c'était la poésie, c'est-à-dire la chanson, qui mettait le sceau à la popularité d'un événement. Quand l'événement était funeste, la chanson était une complainte burlesquement pathétique et toujours un peu railleuse. Telle est celle-ci, qui courut toutes les ruelles, et fut réellement chantée, car nous la trouvons dans le *Recueil de chansons notées* de l'Arsenal (3) :

Essuyez vos beaux yeux,  
Madame de Longueville;  
Essuyez vos beaux yeux,  
Coligny se porte mieux.  
S'il a demandé la vie,  
Ne l'en blâmez nullement;  
Car c'est pour être votre amant  
Qu'il veut vivre éternellement.

Après la chanson, le roman; M<sup>me</sup> de Longueville eut aussi le sien.

(1) Mademoiselle, *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, p. 74.

(2) M<sup>me</sup> de Motteville, t. 1<sup>er</sup>, p. 201.

(3) Elle est aussi dans M<sup>me</sup> de Motteville, *ibid.*

Un bel esprit du temps, dont le nom nous est inconnu, composa en cette occasion une nouvelle, où, sous des noms supposés, et mêlant le faux au vrai, il raconte la touchante aventure qui occupait alors tout Paris. Nous avons découvert cette nouvelle inédite du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle à la bibliothèque de l' Arsenal et à la Bibliothèque (1) nationale. Elle a pour titre : *Histoire d'Agésilan et d'Isménie*, c'est-à-dire histoire de Coligny et de M<sup>me</sup> de Longueville. Elle a l'avantage d'être fort courte. Nous n'osons pourtant la donner tout entière, et nous nous bornerons à faire connaître rapidement ce petit monument de la célébrité naissante de M<sup>me</sup> de Longueville.

Bien entendu, Isménie aime le plus tendrement du monde Agésilan, et elle l'aimait avant d'avoir été mariée à Amilcar, le duc de Longueville, par l'ordre de son père et de sa mère, Antenor et Simiane, M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse. Isménie a pour ennemie Roxane, M<sup>me</sup> de Montbazou, jalouse de sa beauté, et ici viennent deux portraits d'Isménie et de Roxane, qui sont d'une exactitude tout-à-fait historique. « Roxane étoit piquée des louanges qu'on donnoit à Isménie de sa beauté, qui véritablement estoit des plus grandes. Ses cheveux d'un blond cendré, ses yeux bleus, la blancheur de son teint et sa taille estoient incomparables; son esprit doux, insinuant, parlant agréablement sur toutes sortes de sujets, lui donnoit l'approbation de tout le monde. Roxane, qui a une beauté et une humeur différente, n'avoit pas des approbateurs sur sa grace en si grand nombre qu'Isménie, bien que sur la beauté les esprits fussent partagés. Ses cheveux étoient bruns sur un teint blanc et uni; ses yeux noirs et bien fendus, d'où il sortoit un feu à pénétrer jusque dans les cœurs les plus insensibles; sa mine, haute et fière, la faisoit plutôt craindre qu'aimer; son esprit étoit cruel, plein de violence. Il ne falloit pas se partager avec elle. »

Voici une conversation des deux amans moins longue, grace à Dieu, que celles de l'Astrée et du grand Cyrus, mais qui a leur agréable fadeur, leur sentimentale mélancolie : « Pensive à son malheur, Isménie se promenoit le long d'un ruisseau qui arrose le bois de Mirabelle (Chantilly). Elle vit tout d'un coup sortir un homme de l'épaisseur du bois, et, pâle et défait, se jeter à ses genoux. Elle connut d'abord que c'étoit Agésilan qui lui dit : Quoi! ma princesse, m'abandonnez-vous après tant de promesses de votre fermeté? En refusant le parti

(1) Bibliothèque de l' Arsenal, petit in-4<sup>o</sup>, coté sur le dos « *Fr. Jurisprudence*. 49 (B). » Il contient : 1<sup>o</sup> Avis donné au roy pour la réforme des abbayes et prieurés en commande; 2<sup>o</sup> Fable du lion et du renard; 3<sup>o</sup> Histoire de M. de Coligny et de M<sup>me</sup> de Longueville. — Bibliothèque nationale, fonds Clérambault, *Mélanges*, vol. 261, in-12, comprenant une foule de chansons, les lettres de M<sup>me</sup> de Courcelles, des lettres de diverses dames à Fouquet, et au milieu l'histoire d'Agésilan et d'Isménie. En comparant les deux manuscrits, nous y avons rencontré une foule de petites variantes de style parfaitement indifférentes.

qu'on vous offre, ne ferez-vous pas connoître à tout le monde que ma princesse a autant de fidélité que de beauté, et que sa parole est inébranlable quand elle l'a donnée? S'il vous reste encore quelque souvenir du malheureux Agésilan et des tendresses que vous aviez pour luy, donnez-luy un mois avant que d'accomplir ce mariage. Le terme est court pour une si grande disgrâce qui me coûtera la vie! Agésilan, dit Isménie, Dieu sçait, si mes sentiments estoient suivis, si je serois jamais à d'autres qu'à vous! J'ay fait pour cela plus que le devoir ne m'obligeoit : j'ay résisté long-temps aux ordres d'Anténor et de Simiane. J'ay passé des jours et des nuits en pleurs de la perte que je faisois de mon cher Agésilan. Tout ce que je puis faire pour luy est de luy conserver toujours mon estime et mon amitié. Elle l'embrassa pour la dernière fois, et se retira dans le château sans attendre sa réponse. »

Agésilan désespéré va rejoindre l'armée commandée par le frère d'Isménie, Marcomir, le duc d'Enghien, et nous assistons à un récit de la bataille de Rocroy en général assez exact, à deux défauts près. L'auteur n'a pas l'air d'avoir connu la manœuvre hardie et savante qui décida la victoire, et que nous avons essayé de décrire. On se doute bien aussi qu'il donne à Coligny dans cette grande journée un rôle qu'il n'a pas eu. Dans la nouvelle, Agésilan prend la place de Gassion et commande l'aile droite, tandis que Gassion y commande la gauche et remplace Laferté-Seneterre et le maréchal de l'Hôpital; car c'est bien, je crois, Gassion qu'il faut reconnaître sous le nom d'Hilla ou Hillarius, « vieux maestre de camp, à présent (1) maréchal de camp, soldat de fortune, mais qui avoit passé par toutes les charges, ayant beaucoup de cœur et de fermeté. » Marcomir avait confié l'aile droite à Agésilan « comme étant assuré de sa fidélité et de son grand cœur. » Agésilan cherche la mort, et, selon les règles du roman, il ne trouve que la gloire, il est vrai, avec beaucoup de blessures qui expliqueront plus tard sa langueur et sa faiblesse. Entre autres exploits, il a une rencontre particulière avec Alaric, roi des Goths. Marcomir, de son côté, fait des actions extraordinaires et tue de sa main le chef de l'armée ennemie. Comme Agésilan-Coligny est mis ici à la place de Gassion, ainsi d'Estrades, ami de Coligny, est substitué, sous le nom de Théodate, au brave Sirot, qui commanda la réserve et contribua tant au succès de la bataille.

La nouvelle peint fidèlement la conduite d'Enghien-Marcomir après la victoire. « Après avoir rendu grace à Dieu d'une si grande victoire, Marcomir retourna dans son camp. Il fut légèrement blessé, eut deux

(1) *A présent* montre que la nouvelle a été composée avant la mort de Gassion, tué à Lens en 1648.

chevaux tués sous lui, et fit dans cette action tout ce qu'un bon général et un grand capitaine peut faire : il eut grand soin des blessés et il les visitoit tous les jours. » Il ne pouvait manquer de prendre un soin particulier d'Agésilan, son parent, et de Théodate; il les ramena avec lui à Lutétie, où ils reçurent toutes les louanges que leurs belles actions méritaient.

Dans la nouvelle, comme dans quelques mémoires, c'est Roxane, M<sup>me</sup> de Montbazou, qui invente et contrefait les deux fameuses lettres pour déshonorer et perdre Isménie. Elle exige de son amant Florizel, le duc de Guise, qu'il soutienne que ces lettres sont véritables, et, ne pouvant obtenir de sa loyauté une pareille indignité, elle lui demande au moins de s'en exprimer avec doute. Florizel a la faiblesse d'y consentir; ses paroles sont promptement exagérées et envenimées, et de toutes parts le bruit s'accrédite que Florizel défend très haut la vérité de ces lettres et se déclare prêt à la soutenir à Agésilan lui-même, « en quelle manière il le voudroit. » Indignation de la reine Amalansote, Anne d'Autriche, contre Isménie qu'elle croit coupable; grande colère d'Anténor et de Simiane, M. le Prince et M<sup>me</sup> la Princesse, contre leur fille, et désespoir de celle-ci, car les deux lettres imaginées par Roxane sont bien autrement fortes que celles que M<sup>me</sup> de Fouquerolles avait écrites à Maulevrier, et qui furent attribuées à M<sup>me</sup> de Longueville. Première lettre. « Je ne puis vous souffrir plus long-temps dans la tristesse où vous estes. Votre constance m'a entièrement gagnée. Trouvez-vous ce soir dans l'allée des Sicomores, proche des bains de Diane. Je vous dirai ce que je veux faire pour vous. » Autre lettre. « Je croy que vous estes content de moy, cher Agésilan; mais si la promenade des Sicomores vous a plu, celle où je vous ordonne de venir ne vous plaira pas moins. Venez seul, à dix heures du soir, par la porte du jardin; vous trouverez Lydie, qui vous conduira où je seray. Adieu. »

Ces deux rendez-vous sont assez bien imaginés pour expliquer l'irritation d'Isménie, et comment elle pousse elle-même Agésilan à la vengeance, et lui ménage un second habile dans Théodate. Le duel avait été résolu « dans un conseil, chez Isménie, où Marcomir et Agésilan estoient. » Les préparatifs de la rencontre et les détails sont moins saisissans et moins romanesques dans le roman que dans l'histoire. La scène y est fidèlement racontée, mais fort abrégée en ce qui regarde les deux principaux adversaires. L'intervention du duc d'Enghien est plus marquée.

« La partie fut liée à deux heures de l'après-midi, à la place des Nymphes (Place-Royale). Florizel y viendroit avec un second, un page et un laquais; Agésilan et Théodate en feroient de même; les deux carrosses se rencontreroient devant le logis de Caliste, et les cochers se



battroient à coups de fouet pour prétexter que c'étoit une rencontre. Les choses furent exécutées ainsi qu'elles avoient été projetées, et les balcons et les fenêtres des maisons étoient remplis de dames. Chrysante et Théodate (Bridieu et d'Estrades) furent les premiers qui mirent l'épée à la main. Chrysante est un gentilhomme de mérite, brave et un des plus forts hommes du monde. Il est gouverneur d'une place considérable sur la frontière des Belges. Théodate lui donna d'abord un coup d'épée dans le corps; il en reçut un en même temps dans le bras. Chrysante, se sentant incommodé par la perte du sang, voulut se servir de ses forces et venir aux prises avec Théodate; il l'embrassa avec les deux bras, et le pressa avec tant de violence que, nonobstant sa grande blessure, il eût étouffé Théodate, si celui-ci n'eust fait un effort pour se tirer de ses mains. Il fut si grand qu'ils tombèrent tous deux à terre, sans avantage, et furent séparés dans cet instant par des personnes de qualité qui arrivèrent sur le lieu. Cependant Florizel et Agésilan estoient tous deux aux mains. Théodate croyoit estre assez à temps pour les séparer, lorsqu'il vit le pauvre Agésilan par terre, désarmé. Florizel le quitte pour venir au-devant de Théodate, pour l'embrasser et lui demander son amitié; il lui dit : Je suis fâché du mauvais état où vous trouverez Agésilan. Il m'a querellé de gaieté de cœur; je vous proteste, avec vérité, que jamais je ne l'ai offensé. Théodate répondit assez succinctement à ce compliment, estant pressé de se rendre auprès d'Agésilan, qu'il trouva sans connoissance par le mécontentement que ce désavantage lui causa, lequel le conduisit jusques au cercueil. Dans cet instant, Marcomir et plusieurs princes et seigneurs de la cour arrivèrent dans la place des Nymphes. Marcomir fit mettre Agésilan et Théodate dans un de ses carrosses, et leur donna un appartement dans son hôtel, pour la seureté de leurs personnes. »

« Il n'y avoit que peu de jours que le sénat de Lutétie avoit vérifié le décret contre les duels qui condamnoit à mort tous ceux qui se battoient. Amalassante, voulant que l'édit fût exécuté suivant sa teneur, fit décréter prise de corps contre Agésilan et Théodate comme agresseurs, et les poursuites furent moins rigoureuses contre Florizel et Chrysante. Marcomir s'en plaignit hautement, et l'appréhension qu'Amalassante eut que cela produisît une guerre civile, toute la cour ayant pris parti de part et d'autre, fit qu'elle commanda que l'affaire passeroit pour une rencontre fortuite et que le roy feroit expédier des lettres de grace; ce qui fut exécuté, et les partys furent d'accord. »

Ici le roman reprend ses droits, et, ramenant M<sup>me</sup> de Longueville auprès du lit de Coligny mourant, met dans la bouche de l'un et de l'autre des discours de ce pathétique facile qui ne manque jamais son effet sur le commun des lecteurs, moins sensibles à l'art véritable qu'à ce qu'il y a de touchant dans ces sortes de situations :

« Les blessures qu'Agésilan avoit reçues empiraient tous les jours. Les chirurgiens les jugeoient mortelles. Théodate ne garda pas le lit de la sienne. Il étoit continuellement près d'Agésilan, lequel, sentant diminuer ses forces, dit à Théodate : J'ay une prière à vous faire, qui est d'obliger Isménie de me venir voir pour la dernière fois, et que vous soyez seul témoin de ce que j'ay à lui dire. Les médecins et les chirurgiens assurèrent Théodate qu'Agésilan ne pouvait pas passer la journée, ce qui l'obligea de se haster d'aller trouver Isménie et la disposer de venir dire le dernier adieu à Agésilan, ce qu'elle fit avec une douleur extrême. D'abord qu'Agésilan la vit, la couleur lui revint au visage, et l'émotion qu'il eut en voyant ce qu'il ayroit chèrement lui donna la force de dire : Madame, depuis que je vous ay perdue, je n'ay rien tant désiré que de mourir pour votre service. Dieu a exaucé mes prières. Je ne pouvois estre heureux, ne vous possédant pas. Ma passion étoit trop forte pour rester content dans le monde. J'ay à vous rendre grâces de la bonté que vous avés d'agréer que je vous dise que je meurs à vous, et fort content de ne plus troubler votre repos. Et, luy tendant la main : Adieu, ma chère Isménie, et il rendit l'esprit dans cet instant. Après le dernier adieu qu'Agésilan fit à Isménie, qui fut aussi le dernier soupir de sa vie, Isménie demeura immobile quelque temps. Puis tout d'un coup elle se jette sur le corps d'Agésilan, l'embrasse, lui prend les mains, les arrose de ses larmes, et, commençant d'avoir la voix libre, elle dit : « Faut-il que je survive au plus fidèle et sincère amant qui ait jamais esté au monde? Est-ce là, mon cher Agésilan, la récompense que tu devois attendre de l'ingrate Isménie? Tu n'as aimé qu'elle, et, dans le même temps qu'elle t'a quittée, ton désespoir t'a fait chercher la mort dans les batailles où ton grand cœur, ta réputation et tes grandes actions ont esté immortelles; et après cela tu viens mourir devant mes yeux et me dis que tu n'as jamais eu de joye depuis m'avoir perdue, et que tu meurs content puisque tu ne me peux posséder!... Reçois, cher et fidèle amy, ces larmes et le regret immortel de ta perte qui me percera le cœur mille fois par jour. Reçois cette amende honorable que je te fais de toutes mes rigueurs et de tous les déplaisirs que je t'ai causés. Ah! misérable que je suis! que deviendray-je? où irai-je? Non, il faut mourir de regret et d'amour. Je ne te quitteray plus, je veux demeurer auprès de toy. » Et, l'embrassant, elle baisoit ses yeux et son visage avec des transports de tendresse capables de faire fendre le cœur à tout le monde. »

Mais, rappelons-le en finissant, tous ces tendres sentimens sont de poétiques inventions de l'auteur de la nouvelle. Pour rendre M<sup>me</sup> de Longueville plus touchante, on l'a représentée partageant la passion qu'elle inspirait; mais rien ne nous autorise à supposer qu'elle eût en effet de l'amour pour Coligny. Elle l'aimait comme un des com-

pagnons de son enfance, comme un des camarades de son frère, comme un gentilhomme presque de son rang dont elle n'avait aucune raison de repousser les hommages, et qui lui plaisait par une tendresse persévérante et dévouée. Elle lui permettait de soupirer pour elle et de se déclarer son chevalier à la manière espagnole, selon les principes de M<sup>me</sup> de Sablé et des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, qui ne défendaient pas aux hommes de les servir et de les adorer, mais de la façon la plus respectueuse. Telles étaient les mœurs de cette époque. Un gentilhomme ne passait pas pour honnête homme, s'il n'avait pas une maîtresse, c'est-à-dire une dame à laquelle il adressait de particuliers hommages et dont il portait les couleurs dans les fêtes de la paix et sur les champs de bataille. Il n'y avait pas une beauté, si vertueuse qu'elle fût, qui n'eût des amans, c'est-à-dire des soupirans en tout bien et en tout honneur. En voulez-vous un exemple? La duchesse d'Aiguillon, présentant son jeune neveu, le duc de Richelieu, à M<sup>me</sup> du Vigean, l'aînée, la pria d'en faire un honnête homme, et pour cela elle exhortait le plus sérieusement du monde le jeune duc à devenir amoureux de la belle dame. M<sup>me</sup> de Longueville souffrait ainsi les empressemens de Coligny. Sa coquetterie en était flattée, sa vertu ni même sa réputation n'en étaient effleurées. Ajoutez qu'elle était entourée des meilleurs exemples. La jeune du Vigean, sa plus chère amie, résistait au vainqueur de Rocroy; M<sup>me</sup> de Brienne était tout entière à son mari, M. de Gamache; Julie de Rambouillet ne se pressait pas de se rendre à la longue passion de Montausier, et Isabelle de Montmorency elle-même ne faisait encore que prêter l'oreille aux doux propos de Dandelot. Retz affirme seul que Coligny était aimé, il dit le tenir de Condé lui-même; mais qui ne connaît la légèreté de Retz? qui voudrait s'en rapporter à son témoignage quand il est seul, et sur des choses où il n'a pas été personnellement mêlé? En 1643, Retz n'avait guère que le secret de ses propres intrigues. M<sup>me</sup> de Motteville si bien informée, qui plus tard ne dissimulera pas la chute de M<sup>me</sup> de Longueville, peut être crue lorsqu'elle affirme qu'en 1643 (1) « elle étoit encore dans une grande réputation de vertu et de sagesse, » et que tout son tort étoit « de ne pas haïr l'adoration et la louange. » Enfin nous avons un témoignage décisif, celui de La Rochefoucauld. Il étoit à la fois l'ami de Maulevrier et celui de Coligny; il savoit donc le fin de toute cette affaire. Or, lui qui un jour se tourna contre M<sup>me</sup> de Longueville, révélera ses faiblesses, grossira ses fautes, s'efforcera de ternir son caractère, déclare que, jusqu'à une certaine époque à laquelle nous ne sommes pas encore parvenus, tous ceux qui essayèrent de plaire à la sœur de Condé *tentèrent inutilement cette*

(1) *Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, p. 174-177.

voie (1). Après Coligny, le brave et présomptueux Miossens, depuis le maréchal d'Albret, fit une cour longue et passionnée à M<sup>me</sup> de Longueville, et il échoua comme les autres. Elle était trop jeune encore et trop près des habitudes de sa pure et pieuse adolescence; elle n'avait pas encore atteint l'âge fatal aux intentions les plus vertueuses : son heure n'était pas venue. Elle vint plus tard, quand M<sup>me</sup> de Longueville eut plus connu le monde et la vie, et respiré plus long-temps l'air de son siècle, quand son frère avait oublié la chaste grandeur de ses premières amours, quand l'amie qui la pouvait soutenir, la belle et noble M<sup>lle</sup> du Vigean, n'était plus à côté d'elle, quand son mari était éloigné, quand enfin, lasse de combattre et plus que jamais éprise du bel esprit et des apparences héroïques, elle rencontra un personnage jeune encore et assez beau, d'une bravoure brillante, qui passait pour le modèle du dévouement chevaleresque, qui sut habilement intéresser son amour-propre dans ses projets ambitieux et la séduire par l'appât de la gloire. La Rochefoucauld fut le premier qui toucha l'âme de M<sup>me</sup> de Longueville; il le dit, et nous l'en croyons. Nous plaçons les commencemens de leur liaison un peu avant le départ de M<sup>me</sup> de Longueville pour l'ambassade de Munster, leur intimité à son retour, l'éclat de leurs amours de 1648 à 1652; mais en 1643 M<sup>me</sup> de Longueville en était encore à la noble et gracieuse galanterie qu'elle voyait partout en honneur, qu'elle entendait célébrer à l'hôtel de Rambouillet comme à l'hôtel de Condé, dans les grands vers de Corneille comme dans les petits vers de Voiture. Elle se complaisait à faire sentir le pouvoir de ses charmes. Mille adorateurs s'empressaient autour d'elle. Coligny était peut-être un peu plus près de son cœur, il n'y était pas entré. Mais on ne badine pas impunément avec l'amour. Un jour il coûtera bien des larmes à M<sup>me</sup> de Longueville. Ici sa victime fut l'aîné des Châtillon, qui périt à la fleur de l'âge, de la main de l'aîné des Guise, pour venger celle qu'il aimait. Cette tragique aventure, bientôt répandue par tous les échos des salons, par la chanson et par le roman, jeta d'abord un sombre éclat sur la destinée de M<sup>me</sup> de Longueville, et lui composa de bonne heure une renommée, à la fois aristocratique et populaire, qui la préparait merveilleusement à jouer un grand rôle dans cette autre tragi-comédie héroïque et galante qu'on appelle la Fronde.

## V. COUSIN.

(1) *Mémoires de La Rochefoucauld*, coll. Petitot, t. LI, p. 393.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 juillet 1852.

L'atmosphère politique, on n'en peut douter, se ressent d'habitude étrangement des variations de l'atmosphère physique. Quelques degrés de plus ou de moins dans la température ont toujours exercé une assez grande influence. Nous ne parlons pas des époques exceptionnelles où les courans électriques sont dans l'air, et où l'ardeur des esprits se combine avec l'ardeur du ciel pour se résoudre en quelque éruption révolutionnaire; nous parlons des époques plus normales où la vie publique suit son cours avec ses alternatives ordinaires, réglées par les saisons. Autrefois même, quand la lutte incessante des partis était dans la nature et dans les conditions du gouvernement, il venait toujours un instant où tout cédait au goût et au besoin du repos; les premiers souffles embrasés dépeuplaient les chambres et dispersaient le monde politique; la vie parlementaire était suspendue comme pour laisser à l'esprit public, au pays, aux législateurs, le temps de se retremper dans le calme et la régularité de la vie commune, dans la préoccupation unique des affaires et des intérêts. L'été venait faire trêve heureusement aux agitations politiques. Plus tard, après 1848, on avait inventé les assemblées permanentes, — chose presque monstrueuse et contre nature. On s'en tirait alors par la prorogation; ce que la constitution posait comme une exception devenait une règle. Les mœurs étaient plus fortes que la loi, et imposaient cette satisfaction, donnée à l'invincible besoin du repos. Qu'est-ce donc dans le moment où nous sommes, quelques mois à peine après les événemens qui ont si complètement changé les destinées de la France, avec la lassitude universelle sous laquelle plient les esprits, avec des conditions nouvelles de gouvernement qui ne multiplient point, on le sait, les causes d'agitation! L'influence de l'été est d'autant plus sensible, et se révèle dans ce calme plat qui se déclare à la surface du monde politique. Le corps législatif s'est dispersé à jour fixe comme le veut la constitution; le sénat vient de terminer, il y a moins de temps en-

core, ses travaux silencieux. Le chef de l'état lui-même s'est retiré à Saint-Cloud, en attendant les voyages et les inaugurations de chemins de fer qu'on annonce. Paris reste en proie à ses trente-cinq degrés de chaleur, qui portent visiblement à l'assoupissement politique et même intellectuel. Quelle gravité ou quelles chances pourraient avoir les conspirations comme celle qui a été récemment découverte par cette température torride? C'est par ce soleil, dirait-on, qu'on prend la Bastille et qu'on fait la révolution de juillet? Oui, mais la Bastille est prise, si nous ne nous trompons; la révolution de juillet est faite et même dé faite. Après les révolutions d'été sont venues les révolutions d'hiver, phénomène infiniment plus étrange, et c'est même parce qu'il s'est succédé tant de révolutions de toutes les saisons, tant de déceptions d'été ou d'hiver, tant d'expériences avortées, que nous voici pour le moment retombés, le soleil de juillet aidant, dans une sorte de stagnation de toute vie politique, dans l'excès de l'allanguissement et du repos.

Or, si pour les opinions qui existent dans un pays il est toujours difficile de se conduire habilement et prudemment dans le mouvement de la vie active et de la lutte, la paix, — une paix du genre de celle qui règne aujourd'hui, — a bien aussi ses difficultés, qui ne sont pas moins réelles, et qui sont peut-être plus immédiates. Le premier des dangers pour une opinion sérieuse qui a eu un rôle militant, quand elle se trouve en face d'une période d'apaisement qu'elle n'a point créée, et dont elle n'a point nécessairement tous les avantages, c'est de tomber dans le ridicule des agitations factices et, qui pis est, inoffensives, de se démener dans le vide, et d'opposer à la réalité le contraste public de ses tiraillemens et de ses directions arbitraires. Tout cela, ce n'est point la vie autant qu'on serait porté à le croire; c'est souvent un travail de dissolution caché sous les apparences d'un mouvement artificiel. On ne paraît guère se douter aujourd'hui de cette vérité dans une certaine sphère du parti légitimiste où règnent de perpétuels orages intimes. Guerres personnelles, manifestes impératifs, inspirations qui se succèdent et se croisent, diplomatie qui court les journaux et les routes de l'Europe, luttes des choses et des hommes, tel est le spectacle que le parti légitimiste trouve tout simple d'offrir depuis quelques mois au pays, sans doute pour mieux l'édifier et se présenter à lui comme résumant toutes les conditions d'ordre et de pacification. C'est d'abord la grande querelle de M. le duc Des Cars et de M. de Larochejaquelein au sujet de la non moins grande question de la candidature de ce dernier à la présidence de la république, candidature fort compromise, comme on sait, avec tant d'autres choses par le 2 décembre. D'un autre côté, après la lettre de M. le comte de Chambord prescrivant à son parti le refus de serment est venue une autre lettre d'un personnage de confiance plus explicite encore dans le même sens, — à quoi M. le marquis de Pastoret répond avec l'accent d'une tristesse amère, découragée et résignée, en se démettant des fonctions d'administrateur des biens privés de M. le comte de Chambord. Mais ici se révèle un certain côté comique; ici commencent les tribulations des hommes simples du parti, chez qui la poste n'arrive pas tous les jours, à ce qu'il semble, et qui ne reçoivent leurs instructions tout juste que le lendemain du jour où ils ont prêté leur serment. Subitement éclairés, il ne leur reste plus qu'à retirer ce serment et à fuir les conseils municipaux et les bu-

reaux de bienfaisance, où leur pureté a couru de tels risques. Quoi encore? Au milieu de tout cela, le parti légitimiste a ses crises ministérielles avant d'avoir des portefeuilles à donner, et ses rivalités d'influences avant que ces influences puissent agir dans un domaine très réel. Les habiles l'ont écrit dans leur dernier et triomphant bulletin : la politique des vieux ducs est battue dans les conseils de l'héritier des Bourbons, — pour faire place probablement à la politique des jeunes ducs! Qu'est-ce donc, pourra-t-on dire, que la politique des jeunes ducs? Il n'est point aisé de l'éclaircir. C'est peut-être la politique que le succès du 2 décembre a enivrée et éclairée sur le danger des concessions; aussi s'arrange-t-elle pour n'en point faire. Ce n'est point elle, à coup sûr, qui ajoutera une maille de plus à cette toile de Pénélope qu'on sait, œuvre de tant de mains éprouvées et toujours plus avancée la veille que le lendemain. Le propre de la jeune politique, au reste, c'est de n'être point jeune, ni par les hommes ni par les choses, et de recommencer au contraire une vieille histoire, celle des préoccupations et des illusions d'un autre temps, lorsqu'on croyait, avec des manifestes, des déclarations et de petits écrits, subjuguier la France attachée au char impérial. On avait soin de ne point trop s'avancer, de calculer les promesses, de peser les mots, après quoi rien ne semblait plus facile et plus infaillible que le succès. Joseph de Maistre, qui était moins accessible à ces illusions du moment, tout en gardant ses grands pronostics pour l'avenir, écrivait au comte d'Avary : « Le monde est plein de choses aisées qui sont cependant impossibles. » Le moyen de les rendre possibles, ce n'est point de fausser compagnie à toutes les réalités de notre temps et de s'agiter dans un tourbillon de puérités et de petites querelles. Les partis sont comme les gouvernemens : ce n'est point à leurs adversaires qu'ils doivent leurs plus rudes blessures; c'est à eux-mêmes, à leurs fautes, à leurs entraînemens. La pire de toutes leurs fautes, c'est de ne point savoir agir quand ils ont le pouvoir, et de ne point savoir se taire quand le silence serait une politique.

A côté de ces incidens, qui se détachent d'une manière plus particulière peut-être au sein du calme intérieur, faut-il aller chercher quelques autres symptômes des temps actuels? Passons de ces hautes sphères sociales à un monde où se remuent de tout autres problèmes. Il y a une chose en effet qu'on ne saurait négliger, c'est l'espèce d'agitation qui semble régner depuis quelques jours dans diverses agglomérations ouvrières. Cette agitation se manifeste par des grèves nombreuses et fréquentes sur les points les plus opposés du pays. A Paris, à Saint-Étienne, à Angoulême, on voit presque simultanément les ouvriers des chemins de fer et de plusieurs autres industries suspendre tout à coup leur travail. Il n'y a point sans doute à exagérer ce mouvement, bien que l'ensemble avec lequel il se produit soit au moins étrange. D'abord il ne s'y révèle aucun caractère politique; en outre, ce qui eût été grave en 1848 l'est évidemment moins aujourd'hui avec les garanties nouvelles de l'ordre public. N'est-ce point cependant l'indice des impressions et des habitudes laissées dans l'ame des populations ouvrières par la propagation des doctrines révolutionnaires? De telles impressions sont lentes à s'effacer. Ce n'est point en un jour qu'on peut rectifier les idées bouleversées sur les conditions du travail, la liberté des industries et les variations des salaires.

Il y a là le sujet d'une longue et attentive vigilance. La sévérité est d'autant plus dans le droit et dans le devoir du gouvernement, qu'il a engagé l'état dans de plus vastes entreprises, justement pour alimenter les sources du travail. Ce n'est au surplus que par leur côté social et moral que ces grèves ont ici leur place; elles interrompent à peine le calme universel. Maintenant, en dehors de ces incidens, voilà donc la discussion suspendue dans les assemblées pour sept ou huit mois; l'embarras qu'elles causent, il faut en convenir, ne saurait être moindre. La session politique, comme on disait autrefois, est terminée; ici commence une autre session qu'on pourrait appeler administrative, consacrée tout entière aux affaires et aux intérêts pratiques, et où l'action exécutive s'exerce seule. L'intérêt qu'il peut y avoir dans une telle période consiste à observer dans leur diversité les mesures dont le gouvernement poursuit l'exécution ou dont il prend l'initiative.

Une des plus importantes et des plus délicates de ces mesures en cours d'exécution, sans nul doute, c'est la réforme pénitentiaire. Le principe en avait été posé dans divers décrets du président de la république; il trouvait de nouveau sa place récemment dans une loi soumise au corps législatif. Ce n'est plus un projet aujourd'hui; la transformation des bagnes est à demi accomplie. Celui de Rochefort est maintenant fermé, celui de Toulon va être successivement vidé de ses terribles habitans. A la fin de l'année, il y aura environ deux mille forçats transportés à la Guyane et destinés à former le noyau de nos nouvelles colonies pénales; quinze cents y sont déjà arrivés sous la conduite d'un gouverneur énergique et de notre marine. Reste maintenant à savoir dans quelle mesure cette grande réforme réussira. Nous disons que la question reste entière, parce qu'on ne saurait rien conclure évidemment de la satisfaction que semble inspirer aux forçats ce changement dans leur sort, ni de l'empressement que la plupart, hommes et femmes, mettent à accepter leur condition nouvelle. S'il n'y avait que cela, ce serait avec une grâce déguisée. Le but de la loi pénale ne serait point atteint; il le serait d'autant moins en présence des tendances du jury français à adoucir la pénalité, en substituant fréquemment les travaux forcés à une condamnation capitale. Il en résulterait un bouleversement complet dans l'échelle des peines. Disons tout de suite le mérite jusqu'ici le plus appréciable de cette mesure : c'est qu'elle purge la France d'une population infectée de crime et de vice, dont le contact est souvent un péril, et où la corruption s'engendre elle-même. Quant au reste, c'est un essai qui mérite sans doute d'être tenté, mais dont le succès reste un problème.

La réforme pénitentiaire est en même temps à l'étude dans plus d'un autre de ses détails, en ce qui touche notamment les maisons de détention cellulaire. Le gouvernement avait chargé une commission spéciale de faire une enquête sur la prison Mazas, construite dans ces conditions. Le rapport de cette commission, récemment publié, constate ce qu'il y a de favorable dans le système de détention cellulaire. Qu'on n'oublie pas qu'il ne s'agit encore ici que de la détention préventive, et que la détention préventive, tout en étant une garantie nécessaire, est peut-être un des points les plus susceptibles de révision. Voici un homme en effet qui, dans un intérêt social, est emprisonné sous la prévention d'un crime. En fait, dans beaucoup de cas, la culpabilité



est infiniment probable: légalement, le prévenu est innocent, il peut l'être réellement et être déclaré tel, et pourtant il aura vécu six mois peut-être exposé à l'affreuse contagion des prisons. Fût-il coupable, la question est de savoir si cet homme qui a fait un premier pas dans la voie du crime, — on peut le retenir sur cette pente fatale, le ramener en le mettant hors du contact des criminels endurcis. Ainsi posée, c'est assurément une question digne de toute attention. Combien d'hommes on pourrait ainsi sauver! Le système cellulaire obvie à toutes les difficultés pour la détention préventive, et le même ordre de considérations morales, on le voit, peut encore s'appliquer à la détention devenue définitive. Dans tous ces projets au surplus, il faut surtout se garder des conseils d'une philanthropie étrange, fort en honneur de nos jours, et qui a une pitié particulière des criminels. S'il est des moyens, des genres de châtement propres à racheter les âmes criminelles, à faciliter leur repentir et leur amendement, soit : il est juste et moral de les chercher; mais que ce soit toujours un châtement, car autrement on arriverait à faire au criminel des conditions de bien-être supérieures à celles de l'honnête homme qui supporte virilement la pauvreté, et, au lieu de travailler à une réforme juste et salutaire, on obéirait, sous l'apparence d'une philanthropie éœurée, à l'impulsion de l'esprit révolutionnaire, qui tend à abolir dans la société la loi rigoureuse et nécessaire du châtement.

Une autre question touchant un intérêt d'un ordre différent ou plutôt tous les genres d'intérêts, c'est la création d'une statistique générale de la France déterminée par un récent décret. L'empereur Napoléon, avec son grand sens politique, disait que la statistique était le budget des choses; par malheur, c'est un budget qui est loin encore d'être établi avec une parfaite clarté. Ce n'est point que de consciencieux et utiles efforts n'aient été consacrés à ce vaste travail d'investigation depuis long-temps, surtout, comme le rappelle avec justice le ministre de l'intérieur, depuis que le régime parlementaire, en soumettant tout à la publicité et à la discussion, avait rendu plus nécessaire la connaissance intime des divers élémens de la situation morale et matérielle de la France. Le décret actuel ne fait qu'organiser d'une manière plus certaine et plus étendue ce travail de recherche, en instituant une enquête permanente ouverte sur tous les intérêts du pays. La statistique est constituée comme une des branches de l'administration publique. Comment s'opérera cette enquête universelle? Par le concours de l'état et des particuliers, au moyen de commissions cantonales où se réuniront le maire, le juge de paix, le curé, des propriétaires, des industriels, tous ceux en un mot qui ont une donnée utile à fournir, ou qui peuvent servir d'intermédiaires auprès des populations, souvent tenues en défiance contre les investigations de toute sorte, parce qu'elles croient apercevoir la figure du fisc au bout de toutes les interrogations. Le résumé des travaux annuels de ces commissions locales de statistique devra être inséré au *Moniteur*. Et ici qu'on nous permette de rattacher à la pensée de ces utiles publications une petite question semi-politique, semi-statistique, semi-littéraire.

Le gouvernement vient de transformer le *Moniteur*; nous disons transformer, nous devrions dire plus simplement qu'il a réduit son prix. Jusqu'ici, c'est le seul changement apparent. Le but de cette réduction, c'est de favoriser

la propagation du journal officiel. Ce qui a toujours empêché *le Moniteur* de s'étendre au-delà d'une certaine limite, c'est sans doute son prix élevé; mais il y a aussi une autre raison que le gouvernement a dû s'avouer sans nul doute, — c'est l'ennui, pour l'appeler par son nom. *Le Moniteur*, il faut bien le dire, est d'une lecture peu récréative de sa nature. Si la transformation actuelle n'avait pour résultat que d'offrir de l'ennui à prix réduit, cela n'avancerait point à grand'chose. S'il y ajoutait de la littérature, ce serait peut-être encore de la littérature officielle, qui n'est point toujours la meilleure, comme on sait, et, si elle n'était point officielle, c'est le caractère du journal qui pourrait bien s'en trouver altéré. Où donc serait le véritable élément d'intérêt pour *le Moniteur*? Ne serait-ce point dans ces publications comme celle dont parle le décret sur la statistique? Le gouvernement laisse dans l'obscurité des documens de toute sorte; il garde enfouis dans la poussière de ses archives les rapports de ses agens diplomatiques sur les pays étrangers, sur ces contrées lointaines vers lesquelles s'envole aujourd'hui l'attention publique. Combien pourraient être mis au jour sans inconvéniens! N'y aurait-il pas là des sources particulières d'intérêt? Et qu'ou le remarque, en multipliant ces documens et ces relations, qui pourraient offrir des sujets d'études, des alimens précieux, le gouvernement servirait peut-être mieux les esprits qu'en leur demandant une littérature douteuse, dût-il même les aider à poursuivre ces sérieux travaux. Il serait dans son rôle, non de directeur des intelligences, ce qui est une entreprise sujette à déceptions, mais de protecteur, — comme il se prépare à l'être, assure-t-on, dans un autre ordre d'idées. Des conventions, nous l'avons dit, ont été signées avec divers pays, le Piémont, l'Angleterre, le Hanovre, le Portugal, la Hollande, pour garantir la propriété littéraire; mais ces conventions ne sont rien, si elles ne sont point exécutées : le gouvernement paraît se préoccuper de l'idée de créer un office spécial pour en surveiller l'exécution au dehors. C'est ainsi qu'il peut exercer cette haute et efficace protection des intérêts littéraires.

Il ne faut point aller d'ailleurs au-delà de ce que nous voulons dire. Ceci est en quelque sorte le côté matériel. Au point de vue moral, il y a bien autre chose à faire dans le domaine de la pensée; mais malheureusement les directions n'y peuvent rien. Il y a un puissant et généreux effort à tenter pour secouer cet abattement où sont tombés les esprits. Cette stagnation que nous pouvions signaler en politique, elle s'étend aussi aujourd'hui visiblement aux choses de l'intelligence. Ce qui manque dans la littérature, c'est la vie, c'est l'inspiration, c'est cette palpitation intime et mystérieuse qui anime le travail intellectuel; c'est aussi cet instinct moral, cette impulsion de la conscience qui est la règle de l'esprit. Comment la vie a-t-elle tari? comment peut-elle renaître? Ce serait peut-être trop long à dire. Il y a un phénomène étrange qui rend plus palpable cette stagnation dont nous parlons, c'est que les talens qui s'en vont ne sont point remplacés par de nouveaux talens. Aussi s'attache-t-il une sorte de mélancolie indéfinissable à la disparition de certains esprits d'une supériorité charmante comme Xavier de Maistre, qui vient de mourir à Saint-Petersbourg. Xavier de Maistre, on le sait, était le frère de l'auteur du *Pape*, et c'est assurément une chose à remarquer que d'une même souche se soient élevées deux branches si différentes. Les deux frères d'ailleurs

ne différaient que par le talent. Une de leurs gloires a été l'intimité touchante qui n'a cessé de régner entre eux. Il faut se souvenir que quand Xavier, dans les premières années de sa carrière, envoyait timidement le manuscrit du *Voyage autour de ma chambre* à son frère en lui demandant son opinion, celui-ci lui renvoyait l'ouvrage tout imprimé. Depuis, Xavier de Maistre n'avait cessé de trouver en son illustre frère le conseil d'un goût sûr et droit qui lui profita plus d'une fois. Ce qu'il ne devait qu'à lui-même, c'est ce don du récit, cette grace humoristique, cette simplicité d'émotion, cette facilité d'esprit, qui font survivre à travers toutes les vicissitudes littéraires le *Voyage autour de ma chambre*, le *Lépreux de la cité d'Aoste*, la *Jeune Sibérienne*. Bien qu'il écrivit dans notre langue, jamais homme ne fut moins mêlé que Xavier de Maistre à nos mouvemens littéraires. Qu'on observe cependant son influence : sa trace est visible dans la littérature contemporaine, mais à peine reconnaissable, tant l'inspiration est outrageusement défigurée. L'un des premiers, il a fait d'une infirmité physique un élément d'émotion et d'intérêt dans le *Lépreux*, — et voyez où le genre a abouti ! Il a écrit le *Voyage autour de ma chambre*, et nous tombons au *Voyage à ma fenêtre* d'un amant malheureux du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au *Voyage autour de ma maîtresse* de nous ne savons quel esprit oiseux enclin à profaner les titres les plus charmans ! Si on veut apercevoir la différence de l'originalité naturelle née du mélange de l'imagination et du bon sens avec l'originalité bizarre et factice, on peut lire les récentes nouvelles de M. Gozlan, l'*Histoire des cent trente femmes*, la *Terre promise*. M. Gozlan est une nature singulière de talent. Il craint de ne point être original, et il poursuit le paradoxe à toutes jambes. Il a peur de n'avoir point d'esprit ou de ne point paraître en avoir, et il s'efforce de le faire jaillir du cliquetis des mots. Il craint de n'avoir point de style, et il tombe dans une sorte d'affectation laborieuse qui ressemble à une gageure. S'il fallait, au reste, écrire une histoire de la décadence du roman contemporain, les nouvelles de M. Gozlan y trouveraient incontestablement leur place.

Pendant qu'il était à Paris il y a quelques années, Xavier de Maistre, dit-on, était préoccupé d'une idée singulière : c'est que notre langue avait dû changer. Il avait un peu raison sans doute, et ce qu'il disait de la langue pourrait également s'appliquer à l'esprit littéraire. Il est évident qu'il y a une manière toute française de saisir et de comprendre les choses qui tend à se perdre. Il y a des conditions de l'art littéraire dont on n'a plus l'instinct. Il y a une certaine précision de pensée et d'expression qui disparaît par degrés. Où cela est-il plus visible que dans la poésie ? Suivez le mouvement poétique contemporain de décadence en décadence, d'imitation en imitation : on en vient aujourd'hui à mêler toutes les couleurs et toutes les inspirations, et à ne plus même écrire en français. L'un, M. Eugène de Stadler, écrit une *pièce antique* avec chœurs, le *Bois de Daphné*, qu'on serait fort empêché de rattacher à une tradition ou à une influence quelconque ; ses vers ont assurément une originalité incontestable : ils sont dans une langue que nous ne connaissons pas. Un autre, l'auteur anonyme des *Espérances*, se promène dans la région du mysticisme panthéiste. L'esprit de *vie*, assure-t-il consciencieusement, est son inspiration, — ce qui est toujours quelque chose, faute d'autre esprit. L'âme et l'unité de son livre, c'est « l'immortalité de tout être et de toute chose, l'é-

galité des destinées éternelles, le spiritualisme de la nature et de l'homme, du monde humain et du monde des élémens... de la terre, de l'océan, de l'art, de la peinture, de la musique, de la poésie, de l'amitié, de la famille, de l'amour et de la religion, etc. » L'énumération est complète, il n'y manque que le bon sens pour passer en revue cette étrange armée de mots sonores. L'auteur a bien, à coup sûr, la faculté de se comprendre lui-même, mais on peut douter qu'il en abuse. Un des moins prétentieux de ces jeunes poètes, qu'on appelait autrefois tout près de nous des *poetæ minores*, et pour lesquels il faudrait aujourd'hui trouver un nouveau diminutif, c'est l'auteur d'un petit volume sous le simple titre de *Poésies*, M. Alfred Lemoine. Il y a quelque jeunesse, quelque grace, quelque abandon dans les vers de M. Lemoine, bien que sans une grande originalité. L'auteur conserve du moins une certaine souplesse, une certaine vivacité poétique. Plus on parcourt dans leur ensemble tous ces petits vers contemporains, plus on y retrouve ce qui les distingue invariablement : une profonde indigence d'idées et d'impressions poétiques cachée sous des ambitions de langage et des lieux communs d'une rhétorique équivoque. — Pourquoi donc en parler? dira-t-on. — Parce qu'ils sont un symptôme de cet affaiblissement de l'esprit littéraire dont nous parlions; ils montrent le dernier déclin d'un mouvement poétique que rien n'est venu renouveler; ils offrent le spectacle le plus triste et le plus instructif de tous, — celui de l'impuissance dans la jeunesse; ils représentent enfin à tous les esprits réfléchis, à tous ceux qui nourrissent l'amour des lettres, aux gouvernemens, au public comme aux écrivains, la nécessité plus que jamais palpable de remonter aux grandes sources de la pensée, de se retremper dans la méditation et dans l'étude, de ressaisir, s'il se peut, quelque chose de l'intelligence française si singulièrement abêtie, et de rétablir une discipline sévère dans les choses littéraires. C'est ainsi que ces petits vers nous ramènent à ces grands intérêts intellectuels, moraux, politiques, qui constituent la civilisation de notre pays, et dont les désastres sont aujourd'hui un des élémens de notre situation même. Au fait, ce n'est point le propre de tous les pays de soulever de telles questions. Cela vient de ce que l'intelligence est le secret de l'ascendant de la France, et cet ascendant est comme le ressort de la civilisation universelle. C'est par l'intelligence que la France exerce encore son action autour d'elle, même sur les pays avec lesquels elle n'est plus liée par la solidarité des institutions politiques, et qui ont aussi leurs mouvemens et leurs incidens propres. Nous touchons ici à l'histoire extérieure.

Les élections récemment faites en Belgique portent leurs fruits. Le cabinet de Bruxelles vient de donner sa démission, qui a été transmise au roi à Wiesbaden, où il se trouve encore. Cette démission est-elle très sérieuse et très sincère? Elle a ce caractère évidemment pour quelques membres du cabinet, notamment pour le ministre des finances, M. Frère-Orban, lequel paraît de moins en moins se soucier de risquer sa fortune politique dans une situation compromise; elle est également sérieuse de la part du ministre de la justice, M. Tesch, atteint dans sa santé et frappé par des douleurs de famille. Quant au reste du ministère, qui se résume dans M. Rogier, il est impossible, surtout au moment où survient cette résolution, de ne point remarquer quelques circonstances particulières. Comment se fait-il que la démission du cabinet belge,

qui est l'évidente conséquence des élections dernières, ne se produise que plus d'un mois après la constatation des résultats du mouvement électoral? Comment expliquer que le ministère ait choisi le moment où le roi était hors de la Belgique, et où il devait en résulter une crise plus prolongée? Nous en étions là de nos recherches, quand on a annoncé que le cabinet de Bruxelles venait de transmettre aux plénipotentiaires belges à Paris l'ordre de suspendre les négociations engagées au sujet de la convention commerciale qui expire le 10 août, et de demander au gouvernement français une prorogation de l'ancien traité. Au fond, là est sans doute la véritable explication de tout. Le cabinet belge est aussi embarrassé pour se refuser à accéder au nouveau traité que pour le signer. Il s'est évanoui un moment, à la veille de l'époque décisive, pour avoir l'occasion de se donner du temps. Nous ne voyons pas quel intérêt aurait le gouvernement français à trop se prêter à cette petite diplomatie. Si nous en croyons quelques données sûres en effet, le cabinet belge, sauf en ce qui concerne MM. Frère-Orban et Tesch, n'est point aussi mort qu'il le paraît, ou du moins il n'aurait pas l'intention de mourir. M. Rogier se trouve trop bien au pouvoir pour le quitter si aisément. Il accepterait même des accommodemens et se résignerait, assure-t-on, au ministère des travaux publics, faute du ministère de l'intérieur qu'il occupe en ce moment. Le ministre des affaires étrangères, M. d'Hoffschmidt, serait nommé au gouvernement de la province de Namur, laissé vacant à son intention depuis un an. Le ministre des travaux publics passerait à la justice. Tout se bornerait ainsi à l'échange de quelques portefeuilles et à l'accession de trois nouveaux ministres. On prononce même certains noms : celui de M. le comte Lehon pour les affaires étrangères et celui de M. Henri de Broeckère pour l'intérieur. Ce ne sont là, au reste, que des bruits et des conjectures en l'absence du souverain de la Belgique. Le roi Léopold ne revient que demain de Wiesbaden. Tout sera donc bientôt décidé. Le roi tiendra-t-il pour sérieuse la démission de tous ses ministres et l'acceptera-t-il comme telle? N'acceptera-t-il au contraire que les démissions qui sont réellement sincères en chargeant M. Rogier de recomposer le cabinet? Là est la question. Il est fort à craindre que la combinaison qui maintiendrait M. Rogier au pouvoir ne réussit à mécontenter tout le monde, — les catholiques, ce qui est tout simple, et presque autant les libéraux, dont M. Rogier ne semble pas avoir conservé la faveur. Ce serait une crise ajournée, mais non finie. Au milieu de tout cela, on a parlé un moment de la nomination de M. Frère-Orban comme ministre plénipotentiaire près les cours d'Italie. On n'oublie qu'une chose, c'est que l'une de ces cours est la cour de Rome, qui se résignerait difficilement sans doute à accepter comme envoyé diplomatique le plus ardent adversaire du parti catholique belge.

Le gouvernement constitutionnel aurait-il aussi sa crise en Angleterre? Les électeurs renvoient à Londres, à peu d'exceptions près, le même parlement, le même nombre de whigs, de radicaux, de *peelites*, et laissent le ministère en minorité avec la plus grande indifférence du monde. Jamais cabinet anglais n'a été soutenu avec moins de chaleur et plus d'embarras par ses partisans, jamais cabinet n'a été attaqué par ses adversaires avec plus de froideur et moins de passion. Il y a peu d'exemples dans l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne d'élections aussi calmes et même d'une telle tiédeur politique. Le fait est que ces élections ne sont pas une lutte, c'est un

verdict. Lord Derby et M. Disraëli ont voulu en appeler à la nation; ils ont prétendu qu'elle n'avait point voulu les réformes accomplies depuis six ans déjà : la nation a répondu et a prononcé cette fois en dernier ressort, froidement et avec calme, comme quelqu'un fatigué de s'entendre dire qu'il ne croit pas sincèrement aux choses qu'il fait profession de croire. Nous n'entendrons plus parler de protection, ni remettre en question la politique de sir Robert Peel. La protection est morte, et entraîne après elle le torysme romantique que nous avons connu dans ces dernières années. C'en est fait pour jamais de toutes ces réactions archaïques, de toutes ces fantaisies d'érudition si dangereuses quand elles prétendent gouverner le présent. Lord Derby et M. Disraëli ont cru à une opinion extrêmement erronée en politique comme partout ailleurs : ils ont cru que leur pays, parce qu'il était mécontent, avait regret de ce qu'il avait fait, ils ont cru que le présent rougissait de lui-même, et regrettait le passé, parce qu'il redoutait l'avenir; mais les nations, sous ce rapport, n'ont pas de conscience : elles ne se repentent jamais; qu'elles commettent des fautes ou des crimes, elles ne consentent jamais à revenir au passé, elles ne s'avouent jamais coupables. Telle est la vérité politique que nous, Français, nous connaissons trop par expérience, et que lord Derby a pu apprendre ces jours-ci.

Devant ces élections toutes libérales, le cabinet peut-il se maintenir? et après sa chute, quelle administration peut lui succéder? Cette double question mérite quelque examen. Trois partis, les whigs, les radicaux, les conservateurs libéraux, coalisés pour résister au retour de la protection, se présentent pour remplacer le ministère actuel. Aucun d'entre eux ne peut former une majorité, aucun d'entre eux même ne pourrait en trouver une dans le pays, s'il lui faisait appel en son nom. Il faut donc que l'un au moins de ces partis fasse abnégation de lui-même et consente à s'unir au plus fort et au plus nombreux, et que le troisième se résigne et garantisse la neutralité aux deux autres. Trois combinaisons sont possibles : une combinaison whig et radicale avec lord John Russell et M. Cobden, une combinaison whig et conservatrice avec lord John Russell et sir James Graham, une combinaison radicale et conservatrice avec sir James Graham et M. Cobden. Lequel de ces partis consentira à se placer sous la domination de l'autre et à être absorbé par lui? Il nous revient à la pensée deux vers de La Fontaine qui expriment très bien la cause des difficultés que rencontreront très prochainement les partis politiques anglais; leur sens est celui-ci : « Il ne faut pas se fier aux coalitions entreprises pour résister à un ennemi commun; le danger passé, les haines reparaissent plus ardentes que jamais. » Sir James Graham, lord John Russell, M. Cobden, unis temporairement sur cette question du libre échange, consentiront-ils à former jamais une administration et à faire de leur phalanges respectives un parti compacte et uni? Nous croyons qu'il est bien tard. Une union pareille pouvait se faire pour empêcher l'avènement du ministère Derby; mais, après l'avènement de ce ministère, après sa chute, comment pourra-t-elle jamais s'accomplir? Tant que les partis ont pu craindre pour le *free trade*, cette fusion de tous les éléments libéraux était facile; mais, lorsque le *free trade* est hors de cause, est-elle possible? Lord Derby tombé, la nécessité de résistance commence, et le moment où les partis opposans seront appelés à former une administration sera celui où ils n'auront plus aucun intérêt commun. Évidemment sir James

Graham et lord John Russell ne s'entendront jamais sur les questions religieuses; M. Cobden ne sera jamais d'accord avec aucun de ces deux illustres personnages quant à l'essence même de la politique, c'est-à-dire les principes de gouvernement et la prépondérance de certaines classes. On ne peut regarder sans une certaine émotion la situation actuelle des partis politiques anglais; cette situation est pleine de périls, grosse de complications et d'inextricables difficultés.

Le parlement, nous l'avons dit, restera ce qu'il était avant les élections. Peu de membres nouveaux arrivent, peu de noms inconnus se sont produits, peu de membres anciens ont été écartés. Voici toutes nos anciennes connaissances : lord John Russell, lord Palmerston, sir James Graham, sir William Molesworth, sir Benjamin Hall, lord Dudley Stuart, M. Joseph Hume, M. Cobden, M. Bright, M. Milnes Gibson, M. Roebuck, sir Robert Inglis, M. Gladstone. Le baron de Rothschild est élu de nouveau pour la Cité de Londres, ce qui promet une discussion sur l'émancipation des Juifs dès l'ouverture de la session. A ce sujet, nous remarquerons que ces élections prouvent que le vent n'est pas précisément, en Angleterre, aux principes de liberté religieuse dans ce moment-ci. M. de Rothschild, suspect d'ailleurs aux électeurs de la Cité à cause de ses relations avec l'Autriche, a eu moins de voix que par le passé; les électeurs de Greenwich ont refusé leurs voix à l'alderman Salomons; les électeurs d'Oldham n'ont pas renouvelé le mandat de M. Fox l'unitairien, suspect de trop de libéralisme religieux et de principes trop larges. Partout où le ministère de lord Derby a obtenu un avantage éclatant, comme à Liverpool par exemple, il le doit aux passions religieuses, et non aux passions politiques. C'est ainsi que M. Cardwell a payé de son siège au parlement ses principes de tolérance et de liberté religieuse, et que M. Gladstone, dont les opinions puséyistes sont bien connues, a failli n'être pas réélu à Oxford. Le protestantisme a été le seul et unique auxiliaire du cabinet dans la lutte électorale, vide d'ailleurs cette fois d'incidens excentriques, de tumultes, de *riots* et autres embellissemens ordinaires et habituels en Angleterre. Il n'y aura cette année très probablement de tumulte et de *riot* qu'en Irlande, et malheureusement les scènes déplorables de Stockport sont un triste présage pour un avenir prochain et un triste prélude aux élections qui ne sont pas encore connues pour cette partie du royaume-uni. Signalons pourtant un fait curieux et tout nouveau, l'apparition de candidats socialistes en assez grand nombre : M. Feargus O'Connor, non réélu pour cause d'aliénation mentale, a trouvé des successeurs plus dangereux que lui peut-être, M. Ernest Jones, par exemple, chartiste des plus violens, et l'un des orateurs de la procession du 10 avril 1848. A Westminster, M. Cuningham, un socialiste dont l'esprit, si nous en jugeons par son discours aux électeurs, n'est pas des plus sains ni des mieux équilibrés, n'a pu prévaloir contre les deux candidats whigs, le général sir Lacy Evans et sir John Shelley. A Town-Hamleth, M. Newton, devenu tout récemment célèbre par son intervention dans la guerre que la société combinée des mécaniciens avait déclarée aux patrons et aux fabricans, a obtenu un assez grand nombre de voix. Jusqu'à présent, ce ne sont là que des indices, et l'on ne peut en tirer aucune conséquence; dans cinq ou six ans, aux prochaines élections, nous saurons quels progrès ont faits ces doctrines. N'oublions pas cependant à Édimbourg la candidature de M. Macaulay,

que les électeurs, selon toute apparence, vont faire rentrer de nouveau dans la vie parlementaire, après l'en avoir momentanément écarté. Sa nomination sera pour l'Écosse un grand honneur, et pour le parti whig une grande force.

La Suisse est aussi dans le plein mouvement de la vie politique. La session de l'assemblée fédérale vient de s'ouvrir à Berne. Les travaux commencent à peine; déjà cependant le conseil national a tranché une assez grave question d'intérêt matériel dans un sens contraire aux propositions des radicaux : il a voté l'exécution des chemins de fer par des compagnies particulières. L'assemblée fédérale verra très probablement se produire dans son sein, d'ici à peu, les questions politiques engagées dans ces derniers temps sur divers points de la confédération. Il est assurément fort désirable qu'un esprit conciliant et modéré préside à ces discussions et aux résolutions qui pourront être prises. En réalité, la lutte ouverte depuis quelques mois entre les opinions conservatrices et le radicalisme se poursuit avec ses alternatives ordinaires; mais presque partout le parti révolutionnaire se sent menacé et frappé par la masse des populations elles-mêmes. Voyez ce qui vient d'avoir lieu dans le Valais, où les radicaux dominaient depuis 1847. La révision de la constitution a été votée presque unanimement par le peuple. La question de l'élection d'une assemblée constituante a été résolue de la même manière. Cette assemblée sera élue prochainement, et il n'est point douteux que la constitution qu'elle élaborera ne soit dans un sens complètement conservateur. Là, au reste, les radicaux maîtres du pouvoir n'ont point décliné le vote populaire. Il n'en est pas tout-à-fait de même à Fribourg, où le radicalisme, sous le poids de manifestations analogues, n'en poursuit pas moins son œuvre et dispute matériellement le pouvoir qui lui est moralement échappé. On se souvient de la réunion populaire qui eut lieu il y a quelq le temps à Posieux et du comité créé à la suite de cette réunion pour provoquer l'abdication des radicaux. Le grand conseil de Fribourg, mis en demeure de se soumettre au vote des citoyens, non-seulement s'est refusé à toute concession, mais il a prétendu dissoudre le comité de Posieux, et a redoublé de violences et de persécutions. Qu'en est-il résulté? L'agitation a gagné le canton. Les rixes se multiplient. Les citoyens qui se trouvaient à l'assemblée de Posieux sont désignés aux haines révolutionnaires qui vont tout simplement jusqu'à l'assassinat. L'anarchie se montre partout. Une nouvelle pétition à l'assemblée fédérale se signe aujourd'hui dans le canton de Fribourg. Elle réunira, selon toute apparence, une quasi-unanimité; mais qu'est-ce que cela pour la démagogie dictatoriale de ces malheureux pays? Le radicalisme suisse, du reste, vient d'ajouter à son histoire une de ces petites infamies qui sont ses bonnes fortunes et ses triomphes. Un des plus invincibles penchans de l'esprit révolutionnaire, on le sait, c'est la haine des supériorités, le besoin de les rabaisser, s'il peut, à son niveau. Il a trouvé plaisant récemment d'assimiler M. Thiers à un réfugié ordinaire en prétendant appliquer à l'éminent historien les lois sur l'internement. C'est M. Druey, le chef de la police fédérale, qui a représenté le radicalisme suisse dans cette belle œuvre. M. Druey est un des glorieux personnages de la démagogie helvétique. Il buvait en 1848 à la trinité humanitaire. Il donne la main au socialisme, il est le ministre de ses haines. Ajoutons que M. Druey s'est vu désavoué par tous les esprits élevés de la Suisse, et qu'il en a été pour sa tentative brutale.



Au-delà du Rhin, nous retrouvons la question douanière aux prises avec les mêmes difficultés que nous signalions il y a déjà un mois. Les passions paraissent dominer aujourd'hui les intérêts dans les débats ouverts sur l'avenir du *Zollverein*. Sans doute, la Prusse a depuis quatre ans fourni bien des prétextes au ressentiment, elle a blessé la susceptibilité et éveillé les soupçons de la plupart des gouvernemens de la confédération : les états secondaires pourtant ne poussent-ils pas trop loin les représailles, lorsqu'ils travaillent non-seulement à mettre la Prusse hors d'état de leur nuire, mais à la dépouiller encore du rôle commercial qui lui restait pour consolation du rôle politique qui lui échappe? « Ils aiment mieux, disait récemment un organe de l'opinion prussienne, ils aiment mieux devenir les humbles serviteurs, les instrumens de l'Autriche que d'être les commensaux de la Prusse. » La Prusse en effet, réduite aujourd'hui à une politique modeste, ne peut plus sérieusement porter ombrage aux états secondaires après les expériences infructueuses des dernières années, tandis que l'Autriche est dans une période de développement et d'expansion. Avec ses trente-sept millions d'ames, gouvernées par un pouvoir hardi, ne peut-elle pas peser sur l'Allemagne d'un poids bien autrement redoutable que quinze millions de Prussiens? — Oui, répondent les états secondaires pour justifier ce qu'il y a d'excessif dans leur politique présente, l'Autriche est puissante par le nombre de ses habitans, l'étendue et la richesse de son territoire; mais cette force, n'étant pas, comme celle de la Prusse, d'un caractère germanique, exerce moins d'influence, a moins de prise sur les imaginations qui rêvent l'unité allemande : elle ne peut éveiller les mêmes craintes de la part des gouvernemens fédérés. — Le raisonnement est peut-être plus spécieux que profond : ce n'est point sans danger que l'on joue avec l'ambition d'une puissance aussi sérieuse que l'Autriche. Il est douteux que les projets de réforme fédérale nourris par le cabinet de Vienne, et que l'on a pu apprécier au congrès de Dresde, soient plus favorables que ne le furent ceux de la Prusse à l'indépendance des états secondaires et des petits états de l'Allemagne. Et si l'on ajoute la suprématie commerciale à la suprématie politique que l'Autriche a reconquise dans la confédération, qui empêchera le comte de Buol de reprendre avec avantage les grandes pensées que le prince Schwarzenberg a léguées à ses successeurs? En définitive, sans avoir encore fait ostensiblement aucune démarche officielle pour se rapprocher du cabinet de Berlin, les coalisés de Darmstadt semblent mieux entrevoir aujourd'hui les conséquences politiques et commerciales qu'entraîne la dissolution du *Zollverein*. Depuis que la Prusse les a mis en demeure de choisir entre l'Autriche et cette association de douanes qui a rendu tant de services à l'industrie allemande, ils ont ressenti un mouvement d'hésitation. Il est encore impossible de dire si l'intérêt prévaudra sur les passions. Toujours est-il que l'on aperçoit plus aujourd'hui, de la part des états secondaires, le même parti pris de rompre plutôt que de rien céder.

La Turquie a, dernièrement encore, été le théâtre d'un incident qui n'est pas sans gravité : un bâtiment de guerre de la marine française va franchir les Dardanelles, contrairement aux stipulations du traité qui en interdit l'entrée. Afin d'ajouter à la solennité de cet acte, le ministre de France, qui était en congé, choisit le même bâtiment de guerre pour retourner à son poste. On connaît les circonstances qui ont mis le cabinet de Paris en droit

d'exiger du divan une exception de faveur au principe général qui protège l'entrée du Bosphore. L'offre d'amener *le Charlemagne* à Constantinople comme un objet d'étude, acceptée d'abord avec empressement par le ministère turc, avait été ensuite repoussée par lui sur les représentations des ministres d'Angleterre et de Russie. La France a répondu sur-le-champ que si *le Charlemagne* n'était pas admis, elle considérerait ce refus comme un manque d'égards et agirait en conséquence. Le sultan a tout accordé, regrettant peut-être de s'être engagé imprudemment dans une affaire qui lui cause quelques désagrémens auprès de son voisin de Russie et de ses alliés d'Angleterre. Le regret de la Turquie n'est pas cependant aussi vif qu'on pourrait le penser au premier abord : l'échec, en effet, est moins pour elle que pour les deux cabinets qui lui avaient conseillé la résistance. La Turquie ne se sent pas toujours assez de force et d'énergie pour prendre sur elle les résolutions qui sont de nature à froisser certaines puissances. Il ne lui déplaît qu'à moitié, en ces occasions, de se voir la main forcée. Combien de fois, depuis quelques années, soit dans la question des lieux saints, soit dans celle des principautés du Danube, le gouvernement turc n'eût-il pas désiré d'avoir, vis-à-vis de la Russie, un argument pareil à celui que la France fournit aujourd'hui au divan, et de pouvoir dire : On me fait violence ! Tel est le véritable aspect sous lequel cet incident doit être envisagé, et nous parierions que le prince Callimaki en est moins affligé que M. de Kisselef. Quant à l'Angleterre, elle doit se rappeler ce qui arriva au vice-amiral Parker lors de l'affaire des réfugiés hongrois. La flotte anglaise, poussée par un gros temps qui n'était point irrésistible, ne se fit aucun scrupule de s'avancer au-delà de la limite où la protection du traité commence sur les eaux des Dardanelles. L'opinion ne s'en alarma ni en France ni en Turquie, parce que l'on vit dans cet acte non une atteinte à l'esprit des traités, mais une réponse hardie au défi que la Russie portait alors à la Turquie et à l'Europe. L'Angleterre n'a donc aucun droit de se scandaliser de l'entrée pacifique du *Charlemagne* dans le Bosphore.

Les États-Unis viennent de faire une perte irréparable ; l'illustre Henri Clay a rendu à Dieu son ame patriotique le 29 juin dernier. Sa mort est un véritable événement ; elle sonne une heure et marque une époque. Il était le dernier représentant de l'Amérique du XVIII<sup>e</sup> siècle, le dernier de cette race de grands citoyens, républicains avant d'être démocrates, qui n'aimaient pas seulement la liberté, mais qui la comprenaient, pour ainsi dire, comme Newton comprenait le système du monde, qui en savaient toutes les vertus, tous les dangers, qui en connaissaient les limites précises. Avec lui s'éteint la lignée de Washington, de Franklin, d'Adams et de Jefferson lui-même. Une autre génération entre à son tour sur la scène du monde, génération sans sagesse et sans règle, ardente, ambitieuse, obéissante à ses instincts, bataillieuse. Des aventuriers, des soldats barbares et illettrés, des audacieux ayant leur audace pour toute science politique, vont prendre et ont déjà pris le gouvernement de la société. Né en 1777 d'un père exerçant les fonctions de *clergyman*, élevé avec économie, placé par son beau-père, le second mari de sa mère, auprès de la cour de la chancellerie de Richmond, Henri Clay commença à prendre part aux affaires publiques sous l'administration d'Adams, et soutint chaudement la candidature de Jefferson à la présidence. Deux fois membre du sénat des États-Unis et deux fois membre de la législature du

Kentucky, son pays adoptif (il était Virginien), de 1803 à 1810, son nom commença à jeter un grand éclat en 1814, lors de la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre. Élu représentant du Kentucky au congrès, il fut nommé président de la chambre, honneur qui lui fut successivement conféré jusqu'en 1825. Partisan de la guerre, il soutint, aidé par Calhoun, le courage du président Madison, qui était beaucoup moins zélé que lui à cet endroit, et contribua à la terminer comme négociateur au congrès de Gand en 1814. A partir de ce moment, sa conduite politique devint moins ardente que par le passé; il abandonna entièrement le parti démocratique, et se fit le chef du parti whig. Il fit reconnaître l'indépendance des républiques de l'Amérique du Sud, fit prévaloir son système de protection pour les manufactures nationales, mit un terme aux agitations qui menaçaient de déchirer l'Union en faisant adopter son compromis du Missouri, qui proclamait l'admission de cet état au sein de l'union. Désigné plusieurs fois par ses amis pour la présidence, il s'est vu préférer tantôt quelque brave soldat sans expérience politique, tantôt quelque obscur démocrate comme M. Polk. Il n'en avait pas gardé rancune à son pays, et on le vit bien en 1849, lorsque les électeurs du Kentucky vinrent le chercher dans sa retraite pour le renvoyer au congrès, plaider la cause de l'Union. Les luttes qu'il a dû soutenir pour arriver à faire triompher son compromis, et qui sont dans la mémoire de tout le monde, ont abrégé sa noble vie, dont il a dépensé cinquante ans au service de son pays. Sa mort a été un véritable deuil public. Il faut rendre justice aux Américains : leurs choix pour la première magistrature de l'état ne sont pas toujours les meilleurs; mais cela ne les empêche pas d'admirer et d'aimer leurs hommes éminens, ceux qui les ont servis et leur ont dévoué leur vie; ils aiment avec passion leur Clay, leur Webster, et bien qu'ils n'aient nommé ni l'un ni l'autre président, ils ne les confondent nullement avec M. Polk ou M. Pierce.

Ceci nous amène tout naturellement à dire un mot des choix faits par les deux conventions de Baltimore. Ces choix ont été au moins inattendus. Le général Cass, chez les démocrates, semblait devoir l'emporter. M. Douglas était un candidat connu et aimé par tout son parti. De guerre lasse et après quarante scrutins, un candidat dont le nom n'avait pas été mis en avant jusqu'alors, M. Franklin Pierce, a été élu. Ce choix, tout singulier qu'il paraisse, est cependant heureux et ne manque pas d'habileté. M. Pierce, connu pour avoir fait la campagne du Mexique avec le général Taylor, porte lui-même le titre de général, qui commence à plaire aux Américains beaucoup plus qu'il ne conviendrait peut-être dans un état républicain. En second lieu, M. Pierce est favorable au compromis, et c'est là probablement ce qui décidera la balance en faveur du président démocratique. Le choix des whigs n'a pas été aussi heureux. M. Fillmore s'est vu écarté après cinquante-trois tours de scrutin, et le nom du général Scott est sorti de l'urne. Faut-il attribuer ce résultat à l'entêtement des amis de M. Webster, qui ont refusé jusqu'à la fin de reporter leurs voix sur M. Fillmore? Cette tactique aura été fatale au parti whig, car il est désirable pour la prospérité et la concorde de l'Union que le général Scott, candidat dont les opinions sur le compromis sont très douteuses, ne sorte pas de l'urne électorale.

CH. DE MAZADE.

MOYEN-ÂGE, par Francisque Michel. — Le sujet qu'a traité M. Francisque Michel touche aux questions les plus intéressantes de l'histoire du moyen-âge, l'industrie, le commerce, les voyages et la navigation, en un mot les rapports de l'Occident avec l'Orient. Il fallait toute la persévérance de M. Francisque Michel et sa connaissance approfondie des monumens écrits du moyen-âge pour entreprendre une pareille tâche et s'en tirer si heureusement. Chroniques, romans de chevalerie, édits royaux, ont été feuilletés, analysés, expliqués par lui avec une remarquable patience et une critique toujours judicieuse. Des renseignemens encore plus précieux lui ont été fournis par l'examen des étoffes anciennes qu'on voit dans quelques églises ou dans des musées. On sait qu'ordinairement les reliques, à leur levée, étaient enveloppées dans de riches tissus. Ces tissus, et quelquefois des vêtemens entiers, ont été conservés par un respect traditionnel comme les cendres mêmes des saints. On montre à Chinon la chape de saint Mesme, à Durham la robe de saint Cuthbert, à Sens les habits pontificaux de Thomas Becket. Enfin les relieurs du moyen-âge ont pris soin de faire parvenir jusqu'à nous quelques échantillons des plus précieuses étoffes de leur temps, en intercalant entre les feuillets des manuscrits des morceaux de tissus fins et moelleux destinés à préserver du frottement les miniatures et surtout les grandes lettres ornées et revêtues de feuilles d'or ou d'argent. C'est d'après ces rares débris qu'on peut apprécier l'industrie de nos aïeux, et ils suffisent d'ailleurs pour prouver qu'elle était fort avancée. En 1835, un habile industriel de Saint-Chamond a pris un brevet d'invention pour la fabrication d'une certaine étoffe dont on a découvert depuis des échantillons dans un manuscrit de Théodulphe. Ainsi l'on trouve ou l'on retrouve, au XIX<sup>e</sup> siècle, des inventions du VIII<sup>e</sup>. Dans son premier volume, M. F. Michel esquisse rapidement, trop rapidement peut-être, l'histoire de la fabrication de la soie depuis son origine immémoriale chez les Chinois jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Depuis long-temps importée en Europe, elle est alors, pour quelques villes d'Italie, l'objet d'un commerce très lucratif. On peut juger de l'extension rapide de cette industrie par les noms des étoffes en usage qui, pour leur variété, ne le cèdent point à nos annonces modernes. Malheureusement il est bien difficile de déterminer exactement la nature des étoffes mentionnées par les auteurs du moyen-âge, et il serait fort injuste de reprocher à M. Michel de ne pas nous expliquer toujours en quoi tel tissu diffère de tel autre. Qui sait aujourd'hui ce qu'était la *Brésilienne* ou la *Zéphyrine* à la mode il y a dix ans? Il ne faut donc pas s'étonner que le livre de M. Michel n'apprenne pas à distinguer parfaitement le *Siglaton* du *Cendal* ou du *Tiercelin*. Si les textes nombreux qu'il cite ne peuvent satisfaire pleinement la curiosité des fabricans modernes, ils intéresseront l'érudite et l'antiquaire et lui apprendront peut-être maint fait curieux qui ne se rapporte pas à la fabrication de la soie, mais qui révèle un usage antique, éclaire un point de linguistique ou même une question d'histoire. M. Michel est un guide excellent, qui ne mène pas toujours au but par le plus court chemin, mais avec lequel la route est toujours amusante, car il ne perd jamais l'occasion de vous montrer ce qu'il y a de beau et de curieux dans le pays qu'on parcourt avec lui.

P. MÉRIMÉE.

---

# L'ESCADRE

## DE LA MÉDITERRANÉE.

---

On sait l'attention que, de tout temps, la *Revue* a donnée aux questions qui touchent à la marine. Si un sentiment de convenance nous empêche de citer nous-mêmes les travaux divers qui ont signalé, sous ce rapport, la carrière de la *Revue* depuis vingt ans, peut-être nos lecteurs ne les ont-ils pas tous oubliés, et il nous est du moins permis de rappeler que plusieurs officiers distingués de la flotte ont déposé ici le résultat de leurs expériences et de leurs études. C'est sans doute à cette attention éveillée pour les intérêts de notre marine que nous devons les communications de documens qu'on veut bien nous faire.

Il y a quelque temps, nous avons reçu une forte liasse de papiers, tous relatifs à la situation de la flotte : les uns étaient des tableaux, des états de service en quelque sorte de nos forces navales; les autres, des notes sur les chefs de notre escadre ou des souvenirs personnels de l'officier sur ses campagnes, écrits au jour le jour, sous l'impression des événemens. Au milieu de ces pages tracées à bord, au courant de la plume, après le feu du combat, quelquefois inachevées ou à demi effacées, nous avons surtout remarqué des notes plus précises, quelques épisodes même, se rattachant aux évolutions de notre escadre de la Méditerranée, et la pensée nous vint naturellement de les tirer de la poussière de ces manuscrits, de ne pas les laisser perdre pour nos lecteurs et pour le public. Il s'agissait de recueillir, de coordonner ces notes, de mettre en œuvre ces matériaux, de relier ensemble ces fragmens

épars : c'est ce que nous avons fait avec un soin scrupuleux, sans ôter aux documens leur caractère, en donnant quelquefois au récit la libre allure de souvenirs personnels.

L'escadre que la France entretient depuis plusieurs années dans la Méditerranée, cette escadre que chacun a pu voir à Cherbourg en 1850, est un des puissans élémens de notre force nationale. Chaque jour elle rend des services au pays, soit à coups de canon contre nos ennemis, soit par l'appui que sa présence prête à nos négociateurs, soit enfin comme une école toujours ouverte, où nos officiers, aussi bien que nos matelots, viennent apprendre leur métier et s'inspirer de cet excellent esprit dont ils n'ont cessé de donner des preuves si éclatantes.

Les faits de guerre auxquels l'escadre a pris part ont été assez longuement racontés à chacune des époques où ils se sont passés : en reparler serait inutile; mais il peut être intéressant, sans fatiguer le lecteur par des détails techniques, de lui faire connaître l'histoire de la formation de cette escadre, de le faire assister au travail de son organisation, de lui raconter le rôle qu'elle a joué au milieu des événemens accomplis dans ces treize dernières années.

Une escadre, comme une armée, forme un grand corps qui se meut et agit suivant la volonté qui lui est imprimée; mais ce corps n'a de force et de valeur réelle qu'en vertu de l'éducation qu'il a reçue. Si cette éducation a été bonne, elle donne infailliblement de bons résultats; si au contraire elle a été défectueuse, elle a pour suite inévitable de grands mécomptes et quelquefois de grands malheurs. Or l'éducation d'une escadre, comme celle d'une armée, est l'œuvre du temps. Les chefs qui l'ont successivement commandée, les événemens auxquels elle a été mêlée, la part qu'elle a été appelée à y prendre, toutes ces circonstances et d'autres font partie de cette éducation. C'est à ce point de vue que l'on voudrait se placer pour raconter ici l'enfance de notre escadre, suivre ses premiers pas dans la carrière, montrer comment s'est formé l'esprit qui l'anime, dire enfin les grands services que, sans faste et sans ambition, elle a rendus au pays.

## I.

L'établissement naval de l'empire n'avait pas survécu aux désastres de 1814. Les tentatives du gouvernement de la restauration pour relever notre marine ruinée avaient été faibles et partielles, et l'on n'avait pu donner le nom d'escadre au rassemblement de navires destiné à seconder en 1823 les opérations de l'armée de terre contre Cadix. Ce ne fut qu'en 1830, lors de l'expédition d'Alger, que la France vit se former dans ses ports un grand armement maritime; mais cet armement même n'était qu'un effort indigeste et temporaire. On avait

équipé en toute hâte ce que la flotte avait de navires en état de prendre la mer, on avait jeté à bord le nombre d'officiers et de matelots strictement nécessaire pour les manœuvres, et puis on les avait chargés de troupes et de matériel. A l'exception des vaisseaux amiraux, c'était une escadre de transport, et non une escadre de guerre.

En 1831, l'amiral Roussin réunit six vaisseaux sous ses ordres, et exécuta avec bonheur une audacieuse résolution, en forçant les passes du Tage et amenant à merci le gouvernement de dom Miguel; mais l'escadre du Tage, forte surtout du mérite de ses chefs et de ses officiers, fut dissoute aussitôt après ce fait d'armes accompli, et l'unique trace qu'elle laissa fut une page glorieuse ajoutée à notre histoire.

Depuis cette époque jusqu'en 1839, on vit quelquefois, suivant les besoins de la politique, un petit nombre de vaisseaux rassemblés soit dans les mers du Levant, soit à Lisbonne, soit aux Antilles, lors de notre différend avec les États-Unis à propos de l'indemnité des 25 millions; mais ces forces dispersées aussitôt que réunies, sans lien entre elles, sans cohésion et sans ensemble, ces vaisseaux désarmés presque aussitôt qu'armés, ces équipages licenciés avant d'avoir pu se connaître et acquérir cette valeur que donne seul un long et commun apprentissage, tous ces élémens, quelque bons qu'ils fussent par eux-mêmes, ne formèrent jamais ce qu'on appelle une escadre. Chacun des officiers-généraux sous les ordres de qui étaient placés ces rassemblemens provisoires de navires se reportait par la mémoire au temps où, jeune officier, il servait dans les escadres de l'empire, et, joignant le secours de ses livres à celui de ses souvenirs, il suppléait de son mieux au manque de traditions; car les traditions sont le fruit de l'expérience, c'est la science pratique, celle qui ne s'apprend ni sur les bancs ni dans les livres, celle que nulle autre ne peut remplacer. Ce sont les traditions qui font la force et la vie de la marine anglaise : dans ce pays si fidèle au culte du passé, elles ont été depuis plus d'un siècle comme un héritage que les générations se sont légué les unes aux autres, comme un dépôt que chacune a religieusement conservé pour le transmettre à celle qui l'a suivie. Sans doute la situation insulaire de la Grande-Bretagne, le génie essentiellement commerçant et maritime de la nation, les souvenirs glorieux dont son histoire navale est remplie, entrent pour la plus grande part dans la supériorité de sa marine; mais, aux yeux de l'observateur attentif, les traditions sont aussi pour beaucoup dans cette supériorité.

La marine française ne réunit pas tous ces avantages. La nature nous a faits, avant tout, soldats, et nous ne sommes marins qu'artificiellement, par nécessité et par force de volonté. S'il nous a été donné, en d'autre temps, d'obtenir de brillans succès sur mer, ces temps sont bien éloignés de nous. Les révolutions de notre siècle ont cruellement

frappé la marine; pendant plus de vingt ans, notre histoire navale n'offre guère qu'une longue série de revers, supportés avec un héroïsme d'autant plus grand qu'il était méconnu, et, il faut bien le dire, ces revers s'expliquent surtout par le malheur, inhérent aux révolutions, de briser violemment toutes les traditions. Celles de notre marine, rompues, on sait trop de quelle manière, en 1793, ne purent se reformer que très imparfaitement pendant les guerres de l'empire, et la trace même en avait disparu, lorsqu'il y a treize ans les événemens commandèrent à la France d'avoir une flotte qui pût venir en aide aux intérêts de la politique et lui assurer en Europe sa juste influence. On va voir par quelle suite d'efforts ce qui lui manquait alors lui fut donné, et peut-être sortira-t-il de ce simple récit une utile conviction : c'est que, si la France veut conserver une marine, en d'autres termes, si elle veut peser en Europe de tout le poids qui lui appartient, elle doit s'efforcer de ne jamais livrer sa flotte aux influences capricieuses de l'état révolutionnaire. Là où manquent l'esprit de suite et l'action continue d'une pensée toujours la même au milieu du changement des hommes, là où manquent les traditions, il n'y a point de marine.

Comme on l'indiquait tout à l'heure, c'est à l'année 1839 qu'il faut rapporter la naissance de notre escadre. La station du Levant, forte au printemps de trois vaisseaux seulement, en comptait treize au mois de novembre. L'année suivante, la flotte s'éleva jusqu'au nombre de vingt vaisseaux. Le chiffre commença à s'abaisser en 1843, et tomba jusqu'à cinq en 1847. Là s'arrêta le mouvement de décroissance, et cet excellent noyau a eu le bonheur de survivre à la révolution de février 1848. Tel il existe encore aujourd'hui.

De 1839 à 1852 point d'interruption dans la vie d'escadre. Les vaisseaux, soumis à une discipline uniforme, n'ont point cessé d'être placés sous l'œil et la main de l'amiral qui les commande. Pendant ces treize années, l'escadre a eu des missions bien diverses à remplir, elle a été appelée à rendre au pays des services de différente nature, qui ont été plus ou moins appréciés; mais ce qui, à nos yeux, est de la plus haute importance, elle est toujours restée une et entière, formant le même tout, et prête à chaque instant à accomplir tout ce que les circonstances ont pu exiger d'elle.

Entrons maintenant dans le récit de sa modeste et honorable histoire.

Au mois de juin 1839, de nos trois vaisseaux stationnés dans le Levant, un était à l'hôpital. Une épidémie scorbutique avait éclaté à bord, et l'amiral avait laissé le navire au mouillage d'Ourlac, dans le golfe de Smyrne, pendant que l'équipage, débarqué et mis sous la tente, recevait les soins qui devaient le délivrer du fléau. Les deux autres vaisseaux, dont l'un, *l'Éna*, portait le pavillon du chef, étaient venus



établir leur croisière sous le cap Baba, dans le bassin formé par les plages troyennes et les îles de Ténédos, Lemnos et Mételin. L'amiral avait choisi ce point de croisière afin d'être plus à portée de recevoir les instructions de notre ambassadeur à Constantinople. Quelques heures nous suffisaient pour gagner de là les Dardanelles. Enfin nous étions sur le passage de tous les paquebots, et chacun d'eux nous apportait, sur la crise qui allait éclater dans l'empire turc, des nouvelles de plus en plus alarmantes adressées à l'amiral par nos consuls et les capitaines de nos avisos répandus sur la côte de Syrie, à Alexandrie et à Constantinople.

Le rôle d'un amiral est quelquefois fort difficile. Un ambassadeur, surpris sans instructions par des événemens graves, se borne à faire quelques réserves et à en référer à son gouvernement pour les décisions à prendre; ou bien, s'il est informé des intentions générales du cabinet qu'il représente, il prend l'initiative et agit suivant ce qu'il croit conforme à la politique de son pays. Cette action est toute diplomatique; ce sont des paroles dont rarement la portée va jusqu'à engager un gouvernement d'une manière irrévocable : on a la ressource de désavouer et de changer l'ambassadeur. Il en est autrement d'un amiral qui, sur les lieux et la force à la main, ne peut guère laisser faire, faute d'instructions, ce qu'il sait être contraire à l'intérêt du pays, et qui d'un autre côté, en prenant sur lui d'agir, peut aller si loin, qu'il n'y ait plus de retour. Cette situation si difficile était celle de notre brave amiral. Il était sans instructions et fort inquiet, car la lutte entre la Porte et l'Égypte était imminente, et, dès cette époque, il y avait lieu de prévoir que les grandes puissances de l'Europe pourraient être forcées d'y prendre part. Pour surcroît de souci, notre chef avait juste assez de force pour être exposé au blâme, s'il y avait à en user et qu'il n'en usât point, et pas assez pour se tenir assuré de frapper un coup décisif, si le moment d'agir arrivait. Son embarras était extrême; mais sa résolution fut prompte, et il comprit que la seule chose à faire était de multiplier, par des efforts extraordinaires, le peu de forces dont il disposait, de rendre sa petite escadre si puissante par son organisation et son bon esprit, que l'honneur du pavillon ne fût jamais en péril, quelles que fussent les circonstances. « Devenons, se dit-il, aussi hardis matelots, aussi habiles canonniers que le sont les meilleurs, et en face de l'ennemi, quel qu'il soit, nous paierons d'audace. Le succès justifiera peut-être nos efforts, et, s'il faut succomber sous le nombre, nous succomberons au moins avec gloire. » Telle fut la pensée première qui présida à la formation de l'escadre; cette pensée s'y est perpétuée, et de là ce caractère d'une audace froide, calme et toujours simple, dont se sont pénétrés tous ceux qui sont venus successivement s'instruire à cette école, caractère saillant aux yeux de

l'observateur et devenu, pour l'escadre, une de ses *traditions*. C'est en travaillant, comme on le fit alors, à obtenir de grands résultats avec de faibles moyens, que s'est formée l'habitude de tendre sur tous les points à la perfection, le besoin de donner aux hommes, comme aux choses, toute leur valeur possible; c'est sous l'empire de la pressante nécessité où nous étions tous de ne rien ignorer de notre métier, que s'est allumée cette soif d'instruction, qui n'était autre que le sentiment exalté de l'honneur, alors que chacun de nous attendait des évènements au milieu desquels il vivait l'occasion prochaine de montrer avec éclat ce qu'il savait faire.

Pendant tout le temps que dura la croisière du cap Baba, ce fut une lutte animée entre les deux vaisseaux *l'Iéna* et *le Triton* à qui ferait le mieux toutes choses. Nos jeunes matelots déployaient une ardeur au-dessus de leurs forces, et nous eûmes à déplorer bien des accidens causés par l'excès d'audace. La taille et la vigueur musculaire jouent un grand rôle dans les manœuvres nautiques, et comme dans toutes les marines les mâts, les voiles et les cordages ont à peu près les mêmes dimensions, notre population maritime, en général chétive et mal nourrie au moment où elle arrive sur nos vaisseaux, n'est guère en état de soutenir la comparaison dans son premier apprentissage avec celle des contrées du nord; mais la bonne nourriture que le matelot reçoit de l'état et la vie régulière à laquelle il est assujéti à bord ne tardent pas de lui faire acquérir les forces qui lui manquent; l'instruction fait le reste.

Sans les exercices et les manœuvres de tout genre auxquels on se livrait, la croisière eût paru longue. Rien ne venait apporter la moindre distraction à notre existence, aussi monotone dans sa régularité que peut l'être celle d'un couvent. Le mauvais temps lui-même, ce terrible et inévitable intermède des jeux maritimes, nous faisait défaut, et la constante beauté du ciel ajoutait encore à la longueur de nos journées.

Chaque matin, les deux vaisseaux se rapprochaient à petites voiles de la pointe du cap Baba, et une embarcation allait chercher le pain et la viande fraîche nécessaires à la nourriture de l'équipage. De temps en temps, quelques-uns d'entre nous obtenaient la permission de profiter de l'occasion pour aller passer une heure à terre. On débarquait derrière une grossière jetée en pierre capable d'abriter un ou deux petits bateaux, et, après avoir échangé quelques paroles avec les officiers de l'autre vaisseau descendus en même temps que nous, après nous être donné réciproquement ce qu'on appelle dans la langue du bord les nouvelles de la mèche (1), nous grimpons en toute hâte à

(1) A bord de tous nos navires de guerre, une mèche à canon reste toujours allumée

travers les ruelles escarpées d'un misérable village turc, que l'on dirait accroché sur les flancs rocailleux du morne qui forme le cap. Ce village a été fondé par un vieux Turc nommé Baba. Il avait construit là, avec la jetée du port, un aqueduc et des fontaines : c'en était assez pour qu'une population assez nombreuse vint s'y fixer. Le tombeau vénéré de Baba est enfermé dans une niche placée au sommet du cap, près d'une citadelle en ruines, dont l'entrée nous était invariablement refusée par un petit garçon assis entre deux piques plantées en terre. Il n'y avait pas deux promenades à faire. Aussi, lorsqu'on était arrivé au haut du village, on en redescendait par le même chemin, et l'on allait fumer une pipe dans un café turc, espèce de verandah perchée sur de hauts pilotis et adossée à un escarpement de rochers. La vue que l'on avait de là était magnifique : à nos pieds, le village avec ses maisons toutes blanches, puis la mer, puis les îles sans nombre de l'Archipel. Le café était toujours plein de ces nombreux oisifs que renferment toutes les villes turques, et pour qui un beau ciel et la contemplation silencieuse d'une grande nature ou d'un riant paysage valent mieux que toutes les agitations et les bruits de ce monde. La pipe fumée, on allait voir les fabriques de couteaux, seule industrie de l'endroit, et l'on riait tout bas de la simplicité primitive des procédés d'exécution, en même temps que de l'air grave et affairé des ouvriers, bons vieux Turcs à longue barbe, lunettes sur le nez et la tête coiffée d'un énorme turban. Puis, l'heure de permission étant écoulée et les distractions du cap Baba épuisées, on regagnait le bord; les vaisseaux s'éloignaient, et la journée d'études commençait.

Un marin a bien des choses à apprendre; aussi les exercices étaient-ils très variés. Grâce à la ferme volonté des chefs, à l'ardeur des officiers et à la bonne volonté des équipages stimulée par l'émulation, grâce surtout au bon esprit dont tout le monde était animé et à la persuasion où l'on était que l'on passerait bientôt de l'apprentissage aux leçons vivantes, l'éducation de nos deux vaisseaux allait vite. Si quelques vieux officiers, n'ayant plus beaucoup d'illusions et devenus sceptiques et frondeurs avec l'âge, trouvaient la croisière longue et ennuyeuse, la jeunesse au contraire prenait un vif intérêt à ces manœuvres qui la faisaient passer chaque jour à travers les phases si diverses de la carrière qu'elle allait parcourir. Tous les soirs, quand la journée de travail était finie et la voilure des vaisseaux diminuée, comme il convient à un croiseur qu'aucune mission pressante n'appelle, on se réunissait sur la dunette, et là, pendant les belles nuits du Levant, au milieu d'une atmosphère tiède et embaumée des parfums qu'envoyait la côte

sous la garde d'un factionnaire. C'est là que chacun va allumer sa pipe ou son cigare; c'est là aussi que s'échangent toutes les nouvelles, tous les *on dit* du bord.

d'Asie, on s'instruisait encore en revenant sur l'histoire de la journée. Chacun apportait ses observations et le fruit de son expérience. Les jeunes gens entendaient avec avidité les récits de leurs anciens, qui avaient pris part à quelque action de guerre dans les dernières luttes de l'empire, ou qui avaient assisté à quelque grande catastrophe maritime. L'instruction qui s'acquiert ainsi entre camarades et comme en se jouant, sans que rien en fasse un devoir, n'est pas du tout à dédaigner : c'est quelquefois celle qui laisse la trace la plus durable. Comment ne pas écouter avec un profond intérêt la voix d'un vieil officier que l'injustice du sort a laissé presque au même rang que ceux qui entrent dans la carrière, et qui raconte à de jeunes camarades ce qu'il a fait ou vu avant qu'ils fussent nés? comment à cette heure, et en présence des lieux immortalisés par la poésie antique, cette voix simple, racontant sans emphase un rôle quelquefois héroïque joué dans les drames émouvans de la vie maritime, n'aurait-elle pas parlé puissamment à de jeunes imaginations? Ainsi se passaient nos soirées jusqu'au moment où, la nuit tombée, le pont était laissé aux gens de quart chantant en chœur, et à l'officier de service interrompant par habitude sa promenade saccadée pour jeter un regard inquiet de l'horizon sur ses voiles et de ses voiles sur le compas.

Mais les événemens avaient marché en Orient pendant notre station au cap Baba, et notre attente n'y devait pas être de longue durée.

Le 3 juillet, nous vîmes paraître dans le canal de Ténédos un bâtiment couvert de voiles, que les timonniers déclarèrent être un bâtiment de guerre : c'était le brick *le Bougainville*. Bientôt ses voiles hautes disparurent comme par enchantement, et l'on vit à leur place voler en l'air quelques chiffons de toute couleur, dont le sens fut aussitôt déchiffré; ce sens était : « Dépêches pressantes pour l'amiral. » On peut dire qu'en un instant il se fit une révolution à bord. Tout le monde sut qu'il arrivait des nouvelles importantes, et ce fut d'un bout à l'autre du vaisseau comme une étincelle électrique. Il n'y avait qu'une pensée, c'était de savoir si le moment était venu qui allait récompenser nos peines et changer nos jeux en une ardente réalité. L'amiral lui-même ne put maîtriser son impatience. Il accourut sur le pont, et je le vois encore assis dans un grand fauteuil que son état continuel de souffrance l'avait obligé de se faire apporter, attachant un regard brûlant sur le point vague, noyé dans la brume du soir, où sa noble ambition semblait lire à l'avance les grandes choses qu'il eût accomplies sans doute, si Dieu l'avait permis.

M. l'amiral Lalande, qui commandait alors la station navale du Levant, était un homme encore dans la force de l'âge. Des infirmités précoces, gagnées en poursuivant sans relâche la rude carrière du marin, avaient brisé son corps; mais son esprit, toujours jeune, n'avait rien

perdu de son ardeur. Audacieux jusqu'à la témérité, d'une persistance invincible, il ne négligeait rien de ce qui pouvait assurer le succès des projets qu'il avait mûris. C'est à lui, je ne crains pas d'être démenti en l'affirmant, que la France doit la formation de cette escadre qui fait depuis treize ans notre force et notre honneur. Jamais, avant lui, on n'avait mis dans l'instruction de nos équipages cette méthode, cette suite, cet ensemble, qui leur ont donné une si grande supériorité. Il est très vrai que les circonstances lui prêtèrent une aide singulière, et qu'il dut à l'enthousiasme, aux espérances de gloire dont étaient animés ses officiers, de trouver chez eux un concours presque sans exemple; mais l'honneur ne lui en revient pas moins d'avoir formé une escadre vraiment incomparable. Ce qu'il fit alors, soit quand il n'avait que deux vaisseaux, soit lorsqu'il en eut jusqu'à vingt sous ses ordres, a passé en tradition et fait encore loi dans notre marine. On n'a guère fait après lui que suivre ses traces, que conserver son œuvre, et cette flotte qui, en 1848, à Palerme, recevait des éloges publics de M. l'amiral Parker, cette flotte pouvait être appelée encore l'escadre de l'amiral Lalande.

Celui qui ne connaissait pas M. Lalande n'éprouvait en l'approchant aucun embarras. En même temps que ses cheveux blancs inspiraient le respect, on était attiré par son sourire aimable et l'expression bienveillante de sa physionomie. On se sentait parfaitement à l'aise avec lui dans la conversation; mais il ne fallait pas se hasarder à contredire une de ses opinions. Il vous répondait toujours en souriant, mais derrière ce sourire il y avait quelque chose qui vous disait que vous perdiez votre temps à vouloir le faire changer d'avis. Il était le même dans le service que dans la conversation, toujours poli et bienveillant, attachant peu d'importance aux apparences, inflexible quant au fond, et tenant à l'entière et rigoureuse exécution de sa volonté. S'épargnant aussi peu qu'il le faisait lui-même, sacrifiant sans pitié son corps usé par les fatigues et se jouant avec une santé délabrée, il se croyait le droit de beaucoup exiger de ceux qui servaient sous lui. Pour qui le regardait de près, le charme de ses grandes qualités était rehaussé par celui d'une extrême modestie, et cette modestie même était comme un levier de plus qu'il avait pour remuer les hommes : « Je ne vaud pas mieux qu'un autre, disait-il, et ce que j'obtiens sur mon vaisseau, chacun, à plus forte raison, doit l'obtenir sur le sien. Il n'y a personne qui ne doive réussir à faire ce que je fais. » Aussi, lorsque plus tard il eut une flotte nombreuse sous ses ordres, on le voyait prendre avec son vaisseau la tête de l'escadre, et sans avertissement, sans signaux préalables, tenter les manœuvres les plus téméraires. Presque toujours il réussissait, et toute l'escadre après lui. Ce que la plupart des capitaines n'auraient point essayé de sang-froid, ce

qu'ils qualifiaient presque publiquement de folie, ils le faisaient par obéissance, et, tout étonnés d'avoir réussi, ils sentaient s'accroître et leur confiance dans leur chef et leur propre valeur. Nul mieux que l'amiral Lalande n'a su préparer, instruire et former une escadre; nul mieux que lui, j'en ai la ferme conviction, n'aurait su la conduire à l'ennemi. Je ne lui ferai qu'un seul reproche, car où trouver quelqu'un à qui il n'y en ait point à faire? C'est qu'il ne tenait pas assez à la discipline. Quand on avait exécuté ce qu'il voulait, les détails du service lui importaient peu, et il n'apportait aucune force à ses capitaines pour la répression de tous ces petits délits qui se reproduisent partout où il y a de nombreuses réunions d'hommes. Il ne savait pas être sévère. Jamais je n'ai vu homme plus embarrassé que lui le jour où l'un de ses capitaines, qui avait eu à se plaindre de ses officiers, lui dit à une visite de corps : « Amiral, j'ai l'honneur de vous présenter l'état-major du \*\*\*, et j'ai le regret d'ajouter qu'il est impossible d'être plus mécontent de ces messieurs que je ne le suis. » Le capitaine en question, nouveau venu dans l'escadre, restait immobile en face de l'amiral, attendant que celui-ci, par quelques paroles, vînt au secours de son autorité; mais l'amiral ne dit rien : il souriait, s'agitait; bref, cet homme si brave et si résolu recula devant un mot à prononcer en faveur de la discipline. Heureusement cette singularité de son caractère était si bien connue de tous, qu'elle perdait presque tous ses inconvénients. Les capitaines savaient qu'ils n'avaient à compter que sur eux-mêmes pour être obéis, et ils ne recouraient jamais à l'amiral. J'ai cru devoir signaler en lui cette disposition d'autant plus étrange, que lui-même était fort discipliné.

On me pardonnera de m'être ainsi étendu sur le caractère de l'amiral Lalande. J'ai voulu exprimer, pour ma part, la reconnaissance que nous lui portons tous pour avoir donné à la flotte une impulsion originale et puissante, et au pays une force navale qui depuis ne lui a jamais fait défaut. Nous avons perdu en lui un chef éminent : il nous a manqué trop tôt, beaucoup trop tôt. Depuis 1848 surtout, il aurait joué dans l'état un rôle important, et peut-être eût-il fait pour la marine tout entière ce qu'il fit pour l'escadre en 1839. M. Lalande était républicain, républicain sincère et convaincu, comme M. le général Cavaignac. Comme lui, il fût toujours resté fidèle au drapeau qui lui avait été confié par la monarchie; mais il eût servi la république avec foi, avec amour, avec toute la passion et l'énergie de son âme. Et que ne fait-on pas avec de pareils mobiles?

Je reviens à mon récit. *Le Bougainville* nous rejoignit à la nuit. Il apportait de graves nouvelles : le sultan Mahmoud était mort, l'armée du Taurus avait reçu l'ordre d'attaquer Ibrahim-Pacha, enfin la flotte turque allait sortir le lendemain des Dardanelles. La mort de Mah-

moud livrait dans le divan tout le pouvoir aux agens de la Russie. La seule armée dont l'empire turc pût disposer courait à sa perte. Il devenait probable que les troupes russes seraient vite appelées au secours du jeune sultan. Ces troupes venant une seconde fois à Constantinople, tout portait à croire qu'elles n'en sortiraient plus : la puissance de la France dans la Méditerranée recevait par là un grave échec. La sortie de la flotte turque était aussi un fâcheux événement. Cette flotte, à ce que l'on croyait, était entre les mains d'officiers anglais. Un vaisseau de cette nation, arrivé depuis quelques jours à Ténédos avec mission d'escorter l'escadre ottomane, avait même envoyé son second commandant, le capitaine Walker, à bord du capitán-pacha. Nul doute que cette sortie des Dardanelles n'eût pour but d'aller chercher la flotte de Méhémet-Ali. Le gouvernement anglais se flattait de voir détruite ou du moins maltraitée dans le combat cette flotte égyptienne, qui lui semblait une auxiliaire toujours assurée aux forces navales de la France, et la ruine de Méhémet-Ali entraînait dans les intérêts de sa politique.

Des trois grandes puissances intéressées dans la lutte qui allait s'ouvrir, il y en avait donc deux qui voulaient la guerre : la Russie pour affaiblir la Porte et lui devenir nécessaire, l'Angleterre pour ruiner le pacha d'Égypte et du même coup l'influence française dans le Levant, et subsidiairement pour amener dans un combat naval la destruction d'un grand nombre de vaisseaux qui ne fussent pas les siens.

Le rôle de la France était tout tracé : elle devait s'efforcer de maintenir le *statu quo*. Les instructions données à ses agens étaient dans ce sens; mais déjà notre diplomatie était débordée; les aides-de-camp du maréchal Soult couraient en Syrie pour tenter, auprès d'Ibrahim-Pacha, un dernier effort qui ne devait point réussir. Le devoir de notre amiral était d'arrêter la flotte turque; mais, avec deux vaisseaux pour tout moyen d'action, employer la contrainte était impossible. M. Lande ne désespéra pas d'obtenir du capitán-pacha, par l'ascendant moral, ce qu'il ne pouvait lui imposer par la force.

Le lendemain, dès le point du jour, tout le monde était sur pied. Le soleil levant semblait sortir radieux des flancs du mont Ida, et promettait une magnifique journée. Nos vaisseaux avaient fait leur toilette, véritable toilette de guerre, par coquetterie d'abord, et puis par l'habitude où l'on est entre marines militaires de ne jamais se rencontrer sans prendre quelques précautions contre les surprises. Ces précautions, commandées par nos ordonnances, justifiées d'ailleurs par plus d'un exemple de trahison, étaient dans les circonstances actuelles plus qu'une affaire de routine. Tous les yeux étaient fixés sur la passe de Ténédos. Enfin, vers neuf heures du matin, nous voyons paraître le vaisseau anglais le *Vanguard*, qui se dirige vers nous sous petites voiles; une forêt de mâts le suit à quelque distance, et bientôt

un magnifique spectacle s'offre à nos yeux : plus de trente grands navires de guerre, vaisseaux à trois ou à deux ponts et frégates, avec un nombre considérable de petits bâtimens, corvettes, bricks et bateaux à vapeur, débouchent en peloton du canal de Ténédos. Tous ces navires n'observent aucun ordre : on les voit groupés autour du pavillon du capitain-pacha, à peu près comme un goum arabe autour de ses drapeaux, ou bien encore comme les icoglans autour du sultan, lorsqu'il se rend à la mosquée. La brise est fraîche, la flotte a ses voiles blanches bien arrondies, et chaque navire trace sur l'eau d'un bleu éclatant un long sillon d'écume. Par momens un nuage, projetant son ombre sur une partie du tableau, produit un de ces merveilleux accidens de lumière si recherchés des peintres et si difficiles à reproduire. — Il n'y avait pas jusqu'à la fumée noire des bateaux à vapeur et aux pavillons couleur de sang, flottant aux mâts des vaisseaux, qui avaient leur effet dans cette scène, et lui donnaient une sorte d'empreinte sauvage. Et si l'œil se portait au fond du tableau, l'aspect morne et désolé des plages troyennes offrait un étrange contraste avec ce spectacle si vivant et si animé.

Le *Vanguard* vint passer tout près de nous, comme pour mieux nous montrer sa supériorité. C'était un beau vaisseau ; nos yeux jaloux n'y pouvaient trouver rien à critiquer. Il justifiait tout ce qu'il est possible d'attendre d'un peuple marin par excellence. Selon l'usage anglais, l'officier de quart était seul sur le pont avec quelques hommes. Le reste de l'équipage était en bas, et nous les voyions s'étouffer aux sabbords des batteries pour nous regarder. Le commandant, vieillard à figure noble et respectable, se tenait sur son balcon ; il nous salua en passant. Peut-être nos yeux étaient-ils prévenus, mais nous crûmes voir dans ce salut une autre expression que celle de la cordialité, et mille souvenirs amers vinrent gonfler nos cœurs. Nous n'eûmes pas le temps de nous y appesantir ; d'autres objets attirèrent bientôt toute notre attention.

Notre vaisseau, hardiment conduit par son capitaine, M. Bruat, s'était lancé au milieu de la flotte turque, et y avait porté le plus grand désordre. Des navires, pour éviter notre rencontre, s'étaient jetés les uns à droite, les autres à gauche. C'était une scène de confusion sans pareille, une de ces mêlées navales dont les tableaux de l'école hollandaise peuvent seuls donner une idée. Nous arrivons enfin au vaisseau du capitain-pacha, et l'*Iéna* s'arrête court, tout frémissant sous l'effort de sa voilure jetée en arrière, pendant que notre artillerie salue le pavillon ottoman. Le capitain-pacha ne pouvait s'y méprendre : avec toute la politesse possible, nous venions lui barrer le passage. Il fit signal à sa flotte de mettre en panne, et l'amiral Lalande s'embarqua aussitôt dans un léger canot pour se rendre à son bord. A peine quelques



coups d'aviron avaient-ils été donnés, qu'on vit approcher un bateau à vapeur turc, monté par le *riale-bey* de la flotte, Osman-Bey, qui venait apporter les complimens du capitain-pacha. L'amiral Lalande quitta son canot et passa à bord du vapeur pour se diriger vers le vaisseau-amiral de la flotte ottomane. Pendant le trajet, Osman-Bey, qui était une de ses vieilles connaissances, l'engagea à descendre dans la chambre du navire, et, lorsqu'il l'y vit entré avec ses officiers, il appela un drogman arménien, qui était son homme de confiance, et ferma les portes avec le plus grand mystère. Après quoi, il déclara sans préambule à l'amiral que la flotte sortait des Dardanelles contre les ordres du divan, et qu'elle allait se joindre à l'escadre égyptienne. Jamais communication n'avait été plus inattendue; mais Osman-Bey continua sans s'occuper de l'effet qu'elle avait produit. Il développa les motifs qu'avait eus le capitain-pacha de prendre cette grave décision. Il était d'accord, disait-il, avec Hafiz-Pacha, qui commandait l'armée du Taurus. Leur intention était de demander une entrevue à Méhémet-Ali, et de s'entendre avec lui pour faire cesser tout prétexte de guerre. Puis le capitain-pacha se rendrait à Constantinople par mer, pendant qu'Hafiz-Pacha y marcherait à la tête de son armée, et ils s'uniraient pour renverser le gouvernement de Khosrew-Pacha, qui gouvernait au nom du sultan enfant, et qui n'était pas un Turc, mais un véritable vice-roi russe. Vendu au czar, Khosrew trahissait son pays en le poussant dans une guerre impie contre des frères en religion, dans une guerre où la ruine de l'empire ottoman était certaine. Le capitain-pacha, ajouta Osman-Bey, a voulu que l'amiral français eût connaissance de tous ses projets; il lui ouvre son cœur, et lui demande avec confiance son avis et sa protection. Il ne doute pas que la France n'approuve une conduite dont le but est de maintenir la paix en Orient et d'arracher la Turquie à l'oppression d'une influence étrangère dont elle ne sait comment se délivrer.

L'amiral Lalande ne put cacher entièrement la surprise que lui causa cette communication; sa réponse fut vague et un peu embarrassée. « Il refusait d'avoir une opinion sur les affaires intérieures de la Turquie, et, sans approuver la reddition de la flotte à Méhémet-Ali, il engageait le capitain-pacha à faire tous ses efforts pour obtenir le maintien de la paix et éviter une guerre désastreuse. Il ne pouvait donner au capitain-pacha un de ses officiers comme sauve garde, mais il consentait à le faire accompagner par un de ses navires, dont le commandant aurait ordre de faciliter toute tentative d'arrangement pacifique. » La conversation se termina par la demande que fit Osman-Bey qu'on n'ouvrit pas la bouche de tout ce qui venait de se dire à bord du vaisseau-amiral dans l'entrevue officielle que l'amiral Lalande allait avoir avec le capitain-pacha. Le vaisseau, en effet, était

rempli d'officiers anglais et de drogmans vendus à la Russie, dont il fallait avoir une extrême défiance. On remonta sur le pont, et l'amiral se rendit immédiatement à bord du vaisseau turc.

C'était un magnifique navire à deux ponts ; les honneurs y furent rendus à l'européenne par une garde en habits rouges et une musique à déchirer les oreilles. Le capitain-pacha reçut l'amiral Lalande sur le pont, au milieu d'un immense état-major ; puis il le fit entrer dans sa chambre, où il y eut sorbets et lieux-communs de conversation. Une scène muette des plus piquantes se passait à côté et comme en dessous de cette causerie officielle. Dans l'état-major du pacha figuraient quelques officiers anglais qui avaient adopté la longue barbe et le costume turc, mais qui n'étaient pas pour cela difficiles à reconnaître. Nous lisions sur leur visage une expression moqueuse, et leur regard semblait nous dire : « La voilà enfin dehors, cette flotte que vous vouliez retenir dans le Bosphore. Encore quelques jours, elle aura rencontré la flotte égyptienne, et Méhémet-Ali n'aura plus de vaisseaux. » Nous nous gardions bien, quoique nous en eussions le droit, de leur rendre leur moquerie ; le plus léger sourire n'effleurait pas nos lèvres. C'était assez pour nous de nous dire tout bas que leur joie maligne ne serait pas de longue durée, et que, dans quelques jours, les flottes turque et égyptienne seraient réunies sous le même drapeau, auxiliaire puissant pour la marine française, si, comme tout semblait l'annoncer, les cartes venaient à se brouiller en Europe.

La conversation des amiraux terminée, on retourna sur le pont, et là nous eûmes un spectacle que je ne puis me refuser le plaisir de décrire. La pointe que nos deux vaisseaux avaient faite au milieu de l'escadre turque pour approcher de l'amiral l'avait mise dans une confusion d'où il lui était impossible de sortir. Les navires ne cessaient de manœuvrer pour s'éviter les uns les autres, et rien de plus curieux que la manière dont s'exécutaient leurs manœuvres. Deux ou trois vieux officiers, accroupis à l'arrière et fumant leur pipe, tenaient conseil entre eux, puis envoyaient des messagers porter leurs ordres, laissant ensuite aller les choses comme elles pouvaient. Il faut remercier Dieu que, dans une pareille cohue de navires et avec le commandement ainsi exercé dans un moment assez critique, il n'y ait point eu d'abordage, ni aucun malheur à déplorer. Un moment nous crûmes qu'une scène terrible allait se passer. Dans les batteries du vaisseau-amiral, nous voyions des gargousses empilées auprès des canons et tout près des matelots assis sur les sabords, leur pipe à la bouche, et menaçant le navire des épouvantables dangers du feu. Nous en fûmes quittes pour la peur.

On se sépara. L'amiral Lalande retourna à son bord, et la flotte turque, se couvrant de voiles, fit route au sud sans autre ordre que ce-

lui qui était assigné à chaque navire par sa propre vitesse. Le *Vanguard*, un moment inquiet du retard que nous avions apporté à la marche de l'escadre turque, reprit tranquillement son métier d'éclaireur. Quant à nous, nous revînmes au cap Baba pour y mouiller. On tira de *l'Iéna* les vivres et tous les approvisionnement nécessaires à une navigation de quelque durée pour les mettre à bord du *Bougainville*, qui, muni des instructions de l'amiral, fit force de voiles à la nuit pour rejoindre les Turcs. En même temps, l'amiral expédiait un bateau à vapeur à Constantinople. Ce navire passa inaperçu et sans firman sous les batteries des Dardanelles, et alla porter à notre ambassadeur la grande nouvelle de la sortie et de la défection de la flotte ottomane. Celle de la bataille de Nézib arriva presque au même moment.

La Porte n'avait plus ni flotte ni armée. Les Russes allaient-ils accourir à Constantinople? Telle était la question que chacun se posait. Il fallait être prêt à tout événement. Aussi l'amiral Lalande se rendit-il à Ourlac, dans le golfe de Smyrne, pour y rallier les renforts que le gouvernement français ne pouvait manquer de lui envoyer en toute hâte. Nous dîmes adieu sans regret au cap Baba et à son minaret en ruines, ficelé avec des cordes pour la sûreté du muezzin, et le lendemain nous étions au pied des riantes et pittoresques montagnes de Kara-Bournou, à l'entrée d'Ourlac.

A Ourlac, l'amiral trouva quatre vaisseaux qui arrivaient de France. On fit des vivres et de l'eau, et le 13 juillet l'escadre repartit pour l'entrée des Dardanelles, où elle devait rester quatre mois. Dans cet intervalle de temps, elle fut portée de six vaisseaux à treize. Jamais, depuis les guerres de l'empire, la France n'avait réuni une force navale aussi considérable. Le but politique de notre séjour à l'entrée des Dardanelles était simple. Nous devions nous emparer des forts qui défendent ce passage célèbre dans le cas où une armée russe fût venue à Constantinople apporter au sultan un appui qui eût trop ressemblé à une conquête. Les vents et les courans qui règnent constamment dans la Mer-Noire permettent à une escadre partie de quelque part que ce soit de cette mer d'entrer dans le Bosphore, tandis que les escadres venues de la Méditerranée sont retenues à la porte des Dardanelles. Nous n'avions pas encore assez de navires à vapeur pour traîner nos vaisseaux contre vents et marée sous les murs du séraï; mais le jour où nous aurions su les Russes à Constantinople, nous aurions enlevé et occupé les Dardanelles, et l'avantage du poste qu'ils auraient pris eût été par là grandement diminué. Nos officiers avaient reconnu les deux rives, et le succès du coup de main était assuré. Nous n'avions plus qu'à attendre le résultat des luttes diplomatiques. Nous ne l'attendîmes pas en oisifs : cette époque est celle du grand travail de l'éducation de l'escadre.

Elle se tenait d'ordinaire à l'ancre dans la baie de Besica, en face

des ruines de Troie. A peu de distance du tombeau de Patrocle, sur une plage de sable qui était à une portée de canon de nos vaisseaux, là où le Scamandre verse dans la mer ses eaux bourbeuses, le fournisseur de l'escadre avait fait bâtir quelques huttes pour y établir nos bouchers, et autour de ces huttes étaient venus se grouper quelques petits marchands grecs, de manière à former une espèce de village. Nos matelots, peu sensibles aux souvenirs de ce sol poétique, avaient affecté d'en rire dans le nom même qu'ils avaient donné à notre village improvisé. Comme il était impossible de faire quatre pas sans rencontrer les carcasses fétides des bœufs abattus pour la nourriture de l'escadre, ils appelaient cet endroit *Charognopolis*, et c'était là le rendez-vous des officiers des différens vaisseaux à la fin de chaque journée. C'était là que les nouveaux venus dans l'escadre, ceux qui avaient rallié les derniers le pavillon de l'amiral, venaient chercher des nouvelles et prendre le ton, expression familière dont on se servait pour désigner cet excellent esprit dont étaient pénétrés les anciens de la croisière du cap Baba et qu'ils communiquaient à leurs camarades.

Je me hâte de le dire, il s'était fait et il avait dû se faire dans cet esprit un certain changement. Nous n'en étions plus à ce premier moment où, faibles par le nombre et surpris par de graves événemens sur une mer que sillonnaient de puissantes escadres, nous ne pouvions trouver de force que dans l'enthousiasme. C'avait été le devoir du chef d'exalter chez nous ce sentiment passionné, mais aveugle, alors que l'audace seule pouvait suppléer au nombre, et l'amiral Lalande y avait réussi d'une manière qui passe toute croyance. Cependant par elle-même l'exaltation dure peu : il faut recourir à des moyens factices pour la soutenir, et ces moyens n'étaient plus faits pour nous; ils eussent pris une ridicule couleur de charlatanisme depuis que nous étions forts et que nous avions la conscience de l'être. Cette force n'était pas seulement celle du nombre : chacun de nous n'avait qu'à interroger sa propre expérience et à se tâter en quelque sorte lui-même pour sentir tout ce qu'il avait gagné en instruction pratique, en sûreté de jugement, en coup d'œil, et conclure de là à la valeur de l'escadre entière. Si donc les ardeurs passagères de l'enthousiasme s'étaient refroidies, elles avaient été remplacées par le sentiment énergique et réfléchi du devoir, par cette calme résolution, cette froide audace dont je parlais en commençant, et qui est devenue comme le fonds même de l'esprit de notre escadre et la première de ses traditions. Et que l'on ne croie pas que ce soit aux officiers seuls que je veuille rendre ici ce témoignage : rien ne serait plus injuste; cet esprit s'étendait à tout le monde, du chef jusqu'au dernier matelot : rare et inappréciable avantage que l'on retire toujours de la réunion prolongée des masses nombreuses d'hommes sous l'empire de la discipline militaire. Le culte du devoir,

l'amour du drapeau, qui n'est autre que celui de la patrie, toutes les nobles et mâles qualités de l'homme de guerre se développent et se conservent dans ces grandes écoles, et les nouveaux venus s'en pénètrent bien vite.

Cependant l'amiral entendait bien profiter de cet excellent esprit de l'escadre pour pousser son éducation aussi loin que possible. Si les anciens du cap Baba avaient peu à apprendre, les derniers équipages qui lui étaient arrivés n'en étaient pas au même point : il fallait leur fournir les moyens d'égaliser leurs devanciers, et, par une activité sans relâche, entretenir chez tous l'étincelle du feu sacré. Deux fois au moins par semaine, l'escadre mettait à la voile et se livrait à une succession d'exercices qui formaient le jugement et le coup d'œil des capitaines et des officiers, qui endurcissaient nos jeunes matelots à la fatigue et les fortifiaient. Il y avait plaisir à voir la facilité avec laquelle ils manœuvraient leurs voiles, et leur adresse à manier le canon et le fusil. De nombreux tirs à boulet et à la cible en avaient fait d'excellens pointeurs, et la charge du canon recevait alors des perfectionnements qui depuis se sont étendus à toutes les marines et permettent d'envoyer avec précision plusieurs coups à la minute. Une pratique assidue enseignait à nos hommes à écouter la parole de leur chef, à la distinguer au milieu du bruit et de la confusion en apparence la plus grande, et à lui obéir sans retard. Ils faisaient enfin un apprentissage bien important et bien difficile à bord, celui du silence, autant du moins qu'il est compatible avec la nature aussi fougueuse qu'intelligente du matelot français.

De temps en temps, l'amiral, pour exciter de navire à navire l'émulation du point d'honneur, ordonnait des *chasses générales*, espèces de combats de vitesse, dans lesquels chacun empruntait à la science et à son expérience tout ce qu'elles lui pouvaient fournir de moyens pour accélérer la marche de son vaisseau. D'autres fois, l'escadre allait jeter l'ancre au mouillage d'Imbro, petite île assez pittoresque, dépourvue de ports et de toute industrie, et visitée à peine de loin en loin par quelques barques, qui y portent les objets nécessaires à la vie. Cette île était habitée par des Grecs sujets de la Turquie, qui, étonnés de voir sur leurs côtes une flotte aussi nombreuse, ne pouvaient pas croire que nous ne fussions point les *Moscovites*, venant les arracher à la domination musulmane et leur apporter un âge d'or. Nous n'étions là que pour y mouiller; on remettait bientôt à la voile, et l'on retournait à Besica, où chacun mettait son amour-propre à venir, avec une précision mathématique et malgré les vents et les courans, jeter l'ancre à la place même qui lui avait été indiquée par l'amiral. Exercice excellent pour préparer les vaisseaux en un jour de combat à aller prendre exactement le poste qui leur a été confié!

Les jours où l'escadre n'appareillait pas, l'amiral se rendait à bord du premier venu de ses vaisseaux, le faisait mettre sous voiles et s'en allait avec lui jeter l'ancre au pied d'une falaise sur laquelle un but avait été placé. Pendant que le vaisseau ouvrait son feu contre ce but, l'amiral parcourait les batteries, questionnait les hommes, les faisait tirer devant lui à un, à deux boulets, à mitraille, leur signalait les effets de leur tir, et ne négligeait rien enfin de ce qui pouvait les familiariser avec leurs armes. Puis il allait causer gaiement avec les jeunes officiers, comme s'il eût été l'un d'entre eux. On comprend que le désir de satisfaire un pareil chef fût extrême, et qu'on sourit avec lui à l'espoir de mettre en pratique pour le service du pays ce qu'on apprenait si bien sous son commandement.

C'est ici le lieu de dire combien M. l'amiral Lalande était populaire parmi les matelots. L'audace dont il donnait des preuves chaque jour contribuait surtout à lui gagner les cœurs. Chez nous, un homme audacieux a de quoi racheter bien des défauts. L'amiral en outre était toujours poli avec ses inférieurs, autre qualité qui fait aimer le commandement. Enfin il s'occupait avec un soin vraiment paternel du bien-être des équipages; leur nourriture était l'objet de sa constante sollicitude. L'incertitude des événemens faisait un devoir de ne pas consommer les provisions que chaque navire portait avec lui. Ces provisions, farine, biscuit, viande salée, fromage, vin, café, sont de vraies munitions qui, en cas de guerre, fournissent les moyens de poursuivre des opérations de longue durée. Il faut donc n'y toucher qu'avec une prudente économie, sous peine de se voir, au milieu d'un blocus ou de toute autre entreprise de guerre, forcé de rester à mi-chemin, ou exposé aux longueurs et quelquefois aux périls d'un ravitaillement. Cependant, s'il est nécessaire de ménager ainsi les vivres de campagne, ce n'est pas chose facile, en pays turc surtout, de pourvoir à la nourriture journalière de dix mille hommes, et le soin d'épargner les deniers de l'état n'est guère compatible avec la nécessité de conserver par une bonne et saine alimentation la santé des équipages. On avait trouvé à Smyrne un négociant qui s'était engagé à fournir les vivres de l'escadre partout où elle irait; les îles de la Grèce donnaient un vin excellent; les bœufs ne manquaient pas sur la côte d'Asie; il n'y avait que le pain qu'on se procurait avec beaucoup de peine. Ceux-là seuls qui l'ont expérimenté peuvent savoir ce qu'il en coûte pour faire exécuter un marché par des agens commerciaux; cela est peut-être moins difficile que de conduire une flotte, mais assurément cela donne plus de soucis et de peines. M. l'amiral Lalande se livrait à cette tâche avec assiduité et avec succès, et ses équipages, qui en recueillaient le fruit, lui en avaient une extrême reconnaissance.

J'ai déjà laissé entendre que, si la discipline était bonne dans l'es-

cadre, le mérite n'en appartenait guère à l'amiral, trop peu soucieux de cette importante partie du service. Heureusement les capitaines trouvaient en eux-mêmes la force de maintenir à leur bord l'ordre et l'obéissance, et l'autorité du chef n'avait jamais besoin d'être invoquée. Quelles que soient les circonstances de la navigation, à bord d'une escadre comme d'un bâtiment isolé, partout et toujours la discipline est la même. D'après nos lois, le capitaine a, sur tous ceux qui sont embarqués sur son navire, une autorité absolue et illimitée. Cette autorité va jusqu'au droit de vie et de mort, et il n'en peut être autrement. Qu'on se figure, en effet, la situation d'un homme qui doit se faire obéir de plusieurs centaines d'autres, seul et sans assistance extérieure, par l'unique ascendant de la force morale; qu'on se figure à quel point il importe que cette force qui réside en lui tout entière ne vienne jamais à lui manquer, soit pour le salut de ceux dont la vie lui est confiée, soit pour l'honneur du pavillon qu'il a juré de défendre, et l'on comprendra que la loi ait armé cet homme de la plus haute et de la plus terrible de toutes les prérogatives.

Un peuple qui se passe des fantaisies d'insurrection en est quelquefois quitte à bon marché, et l'on en a vu oublier bien vite les dangers que ce jeu leur avait fait courir; mais, dans ce petit monde qu'on appelle un vaisseau, si l'équipage vient à se mettre en révolte, c'est la vie de tous qui est compromise. En mer, il y a des naufrages dont on ne revient pas. Que si le navire, théâtre d'une émeute victorieuse, ne périrait point, il est tout au moins désorganisé; à la guerre, il ne vaut plus rien contre l'ennemi, et ne peut que déshonorer le pavillon; en temps ordinaire, il est un mauvais exemple et un scandale. Or c'est là ce qu'il faut prévenir à tout prix, et de là, encore une fois, le droit exorbitant dont est investi le capitaine.

Mais ai-je besoin d'ajouter qu'à ce droit est attachée une redoutable responsabilité qui le tempère et n'en a jamais permis l'abus? Indépendamment du frein que l'opinion universelle du pays met de nos jours à l'exercice de toute autorité, il y a à bord une opinion locale devant laquelle les violences d'un commandement tyrannique sont forcées de s'arrêter. Le concours ou le non-concours des officiers est, en un autre sens, une sorte de droit de vie et de mort qu'ils exercent à leur tour sur celui qui les commande. Ont-ils à se louer de lui, tout ce qu'ils ont d'énergie et d'intelligence est au service de son autorité, et c'est par eux qu'elle descend jusque dans les derniers rangs de l'équipage pour y être sentie et respectée. Sont-ils mécontents, et l'équipage l'est-il avec eux, le navire devient alors comme une machine dont les rouages s'arrêtent. Le mauvais vouloir a des ressources infinies pour conspirer sans se révolter et pour rendre l'exercice de l'autorité si laborieux, qu'il en devient presque impossible. Qui n'a le souvenir, dans notre

marine, de quelqu'un de ces vaisseaux où, pour se venger d'un capitaine détesté, il y avait une espèce de force d'inertie et de maladresse systématique mises à l'ordre du jour dans l'équipage, où on laissait déchirer des voiles à chaque souffle de vent un peu fort, où toute manœuvre commandée devant des spectateurs était sûre d'échouer, où enfin le matelot maltraité infligeait chaque jour à son chef des humiliations et des tourmens dont le récit ne serait pas assez sérieux? Et que dire du moment où l'on arrivait au port? C'était alors un sauve-qui-peut général : l'état-major tout entier demandait à débarquer; les matelots s'en allaient en foule, et personne ne se méprenait sur le motif de cette triste débandade. Le capitaine, quelquefois officier brave et instruit, était ainsi puni d'avoir voulu être un tyran, et sa réputation périssait sans retour sous la vengeance de son équipage.

Ce sont là heureusement des exceptions fort rares, et il est plus fréquent de rencontrer l'exemple du capitaine homme de cœur, ferme, sévère même, mais toujours juste, évitant de multiplier les punitions pour leur conserver leur efficacité, et n'en appliquant toute la rigueur qu'aux sujets incorrigibles. Qu'il soit avec cela poli envers ses inférieurs et soigneux de leur bien-être, qu'il ait quelques-unes des qualités brillantes du commandement, et sache, en manœuvrant bien son navire, procurer des succès d'amour-propre à son équipage : oh! alors sa popularité n'a pas de bornes; son vaisseau reçoit, dans la langue énergique et naïve des matelots, le nom de *vaisseau du bon Dieu*, et il n'est rien qu'il ne puisse obtenir des hommes qu'il commande. En rentrant au port, on se séparera de lui les larmes aux yeux; quelquefois les bras de son équipage le porteront à terre en triomphe, et, le jour où il reprendra la mer, il sera assuré de voir ses anciens matelots tout faire pour se retrouver sous son commandement.

A défaut de tout autre motif, l'intérêt du capitaine lui conseille donc ce mélange de bienveillance et de sévérité, cet exercice modéré de l'autorité qui fait le bon gouvernement; mais il serait à plaindre s'il n'écoutait en cela que son intérêt, et si un autre mobile plus élevé ne faisait de lui le père de son équipage. Ce mobile, c'est l'affection. Lorsque les hommes reconnaissent que la manière dont on agit envers eux est inspirée par l'affection qu'on leur porte, ils acceptent tout de celui qui les conduit, ils lui pardonnent tout. Or personne n'a plus de sagacité pour discerner les sentimens du chef qu'un équipage, que cette réunion de solitaires, séparés du reste du monde, qui ont presque toutes les heures de la journée pour observer et réfléchir. Il y a chez ces rudes natures une finesse de tact merveilleuse pour reconnaître la bienveillance, même sous les apparences de la plus inflexible sévérité. Et comment un capitaine n'aimerait-il pas ses matelots? J'en appelle ici à celui qui s'est trouvé à la mer, en un jour de tempête, responsable de la vie de



sept ou huit cents hommes, et ayant besoin, pour le salut commun, de tout leur dévouement, de tout leur courage. Lorsqu'il voyait ces hommes fixant sur lui leurs regards avec confiance et semblant lui dire par un muet langage : « Oui, nous savons que notre sort est entre vos mains, mais nous nous fions à vous pour nous tirer de là par la supériorité de votre intelligence, et vous donnerez, nous en sommes sûrs, votre vie pour sauver le dernier d'entre nous; » lorsque toutes ces voix semblaient n'en former qu'une seule pour lui tenir ce langage, pouvait-il se défendre d'une émotion profonde, pouvait-il ne pas sentir vibrer au dedans de lui toutes les fibres les plus nobles de l'âme humaine? Rien n'est plus propre à élever le cœur que cette confiance unanime d'un équipage pour son chef, que cet aveugle dévouement avec lequel tous jouent leur vie pour lui obéir, assurés qu'ils sont qu'il est prêt à en faire autant pour eux. Il y a dans ce commun danger et dans les communs efforts que l'on tente pour en sortir, dans cet engagement du capitaine et des matelots de se faire, s'il le faut, le sacrifice mutuel de leur vie, un lien moral, un véritable lien de famille, quelque chose de ce qui unit un père à ses enfans et des enfans à leur père. Quoi de plus paternel que l'obligation imposée au commandant d'un navire en perdition de quitter le dernier son bord? Dût-il laisser échapper mille chances de salut qui lui sont ouvertes, dût-il n'avoir plus à sauver qu'un seul de ses hommes, c'est pour lui un devoir, ou plutôt c'est pour lui la prérogative du commandement dont il est le plus fier que celle de rester après tous sur la carcasse de son bâtiment près de s'abîmer. Et, il faut qu'on le sache, sur le nombre nécessairement si grand de nos navires qui, depuis de longues années, se sont vus réduits à cette redoutable extrémité, il n'y a pas eu d'exemple d'un capitaine que l'amour de la vie ait fait faillir à cette glorieuse et paternelle obligation (1).

J'en ai dit assez pour faire comprendre sur quelle base se fonde la discipline navale. Comme on le voit, l'affection et la reconnaissance réciproques entre le chef et les subordonnés y font plus que le déploiement de l'autorité et la rigueur des châtimens. Je m'éloignerais de mon sujet en m'étendant là-dessus davantage, et j'y rentre tout naturellement en disant que, malgré le laisser-aller de l'amiral, la discipline était parfaite dans l'escadre.

Si, en effet, aux jours de grandes manœuvres, cette escadre formait un tout qui semblait être dans la main de celui qui la commandait, si

(1) Je me trompe, il y en a eu un seul : en 1816, le capitaine de *la Méduse*, M. de Chaumareix, eut le malheur d'abandonner son équipage. Éternel sujet de reproche pour ceux qui avaient pu confier le pavillon de la France et la vie de trois cents hommes à la garde d'un officier assez éloigné des souvenirs du noble métier de marin pour avoir désappris jusqu'à la tradition de l'honneur!

quelquefois, dans un étroit canal entre deux îles de l'Archipel, s'allongeant en ligne de file, elle avait l'air d'un gigantesque serpent déroulant ses anneaux, chacun de ces anneaux n'en avait pas moins une vie qui lui était propre et une certaine indépendance. Sous le rapport de la discipline, chaque vaisseau est aussi isolé en escadre qu'au milieu du grand Océan. Le capitaine est toujours maître absolu à son bord, et n'est obligé de recourir à l'autorisation de l'amiral que pour l'infliction des châtimens les plus graves, et dans ce cas l'autorisation n'est jamais refusée. A l'amiral seul il appartient de convoquer, s'il en est besoin, un conseil de guerre; mais les circonstances qui réclament cette convocation sont si rares, la faute a dû être si publique et si grave, l'instruction de l'affaire est entourée de tant de formalités, que l'amiral, si débonnaire qu'il soit, ne peut s'empêcher de donner cours à cette haute justice. Il est encore un autre cas dans lequel son intervention veut être invoquée : c'est lorsqu'il s'agit de débarrasser l'escadre de quelqu'un de ces sujets malfaisans, officier ou matelot, insensibles à la voix du devoir, insensibles aux reproches et aux punitions même, organisateurs de petites coteries dans les états-majors ou les équipages, véritables dissolvans qui mettent en péril le bon esprit et le bon ordre, et qu'on ne saurait renvoyer trop vite et trop loin. Ces deux cas sont les seuls où le recours au pouvoir supérieur du chef soit nécessaire : on n'y eut guère recours à Besica, tant la discipline y reposait sur ses véritables bases, tant la confiance et l'affection étaient réciproques entre ceux qui commandaient et ceux qui obéissaient, tant était respectée et aimée l'autorité de celui à qui chacun rapportait l'honneur d'avoir donné cette incomparable escadre à la France!

Une circonstance était survenue, qui n'avait pas peu contribué à redoubler la satisfaction que nous avions de notre chef et de nous-mêmes, et nos efforts pour faire mieux chaque jour. Le 5 août, une escadre anglaise, forte de dix vaisseaux, était venue mouiller près de nous. Au milieu de la confusion qui régnait en Orient, le gouvernement britannique avait fait taire un instant son mauvais vouloir contre le pacha d'Égypte, afin de courir au plus pressé. Or le péril du moment, celui qu'il importait avant tout de conjurer, c'était l'arrivée des Russes à Constantinople, et, pour l'empêcher, ce n'était pas trop de l'union de la France et de l'Angleterre. De là l'attitude menaçante des deux escadres mouillées côte à côte dans la baie de Besica.

Nous étions loin de penser alors qu'aussitôt ce danger éloigné, les Anglais se sépareraient de nous, et, se retournant vers l'alliance russe, iraient écraser à Beyrouth l'ami et l'allié de la France. Toutefois, quoique en apparence unies pour tendre au même but, les deux escadres restèrent plusieurs mois presque étrangères l'une à l'autre et sans aucun échange de procédés amicaux. Les amiraux se voyaient,

mais assez rarement. Le capitaine Napier, qui avait trouvé sur nos vaisseaux quelques officiers de son temps, ses anciens adversaires, fraternisait assez volontiers avec eux. C'était là tout : entre officiers et aspirans, point de rapports, point de visites, de dîners donnés et rendus, comme c'est généralement l'usage en de telles circonstances. Les élèves des deux escadres envoyés en corvée à l'endroit commun où l'on faisait de l'eau restaient à quatre pas les uns des autres froids et silencieux, malgré la communauté d'âge et de service, à une époque de la vie où l'on est naturellement si communicatif. Il y avait à cette réserve un double motif. Le premier, c'est que de part et d'autre, sans voir bien avant dans la question politique, on sentait qu'il n'y avait pas grand fonds à faire sur l'entente des deux gouvernemens et des deux pays; l'autre raison, il faut bien la dire, c'est que nous étions trop forts.

Notre escadre, égale en nombre à l'escadre britannique, valait mieux qu'elle. Ce que je dis ici, l'amiral Napier l'a proclamé en plein parlement. Nous tirions le canon aussi bien qu'eux, et nous leur étions très supérieurs dans la manœuvre. Deux ou trois fois par semaine, comme je l'ai dit, nous appareillions, et la présence des Anglais donnait à nos équipages une promptitude et un élan incroyables. Nous allions croiser deux, quelquefois trois jours, et puis nous revenions. Pendant ce temps, la flotte anglaise restait immobile sur ses ancres; elle sentait qu'elle ne pouvait rivaliser avec nous, et se souciait peu d'accepter la lutte. C'était un spectacle bien nouveau et assez déplaisant pour des officiers anglais que celui d'une escadre française nombreuse, pleine d'ardeur, bien *ameutée* et hardiment menée, dont les vaisseaux jouaient aux barres au milieu des rochers et des courans sans aucun accident, dont les canons bien pointés ne manquaient guère leur but. Pour nous au contraire, ce spectacle était celui du réveil naval de la France; nous y trouvions une jouissance d'amour-propre et une satisfaction patriotique que je ne saurais exprimer. Il nous importait peu de voir, après vingt-cinq ans, la paix du monde remise au hasard du jeu des batailles; nous avions de longs revers à effacer, et nous appelions de tous nos vœux l'occasion de donner au monde la mesure de nos forces.

Pour la première fois depuis des siècles, nous eussions combattu avec les Anglais à armes égales. Le nombre et l'espèce des vaisseaux étaient des deux côtés les mêmes; mais là n'était pas l'égalité, car bien souvent, sous l'empire, nos flottes s'étaient rencontrées avec celles de l'Angleterre aussi fortes, ou même plus fortes par le nombre, sans pour cela remporter la victoire. C'est que sous l'empire nous n'avions que des escadres improvisées, des officiers braves, mais la plupart ignorans, des canonniers étrangers à leur métier, avec des principes d'artil-

lerie tels qu'au boulet anglais, qui nous tuait une vingtaine d'hommes, le boulet français répondait en coupant un mince cordage ou en faisant un trou à la voilure. Nous étions en face des Anglais ce qu'une mauvaise garde nationale est en face d'une armée de ligne bien organisée. Il en était autrement de notre escadre, où les hommes et les choses avaient acquis toute leur valeur, où nous avions pour nous ce qu'une sûre possession de soi-même et de tous ses moyens ajoute au courage. La lutte eût été vive; mais l'issue, nous le croyions du moins, n'en eût pas été douteuse.

Quel est celui d'entre nous qui, après avoir lu la triste histoire de nos vingt années de désastres, n'a pas éprouvé le besoin d'en rechercher et d'en approfondir les causes? Quel est celui qui, après les avoir reconnues et avoir déploré tant de fatales erreurs, ne s'est pas senti soulagé en pensant à la possibilité qu'il y a pour nous d'en éviter le retour? Pensée consolante qui allège le poids des souvenirs du passé, et fait regarder l'avenir avec confiance! Si, en effet, les dernières guerres ont été si malheureuses pour notre marine, il est manifeste qu'il faut s'en prendre à l'état révolutionnaire dans lequel vivait le pays, à l'ignorance qui en résultait dans le corps des officiers, à la formation hâtive et désordonnée des équipages, chez qui l'enthousiasme patriotique, avec toutes les merveilles qu'il enfante, ne pouvait suppléer à l'expérience et aux traditions perdues. Il nous est permis d'affirmer que, vaincus par les moyens d'action, nous ne l'avons jamais été par le courage. L'histoire de James, ce moniteur officiel de la marine anglaise, est là pour attester que, dans le cours de cette longue guerre, à sang égal versé, c'est-à-dire lorsque quelque accident n'a pas permis du premier coup à nos rivaux de nous écraser de leur supériorité, l'avantage a fini par nous rester. Que nos moyens d'exécution égalent donc les leurs, et nous pourrions alors espérer le succès. C'est là une idée qui ne doit jamais nous quitter, au milieu des ennuis d'une longue croisière, parmi le retour sans cesse répété des mêmes exercices dont notre impatience se lasse quelquefois trop vite. Il faut nous dire que, par cette laborieuse et lente éducation de nos équipages, nous préparons peut-être à la France des élémens de triomphe et de gloire. Rien de plus beau sans doute, rien de plus héroïque que le combat du *Redoubtable* à Trafalgar; mais savoir vaincre est aussi honorable et plus utile pour le pays que de savoir mourir, et c'est là que doivent tendre tous nos efforts. Telles étaient nos pensées en face des Anglais, dans notre commun mouillage de Besica.

L'escadre de l'amiral Stopford avait sur la nôtre un seul avantage : elle comptait plusieurs bâtimens à vapeur bien organisés et déjà armés très puissamment. Dans les opérations dont nous entrevoyions la possibilité, les vaisseaux anglais auraient pu se faire traîner à Constanti-

nople et jusque dans la Mer-Noire, malgré le courant et la persistance des vents du nord, alors que nous aurions été impuissans à franchir les Dardanelles. Les navires à vapeur n'eurent pas à rendre ce service; mais ils en rendirent un autre non moins important l'année suivante. On sait qu'ils furent les agens les plus redoutables des opérations des alliés en Syrie. Nous n'avions en regard de cette force, dont le poids était déjà si considérable, que deux bâtimens à vapeur; encore étaient-ils en assez mauvais état et trop faibles pour faire surmonter à nos vaisseaux le courant des Dardanelles. C'était là une cause d'infériorité que nous déplorions, sans peut-être l'apprécier comme nous l'aurions fait plus tard.

Vers la fin d'octobre, il devint évident que les Russes ne nous donneraient rien à faire. Dès-lors M. l'amiral Stopford, que rien ne retenait plus, se hâta de partir avec son escadre et nous laissa seuls à Besica. La saison s'avancait, les jours devenaient très courts; les brises régulières que nous avions eues pendant tout l'été faisaient place à de fréquens orages ou à des journées calmes, mais pluvieuses. Si le ciel était sombre, l'horizon politique ne l'était pas moins. La séparation des deux escadres indiquait que les deux gouvernemens de France et d'Angleterre avaient cessé de s'entendre. Nous commençons à pressentir que ce ne serait pas la politique française qui prévaudrait dans le Levant. L'amiral partageait nos soupçons : peut-être en savait-il plus que nous; aussi se tenait-il sur ses gardes. L'amiral Stopford avait laissé derrière lui une frégate qui ne pouvait avoir d'autre mission que celle de nous observer. M. Lalande s'en expliqua avec le capitaine, et à notre grande joie l'engagea à se retirer. Celui-ci ne se le fit pas répéter, et mit aussitôt à la voile. Nous restâmes quelques jours encore à Besica; puis l'escadre, chassée par le mauvais temps de ce mouillage ouvert, se rendit à Smyrne. Elle y passa les premiers mois de l'année 1840, constamment entretenue et exercée par son digne chef.

Je ne fais pas ici d'histoire politique. Les événemens de 1840 sont présens au souvenir de tout le monde, et il n'entre pas plus dans ma pensée que dans mon sujet de m'y arrêter. Il y eut un moment où notre flotte crut toucher à l'accomplissement de tous ses vœux; elle crut que la guerre allait éclater avec l'Angleterre. Sa confiance était extrême; elle attendait avec impatience le jour d'une réhabilitation glorieuse pour la marine française. Ce jour ne vint point. L'escadre fut rappelée et son chef remplacé. On pleura amèrement sur les vaisseaux cette belle occasion perdue; mais on ne se laissa pas aller au découragement. Le bon esprit qui animait l'escadre survécut à cette épreuve, pour rester désormais inaltérable.

## II.

La flotte revint à Toulon. Une nouvelle ère s'ouvrait pour elle. Elle n'avait plus rien à acquérir, mais elle pouvait tout perdre. Il fallait d'abord la préserver de la destruction, parer les coups publics et cachés que voulaient lui porter quelques-uns des économistes des assemblées. C'est incontestablement le devoir de la représentation nationale de soumettre l'emploi des deniers publics à de scrupuleuses investigations et de supprimer toutes les dépenses qui ne lui paraissent pas justifiées; mais ces suppressions doivent être faites en connaissance de cause, surtout en ce qui concerne un service comme celui de la marine. Plus d'un ignorant faisait ce raisonnement : « Nous n'avons pas besoin de vaisseaux cette année; nous sommes en paix avec tout le monde, nous n'avons aucune négociation à appuyer, aucune influence extraordinaire à exercer. Supprimons l'escadre, licencions les équipages, désarmons les navires : voilà une grosse économie réalisée. Si, d'ici à l'année prochaine, nos relations étrangères réclament l'emploi de forces navales, nous en serons quittes pour réarmer; nous retrouverons notre flotte, et nous aurons économisé une année de solde, les vivres, l'usure du matériel, etc. » A cela l'homme pratique répondait : « Si vous agissez ainsi, vous faites une opération désastreuse. En ce qui touche le matériel, les dépenses du désarmement et du réarmement à de si courts intervalles l'emporteront de beaucoup sur celles de l'entretien. Quant au personnel, vous aurez jeté au vent l'organisation de vos équipages, l'expérience acquise, les traditions, toutes choses auxquelles il faut du temps et de la suite, et que l'argent ne remplace pas. » Tel fut le terrain sur lequel nos hommes d'état eurent à lutter chaque année pour la conservation de l'escadre. Leurs efforts furent heureusement couronnés de succès, et si des réductions rigoureuses vinrent successivement la frapper de 1839 à 1852, sa permanence au moins fut respectée; il n'y eut point un seul jour d'interruption dans son existence. — Il faut en remercier le ciel, car nous ne sommes pas dans un temps où l'on croie que les institutions qui ont échappé aux faiblesses et aux maladies de leur enfance aient acquis par là le droit de vivre et de se perpétuer. Nous avons craint pour la flotte le zèle inconsidéré des prédicateurs d'économie dans les dernières années de la monarchie; nous avons craint pour elle les réformes révolutionnaires de 1848; aujourd'hui qu'elle a échappé à ce double péril, il ne nous paraît plus possible que son existence soit remise en question. La flotte est reconnue par tous comme un des éléments nécessaires de notre force nationale et de notre influence politique. Quel que soit le gouvernement de la France, quelque indifférent

qu'il puisse être au maintien de ce qui, par son essence, ne peut peser d'aucun poids dans nos luttes intestines, nous avons confiance qu'il n'osera porter la main sur l'escadre.

Si la tâche du gouvernement appelé à défendre les forces navales du pays contre le peu de lumières de nos assemblées fut quelquefois bien laborieuse, celle de nos amiraux eut aussi ses difficultés. Il ne s'agissait plus de créer, il fallait conserver : œuvre de bon sens et d'abnégation dont tout le monde n'est pas capable. Nul n'y était plus propre que l'amiral Hugon, qui venait de remplacer l'amiral Lalande. L'amiral Hugon, vieux matelot des guerres de l'empire, excellent marin, chef universellement respecté, témoigna de la fermeté et de la droiture de son esprit, en ne recherchant d'autre honneur que celui de conserver ce qu'avait fait son prédécesseur.

La nature humaine est ainsi faite, que chacun est plus content de soi-même que des autres, et a plus de foi dans ses œuvres que dans les leurs. Qu'un homme succède à l'exercice de l'autorité, dans l'ordre militaire ou civil, sur terre ou sur mer, vous le verrez rarement résister à la tentation de faire autrement que son devancier. N'a-t-il pas, lui aussi, ses idées à appliquer? Ne faut-il pas qu'il imprime aux choses le cachet de son esprit, et laisse une trace de son passage? Dans l'administration d'un arrondissement comme dans celle d'un royaume, on a toujours remarqué les esprits assez modérés et assez sages pour continuer simplement le bien fait avant eux. Pourquoi, à bord d'une escadre, serait-on moins tenté qu'ailleurs de se singulariser dans l'exercice du commandement, et d'attacher son nom à quelque célèbre innovation? M. l'amiral Hugon avait une assez bonne renommée pour être dispensé de cette sorte d'ambition; il avait l'esprit et le cœur trop droits pour innover au seul profit de son amour-propre : il fit de l'escadre de l'amiral Lalande son escadre, et il adopta toutes les idées, et rien que les idées, qui avaient été appliquées avant lui.

Je ne saurais trop appeler l'attention sur cette sage conduite, imitée depuis par tous les amiraux qui ont successivement commandé l'escadre. C'est peut-être le plus grand service qui ait été rendu à notre marine. Donner ainsi à ce qui existait la consécration du temps était à coup sûr la plus féconde des améliorations, là où tout avait si longtemps flotté dans le provisoire. La force navale cessait d'être un édifice improvisé, sans assiette et sans base solide, destiné à être emporté au premier souffle : elle acquérait la permanence dans son organisation intérieure, et, par ce seul fait, elle allait bientôt avoir, comme notre armée de terre, un ensemble de réglemens sanctionnés par l'expérience; elle allait avoir des traditions, et ces traditions deviendraient obligatoires et respectées comme des lois.

L'amiral Hugon fut secondé dans ses nobles efforts par le personnel

placé sous ses ordres. On vit bien quelques-uns des jeunes officiers que l'espoir des combats avait attirés sur nos vaisseaux chercher d'autres embarquemens. Avides de mouvement et de nouveauté, ils passèrent sur les frégates et les petits navires qui, pour la protection de notre commerce, entreprenaient de lointaines campagnes. Ils furent remplacés par des officiers d'un âge plus mûr, qui ne demandaient plus au service de la mer de vives émotions, mais y apportaient le sérieux de l'expérience. Ces hommes, par cela seul qu'ils étaient moins jeunes, étaient mieux faits pour comprendre et pratiquer ce dévouement modeste envers le pays, dont la tâche devait être de maintenir, pour le jour du danger, notre escadre dans sa forte et permanente organisation. Ils étaient mieux faits pour se pénétrer de cette pensée, que conserver c'est améliorer, et, fidèles à l'exemple qui leur était donné par leurs chefs, ils mirent leur honneur à respecter dans toutes ses parties, et jusque dans ses moindres détails, l'œuvre de M. l'amiral Lalande. Le personnel des matelots, s'il fut réduit, ne changea pas d'esprit. Il resta ce qu'il avait été jusqu'alors, content de son sort, soumis et affectionné à ses chefs, et leur rendant facile, par son bon vouloir, la tâche de son éducation militaire. Nulle altération dans la discipline; j'ai dit sur quels principes elle reposait : il n'était rien survenu qui pût en affaiblir l'autorité.

Il faut pourtant en convenir, un mal que l'escadre n'avait pas connu dans les deux années précédentes était devenu à craindre pour elle : c'était l'ennui, ce grand ennemi de tous les hommes et particulièrement des matelots dans le port. Il n'y avait plus pour les esprits la puissante distraction d'une guerre imminente, et il était difficile de rien trouver qui la remplaçât. Toute l'attention de l'amiral dut se tourner vers le soin de prévenir ce mal cruel, et le principal remède qu'il employa pour le combattre fut de tenir ses équipages en haleine par une continuité d'occupations et d'exercices divers qui ne laissassent aucune place à l'oisiveté; puis l'amiral Hugon sollicita et obtint du gouvernement l'autorisation de sortir avec l'escadre pour s'exercer à la mer et empêcher l'épée de se rouiller par un trop long séjour dans le fourreau.

Il existe près de Toulon un beau bassin, assez étendu pour y faire manœuvrer toute une flotte; ce vaste espace de mer, abrité des vents du large par la chaîne des îles d'Hyères, est le champ de manœuvre le plus commode pour former et instruire une escadre. Ce fut là que l'on conduisit d'abord notre flotte, alors que l'état de nos relations avec le reste de l'Europe ne nous permettait pas de courir les eaux étrangères sans nous exposer à des rencontres où la susceptibilité eût pu nous faire oublier les lois de la prudence. L'escadre vint jeter l'ancre au mouillage des Salines, en face de cette ville d'Hyères jetée d'une façon



si pittoresque sur une colline parsemée de palmiers et d'orangers, et couronnée par de belles ruines romaines. Nos vaisseaux, protégés contre la violence du mistral par une presqu'île sablonneuse couverte de pins parasols, étaient là tout aussi en sûreté et tout aussi bien au bout du télégraphe qu'ils l'eussent été à Toulon même. En même temps, on était hors du port, inappréciable avantage pour qui sait ce que perdent des bâtimens armés à y séjourner trop long-temps. On n'avait à craindre ni ces mutations continuelles qui ébranlent la bonne organisation des états-majors et des équipages, ni les réparations sans cesse renaissantes qui entravent les exercices et nuisent à la discipline par le contact du matelot avec l'ouvrier. En mer, hommes et choses doivent rester comme ils sont; on écoute moins la fantaisie du changement quand on a moins de moyens de la satisfaire, et les bâtimens savent eux-mêmes fort bien attendre l'heure d'être réparés, qui n'arrive jamais assez tôt dans le port. Il y a profit pour le trésor en même temps que pour la discipline.

Ce mouillage, assez austère par lui-même, offrait heureusement aux évolutions navales une facilité qui permettait à l'amiral de ne pas laisser languir ses équipages dans une trop longue immobilité. Quel que fût le temps, il pouvait appareiller et sortir par l'une des trois passes qui s'ouvrent sur la grande mer; quel que fût le temps, il pouvait rentrer et chercher un abri contre la tempête. De fréquens simulacres de débarquement, dirigés contre les plages désertes qui avoisinent l'embouchure du Guapeau ou contre les vieilles fortifications de Porquerolles, servaient encore à rompre la monotonie de la routine journalière.

Il ne faut pas croire que ce dernier exercice ne fût qu'une ressource imaginée pour remplir quelques heures vides de la journée de nos matelots; c'était une partie fort importante de leur éducation à laquelle nos côtes se prêtaient beaucoup mieux que les côtes étrangères. Il est assez malaisé d'obtenir, même d'une nation amie, qu'elle vous laisse débarquer en armes sur sa plage; le simulacre ressemble beaucoup trop à la réalité pour ne pas donner quelque ombrage : c'est donc chez nous, sur notre propre territoire, que nous devons faire l'apprentissage d'un mode de guerre qui paraît devoir jouer un si grand rôle dans les luttes à venir. En effet, toutes les dernières expéditions maritimes, les nôtres au Mexique, dans la Plata, à Taïti, celles des Anglais en Syrie, en Chine et ailleurs, n'ont été qu'une série de débarquemens et de coups de main. L'emploi chaque jour croissant de la vapeur doit avoir pour effet de généraliser davantage encore ce genre d'opérations. Il importe donc d'en rendre la pratique de plus en plus familière à nos équipages. Il n'y a peut-être pas d'opération plus délicate et qui réclame plus de méthode et de sang-froid, et, il faut bien le dire, ce sont

là les qualités les moins naturelles à nos matelots, dont la bouillante ardeur ne sait plus se maîtriser dès qu'ils sont à terre.

Ainsi ne furent point perdus pour notre escadre les longs séjours que, de 1840 à 1848, elle dut faire aux îles d'Hyères; ainsi vit-on les habitudes actives du cap Baba et de Besica se conserver même au milieu de son repos apparent sur les côtes de France. Le moment vint cependant où il lui fut donné d'étendre un peu davantage le champ de ses excursions, et elle fit quelques pointes tantôt sur la côte d'Afrique, tantôt sur le littoral italien. Ces promenades n'étaient jamais sans un bon résultat; l'instruction des hommes y gagnait toujours, et souvent la politique y trouvait son profit. On nous permettra de donner quelques pages à cette partie de l'histoire de l'escadre. Commençons par un accident qui la mit tout entière à deux doigts de sa perte.

L'hiver de 1844 fut marqué par un de ces terribles coups de vent qui passent de loin en loin sur la Méditerranée et font époque dans la vie du marin. Des désastres sans nombre en furent la conséquence. Tous les navires que le mauvais temps surprit sur la côte de l'Algérie, où vint aboutir l'effort de la tempête, furent enveloppés dans un même naufrage. Ces coups de vent ne le cèdent en violence qu'aux ouragans des mers tropicales; ils descendent comme une avalanche des flancs neigeux des Pyrénées et des Alpes, et, dans leur course invariable du nord au sud, balaient tout sur leur passage. Aucun signe n'annonce leur venue; le baromètre lui-même, cet indicateur si fidèle des perturbations atmosphériques, reste haut avant que commence la tempête et pendant qu'elle dure. Malheur aux navires que leur destinée a amenés sous ses coups!

La rencontre de ces redoutables crises de la nature est, pour le marin, plus qu'un jour de combat. Il n'y a point là pour lui l'odeur de la poudre ni l'enivrement de la gloire; il faut lutter de toute l'énergie de l'ame et du corps contre un danger certain, sans cesse menaçant, et se multipliant sous mille formes. Les voiles sont emportées, les mâts brisés; le navire échappe à la volonté qui le gouverne, et, battu à coups redoublés par une mer furieuse, n'a plus de défense contre ses assauts. La charpente, écrasée sous le poids de l'artillerie, joue de toutes parts; l'eau entre par chacun des joints du navire, la lutte semble désespérée, et elle n'en est que plus intrépide et plus active. Combien de temps pourra-t-on encore résister? Personne ne le sait; peut-être dans un moment tout sera-t-il fini: chaque instant qui s'écoule ôte une chance de salut. Les forces humaines sont à bout, le courage leur survit encore; là éclate la puissance de la discipline, là est son triomphe. Voyez le capitaine debout à l'arrière de son navire, fortement attaché à la muraille, car l'irrésistible violence des mouvemens ne permet à personne de se tenir debout sans aide. Voyez-le

calme et serein, fier de sa responsabilité et de l'exemple qu'il doit donner à tous. Ou avec l'aide de Dieu il sauvera tous ces braves gens dont la vie lui est confiée, ou il mourra en faisant jusqu'au bout son devoir. Cette pensée qui l'anime anime avec lui tout le monde; elle est portée dans tous les recoins du navire par ces jeunes aspirans qui se pressent autour du chef, avides de recueillir chacun de ses ordres, chacun de ses signes, pour les transmettre, avec l'agilité et l'intelligence de leur âge, là où le bruit des élémens déchaînés ne permet plus à la voix humaine de se faire entendre. Sur un champ de bataille où se joue la destinée des nations, le général peut voir quelquefois d'un œil stoïque ses moyens d'action détruits par le feu de l'ennemi : ou bien il aura des réserves pour changer la face de ses affaires, ou bien, s'il gagne la fin du jour, le soleil, en se couchant, pourra lui ménager pour le lendemain des chances nouvelles. Dans la lutte contre les élémens, point de repos; le jour, la nuit, le combat dure, le combat sans témoin et sans gloire. Enfermé dans une citadelle que l'ennemi attaque de toutes parts et sans relâche, vous n'attendez, pour vaincre, de secours que d'en haut, et quelquefois ce secours ne vient pas. L'âme se trempe fortement dans ces épreuves, où le danger personnel est oublié en présence du danger commun, où chacun à chaque instant risque sa vie pour le salut de tous, et peut mesurer de l'œil combien est mince la barrière qui le sépare de l'éternité. Il est impossible, au sortir d'une pareille lutte, de ne point se sentir meilleur; l'idée du devoir s'agrandit, la discipline prend quelque chose de sacré; l'affection et le respect s'accroissent pour le chef avec qui l'on a été en péril: on pense à Dieu, à la vie future, et il semble que l'on domine de plus haut les mesquines agitations de ce monde. S'il est dans notre nature que les bonnes impressions ne soient pas de longue durée, celles-là du moins ne s'effacent jamais entièrement, et le patriotisme, la sagesse, la foi religieuse de nos populations maritimes en sont la preuve.

L'escadre reçut le violent coup de vent dont nous parlons. Elle sortait de Toulon pour s'exercer le 23 janvier au matin. L'amiral Hugon avait son pavillon sur le vaisseau à trois ponts *l'Océan*; les vaisseaux *le Généreux*, *l'Iéna*, *le Triton*, *le Neptune* et la frégate *la Médée* avaient pris la mer sous ses ordres. Le temps était beau; la brise, molle et languissante, avait forcé l'amiral, sorti le dernier, à se faire remorquer pour rejoindre ses vaisseaux, qui, surpris par le calme, ne pouvaient le rallier. Le baromètre montait, indice ordinaire d'une heureuse fixité dans l'état de l'atmosphère. Dans la nuit cependant la brise se fit du nord avec une si brusque violence, que l'amiral donna le signal de prendre tous les ris, c'est-à-dire de diminuer la voilure jusqu'à sa dernière limite.

L'escadre, en ce moment, courait dans l'ouest, recevant sur son flanc droit le vent du nord. Or, en suivant cette direction, on s'engage dans le golfe de Lyon, et l'expérience a démontré que les coups de vent y sont toujours plus violens que sur la côte de Provence. En virant de bord, on aurait regagné l'abri de cette côte, et à l'avantage de trouver moins de vent se serait joint celui de n'avoir pas de mer, la brise venant de terre; on aurait pu en outre se réfugier dans un des nombreux ancrages que la nature a répandus avec profusion sur notre littoral, de Marseille à Antibes. L'amiral essaya donc de changer de route; mais déjà la tempête était assez forte pour éteindre toutes les lanternes avec lesquelles on voulait faire des signaux. Plusieurs vaisseaux avaient pris les devans, et on les avait perdus de vue dans l'obscurité de la nuit. D'après les règles de la tactique navale, ils ne pouvaient, sans ordre, faire une autre route; si donc l'amiral virait de bord, en se dérochant au mauvais temps, il y laissait l'escadre exposée, sorte d'abandon dont il ne voulut pas admettre un instant la possibilité. On continua la bordée de l'ouest. Seul, le vaisseau *le Généreux*, ne voyant plus le vaisseau-amiral, regagna la côte de Provence, où il tint la cape avec une mer comparativement belle et fit peu d'avaries.

Le lendemain au point du jour, l'amiral Hugon eût le chagrin de ne pouvoir découvrir à l'horizon aucun de ses navires. A trois heures de l'après-midi seulement, on aperçut le vaisseau *le Triton*, qui signala qu'il faisait trente-six pouces d'eau à l'heure. C'était en effet un très vieux navire, et la violence des coups de mer le démolissait à vue d'œil. Néanmoins son héroïque capitaine, M. Bruat, n'avait pas voulu, sans ordre, abandonner son chef. On lui donna liberté de manœuvre, et il fit route pour les Baléares, où il arriva après avoir couru plusieurs fois le danger de sombrer. Il fallut entourer le navire d'un câble fortement raidi pour arrêter la dislocation de ses membrures, à peu près comme on entoure de cordes un vieux panier près de s'entr'ouvrir. Les avaries de la mâture furent graves, la grande vergue fut rompue, les voiles emportées, les embarcations démolies.

Dans la nuit du 24 au 25, le temps devint très noir, la mer était monstrueuse, et, vers trois heures du matin, la bourrasque éclata dans toute sa violence. La situation du vaisseau-amiral devenait critique; aussi le capitaine de pavillon, M. Hamelin, envoya-t-il à tous les officiers l'ordre de se rendre à leur poste. Telle était la force du vent que les voiles, quoique serrées sur les vergues, étaient réduites en charpie; les bastingages de l'avant avaient été enfoncés par la mer, les canots suspendus sous le vent étaient enlevés, ceux de l'autre bord se tordaient sous le souffle de la tempête et s'en allaient ensuite en éclats. Plusieurs fois, sous les coups d'un énorme roulis, la grande vergue alla jusqu'à toucher l'eau. Le jeu de la charpente était effroyable; treize des grandes

courbes qui joignent les ponts du vaisseau à ses murailles furent rompues, onze des baux ou poutres qui, en supportant les planches sur lesquelles reposent les canons, lient entre eux les flancs du navire, tombèrent dans les batteries. Les boulets et les armes, lancés çà et là au gré du roulis, tuèrent un homme et en blessèrent vingt-quatre. Il n'y avait pas moins de quatre à cinq pieds d'eau dans les batteries, et les pompes, disloquées comme tout le reste et presque impossibles à manœuvrer au milieu des mouvemens désordonnés du navire, n'avaient qu'une action insuffisante. Plus de cuisine à bord, plus de moyen d'y faire du feu; la faim se joignait à la fatigue pour épuiser les forces de ce vaillant équipage. Néanmoins le cœur ne lui faillit pas un instant; la calme bonhomie de l'amiral, qui donnait ses ordres comme au milieu des circonstances les plus ordinaires de la navigation, la froide énergie de M. Hamelin, inspiraient à tous le courage et la confiance.

Vers trois heures de l'après-midi, on craignit d'être porté par la dérive vers les îles Baléares, et il devint urgent de changer de route. C'était un moment critique. Le vaisseau, en travers à la lame et poussé par elle en travers, n'avait pas assez de vitesse pour donner de l'action à son gouvernail. On n'avait plus de voiles à mettre au vent à l'extrémité du navire pour le faire tourner, et quand on en aurait eu, elles n'auraient pu tenir un moment contre la tempête. Cependant il n'y avait pas à hésiter; encore quelques milles dans la direction où l'on était entraîné, et le vaisseau allait être jeté irrésistiblement sur les roches aiguës dont est semé le littoral des Baléares, et personne ne fût revenu raconter ce grand désastre. On recourut alors à une mesure extrême : cinquante hommes, leurs officiers en tête, montèrent dans les haubans de misaine, au risque d'être balayés par la tourmente. L'action du vent sur leurs corps suppléa à l'absence des voiles, et le vaisseau commença son évolution. Là encore cependant il y eut un de ces momens d'incertitude suprême si communs dans la vie maritime. Le vaisseau tournait, mais il n'avait pas de vitesse, pas assez du moins pour fuir les lames ou en amortir la violence. Si à l'instant où il allait présenter au vent l'arrière, cette partie faible de sa charpente, un coup de mer venait le frapper, il était fort à craindre qu'il ne l'enfonçât, et, la brèche une fois faite, l'agonie du vaisseau n'eût pas été longue. Ce moment de solennelle anxiété fut heureusement très court. Le vaisseau acheva son évolution sans accident; il était sauvé. Le soir, le baromètre baissait, et la tourmente s'apaisait.

Le lendemain, on put commencer à faire un peu de voiles. L'amiral se dirigea sur San-Pietro (Sardaigne), où il trouva *la Médée* qui avait fait peu d'avaries. *Le Généreux* était rentré à Toulon, *le Triton* avait gagné Mahon, mais dans un état tel qu'il y aurait eu péril à l'en faire sortir sans escorte. *Le Neptune* et *l'Iéna* étaient à Cagliari avec des

mâts et des vergues brisés, et encore ce dernier vaisseau était-il arrivé juste à temps pour arrêter une voie d'eau qui menaçait de l'engloutir.

Je n'ai pas cédé ici à la fantaisie puérile de faire une description de tempête; c'est un épisode de la vie de notre escadre, c'est une des journées de son éducation que j'ai voulu raconter. Si ces crises redoutables de la nature font éclater toute la faiblesse de l'homme et lui montrent de bien près son néant, elles témoignent aussi de sa force et de ce que peuvent l'intelligence et le courage sous l'empire de la discipline. C'était un triste spectacle que celui de cette escadre si belle, si bien ordonnée, et que quelques heures avaient ainsi éparpillée et réduite pour long-temps à l'impuissance; mais dans cette lutte affreuse qu'elle avait soutenue, dans cette dispersion même, elle n'avait pas été vaincue; elle pouvait en quelque sorte réclamer l'honneur de la victoire. Il se trouva bien quelques rigoureux calculateurs pour reprocher au ministre d'avoir ordonné cette sortie inutile et coûteuse de la flotte en hiver; les marins l'en remercièrent et rendirent un hommage unanime à la vigueur et à l'énergie déployées par les équipages. Ces équipages furent contents d'eux-mêmes et sentirent leur valeur encore augmentée après une telle épreuve. L'escadre vint se réparer à Toulon, puis elle alla à Alger, et, chemin faisant, elle exécuta devant l'île de Minorque les plus belles et les plus savantes évolutions de la tactique navale.

En 1842, après un court séjour aux îles d'Hyères, elle se rendit sur les côtes d'Italie; elle montra successivement son pavillon devant Bastia, l'île d'Elbe, les plages romaines, puis elle s'arrêta assez long-temps dans le golfe de Naples.

Ce beau golfe a toujours été un séjour de prédilection pour nos flottes, un lieu de repos et de récréation où nos amiraux aimaient à conduire leurs équipages après une longue et austère croisière. Outre la sûreté des ancrages, la beauté du site et le charme enivrant de cette nature sans rivale peut-être dans le monde, nous trouvions pour nos matelots toute espèce de vivres frais, des légumes, des fruits excellens, et à si bon marché que c'était un calcul d'économie aussi bien que d'hygiène de remplacer leurs rations salées par des approvisionnemens pris sur le marché napolitain. Naples avait un autre attrait, et beaucoup plus grand, pour nos équipages : c'est que nous pouvions sans inconvénient les laisser aller à terre. Il ne se trouvait pas là, comme dans d'autres ports plus fréquentés, de ces embaucheurs américains, toujours à l'affût de nos meilleurs matelots, pour les solliciter à la désertion par l'appât du gain et d'une trompeuse indépendance. Nous ne craignons pas non plus pour eux, comme dans nos propres ports, le contact si dangereux d'une population d'ouvriers infectés du poison

de ces fausses doctrines subversives de toute société, de toute autorité, de toute discipline. Il y avait donc autant de sécurité pour nous que de plaisir pour eux, quand nous les envoyions à terre. Leur grande joie était, avec leurs faibles ressources, de se procurer une voiture, et d'aller chercher, soit dans la ville, soit au dehors, tous les raffinemens du *comfort*, ceux du luxe même, comme ils les entendaient. Bien accueillis par les habitans, pour qui c'était un amusement de les voir gravement assis dans les calessines, et se faisant traîner le long de la Strada-Nova et de Toledo, du Pausilippe à Capo di Monte, nos matelots savaient se divertir en se souvenant encore de la discipline, moins en enfans qu'en gens bien élevés. Que si par malheur un d'entre eux, ayant un peu abusé du soleil et du vin de Sicile, venait à faire du bruit ou s'attaquait au premier uniforme qu'il rencontrait, parce qu'il l'avait pris pour celui du gendarme, ce mortel ennemi du matelot, une police vigilante s'emparait du délinquant, et, lisant sur son chapeau le nom de son navire, le ramenait à bord, où l'on pardonnait ordinairement des fautes qui n'étaient jamais bien graves, et si excusables d'ailleurs dans une vie où il y a si peu de place pour le plaisir. Naples n'avait pas moins de charme pour nos officiers, grâce à l'accueil toujours cordial et bienveillant qu'ils recevaient dans un monde où, par une condescendance hospitalière, on voit s'abaisser devant les étrangers toutes les barrières établies par le rang et la fortune. Il y eut un jour où ces bonnes relations de notre escadre avec la société napolitaine furent de quelque poids dans la politique, et je crois pouvoir assurer qu'elles aidèrent grandement le royaume des Deux-Siciles à sortir de la crise de 1848.

1843, 1844, 1845. — Pendant ces trois années, l'escadre est réduite à huit vaisseaux, et encore faut-il les constans efforts de M. l'amiral Mackau et du petit nombre d'hommes pratiques de nos assemblées pour empêcher la destruction de cette force navale, la seule avec laquelle il nous fût possible de pourvoir aux besoins imprévus de la politique. Il n'y aurait eu nul péril à la supprimer sans doute, si on l'eût remplacée par une flotte de frégates à vapeur en nombre toujours suffisant pour transporter sur n'importe quel point du globe un corps d'armée d'au moins vingt mille hommes rassemblé à Toulon, et destiné comme auxiliaire aux opérations maritimes. Ces troupes, familiarisées chaque jour avec les détails de l'embarquement, du séjour à bord et du débarquement, transportées quelquefois par forme d'exercice, soit en Corse, soit en Algérie, auraient été comme une dépendance nécessaire de la flotte à vapeur, et je ne crois pas que l'on eût perdu à ce changement, qui eût substitué à nos vaisseaux une force navale tout aussi puissante et d'une action bien autrement sûre et décisive; mais ceux qui songeaient à supprimer l'escadre ne songeaient

nullement à la remplacer ainsi : ils étaient les premiers au contraire et les plus actifs à retenir le gouvernement, qui pourtant n'avait pas un entraînement excessif vers ce qu'on appelait de chimériques nouveautés.

Sans me laisser distraire de mon seul et unique but, qui est de faire l'histoire de l'escadre, je ne puis me défendre d'exprimer ici le regret que la France, avec ses incomparables soldats, ait laissé échapper les avantages que lui promettait sur mer la création d'une véritable flotte à vapeur. On se demandera un jour avec étonnement comment elle s'est laissé devancer par tout le monde là où son intérêt évident était d'être la première; comment, oublieuse du génie de son peuple, elle ne s'est pas empressée de tout faire pour convertir à son profit les guerres maritimes en guerres de terre, destinées à se résoudre par l'occupation du sol et par la conquête. Depuis le grand effort fait en 1839 et en 1840 pour la construction des paquebots transatlantiques, nous n'avons su guère faire autre chose que d'assembler des commissions et leur demander des projets qui ne devaient jamais être exécutés. L'expédition de Rome en 1849, ce premier exemple d'un mode de guerre destiné à devenir plus fréquent chaque jour, s'est accomplie à peu près uniquement avec les moyens créés en 1840, et l'on oublie que ces frégates à vapeur, qui depuis dix ans relient à elles seules l'Algérie à la France, sont à la veille d'être usées, et que nous n'avons rien à mettre à leur place! Il y aurait pourtant là un sujet important de méditations. Je reviens à mon récit.

Nous trouvons en 1843 l'escadre sous les ordres de l'amiral Parseval-Deschènes. Cet officier-général suivit l'exemple de l'amiral Hugon, et respecta religieusement l'organisation qu'il trouva établie. Si quelques modifications de détail furent apportées, elles ne furent introduites qu'après avoir été réclamées avec instance par l'opinion publique, si puissante à bord de nos vaisseaux, et après qu'une commission composée des officiers les plus expérimentés de l'escadre eut étudié la question et donné un avis motivé. Par ces précautions, les changemens apportés prenaient force de loi et étaient approuvés par tous. L'amiral Parseval, malgré l'immense expérience qu'il avait acquise dans une vie de travaux et de périls comme il y en a peu dans nos annales (1), malgré le respect qu'inspirait son caractère et ce que l'affection de tous donnait d'absolu à son autorité, se refusa constamment à rien

(1) L'amiral Parseval assiste comme aspirant sur le *Bucentaure* à la bataille de Trafalgar, et fait naufrage sur ce vaisseau après le combat; — lieutenant à bord de la frégate *l'Africaine*, fait naufrage avec elle sur l'île de Sable, et contribue puissamment par son dévouement au salut de l'équipage; — fait naufrage sur la *Sauterelle* à la Guyane, et sur le *Faune* dans la Plata; — capitaine de *l'Iphigénie* au Mexique; épouvantable épidémie de fièvre jaune; combats de Saint-Jean d'Ulloa et de la Vera-Cruz.



modifier par lui-même. Il connaissait trop bien les hommes pour ne pas savoir que ce qui émane de la volonté d'un seul, avec quelque enthousiasme qu'on l'accepte d'abord, finit toujours par être contesté, et que la responsabilité du bien même devient quelquefois trop pesante quand elle n'est pas partagée. L'escadre resta donc avec lui à peu près ce qu'elle avait été sous ses deux prédécesseurs, et, pendant les trois années qu'il la commanda, elle eut pour principal rôle de concourir avec nos soldats à assurer notre domination en Afrique.

A cette époque, les colonnes mobiles de notre armée, luttant de ruse et de légèreté avec les nomades du sud, supportant la faim, la soif et toutes les misères avec une abnégation que leur bravoure dans le combat pouvait seule égaler, étaient parvenues à faire respecter les limites de nos possessions du côté du désert. Les choses étaient moins avancées sur la frontière de l'ouest qui touche au Maroc. Là habitait une population fanatique et guerrière, dont les irruptions continuelles, en provoquant de notre part de continuelles représailles, menaçaient de nous entraîner à des agrandissemens illimités de territoire. La guerre du Maroc, en 1844, avait eu pour résultat de mettre un terme à cette situation dangereuse; elle apprit au gouvernement marocain à connaître les forces de la France, et lui prouva en même temps que son propre intérêt et le soin de son existence exigeaient qu'il vécût en bonne intelligence avec nous. La reddition d'Abd-el-Kader, qui fut obtenue par l'active coopération des troupes marocaines, donna raison plus tard à cette politique, et ce résultat valut mieux pour nous sans doute que la nécessité d'aller mettre garnison à Fez. Ajoutons en passant que dans la campagne maritime du Maroc trois vaisseaux, détachés momentanément de l'escadre, furent employés, et qu'ils firent honneur à l'école d'où ils étaient sortis.

Les frontières de l'Algérie étaient ainsi assurées du côté de l'ouest et du sud. Restait la frontière de l'est, la moins inquiétée jusqu'alors et néanmoins celle de toutes d'où pouvaient, dans l'avenir, sortir le plus de dangers pour notre colonie. On va voir comment l'action morale de l'escadre éloigna ces dangers.

L'empire ottoman réclame encore aujourd'hui la régence de Tunis comme une de ses provinces. Nominale, le bey actuel, Ahmed, est son vassal, mais en fait il est un souverain parfaitement indépendant. Fils d'une chrétienne qui a exercé et qui exerce encore sur lui la plus douce influence, ce prince éclairé a réussi, au milieu de mille embûches, à triompher de tous ses ennemis, à maintenir son autorité sur toute la régence, et à assurer au commerce une liberté et une sécurité que bien des états plus civilisés pourraient lui envier. Du jour où la France est devenue maîtresse de l'Algérie, sa politique a dû être de se faire un ami de ce prince; elle lui a demandé de ne pas permettre

que la paix fût troublée sur celle de ses frontières qui touche à la nôtre, et en retour elle lui a garanti le maintien de sa domination. Ce n'est pas tout, en effet, pour le bey de Tunis d'être maître chez lui; il faut qu'il soit à l'abri des coups du dehors, et, réduit à ses propres forces, il serait incapable de résister à l'ordre de descendre du trône que le sultan lui ferait signifier par une escadre. Or il est notoire que plusieurs fois déjà cet ordre lui eût été envoyé de Constantinople, si le bras de la France ne se fût étendu pour le protéger.

Rien de plus net, de plus explicite, de plus ferme que la politique française en cette affaire. En dépit de tous les mauvais vouloirs et de toutes les intrigues qui poussaient le divan contre nous, nous avons déclaré que le bey de Tunis était notre allié, et que nous ne permettrions pas qu'aucune atteinte fût portée à sa puissance. Et c'est pour mettre le fait en accord avec les paroles que plusieurs années de suite notre escadre est allée séjourner devant Tunis tout le temps que la flotte turque était hors des Dardanelles. Si notre gouvernement n'eût montré cette vigueur et cette prévoyance, la Porte, à l'heure qu'il est, serait rentrée en possession de Tunis; au lieu d'un prince indépendant et ami de la France, nous aurions sur notre frontière de Constantine un pacha turc animé contre nous des rancunes de son gouvernement, qui ne nous a pas encore pardonné la conquête de l'Algérie, et peut-être animé aussi de rancunes étrangères. Tunis fût devenu un foyer d'intrigues sans cesse menaçantes pour notre colonie. Tous les ans donc, depuis 1843 jusqu'en 1846, l'escadre fut envoyée sur la rade de Tunis avec ordre d'y rester tout le temps que durait la tournée annuelle du capitain-pacha dans la Méditerranée. On jetait l'ancre fort loin de terre, à une lieue environ en face du cap Carthage, sur lequel s'élève aujourd'hui la chapelle consacrée par la piété du roi Louis-Philippe à la mémoire de saint Louis. Dans le fond de la baie, on voyait les blanches fortifications de la Goulette et les tentes du camp où les troupes du bey reçoivent d'un corps d'officiers français les enseignemens de la discipline européenne.

Je n'ai ici nul récit à faire, je n'ai rien à dire de ces stations répétées devant Tunis, sinon que, de tous les services accomplis par l'escadre, ce fut sans contredit le plus pénible. L'époque à laquelle on arrivait là était invariablement la même; c'était celle des plus grandes chaleurs de l'été, et il fallait, sous un soleil dévorant, au milieu des maladies qu'il engendrait parmi les équipages, et avec le tourment des secousses presque sans relâche qu'une violente houle imprimait aux navires, demeurer la trois ou quatre mois dans une entière inaction, sans distraction aucune, pas même celle que les exercices de débarquement et de canonage eussent pu apporter à ces journées d'une si triste monotonie. Tunis, horrible ville, séparée de la Goulette par une longue

route sur un sable mou et brûlant, au bord d'un marécage infect; n'offrait d'attrait à personne après qu'on l'avait vue une fois. On restait donc à bord, maudissant les nécessités de la politique par lesquelles on était cloué sur ces affreux rivages. Si le métier de la mer a ses charmes, s'il a ses grandes émotions, il faut bien qu'il ait aussi ses dégoûts et ses tristesses, et nulle part il n'y en a plus que dans ces longues stations où l'on n'a rien à faire que d'observer et d'attendre ce qui, la plupart du temps, n'arrive pas. Lorsqu'à l'ennui viennent se joindre, comme cela n'est que trop fréquent, les funestes influences d'un climat malfaisant, lorsqu'on voit la maladie commencer à faire des victimes, il faut alors avoir une rare force de caractère pour ne ressentir jamais les atteintes du découragement. Il n'y a que la religion du devoir, que les saintes traditions de l'honneur, qui empêchent l'âme de défaillir, et quelquefois aussi à ces graves pensées l'imagination vient joindre, comme dans un riant mirage, le souvenir de la patrie, doux au cœur du marin ainsi qu'à celui de l'exilé.

Cependant, à la longue, ce retour annuel de l'escadre devant Tunis eût manqué de dignité. Il suffisait à la Porte d'envoyer quelques bâtimens hors des Dardanelles pour nous faire tout quitter et arriver là comme hors d'haleine. C'était donner à trop bon marché la facilité de tenir en échec les forces navales de la France; c'était en outre avoir trop l'air de douter de l'autorité que devait avoir la parole de nos ambassadeurs. Il fallait donc chercher une occasion de renvoyer à nos adversaires les alarmes qu'ils croyaient nous inspirer. Cette occasion se présenta en 1846.

Tripoli est la dernière des régences barbaresques qui soit restée aux mains de la Porte; c'est un véritable pachalick, dont le titulaire est changé aussi souvent que le veulent les intrigues du séraï. Quelques villes du littoral ont des garnisons turques, mais l'intérieur de la province est administré suivant le système employé par les anciens deys. Cette régence, contiguë à celle de Tunis, était devenue le centre de toutes les intrigues qui avaient pour but le renversement du bey Ahmed. Le gouvernement turc, déconcerté dans ses projets d'agression maritime contre son vassal affranchi, avait, dit-on, la pensée de le combattre par terre, et de nombreuses troupes avaient été débarquées à Tripoli et dirigées sur la frontière tunisienne. L'intérêt de la France était de décourager cette tentative comme celle d'une attaque par mer : l'escadre fut donc envoyée à Tripoli.

C'était au mois de juillet 1846. L'escadre était forte de sept vaisseaux et de trois bateaux à vapeur. Au moment où elle approchait des côtes, bien avant que l'on eût reconnu la terre, un phénomène étrange frappa tous les regards. Quoiqu'on fût en plein midi, les nuages étaient colorés à leur partie inférieure par un filet rouge semblable à ces belles

teintes dont le soleil les dore à son coucher. Ces reflets, dont l'aspect était si nouveau pour nous, venaient de la réverbération du soleil sur les sables du désert, car ici le désert, dans toute son aridité et dans toute son horreur, s'étend jusqu'à la mer. Il n'y a plus de région montagneuse, plus de *sahel*, comme sur les côtes du Maroc et de l'Algérie. La Côte de Fer, qui court de Gibraltar vers l'est jusqu'au cap Bon, s'arrête là pour faire place à des rivages aussi inhospitaliers, aussi dépourvus de ports, mais bien plus dangereux, puisqu'il est impossible de les apercevoir de loin, et que souvent la sonde même n'en indique pas le voisinage. C'est ainsi qu'à l'instant où l'escadre approchait de Tripoli, le premier indice de la terre nous fut donné par le changement dans la couleur des nuages. Bientôt après on distingua à l'horizon une longue bande de poussière, causée par les sables que le vent soulevait, puis les cimes d'un bois de dattiers, et, au milieu de ce bois, les sommets des bizarres fortifications qui défendent Tripoli, quelques pavillons élevés pour le pacha et les consuls, le tout dominé par l'étendard rouge du sultan. Autour de l'oasis de dattiers qui entoure la ville, on n'aperçoit qu'une mer de sable rouge, qui s'étend à perte de vue, et sur laquelle de longues caravanes de chameaux cheminent péniblement. Tripoli, en effet, est le centre d'un commerce important, et malgré la misère dont elle présente l'aspect, malgré l'épouvantable oppression sous laquelle gémissent ses habitans, obligés de faire en peu de temps la fortune de chacun des pachas qui s'y succèdent, cette ville n'est pas aussi morte qu'elle a l'air de l'être. C'est presque exclusivement de Tripoli que les peuplades du Fezzan et de l'Afrique centrale tirent les produits des manufactures d'Europe. Un petit port, formé comme celui d'Alexandrie par une chaîne de rochers, au milieu desquels s'ouvrent plusieurs passes, est la cause du peu de mouvement et de vie que le commerce donne à cette triste plage. Ce port est inaccessible aux grands navires de guerre, mais des bâtimens de 500 à 800 tonneaux y trouvent un refuge assuré, le seul entre Tunis et Alexandrie. Aussi n'a-t-il pas cessé d'être fréquenté, en dépit de toutes les entraves apportées aux relations commerciales par la rapacité et la violence du gouvernement turc.

L'escadre jeta l'ancre devant la ville, où son arrivée inattendue répandit une très vive agitation, malgré la flegmatique indifférence ordinaire aux musulmans. Le drogman du pacha vint aussitôt offrir à l'amiral les présens d'usage en bestiaux et rafraîchissemens; il était fort pressé de savoir s'ils seraient acceptés, et de s'assurer si nous venions en amis ou en ennemis, nous laissant voir par là que la conscience de son maître n'était pas parfaitement nette. Notre attitude ne tarda pas à le tranquilliser. Il voulut alors en apprendre davantage et s'efforça de pénétrer le motif de notre visite; mais les explications

furent remises au lendemain. Le lendemain en effet, l'amiral, accompagné du consul-général de France, se rendit chez le pacha. Il fallut traverser des rues sales et tortueuses, assez semblables à ce qu'étaient celles d'Alger aux premiers temps de notre conquête. Ces rues étaient encombrées d'arnauts, vaillante milice que fournissent au sultan l'Albanie et la Bosnie, ces deux provinces qui sont restées comme les vieilles citadelles du fanatisme musulman. Jamais plus beaux hommes n'ont porté plus fièrement d'ignobles haillons. Ils ont le teint blanc, l'œil bleu, la pureté des contours du visage et la noble tournure des montagnards du Caucase; seulement leur longue moustache blonde et leurs traits fortement accentués donnent à leur physionomie un caractère plus expressif. Pour tout vêtement, ils portent une chemise en lambeaux qui laisse à découvert leur large poitrine, une sale fustanelle serrée autour d'une taille aussi fine que celle d'une femme, et sur la tête un bonnet rouge avec un long gland pendant sur l'oreille. Cette description serait incomplète, si l'on n'y joignait l'arsenal obligé de pistolets et de yatagans magnifiques qui brille à leur ceinture. La Porte envoie cette milice fière et ingouvernable là où elle a des entreprises désespérées à tenter, ou des populations à traiter sans ménagement. Excellens soldats sur le champ de bataille, ils ont partout ailleurs la férocité et la turbulence d'une race de bandits, et le gouvernement turc, qui ne peut s'en passer à la guerre, en est toujours embarrassé en temps de paix. Toute la route du débarcadère au palais du pacha en était couverte, et leur mine insolente contrastait étrangement avec l'humilité des fonctionnaires turcs. Le pacha reçut l'amiral avec un grand empressement, et, après l'échange des politesses d'usage, la conversation politique s'engagea. Elle fut courte. L'amiral déclara au pacha que la France était fatiguée des alarmes journalières que l'on causait au bey de Tunis et des velléités guerrières que l'on manifestait contre lui. Elle avait pris le bey sous sa protection, et toute tentative faite pour l'attaquer serait réprimée par la force. « Si donc vous continuez à armer contre Tunis, attendez-vous, dit-il en finissant, à nous voir revenir en ennemis. » Cela dit, l'amiral se retira, et le jour même l'escadre s'éloigna de ces tristes parages.

Cette menace fut prise au sérieux, et elle devait l'être. En effet, Tripoli est l'unique reste de la domination turque sur le continent africain. Que la place eût été enlevée par un coup de main, et le pays, qui est d'ordinaire en état presque constant d'insurrection, eût été livré sans retour à l'anarchie. Tous les efforts de l'empire ottoman eussent été impuissans pour y rétablir son autorité; le commerce y eût perdu dès-lors toute sécurité, et il n'eût pas manqué de chercher d'autres routes pour pénétrer dans l'intérieur. Ces routes eussent été probablement celles de Tunis et de l'Algérie. La Porte, éclairée peut-

être par ceux-là même qui la poussaient contre nous, s'avisa de ce péril; elle reconnut qu'à très peu de frais la France pouvait lui faire beaucoup de mal, et recueillir pour elle-même un avantage certain et considérable. Elle ne voulut pas y donner prétexte; depuis ce jour, le bey de Tunis n'a plus été inquiété, et la frontière orientale de l'Algérie continue à se garder toute seule.

L'escadre revint passer l'hiver en France. En 1847, elle subit dans sa composition une modification assez importante. On la réduisit à cinq vaisseaux et une frégate; mais chacun de ces navires était de l'espèce la plus puissante. Des cinq vaisseaux, trois étaient à trois ponts, un de 90 canons et le dernier de 80; la frégate n'en portait que 40, mais c'étaient de ces redoutables canons-obusiers qui lancent horizontalement de véritables bombes, et que le monde entier connaît sous le nom de canons à la Paixhans. Moins forte par le nombre des navires qu'elle ne l'avait été dans les trois années précédentes, l'escadre l'était en réalité bien davantage. Sa puissance était immense. Jamais nous n'avions eu un noyau de marine aussi compacte, aussi solide, aussi bon à présenter à nos amis et à nos ennemis. Les états-majors et les équipages, instruits par une longue expérience, n'avaient plus rien à apprendre. On pouvait considérer cette petite escadre dans son ensemble comme dans chacun de ses détails, et il n'y avait pas de marine au monde qui pût offrir rien de mieux. Nous avions trouvé le secret de suppléer au nombre par l'excellence et la qualité. A cet avantage de la plus grande force possible sous le moindre volume, l'escadre en joignait un autre, celui de la mobilité. Un puissant remorqueur à vapeur était attaché à chaque navire à voiles. Aussi, pour la première fois, vit-on une flotte se mouvoir avec une vitesse de sept milles à l'heure en temps de calme. Pour la première fois, on vit une armée navale franchir en trente-six heures la distance de Spezzia à Toulon, malgré de fraîches brises contraires, qui, sans le secours des remorqueurs, l'eussent retardée d'au moins une semaine. Dans les opérations maritimes encore plus que dans la guerre de terre, le temps est précieux; l'occasion une fois perdue ne se retrouve plus. Si donc l'espèce des vaisseaux de l'escadre leur permettait de se mesurer avec des chances certaines de succès contre tout ennemi d'une force numérique égale à la sienne, si même, contre un ennemi supérieur en nombre, la puissance de ses moyens d'action lui donnait la possibilité de balancer le succès et tout au moins l'assurance d'une lutte honorable, la mobilité toute nouvelle qu'elle avait acquise lui offrait en même temps l'avantage de multiplier ses forces par la rapidité et la sûreté de ses mouvemens. Enfin, sur cinq grandes frégates et deux corvettes à vapeur, pouvaient être répartis à un moment donné six mille hommes au moins de troupes de débarquement. Et nous savions

dès-lors ce que depuis l'expérience a mieux appris encore, qu'à l'avenir le principal emploi des forces navales sera dirigé contre des ports de mer, et que si l'artillerie des vaisseaux est indispensable pour détruire les batteries ennemies, les soldats ne le sont pas moins pour achever le succès et conserver le résultat obtenu. L'escadre, telle qu'elle était composée, remplissait donc, autant que nos ressources maritimes et les limites du budget le rendaient possible, les conditions nécessaires pour ne pas rester au-dessous de ce que les intérêts de la France pouvaient exiger d'elle.

Nous étions à la fin de 1847, à la veille des événemens redoutables dont tout le monde présentait plus ou moins l'approche. On entendait gronder l'orage, et personne ne pouvait se méprendre sur les signes précurseurs qui l'annonçaient à plus d'un point de l'horizon. Cependant nous espérions tous que quelque diversion puissante aurait la vertu de le détourner de notre pays. Involontairement nous nous figurions notre belle et rapide escadre allant chercher ces fameux bataillons préparés par la rude école de la guerre d'Afrique, et les amenant dans les plaines de l'Italie, remplies pour nous de si glorieux souvenirs, afin d'y combattre des ennemis dignes d'eux, sous le drapeau de l'indépendance, noble drapeau qui alors était exempt de toute souillure. Hélas! c'étaient des rêves qui ne devaient pas se réaliser. Du moins, dans le pressentiment des grands événemens qui allaient se passer, chacun de nous, comme en 1840, avait fait tout ce qui dépendait de lui pour que l'honneur de la patrie ne fût pas en péril. Le reste était aux mains de Dieu.

### III.

L'escadre revenait à peine d'une longue station sur les côtes de Sicile et d'Italie, lorsque la nouvelle de la révolution de février arriva à Toulon. Le roi Louis-Philippe avait cessé de régner, et le vent révolutionnaire avait balayé de sages institutions auxquelles trente années de prospérité et de liberté auraient dû servir de sauvegarde; mais l'avènement de la république ne changeait rien au devoir : l'escadre était celle de la France, et la conserver à la France fut la première pensée de tous. On fut frappé de stupeur, on eut à refouler au dedans de soi des sentimens froissés; néanmoins on comprit qu'avant tout il fallait sauver la force navale du pays de la désorganisation qui suit toujours un changement violent dans la forme du gouvernement. Tout devait faire croire que la France, lancée dans la plus redoutable des aventures, aurait à lutter contre l'Europe entière; il importait qu'elle entrât dans cette lutte avec tous les moyens de défendre son honneur et son indépendance. Si d'ailleurs le mot de république fai-

sait une triste impression sur les vieux officiers, éclairés par l'expérience du passé et la connaissance des hommes, il n'en était pas de même des jeunes gens. Beaucoup d'entre eux, aveuglés par les généreuses illusions de leur âge et rêvant pour l'espèce humaine une perfection morale et un bonheur impossibles en ce monde, saluaient avec joie l'avènement d'un régime qui leur montrait dans une perspective trompeuse les vertus des républiques anciennes et les espérances de la gloire militaire.

Un nouveau chef fut aussitôt envoyé, homme de cœur et de résolution, fait pour comprendre et exécuter ce que réclamait la gravité des circonstances. Des manières simples et franches, une physionomie ouverte sur laquelle se réfléchissent les nobles qualités de son âme, se joignent à un corps glorieusement mutilé pour donner à l'amiral Baudin des dehors qui préviennent et qui entraînent. Ce sont là ses moindres avantages. Il sait vouloir, et le poids de la responsabilité, si lourd à tant d'autres, n'est rien pour lui. Ce que sa conscience et son devoir lui dictent, il l'exécute avec promptitude et vigueur. Tout révèle en lui l'homme fait pour commander, aussi apte à concevoir des idées fécondes qu'à en assurer l'application. Sans perdre un instant, il se décida à arracher l'escadre au spectacle et à la contagion des saturnales révolutionnaires. Il l'entraîna aux îles d'Hyères, et rendit à la république le service, méconnu alors, fort apprécié plus tard, de lui conserver intacts les élémens de grandeur et de gloire si longuement préparés par la monarchie.

L'escadre fut ainsi sauvée; son organisation, sa discipline, ses traditions, son esprit, tout lui resta, et nous allons la voir, comme l'armée, prendre une part dans la tâche glorieuse de conjurer les périls que la catastrophe de février avait appelés sur la France. Plus heureuse que l'armée, il lui fut donné de poursuivre sa carrière de dévouement envers le pays sans se mêler à nos discordes civiles et sans avoir à répandre le sang français.

A peine venait-elle d'arriver aux îles d'Hyères, que l'ordre lui fut donné de se rendre sur les côtes d'Italie, pour y appuyer la politique de la France. Le rôle que nos marins ont joué dans les événemens dont cette partie de l'Europe a été le théâtre pendant ces dernières années est une nouvelle phase de l'histoire de l'escadre, et n'est pas la moins honorable. Comme je l'ai dit plus haut, son éducation est achevée désormais, et ce corps plein de sève et de vie, dans la plénitude de sa vigueur et de ses moyens d'action, peut être mis aux prises avec tout ce qu'il y a de plus difficile et de plus périlleux. Et son organisation matérielle n'est pas seule ainsi à l'épreuve : l'esprit qui l'anime n'est pas moins ferme et moins viril, n'est pas moins parfait dans son développement. Cette réunion prolongée d'un grand nombre d'hommes



sous l'empire de la discipline militaire, dont j'ai déjà signalé l'heureuse influence, avait alors porté tous ses fruits, et je ne crois pas qu'on ait vu nulle part un plus complet assemblage des vertus patriotiques et guerrières. Ces vertus, pratiquées sans interruption depuis dix ans, étaient passées à l'état de tradition, de loi écrite dans tous les cœurs et obligatoire pour toutes les consciences. Il faut chercher là le secret de la grande influence que l'escadre allait exercer en Italie sur le cours des événemens. Elle n'eut point de combats à livrer; elle n'emprunta sa puissance ni à la portée redoutable de ses canons, ni à la crainte qu'inspiraient les gouvernemens éphémères qui, pendant trois ou quatre mois, se succédèrent à Paris; elle se fit respecter par elle-même et par cet ascendant qu'exerce toujours la force qui se modère au milieu du jeu désordonné des passions humaines. Cette flotte opposant aux exemples de la licence et de l'anarchie celui d'une inflexible discipline, ces officiers si calmes, si sages, si dévoués, ne songeant jamais au parti qu'ils pourraient tirer des révolutions au profit de leur ambition, mais au contraire occupés sans cesse à démêler dans les événemens de quel côté étaient l'honneur et les intérêts de la patrie, pour marcher à tout prix dans cette voie : voilà ce qui entourait notre escadre d'un respect universel et lui donnait cette autorité morale dont, heureusement pour la France, elle a fait si bon usage.

Il se peut qu'elle ait quelquefois exercé cette influence d'une manière peu conforme aux vues du gouvernement dont émanaient les ordres qu'elle recevait. En des temps réguliers, cette conduite eût été blâmable; mais, alors que le pouvoir changeait sans cesse de mains en France, était-il possible qu'une direction intelligente et suivie fût imprimée aux mouvemens de l'escadre de si loin et en face d'événemens souvent imprévus, toujours connus et appréciés d'une manière imparfaite? Le soin de cette appréciation ne revenait-il pas naturellement à l'amiral qui était sur les lieux, et qui, en voyant se dérouler devant lui, jour par jour, le long drame dont l'Italie était le théâtre, s'inspirait, sur chaque décision qu'il avait à prendre, de l'esprit de l'escadre, de cet esprit si éminemment national? Non, jamais l'histoire ne reprochera à nos marins le rôle que la nécessité leur fit jouer alors, ou bien, au même titre, elle devrait reprocher au pays les efforts que, sur tous les points du territoire, il fit pour se sauver lui-même, quand son gouvernement le laissait périr. L'escadre agit comme agirent les généreux citoyens qui défendirent victorieusement l'assemblée constituante le 15 mai 1848. C'est qu'en effet, quoiqu'à distance, elle ne pouvait manquer de recevoir le contre-coup de l'opinion honnête et éclairée du pays; c'est qu'elle apprenait de lui à ne prendre conseil que de son patriotisme et de son bon sens dans les circonstances critiques où elle allait se trouver; c'est qu'enfin cette influence de la pensée publique venait

fortifier chez l'amiral la résolution, qu'il trouvait dans son esprit et dans son cœur, de suivre la ligne de conduite qui lui était tracée par l'intérêt de la France. C'est la manière dont cette influence de notre escadre s'est exercée, ce sont les résultats qu'elle a poursuivis et obtenus, que nous allons maintenant raconter.

À peine arrivée sur les côtes d'Italie, l'escadre y reconnut les tristes conséquences de la révolution qui s'était accomplie à Paris. Dès le lendemain du 24 février, le mouvement libéral, qui se préparait depuis long-temps, avait éclaté sur tous les points de la péninsule. Les hommes honorables et modérés, les vrais patriotes qui avaient travaillé à opérer ce mouvement pour secouer le joug étranger et doter leur pays d'institutions libres, avaient compté sur l'appui sage de la France monarchique et constitutionnelle. Cet appui leur manquant, ils ne vœurent voir dans les triomphateurs et les gouvernans de Paris que des fauteurs de désordre ou des conquérans sans scrupules. Aussi, dès l'abord, le mot si répété du roi Charles-Albert : *Italia farà da se*, ce mot qui semble être l'expression d'une confiance présomptueuse, fut-il dicté surtout par la défiance que la république française inspirait au parti libéral en Italie. Si notre gouvernement eût racheté ses torts révolutionnaires par une politique ferme et décidée, qui eût confondu sa cause avec la cause italienne, les sympathies lui seraient certainement revenues; mais on voyait que la France, avec sa révolution stérile et impuissante, agiterait l'Italie sans la sauver, qu'elle déserterait sa politique séculaire en laissant le champ libre aux armes de l'Autriche; on ne compta plus sur elle; pour parler plus juste, il n'y eut que la lie révolutionnaire des villes italiennes qui resta en fraternité avec les héros de nos émeutes et de nos clubs. Aussi, lorsque notre escadre se présenta sur les côtes de Gênes et de la Spezzia, fut-elle accueillie avec une froideur qui contrastait étrangement avec la sympathie qu'on lui témoignait un an auparavant. A Livourne au contraire, où régnait dès lors une démagogie ignoble et turbulente, nos officiers eurent à subir la honte d'être confondus avec les vainqueurs de février, et ils furent obligés de se dérober par un prompt départ à des ovations qui les faisaient rougir.

L'escadre fit voile vers Naples; elle se fût arrêtée devant Civita-Vecchia, si ce mouillage eût été accessible aux grands navires. Il y avait là à remplir une tâche digne d'elle : elle avait à seconder de toute son influence les efforts que faisait dès lors un homme d'une grande intelligence et d'un grand cœur, pour contenir le mouvement accompli à Rome dans ces limites de modération et d'équité au-delà desquelles les révolutions les mieux justifiées n'enfantent plus que des crimes et des malheurs. A cette époque, la république de M. Mazzini n'avait pas encore levé la tête; mais M. Rossi, qui la voyait venir, était résolu à la

combattre à outrance et à l'empêcher à tout prix de briser le trône pontifical. Tous les cœurs honnêtes, tous les esprits élevés étaient avec lui, et l'escadre française, de Naples, où elle s'était rendue, était décidée à prêter son appui moral à la généreuse tentative de l'ancien ambassadeur de France. Cet appui ne pouvait rien, hélas! contre le poignard des assassins.

En même temps que notre escadre surveille ainsi les événemens de Rome, elle est obligée de donner son attention à ceux de Venise. Une petite division est envoyée pour montrer le pavillon français comme une espérance aux citoyens de cette république qui travaillent à lui rendre son indépendance. Il n'y a point à rougir de la sympathie que l'on va témoigner à une cause pure de tout excès, véritable effort de la nationalité contre la domination étrangère, destiné à se soutenir encore après que l'Autriche aura étouffé sous ses pieds toutes les agitations révolutionnaires de l'Italie. Il se pouvait d'ailleurs que la force irrésistible des circonstances amenât une guerre européenne, et, dans ce cas, Venise était pour la France une vieille et fidèle amie dont il importait de s'assurer l'alliance. Aussi nos marins acceptèrent-ils avec ardeur la mission qu'ils allaient remplir au fond de l'Adriatique; ils se portaient à cette croisière avec un élan vraiment national. Le gros de l'escadre était pendant ce temps mouillé à Naples, où de graves événemens réclamaient sa présence.

Pour bien comprendre le rôle que la flotte française va jouer au milieu de ces événemens, il faut se reporter à quelques mois en arrière. Cette même flotte avait visité Naples et Palerme dans les mois de juillet et d'août 1847; elle avait montré sur ces côtes le drapeau de la France forte et libre sous la monarchie constitutionnelle. Naples ressentait alors de légères agitations, premiers échos de la voix de Pie IX; mais quelque chose de bien plus sérieux se préparait en Sicile. Cette île était toute frémissante sous le joug qui pesait sur elle, et nous y avons vu les plus manifestes symptômes d'une prochaine insurrection. C'était vers la France que se tournaient les regards de tout ce que le pays avait d'hommes éclairés; ils enviaient nos sages institutions, la liberté et la prospérité qu'elles nous donnaient. Nous recevions leurs confidences sur leurs projets et sur l'espoir qu'ils mettaient en nous pour les aider dans l'effort énergique qu'ils allaient tenter. Ils nous demandaient cet appui avec confiance, sachant bien que la politique de la France ne lui permettrait pas de le leur refuser, et qu'elle n'y mettrait pas de conditions qui coûteraient à leur honneur. Accompli en effet sous la protection française, le mouvement sicilien eût été contenu dans des bornes raisonnables, et le lien qui unit l'île à la couronne n'eût pas été rompu. Il nous importait presque autant qu'à cette couronne elle-même de le maintenir. Nous savions qu'il n'y

avait pas d'existence possible pour la Sicile, si elle eût voulu s'isoler dans son indépendance; trop faible pour se faire respecter, elle devait ou retomber sous le joug napolitain ou être entraînée dans les bras d'une grande puissance maritime, c'est-à-dire échanger la domination du roi Ferdinand contre celle du lord haut-commissaire des îles Ioniennes. Ce n'était pas une telle condition que les patriotes siciliens entendaient faire à leur pays; ils voulaient rester sujets, mais sujets libres du roi de Naples, et pour cela ils ne comptaient que sur la France. L'intérêt que nous avons à ne laisser la Sicile tomber à aucun prix sous le protectorat britannique leur répondait de l'assistance que notre gouvernement leur prêterait auprès du roi Ferdinand, pour obtenir de ce prince les institutions qu'ils réclamaient, et l'opinion généralement accréditée que telle serait la conduite de la France dans la crise qui se préparait nous avait créé, soit à Naples, soit à Palerme, d'ardentes sympathies, dont nos marins avaient recueilli les témoignages.

Peu de mois après, l'insurrection sicilienne éclata. L'escadre était rentrée à Toulon; mais notre diplomatie, préparée à l'événement, commençait déjà à parler et à agir dans le sens qui vient d'être défini, lorsque survint la révolution du 24 février, brisant violemment les traditions de notre politique, changeant ou discréditant nos agens, depuis ce jour jusqu'à celui où la flotte de l'amiral Baudin parut devant Naples, tout ce qui s'était passé avait concouru à rendre la France suspecte, odieuse même, et à annuler son influence.

Là, comme partout ailleurs, les événemens de Paris avaient porté leur fruit. Le patriotisme éclairé, qui demandait de sages réformes, avait fait place à l'audace révolutionnaire. En Sicile, les choses étaient allées à l'extrême; le lien qui unissait les deux couronnes avait été imprudemment brisé, et le peuple sicilien, en proclamant son indépendance, s'était livré fatalement à l'Angleterre. L'escadre britannique n'avait point encore paru; mais elle était si proche de sa station de Malte, elle dominait si sûrement le cours des événemens, qu'elle était certaine d'arriver à l'heure décisive, et que l'arbitrage de ce grand litige semblait ne pouvoir lui échapper. A Naples même, l'autorité du roi était en péril; le vertige révolutionnaire gagnait chaque jour; ce n'étaient que concessions inutiles et tardives, intrigues qui se croisaient en tout sens, alternatives de confiance extrême et d'extrême découragement; tout annonçait une prochaine catastrophe. C'est au milieu de cet état de choses que l'escadre française avait reparu dans les eaux de Naples, avec les mêmes équipages, les mêmes officiers, et j'ajoute avec le même esprit que huit mois auparavant. La révolution de février avait pu renverser un trône, elle n'avait rien changé dans l'opinion et les sentimens qui régnaient à bord de nos vaisseaux. Si le gouvernement n'était plus le même, les intérêts de la France n'avaient

point varié, et la mission de l'escadre était de les faire triompher. Là était pour elle la ligne du devoir. Alors comme huit mois auparavant, il fallait empêcher la Sicile de devenir anglaise ; pour cela, il fallait que le roi Ferdinand y rétablît son autorité, et, pour qu'il l'y rétablît, il fallait qu'il commençât par être maître à Naples. Ainsi raisonnaient nos marins sous la double inspiration du bon sens et de l'honneur national, lorsque, dans la néfaste journée du 15 mai, Naples vit éclater en ses murs une formidable insurrection.

L'agent du gouvernement français (je ne l'appellerai pas le ministre de France), pour qui le seul but à poursuivre était d'assurer le triomphe populaire, accourut aussitôt à bord de l'escadre, pressant l'amiral, le sommant même de tourner ses canons contre le palais du roi, et de donner ainsi aux barricadeurs calabrais l'éclatant et public appui de la France. Le moment était décisif : l'amiral Baudin n'avait qu'à faire un geste, et le trône du roi Ferdinand volait en éclats. Ce geste, il refusa de le faire. Pour résister aux sommations impérieuses de l'agent de la république, il avait derrière lui l'opinion de l'escadre, cette opinion juste, éclairée, toute-puissante. Outre la raison politique que chacun sentait, officiers et matelots éprouvaient une invincible répugnance à employer leurs armes contre une ville qui avait toujours été pour nous si hospitalière, si affectueuse. Lancer la mort contre des femmes et des enfans pour donner la victoire à l'émeute et aux clubs révoltait en eux tous les sentimens de l'homme et du marin. L'escadre ne bougea pas ; elle ne brûla pas une amorce, ne débarqua pas un homme, et son immobilité fut pour les troupes napolitaines une tacite assistance qui releva leur courage et les aida à triompher de l'insurrection.

Spectacle étrange en apparence que celui qui fut donné alors ! Le trône du roi le moins populaire de l'Europe venait d'être raffermi par le concours moral de l'escadre de la république française ! Cependant, pour qui voudra regarder au fond des choses, il y a lieu de se demander où était la véritable vertu républicaine, chez ce diplomate révolutionnaire, pour qui c'était tout de renverser un trône, ou chez ces vaillans équipages, pour qui servir et honorer le pays était la règle suprême de leur conduite. A nos yeux et, nous le croyons aussi, aux yeux de tout appréciateur désintéressé et consciencieux, la réponse n'est pas douteuse, et ce qui en ressort avec une égale évidence, c'est que ces grandes leçons d'un patriotisme supérieur aux intérêts et aux passions du jour, d'un dévouement invariable et absolu à la cause du pays, ces leçons de ce que j'appelais tout à l'heure la vertu républicaine par excellence, notre escadre était allée les puiser à l'école de la monarchie constitutionnelle, de ce gouvernement qu'on a beaucoup décrié, mais qui sera vengé par l'histoire. C'est grâce à ces leçons que

la flotte comme l'armée s'étaient conservées intactes au lendemain du 24 février, l'une pour soutenir à Naples les intérêts et l'honneur du pays, l'autre pour sauver la société française tout entière, quelques semaines après, dans les terribles journées de juin.

L'insurrection de Naples réprimée, toutes les forces militaires du royaume allaient être employées à reconquérir la Sicile; l'escadre anglaise se hâta d'accourir. Ici encore il y eut un singulier spectacle, et qui peint bien la confusion des temps dont nous rappelons le souvenir. Officiellement, les deux gouvernemens de France et d'Angleterre étaient d'accord pour assurer l'indépendance de la Sicile : le cabinet anglais par des motifs d'intérêt qu'il ne prenait guère la peine de cacher, les hommes qui gouvernaient la France par une sorte de don quichottisme républicain. Les deux gouvernemens fournissaient ouvertement aux Siciliens des armes, des canons et même des soldats (1); mais nous avons dit combien au fond leur pensée était différente, et les deux escadres dans leur accord, je dirai presque dans leur intimité apparente, laissaient sans cesse éclater cette différence. On eût pu dire, en effet, qu'elles s'aimaient au point de ne pouvoir se quitter. Dès que l'un des amiraux faisait un détachement, l'autre envoyait immédiatement à sa suite un nombre égal de ses navires. Si l'amiral Parker se rendait quelque part de sa personne, l'amiral Baudin y accourait. Extérieurement on était censé agir de concert, en réalité les mouvemens que l'on faisait ensemble n'avaient pour but que de s'observer et se contrecarrer réciproquement. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, tout le temps que dura la guerre entre les troupes royales et les insurgés siciliens, les deux escadres ne cessèrent de poursuivre ainsi leurs buts si divers sous les apparences de l'entente la plus cordiale. Ce n'était pas qu'on prétendît se tromper les uns les autres, mais on tenait à garder les dehors d'une estime et d'une courtoisie mutuelles et à rester jusqu'au bout gens de bonne compagnie. Cette lutte sourde eut pour l'amiral Baudin et son escadre d'assez graves difficultés, et ils y

(1) Le gouvernement français avait encouragé les soldats de notre légion étrangère d'Afrique à entrer au service sicilien. Ces hommes n'étaient pas Français, mais leur longue communauté de dangers et de gloire avec nos soldats leur avait donné une dénationalité, et nos marins regrettaient profondément de les voir revêtus de notre uniforme au milieu des insurgés. Ils se montrèrent, au reste, dignes du bouton qu'ils portaient encore, et périrent presque tous au combat de Catane, la seule action vigoureuse de cette guerre. Pauvres gens! le cœur dut leur battre bien vivement lorsque le colonel suisse, M. de Muralt, mettant pied à terre pour escalader le premier des barricades derrière lesquelles ils s'étaient retranchés, cria en français à sa troupe, qui allait les massacrer : « En avant, enfans! à la baïonnette, et vive le roi! » En entendant ce cri qu'ils avaient poussé si souvent eux-mêmes lorsqu'ils marchaient au combat sous le drapeau de la France, ne lancèrent-ils pas une dernière imprécation contre ceux qui les avaient arrachés à leur patrie d'adoption pour les envoyer ainsi à une mort certaine?

firent œuvre de modération et de patience. La politique indécise du gouvernement français vint quelquefois leur apporter des entraves, et jamais elle ne leur fut d'aucun secours. Ils n'en suivirent pas moins la ligne que leur traçaient les intérêts de la France jusqu'au jour où il n'y eut plus à craindre que la Sicile devînt une colonie britannique.

La tâche qui restait alors à remplir à nos équipages était celle de l'humanité, et ils s'y employèrent avec le plus généreux dévouement. A Messine, cinq mille hommes trouvèrent un refuge momentané sur nos vaisseaux; à Catane, nos officiers arrachèrent plus d'une victime à l'épée des vainqueurs; à Palerme enfin, l'intervention personnelle de quelques-uns de nos commandans auprès du général Filangieri et l'estime que cet habile chef avait conçue pour notre marine éloignèrent de cette grande cité les horreurs d'un assaut. Le roi Ferdinand fut le premier à reconnaître les droits qu'avait acquis l'escadre française de s'interposer entre la rigueur de son gouvernement et ceux qui l'avaient encourue. C'était bien peu faire, hélas! pour une cause que nous avions aimée et pour des hommes dont les premiers efforts avaient eu toutes nos sympathies; mais désormais la France ne pouvait faire davantage. Occupée à lutter laborieusement contre l'anarchie qui menaçait de la dévorer, elle n'avait plus de secours ni de vœux même au service des révolutions étrangères, et elle était bien loin de ces jours de puissance et de prospérité où son rôle était de propager pacifiquement en Europe les idées de liberté constitutionnelle. Pour elle comme pour son escadre, le dilemme avait été celui-ci : — rendre la Sicile au roi Ferdinand, ou la jeter aux bras de l'Angleterre. — L'escadre avait tranché la question dans le sens de l'intérêt national. Malgré les regrets trop faciles à comprendre que ressentaient certaines ames qui ont besoin de liberté pour les autres comme pour elles-mêmes, cet intérêt avait dû prévaloir sur toute autre considération.

Ce que la France avait laissé faire en Sicile, elle dut peu après aller le faire elle-même à Rome. Il fut décidé que, pour transporter les troupes destinées à cette expédition, l'escadre fournirait tous ses navires à vapeur. Le commandement en fut confié au brave amiral Tréhouart, *el pelo blanco*, comme l'ennemi le surnomma dans la glorieuse journée d'Obligado (1). Je ne parlerai pas plus de l'expédition de

(1) Au combat d'Obligado (automne de 1845), le plus brillant fait d'armes que les annales de notre marine aient à enregistrer depuis les grandes luttes de l'empire, le succès fut dû principalement à l'énergie et à l'audace du capitaine Tréhouart. Après avoir eu tous ses officiers et la moitié de son équipage atteints par le feu de l'ennemi, alors que tout autre eût senti sa résolution faiblir, il porte son pavillon sur un autre navire, fait déployer toutes les voiles et vient l'échouer à portée de pistolet des batteries américaines, signifiant, par cette manœuvre qui lui coupait toute retraite, sa résolution de vaincre ou de périr. Cette manœuvre d'une hardiesse sans pareille confond les canoniers de Rosas, et fait succéder dans leurs cœurs la terreur à l'assurance du succès. En

Rome que je n'ai parlé des autres faits de guerre auxquels des détachemens de l'escadre ont pris part depuis sa formation. Je m'interdirai le plaisir que j'aurais à unir dans un même éloge nos soldats et nos marins, modèles également accomplis d'héroïsme dans le danger, de fidélité à l'austère loi de la discipline, d'abnégation, de dévouement patriotiques. Dans ces tristes temps, l'armée et la marine n'ont pas cessé d'être l'honneur de la France, et nous leur devons d'avoir mêlé quelques belles et consolantes pages à la douloureuse histoire de nos excès et de nos faiblesses. Il y a là pour elles une gloire bien supérieure à toutes les jouissances de l'ambition satisfaite, à toutes les dignités et toutes les faveurs que peut distribuer la main des hommes. Il est pourtant un fait qu'au risque de me répéter un peu je ne puis m'empêcher de signaler à propos de cette expédition, c'est la promptitude admirable, c'est l'espèce de ponctualité mathématique avec laquelle tout se fit dans les opérations de la marine. Jamais on n'avait vu l'embarquement d'une masse d'hommes, leur transport, leur débarquement, s'accomplir avec un ordre, une régularité, une facilité pareils, et je ne fais que répéter ici le témoignage qui nous fut rendu alors par les Anglais, nos juges les meilleurs sans doute et les moins partiaux en pareille matière. C'est que ce mode d'opération, cette guerre de surprises, ces expéditions soudaines, imprévues, conviennent merveilleusement à notre génie national. La combinaison de nos forces de terre et de mer par l'emploi de la vapeur, cette combinaison continuellement pratiquée pendant nos longues guerres d'Afrique, est devenue une habitude et presque un jeu pour nous. C'est un avantage qu'il faut conserver le plus soigneusement possible à notre marine et à notre armée, et si le malheur du monde veut que la carrière des combats vienne un jour à se rouvrir, si la France doit remettre au vent son drapeau sur les champs de bataille, il y a là pour elle un moyen de faire de grandes choses et de frapper même au loin des coups décisifs, qui doit toujours être présent à sa pensée.

Il reste peu à dire sur le rôle de l'escadre pendant ces dernières années. On la voit parcourant les mers du Levant lors du différend élevé entre la Porte et les puissances du Nord au sujet des réfugiés hongrois, on la voit montrant son pavillon dans les mers de Grèce au moment

vain leurs officiers font-ils tous leurs efforts pour ranimer leur courage défaillant, en vain désignent-ils le commandant Tréhouart à leurs coups en leur criant : *Fuego al pelo blanco* (feu sur l'homme aux cheveux blancs)! Ce cri, entendu à bord du navire français, tant on se bat de près, n'émeut en rien l'intrépide capitaine, qui se tient impassible à l'arrière au milieu d'une grêle de balles et de boulets. Le *pelo blanco* fait l'effet de la tête de Méduse, et les soldats de marine de l'escadrille anglo-française, lorsqu'ils escaladent les batteries argentines sous la conduite de sir Charles Hotham, les trouvent abandonnées.



des brutales réclamations faites par l'escadre anglaise au nom du Juif Pacifico; mais, dans ces deux affaires, son action, enchaînée par une politique indécise, fut plutôt négative. Il n'en pouvait être autrement. Quel langage notre marine eût-elle pu tenir, lorsqu'au lieu d'avoir derrière elle la France calme, sage et puissante, elle avait à parler au nom d'un peuple divisé, affaibli par les luttes de parti, forcé d'oublier sa grandeur dans le soin de sa sûreté, et, si le gant lui eût été jeté, se sentant incapable de le relever? La situation de l'escadre n'était donc pas tenable dans le Levant : on le comprit et on l'appela à Cherbourg, pour y recevoir la visite du président de la république.

Ce ne fut pas de Paris seulement, ce fut de toutes les parties de la France qu'on accourut alors à Cherbourg. On aime la marine en France, mais on la connaît peu. A l'exception des habitans de nos grands ports, et peut-être aussi de quelques rares touristes, personne ne sait ou plutôt ne savait, avant cet automne de l'année 1850, ce qu'est une escadre. Je n'en répète pas moins qu'on aime la marine en France : on l'aime par un vague instinct qui dit aux plus ignorans qu'elle est nécessaire à notre grandeur et même à notre existence nationale; on l'aime par suite des efforts qu'il en coûte à un peuple qui n'est pas naturellement marin pour le devenir à force d'intelligence et de courage; on l'aime parce que de temps en temps elle rapporte un peu de gloire sans entraîner le pays dans les grands hasards d'une guerre continentale; on l'aime enfin peut-être comme l'on aime l'inconnu, par attrait poétique, par besoin de l'imagination. Ce qui est certain, c'est qu'il y eut quelque chose de plus que le goût de la nouveauté dans le mouvement qui porta alors de tous côtés vers Cherbourg des flots de population. On ne s'attend pas que je redise ici l'étonnement que causa l'escadre à tous ces yeux ouverts pour la première fois à un tel spectacle. Que de témoignages d'admiration nos officiers ne recueillirent-ils pas pour ces beaux vaisseaux dont la tâche journalière était de promener sur les mers lointaines le drapeau de la patrie, et de laisser derrière eux une salutaire impression de la grandeur de la France! Que d'expressions de sympathie n'entendirent-ils pas pour les habitans de ces vastes machines flottantes, pour cette population si modeste et si dévouée, dont l'unique ambition est d'avoir à verser son sang pour le pays, et qui, dans l'attente de ce jour, oublie toutes les douceurs de la vie, toutes les joies de la famille, et s'en va affronter sans souci les plus périlleux hasards!

Une fois la curiosité des yeux satisfaite, l'attention des observateurs intelligens se porta sur la physionomie si différente de nos officiers et de nos matelots. On fut frappé de la sérénité froide et un peu hautaine des premiers, de la joyeuse insouciance des autres. Chez nos officiers, cette fierté tient au respect d'eux-mêmes, à la conscience de leur va-

leur. Dans une escadre, en effet, quelque nombreux que soient les états-majors, tout le monde se connaît; la carrière de chacun est un livre ouvert que tous ses camarades peuvent feuilleter. Il s'ensuit que l'estime ne se mesure qu'au nombre et à l'importance des services rendus. A ce sentiment de leur valeur qu'ont nos officiers se joint la connaissance parfaitement définie de leurs devoirs. La route à suivre est toute tracée; il n'y a pas à choisir, comme ailleurs, entre l'honneur et l'intérêt : l'un ne se sépare pas de l'autre, et de là un sentiment de supériorité morale qui rend peut-être un peu fier, mais qui crée de grandes obligations. Cette fierté d'ailleurs est accompagnée d'autres dispositions qui la tempèrent. L'isolement dans lequel on vit, les longs voyages, les longues veilles de nuit, disposent l'âme à la mélancolie et l'ouvrent aux affections vives et profondes. Aussi, malgré la froideur apparente dont j'indique les causes, malgré la raideur produite par l'habitude d'exercer dès le jeune âge un commandement absolu, jamais on ne rencontre de cœurs plus chauds que ceux de nos marins.

Cette remarque s'applique à nos matelots aussi bien qu'aux officiers. Le matelot arrive à bord, sortant à peine du cercle étroit de la famille. Fils de pêcheur, il est rare que son enfance n'ait pas été nourrie dans les pratiques religieuses. La marine le reçoit donc d'ordinaire avant qu'il ait été gâté par les funestes enseignemens de la corruption. La discipline s'en empare et lui démontre en quelques jours qu'aucun de ses mauvais penchans, s'il en a, ne restera impuni. L'état pourvoit à tous ses besoins, comme à ceux du soldat; mais il ne l'abandonne jamais, comme le soldat, à l'inévitable oisiveté des garnisons. Toujours occupé à bord, le matelot est à chaque instant en présence du péril. Grimper, par une nuit sombre, sur une vergue qui s'agite avec violence, serrer une voile que le givre a durcie comme une planche, et dans laquelle on a le corps entortillé par le vent, c'est là une opération tout aussi périlleuse et qui demande tout autant de sang-froid et de courage que de monter à l'assaut d'une crête couronnée par les Kabyles. Cet acte d'audace, le matelot l'accomplit tous les jours, et sans être soutenu par l'espérance de la gloire. Si une corde casse, si son pied glisse, il périra d'une mort obscure. Des troupes qui sont allées au feu doublent de valeur. Le matelot, qui chaque jour risque sa vie dans le combat contre les élémens, puise dans l'habitude de mépriser le danger le germe de tous les nobles sentimens. Sans soucis pour ses besoins présens non plus que pour son avenir, soumis à un gouvernement paternel et toujours juste dans sa sévérité, s'abandonnant à ses chefs avec une entière confiance, son contentement, son bien-être; se manifestent à tous les yeux.

Je dois signaler encore une autre impression fort saisissante que

firent nos états-majors et nos équipages sur ceux qui les visiterent en sérieux observateurs. On s'étonna de voir des hommes dominant de si haut l'atmosphère où se meuvent les passions humaines, et si étrangers aux affections et aux haines de parti qui divisent la France. On s'étonna d'entendre leurs opinions sur les hommes et sur les choses, qu'ils avaient appris à juger à la lumière du patriotisme et du bon sens, et dans ce lointain qui rend aux objets leur véritable couleur. On s'étonna du simple et ferme langage avec lequel tous déclaraient qu'instruits par les funestes exemples de 1793, ils ne laisseraient à aucun prix la politique envahir leurs vaisseaux, et ne mettraient jamais leur cœur à un autre service que celui de la patrie. Il y eut alors une manifestation de cet esprit qui n'échappa à personne. Au milieu du désordre des acclamations populaires dont retentissaient les abords de Cherbourg, la flotte n'exprima ses sentimens qu'avec l'ordre et la régularité commandés par la discipline. Le pouvoir fut salué dans la personne du chef de l'état, comme il l'est partout et toujours, moins sous la forme d'un tribut payé à l'homme que sous celle d'un hommage symbolique rendu au principe de l'autorité. Lorsque par un gros temps l'un de nos matelots était tombé à la mer, et que par des prodiges de dévouement et d'audace on était parvenu à le sauver, le commandant du navire, sa casquette à la main, se faisait l'organe du sentiment de tous en criant : « Enfans, l'homme est sauvé! vive le roi! » et ce cri était répété par cinq cents bouches. Qui saluait-on ainsi? La personne assise sur le trône? Non; on avait crié en d'autres temps : *Vive la république!* et *vive l'empereur!* On saluait le nom sous lequel on s'était engagé à servir la France, et à vaincre ou à mourir pour elle.

C'est ainsi que, pour ceux qui étaient allés chercher autre chose que le plaisir des yeux, il y avait dans ce qu'ils virent à Cherbourg plus qu'un beau spectacle : il y avait de bons exemples à suivre et d'utiles enseignemens à recueillir. On voyait là les incomparables résultats que l'on peut obtenir de la nature française lorsqu'elle est bien dirigée. et lorsqu'on fait appel à ce qu'elle a de plus élevé. Aussi l'impression que chacun emporta des fêtes de Cherbourg ne fut-elle ni aussi légère ni aussi superficielle qu'on aurait pu l'attendre.

Après ces fêtes, l'escadre alla passer l'hiver à Brest. Lors du soulèvement du maréchal Saldanha en Portugal, elle fut envoyée à Cadix, et de là elle rentra dans la Méditerranée, qu'elle sillonne en ce moment sous les ordres de l'amiral La Susse, le lieutenant de l'amiral Lalande à Besica; c'est assez dire que ses bonnes traditions ne sont point en péril.

Si, grace à Dieu, le personnel de l'escadre reste ainsi le même, si rien n'est changé à son esprit, le matériel est en ce moment même près de subir une transformation d'une immense importance. Le jour

n'est pas loin où notre flotte tout entière ne sera plus composée que de navires à vapeur, et, dès cette année, deux vaisseaux de ce genre vont aller y remplacer un égal nombre de navires à voiles. Il y a quelques années, on traitait d'esprits aventureux, d'imaginations chimériques ceux qui demandaient instamment à la France qu'elle fit un effort puissant pour se créer une marine à vapeur et s'approprier de bonne heure tout ce que l'emploi du nouveau moteur lui promettait d'avantages. On voulait bien accorder aux novateurs qu'en certains cas une escadre pourrait trouver là pour se remorquer d'assez bons auxiliaires, mais on ne trouvait pas que cela méritât d'être acheté au prix d'une révolution. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que la remorque, d'utile, était devenue nécessaire; on voyait les autres, grâce à cette précieuse assistance, arriver si vite, qu'on craignait d'être partout en retard, et, l'opération de la remorque étant souvent fort difficile à exécuter à la mer, les esprits les plus rebelles à l'évidence en venaient à penser qu'il serait peut-être plus commode de se remorquer soi-même. De là au navire à vapeur proprement dit, il n'y a qu'un pas, et ce pas, on est en train aujourd'hui de le faire : voilà comment, après s'être fait bien long-temps prier, après avoir perdu des années et s'être laissé devancer par d'autres plus avisés de leurs intérêts, on en est revenu forcément aux idées de ces esprits chimériques que l'on repoussait avec tant de dédain; seulement on y est revenu par le chemin le plus long.

Dieu merci! la perte de temps n'est pas irréparable, et, comme dit le proverbe, vaut mieux tard que jamais. Deux vaisseaux à vapeur vont donc aller rejoindre l'escadre. L'un, *le Charlemagne*, est un ancien vaisseau à voiles auquel on a appliqué une machine. Il est bien entendu que le vaisseau a conservé ses formes primitives, destinées avant tout à le mettre en état de résister à la pression de ses voiles et à faciliter ses mouvemens, alors que le vent devait être son unique moteur. Il a conservé également son immense mâture, ce qui ne veut pas dire que, comme navire à voiles, il n'ait rien perdu de ses qualités, tout au contraire. Comme navire à vapeur, l'excellence de sa petite machine lui a fait obtenir des résultats fort remarquables; sa vitesse est de neuf milles à l'heure en temps calme. En somme, c'est peut-être ce qu'on pouvait faire de mieux en poursuivant deux buts à la fois et en voulant contenter deux maîtres. L'autre vaisseau, *le Napoléon*, est un vaisseau à vapeur dans la complète acception du mot. Construit dans un seul but, sur un plan conçu et combiné par une seule tête, celle de M. Dupuy de Lôme, jeune ingénieur d'une rare intelligence, ce bâtiment doit réaliser, si ses essais réussissent, tout ce que l'état actuel de la science permet d'attendre de plus parfait dans la construction du navire de guerre mû par la vapeur. Je dois ajouter que sa machine, exécutée sur un plan défectueux malgré les prières et les sup-

plications de M. Dupuy, sera nécessairement pour beaucoup dans les conditions du succès plus ou moins grand qui lui est réservé, et ici je n'ai pas besoin de le répéter, la grandeur du succès, c'est la vitesse.

La vitesse! c'est là aujourd'hui que dans toutes les directions semble se porter le plus puissant effort de l'esprit humain. On dirait qu'il n'est préoccupé que d'une chose, transmettre sa pensée et l'exécuter par les moyens les plus rapides et les plus sûrs. Le télégraphe électrique, les chemins de fer, la marine à vapeur, toutes ces inventions marchent de concert, et sont inspirées par les mêmes besoins, les mêmes instincts, les mêmes idées. Vienne la guerre, qu'il est permis moins que jamais aujourd'hui de désirer, mais qu'il faut toujours prévoir; vienne la guerre, et le télégraphe électrique transmettra jour et nuit, et en quelques minutes, de Paris à Toulon, les instructions les plus détaillées. Les chemins de fer y amèneront en quelques heures nos braves soldats, et au bout du chemin de fer nos soldats trouveront ces rapides vaisseaux à vapeur qui, défiant et déjouant par leur vitesse toute la vigilance ennemie, les porteront à coup sûr et à heure fixe sur le point que la pensée des chefs aura assigné à leur débarquement. Et voyez comme tout se lie et s'enchaîne en ce monde! au moment où nous est donné ce nouveau mode de guerre si brusque, si décisif, si favorable à la *furia francese*, voilà que des hommes du génie le plus inventif, MM. Delvigne, Tamisier et Minié (pourquoi ne citerais-je pas leurs noms, qui honorent la France?) mettent entre les mains de nos soldats cette carabine dont la portée extraordinaire rend presque superflu, au moins dans les opérations de cette nature, l'emploi de l'artillerie de campagne. Réservé presque uniquement au cas où il faudra enfoncer des portes et des murailles, ce matériel si difficile à mouvoir, si lent à embarquer et à débarquer, n'embarrassera plus ici de son poids la rapidité de nos expéditions. Quel changement! quelle face nouvelle donnée à l'art de la guerre! Comment ne pas admirer ce travail continuel de l'esprit humain, marchant ainsi de découvertes en découvertes, de conquêtes en conquêtes? Et quelles seraient les limites du génie de l'homme, si l'énergie des caractères allait de pair avec les puissans développemens de l'intelligence! Mais, hélas! c'est là que Dieu a posé la borne où vient se briser notre orgueil!

Ici s'arrête notre tâche: elle serait bien remplie, si nous étions parvenu à faire connaître un peu notre escadre; si, en rappelant les services qu'elle a rendus au pays, nous avons su indiquer ceux qu'elle peut lui rendre encore; si enfin nous avons réussi à faire apprécier ce qui en est le moins connu, son personnel, et à obtenir du lecteur qu'il aimât nos marins comme nous les aimons nous-mêmes.

En terminant, il y a un point, un seul, sur lequel nous insisterons

encore. Les questions de matériel ont assurément leur importance, et ce n'est pas chose indifférente pour la France que le nombre plus ou moins grand de navires qu'elle aura à flot ou en chantier, la transformation plus ou moins rapide qu'elle fera de ses vaisseaux à voiles en vaisseaux à vapeur. A bien prendre cependant, tout cela n'a qu'une importance secondaire. Lorsqu'il ne s'agit que de façonner du fer et du bois, les questions de temps peuvent se traduire en questions d'argent, et l'activité répare les torts de la négligence. Ce qui ne s'improvise pas, ce que l'argent ne peut procurer, ce sont les hommes, c'est le caractère que l'éducation a développé chez eux, c'est l'esprit qui les anime. Ici il faut l'œuvre du temps, il faut le travail d'une volonté ferme et suivie. Que cette œuvre soit interrompue, que cette volonté et cette suite viennent à défaillir, tous les trésors du monde ne répareront pas ce qu'on aura laissé perdre, ne renoueront pas le fil brisé des bonnes et salutaires traditions. Conservons donc précieusement cette escadre, arche sainte de notre marine, où se garde le dépôt sacré des traditions du devoir et de l'honneur; conservons cette école permanente où officiers et matelots viennent à tour de rôle apprendre tous leur métier et recevoir l'inspiration de nos chefs les plus éminens; conservons ce cadre riche et fécond d'où sortiraient, la guerre venant, autant d'escadres que le réclameraient les besoins et la volonté du pays.

Dans les pages qui précèdent, on s'est borné à retracer l'histoire de notre escadre de la Méditerranée. Un jour, peut-être, de nouveaux documens nous permettront de donner à nos lecteurs quelques épisodes de la vie de mer et d'autres souvenirs sur nos marins.

V. DE MARS.

---

---

# JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

---

IV.

LE DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ DES CONDITIONS. <sup>1</sup>

---

I.

Pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres, des grands et des petits? Pourquoi n'avons-nous pas tous la même destinée et la même fortune? Terrible question que nous adressons à Dieu et à la société dans nos jours de dépit et de souffrance, et qui fait tantôt des athées et tantôt des révolutionnaires; question douloureuse que les bons et les compatissans se font aussi quand ils voient souffrir leurs semblables, et qui reste, pour eux, un mystère divin, dont ils essaient d'adoucir la rigueur par leurs bienfaits, sans chercher à en pénétrer la profondeur. Mais qu'elle vienne de l'envie et de la cupidité, qu'elle vienne de la curiosité ou même d'un sentiment de justice, la question de l'inégalité des conditions humaines est au fond de toutes les plaintes et de tous les doutes de l'homme; elle irrite les envieux, elle inquiète les curieux, elle afflige les bons. Il n'y a que l'égoïste qui trouve que tout est dans l'ordre naturel, lorsque l'inégalité est à son profit.

Pourquoi les conditions humaines sont-elles inégales? dit Rousseau. Parce que l'homme se développe, et il se développe surtout dans la société. « L'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des

(1) Voyez les livraisons des 1<sup>er</sup> janvier, 15 février et 1<sup>er</sup> mai, pour les premiers chapitres de cette série.

progrès de l'esprit humain (1). » Dans la société, en effet, les facultés de l'homme ont plus d'occasions et de chances de se développer que dans la solitude. Une fois que l'homme est en rapport avec ses semblables, il s'ingénie et il s'avise; il se compare et il se mesure; il y a des forts et des faibles, des habiles et des sots, des bons et des méchants; il y en a qui prévoient que, s'ils abattent l'arbre pour avoir le fruit, ils n'auront le fruit qu'une fois, et qu'au contraire, s'ils laissent vivre l'arbre et même s'ils le cultivent, ils auront le fruit tous les ans. Cette seule réflexion crée déjà entre les hommes du même pays une prodigieuse inégalité; mais aussi cette réflexion ne vient point à l'homme dans l'état de nature : elle ne vient qu'à l'homme qui est déjà sorti de l'état de nature.

Qu'est-ce donc que cet état de nature où aucune réflexion ni aucun développement de l'esprit ne vient troubler l'égalité primitive? L'état de nature a-t-il existé quelque part? Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle parlaient beaucoup de l'état de nature, sans beaucoup s'en rendre compte, et ils en faisaient un âge d'or qu'ils opposaient à la société. Rousseau se garde bien d'adopter cet état de nature inventé par des philosophes qu'il se plaît à contredire; il nie hardiment qu'il y ait jamais eu quelque part un état de nature. Mais si l'égalité n'existe que dans l'état de nature, et si l'état de nature n'a jamais existé, que devient l'égalité si chère à Rousseau? Aussi Rousseau, après avoir détruit l'état de nature des philosophes, se hâte d'en refaire un autre, c'est-à-dire l'état de l'homme naturel. Ce procédé, notons-le en passant, est le procédé favori de Rousseau. Personne n'est plus habile et plus empressé à détruire les systèmes des autres pour y substituer les siens, sans qu'il y ait au fond grande différence entre le système qu'il renverse et celui qu'il élève.

Point d'état de nature, c'est une chimère qui n'a jamais existé; mais nous pouvons imaginer ce qu'aurait été la nature de « l'homme abandonné à lui-même. » L'homme naturel, voilà donc l'hypothèse que Rousseau substitue à l'état de nature. Voyons si l'hypothèse vaut mieux que la chimère. L'une n'a pas existé, l'autre peut-elle exister? Telle est la question. Ici Jean-Jacques nous met à notre aise. Le dialecticien écarte avec tant de soin toutes les idées et toutes les acquisitions qui viennent d'une autre origine que de *la nature de l'homme abandonné à lui-même*, qu'il finit par rendre son homme naturel aussi impossible que l'état de nature est chimérique; mais cette impossibilité n'effraie pas Jean-Jacques Rousseau : il s'y heurte bravement, plus fier de la force dialectique qu'il met à réduire l'homme naturel à sa propre expression que fâché du tort que cette conclusion doit faire à sa doctrine. Il tient plus à sa logique qu'à sa cause.

(1) Tome VII, édition de 1790.



Cette logique est admirable dans le triage qu'elle fait entre ce que l'homme tient de la nature et ce qu'il tient de la société; seulement, quand on arrive au bout du triage, on est effrayé du peu que c'est que l'homme naturel. Cet effroi même est un service que Rousseau rend malgré lui à la société. Il y a deux doctrines en effet qui luttent depuis long-temps dans le monde : l'une qui croit que l'homme peut tout tirer de son propre génie, sa morale, son gouvernement, ses lois, ses langues, ses arts, son industrie, la société enfin; l'autre qui croit au contraire que l'homme a reçu de Dieu lui-même non-seulement la force de créer la société, les langues, les institutions, mais qu'il a reçu la société même, c'est-à-dire le langage et la loi, et que c'est de cette société primitive et divine que dérivent les diverses sociétés que nous voyons sur la terre. Poussez jusqu'au bout la doctrine qui fait la société d'institution humaine : l'homme alors, ayant tout fait, peut aussi tout défaire. Il a fait les lois, il peut les défaire; il a fait les gouvernemens, il peut les défaire; il a fait la famille, la propriété, la religion, il peut les défaire. Tout lui est soumis; point de règles inébranlables, point de droits primordiaux. Nous sommes ce que nous font les lois que nous faisons. Avec cette doctrine, l'ordre social dépend d'un scrutin. Poussez au contraire jusqu'au bout la doctrine que la société est d'institution divine : tout novateur est un sacrilège, toute amélioration est une impiété, toute assemblée législative est un conciliabule d'hérétiques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'homme était en train de proclamer sa souveraineté et de se passer de Dieu, c'était rendre service à la société que de montrer à l'homme le peu qu'il est, abandonné à lui-même. Il est vrai que Rousseau voulait prouver en même temps que ce peu qu'est l'homme naturel vaut mieux que l'homme civilisé; mais qu'importe la conclusion du philosophe? qu'importe qu'il arrive à l'erreur en passant par la vérité? Nous sommes maîtres de nous arrêter où la vérité finit et où l'erreur commence.

« En considérant l'homme, dit Jean-Jacques Rousseau, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous (1). » Oui, l'homme est l'animal organisé le plus avantageusement de tous; mais, prenez-y garde, ce qui fait la supériorité de son organisation, c'est qu'il est capable de réfléchir et de raisonner. Or, s'il réfléchit et s'il raisonne, tout est perdu : il sort de l'état de nature, l'inégalité commence, de telle sorte que l'homme, qui n'a que sa faculté de réfléchir pour compenser son défaut de force et d'agilité en face des autres animaux, ne peut pas user de cette faculté sans mettre en péril à l'instant même cette égalité primitive qui tient tant au cœur de Jean-Jacques Rousseau.

(1) « Deus homini animam creavit, qua per rationem atque intelligentiam omnibus esset præstantior animalibus. » Saint Augustin, *Cité de Dieu*, livre XII-XXIII.

Cette nécessité que l'homme a de réfléchir, parce que la réflexion est le don particulier de son organisation, cette nécessité est un écueil sur lequel Jean-Jacques Rousseau vient échouer à chaque instant; car il a beau faire, son homme naturel ne peut ni regarder, ni marcher, ni remuer les bras, ni manger, sans réfléchir. Tout lui cause une réflexion, tout l'y oblige. Voyez la description que fait Jean-Jacques Rousseau des premières actions de son homme naturel : « La terre, dit-il, abandonnée à sa fertilité naturelle et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme, n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des alimens que les autres animaux se partagent, et trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux. » Oui, comme l'homme n'a pas d'instinct qui lui soit propre, il peut s'approprier celui des animaux divers; mais en vertu de quoi et comment peut-il faire cette appropriation? Par sa raison, par sa réflexion. Quel travail intellectuel que d'observer dans chaque animal la qualité qui lui est propre et qui peut être utile à l'homme, de l'accommoder à notre usage, et surtout, car c'est là le point le plus difficile et le plus délicat, de transformer en science ce qui n'est qu'un instinct! A voir quelle profonde différence de fonds et de procédé il y a entre l'instinct des animaux et la science humaine, on peut grandement douter que l'imitation des animaux ait pu aider l'homme à inventer les sciences. Il lui a été plus court et plus facile de les créer par l'effort spontané de son intelligence, s'il est vrai que l'homme ait lui-même inventé ses arts et ses sciences, que de les imiter des animaux et de partir de l'instinct pour arriver à la science.

Ce n'est pas tout : quand Rousseau parle de la fertilité naturelle de la terre, que veut-il dire? Est-ce une fertilité utile et nourricière ou une fécondité embarrassante et parasite? Livrée à sa fertilité naturelle, sans l'aide et la direction de la culture, la terre se couvre d'herbes inutiles et nuisibles plutôt que de moissons nourricières (1). La terre a besoin de l'homme comme l'homme a besoin de la terre. L'homme qui, pour vivre, se fierait à la fertilité naturelle de la terre risquerait bien vite de mourir de faim : l'homme cultivera donc la terre; mais alors encore tout est perdu. Cultiver, c'est réfléchir, c'est prévoir, c'est raisonner, que sais-je? De plus, pour labourer, il faut du fer; l'agriculture, premier danger, nous conduit à la métallurgie, second danger. « Pour le poète, dit Rousseau, c'est l'or et l'argent, mais, pour

(1) Voir dans Buffon la description de la nature sauvage.

le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain (1). »

Ainsi l'homme ne peut profiter de son organisation plus avantageuse que celle des autres animaux qu'à la condition de réfléchir; mais, s'il réfléchit, alors, selon Rousseau, il sort de l'état naturel; il est perdu : plus d'égalité possible, et, une fois l'égalité perdue, tous les maux de la civilisation arrivent. Rousseau n'hésite pas sur ce point : il préfère de beaucoup l'homme naturel à l'homme civilisé, et, pour qu'on ne l'accuse pas d'adoucir ou de farder sa conclusion, il arrive sans se faire prier à son fameux aphorisme : « L'état de réflexion est un état contre nature, et l'homme qui médite est un animal dépravé (2). »

Si l'homme qui réfléchit est un animal dépravé, l'homme qui ne réfléchit pas est un animal impossible. Que faire donc ?

Je sais bien que Rousseau cherche à déguiser la dureté de son aphorisme en disant : « Si la nature nous a destinés à être sains, la réflexion est un état contre nature. » Mais quoi ! cela veut-il dire que l'homme n'a autre chose à faire ici-bas que se bien porter ? L'état de nature n'est-il autre chose que la bonne santé ? En ce cas, l'aphorisme de Rousseau ressemble fort aux prescriptions de certains médecins : Si vous voulez vous bien porter, ne pensez pas trop. Vous avez des soucis, oubliez-les; des chagrins, n'y songez pas. Ne vous inquiétez ni de votre famille, ni de vos amis, ni de vos affaires; ne vous attachez qu'à bien digérer : c'est là l'important. Les médecins ont observé depuis long-temps que l'ame et l'esprit, l'une avec ses passions et l'autre avec ses réflexions, nuisaient au bon état du corps, que la lame usait trop le fourreau, et, comme ils sont surtout chargés d'entretenir le fourreau, ils se plaignent des secousses de la lame. Ils trouvent que la machine irait beaucoup mieux, si elle allait toute seule, et ils supprimeraient de bon cœur la mauvaise habitude que nous avons prise de penser. Mais quoi ? ne pas penser, n'est-ce pas s'approcher de l'imbécillité ? Les médecins nous répondent assez pertinemment : « Eh ! rassurez-vous, vous penserez toujours assez. » Rousseau va plus loin : « Eh bien ! quand vous ne penseriez pas, où serait le mal ? L'imbécillité n'est pas un si grand malheur, et ce fut un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à un habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfans et qui leur assurent du moins une partie de leur *imbécillité et de leur bonheur originel* (3). »

La santé et l'imbécillité, voilà l'état de nature. Un imbécile bien portant, voilà l'homme naturel : en effet, quand vous écartez avec une logique rigoureuse tout ce que l'homme tient de la société, vous arrivez en fin de compte au sauvage inerte et imbécile. Cependant ce

(1) Tome VII, p. 132.

(2) *Ibid.*, p. 63.

(3) *Ibid.*, p. 72.

sauvage, en dépit de son inertie, sera remué par quelque chose; il aura des désirs et des craintes; il y aura pour lui des biens et des maux; oui, voici les désirs de l'homme sauvage « qui ne passent pas ses besoins physiques; les seuls biens qu'il connaisse dans l'univers sont la nourriture, une femelle et le repos; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim. » *Ecce homo!*

Ici je ne puis pas m'empêcher de citer une anecdote.

M<sup>me</sup> Quinault, actrice de l'Opéra, recevait chez elle les philosophes et les grands seigneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils venaient souper chez elle, et quand les domestiques étaient sortis, alors entre les hommes du monde et les hommes de lettres commençait la conversation la plus libre et la plus hardie qu'on puisse imaginer. Lois et religion, gouvernement et culte, tout était battu en brèche. Or, un soir qu'on avait mis en pièces Dieu, le pape, les rois, les prêtres, les magistrats, et qu'on n'avait laissé debout que le lieutenant de police, qui empêche la bonne compagnie d'être volée et de n'avoir plus de quoi donner à souper, on se mit, en finissant, à causer du plaisir et du bonheur. Qu'est-ce que le plaisir? qu'est-ce que le bonheur? « Messieurs, s'écria Duclos, un des convives, il est absurde de discuter sur une chose qui est entre les mains de tout le monde. On est heureux quand on veut ou quand on peut. Je ne vois pas... — Parlez pour vous à qui il ne faut, pour l'être, que du pain, du fromage et la première venue, » lui répondit M<sup>me</sup> Quinault (1).

La nourriture, une femelle, le repos, voilà le bonheur de l'homme selon la nature; du pain, du fromage et la première venue, voilà le bonheur de l'homme selon la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, expliquée et résumée par M<sup>me</sup> Quinault. Singulière ressemblance et pleine d'enseignemens! Oui, quand la civilisation commence, si elle commence dans les forêts, ainsi que le prétend Rousseau, la civilisation commence par les grossiers désirs et les grossiers besoins du sauvage; mais bientôt ces besoins et ces désirs se règlent et se purifient, bientôt même ils vont prendre d'autres noms, des noms doux et sacrés. La nourriture devient le repas du foyer domestique, la table hospitalière où les dieux sont invoqués et où ils président, où quiconque vient s'asseoir est un hôte et un ami. Cet affreux nom de femelle disparaît devant le nom gracieux et saint d'épouse et le nom touchant et sacré de mère de famille. Puis, quand, après une longue jouissance de ces biens chéris et vénérés, la civilisation laisse corrompre les mœurs ou altérer les sentimens des hommes, alors, comme pour punir les nations et les individus, l'homme retourne aux grossiers désirs et aux grossiers besoins de son début, et il finit comme il a commencé. Triste condition des sociétés ou de l'homme qui ayant, les unes usé leurs lois et leurs insti-

(1) *Mémoires de M<sup>me</sup> d'Épinay*, t. II, p. 65.

tutions, les autres perverti l'idée de la règle et du devoir, et appelant cela n'avoir pas de préjugés, reviennent à la barbarie par le raffinement ! Il y a, hélas ! deux états de nature ou deux hommes naturels, l'un qu'invente et que peint Rousseau ; mais celui-là au moins, j'ai le droit et le bonheur d'en douter, et je ne crois pas qu'il ait existé nulle part ; l'autre homme naturel est celui que produit la corruption du cœur et de l'esprit humain, lorsque l'homme, rejetant toute loi et tout devoir, s'abandonne à lui-même, à ses instincts, à ses passions, sans scrupule, sans retenue, et ne songe qu'à satisfaire ses appétits brutaux. Voilà le véritable état de nature, et celui-là, ne le cherchez pas dans les forêts : il est dans les sociétés qui finissent, il est dans les ames qui se pervertissent et qui se dégradent. Je n'ai pas peur de la barbarie qui commence les sociétés ; j'ai peur et dégoût de celle qui les finit : c'est la pire. Il n'y a même que celle-là qui soit la barbarie et qui soit vraiment le contraire de la civilisation ; elle en est d'autant plus le contraire, qu'elle en est l'excès, ce qui fait que beaucoup s'y trompent.

Rousseau n'a point ignoré cette grande et douloureuse vérité. Il sait que, si nous entrons dans le cercle social par l'état de nature, c'est par l'état de nature aussi que nous en sortons ; seulement il met ce dernier état de nature à la charge du despotisme. « Quand les sujets, dit-il, n'ont plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre règle que ses passions, les notions du bien et les principes de la justice s'évanouissent. C'est ici que tout se ramène à la seule loi du plus fort, et par conséquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un était l'état de nature dans sa pureté, et que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. » Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on croyait et on disait volontiers que le despotisme est le grand coupable de tous les maux de la société. Nous savons aujourd'hui que le despotisme est un des destructeurs de la société, mais qu'il n'est pas le seul. C'était l'état de nature, je le crois, que l'état de l'empire romain sous ses tyrans, quand il n'y avait d'autre loi que la force ; quand l'empereur se passait tous ses caprices de cruauté et de débauche, jusqu'à ce qu'il fût assassiné ; quand les délateurs satisfaisaient leurs convoitises par la calomnie, comme l'empereur par la force ; quand l'or et le plaisir étaient le désir et la pensée universelle. Mais la démocratie athénienne dans ses mauvais jours, quand le peuple obéissait aveuglément à ses flatteurs, quand il tuait Socrate et Phocion, ou, sans remonter dans l'histoire ancienne, la France en 1793, quand il n'y avait ni loi ni règle que la volonté des démagogues ou le caprice brutal de la foule, n'était-ce pas aussi l'état de nature ? Le despotisme et l'anarchie sont un égal retour de la société à la barbarie. Néron est le sauvage sur le trône, comme Marat est le sauvage dans les clubs ; car n'avoir ni frein ni scrupule, céder

à tous ses désirs et à toutes ses pensées, c'est là assurément être sauvage, et peu m'importe que vous ayez des désirs plus raffinés et des pensées plus compliquées que celles du sauvage de Rousseau, tant pis pour la société! Néron n'est un si cruel tyran que parce qu'il est un artiste; Marat n'est un si cruel démagogue que parce qu'il est un sophiste : une ame sauvage et un esprit civilisé, combinaison terrible et fréquente, hélas! dans les vieilles sociétés!

On ne peut pas reprocher à Rousseau d'avoir fardé son état de nature pour nous le faire adopter plus aisément. On dirait même qu'au lieu d'adoucir sa description, il tient à la rendre dure et choquante. Il dépeint avec une sorte de complaisance le sauvage inerte et imbécile dont il fait le type de l'homme. « Son ame, dit-il, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle, sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être, et ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe : il vend le matin son lit de coton et vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en aurait besoin pour la nuit prochaine. »

Ici vient une grande et importante question. Ce sauvage inerte et imprévoyant qui est, selon Rousseau, le véritable homme naturel, comment est-il devenu l'homme civilisé que nous voyons? Peut-il le devenir? La brute humaine que décrit Rousseau peut-elle devenir le citoyen d'Athènes sous Périclès ou le courtisan de Versailles sous Louis XIV? Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ne doutaient pas que la métamorphose ne fût possible, et ils croyaient qu'elle s'était faite peu à peu. Ils pensaient que de l'état de nature à la civilisation il y avait plus ou moins d'étapes, mais que c'était la même route; seulement ils ne se faisaient pas de l'état de nature l'image rebutante qu'en fait Rousseau : ils le peignaient en beau, et par là ils rapprochaient les degrés à parcourir de l'état de nature à la civilisation. Rousseau ne croit point le passage possible, et il emploie sa logique impitoyable à démontrer contre les philosophes de son temps l'impossibilité de passer de l'état de nature à l'état social. « Plus on insiste sur ce sujet, dit Rousseau, plus la distance des pures sensations aux simples connaissances s'agrandit à nos regards, et il est impossible de concevoir comment un homme aurait pu par ses seules forces, sans le secours de la communication et sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siècles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel! Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément?... Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail et de pré-

voyance, qui tient à tant d'autres arts, qui très évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée (1)?... » Ainsi, même pour inventer et pratiquer les arts les plus simples, il faut que la société soit au moins commencée; mais, pour commencer la société, il faut que les hommes aient entre eux le moyen de s'entendre et de se communiquer leurs pensées, il faut un langage. Or comment inventer le langage? Dire qu'on a commencé à parler par gestes, puis qu'on a substitué un beau jour aux gestes les articulations de la voix, c'est ne rien dire, car « cette substitution est difficile à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime a dû être motivé, et que la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. » Ainsi l'homme n'a pas pu créer les arts les plus simples avant de créer la société; il n'a pas pu créer la société avant de créer le langage; il n'a pas pu créer le langage avant d'avoir déjà un langage à sa disposition, et Rousseau conclut par cette réflexion significative : « Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée *que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains*, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire de la société déjà liée à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société? »

Nous touchons en ce moment à deux conclusions fort différentes, la conclusion de Rousseau ou plutôt celle de son paradoxe, conclusion pleine d'embarras et de contradictions à peine déguisées, et, à côté de celle-là, la conclusion naturelle et vraie des principes que Rousseau a posés, la conclusion qu'il est impossible que Rousseau n'ait pas vue, tant il s'en approche. Voyons d'abord la conclusion de Rousseau. « Vivant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaison, sans nul besoin de ses semblables comme sans nul désir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions et se suffisant à lui-même, n'avait que les sentimens et les lumières propres à cet état; il ne sentait que ses vrais besoins, ne regardait que ce qu'il croyait avoir intérêt de voir, et son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la communiquer *qu'il ne reconnaissait pas même ses enfans*... Si je me suis étendu sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant des anciennes erreurs et des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine et montrer dans le tableau du véritable état de nature combien l'inégalité, même naturelle, est loin d'avoir dans cet état autant de réalité et

(1) Tome VII, p. 76.

d'influence que le prétendent nos écrivains. » Voilà donc, selon Rousseau, les conditions de l'égalité primitive : point de domicile, point d'industrie, point de famille; l'homme ne reconnaît pas même ses enfans : un esprit inerte et une ame indifférente, c'est de cette façon seulement que l'égalité peut être conservée. Mais alors vient aussitôt cette question : l'égalité vaut-elle d'être conservée à ce prix? Et si nous ne pouvons retrouver en effet l'égalité qu'en retrouvant l'état naturel de l'homme, si l'état naturel de l'homme est de n'avoir ni famille, ni domicile, ni langage, ni industrie, ne ferons-nous pas bien de nous résigner à n'être pas égaux les uns aux autres, puisque c'est la seule manière pour nous de n'être point des brutes inertes?

Que Rousseau, en parlant comme nous venons de l'entendre, ait voulu conclure pour ou contre l'inégalité, peu importe, car ce n'est là, selon moi, que la petite conclusion de son discours; il y en a une autre plus belle et plus grande qu'il n'exprime pas, mais à laquelle j'ai hâte d'arriver.

Les impossibilités humaines aboutissent à la puissance divine; c'est là qu'elles vont se dénouer. Quand donc Rousseau démontre avec une force admirable l'impossibilité pour l'homme naturel d'avoir une famille, un langage, un domicile, une patrie, je ne m'effraie pas de ces coups qu'il porte à l'homme naturel, je m'en applaudis au contraire, car, puisque l'homme n'a créé ni la famille, ni la maison, ni le langage, ni même l'art et l'industrie, c'est Dieu qui les a créés, et je me réjouis de voir ôter à tant de grandes et bonnes choses le caractère humain pour leur donner le caractère divin. Il me répugnait d'entendre dire que l'homme était l'auteur de la famille, de la société, de la patrie, et, loin de savoir gré à l'orgueil humain de faire tout procéder de l'homme, je me disais en moi-même que, si tout cela était créé de notre poussière, tout cela pouvait y retomber. Grâce à Dieu, voilà Rousseau qui me prouve que l'homme est incapable de créer le foyer domestique, le lit conjugal, la table hospitalière, le berceau de l'enfant, le fauteuil de l'aïeul et le tombeau des ancêtres. Merci, mille fois merci, philosophe qu'on a pris à tort pour un misanthrope! Je m'appuierai désormais avec confiance sur ces objets sacrés, puisque je sais qu'ils ne viennent pas de moi. L'homme en effet ne s'appuie que sur ce qu'il n'a pas créé; il ne se fie qu'aux choses qui ne sortent pas de ses mains. On le dit orgueilleux; oui, orgueilleux en apparence, mais faible au fond et timide, car tout ce qu'il a créé, il s'en défie. Il sait qu'il y a là une fragilité originelle qui l'inquiète et le mécontente; il se pavane d'être créateur aux petites choses, il s'épouvante de l'être aux grandes. Par orgueil, il aime à faire ses lois, ses institutions, son gouvernement; mais, comme il les fait, il ne les respecte pas. Gouvernemens créés de main d'homme, religions nées de l'imagination humaine,



que de fois je vous ai vus naître et mourir! et c'est parce que j'avais vu votre naissance que je savais d'avance que je verrais votre mort. Heureuses donc les institutions que l'homme n'a pas créées et qui le soutiennent! heureuses la famille et la société de n'avoir pas pu être créées par l'humanité! Pour qui sait voir et qui sait entendre, l'abîme que Rousseau a mis entre l'homme naturel et l'homme social est un abîme utile; c'est le fossé qui sépare la civilisation de la barbarie.

## II.

Trois choses sont établies. 1<sup>o</sup> Il n'y a pas eu d'état de nature, c'est une chimère des philosophes; mais on peut supposer l'homme abandonné à lui-même: c'est l'état naturel. 2<sup>o</sup> Cet état naturel est le seul qui comporte l'égalité; mais cet état naturel est l'immobilité de l'âme et de l'esprit, autrement dit l'inertie et l'imbécillité. 3<sup>o</sup> Enfin l'homme n'a pas pu passer par lui-même de l'état naturel à l'état social; l'abîme est trop profond. Ces trois points une fois établis, allons plus loin.

Si l'homme n'a pas pu par ses propres efforts passer de l'état naturel à l'état social, il s'ensuit que la société n'est pas de création humaine, mais divine, et que l'inégalité, qui est, selon Rousseau, le propre de l'état social, est aussi une institution divine. Voilà à quoi Rousseau vient aboutir, et, arrivé à ce point, il semble qu'il ne peut pas aller plus loin, car que dire contre l'inégalité, si elle est, comme la société elle-même, d'institution divine? Comment Rousseau sortira-t-il de l'impasse où il s'est engagé? Comment, ayant bâti le mur contre lequel il semble n'avoir plus qu'à se casser la tête, va-t-il tâcher de s'y ménager une issue?

On sent dans le passage de la première à la seconde partie combien Rousseau est embarrassé. « Après avoir montré, dit-il, que la perfectibilité, les vertus sociales et les autres facultés que l'homme naturel avait reçues en jouissance ne pouvaient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avaient besoin pour cela *du concours fortuit de plusieurs causes étrangères qui pouvaient ne jamais naître*, sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa constitution primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les différens hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable, et *d'un terme si éloigné amener enfin l'homme et le monde au point où nous les voyons* (1). » Bizarre contradiction! tout à l'heure l'homme ne pouvait point passer seul et par lui-même de l'état naturel à l'état social; Rousseau maintenant se rapproche des philosophes qu'il combattait, et il croit que l'homme, grace, il est

(1) Tome VII, p. 114.

vrai, à des hasards efficaces, a pu par lui-même *perfectionner sa raison* et arriver à l'état social. Rousseau essaie donc de déterminer les diverses phases de ce perfectionnement de la raison qu'il maudit, de ce développement spontané des facultés humaines qu'il regarde comme une décadence, de ce passage enfin de l'état naturel à l'état social qu'il disait impossible.

La première phase de l'établissement de la société est l'établissement de la propriété; Rousseau la signale en la détestant : « Le premier, dit-il, qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi ! et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ! Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ! » L'anathème est éloquent; mais bientôt Rousseau se ravise, et, songeant que, pour que l'homme arrive à l'idée de la propriété, il faut que d'autres idées aient précédé celle-là, il consent à ne pas prendre le premier propriétaire pour le premier coupable en ce monde. Il cherche un coupable plus ancien, un crime plus originel, la propriété n'étant qu'un des derniers degrés du développement de l'homme. Voyons donc les premiers. D'abord l'homme se retirait pour dormir sous le premier arbre venu ou dans une caverne; il s'avisa un beau jour de creuser la terre ou de se faire une hutte de branchages : « ce fut là l'époque d'une première révolution qui forma *l'établissement et la distinction des familles*, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats (1). » Ainsi l'homme sort de la promiscuité qui est la plus radicale égalité du monde; il distingue sa famille, premier pas vers la décadence; il a une cabane qu'il dit la sienne, second pas. La cabane amène le jardin ou l'agriculture, l'agriculture amène la propriété. « Les choses en cet état eussent encore pu demeurer égales, si les talents eussent été égaux; » mais, voilà le malheur ! il y avait des forts et des faibles, des adroits et des maladroits, « et, en travaillant également, l'un gagnait beaucoup, tandis que l'autre avait peine à vivre. » J'entends. La décadence est consommée; nous sommes arrivés par la société à l'inégalité.

Ici Rousseau fait un tableau affreux de la société, et, s'il n'a pas flatté l'état naturel dans la peinture qu'il en a faite, il se dédommage des vérités qu'il s'est cru forcé de dire sur l'état naturel par les duretés qu'il dit à la société. « Une fois la société établie, dit Rousseau, être et paraître devinrent deux choses tout-à-fait différentes, et de cette dis-

(1) Tome VII, p. 123.

tion sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse et tous les vices qui en sont le cortège. D'un autre côté, de libre et indépendant qu'était auparavant l'homme, le voilà, par une multitude de nouveaux besoins, assujéti pour ainsi dire à toute la nature et surtout à ses semblables, dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître : riche, il a besoin de leurs services; pauvre, il a besoin de leurs secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort et à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le sien; ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre, et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin l'ambition enivrante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspirent à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrète d'autant plus dangereuse, que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance. En un mot concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui, tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante (1). »

En lisant cette vive censure de la société, je me souvenais de l'avoir déjà lue en mille endroits divers; je ne me trompais pas : c'était dans les sermonnaires et dans les moralistes chrétiens du xvii<sup>e</sup> siècle. et je ne suis embarrassé en vérité que du choix des citations. Prenez, par exemple, le moins théologien des prédicateurs du xvii<sup>e</sup> siècle, et je dirais volontiers le plus laïque des sermonnaires; prenez Massillon dans ses paraphrases des psaumes : que voyons-nous? « La vanité, l'ambition, la vengeance, le luxe, la volupté, le désir insatiable d'accumuler, voilà les vertus que le monde connaît et estime; voilà les vertus auxquelles il porte ses partisans..... Loin de se regarder tous comme ne faisant entre eux qu'une même famille dont les intérêts doivent être communs, il semble que, dans ce monde corrompu, les hommes ne se lient ensemble que pour se tromper mutuellement et se donner le change. La droiture y passe pour simplicité; être double et dissimulé est un mérite qui honore. Toutes les sociétés sont empoisonnées par le défaut de sincérité. La parole n'y est pas l'interprète des cœurs; elle n'est que le masque qui les cache et qui les déguise. Les entretiens ne sont plus que des mensonges enveloppés sous les dehors de l'amitié et de la politesse. On se prodigue à l'envi les louanges et les adulations, et on porte dans le cœur la haine, la jalousie et le

(1) Tome VII, p. 137, 139 et 140.

mépris de ceux qu'on loue. L'intérêt le plus vil arme le frère contre le frère, l'ami contre l'ami, rompt tous les liens du sang et de l'amitié, et c'est un motif si bas qui décide de nos haines et de nos amours (1). » Quelle ressemblance ou plutôt quelle conformité! Ce que Rousseau dit de la société, Massillon le dit du monde. Le propre de la société selon Rousseau, c'est d'être le domaine des passions humaines; c'est aussi le propre du monde selon tous les moralistes chrétiens. La censure chrétienne n'est pas moins vive et moins amère assurément que la censure philosophique. Que fait cependant la doctrine chrétienne? Après avoir montré à l'homme le monde tel qu'il est, lui dit-elle qu'il faut le quitter et aller vivre au désert? lui dit-elle qu'il n'y a que l'abandon de la société ou sa destruction (les philosophes aiment mieux détruire le monde que de l'abandonner) qui peut le préserver de la corruption universelle? Non. Ce n'est pas que la doctrine chrétienne n'ait eu aussi ses exagérés et ses violens qui appelaient l'humanité dans le désert. L'église a eu ses solitaires de la Thébaïde : elle a eu ses chartreux et ses trappistes, ces émigrés du monde qui croient ne pas pouvoir le fuir assez loin; mais les solitaires de la Thébaïde et de la Trappe quittent le monde, ils ne le veulent pas détruire; ils visent au calme et presque à l'immobilité, ils ne l'imposent pas aux autres; ils étouffent les passions, désespérant de les régler, mais ce sont les leurs. Entre le solitaire chrétien et le sauvage de Rousseau, il y a cependant, quant au dehors de la vie du moins, de curieuses ressemblances. « L'homme sauvage et l'homme policé, dit Rousseau, diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un réduirait l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos et la liberté : il ne veut que vivre et rester oisif, et l'ataraxie même des stoïciens n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire le citoyen, toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses... Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pé-

(1) Massillon, t. 1<sup>er</sup>, édit. de 1825, p. 402 et 403. Nicole dit aussi dans ses *Essais de morale*, t. 3<sup>e</sup>, *Traité de la charité et de l'amour-propre*, p. 141 : « Chacun pense d'abord à occuper les premières places de la société où il est, et si l'on s'en voit exclu, on pense à celles qui suivent. En un mot, on s'élève le plus qu'on peut, et on ne se rabaisse que par contrainte. Dans tout état et dans toute condition, on tâche toujours de s'acquérir quelque sorte de prééminence, d'autorité, d'intendance, de considération, de juridiction, et d'étendre son pouvoir autant qu'on le peut. Les princes font la guerre à leurs voisins pour étendre les limites de leurs états. Les officiers de divers corps d'un même état entreprennent les uns sur les autres. On tâche de se supplanter, de se rabaisser l'un l'autre dans tous les emplois et dans tous les ministères; et si les guerres que l'on s'y fait ne sont pas si sanglantes que celles que se font les princes, ce n'est pas que les passions n'y soient aussi vives et aussi aigres, mais c'est pour l'ordinaire que l'on craint les peines dont les lois menacent ceux qui ont recours à des moyens violens. »

nibles et enviés d'un ministre européen! Le sauvage vit en lui-même; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres... » Changez quelques mots de cette description, elle peut s'appliquer au solitaire chrétien : il n'est pas oisif comme le sauvage, mais il est calme et paisible, indifférent surtout aux choses du monde et aussi dédaigneux ou aussi étonné que le Caraïbe de l'activité des mondains. Au lieu de parler nous-même, prenons encore dans Massillon nos traits de comparaison. « Non-seulement, dit Massillon, notre vie n'est pas intérieure et recueillie, mais encore c'est l'esprit du monde qui en forme les désirs, qui en conduit les affections, qui en règle les jugemens, qui en produit les vues, qui en anime toutes les démarches... Qu'est-ce que la vie du monde, qu'une servitude éternelle où nul ne vit pour soi (1)? » Voilà comment Massillon peint la vie du mondain. Que serait-ce maintenant si je prenais la peinture que les moralistes chrétiens font des charmes de la retraite? Qu'a donc fait Rousseau? Il a, sans le savoir et sans le vouloir, je crois, pris dans la doctrine chrétienne ce qu'elle a d'opposé au monde et de favorable à la solitude, laissant de côté tout ce qu'elle a de règles pieuses et sages sur la manière de vivre chrétiennement dans le monde, et il l'a transformée en une doctrine misanthropique et anti-sociale. Ce n'est pas tout que d'avoir ainsi changé la doctrine chrétienne et de l'avoir, pour ainsi dire, débaptisée pour se l'approprier : il a ôté à cette doctrine ce qui fait son principe et sa cause. Que cherche, en effet, dans le désert le solitaire chrétien? Il y cherche Dieu. Voilà pourquoi il fuit le monde. Il ne demande pas à la solitude l'oisiveté et la liberté du Caraïbe; il demande le recueillement et la prière : il n'y va point vivre en égoïste insouciant et brutal, mais en pieux enthousiaste. Aussi personne n'est moins seul que le solitaire au désert : Dieu y peuple la solitude de sa présence infinie.

In solis tu mihi turba locis,

voilà ce que l'anachorète dit sans cesse à Dieu dans la retraite. Otez Dieu de la Thébaïde, saint Jérôme en effet n'est plus qu'un Caraïbe.

Ainsi la doctrine de Jean-Jacques Rousseau n'est que la doctrine de la Thébaïde, défigurée dans ses effets et surtout privée de sa cause; mais, ne l'oublions pas, la doctrine de la Thébaïde n'est pas la vraie doctrine chrétienne, c'en est l'exaltation. La doctrine chrétienne est plus sage et plus indulgente; elle n'ordonne pas à l'homme de fuir le monde, elle lui en signale les écueils et les périls; en même temps elle lui dit comment il peut les éviter. « O mon Dieu! s'écrie Massillon après avoir peint le monde et ses vices, ô mon Dieu! quel besoin n'ai-je pas de votre grace et d'une protection particulière pour préserver

(1) Massillon, t. 1er, p. 381 et 496.

mon cœur au milieu d'une corruption si universelle (1)! » Voilà le sentiment chrétien. Demandez à Dieu la force, méritiez-la par la foi, et ne craignez pas de vivre dans le monde. Dieu nous a donné ses commandemens pour nous préserver du mal, non pas du malheur qui est l'exercice de la vertu, mais du mal qui est la tentation de tous les hommes, et qui n'est la nécessité d'aucun. *Nihil est tam discordiosum vitio, tam sociale naturâ quam genus humanum*, dit saint Augustin en parlant de l'humanité (2); admirable maxime qui pose à la fois et qui résout la question autour de laquelle Rousseau amonçèle tant de contradictions. L'homme est fait pour la société, mais ce sont les vices de l'homme qui rendent la société mauvaise : de là la conclusion que ce sont nos vices qu'il faut détruire et non pas la société; conclusion simple et facile, à ne consulter que la raison, mais qui n'est praticable qu'avec l'aide et l'assistance de Dieu. Cette assistance, Dieu l'a donnée à l'homme par ses commandemens dans l'ancienne loi et par l'Évangile dans la loi nouvelle.

Tout s'accorde donc dans la doctrine chrétienne et tout est clair. Le mal vient de la nature humaine abandonnée de Dieu, et le bien vient aussi de la nature humaine secourue de Dieu. Otez Dieu à l'homme, la société n'est plus supportable, et de même que Dieu rend la terre féconde par les lois qu'il a données aux saisons, Dieu rend aussi la société humaine possible et douce par la règle qu'il a donnée à l'homme. Seulement la société humaine peut désobéir à cette règle. Il est vrai que du même coup elle devient intolérable et impossible. Essayez d'ôter à l'âme humaine un seul des bons sentimens qu'elle tient de la grace de Dieu, ou bien essayez d'ôter à la végétation une seule des gouttes de pluie ou un seul des rayons de soleil que Dieu lui a destinés, vous verrez l'âme humaine se dessécher et la végétation se flétrir et périr. Je lisais dernièrement un admirable conte de Dickens intitulé *le Pacte du Fantôme*, un peu confus peut-être au premier coup d'œil, mais dont l'intention, à mesure qu'elle s'éclaircit et se découvre peu à peu, touche l'âme profondément. C'est un chimiste à qui le diable accorde de n'avoir plus le souvenir ni du mal qu'il a souffert des autres hommes ou de celui qu'il leur a fait, ni du bien qu'il en a reçu ou de celui qu'il leur a fait. Une âme qui n'a plus la mémoire ni de la joie ni du chagrin va-t-elle pour si peu cesser d'être une âme humaine? car enfin qu'est-ce que la mémoire parmi nos sentimens? C'est ici une de ces gouttes de pluie ou un de ces rayons de soleil dont la végétation ne peut pas se passer. Le don de l'oubli démoralise l'âme, et l'homme qui ne se souvient plus des diverses

(1) Massillon, t. 1<sup>er</sup>, p. 403.

(2) *Cité de Dieu*, livre XII.

émotions de sa vie morale, de ses joies, de ses chagrins, cet homme, tout savant qu'il est, devient une brute méchante. Pour mieux expliquer la leçon, ce possédé a le malheureux don de communiquer l'oubli moral à tous ceux qu'il touche. Aussi, partout où il va, il change à l'instant même, par son don pernicieux, le climat moral des familles. Là où régnait la joie du foyer domestique, là où le malheur inspirait la patience, parce que le malheur était supporté en commun et devenait un pieux souvenir d'affection mutuelle, les ames, frappées d'oubli, deviennent aussitôt égoïstes et méchantes, tant notre ame ne peut rien perdre de sa vie morale! tant elle a besoin de toutes les ressources que Dieu lui a préparées, pour se soutenir à travers la vie de ce monde!

Rousseau prétend que nos vices rendent les institutions sociales nécessaires, et il ajoute que ces mêmes vices rendent inévitable l'abus des institutions, de telle sorte qu'à l'entendre, nous ne pouvons point ne pas vivre en société et nous ne pouvons pas non plus en avoir une bonne. A ce compte, le mal est partout et partout invincible, puisque l'état de nature est impossible et que la société est intolérable. Qu'avons-nous donc à faire sinon à désespérer et à mourir le plus tôt possible, afin de retourner au néant dont nous n'aurions jamais dû sortir, puisque nous ne pouvons être heureux ni selon la nature ni selon la société? Au lieu de nous laisser comme Rousseau dans ce terrible impasse, la religion nous offre sa règle consolante et douce, qui ne condamne pas la société à son origine, puisqu'elle la croit naturelle à l'homme, et qui ne la condamne pas non plus dans sa marche à cause de nos vices, puisqu'elle croit que ce sont surtout nos vices qui rendent la société mauvaise. Rousseau, pour prévenir les abus de la société, pour éviter l'inégalité qui en est le grand fléau, n'a qu'un moyen, c'est d'empêcher les passions humaines de se développer, c'est-à-dire qu'il nous impose une règle impossible : la religion veut seulement que nous corrigions ces passions et que nous les dirigions vers le bien plutôt que vers le mal. Rousseau dit : « N'ayez pas de pauvres et n'ayez pas de riches; » la religion dit : « Que les riches secourent les pauvres, que les pauvres supportent les riches. » — « Gardez-vous de réfléchir, gardez-vous de faire usage de votre raison, » dit Rousseau. — « Usez de votre raison pour suivre la loi, » dit la religion; *sit rationabile obsequium vestrum*. De ces deux conseils ou de ces deux règles, celle du philosophe et celle de la religion, quelle est la plus douce au cœur de l'homme? quelle est celle qui l'encourage le mieux à supporter la vie? quelle est celle enfin qui révèle et qui honore le mieux le mystère de la condition humaine, ce mystère que deux mots renferment, un grand devoir sur la terre et un grand espoir au ciel?

## III.

Je viens d'examiner le discours de Rousseau, tel qu'il est; mais je n'ai pas examiné toute la controverse que soutint Rousseau. Il y a dans toutes les discussions de Rousseau deux choses qu'il faut soigneusement distinguer : les maximes du discours et les conclusions de la controverse. Les maximes sont ordinairement paradoxales; les conclusions sont pleines de bon sens. Il débute par la singularité, il finit par le lieu commun. Cette allure de Rousseau, que j'ai déjà remarquée dans le *Discours* sur le progrès des sciences et des lettres, n'est nulle part plus visible que dans la discussion sur l'origine de l'inégalité des conditions humaines. Dans le discours, il faut, pour empêcher l'inégalité, empêcher la société, et, pour empêcher la société, il faut empêcher l'humanité; Rousseau semble ne pas hésiter. Dans la discussion, il revient à une conclusion plus modérée, et dans les notes je lis ces paroles remarquables, qui détruisent le système de Rousseau sous prétexte de l'expliquer. Je suis forcé de citer cette note curieuse : « Quoi donc ! faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien, et retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la manière de mes adversaires que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre et qui ne reconnaissez pour votre espèce d'autre destinée que d'achever en paix cette courte vie, vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus et vos désirs effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique et première innocence; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire des crimes de vos contemporains, et ne craignez point d'avilir votre espèce en renonçant à ses lumières pour renoncer à ses vices. » Ici j'interromps la citation pour me demander à qui Rousseau s'adresse et si c'est sérieusement qu'il parle. Quels sont ces hommes à qui *la voix céleste ne s'est pas fait entendre* et qui croient que tout finit pour l'homme avec la vie ? Sont-ce des matérialistes innocens, d'honnêtes athées auxquels Rousseau propose d'aller vivre dans les bois ? Mais voyez en même temps comme il les traite. Ils ont *des esprits inquiets, des cœurs corrompus, des désirs effrénés*, qu'ils laisseront dans les villes. Pure ironie ! l'homme ne change pas aussi aisément de caractère que de domicile. Ce n'est donc pas à ces mondains envieux que Rousseau propose sérieusement d'aller au désert. Continuons : « Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbes et de glands, ni se passer de lois et de chefs, *ceux qui furent honorés dans leur premier père de leçons surnaturelles,...* ceux, en un mot, qui sont convaincus que



*la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences*, tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connaître, de mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres; ils aimeront leurs semblables et les serviront de tout leur pouvoir; ils obéiront scrupuleusement aux lois et aux hommes qui en sont les auteurs et les ministres; ils honoreront surtout les bons et sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus et de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zèle de ces dignes chefs en leur montrant sans crainte et sans flatterie la grandeur de leur tâche et la rigueur de leur devoir; mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on désire plus souvent qu'on ne les obtient, et de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens. » Ainsi les mondains, ceux à qui la voix céleste ne s'est pas fait entendre, n'aboliront pas la société, parce que c'est le milieu le plus commode à leurs esprits inquiets, à leurs cœurs corrompus et à leurs désirs effrénés. Et les chrétiens, car c'est des chrétiens sans doute que Rousseau veut parler, quand il parle *de ceux qui furent honorés dans leur premier père de leçons surnaturelles*, et les chrétiens, que feront-ils? Ils maintiendront la société dont ils sont membres; ils respecteront les lois, les magistrats, les ministres, c'est-à-dire qu'ils ne changeront rien au train du monde, tout en tâchant de l'améliorer. Seulement, et c'est un dernier et innocent hommage que Rousseau rend aux maximes de son discours, ils mépriseront l'ordre social qu'ils conserveront, et ils lui reprocheront d'avoir besoin de trop de vertus pour se soutenir.

Nous voyons déjà les paradoxes du discours s'effacer devant le bon sens modeste et simple des notes. Dans ses *Dialogues*, ouvrage singulier où Rousseau s'attache à justifier ses écrits et qui témoigne de cette préoccupation malade du moi qui était la folie de Rousseau; dans ses *Dialogues*, Rousseau revient encore sur son discours de l'inégalité des conditions humaines, et c'est là surtout que nous allons trouver sa véritable pensée. Bizarre procédé de l'auteur, dans ses ouvrages, de mettre l'erreur au frontispice et de cacher la vérité dans les coins! « Dans ses premiers écrits, Rousseau (1) s'attache à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instrumens de nos misères et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talens pernicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage

(1) Dans les *Dialogues*, Rousseau parle de lui-même à la troisième personne.

et plus heureuse dans sa constitution primitive, aveugle, misérable et méchante à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugemens pour retarder le progrès de nos vices et de nous montrer que là où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreurs et misères; mais la nature humaine ne rétrograde pas. Jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Aussi son objet ne pouvait être de *ramener les peuples nombreux ni les grands états* à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. » Je m'arrête ici un instant. Ainsi point de retour possible aux prétendus temps d'innocence et d'égalité, ainsi point d'application des maximes de Rousseau aux peuples nombreux et aux grands états. Rousseau n'a jamais eu en vue que les petits états, — dans l'antiquité, les républiques de la Grèce, — dans les temps modernes, celles de la Suisse. Ce sont ces petits états qu'il veut maintenir, s'il est possible, dans leur simplicité primitive; en même temps il signale un des effets de la marche rapide de la civilisation, c'est-à-dire le perfectionnement de la société et la détérioration de l'espèce. Si Rousseau veut parler de la détérioration de l'espèce humaine en général, je crois qu'il y a telle barbarie et telle grossièreté primitive qui ne fait pas des hommes plus beaux et plus grands que ne les fait la civilisation raffinée des grandes villes; mais si Rousseau veut parler de la faiblesse croissante de l'individu, à mesure que la société s'accroît et se perfectionne, s'il veut dire que l'homme aujourd'hui, en face de l'industrie et des forces qu'elle emprunte à la vapeur, vaut moins, comme ouvrier, qu'il ne valait autrefois, de même qu'en face de la société organisée et administrée, il vaut moins aujourd'hui, comme membre de l'état, qu'il ne valait autrefois, beaucoup de personnes seront tentées d'être de l'avis de Rousseau. Je sais bien qu'on nous dira qu'autrefois c'était l'élite seule qui comptait dans l'état et qu'aujourd'hui c'est tout le monde. La diffusion ne console pas de l'abaissement. Il y a en politique plus de parties prenantes, je le veux bien; mais Dieu sait quelle est la part de chacun. Les écus se sont faits centimes; je ne cherche pas si cela fait grand plaisir aux centimes et grand'peine aux écus : est-ce un perfectionnement pour la société? Je n'en sais rien; mais ce n'est pas assurément un agrandissement pour l'individu. Je me souviens qu'un de mes vieux amis me disait que le monde ne finirait ni par le feu ni par l'eau, et qu'il finirait par l'aplatissement. Beaucoup de petits domaines et peu de grands, beaucoup d'hommes d'esprit et peu d'hommes de génie, beaucoup de poètes et peu de poésie, beaucoup de citoyens

et peu de liberté, la quantité en politique substituée à la qualité, autant de signes de l'accomplissement de la prophétie de mon vieil ami, et qu'il remarquait avec malignité.

Je reviens à Rousseau et à ses *Dialogues*. « On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie, et il a toujours insisté au contraire sur la *conservation des institutions existantes*, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avait travaillé pour sa patrie et pour les petits états constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'était en changeant les objets de leur estime, et retardant peut-être aussi leur décadence, qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations; mais, malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres et la sottise de l'amour-propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques, et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte le plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien (1). »

Que dites-vous de cette profession de foi que je crois sincère? Nous sommes-nous donc trompé sur le sens du discours de Rousseau? Avons-nous mal compris ces étranges paradoxes sur l'homme qui se déprave s'il réfléchit? Non, mais Rousseau, dans la discussion, se corrigeait sans croire se démentir. La controverse force l'homme à revenir au bon sens. Quand nous sommes en face de notre pensée seulement, nous abondons volontiers dans notre propre sens; mais, quand nous sommes en face de la pensée des autres, nous revenons au sens commun, souvent même au lieu commun, comme à notre plus sûr abri, et nous désavouons, sans nous en apercevoir, les paradoxes dont nous étions le plus fiers. C'est ainsi que Rousseau, qui semblait d'abord vouloir abolir la société, se rabat à dire que tous les progrès de la société ne sont pas des améliorations pour l'humanité ou pour l'individu; c'est là sa dernière conclusion et celle qu'il soutint contre les nombreux contradicteurs que lui attira son nouvel ouvrage.

L'apothéose de la vie sauvage que semblait faire Rousseau en face des salons du XVIII<sup>e</sup> siècle ne choqua pas moins l'esprit du siècle que l'avait fait sa censure des lettres et des arts en face des académies et des théâtres. Voltaire, que Rousseau ménageait encore beaucoup et à qui

(1) Troisième dialogue.

il avait envoyé son ouvrage, lui écrivit une de ces lettres charmantes, mêlées de complimens et d'épigrammes, dont il avait le secret (1). Entre Voltaire et Rousseau, c'était une conversation plutôt qu'une discussion, et chacun y causait à sa façon. Ailleurs la controverse avait une allure plus grave à la fois et plus vive. Un philosophe savant et ingénieux, Bonnet de Genève, écrivait sous le nom de Philopolis, l'ami des villes, une lettre qui résume à merveille les objections qu'on peut faire contre le système de Jean-Jacques Rousseau :

« Voici, disait Bonnet, le raisonnement que je vous propose : tout ce qui résulte immédiatement des facultés de l'homme ne doit-il pas être dit résulter de sa nature? Or je crois que l'on démontre fort bien que l'état de société résulte immédiatement des facultés de l'homme : je n'en veux point alléguer d'autres preuves à notre savant auteur que ses propres idées sur l'établissement des sociétés, idées ingénieuses, et qu'il a si élégamment exprimées dans la seconde partie de son discours. Si donc l'état de société découle des facultés de l'homme, il est naturel à l'homme. Il serait donc aussi déraisonnable de se plaindre de ce que ces facultés, en se développant, ont donné naissance à cet état, qu'il le serait de se plaindre de ce que Dieu a donné à l'homme de telles facultés. L'homme est tel que l'exigeait la place qu'il devait occuper dans l'univers. Il y fallait apparemment des hommes qui bâtissent des villes, comme il y fallait des castors qui construisissent des cabanes... Quand donc M. Rousseau déclame avec tant de véhémence et d'obstination contre l'état de société, il s'élève sans y penser contre la volonté de celui qui a fait l'homme et qui a ordonné cet état, etc. »

Rousseau répond à la lettre de Bonnet en reprenant, avec plus de force que jamais, sa conclusion adoucie et tempérée, que tous les progrès de la société ne sont pas toujours des améliorations pour l'humanité ou pour l'individu : « L'état de société, me dites-vous, résulte immédiatement des facultés de l'homme, et par conséquent de sa nature. Vouloir que l'homme ne devint point sociable, ce serait donc vouloir

(1) « J'ai reçu, monsieur, dit Voltaire, votre nouveau livre contre le genre humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux pas non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement, parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être. »

qu'il ne fût point homme, et c'est attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la société humaine. Permettez-moi, monsieur, de vous proposer à mon tour une difficulté avant de résoudre la vôtre. Je vous épargnerais ce détour, si je connaissais un chemin plus sûr pour aller au but.

« Supposons que quelques savans trouvassent un jour le secret d'accélérer la vieillesse et l'art d'engager les hommes à faire usage de cette rare découverte, persuasion qui ne serait peut-être pas si difficile à produire qu'elle paraît au premier aspect, car la raison, ce grand véhicule de toutes nos sottises, n'aurait garde de nous manquer à celle-ci. Les philosophes, et surtout les gens sensés, pour secouer le joug des passions et goûter le précieux repos de l'âme, gagneraient à grands pas l'âge de Nestor et renonceraient volontiers aux désirs qu'on peut satisfaire, afin de se garantir de ceux qu'il faut étouffer : il n'y aurait que quelques étourdis qui, rougissant même de leur faiblesse, voudraient follement rester jeunes et heureux, au lieu de vieillir pour être sages. Supposons qu'un esprit singulier, bizarre, et, pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'absurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raisonnables, et que, s'il faut qu'ils soient vieux un jour, ils devraient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il serait possible.

« Il ne faut pas demander si nos sophistes, craignant le décri de leur arcane, se hâteraient d'interrompre ce discoureur importun. Sages vieillards, diraient-ils à leurs sectateurs, remerciez le ciel des grâces qu'il vous accorde, et félicitez-vous sans cesse d'avoir si bien suivi ses volontés. Vous êtes décrépits, il est vrai, languissans, cacochymes; tel est le sort inévitable de l'homme, mais votre entendement est sain; vous êtes perclus de tous les membres, mais votre tête en est plus libre; vous ne sauriez agir, mais vous parlez comme des oracles, et, si vos douleurs augmentent de jour en jour, votre philosophie augmente avec elles. Plaînez cette jeunesse impétueuse, que sa brutale santé prive des biens attachés à votre faiblesse. Heureuses infirmités, qui rassemblent autour de vous tant d'habiles pharmaciens fournis de plus de drogues que vous n'avez de maux, tant de savans médecins qui connaissent à fond votre pouls, qui savent en grec le nom de tous vos rhumatismes, tant de zélés consolateurs et d'héritiers fidèles qui vous conduisent agréablement à votre dernière heure! Que de secours perdus pour vous, si vous n'aviez su vous donner les maux qui les ont rendus nécessaires!

« Ne pouvons-nous pas imaginer qu'apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, ils lui parleraient à peu près ainsi : — Cessez, déclamateur téméraire, de tenir ces discours impies? Osez-vous blâmer

ainsi la volonté de celui qui a fait le genre humain? L'état de vieillesse ne découle-t-il pas de la constitution de l'homme? N'est-il pas naturel à l'homme de vieillir? Que faites-vous donc dans vos discours séditieux que d'attaquer une loi de la nature, et par conséquent la volonté de son créateur? Puisque l'homme vieillit, Dieu veut qu'il vieillisse. Les faits sont-ils autre chose que l'expression de sa volonté? Apprenez que l'homme jeune n'est point celui que Dieu a voulu faire, et que, pour s'empressez d'obéir à ses ordres, il faut se hâter de vieillir.

« Tout cela supposé, je vous demande, monsieur, si l'homme aux paradoxes doit se faire ou répondre, et, dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire : je tâcherai de résoudre alors votre objection.

« Puisque vous prétendez m'attaquer par mon propre système, n'oubliez pas, je vous prie, que, selon moi, la société est naturelle à l'espèce humaine, comme la décrépitude à l'individu, et qu'il faut des arts, des lois, des gouvernemens aux peuples, comme il faut des béquilles aux vieillards. Toute la différence est que l'état de vieillesse découle de la seule nature de l'homme, et que celui de société découle de la nature du genre humain, non pas immédiatement, comme vous le dites, mais seulement, comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvaient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, et par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs mêmes de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes : j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer sa vieillesse, comme l'espèce a celui de retarder la sienne. *L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes sont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vite et les misères d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espèce.* »

Voilà la dernière conclusion de Rousseau sous sa forme la plus vive et la plus piquante, mais le fonds en est modeste et n'a presque plus rien qui puisse nous effrayer ou nous choquer? Que dit-il en effet que ne dise l'histoire de tous les peuples qui ont passé sur la terre? Les sociétés naissent, vivent et vieillissent selon une loi nécessaire et toute-puissante qui pousse les individus et les peuples de la naissance à la jeunesse, de la jeunesse à l'âge mûr, de l'âge mûr à la vieillesse. Heureuses les sociétés qui ne *vivront pas trop vite*, qui ne se hâtent pas d'épuiser leur viatique, qui n'abrègent pas leur enfance et leur jeunesse sous prétexte d'allonger leur âge mûr! L'histoire de la civilisation d'un peuple n'est que l'histoire de son passage de la jeunesse à l'âge mûr, de l'âge mûr à la vieillesse et à la mort, et Rousseau n'a plus qu'un tort : c'est de croire que les peuples civilisés sont

plus près de leur fin que les peuples barbares. Le tort n'est pas de croire à la mort des peuples civilisés, mais à la vie des peuples barbares. Il y a des peuples barbares qui périssent sans s'être jamais civilisés, et la barbarie, qui leur fait une vie misérable, ne la leur fait pas plus longue : si la civilisation n'éternise pas les nations, la barbarie ne les fait pas vivre.

Encore un mot, et je finis. Quelle est, même dans cette dernière conclusion, le fonds de la doctrine de Rousseau? La société est la déchéance ou la décrépitude de l'espèce humaine. L'homme était primitivement bon et heureux : il est déchu de sa félicité. Comment? parce qu'il est entré en société, parce qu'il a développé ses facultés et ses passions. Qui ne voit du premier coup d'œil combien cette doctrine est près de la doctrine chrétienne de la chute de l'homme? Ce monde-ci qui est une déchéance, cette déchéance qui est une suite de la faute de l'homme, voilà les points de ressemblance. Où est la différence? En deux points importans qui élèvent la doctrine chrétienne au-dessus de la doctrine de Rousseau de toute la hauteur de la vérité sur l'erreur, du ciel sur la terre. Dans Rousseau, la société est une déchéance sans régénération possible, et de plus cette déchéance est une injustice de Dieu; car l'homme, selon Rousseau, ne pouvait pas trouver la société par lui-même. C'est Dieu qui a donné à l'homme les arts qui ont développé ses passions et amené sa chute. Dans l'Écriture, l'homme tombe par sa faute; mais, à peine tombé, Dieu le relève par l'espoir de la rédemption dans l'éternité, et de plus il lui donne les arts et la société sur la terre pour lui rendre sa misère supportable. Voulez-vous même, comme le croient beaucoup de docteurs chrétiens, que les arts que l'homme a retrouvés dans son exil, il les eût déjà dans le paradis terrestre? Soit : la bonté de Dieu n'en est pas moins grande, puisqu'il fait servir à la consolation de l'homme ce qui servait à sa félicité.

Contre les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, les chrétiens croient, avec Rousseau, que ce monde-ci est une déchéance; mais les chrétiens croient, contre Rousseau, que cette déchéance a son remède dans la rédemption.

Contre les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, les chrétiens croient avec Rousseau que la société et le monde sont un mal; mais les chrétiens croient contre Rousseau que ce mal a son remède dans l'accomplissement de la loi chrétienne. Les chrétiens ne désespèrent donc de l'homme ni dans ce monde ni dans l'autre.

Ce sont ces ressemblances et ces différences de la doctrine de Rousseau avec la doctrine chrétienne, ce sont ces retours imprévus, quoique à longue distance encore, vers le christianisme, qui font l'intérêt de l'étude attentive des œuvres de Rousseau.

---

DU

# MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

---

LES OUVRIERS DE LYON.<sup>1</sup>

---

Les ouvriers de Lyon sont entourés, depuis une vingtaine d'années, d'un grand et sinistre éclat. Combien de fois, durant de longues journées d'angoisses, l'attention de la France n'a-t-elle pas été suspendue sur l'ancienne métropole des Gaules, où des masses égarées agitaient le drapeau de la guerre sociale! Même dans les intervalles de tranquillité, les regards s'attachaient encore sur cet Etna mal éteint, d'où l'on craignait de voir soudainement sortir des explosions nouvelles. Cependant les ouvriers de la fabrique lyonnaise sont très imparfaitement connus. Avec l'organisation singulière de l'industrie de Lyon, qui tient habituellement murée dans la famille l'activité individuelle, il est difficile de pénétrer dans la vie morale et intellectuelle des masses. De plus, on ne s'est guère enquis des ouvriers lyonnais que dans des jours de crise, alors que les lignes les plus caractéristiques des physionomies disparaissent au milieu de mouvemens convulsifs et passagers. Il y a aujourd'hui un temps d'arrêt très marqué dans les rangs de cette turbulente population. On n'est plus haletant sur une brèche ouverte, on respire avec plus de liberté : le moment est favorable pour fixer les traits essentiels de ce vivant tableau.

(1) Voir les livraisons des 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre, 15 novembre 1851, 15 février 1852.



Un intérêt tout-à-fait exceptionnel s'attache à l'étude d'une vaste agglomération de deux cent cinquante mille individus, dont les trois quarts environ appartiennent de près ou de loin à une seule industrie, celle de la soie. C'est dans les rangs serrés de cette phalange que les adversaires de l'ordre social actuel se complaisaient à montrer naguère une armée implacable, surnommée *le bras du socialisme*. Où en sont aujourd'hui ces soldats promis à de nouvelles émeutes, et dans quel sens s'opère, à l'heure qu'il est, le mouvement des intelligences populaires? Cette question ne doit pas nous trouver indifférens. L'examen de l'état moral et politique de Lyon fournit une occasion merveilleuse pour voir ce que les ouvriers peuvent gagner en se livrant à l'agitation et aux fantaisies révolutionnaires. Jamais population n'a été plus profondément remuée par l'esprit d'aventures que celle de la cité des soieries, et pourtant qu'a-t-il produit pour elle? Pour prix de longs déchiremens et de pertes immenses, l'a-t-il rapprochée de son but? N'a-t-il pas étalé au contraire la plus complète impuissance, et corrompu dans leur source les institutions auxquelles il a touché? Les résultats que nous avons à constater offrent un grand enseignement pour tout le monde, pour les ouvriers surtout, car ils mettent en lumière les liens qui unissent les destinées du travail aux destinées mêmes de l'ordre.

Pour pénétrer dans la pensée et dans les sentimens actuels des ouvriers lyonnais, il faut connaître avant tout le régime auquel ils sont assujettis, les penchans naturels de leur esprit et de leur caractère. Il faut les suivre aussi dans la vie extérieure, dans les agitations de la place publique, afin d'apprécier l'influence que le souvenir d'insurrections encore récentes peut exercer sur les dispositions des divers élémens de la fabrique. En examinant ensuite les efforts accomplis pour combattre le mal, on tâchera d'indiquer à quelles conditions la cause du bon sens et de la justice peut gagner une force nouvelle.

#### I. — LYON ET L'INDUSTRIE LYONNAISE.

Lorsqu'on étudie dans ses détails cette étrange ville de Lyon qu'on revoit toujours avec un nouvel étonnement, on demeure frappé du rapport qui existe entre la configuration même des lieux et l'esprit de la population. Ce n'est pas là une ville comme une autre, formant un corps compacte et homogène; tout y est inégal et heurté; les diverses parties en sont séparées les unes des autres par des barrières naturelles. Jusqu'à ces derniers temps, où un décret vient de faire cesser, au moins partiellement, cette anomalie, les lois avaient fractionné l'unité lyonnaise en communes différentes, prêtant ainsi une sorte de sanction aux idées de division. Il est essentiel de se représenter dans ses grandes lignes la topographie de la cité pour en bien comprendre la situation morale.

Au point où la Saône et le Rhône se préparent à se joindre, un coteau raide et élevé sépare les deux fleuves et baigne ses pieds, à droite et à gauche, dans leurs eaux encore distinctes. Avant d'arriver au confluent des deux rivières, il s'arrête brusquement et laisse au-devant de lui une plaine très basse, de deux ou trois kilomètres de long, formant une grande presqu'île sur laquelle se trouve, à la base même de la montagne, le point central de Lyon. La ville grimpe et se suspend sur les flancs du coteau, entassant lesunes au-dessus des autres des maisons de six étages, jusqu'à ce que, en arrivant au sommet, elle rencontre le populaire quartier de la Croix-Rousse, qui la domine entièrement. Elle ne reste pas d'ailleurs concentrée entre le Rhône et la Saône; elle se répand, le long des hauteurs de Fourvières, sur la rive droite de la Saône, où l'antique cité a eu son berceau, et sur la rive gauche du Rhône, où la Guillotière s'étale en liberté dans une vaste plaine, depuis les Brotteaux jusqu'à la Vitriolerie. Au sein de ces grandes divisions, il s'en rencontre d'autres qui semblent faire de chaque quartier autant de villes différentes; on dirait que chaque classe sociale est là parquée séparément comme les Juifs au moyen-âge. Les fabricans sont groupés vers le bas de la côte que surmonte la Croix-Rousse. Le commerce proprement dit, les commissionnaires, ont leurs comptoirs au centre de la ville et sur les quais de la rive droite du Rhône. La fortune héréditaire s'est assise loin du fracas du négoce, dans la partie la plus méridionale de Lyon, en descendant vers les terrains vagues de Perrache. A la Guillotière, qui n'est séparée que par le Rhône du quartier le plus aristocratique, se présente une face bien différente de la vie sociale. Là campe la partie la plus nomade de la population; là se sont donné rendez-vous les gens farés et sans aveu, en un mot les éléments viciés qu'une grande agglomération d'hommes renferme presque toujours dans son sein. Les maisons soumises à la surveillance spéciale de la police s'y pressent dans les rues basses qui longent le fleuve. Ne cherchez pas dans ce mélange confus et flottant l'ouvrier de Lyon, l'ouvrier de la fabrique, comme on dit dans le langage ordinaire, embrassant sous ce nom toutes les industries relatives au travail de la soie. Les nombreux travailleurs de cette catégorie ont leur quartier-général à la Croix-Rousse, immense assemblage d'ateliers d'où s'échappe un même bruit, où règne une même préoccupation, et où le tissage moderne réalise ses éblouissantes merveilles. Les métiers débordent aussi sur la ville de Lyon et remplissent les maisons échelonnées sur le versant de la Grand-Côte. Un essaim de cette peuplade s'est transporté au-delà du Rhône, où il occupe la partie des Brotteaux la moins éloignée de la Croix-Rousse. La souche même de la fabrique est encore enfouie sur la rive droite de la Saône, autour de la sombre cathédrale de Saint-Jean, dans les vieux quartiers de Saint-George et de Saint-Just.

Cette masse si compacte des ouvriers en soie qui forme le fond de la population lyonnaise, à quel régime est-elle assujettie? Le travail de la fabrique, composé d'une multitude d'opérations diverses (1), met en présence trois intérêts principaux dont les relations importent essentiellement à la paix publique et exercent une influence considérable sur le mouvement des esprits; ce sont : les intérêts des fabricans, — ceux des chefs d'atelier, — ceux des compagnons. Les fabricans reçoivent les commandes soit de commissionnaires établis à Lyon ou à Paris, soit directement du commerce. Sauf quelques étoffes unies d'un placement régulier et sûr, ils ne font presque jamais confectionner de tissus à l'avance, en sorte qu'aussitôt que les demandes cessent d'arriver, les métiers cessent de battre. Le fabricant n'a pas de matériel de fabrication et pas d'ouvriers enrégimentés pour son compte; lorsque les commandes affluent, il envoie ses commis lever des métiers, comme au moyen-âge, avant l'organisation des armées régulières, on envoyait lever des soldats, qui se débandaient après la campagne. La conception du travail lui appartient ainsi que le choix des dessins, auxquels certaines maisons consacrent chaque année des sommes énormes. Les soies à mettre en œuvre sont fournies par le fabricant aux chefs d'atelier, qui travaillent chez eux, sur leurs propres métiers, et enrôlent les compagnons dont l'aide leur est nécessaire. Les ateliers renferment rarement plus de quatre ou cinq métiers et ne sont organisés que pour un nombre très limité de travailleurs.

Les ouvriers vivent dans une indépendance absolue des négocians-manufacturiers qui leur confient du travail (2). Le contrat industriel intervenu entre eux prend fin avec la remise de la pièce donnée à tisser. Certaines maisons peuvent continuer plus ou moins long-temps à occuper un même atelier, mais un nouvel accord recommence chaque fois que l'ouvrage est terminé. Aucune assimilation n'est donc possible entre le système de la fabrique lyonnaise et celui de l'industrie agglomérée dans les vastes usines de la Flandre, de la Normandie ou de l'Alsace.

Le domaine dont Lyon est le centre s'étend sur les départemens voisins de celui du Rhône et renferme 60 à 70.000 métiers, dont 30 ou

(1) Le tissage de la soie nécessite des travaux accessoires très divers, qui sont généralement confiés à des femmes. Ainsi on distingue parmi les ouvrières les appareilleuses, plieuses, dévideuses, bobineuses, lisseuses, qui préparent les fils appelés *lisses*, *lisseuses*, qui lisent les dessins après la mise en carte, etc.

(2) C'était une règle avant 1789 que la porte des ateliers des tisseurs ne pouvait être fermée en dedans, afin que les commis du manufacturier pussent y entrer inopinément et surveiller le travail. On ne tient plus la main à cet usage; beaucoup de fabricans même, quand il s'agit d'étoffes façonnées, exigent que les ateliers soient tenus fermés, afin que les dessins ne risquent pas d'être imités par la concurrence avant même d'avoir été mis dans le commerce.

35,000 dans la ville même ou dans les communes qui viennent d'y être englobées. Pour saisir le rapport de la fabrique de Lyon avec nos autres fabriques de soieries, il convient de savoir que les étoffes de soie pure et celles où la soie domine occupent en France environ 130,000 métiers, qui produisent une valeur d'à peu près 360 millions, dont 180 à 200 millions pour Lyon. L'exportation embrasse la moitié de la fabrication totale, tandis qu'elle absorbe plus des  $\frac{3}{5}$ <sup>es</sup> de la production lyonnaise, qui trouve ainsi à l'extérieur son marché le plus important. Les principaux pays d'exportation sont les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre, le cercle de l'association allemande, la Belgique, l'Espagne, la Russie, le Mexique, l'Italie, la Turquie et le Brésil. Les riches étoffes façonnées et brochées, tout en occupant une large part de l'activité locale, sont loin d'égaliser en valeur la masse des tissus ordinaires; elles figurent pour un peu plus du tiers dans les produits exportés. Une concurrence très âpre est organisée au dehors en face de notre industrie nationale. Deux cent trente mille métiers environ battent pour les fabricans étrangers. La Prusse envoie sur les marchés extérieurs les velours et les rubans de velours de Crevelt et d'Elberfeld; la Suisse, les florentines et les petits taffetas de Zurich; la Savoie, les étoffes unies de Faverges; l'Angleterre enfin, les soieries diverses de Paisley, Coventry, Derby, Macclesfield et Manchester. L'exposition de Londres a mis en relief l'éclatante supériorité de Lyon, qu'assurent les progrès réalisés dans la filature de nos soies, l'incomparable beauté des couleurs préparées par les teintureries lyonnaises, l'habileté de main des tisseurs, le goût exquis des fabricans et l'art avec lequel ces derniers savent approprier les soies de qualités diverses à chaque genre de tissu. Cependant, comme certaines manufactures étrangères ont l'avantage sous le rapport du prix de revient, surtout pour les articles courans, la lutte est souvent très difficile et sujette à de fâcheux retours. Le commerce d'exportation préfère quelquefois le bon marché à cette exécution supérieure qui distingue la cité lyonnaise dans tous les genres.

On a calculé que, dans les étoffes de soie, deux métiers demandaient, tant pour le tissage que pour les opérations accessoires, le concours de cinq personnes, en sorte que les 70,000 métiers de la fabrique de Lyon occupent environ 175,000 individus, dont une moitié est répandue isolément dans un rayon de vingt à vingt-cinq lieues, et l'autre moitié réunie au sein de la seconde ville de France (1). Le nombreux personnel rassemblé à Lyon se recrute de deux façons, soit héréditairement de père en fils, soit par l'émigration continue de nouveaux travailleurs que les séductions de la ville arrachent à leurs champs

(1) Le nombre des maisons de fabrique à Lyon est d'environ 300; comme quelques-unes ont plusieurs associés, on compte 450 à 500 noms de fabricans.

ou à leurs troupes, et qui sont embauchés par les chefs d'atelier d'abord comme apprentis, et puis en qualité de compagnons. Ces ouvriers arrivent de vingt directions diverses, de l'Ain, de l'Isère, du Doubs, des Vosges, du Jura, de la Suisse, du Piémont, etc. Une fois admis dans la fabrique, s'il est rare qu'ils s'en séparent jamais tout-à-fait, ils changent du moins fréquemment d'atelier, soit par suite de la mobilité de leur humeur, soit par suite des variations qui se produisent dans le travail. Quelques-uns parviennent chaque année à monter un métier pour leur compte. Le chef d'atelier abandonne au compagnon la moitié du prix des façons et garde l'autre partie du salaire pour la location des instrumens de travail.

Le prix des façons est généralement faible. Voici un exemple qui peut en donner une idée; je le prends dans la fabrication courante, dans les étoffes de soie noire unie d'une qualité ordinaire que j'ai vu tisser à des conditions pareilles sur beaucoup de métiers. Le fabricant payait 70 centimes par mètre, et le tisserand pouvait en faire un peu plus de quatre mètres par jour, en travaillant de cinq heures du matin à dix heures du soir, ce qui donnait un salaire d'environ 3 francs, sur lequel 1 franc 50 centimes revenaient au chef d'atelier et 1 franc 50 centimes à l'ouvrier. Certains travaux sont plus avantageux, mais d'autres, en revanche, le sont encore moins. Si on envisage en bloc tous les tissus exécutés dans ce grand centre de travail, la moyenne indiquée approche bien près de la vérité. Les femmes, nombreuses dans la fabrique, y reçoivent le nom de *compagnoines*, et sont traitées sur le même pied que les hommes; elles tissent presque toutes les pièces unies, qui exigent moins de force physique que les étoffes brochées, pour lesquelles il faut, après chaque coup de navette, pousser de lourdes masses de fils garnis de métal. Le tissage de la soie, pénible encore par la nécessité de répéter sans cesse les mêmes mouvemens, a été heureusement transformé, comme on sait, par un éclair de génie qui vint illuminer un jour un simple ouvrier dont la vie a duré près d'un siècle. Les tisserands qui s'ameutaient jadis contre les appareils de Jacquart ont été les premiers à profiter de sa féconde découverte (1).

## II. — MŒURS ET CARACTÈRE DES OUVRIERS LYONNAIS.

L'existence intime de toute cette population abonde en contrastes étranges. Un fait frappe tout d'abord, c'est la vie en famille. Les ouvriers sédentaires, les possesseurs d'un ou plusieurs métiers sont à peu

(1) Les anciens métiers exigeaient le concours de deux ouvriers, dont l'un était placé dans la position la plus gênante sur la partie supérieure du mécanisme. On sait d'ailleurs qu'ils ne pouvaient exécuter qu'un seul dessin, tandis que les métiers Jacquart permettent, en changeant seulement les cartons employés, de confectionner avec le même appareil les étoffes les plus diverses.

près tous mariés. Comme le concours d'une femme est indispensable pour une multitude d'opérations accessoires de leur propre besogne, ils se mettent en ménage de très bonne heure. Par la nature même de son travail, l'ouvrier tisseur est obligé de rester chez lui; quand la fabrique est en pleine activité, il ne s'éloigne guère de sa demeure. Même en temps de chômage, vous le trouvez encore une grande partie du jour assis, chagrin et sournoisement pensif, auprès de son métier immobile. Bien que les secousses des vingt dernières années aient un peu affaibli le lien domestique, bien qu'on voie moins souvent qu'autrefois les ménages prendre, les dimanches et jours de fêtes, des divertissemens en famille, il est toujours vrai de dire que les chefs d'atelier ont du goût pour la vie à domicile, pour une installation commode dont ils aiment à s'occuper durant leurs momens de loisir.

Des changemens heureux, successivement apportés depuis le commencement de ce siècle dans la construction des logemens, ont tendu à fortifier ce penchant naturel. Les nouvelles maisons de la Croix-Rousse et des Brotteaux, bien bâties et bien aérées, ne ressemblent en rien à celles des vieux quartiers de la ville, où les ouvriers étaient jadis entassés. Aux progrès réalisés par l'architecture populaire sont venues se joindre des améliorations réelles dans la propreté intérieure des habitations. La salubrité des nouveaux logemens, réunie aux facilités apportées dans le travail par d'ingénieux mécanismes, ont produit la transformation physique si remarquable qui s'est opérée en moins de cinquante ans parmi les ouvriers de la soierie. On n'y reconnaît plus cette race chétive et étiolée qu'on appelait les *canuts*, et dont les traces ne subsistent plus guère que dans les quartiers Saint-George et Saint-Just, ce pays natal de l'ancienne *canuserie*. Là, on aperçoit encore de temps en temps un petit vieillard aux jambes grêles, au corps obèse, à la face osseuse et allongée : c'est le vrai *canut*, errant désormais, à peu près seul de sa lignée, comme le dernier des Mohicans.

Les ouvriers de Lyon n'ont pas cette funeste habitude, que nous avons vue presque universelle ailleurs, de s'abreuver d'eau-de-vie deux ou trois fois par jour. L'abus des liqueurs alcooliques est parmi eux un fait exceptionnel; les chefs d'atelier ne boivent même que peu de vin au cabaret, et, quoique l'ivrognerie soit moins rare parmi les compagnons, on ne saurait établir aucun parallèle sous ce rapport entre cette localité et les districts industriels du nord et de l'est de la France. Les goûts lyonnais sont moins grossiers, mais en même temps plus coûteux. Les ouvriers recherchent les cafés de préférence aux cabarets, et surtout ces cafés chantans qui ont été importés à Paris depuis quelques années, et qui obtiennent un grand succès sur les bords du Rhône. La musique plaît à ces populations méridionales, ainsi que les spectacles de tout genre. On s'aperçoit en outre que les ouvriers s'appliquent, dans leurs vêtemens, à ressembler à la classe

bourgeoise. On ne les voit point, comme en d'autres villes, affecter de se distinguer le dimanche par un costume négligé. La blouse et la casquette sont laissées à la partie la plus déréglée de la population nomade. Ces habitudes, qui attestent une certaine recherche, ne se lient malheureusement pas toujours à l'esprit d'économie. L'argent consacré aux habits comme aux plaisirs excède trop souvent la limite qu'on devrait assigner à de telles dépenses en raison des ressources de la famille. Aussi, quand les ouvriers parlent de leurs besoins, ils y font entrer ces satisfactions qu'il est désirable sans doute de leur voir posséder en une certaine mesure, mais auxquelles on regrette de les voir immoler de gaieté de cœur la sécurité du lendemain.

Ce défaut d'économie réagit sur les mœurs. « L'économie jointe au travail, disait Mirabeau, donne des mœurs aux nations. » Imprévoyance et démoralisation se suivent en effet presque toujours. La moralité se ressent aussi à Lyon du régime des ateliers, où les deux sexes sont en général très rapprochés les uns des autres. Ce fait se produit notamment dans les maisons où on tisse à la fois des étoffes unies et des étoffes façonnées. Plus sédentaires que les hommes, les femmes n'en sont pas moins obligées, par les fluctuations du travail, à d'assez fréquents changemens de patron, ce qui les expose à des relations d'autant plus périlleuses, qu'elles offrent l'attrait de la nouveauté. Il faut reconnaître cependant que le désordre entraîne à Lyon peu de déclassement parmi les personnes. Comme les occasions de rapprochement sont devenues difficiles entre des individus placés dans des situations différentes, les filles d'ouvriers sont moins exposées qu'autrefois aux séductions qu'un rang social plus élevé pourrait faire briller à leurs yeux. Les mœurs s'amélioreraient encore à coup sûr, si les chefs d'atelier s'occupaient avec plus de soin de surveiller en pères de famille la conduite des jeunes ouvrières employées par eux. De quel patronage, de quelle tutelle n'auraient pas besoin en effet des filles qui viennent du fond de leurs campagnes commencer leur apprentissage, à l'âge de seize ou dix-huit ans, loin de leur famille, au milieu d'un monde tout nouveau pour elles! Les chefs d'atelier agissent la plupart du temps comme s'ils étaient affranchis de toute responsabilité sous ce rapport. Ils se flattent cependant d'avoir plus qu'à d'autres époques le sentiment de la dignité personnelle, et ils ne voient pas que le signe le plus sûr du respect qu'on se porte à soi-même apparaît dans le rigoureux accomplissement de son devoir, surtout quand ce devoir intéresse la dignité même d'autrui.

La faiblesse du sens moral est malheureusement entretenue à Lyon par la faiblesse du sentiment religieux. Les habitudes religieuses ont beaucoup plus perdu de terrain que la vie de famille, et, dans les pratiques extérieures encore conservées, on suit en général la voie tracée par la coutume, sans avoir conscience du sens de ses propres actes.

Pour réveiller l'idée religieuse dans ces âmes insouciantes, il faut quelque grande calamité publique. Ainsi, quand on redoutait à Lyon l'invasion du fléau terrible qui est venu deux fois des extrémités de l'Orient s'abattre sur nos contrées, on retrouvait en soi des croyances longtemps engourdies; mais, par un travers facile à comprendre, la religion revêtait alors la forme la plus superstitieuse. En temps ordinaire, les ouvriers lyonnais se méfient et s'éloignent du clergé. Savez-vous ce qu'ils craignent? C'est que l'enseignement donné du haut de la chaire évangélique n'ait pour but de les rendre plus dociles au joug. Voilà l'erreur qui rend ces esprits rebelles au mouvement religieux de l'époque. On ne réfléchit pas que, si l'enseignement du christianisme prêche la résignation à ceux qui n'ont rien, il impose bien d'autres devoirs, il demande un compte bien autrement rigoureux à ceux qui possèdent le superflu.

Considéré individuellement, le caractère de l'ouvrier d'aujourd'hui ne ressemble plus à celui de l'ancien *canut*, dont la douceur et la docilité étaient proverbiales. Les tisseurs de soie sont volontiers un peu hautains, un peu importants, et préoccupés sans cesse de la pensée de se grandir. Cette tendance, qui chez les chefs d'atelier s'est manifestée, comme on le verra, par des prétentions politiques excessives, se traduit en faits curieux dans les rapports journaliers des compagnons avec les maîtres. Il fut un temps, encore assez rapproché de nous, où les compagnons et les chefs d'atelier vivaient absolument en commun. Chaque maître de métiers logeait et nourrissait les tisseurs dont il employait les bras; mais, depuis que les esprits se sont ouverts à l'agitation, les compagnons sont devenus plus exigeants dans la vie ordinaire, plus jaloux de disposer d'eux-mêmes avec une indépendance sans contrôle. Ces nouveaux penchans ont introduit une modification profonde dans l'économie intérieure des ateliers : un grand nombre de chefs ne nourrissent plus et ne logent plus leurs ouvriers, qui se mettent en pension au dehors. Le maître, qui ne gagnait rien sur la maigre redevance payée par le compagnon pour sa nourriture, a désormais l'avantage d'être débarrassé de mille tracasseries journalières; mais en revanche il est moins sûr de l'assiduité de l'ouvrier à son travail. Pour ce dernier, la vie à l'extérieur est un peu plus dispendieuse, car chez le patron son logement ne lui coûtait rien. Les frais de nourriture sont du reste à peu près les mêmes dans les pensions d'ouvriers que chez le patron; ils varient de 6 à 8 sols par jour pour ce qu'on appelle la pitance, qui ne comprend ni le pain ni le vin. En rompant le faisceau de l'ancien atelier, ce changement est venu affaiblir l'idée de hiérarchie, propager l'usage de chômer le lundi et favoriser certains désordres le soir, après la journée faite. On ne voit plus guère régner entre le maître et le compagnon cette amicale sympathie qui semblerait devoir naître de l'analogie des situations. Celui-là trouve souvent dans l'ou-



vrier un collaborateur indocile, dont il est obligé, à cause des engagements pris, de subir les volontés hargneuses et changeantes. Les compagnons les plus habiles, qui savent qu'on tient à eux, sont parfois les plus insoumis; ils n'acceptent le chef d'atelier ni comme maître ni comme égal, mais comme un loueur de métiers, une sorte de copartageant dans le prix des façons. Quand on voit dans l'intimité ce petit monde qu'on nomme l'atelier lyonnais, on reste frappé du renversement habituel des rôles : c'est le chef d'atelier qui semble obéir. Pour un maître trop impérieux, il y a là vingt compagnons intraitables. Qu'on ne demande pas à ces derniers le plus léger service intérieur : ils en réclament eux-mêmes volontiers, mais ils se refusent à en rendre, redoutant par-dessus tout d'être pris pour des domestiques. Cependant la désunion qui éclate dans la vie quotidienne entre le chef d'atelier et le compagnon ne se reproduit point quand il s'agit des intérêts. Comme le partage du salaire par moitié est traditionnellement établi, il est rare qu'ils aient à s'appeler l'un ou l'autre devant le conseil des prud'hommes, sauf parfois pour des questions relatives aux congés. A l'égard du fabricant, le compagnon unit sa cause à celle du chef d'atelier, et lui abandonne toute l'initiative; mais on dirait qu'il se venge ensuite, dans la vie intérieure, de cette subordination extérieure qu'entraîne le régime même de la fabrique.

Dans les relations privées, la probité fait partie des habitudes lyonnaises. Les ouvriers de la soierie n'ont presque jamais rien à démêler avec les tribunaux correctionnels, ni à plus forte raison avec les cours d'assises. Une distinction est essentielle néanmoins en ce qui regarde le travail. Le chef d'atelier se fait un point d'honneur de remettre l'ouvrage qui lui a été confié; il est là-dessus d'une rigidité inaltérable; il a pour son œuvre une sorte de religion; au milieu des plus frénétiques égaremens, on ne rencontre pas d'exemple qu'une pièce d'étoffe ait été détournée ou volontairement endommagée : — un même scrupule ne se manifeste pas dans l'emploi des matières premières destinées à être mises en œuvre. Le détournement d'une partie des soies, le *piquage d'once*, comme on dit, a de tout temps affligé la fabrique. Quand il s'agit d'une matière d'un prix aussi élevé que la soie, une soustraction en apparence insignifiante, dès-lors difficile à constater, peut, si elle se renouvelle chaque jour, causer au manufacturier un préjudice ruineux. Une société de garantie, formée contre le *piquage d'once*, est parvenue, à l'aide de diverses mesures concertées avec l'autorité, à restreindre le cercle d'une pratique aussi coupable. La plupart des chefs d'atelier s'abstiennent aujourd'hui de cette fraude, dont le moindre inconvénient est de troubler les conditions ordinaires de la concurrence, en grevant certains entrepreneurs d'industrie d'une sorte d'impôt auquel d'autres échappent. Dans les beaux temps du *piquage d'once*, on avait une singulière manière de s'arranger avec sa con-

science : « les façons ne sont pas assez payées, disait-on; l'ouvrier reprend ce qui lui est dû. » On oubliait, outre mille autres considérations, que le prix du tissage a été débattu et accepté, qu'en se payant de ses mains, on se fait juge dans sa propre cause, et qu'il n'y a pas un seul vol qualifié dans le code pénal auquel il fût bien difficile d'appliquer une justification analogue.

Il est une passion qui a fait les plus grands ravages dans la classe ouvrière, c'est l'envie. On n'aime pas les riches, parce qu'on jalouse leur sort. En face de cette immense opulence accumulée dans Lyon, on ne se dit pas que les capitaux entretiennent et fécondent l'industrie; on ne se dit pas que la plupart de ces fortunes ont pour origine le travail : on n'y voit qu'une source de jouissances dont soi-même on reste privé. L'opulence lyonnaise ne s'étale point cependant au dehors. Dans toutes les classes, on aime ici à garder pour soi le secret de sa situation. Les ouvriers malheureux s'appliquent également à cacher leur indigence, et, si la richesse n'est pas fastueuse, la misère n'est jamais importune. Nous avons vu à la Croix-Rousse des ateliers très pauvres dont les maîtres recevaient l'assistance du bureau de charité; c'est tout au plus si les femmes mêlaient à leurs discours quelques mots sur la situation de la famille; quant au chef d'atelier, il se posait tout de suite sur un terrain général, discutant l'état de la fabrique, le taux des salaires, en refoulant au fond de son âme ses inquiétudes personnelles. On mendie beaucoup à Lyon, mais la mendicité est inconnue parmi les ouvriers de la soie.

Il serait impossible de signaler dans toute la France industrielle une autre population qui sache aussi bien, quand des crises économiques viennent paralyser le travail, se résigner et souffrir. Ce n'est jamais dans ces momens-là qu'ont éclaté les insurrections, et pourtant, combien les soubresauts sont fréquens et rudes dans cette somptueuse industrie! De loin, nous n'entendons parler que des grandes secousses qui marquent plus ou moins dans l'histoire : nous ignorons ces chômages moins éclatans, moins prolongés, qui viennent à tout moment jeter de nombreuses familles dans la gêne la plus rigoureuse. On s'impose alors les plus dures privations, on s'endette; mais nul ne songe qu'il soit dû quelque chose à celui qui manque de travail. La misère n'invoque point le *droit à l'assistance*; en revanche, si vous venez à son aide, elle reçoit le bienfait sans ressentir et sans témoigner la moindre reconnaissance : on dirait que les ouvriers voient un signe d'infériorité dans ce sentiment de gratitude qui seul, au contraire, peut rétablir l'équilibre entre des positions différentes. Du reste, on a des habitudes extrêmement laborieuses. Bien que les compagnons soient plus sujets à quitter leur besogne que les maîtres pour courir après des distractions souvent funestes, les exemples de découragement dans le travail restent des faits passagers et individuels. Les journées sont d'une lon-

gueur parfois démesurée. Dans les ateliers domestiques, que n'atteint pas la loi sur les douze heures, on se met à son métier à cinq ou six heures du matin, suivant la saison et l'activité des affaires, quelquefois même plus tôt, et on ne le quitte pas toujours à dix ou onze heures du soir. Les enfans mêmes prennent souvent une part trop forte à ce rude labeur. On ne s'en plaint pas d'ailleurs : une seule question, celle du taux des salaires, préoccupe toutes les pensées. C'est dans les débats soulevés par cette éternelle question que se révèlent les traits essentiels des classes ouvrières de Lyon.

De notables améliorations ont été réalisées ici depuis le commencement du siècle pour étendre et activer le mouvement des intelligences populaires; mais à l'instruction qui développe l'esprit n'a pas répondu cette éducation du cœur qui guide l'homme dans la vie. Nulle part cependant elle ne serait plus nécessaire : la population laborieuse ne possède pas à Lyon ce sens simple et droit qui supplée parfois au défaut d'enseignement. Elle n'a pas le don de deviner les écueils, ou plutôt, si on nous permet cette expression, elle s'entend peu à flairer l'erreur et le danger. Son imagination remuante, incapable de se fixer long-temps sur un même objet pour en considérer toutes les faces, l'empêche la plupart du temps de se former une idée exacte des choses. Aussi, malgré leur affectation d'indépendance, les travailleurs de la fabrique lyonnaise ne pensent presque jamais par eux-mêmes; ils ont absolument besoin de recevoir un thème tout fait, sauf à le broder ensuite avec leurs rêveries, comme la chaîne de leur tissu avec leur agile navette. Ils subissent donc aisément l'influence des idées et des passions d'autrui. Rien de plus facile que d'exploiter à leur insu cet état mental, qui n'est ni l'ignorance ni l'abrutissement, mais l'absence de la réflexion. L'idée vraie ne côtoie que trop l'idée fausse, et trop souvent, comme le chien du vieil Ésope, on lâche la proie pour courir après l'ombre.

Autre danger : ces ouvriers ont l'orgueil de la science sans la posséder; aussi aiment-ils à s'occuper de ce qu'ils ignorent, moins pour l'apprendre que pour paraître le savoir. Une ardeur aventureuse les emporte d'un bond vers des questions au dessus de leur portée, sauf à les laisser ensuite se perdre dans le champ du vide ou de l'absurde. Les sujets abstraits, les idées nuageuses, les solutions vagues, sont pour eux l'atmosphère préférée. Ils n'ont pas besoin de comprendre pour être captivés par un discours, il suffit que les mots qu'on emploie puissent donner à rêver. Avec des généralités comme celles-ci : — l'antagonisme du travail et du capital, l'organisation du travail, la fraternité universelle, la sainteté de l'insurrection, — rien n'était plus facile que de produire une flamme qui embrasât les cerveaux sans y répandre aucune lumière. Le premier qui inscrivit sur un étendard cette formule menaçante et célèbre : « Vivre en travaillant ou mourir en

combattant, » connaissait bien les sentimens d'une population toujours avide d'un mot d'ordre à traits saisissans. Même à propos des débats sur le taux des salaires, au moment où la question remplissait de bruit les ateliers et les lieux publics, les ouvriers recherchaient plus encore le côté idéal que le côté positif de ces discussions. Nous dirions volontiers que l'état des intelligences lyonnaises révèle certaines inclinations métaphysiques que l'ignorance obscurcit, que la passion dénature, mais qui n'en gardent pas moins leur étrange caractère. Ce penchant, on n'y prenait pas garde tant qu'il restait muré dans l'intérieur des familles, tant qu'il s'épanchait en de solitaires rêveries, contribuant peut-être à retenir le *canut* paisible en dehors des ardues préoccupations de la vie réelle; cependant il n'en existait pas moins au fond des ames; il semble venir du genre même de travail des ouvriers de Lyon. Leur besogne est presque toujours purement machinale; pendant que les bras sont occupés, la tête, ne fût-ce que pour échapper à l'ennui d'un labeur monotone, se crée un monde chimérique auprès duquel l'enceinte de l'atelier semble bien triste et bien étroite.

S'il y avait une population prédestinée par les tendances de son esprit à recevoir l'enseignement socialiste tel qu'il s'est produit dans notre temps, c'était à coup sûr la population lyonnaise. Des généralisations vides, mais tranchées, des abstractions profondément fausses, mais saisissantes dans la forme, n'apportaient-elles pas un ample aliment à la passion dominante? Ces vices des imaginations, ces tendances, ces goûts qui caractérisent la vie intime, ont dû se produire sur le tumultueux théâtre de la vie extérieure, dans cette histoire écrite en caractères funestes sur le pavé de la cité.

### III. — LES INSURRECTIONS ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

La riche industrie à laquelle est vouée la population ouvrière de Lyon, soumise comme toute industrie de luxe à mille influences capricieuses et dépendant en outre, pour la plus grande partie de ses produits, de la consommation étrangère, se trouvait fatalement condamnée à de fréquentes vicissitudes. De tout temps, elle s'est vivement ressentie des perturbations extérieures qui bouleversaient les conditions habituelles de son marché le plus important. La politique intérieure, à deux époques différentes, lors de la révocation de l'édit de Nantes et plus tard sous la terreur, vint aussi lui porter une cruelle atteinte, qui semblait devoir anéantir pour toujours la prospérité lyonnaise. Jamais pourtant, avant 1831, on n'avait vu les ouvriers en soie prendre envers l'autorité une attitude hostile; ils passaient au contraire pour une race inoffensive et incapable d'une grande énergie. La révolution de juillet n'avait produit parmi eux aucun trouble apparent.

Dès les dernières années de la restauration cependant, un œil at-

tentif et exercé aurait pu déjà découvrir, sous une surface tranquille, les germes des déplorables égaremens qui ont éclaté plus tard. Les relations des ouvriers avec les patrons s'altéraient et s'aigrissaient peu à peu. La concurrence de plus en plus vive que se faisaient entre eux les fabricans lyonnais avait amené dans la production un élan momentané suivi de chômages désastreux. Le développement du tissage de la soie en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et les rivalités qui en résultaient pour Lyon sur les marchés du dehors, pesant sur les prix de vente, devaient inévitablement réagir sur le prix des façons. Les ressources des familles laborieuses s'amointrissaient donc depuis quelques années, et l'exaspération se glissait sourdement dans les âmes, en même temps que la misère prenait sa place au foyer domestique. Les femmes des ouvriers, qui voyaient de plus près la détresse intérieure, se montraient alors les plus impatientes et les plus déterminées. Certaines difficultés jadis inconnues se révélaient aussi de temps à autre dans les rapports entre les deux classes. Le *canut* avait senti le souffle des idées du siècle; il avait un peu rehaussé, comme on l'a vu, sa situation intellectuelle; plus fier dès-lors, il se trouvait blessé par des procédés long-temps traditionnels autour de lui. Les fabricans ou plutôt les commis, ne prenant pas garde au changement, suivaient la voie creusée par l'habitude, sans mauvaise intention, mais aussi sans voir qu'elle aboutissait désormais à des abîmes.

Tout en laissant subsister le calme extérieur, les événemens de juillet avaient remué ces cendres brûlantes. Des prédications saint-simoniennes, après 1830, vinrent jeter dans la circulation, sur le rôle du travail, quelques idées nouvelles avidement recueillies par des esprits déjà mécontents. A la veille de l'insurrection de 1831, l'amointrissement des salaires formait le thème d'incessantes discussions dans le sein de deux sociétés devenues fameuses : celle des *mutuellistes*, composée des chefs d'atelier, et celle des *ferrandiniers* (1), formée des compagnons. Établies modestement l'une et l'autre depuis plusieurs années pour procurer des secours à leurs membres en cas de maladie, elles furent entraînées bien loin de leur but primitif. Le *mutuellisme*, dont l'action se déploie surtout de 1832 à 1834, commençait, dès le milieu de l'année 1831, à prendre la haute main dans la direction des intérêts populaires. Si l'esprit d'anarchie n'était pas alors dans les intentions, il était en germe dans l'organisation de cette société. Divisés en sections appelées *loges*, s'entourant d'un appareil mystique, les *mutuellistes* avaient à leur tête un conseil exécutif chargé de décider souverainement les questions. Chaque loge était composée de moins de vingt membres, afin d'échapper aux interdictions des lois pénales.

(1) Les ferrandiniers tiraient leur nom de celui d'une ancienne étoffe dite *ferrandine*, qui ne se fabrique plus depuis long-temps.

Dans le préambule de l'acte social, on avait mêlé aux idées d'affranchissement du travail, telles que Turgot les avait émises en renversant l'ancien système industriel de la France, une sorte de lyrisme ardent qui se ressentait du langage des sectes contemporaines. La société était d'ailleurs secrète ou cherchait à l'être, et les associés se traitaient de frères. On connaissait les jours de réunions mensuelles; mais les *mutuellistes* tenaient de temps en temps des séances extraordinaires à des époques indéterminées; ces réunions ne pouvaient cependant guère rester ignorées de l'autorité, car toutes les loges, chacune dans son quartier, se rassemblaient au même moment. L'association entraînait des dépenses auxquelles on subvenait à l'aide de la cotisation individuelle fixée à 4 franc par mois, et d'un droit de 5 francs lors de l'admission de chaque membre.

En 1831, les vœux des ouvriers avaient fini par s'incarner dans une seule idée : l'idée d'un tarif obligatoire, fixant un *minimum* pour le prix de la façon des étoffes. On se disait : « Les salaires baissent de plus en plus; la misère s'étend comme une plaie croissante; si on fixait un chiffre au-dessous duquel le prix du travail ne pourrait point tomber, on serait à l'abri de ces dépréciations arbitraires qui bouleversent l'état des familles. » Cette prétendue digue qu'ils demandaient à un tarif, les ouvriers ne s'apercevaient pas qu'elle reposerait sur un sable mouvant. Subordonné à des circonstances essentiellement mobiles et souvent impossibles à déterminer, le *minimum* devait être cependant précis et invariable. La ville de Lyon eût-elle possédé le monopole des soieries, que l'établissement d'un tarif eût encore nécessité une réglementation générale et rigoureuse du travail, mesure toujours accompagnée des plus graves inconvénients. Le projet qui prévalut un instant avait d'ailleurs ce singulier caractère d'être obligatoire pour les fabricans, qui ne pouvaient descendre au-dessous du *minimum*, et non pour les ouvriers, qui demeuraient toujours libres de ne point l'accepter : ainsi on ne fermait même pas la porte aux refus de travail et aux *grèves*. En réalité, il existe toujours à Lyon, comme ailleurs, une espèce de tarif, c'est-à-dire un prix courant connu de tout le monde, mais facultatif et qui suit le cours du temps. S'il laisse passer des abus individuels, il est encore moins funeste qu'une règle inflexible.

Dès qu'on réclamait un tarif positif, il fallait bien pourtant qu'il devînt obligatoire. Quand les ouvriers insistaient sur cette condition essentielle, ils se montraient conséquens avec eux-mêmes. L'autorité préfectorale d'alors, qu'animaient des intentions plus droites que clairvoyantes, qui avait patroné, pour ainsi dire, l'idée du *minimum* et donné une approbation implicite au chiffre fixé par les délégués des ouvriers et par les délégués d'une partie des fabricans; l'autorité préfectorale, disons-nous, tombait au contraire dans une évidente con-

tradition, lorsqu'elle écrivait au conseil des prud'hommes, saisi d'une question relative au tarif, que cet acte devait être considéré comme une simple base d'appréciation. C'était bien sans doute de s'arrêter devant une impossibilité; mais rien de plus périlleux que de reculer si tard. L'exaspération des masses s'en accrut. On sait le reste; on sait qu'au milieu de la fermentation excitée par ces débats, une rencontre sur la pente rapide de la Grand'-Côte entre la garde nationale de Lyon, qui représentait l'intérêt des fabricans, et les ouvriers de la Croix-Rousse, fut le signal du combat.

L'erreur des ouvriers lyonnais avait été de croire qu'ils pourraient obtenir le redressement de ce qu'ils appelaient leurs griefs par l'agitation, par une pression violente, et qu'ils resteraient cependant toujours les maîtres de s'arrêter dans la carrière du désordre. C'était vouloir mettre la main dans le feu sans se brûler. « A ce moment-là, ont dit les chefs d'atelier, nous ne songions pas à en venir aux mains, et nous avons fermé nos rangs à la politique. » C'est possible; mais on avait échauffé les esprits, irrité les cœurs; on avait mis en présence des élémens déclarés hostiles, et puis on s'étonnait de n'avoir pu contenir le torrent déchaîné! L'homme même, agissant individuellement, une fois qu'il cède à ses passions, ignore jusqu'où l'emporteront les orages de son cœur. Combien est-il plus difficile de modérer une foule incapable de recueillement et livrée à tous les hasards de l'imprévu! Les ouvriers avaient d'ailleurs gravement troublé la paix publique et jeté l'alarme dans la ville; ils étaient entrés en lutte avec la force armée, qui faisait alors le douloureux apprentissage de la guerre des rues, et ils s'imaginaient encore ne débattre qu'une question économique!

Si on n'avait pas su à l'avance que cette question-là ne pouvait pas être résolue par la force, on n'en aurait plus douté après avoir vu la ville momentanément abandonnée aux insurgés. La combinaison qui concentra les troupes au dehors, sur les hauteurs de Montessuy, a été diversement appréciée; mais il est impossible de nier qu'en laissant les ouvriers à eux-mêmes, le général en chef ne les mit dans le plus inextricable embarras. Le sentiment de l'impuissance la plus absolue éclate alors dans tous leurs actes. Si pour le moment la difficulté industrielle paraissait simplifiée, puisque l'émeute avait entièrement paralysé le travail, l'avenir n'en était que plus sombre. Les ouvriers ne semblaient plus savoir pour quelle cause ils s'étaient battus. Harcelés par des divisions intestines, n'apercevant autour d'eux que ténèbres, ils en arrivèrent promptement à souhaiter la fin de cette déplorable échauffourée. Ils rétablirent d'eux-mêmes les autorités civiles dans leurs fonctions. Quant à l'armée, dont l'éloignement leur imposait l'assujettissant service des postes intérieurs, ils étaient loin de songer à mettre obstacle à son retour. Un chef d'atelier qui eut un rôle actif à cette époque nous disait naguère : « Si le maréchal Soult avait attendu

quelques jours de plus pour ramener les troupes dans la ville, nous aurions été capables d'aller les chercher. »

Un fait dont les détails sont à peine connus et qui appartient à l'histoire du temps peut servir à montrer combien des hommes si prompts à éclater en plaintes avaient peu réfléchi sur les conditions de la fabrique lyonnaise. Quelques délégués étaient venus à Paris avec mission de présenter au gouvernement les vœux des ouvriers. Les délégués, choisis parmi les chefs d'atelier les plus capables, furent reçus au ministère de l'intérieur par M. Casimir Périer. Le ministre, comprenant bien qu'ils étaient un peu dépayés dans son cabinet, essaya de les mettre à l'aise et porta tout de suite la conversation sur leur propre terrain, sur la situation même dont ils se plaignaient. Ses questions nettes ne laissaient point de place à la déclamation ; il aurait fallu des faits précis, des indications catégoriques. La députation, qui reflétait très fidèlement l'état d'esprit des ouvriers lyonnais, apportait au contraire l'expression d'un mécontentement vague, mais elle ne s'était point occupée des moyens de remédier aux inconvéniens signalés, de concilier les exigences des tisseurs de soie avec les nécessités du commerce intérieur et extérieur. Le tarif qu'avaient proposé les délégués lyonnais n'était point à l'épreuve d'une discussion calme et un peu approfondie. Aussi les députés se retirèrent-ils sans avoir articulé une seule demande jugée acceptable par eux-mêmes. A peine sortis, ils se recueillirent, ils se demandèrent s'ils n'avaient rien oublié, et eux, qui arrivaient la veille l'âme remplie de leur mission, s'imaginant porter dans leur cerveau un monde de griefs, mis en contact soudain avec la réalité, furent contraints de s'avouer qu'ils n'avaient pas une proposition sérieuse à soumettre au gouvernement. Malheureusement cette conviction ne pouvait pas pénétrer parmi la masse des habitans de la Croix-Rousse.

Radicalement stérile dans le présent, l'insurrection de novembre 1831, qui abattit le tarif sur lequel avaient reposé tant de folles espérances, léguait à l'avenir des germes dangereux, que n'étouffèrent pas diverses mesures de conciliation adoptées par le gouvernement. Les intelligences populaires avaient reçu de l'émeute un principe vicié que le temps allait rapidement développer. Les mêmes intérêts demeuraient d'ailleurs en présence, aigris encore par le choc de la veille : chez les ouvriers, un orgueil immense d'avoir été les maîtres, même stérilement et quoique pendant un seul jour ; chez les fabricans ou du moins chez une partie d'entre eux, un souvenir amer des derniers événemens. En prenant le cœur humain tel qu'il est, on n'aura pas de peine à comprendre que, sous l'empire des idées traditionnelles de la fabrique, on devait souffrir même de la protection qu'on avait reçue de ces *canuts* veillant aux portes des magasins pour faire respecter les propriétés particulières. La politique d'ailleurs allait



entrer en scène. Dès que les ouvriers se furent lancés dans la carrière du désordre, ils cessèrent de s'appartenir à eux-mêmes. En vain ils tâchent encore de s'arrêter sur une pente glissante, ils tombent bientôt en des mains qui se font un instrument de leurs rancunes et de leurs forces. — Industrielle en 1831, l'insurrection doit devenir républicaine en 1834 et socialiste en 1849.

A la première de ces époques, les ouvriers avaient du moins une idée qui sortait de leurs rangs, l'idée du tarif. En 1834, au contraire, c'est un drapeau politique, c'est le drapeau rouge qui va se dresser sur les barricades. Durant l'intervalle qui sépare ces deux insurrections, la question économique disparaît chaque jour davantage. Les cœurs s'ouvrent peu à peu à cette espérance, que l'émeute politique donnera ce que l'émeute industrielle avait refusé. Il faut savoir si les travailleurs en ont effectivement retiré plus de profit.

Dans cette armée de mécontents campée sur les gradins de la Grand'-Côte et sur le plateau de la Croix-Rousse, les ennemis du gouvernement d'alors virent une force active dont il fallait à tout prix obtenir le concours. Divers moyens furent activement mis en œuvre pour attirer les ouvriers sur le brûlant terrain de la politique, où ils répugnaient d'abord à s'engager. Des démonstrations publiques de toute nature, des banquets patriotiques, des ovations décernées soit à des visiteurs parisiens, soit à des accusés politiques acquittés par les tribunaux, cherchèrent à entretenir une continuelle agitation dans les esprits. A tout moment les masses étaient appelées dans la rue par quelque nouveau sujet d'émotion; la presse et les sociétés secrètes furent les deux ressorts principaux à l'aide desquels on réussit surtout à les remuer. Un journal, *la Glaneuse*, organe d'opinions effrénées, qui s'adressait particulièrement aux travailleurs, prêchait la révolte au grand jour. *Le Précurseur* servait la même cause, quoiqu'en termes moins passionnés. Les brochures les plus irritantes inondaient les ateliers. Pour donner une idée du ton de ces pamphlets, il ne faut que citer une phrase d'un petit écrit sur la *coalition des chefs d'atelier*, publié par l'un des rédacteurs du journal *le Précurseur*, M. Jules Favre, qui débutait alors dans la carrière politique : « Vous êtes les plus forts; juillet et novembre vous ont appris comment se pulvérisent les garnisons. Ce que vous avez fait, vous le pouvez encore... » Pour prix de leur concours, on étalait aux yeux des masses la promesse d'une participation plus grande aux jouissances sociales. *Le mutuellisme*, dont l'organisation devenait de plus en plus étroite et l'action de plus en plus vive, avait son propre journal, *l'Écho de la Fabrique* (1), qu'il soutenait au moyen des fonds de la caisse de secours. Cette feuille s'inspira

(1) Une division survenue dans le sein de la société donna naissance à un second journal, *l'Écho des Travailleurs*, qui vécut fort peu de temps.

presque toujours du même esprit que *la Glaneuse*. Elle s'appliquait ardemment à semer la haine dans les âmes, à soulever ceux qui prêtent leurs bras et leur temps à l'œuvre industrielle contre ceux qui donnent leurs idées et leurs capitaux.

Tandis que la presse adressait aux classes populaires ces provocations incessantes, diverses sociétés secrètes, récemment constituées à Lyon, sous l'égide des associations parisiennes, saisissaient un à un les ouvriers de la fabrique, et elles finirent par en englober un très grand nombre. Outre la *Société des Droits de l'homme*, dont l'influence était prépondérante, mais qui fut souvent très divisée, on avait la *Société du Progrès*, la *Société des Amis de la presse*, la *Société des Hommes libres*, etc. Les sentimens que puisaient dans ces réunions occultes les chefs d'atelier et les compagnons, ils les rapportaient ensuite dans leurs associations mutuelles. Le *mutuellisme*, promptement dénaturé par le contact de la *Société des Droits de l'homme*, s'attribua le droit d'organiser le refus du travail comme barrière à l'abaissement des salaires : c'était en d'autres termes le droit de commander et de diriger les chômages. L'idée de solidarité fut bientôt poussée si loin, que la réduction la plus minime du prix des façons, pour un seul article, pour un seul ouvrier, exigée par un seul fabricant, dut former le signal de la cessation immédiate des travaux dans toute la fabrique, dans les ateliers même où l'ouvrage était le plus convenablement rétribué. Au point de vue des chefs d'atelier, c'était là un mauvais calcul : il eût été plus habile de favoriser les patrons qui payaient un salaire suffisant, afin de stimuler les autres. On n'aurait pas au moins présenté ce révoltant spectacle d'une peine appliquée au hasard, avec un dédain profond des lois de la justice; mais ceux qui poussaient les tisseurs de soie à répudier le système des interdictions partielles savaient bien à quel but ils tendaient. Par le droit de suspendre d'un mot le mouvement de trente mille métiers, le *mutuellisme* devenait maître absolu de la tranquillité publique. En empêchant le cœur de la fabrique de battre, il n'arrêtait pas la vie, mais il pouvait en déplacer le siège et faire refluer vers l'émeute toute l'énergie chassée des ateliers. Ainsi l'idée d'association avait conduit à l'idée de coalition, et de cette dernière on était passé à celle de révolution. Jamais une masse d'hommes, qui ne manquait pas pourtant d'une certaine force de volonté, ne s'était laissé entraîner plus servilement, par suite de fausses démarches et d'idées mal comprises, vers un but qui n'était pas le sien.

Quant au choix du moment où l'insurrection devait éclater, la fraction la plus téméraire des sociétés secrètes crut avoir trouvé, dès le début de l'année 1834, l'occasion favorable de faire sortir une tempête politique d'une crise industrielle. Les *mutuellistes*, réunis en assemblée générale, avaient prononcé la suspension du travail pour une faible réduction sur la façon des peluches; mais, par suite des tiraillemens

qui divisaient les chefs de la conspiration, enfans perdus de la bourgeoisie pour la plupart, dont la carrière naturelle avait été plus ou moins compromise, l'insurrection n'eut pas le temps d'éclater avant la reprise des travaux. Beaucoup de tisseurs songeaient à ce que leur coûtait l'anathème lancé sur la fabrique (1). Les vingt-cinq ou trente mille métiers que l'agglomération lyonnaise renfermait alors produisant par jour, en moyenne, tant pour le chef d'atelier que pour le compagnon, un salaire de 2 fr. 50 c. à 3 fr., la population laborieuse perdait 75 à 90,000 francs par chaque journée de repos, sans parler du dommage qui rejaillissait sur vingt industries accessoires. Aussi tous les efforts pour attiser la discorde échouèrent-ils devant les nécessités de la vie, qui ramenèrent, au bout de huit jours, les ouvriers à leurs métiers.

Une circonstance inattendue contribua peut-être aussi à éclairer les chefs d'ateliers sur la faute commise. Les compagnons, qui n'avaient fait que suivre le mot d'ordre donné par les meneurs, s'étaient avisés, tout en se montrant peu désireux de reprendre la navette, de réclamer une indemnité à leurs patrons pour le préjudice causé par le chômage. Quel enseignement dans une pareille exigence! Les fabricans, disons-le, n'avaient pas provoqué la crise dont leurs intérêts souffraient; ils ne pensèrent point cependant à opposer, comme nous l'avons vu récemment en Angleterre dans l'industrie des mécaniciens, une coalition de patrons à une coalition d'ouvriers, et leur attitude fut irréprochable.

Le procès de six chefs d'atelier *mutuellistes*, poursuivis comme fauteurs de la coalition à peine éteinte, vint fournir un nouveau prétexte pour entraîner les ouvriers dans la rue. Ce procès, qu'on a reproché à l'autorité, était seulement tardif. On en connaît les incidens; on sait que, le tribunal ayant, par suite de quelque tumulte dans l'audience, renvoyé le jugement à huitaine, un malentendu amena des scènes de violence dont la répression incomplète ne fit qu'exalter les cerveaux. Le renvoi était d'ailleurs une calamité; il laissait suspendu sur une grande cité un nuage contenant la foudre. Dès le lendemain, à l'enterrement d'un chef d'atelier, qui servit de prétexte pour une démonstration politique, on put lire, sur la physionomie menaçante d'environ 12,000 ouvriers rassemblés derrière le cercueil, quels sentimens remuaient les poitrines. La veille du jour définitivement fixé pour le jugement des chefs de la coalition, on avait reçu de Paris la nouvelle du vote de la loi sur les associations qui attaquait dans leur existence les sociétés secrètes. Cette circonstance fut regardée comme une raison de plus pour en appeler aux armes. Par un abus d'autorité qui décèle l'impulsion à laquelle il était asservi, le conseil exécutif du *mutuellisme* avait or-

(1) Dans la réunion générale des *mutuellistes* (12 février 1834), sur 2,341 chefs d'atelier, 1,044 s'étaient prononcés contre l'interdiction absolue du travail.

donné le repos général des métiers pour le jour du jugement, mettant ainsi les ouvriers inoccupés à la disposition d'agitateurs politiques qui se précipitaient avec une aveugle ardeur au-devant d'une ruine inévitable. On prenait ses rêves pour des réalités, ses passions pour de la force.

Pendant les quatre jours que dura la lutte, on ne vit pas les tisseurs de soie se porter en masse sur les barricades (1). Il n'y eut de leur part qu'un concours individuel à l'insurrection. La bataille de 1834 appartient bien moins que celle de 1831 aux travailleurs de la fabrique lyonnaise; mais ceux-ci n'en doivent pas moins porter pour une très large part la responsabilité de cette sanglante collision. Dans le tourbillon qui les emporte et dont ils sont le jouet, les *mutuellistes* ont perdu avec le sentiment de leur situation réelle toute pensée de devoir moral. Dépourvues de raison, de justice, de dignité, les démonstrations auxquelles s'abandonnent les chefs d'atelier et les compagnons à la veille des événemens de 1834 ressemblent absolument au délire de l'ivresse. Un esprit honnête, mais abusé, pouvait adhérer, en 1831, à l'idée du tarif. Quel esprit impartial aurait pu, en 1834, ne pas réproucher la folie de ces hommes amoncelant les matériaux d'un incendie où ils devaient se consumer eux-mêmes? Le germe vicieux déposé dans les intelligences avait porté ses fruits. On ne corrompt point l'esprit sans que la conduite de la vie ne s'en ressente immédiatement. Il est superflu de demander désormais si les ouvriers de Lyon ont tiré quelque avantage de leur participation au désordre politique. Les faits répondent assez haut. La vanité, que ne découragent pas toujours des ruines fumantes, ne trouvait pas même cette fois, comme en 1831, le prétexte d'un jour de triomphe pour se consoler d'un échec. Dans l'ordre matériel, des pertes considérables pour tous les élémens de la production, des malheurs individuels irréparables; dans l'ordre moral, des ressentimens qui épaississaient encore le nuage déjà mis sur la vérité, tel est le bilan de ces lamentables journées de 1834.

Le calme extérieur rétabli par la force, c'est la force qui le maintient durant les années qui suivent jusqu'aux nouvelles secousses réservées par la révolution de février à la population ouvrière de Lyon. Occupée par des troupes nombreuses, cernée par des fortifications dirigées contre elle-même, cette grande cité ressemble désormais à une ville nouvellement conquise, où la révolte menace incessamment d'éclater. Quelques sociétés secrètes essaient peu à peu de renouer leurs tronçons épars; mais il faut arriver aux dernières années antérieures à 1848 pour reconnaître en elles la pâle image des puissantes associations politiques de 1834. Quant au *mutuellisme*, il avait, comme institution, sombré dans la tempête; tous les membres de cette société con-

(1) Voyez l'*Histoire de Lyon*, par M. Monfalcon, t. II, où se trouve le relevé officiel de l'état civil et de la profession des morts et des blessés recueillis dans les hôpitaux.

tinuant néanmoins à vivre très rapprochés les uns des autres, l'esprit ancien se perpétuait en eux avec la mémoire du passé. Les *ferrandiers*, plus mobiles, se dispersèrent plus aisément. Le nom, qui subsiste toujours, ne s'applique plus qu'à une institution de compagnonnage, embrassant les tisseurs de soie de toute la France. Affranchis du lien de leurs sociétés détruites ou transformées, les ouvriers lyonnais gardaient isolément des dispositions haineuses envers le gouvernement d'alors, qui avait fait son devoir en rétablissant la paix publique ouvertement attaquée. Durant les quatorze années qui séparent 1834 de 1848, il n'aurait fallu qu'une étincelle pour rallumer l'incendie.

On comprend quel effet dut produire sur une population ainsi disposée la nouvelle inopinément répandue des événemens du 24 février. Les ouvriers de la Croix-Rousse s'abattirent sur Lyon comme un torrent au milieu de la stupéfaction générale. Il n'y eut pas de lutte, parce qu'il n'y eut pas d'opposans; mais la ville fut laissée à la discrétion de la multitude bien plus complètement qu'en 1831, et le drapeau de 1834, le drapeau rouge, reparut pendant quelques jours sur le palais municipal. Dans les insurrections lyonnaises, le pillage a toujours été un fait inconnu qui répugne aux instincts populaires. On eut cependant à regretter cette fois des actes de dévastation sauvage, inspirés par un brutal esprit de rivalité industrielle, contre des maisons religieuses où on s'occupait du tissage de la soie. On menaça en outre de détruire les machines employées dans divers établissemens industriels, sous cet absurde prétexte qu'elles enlevaient de l'occupation aux ouvriers, comme si l'industrie était libre de demeurer stationnaire dans un pays, et comme si l'immobilité en face des progrès accomplis au dehors n'aurait pas eu pour résultat infaillible d'amoinvrir bien plus largement la part faite au travail. Il faut que le besoin de l'ordre dans les grandes agrégations d'hommes soit un sentiment bien puissant pour que, malgré d'aussi funestes démonstrations et au milieu de circonstances aussi soudaines et aussi irritantes, il n'y ait pas eu de plus grandes catastrophes à déplorer. D'un côté, on céda à un entraînement frénétique vers le bruit et l'agitation soit sur les places publiques, soit dans les clubs, qui s'étaient ouverts à tous les coins de rues; de l'autre, on aspirait à constituer quelque chose où l'on pût se rattacher, à ériger un rempart contre le choc des passions. Malheureusement les ouvriers se trouvaient appelés à un rôle au-dessus de leurs forces et périlleux pour leurs propres intérêts. L'absence d'idées sur la constitution de la société industrielle éclata aussi tristement qu'en 1831. Abusée par des prédications qu'elle ne comprenait pas, la multitude ne sut que répéter des paroles sonores et creuses. En fait d'institutions temporaires, le mouvement donna naissance à une force très anarchique en elle-même et qui naquit cependant du besoin de

la sécurité publique, je veux parler des *voraces*. Cette milice improvisée se chargea de faire à Lyon, comme M. Caussidière à Paris, de l'ordre avec du désordre, ordre précaire à cause de son origine et toujours gros de périls pour le lendemain.

En 1848, les *voraces* représentent un moment toute l'autorité restée debout dans la cité. Née sur les hauteurs de la Croix-Rousse et composée d'ouvriers en soie, cette société était antérieure de quelques années à la révolution de février. Ni secrète, ni politique, ni bien étroitement organisée, elle s'était établie dans des vues d'économie domestique pour résister à certaines pratiques des marchands en détail, accusés de ne pas employer rigoureusement dans les transactions le poids ou la mesure légale, par exemple de se servir, dans le commerce des liquides, de la bouteille au lieu du litre. Ce furent les marchands, à ce qu'il paraît, qui, faisant allusion à la prétendue avidité de ces consommateurs exigeants, leur jetèrent le nom de *voraces* ou *ventres-creux*. Poussés par les circonstances, en 1848, à se mettre à la tête du mouvement populaire, les *voraces* occupent aussitôt les forts de la Croix-Rousse, ordonnent la démolition des fortifications intérieures, prennent possession de l'hôtel-de-ville de Lyon, et mettent sous leur garde la demeure du commissaire-général du gouvernement, dont ils dominaient le pouvoir à la fois superbe et humilié. Sans la dévastation des couvens qu'ils n'empêchèrent pas, sans quelques visites domiciliaires inopinées et brutales, on pourrait dire d'eux que, tout en se plaçant au point de vue de l'opinion la plus exagérée, ils assurèrent la sécurité des personnes et le respect des propriétés dans un moment où il n'y avait plus ni crédit, ni fabrication, ni salaire, et où le seul moyen de travail allait être une commande de 120,000 écharpes et de 43,000 drapeaux pour le compte du gouvernement provisoire. Du reste, ils ne recevaient point de solde, et, tandis que les ateliers nationaux coûtaient à la ville de Lyon environ 4.600,000 francs pour des travaux qui n'en valaient pas 50,000, le service journalier des *voraces*, jusqu'au moment où ce corps fut dissous par M. Martin Bernard, n'imposa qu'un sacrifice insignifiant au trésor municipal. Jamais une institution improvisée n'avait plus exactement reflété la situation d'où elle était sortie. Durant son existence, elle nous donne le spectacle d'un effort persévérant, mais insensé, pour rétablir l'ordre en éternisant l'agitation. On cherchait le calme, hélas! dans la tempête.

Cependant, comme il ne s'était produit aucun système nouveau d'organisation industrielle jugé réalisable même par les masses, il fallait bien finir par rentrer dans les voies tracées par l'expérience. S'agiter bruyamment, se répandre dans les rues en poussant des cris, aller dans des clubs tumultueux, tout cela peut passionner quelque temps une population irréfléchie, qui se distrait ainsi de ses travaux

ordinaires; mais enfin il faut vivre, et, si le désordre étourdit sur le côté réel des choses, il n'apporte pas le bien-être sous le toit domestique : chaque jour en s'écoulant amène au contraire des nécessités nouvelles et multiplie les souffrances. On revint à l'atelier; on y revint un peu las des dernières agitations. Aussi, à l'époque où les sinistres journées de juin 1848 répandaient la consternation dans Paris, le contre-coup de cette longue lutte n'amena point de bataille à Lyon. Néanmoins un mouvement très actif se dessinait chaque jour avec plus d'audace : le mouvement socialiste. Les exagérations du socialisme passionnaient d'autant plus les esprits dont nous avons vu les tendances naturelles, que la doctrine était plus nuageuse et plus vague. Le croirait-on? les commandes du commerce français et étranger étaient revenues avant même que l'année 1848 fût écoulée; une activité remarquable régnait déjà dans la fabrique; l'année 1849 s'annonçait comme devant être ce qu'elle fut en effet, une des plus productives que la ville des soieries eût traversées depuis bien long-temps, et, au milieu de cette prospérité inespérée, le terrain se minait chaque jour davantage. Comme si, dans la voie désastreuse des insurrections, la population lyonnaise eût été condamnée à descendre jusqu'au fond de l'abîme, il s'en préparait une troisième, plus absurde encore que les deux autres, et qui allait s'ériger contre le principe même du gouvernement nouveau, contre le suffrage universel. Pendant que l'opinion exaltée commettait à Paris, à propos de l'expédition de Rome, une de ces fautes qui décident de l'avenir d'un parti politique, on essayait à Lyon une démonstration pareille, qu'on qualifiait aussi de *pacifique*, mais qui conduisit à une lutte ouverte. L'émeute resta concentrée à la Croix-Rousse; on y éleva sept ou huit barricades, qui furent rompues à coups de canon. Si on considère la bataille en elle-même, l'insurrection était sans importance, les barricades furent à peine défendues; mais le socialisme était derrière ou rôdait alentour : la gravité de l'émeute venait de son origine, et surtout de ce qu'elle avait pour elle les vœux de la masse ouvrière attendant les événements.

On devine sans peine que l'insurrection socialiste n'a légué, comme les luttes précédentes, que des malheurs à la classe laborieuse. On peut donc le proclamer hautement : dans la carrière brûlante des agitations, aucun élément utile n'a pu se produire. Victorieuse ou vaincue, l'insurrection a été également impuissante. Les difficultés économiques dont les ouvriers lyonnais avaient cherché la solution dans une arène sinistre n'auraient pu être amoindries que par l'union de tous les intérêts et le concours de toutes les volontés : la tempête emporte les bons germes, et l'épouvante refoule les sympathies au fond des âmes. L'épreuve a été assez longue et assez variée pour qu'il ne reste plus à ce sujet aucun doute dans les esprits. Si les ouvriers de Lyon voulaient

se recueillir un instant et se demander quelles propositions un peu sérieuses leur ont été faites depuis 1831, au milieu d'un flux abondant de prédications passionnées, ils ne trouveraient, en dehors de la pensée d'un tarif sur laquelle en général on est revenu, rien qui pût mériter leur attention. Ils reconnaîtraient aisément que l'échec essuyé par eux a tenu à la stérilité même des idées. Il est facile de s'assurer, d'un autre côté, que les émeutes ont eu pour le travail et pour la condition des travailleurs les plus funestes conséquences.

Quand même on pourrait réussir à compter exactement les journées de travail que les discordes civiles ont fait perdre aux tisseurs lyonnais, on ne saurait pas encore tout ce que l'agitation leur a coûté. Dans la crainte des incertitudes et des retards résultant de l'émeute, l'ouvrage émigrerait de la ville par toutes les portes, ou il évitait d'y venir. On ne connaîtra jamais, par exemple, combien de commandes qui auraient été adressées à Lyon se sont dirigées vers des fabriques étrangères. Le désordre chez nous est pour les concurrens du dehors une bonne fortune qui enlève à la fois le gain de nos ouvriers et les profits de nos fabricans; mais, si tous les élémens de la fabrique se sont ressentis du tort matériel causé par les troubles, les ouvriers en ont le plus cruellement souffert.

Dans un autre ordre d'intérêts, quels fruits amers ils en ont encore retirés! Les agitations incessantes de la classe laborieuse rendaient ses mouvemens suspects au pouvoir social. La politique se mêlant à toutes les réunions, même à celles dont l'objet semblait l'exclure, l'autorité était contrainte d'exercer sa surveillance sur des points que dans des temps ordinaires elle laisse en dehors de son action. Lorsque les travailleurs de la Croix-Rousse se plaignent aujourd'hui que les agens du pouvoir aient mis obstacle à des institutions essentiellement privées, ils oublient quel alliage ils y avaient uni. On avait par exemple des réunions chantantes qui charmaient les goûts populaires : ces réunions ont été envahies par la politique, et par cette politique irritante qui n'a d'autre but que de glisser la haine dans les cœurs. Si quelques-unes étaient peut-être restées inoffensives, à qui faut-il s'en prendre qu'elles aient été dissoutes comme les autres? Au milieu d'une excitation universelle, il était impossible de discerner le juste point où les mesures préventives pouvaient s'arrêter sans péril. Une même interdiction a dû frapper certaines institutions plus sérieuses et qui remplissaient un rôle économique, notamment ces sociétés de consommation appelées *sociétés d'achats collectifs*, et créées en vue de procurer à meilleur compte aux classes laborieuses divers articles d'un usage journalier. La pensée qui s'ingéniait à trouver des moyens de soulagement dans la réunion des ressources individuelles était à coup sûr digne d'encouragement; quelques résultats favorables, généralement appréciés par les familles ou-



vrières, avaient été obtenus. Eh bien ! la politique, n'épargnant pas même ces créations modestes, dont la plupart étaient malheureusement écloses sous le souffle d'inspirations dangereuses, les transformait trop souvent, surtout celles qui tenaient boutique ouverte et vendaient au premier venu, en des foyers d'agitation.

Un des plus funestes effets de l'insurrection, c'est d'avoir fortifié la digue qui séparait déjà les deux élémens de la fabrique. On le sait, les maîtres de métiers n'ont pas, même à propos du travail, de rapports suivis avec ceux qui les occupent. Bien qu'ils soient les uns et les autres parties dans un même contrat, ils restent à une distance énorme dans la vie ordinaire, et le lien industriel qui les rapproche n'est en général ni solide ni durable. Certes, un intérêt commun plane au-dessus de ces divisions : l'intérêt de tous à l'activité du travail et à la prospérité de la fabrique, dont la condition souveraine est dans le calme de la cité; mais ce grand intérêt a moins d'action sur les esprits que les causes de dissidence.

Depuis 1831, la séparation morale s'ajoute à la séparation matérielle. Ce n'est pas qu'il y ait de la haine du côté des patrons : si l'attitude prise en diverses circonstances par les ouvriers, si des reproches injustes, des démonstrations agressives ont laissé de pénibles souvenirs au fond des cœurs, la sagesse bien connue des fabricans lyonnais exclut toute colère froide et calculée; mais les instincts, les caractères, les goûts, diffèrent autant que les intérêts. Cette dissemblance s'est accrue, sous le souffle des insurrections, à ce point qu'à regarder aujourd'hui les chefs d'atelier et les fabricans, on dirait deux races distinctes, l'une participant du mouvement des populations du nord, l'autre de celui des races méridionales. Si nous avons vu les ouvriers naturellement rêveurs et évaporés, enclins aux idées abstraites, mobiles comme une mer orageuse et avides des spectacles publics et des divertissemens en commun, les fabricans sont au contraire des esprits très positifs, très réfléchis, assez peu expansifs, qui aiment à se renfermer dans le cercle de leur famille et à murer leur existence. Scrupuleux dans l'accomplissement de leurs engagemens, ils sont prudents et réservés dans leurs affaires. Prêts à des sacrifices intelligens pour conserver à leur belle industrie sa réputation dans le monde, ils sont plus ingénieux, plus entreprenans dans la fabrication même que dans le commerce. Naturellement désireux de parvenir à la fortune dans une carrière dont le gain forme le principal appât, ils ne s'y élancent point tête baissée et à l'aventure; ils comptent d'avance les pas qu'ils y feront, et si le succès trahit leurs efforts, ils se ruinent et disparaissent le plus silencieusement possible. Sous un ciel brillant en été, mais qui se voile souvent en hiver de brouillards presque aussi épais que ceux de la Tamise, ils révèlent dans quelques-unes de leurs dispositions morales et

dans leur manière de vivre des affinités frappantes avec les mœurs des négocians anglais. De même que dans la ville de Lyon, imbue d'habitudes communales, le palais de la place des Terreaux présente, quoique avec un style différent, quelque chose de l'aspect des édifices municipaux de Guildhall et de Mansion-House, de même l'installation et les habitudes intérieures des fabricans lyonnais rappellent un peu la Cité de Londres. Entre les ouvriers et les fabricans, le contraste moral est donc réel.

Les insurrections ont dû également laisser des traces dans les dispositions des ouvriers envers le pouvoir social. On ne saurait s'attendre à trouver l'ordre rétabli au fond des cœurs. Cette mer naguère si bouleversée ne pouvait apaiser aussi vite ses vagues et sa furie. Le sentiment actuel de la population envers l'autorité, c'est une méfiance aveugle. On ne s'est pas dégagé de cette idée, perfidement exploitée par les partis politiques contre le régime antérieur à 1848, que le gouvernement serait toujours disposé à soutenir les fabricans, même s'ils avaient tort, dans leurs contestations avec les ouvriers. On n'est point encore en état de considérer les actes du pouvoir sans parti pris, de comprendre que si telles ou telles mesures réclamées par les classes laborieuses sont repoussées, ce n'est pas parce qu'elles seraient favorables aux ouvriers et défavorables aux fabricans, mais parce qu'elles entraîneraient des conséquences funestes pour tous les agens de la production et pour la société tout entière. On avait enseigné aux masses à ne rien espérer du gouvernement existant, quel qu'il fût, et à se tourner sans cesse vers un système imaginaire; on les tenait ainsi toujours prêtes au désordre et à l'émeute. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que cette disposition d'esprit est moins vive. Tel qui déposerait un vote hostile à tout gouvernement ne prêterait pas le secours de son bras à de nouvelles insurrections. Si on enlevait les digues, le torrent s'échapperait peut-être, mais il est moins impatient de la barrière qui le contient. A défaut de sentimens plus vrais, on a plus de prudence et de mesure. On a profité, au moins en ce sens, des grandes leçons du passé.

#### IV. — ÉTAT DE LA FABRIQUE ET DES INSTITUTIONS LYONNAISES.

Les préoccupations que l'avenir peut inspirer tiennent principalement à certaines circonstances inhérentes au régime même de la fabrique lyonnaise. Les salaires des ouvriers, comme les bénéfices des fabricans, restent toujours subordonnés au prix de vente des produits. Or ce prix-là résulte de causes diverses contre lesquelles le plus souvent aucune volonté ne peut réagir. La concurrence des producteurs entre eux par exemple, source énergique d'incessans efforts et de progrès continus, fût-elle susceptible de recevoir en France quelques rè-

gles, se refuserait au dehors à toute limitation. A cette rivalité dans la fabrication s'ajoute une concurrence encore plus âpre, se produisant sous différentes formes sur le sol lyonnais parmi les travailleurs eux-mêmes. Voici d'abord le tissage établi à la campagne, où il s'exécute à meilleur compte, qui enlève chaque année aux tisseurs de la ville une masse croissante d'ouvrage. On peut prévoir qu'un jour les étoffes unies auront entièrement abandonné la cité, et qu'il n'y restera plus guère que ces articles de haute nouveauté réclamant, outre des mains plus adroites et plus exercées, la continuelle vigilance du patron et vingt autres conditions difficiles à réunir dans les campagnes. Cet éparpillement du travail n'a point amené une réduction dans le nombre des ouvriers groupés au confluent de la Saône et du Rhône. Les tisseurs n'émigrent pas de la Croix-Rousse, et le flot annuel des nouveaux arrivans reste toujours le même, tandis que les métiers se multiplient sous les chaumières des paysans du Dauphiné et du Forez, et rendent chaque jour plus précaire la situation du tissage dans la ville.

Ce n'est pas tout : l'agglomération des métiers dans les ateliers mécaniques commence à menacer le travail à domicile, surtout celui qui est le plus coûteux, celui de l'industrie urbaine. Quelques établissemens munis de moteurs hydrauliques sont en pleine activité dans les départemens voisins du Rhône, dans l'Ain, dans l'Isère; si quelques essais à la vapeur n'ont pas aussi bien réussi, on a du moins constaté que le succès n'était point au-dessus de nouvelles études et de persévérans efforts. L'arène ouverte est immense. Le mouvement qui s'annonce paraît devoir répondre à notre civilisation, qui tend si ostensiblement à remplacer, dans la production industrielle, la force humaine par des forces conquises sur la nature physique. Appelé à d'infaillibles progrès, ce mouvement a débuté avec une patiente mesure. La mécanique a d'abord été appliquée aux étoffes les plus communes, à celles qui sont teintes après la fabrication; puis on a employé des fils teints à l'avance, mais seulement pour des tissus peu serrés auxquels un apprêt était ensuite nécessaire; maintenant la machine a saisi des étoffes plus compactes, ou, comme on dit en fabrique, plus *réduites*. On pourrait peut-être soutenir qu'elle finira par s'attaquer aux riches tissus façonnés; toutefois ces étoffes sans rivales dans le monde, ces tissus soumis à tous les caprices de la mode, résistent à la fabrication en grand bien plus que les articles dont la consommation est uniforme et constante. Il ne faut pas craindre d'ailleurs, même pour les tissus unis, une brusque transformation. Le changement sera ralenti par l'intérêt des fabricans, que le régime actuel dispense d'acheter un matériel coûteux et affranchit de ces frais généraux qui deviennent écrasans en cas de longs chômages. Si l'avenir, un avenir plus ou moins lointain, appartient au nouveau système, jusqu'à quel point faut-il s'en alarmer ?

Le travail en fabrique, en retour d'inconvéniens qui lui sont propres, présente des avantages dont profiterait la cité lyonnaise. Disposé comme il paraît l'être à se répandre dans un rayon de vingt à vingt-cinq lieues, il remédierait à une concentration fâcheuse d'intérêts vivant au jour le jour. D'ailleurs, tant que le travail à domicile reste dans des conditions qu'on peut appeler patriarcales, tant qu'il se mêle de près à la vie agricole, s'il ne favorise pas les progrès de la fabrication, il peut conserver du moins parmi les familles des habitudes calmes et régulières; mais quand il devient exclusivement industriel, quand il transforme la demeure de l'ouvrier en une petite fabrique sans règle, et qu'il rassemble sur un même point une multitude d'ateliers placés sous la menace d'alternatives d'activité ou d'inertie qui les bouleversent, il a perdu le caractère originel qui séduisait en lui. Le régime de la grande industrie permet plus facilement de fabriquer à l'avance au moins certaines étoffes et de restreindre ainsi la durée des chômages; de plus, sans impliquer une réglementation absolue qui entraînerait, dans l'état présent de l'industrie nationale, les plus graves embarras, le travail aggloméré s'accommode de certaines mesures disciplinaires, qui sont des garanties de bien-être et de bon ordre. Au point de vue général de l'avenir, il serait donc permis de bien augurer de la modification qui semble attendre sous ce rapport le système actuel; mais, si lente qu'elle doive être, elle n'en constitue pas moins, pour le moment de la transition, une nouvelle cause d'inquiétude.

Une autre circonstance très fâcheuse, c'est que certains tissus communs, tout en laissant au fabricant le bénéfice le plus modique, ne peuvent pas supporter un prix de façon raisonnable qui compense la peine de l'ouvrier et satisfasse à ses légitimes besoins. De semblables articles sont condamnés, sans doute, à disparaître de la circonscription urbaine; mais une industrie ancienne ne se résigne pas à tomber sans lutte. Ceux qui la pratiquent s'y cramponnent comme à leur seule planche de salut. N'a-t-on pas vu un éclatant et douloureux exemple de ces efforts désespérés lors de la substitution de la filature mécanique du lin à l'antique procédé du filage au rouet ou à la quenouille? Les fileuses de certains districts de la Bretagne et du Maine avaient été amenées, de réduction en réduction, à ne plus gagner qu'un sol par jour, et cependant elles essayaient encore de retenir le travail ingrat que leur enlevaient d'impitoyables machines.

En attendant qu'ils soient entièrement abandonnés dans Lyon, les articles les moins productifs reviennent naturellement aux ouvriers les moins habiles ou à ceux dont les ateliers sont le moins bien outillés. « Il suffit qu'on soit dans la gêne, disait devant nous la femme d'un chef d'atelier fort malheureux, pour que les fabricans abaissent encore les prix de façon. » Confusion évidente qui conduisait à une

injuste accusation, car c'était la nature même de l'étoffe qui déterminait ici le taux du salaire. Que les frais s'élèvent, et tels tissus communs ne pourront plus se vendre en face de ceux des campagnes. Comme il faut cependant qu'un travail puisse nourrir l'ouvrier qui l'exécute, comme on ne saurait d'ailleurs demander au malheureux qui souffre d'analyser les causes économiques d'où provient l'abaissement des salaires, il est à désirer que toute besogne qui ne peut plus subvenir à une rétribution normale soit délaissée le plus tôt possible. La fabrique a commencé d'accomplir une réforme analogue pour les temps de chômage. L'usage existait jadis, quand on faisait travailler dans ces momens-là, de balancer les hasards de la vente d'un tissu entrepris sans commande par un rabais sur le prix de la main-d'œuvre. On y a renoncé à peu près généralement : mieux vaut qu'un métier s'arrête que de battre ainsi au rabais. L'esprit de l'ouvrier accepte plus aisément cette idée : « Pas de travail, pas de salaire, » que celle-ci : « Un travail prolongé, et pas même de pain pour toute la journée. »

La fréquence des chômages est le grand fait qui aggrave toutes les causes d'inquiétude planant sur la cité des soieries. On n'y est jamais sûr du lendemain. Assujettie à cette idole changeante qu'on appelle la mode (1) et dépendant, comme on le sait, des commandes de l'étranger, la fabrique passe bien souvent en quelques jours d'une extrême activité à une immobilité complète; tel ouvrier était occupé depuis un mois seize ou dix-sept heures par jour, qui va rester maintenant sans ouvrage durant d'interminables semaines. Les dettes qu'il lui faut alors contracter empêchent plus tard le tisserand de se ressentir de la reprise des affaires. Quand son défaut de prévoyance ou l'étendue de ses charges et l'exiguïté de ses ressources l'ont obligé de recourir au crédit, il se dégage difficilement des liens dont sa vie est embarrassée. Le chômage ne frappe pas d'ordinaire tous les ouvriers en même temps; il monte comme le flux de la mer, atteignant d'abord les retardataires de la fabrique, les travailleurs peu habiles qui ne sont occupés que dans les momens où la besogne abonde; puis il s'étend à la masse des tisseurs, et laisse seulement en activité les métiers conduits par les mains les plus adroites et les plus sûres. Pour l'immense majorité des ouvriers, les fluctuations du travail sont la perpétuelle condition de leur existence. En face de ces circonstances inquiétantes, il importe de rechercher ce qu'on a fait pour raffermir un sol encore ébranlé, quel est le caractère des mesures déjà prises et quel bien on en peut attendre.

(1) L'industrie des châles de soie, qui avait pris à Lyon il y a six ans une extension considérable, a été presque entièrement victime de ces variations de la mode. Les mantelets de tous genres ayant prévalu dans le goût public sur les châles de soie, 1,600 métiers au moins ont cessé de battre sur 2,000, qui étaient consacrés à cette seule fabrication.

Parmi les institutions créées dans la cité lyonnaise pour venir en aide à la classe laborieuse, les unes sont déjà anciennes, les autres ont été produites par le mouvement d'idées qui, au milieu des plus déplorables égaremens, a néanmoins éclairé d'un nouveau jour, dans ces derniers temps, certaines faces des questions industrielles ou charitables. Disons tout de suite, avant d'interroger ces nouvelles créations, que la bienfaisance poursuit activement à côté d'elles le cours de sa mission traditionnelle. Extrêmement variée et ingénieuse dans ses moyens, elle distribue ses bienfaits par cent canaux divers, aimant peut-être un peu trop cependant à faire bruit de ce qu'elle donne. Dans ce même cercle des institutions antérieures à l'époque présente se placent les établissemens pour l'instruction gratuite des classes populaires, qui sont l'objet d'un juste intérêt. Si l'instruction primaire ne peut suffire à tout dans la vie, elle est du moins une condition essentielle pour guider l'individu sur la route du devoir et du travail. Grâce à des sacrifices persévérans, de larges améliorations ont été obtenues sous ce rapport. Les frères de la doctrine chrétienne et une société laïque fondée depuis plus de vingt-cinq ans sous le nom de *Société de l'instruction primaire* rivalisent de soins pour l'éducation des enfans appartenant aux familles ouvrières. Les frères comptent dans l'agglomération lyonnaise 22 écoles recevant près de 5,000 élèves; la *société*, qui pratique la méthode de l'enseignement mutuel, a 20 écoles, suivies par 3,000 jeunes garçons. Quant aux filles, cette même association entretient pour elles à Lyon 9 classes, où se trouvent 1,200 élèves; l'enseignement laïque compte encore 7 ou 800 jeunes filles à la Guillotière et à la Croix-Rousse dans 4 écoles tenues par des institutrices communales; les sœurs de Saint-Charles y ont aussi 22 établissemens renfermant près de 4,000 élèves. Des classes sont ouvertes le soir pour les ouvriers adultes, tant par les frères de la doctrine chrétienne que par la *Société de l'instruction primaire*. On y enseigne particulièrement le dessin linéaire, la tenue des livres, la grammaire, le chant, etc. L'enseignement est partout gratuit. La municipalité de Lyon alloue 88,000 fr. aux écoles des frères de la doctrine chrétienne et des sœurs de Saint-Charles, et 60,000 fr. aux classes d'enseignement mutuel, sans parler de quelques autres dépenses se rattachant au même objet.

Un établissement fondé en 1833, sous le nom d'école de la Martinière, et qui se soutient au moyen de ressources provenant d'un legs individuel, mérite une mention spéciale (1). Véritable institution d'enseignement professionnel, l'école de la Martinière joint à des cours de mathématiques et de dessin des cours théoriques et pratiques de mœ-

(1) Le donateur, M. Martin, Lyonnais d'origine, s'était enrichi dans les Indes orientales, au service de la compagnie anglaise qui gouverne ce vaste empire.

delage, de tissage, etc. Elle reçoit gratuitement quatre cents jeunes gens environ, tous fils d'ouvriers ou de petits commerçans, qui viennent assister aux classes que leurs parens ont jugé utile de leur faire suivre. Un élève peut ainsi passer chaque jour quelques heures à l'école et consacrer le reste du temps à son apprentissage. L'ingénieuse méthode suivie dans l'enseignement est combinée de façon à tenir constamment en éveil l'attention de jeunes et turbulens auditeurs.

Dans le cercle des institutions de crédit et de prévoyance intéressant les ouvriers, la ville de Lyon possédait, avant 1848, une caisse de prêts pour les chefs d'atelier de la soierie et un certain nombre de sociétés de secours mutuels. La caisse de prêts, qui fonctionne encore, a été fondée en 1832, à la suite de l'insurrection de l'année précédente, pour remédier à des maux que ce choc fatal avait augmentés; elle a été dotée par le concours de l'état, du département et de la ville. On avait reconnu que les chefs d'atelier étaient souvent obligés, par suite d'une suspension générale ou partielle de la fabrication, de vendre à vil prix leurs ustensiles de travail, creusant ainsi devant eux le gouffre d'une misère sans fond. En pareil cas, sur une simple demande écrite et après vérification faite par une commission spéciale, la caisse accorde, à un intérêt modéré, des avances remboursables par à-comptes, en se contentant de la seule signature du chef d'atelier. Faute de ressources suffisantes, cette institution, dont la pensée répond à un des besoins de la fabrique, n'a pu malheureusement prendre l'essor nécessaire pour agir sur l'ensemble de la famille laborieuse. Resserrée dans les plus étroites limites, son action se borne à soulager quelques misères individuelles. Les anciennes sociétés de secours mutuels ont également pour caractère de produire un bien isolé, sans aucune influence sur les relations des diverses classes sociales entre elles. On compte à cent dix associations de cette nature, composées chacune d'un très petit nombre de membres et dont l'effectif général ne s'élève pas à six mille individus. Ces sociétés restent à peu près complètement étrangères aux ouvriers de la fabrique proprement dite.

C'est ailleurs qu'il faut chercher le fait qui distingue notre époque, c'est-à-dire l'effort engendré par le sentiment des besoins d'un ordre industriel profondément ébranlé. On a tâché, à l'aide de diverses créations récentes, de réagir contre l'esprit de désunion, d'éteindre ce brandon de discorde qui n'a jamais éclairé que des ruines. Cette idée se rencontre au plus haut degré dans la *Société générale de secours mutuels* et dans la *Caisse de retraites* des ouvriers en soie; elle se révèle aussi dans une allocation municipale destinée à procurer des ressources annuelles aux ouvriers à qui leur âge ne permet pas de profiter des avantages de la caisse de retraites. Bien qu'elle en soit encore à ses débuts, on peut déjà juger que la société de secours mutuels est une

des plus excellentes inspirations qui pouvaient germer dans le sein de la fabrique lyonnaise. Richement dotée au moyen d'un droit spécial perçu en sa faveur à la *Condition des soies* (1), et qui forme une sorte d'impôt volontaire payé par le commerce au profit des travailleurs, la société de secours peut, en joignant à cette somme le produit des souscriptions des membres honoraires et le produit des cotisations des membres participans, assurer à ces derniers des avantages tout-à-fait inusités dans les institutions de cette nature. En échange d'un versement de 2 francs par mois pour les hommes et de 1 franc 50 cent. pour les femmes, elle alloue une subvention quotidienne de pareille somme aux ouvriers malades; elle les fait soigner à ses frais chez eux, évitant ainsi de désorganiser la famille. Une somme de 20 francs par an est versée en outre à la caisse nationale des retraites au nom de chaque sociétaire, qui se trouve acquérir, sans nouveaux sacrifices, des droits à une pension (2). Cette société mutuelle a été la première création de ce genre conçue sur des bases aussi larges. Provenant de l'initiative de la chambre de commerce, qui sait faire en toute circonstance un si bon usage de ses ressources, accueilli favorablement par les fabricans, approuvé par l'autorité locale, le projet de cette association, dont la pensée est à la fois si morale et si politique, dut sa prompte réalisation à un des derniers ministres du commerce, M. Dumas, qui prit soin d'entourer la société naissante d'un intérêt particulier. On savait bien que certaines influences s'efforceraient de dérober à l'œuvre nouvelle l'adhésion effective des ouvriers. Une pensée qui voulait unir le sort de la population laborieuse à une institution officiellement reconnue et rapprocher les uns des autres les divers agens de la production ne devait-elle pas provoquer la jalousie de tous ceux dont les espérances reposaient sur la discorde? On ne pouvait voir, sans y faire obstacle, les épargnes du travailleur prendre une route qui les éloignerait de souscriptions plus ou moins occultes. On représenta donc la société mutuelle comme un piège tendu à la bonne foi des ouvriers, comme un filet dans lequel on aspirait à les envelopper pour mieux les asservir. Cependant, malgré l'impression que devaient produire sur les masses des suggestions pareilles, l'œuvre prospère, et le nombre croissant des souscripteurs semble promettre que la popu-

(1) On sait que la *Condition* est un établissement destiné à constater le poids spécifique de la soie, indépendamment de l'humidité qu'absorbe si aisément ce produit.

(2) Un membre admis à dix-huit ans recevra, à l'âge de soixante ans, une rente viagère de 468 francs. Il faut dire que le nombre des primes de 20 francs par an est limité par la somme reçue de la *Condition des soies* et affectée à cette destination; cette somme varie suivant le chiffre général des recettes de la *Condition*, mais elle promet d'atteindre 120,000 francs par an; le nombre des sociétaires reste d'ailleurs illimité. Les derniers venus, profitant de tous les autres avantages de l'institution, prendront rang par ordre d'inscription pour recevoir les primes qui viendront à vaquer.



lation finira par apprécier les avantages qui lui sont si libéralement offerts.

La caisse des retraites, annexée, à l'origine, à la société de secours, dont elle était le corollaire, avait devancé l'ouverture de la caisse générale créée plus tard sous la garantie de l'état. En présence de ce dernier établissement, l'institution propre à la fabrique de Lyon perdait toute raison d'exister séparément; mais la société de secours mutuels en conserve la trace en remplissant le rôle d'intermédiaire entre ses membres et la caisse nationale. Ces deux institutions, société de secours et caisse de retraites, visent l'une et l'autre à former un faisceau qui a pour lien l'épargne et la prévoyance. Tout en facilitant la voie sous les pas de l'ouvrier, elles évitent de se charger seules de sa destinée; elles lui demandent un sacrifice qui relève le caractère de l'assistance obtenue, mais un sacrifice qui, sans leur appui, demeurerait absolument stérile.

Tandis que le concours prêté découle ici du sein même de la fabrique, les pensions allouées à des ouvriers trop âgés pour pouvoir être admis au bénéfice de la caisse des retraites sont prélevées sur les fonds communaux. Le conseil municipal de Lyon a inscrit dans son budget une somme annuelle de 12,000 francs destinée à cette dépense. Le taux de ces pensions varie, suivant l'âge et les infirmités, de 100 à 200 francs. La fusion accomplie entre Lyon et les communes voisines permettra, il faut l'espérer, malgré les distinctions maintenues dans le régime financier, d'étendre le bénéfice de ces rentes viagères aux travailleurs de toute l'agglomération lyonnaise que réunit déjà sous son égide la société de secours mutuels et qu'embrasse une même destinée sociale.

Les fruits de ces diverses institutions, on les recueillera de plus en plus à mesure que les défiances se dissiperont au grand jour des faits accomplis. L'effort persévérant vers le bien et la vigilance attentive à prévenir ou à réprimer le mal sont à Lyon, plus encore qu'ailleurs, deux conditions essentielles pour mettre l'avenir à couvert des périls du passé. Les ouvriers ont ici besoin d'être défendus contre des souvenirs funestes et contre les penchans mêmes de leur esprit; mais il importe de continuer aussi à les aider dans une carrière exposée à tant de hasards. Quelles mesures nouvelles pourraient être prises en dehors des institutions existantes? Quelle ligne de conduite faut-il suivre au milieu de ce labyrinthe industriel dont nous avons essayé d'éclairer les obscurs circuits?

Les vices qui travaillent la population laborieuse de Lyon appartiennent à la fois à l'ordre moral et à l'ordre économique. Les causes de trouble moral dérivent, en dernière analyse, de deux sources principales qui ont entre elles d'intimes rapports : l'altération profonde

du sentiment religieux et l'oubli de la mission même de la société. On s'est peu à peu éloigné de l'idée chrétienne, jadis si puissante sur les âmes, et qui enseignait à l'homme à chercher au dedans de lui-même quelques-unes des conditions de son bonheur ici-bas. On a perdu de vue que la société puise sa raison d'être dans le besoin que les hommes ont les uns des autres, et que, sans cesse développé par la civilisation, ce besoin, après avoir modifié les relations entre les individus, modifie nécessairement les relations entre les diverses classes sociales. Les pages les plus belles et les plus consolantes de l'histoire sont précisément celles qui nous montrent une tutelle générale organisée par les puissans au profit des faibles, une haute protection, quelquefois accordée généreusement, quelquefois conquise, mais toujours indispensable pour avancer sur la voie du progrès social. Malheureusement, dans la populeuse cité lyonnaise, l'esprit de désordre avait étouffé toute idée de rapprochement et de mutuel concours. Les classes les plus éclairées avaient-elles compris assez tôt la nature du rôle que leur imposaient les circonstances et l'esprit de notre temps? Il faut le dire, il est arrivé là ce qui arrive presque toujours : l'habitude empêche d'apercevoir les besoins nouveaux, et on reconnaît seulement le lendemain les justes exigences de la veille. Quant aux classes populaires, elles ont été dominées par cette croyance, si manifestement fautive, qu'elles pourraient se suffire à elles-mêmes. L'expérience, et une cruelle expérience, ayant dévoilé les sources du mal, les moyens à mettre en œuvre pour y remédier doivent tendre à faire revivre ces principes qui restent, à travers les siècles, sous une forme ou sous une autre, la condition essentielle de la moralisation des hommes et du développement de la civilisation.

Les efforts si dévoués du clergé de Lyon pour réveiller les idées religieuses sur un sol que l'indifférence a desséché répondent merveilleusement aux exigences de la situation morale. Le sentiment chrétien peut seul infuser un sang nouveau dans des veines appauvries. Les semences qui n'ont pu germer sous la triste influence du socialisme fructifieraient sous un principe qui enseigne à l'homme qu'avant d'entreprendre une œuvre de transformation sociale, il doit commencer par se réformer lui-même, et qui tient compte des besoins matériels sans en faire la seule préoccupation de la vie.

A côté de l'enseignement religieux visant à rapprocher les cœurs, les institutions civiles ont à remplir ici un rôle important : rapprocher les intérêts. L'une et l'autre tendance peuvent se prêter un mutuel appui, car elles aspirent également, au milieu des causes secondaires de division, à resserrer les liens qui enveloppent tous les élémens de la fabrique dans une commune destinée. La séparation des intérêts, séparation si violente du côté des ouvriers, s'était produite à l'occa-

sion du malaise matériel provenant surtout de l'inévitable influence qu'exercent sur le taux des salaires la concurrence extérieure et les continuel soubresauts de la fabrique. Si le mal échappe ici à toute action immédiate, on doit du moins ne rien négliger pour en amoindrir les effets. Chaque résultat obtenu tournera au profit de l'union entre les divers agens de la production industrielle.

L'œuvre de la société de secours mutuels, qui s'adresse au cas de maladie, nous semble appeler une institution analogue créée également par la fabrique même pour venir au secours du travail durant ces chômages fréquens qui sont les maladies chroniques de la cité des soieries. Reconnue impuissante pour parer aux éventualités de la maladie, la prévoyance des ouvriers, abandonnée à elle-même, ne saurait pas davantage les prémunir contre les atteintes inopinées du chômage. La caisse d'épargne, qui n'ajoute rien aux économies individuelles, ne suffit pas pour les stimuler. Il importe de poursuivre la voie déjà ouverte par la caisse mutuelle et par la caisse des retraites. La caisse des prêts existant aujourd'hui, tout insignifiante qu'elle soit, pourrait être considérée comme un point de départ; mais l'institution s'élargirait en combinant, comme dans la société de secours mutuels, l'effort propre des membres participants avec une aide généreuse prêtée par le commerce local. Conçue dans des conditions pareilles, elle n'inspirerait aucun des dangers des associations de cette espèce fondées entre les ouvriers seuls et qui sont grosses de coalitions. La grande et riche fabrique du Rhône a prouvé qu'elle ne reculait pas devant les sacrifices nécessaires. Est-ce que la société même, la société générale, n'implique pas une série de sacrifices ininterrompus? Quand des avances faites aujourd'hui préparent la sécurité du lendemain, elles peuvent être à la fois un bon calcul et une bonne action. La chambre de commerce de Lyon ajouterait aux nombreux services qu'elle a déjà rendus en cherchant dans l'accord dont nous avons indiqué les bases un nouveau moyen de pacification.

Quelques fabricans animés des intentions les plus excellentes avaient déjà songé à l'établissement d'une société de patronage en vue d'amener entre les deux élémens de la production des rapports qu'il serait si désirable de voir régner entre eux. Ils ont craint de ne pas être suivis sur ce terrain par la majorité des manufacturiers, et de rencontrer en outre, pour obstacle, la défiance des ouvriers. Ces craintes, quoique fondées sur certaines expériences, ne devraient cependant pas faire renoncer à toute nouvelle initiative de ce genre. L'idée de ce patronage se rattacherait d'ailleurs aisément à la création d'une société contre les chômages. De tous les modes de patronage, ce serait le plus fécond et le plus sûr.

Quand on se préoccupe de réaliser de nouvelles améliorations, ce

n'est généralement pas des mains des ouvriers qu'on peut en recevoir les élémens. S'il est très commun de les entendre se plaindre du taux des salaires ou du régime de la fabrique, il est beaucoup plus rare de les voir préciser leurs désirs, de telle sorte qu'on puisse les juger. Ce n'est pas une définition que de dire : « Nous voulons améliorer notre sort. » Très légitime quand elle est contenue par le respect de la loi morale, cette volonté réside, plus ou moins active, plus ou moins intelligente, dans l'âme de tous les hommes. Les moyens à mettre en œuvre pour la réaliser peuvent seuls constituer un système de conduite, un ensemble d'idées, qui se prête à la discussion. Cependant on découvre çà et là chez les chefs d'atelier et les compagnons lyonnais quelques pensées ayant réellement un corps et pouvant être considérées comme répondant aux vœux des travailleurs. Parmi celles que nous avons pu recueillir, les plus importantes se rapportent d'abord à la patente dont les chefs d'atelier sont grevés lorsqu'ils ont un compagnon ou même un simple apprenti, et dont ils voudraient être exemptés; en second lieu, au mode actuellement suivi pour le placement des compagnons, qui dépend tantôt de quelques industries accessoires du tissage et tantôt des chefs du compagnonnage. La chambre de commerce s'est rendue, en ce qui concerne la patente, l'organe de la réclamation des ouvriers, qu'il serait difficile peut-être de concilier avec le principe de l'égalité devant la loi. Quant au placement des ouvriers, si un décret récent sur les bureaux de placement, appelé à produire un bien réel à Paris, doit trouver difficilement à s'appliquer à Lyon, il laisse du moins le champ libre à toute combinaison fondée sur le concours de la fabrique ou de la commune; mais une telle institution ne saurait prospérer dans la cité lyonnaise que si elle naît du sein même de la société laborieuse; le rôle de l'autorité consiste seulement à l'aider dans ses débuts, à la maintenir ensuite dans sa voie naturelle.

Il ne faudrait pas renoncer à tirer parti, pour le bien-être des masses, de toutes les institutions nées au milieu d'elles, et dont le rôle avait été vicié naguère par un alliage funeste. Quelques distinctions sont ici nécessaires. Parmi les sociétés fondées pour l'achat des denrées domestiques, il en est qui renfermaient un bon germe que l'avenir pourra féconder : celles qui avaient su limiter leur action dans le cercle de leurs membres. Ramenées sur leur véritable terrain, ces institutions sont susceptibles d'alléger des situations gênées, pour lesquelles tout moyen d'économie est un bien inappréciable. Les questions qui planent sur la fabrique lyonnaise, la concurrence des travailleurs, l'émigration du tissage à la campagne, la création de grands ateliers mécaniques, rendent très précaire, comme on a pu en juger, l'existence de la population ouvrière agglomérée sur les bords du Rhône. Toutefois l'industrie de Lyon possède une force intrinsèque qui la met en mesure de

trionpher de bien des obstacles : elle a prouvé qu'on pouvait compter sur son énergie et sur sa sagesse; mais il importe à son avenir qu'on puisse donner une large extension à ses débouchés extérieurs.

Tous les efforts cependant demeureraient stériles, si on négligeait de remplir une condition essentielle : c'est l'ordre, on le sait, qui tranquillise les intérêts, qui accroît la production et la somme générale de la richesse, qui permet enfin aux intentions bienveillantes de naître et de se manifester par des actes. Assez et trop long-temps les ouvriers de Lyon ont cherché dans l'agitation les élémens d'un meilleur avenir, assez et trop long-temps ils ont vu leurs efforts perdus dans ces douloureuses épreuves, leur misère agrandie, leurs espérances trompées. Le moment ne serait-il pas venu, après tant de déceptions, de s'en remettre à l'esprit d'ordre? Il serait imprudent, sans doute, d'attendre, sous ce rapport, un complet changement d'attitude chez des hommes qui ont respiré l'air des sociétés secrètes ou des barricades; mais, comme cette évolution est conforme à l'intérêt des masses et visiblement conseillée par l'expérience, on peut, sans trop se flatter, espérer d'un prochain avenir des améliorations en ce sens, même en faisant une juste part à l'influence du caractère des ouvriers Lyonnais et des fluctuations de la fabrique.

Les ouvriers de Lyon, quand on les observe de près, au milieu de leur existence si précaire, avec leurs qualités et leurs défauts, sont, en définitive, bien loin d'inspirer la répulsion qui s'attache aux violences de leur histoire. Sous la lie plus ou moins épaisse dont les révolutions l'ont recouvert, le fond des ames possède encore des qualités essentielles très dignes de sympathie. S'il est impossible de condamner assez haut certains égaremens du passé, nous n'hésitons pas à dire que, prise en masse, la population de la ville des soieries vaut mieux que sa triste renommée. Il ne serait ni juste ni politique de la représenter comme atteinte d'un vice incurable et comme plongée dans des ténèbres que le rayon de la vérité ne peut pénétrer. On repousserait ainsi dans l'abîme ceux qu'on devrait en retirer. Bossuet a dit : « Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier. » Plus d'une fraction de notre société pourrait s'appliquer ce mot profond. Alors même que certaines populations sont le plus égarées, elles ont besoin qu'on ne parle pas trop mal d'elles pour pouvoir se relever dans l'estime publique. En les abaissant à leurs propres yeux, on creuse de plus en plus le gouffre de leur dégradation morale.

A. AUDIGANNE.

---

# LIMA

## ET LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE.

---

### II.

LES FÊTES POPULAIRES, LES MŒURS POLITIQUES ET LA LITTÉRATURE A LIMA.<sup>1</sup>

---

#### I. — LE CIRQUE DEL ACHO. — LAS LIRICAS.

Le Pérou, au moment où je le visitais, traversait une période de calme, et la population de Lima se reposait complaisamment des agitations politiques au milieu des fêtes populaires. Le directeur suprême de la république, le général Vivanco, personnifiait en lui la civilisation de son pays dans ce qu'elle a de plus aimable. — Jeune, élégant et de manières distinguées, il ne négligeait aucune occasion de se produire en public et de prendre sa part des solennités ou des divertissemens de toute espèce auxquels sont conviés si fréquemment les habitans de Lima. J'avais à peine passé quelques jours dans la capitale du Pérou, que je compris l'intérêt qui s'attachait à ces fêtes populaires. C'était là surtout que le caractère national se révélait dans la pleine indépendance de ses allures, et cette vie exceptionnelle devait m'en apprendre plus sur la société péruvienne que la vie de chaque jour.

Une grande fête se préparait en l'honneur de dona Cypriana Latorre de Vivanco, femme du directeur suprême, qui venait d'arriver à Lima. On annonçait pour cette occasion un combat de taureaux au cirque

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1832.

del Acho. Le cirque est situé sur la rive droite du Rimac, près d'une fraîche *alameda* côtoyée par la rivière, et c'est là que tous les lundis, pendant la saison des courses de taureaux, se presse une foule avide. Je me promis de ne pas manquer à un si curieux rendez-vous de toutes les classes de la société liménienne. Quelques jours avant la fête, un cortège à la fois éclatant et grotesque avait parcouru les rues de Lima : c'étaient des taureaux chargés de guirlandes et de clinquant, des mannequins à figure étrange revêtus d'étincelans oripeaux, des cavaliers enfin suivis d'une bande de *muchachos* en guenilles. Les notabilités du cirque paraissent ainsi devant les badauds et préludaient à leurs exercices par une cavalcade qui rappelait l'appareil des sacrifices païens avec leurs idoles, leurs holocaustes parés et leurs victimaires. Jamais le cirque del Acho n'avait recouru à un déploiement plus complet de tous les artifices propres à piquer la curiosité publique. Le programme, galamment imprimé sur papier rose et répandu à profusion par les *asentistas* (entrepreneurs), promettait des merveilles, et en regard des principaux exercices on pouvait lire, suivant l'usage péruvien, une foule de petits vers qui ne manquaient pas d'originalité dans leur entraînement pittoresque. On en jugera par le sonnet suivant (1) où l'opéra italien, alors en vogue à Lima, était opposé spirituellement au cirque des taureaux.

« Que d'autres chantent Norma et Juliette, — qu'ils chantent Bélisaire et Roméo, — je me soucie de leur roucoulement comme d'un radis, — et je ne dépense pas une piécette pour les entendre.

« Moi, je suis un poète *canalocrate*. — Je chante les taureaux, je me complais en eux, — et c'est avec orgueil et enthousiasme que je vois — un spectacle aussi philanthropique et aussi convenable.

« Et ils l'appellent atroce!... quelle sottise! — Mais que l'infortuné Roméo en finisse, — que l'on accommode Marino, — et que sa femme, pauvre enfant! — soit aussi victime de sa destinée, — on ne trouve à cela rien d'atroce, et la chose paraît irréprochable. »

Le même programme contenait plusieurs strophes de vingt-quatre vers chacune, où respirait le plus vif enthousiasme pour le général Vivanco et dona Cypriana. Le préambule, destiné à amener l'éloge du directeur suprême, donnera une idée de ce que sont à Lima ces poèmes de circonstance, qui, sous le voile de l'anonyme, cachent souvent des écrivains distingués du pays.

« Plaise à Dieu que je puisse — en vers pleins de miel — déposer sur le pa-

(1)

Canten otros á Norma y a Julieta,  
Canten a Belisario y a Romeo,  
Un rabano me importa su gorgojo,  
Y no gasto en su canto una peseta.

Yo que soy canalocrata poeta,  
Canto toros, en ellos me recreo, etc.

pier — des sentimens *comme il faut*, — et sur un mode harmonieux, — avec un esprit élégant, — donner l'essor à ma voix — pour chanter comme chante — le chardonneret ou le serin! — Mais moi qui jette un cri — qui excède en extravagance — le premier que l'on pousse, — moi pour qui le *do, ré, mi* ne diffère pas plus du *sol, fa* — que le *sol, fa* — du *do, ré, mi*; — moi qui, bien que poète, — suis un homme aventureux et résolu, — qui marche toujours la veste sur le dos — et la *navaja* à la main; — moi qui,... mais chut! — l'*impresario* me persécute. — Je dois écrire quelque chose. — Ce qui importe, c'est l'intention.

« Invoquer les muses est passé de mode. — Le dieu Apollon, le Parnasse — et le bouillant Pégase même — sentent le moisi. — Au XIX<sup>e</sup> siècle, — nul ne s'émeut — aux récits mythologiques. — Aujourd'hui la véritable logique — est le *cum quibus* métallique. — Le poète est proscrit, — parce que dans ce siècle positif — on ne vend guère d'autres ouvrages — que le guide de l'année ou le calendrier. — (Hélas! cette idée me dévore, — si personne ne me lisait!) — Malgré tout, l'*impresario* — fait auprès de moi la grimace — et s'écrie le regard en feu : — Qu'importe tout cela à notre programme? — Vous avez mille fois raison. — J'écrirai quelque chose. — Ce qui importe, c'est l'intention. »

Le grand jour célébré d'avance par ces boutades poétiques se leva enfin, et la population se rua tout entière vers l'*alameda* qui conduit au cirque des taureaux. Il ne resta dans la ville que les *gallinasos*, pacifiques gardiens des maisons désertes. La course ne devait commencer qu'à deux heures, et, dès midi, la foule encombrait de ses flots pressés toutes les issues du faubourg. Dans l'*alameda*, où l'on respirait un peu plus à l'aise, tous les bancs étaient envahis par des *tapadas*, blâsées sans doute sur les émotions du cirque, et venues là pour assister seulement à l'entrée des spectateurs. De cette longue guirlande riieuse, turbulente et fleurie, s'échappaient tour à tour, à l'adresse des cavaliers qui traversaient les allées, des complimens ou des épigrammes, de gracieux saluts ou de bruyans éclats de rire. Vers le milieu de l'*alameda*, on débouchait enfin sur la place del Acho, devant un immense pâté de maçonnerie qui servait d'enceinte au cirque, et dont la foule obstruait les portes. C'était là le but commun; c'est là que je dus pénétrer, non sans force coups de coude donnés et reçus, pour aller m'asseoir dans la loge où quelques amis exacts et prudens avaient bien voulu me garder une place.

L'étrange spectacle auquel j'allais assister devait se distinguer par une physionomie toute péruvienne des combats de taureaux tels qu'on les a mille fois décrits. On jugera par quelques incidens caractéristiques, les seuls que je veuille noter ici, de la fête donnée au cirque del Acho. Le cirque, plus remarquable par ses dimensions que par son architecture, peut contenir plus de vingt mille personnes. On connaît l'ordonnance de ces théâtres populaires de l'Espagne et des pays espagnols. Autour de l'arène, un rang de sombres baignoires; au-des-



sus, un cordon de maçonnerie, sur lequel les *espadas* ou les *capeadores de a pie* peuvent, en cas de poursuite trop périlleuse, s'élaner pour se soustraire au taureau furieux; plus haut, des gradins qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'aux loges; au milieu de l'arène, un groupe de colonnettes supportant un pavillon mauresque nommé *templador*, refuge des utilités du combat; enfin, du côté du *toril*, trois portes, — l'une destinée aux taureaux, l'autre au gardien, celle du milieu, la plus grande, aux acteurs de la lutte, — voilà quelle était la disposition du cirque del Acho, disposition dont le principal mérite était de grouper le public dans un ordre des plus pittoresques. Rien ne peut donner une idée du spectacle éblouissant qu'offrait ce vaste amphithéâtre le jour où le président Vivanco et sa femme devaient venir assister à la représentation solennelle si pompeusement annoncée dans les rues de Lima. Dès notre entrée, nous fûmes éblouis par l'éclat du soleil, par le mouvement de cette multitude dont les orbes multicolores et mobiles allaient en s'élargissant des gradins contigus à l'arène jusqu'aux hauteurs du cirque, semblables aux fantastiques créations d'un kaléidoscope gigantesque. Comment donner une idée de cette cohue turbulente où se pressaient tous les costumes du Pérou, depuis l'élégante *saya* des Liméniennes jusqu'au simple vêtement des femmes de la campagne ou des petites villes voisines, dont un ample chapeau de paille fleuri et enrubanné ombrageait le visage bruni par le soleil? Comment donner une idée surtout de la confuse rumeur qui arrivait à nos oreilles, mêlant dans un contraste étrange les plaintes aux éclats de rire, les jurons aux sifflets, et dominée de temps à autre par le cri bizarre des marchands de *dulces* ou de *cigarros*? Mais tout à coup un grand silence succède à tout ce bruit; des fanfares ont annoncé l'arrivée du directeur suprême. Le président Vivanco est entré avec sa femme et les officiers de sa suite en grande tenue dans une loge magnifiquement tendue de velours cramoisi. Une détonation a retenti sur le *templador*, dont la girouette est mise en mouvement par une fusée qui pousse des sifflemens de couleuvre effarouchée sous la lumière sans rivale du soleil. C'est le signal de la fête. La porte de l'arène s'ouvre, et alors se succèdent dans l'ordre accoutumé tous les épisodes sanglans ou bouffons promis à la curiosité des *aficionados* liméniens. D'abord c'est tout le personnel du cirque qui défile en bon ordre; six chevaux pomponnés, aux jambes grêles, à la brusque et vive allure, sont attelés à un châssis garni de courroies et de crochets destiné à entraîner les victimes. Derrière eux viennent quatre *capeadores* à cheval, deux *capeadores* à pied, trois *rejoncadores*, trois *espadas*, trois *puntas* (1) : le cortège est complet. Presque tous ces personnages por-

(1) On sait que la fonction des *capeadores* à cheval ou à pied est d'exciter le taureau en agitant leur manteau; celle des *rejoncadores* est de lui lancer le javelot; les *espadas* le frappent de l'épée; les *puntas* lui décochent de loin des javelines.

tent la veste et le pantalon de velours vert bouteille, la ceinture sang de bœuf et le chapeau noir à larges bords, comme les bouchers de certaines provinces de France. Ils s'inclinent devant le directeur suprême et se retirent; puis, comme lever du rideau, un bataillon de chasseurs (*el glorioso batallon de cazadores*, dit le programme) vient exécuter une série d'innocentes manœuvres dont l'ordre et la précision ne rachètent malheureusement pas l'ennui souverain. Aussi le public impatient demande à grands cris les taureaux, et le *glorieux bataillon*, sur un signe de l'intendant de police, fait sa retraite au milieu de huées assourdissantes. La comédie terminée, le drame commença.

Les premières courses reproduisirent sans grande originalité tous les incidens ordinaires. Des mannequins terrassés et faisant partir entre les cornes du sauvage agresseur des pièces d'artifice dont les ardentes morsures l'exaspèrent, des chevaux éventrés, des cavaliers poursuivis et déroutant l'animal furieux à force d'adresse et de légèreté, enfin le coup mortel donné à la bête par le *desjarretador* au bruit des fanfares, la distribution des récompenses faite séance tenante (1), tout cela eût pu se passer en Espagne aussi bien qu'au Pérou. Ce qui nous parut plus essentiellement marqué d'un cachet national, c'étaient les raffinemens étranges qui vinrent çà et là varier la monotonie un peu classique du combat. Je cite au hasard quelques-uns de ces épisodes caractéristiques.

Pendant la première distribution des piastres, un nègre était venu déposer une chaise dans l'arène. Un *espada* mexicain devait s'y asseoir à vingt pas de la loge du taureau, attendre l'animal à sa sortie et le frapper sans quitter son siège. Quelques instans se passèrent sans que le Mexicain parût, et un mouvement général annonçait l'impatience mêlée d'anxiété avec laquelle la foule attendait sa venue. Enfin il se présenta fièrement dans l'arène comme un premier sujet devant la rampe. Il se fit un profond silence. Une cape rouge s'enroulait autour de son bras gauche, qui, semblable à l'anse d'une urne, s'appuyait solidement à sa hanche; un petit chapeau noir à bords ronds, orné d'un ruban de velours et de quelques houppes de soie, ombrageait son visage jaune comme le santal, et où brillaient des regards d'aigle. Le Mexicain semblait dans la force de l'âge; svelte et cambré, il s'avança en se dandinant avec insouciance, comme un homme sûr de lui. Après avoir salué la loge d'honneur, il prit une large épée, en appuya la pointe contre une des colonnettes du *templador*, la fit ployer dans l'un et l'autre sens, comme pour en essayer la trempe, puis il vint à la chaise, l'examina et l'assura avec un soin méticuleux sur le sol. Cette précaution prise, il s'assit, le pied droit avancé, l'autre sous lui

(1) Les *capcadores* viennent après chaque course se ranger devant la loge des juges, qui leur jettent des rouleaux de piastres. Le public témoigne alors sa satisfaction en demandant par le cri *otrol otrol* qu'on double, triple ou quadruple la récompense.

et en dehors des montans antérieurs de la chaise. Il porta le buste en avant, empoigna de la main gauche placée derrière son dos l'un des barreaux du dossier, posa sur son genou la main droite armée, et, l'œil fixe, immobile, il attendit. Comme lui, tous les spectateurs semblaient pétrifiés. Le seul homme peut-être qui fût tranquille était celui-là même qui causait une si douloureuse inquiétude. Dans le cirque del Achó, l'impassibilité du Mexicain ne se démentit pas, quand le taureau, d'un terrible coup de tête, chassa violemment contre le mur la porte qu'on venait d'entr'ouvrir. Il vit fondre au grand galop sur lui son farouche adversaire, sans paraître plus ému que le joueur qui s'apprête à enfiler la bague: seulement son regard avait une fixité effrayante au moment où, abaissant la pointe de son épée, il tendit le bras en renversant le poignet. Le taureau, dans son élan furieux, emporta le fer dont on ne voyait plus que la garde, ornée d'une dragonne rouge. La main qui tenait la chaise lui avait à peine fait décrire un quart de conversion. L'homme ne se releva que pour éviter une nouvelle attaque; mais l'animal était si grièvement blessé, qu'il trébuchait à chaque pas; aussi s'agenouilla-t-il au second coup d'épée pour attendre le coup de grace du *desjarretador*. — Un immense hurrah avait salué cette audacieuse et brillante estocade, le cirque tremblait encore sous les trépignemens, et les mouchoirs flottaient au-dessus des têtes comme l'écume sur une mer furieuse, quand le Mexicain s'avança pour toucher la récompense, cette fois bien méritée; aussi la fit-on doubler et tripler d'une voix unanime.

Pendant deux hommes armés de lourdes masses frappaient déjà à coups redoublés sur un pieu carré, dont les trois quarts disparurent bientôt dans le sol. Dès qu'on jugea que le pieu pouvait offrir un point d'appui d'une grande résistance, on cessa de frapper. Un *sambo* vint alors, et déposa sur le sable un arbre équarri qui, long de douze à quinze pieds, allait s'amincissant comme un cierge de sa large extrémité à son autre bout, qui s'emmanchait dans un fer acéré. Cette pique énorme et pesante était ce que le programme appelait la *lanzada*. Le *sambo* la coucha sur l'arène, la base appuyée contre le pieu, la pointe tournée vers la porte du *toril*; puis, s'agenouillant et prenant la hampe à deux mains, il en souleva l'extrémité aiguë de façon à ouvrir avec la terre un angle dont il élevait ou abaissait à volonté le côté mobile, comme il eût fait de la branche d'un compas. Après s'être ainsi familiarisé avec son instrument, il se releva, quitta son *poncho*, lança son chapeau de paille à dix pas derrière lui, et disposa sur son épaule et autour de son bras droit, de façon à ne gêner en rien ses mouvemens, la cape rouge du *matador*. Nous suivions avec intérêt ces préparatifs: il était facile de comprendre ce qui allait se passer, et nous frémissions pour le taureau; mais un de nos voisins nous expliqua que si, par malheur, la *lanzada* était mal dirigée, c'en était fait de l'homme.

Le moment était venu, les cuivres se turent; un silence inquiet et solennel plana de nouveau sur l'enceinte. Le *sambo* mit un genou en terre, fit un signe de croix, souleva la pointe de la *lanzada* à peu près à la hauteur du fanon d'un taureau ordinaire, et fit signe d'ouvrir le *toril*. Soudain un coup de tête fit tonner la porte, et le taureau, tourmenté, aiguillonné, furieux jusqu'à la rage, courut avec une rapidité folle vers l'homme au manteau rouge; mais il fut arrêté dans cette course foudroyante par le fer de la *lanzada*, qui, lui pénétrant à la hauteur de l'aisselle avec un bruit sinistre que nous ne pûmes entendre sans frémissement, vint, déchirant le cuir, rompant les nerfs et les os sur son passage, sortir vers les reins. Le choc fut si terrible, que l'animal, reculant de plusieurs pas, entraîna avec lui cet arbre, qui le traversait comme une broche. Son arrière-train se soutenait à peine sur ses jarrets chancelans. Il resta quelques secondes stupide, inondé de sueur et grelottant; l'on voyait passer sur ses yeux, couleur de lapis-lazuli, de vagues teintes d'opale; il ouvrit la bouche pour beugler, mais il ne fit entendre qu'un râlement suprême, en vomissant un flot de sang noir; puis il tomba pesamment sur l'arène et ne se releva plus.

Cette fois, l'enthousiasme de l'assemblée ne connut plus de bornes; on trépignait, on vociférait; les mouchoirs et les chapeaux fouettaient l'air. Je n'étais pas encore remis de l'impression pénible que m'avait causée ce dernier exercice, quand une autre émotion vint succéder à celle qui m'agitait : un groupe d'imprudens curieux, parmi lesquels figuraient les pauvres chasseurs dont les manœuvres avaient servi de prélude aux courses, avait escaladé la toiture qui abritait une partie du cirque, fragile rempart de plâtre qui n'avait pu résister long-temps à la pression de cette masse humaine, et venait de s'abîmer, entraînant dans sa chute les malheureuses victimes d'un excès de curiosité. Le cri *temblor* s'éleva aussitôt : la crainte des tremblemens de terre pèse toujours comme une triste menace sur les divertissemens des Liméniens. L'alarme heureusement n'avait rien de bien sérieux. La première surprise dissipée, on commença à se reconnaître; le calme se rétablit dans la partie du cirque restée intacte; seul, le théâtre du sinistre conservait une physionomie pleine de douloureuse agitation. — Le mal, pour grand qu'il fût, était pourtant loin d'être au niveau de l'impression ressentie : — vingt ou trente pieds de la toiture s'étaient affaissés, d'abord avec lenteur, laissant rouler sur le mur d'enceinte de l'arène une avalanche humaine. Parmi les curieux ainsi précipités, un petit nombre avait reçu de cruelles blessures : la plupart, cramponnés aux roseaux et aux lattes, étaient descendus plutôt que tombés sur les spectateurs des gradins, qui, se croyant à peu près étouffés, avaient poussé des cris lamentables. — Grâce à la promptitude des secours, l'on parvint à rétablir l'ordre; les blessés furent transportés hors de l'arène; les spectateurs effrayés se rassurèrent; des milliers

de voix se mirent bientôt à hurler : *¡Sigua la fiesta! ¡sigua la fiesta!* en accompagnant ce chœur formidable d'un tonnerre de trépignemens. Il eût peut-être été imprudent de résister à la volonté de cette foule exaltée jusqu'à la fureur : le président, qui allait se retirer, céda donc au vœu général; il sortit, mais en donnant l'ordre de continuer la fête. On oublia vite le déplorable intermède, et la course reprit tout son entrain. Deux hommes furent grièvement blessés, plusieurs chevaux furent encore mis hors de combat; treize taureaux agonisèrent sous nos yeux. Quand nous quittâmes le cirque, le jour touchait à son déclin; il manquait encore pourtant trois victimes à l'hécatombe de seize taureaux promise par le programme. Je m'en revins par les rues, brisé de fatigue et en proie à mille émotions; tout semblait rouge à mon regard ébloui, mes oreilles étaient pleines de rumeurs. Je croyais voir des lueurs sanglantes errer sur les façades dorées par le soleil couchant; il me semblait que le Rimac n'avait jamais secoué avec plus de rage les cailloux de son lit; mais, rentré dans ma chambre, sous le coup d'une névralgie violente, je sentis que les éblouissemens et le vacarme de la journée étaient en moi. Toute la nuit j'entendis gronder sans relâche les formidables bruits du cirque, avec des fracas de foudre et de torrent.

Les combats de coqs partagent, avec les combats de taureaux, le privilège d'attirer la population liménienne. Toutefois la *casa de gallos* (théâtre de coqs) nous a paru plus particulièrement fréquentée par les dernières classes de la société. Ses *aficionados* sont des *cholos*, des *sambos* et des nègres, qui viennent y chercher surtout les émotions du jeu, car on est vite blasé sur celles du combat. Un public où l'on compte trois *ponchos* pour un habit et dix faces de couleur pour un visage blanc remplit le plus souvent l'enceinte, charmant petit cirque avec gradins et galeries. Quelques *tapadas* de sang-mêlé se montrent çà et là sur les banquettes supérieures. — Un arbitre impartial comme Minos règle les paris et juge les cas difficiles. Tout individu a le droit de produire le coq sur lequel il fonde des espérances. Les *asentistas* lui opposent un adversaire élevé dans l'établissement. Les parieurs sont en présence. Dès qu'on a mis une couple des futurs athlètes sous les yeux de l'assemblée, chacun s'évertue à désigner le champion à qui il confie sa fortune. Durant ces étourdissans préliminaires, il n'est pas rare de voir des nègres sordides tirer de la poche d'un pantalon en guenilles une brillante poignée d'onces qu'il est fort permis de regarder comme le produit de quelque croisière sur la route de Callao. Enfin les paris sont fermés : deux hommes tiennent les coqs armés en guerre, c'est-à-dire la lancette chevillée à l'ergot; on les fait se becqueter réciproquement, ce qui ne tarde pas à les mettre en fureur. A peine ont-ils pris pied sur l'arène, qu'ils s'abordent avec rage, griffant

le sol, la plume hérissée, l'œil sanglant comme le rubis, l'aile traînant en bouclier jusqu'à terre. Le premier choc est terrible : chaque coup de bec fait voler un nuage de plumes, le sang jaillit sous les poignards d'acier. Parfois, exténués, ils s'arrêtent, les poumons en mouvement et fouillant du bec la poussière; puis ils reviennent à la charge avec une furie que semblent exciter encore les épithètes et les exhortations de l'assemblée. Un des coqs tombe enfin sur le flanc : le vainqueur s'approche alors, pose la griffe sur le cadavre, dresse fièrement la tête, jette sur l'assemblée un insolent regard, et, superbe comme un héros de l'Iliade, il pousse un cri de victoire.

C'est un singulier contraste que celui des spectacles favoris des Liméniens avec la douceur qui fait le fond de leur caractère. Malgré l'absence presque complète de police, rien n'est plus rare qu'un assassinat dans la capitale du Pérou. Les vols à main armée sur les grandes routes et les filouteries dans les villes sont les seuls délits qu'on ait à y réprimer fréquemment. L'esprit militaire se conforme lui-même aux pacifiques allures du caractère national. L'odeur de la poudre n'enflamme guère les Péruviens, et l'héroïque ivresse dont parlent leurs bulletins ne les emporte jamais bien loin. Bien différents des peuples plus avancés, ils se soucient médiocrement d'abreuver leurs sillons avec le sang des ennemis; le *guano* leur semble un engrais infiniment préférable. Les terribles spectacles du cirque sont donc bien moins pour le Péruvien un enseignement d'insensibilité qu'une école d'audace, de sang-froid et d'adresse. Nos théâtres, où souvent se produisent sous une forme attrayante les plus coupables théories, ont réveillé des instincts criminels qui long-temps encore resteront inconnus aux *aficionados* du cirque del Acho et de la *casa de gallos*.

La population de Lima n'est pas étrangère d'ailleurs à des jouissances plus raffinées que celles de ces représentations fiévreuses. Suivons-la au Coliseo. C'est un édifice qui n'a aucune apparence extérieure. On y entre par une petite porte percée dans un mur de craie et surmontée le soir d'un falot, puis l'on traverse une cour, l'on gravit un peron qui aboutit à quelques ouvertures pratiquées dans une lourde maçonnerie en forme de four à chaux. L'on traverse un couloir assez mal éclairé, mais assez large pour préserver un habit noir des frictions farineuses des murailles, et l'on se trouve dans la salle. Elle est de forme ovoïde, et la scène dans son plus grand diamètre est parfaitement en vue des coins les plus extrêmes; son ordonnance est fort bien entendue, sa décoration assez convenable. Le parterre était divisé en stalles un demi-siècle avant qu'on eût introduit cette innovation dans nos théâtres de France. Les deux rangs de loges, dont chacune peut contenir huit personnes, sont placés sur un même plan vertical, et par conséquent en pleine lumière. La loge du président,

voisine de la scène, occupe le tiers du côté droit de la première galerie; elle est tendue de velours cramoisi frangé d'or. L'écusson de la ville, qui est d'azur, à trois couronnes d'or surmontées d'une étoile rayonnante, éclate au front du rideau; puis, à droite et à gauche, on lit en grosses majuscules noires, sur des cartouches : *No se fuma aqui*; mais cette inscription ne semble placée là que pour rappeler les spectateurs, durant les entr'actes, à leurs habitudes favorites. Aussi, dès que la toile baisse, chacun se hâte-t-il d'allumer son *mechero*. Une troupe nationale et une troupe italienne figurent tour à tour sur la scène du Colisée. Nos drames et nos vaudevilles français ne s'y produisent que doublement travestis par l'infidélité des traducteurs et l'inintelligence des acteurs. Quant aux *sainetes*, qui servent d'intermèdes à des œuvres plus sérieuses, elles n'ont jamais eu pour nous de charme bien attrayant. Ce sont presque toujours des farces saupoudrées de gros sel et pleines de situations surannées, de lourdes bouffonneries dont les burlesques héros se meuvent avec force grimaces et éclats de rire qui trouvent un écho dans la partie *medio-pelo* (1) de l'auditoire. *Las liricas* (c'est ainsi qu'on nomme à Lima les cantatrices italiennes) ont seules le don de faire affluer au Coliseo une foule choisie qui vient de bonne foi pour écouter l'opéra de toutes ses oreilles. Un orchestre passable, des chœurs médiocres où une douzaine de *muchachos* (cet âge est sans pitié) déchirent à qui mieux mieux les plus suaves conceptions, deux habiles cantatrices, quelques chanteurs zélés, tels sont les principaux élémens de succès de l'opéra italien de Lima. — L'installation de ce spectacle, aujourd'hui en pleine vogue, mit dans le principe en émoi toute les consciences timorées de la capitale du Pérou. Leurs hésitations ne tinrent pas contre le succès de la première audition. La curiosité, cette magicienne toute-puissante sur l'esprit féminin, ouvrit à deux battans les portes du théâtre; dès-lors la foule élégante y afflua, et, pendant notre séjour à Lima, l'engouement était dans toute son ardeur. Nous passâmes plus d'une soirée agréable au *Coliseo*. Si notre *dilettantisme* eut parfois à souffrir, nous trouvâmes quelques dédommagemens dans les distractions que nous causait le personnel de la salle. L'élite de la société occupait les loges, et les femmes se montraient le visage découvert et costumées à la française avec une recherche pleine de goût et de distinction. Dans chaque compartiment s'épanouissait un riant bouquet de gracieux visages qui empruntaient parfois un charme particulier à l'arrangement original et bizarre d'une chevelure blonde ou brune torturée de mille manières, chaque Liménienne se coiffant à peu près à sa guise et consultant bien plus en cela l'avantage de sa physionomie que les exigences de la

(1) Sang-mêlé.

mode. Dans la salle du Coliseo, aux représentations de *las líricas*, on ne remarquait pas une femme sur douze à laquelle on pût refuser sans sévérité l'épithète de *bonita* (jolie).

Le Coliseo est le rendez-vous de l'aristocratie féminine de Lima, les femmes d'origine espagnole. C'est dans les fêtes populaires qu'on rencontre surtout les *cholitas* et les *sambitas*. Les *cholitas* sont loin d'avoir la véhémence et la fierté des créoles blanches; leur physionomie couleur de santal, où s'épanouissent deux yeux d'un noir de jais légèrement relevés aux coins, reflète la timidité, la résignation, et cette étrange expression vaguement inquiète qui trahit des souvenirs douloureux ou des pressentimens funestes. Les *sambitas* ont une chevelure rude et ondulée que la sollicitude maternelle a depuis leur tendre jeunesse tressée en cordelettes et tirée avec effort dans la vaine espérance d'augmenter d'une ligne le front étroit qui accuse le sang africain. Un sourcil anguleux brusquement incliné vers le nez, un regard lubrique, des narines aux ailes mobiles, une bouche impudente et sensuelle, tout chez ces femmes respire la passion dans ce qu'elle a d'impétueux et de farouche. — Les *cholitas* et les *sambitas* de la campagne gouvernent un cheval avec une habileté et une hardiesse peu ordinaires; elles se tiennent en selle jambe de ci, jambe de là, *al uso del país*, découvrant jusqu'au genou le moule irréprochable de leur bas de soie miroitante. C'est principalement à la fête des *Amancaës*, vers la Saint-Jean, qu'elles produisent dans tout leur éclat leurs talents hippiques. Les *cerros* arides qui forment les premiers degrés de la Cordillère des Andes se couvrent à l'improviste à cette époque de l'année d'un manteau vert tout émaillé de fleurs d'un jaune d'or. Ces fleurs ont donné leur nom à la fête. Cueillir quelques *amancaës* est le prétexte spécieux d'un rendez-vous où l'on se livre à des jouissances très peu pastorales, et où les *cholitas*, les *sambitas* exécutent les danses nationales avec le plus frénétique abandon. Quand, au coucher du soleil, les cavaliers des deux sexes rentrent en ville, luttant à l'envi de prouesses d'équitation, ils tiennent à honneur de montrer le butin qu'ils ont récolté sur les *cerros*; les *amancaës* fleurissent les boutonnières et les chevelures, éclatent aux chapeaux en couronnes et aux mains en gerbes d'or, et toute cette cohorte fleurie, bruyante, joyeuse et folle traverse dans un nuage de poussière l'*Alameda Viejo*, dont les contre-allées sont remplies de curieux qui viennent assister à leur pittoresque défilé.

## II. — LES COUVENS DE LIMA.

Depuis les joutes sanglantes du cirque del Acho jusqu'aux danses joyeuses de la fête des *Amancaës*, les fêtes populaires de Lima nous



avaient permis d'observer la société péruvienne dans toute la bizarre mobilité de ses goûts. Ces fêtes ont pourtant des aspects plus sérieux; presque toujours elles se marient à des cérémonies religieuses, et les mêmes spectateurs qui, le soir, ébranlent de leurs applaudissemens le cirque et le Colisée, on a pu les voir le matin se presser avec une pieuse exaltation dans les églises, dans les couvens ou sur le passage des processions.

Nulle part on ne trouve plus de témoignages de l'ancienne splendeur de Lima que dans les cloîtres et les églises. Parmi ces édifices, dont la plupart malheureusement tombent en ruines, je citerai surtout le couvent de San-Francisco. L'on bâtirait une ville dans son enceinte, tant il est spacieux : il possède une église, trois grandes chapelles et neuf cloîtres, qui tous sont d'architecture différente. La façade de l'église principale est un assemblage de statuets et de moulures d'un aspect général assez lourd sans être pourtant désagréable à l'œil; l'intérieur ne contient en fait d'œuvres précieuses que les boiseries du chœur placé au-dessus de la porte d'entrée. L'un des autels a ceci de particulier, que toutes les figures du *retablo* sont noires. Les nègres tiennent cet autel en grande vénération, parce que, disent-ils, agenouillés sur ses marches, ils n'ont point à craindre la partialité du saint chargé de transmettre leurs prières à l'Éternel. La plus riche des chapelles, si l'on tient compte de la quantité des ornemens et non de la qualité, est celle qu'on nomme *del Milagro* (du Miracle). Ce ne sont partout que cristaux suspendus aux voûtes, fleurs, rubans, ornemens clinquantés, cages de filigrane d'argent pleines de serins et autres oiseaux chanteurs, tous objets sans valeur sérieuse, mais qui pourtant causent à première vue un certain éblouissement. Cette chapelle fut nommée *del Milagro*, parce que la madone de pierre qui ornait sa façade et qui, les mains jointes, priaît depuis un siècle pour les vivans, pivota sur elle-même durant le tremblement de terre du 16 novembre 1630, tendit vers l'autel des mains suppliantes, et parut conjurer la colère du Seigneur en appelant sa miséricorde sur la ville. Un pays aussi fécond en tremblemens de terre que le Pérou devait être un champ inépuisable de miracles et de légendes merveilleuses. Parmi ces traditions populaires, il en est une qui est consacrée par une singulière coutume. Quito, l'une des villes les plus considérables de la vice-royauté, ayant été ruinée par un tremblement de terre sans que le village voisin de Guapulo eût souffert de la secousse, on se perdit en conjectures sur les causes de cette préservation miraculeuse. Tout à coup, avec cette spontanéité électrique qui se révèle souvent chez les masses et dont on cherche en vain le secret, la voix populaire attribue le salut de Guapulo à l'influence d'une madone de ce village. Pèlerins, prières et offrandes abondent aussitôt dans son église; des fêtes sont instituées en

son nom, l'on décide qu'elles se célébreront à Quito, qu'elles dureront huit jours par année, et que la madone, conduite processionnellement jusqu'à la cathédrale de la ville, y restera exposée pendant les huit jours désignés pour la fête aux hommages des fidèles. Ce n'est pas tout. Il fallait que le cortège déployât une pompe, une magnificence inaccoutumée. Pour atteindre ce but, on songea à la garnison de la ville, à son attirail militaire et aux moyens qu'elle tenait à sa disposition; mais une permission spéciale du roi devenait nécessaire, la fête du *Corpus* ayant eu seule jusqu'à ce jour le privilège d'augmenter son éclat du concours de la force armée. Une requête fut donc adressée à l'Escorial par les habitans de Quito. La concession royale fut immédiate et complète : non-seulement le roi catholique accorda aux Quiteños ce qu'ils sollicitaient, mais il conféra à la vierge de Guapulo le grade de capitaine-général de ses armées. Ce titre, qu'elle partageait avec le viceroy, lui donnait la faculté de jouir des honneurs, des privilèges et du traitement attachés à son grade durant les huit jours qu'elle passerait à Quito. A l'époque des fêtes, la vierge, qui se trouvait naturellement de service, portait l'uniforme de capitaine-général; elle se montrait en public vêtue de l'habit chamarré, les talons battus par une rapière, le front ombragé d'un tricorne galonné d'or avec la cocarde aux couleurs espagnoles. L'enfant Jésus participait aux honneurs décernés à sa mère : il revêtait à peu près le même uniforme, et, la tête couverte du chapeau militaire, il se tenait à ses côtés, l'épée à la main, durant la procession, remplissant l'office de son aide-de-camp.

Je prenais volontiers le couvent de San-Francisco pour but de mes promenades matinales; j'y cherchais un refuge contre les agitations de la ville et un abri contre les tropicales ardeurs du soleil. Que d'heures charmantes j'ai passées dans ce dédale de galeries, dans ces immenses cloîtres qui recèlent des ombrages remplis de fraîcheur, de parfums et de murmures! Ce qui m'attirait surtout au couvent de San-Francisco, c'était une des enceintes intérieures qui conserve presque intact le caractère de son ancienne magnificence. Deux rangées de galeries superposées encadrent cette cour transformée en jardin anglais et dominée par les deux lourds clochers jumeaux de l'église. L'intérieur du cloître est lambrissé de carreaux de faïence; les plus ingénieuses arabesques y entrelacent leurs vives couleurs, et les plafonds se composent d'une infinité de compartimens séparés par des moulures; le tout est agencé avec un goût parfait. Une série de tableaux empruntés à la vie de saint François décore la partie supérieure des galeries. Une grille de bois tourné ferme les arcades de la partie inférieure et met le jardin à l'abri des déprédations des jeunes novices et du vandalisme des employés subalternes. — Au centre de cette émeraude de verdure, s'élançant de son chandelier de bronze à triple étage un jet d'eau qui, fier

encore dans sa décadence comme un hidalgo du bon temps, cherche à dépasser du front quatre grands cyprès géans, ses voisins. Aux angles du jardin, quatre jets d'eau plus petits sanglotent tristement sous les ombrages. Le génie familier de ce petit monde était, à l'époque de mon séjour à Lima, un vieillard aussi doux et aussi inoffensif qu'on peut l'être, quand on a vécu toute sa vie parmi d'aussi innocentes choses. Ce brave homme s'appelait Martin, il s'était pris d'affection pour moi, parce que *je peignais des images*, et je devais à cette affection mes libres entrées dans le parterre. Je profitais largement de la permission qui m'était accordée. Le bon vieillard se plaisait à me montrer toutes les richesses de son humble empire : le *suché* aux fleurs jaunes ou aux fleurs roses, le *melocoton*, l'*aroma* aux parfums pénétrants, le *floripondio* dont les larges calices blancs versent des torrens de senteurs. Les noms espagnols dont il baptisait les fleurs, ses filles bien-aimées, ne m'empêchaient pas de reconnaître, dans leurs larges vases de terre rouge, les œillets, les balsamines, le thym, la citronnelle, les mauves odorantes, la *flor del sol* chère aux Incas, et les roses surtout qui font songer à la douloureuse exclamation du poète Quintana :

Ay! infeliz de la que nace hermosa!

C'est auprès du jet d'eau de San-Francisco, sous un berceau de jasmin dont les étoiles blanches remplissaient l'air de suaves émanations, que j'aimais à m'asseoir dans un vieux fauteuil où s'étaient assis à la fleur de la vie des moines qui, plus tard, y avaient reposé leur décrépitude centenaire. Le bruissement des eaux se mêlait, autour de moi, au chant des oiseaux, et quelquefois aux harmonies lointaines de l'orgue, pendant que ma pensée se reportait avec un charme mélancolique vers le pays natal et vers les chers absens.

Un autre couvent de Lima, Santo-Domingo, m'offrait aussi un curieux sujet d'études. La vie religieuse au Pérou s'y montre sous sa face la moins connue peut-être, dans l'influence qu'elle a exercée sur l'art national. Ce couvent possède plusieurs *patios*, dont une fontaine de bronze occupe le centre, et qui tous sont entourés de deux rangs superposés de cloîtres à arcades cintrées. Seul, le premier de ces cloîtres, c'est-à-dire le plus voisin de l'église, est entretenu avec soin. Ses murailles sont lambrissées de carreaux de faïence coloriée représentant des sujets de piété et des arabesques, et son plafond de bois de cèdre est composé de compartimens symétriques, où des rosaces élégamment sculptées scintillent encore radieuses dans leur robe d'or sur un firmament d'outremer, qui a moins bien résisté aux attaques du temps. Quelques fresques grossières et symboliques sont éparses sur les murailles ou placées au-dessus des portes pour indiquer le genre d'occupation auquel on se livrait dans les diverses salles. Ainsi un livre dévoré par les flammes

rappelle que l'ordre religieux de Saint-Dominique était spécialement chargé d'épier l'hétérodoxie des ouvrages introduits dans la vice-royauté, afin de les détruire, et que l'inquisition frappait de châtimens sévères, non-seulement les détenteurs de livres prohibés, mais encore les personnes qui, soupçonnant leur existence chez des particuliers, reculaient devant une délation. On trouve aussi d'autres fresques d'un sens énigmatique comme celle-ci : un chien aboie à une chandelle allumée près d'un vase renversé au-dessus duquel s'envole un dragon vert en forme de raquette. — Cette chandelle ne figurerait-elle point la foi se dressant sereine et victorieuse, en dépit des efforts de ses ennemis?

L'église de Santo-Domingo renferme la seule œuvre de statuaire remarquable qu'il y ait à Lima : nous voulons parler de la *Sainte Rose* du sculpteur italien Mazza. La sainte liménienne, patronne de toutes les Amériques, est couchée sur le roc; ses lèvres entr'ouvertes exhalent leur dernier soupir, et sa main droite pendante semble chercher encore le rosaire qu'elle a laissé choir. Il y a tout à la fois en elle de l'extase de l'ange et du sommeil de la femme; son visage resplendit d'une double beauté : beauté plastique et précise que détermine une adorable pureté de lignes; beauté idéale, reflet de toutes les divines perfections d'une nature exceptionnelle. A ses côtés se tient les ailes ouvertes, la chevelure légèrement soulevée par l'air, le pied effleurant à peine le sol, un chérubin dans une attitude pleine de douce mélancolie; sa main soulève avec une pieuse hésitation un pan de draperie qui lui voilait le visage de la vierge; tant de calme et de sérénité semble le tromper; lui-même il méconnaît la mort, et il hésite à guider vers Dieu la belle âme qui s'envole. Sur une aspérité du roc gît un rameau brisé où s'épanouit une rose. L'âme immaculée de la sainte et le doux parfum de la fleur montent ensemble vers le ciel.

Dans la galerie supérieure du troisième cloître de Santo-Domingo, on remarque deux toiles, œuvres honnêtes et patientes de quelque Péruvien zélé. Ces œuvres jumelles représentent les différentes phases de la vie humaine. Dans la vie de l'homme, les costumes appartiennent au dernier siècle; dans celle de la femme, ils sont empruntés aux modes liméniennes de notre époque, couleur locale qui naturellement lui donne assez de titres à nos sympathies pour nous autoriser à dire un mot de sa composition. — La moitié inférieure de la toile est occupée par une grande arcade qu'un arbre divise en deux parties égales. Cet arbre porte à son sommet une sorte de Janus femelle, dont une des faces est florissante de jeunesse, tandis que l'autre est maussade et rechignée comme celle d'une méchante vieille. D'un côté, la nature étale sous un ciel pur sa robe couleur d'espérance, les arbres poussent des rameaux droits et feuillus, et, sur une pelouse émaillée de

fleurs, une femme se promène au bord d'une mer agitée. Le paysage voisin est sombre, aride, désolé; les branches mortes jonchent le chemin, et deux hommes portant un cercueil traversent une eau dormante. Un profil d'escalier monte du côté de la vie, atteint au sixième degré le point culminant de l'arcade d'où ses marches redescendent en nombre égal du côté de la vieillesse et de la mort; sur chacune des marches, on retrouve la même femme avec les transformations successives que l'âge opère dans sa forme et dans ses penchans. Ainsi, à peine débarrassée des langes de la nourrice, elle commence son ascension et nous apparaît, sur la première marche, jouant avec un oiseau; à dix ans, elle tient une guitare qu'elle remplace, à vingt ans, par les armes de son sexe et de sa profession, qui sont un costume coquet, un bouquet de roses et un éventail. A trente ans, nous la trouvons en parure de mariée; à quarante ans, sa jeunesse lance, sous la forme d'une œillade, son dernier éclair; puis elle gravit la dernière marche, pour redescendre le versant opposé, celui de la morne saison de la vie, triste, sévèrement vêtue, le missel à la main d'abord, plus tard les béquilles. Enfin, le corps plié en deux, la face parcheminée, l'œil éraillé et sanglant, elle met le pied dans un cercueil, qui, placé au bas de la dernière marche, porte le numéro 100.

Le nombre des tableaux exportés au Pérou, sous le régime espagnol, passe toute croyance. Aujourd'hui encore, les murs de certaines églises en sont presque entièrement revêtus, les galeries des cloîtres en fourmillent, et plusieurs particuliers de Lima possèdent, sans trop paraître en tirer vanité, des collections dont feraient certainement parade nos banquiers millionnaires. Si l'on songe en outre aux toiles détruites durant les tremblemens de terre et les discordes civiles, à celles que la négligence a laissé tomber en poussière, à celles surtout qui ont été vendues aux étrangers (celles-là n'étaient sans doute pas les plus mauvaises), on comprendra quel débouché fut pour les ateliers dès xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles le riche et florissant Pérou des vice-rois.

La règle des couvens multipliait pour les peintres, — d'accord avec le goût national, — les occasions de se produire. Les monastères étalaient ordinairement sur les murailles de leur principal cloître l'histoire de leurs patrons conventuels. Parmi ces toiles, dont l'exécution remonte de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle au milieu du xviii<sup>e</sup>, il ne s'en trouve guère qui soient dignes d'être admirées; néanmoins on pourrait, en dépit de la dépravation du goût et de l'incorrection du dessin, noter un certain talent de mise en scène dans la série de tableaux qui reproduisent la vie de *san Francisco*, *santo Domingo*, *san Pedro Nolasco* et *san Felipe de Neri*. — Les guerres de l'émancipation et depuis cette époque les discordes civiles ont détourné les esprits de la culture des arts, et ont privé de toute espèce de protection les artistes qu'on

aimait et qu'on encourageait dans les dernières années même du régime espagnol, comme le témoignent les peintures assez récentes du chanoine Maëstre, qui décora plusieurs pans de muraille de la cathédrale. Les peintures de Maëstre révèlent un talent facile et élégant; la couleur en est agréable et le dessin assez correct; ajoutons qu'elles rappellent cette incomplète tentative de l'Allemand Raphaël Mengs, qui voulut ramener le goût rococo du dernier siècle à des conceptions moins compliquées.

Ce n'était pas Lima seule, c'était le Pérou tout entier qui encourageait les artistes nationaux ou achetait les ouvrages des maîtres étrangers. Des voyageurs nous assurent avoir rencontré à Cusco et dans les endroits reculés du Haut-Pérou, même dans les petites bourgades voisines du lac Titicaca, un grand nombre de toiles remarquables. Un peintre allemand distingué que j'ai rencontré à Lima, M. Rugendas, citait, entre autres, deux tableaux du convent de Santa-Catalina de Cusco, dont il attribuait l'un au Dominiquin et l'autre à l'Albane. Les villes de l'intérieur et des villages mêmes contiennent surtout des témoignages du goût des Espagnols pour les arts en général et particulièrement pour l'architecture, qui rappelle plus au Pérou qu'en Espagne le style mauresque. L'indifférence des moines pour ces intéressans débris, leur apathie, leur ignorance et leur pauvreté actuelle font qu'ils ne songent d'aucune manière à prévenir la détérioration des tableaux exposés dans les cloîtres. Les tableaux conservés chez les particuliers sont tout aussi négligés; leurs propriétaires y tiennent seulement par orgueil de caste, ou par tradition, ou quelquefois parce qu'ils sont les derniers vestiges de leur fortune. Il serait fort à désirer qu'on réunît dans un musée ces œuvres éparses; malgré leur mince mérite, restaurées et convenablement exposées, elles pourraient peut-être concourir à réveiller le goût des arts, qui semble inné au Pérou, si l'on en juge par la quantité de fresques et de peintures qui décorent les murailles et les portiques.

Les peintres du pays ne reçoivent aucun encouragement et n'ont aucun moyen de se former à Lima. Nous n'y connaissons qu'une seule classe de dessin élémentaire, dirigée par M. Ignacio Merino, élève de M. Monvoisin. — Quito, devenue la capitale de l'Équateur, est aujourd'hui la seule ville de l'ancienne vice-royauté qui soit restée fidèle aux artistes. Elle possède une école de peinture qu'il ne faut peut-être pas trop prendre au sérieux, mais enfin il y existe, on ne saurait le nier, une bonne volonté de devenir peintre; malheureusement c'est tout, car le dessin et l'imagination, ces deux qualités essentielles, paraissent manquer aux Quiteños, qui presque toujours copient leurs tableaux sur des gravures. Le coloris nous semble le mérite le moins contesté de leurs productions.

Les Indiens ont aussi leurs artistes : ce sont de braves ouvriers de Cusco et de Chuquisaca, qui se bornent à reproduire mélancoliquement leurs anciens chefs incas. Toujours une douzaine de figures disposées sur une même toile avec l'ordonnance irréprochable d'un échiquier : elles sont uniformément revêtues d'une sorte de dalmatique, portent au front le gland rouge et la frange, marque distinctive du pouvoir souverain, et tiennent à la main le bâton de commandement commun à presque tous les caciques de l'Océan Indien. Nous avons eu sous les yeux plusieurs de ces figures, elles sont convenablement conçues et agréablement peintes; mais ce qui surtout les caractérise, c'est une expression de tristesse et de découragement qui serre le cœur.

L'art de l'ornementation a été très cultivé à Lima et plus encore dans les villes de l'intérieur; quant à celui de la statuaire, rien n'indique qu'il ait eu des adeptes. — Un *Saint Jean-Baptiste* et un *Christ flagellé* qui rappellent la manière de Benvenuto Cellini sont, avec la *Sainte Rose* de Mazza, les seuls bons modèles que l'on rencontre dans la ville. En revanche, les églises sont riches d'admirables sculptures sur bois. Nous ne savons à qui attribuer les boiseries de la cathédrale : celles de San-Francisco et les autres ouvrages répandus dans les diverses églises ont-ils été exécutés à Lima? On l'assure, et nous avons reconnu en effet dans presque toutes les statuettes un caractère de physionomie particulier au pays. Malheureusement le clergé péruvien s'acharne trop souvent ici à faire disparaître sous d'épaisses couches de vernis tout le fini du travail.

Tel est le triste état des arts au Pérou. Enfants de la paix, ils devaient cruellement ressentir l'influence des agitations révolutionnaires. Pourtant il nous semble impossible que, favorisée par le repos enfin rendu au pays, par une nature magnifique, par des modèles d'une grace enchanteresse, la passion des arts ne se réveille pas dans la société péruvienne. Plusieurs jeunes Liméniens, qui aujourd'hui étudient en France, pourront un jour regagner leur ville natale et y renouer, n'en doutons pas, la chaîne des traditions qui semblent désigner Lima comme le berceau de l'art américain.

### III. — UNE EXÉCUTION ET UN PRONUNCIAMIENTO. — SITUATION DU PÉROU.

En présence des chefs-d'œuvre dus à une époque d'ordre et de paix, notre pensée se reportait involontairement vers les tristes émotions dont le Pérou semble aujourd'hui délivré. Pendant notre séjour dans la capitale péruvienne, nous fûmes témoins, sur la Plaza-Mayor, de quelques étranges scènes qui nous montrèrent sous un jour peu favorable la vie politique du pays. C'est là que s'exécutent les sentences capitales, c'est là aussi que se sont dénoués la plupart des drames ou

des comédies militaires dont la république fondée par Bolivar a été le théâtre. Quelque temps encore avant notre arrivée, le Pérou était en pleine guerre civile. Depuis l'époque où le président Gamarra avait expié sur le champ de bataille d'Ingavi sa malencontreuse tentative contre la Bolivie, Menendez, Torrico, Lafuente, Vidal, s'étaient disputé le pouvoir, qui avait fini par tomber aux mains du général Vivanco. Celui-ci, plus sage que ses prédécesseurs, avait compris que le seul moyen d'opérer les grandes réformes attendues par le pays était de soumettre le Pérou à l'épreuve d'une dictature momentanée. Il avait pris le titre de *directeur suprême*, et commençait à réaliser avec courage ses intentions patriotiques, lorsqu'une redoutable conspiration, qui s'était ourdie en faveur du général Lafuente, livra de nouveau le Pérou aux réactions et aux violences. Vivanco, décidé à étouffer par une répression énergique les trames qui le menaçaient, fit arrêter toutes les personnes qui lui furent signalées comme hostiles à son gouvernement. L'effet de cet acte dictatorial fut malheureusement affaibli par l'indécision qui en dénatura le caractère. Des influences puissantes firent abandonner quelques-uns des conspirateurs; la crainte de révélations compromettantes obtint grâce pour les autres. Bref, au bout de quelque temps, la justice ne garda qu'un pauvre colporteur qui, plus coupable ou plus maladroit que ses complices, ne put repousser l'accusation et fut condamné à être passé par les armes. L'exécution de ce malheureux est restée dans ma mémoire comme un trait de ces mœurs si étrangement mêlées de douceur et de cruauté que j'avais déjà pu observer dans toute leur fougueuse indépendance au cirque *del Acho*.

C'était le hasard qui nous avait conduits sur la Plaza-Mayor le jour où devait être exécutée la sentence rendue contre le colporteur si tristement abandonné par ceux qui l'avaient compromis. Le peuple y affluait d'une façon inaccoutumée et se formait de toutes parts en groupes compactes. La démarche des femmes, qui se trouvaient là, comme toujours, en imposante majorité, trahissait l'inquiétude, l'indécision, la contrainte; elles croisaient plus hermétiquement qu'à l'ordinaire le noir tissu de leur *manto*, et allaient d'un groupe à l'autre, l'oreille au guet. On devinait à mille nuances que les esprits étaient ce jour-là sous le coup d'une préoccupation sérieuse et pénible, et que l'attente d'un événement grave rassemblait en ce lieu la foule sans cesse grossissante. Malgré la circonspection que nous commandait notre uniforme, dans cette ville toujours en travail de quelque nouveau bouleversement révolutionnaire, nous allions, cédant à l'aiguillon de la curiosité, nous mêler aux conciliabules improvisés, quand un Péruvien s'approcha pour nous demander la *faveur* d'allumer sa cigarette à notre cigare. Je lui présentai, suivant la coutume, mon *panatella* par le bout in-



ce cendé : il le prit délicatement entre l'index et le pouce, s'en servit et me le rendit avec ce geste gracieux qui, dans l'Amérique espagnole, est tout à la fois un salut et un remerciement. Service pour service : nous l'interrogeâmes sur la cause de ce rassemblement extraordinaire.

— Comment, vous ne savez donc pas, fit-il, que l'on va fusiller un conspirateur ?

— Où donc cela ?

— Ici même, sur la place, à deux pas de vous.

— Quoi ! au milieu de la foule ?

— *Commono* ?

— Mais les accidens ?

— Dame ! cela s'est vu ; mais c'est bien la faute de ceux qui en sont victimes, car personne n'ignore que l'on tire toujours du côté de l'archevêché, voyez plutôt.

Il fit quelques pas, et nous montra une muraille dont le plâtre portait, en effet, les traces irrécusables des exécutions précédentes. Tout cela nous rassurait d'une médiocre façon à l'endroit de la sécurité publique ; car dans cette foule, que le besoin d'émotions poussait à expérimenter la terrible volupté de l'effroi, il devait, certes, y avoir plus d'un imprudent. Cependant un régiment, au front duquel éclatait la fanfare, vint nous distraire ; tout le monde se porta au-devant de lui, et chacun parut délivré du sentiment pénible qui l'opprimait. Les pelotons se déployèrent devant le palais national en formant un rectangle allongé, les enseignes passaient saluées par les armes et les roulemens de tambour ; le retentissement des fusils, le cuivre et l'acier que pailletait un radieux soleil, l'empressement des femmes, la tournure conquérante des jeunes officiers créés par Vivanco, qui échangeaient des saluts et des interpellations familières avec les *tapadas*, tout ce mouvement, tout ce bruit avait si brusquement donné à la place un air de joie et de fête, que nous commencions à oublier à quel lugubre drame le hasard nous avait conviés. Tout à coup, dans un groupe voisin où la conversation semblait fort animée, un homme s'interrompt en entendant sonner l'horloge de la cathédrale.

— Onze heures moins un quart, dit-il ; encore un quart d'heure, et il sortira de prison.

— Oui, dit un autre ; mais il y a trois églises sur sa route ; ainsi nous ne le verrons guère qu'à midi.

La conversation reprit alors comme si rien ne l'avait interrompue. Cependant ce peu de mots, ramenant notre pensée vers le malheureux qui allait mourir, nous engagèrent à prendre le chemin de la prison, puisqu'il semblait que le drame auquel nous nous décidions à assister en attentifs observateurs devait avoir différentes péripéties. Nous y arrivâmes au coup de onze heures. Le cortège, ouvert et fermé par un

piquet de cavalerie, était déjà en mouvement; de chaque côté du condamné, une haie de soldats contenait la foule empressée et curieuse. Un tambour, couvert de drap noir, battait une marche lugubre et lente qu'accompagnait par intervalle un fifre aux sons criards et ironiques; les glas tintaient à l'église la plus voisine, vers laquelle on paraissait se diriger. Accompagné de son confesseur qui lui lisait à demi-voix les prières de l'agonie, le patient marchait les yeux couverts et les mains liées. Il était en manches de chemise et portait un mauvais pantalon rayé; un vieux feutre noir lui couvrait la tête; sa taille était élevée, sa démarche était sûre, et, fidèle jusqu'à la fin à ses goûts nationaux, cet homme, qui allait mourir, fumait un énorme cigare. A quelque distance de lui venait un groupe d'*hermanos de la buena muerte* qui, après l'exécution, devaient se succéder pour veiller le corps et lui rendre les derniers devoirs. On s'avancait avec une lenteur extrême, qui faisait sans doute partie du cérémonial obligé; à chaque église située sur la route, le funèbre convoi s'arrêtait; le condamné, conduit devant le portail, s'agenouillait sur les marches et priait, tandis que les sombres versets du *De Profundis*, psalmodiés par des voix creuses qui nous donnaient le frisson, sortaient des entrailles de la nef. Les prières terminées, les glas cessaient aussitôt de tinter à cette église pour recommencer à l'église suivante, et le cortège reprenait sa marche à travers la foule morne des curieux, qui affluait par toutes les rues et encombraient les portiques, s'agenouillant et priant avec le condamné, mais nulle part ne le suivant, car chacun s'empressait, — dès qu'il avait vu, — de regagner par les rues environnantes le lieu de l'exécution. Nous aussi nous éprouvâmes le besoin de fuir ce triste spectacle, qui n'avait plus rien à nous apprendre, et nous revînmes à la Plaza-Mayor, où régnaient le même mouvement et les mêmes émotions, bien que les bans battus de temps à autre par les tambours des divers régimens annonçassent qu'on lisait successivement à chaque colonne la sentence du condamné. Cette formalité durait encore, lorsqu'à l'entrée de la place s'éleva une rumeur soudaine : elle annonçait le patient.

Un courant magnétique sembla pénétrer l'assistance, qui frissonna comme une moisson sous une rafale. Tous les visages exprimèrent la stupeur, toutes les voix se turent, et le cortège que nous venions de quitter fit son entrée au milieu d'un silence de mort. Pour lui donner passage, un côté du rectangle des troupes s'ouvrit en se rabattant sur les colonnes voisines, et nous découvrit la fatale sellette où, assis et attaché, le condamné devait subir sa peine. On allait donc le fusiller au milieu de la foule, sans trop se préoccuper de ceux qui passeraient derrière lui. Habités à cette manœuvre, les spectateurs qui se trouvaient compromis s'empressèrent de fuir; mais ni la police ni l'autorité militaire ne parurent songer à interrompre la circulation du côté

de l'archevêché. Cependant le condamné venait d'être conduit près de la sellette de bois; dès-lors, il concentra toute notre attention; il jeta son cigare, pria ceux qui l'escortaient de lui enlever son bandeau, et adressa à l'assemblée une allocution où il protestait de son innocence; son regard se tournait surtout vers une galerie du palais de la présidence où brillaient les uniformes d'un grand nombre d'officiers, parmi lesquels se trouvait, nous dit-on, Vivanco lui-même. On parut espérer un instant que la clémence du pouvoir interviendrait, et nos regards interrogèrent la galerie durant une minute d'attente douloureuse. Ce malheureux devait être bien coupable, car on ne put deviner la moindre parole, le moindre geste, la plus vague manifestation de sympathie dans le groupe d'où pouvait tomber le mot de grace. — Tout était dit; nous comprîmes que la loi suivrait son cours, et nos regards se tournèrent de nouveau vers le condamné, dont les fiévreuses alternatives d'espoir et de découragement n'avaient en rien altéré la calme et fière attitude. On lui remit le bandeau qui anticipait sur les ténèbres éternelles, on le fit asseoir en l'attachant au poteau qui, formant le dossier de la sellette, la tenait en même temps fixée contre le sol, et douze hommes s'avancèrent prêts à faire feu. — Nous détournâmes alors les yeux de ces tristes apprêts et nous les portâmes sur la foule environnante. Le col tendu, l'œil hagard, les lèvres tremblantes et sans voix, bien des *tapadas*, dont la petite main blanche n'avait sans doute plus la force de tordre le *manto*, laissaient à découvert un jeune visage où se peignait un singulier mélange de curiosité et de terreur. — Une décharge de mousqueterie, qui nous fit bondir le cœur à tous, nous apprit que la sentence venait d'être exécutée. Aussitôt les tambours résonnèrent, les fanfares retentirent, et les troupes, rompant leurs colonnes, défilèrent devant la galerie du palais, les porte-étendards inclinant leurs enseignes, les officiers saluant de l'épée et poussant des vivats. Déjà ce bruit, ce mouvement, commençaient à chasser l'impression douloureuse sous laquelle tous les fronts s'étaient courbés, et la respiration nous revenait comme à la suite d'un cauchemar, quand une indicible épouvante vint avec une rapidité électrique s'emparer de la multitude, qui, pâle et haletante, se mit à fuir dans toutes les directions avec une agilité folle. Emportés malgré nous par le flot déchaîné, nous demandâmes en nous débattant de notre mieux la cause de cette terreur. *El muerto! el muerto!* telle était la seule réponse qu'on put nous faire. — Cependant le bruit d'une seconde décharge de mousqueterie vint brusquement arrêter les fuyards, et nous pûmes regagner le lieu de l'exécution. Nous vîmes alors le malheureux supplicié frappé de plusieurs balles, mais si maladroitement que, même après cette nouvelle fusillade, il respirait encore et se démenait comme galvanisé, ce qui faillit de nouveau mettre le public

en fuite. Des soldats s'approchèrent enfin du mutilé et lui donnèrent le coup de grace. Dans une de ces décharges à volonté, un individu, qui nous parut être un officier et qui sans doute avait oublié qu'on ne passe pas du côté de l'archevêché, venait d'être grièvement blessé; les soldats qui l'emportaient tout sanglant lui reprochaient avec véhémence de s'être fourvoyé de ce côté-là. — Les pénitens s'approchèrent du cadavre, qu'ils adossèrent et retinrent par des liens au poteau de la sellette, et, comme il devait séjourner jusqu'au soir en cet endroit, une croix et un bénitier furent placés auprès de lui. Puis ces religieux se partagèrent la veille funèbre, afin qu'il y en eût toujours un en prières jusqu'à l'heure où la tombe recevrait la dépouille mortelle. Les fidèles purent alors venir jeter l'eau sainte sur le supplicé et déposer une offrande dans son chapeau, où l'on pouvait lire une inscription préalablement écrite, sollicitant des aumônes qu'il affirmait devoir servir à payer des prières pour le repos de son ame. — Après l'*oracion* du soir, le corps fut relevé, les *Portales* se peuplèrent comme d'habitude d'élégans promeneurs, le bruit et la gaieté revinrent, et tout semblait nous dire que la scène tragique dont cette place avait été le théâtre dans la matinée était déjà un vieux souvenir. Nous nous demandions comment on oubliait si vite des impressions qu'on avait paru ressentir si vivement. Quelques semaines plus tard, une singulière circonstance vint nous prouver que l'oubli n'était pas aussi profond qu'il semblait l'être. Assistant au tirage de la loterie nationale, nous fûmes tout surpris de trouver parmi les devises qui accompagnaient les numéros choisis par les joueurs la suivante, répétée un grand nombre de fois : *El alma del hombre fusillado*. Était-ce le remords d'un complice égoïste? était-ce le souvenir d'un ami? Voulait-on doter quelque chapelle ou fonder une messe si le sort se montrait favorable, ou bien le gagnant, entrant en compte réglé avec le défunt, devait-il lui donner ses prières et garder la somme? Cette dernière supposition nous sembla la plus rationnelle, car il faut bien avouer que si, à Lima, on croit à la messe, on croit aussi beaucoup à l'argent.

Les événemens politiques devaient nous offrir bientôt au même endroit de moins terribles épisodes. Un calme de quelques mois avait suivi l'exécution du colporteur. Lima commençait à espérer que le pouvoir établi allait enfin prendre des racines sérieuses. Quelques réformes utiles, avant-courrières des bonnes intentions de Vivanco, se produisirent alors et portèrent d'abord sur l'armée, dont on licencia en partie le nombreux et inutile état-major. L'administration eut aussi son tour; des magistrats improbables ou incapables furent révoqués, et de sévères remontrances vinrent inquiéter différens fonctionnaires suspects. La partie saine de la société applaudissait à ces sages mesures du directeur suprême, qui put se croire un moment soutenu par l'opinion.

Malheureusement les réformes accomplies froissèrent quelques intérêts, firent saigner quelques amours-propres; quelques chefs de parti influens avaient été condamnés à l'exil; parmi ceux-ci se trouvait le général Castilla, qui résolut de faire servir la situation à la cause du principe constitutionnel. Il fomenta dans le sud une insurrection et marcha sur la capitale avec un noyau d'armée qui se grossissait de jour en jour de nouveaux enrôlés. Dès que ces événemens furent connus à Lima, il s'y manifesta une agitation extrême, et l'on ne put douter, à l'enthousiasme avec lequel on se préparait à repousser l'ennemi, de la chaleur des sympathies vouées à Vivanco. La ville revêtit en cette circonstance un caractère tout particulier qui ne manquait pas d'intérêt. Les citoyens couraient s'inscrire aux registres d'enrôlemens volontaires; on organisait la résistance sur les points menacés et faibles, et l'on dressait aux issues principales de la ville des barricades défendues par de l'artillerie. Ces derniers ouvrages, exécutés sans la moindre entente, ne pouvaient être pour la plupart d'aucun secours; la barricade du pont de Montes-Claros surtout, composée de charpentes massives et fixes qui rendaient impossible le pointage d'une lourde pièce de campagne placée derrière, nous sembla destinée à jouer un rôle fort médiocre, si la tentative avait lieu de ce côté. Néanmoins c'était plaisir de voir quelle importance on paraissait attacher à ces moyens illusoire. Les officiers supérieurs, les aides-de-camp affairés, les ordonnances, galopèrent dans toutes les directions, visitant les postes, examinant les différens travaux et portant des ordres. Des patrouilles circulaient par la ville; tout le monde jouait au soldat, et le plus pacifique *tiendero*, enrôlé dans la milice bourgeoise, faisait retentir le pavé sous quelque rapière innocente. Cette ardeur guerrière assez burlesque, ces préparatifs assez insignifiants vus de près, eurent pourtant ce bon résultat, qu'ils parvinrent au camp ennemi avec des proportions gigantesques. Aussi, tandis que les bruits les plus contradictoires circulaient à Lima touchant l'approche de l'armée révolutionnaire, celle-ci, ne se trouvant pas assez forte pour tenter l'attaque d'une ville en aussi martiale attitude, rebroussait chemin, décidée à attendre de nouveaux renforts. Nous devons ajouter, pour être juste, que cette retraite fut attribuée à un motif louable. Le général répugnait, disait-on, à ensanglanter par un combat les rues de la capitale. Cependant le parti de Castilla, pour avoir différé son attaque décisive, n'en devint que plus redoutable. Le directeur suprême recevait sur ses progrès des communications tellement inquiétantes, qu'il se décida à lui opposer une division dont il confia le commandement à l'un de ses généraux. Celui-ci, s'étant mis en campagne, joignit l'ennemi; mais, dans un moment où il avait eu l'imprudence de laisser ses hommes rompre leurs rangs et déposer leurs armes pour aller se dé-

saltérer à un ravin, ceux-ci furent enveloppés à l'improviste et faits prisonniers presque en masse. A la nouvelle de cet échec, Vivanco résolut d'aller en personne combattre l'insurrection : il quitta donc Lima en laissant, pour l'y remplacer, le préfet Domingo Élias, riche propriétaire de vignobles de la province de Cañete. La saison humide retarda outre mesure un engagement définitif entre les partis hostiles, si bien que le ridicule s'empara de la situation et que l'on accusa plaisamment les deux chefs de s'épuiser en marches et en contre-marches ingénieuses pour éviter de se rencontrer. Plusieurs mois s'écoulèrent sans amener de résultat, les affaires publiques et les transactions commerciales languissaient, et la crise semblait devoir se prolonger, quand un homme se décida à lui fixer une limite. Nous assistâmes alors à la mise en scène d'une fable bien connue. Cette présidence que Vivanco voulait garder, que Castilla voulait prendre, fut un beau jour confisquée de la façon suivante par un troisième personnage, qui n'était autre que le préfet Domingo Élias.

Rien, à coup sûr, ne faisait présager ce jour-là un événement d'une telle importance. La ville semblait dans l'atonie, les clochers étaient silencieux ; la population, faute du moindre prétexte pour affronter le soleil de midi, se résignait à passer à l'ombre les heures torrides, qui dans les centrées tropicales ne grillent, si l'on en croit un impertinent dicton, que les chiens, les nègres et les voyageurs français. Quelques rares promeneurs passaient dans l'ombre bleue des *Portales*, où les *tienderos*, bras croisés et cigare en bouche, attendaient mélancoliquement les chalands, qui de jour en jour devenaient plus rares. Au milieu de la grande place, des *aguaderos* renouvelaient à la fontaine la charge liquide de leurs mules, et s'en allaient faisant tinter leur sonnette. Les *gallinasos* semblaient plus immobiles et plus ennuyés que de coutume, et, si l'on entendait par hasard braire un âne et japper un chien, nul autre bruit ne troublait la ville silencieuse. L'atmosphère était chargée de fluides énervans qui conviaient à l'ombre et aux calmes loisirs de la vie orientale. Aussi nous allions nous diriger vers un toit hospitalier, où nous avions en perspective un hamac, des cigares, des sorbets et des guitares, et où nous étions toujours cordialement accueillis, quand, à l'angle de la *casa municipal*, nous vîmes apparaître un groupe composé de cinquante personnes environ, au milieu duquel marchait un individu vêtu de noir et tenant à la main un rouleau de papiers. Vingt à trente soldats suivaient en désordre, en guise d'escorte. Nous demandâmes ce que ce rassemblement signifiait, et l'on nous apprit que le préfet Domingo Élias se rendait au palais pour s'y déclarer, par un *pronunciamento*, président de la république. Si quelque chose avait pu nous étonner dans cette étrange ville, c'eût été assurément une aussi brusque nouvelle jaillissant tout

à coup de ce calme profond; mais, comme le sage, nous étions préparés à tout, et nous nous joignîmes d'abord au cortège, quitte à nous étonner ensuite. Les sentinelles du palais, le menton appuyé sur le canon de leur fusil, nous regardèrent passer avec un étonnement stupide. Nous traversâmes une cour, nous grimpâmes un escalier, et nous entrâmes dans une galerie à l'extrémité de laquelle se trouvait une estrade. Élias y prit place; autour de lui se tenaient quelques individus, des fonctionnaires importants sans doute. — Il nous parut alors âgé de quarante ans au plus; c'était un homme de moyenne taille, au visage rond, plein et régulier; son teint brun et cuivré décelait le *cholo*; sa physionomie grave et sérieuse nous sembla, quand il prit la parole, pleine de douceur et de bienveillance.

Au moment où Élias s'apprêtait à lire son *factum*, un refoulement eut lieu dans la galerie et nous porta jusqu'au pied de l'estrade. Nous lutâmes aussitôt pour nous dégager de la foule, et nous réussîmes à trouver une place sur le marche-pied d'une banquette qui garnissait le pourtour de l'appartement. Nous pûmes de cette hauteur dominer l'assistance, qui tout à coup avait rempli l'enceinte. Trois cents personnes environ se pressaient dans la galerie; les *tapadas*, qui dans ce nombre comptaient au moins pour les deux tiers, discutaient l'événement avec une telle animation, qu'à plusieurs reprises on dut réclamer le silence. Enfin Élias prit la parole, tous les regards se tournèrent vers l'estrade, et le silence se rétablit peu à peu. — Son *pronunciamiento* ne différait pas sensiblement de ceux que les années turbulentes de l'émancipation ont fait éclore en si grand nombre. Il exposa les difficultés de la situation, l'embarras des finances, la misère du pays, la stagnation du mouvement commercial, tous les désordres qu'entraînent d'ordinaire les guerres civiles, et montra combien il était nécessaire qu'un citoyen voulût bien essayer de rendre à la patrie le calme dont elle avait si grand besoin; puis, faisant à l'auditoire un appel qui demeura sans réponse, il déclara d'une voix émue que, faute d'un individu disposé à prendre la direction des affaires, il se sentait assez de dévouement pour remplir cette tâche épineuse jusqu'au jour où la volonté nationale, en lui désignant un successeur, lui permettrait de rentrer dans la vie tranquille dont il ne sortait qu'à son grand regret.

Le discours d'Élias ne souleva pas le moindre murmure, la moindre protestation dans cette ville qui, peu de mois auparavant, nous paraissait si dévouée à Vivanco. Quand le nouveau président, pour sortir du palais, passa devant les tambours rangés sous le péristyle, on battit aux champs, et le régiment qui gardait la ville se mit aussitôt en marche, musique en tête, parcourant les rues et faisant des haltes à tous les carrefours, pendant qu'une sorte de héraut lisait à haute voix un décret qui amnistiait tous les détenus politiques. Ainsi s'ac-

complît cette révolution, qui ouvrit au Pérou une nouvelle ère, en y assurant, après quelques mois de luttes civiles, l'avènement du général Castilla. Personne ne paraissait s'en occuper. La ville continua de jouir d'une tranquillité parfaite; les *tapadas* effleuraient comme à l'ordinaire le pavé des *Portales*; les *gallinasos*, perchés sur les terrasses, regardaient impassiblement défilier les guerriers; le peuple continuait avec indifférence son rude labeur. Quant aux esprits légers, ils répétaient à l'envi : — *Caramba!* je voudrais bien voir la curieuse figure que fera Vivanco dès qu'il saura la nouvelle!

L'exécution du colporteur et l'ovation de Domingo Élias m'avaient montré les réactions politiques du Pérou sous leur double aspect, tragique et bouffon. C'est un étrange spectacle assurément que celui qu'offre Lima dans ces jours de fièvre révolutionnaire. Il y a cependant pour la république péruvienne, en dehors de la vie purement politique, des sources de prospérité et de grandeur morale qu'on a trop négligées depuis l'émancipation. La civilisation de ce pays a ses côtés jeunes et vigoureux, comme elle a ses côtés vieillissés et débiles. C'est sur les premiers qu'il nous restait à fixer nos regards avant de quitter Lima. Développer à la fois la vie intellectuelle et l'exploitation des richesses naturelles du pays, telle est la tâche pacifique et féconde qui, depuis Vivanco, a constamment préoccupé et préoccupe encore aujourd'hui les chefs de la république péruvienne. Il reste malheureusement beaucoup à faire pour diriger l'activité nationale dans cette double voie.

Sous un climat dont la température extrême ne varie, à moins de circonstances exceptionnelles, qu'entre 12 et 23 degrés centigrades, le Pérou pourrait produire en même temps les denrées d'Europe et celles des tropiques. La vigne y vient à côté du café, du coton, de la canne à sucre, et, lorsque le sol est fécondé par des irrigations bien conduites, il devient d'une telle fertilité que l'on peut obtenir jusqu'à quatre récoltes par an. L'art des irrigations était poussé à sa dernière limite sous la domination des Incas, et les Espagnols ne négligèrent pas cette source de richesse, ainsi que l'attestent les nombreux canaux qui promènent leurs méandres dans la plaine du Rimac; mais, rompus aujourd'hui, ces conduits laissent échapper leurs eaux, qui, au lieu de faire pousser le maïs ou la canne à sucre, forment des marais couverts de joncs ou de roseaux, à l'abri desquels s'embusquent les *salteadores*. — Un sentiment pénible s'empare du voyageur quand il parcourt cette plaine où tout atteste qu'une riche culture s'étalait jadis. Les ruines des *chacras* ou fermes lui disent que bien des révolutions ont passé par là, depuis que Bolivar appela aux armes des cultivateurs laborieux qui ne devaient pas être remplacés. Quelques nègres boiteux ou borgnes, jugés indignes d'être les soldats de la liberté, y sont seuls restés fidèles au boyau, et vivent sous les débris des toits effondrés.—



Ce ne sont pas cependant les richesses agricoles qui manquent au Pérou. San Miguel de Piura cultive des cotons que l'on embarque à Payta; Pisco est célèbre par ses eaux-de-vie, Iquique par ses salpêtres, les îles Chincha par leur guano (1). Les quinquinas sont une des branches les plus lucratives du commerce péruvien; recueillies sur les Andes, leurs écorces sont apportées à dos de mulet et d'alpaca jusqu'à la côte par des chemins qui ne peuvent être parcourus que par les bêtes de somme ou des Indiens. La nature a encore réuni à ces richesses la cochenille, la vanille, des gommés précieuses, des baumes, de la cire, des bois d'ébénisterie et tant d'autres produits qui seront perdus faute de moyens de transport, jusqu'au jour où ils trouveront leur écoulement naturel par les affluens de l'Amazone et de la Plata. L'étude de la canalisation de ces rivières est une grave question pour le Pérou. Quoique mal exploitées, les mines sont encore pour le pays une grande source de richesse publique et privée. Il est regrettable que le manque de combustible dans tout le pays métallifère, ainsi que la rareté de l'eau, entravent les travaux d'exploitation. — Plusieurs mines d'argent ont été abandonnées à cause de la cherté du mercure, mais elles pourront être reprises dès que ce minéral sera plus commun, ce qui ne peut manquer d'arriver, si la Californie continue à le fournir dans les mêmes proportions. L'industrie manufacturière, encore dans l'enfance, a marqué, comme cela arrive souvent dans d'autres pays, sa première conquête en transformant une œuvre d'art en œuvre utilitaire : une filature de coton, qui s'est établie sur le cours d'eau destiné à alimenter les bains de la Pericholi à Lima, enveloppe dans ses dépendances la charmante maison mauresque, jadis habitée par la célèbre comédienne. — Cette filature compte quelques succès; la protection du gouvernement la met à même de lutter avec avantage contre les grosses toiles de coton que les Anglais et les Américains introduisent au Pérou. Il existe aussi dans l'intérieur quelques métiers servant à tisser des toiles (*tocuyos*) à peu près semblables à celles qui sortent de la filature de Lima; mais le préjugé qui les faisait rechercher par les Indiens tend à disparaître, et avec lui se perdra cette industrie locale. Avec la manufacture dont il a été question, quelques minoteries et distilleries sont les seuls établissemens industriels sérieux de Lima.

On méditait, depuis quelques années, de relier la capitale avec son port de Callao par un chemin de fer. Cette idée vient d'être mise à exécution. Le niveau du Rimac, pris au pont Montes-Claros, n'étant élevé au-dessus de l'océan que de 99 mètres 45, et la voie ferrée comp-

(1) Il faut malheureusement, pour charger aux îles Chincha, qui sont à quarante lieues au vent de Callao, venir prendre un permis à la métropole, gagner à vide contre le vent le terrain perdu, revenir une seconde fois faire son expédition, toutes choses qui augmentent considérablement les frais et les retards.

tant 10,000 mètres de parcours sur un terrain plan, la pente a dû être d'un centième environ; ainsi les travaux de terrassement n'auront sans doute pas exigé de grands frais. Ce chemin permet actuellement de transporter à Lima les cargaisons étrangères avec économie et célérité. — Presque tout le commerce extérieur se concentre à Callao; son importance est par année, en moyenne, d'environ 25 à 40 millions de francs; les produits des mines entrent pour moitié dans cette somme.

Le Pérou ne peut pas prétendre à devenir par lui-même une puissance maritime : il n'a ni bois ni chantiers nationaux; les navires qu'il achète pour ses besoins sont la plupart du temps des navires fatigués et incapables d'entreprendre une nouvelle navigation d'Europe. Les États-Unis lui ont cependant fourni un fort beau bateau à vapeur de 200 chevaux, nommé *el Rimac*, destiné à surveiller la côte, où souvent des opérations de commerce interlope viennent amoindrir les bénéfices du trésor. Ce bâtiment peut servir surtout à réprimer les tentatives de révolte que les chefs de parti voudraient fomenter dans les centres d'un difficile accès pour les navires à voiles. Un corps expéditionnaire ne pouvait guère toucher Aréquipa, cette ville si souvent troublée par les meneurs anarchiques, qu'au bout de vingt-cinq ou trente jours : le *Rimac* peut actuellement y jeter en cinq ou six jours les forces nécessaires pour déjouer les plans séditieux. Ce bateau à vapeur, deux ou trois bricks et quelques goëlettes constituent toutes les forces navales péruviennes. Les forces de terre se composent d'une garde nationale et d'une armée de trois mille hommes environ, mal commandée et en disproportion avec les ressources du trésor public.

On s'afflige de ce singulier contraste entre les richesses si variées du sol péruvien et l'essor si limité encore de l'industrie nationale. Ce n'est cependant que par une énergique impulsion donnée à cette industrie au berceau qu'on assurera au pays le calme nécessaire pour son développement intellectuel. Il y a au Pérou un goût marqué pour les lettres et les arts qui ne demande qu'un peu de sécurité pour se développer, et qui çà et là se manifeste avec une certaine distinction soit dans les livres, soit dans les journaux de la république. Les journaux liméniens, au nombre de deux ou trois, sont surtout intéressants par leurs *remitidos*, où se révèlent, avec une complète liberté, toutes les bizarreries du caractère national. Les *remitidos*, mélanges de faits et d'anecdotes locales, tiennent quelquefois la moitié du journal. Annonces grotesques, correspondances intimes, révélations scandaleuses se pressent et se croisent dans les *remitidos*. Un mari outragé y raconte ses infortunes conjugales et en appelle au jugement du public. La femme, à son tour, prenant sa plume la mieux affilée, prouve très éloquemment que son mari est un vaurien et qu'elle est une Lucrèce. Un intrus se jette parfois dans cette polémique de ménage, et prend

le couple infortuné pour thème de railleries fort réjouissantes. Au milieu de ces jovialités se glissent souvent des dénonciations plus sérieuses contre les fonctionnaires ou les commerçans dont les actes déloyaux ont lassé la conscience publique. Cette partie du journal accueille aussi les œuvres poétiques de courte haleine. La littérature péruvienne ne peut encore prétendre à des succès bien sérieux. Cependant le public en masse, les femmes surtout, accueillent assez favorablement les productions de l'esprit national, à la condition toutefois qu'ils en pourront jouir sans grand effort. Les poètes liméniens cèdent à un impérieux besoin de publicité en confiant aux journaux et aux programmes des combats de taureaux des compositions souvent pleines d'humour et de talent, qui, après un jour d'existence, sont aussi oubliées que la feuille où elles se sont produites. Le travail se fait rarement sentir dans ces œuvres fugitives. Ces poésies naissent sans efforts comme des fleurs sauvages, et ce n'est que pour donner carrière à des sentimens qui demandent absolument à s'épancher que l'on prend la plume. — La politique, les femmes, les théâtres, les cantatrices italiennes, les taureaux, sont le prétexte d'une foule de satires, de sonnets, de madrigaux et de *letrillas* qui certes ne peuvent prétendre au mérite de la correction; mais une rare vigueur de style, une hardiesse qui ne recule pas toujours devant la trivialité de l'expression, éclatent dans ces divers essais, caractérisés souvent aussi par un tour élégant et ingénieux; pourtant leur qualité la moins contestable est une allure leste, piquante et naturelle. Quand l'influence de nos poètes modernes s'y fait sentir, ce qui arrive parfois, on peut du moins se convaincre qu'il existe à Lima de fort intelligens imitateurs. Le poète espagnol Zorrilla est peut-être celui dont s'inspirent le plus volontiers les imaginations liméniennes. L'auteur du spirituel ouvrage *El Espejo de mi tierra* (le *Miroir de mon pays*), M. Pardo, personnifie mieux que personne la littérature contemporaine du Pérou. Le recueil littéraire qu'il a rédigé pendant quelques années à lui seul contenait d'ordinaire dans chaque livraison une étude de mœurs remarquable par une grande finesse d'aperçus, des poésies où la gaieté de l'expression formait souvent, avec la tristesse et l'amertume de la pensée, un singulier contraste, et enfin quelque bluette en prose écrite à la course. M. Pardo a étudié avec fruit les anciens auteurs espagnols et a su, tout en sacrifiant au goût du jour, se tenir en dehors des exagérations; aussi trouve-t-on à la fois dans ses écrits la vigueur des maîtres de l'ancienne école et la fraîcheur et le coloris du style moderne. M. Pardo a fait pour Lima ce que l'humoriste Mariano de Larra a fait pour Madrid; il a dévoilé les ridicules et les préjugés de ses compatriotes, non pas comme un esprit atrabilaire, mais avec la fine et satirique gaieté de bon aloi d'un homme animé pour eux des meilleurs sentimens et désireux de

les voir dépouiller une enveloppe et des manies surannées. Ce n'est pas le seul rapport que M. Pardo ait avec le pamphlétaire espagnol : il a encore sa vivacité, son talent d'observation, son goût et sa sûreté de jugement. Il est à regretter que son style, un peu négligé, se ressente trop des habitudes de l'improvisation, encouragées par la complaisance du public auquel il s'adresse.

La polémique brillante et chaleureuse, les fantaisies littéraires qui remplissent les journaux, les conversations où l'esprit pétille et où les saillies s'envolent en fusées, montrent suffisamment que ce n'est ni l'intelligence, ni l'imagination, ni le goût qui manquent aux Péruviens depuis l'indépendance. Ce qui leur fait défaut, ce sont des études préparatoires sérieuses, peut-être aussi des convictions bien arrêtées. Il est donc du plus grand intérêt pour le gouvernement de s'occuper des écoles, trop négligées jusqu'à ce jour, et d'imprimer à l'enseignement la sage direction morale dont il est privé. Cette réforme est, de toutes celles que réclame la société péruvienne, la plus importante. Dès que les membres du clergé et ceux de la magistrature pourront puiser à un enseignement élevé ces notions d'ordre et de justice éternelle par lesquelles on gouverne les peuples, ils reprendront leur rôle austère et intègre, et le règne de la soldatesque sera fini.

L'esprit sensualiste du dernier siècle a exercé au Pérou comme en Espagne une fâcheuse influence : l'énergie du caractère national, un moment altérée par le déclin des anciennes croyances, tend aujourd'hui à reprendre le dessus. Les jeunes états de l'Amérique méridionale ne peuvent pas rester plus long-temps sourds à la voix de leur intérêt et attendre les événemens dans une molle apathie. Ils ont un dangereux voisinage ; la race anglo-américaine, un jour mal à l'aise dans ses limites, pourrait bien déborder sur leur territoire. Ce serait alors une nouvelle conquête qui effacerait jusqu'à la noble langue castillane, car la devise des Américains du Nord (*grow them!*) implique non l'absorption, mais la destruction. Les états de l'Amérique méridionale ont donc deux dangers sérieux à conjurer : — l'élément indien, qui tend à reprendre sa place et la prépondérance qu'il a perdue depuis la conquête ; — l'élément anglo-américain, envahisseur s'il en fut. En présence de ces deux forces menaçantes, c'est sur une immigration européenne et surtout française que devraient s'appuyer les états hispano-américains. Qu'ils se tournent avec confiance vers les races néo-latines, rapprochées d'eux par le lien d'une même foi. Si ce mouvement échoue, c'est que la race espagnole aura été condamnée à expier dans la suite des siècles le joug terrible qu'elle imposa aux nations du Nouveau-Monde, et que l'heure sera venue où sa sève épuisée devra se greffer sur un autre rameau.

---

# SCÈNES ET MŒURS

DES

## RIVES ET DES COTES.

---

LE GARDE DU LAZARET.

---

I.

Au fond de la rade de Brest, dans le carrefour qui s'étend entre l'île Longue et la pointe de Kelerne, se dressent deux rocs couronnés de lourds édifices de granit. Sur le premier a été établi le lazaret de Trébéron; le second, qui servit autrefois de cimetière, a dû à cette destination le nom d'île des Morts, et renferme aujourd'hui la principale poudrière de l'arsenal maritime. Les deux rochers, séparés par un bras de mer, sont distans de Brest d'environ six milles. L'aspect de ces îlots ne diffère pas sensiblement. En dehors de l'espace occupé par les constructions, ils ne présentent à l'œil que des pentes rocailleuses tachetées çà et là de mousses rigides et d'ajoncs épineux. Vous y chercheriez en vain un autre abri que les déchirures du roc, une autre ombre que celle des murailles, une autre promenade que la courte terrasse ménagée devant les édifices. Arides et nues, les deux îles semblent deux immenses guérites de pierre placées là pour surveiller la mer qui gronde au-dessous. Cependant, si le pied qui les foule demeure prisonnier dans un cercle rétréci, du haut de cet escarpement, le regard se promène sur un horizon immense. Ici, c'est la baie de Lanvoc,

bordée de végétations basses et sombres ; là, Roscanvel, avec ses ombrages que perce la flèche élégante du clocher ; plus loin, la Pointe Espagnole, hérissée de batteries ; enfin, aux dernières lignes du ciel. Brest laissant entrevoir sous un voile de brume ses arsenaux, ses forts et les cent mâts de ses vaisseaux. Dans l'intervalle s'ouvre le Goulet, porte maritime de ce lac merveilleux, par laquelle entrent et sortent sans cesse les voiles errantes qui vont montrer le drapeau de la France sur les mers ou le rapportent des contrées lointaines.

Un coup de canon, dont le retentissement courait encore le long des côtes, venait précisément d'annoncer une de ces arrivées, et une frégate couverte de voiles doublait la pointe, poussée par une faible brise. Du haut de l'esplanade de Trébéron, un homme vêtu d'une cape de drap-pilote et coiffé d'un chapeau ciré à petits bords, qui laissait voir ses cheveux grisonnans, regardait le noble navire glissant au loin entre l'azur de la mer et l'azur du ciel. Il était facile de remarquer que le garde du lazaret (car c'était lui) prêtait une attention distraite à ce spectacle, que son long séjour à Trébéron lui avait rendu familier. Ses yeux, un instant arrêtés avec une sorte de nonchalance sur la frégate qui commençait à carguer ses hautes voiles, se reportèrent bientôt plus près de lui et demeurèrent fixés au bas d'un sentier qui conduisait de l'esplanade à la mer, sur un groupe qui parut l'intéresser bien plus sérieusement. L'objet de cette contemplation était, à la vérité, de ceux qui eussent frappé le regard le moins attentif, et un élève de Phidias y eût trouvé le motif d'un de ces antiques bas-reliefs dont le marbre est devenu plus précieux que l'or.

Deux petites filles et une chèvre montaient ensemble la route tortueuse. L'aînée, qui pouvait avoir onze ans, tenait le capricieux animal lié par une de ces algues marines que l'on prendrait pour des lanières de cuir de Cordoue. Ses cheveux noirs retombaient sur son cou bruni comme deux ailes de corbeau, et donnaient à sa physionomie une hardiesse un peu sauvage, que tempérait la douceur d'un œil velouté. La plus jeune, assise sur la chèvre comme sur son habituelle monture, avait la blancheur rosée d'une fleur d'églantine. Une touffe de bruyère mêlée à ses cheveux d'or retombait jusqu'à son épaule et lui donnait je ne sais quelle grace coquette. Les deux sœurs forçaient la chèvre, soumise avec impatience, à ralentir le pas ; mais, de loin en loin, il fallait redoubler les fragiles liens qui la tenaient captive et ressaisir la couronne de fleurs marines enroulée autour de ses cornes. C'étaient alors de longs cris joyeux et des éclats de rire sans fin, entrecoupés par le bêlement frêle de *Brunette*, qui frappait la terre du pied et secouait sa tête mutine. Toutes autres mains que celles de Joséphe et de Francine eussent vainement essayé de la soumettre à de pareilles complaisances ; mais cette dernière l'avait eue pour nourrice, et la chèvre en avait visiblement conservé le souvenir.

Mathieu Ropars regardait depuis quelque temps cette espèce de lutte joyeuse de la fantasque *Brunette* et de ses filles, lorsqu'il sentit une main s'appuyer sur son bras; il se retourna et rencontra pour ainsi dire contre son épaule le visage brun et riant de leur mère.

— Vois donc les enfans, dit-il en montrant par un mouvement de tête le groupe folâtre.

— Jésus! Francine va tomber! dit la mère, qui fit un pas vers le sentier; mais il la retint.

— Laisse! répliqua-t-il; ne sais-tu pas qu'il n'y a rien à craindre quand Joséphe la surveille? Sans compter que la *Brunette* les aime plus que ses propres chevreaux, et elles le lui rendent bien! Dieu me pardonne si la bête n'est pas ce qu'elles préfèrent après nous!

— Et après M. Gabriel, fit observer la mère, — au moins pour Joséphe: — bien qu'il ne soit resté au lazaret guère plus d'une semaine, et qu'il y ait de cela trois ans, l'enfant ne laisse point passer un seul jour sans parler de lui.

— A vrai dire, le lieutenant est un homme difficile à oublier, reprit Ropars, surtout pour la petite, à qui il a fait tant d'amitiés et de promesses... Ne doit-il pas lui apporter toutes les merveilles de l'Inde? Au reste, s'il ne lui est pas arrivé malheur, mon idée est que nous ne tarderons pas à le revoir ainsi que *la Thétis*.

— En attendant, il faut que j'annonce aux enfans une autre visite qui ne leur sera pas un petit contentement.

— Laquelle donc?

— Celle du cousin avec le petit Michel.

— Dorot va venir? répéta Mathieu, qui regarda la plate-forme de l'île des Morts; comment le sais-tu?

— N'avons-nous pas notre langage de signaux comme les navires du roi? répliqua Geneviève en souriant. Vois, il a arboré à sa fenêtre les trois petites flammes rouges; c'est l'annonce qu'il vient ici. J'ai vu d'ailleurs Michel descendre chez le patron.

— Vival! s'écria Ropars dont la figure s'illumina; il faut que ton cousin et le garçon soupent avec nous... pourvu toutefois que ton garde-manger ne soit pas aussi vide que notre hôpital.

Geneviève se récria et énuméra avec une certaine complaisance ses ressources culinaires, heureusement renouvelées deux jours auparavant par le patron, qui desservait en même temps la poudrière et le lazaret. Mathieu promit de compléter le régal en débouchant pour le garde d'artillerie une vieille bouteille de vin de Roussillon depuis long-temps enfouie sous le sable de son caveau.

Dans ce moment, les deux petites filles atteignirent la terrasse.

— Vite! leur cria la mère, venez, il nous arrive quelqu'un.

— M. Gabriel? répondit Joséphe, qui s'élança avec un cri.

— Eh! non, folle! le cousin Dorot et le petit Michel.

L'enfant laissa échapper un geste de désappointement; mais Francine battit des mains en poussant des exclamations de joie; la chèvre, laissée à elle-même, bondit le long des pentes abruptes du rocher, où elle se mit à brouter les touffes d'herbes salées, et les deux sœurs se prirent par la main pour descendre vers la petite crique de débarquement, tandis que leur mère retournait tout préparer.

Ainsi que l'avait dit cette dernière, l'affection toute particulière de Josèphe pour M. Gabriel était déjà vieille de plusieurs années. Elle datait d'une quarantaine faite à Trébéron par le lieutenant, qui, charmé de sa grace un peu sauvage, lui avait témoigné une amitié à laquelle l'enfant avait répondu avec une sorte de passion. Entré dans la marine contre son gré, M. Gabriel n'avait de sa profession que l'uniforme. Au milieu de cette vie de changement, de fatigues et d'aventures, il rêvait sans cesse la fixité du foyer et les joies paisibles de la famille : c'était un de ces amans de la solitude nés pour vivre parmi les laboureurs, les femmes et les enfans. Confiné au lazaret de Trébéron, il y avait apporté quelques livres préférés et son violon, dont il jouait des heures entières, sans autre but que d'entendre ses vibrations mélodieuses. Quand il sortait, Josèphe accourait à sa rencontre et le conduisait le long des rochers, aux anfractuosités les plus cachées, où il découvrait chaque jour quelque plante inconnue ou quelque mousse nouvelle. Le soir venu, il rendait visite à l'ancien quartier-maitre, dont il voyait le bonheur silencieux; Geneviève lui parlait de ses enfans, Josèphe lui demandait un conte ou une chanson, et, l'heure du repos venue, il s'en retournait à sa cellule, l'esprit calme et le cœur léger. Quinze jours s'étaient ainsi écoulés comme une heure. Aussi, lorsque la quarantaine fut enfin purgée et qu'il fallut quitter Trébéron, sa délivrance n'éveilla-t-elle chez lui que des regrets. Il revint plusieurs fois passer des journées entières sur le triste îlot, et, quand il dut enfin s'embarquer pour une exploration lointaine, il promit à la famille solitaire de lui écrire. Ropars avait, en effet, reçu quelques-unes de ses lettres, et, comme nous l'avons vu, il s'attendait à son prochain retour. Pour le moment, la visite annoncée par Geneviève occupait exclusivement le garde du lazaret. Il était resté seul sur l'esplanade, d'où il continuait à regarder vers l'île des Morts. La distance permettait d'apercevoir tout ce qui s'y faisait, de reconnaître les personnes et de distinguer leurs mouvemens. Il put donc voir Dorot se diriger vers le canot, dresser le mât, préparer la voile, et le petit Michel accrocher avec peine le gouvernail.

Avant qu'un mariage eût allié les deux familles, le garde de la poudrière et celui du lazaret s'étaient connus dans la marine, où tous deux servaient, l'un comme quartier-maitre, l'autre comme sergent d'artillerie. Nommé à Trébéron, Mathieu Ropars s'était réjoui de trouver son vieux camarade Dorot établi depuis plusieurs années à l'île des



Morts avec sa femme, son fils et une parente orpheline. Le lazaret, presque toujours désert, lui laissait de longs loisirs qui permettaient de multiplier les visites à la poudrière, de s'y faire connaître et apprécier. La cousine de Dorot, Geneviève, prit particulièrement à gré cette nature droite et paisible. Elle avait été éprouvée jusqu'à seize ans par toutes les angoisses de la misère : recueillie alors par charité chez son cousin, dont la femme lui faisait durement payer, par instans, son hospitalité, la pauvre orpheline s'était habituée à ne rien attendre de personne et à recevoir comme un bienfait tout ce qui lui était accordé. Aussi la franche cordialité de Mathieu la toucha-t-elle plus qu'une autre : elle l'accueillit avec une reconnaissance demi-filiale, à laquelle se mêla insensiblement la nuance plus tendre que les femmes dont le cœur est libre apportent dans tous leurs attachemens. L'intimité alla se resserrant de jour en jour entre elle et Ropars sans qu'aucun d'eux s'expliquât son penchant. En voyant la jeune fille dans l'épanouissement de sa florissante beauté, Mathieu, qui sentait déjà le poids des années, n'eût jamais songé à lui demander de partager sa vie, et Geneviève, heureuse de le voir tous les jours, de le savoir dans le voisinage, ne pensait point à désirer davantage. Il fallut une place offerte à celle-ci, près de Brest, et la perspective d'une séparation pour les éclairer sur le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre. Quand il aperçut les larmes de Geneviève, Ropars, qui sentait sa propre tristesse, finit par s'enhardir; il lui dit qu'elle pouvait éviter ce départ, si l'île de Trébéron ne lui déplaisait pas plus que l'île des Morts, et si sa compagnie lui plaisait autant que celle de son cousin. La pauvre fille, éplorée, rougissante et ravie, ne put lui répondre qu'en se laissant aller dans ses bras. L'ancien quartier-maître parla sur-le-champ à Dorot. Le mariage se fit, et il emmena Geneviève dans son îlot, dont il ne redouta plus désormais la solitude.

L'inégalité des âges ne parut pas nuire au bonheur du garde et de l'orpheline. Tous deux avaient ce qui fait les unions heureuses : l'esprit simple et le cœur de bonne volonté. Des enfans vinrent encore resserrer leurs liens et peupler le foyer. Le plus jeune venait de naître, lorsque Dorot perdit sa femme et resta seul avec son fils Michel, âgé de treize ans. Ce veuvage prématuré avait ravivé l'amitié des deux anciens camarades. Leurs rapports étaient devenus plus fréquens. La barque qui desservait les deux établissemens avait sa station au petit port de l'île des Morts, et se trouvait ainsi à la disposition du garde d'artillerie, qui ne négligeait aucune occasion de venir passer quelques heures chez ses voisins; mais, malgré la proximité et la facilité du passage, les visites ne pouvaient encore être journalières. La constante surveillance de Dorot était obligatoire, les ordres de service aussi subits qu'imprévus, et il n'eût pu s'exposer sans péril à des absences trop multipliées. Ses apparitions au lazaret n'étaient donc pas assez fréquentes pour

avoir cessé d'être d'une heureuse exception; père, mère et enfans y trouvaient également une occasion de fête, et ce n'était jamais sans de grandes marques de joie qu'on apercevait le signal annonçant l'heureuse visite et la barque se détachant du petit havre pour cingler vers Trébéron.

Cette fois, dès que Ropars la vit en route, il descendit pour la recevoir. A peine eut-elle touché, que Michel sauta à terre, embrassa le garde, puis les deux petites filles, et courut avec elles vers la maison. Dorot, qui débarqua à son tour, serra la main de Mathieu, et tous deux remontèrent lentement en causant. Arrivés au sommet de la pente, ils se retournèrent par habitude en jetant un regard sur la mer. Le garde d'artillerie remarqua que la frégate achevait de carguer ses dernières voiles.

— Dieu me pardonne! elle va jeter l'ancre, dit-il; avez-vous jamais vu, Mathieu, un navire de retour s'arrêter si loin de terre?

— C'est selon, répondit l'ancien contre-maître en souriant; on reste à distance, quand on se méfie des forts, ou quand on soupçonne des récifs...

— Mais ici ce n'est point le cas, fit observer Dorot, la frégate n'a à craindre ni les canons du château, qui sont ses bons amis, ni la rade, qui a le fond aussi sain qu'un bassin de radoub. Il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire.

— Peut-être bien que le navire doit faire quarantaine, reprit Ropars; on attend *la Thétis*.

— Pardieu! vous avez dit le nom, s'écria le garde d'artillerie, qui clignait de l'œil et ombrageait son front d'une de ses mains pour mieux distinguer au loin : c'est *la Thétis*, ou je suis un païen. Je l'ai eue là-bas huit jours, quand elle a embarqué ses poudres; je la reconnais à sa mâturation et à sa démarche.

— *La Thétis!* répéta Mathieu; pour lors nous allons voir M. Gabriel. En voilà une joie pour Josèphe! Vite, il faut l'avertir.

Il voulait hâter le pas, Dorot le retint. — Ne vous pressez pas, Ropars, dit-il, on ne doit jamais trop compter sur ce que ramène un navire : les gens annoncés sont toujours ceux qui manquent à l'appel. Il vaut mieux attendre que le lieutenant donne lui-même de ses nouvelles.

— Vous avez raison, répliqua le quartier-maître, d'autant que la frégate arrive, je crois, de la Havane.

— Qui sait si elle ne vous enverra pas des locataires au lazaret?

— A son aise; ils seront les bienvenus. Avec Geneviève et les enfans, il n'y a jamais de tristesse; mais par momens un peu de compagnie ne déplaît pas. Vous autres, à l'île des Morts, vous avez le poste d'artillerie qui vous tient au courant, outre les inspections et les corvées de poudre, tandis qu'ici, jamais rien! Pas un visiteur par année!

Du moins, quand par hasard des *quarantains* vous arrivent, on entend parler de ce qui se fait sur la grand'terre, et cela vous laisse de quoi causer pendant plusieurs mois.

Le garde d'artillerie hocha la tête. — A la bonne heure, quand ils n'apportent pas la maladie, reprit-il; mais les vieux de la côte parlent encore d'une quarantaine où le lazaret ne trouvait plus ni terre ni rocher pour mettre les morts, et où il fallait les jeter à la mer avec un boulet au cou, comme dans les vaisseaux sous voiles.

— Que le Christ nous épargne une pareille épreuve! dit Ropars en touchant par respect à son chapeau, comme il avait coutume de le faire chaque fois qu'il prononçait le nom du Sauveur; mais vous parlez d'un temps qui est déjà loin, Dorot; s'il plaît au ciel, nous ne le reverrons plus. Il n'y a pas ici de païen, et j'ai idée que la bonne volonté de Dieu restera sur nous.

Dorot fit de la tête un signe d'acquiescement. Au fait, cette confiance née d'une foi naïve avait été jusqu'alors justifiée par l'expérience. Depuis treize années que le garde habitait Trébéron, il n'y avait reçu que des *quarantains* bien portans, satisfaisant à une simple formalité réglementaire et obligés de constater leur bonne santé par cette séquestration préventive. Encore étaient-ce là d'assez rares exceptions. Ainsi que tous les lazarets, celui de Trébéron restait le plus souvent inoccupé, et le garde y veillait seul comme une perpétuelle vigie placée en avant du continent pour en écarter la contagion.

Tout en causant, Dorot et lui avaient gagné la maison. Geneviève les attendait sur le seuil entourée des trois enfans, qui la tenaient et lui parlaient à la fois. Après l'échange des témoignages d'amitié ordinaires, elle rentra avec les deux gardes, tandis que Michel entraînait Francine et Josèphe vers la *Brunette*, qui s'était arrêtée sur la cime d'un rocher, d'où elle les regardait en bêlant. Le jeune garçon, accoutumé à poursuivre les moutons de son père sur les pentes de l'île des Morts, voulut la rejoindre; mais le malicieux animal s'élança de pointe en pointe le long des escarpemens, toujours près de se laisser prendre et toujours habile à fuir au moment où la main l'effleurait.

Pendant que les enfans continuaient cette poursuite avec mille cris d'appel et mille rires bruyans, Ropars et Dorot entraient dans la salle à manger, où Geneviève avait commencé à mettre le couvert. C'était une pièce de médiocre grandeur, tapissée par le garde lui-même à l'époque de son mariage et ornée de quelques gravures maritimes, parmi lesquelles se distinguait surtout un portrait de Jean Bart, Hercule nautique auquel la tradition du gaillard d'avant attribue, comme on sait, tous les exploits surhumains et toutes les aventures impossibles.

Après avoir fait asseoir son hôte, Mathieu alla déterrer la bouteille de vin de Roussillon qu'il apporta toute blanche de sable et coiffée d'un bonnet de cire verte qui constatait sa noble origine. Dorot se

plaignit amicalement d'une pareille somptuosité et avertit qu'il ne pourrait prolonger sa visite, l'officier qui commandait le poste de l'île des Morts exigeant que le canot fût de retour avant le coucher du soleil. Geneviève se hâta en conséquence de servir le repas et d'appeler les enfans pour se mettre à table.

Entre gens dont la vie entière se trouvait renfermée dans les étroites limites des deux îlots, l'entretien était nécessairement peu varié. Mathieu parla de ses lignes dormantes établies aux cornes de Trébéron et Dorot de son merisier. Ce dernier pouvait être regardé comme « l'ornière d'orgueil » où trébuchait d'habitude la modestie du digne sergent. Aucun autre garde avant lui n'avait réussi à préserver ses plantations du vent de mer; c'était le seul arbre que l'on eût jamais vu dans les deux îles. Aussi Lucullus dut-il être moins fier du premier cerisier qu'il apporta de Perse comme ornement de son triomphe! Humble sur tout le reste, Dorot redressait la tête dès qu'il s'agissait de son maigre sauvageon; il ne le montrait qu'avec une certaine réserve et seulement aux amis ou aux supérieurs, encore se faisait-il prier. Les choses ressemblent aux hommes et prennent le plus souvent, au lieu de l'importance qu'elles ont, l'importance qu'on leur donne. Ainsi surfaite et ménagée, la réputation du merisier de l'île des Morts se répandit de Plougastel à Camaret; on en parla partout comme d'une merveille. L'orgueil de Dorot en avait grandi d'autant et venait d'être porté au comble par un événement aussi extraordinaire qu'imprévu. Il en apportait la nouvelle à Trébéron, mais ne voulut point la faire connaître sur-le-champ; il fallut, comme dans la fameuse lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné sur le mariage de Mademoiselle, parcourir toutes les suppositions. Enfin, quand « on eut jeté sa langue aux chiens, » il se décida à parler et déclara... que le merisier avait fleuri!

Ce fut un cri général de surprise et d'admiration. Prisonniers dans l'île, Ropars et Geneviève n'avaient point aperçu depuis bien des années d'arbres en fleurs, et les deux petites filles ne se rappelaient pas en avoir vu. Elles interrogeaient Michel à grands cris et d'une seule voix. — Le merisier fleurissait-il couleur d'or comme l'ajonc, ou couleur de sang comme la bruyère marine? Comment les fleurs deviendraient-elles des fruits? Fallait-il attendre long-temps? L'arbre rapporterait-il des guignes rouges de la côte ou des guignes noires de la montagne? Dorot coupa court aux questions en déclarant qu'il viendrait chercher le lendemain toute la famille pour voir l'arbre miraculeux et dîner à l'île des Morts. On devine les transports des deux sœurs. La mère ne pouvait apaiser leurs rires et leurs battemens de mains. Elles criaient : Demain! demain! comme les vigies d'Énée durent crier *Italie!* lorsqu'elles aperçurent dans les brumes pourprées ce but de tant d'efforts et de tant d'espoir.

En voyant leur impatience, le sergent proposa de les emmener le

soir même avec Michel. Il resterait encore assez de jour à leur arrivée pour qu'elles pussent voir le merisier couvert de sa neige d'été, et les parens les reprendraient le lendemain. Les enfans appuyaient cette offre de leurs sollicitations, Ropars souriait sans répondre comme près de consentir; mais Geneviève se récria. Que deviendrait-elle si Francine et Josephé étaient absentes? Bien souvent déjà, en se réveillant au milieu de la nuit, elle s'inquiétait de ne pas distinguer leur douce respiration; elle se levait frissonnante et venait à tâtons jusqu'à leur lit pour les toucher et les entendre; que serait-ce donc si elles n'étaient plus là? Le moyen de dormir tranquillement, sans croire à quelque danger? Elle rêverait que la poudrière prenait feu, ou que l'île des Morts sombrait comme un navire naufragé. Tout cela était dit avec un rire voisin des larmes. Les deux petites filles, qui d'abord avaient voulu partir, se suspendaient maintenant à l'épaule de leur mère, attendries par contagion et criant qu'elles voulaient rester. Le garde d'artillerie n'insista pas davantage. Il reprit le sentier qui conduisait à la grève avec Mathieu, suivi de la mère et des enfans, redevenus silencieux.

Le soleil qui descendait à l'horizon incendiait le promontoire de Kélerne et dessinait, dans la passe du Goulet, un courant de pourpre et d'or. La brise commençait à courir sur la baie moirée de rides mobiles; les parfums de la séve arrivaient par rafales de la grande terre avec les tintemens de l'*Angelus* et les mugissemens des troupeaux ramenés à l'étable. On sentait partout la force au repos et je ne sais quel apaisement qui, des choses, gagnait les sens, et arrivait jusqu'aux profondeurs de l'ame. Le ciel, la terre et les eaux semblaient avoir, d'un commun accord, baissé la voix pour se confondre dans un mélodieux murmure. Sans analyser la douceur fortifiante de ce qui les entourait, les deux gardes et leurs familles en ressentaient l'influence. Ils descendaient le sentier sans rien dire et ralentissaient le pas comme pour prolonger un bien-être que l'on veut savourer. Arrivés à la barque, ils durent pourtant se décider à la séparation. Josephé fit promettre au sergent de venir les chercher le lendemain de bonne heure; enfin on hissa la voile, et le canot, lancé sur les vagues assouplies, se dirigea vers la poudrière.

Au moment où il atteignait le milieu du canal qui séparait les deux îles, une chaloupe, que la préoccupation des adieux avait empêché de remarquer jusqu'alors, parut sous le vent de Trébéron. Sa forme hardie, sa couleur sombre traversée d'une seule ligne blanche à la flottaison et le parfait état de sa voilure eussent suffi pour la faire connaître, alors même que le costume du double rang de matelots dont elle était bordée n'eût point trahi l'embarcation de guerre. Lorsqu'elle croisa le canot conduit par le sergent, elle s'écarta brusquement, et

l'on put distinguer aux dernières lueurs du jour le pavillon jaune de l'administration sanitaire.

A cette vue, Geneviève et les enfans poussèrent un cri. Toutes trois avaient compris que c'étaient des hôtes qui arrivaient au lazaret; ils allaient mettre l'île en quarantaine et interdire toute communication avec le dehors. La visite du lendemain était indéfiniment remise, et le merisier serait défleuré avant qu'elles eussent recouvré leur liberté. Cette destruction d'une espérance qui venait d'éclorre avait quelque chose de si subit et de si inattendu, que Francine et Josèphe ne purent s'y résigner : elles se jetèrent un regard désolé et se mirent à pleurer tout bas, tandis que la mère prenait de chaque main une de ses filles et remontait tristement le sentier. Geneviève elle-même avait le cœur oppressé. En atteignant la plate-forme, elle s'arrêta involontairement. Le canot à la voile rose qui emportait les promesses de réunion et de fête avait disparu; mais la noire chaloupe était là à ses pieds, elle venait d'aborder avec la réclusion, la tristesse et la maladie. Geneviève embrassa ses deux enfans en retenant à grand'peine une larme qui roulait sous ses paupières, et, sans vouloir regarder davantage, elle se hâta de rentrer.

Pendant ce temps, Mathieu était allé recevoir les *quarantains* et leur ouvrait le lazaret. Lorsqu'il revint, il était un peu pâle, et son regard avait une expression dont Geneviève fut frappée; mais, à la première question qu'elle lui adressa, il l'interrompit précipitamment pour lui demander où étaient Josèphe et Francine.

— Ne les voyez-vous pas? répondit-elle en montrant les deux petites filles assises dans l'obscurité, encore toutes soupirantes et les yeux humides; les croyez-vous donc parties avec leur cousin?

— Plût à Dieu! murmura Mathieu avec angoisse et assez bas pour n'être pas entendu des enfans.

Geneviève le regarda stupéfaite.

— Pourquoi cela? demanda-t-elle; qu'est-il arrivé? Au nom de la Trinité, parlez, Mathieu! Qu'y a-t-il donc?

— Eh bien! reprit le garde, il y a... que la mort est dans l'île.

— Que voulez-vous dire?

— Ce que j'ai vu, pauvre femme! La chaloupe de *la Thétis* vient de débarquer des infirmiers et des chirurgiens avec huit malades, dont pas un ne reverra la grande terre.

— Jésus! qu'ont-ils donc?

— La fièvre jaune!

## II.

Pour l'habitant de l'intérieur, la fièvre jaune n'est qu'une maladie pareille à mille autres qu'il connaît seulement de nom. Les traditions

de la famille et ses souvenirs personnels ne peuvent y attacher ni regrets ni épouvante; mais, chez nos populations maritimes, ce mot retentit comme un glas funèbre : il ne rappelle point seulement un danger à courir, mais des deuils anciens ou récents. Là où chaque famille a un de ceux qu'elle aime dans les lointaines contrées, on connaît trop bien ce mal terrible en comptant ce qu'il a fait de veuves et d'orphelins. C'est, avec la tempête et les récifs, un des grands ennemis. Son nom prononcé produit le même effet que le vent qui siffle ou la lame qui gronde; en l'entendant, on se regarde et l'on pense aux absens, si l'on ne pense point aux morts.

Ici Ropars pensait surtout aux présens. Plus qu'un autre, à la vérité, il avait le droit de s'émouvoir. Enveloppé autrefois dans une épidémie de fièvre jaune, il avait vu les équipages de la flotte décimés autour de lui et ne s'était sauvé que par miracle. Les images de cette tuerie, comme il l'appelait, lui étaient restées trop vives, et il en avait trop souvent entretenu Geneviève, pour que leur fermeté n'en fût point ébranlée. Aucun d'eux ne se troubla pour lui-même, mais pour ceux dont l'existence lui était chère. La première pensée de Mathieu s'était portée sur sa femme et sur ses enfans, le premier mouvement de Geneviève fut de les réunir dans ses bras en criant qu'il fallait partir. L'ancien marin eut quelque peine à lui faire comprendre que la fuite, alors même qu'elle n'eût point été déshonorante pour lui, était devenue impossible. La chaloupe avait remis à la voile pour la frégate, et le drapeau jaune était hissé au mât du lazaret. La quarantaine commençait pour tous ceux qui se trouvaient à Trébéron, aucun d'eux ne pouvait désormais en franchir les limites, et Ropars montra à Geneviève la péniche envoyée par l'intendance militaire qui arrivait pour s'emboîser à une demi-encablure de l'îlot et en interdire l'approche à toute embarcation. Ils étaient définitivement parqués dans l'épidémie et condamnés à en courir les chances jusqu'au bout.

¶ Du reste, le trouble de Mathieu, dans lequel il y avait eu une part de surprise, fut de courte durée. Le contre-maître retrouva bientôt son ancienne fermeté, un peu amollie dans les tendres habitudes de la famille, et, revenant sur ses propres paroles, il s'efforça de calmer les frayeurs de Geneviève en amoindrissant le danger. Après tout, on n'était point ici dans les conditions qui favorisaient ailleurs le fléau; on n'avait pas à combattre le soleil énervant de la Havane ou du Brésil; il ne s'agissait plus d'une de ces redoutables contagions qui gagnaient de proche en proche, comme l'incendie, ne laissant après elles que des morts, mais d'un mal affaibli auquel on pouvait facilement échapper avec quelques précautions. La première et la plus indispensable était d'éviter l'approche des salles occupées par les *quarantains* et de ne se tenir jamais sous le vent du lazaret. Josèphe et Francine furent aver-

ties sur-le-champ. Geneviève leur expliqua tout ce qu'il fallait faire, avec une prolixité tour à tour menaçante et attendrie. D'abord, en punition de chaque désobéissance elle leur montrait la maladie ou même la mort; puis, lorsqu'elle les voyait pâlir d'épouvante, elle les ramenait sous ses caresses en les rassurant par des baisers.

Mathieu ajouta aux recommandations quelque chose de plus clair et de plus sûr. Dès le lendemain, il traça une enceinte de pieux réunis par une corde qui devait servir de limites sanitaires aux enfans. Par surcroît de précautions, la chèvre elle-même fut ramenée dans l'enceinte, liée à un piquet et nourrie de fourrage d'hiver. Le garde cessa de son côté toute relation habituelle avec les infirmiers et les chirurgiens du lazaret. Il eût ignoré le sort des *quarantains*, si, chaque soir, quelques hommes descendant vers la grève de l'îlot et le son d'une clochette qui l'avertissait de s'écarter ne lui eussent fait connaître qu'on allait creuser une fosse. Les vides étaient d'ailleurs bientôt remplis par les nouveaux malades qu'apportait la chaloupe de la frégate, car l'épidémie ne semblait ni décroître ni s'adoucir. Aucun convalescent n'avait encore paru sur la terrasse du lazaret. Le canot de la péniche, chargé du service sanitaire, s'approchait chaque matin, mais sans aborder. Il débarquait par le va-et-vient établi dans la crique les provisions ou les remèdes, recevait au bout d'une gaffe le rapport du chirurgien, puis remettait à la voile avec un empressement qui témoignait de l'effroi qu'inspirait la contagion.

Cependant, les premiers jours passés, Ropars et Geneviève s'étaient un peu rassurés. Les coups que la mort frappait autour d'eux étaient muets et cachés; l'aiguillon de l'inquiétude s'émoussa insensiblement; en voyant que l'on pouvait vivre au contact de la formidable maladie, tous deux oublièrent à demi que l'on pouvait aussi mourir. Il leur arriva ce qui arrive aux habitans d'une ville assiégée auxquels le bruit du canon ne cause plus de tressaillemens : la sonnette avait beau retentir tous les soirs et la chaloupe rapporter chaque matin de nouveaux mourans, la continuité du danger produisait l'habitude, et l'habitude la sécurité. Par instans même, Geneviève oubliait tout et reprenait ses chansons; mais elle s'arrêtait brusquement à la vue du drapeau jaune ou au souvenir subit qui lui traversait le cœur, et le chant s'éteignait dans un soupir.

Ropars s'était informé de M. Gabriel à l'arrivée des premiers malades : l'épidémie ne l'avait point alors atteint, mais l'interruption de tout rapport avec les infirmiers et les équipages ne lui avait point permis de renouveler ses questions; plusieurs convois avaient abordé sans qu'il eût pu s'enquérir du lieutenant, lorsqu'il reçut un billet percé de coups de ciseaux et trempé dans le vinaigre. Il ne renfermait que ces mots écrits au crayon :



« J'arrive... Si je vis, nous nous reverrons...; si je meurs..., présentez cette lettre au capitaine de *la Thétis*..., et réclamez pour Joseph... ma grande cassette d'acajou. »

« GABRIEL. »

L'écriture, presque illisible, accusait une main que la fièvre avait fait trembler. Mathieu, douloureusement surpris, oublia cette fois toutes les précautions et courut au lazaret; mais le chirurgien ne lui laissa point voir le lieutenant, dont l'état semblait lui inspirer de sérieuses inquiétudes. Le soir, le mal avait encore empiré et permettait peu d'espoir; le lendemain, il n'en permettait plus.

Josèphe, à qui on avait laissé ignorer le nom de la frégate que ravageait l'épidémie, ne soupçonnait point le danger de son ami; mais sa sœur et elle n'en avaient pas moins perdu toute leur gaieté. Prisonnières dans l'enceinte dessinée par leur père, toutes deux étaient tristement assises près du piquet de la chèvre, qui, couchée à leurs pieds, semblait dédaigner le foin éparpillé devant elle. Josèphe tenait Francine appuyée à ses genoux et lui avait successivement proposé tous les jeux dont elles avaient l'habitude; l'enfant secouait la tête, les regards fixés sur la mer.

— Que veux-tu donc faire, Zine? demanda-t-elle, attristée de sa tristesse.

Celle-ci ne répondit pas. La sœur aînée posa une main sur sa tête blonde et joua un instant avec les boucles de ses cheveux.

— Tu voudrais aller là-bas, voir Michel, pas vrai? reprit-elle en se baissant vers la petite; mais c'est trop tard; le merisier est défléuri.

— Alors les cerises sont déjà mûres, tu crois? interrompit Francine, qui retourna vers Josèphe son visage que l'ennui avait rendu moins rose et ses grands yeux pleins de curiosité.

— Je ne sais pas, reprit la grande sœur, mère nous le dira; mais il faut penser maintenant à autre chose; tu sais bien que nous ne pouvons aller à la poudrière.

— Ni au bout de l'île, ni nulle part, ajouta Francine en se laissant retomber sur les genoux de Josèphe.

Celle-ci, qui voulait l'amuser à tout prix, lui montra alors la chèvre, qui venait de se redresser. Sortie brusquement de son demi-sommeil, *Brunette* décrivait autour de son piquet des évolutions si bizarres, que la tristesse de l'enfant ne put y résister et qu'elle ne tarda pas à éclater de rire. Josèphe, qui s'était d'abord associée à sa gaieté, craignit que les mouvemens de la bête mutine ne finissent par briser la corde et voulut avancer la main pour l'en empêcher.

— Laisse, laisse! s'écria Francine en riant; vois comme elle se dresse, comme elle danse! Courage, *Brunette*, plus fort, petite, plus fort!

L'enfant, à genoux sur le sable, battait des mains avec des exclamations de joie, et la chèvre, qui semblait excitée par la voix et par le

bruit, redoublait la folâtrerie de ses mouvemens. Tout à coup le piquet, ébranlé par tant de secousses, fut arraché de terre, l'animal boudé de côté, et, ne se sentant plus retenu, prit sa course vers l'autre extrémité de l'île.

Les deux sœurs poussèrent d'abord un cri, puis, par un élan irréflechi, s'élançèrent ensemble à sa poursuite. L'enceinte de corde fut franchie, et elles s'engagèrent le long des escarpemens, en appelant *Brunette*, qui, selon son habitude, les attendait en bêlant et s'enfuyait à leur approche. Emportées par la poursuite, elles arrivèrent ainsi au sommet de l'île, suivirent les pentes qui descendaient à la mer, et atteignirent le fond des ravines opposées à leur habitation. Ce fut là seulement que Josèphe s'aperçut de leur désobéissance; elle s'arrêta hale-tante et refint sa sœur dans ses bras.

— Pas plus loin, Zine, s'écria-t-elle; il ne fallait pas venir ici, mère l'avait défendu.

La petite fille regarda autour d'elle et remarqua à son tour l'endroit où elles se trouvaient. C'était une large fissure ouverte dans la masse pierreuse de l'île et au fond de laquelle poussaient des touffes de grandes fougères et de genêts fleuris. A droite et à gauche, les parois du rocher étaient parsemées de saxifrages, de gazons marins aux chatons pourprés et de digitales, qui dressaient dans les fentes leurs longues tiges chargées de clochettes roses.

A cette vue, Francine ne put retenir un cri d'admiration. C'était la première verdure et les premières fleurs qu'elle eût aperçues depuis qu'un ordre sévère la retenait sur le plateau aride occupé par la maison du garde. Aussi ne put-elle résister à la tentation; elle s'échappa des mains de sa sœur sans vouloir rien écouter, et disparut en courant au milieu des touffes fleuries.

Après l'avoir en vain rappelée, Josèphe la suivit pour la ramener; mais l'enfant allait de tige en tige sans vouloir s'arrêter. A chaque poignée de fleurs cueillies, Josèphe criait vainement : Assez! Francine répondait : Encore! et entassait dans son tablier, relevé par les deux coins, tout ce que sa main pouvait arracher. Il fallut que la place lui manquât pour qu'elle consentit à suspendre sa moisson. Chargée d'herbes et de fleurs sauvages qui retombaient en guirlandes jusqu'à ses pieds, elle voulut bien enfin reprendre la main de Josèphe, qui se remit à chercher sa route en écartant avec précaution les ajoncs épineux.

Les deux enfans allaient atteindre la lisière du petit fourré de landes et de genêts, quand la clochette d'avertissement se fit entendre au-dessus de leurs têtes; elles s'arrêtèrent en levant les yeux : quatre infirmiers descendirent vers la ravine chargés de leur funèbre fardeau. Ils suivaient le sentier praticable sur la pente, et les deux petites

filles ne pouvaient continuer leur route sans les rencontrer. Effrayées, elles reculèrent parmi les touffes qui les cachaient encore et attendirent pressées l'une contre l'autre. La clochette sonnait par intermittences convulsives et toujours de plus près. Enfin elles entendirent le pas lourd des porteurs retentir sur le roc et virent leurs silhouettes sombres se dessiner dans le crépuscule; ils s'avançaient précisément vers la petite oasis où les enfans s'étaient réfugiés. Arrivés à l'entrée, ils semblèrent se consulter un instant, puis s'engagèrent au milieu des touffes épineuses, tournèrent le massif derrière lequel les deux sœurs se tenaient blotties, et s'arrêtèrent en disant : — C'est ici!

Francine, effrayée, avait caché sa tête sur les genoux de Josèphe; celle-ci, plus hardie, écarta doucement les branches, et aperçut alors une fosse creusée à l'avance dans les graviers du sol. Les infirmiers avaient déposé à terre le cadavre enveloppé d'une toile grossière; ils prirent un sac caché sous une des anfractuosités du rocher et en versèrent le contenu dans la tombe. La poussière blanche qui s'éleva en nuage apporta jusqu'aux enfans l'âcre odeur de la chaux. On la dispersa avec soin au fond de la fosse pour en faire un lit au cadavre, et on l'arrosa d'eau puisée à la mer. Tous ces préparatifs avaient été exécutés dans un silence sinistre; on n'entendait que les frôlemens de la bêche sur le sol rocailleux et le glapissement monotone des petites vagues poussées contre l'ilot par le vent du soir. Josèphe, le cou tendu, l'œil grand ouvert et le cœur serré d'une douloureuse étreinte, continuait à regarder.

Dans ce moment, deux des porteurs prirent le mort et s'approchèrent du trou creusé pour le recevoir. Ils n'étaient séparés des enfans que par la touffe d'arbustes. Comme ils l'effleuraient de leur fardeau, une rafale déroula un des coins de la serpillière; une tête livide se montra aux dernières clartés du soir, et Josèphe poussa un cri étouffé. La chute du cadavre dans la fosse empêcha de l'entendre; mais ce coup d'œil avait suffi, l'enfant avait cru reconnaître le visage de M. Gabriel. Elle se rejeta en arrière avec un inexplicable saisissement. C'était la première fois que la mort frappait son regard, et elle lui apparaissait sous des traits qui la remplirent de douleur et d'épouvante. Serrée contre Francine, elle se mit à trembler de tous ses membres. Le bruit de la terre et des cailloux qui retombaient dans la fosse la tint comme pétrifiée. Ce fut seulement lorsque les quatre fossoyeurs eurent quitté la ravine et disparu dans le sentier que ses sanglots éclatèrent. Francine redressa la tête, lui demanda ce qu'elle avait, et, ne recevant aucune réponse, se jeta dans ses bras en sanglotant à son tour.

Les larmes de la petite sœur parurent interrompre celles de Josèphe, qui s'efforça d'étouffer ses soupirs et se mit à embrasser Francine en la consolant.

— Tais-toi! balbutia-t-elle, suffoquée malgré elle; il ne faut pas avoir peur... il ne faut pas pleurer...

— Qu'as-tu, Josse, qu'as-tu? répétait l'enfant, qui lui tenait la tête à deux mains et baisait ses joues humides.

— Ce... n'est rien..., reprit Joséphe, dont l'accent démentait les paroles; j'ai été surprise...

— Les hommes sont partis? demanda Francine, qui regardait avec épouvante du côté de la fosse.

— Tu le vois, répondit Joséphe en frissonnant.

— Que venaient-ils faire ici? Ils portaient quelque chose. C'était un mort, n'est-ce pas?

Sa sœur lui mit la main sur les lèvres : — Ne parle pas de ça, Zine, murmura-t-elle, reprise par les sanglots.

— Tu l'as vu? demanda l'enfant avec une curiosité épouvantée.

— Oui, mon Dieu, bégaya la sœur.... et.... je l'ai reconnu.... C'est M. Gabriel!

— Ton bon ami! s'écria Francine... Tu es bien sûre, Josse? Et il est là... sous la terre?... Oh! allons-nous-en, j'ai peur, j'ai peur!

Elle s'était rejetée dans les bras de sa sœur, qui s'efforça de la rassurer et de se rendre maîtresse de ses propres larmes.

— La paix, Zine! lui dit-elle d'une voix entrecoupée.... Il faut être tranquille, il faut essuyer nos yeux... ou la mère sera inquiète.

Et, se redressant subitement : — Écoute! ajouta-t-elle; il me semble qu'on nous a appelées... Vite, vite, remontons.

Les deux petites filles se relevèrent à ces mots, et, sortant de la ravine, regagnèrent précipitamment la plate-forme, où elles arrivèrent tremblantes et essouffées.

Geneviève les y attendait; mais la nuit, qui commençait, l'empêcha de remarquer leur trouble. Elle les prit par la main pour rentrer, leur fit faire la prière en commun, et toutes deux se couchèrent sans avoir parlé de l'aventure du ravin.

### III.

Joséphe dormit mal; le lendemain, lorsqu'elle se leva, elle était pâle et brisée. Geneviève, qui s'en aperçut, l'interrogea avec une sollicitude inquiète; mais l'enfant répondit qu'elle n'avait rien. Seulement, à chaque question, ses yeux se remplissaient de larmes, et sa voix tremblait. Le jour se passa ainsi pour elle dans la langueur. Le soir, elle se trouva plus abattue, quoique toujours sans souffrance; la nuit fut agitée, et le lendemain Ropars fit demander le chirurgien du lazaret.

Celui-ci examina l'enfant et fit plusieurs questions qui assombri-

rent le front de Mathieu. Geneviève, dont le regard allait du chirurgien à son mari, s'en aperçut. Elle en sentit un coup dans le cœur. Au moment où tous deux franchissaient le seuil, elle les suivit, referma vivement la porte et les arrêta.

— C'est la maladie, n'est-ce pas? demanda-t-elle avec angoisse.

Elle n'osait nommer la fièvre jaune; le chirurgien parut hésiter à répondre.

— Ah! j'en suis sûre! s'écria-t-elle, confirmée par cette hésitation elle-même; ainsi les précautions ont été inutiles? Le mal est venu, tout est fini!...

Elle s'était laissé tomber sur le banc de pierre placé près de la porte et avait recouvert sa figure de son tablier. Le chirurgien s'efforça de la consoler par de vagues assurances, mais il était visible que lui-même ne croyait plus au succès de ses efforts. Vaincu par l'implacable puissance de la contagion, il continuait à la combattre sans espérance et par devoir, comme ces soldats sacrifiés qui défendent silencieusement, pour l'honneur du drapeau, un poste abandonné. Aussi, s'apercevant que ses paroles, loin de calmer la douleur de Geneviève, semblaient la redoubler, il se retourna vers le garde, à qui il répéta brièvement les prescriptions déjà indiquées pour l'enfant malade, et lui-même rentra au lazaret.

Ropars resta quelques instans à la même place, les bras croisés et la tête sur sa poitrine; mais un sanglot plus bruyant de Geneviève lui fit relever les yeux. Il lui prit la main : — Ce n'est pas encore le temps de désespérer, dit-il avec une fermeté douce; quand Dieu aura décidé contre nous, il vous restera la vie pour pleurer. A cette heure, occupons-nous de notre devoir en faisant ce que le major ordonne.

— Et il n'a rien dit? s'écria la mère, qui, dans son cœur, en voulait au chirurgien de n'avoir pas plus vivement combattu ses craintes; il n'a donné aucun espoir?

— Dieu est le maître, répliqua simplement Mathieu, et, tant qu'il n'a pas déclaré sa volonté, on peut croire que tout ira bien; mais, si la chère créature doit s'en aller de nos mains, montrons-lui au moins jusqu'au dernier moment que nous avons envie de la garder.

Ici la voix fiévreuse de l'enfant se fit entendre.

— Jésus! elle m'appelle! s'écria Geneviève en se levant précipitamment pour rentrer.

Ropars l'arrêta.

— Essayez d'abord vos yeux, dit-il en passant lui-même la main sur les paupières humides de la pauvre mère avec une compassion caressante; il ne faut pas que Josèphe vous croie inquiète. Il peut y aller de la vie, entendez-vous?

— Oui, oui, reprit-elle, ne craignez rien, Mathieu, je ne pleurerai

plus. — Et elle s'efforçait de tarir ses yeux, toujours remplis de nouvelles larmes. — Voyez, on ne s'aperçoit plus de rien. Les médecins peuvent se tromper d'ailleurs, n'est-ce pas? Et puis... Dieu nous aura en pitié.

— Il faut l'espérer, répliqua le garde attendri; mais, si c'est à lui d'avoir de la pitié, c'est à nous de montrer de la résignation. Allons, brave cœur, ris à ta fille, cela lui fera du bien, et, avant de retourner vers elle... embrasse-moi... pour nous donner à tous deux du courage.

La mère de Joseph jeta ses bras autour du cou de son mari et eut une nouvelle crise de larmes; mais elle s'arrêta à la voix de la malade qui l'appelait pour la seconde fois, et, refoulant par un suprême effort le désespoir jusqu'au plus profond de son cœur, elle s'élança dans la maison le front serein et le sourire sur les lèvres.

Cependant l'état de Joseph s'aggrava rapidement. Le soir, la fièvre avait redoublé. La malade parlait tour à tour de sa sœur Francine, de Michel, du merisier en fleurs, de son bon ami M. Gabriel; tantôt elle croyait l'entendre, elle l'appelait, elle voulait savoir s'il lui avait rapporté les présens promis; d'autres fois, le souvenir de la scène de la ravine se réveillait dans sa mémoire; elle s'écriait qu'il était mort et qu'elle entendait la terre rouler sur lui dans la fosse. Le chirurgien revint à plusieurs reprises et multiplia les prescriptions sans pouvoir ralentir la marche de la maladie. La nuit fut horrible pour la pauvre mère, qui retenait dans ses bras l'enfant toujours plus égarée. Au retour du soleil, cette turbulence délirante tomba, mais pour faire place à la torpeur qui précède la mort. Enfin, vers le milieu du jour, Joseph rouvrit les yeux et poussa un soupir : ce fut le dernier.

Le coup était trop attendu pour que le désespoir de Ropars et de Geneviève eût rien de bruyant; la douleur de cette perte l'avait pour ainsi dire précédée : tous deux l'avaient bue goutte à goutte pendant la longue agonie. Le calme de la mère garda pourtant quelque chose de lugard, qui eût épouventé un observateur moins troublé que Mathieu. Wantant rendre à sa fille les derniers devoirs, elle peigna longuement ses beaux cheveux noirs, la revêtit de ses meilleurs habits, et la coucha en réunissant les deux mains sur son cœur, comme Joseph avait coutume de le faire dans son sommeil. Tous ces soins furent donnés lentement, paisiblement, avec une sorte de complaisance, et souvent entremêlés de baisers. A peine si une larme coulait de loin en loin sur ses joues marbrées de taches ardentes, et si un léger tremblement agitait la main qui s'acquittait de ce triste office. Enfin, quand celle qui avait mis au monde cette enfant, qui l'avait nourrie de son lait et de son amour, l'eut elle-même cousue dans le linceul, elle s'approcha de la fenêtre, brisa la tige d'une giroflée blanche, la seule que le vent de mer eût épargnée, et l'effeuilla sur le suaire.

Pendant ce temps, la nuit était venue. Déposée au fond de l'alcôve sombre, la morte se dessinait vaguement sous son enveloppe de lin, comme un marbre ébauché; plus haut, pendait un Christ d'ivoire, la tête penchée et les bras étendus. Geneviève s'agenouilla près du lit et demeura long-temps la tête appuyée sur ses mains jointes. Elle murmurait à demi-voix une prière; mais, bien que sa bouche répêât fidèlement toutes les paroles, le sens n'arrivait point jusqu'à son esprit. Quand elle eut achevé, elle se releva machinalement, regarda autour d'elle : son cerveau était un chaos ténébreux. Elle porta les deux mains à son front, qu'elle serra avec un cri étouffé, comme si elle eût voulu arrêter ce tourbillon de pensées déchirantes et confuses. Il y eut une lutte de quelques instans entre son désespoir et sa volonté; enfin celle-ci prit le dessus, et elle s'avança vers la porte, qu'elle ouvrit.

Son mari s'était réfugié sur la plate-forme avec Francine, pour lui dérober le pénible spectacle de l'ensevelissement. Elle l'aperçut debout, près du parapet; la petite-fille était à ses pieds, la tête appuyée contre ses genoux. Depuis la mort de sa sœur, elle n'avait point prononcé une parole. Immobile, l'œil dilaté et les lèvres serrées, elle semblait chercher à comprendre. Ses deux petites mains pendaient inactives, et ses pieds nus semblaient fixés sur le sol. En la voyant ainsi, éclairée par les premières clartés de la lune, qui jouait dans ses cheveux blonds, Geneviève parut se retrouver elle-même; un éclair traversa l'atonie de ses traits, ses narines se gonflèrent, et un flot de larmes jaillit de ses yeux. Elle s'était élancée vers l'enfant qu'elle enleva dans ses bras avec une sorte d'emportement douloureux, auquel Francine s'associa sur-le-champ par une explosion de caresses et de sanglots. Pendant long-temps, ce ne fut qu'un échange d'appels interrompus et de phrases inachevées. La petite fille demandait sa sœur, et sa mère, dont le désespoir était ravivé par ces demandes, s'efforçait de les étouffer sous ses baisers. Enfin, à bout de forces, elle laissa ses bras qui retenaient Francine se détendre, et sentit qu'on la lui retirait doucement. C'était Mathieu, qui déposa l'enfant à terre. Il entraîna la mère un peu plus loin, et l'obligea à s'asseoir sur le banc de pierre adossé au parapet. Elle voulut se relever en tendant les mains.

— L'enfant! bégaya-t-elle à travers ses sanglots; je veux l'enfant.

— Tout à l'heure, tu la verras, dit Ropars, qui, selon l'usage des campagnes bretonnes, ne tutoyait Geneviève que dans les fortes émotions; mais auparavant il faut que tu écoutes avec tout ton esprit, car ce que j'ai à te dire est de grande conséquence.

— Ah! je le voudrais! je le voudrais! dit-elle en prenant sa tête à deux mains; mais ne vous offensez pas, Mathieu, si c'est impessible; j'entends là, voyez-vous, quelque chose qui fait taire tout le reste; c'est son râle, mon cher homme!... Et... sivez-vous?... j'aime le mal que cela me fait de l'entendre; je peux croire qu'elle respire encore.

Oh! Jésus! qui m'aurait dit que je regretterais l'haleine d'agonie de mon enfant?

Ropars posa la main sur la tête de la pauvre femme, qui recommençait à sangloter.

— Apaisez votre cœur, reprit-il avec une fermeté attendrie; le bon Dieu veut qu'on se soumette et qu'on ne s'abandonne pas. La morte est maintenant dans son paradis, où elle n'a plus besoin de nous; mais elle laisse une sœur dont la vie est à notre charge.

— Que voulez-vous dire? demanda Geneviève en levant vers lui des yeux où l'inquiétude venait d'arrêter les larmes.

— Ne le comprenez-vous pas? répliqua le garde plus bas : le vent de la maladie est comme celui de la mer, il n'épargne personne, et il peut envoyer à chaque instant les vivans rejoindre les morts.

— Dieu sauveur! est-ce un avertissement? demanda Geneviève, qui joignait les mains; l'enfant serait-elle frappée?... Avez-vous remarqué quelque chose?... Ah! dites la vérité, Mathieu, dites-la tout de suite; j'aime mieux être tuée d'un seul coup.

— L'enfant n'a jusqu'ici d'autre mal que son chagrin, dit Ropars; mais, si elle reste dans cet air de mort, qui nous assure qu'elle échappera?

— Malheur à nous! cria Geneviève en levant les mains jointes au-dessus de sa tête; pourquoi me l'avoir dit, Mathieu? je ne voulais pas y penser; maintenant je la verrai mourir à chaque heure. Que Dieu vous pardonne de me remuer ainsi le couteau dans le cœur!

— Si j'y touche, ce n'est que pour le retirer, fit observer le quartier-maître; il ne s'agit pas à cette heure de fermer les yeux et de laisser le coup de vent venir, mais de manœuvrer en double pour le salut de la petite... Si elle demeure à l'île, vous avez trop de chances de coudre son drap mortuaire, Geneviève; il faut qu'elle parte tout de suite.

— Mais le moyen?

Ropars promena les yeux autour de lui pour s'assurer qu'on ne pouvait l'entendre.

— Il y en a un, répondit-il avec précaution.

— Le canot de la poudrière?

— Non.

— La péniche?

— Vous savez qu'elle est là pour garder l'île.

— Mais qui peut donc nous aider alors?

— La marée.

Geneviève regarda son mari sans comprendre.

— Nous voici dans les *reverdies* (1), reprit Mathieu; avant une heure la mer se sera assez retirée pour ne laisser que quatre pieds d'eau sur

(1) Pleines-mers.



la ligne de récifs qui va de Trébéron à l'île des Morts; avec du courage et l'aide de Dieu, on peut tenter le passage. J'irai porter l'enfant à Dorot.

Et comme la mère ne put retenir un cri d'épouvante :

— Plus bas! malheureuse! ajouta-t-il vivement, voulez-vous donc me trahir? Sauf le patron de la poudrière et moi, personne ne connaît ce chemin des eaux; nous l'avons suivi bien des fois quand nous pêchions ensemble, et toujours avec la vie sauvée.

— Mais non pas de nuit, interrompit Geneviève, non pas chargés d'une enfant...

— L'enfant ne pèse guère, et la lune est en pleine clarté, reprit Ropars avec un peu d'impatience; j'ai d'ailleurs pensé à la chose tout le soir; il n'y a pas d'autre route. Mon parti est pris, et je ferai ce qu'il faut, quoi qu'il arrive. Vos paroles pourront diminuer ma confiance, mais non pas me retenir. Pensez donc plutôt à me soutenir le cœur, comme c'est le devoir d'une brave femme, et à tout préparer pour l'enfant. Quand la dernière pointe de la grande roche aura découvert, il sera temps, à moi d'essayer le passage, et à vous de prier Dieu qu'il nous ouvre un chemin sûr dans la mer.

Le ton du contre-maître était si résolu, que Geneviève comprit l'inutilité de toute résistance. Sans volonté dans les actes ordinaires de la vie, Mathieu ne prenait que rarement une résolution; mais, une fois déclarée, il la maintenait inébranlable. Le premier saisissement passé d'ailleurs, ses explications et ses assurances calmèrent un peu la mère de Francine et réussirent à la convaincre à demi. Restait l'enfant, dont Ropars redoutait la résistance ou l'effroi. Geneviève alla la prendre, et le père et la mère l'assirent sur leurs genoux rapprochés.

— Tu as envie de voir le merisier en fleurs, n'est-ce pas? dit la première en l'embrassant.

La petite fille secoua la tête.

— Plus maintenant, répondit-elle très bas.

— C'est le moment au contraire, ajouta la pauvre mère avec effort; là-bas, tu seras plus libre... plus heureuse... tu auras Michel pour jouer avec toi.

— Non, dit l'enfant, dont la voix s'altérait, j'aime mieux rester avec Joseph...

Geneviève joignit les mains, ferma les yeux, et la voix lui manqua. Ce fut au tour de Ropars. Il rapprocha Francine de sa poitrine, et lui parlant à l'oreille :

— Écoute bien, dit-il, nous avons de la peine... tu ne veux pas nous en faire davantage, pas vrai? tu nous aimes trop pour cela.

Au lieu de répondre, l'enfant jeta ses deux bras autour du cou de son père, et serra sa petite joue rose contre la joue ridée du marin.

— Oui, oui, j'en suis sûr, continua Mathieu; alors tu feras tout ce que nous te demanderons?

L'enfant fit un signe affirmatif.

— Eh bien! continua Ropars, il faut que tu ailles passer quelques jours chez ton oncle Dorot, et comme nous n'avons pas de canot, c'est moi qui te porterai à travers le passage. N'est-ce pas que tu seras tranquille au milieu de la mer quand tu auras les épaules de ton père pour chaloupe?

L'enfant tressaillit. — J'aime mieux rester, dit-elle d'un accent précipité.

— C'est impossible, reprit le père. je veux te porter à la poudrière; il le faut, et nous allons partir tout à l'heure; mais si tu n'es pas brave, si tu vas crier, la route sera plus difficile, et peut-être qu'il m'arrivera malheur. Comprends-tu?

— Oui... oui, je n'irai pas, répliqua la petite fille, qui commençait à trembler.

Geneviève l'attira de nouveau dans ses bras. — Paix, paix! dit-elle en posant les lèvres sur ses cheveux et la berçant contre son cœur, les enfans doivent obéir... Dieu l'a ordonné... Fais ce qu'on te dit... pour le père... pour moi... pour Josèphe!... Si elle pouvait parler, elle te dirait d'être douce et courageuse... Veux-tu donc la rendre triste dans le ciel?

— Oh! non, s'écria l'enfant en se rejetant dans les bras de Mathieu.

— Ainsi, tu vas venir? demanda celui-ci.

— Oui, murmura la petite fille.

— Et tu n'auras pas peur, tu ne diras rien?

— Non.

— Alors, en route! reprit le garde, qui s'était levé et avait regardé par-dessus le parapet, la grande roche est découverte, il n'y a plus à tarder.

Il prit Francine dans ses bras et descendit rapidement un des sentiers qui conduisaient au bas de l'ilot. Geneviève le suivit dans une inexplicable angoisse. Tous trois arrivèrent à une pointe rocheuse qui s'avancait très loin dans les flots. C'était l'extrémité de la ligne de récifs servant à relier la poudrière et Trébéron. Ropars posa l'enfant à terre pour en reconnaître la direction. Le passage, éclairé par la lune, avait une teinte d'un vert pâle irisé de petites lignes blanches formées par les vagues légèrement frangées d'écume. Leurs ondulations étaient si faibles, qu'on eût dit un champ de blé vert moiré de camomilles blanches. Au-delà, l'île des Morts apparaissait tout entière dans la lumière nocturne, avec ses édifices jaunâtres, ses longs toits ardoisés et ses paratonnerres perçant la nue. Tel était le calme de la nuit qu'on entendait les pas de la sentinelle devant la guérite de granit bâtie

au coin de l'esplanade. A l'enfourchure des deux îles, et un peu dans l'ombre, la péniche silencieuse se balançait sur ses deux ancres.

Ropars examina tout avec une attention scrupuleuse; il montra à Geneviève la direction de la chaussée sous-marine indiquée par une faible nuance à la surface des eaux, se dépouilla de sa veste et de son chapeau; puis, prenant les deux mains de sa femme, qui le regardait d'un œil éperdu : — Voici le moment, Geneviève, dit-il; embrasse-moi, et demande au bon Dieu d'être avec nous.

La pauvre femme répondit d'abord à son étreinte sans pouvoir dire un mot; mais, quand elle sentit qu'il dégagait ses mains et se retournait vers l'enfant, laissée à quelques pas, elle jeta un cri, sa tête se perdit; elle oublia tout ce que Mathieu lui avait dit, tout ce qu'elle avait promis, et l'entoura de ses bras avec une épouvante désespérée.

— Tu ne partiras pas, balbutia-t-elle, tu ne partiras pas!... C'est aller à la mort!... Au nom de ta promesse de mariage, demeure pour être mon secours, ma compagnie!... Veux-tu donc me laisser seule avec Joseph?... Vois, vois comme la mer est large, comme elle est profonde! Toi et Francine, vous y resterez!... Ah! si c'est la volonté de Dieu, mourons tous ici, mais mourons du moins ensemble! Mathieu, je ne veux pas que tu me quittes, tu n'emporteras pas l'enfant; vous ne partirez pas!

Ropars essaya de la calmer et fit un effort pour se dégager de son étreinte; mais elle s'attacha à lui sans vouloir rien entendre, et comme il lui rappelait qu'elle avait, un instant auparavant, décidé Francine à ce départ :

— J'ai eu tort, interrompit-elle avec égarement; je ne le veux plus. Si tu me laisses, je vous suivrai, et tu seras responsable devant Dieu de ce qui arrivera. Mathieu, ne me tente pas! Mathieu, aie pitié de moi!... Que t'ai-je fait pour que tu ailles ainsi volontairement à ta perte? N'aimes-tu donc plus la vie avec moi?... Ah! si j'ai manqué à mon devoir, ne m'en veux pas, cher homme! Si ma trop grande douleur t'a offensé, pardonne-moi! Je ne pleurerai plus, Mathieu; je serai ce que tu voudras. Tiens, regarde plutôt, je te demande grace, mais dis que tu resteras.

Elle s'était laissé glisser à genoux et tenait les mains de Ropars serrées contre ses lèvres. Celui-ci s'efforça de la relever.

— Assez, Geneviève, dit-il d'une voix dans laquelle l'attendrissement le disputait à l'impatience; je vous croyais plus vaillante... Ce n'est point là ce que vous aviez promis. Pensez, malheureuse femme, que le temps se passe!

Geneviève sanglotait et recommençait les mêmes prières. Il tourna vers la mer un regard anxieux et vit à sec les dernières aspérités de la grande roche. De plus longs retards augmentaient le danger et pou-

vaient rendre le passage impossible; Mathieu saisit brusquement Geneviève par les coudes, et la releva debout, son visage devant le sien.

— Sur votre salut! écoutez bien, dit-il d'un accent si ferme qu'elle en tressaillit : c'est la première fois que je vous rappelle que je suis votre maître, et, si vous n'êtes point plus sage, ce sera peut-être la dernière; mais, par le Dieu qui nous a sauvés! vous obéirez et sans plus de débats! Il s'agit de préserver la vie de l'enfant; rien ne pourra m'arrêter. Demeurez là, je vous le dis par commandement, et ne faites point un seul pas, ne poussez point un seul cri, ou, aussi vrai que je suis le fils de ma mère, je ne vous pardonnerai jamais jusqu'au jour du jugement.

A ces mots, il assit sur la dune Geneviève pétrifiée de saisissement, courut à la petite fille, qu'il chargea sur ses épaules, et s'élança avec elle dans les flots.

Quand la mère se retourna au bruit de l'eau qui rejaillissait, il était déjà engagé sur la chaussée de récifs submergés, et la vague lui battait la poitrine. Elle voulut se relever, mais les forces l'abandonnèrent, elle ne put que pousser un faible cri. Mathieu l'entendit et se retourna. Il aperçut dans la nuit la forme vague de Geneviève, qui, à demi renversée sur le rocher, agitait vers lui ses mains jointes. Son cœur, qui s'était raidi par un effort de volonté, se sentit défaillir dans l'attendrissement; il regarda la mer verte et profonde dont les abîmes s'ouvraient tout autour de lui, entendit sur sa tête la respiration de l'enfant, qui haletait de terreur, et, pensant que la pauvre créature dont tous deux venaient de se séparer violemment ne devait peut-être plus les revoir, il fut pris d'une pitié si tendre que deux larmes lui gonflèrent les paupières; il s'arrêta malgré lui au milieu des flots murmurans, retourna la tête vers le rivage et cria d'une voix contenue, mais très douce : — Ne pleure pas, Geneviève, et que Dieu te bénisse! tout ira bien.

Puis, sans attendre une réponse qu'il redoutait pour son courage, il continua sa route, l'œil fixé sur la barre d'eau qui indiquait la direction des récifs. Bientôt cependant il cessa de distinguer la teinte particulière des vagues qui rendait cette barre facile à reconnaître du rivage. Plongé dans la mer, il n'apercevait plus au loin qu'une plaine uniforme et agitée, sans aucune différence de mouvement ni de couleur. Il fallut donc se diriger simplement sur la roche de l'île des Morts, à laquelle aboutissait la chaussée, et dont on apercevait au loin, dans la nuit, les cimes aiguës.

Armé d'une gaffe brisée, Mathieu n'avancait qu'en sondant devant lui; mais, malgré ses précautions, sa route devenait toujours plus difficile. L'inégalité des rochers l'exposait à de continuel trébuchemens. Soulevé par les flots, étourdi du murmure profond qui l'enveloppait, suivant à tâtons un sentier inégal et inconnu que côtoyaient deux

abîmes, il avançait avec cette lenteur suprême d'une volonté qui domine l'impatience et l'âme concentrée tout entière dans chaque mouvement. Ses regards fixes essayaient de percer le voile liquide des eaux; ses mains, crispées à la gaffe, semblaient vouloir la souder au récif; ses pieds, convulsivement chercheurs, s'efforçaient de deviner la route avant de la choisir. Il atteignit ainsi le milieu du passage, où il entra dans les eaux de la péniche. Tout y était silencieux et sans mouvement. Les cris de — *bon quart!* poussés de loin en loin par les veilleurs du bossoir avaient cessé de se faire entendre depuis quelque temps; on n'apercevait même plus les deux ombres, long-temps immobiles au poste de guette. Sûrs de l'inutilité de leur garde, les matelots de quart s'étaient sans doute endormis.

Mathieu, qui craignait leur réveil, voulut échapper à ce danger en pressant le pas; mais, au moment même où il entrait dans l'ombre que projetait sur les flots éclairés l'arrière de la péniche, la levée de rochers qui s'abaissaient subitement lui manqua. Francine le sentit s'enfoncer comme une barque qui sombre, et la vague jaillit jusqu'à ses cheveux. Elle ne put retenir un cri perçant.

Son père effrayé la ramena contre sa poitrine et appuya la main sur ses lèvres; mais il était trop tard : le cri avait été sans doute entendu, car une ombre se souleva tout à coup à l'avant, et un bruit de pas retentit sur le pont. Ropars n'eut que le temps de se jeter sous le couronnement de la péniche stationnaire et de saisir un bout-dehors, auquel il resta suspendu.

Un des matelots de quart arriva à l'arrière, où il fut bientôt rejoint par son compagnon.

— Que Dieu me damne si je n'ai pas entendu un cri! dit le premier.

— Pardieu! il m'a quasiment réveillé, ajouta le second.

— J'ai pourtant beau regarder, je ne vois rien.

— Ni moi.

Tous deux étaient penchés vers la mer, qui continuait à bruire doucement et sur laquelle n'apparaissaient que de légères ondulations brodées d'écume à demi phosphorescente. Le second veilleur parut tout à coup saisi d'une inquiétude qui fit trembler sa voix.

— Dis donc, Morvan, reprit-il avec circonspection, les barques de Roscanvel et de Lanvoc n'ont pas été sans laisser ici sous l'eau quelque chrétien, pas vrai?

— Après? demanda Morvan.

— Après? reprit le matelot, qui semblait partagé entre une crainte et une honte, eh bien! parbleu!... tu sais ce qu'on dit... c'est pas moi qui ai inventé la chose... Il y en a qui racontent que les naufragés morts en péché mortel laissent leurs âmes sur la vague qui les a

noyés, et que tous les ans, au jour et à l'instant du malheur, elles jettent le cri d'angoisse pour demander des prières.

— Et tu crois ça, toi, Lascar? dit Morvan avec un rire plus bruyant que rassuré.

— C'est pas moi, reprit le matelot, ce sont les camarades... Mais, pas moins, la voix ne ressemblait pas aux autres : elle était aiguë et chétive, comme qui dirait celle d'un enfant.

— Allons, des bêtises! interrompit le premier marin, évidemment inquiet par l'explication de son compagnon; tu vois qu'on n'entend plus rien, et qu'il n'y a sur la mer que le clair de lune et la froidure de nuit qui va nous enrhummer. Heureusement que chacun de nous a gardé son quart de vin; allons le boire, ça te remettra le moral.

Les deux matelots s'éloignèrent. Après un moment d'attente, Mathieu replaça l'enfant sur ses épaules, lui recommanda le silence en la rassurant de nouveau, et lâcha la corde pour reprendre la chaussée; mais il avait perdu la direction, et ses pieds ne rencontrèrent que le vide. Contraint de nager avec son précieux fardeau, il espéra que quelques brasses le ramèneraient à la route des récifs; il l'avait déjà dépassée. De nouveaux essais ne furent pas plus heureux, et il renouvela vingt fois sa recherche en retrouvant toujours l'abîme.

Épouvanté, haletant, il errait sans direction, cherchant à prendre terre et ne pouvant même plus distinguer l'île des Morts de Trébéron. Après avoir tourné long-temps sur lui-même, lutté contre le flot dans lequel il enfonçait à chaque instant davantage, s'être mille fois rejeté du désespoir à l'espérance et avoir usé jusqu'au bout ses forces et son courage, il se sentit enfin vaincu. Sa respiration devenait douloureuse, ses yeux se couvraient d'un nuage; tout n'était plus pour lui qu'un chaos tournoyant, et sa raison lui échappait. Encore un instant, Francine et lui disparaissaient sous les eaux. La péniche, qu'il avait voulu fuir et qu'il n'apercevait plus, était son dernier moyen de salut. Il réunit tout ce qui lui restait de vigueur pour jeter un cri d'appel; une lame plus forte l'étouffa sur ses lèvres. A moitié évanoui et n'ayant plus que l'instinctive défense qui survit à la volonté, il se débattit encore un instant, rejeté de vague en vague, puis se sentit descendre; mais tout à coup il s'arrêta : ses pieds avaient rencontré les récifs. Ils s'y fixèrent et s'y raffermirent, son corps se redressa; l'eau qui l'aveuglait sembla s'abaisser. Il reprit haleine, regarda devant lui et aperçut, à une centaine de pas, la roche découpée de l'île des Morts. Quelques minutes suffirent pour l'atteindre. En touchant le rivage, il s'y laissa tomber et appela Francine d'une voix éteinte. L'enfant terrifiée ne put lui répondre qu'en se jetant sur son cœur, où il la tint quelque temps embrassée. Sa première pensée avait été pour elle, la seconde le porta vers Geneviève, qui attendait son retour pour les savoir sauvés. Il se

releva encore chancelant, prit la petite fille par la main et se mit à gravir la pente escarpée qui conduisait à la terrasse.

Il fallut faire le tour de la poudrière, afin d'éviter la sentinelle placée à l'angle qui regarde la grande rade, et, arrivé à la porte du garde d'artillerie, frapper doucement, de peur d'être entendu du dehors. Dorot avait heureusement le sommeil léger des vieux soldats; il s'éveilla dès les premiers coups et parut à la fenêtre.

— Ouvrez! lui dit Mathieu à demi-voix.

— Ropars! s'écria le sergent stupéfait.

— Plus bas! et venez vite, reprit le marin, il y va de notre salut.

Dorot descendit rapidement, tira le verrou et les fit entrer. Mathieu s'arrêta en dedans du seuil, l'enfant serré contre ses genoux.

— Que le ciel nous protège! D'où sortez-vous, Ropars? demanda le sergent.

— Vous le voyez, répliqua le marin, nous sortons de la mer, que nous avons traversée pour venir ici.

Dorot recula avec une exclamation. — Est-ce vrai? s'écria-t-il; au nom de Dieu! qu'est-il donc arrivé pour que vous ayez ainsi exposé votre vie?

— Il est arrivé, répliqua Mathieu, que Joséphe est morte ce matin de la contagion.

— Que dites-vous?

— Ce que vous me demandez, Dorot; et comme Geneviève et moi nous voudrions sauver l'autre, je vous l'ai amenée.

— Que le ciel vous récompense pour cette idée! dit le sergent; l'enfant est la bienvenue.

Il avait tendu la main à Mathieu; mais celui-ci ne la prit pas.

— Songez-bien à ce que je vous demande, reprit-il; peut-être que l'enfant vous apporte ici la maladie et le deuil.

— J'espère qu'il n'en sera rien, répliqua Dorot; mais à la volonté de Dieu!

— Rappelez-vous aussi, ajouta le quartier-maître en insistant, que si l'on apprend la chose, il y a chance qu'on vous punisse d'avoir violé la quarantaine.

— Alors, à la volonté des hommes! reprit le sergent avec simplicité.

— Mais pensez encore...

— A rien, Ropars, interrompit le garde; en voilà assez, en voilà trop; il ne s'agit plus de paroles; vous m'avez amené la petite, je la prends.

Il s'était baissé vers Francine, qu'il souleva dans ses bras et avec laquelle il remonta jusqu'au cabinet qu'avait autrefois habité Geneviève; il débarrassa lui-même l'enfant de ses vêtemens mouillés et la coucha dans l'ancien berceau de Michel.

Le père, qui les avait suivis, était resté à la porte, les bras pendans, avec l'expression d'une reconnaissance émue qui ne trouve point de langage. Seulement, lorsque Dorot se retourna, il saisit une de ses mains et la retint dans une étreinte silencieuse. Celui-ci, qui voulait prévenir un attendrissement, se mit à lui parler des moyens de cacher le changement de séjour de la petite fille. Il suffisait qu'on ne pût remarquer son absence de Trébéron; quant à sa présence à l'île des Morts, elle n'éveillerait aucun soupçon, car le poste d'artillerie qui veillait à la poudrière, et qui aurait pu s'étonner de cette augmentation de la famille du garde, était précisément remplacé le lendemain. Rassuré sur ce point, Ropars convint de signaux qui transmettraient à chacun les nouvelles de l'îlot voisin. Renouvelés plusieurs fois par jour, ils devaient leur épargner au moins les angoisses de l'incertitude. Enfin, quand tout eut été réglé, Mathieu s'approcha de la fenêtre et regarda au dehors. La brise avait fraîchi, le ciel paraissait moins étoilé, et une brume transparente commençait à ramper sur la mer.

— Il est temps de partir, dit-il en revenant vers le sergent; que Dieu vous paie de ce que vous faites, Dorot! Quant à Geneviève et à moi, nous resterons vos débiteurs pour l'éternité.

— On parlera de cela plus tard, reprit le garde; l'important pour l'heure et ce qui m'inquiète, c'est le passage.

— N'ayez pas de souci, répliqua Ropars; maintenant que l'enfant est en sûreté, je traverserai le canal comme on va à l'église. Les jambes sont solides quand le cœur ne tremble plus. Je voudrais déjà être sur l'autre bord; j'ai trop tardé ici pour Geneviève, qui m'attend.

— Allez donc, puisqu'il le faut, dit le sergent; mais, pour Dieu! Ropars, prenez vos précautions, et n'oubliez pas que vous avez à sauver deux autres vies avec la vôtre.

— Je ferai tout ce qu'un homme peut faire, reprit le quartier-maître; croyez bien, cousin, que je n'ai pas envie de mourir ce soir!... Mais c'est assez causer, le temps passe; je ne veux pas attendre le retour du flot.

Il s'était rapproché du berceau de Francine pour lui faire ses adieux; mais l'enfant, fatiguée par tant d'émotions, venait de s'endormir. Un de ses bras était replié sous sa tête et perdu dans les boucles éparses de sa chevelure dorée; l'autre, ramené sur la poitrine, pressait une petite relique donnée autrefois à Geneviève, qui, dans son superstitieux dévouement de mère, s'en était dépouillée pour préserver l'enfant. Bien que sa respiration fût égale et facile, elle était entrecoupée de loin en loin par quelques soupirs saccadés, et ses joues, qui commençaient à reprendre dans le sommeil leur teinte rosée, gardaient encore des traces de larmes. Mathieu la contempla quelques instans dans un silence attendri; enfin il se baissa lentement, effleura d'un



baiser la petite main de Francine, puis ses cheveux, puis sa joue. Sans ouvrir les yeux, l'enfant fit un mouvement d'impatience; il se releva.

— Oui, oui, dors, va, pauvre créature du bon Dieu, dit-il à demi-voix; je ne te réveillerai pas.

Il sembla encore l'envelopper d'un regard tout chargé de caresses, puis revint à Dorot et lui prit la main.

— Je vous la laisse, cousin, dit-il très ému; personne ne peut dire ce qui doit arriver; seulement... j'ai confiance dans votre bon cœur, et si jamais l'enfant devenait orpheline...

— Que Dieu l'en préserve! dit le sergent; mais si un pareil malheur lui arrivait, Mathieu, vous savez bien qu'elle deviendrait la sœur de Michel.

— Merci! interrompit précipitamment le marin; voilà le mot que je voulais entendre... A cette heure, je pars tranquille et je suis préparé à tout.

— Mais vous ne partirez pas ainsi, frissonnant et affaibli, objecta le sergent; vous prendrez quelque chose pour vous relever le cœur...

— Rien! interrompit Ropars; vous m'avez donné tout ce qui pouvait me fortifier, c'est-à-dire l'assurance que l'enfant ne resterait pas sans appui. La Providence fera le reste. Votre main, et adieu jusqu'au revoir... ici ou ailleurs.

Ils s'embrassèrent avec effusion; puis Mathieu descendit au rivage et se remit à la mer. Bien que le flot commençât à monter, la traversée se fit sans trop de dangers; il atteignit heureusement la grande roche de Trébéron, que la marée montante commençait à envahir, et courut à la place où il avait laissé Geneviève. Elle n'y était plus.

Étonné de ce qu'elle n'eût point attendu son retour, il gravit rapidement le sentier, arriva à sa porte, qu'il trouva ouverte, et appela. Personne ne répondit. L'obscurité ne permettait de rien distinguer. Il s'approcha à tâtons du foyer, et promena autour de lui la clarté tremblotante d'une lampe brusquement rallumée. Attiré sur l'alcôve, son regard distingua bientôt, près de la forme blanche de la morte cousue dans son linceul, une forme plus sombre étendue sans mouvement. Mathieu s'approcha éperdu. C'était Geneviève évanouie.

#### IV.

Grace aux soins du chirurgien, la femme de Ropars reprit enfin ses sens; mais ce fut pour tomber dans des spasmes convulsifs, que suivit l'anéantissement de toutes ses facultés. La journée entière s'écoula sans qu'elle sortit de cette torpeur qui tenait à la fois du sommeil et de la mort. On eût dit que tant de secousses avaient brisé son être et que les tressaillemens de vie qui traversaient encore sa lan-

guenr n'étaient que les derniers mouvemens d'une machine près de s'arrêter. Cependant, vers le soir, la fièvre se déclara; la malade passa insensiblement de son immobilité à une agitation délirante; elle ne reconnaissait Mathieu que par intervalle, et, retrouvant sa douleur avec sa raison, elle retombait bientôt dans son égarement.

Aucun de ces symptômes ne semblait appartenir à la maladie qui désolait le lazaret, et le chirurgien, déconcerté, laissa deviner son impuissance à la reconnaître. Habitué à la rude médecine qu'exigeaient les robustes malades de nos vaisseaux, il était demeuré forcément éfranger, comme tous ses pareils, aux souffrances des nature plus délicates. Aussi demeura-t-il étourdi devant cette femme mourant d'un mal dont il cherchait en vain quelque exemple dans ses souvenirs. Il ne put taire son embarras et le besoin de conseils plus éclairés. Une science à laquelle ces mystérieux et redoutables symptômes étaient familiers pouvait trouver un indice là où il n'apercevait que confusion et signaler un remède qu'il n'osait deviner au hasard.

Cet aveu arraché à sa loyauté fut pour Mathieu une nouvelle torture. Enfermé dans un cordon sanitaire qui défendait aux étrangers l'approche de Trébéron, il ne pouvait invoquer une expérience à laquelle Geneviève eût peut-être dû son salut; il voyait en vain à ses pieds des barques pour franchir la mer, à l'horizon la ville d'où pouvait lui venir le secours; un obstacle invisible, mais insurmontable, l'enfermait dans son malheur.

Deux journées s'écoulèrent pour lui, comme une longue agonie, dans des alternatives d'abattement muet ou de désespoir furieux. Après des heures entières passées près du lit de la mourante, quand il voyait le mal un instant assoupi se réveiller en grandissant, il courait jusqu'au bord des récifs, regardait les flots au milieu desquels il se trouvait captif, la barque armée qui gardait le passage, les ravines de l'île tachetées de fosses récemment creusées, et, pressant contre son front ses poings fermés, il maudissait le jour où il avait accepté cet emprisonnement volontaire; il demandait compte à Dieu avec colère des coups dont il le frappait; puis, revenu à ses pieuses confiances, il joignait les mains et le suppliait avec larmes d'épargner Geneviève.

Vers le matin du troisième jour, il put croire que sa prière avait été entendue. La fièvre tomba, et la malade retrouva toute sa lucidité d'esprit; mais ce changement ne lui fit partager ni la joie ni les espérances de Mathieu.

— Ne croyez pas que ce soit la guérison, cher homme, dit-elle d'une voix qu'on entendait à peine et en entrecoupant chaque phrase de silence; le mal s'en va, ... mais il emporte tout avec lui... — Le soir où vous avez traversé le passage, ... quand j'ai entendu sortir de la mer le

cri de l'enfant,... j'ai cru que c'en était fait de vous deux;... et alors... je ne puis pas dire ce qui s'est passé;... mais il m'a semblé... qu'au dedans de moi... le grand ressort de la vie se brisait... Aussi, à cette heure, je sens que tout est fini...

Ropars combattit ces craintes en répétant que le chirurgien était rassuré, et que tout irait bien. La malade, qui tenait les yeux fermés, entr'ouvrit les paupières avec peine, et lui jeta un regard plein d'une triste douceur.

— Dieu est le maître, Mathieu, dit-elle; il sait si je suis heureuse de vivre avec vous... Seulement... croyez-moi, pauvre ami, ne reprenez pas trop de joie... Le plus sage est de mettre les choses au pire...

— Le plus sage, interrompit le marin, est de prendre du repos et d'avoir confiance. Moi aussi je crois à ce que je sens... Cette nuit encore j'avais du plomb dans le cœur; à cette heure mon cœur est léger; je puis respirer d'une seule haleine. Au nom de Dieu, laissez revenir la santé, et reprenez goût à vivre, quand ce ne serait que pour moi!

Geneviève fit un effort pour avancer sa main humide et froide jusqu'à celle de Ropars.

— Tu es bon, Mathieu, dit-elle en laissant couler deux petites larmes, les dernières que l'émotion pût arracher à ses yeux épuisés de pleurs. Ah! mon plus grand regret, à cette heure, est de n'y avoir pas toujours pensé, de ne m'être pas montrée assez reconnaissante. Jésus! comme on vaudrait mieux avec ceux qu'on aime, si on se rappelait qu'on doit un jour les quitter! Depuis que j'ai retrouvé mon esprit, cette idée-là me poursuit; je sens toutes mes fautes, j'ai des remords. Oh! dites, par grace, Mathieu, me pardonnez-vous, à cette heure, de n'avoir pas toujours été ce que j'aurais dû?

— Ne parlez pas ainsi, Geneviève, interrompit le marin très ému; vous savez bien que je ne pouvais demander à Dieu une meilleure femme; depuis que je vous ai, rien ne me manque, et c'est à moi de vous remercier.

— Non, non, reprit la malade, qui s'animait, bien des fois j'ai manqué de courage et de patience... Pas avec vous seulement,... mais avec Francine,... avec Josèphe,... Josèphe!... pauvre enfant de mon cœur qui avait si peu d'années à vivre!... Et penser, Mathieu, que souvent je l'ai fait pleurer... elle qui est maintenant sous terre! Ah! ce sont surtout les pleurs des morts qui pèsent là... Et les autres gens que j'ai pu offenser... et Dieu contre qui j'ai péché!... Ne pourrai-je donc obtenir miséricorde?

Puis, comme si cette idée eût réveillé en elle une sorte de terreur :

— Ah! c'est impossible! ajouta-t-elle en se redressant. Mathieu! Mathieu! je veux voir un prêtre!

— Le moyen de le faire venir? dit tristement le marin; avez-vous oublié que l'île était en quarantaine?

— Quoi! ne pouvoir même sauver son ame? reprit Geneviève, qui joignit les mains; ah! suis-je donc condamnée à mourir sans être reconciliée? Mon Dieu! que faire? Le plus misérable pécheur peut avouer ses fautes et en demander l'absolution; mon Dieu! resterai-je seule sans secours?...

Elle s'arrêta tout à coup en portant les deux mains à son front.

— Ah! je me souviens maintenant, reprit-elle; ne m'avez-vous pas dit que sur vos navires, quand il n'y avait point de prêtre au moment de la mort, tout chrétien pouvait le remplacer?... que Dieu avait égard à l'intention?

— Je vous l'ai dit, répliqua Ropars, et tous les hommes de mer du pays vous le répéteront sur la foi de leurs recteurs.

— Alors, reprit la mourante en tournant vers le marin son œil enfiévré, venez à mon aide et écoutez-moi, je veux me confesser à vous!

Elle s'était redressée sur son coude en se signant. Mathieu parut saisi, mais ne trouva à opposer aucune objection. Ainsi que nous l'avons dit, il appartenait à cette race presque éteinte même en Bretagne, chez laquelle survivait la foi forte et simple d'un autre temps. Souvent, à l'heure du naufrage, on avait vu ses pareils, après avoir épuisé tous les moyens de salut, s'agenouiller pour attendre la mort, et se confesser l'un à l'autre comme les anciens preux au moment du combat. Il fut donc plus troublé que surpris de la demande de Geneviève, et, quand il l'entendit murmurer la prière qui précède l'aveu des fautes, lui-même se découvrit et fit le signe de la croix, prêt à accomplir le saint office que la nécessité lui confiait.

Ce fut quelque chose de lugubre et de touchant. Les premières lueurs du matin éclairaient l'alcôve d'une douteuse clarté; la tête échevelée de Geneviève était penchée vers la tête grise de Mathieu, et l'on entendait le murmure de cette suprême confiance poursuivie à voix basse et souvent interrompue par l'épuisement de la mourante ou les prières du marin qui s'efforçait de la lui faire abréger; mais elle reprenait toujours avec cette persistance acharnée des consciences sévères pour elles-mêmes qui ne pensent jamais s'être assez accusées. Enfin, quand elle eut achevé, Ropars détacha du chevet le crucifix d'ivoire; il l'approcha des lèvres de Geneviève, et, posant la main sur son front avec une gravité douloureuse : — Que Dieu te pardonne comme je le fais, autant que je le puis, dit-il, et, s'il ne veut pas que tu vives pour mon bonheur, puisse-t-il te trouver une place dans son paradis!

Le visage de la malade prit une expression d'ineffable sérénité.

— Merci, murmura-t-elle, votre absolution prévaudra devant la Trinité, Mathieu; à cette heure, je me sens en paix.

Un rayon de soleil qui glissait entre les rideaux de la fenêtre arriva jusqu'à son lit; elle se retourna.

— Voici le jour, continua-t-elle; je n'espérais plus le revoir... Dieu m'a donné un répit!... Il a voulu m'accorder la dernière joie que j'attendais sur la terre... Vous ne me la refuserez pas non plus, mon Mathieu.

— Demandez, Geneviève, dit le marin; tout ce qu'un homme peut faire, je le ferai.

Elle lui prit la main et le regarda.

— Vous m'avez dit, n'est-ce pas, que le cousin pouvait voir et comprendre vos signaux?

— Je l'ai dit, et c'est la vérité.

— Alors, au nom de votre amitié pour moi, Mathieu, je vous prie de l'avertir tout de suite qu'il conduise Francine sur la terrasse de son île; quand elle y sera, vous me prendrez dans vos bras, vous me porterez jusqu'à la grande Roche, et, si Dieu me fait miséricorde, j'y arriverai encore assez vivante pour voir une fois mon enfant et l'embrasser de cœur.

— Cela sera fait comme vous le voulez, Geneviève, dit le marin, qui, gagné par les pressentimens de la mourante, avait renoncé à l'espoir et ne trouvait plus la force de lui rien refuser.

— Vite alors, bien vite! balbutia-t-elle, car je sens que Dieu me demande.

Le quartier-maître se précipita au dehors, comme s'il eût craint que le temps lui manquât; mais il rentra presque aussitôt et cria que Francine était sur la terrasse de la poudrière avec Dorot. La mourante poussa un faible cri de joie en lui tendant les mains. Il l'enveloppa dans sa cape d'hivernage, et l'enleva doucement dans ses bras jusqu'au parapet de la plate-forme.

— Où est-elle? demanda la malade, dont les yeux étaient blessés par l'éclat du jour, et qui s'efforçait en vain de voir; je ne distingue rien, Mathieu; où est l'enfant? Montrez-moi l'enfant!

— Regarde là, à nos pieds, répliqua le marin; vois-tu la grande roche?

— Oui.

— Peux-tu suivre le bouillonnement de la mer le long de la barre?

— Oui, oui.

— Et là-bas, plus loin, sur les récifs, reconnais-tu les murs de la terrasse?

— Là-bas?... non... il n'y a qu'un nuage! Je n'aperçois rien!... Oh! s'il était trop tard! si je l'avais sous mes yeux et si je ne pouvais plus

la revoir!... Mon Dieu! mon Dieu, encore une fois, une seule fois, montrez-moi mon enfant!

Ces mots, ou plutôt ces cris de mère avaient été si douloureux, que Ropars ne put retenir ses larmes. Il assit la mourante sur le parapet et s'agenouilla près d'elle pour la soutenir.

— Du courage, Geneviève, balbutia-t-il; regarde bien de ce côté... entre la ligne du ciel et la ligne de la mer...

— Je regarde, dit la mourante, qui semblait rassembler tout ce qui lui restait de vie dans cet effort... Soulevez ma tête, Mathieu... cachez-moi le soleil...

Elle s'interrompit par une exclamation étouffée : — Ah!... la voilà! la voilà! s'écria-t-elle... Elle m'a vue... elle lève les bras... Francine... ma fille, mon enfant!

Elle se pencha en avant avec un si brusque élan, que, sans Ropars, elle se fût précipitée sur les rochers qui descendaient à la mer. Un fugitif rayon de vie avait éclairé ses traits; elle envoyait à l'enfant des baisers en lui parlant comme si elle eût pu l'entendre; elle élevait au ciel ses mains jointes avec des supplications rapides et entrecoupées; elle souriait et pleurait à la fois. Enfin les forces lui manquèrent pour tant d'émotions, sa tête retomba sur l'épaule du quartier-maître, qui, effrayé, la reprit dans ses bras pour la reporter à la maison; mais elle lui fit signe qu'elle voulait rester sous le ciel. Il la déposa sur le banc où la famille avait coutume de se réunir tous les soirs en face de la mer, alors éclairée par le soleil levant. Après une défaillance assez longue, elle rouvrit encore les yeux et demanda sa fille. Mathieu regarda vers la poudrière et lui dit que Dorot l'avait emmenée. Elle inclina la tête avec une tristesse résignée.

— Il a bien fait, reprit-elle d'un accent affaibli; je sens d'ailleurs... que ma vue se brouille... je ne pourrais plus l'apercevoir... et... j'ai encore quelque chose à vous dire... Approchez-vous, Mathieu... plus près... la voix me manque... Donnez-moi votre main, je veux être sûre que vous m'entendez.

Ropars s'agenouilla sur le sable, une main dans celles de la mourante et l'autre passée derrière elle pour la soutenir.

— Vous allez rester seul, continua-t-elle; ailleurs, vous pourriez peut-être le supporter; mais ici, au milieu de la mer, ce n'est pas la vie d'un homme ni d'un chrétien... Vous êtes habitué à avoir quelqu'un pour vous faire compagnie... pour vous aimer... Quand je n'y serai plus,... il faudra bien qu'une autre prenne ma place.

— Jamais! interrompit Ropars.

Elle lui imposa silence de la main.

— Taisez-vous, dit-elle doucement; vous devez le penser tant que je suis devant vos yeux... mais, quand on m'aura mise dans le cercueil,

vous sentirez ce qui vous manque... Ne croyez pas que je vous le reproche, pauvre homme; je ne veux pas emporter votre contentement avec moi dans le suaire... Non, non... partout où je serai, j'aurai besoin de savoir que rien ne vous manque.

— Assez, Geneviève! murmura le marin étouffé par l'émotion.

— Laissez-moi dire jusqu'au bout, reprit-elle; j'ai encore une demande à faire... Quand vous ôterez le crêpe de votre bras, Mathieu... promettez-moi de penser à la chère créature qui est notre fille à tous deux et qui vous restera comme un souvenir de moi... Cherchez une femme qui me remplace près d'elle.

— Que me demandes-tu là et qui pourrais-je lui donner pour mère après toi? s'écria Ropars.

— Quelqu'un... qui ne m'en voudra pas d'avoir été choisie la première, répliqua Geneviève... un brave cœur capable de prendre à gré une orpheline... de lui parler de moi... de lui apprendre à aimer Dieu et à vous obéir! Si vous me promettez qu'elle sera ainsi, Mathieu, si vous me le promettez sur votre honneur et sur votre salut, je m'endormirai dans la paix en vous bénissant.

Ropars promit au milieu des sanglots, et ce fut le dernier effort de la mourante. Après avoir remercié par une étreinte, elle se laissa retomber dans les bras du marin. On eût dit que la puissance de sa volonté avait ralenti les pas de la mort pour ces dernières explications; à peine furent-elles achevées, que l'agonie commença; rapportée dans l'alcôve, elle y mourut vers la fin du jour. Ses derniers mots furent une prière mêlée aux noms de son mari et de sa fille.

Le lendemain, la fosse où reposait déjà Josèphe fut rouverte pour la recevoir; car, depuis un mois, la mort avait tant moissonné, que l'îlot aride manquait d'espace pour sa lugubre récolte. Instruit de ce qui venait d'arriver par les signaux convenus, le garde de la poudrière conduisit Francine aux bords de son rocher, et l'enfant, à genoux, pria pour sa mère au moment où s'achevaient les funérailles de l'autre côté des flots.

Cette mort fut la dernière. Comme les victimes expiatoires qui, en se sacrifiant, apaisaient le courroux des dieux, Geneviève sembla, en descendant dans la tombe, la refermer derrière elle. Quinze jours après, le drapeau jaune glissait le long du mât qui domine le lazaret, et les *quarantains* guéris repartaient par la chaloupe de la frégate, ne laissant dans l'île déserte qu'un homme dont les cheveux avaient blanchi et une enfant vêtue de deuil.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 juillet 1852.

La vie d'un peuple ne change point dans son essence, autant qu'on le pourrait croire, à chaque secousse politique, à chaque transformation subite de gouvernement. A travers tout, il ne cesse de survivre un certain ensemble de conditions, d'intérêts, de besoins qui se trouvent plus ou moins satisfaits, plus ou moins garantis, et qui restent comme le fonds permanent de l'existence nationale. Ce sont les travaux de tout genre qui continuent de s'exécuter obscurément, les projets conçus qui marchent vers leur réalisation, les améliorations long-temps discutées et élaborées qui arrivent à une maturité suffisante à travers toutes les diversions. Il y a ainsi toute une vie mystérieuse et pratique, matérielle si l'on veut, qui suit son cours d'un régime à l'autre. Seulement, tandis que cette vie positive des affaires et des intérêts se déroule, tandis que quelqu'une de ces grandes œuvres de l'industrie moderne trouve à peine le temps d'arriver au terme, tout a été plusieurs fois bouleversé à la surface. Le milieu où l'on vit, où l'activité publique se développe, n'est plus le même. Les institutions, les tendances de l'opinion, les noms, les symboles qu'on invoque, ont complètement changé. De nouveaux hommes, de nouveaux pouvoirs viennent périodiquement présider aux mêmes entreprises, presque toujours plus durables qu'eux. Il est tel travail auquel trois ou quatre gouvernements ont mis la main, et qu'un gouvernement plus heureux, sinon le plus attendu, inaugure dans la solennité des fêtes publiques. Les révolutions politiques se sont succédé, l'œuvre matérielle est arrivée à sa fin. Les peuples oublient les révolutions et ce qu'elles font disparaître, ils n'aperçoivent que l'œuvre matérielle accomplie et ceux qui se trouvent là pour en inaugurer les bienfaits, sans trop se demander sous quelle zone constitutionnelle ils ont le bonheur de vivre. Est-ce légèreté, oubli, facilité inconsciente à passer d'un extrême à l'autre et à s'accommoder de tous les régimes? Les révolutions contribuent sans doute étrangement à développer ce scepticisme à l'égard des



événemens et des institutions; mais il nous arrive souvent aussi de prêter aux masses populaires plus de préoccupations politiques qu'elles n'en ont réellement. Nous ne sommes portés à nous étonner de leurs brusques évolutions que parce que nous les jugeons autrement qu'elles ne sont. Le trouble et les égaremens où elles tombent tiennent bien moins, en vérité, à d'intraîtables instincts d'anarchie qu'à l'incertitude où les laisse l'absence de toute direction précise dans les interrègnes révolutionnaires. Elles ne demandent pas mieux au fond que de voir s'évanouir ces flammes et ces agitations, et elles sont les premières à savoir gré à ceux qui les préservent d'elles-mêmes, en les ramenant à la préoccupation unique des grandes et permanentes choses de la vie positive. Voici des provinces qui étaient, il y a peu de temps encore, infestées d'influences occultes; rien n'était trop exagéré pour elles en fait d'hommes et de merveilles démagogiques; elles accueillaient tout. Six mois passent à peine, ces mêmes provinces entourent celui qui a dispersé leurs hommes et leurs merveilles. Elles trouvent tout simplement qu'une révolution de moins et une ligne de fer de plus qui s'ouvre pour elles, c'est double gain; elles n'ont point eu pour cela à changer autant qu'on le pense, elles sont redevenues un peu plus elles-mêmes, voilà tout.

L'inauguration du chemin de fer de Strasbourg, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est venue rompre quelque peu, dès les premiers jour de cette quinzaine, avec la monotonie universelle que nous avons récemment à remarquer. C'était une fête à la fois politique et industrielle : sous ce double rapport, elle a son sens et sa signification au milieu des symptômes contemporains. Quant à la signification politique, elle est tout entière dans le voyage du président de la république à Strasbourg, dans l'accueil qu'il a reçu, dans les quelques incidens qui se sont produits, et plus encore dans l'esprit général qui préside à l'ensemble de cette excursion. D'abord c'était la première fois que le prince Louis-Napoléon visitait une portion de la France depuis le 2 décembre, et il est évident qu'il a trouvé les populations accourues sur son passage sous de tout autres influences que par le passé. Nous ne nous amuserons point à rechercher s'il y a eu encore des acclamations républicaines, qui seraient bien probablement réputées aujourd'hui quelque peu factieuses, comme elles l'ont toujours été au fond, par une singularité bizarre, même quand la république de février existait. A défaut de celles-ci, il y a eu des acclamations toutes simples et d'autres qui visaient à quelque chose de plus que la constitution actuelle. En réalité, M. le président de la république ne s'est point trouvé mal sans doute en Alsace, puisqu'il y a passé près d'une semaine au milieu des fêtes, des illuminations, des manœuvres militaires. Il en a pris même occasion pour faire à Bade une excursion sur laquelle, comme on pense, ont couru bien des commentaires dont nous ne nous chargeons pas plus de garantir que de contester l'exactitude, en raison de leur caractère intime. Le prince-président n'a point d'ailleurs prononcé de discours cette fois dans son séjour en Alsace; il a écouté les harangues officielles sans y répondre, et ce n'est pas le seul point par où le voyage actuel diffère de ceux qui ont précédé le 2 décembre. Les voyages, les inaugurations de chemins de fer, on peut s'en souvenir, étaient, il y a quelques années, pour le prince Louis-Napoléon, autant d'occasions de se montrer au

pays, de lui adresser la parole, de le sonder sur ses intentions définitives quant à la conclusion à donner à la révolution de février. Les voyages de Lyon et de Strasbourg il y a deux ans, ceux de Poitiers et de Dijon l'an dernier, ont été des événemens à ce titre. En les envisageant du point où nous sommes, on peut y voir comme des jalons conduisant aussi droit que possible au dénouement; mais c'était une lutte engagée dont le prix était fort différent selon l'issue qu'elle pouvait avoir. Les conditions sont bien autres aujourd'hui. On ne saurait méconnaître l'apaisement qui s'est fait dans les esprits, et dont le voyage de Strasbourg ne fait qu'offrir une manifestation particulière. Il y a quelque chose de plus : tout ne s'est point passé sans surprise assurément, depuis quelques années, parmi nous; or il semble que les événemens mêmes aient épuisé cette faculté d'étonnement. On peut ressentir quelques craintes secrètes là où on sait les écueils les plus voisins et les plus sérieux; on ne s'étonne plus de grand'chose, et encore moins est-on disposé à dire non à quoi que ce soit. Que faut-il conclure politiquement de cet état des esprits? C'est que la France, en vérité, n'est point un pays aussi ingouvernable, aussi indiscipliné qu'on le dit souvent. Nous savons bien qu'il y a des momens où la France veut être gouvernée à tout prix, tandis qu'il en est d'autres où elle ne veut point être gouvernée du tout, et c'est ce qui jette de telles complications dans notre vie politique; mais n'est-ce point le travail des pouvoirs intelligens de tirer de ces complications mêmes les élémens d'une direction juste, modérée et ferme en même temps, qui suffise aux instincts les plus divers du pays?

Observez à un autre point de vue cette simple inauguration d'une nouvelle ligne de fer. En réalité, si l'on veut prendre une idée exacte de notre temps, c'est là qu'il faut aller, — dans quelqu'une de ces fêtes où tout semble s'effacer devant les splendeurs du génie de l'industrie. Le railway de Strasbourg vient se relier aux immenses travaux de ce genre qui tendent à envelopper la France et l'Europe. Paris est aujourd'hui en contact avec l'Océan, la Manche et la Belgique par les lignes de Nantes, du Havre et du Nord; dans quelques mois, il touchera à Bordeaux, et dans peu d'années à la Méditerranée. Par l'achèvement du chemin de Strasbourg, il est mis en communication avec l'Allemagne et la Suisse; la route est ouverte sur notre sol du Rhin à l'Océan, et va desservir le mouvement des contrées allemandes vers le Nouveau-Monde. Une note récente du *Moniteur* exposait l'état actuel des chemins de fer français : sur 6,983 kilomètres concédés jusqu'ici, plus de 3,000 sont achevés aujourd'hui et exploités. Les concessions récentes s'élèvent à 2,921 kilomètres. Par les résultats déjà acquis, la France surpasse l'Allemagne, la Prusse notamment, où il n'y a qu'un mille de railway par 1,159 milles carrés et par 37,151 habitans, tandis qu'en France il y a 1 mille de chemin par 829 milles carrés et par 20,286 habitans. Et qu'on songe qu'entre le commencement et l'achèvement de ces travaux, c'est-à-dire dans une période de dix années, une révolution a bouleversé la France! Joignez encore à ceci tant d'autres œuvres de l'industrie, les monumens qui s'achèvent, Paris percé de toutes parts, les fondemens des constructions nouvelles du Louvre scellés d'hier à peine : n'aperçoit-on pas quelque chose de cet immense mouvement matériel dont nous parlions, lequel se poursuit incessamment à travers les

erises politiques les plus diverses? Tout ceci témoigne singulièrement de l'activité qui dévore notre siècle, de la puissance de l'homme à dompter la nature, à disposer du temps et de l'espace; cela peut être admirable comme tendance à élever l'état matériel de la société. Il ne faudrait point se faire illusion cependant. Toutes ces œuvres sont le fruit de la civilisation, elles n'en sont point la garantie, elles n'en assurent point la durée : nous en avons pour témoin cette grande race romaine qui peuplait les villes de monumens, entassait les travaux gigantesques, ouvrait des routes dont les vestiges survivent encore, au moment où le sceptre du monde allait lui échapper. Elle laissait voir, elle aussi, cette absence d'équilibre entre la civilisation morale et la civilisation matérielle, qui tend à devenir une des conditions des sociétés contemporaines, et une des causes du malaise qui les travaille. Voilà ce qui doit causer quelque souci aux esprits réfléchis et éveiller en eux quelque doute, non sur l'utilité du progrès matériel, mais sur la place qu'il occupe dans l'ordre général des choses. Bâter et ouvrir des chemins de fer, soit; mais cela n'est point assez. Au moment même de l'inauguration du chemin de Strasbourg, M. le ministre de l'intérieur, présidant la distribution des prix de la dernière exposition de peinture, aimait à associer, dans un langage énergique, l'œuvre des arts à l'œuvre de l'industrie; il *jurait* très résolument aux artistes qu'ils avaient un gouvernement qui leur donnerait une époque de prospérité. M. le ministre de l'intérieur faisait très sincèrement, nous en sommes convaincus, la seule promesse qu'il pût tenir, — celle de la protection du gouvernement, qui s'étendait, sans nul doute, aux lettres, bien que ce fût sousentendu. Ce qu'il ne pouvait promettre, c'était l'inspiration, c'est-à-dire ce qui émane de la société elle-même, de sa vie morale. Or c'est là ce qui peut frapper : l'époque actuelle réunit-elle des conditions plus efficaces pour favoriser cette inspiration qui se traduit en œuvres d'art, en œuvres littéraires? L'activité des esprits, rejetée du domaine de la politique, retrouvera-t-elle une fécondité nouvelle dans le domaine de la pensée et de l'imagination? Cela est possible; il dépend un peu de tout le monde, du gouvernement tout le premier, d'aider à ce résultat. Ce qui n'est point douteux, c'est que sans ce développement moral et intellectuel les œuvres matérielles ne sont que la décoration somptueuse d'une société qui a déjà perdu une part d'elle-même.

Revenons à un ordre de faits d'une signification un peu moins générale et un peu moins vaste. L'inauguration du chemin de Strasbourg, tout en restant l'événement du jour, n'a point empêché quelques incidens plus ordinaires. Au point de vue financier, il y aurait à noter la restitution à la Banque de 25 millions à compte sur le prêt de 50 millions fait au trésor au mois de mars 1848. Ce remboursement se fonde sur l'augmentation croissante de l'encaisse du trésor, et cela peut prouver du moins quelque fermeté dans nos finances. Au point de vue administratif, le *Moniteur* enregistre chaque jour les nominations des maires, qui sont aujourd'hui, comme on sait, dans les attributions du pouvoir exécutif. Voici d'ailleurs le moment où tous les conseils locaux, depuis ceux des départemens jusqu'à ceux des communes, vont se renouveler par l'élection, en vertu de la loi récente sur l'organisation départementale et municipale. Les élections ont commencé déjà sur plusieurs points, et il ne

semble pas qu'il se manifeste une grande ardeur à prendre part à ce mouvement électoral. En quelques villes, le nombre des votans n'a point été suffisant. En certaines localités, quelques symptômes d'opposition se révèlent; dans le plus grand nombre, les candidats proposés par les préfets sortent victorieux du scrutin. Nous ne voyons point du reste, dans ce mouvement électoral, ce qui pourrait réagir sur la situation politique générale; il s'accomplit sous l'empire de conditions qui, sans en diminuer l'importance, en laissent du moins assez pressentir les résultats pour qu'il s'y mêle peu d'émotion. Enfin ces derniers jours ont vu se produire un incident d'un caractère plus politique. Une partie du ministère a été changée. M. Drouyn de Lhuys succède à M. de Turgot au ministère des affaires étrangères; M. Magne prend la place de M. Lefebvre-Durufilé aux travaux publics. M. de Casabianca a pour successeur au ministère d'état M. Achille Fould. Les trois ministres démissionnaires sont nommés sénateurs. Autrefois on eût appelé cela une crise ministérielle. Il était un peu de l'essence de ces crises de se passer en public : elles naissaient d'un vote, et chacun se mettait immédiatement à l'œuvre pour prôner sa combinaison. Les candidats n'étaient point les derniers quelquefois à mettre en circulation des listes où ils avaient soin, bien entendu, de se placer eux-mêmes. Il y avait ainsi des ministères qui étaient un peu l'œuvre de tout le monde, et le secret de leurs combinaisons était le secret de la galerie. On ne peut point dire qu'il en soit tout-à-fait de même aujourd'hui. C'est à peine s'il avait été question d'un changement probable pendant le voyage de M. le président de la république en Alsace. On s'y attendait, on désignait même les nouveaux ministres, sans que cela eût, à vrai dire, le caractère d'une crise. Quant aux hommes qui entrent dans le conseil, ils sont de ceux au nom desquels le pays est accoutumé depuis 1848. M. Drouyn de Lhuys est depuis long-temps mêlé à la diplomatie et aux affaires internationales, qu'il a traitées successivement comme directeur des affaires commerciales, comme ministre, comme ambassadeur à Londres. M. Magne était spécialement désigné au ministère des travaux publics par un discours remarquable qu'il avait prononcé récemment au corps législatif, sur les chemins de fer, en qualité de président d'une section du conseil d'état. On a pu en même temps remarquer un décret qui donne entrée au conseil à M. Baroche. Sans méconnaître les changemens qui ont dû se produire dans la nature des prérogatives ministérielles, ces élémens nouveaux ne peuvent que venir fortifier dans le conseil une politique modérée et pacifique.

Tel serait en résumé l'ensemble des faits les plus récents, si, dans ce va-et-vient des choses contemporaines, il ne venait se mêler quelque incident presque tragique comme pour en rompre l'uniformité. La mort du maréchal Exelmans eût été toujours ressentie sans doute; elle est d'autant plus triste dans les conditions où elle a eu lieu. Le vieux maréchal avait conservé des habitudes de jeunesse qui lui ont coûté la vie. Une chute de cheval est venue achever obscurément sa carrière, par une coïncidence bizarre, presque aux mêmes lieux où il avait livré le dernier combat et gagné la dernière victoire de l'armée française sur l'armée prussienne en 1815. Le maréchal Exelmans avait été un de ces braves et impétueux soldats susceptibles de ces témérités qui sont souvent de l'héroïsme à la guerre. La fidélité qu'il avait conservée

au nom de l'empereur lui faisait aujourd'hui une place naturelle; c'est depuis le 10 décembre qu'il avait été élevé au maréchalat. Il y a assurément quelque chose d'émouvant à voir une de ces vieilles épargnées sur les champs de bataille venir se briser sans gloire sur le pavé d'un chemin. Presque au même instant s'éteignait un autre soldat de l'empire, ancien aide-de-camp de l'empereur et l'un de ses compagnons à Sainte-Hélène, le général Gourgaud; mais celui-ci a succombé à la maladie. Ainsi disparaissent successivement tous ces hommes d'une génération déjà épuisée, et ils s'en vont précisément à l'heure où semblent revivre toutes les choses de leur jeunesse. Le maréchal Soult mourait tout juste le 2 décembre; aujourd'hui c'est le maréchal Exelmans, sans compter d'autres plus obscurs qui s'éteignent chaque jour. Tous ces vaillans et rudes soldats qui résumant la gloire de la France résumant aussi son histoire depuis cinquante ans. On peut retrouver dans leur vie la trace de toutes les époques qui se sont succédé. Ils venaient de la première république que beaucoup ont méprisée; ils ont grandi avec l'empire qu'ils ont aimé; ils ont traversé la restauration en la servant loyalement, en s'y résignant, ou en cherchant l'indépendance dans la retraite. La plupart se sont rattachés au gouvernement de juillet, et voici que les derniers d'entre eux ont assez vécu pour voir deux fois recommencer le même cercle d'événemens, aboutissant deux fois aux mêmes résultats représentés dans une mesure différente par le même nom! Quant à eux cependant, leur nom reste attaché à un autre temps. Ils appartiennent à tout ce passé où ils ont vécu, et c'est à ce titre que toute justice est due à leurs actions et à leur mémoire.

Mais cette justice, c'est l'œuvre de l'histoire de la rendre aujourd'hui; c'est l'œuvre de l'histoire de faire équitablement la part de chacune de ces époques dont ils ont été les témoins et les acteurs dans leur longue carrière, sans sacrifier l'une à l'autre. M. de Lamartine, on le sait, a entrepris l'histoire de l'une de ces époques, de la restauration; il la poursuit en ce moment encore par la publication d'un nouveau volume. Dès le premier moment, on pouvait se demander avec quelque inquiétude sous l'empire de quelle inspiration M. de Lamartine retracerait le tableau de ce temps. Serait-ce l'historien des girondins, le tribun de 1848 qui tiendrait la plume? Serait-ce l'ancien serviteur de la restauration? Il est évident jusqu'ici que cette dernière influence domine dans les jugemens de l'auteur. D'ailleurs, sans se piquer d'une scrupuleuse exactitude dans les détails et en négligeant bien des côtés positifs, M. de Lamartine connaît mieux l'époque dont il parle aujourd'hui, et il n'a point de peine à en ressaisir certains aspects avec toute la puissance d'un talent supérieur. Seulement il est des penchans d'esprit que l'auteur des *Girondins* semble désormais impuissant à vaincre; il est des distinctions morales qui s'effacent dans son intelligence. M. de Lamartine a donné autrefois le triste exemple de ces confusions entre les plus nobles images et les plus odieuses figures de la révolution. Appliquez le même procédé à une époque comme celle de la restauration, — il aboutira à un résultat identique. Un caprice de réhabilitation ira rechercher les personnages d'un rôle équivoque, et la sévérité sera réservée pour les hommes dont le nom est resté le plus intact. La restauration aura sa Jeanne d'Arc dans une favorite, et M. Royer-Collard sera un sophiste! Pour peu qu'on observe de près l'histoire de la res-

tauration dans cette période, — entre 1816 et 1820, — dont M. de Lamartine expose le tableau, il est facile d'en dégager une moralité politique profonde. S'il est quelque chose d'évident aujourd'hui, c'est que le plus véritablement homme d'état de cette époque, c'était Louis XVIII; si quelqu'un pouvait réaliser l'alliance de la monarchie et des idées constitutionnelles, c'était cet esprit sage et pratique. Dès ce moment, au contraire, dans la lutte implacable que se livrent les partis, dans les moyens extrêmes dont ils se servent, on peut distinguer comme les signes avant-coureurs de tout ce qui surviendra par la suite. Les royalistes, en croyant ne travailler qu'à la suppression d'une constitution, aboutissent au renversement de la monarchie; les libéraux, qui croient ne forger des armes que contre la monarchie légitime en fomentant les instincts républicains et en s'aidant des immortels souvenirs de l'empire, en forgent contre le libéralisme lui-même, destiné à mourir de mort violente par ces mêmes armes. Cela tient à ce que malheureusement en France les opinions sont moins des réalités morales que des entraînemens d'esprit. Il leur manque cette conscience vigoureuse qui fait qu'elles restent elles-mêmes et n'agissent que par leurs propres moyens. Elles s'unissent ou se partagent, non selon leurs tendances et leurs affinités naturelles, mais dans l'intérêt du moment. Qu'en résulte-t-il? C'est que tout se mêle, tout se confond et tout se dissout. Les partis, par des déviations successives, perdent leur consistance propre et leur moralité, c'est-à-dire ce qui fait leur puissance. Ils finissent par ne plus se reconnaître. Survient alors ce qu'on nomme les surprises, la force des choses, qui ne prouve que la faiblesse des hommes et des partis, — jusqu'à ce que, au bout de toutes les combinaisons, de toutes les coalitions de la fantaisie et de la passion, il ne reste plus de place dans la société que pour deux camps, — ceux qui veulent conserver et ceux qui veulent détruire. Voilà le résultat de la longue série des déviations et des erreurs des partis. On pourrait, à plus d'un égard, reporter l'origine de cette situation extrême à la période dont nous parlions. Par malheur, M. de Lamartine, en saisissant quelques-uns des traits essentiels d'une telle situation, ne laisse pas toujours à l'histoire toute sa moralité, toute sa gravité; il y mêle ses caprices de pinceau et ses couleurs romanesques. L'auteur des *Girondins* réussit mieux que tout autre à transporter les merveilles de l'art pour l'art dans les choses historiques.

Si les doctrines de l'art pour l'art ont trop souvent passé de nos jours dans la réalité politique et dans l'histoire, cela ne les empêche pas de continuer à régner dans une certaine sphère de la littérature et de l'imagination. N'eussent-elles point d'autre sectateur, il leur resterait encore, à coup sûr, M. Th. Gautier, l'auteur d'un nouveau petit recueil poétique sous le titre d'*Émaux et Camées*. M. Gautier est un grenadier chevronné au service de l'art pour l'art. Il faut lui rendre cette justice, il n'a point le fanatisme des solutions humanitaires; il n'essouffle guère son imagination à poursuivre les recettes sociales; tout son souci consiste à faire ruisseler à nos yeux la matière, la beauté extérieure. M. Gautier, dans ces *Émaux et Camées*, est toujours un habile sculpteur de phrases, un fin ciseleur de mots. Quel dommage que sous tout cela il n'y ait rien que le culte de la forme, une espèce d'ivresse païenne et panthéiste, une sorte d'anéantissement de la pensée dans la nature visible

et palpable! Sans demander à la poésie une préoccupation trop vive et trop exclusive des problèmes sociaux, il ne faudrait point cependant que son indépendance allât jusqu'à l'oubli des choses morales. Il est un côté, au surplus, par lequel M. Gautier se distinguera toujours de ses petits imitateurs et même de plus d'un poète de l'école du bon sens : c'est par une certaine vigueur d'instinct poétique, par son habileté à manier le rythme et à assouplir à ses fantaisies païennes. M. Gautier appartient à une école quelque peu vieillie aujourd'hui. Depuis nombre d'années déjà, dans ce qu'on peut appeler la littérature contemporaine, il était facile de remarquer des symptômes de déclin. C'était une inspiration visiblement épuisée en tout ce qui touche à l'imagination. L'un des genres le plus en honneur de nos jours surtout a été en quelque sorte tué sur la place par la révolution de février, — c'est le roman. Pour nous qui en avons quelquefois ici poursuivi les excès, nous ne nous attendions guère, en vérité, à un tel auxiliaire, que nous eussions très volontiers repoussé, même au prix de ce léger avantage. La révolution de février n'a point déterminé la dissolution des écoles modernes, elle l'a précipitée en changeant les perspectives, les influences, les courans moraux et intellectuels. Que s'élèvera-t-il à la place? Là est la question pour le moment. Seulement, de cette dissolution, il tend insensiblement à se dégager des symptômes d'un autre ordre; il se forme des talens nouveaux qui s'essaient dans divers genres. Est-ce impuissance? est-ce une direction nouvelle du goût? Toujours est-il que les grandes inventions d'autrefois ont fait leur temps. Il y a un effort pour ressaisir un certain naturel, une certaine simplicité de conception et de style. Il est vrai que quelques esprits poussent cet amour du naturel jusqu'à des excès singuliers, comme M. Champfleury, par exemple, qui fait du réalisme en littérature à peu près de la même façon que M. Courbet en fait en peinture. M. Champfleury avait donné, il y a quelque temps, un triste spécimen de sa manière dans *les Excentriques*. *Les Contes domestiques* sont évidemment un progrès aujourd'hui. L'un de ces contes, — *les Oies de Noël*, — offre une assez curieuse peinture de la vie bourguignonne. Nous doutons cependant que la vulgarité, sous quelque nom que ce soit, parvienne jamais à être un genre poétique. Un autre jeune écrivain, M. Armand Barthes, publie quelques nouvelles, dont l'une, — *Henriette*, — ne serait ni sans grace ni sans charme, si ce n'était le dénouement, où on respire une senteur singulière de mélodrame. Voilà comment il est toujours difficile de finir dans les romans comme dans la vie! Au fond, il est utile de suivre cette littérature nouvelle; mais nous ne voulons point en exagérer la portée. En réalité, toutes ces inventions sont assez frêles; elles semblent le fruit d'une jeunesse malade, de courte haleine, et qui se ressent d'une époque d'allanguissement universel. Les auteurs eux-mêmes peuvent voir que leur premier besoin est de fortifier leur esprit par la méditation et par l'étude, de l'élargir par l'observation de la vie humaine, et de l'élever en le soumettant à cette grande loi morale qui est la plus pure et la plus féconde source d'inspiration.

Tandis que nous nous arrêtons à ces symptômes de notre vie intellectuelle, l'histoire extérieure suit son cours autour de nous. Parlons d'abord de la Belgique; nous n'avons d'ailleurs cette fois que quelques mots à en dire pour constater une situation qui ne s'aggravera point, nous l'espérons, par la faute

de la France. Quant à l'état intérieur de la Belgique, une crise ministérielle, comme on sait, s'est produite il y a quelques jours à Bruxelles. M. Leclercq, procureur-général à la cour de cassation, et M. Lebeau ont été successivement appelés par le roi; l'un et l'autre ont décliné la mission de reconstituer un cabinet; ils ont trouvé sans doute, et cela se conçoit, qu'il n'y avait rien d'engageant dans les conditions actuelles. Il en résulte que le maintien de l'ancien cabinet au pouvoir est ce qu'il y a de plus probable, pour le moment du moins, jusqu'à l'époque de la convocation des chambres; mais ces oscillations politiques sont aujourd'hui dominées par un fait supérieur, par une difficulté d'un autre ordre. Cette difficulté plus que jamais pressante, c'est la question des négociations avec la France au sujet du traité de commerce qui expire dans quelques jours. Ces négociations paraissent suspendues en ce moment : seront-elles définitivement rompues? seront-elles renouées comme il convient? Quant à nous, nous croyons que cette dernière pensée prévaudra; nous le croyons parce que c'est l'intérêt de la France et l'intérêt de la Belgique. Que les difficultés nouvelles que rencontre la conclusion de ce traité causent quelque émotion aujourd'hui chez nos voisins, cela est assez simple, bien des causes commerciales et politiques l'expliquent; mais il est une question que pourrait se poser le gouvernement belge : c'est s'il a toujours montré une parfaite habileté dans les négociations qu'il a suivies. Voici dix-huit mois déjà que ces négociations sont ouvertes; il a pu les conclure bien souvent, et sans doute même dans des conditions plus favorables pour lui; il ne l'a pas fait; il a attendu la dernière heure, — et en ce moment encore à qui revient la responsabilité de la suspension des négociations? Nous savons bien ce qu'il y a de critique dans la situation du gouvernement belge, et nous ne sommes nullement disposés à l'aggraver; mais ce serait à lui aussi à ne point aggraver des difficultés déjà suffisantes. La pire des choses serait de mettre en jeu le sentiment national là où il n'a que faire, de couvrir une retraite diplomatique par un déploiement quelconque des susceptibilités populaires. Nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de parler de ces tendances, de ces velléités très périlleuses qui semblent renaître aujourd'hui, et qui consistent à avoir l'air de se mettre en garde contre un danger imminent, à s'armer, à se fortifier et à faire peser sur l'esprit public le mystère redoutable des exigences de la France. Or, sans avoir la prétention de pénétrer mieux que d'autres les mystères, qu'on nous permette de dire ce que nous croyons être la vérité : les exigences de la France se réduisent tout simplement à deux choses, — une répression plus efficace de la contrebande et la suppression de la contrefaçon. Toutes les autres stipulations du traité de 1845 sont maintenues, ces deux seules conditions sont ajoutées. C'est sur ces bases qu'une convention provisoire allait être signée, lorsque les négociateurs belges ont refusé d'y adhérer, réclamant de nouveaux avantages sur les houilles. Telle est la réalité toute simple, et c'est parce que le gouvernement belge le sait mieux que nous qu'il nous est permis d'exprimer la pensée que les négociations seront prochainement reprises. Il serait un peu trop curieux de mettre tout un pays sur le qui vive pour défendre ces deux merveilleuses choses : la contrebande et la contrefaçon. La Belgique elle-même doit bien voir que dans tout cela il n'est nullement question de porter atteinte à sa nationalité



et à son indépendance. Nous ne doutons point que, mieux éclairée, elle ne revienne à ses sympathies naturelles pour la France; c'est le penchant des deux pays de vivre unis; c'est aujourd'hui l'intérêt de la paix qu'ils ne cessent point de l'être pour des questions que des préjugés peu intelligens peuvent seuls parvenir à obscurcir.

La session législative vient d'être close à Turin; ce n'est point sans peine, sans tiraillemens, sans avoir eu à surmonter des difficultés sérieuses, que le parlement piémontais est arrivé à la fin de ses travaux. La clôture de la session laisse le cabinet d'Azeglio en possession du pouvoir, et il n'est point probable que les crises ministérielles se renouvellent, au moins d'ici à la rentrée des chambres. On pourrait, à un certain point de vue, résumer l'histoire du parlement sarde, durant cette législature de 1851 à 1852, par un mot : Il a vécu ! Au fond, la situation du Piémont n'en a pas moins ses embarras, qui naissent, si l'on nous permet ce terme, de la lente et laborieuse acclimatation du régime constitutionnel. On peut se souvenir de l'incident politique qui amenait, il y a quelques mois, un changement ministériel, et qui offrait ce spectacle singulier d'une alliance inattendue entre un des membres du cabinet, M. de Cavour, et M. Ratazzi, chef de ce qu'on nomme le centre gauche. Cet incident n'a point eu de suites pour le moment, mais il est évident qu'il laisse des germes de division dans la situation politique du Piémont, et qu'il peut devenir le point de départ de difficultés nouvelles dans le parlement. Rien ne prouve mieux l'utilité de la modération et de la prudence dans la pratique des institutions libres, surtout quand ces institutions en sont encore à leur début, comme dans le Piémont. Le régime parlementaire a besoin de circonspection avec lui-même, et il en a besoin surtout quand il a à traiter quelques-uns de ces intérêts délicats qui relèvent de diverses juridictions. Nous disons ceci au sujet des pénibles discussions qui se sont élevées depuis quelques années dans le Piémont entre l'église et le pouvoir civil. Ces luttes viennent de prendre un degré de vivacité nouvelle. Le gouvernement a présenté aux chambres une loi réglant les formalités civiles du mariage, qui n'était jusqu'ici soumis qu'à la juridiction religieuse. Les évêques du Piémont et de la Savoie, dans des pétitions adressées au sénat et dans des déclarations publiques, ont protesté contre le projet du gouvernement, dans lequel ils voient une atteinte aux droits de l'église. C'est donc une lutte religieuse engagée. Nous n'avons point le dessein de discuter une telle question; à notre sens, le gouvernement était dans son droit, et on ne saurait voir une atteinte portée à la religion dans ce seul fait de la constatation civile du mariage se coordonnant avec tous les autres actes de l'état civil. S'il en était autrement, il nous faudrait convenir que, pour notre part, en France, nous sommes en état permanent de violation des lois religieuses, et cela du consentement du chef de l'église. Mais n'est-il point évident, — et là est toute la difficulté, — que c'est une de ces questions qui ne se peuvent résoudre que par l'accord des deux pouvoirs? La loi sur le mariage civil n'a été votée encore que par la chambre des députés; le sénat n'aura à la discuter que dans quelques mois. D'ici là, il y aurait, à notre avis, le plus grand intérêt pour le gouvernement piémontais à agir de nouveau auprès du saint-siège. On assure que l'ambassadeur de France à Rome s'emploie très activement à

apaiser ces querelles épineuses. Son succès serait, à coup sûr, le plus grand service que la France pût rendre au Piémont.

Les élections sont terminées en Angleterre. Quel en est le résultat précis? Nous avons laissé, il y a quinze jours, le ministère en minorité; l'élection des comtés, paraît-il, a transformé cette minorité en majorité; nous disons : paraît-il, et nous n'osons nous prononcer, car chaque parti entonne le chant de victoire, et nous n'avons pas moins de trois listes contradictoires sous les yeux. Le *Morning-Post*, organe du ministère, attribue la majorité à lord Derby; le *Globe*, organe des whigs, l'attribue aux libéraux; le *Morning-Chronicle*, organe des *peelites*, aux libres-échangeistes de toute nuance. La seule induction que nous puissions tirer de ces chiffres contradictoires, c'est que le nombre des membres conservateurs balance à peu près exactement le chiffre des membres de toutes les oppositions réunies. Voilà, selon nous, la vérité. C'est là sans doute un triomphe, car le ministère a l'avantage d'avoir avec lui une armée compacte, tandis que les forces de l'opposition sont naturellement divisées; toutefois nous croyons que l'on ne doit pas s'en exagérer la portée. A Dieu ne plaise que nous désirions voir, après toutes les expériences qui ont été faites chez nous, le triomphe d'une nouvelle coalition et la chute d'un ministère conservateur! Nous savons trop ce que coûtent ces triomphes, quelles haines ils engendrent et quels abîmes ils creusent entre les hommes les mieux faits pour s'entendre et pour travailler de concert au bien des nations. Lorsque nous exprimions dernièrement des craintes sur la durée du ministère, nous n'étions animés d'aucun sentiment hostile envers le cabinet tory. Si ces craintes sont chimériques, tant mieux, puisque la cause de la conservation sociale et du progrès modéré, qui est aussi la nôtre, y gagnera et s'affermira sur un point, lorsqu'elle est tant menacée sur d'autres. Malgré tout, nous ne pouvons nous empêcher encore d'avoir des doutes. Il ne faudrait pas croire, comme nous voyons trop de gens le croire autour de nous, que l'impuissance des whigs fortifie ce ministère. Si lord John Russell est incapable de reprendre le pouvoir, ce n'est pas une raison pour que lord Derby le garde. Nous raisonnons trop encore d'après la tradition politique de l'Angleterre; le temps n'est plus où, lorsque les tories tombaient, on était certain de voir se former un cabinet whig et *vice versa*; le temps n'est plus où les tories étaient des tories et les whigs des whigs; ces mots ne sont plus que des étiquettes. Il y a aujourd'hui des tories qui parlent comme des chartistes, des whigs qui parlent comme des radicaux; les distinctions de partis ne sont plus tranchées comme autrefois, et la confusion devient plus grande d'heure en heure. Le ministère restera sans doute, mais à la condition de ne proposer aucune grande mesure favorable à son parti; c'est là notre ferme conviction. Nous doutons fort que M. Disraëli puisse aisément faire adopter ses fameux plans de réforme de l'impôt avec une majorité aussi faible que celle dont il disposera à la chambre des communes. D'ailleurs on verra bientôt quelle est la force relative des partis dans les luttes qui s'engageront, dès l'ouverture de la session, sur les faits de corruption électorale, qui ont été, cette année, plus nombreux que jamais, assure-t-on, et auxquels nous ne voulons pas croire tant que les accusateurs ne seront autres que les ennemis naturels du ministère.

Nous voudrions aussi ne pas croire à la renaissance des luttes religieuses et

ne pas avoir à douter de la liberté de conscience, de la tolérance et de toutes les belles et nobles idées d'il y a quelques années; mais en vérité cela ne nous est pas possible. Les catholiques irlandais, dirigés de plus en plus par des prélats exclusivement ultramontains, sont les ennemis naturels de ces idées, et les protestans, qui de leur côté démolissent si bien les chapelles catholiques, ont l'air de s'en peu soucier. Quiconque a lu les proclamations et les exhortations de l'archevêque Hale et de l'archevêque Cullen sait à quoi s'en tenir sur le maintien de la paix religieuse. Les ultramontains ont remporté dans les élections irlandaises des triomphes signalés; ils ont fait passer leurs pamphlétaires les plus fougueux, leurs journalistes dévoués (nous en avons compté quatre, nombre inouï jusqu'à présent), et ils envoient aux communes une *brigade* bien compacte, bien enrégimentée, bien factieuse. Le protestantisme, de son côté, et par protestantisme nous entendons cette fois l'église établie, l'anglicanisme, triomphe dans les élections anglaises. Un fait digne de remarque, c'est que les ennemis, les antagonistes de cette église, ceux qui en désiraient la réformation ou qu'on supposait lui être hostiles, ont tous été écartés dans les élections. Les *peelites*, les philanthropes, les sectaires libéraux, ont succombé. M. Cardwell, lord Mahon, M. Smythe, tous amis de la liberté religieuse et de la tolérance, ont échoué. M. Anstey, catholique bizarre et homme de talent, M. Fox, l'unitairien, M. Horsmann et M. Hardcastle, tous deux grands ennemis des abus ecclésiastiques, sir Édouard Buxton, philanthrope et réformiste religieux, ont été abandonnés par leurs électeurs. Ni le talent ni les services rendus n'ont trouvé grace devant cette intolérance croissante, et les caractères concilians, en Angleterre comme en Irlande, ont été rejetés comme trop timides, trop faibles et trop hésitans. Les matières inflammables sont toutes rassemblées et en quantité raisonnable, il ne manque plus que l'étincelle.

Les chambres hollandaises ont eu à s'occuper dans ces derniers temps de diverses affaires. Une de leurs dernières discussions tendait au rétablissement du système monétaire aux Indes orientales, où il est remplacé depuis assez long-temps par le papier-monnaie. Le gouvernement avait proposé de consacrer à la réalisation de cette mesure une somme de 33 millions de florins formés de monnaies d'argent et de cuivre dépréciées, d'un emprunt indien de 5 millions et de 12 millions provenant des *bonis* présumés des services indiens de 1852 à 1855. Ces combinaisons n'ont point reçu la sanction législative. Néanmoins le principe du rétablissement du système monétaire aux Indes a été consacré. Le gouvernement hollandais avait également soumis aux chambres la convention récemment conclue avec la France pour l'abolition de la contrefaçon des œuvres littéraires. La question était d'autant plus urgente, que la ratification devait être faite dans les trois mois; mais l'ardeur de la saison a mis en fuite pour quelques jours les députés. Maintenant les chambres vont se réunir de nouveau, dans les premiers jours d'août, afin de pouvoir aux mesures législatives les plus pressantes, et notamment à la ratification de la convention avec la France. Au milieu de tout cela, la crise ministérielle, après s'être prolongée quelques jours, s'est terminée par la nomination de M. Strens, procureur-général dans le Brabant hollandais, au ministère de la justice, et du général d'Ambenoy au ministère de la guerre.

Le gouvernement néerlandais vient du reste de recevoir un singulier hommage des États-Unis. Le gouvernement de l'Union américaine l'a choisi comme médiateur dans ses différends avec le Japon. Le gouvernement hollandais est déjà intervenu, en 1846, auprès de l'empereur du Japon dans l'intérêt du commerce général; la bonne intention ne lui manquera pas, mais il est douteux que sa médiation obtienne un grand succès.

En Allemagne, les esprits sont toujours tenus en suspens par la lutte commerciale de la Prusse et de l'Autriche. La question vient d'entrer néanmoins dans une phase nouvelle et approche d'une crise qui promet d'être décisive. La Prusse l'a compris; elle ajourne le congrès de Berlin au 16 août, afin de donner le temps aux désaccords survenus au sein de la coalition de Darmstadt de produire toutes leurs conséquences. Ainsi que nous l'annoncions récemment, quelques-uns des états qui ont consenti à épouser les griefs de la Bavière contre la Prusse se sont aperçus qu'ils risquaient de faire fausse route, et ne professent plus le même zèle pour les combinaisons arrêtées à Darmstadt. Telle est notamment la conduite que tient le Wurtemberg et le grand-duché de Bade, et vers laquelle la Saxe semble à son tour incliner. La Bavière néanmoins persiste à ne rien céder à la Prusse, et repousse toute idée de transaction sur le principe de l'union austro-allemande, devenue décidément le cheval de bataille de M. de Pfordten.

Il est impossible de méconnaître le rôle distingué que la diplomatie bavaoise a joué depuis quatre ans dans les affaires fédérales. A la fin de 1848, au moment le plus critique des révolutions qui réduisaient l'Autriche à une impuissance à peu près absolue en Allemagne, la Bavière défendait presque à elle seule l'indépendance des petits états, menacée par la Prusse. C'est la Bavière, en un mot, qui a offert au cabinet de Vienne le point d'appui à l'aide duquel il a pu d'abord reprendre sa position en Allemagne et déjouer plus tard à Olmütz les dernières ambitions du cabinet de Berlin. Ce rôle choisi avec intelligence et rempli avec une fermeté peu commune assigne à ce petit pays une place des plus honorables dans l'histoire de la récente lutte des gouvernements contre la révolution; mais cette politique si légitime et si heureuse semblait avoir atteint son but du jour où l'équilibre nécessaire à l'indépendance des états secondaires et des petits états de la confédération était rétabli entre la Prusse et l'Autriche. Que servait d'avoir brisé l'union restreinte de M. de Radowitz pour seconder les projets bien autrement hardis du prince Schwarzenberg? Certes on concevait que la Bavière, enorgueillie à bon droit des services rendus par elle aux états secondaires et surtout à ceux du midi dans la dernière crise fédérale, vint aujourd'hui leur demander de consacrer par des liens plus étroits avec elle l'influence qui lui est due. On concevait qu'en présence des deux grands états qui tour à tour aspirent à absorber l'Allemagne, le cabinet de Munich eût proposé au congrès de Darmstadt une union plus intime des états du midi, dont la Bavière eût été le noyau et le centre; mais continuer de se faire le champion des intérêts autrichiens quand déjà l'Autriche est devenue toute-puissante, plaider la cause des douanes austro-allemandes quand la confédération vient d'être menacée de l'incorporation de toutes les provinces autrichiennes, c'est méconnaître, ce semble, les vrais intérêts de la Bavière, c'est compromettre sa position au moment même où les circonstances lui

permettent de marquer mieux que jamais sa place au sein de l'Allemagne. Si le Wurtemberg et Bade persistent dans la résolution qu'ils ont prise de se séparer de la coalition de Darmstadt, si la Saxe fléchit, comme la Prusse paraît l'espérer, la Bavière affaiblit, par un échec qu'elle pouvait s'épargner, une situation acquise par quatre années d'heureux efforts.

Le jeune empereur d'Autriche continue en ce moment les excursions qu'il a entreprises pour apprécier par lui-même l'état des pays ravagés par la guerre de Hongrie et pour y porter des paroles de consolation et d'encouragement. A la fin de juin, c'étaient les populations magyares qu'il visitait, c'est à Bude, à Debreczin et dans tous les grands foyers de la dernière insurrection qu'il s'arrêtait de préférence. Nous avons dit quelles séductions il a exercées sur l'imagination des Hongrois par son affabilité, ses allures vives, ses manières aisées sous l'uniforme national, et la distinction avec laquelle il s'exprimait dans la langue du pays. Quand les rebelles de 1848 ont fait au roi de Hongrie un accueil si chaleureux, comment pouvaient le traiter les populations qui avaient embrassé la cause de l'Autriche contre l'insurrection hongroise, les Serbes de la Waivodie et du Banat? En se rendant parmi eux, l'empereur savait qu'il pouvait compter sur les manifestations de leur attachement. Il vient donc de parcourir les lieux qui ont été témoins de ces combats obscurs, mais acharnés, où l'on a vu éclater, bien mieux que dans les grandes batailles livrées à l'ouest de la Hongrie, le vrai caractère de cette guerre de races, toutes ces luttes de familles et de tribus qui font de l'insurrection magyare un des épisodes les plus intéressans de l'histoire contemporaine. Afin d'ajouter à l'originalité des hommages que l'empereur recevait dans ces rudes contrées, de nombreux représentans des Serbes sont venus le saluer à Semlin, sur la frontière ottomane, au confluent de la Save et du Danube. Les Serbes de la Turquie eux-mêmes n'ont point manqué au rendez-vous. On y a vu le fils de George-le-Noir, le prince Alexandre de Serbie, avec son état-major d'officiers, qui doivent moins à l'art qu'à la nature. Parmi eux, on remarquait un de ces héroïques chefs de bandes qui, en 1848, passèrent le Danube pour venir apporter le secours de leurs bras aux Serbes du Banat, un guerrier dont le nom est aujourd'hui dans les légendes du pays, et qui balança un instant sur ce terrain la popularité de Jellachich : Étienne Knitchanine. De Semlin, l'empereur pouvait contempler, sur l'autre rive du Danube, les maisons blanches de Belgrade, l'un des foyers de la propagande slave, et derrière Belgrade, à droite et à gauche, ces formidables montagnes que les Serbes de l'Autriche regardent comme leur berceau, et où ils menaçaient d'émigrer, s'ils eussent été vaincus par les Magyars. François-Joseph a rencontré parmi ces populations les sentimens les plus expressés. Les Slaves pourtant n'ont point la verve expansive des Magyars. La gravité empreinte de mélancolie qui leur est propre ne se prête point à ces épanchemens de la cordialité qui sont si familiers à la race hongroise. Si donc l'on se rendait compte de la différence des tempéramens, qui distingue les deux populations, l'on serait porté à croire que les Serbes sont aujourd'hui moins dévoués que les Magyars à l'empereur. En réalité, les uns et les autres se disputent la faveur du souverain, car leurs contestations ne sont point peut-être irrévocablement terminées. Chaque jour encore les Hongrois demandent que l'on réunisse à leur territoire le pays serbe, qui en a été séparé en 1848; chaque

jour les Serbes ont à défendre au pied du trône cette conquête si chèrement achetée. Ils n'étaient préoccupés que d'une seule pensée en voyant l'empereur parmi eux : c'était de lui montrer marqués sur le sol, par tant de ruines, les témoignages de leur dévouement à l'empire, et ils ont pensé sans doute que ces ruines amoncelées parlaient assez haut pour eux.

CH. DE MAZADE.

#### REVUE MUSICALE.

Les théâtres sont dans une position bien difficile; ils ne savent comment lutter contre la chaleur qui a envahi Paris cette année. L'Opéra se débat comme il peut entre *le Juif errant*, qui marche assez lentement, et la reprise de *Guillaume Tell*, qui a toujours le privilège d'attirer les amateurs les plus récalcitrans. L'Opéra-Comique, plus légèrement armé, affronte les dangers les plus évidens, et ne craint pas de livrer des batailles sous les ardeurs de la canicule. On vient de représenter à ce théâtre un nouvel ouvrage en trois actes, qui, après beaucoup de vicissitudes, a été définitivement baptisé sous le nom de *la Croix de Marie*. Le sujet est emprunté à une pieuse légende de la Bretagne qui raconte que, dans un village près de Vannes, et qu'on appelle Kermo, il y avait une image de la sainte Vierge qui opérait les plus grands miracles. Elle apparaissait tous les ans à la jeune fille la plus sage du pays, et, dans un baiser mystérieux qu'elle déposait sur son front virginal pendant la nuit, elle la récompensait de sa bonne conduite en la préservant pendant toute sa vie de mauvaises tentations.

Marie, la fille d'un pauvre pêcheur nommé Kérouan, est toute joyeuse du retour de son ami d'enfance, qui s'était embarqué comme mousse et qui revient chef de timonnerie avec un bel habit brodé. La joie de Marie est d'autant plus grande de revoir son ami Jean, que c'est le jour de la fête de la vierge de Kermo, et qu'elle se flatte au fond du cœur de mériter le baiser propice. Cependant un léger nuage s'élève tout à coup et vient ternir la sérénité d'un si beau jour. Marie, en répondant aux questions pressantes que lui adresse son ami Jean sur ce qui s'est passé dans le village depuis qu'il est absent, baisse les yeux et laisse comprendre, par son silence, que son cœur n'est plus aussi libre que le voudrait Jean. En effet, un certain marquis d'Orsigny, qui depuis quelque temps rôde autour des ruines de Kermo, est parvenu à lui plaire, et Marie l'aime sans trop savoir pourquoi. D'où vient ce marquis dont personne ne connaît l'origine et dont il est assez difficile de s'expliquer la présence dans un pauvre village de Bretagne? Ce n'est pas la seule énigme que les auteurs du libretto n'aient pas jugé à propos de nous expliquer. Ce qui est certain, c'est que Marie, entraînée par une passion fatale qu'elle condamne elle-même, profite de la cérémonie qui a lieu dans la chapelle de Kermo pour s'enfuir nuitamment avec le marquis.

Le second acte se passe dans la ville de Vannes et dans la propre maison du marquis d'Orsigny, où l'on voit arriver la pauvre Marie toute tremblante de la faute qu'elle a commise. Elle a suivi son amant, qui lui a promis le mariage, mais elle ignorait qu'il fût d'une naissance illustre et qu'il eût depuis long-temps une femme. Sa confusion est bien grande lorsque Marie se voit tout à coup en face de son ami Jean et de son père, qui sont venus tous deux à Vannes pour d'autres motifs, sans soupçonner le moins du monde qu'ils y trouveraient Marie. Elle échappe cependant aux regards de son père

à l'aide d'un voile dont elle se couvre le visage, et lui-même, le pêcheur Kerouan, sans se douter que c'est sa fille, s'efforce de la protéger contre l'indiscrétion et l'insolence des nombreux amis du marquis. De retour à son village, Marie se désole de la trahison dont elle a failli être victime, et craint la fureur de son père lorsqu'il s'apercevra qu'elle ne se trouve pas parmi les jeunes filles qui doivent sortir du couvent où elles sont renfermées depuis neuf jours, attendant la miraculeuse intervention de la vierge de Kermo. Son ami Jean la rassure en lui pardonnant sa faute, et, lorsque les jeunes filles de Kermo descendent processionnellement de la montagne chacune accompagnée d'un parent qui est allé à sa rencontre, on voit une image parfaite de Marie qui donne la main à son père et qui le conduit dans sa maison. L'étonnement de la véritable Marie est bien grand en se voyant représentée par une autre elle-même. Elle reconnaît bientôt, en regardant par la fenêtre dans la chambre de son père, qui s'illumine tout à coup d'une clarté surnaturelle, l'ombre de sa mère, morte depuis long-temps, qui s'est émue du danger et de l'innocence de sa fille, et dont il lui a été permis de venir sauver l'honneur.

Voilà le canevas sur lequel MM. Lockroy et Dennery ont bâti une histoire impossible et sans aucun intérêt, qui rappelle par quelques scènes *le Domino noir* de M. Scribe, moins la gaieté; histoire obscure, qui se déroule péniblement, et dans laquelle aucun personnage n'est suffisamment dessiné. Le marquis n'a pas de physionomie; Jean, l'ami d'enfance de Marie, qui devrait concentrer sur lui une partie de l'intérêt de la pièce, est effacé par la présence et le caractère équivoque du marquis. Quant au personnage épisodique du chevalier que M. Coudere joue avec *brio*, c'est une superfétation ajoutée après coup, et comme un repentir des auteurs qui semblent s'être aperçus un peu tard qu'il fallait bien rire un peu dans un opéra-comique.

La musique du libretto que nous venons d'analyser est de M. Aimé Maillart. Ce jeune lauréat de l'Institut s'est déjà fait connaître par un opéra en trois actes, *Gastibelza*, qui a servi d'ouverture au troisième théâtre lyrique, et par un petit opéra en un acte, *le Moulin des tilleuls*, qui a été donné à l'Opéra-Comique. Dans *Gastibelza*, on avait remarqué une sorte de verve tapageuse, une surabondance de couleurs un peu criardes et de gros effets qui annonçaient une ambition impatiente de se produire. Dans *le Moulin des tilleuls*, le compositeur, plus sûr de lui-même et contenu d'ailleurs par un sujet plus modeste, avait nécessairement tempéré son ardeur et mis plus de nuances dans son style; toutefois *le Moulin des tilleuls*, aussi bien que *Gastibelza*, révélaient une tendance aux grands coups de théâtre, à la peinture des passions énergiques. Cette tendance se fait encore sentir dans plusieurs parties du nouvel ouvrage de M. Maillart.

L'ouverture de *la Croix de Marie* ressemble à peu près à toutes les ouvertures qu'on écrit en France depuis une vingtaine d'années : elle manque de plan et d'unité, et se compose de deux ou trois motifs que l'auteur s'emprunte à lui-même, et qui se succèdent tant bien que mal. Il serait difficile d'y saisir une idée dominante travaillée, développée avec goût, exprimant le caractère du drame qui va se dérouler sous les yeux du spectateur. C'est un mélange d'effets éparpillés, où les violoncelles murmurent un cantabile de courte haleine, accompagné par les harpes. A ce cantabile succèdent d'autres petits effets de détail, où l'on remarque l'imitation du *binjou*, instrument agreste

très aimé des Bretons; le tout se termine par une bruyante péroraison. Il suffirait d'entendre cette ouverture pour se convaincre que le jeune compositeur n'a pas encore suffisamment mûri les élémens de son style, et qu'il prend un peu de toutes les couleurs comme un homme qui cherche la langue qu'il doit parler. Le chœur d'introduction est traité avec vigueur. La romance pour voix de ténor que chante le marquis d'Orsigny, en déclarant son amour à la pauvre fille qu'il veut séduire, est très jolie et d'une mélodie tendre; il faut citer surtout la petite phrase qui en forme la cadence : — *Le coin de terre où tu m'aimais*. — Le principal motif du trio entre Marie, son ami Jean et le père Kérouan, est fort bien aussi, et l'ensemble du morceau produit de l'effet. On y remarque l'emploi trop fréquent d'une figure rythmique qu'on appelle syncope, et dont M. Maillart semble affectionner les bondissemens. La fin de la légende que chante Marie, par la bouche de M<sup>lle</sup> Lefèvre, avec l'accompagnement de quatre voix, est très agréable; mais le commencement de cette ballade rappelle un effet du second acte de *Robert-le-Diable*. Le chœur qui se chante derrière la coulisse est d'un bon effet, et vaut mieux que tout le finale du premier acte, trop décousu, trop rempli de petits effets qui se nuisent et qui détournent l'attention.

La romance que chante Marie au second acte, lorsqu'elle arrive dans la maison du marquis d'Orsigny et qu'elle se sent attendrir à la vue d'un vase de fleurs qui lui rappellent son village, est tout-à-fait charmante. C'est une mélodie simple et naïve, que le musicien a dû puiser dans son propre cœur. Le duo entre le marquis et la pauvre Marie, qui lui exprime le bonheur d'être près de lui et de lui appartenir bientôt, est fort élégant, et l'accompagnement a de jolis détails d'instrumentation, où la syncope se fait encore trop sentir. Le trio entre le marquis, Marie et son ami d'enfance Jean est assez vigoureux, mais les chanteurs qui l'interprètent sont insuffisans à rendre l'énergie un peu fruste de ce morceau, conçu dans la manière italienne, et particulièrement dans celle de Donizetti. La première partie du finale du second acte est encore assez vigoureuse, et la romance qui s'y trouve encadrée et que chante le pêcheur Kérouan, en disant à sa fille, qu'il ne reconnaît pas : *Garde ton voile et prends courage*, est une mélodie tendre et pleine d'émotion. La stretta qui termine ce finale est d'un style un peu bruyant. Les deux voix de ténor qui s'en détachent à l'unisson, et qui mènent l'ensemble harmonique au pas de course, produisent un effet déjà connu, et que M. Maillart a heureusement imité.

Le troisième acte, qui est fort court, renferme un air de soprano que chante Marie de retour dans son village, et dont le récitatif a presque la pompe de style qui convient au grand opéra, puis une chanson de marinier avec accompagnement de chœur qui nous paraît être le morceau le plus original de la partition : la mélodie en est franche et colorée. Il y a donc, dans le nouvel ouvrage de M. Maillart, des parties assez remarquables, qui annoncent un véritable progrès dans le talent du jeune compositeur : au premier acte, une romance de ténor et un trio; la très jolie romance de soprano, le duo, le trio et le finale du second acte; l'air de soprano et la barcarolle pour voix de baryton du troisième acte. On ne saurait contester à M. Maillart du sentiment, l'entente de la scène, de la vigueur et une émotion de bon aloi. Ses idées, sans doute, ne sont pas toujours très originales, et de nombreuses réminiscences se mêlent souvent à ses propres inspirations. On s'aperçoit que M. Mail-



lart a un faible pour l'école italienne, qu'il admire Rossini, Donizetti, Hérold et M. Auber, et que cette admiration, que nous sommes loin de lui reprocher, lui joue parfois d'assez mauvais tours. L'originalité est une qualité qui se manifeste rarement dans les premières œuvres des jeunes artistes. On commence toujours par imiter quelqu'un, en se réclamant d'abord d'un maître préféré dont on voudrait suivre les traces; plus tard, lorsqu'on a dépensé tous les souvenirs que l'éducation a déposés en nous, on se révèle avec les propriétés originelles fécondées par le travail et la méditation. Aussi ne sommes-nous point alarmé pour l'avenir de M. Maillart : le point sur lequel nous voudrions fixer particulièrement son attention et celle de tous les jeunes compositeurs qui parcourent la même carrière, c'est le style, le caractère de l'instrumentation.

L'instrumentation, qui est à l'art musical ce que la couleur est à la peinture, a fait de nos jours de grands progrès. Des deux élémens qui composent un orchestre, — les instrumens à cordes et les instrumens à vent, — le dernier est devenu très prépondérant et semble chaque jour empiéter sur le terrain du quatuor, qui est la charpente séculaire d'un bon orchestre. Parmi les instrumens à vent, ce sont les instrumens de cuivre qui l'emportent sur les autres et qui étouffent de leurs bruyantes clameurs la voix douce et tempérée du basson, de la clarinette, du hautbois et de la flûte, c'est-à-dire que les grosses couleurs, celles qui frappent le plus les yeux de la foule, sont employées de préférence par les jeunes compositeurs qui ont de la verve et qui veulent produire de l'effet. Il résulte de la disproportion des deux grands élémens qui composent un orchestre, et de l'accroissement de jour en jour plus grand des couleurs fortes et criardes, un ensemble confus de sonorité qui fatigue promptement l'oreille du public, au lieu de la charmer. Ce phénomène s'est produit également dans l'histoire de la peinture, car les derniers maîtres de l'école vénitienne, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, en étaient arrivés à un entassement de couleurs informes où l'on cherche vainement la pensée sur laquelle ils auraient dû s'appuyer sans cesse. Voyez, par exemple, les nombreux tableaux de Tiepolo. Or, il faut bien le dire, la couleur est un élément secondaire dans les arts; elle emprunte son plus grand effet de l'idée qu'elle met en relief et dont elle ne doit être que le rayonnement. Les grands coloristes, tels que Titien et Rubens, Rossini et Weber, sont des génies dont l'imagination radieuse couvrait de pourpre et de lumière les sentimens préexistans dont ils étaient animés. Ils pensaient d'abord et ils peignaient ensuite, tandis que les artistes médiocres procèdent d'une manière toute différente; ils aiment la couleur pour la couleur; ils entassent les teintes les plus criardes sans mesure, sans dessin; ils aiment le son pour le son, comme le paysan ou le sauvage qui s'enivre du frottement de deux cailloux. Il y a un peu de ce désordre dans l'instrumentation des jeunes compositeurs de ce temps-ci, et M. Maillart n'en est point exempt; on voit qu'il hésite, que sa verve, impatiente de se manifester, prend un peu au hasard de toutes les couleurs, afin sans doute qu'il y en ait pour tous les goûts; aussi manque-t-il de style, et les divers élémens de son orchestre flottent-ils à l'aventure, sans cohésion suffisante et sans unité. Ce défaut capital, très commun de nos jours, est surtout sensible dans la nouvelle partition de M. Maillart, qui fera bien de s'en préoccuper à l'avenir.

HANDBOEK DER LAND-EN VOLKENKUNDE, GESCHIED-TAAL-AARDRYKS-EN STAAT-KUNDE VAN NEDERLANDSCH INDIE (*Manuel topographique, ethnographique, historique, linguistique, géographique et politique de l'Inde néerlandaise*), par M. P. -P. Roorda van Eysinga (1). — Lorsque les Hollandais eurent assis d'une manière définitive leur domination dans l'archipel de l'Asie, un des premiers soins dont ils eurent à s'occuper dans l'intérêt de leur colonisation et de leur commerce fut d'étudier ces vastes et riches contrées où tout était pour eux un objet de profitable curiosité. En parcourant le grand ouvrage qu'un de leurs missionnaires, qui y passa une partie de sa vie, François Valentyn, a composé sous le titre de *Beschryving van Oost Indiën* (Description des Indes-Orientales) (2), on voit combien de précieux documens il a recueillis dans les archives du gouvernement colonial. A ces matériaux, Valentyn en a réuni d'autres qui n'ont pas une moindre valeur et qu'il n'a dus qu'à lui-même : ce sont ceux que lui ont fournis ses recherches sur les langues et les monumens littéraires des peuples qu'il fut appelé à évangéliser. Cependant, depuis que ce livre a vu le jour, un siècle et plus s'est écoulé, et de notables changemens ont été introduits dans le régime des possessions néerlandaises; l'administration directe de la mère-patrie, avec son régime libéral et paternel, a été substituée au monopole de l'ancienne compagnie des Indes; un nouveau système de culture a été appliqué et a produit déjà de très remarquables résultats. Les langues, les littératures, l'histoire naturelle des pays que ces possessions embrassent ont donné lieu à des travaux poursuivis avec ensemble et persévérance sous l'impulsion et grâce au généreux patronage de la Société des arts et sciences de Batavia, *Bataviaasche Genootschap van kunsten en wetenschappen*, fondée à la fin du siècle dernier. Les ruines des monumens splendides qui jadis s'élevèrent sur le sol javanais, à Boro-Bodo, Brambanan et autres localités, ont été explorées, les inscriptions qui les couvrent en partie recueillies; l'archipel d'Asie, tel qu'il fut dans l'antiquité, commence à se révéler à nous : on peut aujourd'hui déterminer quelle est la part de civilisation qui lui appartient en propre, — celle qu'il a reçue des immigrations indiennes qui vinrent de la côte du Dekkan s'y fixer à une époque antérieure à notre ère, — celle aussi que lui communiqua l'islamisme, qui s'y implanta dans les premières années du xiii<sup>e</sup> siècle.

Ces conquêtes de la science, le développement qu'a pris l'agriculture coloniale et le mouvement commercial qui en a été la conséquence présentent un tableau digne d'intérêt, que M. Roorda van Eysinga a entrepris de nous retracer dans l'ouvrage dont il vient récemment de livrer au public un nouveau volume. Cet ouvrage ne fait point double emploi avec celui de Valentyn, mais, en le résumant, il le complète, car il le continue depuis l'époque où vivait le savant missionnaire et où il s'est arrêté dans sa narration jusqu'à nos jours. M. Roorda van Eysinga était parfaitement préparé par sa position personnelle à la tâche qu'il s'est imposée. Employé supérieur aux Indes-Orientales où il a long-temps séjourné et où il s'est initié à la connaissance des principales langues qu'on y parle, le malais et le javanais, chargé, à son retour en Hollande, de l'enseignement de ces deux idiomes à l'académie militaire de Bréda, il a pu consulter les documens de l'administration coloniale et mettre à profit les indica-

(1) III boeck, III deel, Amsterdam, in-8°, 1850.

(2) 3 vol. in-folio, Dordrecht et Amsterdam, 1724-26.

tions des chroniques indigènes : c'est en puisant à cette double source qu'il a imprimé à sa composition un cachet qui la distingue de toutes les relations écrites en courant par les touristes de profession qui ont visité l'archipel d'Asie.

Commencé en 1841, cet ouvrage a maintenant trois volumes divisés en cinq tomes ou parties. Les possessions néerlandaises, à la description desquelles il est consacré, et telles qu'elles ont été déterminées par le traité conclu le 17 mars 1842 entre l'Angleterre et la Hollande, s'étendent depuis le 97° degré 59 minutes jusqu'au 137° degré 19 minutes de longitude à l'est du méridien de Paris, et depuis le 11° degré de latitude sud jusqu'au 7° degré 10 minutes au-dessus de l'équateur. Au nord, elles sont limitées par le golfe du Bengale, le détroit de Malacca, les mers de Chine, de Soulou et de Célèbes, par le détroit des Moluques, les mers du Sud et de Java; à l'est, par la mer du Sud et plusieurs détroits; au sud et à l'ouest, par la mer des Indes. Elles se composent d'un ensemble d'îles de grandeur très différente, et qui sont réparties en six groupes principaux : 1° Sumatra, 2° Bornéo, 3° Célèbes, 4° Java, 5° Sumbawa, et 6° les Moluques. Ce dernier archipel se partage en trois subdivisions, ayant chacune un centre politique, Banda et Amboine au sud, Ternate au nord. Dans le nombre de ces îles, il en est qui relèvent directement des Hollandais, et d'autres où ils entrent en partage avec les *radjas* ou chefs indigènes, ou qui sont soumises à un simple protectorat. En tête de son premier volume, M. Roorda van Eysinga nous a donné la liste des établissemens que les Hollandais y ont fondés. Ce document officiel ne se retrouve aussi complet, que je sache, dans aucune de nos publications françaises : je crois devoir le reproduire en l'abrégeant. A Sumatra, le gouvernement néerlandais occupe le royaume de Palembang au nord-est, le pays des Lampongs au sud-est, Bencoulen et Padang sur la côte occidentale, ainsi que les contrées conquises sur le royaume de Monangkabaw au centre. On voit qu'il s'est approprié toute la zone qui forme la moitié méridionale de Sumatra. A l'est, il possède les îles Bintang ou Rio et Bangka, d'où sa juridiction s'étend sur Lingga et Billiton. A Bornéo les états de Mampawa, Pontianak, Matan, Sukadana et Sambas sur la côte occidentale, et Bandjermassing sur la côte sud, reconnaissent son autorité. A Célèbes, il est maître, dans la partie sud, de Macassar, ainsi que de Boelecomba et Bonthain, et du côté nord-est, de la province du Menado, qui comprend Gorontalo, sous-préfecture (*Adsisent-Residentie*), Kema, Amoerang, Belang et seize autres villages. Les chefs de Boni, Goa, Wadjoe, Loehoe, Mandhar, Sidenring, Tanetti, Soping, Torotea, Palos et Mothon y sont ses alliés. Java lui appartient sans réserve pour ainsi dire, puisque les deux chefs indigènes qui se sont maintenus jusqu'à ce jour, l'empereur de Soerakarta et le sultan de Djokjokarta, n'ont plus qu'un pouvoir nominal; leurs états constituent les *Vorsten-Landen* ou *pays des princes*. Le reste de l'île est désigné sous le nom de *Gouvernements-Landen* ou *pays de gouvernement*. Ces derniers se partagent en préfectures ou résidences, *Residentien*, lesquelles se subdivisent en sous-préfectures, *Adsisent-Residentien*, et districts ou régences, *Regentschappen*. A Bali, qui n'est séparée de Java, à l'est, que par un détroit très resserré, les huit *radjas* qui occupent cette île ont été forcés par l'expédition de 1849 de reconnaître la suprématie de la Hollande et de signer des traités. A Sumbawa, la Hollande a pareillement des conventions avec les chefs indigènes et s'y fait représenter par un agent, *Gezaghebber*, qui réside auprès du sultan de Bima, sur la côte nord-est. Timor, l'île

d'Amboine, les Moluques, l'archipel de Banda, le groupe de Ternate, reconnaissent également la suzeraineté ou la souveraineté de la Hollande.

En nous transportant dans ces contrées de l'extrême Orient, M. Roorda van Eysinga nous conduit dans la direction de l'est à l'ouest, et nous introduit par conséquent de prime abord aux Moluques, siège des établissemens primitifs de la compagnie des Indes et des premiers gouverneurs-généraux. Il a consacré à décrire cet archipel tout son premier volume. Après avoir traversé rapidement les îles de la chaîne sumatrienne, Bali, Lombok, Sumbawa, et celles moins considérables qui en sont la prolongation à l'est, et qu'il appelle du nom de petites îles de la Sonde, *Kleine Sunda-Eilanden*, il arrive à Java, « la plus importante, la plus riche, non-seulement des colonies de l'Inde néerlandaise, mais du monde entier, » *her belangrijste eiland niet alleen van Nederlandsch Indie, maar van geheel de wereld*; aussi emploie-t-il trois volumes à nous la faire connaître. Après avoir parlé de la topographie, de la botanique et de la zoologie du sol javanais, de la forme actuelle et de la hiérarchie des pouvoirs civils et militaires qui le régissent, il passe à l'histoire des événemens dont il a été le théâtre pendant une période qui remonte à l'âge correspondant aux temps les plus reculés de notre ère vulgaire, et qui se continue jusqu'à nos jours. La première partie de cette histoire est fondée sur des légendes mythologiques ou héroïques, parmi lesquelles l'on démêle quelques faits qui appartiennent au domaine de la vie réelle, mais dont on ne peut fixer la date que par des calculs approximatifs et par grandes périodes. Ce n'est que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lors de la fondation de Madjapahit, l'une des antiques métropoles de Java, que ces annales commencent à se dégager de cet alliage de récits romanesques; elles prennent un caractère de certitude qui ne se dément plus à partir de la révolution qui, vers 1400, remplaça le culte des divinités indiennes par l'islamisme et inaugura l'avènement d'une nouvelle dynastie, dont la ville de Demak fut la capitale. L'arrivée des Hollandais à Java eut lieu en 1596, et bientôt après ils s'y établirent d'une manière permanente. En 1619, ayant renversé le prince de Djakarta, ils fondèrent sur l'emplacement de cette cité Batavia, qui devint dès lors et qui est restée le chef-lieu de leur empire colonial. M. Roorda van Eysinga a retracé chronologiquement les progrès de leur domination, jusqu'aux guerres qui, dans les premières années du siècle actuel, l'ont propagée dans l'île entière, et enfin les événemens qui se sont accomplis pendant l'occupation anglaise de 1811 à 1816, et depuis lors jusqu'en 1834, pendant le séjour qu'il a fait aux Indes, sous MM. van der Capellen, Merkus de Koch et Johannes van den Bosch, gouverneurs-généraux. La fin du tome deuxième de la III<sup>e</sup> partie et tout le tome troisième contiennent la description particulière et détaillée de chacune des *résidences* ou grandes divisions du territoire javanais. L'ouvrage, suspendu en 1842 par un voyage de l'auteur dans les colonies, a été repris à son retour dans la mère-patrie, en 1849. Aujourd'hui fixé dans la ville de Leyde, il pourra nous donner successivement et sans retard, il faut l'espérer, les volumes où il doit s'occuper de Sumatra, Célèbes et Bornéo, et qui termineront sa publication. ED. DULAURIER.

---

# LA JEUNESSE

DE

## MADAME DE LONGUEVILLE.

---

IV.

COMMENCEMENS DE L'AMOUR ET DE LA FRONDE.

---

Nous avons traversé les années les plus vraiment belles de la jeunesse de M<sup>me</sup> de Longueville, celles où l'éclat de ses succès ne coûte rien encore à la vertu. Le temps approche où elle va succomber aux mœurs de son siècle et aux besoins long-temps combattus de son cœur. L'amour qu'elle répandait autour d'elle, elle va le ressentir à son tour, et à vingt-huit ou vingt-neuf ans s'engager dans une liaison fatale, qui lui fera oublier tous ses devoirs à la fois et tournera ses plus brillantes qualités contre elle-même, contre sa famille et contre la France. Pour mesurer la faute de M<sup>me</sup> de Longueville, il faut bien savoir à quelle grandeur était successivement parvenue la maison de Condé en servant fidèlement la royauté et la patrie.

La France ne compte pas dans son histoire de plus glorieuses années que les six premières de la régence d'Anne d'Autriche et du gouvernement de Mazarin, tranquille au dedans après la défaite du parti des *importans*, triomphante sur tous les champs de bataille, de 1643 à 1649, depuis la victoire de Rocroy jusqu'à celle de Lens, liées entre elles par tant d'autres victoires et couronnées par le traité de Westphalie. C'est la maison de Condé qui remplit cette mémorable époque presque tout entière, ou y joue du moins le premier rôle. Dans le con-

seil, M. le Prince seconde Mazarin, comme il avait fait Richelieu, et partage avec lui le gouvernement. L'intrépide Brezé, ouvrant la liste des grands-amiraux du XVII<sup>e</sup> siècle, tient en échec ou disperse dans la Méditerranée les flottes de l'Espagne. M. de Longueville, chargé de la plus grande ambassade du temps, met dans la balance diplomatique le poids de son nom, de sa modération et de sa magnificence. Pour le jeune Condé, qui n'a lu, au moins dans Bossuet, ses campagnes en Flandre et sur le Rhin? Nous avons fait voir quelle fut en 1643, pour la France, l'importance de la victoire de Rocroy; celles qui suivirent n'étaient pas moins nécessaires, et c'est à ce point de vue qu'il nous est commandé d'y insister.

Depuis quelque temps, il est presque reçu de parler de Condé comme d'un jeune héros qui doit tous ses succès à l'ascendant d'un irrésistible courage. Prenons garde de faire un paladin du moyen-âge ou un brillant grenadier comme tel ou tel maréchal de l'empire d'un capitaine de la famille d'Alexandre, de César et de Napoléon. Sans doute Condé avait reçu comme eux le génie de la guerre, et, ainsi qu'Alexandre, il excellait surtout dans l'exécution et payait avec ardeur de sa personne; mais il semble que l'éclat de sa bravoure ait mis un voile sur la grandeur et l'originalité de ses conceptions, comme son extrême jeunesse à Rocroy a fait oublier que depuis bien des années il étudiait la guerre avec passion et avait déjà fait trois campagnes sous les maîtres les plus renommés. Si c'était ici le lieu, et si j'osais braver le ridicule de m'ériger en militaire, j'aimerais à comparer les campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin avec celles du général Bonaparte en Italie. Elles ont d'admirables rapports : la jeunesse des deux généraux (1), celle de leurs principaux lieutenants, la grandeur politique des résultats, la nouveauté des manœuvres, le même coup d'œil stratégique, les mêmes calculs servis par la même audace, par la même activité, par la même opiniâtreté. C'est dégrader l'art de la guerre que de mesurer les succès militaires sur la quantité des combattans, car à ce compte Tamerlan et Gengis-Khan seraient les deux plus grands capitaines du monde. Le général de l'armée d'Italie n'a guère eu, ainsi que Condé, plus de vingt à vingt-cinq mille hommes en ligne dans ses plus grandes batailles (2). J'oserais dire, à l'honneur de Condé, qu'il

(1) Napoléon avait vingt-six ans à son premier combat, celui de Montenotte, et trente à son dernier, celui de Marengo. Condé n'avait pas tout-à-fait vingt-deux ans à Rocroy et il en avait vingt-sept à Lens.

(2) Le général Bonaparte entra en Italie en 1796 avec 30,000 hommes présens sous les armes; il avait à peine de 15 à 20,000 hommes à Montenotte; il en avait 20,000 à Castiglione, 13,000 seulement à Arcole, 16,000 tout au plus à Rivoli. Il est vrai qu'à Marengo il avait 28,000 hommes; mais qui voudrait comparer, pour la conception et l'exécution, Marengo avec Arcole et Rivoli? Ce sont là les deux affaires les plus savantes et les plus hardies des campagnes d'Italie, les plus semblables à celles de Rocroy et de Fribourg.

a toujours eu devant lui les meilleures troupes et les meilleurs généraux de son temps, entre autres Mercy, le premier capitaine de l'Allemagne au xvii<sup>e</sup> siècle (1). Une fois il n'eut dans sa main qu'une armée composée de différentes nations, dont les jalousies et même les défections trahirent ses plus grands desseins. Une autre fois il commandait à des troupes fatiguées et découragées, dont toute la force était dans sa seule personne. Et puis, ce qui est à mes yeux le signe le plus certain du grand homme, il a fondé une école immense : il a laissé à la France non pas seulement un grand nombre de maréchaux sachant très bien leur métier, mais de grands généraux formés à ses leçons, dressés de ses mains, et qui, loin de lui et après lui, ont gagné des batailles. On lui doit une grande partie de Turenne, qui, en le voyant agir à Fribourg et à Nortlingen, ajouta de plus en plus l'activité et l'audace à toutes ses autres qualités. On lui doit Luxembourg et Conti. On lui en doit beaucoup d'autres, égaux ou supérieurs à ceux-là, et qui donnaient les plus hautes espérances trop tôt moissonnées, entre autres Laval, La Moussaye et Châtillon. Joignez à tout cela cette magnanimité de l'homme bien né et bien élevé qui, au lieu de s'attribuer à lui seul l'honneur du succès, le répand sur tous ceux qui ont bien servi, et se complaît à célébrer Gassion et Sirot après Rocroy, Turenne après Fribourg et Nortlingen, et Châtillon après Lens (2).

Condé vainquit à Rocroy par la manœuvre très simple que nous avons indiquée (3). Le problème était d'arriver le plus tôt et avec le plus de forces sur le point qui devait décider de l'affaire. Il était clair qu'ayant déjà dispersé l'aile gauche de l'ennemi, mais son aile droite

(1) Le général Bonaparte est loin d'avoir eu affaire à des adversaires tels que Mercy. Beaulieu, se croyant trop fort, à ce qu'il paraît, avait tellement dispersé ses troupes qu'à Montenotte il ne combattit qu'avec la moitié de son armée. Würmser, à Castiglione, fit la même faute. D'Alvinzy leur était fort supérieur, et à Arcole et à Rivoli il ne céda qu'à la supériorité des manœuvres du général français. Melas se battit à merveille à Marengo, comme aussi le général Bonaparte, mais sans que ni l'un ni l'autre ait inventé aucune manœuvre remarquable, et cette bataille était perdue sans l'arrivée de Desaix, comme celle de Waterloo le fut parce que Grouchy n'était pas Desaix.

(2) Je ne connais rien de plus noble que les dépêches de Condé à la cour annonçant ses différentes victoires. Il y parle peu de lui et beaucoup des autres. Dans sa retraite de Chantilly, ses amis l'engageaient à écrire ses mémoires militaires. Il s'y refusa, disant qu'il serait obligé de blâmer quelquefois des généraux estimables et de dire quelque bien de lui-même. Jamais personne n'a été moins charlatan. A cet égard, Turenne était semblable à Condé. Ce qui me gêne un peu les mémoires de Napoléon, surtout devant les mémoires de César, est cette ardente et continuelle préoccupation de sa personne, qui partout ne voit que soi, rapporte tout à soi, n'avoue aucune faute, relève les moindres actions, ne loue guère que les hommes médiocres, rabaisse les mérites éminents, traite Moreau et Kléber comme il eût fait quelques-uns de ses maréchaux, et se dresse partout un piédestal. Mais il ne faut pas oublier que Napoléon écrivait dans l'exil et dans le malheur, et qu'il en était réduit à défendre sa gloire.

(3) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juillet dernier, p. 383.

étant victorieuse et menaçant de tout écraser, il fallait à tout prix l'arrêter et la détruire. Pour arriver sur elle le plus tôt possible, à la hauteur du champ de bataille où se trouvait Condé, le chemin le plus court était de se frayer un passage à travers l'armée espagnole, en enfonçant sa dernière ligne, composée d'infanterie, et de tomber après comme la foudre sur les derrières de l'aile triomphante. Si l'infanterie qu'il s'agissait de culbuter eût été celle du comte de Fontaine, elle eût tenu ferme, barré le chemin à Condé, et il était perdu; mais il savait que cette infanterie était un mélange de troupes italiennes, vallonnées et allemandes : il espéra donc en venir à bout à force d'énergie. Voilà pourquoi il chargea lui-même et fit des prodiges de valeur commandés par le calcul le plus sévère. Plus tard, lorsqu'on lui faisait des compliments sur son courage, il disait avec esprit et profondeur qu'il n'en avait jamais montré que lorsqu'il l'avait fallu. Il est vrai que les héros seuls ont de l'audace à volonté. Il se conduisit à peu près de même l'année suivante, en 1644, dans les combats de géans qu'il livra à Mercy autour de Fribourg. Impossible de séparer aucune des divisions de l'armée impériale, adhérentes entre elles et formant une masse à la fois mobile et serrée derrière des retranchemens formidables. Il les attaqua lui-même avec cette furie française à qui tout cède (1); en même temps, il envoya Turenne, la nuit, à une très grande distance, à travers des gorges effroyables, comme Bonaparte dans les marais d'Arcole (2), pour prendre en flanc et sur ses derrières l'armée ennemie, qui était perdue, si Mercy, averti à temps et confondu d'une telle manœuvre, ne se fût bien vite échappé. Au second combat de Fribourg, Condé renouvela cette même manœuvre en envoyant Turenne à une distance bien plus grande encore que la première fois, afin de fermer toute issue à Mercy pendant qu'il l'attaquait de front, et de l'écraser dans son camp ou de le forcer à capituler. Le vigilant Mercy échappa une seconde fois; mais sa retraite, tout admirable qu'elle est, n'en ressemble pas moins à une déroute, car il perdit non-seulement l'honneur des armes et le champ de bataille, mais toute son artillerie et une partie de ses troupes.

En 1643, Mercy et Condé se retrouvèrent en présence. Mercy venait

(1) C'est à l'attaque des lignes de Fribourg qu'il jeta dans les retranchemens ennemis son bâton de commandement, indiquant par là sa résolution de vaincre ou de périr.

(2) La manœuvre de Napoléon quittant Vérone pour aller tourner Caldiero, qu'il ne pouvait emporter de front, et surprendre Alvinzy sur ses derrières dans des marécages où la valeur pouvait compenser le petit nombre, a été beaucoup louée, et elle ne peut pas assez l'être. Tout y est prudence et audace. Le général Bonaparte, se sachant perdu s'il ne passait le pont d'Arcole, y fait tuer ses meilleurs lieutenans et manque de s'y faire tuer lui-même. Là, il fut doublement grand par le génie qui conçoit et par l'héroïsme qui exécute, et il se plaça au rang des Alexandre et des Condé.



de battre Turenne à Mariendal. Cette victoire avait enflé le courage des impériaux, et l'empereur et le roi de Bavière ne voulaient plus faire la paix. Condé, en allant prendre de nouveau le commandement d'une armée battue, comme il avait fait l'année précédente, la trouva composée de 5,000 Weymariens, reste de Mariendal, de 4,000 Suédois, de 6,000 Hessois, et il amenait avec lui 8,000 Français. Avec ces 23,000 hommes, il conçut le plan de campagne que Moreau exécuta depuis en partie et qu'accomplit Napoléon. Il résolut de livrer à Mercy une grande bataille, et, après l'avoir dispersé, de marcher sur Munich et sur Vienne et de dicter la paix à l'empereur dans sa capitale. Ce plan échoua parce que Condé était à la tête d'une armée combinée, que les Suédois et les Hessois refusèrent de suivre aussi loin le général français, et que les Suédois même se retirèrent. Condé ne pouvait attendre aucun secours de la France, qui s'était épuisée pour faire cinq armées en Espagne, en Italie, en Lorraine, en Flandre et sur le Rhin. Il renonça donc à sa plus grande conception militaire avec douleur et en frémissant, comme Annibal lorsqu'il fut forcé de quitter l'Italie; il voulut exterminer du moins l'armée de Mercy. Celui-ci, qui savait à qui il avait affaire, avait pris une position tout aussi forte que celle de Fribourg et qui le mettait à l'abri des deux manœuvres favorites de Condé, couper l'armée ennemie ou aller la surprendre au loin en flanc ou sur ses derrières. Turenne déclara qu'attaquer un ennemi ainsi retranché, c'était courir à sa ruine, et Napoléon, qu'on n'accusera pas de timidité, est de l'avis de Turenne. Condé répondit, en politique plus qu'en militaire, qu'en vain on entreprendrait, quelque manœuvre qu'on pût employer, de faire sortir Mercy d'une position sagement choisie, qu'il fallait donc ou l'attaquer ou se retirer, et que se retirer serait de l'effet le plus déplorable dans l'ébranlement de toutes nos alliances, après la déroute de Mariendal et la défection des Suédois. La France avait besoin d'une victoire. Condé gagna celle de Nortlingen, mais il la gagna grâce à deux accidens sur lesquels il n'avait pas le droit de compter, grâce aussi à l'inspiration d'un grand caractère. Il faut avouer que, dans l'exécution, jamais Condé ne fut plus grand. D'abord il comprit que toute l'affaire reposait sur le centre de Mercy et qu'il fallait en avoir raison à tout prix. Il se chargea lui même de l'attaque. Il eut un cheval tué sous lui, deux de blessés, vingt coups dans ses armes et dans ses habits. Marsin, qui sous lui commandait le centre français, fut dangereusement blessé, et l'intrépide La Moussaye mis hors de combat. Les Français et les impériaux, tour à tour vainqueurs et vaincus, firent des prodiges de courage. Ce fut une effroyable boucherie. Mercy y périt. Sur ces entrefaites, Jean de Wert, qui commandait l'aile gauche impériale, descend de la hauteur qu'il occupe, écrase l'aile droite française, disperse notre réserve malgré les efforts

de ses deux chefs, Chabot et Arnauld (1). C'en était fait de l'armée tout entière, si, au lieu de s'amuser à poursuivre les fuyards et à piller les bagages, Jean de Wert se fût jeté sur les derrières de notre centre à moitié détruit, pressant notre aile gauche entre ses escadrons victorieux et la division encore intacte du général Gleen. Cette faute et la mort de Mercy sauvèrent Condé, parce qu'il sut en profiter avec une promptitude incomparable. Il vit qu'après avoir perdu son aile droite, sa réserve et une grande partie de son centre, tenter de faire sa retraite avec son aile gauche était une opération en apparence prudente, en réalité téméraire devant un ennemi qui avait encore de grandes masses d'infanterie, beaucoup d'artillerie et une cavalerie redoutable, qu'il valait donc mieux maintenir le combat, et qu'en s'exposant à périr il était possible de vaincre. Ce coup d'œil rapide d'une âme forte qui saisit et embrasse l'unique moyen de salut, quelque périlleux qu'il soit, est le trait caractéristique du génie de Condé. Tout blessé qu'il était, harassé de fatigue, mais puisant une vigueur nouvelle dans la grandeur de sa résolution, il se met à la tête de l'aile gauche de Turenne, se précipite, comme s'il était au début de l'affaire, sur l'aile droite de l'ennemi, l'enfonce, fait prisonnier son commandant, puis, tournant à droite, se jette sur le centre des impériaux, dégage le sien, le rallie, le ramène au combat, et, maître du champ de bataille, s'apprête à faire face à Jean de Wert, qui, revenant de sa poursuite inutile, apprenant la mort de Mercy et la prise de Gleen, consterné du désastre produit par son absence, n'ose ni attaquer ni attendre Condé, se borne à recueillir les débris de l'armée et se sauve à Donawerth. Condé avait encore eu dans ce second combat un cheval tué sous lui; il avait reçu un coup de pistolet, et il manqua de ne pas survivre à sa victoire. C'est alors qu'il fit cette grande maladie au sortir de laquelle il se trouva avoir perdu avec son sang et ses forces toute sa passion pour M<sup>lle</sup> du Vigan (2).

Condé est du petit nombre des capitaines qui n'ont pas moins excellé dans l'art des sièges que dans celui des combats (3). En 1643, après Rocroy, il avait pris Thionville, une des premières places fortes du temps. En 1644, il avait pris Philipsbourg, qui commandait le Haut-Rhin. En 1646, ayant eu la sagesse de consentir à servir sous le duc d'Orléans pour ménager les ombrages et la vanité de ce prince, et

(1) Ce même Arnauld, le maître-de-camp des carabiniers, dont nous avons tant de jolis vers dans le genre de ceux de Voiture, et dont M<sup>me</sup> de Rambouillet regrette l'absence pour répondre à Godeau dans son style. *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juin dernier, p. 1021.

(2) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juin dernier, p. 1053.

(3) En Italie, Napoléon n'a pas fait de siège proprement dit. Mantoue, souvent investie, est tombée à la suite de Rivoli.

n'ayant eu le commandement de l'armée qu'à la fin de la campagne, il la termina par un siège mémorable, où il se couvrit de gloire : il prit Dunkerque le 11 octobre 1646.

Accoutumé à réparer les défaites des autres, Condé alla remplacer en 1647 le comte d'Harcourt, qui venait d'échouer devant Lerida. Mazarin avait voulu plusieurs fois envoyer Condé en Catalogne; son père, M. le Prince, s'y était toujours opposé, et tous ses amis le dissuadèrent d'accepter ce commandement. Il montra certes une grande déférence envers Mazarin en quittant le théâtre ordinaire de ses exploits pour un pays où il fallait faire une petite guerre peu en rapport avec son génie, avec une ombre d'armée incapable de livrer une bataille et bonne tout au plus à se soutenir devant l'ennemi. Quand tout le monde s'était moqué du comte d'Harcourt, qui n'avait pu prendre Lerida, Condé avait eu le bon sens et la générosité de défendre cet excellent général; il s'était d'avance défendu lui-même. En effet, arrivé à son tour devant Lerida, et n'ayant reçu de France ni les secours de troupes qu'on lui avait promis, ni les munitions et l'artillerie qui lui étaient absolument nécessaires, n'ayant pas assez de forces pour aller au-devant de l'armée espagnole et ne pouvant songer à prendre d'assaut Lerida avec des soldats éteints, il eut le courage de lever le siège et de faire une bonne retraite, préférant le salut de l'armée à sa propre réputation. Cette conduite, soutenue avec sa hauteur accoutumée, lui fit le plus grand honneur, et prouva qu'il était maître de lui et savait employer tour à tour la prudence ou l'audace, selon les circonstances.

C'est ainsi qu'en 1648, à Lens, trouvant l'archiduc Léopold dans une position formidable, comme celle de Mercy à Nortlingen, il reconnut qu'il serait d'une souveraine imprudence de tenter une seconde fois la fortune, et, sachant bien qu'il n'avait plus affaire à Mercy, il entreprit d'attirer l'archiduc Léopold et le général Beck sur un terrain plus favorable, dans une plaine où la principale force de l'armée française, la gendarmerie, commandée par Châtillon, devait avoir un grand avantage. Du côté des Espagnols étaient le nombre, l'abondance et la discipline; du côté des Français, la misère et l'audace. L'archiduc avait son centre adossé à des bourgs et à des hameaux formant des retranchemens naturels. Sa droite, composée de tout ce qui restait des vieilles bandes nationales, s'appuyait à la ville de Lens. L'aile gauche était postée sur une éminence à laquelle on ne pouvait arriver qu'à travers les plus étroits sentiers. Il fallait manœuvrer avec un art infini pour faire abandonner à l'ennemi cette position inexpugnable. Condé commanda une fausse retraite, qu'expliquait parfaitement la faiblesse de l'armée française. Beck trompé détache la cavalerie lorraine pour inquiéter et, s'il se peut, tailler en pièces notre arrière-garde, qui est

assez promptement enfoncée et s'enfuit en désordre. Châtillon marche à son aide avec sa gendarmerie; elle ramène vivement les Lorrains et menace d'en faire un carnage. On ne pouvait les abandonner. L'archiduc envoie à leur secours toute sa cavalerie. Le combat s'engage; toute l'armée ennemie s'ébranle et descend dans la plaine. C'est là ce que voulait Condé. Cette manœuvre, qui eût échoué à Nortlingen, réussit à Lens. L'armée impériale avait encore l'immense désavantage d'être obligée de se former à mesure qu'elle avançait, tandis que l'armée française était depuis le matin rangée en bon ordre au bout de la plaine, sur un terrain bien choisi. Condé comptait particulièrement sur la gendarmerie de Châtillon; il l'avait rappelée bien vite après le premier engagement, et l'avait mise à la seconde ligne pour lui donner le temps de se rafraîchir; puis, quand les deux corps de bataille en furent venus aux prises, il la lança de nouveau avec son intrépide général, et, après avoir été si utile au début de la journée, elle la décida en renversant tout ce qu'elle rencontra devant elle. Restait l'infanterie espagnole, qui ne montra pas la même opiniâtreté qu'à Rocroy, et demanda la vie. Le vieux général Beck se conduisit comme Fontaine et Mercy : il se battit en lion, fut blessé et pris, et mourut de désespoir. L'archiduc Léopold, après s'être fort bien conduit, se sauva dans les Pays-Bas avec le comte de Fuensaldaigne.

La victoire de Lens était aussi nécessaire et elle fut tout aussi utile que celle de Rocroy : on lui doit la reprise des négociations de Munster et la conclusion du traité de Westphalie. Ce traité est le suprême résultat des cinq grandes campagnes de Condé en Flandre et sur le Rhin. Condé était là en quelque sorte le négociateur armé, M. de Longueville était à Munster le négociateur pacifique.

Le père Bougeant, dans son estimable histoire du traité de Westphalie (1), suppose que Mazarin envoya le duc de Longueville à Munster « pour éloigner de la cour un prince capable d'y exciter des troubles; » mais en 1645 Mazarin n'avait plus de troubles à redouter, et le duc de Longueville n'était pas homme à en faire naître : il se laissait conduire alors, ainsi que tout le reste de la famille, à la politique de son chef, M. le Prince. Il est bien plus à croire que c'est le crédit de ce dernier qui fit donner l'ambassade de Munster à son gendre. Mazarin ne l'avait pas choisi pour sa capacité, bien qu'il n'en fût pas dépourvu, mais pour faire marcher ensemble d'Avaux et Servien, qui ne s'entendaient guère, et donner de l'éclat à la légation française. Il demeurait toujours le maître des négociations, et les Condé devaient être flattés d'être à la tête de la plus importante affaire diplomatique, comme ils

(1) *Histoire des Guerres et des Négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, 3 vol. in-4°.

avaient déjà le commandement de la flotte de la Méditerranée et celui de l'armée du Rhin.

M. de Longueville avait à poursuivre le grand objet que se proposait le cabinet français depuis Henri IV, l'affaiblissement de l'empire au profit de la France. C'est dans ce dessein que le roi très chrétien, le cardinal Richelieu et le cardinal Mazarin avaient été vus s'alliant au protestant Gustave-Adolphe, l'attirant dans le cœur de l'Allemagne, lui et après lui ses lieutenans, et soutenant la Hollande protestante contre la catholique Espagne. Cette lutte, qui parut avec tant d'éclat sur les champs de bataille pendant trente années, eut lieu aussi pendant plus de douze ans à Osnabrük et à Munster. D'un côté étaient l'Autriche, l'Espagne, la Bavière, avec les électeurs ecclésiastiques de Mayence et de Cologne; de l'autre, les puissances protestantes, le Brandebourg, la Saxe, la Hesse, avec leurs alliés, la Hollande, la Suède et la France. Le parti protestant voulait obtenir le plus de concessions, et le parti catholique en faire le moins possible. On avançait et on reculait selon les vicissitudes de la guerre. Dès l'année 1640, Richelieu avait désigné l'homme qui avait toute sa confiance, Mazarin, et le comte d'Avaux, de la puissante famille parlementaire des de Mesme, pour représenter la France à Munster. Quand Mazarin succéda à Richelieu dans le ministère, il nomma à sa place le comte Abel Servien, gendre de l'habile et judicieux Lyonne, qui lui était ce qu'il avait été lui-même à Richelieu. Il maintint d'Avaux, qui avait de l'esprit et de la pénétration, de la droiture et de la noblesse, avec une piété qui le faisait bien venir des puissances catholiques, mais le portait un peu trop à s'accommoder avec elles et à rechercher l'avantage de l'église plus encore que ne le voulait la politique. Servien seul était dépositaire de la pensée de Mazarin, et Mazarin, comme son maître, ne connaissait qu'un intérêt, celui de la grandeur de la France. Il voulait d'abord obtenir de l'empire l'Alsace tout entière, avec quelques places fortes sur le Rhin, pour achever le légitime développement de la France de ce côté. Il avait encore une autre ambition que lui avait léguée Richelieu et qu'il légua à Lyonne : c'était d'arracher à l'Espagne l'échange de la Catalogne, où Richelieu et lui avaient habilement porté la guerre, contre les Pays-Bas, sans lesquels la France n'avait réellement pas de frontière du nord, et pouvait voir, après une bataille malheureuse, une armée ennemie arriver sans obstacle sous les murs de Paris. Telles étaient les pensées qui occupaient l'esprit de Mazarin, et qu'il poursuivait à la fois par les négociations et par les armes, avec la douceur et l'inflexibilité qui caractérisent ce grand homme d'état.

M. de Longueville arriva à Munster le 30 juin 1645, à peu près en même temps que son beau-frère le duc d'Enghien allait prendre le commandement de l'armée du Rhin, à la place de Turenne, qui ve-

nait d'essuyer une défaite assez grave à Mariendal. La victoire de Nortlingen, du 5 août 1645, donna la plus grande force à M. de Longueville, et le duc de Bavière, la seconde puissance catholique de l'Allemagne, qui avait rompu les négociations après Mariendal, les reprit avec empressement après Nortlingen. La cession de l'Alsace était alors presque gagnée; mais Mazarin victorieux avait de la peine à renoncer à l'espérance qu'il nourrissait depuis long-temps d'acquérir les Pays-Bas de l'Espagne en lui remettant la Catalogne. C'est là en quoi résidait toute la difficulté des négociations, le nœud qu'aucune habileté ne pouvait résoudre et que l'épée seule pouvait trancher. Il était réservé à Louis XIV, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, après avoir perdu tous les hommes d'état qui firent long-temps sa force et sa gloire, Mazarin, Lyonne et Colbert, d'abandonner la pensée de ses devanciers, et, quand on lui proposait les Pays-Bas en retour de ses droits sur l'Espagne, de rejeter cette faveur de la fortune que Mazarin et Richelieu eussent embrassée avec des transports de joie, et cela dans un frivole intérêt de famille, jouant comme à plaisir sa propre couronne pour en mettre une sur la tête de son petit-fils, et manquant de perdre la France sans lui donner même pour un quart de siècle l'alliance de l'Espagne. Pour le dire en passant, cette résolution incroyable, mal couverte d'une apparence de grandeur, ainsi que la révocation de l'édit de Nantes, sont les deux grandes inspirations personnelles de Louis XIV; elles jugent sa politique intérieure et extérieure, comparée à celle de Mazarin, de Richelieu et d'Henri IV. On ne peut pas dire tous les efforts que fit Mazarin en 1648 pour amener l'Espagne à lui céder les Pays-Bas. Il offrit, avec la Catalogne tout entière, le jeune Louis XIV pour la jeune infante Marie-Thérèse. En même temps il envoya d'Estrades, avec lequel nous avons naguère fait connaissance (1), en Hollande, pour y faire agréer l'arrangement qu'il désirait avec passion; il alla jusqu'à proposer Anvers au commerce hollandais. C'était une puissante tentation : la Hollande y résista; elle était lasse de la guerre, qu'il eût fallu continuer, et puis elle commençait à ne plus tant redouter l'Espagne, et ne trouvait pas un grand avantage à acquérir, au lieu d'un voisin affaibli, un voisin conquérant. De son côté, l'Espagne voyait poindre à l'horizon de nouveaux troubles parmi nous, et sur cette espérance elle rompit les négociations, fit un traité séparé avec la Hollande, et persuada à l'empereur d'entreprendre avec elle un dernier et puissant effort. Un seul homme pouvait encore sauver la France, tout aussi menacée qu'elle l'avait été en 1643. Cet homme était le vainqueur de Rocroy. C'est alors que Condé, qui connaissait parfaitement la situation des affaires, livra dans les plaines de Lens,

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juillet, page 397.

le 20 août 1648, la mémorable bataille que nous avons racontée, où il fut aussi prudent que l'a jamais été Turenne, et aussi audacieux que son propre génie et les circonstances le commandaient. Dès-lors les négociations marchèrent vite. Le 24 octobre 1648 fut signé à Munster le traité de Westphalie, qui donna pour un siècle la paix à l'Allemagne, y affermit la liberté religieuse, et consacra toutes les conquêtes de la France sur l'empire.

Grace à ce traité, Mazarin n'avait plus en face de lui que l'Espagne, et il comptait l'amener bientôt à l'échange qui seul pouvait donner à la France du côté du nord une frontière semblable à celle qu'elle venait d'acquérir au midi de l'Allemagne. Il rêvait, au bout de quelques campagnes heureuses, un traité plus favorable encore que celui des Pyrénées en 1660. Il avait dans sa main le vainqueur de Lens, qu'il pouvait lancer sur les Pays-Bas; il pouvait porter en Espagne et en Italie des généraux encore supérieurs à d'Harcourt et à Schomberg; il comptait soutenir ou ranimer l'insurrection de Naples : un magnifique avenir était devant la France. Qui lui a enlevé cet avenir? qui a divisé et épuisé ses forces? qui lui a fait verser de ses propres mains son meilleur sang? qui a mis aux prises les uns contre les autres ses plus illustres capitaines? qui a arrêté Condé dans sa course à vingt-sept ans, lorsqu'il pouvait ajouter tant de nouvelles victoires à toutes celles de sa jeunesse, et porter le drapeau français à Bruxelles ou à Madrid?

C'est la Fronde qui a commis l'inexpiable crime d'avoir suspendu l'élan de Condé et de la grandeur française. Du moins en retour a-t-elle agrandi et développé nos vieilles franchises nationales? Loin de là : par une réaction inévitable, elle a dégoûté pour long-temps la France d'une liberté anarchique, incompatible avec l'ordre public, avec la force du gouvernement et de la nation; elle a ôté à la royauté toute espèce de contre-poids; elle a enfanté le despotisme d'abord intelligent et utile, puis imprévoyant et funeste de Louis XIV.

Et maintenant, qui a donné naissance à la Fronde ou qui l'a soutenue? qui a relevé l'ancien parti des *importans*, étouffé, ce semble, sous les lauriers de Rocroy? qui a renouvelé les intrigues des petits maîtres et des petites maîtresses de 1643? qui a séparé les princes du sang de la couronne? qui a tourné contre le trône cette illustre maison de Condé, qui jusque-là en avait été le bouclier et l'épée? Sans doute il y a ici bien des causes générales; mais il nous est impossible de nous en dissimuler une, toute particulière il est vrai, mais qui a exercé une puissante et déplorable influence, l'amour inattendu de M<sup>me</sup> de Longueville pour un des chefs des *importans*, devenu un des chefs de la Fronde. Oui, je le dis à regret, c'est M<sup>me</sup> de Longueville qui, passée du côté des mécontents, y attira d'abord une partie de sa fa-

mille, puis sa famille tout entière, et la précipita ainsi de ce faite d'honneur et de gloire où tant de services l'avaient élevée.

Racontons le plus rapidement qu'il nous sera possible ce que nous savons de M<sup>me</sup> de Longueville depuis le moment où nous l'avons quittée jusqu'au commencement de l'année 1648.

Nuls documens authentiques, imprimés ou manuscrits, ne nous autorisent à supposer qu'avant la fin de l'année 1647, M<sup>me</sup> de Longueville ait jamais franchi les bornes de la galanterie à la mode. Elle était grosse en 1643, pendant l'aventure des lettres et la tragique querelle qui en fut la suite, et elle accoucha, le 4 février 1644, d'une fille qui reçut le nom de sa mère et de son frère, Charlotte-Louise, M<sup>lle</sup> de Dunois, morte le 31 avril 1645. Un an après, le 12 janvier 1646, elle eut un fils, Charles d'Orléans, comte de Dunois, destiné à succéder aux titres de son père, mais qui, disgracié de la nature, tenta diverses carrières sans être capable d'aucune, et s'éteignit dans l'église, à la fin du siècle, sous le nom d'abbé d'Orléans. En 1647, elle mit au monde une seconde fille, Marie-Gabrielle, enlevée en 1650. Plus tard, nous dirons un mot du dernier fils qui lui naquit au milieu de la Fronde.

M<sup>me</sup> de Longueville avait vingt-cinq ans en 1644, après le duel de Coligny et de Guise. Chaque année ne faisait qu'ajouter à ses charmes. La gloire de son frère rejaillissait sur elle, et elle y répondait en quelque sorte par ses propres succès à la cour et dans les salons. Elle s'éloignait de plus en plus des carmélites et prenait les mœurs du jour. La coquetterie et le bel esprit étaient toute son occupation. En allant se mettre à la tête de l'ambassade de Munster, en juin 1645, M. de Longueville l'avait laissée à Paris; elle s'y plaisait fort, et, soit que son cœur eût déjà reçu quelque légère atteinte, soit qu'il fût encore entièrement libre, on comprend qu'elle ne fût pas très charmée d'aller rejoindre, sous le ciel de la Westphalie, son mari, qui n'était pas, comme dit M<sup>me</sup> de Motteville, l'homme du monde qu'elle aimait le plus. Imaginez-vous en effet cet enfant gâté de l'hôtel de Rambouillet quittant Corneille et Voiture, toutes les élégances et les raffinemens de la vie, pour s'en aller à Munster, parmi des diplomates étrangers parlant allemand ou latin. C'était pour elle un double exil, car sa patrie n'était pas seulement la France, c'était Paris, c'était la cour, c'était l'hôtel de Condé, Chantilly, la Place-Royale, la rue Saint-Thomas du Louvre. Cependant il fallut obéir et se mettre en route avec sa belle-fille, M<sup>lle</sup> de Longueville, qui avait déjà un peu plus de vingt ans. Pour garder quelque chose de Paris, elle emmena avec elle Esprit (1), l'académicien et l'oratorien, un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, qui venait de se

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juin dernier, p. 1035.



brouiller avec le chancelier Séguier pour avoir favorisé le mariage de sa fille, la marquise de Coislin, avec le fils de M<sup>me</sup> de Sablé, le beau et brave marquis de Laval, tué quelque temps après, à côté de Condé, au siège de Dunkerque. Un peu avant son départ pour Munster, au printemps de 1646, Esprit avait présenté à M<sup>me</sup> de Longueville un des anciens poètes favoris de Richelieu, Bois-Robert, qui était resté ébloui du nouvel éclat de celle qu'il avait vue autrefois et admirée toute jeune dans les fêtes de Ruel. Voici dans quels termes Bois-Robert raconte à Esprit sa visite et lui peint M<sup>me</sup> de Longueville. Les vers sont médiocres, mais il faut nous les passer, car ils tiennent la place d'une infinité d'autres vers, qu'à la rigueur nous pourrions citer, sur la même personne et de cette même époque, et qui sont plus mauvais encore (1) :

« Elle avoit pris le bain tout freschement,  
 Ses bras du lit sortoient négligemment,  
 Et jettant l'œil sur ce vivant albastre  
 Je t'advouray que j'en fus idolâtre.  
 Là, les zéphirs enjouez volettoient  
 Sur ses cheveux, qui par ondes flottoient,  
 Et sur sa gorge, et sur son teint de roses  
 De qui l'éclat surpassoit toutes choses,  
 Et faisoit honte aux plus vives couleurs  
 Qui brilloient lors sur les nouvelles fleurs.  
 De ses beaux doigts, tels que ceux de l'Aurore,  
 Frottant ses yeux qui s'éveilloient encore,  
 Elle laissoit tout à coup éclairer  
 Ces deux soleils qu'il fallut adorer  
 Les yeux baissez, car ma foible paupière  
 N'en put jamais soutenir la lumière.  
 Là s'assembloit, comme en un vif tableau,  
 Ce que le monde eut jamais de plus beau ;  
 Mais le corail de sa bouche vermeille  
 Remplit surtout mon ame de merveille,  
 Lorsqu'aux appas muets que j'admirois,  
 Elle ajousta le charme de sa voix, etc. »

Le voyage de M<sup>me</sup> de Longueville à Munster fut une fête et une ovation continuelle. Belges, Hollandais, Espagnols, impériaux, tout le monde se piqua de galanterie envers la belle ambassadrice. Les gouverneurs de place sortaient pour la recevoir à la tête de leurs garnisons. On venait lui offrir les clés des villes. Elle avait des escortes de cavalerie. Le duc de Longueville alla jusqu'à Wesel à sa rencontre.

(1) *Les épistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert Metel, conseiller d'état ordinaire, abbé de Châtillon-sur-Seine, Paris, 1639, in-8°, p. 11 : A monsieur Esprit : il l'entretient des beautés de M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville et de l'accueil favorable qu'il avait reçu d'elle à son départ.*

Turenne, qui commandait alors sur le Rhin, lui donna le spectacle d'une armée rangée en bataille et qu'il fit manœuvrer devant elle. Est-ce là que le grand capitaine, bien connu pour avoir toujours été sensible à la beauté, reçut l'impression passionnée qui se renouvela à Stenay en 1650, et qui, prudemment ménagée par M<sup>me</sup> de Longueville, demeura toujours entre eux un tendre et intime lien? Elle fit à Munster une entrée triomphale. Ses grâces touchèrent les diplomates aussi bien que les guerriers. Elle se lia particulièrement avec le comte d'Avaux, dont nous avons déjà parlé, ami et correspondant de Voiture, de M<sup>me</sup> de Sablé et de M<sup>me</sup> de Rambouillet. Nous avons sous les yeux des lettres manuscrites de d'Avaux à Voiture fort agréables, mais, bien entendu, très peu naturelles, qui, à travers les citations latines alors à la mode entre gens qui se piquaient de belle érudition, marquent assez bien l'impression qu'avait faite M<sup>me</sup> de Longueville sur le doyen de la diplomatie française. Elle ne paraît pas fort mélancolique à d'Avaux; mais le vieux diplomate était plus propre peut-être à découvrir les intrigues des cabinets qu'à lire dans le cœur d'une femme :

« C'est à (1) M<sup>me</sup> de Montausier et à M<sup>me</sup> la marquise de Sablé que je dois les grâces que j'ai reçues de M<sup>me</sup> de Longueville... Vous dites que le commerce est dangereux avec une personne si bien faite, comme si tant de disproportion et les grands espaces qu'il y a de tous côtés entre ces personnes-là et nous autres bonnes gens ne me mettoient pas à couvert. Vous savez que l'éloquence de Balzac ne fait pas d'impression sur l'esprit d'un paysan. Non, non, je n'ai point de peur. Il seroit étrange que dans une assemblée de paix je n'eusse pas assez de la foy publique pour ma conservation, et qu'avec les passeports de l'empereur et du roy d'Espagne Munster ne fût pas un lieu de sûreté pour moy.... Je regarde pourtant, je ne m'arrache point les yeux. Je vois de la beauté plus que je n'en vis jamais; je vois tout ce qu'on peut voir ensemble de grâces et de charmes, et ce je ne say quoy qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté :

Video igne micantes,  
Sideribus similes oculos, video oscula, sed quæ  
Est vidisse satis.

J'admire avec vous cette bonté, cette générosité et ces aimables qualités que nous louerons toujours à l'envi et que nous ne louerons jamais assez. La justesse de cet esprit, sa force et son étendue me donnent aussi de l'étonnement et me font quelquefois rentrer en moi-même avec dépit, car cela est tout-à-fait extraordinaire et trop au-dessus de l'âge et du sexe. Néanmoins toutes ces belles choses ne gastent point mon imagination... Supposons que je fusse d'une matière aussi combustible que vous, qui vous plaignez encore des maux de la jeunesse : à quelle étincelle, je vous prie, pourrais-je prendre feu? Une personne si précieuse, qui est venue de deux cents lieues chercher un vieux

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. X.

mari, qui a quitté la cour pour la Westphalie, qui est icy dans une gaieté continuelle, qui fut ravie dernièrement de voir une comédie chez les jésuites (mais à la vérité c'estoit en bon latin), qui donne force audiences, qui s'entretient paisiblement avec M. Salvius, M. Vulteius, M. Lampadius (1), qui ne s'effraye plus d'un gros Hollandois qui la baise réglément deux fois par jour en toutes les visites qu'il lui fait, qui reçoit agréablement la civilité d'un autre ambassadeur qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir, qui avec tout cela prend de l'embonpoint à Munster et a un visage de satisfaction... »

Voiture n'est pas en reste avec son ingénieux correspondant sur le compte de M<sup>me</sup> de Longueville :

« ... J'ai une grande impatience de voir ici le retour de M<sup>me</sup> de Longueville, après la conclusion d'une bonne paix. Ce que vous me dites de cette princesse est en son genre aussi beau qu'elle, et je le garde pour lui montrer quelque jour... Dites le vrai, monseigneur : croyez-vous que l'on puisse trouver, je ne dis pas dans une seule personne, mais dans tout ce qu'il y a de beau et d'aimable répandu par le monde; croyez-vous que l'on puisse trouver tant d'esprit, de graces et de charmes qu'il y en a en cette princesse? Soyez sur vos gardes. Elle écrit ici des merveilles de vous et de l'amitié qui est entre vous deux. Le commerce est dangereux avec elle. Je vous assure au reste qu'elle est aussi bonne qu'elle est belle, et qu'il n'y a point d'ame au monde ni plus haute ni mieux faite que la sienne... »

Un peu après, le 9 janvier 1647 :

« ... Le respect m'a empêché jusqu'ici d'écrire à M<sup>me</sup> de Longueville; mais vous me faites bien plus peur d'elle en me la représentant si sérieuse et si politique. Nous avons ici plaisir à nous l'imaginer entretenant M. Lampadius (on m'a dit que d'ordinaire il est vêtu de satin violet), M. Vulteius et M. Salvius, et surtout ce gros Hollandois

Dulcia barbarè  
Lædentem oscula quæ Venus  
Quinta parte sui nectaris imbuît.

« Celui qui lui conseille d'apprendre l'allemand pour se divertir a bien fait rire M<sup>me</sup> de Sablé et M<sup>me</sup> de Montausier (2)... »

Mais le plus beau souvenir qui subsiste du passage de M<sup>me</sup> de Longueville à Munster, c'est le portrait qu'en a fait Anselme van Hull, et qu'on peut voir gravé avec ceux de M. de Longueville, de d'Avaux et de Servien dans la belle collection des portraits de tous les princes et

(1) Jean Adler Salvius, un des plénipotentiaires suédois; Jean Vulteius, un des envoyés du landgrave de Hesse-Cassel; Jacques Lampadius, envoyé du duc de Lunebourg Gröbenhagen. Voyez le P. Bougeant.

(2) Voiture, t. I<sup>er</sup>, p. 368, 369, 371, 374.

diplomates assemblés à Munster (1). M<sup>me</sup> de Longueville y est représentée en buste avec la plus parfaite exactitude. Dans la gravure même, on y sent des yeux d'une douceur charmante. Une forêt de blonds cheveux flotte autour du plus gracieux visage. Son sein à demi découvert paraît dans sa beauté modeste. Un léger collier de perles laisse voir un cou jeune et délicat. Au-dessous du portrait, on a mis d'assez mauvais vers qui sont peut-être de d'Avaux, ou que Voiture aura envoyés.

Cependant toutes les ruelles de Paris réclamaient cette reine du congrès de Munster. Godeau ne cessait de la redemander au nom de Phôtel de Rambouillet :

« Ne vaut-il pas mieux, madame, lui écrivait-il, que vous reveniez à l'hôtel de Longueville, où vous êtes encore plus plénipotentiaire qu'à Munster? Chacun vous y souhaite cet hiver : monseigneur votre frère est revenu chargé de palmes; revenez couronnée des myrtes de la paix, car il me semble que ce n'est pas assez pour vous que des branches d'olivier. Je n'ose m'expliquer davantage, de peur de vous dire une galanterie. C'est ce que je laisse aux Julies et aux Chapelains, etc. (2). »

Elle-même en avait assez de son magnifique exil, bien qu'elle dissimulât son ennui avec sa politesse et sa douceur habituelles. Dans l'hiver de 1647, elle eut deux raisons pour revenir en France. Son père, M. le Prince, mourut à la fin de décembre 1646, perte immense pour sa famille et pour la France, et dont les conséquences se firent plus tard vivement sentir. De plus, M<sup>me</sup> de Longueville était devenue grosse à Munster. Sa mère voulut qu'elle revînt faire ses couches auprès d'elle, et il fallut bien que M. de Longueville consentit à laisser reprendre à sa femme le chemin de Paris.

Son retour en France, à Chantilly d'abord, puis à Paris, au mois de mai 1647, lui fut un bien autre triomphe encore que son voyage sur le Rhin et son séjour à Munster. Elle retrouva la cour de ses adorateurs plus nombreuse et plus empressée que jamais, et au premier rang son jeune frère, le prince de Conti, qui sortait du collège et faisait ses premiers pas dans le monde. Disons un mot de ce nouveau personnage, qui paraît pour la première fois, et jouera un assez grand rôle dans la vie de M<sup>me</sup> de Longueville.

Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, avait dix-huit ans en 1647. Il avait de l'esprit et n'était pas mal de figure; mais quelque défaut dans la taille et une certaine faiblesse de corps l'avaient fait juger assez peu propre à la guerre, et on l'avait de bonne heure des-

(1) In-folio, Rotterdam, 1697. Ce portrait a été gravé de nouveau par Odieuvre, et on le rencontre partout.

(2) Villefore, 1<sup>re</sup> partie, p. 75.

tiné à l'église. Il avait fait d'assez fortes études chez les jésuites, au collège de Clermont, avec Molière, et M. le Prince, avant sa mort, avait obtenu pour lui les plus riches bénéfices et demandé un chapeau de cardinal. En attendant ce chapeau, Armand de Bourbon vivait à l'hôtel de Condé, à moitié ecclésiastique, à moitié mondain, tout occupé de bel esprit et avide de toute espèce de succès. La gloire de son frère le piquait d'émulation, et il lui prenait des caprices guerriers. Quand sa sœur était revenue d'Allemagne, il était allé au-devant d'elle, et, ébloui de sa beauté, de sa grace et de sa renommée, il s'était mis à l'aimer « encore plus en honnête homme qu'en frère (1). » Il la suivit aveuglément dans toutes ses aventures, où il montra autant de courage que de légèreté. Quand il eut fait sa paix avec la cour, grâce à son mariage avec une nièce de Mazarin, la belle et vertueuse Anne-Marie Martinozzi, il obtint le commandement en chef de l'armée de Catalogne, et il s'en tira avec honneur. Il réussit moins bien en Italie. En tout, il est loin d'avoir fait tort à son nom, et il a donné à la France, dans la personne de son plus jeune fils, un véritable homme de guerre, un des meilleurs élèves de Condé, un des derniers généraux éminens du xvii<sup>e</sup> siècle. Ramené à la religion par sa mauvaise santé, le prince de Conti finit par où il avait commencé, la théologie. Il composa sur divers sujets de piété des écrits où il y a du savoir et du mérite (2). En 1647, il était tout entier à la vanité et aux plaisirs. Il adorait sa sœur, et elle exerçait sur lui un empire mêlé d'un peu de ridicule et qui dura plusieurs années.

La cour et Paris étaient alors dans des fêtes et des divertissemens qu'on s'empressa de faire partager à M<sup>me</sup> de Longueville. Pour plaire à la reine, Mazarin multipliait les bals et les opéras. Il avait fait venir d'Italie des artistes, des chanteurs et des chanteuses, payés à grands frais, qui représentèrent un opéra d'Orphée dont les machines et les décorations seules coûtèrent, dit-on, plus de 400,000 livres. La reine raffolait de ces spectacles. La France aussi, comme touchée de sa propre grandeur, se complaisait dans les magnificences de son gouvernement, et les secondait en redoublant elle-même de luxe et d'élégance. Les plaisirs de l'esprit étaient au premier rang. L'hôtel de Rambouillet, tirant vers son déclin, jetait un dernier éclat. M<sup>me</sup> de Longueville y régnait, ainsi que dans tous les cercles de Paris. C'était à peu près le temps des deux sonnets de Voiture et de Benserade, qui partagèrent la cour et la ville, les salons et l'Académie. On a rassemblé (3) presque toutes

(1) M<sup>me</sup> de Motteville, t. II, p. 17.

(2) *Les Devoirs des grands, par monseigneur le prince de Conti, avec son testament. — Traité de la Comédie et des Spectacles selon la tradition de l'église. — Lettres du prince de Conti, ou l'accord du libre-arbitre avec la grace de Jésus-Christ.*

(3) *Mémoires de littérature*; t. 1<sup>er</sup>, p. 116-134.

les pièces de ce petit procès littéraire; mais nous en avons retrouvé quelques-unes, jusqu'ici ignorées, que nous ne pouvons nous dispenser de mettre sous les yeux du lecteur, parce qu'elles montrent la passion que l'on avait alors pour les choses de l'esprit, l'ascendant de M<sup>me</sup> de Longueville et la délicatesse particulière de son goût.

Voiture venait de mourir en 1648, et ses amis avaient recueilli, comme le dernier soupir de sa muse, le sonnet à Uranie. Il paraissait en même temps un autre sonnet d'un des rivaux de Voiture, plus jeune que lui, et qui n'avait pas été formé à l'hôtel de Rambouillet : c'était la plainte d'un amant qui se prétendait plus malheureux que Job, en ce que Job pouvait au moins gémir tout haut de son mal, tandis que le pauvre amant était réduit à souffrir en silence :

Job de mille tourments atteint  
 Vous rendra sa douleur connue,  
 Et raisonnablement il craint  
 Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue;  
 Il s'est lui-même icy dépeint :  
 Accoutumez-vous à la vue  
 D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,  
 On voit aller des patiences  
 Plus loin que la sienne n'alla.

Il souffrit des maux incroyables;  
 Il s'en plaignit, il en parla :  
 J'en connois de plus misérables.

Tout ce qu'il y avait d'amoureux à la mode, tous les languissants et les mourans du jour trouvèrent admirable de peindre ainsi son martyre, le comble du déplaisir étant de souffrir sans oser se plaindre, et il est certain que la fin du sonnet de Benserade n'est ni sans esprit ni sans agrément. Il fit fureur. Le sonnet de Voiture avait un tout autre caractère. Il était de l'élégance la plus parfaite, un peu molle il est vrai, mais relevée et animée d'un certain accent passionné qui, sans éclater dans aucun trait particulier, se fait partout doucement sentir. Il était d'une qualité plus distinguée et plus rare; aussi eut-il d'abord moins de succès. Balzac (1) a composé sur ces deux petites pièces toute une dissertation en forme, où il pèse dans la balance de la plus scrupuleuse critique les mérites et les défauts de l'une et de l'autre. Corneille, importuné d'une querelle qui détournait un peu trop l'attention de ses ouvrages, commença par se moquer des deux sonnets; puis, l'affaire intéressant de plus en plus toute la littérature, il y entra lui-même et

(1) OEuvres de Balzac, in-folio, t. II, p. 580-594.

prit parti pour Job contre Uranie dans un sonnet où il n'hésite pas à dire que celui de Voiture est sans doute *mieux rêvé, mieux conduit, mieux achevé, mais qu'il voudroit avoir fait l'autre*. Il revient à la charge dans une épigramme ainsi terminée :

L'un nous fait voir plus d'art et l'autre plus de vif;  
 L'un est le mieux peigné, l'autre le plus naïf;  
 L'un sent un long effort et l'autre un prompt caprice;  
 Enfin l'un est mieux fait et l'autre est plus joli.  
 Et, pour te dire tout en somme,  
 L'un part d'un auteur plus poli,  
 Et l'autre d'un plus galant homme (1).

C'était là un suffrage bien imposant, et c'en était fait, ce semble, de Voiture, quand M<sup>me</sup> de Longueville entreprit sa défense. Sa situation était quelque peu embarrassante. Son frère, le prince de Conti, était à la tête des Jobelins, et Esprit, qui l'avait accompagnée à Munster, et sur lequel elle aurait cru pouvoir compter en toute occasion, Esprit, qui, sans cesser d'être d'église, s'occupait alors de la littérature la plus galante, comme un jour chez M<sup>me</sup> de Sablé il s'occupera de sentences et de maximes, avait très vivement écrit en faveur de Benserade; mais M<sup>me</sup> de Longueville n'était pas femme à passer du côté de la fortune et à abandonner son vieil ami Voiture. Son autorité changea bientôt la face du combat.

Dans le camp des Jobelins était une dame d'honneur de la reine Anne, la comtesse de Bregy, femme d'un ambassadeur renommé, dont nous avons un recueil (2) de prose et de vers, et des *Questions d'amour* auxquelles Quinault répondit par ordre du jeune roi. Elle fut bien surprise en apprenant que M<sup>me</sup> de Longueville préférait au sonnet universellement applaudi une pièce de vers qui n'avait pas produit un fort grand effet. Elle se hâta de lui écrire, pour lui demander la permission de soutenir son opinion contre la sienne. Voici cette lettre, et la diplomatique réponse de l'ambassadrice de Munster :

MADAME DE BRÉGY A MADAME DE LONGUEVILLE.

« Job, dans les siècles passés, ne fut guère plus humilié que je le suis aujourd'hui d'apprendre que j'ay pu me trouver contraire à l'opinion de votre altesse; car, si je n'avois pas assez de sens pour m'y rendre conforme, mon esprit de divination devoit servir l'autre en cette rencontre, et ne lui pas laisser la honte de se voir opposé à des sentiments que j'ay toujours reconnus pour une règle avec laquelle on ne scauroit faillir. Mais, puisque j'ay pris la cause de Job, plus malheureux par ce qu'il souffre de vous que par tous ses premiers maux, trouvés bon, madame, que je vous demande la soirée du jeudy pour

(1) *Œuvres diverses*, édit. de 1740, Amsterdam, p. 162-165.

(2) *Les Œuvres galantes de madame la comtesse de B.*, Paris, in-18, 1666.

aller défendre un malheureux à qui le diable a finement suscité votre persécution comme le seul moien pour luy faire perdre cette patience qu'il garde depuis tant de siècles, et qui ne se peut pas conserver quand on est méprisé de vous. »

MADAME DE LONGUEVILLE A MADAME DE BRÉGY.

« Votre lettre a fait plus de bien au sonnet de Job que Benserade mesme, et elle me donne un si grand regret de n'avoir pas eu des sentimens conformes à ceux de la personne qui l'a escrite, que, si elle ne me fait changer, elle me fait au moins condamner les miens, et me fait donner par là une préférence à Job, que je luy aurois toujours refusée tant qu'il n'y eût eu que luy qui eût parlé pour lui-mesme. Voilà, je pense, tout ce qu'une personne généreuse peut faire pour un parti dont elle n'est pas, et je vous assure que, si le vostre n'est celui de mon choix, il est devenu au moins celui de mon estime, par celle que vous avés tesmoigné que vous en faisiez en le choisissant. Je serai ravie que vous veniés jeudy disputer la cause de Job; mais je vous advertis au moins que ce ne sera plus que contre mes sentimens passés, ne pouvant consentir d'estre contraire aux vostres, etc. »

Les deux belles dames combattaient, on le voit, avec les armes les plus courtoises; mais elles combattirent vivement et assez long-temps. Je conjecture, littérature à part, qu'elles y avaient bien quelque secret intérêt. M<sup>me</sup> de Brégy était belle et coquette autant que spirituelle. Elle pouvait fort bien croire que la pièce de Benserade s'adressait à elle, et était l'indirecte déclaration d'un amour un peu roturier condamné à renfermer en lui-même ses souffrances. Du moins Benserade avait-il composé pour elle une épître où il s'excuse de la fuir de peur de l'aimer (1). M<sup>me</sup> de Longueville ne pouvait avoir oublié tous les vers que Voiture avait faits à sa louange, quand elle était encore dans sa première jeunesse, et peut-être celui-ci, en revoyant en 1647 la noble beauté dans tout l'éclat de ses charmes et devenue l'idole à la mode, quittant l'ancienne familiarité pour un respect affectueux, avait-il voulu finir comme il avait commencé, et mourir, comme on disait alors, dans le service de celle qu'il appelle Uranie, c'est-à-dire une beauté céleste sur laquelle il ose à peine lever les yeux.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie :  
L'absence ni le temps ne m'en sçauroient guérir,  
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,  
Ni qui sçût rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connois sa rigueur infinie;  
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,  
Je bénis mon martire, et, content de mourir,  
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

(1) *Œuvres de Benserade*, 1697, t. 1<sup>er</sup>, p. 97, et *Œuvres de madame de Brégy*, p. 93.



Quelquefois ma raison, par de faibles discours,  
M'incite à la révolte, et me promet secours;  
Mais, lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,  
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,  
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

D'ailleurs M<sup>me</sup> de Longueville croyait sa préférence appuyée sur de très bons motifs que nous partageons. L'ouvrage de Benserade a plus d'esprit, d'invention, d'originalité même, puisqu'il est assurément fort nouveau de mettre Job dans une déclaration d'amour; celui de Voiture a des graces secrètes et mélancoliques qui vont plus au cœur. Nous trouvons avec Corneille le sonnet de Job *plus joli*, toutefois sans être *naïf*, éloge étrange qu'on ne s'attendait guère à rencontrer ici ni d'un côté ni de l'autre; mais le sonnet à Uranie nous semble plus d'un amoureux, et c'est là ce qui nous décide. Peut-être que, si M<sup>me</sup> de Longueville en eût causé avec Corneille, elle l'eût converti au nom de leurs communs principes; du moins elle entraîna son frère, le prince de Conti, qui, après avoir fait un sonnet pour Benserade, finit par conclure pour Voiture et pour sa sœur. Il paraît qu'Esprit fit plus de résistance. Elle lança contre lui Sarrasin, dont on a encore la glose en vers qui tourna en ridicule le sonnet de Benserade et l'opinion d'Esprit :

Monsieur Esprit, de l'Oratoire,  
Vous agissez en homme saint  
De couronner avecque gloire  
Job de mille tourments atteint, etc. (1).

M<sup>me</sup> de Longueville écrivit elle-même à Esprit une lettre où elle fait preuve en vérité d'un tact littéraire fin et relevé. Elle reconnaît que le sonnet de Job a un air galant et de la délicatesse, mais rien de plus. A l'exception de quelques vers, tous les autres lui paraissent pleins de défauts, et elle pousse le raffinement jusqu'à qualifier certaines expressions de Benserade de dégoûtantes, entendez par là vulgaires. Au contraire, elle admire dans le sonnet de Voiture, surtout dans les derniers vers, une expression belle et forte, avec des pensées qui, sans être nouvelles, ont le mérite de la passion. Elle fait mille concessions à Esprit; elle demande grace pour l'audace qu'elle a de différer de lui; elle annonce en même temps qu'elle va continuer la guerre; elle en appelle à *tout Rambouillet*, et badine agréablement sur cette Fronde d'un nouveau genre.

(1) Cette glose avait cela de particulier que le dernier vers de chacun de ses couplets ramenait successivement les vers du sonnet de Benserade. Elle n'est pas dans les œuvres de Sarrasin de 1654, ni même dans ses *Œuvres nouvelles*; on la trouvera dans le t. I<sup>er</sup> de Benserade, p. 175.

## MADAME DE LONGUEVILLE A MONSIEUR ESPRIT (1).

« Il est vray que je suis dans le dernier estonnement de ce que nos goûts sont différens en cette rencontre, et d'autant plus qu'elle me parut d'abord celle du monde où nos sentimens devoient estre les plus uniformes. Car enfin, hors le septième, le huitième et le dernier vers du sonnet de Job, je trouve tous les autres non seulement pleins de défauts, mais encore de ceux que vous aviez accoutumé ne pouvoir souffrir; car c'est une expression qui va jusqu'à estre dégoûtante; au lieu que dans celuy de Voiture (au moins dans les six derniers vers), la plus belle et la plus forte du monde est jointe à une pensée qui n'a pas véritablement la grace de la nouveauté, mais qui est si passionnée qu'elle le doit, ce me semble, emporter sur la simple et seule délicatesse qui est dans celui de Job. J'avoue qu'elle est jointe à un air aussi galant que chose que j'aye jamais veue, et aussi, quoy que je trouve la raison de mon costé, je pense que s'il n'y en a point qui autorise l'autre party, il y a au moins le sujet du monde le plus grand d'y préférer son gout; et si l'on doit se laisser éblouir sans en mourir de honte, je confesse que c'est en cette occasion-là. Voilà tout ce que ma justice naturelle me peut faire sentir pour ceux qui n'ont pas suivi mes sentimens. Je vous envoie la manière dont M. mon frère nous a fait connoistre les siens, c'est-à-dire son dernier jugement; car le premier se fit en prose, et disoit qu'il trouvoit Uranie préférable à Job, mais que s'il eust voulu envoyer un des deux sonnets à sa maîtresse, il eust mieux aimé y envoyer Job. Aucun des deux partis ne fut satisfait de ce jugement, ne se pouvant tourner pleinement à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. On en demanda un plus décisif. Il y en a qui ne trouvent pas que celui-cy (2) le soit; mais pour moy il me contente, en ce que Voiture est appelé admirable et grand, et Benserade seulement galant et petit. Il a fait un autre sonnet que je vous envoie aussi, et avec tout cela la liste de nos amis et de nos ennemis. Tous ont esté l'un ou l'autre, sans préoccupation, sans politique, et sans aucun autre motif que la force de leur raison pour les uns, et pour les autres leur goust emporté et leur esprit éblouy. Mais je ne m'aperçois pas que je passe jusqu'aux invectives, et qu'il est aussy peu généreux d'en attaquer un père de l'Oratoire, qu'il le seroit de se battre contre un homme désarmé. Je les finis donc par la force de cette mesme raison qui m'a fait préférer Uranie à Job, et la muse céleste à un homme galeux depuis la tête jusqu'aux pieds.

« Je vous supplie de faire déclarer M. l'abbé de Croisy, je le voudrois bien de mon party. J'oubliois de vous dire que nous écrivons des lettres circulaires et que nous attendons le jugement de M. et de M<sup>me</sup> de Montausier, de tout Rambouillet, et de M. et de M<sup>me</sup> de Liancourt. Enfin cette affaire n'en demeurera pas là, et de la manière qu'elle devient tumultueuse, les ministres s'en devoient occuper plustost que des assemblées de la noblesse; et la tolérance qu'on a pour nos séditieuses manières est la plus grande marque que nous ayons eue depuis un an du ravalement de l'autorité royale, car ce sont des cantonnemens contre les loix fondamentales d'un estat bien policé. Enfin, Dieu le veut, il n'y a rien à dire.

(1) Bibliothèque de l' Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4<sup>o</sup>, t. II, p. 1<sup>o</sup>.

(2) Le dernier jugement du prince de Conti.

« Un petit mot de réponse sur ce que vous trouvés de gens de votre party et du mien, etc. »

M<sup>me</sup> de Longueville l'emporta; tout l'hôtel de Rambouillet passa de son côté, et Benserade, battu après avoir été triomphant, se plaignit à celle qui lui avait dérobé sa gloire :

« Vous m'avez donc mis le dernier!  
Un autre a sur moi la victoire.  
Moi qui me faisais tant accroire :  
C'est assez pour m'humilier. »

« Ce malheur me va décrier  
Par tout le temple de mémoire,  
Et déchu d'une haute gloire,  
Je m'en retourne à mon fumier. »

Citons encore ce joli quatrain de M<sup>lle</sup> de Scudéry :

« A vous dire la vérité,  
Le destin de Job est étrange  
D'être toujours persécuté,  
Tantôt par un démon et tantôt par un ange. »

Tels étaient les frivoles passe-temps, à la fois innocens et dangereux, de M<sup>me</sup> de Longueville. Toutes les prospérités et toutes les félicités de la vie l'entouraient. Tout conspirait en sa faveur ou plutôt contre elle, les succès de l'esprit comme ceux de la beauté, la gloire toujours croissante de sa maison, l'enivrement de la vanité, les secrets besoins de son cœur. L'épreuve était trop forte; elle y succomba. Dans ce monde enchanté du bel esprit et de la galanterie, plus d'un adorateur attira son attention; l'un d'eux finit par l'emporter, selon toute apparence, à la fin de 1647 ou au commencement de 1648. Elle avait alors vingt-neuf ans.

François, prince de Marillac et duc de La Rochefoucauld, était le fils aîné de François de La Rochefoucauld, que Louis XIII fit duc et pair en 1622, et de Gabrielle de Liancourt. Il était né le 15 décembre 1613, et d'assez bonne heure il avait épousé M<sup>lle</sup> de Vivonne. Il servit honorablement en Italie et en Flandre, et en 1646 il avait été blessé au siège de Mardyck. Comme dit Retz, il n'était pas guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Sans être d'une grande beauté, il était bien fait et fort agréable. Ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était l'esprit. Il en avait infiniment, du plus fin et du plus délicat. Sa conversation était douce, aisée, insinuante, et ses manières de la politesse la plus naturelle à la fois et la plus relevée. Il avait un grand air. La vanité lui tenait lieu d'ambition. Il aima de bonne heure à se distinguer et à se mêler d'intrigues. Profondément personnel, et ayant fini par bien se connaître lui-même et à réduire en théorie sa nature, son ca-

raclère et ses goûts, il débuta par les apparences contraires et par ces manières chevaleresques qu'affectaient les *importans*. Une de ses premières liaisons fut avec M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui le donna à la reine Anne. Il s'engagea si bien dans les intérêts de la reine et dans ceux de M<sup>me</sup> d'Hautefort, qu'il conçut ou accepta l'idée de les enlever. « J'étois, dit-il (1), dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvais pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari et au cardinal de Richelieu, qui en étoit jaloux, et d'ôter M<sup>me</sup> d'Hautefort au roi, qui en étoit amoureux. » Il n'exécuta pas ce beau projet; mais Richelieu, qui eut quelque soupçon de toutes ces intrigues, le mit pour huit jours à la Bastille. Il paraît qu'il ne fut pas tout-à-fait étranger aux menées de Cinq-Mars; aussi, à la mort de Richelieu, accourut-il à Paris, et, quand celle de Louis XIII eut remis l'autorité suprême aux mains de la reine Anne, il s'imagina que sa fortune étoit faite. Il demanda ou fit demander successivement de grandes charges, que la reine ne lui put accorder, quelque goût qu'elle eût pour lui. M<sup>me</sup> de Chevreuse exigeait pour son ancien ami le gouvernement du Havre, qui étoit alors de la plus haute importance; mais ce gouvernement étoit dans la famille de Richelieu, et Mazarin ne pouvoit l'ôter à la duchesse d'Aiguillon. La Rochefoucauld aspirait au commandement de la cavalerie : il étoit fort brave, mais on ne jugea pas qu'il fût capable d'un tel emploi. Il essuya ainsi plusieurs échecs; la reine s'appliqua à les lui adoucir par les manières les plus affectueuses qui le refinrent, comme on dirait aujourd'hui, dans une opposition modérée, et l'empêchèrent de se précipiter dans les violences de Beaufort. Il ne fut donc pas enveloppé dans la disgrâce des *importans*, tout en la partageant en une certaine mesure, et il ne cessa pas d'être ou de paraître très attaché, non pas au gouvernement, mais à la personne de la reine. Il en attendait toujours quelque éclatante faveur. Ces faveurs n'arrivant pas, il prit le parti de conquérir, en se faisant craindre, ce que sa fidélité n'avoit pu obtenir.

C'est dans ces dispositions qu'il rencontra M<sup>me</sup> de Longueville à son retour de Munster, environnée d'hommages de plus en plus pressans. Le comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret, beau, brave, plein d'esprit et de talent, alors très à la mode, aussi entreprenant en amour qu'à la guerre, lui faisoit une cour très vive. La Rochefoucauld fit sentir à Miossens, qui étoit un de ses amis, qu'après tout, s'il surmontait les résistances de M<sup>me</sup> de Longueville, ce ne seroit là qu'une victoire flatteuse à sa vanité, tandis que lui, La Rochefoucauld, en saurait tirer un tout autre parti. Voilà certes une bien touchante et

(1) Collection Petitot, t. II, p. 353.

bien héroïque raison d'aimer ! Corneille ne s'en était point avisé dans *le Cid* et dans *Polyeucte*. Et pourtant nous n'avons fait que traduire, avec la plus parfaite exactitude, un morceau de La Rochefoucauld lui-même que nous allons citer textuellement (1) : « Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin. La beauté de M<sup>me</sup> de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvoit espérer en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire, et par-dessus les agrémens de cette cour, M<sup>me</sup> de Longueville étoit alors si unie avec toute sa maison et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvoit se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on étoit approuvé de M<sup>me</sup> sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie et mêlèrent d'autres sentimens à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus long-temps, et il eut un pareil succès. J'étois de ses amis particuliers, et il me disoit ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes. Il le connut et me dit plusieurs fois qu'il étoit résolu d'y renoncer ; mais la vanité, qui étoit la plus forte de ses passions, l'empêchoit souvent de me dire vrai, et il feignoit des espérances qu'il n'avoit pas et que je savois bien qu'il ne devoit pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de M<sup>me</sup> de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savoit l'état où j'étois à la cour ; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours et que je n'essaierois point à prendre des liaisons avec M<sup>me</sup> de Longueville, s'il ne m'en laissoit la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière, mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit la suite de cette liaison... »

La Rochefoucauld plut sans doute à M<sup>me</sup> de Longueville par les grâces de son esprit et les agrémens très suffisans de sa personne, surtout par cette auréole de haute chevalerie que lui avait donnée sa conduite envers la reine, et qui devait éblouir une élève de l'hôtel de Rambouillet. Il l'entoura d'hommages intéressés et en apparence les plus passionnés du monde. A mesure qu'il s'insinua dans son cœur, il y animait habilement ce désir de paraître et de produire de l'effet, assez naturel à une femme. Peu à peu il fit luire à ses yeux un objet nouveau qu'elle n'avait pas encore aperçu, un rôle important à jouer sur la scène des événemens qui se préparaient. Il transforma sa co-

(1) Collection Petitot, p. 393.

quetterie naturelle en ambition politique, ou plutôt il lui inspira sa propre ambition.

M<sup>me</sup> de Longueville, touchée de la passion que lui montrait La Rochefoucauld, une fois qu'elle eut pris le parti d'y répondre, en se donnant se donna tout entière; elle se dévoua à celui qu'elle osait aimer; elle se fit un point d'honneur, comme sans doute un bonheur secret, de partager sa destinée et de le suivre sans regarder derrière elle, lui sacrifiant tous ses intérêts particuliers, l'intérêt évident de sa famille, et le plus grand sentiment de sa vie, sa tendresse pour son frère Condé.

Chose admirable! ce dévouement qui lui peut servir d'excuse, savez-vous qui lui en fait un crime? Celui-là même qui en profita. La Rochefoucauld s'exprime ainsi sur M<sup>me</sup> de Longueville (1) : « Cette princesse avoit tous les avantages de l'esprit et de la beauté en si haut point et avec tant d'agrément qu'il sembloit que la nature avoit pris plaisir de former un ouvrage parfait et achevé... Mais ses belles qualités étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que, bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particulière adoration pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentimens qu'elle ne reconnoissoit point les siens propres. En ce temps-là, le prince de Marcillac avoit part dans son esprit, et comme il joignoit son ambition à son amour, il lui inspira le désir des affaires, encore qu'elle y eût une aversion naturelle. »

Écoutons l'ennemie déclarée de M<sup>me</sup> de Longueville, sa belle-fille, la duchesse de Nemours : « L'on (2) s'étonnera sans doute que M<sup>me</sup> de Longueville ait été une des premières (à se jeter dans le parti des mécontents), elle qui n'avoit rien à espérer de ce côté-là et qui n'avoit aucun sujet de se plaindre de la cour..... M. le prince avoit pour sa sœur une extrême tendresse. Elle, de son côté, le ménageoit, moins par intérêt que pour l'estime particulière et la tendre amitié qu'elle avoit pour lui. En ce temps-là, ni son esprit ni celui de toute la cabale n'étoit point d'avoir des desseins ni de l'habileté, et, quoiqu'ils eussent pourtant tous beaucoup d'esprit, ils ne l'employoient que dans les conversations galantes et enjouées, qu'à commenter et à raffiner sur la délicatesse du cœur et des sentimens. Ils faisoient consister tout l'esprit et tout le mérite d'une personne à faire des distinctions subtiles et des représentations quelquefois peu naturelles là-dessus. Ceux qui y brilloient le plus étoient les plus honnêtes gens, selon eux, et les plus habiles, et ils traitoient au contraire de ridicule et de grossier tout ce qui avoit le moindre air de conversation solide..... Ce fut La Rochefoucauld qui in-

(1) *Mémoires, ibid.*

(2) *Mémoires, p. 18, etc.*

sinua à cette princesse tant de sentimens si creux et si faux. Comme il avoit un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pouvoir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen. »

M<sup>me</sup> de Motteville, qu'il ne faut jamais se lasser d'étudier et de citer quand on veut connaître et établir la vérité, après avoir marqué le motif principal qui fit rechercher M<sup>me</sup> de Longueville à La Rochefoucauld, ajoute : « Dans (1) tout ce qu'elle a fait depuis, on a connu clairement que l'ambition n'était pas la seule qui occupoit son ame, et que les intérêts du prince de Marcillac y tenoient une grande place. Elle devint ambitieuse pour lui, elle cessa d'aimer le repos pour lui, et, pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire..... Les vœux du prince de Marcillac, comme je l'ai dit, ne lui avoient point déplu, et ce seigneur, qui étoit peut-être plus intéressé qu'il n'étoit tendre, voulant s'agrandir par elle, crut lui devoir inspirer le désir de gouverner les princes ses frères... »

Enfin Retz, qui a parfaitement connu tous les acteurs et toutes les actrices de la Fronde, et qui, sur cette époque, mérite, non pas du tout d'être cru sans réserve, mais d'être sérieusement écouté, termine le plus charmant éloge de M<sup>me</sup> de Longueville par ces mots tant de fois répétés et qui contiennent le jugement véridique de la postérité : « Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière (2). »

Ou bien il faut renoncer à toute critique historique, ou de ces témoignages accumulés, et que nous aurions pu grossir encore de toute sorte de passages analogues, il faut tirer cette conclusion : 1<sup>o</sup> qu'avant sa liaison avec La Rochefoucauld, M<sup>me</sup> de Longueville resta entièrement étrangère à toute intrigue politique; qu'elle ne fut occupée que de bel-esprit et de galanterie, se laissant conduire absolument dans tout le reste par son père et par son frère; 2<sup>o</sup> que ce n'est pas elle, comme on ne cesse de le répéter, qui jeta La Rochefoucauld dans la Fronde; que, loin de là, c'est La Rochefoucauld, et La Rochefoucauld seul, qui peu à peu l'y engagea, de dessein prémédité et par intérêt; 3<sup>o</sup> que la conduite de M<sup>me</sup> de Longueville dans la Fronde doit être rapportée à La Rochefoucauld qui la gouvernait, et que la seule chose qui soit bien à elle est le caractère qu'elle déploya quand l'intrigue devint une tempête, quand il fallut payer de sa personne, jouer son honneur, son repos, sa fortune et sa vie, retenant encore sous la main d'un autre ce qu'elle ne pouvait jamais perdre, la hauteur de l'ame et la brillante énergie de la sœur du grand Condé.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 15.

(2) *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 219.

Nous n'avons pas ici à raconter la Fronde, à faire connaître ses péripéties, ses principaux personnages, les vrais ressorts de leur conduite, leur apparent patriotisme, leur réelle ambition, leurs mobiles espérances, leurs perpétuels changemens. Nous ne voulons peindre que M<sup>me</sup> de Longueville; c'est à elle, sans la séparer de son frère Condé, que nous nous attacherons dans ce dédale d'intrigues; cette fois même nous la montrerons seulement dans les débuts et les premières scènes de la Fronde.

Dès que La Rochefoucauld fut entré dans le cœur de M<sup>me</sup> de Longueville, il l'occupa tout entier. Elle mit à son service tout ce qu'elle avait de séductions dans sa personne, de ressources dans l'esprit, de hardiesse dans le cœur. Insouciante de ses intérêts et tournant le dos à la fortune de sa maison, on la vit attaquer avec éclat ou miner par ses artifices cette royauté dont sa famille avait été l'appui et qui était encore bien plus l'appui de sa famille. On la vit, oublieuse de ses plus justes ressentimens, même de son honneur, passer dans le camp de ceux qui, en 1643, avaient tenté de flétrir dans sa fleur sa jeune et pure renommée. On vit la fille des Condé livrée aux Vendôme et aux Lorrains, faisant cause commune avec Beaufort et avec M<sup>me</sup> de Chevreuse, et s'exposant à rencontrer dans ce monde nouveau pour elle son ancienne et implacable ennemie, M<sup>me</sup> de Montbazon. En vérité, il ne lui aurait manqué, si Guise n'eût pas alors été à Naples, que d'avoir à serrer la main qui tua Coligny!

Cependant La Rochefoucauld n'oubliait pas le motif qui lui avait fait désirer avec tant d'ardeur la conquête de M<sup>me</sup> de Longueville. Il avait voulu, lui-même nous l'a dit, arriver au frère par la sœur, et gagner à la Fronde la maison de Condé, qui jusqu'ici avait servi de rempart à la reine et à Mazarin.

M. le Prince était mort à la fin de 1646, et avec lui sa famille avait perdu son gouvernail politique. M<sup>me</sup> la Princesse demeura inébranlablement attachée à la reine; mais M<sup>me</sup> de Longueville n'eut pas grand'peine à entraîner tout d'abord parmi les mécontents le prince de Conti, qui, en attendant le chapeau de cardinal, n'était pas fâché de faire du bruit, de jouer un rôle, et d'acquérir une importance qui le relevât à côté de son frère. Elle eut même la triste habileté d'engager son mari dans le même parti que La Rochefoucauld. Mais la grande affaire était d'y attirer Condé lui-même.

Celui-ci croyait avoir beaucoup à se plaindre du cardinal. A la mort de son beau-frère Brezé, en 1646, il avait demandé à lui succéder dans la charge de grand-amiral de France. On n'avait pu ajouter cette charge à toutes celles que les Condé possédaient déjà; mais, par ménagement, la reine ne l'avait donnée à personne et se l'était attribuée à elle-même. M. le Prince, qui vivait encore, ambitieux et avide, avait



vivement ressenti ce refus, L'impétueux Condé n'avait pas dissimulé sa colère. Il était aussi fort irrité qu'on l'eût envoyé en Catalogne remplacer d'Harcourt, en lui promettant tout ce qu'il fallait pour y faire une campagne digne de lui, et qu'on l'eût laissé, sans les secours promis et énergiquement réclamés, entre une place forte qu'il ne pouvait emporter d'assaut dans l'état de ses troupes et une puissante armée qu'il ne pouvait ni attendre ni aller chercher, en sorte que sa vertu militaire l'avait obligé à lever le siège de Lérida et à se replier en bon ordre devant l'ennemi. Il sentait qu'il avait bien fait, mais c'était la première fois qu'il reculait; malgré lui, sa gloire en souffrait, et il se plaignait avec amertume de ce qu'il appelait la déloyauté du cardinal. Enfin on l'envoyait en Flandre prendre le commandement d'une très faible armée, non pas sans courage, mais sans discipline. D'ailleurs, il faut bien le dire, le vrai génie de Condé était pour la guerre. Là, il est l'égal des plus grands dans l'antiquité et dans les temps modernes. Il possédait toutes les parties de l'homme de guerre à un degré que nul n'a surpassé, aussi ardent qu'Alexandre, aussi résolu que César, aussi fertile en expédients qu'Annibal, aussi capable que Napoléon de calculs précis et vastes, comme l'atteste le plan de campagne qu'il avait conçu en 1645 pour aller dicter la paix à l'empereur dans Vienne. Mais, nous le reconnaissons, il n'avait pas les qualités du grand politique, parce qu'au fond il n'avait pas de vraie ambition. Premier prince du sang dans une monarchie telle que la monarchie française au xvii<sup>e</sup> siècle, que pouvait-il désirer que d'acquérir de la gloire? Et, après Richelieu et sous Mazarin, cette gloire ne se pouvait guère trouver pour lui que sur les champs de bataille. C'est pour cela, et pour cela seul, que son père l'avait élevé. Aussi ne s'était-il pas assujéti de bonne heure à cette austère discipline de l'ambition, qui enseigne à parler à propos ou à se taire, à n'avoir pas d'humeur, à se conduire les yeux toujours dirigés vers le but suprême, sans s'en laisser détourner ni par des intérêts secondaires, ni par des caprices d'imagination ou de cœur. Tel est l'ambitieux; tels furent plus ou moins Henri IV, Richelieu, Mazarin, s'il est permis de mettre Mazarin dans cette illustre compagnie. Tous les trois avaient un grand but à atteindre, qu'ils poursuivirent avec constance. Condé n'avait pas de but; il ne forma aucun grand dessein, étant né tout ce qu'il pouvait devenir, tout ce qu'il pouvait jamais rêver, à moins d'être un insensé ou un traître, et il avait l'esprit d'une justesse parfaite et le cœur à l'unisson. Sa conscience et son bon sens lui disaient donc qu'il n'avait rien à gagner à toutes les intrigues où on voulait l'engager, que sa place était auprès du trône pour le couvrir de son épée contre ses ennemis, quels qu'ils fussent, soit du dedans, soit du dehors. S'il se fût tenu à cette place, il serait monté sans effort

à un rang bien autrement haut que l'usurpation même de la royauté. Ne craignons pas de le répéter, pour mieux faire sentir la profondeur de sa chute : à ses cinq années de victoires éclatantes en Flandre et sur le Rhin, de 1643 à 1648, il eût sans aucun doute ajouté, dans le duel qui demeurerait entre la France et l'Espagne après le traité de Westphalie, des victoires nouvelles qui, en deux campagnes tout au plus, vers 1650, eussent à jamais conquis la Belgique, comme les précédentes avaient conquis l'Alsace. Il se serait donc trouvé à trente ans ayant gagné autant de batailles qu'Alexandre, Annibal et César, et il avait encore devant lui vingt années de force, vingt autres victoires, comme celle de Senef, par exemple (1), qu'il remporta sur le seuil de la vieille-lesse, avant de déposer l'épée, comme un monument de ce qu'il eût pu faire de 1648 jusqu'en 1675. Incomparable destinée, qui était infail- lible, s'il eût su rester dans son rôle de premier prince du sang, dé- fenseur inébranlable de la couronne, ce qui ne l'eût pas empêché d'être en même temps l'interprète loyal de la nation, de porter auprès de la reine sans l'effrayer et auprès de Mazarin en le maintenant les griefs lé- gitimes de la noblesse, du parlement et du peuple.

La Fronde, en effet, avait sa raison d'être, et Mazarin, presque égal à Richelieu comme diplomate, n'avait pas le moins du monde le génie de son maître pour l'administration intérieure de l'état. Incessamment occupé de l'agrandissement du territoire et de celui de l'autorité royale, il ne faisait guère attention à tout le reste, et laissait s'introduire par- tout les abus et les désordres. Les grandes guerres qu'il soutenait, les quatre ou cinq armées qu'il était forcé d'entretenir, avaient épuisé la France, que la gloire ne consolait pas toujours de la misère. Il avait fallu augmenter les impôts, vendre même les emplois publics, pour avoir de quoi payer les troupes. On avait souvent éludé ou désarmé l'autorité des parlemens. Le sang de la noblesse avait coulé par torrens. Le peuple gémissait sous des charges de plus en plus lourdes, et, pour peu que le sentiment de la grandeur nationale l'abandonnât un seul moment, l'excès du mal lui arrachait des plaintes et le poussait à la révolte. Je n'accuse pas le peuple : il n'a presque jamais tort; il ne re- mue que quand il souffre, il ne s'agite que pour être mieux ou pour être moins mal. Ce sont les partis qui sont coupables lorsque, au lieu de s'efforcer d'obtenir quelque soulagement aux maux du peuple, ils s'appliquent à les lui rendre plus poignans et plus amers par des déclama- tions enflammées et le précipitent au-delà de toutes les bornes. En 1648, je plains le peuple, naturellement irrité de l'accroissement des impôts et des désordres de l'administration; je condamne la Fronde, qui,

(1) Condé gagna la bataille de Senef avec 45,000 hommes contre 65,000 commandés par le plus grand général de l'Europe, le fameux prince d'Orange. Sans la lâcheté de l'infanterie suisse, qui refusa de se battre, Condé détruisait toute l'armée ennemie.

dans ses chefs, était menteuse et corrompue, violente et étourdie, à de très rares exceptions près, et je suis pour Mazarin sans l'aimer ni méconnaître ses défauts et ses fautes, parce que, après tout, il servait bien la France, qu'il conduisait avec un talent supérieur les affaires du pays au dehors, et qu'au dedans la misère, suite inévitable de guerres nécessaires, allait être au moins diminuée par la paix avec l'Allemagne. J'admire Condé dans cette première Fronde d'avoir résisté à ses propres griefs, à l'antipathie qu'il éprouvait pour Mazarin, aux sollicitations de sa propre famille et de sa sœur. Je le blâmerai hautement quand, infidèle à sa fortune et à sa gloire, sacrifiant le principal à l'accessoire et mettant l'humeur à la place de la politique, il entrera dans les intrigues qu'il avait repoussées et se laissera entraîner à ménager d'abord, puis à servir la Fronde.

Il commença bien différemment. Au début des troubles, Condé, sans être assez homme d'état pour étouffer la Fronde dans son berceau, garda du moins une attitude altière envers les mécontents; il ne prêta qu'une oreille distraite aux propos de sa sœur, et n'ayant aucun goût pour les agitations de la populace et pas davantage pour les délibérations souvent ridicules du parlement, uniquement occupé de la coalition de l'Espagne et de l'empire, il s'en alla, au printemps de 1648, prendre le commandement de l'armée de Flandre, résolu à frapper un grand coup et à renouveler Rocroy. N'ayant pu l'entraîner, on voulut au moins profiter de son absence. Pendant que Mazarin, dans l'intérêt suprême du pays, lui demandait ses dernières ressources et faisait argent de tout pour lever quelques soldats de plus, les frondeurs, c'est-à-dire quelques grands seigneurs appuyés sur une partie de la noblesse, soulevèrent le peuple et le parlement, qui n'avaient pas la moindre idée de la vraie situation des affaires, car le parlement n'était pas une assemblée politique, et le peuple ne savait qu'une seule chose, c'est qu'il souffrait cruellement. Mazarin, tout entier au péril de la frontière, ne comptait pas assez avec le péril domestique. Il avait gardé très peu de forces auprès de lui, et un beau matin il arriva que les frondeurs lui enlevèrent Paris. La journée des barricades suivit de près celle de Lens. A son retour, Condé trouva la royauté humiliée, le parlement triomphant et dictant des lois à la couronne, le duc de Beaufort, avec lequel autrefois il avait songé à se mesurer pour venger l'honneur de sa sœur, échappé de sa prison de Vincennes et maître de Paris au moyen de la populace dont il était l'idole; l'abbé de Retz, dont il connaissait la légèreté et l'inquiète vanité, transformé en tribun du peuple; le prince de Conti tranchant du capitaine; M. de Longueville, conduit par sa femme et par La Rochefoucauld, et le faible duc d'Orléans, se croyant presque roi parce qu'il voyait la reine abattue et que

les frondeurs, caressant habilement son amour-propre, le traitaient en souverain. D'un coup d'œil, Condé reconnut la situation et son devoir, et, sans biaiser, il offrit son épée à la reine.

Il eut avec sa sœur une explication orageuse.

On prétend que depuis quelque temps leur tendresse réciproque avait souffert plus d'un échec, qu'en 1645 M<sup>me</sup> de Longueville avait traversé les amours de son frère et de M<sup>me</sup> du Vigean, qu'en 1646 Condé lui avait rendu la pareille, et que, la voyant s'engager un peu trop avec La Rochefoucauld, il l'avait fait appeler à Munster par son mari; mais il n'y a que la duchesse de Nemours (1) qui dise cela, et rien n'est moins vraisemblable. La passion de Condé pour M<sup>me</sup> du Vigean s'éteignit d'elle-même, comme nous l'avons vu, et comme l'affirment tous les contemporains. Les empressemens de La Rochefoucauld pour M<sup>me</sup> de Longueville peuvent avoir précédé l'ambassade de Munster, mais ils n'ont bien paru qu'en 1647, et c'est au milieu de cette année que les place M<sup>me</sup> de Motteville, en les rapportant surtout au désir de partager le crédit de la sœur auprès du frère. Mais il est bien certain qu'aussitôt que celui-ci entrevit cette liaison, il la désapprouva entièrement, et que, ne parvenant pas à arracher sa sœur à l'enivrement d'un premier amour, il passa de la plus vive affection à un mécontentement très aigre. Dans l'automne de 1648, à son retour de Lens, la liaison intime était dans toute sa force et devenue à peu près publique. M<sup>me</sup> de Longueville, dirigée par La Rochefoucauld, fit alors tout au monde pour gagner son frère; elle l'entoura de séductions et de caresses; elle fit jouer tous les ressorts qu'elle savait les plus puissans sur ce cœur passionné et mobile : elle échoua. Il ne réussit pas davantage à reprendre sur elle son ascendant accoutumé. Ils se brouillèrent donc et se séparèrent avec éclat. M<sup>me</sup> de Longueville se jeta au plus épais de la Fronde, et Condé s'apprêta à donner aux nouveaux *importans* une rude leçon.

Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans aucun détail. Tout ce que je veux montrer, c'est que le frère et la sœur, en face l'un de l'autre, firent paraître, dans des conduites opposées, le même sang et la même audace.

La reine s'était retirée à Saint-Germain avec le jeune roi et tout le gouvernement. La Fronde était donc maîtresse absolue de Paris. En dépit du premier président Molé, le L'Hôpital du xvii<sup>e</sup> siècle, elle faisait mouvoir le parlement, à l'aide de quelques conseillers ambitieux, et des enquêtes emportées et brouillonnes. Elle disposait d'une grande partie du clergé parisien par le coadjuteur de l'archevêque, Retz, qui

(1) *Mémoires*, p. 19, etc. Villefore a suivi M<sup>me</sup> de Nemours.

possédait et exerçait toute l'autorité de son oncle. Elle avait toujours à sa tête les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine, avec deux princes du sang, le prince de Conti et le duc de Longueville, suivis d'un très grand nombre de familles illustres. Elle dominait dans les salons, grâce à une troupe brillante de jolies femmes qui entraînaient après elles la fleur de la jeune noblesse. Enfin l'armée elle-même était divisée. Turenne, avec les troupes restées en observation sur les bords du Rhin jusqu'à la parfaite conclusion et aux dernières ratifications du traité de Westphalie, docile à l'impulsion de son frère aîné, le duc de Bouillon, qui voulait ravoïr sa principauté de Sedan, venait d'arborer l'étendard de la révolte, et il menaçait de mettre la cour entre son armée et celle de Paris. Ajoutez que le parlement de la capitale avait envoyé des députés à tous les parlemens du royaume, et qu'il se formait ainsi une sorte de ligue parlementaire formidable en face de la royauté. Mais le vainqueur de Lens restait à la monarchie. Condé prit le commandement de tout ce qui restait de troupes fidèles, et de toutes parts il fit face à l'insurrection. Il écrivit lui-même à l'armée du Rhin, qui le connaissait, qui l'avait vu, après la déroute essuyée par Turenne à Mariendal, la ramener à l'ennemi et à la victoire : ces lettres, appuyées des démarches du gouvernement, suffirent pour arrêter la révolte, et Turenne, abandonné par ses propres soldats, fut contraint de s'enfuir en Allemagne. Tranquille de ce côté, Condé marcha sur Paris et en forma le siège. Au lieu d'y disputer, comme il l'aurait pu, le terrain pied à pied à la sédition, il lui laissa la plus libre carrière, bien sûr que le spectacle de la licence, qui ne tarderait pas à paraître, éclairerait peu à peu les esprits et ramènerait à la royauté les honnêtes gens un moment égarés. Il avait commencé par faire appeler, au nom de la reine et par sa mère, toute sa famille à Saint-Germain. Le prince de Conti et M. de Longueville n'avaient pas osé désobéir; mais La Rochefoucauld avait bien compris qu'il y allait du plus grand péril pour la Fronde : il s'était empressé de courir après ces deux princes, il avait fini par les ramener à Paris, et il avait fait nommer bien vite le prince de Conti généralissime. Pour M<sup>me</sup> de Longueville, il l'avait aisément retenue, et elle s'était fait excuser auprès de la reine et de sa mère sur sa grossesse, déjà fort avancée, qui ne lui permettait pas la moindre fatigue. En effet, M<sup>me</sup> de Longueville était devenue grosse une dernière fois en 1648, et, il faut bien le dire, quand déjà sa liaison avec La Rochefoucauld avait éclaté. C'est dans cet état que, voulant partager les périls de ses amis, glorieuse aussi de jouer un rôle et d'occuper toutes les trompettes de la renommée, elle fit la guerrière autant qu'il était en elle. Il y a, dit-on, un portrait d'elle qui la représente en Pallas, à peu près comme on représenta

plus tard Mademoiselle, ses blonds cheveux couverts d'un casque, et ses yeux si doux essayant de prendre une expression martiale (1). Du moins est-il certain qu'elle s'associa à toutes les fatigues du siège, qu'elle assistait aux revues des troupes, aux parades de la milice bourgeoise, et que tous les plans, civils et militaires se discutaient devant elle. Les mémoires du temps sont remplis, à cet égard, des plus curieux détails. L'hôtel de Longueville était sans cesse rempli d'officiers et de généraux : on n'y voyait que plumets, casques et épées.

Malgré tout cela, l'esprit démocratique qu'avait évoqué la Fronde n'était pas satisfait, et voyait avec ombrage toutes les forces de Paris entre les mains du frère, du beau-frère et de la sœur de celui qui en faisait le siège. Croyant fort peu, et avec raison, au patriotisme des princes, la bourgeoisie demandait des gages à des chefs qui, en un jour, la pouvaient trahir et faire à ses dépens leur paix avec Saint-Germain. On ne savait trop comment apaiser cette multitude sans laquelle on ne pouvait rien. C'est alors que M<sup>me</sup> de Longueville fit voir que, si elle avait oublié ses vrais devoirs, elle avait retenu l'énergie de sa race et l'intrépidité des Condé. Elle prit avec elle ses enfans en très bas âge, et, dans une grossesse avancée, elle se rendit au quartier-général de l'insurrection, à l'Hôtel-de-Ville, et se remit entre les mains du peuple, se donnant elle-même en otage avec ce qu'elle avait de plus cher. Son exemple fut suivi par la duchesse de Bouillon. « Imaginez-vous, dit Retz, ces deux belles personnes sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune entre leurs bras un de leurs enfans, qui étaient beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie et les femmes pleuraient de tendresse (2). » Là, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, M<sup>me</sup> de Longueville mit au monde un fils, le dernier fruit de ses entrailles, qui eut pour parrain le prévôt des marchands, pour marraine la duchesse de Bouillon, que le coadjuteur Retz baptisa en l'église Saint-Jean-de-Grève, et qui reçut le nom de Charles de Paris; enfant de la Fronde, beau, spirituel et brave, qui pendant sa vie fut l'inquiète espérance, la joie mélancolique de sa mère, et sa suprême douleur en 1672, lorsqu'il périt au passage du Rhin, à côté de son oncle.

Pendant quelque temps, Condé se borna à soumettre Paris à un blocus de plus en plus rigoureux et à de petites attaques, dont l'effet n'était pas d'encourager beaucoup la milice bourgeoise. Les gentils-

(1) Le père Lelong indique un portrait de M<sup>me</sup> de Longueville en Pallas, par Poilly, in-fol. Nous avons vainement cherché ce portrait dans l'œuvre de Poilly.

(2) Tome 1<sup>er</sup>, p. 221.

hommes seuls, tout en négociant avec Mazarin, se battaient bien. On se faisait la guerre de deux façons, à coups d'épée et à coups d'épigrammes, de chansons, de vaudevilles. Les mazarins, on le conçoit, ne ménageaient guère M<sup>me</sup> de Longueville. Condé lui-même, qui l'avait tant aimé, et qui, plus tard, retrouvera pour elle toute sa première tendresse, ne se gênait pas pour la tourner en ridicule avec la licence accoutumée de son langage. Il s'égayait fort aux dépens des ardeurs guerrières de son frère, le prince de Conti, et chansonnait ses adversaires, entre autres le comte de Maure (1), le cadet des Mortemart, avec autant de verve et d'une façon tout aussi soldatesque qu'il malmenait les troupes et les bourgeois, lorsqu'ils osaient s'aventurer à quelques pas des remparts de Paris.

Pour faire juger la Fronde, même dans cette première période de sa courte et trop longue histoire, il suffira de dire qu'elle eut dès-lors recours au seul ennemi qui restât à la France; que ces grands patriotes, qui reprochaient sans cesse à Mazarin d'être étranger, s'adressèrent à l'Espagne, et qu'un envoyé de l'archiduc et du comte de Fuensaldaigne fut reçu et entendu en plein parlement. Étonnez-vous, après cela, qu'au bout de quelques années le jeune Louis XIV entre un jour dans ce même parlement en bottes et un fouet à la main, sans que personne y fasse attention! Il faut bien le savoir : la démagogie amène nécessairement la tyrannie, et, ce qu'il y a de plus triste, elle l'amène avec l'applaudissement universel, froissant le cœur de ceux-là seuls qui ne l'avaient pas méritée, et n'avaient jamais voulu qu'une juste liberté. Lorsqu'on osa faire la honteuse proposition de recevoir l'envoyé espagnol, le président de Mesme, se tournant vers le prince de Conti, lui adressa ces sanglantes paroles : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince du sang de France propose de recevoir sur les fleurs de lys un député du plus cruel ennemi des fleurs de lys (2)? »

Condé pensa qu'il était temps d'en finir. Il resserra le blocus et multiplia les attaques. C'est dans une de ces attaques, à Charenton, le 9 février 1649, qu'il perdit son meilleur ami, le cadet de Coligny, le brave d'Anselot, devenu le duc de Châtillon, le mari d'Isabelle de Montmorency, un des héros de Lens, un peu léger dans sa vie et dans ses mœurs comme son général, mais qui promettait à la France un capitaine de la force de son beau-frère, le maréchal de Luxembourg. Condé, accouru bien vite sur le lieu du combat, à la place où venait de tomber Châtillon, le reçut dans ses bras, et le fit transporter, en le baignant de ses larmes, à Vincennes, où il rendit le dernier soupir. Tous les mémoires s'accordent à peindre la vive douleur où cette mort jeta Condé;

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juin dernier, p. 1047, un couplet de Condé sur le comte de Maure.

(2) Retz, t. I<sup>er</sup>, p. 247.

elle l'anima encore plus contre la Fronde. En même temps il fit comprendre à la cour qu'il fallait mettre fin à une guerre qui, de part et d'autre, moissonnait tant de courages, à la plus grande joie de l'Espagne; et ici, en montrant la pointe de son épée, là, en parlant avec fermeté, il amena bientôt Paris et le parlement à demander la paix, et Mazarin à en donner une qui n'humiliait ni le parlement ni Paris. Il n'obtint pas seulement une amnistie générale; il fit plus : il représenta que, pour désarmer la Fronde, il fallait lui enlever les griefs légitimes qui faisaient sa force, et qu'une fois la royauté replacée au-dessus de toutes les factions, il était sage d'en faire descendre toutes les améliorations nécessaires. De là la déclaration royale du 12 mars 1649 (1), qui annulait toutes les mesures prises depuis six mois par le parlement, expulsait l'envoyé d'Espagne, remettait toutes les forces civiles et militaires entre les mains du roi, interdisait pour le reste de l'année 1649 toute assemblée générale du parlement, mais promettait à Paris le retour du roi et au parlement de le consulter dorénavant sur les impôts extraordinaires, et, si on traitait avec l'Espagne, de choisir quelqu'un de ses officiers pour assister à ce traité. Quant à la noblesse, la déclaration n'en disait rien, par la raison très simple qu'il n'y avait là aucune cause générale qu'on eût à satisfaire, et qu'il s'agissait seulement d'intérêts particuliers qu'on ménagea du mieux qu'il se put.

Il est curieux de lire dans M<sup>me</sup> de Motteville (2) une pièce intitulée : *Demandes particulières de messieurs les généraux et autres intéressés*. On verra qu'ils n'étaient pas peu exigeans : « Ils avoient chacun dans Saint-Germain des députés à basses notes qui traitoient pour eux. » Par exemple, « le duc de Beaufort n'étoit pas content de ce qu'on lui faisoit offrir sous main. Il demandoit beaucoup, parce qu'il sentoit encore dans son cœur l'enflure orgueilleuse que lui laissoient les restes de sa faveur passée; il vouloit que le ministre lui payât ses fers et sa prison; il parloit fièrement; il disoit tout haut qu'il ne vouloit point s'accommoder avec le Mazarin, et, portant son ressentiment plus haut que les autres, il rendit son accommodement plus difficile... M<sup>me</sup> de Montbazon, qui étoit aimée du duc de Beaufort, fit espérer qu'elle le feroit contenter à moins, si on lui donnoit à elle ce qu'elle désiroit. Elle obtint de l'argent et des abbayes, et le duc de Beaufort, qui l'aimoit, trouva bon que cette dame profitât de l'inclination qu'il avoit pour elle. »

Enfin tout le monde fut ou s'efforça de paraître content. Le prince de Conti fut le premier qui sortit de Paris pour venir saluer la reine.

(1) Voyez-la dans M<sup>me</sup> de Motteville, t. III, p. 215.

(2) Tome III, p. 233, etc.



Il fut présenté par Condé, qui lui fit embrasser le cardinal Mazarin. Le prince de Conti présenta à son tour le duc de Bouillon, La Rochefoucauld, le comte de Maure, et beaucoup d'autres. M. de Longueville, qui était allé en Normandie pour soulever cette province et son parlement, ne tarda pas à revenir offrir ses hommages, et il fallut bien que la belle et orgueilleuse duchesse fit aussi ses soumissions. La scène vaut la peine d'être racontée : « J'étois seule, dit M<sup>me</sup> de Motteville, auprès de la reine, et elle me faisoit l'honneur de me parler de l'embarras qu'avoit eu le duc de Longueville en la saluant. Comme je sus que M<sup>me</sup> de Longueville alloit venir, je me levai ; car j'étois à genoux devant son lit, et me mis auprès de la reine, résolue de n'en point partir, et d'écouter de près si cette princesse spirituelle seroit plus éloquente que le prince son mari. Comme elle étoit naturellement timide et sujette à rougir, toute sa capacité ne la sauva pas de l'embarras qu'elle eut en abordant la reine. Je me penchai assez bas entre ces deux illustres personnes pour savoir ce qu'elles diroient ; mais je n'entendis rien que *madame*, et quelques mots qu'elle prononça si bas que la reine, qui écoutoit avec application ce qu'elle lui diroit, ne put jamais y rien comprendre (1). »

Cette même M<sup>me</sup> de Motteville, si véridique malgré sa bienveillance, si difficile dès qu'il s'agit des intérêts de la reine, sa maîtresse, ne balance pas à faire honneur de la paix à Condé : « Il ne faut pas oublier de remarquer ici la fermeté désintéressée de M. le Prince, qui, sans considérer ni sa famille ni ses amis, alla toujours droitement aux intérêts du roi (2). »

Il est vrai : du mémorable service qu'il venait de rendre, Condé ne tira aucun avantage ni pour lui ni pour les siens ; mais sa belle conduite couronnait avec éclat sa dernière campagne de 1648 ; elle ajoutait à ses titres militaires ceux de défenseur et de sauveur du trône, de pacificateur du royaume, d'arbitre et de conciliateur éclairé des partis ; elle mettoit le comble à son crédit et à sa gloire. Heureux, si, après avoir ainsi terminé cette triste guerre, quittant la cour et ses intrigues, il eût été chercher d'autres champs de bataille et achever une autre guerre un peu plus utile et plus glorieuse à la France, celle qui lui restait avec l'Espagne ! Heureuse aussi M<sup>me</sup> de Longueville, si, éclairée par la confusion de sa conscience dans sa dernière entrevue avec la reine et par le honteux dénoûment des misérables intrigues dont elle avait le secret, au lieu de leur servir encore d'instrument, elle eût mis **enfin son** courage à leur résister, si après toutes les preuves de dévouement qu'elle venait de donner à La Rochefoucauld, elle lui eût forte-

(1) *Mémoires*, t. III, p. 263.

(2) *Ibid.*, p. 209.

ment représenté que, dans son intérêt même, il lui fallait prendre une route différente, qu'il valait mieux chercher la fortune et les honneurs en se faisant estimer qu'en essayant de se faire craindre, que l'ambition comme le devoir lui marquait sa place à côté de Condé, au service de l'état et du roi, qu'il lui était aisé d'obtenir à l'armée quelque poste où il n'avait plus qu'à marcher devant lui et à tout devoir à sa valeur et à son mérite! Mais eût-elle eu la sagesse de parler ainsi à La Rochefoucauld, elle ne serait pas parvenue à s'en faire écouter. Cet esprit inquiet, cette vanité toujours mécontente, poursuivant tour à tour les objets les plus dissemblables, faute de s'en proposer un qui fût selon sa portée et ses forces, *ce je ne sais quoi*, comme dit Retz, qui était en La Rochefoucauld, tout l'éloignait des voies grandes et droites, et le jetait dans mille sentiers de traverse, pleins de précipices. La pauvre femme va l'y suivre, et lutter avec lui d'extravagances de plus en plus coupables. Recevant la loi au lieu de la donner, elle va employer au profit de la passion d'un autre tout ce qu'elle possédait de coquetterie et de grandeur d'âme, d'insinuation et d'intrépidité, de douceur attrayante et d'indomptable énergie. Elle va contribuer à égarer Condé, à ôter à la France le vainqueur de Rocroy et de Lens, et à le donner à l'Espagne. Mais ne devançons pas ces temps malheureux. Nous venons de retracer les derniers beaux jours de Condé et les premières fautes de M<sup>me</sup> de Longueville. Arrêtons-nous ici; ne franchissons pas le seuil des guerres civiles qui vont suivre, guerres impies où le frère et la sœur amasseront de longs remords, où l'un se signalera par de tristes exploits qu'un jour, à Chantilly, il lui faudra couvrir d'un voile par respect pour sa gloire et pour la France, et où l'autre déploiera les plus brillantes qualités de l'esprit et du caractère pour les pleurer pendant vingt-cinq années aux Carmélites et à Port-Royal!

On le voit : si, comme on le dit, nous sommes épris de M<sup>me</sup> de Longueville, nous n'avons pas pour elle une passion aveugle. Ni sa beauté, ni son esprit, ni le charme indéfinissable qui est en elle, ne voilent point à nos yeux ses égaremens; nous les condamnons sans ménagement pusillanime dès qu'ils vont jusqu'à mettre en péril les intérêts certains et la grandeur de la France.

## V. COUSIN.

---

# LA PAGOTA

SCÈNES DE LA VIE VÉNITIENNE.

---

Il n'est point de touriste en Italie qui n'ait regardé avec plaisir les porteuses d'eau de Venise courant au pas gymnastique, d'un air preste et affairé, sur les dalles de la place Saint-Marc. Quoiqu'elles parlent un dialecte peu différent du vénitien, on voit bien, à leur costume pittoresque, à leur petite taille, à leurs traits délicats, qu'elles ne sont point de la race antique des Venètes. On les appelle *Bigolante* ou *Pagote*. Le premier de ces deux noms tient à leur métier, le second au pays d'où elles viennent. Pago est une île froide et stérile de l'Adriatique, située le long des côtes escarpées de la Croatie. Dans toutes les grandes villes, certaines industries sont exercées par des étrangers à qui la force de l'usage donne une sorte de privilège. C'est ainsi qu'à Paris la Normandie envoie des nourrices, la Bourgogne des bonnes d'enfants, et l'Auvergne des charbonniers. A Venise, la profession de porteuse d'eau appartient presque exclusivement aux filles de Pago. Du fond de l'archipel dalmatique, elles viennent gagner leur dot, et se dépêchent de servir le bourgeois vénitien pour retourner se marier dans leur pays, où leurs fiancés les attendent. Assurément, il faut qu'elles portent bien des mètres cubes d'eau pour amasser de quoi faire un trousseau, car on ne leur paie qu'un sou par voie, et encore le sou vénitien ne vaut que trois centimes; mais leurs seaux de cuivre sont petits, on peut aller bien des fois à la citerne dans une matinée, et puis les garçons de Pago n'exigent point qu'une fille soit aussi riche qu'une héroïne du Gymnase.

Pendant l'été de 1843, qui fut pluvieux et froid en France, il faisait

à Venise une chaleur intolérable. Des vapeurs lourdes et suffocantes donnaient au ciel cette couleur terne qui semble annoncer quelque phénomène précurseur de l'Apocalypse. L'eau des lagunes, étant peu profonde et renouvelée lentement par les marées faibles de l'Adriatique, atteignait un degré de chaleur si élevé, que les bains ne servaient plus à rien. La nuit seule ramenait l'air respirable; aussi la ville entière était-elle debout jusqu'à trois heures du matin. Un jour, ma *parona de casa*, comme disent les Vénitiens, touchée de mon accablement, vint me proposer un bain à domicile, composé d'eau de mer rafraîchie par de l'eau de citerne. On apporta dans ma chambre une baignoire de bois qui fut emplie aux trois quarts avec l'eau du canal qui passait sous mes fenêtres; plusieurs voies d'eau de puits donnèrent ensuite à ce bain autant de fraîcheur que j'en pouvais souhaiter. La Pagota chargée de cette opération était une jeune fille dont la physionomie, à moins d'être bien trompeuse, annonçait un cœur innocent et bon. Je ne sais quoi d'honnête et de mélancolique prêtait à son visage un charme inexprimable. La coquetterie n'avait point de part à la propreté de sa toilette. Deux grosses nattes de cheveux blonds couvraient à moitié ses oreilles, où pendaient de larges boucles d'or semblables à des cachets de montre. Elle portait un chapeau de feutre haut de forme et sans bords, d'une coupe originale, orné d'un rameau d'arbre vert. Ce n'était point par misère qu'elle marchait sans souliers, mais par état, pour se préserver des chutes, car l'eau des lagunes dépose sur les marches des rives et des petits ponts de Venise un enduit verdâtre sur lequel on glisse plus aisément avec des chaussures que pieds nus, et dont un proverbe populaire conseille aux passans de se défier.

Tandis que la Pagota voltigeait de la baignoire au puits, je m'aperçus que de temps à autre elle essuyait du revers de sa main des larmes qui coulaient le long de ses joues. Je saisis le moment où elle vidait sa *secchia* pour lui demander la cause de son chagrin. Elle fixa sur moi ses grands yeux bleus, comme pour démêler si cette question était dictée par l'intérêt ou seulement par la curiosité, après quoi elle me répondit : — Pensez de mon chagrin ce que vous voudrez, hormis une seule chose, c'est que je l'aie mérité par une mauvaise conduite.

Cette réponse fière augmenta mon intérêt. Je voulus insister pour obtenir une confidence, mais la Pagota venait de verser dans la baignoire son dernier seau d'eau. Elle s'enfuit en me criant de loin : *Bagno pronto!* Heureusement la *parona*, qui ne se piquait ni de discrétion ni de laconisme, avait appris à bâtons rompus tout ce que je désirais savoir. Au premier mot que je lui en dis, elle ouvrit l'écluse aux *petegolezze*, c'est-à-dire aux commérages découus et prolixes. Ainsi que je l'avais prévu, l'amour était la véritable cause des pleurs de la Pagota; ce grand chagrin ne faisait que commencer alors, et comme je demeurai encore une année à Venise, j'eus le loisir d'en observer la suite et la fin.

Digia était la seconde fille d'un pauvre cabaretier de Pago, chargé d'une famille nombreuse. Depuis trois mois, elle exerçait à Venise le métier de porteuse d'eau. Sa sœur aînée lui avait laissé, en retournant au pays natal, une clientèle considérable dans le *sestiere* de Saint-Marc. Déjà elle avait envoyé des secours à son père, et, dans un coin de la chambrette qu'elle habitait au fond du *Canareggio*, elle cachait un petit trésor, fruit de ses économies, tout composé de pièces de cuivre et qui aurait tenu dans le creux de sa main, si elle l'eût converti en argent. Digia sortait de chez elle au point du jour. Les servantes les moins paresseuses étaient encore à leur petit lever, lorsqu'elle venait frapper à leur porte, sa voie d'eau sur l'épaule. Il y avait loin de chez elle à Saint-Marc; chaque matin, Digia passait une vingtaine de ponts, et entre autres celui qui touche au vestibule du palais Faliero, dont la façade murée rappelle encore éloquemment la rigueur des lois de Venise au moyen-âge. Au-dessous de ce pont, dans un *rio* qui décrit des courbes capricieuses, deux barcarols nettoyaient et préparaient leur gondole avant l'heure du travail. Le plus âgé avait à peine vingt ans; l'autre n'en comptait pas quatorze. Tous deux portaient la ceinture et le bonnet noirs des *nicolotti*, grands rôdeurs de nuits, grands contrebandiers, gibier difficile à saisir, ennemis mortels des barcarols rouges, appelés *castellani*, et des douaniers en habits verts (1).

Le *nicolotto* se croit noble par la rame, comme on l'était jadis par l'épée. Trop indépendant pour se lier par un contrat de longue haleine, il ne s'abaisserait pas volontiers à servir au mois ou à l'année, à moins que le patron ne fût un ancien seigneur du livre d'or. Quant aux étrangers, il ne leur offre ses services que dans l'intention de les duper, et s'il les trouve au fait du tarif, il les plante là pour courir après des gains aventureux. Pour voir et observer le *nicolotto*, il faut l'aller chercher dans le *Canareggio*, labyrinthe inextricable d'où il sort rarement, et dans lequel les Vénitiens eux-mêmes s'égarerent. Sans connaître l'histoire de son pays, le *nicolotto* regrette vaguement des institutions gothiques, impossibles aujourd'hui, et qu'il ne se mêle point de juger. Il lui suffit de savoir par oui-dire qu'elles ont fait durant cinq cents ans la gloire et la fortune de Venise. Son caractère paraît léger, inconstant, comme celui de l'Athénien; son esprit, vif et frivole; il a surtout la répartie prompte et une certaine élégance dans le langage. Un bon mot, une malice, un récit plaisant, l'amuse comme un enfant. Toute chose belle, gracieuse, bien faite, depuis un tour de cartes jusqu'à un air d'opéra, excite son enthousiasme. La vue d'une

(1) La guerre des *nicolotti* et des *castellani* date du XIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers tirent leur nom de la paroisse de San-Nicolo, les seconds de celle de Saint-Pierre du Castello.

jolie fille éveille particulièrement sa verve et sa bonne humeur. Tous ses goûts sont ceux de l'homme civilisé; mais un mal sans nom l'attriste et le mine sourdement: ce mal, qui ressemble à la nostalgie, et dont les accès le prennent dans la solitude ou la nuit, lui inspire ces chants empreints d'une sombre tristesse qu'on entend sortir de quelque gondole glissant dans l'ombre, et auxquels, pendant une soirée terrible, le cœur mortellement blessé de la malheureuse Desdemona répondit comme un écho plaintif. C'est le gondolier du temps présent, celui que Rossini a écouté, qui chante ainsi, et non pas celui du siècle d'Othello. La Mignon de Goethe était née dans le pays du soleil; transportée au fond de la froide Allemagne, elle pleurait la patrie lointaine; les chansons du *nicolotto* pleurent, dans le sein même de Venise, la patrie expirante. Interrogez-le avec bienveillance, et il oubliera la faim pour se plaindre de l'ennui. De là son insubordination, son penchant à enfreindre les réglemens de police, son goût pour les expéditions prohibées et pour la guerre d'écoliers que les carabines de la douane ornent parfois d'épisodes dramatiques.

Lorsque Digia, sortant de son nid à l'heure des oiseaux et toujours courant par habitude, tournait sous les piliers du palais Faliero, le plus âgé des deux barcarols noirs l'agaçait au passage. Tantôt il lui offrait de la mener en gondole, tantôt il lui demandait si elle allait à un rendez-vous, et si son galant était un marchand de la *Merceria* ou du Rialto. La Pagota, sachant bien que les escarmouches avec messieurs les gondoliers de Venise finissent par des propos à faire rougir les filles, doublait le pas en baissant les yeux; mais, à la fin de la journée, lorsqu'elle rentrait à la maison, elle regardait à la dérobée le barcarol, et, comme elle le voyait souvent couché sur le ventre, la tête entre les mains et les coudes sur la pierre, dans l'attitude d'un homme au désespoir, elle se sentait prise de compassion pour ce pauvre garçon, qui sans doute n'avait point trouvé l'emploi de ses bras robustes. Un matin, — c'était le moment des badinages, — le *nicolotto* apostropha la jeune fille d'un ton plus sérieux qu'à l'ordinaire, et la pria de s'arrêter pour lui rendre un service. Au lieu de s'enfuir, Digia mit un pied sur la rive, et, regardant en face le gondolier noir: — J'espère, pour votre honneur, lui dit-elle, que votre dessein n'est pas de vous moquer de moi. Quel service avez-vous à me demander? Je vous le rendrai volontiers, afin que vous cessiez de faire le mauvais plaisant.

— Approchez sans crainte, gentille Pagota, reprit le *nicolotto*; je ne badinerai plus avec vous, et je vous parlerai comme à un archevêque. Il s'agit de faire une reprise à la veste de mon frère, le petit Coletto. Ce seigneur de qualité, que vous voyez ici présent, veut louer notre gondole pour la journée entière, à la condition que nous aurons une

tenue convenable, car il doit conduire les dames de sa famille à la saline de Saint-Félix. Or la veste du pauvre Coletto est décousue au beau milieu du dos. Je ne suis pas habile couturière; puisque vous vous êtes levée plus tôt que le soleil, venez au secours du gondolier matineux. Prenez ce fil et cette aiguille, et, de vos doigts mignons, réparez le dégât. Si vous nous refusez ce service, Coletto et moi nous allons manquer une affaire importante et perdre notre journée.

Digia prit la veste à ramages du petit Coletto, qui avait été taillée dans quelque fragment de rideau ou de housse de fauteuil, et, après avoir enfilé l'aiguille, la Pagota s'assit au bord de la rive pour coudre plus commodément.

— Quoique farouche, reprit le barcarol noir, je savais bien que cette belle Pagotine était une brave fille. Et maintenant, excellence, si votre seigneurie l'a pour agréable, nous pouvons faire notre contrat.

Le personnage à qui s'adressait ce discours était un petit homme de cinquante ans, à tête grise, pâle de visage et grêle de corps, dont les yeux clignotans et la bouche béante annonçaient peu d'intelligence et encore moins de caractère. On l'aurait cru stupide, si par instans l'expression de l'astuce n'eût donné à ses traits une animation soudaine. Son habit noir dont les boutons montraient leurs entrailles, son chapeau râpé, mais brossé avec un soin extrême, ses gants dix fois raccommodés et ses souliers éculés trahissaient une résistance désespérée aux assauts de la plus cruelle des misères, celle de l'homme bien né, obligé de sauver les apparences, et qui doit au nom qu'il porte, à l'éducation qu'il a reçue, au monde où il vit, un extérieur décent, un visage serein et le silence le plus complet sur ses privations. Le gondolier noir ne se trompait pas en traitant ce gentilhomme délabré d'excellence et de *signor di qualità*; c'était en effet le dernier rejeton mâle d'une des plus illustres maisons de l'aristocratie vénitienne. Il comptait parmi ses ancêtres plusieurs doges, dont un antérieur au célèbre coup d'état nommé le *serrar del consiglio*, qui réduisit à sept cents le nombre des familles appelées aux fonctions publiques. De temps immémorial, les aïeux de cet homme avaient occupé les plus hauts emplois et les plus difficiles dans ce gouvernement si souple et si inflexible tour à tour, qui avait tenu tête à l'Europe entière pendant la moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

— Notre contrat! répondit le grand personnage, il est tout fait. Tu sais bien ce que vaut ta journée.

— Seigneur, oui, reprit le barcarol; pour *deux rames*, cela vaut un *napoleone d'ariento*.

— Cinq francs! s'écria l'homme de qualité; tu plaisantes sans doute. Crois-tu que je me sois levé si matin pour me laisser attraper? Mais d'abord parlons de livres vénitiennes et non pas de monnaies barbares (1).

(1) La livre vénitienne ne vaut que 60 centimes.

— Combien donc votre excellence me veut-elle donner ?

Le grand seigneur leva quatre doigts en l'air et referma subitement la main.

— C'est bien peu ! dit le gondolier. Qui ne donne guère doit au moins promettre. J'ai dans l'idée que votre excellence deviendra sénateur, peut-être même doge, ou, qui plus est, inquisiteur d'état ; qu'elle me dise seulement : Je te reconnaitrai lorsque tu viendras te prosterner sur mon chemin, et je te placerai dans ma maison le jour où la république nous sera rendue.

Le patricien, voyant que ce rêveur courait au-devant des leurres et des mensonges, accueillit avec empressement la fable proposée.

— Par mes ancêtres les conquérans de Chypre ! dit-il, je te le promets. Tu seras, si le cas échoit, mon premier gondolier ou celui de ma femme.

— Le vôtre, excellence, le vôtre, s'il vous plaît. Je connais la signora de réputation ; elle n'est pas facile à servir. J'ai votre protection, et je m'y tiens ; mais je réclame celle de la dogaresse en faveur de mon épouse légitime, car, si la république tarde à revenir, je ne l'attendrai pas pour me marier.

— Je placerai ta femme parmi les suivantes de la mienne, à la condition que tu me conduiras aujourd'hui à Saint-Félix pour trois livres.

— Un moment ! s'écria le gondolier en se tournant vers Digia. Gentille Pagota, vous avez entendu les paroles solennelles du magnifique seigneur ; il dépend de vous de partager avec moi les bienfaits d'un doge, ou tout au moins d'un sénateur. Vous êtes belle, je suis un bon diable ; nous avons tous deux un état, et nous sommes laborieux. Acceptez-moi pour mari. Son excellence va nous donner la bénédiction du premier magistrat de la république, et le rabais d'une livre sur mon contrat sera de l'argent bien placé. Je m'appelle Marco. Voici ma main. Est-ce convenu ?

Digia n'était pas fort au courant de la politique ; elle ne savait ni ce que les traités de 1815 avaient fait de Venise, ni de quel pays étaient les canons braqués sur la *Piazzetta*. L'île de Pago, qui avait toujours appartenu à la sérénissime seigneurie, demeurait dans son esprit invariablement attachée au sort de la métropole, et, puisque les Pagotes servaient à boire aux bourgeois de Venise, n'était-ce pas une preuve qu'elles les devaient considérer comme leurs patrons et leurs maîtres ? On disait bien, à la vérité, que le palais ducal était désert et la ville administrée par des militaires en habits blancs qui venaient de fort loin ; mais cet état de choses n'était évidemment que provisoire. La proposition du gondolier noir paraissait aussi courtoise que sage, grâce à la protection du généreux patricien. Ce qu'il y avait d'absurde et de chimérique dans les espérances de Marco fut précisément ce qui frappa l'imagination de la jeune fille.



— Marco, dit-elle, votre langage est celui d'un honnête homme; mais on ne se marie pas ainsi à première vue. Je suis empêchée d'ailleurs par des motifs graves. Avant de quitter Pago, j'ai contracté une espèce d'engagement avec un jeune Croate, fils d'un ami de mon père, et qui m'a demandée en mariage. François Knapen est un garçon violent, dont l'humeur s'accorde mal avec la mienne; je n'ai pas voulu que nous fussions régulièrement fiancés. Je lui ai seulement promis de ne point encourager d'autre amoureux sans lui en donner avis. Au fond, je ne le crois pas fort occupé de moi. Je lui ferai donc connaître votre proposition, la rencontre providentielle de ce très magnifique et puissant seigneur qui daigne s'intéresser à vous et à moi, et, si François Knapen, étonné de tant de circonstances extraordinaires, me rend ma liberté, si mon père n'exige pas que je retourne à Pago, je deviendrai volontiers votre femme, aussi vrai que je m'appelle Digia Dolomir. Vous le voyez, je vous parle avec confiance, et, maintenant que vous savez tout, je consens à vous donner la main de bon cœur, sous les conditions que je viens de vous dire.

— C'est cela, mes enfans, dit le patricien. Soyez bénis et unis conditionnellement, à perpétuité, comme le manche et la cognée qui sont et demeurent mariés l'un à l'autre sous cette condition expresse qu'un accident ne viendra point les séparer, et, puisque la veste de Coletto est enfin raccommodée, que la gondole m'attende dans deux heures à la rive de Saint-Moïse. C'est là que ma femme et ma fille désirent s'embarquer, afin que le beau monde, en passant à *Bocca-di-Piazza*, les voie partir en toilette de gala. Les travaux de la saline sont terminés d'hier. L'ingénieur français, associé du richissime banquier Ronzilli, nous donne le régal d'une collation splendide à San-Felice. C'est une connaissance importante que j'ai faite là pour le succès de mes vastes projets. Bonjour, Digia! Marco, tu me serviras encore au même prix, car j'aurai souvent l'occasion d'aller à la saline avec mon intime ami, l'associé du richissime Ronzilli (1). Je t'ai *exhibé ma protection*. Tu auras la préférence sur tous tes compagnons.

Marco, étourdi de la promesse du patricien, ne remarqua point le sourire fourbe que faisait ce futur doge, et Digia, regardant avec attention l'amoureux si bien recommandé qui lui tombait des nues, contemplait naïvement les traits énergiques, la mine intrépide et la haute taille du gondolier noir. Coletto seul, dont la part se réduisait à zéro dans les projets politiques comme dans les amours, avait observé les visages et distingué vaguement la poussière d'or que le patricien jetait aux yeux de son frère. Dans le coin où il se tenait tapi comme un chat, il murmurait de la folie et du mauvais contrat de Marco; mais

(1) Sous ce nom mélodieux, le lecteur aura reconnu M. le baron de Rothschild.

on ne songeait guère à lui. Après le départ du magnifique seigneur, Digia et son amant se séparèrent en se promettant de jaser ensemble tous les matins sous les colonnes du palais Faliero. La Pagota entra chez l'écrivain public du marché aux poissons, et sortit bientôt avec deux lettres qu'elle mit à la poste, l'une pour son père, l'autre pour François Knapen. Elle courut ensuite au palais ducal, où ses compagnes, réunies autour des puits, commençaient à s'inquiéter de son absence. Vers huit heures, une flottille de gondoles s'enfonçait dans les lagunes par le canal de Murano. Les barcarols jouaient de vitesse, comme ils ont coutume de faire dans les parties de plaisir. Marco et son frère, seuls *nicolotti* de la bande, seraient plutôt morts à la peine que de laisser passer devant eux les ceintures rouges.

— Le beau métier que nous faisons là! dit le petit Coletto. Ramer ainsi pour trois livres!

— Qu'importe? répondit Marco. Ne vois-tu pas derrière nous la gondole de l'ingénieur associé du richissime Ronzilli, de cet homme qui a marchandé la Turquie au sultan, et qui l'aurait achetée, si on eût voulu la lui vendre? Ce n'est pas sans dessein qu'un patricien de famille *dogale* se lie avec de telles gens. Il leur empruntera dix millions de *svanzics* pour rétablir le conseil des dix et la quarantie.

— Le grand Turc, reprit Coletto, les millions, le conseil des dix, l'exhibition de la protection et l'amitié de Ronzilli pourraient bien être des contes. Je crains que le doge ne t'ait berné.

— Et pourquoi, petit imbécile?

— Pour épargner douze sous.

## II.

La saline de Saint-Félix, dont les travaux furent achevés en dix-huit mois, est une de ces créations qui apprennent aux populations du midi à connaître la puissance et le génie de notre siècle industriel. Les Vénitiens, qui aiment à se croiser les bras et à disserter, se donnèrent le passe-temps de raisonner à fond sur cette grande entreprise, et d'en critiquer en détail l'exécution. Comme il naît toujours des difficultés imprévues dans les travaux de ce genre, les causeurs nocturnes du café Florian se plurent à croire pendant dix-huit mois que l'ingénieur se trompait, que ses plans étaient des fanfaronnades, et que les capitaux engagés se noieraient à l'endroit où avaient péri des soldats d'Attila. Ils en avaient dit autant de l'éclairage au gaz, et depuis lors ils ont hué les ouvriers du puits artésien, ce qui n'a pu empêcher ni le gaz de prendre feu, ni l'eau souterraine de jaillir, ni les compagnies françaises d'exploiter le sel, le gaz et l'eau, à la barbe des capitalistes du pays. C'était pour mettre fin aux critiques et à l'incrédulité des

ignorans que l'ingénieur français avait invité quelques personnes à une petite fête. La digue de seize kilomètres de circonférence, les bassins, les canaux, les écluses, et surtout les deux machines à vapeur qu'on fit manœuvrer, ne laissèrent aucun doute sur la réalité de l'entreprise. Il parut avéré qu'une grande saline existait à dix milles de Venise dans une île des lagunes. Deux cents ouvriers mangèrent le festin de la *crémaillère*, et les invités, assis à une autre table, firent honneur à une collation copieusement servie. Les barcarols, animés par le vin et les pâtés de jambon, témoignèrent leur enthousiasme pour l'industrie occidentale en se grisant, et le petit Coletto lui-même, voyant l'ingénieur offrir des fruits à la femme et à la fille du patricien, crut à l'efficacité de la protection de ce futur doge, à l'amitié de Ronzilli, et à la fortune de son frère.

Malgré la fatigue de cette journée, Marco était à son poste le lendemain devant le palais Faliero, avant que le soleil eût doré le sommet des campaniles. Du haut du petit pont, la Pagota lui envoya un salut de la main, à la manière italienne; puis elle vint s'asseoir au bord de la rive pour écouter le récit du voyage à Saint-Félix et des splendeurs de la fête. Le commerce des gens riches avait échauffé l'imagination du pauvre barcarol. Marco fit des châteaux en Espagne. Aussitôt que le patricien aurait contracté son emprunt de dix millions, la gondole, louée à l'année, devait être ornée de rideaux de soie et d'un tapis de Turquie. Les deux gondoliers, habillés par le patron, devaient recevoir des vestes de velours pour l'hiver et de nankin pour l'été. Quant au bonnet et à la ceinture, ils resteraient noirs, et par conséquent le doge se verrait engagé par ses antécédens à prendre fait et cause pour les *nicolotti* contre les *castellani* pendant tout son règne, ce qui devait être un événement grave dans l'histoire de Venise. Digia, moins exaltée que son amant, lui fit observer qu'il portait des bas déchirés, et lui promit, en attendant les rideaux de soie, le tapis de Turquie et la veste de velours, de lui tricoter une paire de bas de coton dans ses momens de récréation. Aussitôt que l'*Angelus* annonça le lever du soleil, la Pagota prit sa course pour aller à ses affaires. Elle venait de partir, lorsque le patricien arriva muni de nouvelles ruses diplomatiques parfaitement déguisées sous sa mine débonnaire et stupide. Cette fois, il s'agissait d'un mariage. Le seigneur ingénieur était tombé amoureux fou de la signorina en lui versant un verre de vin de Chypre, et, quoique ce fût un médiocre parti pour une famille patricienne, il fallait ménager sa passion, afin d'obtenir par son entremise les secours et l'appui de Ronzilli. Pour cela, un certain étalage de luxe était nécessaire; on ne devait pas négliger d'aller au *fresco*, le soir, en gondole découverte, pour entendre la musique du régiment avec toute la belle société de Venise. Jusqu'au rétablissement de la république,

le futur doge ne pouvait consacrer à ce surcroît de dépense que la somme d'une livre par soirée. C'était le quart de ce qu'on donne habituellement; mais, au moyen de nouveaux leurres et d'une augmentation de gages, en paroles, sur sa fortune à venir, le patricien réussit à conclure ce marché réciproquement avantageux, malgré l'opposition du petit Coletto.

Dès le second jour, en revenant du *fresco*, son excellence s'aperçut qu'elle n'avait point sa bourse dans sa poche. Cet oubli devint l'occasion d'une légère modification au contrat. Il fut convenu que le patricien paierait toutes les courses ensemble à la fin de chaque mois, et le gondolier s'estima heureux de s'associer à la fortune de son protecteur en lui faisant crédit. Comme il fallait pourtant vivre en attendant l'époque du paiement, Digia, qui partageait les illusions et la foi de Marco, lui offrit son petit trésor, en sorte que les économies de la Pagota furent employées à nourrir les gondoliers du magnifique seigneur. Une *demi-heurette* de conversation par jour, pendant une semaine, avait suffi pour établir entre Digia et Marco cette communauté de sentimens qui entraîne à sa suite la communauté d'intérêts. Une lettre de Pago apporta d'ailleurs l'autorisation des parens au mariage de leur fille. Le bonhomme Dolomir avait trop d'enfans pour élever la moindre objection à leur établissement. Quant à François Knapen, il ne répondit pas; que ce fût indifférence ou mépris, Digia s'en émut fort peu, et se regarda comme délivrée de tout engagement avec ce jeune orgueilleux. L'amour s'étend rapidement dans le cœur d'une honnête fille, quand le devoir ne le contrarie point : l'inclination nouvelle de la Pagota, encouragée par le consentement du père et par l'abdication du fiancé croate, prit ses franches coudées et ne laissa plus de place, dans cet esprit prévenu, ni au doute ni à la prudence.

Au bout d'un mois, les deux amans commencèrent à songer aux préparatifs de leur mariage, aux formalités d'usage, aux frais de la noce et aux emplettes de rigueur. C'était le jour même où les petites économies de la Pagota se trouvaient mangées; mais la créance sur le patricien dépassait de quelques livres la somme dissipée. Marco prépara son compliment au patron pour réclamer le paiement de son salaire. Il y avait précisément *fresco* ce soir-là. Le barcarol attendit au pont Saint-Moïse. L'heure sonna. La musique du régiment parut dans sa barque sur le grand canal, entourée d'un essaim de gondoles; mais la famille du patricien ne vint point à la rive. Coletto, soupçonnant quelque fâcheuse affaire, se mit en observation au *traghetto* Saint-Moïse. Il accourut bientôt, le visage décomposé. — Me croiras-tu, dit-il à son frère, me croiras-tu quand je te dirai que le doge se moque de nous? Je viens de le voir passer avec sa femme et la jeune *signorina* dans la gondole à quatre rames de l'ingénieur. Les dames ont des robes

blanches et des éventails, et le magnifique seigneur porte un chapeau neuf qui reluit comme un fanal.

— Par Bacchus! s'écria Marco, cette familiarité avec l'ingénieur français est un signe certain de grand succès. Les éventails et le chapeau neuf prouvent que l'emprunt sur la banque Ronzilli va se conclure, s'il n'est pas déjà signé. A bientôt la veste de velours et les gages fixes!

— Que tu es bête! dit Coletto en haussant les épaules; d'emprunt, il n'y en aura *minga*, de veste de velours et de gages *minga*, et, quand même il y aurait succès pour le patron, tu ne recevrais pas l'argent qui t'est dû. Le doge n'a plus besoin de toi; il ne daignera pas seulement te donner congé, car il faudrait payer, et il trouve plus commode de perdre la mémoire.

— Une banqueroute! murmura Marco, c'est impossible! Ne fais point de telles suppositions, Coletto; c'est outrager la majesté de Venise ancienne et moderne. Cela nous porterait malheur.

— Et maintenant, reprit Coletto poursuivant son idée, comment déjeunerons-nous demain?

— J'irai à *l'herberie*, et le cousin Ambrosio, qui vend des légumes, me donnera bien à crédit une mesure de pommes de terre ou de topinambours.

Le marché de *l'herberie*, situé derrière l'ancien palais des ambassadeurs de Turquie, est consacré à la vente des fruits, des herbages et des fleurs. Marco s'y rendit à l'heure où les chefs de cuisine et les ménagères économes viennent chercher leurs provisions à des prix d'une modicité incroyable. Une dame de haute taille, aux épaules carrées, qu'on aurait prise pour une mendiante, si elle n'eût porté un vieux chapeau brûlé par le soleil, était en conférence avec le cousin Ambrosio, et débattait âprement le prix d'une douzaine d'artichauts. Le marchand demandait neuf sous, la dame en offrait trois, disant qu'elle ne prendrait que les fonds et qu'elle laisserait les feuilles. Ambrosio descendit jusqu'à cinq sous; mais la dame fit mine de s'en aller, et le marchand la rappela bien vite. On tailla les douze artichauts et la signora les mit dans son panier, à côté d'un gros poisson. Elle tira ensuite sa bourse, où se trouvaient en tout et pour tout quatre sous vénitiens, et quand elle en eut donné trois: — Il ne tient qu'à vous, dit-elle au marchand, d'avoir la dernière pièce, car il me faut encore deux beaux plats de dessert.

C'était la femme du patricien. Tandis qu'on lui servait pour ses trois centimes autant de fraises de montagne et de cerises que son panier en pouvait contenir, Marco, le bonnet à la main, cherchait, par des questions insidieuses, à savoir quels seraient les convives de la signora; mais un regard sévère lui fit sentir son impertinence. Lorsque la dame fut partie, Marco obtint sans trop de peine les topinambours

promis au petit Coletto, et il s'en alla rôder autour du palais \*\*\*, qui portait le nom historique du patricien. A la *porte d'eau*, il aperçut la gondole de l'ingénieur en station sur le canal et non *parée*. La cabine, enlevée, était déposée sous le vestibule avec les rames. Marco se perdit dans les conjectures, lorsque le patricien sortit du palais et passa devant son créancier d'un air aussi indifférent que s'il l'eût rencontré pour la première fois de sa vie.

— Excellence, dit le *nicolotto* à voix basse, un mot par charité!

Le grand seigneur s'arrêta en fronçant le sourcil : — Qui es-tu? dit-il sèchement; que me veux-tu? Je ne te connais point.

— Quoi! s'écria Marco, votre excellence ne reconnaît déjà plus son serviteur! Que sera-ce donc lorsqu'elle portera la robe noire du sénat! Heureusement il y avait deux témoins au contrat que nous avons fait ensemble.

Le patricien comprit que, pour cette fois, il serait difficile de nier la connaissance, et il changea de batterie. — Imprudent! dit-il d'un ton mystérieux, voilà comment les conspirations échouent. Toujours quelque homme du peuple trahit le secret par sottise ou par défiance. Regarde-moi : ne suis-je plus l'arrière-neveu du vainqueur des Candiotes? As-tu confiance en moi?

— Je vous crois comme si vous étiez mon père, répondit Marco; mais d'où vient que vous ne m'employez plus le soir pour aller au *fresco*? D'où vient que la gondole du Français est amarrée à votre escalier d'eau comme chez elle.

— Maudit rustre! tu sais mes projets et tu m'interroges! Quand le Français m'offre sa gondole, puis-je la refuser? Apprends donc qu'il demeure ici, que depuis hier il reçoit l'hospitalité dans ma maison, que ce soir il dîne chez moi...

— Assez! pas un mot de plus, excellence; je devine tout. Mais il faut manger, et vous me devez la somme de...

— Silence! interrompit le doge. Le secret le plus profond....

— J'ai compris. Quand pourrez-vous me payer?

— Dans quinze jours, un mois peut-être. Jusque-là ne bouge pas.

— Que je sois étranglé si je vous donne signe de vie!

Il n'est point de conspiration ni de secret à garder qui puisse empêcher un Vénitien de courir après l'argent qu'on lui doit. Dès le lendemain, Marco sonnait à la porte du magnifique seigneur et revenait lui demander le prix de ses courses. Le patricien fit le tour de la chambre à grands pas; tout à coup il se frappa le front en s'écriant : — Tu arrives à propos; suis-moi.

Au bout d'une longue galerie sans meubles, le patron frappa doucement à une petite porte. De l'intérieur, quelqu'un répondit *avanti!* Dans ce seul mot, Marco reconnut l'accent français. L'ingénieur pré-

paraît la solde de ses ouvriers; des piles d'écus rangées sur le bureau brillaient d'un éclat fascinateur. A l'ordinaire, le patricien n'avait qu'un filet de voix, mais dans les occasions capitales la passion lui rendait une puissance de poumons digne d'un saltimbanque. — O mon ami, s'écria-t-il en levant les mains vers le ciel, voyez dans quel abîme effroyable je vais être englouti! voyez de quelle espèce de créanciers je suis réduit à essuyer les reproches! Un *nicolotto*, seigneur français, un misérable barcarol me vient demander son salaire, et je ne puis le payer! Parle, Marco, dis toi-même à mon généreux ami combien je te dois.

Le gondolier, interdit, se repentait déjà de sa démarche. — Excellence, répondit-il, rien absolument; je ne réclame rien.

— Oh! le bélître! murmura le doge, il va tout perdre!

— Mon cher voisin, dit le Français en souriant, ne vous désolez point. Je vous prêterai la somme dont vous avez besoin pour vous défaire de ces dettes criardes. Demain nous en reparlerons; mais je vous avertis que je n'entends pas être pris pour dupe. L'usage à Venise est de ne pas même saluer les gens qui vous ont ouvert leur bourse. Il faut, s'il vous plaît, agir d'une autre sorte avec moi. Pour la rareté du fait, je tiens à recevoir de vous des preuves de bonne volonté. Vous me rendrez donc de mois en mois un faible à-compte sur la somme prêtée, ne fût-ce que cinq francs ou moins encore, pourvu que je vous voie arriver chez moi et faire acte d'honnête et consciencieux débiteur.

— Si je savais que mon cœur fût celui d'un Judas, dit le patricien en se frappant la poitrine...

— De grace, interrompit l'ingénieur, pas d'exagération. Entre amis, n'abusons pas des scènes déchirantes. Demain vous aurez votre argent. Me promettez-vous un à-compte pour la fin de chaque mois?

— Par le jour qui nous éclaire, s'écria le magnifique seigneur, par ce soleil témoin de vos bienfaits, par tous ceux qui ont porté avant moi le nom illustre de...

— N'allez pas plus loin, reprit le Français. Réservons les sermens pour une occasion plus importante. Combien m'apporterez-vous le mois prochain?

— Trois francs, répondit le doge, trois francs pour ne point mentir.

— Va donc pour trois francs! Je saurai si vous êtes homme de parole.

— O mon noble ami, reprit le patricien, mettez le comble à votre générosité en ne parlant pas de cet emprunt à ma femme.

— A personne au monde, mon cher voisin. Vous serez content de ma discrétion. Au revoir. Excusez-moi si je ne vous reconduis pas.

Le doge sortit suivi de Marco. Sous le vestibule du palais, il fit une gambade et s'arrêta en posant les mains sur ses genoux. Le gondolier prit la même posture, et tous deux se regardèrent en pouffant de rire.

— « Demain vous aurez votre argent! » dit le patricien répétant les paroles du Français.

— L'emprunt est fait! s'écria Marco; votre excellence va palper des écus qui viendront de la caisse de Ronzilli! Quelle somme vous doit-on donner?

— Qui le sait? C'est selon l'inspiration du dernier moment.

— Et demain vous me payez mon salaire.

Comme si un ressort mécanique l'eût fait mouvoir, le doge se redressa, et, reprenant sa mine béate et stupide : — L'intérêt de l'état, dit-il, passe avant le tien.

— Seigneur, reprit Marco, je ne puis plus attendre. Tout mon avoir est absorbé; j'en suis aux dettes et aux expédients, et la faim m'aurait mené au cimetière dans la barque des pauvres, si la Digia ne m'eût offert tout ce qu'elle possédait.

— Comment! s'écria le grand seigneur, ta maîtresse avait des épargnes, et tu ne m'en as rien dit, homme léger! La Digia aurait pu placer ses capitaux dans la grande maison de banque que je vais fonder avec les écus de Ronzilli, et je lui aurais payé six pour cent d'intérêts.

— Au diable les intérêts! dit Marco; c'est le capital qu'il nous faut pour nous marier.

— Tu l'auras; mais je vais être fort occupé demain : on ne fait pas un emprunt au plus riche financier du monde sans des formalités et des écritures. Ne manque pas de venir chercher ton argent après demain, au *botto*, ni plus tôt, ni plus tard.

— Ne craignez point que je l'oublie, excellence.

C'était afin d'éviter plus sûrement la visite de son créancier que le magnifique seigneur lui indiquait l'heure précise du *botto* (une heure après midi). Est-il besoin de dire que Marco ne trouva personne à la maison et qu'il revint dix fois sans être plus heureux? Lorsqu'enfin il rencontra son débiteur, le doge avait eu le temps de préparer quantité d'échappatoires entièrement neuves. La misère et les dettes augmentèrent de jour en jour; le courage et l'activité de la Pagota ne suffisaient point à subvenir aux dépenses de trois personnes, et Coletto, qui avait les dents longues, commençait à se révolter. Un soir, Marco, accoudé sur le parapet d'un pont, observait les fenêtres du palais \*\*\*. Il vit allumer un lustre qui répandit des flots de lumière. Bientôt des gondoles passèrent sous le pont et déposèrent sur la rive des dames en parure de bal. Par la porte de terre entra un pâtissier, sa corbeille sur la tête. Le patricien donnait une grande fête. Marco, ne concevant pas quel motif empêchait cet homme de prélever sur les millions de Ronzilli le salaire d'un gondolier, se sentit profondément atteint dans sa religion et son amour pour la postérité des conquérans de Chypre. Son esprit dérouté cherchait un reste d'espérance dans l'obscurité même



de son malheur. Coletto lui enleva sa dernière illusion en expliquant l'énigme par le mot de banqueroute.

— Le bon Dieu te punit, ajouta le petit drôle, parce que tu as abandonné la contrebande pour faire le laquais, comme un gondolier rouge.

— Eh bien! répondit le nicolotto, malédiction sur les magnifiques seigneurs! accident sur leurs projets! et que la madone des contrebandiers, touchée de mon repentir, rende sa protection au pécheur égaré!

Afin que le lecteur puisse apprécier exactement la valeur de la créance du pauvre Marco, nous l'introduirons pour un instant dans le ménage du patricien nécessaire.

### III.

La veille de l'excursion à San-Felice, le doge mangeait en famille un dîner composé d'une soupe aux *piselli* et d'un plat de *polenta* sur lequel se béquetaient trois gros moineaux francs honorés du nom de becs-figues. La dogaresse aux épaules carrées lançait des regards foudroyans à son époux, qui baissait le nez sur son assiette et n'osait dire mot, de peur de provoquer une explosion. La jeune fille, grande et belle personne aux bras d'ivoire et aux cheveux d'ébène, la tête penchée sur l'épaule droite, mangeait ses pois un à un du bout des lèvres.

— Oserai-je vous demander à quoi vous rêvez? dit la dame à son mari. Est-ce encore à quelque partie d'échecs du café Florian?

— Je croyais, répondit le patricien, que vous étiez bien aise de ma rencontre avec l'ingénieur chez Florian, et de l'invitation que je vous ai procurée pour la fête de la saline.

— Jusqu'à présent, dit la signora, la rencontre, l'invitation et la fête ne sont que des occasions de dépenses. Que m'importe une partie de plaisir? C'est à notre fille que je pense. Êtes-vous un père ou un homme de marbre?

— Si le sang humain se vendait, je me ferais saigner pour ma fille. Où faut-il aller? Que dois-je entreprendre? A qui voulez-vous que je parle et que dirai-je?

— Pensez-vous m'embarrasser? reprit la dogaresse. Il faut que vous donniez un bal avant la fin du printemps, deux ou trois soirées de musique pour faire entendre la voix de l'enfant. La belle compagnie va bientôt se rendre aux eaux de Recoaro; il faut que nous y allions passer un mois. En attendant la saison des eaux, il faut qu'on nous voie en gondole découverte au *fresco* et à la fête du *Redentore*. Voilà ce qu'un père doit à sa fille. Êtes-vous en mesure de nous donner cela?

— Un bal! des soirées de musique! un voyage à Recoaro! répondit le patricien, et où voulez-vous que je prenne l'argent nécessaire à tant de dépenses?

— Je vais vous le dire : puisque vos immortels aïeux (que Dieu les bénisse!) ont dissipé tout leur bien et ne vous ont laissé, pour soutenir l'éclat de leur nom, que le deuxième étage de leur palais (1), mettez un écriteau à votre porte et prenez un locataire. Nous avons quelques vieux meubles. La moitié de cet appartement nous suffira. Louez l'autre moitié à l'ingénieur français.

Une légère teinte rouge colora le visage blême du patricien.

— Mais on saura, dit-il, que je tiens maison garnie, que je loue la chambre où dormirent les pères d'adoption de Catherine Cornaro, et qu'un étranger couche dans le lit où sont morts des grands amiraux du golfe adriatique.

— Eh! vous imaginez-vous qu'on ignore dans la ville vos dettes, votre dénûment, vos misérables expédiens et la mauvaise chère que vous faites? Vendez à boire et à manger, s'il le faut, et donnez des robes à votre fille. Ai-je mis au monde une enfant de cette figure-là pour qu'elle savonne elle-même son linge? Soyez père d'abord, et portez ensuite comme vous pourrez le nom des amiraux du golfe.

— S'endetter, répondit le patricien, vivre d'expédiens et même de vils subterfuges, recevoir des affronts de ses fournisseurs, mais en tête-à-tête, ce n'est rien, si l'honneur est sauf et si l'on n'a point à rougir devant un de ses pareils. Cependant que votre volonté soit faite. Je coucherai dans une chambre de domestique, et vous irez à Recoaro.

Le patricien n'avait plus d'appétit. En quittant la table, il s'appuya tendrement sur l'épaule de sa fille; mais il détourna la tête pour cacher les larmes qui roulaient dans ses yeux.

La dogaresse avait appris que le seigneur français cherchait un logement vaste, afin d'y établir ses bureaux sous le même toit que son appartement. Pendant le festin de la *crémaillère*, elle lui offrit sa maison avec tant d'insistance, que l'ingénieur se laissa entraîner moitié par galanterie, moitié par faiblesse. Le deuxième étage du palais fut partagé au moyen d'une porte condamnée. On convint du prix de 150 francs par mois, somme énorme pour un loyer de Venise, et le locataire imprudent consentit à se lier par un bail d'un an. Le Français avait déjà dormi dans le lit des amiraux du golfe, lorsque la dogaresse apporta la minute du bail rédigée par elle-même. On y remarquait les deux clauses suivantes :

« La signora étant obligée par sa haute position à recevoir de la compagnie et à donner des soirées de musique ou de danse auxquelles le seigneur ingénieur sera prié d'assister comme voisin et comme ami, il est entendu que les jours de bal ou de grande réunion, la porte de

(1) Beaucoup de palais de Venise se divisent aujourd'hui en autant de propriétés qu'il y a d'étages.

séparation et l'appartement entier du seigneur ingénieur seront ouverts aux personnes invitées par la signora.

« *Item.* En considération de l'âge et de la gentillesse de la jeune signorina, le seigneur ingénieur s'engage à prêter sa gondole et ses rameurs à mademoiselle, lorsqu'elle témoignera le désir d'aller au *fresco*. »

Aussitôt que l'ingénieur eut signé ce bail peu commun, il reçut une lettre pathétique dans laquelle la dogaresse suppliait le *pregiatissimo signor* de payer d'avance le premier mois de son loyer. Le bon jeune homme paya. Dès le samedi suivant, on lui prit son appartement pour donner une soirée de musique et de danse à laquelle il fut invité; mais, comme il n'y voulut point aller, il dormit sur les banquettes du café Florian, tandis qu'on dansait dans sa chambre. Il se fit un plaisir de mener les dames au *fresco*; mais, comme il dinait chez le traiteur, lorsqu'il tardait à rentrer, on ne l'attendait point et on s'emparait de la gondole. Enfin on tira de lui tout ce qu'on put, et plus il montra de patience, plus l'indiscrétion de son hôtesse s'enhardit. Quant au patricien, il n'obtint d'autre bénéfice que ce fameux chapeau neuf qui avait ébloui et scandalisé Coletto. Vainement il voulut représenter à sa femme qu'un pauvre diable de barcarol l'avait promenée durant un mois à crédit, la dogaresse n'écouta rien. Il est vrai que, si elle eût lâché l'argent, Marco n'en aurait pas été plus riche, car le magnifique seigneur aurait assurément détourné la somme pour sortir d'autres embarras plus pressans. Ce fut dans ces conjonctures qu'il tenta un emprunt secret à l'insu de sa femme. On a vu comment Marco avait contribué au succès de la négociation. Le chiffre de cet emprunt ne s'élevait pas à 10 millions de *svanzics*, mais à 100 francs. Au point de vue du patricien, le salaire de Marco n'était point de ces dettes qui compromettent l'honneur. L'humble condition du créancier le rendait peu dangereux, et il y aurait eu conscience de payer un homme avec qui les échappatoires n'étaient pas encore épuisées. Ce qui importait bien davantage, c'était de solder les pertes de jeu, de rendre des politesses, de faire des cadeaux à quelques maîtresses de maison, des libéralités aux domestiques, et surtout de s'ouvrir de nouveaux crédits par l'appât de l'argent comptant. Lorsque le patricien eut touché les 100 francs, sa mine triomphante et rajeunie inspira des soupçons à la dogaresse; mais la saison des eaux commençait, et les dames partirent pour Recoaro le lendemain du bal dont Marco avait observé les préparatifs.

Le nicolotto, rendu à sa vocation par les remontrances de son jeune frère, mit sous la protection de la madone des contrebandiers sa fortune, ses amours et son mariage, empêché par la misère. Dans une *venta-di-vino*, Marco, debout et appuyé contre un mur, observait les buveurs de vin noir, un doigt posé sur sa bouche comme la statue d'Harpocrate. Du fond du cabaret, un homme à barbe rousse lui ré-

pondit par un clignement d'yeux. C'était un entrepreneur de contrebande en conférence avec deux vieux barcarols. Marco s'approcha de cette respectable compagnie son bonnet à la main.

— Vous avez passé l'âge, disait l'entrepreneur aux vieux barcarols. Voici un jeune gaillard qui n'hésitera point, j'en suis sûr.

— Il se fera prendre, répondit un des anciens.

— De quoi s'agit-il? demanda Marco.

— D'aller à Fusina, dit le maître contrebandier.

— Le passage serait plus facile par Chioggia ou Torcello; mais, puisque vous avez affaire à Fusina, c'est là qu'il faut aborder. Demain je ferai un essai à vide, et si je vois qu'on puisse franchir la ligne, je risquerai l'aventure à la tombée de la nuit. De quoi se composent vos marchandises?

— D'une caisse de coutellerie, d'un ballot de toiles anglaises et de cinquante livres de tabac du Levant. La valeur est de 400 *svanzics*. Vous recevrez donc 4 napoléons d'argent. La différence du franc à la livre autrichienne sera pour la *bonne-main* (1).

En guise de signature, de cachet et de timbre, Marco fit un signe de croix, et le marché fut conclu. Venise étant un port franc, les marchandises de tous les pays y peuvent entrer; c'est à les empêcher d'en sortir pour se répandre sur le territoire autrichien que la douane applique sa vigilance. Au beau milieu du jour, une gondole traversait le canal de la *Giudecca*, qui est un véritable bras de mer, et se dirigeait obliquement vers la route de la terre ferme. Des promeneurs de la rive des *Zattere* qui la suivaient du regard pensèrent d'abord qu'elle menait un étranger à l'église du Rédempteur; bientôt après, on supposa qu'elle portait un de ces Anglais qui vont, hors de la ville, contempler l'eau du canal *Orfano*, célèbre par les noyades nocturnes des victimes du conseil des dix. En effet, la gondole tourna dans le canal *Orfano*; mais à peine y eut-elle couru vingt brasses qu'elle fit un quart de tour et glissa rapidement vers Fusine. Dans ce moment, une barque de douaniers à quatre rames, qui déboucha par hasard à la pointe du Champ-de-Mars, se mit à la poursuite de la gondole et gagna de vitesse sur elle. Le sous-officier de la douane cria aux fuyards d'arrêter. Marco et son frère, n'ayant pas à redouter le cas de flagrant délit, puisque leur gondole était vide, n'obéirent point à l'ordre. Le douanier, qui était un brutal, s'arma d'une longue rame, et, quand il fut à portée du nicolotto récalcitrant, il le frappa de toutes ses forces. Marco s'affaissa sous le coup; il avait une épaule démise.

Digia puisait de l'eau dans la cour du palais ducal, lorsque le petit Coletto, bégayant de rage et d'effroi, lui vint annoncer que Marco était

(1) Le *svanzic* ou livre autrichienne vaut 83 centimes de notre monnaie.

à l'hôpital civil pour avoir perdu les bonnes grâces de la madone des contrebandiers. A ce mot terrible d'hôpital, la Pagota, oubliant ses seaux de cuivre sur la margelle du puits, partit au galop et ne s'arrêta qu'à Sainte-Marie-Formose, où elle offrit en passant une bougie de cinq sous à une autre madone de mœurs plus douces et moins ennemie des lois et de l'autorité. Comme la plupart des hommes du peuple, Marco avait une horreur profonde pour l'hôpital, fondée sur cette idée absurde qu'on y laisse mourir les malades afin de procéder à leur autopsie, autre sujet d'appréhension plus affreux que la mort même. Digia trouva le patient au désespoir; il venait de subir une opération douloureuse et se croyait à demi dépêché pour le grand voyage. Immobile par force dans un appareil bien serré, Marco, dont le mâle visage était baigné de larmes, entendit près de son lit les sanglots de son frère et de sa maîtresse, qui le regardaient comme un homme perdu, et il témoigna par des gémissemens sourds qu'il partageait leur sentiment. Une jeune sœur hospitalière, attirée par ce concert lamentable, vint reprocher doucement au malade son ingratitude et à Digia son ignorance. L'évidence et la raison ne triomphent pas facilement du préjugé dans les cervelles d'une Pagota et d'un nicolotto; cependant les paroles fermes de la religieuse ébranlèrent ces esprits incultes. Marco daigna croire que du moins cette bonne sœur n'était pas de connivence avec ses bourreaux, et Digia reçut sans trop d'incrédulité l'assurance que son amant lui serait rendu au bout de six semaines. En effet, grace aux soins intelligens de la sœur, Marco sortit vivant de cet hôpital si redouté. Il était faible encore et incapable de travailler; Digia pourvut aux frais de la convalescence en vendant ses boucles d'oreilles à un orfèvre des *Procuratie*. Cette dernière ressource épuisée, les deux fiancés se retrouvèrent enfin sains de corps, mais absolument sur la paille.

Telles étaient les épreuves cruelles qui arrachaient à la Pagota ces larmes qu'elle semait sur son chemin en préparant un bain froid. Quand la *parona de casa* m'eut raconté ce qu'on vient de lire, l'heure du dîner approchant, je me rendis à la *trattoria* de M. Marseille, où une salle particulière était réservée aux Français. Je racontai à mes compatriotes, parmi lesquels se trouvait l'ingénieur, les aventures de Digia et de Marco, leurs amours et leur misère. Le péché de contrebande nous parut véniel, ou du moins chèrement expié. Un des convives prit l'initiative d'une souscription en faveur de ces amans malheureux, et l'ingénieur promit d'autoriser le doge à reporter sur la créance de Marco ces fameux à-compte mensuels qui devaient éteindre l'emprunt de cent francs. Ma *padrona*, que nous chargeâmes de faire agréer le montant de la souscription, réussit dans son ambassade. — Nous apprîmes plus tard qu'elle n'avait détourné à son profit que le tiers de la somme. — Marco, ranimé par cette aubaine imprévue, mar-

cha le front haut et se crut sous la protection officielle du gouvernement français. Déjà il s'occupait d'acheter le voile de mariage, les souliers et les gants de sa fiancée, lorsqu'un incident de théâtre vint compliquer la situation.

Sur le quai des Esclavons, trois étrangers vêtus diversement causaient ensemble en prenant le café noir, à un sou la tasse, devant la porte d'un petit limonadier. Ils se rencontraient pour la première fois, mais ils n'avaient rien à faire et ne songeaient qu'à tuer le temps. Le plus âgé des trois, qui portait le riche costume rouge des Albanais, venait à Venise pour y ramasser, chez les changeurs, des thalers à la reine de Bavière, qui, transportés dans son pays, gagnaient en valeur 30 centimes par pièce. Le second, coiffé d'une espèce de vieux turban et chaussé de grandes bottes, apportait à Venise de l'ail de Dalmatie, et répandait au loin l'âcre parfum de sa marchandise. Le troisième, beaucoup plus jeune que les deux autres, portait le pantalon collant, les brodequins et la veste à la hussarde. Ses cheveux ras, plutôt jaunes que blonds, ses yeux clairs comme ceux d'un oiseau de proie, ses moustaches cirées, la raideur militaire de ses attitudes, formaient le contraste le plus complet avec les mines basanées, les poses naturelles et la nonchalance orientale de ses compagnons. Le seigneur albanais et le seigneur dalmate, après avoir bien raisonné de leurs négoce respectifs, auraient cru manquer de politesse en ne témoignant point le désir de connaître ce jeune homme qui les écoutait depuis long-temps; c'est pourquoi ils l'invitèrent à parler à son tour. Le jeune homme ôta de sa bouche une grosse pipe de porcelaine et répondit d'un ton bref et un peu altier :

— Je suis Croate. Une affaire de famille m'attire à Venise. Puisque vos seigneuries le désirent, je leur dirai ce qui se passe dans mon pays. Je fais partie d'une colonie militaire, et je vais plus souvent à l'exercice qu'à la charrue. De temps à autre, un inspecteur arrive à l'improviste et nous réunit subitement au moyen d'un signal d'alarme, comme si le feu était au village. Nos femmes et nos mères préparent à l'instant des vivres pour trois jours, et nous descendons dans la rue le fusil sur l'épaule et le sac au dos. On nous emmène quelquefois fort loin; nous exécutons des manœuvres et des marches forcées; nous couchons au bivouac, et puis nous rentrons à la maison.

— Et l'on vous paie sans doute une solde, dit l'Albanais, pour vous indemniser de vos frais et de votre peine?

Le Croate jeta un regard d'épervier sur la façade fraîchement restaurée du palais *Danieli*.

— Notre solde est là-dedans, répondit-il, et nous saurons bien nous indemniser le jour où l'on nous permettra de descendre en Lombardie.

— J'entends, reprit l'Albanais : vous comptez sur la guerre et le butin; mais il faut être les plus forts.

— On dit que nous sommes là-haut cent cinquante mille hommes toujours prêts à marcher.

— Je préfère mon commerce au vôtre, murmura l'Albanais.

— Et moi de même, ajouta le Dalmate. La guerre n'engendre rien de bon. Pour un thaler de butin que le soldat prélève sur une pauvre cité, il cause au pays un dommage de mille thalers en pure perte. Jeune homme, les vents perpétuels de la Croatie vous ont trempé comme l'acier; mais celui qui défend son nid, sa femme et ses enfans a la vie dure. La solde que vous espérez coûterait trop cher; vous ne toucherez pas à ces palais, à ces chefs-d'œuvre précieux qu'on vient admirer de tous les coins du monde.

— Je déteste Venise, s'écria le jeune homme; pas de quartier pour Venise!

— On ne vous la livrera point, dit l'Albanais; ce morceau-là n'est pas pour les barbares.

Une Pagota qui courait sur le quai des Esclavons s'arrêta devant les trois buveurs de café.

— Bonjour, Knapen! dit-elle au Croate. Que venez-vous donc faire dans cette Venise que vous détestez?

— Je viens vous y chercher, Digia, répondit Knapen, et si je n'ai point commencé par aller chez vous, c'est que j'avais des renseignemens à recueillir sur votre conduite. J'ai appris ce que je voulais savoir; nous pouvons nous expliquer à l'instant même. Depuis trois mois, vos parens attendent vainement la nouvelle de votre mariage. Ils ne vous ont point envoyée ici pour y devenir la maîtresse d'un gondolier. Vous avez donné vos épargnes à votre amant, et vos boucles d'oreilles, vendues à un orfèvre, ont servi à l'entretien de cette canaille, qu'un délit de contrebande avait conduit à l'hôpital. Je regrette de troubler des amours si honorables, mais il faut me suivre; nous retournerons ensemble à Pago.

— Vous êtes mal informé, dit la jeune fille avec fermeté. Prenez de meilleurs renseignemens. Marco est un galant homme, et mon mariage n'a été différé que par des circonstances malheureuses, une banqueroute, un accident, une blessure grave. Demeurez ici trois semaines encore, et vous assisterez à mes noces. Je ne dis pas cela pour vous narquer, Knapen; votre silence dédaigneux m'a trop bien appris...

— Et ma présence à Venise, interrompit le Croate, n'en concluez-vous rien? Vous n'aviez pas attendu ma réponse pour donner votre cœur à un autre. A quoi bon vous écrire? Mais aujourd'hui vous êtes séduite, et je viens vous tirer de la honte.

— Il n'y a point de honte, entendez-vous cela? s'écria la Pagota en colère; il n'y a point de fille séduite.

— Oh! reprit Knapen, vous voilà bien acclimatée! trompeuse comme une Vénitienne! Vous avez déjà pris le parler enfantin et lascif des

femmes de ce pays. Cependant, lisez cette lettre de votre père, et, si vous refusez ensuite de me suivre, j'irai annoncer au vieux Dolomir qu'il a perdu la cadette de ses filles.

Digia prit la lettre ; mais elle ne savait pas lire et se défiait de Knapen. Le seigneur albanais vint à son secours en lui donnant lecture de la mercuriale paternelle. C'étaient des reproches et des injures en style de paysan, et, bien que le lecteur s'efforçât d'en adoucir la crudité, Digia changeait de visage. A la fin, lorsqu'elle entendit que le vieux Dolomir la menaçait de sa malédiction, si elle ne rentrait chez lui avec François Knapen, elle chancela et tomba évanouie dans les bras du Dalmate. Les deux vieillards, naturellement lents et empêchés, ne savaient comment ranimer cette fillette pâmée. L'un lui frappait dans les mains en l'appelant *cara fia*, et l'autre lui jetait de l'eau en criant : « Elle s'en va ! Dieu saint ! serait-elle morte ? » Knapen immobile la regardait fixement.

— Vous êtes dur, jeune homme, dit l'Albanais quand Digia eut rouvert les yeux.

— *Durissime*, ajouta le Dalmate, et de plus injuste ou aveugle, car cette fille est innocente, et vous feignez d'en douter. La lettre du père n'a point de sens, puisqu'elle suppose l'enfant séduite.

— Digia Dolomir, dit le Croate sans s'émouvoir, je vous somme de me suivre à Pago.

— Mon bon Knapen, murmurait Digia, ne soyez pas impitoyable. Je ne puis partir.

— Quand vous serez majeure, reprit Knapen, vous pourrez vous faire courtisane, si telle est votre envie ; mais vous n'avez que dix-huit ans, et il faut vous résigner à vivre bien quelque temps encore.

— Point d'injures ! dit le seigneur albanais. Entendons-nous, jeune homme. A la fin de ce mois, je pars pour Trieste, Pago et Zara. Si dans trois semaines la petite n'est pas mariée, je la reconduirai chez son père sur mon brigantin.

— Digia Dolomir, reprit Knapen, êtes-vous, oui ou non, rebelle à l'autorité de votre père ? Refusez-vous, oui ou non, de lui obéir ?

— J'obéirai, dit la jeune fille. Quand voulez-vous partir ?

— Demain, par le bateau de Trieste.

Les passagers du pyroscaphe, réunis sur la rive de Saint-Blaise le lendemain, furent troublés dans leur sollicitude pour leurs bagages par une querelle violente entre deux hommes. Maître Marco, son bonnet noir sur l'oreille, les manches retroussées jusqu'au coude, les jambes écartées, le cou tendu comme le gladiateur combattant, s'opposait à l'embarquement de sa maîtresse. François Knapen s'avança d'un air calme et déterminé, les yeux fixés sur ceux de son adversaire, les poings serrés à la hauteur du visage, également préparé à l'attaque ou à la parade. Le seigneur albanais et le vieux Dalmate, qui rôdaient



sur le quai, admirèrent l'élégance de formes et la pose académique de ce beau nicolotto, près duquel le Croate, avec sa taille moyenne et ses jambes grêles, semblait un mirmidon; mais il leur parut aussi que Marco faisait trop de démonstrations dans les préliminaires du combat. Les spectateurs qui s'intéressaient à lui auraient souhaité moins de paroles, moins de menaces et plus de promptitude à l'action, car ils ne doutaient point qu'il ne dût écraser l'ennemi. Il l'aurait écrasé en effet, s'il eût déployé son adresse et ses forces au lieu de son éloquence. Par malheur, le jeune Croate ne se laissa pas intimider; il marcha droit à son homme et lui porta un coup de poing que Marco évita en se jetant de côté, en sorte que le passage se trouva libre, et la bataille finit par la retraite d'un des combattans. Knapen fit descendre dans le canot sa compagne de voyage et lui baisa la main avec une aisance militaire qui ne déplut pas aux spectateurs, et peut-être à Digia elle-même. Bientôt après, la cloche donna le signal du départ; le pyroscaphe disparut derrière les arbres de l'île des *Giardini*, et le pauvre Marco, seul et abandonné, se mit à pleurer comme un enfant.

## IV.

Minuit, dans nos climats, est une heure maussade. Paris même, qui passe à bon droit pour une ville de plaisir, se transforme en un sombre couvent aussitôt que les pendules ont sonné le douzième coup. Tout se ferme; les lumières s'éteignent; le consommateur attablé dans un café se voit mis à la porte. A moins de poursuivre sur un trottoir la conversation interrompue, il faut rentrer chez soi. Je ne sais quelle brusquerie et quelle mauvaise humeur percent dans nos coutumes et dans l'exécution des plus simples mesures de police. En Italie au contraire, l'usage qu'on observe avec le plus de scrupule est celui de ne jamais déranger les gens. Qui veut dormir va se coucher; qui veut veiller reste debout. A l'heure où le Parisien, expulsé de tous les lieux publics, se met au lit sans sommeil, la place Saint-Marc est un charmant salon où l'on cause en plein air avec les dames, où l'on joue aux échecs en prenant des rafraîchissemens, car, depuis la Fête-Dieu jusqu'à la Toussaint, les portes des cafés sont enlevées de leurs gonds, ce qui me paraît un moyen sûr de les laisser ouvertes.

Par une splendide nuit d'août, l'ingénieur de la saline et moi, nous devisions paisiblement, à une heure fort avancée, devant une table du café Florian, et nous goûtions avec délices la liberté de vivre dehors, en mangeant quantité de glaces. L'ingénieur était à la veille de partir pour visiter les salines de l'Istrie et de Pago. Dans son désir aimable de m'avoir pour compagnon, il me donnait d'excellentes raisons de quitter ces mares d'eau chaude et croupissante, cet amas de pierres calcinées par le soleil, où nous cuisions, disait-il, tantôt dans un four,

tantôt au *bain-marie*. — C'est ainsi que l'impie traitait la reine de l'Adriatique. — Il est vrai que la canicule avait amené le terrible fléau des *zanzares*, dont les piqures et le bourdonnement nous tenaient dans une alarme perpétuelle. Les hirondelles, que je croyais frileuses, venaient de s'enfuir à la recherche d'un ciel moins ardent. Mais Venise ressemble à ces femmes dangereuses dont on aime jusqu'aux défauts. Sous les railleries de l'ingénieur, je sentais le dépit et les regrets de l'homme d'affaires envieux des loisirs d'autrui, et, quand je lui répondis que j'opposerais une moustiquaire aux *zanzares* et que je louerais une gondole au mois pour me faire traîner comme un sybarite. tant que durerait la chaleur, il n'insista plus.

— Puisque vous allez à Pago, lui dis-je, informez-vous de notre protégée Digia Dolomir; tentez une démarche en sa faveur, et, si elle aime encore son nicolotto, tâchez de la ramener à Venise. Pendant ce temps-là, je prendrai Marco à mon service, et l'espoir de revoir sa maîtresse l'empêchera d'être infidèle.

— J'aurai peut-être plus de peine, me répondit l'ingénieur, à vaincre l'obstination d'un paysan qu'à obtenir un arrêt de la chambre aulique; cependant, pour vous être agréable et pour m'exercer à la persuasion, je plaiderai la cause de Digia.

En conduisant l'ingénieur au bateau de Trieste, je lui rappelai sa promesse, et je me rendis ensuite au palais Faliero, où je trouvai Marco profondément endormi sur le tapis de sa gondole. Il n'ignorait pas l'intérêt que j'avais pris à ses amours, et, quand je lui proposai de me servir, il voulut à toute force me baiser la main, formalité nécessaire à l'engagement réciproque.

— Je t'avertis, lui dis-je, que je n'ai point l'honneur de descendre en ligne masculine des défenseurs de Famagouste, ni des assassins de François Carrare; mais je te paierai un demi-mois d'avance en bons *napoleoni d'arzento*, et, sur ma recommandation, le seigneur ingénieur ramènera de Pago la petite Dolomir.

— Excellence, s'écria Marco en saisissant la rame, je vous servirai sans autre salaire que le pain et l'eau. Où faut-il porter votre seigneurie?

— Aux archives générales des *Frari*.

Le petit Coletto, déjà debout à son poste, fit un cri de chouette, et la gondole fendit l'eau dormante, comme si toute la douane eût été à ses trousses. Marco, non content de me servir en qualité de barcarol, voulait encore remplir les fonctions de valet de chambre. Il m'éveillait le matin, s'emparait de mes habits et se querellait avec les gens de la maison, qui, ne soupçonnant point que la reconnaissance pût inspirer tant de zèle, pensèrent que j'avais fait un héritage. Un jour, il me sembla que maître Marco, en lavant sa gondole, chantait avec plus de verve et de gaieté qu'il ne convenait à un amant au désespoir. Lorsqu'il vint prendre mes ordres, je remarquai que ses cheveux, frisés avec un soin

ridicule, pendaient en longs tire-bouchons sur ses oreilles, comme une coiffure de femme. Il portait à sa boutonnière une rose grosse comme un chou. Je lui demandai qui lui avait donné cette fleur; il me répondit avec le zéaiement gracieux de son dialecte : — *Xè una bela toza, paron.*

— Une belle jeune fille, repris-je, ne donne pas une rose sans qu'on l'en prie.

— *Go pregà, sior si.*

— Comment, drôle, tu l'as priée! Est-ce ainsi que tu gardes la foi promise? Je te retirerai ma protection et j'écrirai au seigneur ingénieur de ne plus s'occuper de toi.

— Doucement! dit Marco d'un ton patelin. Le teinturier de la rue des *Fabri* a chez lui, dans ce moment, une jeune nièce que j'ai connue à Murano. C'est la fille la plus rieuse du monde. Quand je passe devant sa porte, elle me jette de l'eau et m'appelle *vilain noir*. Puis-je endurer ces attaques sans y répondre? Soyez juste, excellence; j'aurais l'air d'une bête, d'un malappris ou d'un philosophe ennemi des femmes. On se lasse de pleurer en attendant sa fiancée. D'ailleurs tout cela n'est que pour le badinage.

— Ces badinages peuvent mener loin; je ne les approuve point, Marco.

— Patron, la Muranelle a de l'esprit; son oncle gagne de l'argent. Qui sait si le seigneur ingénieur ramènera Digia?

— Un proverbe français dit qu'il ne faut point courir deux lièvres à la fois.

— Courir deux lièvres est impossible, excellence; mais deux filles, c'est fort différent. Que Digia revienne, et je l'épouse; sinon, je tâcherai d'attraper l'autre. Quel mal voyez-vous à cela?

Si Marco eût connu les proverbes français, il m'aurait opposé celui qui conseille d'avoir deux cordes à son arc; mais l'égoïsme le guidait plus sûrement que la *sagesse des nations*. En sortant de chez moi, je rencontrai sur le pont des *Dai* le savant abbé \*\*\*, chanoine de Saint-Marc. Nous causions ensemble de documens que je cherchais touchant la mort de Stradella, lorsqu'il me montra une jeune fille coiffée du grand voile de Murano, qui s'avançait les yeux baissés par la rue des *Fabri*. — Regardez, me dit l'abbé à haute voix, regardez ce charmant modèle de vierge.

La Muranelle entendit ces paroles flatteuses, et nous remercia par un sourire et une inclination de tête. — Gageons, reprit l'abbé, qu'une Parisienne ne répondrait pas avec tant de douceur au compliment d'un passant.

— Patron, dit Marco en me tirant par mon habit, c'est la nièce du teinturier. Dites un peu si elle ressemble à un lièvre, et si j'ai tort de courir après elle?

— Eh bien! cours donc, répondis-je, Vénète que tu es; je vois

bien que tu ne comprendras jamais l'imprudence et la lâcheté de ta conduite.

Tandis que les agaceries de la Muranelle détournaient Marco du bon chemin, l'ingénieur français, au milieu de ses graves préoccupations, trouvait encore une heure à donner aux intérêts de la pauvre Digia. Doué d'une force de volonté peu commune, exercé à lutter contre l'entêtement et l'obtusion d'esprit, il voulait frapper juste et fort dans les petites affaires comme dans les grandes. Sur le port peu fréquenté de Pago, il rencontra le seigneur albanais et le vieux Dalmate dont je lui avais parlé. Le premier cherchait de ville en ville des piastres à la reine de Bavière; l'autre, ayant vendu ses aulx, retournait à Zara sur le brigantin de son ami. L'ingénieur pensa que ces deux figures pittoresques pouvaient lui prêter un concours utile, et il les pria de l'accompagner chez le bonhomme Dolomir. On les conduisit à la porte du bourg, dans une méchante *vendita*, où le père de Digia débitait, avec privilège, de la bière exécrable et du *trois-six* falsifié. A l'aspect de ces trois étrangers magnifiquement vêtus, Dolomir, habitué à ne servir que des sauniers ou des matelots, parut saisi, comme s'il eût reçu la visite du puissant et romanesque Aaroun-al-Raschid. Un coup d'œil rapide suffit à l'ingénieur pour observer sur la face de cet homme la grossièreté de son esprit, mais il remarqua aussi l'étonnement naïf du sauvage. Digia s'était retirée, pâle et tremblante, dans un coin. Une demi-douzaine d'enfans, les uns stupéfaits, les autres épouvantés, entrèrent dans une étable, où leur mère les poussa en leur commandant de se taire. Tous les yeux étaient fixés sur l'habit rouge de l'Albanais, et quand le Français prit la parole, le cabaretier et sa femme pensèrent qu'il remplissait l'emploi d'interprète dans la maison de ce grand personnage.

— Dolomir, dit l'ingénieur, nous avons à vous entretenir de votre fille Digia; mais nous ne venons point ici pour vous contester votre autorité paternelle : vous ferez de nos avis ce qu'il vous plaira. Répondez sans défiance à cette question : Quels motifs vous ont déterminé à rappeler votre fille de Venise?

C'était à dessein que l'ingénieur attaquait son adversaire par son côté le plus faible, en l'obligeant à parler dès le début de la conférence. Cette tactique acheva d'intimider le vieux Dolomir, qui se mit à balbutier.

— Excusez... dit-il, que vos seigneuries me pardonnent mon ignorance. Un pauvre Pagoto ne peut s'exprimer en beau langage.

— Parlez comme vous savez, reprit l'ingénieur, pourvu que ce soit avec franchise.

Le père commença un récit obscur et trivial, où l'on démêlait qu'il avait cru sa fille débauchée par le gondolier Marco, à cause de la mauvaise réputation des *nicolotti*.

— Vous vous trompiez, interrompit le Français. Votre fille allait bien réellement épouser Marco, lorsque vous l'avez envoyé quérir. Ce très haut seigneur albanais et ce très honorable seigneur dalmate sont venus ici pour témoigner en faveur de Digia. Il est étrange qu'un père ne sache pas reconnaître par lui-même la vérité sur une telle question. Il faut qu'on vous ait abusé. Nous voulions tous du bien à votre fille. Vous nous avez privés du plaisir de la marier.

— Je lui ai trouvé un autre mari, dit le père, reprenant un peu d'assurance.

— Oui, poursuivit l'ingénieur, François Knapen, n'est-ce pas? C'est lui qui vous a excité à maltraiter votre fille; c'est lui qui l'a calomniée.

— *Magari!* murmura Dolomir, plutôt à Dieu qu'il l'eût calomniée!

— Vous avez la tête dure, à ce que je vois. Et vous, Digia, comment ne protestez-vous point?

— Hélas! s'écria la jeune fille en pleurant, je ne fais autre chose du matin au soir; mais ce Knapen a ensorcelé mon père.

— Ensorcelé, ajouta la vieille mère, c'est le mot exact.

— Nous briserons le sortilège, reprit l'ingénieur. Qu'on cherche Knapen et qu'on l'amène devant moi.

— Me voici, dit le jeune Croate, qui se tenait caché derrière la porte du cellier.

Knapen entra et regarda l'ingénieur d'un air insolent.

— Avancez, monsieur, lui dit l'ingénieur français. Nous allons vous prouver que vous avez mal agi et porté le désordre dans cette famille.

— Je suis curieux de voir cela.

— Rien n'est plus facile. Si l'on vous proposait en mariage une fille perdue de mœurs, l'épouseriez-vous?

— Non, monsieur, répondit Knapen.

— Comment appelleriez-vous celui-là qui prendrait pour compagne de toute sa vie la maîtresse d'un autre?

Le Croate sentit le coup trop tard; il garda le silence.

— Nous l'appellerions tous un homme vil, poursuivit l'ingénieur. Eh bien! monsieur, de deux choses l'une: ou vous avez trompé Dolomir et calomnié sa fille, ou vous êtes cet homme que je viens de qualifier, puisque vous recherchez la main de Digia. Qu'avez-vous à répondre?

François Knapen, déconcerté, lança un regard de colère à l'ingénieur français. — Lorsqu'on aime, dit-il en hésitant, on passe sur bien des petites choses...

— Ce n'est point une petite chose, interrompit l'ingénieur, que la réputation d'une jeune fille. Voulez-vous que je vous dise sur quelle chose vous avez passé? Par amour et par jalousie, vous avez employé de mauvais moyens d'atteindre votre but et d'écarter un rival. Vous

avez volé à votre maîtresse l'affection et l'estime de son père, pour vous assurer une femme que vous estimiez vous-même, et dont vous connaissiez l'innocence, le bon cœur, la douceur et les autres qualités. Il n'y a que l'amour et la jalousie qui puissent atténuer une faute si grave, un procédé si cruel et si malhonnête. Mais vous pouvez encore racheter cette faute en la confessant avec humilité, en réparant le mal, en faisant à la justice et à la vérité le sacrifice d'un amour qui n'est point partagé, en rendant à la jeune fille la tendresse de son père et le mari que vous lui avez enlevé par des manœuvres coupables. Si vous vous résignez de bonne grace à ce pénible effort, le beau rôle sera tout-à-fait de votre côté. Nous vous plaindrons, nous essaierons de vous consoler, et nous dirons qu'il fallait que votre amour fût bien profond pour avoir entraîné si loin un garçon capable de dévouement et de générosité. En somme, c'est ce que vous avez de mieux à faire, car votre première thèse n'est plus soutenable, et si vous y persistiez, votre honneur n'en réchapperait pas. Pour vous en convaincre, regardez seulement la mine du pauvre Dolomir, qui a compris enfin son erreur et ses préventions injustes.

Le Croate, se voyant perdu, ne cherchait plus qu'une issue pour son orgueil. Il n'accepta point la position humble que lui offrait son adversaire.

— Puisque Digia ne peut se résoudre à m'aimer, dit-il avec émotion, je renonce à elle. Soyez donc satisfait. Cette conspiration contre mon bonheur, qui vous amène de si loin, a réussi au gré de vos désirs. Je n'ai rien à dire de plus, et je ne veux ni consolations ni réparation d'honneur.

— Bien! Knapen, reprit l'ingénieur, voilà du courage. Ne croyez pas que je sois venu pour vous ravir encore votre fierté. Vous la sauverez du naufrage, et j'avais tort de vous en demander le sacrifice. Donnez-moi la main pour l'unique fois de votre vie, car il faut que je retourne ce soir à Fiume, d'où je me rendrai à Trieste et puis à Venise, et je ne reviendrai probablement jamais à Pago.

Un éclair de joie brilla dans les yeux de faucon du Croate, tandis qu'il donnait la main à ce maudit inconnu qui renversait tous ses complots en un moment. Le Français devina qu'après son départ Knapen tenterait de se relever; mais il ne lui laissa pas long-temps cette espérance. — Maître Dolomir, dit-il, j'emmène avec moi votre fille. Procurez-moi une barque pour pouvoir traverser le détroit, et pendant ce temps-là votre femme va me faire à dîner.

— Ma fille!... une barque!... à dîner! répéta le père avec étonnement. Je ne donne pas à manger, excellence; ma boutique est une *bierrerie*.

— Vous allez m'opposer votre grand mot, reprit l'ingénieur en riant : *Non è usato*, ce n'est pas l'usage. Mauvais négociant! apprenez

qu'en France, si on demandait à manger à un maréchal ferrant, il se mettrait à la cuisine, soit par obligeance, soit par génie du commerce.

— Seigneur français, dit l'Albanais au costume rouge, mon panier de vivres est à votre disposition. Nous dînerons ensemble, si vous voulez me faire cet honneur.

Le mousse du brigantin apporta des viandes froides et du vin qu'on servit sur la table de la *vendita*, et les trois seigneurs étrangers mangèrent ensemble de bon appétit. Digia, dont la mine était radieuse, changeait les assiettes avec empressement, tandis que la mère préparait le petit bagage de sa fille. On était au dessert, qui se composait d'amandes et de pommes, lorsque Dolomir vint annoncer que les patrons de barques ne voulaient point prendre la mer à cause du vent contraire.

— Ces gens-là, dit le vieux Dalmate au seigneur français, vont s'appliquer à vous retenir à Pago, et vous verrez qu'ils emmèneront cette nuit la jeune fille dans l'intérieur de l'île pour l'empêcher de partir avec vous.

— Mon brigantin ne craint pas le gros temps, dit l'Albanais. Nous irons ensemble à Fiume, si nous trouvons seulement un pilote courageux, car il nous faut un marin du pays pour nous diriger.

Digia courut chercher le meilleur pilote qui fût dans l'île : c'était un vieux marin point timide, et qui connaissait à merveille les côtes; mais il déclara nettement que la traversée était impossible. L'île de Pago forme avec le rivage de Croatie un canal étroit, fort dangereux par certains vents, et où l'on se brise d'un côté ou de l'autre, pour peu qu'on dévie du juste chemin.

— Vous l'entendez, dit le père Dolomir.

— Si vos seigneuries ont envie de se noyer, ajouta Knapen, l'occasion est belle.

L'Albanais et le Dalmate ne savaient que résoudre. L'archipel de l'Adriatique est plein de passages périlleux, et la bonne foi du vieux pilote ne pouvait être suspectée. Digia consternée interrogeait sa mère du regard. La mère observait avec inquiétude les signes d'intelligence qu'échangeaient ensemble Dolomir et Knapen. Le Français ne perdait pas un coup de dents, et cassait des amandes avec l'entrain d'un écolier. Le tour des pommes arriva; il prit la plus grosse en demandant une assiette, et, au moment d'entamer le fruit avec son couteau, il s'arrêta, comme pour reprendre haleine : — Qu'as-tu donc, pauvre Digia? dit-il, tu parais agitée!

— Excellence, répondit la Pagota, si nous ne partons pas ce soir, je ne reverrai pas Venise.

— Qui parle de ne point partir? reprit l'ingénieur. Ah! je me rappelle : cet honnête pilote croit qu'il y a du danger, et qu'on ne peut

pas sortir du détroit. Asseyez-vous là, mon brave, et buvez d'abord un verre de vin. Si l'on vous offrait le double du prix ordinaire pour franchir la pointe de l'île, que penseriez-vous du vent contraire et des écueils? Réfléchissez un moment.

— J'ai bien du regret de vous refuser, monseigneur, répondit le vieux marin; nous gagnons si peu! mais la mer est la maîtresse, et nous ne commandons pas au vent.

— Diable! puisque le verre de vin et la double paie n'adoucissent point la fureur des vagues, je vois que cela est sérieux; et combien de temps durera ce vent contraire?

— Trois jours et trois nuits, excellence, sans interruption aucune.

— C'est comme dans notre canal de Brazza, dit le Dalmate.

— Tout-à-fait de même, reprit le pilote. L'île de Brazza forme un détroit semblable à celui de Pago.

— Mais on peut doubler la pointe de Brazza par tous les temps avec un bon brigantin et un pilote de sang-froid.

— Sans doute, excellence, et, pour sortir du canal de Pago, c'est encore la même chose. Assurez-moi que les esprits malins, déchainés par ce maudit vent de biais, ne me troubleront ni la vue ni le cœur : je vous tiendrai au beau milieu de la passe sans broncher; mais voilà où est la difficulté. S'il prend fantaisie aux démons de nous briser, je verrai de travers, le cœur me manquera, et adieu la compagnie!

— Nous partirons, dit l'ingénieur. Écoute-moi, mon brave, et bois un second verre de vin. — Je suis d'une province de France qu'on appelle la Vendée. Il y avait une fois dans un petit port de mon pays un étranger qui voulait s'embarquer par un temps affreux, et sortir du bras de mer que forme l'île de Ré avec le continent. C'était le soir. On voyait une multitude de phares allumés sur des pointes de rocher pour avertir les navigateurs qu'une mort certaine les attendait au pied de ces écueils, où se brisaient les vagues de l'Océan plus hautes que des montagnes. L'étranger offrit au pilote qui le devait conduire le double du prix ordinaire; mais le vieux marin, tout courageux qu'il était, n'osait point exposer sa vie et celle de l'équipage. Quoiqu'il sût son métier, il craignait la malice des démons de la côte, car l'enfer a des factionnaires et des employés préposés aux naufrages sur le rivage de la France tout comme dans l'archipel adriatique. Cependant l'étranger, qui dînait paisiblement avec deux seigneurs de ses amis, soutenait qu'on pouvait partir avec tant d'assurance et d'opiniâtreté, que le pilote se mit à l'examiner attentivement. Cet inconnu ne présentait rien de bizarre dans sa personne. Il portait seulement les cheveux hérissés sur le front et la barbe longue.

En parlant ainsi, le Français passa la main dans ses cheveux, qu'il dressa sur sa tête, et il tira sa barbe d'un air sardonique.



— Quand on eut servi le dessert, poursuivit le narrateur, l'étranger prit une grosse pomme et l'enveloppa, comme ceci, dans sa serviette; puis il saisit un couteau bien aiguisé, qu'il leva en l'air en disant au pilote : « Si je viens à bout de couper cette pomme jusqu'au cœur d'un seul coup, à travers la serviette, sans entamer le linge, croiras-tu encore que les malins de la côte puissent noyer aisément un homme de mon espèce? » Le pilote jura par toute sorte d'images, objets de son adoration, qu'il partirait, si le seigneur étranger accomplissait ce miracle. Il n'était qu'à moitié de ses bavardages superstitieux, lorsque le voyageur laissa retomber le couteau en frappant de toutes ses forces. La lame pénétra jusqu'au cœur de la pomme; mais, en la retirant, il se trouva que la serviette n'était pas le moins du monde entamée, ce qui assurément tenait du prodige.

L'ingénieur français, comme pour joindre la démonstration au récit, avait enveloppé la pomme dans la serviette et frappé fortement avec le couteau. Dolomir vit la lame pénétrer au cœur du fruit, et il s'écria que son linge était perdu; mais l'ingénieur retira le couteau, et montra la serviette parfaitement intacte, au grand ébahissement de la compagnie. Ce tour d'adresse, fort simple quand on le sait faire, était inconnu à Pago. Les témoins, ne doutant plus que ce Français endiablé n'eût le pouvoir de traiter les esprits de la tempête comme des valets, se demandaient si leur hôte était un sorcier ou le diable lui-même. Le vieux Dalmate regardait de travers ce convive étrange, qui savourait d'un air innocent et sensuel la pomme coupée par l'entremise des esprits. Le seigneur albanais, doué d'une imagination moins impressionnable, bien qu'il ne connût point le tour, comprit que ce devait être un escamotage; mais il feignit une surprise extrême. — A présent, dit-il, je ne vois plus ce qui peut nous retenir dans ce port; mon brigantin ne risque rien. Si le pilote hésite encore, nous partirons sans lui. Le seigneur français tiendra la barre du gouvernail; plutôt au ciel que j'eusse toujours un timonier comme lui!

— Vous avez la foi! dit Knapen, qui avait remarqué un léger sourire sur les lèvres de l'Albanais. Peut-être suis-je capable aussi de vous mener à Fiume sans avoir jamais tenu la barre. Attendez seulement que je coupe une autre pomme de la même façon que monsieur; si je réussis, vous me donnerez le gouvernail, et je vous promets que nous périrons ensemble.

Le Croate prit une pomme qu'il enveloppa dans le coin d'une serviette. Le Français, en regardant ces préparatifs, déguisait sous un air narquois une inquiétude dont il ne pouvait se défendre; mais Knapen n'eut pas le soin de laisser au linge la liberté de se détendre et d'entrer dans la coupure avec la lame; en outre il frappa obliquement, et il fit une large blessure à la serviette, ce qui excita la gaieté de toute l'assistance, à l'exception du père Dolomir.

— Eh bien, mon brave, partons-nous? dit l'ingénieur au pilote.

— Je suis à vos ordres, excellence, répondit le vieux marin.

— Tu n'auras point peur des esprits, et le cœur, la main et les yeux ne broncheront point?

— Non plus que si j'étais de bronze, monseigneur.

— Allons, Digia, prends ton bagage, embrasse tes parens, et vous, Dolomir, donnez votre bénédiction à cette aimable enfant.

Après la cérémonie des embrassemens et de la bénédiction, l'ingénieur s'empara du bras de la jeune fille et partit en avant, suivi des deux vieillards aux costumes orientaux. Le vent soufflait avec violence; la mer *moutonnait*, et le ciel chargé de nuages avait un aspect sombre et menaçant. On ne voyait pas une voile dans le détroit; mais l'équipage albanais, n'étant point de la paroisse, avait d'autres superstitions que celles de Pago. Le petit navire était neuf et bien construit. Le pilote se mit à la barre avec confiance. Le brigantin déploya ses ailes blanches, sortit du port et gagna le milieu du canal en bondissant sur les vagues. Dolomir et sa femme, assis sur une pierre, le virent manœuvrer avec précision; bientôt il franchit le passage le plus dangereux et laissa derrière lui les écueils. Les deux bonnes gens rentrèrent au logis en soupirant, et l'orgueilleux Knapen, qui ne voulait pas montrer son dépit, erra sur les terrains nus des salines pour y pleurer sans témoins.

Aux nuits brûlantes de la canicule avaient succédé les nuits tempérées de septembre, lorsque je retrouvai l'ingénieur assis un soir, à sa place accoutumée, devant le café Florian. Je le savais ennemi des écritures inutiles aussi bien que des paroles en l'air; c'est pourquoi je ne m'étonnais point de n'avoir reçu aucune lettre de lui. Sans attendre mes questions, il s'empressa de m'annoncer que Digia était à Venise; et puis il me raconta tous les détails de son expédition. Dans la crainte que Marco, avec son incorrigible légèreté, ne fût pas convenablement préparé au retour de sa maîtresse, je voulus l'en avertir. En sortant, je lui avais donné rendez-vous à la rive de la *Piazzetta*. Je l'y cherchai à dix heures du soir; — point de Marco. Je revins à onze heures; — point de gondole. Le drôle, habitué à de longues lacunes dans son service, avait profité de mon peu d'exigence pour mener deux Anglais au couvent des Arméniens, et de là au Lido. Coletto et lui me vinrent conter le lendemain l'histoire d'un prétendu accident beaucoup trop riche en invention pour être vraisemblable. J'abrégeais mes reproches pour arriver à la nouvelle du retour de Digia, lorsqu'on frappa doucement à ma porte. Marco ouvrit et se trouva nez à nez avec la belle Muranelle. La jeune fille s'avança au milieu de la chambre et me fit une révérence en écartant le grand voile qui enveloppait son visage.

— Pardonnez-moi, me dit-elle avec pétulance, de venir importuner votre seigneurie si matin; mais il faut absolument que je parle à une

personne qui ait de l'autorité sur ce nicolotto. Depuis un mois, votre gondolier me fait la cour...

— Vous l'avez voulu, interrompit Marco.

— Oui, je l'ai voulu, perfide! reprit la Muranelle, parce que j'ignorais que tu avais une maîtresse, une fiancée; mais, toi, tu le savais bien. Tout à l'heure je viens d'apprendre que cette fiancée arrive de Pago pour t'épouser, et l'on me dit cela quand j'ai pris l'habitude de l'écouter, et que mon pauvre cœur n'a plus ni force ni courage. Il faut pour tant opter entre la Pagota et moi; j'espère encore que tu me choisiras, et vous, seigneur français, intercédez pour moi, et donnez l'ordre à votre serviteur de m'aimer, comme il le doit.

— Mon enfant, répondis-je, la conduite de Marco est abominable; mais on n'aime point les gens par ordre. Tout ce que je puis faire, c'est de commander à ce libertin d'opter à l'instant. Malgré l'engagement sérieux qu'il a pris avec la Pagota, s'il se prononce en votre faveur, il vous épousera.

— Nenni! excellence, dit Marco sans s'émouvoir, je ne l'épouserai point. La *toza* ferait une maîtresse gentille, amusante et coquette; pour une femme, il est besoin de qualités plus solides. C'est Digia que je prendrai.

Les yeux de la jeune fille lancèrent des feux rouges; elle frappa du pied en s'écriant d'une voix rauque : — Tu épouseras donc une fille borgne et défigurée, car je lui arracherai un œil pour te le jeter à la face.

L'expression de la férocité ne dura qu'un moment sur le visage de madone de la Muranelle. La rougeur de la honte lui monta jusqu'au front; ses lèvres tremblèrent, et comme elle sentit que l'éruption des larmes allait éclater, elle sortit précipitamment. Je m'attendais à pareille scène avec Digia, et je commençais à regretter mon intérêt mal placé pour les amours d'un mauvais garnement; mais la Pagota ne se montra point. Trois jours s'écoulèrent sans qu'on pût découvrir où elle était. On ne l'avait pas vue à son ancien domicile, et les petites porteuses d'eau ne savaient pas même qu'elle fût à Venise. Elle reparut enfin le quatrième jour dans la cour du palais ducal, où elle puisa de l'eau pour servir ses cliens. Coletto me vint annoncer qu'il l'avait rencontrée toujours courant, mais qu'elle n'avait pas daigné le reconnaître. Marco s'était mis sur son passage et n'avait pas eu plus de succès; elle l'avait repoussé de la main et s'était enfuie au galop, en lui criant de loin qu'il se trompait et qu'il prenait une Pagota pour une Muranelle. Lorsque Marco, l'oreille basse, me demanda conseil, je l'envoyai à tous les diables, en lui disant que je ne voulais plus me mêler de ses affaires, et que je l'exhortais à réfléchir sur la sagesse des proverbes français.

Un soir, après le dîner, j'aperçus dans la rue Digia, qui marchait

lentement, le menton incliné sur sa poitrine. Elle n'avait plus ses seaux de cuivre et paraissait fatiguée du travail de la journée. Son air abattu et découragé m'inquiéta. Je m'approchai tout près d'elle pour savoir où elle allait, car Venise, avec ses quatre cents ponts, ses détours infinis, ses rues étroites et ses recoins, semble bâtie exprès pour dérouter l'indiscret à la poursuite d'une femme. Digia me conduisit dans la *Frezzaria*, d'où elle sortit pour passer devant la petite église de San-Fantino. Elle arriva au bord du grand canal, qu'elle traversa au *traghetto* Saint-Samuel. Pour ne point la perdre de vue, je me jetai dans une gondole et je passai le grand canal au même *traghetto*. Sur la rive opposée, lorsqu'elle eut payé un sou au passeur, elle tourna dans une petite rue au bout de laquelle était un *rio* dont l'eau était claire et profonde. Je me retirai sous un portique pour l'observer sans qu'elle pût me voir. Digia resta long-temps immobile; elle chantait à demi-voix une chanson populaire où les rimes en *sdrucchiolo* revenaient fréquemment, selon le mode vénitien. Je distinguai ces paroles du refrain : « *Aqua bela, dolce e tiepida...* — belle eau douce et tiède, — celui qui n'a plus d'illusions — trouve encore un lit pour rêver — dans ta robe verte et l'impide (1). » L'idée me vint que ce chant pouvait être le prélude d'une tentative de suicide. Je sortis de ma cachette. La Pagota ne m'entendit pas. Je fus obligé de lui poser la main sur l'épaule pour la tirer de sa rêverie.

— Digia, lui dis-je, la robe verte de la lagune n'est pas un lit de mort pour une fille chrétienne comme vous.

— Pourquoi? me répondit-elle avec exaltation. L'eau me connaît bien; j'y ai vécu et j'y mourrai. La lagune m'attire pour me bercer dans son sein.

— Dites plutôt que le chagrin vous pousse, Digia. La vie ne vous a pas été donnée à la condition qu'elle serait toujours heureuse et facile. Vous devez accepter le mal comme le bien jusqu'au terme fixé. D'où vient votre désespoir? Est-ce de l'infidélité de votre amant? Vous l'aimez donc, tout infidèle qu'il est? Que ne lui pardonnez-vous alors? Marco se repent de sa faute. Il a reçu une leçon dont il profitera; vous aurez en lui un bon mari. Laissez-moi le soin de l'amener à vos pieds.

— Jamais! dit la Pagota en se relevant. Ce sont les Vénitienues intrigantes et rusées qui pardonnent des infidélités à charge de revanche. Moi, je suis de Pago; je n'ai pas besoin d'indulgence et je ne pardonne pas. Dites à ce traître qu'il ne me reverra jamais.

(1) En dialecte vénitien, les poètes font rimer ensemble tous les *sdrucchioli*, c'est-à-dire les mots où l'accent est placé sur la syllabe anté-pénultième. Cette singulière règle de prosodie produit des effets très gracieux. Pour choisir un exemple parmi les mots connus des Parisiens, *Cenerentola* et *Semiramide*, qui sont des *sdrucchioli*, riment ensemble à Venise.

La Pagota tourna les talons et s'enfuit comme Atalante. Je la laissai courir, et je retournai à Saint-Marc, où je racontai à mon ami l'ingénieur l'infidélité de Marco, le désespoir de Digia et le monologue de fâcheux augure que je venais d'entendre. Le mathématicien se moqua de mes inquiétudes. Ce que j'appelais désespoir n'était, selon lui, qu'une bouderie d'enfant; mais il me reprocha d'avoir interrompu le monologue. Il pouvait arriver à présent que la Pagota se crût obligée de se noyer par point d'honneur.

— Si vous la mettez au pied de ce mur-là, elle sautera dans l'eau, ajouta l'ingénieur. Je vois bien qu'il me faudra donner la dernière main à cette affaire. Amenez Digia chez moi, et je lui poserai la question de telle sorte qu'en moins d'un quart d'heure elle prendra son parti d'être heureuse et d'épouser son *nicolotto*. Vous allez dire encore que je ne doute de rien; mais, quand on a de son côté le bon sens, le plus fort est fait, il n'y a plus que la façon de s'en servir.

Le lendemain, je montai une longue faction aux puits du palais ducal, et j'y trouvai enfin Digia. Elle consentit à me suivre chez le seigneur français qui l'avait enlevée à François Knapen. En entrant dans le bureau de la saline, je tirai ma montre, et je dis à l'ingénieur qu'il n'avait qu'un quart d'heure. Il me répondit que cinq minutes suffiraient. Il se tourna ensuite vers Digia, et lui dit avec une bonté calme :

— Assieds-toi, ma mignonne, et sois attentive. J'ai appris que, dans un accès de douleur, tu avais eu la pensée de mourir, et cela n'est pas bien. Lorsque je t'ai sauvée des filets du Croate, j'ai contracté envers ta famille une grande responsabilité. On t'a permis de me suivre, à la condition de te marier à Venise : c'est là le but de ton voyage. Que pensera-t-on de mon intervention et de ton absence, si ce but n'est pas atteint? Tu compromets à la fois ma réputation et la tienne. On croira que tu vis mal, et que je suis complice d'une intrigue.

— Excellence, répondit la Pagota, ce n'est point ma faute si Marco m'a trompée et si je ne puis plus l'aimer.

— Tu ne l'aimes plus, soit, reprit l'ingénieur; eh bien donc! ne pensons plus à lui. Je te présente un autre parti, car il faut absolument que tu prennes un époux. Ambrosio, le plus jeune de mes gondoliers, est un garçon bien fait, sage et laborieux, dont je suis content, qui gagne quatre-vingts livres par mois. Il t'a vue, tu lui plais; il faut l'accepter. Au lieu d'un mariage d'amour, ce sera un mariage de raison, mais fort convenable. Ambrosio t'aimera; il se conduira en galant homme, et tu seras heureuse. Quant à tes envies de suicide, je n'en parle pas; tu ne voudrais pas me récompenser de mes peines et de mon amitié en me jouant un mauvais tour, en me donnant un chagrin qui empoisonnerait ma vie. Tant d'ingratitude serait incroyable, et je t'offenserais en insistant davantage sur ce point.

— Que vous êtes bon ! s'écria la Pagota. Non, je ne vous affligerai pas ; mais ce que vous me proposez est impossible : je ne veux pas d'Ambrosio.

— C'est que tu ne l'as encore regardé qu'avec indifférence ; aujourd'hui tu le verras sous les traits d'un futur mari, et il te paraîtra charmant. Je ne lui ai parlé de rien avant de te consulter. Nous allons maintenant l'appeler par cette fenêtre.

— Au nom du ciel ! attendez un moment, excellence...

Digia se tut, et baissa les yeux.

— Si par hasard, reprit l'ingénieur, ton aversion pour Marco n'était autre chose que de l'amour offensé, il faudrait prendre garde à cela. Interroge un peu ton cœur, et assure-toi de tes sentiments. Surtout pas de fausse honte ; considère-moi comme un père, et ne t'avise pas de dissimuler par orgueil une faiblesse qui nous tirerait tous de l'embarras où nous sommes.

La Pagota demeurait muette, mais on voyait sa poitrine se gonfler peu à peu.

— Choisis donc, poursuivit l'ingénieur, entre ces trois partis : pardonner à Marco, jeter un voile sur ses fautes et l'épouser, comme cela était convenu, ou agréer les hommages d'Ambrosio et permettre que je l'appelle par cette fenêtre pour lui annoncer que je lui ai trouvé une femme bonne et douce, ou bien enfin retourner immédiatement à Pago pour retomber sous la griffe du Croate, d'un homme que tu n'estimes point. Si je ne me trompe, le premier de ces trois partis serait incomparablement le meilleur.

— Le premier, murmura Digia... le premier en effet...

— Les cinq minutes sont passées, dis-je en regardant ma montre.

— Oui, répondit l'ingénieur, mais depuis deux minutes l'arrêt est rendu dans le cœur de la pauvre fille.

J'ouvris la porte de l'antichambre, où Marco attendait par mon ordre la fin de la conférence ; j'amenai l'accusé, en le tenant par l'oreille, jusqu'aux pieds de sa maîtresse. — Ton procès est gagné, lui dis-je. Tu en seras quitte pour faire amende honorable et baiser les mains de ton juge.

Le drôle, prosterné à deux genoux, commença un discours moitié sérieux et moitié comique, où il donnait à la Pagota le titre de *messer grande* et de très excellent et très juste seigneur. *Messer grande* était le préfet de police de l'ancienne république, le magistrat qui jugeait les délits et contraventions des gondoliers. Digia ne put s'empêcher de rire ; elle donna un soufflet à son amant, après quoi ils s'embrassèrent.

A trois semaines de là, le mariage fut célébré dans l'église de San-Nicolo, au fond du *Canareggio*. Nous conduisîmes les époux en gondole découverte, et pour la première fois de sa vie Marco voyagea

par eau sans tenir la rame. Pendant la cérémonie, je vis le seigneur patricien au premier rang des invités. En sortant de l'église, il s'approcha de son ancien serviteur, et lui dit avec un dégagement admirable de sa position de débiteur insolvable : — Je t'avais bien prédit, Marco, que ma protection et mes bontés te mèneraient à la fortune. Ton bonheur est mon ouvrage, et je m'en réjouis.

Un congé de huit jours, que j'accordai à maître Marco, lui permit de goûter paisiblement ce bonheur qu'il devait au patricien pendant le premier quartier de sa lune de miel. Le jour où il reprit son service, il me présenta, de la part de sa femme, une branche de rosier grimpant sur laquelle étaient soixante roses, sans compter les boutons. L'ingénieur reçut un cadeau pareil.

Digia, devenue Vénitienne, quitta le costume de Pago. Le régime, le climat et le commerce des gens du pays la transformèrent en peu de temps, elle mena son mari tantôt à la baguette et tantôt par la ruse, mais elle lui resta fidèle, pour montrer qu'elle n'était pas Vénitienne tout-à-fait. Ses cheveux d'un blond clair, mûris par le soleil, prirent cette belle teinte rousse que le Titien préférait aux autres nuances. Au bout de huit mois, quand je quittai Venise à mon grand regret, on voyait à la taille arrondie de la Pagota qu'elle donnerait bientôt un nicolotto de plus à la population passionnée du *Canareggio*.

Quant au magnifique seigneur doge, dès la première échéance de ces fameux à-compte mensuels qui devaient éteindre son emprunt, il était venu expliquer avec des fleurs d'éloquence de l'ordre le plus élevé comment il lui était absolument impossible pour cette fois de payer les trois francs convenus. Au second mois, mêmes fleurs de rhétorique et même résultat. D'échappatoires en échappatoires, il atteignit le bout de l'an. La dogaresse aux épaules carrées abusa de la complaisance de son locataire avec si peu de retenue, que l'ingénieur, un beau matin, décampa sans attendre l'expiration de son bail, et, à partir de ce moment, le patricien passa devant son sauveur, son excellent ami, son créancier, sans porter la main à ce chapeau de soie luisant comme un fanal, où l'œil sagace de Coletto avait discerné l'indice d'une banqueroute. D'autres expédiens, d'autres embarras, d'autres dettes réclamaient toute son attention, toutes les ressources de son génie. L'homme de qui le doge n'avait plus rien à espérer était rayé de la surface du globe, comme si le canal *Orfano* l'eût englouti.

PAUL DE MUSSERT.

---

# DE LA PRODUCTION

ET

## DE LA DÉMONÉTISATION DE L'OR.

---

Depuis le commencement du siècle, l'or avait constamment joui en Europe d'une faveur marquée par rapport à l'argent. La valeur commerciale de ce métal demeurait en moyenne supérieure d'environ 1 pour 100 à sa valeur légale. L'or ne circulait plus qu'en Angleterre à l'état de monnaie; dans toutes les contrées qui ont un double étalon monétaire, la monnaie d'or, à peine frappée, redevenait marchandise et tendait à sortir de la circulation. Des trésors inattendus se révélaient sans que l'exploitation de ces gisemens aurifères parvint à rétablir l'équilibre entre les valeurs métalliques et à saturer le marché. La civilisation, en se développant dans les temps historiques, ne faisait que convertir en réalités les légendes des temps fabuleux. L'or, en raison de l'importance et de la constance de sa valeur, semblait devoir être à perpétuité le symbole et l'agent principal de la richesse.

Dans ce courant que suivaient les métaux précieux, un temps d'arrêt ou plutôt une déviation se manifeste aujourd'hui. L'or paraît appelé à déchoir de sa suprématie monétaire. Cette souveraineté a été d'abord battue en brèche, comme tant d'autres, par une sorte d'insurrection de la peur. Il y a dix ans, l'on redoutait outre mesure la dépréciation de l'argent; c'est la dépréciation de l'or qui fait depuis dix-huit mois les frais de la panique. Quelques-uns des peuples qui cherchaient auparavant à l'attirer ou à le retenir dans leur circulation au prix de grands sacrifices ont montré une impatience fébrile de l'en expulser.



La Hollande a pris les devans; dès le mois de juin 1850, elle démonétisait ses pièces de 40 florins ainsi que ses guillaumes. Le Portugal n'a suivi qu'à moitié cet exemple, en décidant que les monnaies d'or cesseraient d'avoir cours dans le royaume à l'exception des souverains anglais. La Belgique, qui, pour faire abonder le métal le plus précieux sur ses marchés, non-seulement avait donné cours à nos pièces de 20 et de 40 francs, mais avait encore frappé, en 1847, une monnaie de fantaisie et de mauvais aloi, s'est empressée de démonétiser les espèces d'or tant indigènes qu'étrangères. Par un ukase du 29 décembre 1850, la Russie, voulant maintenir l'équilibre, a prohibé l'exportation de l'argent. Le gouvernement français lui-même, touché de la nouveauté et de la soudaineté des circonstances, a nommé une commission « à l'effet, dit le ministre des finances dans l'arrêté du 14 décembre 1850, d'étudier les questions qui se rattachent à l'emploi simultané des deux métaux précieux, l'or et l'argent, comme monnaie légale dans la circulation. »

Des pouvoirs publics, la terreur a passé un moment aux intérêts privés, et la valeur des métaux précieux a éprouvé, sur le marché européen, une perturbation sensible. Dans l'espace de quelques mois, la prime de l'or a disparu pour faire place à une dépréciation qui n'était contenue que par le tarif légal. Du 1<sup>er</sup> juillet au 25 décembre 1850, le prix des souverains anglais a baissé à Paris d'environ 2 pour 100. A la bourse d'Amsterdam, la baisse de l'or atteignait, la même année, vers la fin de décembre, la proportion énorme de 4 pour 100. A la même époque, l'argent avait obtenu, sur le marché de Londres, une prime à peu près équivalente : de 4 shillings 11 deniers et demi l'once, le prix de l'argent s'était élevé à 5 shillings 1 denier cinq huitièmes. Le rapport de l'or à l'argent, que la loi de l'an XI a fixé chez nous à 15 onces et demi d'argent fin pour une once d'or sans alliage, et que la prime constante de l'or en Europe avait porté à 15 onces trois quarts, tarif de l'Espagne, descendait à 15 un quart en Hollande, en Belgique, à Hambourg, partout enfin où l'or cessait d'être monnaie pour devenir simplement marchandise : c'était presque le tarif de la Russie, contrée dans laquelle l'abondance de l'or et la rareté de l'argent ont fait fixer le rapport des deux métaux à 15 onces d'argent fin pour une once d'or.

Quelle que fût néanmoins la dépréciation pour le présent, on la voyait dans l'avenir bien autrement forte. Les sombres prédictions de la presse ajoutaient aux alarmes du public; dans les journaux de toutes les couleurs et de tous les pays, on annonçait, comme un événement infail-  
 lible, que, sous l'influence combinée des extractions de la Californie et des lavages de la Russie, la valeur de l'or, avant peu, ne représenterait plus que neuf à dix fois celle de l'argent. Pendant que des nuées d'émigrans s'abattaient, au péril de leur vie, sur les Montagnes-Ro-

cheuses, doublaient par économie le cap Horn, ou prenaient, dans leur impatience, le chemin plus court, mais aussi plus dispendieux de l'isthme de Panama, allant à la conquête de la toison d'or, ces trésors, dont ils s'exagéraient le prix, s'avalissaient déjà outre mesure en Europe : ce qu'il y avait de plus positif et de plus précieux au monde six mois plus tôt semblait relégué, pour un terme prochain, dans le domaine des chimères. A l'auromanie de toutes les époques succédait, parmi les peuples les plus civilisés, une sorte d'aurophobie.

C'est la Grande-Bretagne qui, la première, a fait face à la déroute. Pendant que le commerce continental s'effrayait à l'idée d'un accroissement considérable dans l'importation de l'or, la banque d'Angleterre n'a pas craint de chercher à contenir l'exportation. Au commencement de l'année 1851, elle a porté de 2 et demi à 3 pour 100 le taux de l'escompte, et presque aussitôt le change s'est relevé : la livre sterling, qui était tombée un instant à 24 fr. 70 cent., soit de 2 pour 100, est remontée en peu de jours à 24 fr. 95 cent.; elle oscille aujourd'hui entre 25 fr. 35 cent. et 25 fr. 45 c., ce qui représente une prime de demi à trois quarts pour 100. Ce n'est pas tout, la monnaie de Paris, qui recevait l'or par millions en décembre 1850 et en janvier 1851, a vu ce mouvement se ralentir dès le printemps de 1851, au point que ce qui lui avait d'abord été apporté en un jour ne lui venait plus en une semaine. A cette époque, les oscillations du marché paraissent avoir atteint leur terme, le calme rentrait dans les imaginations, et les valeurs monétaires se rapprochaient de leur niveau légal. Le moment semblait donc plus propice pour examiner si la perturbation à laquelle on venait d'assister tenait à des accidens passagers ou à des causes durables.

Sur cette difficulté, qu'il avait d'abord paru disposé à trancher sans préparation et sans délai, le gouvernement français n'a pas tardé à comprendre qu'il y avait lieu de se livrer à des études plus approfondies. On lit, en effet, dans le *Moniteur* du 15 janvier 1851 : « La commission formée par arrêté du 14 décembre et présidée par M. Fould, ministre des finances, pour examiner la question des monnaies, a reconnu que la dépréciation récente de l'or a été principalement produite par des causes accidentelles dont l'action commence à se ralentir, que l'influence que des causes permanentes pourraient avoir exercée sur cette dépréciation ne saurait être aujourd'hui suffisamment déterminée, que dans cet état de choses il est nécessaire de réunir des informations précises sur la production des métaux précieux, principalement en Californie et en Russie. En conséquence, la commission a été d'avis que, d'après les faits constatés, il n'y avait lieu d'apporter aucune modification à notre régime monétaire. »

Cette détermination était sage, et l'événement n'a pas tardé à la jus-

tifier. D'une part en effet, le prix de l'or, reprenant à peu de chose près son ancien niveau, a dépassé encore une fois la valeur légale; de l'autre, la découverte que l'on a faite, vers le milieu de 1851, de riches gisemens aurifères dans les régions méridionales de l'Australie, semble venir à propos pour renouveler une controverse suspendue, mais non pas épuisée. Les élémens du problème changent et se compliquent d'heure en heure.

A défaut de documens officiels, nous avons les récits des pionniers et les renseignemens du commerce. Il nous est venu assez de lumières du nord, de l'ouest et du sud, pour que l'on puisse désormais établir tout au moins des conjectures sur la portée du mouvement qui s'opère dans la production des métaux précieux. J'ajoute que l'on abordera cette étude aujourd'hui avec un esprit dégagé des appréhensions qui tendaient à l'obscurcir. Le commerce des métaux qui servent de monnaie paraît être rentré dans des voies régulières. Le fantôme de la baisse ne semble, pas plus que celui de la hausse, suspendu en ce moment sur le marché. Tout récemment, pour empêcher la sortie de l'or, la Banque de France en a élevé la prime. A Londres comme à Paris, les réservoirs métalliques sont remplis. La banque d'Angleterre compte plus de 500 millions, et la Banque de France environ 600 millions dans ses caves. L'importation des métaux précieux en Europe s'opère lentement. Rien ne s'oppose donc désormais à cette observation patiente et sûre des faits qui seule peut légitimer les inductions de la science.

## I.

La valeur qui est attachée aux métaux précieux dans leur fonction de monnaie n'a rien d'arbitraire : il ne dépend ni des gouvernemens ni des assemblées de la fixer au gré de leurs convenances ou de leurs besoins. Les pouvoirs publics ne sont en cela que les organes des faits, dont ils subissent et proclament la loi. L'empreinte du souverain gravée sur les monnaies les érige en signes représentatifs de toutes les valeurs, en déclarant et en garantissant leur valeur intrinsèque; mais le prix légal de l'or et de l'argent doit être l'expression exacte de leur prix commercial. En cela consistent la solidité et la régularité de la circulation monétaire.

Les causes qui déterminent la valeur des métaux précieux sont les mêmes qui concourent à fixer le prix des autres marchandises : c'est avant tout le rapport de l'offre à la demande, l'abondance relative ou la rareté de l'or sur le marché. Plus la richesse métallique d'un peuple vient à augmenter, et moins l'or et l'argent ont de prix aux yeux de tout le monde. Leur puissance commerciale diminue dans la

même proportion que s'accroît leur quantité. Moins au contraire il y a d'espèces en circulation, et plus chaque fraction du numéraire a de valeur dans les échanges. Une parcelle de ce trésor suffit alors pour acheter une quantité considérable de produits, et l'on dit à volonté ou que les denrées, par exemple, sont à bas prix, ou, ce qui revient absolument au même, que l'argent est cher. Ainsi l'argent, du temps de Charlemagne, avait une puissance onze fois plus grande qu'aujourd'hui, ce qui veut dire qu'il était onze fois plus demandé et onze fois plus rare. On sait que la découverte de l'Amérique, en inondant de métaux précieux la circulation monétaire en Europe, amena dans leur valeur une subite et profonde dépréciation, qui, à travers de légères oscillations, tantôt en hausse et tantôt en baisse, subsiste encore de nos jours.

Non-seulement l'état du marché sert de mesure à la valeur de l'or et de l'argent par rapport aux autres marchandises, mais, pour en fixer la valeur relative, pour déterminer l'écart qui doit exister, selon les lieux et selon les circonstances, entre le prix de l'or et celui de l'argent, il n'y a pas d'autre base que l'abondance ou la rareté de chacun des deux métaux précieux, et l'indifférence ou l'empressement des acheteurs à l'égard soit de l'un, soit de l'autre.

Le rapport de l'or à l'argent est variable de sa nature. En vain le commentateur d'Adam Smith, Garnier, s'efforce d'établir que la valeur de l'or, dans les temps anciens, ne différait pas sensiblement de celle que ce métal obtient dans les temps modernes, et qu'elle représentait déjà, au rapport d'Hérodote, sous le règne de Darius en Perse, ainsi que du vivant de Platon en Grèce, poids pour poids et à titre égal, à peu près quinze fois la valeur de l'argent. La critique n'a pas tardé à démolir, à la lumière des textes et des faits, cette hypothèse plus ingénieuse que solide. Il reste démontré que l'argent ne tenait pas, dans la richesse métallique des anciens peuples, la place importante qu'il occupe dans la nôtre, et qui en fait l'agent nécessaire de la circulation.

Quand on cherche à s'orienter à travers les variations monétaires et à saisir un principe qui dirige l'observation, l'on ne tarde pas à reconnaître que l'écart qui existe entre la valeur de l'or et celle de l'argent augmente à mesure que la civilisation et l'industrie se développent. Ce n'est pas sans raison que la mythologie, transportant dans le domaine moral les analogies du monde physique, fait succéder l'âge d'argent à l'âge d'or. Historiquement, en effet, la découverte et l'exploitation des terrains aurifères ont dû précéder la découverte et l'exploitation des gisemens argentifères. L'or se rencontre presque partout à l'état natif, pur ou allié à l'argent; en fouillant les alluvions des rivières ou des ruisseaux, on l'obtient par un simple lavage. Ce travail est à

la portée des peuples les moins avancés dans les arts mécaniques et dans la science : ce sont des trésors que la nature a répandus à la surface du globe, et qu'elle a jetés pour ainsi dire sous les pas des premiers occupants. L'argent, au contraire, encastré dans les roches des terrains primitifs, ne se trouve guère qu'à de grandes profondeurs. L'extraction de ce métal exige des machines puissantes, toutes les ressources de la chimie, l'action combinée des volontés, des forces et des capitaux : c'est l'œuvre d'une civilisation déjà développée et sûre d'elle-même.

Presque tous les peuples de l'antiquité, quel que fût leur état social, ont connu l'usage et la valeur de l'or. De l'Inde à l'Ibérie et de l'Éthiopie aux régions hyperboréennes, il n'est guère de race, campée ou établie sur le sol, qui n'ait débuté dans le travail industriel par exploiter ces richesses de la superficie. Quelle contrée n'a pas eu son Pactole? Quel prince ou satrape n'a pas été thésauriseur comme Midas ou Crésus? Le luxe des grandes monarchies qui se sont succédé dans la domination de l'ancien monde accuse une abondance de trésors métalliques que l'on n'a pas encore égalée de nos jours; mais les sources de cette opulence incomparable ont tari l'une après l'autre. M. Dureau de la Malle fait remarquer qu'à partir de la mort d'Alexandre, les sables aurifères de l'Asie et de la Grèce s'épuisèrent; ceux de la Gaule et de l'Espagne semblent avoir été abandonnés à la chute de l'empire romain. L'or a disparu depuis long-temps de la surface des contrées les plus anciennement habitées; il ne peut plus venir, en quantités appréciables et qui affectent la circulation, que des régions qui restent à peu près fermées au commerce européen ou qui ont été découvertes dans les temps modernes.

En remontant le cours de l'histoire, on reconnaît que l'emploi de l'argent sous la forme de monnaie ne date pas d'une époque aussi reculée, et que ce sont les peuples industriels et commerçans, et non les peuples conquérans, qui l'ont introduit dans les échanges. Il suffit de citer les Phéniciens, ces planteurs de colonies, les Athéniens et les Carthaginois. A la découverte de l'Amérique, on n'a trouvé de la monnaie d'argent que chez les deux nations qui formaient seules des sociétés policées, c'est-à-dire au Pérou et au Mexique. D'ailleurs, si l'argent vient plus tard que l'or prendre place dans la circulation, il s'y maintient avec plus de constance et de régularité. Les mines dont on l'extrait, pénétrant et se ramifiant dans les entrailles du sol, sont à peu près inépuisables. Il en résulte que la production de l'argent continue souvent lorsque celle de l'or est à son terme; de là les variations que présente dans le passé le rapport des métaux précieux.

Les savantes recherches de Boeckh, de M. Letronne, de M. de Humboldt, de Jacob et de M. Dureau de la Malle ont jeté un grand jour sur

les causes et sur l'importance de ces oscillations monétaires. On s'accorde à reconnaître que, dans l'origine, la valeur de l'argent, chez quelques peuples, a égalé et surpassé même celle de l'or. Les lois de Manou attribuent à l'or deux fois et demie le prix de l'argent. M. Dureau de la Malle pense qu'entre le  $xv^e$  et le  $vi^e$  siècle avant notre ère, partout ailleurs que dans l'Inde, le rapport a dû être de 6 ou de 8 à 1, comme il était en Chine et au Japon à la fin du dernier siècle; on le trouve de 10 à 1 en Grèce, du temps de Xénophon, trois cent cinquante ans avant Jésus-Christ. Cent ans plus tard, le traité de Rome avec l'Étolie consacre une proportion semblable.

Aujourd'hui, la découverte et l'exploitation de nouveaux gîtes métalliques sont les seules causes qui puissent influencer d'une manière durable sur la valeur relative des métaux précieux. Dans l'antiquité, la conquête, qui enrichissait une nation des dépouilles d'une autre, ou le pillage de ces grands réservoirs monétaires que l'on appelait le trésor public, jetant soudainement dans la circulation des masses d'or et d'argent, ne pouvait manquer de déprécier, selon les circonstances, soit l'un ou l'autre de ces métaux, soit tous les deux ensemble. C'est ainsi que les conquêtes d'Alexandre, ouvrant les portes de l'Orient, inondèrent le monde grec de richesses qui s'avilirent par leur abondance et s'affaïssèrent par leur propre poids. Après la prise de Syracuse par les Romains, l'argent faisant la base des trésors qu'ils avaient ravis, la valeur de ce métal tomba tout d'un coup, au point que dix-sept livres d'argent se donnaient pour une livre d'or. Un peu plus tard, le rapport était d'à peu près 12 à 1, lorsque César, mettant au pillage les 2 milliards que renfermait le trésor de la république et dans lesquels l'or dominait, en réduisit tellement la valeur, que la proportion ne fut plus que d'environ 9 à 1. Sous les empereurs romains, la production de l'or ne tarda pas à se ralentir; les progrès de la mécanique permirent au contraire d'exploiter avec un avantage croissant les riches filons des mines d'argent de l'Asie, de la Thrace et de l'Espagne. Le rapport des deux métaux dut changer. Il était de 18 à 1 du temps de Théodose-le-Jeune, quatre cent douze ans après la naissance du Christ.

Au moment où commence la décadence de l'empire romain, dans le cours du  $iv^e$  siècle, la valeur des métaux précieux était, à peu de chose près, ce qu'elle est de nos jours. L'invasion des Barbares, en dispersant et en dissipant les trésors accumulés de l'Occident, détruisit pour un temps l'industrie qui les renouvelle. Le signe monétaire, par l'effet de sa rareté, acquit une singulière puissance. Le prix de toutes choses baissa, ou, ce qui est l'autre face du même résultat, la valeur de l'argent s'accrut au point de présenter les phénomènes qui marquent l'enfance des sociétés. Non-seulement la puissance du numéraire et des métaux précieux dut augmenter dans cette nuit long-temps stérile du

moyen-âge, mais le rapport que les progrès du travail industriel avaient établi entre l'or et l'argent ne tarda pas à s'altérer. L'or se conservait mieux à cause de la supériorité de sa valeur et résistait davantage au frai; en outre il restait pour alimenter la circulation de ce métal le lavage des sables aurifères, industrie assortie aux connaissances et aux goûts d'un monde barbare. L'exploitation des mines au contraire, étant un travail scientifique et l'industrie des peuples civilisés, dut être interrompue ou languir dans une époque de spoliation sans limite et de guerre sans fin. De là, comme on le suppose, la rareté absolue et relative de l'argent. Le rapport de l'or à l'argent se maintient entre 11 et 12 depuis le ix<sup>e</sup> jusque vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Il fallut l'excessive et soudaine abondance qu'amena l'exploitation des mines de Potosi au Pérou et de Zacatecas au Mexique, pour faire descendre la proportion à 14 et à 15, taux moyen qui régna en Europe jusqu'à la fin du siècle dernier.

## II.

Un changement dans la production relative des métaux précieux n'en altère pas nécessairement la valeur monétaire. Pour que le rapport de l'or à l'argent se modifie avec les quantités extraites annuellement de la terre, il faut que cette perturbation soit profonde et qu'elle ait les caractères de la durée. Encore doit-on placer en regard soit de l'abondance, soit de la rareté qui se manifeste, les causes qui peuvent neutraliser ou aggraver ces résultats, comme les dépenses d'exploitation, les besoins si variés de la consommation et le frai plus ou moins rapide des monnaies.

M. de Humboldt fait remarquer (1) que, pendant les dix années qui s'écoulèrent de 1817 à 1827, on convertit en monnaie, dans la Grande-Bretagne, plus de 1,294,000 marcs d'or, soit plus d'un milliard de francs et plus de cent millions par année (2), sans que l'influence d'achats aussi considérables s'exerçât d'une façon perturbatrice sur le rapport de l'or à l'argent. La proportion, qui était de 1 : 14,97, ne monta pas en effet au-delà de 1 : 15,60, ce qui représente une hausse de  $4 \frac{2}{10}$ <sup>es</sup> pour 100. A ce prix, l'Angleterre, qui n'avait plus depuis vingt ans qu'une monnaie de papier, put rétablir la circulation métallique, et fit refluer vers ses comptoirs les pièces et les lingots d'or dispersés sur tous les marchés de l'Europe. Pendant ces dix années, elle absorba, ou peu s'en fallut, des quantités qui équivalaient à la

(1) *Mémoire sur la production de l'or et de l'argent*, 1838.

(2) Suivant M. Jacob, l'or frappé à la monnaie de Londres de 1815 au 31 décembre 1829 s'est élevé à la somme de 44,224,490 livres sterling, soit, au change moyen de 25 fr. 20 cent., à 4,114,457,148 fr., ce qui représente 92,871,429 fr. par année.

production entière du globe, et bien certainement plus que l'importation ne versa d'or dans l'intervalle sur les grandes places commerciales du monde civilisé. Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner quelles difficultés et quelles souffrances l'Angleterre eut à traverser pour opérer ce revirement monétaire; mais le niveau une fois rétabli, et l'empire britannique s'étant harmonisé avec le reste de l'Europe, on peut trouver merveilleux qu'il ne lui en ait coûté qu'une prime de 4 pour 100 pour s'approprier une quantité d'or probablement égale à la moitié ou au tiers de celle que possédait alors le continent européen. L'étonnement redoublera, si l'on vient à se rappeler que la monnaie de Londres, qui n'avait pas frappé un seul souverain en 1814, en 1815 et en 1816, en émit tout à coup en 1825 pour 9,520,758 livres sterling (environ 240 millions de francs), qu'il fallut par conséquent demander en quelques mois au commerce. Les commotions politiques amènent de bien autres variations dans le prix des métaux précieux. On sait que l'or monta de 40 pour 100 à Londres en 1815, à la nouvelle du débarquement de Napoléon.

Pour expliquer comment cette rafle d'or, exécutée par la Grande-Bretagne avec autant de persévérance que de vigueur, ne détermina pas une crise générale, on a beaucoup dit, et non sans raison, que la masse des métaux précieux qui existent dans la circulation rendait aujourd'hui moins sensibles les oscillations qui venaient à se déclarer dans la production et dans l'approvisionnement monétaires. On a rappelé que, si les valeurs métalliques avaient été fortement dépréciées par l'importation qui a suivi la découverte de l'Amérique, cela tenait à l'état de l'Europe, épuisée alors d'or et d'argent. La différence que l'on signale entre les deux époques est réelle; mais elle ne suffirait pas pour rendre compte de la facilité avec laquelle la circulation des monnaies peut s'accroître aujourd'hui, sans que la valeur de l'or et de l'argent fléchisse. Il convient d'ajouter que ce mouvement, qui porte la vie dans les veines ainsi que dans les artères du commerce, n'est pas alimenté uniquement, comme dans les temps anciens et comme au moyen-âge, par les métaux précieux. La monnaie métallique n'en forme qu'une faible partie, si l'on considère le rôle que les billets de banque, les lettres de change, les traites et les billets à ordre remplissent dans les échanges. Ainsi, prise dans son ensemble, la circulation est quelque chose d'infini; elle semble résister au calcul, et l'on dirait que les accroissemens dans l'importation de l'or et de l'argent n'y doivent pas désormais produire beaucoup plus d'effet que n'en exercent sur le niveau de la mer les débordemens accidentels ou périodiques des fleuves.

En même temps que la dépréciation de l'or et de l'argent, sous une forme générale, devenait moins probable, la facilité naissante des com-



munications et la solidarité des peuples en matière de crédit rendaient de plus en plus difficile une altération purement locale dans la puissance de la monnaie. Lorsque les métaux précieux surabondent dans une contrée, elle en a bientôt écoulé le trop plein sur les pays limitrophes. Qu'une disette soudaine ou toute autre cause en ait fait sortir les espèces, et la prime qu'y obtiendront les métaux précieux ne tardera pas à les ramener. Les frais de transport et la prime d'assurance de l'or limitent le taux du change, et ces frais se simplifient chaque jour davantage, grâce aux chemins de fer ainsi qu'à la navigation à la vapeur.

Avant les progrès merveilleux qui se sont accomplis dans le domaine de l'industrie depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, on a pu remarquer, à diverses époques, des changemens très sensibles dans la production relative des métaux précieux, qui n'entraînaient pas une altération correspondante dans le rapport de l'or à l'argent. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il est vrai, l'Amérique ne fournissant encore que de l'or et ce métal s'accumulant en Espagne, la reine Isabelle de Castille dut modifier le rapport légal des deux étalons monétaires. Après la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'or ayant cessé de dominer et l'argent étant importé en grande abondance, la valeur du métal inférieur subit une dépréciation que les gouvernemens, cédant à la force des choses, finirent par consacrer; mais, à l'exception de ces deux changemens dans les lois monétaires, l'un purement local et l'autre européen, on voit plus tard la production de chacun des métaux précieux s'étendre et se restreindre alternativement, sans que le rapport de l'un à l'autre en reçoive une altération qui éveille ni qui appelle la sollicitude des pouvoirs publics.

« A partir de 1645 jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, dit M. Michel Chevalier (1), l'argent prit le dessus à un degré remarquable : c'était le bon temps des mines du Potosi, et ainsi le poids de l'argent produit dépassait celui de l'or dans la proportion de 60 à 1; puis, sans que les arrivages de l'argent diminuassent, vinrent les beaux jours des mines d'or du Brésil. A la même époque, il sortait des trésors des gîtes aurifères du Choco, d'Antioquia, de Popayou. Le monde commercial reçut de l'Amérique 1 kilogramme d'or pour 30 kilogrammes d'argent. On passa ainsi le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle; alors les mines d'argent du Mexique se mirent à étaler leur magnificence, et le rapport fut d'environ 40 à 1. Cependant le Brésil vint à baisser, pendant que les mines d'argent du Mexique élevaient leur production, et ainsi, au commencement du siècle, l'argent excédait cinquante-sept

(1) *Des Mines d'argent et d'or du Nouveau-Monde*, nos de la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1846 et du 1<sup>er</sup> avril 1847.

fois la quantité d'or annuellement extraite. Actuellement (1846) l'argent prédomine moins : nous sommes même revenus presque au rapport de 40 à 1. »

M. de Humboldt présente des calculs qui diffèrent légèrement de ceux de M. Michel Chevalier. Ce savant pense que l'importation de l'or américain fut, quant au poids, à celle de l'argent dans le rapport de 1 à 65 jusqu'aux premières années du xviii<sup>e</sup> siècle. Du reste, que l'on adopte l'une ou l'autre hypothèse, il n'en sera pas moins vrai que le rapport de poids entre les deux métaux a pu baisser de moitié dans le passage du xvii<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle, non-seulement sans que le rapport de valeur baissât dans la même proportion, mais même sans qu'il fût sérieusement altéré. Ce résultat ne tend-il pas à prouver que l'or était particulièrement demandé, et que l'accroissement de la production ne fit que combler au xviii<sup>e</sup> siècle les vides que les progrès de la richesse et du luxe avaient opérés dans l'approvisionnement ?

Dans les temps anciens, le rapport de valeur entre les métaux précieux a dû être déterminé d'une manière à peu près absolue par le rapport de poids qui se manifestait dans les quantités extraites des mines et apportées sur le marché. Une livre d'or a valu tantôt huit et tantôt dix livres d'argent, selon que le poids de l'argent mis en vente excédait huit ou dix fois celui de l'or. La simplicité des intérêts commerciaux, dans une société qui ne connaissait encore ni le luxe, ni les arts, ni l'industrie, ne laissait place à aucun autre motif de rechercher l'or ou l'argent, pour en faire une monnaie, que leur abondance ou leur rareté relative; mais dès que la guerre a cessé d'être la vocation principale des hommes, et que le travail a commencé à être en honneur, on est sorti de cette ère patriarcale de la monnaie. Les besoins de la société ont perdu leur simplicité primitive. Le rapport de l'offre à la demande, pour l'or comme pour l'argent, n'a plus été déterminé exclusivement par la proportion des quantités extraites ou subsistant dans l'approvisionnement métallique. D'autres leviers de hausse ou de baisse ont commencé à agir concurremment sur les marchés.

Quand les métaux précieux étaient à peu près absorbés par les besoins de la circulation monétaire, leur valeur commerciale n'avait pas d'autre élément que leur utilité comme monnaie. La valeur monétaire de l'or et de l'argent dominait et déterminait leur valeur commerciale. Aujourd'hui c'est le contraire qui a lieu. Plus la civilisation se développe avec les exigences de l'industrie, des arts et du luxe, et plus les besoins de la consommation deviennent, en ce qui concerne les métaux par excellence, supérieurs à ceux de la circulation. M. Jacob, dont l'ouvrage sur les métaux précieux a paru en 1831, estimait à près de 149 millions de francs les matières vieilles ou neuves qui étaient alors converties en bijoux ou en vaisselle d'or et d'argent en

Europe et en Amérique. Depuis vingt ans, le luxe a fait des progrès extraordinaires parmi les peuples industriels et commerçans. La richesse mobilière a pris des proportions inouïes, particulièrement en France et en Angleterre. Quel ménage, si mince que soit son aisance, n'a pas une argenterie? La dorure n'est plus réservée à la décoration des temples et des palais; elle resplendit dans les ameublemens et sur les plus modestes lambris. Que sera-ce, si l'on parvient à donner quelque durée à la mode qui dore les vêtemens des femmes et qui multiplie les uniformes somptueux?

Au total, la valeur commerciale de l'or et de l'argent semble dominer aujourd'hui et régler leur valeur monétaire : c'est le principe nouveau, le point qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on veut apprécier l'influence qu'un accroissement ou un ralentissement de la production métallique peut exercer sur le prix comme sur le rapport des métaux précieux.

En négligeant les variations qui ont pu se déclarer, d'un siècle à l'autre, dans la production ainsi que dans l'importation de l'or et de l'argent, pour récapituler les quantités que l'Amérique a versées sur les marchés européens, en trois cent dix-huit années, depuis la découverte d'Hispaniola jusqu'à la révolution mexicaine, M. de Humboldt a évalué ces trésors, pour l'or à 2,381,600 kilogrammes, et pour l'argent à 140,362,222 kilogrammes. C'est une valeur totale d'environ 32 milliards de francs (1). Le poids de l'or importé représente à peu près un quarante-septième de celui de l'argent. Il ne paraît pas probable que, durant ces trois siècles, la production de l'or dans les autres parties du monde ait modifié cette proportion d'une manière sensible. Si l'on admet qu'au moment où la révolution mexicaine a ralenti l'exploitation des mines d'argent, les monnaies répandues en Europe représentaient une valeur de 8 milliards de francs, dont 6 milliards en argent et 2 milliards en or, le rapport de poids sera encore de 47 à 1, et cependant le rapport monétaire, il y a trente ans, variait en Europe entre 1 : 14 5/10 et 1 : 15 75/100. Dans la valeur des métaux précieux, l'écart était ainsi trois fois moins considérable que dans leur poids.

Rien n'est plus difficile, en matière de monnaies, que de présenter des données numériques qui sortent du domaine conjectural et qui approchent de la certitude. Il semble que, l'or et l'argent servant de dénominateurs à toutes les valeurs de ce monde, on devrait tenir note avec le plus grand soin de tous les phénomènes qui en marquent la production et la circulation. Ce serait là sans contredit la statistique

(1) Il ne faut pas oublier que ces chiffres reposent en grande partie sur des données conjecturales. Mendocça et Ustaritz avaient évalué à près de 37 milliards l'or et l'argent importés en Espagne jusqu'à l'année 1724, soit à 283 millions de francs par année.

par excellence. Qu'y a-t-il, en effet, de plus nécessaire et de plus précieux dans ce courant de la richesse que d'établir une sorte d'échelle métrique qui en indique la rapidité et qui en jauge la profondeur?

Des causes diverses n'ont pas permis de le faire jusqu'à présent d'une manière complète. D'abord, les pays producteurs d'or et d'argent sont généralement dans un état de civilisation peu avancée; ils ne savent pas mieux appliquer la comptabilité à la gestion de la fortune publique qu'employer les machines dans l'industrie. Alors même qu'on enregistre, comme au Mexique sous la domination espagnole, les espèces frappées dans les hôtels des monnaies, ou que l'on mesure les trésors extraits des mines d'après l'impôt proportionnel que perçoit l'état, par le *quint*, il faut porter encore en ligne de compte les quantités qui échappent au contrôle du fisc, et qui prennent, pour se répandre à l'intérieur ou pour sortir du pays, la voie de la contrebande.

Quelle est la somme de métaux précieux que rend à un moment donné dans l'histoire chacun des pays producteurs? Quelle est la proportion de ces produits qui, livrée à l'exportation, vient concourir à déterminer le prix de l'or et de l'argent sur les marchés régulateurs de l'Europe? Comment se forment les courans commerciaux qui, tantôt dirigés de l'Orient vers l'Occident et tantôt de l'Occident vers l'Orient, distribuent la richesse métallique entre les peuples? Tous ces problèmes que se pose la science pour éclairer sa marche resteront probablement sans solution en ce qui touche le passé. L'examen en devient plus facile quand il porte sur les intérêts et sur les faits contemporains, mais c'est à la condition de faire encore une très large part à l'hypothèse.

Au commencement du siècle, suivant M. de Humboldt, l'or et l'argent importés chaque année en Europe étaient dans le rapport de 1 à 55, soit de 15,800 kilogrammes d'or contre 869,960 kilogrammes d'argent (1). M. Michel Chevalier, se plaçant non plus au point de vue de l'importation, mais à celui de la production, l'évalue à 23,700 kilogrammes d'or contre 900,000 kilogrammes d'argent (2), ce qui donne la proportion de 1 à 38; mais l'or de l'Afrique et de l'Asie méridionale, qui est compris dans cette évaluation, ne pénétrait sur le marché européen qu'en quantités infinitésimales. Ces importations accidentelles et peu considérables ne semblent avoir exercé aucune influence appréciable sur le rapport commercial des métaux.

De 1810 à 1830, si les calculs de M. Jacob sont exacts, la production de l'Amérique aurait subi une diminution d'environ moitié. L'Europe n'aurait plus reçu annuellement de cette source que 125 millions de francs. Comme la réduction a porté principalement sur le produit des

(1) 54,415,200 fr. en or et 193,324,444 fr. en argent, ensemble 247,739,644 fr.

(2) 81,634,000 fr. en or et 199,998,000 en argent, ensemble 281,632,000 fr.

gîtes argentifères, c'est-à-dire des mines qui exigent dans l'exploitation le concours du capital et du travail, on doit présumer que, tout au moins dans la première partie de cette période vicennale, la proportion de l'or importé dut s'accroître par rapport à l'argent; mais nous n'avons aucun moyen de traduire en chiffres précis ni même conjecturaux la différence que semble autoriser l'étude des faits par voie d'induction générale.

En 1847, lorsque l'exploitation des gîtes aurifères de l'Oural et de l'Altaï était à son apogée, M. Michel Chevalier évaluait la production annuelle de l'or dans le monde à 63,250 kilogrammes et celle de l'argent à 875,000 kilogrammes (1). C'était pour l'argent 25,000 kilogrammes de moins et pour l'or 30,000 kilogrammes de plus qu'au commencement du siècle. A ce compte, dans les quantités extraites, on aurait vu figurer 1 kilogramme d'or contre 14 kilogrammes d'argent (2). Le rendement des gîtes aurifères paraît avoir été estimé ici bien au-delà de la production effective. Je trouve dans un tableau publié par le *Times* en mai 1852 (3) des calculs qui semblent reposer, en ce qui concerne l'or, sur des données plus exactes et qui ramènent la production de ce métal à 42,800 kilog. de fin, soit à 147,400,000 fr.

Voilà un résultat assurément déjà fort remarquable. Le xvii<sup>e</sup> siècle produisait 1 livre d'or contre 60 livres d'argent; au xviii<sup>e</sup> siècle, la proportion était de 1 à 30; au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, l'argent abondait de nouveau et présentait le rapport de 50 à 1; vers l'année 1847, l'or dominait encore une fois, et les deux métaux semblaient, quant aux quantités produites, donner le rapport de 1 à 20. Le développement des exploitations russes, qui a modifié si profondément le rapport de poids entre les deux métaux, n'a pas sensiblement altéré le rapport de valeur. En sera-t-il de même après les résultats bien autrement extraordinaires que présentent la Californie et l'Australie? Pour résoudre cette question, il faut d'abord examiner et préciser l'importance actuelle de la production de l'or et de l'argent dans le monde.

### III.

Avant d'entreprendre cette recherche, il peut être à propos de s'arrêter sur un épisode récent de l'histoire monétaire, qui a donné lieu à des préoccupations très vives, mais qui n'a pas encore été expliqué.

(1) Soit, 217,860,000 francs pour l'or et 194,417,000 francs pour l'argent, ensemble 412,277,000 francs.

(2) Dans son ouvrage sur la monnaie publié en 1850, M. Chevalier évalue la production, au moment où les gîtes aurifères de la Californie furent découverts, à 71,850 kilogrammes, soit 247 millions et demi de francs pour l'or, et à 975,470 kilogrammes, soit 216 millions de francs pour l'argent.

(3) Par M. Birkmyre, pour l'année 1846.

Je veux parler de la baisse de l'or et de la hausse correspondante de l'argent en Europe pendant les derniers mois de 1850 et les premiers mois de 1851.

La Russie, en effet, avait alors un peu moins d'or à échanger contre les produits de l'Occident, car depuis 1847 l'exploitation des sables de l'Altaï était en voie de décroissance. En tout cas, le gouvernement ne se souciait pas de faire ou de laisser entrer l'or dans les échanges, car en 1848 et en 1849 il en avait prohibé l'exportation. En 1850, l'état du change ne le permettait pas, et l'on sait qu'une partie de l'emprunt à 4 et demi pour 100 contracté à Londres à cette époque par le cabinet de Saint-Pétersbourg fut soldée par des envois directs d'argent et d'or empruntés aux réserves de métaux précieux qui se concentrent habituellement sur le marché britannique.

Sans doute, malgré la prohibition, l'or russe s'est infiltré en Europe. On calcule qu'entre 1849 et les premiers mois de 1850, les grandes places commerçantes de l'Occident en ont reçu pour 60 à 70 millions de francs; mais ce n'était pas même la restitution des sommes considérables que les demandes de grains avaient fait importer à Odessa et à Riga pendant la disette de 1846-1847. Il n'en résultait pas un accroissement réel dans l'approvisionnement métallique de l'Europe occidentale.

On doit appliquer les mêmes observations à l'or qui a pu être importé d'Amérique en 1849 et en 1850. Il n'a fait que remplacer dans la circulation les espèces qui avaient passé l'Atlantique deux ans plus tôt pour solder le froment, le maïs et les viandes salées des États-Unis. On en trouve la preuve écrite dans les relevés du monnayage américain. La monnaie des États-Unis, qui, depuis l'année 1834, c'est-à-dire depuis l'exploitation des gisemens aurifères de la Caroline, avait frappé des espèces d'or pour une valeur moyenne de 2 millions et demi de dollars par année (plus de 13 millions de francs), en a livré à la circulation, en 1847, une somme de 20 millions de dollars (environ 104 millions de francs). A ce moment, les gîtes de la Californie n'étaient ni exploités ni connus : ce ne fut qu'en 1848 que la découverte de ces riches *placers* alluma la fièvre de l'or en Amérique d'abord, et plus tard en Europe.

L'or californien, avant de se répandre sur l'ancien monde, fait étape aux États-Unis. Nous le recevons, sous la forme d'aigles et de doubles aigles, frappé à l'effigie de cette république conquérante. En 1848, l'or monnayé aux États-Unis ne s'éleva pas à 4 millions de dollars; il n'excéda pas 9 millions de dollars en 1849. Avec ces faibles émissions, l'exportation dut être à peu près nulle. En 1850, le courant californien commença à couler à pleins bords, et la monnaie des États-Unis, qui avait reçu au change, en poudre d'or ou en lingots, une va-

leur de 40 millions de dollars, en monnaya pour 32 millions (environ 171 millions de francs). En supposant que la plus grande partie de ces espèces aient été exportées vers les marchés européens, un pareil supplément n'eût fait, comme on voit, que rétablir l'équilibre de la circulation si profondément et si violemment troublé par les conséquences désastreuses de la récolte de 1846. Nous avons troqué notre or contre des grains; on nous le rendait contre des vins, des soieries, des modes et des articles de Paris. Ce n'est donc point à un excès d'importation qu'il faut attribuer la perturbation monétaire de 1850. Les richesses de la Sibérie et de la Californie n'ont pu agir à cette époque que sur les imaginations; on a pu s'en effrayer en perspective, mais on n'en a pas senti le contact. La cause réelle se trouve dans les mesures que prirent alors témérairement et à la hâte plusieurs gouvernements. Pour s'assurer l'avenir, ils troublèrent le présent, et, voulant se mettre à l'abri de la dépréciation de l'or, ils la produisirent.

La crise de 1850, envisagée par ce côté, s'explique d'elle-même. D'une part, l'argent, que la circulation puisait annuellement sur le marché, lui manqua tout à coup pour recruter ses forces; de l'autre, l'or, que plusieurs gouvernements excluaient de la circulation, reflua sur les contrées qui admettaient encore ce métal comme valeur monétaire, et y amena un encombrement momentané. De là cette baisse de 4 pour 100 dans le prix de l'or et cette hausse de 4 pour 100 dans le prix de l'argent, qui représentaient ensemble un écart de 8 pour 100 entre les deux métaux par excellence.

L'explication que nous venons d'indiquer gagne en clarté et en précision quand on pénètre dans l'analyse des faits. Voyons d'abord ceux qui touchent à la rareté de l'argent. L'Angleterre, qui est le principal marché des métaux précieux en Europe, avait vu en 1850 l'importation se réduire d'environ 27 millions de francs. Ce déficit avait porté principalement sur l'argent. Les remises de l'Inde, qui représentaient annuellement près de 20 millions de francs, avaient presque complètement manqué; celles de la Turquie et de l'Espagne avaient diminué, quoique dans une proportion plus faible. En même temps, il avait fallu envoyer un million sterling dans les Indes. Les remises faites à Saint-Petersbourg par la maison Baring avaient enlevé 8 à 10 millions de francs en argent. L'Allemagne et la Hollande en avaient demandé plus qu'à l'ordinaire. La société maritime de Berlin avait importé de l'argent pour une valeur de 3 à 4 millions de thalers, en sorte que, l'importation de ce métal en Angleterre ayant diminué de 1 million sterling en 1850 et l'exportation s'étant accrue probablement du double de cette somme, le niveau du réservoir métallique dut s'abaisser d'environ 75 millions de francs. Ajoutez que deux pays producteurs, l'Espagne et la Russie, prohibant l'exportation de l'argent, les échanges

ne pouvaient plus s'opérer que très difficilement sous cette forme du numéraire. On conçoit donc que, partout où les lois monétaires n'étaient pas modifiées, la prime ait passé de l'or à l'argent.

Voici maintenant les causes de l'abondance temporaire et de la dépréciation de l'or, principalement sur le marché de Paris. Il n'en faut pas accuser la Californie, dont les envois n'ont commencé à alimenter notre monnaie que vers les derniers jours de décembre 1850. L'Angleterre elle-même n'avait reçu des États-Unis que de l'argent en 1850, et l'or qui était arrivé de la Californie par la voie directe de Panama ne figure cette année dans les importations britanniques que jusqu'à concurrence de 682,000 livres sterling (14,666,400 francs). La monnaie de Londres n'a frappé, en 1850, des espèces d'or que pour une valeur de 1,492,000 livres sterling (37,598,400 francs), ce qui exclut jusqu'à la possibilité d'une importation considérable.

Le marché de Paris a pu se trouver surchargé par les espèces que la démonétisation de l'or français en Espagne et en Portugal et de l'or tant indigène qu'étranger en Belgique a fait refluer sur notre territoire. Il convient d'ajouter que les Anglais importaient alors chez nous des sommes qui furent employées en achat d'actions de chemins de fer, et que l'on n'évalue pas à moins d'un million sterling; mais la cause dominante de la dépréciation fut certainement la démonétisation de l'or en Hollande, car cette mesure eut pour effet d'annuler, comme valeur monétaire, et de rejeter d'un seul coup, comme valeur purement commerciale, sur le marché des richesses métalliques qu'égale à peine aujourd'hui, dans toute l'expansion de sa fécondité, la production annuelle de la Californie.

Les pièces d'or frappées en Hollande de 1816 à 1847 représentaient 172,583,955 florins, environ 362 millions de francs. En supposant que les deux tiers seulement de cette somme aient existé encore à l'état de monnaie en 1850, voilà 115 millions de florins (236 millions de francs) retirés tout à coup de la circulation et rejetés sur le marché : comment la valeur des métaux précieux n'en aurait-elle pas été affectée? L'or démonétisé équivalait à deux fois la production annuelle du globe avant la découverte des gisemens californiens. La monnaie de Paris à elle seule, qui n'avait frappé que 27 millions pendant le cours de l'année 1849, en frappait 85 millions en 1850 et 269 millions en 1851.

Heureusement la crise ne fut pas d'une longue durée. L'or monnayé en France s'écoula bientôt soit vers le Piémont pour solder les premiers versements de l'emprunt, soit vers le Milanais en paiement des soies achetées par les fabriques de Lyon et de Saint-Étienne. Le crédit est peu développé en Italie. Cette contrée n'a pas de billets de banque qui simplifient les comptes et qui prennent, dans les paiemens de quelque valeur, la place des espèces. Elle ne saurait donc se passer de monnaie d'or.



Au total, les appréhensions du gouvernement hollandais se sont jusqu'à présent trouvées vaines, et le but qu'il se proposait n'a pas même été partiellement atteint. Sans doute, l'argent, érigé en étalon unique de la monnaie, abonde dans le pays au-delà du nécessaire; mais il a fallu remplacer l'or par un papier-monnaie à basses coupures qui ne sortira plus de la circulation. On a maintenant des billets de 10 et de 5 florins (21 francs et 10 francs 50 centimes) que le gouvernement émet, et qui, lancés d'abord à titre transitoire, ne tarderont pas à devenir définitifs. La Hollande marche sur les traces de la Prusse et de l'Autriche. Le gouvernement hollandais avait supposé que les pièces d'or, en perdant le caractère de monnaie légale, resteraient dans la circulation comme monnaie de commerce et que chacun s'empresserait de les accepter à prix débattu. C'était méconnaître la nature de la monnaie, qui n'entre comme signe et comme intermédiaire dans les échanges qu'à la condition de présenter une valeur certaine. Comme on aurait dû le prévoir, l'or a cessé de circuler en Hollande, et, à la place de l'or, on a le papier-monnaie. Il est douteux que la nation ait gagné au change.

Nous pensons avoir réduit à sa juste valeur la baisse épisodique de l'or en 1850; mais, depuis dix-huit mois, la production de ce métal a fait d'immenses progrès. La crise qui n'existait alors que dans les imaginations pourrait avoir pris pied et se montrer imminente dans les réalités : voilà ce qu'il importe d'examiner.

L'exploitation des gisemens aurifères s'est principalement développée dans trois grandes régions : la chaîne de l'Oural et celle de l'Altaï; la Californie avec ses ramifications de l'état de Sonora au sud, de l'Oregon au nord; les contrées orientales et les districts méridionaux de l'Australie. Suivons-en les résultats par ordre de date.

Ce sont les lavages de la Russie qui ont fait sortir la production de l'or de l'état de langueur dans lequel elle était tombée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les gisemens de l'Oural, découverts les premiers, n'ont jamais donné une moisson très abondante. L'exploitation est à peu près impossible au-delà du 60<sup>e</sup> degré de latitude. En-deçà, et bien qu'on l'ait entamée sur une grande échelle, il y a plus d'un demi-siècle, elle reste à peu près stationnaire depuis quinze ans. Les résultats annuels, partagés presque également entre la couronne et les particuliers, n'excèdent guère 5,000 kilogrammes.

Il en est autrement des gisemens aurifères de l'Altaï. Malgré la rigueur d'un climat inhospitalier et les difficultés que l'on rencontre pour la main-d'œuvre dans les rangs d'une population clair-semée, l'exploitation y a pris des développemens très rapides. Commencée en 1828, elle ne rendait huit ans après que 1,722 kilogrammes; mais, à partir de cette époque, elle semble augmenter dans une proportion géométrique : on

la voit s'élever à 4,000 kilogrammes en 1840, à 10,000 kilogrammes en 1842 et dépasser 20,000 kilogrammes en 1847.

L'année 1847 est le point culminant de la production de l'or en Russie. L'administration des mines accuse un chiffre de 1,741 pouds, soit 28,521 kilogrammes pour les résultats combinés de l'Oural et de l'Altaï. En admettant qu'un cinquième des produits s'écoule en fraude de l'impôt et échappe au contrôle de la couronne, la récolte aurifère de 1847 aurait représenté une valeur d'au moins 110 millions de francs. Depuis cette époque, la décroissance est manifeste et constante. Les chiffres officiels ne donnent plus que 1,726 pouds (28,252 kilogrammes) en 1848, 1,592 pouds (26,077 kilogrammes) en 1849, 1,485 pouds (24,324 kilogrammes) en 1850, et 1,432 pouds, valeur 78 millions de francs, en 1851. On remarquera que la réduction porte entièrement sur la richesse de la Sibérie tant orientale qu'occidentale. Non-seulement l'activité des extractions n'a pas diminué dans l'Oural, mais elle s'est même légèrement accrue : le produit de 1849 s'élève à 342 pouds (5,602 kilogrammes), chiffre supérieur de 244 kilogrammes à celui de 1845.

La décroissance de la production paraît avoir pour cause principale l'aggravation de l'impôt. L'exploitation des districts aurifères de la Sibérie est partagée entre les particuliers et la couronne, qui, en se réservant le versant occidental de la chaîne, a livré le versant oriental aux efforts de l'industrie. Par le fait, le partage a tourné au détriment du trésor dans une proportion vraiment extraordinaire, car, tandis que les deux cinquièmes des produits dans les lavages de l'Oural proviennent des régions réservées à l'état, les districts réservés dans l'Altaï ne donnent que 5 ou 6 pour 100 de la production. Le gouvernement russe a cherché à rattraper par l'impôt ce qui lui échappait par l'extraction ou par le lavage. Il ne s'était attribué d'abord que la dîme du produit net; mais la taxe, élevée bientôt à 15 pour 100, a été remaniée et aggravée depuis quelques années. Le nouvel impôt ne s'applique qu'aux exploitations de la Sibérie orientale et occidentale. C'est une taxe progressive qui comprend dix classes, de manière à prélever 5 pour 100 du produit brut sur les exploitations qui extraient de 1 à 2 pouds d'or, et 32 pour 100 sur celles qui extraient 50 pouds ou près de 820 kilogrammes par année, le tout sans préjudice de l'impôt dit *minier*, qui est aussi progressif, et qui varie, selon les classes, de 4 à 10 roubles par livre d'or.

Cet impôt excessif peut avoir agi de deux manières : il en est résulté soit un encouragement pour la fraude, soit un découragement pour la production. A la distance où nous sommes de la Sibérie, et lorsqu'il s'agit de régions où les rayons de la publicité pénètrent encore moins que la chaleur du soleil, il y aurait de la témérité à choisir entre deux explications également probables; mais, que l'impôt ait ra-

lenti le courant ou qu'il l'ait simplement détourné, la diminution des résultats officiellement constatés est un fait acquis. Cette décroissance a été d'un septième en trois années, ou d'environ 4,000 kilogrammes.

L'exploitation des terrains aurifères n'a pas en Sibérie le caractère démocratique qui distingue de nos jours le régime des extractions et des lavages dans les *placers* de la Californie et de l'Australie. Là, le premier manœuvre venu, pourvu qu'il soit muni d'une pioche, d'une sébille ou batée, d'un berceau et d'une provision de vivres, peut, sans autre capital, planter sa tente sur quelques mètres carrés de terrain et fouiller le sol jusqu'à ce qu'il ait trouvé fortune. Moyennant une patente, qui lui coûte 60 shillings en Australie, et en payant, en Californie, un droit de 20 dollars par année, il se place partout où la chance lui paraît favorable. Ce n'est pas l'état qui limite le terrain qu'il occupe, c'est la république elle-même des mineurs, réunis le long d'un ruisseau ou au pied d'une colline, qui ne permet à aucun membre de cette communauté improvisée et accidentelle de s'approprier un espace plus étendu que celui que peut embrasser le travail de ses mains. Le mineur, ne possédant rien et ne risquant aucune mise de fonds, est dispensé de faire un calcul de profits et de pertes. Si le travail auquel il se livre ne répond pas à ses espérances, il change de lieu et souvent d'occupation. Dans tous les cas, l'impôt, ne portant pas sur le capital et demeurant très modéré, se paie aisément : quelques journées de travail en font l'affaire; le reste de l'année avec ses bonnes et ses mauvaises chances appartient en propre à l'ouvrier.

Il n'en est pas ainsi dans les régions de l'Altai, où les formes aristocratiques de la grande industrie, soit par la volonté de l'état, soit par le fait des circonstances, ont prévalu dès les premiers pas de l'exploitation. Aux termes des réglemens impériaux, les concessions ne sont obtenues qu'à la suite d'une demande expresse et pour un terme de douze années. Le lot assigné à chaque particulier n'excède jamais une largeur de 100 sagènes (environ 250 mètres), sur une longueur de 5 werstes au maximum, soit de 5,335 mètres. Cependant le même entrepreneur peut posséder plusieurs lots, pourvu qu'une distance de 5 werstes au moins les sépare. Ces entrepreneurs engagent un certain nombre d'ouvriers, auxquels ils fournissent les machines ainsi que les outils, qu'ils nourrissent et qui reçoivent en outre des salaires très élevés. Toutes ces obligations entraînent l'avance d'un capital considérable, et lorsqu'à la chance d'une production peu abondante ou quelquefois nulle vient s'ajouter la perspective d'un prélèvement exorbitant au profit de l'état sur le produit brut, doit-on s'étonner que les membres de cette féodalité improvisée pour un temps sur les placers de Sibérie aient jugé prudent de restreindre ou de dissimuler l'étendue de leurs entreprises ?

On prétend qu'en exagérant l'impôt le gouvernement russe s'est proposé beaucoup moins d'entrer plus complètement en partage des bénéfices que d'arrêter ou de gêner le développement d'une industrie qui tend à démoraliser la population. S'il faut rapporter la mesure à des motifs d'un ordre aussi élevé, elle doit trouver grace devant la critique. Quoi qu'il en soit, tant que le gouvernement jugera nécessaire de maintenir la surcharge récente de l'impôt, il ne serait pas raisonnable de supposer que la production de l'or se relèvera dans l'empire russe; elle paraît provisoirement fixée à un chiffre qui, en tenant compte des quantités écoulées en fraude, doit être de 90 à 100 millions de francs par année.

Les Espagnols, ces infatigables chercheurs de trésors, qui mirent à découvert les richesses cachées dans les profondeurs de la Cordillère, ont possédé la Californie pendant plus de deux siècles. Dès 1602, Sébastien Viscaïno, qui fonda Monterey, apprenait des Indiens dispersés dans le pays que cette belle contrée abondait en or et en argent. Cependant, au lieu d'y planter une colonie de mineurs pour fouiller le sol, les Espagnols y envoyèrent, et encore tardivement, des missionnaires qui, en proclamant l'Évangile chrétien, enseignèrent aux indigènes les premiers rudimens de l'état social et de l'agriculture. En 1846, il y avait à peine dix mille colons d'origine espagnole dans la Californie, lorsque quelques centaines d'aventuriers partis des États-Unis, à la suite du général Taylor, l'envahirent à main armée. Le gouvernement de l'Union lui-même, en exigeant la cession de cette province du Mexique, ne songeait qu'à un agrandissement de territoire. Ce qu'il lui fallait, c'étaient des ports sur l'Océan Pacifique et une colonie rivale de l'Orégon. Il ne se doutait guère qu'il allait trouver dans les vallées qui descendent de la Sierra-Nevada des mines d'or qui deviendraient le principal attrait de la colonisation, et dont les produits exubérans, dès la première moisson, se répandraient bientôt sur les marchés de l'Amérique ainsi que de l'Europe.

Le développement qu'a pris la population de la Californie est dû au succès vraiment fabuleux des premiers lavages. Les mineurs se fixaient d'abord naturellement sur les placers les plus riches; ils défloraient les extractions plutôt qu'ils ne les épuisaient. C'était le temps où l'on découvrait fréquemment des pépites pesant plusieurs livres (1) ou plusieurs onces. Un manœuvre un peu expérimenté faisait fortune en quelques jours.

En juin 1848, M. Larkin, consul des États-Unis à Monterey avant la conquête, évaluait le travail du chercheur d'or en moyenne de 25 à

(1) La plus grosse pépité que l'on ait trouvée jusqu'à ce jour en Californie pesait 33 livres; elle provenait des placers de la rivière Stanislas. Une pépité pesant près de 20 livres vient d'être trouvée près de San-Diego, à l'extrémité sud de la haute Californie.

50 dollars (133 fr. 75 cent. à 267 fr. 50 cent.) par jour. Le colonel Mason, dans un rapport à la date du mois d'août, estime le produit de la journée, pour quatre mille mineurs européens ou indiens, de 30 à 40,000 dollars, ce qui donnerait pour chacun la moyenne de 10 dollars ou de 53 fr. 50 cent. Le capitaine Folson écrit un mois plus tard : « Je ne crois pas qu'il existe dans le monde de dépôts plus riches; j'ai reconnu moi-même qu'un travailleur actif pouvait recueillir par jour pour une valeur de 25 à 40 dollars d'or, en estimant le métal à 16 dollars l'once. » M. Butler-King, dont le rapport est postérieur encore, n'admet plus qu'une moyenne de 16 dollars ou d'une once d'or par journée de travail.

Dans la seconde période de l'exploitation, lorsque les mineurs affluaient aux placers et se disputaient chaque pouce du sol aurifère, le rendement diminuait dans une proportion très sensible. Un journal local et spécial, le *Placer Times* du 26 octobre 1850, résumant les renseignemens qu'il avait reçus sur le travail de la saison et qui embrassaient les campemens depuis la rivière de la Plume jusqu'à la rivière Cosumnes, sur un espace d'environ cent milles occupé par soixante mille chercheurs d'or, estimait le produit moyen de la journée à 6 dollars sur la rivière de la Plume, à 4 dollars sur l'Yuba et sur la rivière de l'Ours, à 5 dollars sur la Fourche américaine. Les renseignemens de nos consuls, au commencement de 1850, indiquaient encore un résultat de une à deux onces par jour dans la vallée du Sacramento, et de une à quatre onces dans les régions plus récemment exploitées du San-Joaquin.

Cependant cette infériorité des résultats, qui se manifestait d'une année à l'autre, n'était pas sans compensations. Si le mineur gagnait moins, il ne dépensait pas autant. La hausse extravagante de toutes les denrées, des vêtemens, des outils et des services, avait été ramenée à des limites plus accessibles à la bourse de chacun. On ne payait plus 1 dollar la livre de pain, 80 dollars une couverture, 50 dollars par jour l'usage d'une charrette attelée de deux bœufs, ni 5,000 dollars une barrique d'eau-de-vie. La main-d'œuvre ne coûtait plus 16 dollars par jour. L'Europe, les États-Unis et l'Océanie envoyaient en Californie des vaisseaux chargés de denrées et d'objets manufacturés dont la concurrence abaissait le prix; on pratiquait des chemins entre le port de San-Francisco et les placers; on jetait des ponts sur les rivières; on établissait des dépôts de vivres et de marchandises à toutes les étapes. Les villes s'élevaient avec une rapidité qui tenait du prodige. A la fin de 1850, San-Francisco comptait cinquante mille habitans.

La production de l'or semble être parvenue maintenant en Californie à sa troisième période. Les mineurs ont acquis une certaine expérience; leurs procédés d'exploitation sont moins grossiers, et ils se

fixent davantage. Le désordre du travail est un peu moins grand; aussi la moyenne des produits paraît-elle se relever. Les nouvelles de San-Francisco, à la date du mois d'avril, indiquaient des placers dans la vallée du Sacramento où la journée représentait de 15 à 20 dollars, et d'autres à la frontière de l'Orégon où la moyenne flottait entre 5 et 10 dollars. Sur la frontière de Sonora, le dépouillement de l'argile aurifère rendait 7 ou 8 dollars par jour avec les procédés d'extraction les plus grossiers; on s'accorde à reconnaître que huit heures du travail le plus opiniâtre doivent produire partout de 6 à 8 dollars pour peu que le placer soit riche, et comme un mineur peut vivre en dépensant 2 à 3 dollars par jour, il aurait la perspective à ce compte d'un bénéfice de 4 à 500 dollars par saison. Cependant, suivant les plus récentes informations, les placers commençaient à s'épuiser. Cent mille mineurs, fouillant pendant trois ans les sables d'alluvion déjà explorés avec fruit par les premiers chercheurs d'or en 1848 et en 1849, ne devaient pas tarder à en arracher les dernières richesses. Restaient à exploiter les veines du quartz aurifère qui se ramifient jusqu'au centre de la Sierra-Nevada. Ce nouveau travail exige des capitaux considérables et les efforts combinés des grandes associations; mais les tentatives de cette nature n'ont pas jusqu'à présent obtenu un grand succès.

La richesse aurifère du quartz, en Californie, suffit et au-delà, dans les bonnes veines, pour rémunérer le travail, et les capitaux étrangers abondent à San-Francisco : d'où vient que les mines de quartz n'attirent pas l'esprit d'entreprise? C'est que les capitaux ne rencontrent pas en Californie la condition préalable et essentielle de tout progrès dans l'industrie. La propriété dans les placers et aux mines manque de garanties; elle n'est ni placée sous la sauvegarde des lois ni protégée par la force publique. La plus complète anarchie règne dans le nouvel état. Non-seulement les mineurs ont à défendre leur existence et leur butin contre les incursions des tribus indiennes, non-seulement les crimes et les délits sont communs dans leurs rangs, la terrible répression du *Lynch-law* leur tenant lieu de police et de justice; mais chacun ne possède qu'en vertu du droit que s'arrogé le premier occupant. Le mineur choisit l'emplacement qui lui convient; un bras fort et une carabine dirigée par un coup d'œil sûr sont les autorités qui l'y maintiennent. Enlever un riche placer à un mineur trop faible pour faire résistance, cela s'appelle, dans l'argot des placers, conquérir un titre (*to jump a claim*). Le président des États-Unis n'a-t-il pas déclaré, dans son dernier message, que « les terres minérales resteraient accessibles à la concurrence de tous les citoyens, » et le secrétaire d'état de l'intérieur n'a-t-il pas ajouté que « l'occupation n'en serait soumise qu'aux règles que les mineurs eux-mêmes croiraient devoir adopter? »

Au demeurant, il faut bien qu'à travers les chances d'insuccès et de

misère qui frappent les individus, le travail des mines californiennes ait été profitable à la masse des émigrans, puisque l'émigration ne s'arrête pas et que l'exploitation des terrains aurifères n'a pas cessé. Les résultats, sans approcher des sommes fabuleuses que l'enthousiasme ou la peur a données pour des réalités, excèdent largement les plus magnifiques dont l'histoire du passé dépose; essayons de les préciser.

M. Butler-King, dans le rapport qu'il adressait au secrétaire d'état de l'intérieur en 1850, après une exploration consciencieuse de la Californie, évaluait à 40 millions de dollars le rendement des lavages et des mines d'or pour les deux années 1848 et 1849. La base de ce calcul, le premier qui se présentât avec une autorité officielle, était un produit de 1,000 dollars (5,350 fr.) par mineur et par année. Suivant M. Butler-King, l'émigration américaine n'aurait afflué en Californie que vers le mois de septembre 1849, et jusque-là des étrangers, venus principalement du Mexique et de l'Orégon, auraient recueilli presque tout le profit des lavages.

Le *San-Francisco Herald* estimait, à la fin de 1850, la production de l'or en Californie, pour les vingt-et-un mois qui s'étaient écoulés du 1<sup>er</sup> avril 1849 au 31 décembre 1850, à la somme de 68,587,591 dollars, somme qui représente près de 367 millions de francs. Suivant des renseignemens publiés en France par le ministère du commerce, et dont les élémens paraissent avoir été recueillis sur les lieux, la production aurait été un peu moindre : du 1<sup>er</sup> avril 1849 au 31 mars 1851, en deux années, elle se serait élevée à 329 millions de francs (1).

M. Émile Chevalier, qui vient de remplir une mission du gouvernement français à Panama, dans un rapport qu'il adresse à M. le ministre des affaires étrangères, indique des résultats beaucoup plus considérables. L'or transporté comme fret par les bateaux à vapeur en 1850 se serait élevé, suivant lui, à la somme de 50,306,525 dollars. L'auteur du rapport ajoute, sur le témoignage d'une personne qu'il dit être très compétente, que les sommes transportées par les voyageurs eux-mêmes ne vont pas à moins des trois quarts des valeurs consignées comme marchandise, et c'est ainsi qu'il arrive au chiffre vraiment extraordinaire de 88 millions de dollars, soit plus de 470 millions de francs pour une seule année. A San-Francisco, où l'on peut apprécier avec

<p>                 [ (1) Savoir : or exporté de San-Francisco avec manifeste ou par les passagers. . . . .                  — exporté au Chili et au Pérou. . . . .                  — par navires de guerre anglais. . . . .                  — converti en espèces à San-Francisco. . . . .                  — expédié par terre au Mexique. . . . .                  — sans manifeste par le commerce. . . . .                  — déposé chez des banquiers, etc. . . . .                  — converti en monnaie, bijoux, etc. . . . .             </p>	<p>                 215,019,000 fr.                  6,865,000                  4,365,000                  7,851,000                  37,500,000                  25,000,000                  30,000,000                  3,113,000             </p> <hr/> <p>Total. . . . . 329,713,000 fr.</p>
---	--

plus d'exactitude des données qui ont toujours un côté conjectural, on n'évalue qu'au quart des quantités déclarées l'or dont les voyageurs se chargent eux-mêmes. A ce compte, il y aurait déjà 25 millions de dollars, soit plus de 133 millions de francs à rabattre; mais il me paraît encore très douteux que la production de 1850 ait dépassé ce chiffre de 329 millions de francs que des renseignements recueillis sur les lieux et publiés également par le ministère du commerce présentent comme s'appliquant aux deux années 1850 et 1849. Nous avons du reste un critérium plus sûr dans les quantités d'or monnayées aux États-Unis. Voici les chiffres officiels.

	VERSÉ AU CHANGE.	CONVERTI EN MONNAIE.
1849	12,243,175 dollars	9,007,761 dollars
1850	38,365,160	31,981,737
1851	56,867,220	62,812,478
Total :	107,475,555	103,801,976

Tout l'or versé au change ne provenait pas de la Californie; une partie de cette somme consistait en espèces envoyées d'Europe et qui s'échangeaient contre des fonds américains ou contre des marchandises. Les trésors trouvés en 1848 dans la vallée du Sacramento appartenaient, comme on sait, principalement à des étrangers. Au mois de mars 1850, les hôtels des monnaies aux États-Unis n'avaient reçu encore que 11 ou 12 millions de dollars en or californien. A la fin d'août de la même année, les sommes versées au change ne s'élevaient qu'à 24 millions et demi de dollars. Un an plus tard, les monnaies avaient reçu en or de cette provenance, depuis l'origine, 80 millions de dollars.

Les États-Unis fournissent à la Californie, à raison de la proximité et du lien politique, le plus grand nombre des immigrants. C'est avec les États-Unis principalement que la nouvelle colonie commerce. Il semble donc que la force des choses doit diriger vers les états de l'Union le courant métallique qui descend de la Sierra-Nevada. Sans doute, une partie de l'or que l'on récolte annuellement en Californie reste dans le pays pour alimenter la circulation monétaire. Des sommes considérables se répandent aussi dans l'Amérique du Sud et parmi les peuples commerçans de l'Europe, soit en paiement des denrées et des produits manufacturés, soit comme le prix accumulé du travail. Je n'exagérerai rien en supposant que les sept dixièmes de l'or produit chaque année vont se faire monnayer aux États-Unis, et que le dixième de la production, sans faire escale à New-York ou à la Nouvelle-Orléans, est expédié directement en Europe. Ainsi, les États-Unis ayant reçu de la Californie 100 millions de dollars jusqu'à la fin de 1851, la production totale des quatre années, y compris 1848, qui n'a rien fourni aux monnaies américaines, a dû être de 750 à 800 millions de francs.



L'or exporté de la Californie en 1851 est évalué par la douane de cet état à 56 millions de dollars. Suivant des calculs publiés par le *San-Francisco Herald*, le premier trimestre de 1852 aurait présenté, non plus pour les sommes expédiées, mais pour la production totale, un chiffre de 14,656,142, ou plutôt, en relevant d'une once la valeur de l'or, de 15,572,151. A ce compte, la production de l'année 1852 ne serait pas inférieure à 62 millions de dollars. L'exportation du mois d'avril est évaluée à San-Francisco à 3,422,000 dollars, soit un peu plus de 18 millions de francs. Les produits des placers, quoique toujours abondans, diminuaient, suivant les dernières nouvelles. Néanmoins, si l'Australie ne leur enlève pas leurs ouvriers les plus expérimentés et les plus avides, les mines de la Californie paraissent devoir rendre cette année quelque chose comme 300 millions de notre monnaie. C'est six fois la production de l'or au commencement du siècle, dans les contrées du globe que la civilisation pouvait alors atteindre. C'est deux fois la production de l'or en 1847. On n'a pas besoin assurément d'exagérer les nombres, comme l'ont fait plusieurs écrivains des deux côtés de l'Atlantique, pour prouver qu'un changement se prépare dans les valeurs monétaires, et que le *statu quo* qui dure depuis un demi-siècle n'est pas cependant éternel.

#### IV.

Des trois grandes régions aurifères qui alimentent aujourd'hui le commerce des métaux précieux, la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, est celle dont l'exploitation, à peine commencée, a le plus vivement saisi l'attention publique. Cette terre a plusieurs avantages sur les autres continens. Le climat y est doux et d'une parfaite salubrité. Le sol n'en est ni occupé par des tribus féroces ni infesté par des animaux malfaisans. Dans une contrée où la sécheresse est le principal obstacle que rencontre l'agriculture, la région aurifère, située sur les deux versans des chaînes de montagnes les plus élevées et à la naissance des cours d'eau, comprend les terres les mieux arrosées. Elle paraît s'étendre du nord-est au sud-ouest, en suivant le cours de la rivière Murray, le fleuve le plus considérable de l'Australie, sur une longueur de quatorze cents milles (2,452 kilomètres) et sur une largeur de quatre cents milles (643 kilomètres). La surface de cette immense contrée représente quatre fois celle de la Californie et cinq fois celle des Iles Britanniques.

Les effets de l'or californien se font principalement sentir loin du pays producteur. Les vallées du San-Joaquin et du Sacramento n'étaient, avant les fouilles miraculeuses de 1847, qu'un désert à peine interrompu par quelques oasis de culture. La Californie n'avait ni population, ni agriculture, ni commerce, ni industrie. Des *rancheros*,

moitié fermiers, moitié chasseurs, y élevaient des troupeaux de bœufs dont la viande était dédaignée et dont les peaux brutes formaient le seul moyen d'échange. L'extraction de l'or n'a donc pu y troubler des relations déjà existantes; elle est le phénomène, elle est le moteur qui a créé de toutes pièces et comme coulé d'un seul jet une colonie, une nouvelle société.

En Australie au contraire, et bien avant que les conséquences de cette découverte aient pu se traduire par des effets appréciables en Europe, l'exploitation des mines d'or est déjà une révolution. Les premiers lavages ne remontent pas au-delà du mois de mai 1851. A cette date, les colonies anglaises de l'Océanie étaient florissantes. La population d'origine européenne dans le groupe australien s'élevait à près de quatre cent mille âmes. La Nouvelle-Galles du Sud en particulier, qui comprend le district de Victoria, récemment érigé en une colonie distincte, renferme plus des deux tiers de cette population : c'est le siège principal de sa richesse et de son industrie. Les habitans, dont un grand nombre descend des transportés du siècle dernier, ont obtenu depuis 1850 des institutions représentatives et se gouvernent par leurs propres lois. Ils n'ont pas moins de cinquante et un journaux, des écoles et des banques publiques. Leurs principaux ports sont magnifiques et communiquent entre eux par de bonnes routes et par des lignes de bateaux à vapeur. Les grandes villes, parmi lesquelles il faut distinguer Sydney avec ses cinquante mille habitans et Melbourne avec trente-cinq mille, sont éclairées au gaz et ont une police organisée comme celle de Londres. Le luxe du mobilier et des toilettes y défie toute comparaison, et dépose des profits considérables que donne le travail. On a commencé la construction de deux chemins de fer. L'Australie a déjà une marine commerciale qui a concouru à approvisionner de farines la Californie en 1850. Son commerce avec la métropole est deux fois aussi important que celui des colonies américaines de l'Angleterre au moment où elles levèrent l'étendard de l'indépendance (1). Le revenu colonial, sans parler du prix des terres dont la couronne dispose, et qui sert à former un fonds pour encourager l'émigration, s'élève à près d'un million sterling.

L'Australie produit le blé, le maïs et l'orge en abondance. On y a planté des vignes qui donnent d'excellent vin; le tabac est cultivé avec succès et sur une grande échelle; mais la fortune de cette colonie est la laine, pour la production de laquelle la vallée arrosée par les tributaires du Murray promet d'égaliser la fécondité des régions méridionales des États-Unis dans la production du coton. L'Australie figure un poste avancé de notre civilisation au milieu des scènes de la vie pastorale.

(1) En 1848, les importations de l'Australie s'élevaient à 2,578,442 livres sterl. (65 millions de francs environ), et les exportations à 2,894,315 liv. sterl. (environ 72 millions de francs). En 1850, le résultat a encore été plus considérable.

C'est une vaste Arcadie, dont le côté poétique se trouve rejeté dans l'ombre par la préoccupation industrielle et quelque peu altéré par la corruption des mœurs. On l'a comparée plus exactement à une mine de laine et de suif. Vingt millions de moutons errent à cette heure dans ses pâturages. Dans les importations de l'Angleterre, la laine australienne a presque entièrement remplacé celles de l'Allemagne et de l'Espagne, et les manufactures du comté d'York ne peuvent plus s'en passer. En 1850, l'Australie en a exporté cent trente-sept mille balles, et cent trente mille en 1851. Cent trente mille balles représentent une valeur d'environ 65 millions de francs. La métropole reçoit de l'Australie pour trois millions sterling de matières premières, en échange desquelles trois millions d'objets manufacturés sortent des ports du royaume-uni. Il en résulte d'immenses profits pour le capital et pour le travail; c'est ce commerce bienfaisant et florissant que les mines d'or ont compromis et menacent d'interrompre.

Un savant dont la parole fait autorité, sir Robert Murchison, commentant les travaux du comte Strelecki sur l'orographie de la Nouvelle-Galles du Sud, avait annoncé, dès 1845, que l'on trouverait de l'or sur les flancs de ces grandes chaînes qui ont leurs Alpes et leurs Pyrénées. A diverses reprises, des fragmens du précieux métal furent apportés soit à Sydney, soit à Melbourne, sans qu'on parvînt à convaincre le public qu'ils provenaient du sol même de la colonie. Au mois de mars 1851, un habitant moins incrédule que les autres, M. Hargraves, qui revenait de la Californie, frappé de la similitude qui existait entre les formations géologiques des deux contrées, en conclut que l'or devait se rencontrer aussi dans la Nouvelle-Galles, et se mit résolument à fouiller le pied des collines ainsi que le lit des ruisseaux. En ayant trouvé des parcelles, il poursuivit son travail jusqu'à ce qu'il eût constaté la présence de l'or sur un grand nombre de points. Il se rendit ensuite à Bathurst, poste avancé de la colonisation vers l'ouest, appela le public autour de lui, annonça hautement sa découverte, et, pour joindre l'exemple au précepte, conduisit plusieurs habitans de la ville sur le théâtre de ses exploits, dans une petite vallée située au pied du mont Summer, où neuf mineurs étaient employés par lui à creuser activement et à laver la terre. Quatre onces de l'or le plus pur furent mises sous les yeux des assistans comme étant le produit de trois journées de travail. Chaque homme aurait ainsi gagné 2 liv. sterl. 4 sh. 4 d. (environ 61 francs) par jour; mais ce n'était, selon M. Hargraves, que la moitié du gain probable pour un travailleur expérimenté et pourvu de meilleurs outils.

Ceci se passait le 8 mai 1851. Le résultat de l'exploration étant connu, trois personnes partirent de Bathurst pour les lavages et revinrent quelques jours après, rapportant plusieurs livres d'or. En même temps, un géologue, désigné par le gouvernement local pour vérifier les assertions

de M. Hargraves, attachait à l'existence des mines d'or le cachet d'une déclaration officielle. Ces nouvelles produisirent une vive sensation à Bathurst et jusqu'au-delà des Montagnes-Bleues, dans la capitale de la colonie. Le 19 mai, on comptait déjà six cents mineurs aux *placers*, affluence énorme dans un district où la population vivait clair-semée sur des espaces à peu près sans bornes. Dès le 24, quelques-uns écrivaient à leurs amis qu'ils obtenaient 3 à 4 livres sterling par jour. Une compagnie de quatre mineurs avait réalisé en un seul jour 30 onces d'or et avait trouvé une pépite pesant 1 livre. Trois semaines plus tard, un seul ouvrier avait amassé 1,600 livres sterling.

On remarque, en parcourant le récit de ces premières tentatives, que les habitans de l'Australie prévirent tout d'abord les conséquences funestes de la révolution qui allait s'opérer. Les journaux de la colonie sont remplis au début de lamentations et de prédictions sinistres; on y maudit la manie de l'or en vers et en prose. La solitude des villes, aux dépens desquelles se peuple le désert, l'abandon du travail, les troupeaux laissés sans berger et les moissons séchant sur pied faute d'ouvriers qui les récoltent, le renchérissement des denrées, la perturbation des rapports sociaux, toutes les calamités, en un mot, que l'on éprouve aujourd'hui, y étaient montrées en perspective. Les chercheurs d'or les plus avides auraient dû reculer d'effroi. Cependant l'épidémie ne s'arrêta pas et gagna peu à peu tout le monde. Le gouvernement en donna l'exemple en récompensant magnifiquement M. Hargraves, pour lequel on créa l'emploi d'explorateur des terrains aurifères. Une proclamation apprit au public que les métaux précieux appartenaient à la couronne, et que, pour avoir le droit d'exploiter les mines d'or, chaque mineur devrait payer 30 shillings par mois.

Bientôt une funeste émulation gagna les autorités municipales. Depuis la baie de Newton jusqu'au golfe Saint-Vincent, sur une étendue d'environ deux mille milles de côtes, il n'y eut plus une ville ni un village qui ne voulût avoir des placers dans sa banlieue. Dans plusieurs districts, des réunions publiques furent convoquées afin de voter des primes pour la découverte de nouveaux gisemens aurifères.

Le théâtre des premières opérations, situé à la rencontre de deux petites vallées dont les eaux se jettent dans la rivière Macquarie, affluent du Murray, avait reçu le nom biblique d'Ophir. Les succès obtenus sur ces placers furent bientôt effacés par le brillant résultat des travaux entrepris sur la rivière Turon et sur ses tributaires. Là, on rencontrait l'or, non plus en paillettes, mais en pépites ou *nuggets*. Pendant que les mineurs d'Ophir, au début, gagnaient en moyenne 15 à 20 shillings par jour, ceux du Turon comptaient leurs gains par onces d'or. Le procédé beaucoup trop primitif du lavage avait fait place à la méthode plus savante de l'amalgamation. Le travail portait de tels fruits, qu'un simple manœuvre trouvait à s'employer pour une

livre sterling par jour et la nourriture; mais c'était un expédient auquel les mineurs n'avaient recours que le temps nécessaire pour amasser de quoi payer une licence ou acheter une bascule ou berceau. Ils s'associaient d'ordinaire par trois ou par six; la journée de chacun rendait quelquefois plusieurs onces. La grosseur des pépites variait d'un cinquième d'once à plusieurs. Vers le milieu de juillet, le docteur Kerr trouva dans la vallée de Meroo, à quelques milles de Wellington, une masse de quartz, pesant trois quintaux, qui renfermait plus de cent livres d'or. Plus tard, on découvrit encore trois pépites dont chacune pesait vingt-six à vingt-huit livres. Au mois d'août commença l'exportation pour l'Angleterre; les premières remises de poudre d'or s'élevèrent à 50,000 livres sterling. Les lavages du Turon et du mont Ophir donnaient alors 10 à 12,000 livres sterling par semaine.

Le trésor du docteur Kerr, exposé d'abord à Bathurst et puis à Sydney, enflamma les imaginations et fit tomber toutes les digues de la prudence. Les journaux, qui avaient d'abord maudit la découverte des terrains aurifères, embouchèrent la trompette lyrique pour célébrer ce coup merveilleux du hasard. « La nouvelle, s'écriait le *Morning Herald* de Sydney, étonnera l'Australie, étonnera l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, étonnera la Californie elle-même, et, nous n'exagérons rien, le monde entier... A l'arrivée du paquebot, quand chaque journal, dans les trois royaumes, répétera l'histoire de cette découverte qui est la merveille de notre âge, la sensation sera profonde, et dépassera en intensité ainsi qu'en durée tout ce que l'esprit public de la nation a jamais éprouvé. Depuis le monarque sur son trône jusqu'au paysan qui conduit sa charrue, il n'y aura qu'un cri de surprise, d'étonnement et d'admiration. Du palais à la chaumière et du salon à l'étable, parmi les écoliers comme parmi les philosophes et les hommes d'état, on ne parlera que de cette masse d'or et de la terre qui l'a produite. De tous les ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, les navires vont affluer chargés de passagers et de marchandises. La population et la richesse vont se répandre en Australie comme un torrent. Port-Jackson sera bientôt le havre le plus encombré et le plus florissant du monde, et Sydney prendra rang parmi les plus opulentes cités. La Nouvelle-Galles du Sud sera couronnée par l'Angleterre comme la reine des colonies. »

En attendant l'impression que devaient produire dans la métropole les nouvelles de la *terre d'or*, comme l'appelait le *Morning Herald* dans cette invocation pindarique, la population de Sydney accourait aux placers; il en partait jusqu'à quatre cents émigrans par jour; les matelots désertaient les navires sur rade; le gouvernement, attendu la cherté des objets de première nécessité, se voyait obligé de doubler le traitement des employés. De tous côtés, on se mettait en quête de nouveaux

placers, et les districts à l'ouest et au sud de Sydney étaient fouillés par les mineurs jusqu'à une distance de deux cents milles. On découvrait des gisemens aurifères dans les comtés de Saint-Vincent, d'Argyle, de Dampier, de Wallace, de Wellesley, ainsi que dans les bassins du Murrumbidgee, du Shoalhaven, de la rivière Hume, de la rivière Peel et de la rivière des Neiges. A l'extrémité nord de la Nouvelle-Galles, dans le district de Moreton-Bay, des lavages sont en pleine activité sur plusieurs affluens de la rivière Condamine. Plus près de la capitale, dans la Nouvelle-Angleterre, on a trouvé de l'or en abondance dans le bassin de la rivière Mac-Donald. A deux cents milles au sud de Sydney, à Braidwood, un mineur réalisa 30 livres sterling en cinq semaines; un autre, 42 livres sterling en quinze jours, et une compagnie de trois 200 livres sterling en une semaine. Rien n'était plus commun qu'un produit de deux onces par homme et par jour; quelquefois il s'élevait à une livre. Les femmes se mettaient aussi de la partie : on cite une veuve et ses deux filles qui obtinrent, en grattant le sol, deux onces en moyenne par jour. Le district du Turon n'avait pas perdu sa bonne renommée. Tel était l'attrait de ces chances aléatoires, qu'un ouvrier, à Meroo, ne s'engageait plus à travailler pour le compte d'autrui, à moins d'être nourri et de recevoir un salaire de 3 livres sterling par semaine. A la date du mois d'octobre, le gouvernement y avait distribué huit mille six cent trente-sept licences. Dix mille mineurs étaient à l'œuvre dans la province de Sydney, et l'on avait déjà expédié vers l'Angleterre 215,866 livres sterling (près de 5 millions et demi de notre monnaie). Au mois de décembre, le rendement des placers était d'environ 40,000 liv. sterling par semaine, somme qui représenterait, en supposant le travail constant, c'est-à-dire en faisant abstraction des temps de grande pluie et des époques d'extrême sécheresse, plus de 2 millions sterling par année.

Cependant ces résultats, quelque brillans qu'ils dussent paraître, ne tardèrent pas à être éclipsés par les nouvelles de la province de Victoria. On a trouvé l'or d'abord à Ballarat, où il était enfoui à d'assez grandes profondeurs; ensuite au mont Alexandre, où il jaillissait sous la pioche jusqu'à la surface; à Caliban, quinze milles plus loin; à Albury, sur la rivière Murray, et sur la côte orientale, à Gipp's land. On prétend que la chaîne qui sépare la province de Vittoria de la province de Sydney, et qui est connue sous le nom de Montagnes-Neigeuses, n'est qu'une vaste mine d'or. Chaque jour amène quelque découverte nouvelle, et la découverte de la veille est presque toujours effacée par celle du lendemain. Les mines du mont Alexandre ont une étendue d'environ dix milles, et la terre y regorge d'or. On trouve le métal précieux dans un gravier argileux et dans les interstices de l'ardoise. Il suffit de creuser à six pouces du sol. On comptait déjà sur un seul

point, au mois de décembre 1851, quinze mille mineurs, et les gisemens semblaient inépuisables.

Ici point de moyenne à établir, la fortune s'acquiert par des coups de filet. On cite comme rentrant dans les cas ordinaires, tantôt sept ouvriers qui ont amassé 500 onces d'or en trois semaines, soit, à 3 livres sterling l'once, qui est la valeur courante de l'or dans la colonie, environ 260 francs par jour et par tête; tantôt deux mineurs qui ont réalisé dans le même laps de temps 400 onces, ou 735 francs par jour pour chacun d'eux. Un charretier qui n'avait jamais remué la terre se fit un pécule de 1,500 livres sterling en cinq semaines : c'est la proportion d'environ 800 francs par jour. Un transporté à peine émancipé de la veille obtint 150 livres en seize jours, ce qui donne 235 francs pour le salaire quotidien. Un ouvrier qui n'avait jamais su que ferrer les chevaux fut moins heureux, et rapporta néanmoins, après cinq semaines de travail, 100 livres sterling, claires et nettes de toutes dépenses. Un garçon de quatorze ans, en moins de temps, récolta 400 livres sterling, et un autre du même âge 120 livres; mais l'ambition des ouvriers allait au-delà : il n'y en avait pas un qui, en creusant un trou, ne conçût l'espoir d'en faire sortir une valeur de 40 ou 50 livres sterling entre le lever et le coucher du soleil. Ces espérances étaient entretenues par des exemples qui tenaient du merveilleux, et dont le récit, circulant de groupe en groupe parmi les chercheurs d'or, passait bientôt à l'état de légende. On a vu un espace de quelques pieds carrés produire en peu de jours 45,000 francs. Quatre matelots, après six semaines de travail, chargeaient sur un chariot une cassette qui renfermait 200 livres d'or, environ 260,000 fr. Quatre autres ouvriers, après deux mois de travail, se sont partagé 1 million. On cite un mineur qui en a recueilli 25 livres en deux ou trois semaines, un autre qui a su amasser 11 livres en quarante-huit heures, un autre enfin qui, en moins d'une heure, a fait un monceau de trente livres, représentant plus de 38,000 francs. Et il faut noter que les mineurs ne perdent pas leur temps à récolter les paillettes et les grains d'or; cela leur paraît trop peu de chose. Tout fragment qui n'a pas au moins la grosseur d'une tête d'épingle ou d'une féverole est rejeté sans examen. Il y aura de quoi largement glaner des trésors après ces moissonneurs dédaigneux et prodigues.

Dans les placers du mont Ophir et du Turon, où les profits de l'exploitation étaient d'abord modérés, on avait pu faire régner sans effort parmi les mineurs l'ordre, la sécurité et une certaine décence de conduite. Le capitaine Erskine de la marine royale, qui les visita vers la fin de juillet 1851, en rend le témoignage le plus favorable. Les mineurs l'accueillirent partout avec la plus parfaite civilité; l'ordre et le bon accord régnaient parmi eux. Le capitaine Erskine ne rencontra

qu'un seul homme ivre sur les placers. La vente des liqueurs spiritueuses y était interdite, et le dimanche religieusement observé. On y reconnaissait encore quelques traces d'une industrie régulière. Les placers voisins du Port-Philip présentent un spectacle bien différent. Là, l'existence du mineur est une loterie où toutes les chances sont plus ou moins favorables. Il en résulte, pour les têtes les plus froides, un enivrement qui approche de la folie. Les passions les plus violentes et les plus extravagantes fantaisies se donnent carrière. La consommation du vin, de la bière et des spiritueux est énorme. Les tables de jeu, les querelles et les luttes à coup de poing pour de l'argent y disputent le dimanche au service divin. — La population des placers, écrit-on de Melbourne à la date du 2 janvier, roule sur l'or et en fait en quelque sorte litière. On cite un homme qui plaça un billet de banque de 5 livres (plus de 126 francs) entre deux tartines beurrées, et le dévora comme un *sandwich*; un autre roula deux billets de 5 livres en forme de balle, et les avala comme une pilule; un troisième, qui était entré dans la boutique d'un confiseur pour manger des tartes, jeta sur le comptoir un billet de 5 livres, et refusa d'en accepter la monnaie. Les mineurs semblent ne pas comprendre la valeur de l'argent : ils supportent leurs pertes avec une parfaite philosophie. Un homme à qui on avait dérobé une traite de 3,760 francs, et qui la trouva déjà encaissée quand il se présenta à la banque, se contenta de dire : « Bah ! l'argent ne manque pas. »

Un placer, dans la colonie de Victoria, figure aux yeux un immense campement, qui présente des milliers de tentes de toutes les dimensions, de toutes les couleurs et de toutes les formes. Ce bivouac, pendant la nuit, brille de feux innombrables, et le repos y est troublé par des décharges incessantes de pistolets et de fusils. Tout mineur est armé jusqu'aux dents et ne peut se reposer que sur lui seul du soin de protéger son butin et sa vie. Chacun se garde dans le camp comme s'il était menacé d'une surprise, et l'on pousse les précautions jusqu'à décharger et recharger les armes chaque jour après six heures du soir. Le gouvernement transporte chaque semaine à Melbourne l'or récolté aux placers, moyennant un droit de 1 pour 100; mais comme, malgré cette commission exorbitante, il ne répond pas des cas de force majeure, les mineurs se réunissent par groupes bien armés, quand ils sont fatigués de faire fortune, et escortent eux-mêmes leurs propres trésors. Les bandits de Van-Diemen fondent comme des oiseaux de proie sur les mineurs. Tel est leur nombre et si grande est leur audace, que la police locale recule devant eux et refuse souvent, en présence d'un meurtre commis, d'aller au milieu de la foule appréhender les meurtriers. Les autorités de Melbourne sont hors d'état d'envoyer des renforts, car les gens de la police urbaine, à l'exception



de six, ont donné en masse leur démission et vont chercher de l'or au mont Alexandre. Un cri de désespoir et d'indignation s'est élevé dans la colonie. « L'imbécillité de notre gouvernement, dit *l'Argus*, nous réduit à nous faire justice nous-mêmes et à proclamer la loi de Lynch avec ses plus formidables terreurs. » « Il faut que le gouvernement agisse avec énergie et sans perdre de temps, dit le *Morning Herald*; autrement nous présenterons bientôt le spectacle d'une seconde Californie, avec l'émeute et la loi de Lynch en permanence et avec le crime dans sa hideuse nudité. » Le gouverneur, sir G. Fitzroy, a répondu à cet appel en demandant des troupes à la mère-patrie et en recrutant sa police de quelques soldats en retraite. Suffira-t-il, pour préserver cette société à peine formée de la dissolution qui la menace, d'envoyer un vaisseau de guerre en station à Port-Jackson et un autre à Port-Philip, et de renforcer les garnisons de l'Australie, comme sir John Packington le propose, de quatre ou cinq cents soldats?

Heureusement de tels désordres ne sauraient passer à l'état chronique. Quand l'autorité, qui devrait les réprimer, se déclare impuissante, la société, tremblant pour son existence, se soulève, et, au prix d'une commotion populaire, elle se débarrasse violemment des malfaiteurs. Ce qui est bien autrement à redouter, surtout dans une communauté de formation récente, c'est l'attraction que les fortunes faites aux placers exercent sur les esprits. Les hommes, fascinés par cet irrésistible aimant, abandonnent les travaux les plus productifs comme les occupations les plus nécessaires. Il n'y a plus de vocations ni de devoirs qui retiennent; aucun salaire ne pouvant suivre la progression des chances qu'un mineur trouve au bout de sa pioche, le métier de chercheur d'or remplace bientôt tous les métiers. Un peuple entier, courbé vers la terre, s'absorbe dans ce travail qui l'abrutit, laissant aux autres le soin de semer et de produire.

Dès le commencement de novembre dernier, les villes de Melbourne et de Geelong étaient abandonnées; de cette nombreuse population, il ne restait plus que les femmes. La proximité des placers, situés à deux ou trois journées de marche, rendait le voyage comparativement facile. Il ne fallait pas, comme à Sydney, s'équiper pour un long voyage, ni faire provision de vivres et d'argent. Les hommes désertaient en foule les troupeaux, les champs, les navires, les ateliers, les comptoirs et les boutiques; on ne pouvait les retenir à aucun prix. Il en venait de Sydney, de la terre de Van-Diemen, de l'Australie du sud et jusque de la Californie elle-même. Les navires dans la baie ne débarquaient pas leurs cargaisons faute de bras; les marchandises pourrissaient sur les quais, où on les avait entassées. Dans plusieurs districts de la colonie, les affaires et la culture étaient suspendues; on manquait de bras partout. Quand on trouvait des ouvriers pour la fonte des laines,

ils exigeaient le prix énorme de 3 sh. 6 d. pour vingt toisons. Un mois plus tard, la capitale de l'Australie du sud, Adélaïde, réalisait la peinture du *village abandonné*. Commerçans, industriels, propriétaires et capitalistes, tous les habitans étaient ruinés ou avaient émigré à Port-Philip pour échapper à une ruine inévitable. Les actions de la célèbre mine de Burra-Burra, qui avaient valu plus de 200 livr. st., ne trouvaient plus d'acheteurs à 60, et les sept cents ouvriers qui y travaillaient s'étaient enfuis. Le prix des choses et des services montait dans une proportion effrayante.

On lit dans une lettre de Melbourne, à la date du 17 janvier : « Dans les banques et à la poste, les employés font la journée double; les autres services publics ne peuvent pas marcher, faute de bras. On ne trouve pas de domestiques mâles, même aux prix les plus extravagans; les femmes ne servent pas à des conditions beaucoup meilleures. Je priai le garçon d'abord et ensuite la femme de chambre de l'hôtel où j'étais descendu d'envoyer à la blanchisseuse un petit paquet de linge; ils me répondirent l'un et l'autre que l'on ne pouvait trouver personne qui consentit à blanchir le linge. Je me vis donc contraint d'aller chez le mercier et d'acheter du linge neuf. A-t-on besoin d'une paire de bottes, il faut la payer 2 livres 10 shillings (63 fr. 20 c.); une paire de souliers forts coûte 20 shillings (25 fr. 20 c.). » Une autre lettre du 1<sup>er</sup> janvier ajoute quelques traits à cette peinture : « Dans mon opinion, cette ville est menacée d'une ruine complète et infaillible. La nuit dernière, deux hommes arrivèrent, annonçant la découverte de gisemens aurifères dans le district de Gipp's land; ils en rapportaient 10,000 livres sterling en or, et annonçaient qu'il y en avait pour le monde entier. Que deviendra maintenant le travail? Supposons que cent mille immigrans arrivent dans cette colonie l'année prochaine : lequel d'entre eux voudra rester dans les villes ou dans les fermes à gagner quelques shillings par semaine, quand il pourra se diriger vers les mines d'or et récolter là 50 livres sterling en un jour? En ce moment, je ne trouverais dans la ville de Melbourne ni à acheter ni à faire réparer une paire de bottes, à quelque prix que ce fût. Je me procure du pain à Collingwood par grace, et le boulanger ne s'engage pas à m'en fournir régulièrement. Je paie 5 shillings une voie d'eau, et 30 shillings le bois que peut porter un cheval. On trouve difficilement un camion pour transporter une malle, et le prix de ce service est illimité. Les domestiques du juge sont tous partis; il ne se sert plus de sa voiture. Ses fils nettoient les couteaux et les chaussures, et traînent leur père malade à son tribunal dans un fauteuil d'invalides. »

Un habitant de Melbourne, qui est réduit à soigner lui-même son cheval pendant que sa femme fait la cuisine, écrit : « Un des membres de notre club, grand propriétaire de troupeaux et qui ne sait comment

en récolter la laine, est allé aux mines pour tâcher d'engager quelques hommes. Il leur a demandé ce qu'ils voulaient de gages; ils ont répondu qu'ils voulaient toute la laine. Et, comme le propriétaire parfait, ils l'ont rappelé pour lui dire : — Maître, nous aurions besoin d'une cuisinière; si la place vous convient, nous vous donnerons une livre sterling par jour. »

Sur les placers, la main-d'œuvre vaut au moins 1 livre sterling par jour. Les gens qui reviennent des villes avec un pécule ne veulent plus travailler, et se figurent qu'ils ont conquis le droit de vivre sans rien faire. Les denrées sont aussi très chères. Au mont Alexandre, la farine vaut 5 deniers la livre (près de 60 centimes le demi-kilogramme); le jambon et le beurre, 2 sh. 6 d. (environ 3 fr. 45 c. le demi-kilôg.); l'avoine se vend 18 shillings le boisseau (64 fr. l'hectolitre). Au mois d'août, la farine ne valait encore que 3 deniers la livre, et l'avoine 4 shillings le boisseau sur le marché de Sydney, prix déjà très supérieurs à ceux des années de disette sur les marchés de l'Europe.

Deux causes principales ont concouru, dans toutes les contrées où la découverte d'un placer abondant a subitement enrichi les orpailleurs, à déterminer cette hausse prodigieuse des denrées les plus nécessaires à l'existence. D'abord, la population augmentant plus rapidement que les moyens de subsistance, le prix des alimens que l'on demande davantage doit nécessairement s'élever, et l'accroissement de valeur, en pareil cas, n'est nullement proportionné à l'insuffisance dans la quantité. Qui ne sait qu'un déficit d'un sixième ou même d'un dixième dans la récolte du blé en fait augmenter le prix souvent du double et quelquefois du triple? La France et l'Angleterre l'ont éprouvé en 1846. On peut même affirmer que, sans la facilité des communications et le bon marché des transports, les conséquences de la disette eussent été alors bien autrement funestes. Faut-il s'étonner que, dans des contrées où la civilisation vient à peine d'être importée, qui manquent de routes, de canaux et de chemins de fer, le mal atteigne, dès le début, de gigantesques proportions?

Une autre cause est l'abondance même des métaux précieux. L'or, quand on le ramasse à pleines mains, au lieu de l'acquérir par faibles parcelles et avec peine, perd infailliblement de son prix. Néanmoins, pour l'or comme pour l'argent, la diminution de valeur ne se manifeste que par l'augmentation du prix des choses. La valeur nominale du signe monétaire reste alors la même; mais sa puissance décroît dans la mesure de l'accroissement de sa quantité, à moins que des causes extérieures, telles qu'une importation surabondante de denrées, ne vienne momentanément rétablir l'équilibre.

Aujourd'hui chaque progrès de l'extraction, en Australie, s'opère au détriment de la culture proprement dite ou de l'éleveur du bétail.

La terre de Van-Diemen, qui nourrissait les autres districts de l'Australie, pourrait bien, cette année, manquer de blé pour elle-même. La récolte, il est vrai, présentait les apparences les plus magnifiques à la fin de 1851; mais comment moissonner et rentrer le blé dans une île qui n'a plus de main-d'œuvre et qui va se dépeuplant tous les jours?

Cette situation est critique; avec tout autre peuple que la race anglo-saxonne, on pourrait la regarder comme désespérée. Encore quelques mois d'abandon, et l'on perdra bien plus que la récolte de la laine, car les troupeaux n'étant plus gardés périront. Pour former ce capital, sur lequel reposait l'avenir de l'agriculture en Australie, il avait fallu un quart de siècle. Sans une immigration nombreuse, non plus de chercheurs d'or, mais d'hommes adonnés à la vie pastorale, avant que 1852 n'expire, il sera irrévocablement détruit. L'Angleterre s'est éveillée un peu tard au sentiment du péril; mais elle n'épargne rien maintenant pour conjurer le désastre. Le gouverneur de l'Australie voyait arriver les émigrans avec effroi, tant que ceux-ci ne faisaient que grossir la foule des mineurs et ajouter, par la concurrence, à la cherté des denrées. Il avait même pressé le secrétaire d'état des colonies de diriger vers d'autres climats la population surabondante. Toutefois, à défaut de l'émigration au compte de l'état, l'émigration volontaire ne s'arrêtait pas. Il partait de Liverpool seulement deux mille personnes par mois pour Sydney ou pour Melbourne. On manquait de navires pour ces transports en Angleterre, en Écosse et en Irlande; jamais une plus grande activité n'avait régné sur les chantiers de construction.

Pendant on a compris que ce qui manquait désormais à l'Australie, c'était une population agricole. Les îles situées au nord de la Grande-Bretagne et les Highlands de l'Écosse renferment des habitans beaucoup trop nombreux, qui, malgré un travail soutenu, meurent de faim sur un sol à peu près stérile. Vingt ou trente mille de ces ménages laborieux, engagés pour labourer les terres de Van-Diemen ou pour garder les troupeaux de la Nouvelle-Galles, cesseraient d'être un fardeau pour la charité britannique et sauveraient l'Australie. Des listes de souscription s'ouvrent en Angleterre à cet effet, et la colonie elle-même va se trouver en mesure d'y concourir, car sir John Pakington a fait connaître à sir G. Fitzroy que le gouvernement mettait à la disposition de la législature locale les revenus qui pouvaient provenir des droits établis sur l'exploitation des gisemens aurifères. En ce moment, le port de Londres renferme toute une flotte de navires de commerce prêts à faire voile pour les terres australes, et qui transportent vingt-trois mille personnes, en réservant aux marchandises la place de trente mille tonneaux.

Au reste, en abandonnant les droits de la couronne sur les trésors

des placers, le gouvernement britannique a sauvé l'Australie. Les revenus coloniaux sont presque doublés par cette mesure. En effet, la taxe de trente shillings par mois, en la supposant levée sur soixante mille mineurs travaillant huit mois de l'année, donnerait 18 millions de francs. Une taxe de 60 shillings, celle que l'on cherche à établir et à laquelle les mineurs résistent, produirait par conséquent 36 millions de francs. A défaut des cultivateurs anglais, dont la bonne volonté n'est pas bien certaine, et qui, venant de loin, coûtent fort cher, il y a là de quoi importer toute une population d'Indous et de Chinois.

La production des gisemens aurifères de l'Australie, qu'il faut essayer maintenant de déterminer, ne paraît pas avoir excédé un million et demi sterling en 1851 pour tous les placers exploités; mais on sait que l'exploitation n'avait commencé que vers le milieu de mai dans la province de Sydney, et dans la province de Vittoria vers la fin de septembre. Au mois de janvier 1852, on comptait dix mille mineurs à l'œuvre sur les nombreux gisemens qui dépendent de Sydney; le produit oscillait entre 12 et 15,000 onces par semaine. A huit mois de travail par année, c'est une somme d'environ 31 millions de francs au prix que vaut l'or dans la colonie, et de 35 millions au prix que donne la monnaie anglaise; mais la population des placers augmentera certainement en 1852, et c'est faire un calcul modéré que d'estimer à 40 ou 50 millions de francs le rendement de cette province pendant l'année.

Dans la province de Vittoria, trente mille mineurs travaillaient aux placers vers la fin de décembre. Le nombre augmentant tous les jours, on peut admettre qu'ils avaient reçu, au printemps de cette année, un renfort de dix mille chercheurs d'or. Le travail des mines est une loterie à laquelle bien peu gagnent le gros lot. Une lettre de Sydney, à la date du 4 février, résume ainsi les résultats de cette industrie, résultats qui attirent par leur incertitude et par leur irrégularité même : « On calcule que, sur dix spéculateurs qui emploient des ouvriers au lavage des sables aurifères, un seul parvient à faire ses frais. Pour les ouvriers qui travaillent à leur propre compte, la proportion du succès est de un sur cinq. » Il ne faut donc pas s'étonner si les quantités d'or extraites du sol par tant de mineurs ne répondent pas aux brillantes espérances que les profits extraordinaires réalisés par plusieurs d'entre eux avaient excitées. C'est peut-être calculer largement que de supposer que les quarante mille mineurs de la province de Vittoria produiront en moyenne dix ou douze shillings pour le travail quotidien de chacun d'eux. A deux cents jours de travail, c'est environ 3,000 francs par tête et 120 millions par année. Ainsi les gisemens aurifères de l'Australie présenteraient, en 1852, à raison de 40 millions pour la province de Sydney et de 120 pour celle de Vittoria, un rendement probable de 160 millions de francs. En suivant l'échelle de progres-

sion de la Californie, ces résultats pourraient être doublés la troisième année; mais il est bon de remarquer qu'au mois de mars dernier, et malgré l'étendue des gisemens exploités depuis près d'un an à Sydney, depuis six mois dans l'Australie heureuse, la colonie n'avait expédié, sur tout l'or qu'elle avait récolté, que 819,000 liv. st. (20,537,000 fr.) en Angleterre.

En réunissant les produits des trois grandes régions aurifères, on trouve que la Sibérie, la Californie et l'Australie sont appelées à verser, en 1852, sur les marchés des métaux précieux, environ 600 millions de francs, une masse d'or égale en poids à 175 tonnes. Notez bien que la Chine et le Japon ont des mines d'or et d'argent en pleine exploitation, dont le produit ne s'épanche que dans l'intérieur de ces empires. La chaîne de l'Himalaya doit renfermer des richesses qui ne le cèdent pas à celles de la Cordillère qui forme l'arête dorsale de l'Amérique depuis le Chili jusqu'à l'Oregon. Il paraît même que les habitans du Thibet ont commencé à exploiter les alluvions aurifères qui en descendent. Toutes les mines d'or ne sont donc pas livrées au courant industriel (1), et la terre garde encore des trésors pour l'usage des générations à venir.

On ne peut guère évaluer à plus de 8,000 kilogrammes par année les quantités d'or que fournissent annuellement, en dehors de la Californie, les deux Amériques. La Hongrie est la seule contrée de l'Europe qui en produise aujourd'hui environ 2,000 kilogrammes. Il n'en vient pas de l'Afrique des quantités appréciables, et 3 à 4,000 kilogrammes forment chaque année le résultat connu des lavages dans l'archipel de la Sonde ainsi que dans la presqu'île de Malaca. De tous ces filons réunis, on composerait une valeur approximative de 40 à 50 millions de francs.

En résumé, le produit des lavages de la Californie paraît devoir s'élever, en 1852, à. . . . .	300,000,000 de fr.
Celui de l'Australie à. . . . .	160,000,000
Celui de l'Oural et de l'Altaï à. . . . .	90,000,000
Celui du reste du monde. . . . .	50,000,000
Total. . . . .	<u>600,000,000 de fr.</u>

On a déjà vu que la Californie avait rendu 750 millions pendant les quatre années 1848, 1849, 1850 et 1851. La Russie, à raison de 100 millions par année, a donné 400 millions, et les autres gisemens aurifères

(1) La découverte de gisemens aurifères dans l'archipel de la Reine-Charlotte ne s'est pas confirmée; mais en revanche il ne paraît plus douteux que ceux de l'Australie se continuent dans la Nouvelle-Zélande. M. Cargill, commissaire préposé aux terres de la couronne à Dunedin, a reçu des échantillons trouvés dans diverses localités et donnant la preuve incontestable de l'existence du métal précieux dans l'île méridionale.

200 millions. Ainsi, à la fin de 1852, le production de cette période quinquennale aura atteint un chiffre qui approchera de 2 milliards, résultat jusque-là sans exemple dans l'histoire, car jamais l'or n'avait coulé d'une source aussi abondante ni par tant de fleuves à la fois.

## V.

Quels seront les effets probables de cette expansion de l'or sur les contrées où les gisemens s'exploitent et sur les grands centres de richesse ainsi que d'industrie où la concurrence détermine et où vient se monnayer en quelque sorte la valeur des choses? Parlons d'abord des colonies aurifères. Il est certain que l'attrait exclusif des lavages y retarde ou y fait rétrograder au début le travail vraiment productif, celui qui féconde les champs; mais cette influence démoralisatrice n'aura pas une très longue durée. Les placers s'épuiseront. L'or d'alluvion, celui que les grandes pluies et les débordemens ont répandu presque à la surface du sol, alimente principalement la récolte. Les milliers de mineurs qui en suivent les veines, à force de tourner et de retourner la terre, l'auront bientôt dépouillée des moindres parcelles du métal. Restera l'or enfermé dans le quartz, qui n'est accessible qu'aux procédés scientifiques, et dont on n'abordera l'exploitation qu'en formant, à l'aide du capital aggloméré, comme pour l'extraction de l'argent, des compagnies puissantes. Alors les efforts individuels, exclus ou rebutés, se tourneront vers la culture du sol. De tous ces émigrans qui accourent en foule dans la Californie et dans l'Australie à la recherche de l'or, il en restera un assez grand nombre pour coloniser le pays. A côté des aventuriers qui s'expatrient pour courir après les chances et les émotions d'une fortune improvisée, la société moderne renferme une multitude de familles pauvres qui s'estimeront heureuses de trouver sous un climat lointain le travail rémunérateur ou la propriété avec une aisance modeste.

Les Espagnols avaient débuté, eux aussi, dans la conquête du Nouveau-Monde, par mettre les métaux précieux au pillage et par dédaigner tout ce qui n'était pas de l'or et de l'argent : ils ont fini par bâtir des villes, par construire des ports, par édifier des temples, par semer des céréales et par élever des troupeaux. Après les soldats sont venus les mineurs, et après les mineurs les colons; la pique n'a fait que frayer la route à la charrue. Ce qui s'est passé au xvii<sup>e</sup> siècle se reproduira certainement dans le cours du xix<sup>e</sup>. L'Australie, la Californie et les régions hyperboréennes de l'Altai se couvriront d'habitans. Il est permis de croire que la Providence, en accumulant des trésors comme un aimant dans les flancs de leurs montagnes et dans les profondeurs de

leurs vallées, a voulu y attirer la population surabondante et le génie colonisateur de l'Europe.

Voilà pour les pays de production. Venons maintenant à l'influence que doit exercer sur les marchés d'importation l'abondance extraordinaire de l'or. La première question qui s'élève et la plus importante sans contredit est celle de savoir si la valeur relative de l'or et de l'argent va se trouver exposée à une perturbation très profonde. Nous avons cherché à déterminer la production réelle de l'or; examinons quelle est aujourd'hui celle de l'argent.

M. de Humboldt l'évaluait à 870,000 kilogrammes, valeur de 193 millions de francs, au commencement du siècle. En 1847, M. Michel Chevalier donnait, pour la production annuelle, le chiffre de 775,000 kilogrammes, valeur de 172 millions de francs; mais il y a lieu de croire que cet écrivain estimait trop bas le rendement des mines du Mexique, porté dans ses calculs pour l'argent à 18 millions et demi de piastres. Dans un ouvrage postérieur sur la monnaie, M. Chevalier évalue la production à 900,000 kilogr. Un journal spécial, *the Economist*, en décembre 1852, calculait le rendement de 1850 à 191,772,000 francs. La production actuelle paraît être beaucoup plus considérable. On ne saurait l'évaluer à moins d'un million de kilogrammes pour l'année 1854, ou, en tenant compte des fractions, à 230 millions de francs. En voici le tableau par quantités approximatives.

Mexique. . . . .	133,000,000 francs.
Chili. . . . .	22,000,000 (1)
Pérou. . . . .	25,000,000
Bolivie et Nouvelle-Grenade. .	12,000,000
Russie et Norvège. . . . .	5,000,000
Saxe, Bohême, etc. . . . .	5,000,000
Hongrie. . . . .	7,000,000
Espagne. . . . .	16,000,000
Le reste de l'Europe. . . . .	5,000,000
Total. . . . .	230,000,000 francs.

Nous ne croyons pas exagérer en supposant que la production de 1852 s'élèvera à 250 millions de francs, et qu'elle excédera par conséquent 1,400,000 kilogrammes. A ce compte, la valeur accumulée des métaux précieux extraits pendant l'année de la terre atteindrait le chiffre de 850 millions, dans lesquels l'argent représenterait la proportion d'à peu près 30 pour 100. Le poids de l'or serait dans le rapport de 1 : 6 3 dixièmes avec celui de l'argent.

En admettant un accroissement graduel dans la production de l'argent, nous ne partons pas d'une hypothèse gratuite. En 1843, elle était

(1) D'après les renseignements officiels qu'a bien voulu nous communiquer M. Rosalès, représentant du Chili à Paris, la production de 1850 aurait été de 4,070,000 piastres.



à peine de 16 millions de piastres au Mexique. En 1849, l'argent frappé dans les monnaies de la république mexicaine s'élevait à 20 millions de dollars, sans compter la part de la contrebande, qui était au moins de 3 à 4 millions de dollars. Nous restons, selon toute apparence, bien au-dessous de la vérité; il est plus probable que la production remontera cette année au taux de 27 millions de dollars qu'elle avait atteint en 1805, sous la domination espagnole. Au Chili, la progression a été plus rapide encore, les mines qui avaient donné 821,000 piastres en 1841 et 1,534,000 en 1845, ayant rendu 3,343,000 piastres en 1849 et 4,070,000 en 1850.

Une cause purement locale va contribuer efficacement à ce progrès. On sait que le procédé de l'amalgamation est à peu près le seul qu'emploient les mineurs pour extraire l'argent au Chili, au Pérou et au Mexique. Pour obtenir un quintal d'argent, il faut dépenser un quintal et demi de mercure. On conçoit que le prix du mercure doive exercer une grande influence sur les extractions. Quand il est trop élevé, l'exploitation se borne aux mines d'argent les plus riches; quand il s'abaisse, l'exploitation peut descendre jusqu'aux filons les moins abondans. Avant la guerre de l'indépendance, la couronne d'Espagne, qui monopolisait la vente du mercure, le livrait, dans tous les dépôts du Mexique, à 35 ou 40 piastres le quintal; de là l'immense développement qu'avait pris, malgré la grossièreté des procédés, l'exploitation des gîtes argentifères. Depuis que le gouvernement espagnol, pressé par l'état misérable de ses finances, afferme les produits des mines d'Almaden, les fermiers, qui paient une redevance très onéreuse, et qui n'avaient pendant long-temps aucune concurrence à redouter, ont élevé le prix du mercure hors de toute proportion. Il y a quelques années, on le vendait à Guanaxuato jusqu'à 150 piastres le quintal. En 1850, l'agent de la maison Rothschild le faisait payer, rendu à la Vera-Cruz, 103 piastres et 105 piastres dans le dépôt de Mexico. A la même époque, il valait à Mazatlan 120 piastres. Le prix de revient du mercure, à Almaden, est de 18 dollars le quintal, et on le fournit à raison de 45 dollars pour l'extraction de l'argent en Espagne.

La cherté va cesser avec le monopole. L'Espagne n'a plus le privilège de fournir le mercure aux mineurs du Nouveau-Monde. La Californie renferme des mines de cinabre très abondantes et dont l'exploitation est aujourd'hui en pleine activité. Celles de New-Almaden, situées à quelques lieues de San-Francisco, donnent 400 kilogrammes par jour. A 300 jours de travail par année, c'est un approvisionnement de 120,000 kilogrammes, avec lesquels on peut produire au moins 80,000 kilogrammes d'argent. Sur la mine même, le mercure vaut 25 piastres le quintal; rendu au Fresnillo, près de la riche veine de Sombrerete, et à la condition de le transporter à dos de mulet de-

puis le port de Mazatlan, il a été vendu 93 piastres en 1850. Les propriétaires de New-Almaden s'engagent à réduire leurs exigences dans le cas où le prix du mercure espagnol viendrait à baisser. Ils en ont envoyé jusqu'au Chili, où l'extraction de l'argent a pris une activité nouvelle. Ils peuvent en fournir au Pérou avec avantage, car le mercure de Huancavelica coûtait à Pasco, en août 1850, 104 piastres le quintal. La mine de la Nouvelle-Almaden n'est pas la seule que l'on exploite en Californie. On y rencontre sur plusieurs points des affleuremens de cinabre; mais dès à présent, et avant que la science ait exploré toutes les richesses de cette contrée, la Californie est en mesure de produire le mercure aussi bien que l'or.

La nouvelle de la découverte de mines de cinabre au Mexique, dans le voisinage de San-Luis de Potosi, s'est confirmée à Londres au mois de mars dernier. Sont-ce les anciens gisemens que leur pauvreté avait fait abandonner, ou bien a-t-on en effet trouvé un minerai qui rende, comme celui de la Nouvelle-Almaden, 50 pour 100 de mercure? Voilà le point qu'il reste à éclaircir. En attendant, le prix du mercure a baissé, dans le district de Guanajuato, jusqu'à 40 piastres le quintal, et il se maintient à un taux qui oscille entre 56 et 55 piastres. En un mot, les conditions de l'exploitation sont désormais changées pour les mines d'argent. Une économie de 60 à 70 piastres par quintal dans les frais de l'amalgamation ne peut manquer d'éveiller l'esprit d'entreprise.

Une autre cause influera nécessairement sur l'extraction de l'argent, et cette cause n'est autre que l'abondance même de l'or. Si légère que soit la hausse qui en résulte par contre-coup, elle agira comme un levier sur le travail des mines. Quand on verra l'argent plus demandé, on rouvrira les galeries abandonnées, et l'on poussera plus activement l'exploitation de celles qui sont restées productives. Si les mines qui alimentent la circulation de l'argent se trouvaient aujourd'hui épuisées, et que l'on ne pût pas en renouveler l'approvisionnement à d'autres sources, en quelques années l'argent obtiendrait la valeur de l'or, ou bien la valeur de l'or descendrait au niveau de celle de l'argent; mais, tant que l'extraction de l'argent n'a d'autres limites que le prix de la main-d'œuvre, la puissance des appareils et l'économie des procédés scientifiques, tout accroissement dans la production de l'or qui n'est pas déterminé par des besoins accidentels et extraordinaires doit amener un accroissement correspondant dans la production de l'argent. N'est-ce pas là le spectacle auquel nous assistons depuis 1850? Qui oserait affirmer que l'or de la Californie n'est pour rien dans les progrès qu'a faits l'exploitation de l'argent au Mexique et au Chili?

Au reste, l'extraction même de l'or ajoute à la masse de l'argent. Les mines d'argent ne sont pas toujours aurifères, et les plus riches en or n'en contiennent que des parcelles. Les mines d'or sont con-

stamment argentifères. La proportion de l'argent dans une pépite d'or se trouve d'un huitième en Californie, d'un dixième en Sibérie et d'un cinquième dans la Nouvelle-Galles du Sud. Ainsi, pour 4 kilogrammes d'or, l'Australie donne 1 kilogramme d'argent. C'est là un fait important que vient de révéler l'analyse chimique.

La production de l'argent est en voie d'accroissement; celle de l'or se soutiendra-t-elle? On peut raisonnablement en douter. En Sibérie, on a vu rétrograder depuis 1847 le rendement des terrains aurifères. L'extraction est stationnaire, peut-être même décroissante en Californie. L'Australie seule, qui présente encore des placers non exploités, paraît devoir produire plus qu'elle n'a produit. Des gisemens nouveaux peuvent se révéler dans d'autres contrées, et leurs résultats entrer en ligne. En combinant ces diverses circonstances, on incline naturellement à penser que les quantités qui forment aujourd'hui la moisson annuelle de l'or ne diminueront pas pendant un certain nombre d'années; mais, lorsque les mineurs auront saccagé les terrains d'alluvion et qu'il faudra s'attaquer à la matrice même dans laquelle, à travers les révolutions successives du globe, la nature a formé et déposé l'or, alors le travail des mines, rendant beaucoup moins, exigera l'économie qui résulte de l'application du capital et des méthodes scientifiques.

Dans un mémoire lu en 1848 à l'institut royal de Londres, sir Roderick Murchison fit remarquer que les principaux dépôts d'or se trouvaient dans les détritits aurifères, et qu'il ne fallait pas s'attendre aux mêmes coups de fortune en exploitant les veines qui se ramifiaient dans les rochers de quartz. Les résultats recueillis jusqu'à présent en Californie ont pleinement confirmé ces prévisions de la science. Voici ce qu'écrivait de San-Francisco, le 4 avril dernier, un ingénieur des mines à la suite d'une tournée dans les régions occupées par les chercheurs d'or :

« Je vous envoie le résultat des expériences qui ont été faites sur des fragmens de roc. Dans chacune, l'on a opéré sur trois tonnes de quartz, qui ont été réduites en poussière et traitées avec soin par l'amalgamation.

« On a fait cinq expériences dans le comté de Bath, situé entre l'Yuba et la rivière de la Plume, sur autant de veines. Le n° 1 a donné 3 dollars 53 cents par tonne; le n° 2, 9 dollars 50 cents; les n°s 3 et 4, 11 dollars chacun, et le n° 5, 17 dollars.

« Dans le comté de Nevada, on a fait des essais sur quatre points différens : le n° 1 a donné 15 dollars par tonne; le n° 2, à peine quelques parcelles d'or; le n° 3, 14 dollars par tonne : cette mine, sur laquelle une compagnie avait établi ses appareils, vient d'être abandonnée; le n° 4 a rendu 59 dollars : la veine était d'une richesse extraordinaire et donnait aux propriétaires des bénéfices considérables.

« Dans le comté d'Eldorado, trois veines différentes ne présentèrent pas un

rendement supérieur à 17 dollars par tonne; une quatrième égalait la richesse du n° 4, pris dans le précédent comté.

« Dans le comté de Mariposa, sur huit expériences, trois veines donnèrent à peine de 3 à 7 dollars par tonne; trois, de 7 à 20 dollars; une seule, 24 dollars, et une autre, 38 : les deux dernières veines avaient attiré des mineurs qui se disposaient à les exploiter.

« Aucune entreprise n'exige une étude plus attentive ni plus dispendieuse que l'exploitation du quartz aurifère. Une bonne veine, qui rendra par exemple 36 dollars par tonne de minerai, peut être considérée par des hommes modérés comme une affaire satisfaisante. On en trouve parfois de beaucoup plus riches; mais, de tous les moulins à broyer le quartz qui ont été établis en Californie, je ne crois pas qu'un tiers soit employé sur des mines qui rendent 30 dollars la tonne pour un travail de quelque durée. Aussi la moitié des travaux de ce genre sont interrompus. »

D'après l'espèce de procès-verbal que nous venons de citer, une veine de quartz, pour être productive, devrait donner 36 dollars, soit 192 fr. 60 c. par tonne. En poids, cette somme représente 55 grammes sur 1,000 kilogrammes, ou cinq parties et demie d'or sur cent mille de quartz. Le minerai de fer rend 10 à 15 pour 100 de métal, et la production de la fonte exige infiniment moins de travail et de dépense que l'extraction de l'or. En Australie, il est vrai, on a d'abord supposé, après l'analyse de quelques onces de quartz prises au mont Ophir, que la tonne devait rendre plus de 1,400 livres sterling; mais ces expériences, faites sur une très petite échelle, ne méritent aucune confiance. Il n'est pas probable que l'Australie, quand les mineurs se trouveront réduits à l'exploitation du quartz aurifère, donne des résultats beaucoup plus encourageans que ceux de la Californie.

L'abondance extraordinaire de l'or ne se présente donc pas avec les caractères de la durée. C'est une invasion soudaine à laquelle nous avons à faire face; ce n'est pas, autant que l'on peut en juger aujourd'hui, le règne d'un métal qui vient en détrôner un autre. Néanmoins il en résulterait infailliblement une baisse très prononcée dans la valeur de l'or par rapport à celle de l'argent, sans l'activité que semble prendre l'exploitation des gîtes argentifères. D'autres causes individuellement secondaires ont concouru ou pourront concourir à neutraliser l'effet de cette inondation.

C'est peu de savoir à quelles quantités s'élève la production annuelle des métaux précieux, si l'on n'examine dans quelles proportions ils se distribuent entre les deux hémisphères. L'argent donne lieu à un commerce régulier, et, sortant de sources depuis long-temps ouvertes, il vient à peu près exclusivement s'échanger en Europe contre les produits du sol ou de l'industrie. L'or de la Californie, au contraire, richesse inattendue qui jaillissait dans un pays neuf, a dû être

d'abord absorbé par les besoins de la circulation locale; une société nouvelle se formant au milieu de contrées désertes, il a bien fallu qu'elle se créât des moyens d'échange, une monnaie. Après les nécessités de la Californie, celles des États-Unis se sont imposées les premières. Les États-Unis travaillaient depuis quelques années à faire rentrer les métaux précieux dans leur circulation monétaire. L'or importé de la Californie a contribué puissamment à opérer ce reflux. La monnaie d'argent ne circule qu'en très faibles quantités dans l'Union américaine. On y frappe l'or en pièces de 20, de 10, de 5 dollars, et même de 1 dollar. De 4 à 500 millions récoltés dans les trois premières années, à peine 70 à 75 millions ont été envoyés en Europe. Le mouvement d'importation en 1851 a commencé à être plus sensible. D'après les relevés que publient les journaux américains des quantités d'or expédiées des ports de New-York et de la Nouvelle-Orléans, l'Europe aurait reçu l'année dernière 200 millions de francs.

On obtient le même résultat en partant d'autres données. La monnaie de Londres, qui frappe en moyenne pour 2 millions sterling de pièces d'or, et qui n'en avait frappé en 1850 que pour 1,492,000 livres sterling, a augmenté ses opérations, en 1851, jusqu'à présenter un chiffre de 4,200,000 livres sterling (plus de 105 millions de francs). La moitié de ces valeurs devait être de provenance californienne. Dans la même année, la monnaie de Paris a frappé en pièces d'or 269,709,570 francs, dont près de 100 millions provenaient de la conversion en monnaie française des guillaumes hollandais. En tenant compte du monnayage allemand, qui se réduit à des sommes peu importantes, nous retrouvons le chiffre approximatif de 200 millions pour l'or qui provient de la Californie. Si l'on en juge par l'activité de notre monnaie, l'importation de 1852 resterait jusqu'à présent inférieure à celle de 1851, car nous n'avons frappé que pour 14 millions en pièces d'or dans le cours du premier trimestre.

L'Australie envoie régulièrement d'assez grandes quantités d'or en Angleterre; mais une partie de ce que le pays producteur exporte en poudre ou en pépites lui revient sous la forme de monnaie. Plusieurs navires sont récemment partis de Londres chargés de 200,000 liv. sterl., à une époque où l'Angleterre avait reçu à peine 800,000 livres sterling tant de Sydney que de Melbourne. Des sommes considérables y seront aussi importées sous forme d'argenterie et de bijoux. Plus la richesse de cette colonie augmentera, et plus elle emploiera l'or dans sa circulation monétaire ainsi que dans les usages de luxe. Le pays de production sera infailliblement la contrée par excellence de la consommation.

Au reste, et bien que le métal précieux afflue sur le marché de Londres, l'or australien s'y est vendu, vers le milieu de juin, 4 livres

sterling et 2 sh. l'once. Ce prix élevé s'explique par les besoins du continent européen. L'Europe renferme deux cents millions d'habitans, dont à peine la moitié est suffisamment pourvue de monnaie métallique. Il faudrait certainement une addition de plusieurs milliards de francs aux quantités qui circulent parmi les nations civilisées pour mettre chez la plupart d'entre elles l'instrument des échanges au niveau du rôle qu'il remplit en France, en Belgique, en Suisse, en Hollande et dans le royaume-uni. Nous savons que les peuples industriels ont seuls besoin de beaucoup d'or et d'argent, parce qu'ils font seuls beaucoup d'affaires. L'abondance de la production précède et sollicite celle de la monnaie. La richesse doit exister dans un état avant le signe qui la manifeste et qui la rend disponible; mais on ne peut nier en même temps que la circulation des métaux précieux ne stimule à un haut degré la création des richesses : elle agit comme les moyens de transport qui, en ouvrant des débouchés et en étendant le rayon de la vente, donnent de la valeur aux produits. La moitié de l'Europe n'a qu'un commerce sans importance et ne tire qu'un faible parti des ressources que lui offre le sol; elle n'a ni industrie ni crédit. L'or et l'argent sont remplacés, dans ces contrées à demi civilisées, par un papier-monnaie souvent discrédité et sans valeur, en tout cas, au-delà de la frontière.

L'Autriche vient de conclure, partie à Francfort et partie à Londres, un emprunt de 3 millions et demi de livres sterling, qui est principalement destiné à relever le papier-monnaie du discrédit dans lequel il était tombé, en donnant les moyens de reprendre les paiemens en espèces. Ce sera le premier pas vers la restauration de la monnaie métallique, qui avait disparu à ce point de la circulation que l'on divisait en quatre les coupures inférieures des papiers de banque pour en faire des appoints. La Prusse, la Pologne, la Russie et la Turquie éprouvent à divers degrés les mêmes embarras que l'Autriche. Avant d'avoir saturé tous ces marchés affamés d'or et d'argent, il faudra que les trésors de la Sibérie, de l'Australie et des deux Amériques s'épanchent pendant bien des années sur l'Europe.

La rareté de l'or en avait restreint l'usage, en France notamment, aux coupures d'une valeur assez élevée. Depuis qu'il devient plus commun, on l'a monnayé en pièces de 10 francs, qui sont très recherchées et d'un usage commode. Ces coupures paraissent destinées à remplacer une partie de l'argent qui encombre inutilement la circulation. On a calculé que les billets de banque de 200 et de 100 francs avaient amené une économie de plusieurs centaines de millions dans l'emploi des métaux précieux. Les pièces de 10 francs en or, en pénétrant dans la circulation, emploieront une partie de l'or qui surabonde et feront sortir une partie de l'argent. La demande de l'argent diminuera donc

de toute la quantité dont augmentera celle de l'or. Les paiemens quotidiens y gagneront en facilité comme en sécurité : l'argent fera l'appoint de l'or, comme l'or fait l'appoint des billets de banque. C'est là ce qui se passe en Angleterre, où l'argent circule en si faibles quantités, que la monnaie de Londres, qui a frappé en 1850 pour 1,492,000 livres sterling en pièces d'or, n'a livré que pour 130,000 livres sterling (3,260,000 francs) de pièces d'argent. La même année, 86 millions en pièces d'argent sortaient de la monnaie française.

Il ne faut pas oublier que les peuples qui n'appartiennent pas à la civilisation chrétienne réclament aussi leur part dans la distribution des métaux précieux. Les Chinois importaient déjà des dollars du Pérou et du Mexique en échange de leurs soieries; ils attiraient à eux par le commerce ou par le travail l'or produit dans les îles de la Sonde. Ce peuple industrieux envoie aussi son contingent de trafiquans et de mineurs sur les placers de la Californie et de l'Australie. Une partie de l'or californien a déjà pris la route de la Chine; mais l'Australie semble mieux placée pour approvisionner de métaux précieux les régions orientales ainsi que les contrées méridionales de l'Asie. L'or australien sera placé là à fonds perdus, car, si les métaux précieux que l'on jette dans la circulation en Europe surnagent en quelque sorte et se retrouvent en partie du moins au bout d'un certain temps, ceux que l'on envoie en Chine, dans l'Inde ou en Afrique n'en reviennent jamais : ce n'est pas à la circulation qu'on les livre, c'est à la consommation.

Rien ne semble plus propre à rassurer les esprits qui s'alarmeraient de l'abondance de l'or que l'étendue presque sans limites du marché. Quel peuple civilisé ou non civilisé, agricole ou industriel, n'entre pas aujourd'hui dans le mouvement du commerce? Qu'est-ce que les millions que l'on peut retirer des flancs de la Cordillère auprès de ceux que représentent les capitaux créés sur le globe par le travail? Il faudrait plus d'un quart de siècle d'une production comme celle que donnent les lavages réunis de l'Altaï, de la Californie et de la Nouvelle-Galles du Sud, pour accumuler une somme d'or égale au revenu annuel de la seule Angleterre. Cette récolte inattendue de métaux précieux vient s'ajouter à un fonds commun qui est non plus la pauvreté, mais la richesse; elle ne saurait produire une impression profonde ni durable sur la masse incalculable de valeurs qui existe dans le monde.

Après tout, l'Europe elle-même ne conserve pas l'or et l'argent comme des reliques. Les monnaies s'usent par le frottement, au point qu'il faut procéder de temps en temps à des refontes, et que la perte qui en résulte est mise à la charge de la société. L'usage de la vaisselle d'or et d'argent, l'orfèvrerie et la bijouterie, s'étendent aussi

chaque jour, comme l'horizon de la classe moyenne. Les ateliers de la France, de l'Angleterre et de la Suisse en fabriquent pour le monde entier. Les statisticiens anglais ont évalué le vide que le frai, les sinistres de mer et l'exportation sans espoir de retour font dans l'approvisionnement en métaux précieux des États-Unis et de l'Europe — à plus de 125 millions de francs par année. Une évaluation plus modérée ramènerait cette perte à 75 millions. Quant aux industries de luxe, les sommes d'or et d'argent qu'elles emploient annuellement sont estimées par M. Jacob à 148 millions de francs, sans y comprendre la consommation de l'Union américaine. M. McCulloch, qui embrasse les États-Unis dans ses calculs, s'arrête au chiffre de 150 millions. La France employant à elle seule plus de 30 millions, on peut admettre, sans craindre d'exagérer, la somme de 125 millions pour l'or et l'argent appliqués aux usages domestiques. Voilà donc une consommation annuelle de 200 millions à défrayer. La place que prend l'or dans cette absorption des métaux précieux est chaque jour plus importante.

Que reste-t-il aujourd'hui en Europe de la masse énorme de métaux précieux que le Mexique et le Pérou y ont versée pendant trois siècles? L'or et l'argent qui figurent dans la circulation représentent à peine les quantités que les mines ont produites depuis cinquante ans. Les trente milliards que l'Amérique avait envoyés à l'Europe, depuis la conquête espagnole jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, ont à peu près entièrement disparu. On dirait que l'industrie, en touchant à l'or et à l'argent, les volatilise. La France convertit en monnaie une grande quantité de métaux précieux; mais l'or monnayé n'y séjourne pas, et l'exportation tend constamment à l'expulser du territoire. Ainsi, de 1840 à 1852, en douze années, nous avons importé 123,012 kilogrammes d'or, et nous en avons exporté 71,217 : différence en faveur de l'importation, 52,595 kilogrammes, soit 181,138,600 francs, lesquels donnent une moyenne de 15 millions de francs par année. La bijouterie, l'orfèvrerie et la dorure emploient annuellement en France des quantités d'or qui excèdent cette somme : l'excédant est pris sur la réserve monétaire, et c'est ce qui explique la prime dont l'or jouit sur notre marché. La moyenne se réduirait de plus de moitié, s'il fallait en déduire l'année 1851, pendant laquelle l'importation a dépassé l'exportation de 34,503 kilogrammes; mais les résultats de 1851 peuvent passer pour un phénomène exceptionnel. Déjà même il doit nous en rester peu de chose. L'or émigre de notre marché sur le marché de Londres. La Banque de France, dont l'encaisse métallique comprenait en 1851 environ 100 millions de francs en or, n'en compte plus que 15 à 20 millions. La monnaie d'or, qui est encore assez commune à Paris, ne se rencontre presque pas en province.



De 1840 à 1852, le commerce français a importé 10,175,312 kilogr. d'argent et en a exporté 3,688,279 kilogrammes. L'excédant de l'importation, soit 6,487,053 kilogrammes, représente une somme de 1,430,125,943 francs, ou 119,157,162 francs par année. En admettant que les besoins du luxe absorbent 15 millions par année et le frai 10 ou 12 millions, notre réserve monétaire en argent se serait accrue d'au moins 1,100 millions depuis 1840. Cela laisse une assez belle marge dans la circulation métallique de la France à l'accroissement de l'or. Quand l'importation de l'or excéderait désormais l'exportation d'une quantité annuelle égale à 200 millions de francs, avec cette réserve accumulée de 1,100 millions et avec un excédant annuel de 80 à 90 millions de francs sur l'importation et sur la consommation de l'argent, il faudrait au moins dix ans pour rétablir l'équilibre entre les deux métaux tel qu'il existait en 1840.

Je ne connais rien de plus téméraire que les prédictions ou même les prévisions tant soit peu tranchantes dans tout ce qui touche au commerce de l'or et de l'argent. La précision que la science économique apporte à l'observation des faits et la rigueur du calcul n'ont pas de prise sur des phénomènes qui varient au gré d'une infinité de causes; mais il est permis de croire, quand on voit l'or obtenir une prime, malgré l'abondance croissante de l'importation et après que plusieurs peuples l'ont expulsé de leur monnaie, que la proportion établie par les lois des divers peuples entre l'or et l'argent ne sera pas troublée, si elle doit l'être, avant quelques années.

Au plus fort des alarmes que la Californie avait fait naître, on a proposé des mesures plus ou moins radicales. Quelques personnes auraient voulu que le gouvernement limitât les quantités d'or qu'il serait permis de frapper chaque année. Cet expédient, dans le cas d'une dépréciation, n'aurait été qu'une barrière très insuffisante, car les quantités importées et conservées en lingots n'en auraient pas moins augmenté l'accroissement et pesé sur le marché. D'autres avaient songé à modifier la proportion légale; mais cette mesure n'aurait pas d'objet tant que l'or obtient une prime. Si l'or venait à être déprécié, elle serait dangereuse avant que l'expérience eût constaté une baisse large et d'une certaine durée; mais, la dépréciation une fois avérée, il n'y aurait pas d'autre parti à prendre.

Reste la démonétisation de l'or. Sans doute, aucune base n'est plus rationnelle ni plus sûre pour la circulation que l'unité de l'étalon monétaire. En fait, dans toutes les contrées qui donnent concurremment à l'or et à l'argent le privilège de monnaie légale, l'un des deux métaux obtient toujours une prime sur l'autre et ne figure dans les paiements qu'à titre d'accident. Logiquement, c'est bien assez de soumettre la valeur des choses aux variations du métal qui est pris pour signe

représentatif, sans s'exposer à doubler l'incertitude en attribuant à deux métaux le rôle de monnaie. En partant de ce principe, il y aurait encore à examiner lequel des deux métaux présente, dans un temps donné, la valeur la moins variable. Avant la découverte des placers californiens, l'argent aurait eu peu de chances. Aujourd'hui même, la question ne me paraît pas avoir changé de face, autant qu'on le croit vulgairement.

Ajoutons qu'il n'est pas également facile à tous les peuples qui ont adopté le double étalon d'exclure sans inconvénient l'un des métaux précieux de leur circulation monétaire. L'exemple de la Hollande a prouvé que l'or, en perdant le caractère de monnaie légale, n'avait pas la moindre chance d'être admis comme monnaie de convention. Démonétiser l'or, c'est l'expulser du marché. Qu'une nation commerçante comme la Hollande, qui vit de la liberté et qui fait métier de transporter sur toutes les mers non-seulement ses produits, mais encore ceux des autres contrées, renonce à un de ses moyens d'échange, cela n'entraîne pas pour elle de grands périls. L'Angleterre, qui ne semble pas disposée en ce moment à imiter les Hollandais, pourrait seule, ayant le commerce du monde entre les mains, le faire sans trop de dommage. Pour la France, à moins d'une nécessité pressante, elle ne saurait, dans les conditions actuelles, démonétiser l'or sans s'exposer à une perturbation complète de ses rapports extérieurs et de ses plus sérieux intérêts.

Notre commerce est enchaîné dans les liens du système protecteur. Sans parler des prohibitions directes qui déshonorent nos tarifs de douane, presque tous les droits qui grèvent les articles de grande consommation sont des prohibitions déguisées; en échange des produits français qu'ils vendent à l'étranger, nos marchands ne peuvent guère en rapporter que des matières premières. Encore la fonte et le fer en barres, cette matière première de toute industrie, sont-ils tarifés à plus de 100 pour 100 de leur valeur. Dans les contrées qui ont une législation vraiment commerciale et où les douanes ne sont qu'un impôt, les importations et les exportations se balancent. Dans notre pays où l'on a voulu en faire une barrière pour arrêter les échanges, les marchandises exportées ont toujours une valeur supérieure aux marchandises importées. En 1850, par exemple, l'importation représentant 790 millions de francs et l'exportation 1,068 millions, une somme de 278 millions forme la différence. L'Angleterre et les États-Unis à eux seuls reçoivent de nos produits une valeur qui excède de 236 millions celle des produits qu'ils nous envoient. Et comme les nations avec lesquelles nous commerçons ne peuvent pas nous donner des marchandises pour solde, il faut bien qu'elles nous paient en or et en argent. Voilà pourquoi l'on trouve au tableau de 1850, qui ne donne pas

même les faits sur ce point dans toute leur étendue, 220 millions de francs importés en numéraire.

Tant que le système protecteur régira la France, il paraît impossible de retirer à l'or son caractère de monnaie. Ce serait enlever à notre commerce un moyen indispensable d'échange. On lui interdirait ainsi tout rapport avec les peuples qui ne peuvent payer qu'en or ce qu'ils achètent, ou qui n'ont à nous vendre que des produits qui sont déjà exclus par notre tarif. L'or ne s'écoule que dans les contrées où il trouve un marché, et il n'y a de marché pour l'or que là où ce métal est à la fois marchandise et monnaie. Un bénéfice d'un demi pour 1,000 suffit aujourd'hui pour détourner le courant des métaux précieux. On ne doit jamais perdre de vue cette considération quand on s'occupe de la législation monétaire.

Au fond, le changement que l'on avait annoncé à grand bruit dans la valeur relative de l'or et de l'argent ne semble rien moins qu'imminent à cette heure. Si quelque révolution nous menace de ce côté, c'est bien plutôt une dépréciation simultanée et commune aux deux métaux. Les esprits prévoyans ne se contentent pas d'en exprimer la crainte; ils se prémunissent déjà contre les chances défavorables que l'avenir peut nous réserver. C'est une des causes qui font rechercher aujourd'hui les actions de chemins de fer et les propriétés foncières. C'est ce qui explique l'abandon relatif dans lequel, je ne dis pas la spéculation, mais les capitaux de placement laissent les rentes sur l'état. On s'effraie des placements dans lequel tout demeure fixe, le capital et le revenu. Ceux-là se trouveraient, en effet, les plus fortement atteints, dans le cas où l'argent viendrait à perdre de sa valeur, tandis que les actionnaires des chemins de fer conserveraient la chance de voir s'accroître leur revenu, et les propriétaires, celle de voir leur capital augmenter suivant la même proportion dans laquelle la monnaie se déprécierait.

En me prévalant de ces faits, je n'entends nullement m'ériger en prophète, je me borne à indiquer un des symptômes de la situation. Le danger, s'il existe, n'est assurément pas prochain. Nous avons déjà vu l'usage des billets de banque prendre en France un développement qui, grâce à la bonne tenue de ces valeurs, produisait dans la circulation le même effet qu'un accroissement considérable du numéraire. Cependant la valeur des choses n'a point été altérée. Il est raisonnable de penser que l'abondance de l'or et de l'argent ne fera pas de haute lutte du moins ni en un jour ce que n'a pas fait l'abondance du papier de banque.

L'affluence des métaux précieux a été un événement en quelque sorte providentiel dans la situation révolutionnaire de l'Europe. Le crédit avait disparu ou hésitait presque partout entre les tempêtes de

la veille et celles qui s'annonçaient pour le lendemain. Les affaires s'étaient arrêtées ou ne se traitaient plus qu'au comptant. On était revenu à cet état de défiance et d'embarras qui marque dans les sociétés les premiers pas de l'échange. La monnaie métallique, circulant à plein canal, a pu entretenir encore un reste de mouvement et de chaleur. En veut-on la preuve? L'excédant moyen du numéraire importé sur le numéraire exporté, qui n'était, chez nous, avant 1848, que de 80 à 100 millions, s'éleva tout à coup à près de 300 millions pour chacune des années 1848 et 1849. Le numéraire, dans ces temps de trouble, a suppléé les effets de commerce, et il a soutenu toutes les valeurs; mais dans les époques de calme et de confiance, où il ne règne pas seul et où il concourt, avec les billets de banque et le papier de commerce, à défrayer la circulation, la monnaie d'or et d'argent doit se proportionner au mouvement des affaires. Ce qui fait que 600 millions de francs en écus encombrant aujourd'hui, sans profit pour le pays, les caves de la Banque de France, c'est que les capitaux ne se lancent que sur le marché des fonds publics, et que la reprise du travail sur une grande échelle ne sort pas encore du domaine des espérances pour entrer dans celui des réalités; mais que l'industrie prenne confiance dans l'avenir, et l'on verra la réserve métallique de la Banque diminuer. Par une conséquence toute naturelle, notre marché attirera les métaux précieux du dehors. En fait, l'or et l'argent sont demandés; les conditions du travail s'améliorant, on ne pourra que les rechercher davantage.

Ne nous laissons donc ni abattre ni enivrer; le monde n'est aujourd'hui ni sur le seuil d'un Eldorado ni à la veille d'un cataclysme. Les gens qui prennent l'or et l'argent pour une richesse absolue, qui confondent l'abondance du numéraire avec celle du capital et qui affirmaient que l'or importé de la Californie allait amener la baisse de l'intérêt, se rappelleront que le taux de l'intérêt est déterminé par la confiance, et que la confiance dépend de l'ordre établi dans la société. La Californie elle-même s'est chargée de démontrer leurs illusions, car, dans ce pays où l'on faisait litière de l'or, l'intérêt s'est élevé jusqu'à 8 pour 100 par mois. Ceux au contraire qui, à la vue des galions nouveaux se dirigeant vers l'Occident, ne rêvent que catastrophes et que ruines, ceux qui insinuent qu'un moment viendra où la Banque de France paiera pour qu'on la débarrasse de son or, n'oublieront pas qu'elle le vend aujourd'hui sans difficulté et même en obtenant un bénéfice sur le taux légal, et que le commerce de l'or n'a jusqu'à présent ruiné personne.

---

LA

# POÉSIE CATHOLIQUE

## EN ALLEMAGNE.

---

M. OSCAR DE REDWITZ.

I. *Amaranth* (*Amarante*), Mayence, 1832. — II. *Mae'rchen* (*Légende*), Mayence, 1830. —  
III. *Gedichte* (*Poésies*), Mayence, 1832, par M. Oscar de Redwitz.

---

Les événemens de ces dernières années ont été une crise heureuse dans la vie morale de l'Allemagne. Malgré le calme apparent des esprits à la veille de 1848, et quoique les partis extrêmes, en religion et en politique, fussent revenus des violences qui avaient signalé leurs débuts, toutes les mauvaises passions, toutes les erreurs détestables qui se cachent sous le nom d'*humanisme* faisaient secrètement leur chemin. Ceux qui dénonçaient l'athéisme démagogique comme le plus grand fléau des lettres allemandes étaient taxés d'exagération. N'était-ce pas attribuer trop d'importance à une école sans prestige? Les jeunes hégéliens n'étaient qu'une bande d'aventuriers, comme il y en a toujours à la suite des grandes expéditions. Puisque l'Allemagne s'avancait tout entière à la conquête d'une société plus juste et d'institutions plus libérales, comment s'étonner qu'une troupe d'enfans perdus se livrât en dehors des rangs à toute sorte de folles équipées? Comment s'en alarmer surtout? La grossièreté seule des conclusions devait décréditer de tels systèmes. Ainsi parlaient, il y a cinq ans, les esprits inattentifs, ainsi s'endormaient eux-mêmes ceux qui ne voulaient pas

être réveillés, et cependant le mal gagnait de proche en proche. Les révolutions ont mis brusquement à découvert ces influences malsaines, elles ont fait éclater tout ce qui s'agitait dans l'ombre à l'abri de cette sécurité trompeuse; maintes apparitions sinistres ont eu lieu, mais finalement l'explosion a purifié l'atmosphère. Il est permis de regretter, dans la politique, bien des choses qui ont suivi cette catastrophe, bien des réactions salutaires qui ont dépassé le but et repris ce qui était légitimement gagné : dans l'ordre tout autrement sérieux de la pensée et de l'existence morale, il n'y a rien à regretter. La crise était nécessaire, et elle a été féconde. Pour beaucoup d'intelligences, une vie nouvelle a daté de ce moment; aussitôt l'orage fini, de suaves odeurs ont parfumé la nature.

S'il est une expérience qui doive humilier notre orgueil, c'est de voir combien tout grand fait, tout changement mémorable dans les choses d'ici-bas profite rarement à celui qui en a eu l'initiative. Quand Hegel nous montre son dieu se servant de la liberté de l'homme pour accomplir ses évolutions terribles, et qu'il s'écrie avec une sombre éloquence : « Toute action se retourne contre son auteur et le tue, » cette parole a surtout un sens métaphysique dans sa bouche; appliquez-la aux événements de la vie intellectuelle et morale, et voyez comme les temps de révolution se chargent d'en justifier la profondeur! La liste serait longue des partis et des doctrines qu'une victoire passagère a tirés de l'obscurité pour les frapper de mort au grand jour. On peut s'étonner à bon droit que la littérature allemande avant 1848 ait subi si complaisamment la sourde tyrannie de l'athéisme. Ni les penseurs élevés ni les écrivains habiles ne lui manquaient; mais, soit indifférence pour un péril qu'on ne croyait pas si rapproché, soit timidité en face d'adversaires à qui toutes les armes étaient bonnes, on ne vit pas un seul penseur ou un seul poète opposer une résistance éclatante aux docteurs du mensonge. Quelle saveur aurait eue une œuvre franchement et naïvement chrétienne au milieu de ces écrits de toute sorte où l'orgueil se donnait carrière! Comme une telle inspiration aurait été féconde! Comme le poète aurait pu y retrouver d'anciennes richesses germaniques et y puiser des beautés toutes neuves! Personne ne l'essaya. Les arts du dessin conservèrent seuls la tradition chrétienne, qui semblait effacée des lettres. Les critiques avaient beau proclamer la mort de la poésie religieuse et l'avènement de je ne sais quel art nouveau où l'homme remplaçait Dieu : les peintres, placés en dehors de ce mouvement et soustraits à ces influences pernicieuses, entretenirent avec grace le dépôt de la pensée chrétienne telle que l'imagination germanique l'a conçue. Quand on voyait la poésie allemande, sur les pas des Herwegh et des Freiligrath, s'écarter chaque jour davantage des frais domaines où elle est née, quand on voyait la

grace spiritualiste des ancêtres bafouée par tant de voix injurieuses, il était impossible de ne pas songer aux ascétiques dessins d'Owerbeck, aux œuvres si suaves de Steinlé, ou bien à ces compositions charmantes dans lesquelles M. Louis Richter groupe si harmonieusement les enfans et les mères. Comment donc quelque poète n'a-t-il pas fait avec une pleine conscience de son œuvre ce que ces talens aimables accomplissaient d'instinct? Il fallait sans doute que la démagogie hégélienne parût victorieuse un instant pour être plus complètement détruite. Ce qui est certain au moins, c'est que les désordres de la pensée publique provoquèrent enfin cette réaction trop lente. Puisque Henri Heine lui-même allait protester si gaiement contre le haut clergé de l'athéisme, il était bien temps que les âmes croyantes et les cœurs simples eussent un poétique interprète dans la mêlée des opinions aux prises. Cet interprète ne leur a pas manqué. A l'heure même où la démagogie allemande est sortie de l'obscurité des systèmes pour s'emparer du monde réel, un livre a obtenu tout à coup un de ces succès immenses qui sont des événemens littéraires. L'auteur était inconnu; il débutait entre l'émeute de Dresde et l'agonie furieuse du parlement de Francfort, et depuis trois ans, au milieu des préoccupations les plus graves, il a opéré un charme qui se prolonge encore : la quatorzième édition de son livre vient de paraître. Quelle est cette œuvre accueillie avec un si rapide enthousiasme à l'heure où les *humanistes* saluaient dans les émeutes et les guerres civiles l'enfantement laborieux du monde nouveau? C'est une œuvre tout enfantine. Les gracieux dessins de Steinlé et de Richter semblent y prendre une voix et se mettent à chanter. On ne saurait rien imaginer de plus candide, de plus tendre, de plus soumis, de plus humblement affectueux, rien de plus contraire, en un mot, à l'arrogance hégélienne.

Un caractère remarquable de cette humilité, c'est qu'elle a conscience de sa force, et que l'auteur l'oppose avec une certaine résolution à l'orgueil effréné de ceux qu'il veut combattre. De plus, le poète a la prétention de faire une œuvre strictement catholique. Il ne craint pas les écarts bien naturels où l'art peut induire le cœur le plus rigide; il dédaigne les avertissemens de Boileau, et croit que les mystères des chrétiens sont susceptibles d'*ornemens égayés*. A la manière des artistes du moyen-âge, il appelle Jésus-Christ le maître du chant et l'instituteur des poètes. Ce sont les poètes sacrés qui doivent reconstruire la cathédrale renversée par tant de secousses violentes; il faut au monde des lyres nouvelles et de nouvelles harmonies. A l'œuvre, compagnons! ne me laissez pas travailler seul au saint édifice que je bâtis : chantons, chantons, et que l'église catholique se relève!

« A l'œuvre! et prenez confiance! Apportez vos harpes et vos glaives! Ne me laissez pas construire seul le monument; trop lourde pèserait ma tâche!

« Que Dieu daigne bénir notre école ! Les disciples, c'est moi qui les appellei, non pas du haut de la chaire du maître : je veux être un disciple, moi aussi.

« Celui qui trône dans l'empire des esprits, celui-là est notre maître, c'est l'éternel seigneur et maître, c'est notre sauveur Jésus-Christ ! »

Telle est la confiance de ce juvénile enthousiasme; l'écrivain arbore fièrement sa foi, et il a l'ambition d'en devenir le poète. N'est-ce pourtant qu'une reproduction des écoles qui déjà, par des procédés divers, ont essayé de créer une poésie catholique? On a vu, au commencement de ce siècle, deux manières de comprendre cette tâche : les uns se rangeaient sous la bannière de M. de Maistre, et, jetant l'injure à l'esprit moderne, relevaient insolemment les âges théocratiques; les autres cherchaient dans ces vieux siècles un mysticisme plein de grace, ils se créaient un moyen-âge de fantaisie, et ils y marchaient au milieu d'éblouissemens continuels. Cette dernière école est l'école dite romantique au-delà du Rhin, l'école des Clément de Brentano et des Achim d'Arnim. L'ouvrage dont nous parlons n'aurait pas eu le succès qui l'a couronné, s'il ne se fût distingué par quelque nouveauté charmante; il fallait surtout qu'il fût approprié à la situation et qu'il répondît au besoin des âmes. Ni l'altière arrogance de M. de Maistre, ni le mysticisme artificiel de Clément de Brentano ne pouvaient convenir à l'Allemagne après les crises qu'elle venait de traverser; elle était trop souffrante pour supporter les invectives amères, elle était trop fatiguée de l'abus des systèmes pour se plaire encore aux mystiques raffinemens. L'ouvrage qui l'a charmée brille par une grace tranquille et sereine. Point de prétentions, point d'efforts; c'est la simplicité d'une âme qui s'ouvre à la lumière, c'est le calme d'une journée qui commence. Un célèbre écrivain, M. Berthold Auerbach, vient de publier un roman sous le titre que Dante avait donné au récit de son adolescence; il l'a appelé gracieusement *Vie nouvelle*, *Neues Leben*, et il a tâché d'y peindre les émotions de l'Allemagne au moment où elle entre dans cette carrière que les derniers événemens lui ont faite. Vie nouvelle, c'est bien en effet le mot de la situation présente. Il faut une nouvelle existence à cette Allemagne, qui, sous l'influence de tant de sophistes, en est venue à se renier elle-même. Ses traditions se sont rompues, son génie s'est voilé, le pays des idéales rêveries et des contemplations sublimes s'est perdu dans le matérialisme, comme le Rhin se perd dans les sables. Où irait-on plus loin dans cette voie? Au-dessous des Feuerbach et des Stirner, il n'y a plus rien, on a touché le fond de l'abîme. Il est bien temps que l'Allemagne se cherche enfin et se retrouve. Avec le poète aimable qu'elle a si cordialement accueilli, il semble déjà qu'elle revienne à l'enfance. Plus tard, bientôt sans doute, elle sera redevenue assez maîtresse d'elle-même pour se mesurer de nouveau avec les



questions viriles; au lendemain des secousses violentes, elle semble n'aspirer qu'au repos. La faiblesse naïve dont cette poésie catholique est empreinte était précisément la vertu magique dont elle avait besoin pour rompre les maléfices démoniaques. Un enfant a protesté, et sa voix, comme un exorcisme, a dissipé les influences maudites. Tel est le sens de ce gracieux récit d'*Amaranthe* adopté par l'Allemagne avec une sympathie si unanime; telle est l'originalité de ce poète, M. Oscar de Redwitz, dont le nom s'est placé tout à coup au premier rang parmi les noms les plus aimés.

M. Oscar de Redwitz-Schmoelz est né, le 28 juin 1833, à Lichtenau, petite ville voisine d'Ansbach, au centre de la Franconie bavaroise. Il appartient à une ancienne famille du pays. Son père, M. Louis de Redwitz, a rempli long-temps des fonctions considérables dans l'administration publique; sa mère, Anne de Miller, est la nièce d'un poète, Jean-Martin de Miller, qui a laissé un honorable souvenir dans l'histoire littéraire. Tout jeune encore, M. Oscar de Redwitz quitta sa ville natale pour la Bavière rhénane. Il séjourna à Kaiserslautern d'abord, puis à Spire, et enfin aux frontières mêmes de la France, dans la province des Deux-Ponts, où son père avait été appelé. C'est là que s'écoula son enfance. Après avoir terminé, au collège de Wissembourg, en Alsace, des études commencées à Spire, il alla passer cinq années à l'université de Munich, où il s'occupa surtout de philosophie et de jurisprudence. Revenu à Spire en 1846, il s'y prépara à la carrière de jurisconsulte, selon les désirs de sa famille; mais la poésie s'était déjà emparée de son ame; il menait de front, avec une ardeur extrême, et les travaux réguliers du droit, et la pratique enthousiaste de l'art auquel il avait l'ambition de consacrer sa vie. Son père mourut au printemps de 1848. Toute l'Allemagne était en feu; de généreuses espérances, des aspirations patriotiques frayaient la route aux utopies ridicules et aux convoitises sauvages. Réduit à l'isolement par le coup qui venait de le frapper, le jeune poète ressentit plus fortement, au sein de ses afflictions domestiques, les tourmens de la vie sociale. La poésie lui offrait un refuge, il s'y enferma avec piété. La poésie n'est trop souvent qu'une chose extérieure à l'artiste, un emploi artificiel de l'intelligence où le sentiment moral n'a qu'une médiocre part; elle était mêlée pour lui, dès le début, à toutes les émotions de la vie. Qui peut dire si sa tristesse particulière, jointe aux publiques inquiétudes, n'eût pas nui à la sérénité de son inspiration? Heureusement pour l'écrivain, cette même année 1848 lui apporta des consolations précieuses. Quelques mois après la mort de son père, il se fiança à une jeune fille dont la douce influence est très visible dans son poème d'*Amaranthe*. C'est auprès d'elle, à une petite distance de Kaiserslautern, dans une paisible maison de campagne cachée sous une forêt de sapins, que M. de Red-

witz composa la meilleure partie de son poème. Il a décrit lui-même le tranquille bonheur de ces jours privilégiés dans une introduction ajoutée à la deuxième édition de l'ouvrage. Le titre de la pièce est *le Retour d'Amaranthe*. Le poète, en se séparant de son œuvre, avait envoyé avec confiance sa simple et chaste héroïne au milieu de la société bouleversée, et il la voit revenir toute joyeuse dans la vallée des sapins :

« Je m'appuie silencieusement à la fenêtre cintrée, dans la vieille et solitaire métairie tout environnée d'une noire forêt de sapins, et je contemple au dehors les spectacles de l'automne. Nul bruit de rues qui trouble ma rêverie; je n'entends que les feuilles sur les murailles tapissées de vignes qui craquent au souffle léger du vent. Du côté de la forêt, à l'extrémité des bruyères, le brouillard s'enveloppe de ses voiles blanchâtres, et là-haut, au milieu de nuées grises qui se pressent, navigue gravement une troupe de grues. C'est l'automne. Que m'importe? dans ces murs solitaires, le printemps reste épanoui pour moi avec ses splendeurs, ses parfums et sa paix. En vain je vois tomber l'une après l'autre les feuilles desséchées; ici, une petite fleur cachée continue de fleurir pour moi. Si les oiseaux se taisent, je me chante à moi-même mes chansons. Pour le chanteur, il n'y a jamais d'hiver; aussitôt qu'un printemps est fini, un nouveau printemps recommence.

« Tout à coup on frappe doucement à ma porte. — Entrez!... béni soit le ciel! c'est toi! Dieu te ramène à moi si promptement! ô Amaranthe, c'est toi, ma fille! — et soudain embrassemens, longs baisers, pleurs de joie qu'on ne peut retenir. — Eh bien! chère fille, parle vite, quelle a été ta destinée dans le monde? — Alors elle me tient embrassé avec une grace enfantine, elle me regarde en souriant, puis son visage peu à peu devient grave, et elle me dit : « Fidèle aux recommandations que tu m'as faites en me bénissant au départ, protégée par ton bouclier et ton glaive, je suis allée dans le vaste monde. Partout où je dirigeais mes pas dans les contrées allemandes, la tempête furieuse rugissait; mais j'avais la confiance d'un enfant, et, comme tu me l'avais ordonné, je traversais la tempête. Les places, les rues retentissantes, c'était mon devoir de les éviter avec soin; mais, dès que je trouvais une maison silencieuse, je frappais et demandais à entrer.. Alors plus d'une main chère et loyale m'introduisait au sein de la demeure. Là je donnais d'abord tes complimens de bienvenue aux femmes, aux femmes allemandes, aux pieuses créatures. Puis j'illuminais les chastes regards des clartés du pur amour, je faisais couler des yeux des mères de douces larmes de tendresse. Si un cœur honnête était malade de ses illusions perdues, j'étais heureuse de le rafraîchir avec les souffles de la forêt. Plus d'une âme m'a remerciée des heures toutes divines dont je l'ai fait jouir avec mes chants; plus d'un jeune homme, le cœur plein, m'a chargée pour toi de ses saluts... »

L'écrivain qu'un succès si complet a autorisé à parler de la sorte se peint ici lui-même avec cette naïveté cordiale qui est le charme de ses vers. Cette chaste figure, si enfantine et cependant si résolue, qui a parcouru l'Allemagne à travers la mêlée révolutionnaire et y a semé tant de bonnes pensées, c'est bien la ressemblante image de sa poésie.

C'est au printemps de 1849 que l'*Amaranthe* de M. de Redwitz s'est mise en route; c'est quelques mois après qu'elle venait s'abriter un instant sous le toit du poète et lui rendre compte de son message. Quel poème si nouveau, doit-on se dire, quelle invention si originale a pu distraire les âmes en ces mois terribles où, de Dresde au Palatinat et de Berlin à la Hongrie, l'insurrection sanglante provoquait des vengeances sans pitié? A ne considérer que le fond des choses, il n'y a rien là de très nouveau à coup sûr; ce n'est pas une de ces œuvres hardies qui commandent l'attention et dominent les cris de la multitude; c'est simplement, à travers mille faiblesses, la grace allemande des vieux âges depuis long-temps perdue et tout à coup retrouvée, la grace des *Minnesinger*, la candeur des Wolfram et des Hadlaub, une poésie ingénue, cordiale, empressée, qui s'introduit sans efforts, qui frappe, qui entre, qui presse la main tremblante de son hôte ou essuie son visage baigné de larmes. Qu'on se garde bien de blâmer chez elle l'inexpérience de l'art, l'embarras du plan, l'indécision des épisodes : dans les tableaux qu'elle va peindre, le sentiment seul est tout. Poésie confiante et bénie! Si vous y voyez le sourire vrai et le charme incomparable de l'enfance, ne lui demandez pas autre chose; elle a senti d'instinct ce qui pouvait rafraîchir les âmes, et vous avez le secret de son prestige.

Le poème de M. Oscar de Redwitz, comme presque tous les poèmes des *Minnesinger* et des maîtres chanteurs, commence avec une grace toute printanière. — La forêt est verte et parfumée, les oiseaux chantent dans les arbres, les ruisseaux courent sur la mousse; mille petites fleurs, au fond de la vallée et sur la lisière du bois, ouvrent leurs corolles humides que va sécher le soleil. Cette forêt, c'est la Forêt-Noire; cette vallée, c'est la vallée du Neckar. Le poète était naturellement attiré vers ces contrées heureuses; c'est au bord du Neckar et sous les ombrages du Schwarzwald que les plus aimables des *Minnesinger* du XIII<sup>e</sup> siècle ont semé leurs mélodies; c'est là encore que le groupe harmonieux conduit par Uhland et Justinus Kerner a cultivé tant de précieuses fleurs. Il y a comme une invisible magie dans ces beaux lieux. A travers les défaillances que nous révèle son œuvre, M. de Redwitz a eu du moins le mérite de ressentir ces enchantemens avec une âme de poète; il est vraiment sous le charme. La forêt est toute remplie pour lui de conseils inattendus; il y a dans le frémissement des feuilles, dans le murmure de la source, dans le vol léger des phalènes, un langage dont il comprend tous les mystères. Il renouvelle sans efforts ces sujets maintes fois traités, tant ses sympathies sont vraies, tant il ouvre son âme avec bonheur aux mille bruits confus des matinées d'avril!

La poésie catholique en Allemagne, lors même qu'elle se pique

d'orthodoxie et de sévérité, n'a jamais de tendance à l'ascétisme; elle essaierait en vain de maudire la nature. La rigueur janséniste, qui voit partout le piège tendu à l'humaine faiblesse, parle une langue inintelligible au compatriote d'Albert Dürer et de Goethe. Un disciple des Wolfram d'Eschembach et des Walther de Vogelweide pourra-t-il jamais admettre que cette nature tant aimée, ces bois, ces prés, ces coteaux du Neckar chargés de vignes en fleurs, aient subi comme nous l'influence du péché d'Adam? Bien loin de là, il y voit partout le sourire de Dieu. La poésie allemande ne connaît pas même cette grave tristesse d'un cœur pieux qui, sans maudire le monde comme une embûche, le compare avec regret aux domaines où nulle fleur ne se fane. Il y a un bien touchant passage dans l'*Hexameron* de saint Basile. L'évêque de Césarée se promène dans la campagne, et, voyant fleurir des roses, il s'apitoie sur leur destinée : « Vous avez été condamnées comme nous, s'écrie-t-il, condamnées à naître et à vous flétrir. Si le péché de l'homme n'eût bouleversé la nature, vous vous seriez éternellement épanouies dans le paradis terrestre, sans craindre ni la morsure de l'insecte ni l'haleine meurtrière du vent. » Ce paradis terrestre, ce monde que la malédiction n'a pas encore frappé, la poésie allemande ne le regrette pas; il semble qu'elle le possède et qu'elle en jouisse. Si sévère que soit l'intention dogmatique de l'auteur, il conduira toujours Jésus-Christ par des chemins embaumés au sein d'une nature toute pleine d'incantations, et la doctrine qu'il veut propager y laissera naturellement quelque chose de sa rigueur. Je sens qu'une vertu est sortie de moi, disait le Sauveur le jour où Madeleine eut arrosé ses pieds avec des parfums; au contraire, c'est merveille de voir comme cette poésie des races du Nord, dès qu'elle se reprend aux inspirations religieuses, y mêle aussitôt, sans le plus léger scrupule, ce qui alarmerait ailleurs un esprit vigilant. Sa tradition est restée celle du moyen-âge, particulièrement du moyen-âge germanique. Rappelez-vous la plénitude de cœur qui débordait chez saint François d'Assise en des hymnes si chastement ardentes et qui enveloppait l'univers dans ses mystiques effusions. Rappelez-vous surtout l'audace involontaire de celui qui écrivait pour les Allemands les symboliques aventures de Parceval. Comme le moine d'Assise et comme Wolfram d'Eschembach, la poésie catholique, au-delà du Rhin, converse avec les petits oiseaux, elle a des familiarités charmantes avec les fleurs, avec les animaux paisibles, avec tout ce qui vit sous le soleil, et l'âme universelle lui parle par toutes les voix de la création. A coup sûr, il ne faut pas voir là du panthéisme; n'est-ce pas toutefois un curieux spectacle que ce poète dont l'ambition est de relever l'art catholique, et qui commence par absoudre la nature avec la franchise d'Albert Dürer? Ces innocentes hardiesses de M. de Redwitz ont un caractère bien

allemand; il y a dans ses tableaux toute la candeur, et il faut ajouter, pour être complet, toute la témérité des vieux maîtres.

Au milieu de cette nature sereine, dans ces vallées du Neckar où refléurit si volontiers la grace des anciens jours, habite un jeune homme non moins ému que M. de Redwitz par toutes les séductions de cette contrée. Nous sommes au moyen-âge. C'est le temps où les chefs des *Minnesinger* vont s'abandonner à leur enthousiasme dans les luttes du château de la Wartbourg, c'est le temps où Henri Frauenlob va célébrer si noblement les femmes allemandes, où Gottfried de Strasbourg sera l'interprète des tendres rêveries, et Wolfram d'Eschembach le chantre des sublimes pensées. La poésie est partout. Ici elle règne chez les ducs et les landgraves, là elle s'épanouit dans le creux du sillon; elle embaume les retraites studieuses et les monastères des femmes, ou bien elle accompagne les Hohenstaufen dans leurs expéditions aventureuses. Le héros de M. de Redwitz a subi ces douces influences. Walther est son nom. Privé d'un père qu'il n'a pas connu, élevé par sa mère dans le château délabré de ses aïeux, le jeune chevalier vient d'atteindre l'âge où toutes les puissances intérieures s'éveillent impétueusement et veulent se donner carrière. A cheval, son faucon au poing, courant par vaux et par montagnes, Walther appelle avec impatience les occasions glorieuses où il pourra relever l'honneur de sa maison. Chose singulière pourtant, au milieu de ces ardeurs, il y a place dans son ame pour les sentimens les plus suaves et la plus touchante humilité : le fils des burgraves est aussi le disciple des chantres d'amour. Il chante sans cesse, il chante la joie des combats et le mépris du danger, il chante le bonheur de se sentir emporté à travers les monts et les plaines sur un coursier rapide; mais tout à coup, s'il pense à l'amour de sa mère, sa voix s'attendrit, il oublie les guerres enivrantes et ne songe plus qu'à la félicité du foyer domestique. Comme il devient humble! comme l'impétuosité fait place à la soumission la plus douce! comme il voit succéder aux images de batailles l'image rêvée de la petite chambre où demeurerait, solitaire et pieuse, la jeune fille qu'il prie Dieu de lui envoyer! Il s'écriait tout à l'heure : « Je suis comme le torrent; qui pourrait m'arrêter? Vains efforts! celui qui oserait l'essayer, je l'emporterais avec moi dans ma course et le traînerais sur le dos! » Écoutez-le maintenant; il est en extase devant son idéal, et il dit, les mains jointes :

## I.

« Je voudrais me glisser à toutes les fenêtres aussi délicatement qu'un rayon de la lune; je voudrais, invisible, aller offrir mon anneau à toutes les petites chambres solitaires.

« Et la femme que je verrais la plus calme, la plus silencieuse, pieusement

occupée à de chastes songes, je lui prendrais les mains pour les mettre sur mon cœur, et je lui donnerais mon anneau.

## II.

« Il ne faut à ma bien-aimée ni écrin de diamans, ni vêtemens de velours et d'or; je ne veux pas de marbres dans sa petite chambre; les boucles de ses cheveux n'ont pas besoin de parure.

« Mais dans le trésor sacré de son cœur, c'est là que doivent étinceler l'or et les pierreries; je veux que son cœur, avec ses magnificences, soit un orfèvre, et le plus riche de tous.

## III.

« Je ne demande pas pour son visage la beauté qui éblouit. Ce ne sont pas ses yeux, ce n'est pas sa bouche qui doit m'enivrer; mais je veux que son cœur me salue avec sérénité, son cœur croyant, son chaste cœur,

« Afin que la seule vue de ses traits me remplisse l'âme ainsi qu'une prière, afin que mon amour, chaque fois que je me séparerai d'elle, resté toujours en moi comme une pensée pieuse.

## IV.

« Je ne veux pas recevoir un gage de tes mains pour être assuré de ton cœur; je ne veux pas de sermens qui te lient à moi, je ne veux pas de regards qui me sourient amoureusement.

« Je veux seulement placer ma main sur ta tête, et demander à ton âme comment elle est attachée au Seigneur; cela seul me dira tout. »

Walther va partir pour la croisade avec l'empereur Barberousse. Déjà le jeune chevalier est prêt, et sa mère l'a recommandé à Dieu; mais tout à coup des étrangers, montés sur des chevaux richement équipés, ont frappé aux portes du château. Ce sont des messagers venus d'Italie. Un comte italien et le père de Walther, naguère compagnons d'armes, s'étaient promis d'unir un jour leurs enfans; le comte envoie demander à son ami la main de Walther pour sa fille Ghismonda. Ici maintes scènes de famille pleines de gravité et de charme, la réponse de la mère au messager, ses discours à son fils, tout un récit patriarcal où brille une sorte de majesté épique. Walther est parti, et son cheval l'emporte au galop à travers la Forêt-Noire.

Le joyeux tableau de Walther galopant ainsi vers le pays de sa belle fiancée termine avec art ce premier chant. La piété ascétique et les libres élans d'un cœur jeune se mélangent, ou du moins se succèdent d'une façon intéressante dans cette peinture. Le Walther de M. de Redwitz n'est peut-être pas l'image fort exacte d'un chevalier du moyen-âge; on sent l'écrivain moderne dans les strophes du jeune *Minnesinger*, on aperçoit surtout le poète d'une réaction religieuse, un poète qui veut être strictement orthodoxe, un rigide amant qui interdit les regards tendres et les flatteuses paroles, et qui tout à coup, sans

se l'avouer à lui-même, corrige ses rigueurs factices par les franches et légitimes émotions de l'adolescence. Tel qu'il est, avec cette alliance de sentimens opposés, Walther est une figure aimable; la vérité objective qui lui manque est bien rachetée par les clartés qu'il répand sur le caractère même du poète; il est joyeux et grave, il est fougueux et timide, il est à la fois plein de soumission et de hardiesse : personnage naïvement dessiné qui remplit de ses émotions contraires toute la première partie de ce joli poème.

Le second chant, à côté de ce portrait fier et candide, nous montrera la douce figure de l'héroïne. C'est la nuit, l'éclair brille, la pluie tombe à torrens; quel est ce cavalier, enveloppé dans son manteau, qui frappe à cette tour isolée? C'est Walther. Une jeune fille vient lui ouvrir et le conduit dans la pauvre et hospitalière demeure. Elle allume le feu, elle fait sécher les vêtemens du voyageur et va prévenir son père : « Mon père, Dieu nous envoie un hôte. » Le père et l'hôte sont attablés ensemble; la jeune fille est remontée discrètement dans sa chambre. Cette jeune fille, ce sera celle que Walther demandait à Dieu dans ses rêves d'adolescent. Amaranthe est son nom. Son père était un de ces *Minnesinger* qui chantaient à la cour des ducs et qui portèrent si haut, dès le XII<sup>e</sup> siècle, cette sorte de chevalerie littéraire. Frappé d'un malheur qui a empoisonné sa vie, marié à une femme indigne de lui, qu'un hôte perfide lui a enlevée, le père d'Amaranthe s'est retiré dans un vieux *Burg* à demi ruiné. Il est pauvre et défiant; ce n'est pas seulement son amour trompé qui lui remplit le cœur d'amertume; il songe à la fidélité domestique, il songe à la chasteté allemande qu'il a tant de fois célébrée dans ses vers et dont il se croyait un des pontifes. Sa fille Amaranthe est la seule consolation qui lui reste; par elle seule, il tient encore à la vie et conserve la foi. Quelle pure image en effet! Nulle créature n'était plus digne d'être la fille d'un chantre d'amour. L'impression qu'elle va produire sur Walther, le lecteur la devine sans peine. Walther a reconnu dans Amaranthe celle à qui il adressait tant de strophes passionnées. « Celle que je trouverais la plus douce, disait-il, je lui prendrais les mains pour les mettre sur mon cœur. » Il l'a trouvée, c'est la fille du *Minnesinger*. Amaranthe aussi aime le jeune étranger. En vain se lève-t-elle dès l'aube pour aller entendre la messe au monastère voisin, en vain prie-t-elle pour rendre le calme à son cœur : elle aime Walther et elle voudrait en vain dissimuler son trouble. M. de Redwitz nous donne ici toute une idylle charmante. Une des plus jolies scènes est celle où la jeune fille va dire au cheval du voyageur ce qu'elle n'ose dire au maître. Comme elle caresse sa crinière soyeuse! Et, lorsqu'elle est surprise par Walther, quelle confusion! quelle rougeur sur son visage! Seulement, dès que le poète s'est laissé entraîner sans scrupule à des tableaux de ce genre,

il se rappelle la mission qu'il s'est donnée, et se hâte de se corriger lui-même. Un autre épisode plein de grace est celui qui nous montre la charité d'Amaranthe; il y a, dans le hameau voisin, une pauvre veuve et un orphelin que la misère aurait mis au tombeau, si la jeune fille ne les avait adoptés. Walther est témoin du bien qu'elle fait avec tant de simplicité et de charme, et son amour s'en accroît encore. Singulier mélange de rigidité et d'abandon! Malgré la sévérité du fiancé de Ghismonda, plus d'une fois la main de Walther presse la main d'Amaranthe, plus d'une fois la tête de la jeune fille se penche sur la poitrine de son hôte, plus d'un baiser silencieusement échangé semble la promesse d'un éternel amour. Amaranthe a bientôt appris cependant quel est le but du voyage de Walther; sa piété lui est un refuge, et, cachant sa blessure au fond de son cœur, elle demande à la prière la résignation dont elle a besoin.

Walther est arrivé en Italie. Le château du comte, père de Ghismonda, s'élève au flanc des collines dorées qui dominant le lac de Côme. Ce ne sont que fanfares et parfums dans ces splendides demeures. Ghismonda est la reine des fêtes. Belle, fière, entourée d'hommages, dans les chasses au fond des forêts ou dans les promenades sur le lac, elle enivre tous les regards. Et Walther, cette félicité que tant de brillans seigneurs lui envient trouble son cœur et ses sens; il est sous le charme de l'altière beauté, et cependant ni l'ardeur du soleil italien, ni les séductions de cette molle nature, ni l'amour passionné de Ghismonda ne peuvent effacer de son souvenir l'image bien différente qui s'y est gravée. Walther est triste; il fait d'inutiles efforts pour aimer chrétiennement la femme qui va porter son nom; il lui semble que Ghismonda lui ouvre un monde nouveau, un monde funeste et condamné qui effraie son ame pieuse, et sa pensée retourne sans cesse vers celle qu'il a laissée si humblement cachée dans un vallon de la Forêt-Noire.

Plus Walther est soucieux, plus la brillante comtesse redouble de séductions auprès de son fiancé.—Parle, que veux-tu? que te manque-t-il?—Et bientôt l'explication a lieu. L'auteur a placé ici un étrange dialogue où éclate plus que partout ailleurs ce qu'il y a d'inspirations fausses et contraintes sous la légère trame de sa poésie. Ghismonda devient tout à coup le symbole du panthéisme, de l'athéisme, de toutes les doctrines grossières qui ont affligé l'Allemagne en ces derniers temps et que le jeune écrivain veut flétrir. Elle proclame son système avec une assurance doctorale; elle parle de l'unique substance qui anime tout, elle parle du moi qui se crée lui-même, elle emprunte à Spinoza, à Goethe, à Fichte, des paroles qu'elle comprend tant bien que mal, et qu'elle entremêle de formules hégéliennes. N'oubliez pas que nous sommes au bord du lac de Côme et dans le siècle de saint



Bernard. Laisse là le christianisme, dit Ghismonda à Walther; *sors libre et triomphant de la ténébreuse vallée du mythe, et monte avec moi sur la montagne de la vérité, au sein de la lumière sans voile; c'est là que j'ai bâti le palais de mon esprit!* Et elle fait la description de ce palais, qui ressemble fort à une abbaye de Thélème. Rabelais inscrivait sur le seuil de son édifice ce précepte rigoureux : « Fais ce que tu voudras. » *Sois mon hôte*, s'écrie la jeune comtesse de Côme, *entre dans le palais de ma pensée; le drapeau de la joie y flotte sur les tours, et les proverbes dorés qui conseillent la jouissance t'y salueront au seuil.* Sous le voile de Ghismonda, il est trop évident que l'auteur fait parler ici les Feuerbach et les Bruno Bauer de son temps, et c'est lui qui va leur répondre par la bouche de Walther. L'intention a beau être excellente, le poète se montre bien maladroit. Non-seulement le cadre est faux, mais la discussion est ridiculement faible. C'est en face, et non par des allusions détournées, qu'il faut attaquer l'athéisme de nos jours. Si déplaisante qu'elle soit avec son grotesque pathos, Ghismonda est trop belle, trop brillante, trop Italienne, pour représenter la laideur du matérialisme allemand. Quant à la réponse de Walther, ce n'est qu'un sermon banal; lorsqu'il revendique la dignité de la personne humaine et venge la majesté de Dieu, le poète ne trouve pas les accens sublimes qui étaient nécessaires en un pareil sujet. Ces accens, il les eût rencontrés peut-être, si la scène eût été mieux conçue; mais tout le gênait, le cadre et les acteurs. Walther et Ghismonda, devenus subitement de symboliques figures, perdent tout le charme de la réalité sans atteindre aux proportions de la haute poésie. Cette scène, qui devait contenir le sens du poème entier et pour laquelle l'auteur semble avoir réservé ses meilleures forces, est la plus mauvaise partie de son œuvre.

Comment se terminera ce troisième chant? Quels seront les rapports de Ghismonda et de Walther? Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour deviner la rupture qui se prépare. On se rappelle les pieuses chansons composées par Walther dans ses vallées natales. « Je ne veux pas de sermens qui te lient à moi, je ne veux pas de regards qui me sourient amoureusement; mais je demanderai à ton ame de quelle manière elle est attachée à Dieu; cela seul me dira tout. » Après son bizarre entretien avec Walther, Ghismonda hésite un instant entre la foi de son fiancé et l'orgueil de son propre système; l'orgueil l'emporte; par la puissance de son esprit et les séductions de sa beauté, il faut qu'elle triomphe de Walther. Cependant le jour fixé pour la cérémonie nuptiale s'est levé; les cloches sonnent, les chants retentissent, une foule brillante emplit la vaste nef de l'église; le fiancé et la fiancée sont devant l'autel, et l'évêque va les unir. « Avant que je m'engage à toi pour la vie, ô Ghismonda! s'écrie Walther, dis-moi si tu

crois au Dieu des chrétiens? » Ghismonda se détourne de la croix avec dédain, l'évêque lui lance l'anathème, et Walther, montant à cheval avec sa suite, va rejoindre en Palestine les chevaliers de l'empereur Barberousse.

M. de Redwitz n'est pas heureux chaque fois qu'il abandonne l'idylle pour des situations d'un ordre plus élevé. Nous avons signalé tout à l'heure une singulière inhabileté philosophique dans la lutte du chevalier allemand et de la comtesse italienne; la même maladresse éclate encore dans cette scène, qui vise à l'intérêt du drame. Le vrai domaine de M. de Redwitz, c'est la pastorale naïve, c'est le tableau familial d'un intérieur éclairé d'une douce lumière; partout ailleurs il est gauche et contraint. Le dernier chant du poème ramène l'auteur dans la Forêt-Noire. Walther revient de la croisade et va chercher Amaranthe au fond de sa solitude. Ici, tout est prévu d'avance; l'auteur n'a plus aucun effort d'invention à faire; il n'a qu'à peindre de frais paysages et à placer sous les sapins, à l'ombre des tours en ruine, au bord des eaux murmurantes, les deux figures de ces jeunes gens qu'il aime. Ces éternels sujets ont été traités par bien des poètes en Allemagne; M. de Redwitz introduit dans ses tableaux un sentiment qui lui est propre. Comme l'Hermann de Goethe rencontre Dorothee auprès de la source et l'aide à remplir sa cruche, c'est aussi au bord du ruisseau que Walther retrouve Amaranthe. C'est l'automne; tout est calme dans la nature, tout respire une tristesse douce et recueillie. Ces idylles d'octobre s'harmonisent ingénieusement, sous la plume de l'écrivain, avec les printanières églogues du début. Le cycle de l'année s'est accompli avec grace : après les émotions des premiers jours dans les vallées allemandes, après les entraînemens et les luttes des brûlantes journées sous les orangers d'Italie, le jeune chevalier de Barberousse, le disciple fervent des *Minnesinger* a trouvé le bonheur paisible auquel il aspirait. Rappelez-vous comme il poussait son cheval au galop pour donner le change à l'activité inquiète de son cœur, et voyez-le aujourd'hui, sur ce même cheval qui semble hennir de joie, voyez-le conduisant sa jeune femme au château de ses aïeux ! La forêt s'agite au souffle de la brise, la feuille frémit, l'oiseau chante; on dirait les harmonies du printemps. C'est le printemps qui réside dans l'ame, et dont la splendeur ne se voile pas.

Telle est l'œuvre de M. Oscar de Redwitz. Est-ce bien là, comme l'ont cru des admirateurs enthousiastes, un digne monument de la poésie catholique? L'auteur a-t-il vraiment compris sa tâche et rempli toutes les conditions de son programme? Si on jugeait M. Oscar de Redwitz d'après les prétentions de son talent, si on le jugeait surtout d'après l'importance que lui a donnée un succès sans exemple, son poème devrait appeler des conclusions sévères. Extraire du catholicisme la

poésie sublime qu'il renferme, toucher à des matières sacrées avec les procédés de l'art profane, introduire en ces domaines de la vérité immuable une pensée nécessairement capricieuse, lors même qu'elle se croit sûre de sa bonne volonté et de sa force, il n'est pas pour l'écrivain de plus périlleuse épreuve. Il y a deux manières d'entendre la poésie catholique : ou bien l'auteur essaie audacieusement la glorification des dogmes, il essaie de peindre les splendeurs du monde invisible et de donner une forme arrêtée à ce que Bossuet appelle l'incompréhensibilité des mystères. C'est la méthode qui offre le plus de difficultés, celle qui exige les conditions les plus rares et de l'artiste lui-même et des esprits auxquels il s'adresse; Dante seul y a réussi. Soutenu par son temps, par les croyances générales, par l'imagination d'une société chrétienne, Dante a pu figurer dans son poème le merveilleux symbole des choses qu'on ne voit pas. Au contraire, tous les poètes modernes y ont échoué. Cette poésie catholique qu'ils cherchaient en vain, elle est bien autrement grande chez les théologiens et les orateurs sacrés; les images des poètes rapetissent trop souvent l'infini, tandis qu'un théologien inspiré, sur les ailes de l'idéalisme, nous emporte avec lui au sein de l'éternité, et, sans rien décrire avec précision, nous fait soupçonner la majestueuse poésie des dogmes. Lorsque Bossuet, dans ses *Élévations sur les mystères*, cherche en quelques lignes à formuler l'idée de Dieu, il y a sans doute dans ce simple et magnifique dessin plus de grandeur, plus d'émotion, plus de poésie enfin que dans toutes ces Jérusalems célestes dont les poètes nous décrivent les palais de diamans et les escaliers de porphyre. L'autre procédé est plus accessible à notre faiblesse; il consiste à peindre, non pas la réalité divine qui nous échappe, mais les sentimens que les dogmes religieux éveillent en nous. Cette poésie subjective, pour employer le terme des Allemands, est la seule qui semble convenir aux siècles modernes. Elle est appropriée à un temps où l'unanimité des croyances a disparu. Comme elle vient du cœur et s'adresse au cœur, elle peut être comprise de ceux-là mêmes qui admettent d'autres symboles. La lutte des émotions contraires, le combat de la vérité et de l'erreur dans une ame loyale sera toujours un des plus nobles spectacles qui puissent captiver les esprits. N'est-ce pas là ce qui fait la beauté des premières *Méditations* de Lamartine? Ce n'est ni le procédé poétique de Dante, ni l'inspiration du Lamartine de 1820 que M. Oscar de Redwitz a suivis; il n'est pas assez téméraire pour vouloir peindre les mystiques splendeurs de l'éternité, mais il n'a pas non plus assez d'expérience, il n'a pas assez partagé les douleurs et les inquiétudes de son temps, pour chanter la conscience du XIX<sup>e</sup> siècle. Son poème n'est pas le poème de la vie religieuse, le poème de la soumission et de la discipline austère hardiment opposées aux désordres de l'orgueil; qu'est-ce donc? — Une œuvre où la pensée

est indécise, mais qu'illumine de toutes parts un sentiment naïf et pur. Quelle que soit la faiblesse de son invention, on aime à voir le poète déployer une juvénile vaillance et rompre en visière à cette nouvelle Allemagne où l'*humanisme* triomphe. Le contraste de sa grace enfantine et de sa belliqueuse ardeur a je ne sais quoi de touchant. A l'heure où la lumière se fait sur les tristes déviations d'une société tout entière, quel cœur sincère ne voudrait redevenir enfant, afin de recommencer la vie?

M. de Redwitz a eu le bonheur de répondre à cette tristesse vaguement répandue et de la charmer par ses vers. D'ailleurs la faiblesse de la pensée poétique ne nuit pas dans son livre à l'habileté de la forme. Sa parole est ingénieuse, son imagination est jeune et abondante. L'Allemagne entière a subi l'ascendant de cette piété gracieuse; l'Allemagne du midi surtout a accueilli le jeune poète avec un enthousiasme inoui. Les universités lui envoyaient sans examen le diplôme de docteur. Son livre allait de mains en mains, et il en fallait une nouvelle édition tous les deux mois. Des juges sérieux affirmaient que la poésie du XIII<sup>e</sup> siècle, la poésie des Wolfram d'Eschembach et des Gottfried de Strasbourg, venait de reparaitre, agrandie par un art plus savant et des inspirations plus hautes. « Aucun poète, s'écrie l'un d'eux, ne m'a rappelé comme M. de Redwitz la glorieuse triade de chanteurs du moyen-âge allemand. En lui se sont réveillés et rajeunis, pour ne former qu'une seule personne, les trois grands poètes du *Minnegesang*; il possède à la fois et le charme de narration particulier à Gottfried de Strasbourg, et la grace innocente d'Hartmann d'Aue, et la profondeur chrétienne de Wolfram d'Eschembach. » Si l'on se rappelle l'admiration de l'Allemagne pour ces poètes qu'elle oppose si complaisamment aux Dante et aux Pétrarque, on comprendra que l'enthousiasme ne saurait aller plus loin.

N'en déplaise pourtant aux apologistes, ce n'est pas une reproduction magistrale de la poésie du moyen-âge, c'est quelque chose de mieux, quelque chose de plus vrai à mon avis, c'est la candeur naturelle de cette ame d'enfant qui a produit ce merveilleux succès. Les deux volumes que M. de Redwitz a publiés depuis, *la Légende de la Source et du Sapin* et un recueil de *Poésies*, ont complété la physiologie de l'auteur : ce qui fait décidément son originalité, c'est son sentiment si vif de l'humilité et des dons précieux qui la couronnent. Soyez soumis, répète-t-il sans cesse à cette Allemagne révoltée et entraînée hors de ses voies; soyez humbles, faites-vous petits, redevenez enfans. Une source jaillissait du sein de la terre, à l'ombre des sapins de la forêt. Rien ne troublait la pureté cristalline de ses ondes, c'est à peine si la brise en ridait la surface. Elle veut quitter ce bienfaisant abri; elle se jette au hasard dans l'inconnu, elle court à travers le

gravier, et ses eaux immaculées vont traînant maintes souillures. Avec cette idée si simple, M. de Redwitz compose une sorte de légende comme les aimait Clément de Brentano, un de ces contes où la nature vit, où les choses ont une ame et conversent avec nous. Lui-même, il est fidèle aux préceptes qu'il donne; ses *Poésies* contiennent d'agréables *chansons d'amour*, des ballades pleines d'originalité, des tableaux de genre que relève toujours une pensée pieuse. *Madame Agnès* est un petit drame bien conduit, où la supériorité de la femme chrétienne sur la femme musulmane est indiquée avec beaucoup d'intérêt et de grace; mais ce qui distingue surtout ce volume, c'est une aspiration fervente à la simplicité. Le poète va demander conseil aux maîtres les plus modestes; dans le concert de la création, la plus humble mélodie l'enchanter, et il voudrait en surprendre le secret. Il interroge le brin d'herbe qui tremble, le filet d'eau qui filtre sous le sable, le buisson caché où chante l'oiseau matinal. « D'où vient que ta voix est si pure, ô chanfre ailé des matinées printanières? — C'est que je suis petit, répond l'oiseau; sois petit comme moi, et tu chanteras de même. » Cette idée revient sans cesse et sous maintes formes. Lorsque l'auteur de l'*Imitation* s'écriait : « A quoi servent ces disputes subtiles sur les choses cachées et obscures? que nous importe tout ce qu'on dit sur les genres et les espèces? » et ailleurs : « J'éprouve un grand ennui à force de lire et d'entendre; que tous les docteurs se taisent! ô mon Dieu, parlez-moi vous seul! » il exprimait admirablement la fatigue et le dégoût des cœurs après les interminables discussions de la scolastique; c'était l'ame chrétienne, altérée par la science aride du moyen-âge, qui prenait en horreur les problèmes abstrus, les syllogismes à outrance, et qui ne demandait plus que deux choses, le silence et Dieu! Il y a quelque chose de cela dans les vers de M. Oscar de Redwitz, et c'est ainsi qu'il est devenu, sans le chercher, le représentant d'une situation générale. L'Allemagne était comme ahurie par les clameurs des sophistes; quel bonheur de se rafraîchir à cette poésie calme dont l'inspiration constante rappelle si bien ce cri du pieux solitaire : « Que tous les docteurs se taisent! »

Le succès de M. de Redwitz a été si complet, qu'une sorte d'école s'est formée autour de lui. De même que MM. Herwegh et Freiligrath, il y a quelques années, attiraient à eux tous les jeunes poètes, l'auteur d'*Amaranthe* est salué aujourd'hui comme un maître. M. de Redwitz, dans la préface d'*Amaranthe*, invitait tous les chanteurs, comme de mystiques architectes, à la construction de la cathédrale invisible où l'humanité malade doit retrouver le repos qu'elle a perdu. Les écrivains de la génération qui entre sur la scène n'ont pas manqué à l'appel. Le réveil des sentimens religieux aura ses interprètes de tout genre, comme l'*humanisme* a eu les siens avant 1848. Jusqu'à présent, ils sont plus nom-

breux que distingués. Parmi ceux qui ont mérité de fixer l'attention, un seul me semble donner quelques promesses, c'est M. Hermann de Béquignolles, auteur de deux poèmes récemment publiés. Le premier de ces poèmes, *Hilarion*, paru en 1849, est à la fois une contre-partie du *Faust* de Goethe et une imitation du *Livre de Job*. Comme le héros du poète de Weimar, Hilarion a étudié toutes les sciences dont l'esprit humain est fier, et il reconnaît combien elles sont impuissantes à résoudre le problème de la destinée; seulement, au lieu de se donner au diable, il a pris le parti beaucoup plus sage de se donner à Dieu. De cette idée toute simple, l'auteur tire de beaux effets; cette manière hardie de réformer la légende de Faust a vraiment quelque chose de poétique; on dirait qu'un charme fatal est rompu. Satan essaie en vain de désespérer Hilarion. Hilarion voit triompher la démagogie du XIX<sup>e</sup> siècle, il voit périr dans une émeute sanglante le roi dont il est le serviteur dévoué, ses amis l'abandonnent, sa femme le trahit, son fils même lui jette des paroles de malédiction; soutenu par sa confiance dans l'éternelle bonté, Hilarion défie encore Satan. « Malgré toutes mes souffrances, lui dit-il, ma conscience est dans la joie; tu peux m'arracher tout ce que j'aime, tu ne m'enlèveras pas la paix. » Cette image de la force invincible de l'âme au milieu de nos tragiques bouleversements est exprimée par le poète avec une certaine grandeur. Et puis l'esprit ne manque pas dans maintes scènes; la conférence des journalistes et des tribuns sous la présidence d'Hilarion est une satire pleine de verve. Le second poème de M. de Béquignolles, publié l'année dernière, est beaucoup moins heureux. Ce qu'il y a de plus intéressant peut-être, c'est la dédicace à M. Oscar de Redwitz :

« Parce que nous confessons librement le christianisme, notre bouclier; parce qu'à nos yeux la gloire de notre sainte foi est supérieure à tout;

« Parce que nous croyons, en toute pureté de cœur, à l'honneur de la femme, et que nous n'avons pas encore courbé le dos sous le joug moderne;

« Parce que nous sommes saintement et ardemment dévoués à notre ami; parce que c'est notre plus grand bonheur de l'assister dans la souffrance et dans la joie;

« Parce que nous ne refusons pas le respect au vieillard; parce que nos pas nous conduisent dans l'assemblée des hommes vénérables;

« Parce que notre poésie ne s'est pas mise au service des cyniques passions de ce monde; parce que, les yeux levés vers les étoiles et enchaînés par leur lumière, elle a placé son but dans le ciel;

« Les méchants, troupe hideuse, dardent contre nous, en sifflant, leurs langues chargées de poison et d'écume, et si l'un d'eux, si le plus vil réussit à nous diffamer, ils jettent tous des cris de joie.

« Sifflez! diffamez! un jour, ce sera cette école de fidèles chanteurs qui sauvera notre société, — la société allemande, — récemment réconciliée avec son antique gloire, et qui commence à faire flotter ses jeunes voiles.

« Quand on porte Dieu, l'amour et la loyauté au fond de son cœur, on chante légèrement et gaiement, on chante comme l'oiseau envolé de sa cage, qui monte libre, libre, dans l'espace.

« Faites donc retentir vos luths au sein de la nuit profonde, chantez sans relâche, ô frères! Les magnifiques rayons d'or, les rayons du soleil de l'avenir, c'est de votre cœur qu'il jailliront. »

On voit de quelle généreuse ardeur M. Oscar de Redwitz a enflammé ceux qui le suivent. Malheureusement le poème de M. Hermann de Béquignolles ne répond pas à ces promesses trop confiantes. Ce poème est intitulé *Blondel*. *Hilarion* représentait la foi en la Providence; *Blondel* est le symbole du dévouement. Cette fois, le jeune écrivain a emprunté son sujet à l'histoire, et il l'a fait avec une étrange maladresse. Le moyen-âge tel qu'il nous le dépeint est ce faux et prétentieux moyen-âge des romantiques allemands, où tout n'est que piété, douceur, mystiques extases, béatitudes du paradis terrestre. Que le ménestrel anglais, serviteur du roi Richard, soit célébré par le poète comme le héros de la fidélité, rien de mieux; on comprendra moins aisément que Richard Cœur-de-Lion devienne un modèle de piété, que le sultan Saladin soit converti par Blondel, que sa fille Nurmahal entre au couvent et s'asseoie plus tard sur le trône d'Angleterre : toutes ces fantaisies sont au-dessous de la critique. Il y a, si l'on veut, une poésie distinguée dans les détails : les sentimens humbles et pieux qui avaient fait le succès de M. de Redwitz sont pour son imitateur une source d'inspirations heureuses; mais, on le voit assez par cet exemple, le sentiment ne suffit pas pour animer un poème. Là où la pensée est absente, là où des aspirations vagues remplacent toujours les conceptions de l'esprit, il n'y a pas d'école qui puisse se promettre une influence durable.

M. Oscar de Redwitz, au milieu des hommages qui l'entourent, semble avoir compris lui-même combien il a encore de sérieuses conditions à remplir afin de donner une direction efficace au mouvement littéraire et moral qui s'est formé autour de son nom. Celui dont on a voulu faire un maître est allé se remettre à l'école. Son poème d'*Amaranthe* une fois publié au printemps de 1849, M. de Redwitz, après plusieurs voyages à Munich, où l'accueil le plus flatteur l'attendait, s'est établi à Bonn, et il y étudie sous M. Charles Simrock la poésie allemande du moyen-âge. C'est à Bonn qu'il a achevé la *légende* dont nous parlions tout à l'heure et mis la dernière main à son recueil de *poésies*. Il a quitté la Forêt-Noire pour cette docte université des bords du Rhin, où un maître habile, à la fois érudit et poète, popularise les vieux monumens épiques du génie allemand. M. Simrock connaît en philologue consommé toute cette littérature des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, si pleine de charmans trésors, et il sait la reproduire en artiste. Ses tra-

ductions en vers des *Nibelungen*, du *Parceval*, du *Tituel*, de *Gudrun*, de *Wieland le forgeron*, ont une saveur originale qui leur donne un caractère à part. Voilà le maître qu'a choisi M. de Redwitz, et il était difficile de mieux s'adresser. Avec M. Simrock, l'auteur d'*Amaranthe* apprendra à ne plus confondre les temps. Le moyen-âge mieux connu le protégera contre les fantaisies d'une imagination mal assurée. Son style y gagnera. Les poètes allemands du XIII<sup>e</sup> siècle qui ont mérité de rester dans la mémoire des hommes étaient l'expression très franche de la vie morale de leur époque; M. de Redwitz n'est que le représentant d'une situation passagère, et le succès qu'il a obtenu pourrait l'engager dans une voie stérile. Il a été l'organe de la lassitude générale, il a été l'interprète du repentir, du retour à Dieu, du désir de commencer une carrière nouvelle; c'est là une période de transition à laquelle doivent succéder les œuvres de la pensée virile. L'étude d'une poésie dont le développement a été complet peut fortifier à temps son inspiration et la préserver de l'affadissement. C'est d'ailleurs un bon exemple que le spectacle de ce poète couronné si jeune encore par un pareil triomphe, et qui va étudier sous un maître, comme les trouvères du XIII<sup>e</sup> siècle à l'école des maîtres-chanteurs. N'y a-t-il pas seulement, il est permis de le craindre, un peu d'affectation et de manière dans ce gracieux tableau ?

La manière! l'affectation! J'ai dit ce que M. de Redwitz aurait à gagner dans sa retraite auprès du traducteur du *Parceval* et des *Nibelungen*; il faut bien lui indiquer aussi les périls dont il devra se défier. Que le jeune écrivain, en étudiant le moyen-âge, se garde d'en reproduire les idées et d'en imiter la forme. La première condition de la poésie, surtout d'une poésie qui veut exercer une action, c'est qu'elle appartienne à son temps. L'archaïsme peut séduire les imaginations frivoles; il est antipathique à l'âme sérieuse qui se jette vaillamment au milieu des luttes morales de son siècle, et qui aspire à une influence efficace. Cette chaste sérénité qui a charmé l'Allemagne dans *Amaranthe*, ce n'est pas aux œuvres du moyen-âge que l'a empruntée M. de Redwitz; il l'a trouvée au fond de son cœur, il l'a puisée toute vivante dans les émotions de son âme, indignée des désordres qui attristaient son pays. Ainsi s'explique la pénétrante vertu de sa parole. Si M. de Redwitz allait acquérir une plus grande habileté littéraire au prix de ce sentiment vrai qui anime ses poèmes, il renoncerait à ce qui constitue proprement l'originalité de son esprit. Il ne faut pas qu'une inspiration factice prenne chez lui la place de l'inspiration sincère; il ne serait plus alors que le continuateur affaibli de ce qu'a été, il y a près d'un demi-siècle, le groupe des poètes romantiques. Comme il ne possède ni la profondeur de Novalis, ni la fantaisie étincelante de Clément de Brentano, ni l'imagination riche et terrible



d'Achim d'Arnim, il reproduirait sans éclat leurs procédés poétiques, et finirait comme eux par devenir étranger à son siècle. M. de Redwitz n'appartient pas à cette école; le danger de son talent, s'il ne veille pas sur lui-même, est de se laisser séduire au somnambulisme des rêveurs, comme le pêcheur de Goethe aux caresses meurtrières de l'ondine.

Quelle sera la durée de ce travail des ames révélé par le succès de M. de Redwitz? Quel sera le sort de la poésie catholique en Allemagne? Questions sérieuses, et qui touchent aux plus précieux intérêts de la pensée. Les chaleureuses sympathies excitées par le jeune écrivain semblent indiquer une transformation dont on peut attendre le développement avec confiance. Cette transformation n'est pas seulement une promesse; elle est accomplie déjà sur les points essentiels, et elle poursuivra sa marche. L'athéisme n'a été qu'une fièvre dans ce noble pays; un air plus pur, en calmant le délire du malade, a mis en fuite les visions grimaçantes. Les partisans de la jeune école hégélienne si nombreux encore il y a quelques années, les disciples de M. Feuerbach, les amis de M. Stirner, ne seront plus désormais, espérons-le, que des anomalies bizarres, comme chaque époque et chaque littérature en présentent. L'opinion a secoué le joug. Quant à la poésie catholique, si elle veut être digne de son titre, il faut qu'elle s'élève et se fortifie, il faut qu'elle soit grande et sévère autant que bienfaisante et douce. La profondeur lui est nécessaire en tout pays, mais particulièrement en Allemagne. La fatigue produite par les excès de la raison infatuée ne durera pas toujours; l'école que nous venons de juger se retrouvera alors en face d'un peuple accoutumé aux plus hautes spéculations de la pensée. Au milieu du développement hardi de la science humaine, l'art catholique doit faire en sorte de ne pas abaisser sa mission. Le sentiment seul ne saurait lui suffire; ce ne serait pas trop de l'imagination la plus puissante mise au service de la réflexion la plus mâle, ce ne serait pas trop de la grande voix de Dante et de Bossuet. Ces ames sublimes sont rares, et les littératures qui n'ont pas de tels soutiens ne sont pas pour cela condamnées à périr; que les artistes du moins aient constamment les yeux attachés sur ces incomparables modèles! A ces conditions-là seulement, la poésie catholique dont l'Allemagne a salué le réveil et qu'elle croit déjà posséder sera assez forte pour réaliser sa tâche. Quel que soit cependant le résultat de ces efforts, quelle que soit l'issue de ce mouvement dirigé aujourd'hui avec plus d'ardeur que de puissance par la génération qui se lève, M. Oscar de Redwitz n'en occupera pas moins une place dans l'histoire littéraire de son pays; il a obtenu, en effet, un privilège rare, un privilège envié de tout écrivain : il a eu son heure, et il a exprimé mélodieusement une des phases de la conscience publique.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

# PEINTRES

ET

## SCULPTEURS MODERNES

### DE LA FRANCE.

---

**PIERRE PUGET.**

---

La vie de Pierre Puget s'accorde merveilleusement avec la nature de ses ouvrages. Ses études, ses épreuves, ses souffrances expliquent très bien l'indépendance de son génie. Bien que les figures taillées par son ciseau offrent par elles-mêmes un intérêt assez puissant pour défrayer la plus large discussion, il n'est cependant pas hors de propos de rappeler en quelques pages la vie de cet artiste éminent; car le style de ses ouvrages n'est que l'image de son caractère. L'homme et le statuaire s'interprètent mutuellement avec une rare précision. Passionné pour l'indépendance, Puget n'a jamais tenu compte, dans ses actions comme dans ses ouvrages, que de ses idées personnelles, et le récit de sa vie est un des plus nobles exemples qui se puissent proposer. Placé en apprentissage, à l'âge de quatorze ans, chez un sculpteur en bois nommé Roman, dont la principale occupation était d'orner les proues des navires, il s'est élevé par son travail, par sa persévérance, jusqu'aux plus hautes conceptions de son art. La fortune n'avait rien fait pour lui. Sa famille, quoiqu'investie trois fois des honneurs consulaires dans la ville de Marseille, était réduite à la pauvreté. Pierre Puget, par son

énergie, sut triompher de toutes les difficultés. Après deux ans d'apprentissage, il en savait autant que son maître, et le comte de Dreux-Brezé lui confiait non pas la proue, mais la construction entière d'un navire. Ainsi le jeune élève de Roman avait su mener de front les études plastiques et les études mathématiques. Il ne s'était pas occupé seulement de la sculpture d'ornement, mais des conditions scientifiques de la construction navale. Quel fut son guide dans cette voie nouvelle ? La tradition est muette. Il est donc permis de penser qu'il n'eut d'autre maître que lui-même. Cependant les éloges prodigués à ses travaux ne l'avaient pas enivré. Malgré les applaudissemens légitimes qu'il recueillait, il sentait le besoin de voir l'Italie pour compléter son éducation. Ses travaux à peine récompensés lui rendaient le voyage difficile, et pourtant il n'hésita pas. Parti à pied muni d'une bourse assez maigre, avec l'espérance d'aller jusqu'à Rome, il fut forcé de s'arrêter à Florence : sa bourse était épuisée. Déjà, pour subvenir aux besoins les plus impérieux, il avait mis ses hardes en gage, lorsque l'idée lui vint de se présenter chez un sculpteur en bois et de demander de l'ouvrage. Le maître l'accueillit avec un dédain railleur. « Je le veux bien, si vous êtes capable. » Pour toute réponse, Puget prit une feuille de papier et improvisa, au grand étonnement de son hôte, une série de projets imprévus et variés. Ornemens, bas-reliefs, figures en ronde-bosse naissaient à profusion sous sa main, et le maître n'hésita pas à lui confier de nombreux travaux. Au bout de quelques mois, Puget n'avait plus rien à souhaiter pour son bien-être matériel ; son maître le traitait comme un fils.

Cependant le jeune Marseillais n'avait pas renoncé à son rêve. Il voulait voir Rome et contempler à loisir tous les monumens de l'art antique réunis au Vatican et au Capitole. C'était là son ambition ; les promesses les plus séduisantes ne pouvaient l'en distraire. Au lieu donc de rester à Florence, où la fortune lui souriait, il partit pour Rome avec une lettre de son maître pour Pietro de Cortone qui jouissait alors d'un grand crédit. Tous ceux qui ont visité Rome savent à quoi s'en tenir sur le talent et le savoir de ce peintre si vanté par ses contemporains. Le plafond du palais Barberini, admiré d'abord comme une des plus vastes machines dont l'histoire ait gardé le souvenir, n'obtient pas aujourd'hui les suffrages des connaisseurs. La tradition signale dans cette œuvre plusieurs figures qui seraient de la main de Puget. Les moyens de contrôle nous manquent absolument ; aussi ne prendrai-je pas la peine de discuter le mérite de ces figures et de les comparer aux œuvres authentiques du statuaire que j'étudie. Tout ce que je peux affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que le style de Pietro ne s'accorde guère avec le style de Puget. Le plafond du palais Barberini a quelque chose de théâtral qui ne se retrouve pas dans les œuvres de

Puget, et pourtant Pietro conçut rapidement une vive affection pour le jeune Marseillais. Les biographes nous apprennent que, pour le retenir près de lui, il lui offrit sa fille unique avec une riche dot; mais Puget, satisfait du fruit de ses études, sentait le mal du pays et voulait retourner à Marseille. Son désir le plus impérieux était de montrer à ses concitoyens le savoir qu'il avait amassé dans son voyage, et les offres de Pietro ne purent ébranler sa résolution.

Il nous serait difficile d'estimer d'une manière précise l'influence du maître italien sur Puget, car les tableaux exécutés par son élève sont presque tous dispersés en Provence, et les galeries publiques n'en possèdent qu'un petit nombre. Je renonce d'ailleurs sans regret à l'analyse de ses tableaux, car les panégyristes les plus complaisans n'osent pas les comparer à ses œuvres de sculpture. Et bien que l'élève de Roman et de Pietro de Cortone ait cultivé, comme Michel-Ange, les trois arts du dessin, c'est comme statuaire seulement qu'il occupe un rang éminent dans l'histoire de notre pays. Ses travaux d'architecture et de peinture, admirés à Marseille, à Toulon, ne dessinent pas sa physionomie aussi nettement que ses travaux de sculpture, et c'est à ces derniers seulement que je veux demander le secret de son génie. C'est dans le marbre qu'il a révélé toute sa pensée. La couleur et la pierre ne l'ont exprimée que d'une façon incomplète, et pourtant, chose singulière, Puget préférait l'architecture à la peinture et la peinture à la statuaire.

A peine revenu à Marseille, son premier soin fut de faire le portrait de sa mère, qui se trouve à Aix dans le cabinet d'un amateur, et présente avec l'auteur même une frappante ressemblance. N'ayant pas de travaux commandés, comme il occupait ses loisirs à dessiner des projets de vaisseaux, des officiers de marine qui avaient entendu parler de son talent précoce pour les constructions navales le recommandèrent au comte de Brezé, grand-amiral de France. Le comte l'appela près de lui à Toulon, et le pria d'exécuter pour lui le navire le plus riche qu'il pourrait imaginer. Ce fut alors que Puget, libre enfin de déployer son génie, conçut pour la poupe le projet d'une double galerie ornée de bas-reliefs et de figures en ronde-bosse. L'invention des armes à feu avait singulièrement appauvri le caractère des navires. Les ingénieurs n'avaient plus en vue qu'un seul but : la solidité. Il s'agissait avant tout de résister à l'artillerie, et d'offrir aux boulets une coque difficile à entamer. Puget, tout en tenant compte des données de la science, résolut d'allier à la solidité l'élégance et la richesse, et sa pensée se traduisit sous une forme si attrayante et si sage tout à la fois, qu'elle réunit tous les suffrages. Le modèle de ce navire devint bientôt populaire dans toute l'Europe et fut reproduit avec des variantes sans importance dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée. Les bas-reliefs et les figures ronde-bosse composaient une allégorie en l'hon-

neur d'Anne d'Autriche, nommée régente du royaume, et le bâtiment, qui portait soixante canons, prit le nom de *la Reine*. Les nombreux dessins conservés dans plusieurs villes de Provence, où se lisent tous les caprices de cette riche imagination, nous expliquent l'enthousiasme excité par la poupe de *la Reine*. Et d'ailleurs nous possédons un document plus précis : l'arsenal de Toulon garde avec un soin jaloux des figures sculptées en bois, de la main de Puget, détachées d'un navire construit par lui. Hardiesse, élégance, tout se trouve réuni dans ces débris précieux. Ce qui frappe tous les yeux dans ce travail qui appartient à la jeunesse de l'auteur, c'est la vie qu'il a su donner au bois : il a rendu toutes les parties du corps avec une souplesse merveilleuse.

Le vaisseau *la Reine* était achevé en 1643 : Puget n'avait encore que vingt et un ans. Mis en apprentissage chez Roman, à l'âge de quatorze ans, dans le court espace de sept années il était devenu maître consommé dans l'art qu'il avait embrassé. En attendant que le hasard offrît à son ciseau une matière plus riche et plus durable, en attendant qu'un protecteur éclairé lui fournît un bloc de marbre, il se contentait modestement de sculpter des poupes de navire, et ne songeait pas à se plaindre de l'injustice ou de l'ignorance de ses contemporains. Instruit par le spectacle de Florence et de Rome, familiarisé avec les monumens de l'art antique, il fouillait le bois, puisque le marbre lui manquait, et n'accusait pas son pays de le méconnaître. Il était soutenu dans ses travaux par une foi vive et sincère. Trop sensé, trop savant pour croire qu'il n'avait plus rien à apprendre, il avait la conscience de sa force et ne désespérait pas de l'avenir. C'est pourquoi je ne crains pas de recommander la jeunesse de Puget comme un enseignement moral : il y a dans les débris conservés à l'arsenal de Toulon quelque chose de plus que l'expression du génie, l'expression d'un caractère vigoureux, d'une ame fortement trempée. Pour un maigre salaire, l'élève de Roman n'hésitait pas à prodiguer les trésors de son imagination : il ne mesurait pas les difficultés de sa tâche à la récompense promise, mais au besoin impérieux qui le dominait, au besoin de devenir le premier dans son art. Il avait vu dans les galeries, sur les places publiques de Rome, les œuvres efféminées de Bernin, et s'était donné pour mission de réagir contre le faux goût introduit dans la sculpture par ces œuvres si follement vantées. Et pour atteindre ce but glorieux, pour détromper la France, qui partageait l'engouement de l'Italie, il ne négligeait aucune occasion : il demandait au chêne, au poirier ce qu'il espérait demander plus tard au Paros et au Carrare. Tritons, néréides, tout lui était bon, pourvu qu'il pût exprimer la vie sous la forme la plus abondante, la plus énergique. Malgré le juste sentiment de son génie, il ne croyait pas déroger en sculptant

des poupes de navire. Il savait bien qu'à deux cents lieues de Marseille des hommes qui ne le valaient pas, qui ne possédaient pas la moitié de son savoir, étaient chargés de la décoration des monumens publics et des parcs royaux, et cependant il ne songeait pas à s'en indigner; quelque chose lui disait qu'un jour sa supériorité serait reconnue, proclamée, et, pour hâter l'heure de la justice et de la réparation, il travaillait sans relâche. Un esprit moins élevé eût perdu courage; Puget trouvait dans le travail même sa plus douce récompense : produire, produire à toute heure était pour lui une joie que l'ignorance et l'injustice ne pouvaient lui enlever. Seul avec sa pensée, trouvant dans sa main puissante un interprète fidèle, il se consolait de n'être pas à sa place, il s'interdisait toute plainte comme un signe de faiblesse, et chaque figure qui naissait sous son ciseau le confirmait dans ses espérances. Il élevait jusqu'à la dignité de l'art les travaux confiés trop souvent à des ouvriers dont la main n'est pas conduite par la pensée et reproduit docilement des types consacrés. Il agrandissait à plaisir la tâche qui lui était confiée, et trouvait dans ce surcroît de besogne une joie fière et féconde : l'orgueil de se sentir supérieur à sa condition doublait son ardeur et ses forces.

Puget achevait les dernières figures de *la Reine* lorsqu'un religieux de l'ordre des Feuillans, chargé par Anne d'Autriche de faire dessiner les principaux monumens de Rome, le prit avec lui et l'emmena en Italie. Ce fut alors que se développa chez le jeune Marseillais un goût passionné pour l'architecture. Il employait toutes ses journées à mesurer, à reproduire sur le papier ou sur la toile tous les débris de l'antiquité qui s'offraient à ses yeux. Chose singulière pour la foule, et qui pourtant n'étonnera pas les esprits familiarisés avec la biographie des artistes célèbres, Puget, pendant le second séjour qu'il fit à Rome, avait ainsi réglé l'emploi de sa vie : l'architecture devait occuper la meilleure partie de son temps, la peinture ses loisirs. Quant à la sculpture, il ne songeait pas à la pratiquer d'une manière suivie. Il suffit de rappeler Milton préférant *le Paradis reconquis* au *Paradis perdu*. Puget se méprenait alors sur sa véritable vocation, comme le secrétaire de Cromwell se méprenait sur la valeur de ses œuvres. Comme il revenait en France, il fut retenu à Gênes par les offres les plus flatteuses. Les familles Sauli et Lomellini s'engagèrent à lui faire une pension annuelle de trois mille six cents livres, et à payer généreusement les œuvres qu'il voudrait bien exécuter. Tous ceux qui ont visité les églises de Gênes ont gardé le souvenir du *Saint Sébastien* et de l'*Alessandro Sauli* placés à Sainte-Marie de Carignan. Ces morceaux, d'une importance capitale, sont les premiers que Puget ait sculptés dans le marbre; jusque-là, il n'avait fouillé que le bois. Il y a dans ces deux statues une élégance, une énergie que personne ne pourra mé-

connaître. Comblé d'honneurs, assuré de trouver la gloire et la richesse dans cette seconde patrie, il n'hésita pourtant pas à revenir en France dès que Colbert l'eut nommé directeur des constructions navales à Toulon. Les biographes racontent, à propos de cette nomination, une anecdote curieuse : ce serait sur la recommandation du cavalier Bernin que l'ancien secrétaire de Mazarin se serait décidé à rappeler en France l'élève de Roman. Le sculpteur italien, en voyant les travaux du jeune Marseillais, aurait eu le bon sens et la générosité de déclarer qu'il ne comprenait pas comment le roi s'adressait à des étrangers, lorsqu'il avait sous la main des hommes d'un tel mérite. Ces paroles font d'autant plus d'honneur au cavalier Bernin, que la manière de Puget n'a rien de commun avec la manière du sculpteur italien. Je ne parle pas des statues placées sur le pont Saint-Ange, dont toutes les draperies sont agitées capricieusement par un vent furieux qui s'échapperait de la plinthe. Je prends les meilleurs ouvrages de Bernin, ceux mêmes qui ont réuni, parmi les connaisseurs les plus exercés, de nombreux suffrages, la *Daphné* de la villa Borghèse et la *Sainte Thérèse* qui se voit à Sainte-Marie de la Victoire. Ces deux morceaux, qui se recommandent d'ailleurs sinon par un goût sévère, du moins par une rare souplesse d'exécution, n'offrent pas la moindre analogie avec le style de Puget. Et pourtant, sans les paroles de Bernin, Colbert n'aurait pas songé à Puget.

A peine arrivé à Toulon, le jeune Marseillais fut chargé de la construction et de la décoration du vaisseau *le Magnifique*, de 104 canons. Comme le duc de Beaufort, qui devait bientôt trouver la mort sur ce bâtiment, manifestait son impatience en voyant que les travaux se prolongeaient au-delà de ses calculs, Puget, blessé dans son orgueil, ne put s'empêcher de lui dire : « Si votre altesse n'est pas contente de mes services, je la prie de me donner mon congé. » Le duc, étonné d'une telle hardiesse, répondit sèchement : « Le roi ne retient personne contre son gré. » Puget prit le prince au mot et rentra dans sa maison. Il s'occupait déjà à faire ses malles pour retourner à Marseille lorsque le duc, comprenant sa méprise, lui députa un de ses pages pour le prier de revenir à l'arsenal. Dès que Puget parut, le prince s'avança vers lui, l'embrassa, en témoignant le désir que tout fût oublié. La rancune légitime de l'artiste ne pouvait tenir contre une démonstration si affectueuse : il se remit à l'œuvre et acheva en quelques mois la poupe du *Magnifique*. Malheureusement le temps nous a envié les débris de cet admirable navire, dont les contemporains s'accordent à louer sans réserve la hardiesse et la majesté. Les figures qui soutenaient la double galerie de la poupe n'avaient pas moins de vingt pieds. Le vaisseau périt dans une bataille navale, et les colosses taillés par la main de Puget sont enfouis au fond de la mer. J'ai rapporté

fidèlement les paroles du duc de Beaufort et la réponse de l'artiste, pour dessiner en traits précis ce caractère indépendant. Quelle que fût en effet son ardeur pour la gloire, il mettait au-dessus de tout sa dignité personnelle. Il s'estimait trop haut pour entendre de sang-froid des paroles hautaines, et j'aime à penser que la fierté de son ame est pour beaucoup dans la grandeur de ses œuvres. Michel-Ange avait tenu la même conduite envers Jules II, lorsque le pape s'indignait de sa lenteur, et Jules II, pour obtenir l'achèvement de la Sixtine, avait été forcé de le poursuivre jusqu'à Bologne. De pareils traits méritent d'être recueillis, parce que l'homme explique l'artiste. Une ame servile n'enfantera jamais que des œuvres vulgaires; tout homme qui a conscience de sa valeur doit garder son rang.

Cependant la réconciliation de Puget avec le duc de Beaufort ne le mit pas à l'abri de nouvelles épreuves. Il avait obtenu la construction d'un arsenal dans le port de Toulon, et ses dessins avaient été approuvés par le duc de Vendôme, commandant général des galères, et par le ministre de la marine. Déjà même il avait achevé en quelques mois une magnifique salle d'armes, lorsque le gouverneur de la province, poussé par ses rivaux, suscita des difficultés inattendues. La construction de l'arsenal fut suspendue provisoirement, et ses rivaux, pour triompher plus sûrement de sa patience, mirent le feu à la salle d'armes. Puget désespéré quitta Toulon en toute hâte et reprit la route de Marseille. Pendant qu'il dirigeait la décoration des vaisseaux, il avait obtenu de Colbert trois blocs de marbre de Carrare destinés aux travaux de Versailles, et dans l'un des blocs il avait ébauché *Milon de Croton* dévoré par un lion. Lenôtre, qui vit cette ébauche, en parla si vivement à Louvois, à Colbert, au roi lui-même, que Puget reçut l'ordre de l'achever pour le parc de Versailles. Ce travail, qui établit la renommée de l'auteur sur des bases durables, ne fut achevé qu'en 1683, c'est-à-dire que Puget, lorsqu'il donna le dernier coup de ciseau, n'avait pas moins de soixante ans : il avait attendu bien long-temps le jour de la justice. On lit avec étonnement dans les mémoires du père Bougerel sur quelques hommes illustres de Provence toutes les pièces qui se rapportent à cette œuvre importante. Puget n'était pas présent à Versailles lorsque le *Milon* fut découvert. La reine Marie-Thérèse, en voyant l'athlète dévoré par le lion, ne put retenir un cri d'effroi et de compassion : « Ah! le pauvre homme! » Toute la cour comprit qu'elle devait se mettre à l'unisson, et Puget fut proclamé souverainement habile par ceux mêmes qui lui préféraient Girardon. Lebrun, premier peintre du roi, transmit à Puget l'opinion de la cour. « Sa majesté m'ayant fait l'honneur de me demander mon sentiment, je n'ai pas hésité à témoigner mon admiration, et j'ai tâché de lui montrer tous les mérites de cet ouvrage; car, en vérité, cette figure est fort belle. J'espère que vous voudrez bien me



donner une part de votre amitié. L'affection d'une personne de vertu comme vous m'est plus chère que celle des personnes les plus qualifiées de notre cour. » Telles sont les expressions rapportées par le père Bougerel. Le roi était si enchanté du *Milon*, qu'il chargea Louvois d'écrire à l'auteur pour lui demander quelque nouvelle figure qui pût servir de pendant et en même temps de savoir son âge. La réponse de Puget est pleine à la fois de grandeur et de naïveté. Il commence par décrire en quelques lignes son groupe d'*Andromède et Persée*. Il parle de ses projets pour l'embellissement de Versailles, d'un Apollon colossal de trente-huit pieds de haut qui devait se tenir debout sur des rochers couverts de tritons et de néréides. « Toutefois, ajoute-t-il, avant de rien décider sur la valeur et l'avenir de ces projets, il convient d'attendre l'achèvement de mon *Andromède*. Alors, je l'espère, vous serez plus facilement persuadé de ma suffisance. » Il ne dit rien des œuvres dont il avait enrichi les églises de Gênes. Répondant à la question de Louvois sur son âge, il ne peut se défendre d'un mouvement d'orgueil que personne n'osera condamner : « J'ai soixante ans, monseigneur, mais j'ai des forces et du courage pour servir encore long-temps. Je suis nourri aux grandes œuvres, et je nage quand j'y travaille. Pour gros que soit le bloc, il tremble sous mon ciseau. » L'*Andromède* fut terminée en 1685 et présentée à Versailles par le fils de l'auteur, François Puget. Louis XIV, qui savait distribuer à propos les éloges, rendit pleine justice à l'œuvre nouvelle. « Votre père, monsieur, dit-il à François, est grand et illustre. Il n'y a pas un artiste en Europe qui puisse lui être comparé. » Il n'y avait rien d'exagéré dans ces louanges. Malheureusement la générosité du monarque ne répondait pas à l'éclat de ses paroles. Les 15,000 livres données pour l'*Andromède* couvrirent à peine les déboursés; et le placet, présenté par le statuaire sept ans plus tard, où il exposait l'insuffisance d'une telle rémunération, demeura sans réponse. Cependant le roi, qui aimait sincèrement le talent de Puget, lui demanda son bas-relief d'*Alexandre et Diogène*, dont l'esquisse avait été vue par Lenôtre comme l'ébauche du *Milon*. Ce bas-relief fut terminé en 1688. Puget n'avait pas encore mis les pieds à la cour, lorsqu'un projet de décoration pour Marseille, accueilli d'abord, puis refusé, l'obligea de quitter sa patrie pour demander justice. Il s'agissait d'une statue équestre de Louis XIV dont Puget avait donné le modèle et qu'il devait exécuter dans des proportions colossales. Déjà le contrat était passé et le prix du travail arrêté à 150,000 livres, lorsqu'un sculpteur obscur, Clérion, dont le nom ne serait pas venu jusqu'à nous sans cette circonstance, offrit un rabais de 12,000 livres. Les échevins déchirèrent le contrat passé avec Puget, et l'artiste, indigné de leur mauvaise foi, partit pour Versailles. Accueilli avec empressement par toute la cour,

présenté au roi, comblé d'éloges, il reçut des mains de Louis XIV une médaille d'or portant d'un côté l'effigie royale et de l'autre ces deux mots : *Publica Felicitas*. Louis XIV aimait à se louer lui-même et n'attendait pas qu'on le remerciât de la prospérité publique. Toutefois, malgré toutes ces preuves de bienveillance, Puget ne put obtenir l'exécution du contrat passé avec les échevins de Marseille, et Clérion, qui l'avait supplanté, ne fut pas plus heureux. Nous devons d'autant plus regretter la mésaventure de Puget en cette occasion, que la statue de Louis XIV n'eût pas manqué de nous montrer son savoir sous un aspect nouveau. Le cheval devait être lancé au galop et, si les lois de la statique l'eussent exigé, soutenu par des figures de nations vaincues. L'esquisse en terre cuite de cette œuvre colossale se conserve encore en Provence dans le cabinet d'un amateur éclairé. Après avoir construit dans le quartier des Acoules la halle aux poissons dont il avait obtenu l'adjudication pour 8,300 livres, et qui porte aujourd'hui son nom, après avoir sculpté pour la façade de l'hôtel-de-ville les armes de France accostées de deux anges, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite entouré de ses amis. Il avait construit pour sa famille une maison d'un style sévère dont la façade était ornée du buste du Christ. Au-dessous du buste se lit cette inscription dont Puget paraît avoir fait sa devise : « Nul bien sans peine. »

Telle est la vie de cet artiste éminent, dont il nous reste à examiner les œuvres. C'est là, comme on le voit, une vie pleine d'épreuves. Puget n'a jamais connu la richesse, et la statue équestre de Louis XIV, lors même qu'il l'eût exécutée au prix convenu, ne lui aurait pas donné dix arpens d'oliviers, car, pour 150,000 livres, il s'était engagé à livrer la statue fondue, et le cheval devait avoir vingt pieds du sabot au garrot. Ceux qui connaissent le prix de la main-d'œuvre savent ce qu'il aurait gagné dans l'accomplissement d'un tel marché. Mais il a connu la gloire, et ce que disent plusieurs biographes de l'indifférence de ses contemporains ne s'accorde guère avec les traits que j'ai rapportés. Il avait conscience de sa valeur et n'hésitait jamais à parler de lui-même avec une noble fierté. Un jour que Louvois s'étonnait du prix qu'il avait demandé pour une de ses œuvres, et ajoutait d'un ton railleur : Pour ce prix-là, le roi aurait un général, il répondit : « Le roi n'aura pas de peine à trouver un général parmi les excellens officiers qu'il possède dans son armée, mais le roi ne peut faire un second Puget. » Lorsqu'il vint solliciter à Versailles l'exécution du contrat passé avec les échevins de Marseille, Mansart lui offrait la préférence, s'il voulait accepter les conditions proposées par Clérion. « Me comparer à Clérion! s'écria Puget, y pensez-vous? Il n'y a que deux hommes à qui vous puissiez me comparer : l'Algarde et Bernin. » Est-il pro-

bable que Puget prit Bernin pour son égal? Il est au moins permis d'en douter. J'aime mieux croire que la reconnaissance parlait seule dans cette occasion. S'il eût été pleinement convaincu de ce qu'il affirmait, il n'eût pas fait son *Milon*.

Sans doute, pour étudier le talent de Puget, il vaudrait mieux avoir sous les yeux toutes les œuvres de ce maître illustre. Cependant celles que nous possédons à Paris et qui sont réunies dans une salle du Louvre suffisent amplement à la discussion. Ce qui nous manque, soumis à l'analyse la plus sévère, ne modifierait pas nos conclusions. Cependant je m'étonne que l'administration, qui a fait mouler à grands frais la belle cheminée de Bruges, très digne assurément d'un tel honneur, n'ait pas encore songé à faire mouler les œuvres de Puget qui décoraient les églises de Gènes. Le *Saint Sébastien*, l'*Alessandro Sauli*, l'*Assomption de la Vierge*, mériteraient, à coup sûr, de figurer au Louvre, entre le *Milon* et l'*Andromède*. Je crois même devoir ajouter que ces morceaux ont plus d'importance que les caryatides de Toulon qu'on a pris soin de mouler. La cheminée de Bruges est une excellente acquisition; le *Saint Sébastien*, l'*Alessandro Sauli*, l'*Assomption de la Vierge*, offriraient aux statuaires un sujet d'étude plus sérieux et plus fécond; car il y a dans ces trois ouvrages une grandeur, une sévérité de style que nous retrouvons, il est vrai, dans les morceaux placés au Louvre, mais qui se révèlent, je crois, d'une manière plus évidente à Sainte-Marie de Carignan, à l'*albergo de' Poveri*, que dans la salle du Louvre baptisée du nom de Puget. Le moulage de ces compositions serait donc de l'argent bien placé. Il serait plus facile encore et non moins utile assurément de mouler la *Peste de Milan*, bas-relief placé aujourd'hui dans le bureau de la santé à Marseille. A ne considérer que les lois générales du bas-relief, il est très vrai que la *Peste de Milan* n'apprend rien à ceux qui connaissent *Alexandre et Diogène*; mais, comme le sujet est d'une nature toute différente, il est évident que la *Peste de Milan* nous montrerait le talent de Puget, sinon sous un aspect absolument nouveau, du moins sous un aspect très digne d'attention: la *Peste de Milan* représente, dans la vie de Puget, une période aussi importante que le *Milon*. Dans le bas-relief comme dans le groupe nous trouvons l'expression de la souffrance, et certes la comparaison de ces deux ouvrages ne serait pas sans profit.

Le bon sens conseillera, je crois, de compléter cette collection déjà si précieuse par quelques morceaux d'architecture. Personne n'ignore en effet que Puget a laissé à Toulon et à Marseille des preuves mémorables de son talent d'architecte. Il a interprété à sa manière les grandes traditions de l'art romain. Pourquoi ne réunirait-on pas dans la salle qui porte son nom les modèles des édifices qu'il a construits dans ces

deux villes? La halle du quartier des Acoules ne mérite peut-être pas tous les éloges qu'on lui a prodigués. Cependant il est impossible de méconnaître l'élégance et la légèreté de cette composition. Je n'examine pas si les panégyristes ont eu raison de vanter comme une invention de génie l'emploi du nombre impair dans la distribution des colonnes; je laisse aux hommes du métier le soin de décider s'il a eu raison d'appuyer directement les arcades sur les chapiteaux corinthiens : ce sont là des questions purement techniques auxquelles la majorité des lecteurs prêterait sans doute une attention assez languissante. Ce qui demeure évident, c'est que la halle du quartier des Acoules pourrait offrir aux architectes de notre temps plus d'une leçon. Que voyons-nous en effet dans la plupart des édifices construits à grands frais pour les besoins généraux de la population? Tantôt la destination est sacrifiée à l'aspect théâtral, tantôt la beauté des lignes est sacrifiée sans pitié à la destination. Or, si Puget n'a pas toujours réussi à concilier le double devoir de l'architecture, le beau dans l'utile, s'il n'a pas toujours montré un goût très pur dans l'accomplissement de cette double tâche, il est hors de doute qu'il s'en est toujours préoccupé; les fautes qu'un œil exercé signale sans peine dans les édifices signés de son nom sont plutôt les fautes de son temps que les fautes de son génie, et les mérites qui les recommandent lui appartiennent tout entiers. Il a construit des chapelles, une église; il a donné des projets pour des îles de maisons dans sa ville natale. Pourquoi le Musée ne s'empresserait-il pas de réunir toutes les manifestations de cette intelligence si laborieuse et si variée? Bien que l'ignorance ait déjà défiguré à Marseille même, où le nom de Puget est un objet de vénération, plusieurs maisons dessinées de sa main, et dont il avait dirigé la construction, il serait possible encore de retrouver les traces vivantes de son imagination et de son savoir, et je me plais à croire que les disciples mêmes de la tradition grecque ne verraient pas sans plaisir et sans profit ces tentatives ingénieuses de conciliation entre les leçons de l'antiquité et les besoins de la vie moderne. Il est permis de sourire en écoutant les panégyristes de Puget; il est permis de se demander comment et pourquoi les colonnes en nombre pair sont plus sérieuses que les colonnes en nombre impair, pourquoi les fidèles qui gravissent les degrés du temple acceptent le nombre huit, tandis que les ménagères qui vont au marché préfèrent le nombre sept. Ce sont là sans doute d'étranges puérités. Toutefois le génie de Puget n'est pas responsable des louanges immodérées qui lui ont été prodiguées. Je ne m'arrête pas aux qualités arithmétiques de la halle aux poissons, et je suis convaincu que le modèle de cet édifice serait très bien placé dans une salle du Louvre.

Quant aux tableaux peints par Puget, je pense qu'ils n'offrent pas le même intérêt. J'ai vu au musée de Marseille plusieurs morceaux signés de son nom, ou qui du moins sont considérés comme des œuvres très authentiques, et je dois dire que, malgré l'élévation de la pensée, la peinture de Puget est très loin de mériter la même attention que ses œuvres d'architecture et de sculpture. Quoique ses tableaux soient assez nombreux, quoique la Provence les cite comme des modèles accomplis, il est évident que Puget ne possédait pas le maniement du pinceau comme le maniement du ciseau. La peinture, dont il avait fait d'abord sa plus chère étude, n'était pas sa vraie vocation. Avant comme après les leçons de Pietro de Cortone, il n'a jamais composé que des tableaux dont l'intention facile à saisir est très supérieure à l'exécution. Il possédait au plus haut point le sentiment de la forme, de la forme réelle et vivante. Quant au sentiment de la couleur, il ne l'a jamais connu, et je ne songe pas à m'en étonner, car les plus grands artistes dont l'histoire ait gardé le souvenir n'ont pas réussi à pratiquer les trois arts du dessin avec la même pureté. Raphaël, proclamé prince de la peinture, quoiqu'il ne possède ni le savoir du Vinci et de Michel-Ange, ni le coloris de Titien, ni la tendresse d'Allegri, n'occuperait pas dans le passé le rang glorieux que personne ne songe à lui contester, s'il n'eût jamais conçu que la statue placée à Sainte-Marie-del-Popolo et sculptée par Lorenzetto. Les loges mêmes du Vatican, malgré leur élégance, et c'est de l'architecture seule que j'entends parler, n'auraient pas suffi à perpétuer la durée de son nom. Michel-Ange lui-même, malgré la hardiesse qui signale à l'admiration de tous les esprits éclairés la coupole de Saint-Pierre, n'occupe pas dans l'architecture le même rang que dans la peinture et la statuaire. Faut-il s'étonner que Puget, doué moins richement que Raphaël et Michel-Ange, essayant comme eux de pratiquer les trois arts du dessin, soit demeuré moins grand dans la peinture que dans l'architecture, et surtout que dans la statuaire?

Pour le comprendre pleinement, pour savoir ce qu'il vaut, il suffit d'étudier les œuvres que nous possédons à Paris. L'analyse de ces œuvres nous donne la mesure de son génie. Envisagées d'après les traditions de l'art grec, elles donneraient lieu aux plus graves reproches; envisagées selon la doctrine étroite qui réduit les devoirs de la peinture et de la statuaire à l'imitation littérale de la réalité, elles obtiendraient des louanges sans restriction et pourtant peu méritées. Je tâcherai, en examinant le *Milon*, l'*Andromède* et le *Diogène*, d'éviter ce double écueil; j'essaierai de marquer en termes précis combien la vérité domine la réalité, combien la beauté domine la vérité. Cette double affirmation pourrait paraître stérile, si je négligeais de la développer;

j'ai la ferme confiance qu'elle perdra ce caractère dès que j'aurai appelé à mon secours la comparaison des œuvres antiques et des œuvres modernes. Le lecteur même qui n'a pas étudié les galeries de Rome et de Florence et qui connaît très incomplètement le musée du Louvre sentira toute la portée de ma pensée, en voyant comment des sentimens de même nature ont été compris, interprétés aux diverses époques de l'histoire. C'est, je crois, la seule manière de populariser, de vulgariser la théorie de la beauté. Les idées pures, les idées réduites aux formules abstraites, ne convertissent qu'un petit nombre d'esprits. Les idées représentées par des œuvres, les idées commentées par une statue, incarnées dans un bas-relief, deviennent claires, lumineuses, splendides pour les yeux mêmes qui ne sont pas habitués à la contemplation de la vérité. L'esthétique prise en elle-même ne comptera jamais que des disciples peu nombreux; l'esthétique démontrée par les œuvres de Phidias et de Lysippe, de Jean Goujon et de Puget, de Michel-Ange et de Ghiberti, trouvera des disciples sans nombre.

De tous les ouvrages que nous possédons, le plus célèbre est le *Milon dévoré par un lion*, et le mérite du groupe justifie pleinement cette célébrité. Celui qui voudrait étudier Puget dans son *Hercule au repos* ne prendrait de son génie qu'une idée très incomplète, car l'*Hercule*, malgré le savoir qui se révèle dans plusieurs parties, n'a pas de caractère bien déterminé, tandis que le *Milon* respire une énergie que la statuaire ne pourra peut-être jamais surpasser, et dont l'antiquité n'offre pas de modèles. Le sujet choisi par le sculpteur marseillais lui a permis de déployer toutes les ressources de son talent. Représenter un athlète qui terrassait un bœuf d'un coup de poing et l'emportait sur ses épaules n'était pas une tâche facile; l'artiste, en effet, devait craindre de montrer la force sous un aspect trop brutal; c'est un écueil que n'a pas su éviter l'auteur de l'*Hercule Farnèse* placé au musée de Naples. Puget, tout en respectant les conditions historiques du sujet, a trouvé moyen de concilier la force et l'élégance. La tradition rapporte que Milon, ayant voulu déchirer de ses mains un chêne à moitié fendu par la foudre, demeura pris dans le tronc qui s'était refermé et fut dévoré par des loups. Le sculpteur marseillais a préféré mettre l'athlète aux prises avec un lion, et je crois qu'il a très bien fait. Le lion se prête mieux que le loup aux conditions de la statuaire. L'auteur a d'ailleurs tiré de cette donnée un excellent parti. Il n'y a pas un spectateur qui ne soit tenté de s'écrier avec la reine Marie-Thérèse : « Ah! le pauvre homme! » Les griffes du lion s'enfoncent dans la chair de l'athlète, et ses dents aiguës s'apprêtent à le dévorer. Livré sans défense à son terrible ennemi, Milon ne peut manquer de succomber; cependant il essaie, par un effort désespéré, de dégager sa main rete-

nue dans le tronc du chêne comme dans un étai. Son corps plié en deux exprime à la fois la souffrance et l'énergie. Il peut sembler singulier, au premier aspect, que Milon ne réussisse pas à briser le piège où il s'est pris : quelques instans de réflexion suffisent pour dissiper l'étonnement. Il ne faut pas oublier, en effet, que le chêne, bien que frappé de la foudre, est encore vivant, et le bras de l'athlète écarterait plus facilement deux blocs de rocher que les deux moitiés d'un arbre dont la sève n'est pas encore desséchée. Ainsi je ne crois pas que l'auteur ait méconnu aucune des conditions du sujet. Il a très bien rendu ce qu'il voulait rendre; il a très clairement exprimé la pensée qu'il avait conçue. Sans doute il est permis de discuter la forme qu'il a donnée à son lion; sans doute on y chercherait vainement l'imitation, je ne dis pas littérale, mais fidèle, de la nature. Toutefois le mouvement est si vrai, il y a tant de souplesse dans le corps, tant de joie dans les yeux, tant de rage dans les griffes et les dents, que le spectateur oublie volontiers tout ce qu'il y a de pure fantaisie dans l'exécution de ce morceau. On trouverait sans peine un artiste secondaire capable de copier un lion de l'Atlas; mais cette reproduction littérale de la nature nous laisserait froids et indifférens, tandis que le lion de Puget, malgré l'inexactitude des détails, nous frappe d'épouvante. Nous frissonnons en voyant l'athlète se débattre vainement sous la morsure de son adversaire. Jamais la transcription du modèle, si habile, si patiente qu'elle soit, n'obtiendra un tel triomphe. Regardez les chasses de Rubens, regardez ses tigres, ses panthères : il est facile de signaler dans ces admirables compositions plus d'un morceau dont le type ne se trouve pas dans la réalité; et pourtant il serait puéril de les compter, car, malgré ces défauts, les chasses de Rubens sont encore assez belles pour désespérer tous ceux qui voudront tenter la même voie.

Si le lion de Puget n'est pas d'une exactitude littérale, son *Milon* est d'une vérité si éclatante que nos yeux ne se lassent pas de l'admirer. Ceux qui reprochent à la tête de manquer de noblesse ne méritent pas qu'on leur réponde, car ils prouvent très clairement qu'ils ignorent la nature du modèle, et prennent un athlète pour un héros. Terrasser un bœuf et le porter sur ses épaules n'est pas une action qui développe l'intelligence et ennoblisse le regard. La tête de Milon est ce qu'elle doit être, et Puget, en élevant le front, en creusant les tempes, eût agi follement. Les membres sont traités avec une fidélité qui réunit les suffrages de tous les juges éclairés : il y a dans la manière dont les muscles sont indiqués, dans leurs contractions et leurs attaches, une précision et une vigueur qui placent l'auteur parmi les maîtres de son art. Quant au torse, je ne crains pas de le proposer comme sujet d'étude à ceux mêmes qui ont vécu pendant plusieurs années

parmi les monumens de l'art antique. Il y a dans la division des masses musculaires une grandeur, une simplicité qui rappellent les meilleurs temps de la statuaire. Il est évident que Puget, en modelant le torse de son *Milon*, ne se contentait pas de copier le modèle, et s'imposait le devoir de l'agrandir en l'interprétant; et ce devoir, il l'a fidèlement accompli. Liberté, hardiesse dans l'interprétation du modèle, tels sont, en effet, les mérites qu'il importe de signaler dans le torse du *Milon*. Il n'y a pas un morceau qui soit la reproduction littérale de la nature. Tout relève de la pensée aussi bien que du regard. Puget ne s'en est pas tenu au témoignage de ses yeux; il a compris en même temps qu'il voyait. Ses yeux apercevaient la forme du modèle vivant, son intelligence animait le marbre, comme le feu dérobé à Jupiter avait animé l'argile.

Est-ce à dire que le *Milon* soit à l'abri de tout reproche? Cette œuvre si savante et si vraie ne laisse-t-elle rien à souhaiter? Y a-t-il dans ce groupe si émouvant autant de goût que d'énergie? Je ne le pense pas, et je crois que ma franchise n'étonnera, ne scandalisera personne parmi ceux qui admirent sincèrement Puget et n'obéissent pas à un mot d'ordre en le proclamant grand et habile. Tous ceux qui savent la raison de leur admiration comprennent très bien que Puget n'a presque jamais tenu compte de l'harmonie linéaire, et le *Milon* est une des preuves les plus éclatantes que je puisse fournir à l'appui de mon affirmation. Je rends pleine justice aux qualités éminentes qui recommandent cet ouvrage; mais je reconnais, avec tous les hommes de bonne foi, que les lignes pourraient être plus heureusement choisies. Et qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ma pensée: si je blâme les lignes du *Milon*, ce n'est pas en prenant le groupe de *Laocoon* comme un type sacré dont les statues ne doivent jamais s'écarter. Le groupe trouvé dans les thermes de Titus et placé aujourd'hui dans le musée du Vatican n'est probablement qu'une réplique: l'original n'est pas venu jusqu'à nous. Il y a lieu de penser d'ailleurs que l'original n'appartenait pas aux plus beaux temps de la sculpture: il n'est permis qu'à l'ignorance de mettre le *Laocoon* sur la même ligne que le *Thésée*. Il y a dans cette composition si vantée, qui a suggéré aux rhéteurs tant de périodes sonores, quelque chose de théâtral qui n'a rien à démêler avec le vrai style de la statuaire. C'est au nom d'une théorie moins étroite que je blâme les lignes du *Milon*. Je ne parle pas de la draperie que rien ne motive et qui ressemble à un chiffon oublié sur une haie: je parle du corps même de l'athlète, qui ne présente qu'un seul côté satisfaisant. Du moment, en effet, qu'on n'a plus à sa droite la silhouette de *Milon*, les lignes s'appauvrissent, et le sujet ne s'explique pas aussi clairement. Or une des conditions les plus



importantes de la statuaire est d'offrir au spectateur une figure ou un groupe dont il puisse faire le tour. Puget ne s'en est pas souvenu ou n'a pas voulu en tenir compte. Sans partager la colère des puristes, je reconnais qu'il eût agi plus sagement en suivant les conseils de l'antiquité.

Le groupe d'*Andromède et Persée* n'a pas, à mes yeux du moins, la même valeur que le *Milon*. Le *Persée* surtout me semble traité dans un style beaucoup moins élevé; mais l'*Andromède* est à coup sûr une des plus charmantes créations de l'art moderne. Il y a dans ce beau corps tant de grace et de délicatesse, tant de jeunesse et de souffrance, que le spectateur se sent ému de pitié en le contemplant. Ces membres si frêles, meurtris par les chaînes, excitent dans notre ame un attendrissement profond. Le torse tout entier est d'une rare élégance; aussi je ne crains pas d'affirmer que ce groupe gardera long-temps une des premières places dans l'histoire de l'art français.

Le bas-relief d'*Alexandre et Diogène* donne lieu à des remarques toutes spéciales, et je crois d'autant plus utile de les présenter qu'elles s'appliquent avec la même rigueur à *la Peste de Milan*. Ce bas-relief, dont je ne veux pas contester le mérite, est composé comme un tableau. Puget avait étudié les portes du baptistère de Florence, et l'exemple de Ghiberti semblerait devoir le justifier. Cependant, malgré mon admiration pour le maître toscan, je crois qu'il ne convient pas de traiter le bas-relief comme une composition pittoresque. Je sais très bien que l'*Alexandre* est plein d'élégance et de grandeur, je sais très bien que les courtisans groupés autour de *Diogène* respirent l'étonnement et la curiosité, que le visage du philosophe exprime d'une façon merveilleuse l'orgueil et le dédain, et pourtant, malgré toutes ces rares qualités, ce bas-relief ne me paraît pas conçu selon les lois de la statuaire. Les plans sont trop nombreux; bien que l'œil embrasse facilement toutes les parties de la composition, il est évident que le sujet gagnerait beaucoup en se simplifiant. La saillie donnée au cheval d'*Alexandre* et au chien tenu en laisse devant le roi de Macédoine ne contente pas le regard. Ce mélange de ronde-bosse et de bas-relief n'est pas harmonieux. On aura beau invoquer les portes du baptistère, on ne réussira pas à prouver que le ciseau puisse se permettre tout ce que le pinceau se permet. Le succès obtenu par Ghiberti ne change pas les conditions fondamentales de la statuaire. Ce n'est pas pour avoir violé ces conditions qu'il s'est acquis une légitime renommée, mais pour avoir traité toutes ses figures avec une finesse désespérante. S'il les eût disposées sur deux ou trois plans seulement, au lieu de demander au bronze ce que la couleur seule peut donner, sa gloire serait encore plus grande. Je crois donc que Puget a eu tort de suivre l'exemple de Ghiberti. La frise du Parthénon lui offrait un enseigne-

ment plus salubre et plus fécond. Et si je préfère Athènes à Florence, ce n'est pas que je conseille à personne l'imitation servile de l'art grec, mais les cavaliers et les canéphores des panathénées nous offrent le type le plus pur du bas-relief, et ce type doit toujours demeurer présent à la mémoire des statuaires. Le petit nombre des plans n'est pas pour peu de chose dans l'effet de cette vaste composition, et cette vérité ne doit jamais être perdue de vue.

Cette rapide analyse suffit à montrer tout ce qu'il y a de vraiment grand dans les œuvres de Puget. Si, dans les questions qui se rattachent à l'harmonie linéaire, il n'a pas touché les dernières limites de son art, il est hors de doute qu'il a pris place parmi les hommes les plus éminents, non-seulement de notre pays, mais de l'Europe. Par l'énergie de l'expression, par la vérité de la pantonime, il appartient à la famille des génies privilégiés. L'étude attentive de ce maître démontre sans réplique toute l'insuffisance de l'imitation littérale. Le *Milon*, l'*Andromède* et le *Diogène* nous offrent, en effet, quelque chose de plus que la réalité. Puget ne s'est jamais astreint à copier servilement le modèle, et c'est par son indépendance qu'il domine tous les sculpteurs de son temps. Les Lepautre, les Girardon, les Coyzevox, les Coustou, ne peuvent lui être comparés. Il y a dans son style une hardiesse, une audace qu'ils n'ont jamais connue. Malheureusement ses œuvres ne sont pas comprises par tous ceux qui les vantent; il m'est arrivé plus d'une fois d'entendre célébrer son mérite par des hommes qui se méprenaient sur la nature de sa méthode et sur la portée de son génie. Ils louaient en lui ce qu'il n'a jamais cherché, ce qu'il n'a jamais voulu, l'imitation littérale de la réalité. Pour sentir toute l' inanité de ces éloges, il suffit de contempler le torse du *Milon*. Je défie le plus habile de trouver dans la nature vivante le type d'un tel athlète. Il y a dans la division des masses musculaires une grandeur que le modèle n'offrira jamais. Puget, qui n'avait pas eu le temps d'étudier les théories, dont toute la vie s'était passée à manier le ciseau, était arrivé par l'instinct de son génie à deviner les principes les plus élevés de son art. Il ne croyait pas, comme on le répète aujourd'hui à l'envi, que la statuaire se réduise à l'imitation littérale de la forme réelle, et c'est pour avoir compris la nécessité d'interpréter, d'idéaliser le modèle, qu'il a produit le *Milon* et l'*Andromède*. A l'âge de soixante et onze ans, il étudiait encore avec persévérance, comme au début de sa vie, et marchait d'un pas ferme vers le but qu'il s'était marqué. Or quel était ce but? A coup sûr, ce n'était pas de reproduire dans le marbre, dans la pierre ou le bois tout ce qu'il voyait, mais de choisir dans chaque figure l'accent de la vie, le signe de la force ou de la grace, et de l'exagérer volontairement, résolument pour le rendre

plus évident. Voilà pourtant ce que paraissent ignorer les statuaires de notre temps qui se donnent pour les disciples de Puget. Quand ils ont moulé le torse et les membres du modèle, et mis au point cette reproduction où l'intelligence ne joue aucun rôle, ils s'imaginent volontiers qu'ils ont touché les dernières limites de l'art. Ils s'applaudissent d'avoir mis dans le marbre tout ce que le plâtre a surpris sur la chair. S'ils avaient étudié sérieusement le maître dont ils se vantent d'avoir suivi les leçons, ils sauraient que Puget n'a jamais vu dans l'imitation pure le dernier mot de la statuaire. Les arts du dessin relèvent de l'intelligence, de la réflexion, du raisonnement aussi directement que la science du monde extérieur, ou la science même de la pensée. Si les idées que la couleur et la forme peuvent nous révéler sont moins nombreuses, moins variées que les idées dont se compose la science proprement dite, il faut reconnaître que les artistes vraiment dignes de ce nom n'ont acquis une gloire solide qu'en appelant la méditation à leur secours. Sans la méditation, le statuaire le plus habile ne sera jamais qu'un ouvrier. Puget, qui avait commencé son apprentissage dans l'atelier d'un sculpteur en bois, et qui semblait condamné par sa pauvreté à demeurer dans une condition subalterne, Puget n'a pas négligé la méditation, et c'est par la méditation qu'il s'est élevé au-dessus de ses contemporains. Ne voir dans ses œuvres que l'imitation de la réalité, c'est ne pas les comprendre. S'il est grand et illustre, ce n'est pas seulement parce qu'il maniait le ciseau d'une main habile, c'est aussi et surtout parce qu'il a pensé avant de modeler. L'art matérialiste ne sera jamais qu'un art incomplet et impuissant. Toute l'histoire est là pour le démontrer. L'œil le plus pénétrant, le ciseau le plus adroit ne pourront jamais se passer du travail de l'intelligence. Puget ne l'ignorait pas, et toutes ses œuvres nous le prouvent. Il faut donc leur restituer leur vrai sens, et c'est ce que j'ai tâché de faire. La pensée exprimée par la forme, tel a été le vœu de toute sa vie : c'est là, selon moi, la vraie signification de ses travaux. Combien y a-t-il de statuaires parmi nous qui aspirent aussi haut ?

GUSTAVE PLANCHE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 août 1852.

La politique a ses intermittences : elle a ses momens de calme absolu où il semble qu'on ne puisse plus compter qu'avec peine les pulsations de la vie nationale, et elle a aussi ses périodes d'activité passagère, où quelques incidens se réunissent comme d'eux-mêmes pour réveiller et entretenir l'attention. Sans doute ces incidens conservent un caractère particulier qu'ils tirent de l'ordre général des choses; ils n'ont point l'importance des questions d'état qui se posent quotidiennement au plus fort des crises sociales; ils portent la marque du milieu qui leur donne naissance. Tout se ressent de la rude transformation du temps, tout se coordonne et se plie à une loi nouvelle au milieu du changement même des dispositions publiques; mais enfin, à travers ce changement, sous une forme ou sous l'autre, chaque jour a son contingent de faits, de préoccupations, d'efforts pratiques, de questions de tout genre à résoudre, de symptômes, de bruits qui se succèdent, même de commérages qui tiennent souvent plus de place que les choses sérieuses. C'est là ce qui constitue l'histoire politique. Cette histoire passe devant nous et suit son cours, tandis que nous l'observons, spectateurs en quelque sorte de notre propre destinée, qui, depuis bien des années, reste attachée à tant d'influences contraires et soumise à tant d'épreuves diverses. Quelles que soient ces vicissitudes, elles sont celles du pays et elles sont les nôtres, il ne servirait à rien de l'oublier et de se retrancher dans une espèce de contemplation indifférente ou chagrine. Quand des élections s'accomplissent et recomposent à tous les degrés les administrations locales, ce sont bien apparemment nos affaires qui sont en jeu; c'est la série de nos faits domestiques qui se poursuit avec nous ou sans nous. Quand l'éducation publique tout entière est l'objet de remaniemens profonds, c'est bien de notre vie morale et intellectuelle qu'il s'agit. Quand un intérêt international de premier ordre attend d'être réglé, comme à l'occasion du traité avec la Belgique, n'est-ce point notre commerce, notre industrie, qui

sont en question? Allez même jusqu'à quelqu'une de ces rumeurs nées souvent du caprice des novellistes : si des journaux promènent en Europe quelque traité apocryphe supputant les cas et probabilités, réglant d'avance l'action des gouvernemens, il est bien sans doute d'un certain prix pour nous de savoir qu'il n'y a rien de vrai dans cette sainte alliance de fantaisie. Lorsque enfin des adoucissements viennent tempérer les effets de nos déchiremens intérieurs, n'y a-t-il point quelque chose qui répond à nos plus secrets instincts? Au-dessus des détails de notre situation actuelle et de toute préoccupation politique, qu'on nous permette aujourd'hui de placer l'acte qui rouvre les portes de la France à des hommes que les décrets du 10 janvier avaient frappés et dont quelques-uns ont un rang dans notre histoire.

Les décrets du 7 août sont assurément une bonne pensée que ne saurait accueillir un intérêt vulgaire : ils n'ont point eu à faire cesser une condamnation qui n'avait pu être prononcée; ils sont plutôt un signe de désarmement après la lutte, après une victoire qui n'a pas besoin d'être plus complète; ils mettent un terme à une situation dont les amertumes ne sont jamais mieux senties que par ceux qui les ont encourues sans s'en douter. Toutes les opinions ont leur part dans l'acte du 7 août, et ce n'est pas de quoi il faut se plaindre. Il nous sera bien permis seulement de ne point confondre les quatorze noms inscrits sur cette liste et de nous souvenir de ceux qui ont jeté quelque lustre sur notre patrie. Nous avouons n'avoir pas un goût très vil pour le système égalitaire de ce radical Suisse, M. Druey, qui récemment n'établissait aucune différence entre lui, directeur de la police fédérale, et le portier d'un des hôtels du gouvernement. Cela peut être vrai pour M. Druey, puisqu'il le dit. Il n'est point tout-à-fait égal pour la France de voir ses portes rouvertes à des hommes comme M. Thiers et M. de Rémusat ou aux premiers démocrates venus que le hasard d'une élection aura malencontreusement jetés sur le chemin d'un décret de bannissement. Otez à ceux-ci leur rôle d'un moment; l'obscurité est ce qui les recommande le mieux. Otez leur ancienne situation politique à l'historien du consulat et à l'auteur de l'étude sur Horace Walpole; ils se retrouvent avec ces facultés éminentes qui les tiennent au même niveau que par le passé. Ces facultés obligent, dira-t-on; nous le pensons bien et nous l'entendons bien ainsi. Oui, sans doute, ces facultés obligent ceux qui en sont doués à des œuvres nouvelles. Mieux que nous ne pourrions l'exprimer, ces esprits supérieurs pourraient dire ce qui reste de dignité, d'honneur pour le pays, et pour eux-mêmes de jouissances sévères, dans les travaux de la pensée, dans les recherches de l'histoire, dans les investigations de la critique et du goût. Après tout, dans ce temps de courtes sagesse et de longues déceptions, c'est encore le meilleur moyen de continuer des traditions qui ont leur puissance dans notre patrie et de ne point laisser s'échapper le fil des choses dans ce courant qui nous emporte tous, et où tout se renouvelle avec une telle rapidité. Les décrets mêmes du 7 août sont une des preuves des vicissitudes de la politique contemporaine; ils méritaient ici naturellement la première place, et par ce qu'ils réalisent, et par les tendances dont ils peuvent être l'expression.

A côté de ceci, les élections pour le renouvellement des conseils-généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils communaux ont continué et

sont à peu près terminées aujourd'hui. Toute la hiérarchie des pouvoirs locaux se trouve ainsi refondue et mise en harmonie avec les nouvelles institutions politiques. Dans l'ensemble de ce mouvement électoral, le résultat est très évidemment dans le sens du gouvernement, autant qu'on peut démêler l'exacte vérité parmi tant de causes particulières et personnelles qui expliquent d'ordinaire le succès des candidatures locales. Là où quelques-uns des hommes les plus marquans du régime actuel se sont présentés, il n'y a eu ni lutte ni incertitude. Là où l'administration a tenu bien décidément à faire passer un candidat, la difficulté n'a point été, à coup sûr, invincible : d'où serait venu un obstacle sérieux ? Il faut noter cependant quelques nominations qui tranchent avec le ton général des élections. Il n'est pas présumable que l'administration ait mis un prix particulier à faire élire deux fois M. Jules Favre comme conseiller-général à Saint-Étienne et à Lyon. M. Jules Favre se trouve ainsi représenter la république de février, et il a certainement un fameux plaidoyer à faire pour sauver sa cliente. En cherchant bien, peut-être trouverait-on encore quelque nomination de ce genre ; mais, au-dessus de ces dissonances assez rares, il y a un symptôme plus remarquable, c'est l'indifférence générale qui se fait jour à travers une agitation superficielle où les autorités des départemens ont trouvé de quoi placer bon nombre d'avertissemens à la presse de province. Là est le fait saillant de ces élections. Beaucoup d'endroits n'ont pu réunir un nombre suffisant de votans, et il a fallu recommencer l'opération ; dans la plupart, les candidats ont à peine obtenu le chiffre légal de suffrages ; partout l'abstention s'est produite dans des proportions inaccoutumées. Et qu'on le remarque cependant, il s'agissait ici, pour les populations, du choix d'hommes qui leur sont connus, qui vivent au milieu d'elles, et de la gestion de leurs intérêts les plus proches. Que peut-on conclure de cette indifférence universelle ? La meilleure explication, la plus vraie à notre avis, c'est la lassitude. On ne réduit pas impunément des populations, pendant trois ou quatre années, à s'en aller périodiquement mettre dans un scrutin leur fortune, leur travail, leur industrie, la paix de leurs foyers. A ce régime d'excitations et de qui vive perpétuel, elles peuvent finir, de guerre lasse, par retourner contre elles-mêmes l'arme qu'on a mise en leurs mains, ou, dès qu'elles se retrouvent sous l'empire d'un gouvernement vigoureux, elles semblent ne plus attacher de prix à un droit qu'on leur a fait payer si cher. Nous professons tout le respect nécessaire pour le suffrage universel, d'abord parce que c'est la loi du pays, et ensuite parce qu'il est des momens d'incertitude générale où il ne reste plus d'autre moyen que de faire jaillir du sein du pays une nouvelle force, une nouvelle puissance ; mais les populations elles-mêmes ne disent-elles point aujourd'hui, par leur absence du scrutin, qu'à leurs yeux il est bien différent de participer à un acte exceptionnel de ce genre ou de voter à tout propos et sur toute chose ? On se méprendrait d'ailleurs singulièrement sur notre pensée, si on y voyait rien qui pût mettre en doute l'utilité de l'élection appliquée à l'administration des intérêts locaux. Là, au contraire, à notre sens, est une des plus sérieuses garanties de la vie politique contemporaine, et là, pourrait-on dire, est l'avenir à beaucoup d'égards. Ce que nous voulons montrer seulement, c'est l'étrange progrès que les révolutions font faire à ces idées de

décentralisation dont beaucoup d'esprits sont restés séduits, à la liberté administrative, aux idées d'élection elles-mêmes. On allait au scrutin dans toutes ces élections locales, il y a dix ans; on n'y va pas aujourd'hui que le droit est plus étendu. Voilà le résultat! Voilà pourquoi les tribuns savent bien ce qu'ils font lorsqu'ils demandent le gouvernement direct du peuple : ils demandent leur propre gouvernement fondé sur l'impuissance et la lassitude du peuple.

A vrai dire, le danger du suffrage universel, ce n'est pas quand il est *ignorant*, comme disent les démocrates, c'est-à-dire quand il est lui-même, quand il s'inspire des instincts, des intérêts des populations, et qu'il ne se guide que d'après ce besoin immense de paix publique inné dans les masses vivant de leur travail et de leur peine; le danger du suffrage universel, c'est quand il est *éclairé*, comme l'entendent encore les démocrates, c'est-à-dire quand il n'est plus lui-même, quand il a été artificiellement échauffé par le club et la presse, et qu'à la place de chaque penchant ou de chaque besoin populaire on a mis une passion, une envie, une haine, une irritation, une colère. Ce n'est plus alors le suffrage universel, c'est le déchainement universel. Nous comprenons que le gouvernement n'ait point le goût de ce genre de lumière et d'éducation. Aussi vient-il de prendre des mesures contre le colportage. Nous désirons à coup sûr la liberté des industries; mais il en est qui touchent de trop près, si l'on nous passe le terme, à l'hygiène morale du peuple, pour n'être point l'objet d'une active et sévère surveillance. On sait combien d'almanachs démagogiques, de publications obscènes, d'histoires frauduleuses ont été semés dans les campagnes durant ces dernières années. Le mal était si réel et si profond, que, dès 1849, on songeait à le combattre par une loi. La circulaire récente du ministre de la police générale soumet le colportage à des conditions nouvelles. Une des ruses de cette singulière industrie, à ce qu'il paraît, c'est d'intercaler les publications qu'elle veut répandre dans des livres d'un titre complètement inoffensif. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce genre de propagande s'exerce à l'égard des fonctionnaires eux-mêmes. Chaque livre doit être aujourd'hui revêtu d'une estampille par les préfets des départemens. Les maires n'ont qu'à constater la présence et l'identité de ce timbre dont ils ont un double. Que la circulaire du ministre de la police ait surtout un but politique, qu'elle tende à empêcher l'introduction et la circulation d'écrits hostiles venus du dehors, cela se peut : le gouvernement déjoue l'opposition là où il la trouve, et il n'y a rien en cela qui puisse surprendre beaucoup; mais en même temps il servirait certainement un grand intérêt social, si la mesure qu'il vient de prendre réussissait à garantir les populations des campagnes de cette contagion de livres honteux qui vont troubler et souiller leur âme. Rien ne serait plus utile que cette œuvre de préservation morale, et, s'il reste beaucoup à faire sous d'autres rapports pour l'éducation populaire, ce serait déjà du moins un progrès signalé d'empêcher la propagande corruptrice du mal. Il faut se souvenir toujours néanmoins que le meilleur moyen pour combattre cette propagande, c'est de lui opposer un enseignement sain, religieux, bien dirigé et facilement accessible.

Ce n'est point, au surplus, seulement au point de vue des classes populaires que ces questions d'éducation s'élèvent naturellement. Comme il ar-

rive dans tous les temps de profondes commotions morales, c'est à l'enseignement d'abord qu'on demande aujourd'hui le secret des déviations des âmes et des esprits. La première chose qu'on songe à transformer, c'est l'enseignement. De là l'intérêt qui s'attache en général aux matières d'instruction publique; de là la tendance à rechercher de nouvelles méthodes, de nouveaux procédés. Ce n'est point la première fois que notre attention se porte sur ce point. Le gouvernement actuel a déjà accompli plus d'une réforme dans l'instruction publique. On se souvient en particulier du décret du 10 avril, qui modifiait à beaucoup d'égards l'économie de l'enseignement dans les lycées. Ce décret posait le principe de la séparation des études en créant une division scientifique et une division littéraire. Aujourd'hui, cette pensée est sur le point de recevoir son application et de passer dans la pratique. Le conseil supérieur de l'instruction publique vient de consacrer d'assez nombreuses séances à tracer de nouveaux plans d'études, à formuler des programmes dans l'esprit du décret du 10 avril. Il serait trop long sans doute d'énumérer tous les détails de cette révision presque entière de l'instruction publique en France; il suffit de dire qu'elle touche tout à la fois à l'enseignement des lycées, à l'enseignement des écoles spéciales, à la constitution de l'École normale, aux conditions exigées pour l'obtention des grades scientifiques et littéraires. Dans ceux de ces changemens qui concernent plus particulièrement les lycées, la commission instituée par le ministre de l'instruction publique ne s'est point montrée insensible aux craintes qu'avaient pu concevoir bien des esprits. On s'était demandé, probablement en dépassant l'idée du gouvernement, si la division des études serait le meilleur moyen de les fortifier respectivement, si cette séparation ne nuirait point d'une égale manière aux sciences et aux lettres. Les nouveaux programmes montrent que cette scission n'est point aussi absolue qu'on l'avait pu craindre au premier abord. Bien mieux, les élèves de la section scientifique ne cessent point pour cela de partager les exercices de la section littéraire, et ces exercices restent communs aux élèves des deux sections. Parmi les modifications dont l'École normale est l'objet, la principale, on le sait, est la suppression du concours d'agrégation. L'École normale a pour mission essentielle désormais de former des professeurs, et rien que des professeurs. Toutes les parties de l'enseignement intérieur de l'école se combinent naturellement dans cette pensée et concourent à développer les qualités nécessaires pour l'exercice pratique du professorat. M. Nisard, dans son rapport au conseil de l'instruction publique, met habilement en lumière ce côté de la réforme actuelle qui seul peut trouver en effet, à un point de vue élevé, une justification facile. N'est-il point évident que toutes les améliorations qu'on peut introduire dans l'instruction publique sont lettre morte sans cette condition supérieure du professeur, du maître qui se dévoue à son œuvre obscure et poursuit sa tâche ingrate en songeant moins à lui-même qu'aux jeunes intelligences qu'il doit diriger et féconder? Nous n'ignorons point d'ailleurs que bien des professeurs de notre temps pourraient faire à de plus éminens qu'eux la réponse de Figaro, quant à toutes ces qualités d'abnégation, de dévouement et de rectitude pratique qu'on leur demande. Quoi qu'il en soit de ces profonds remaniemens de l'instruction publique dans notre pays, c'est une expérience



qui s'inaugure. Voici quelque vingt années que tout le monde en France parle un peu de la réforme de l'enseignement; nous osons dire que jamais cette réforme ne se montra mieux dans sa gravité qu'au moment où elle se réalise, et cela n'a rien qui puisse surprendre, puisqu'après tout c'est de notre vie morale et intellectuelle qu'il s'agit, et qu'il est toujours plus facile de sentir son mal que de connaître le remède à y apporter.

Il n'est point douteux, en effet, que toutes ces questions d'éducation publique, sous une apparence souvent technique, touchent à la racine même des problèmes contemporains. Ce sont les questions les plus élevées et les plus pratiques, les plus décisives en même temps, parce que notre avenir est le prix de leur solution. Mais à quoi bon, dira-t-on, chercher dans cette transformation morale le mystère d'un lent et laborieux avenir? Ne voyons-nous pas fourmiller autour de nous des solutions bien autrement promptes et rares, des conceptions bien autrement puissantes, des horoscopes socialistes, des prophéties magnétiques et des recettes merveilleuses pour créer une France nouvelle aux moindres frais possibles, moyennant un impôt sur les chiens et des marques de fabrique? Que dire aussi de cet esprit éminent et grave qui s'amuse à lire l'avenir dans un mirage du passé, et qui semble rentrer dans son optimisme quand il a déduit toutes les bonnes raisons qu'aurait le lord-protecteur de rendre la couronne à Charles Stuart? Soit, ceci est une solution du genre historique, qui n'en guérira pas moins tous nos maux. Charles Stuart est prêt sans doute, et le lord-protecteur le sera infailliblement, ou tout au moins restera-t-il lord-protecteur, ne fût-ce que pour conquérir son titre de grand homme; sans cela, la solution ne laisserait point de déranger l'ordonnance historique, et nous en serions encore une fois pour nos illusions rétrospectives.

En fait d'horoscopes et de paradoxes, les meilleurs sont les plus originaux et les plus excentriques. M. Proudhon, on le sait, ne manque point de ces mérites dans ses bons momens. Il en donne un nouveau témoignage dans son livre de *la Révolution sociale démontrée par le coup d'état du 2 décembre*. Le livre de M. Proudhon a eu du malheur; il a failli s'arrêter en route. Il est résulté de ces difficultés une lettre adressée au président de la république, et cette lettre n'est pas le chapitre le moins curieux des confessions révolutionnaires de l'auteur; elle n'a pas moins de prix que le livre lui-même; elle l'illustre et le commente. Le 2 décembre paraît donc avoir un moment troublé quelque peu les combinaisons philosophiques et politiques de M. Proudhon; mais on n'est point un logicien de cette force pour se laisser surprendre à ce point. Il a fallu simplement à M. Proudhon le temps de découvrir que le 2 décembre était un nouveau triomphe de la révolution sociale, un nouvel acheminement vers l'*anarchie*. Une fois en possession de cette vérité foudroyante, le goguenard dialecticien n'a plus eu qu'un scrupule : c'est qu'il créait une légitimité et une popularité nouvelles au prince Louis-Napoléon en le représentant comme le mandataire de la révolution. Pour la légitimité, il n'est point impossible que M. le président de la république ne s'en tienne au vote du 20 décembre; quant à la popularité du chef actuel de l'état, il se peut bien, en vérité, que M. Proudhon la serve puissamment, mais à coup sûr autrement qu'il ne pense. Quoi qu'il en soit, nous sommes de l'avis de l'auteur de *la Révolution sociale*, lorsqu'il dit que l'autorisation accordée à son livre est un acte de haute

*politique*. La société y peut puiser ses enseignemens, le gouvernement lui-même y peut trouver les siens. Au milieu de cet entassement de sophismes, de déclamations laborieuses, de bizarreries de dialectique, d'odieux blasphèmes, il y a plus d'un éclair qui illumine notre situation. Qui pourrait avouer plus naïvement que la révolution de février a créé « la plus immense anarchie dont l'histoire fournisse l'exemple? » Qui a plus de mépris pour la multitude, et qui confesse de meilleure grace que « rien n'est moins démocrate au fond que le peuple? » Il n'y a enfin que M. Proudhon pour écrire ces paroles adressées à ce qu'il appelle le 2 décembre : « qu'il abandonne aux géomies de l'opinion ces gentillâtres littéraires dont le souffle vénal, pestilentiel, enfle la voile de toute tyrannie; qu'il livre aux francs-juges de la démocratie la plus pourpre tous les renégats dramaturges de cour, pamphlétaires de police, marchands de consultations anonymes, moutons de prisons et de cabarets, qui, après avoir mangé le pain sec du socialisme, lèchent les plats gras de l'Élysée... »

C'est ainsi que va ce terrible esprit, embrassant frénétiquement le paradoxe, outrageant la vérité, frappant ses amis de verges sanglantes, poursuivant le bruit à tout prix, et offrant du moins cet avantage de mettre sur la voie de la sagesse par le spectacle de ses aberrations et de ses folies. Quant à la partie prophétique du livre de M. Proudhon, nous nous croyons, à coup sûr, suffisamment dispensés de la discuter, elle est pour le moins au niveau des horoscopes magnétiques de M. Alexandre Dumas sur M. le comte de Chambord, dont l'itinéraire à sa rentrée en France est déjà tracé, et qui doit renouveler la tige royale par une alliance avec une fille du peuple de la rue Saint-Martin. Nous voici donc merveilleusement en fonds de solutions et d'horoscopes. Si la France périt, ce ne sera pas faute de moyens de salut; elle n'a qu'à choisir, sans compter le reste, entre les perspectives socialistes de M. Proudhon et le roi Léon 1<sup>er</sup> de M. Alexandre Dumas. Il ne faudrait point s'y tromper : avec un caractère différent, sérieux ou bouffon, tout cela se ressemble peut-être assez bien. Dans tous les cas, n'y aurait-il pas un curieux chapitre d'histoire morale et littéraire à écrire, — d'un côté, sur les privilèges particuliers que peut conférer parfois l'extravagance, — de l'autre, sur les inconvéniens qu'il peut y avoir pour certains esprits à se mettre dans la mauvaise compagnie de tous les inventeurs de solutions?

La littérature d'allusions n'est point à coup sûr la meilleure; le malheur de notre temps, c'est que cette recherche d'un intérêt vulgaire, cet incessant appel à une curiosité frivole ou passionnée n'est qu'une des formes de l'altération de l'esprit littéraire. C'est une preuve de plus du peu de place qu'occupe aujourd'hui dans le domaine intellectuel la réalité, la vérité observée en elle-même et pour elle-même. Le mépris de toute vérité, de toute réalité dans l'expression des idées et des sentimens, dans la reproduction de la vie humaine, est un des signes contemporains. On peut suivre à la trace ce triste symptôme dans le roman comme au théâtre, dans l'histoire comme dans la poésie, et c'est une des principales causes de l'épuisement où en est venu par degrés l'esprit littéraire. Que voyez-vous, en effet, aujourd'hui? Des efforts, des tentatives, des ébauches plutôt que des œuvres où la vie respire et palpite. L'intelligence se débat entre toutes les influences. L'inspiration poétique

particulièrement ne sait où aller après avoir voyagé à travers toutes les sphères de la fantaisie. M. J. Autran avait cependant trouvé une veine heureuse dans un livre récent, *les Poèmes de la mer*. Il avait trouvé ce qui est le plus rare peut-être maintenant dans la poésie, l'unité d'inspiration, une pensée principale à féconder et à développer. La mer et ses spectacles, la grandeur de ses horizons, la mélancolie de ses flots errans, les drames dont elle est le théâtre, et toutes les mystérieuses impressions qu'elle éveille, n'y a-t-il point là le plus magnifique élément d'un poème? M. Autran a bien senti quelques-unes de ces grandeurs; la difficulté est toujours dans l'exécution. En réalité, tout ne correspond pas, dans *les Poèmes de la Mer*, à l'idée de l'auteur. Il est évident que l'inspiration s'égaré, se morcelle, se perd souvent dans les infiniment petits; elle se relève dans des morceaux comme *les Pêcheurs*, *Pater Oceanus*. Un des fragmens les plus heureux, les plus marqués d'originalité, c'est le *Voyage au Pôle arctique*. Nous nous demandons seulement comment, dans un livre sur la mer, M. Autran peut donner place à bien des témoignages singuliers d'admiration qui n'ont d'autre excuse que de dater de l'an 1840.

Quand nous disons que le sentiment de la réalité est ce qui manque le plus dans la littérature moderne, où cela est-il plus apparent que dans la comédie — *le Sage et le Fou* — que représentait récemment le Théâtre-Français? Ce qu'on peut dire de mieux, c'est que l'auteur n'a point tenu beaucoup sans doute à faire une comédie. S'il a voulu mettre une fois de plus la fantaisie au théâtre, il s'est laissé prendre dans bien des détails vulgaires; s'il a eu l'intention sérieuse de tracer une action comique, on peut se demander où est cette action, où sont les mœurs, les caractères, les sentimens? Le pire de tout serait que M. Méry ne se fût point douté qu'il faisait une œuvre qui ne relevait ni de la fantaisie ni de la réalité. M. Méry s'est mis tout simplement à marcher devant lui, mêlant des personnages comme il a pu, brochant des vers quelquefois ingénieux sur un sujet qui n'existe pas, faisant pétiller des mots et laissant dans l'esprit du spectateur tout juste l'impression d'un feu d'artifice de l'an passé. Tel est *le Sage et le Fou*, telle est la comédie appelée aujourd'hui à régénérer le Théâtre-Français! Comme on voit, la littérature dramatique ne pêche pas par l'exubérance de l'inspiration, et ici encore, en présence de Corneille et de Molière, on peut se demander d'où viendra la vie, d'où viendra l'impulsion qui rendra à la scène son éclat et sa puissance.

Ce n'est point que nous méconnaissions les efforts du gouvernement pour protéger les intérêts littéraires; il les protège de la seule manière qui puisse être bien efficace, à part cette influence générale qu'exerce toujours un gouvernement sur les esprits. Il les défend au dehors surtout en ce moment, en sauvegardant le principe de la propriété littéraire, en faisant de la garantie de cette propriété la condition *sine qua non* d'un nouveau traité avec la Belgique. Et ici qu'on nous permette de laisser à cette affaire son caractère élevé. Ce n'est point, autant qu'on peut le penser et le dire, une question simplement matérielle; il y a un principe moral à faire prévaloir. Ce principe, c'est celui de la propriété intellectuelle. A travers les différences des législations, il y a aujourd'hui un ensemble de notions générales, communes à tous les pays. Or la première de ces notions, à coup sûr, c'est celle de la propriété. Il

ne peut point être permis d'y déroger à l'abri d'une frontière; il ne peut point être permis de s'emparer des œuvres d'autrui pour en remplir le monde au détriment de l'inventeur lui-même. C'est là une garantie mutuelle que se doivent les peuples dans l'état actuel de la civilisation. Le gouvernement français, en prenant chez nous, il y a quelques mois, l'initiative de l'abolition complète de la contrefaçon des œuvres étrangères d'art et de littérature, a reconnu ce principe, et a fait ainsi passer dans le droit écrit ce qui était déjà dans l'équité générale. Par cette mesure même, il s'est tracé la marche à suivre; il s'est imposé la tâche de faire reconnaître par les autres pays le principe dont il garantissait pour sa part l'inviolabilité. En définitive, nous sommes venus au point où il ne saurait plus y avoir d'incertitude aujourd'hui. La contrefaçon est condamnée; elle est flétrie comme industrie, comme commerce illicite, comme violation permanente du droit de propriété. Le reste n'est plus maintenant que l'affaire du temps. C'est l'affaire surtout des négociations en ce moment pendantes avec la Belgique. On sait où en sont ces négociations. Elles avaient été suspendues il y a quelques jours, et, l'ancien traité expirant le 10 août, les relations commerciales des deux pays se sont trouvées momentanément replacées sous l'empire du tarif général. Les négociations ont été reprises depuis, et elles se poursuivent; une conclusion ne peut tarder désormais. Nous nous demandons en vérité où a voulu en venir le cabinet belge avec ses tergiversations perpétuelles dans cette affaire? Si ces tergiversations tiennent à la crise ministérielle qui dure encore, elles s'expliquent sans doute jusqu'à un certain point. Si le cabinet belge espérait sauver une fois encore la contrefaçon du naufrage, il s'était donné là une étrange cliente, bien faite, on en conviendra, pour être mise en balance avec les intérêts de tout genre qui unissent les deux pays! Au fond, peut-être l'industrie belge avait-elle conçu récemment une dernière illusion à l'occasion du refus fait par la seconde chambre des états-généraux de La Haye de ratifier le traité conclu entre la France et la Hollande pour la garantie de la propriété littéraire; mais on ne songe pas qu'ici la situation est bien autre. Il y a long-temps qu'en Hollande le principe de la propriété littéraire est moralement reconnu et invoqué. Déjà, au congrès d'Aix-la-Chapelle, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, un libraire hollandais réclamait la consécration de ce principe. Le vote de la chambre hollandaise, bien qu'assez étrange d'ailleurs, ne tient point à un refus systématique de reconnaître le droit de propriété littéraire. Il s'explique par des causes particulières. Peut-être le ministre de l'intérieur, M. Thorbecke, a-t-il un peu cédé à la fantaisie de se défaire ainsi de son collègue des affaires étrangères, M. Sonsbeeck, signataire de ce traité. Peut-être les chambres ont-elles été mécontentes d'être convoquées extraordinairement au mois d'août, lorsqu'elles devaient se réunir régulièrement au mois de septembre. C'est là un de ces accidens qui se produisent parfois à l'improviste dans la vie parlementaire. Il n'est pas impossible enfin que l'agent français, par son insistance, n'ait froissé des susceptibilités légitimes. La conséquence du vote de la seconde chambre de La Haye a été la retraite du ministre des affaires étrangères, M. Sonsbeeck, qui avait eu déjà à subir plus d'un échec de ce genre cette année. Tout annonce aujourd'hui que les négociations pourront être prochainement reprises. Nous ne voyons d'ailleurs rien que d'assez

simple dans les modifications que réclame la Hollande soit sur le droit de traduction, soit sur l'introduction de ses livres en France, soit sur le caractère de rétroactivité qu'avait le premier traité. L'essentiel au milieu de tout cela, c'est que le principe reste. Si le gouvernement belge savait bien voir en définitive, il verrait qu'il n'a plus même un sacrifice à faire en laissant périr la frauduleuse industrie qui s'abrite derrière lui, puisqu'elle est de toutes parts resserrée dans son dernier refuge.

Les élections terminées en Angleterre, tout est rentré dans le repos. La querelle des pêcheries avec l'Amérique est venue bien à temps pour alimenter la verve des journaux, car tous n'ont pas les bonnes fortunes du *Morning Chronicle*, et ne peuvent point fournir à leurs lecteurs les traités secrets des puissances du Nord. Les commérages vont leur train, et, à propos de commérages, le marquis de Londonderry ne le cède à personne. Deux nouvelles épîtres viennent de sortir de sa plume, deux épîtres très humoristiques, fort peu sensées, et qui auraient pu faire les délices du club des frères Sérapion d'Hoffmann. Le marquis de Londonderry est en effet raisonnable à la manière des personnages raisonnables d'Hoffmann, dont les plus sensés n'ont qu'une ou deux idées fixes, avec un renouvellement de capricieuse humeur à chaque retour des saisons. Que demande le noble marquis? — Comme toujours, la mise en liberté d'Abd-el-Kader. Il se répandait jadis en lettres sentimentales adressées au président de la république; maintenant le ton a changé : il faut voir avec quelle morgue aristocratique et quelle hauteur bizarre, pour ne pas employer une autre expression, il s'adresse au chef de l'état. Le prince Louis-Napoléon avait répondu aux premières lettres de l'excentrique marquis : nous doutons fort qu'il réponde à la dernière autrement que par le silence. Il est assez singulier de voir un personnage privé harceler de ses suppliques, recommandations, prières, le chef d'un autre état, et employer, lorsque ce mode de réclamations ne réussit pas, un ton que ne prendrait pas l'empereur d'Autriche ou le tsar de toutes les Russies. Qu'on ne s'abuse pas cependant, l'Angleterre est ainsi faite qu'il n'y a pas un excentrique, un maniaque, qui ne lui ait été utile et ne l'ait servie selon sa méthode particulière et exceptionnelle.

En attendant que les communes s'assemblent et que les partis mesurent leurs forces, il y a encore à signaler quelques-unes des pertes que le nouveau parlement a faites. MM. Bernal et Greene, hommes d'expérience consommée, ne sont plus là pour présider le comité des affaires; le très excentrique et très distingué M. Urquhart ne chicanera plus lord Palmerston; le fougueux Irlandais M. Reynolds ne fera plus entendre ses harangues violentes, mais celui-là sera avantageusement remplacé. M. George Thompson aura toute liberté maintenant d'aller prêcher l'abolitionisme en Amérique et d'y être l'occasion d'émeutes, comme cela lui est déjà arrivé à Boston. Les whigs, avec sir George Grey, ont perdu sir William Somerville et sir John Romilly. M. Hume et M. Roebuck sont à peu près les derniers représentans à ce parlement de la vieille école radicale du benthamisme que Dieu emporte et ne ramène plus. Un tiers de la chambre des communes se compose de membres nouveaux, parmi lesquels nous rencontrons de vieilles et illustres connaisances : M. Macaulay et sir Édouard Lytton Bulwer, qui revient avec des opi-

nions légèrement modifiées. Le docteur Layard, le célèbre voyageur à qui on doit les curieuses recherches sur Ninive, et qui avait été nommé sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères pendant le ministère de lord Granville, vient de s'ouvrir l'accès du parlement. Parmi les jeunes membres de l'aristocratie qui vont faire leur entrée dans la chambre, il faut nommer sir John Shelley et surtout lord Goderich, jeune lord d'opinions très avancées, et chez lequel le chartisme a laissé des traces. M. Lucas, journaliste irlandais, ultramontain plus catholique que le pape, portera, dit-on, au parlement avec éloquence et talent la verve et les allures de *l'Univers religieux*. Mais pourquoi donc ce parlement, ainsi qu'on l'avait annoncé, ne se réunit-il pas le 20 août? Les parlemens antérieurs se sont toujours réunis aussitôt les élections terminées. La raison probable de ce retard, c'est la nécessité où se trouve le gouvernement, comme tous les partis sans exception d'ailleurs, de savoir avec quel parti et sous quelles conditions il est possible de faire alliance.

Voici déjà quelque temps que l'Espagne fait peu parler d'elle. Elle présente depuis six mois ce contraste singulier d'une stagnation politique à peu près complète et d'une activité matérielle immense. Ce n'est pas cependant qu'au point de vue politique sa situation n'offre quelque anomalie. La question est toujours de savoir ce que fera le gouvernement à l'égard des chambres, qui restent suspendues, mais qui devront être évidemment convoquées dans un délai donné. Le parlement actuel sera-t-il réuni ou sera-t-il dissous? Voilà le problème que le ministère espagnol paraît être en ce moment occupé à résoudre. Peut-être pourrait-on y joindre subsidiairement une autre question, qui serait celle de savoir si le nouveau parlement, en cas de dissolution, sera élu d'après la loi électorale actuelle ou d'après une loi que promulguerait le gouvernement. C'est de ces discussions intérieures qu'est née tout récemment une crise ministérielle à la Granja, où réside en ce moment la reine Isabelle. Le marquis de Miraflores, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission; il est remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Bertran de Lis, auquel succède à son tour M. Ordonez, gouverneur civil de Madrid. Les causes de cette modification sont peu connues encore. Il est seulement présumable que M. de Miraflores penchait plus ouvertement que ses collègues pour des changemens décisifs dans l'organisation politique du pays. Sa retraite indiquerait que le ministère espagnol n'entend point sortir d'une certaine légalité. Quand nous disons le ministère espagnol, en réalité c'est M. Bravo Murillo qu'il faudrait dire peut-être. M. Bravo Murillo, en effet, exerce aujourd'hui en Espagne une autorité à peu près complète. La confiance de la reine lui est absolument acquise. Son ascendant sur ses collègues ne fait point de doute; il est l'arbitre du cabinet. La dernière crise ministérielle en offre une nouvelle preuve. Ce n'est point, du reste, par une supériorité politique hors ligne que M. Bravo Murillo peut mériter le rang qu'il occupe comme président du conseil : c'est par tout ce qu'il a fait dans l'ordre financier, par l'impulsion qu'il a donnée aux intérêts de tout genre. Là est pour le moment le côté le plus important de la situation de l'Espagne. Il règne aujourd'hui au-delà des Pyrénées une sorte de fièvre industrielle qui se porte surtout sur la construction des chemins de fer. En peu de jours, le gouvernement vient de concéder, par la voie de l'adjudication, la ligne de Madrid

à Burgos, qui doit être prolongée jusqu'à la frontière française, et la ligne de Madrid à Almansa, qui doit aller aboutir à la Méditerranée. M. Salamanca est l'adjudicataire de ces deux chemins. Ce n'est point même parmi les capitalistes et les industriels de profession seulement que règne cette ardeur. Sur tous les points de la Péninsule, les moindres localités s'enflamment d'un beau zèle et s'imposent pour avoir un tronçon de chemin de fer. Nous avons vu autrefois en France une fièvre semblable : elle est plus singulière en Espagne, où on est moins prompt à l'enthousiasme pour des travaux de ce genre. Aussi est-ce un symptôme d'autant plus remarquable. Il n'y a qu'une chose à désirer, c'est que ce mouvement ne soit point entravé par des révolutions nouvelles, ou qu'il n'aboutisse point trop promptement à des déceptions qui replongeraient peut-être le pays dans son ancienne torpeur. L'essentiel pour l'Espagne, c'est de suivre dans toutes ces entreprises une marche régulière, successive, de se ranimer peu à peu par le travail et de finir par retrouver une vie nouvelle dans le développement intelligent et bien dirigé de tous les élémens de prospérité intérieure qu'elle contient. Ce développement de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la richesse publique en un mot, est la meilleure garantie des réglemens financiers opérés depuis un an par M. Bravo Murillo.

Si on jette un moment les yeux sur l'Italie, on ne peut s'attendre à y trouver une vie politique bien active, on le conçoit. Sauf le Piémont, où le régime constitutionnel est resté debout, les autres pays sont retombés dans l'état où ils étaient avant 1848. Il y a quelques mois déjà, en Toscane, le dernier vestige de la révolution, le statut, disparaissait définitivement comme loi de l'état, et on peut se souvenir qu'à la suppression de la constitution toscane se rattachait une crise ministérielle qui était sur le point de mettre hors du pouvoir le président du conseil, M. Baldasseroni. Une crise semblable vient de se reproduire encore. Comme la précédente, elle est née d'une rivalité d'influence entre M. Baldasseroni et le ministre de l'instruction publique, M. Boccella, représentant d'une réaction plus décidée. Seulement cette fois M. Boccella a dû quitter le ministère et a été remplacé par M. Buonarotti. Le ministre d'Angleterre, par ses représentations au grand-duc, ne paraît point étranger à cette solution. On ne saurait cependant affirmer que les hésitations du grand-duc ne renaîtront pas et ne ramèneront pas au pouvoir M. Boccella. Il y a un fait plus considérable et qui s'étend à toute l'Italie, c'est l'effort incessant que fait l'Autriche pour retrouver dans ce pays son ancienne situation. Elle poursuit son œuvre en établissant une union douanière avec les petits états, et tout récemment encore elle vient de signer un traité avec l'état de l'église, la Toscane, les duchés de Modène et de Parme, pour la construction d'une ligne de fer désignée sous le nom de chemin de fer central de l'Italie. L'Autriche demande ainsi aux améliorations matérielles l'affermissement de sa puissance. C'est sans doute le meilleur moyen de se prémunir contre de nouveaux dangers qui pourraient naître pour elle en Italie. En voyant l'ascendant de l'Autriche se fortifier et s'étendre ainsi au-delà des Alpes, on peut se demander à quoi servent les débordemens révolutionnaires? Ils ont servi pour les états italiens à les ramener au point d'où ils étaient partis, après avoir traversé des catastrophes inouïes.

En Amérique, tout se ressent de l'approche de l'élection présidentielle; les ministres voyagent ou se retirent des affaires. M. Daniel Webster fait des harangues à Marshfield; M. Graham, ministre de la marine, a donné sa démission, et il a été assez difficile de lui trouver un remplaçant dans M. Kennedy. M. Abbot Lawrence, ministre des États-Unis à Londres, vient aussi d'envoyer sa démission, désireux qu'il est, dit-on, de revoir son opulent foyer, désireux sans doute aussi de ne pas courir la chance d'être remplacé, si le parti démocratique vient à triompher. Le congrès, qui pendant long-temps a gaspillé nonchalamment les heures, se presse et s'échauffe; il vote lois sur lois. Une seule question est venue faire diversion à cette inquiétude et à cette agitation générales, la querelle avec l'Angleterre au sujet des pêcheries sur les côtes de l'Amérique anglaise, et encore dit-on que l'élection présidentielle n'est pas tout-à-fait étrangère à cette querelle. Dans une de ses pérégrinations, M. Daniel Webster apprend tout à coup que le cabinet de Londres venait d'envoyer des instructions pour faire respecter par les Américains, trop enclins à les violer, les conventions de 1818. Il écrit précipitamment de New-Haven (Connecticut), où il se trouvait alors, pour en informer le président et le cabinet de Washington. Les réclamations de l'Angleterre sont-elles fondées? Les griefs imputés aux Américains sont-ils réels? D'après ce qu'on sait de cette affaire, on peut affirmer que les deux gouvernemens ont tort et raison tous les deux. Évidemment les Américains ont manqué aux conventions, évidemment aussi l'Angleterre aurait pu s'y prendre moins brutalement pour faire valoir ses droits. Cette querelle rappelle tout-à-fait le procès du loup et du renard :

Toi, renard, tu te plains, bien qu'on ne t'ait rien pris,  
Et toi, loup, tu retiens ce que l'on te demande.

Le cabinet de lord Derby aurait pu faire notifier, ainsi que l'ont très justement remarqué les journaux américains, qu'à l'avenir il ne permettrait plus cette violation des traités par les pêcheurs des États-Unis, au lieu de faire saisir les bateaux trouvés dans la baie de Fundy et d'envoyer des navires de guerre à vapeur pour intimider des gens peu timides de leur nature. D'ailleurs le traité de 1818 n'est pas aussi facile à interpréter qu'on pourrait le croire au premier abord. Ce traité donne aux Américains le droit de pêcher et de curer le poisson dans les baies, havres, criques inhabitées de la côte méridionale de Terre-Neuve et de la côte du Labrador, mais à la condition qu'aussitôt que ces côtes seront habitées, ils renonceraient au droit de pêcher, à moins d'un arrangement préalable avec les habitans. Ils s'engagent en outre à ne pas pêcher dans les baies, criques et havres non compris dans ces limites, non plus qu'à la distance de trois milles desdites côtes. Les pêcheurs américains, selon l'habitude de leurs concitoyens, n'ont tenu aucun compte des arrangemens conclus entre les deux gouvernemens. Peu à peu ils ont empiété, voilà qui est bien certain; mais, s'ils ont empiété, c'est avec la tolérance de l'Angleterre. L'entrée des baies et des havres leur est interdite, la distance de trois milles est exigée; mais comment mesurer cette distance de trois milles? L'Angleterre répond en tirant une ligne du point le plus extrême



de la baie. Les Américains prétendent que la distance doit être mesurée en tirant une ligne du sommet de la baie, c'est-à-dire du point le plus intérieur. Évidemment l'interprétation est subtile, et la convention leur interdit bien formellement l'entrée des havres et baies. Toutefois ce qui complique la question, c'est que M. Webster a fait publier une dépêche de M. Everett, ex-ministre à Londres, datée de 1843, et annonçant qu'après diverses conférences avec lord Aberdeen il avait obtenu pour les pêcheurs américains le droit de pêcher dans la baie de Fundy, justement la baie où a été saisi le bateau *the Coral* par ordre du gouvernement anglais.

Voilà quel est jusqu'à présent l'état de la question. Bien que des deux côtés on menace, bien qu'on envoie des navires à vapeur de guerre, les choses en resteront là très probablement. Les belliqueux Américains n'en ont pas moins pris prétexte de cette querelle pour se livrer à toute leur intempérance de patriotisme. M. Mason, M. Seward, M. Cass, ont demandé qu'on envoyât immédiatement toutes les forces navales de l'Union sur les côtes de l'Amérique anglaise pour répondre à l'insolente agression de l'Angleterre. M. Daniel Webster, qui croit trouver dans ce débat un moyen de déterminer les whigs à faire un nouveau choix pour la présidence, se donne beaucoup de mouvement, écrit, parle, voyage, interprète les traités et se fait décerner des ovations. Dans un discours prononcé à Marshfield, il a déclaré que les États-Unis ne laisseraient pas saisir leurs vaisseaux et ne permettraient pas que de petits misérables tribunaux de province, au Canada ou à la Nouvelle-Écosse, vinsent statuer sur les droits et les privilèges garantis par les traités aux citoyens de l'Union. « Soyez certains, messieurs, s'est-il écrié en terminant, qu'on ne dort pas à Washington. » Ne dirait-on pas que la patrie est en danger, et qu'il s'agit de secouer une seconde fois le joug de la métropole? Tout se terminera sans doute par des concessions réciproques, et, au lieu d'envoyer la marine américaine sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, on y dépêchera un simple vaisseau à vapeur commandé par le commodore Perry et chargé de veiller sur les intérêts des nationaux.

Si cette affaire s'apaisait trop tôt, ce ne serait point le compte de M. Daniel Webster, qui, soit dit sans reproche, se sert de ce moyen pour rappeler à lui les voix de son parti. Qu'elle dure seulement un mois, le temps nécessaire pour que le parti whig ait pris une détermination, — et ensuite elle s'arrangera facilement. Pendant ce temps, la convention whig de Philadelphie aura délibéré, les whigs du sud auront porté leurs voix sur M. Webster. Il s'en faut bien en effet que les débats sur la présidence aient été terminés avec l'élection préparatoire des deux candidats. Les whigs du sud ont déclaré qu'ils ne se résigneraient jamais à porter le général Scott, et leurs représentans au congrès ont lancé une protestation contre cette candidature malheureuse. Des lettres du général Scott ont été publiées, les accusations de *free soilisme* et d'abolitionisme se sont multipliées, et, il faut le dire, le candidat si vivement attaqué ne fait rien pour se laver de ces reproches. Ce n'est pas que l'élection du général, si elle était possible, causât beaucoup de dommage au compromis, et pût réellement mettre l'Union en danger; mais, à coup sûr, elle redonnerait du courage à toutes les passions aujourd'hui amorties, elle mettrait des

obstacles sans fin aux moyens de conciliation, elle serait un défi et une menace aux états du sud. Les militaires d'ailleurs, excellens pour la répression ou la promptitude d'exécution, ne valent rien toutes les fois qu'il s'agit de louver, de céder et de retenir en même temps, de prendre des moyens-termes. On se rappelle combien l'entêtement et l'opiniâtreté du général Taylor ont fait courir de risques au compromis d'Henri Clay. Il en serait probablement de même avec le général Scott. Un personnage civil, M. Daniel Webster ou M. Millard Fillmore, était l'homme désirable : il est à souhaiter que le parti whig revienne sur sa première décision et choisisse un nouveau candidat.

Nous sommes depuis long-temps habitués à lire les récits des catastrophes dramatiques qui arrivent aux États-Unis; mais depuis quelques semaines on les voit tellement se multiplier, que, même à la distance où nous sommes de l'Amérique, nous ne pouvons nous empêcher de sympathiser avec les victimes et de déclarer que cette multiplicité de malheurs devient un véritable scandale. Pour peu que cela continue, l'imprudence des Américains engendrera plus de désastres que ne pourrait le faire un fléau naturel, le choléra, la peste ou la famine. Il n'est pas permis de se jouer ainsi de la vie des hommes pour satisfaire une vanité industrielle, soutenir une concurrence et remporter le prix dans la course au clocher de l'activité moderne. Nous voyons avec plaisir que le congrès s'occupe de présenter des réglemens pour la navigation à vapeur, et de prendre des mesures énergiques pour prévenir les accidens nombreux qui ont lieu depuis trop long-temps. Nous le féliciterons beaucoup moins à l'endroit de sa conduite envers les malheureux Indiens exténués par la famine et la maladie. Une somme de 200,000 francs environ avait été réclamée pour venir en aide à ces infortunés; il s'est trouvé au congrès une majorité pour rejeter cette somme insignifiante. Les Américains sont très économes, comme chacun sait; mais, au lieu d'employer tant de millions de dollars à festoyer M. Kossuth, ils feraient bien de venir un peu en aide à leurs malheureux sujets, d'autant plus qu'ils n'ont guère eu à se louer du dictateur hongrois, dont les derniers procédés sont inqualifiables. M. Kossuth, portant dans un pays libre, où tout se passe au grand soleil, ses habitudes de conspirateur, s'est permis d'écrire une circulaire secrète à l'usage des Allemands qui habitent l'Union : « Vous êtes une force dans l'Union, leur disait-il; comptez-vous, convoquez un *meeting*, et obligez les candidats à la présidence de prendre des engagements formels en faveur de l'intervention, » c'est-à-dire de ma propre cause. M. Kossuth ne jouait rien moins, comme on le voit, qu'un rôle de séditieux dans un pays où il a reçu l'hospitalité que chacun sait; rarement proscrit s'est rendu coupable d'un fait plus déloyal. Le gouvernement a eu vent de cette circulaire, et M. Kossuth s'est empressé de fuir secrètement sous le nom de M. Alexandre Smith. Le châtiment ne s'est pas fait attendre. Il y a eu au congrès plusieurs discussions très vives au sujet de M. Kossuth; quelques-uns de ses membres ont même beaucoup regretté l'argent dépensé par l'état pour la réception de l'orateur hongrois. Que ces gens économes gardent donc à l'avenir leurs dollars pour une meilleure cause, et que ces républicains qui voient partout des Washington apprennent que dans notre

Europe le nombre des Aaron Burr est beaucoup plus grand que celui des Franklin!

CH. DE MAZADE.

## LITTÉRATURE MUSICALE.

### PUBLICATIONS RECENTES EN FRANCE, EN RUSSIE ET EN ALLEMAGNE.

Lorsque les arts sont dans leur période d'ascension et de conquête, les livres de théorie et de pure doctrine sont aussi rares que parfaitement inutiles. Quand on crée des chefs-d'œuvre, on n'a guère le temps de faire des commentaires, et la tradition supplée alors au besoin de connaître certains procédés qui servent à caractériser la manière des maîtres. D'ailleurs, cette curiosité d'esprit, qui s'exerce à l'analyse des formes matérielles de la pensée, ne se produit que fort tard dans l'histoire, alors que l'inspiration semble avoir parcouru le cercle de ses incantations, et, comme on l'a dit bien souvent, les époques critiques viennent après les siècles d'or, dont elles expliquent les merveilles. C'est ainsi que l'école d'Alexandrie, si féconde en philosophes, en grammairiens et en érudits ingénieux, ne s'est élevée qu'au déclin de la civilisation grecque, dont elle a été le dernier fruit et comme le résumé. Pendant que les grands artistes de la renaissance couvraient l'Italie de chefs-d'œuvre immortels, on n'avait ni le temps, ni le goût de discuter sur la propriété des styles, sur l'origine et la démarcation des différentes écoles qui se partageaient le vaste empire de l'imagination. Ce sont les Carrache qui, après l'épuisement de l'inspiration première, ont commencé l'ère critique où l'esprit de système a pris la place de l'enthousiasme créateur. La musique a éprouvé exactement le même sort, et, après les cinquante années qui viennent de s'écouler et qui forment certainement une des périodes les plus fécondes et les plus brillantes de l'histoire de l'art, nous voici parvenus, je le crains bien, à l'âge où les discussions, les commentaires et les travaux d'érudition semblent devoir absorber l'activité des esprits et nous consoler, si cela est possible, de l'affaiblissement des plus nobles facultés. Quoi qu'il en soit de l'avenir, prenons bravement notre mal en patience en nous occupant de quelques livres plus ou moins intéressants qui viennent d'être publiés sur l'art musical.

Il y a une chose dont M. Liszt n'a jamais pu se consoler : c'est d'être l'un des premiers virtuoses sur le piano qui aient existé et d'avoir acquis une réputation européenne comme interprète inspiré de la grande musique des maîtres. La peine qu'il s'est donnée pour faire oublier ses vrais titres de gloire en visant à une renommée de compositeur qu'on lui a toujours contestée, en cherchant à jouer le rôle d'un nouveau Pic de la Mirandole qui parle sur tout et dans toutes les langues, est inimaginable. Je me rappelle le temps où M. Liszt, à la suite de M. de Lamennais et de M<sup>me</sup> Sand, écrivait dans un journal humanitaire des articles de critique tout bariolés de citations empruntées aux différentes langues de l'Europe, et dans lesquels la langue française était certainement la plus maltraitée. Il n'y a que le grec et le latin, auxquels M. Liszt

n'ait point daigné avoir recours, et cela se conçoit de la part d'un esprit novateur qui voulait rompre avec la tradition et ne dater l'histoire du monde que du jour de sa naissance. Depuis que M. Liszt a été forcé de renoncer au rôle d'agitateur et de conquérant, il s'est abattu dans la petite cour de Saxe-Weimar, où il remplit les fonctions de maître de chapelle avec un fracas de mise en scène qui est le dernier effort d'une ambition déçue. En effet, le célèbre virtuose se remue tant qu'il peut pour faire de la jolie petite résidence de Weimar, où a régné Goethe, le centre du mouvement musical dont il voudrait être le régulateur. Il écrit des brochures pour défendre la gloire méconnue de ses amis, il fait représenter leurs chefs-d'œuvre et ne se décourage pas dans ses efforts infructueux, car, c'est une justice qu'il faut rendre à M. Liszt, il a conservé toutes les illusions de sa jeunesse. Parmi les nombreux témoignages que nous pourrions citer des illusions de M. Liszt, il n'y en a pas de plus curieux que le livre qu'il vient de publier sur Chopin (1).

Frédéric Chopin a été certainement l'un des artistes les plus remarquables qui se sont produits en France pendant les vingt dernières années. Né à Zelayowa-Wola, près de Varsovie, en 1810, il apprit de très bonne heure la musique, sous la direction d'un nommé Ziwna, un admirateur passionné du grand Sébastien Bach, dont le génie était certes bien différent de celui qui devait manifester un jour le jeune compositeur polonais. Protégé dans son enfance par le prince Antoine Radziwill, dilettante distingué, Chopin, dont la famille n'était pas aisée, put être élevé dans un bon collège de Varsovie où il reçut une éducation solide dont il ressentit toute sa vie l'heureuse influence. Après avoir étudié l'harmonie avec un professeur nommé Joseph Elsner, après avoir essayé la force de son talent dans plusieurs concerts publics qu'il donnait dans quelques petites villes allemandes, — Chopin se trouvait momentanément à Vienne lorsque éclata à Varsovie la révolution du 27 novembre, qui était le contre-coup de la révolution de juillet 1830. Chopin se décida alors à quitter l'Allemagne pour se rendre à Londres; mais, à son passage à Paris en 1831, il y donna plusieurs concerts dont le succès le fixa pour toujours dans cette grande ville, qui est devenue le théâtre de sa renommée. Depuis lors, Chopin ne fit plus que des excursions passagères loin de Paris, où il revenait toujours et où il est mort le 17 octobre 1849, à l'âge de trente-neuf ans. Chopin était une nature fine et délicate, un esprit cultivé qui s'intéressait à toutes les questions importantes qui s'agitaient autour de lui. Doué d'une sensibilité exquise et presque malade, il vécut à Paris comme une plante exotique qui a besoin de ménagemens et qui souffre de la moindre perturbation atmosphérique. Aimé de ses amis, admiré des femmes qui trouvaient dans sa musique et dans son talent de virtuose une source abondante d'émotions imprévues, Chopin fut entouré par un groupe d'artistes et d'écrivains d'élite qui apprécièrent son génie, et lui attirèrent une assez grande popularité. Toutefois Chopin ne fut jamais l'artiste de la foule bruyante. Le caractère de ses compositions, son jeu élégant et doux, qui répondait admirablement à la tournure de son esprit et à l'extrême fragilité de sa constitu-

(1) *Frédéric Chopin*, par F. Liszt, un vol. in-8°, Paris, 1852.

tion, n'étaient point faits pour émouvoir le public ordinaire, devant lequel d'ailleurs Chopin n'apparaissait qu'à de rares intervalles. Chopin a été un compositeur inspiré, un poète subtil et charmant, dont l'imagination, remplie de chatoiemens et de rythmes mystérieux, a reflété un monde étrange de rêves inachevés et de clartés fugitives.

Si M. Liszt eût voulu rester un simple mortel et parler tout bonnement de ce qu'il sait, personne n'eût été plus capable que lui de nous donner une bonne analyse de l'œuvre de Chopin, en signalant les sources premières où le compositeur polonais a puisé les élémens de son style, en faisant ressortir, comme cela lui appartenait, tout ce que l'art de jouer du piano a pu gagner à l'apparition de ce musicien exquis. En se renfermant ainsi dans la nature de son sujet, M. Liszt aurait pu écrire un livre utile que l'artiste aurait consulté avec fruit. Un plan si raisonnable ne suffisait pas, à ce qu'il paraît, à la vaste ambition du célèbre pianiste, qui, à propos de Chopin, a fait une histoire de la Pologne, celle de la race slave tout entière et de bien d'autres choses encore. Qu'on ne s'imagine pas que nous prêtions à M. Liszt des intentions perfides qu'à force de malice nous aurions dégagées péniblement de l'ensemble de ses improvisations pittoresques. Voici, par exemple, comment M. Liszt définit l'art et le but que doit se proposer un génie novateur : « Les formes multiples de l'art, dit-il, n'étant que des incantations diverses destinées à évoquer les sentimens et les passions pour les rendre sensibles, tangibles en quelque sorte et en communiquer les frémissemens..., le génie se manifeste par l'invention de formes nouvelles adaptées parfois à des sentimens *qui n'ont point encore surgi dans le cercle enchanté.* » Qu'a voulu dire M. Liszt par cette accumulation incohérente de mots dont l'impropriété est le moindre défaut? Que l'art dans ses formes diverses a pour but l'expression des sentimens, et que le génie se manifeste par l'invention de formes nouvelles qu'il approprie à des passions ou à des sentimens qui n'existaient pas avant lui? Il y a dans ces quelques lignes un lieu-commun suivi d'un gros non-sens. Si l'art, dans sa plus vaste compréhension, a été créé pour donner un langage à des sentimens qui s'agitent au fond de l'ame, comment un génie créateur peut-il inventer des formes nouvelles pour exprimer des passions qui n'existent pas encore? M. Liszt ajoute : « Peut-on espérer que, dans ces arts où la sensation est liée à l'émotion sans l'intermédiaire de la pensée et de la réflexion..., la seule introduction de formes et de modes inusités ne soit déjà un obstacle à la compréhension d'une œuvre?... » Tout le livre de M. Liszt est écrit de ce style où *la sensation est liée à l'émotion, sans l'intermédiaire de la réflexion.*

Une bonne étude sur Chopin reste encore à faire. Le vrai mérite de l'improvisation de M. Liszt, c'est de pouvoir fournir quelques renseignemens utiles à celui qui voudrait l'entreprendre. Chopin n'a pas été un génie isolé. En analysant son œuvre d'un œil attentif, on pourrait y signaler trois sources différentes d'inspirations. Chopin procède d'abord du grand mouvement musical dont Beethoven et Weber ont été les propagateurs. Il ajoute à cette donnée fondamentale, qui a donné l'éveil à son imagination, certaines formes rythmiques, certaines harmonies étranges qu'il a dû puiser dans les chants populaires de la Pologne et des peuples du Nord; puis son cœur et son génie

ont fait le reste. Sans aller aussi loin que M. Liszt dans ses excursions historiques sur le génie de la race slave, il paraît certain aujourd'hui que le compositeur polonais a trouvé dans la musique populaire de son pays, dans des walses, dans des mazurkas traditionnelles, des effets qu'il s'est appropriés avec un bonheur infini. Voilà ce qu'aurait dû nous apprendre tout simplement M. Liszt, au lieu de se fourvoyer dans un galimatias de métaphysique et de poésie sentimentale qui rappelle les beaux jours de l'école d'esprits faux et prétentieux à laquelle le célèbre virtuose est resté fidèle.

De M. Liszt à M. Richard Wagner, la transition est très naturelle, et ce n'est pas sans raison que nous avons rapproché les noms de ces deux artistes. M. Wagner est aussi un esprit novateur qui a voulu faire au-delà du Rhin une révolution musicale dans le genre de celle que M. Berlioz a essayé d'opérer à Paris; mais la tentative du compositeur allemand n'a pas été plus heureuse que celle du compositeur français. Irrité de ce mécompte, M. Wagner s'en est pris tout naturellement au public du renversement de ses espérances, et dans le livre qu'il vient de publier (1), où se trouvent les trois poèmes dramatiques qu'il a mis en musique et dont on a méconnu la profonde originalité, M. Wagner repousse le jugement de ses contemporains, raconte sa vie, explique son système à ses amis, et fait un appel à la postérité. On voit que M. Wagner a suivi la marche ordinaire de tous les ambitieux éconduits qui, au lieu de reconnaître leur insuffisance, se rangent modestement parmi ces rares génies méconnus dont l'avenir seul pourra comprendre les sublimes conceptions. Comme on dit vulgairement, l'avenir a bon dos, et il est à présumer qu'il n'acceptera l'héritage qu'on lui destine que sous bénéfice d'inventaire. Puisque M. Wagner a un système qui a fait quelque bruit en Allemagne, et que ce système, repoussé par la grande masse du public, a trouvé un petit nombre de partisans, à la tête desquels se trouve M. Liszt, il y a lieu d'examiner rapidement la valeur de cette nouvelle théorie, qui pourrait bien n'avoir été inventée par M. Wagner que pour le besoin de sa propre cause et pour cacher aux yeux du vulgaire de profondes misères.

M. Richard Wagner est né à Leipzig le 10 mai 1813. Ayant perdu son père de très bonne heure, il fut livré à ses propres instincts, et ne reçut d'autre éducation que celle que donne le hasard. Il se livra d'abord à l'imitation de ce qu'il voyait faire autour de lui; il apprit la musique, parce que tout le monde l'apprend en Allemagne, et que cet art était d'ailleurs l'objet dont s'occupait une partie de sa famille, car il n'est pas inutile de dire que M<sup>lle</sup> Johanna Wagner, cette cantatrice allemande qui a soulevé à Londres un procès entre les directeurs du Théâtre de la Reine et celui de Covent-Garden, est la propre nièce de l'auteur du *Tannhäuser*. Après la musique, le théâtre devint aussi le but des préoccupations de M. Wagner, qui fit des drames comme il aurait fait également des portraits, dit-il, si son beau-père, qui exerçait la profession de peintre, n'était mort assez à temps pour ne pas éveiller à cet égard son instinct imitateur. Il est curieux de remarquer en passant que les pré-

(1) *Trois Poèmes d'opéra*, par Richard Wagner, un vol. petit in-4°, Leipzig, chez Breitkopf et Haertel.

tendus réformateurs modernes ont tous commencé comme les plus simples des mortels, en balbutiant la langue qu'on parlait autour d'eux, en empruntant au passé les premiers élémens de leur vie intellectuelle. Après avoir essayé sa veine sur une foule de sujets, après avoir imité tant bien que mal d'abord les symphonies de Beethoven, puis les opéras de Weber, dont le *Freyschütz* excitait alors l'enthousiasme de l'Allemagne, M. Wagner fut surpris par la révolution de juillet, qui produisit sur son esprit une très vive impression. L'occupation de la Pologne par les Russes, qui en fut le triste résultat, excita surtout dans le cœur de M. Wagner de nobles sentimens de commisération. Nommé chef d'orchestre à Magdebourg en 1834, il fit représenter sur le théâtre de cette ville un opéra intitulé *la Novice de Palerme*, dont le poème et la musique étaient de sa composition. Cet opéra, représenté le 27 mars 1836, n'eut aucun succès, ce qui décida M. Wagner à aller chercher fortune ailleurs. En quittant Magdebourg, M. Wagner se rendit à Königsberg, et puis à Riga, où il ne resta pas long-temps, et d'où il partit pour venir à Paris au commencement de l'année 1839. Dénué de toute espèce de ressources, connaissant à peine la langue du pays où il voulait s'ouvrir une carrière, M. Wagner se trouva bientôt dans la plus triste position. Il fut obligé, pour vivre, d'arranger pour toutes sortes d'instrumens la musique des compositeurs en vogue, travail ingrat et obscur qu'il n'eut pas la force de continuer. Après avoir supporté avec beaucoup de courage les épreuves douloureuses qui sont le partage de tous les artistes, après avoir écrit quelques articles de journaux, qui furent traduits par ses amis et qui ne passèrent point inaperçus, M. Wagner, qui avait espéré que l'Opéra lui ouvrirait ses portes et lui permettrait d'essayer la valeur de ses conceptions dramatiques, dut renoncer au brillant avenir qu'il avait rêvé, et retourna dans son pays en 1842. Il y était appelé par la promesse qu'il avait reçue qu'on jouerait à Berlin son opéra du *Vaisseau-fantôme*, et il apportait encore avec lui un autre ouvrage dramatique, *Rienzi*, dont il avait écrit également le poème et la musique pendant son séjour à Paris. M. Wagner se rendit d'abord à Dresde, où le jeune compositeur, encore inconnu, fut chaudement recommandé par Meyerbeer, dont l'obligeance et l'amabilité égalent le magnifique talent. L'opéra de *Rienzi*, qui fut représenté avec succès sur le grand théâtre de Dresde, tira tout à coup M. Wagner de l'obscurité profonde où il avait vécu jusqu'alors, et lui valut sa nomination de maître de chapelle du roi de Saxe, place qui avait été occupée dix ans auparavant par l'illustre Weber. Heureux de la position inespérée qu'on venait de lui faire, M. Wagner fut surpris dans ses préoccupations de réforme dramatique par la révolution de février 1848, qui eut en Allemagne de si funestes contre-coups. M. Wagner n'était pas homme à comprendre ce que le devoir et la reconnaissance lui prescrivaient de faire dans une pareille circonstance, et, au lieu de rester tranquille et de souffrir au moins le mal qu'il ne pouvait empêcher, il descendit dans la rue, et prit une part active à la révolte de la population de Dresde, qui avait pour but de détrôner le roi de Saxe, son bienfaiteur. Quelques mois après, l'armée prussienne ayant rétabli le gouvernement du roi, M. Wagner fut obligé à son tour de quitter Dresde, et de trainer

dans l'exil sa triste et folle ambition. Il réside actuellement à Zurich, en Suisse, où il a écrit le livre qui nous a fourni les renseignemens qu'on vient de lire. Si nous avons insisté sur quelques détails de la vie de M. Wagner, c'est qu'ils expliquent en partie la nature de son esprit, dont l'orgueil et l'insubordination forment les principaux traits. M. Wagner est né mécontent, mécontent de la société, mécontent des hommes qu'il a rencontrés sur son passage et qui ont essayé de lui être utiles, mécontent enfin de l'art tel qu'il s'est formé par le concours des siècles et des génies supérieurs. M. Wagner tire vanité de cette disposition malade de son caractère en disant, sous le voile de l'apologue, qu'elle est la source de tous les progrès, et que ce ne sont pas ceux qui pensent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles qui s'efforceront jamais de rien changer à ce qui est. M. Wagner confond ici deux choses très différentes : il confond l'idéal qui plane incessamment au-dessus de l'esprit humain, dont il stimule l'activité et excite l'enthousiasme pour les belles choses, avec les infirmités de l'âme qui troublent le repos et l'intelligence de ceux qui en sont affligés. Rien n'est plus commun de nos jours que de rencontrer des esprits impuissans, pleins de haine pour cette abstraction qu'on appelle la société, qui a le tort impardonnable de ne pas s'abandonner au premier rêveur qui se présente pour la régénérer. Le vrai génie est très patient; il doute, il cherche, il s'enquiert de ce qu'on a fait avant lui; il vit, il marche, au lieu de perdre son temps à prouver la nécessité du mouvement. On peut affirmer avec certitude qu'un artiste qui croit avoir besoin de démontrer longuement la beauté de son œuvre et l'utilité de la réforme qu'il a entreprise est un artiste médiocre et fourvoyé. Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Rossini, ont fait des chefs-d'œuvre et point de théorie, et si Gluck, dans sa dédicace de l'opéra d'*Alceste*, a cru devoir expliquer les idées qu'il s'était formées sur la nature du drame lyrique, il y avait long-temps que son génie ne rencontrait plus en Italie de contradicteurs : l'auteur d'*Orfeo* et d'*Alceste* a fait, comme César, des commentaires sur les victoires qu'il avait remportées.

M. Wagner a composé le poème et la musique de quatre opéras, qui ont eu en Allemagne du retentissement, et qui ont soulevé une bruyante polémique. Ces quatre ouvrages sont : *Rienzi*, qui a été représenté à Dresde avec un certain succès; *le Vaisseau fantôme*, qui n'a pas eu le même bonheur; *Lohengrin* et *Tannhäuser*, deux sujets empruntés à l'histoire épique du moyen-âge, et qui sont tombés à plat, n'ayant excité que l'enthousiasme de M. Liszt, ce qui est de très mauvais augure pour l'avenir de M. Wagner. Nous ne voulons aujourd'hui que faire connaître les principes qui ont guidé M. Wagner dans son entreprise de réformateur. Ces principes sont bien simples et peuvent se résumer en une seule idée : l'exagération du système de Gluck et de Grétry, c'est-à-dire la subordination de la musique à l'action dramatique qui lui sert de cadre, la fusion de tous les élémens du drame lyrique dans un vaste ensemble qui soit le résultat logique d'un plan rigoureusement conçu. Pour obtenir cette unité désirée, pour incrustier plus avant encore l'élément musical dans le tissu de la parole et de l'action, dont il ne doit être qu'un accessoire, M. Wagner a jugé à propos d'écrire lui-même les *libretti*



de ses opéras et d'être tout à la fois le poète qui conçoit et le musicien qui exécute. Prise dans sa généralité, l'idée de M. Wagner n'est pas nouvelle; c'est l'idée de Gluck et de Grétry, celle de toute l'école française, et qu'on retrouve au XVI<sup>e</sup> siècle chez les créateurs de l'opéra. En un mot, le système dont M. Wagner se croit l'inventeur est l'une des deux manifestations bien connues de l'esprit humain; il s'appelle tout simplement le réalisme. Sauf la différence dans l'exécution, que nous ne pouvons pas apprécier, M. Wagner procède du même principe que M. Courbet, peintre français dont on a pu admirer au dernier salon les belles conceptions. Non-seulement M. Wagner se croit l'inventeur d'un système qui est aussi vieux que la musique même, mais il en poursuit la réalisation avec une telle brutalité logique, que ce n'est plus un opéra qu'on entend, mais un prêche, un discours en trois points où toutes les formes mélodiques disparaissent sous un récitatif décharné. L'air, le duo, le trio, les ensembles qui se limitent par des transitions, par des coupures aussi nécessaires à l'intelligence du public qu'à l'expression des sentimens et à la variété des effets, sont sacrifiés par M. Wagner à la rigueur d'une peinture systématique des caractères et des situations qui nous ramènerait aux opéras de Monteverde, où chaque personnage est toujours accompagné par les mêmes instrumens, afin de lui conserver l'intégrité de sa physionomie dramatique. Voilà les étranges puérités que M. Wagner nous donne pour de nouvelles inventions, et qui excitent l'admiration de M. Liszt. Si toute la musique de M. Wagner ressemble à l'ouverture de son opéra de *Tannhäuser* que nous avons entendue à Paris aux concerts de la société Sainte-Cécile, nous comprenons le besoin qu'a eu le compositeur d'abriter sa pauvreté d'invention sous la fausse théorie dont nous venons d'exposer les principes. Cette ouverture, d'une incommensurable longueur, mal dessinée, et qui forme une succession infinie de combinaisons sonores dont il est bien difficile d'expliquer le sens, paraît à M. Liszt un chef-d'œuvre qui doit faire époque dans l'histoire de l'art, et qui renferme la peinture de choses aussi merveilleuses que celles qu'il a découvertes dans les compositions de Chopin. Voici comment il s'exprime sur cette ouverture dans un écrit qu'il a publié en Allemagne pour la défense de M. Wagner. « Si nous nous étendons longuement sur le nouvel opéra de M. Wagner (*Tannhäuser*), c'est que nous avons la conviction que cette œuvre renferme un principe de vitalité qui lui sera un jour généralement reconnu... Nous ferons remarquer aussi qu'on ne saurait prétendre d'un poème symphonique qu'il soit écrit d'une manière plus conforme aux règles de la langue classique, qu'il ait une plus parfaite logique dans l'exposition, le développement et le dénoûment des propositions. » On voit que M. Liszt a ses raisons pour défendre les œuvres qui sont conçues sans logique et manquent aussi bien d'exposition que de dénoûment.

La préface de M. Wagner contient bien d'autres énormités que celles que nous en avons extraites. Il y a toute une théorie sur le progrès de l'esprit humain dont l'application rendrait impossibles les chefs-d'œuvre, ou, pour parler comme M. Wagner, *le monumental* dans l'art. Cette théorie sur le progrès est fortifiée par un point de vue tout aussi nouveau sur la définition du génie créateur, qui ne serait plus un don gratuit de la bonté divine, mais un

produit naturel des lois politiques et sociales, en sorte que ce serait la faute du gouvernement et celle de la société, si le génie fait défaut et ne produit pas à jour donné ce qu'on appelle des chefs-d'œuvre! Nous ne pouvons mieux terminer cette analyse qu'en citant un passage curieux dans lequel M. Wagner invoque à son profit la doctrine de la grâce et du pur amour, et se pose franchement en apôtre des temps futurs. « Ici, dit-il à ses amis, nous sommes arrivés à un point décisif où il s'agit de nous expliquer franchement. Mes amis doivent m'étudier à fond, afin de s'assurer s'ils me sont entièrement dévoués. Je ne puis pas être accepté à demi, je ne puis pas accorder que ce qui a été logiquement nécessaire dans le développement de ma nature et de mon œuvre soit envisagé comme des accidens fortuits qu'on accepte ou qu'on repousse selon le caprice de chacun. » Je pense que ces paroles n'ont pas besoin de commentaire.

La meilleure réponse qui ait été faite en Allemagne au système et aux prétentions de M. Wagner se trouve contenue dans deux petits volumes de *Lettres musicales* qui ont été publiés à Leipzig (1). L'auteur, qui se cache sous un pseudonyme dont il nous est impossible de soulever le voile, est un fort bon esprit qui s'exprime avec élégance et beaucoup de clarté. Dans le premier volume, il examine successivement une foule de questions importantes sur l'art musical et particulièrement sur la musique dramatique, dont il dégage avec finesse quelques vérités fondamentales qu'on ne saurait méconnaître impunément dans aucun temps et dans aucune école. Il réfute, chemin faisant, de nombreux paradoxes qui ont cours en Allemagne, et s'attaque vigoureusement à quelques préjugés antiques dont il s'efforce d'ébranler l'empire : tel est celui, par exemple, qu'il appelle la *bachomanie*, et qui a sa source dans une admiration aveugle pour le grand Sébastien Bach, génie puissant et varié dont les formes scolastiques ont eu leur raison d'être, mais ne doivent être imitées de nos jours qu'avec beaucoup de réserve. L'auteur dit sur tout cela d'excellentes choses, pleines de sens et de raison, et qui ont dû lui attirer bien des invectives de la part des fanatiques. Dans le second volume, il apprécie le génie des différens compositeurs qui ont illustré l'Allemagne, et il juge avec une grande indépendance et beaucoup de goût Haendel, Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Schubert, Spohr et M. Wagner lui-même, à qui il dit de bonnes vérités. Il serait à désirer que ces deux petits volumes fussent traduits en français et mis à la portée de tous ceux qui s'occupent de musique, soit comme amateurs, soit comme artistes (2).

M. W. de Lenz est l'un de ces bons Allemands qui, après avoir pris une forte dose de jurisprudence et d'esthétique dans une des nombreuses universités de son pays, mêlant à ce fonds solide d'instruction l'amour de la musique,

(1) 2 vol. in 48, chez Breitkopf et Haertel.

(2) Nous ne voulons pas quitter ce sujet sans dire à l'auteur de l'excellent petit ouvrage dont nous venons de parler que c'est bien à tort qu'il nous attribue l'opinion fort étrange qui consisterait à dire que les institutions politiques exercent une grande influence sur le libre développement du génie musical. Le passage qu'il cite d'une étude publiée ici même n'a pas à beaucoup près la rigueur d'affirmation qu'y a vue notre honorable contradicteur.

un peu de poésie et beaucoup de brouillard, s'en vont par le monde débiter les fruits de leurs doctes méditations. M. de Lenz habite Saint-Pétersbourg, où il remplit les fonctions honorables de conseiller de l'empereur de Russie, ce qui ne l'empêche pas de cultiver la musique avec passion. Il a publié dans la ville qu'il habite deux volumes, *Beethoven et ses trois styles* (1), où il s'est proposé d'examiner les transformations successives de ce grand génie en classant chacune de ses compositions par une date précise. L'ouvrage de M. de Lenz est écrit en français, ou du moins dans un dialecte composite qui a beaucoup d'analogie avec la langue que s'est créée M. Liszt. Ce n'est pas le seul rapport qui existe entre M. de Lenz et le célèbre virtuose, car ils professent tous les deux une vive admiration pour notre compatriote M. Berlioz. Sans doute il n'est pas facile de s'expliquer comment un esprit aussi cultivé que M. de Lenz, qui connaît à fond les œuvres des grands maîtres, qui aime Haydn, adore Mozart et qui proclame Beethoven le roi de la musique instrumentale, a pu prendre au sérieux ce qu'on appelle les symphonies de M. Berlioz; mais les contradictions abondent dans l'ouvrage du savant docteur, et l'on perdrait sa peine à vouloir y trouver une doctrine dégagée de tout faux alliage. Ce qu'on peut dire de mieux pour expliquer et pour excuser en partie les nombreuses contradictions de M. de Lenz, c'est qu'il a habité Paris dans un temps où MM. Berlioz et Liszt y passaient pour de grands hommes et s'embrassaient publiquement comme deux preux chevaliers à la veillée des armes. M. de Lenz, qui a beaucoup d'imagination et l'âme tendre, est resté fidèle à ces souvenirs, et voilà pourquoi sans doute il mêle et confond dans son livre le vil plomb avec l'or pur. Ce n'est pas que M. de Lenz manque d'esprit; au contraire, il en a beaucoup, il en a même trop, puisqu'il en prête aux autres, et qu'il a la générosité de trouver des idées profondes et nouvelles dans une creuse divagation qui a été publiée à Paris, il y a deux ans, sous le titre prétentieux : *la Foi nouvelle cherchée dans l'art, de Rembrandt à Beethoven!* Nous conseillons à M. de Lenz d'être à l'avenir plus réservé dans les jugemens qu'il porte sur les livres qui se publient à Paris et sur les qualités de style qui constituent en France un écrivain. Il y a des matières délicates où l'érudition n'a que faire et où le bon sens et le bon goût ont seuls droit de critique.

M. de Lenz admire Beethoven, et cela n'a rien de bien étonnant; mais il admire tout dans Beethoven, le bien comme le mal, les grandes beautés de son œuvre ainsi que les singularités systématiques qui caractérisent la plupart de ses dernières compositions. On voit que M. de Lenz a la passion exclusive et l'intolérance d'un commentateur. Il se ravise pourtant quelquefois, et trouve que dans les productions qui appartiennent à la troisième manière de Beethoven on sent comme un immense désir qu'éprouve l'artiste de se surpasser, qu'on remarque l'emploi de tonalités peu usitées, un plus grand nombre de transitions, des combinaisons étranges et des idées qui semblent s'exclure. L'intérêt répandu dans les épisodes l'emporte désormais sur la grandeur de l'idée première. La clarté des premières œuvres n'existe

(1) 2 vol. in-8°, Saint-Pétersbourg, 1852.

plus. Beethoven compose désormais en vue d'un système arbitrairement conçu. Il y a parfois du Paracelse dans ses dernières compositions. Et qu'avons-nous dit autre chose dans une étude (1) que cite M. de Lenz et dont il n'a pas compris le sens? Le savant docteur nous cherche une véritable querelle d'Allemand, lorsqu'il nous reproche d'avoir pris un accord de *quinte diminuée* pour l'accord parfait de *ré mineur*, et puis d'avoir attribué à Beethoven quarante-neuf sonates pour le piano au lieu de cinquante-quatre. Hélas! si nous n'avions à nous reprocher que de semblables distractions, notre conscience de critique serait parfaitement en repos. Que M. de Lenz nous permette de lui dire que, lorsqu'on écrit un ouvrage sérieux, c'est aussi très sérieusement qu'il faut combattre l'opinion de ceux qui ne partagent pas notre manière de voir, et la façon dont il lui a plu de s'attaquer à des hommes considérables dont les nombreux travaux sont depuis long-temps appréciés de l'Europe n'est pas digne d'un esprit qui se respecte. Ces réserves faites, nous dirons que le livre de M. de Lenz sur les *trois styles de Beethoven* est un ouvrage curieux, utile et intéressant, qui gagnerait beaucoup à être dépouillé de tous les hors-d'œuvre et des plaisanteries équivoques qu'y a semés l'auteur.

Que conclure de tous ces essais plus ou moins heureux de critique musicale? C'est qu'il ne suffit pas d'être un grand virtuose comme M. Liszt, un réformateur superbe comme M. Richard Wagner, un homme d'esprit et de savoir comme M. de Lenz, pour savoir donner une forme durable à un ensemble d'idées et de faits qu'on a laborieusement entassés dans sa mémoire. C'est le style qui fait les bons livres, et le style n'est pas chose commune, car il suppose les qualités d'un ordre supérieur qui sont aussi nécessaires au musicien qu'à l'écrivain proprement dit. Si des compositeurs comme Rossini, comme Weber ou Meyerbeer avaient voulu condescendre à nous expliquer le secret de leur génie et nous éclairer sur la marche qu'ils ont suivie pour accomplir les œuvres qui les rendent immortels, ils auraient été aussi clairs et aussi logiques qu'ils le sont dans leurs belles partitions. Le désordre de la parole indique le désordre de l'esprit, et pour ceux qui n'auraient pas la possibilité d'entendre la musique de MM. Liszt et Wagner, l'obscurité de leurs écrits peut servir à expliquer l'obscurité de leurs œuvres musicales.

P. SCUDO.

(1) Voyez *Une Sonate de Beethoven* dans la livraison du 1<sup>er</sup> octobre 1850.

---

# ÉTUDES

## ADMINISTRATIVES.

---

### LES CULTES.

---

Quelle est la position légale des cultes en France? de quelle liberté jouissent-ils? comment s'exercent à leur égard les droits de la puissance publique? quels sont les avantages accordés, les conditions imposées à ceux qui sont reconnus par l'état? — Ces questions soulèvent les plus graves problèmes, touchent aux droits sacrés de la conscience, à la politique, à la liberté, aux prérogatives des pouvoirs publics, et ont reçu des événemens contemporains un intérêt nouveau et particulier. Après la révolution de février et dans le sein de l'assemblée constituante, un comité s'est livré sur ce sujet à de sérieuses études (1); à la même époque, de l'aveu du gouvernement, des assemblées formées parmi les communions protestantes ont également délibéré sur l'organisation de leur culte. Dans plusieurs pays voisins se débattent des intérêts religieux. L'Angleterre, le Piémont, l'Espagne, ont vu s'élever entre eux et le saint-siège des différends qui ne sont encore vidés qu'en Espagne. En Belgique, la politique suit depuis plus de vingt ans les oscillations de la lutte engagée entre l'esprit clérical et l'esprit

(1) L'histoire des travaux de ce comité a été publiée par un de ses membres, M. P. Pradié, qui y avait rempli les fonctions de secrétaire. (*La Question religieuse en 1682, 1790, 1802 et 1848, et Historique complet des travaux du comité des cultes de l'assemblée constituante de 1848*; Paris, Sagnier et Bray, 1849.)

laïque. En France, des prétentions à la fois très vieilles et très nouvelles réveillent des passions qu'on pouvait croire éteintes. Le moment est donc opportun pour rechercher si, en effet, notre législation répond aux besoins du temps, n'alarme point les consciences et garantit les droits de l'état, sans attenter à la liberté des fidèles. Cette recherche s'élève au-dessus de la sphère purement administrative; mais elle se lie si intimement aux attributs du pouvoir en qui l'état se personnifie, que, si elle dépasse les limites de notre cadre, elle n'y est point étrangère.

## I.

La liberté de conscience est un des droits les plus inviolables de l'humanité. Nul pouvoir terrestre ne trouve accès dans ce sanctuaire, et la loi qui tenterait de le forcer échouerait devant une invincible résistance. Libre dans sa croyance, l'homme est libre aussi de la manifester par des discours, par des écrits, pourvu qu'il n'offense, dans l'expression publique de sa foi, ni les lois de l'état, ni la morale, loi commune des sociétés civilisées. Cette autre liberté est aujourd'hui admise dans presque toute l'Europe; depuis soixante ans, toutes les constitutions l'ont proclamée en France.

Toutefois, le sentiment religieux ne se renferme point dans des manifestations solitaires. Les hommes se réunissent pour prier ensemble. Une même foi les rapproche, des temples les reçoivent en foule; des ministres publics s'y font entendre; des contributions fournies par l'état ou prélevées sur les fidèles subviennent aux dépenses de ces ministres et des cérémonies; le culte est fondé. Il doit être libre aussi, car comment séparer les croyances des pratiques qu'elles commandent et refuser aux unes les franchises accordées aux autres?

La liberté des cultes n'est contestée, ouvertement du moins, au nom d'aucun principe religieux. Il n'y a point aujourd'hui en France de religion qui demande à proscrire les autres et à régner par le glaive; mais on invoque les intérêts de l'ordre, de la paix publique, et les droits de la société. On craint que, s'il était loisible à tous les citoyens de dresser des autels, de célébrer des cérémonies, d'élever des chaires, on ne pût « ressusciter le paganisme et les turpitudes de sa mythologie, se mettre à célébrer les mystères de la bonne déesse, former des associations semblables à celle des bacchanales, qui émut si fort le sénat romain, » et que « la politique, ses calculs, ses complots ne pussent se glisser sous le manteau religieux (1). »

Ces argumens étaient déjà présentés en 1789 à l'assemblée consti-

(1) M. Dupin, procureur-général, conclusions du 12 avril 1838, affaire des protestans de Montargis.

tuante. Mirabeau répondait : « Mais, dites-vous, sous prétexte de religion, on prêchera des dogmes nuisibles, destructifs de la société, contraires à la saine morale? Jamais là où plusieurs religions se surveillent; toutes s'épurent. Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. On ne peut craindre la corruption que d'une religion dominante qui n'a rien à redouter; on ne peut prêcher des doctrines licencieuses qu'en secret; elles n'oseront jamais affronter la censure du public. Pour rendre les mystères de la bonne déesse innocens, il n'eût fallu que détruire le mystère et déchirer le voile qui les dérobaient à l'inspection sévère de la société. »

Quelque vraies et profondes que soient ces paroles, la liberté peut s'appuyer encore sur d'autres considérations. Remarquons d'abord que dans le culte proprement dit ne sont compris ni les écrits, ni les croyances, ni les doctrines ou les dogmes, ni les liens de communauté purement spirituelle qui peuvent réunir plusieurs hommes dans une même foi. Ce qui constitue exclusivement le culte, considéré distinctement, se renferme dans un cercle limité et n'embrasse que les actes extérieurs : la prière en commun, la prédication, les cérémonies religieuses. Or, déclarer ces actes libres, ce n'est nullement leur promettre l'impunité, si l'ordre général et les lois en reçoivent quelque atteinte. Les offenses aux bonnes mœurs, les attaques contre le gouvernement, tous les crimes et délits du droit commun, en un mot, seront punis en vertu du code pénal et de la législation qui concerne les divers modes de publication. Le fait ou le prétexte de religion, au lieu de les excuser, les exposera à une répression plus rigoureuse.

Pendant, nous en convenons, un régime étroit et sévère, qui assimilerait le culte aux réunions ordinaires, ne répondrait pas suffisamment aux nobles besoins qui rassemblent les hommes pour adresser à Dieu leurs hommages et leurs prières. Si la liberté des cultes était reconnue et mise en pratique, elle aurait pour conséquences quelques immunités nécessaires. C'est dans cette pensée que la loi sur les clubs du 28 juillet 1848 avait placé en dehors de ses prescriptions les réunions consacrées au culte. Ces réunions devraient non-seulement être permises, mais encore jouir de la faveur de l'autorité. Les cérémonies religieuses devraient être protégées contre le trouble et l'outrage. Ce sont ces avantages particuliers qui soulèvent les plus vives objections. Suffira-t-il donc, dit-on, d'alléguer qu'on pratique un culte pour échapper aux lois sur les associations, pour mettre le ministère public en demeure de provoquer la punition des insultes faites aux ministres de ce culte prétendu? Non, sans doute, cette allégation ne suffira pas. C'est pour le culte vrai, sincère, et non pour la turbulence, la sédition ou la débauche qui en prendraient l'enseigne, que la liberté est réclamée, et la société ne serait pas désarmée à l'égard des auteurs de tels désordres.

D'abord, les faveurs exceptionnelles accordées aux cultes comman-

devraient des précautions spéciales correspondantes. Déjà, dans cette vue, la loi du 7 vendémiaire an iv exigeait que les lieux consacrés à des cérémonies religieuses fussent connus des autorités locales au moyen d'une déclaration préalable. Il appartiendrait à la loi d'organiser un système plus complet et d'attacher des conditions à l'exercice du culte. Elle pourrait, par exemple, exiger qu'il fût public, interdire les cérémonies nocturnes, et les sectateurs même des cultes non reconnus, loin d'y faire obstacle ou d'en prendre ombrage, devraient y applaudir.

En second lieu, les fraudes qu'on suppose ne pourraient échapper à la vindicte des lois et à l'œil vigilant des tribunaux qui en seraient les juges naturels. Des citoyens se disent en dehors de la loi sur les réunions, parce qu'ils se livraient à des actes de culte; des citoyens réclament une protection accordée aux cultes : les tribunaux décident si en effet il y a lieu d'admettre l'exception proposée, de donner la protection sollicitée. Ils ne jugent point une question morale, dogmatique, un système, des tendances : ils apprécient un fait, ce qui est leur office. S'agit-il en effet d'une religion? Les réunions avaient-elles la prière pour but? Les cérémonies étaient-elles des actes de culte? Voilà ce qu'ils vérifient et jugent.

Ainsi, dans tout ce qui est de droit commun, les cultes soumis à la loi générale et régis comme les autres actes de la vie publique des citoyens; dans ce qui leur est propre, des garanties spéciales établies, et les tribunaux veillant à ce qu'elles ne soient pas enfreintes : — il semble qu'à ces conditions la liberté n'offre aucun péril. Cependant elle suscite encore des inquiétudes, et, pour les dissiper, on demande qu'elle ne puisse être exercée qu'avec l'autorisation préalable du gouvernement. Tel est le point sur lequel sont partagés ses défenseurs et ses adversaires. Les premiers revendiquent un droit propre et indépendant, les seconds subordonnent le droit à l'agrément du gouvernement; c'est la lutte engagée sur tant de points entre le régime préventif et le régime répressif.

Le système de l'autorisation préalable soulève une première objection : il tue la liberté. Ai-je encore un droit, si je n'en puis user que sous le bon plaisir de l'autorité publique? Cette proposition est si évidente, qu'elle ne comporte pas de démonstration. Au début, la plupart des droits politiques ont été soumis au régime de l'autorisation préalable. Avec le temps et le progrès des institutions, ce régime doit successivement faire place au régime purement répressif. Cette substitution ne s'obtient jamais sans résistance, et elle est soumise à des retours. Les gouvernements s'inquiètent dès qu'une liberté brise ses lisières et se soustrait à leur tutelle. Ils se croient seuls capables de protéger la société, et toute altération de leurs pouvoirs discrétionnaires leur paraît une conquête de l'anarchie; mais l'expérience n'a que trop souvent démontré ce que vaut et ce que dure la sécurité que



procure le pouvoir absolu. L'effort des hommes qui ont voué à la liberté un amour sincère, et qui ne se laissent décourager, ni par quelques folies passagères, ni par les défaillances de l'esprit public, doit être de faire prévaloir autant que possible, dans toutes les branches de notre droit public, le régime purement répressif. C'est le plus sûr moyen de réveiller le sentiment de la responsabilité personnelle; c'est le plus sûr moyen de soulager le gouvernement de cette foule d'attributions dont il est écrasé, qui habituent les citoyens à se tourner vers lui et à se croiser les bras dans toutes les occasions difficiles, l'accusant de ce qu'il ne peut empêcher, lui demandant ce qu'il ne peut faire.

S'il est un ordre d'intérêts sur lequel il importe de le dégager de toute solidarité, ce sont, à coup sûr, les intérêts religieux, car il n'en est pas qui soulèvent plus de résistance, de plaintes et d'animosités. Avec le système des autorisations, le gouvernement est érigé en juge de la morale, de la tendance, de la hiérarchie, des statuts des cultes nouveaux. On consent bien, on le dit du moins, à ne pas lui déférer l'examen du dogme; mais, surtout pour une religion nouvelle, le dogme a des liens étroits avec la morale. Comment fixer le point où il commence et celui où il s'arrête? Le dogme lui-même sera donc aussi vérifié, discuté, contrôlé. Quel vaste champ! Jusqu'où s'étendront les investigations du gouvernement! quelle responsabilité pèsera sur lui! à quelles attaques ne sera-t-il pas exposé! Qui ne voit que ces questions ne sont pas de son ressort, qu'il n'a ni moyens d'information pour les étudier, ni conseil pour les discuter, ni autorité pour les résoudre, et que son incompetence est radicale?

La conséquence du régime purement répressif est, nous en convenons, de laisser subsister le culte lui-même dans tout ce qui n'est pas contraire aux lois, et par suite de permettre que de nouveaux autels se dressent en face des anciens, que des sectes se forment, que des schismes éclatent; mais ces églises, ces sectes, ces schismes ne sont-ils pas le fruit naturel et légitime de la liberté? la liberté n'est-elle pas proclamée précisément pour que la carrière leur soit ouverte? le bras séculier doit-il se lever pour les anéantir? Quelle est donc la religion qui a besoin d'un tel appui, et qui, pour vaincre ses rivales, désespère de la persuasion et fait appel à la force? Faux et imprudent calcul! Les religions ont plus à craindre l'engourdissement qui suit d'ordinaire une possession paisible et incontestée que les témérités des novateurs. Interrogeons les pays où la liberté des cultes a jeté les plus profondes racines: le sentiment religieux y est plus ardent, plus général, plus constamment éveillé; une incessante émulation y entretient la ferveur et le zèle (1). On s'afflige de l'indifférence religieuse en France. A en croire

(1) « On a remarqué que, là où il existe diverses religions également autorisées, chacun dans son culte se tient davantage sur ses gardes et craint de faire des actions qui déshonorerait son église et l'exposeraient aux censures et au mépris du public. On a

quelques statistiques, parmi les citoyens qui sont considérés comme catholiques, parce qu'ils ne professent ni les cultes protestans ni le culte israélite, on en peut compter par millions qui, en réalité, n'appartiennent à aucun culte. Dans ce nombre, combien en est-il dont le zèle serait excité par la liberté! La vérité, la foi, n'auraient-elles pas plus de prise sur des âmes qu'animerait une croyance, même égarée, que sur celles qu'on laisse sommeiller et s'éteindre dans une froide indifférence?

Il ne faut pas d'ailleurs exagérer l'importance des cultes qui pourraient se créer à l'ombre de la liberté. On dirait, à entendre ceux qui la combattent, qu'une foule de religions nouvelles n'attendent que le signal pour déployer leur étendard : il n'en est rien. De nouvelles religions ne se créent pas à plaisir ; il faut des apôtres pour les répandre, des croyans pour les servir. Les apôtres et les croyans sont rares de notre temps. On a pu le voir dans les courts intervalles où les lois avaient levé toutes les barrières. L'indifférence et la pitié ont fait justice de rêves absurdes et insensés. On parle des religions de l'antiquité et de leur résurrection ; qui songe aux mystères d'Isis et aux bacchantales ? qui donc se prépare à faire sortir de leur tombeau les divinités du paganisme ? Le christianisme les y a ensevelies à jamais. Ce qui est à prévoir, c'est la division du troupeau dans les églises établies, dans le protestantisme surtout, qui l'autorise par sa doctrine. Sous le gouvernement de 1830, la liberté des cultes a été invoquée presque exclusivement par les fractions dissidentes du protestantisme. Il se peut que l'unité religieuse et la pureté des dogmes soient mises en question, mais l'état n'en est pas le gardien et n'a rien à voir dans ces discussions. Les intérêts qui le touchent sont à couvert : c'est là tout ce qui lui importe. En vain prétend-on que les religions nouvelles opposeraient leur organisation, leur puissance collective, leurs forces concentrées, à son organisation, à sa puissance et à ses forces : c'est supposer aux actes du culte un caractère et une influence qu'ils ne sauraient avoir. Quand chacun est libre dans ses opinions religieuses, libre de les propager par la parole, la plume et la presse, le culte n'ajoute à ces moyens de prosélytisme que des lieux de réunion et des cérémonies. Ce n'est pas dans ces actes que se trouvent des périls pour le pouvoir politique. Quelques temples ouverts à la prière, quelques ministres y chantant des hymnes, y portant la parole : y a-t-il là de quoi menacer l'état ?

remarqué de plus que ceux qui vivent dans des religions rivales ou tolérées sont ordinairement plus jaloux de se rendre utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans le calme et les honneurs d'une religion dominante... Que l'on jette les yeux sur ce qui se passe dans un pays où il y a déjà une religion dominante et où il s'en établit une autre à côté : presque toujours l'établissement de cette religion nouvelle est le plus sûr moyen de corriger les abus de l'ancienne. » (Portalis, discours sur l'organisation des cultes.)

La liberté des cultes, réglée par des lois protectrices et répressives, est donc le régime à la fois le plus propre à satisfaire au vœu des consciences et le plus favorable aux intérêts publics. Ce régime existe-t-il en France? Pour répondre à cette question, il faut jeter un regard rapide sur le passé.

Dans les pays qui sont le plus complètement en possession de la liberté des cultes, en Hollande, en Angleterre, aux États-Unis surtout, la liberté s'est établie sous l'empire irrésistible des faits; la réunion de croyances diverses sur un même territoire la préparait inévitablement. La liberté n'a pas triomphé sans résistance : des luttes prolongées et sanglantes ont souvent précédé son avènement; mais elle a triomphé; elle a été proclamée comme un fait, et, une fois conquise, elle s'est définitivement établie. Il n'en a pas été de même en France. La prédominance absolue de l'église catholique y avait étouffé les sectes nombreuses qui se partageaient d'autres pays : les protestans seuls et les israélites étaient intéressés à la liberté des cultes, et les lois qui la consacraient pour tous, sans les restreindre à aucun en particulier, répondaient plus à la pensée des écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'à un besoin réel et actuel. Ailleurs, on reconnaissait des droits qui n'avaient pas attendu cette reconnaissance pour s'exercer : en France, dans sa formule abstraite, la liberté des cultes était plus spéculative que pratique, et s'introduisait dans les lois comme un principe philosophique. C'est ce qui fait que, depuis 1789, elle a suivi dans leurs diverses phases la politique, les systèmes de gouvernement et les préoccupations religieuses des nombreux pouvoirs qui se sont succédé.

Au moment de la révolution, personne ne l'ignore, malgré les écrits des philosophes, malgré l'opinion publique attirée à leurs doctrines, la liberté des cultes n'existait point. L'édit de Nantes, ce dernier refuge de la tolérance, était révoqué depuis plus d'un siècle. Un culte exclusif, trop souvent armé de la persécution, régnait en maître absolu.

Ce fut un des premiers objets dont s'occupa l'assemblée constituante, à l'occasion de la déclaration des droits qu'elle avait résolu de proclamer à la face du monde comme les fondemens de la société nouvelle. En ce qui touche la liberté religieuse, la déclaration des droits se renferma dans les termes d'une formule générale. L'article 10 était ainsi conçu : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Cette formule semblait reconnaître plus encore la liberté de conscience que la liberté des cultes, mais la discussion qui en précéda l'adoption, et notamment les discours de Mirabeau, prouvent que l'assemblée les avait toutes deux en vue. La constitution de 1791 fut plus explicite. Elle garantit « à tout homme la liberté d'exercer le culte religieux auquel il est attaché. » En même temps, par le transport des registres de l'état civil des mains du clergé dans celles des magistrats

de la commune, la société laïque était constituée dans une sphère indépendante de l'église.

Cependant la constitution civile du clergé avait attisé le feu des passions religieuses. On peut, avec les hommes convaincus et éclairés qui la rédigèrent et la firent adopter, soutenir qu'elle ne dépassait point la limite des droits du pouvoir politique; mais, au moment où les plus profondes innovations alarmaient une religion jusqu'alors toute-puissante, où l'état lui retirait ses immenses propriétés, cessait de voir dans ses ministres un ordre distinct de citoyens et la privait de ses vieux privilèges, la prudence défendait d'adopter une réforme qui irritait des inquiétudes déjà si vives et fournissait un aliment à des résistances toutes prêtes à éclater. Les luttes qu'engendra cette mesure impolitique jetèrent l'assemblée et le gouvernement dans des voies où la liberté religieuse devait recevoir de vives blessures. Le pouvoir temporel se vit condamné à faire invasion sur le pouvoir spirituel. Dès l'origine, l'église et l'état, que la loi nouvelle entendait séparer, se trouvèrent engagés dans un conflit qui les mettait en guerre. Ce fut la source des mesures dont l'assemblée nationale donna le signal et où la suivirent les assemblées qui lui succédèrent. Une fois sur cette pente fatale, elles ne purent s'arrêter. La résistance réveilla les haines. Une législation draconienne organisa la violence, décréta la proscription, et dressa les échafauds. Il faut jeter un voile sur des excès, sur des crimes que les passions politiques, la difficulté des temps, la nécessité d'assurer le triomphe de la révolution, expliquent sans les justifier. On calomnierait la liberté en suivant sa trace à travers ces convulsions sanglantes.

Après le retour de temps moins agités, la convention même pensa que le moyen de mettre un terme à des collisions qui avaient compromis l'état, renversé les autels et consterné les gens de bien, était de prononcer la séparation absolue de l'église et de l'état. La constitution de l'an III décréta, article 354 : « Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte. La république n'en salarie aucun. » Une loi rendue quelques jours plus tard (7 vendémiaire an IV) soumit à la surveillance des autorités constituées « les rassemblements formés pour l'exercice d'un culte, » et exigea la déclaration aux administrations municipales « de l'enceinte choisie pour l'exercice d'un culte. »

Ainsi étaient proclamées la rupture de tout lien entre l'église et l'état et l'entière liberté des cultes; mais les circonstances s'opposaient à ce que ces principes reçussent alors leur application. Les cultes adoptés par les croyances et les mœurs nationales ne pouvaient encore se relever des coups qui les avaient frappés. Tout secours de l'état leur était refusé, tout appui leur manquait. Sur la tête de leurs ministres

restaient suspendus les lois d'émigration, les souvenirs les plus sinistres. Un clergé pauvre et désuni ne pouvait ni susciter à l'état les difficultés auxquelles l'exposent des églises dispensées de tout devoir envers lui, ni user pour reprendre l'empire d'une liberté stérile et indigente. La loi nouvelle ne servit qu'à enfanter des essais de culte impuissans et ridicules. Le trouble régnait encore dans les esprits, la terreur dans les ames, l'indécision dans les conseils du gouvernement. On ne saurait trouver ni un modèle ni une autorité dans des lois que les temps mêmes où elles furent rendues privaient de vie et de puissance.

Quand le consulat s'établit, la liberté ne comptait plus que de rares amis. On avait vu s'en détourner tous ceux dont l'ame n'avait pas assez d'énergie ni les convictions assez d'ardeur pour demeurer fidèles à des principes déshonorés par tant d'excès. Triste et ordinaire lendemain des triomphes de la démagogie! A l'égard des cultes, le régime nouveau en proclama la liberté. Les consuls déclarèrent « que cette liberté était garantie par la constitution; qu'aucun magistrat ne pouvait y porter atteinte; qu'aucun homme ne pouvait dire à un autre : *Tu exerceras un tel culte; tu l'exerceras un tel jour.* » Les cultes auxquels s'attachait la foi populaire furent placés sous une loi d'égalité et soumis à des entraves qui ne respectèrent pas toujours leurs franchises légitimes; ils furent administrés par l'état. Le régime préventif qui devenait le droit commun de l'empire s'étendit aux consciences. Le concordat fait avec le saint-siège eut pour complément les articles organiques, œuvre du pouvoir politique. Les cultes protestans furent constitués par la loi, et le culte israélite, quelques années plus tard, par des décrets impériaux. Cependant le principe de la liberté des cultes ne cessait pas d'être proclamé. Par son serment, l'empereur jura de la faire respecter, et quand, à l'occasion du sacre, une députation protestante fut admise auprès de lui, il lui adressa ces paroles solennelles : « Je veux que l'on sache bien que mon intention et ma ferme volonté sont de maintenir la liberté des cultes. L'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience; la loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté; tels sont mes principes et ceux de la nation; et si quelqu'un de ceux de ma race, devant me succéder, oubliait le serment que j'ai prêté, et que, trompé par l'inspiration d'une fausse conscience, il vint à le violer, je le voue à l'animadversion publique, et je vous autorise à lui donner le nom de Néron. » Malgré cet anathème, les art. 291, 292 et 294 du code pénal, promulgué en 1810, soumirent à l'autorisation du gouvernement les associations et réunions même consacrées au culte; mais dans les doctrines qui prévalaient alors, ce n'était pas détruire la liberté que d'en subordonner l'usage au bon plaisir de l'autorité publique.

Avec la restauration, ce régime ne fut modifié que dans le sens d'un retour à la prépondérance de l'église catholique. La charte l'érigea en religion de l'état. Des lois firent entrer le pouvoir politique dans le cercle des croyances religieuses. La liberté assurée aux cultes ne fut donnée qu'à ceux que la loi avait reconnus. Seuls ils obtinrent de la loi du 25 mars 1822, ainsi que leurs ministres, une protection contre l'outrage et la dérision. Les salaires payés par le trésor public furent constitutionnellement refusés à tous autres cultes que les cultes chrétiens. L'égalité même était ainsi rompue.

Elle fut rétablie par la charte de 1830, où la religion catholique cessa de porter le titre de religion de l'état, et où disparut la disposition qui réservait aux ministres des seuls cultes chrétiens un traitement sur les fonds de l'état. Une loi rétribua le culte israélite. La loi du sacrilège fut abolie. Il n'y eut plus de religion dominante. Les cultes salariés obtinrent un appui efficace; ils acquirent même de la confiance de l'état, secondée par les progrès de la raison publique, plus d'indépendance que ne leur en accordaient les lois en vigueur. Une liberté étendue était laissée aux cultes reconnus; mais ils étaient exclusifs, et la liberté même des cultes n'existait pas. En effet, le régime préventif était maintenu, et la jurisprudence de la cour de cassation, nous le disons à regret, tendit à resserrer de plus en plus les liens qui arrêtaient cette liberté dans son essor. La cour de cassation déclara les art. 291 et 292 du code pénal applicables aux simples cérémonies religieuses, même aux réunions formées à l'appel d'un ministre régulier, appartenant à un culte reconnu par l'état. Lors de la discussion de la loi du 10 avril 1834, le ministre de la justice avait dit : « S'il s'agit de réunions pour le culte à rendre à la Divinité, la loi n'est pas applicable. Nous le déclarons de la manière la plus formelle. » Le rapporteur de la chambre des pairs n'avait pas été moins explicite : « Si cette déclaration (celle du garde-des-sceaux), avait-il dit, n'est pas dans la loi elle-même, elle en forme du moins le commentaire officiel et inséparable. C'est sous sa foi que l'article a été voté par l'autre chambre, et qu'il pourra l'être par vous, et il n'est pas à craindre qu'un tribunal en France refuse de l'entendre ainsi. » Nonobstant ces explications, la loi de 1834 fut appliquée aux cultes.

Toute équivoque disparut avec la constitution de 1848, qui reconnut la liberté des cultes dans les termes les plus formels, et effaça les termes qui, dans les chartes de 1814 et de 1830, avaient soulevé quelques doutes. Une lettre officielle du ministre des cultes, M. de Falloux, en date du 27 février 1849, déclara expressément « qu'en assurant à tous les cultes une égale liberté et une égale protection, la nouvelle constitution n'avait fait, entre ceux qui étaient reconnus par la loi et ceux qui ne l'étaient point, d'autre distinction que celle relative au sa-

laire de leurs ministres,... que le droit des ministres du culte, indépendamment du personnel reconnu et salarié, était incontestable, et que rien ne s'opposait à ce qu'ils professassent librement leur culte, sauf à l'autorité légale, chargée de la police municipale, à exercer sur le lieu où se tiendraient à cet effet les réunions et dans la limite de ses attributions la surveillance qui lui appartient en pareille matière. »

A cet égard, la constitution du 14 janvier 1852 a-t-elle introduit un droit nouveau? L'art. 1<sup>er</sup> « reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789. » Parmi ces principes, la liberté des cultes tient le premier rang. Cette liberté est d'ailleurs nominativement rappelée dans l'article 26, qui charge le sénat de s'opposer à la promulgation des lois « qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte... à la religion, à la liberté des cultes. » Cependant un décret du 25 mars 1852 a remis en vigueur les art. 291, 292 et 294 du code pénal, ainsi que les art. 1, 2 et 3 de la loi du 10 avril 1834, abrogés en 1848, et il les déclare applicables aux réunions publiques « de quelque nature qu'elles soient. » A-t-on entendu, nonobstant les termes de la constitution, appliquer ces dispositions aux réunions religieuses et faire revivre la jurisprudence de la cour de cassation? Les actes du gouvernement et les décisions des tribunaux résoudreont cette question, question d'autant plus grave, qu'une des garanties principales offertes par les régimes antérieurs a disparu de nos institutions. En effet, à ceux qui craignaient qu'on n'abusât des articles du code pénal et de la loi de 1834, on répondait que la tribune était ouverte à toutes les plaintes, et les ministres toujours responsables de la mauvaise application des lois. Or, en ce moment, la responsabilité politique des ministres n'existe plus; le seul des grands corps de l'état qui ait son origine dans l'élection, et dont les discussions obtiennent quelque publicité, ne peut recevoir de pétitions; il est dépourvu du droit d'initiative et de toute autorité même indirecte sur les ministres.

## II.

Parmi les cultes qui existent, en vertu d'un droit propre sous le régime de la liberté, ou en vertu d'une autorisation sous le régime préventif, il en est qui, à raison de leur antiquité, de la sainteté de leurs doctrines et du nombre des fidèles qui les pratiquent, obtiennent de l'état certains avantages spéciaux et jouissent de faveurs particulières. Ces cultes sont désignés ordinairement sous le nom de cultes salariés par l'état ou reconnus par la loi, et la condition exceptionnelle qui leur est faite a pour objet d'en assurer l'existence, la durée et la prépondérance. Notre législation offre plusieurs exemples de ces privilèges introduits au sein de la liberté. En même temps que l'on rendait l'ensei-

nement libre, on maintenait les établissemens fondés, entretenus ou subventionnés par l'état ou par les communes. La loi sur les sociétés de secours mutuels, en les déclarant libres, autorisait aussi le gouvernement à accorder à celles qui lui en paraîtraient dignes son patronage et des encouragemens pécuniaires. Par ce moyen, le pouvoir politique exerce une légitime influence qui ne coûte rien à la liberté, et la société défend ses droits sans que le citoyen soit blessé dans les siens.

La reconnaissance légale de cultes particuliers offre quelques-uns des avantages de l'autorisation préalable et n'en a pas les inconvéniens : elle émane de la loi ; elle laisse la liberté intacte. Comme elle a pour conséquence des privilèges spéciaux, elle autorise l'état à stipuler en échange certaines conditions où il se propose à la fois son propre intérêt et celui de la religion.

Un de ces privilèges était consacré par la constitution de 1848 et n'a pas cessé d'exister. Les ministres des cultes reconnus reçoivent un traitement de l'état. L'allocation de ce traitement a été vivement combattue par des esprits éminens ; elle l'est encore par les partisans de la séparation absolue de l'église et de l'état. On propose de remplacer le salaire public par les contributions volontaires des fidèles. On invoque la dignité de l'église et le respect des croyances. On s'appuie sur l'allègement qu'éprouveraient les dépenses publiques. Quant à l'église, par le traitement accordé à ses ministres, elle contracte, dit-on, des obligations qui brisent son indépendance. L'état se croit autorisé à lui dicter des ordres, et, en quelque sorte, à la tenir sous le joug. Il considère les ministres du culte comme des fonctionnaires dont il peut disposer. Arrachée à sa sphère élevée, la religion n'est plus qu'un service public, administré comme les douanes et l'octroi. Résiste-t-elle aux étreintes corruptrices du pouvoir, elle encourt ses mécontentemens, ses censures, parfois ses violences. Lui prête-t-elle appui, elle devient un instrument de règne. Une solidarité compromettante la livre aux mêmes attaques, aux mêmes haines, aux mêmes vicissitudes ; son autorité est ébranlée, sa voix méconnue. Le soupçon altère la foi. Ce n'est plus Dieu qui parle par la bouche de ses ministres, c'est le pouvoir temporel dont ils se sont faits les serviteurs complaisans. Le salaire d'ailleurs est une source d'abus. Quelle sera la règle du partage ? La reconnaissance des divers cultes, la distribution du salaire entre chacun d'eux d'abord, entre ses ministres ensuite, tout est livré à l'arbitraire. La dotation des églises ne dépend plus de la libéralité des fidèles ; elle est mesurée par la main avare du fisc, par le caprice d'un gouvernement, partial s'il professe un culte spécial, indifférent s'il n'en professe aucun.

Les croyances, ajoute-t-on, ne sont pas moins offensées que la dignité de l'église. Sous l'empire d'une loi qui permet à chacun de suivre son culte, qui ne demande à personne une profession de foi religieuse,



de quel droit forcer les citoyens à contribuer aux dépenses du sacerdoce? De quel droit attribuer à un culte professé seulement par une partie des contribuables, quelque grande qu'elle soit, le produit de l'impôt prélevé sur tous? Quelle iniquité à l'égard des sectateurs des cultes non reconnus! Obligés d'en soutenir directement les ministres, ils seront contraints de rétribuer en outre ceux des autres cultes, de cultes qu'ils réprouvent et frappent d'anathème.

Enfin le salaire du clergé impose à l'état un fardeau très pesant. Près de 40 millions sont portés au budget pour y faire face. Ils en seraient rayés, si un impôt attentatoire aux consciences était remplacé par des contributions volontaires qui, loin d'être onéreuses, sont toujours payées avec joie à la religion qu'on sert et dont on attend des consolations dans cette vie et le bonheur dans l'autre.

Ces objections sont graves : nous n'en contestons pas la puissance; mais elles ne nous paraissent pas fondées.

Il est vrai que le salaire crée entre l'état qui le donne et les cultes qui l'obtiennent des rapports particuliers. Ce sont ceux que forment une confiance mutuelle et la poursuite d'un but commun. Si l'état a surtout en vue les intérêts terrestres et l'église le bonheur à venir, tous deux se proposent un même objet, le bien-être de l'humanité, le règne de la justice, le progrès des idées morales, qui sont l'attribut et l'honneur de notre espèce. En assurant les secours spirituels au peuple par le salaire, le pouvoir politique se donne un auxiliaire et non point un esclave asservi à ses ordres. Un libre contrat se forme où tous les droits sont respectés. Nul n'abdique son indépendance. Le prêtre contracte des devoirs plus étroits, mais ces devoirs sont définis, ils sont ceux mêmes qu'il s'est engagé à remplir en se vouant au ministère sacré; aucun ne blesse sa conscience; il prendrait les mêmes engagements, et il n'en prendrait pas moins envers les fidèles qui s'imposeraient volontairement pour le faire vivre. Cette convention privée, inévitable à défaut du salaire public, ménagerait moins la dignité du prêtre. En effet, accordé par l'état, au nom de la société entière, le salaire honore le ministre de la religion et ajoute à son caractère sacerdotal le sceau d'une sorte de magistrature civile. Au contraire, payé par le fidèle, il n'est plus qu'un présent individuel, donné comme par grace et versé seulement dans la main qui s'ouvre pour le mendier. L'état opère une répartition, soumise à des règles générales, contrôlée par les pouvoirs publics, et dans laquelle il prend en considération l'importance des fonctions, les services rendus, les besoins du pays. Au contraire, les fidèles, agissant isolément, sans ensemble, accordent au prêtre une rémunération tantôt insuffisante et tantôt excessive. Avec la contribution volontaire, la condition du prêtre est précaire, inégale, dépendante. Avec le salaire public, elle est fixe, réglée équitablement,

considérée. Soutenu seulement par des contributions volontaires, le culte languit et végète partout où l'indigence des fidèles les empêche d'assurer l'existence de ses ministres, et les consolations de la religion peuvent manquer à ceux à qui elles seraient le plus nécessaires. Entretenu par l'état, le culte obtient partout la même assistance; ses bienfaits sont indistinctement répandus sur le pauvre et sur le riche. Ainsi à la contribution volontaire s'attache le privilège, et au salaire public l'égalité. Ce sont les raisons qui ont fait souvent demander la suppression du casuel que l'église catholique reçoit outre le salaire public; ce sont les raisons qui, lors de la négociation du concordat, engagèrent le saint-siège à insister avec une force particulière pour que le clergé catholique reçût un traitement de l'état.

Rémunéré par le trésor, le culte prend place parmi les services publics. En est-il dégradé? Les services publics comprennent tous les besoins sociaux, les plus nobles comme les plus obscurs, la justice, l'instruction publique, les sciences, les lettres, les arts, tout ce qui touche à la vie morale de la nation comme à sa vie matérielle. Les cultes peuvent y entrer sans déshonneur. Quel besoin social plus digne de la protection de l'état et du secours des contributions publiques? Aucune croyance, si timorée qu'elle soit, ne peut s'en alarmer. Le contribuable prend part aux dépenses de l'état comme membre du corps social, et non en considération de son intérêt personnel à telle ou telle dépense, ou de la sympathie qu'elle lui inspire. L'habitant des montagnes subvient à l'agrandissement des ports, le marin à la construction des chemins de fer, le laboureur à l'entretien des corps savans, des musées, des bibliothèques, le savant aux écoles du peuple; le prêtre entre pour sa part dans les allocations accordées aux théâtres. Payer son contingent de l'impôt n'est pas faire acte d'adhésion ou de foi aux mille emplois qu'il reçoit. Le budget est une vaste souscription nationale où les préférences, les goûts, les prédilections individuelles s'effacent devant les satisfactions et les nécessités générales.

Il est vrai encore que le budget serait diminué de la somme affectée aux cultes, si cette dépense était laissée à la charge personnelle de ceux qui consentiraient à la supporter; mais quelle serait la conséquence de cette réduction? Ou la dépense cesserait en réalité de se faire, et dans ce cas les ministres du culte, privés de moyens d'existence, seraient condamnés à la misère et les autels exposés à l'abandon; ou la dépense se ferait encore, et dans ce cas les contribuables ne seraient point soulagés; seulement la répartition serait moins égale et plus arbitraire. L'économie ne serait donc pas obtenue, ou bien elle s'opérerait aux dépens des ministres du culte.

On invoque l'exemple des États-Unis d'Amérique. Là, dit-on, chaque citoyen contribue comme il lui plaît aux dépenses de son culte et à

l'entretien des ministres qui le desservent. Une heureuse et féconde émulation y excite le zèle du sacerdoce. Le prêtre est respecté, le culte vit de sa vie propre, la religion n'est point profanée par le contact du pouvoir temporel. Nous pourrions opposer à ce tableau des récits dignes de foi qui peignent sous de moins flatteuses couleurs la condition des cultes dans l'Amérique du Nord : des querelles religieuses incessantes, une concurrence inquiète et intéressée entre des sectes rivales, les prêtres incertains sur le lendemain et sollicitant, la rougeur au front, le pain de chaque jour; mais des considérations d'un ordre plus élevé permettent de récuser l'autorité de cet exemple. On ne saurait en effet appliquer à la France la législation d'un pays où les idées religieuses ont conservé leur ascendant, où une longue tradition a acclimaté la liberté de conscience, où enfin les citoyens, habitués à compter sur eux-mêmes, ne recourent pas plus au gouvernement pour la dépense des cultes que pour tant d'autres services dont nos lois le chargent. Nous nous arrêtons sans insister sur le parallèle.

C'est donc avec raison que la loi assure en France un traitement aux ministres des cultes reconnus. Ce traitement n'est pas le seul avantage dont ils jouissent. Un logement convenable est attribué à ceux qui occupent les diverses circonscriptions ecclésiastiques. Si les ressources dont le culte dispose ne fournissent pas les moyens d'y pourvoir, la dépense de ce logement est à la charge des communes.

La générosité publique ne s'arrête pas à la personne du ministre du culte; le culte lui-même en obtient les édifices où il se célèbre. Ces édifices lui sont affectés d'une manière permanente, à titre non de propriété, mais d'usufruit. Il en dispose librement pour ses besoins. L'état ou la commune, par des allocations annuelles ou des subventions accidentelles, les construit, les entretient et les répare. Comme les cultes reconnus ont une constitution stable et doivent se perpétuer, les établissemens qui leur sont consacrés jouissent d'une existence propre. La libéralité privée peut s'exercer à leur profit, par dispositions entre vifs ou testamentaires. Cependant la loi ne reconnaît point de propriétés appartenant à l'église ou au clergé, considéré comme corps collectif; le clergé ne formant plus un ordre dans l'état, cette sorte de propriété ne pouvait être admise; mais chacun des établissemens qui ont le culte pour objet peut acquérir, posséder, aliéner, et jouit de toutes les facultés attachées à la possession des droits civils.

Ces avantages purement matériels ont pour complément des prérogatives qui se rattachent aux actes mêmes de la religion. Ses cérémonies publiques, ses prédications, la célébration des saints mystères, tout est défendu par le glaive du pouvoir politique. Pour affranchir le culte de toute entrave, pour que le respect ne cesse pas de s'attacher à ses ministres, certains privilèges leur sont accordés; ils sont dispensés

du service de la garde nationale, comme préposés à un service public. Des peines rigoureuses atteignent l'écrivain qui les outrage ou les tourne en dérision, le perturbateur qui méconnaît dans le prêtre la sainteté du sacerdoce, et dans les cérémonies le respect dû aux hommages rendus à Dieu. Une heureuse prévoyance assure la perpétuité du sacerdoce. Les jeunes lévites sont exemptés de la loi du recrutement. Dans des séminaires, des facultés, des écoles, ils se préparent aux augustes fonctions du ministère ecclésiastique. Rien n'est donc épargné pour favoriser les cultes reconnus. La main libérale de l'état subvient à leurs besoins. Son regard paternel embrasse leur présent et leur avenir; des lois qui régissent le reste des citoyens s'arrêtent devant eux. La force publique se déploie pour leur défense. Pour prix de ces avantages, des conditions leur sont imposées. Toutes ont pour objet l'intérêt public et profitent aux cultes eux-mêmes; elles sont la suite nécessaire des privilèges auxquels elles correspondent.

Au moyen du salaire, le prêtre devient un officier public. Le salaire en effet n'est point une pure munificence de l'état. Les deniers publics ne peuvent être appliqués qu'à des emplois utiles. L'état donne le traitement, le prêtre son ministère. Ce que le fidèle se procurerait individuellement par une rétribution volontaire, ce qu'il obtient pour certains services privés à l'aide du casuel dans le culte catholique, le gouvernement le procure à tous, d'une manière générale, avec ordre et régularité, à l'aide du traitement permanent. Le prêtre doit donc, d'après la règle uniforme de toutes les fonctions publiques, être Français; il est en outre tenu de remplir exactement son ministère, et en conséquence obligé de résider au siège même de ses fonctions. Il n'a point à rendre compte au pouvoir civil du dogme qu'il professe, de l'interprétation qu'il donne aux livres saints; à cet égard, il ne relève que de sa croyance et du pouvoir spirituel. Son devoir est seulement d'accomplir sa charge, quand sa foi le lui permet, semblable au magistrat à qui nul ne peut dicter ses arrêts, mais qui doit les secours de la justice à quiconque est fondé à les requérir.

Au nom des besoins publics, en vue desquels le salaire est payé, l'état veille à ce qu'aucune partie du territoire ne soit privée de la nourriture spirituelle, à ce que les lieux consacrés au culte ne soient pas multipliés de manière à occasionner des dépenses inutiles. A cet effet, il prend part à l'organisation administrative des cultes sous les formes et avec les restrictions que comporte leur constitution respective. Il concourt à déterminer les circonscriptions entre lesquelles le territoire est divisé, le nombre des églises, des temples, des chapelles et de tous les lieux consacrés à la célébration de l'office religieux.

D'après notre droit public, les établissemens érigés en personnes civiles ne peuvent recevoir de libéralités qu'avec l'approbation du gou-

vernement. Cette règle est nécessairement applicable aux établissemens du culte. Avant d'accorder une autorisation, le gouvernement recherche si la volonté du bienfaiteur n'a point été contrainte par des influences illégitimes, si les établissemens favorisés ont besoin de ressources nouvelles, si les familles n'ont pas été dépouillées par un esprit de haine aveugle ou de dévotion outrée, si des parens pauvres n'ont pas été privés de ressources auxquelles les liens du sang leur permettaient légitimement d'aspirer.

A la possession de biens qui sont retirés de la circulation par une immobilisation sans terme, s'attache la nécessité d'une surveillance spéciale. L'autorité civile intervient pour autoriser les achats et les aliénations, pour prescrire ou permettre l'emploi des capitaux en rentes sur l'état, en réparations ou constructions d'immeubles, en achats d'ornemens. Elle remplit les fonctions de tutelle que la loi lui confère à l'égard de toute corporation placée dans les liens de la minorité.

Un autre pouvoir, d'une nature plus délicate, parce qu'il confine le spirituel, appartient à l'état. La loi qui reconnaît un culte l'adopte avec sa constitution, ses dogmes, ses maximes. La reconnaissance est un acte réfléchi, dont l'objet est défini; elle repose sur des bases dont le législateur s'est rendu compte avant de l'accorder. Ces bases ne peuvent donc être changées sans l'aveu du pouvoir politique. Ce serait altérer les conditions du contrat, et une seule des parties contractantes ne le peut point. L'état n'aurait pas le droit d'y porter la main, mais il doit être informé des changemens qui sont proposés, et il peut s'y refuser, si l'ordre social le réclame. Le gouvernement n'exerce point, à cet égard, un pouvoir actif et une autorité de commandement; il n'est armé que d'une sorte de *veto*. Il procède comme dépositaire des intérêts publics, non en pontife, mais en magistrat public. La loi devait consacrer ce droit de l'état; on ne peut se dissimuler pourtant qu'il est plus nominal que réel. Il est difficile de supposer que les cultes reconnus changent leur doctrine, et l'état éprouverait quelque embarras à prendre parti dans de telles questions. Dans les gouvernemens mêmes où le souverain est chef de la religion, il hésite toujours à intervenir dans les choses qui ne touchent qu'au dogme. C'est ce qu'on a vu récemment en Angleterre. Les garanties établies à cet égard par nos lois ne sont donc qu'une précaution prise pour des cas extrêmes, et à laquelle il est probable que le gouvernement n'aura jamais à recourir.

Enfin la reconnaissance confère aux membres du sacerdoce un caractère officiel; ils deviennent, dans une certaine mesure, des délégués du pouvoir public. Celui-ci prend, directement ou indirectement, part à la nomination des principaux d'entre eux, de ceux qui doivent exer-

cer une autorité sur les autres, et au choix des professeurs chargés de répandre l'instruction dans les séminaires et les écoles.

Telles sont, dans leurs termes les plus généraux, les conditions attachées à la reconnaissance. Veiller à ce que les besoins religieux des populations reçoivent satisfaction, exercer la tutelle sur les intérêts matériels des établissemens du culte, empêcher les déviations qui pourraient altérer la doctrine ou compromettre le sacerdoce, telle est la pensée qui a dicté ces conditions. Suivons ce système dans son application aux divers cultes actuellement reconnus. Ces cultes sont au nombre de trois : le culte catholique, les cultes protestans, le culte israélite. Nous les plaçons dans l'ordre du nombre des fidèles.

### III.

Professé par la très grande majorité des Français, le culte catholique embrasse toute la république dans ses circonscriptions. Le territoire de la France est divisé en sièges métropolitains; les sièges métropolitains sont divisés en diocèses, les diocèses en cures et succursales. A ces titres ecclésiastiques sont attachés les archevêques, les évêques, les curés, les desservans. L'église catholique a en outre pour ministres des vicaires, des chapelains, des aumôniers; elle a, dans l'ordre de l'enseignement, des directeurs et professeurs de séminaires; dans l'ordre de la prédication, des prêtres diocésains et extradiocésains, et, dans l'ordre de l'administration, des vicaires-généraux. Parmi les élémens nombreux dont se compose son organisation, il en est deux qui forment, si l'on peut ainsi parler, ses cadres, et dans la sphère desquels sont placés tous les autres : ce sont le diocèse et la paroisse. Sous le rapport de la discipline et de la hiérarchie, les diocèses sont métropoles ou évêchés, les paroisses cures ou succursales; mais, quant au service divin et à l'administration, les diocèses et les paroisses sont semblables entre eux. Le métropolitain est l'évêque de son diocèse, le desservant est le curé de sa succursale.

Le diocèse est le domaine ecclésiastique de l'évêque. L'évêque en a le gouvernement spirituel, il y est le conservateur de la foi et de la discipline. Il propage la doctrine par l'enseignement et peut la venger par des censures. L'impression des livres d'église, heures et prières, ne peut avoir lieu qu'avec sa permission. C'est un droit de haute surveillance qui tend à préserver les livres saints de toute altération et à prémunir les fidèles contre des publications hétérodoxes ou même incorrectes et irrégulières; ce n'est point une propriété qui puisse se vendre comme l'œuvre d'un écrivain. L'évêque fixe la discipline par ses rituels, ses mandemens, ses ordonnances synodales, et il la maintient par sa juridiction correctionnelle. Il est tenu de résider dans le

diocèse et de le visiter personnellement en partie chaque année et en totalité dans l'espace de cinq ans. Il nomme et révoque tous les desservans; le même droit lui appartient à l'égard des curés, mais sauf l'approbation du gouvernement. Il est inamovible; l'état lui fournit une habitation. La publication de ses mandemens et ordonnances est assimilée à celle des actes de l'autorité publique.

Des vicaires-généraux et un chapitre sont placés auprès de l'évêque pour l'assister dans ses fonctions. Les vicaires-généraux sont ses auxiliaires, ses collaborateurs, ses représentans. Leur pouvoir est fixé par la délégation qu'ils reçoivent, et qui est limitée à certains objets. La volonté de l'évêque en décide. Cependant il est des fonctions qui sont attachées à l'épiscopat, et que l'évêque ne pourrait déléguer qu'à un autre évêque. La nomination des vicaires-généraux est soumise à l'agrément du gouvernement.

Le chapitre est le conseil de l'évêque. A ce titre, ses fonctions consistent seulement à délibérer et à donner son avis sur les questions qui lui sont soumises. Il n'est pas indépendant de l'évêque, qui n'est tenu ni de le consulter ni de déférer à ses avis. Il y a quelques années, un respectable prélat a conféré au chapitre de son diocèse des attributions étendues; il a fondé des institutions diocésaines : cet essai mérite d'être étudié. Il aurait pour effet d'appliquer à l'administration ecclésiastique une des formes suivies par notre administration civile, et l'utilité qu'elle y présente permet de penser que l'église pourrait l'adopter avec avantage.

Indépendamment de sa participation aux actes épiscopaux, le chapitre célèbre l'office canonial et les autres services dans lesquels son assistance est requise. En cas de vacance du siège, il élit, sauf l'approbation du gouvernement, des vicaires-généraux capitulaires pour gouverner le diocèse. Ses membres ont le titre de chanoines.

C'est à l'évêque qu'appartient la direction des établissemens fondés pour assurer la perpétuité du sacerdoce; il confère les ordres sacrés aux sujets de son diocèse. Aucun prêtre ne peut, sans sa permission, en sortir pour aller desservir dans un autre.

Telles sont, d'après les lois et les réglemens, les attributions de l'épiscopat. Ceux qui en sont revêtus exercent les pouvoirs les plus étendus; une autorité sans partage pour tout ce qui touche au spirituel, la direction suprême du diocèse, le gouvernement général des établissemens d'instruction ecclésiastique, le recrutement du clergé, la juridiction disciplinaire, la censure des livres du culte, rien ne manque au prélat de ce qui peut contribuer à la propagation de la foi, à la prospérité de l'église, au libre exercice des fonctions religieuses; il gouverne en monarque absolu et presque sans contrôle.

Bien que placée dans le diocèse et sous la main souvent toute-puis-

sante de l'évêque, la paroisse a son existence distincte, ses établissemens, ses ministres. Un administrateur spirituel y est chargé des fonctions ecclésiastiques, sous le titre de curé ou de desservant. C'est à lui qu'appartiennent les fonctions qui, de leur nature, sont curiales, telles que le droit d'administrer les sacremens à toutes les personnes domiciliées dans l'étendue de la paroisse et de leur donner, en cas de mort, la sépulture ecclésiastique. Dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, le curé ou desservant est entièrement indépendant du pouvoir civil; il ne reconnaît pour loi que sa conscience et sa foi, pour juges que ses supérieurs ecclésiastiques; mais, dans le gouvernement des intérêts temporels de la paroisse, il est soumis à des règles et à des conditions qui sont écrites dans les lois et les réglemens administratifs.

La paroisse a des biens, des revenus, et, à ce titre, son administration à elle. Sous ce rapport, elle prend le nom de fabrique et elle est pourvue d'un conseil. Le conseil de fabrique est, pour la première fois, ainsi que quand il s'agit de le recomposer en entier, nommé en partie par l'évêque et en partie par le préfet. Il se renouvelle par fractions, au moyen d'élections faites dans son propre sein. Il gère les biens, dresse les budgets et les comptes, et délibère sur les affaires de la fabrique; il statue ou donne son avis, selon les circonstances. Les actes de simple gestion sont confiés à un bureau de marguilliers, qui remplit les fonctions de pouvoir exécutif. Le maire et le curé sont tous deux membres du conseil de fabrique et également exclus de la présidence, pour qu'aucun des deux ne prédomine. Le curé seul siège toujours dans le bureau des marguilliers. Les délibérations du conseil de fabrique doivent, selon les cas, être approuvées par l'évêque, par le préfet ou par le gouvernement.

Outre les biens qui lui sont affectés par l'état, ceux qu'elle achète et ceux qui lui sont donnés par les particuliers, la fabrique est autorisée à faire des quêtes et à percevoir certains droits, en particulier pour la location des chaises et des banes et pour les inhumations. Si ces recettes diverses ne couvrent pas les dépenses, la commune est tenue d'y suppléer, après avoir toutefois reçu communication du budget de la fabrique, afin d'en discuter les articles. De son côté, le curé ou desservant possède des revenus qui lui sont propres. En sus du traitement que lui donne l'état, il peut, avec l'approbation du gouvernement, recevoir sous son titre officiel des libéralités grevées ou non de services religieux, et destinées à sa subsistance et à celle de ses successeurs; il est de plus autorisé à percevoir, en certains cas, des oblations qui sont fixées dans chaque diocèse par un règlement que l'évêque rédige et soumet à l'approbation du gouvernement.

Le culte se célèbre dans l'église paroissiale et dans les chapelles et annexes dont l'ouverture est autorisée sur son territoire; il est des-



servi par les ecclésiastiques de divers ordres, pourvus de titres officiels ou simplement agréés par l'évêque ou par le curé, lesquels y disent la messe, y administrent les sacremens, y font la prédication. Des ecclésiastiques particuliers, sans emplois fixes, ou étrangers aux paroisses, sont appelés à certaines époques pour les prédications extraordinaires. Leur nomination est faite par les marguilliers, sur la présentation du curé, parmi les prêtres munis d'une autorisation spéciale de l'évêque. La fabrique leur alloue des honoraires. La loi interdit les missions à l'intérieur; elle s'en remet aux pasteurs ordinaires du soin de nourrir le troupeau de Dieu, de crainte que l'étranger, apportant avec lui l'agitation et l'excès de zèle, ne jette le trouble dans les consciences.

C'est ainsi qu'il est pourvu aux besoins du culte catholique dans toute l'étendue de la république. Le service des autels est plus spécialement confié aux curés et aux prêtres qui leur servent d'auxiliaires. Ce sont eux qui portent le poids du jour, qui célèbrent les saints mystères, font entendre aux fidèles la parole divine, consolent les affligés, rassurent les consciences troublées, et remplissent toutes les fonctions du ministère ecclésiastique. Aux évêques est dévolue principalement la direction spirituelle. Toute cette milice sacrée obéit à la loi de la hiérarchie, qui est la conséquence de l'unité et de l'autorité, fondement et principe de la religion catholique. Par une chaîne non interrompue de subordination, toute l'église est soumise au souverain pontife assis dans la chaire de saint Pierre. Une décision de Rome, en matière spirituelle, a force de loi. Transmise à l'évêque par le Vatican, aux prêtres inférieurs par l'évêque, et par eux communiquée au peuple des fidèles, elle oblige le plus élevé comme le plus humble, et doit trouver partout obéissance et soumission.

On peut maintenant se faire une idée de l'organisation actuelle et du régime général de l'église catholique en France, organisation puissante et énergique sous laquelle le culte jouit de prérogatives aussi nombreuses qu'importantes. En consacrant ces prérogatives, l'état ne pouvait rester désarmé devant un pouvoir qui s'étendait sur toutes les communes de la république, dressait la chaire jusque dans le dernier des hameaux, et, par sa force centralisée, pouvait tenir en échec le gouvernement lui-même. Le passé servait d'enseignement pour l'avenir, et si de profonds changemens s'étaient opérés dans l'opinion, dans les mœurs, dans les institutions publiques, dans l'esprit même du clergé, tous les périls n'étaient pourtant pas conjurés, et les monumens anciens offraient des modèles que la prudence ordonnait d'appropriier au temps présent. C'est dans cette vue que le gouvernement consulaire promulgua, en même temps que le concordat passé avec le saint-siège, les articles organiques qui avaient pour objet d'en combiner l'exécution avec les droits du pouvoir politique.

Les articles organiques ont été en butte aux attaques les plus vives et les plus passionnées; on en conteste la valeur légale à leur origine même, on les dit abrogés par les constitutions postérieures; mais il est facile de répondre à ces objections.

Sans rechercher si, comme on le prétend, le saint-siège a protesté contre les articles organiques, sans consulter à cet égard l'histoire, où se trouvent les documens les plus contradictoires, nous nous bornons à une réflexion qui rend cette recherche inutile. Les articles organiques sont une loi de l'état, votée, sanctionnée, promulguée par les pouvoirs publics. Or, parmi les lois de l'état, il n'est donné à personne d'établir des distinctions pour obéir aux unes, pour fouler aux pieds les autres; toutes ont droit aux mêmes respects. Une religion qui prescrit l'obéissance aux pouvoirs établis est tenue la première de donner l'exemple de cette soumission. La doctrine contraire est éversive de l'ordre social. Sans doute le spirituel et le temporel doivent demeurer séparés; nul ne le conteste aujourd'hui : c'est le principe du droit moderne, le gage de la liberté de l'église et de l'indépendance de l'état, le terme des luttes entre le sacerdoce et l'empire; mais il est une foule d'objets mixtes où les deux pouvoirs se trouvent mêlés, et il appartient au pouvoir politique de juger quelles questions appartiennent à son domaine et de les résoudre. Cependant, nous le reconnaissons, appeler l'état et l'église à en délibérer en commun, à se concerter, à s'entendre, est le moyen le plus propre à conserver la bonne harmonie; c'est celui que doit rechercher d'abord un gouvernement prudent; c'est la voie que le comité des cultes de l'assemblée constituante en 1848 a proposé de suivre, lorsqu'il a été d'avis d'entamer des négociations avec le saint-siège sur des questions que le pouvoir politique aurait à la rigueur le droit de trancher : conseil prudent et qui mérite qu'on le suive. Aucun pouvoir sage n'use de son droit à l'extrême. L'église, aussi bien que l'état, ferait un mauvais emploi du sien, si elle l'exerçait à outrance. Cette réserve est dans l'esprit de nos institutions modernes, qui consacrent des droits souvent contradictoires dans leur application absolue, et rendent ainsi la modération nécessaire et les transactions inévitables. Ce qui est vrai pour les rapports des pouvoirs politiques entre eux ne l'est pas moins pour les rapports du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Les concordats sont l'instrument de cette conciliation. Que le gouvernement donc négocie avec Rome; s'il ne fait aucune concession dangereuse, nul ne s'en plaindra et les amis de la religion y applaudiront; mais, en attendant, personne n'a le droit de se mettre en rébellion contre des lois en vigueur depuis cinquante ans et revêtues de toutes les formes qui les rendent obligatoires.

Ceux qui les attaquent commettent d'ailleurs une singulière incon séquence; ils se gardent bien de contester l'autorité des dispositions

favorables à l'église catholique. Ainsi les canons de l'église ont reçu la force légale, et la jurisprudence des tribunaux s'en est prévalu pour interdire le mariage des prêtres ; ainsi les desservans des succursales, qui ont charge d'âmes comme remplissant toutes les fonctions curiales, ont été, par dérogation à la doctrine immémoriale de l'église, déclarés révocables par les évêques : — on approuve ces dispositions ; et à ceux qui, dans l'intérêt des desservans, opposent les traditions aux articles organiques, on répond que ces articles ont force de loi, qu'ils sont appliqués depuis cinquante ans, et qu'on ne peut les modifier sans le consentement du saint-siège. Après avoir fait une distinction entre les lois de l'état pour infirmer les articles organiques, on en fait une entre ces articles mêmes pour en conserver quelques-uns et contester les autres.

Quant aux constitutions qui ont suivi les articles organiques, toutes, en admettant des cultes dont les ministres ont droit à un traitement public, ont en même temps maintenu les conditions particulières auxquelles la reconnaissance était accordée, et les garanties dues à l'état. Il importe de remarquer d'ailleurs les profondes modifications que les articles organiques ont subies, soit par des actes du gouvernement même, soit avec son aveu tacite. Le décret du 28 février 1810, qui a force de loi, a rapporté ceux de ces articles qui avaient soulevé les plaintes les plus vives. D'autres, faute d'exécution, sont tombés en désuétude. Ainsi l'article 39 n'admettait qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises de France ; chaque diocèse a son catéchisme et sa liturgie : diversité regrettable, mais que le pouvoir politique n'a pas cru pouvoir empêcher. Le costume des ecclésiastiques était prescrit, on laisse aux évêques le soin de le régler. Les qualifications que les évêques pouvaient recevoir étaient indiquées, on s'en rapporte à la convenance de chacun. Nous pourrions multiplier ces exemples. Pour apprécier les articles organiques, il faut donc moins en consulter la teneur même que l'esprit dans lequel ils sont appliqués. Pourtant ce qui en reste est considérable, et nous ne voudrions ni en contester l'importance ni en infirmer l'autorité ; mais la servitude de l'église catholique en résulte-t-elle, comme le prétendent quelques esprits ardents ? Les garanties qui ont été maintenues ne sont-elles pas, au contraire, indispensables à la société civile et inhérentes à la constitution même de l'église catholique ? C'est ce qu'il faut examiner.

Trois choses attirent l'attention dans le régime de cette église : la première est sa subordination à un prince étranger ; la seconde, son organisation hiérarchique étendue à toutes les parties du territoire ; la troisième, l'autorité conférée au supérieur ecclésiastique et les franchises du ministère religieux. Elles exposaient l'état à une sujétion incompatible avec ses droits inaliénables et à des agitations intérieu-

res; elles exposaient le clergé inférieur à l'oppression; elles exposaient les citoyens à des procédés arbitraires. A chacune d'elles, des précautions spéciales ont été attachées.

Pour prévenir les empiétemens de la domination étrangère, on a remis en vigueur les garanties consacrées par un usage immémorial sous le nom de *libertés de l'église gallicane*.

Pour prévenir les concerts qui pourraient se former entre les ministres du culte catholique à l'insu du gouvernement et contre ses droits, les assemblées de ces ministres ont été soumises à une *autorisation préalable*.

Enfin, pour protéger les inférieurs contre les abus de pouvoir et les citoyens contre l'arbitraire, on a fait revivre les *appels comme d'abus*.

C'est à ces trois ordres de garanties que se rapportent les dispositions encore en vigueur des articles organiques. Chacune de ces mesures doit être l'objet d'explications particulières. Parlons d'abord de celles qui constituent les libertés de l'église gallicane.

La subordination de l'église catholique à un chef qui réside au dehors offre des avantages incontestables. Quand le chef de la religion habite le territoire national, son pouvoir menace la liberté, si, comme en quelques pays, confondu dans les mêmes mains que le pouvoir civil, il y concentre toutes les forces qui peuvent subjuguier les peuples; il menace la paix publique et la sécurité du pouvoir politique, si, indépendant et distinct, il peut faire tonner contre ce pouvoir les foudres de la religion. La liberté, la paix publique et la sécurité du gouvernement sont moins exposées dans les pays où le pouvoir religieux appartient à un chef étranger, livré aux soins d'une administration temporelle, y puisant l'expérience des besoins de la politique et des tempéramens qu'elle commande, partageant la souveraineté spirituelle entre les divers états qui composent la famille religieuse dont il est le père, et soumis de cette manière à l'heureuse nécessité de suivre les règles de sagesse qui inspirent la confiance, les devoirs de charité qui attirent l'affection. Cependant, si le danger est atténué, il n'est pas supprimé. Tout pouvoir est enclin à l'envahissement. Le pouvoir religieux, tout imbu qu'il est de l'esprit de paix, d'indulgence et de modération, n'échappe pas lui-même, ayant des organes humains, à cette loi de l'humanité. Il est d'autant plus exposé à y céder qu'il est plus sincère, plus ardent, plus convaincu. D'ailleurs, l'état est désarmé en présence d'un chef religieux résidant sur un autre territoire et investi lui-même de la souveraineté. Il ne peut le dépouiller de son autorité, le déposer, briser ses armes spirituelles. Que lui reste-t-il? Le droit de défendre son territoire contre tout ce qui attenterait à sa propre souveraineté.

Dans cette vue, le gouvernement s'attribue en premier lieu le droit de vérifier les actes de la cour de Rome, avant qu'on les mette à exé-

cution. C'est un droit consacré par une coutume générale et par un usage immémorial. « On ne pourrait, écrivait Portalis, refuser ce droit à un gouvernement sans lui disputer celui de se conserver et de se défendre. Le système qui assurerait l'exécution parée des actes de la cour de Rome, sans une vérification préalable, favoriserait dans les états catholiques l'introduction d'une foule de réglemens, souvent inconciliables, soit avec la discipline religieuse, soit avec l'ordre de ces états. Il détruirait l'indépendance des gouvernemens, il soumettrait leur autorité à une législation étrangère, indéfinie et supérieure. » La même règle, par des raisons semblables, est appliquée aux décrets des synodes étrangers et même à ceux des conciles généraux.

En second lieu, les précautions prises contre les actes de la cour de Rome sont étendues à ses délégués. Aucun individu se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique, ou se prévalant de toute autre dénomination, ne peut, sans l'autorisation du gouvernement, exercer, sur le sol français ou ailleurs, aucune fonction relative aux affaires de l'église gallicane. Si les agens du saint père avaient le droit de remplir officiellement des fonctions ecclésiastiques ou politiques en France, les droits du clergé national et ceux du gouvernement seraient également en péril.

Enfin l'état adopte officiellement les principes consignés dans la déclaration du clergé de 1682, principes qui ont toujours été la règle de l'église de France.

Ces trois dispositions principales, la vérification des actes de la cour de Rome, l'exclusion de tout délégué de cette cour non agréé par le gouvernement, et l'adoption légale de la déclaration de 1682, sont aujourd'hui ce que les articles organiques ont emprunté aux libertés de l'église gallicane, ou, pour mieux parler, aux libertés de toutes les églises catholiques établies hors de Rome; car on se méprend étrangement quand on considère ces dispositions comme exclusivement applicables à la France : elles sont communes à tous les états catholiques.

Certains esprits, plus ardents que sages, se récrient vivement contre ces libertés. On ne leur épargne ni injures ni sarcasmes. On les attribue aux préjugés parlementaires, étroits et hostiles à l'église; elles n'ont plus, dit-on, de raison d'être : y revenir est un anachronisme. Tout est changé dans le monde; la séparation absolue du temporel et du spirituel est consommée, ou plutôt, tandis que Rome a renoncé à s'immiscer dans les affaires de l'état, c'est l'état qui prétend toujours dominer l'église et lui forger des chaînes, sous le titre menteur de libertés de l'église gallicane.

Oui, de grands changemens se sont accomplis, mais n'en a-t-il pas été tenu compte? Il suffit de comparer les articles organiques avec les libertés de l'église gallicane, telles que Pierre Pithou les a rédigées,

pour reconnaître qu'une part considérable a été faite aux institutions nouvelles, à l'esprit de la révolution de 1789, aux événemens qui l'ont suivie. Résulte-t-il d'ailleurs de ces changemens que l'état n'ait plus aucune sûreté à prendre et puisse sans danger laisser le champ libre à l'église? Rome se montre-t-elle partout fidèle à la même doctrine? Ne la voit-on pas stipuler en Espagne le règne exclusif du catholicisme, en Piémont défendre les juridictions ecclésiastiques, en Angleterre partager le territoire entre ses diocèses? Est-il quelqu'un qui ose affirmer qu'elle saura toujours résister à l'esprit d'invasion qui l'a plus d'une fois fait sortir de ses voies? Est-il quelqu'un qui ose affirmer que jamais aucun de ses décrets ne sera contraire au droit public de la France, que jamais aucun de ses délégués ne commettra d'empiétement, que jamais les doctrines ultramontaines n'y trouveront d'écho? La France est plus intéressée qu'aucun autre état à se défendre contre ces invasions; elle a conquis par de longs labeurs au prix de plusieurs révolutions et de son sang le plus généreux, les grands principes sur lesquels reposent la dignité de l'homme et la liberté des croyances; elle ne peut les laisser exposés aux atteintes de leurs antagonistes. Elle compte dans ses annales des souvenirs dont elle est fière à juste titre, et qui soulèvent ailleurs des plaintes amères. Les laissera-t-elle flétrir dans des actes qui se couvriraient de l'autorité de l'église? Elle a inscrit dans ses lois des doctrines qui forment sa religion civile : les laissera-t-elle combattre du haut de la chaire pontificale? Liberté pleine pour les opinions individuelles : la vérité éclatera par la discussion; mais résistance aux pensées hostiles à notre régime nouveau, qui se placeraient sous le patronage de la tiare.

Les articles organiques, qui ont donné le sceau légal aux libertés anciennes de l'église gallicane, sont une arme que l'état pourrait employer au besoin pour sa défense, mais qu'il laisse dans le fourreau tant qu'il n'est pas contraint à l'en faire sortir. Dans cette législation il n'est rien qui rappelle les anciennes et mémorables luttes de l'église et des parlemens, et si quelqu'un commet un anachronisme, ce sont ceux qui se refusent à voir la réserve, la modération, qui caractérisent la conduite actuelle du pouvoir civil à l'égard du pouvoir spirituel.

Ce n'est pas avec plus de raison qu'on attaque les dispositions qui soumettent à la permission expresse du gouvernement les conciles nationaux ou métropolitains et les autres assemblées délibérantes du clergé. La nécessité de cette permission a été reconnue de tout temps. C'était autrefois un principe du droit public, qu'aucune assemblée ne pouvait se tenir, si elle n'était autorisée par le gouvernement. Même sous un régime de liberté, qui permet aux citoyens de se réunir pour délibérer sur leurs intérêts privés, pour émettre des vœux ou pour se livrer à des manifestations politiques, le principe de l'autorisation

subsiste à l'égard de toute réunion formée de personnes revêtues d'un caractère public, pourvues d'une capacité officielle et se proposant en cette qualité de prendre des résolutions. Les magistrats, les militaires, les administrateurs ne pourraient, en aucun cas, former des assemblées sans la permission du gouvernement. La même défense est faite, pour de simples correspondances, aux conseils-généraux des départemens, quoiqu'ils soient composés par l'élection et, à ce titre, placés dans une sorte d'indépendance à l'égard du pouvoir. Si de pareilles assemblées pouvaient librement se tenir, la puissance publique serait incessamment minée par les résolutions qui y seraient prises et par les coalitions qui s'y organiseraient. Il en doit être de même à l'égard du clergé, quoique sa mission soit purement spirituelle et ne touche pas à l'action même du gouvernement. Il est nécessaire que le gouvernement puisse s'assurer que les délibérations ne sortiront pas de cette sphère, et comment en aurait-il la certitude si les assemblées se formaient sans son aveu? En outre, même dans le cercle des questions spirituelles, le magistrat politique est le juge suprême de l'opportunité, de la convenance des délibérations projetées. Autrement, quelle garantie contre les délibérations qui troubleraient les consciences, altéreraient la pureté du dogme et blesseraient la religion elle-même? Malgré ces puissantes considérations, les évêques de diverses circonscriptions métropolitaines ont annoncé, dans les dernières années, l'intention de se réunir en synode, sans autorisation. Le gouvernement s'est empressé de leur donner d'office une permission dont ils paraissaient décidés à se passer. Il ne la leur eût certainement pas refusée, si elle eût été demandée; mais on a voulu afficher une indépendance qui n'était pas reconnue, même dans la constitution où l'on prétendait la puiser. Ces conflits sont regrettables. Le clergé se croit-il au-dessus des lois, et lui convient-il d'apprendre au peuple, par son exemple, à les mépriser?

Autrefois les assemblées du clergé étaient fréquentes : elles étaient ordinairement autorisées tous les cinq ans, le clergé des diocèses se réunissait à son tour en synodes; mais ces réunions avaient pour objet les intérêts temporels et économiques qui ont cessé d'exister. Propriétaire de biens considérables, dispensé de l'impôt qu'il remplaçait à son gré par des dons volontaires, constitué en ordre dans l'état, le clergé éprouvait le besoin de régler ses affaires. Aujourd'hui, rien de semblable; cependant des assemblées du clergé peuvent encore offrir des avantages considérables. Si nous ne nous trompons, elles seraient éminemment propres à faire revivre les anciennes traditions et les anciennes maximes de l'église gallicane. On se plaint de l'influence et du progrès des doctrines ultramontaines; mais où le clergé catholique peut-il trouver une direction, des conseils, des lumières, ailleurs qu'à

Rome? Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui naîtraient peut-être de ce retour à d'anciennes coutumes tombées en désuétude, et les embarras que pourraient susciter au gouvernement des assemblées qui céderaient peut-être à l'exemple de nos corps politiques; mais nous avons la confiance qu'elles s'inspireraient surtout de l'esprit de l'Évangile, et que, sans atteinte aux droits du pouvoir politique, l'église gallicane y trouverait un point d'appui qui lui manque.

Pour terminer l'exposé des garanties inscrites dans les articles organiques, il nous reste à parler des appels comme d'abus.

L'origine des appels comme d'abus remonte en grande partie à des circonstances qui ne sont plus. Les appels comme d'abus ont eu pour objet principal de réprimer les envahissemens des juridictions ecclésiastiques; ils servaient même à protéger l'église gallicane contre les entreprises de la cour de Rome : c'est ainsi que l'assemblée de Bourges en 1438, après avoir rédigé la pragmatique, la plaça sous la protection du roi pour la mettre à l'abri du pouvoir pontifical. Ce n'est plus sur ces bases que peuvent reposer les appels comme d'abus, mais d'autres raisons les rendent nécessaires; elles se tirent des droits et des prérogatives conférés par le concordat même et par les articles organiques à l'église catholique et à ses ministres. Pour le prouver, il suffit de présenter le tableau de ces droits, de ces prérogatives. On peut considérer le clergé dans ses rapports avec l'état, dans les rapports des supérieurs avec les inférieurs, enfin dans ses rapports avec les citoyens pris individuellement.

Dans ses rapports avec l'état, le clergé catholique est investi d'un privilège considérable, et qui n'est accordé à aucun autre corps, celui de s'adresser directement au public dans la personne des fidèles, avec un caractère officiel et reconnu par le pouvoir politique. Tous les prêtres ont le droit de prédication et ne peuvent en être dépouillés que par l'autorité de l'évêque. Les évêques sont autorisés à faire des mandemens, des lettres pastorales, des instructions, qui sont publiés et affichés comme les actes de l'autorité publique. Ils doivent, il est vrai, se renfermer dans le cercle des fonctions spirituelles, mais ils peuvent en sortir. Il est d'ailleurs des sujets qui, bien qu'unis étroitement aux choses de la religion, comportent des excursions dans le domaine de la temporalité. A la vérité, les lois punissent certaines infractions qui pourraient être commises à l'aide soit de ces publications, soit de la prédication; mais les lois n'ont pas prévu tous les cas, elles sont d'ailleurs empreintes d'une rigueur qui en rend l'application souvent impossible : elles obligent à déployer tout l'appareil judiciaire. Le gouvernement pourrait aussi suspendre le traitement de l'ecclésiastique, encore ce droit est-il contestable; mais cette peine est mesquine, inégale dans ses effets, le plus souvent impuissante et plus propre à irri-



ter les esprits qu'à les calmer. Le caractère sacerdotal échappe du reste à toute atteinte. Les évêques et les curés sont inamovibles; les desservans ne dépendent que des évêques. Réduira-t-on le gouvernement à se taire ou à tenter des poursuites criminelles? S'il se tait, la société n'est pas vengée; elle l'est trop, s'il recourt à l'emploi des lois pénales.

Dans les rapports des supérieurs avec les inférieurs, même nécessité de garanties particulières. Les inférieurs ont perdu toutes celles qu'ils possédaient sous l'ancien droit. Comme les juridictions ecclésiastiques avaient cédé à l'esprit d'envahissement habituel à toutes les juridictions, on les a supprimées. Les officialités qui exerçaient les pouvoirs disciplinaires, avec leurs formes, leurs règles, leur jurisprudence, sont remplacées par les évêques seuls, dont le pouvoir est discrétionnaire. Si les principes élémentaires de toute justice ont été violés, si le condamné n'a pas été entendu, ni admis à invoquer des témoignages qui devaient faire éclater son innocence, le pouvoir civil lui doit une assistance qui n'est pas refusée au dernier des citoyens.

Enfin le prêtre peut accorder ou refuser son ministère; mais s'il use de procédés qui compromettent l'honneur des citoyens, qui inquiètent les consciences, qui dégènèrent en oppression, en injure, en scandale, quel sera le recours? Les tribunaux? Combien alors de procédés humilians, cruels, qui ne constituent pas un délit et empruntent toute leur gravité à la robe sacrée dont leur auteur est revêtu!

Il est donc nécessaire de prêter secours à l'état contre la parole ou la plume officielle qui attaque ou méconnaît ses droits; à l'inférieur contre le supérieur qui lui inflige une justice sans règle ni frein; au citoyen contre le ministre des autels qui l'outrage. Ce secours se trouve dans les appels comme d'abus, et c'est l'utilité qu'ils conservent aujourd'hui. Ils se sont modifiés profondément, et l'on peut dire que des anciens appels comme d'abus il n'existe plus que le principe du droit de contrôle réservé au pouvoir civil, car tout le reste a changé, le juge, la procédure, la forme de la sentence.

Le clergé était justiciable des parlemens, c'est-à-dire de corps judiciaires dominés par l'esprit de robe, et quelquefois par l'esprit de secte, double préoccupation qui exposait souvent la justice à se laisser égarer. À Dieu ne plaise que nous contestions les services rendus par ces grands corps de magistrature; mais tout en rendant hommage à leur indépendance, à leur courage, à leur énergique persévérance, il est permis de dire que ces qualités mêmes leur imprimaient une raideur, une inflexibilité dont le clergé pouvait prendre ombrage, et que, dans ce système, l'église et l'état se trouvaient en présence plutôt comme deux adversaires en lutte que comme deux forces qui, sans s'annuler, peuvent se combiner. Aux parlemens a succédé, pour les appels comme d'abus, le conseil d'état, corps à la fois politique et ad-

ministériel, qui s'identifie avec le gouvernement, qui comprend les nécessités des affaires publiques, et ne peut jamais se laisser entraîner, ni par des jalousies qui ne sauraient l'atteindre, ni par un besoin d'envahissement contre lequel sa constitution le défend.

Devant les parlemens, les appels comme d'abus s'instruisaient comme de véritables procès. La solennité des formes rendait les poursuites ardentes, vives, passionnées. Devant le conseil d'état, l'instruction se fait administrativement; elle est engagée par le ministre à qui, lorsqu'il s'agit d'intérêts privés, les parties doivent s'adresser d'abord, et qui peut s'interposer officieusement avant que le débat s'engage. Les questions sont examinées avec calme, loin du retentissement de la publicité, dans la seule préoccupation de la justice et des intérêts publics. La nature des décisions est elle-même différente. Si les faits qui ont donné lieu à une plainte ne sont pas justifiés, s'ils sont innocens ou dépourvus de gravité, le conseil d'état écarte la plainte sans bruit et sans scandale; s'ils paraissent assez graves pour mériter une répression pénale, le conseil d'état en renvoie le jugement aux tribunaux; s'ils ne comportent pas cette sévérité, sur l'avis du conseil d'état, il intervient une déclaration d'abus, c'est-à-dire une censure de l'ecclésiastique inculpé. Il est vrai que cette peine est purement morale; mais, malgré des protestations plus orgueilleuses que sincères, l'expérience prouve qu'elle n'est ni dépourvue d'efficacité, ni indifférente à l'église. Nous n'en voulons pour preuve que les réclamations qui se sont élevées. La nature purement morale de la peine correspond à celle des faits auxquels elle s'applique, et elle est une garantie donnée au clergé contre les injustices du pouvoir civil. La déclaration d'abus s'adressant surtout à l'opinion, elle n'a de force qu'autant que l'opinion la ratifie, et le gouvernement ne s'exposerait pas à prononcer une sentence qu'elle casserait.

Les appels comme d'abus ne sont pas seulement un moyen de discipline, ils sont encore une protection efficace qui couvre le clergé contre les inimitiés privées. Aucun prêtre ne peut être poursuivi en justice, à la requête d'une partie privée, qu'autant que le conseil d'état l'a renvoyé devant les tribunaux. Le prêtre jouit ainsi de l'immunité accordée aux fonctionnaires publics : heureuse assimilation qui prévient l'éclat, qui empêche de livrer à la publicité des audiences, à la malice des commentaires, au fiel des plaidoiries, une foule de démêlés secondaires, inséparables des fonctions multipliées, complexes, délicates, du ministère ecclésiastique; précaution sage, sans laquelle on verrait la liberté des prédications entravée, l'administration des secours spirituels discutée, la chaire, le confessionnal et la sacristie traduits à la barre judiciaire.

Ce n'est pas encore le seul secours que les appels comme d'abus prê-

tent au clergé. Le clergé peut lui-même, aux termes des articles organiques, y recourir, et déférer au conseil d'état les actes de l'autorité par lesquels il serait porté atteinte à l'exercice public du culte et à la liberté que les lois et les réglemens garantissent à ses ministres.

Ainsi les appels comme d'abus, tels que la loi organique les a institués, répondent aux besoins et aux convenances du régime nouveau; ils ne sont pas moins justifiés par les raisons de la politique que par le texte de la loi, et forment une partie essentielle de la constitution donnée en 1801 à l'église catholique. Nous comprenons mieux ceux qui les accusent d'impuissance que ceux qui se récrient contre leur despotisme; mais, quelque fondé que puisse être le premier de ces reproches, le gouvernement nous paraît suffisamment armé. Nous avons confiance dans la sagesse du clergé; nous voulons sincèrement qu'il jouisse, dans toute la mesure compatible avec l'ordre public et l'intérêt social, de la liberté consacrée par la constitution, et, quand il s'agit des droits de la conscience, le reproche de leur ouvrir un champ trop vaste nous touche moins que le reproche de leur poser des limites trop étroites.

Indépendamment des critiques que nous venons de discuter, le système des articles organiques et le concordat de 1801 lui-même ont été l'objet de propositions diverses, notamment dans le comité des cultes de la dernière assemblée constituante; des réformes ont été demandées, appréciées, admises ou écartées. L'attention que ces propositions ont obtenue de la part d'hommes considérables, même dans l'église, leur donne une importance qui nous défend de les passer sous silence.

On a demandé d'abord que le mode actuel de nomination des évêques et des curés et desservans fût remplacé par un système électif et que les conseils de fabrique fussent également composés par l'élection. Dans le droit primitif de l'église, le troupeau choisissait lui-même son pasteur; l'épiscopat était électif. On sait que ce fut le concordat de François I<sup>er</sup> qui substitua la nomination royale à l'élection. Déjà, la constitution civile du clergé avait, en 1791, proclamé le retour à l'ancien droit. On a proposé de nouveau de le rétablir. C'est, disait-on, restituer à l'église une prérogative qui est de son essence, c'est lui appliquer le régime consacré par la constitution. Après avoir penché pour cette proposition, le comité des cultes ne l'a point adoptée, sans toutefois la rejeter explicitement, et les raisons devant lesquelles il s'est arrêté ont une grande force.

D'abord, il n'est pas inutile de rechercher si un tel changement est réclamé par l'intérêt de l'église, en d'autres termes, si l'église a eu sujet de se plaindre du mode actuel de nomination des évêques. A cet égard, aucune réclamation ne s'est fait entendre. La composition du corps épiscopal atteste la sagesse, la prudence, le religieux scrupule du gou-

vernement. L'épiscopat français brille par la vertu, la modération, la pureté, l'orthodoxie. A peine y pourrait-on signaler quelques caractères inquiets, quelques hommes dont le zèle n'est pas toujours contenu par la prudence. On y désignerait plus aisément bon nombre de prélats éminens par le talent et par la science. Grace à la réserve modeste du clergé et à l'absence de ces sollicitations honteuses qui ailleurs ne s'arrêtent devant aucun scrupule, la nomination des évêques n'a été ni entravée, ni viciée par les brigues et les scandales, trop fréquens dans les autres services publics. Libre dans son action, placé sous le poids d'une immense responsabilité devant le siècle et devant l'église, le gouvernement a fait des choix qui, presque sans exception, ont obtenu l'approbation de tous et en particulier celle du clergé lui-même. Convient-il de modifier un régime dont les heureux résultats sont certains et de se livrer à des expériences qui peuvent tromper ceux mêmes qui s'en montrent les partisans ?

Cette considération de prudence politique n'est pas la seule qui puisse être invoquée. Le droit de nomination accordé au gouvernement établit entre lui et l'église catholique des rapports utiles; il est le lien qui les unit. L'état, par la nomination, appelle à la tête des diocèses les prêtres les plus dignes de sa confiance et n'a pas à redouter des choix hostiles ou irréfléchis. L'église, par l'institution, peut s'assurer que les intérêts de la foi n'ont pas été sacrifiés aux intérêts de la politique. L'évêque tient en même temps du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Cette double origine lui rappelle les doubles devoirs qu'il contracte. Issu de l'élection, il serait exposé à considérer exclusivement son caractère religieux et à traiter l'état en étranger, sinon en ennemi. Nommé par le gouvernement, il trouve, malgré son inamovibilité, dans le souvenir de la confiance dont il a été honoré, un sentiment de sympathie et de bienveillance qui l'anime et l'inspire dans l'exercice de sa prélature.

Tout autre système crée des difficultés presque invincibles. — A qui l'élection sera-t-elle remise? Aux autres évêques? C'est leur conférer un pouvoir qui dépasse les limites de leur autorité, c'est placer en leurs mains l'église de France tout entière. On sait d'ailleurs à quels abus donne lieu le droit conféré à un corps de se recruter lui-même: une jalousie exclusive y domine tôt ou tard; les supériorités font ombre et sont systématiquement exclues par la médiocrité envieuse. — Composera-t-on dans chaque diocèse un collège électoral formé parmi certaines catégories? L'esprit local prévaut avec ses petitesse, ses prédilections étroites. Les hommes éminens ne peuvent se faire jour. Par la limitation du nombre, le système électif est altéré dans sa source. — Admettra-t-on tout le clergé du diocèse à voter? Où sont les garanties de lumières, de discernement, d'impartialité? Une

agitation inévitable, des passions politiques peut-être troublent l'asile de la piété, de la charité, du renoncement aux bruits du monde. D'ailleurs, le système électif admis, pourquoi n'y convier que les prêtres? Fera-t-on appel à tous les fidèles du diocèse? Les catholiques seuls peuvent voter; mais à quels signes les reconnaître? L'élection simple, facile, exempte de dangers, quand une seule religion règne, quand la foi est profonde, universelle, sincère, avouée, devient impossible dans une société où plusieurs croyances se partagent les âmes, où la foi est incertaine, où l'indifférence est commune.

Pour affaiblir ces objections, on proposait de ne remettre à l'élection que le choix de candidats, parmi lesquels le gouvernement nommerait; mais cette combinaison était factice et illusoire. Qui présente nomme, c'est ce que l'expérience a toujours démontré. Le gouvernement restait sous le poids d'une responsabilité pleine d'embarras et de périls, et la formation d'une liste de présentation soulevait toutes les difficultés attachées à une élection directe.

Plus on étudie de bonne foi le régime qui pourrait être substitué à la nomination directe, plus on aperçoit d'obstacles. C'est ce qu'a éprouvé le comité des cultes, nous pouvons le dire, dans l'examen de cette question, et c'est ainsi que, favorable au premier aperçu à la réforme proposée, il n'a pu s'entendre sur aucun moyen de l'organiser, et a fini par en voter l'ajournement.

Des objections du même genre s'élèvent contre l'élection des curés. Mêmes difficultés pour le choix et la formation du corps électoral. D'ailleurs, s'il est bon que le chef du diocèse se rattache au chef de l'état par le lien de la nomination, il ne l'est pas moins que le curé se rattache par le même lien au chef du diocèse.

Nous ne pensons donc pas que l'élection doive être appelée à composer le corps épiscopal ni le clergé des paroisses. Le concours du pouvoir civil et du pouvoir religieux, s'associant pour la nomination des évêques et pour celle des curés, paraît être le moyen le plus sûr de concilier les divers intérêts qui doivent être représentés et servis. C'est ainsi que doivent être nommés les ecclésiastiques qui, dans l'armée, dans les prisons, dans les hôpitaux, sont chargés des fonctions d'aumônier. S'en remettre à l'évêque seulement serait priver le gouvernement d'une influence et d'une autorité auxquelles il ne peut jamais consentir à renoncer.

Cependant l'élection devrait être appliquée à la composition des conseils de fabrique. Le mode actuel de nomination de ces conseils ne répond pas aux fonctions qu'ils remplissent. Ils forment en effet un véritable conseil administratif. Les pouvoirs dont les conseils municipaux sont investis auprès des communes, les conseils de fabrique les exercent auprès de la paroisse, qui a aussi des revenus, des dépenses,

un budget, des propriétés, et forme comme la commune religieuse au sein de la commune laïque. Il est, d'un autre côté, des rapports intimes et nécessaires entre la fabrique et la commune; celle-ci vient au secours de l'autre dans des occasions très nombreuses. On doit donc leur donner une organisation semblable. Cependant, ici encore, la nécessité de ne conférer le droit électoral qu'aux catholiques et la difficulté de définir légalement les élémens constitutifs de cette qualité font naître des embarras que nous ne méconnaissons point; mais déjà le décret de 1809, qui a organisé les conseils de fabrique, n'y admet que les catholiques, et, pour la formation d'un conseil administratif, les inconvéniens qu'on peut redouter ne sont pas les mêmes que pour la nomination à vie d'un titulaire ecclésiastique. Toutefois ce changement devrait être subordonné à l'introduction de règles nouvelles dans le gouvernement des paroisses, afin de préserver l'administration du culte des obstacles que pourraient lui susciter des conseils indépendans. Le comité des cultes s'est arrêté devant cette nécessité préjudicielle, et a prononcé l'ajournement des propositions qui lui étaient faites sur ce sujet.

Une autre question lui a inspiré un intérêt soutenu, et elle le méritait à tous égards : c'est la condition actuelle du clergé du second ordre, d'après le concordat et les articles organiques.

Sous un régime où les lois combattent partout l'arbitraire, où la protection de règles tutélaires défend les fonctionnaires publics contre le caprice et la violence, où les professions privées jouissent d'une indépendance qui n'a pour limites que les lois d'ordre public, il est une classe de citoyens, placée en dehors de toutes garanties, dont l'honneur, la considération, l'existence matérielle même, dépendent d'une volonté discrétionnaire, irresponsable : ce sont les membres du clergé secondaire. Peines disciplinaires, même correctionnelles, suspension, interdiction, révocation, refus d'*exeat*, tout peut être prononcé par l'évêque, sans recours, sans contrôle, sans formes obligées d'examen et d'instruction. Les curés, déclarés inamovibles, ne peuvent être privés de leur titre qu'avec le concours du pouvoir civil; mais, pour tout le reste, ils sont entièrement à la merci des évêques, et, à l'égard des desservans, la dépendance est sans restriction. Cette situation anormale où sont placés plus de trente mille Français a excité depuis longtemps de vives et nombreuses réclamations. Ce n'est pas que les évêques aient fait de cette omnipotence un condamnable usage : des sentimens de fraternité, d'indulgence et de charité ont, autant que le permettait la faiblesse humaine, corrigé les vices de l'arbitraire; mais l'arbitraire existe, et il forme une exception contre laquelle proteste le système général de notre droit public.

En se reportant aux circonstances dans lesquelles les articles orga-

niques devinrent loi de l'état, on s'explique aisément la pensée qui les dicta. Bonaparte aimait la règle, mais il n'aimait pas la liberté. Il se flattait de l'espoir de tenir sous sa main énergique l'épiscopat tout entier, et, lui livrant sans condition le clergé du second ordre, il croyait en avoir ainsi le gouvernement sans responsabilité ni souci. D'un autre côté, il était difficile à cette époque de renoncer à tenir le clergé dans une étroite dépendance. Une église que les événements avaient divisée, des prêtres dont les uns avaient adhéré aux lois révolutionnaires, tandis que les autres les avaient poursuivies de leurs anathèmes, les ministres de la religion dispersés et long-temps soustraits à toute surveillance, le concordat même devenu l'occasion de dissentimens que le temps devait effacer, mais dont la vivacité était extrême à l'origine, les paroisses de la république entière à pourvoir à la fois de ministres, — que de raisons pour n'admettre ni l'inaMOVibilité ni des garanties analogues!

Les temps ne sont plus les mêmes. La liberté s'est associée à la règle. Le pouvoir politique n'est point investi de droits et n'exerce point une influence qui lui donnent les moyens de protéger le clergé du second ordre. Élevé, instruit, composé sous l'œil vigilant et sévère de vertueux prélats, invité par l'expérience à se tenir en dehors des débats irritans de la politique, le clergé secondaire ne saurait troubler l'ordre religieux ni la paix publique. Ce qui, à l'époque du concordat, pouvait devenir un élément de désordre ne serait plus qu'un hommage sans péril au principe même de nos institutions, une satisfaction légitime accordée à une classe de citoyens aussi nombreuse que digne d'intérêt.

On peut, dans cette pensée, augmenter le nombre des cures par l'attribution de ce titre à des succursales. Il y a aujourd'hui environ 2,300 cures et 27,500 succursales. Avant 1789, le nombre des premières était de 27,000; celui des annexes, dont les desservans étaient révocables, ne dépassait pas 2,500. Autant de cures créées, autant de titulaires pourvus de l'inaMOVibilité et protégés par la participation du pouvoir civil à leur nomination et par suite à leur révocation. Cependant, sans nous prononcer contre cette mesure, nous n'y trouvons qu'un palliatif sans efficacité réelle : il resterait toujours un nombre considérable de succursales, et le remède, l'approuvât-on, ne serait appliqué que très partiellement. Quand même il serait possible de donner l'inaMOVibilité civile à tous les desservans, nous y trouverions plus d'inconvéniens que d'avantages. L'inaMOVibilité a pour conséquence d'attacher celui qui en jouit à sa résidence aussi bien qu'à son titre. Or, il est souvent nécessaire, dans un intérêt d'administration et de bonne harmonie, de déplacer un desservant; des difficultés locales, un dissentiment avec les magistrats civils, un accident qui a nui à la considération du prêtre, des bruits, même non justifiés, qui ont terni sa réputation, il n'en faut pas davantage. Cette dépendance peut froisser des convenances privées, mais elle est commandée par les besoins publics,

et, si elle nuit au prêtre qui en souffre, elle sert le clergé qu'elle soustrait aux inimitiés. Il est d'ailleurs, à l'appui de notre opinion, une raison plus générale et plus élevée. Nous ne pensons pas, en effet, que ce soit du pouvoir politique que doive sortir la protection due au clergé secondaire. Mêler l'administration civile et l'épiscopat dans des actes d'une nature si délicate, c'est s'exposer à subordonner l'une à l'autre ou à les diviser et à les mettre en lutte. De ces deux hypothèses, la première est celle qui se réalise le plus souvent : l'administration civile, à qui manquent les élémens d'information et qui évite avec raison d'engager des conflits sur des questions secondaires, s'en rapporte habituellement à l'autorité religieuse et se prête à des mesures que, maîtresse d'agir, elle n'aurait pas toujours prises. Toute autorité partagée est faible et sans vigueur. Enfin le gouvernement est peu propre à connaître de questions qui doivent se résoudre à l'aide de règles spéciales, d'habitudes, de traditions auxquelles il est étranger. Ce n'est donc pas en lui, c'est dans les institutions religieuses mêmes que le clergé secondaire doit trouver une protection. Cette protection, le rétablissement des officialités la lui offre.

Il ne peut être question de rétablir les anciennes officialités, qui constituaient de véritables tribunaux, et qui, appelées à statuer sur les bénéfices et les fiefs ecclésiastiques et sur les causes des clercs, étaient plus temporelles que spirituelles. On propose seulement de constituer un pouvoir disciplinaire, purement ecclésiastique, chargé exclusivement de juger des causes spirituelles, et auquel pourraient recourir, dans des cas déterminés, soit l'évêque, soit le prêtre inculpé. Loin de nuire à l'autorité du premier, ce tribunal domestique, si l'on peut ainsi parler, la fortifierait, et il offrirait au second la garantie toujours précieuse d'un examen impartial, confié à un arbitre neutre et éclairé. Déjà plusieurs prélats ont spontanément créé des officialités dans leur diocèse; mais ces établissemens manquent de base légale, ils ne reposent que sur la volonté de leurs fondateurs, et le nombre en est fort restreint. Il faudrait qu'ils fussent étendus à tous les diocèses; soumis aux mêmes règles, constitués d'une manière fixe. Comme leur caractère et leur objet sont surtout spirituels, l'église devrait concourir avec le gouvernement à les fonder et à les organiser. En 1849, le comité des cultes a demandé que des négociations s'ouvrirent à cet effet avec le saint-siège. Le gouvernement y a donné son adhésion, et, s'il en a référé à la cour de Rome, on peut espérer une conclusion favorable. Parmi les réformes que comporte le régime de l'église catholique en France, il en est peu qui méritent au même degré l'attention et l'appui des pouvoirs publics.

Cependant les propositions faites relativement aux facultés de théologie ne sont pas moins dignes d'intérêt. Nous avons rendu aux vertus et au caractère évangélique du clergé catholique français un juste et



sincère hommage; qu'il nous soit permis, avec la même sincérité, de hasarder quelques critiques. L'enseignement donné dans les établissemens ecclésiastiques n'est, autant que nous en pouvons juger, ni assez élevé ni assez mêlé au monde. Les séminaires sont les seuls canaux par lesquels il est transmis; les études y sont peu profondes, peu générales : elles ne s'étendent pas au-delà des limites de l'instruction secondaire. D'un autre côté, les élèves y demeurent étrangers à toute espèce de rapports et de contact avec la jeunesse qui ne se destine pas à l'église, et y contractent des idées et des notions exclusivement cléricales. Sans doute il est convenable que la préparation aux augustes et sévères devoirs du sacerdoce se poursuive dans le recueillement et loin des entraînemens et des dissipations du siècle; mais la barrière, en quelque sorte infranchissable, qu'on place entre le monde et l'église les condamne à s'ignorer mutuellement, à nourrir des préventions et des défiances réciproques, et semble plus propre à amener leur divorce qu'à sceller leur alliance. Le système actuel d'éducation des jeunes prêtres est une des causes les plus actives des préjugés qui règnent dans l'église contre le monde et dans le monde contre l'église. Si on les rendait moins étrangers l'un à l'autre, on les rendrait en même temps plus justes et plus confians entre eux.

Des facultés de théologie ont été fondées dans la double pensée d'élever le niveau de l'enseignement ecclésiastique et d'entr'ouvrir les portes du monde aux jeunes prêtres avant leur admission au ministère; mais l'empereur, qui créa ces facultés, crut pouvoir se dispenser de se concerter avec le saint-siège : il en fit ce qu'il faisait de tous les lieux d'instruction, des établissemens universitaires; il ne donna au clergé dans leur direction qu'une part étroite et indirecte. Le clergé conçut des inquiétudes, et n'envoya point aux facultés les élèves des séminaires. Très peu de candidats se présentèrent pour recevoir les grades qu'elles dispensaient; malgré les décrets et les ordonnances qui subordonnaient à la collation de ces grades certaines fonctions ecclésiastiques, le gouvernement ne put procurer d'auditoire à ses professeurs, et le but fut manqué. Nous ne voulons pas examiner si en effet il n'appartenait pas au pouvoir politique de fonder et d'organiser les facultés de théologie. L'utilité qu'elles présentent nous touche plus que la prérogative de l'autorité civile en cette matière, et nous regretterions le triomphe de cette prérogative, s'il avait pour conséquence de priver le clergé des avantages qu'il peut trouver dans les facultés de théologie. Si l'église demandait à organiser seule ces facultés, nous reculerions devant cette prétention; mais elle demande seulement à se concerter avec l'état, et, comme il dépendra toujours de celui-ci de faire ses conditions, aucun droit essentiel ne nous paraît en péril.

Au moyen des facultés organisées par le gouvernement d'accord avec le saint-siège, les emplois ecclésiastiques ne seraient plus conférés,

dans l'église catholique, à l'exemple des autres cultes salariés par l'état, qu'aux candidats pourvus des diplômes exigés selon l'importance des fonctions. Les choix du gouvernement et ceux des évêques seraient plus éclairés. Un zèle nouveau pour la science, un esprit moins exclusivement clérical animeraient la sainte milice, et le clergé tout entier s'élèverait à un plus haut degré d'instruction et de tolérance.

Une dernière question, qui touche à des intérêts d'un autre ordre, a préoccupé le comité des cultes. On y a étudié le moyen d'assurer des pensions au clergé. Les bases d'un système de caisses de retraite ont été discutées et arrêtées; elles consisteraient dans une allocation de la part de l'état à titre de secours, dans une retenue faite sur les traitemens payés par le trésor public et imposée sur ceux qui proviennent d'une autre source. Nous ne pourrions, sans nous écarter de notre plan, entrer dans les détails de ce projet. Qu'il nous suffise, au moment où s'élabore un projet de loi sur les pensions, de recommander celles du clergé à la sollicitude du pouvoir législatif.

La constitution d'une juridiction protectrice du clergé secondaire, l'organisation des facultés de théologie, la fondation d'un système de retraites, voilà des objets d'un intérêt immédiat, réel, pratique; faire régner la règle là où l'arbitraire s'exerce sans limite, élever le niveau de l'instruction ecclésiastique, assurer l'existence de ceux à qui l'âge, les infirmités ne permettent plus de supporter le poids du jour, c'est servir la justice, la science, l'humanité; c'est contribuer au bon ordre, à l'agrandissement, au bien-être de l'église. Ces intérêts, bien supérieurs à de vaines querelles de prééminence, méritent bien plus de préoccuper les pouvoirs publics que la révision du concordat et des articles organiques, que la poursuite d'une indépendance qui exciterait de justes alarmes et d'une domination dont le triomphe éphémère pourrait amener des réactions aussi funestes à l'église qu'à ses ministres.

A la législation de l'église catholique se rattache étroitement celle qui concerne les congrégations religieuses, établissemens qui se lient à cette église, bien qu'ils n'en soient pas inséparables.

Les congrégations religieuses se sont successivement transformées avec les mœurs, avec l'opinion, avec les institutions politiques. Dans les premiers temps, dépositaires presque exclusives de la tradition, de la doctrine et de la science, dégénérées ensuite à mesure que le clergé séculier acquérait plus de lumières, d'instruction ou d'autorité morale, elles n'étaient plus, en beaucoup de lieux, au moment de la révolution de 89, que l'asile de la mollesse, de l'oisiveté et des mauvaises mœurs. La loi du 19 février 1790 ouvrit les portes des cloîtres, toutes les congrégations et confréries furent supprimées par la loi du 18 août 1792, et le concordat ne les reconnut point. Un décret du 3 messidor an XII ordonna la dissolution de toutes les congrégations et confréries qui ne seraient point autorisées par le gouvernement. Cependant la

suppression absolue n'était pas dans la pensée du gouvernement; on pouvait, à bon droit, ne point permettre le rétablissement des congrégations qui étaient vouées à la contemplation et à l'oisiveté, mais il en était qui se consacraient au soulagement des malades, à l'enseignement, à d'autres soins aussi utiles que méritoires, et en maintenir l'interdiction eût été une mesure non moins impolitique que cruelle. Aussi des décrets des 18 février 1809 et 26 décembre 1810 posèrent les conditions auxquelles seraient autorisées les congrégations hospitalières et les maisons de refuge « destinées à ramener aux bonnes mœurs les filles qui se sont mal conduites. » Le décret de 1808 autorisa les frères des écoles chrétiennes, et d'autres décrets, des congrégations destinées aux missions étrangères. L'autorisation des congrégations qui se vouaient à des œuvres utiles, l'interdiction de toutes les autres, le droit conféré au gouvernement de les dissoudre, telle était la législation de l'empire.

Cette législation ne reçut sous la restauration aucune modification essentielle. Les congrégations autorisées obtinrent le droit d'acquérir des immeubles, mais des limites furent posées aux libéralités qui pouvaient leur être faites, et l'autorisation fut soumise à des conditions restrictives; elle ne put être accordée que par la loi aux congrégations d'hommes et à celles des congrégations de femmes qui se formeraient à l'avenir. Le gouvernement continua d'être armé du droit de dissoudre les congrégations non autorisées; seulement il n'en usa point. L'ordonnance du 16 juin 1828 écarta de la direction et de l'enseignement, dans les maisons dépendantes de l'Université et dans les écoles secondaires ecclésiastiques, les membres de ces congrégations. En réalité, arrêtée par les défiances de l'opinion publique et par la surveillance des chambres, admettant aussi dans une certaine mesure, il faut le reconnaître, les traditions de l'ancien droit public, la restauration, dont les prédilections étaient favorables aux congrégations religieuses, souscrivit à des mesures qui en arrêtaient le développement.

Le gouvernement de juillet n'eut point à lutter contre les mêmes obstacles : il maintint le droit de dissolution écrit dans le décret de l'an xii, en usa à l'égard de quelques congrégations non autorisées, le revendiqua dans une discussion solennelle, tout en témoignant le désir de se concerter, avant d'y recourir, avec la cour de Rome; mais en même temps il ne fit pas difficulté de reconnaître presque officiellement des congrégations non autorisées, en faisant aux trappistes une concession de terres en Algérie, en traitant avec des congrégations charitables pour le service des aliénés et la police intérieure des prisons.

Après l'établissement de la république, en même temps que le gouvernement provisoire maintenait le double principe de la liberté religieuse et du droit d'association, il réservait à l'égard des congréga-

tions religieuses « les règles qui, de tout temps, ont fait la base du droit public français, et que la république devait et voulait maintenir avec fermeté. » Il approuvait en conséquence la dissolution qui avait été prononcée à Lyon contre des associations religieuses non autorisées. Depuis, une innovation assez grave a été introduite dans la législation. La loi du 15 mars 1850, loi organique de l'enseignement, a admis que les congrégations religieuses non autorisées pourraient être reconnues par le gouvernement comme établissemens d'utilité publique, et, à ce titre, fournir des instituteurs aux écoles communales.

Tel est l'état actuel de la législation. Comme on le voit, il en résulte que les congrégations religieuses peuvent être rangées en trois catégories distinctes : celles qui sont légalement autorisées, celles qui sont reconnues comme établissemens d'utilité publique, celles qui existent de fait sans être autorisées ni reconnues. Quelle est la condition légale de chacune d'elles ?

Les congrégations légalement autorisées sont des personnes civiles; elles peuvent, avec l'approbation du gouvernement, acquérir, vendre, posséder; elles peuvent, sauf les restrictions portées par la loi et par les réglemens, et avec la même approbation, recevoir des libéralités. Leur existence est garantie. L'autorisation ne peut leur être retirée que par une loi; seulement les établissemens qui en dépendent, et qui sont autorisés par de simples décrets, peuvent être supprimés dans la même forme. Des caractères essentiels les distinguent de celles que les lois de la révolution ont détruites. Les vœux perpétuels n'y sont point permis; leurs membres ne sont engagés que temporairement, et encore leur liberté personnelle ne peut jamais être atteinte, car, sauf les actions civiles résultant des engagements contractés, les portes du monastère doivent toujours s'ouvrir sur leur demande; ils continuent à jouir de leurs droits civils et de famille et de la pleine disposition de leurs biens, sauf les exceptions relatives aux libéralités qu'ils feraient à leur communauté. Le concordat ayant aboli toute exemption, les congrégations sont soumises à l'ordinaire et placées sous l'autorité spirituelle des évêques. Vis-à-vis des autorités civiles et judiciaires, le droit commun leur est appliqué : aucune exception n'est établie en leur faveur.

Les congrégations reconnues comme établissemens d'utilité publique jouissent de droits moins étendus. La reconnaissance a moins en vue les congrégations en elles-mêmes que l'intérêt public qui la fait accorder; elle ne procure que les avantages qui en dérivent d'après la loi sur l'enseignement; elle peut toujours être retirée dans la forme où elle a été accordée. Il est douteux, dans le silence de la loi, que la reconnaissance rende les congrégations qui l'obtiennent habiles à posséder des biens et à recevoir des libéralités; mais, en admettant

que cette faculté résulte des règles générales concernant les établissemens d'utilité publique, il est certain qu'elle ne pourrait s'exercer que pour l'objet même en vue duquel la congrégation a été reconnue.

Quant aux congrégations qui ne sont ni autorisées ni reconnues, elles continuent d'être sous l'empire des lois de 1790 et 1792 et du décret de l'an XII. Le gouvernement peut toujours en prononcer la dissolution et prendre les mesures nécessaires pour l'effectuer. Ces restrictions ne sont pas contraires au principe de la liberté des cultes. La liberté des cultes n'implique point le droit de former des congrégations religieuses; elle peut exister pleinement sans que ce droit soit reconnu. Ces congrégations ont un but religieux, mais elles ne font point partie du culte en lui-même, et ce serait donner au principe une extension excessive et périlleuse que de l'invoquer pour autoriser, en dehors de la surveillance et de l'intervention de la puissance publique, tous les établissemens que le zèle ou la passion religieuse imaginerait.

Cependant aucune peine ne peut, selon nous, être prononcée contre les membres des congrégations qui se forment sans autorisation. Les anciennes lois, les édits, les arrêts des parlemens sont abrogés; les lois de 90, 92 et le décret de l'an XII ne renferment point de disposition pénale. Les lois relatives aux associations ne leur sont point applicables. En effet, les associations et les congrégations sont deux choses fort distinctes. Les congrégations constituent des corps organisés, perpétuels; elles ont pour caractères distinctifs l'émission de vœux, l'admission de novices, la soumission à des statuts religieux. Aussi ont-elles toujours été soumises à une législation particulière, autre que celle qui régissait les simples associations. En 1848, on a refusé de les laisser jouir de la liberté accordée aux associations; en ce moment, les mêmes différences doivent les soustraire à l'application des lois pénales qui ont été récemment remises en vigueur contre les associations.

Le gouvernement n'est donc armé par les lois actuelles, à l'égard des congrégations non autorisées, que du droit de dissolution : c'est un droit dont il est investi au nom de l'intérêt public, mais auquel il ne doit recourir que quand cet intérêt le réclame. Il est deux excès qui doivent être évités avec le même soin : l'un serait de dissoudre toute congrégation non autorisée, quels qu'en fussent le but, le mode d'existence et l'organisation; l'autre serait de laisser subsister des congrégations qui menaceraient nos institutions politiques, troubleraient la paix des consciences, ou jetteraient la désunion dans les familles.

Nous avons retracé la constitution de l'église catholique en France, les principes qui la régissent, les établissemens qui s'y rattachent. Il nous reste à parler des églises réformées et du culte israélite.

---

# LA LITTÉRATURE

## EN RUSSIE.

---

**IVAN ANDRÉEVITCH KRILOFF.**

*Polnoï Sobranié Sotchinénii* (œuvres complètes), 4 vol. in-8°, Saint-Petersbourg.

---

C'est par une voie semée d'obstacles que la littérature en Russie a pu s'élever à l'expression complète et sincère du génie national. Les efforts et les luttes qui ont signalé cette laborieuse entreprise ne se retrouvent dans l'histoire littéraire d'aucun pays. Le vieux génie russe, qui a marqué d'une si vive empreinte les mœurs et les institutions de l'empire des tsars, n'a point laissé de monumens écrits où l'on pût retrouver et saisir l'inspiration nationale à sa source; l'imitation des littératures étrangères n'a été au contraire, en Russie, que trop active. Quiconque veut interroger la pensée russe dans sa primitive indépendance est donc réduit à la chercher dans les coutumes et les traditions populaires; les livres ne lui offrent que de vagues et incomplètes indications. De là, pour les poètes moscovites, un travail incessant, qui n'a son analogue dans aucune des littératures de l'Europe moderne : travail utile et curieux d'ailleurs, destiné à faire prévaloir l'interprétation libre et féconde des chefs-d'œuvre étrangers sur l'imitation servile, ainsi qu'à dégager l'originalité nationale du spectacle attentivement observé de la vie populaire. Ce travail, représenté par Pouchkine avec un éclat et une autorité que nul de ses compatriotes n'a encore égalés (1), a son expression familière dans les récits et les fables du conteur national dont nous voudrions ici indiquer le rôle et apprécier les œuvres.

L'histoire de la Russie, depuis ses origines jusqu'à l'époque d'Alexandre, à laquelle appartient Kriloff, nous fera comprendre les difficultés qu'ont eu à surmonter les poètes moscovites pour pénétrer jusqu'aux sources de l'origina-

(1) Une étude sur Pouchkine a paru dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1847.

lité littéraire de leur pays. Soumise pendant plusieurs siècles aux vicissitudes les plus contraires, la Russie ne manifesta son activité morale que par des combats incessans contre les Tatars, les Livoniens et les Polonais. Après la victoire, elle descendit, il est vrai, en elle-même, interrogea son individualité et acquit le sentiment d'unité nationale qui devait la rendre si puissante, mais ce fut tout. Les murs de Kasan tombaient devant les soldats de Jean IV, et la terre de Rurick était affranchie; plus tard, deux intrépides citoyens (1) délivraient Moscou de ses éternels ennemis, les Polonais, et le peuple russe se contentait d'aller prier dans les églises; point d'épopée nationale, de poétiques légendes qui célébrent ces grands exemples de courage et de patriotisme.

Il est à remarquer que, pendant les neuf premiers siècles de l'histoire moscovite, c'est-à-dire du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>, c'est à peine si quelques fragmens de chants nationaux en langue vulgaire, recueillis par la tradition, laissent entrevoir les élémens d'une ancienne littérature populaire (2). Aussi chercherait-on en vain dans la nombreuse collection des auteurs ecclésiastiques et monastiques qui remplissent les pages des annales littéraires de la Russie quelques-uns de ces joyeux troubadours, de ces mordans trouvères, de ces chevaliers aventureux dont les chants et les récits alternent, dans notre vieille France romane, avec les accens plus austères des évêques et des abbés. En Russie, point de littérature vulgaire marchant parallèlement avec la littérature de l'église et des couvens, point de contes animés, de fougueux sirventes, de merveilleux romans chevaleresques mêlés aux instructions pastorales, aux controverses sacrées, aux chroniques verbeuses qui composent presque uniquement l'antique littérature moscovite. Un seul poème chevaleresque du XIII<sup>e</sup> siècle, *les Exploits d'Igor (Slovo o polkou Igoria)*, retrouvé en 1796, pourrait en faire supposer d'autres demeurés inconnus.

L'époque de Pierre-le-Grand arriva. Ce prince, dont le génie n'oubliait rien, voulut aussi créer dans son empire une poésie nationale; mais il fallait commencer par donner à la Russie un alphabet. Il en traça un de sa propre main (3). Ce fut le point de départ; mais si, à compter de ce moment, la langue vulgaire se sépara de la langue slavonne, spécialement consacrée à l'usage de l'église, ce ne fut pas sans en retenir nombre d'expressions qui, jointes aux emprunts faits aux langues étrangères et à certains restes du dialecte de la Russie-Blanche, formèrent un mélange confus d'éléments grossiers qu'il s'agit de coordonner et d'épurer.

Si la Russie entra avec Pierre I<sup>er</sup> dans la plénitude de sa puissante unité, si

(1) Minime et Pojarsky, un bourgeois et un prince.

(2) Les Russes citent avec orgueil parmi leurs chroniqueurs (et ils ont raison) le moine Nestor, qui fut leur Grégoire de Tours. Il est du XI<sup>e</sup> siècle. Ils mettent aussi au rang de leurs plus respectables monumens littéraires les conseils que le grand prince Wladimir-Monomaque, contemporain de Nestor, laissa à ses enfans. C'est, en effet, un ouvrage singulièrement remarquable, si l'on pense à l'époque et au pays où il fut écrit. On ne saurait trouver sagesse plus austère, morale plus pure, philosophie plus chrétienne.

(3) C'est vers 1704 que Pierre I<sup>er</sup> inventa les caractères russes. A cette époque, un dictionnaire fut publié à Moscou. De quarante-trois lettres qui constituaient l'alphabet slavons, neuf furent retranchées. Ce n'a été toutefois que vers 1733 qu'a été fixé l'alphabet russe dont on se sert aujourd'hui.

elle en acquit le sentiment intime, elle ne laissa pas de se trouver quelque peu étonnée en présence de l'Europe, qui venait de lui ouvrir les trésors de sa vieille civilisation. La voilà donc obligée de se dédoubler, si l'on peut ainsi dire, forcée qu'elle est, d'un côté, d'étudier cette civilisation, ces arts encore si nouveaux pour elle; de l'autre, de travailler à son propre développement, au développement de sa force, de son énergie intellectuelle : c'était une double action, deux efforts parallèles qui devaient naturellement commencer par se contrarier, s'affaiblir même l'un l'autre, mais qui ne pouvaient manquer néanmoins d'aboutir à un triomphe commun. Le grand objet des écrivains russes de cette première époque, leur travail en quelque sorte unique, fut de constituer une langue littéraire et poétique; il y avait pour eux tout un chaos à débrouiller. Aussi n'est-il d'abord question que de grammaire et de prosodie : on écrit des livres pour ou contre le système syllabique, pour ou contre le slavon. Ceux-ci acceptent les mots d'origine étrangère, ceux-là les repoussent; tous sentent le besoin d'épurer l'idiome vulgaire, le besoin d'une règle et surtout d'un modèle. Chacun des écrivains de cette époque eut plus ou moins sa part d'action sur les premiers progrès d'une littérature où tout était nouveau, à commencer par l'alphabet. Le plus célèbre, Lomonossoff, pauvre pêcheur des rives de la Mer-Blanche, eut l'honneur de débrouiller ou, si l'on veut, de créer la prose et la poésie russe. Lomonossoff, qui fut aussi un habile chimiste, devint en même temps le Malherbe et le Balzac moscovite; mais ce fut la grammaire latine, ce fut la poésie française qu'il prit pour règle, et dont il introduisit le double système dans les lettres naissantes de son pays. Vient ensuite Soumarokoff, fécond écrivain dramatique, et le premier directeur du théâtre russe fondé à la cour de l'impératrice Élisabeth; il étendit le système d'imitation de Lomonossoff en donnant des traductions fidèles de Racine ou de Voltaire, quelquefois même en traitant des sujets nationaux. Ses personnages russes sont taillés sur le patron des héros grecs et romains de la scène française. Des diverses littératures européennes, c'était particulièrement la nôtre que la littérature moscovite avait prise pour modèle.

Sous le règne de Catherine II, les lettres russes prirent une allure toute française. Toutefois, dans ce même temps et au milieu du plus grand triomphe de la poésie étrangère, l'élément national, secondé par la souveraine même, parvenait à se faire jour. Le théâtre russe, d'abord exclusivement réservé pour les plaisirs de la cour, devint public; des noms russes y retentirent, des drames tirés de l'histoire russe y furent représentés. Une université avait été fondée à Moscou, la ville russe par excellence, et là s'entretenaient, se nourrissaient les instincts et les sentimens nationaux. L'histoire du pays commençait à se répandre avec la pensée populaire et nationale. Derjavine, le premier poète véritable de ce pays, l'imitateur de Jean-Baptiste Rousseau, et qu'on peut à juste titre appeler lui-même le Jean-Baptiste Rousseau moscovite, Derjavine sut plus d'une fois s'élever à cette hauteur d'inspiration où toute imitation disparaît. L'accent populaire triompha parfois sur sa lyre des réminiscences latines ou françaises. Vers la fin du règne de l'impératrice Catherine et au commencement de celui d'Alexandre, l'imitation étrangère avait pris d'ailleurs un caractère plus rationnel : elle s'étendait à l'Angleterre et à l'Allemagne. En même temps, l'antiquité classique était étudiée sérieusement. Évi-



demment la pensée moscovite tendait à se dégager, les tentatives originales allaient succéder aux recherches laborieuses; mais la nouvelle ère qui s'annonçait devait se partager elle-même en deux phases distinctes : le règne d'Alexandre, remarquable surtout par la diversité des tentatives qui embrassent tous les genres; — l'époque actuelle, où le génie russe semble avoir fait son choix et vouloir concentrer ses efforts sur l'observation, sur l'étude ou la satire des mœurs nationales. Kriloff marque la transition entre ces deux périodes; il appartient à la première par l'inquiète activité de son esprit, à la seconde par ce sentiment de la vie populaire qui s'unit chez lui à l'instinct critique et qui fait l'originalité de ses fables.

## I.

Un grand historien a présidé aux premières manifestations du génie russe sous le règne d'Alexandre. Nicolas Karamsine sut communiquer à ses contemporains l'activité pleine d'initiative qui le caractérisait. La prose russe, malgré les efforts de ses anciens réformateurs, était demeurée frappée de rudesse et d'obscurité. Karamsine entreprit de l'assouplir et de la rendre claire. Il y réussit. Le *Journal de Moscou*, qu'il publia en 1792, montra la langue de Lomonosoff tout à coup débarrassée de ces longues et flottantes périodes latines, de ces inextricables constructions germaniques qui la gênaient en l'alourdisant. Transformée sous la plume du nouvel écrivain, la prose russe devint facile, coulante et gracieuse. Cependant cette réforme, si nécessaire qu'elle fût, produisit un schisme littéraire qui divisa l'empire. Moscou, la cité ardente et novatrice, accepta le système de Karamsine, et Saint-Pétersbourg se déclara pour la vieille langue de Kantémire et de Lomonosoff. La dispute fut passionnée et se prolongea long-temps. Elle agita la littérature russe jusqu'au moment où les questions plus hautes soulevées par les tendances nouvelles des littératures européennes vinrent transformer le débat en l'élargissant.

Voilà donc le premier mouvement fécond des lettres russes : il est dû à une réforme grammaticale. La question posée par Karamsine excite les esprits, les pousse aux études sérieuses de la langue nationale, à l'examen des autres langues, aux essais de toute sorte. Karamsine vint visiter l'Europe. Son intelligence moscovite s'abreuva aux sources mêmes des littératures vivantes et s'imprégna d'idées et de couleurs nouvelles; elle s'agrandit, et l'écrivain songea à enrichir sa patrie du résultat de ses voyages. A peine revenu en Russie, il publia une nouvelle feuille, le *Courrier d'Europe*, où se rallièrent les écrivains les plus connus, tous ses amis; en même temps ses *Lettres d'un Voyageur russe* faisaient connaître l'Europe à ses compatriotes, en les initiant d'une manière piquante à ses mœurs, à ses lettres, à ses arts, à ses idées. D'autre part, le *Panthéon des auteurs russes* et le livre sur *l'Antiquité de la Russie* annonçaient un esprit vivement entraîné vers les recherches historiques, et faisaient pressentir le grand historien de l'empire.

Cependant l'empereur Alexandre était arrivé au trône. Ce prince, d'un caractère aimable et d'un esprit cultivé, contribua singulièrement, par ses propres penchans, à entretenir cette activité de l'intelligence nationale. La pre-

mière partie de son règne fut, si l'on peut ainsi parler, une fête perpétuelle pour la Russie. Sa cour devint le centre de l'élégance et de la galanterie, se ralliant dignement ainsi aux meilleures traditions de la cour de l'impératrice Catherine; mais, comme son aïeule, pendant que sa noblesse empruntait à notre civilisation ses formes les plus exquises, le tsar étendait l'influence extérieure de son pays par des traités qui reculaient ses frontières au pôle et à la Mer Noire (1), tandis qu'il retrempait sa force intérieure par une organisation administrative plus complète et par d'importantes créations littéraires et scientifiques. Sous cette haute influence, la littérature russe prit une nouvelle activité; seulement elle était toujours partagée entre le courant national qui l'entraînait, le besoin des études sérieuses, et le goût des littératures vivantes, qui commençait à captiver les jeunes imaginations. Le double mouvement que la réforme de la prose russe avait déterminé se faisait sentir encore dans ces aspirations qui laissaient flotter la pensée nationale entre la vieille Russie et la jeune Europe. On commençait cependant à pressentir que ces efforts en sens contraire pouvaient aboutir à une conciliation féconde. Les esprits obstinés qui en étaient encore à regretter la vieille littérature de Kantémire et de Von Visin perdaient chaque jour du terrain. Ceux qui avaient pris parti pour Karamsine s'appliquaient avec une ardeur de plus en plus heureuse à rajeunir le génie moscovite en étendant son horizon.

C'est au milieu de cette fermentation intellectuelle que la campagne de 1812 surprit la Russie. Un grand cri se fit entendre alors d'un bout à l'autre de l'empire, et le même sentiment fit battre tous les cœurs. Il n'y eut pas un écrivain qui ne repoussât la plume pour s'armer de l'épée, ou qui ne reprit l'épée, s'il l'avait quittée pour la plume. Le poète Joukovsky s'enrôla dans les milices de Moscou après avoir composé son poème du *Barde au camp des guerriers russes*; Batiouchkoff, encore souffrant d'une blessure reçue en Prusse, reprit son premier métier, et fit les campagnes de 1812, 1813 et 1814. Il est peu de nation qui passe aussi facilement que la nation russe de la vie civile à la vie militaire. Ce peuple, naturellement pacifique, semble n'être que campé dans les villes. Aussi la vie recherchée, le luxe et les plaisirs des capitales ne sauraient enchaîner ses mœurs. Il garde toujours en lui quelque chose du Sarmate, de l'ancien peuple nomade; il trouve du charme dans les campements, et je ne sais quelle volupté dans les rigueurs et les aventures de la guerre. De nos jours encore, on voit les fils des plus riches et des plus puissantes familles briguer long-temps, comme une faveur, le droit d'aller faire une campagne dans le Caucase, où les attendent tant de fatigues et de dangers. Un nouvel esprit, l'esprit militaire, s'était donc emparé de la Russie. La défense du sol natal devint la pensée commune, et le gouvernement put se convaincre de l'ascendant général du patriotisme russe aux offres d'hommages et d'argent qui lui arrivaient de toutes parts. L'invasion française eut son cours. On sait comment l'hiver s'allia avec les Russes pour accabler nos soldats. Les armées moscovites visitèrent Paris, et regagnèrent ensuite leurs lointains foyers avec un patriotisme en quelque sorte nouveau, — nous vou-

(1) Entre 1805 et 1806, la Russie acquit, au midi, les provinces de Bialostok et de Ternopol, tandis que la paix de Frederichs-Ham lui donnait, au nord, le grand-duché de Finlande.

lons dire éclairé par le spectacle de la civilisation française. Les guerres de 1812 et de 1814 exercèrent sur la littérature russe une influence qu'il n'est pas permis de méconnaître. A partir de 1814, on fit servir plus résolument l'étude des lettres étrangères à l'expression de la pensée nationale. Les uns traduisaient des ouvrages français, les autres se contentaient de les imiter; tous s'efforçaient de s'approprier les qualités qu'ils y avaient remarquées, tout en se déclarant les adversaires de l'imitation française.

Parmi les écrivains qui figurent en première ligne dans le groupe dominé par Karamsine, Mouraviéff se présente d'abord. Il était précepteur des grands-ducs Alexandre et Constantin. Sobre et austère écrivain, il n'écrivit que pour instruire ses augustes élèves. Ses *Dialogues des morts* et ses *Lettres de l'habitant des faubourgs* attestent la solidité de ses études classiques, l'élevation de sa pensée et la pureté de sa morale. Un autre auxiliaire de Karamsine fut Ozéroff, qui réforma la tragédie. Les œuvres de ses deux prédécesseurs, Soumarokoff et Kniajnine, sont considérées à juste titre par un critique compétent, le prince Wiasemsky, comme des *imitations mortes* de notre tragédie classique : les pièces d'Ozéroff laissent voir un esprit plus indépendant. Ce poète était animé d'un souffle puissant, et si son style ne satisfait pas entièrement la critique russe, si on le trouve parfois embarrassé et obscur, si on lui reproche de passer à côté du mot propre et d'avoir trop de la rudesse de la langue de Kniajnine, on est forcé de convenir que, dans les endroits où Ozéroff a secoué toute réminiscence, tout penchant à l'imitation, sa muse devient originale et forte. La sensibilité et l'émotion s'épanchent à flots de son ame, et ses tableaux font revivre avec bonheur les souvenirs de la patrie. Dans son *Dmitri Donskoï* par exemple, le Russe voit avec enthousiasme l'évocation d'une des plus héroïques époques de son histoire, où la Russie, l'étendard du Christ en tête, livra une bataille de géans aux hordes mongoles et les vainquit. Ozéroff réunissait à un degré éminent les deux actions simultanées qui tendaient à concilier l'étude des modèles classiques de la Grèce, de l'Italie ou de la France du XVII<sup>e</sup> siècle, avec les libres inspirations du cœur et celles de la muse nationale. Ses efforts toutefois, comme ceux de quelques esprits de sa trempe, ont été impuissans à constituer un théâtre russe. « L'art dramatique est encore parmi nous dans son enfance, » disait le prince Wiasemsky en 1823. Or, depuis cette année, quelques pièces spirituelles, dont il a été parlé ici même, n'ont pu que confirmer l'opinion du prince; deux ou trois chefs-d'œuvre se sont produits sur la scène russe, et y figurent encore isolés.

Après Mouraviéff et Ozéroff, il faut citer Dmitrieff, qui peut être considéré comme le Karamsine de la poésie; il assouplit le vers comme Karamsine avait assoupli la prose; il le rendit facile, alerte; il lui donna du trait; aussi ses principales compositions appartiennent-elles au genre léger : ce sont des contes, des fables, des chansons. Les critiques russes trouvent dans ces productions quelque chose de l'exquise finesse, de la grace spirituelle des poésies légères de Voltaire. Dmitrieff tient une place importante parmi les écrivains de cette époque, sur le goût desquels il eut une influence très marquée. Il avait d'ailleurs travaillé avec Karamsine au *Courrier d'Europe*, comme Joukowsky, leur ami commun.

Tandis que Dmitrieff s'inspirait de Voltaire, Joukowsky imitait Schiller et Byron. Il fut ainsi le premier qui représenta dans son pays ce qu'on a long-

temps appelé l'école romantique. La littérature russe lui doit la ballade allemande, dont il sut approprier les formes au génie de son pays avec une sensibilité et une douceur parfaites. Son succès fut immense, et bientôt il put voir graviter autour de lui un essaim d'imitateurs jeunes et passionnés. L'école de Joukowsky, en Russie, pourrait, dans une certaine mesure, être comparée à l'école des lakistes, en Angleterre. Elle eut sa vogue, ses admirateurs fanatiques, ses adeptes fervens, puis elle tomba dans l'oubli après avoir effleuré les limites du ridicule. L'engouement contemporain une fois épuisé, la critique resta sévère pour Joukowsky. Tout en rendant justice aux qualités incontestables de ce poète, au charme et à l'harmonie de ses vers, on lui refuse aujourd'hui l'originalité. Le jugement d'un critique contemporain est explicite à cet égard. « Comme poète original, dit M. Miloukoff dans son *Histoire de la Poésie russe*, Joukowsky a une valeur médiocre; comme imitateur, il fut remarquable. » Cette opinion restreint peut-être un peu trop la part de Joukowsky dans le premier essor des lettres russes. En poussant ses contemporains à l'étude sérieuse des littératures allemande et anglaise, il exerça une salutaire influence et servit la cause du génie national plus encore que celle des modèles étrangers.

M. Batiouchkoff fait aussi partie du groupe des poètes qui appartiennent au règne de l'empereur Alexandre. Au lieu de s'adonner, comme Joukowsky, aux inspirations germaniques, il interrogea les antiques souvenirs de Rome et d'Athènes. Quelques-unes de ses compositions, telles que *la Bacchante*, pourraient être prises pour des inspirations retrouvées de la muse grecque.

Qu'ils dominassent l'imitation servile ainsi qu'Ozéroff, qu'ils étudiassent l'Allemagne avec Joukowsky, ou la Grèce avec Batiouchkoff, tous ces artistes de la pensée n'en étaient pas moins fidèles à un devoir commun, celui de frayer la voie à la génération plus puissante qui grandissait autour d'eux. Quand Pouchkine arriva, il résuma, il concentra en lui-même toutes ces inspirations, tous ces efforts incomplets; il leur donna la vie et l'unité. L'époque de Pouchkine fut ainsi préparée par les nombreux poètes auxquels Karamsine avait donné l'éveil. Cependant le mouvement provoqué par Karamsine ne devait pas seulement produire les précurseurs de Pouchkine et du groupe d'ardens artistes dominé par ce poète, il devait donner aussi un précurseur à la période d'observation et d'analyse satirique dont Gogol a été le représentant et qui se continue encore de nos jours. A côté des poètes réunis autour de Karamsine grandissait un homme qui devait laisser, comme Pouchkine, un nom immortel. Il fondait laborieusement des recueils qui duraient peu, des comédies qui tombaient; il faisait des vers, il faisait de la prose, et sa prose, comme ses vers, bien qu'encouragée par les maîtres de l'époque, qui étaient ses amis, n'indiquait encore qu'un talent secondaire. C'était cependant un grand poète, mais dont le génie endormi n'était point entré dans le courant qui devait l'emporter si rapidement hors de la foule. Nous voulons parler de Jean Andréévitch Kriloff, que la Russie ne devait pas tarder à proclamer son premier poète national.

## II.

Kriloff fut en effet un poète national dans l'acception la plus rigoureuse du terme; il le fut avec toutes les qualités et toutes les faiblesses qui marquent le caractère moscovite. Les poètes que nous venons de nommer appartiennent

pour la plupart à la haute société, aux sommités hiérarchiques : l'un, Mouraviéff, conseiller privé et sénateur, a l'honneur de diriger l'éducation de deux grands-ducs; l'autre, Dmitriéff, est aussi sénateur, il tient de plus le portefeuille de la justice; le troisième, Ozéroff, est général-major; tous ont fait des études régulières, leur éducation a été libérale; il ont reçu dès leur enfance, si l'on peut ainsi s'exprimer, l'infusion des mœurs, de la langue et de la littérature de notre pays. Rien de semblable pour Kriloff. — Fils d'un pauvre officier d'armée (1) qui le laissa orphelin à l'âge de onze ans, il entra dans la vie sans nom, sans fortune, sans amis, sans protection. Sa mère, femme courageuse et d'énergie, se fit elle-même son institutrice. Elle avait compris que, dans l'intérêt de son avenir, il devait savoir le français : elle obtint du précepteur des enfans du gouverneur de Tver qu'il donnerait des leçons de langue française à son fils; mais, s'apercevant bientôt que les progrès étaient assez lents, elle entreprit de les activer, et, quoiqu'elle ne sût pas un mot de français, elle fit lire tous les jours le jeune homme. Lorsqu'il lui semblait que son élève avait bien lu, elle lui accordait de petites gratifications. Kriloff n'abusa d'ailleurs jamais de l'ignorance de sa mère et fit des progrès réels. Son père avait laissé pour tout héritage une caisse de livres qui le suivait partout. A défaut d'autres moyens plus réguliers de s'instruire, et peut-être aussi par désœuvrement, le jeune homme lut avidement ces livres, et bientôt sa tête fut si remplie de héros grecs et romains, et surtout de pièces de théâtre, qu'à l'âge de quinze ans il avait composé un opéra sans connaître les premiers élémens de l'art dramatique. C'est ainsi sous la direction de sa mère, c'est surtout avec le secours de la bibliothèque nomade de son père que le jeune Kriloff dut suppléer à l'absence de maîtres plus sérieux. Il faut dire que la profonde misère qui accablait la mère et le fils était peu propre à faciliter les études de celui-ci. Cette misère devint si cruelle que la mère fut obligée de solliciter pour son fils, — un enfant de douze ans à peine! — une place de copiste dans l'administration de je ne sais plus quelle petite ville du gouvernement de Tver. Enfin, au bout de trois ans de luttés et de souffrances inouïes, ils partirent pour Saint-Pétersbourg, où M<sup>me</sup> Kriloff espérait obtenir une pension de veuve de militaire, et peut-être trouver pour le jeune Ivan une position sortable.

On le voit, ces débuts ne ressemblaient guère à ceux des heureux poètes qui marchaient alors dans la voie ouverte par Karamsine. Ces premières années ainsi consumées dans la misère, parmi les classes les plus infimes de la société, ne furent pas perdues cependant pour le jeune Kriloff, qu'elles familiarisèrent avec le langage et les mœurs populaires, et qu'elles mirent à même d'étudier la race moscovite dans les moindres nuances de sa mobile nature. Sans ces premières épreuves, le caractère national de son pays lui eût échappé peut-être comme à tant d'autres écrivains qui n'arrivaient à le connaître que par des à-peu-près et artificiellement. Kriloff s'était instruit à la grande source nationale; aussi les œuvres qui lui ont valu une si haute place dans la littérature de son pays, ses fables, se distinguent-elles par ce langage populaire, si habilement fondu au langage de la poésie, et qui se montre sous sa plume si pittoresque, si original et si charmant, qu'il ne saurait venir à l'idée de

(1) Ainsi sont désignés en Russie les officiers qui n'appartiennent pas à la garde.

personne que cela pût ne pas être ainsi. Dans l'esprit du poète, il n'y avait qu'une langue comme il n'y a qu'une Russie, et Kriloff trouvait, dans l'harmonie générale de sa pensée, le secret de cette unité de caractère donnée à un style où l'idiome du peuple a une si large part.

L'époque à laquelle Kriloff arriva à Saint-Petersbourg — 1782 — coïncidait avec la fondation d'un théâtre national et public. Le mouvement dramatique qui en fut la conséquence fit sur le jeune homme une vive impression. L'un des écrivains célèbres qui avaient tendu à Kriloff une main bienveillante, Kniajnine, venait de publier ses tragédies patriotiques. L'acteur Dmitriewsky, le Roscius moscovite du temps, jouait, à ce qu'il paraît, avec un grand talent le rôle de Roslaff dans la pièce de ce nom. Kriloff voulut connaître le comédien, et Kniajnine le mit en rapport avec l'interprète de ses tragédies. Dmitriewsky était un homme d'un commerce facile; il avait une instruction solide et variée; il était versé dans la connaissance des langues modernes et avait fait deux fois le voyage de Paris, chargé d'engager des artistes pour le théâtre impérial de Saint-Petersbourg. Kriloff et l'acteur furent bientôt amis intimes, malgré l'énorme différence d'âge qui les séparait. L'imagination du jeune poète s'était tournée vers le théâtre. Tout devait l'y porter, l'amitié de l'acteur, ses pré-occupations grecques et romaines, les succès de Kniajnine. Il composa une tragédie, *Cléopâtre*, et la lut à son ami. Celui-ci lui conseilla de la brûler. Kriloff ne se découragea point et en composa une seconde, *Philomèle*, en cinq actes et en style héroïque, ce qui signifiait un mélange de russe vulgaire et de slavon d'église : il paraît que l'acteur ne la trouva pas meilleure que la première. Kriloff ne s'en montra que plus acharné à la poursuite du génie dramatique : il abandonna même le service public pour pouvoir se livrer, avec une liberté plus entière, à cette passion malheureuse. Douze ans se passèrent ainsi pendant lesquels Kriloff fit représenter plusieurs pièces, éparpilla son esprit sur vingt objets, toucha à tout et n'apprit rien ou à peu près. Il avait perdu sa mère, son indépendance était absolue, et il en cherchait péniblement l'emploi. Une nouvelle idée s'empara de lui, celle de fonder une imprimerie et un journal. Il s'associa avec un ancien capitaine de la garde, et ce projet fut mis à exécution. Le journal fut intitulé *la Poste des Esprits*. Il avait pour objet de peindre les faiblesses et les ridicules du siècle. Il était de mode alors de mettre en scène les *esprits*, sorte de création fantastique au moyen de laquelle les vérités les plus hardies avaient cours dans le monde. L'idée par malheur commençait à vieillir; on ne put s'empêcher néanmoins d'admirer la facilité du jeune publiciste, la hardiesse de ses idées et cette ironie caractéristique tour à tour mordante, profonde, spirituelle et vraie, qui distinguait déjà son style. C'est qu'ici, n'étant pas obligé de sacrifier à la forme héroïque du temps, c'est-à-dire à la boursoverture semi-slavonne, il put être original et piquant à son aise. C'est dans ce recueil qu'il commença à s'élever contre la *gallomanie*, entretenue, suivant lui, dans les familles aristocratiques par l'usage des précepteurs français, usage, pour le dire en passant, qui n'a arrêté ni la force ni l'extension du sentiment national en Russie, bien qu'il se soit conservé jusqu'à nos jours, et Kriloff a pu s'en convaincre lui-même quarante ans après la publication de *la Poste des Esprits*.

Ce journal ne vécut qu'une année, mais un second lui succéda bientôt

sous le titre du *Spectateur*. Le *Spectateur* avait pour objet d'attaquer le vice en le faisant apparaître sous les couleurs les plus odieuses et en lui opposant la vertu parée des formes les plus attrayantes : autre idée empruntée au XVIII<sup>e</sup> siècle et par conséquent tout aussi peu nouvelle en Russie. On remarque parmi les essais réunis dans cette publication une sorte d'allégorie sous forme de conte oriental, satire pleine de finesse, d'esprit et de portée politique : ce petit récit s'appelle le *Caïb*. Le *caïb* est un prince qui s'ennuie, — ceci n'a rien d'extraordinaire, — et l'ennui consume ses jours. Rien n'a le pouvoir de le distraire. Les courtisans se mettent en vain en frais d'imagination ; le malheureux prince languit, il dessèche, il se meurt. Un matin qu'il était livré, comme d'habitude, à son humeur sombre, il vit son angora s'élançer sur une souris de la plus gracieuse espèce. Un bon sentiment s'empare de lui, et il sauve la vie à l'animal rongeur. La souris se transforme aussitôt en une belle dame qui est fée, laquelle, n'ignorant pas son mal secret et voulant reconnaître le service qu'il vient de lui rendre, lui indique les moyens de tuer son ennui. Il faut d'abord qu'il parte, qu'il abandonne secrètement ses états pour aller à la recherche d'une personne qui le haïsse et l'aime avec une égale ardeur. Le départ du prince, qui doit demeurer caché aux yeux du peuple, amène les situations les plus plaisantes. Un des conseillers du *caïb* lui dit : « Fais faire un mannequin qui te ressemble ; il sera facile de le prendre pour toi, car, dans tes jours de mauvaise humeur, tu demeures sombre et muet... Le peuple s'y trompera aisément, il te croira constamment de mauvaise humeur. » Les voyages du *caïb* et l'expérience qu'il acquiert des hommes et des choses l'éclairent sur ses devoirs de prince, dont il n'avait, paraît-il, qu'une idée assez vague. A force de courir le monde, il finit par rencontrer une jeune fille qu'il ne tarde pas à aimer comme un fou. Payé du plus tendre retour, il veut l'épouser et l'emmener dans ses états ; mais il apprend que son père est un proscrit, victime innocente des injustices que lui firent commettre ses propres ministres. « Tu dois bien haïr le *caïb* ? dit-il à la jeune fille. — A la mort ! lui répond-elle. — Et moi, tu m'aimes?... — Tu le sais, de toute mon ame ! » On comprend le reste. Le charme est brisé, l'ennui est vaincu, le *caïb* répare ses injustices, épouse la fille du proscrit et rend ses peuples heureux. Il n'y a rien là de bien nouveau, mais n'oublions pas que nous sommes en Russie. N'y avait-il pas, à l'époque où paraissait le *Spectateur*, une certaine hardiesse à se railler ainsi des princes, même sous le voile de l'allégorie orientale ?

Après le *Spectateur*, Kriloff créa le *Mercure de Saint-Petersbourg*, qui eut tout aussi peu de durée que les deux précédens recueils et ne se soutint pas au-delà d'une année. Son esprit inquiet touchait à toute chose, essayait de tous les genres. Après avoir fait des tragédies, des journaux et de la satire, après avoir rimé des odes imitées de Lomonossoff, des chants et des élégies larmoyantes, il revint au théâtre, auquel il n'avait jamais complètement renoncé, mais pour y tenter cette fois la comédie. Il débuta par *la Famille des Effrayés ou les Fous et les Espiègles*. La muse comique lui fut aussi peu favorable que l'autre. Ses pièces manquaient d'entrain et d'intérêt. Il fit de la poésie légère ; puis il imita Derjavine comme il avait imité Lomonossoff, c'est-à-dire qu'il fit de grandes odes comme lui, mais sans souffle et sans

chaleur. Rien n'avait encore distingué Kriloff de tant d'autres écrivains qui dépensaient beaucoup d'esprit en mille choses pour ne réussir pleinement à rien. On lui tenait compte néanmoins de cet esprit éparpillé en vingt lieux; le monde, qui entendait souvent répéter son nom, avait fini par l'accepter. Bientôt sa place fut marquée à toutes les fêtes; on le rechercha, mille devoirs futiles absorbèrent ses instans. Kriloff joignait à un esprit enjoué et facile un talent réel sur le violon. Nouvelle cause de dissipation : aussi bientôt cessa-t-il de s'appartenir à lui-même. Le monde des artistes et celui des grands seigneurs se le disputaient à l'envi. Vint ensuite la passion du jeu; il s'y livra avec emportement, comme il s'était livré au théâtre, et n'y fut pas plus heureux. « Je n'ai pas de regret à l'argent que perd Kriloff, disait à ce propos l'empereur Alexandre; mais je serais désolé qu'il perdît son talent. »

Six années se passèrent de la sorte; enfin le poète s'aperçut qu'il était fatigué de cette vie d'éparpillement et de bruit, et il éprouva le besoin de revenir à ces devoirs réguliers du service public dont on ne saurait jamais s'affranchir vainement en Russie. L'impératrice Marie Fédorowna, la mère de l'empereur Nicolas, qui s'intéressait à lui, le fit placer auprès du gouverneur militaire de Riga, le prince Serge Galitzine. Kriloff mena pendant trois ans cette paisible existence de chancellerie, non sans y mêler toutefois le jeu et la littérature, les deux passions qui se partageaient son ame. Néanmoins, ces trois ans écoulés, la liberté vint le tenter de nouveau, capricieuse et souriante : il donna sa démission. Il se trouva que cette démission coïncidait avec la retraite du gouverneur, dont la santé avait besoin de repos. Le prince Galitzine proposa à Kriloff, dont il avait su apprécier le cœur et le caractère, de l'accompagner dans ses terres de Saratoff (1). L'offre plut à celui-ci; c'était la perspective d'une nouvelle existence. Il n'en fallait pas davantage pour décider cet esprit mobile et flottant.

Cette époque est décisive dans la vie de Kriloff : son séjour dans une des provinces les plus centrales de l'empire allait enfin donner l'éveil aux qualités vraiment originales de son génie. La vie de campagne ou plutôt de solitude, succédant à la vie bruyante de Saint-Petersbourg et à la vie officielle de Riga, ne pouvait manquer de laisser une forte trace dans cette nature sympathique, dès long-temps préparée aux impressions populaires. Kriloff avait autrefois vécu parmi le peuple et en avait retenu le langage pittoresque, il en avait aussi retenu la physionomie, si pleine de naïve et spirituelle finesse; mais il est permis de croire que ces premières impressions se seraient affaiblies ou même effacées tout-à-fait, si son séjour à Zoubrilowka, terre du prince Galitzine, n'était venu les raviver en les renouvelant.

L'habitation domaniale du seigneur russe s'élève d'ordinaire, avec l'église, au centre de la propriété et dans le voisinage des villages qui en relèvent, ou plutôt qui en font partie. C'est là que demeure le maître avec sa famille et ses nombreux serviteurs. L'hospitalité y est pratiquée sur une échelle presque royale. Les hôtes arrivent de vingt lieues à la ronde, avec grand cortège de

(1) La province de Saratoff est située au sud-est de Moscou, ayant pour chef-lieu la ville de Saratoff, sur le Volga. C'est un des greniers de la Russie grâce à l'abondance de ses céréales, et ses pêches de caviar (œufs d'esturgeon) et de sterlet (poisson rare et d'une extrême cherté) ajoutent encore à la richesse de cette province.



chevaux et de domestiques. Il suffit de trois ou quatre visites semblables pour encombrer la maison, et, s'il s'agit de quelque grande fête, l'habitation seigneuriale ressemble aussitôt à une de ces cours plénières de nos anciens barons du moyen-âge. Rien n'y manque : on y trouve même jongleurs et baladins. Pour donner une idée de la nature de l'hospitalité des châteaux moscovites à certains jours, il suffira de dire que trente invitations y amènent, avec les maîtres, plus de cent domestiques et le double de chevaux. La vie est largement menée; les plaisirs se succèdent sans interruption. Le bal succède au festin et le festin au bal. L'occasion est favorable pour étudier la population d'une province russe dans ses types les plus variés et les plus originaux. Les figures, les costumes, les idées, tout y a un certain caractère d'étrangeté. Il y a là toujours de vieux gentilshommes terriens qui ne connaissent que par des échos égarés les événemens modernes. Leur pensée s'étend peu au-delà de l'horizon provincial, et leur sujet le plus habituel de discussion dépasse rarement le dernier oukase. Quelques-uns ont gardé le souvenir de la guerre de 1812, où ils figurèrent bravement : la médaille de cuivre qu'on peut voir à leur boutonnière, à côté du ruban rouge et noir de Saint-Wladimir, en fait foi. Il y en a qui firent en 1814 la campagne de France, et ils n'ont pas cessé de voir notre pays avec leurs yeux de vingt ans. D'autres ont servi dans l'administration civile. Plusieurs cachent sous leurs habits de coupe surannée des sénateurs ou des généraux retraités, peu aptes à parler des choses nouvelles, mais gardant de celles d'autrefois des souvenirs d'un très piquant intérêt. Les gentilshommes russes qui vivent dans leurs terres lisent peu les journaux étrangers; quelques feuilles russes leur suffisent. Ils envisagent les affaires publiques d'Europe au point de vue de leurs idées de règle et de discipline hiérarchiques. Ils savent qu'il y a des révolutions, mais ils savent aussi que l'empereur y veille, et ils se reposent sur lui, prêts, au besoin, à le seconder de leur fortune et de leur personne. Ils se préoccupent donc peu de la politique extérieure. La chronique officielle du pays, les nouvelles des expéditions du Caucase, les affaires de la contrée, l'économie de leurs terres, et, si c'est à Saratoff, les pêches du Volga et le prix des blés, tels sont, après les oukases, les textes ordinaires de leurs entretiens.

Il faut l'avouer, l'élégant gentilhomme de Saint-Pétersbourg, le seigneur spirituel qui a parcouru plusieurs fois l'Europe, le haut fonctionnaire qui, comme le prince Galitzine, vient d'aventure chercher quelques années de repos dans ses terres, subit péniblement le poids de cette société, de ces mœurs, de ces ridicules de campagne; mais il n'en est point de même pour le poète qui écoute et observe en artiste ou en philosophe. Aussi Kriloff sut-il recueillir dans ce cercle provincial les mille nuances de la physionomie moscovite dans ce qu'elle a de plus parfaitement local. Ce n'était là pourtant que la moindre partie de ses observations. Le poète aimait surtout à se rapprocher du paysan, de l'homme du sol, à le visiter dans son *isba*, à le suivre dans les champs, à étudier ses mœurs, ses idées, son langage, à saisir ces traits naïfs et fins qui caractérisent si bien l'excellente nature du moujik. Ces braves gens se sentaient à l'aise avec Kriloff, et se livraient sans réserve à ces conversations familières et un peu verbeuses qui permettaient au poète de pénétrer à fond dans leur esprit, où il découvrait tant de sens droit et honnête mêlé à tant de crédulité

et de préjugés puérils; puis c'était cet idiome simple, imagé, pittoresque, énergique et original qu'on rencontre surtout à la campagne, et, sans qu'il s'en doutât, il recueillait de ce commerce quotidien ces qualités spéciales de sentiment et de couleur populaires qu'il ne devait pas tarder à porter dans ses écrits. Quelque peu de penchant qu'il eût à la rêverie, Kriloff aimait cette vie libre et ouverte des champs, ces courses sur les bords du Volga, le grand fleuve moscovite, ou bien à travers les plaines ondulées de Saratoff, vaste océan d'épis qui se balance sous l'aile de la brise; il se plaisait au milieu de cette nature exubérante, un peu mélancolique comme toutes les grandes solitudes, mais féconde et souriante; puis, tout le temps qu'il ne donnait point à ses chers moujiks ou à ses courses solitaires sur les rives du Volga, il le consacrait à l'éducation des enfans du prince Galitzine, reconnaissant de cette manière l'hospitalité qu'il en recevait, laquelle eût été sans cela un poids trop grand pour son amour-propre.

Cette vie rustique, qui compléta réellement le poète encore inconnu, dura trois ans. Ainsi préparé par le spectacle de la nature et des mœurs populaires, Kriloff retourna dans la capitale, où l'attirait irrésistiblement le mouvement du monde et de la pensée; mais, pour se rendre de Saratoff à Saint-Pétersbourg, il fallait passer par Moscou, à ce moment le centre principal de la littérature. A Moscou, son nom n'était pas oublié, et il y reçut de la société lettrée un accueil plein d'empressement et de sympathie. Dmitrieff, qui était alors un des maîtres de la poésie et qui semblait pressentir son génie sans redouter un rival, l'engagea à traduire deux fables de La Fontaine : *la Fille et le Chêne* et *le Roseau*. Kriloff traduisit les fables qu'on lui indiquait, et sa traduction frappa Dmitrieff par son originalité comme par son caractère pittoresque. Le poète l'envoya incontinent au *Spectateur de Moscou*, qui la publia. Le succès fut immense, les applaudissemens unanimes. La voie de Kriloff était trouvée. Comme La Fontaine, il était fabuliste et grand poète, et cependant sa vieille passion pour le théâtre n'était point encore morte; elle se réveilla une dernière fois, et la scène donna de lui trois nouvelles pièces (1), qui n'étaient guère supérieures à ses premiers essais. Ce furent ses dernières tentatives dramatiques. Désormais il se consacra tout entier à la muse de l'apologue et du conte populaire. Kriloff avait atteint sa quarantième année.

Nous avons suivi avec quelques détails cette première période de la vie du fabuliste russe, parce qu'elle se rattache, on a pu le voir, au tableau général de la littérature de cette époque, auquel elle ajoute même plus d'un trait. Il nous a paru curieux d'assister à l'éclosion de cette intelligence qui n'eut d'autre maître qu'elle-même, à l'activité inquiète de cet esprit avide de renommée, qui va essayant tous les genres et ne se laissant décourager par aucun obstacle. Cette première époque de la vie de Kriloff forme d'ailleurs un contraste frappant avec la seconde, où l'inquiétude d'un talent qui se cherche fait place à la sérénité d'une imagination qui, désormais sûre d'elle-même, s'abandonne à une sorte de paresseuse insouciance.

Les Russes ont toujours eu un penchant à la satire et à l'épigramme; c'est un poète satirique qui ouvre leur littérature moderne. Kantémire débrouille

(1) *Le Magasin de Modes*, *la Leçon aux Filles* et un opéra : *Igor Bogatch (Igor le Riche)*.

avant Lomonossoff le chaos poétique de son temps. Après lui, ce fut un poète comique, Von Visin, qui s'empara du fouet satirique : sa comédie de *l'Enfant prodigue* est la plus vive et la plus spirituelle des satires. L'apologue, qui est une forme du genre satirique, devait aisément trouver droit de cité en Russie. — Soumarokoff, le premier, s'y essaya. — Ce poète, qui avait abordé tous les genres, fit des fables fort lues de son temps, et aujourd'hui fort oubliées. L'imitation de La Fontaine s'y laisse voir, mais une imitation dépourvue d'art et d'originalité. Kemnitzer, qui fut contemporain de Soumarokoff, fut un grand poète; mais il demeura inconnu de son vivant. Ses fables, qui devaient devenir classiques, ne reçurent d'abord qu'un accueil assez froid. Il fallut qu'un homme de goût les éditât en les faisant suivre d'une habile appréciation (1). Les fables de Kemnitzer, brèves comme celles de Phèdre, ont gardé dans leur forme élégante et pure un certain reflet de cette tristesse inhérente à la satire slave. Dmitrieff, qui avait indiqué à Kriloff sa route, était aussi un fabuliste. Écrivain net et correct, il manquait malheureusement de la verve et de l'originalité nécessaires pour animer et renouveler le cadre qu'il s'était choisi.

Kriloff se distingue surtout par les qualités qui manquent à Dmitrieff. Sous sa plume, tous les sujets deviennent russes. Kriloff n'aimait pas les imitateurs maladroits, ainsi qu'on peut le voir dans sa spirituelle fable des *Singes*. Il demeure donc toujours original en imitant; mais lorsque, cherchant ses sujets en lui-même, il les lie dans sa conception à la vie et aux mœurs de son pays, alors la Russie tout entière se réfléchit dans ses œuvres : mœurs, idées, préjugés, caractère, physionomie, langue, costumes, tout s'y trouve. Ce sont les hommes du peuple, la petite noblesse, les employés, les artistes, les plus hauts personnages, mis en scène avec une verve inimitable. La politique elle-même trouve place dans les piquans tableaux du fabuliste : ainsi un chat glouton, c'est la satire d'un favori tout-puissant; un loup égaré dans un chenil, c'est le vieux Koutouzoff en présence de son impérial adversaire Napoléon.

Avant de montrer dans les fables de Kriloff ce curieux reflet de la vie populaire en Russie, il est bon toutefois de suivre encore le poète dans les dernières années de sa vie. C'était en 1808 que Kriloff avait enfin reconnu sa vocation. Il rentra pour la troisième ou la quatrième fois au service avec le modeste titre de conseiller honoraire. Il fit paraître successivement plusieurs fables dans le *Courrier dramatique*, et sa réputation s'accrut rapidement. On s'accorde à regarder cette année comme une des plus heureuses pour la littérature russe, en ce qu'elle révéla Kriloff à la Russie. La bibliothèque impériale s'étant ouverte en 1812, M. d'Olenine, qui en était directeur, y attacha Kriloff. Là, celui-ci fit connaissance avec le poète Gnéditch, qui était aussi un savant helléniste et qui avait traduit Homère. Les deux bibliothécaires se lièrent d'une étroite amitié. Kriloff avait l'esprit juste et net; il était de mœurs simples, insouciant, concentré, paresseux avec délices et peu curieux du monde; Gnéditch, dont la pensée était lente et souvent fautive, se piquait de savoir les grandes manières et n'était pas toujours exempt de vanité. Ces deux natures opposées se tempéraient l'une par l'autre. Gnéditch attaqua la pa-

(3) M. d'Olenine, président de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg.

resse de Kriloff, entraînait celui-ci dans le monde, le forçait à apprendre le grec; Kriloff redressait le jugement de Gnéditch et se moquait de ses prétentions, dont il parvenait à le faire rire lui-même. La paresse n'en restait pas moins un des traits caractéristiques de Kriloff. Il lui fallait du loisir, de la liberté, du *far niente*, et l'empereur Alexandre avait largement et royalement pourvu à cette existence de poète, ami du repos et de la rêverie (1). Sous l'influence de cette vie douce et paisible, l'insouciance fut bientôt portée chez Kriloff jusqu'à la singularité; il ne s'inquiétait ni de la propreté, ni de l'ordre de son intérieur. Les nombreux visiteurs qu'attirait la réputation du poète étaient fort surpris de le trouver dans une petite pièce qui lui servait à la fois de salon et de chambre à coucher, le cigare à la bouche et entouré de ses pigeons familiers. On se raconte encore à Saint-Pétersbourg une foule d'anecdotes dont la paresse et le laisser-aller du fabuliste sont le thème invariable. Nous en choisirons une entre mille. Kriloff n'était jamais sorti de la Russie. Un jour (il avait soixante ans alors), il venait de vendre lucrativement une édition de ses fables. Se voyant riche, il lui vint une fantaisie de vieillard ou d'enfant, celle de faire un voyage hors de son pays, et il proposa à son ami Gnéditch de l'accompagner : celui-ci lui répondit par une épître en vers, où il concluait que le repos est nécessaire à la vieillesse. Le poète n'eut pas de peine à comprendre, il voulait toutefois trouver l'emploi de son argent en le consacrant à une fantaisie, et l'idée lui vint de faire restaurer son appartement. Les tapissiers se mirent à l'œuvre, et cet appartement, naguère délabré, poudreux et presque nu, devint un nid charmant et coquet : la transformation fut complète; mais, par cela même, il fallait s'astreindre à certains soins d'arrangement et d'entretien : c'était un esclavage, et Kriloff n'était pas homme à le supporter long-temps. Le voilà donc un matin qui, en dépit de ses beaux meubles, se met à reprendre sa vie de nonchaloir, ses vieilles habitudes, et qui fait rouvrir son vasistas pour recevoir, comme par le passé, la visite de ses chers pigeons.

C'est à cette dernière époque de sa vie que nous avons connu Kriloff. Nous l'avons vu dans un salon où se réunissaient quelques écrivains célèbres, tous amis du fabuliste, — Gnéditch, son compagnon fidèle, Joukowsky, Kosloff, le prince Odoewsky, etc., — et nous pûmes admirer l'intelligente et belle figure du poète, encadrée de ses grands cheveux blancs, ses yeux doux et spirituels, et l'expression générale de son visage toute pénétrée de bienveillance et de je ne sais quelle finesse où l'on devinait l'ironie. Le conteur populaire vieillissait doucement alors au sein de la gloire qu'il semblait ignorer, aimé de ceux qui le fréquentaient, admiré des autres, c'est-à-dire de tout le monde; populaire dans la plus large acception du mot, parce qu'il était le poète du peuple, et comblé des faveurs impériales, qui n'ont jamais manqué en Russie aux hommes qui illustrent le pays. Le 2 février 1838, Kriloff avait atteint sa soixante-dixième année. On voulut célébrer cet anniversaire d'une façon digne du poète. Un banquet de trois cents couverts lui fut offert dans l'immense salle du cercle de la noblesse. Tout ce qui tient une plume ou un pinceau y avait été convié;

(1) Il avait joint une pension de 3,000 roubles (3,450 fr.) à son traitement de bibliothécaire. Les honneurs vinrent aussi trouver Kriloff, qui fut nommé conseiller d'état et chevalier de Saint-Wladimir.

hommes de lettres, poètes, artistes, tous avaient été appelés pour fêter le fabuliste. Au moment des toasts, le ministre de l'instruction publique, le comte Ouvaroff, se leva, lui remit une lettre de félicitations de l'empereur, et lui fixa sur la poitrine la plaque de l'ordre de Saint-Stanislas. Après cela, trois toasts furent portés d'abord au tsar, puis au poète, enfin à la patrie. Au sortir de table, le poète fut conduit auprès du grand-duc héritier, qui l'attendait pour le complimenter. Ce fut un beau jour pour le fabuliste, et nous ajouterons pour la Russie, qui savait ainsi s'honorer elle-même dans ces honneurs rendus au poète le plus populaire qu'elle eût produit. Kriloff vécut encore sept ans, et s'éteignit doucement en 1845. Sa mort, qui fut chrétienne comme sa vie, produisit un deuil général. Le peuple s'était porté en foule à ses funérailles, et, si un étranger avait demandé pourquoi cette grande douleur publique et quel était ce cercueil : — Dieu a affligé la Russie, eût répondu l'homme du peuple dans son langage naïf et figuré : c'est un de ses glorieux enfans qui s'en va !

### III.

Nous trouvons parmi nos vieux fabliaux de petits poèmes qui traduisent une intention satirique dans une forme pleine d'abandon et de vivacité. Les fables de Kriloff sont de cette famille plutôt encore que de celle des apologues de La Fontaine. Ce qui distingue essentiellement Kriloff, c'est la vérité locale, la physionomie essentiellement russe des personnages qu'il met en scène. Sous plus d'une piquante fable se cache même l'allusion directe, qui marque en traits ineffaçables la date et le lieu du récit.

Pénétrons d'abord au sein même du peuple auquel ces fables s'adressent. En Russie, le peuple a partout une homogénéité de caractère et de mœurs dont sont fort éloignées nos populations françaises. En France, ces populations sont scindées par leurs professions mêmes ; ainsi la classe ouvrière qui remplit les ateliers se distingue par des traits qui lui sont particuliers des classes agricoles. En Russie, rien de semblable. Les ouvriers qui hantent les capitales ne cessent pas pour cela de faire partie des populations villageoises ; ils n'habitent les villes que pendant quelques mois de l'année, et s'en viennent généralement hiverner au village ; c'est pourquoi tous ces artisans sont désignés sous l'appellation commune de *moujik*, qu'on applique également aux hommes de la campagne. De là cette conformité de mœurs, d'habitudes et de langage.

Le peuple russe des classes partagées ainsi entre la campagne et la ville croit aux puissances surnaturelles, et, avec l'instinct de sa faiblesse, il est tout simple qu'il les fasse souvent intervenir dans les accidens les plus ordinaires de la vie : ainsi c'est Dieu ou le diable qui influe sur sa bonne ou sa mauvaise fortune, — sans parler du patron de la maison, des farfadets, de l'esprit familier, etc. Le paysan moscovite savoure aussi volontiers, il faut bien le dire, après l'office des fêtes et dimanches, quelques verres d'une eau-de-vie grossière, extraite du froment, qui porte assez vite à l'ivresse. C'est au *kabac* (cabaret) que se débite cette boisson de régie, ce qui n'empêche pas le moujik d'en avoir sa petite provision chez lui et d'en offrir largement à ses convives aux jours de gala.

Nous connaissons maintenant le caractère du paysan russe. Il n'y a plus

qu'à ouvrir le recueil de Kriloff; nous comprendrons la portée de ses fables, à commencer, si l'on veut, par celle des *Deux Moujiks* :

« Bonjour, frère Thadée. — Bonjour, frère Yégor. — Eh bien! comment cela va-t-il, ami? — Ah! compère, il paraît que tu ignores mon malheur. Dieu m'a visité. J'ai incendié moi-même ma maison; tout mon avoir a péri, et depuis lors je suis réduit à la mendicité. — Comment! incendié? Tu fais là un pauvre jeu, compère. — Voici comment la chose arriva. Aux dernières fêtes de Noël, nous avions quelques convives. Au milieu du repas, je me levai, pris une lumière et sortis pour aller donner du foin aux chevaux. Il faut que je confesse qu'il bourdonnait quelque peu dans ma tête. Je ne sais comment il se fit que je laissai tomber une étincelle de mon flambeau et comment je parvins à me sauver moi-même. Quant à ma cour (1), elle brûla avec tout ce que je possédais. Mais toi, comment vas-tu?

« — Oh! Thadée, mauvaise affaire aussi. Il paraît que Dieu s'était également fâché contre moi. Regarde, je suis privé de mes deux jambes, et je considère comme un vrai miracle du ciel que je sois encore parmi les vivans. C'était aussi à la Noël. Moi, j'allais à la cave pour quérir de la bière, et, de même que toi, pourquoi le cacherais-je? j'avais bu avec des amis un peu plus que mesure, et, dans la crainte de mettre le feu à la maison, j'éteignis ma chandelle; mais, au milieu de l'obscurité, le diable me poussa si vivement au bas de l'escalier, que je ne ressemblai bientôt plus à un homme, et que, comme tu vois, je suis estropié depuis ce moment.

« — Ne vous en prenez qu'à vous, amis, fit le frère Stéphan qui les écoutait. A vrai dire, je ne trouve pas étonnant que toi, Thadée, tu aies incendié ta maison, et toi, Yégor, que tu marches avec des béquilles. Il n'est pas sage qu'un ivrogne porte de la lumière, mais je ne sais pas s'il n'y a pas un plus grand danger à ce qu'il reste dans les ténèbres. »

Ce n'est point là, on le voit, une fable dans l'acception ordinaire du mot; c'est un tableau de la vie populaire dont l'intérêt ne pouvait être mieux compris que dans un pays où l'imprévoyance et l'ivrognerie livrent souvent aux flammes des villages entiers.

Voici maintenant *les Trois Moujiks*. Nous parlions tout à l'heure de trouvères et de fabliaux; certes, si la Russie avait eu ses trouvères comme la France, on pourrait hardiment attribuer à l'un d'eux ce spirituel poème, dont la donnée rappelle d'ailleurs d'une manière frappante le fabliau du *Chevalier, du Marchand et du Vilain*.

« Trois moujiks arrivèrent dans un village pour y passer la nuit. C'étaient des charretiers qui revenaient de Saint-Pétersbourg. Ils avaient travaillé, ils s'étaient amusés, et à ce moment ils regagnaient leur endroit. Or, comme un gîgne moujik ne se couche jamais à jeun, nos trois voyageurs demandèrent à souper. Mais quel régal trouver dans un village? On leur servit un plat de *chtchi* (2) déjà fort entamé, du pain et un reste de *kacha* (3). A Saint-Pétersbourg, c'eût été autre chose; mais à quoi bon des regrets? Encore valait-il

(1) *Dvor*, mot à mot *cour*, et par extension la maison avec toutes ses dépendances.

(2) Soupe aux choux.

(3) Gruau au beurre cuit au four.

mieux cela que rien. Voici donc nos compagnons qui font ensemble le signe de croix et s'attablent autour de leur pitance. L'un des trois, plus malin que les deux autres, avait remarqué que le souper était fort mince pour trois convives, et il se mit à réfléchir au moyen d'y remédier. Là où la force est impossible, il faut savoir ruser.

« — Frères, dit-il, connaissez-vous Thomas? Eh bien! au prochain recrutement, il aura le front rasé (1). — Quel recrutement? — C'est comme cela, il court des bruits de guerre avec la Chine. Notre père (2) a ordonné qu'un tribut de thé serait levé sur les Chinois.

« A ces mots, les deux autres se mirent à raisonner (malheureusement ils étaient lettrés et lisaient parfois les journaux). Comment se fera la guerre et qui commandera l'armée? Ils se perdirent dans un entretien sans issue, firent des conjectures, argumentèrent à perte de vue. C'était où les attendait le rusé compagnon. Pendant qu'ils allaient ainsi, faisant manœuvrer et dirigeant les troupes, lui ne soufflait mot, mais le *chtchi* avec le *kacha* disparut tout entier. »

Bien que nous n'ayons pu donner à cette traduction cette pittoresque et charmante couleur moscovite dont se revêt la fable originale, on y verra peut-être un reflet de l'esprit du trouvère moderne, qui se plaît surtout à mettre en saillie les mœurs du moujik russe, dont il s'est fait le poète. Voici encore une citation littérale. Dans le *Kaftan de Trichka*, Kriloff s'attaque à cette insouciance ou plutôt à cette imprévoyance si commune aux races slaves, imprévoyance trop générale dans l'économie de la vie domestique russe, et dont le résultat n'eût pas manqué de se faire sentir au poète lui-même, si, comme nous l'avons vu, l'empereur Alexandre n'y avait mis bon ordre.

« Trichka s'aperçut un jour que les coudes de son kaftan étaient percés. Qu'y a-t-il tant à penser? Il prend l'aiguille, coupe un bout de ses manches et rapièce les coudes. Voilà le kaftan réparé. Seulement Trichka eut un quart des bras nus. Mais à quoi bon se mettre en souci pour si peu? Tout le monde commence cependant à se moquer de lui. Alors Trichka se dit : « Je ne suis pourtant pas un sot! je trouverai bien moyen de remédier également à ceci, et je ferai que mes manches seront plus longues qu'auparavant. » C'est que Trichka n'est point un gars ordinaire. Il se met donc à la besogne, coupe la robe de son kaftan, dont il rallonge les manches, et demeure fort satisfait, bien qu'il porte un kaftan plus court qu'une camisole.

« C'est ainsi que j'ai vu certains messieurs réparer leurs affaires embrouillées. Regardez-y de près, ils se pavent dans le kaftan de Trichka. »

Nous l'avons dit, cette imprévoyance de Trichka est un peu celle de tous ses compatriotes, et, sous ce rapport, le spirituel apologue renferme une question qui touche à l'économie sociale tout entière de la Russie. D'où vient que tant de grandes fortunes dans ce pays sont aujourd'hui délabrées? tant de grandes maisons obérées? tant de terres criblées d'hypothèques ou engagées à la banque de crédit, qui ne fournit le plus souvent à l'emprunteur que les ciseaux de Trichka pour tailler dans son kaftan de quoi rallonger ses

(1) C'est ainsi que sont marquées les recrues.

(2) *Batiouchka*, petit père; c'est ainsi que le tsar est désigné parmi le peuple.

manches écourtées? Tout cela vient de cet esprit de bizarre incurie qui aime les larges façons et les grandes manières, de cette horreur des chiffres et du lendemain inhérente au caractère russe, de cette nature slave, en un mot, habituée dès long-temps à l'épanouissement d'une vie que notre civilisation occidentale n'avait pas encore soumise aux soins de l'économie et des calculs quotidiens. Nous qui n'apercevons les Russes que chez nous, où ils arrivent munis d'excellentes lettres de crédit, et qui les voyons royalement mener la vie, nous nous les figurons tous dans leur pays cousus de roubles et possédant au moins une mine d'or en Sibérie. L'erreur est grande. — Il est tel de ces Russes qui n'est venu jouer pendant un hiver ou deux un rôle brillant à Paris que grâce à quelque kaftan raccommode à la manière de Trichka, — je veux dire au moyen d'un emprunt dont les intérêts grèvent ses biens et les amoindriront bientôt. Le gouvernement a créé une banque spéciale de crédit foncier, appelée banque d'emprunt, dans l'intention de sauver le seigneur obéré des mains des usuriers, qui ne prêtent qu'à d'énormes intérêts, de 10 à 15 pour 100, et sur bonnes lettres de créance qui engagent la fortune. La banque de crédit leur prête à un intérêt moindre, 8 pour 100, dont une partie est consacrée à l'amortissement de la dette. Malheureusement le service des intérêts est mal fait; les arriérés s'accumulent bientôt, et il arrive presque toujours que le gage reste à la couronne (1), qui le garde en toute propriété après en avoir payé le surplus à son débiteur. Il faut dire que les paysans qui peuplaient ces terres, par le seul fait de leur adjonction au domaine de la couronne, deviennent libres et passent à l'état de fermiers.

Quelques fables qu'il nous suffira d'analyser achèveront de donner une idée de la manière du fabuliste russe, avant que nous arrivions à de petits poèmes qui, dans leur cadre étroit, forment de véritables satires philosophiques et morales. Dans *le Paysan et l'Ouvrier*, l'instinct mercantile des classes inférieures de la société russe est vivement mis en relief. Un paysan et un ouvrier sont surpris par un ours au milieu d'un bois. Le premier tombe bientôt, terrassé par le monstre; mais son compagnon, armé de sa hache, qu'il maniait avec adresse, se précipite sur la bête, qu'il a le bonheur de tuer. Son compagnon est délivré. « Ah! dit alors celui-ci en se relevant et considérant l'ours abattu, que tu es maladroit! Regarde quelle belle fourrure tu as abimée! »

Dans *le Moujik et le Renard*, c'est un pauvre homme du peuple qui fait la morale au plus rusé des animaux. Comment peut-il exposer sa vie pour quelque méchante volaille arrachée à son poulailler? car enfin on l'attrapera tôt ou tard, et alors on sera sans pitié. Il lui propose un traité. Le renard sera grassement entretenu, lui et sa famille, à la condition de respecter à l'avenir les poules du moujik. Le renard accepte, et l'homme, désormais rassuré, eut bientôt le plus beau poulailler des environs; mais voici qu'un beau jour le renard, oubliant sa promesse, pénètre dans le poulailler et le remplit de carnage. « O voleurs! s'écrie le fabuliste, vous serez toujours voleurs! »

*Les Fleurs artificielles et les Fleurs naturelles* renferment, sous une forme piquante, une leçon qui semble s'adresser aux talens factices que l'imitation

(1) La loi a déterminé le temps, qui est de plusieurs années, au-delà duquel, les intérêts n'étant pas payés, la terre engagée est retenue.



des littératures étrangères avait multipliés en Russie. Les fleurs artificielles veulent disputer aux fleurs naturelles la fraîcheur et l'éclat des couleurs. Une pluie survient. Les fleurs artificielles tombent souillées pour ne plus se relever, tandis que les autres se redressent plus fraîches et plus odorantes. — La pluie, c'est la critique qui tue les ouvrages aux beautés factices, tandis qu'elle relève la valeur réelle des œuvres créées par le talent.

*Le Bluet* contraste avec *les Fleurs artificielles* : c'est presque une élogie que cette fable touchante. Le soleil est depuis plusieurs jours caché dans les nuages; la fleur modeste se meurt faute de ses rayons, et les implore avec larmes. Le hanneton, qui entend cette plainte, gourmande l'indiscreète. Le soleil, selon lui, a bien d'autres affaires que de s'occuper de la fleurlette. Les vastes champs, les monts, le chêne surtout, voilà ce qui mérite ses regards. Cependant les nuages se dissipent, les rayons de l'astre du jour tombent sur la terre, et la petite fleur en prend aussi sa part.

Tous ces sujets, on peut le voir, se développent sans effort; leur sens allégorique se détache nettement de la fable, et la morale qui en ressort est tout aussi aisée à saisir. Plusieurs de ces apologues sont dirigés contre les critiques injustes ou malhabiles. La guerre à la mauvaise critique était une des préoccupations dominantes de l'époque où Kriloff écrivait. C'était une des conséquences du grand mouvement d'où devait sortir peu à peu la littérature nationale. C'est encore sur le terrain de la satire littéraire que nous conduit cette fable du *Paroissien* dirigée contre l'intolérance des coteries :

« Il existe des hommes ainsi faits : soyez de leurs amis, et votre talent est reconnu, on vous accorde même du génie; n'en soyez pas... oh! alors, fussiez-vous le chantre le plus admirable, non-seulement vous ne devez vous attendre à aucune louange, mais pas même à la moindre charité. — Peut-être serai-je désagréable à plus d'un, mais, au lieu d'une fable, je veux raconter ici une histoire.

« Un prédicateur prêchait dans un temple. — On eût dit à son éloquence un héritier de Platon (1). Il enseignait les bonnes œuvres à ses auditeurs : son discours s'épanchait de ses lèvres onctueux comme un rayon de miel. La vérité s'y dévoilait aussi pure qu'un collier d'or. Il élevait les cœurs à Dieu, exaltait les sentimens, et condamnait ce monde d'orgueil et de vanité.

« Il s'arrêta; mais tous l'écoutaient encore, et, ravis en esprit, ne sentaient point les larmes qui coulaient doucement sur leurs joues.

« Lorsqu'on fut sorti de la maison de Dieu, on s'entretint du prédicateur. — Quel admirable talent! quelle onction! quelle chaleur! avec quelle force irrésistible il entraîne les ames!...

« — Mais toi, l'ami, tu dois être d'un naturel bien dur que tu ne laisses voir aucune trace de pleurs, ... ou c'est peut-être que tu n'as pas compris?... — Pas compris? Allons donc! Comment ne pas comprendre?... Mais à quel propos m'attendrirai-je? Je ne suis pas de cette paroisse. »

Cette fable a un pendant charmant, *le Coucou et le Coq*, allégorie peut-être plus directe, s'il faut en croire les Russes, qui donnent aux deux oiseaux deux noms de *journalistes fort connus*. Or ces deux volatiles s'appellent des

(1) Archimandrite de Moscou, célèbre par son éloquence. Il mourut en 1812.

plus tendres noms, ma *lumière* et ma *beauté*, au grand scandale d'un moineau de bon sens qui leur dit : « Louez-vous tour à tour, à la bonne heure! — mais cela n'empêchera pas que votre chant n'en reste détestable. » Et le poète se demande ensuite : « Pourquoi donc sans crainte de blasphème le coucou loue-t-il le coq? — C'est que le coq loue le coucou. »

Krilloff toutefois n'est jamais mieux inspiré que lorsqu'il revient à la vie populaire. Lisez la jolie fable intitulée *l'Oukha de Démiane*. *L'oukha* est une soupe de poisson, une sorte de *bouillabaisse* moscovite dont on est très friand en Russie, et Démiane est un excellent bourgeois qui en fait les honneurs à son voisin Phocas. Il y a ici un petit tableau de genre éminemment russe de couleur et de ton; — paroles et gestes, tout y reflète la plus pure saveur du terroir; quant au fond de l'apologue, à sa moralité, on serait tenté d'y voir une épigramme contre les écrivains qui ne savent point s'arrêter et dont les productions finissent par devenir semblables à l'oukha de Démiane.

« Voisin, ma lumière! je t'en prie, mange. — Voisin, je suis rassasié, j'en ai jusqu'à la gorge. — Qu'importe?... encore une petite assiette... Écoute, l'oukha, je te le jure, est glorieusement faite. — Mais j'en ai mangé trois fois. — Allons, est-ce que l'on compte? Pourvu que le cœur t'en dise et que cela te profite, mange jusqu'au fond. Quelle oukha! comme elle est grasse! on la dirait colorée d'ambre. Allons, pour me faire plaisir, cher ami! Voici une brême, des tripes, un morceau de sterlet. Au moins une cuillerée encore!... C'est ainsi que le voisin Démiane régalaient son voisin Phocas. Celui-ci accepte une quatrième assiette d'oukha, réunit ses efforts et la vide. — Voilà comme j'aime les amis, s'écrie alors Démiane. Je déteste les gens cérémonieux. Allons, mon cher, encore une toute petite assiettée!... Phocas pâlit à cette menace, et, bien qu'il adorât l'oukha, il saisit de ses deux mains et ceinture et chapeau, et regagne en courant sa demeure. Depuis ce jour, il ne remit plus le pied chez son voisin Démiane. »

Rien dans ce petit tableau n'est exagéré; c'est la bonhomie du bourgeois russe prise sur le fait. Démiane est parfaitement dans son rôle d'amphitryon moscovite. C'est, en effet, avec cet empressement un peu tyrannique, comme on voit, que les classes bourgeoises en Russie exercent l'hospitalité, et cela du meilleur cœur du monde. Krilloff ne met en scène que des types essentiellement moscovites. Voyez, par exemple, ce gentilhomme mélomane qui invite à dîner un sien voisin pour lui faire entendre son orchestre ou plutôt ses chanteurs. Les chanteurs étaient détestables. Le voisin fut au supplice tant que dura le concert, et le dit ensuite franchement au propriétaire, qui lui répondit avec humilité : « Je sais bien qu'ils crient un peu trop, mais ce sont des gens d'une conduite irréprochable; aucun d'eux ne s'enivre. — J'admets, répond l'autre, qu'on s'enivre, pourvu que d'ailleurs on connaisse son affaire. » Le poète est indulgent, on le voit : il sait le faible national, et il l'excuse; peut-être certain retour sur lui-même l'attendrit-il encore à cet endroit. Il est de fait que cette faiblesse est commune aux basses classes; il y a toujours une heure, un moment où elle triomphe de la détermination la plus sérieuse. Un verre d'eau-de-vie (*vodka*) a pour le moujik comme pour l'artisan moscovite un attrait presque irrésistible.

Les fables de Krilloff nous conduisent ainsi à travers toutes les classes de la

population moscovite; on apprend à les connaître, on en voit la physionomie, on en entend le langage; on aime surtout la figure du bon moujik, quelquefois légèrement ingrat comme celui que son compagnon délivre des griffes de l'ours, un peu léger comme frère Yégor, qui incendie sa maison sans le vouloir, irréfléchi comme Trichka, qui raccourcit outre mesure la robe de son *kaffan*; mais, au demeurant, bon et loyal, laborieux et patient, aimant son *isba*, sa famille, son vieux père, fidèle au tsar, craignant Dieu et redoutant le diable. D'ailleurs, dans ce voyage, tout est charmant, inattendu, plein de choses curieuses. Vous êtes en compagnie d'un trouvère piquant et qui connaît la contrée; il vous l'explique en maître. Sa fable moderne prend volontiers les allures et les couleurs de l'ancien fabliau, comme dans *les Trois Moujiks*; alors le récit a quelque chose de plus pénétrant et de plus malin; ce n'est plus une fable, c'est un conte; ce sont des hommes réels, qui vivent, parlent, agissent; c'est la forme du vieux récit avec la pensée moderne; c'est la finesse de l'esprit ancien s'appliquant à des ridicules contemporains. Ce mélange si rare de naïveté et de verve satirique atteint son expression la plus complète peut-être dans la fable intitulée *le menteur*.

« Un noble, dit le poète, revenu depuis peu des pays lointains, se promenait avec un ami. Il lui parlait avec exaltation des contrées qu'il avait parcourues, des choses qu'il avait vues, et ajoutait à la vérité bon nombre d'inventions. C'était, à ce qu'il paraît, un de ces Russes qui se plaisent à vanter systématiquement les pays étrangers aux dépens de la terre natale. Celui-ci maltraitait fort la pauvre Russie avec son climat variable, ses neiges glacées, et quelquefois son soleil dévorant, tandis que dans les contrées qu'il avait visitées le climat est toujours doux et tempéré; on n'y connaît pas les ombres de la nuit, et l'année entière, à l'entendre, ne compte que des journées de mai; on n'y sème point, on n'y plante point, et pourtant tout y fleurit et mûrit à souhait. A Rome, par exemple, il a vu un concombre... le croira-t-on jamais?... en vérité, il était grand comme une montagne.

« L'ami écoute ces beaux récits sans s'étonner. — Quelle merveille! dit-il; en vérité, le monde est rempli de merveilles! seulement, on ne les remarque pas toutes. Par exemple, nous-mêmes, en ce moment, nous approchons d'une chose dont nulle part, j'en suis certain, on n'a vu la pareille. Tu vois ce pont jeté sur cette rivière que nous devons traverser? — Eh bien? — Eh bien! il a une qualité étonnante, pas un menteur ne saurait y passer sans qu'il ne s'entr'ouvre aussitôt sous ses pieds. — Et la rivière, comment est-elle? — Elle est fort profonde. Tu vois que ce pont vaut bien ton concombre romain, qui est, as-tu dit, aussi grand qu'une montagne. — Ai-je dit une montagne? Dans tous les cas, il est bien de la grosseur d'une maison. — N'importe, le pont que nous allons traverser n'en est pas moins une merveille avec son aversion pour les menteurs. Cette année, tout le monde le sait, il s'est entr'ouvert sous les pas de deux journalistes et d'un tailleur, qui ont été engloutis par les flots. Cependant, si le concombre est grand comme une maison, il ne laisse pas d'être encore une assez piquante curiosité. — Pas autant qu'on pourrait croire, vois-tu? car, pour dire les choses comme elles sont, les maisons de là-bas ne sont pas de la grandeur des nôtres, de nos palais surtout; ce sont de vraies bicoques, mon cher, où deux personnes à peine peuvent pé-

nétrer, et encore ne sauraient-elles s'y tenir debout. — Mais un concombre dans lequel deux personnes pourraient entrer n'en est pas moins un légume fort étonnant... Cependant j'insiste sur la supériorité de notre pont, sur lequel un menteur ne peut faire dix pas sans le voir manquer sous lui. Tout en reconnaissant que ton concombre romain est une vraie merveille... — Écoute, dit enfin le menteur en interrompant son malin compagnon, au lieu de prendre par le pont, ne pourrions-nous pas suivre les bords de la rivière? »

C'est bien là le vieux fabliau dans toute sa gaieté narquoise. Quelquefois aussi le fabuliste russe abandonne les textes de morale pratique, les drames populaires, les fantaisies pittoresques pour aborder des sujets d'une portée plus haute. Trois fables se présentent ici, qui sont de magnifiques poèmes où les plus éclatantes couleurs du style s'unissent admirablement à la grandeur des idées. Ce sont *les Impies*, *les Plongeurs*, *les Feuilles et les Racines*.

La première est dirigée contre l'impiété, le blasphème et l'athéisme. « Il y eut un peuple dans l'antiquité, la honte des peuples, tellement endurci dans son cœur, qu'il déclara la guerre aux dieux. » Le tableau de cette foule révoltée et s'appêtant au combat est dessiné en traits magnifiques. Les dieux sont effrayés dans le ciel et se pressent autour de Jupiter, qui les rassure. L'attaque commence; les airs sont obscurcis de pierres et de flèches lancées par les impies; mais ces projectiles, qui ne peuvent arriver jusqu'aux dieux, retombent sur les têtes des coupables, qu'ils punissent de leur folle révolte. Il en arrive de même des blasphèmes des hommes contre la Divinité.

La fable des *Plongeurs* roule sur une grave question : les sciences peuvent-elles donner le bonheur à l'humanité? Faut-il les considérer comme un bien? faut-il les regarder comme un mal? Vieille question agitée depuis des siècles par les philosophes, et dont les solutions les plus contraires peuvent être également vraies et également fausses. — Un tsar, dans la fable russe, se creuse la tête pour trouver le mot de ce problème difficile. Il réunit son conseil, il appelle toutes les intelligences supérieures qui peuplent son empire. Ni les hommes d'état ni les savans ne peuvent le satisfaire. Un jour, ayant égaré ses pas dans la campagne, il rencontre un solitaire auquel il fait part du souci qui le préoccupe en lui demandant son opinion. Le solitaire se recueille un instant et lui raconte ensuite une parabole : « Trois frères, dit-il, avaient quitté la pêche du poisson pour celle des perles. Le plus jeune, faible et paresseux, ne jetait pas même ses filets dans la mer; il demeura pauvre. Le second, robuste et avisé, choisissait les bons endroits non loin de la rive, plongeait et ramenait d'excellent butin; il devient bientôt riche. Ce que voyant, le troisième frère pensa que, s'il plongeait aux lieux les plus profonds de l'océan, il en rapporterait de plus grandes richesses : il le fit et y resta. O tsar! ajouta le sage, on peut puiser beaucoup de bien dans la science; néanmoins un esprit audacieux peut y trouver un abîme et la mort. Heureux encore s'il n'entraîne personne dans sa perte! »

Nous préférons la dernière de ces trois fables, celle des *Feuilles et des Racines*, charmante et poétique leçon de droit social. Par une belle matinée d'été, jetant leur ombre dans la vallée, les feuilles s'entretenaient avec les zéphyrus et se vantaient : — Elles font l'ornement de la vallée et sont la parure de l'arbre qu'elles couronnent; que serait-il sans elles?... C'est sous leurs bouquets que

le voyageur fatigué vient se reposer et goûter un peu de fraîcheur, tandis que le rossignol, à l'aube du jour, fait retentir de ses chants leurs touffes épaisses. Une voix s'éleva humblement du fond de la terre. — « Qui ose donc nous interrompre? reprirent-elles en s'agitant bruyamment; qui a cette audace? Qui êtes-vous, vous autres, là-bas, qui osez élever la voix jusqu'à nous? » La voix dit : « Nous sommes celles qui vivent ici dans l'obscurité pour vous alimenter; comment se fait-il que vous ne nous reconnaissiez pas? Nous sommes les racines de l'arbre sur lequel vous fleurissez. Glorifiez-vous de votre sort et brillez à votre aise, nous le voulons bien; mais n'oubliez pas que, si nous venions à nous épuiser, c'en serait fait et de l'arbre et de vous! » Ces racines, si modestes et si sages, représentent, on ne saurait s'y tromper, l'humble et laborieuse population des campagnes; car en Russie, plus que dans nos contrées d'industrie et de commerce, l'agriculture entretient et alimente les classes élevées et aristocratiques, ces feuilles élégantes et bruyantes de l'arbre social. Il y a une lointaine analogie entre cette fable et *les Membres et l'Estomac* de La Fontaine; mais nous avouons notre préférence pour celle de Kriloff. Il y a d'ailleurs dans celle-ci un fonds de poésie plein de charme et de contrastes. La description de ces feuilles verdoyantes qui murmurent avec complaisance sur la cime de l'arbre, fières des brises qui les rafraîchissent et du rossignol qui leur confie ses chansons; puis, par une antithèse inattendue, cette voix timide qui sort des entrailles de la terre et qui scandalise si fort ces babillardes, et enfin la leçon sévère, mais pleine de convenance, que leur donnent les racines, — tout cela forme un tableau ou plutôt une sorte de petit drame qui fait à la fois sourire et rêver.

Dans le recueil des fables de Kriloff, il nous reste à indiquer un dernier groupe, celui des fables politiques. Kriloff ne pouvait demeurer indifférent au spectacle de cette grande invasion française qui porta un instant la terreur jusque sur les bords de la Néva, au sein de Pétersbourg même (1). Nous avons dit l'aspect de la Russie pendant cette terrible époque : tout se leva, tout s'arma pour la défense de la patrie. Nous ne sachons pas néanmoins que le fabuliste ait pris les armes, mais à coup sûr il ne demeura pas indifférent au sort de sa chère Russie. Nous trouvons dans son recueil plus d'une fable dont le cadre allégorique est rempli de ces grands événemens. Voici *la Corneille et la Poule* : c'est l'occupation de Moscou, que le rusé prince de Smolensk abandonna aux modernes *Vandales* pour les attirer dans un piège. Ce sont les termes de l'apologue; on voit qu'on ne saurait se tromper sur l'allégorie. La ville est sur le point d'être envahie; une corneille assistait, du haut d'un toit, à ce mouvant spectacle. « Eh bien! lui dit une poule perchée sur une cariole prête à s'éloigner, dépêche-toi, nous partons; en route avec nous! On dit que l'ennemi est aux portes. — Que m'importe? répond la corneille avec indifférence; vos sœurs peuvent partir... les corneilles n'ont pas à craindre qu'on les mette à la broche. Ainsi donc je ferai bon ménage avec les visiteurs. » Elle resta; mais la famine ne tarda pas à fondre sur les nouveaux venus, qui furent très

(1) A mesure que les armées françaises s'approchaient de Moscou et avant l'incendie de cette ville, les habitans de Saint-Pétersbourg se préparaient à abandonner cette capitale et commençaient déjà à expédier dans l'intérieur du pays leurs objets les plus précieux.

heureux de trouver l'imprudente corneille. Ils ne la mirent pas à la broche, il est vrai, mais ils la mirent au pot.

L'apologue du *Loup dans le chenil* est plus direct : ici c'est Napoléon mis en scène avec le vieux Koutousoff. Ce loup se fourvoie un matin, et croyant surprendre une bergerie désarmée, c'est dans un chenil qu'il pénètre. Aussitôt la cour entière (1), sentant le *gris batailleur* (*cérageo zabiakou*) dans son voisinage, s'apprête à tomber sur lui. Les gardes crient : « Debout, enfans ! au voleur ! » En un instant, tout s'arme ; on accourt : quelques flambeaux s'allument, et on aperçoit le loup acculé dans un coin grinçant les dents et hérissant le poil. Ses yeux dévoreraient tout le monde ; mais, voyant qu'il n'avait point affaire à des moutons et que le moment était venu de liquider avec les bergers, il tenta d'entrer en négociations. — Amis, dit-il, pourquoi tant de bruit ? Je suis votre ancien allié ; me voici pour faire la paix ; je hais la discorde. Oublions le passé ; signons un traité : pour moi non-seulement je m'engage à respecter désormais vos troupeaux, je vous promets encore de me battre pour vous. Je vous jure foi de loup que je... — Écoute, ami, dit le berger en l'interrompant, si tu es *gris*, moi je suis *blanc* (2), et depuis long-temps je connais la nature des loups ; c'est pourquoi j'ai l'habitude de ne faire autrement la paix avec tes pareils qu'en leur arrachant la peau. — Cela dit, il le livra aux chiens.

Nous pourrions encore citer le *Brochet* et le *Chat*. Cette fable est dirigée contre l'amiral Tchitchagoff, qui, arrivé de Turquie avec trente mille hommes de terre pour s'opposer au passage de la Bérézina, se laissa séparer de son arrière-garde par Napoléon, qui le battit ; ce qui est figuré par le brochet dont les souris ont rongé la queue. C'est que ce brochet, ennuyé de faire la chasse aux perches, veut se mêler d'attraper des souris. On ne tarde pas à le trouver étendu et presque mort, la queue mangée à demi. Ce qu'il y a de remarquable dans ces allusions historiques, c'est qu'elles n'ont rien de forcé ; elles naissent tout naturellement de la forme et du fond de l'apologue, et la moralité qui en ressort appartient toujours à cette philosophie du bon sens, à cette raison commune qui est vraie dans tous les temps et en tous pays.

Nous avons raconté la vie du fabuliste russe et cherché à montrer son talent sous toutes ses faces : c'était en quelque sorte préciser son rôle, faire apprécier l'influence qu'il a pu exercer sur la littérature de son pays. A une époque où cette littérature cherchait une expression pour ses instincts de nationalité, ce rôle a été tout d'initiative et d'exemple. Kriloff complète dignement l'œuvre de Pouchkine et relie le mouvement littéraire ouvert par Karamsine à l'époque actuelle, dont la mort a frappé naguère dans Gogol le plus glorieux représentant. Tandis que Kriloff traduisait la nationalité russe dans ses formes les plus humbles, Pouchkine embrassait cette nationalité des hauteurs de sa magnifique poésie. Kriloff réfléchit dans ses fables la société russe tout entière avec esprit, avec malice et surtout avec vérité. C'est ainsi que, sans plan, sans système, sans parti pris, il est arrivé à la gloire, en ouvrant les voies de la poésie populaire à la littérature de son pays.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

(1) Tous les communs et dépendances de la maison principale.

(2) On assure en Russie que ces paroles sont historiques. Koutousoff aurait fait allusion à la fameuse capote grise et à ses propres cheveux blancs.

---

# ARTHUR GOERGEI.

---

*Mein Leben und Wirken in Ungarn in den Jahren 1848 und 1849 (Ma Vie et mes Actes en Hongrie dans les années 1848 et 1849), von Arthur Goergei; Leipzig, Brockhaus, 1852.*

---

La guerre de Hongrie aura tôt ou tard son histoire définitive. A côté des sources officielles qui en Russie et en Autriche se sont déjà produites, la littérature des mémoires et des confidences personnelles vient à son tour apporter de nouvelles lumières sur quelques-uns des principaux acteurs du drame madgyar. En ce point, l'ouvrage que le général Goergei vient de publier ne saurait trop attirer l'attention. Pour la première fois une voix grave et autorisée s'élève du sein de la patrie hongroise, et cette voix est celle du jeune général qui, durant une campagne d'un an et demi, a porté le plus haut la gloire des armes nationales. Suivez Goergei, et il vous introduira dans le camp madgyar, à la diète de Pesth et de Débrezsin, et jusque dans le sanctuaire de cette camarilla mystérieuse dont les puérilités et les intrigues, après avoir tout compromis, devaient tout perdre. Chose édifiante et curieuse que de voir aux prises ces deux héros de la révolution hongroise : Kossuth et Goergei, l'homme de tribune et l'homme d'épée, le soldat et l'orateur. L'histoire de cet antagonisme d'avance pressenti n'est au fond que l'histoire de toutes les révolutions. Nul mieux que Kossuth ne s'entendit jamais à se draper en coryphée des droits des peuples, et rien ne l'arrêta lorsqu'il s'agit de lancer à travers l'océan furieux le navire de son pays, en ayant soin de crier au pilote : « Tu portes César et sa fortune. » Ici malheureusement une difficulté l'attendait qu'on

ne peut éviter dans des circonstances pareilles qu'à la condition d'être, comme Napoléon, à la fois César et pilote. Je m'explique. Kossuth, en sa qualité de dictateur politique, devait nécessairement avoir affaire à des chefs militaires, et, si c'est une rude fonction pour un homme investi d'un caractère purement civil d'avoir, en cas de guerre, à donner des ordres à des généraux toujours prêts à mettre en avant la question de compétence, que sera-ce lorsque, ces généraux ayant pour ainsi dire chacun son drapeau personnel, sa foi particulière, on comptera en quelque sorte autant de volontés et d'impulsions que de corps d'armée! Certes l'éloquence est un glorieux don, et d'autres que M. Kossuth nous l'ont prouvé dans nos récents désastres; mais, hélas! depuis longtemps les murailles ont perdu l'habitude d'obéir à l'harmonie rythmique d'une période, et quand l'ennemi s'approche, quand il s'agit de reprendre sur lui une citadelle, force est bien au plus divin parleur d'avoir recours aux baïonnettes. Or les baïonnettes, ce sont les généraux qui les commandent, et si ces généraux trouvent à propos de déchirer les instructions que vous leur adressez, s'ils haussent les épaules de pitié à chacune de vos remontrances, contre de tels méfaits quel parti prendrez-vous? Êtes-vous la convention pour envoyer à la guillotине ces hommes superbes qui vous narguent et vous jettent du milieu de la poudre et des balles cette invective dédaigneuse que celui qui paie de sa personne ne marchandé jamais à celui qui ne paie que de sa parole? Querelles entre Goergei et Dembinski, entre Bem et Vécsey, entre Vetter et Bánffy, c'était le camp des Grecs devant Troie que cette armée hongroise où s'agitaient toutes les opinions, toutes les passions, toutes les animosités, toutes les haines de la diète de Debreczin.

L'assemblée madgyare, qui, après avoir successivement transporté ses pénates de Presbourg à Pesth, en avril 1849 siégeait à Debreczin, se composait, comme toutes les assemblées de ce genre, d'une droite, d'un centre et d'une gauche. Or, chacun de ces partis étant représenté dans l'armée, il convient de les passer en revue, si l'on veut se rendre compte des tiraillemens qui ne cessèrent jusqu'à la fin d'exister entre le gouvernement central et les divers chefs en qui s'incarnait la force militaire.

Dans cette lutte avec l'Autriche, chacun en effet avait son point de vue. La droite, par exemple, combattait pour son souverain légitime, le roi Ferdinand V. A ses yeux, le jeune roi François-Joseph, n'ayant rempli aucune des conditions imposées par la loi pragmatique, n'ayant pas même atteint l'âge voulu, était simplement un usurpateur. En minorité dans le parlement, ce parti avait pour principaux coryphées à l'armée les Goergei, les Damjanich, les Véczey, les Linange, et bon nombre d'autres généraux, jadis officiers dans l'armée autrichienne et chez lesquels la foi royaliste survivait. En levant au nom du roi



Ferdinand l'étendard de l'insurrection contre une cause qu'ils déclaraient usurpatrice, ces hommes, à les entendre, ne violaient aucun serment. Tel fut, dès le début, le caractère des proclamations de Goergei à ses soldats, tel fut le sens du chiffre inscrit sur ses drapeaux F. V. (Ferdinand V). Quant aux troupes qu'il commandait, vous ne leur eussiez pas ôté de l'esprit qu'elles se battaient pour le roi, et je ne parle point seulement ici des régimens réguliers, mais même des bataillons de *honveds*, de tous leurs officiers du moins. Qu'un semblable parti n'eût point de répugnance à négocier avec l'Autriche, on le comprendra sans peine, car au fond il s'agissait pour lui beaucoup moins d'une question de vie et de mort entre l'Autriche et la Hongrie que de certaines concessions que la couronne royale de Hongrie réclamait de la couronne impériale d'Autriche.

Passons maintenant à la seconde fraction du parlement, aux hommes de l'indépendance nationale. Ceux-là voulaient une Hongrie indépendante, avec les antiques frontières et l'intégrité du territoire, un état nouveau prenant place au banquet des puissances de l'Europe. Après cela, monarchie ou république, il leur importait peu; la grande affaire, c'était d'abord de secouer le joug détesté des Habsbourg, et d'asservir par le fer et le feu les nations slaves qui refuseraient d'accepter l'autocratie madgyare. Ensuite on verrait à se faire république ou monarchie, selon les circonstances, et selon que le vent soufflerait du nord ou du midi, république du Danube, si le principe républicain finissait par triompher, et, dans le cas contraire, monarchie élective. Salut, Kossuth, tu seras roi! Glorieuse chimère bien souvent caressée peut-être aux heures d'ovation et d'omnipotence, qui s'évanouit pour jamais au jour où les baïonnettes autrichiennes, comme une autre forêt de Birnam, franchirent la Laytha!

Quant au troisième parti, la gauche, ce qu'il lui fallait à lui, ce n'était plus seulement l'indépendance et l'autonomie, mais bel et bien la république hongroise avec des institutions démocratiques. Cette coalition avait pour chef le jacobin Ladislas Madaráss, ministre de la police sous le second ministère, le même qui, lors de la fameuse harangue que tint Kossuth du haut du balcon de la redoute de Pesth, voulait à toute force coiffer l'agitateur d'une toque à plume rouge, honneur dont le fougueux tribun sentit pourtant tout le ridicule et qu'il repoussa formellement. Ainsi que l'opinion royaliste était représentée dans l'armée par la plupart des généraux qui jadis avaient servi en qualité d'officiers sous le drapeau de l'Autriche, ainsi l'opinion démocratique comptait parmi les chefs militaires de nombreux adhérens. C'étaient d'abord les Maurice Perczel, les Kméty, les Guyon, puis toute la Pologne, les Bem, les Dembinski, les Woroniewski; aux yeux de ces derniers, la guerre de territoire que soutenaient les Hongrois ne valait qu'en tant qu'elle

pouvait réveiller chez les peuples de l'Europe ces mouvemens insurrectionnels que les nobles vaincus de Varsovie avaient pour mission de promener par le monde. De l'idée purement madgyare, ils en eussent fait bon marché; au demeurant, ils la trouvaient mesquine, et s'ils étaient entrés dans cette querelle particulière, c'était pour arriver à la question générale, qui les préoccupait bien autrement. De là, cette tendance à élargir le champ d'opérations, cet instinct dévorant qui les poussait à sortir des frontières que les paladins de la nationalité hongroise s'étaient promis de respecter. Goergei a démontré dans ses mémoires, par des argumens stratégiques, ce qu'avait d'impraticable ce plan si souvent caressé des généraux polonais, qui consistait à porter soudainement la guerre au cœur même de la monarchie autrichienne; au plus fort de la lutte, il s'y était déjà opposé par le sentiment de la cause qu'il avait entrepris de défendre, nous dirions presque par chevalerie. Marcher directement sur Vienne, anéantir l'Autriche et provoquer ainsi une collision universelle, voilà ce que voulaient Bem et Dembinski, voilà ce que Goergei ne voulait pas. La légitimité de sa cause (nous constatons un fait sans discuter le point de vue) en eût souffert sensiblement; d'ailleurs, jamais ni lui ni ses compagnons d'armes, ni ses vieux régimens, qui formaient en somme la meilleure partie du contingent hongrois, n'eussent consenti à donner la main à la révolution. On ne saurait trop le redire, entre la révolution européenne de 1848 et la guerre de l'indépendance madgyare, il n'y a pas l'ombre de communauté à établir. Si les deux mouvemens ont été mille fois improprement confondus, la faute en est au parti polonais, coupable d'avoir introduit l'élément révolutionnaire dans un démêlé de droit national. Pas plus avec les insurgés de Vienne qu'avec les démagogues de Berlin et les socialistes de Paris, le soulèvement de la Hongrie n'avait affaire. J'ajoute qu'il y avait au fond de cette insurrection madgyare un caractère de féodale aristocratie qui ne s'accommode pas le moins du monde avec les théories qui se prêchent d'habitude sur la montagne. Le prince Windisch-Graetz, alors qu'il faisait dire à Kossuth: «Je ne traite pas avec des rebelles,» entraît admirablement dans le sens de la chose. Rebelles, oui, mais non pas révolutionnaires. Si la révolution s'en mêla, ce fut après coup, et, comme on dit, pour pêcher en eau trouble: il y aura d'ailleurs toujours des hommes qui se tromperont de pays et de dates; mais, je le répète, la rébellion hongroise, à la prendre dans son expression la plus simple à la fois et la plus élevée, ne saurait avoir rien de commun avec les mille et une tentatives anarchiques de 1848, et c'est ce sentiment de roideur barbare, cet individualisme national porté à l'excès qu'il s'agit de ne point perdre de vue, si l'on veut se rendre compte de certains événemens jusque-là inexplicables, percer la nuit dont s'enveloppent certains actes de la politique madgyare

et se rendre un compte exact de mainte physionomie restée douteuse, de l'énigmatique Goergei par exemple, qu'il est temps d'aborder.

## I.

Arthur Goergei, né en janvier 1818 à Topportz, possession héréditaire de sa famille, dans le comté de Zips, appartient à une race noble où la bravoure est dans le sang. Nous voyons en 1512 un Stéphan Goergei battre à Rozgoni, près Kaschau, le puissant comte Mathieu de Trentschin, et, s'il nous plaît de remonter plus haut le cours des siècles, nous rencontrons, en 1240, un Arnold Goergei, comte de Zips en Saxe (*comes Saxorum de Scepus*), lequel, pour services rendus contre les Tartares, reçut en donation les terres de Goergei et de Topportz, ainsi qu'une foule de domaines et seigneuries dans les Karpathes. Sa famille tient encore un rang considérable; le grand-père d'Arthur Goergei était officier supérieur de cavalerie sous les drapeaux autrichiens, lorsqu'il fut tué en combattant contre la France dans les guerres de l'empire, et son père, — un lettré celui-là, grand partisan d'Horace, qui le suivait partout, — son père eut quatre fils, dont trois, le major Arnim, le général Arthur et le capitaine des *honveds* Stefan, ont pris part à l'insurrection madgyare. Sa mère était une femme forte, une vraie matrone de Sparte, et qui ne se souciait aucunement de poésie légère. S'il lui arrivait d'ouvrir un livre, c'était Herder ou quelque bon ouvrage d'éducation ou de médecine pratique, car les pauvres de la contrée avaient en elle leur providence, et rien ne lui coûtait quand il s'agissait de visiter un malade, d'assister un malheureux, et de promener partout les consolations de la science et de la charité. Ce que des enfans naturellement robustes et bien doués du côté de l'esprit durent retirer des leçons d'une telle femme, on le soupçonne. Leurs forces physiques se développèrent, ils se formèrent à l'obéissance, à la discipline, et leurs tempéramens contractèrent à cette école une vigueur puissante, une stoïque fermeté qui les aida plus tard à traverser les rudes épreuves des champs de bataille. Arthur touchait à peine à l'adolescence lorsque la noble dame mourut, lui léguant avec l'énergie du caractère cet orgueil patricien qui ne s'est jamais démenti. Le jeune Goergei entra d'abord au collège évangélique d'Épériès pour s'y livrer à ses études classiques; mais bientôt, sa vocation guerrière l'entraînant, il se fit recevoir à l'école militaire de Tuln. Ses progrès y furent rapides et brillans; en deux années, il acheva des cours qui, pour les autres, ne comportaient pas moins de trois ans, et la satisfaction qu'il inspira aux officiers ses professeurs fut telle que l'un d'eux, en le recommandant au ministre, observait que dans ce jeune homme de dix-sept ans il pouvait bien y avoir l'étoffe d'un général en chef.

En quittant Tuln, Goergei vint à Vienne, où il entra dans les gardes nobles hongrois. Là encore il se distingua par le sérieux de son humeur, l'austérité de sa conduite, son amour de l'ordre et sa souveraine répugnance pour cette vie de dissipation et de plaisirs que menaient la plupart de ses camarades. L'étude des sciences fut pendant cinq ans son unique distraction. Le temps que la caserne n'employait point, il le donnait à l'université; dévoré de la soif de connaître, il passait de la botanique à la chimie, de la chimie à l'art vétérinaire. Au bout de cinq ans, nommé lieutenant-colonel aux hussards palatins, il allait aborder les grades élevés, quand tout à coup, cette fureur de science l'emportant, il quitta le service et se rendit à Prague pour s'y livrer exclusivement à la chimie, sous la direction du professeur Redtenbach, alors célèbre en Allemagne. Cependant il y avait à Prague, à cette époque, une jeune Française très agréable, placée chez un banquier en qualité de gouvernante. Notre savant s'en éprit et l'épousa, et bientôt le jeune ménage s'en retournait dans le Zips vivre heureux et tranquille au fond d'une petite gentilhommière située non loin du lieu de naissance de Goergei, et qu'un de ses oncles venait en mourant de lui laisser. C'était compter sans les événemens. Le 15 mars 1848, la patrie se soulève; le sol hongrois crie au soldat devenu campagnard: Tu dors, Brutus? et Goergei, à cet appel, accourt à Pesth se mettre à la disposition du ministère madgyar. D'abord on l'envoie à Liège pour un achat d'armes au compte du gouvernement national: à son retour, il passe capitaine à Raab, puis major à Szolnok; mais Jellachich s'avance à la tête de ses Croates: le commandant Goergei reçoit l'ordre de l'empêcher de franchir le Danube et se rend à l'île de Csépel, où déjà son ingrate et sombre destinée lui tient en réserve la présidence du conseil de guerre qui va condamner à mort le jeune comte Zichy.

Le 27 septembre 1848, les comtes Eugène et Paul Zichy, venant de Stuhlweissenbourg, étaient arrêtés aux avant-postes hongrois et conduits sous escorte au quartier-général d'Adony. Les mémoires de Goergei contiennent à ce sujet un passage infiniment curieux, et qui donne les détails les plus piquans sur la manière tout expéditive dont certains Madgyars comprenaient la justice. Faire massacrer de but en blanc des prisonniers par la multitude, ériger en axiomes pratiques les abominables assassinats des Latour et des Lamberg, c'est là une atrocité que l'esprit se refuse à croire. Il y avait cependant au camp madgyar d'honnêtes officiers pour trouver la chose toute simple. Qu'on en juge:

« J'étais à l'île de Csépel, quand la nouvelle de l'arrestation des comtes Zichy m'arriva. Pressé d'en savoir davantage et de m'informer par moi-même, je résolus de retourner à l'instant au quartier-général. Dans les rues d'Adony, je trouvai une population très exaltée, et la masse des volontaires

du sud déblatérant avec fureur contre les prisonniers. Or, comme je cherchais à part moi quels moyens mettre en œuvre pour sauvegarder ces malheureux jeunes gens, je rencontrai deux officiers d'état-major du corps d'Hunyade (un colonel et un chef de bataillon). Tous les deux avaient été placés sous mon commandement par ordre supérieur et sans égards pour le rang et l'ancienneté. Ils me dirent qu'ils venaient, en mon absence, de prendre le parti de faire escorter jusqu'à Pesth les personnages arrêtés, et le colonel, voyant que je cherchais à pénétrer le motif de cette résolution, affecta un grand mystère, en m'engageant à le suivre chez lui. Arrivé là, il m'expliqua le plus tranquillement du monde comme quoi lui et son camarade avaient essayé de faire subir aux deux Zichy le sort du comte Lamberg. « Monsieur le major que voilà prend le commandement de l'escorte, et se charge de haranguer le peuple, et de l'exaspérer contre les prisonniers, qui seront exprès conduits à pied pour faciliter la besogne à tous ces braves gens qui vous ont si lestement naguère expédié le général Lamberg, et qui sauront comment s'y prendre une seconde fois. » J'avoue qu'à ce moment je voulais à peine en croire mes oreilles. Après m'être inutilement efforcé de démontrer aux auteurs de cet infâme guet-apens l'indignité de leur complot, je me vis contraint d'user de mon autorité supérieure. Je contremandai donc leurs dispositions, ordonnant sous ma responsabilité personnelle que les prisonniers ne seraient point menés à Pesth, mais traduits sur les lieux devant le tribunal militaire qui statuerait légalement sur leur sort. »

Le conseil de guerre, en effet, s'assembla sous la présidence du commandant Arthur Goergei. Les deux nobles frères y comparurent. Paul Zichy, contre lequel, à ce qu'il paraît, l'instruction ne découvrit pas de preuves suffisantes, fut mis en liberté, tandis qu'Eugène, déclaré coupable à l'unanimité des voix, dut payer de sa vie le crime de haute trahison dont on l'accusait. Un sauf-conduit du ban trouvé dans les papiers du jeune comte et quelques exemplaires de deux proclamations adressées au nom du roi Ferdinand V, la première à la nation hongroise, la seconde aux troupes enrôlées sous le drapeau madgyar, servirent à motiver cette condamnation. Intelligence avec les ennemis de la patrie, participation à l'insurrection armée des Slaves du sud (Jellachich et les Slaves, des insurgés! sans doute parce qu'ils se révoltaient contre les rebelles!), tels furent les deux points principaux sur lesquels s'appuya le verdict. Goergei assista à l'exécution de Zichy avec le même sang-froid, le même calme qu'il avait montrés en prononçant la sentence du tribunal. Cette âme hautaine et dédaigneuse fit voir en cette occasion, comme elle l'a d'ailleurs toujours témoigné depuis, qu'elle avait en elle trop d'amertume et de mépris des hommes pour jamais pouvoir s'intéresser au destin de l'un d'eux, quel qu'il soit. Debout en face de la potence où le jeune comte monte en héros, il assiste aux apprêts du supplice la tête haute, l'œil sévère, et seulement quand Zichy a rendu son dernier souffle, le juge, im-

mobile et silencieux jusque-là, s'éloigne du champ funèbre en murmurant d'une voix sourde : « C'était indispensable. Que cet exemple profite à d'autres! »

Il s'était mêlé à cette triste affaire une histoire de bijoux restés soi-disant en la possession de Goergei et faite pour entacher en lui la probité du soldat. Attaquer le désintéressement de Goergei, autant vaudrait attaquer sa bravoure; mais c'est un des caractères de la calomnie qu'elle se préoccupe médiocrement d'ordinaire de mettre ses mensonges en harmonie avec l'ensemble du personnage à qui elle s'attache. On avait donc raconté que le président du tribunal militaire de Csépel s'était adjudgé bon nombre d'objets précieux appartenant au comte Eugène Zichy, sans doute, ajoutait-on ironiquement, afin de conserver au moins un souvenir de sa victime. Il va sans dire que les mémoires de Goergei réduisent ces misérables bruits à leur juste valeur. Ces bijoux, épingles, bagues, chaînes et cachets, il les a remis lui-même à Kossuth en mains propres. Il y a de plus dans cette histoire certains traits qu'il est bon de produire, ne servissent-ils qu'à démontrer qu'en cette guerre d'extermination tous les pillards n'étaient pas du côté des Croates, ainsi qu'on a prétendu trop long-temps le faire croire au public bienveillant. « Arrivé à Kalószd le 9 octobre (1848), j'y appris qu'un intendant du comte Eugène Zichy avait mis en réserve une quantité d'objets de prix ayant appartenu à son maître, et qu'il se proposait sans doute de soustraire à l'état, désormais seul héritier légitime des biens et propriétés du comte. Je me rendis donc aussitôt, en compagnie de mes officiers et d'un greffier, chez l'homme d'affaires désigné. Là j'ordonnai à mon escorte de cerner la maison, et des fouilles furent entreprises. C'était précaution inutile, car l'intendant m'avoua la chose sans détour, ajoutant qu'il se félicitait qu'une occasion s'offrît pour lui de se démettre d'une responsabilité qui commençait à l'inquiéter. Tandis qu'il s'empressait d'aller chercher les bijoux en question, j'appelai mes officiers restés en dehors de la chambre, et pris possession en leur présence de divers objets d'une grande valeur, lesquels, dûment enregistrés, furent renfermés et scellés dans leurs étuis. J'appris encore du même intendant que, sitôt après l'arrestation de son maître, un certain lieutenant Vásárhelyi était arrivé à Kalószd, que lui et sa bande avaient fouillé le château, vidé les coffres, décroché les armes de prix, et chargé de leur butin une riche calèche, qu'ils avaient attelée des quatre plus beaux chevaux des écuries du comte; qu'en outre, quelques jours plus tard, immédiatement après la retraite des Croates, les officiers du colonel Perczel étaient venus renouveler ces scènes de vandalisme, et que depuis les caves du château étaient au pillage. » Après avoir pris des mesures pour empêcher de si honteux désordres, Goergei quitta

Kalószd, et le lendemain nous le retrouvons à Pesth, où il dépose entre les mains de Kossuth les valeurs provenant de la succession du comte Zichy. « Kossuth demeurait alors à l'hôtel de *la Reine d'Angleterre*; il était malade et gardait le lit. Je parvins à le voir cependant et lui remis, avec mon rapport à la diète, tout ce que j'avais inventorié de précieux. Je me souviens aussi très distinctement qu'à l'examen que nous passâmes en présence de plusieurs témoins, le contenu des boîtes fut trouvé parfaitement intact, et que pas un des articles enregistrés à Kalószd ne manquait (1). » Assez sur cette histoire, et passons à des faits d'un ordre plus relevé.

L'inexorable fermeté dont Goergei donna l'exemple dans le procès militaire du comte Zichy ne laissa pas de produire une forte impression sur Kossuth. Évidemment c'était un chef désigné au commandement supérieur de l'armée hongroise que ce jeune officier qui marquait ainsi sa place partout où la confiance du gouvernement l'appelait, intrépide au feu, résolu dans les conseils, joignant à la hardiesse du coup de main cette maturité de jugement qui sauvegarde l'esprit et le rend inaccessible aux chimères. Kossuth, en adoptant Goergei comme il le fit à cette époque, ne comprit pas toute la portée de cet homme; il crut se préparer une créature, il se donnait un rival, plus qu'un rival, un maître ironique et superbe, dont le persiflage et le dédain devaient finir par le tuer. Éternelle vicissitude des révolutions: elles commencent par la parole, elles aboutissent à l'épée. Tout se paie en ce monde, et Némésis a de justes résipiscences. Kossuth avait écarté Batthyani; mais Kossuth se vit à son tour écarté par Goergei, et l'heure devait sonner où la fière épée du général crèverait l'outre d'où les vents et les tempêtes s'étaient déchainés sur la Hongrie.

Le 4 octobre, Goergei fut nommé major au corps d'opérations du colonel Perczel. Il s'agissait de couper aux impériaux les chemins de Stuhlweissenbourg et de les refouler vers le sud, ou de les maintenir en position jusqu'à ce qu'on eût reçu du renfort. Malheureusement la troupe auxiliaire sur laquelle on comptait n'était autre que cette fameuse *Landsturm*, espèce de garde nationale révolutionnaire organisée à grands frais d'éloquence par Kossuth, et dont, si je m'en fie aux bulletins des généraux, l'appoint flattait médiocrement les combattans sérieux de l'armée expéditionnaire. « En tant que commandant supérieur des gardes nationales du sud, écrit Goergei, je n'ai jamais pu me rendre compte, même approximativement, des services que, dans un temps ou dans un lieu donné, j'étais en mesure de leur demander. La garde nationale venait ou ne venait pas, selon que la fantaisie l'en prenait. D'ordinaire, elle arrivait volontiers quand elle supposait

(1) *Mein Leben* t. I<sup>er</sup>, p. 51.

l'ennemi à distance; l'ennemi s'approchait-il, aussitôt elle décampaît à toutes jambes. Bref, elle se plaisait à éviter la présence des impériaux, et lorsque, par impossible, il se faisait qu'elle se trouvât assez près de l'ennemi pour entendre sa fusillade, elle se mettait à crier à tue-tête : *Nous sommes trahis!* et à courir à travers champs comme si le diable l'emportait. » Ces braves gens avaient pour les canons une prédilection toute particulière. Ils s'y attelaient avec enthousiasme et les traînaient de gaieté de cœur, alors même qu'on ne le leur demandait pas. Leur première question à quiconque prétendait les mener à la bataille était celle-ci : « Avez-vous du canon? » Si vous leur répondiez oui, ils s'y attelaient à l'instant; mais, dans le cas contraire, ils vous plantaient là le mieux du monde.

Goergei, qui devait être l'âme dirigeante de cette campagne couronnée par le beau succès d'Ozora, n'eut guère à se louer de ses premiers rapports avec Perczel. Dès son entrée en fonctions, il critiqua hautement les plans de ses supérieurs, lesquels lui paraissaient détestables, et prit sur lui d'informer le gouvernement des bévues qui se commettaient au camp, déclinant d'avance toute coopération à un état de choses qui ne devait amener que des désastres. « Cette mesure, ajoute-t-il, avait pour but, soit d'amener à mes conseils le colonel Perczel, dont les capacités militaires ne m'inspiraient aucune confiance, soit d'obtenir mon éloignement du corps d'opérations qu'il commandait, car je sentais que je ne m'accommoderais jamais de la façon dont cet officier menait la guerre, et d'une impéritie totale que, dès les premiers jours, j'étais à même de juger par ses résultats. » Ce Maurice Perczel, espèce de guerrillero hongrois, d'Empecinado madgyar, à qui ses férocités dans le Banat méritèrent plus tard le surnom d'*hyène de Kovilj*, ce Perczel ne se distinguait pas précisément à cette époque par l'élégance des manières et l'atticisme du discours. Toute résistance produisait sur lui l'effet de ces flammes de drap écarlate qu'on agite devant les taureaux; il s'emportait alors, et ses colères touchaient au délire. Cette fois, le taureau avait dans son antagoniste un de ces lutteurs fiers, sceptiques, sûrs d'eux-mêmes, qui sont le désespoir et la perte des tempéramens furieux. — Mais vous ne savez donc pas, dit un jour Perczel ne se contenant plus, que si mon *parti* est fort dans la *diète*, il prévaut aussi dans le sein du comité de défense nationale, et qu'il me suffirait de dire un seul mot pour vous anéantir! — A quoi je répondis, poursuit Goergei, que la cause au service de laquelle je m'étais engagé n'était point celle de son parti, mais de mon pays, dont l'intérêt m'ordonnait de me déclarer contre lui et ce parti, si puissant qu'il pût être. — La réplique, à ce qu'il semble, ne fit qu'exaspérer encore davantage le malheureux Perczel, qui, hors de lui, appela la garde et voulait que Goergei fût à l'instant fusillé.



Ces lamentables querelles ne cessaient de se reproduire au camp hongrois. Il est vrai qu'on se demande, en lisant ces mémoires, si Goergei, par l'âpreté de son humeur, par le ton sarcastique de ses discours, ne provoquait pas lui-même bien souvent ces scènes de scandale. A la guerre, discuter les ordres de ses chefs, les ordres fussent-ils d'ailleurs condamnables, refuser hautement de s'y soumettre en déclarant devant tous qu'ils sont marqués au coin de l'inexpérience et de la sottise, passera toujours pour un acte d'insubordination criminelle. Comment Goergei, homme de la discipline et du devoir, ne manquait-il pas une occasion de rompre en visière avec cette obéissance passive qu'un officier subalterne doit à ses supérieurs? Comment ces tristes débats auxquels nous venons d'assister se renouvellent-ils plus tard avec le général polonais Dembinski? Je me l'explique par la nature même de cette guerre insurrectionnelle, par les conditions de cette armée où chacun, depuis le caporal jusqu'au colonel, comprenait un peu à sa manière ses attributions et ses droits. Ces airs d'indépendance altière que l'on serait tenté de reprocher au jeune lieutenant de Perczel, jamais Goergei, continuant à servir sous le drapeau de l'Autriche, n'eût songé seulement à les prendre. Autre chose en effet est d'être incorporé dans une armée régulière, régulièrement commandée, ou d'avoir affaire à ces bandes tumultueuses qu'un pays qui s'insurge fait sortir du sol pour sa défense. Ici le grade s'efface devant l'homme, et celui-là est le véritable chef qui se sent capable d'assumer sur sa tête la plus grande part de responsabilité. Le maréchal Bugeaud, en voulant un jour caractériser un de nos plus brillans officiers d'Afrique, disait de lui avec une justesse que les événemens n'ont pas démentie : « Un tel, détestable officier subalterne, excellent pour commander en chef. » Je ne crois pas qu'on puisse trouver une expression meilleure pour définir Goergei, mais j'insiste néanmoins sur ce point, que le général habile et résolu qui donna dans la suite aux armes hongroises leurs plus glorieuses journées avait en lui de quoi faire même un excellent officier en sous-ordre. S'il ne le fut pas, c'est que les circonstances, après tout, ne le permettaient guère.

Cependant cette chaude colère de Perczel contre Goergei eut son terme. Un succès obtenu sur les Croates à quelques jours de là, succès dont Goergei fut, à ce qu'on assure, le principal auteur, ne tarda pas à remettre en belle humeur l'atrabilaire colonel. Perczel ne songea plus à faire fusiller son lieutenant. Il conçut même à son endroit des sentimens tout magnanimes, et, pour effacer jusqu'au souvenir des discordes passées, lui envoya des armes en présent; mais Goergei repoussa toute espèce de réconciliation avec un homme qu'il haïssait, et, joignant l'insulte au refus, fit distribuer à ses gens les cadeaux méprisés de Perczel.

A ce moment (octobre 1848), le comité de défense nationale n'était

point sans défiance sur la fidélité du général Móga. Le peu d'énergie qu'on avait montrée devant l'invasion croate lors de l'affaire de Pacoszd, le désordre survenu tout à coup dans des troupes qui, jusqu'à la fin du combat, semblaient devoir rester victorieuses; enfin les trois jours d'armistice accordés au ban et dont Jellachich avait profité pour opérer librement sa retraite, tout cela ne laissait pas d'inspirer aux membres du gouvernement les doutes les plus graves. Vainement les rapports du commissaire Ladislas Czányi témoignaient en faveur de la loyauté du général. Le conseil de gouvernement avait fini par se persuader que Czányi pouvait bien n'être, en somme, que la dupe des manœuvres de Móga et de son entourage, et, décidé à savoir la vérité, il résolut d'envoyer sur les lieux un homme clairvoyant et pratique, ayant ordre d'observer par lui-même les moindres mouvemens du général Móga. Arthur Goergei fut l'homme qu'on choisit pour cette mission. Il était alors colonel; mais, en le congédiant, Kosuth lui remit le brevet de général, avec injonction de le garder en poche jusqu'au moment où, la prétendue trahison de Móga éclatant à ses yeux, il jugerait opportun de saisir le commandement à sa place. Arrivé à Parendorf, où Móga tenait son quartier-général, Goergei sut bientôt à quoi s'en tenir sur ces éternelles accusations de trahison dont les comités révolutionnaires se sont montrés toujours si prodigues envers leurs généraux, et qui devaient lui-même si cruellement l'atteindre plus tard; mais, hélas! tout en appréciant la fausseté de certains bruits, quel triste compte il se rendait de cet effectif militaire!

« Au quartier-général de Parendorf, vous n'entendiez parler que de la prochaine irruption de l'ennemi, et cependant les troupes étaient dans un état de dislocation tel qu'on aurait pu croire au règne de la paix universelle. Si vous demandiez aux différens chefs de l'état-major des renseignemens sur tel ou tel régiment, vous les embarrassiez beaucoup, car ils ne savaient au juste si ces régimens existaient encore, et, s'ils existaient, où il fallait s'adresser pour avoir de leurs nouvelles. D'autres, dont on vous avait raconté en détail la dislocation, apparaissaient tout à coup comme par miracle, et semblaient tomber de la lune. Somme toute, ce quartier-général de Parendorf me paraissait en proie au même esprit de vertige et d'erreur qui travaillait alors la diète et le comité de gouvernement. De trahison, il n'y en avait pas : la trahison implique une force de volonté, et, ce qui me frappait, c'était l'absence complète de toute combinaison, de tout calcul; au-dessus de Parendorf comme au-dessus de Pesth flottaient les ombres de la nuit et les nuages de l'incertitude (1) ».

On devine si Goergei, esprit froid, méthodique, habitué à prendre les

(1) *Mein Leben*, t. I<sup>er</sup>, p. 59.

choses pour ce qu'elles sont, devait, vis-à-vis d'une situation pareille, adopter raisonnablement le plan de campagne de Kossuth, qui consistait à marcher droit sur Vienne. A ses yeux, commencer une guerre offensive avec les forces incohérentes dont on disposait, c'était courir à la déroute, et il n'y avait, disait-il en souriant, qu'un *général Kossuth* qui pût vouloir mettre à exécution des idées de ce genre. Kossuth cependant n'en démordait pas, et un beau soir on apprend au quartier-général de Parendorf que le chimérique agitateur est arrivé à Nikelsdorf, entraînant à sa suite des milliers de héros. A cette nouvelle, Móga et son état-major se rendent auprès de Kossuth, et là s'ouvre un conseil militaire sous la présidence du dictateur. Kossuth fut éloquent, il représenta la marche sur Vienne comme une nécessité qu'imposaient les circonstances, comme un devoir sacré auquel on ne pouvait faillir sans se couvrir d'ignominie; il peignit sous les plus vives couleurs le dévouement des Viennois à la liberté de la Hongrie et la solidarité glorieuse des deux causes. « Vienne est encore debout! s'écria-t-il en terminant : le courage de ses habitans, de nos chers et fidèles alliés, résiste encore aux attaques impies des généraux réactionnaires; mais, si nous ne nous hâtons de leur venir en aide, ils succomberont, car la lutte qu'ils soutiennent est inégale. Volons donc à la défense de Vienne, l'honneur ainsi l'ordonne, et soyez sûrs, messieurs, que la victoire nous y attend. J'amène avec moi, pour servir de renfort à votre belliqueuse armée, douze mille guerriers qu'à défaut de l'expérience militaire enflamme la sainte ardeur du patriotisme, et qui brûlent du désir de disputer à leurs camarades plus aguerris les lauriers du champ de bataille. En avant donc, messieurs, en avant! nos amis de Vienne nous appellent, et la Hongrie ne faillira jamais à la cause de ses amis! »

A cette politique de sentiment, le général Móga répondit par des motifs stratégiques et aussi par des explications sur la manière dont il entendait concilier sa conduite actuelle avec le serment prêté jadis par lui au drapeau autrichien; puis vint le tour de Goergei. Laissons-lui la parole et contentons-nous de traduire ce langage net et précis, ce parfait bon sens qui jette sur une discussion la simple et calme lumière du vrai.

« Je mets de côté la question politique et m'en tiens au seul point de vue militaire : eh bien! moi, je le déclare, nous ne sommes pas dans le cas de prendre l'offensive. Il est indispensable que les troupes destinées à ce genre d'opérations connaissent les manœuvres, il faut que chacune des parties formant le tout soit capable d'exécuter à l'heure dite, et en harmonie avec le reste, les mouvemens prescrits. Or une très petite portion de notre armée connaît la manœuvre. Si j'excepte quelques régimens réguliers et un ou deux bataillons d'honveds, nos troupes se composent de soldats incapables de faire

même l'exercice sans se débâter. Ajoutez que ces soldats ont pour chefs de braves officiers dénués de toute instruction militaire, et qui seraient plutôt en état d'augmenter par leur présence le désordre dans les rangs. Il y a tel moment critique où le sort d'une affaire va dépendre d'un mouvement exécuté avec précision ; mais rien ne saurait remplacer, d'une part, cette attitude calme et disciplinée d'une troupe se reposant sur la responsabilité de son chef, et, de l'autre, l'entière confiance de ce chef convaincu au fond de l'âme qu'il peut compter sur l'inébranlable obéissance des hommes qu'il a sous ses ordres. Or, je le demande, cette mutuelle confiance, êtes-vous en droit d'espérer qu'elle existera dans une armée composée aux trois quarts de gardes nationales et de volontaires ? J'arrive au chapitre des munitions. En pays ennemi, comment vous y prendrez-vous ? S'il y a moyen de pourvoir à l'avance pour plusieurs jours des troupes disciplinées, la chose est impraticable avec des volontaires. Le garde national trouve d'ordinaire peu commode de traîner avec lui, dans une marche d'ailleurs fatigante, sa ration du lendemain et du surlendemain. Qu'arrive-t-il alors ? Il commence par consommer tout ce qu'il peut, quitte à gaspiller, à vendre ou à jeter le reste sur la route. D'ailleurs, quand vous disposeriez d'assez nombreux fourgons pour subvenir aux besoins répétés de ces messieurs, vous aurez toujours à lutter contre les abus inséparables d'une mauvaise administration, et il vous arrivera ce que je vois journellement se passer ici dans ma propre brigade, à savoir que, par le fait d'une répartition inepte, des compagnies crèveront de faim, tandis que d'autres, pourvues outre mesure, se rempliront deux fois le ventre en prévision de la disette du lendemain. En un mot, la guerre offensive veut des troupes aguerries, des régimens éprouvés par le feu. Hélas ! faut-il donc que je vous le répète, les nôtres n'appartiennent point à cette catégorie. Une fois sur le champ de bataille, deux puissances contraires se disputent le soldat : l'une le pousse en avant, nous l'appelons honneur, patriotisme, on pourrait quelquefois aussi l'appeler crainte salutaire du châtement dont les lois militaires frappent les lâches ; l'autre l'entraîne en arrière, c'est la peur de la mort que vomit sur lui la canonnade ennemie. Selon que l'une ou l'autre de ces deux puissances l'emporte, vous avez la victoire ou la défaite. Or les annales de la guerre ne m'apprennent que trop combien cette dernière chance atteint souvent les jeunes bataillons, même alors que leur discipline est parfaite et qu'ils ont à leur tête des chefs expérimentés. Jugez maintenant quel sort vous devez attendre pour des régimens mal disciplinés et commandés en dépit du sens commun (1) ! »

Ces paroles du jeune général n'étaient pas de nature à flatter les poétiques illusions du président Kossuth, lequel se pinça la lèvre et demanda naïvement à Goergei s'il ne comptait pour rien l'enthousiasme que son éloquence, à lui Kossuth, pouvait inspirer à des troupes. « Dans le camp, répondit Goergei, c'est quelque chose, et encore faut-il veiller à ne pas laisser au feu le temps de se refroidir ; mais après des revers encourus et vis-à-vis de l'ennemi, ce n'est rien ! — Ainsi

(1) *Mein Leben*, t. I<sup>er</sup>, p. 70.

vous pensez, continua le dictateur légèrement aigri, que nous ne ramènerions pas un seul homme de cette armée? — Quant à ce qui regarde les gardes nationaux et les volontaires, répliqua Goergei, leur salut ne m'inquiète guère, et j'en ai pour garant la vélocité de leurs jambes; mais le petit nombre de bonnes troupes dont nous disposons pourraient bien y rester, et avec elles le matériel qui nous est indispensable pour peu que nous voulions former une armée sérieuse! »

Goergei s'était toujours prononcé contre la mesure qui consistait à maintenir des cordons de troupes sur la frontière. Il voulait qu'à l'exemple des Russes en 1813, on se retirât dans l'intérieur du pays, et que là les honveds, dûment rompus à la manœuvre, fussent mis en état de se présenter au feu. Lorsque le maréchal prince Windisch-Graetz marcha sur Pesth, Goergei songea un moment à se retrancher autour de Raab; mais, pour occuper cette position formidable, les ressources étaient insuffisantes. Il lui fallut donc partager son armée en deux colonnes et se replier, laissant Buda-Pesth à l'ennemi. Pendant ce temps (20 décembre 1848), Perczel, emporté par la fougue de son tempérament et méconnaissant à son tour les instructions de Goergei devenu son chef, liait partie entre Moor et Sarkány avec l'avant-garde du ban, et se faisait battre dans une rencontre qu'il aurait dû éviter à tout prix pour se hâter de venir seconder le plan de concentration. « Sur la route qui mène de Tétény à Hanzsabég, je rencontrai les débris du corps d'armée de Perczel, et puis enfin Perczel lui-même. Du plus loin qu'il m'aperçut, il galopa vers ma voiture, et ma stupéfaction fut au comble quand j'entendis cet homme m'assurer, avec un ton de hâblerie inimaginable, que *l'ennemi ne se remettrait pas de long-temps du rude coup qu'il venait de lui porter à Moor.* » Il paraît cependant qu'à Pesth on ne partageait pas ce point de vue. A la nouvelle de la marche victorieuse des Autrichiens et de l'entière défaite du général Perczel, une déplorable confusion s'empara de la diète; les orateurs de la gauche tonnèrent comme c'était leur droit: « Si l'ennemi, disaient-ils, a pu enlever ainsi Raab et Presbourg sans tirer une amorce, que signifiaient les fortifications pour lesquelles on nous a demandé tant d'argent? De deux choses l'une: ou ce sont vos généraux qui ont démerité en livrant ces places, ou les coupables sont ceux qui passionnaient le pays pour obtenir de lui les millions nécessaires à l'exécution de ces fortifications impuissantes. » Le trait allait droit à Kossuth, qui, tant de fois, dans ses pathétiques homélies, avait prophétisé que l'armée autrichienne trouverait infailliblement son tombeau devant Raab. Quoi qu'il en soit, l'alerte fut assez chaude pour qu'on songeât à recourir aux grands moyens et surtout à déloger. Le lendemain, le général Goergei recevait de Kossuth une dépêche qui lui marquait, entre autres points principaux, qu'on se décidait à revenir à la voie des négocia-

tions, et qu'en attendant, on transportait le siège du gouvernement de Pesth à Debreczin. La voie des négociations! Mais Kossuth ne se souvenait donc plus de l'attitude prise dès le premier jour par Windisch-Graetz vis-à-vis des ambassadeurs de la junte madgyare, et la superbe réponse du maréchal avant l'affaire de Schwechat, il l'avait donc entièrement oubliée? C'était fou, c'était absurde. Goergei explique à sa manière cette politique du désespoir. « Kossuth, qui, pendant deux grands mois, avait repoussé mes conseils réitérés d'établir derrière la Theiss le centre du gouvernement, Kossuth qui parlait toujours de s'ensevelir sous les ruines de Raab, puis sous les décombres de Ofen, avait fini par s'apercevoir que Ofen et Pesth, pas plus que Raab, n'étaient la Hongrie tout entière, et que, mourir pour mourir, le gouvernement provisoire pouvait, en fin de compte, aussi bien mourir à Debreczin ou en tout autre lieu. Quel motif avait donc amené Kossuth à se rendre soudainement à mes conseils? Était-ce un coup d'œil prophétique jeté dans un avenir plein de gloire? Non, certes, pas le moins du monde, mais tout simplement la *peur pour sa peau* (1)! » Le général Perczel appartenait aussi à cette opinion qui prétendait qu'il fallait s'ensevelir sous les ruines des villes. « Par bonheur pour Ofen et Pesth, remarque spirituellement Goergei, Perczel était un de ces hommes dont les proclamations eussent (à défaut d'autres documens) fort contribué à jeter la perturbation dans l'esprit des historiens en les envoyant un jour chercher les ossemens des divers membres de la junte nationale sous les décombres de telle ou telle capitale. »

La campagne de Goergei à travers les Karpathes est, au dire des officiers les plus compétens, un fait militaire digne d'être comparé à la fameuse retraite du général Moreau. Cette tactique habile sauva, pour cette fois du moins, la cause de la Hongrie. Serré entre les quatre corps d'armée des généraux autrichiens Csorich, Simmünich, Goetz et Schlik, il sut, à force de talens stratégiques, leur échapper, et vint, après une marche de nuit dans la montagne, prendre à Windschacht une position d'où les impériaux tentèrent vainement de le débusquer. Ici se place la célèbre proclamation de Waitzen, ultimatum politique de Goergei, et qui pose définitivement, en termes non équivoques, la mesure dans laquelle lui et son armée entendent se conduire, ce qu'il adopte et ce qu'il répudie, ce qu'il reconnaît et ce qu'il foule aux pieds, ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. « Les idées anti-dynastiques étaient des plantes exotiques sur le sol de la Hongrie. Comment elles y avaient pris racine, — par l'opération des bavards populaires ou par la désastreuse influence des faits accomplis, — mes vieux soldats ne s'en préoccupaient guère; mais ils commençaient à soupçonner les

(1) *Mein Leben*, t. 1<sup>er</sup>, p. 136.

intentions du gouvernement, et ne se sentaient nul souci de quitter le sol légal sur lequel il ne leur en coûtait déjà que trop d'avoir à combattre contre leurs anciens camarades. » Les vieilles troupes, animées de l'esprit constitutionnel monarchique, s'étaient fiées à Kossuth, alors que vers la fin d'octobre, au moment du passage de la Laytha, l'agitateur, invoquant d'ailleurs la sanction de l'archiduc palatin, cousin du souverain légitime, leur disait avec une apparence d'autorité qu'il s'agissait uniquement de s'opposer aux plans désorganisateur du ban Jellachich et des Slaves soulevés. Plus tard, au commencement de décembre, elles avaient encore écouté sa voix qui leur affirmait qu'en dépit des événemens survenus elles pouvaient, sans manquer à leurs sermens prêtés à la couronne impériale, continuer à se battre pour Ferdinand V, roi de Hongrie, et pour la constitution sanctionnée par lui. On se figure quel dut être l'immense découragement de ces hommes lorsqu'ils s'aperçurent qu'on les trompait, lorsque Kossuth, leur héros de la veille, ne fut plus pour eux qu'un sublime parleur (on sait ce que vaut ce titre aux yeux du soldat en campagne), et lorsqu'enfin ils en vinrent à se douter que le grand orateur n'était au fond qu'un républicain. A l'ardeur belliqueuse succéda tout à coup l'hésitation. Une partie des officiers quitta les rangs, ceux qui restèrent ne montraient plus qu'un zèle douteux. Seul, Goergei pouvait, à ce moment critique, raviver la confiance attiédie de ces intrépides vétérans. Il le fit par sa proclamation de Waitzen, document politique et militaire, ordre du jour et profession de foi.

« 1° Le corps d'armée du Haut-Danube a pris les armes pour le roi Ferdinand V et la constitution sanctionnée par lui du royaume de Hongrie, et, fidèle à son serment, jure de continuer à les défendre, au prix de son sang, l'un et l'autre contre tout ennemi extérieur.

« 2° Le corps d'armée sous les ordres du général Goergei se réserve de combattre avec le même entraînement quiconque, dans l'intérieur du pays, tenterait, par d'intempestives menées républicaines, d'entraver le triomphe de la constitution du royaume.

« 3° De l'idée que le corps d'armée du Haut-Danube se fait de la monarchie constitutionnelle, idée pour laquelle il est résolu à sacrifier jusqu'à son dernier homme, il résulte qu'il n'accepte et ne reconnaît d'autres chefs que ceux qui lui sont envoyés par le ministre de la guerre responsable ou son remplaçant légal.

« 4° Le corps d'armée du Haut-Danube, pénétré de ce qu'il doit à la constitution de la Hongrie, à laquelle il a prêté serment, et aussi de ce que son propre honneur lui commande, déclare qu'il ne ratifierait aucune espèce de négociation conclue avec l'ennemi qui n'aurait point pour objet, d'une part, de garantir la susdite constitution à laquelle le corps d'armée a prêté serment, de l'autre, de sauvegarder son honneur militaire. »

Observons qu'à cette époque le mot de séparation d'avec l'Autriche

n'avait pas encore été prononcé; mais Goergei connaissait son monde et pressentait de loin les terribles abîmes où l'illusion d'une victoire ne manquerait pas d'entraîner tôt ou tard l'esprit aventureux de Kossuth. Quelques heures après le succès de Waitzen, le jeune général, cachant son rapport au gouvernement provisoire, disait à l'un de ses amis, le général Gáspár : « J'ai presque envie de ne pas envoyer à Debreczin la nouvelle de cette affaire, car ces imbéciles sont capables de proclamer l'indépendance. » Patience, on ne perdait rien pour attendre, et ce qu'on n'avait pas osé faire au lendemain de Waitzen, on l'entreprit audacieusement après la victoire d'Issaszeg, où la fortune des armes hongroises atteignit son point culminant. La fougue de Kossuth n'y tenait plus, son ivresse touchait à la démence, et le malheur voulait que la démence de Kossuth fût à cette heure suprême l'unique évangile de cette généreuse nation.

Le triomphe des Autrichiens à Kapólna avait eu, comme on sait, pour conséquence la proclamation de la constitution octroyée du 4 mars 1849. Cette constitution, en mettant la Hongrie au rang de province conquise, en l'assimilant aux autres nationalités dépendant de la couronne impériale, rompait brusquement en visière avec la constitution de 1848, et frappait de mort tous les antiques privilèges du royaume. Il semble que c'était plus que jamais le cas de se poser sur le terrain légal, et que le jeune empereur, en déchirant le fameux traité pragmatique, la donnait belle aux chevaleresques défenseurs du vieux droit féodal. On savait au moins à quoi s'en tenir et de quel côté de la Laytha ou de la Theiss étaient les véritables ennemis de la constitution hongroise, ce qui, à vrai dire, avait pu passer jusqu'à l'acte de mars 1849 pour un point assez mal éclairé, attendu que si, d'une part, le gouvernement révolutionnaire invoquait les garanties de la constitution de 1848, de l'autre le maréchal Windisch-Graetz n'avait jamais auparavant renoncé à l'honneur de s'intituler « constitutionnel » dans ses proclamations. Je le répète, la constitution octroyée était, si l'on se place au véritable point de vue des sincères amis de la cause hongroise, ce qui pouvait alors advenir de plus heureux. L'ambition de l'Autriche se démasquait ouvertement, ses projets centralisateurs, défi jeté à tous les instincts nationaux, apparaissaient au grand jour. Plus de doute, d'équivoque possible; la lumière se faisait sur les deux camps. Comment Kossuth ne comprit-il pas quelle admirable position défensive ce nouvel état de choses lui créait? Comment se laissa-t-il éblouir au point d'échanger cette situation après tout légale contre une situation provocatrice, dont le moindre inconvénient devait être d'amener à l'instant et de justifier devant l'Europe l'intervention des Russes? Ne sentait-il pas, le 14 avril, alors qu'il proclamait la déchéance de la maison de Habsbourg, qu'il ôtait à la cause de la Hongrie son carac-



tère national, et transformait en guerre de principe une guerre d'indépendance? Sans doute le coup d'état du 14 avril ne constituait pas ouvertement la Hongrie en république; sur la forme ultérieure du gouvernement, on ne s'expliquait pas; on se contentait pour le moment de proclamer la séparation. Or une Hongrie indépendante, dans les conditions où se trouvait le monde à cette époque, ne pouvait avoir la prétention de se fonder et de vivre qu'en s'appuyant sur un nouveau système d'équilibre européen, le système républicain fédéral, par exemple, remplaçant le système monarchique. Une république du Danube entraînait fatalement l'existence d'une république allemande et d'une république italienne. A dater de l'acte incendiaire de Debreczin, il était évident qu'une guerre simplement défensive ne pouvait plus sauver la Hongrie. Il fallait désormais franchir ses frontières et promener la révolution du nord à l'orient, de l'orient au couchant; il fallait jeter une armée en Gallicie pour y proclamer la résurrection de la Pologne; il fallait attirer à soi, par la perspective d'une république roumane, les populations hostiles de la Transylvanie et de la Valachie, faire appel aux Serbes de la Hongrie et de la Turquie, aux Croates eux-mêmes, et changer de mortels antagonistes en amis, en alliés, par le talismanique appât d'une république illyrienne fédérale; il fallait conduire dans Vienne ses régimens victorieux, anéantir la couronne impériale et planter sur la flèche de Saint-Étienne l'étendard triomphateur de l'Allemagne révolutionnaire, mais avant tout et surtout il fallait renoncer à l'idée madgyare et dire adieu au fantôme tant caressé de l'antique tradition féodale.

## II.

Les conséquences de la déclaration du 14 avril, si elles échappaient à l'incorrigible optimisme de Kossuth, préoccupèrent plus d'un membre de la diète de Debreczin. Quant à Goergei, il n'avait pas attendu que la bombe éclatât pour en calculer froidement les désastreux effets. J'ouvre le second volume de ces édifiants et curieux mémoires, et j'y trouve cette conversation, qui mérite d'être consignée ici. C'était le 7 avril 1849 (quelques jours avant le coup d'état) : Kossuth et Goergei se rencontrèrent à Gódollo; le président, après avoir complimenté le jeune général de ses récents exploits et parlé beaucoup de la reconnaissance éternelle du pays, emmena Goergei chez lui, et là tous deux eurent ensemble un entretien où les tendances de la politique de Kossuth se dévoilèrent.

« La patience de la nation est à bout, dit l'agitateur en commençant, et je ne vois qu'une manière de répondre à la constitution octroyée du 4 mars : c'est de proclamer la déchéance et la séparation de la Hongrie d'avec l'Au-

triche. Les peuples de l'Europe ont les yeux sur nous, et de l'attitude que la nation hongroise va prendre vis-à-vis de cette constitution dépendront, n'en doutez pas, toutes leurs sympathies. L'Angleterre, la France, l'Italie, la Turquie, l'Allemagne elle-même et les propres états héréditaires de l'Autriche guettent le moment où nous déclarerons l'indépendance, pour accourir à notre aide et regagner le temps perdu. La Pologne, cette nation sœur de la nôtre, si indignement asservie, va suivre cet exemple, et, s'unissant à la Hongrie, trouvera une puissante et sûre alliée dans la Porte Ottomane, heureuse de venger enfin ses intérêts si long-temps outragés par la politique russe et autrichienne. Avec la cause de la liberté hongroise la cause de la liberté européenne succombe, tandis que nous ne saurions vaincre sans que nos victoires amènent aussitôt contre un principe de gouvernement détesté autant de levées de boucliers qu'il y a de peuples asservis en Europe. »

De telles illusions chez un homme investi de la confiance d'un peuple ne seraient en vérité point croyables, si nous n'avions nous-mêmes vu, hélas! un moment à l'œuvre d'illustres représentans de cette politique sentimentale. Idéologue, Arthur Goergei ne le fut jamais, et quiconque voudrait s'en convaincre n'aurait qu'à lire la réponse qu'il fit à Kossuth à cette occasion :

« A vous parler franchement, dit Goergei (1), tout ceci ne me persuade guère. Ce qu'il faut à la cause de la Hongrie, ce ne sont plus des discours, mais des actes; or ces actes, pas un bras en dehors du pays ne se lèvera, comptez-y bien, pour les accomplir; je vais plus loin : des armées entières se mettront en campagne pour empêcher qu'ils ne s'exécutent. Et maintenant supposons que la Hongrie fût assez forte pour se séparer momentanément de l'Autriche : lui arrivera-t-il jamais, je vous le demande, de pouvoir se maintenir à l'état indépendant dans un voisinage auquel la Porte, en dépit d'une situation infiniment meilleure, doit désormais de ne vivre en quelque sorte que par grace? Nous venons de battre l'ennemi, et à plusieurs reprises, cela est certain; mais ces succès, comment les avons-nous obtenus, si ce n'est par la tension de toutes nos forces? Or, parmi ces forces, compterez-vous pour rien celle de la légalité? *La séparation de la Hongrie d'avec l'Europe nous entraînerait en dehors du droit.* Nous battre pour cette cause, ce ne serait plus nous battre pour, mais contre la loi. De défensive notre politique deviendrait agressive, et nous attaquerions... quoi? — L'existence fondamentale de la monarchie autrichienne! Y songez-vous? N'avez-vous donc pas réfléchi aux milliards d'intérêts et de sympathies que nous blesserions à mort, aux incalculables fléaux que nous attirerions sur notre malheureuse patrie, à la désolante confusion morale que vous jetteriez dans les vieilles troupes, noyau de notre armée, en les forçant à se parjurer? ne comprenez-vous pas que chaque jour nous trouvera plus faibles et plus désunis, que chaque pays voisin ira grossir la masse de nos ennemis, et que nous ne serons plus que *les perturbateurs de l'équilibre européen?* J'admets que nous refusions de reconnaître en silence la constitution octroyée; mais appellerez-vous une attitude silencieuse celle que

(1) *Mein Leben*, t. 1<sup>er</sup>, p. 154.

jusqu'ici nous avons prise? Pouvions-nous répondre à la constitution octroyée du 4 mars plus dignement que nous ne l'avons fait? Je ne suis pas ici pour décider ce qui convient aux peuples de l'Europe; mais ce que je sais pertinemment, c'est que, dans les circonstances présentes, la moindre victoire remportée sur le champ de bataille nous vaut plus d'avantages et d'honneur que le plus foudroyant manifeste, et que les victoires gagnées au nom du roi Ferdinand I<sup>er</sup>, notre roi légitime, et de la constitution sanctionnée par lui sont la meilleure réponse de la Hongrie aux vaines imaginations des membres du cabinet de Vienne. »

Kossuth alors demanda d'un air quelque peu ricaneur à Goergei s'il croyait qu'en effet les vieilles troupes eussent jamais songé sérieusement à Ferdinand V et à la constitution de 1848 :

« Et à quoi, s'il vous plaît, auraient-elles pensé? s'écria le général. Ignorez-vous qu'après l'évacuation des capitales ma proclamation de Waitzen était l'unique moyen qui nous restât de retenir sous le drapeau de la Hongrie ces braves gens résolus à passer à l'ennemi? Comment expliquerez-vous le sens de la démonstration faite à Kaschau par mon corps d'armée contre le général Dembinski, si ce n'est par la crainte qui les possédait tous de perdre en moi un chef ayant la religion du serment prêté? J'ai vécu avec ces troupes, j'ai partagé leurs joies et leurs souffrances, je connais leur esprit et leurs sentiments : eh bien! si en ce moment le roi Ferdinand V était là, *je n'aurais pas la moindre hésitation à l'inviter à m'accompagner au camp et à venir seul au milieu d'eux et sans défiance recevoir leurs acclamations et leurs hommages!* »

Qu'était-ce que cette protestation du corps d'armée du Haut-Danube contre le général Dembinski? Cet incident nous ramène aux actes qui avaient marqué la carrière militaire de Goergei entre le manifeste de Waitzen et cette entrevue avec Kossuth. Un jour, au milieu de février 1849, le mécontentement éclate au camp de Kaschau. Les vieux soldats murmurent, les officiers menacent de briser leur épée; une division tout entière, la division Kmety, fait dire à son jeune chef qu'elle est prête à s'insurger et, s'il veut se mettre à sa tête, à marcher sur le congrès de Debreczin. Ce mécontentement, cette agitation, cette défiance, qui les provoque? Le bruit d'une mesure que le comité de défense nationale vient de prendre. Par arrêté du ministre de la guerre, le général Dembinski est nommé commandant supérieur de l'armée hongroise, et Goergei passe ainsi naturellement sous ses ordres. La politique d'initiative révolutionnaire que cet acte malencontreux semblait inaugurer, on la devine. Au manifeste de Waitzen le gouvernement répondait par le choix d'un homme dont le moindre défaut aux yeux du corps d'armée du Haut-Danube était de ne pas reconnaître ce manifeste. La cause de la république avançait d'un pas dans les conseils de Debreczin. Bem en Transylvanie, Dembinski général en chef, décidément l'émigration polonaise triomphait. Goergei ressentit amère-

ment cette injure, et s'il ne se révolta pas contre les décrets ministériels, si, par crainte de voir se disperser un corps d'armée vis-à-vis duquel il pouvait garantir encore par sa présence les principes soutenus dans sa proclamation de Waitzen, il ne s'éloigna pas, on peut dire que la sourde indignation de son âme passa dans son ordre du jour :

« Un arrêté du ministre de la guerre en date du 12 février 1849 place sous les ordres du lieutenant-général Dembinski le corps d'armée du Haut-Danube, qui prend désormais le nom de 16<sup>e</sup> division de l'armée royale hongroise.

« En portant ce fait à la connaissance de la 16<sup>e</sup> division, je recommande solennellement à tous les officiers sous mes ordres de supporter cette espèce d'humiliation avec le même calme que je mets à me désister de mon propre commandement et à me ranger, conformément à la décision du gouvernement, sous les ordres du lieutenant-général Dembinski, homme capable à ce qu'on assure et vieilli dans la carrière militaire. »

Ce document, on en conviendra, n'était point de nature à concilier à Goergei les bonnes grâces de son nouveau chef, et dès la première entrevue la glace fut brisée. A peine Goergei avait-il fini de lui présenter les officiers de sa suite, que Dembinski entama à son endroit une mercuriale des plus acerbes, ayant bien soin d'ailleurs de ne point perdre de vue, au milieu des récriminations, l'immensité du sacrifice qu'il faisait au salut de la patrie madgyare. « J'ai déposé le commandement en chef dans mon propre pays (1), s'écria-t-il, pour venir au secours de cette malheureuse nation, et je viens encore de sauver votre propre corps d'armée, dont vous ignorez jusqu'à la position. Savez-vous, par exemple, où sont vos divisions? Non, monsieur, vous ne vous en doutez pas. Apprenez que, si je suis venu en Hongrie, c'est à cette seule condition que j'aurais le commandement en chef de toutes les forces hongroises, et que votre gouvernement m'a remis le pouvoir de vous faire fusiller pour peu que vous refusiez de m'obéir. J'ai voulu d'abord user de bienveillance, parce que je sais que c'est un crève-cœur pour tout Hongrois de servir sous un chef étranger; mais aujourd'hui vous critiquez mes ordres au lieu d'y obéir, et je me lasse. » J'ai déjà parlé de l'humeur intraitable de Goergei. Lorsque le vieux Meszáros lui reprochait un jour d'avoir été créé et mis au monde uniquement pour donner un démenti au proverbe qui dit que quiconque prétend commander doit savoir obéir, Meszáros pouvait avoir raison; mais cette fois le général Dembinski était-il bien venu à prendre ainsi des airs de Frédéric-le-Grand et à traiter en sous-officier raisonneur cet homme atteint au plus vif de son orgueil militaire et de ses susceptibilités patriotiques? Une victoire en pareil cas eût beaucoup mieux valu qu'une gourmade,

(1) « Quel commandement? observe Goergei. Le général Dembinski voulait-il par hasard parler de ce commandement *in spe* qui ne saurait manquer de lui échoir au cas d'une résurrection de la Pologne? » *Mein Leben*, p. 214.

j'avoue même que c'était le seul moyen (et la suite ne l'a que trop prouvé) de se maintenir à la tête de cette armée royaliste et hongroise, c'est-à-dire deux fois prévenue contre un capitaine polonais et républicain.

Cependant les victoires ne se succédaient pas, tant s'en faut ! L'affaire de Rima-Szombath, — où Dembinski, en détournant sur Miskolcz le corps de Klapka, offrait à l'ennemi en déroute un avantage imprévu si héroïquement exploité par le lieutenant feld-maréchal comte Schlik, — l'affaire de Rima-Szombath avait fort entamé auprès des officiers de la 16<sup>e</sup> division le crédit du chef polonais ; la bataille de Kapólna vint mettre le comble à leur découragement. Le valeureux soldat de Smolensk, le tacticien justement renommé pour sa campagne de Lithuanie, jouait de malheur sur ce sol ingrat de la Hongrie. Le militaire ne le connaissait pas, il ignorait la langue du pays, et ses plans d'opérations, irréprochables sur le papier, trouvaient toujours à l'exécution quelque difficulté soudaine qui les empêchait de réussir selon les règles. A Kapólna, par exemple, ce fut l'ennemi qui eut l'impertinence d'attaquer plus tôt qu'on ne s'y attendait.

« Le 26 février dans la matinée, j'arrivai derechef à Erlau pour y prendre les ordres du général (c'est Goergei qui parle, et naturellement nous lui laissons la responsabilité de l'épisode qu'on va lire, épisode raconté d'ailleurs avec une verve, un esprit, un entrain qui donnent à certains chapitres de ce livre un caractère humoristique des plus divertissans). Dembinski était descendu chez un chanoine et nous retint à dîner, moi et le chef de mon état-major-général, qui m'accompagnait dans ma visite. Le banquet tirait à sa fin, et nous commençons à sabler joyeusement le fameux vin d'Erlau, connu du monde entier, quand tout à coup on nous annonça que la canonnade se faisait entendre dans la direction de Verpelét. La chose parut *a priori* si parfaitement impossible à Dembinski, qu'il refusa d'y croire, maugréant contre les trouble-fêtes qui ne se lassaient pas de réitérer leurs avertissemens intempestifs. Pendant ce temps, j'avais ouvert la fenêtre et m'étais assuré par mes oreilles de la vérité du propos. J'invitai Dembinski à en faire autant. Il quitta donc la table, vint à la fenêtre, et prêta l'oreille de l'air d'un homme persuadé que nous nous trompions tous. Il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était bien en effet la canonnade. Éperdu, hors de lui, Dembinski demande sur-le-champ une voiture et des chevaux. Il n'y avait en ce moment de disponible au quartier-général du commandant en chef qu'une mauvaise cariole qui nous avait amenés, mon officier et moi, de Mezó-Kóvesd à Erlau. Nous engageâmes Dembinski à la partager avec nous. Le choix n'était pas permis, et nous partimes. La misérable patache pouvait bien avoir fait deux cents pas dans l'intérieur de la ville, lorsque tout à coup nous nous vîmes entourés d'un public nombreux ; des orateurs se détachèrent de la foule, et, saisissant les brides de nos chevaux, nous déclarèrent en bon hongrois qu'ils ne souffriraient pas que le général commandant en chef fit un pas de plus dans un aussi indigne véhicule, et ils ajoutèrent que ce serait là une honte éternelle

pour la ville d'Erlau et pour la nation tout entière. Exaspéré par cette sottise manifestation, j'envoyai à tous les diables les malencontreux défenseurs de l'honneur municipal et national. Dembinski, qui ne comprenait pas un mot de hongrois, entra dans une colère encore plus violente; il gesticulait, s'emportait, menaçait, et, mon chef d'état-major s'étant mis de la partie, nous finîmes par avoir raison de ce tas d'imbéciles, et nous allions nous remettre en route quand Dembinski me demanda ce que voulaient ces braves gens. Je lui traduisis leurs intentions essentiellement patriotiques, et, me croira-t-on? le général, émerveillé de la justesse de ce point de vue, ordonna d'arrêter et d'attendre là jusqu'à ce qu'on se fût procuré de meilleurs chevaux et un équipage plus convenable. Cependant Dembinski ne tarda pas à se repentir de sa résolution, car, en dépit de l'empressement avec lequel un des citoyens d'Erlau s'était lancé à la découverte d'une berline queleconque, une bonne demi-heure s'écoula sans qu'on vit apparaître le moindre véhicule, et la canonnade, en attendant, allait toujours son train. Nous avions, par mesure de prudence, gardé nos places dans la cariole, car le patriote en question pouvait ou arriver trop tard ou même ne pas venir du tout. A chaque coup de canon qui ébranlait l'atmosphère, Dembinski bondissait, puis retombait plus furieux sur le sac de paille qui nous servait de siège. Comme cette situation pouvait à la longue devenir ridicule, même aux yeux des citoyens d'Erlau, je conseillai au général de descendre; mais Dembinski, à bout de voie, ne voulait plus ni descendre ni attendre, et commandait qu'on poussât en avant la patache, manœuvre désormais devenue impossible, vu le flot toujours grossissant des patriotes de la ville, lesquels ne cessaient de nous annoncer la prochaine venue de la calèche. Enfin elle parut, et l'on n'eut point à regretter un conflit inégal entre l'impétueux général et les trop flegmatiques citoyens d'Erlau. »

A peine a-t-on changé de voiture, que voilà cette singulière course au canon qui recommence. « Nous galopions vers Verpelét, et plus nous approchions du champ de bataille, plus s'exaltait la fureur de Dembinski. Autant que j'en pouvais juger par les exclamations dont il nous régalaient chemin faisant, notre général se trouvait pris au dépourvu. « Je ne voulais point cela, s'écriait-il, c'est trop tôt! » J'avoue que, s'il en était ainsi, on ne saurait trop vivement tancer et réprimander messieurs les généraux autrichiens pour s'être permis d'en gager de la sorte une affaire sans prévenir leur monde et s'informer au préalable s'il lui convenait d'être attaqué à tel jour et à telle heure. »

Le 26 donc au matin, les colonnes autrichiennes Schwarzenberg et Wrba tombaient sur les Hongrois à une lieue environ du petit village de Kapólna. Le général Dembinski, saisi à l'improviste, essaya d'abord de lancer contre l'aile gauche des impériaux, espérant y porter le désordre, deux bataillons de honveds postés à la garde d'un bois situé au versant des monts Mátra, sur lesquels s'appuyait l'aile droite des Hongrois. Vains efforts, le bois fut emporté à la baïonnette par l'infanterie autrichienne. Alors s'avança la cavalerie tout entière pour

briser le centre des impériaux ; mais, les deux colonnes Schwarzenberg et Wr̄bna ayant vigoureusement repoussé le choc, la confusion se mit dans les rangs des Hongrois, qui se retirèrent en pleine débandade sur Kapólna et Kál. L'obscurité de la nuit mit fin à cette première rencontre. Schlik, à qui les Autrichiens devaient en grande partie le succès de cette affaire, le vaillant Schlik, après s'être battu toute la journée en héros dans les défilés de Sirók, opéra vers le soir, au-dessus de Verpelét, sa jonction avec le maréchal Windisch-Graetz. Le maréchal, enhardi par l'heureuse issue de ce combat, ordonna de reprendre l'attaque le lendemain. L'église de Kapólna, où le bataillon italien Zanini s'était retranché, fut assiégée par la brigade Wiss. Après une lutte opiniâtre, les Italiens, complètement débusqués, laissèrent deux cents prisonniers aux mains des Autrichiens. Les Hongrois tentèrent alors un effort désespéré pour reprendre Kapólna, cette clé de leurs positions stratégiques, et ouvrirent contre les Autrichiens un feu d'artillerie formidable. Cependant la brigade Colloredo occupait la hauteur, et en même temps qu'il maltraitait l'aile gauche des Hongrois et les repoussait sur la route de Miskolcz, le lieutenant-feld-maréchal Schwarzenberg, attaquant leur droite, emportait le village de Kál et les refoulait vers Maklár. Pour la seconde fois, la nuit vint mettre un terme au choc des deux armées. Les Hongrois étaient en pleine retraite, et si, au lieu de dresser ses tentes et d'allumer ses feux de bivouac, l'armée impériale se fût acharnée à leur poursuite, ils eussent pu être exterminés.

Ici Goergei s'arrête pour se poser une question qui, du reste, revient souvent dans ses mémoires : Que faisait le maréchal Windisch-Graetz ? Un vainqueur qui, après la victoire et lorsque les circonstances l'y invitent, ne charge pas à outrance, se place involontairement sur le même niveau moral que le vaincu, et n'est par le fait pas plus à craindre à la suite de son succès qu'il ne l'était avant. Au dire de Goergei, le maréchal prince Windisch-Graetz fut un vainqueur de ce genre, « et c'est pourquoi, ajoute le général madgyar, je me permis de trouver si déplorables en cette occasion les dispositions éperdument rétrogressives du général Dembinski après la bataille. » Quoi qu'il en soit, les Hongrois eurent le temps de se retirer à Tisza-Fured, de l'autre côté de la Theiss, et Goergei, foulant aux pieds, selon sa louable habitude, les ordres du général polonais, vint prendre à Poröslo, derrière les marais de la Theiss, une position excellente qui protégea et assura la marche de l'armée (1).

Si l'on a pu justement reprocher au maréchal Windisch-Graetz ses lenteurs et ses indécisions après Kapólna, comment apprécier la con-

(1) Voir Schütte, *la Hongrie et la Guerre de l'indépendance hongroise*, t. II, p. 209.

duite du général en chef de l'armée autrichienne, quand on assiste à ce qui se passait un peu plus tard au camp hongrois? A Tisza-Fured, en effet, se jouait un de ces drames soldatesques moitié tragiques, moitié bouffons, renouvelés de la guerre de trente ans. L'état-major tout entier, ayant à sa tête les généraux Goergei, Vetter et Klapka, rejetèrent hautement sur Dembinski la responsabilité des désastres de Kapólna. On reprochait au général polonais d'avoir : 1° pendant la première journée, compromis gravement le salut des troupes en lançant la cavalerie à travers des terrains marécageux; 2° d'avoir, en attribuant à un corps d'armée des divisions appartenant à un autre, mis les chefs respectifs de ces différens corps dans l'impossibilité d'utiliser les bataillons selon leur aptitude et leur plus ou moins d'expérience; 3° d'avoir, à Poröslo, par des mesures prises en dépit des règles les plus élémentaires de la stratégie, exposé à des périls certains le corps d'armée du général Goergei, périls auxquels le jeune capitaine n'avait échappé qu'en contrevenant ouvertement aux ordres de son commandant supérieur. Les officiers accusaient en outre le général polonais d'avoir, durant un combat de trois jours, laissé les troupes sans subsistance. « Battre l'ennemi et bien manger, à la bonne heure; être battu et bien manger, passe encore; mais subir à la fois et la défaite avec toutes ses horreurs et la faim avec ses tortures, oh! pour le coup, c'en était trop, et nous ne voulions pas en supporter davantage. »

L'armée émit donc un vote de non confiance, et là-dessus un personnage fut adressé au général pour savoir ce qu'il comptait faire. « Lors de ma retraite de Lithuanie, répliqua le général, quelques-uns de mes officiers vinrent me trouver, demandant où je prétendais les conduire : « Messieurs, leur répondis-je, vous voyez ce bonnet, n'est-ce pas? Eh bien! si je pouvais un seul instant me douter qu'il soupçonne ce que je pense, je m'empresserais de le jeter au feu, même au risque d'aller nu-tête. » Ce fut là toute la réponse que donna le général au mandataire de l'état-major. « Mais, objecte avec son persiflage ordinaire le mordant Goergei, il y avait cependant entre les officiers de Lithuanie et nous une différence notoire que Dembinski méconnaissait gravement, car ceux-là, plus curieux, voulaient savoir d'avance où il les conduisait, tandis que nous demandions, nous, tout simplement où il nous avait conduits. »

La situation était, on le voit, excessivement tendue. Dembinski en écrivit à Kossuth, lequel se mit en route sur-le-champ pour évoquer l'affaire devant un conseil de guerre. Malheureusement le dictateur arriva trop tard, et la première chose qu'il apprit en débarquant à Tisza-Fured, ce fut qu'une compagnie de grenadiers venait d'arrêter, au nom de l'armée, le lieutenant-général Dembinski, fâcheuse nouvelle dont il ne reconnut que trop la vérité en apercevant les deux gigan-



tesques bonnets à poil postés en faction par ordre de Goergei à la porte de l'ex-commandant en chef. Le tour était fait. Que dire? L'accueil froid et dédaigneux des officiers et de l'armée convainquit dès son arrivée le président du gouvernement provisoire qu'il serait maladroit de se raidir contre la volonté du camp. Kossuth prouva son tact en ne se point fâchant. D'ailleurs, quelle admirable chose en politique que les faits accomplis pour mettre les gens d'esprit à leur aise avec les événemens et les hommes! Le dictateur emmena son général, et, comme Kossuth demandait à Goergei quelle mesure il pensait que Dembinski aurait dû prendre quand on refusait d'obéir à ses ordres : « Je l'ignore, répondit Goergei en souriant; mais ce que je puis dire, c'est que si j'eusse été à la place de Dembinski, moi, j'aurais fait pendre Goergei. »

Ainsi la proclamation de Waitzen triomphait des sourdes menées du congrès de Débrezsin; l'armée royale du Haut-Danube, un moment menacée de s'engloutir dans le flot révolutionnaire d'une armée hongro-polonaise, recouvrait son indépendance et sa liberté d'action, et c'en était fait pour cette fois du moins du fameux triumvirat où Kossuth devait s'arroger le rôle d'Octave, tandis que Bem et Dembinski auraient pris à ses côtés les personnages d'Antoine et de Lépide. Kossuth, tout en ayant l'air de se résigner de bonne grace, s'arrangea cependant de manière que le commandement supérieur de l'armée, au lieu d'échoir à Goergei, comme on s'y attendait, fût donné au général Vetter par le congrès de Débrezsin. Vetter et Dembinski se détestaient. Autant de héros, autant de haines dans cette iliade madgyare, et de cette animosité des deux chefs devait à son tour profiter Goergei, le premier par l'ancienneté après Damjanich.

Physionomie originale et brillante que ce Damjanich, cœur de lion, tempérament à la Kléber! La première fois que lui et Goergei se rencontrèrent, c'était la nuit. Goergei, arrivé tard à Tisza-Fured, demande le quartier de Damjanich; on lui indique une chambre où le général et Klapka viennent de se retirer. Il entre, tous les deux sont endormis. Goergei imagine d'en faire autant, et, comme il n'y a plus de chaises libres, se couche tout de son long sur le sol. Au point du jour, Damjanich se réveille, et, voyant un étranger se frotter les yeux, ouvrir les fenêtres et demander brusquement du *schnaps* : « C'est mon homme, c'est Goergei! » s'écrie-t-il, et, se levant, il lui saute au cou et l'embrasse. « Frère, poursuit Damjanich, le génie de la guerre est avec toi, tu seras général en chef et ministre. Ne t'inquiète pas de Vetter : nous le coulerons. Tu prendras Komorn, tu prendras Pesth, et tu *nous réconcilieras avec le roi*. Quant à moi, je marche avec mes braves à Débrezsin, et je tombe à la baïonnette sur tous ces blagueurs du congrès. »

Damjanich ne manquait pas une occasion de se rendre coupable des

plus flagrantes insubordinations à l'égard du général Vetter, dont il bafouait les talens militaires et qu'il narguait à tout propos, disant qu'il était impossible qu'un homme aussi laid fût un bon capitaine. Les choses en étaient là lorsqu'un matin Goergei reçut de son camarade un billet laconique ainsi conçu : « Cher cœur de frère, nous en voilà enfin débarrassés; le Vetter est au lit avec une fièvre bilieuse à laquelle je puis me vanter pour ma part de n'avoir pas médiocrement contribué. — Damjanich. »

Force fut à Kossuth de faire à mauvais jeu bonne mine et de rendre alors à Goergei ce bâton de commandement dont, par sa brillante campagne d'avril, le jeune généralissime prouva sur-le-champ qu'il était digne. On connaît quel avait été jusque-là le plan militaire de Goergei : se retirer dans l'intérieur du pays tout en harcelant les Autrichiens sur divers points, de manière à les contraindre à étendre à l'infini leurs lignes d'opérations. A dater de ce moment, l'armée hongroise change de système, et, se retournant contre l'ennemi, prend tout à coup une vigoureuse offensive. Après avoir refoulé les Autrichiens depuis Hatvan jusque devant les murs de Pesth, Goergei laisse là dix ou douze mille hommes sous la conduite d'Aulich pour tromper le maréchal Windisch-Graetz et lui faire croire à la concentration des forces hongroises sur ce point. Quant à lui, Goergei, il se retourne avec le gros de son armée du côté des Karpathes et vient rejoindre Damjanich devant Waitzen. Là dix mille Autrichiens commandés par le général Goetz sont attaqués par les Hongrois. Le combat se poursuit dans les rues avec un acharnement terrible. Au plus fort de la mêlée, la balle d'un étudiant qui tire des fenêtres d'un pensionnat vient frapper à mort le général Goetz, et c'est Goergei qui reçoit dans ses bras le dernier soupir de l'officier autrichien. Le lendemain, noble et solennelle façon de consacrer ses succès de la veille, Goergei accorda à la dépouille restée en son pouvoir du général ennemi de généreuses funérailles. Quatorze bataillons de honveds suivaient le cercueil de l'officier impérial, et cent coups de canon saluèrent son inhumation. Les papiers trouvés sur le général Goetz, ainsi que ses dernières volontés, furent en outre, par ordre du chef madgyar, remis au quartier-général du prince Windisch-Graetz. Goergei se porta ensuite à marches forcées vers Leva, battit Wolgemuth à Nagy-Sárló, et le 26 avril entra victorieux dans Komorn.

Cependant, du haut de la citadelle d'Ofen, les canons du maréchal prince Windisch-Graetz continuaient de rester braqués sur la capitale historique de la Hongrie, et si la diète et le gouvernement avaient à bon droit reconnu que Pesth et Ofen étaient, au point de vue stratégique, d'une importance secondaire, au point de vue de l'orgueil madgyar la chose changeait d'aspect. Ces victoires successives, dont la for-

tune, par un tardif, mais glorieux retour, couronnait les armes nationales, où les célébrer, sinon dans l'antique cité métropolitaine? « A quoi sert de vaincre? murmuraient ceux-ci, pour voir la ville sacrée, où nos vieux rois ceignaient jadis le diadème de saint Étienne, incessamment tenue en respect par l'artillerie des impériaux, pour voir Buda menacer Pesth d'un bombardement fratricide? — A quoi sert de vaincre, soupiraient celles-là, s'il nous est interdit de goûter aux fruits si doux de la victoire? Eh quoi! je suis la femme du triomphateur, et je ne trône point dans un palais? Eh quoi! je suis la sœur du souverain, et nul ne sait où venir me rendre hommage? Eh quoi! point de réceptions ni de galas, point de *Te Deum* ni de bals, et vous appelez cela vaincre! Dérision! Il faut reconquérir Pesth, il faut reconquérir Buda : un pays où le gouvernement n'a point de capitale pour y placer son siège, un pays où l'on ne danse pas, n'est point une patrie. Aux armes! Nous voulons danser, aux armes! et que Windisch-Graetz paie les violons! » Ainsi parlait l'escadron féminin, ainsi d'aveugles politiques se prononçaient au sein de la diète. Et Goergei reçut l'ordre d'abandonner le terrain de ses opérations, d'interrompre ses plans de campagne et de venir, toute affaire cessante, mettre le siège devant Ofen. « Misérable régiment de cotillons! s'écria le jeune héros de Komorn en recevant cette injonction funeste, dorénavant tout est perdu. » On se demande comment ce Goergei, auquel d'habitude un acte de révolte coûtait si peu, au lieu de refuser hautement d'obéir cette fois à l'absurde volonté de Kossuth, baissa la tête et s'en fit l'instrument. Il n'y a qu'une manière d'expliquer cette contradiction : c'est qu'à dater de ce moment, Goergei entrevoit le terme inévitable de la lutte impossible qu'il soutient au nom de son pays, et sa dernière illusion, si tant est qu'il en ait jamais eu, s'évanouit et disparaît. Il devient fataliste et se résigne.

Lorsque de Waitzen vous descendez le Danube jusqu'à Pesth, vous voyez, sur la rive droite du fleuve, s'élever, presque vis-à-vis de la cité madgyare, un groupe de collines formant amphithéâtre. Le Kalvarienberg, le grand et petit Schwabenberg, le Spitzberg et le Blocksberg composent la galerie la plus élevée de ce pittoresque pourtour au pied duquel se déroule majestueusement le Danube. Au bord du fleuve, et comme au sein de cet amphithéâtre, se dresse un pic aigu que surmonte une citadelle : c'est Ofen. De même que ce plateau domine le Danube, ainsi le Kalvarienberg et le Blocksberg dominent ce plateau, et de ces sommets il est aussi facile de bombarder Ofen qu'il est aisé d'écraser Pesth du haut de la forteresse d'Ofen, d'où les gens du métier pourront conclure que Ofen ne devient une position stratégique tenable qu'autant qu'elle aura pour la défendre des forts détachés placés sur les hauteurs du Kalvarienberg et du Blocksberg. Comme

tel n'était point le cas lors de l'entrée en Hongrie du maréchal Windisch-Graetz, les Madgyars jugèrent à propos d'évacuer la place sans livrer bataille. Les Autrichiens n'en avaient pas moins laissé garnison dans la citadelle, soit afin de couvrir leur retraite, soit pour ne pas abandonner à l'ennemi le matériel de guerre entassé là, soit enfin qu'ils estimassent à juste titre que les Madgyars renonceraient désormais à l'idée d'un siège dont la première conséquence serait le bombardement impitoyable de leur belle ville de Pesth. Lorsque Goergei reçut l'ordre d'attaquer Ofen, la garnison autrichienne de cette place se composait en tout de cinq mille hommes, commandés par ce glorieux Hentzi, auquel, sur le sol témoin de sa mort héroïque, le jeune empereur François-Joseph élevait hier un monument aux yeux de la Hongrie pacifiée. Les Hongrois ne s'attendaient point d'abord à trouver là cette terrible résistance que le vieux caporal leur ménageait. Autant de fois ils se montrèrent sur les palissades du pont de chaînes, autant de fois ils furent repoussés, si bien qu'il fallut entreprendre un siège en règle. Goergei amena ses batteries sur les hauteurs, le Blockberg et le Kalvarienberg se changèrent en arsenaux, et le 4 mai le bombardement commença. Après avoir montré à l'ennemi qu'il ne tenait qu'à lui désormais de réduire la forteresse tout entière en un monceau de ruines, Goergei voulut essayer sur Hentzi une dernière voie de capitulation, déclarant, au cas où ses offres seraient repoussées, qu'il ne laisserait pas une âme qui vive dans la garnison; à quoi le vieux reître se contenta de répondre en quatre mots : « J'entends faire ce que m'ordonnent mon devoir et l'honneur, et défendrai la place jusqu'à mon dernier homme; et, si les deux cités jumelles y périssent, que la responsabilité en retombe sur vous! » A ce laconisme austère, la bouche du canon riposta, le siège fut repris de plus belle, et durant dix-sept jours se prolongea sans discontinuer; de toutes les cimes environnantes, une pluie de bombes et de grenades ne cessait de tomber. A tout instant, les Hongrois revenaient à l'assaut : ce n'étaient plus alors ces gauches enrôlés de la veille, ces volontaires empêchés, raillerie et désarroi des bonnes troupes, mais de hardis honveds, dont, à force de patience et de discipline, Goergei avait fait des soldats, et qui, portant le courage jusqu'à l'audace et l'enthousiasme jusqu'au fanatisme, ne savaient plus reculer sous le feu que pour mourir. De son côté, Hentzi tenait parole, et, en même temps qu'il rejetait les assaillans, foudroyait Pesth, étendue à ses pieds. Bientôt la ville entière ne représenta plus qu'un immense incendie. Dans la nuit du 13, l'embrasement fut général. L'église de Léopold brûlait, les bains du Danube brûlaient, et aussi la redoute, le casino, le théâtre, l'hôtellerie de *la Reine d'Angleterre*. Enfin, le 21, Goergei donna l'assaut à la citadelle. Les volontaires s'élançèrent les premiers, puis vint le bataillon dom

Miguel, puis le 49<sup>e</sup> *honveds*, qu'on appelait les *bonnets rouges*. Les Autrichiens se battaient comme des lions. Calme, résolu, impassible, le vieux Hentzi dirige la défense. Tout à coup une balle l'atteint, et il tombe sur la brèche au moment où les Hongrois vont triompher. Vers quatre heures, Goergei, dont la lunette est restée braquée sur le donjon de Wissembourg, y voit flotter l'étendard madgyar. « Enfin, s'écrie-il, vivent les trois couleurs! vive la *honved!* » Aussitôt un commissaire du gouvernement s'approche et lui demande s'il ne doit pas envoyer à Debreczin les nouvelles de la victoire. — « Souvenez-vous de Mélas à Marengo, lui répond sèchement le jeune général en chef; vous, monsieur, vous pouvez le faire. Quant à moi, je n'oserais encore m'y risquer. » La citadelle fut prise. En témoignage de sa haute satisfaction pour un si beau fait d'armes, Kossuth prétendit investir le vainqueur de la dignité de lieutenant-feld-maréchal, et, prodigue en ses munificences, le dictateur joignit à ce nouveau grade le diplôme de grand-croix de l'ordre du mérite militaire. Goergei ne serait plus ce héros sceptique et frondeur que nous connaissons, s'il se fût laissé prendre à de telles misères. — « Lorsqu'autrefois, dit-il, j'acceptai la seconde classe de cet ordre dont vous m'offrez les honneurs maintenant, il n'y avait point encore de république en Hongrie. Aujourd'hui de pareilles distinctions n'ont plus de sens, et vos législateurs de Debreczin devraient savoir que, dans nos institutions nouvelles, il n'existe désormais que de simples généraux parmi lesquels, en temps de guerre, on en choisit un pour commander en chef. »

J'ai maintefois ouï dire que Goergei, pendant le siège d'Ofen, fit tirer à boulets rouge sur le *Burg* royal pour empêcher M<sup>me</sup> Kossuth, qu'il létestait au fond de l'ame, d'y établir jamais sa cour. Ce *Burg*, ancienne résidence de l'archiduc palatin, est construit sur l'emplacement de l'antique château des rois de Hongrie, lequel fut mis en ruines au temps des Turcs. C'est un vaste et pittoresque bâtiment dont il faut surtout louer l'admirable situation au bord du plateau du Schlossberg. Là résidait la fameuse couronne de saint Étienne, ce mystique diadème qui, selon la tradition constitutionnelle, avait seule le don de conférer la royauté madgyare, *sacra regni corona cum clenodiis suis!* Dans la loi historique hongroise, différente en cela du principe de la vieille monarchie française, le roi meurt, et, durant l'intervalle qui s'étend d'un souverain à l'autre, c'est la couronne, prise non plus au figuré, mais en quelque sorte à l'état personnel, qui règne, et cela jusqu'à ce que le nouveau monarque l'ait épousée. Alors seulement que le diadème de saint Étienne a touché votre front, vous êtes roi de Hongrie, sinon non; de là le terme si souvent usité : *Neocoronata sanctissima majestas*. On voit que nous n'avons point tort de parler de cette couronne comme d'une individualité royale. Elle résidait en effet

dans une partie de l'édifice, environnée de ses pierreries, *cum clendiis suis*, espèce de princesse d'un conte de fées historique siégeant au milieu de sa progéniture. La couronne de Hongrie avait ses appartemens privés où nul ne pénétrait. Nuit et jour, dans son antichambre, veillaient en se promenant de long en large deux officiers de sa garde particulière, laquelle se composait de soixante-quatre hommes d'élite ayant leur caserne vis-à-vis de l'aile qu'elle habitait. Les fenêtres de sa chambre étaient murées, et l'air ne s'en renouvelait qu'au moyen de trois trous pratiqués dans la pierre, unique ouverture dont le regard des profanes se pût servir pour contempler de loin le mystérieux tabernacle. Quatre dignitaires possédaient seuls la clé de la porte, close à triple verrou, de l'impénétrable sanctuaire : c'étaient l'archevêque primat, l'archiduc palatin et les deux grands officiers de la couronne, choisis d'ordinaire parmi les plus puissans magnats du royaume. Dans cette chambre était la couronne, précieusement emprisonnée dans un étui que renfermait un coffre de fer scellé des cinq sceaux du roi, du primat, du palatin et des deux grands officiers. A chaque nouveau couronnement, ses gardes-du-corps venaient la prendre et la conduire à Presbourg; puis, après qu'elle avait touché le roi au front et la reine à l'épaule droite, elle regagnait sa mystérieuse et sombre cellule avec le même cérémonial. Jamais d'ailleurs princesse romanesque n'eut une si aventureuse existence que cette couronne de Hongrie. D'Arpád à Kossuth, le nombre de ses escapades et de ses disparitions ne saurait se compter. Elle a été retenue en otage par un empereur d'Allemagne, elle a séjourné en Transylvanie des années entières au château d'un noble ravisseur; puis des brigands l'ont enlevée, puis elle a couru la poste en Bohême, et Joseph II, au grand mécontentement des Hongrois, a voulu l'avoir à Vienne. Enfin elle est retournée, sous l'empereur Léopold II, à son antique résidence d'Ofen, et son voyage, à cette époque, fut un véritable triomphe. Filie de Byzance et de Rome (1), elle est comme un symbole de cette nationalité madgyare placée ainsi au nord des deux péninsules italienne et grecque et participant à la fois par sa situation géographique, sa politique, ses mœurs, sa religion, de l'Orient et de l'Occident. Il va sans dire que l'errante princesse devait profiter des événemens de 1848 pour disparaître de nouveau, et le dictateur Kossuth ne pouvait manquer de prêter les mains à son évasion. Dans quel sanctuaire ou dans quelle échoppe repose aujourd'hui l'objet sacré? Quel grand-prêtre Joad ou quel Juif immonde tient à cette heure en sa possession l'auguste relique? Je doute qu'on le sache

(1) La partie formant le bandeau provient de l'empereur Ducas, qui en fit don au roi de Hongrie Geysa I<sup>er</sup> vers l'an 1076, tandis que les arceaux de la partie supérieure arrondie en globe se composent des fragmens de la couronne que le pape Sylvestre envoya vers l'an 1,000 à saint Étienne.

jamais, et surtout qu'on s'en inquiète fort. En effet, quel intérêt aurait-on à découvrir cette couronne, maintenant que l'idée symbolique qui s'y attachait semble s'être évanouie et que le récent voyage du jeune empereur François-Joseph à travers ces populations enthousiastes, moins conquises par ses armes que par sa gracieuse présence, a prouvé qu'on pouvait parfaitement être roi de Hongrie sans avoir mis sur sa tête le gothique diadème d'Arpád ?

A quelques jours de l'assaut victorieux donné à la capitale hongroise (5 juin), Kossuth revint en pompe triomphale dans sa bonne ville de Pesth. Son entrée fut d'un empereur. Dans une magnifique voiture attelée de quatre chevaux, M<sup>me</sup> Kossuth à sa droite, escorté de la légion allemande, de la garde nationale à cheval et suivi d'un splendide état-major, Kossuth traversa solennellement les rues joyeuses de la ville, dont les saignantes cicatrices disparaissaient sous des tapis de fleurs. On imagine quel pitoyable effet cet appareil théâtral devait produire sur l'esprit de Goergei, de plus en plus en proie aux sombres pressentimens de l'avenir. A un dîner chez Kossuth, où de maladroits flatteurs s'amusaient à comparer le jeune capitaine aux grands hommes de l'ancienne Rome : « Moi, un républicain ! s'écria Goergei ; quelle plaisanterie ! moi, un vieux Romain ! quelle sottise ! Hélas ! pour être ce que vous dites là, il faut avoir au cœur plus d'héroïsme que je n'en ai. Et si j'étais par hasard ce grand homme que vous vous figurez, je n'en ferais ni une ni deux, et je me camperais une balle dans la cervelle, car, sachez-le bien, messieurs, la Hongrie est perdue ! »

### III.

On avait gaspillé beaucoup de temps, on allait en gaspiller encore davantage, et tandis que, du fond des provinces de son immense empire, la Russie évoquait des légions intactes, tandis que l'armée autrichienne pansait ses blessures, et, voyant de jour en jour grandir ses forces, prenait à Presbourg, sur les deux rives du Danube, une position de plus en plus vigoureuse et menaçante, l'Annibal hongrois consumait ses momens dans les vains travaux d'un siège intempestif. Quant à Kossuth, enivré de puissance et d'ovations, il s'abandonnait fastueusement aux délices de la Capoue nouvelle. La nature orientale du Madgyar, dédaignant les soucis du lendemain, jouissait de l'heure présente, et l'avenir sur lequel ses victoires d'hier projetaient un rayon décevant lui apparaissait riant et lumineux dans un horizon prismatique. Aux périls qui de tous côtés s'amoncelaient, à peine si quelques hommes prenaient garde, et les journaux ne parlaient de l'invasion russe qu'en accompagnant ce bruit de commentaires propres à les démentir. On a prétendu qu'il était faux que Goergei eût jamais désap-

prouvé l'ordre formel qu'il reçut du gouvernement d'enlever Ofen à tout prix. Lui-même évite de s'expliquer là-dessus dans ses mémoires. S'il en était ainsi, nous aurions à signaler une contradiction de plus dans la conduite de ce personnage trop souvent énigmatique. Le siège d'Ofen impliquait en effet l'entier abandon du plan de campagne entrepris à la poursuite des Autrichiens, et qui jusque-là semblait lui réussir. Pour attaquer Ofen et l'emporter d'assaut, il ne fallait rien moins (l'issue de cette affaire l'a démontré) qu'une armée au complet; or il était évident qu'après avoir payé le sanglant tribut qu'un pareil exploit exigeait, les troupes hongroises ne se trouveraient plus en état de se mesurer en rase campagne avec une armée autrichienne de cinquante à soixante mille hommes. L'armée madgyare de l'ouest, sous les ordres des généraux Danjanich, Klapka, Gáspár, Aulich, ne s'élevait pas, après les rudes pertes essuyées à Hatvan, Aszad et Tapiò-Biske, à plus de soixante mille hommes, et de ce nombre il fallait détacher une bonne partie opérant sur le Bas-Danube et trente mille hommes concentrés sous la main de Goergei pour le siège d'Ofen et l'occupation de Pesth. Restaient donc vingt-cinq mille hommes disponibles pour continuer le plan de campagne commencé contre les Autrichiens. Vouloir poursuivre l'ennemi et tenter une invasion sur son territoire avec un contingent si minime eût été un acte de folie, et personne n'y songea. Aussi long-temps donc que le siège se prolongea devant Ofen, toutes les opérations de l'armée de l'ouest furent paralysées, ce qui mit l'armée autrichienne en mesure de remonter son moral, de réparer ses brèches et de prendre sur le Danube cette position forte et décisive dont nous parlions. Au commencement de mai, lorsque le général Welden fut rappelé et que le jeune empereur prit le commandement en chef, les troupes impériales s'élevaient à soixante-dix mille hommes. Dès le 3 mai, de légers mouvemens d'offensive furent essayés sur Raab et sur divers points de la ligne d'opérations de l'ouest, non qu'on se proposât de pénétrer de nouveau dans l'intérieur du pays, mais pour tromper les Hongrois par des semblans d'attaques qui les maintiendraient en respect, et donner au corps d'invasion russe le temps de se masser sur la frontière.

Tels étaient les menaçans auspices sous lesquels Goergei entreprit sa dernière campagne. Kossuth, dont les rancunes ne pardonnaient pas, voulut d'abord, contre l'avis du jeune général, faire de Szegedin le point stratégique des opérations de l'armée hongroise, ce qui paraissait à Goergei le comble de la déraison tant que Têmeswar n'aurait pas capitulé et que Jellachich garderait ses positions. Rien n'est plus ridicule, ajoutait-il, que de vouloir manœuvrer en front, lorsqu'on est à la fois menacé par le flanc et sur les derrières; on devait au contraire établir à Komorn le pivot de ses mouvemens, et de là s'efforcer de por-



ter la guerre sur la rive droite du Danube. L'heure des résolutions suprêmes approchait. Goergei rêvait un coup de main sur Vienne, lorsque l'apparition subite de la division russe Panjutine vint rendre impossible l'accomplissement de ce projet. Repoussé à Zsigard et à Péred, battu à Raab, il reçoit d'un cheval-léger, à la journée d'Acs, un violent coup de sabre sur la nuque, et n'a que le temps de se jeter dans Komorn.

Une telle irrésolution, une telle anarchie régnaient alors dans les conseils de la Hongrie, qu'au moment même où les forces combinées de la Russie et de l'Autriche envahissaient les divers points du territoire, pas un plan d'opérations n'avait pu être adopté du consentement unanime des généraux. Au lieu d'envoyer à Goergei des ordres catégoriques et d'exiger de lui, une fois pour toutes, une catégorique obéissance, au risque, s'il la refusait, d'exécuter rigoureusement la loi militaire en pareil cas, on intrigue, on ruse, on complot; on n'ose le destituer ouvertement, on travaille à le supplanter. Ainsi à Komorn, tandis que le lion, encore tout sanglant de sa blessure de la veille, gît sur son lit de douleur, Kossuth cherche à le garrotter. « Le 17 juillet 1849, immédiatement après la bataille, le général Klapka recevait, en même temps que tous les officiers de mon état-major, une dépêche du gouvernement qui les informait de la nomination du général Meszáros au commandement en chef de toutes les forces hongroises. Quant à moi, j'étais rappelé par Kossuth, et l'on m'invitait à m'appliquer exclusivement à la direction du ministère de la guerre (1). » Ce Meszáros, fort impopulaire d'ailleurs auprès des officiers de l'armée, passait pour être l'*alter ego* du général Dembinski. On le voit, c'était la parfaite reproduction de la pièce déjà jouée à Kapólna. Kossuth se servait assez volontiers de l'émigration polonaise pour battre en brèche, de temps à autre, les chefs madgyars qui le gênaient. Le moyen pouvait être bon, seulement il n'eût point fallu en abuser. D'ailleurs les fiers Madgyars ne se laissaient pas faire. A Kapólna, on s'en souvient, tous les officiers de l'armée de Goergei avaient pris parti pour leur jeune chef; à Komorn, leur indignation fut la même. L'état-major tout entier signa une déclaration portant que l'armée du Nord était décidée à ne servir que sous les ordres de Goergei. Ce péremptoire manifeste, confié aux soins des généraux Klapka et Nagy-andor, fut remis par eux à Kossuth, qui s'excusa de son mieux en disant qu'on s'était mépris sur ses intentions, et qu'il n'avait voulu ramener Goergei à opter entre le portefeuille de la guerre et le bâton de commandant en chef.

En ce moment, Goergei eut véritablement dans ses mains le sort de la Hongrie. Libre de ses mouvemens, affranchi pour jamais du joug

(1) *Mein Leben*, t. II, p. 225.

d'un gouvernement inepte dont il venait de briser la dernière intrigue, il pouvait, sinon vaincre, du moins négocier encore avec autorité, et par un acte de soumission solennelle, sauvegarder peut-être, en même temps que la vie de tous ses valeureux compagnons d'armes, l'existence nationale de son pays. Déclarer publiquement à la Hongrie ce que tant d'autres avaient intérêt à lui cacher : à savoir que toute espèce de résistance était devenue impossible; puis, à la tête de soixante mille hommes de troupes aguerries, adossé sur la citadelle de Komorn, Gibraltar de l'Autriche, se réconcilier avec la couronne impériale, — semble que c'eût été là mettre un noble terme à ces fastes tragiques, bien des funérailles que la cloche d'Arad sonna plus tard eussent sans doute été évitées. Pourquoi Goergei hésita-t-il? Qui l'arrêta? Ce ne furent point à coup sûr ses illusions; quant à des scrupules, est-il permis de les supposer chez un homme qui devait, à quelques semaines de là, remettre au fourreau, sans conditions, cette épée qui pouvait encore, à cette époque, obtenir beaucoup du monarque et s'abaissant devant lui? « Tu nous réconcilieras avec l'empereur, » comment cette belle parole du chevaleresque Damjanich, un des paladins de sa table-ronde, ne revint-elle pas à son esprit? Il pouvait être le Monk de cette révolution hongroise. Son royalisme bien connu, son dévouement au drapeau constitutionnel de l'Autriche, sa haine de la démagogie, tout paraissait lui indiquer ce rôle; il hésita, et n'en fit que le Dumouriez.

L'irrésolution de Goergei ne tarda pas à porter ses fruits. Incertain et flottant, il se décide enfin à subir l'inspiration d'un gouvernement qu'il méprise et qu'il a si souvent humilié. Le 11 juillet Klapka reçoit ordre d'engager le feu pour masquer le gros de l'armée qui se dirige sur Gran et Waitzen. Après trois jours de marches forcées, Goergei atteint cette dernière ville, et là ses reconnaissances démontrent qu'il doit renoncer à l'idée de rompre la ligne de bataille de l'armée russe. Il fallait se replier vers le nord. Nagy-Sándor le trop tôt ses avant-postes, et les Russes, avertis du mouvement rétrograde des Hongrois, fondent sur Waitzen avant que les parets d'artillerie aient eu le temps de passer le pont. Goergei se retourne avec réserve, accepte le combat qu'on lui livre, et finit par repousser l'ennemi jusque sur les hauteurs d'où il est descendu. Cette affaire du pont de Waitzen est restée dans la mémoire de tous ceux qui en furent témoins comme un des plus beaux traits de bravoure dont Goergei a donné l'exemple. Huit grenades russes, en éclatant à ses pieds, avaient incendié le pont, et lui, pâle et superbe, multipliant les coups de sabre et les hourras, électrisait par sa présence ses hardis pionniers, qui prenaient courage en voyant de loin en loin l'héroïque Madgyar de son *attila* rouge apparaître au milieu de l'embrasement et des ballons

Il lui fallut alors revenir à son ancien échiquier du nord de la Hongrie. Prompt à l'action, habile à réparer ses pertes, déjouant par ses marches et contre-marches tous les calculs de l'ennemi, le rapide, l'adroite, l'insaisissable Goergei eut beau multiplier les prodiges, se montrer sur vingt points à la fois, être partout et nulle part : tant de présence d'esprit, de valeur, de talens militaires, ne devaient aboutir qu'à de stériles résultats, et le destin avait d'avance marqué l'heure où cette infatigable armée passerait sous les fourches caudines de Világos. C'était à cette époque une belle et redoutable armée que celle-là. A l'instar de Zumalacarreguy, Goergei l'avait en quelque sorte fait sortir de terre. Que de vaillans soldats s'étaient révélés dans ses rangs, que d'illustres chefs s'étaient montrés, qui dans d'autres circonstances n'eussent jamais rêvé la gloire des champs de bataille ! Involontairement cette guerre de Hongrie vous rappelle par instans nos guerres de la Vendée et leurs généraux improvisés, les Bonchamp, les Stofflet, les Gaston ! Et la *honved* jadis tant bafouée par Goergei lui-même, qui l'aurait maintenant reconnue ? Comme en lions rugissans tous ces lièvres d'autrefois s'étaient changés ! Efforts superflus, vaine résistance, les Autrichiens et les Russes avaient engagé la partie de manière à ne laisser à leur antagoniste aucune chance, et le maréchal Paskiewitch, aussi bien que le baron Haynau, pouvaient, comme ce fameux joueur échecs arabe, indiquer d'avance au général hongrois dans quelle case ils le feraient mat. Pendant plus d'un mois, les troupes de Goergei manœuvrèrent à travers des forêts de baïonnettes russes et de piques cosaques. « Il me trompe toujours, cet homme ! » s'écriait le comte d'Érivan. N'importe, la partie était perdue, et ni la vigoureuse résistance de Goergei à Sajó, ni sa brillante affaire de Hernád ne pouvaient changer le sort des armes. Tout ce qu'il obtenait à force d'audace et de pétilleux coups de main, c'était de ralentir la marche des Russes. « Nous avançons péniblement, écrivait le prince Paskiewitch dans un de ses bulletins, parce qu'il est impossible en ce pays de se procurer le moindre renseignement sur la position de l'ennemi. Tous les habitans tiennent pour Goergei, et je ne puis, à quelque prix que ce soit, avoir d'espion. »

Cependant le 2 août, vers deux heures du matin, les Russes tombaient sur Nagy-Sándor. Les Hongrois étaient parvenus à cacher si adroitement leur artillerie dans les champs de maïs qui entourent Débrezsin, que les batteries russes durent arrêter leur feu et se retirer ; néanmoins, une manœuvre en flanc du général Gillenschmidt ayant forcé l'artillerie hongroise de changer de position, elle se vit tout à coup attaquée et mise en déroute par les masses de la cavalerie russe. Ce mouvement décida de la journée ; le corps d'armée de Nagy-Sándor prit la fuite du côté de Débrezsin, harcelé par les cavaliers musulmans et cosaques qui le poursuivirent jusqu'à travers les rues de la ville. La

défaite des Hongrois était complète; Goergei se réunit, à Grosswardein, avec ce qui restait des troupes de Nágy-Sándor. Tant de marches, de travaux et de privations avaient épuisé cette armée, que son général aux abois voyait de jour en jour diminuer et se fondre. La guerre de partisans n'était même plus soutenable à cette heure. Goergei alors se retira sur Arad pour y faire sa jonction avec l'armée du sud et y prendre, d'après les ordres du gouvernement, le commandement supérieur de toutes les forces militantes de la Hongrie. Comme il était campé dans Alt-Arad, Kossuth, toujours en incubation de fourberies nouvelles, dépêcha de la citadelle d'Arad un courrier chargé de l'informer que les Autrichiens venaient d'être battus à plat. Naturellement l'histoire était fautive. Goergei n'eut pas de peine à s'en douter, et ses pressentimens ne furent que trop justifiés, lorsqu'il apprit quelques heures plus tard l'entière déconfiture de Dembinski, lorsqu'il sut que Bem, après être parvenu à prolonger d'un moment la bataille, n'en avait pas moins essuyé une déroute telle que de cinquante mille hommes (et cela de l'aveu de Kossuth lui-même), il lui en restait tout au plus six mille. Le 10 août au soir, Goergei fit son entrée dans la citadelle d'Arad; le 11, il prenait la dictature, et le premier usage qu'il faisait de ses pouvoirs discrétionnaires sur la nation et sur l'armée était de conclure avec le prince de Varsovie, par l'entremise du général Rüdiger, l'acte de capitulation qui devait le surlendemain recevoir son exécution à Világos.

On se tromperait fort à croire que Goergei eût attendu jusque-là pour agiter dans sa pensée des projets de capitulation avec la Russie. « Dès que la Hongrie doit succomber, peu importe laquelle des deux puissances de la Russie ou de l'Autriche lui frappera les derniers coups; mais ce qui nous intéresse, c'est de savoir à laquelle des deux elle restera en partage; ce qui nous intéresse, c'est que les suprêmes efforts de notre désespoir atteignent celle-ci plutôt que celle-là. » Ainsi parlait Goergei le 26 juin, dans le dernier conseil où il siégea en qualité de ministre de la guerre (1), alors que l'invasion de l'armée russe, écartant d'emblée toute idée de salut ultérieur, ne laissait plus debout qu'une question : vendre le plus cher possible son agonie à l'ennemi qu'on détestait davantage. Or cet ennemi, qui en doute? c'était l'Autrichien abhorré, l'Autrichien premier coupable, en fin de compte, de tous les maux infligés à la patrie madgyare. Multiplier les rencontres avec les impériaux et leur porter les plus fréquentes et les plus douloureuses blessures, en attendant la venue des Russes; les Russes une fois en présence, entamer avec eux des négociations pacifiques, — voilà quels furent véritablement les principes de la politique de Goergei pendant cette période de convulsion. Et cette politique, il n'en fit point

(1) *Mein Leben*, t. II, p. 189.

mystère, il la pratiqua dès le commencement au vu et su de chacun, de Kossuth tout le premier, qui ne la désapprouvait pas, du moins ouvertement. Quel sens autrement faudrait-il attribuer à cette visite au quartier-général de Nyir-Adony (le 1<sup>er</sup> août) des ministres Széméré et Casimir Batthyányi, chargés tous deux officiellement de s'entendre avec Goergei sur les moyens d'offrir la couronne de Hongrie au duc de Leuchtenberg, et de sauver, en la mettant sous la protection de la dynastie des Romanow, cette indépendance de la patrie pour laquelle il était bien reconnu désormais que le manifeste révolutionnaire du 14 avril ne pouvait plus rien? Il y a certaines illusions dont jamais, si optimiste qu'on le suppose, Kossuth ne fut la dupe; par exemple, il est impossible d'imaginer qu'il ait cru même un seul instant que la Hongrie soutiendrait à elle seule le double choc de la Russie et de l'Autriche. Non, cette prétendue confiance n'était chez lui qu'une affaire de mise en scène. Voyez, à dater du 14 avril, quel mal il se donne pour tromper la nation sur les dangers qui la menacent du côté de la Russie, dangers sur lesquels il réussit à endormir si bien son monde, que le général Bem lui-même, jouet de cette parole illusoire, perd les défilés de Transylvanie avant de s'être douté seulement qu'ils fussent au moment d'être attaqués. Voyez avec quel aplomb incroyable il parvient à persuader à ce malheureux pays que lui, Kossuth, exerce sur la politique générale de l'Europe une influence énorme à l'aide de laquelle il doit finalement (je cite ici ses propres expressions), sinon *aboutir à vaincre la coalition austro-russe, du moins procurer à son pays une paix honorable achetée sans doute au prix de cruels et nombreux sacrifices, mais qui aura pour résultat de garantir la liberté*. Ainsi, même avec cette intervention tant annoncée de la France, de l'Angleterre, des États-Unis et de la Turquie, point de victoire définitive, mais tout simplement une paix honorable achetée au prix de nombreux sacrifices! C'est, il faut l'avouer, se montrer modeste en ses ambitions, et un pareil homme aurait jamais pu croire de bonne foi que *son peuple*, comme il l'appelait, était assez fort pour battre à lui seul les Russes et les Autrichiens! Quelle plaisanterie! Kossuth a de ces retours qui vous confondent en vous laissant voir à tout instant le comédien narquois et vantard à côté de l'homme politique capable, je ne dirai pas de mener à bout, mais d'entreprendre de grands desseins. Les expédiens, voilà son vrai cheval de bataille. « Si Dieu nous refuse son secours, que le diable nous vienne en aide! » J'ignore si ce mot qu'on lui attribue est de lui, en tout cas il le peint à merveille. Républicain à Debreczin, nous le voyons brusquement se convertir à la foi monarchique et mettre la couronne de saint Étienne aux pieds du gendre de l'empereur Nicolas. Athée, ou pour le moins sceptique en matière religieuse, il recommande publiquement le jeûne et les macérations comme un

moyen d'arrêter la marche des Autrichiens et des Russes. Goergei, dans l'exposé très complet qu'il donne de ses négociations avec le général Rüdiger, y rapporte un trait qui touche au sublime de ce genre héroï-comique où Kossuth excelle. « Le gouverneur me demanda alors ce que j'entendais faire au cas où, la nouvelle de la victoire de Dembinski à Tèmeswar se confirmant, je réussirais à opérer ma jonction avec lui et serais investi par le gouvernement du commandement supérieur des deux armées? Je lui répondis qu'en ce cas je m'arrangerais de manière à prendre les Autrichiens à partie et à leur livrer bataille avec toutes mes forces rassemblées. — Et si c'étaient au contraire les Autrichiens qui eussent vaincu à Tèmeswar? dit Kossuth. — *Alors je mettrais bas les armes!* — Et moi, répliqua Kossuth, je me brûlerais la cervelle (1) » Ce mot fut prononcé avec un accent si profondément convaincu, avec une telle vérité d'expression et de pantomime, que Goergei le prit au sérieux et chercha naïvement à dissuader Kossuth d'un acte si répréhensible, lui disant qu'il devait préférer la fuite au suicide, vu que son existence importait encore à la patrie, dont il pourrait servir la cause à l'étranger. Mais n'insistons pas davantage sur cette parole fort heureusement non suivie d'effet. Ce qui reste établi, c'est que Kossuth était dans l'entière confiance des projets de Goergei touchant la capitulation.

Ces projets, Kossuth les approuvait *in petto* ou les condamnait : s'il les condamnait, pourquoi ne faisait-il pas arrêter sur-le-champ le coupable? Une chose certaine, c'est qu'au moment où Goergei déclarait qu'il mettrait bas les armes au cas où se confirmerait le bruit de la défaite de l'armée de Dembinski, le dictateur Kossuth tenait entre ses mains la vie du jeune général. Où se passait la scène que nous venons de raconter? Dans la citadelle d'Arad, dont un officier rival de Goergei avait alors le commandement supérieur. Or on sait ce qu'étaient au camp hongrois ces rivalités entre généraux. En laissant, après un aveu aussi dépourvu d'artifice, Goergei s'en retourner libre et seul à son quartier-général d'Alt-Arad, lorsqu'il eût suffi d'un mot pour lui ôter tout moyen d'exécuter l'acte qu'il préméditait, Kossuth ne donnait-il pas à cet acte une sorte d'approbation tacite? Sans nul doute, mais il était de la politique de Kossuth de ne point s'expliquer à cette heure, de se réserver pour le fait accompli. Ce qui le préoccupe surtout pendant cet épilogue de la tragédie madgyare, c'est de sauver ses jours sans trop exposer sa popularité; car n'oublions jamais que s'il y a par éclairs du Cromwell chez cet homme, il y a aussi du Scapin et beaucoup. Les tours qu'il ourdit contre Goergei avant de se résoudre à abdiquer sont impayables; on dirait la lutte du renard et du lion. Goer-

(1) *Mein Leben*, t. II, p. 381.

gei, pour ôter à ses négociations toute apparence de révolte contre l'autorité constituée et de trahison, dut exiger de la part du gouverneur une démission formelle qui transférât au général en chef de l'armée les pouvoirs politiques d'un dictateur civil. Aussi long-temps que Kossuth restait investi de l'autorité suprême, Goergei ne pouvait espérer stipuler vis-à-vis des Russes d'autres intérêts que ceux de son armée. A quel titre en effet aurait-il essayé d'obtenir des garanties pour la nation hongroise, n'étant point dictateur lui-même? Aurait-on voulu, par hasard, qu'il se donnât pour le représentant de ce gouvernement provisoire que les Russes avaient toujours refusé de reconnaître, et dont les dépêches diplomatiques n'étaient jamais parvenues au camp du maréchal Paskiewitch que sous le firman militaire de Goergei? L'abdication de Kossuth n'eut donc pas d'autre objet que de mettre Goergei en situation de faire, comme général et chef politique du pays, ce que lui Kossuth ne pouvait faire ni comme général, puisqu'il ne commandait point aux troupes, ni comme chef politique, puisque les Russes ne le reconnaissaient point en cette qualité. Il abdiqua donc et disparut aussitôt, comme par une trappe, du théâtre de ses derniers exploits; mais le Parthe, en fuyant, lançait sa flèche sous forme de proclamation.

J'ai dit qu'en sauvant ses jours Kossuth avait surtout à cœur de ménager sa popularité; tel est le sens qui se cache dans les paroles pleines de ruse et de perfidie à l'endroit de Goergei qu'il adresse à la nation hongroise avant de quitter la forteresse d'Arad. Le sublime de ce document, chef-d'œuvre d'astuce et de rouerie, c'est de prétendre faire croire à ce malheureux pays qu'il peut encore être sauvé par les armes, et, en désespoir de cause, obtenir tout d'une négociation pacifique habilement conduite. On voit quelle responsabilité menaçante cette proclamation posthume s'évertue à rejeter sur Goergei, dont elle travaille d'avance à faire ce fameux bouc émissaire que tant d'honnêtes dupes ont encore aujourd'hui dans une si sainte horreur.

C'est ainsi qu'en partant je te fais mes adieux.

Sauver le pays par les armes! après l'entière mise en déroute de Bem en Transylvanie, après les défaites de Nagy-Sandór à Débreczin, de Dembinski à Tèmeswar! sauver le pays par les armes, au milieu de l'immobilité et du silence de l'Europe, désormais à peine sympathique pour une cause dont la révolution s'était bruyamment emparé! Garantir l'existence politique de la Hongrie, le salut de ses libertés, négocier sur des bases avantageuses avec qui? Avec les Russes partout victorieux, partout maîtres du terrain. « Je répondis à Széméré, écrit Goergei, que je n'avais rien à faire dire aux Russes, parce que j'étais persuadé qu'ils ne traiteraient pas avec nous; et si cette conviction

m'eût manqué, il m'aurait suffi pour l'acquiescer de me mettre un seul instant à la place du maréchal Paskiewitsch. Ce que je sais, c'est qu'à la tête des forces dont il dispose, moi je ne traiterais pas, et rien ne m'autorise à penser qu'il doive agir différemment que je n'agirais dans sa position. » Mettre bas les armes n'est point négocier, et jamais il ne fut question que d'un acte de soumission pure et simple. Autrement, aurait-on vu un officier en sous-ordre, le général Rüdiger, remplir dans toute cette affaire, vis-à-vis de Goergei, généralissime et dictateur, le rôle de plénipotentiaire russe, tandis que le chef de l'armée, le maréchal Paskiewitsch, affectait de rester à distance et rappelait par son attitude en quelque sorte désintéressée le mot du prince Windisch-Graetz : « Je ne traite pas avec des rebelles ! »

A la proclamation traîtreusement chimérique de Kossuth, le général Goergei oppose, le soir même du jour qui précéda la catastrophe de Világos, un manifeste raisonné, véridique, sérieux. C'est la parole d'un homme ferme et déterminé qui renonce à la lutte, parce qu'à ses yeux la lutte est devenue impossible, et qu'il condamne toute inutile effusion de sang. C'est la prose, si l'on veut, après la poésie. Dès le 11 août, Goergei se mit donc en rapports avec le général Rüdiger, qui s'était avancé jusque dans le voisinage d'Arad, et lui annonça sa résolution définitive de capituler. Cependant, comme l'avant-garde des Autrichiens, sous les ordres de Schlik, s'était en même temps approchée, Goergei indiqua au général russe la direction qu'il devait prendre, afin de mettre ses troupes entre les Autrichiens et l'armée hongroise, l'acte suprême ne devant avoir lieu qu'en présence des Russes seuls. « Hâtez-vous, général, si vous voulez éviter de nouveaux malheurs, et faites que ce triste dénouement s'accomplisse au plus tôt; faites surtout qu'il n'ait pour témoins que les troupes de S. M. l'empereur de Russie, car, je vous le déclare sur mon honneur, j'aimerais mieux être anéanti avec tout le corps que je commande dans une rencontre désespérée que de déposer les armes sans conditions devant les Autrichiens ! » Toute cette lettre au général Rüdiger, testament politique de Goergei, nous donne l'explication la plus complète de sa conduite et de sa situation. « Vous connaissez la déplorable histoire de mon pays, et vous m'épargnez de revenir sur cet enchaînement de circonstances fatales qui, après nous avoir mis les armes à la main pour la revendication de nos droits légitimes, devait nous amener à combattre pour notre propre existence. » Une fois de plus, il nous est démontré que Goergei, si tant est qu'il se fût jamais senti la moindre confiance dans l'avenir de la cause qu'il soutenait, avait perdu tout espoir dès la première nouvelle de l'intervention russe.

Cependant cette lettre, pas plus que les mémoires du général magyar, ne lève deux ou trois objections graves qui se présentent et que



Goergei n'affronte nulle part, sans doute parce que sa conscience lui dit que s'il essayait d'y répondre, les bonnes raisons lui manqueraient. Écartons cette idée ridicule de haute trahison, à laquelle les plus acharnés adversaires du jeune général semblent avoir eux-mêmes renoncé : il n'en reste pas moins à se demander pourquoi Goergei, ayant acquis l'inébranlable certitude qu'il ne pouvait plus rien désormais contre les forces combinées de l'Autriche et de la Russie, gardait son commandement et continuait la guerre? Autre énigme. La déclaration du 14 avril ouvre un abîme infranchissable entre le gouvernement provisoire et le général de l'armée du Haut-Danube. Deux partis s'offraient alors à Goergei : abdiquer ses fonctions, refuser publiquement le concours de son épée à une cause qui cessait d'être la sienne, ou relever fièrement la tête contre une autorité révolutionnaire, proclamer sa déchéance, et puiser dans le vieux royalisme de ses compagnons d'armes l'audace d'un de ces coups d'état qui tranchent les situations. Au lieu d'en venir à ces glorieuses extrémités, il hésite et perd son temps à calculer l'influence que son éloignement pourrait avoir sur les troupes; incapable à la fois d'agir et de se démettre, il va d'irrésolution en irrésolution, et finit par consentir à recevoir des mains d'un gouvernement qu'il méprise le portefeuille de ministre de la guerre et le commandement d'une armée, qu'en se ravisant alors qu'il était temps encore, on aurait pu faire servir à de grands desseins. Quelques-uns des anciens amis de Goergei m'ont souvent assuré que la chose au monde qui manquait le plus au vainqueur de Waitzen, c'était la confiance en ses propres mérites. Douter de soi-même, en dernière analyse on trouverait là peut-être le secret de bien des mouvemens dont le sens nous échappe. Ce défaut va même si loin, qu'au début de la campagne Goergei ne voulait point croire à ses talens stratégiques, et parlait d'obtenir quelque jour, en récompense des services qu'il pourrait avoir rendus, une place de professeur de chimie à l'université de Pesth. « Si je bats l'ennemi et que la guerre se termine à notre avantage, disait parfois le jeune capitaine, je demanderai à mon pays de me voter une somme de cinquante mille florins pour la fondation d'un laboratoire de chimie. C'est énorme ce qu'avec cinquante mille florins on pourrait faire chez nous pour les progrès de la science. » Au lendemain de Világos, à peine installé à Klagenfurt, lieu désigné à son exil, Goergei reprenait le cours de ses chères études. Un jour Kossuth, véritable Madgyar pour la munificence et la prodigalité, voulant assurer l'avenir de son jeune général et peut-être aussi fléchir ses gênantes raideurs, lui décréta une somme de deux cent mille florins que, par excès de délicatesse, le dictateur fit offrir à M<sup>me</sup> Goergei. Dès qu'il eut connaissance de ce don, Goergei le refusa, et renvoya à Kossuth son riche présent avec ces paroles d'une héroïque simplicité : « Si je meurs, je n'ai besoin de

rien, et ma femme redeviendra gouvernante, ce qu'elle fut jadis; si nous sommes vaincus et que j'échappe, je me ferai professeur en pays étranger, et si nous triomphons et que je survive à nos victoires, moins que jamais j'aurai besoin d'argent. »

Un homme pourvu à l'endroit de lui-même d'une pareille dose de scepticisme n'offrait, on le devine, qu'un champ très peu favorable au charlatanisme d'autrui. Nous avons vu ses dédains pour les vantardises de Perczel, ses hauteurs envers Kossuth, dont la pompe lyrique et le fracas déclamatoire ne lui inspirèrent jamais d'autre admiration que celle qui revient en partage au comédien habile. Faiblesse inhérente à l'orgueil humain ! ascendant irrésistible d'un esprit solide et maître de lui-même sur l'enthousiasme gonflé de gaz et le patriotisme de tempérament ! Un homme poursuit Kossuth de son sarcasme, le harcèle de ses persiflages, et c'est juste cet homme que le dictateur triomphant ne se lasse pas de circonvenir et d'enlacer. Pour un hommage de ce Miltiade sardonique, dont les lauriers l'empêchaient de dormir, le potentat républicain eût tout donné. Vaines avances ! le superbe, le froid, l'aristocrate Goergei conservait sur sa bouche ce pli fatal des cœurs désabusés, le masque d'airain ne se déridait pas, et ce Kossuth, qu'entouraient alors tant d'adulations, en était réduit à voir ses flatteries échouer devant cet amer antagonisme qu'il ne pouvait briser !

Calme dans la bonne fortune, indifférent à la mauvaise, Goergei voit les individus et les événemens avec l'impassibilité d'un chimiste procédant à son analyse, et son attitude sur les champs de bataille prouve qu'il a pour la mort le même mépris que pour les hommes. Moins royaliste peut-être que patricien, il n'est Madgyar qu'en de justes mesures, et sait aussi bien se garder des faiblesses de nationalité que des autres faiblesses d'amour-propre. A l'armée, tous ses ordres du jour et tous ses bulletins, qui, soit dit en passant, se recommandent par la netteté et la distinction du style, étaient rédigés en langue allemande, crime impardonnable à cette époque aux yeux d'une foule de gens possédés de la fièvre madgyare, et qui, lorsque leurs propres noms leur semblaient avoir une tournure par trop germanique, en *madgyarisai*ent les désinences; mais Goergei se souciait fort peu des oppositions de ce genre, qu'elles vinssent d'en haut ou d'en bas, et passait outre aux elauderies en répondant : « J'ai l'habitude d'écrire et de parler pour me faire comprendre des gens auxquels je m'adresse. Or, quand je donne un ordre en allemand, tout le monde le comprend au quartier, tandis que si je leur parle madgyar, la moitié d'entre eux ne savent pas ce que je veux leur dire. »

C'est aussi en allemand que Goergei a écrit l'histoire de sa vie militaire. Ces mémoires sont l'un des ouvrages les plus curieux et les plus

charmans qui se puissent lire. Je laisse aux juges compétens d'apprécier à sa haute valeur la partie stratégique; tous ces plans d'opérations, tous ces exposés de manœuvres, tous ces récits de marches et de contremarques; mais ce que je ne saurais trop louer, c'est l'originalité parfaite de ces deux volumes, qui pouvaient en somme n'être que le monument toujours assez peu accessible d'un tacticien habile, et qui sont, au contraire, l'œuvre d'un homme d'esprit, d'un observateur plein de finesse et de tact, d'une plume à qui pas un ridicule n'échappe. Comme tous les détails de cette guerre de Hongrie, l'un des épisodes les plus émouvans des annales contemporaines, y sont saisis et commentés! Comme tous ces personnages mis en évidence par les événemens et jusqu'alors, hélas! si défigurés par la polémique banale des journaux, s'animent pour la première fois, et pour la première fois vivent à nos yeux de la vie de l'histoire! Quel tableau de la Hongrie que ce livre écrit par un homme qui ne se passionne jamais, et raconte froidement les choses grandes et petites auxquelles il a pris part! En présence de ces divisions intestines, de ces querelles entre généraux qui rappellent incessamment le camp de Waldstein, en présence de cet éternel désarroi, on se demande à chaque page de ce livre comment l'Autriche a dû finir par faire appel aux armes russes. « Ah! si Windisch-Graetz avait pu voir où nous en étions en ce moment! » s'écrie quelque part Goergei, énumérant les misères du début. C'est qu'en effet le prince Windisch-Graetz ne voyait rien et ne voulait rien voir, et plus tard, quand les véritables hommes d'action entrèrent en campagne, le tour était joué, les ongles avaient cru au lion hongrois, les *honveds* avaient appris à marcher à l'ennemi. A propos des *honveds*, je noterai dans l'ouvrage de Goergei une lacune regrettable. Pourquoi, par exemple, ce silence obstiné sur la manière dont se forma son armée? Nous venons de laisser Goergei tout à l'heure aux prises avec de misérables recrues qu'il bafoue et dont il désespère, et voilà que nous le retrouvons tout à coup à la tête de troupes fermes et résolues avec lesquelles il bat les Autrichiens aux deux journées décisives de Waitzen et d'Issaszeg! Ces troupes, comment se sont-elles si vite ravisées? Par quel prodige cette milice ridicule est-elle en quelques semaines devenue une armée sérieuse? Pourquoi Goergei ne le dit-il point? Serait-ce, par hasard, que l'insurmontable antipathie que Kossuth lui inspire l'empêche de rendre au dictateur la juste part d'éloges qui lui revient en cette affaire? L'éloquence de Kossuth, impuissante sur les champs de bataille, avait l'inappréciable mérite de savoir susciter les populations des campagnes et les préparer à la discipline du drapeau, et puis Kossuth était l'homme des ressources infinies. Nul mieux que lui ne s'entendait à procurer de l'argent aux généraux. Dans un pays où l'agriculture est en quelque sorte l'unique industrie, où le commerce n'existe qu'à l'état le plus élémentaire, le

numéraire doit naturellement n'avoir qu'une circulation allanguiée et médiocre, et l'argent, livré partout ailleurs au va-et-vient des transactions, finit par s'accumuler aux mains des riches particuliers. Cette loi d'économie politique, spécialement applicable à son pays, Kossuth ne l'ignorait pas, et ce fut le grand art de sa parole de remuer les espèces au fond des coffres-forts, et d'amener sur l'autel de la patrie les doublons qui dormaient au fond des escarcelles. Dans quelle mesure l'éloquence du dictateur, et au besoin les argumens irrésistibles que tout pouvoir révolutionnaire sait employer lorsque les circonstances le commandent, — dans quelle mesure ces divers élémens combinés aidèrent-ils à la formation de l'armée de Goergei? Nous ne le saurions dire. Cependant, comme l'argent passe assez généralement pour le nerf de la guerre, et que Kossuth avait le secret d'en trouver, il nous paraît impossible que le dictateur madgyar n'ait pas eu quelque influence sur la formation du corps d'armée de Goergei, et nous persistons à reprocher au général d'avoir refusé, dans ses mémoires, de rendre à Kossuth ce qui appartient à Kossuth.

Ces injustes réticences, hâtons-nous de le dire, n'atteignent que l'ennemi domestique (celui de tous, il est vrai, envers lequel on aime le moins à se montrer généreux); elles ne se reproduisent point à l'égard des autres adversaires que Goergei rencontre journellement sur le terrain du combat; car, s'il n'arrive jamais au général hongrois (et qui oserait le lui demander?) d'afficher une grande prévention en faveur des troupes autrichiennes, il lui est cependant impossible de ne rien laisser transpirer au dehors de la secrète estime où il tient cette armée régulière et disciplinée, et de l'envie que, du milieu des bandes tumultueuses qui l'entourent, il porte lui, chef involontaire d'une nuée de partisans, à ces généraux commandant des corps homogènes, à tous ces nobles officiers qu'il ne peut oublier d'avoir eus jadis pour frères d'armes. Quand cet homme, qui, trois ans plus tôt, aurait versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour mériter la croix de Marie-Thérèse, repousse ironiquement les honneurs à lui décernés par Kossuth, il y a dans l'amertume de son refus quelque chose des remords que dut ressentir Moreau en tirant l'épée contre le drapeau de sa jeunesse. Au premier rang des officiers impériaux qui figurent dans l'ouvrage de Goergei, il en est un, le général Schlik, que les chances de la victoire ramènent sur la scène à tout instant. Kapólna, Kaschau, Miskolcz, belles journées pour les armes autrichiennes, et dont la promptitude d'esprit et la bravoure de Schlik firent le succès! Pour nous qui avons connu à cette époque l'intrépide général, c'est une véritable joie de voir cette chevaleresque physionomie se profiler à l'horizon, et de retrouver là cet homme aimé de tous, ce glorieux soldat à qui le jeune empereur devant Raab criait : « Bravo, Schlik! » et

que ses ennemis, écrivant dans l'exil leurs commentaires, appellent un héros.

Goergei comptait à peine trente-deux ans lorsque la capitulation de Világos vint mettre un terme bien prématuré à une carrière militaire qui n'avait pas été sans éclat. Hélas ! combien de jeunes renommées ont ainsi dévorées les événemens de 1848 ! Le même embrasement volcanique qui développait leur trop hâtive efflorescence les devait dessécher avant l'heure. C'est l'histoire de cette carrière brillante et rapide que le jeune général a entrepris de retracer dans ses loisirs forcés de Klagenfurt, dans ce recueillement indéfini où la triste loi de son destin le condamne. Je ne reviendrai pas sur les graves témoignages que le livre même de Goergei semble porter en certains endroits contre sa conduite ; je ne redirai pas comment en un acte formel d'accusation se change çà et là cet ingénieux, cet entraînant plaidoyer qu'on croirait écrit par la plume d'un Beaumarchais, si les documens stratégiques et les commentaires ne nous montraient à chaque instant le tacticien à côté du lettré, l'homme de guerre à côté de l'homme d'esprit. A quelque point de vue qu'on se place, Goergei a manqué de résolution ; il en a manqué vis-à-vis du pouvoir (quel qu'il fût, je ne le discute pas) qui lui déléguait le commandement ; il en a manqué vis-à-vis de la cause qu'en son ame et conscience il prétendait défendre. Arrêter, en ses mille péripéties plus sanglantes les unes que les autres, cette guerre néfaste ; mesurer tout de suite, avec la justesse de son coup d'œil, ce qui était possible et ce qui ne l'était pas ; former un dessein, s'y tenir et vouloir comme on sait vouloir quand on a quarante mille hommes sous ses ordres et qu'on est maître de Komorn, — à un moment donné Goergei pouvait tout cela : il ne l'a point fait. Idole du soldat, constitution de fer, nature douée sur le champ de bataille de ce regard concentrique que Napoléon appelait l'ame du général d'armée, l'occasion l'a trouvé faible, indécis, sans volonté. Il n'a pas su franchir à temps le Rubicon, et lorsque les catastrophes qu'il prévoyait sont survenues, quand la capitulation de Világos a marqué la suprême étape de cette sinistre campagne, tous lui ont jeté la pierre, ceux-ci parce que c'était trop tôt, ceux-là parce que c'était trop tard.

H. BLAZE DE BURY.

---

LA

# LITTÉRATURE JAUNE.

---

I.

---

## I. — UNE RENAISSANCE INCONNUE.

Au temps de Dessalines, le directeur des domaines Inginac, injurié par une femme qu'il refusait de mettre en possession d'une des propriétés confisquées sur les blancs, la chassa de sa présence en la traitant de « Messaline. » Cette femme, furieuse, et qui n'avait pas de littérature, alla se plaindre à l'empereur, qui en avait encore moins, d'avoir été appelée une « Dessalines. » Outré qu'on osât faire de son nom le sobriquet d'une femme légère, le monarque manda aussitôt Inginac dans la capitale, et le malheureux directeur, dont les explications avaient été repoussées comme une grossière défaite, allait être envoyé du palais au cachot, du cachot au cimetière, lorsqu'un général en qui Jacques I<sup>er</sup> avait confiance fit entendre raison au susceptible empereur (1).

C'était à dégoûter des Grecs et des Romains, et cependant plus de

(1) M. Madiou, dans son *Histoire d'Haïti*, donne cet autre exemple du danger qu'il y a à trop négliger l'éducation classique d'un empereur : « Un administrateur accusé de prévarication avait été appelé à la capitale pour rendre ses comptes. Dessalines lui ordonna, en présence de son état-major, de calculer, sous ses yeux, à haute et intelligible voix. L'administrateur obtint, à la fin de plusieurs colonnes successives, des zéros et retint les unités. Dessalines, l'interrompant, s'écria : — Je ne m'étonne pas que vous ayez été dénoncé, puisqu'en ma présence vous osez tout retenir et ne laisser à l'état que des zéros. — L'administrateur retourna dans ses foyers sain et sauf, mais il fut destitué peu de temps après. »

vingt ans après ils régnaient encore en maîtres dans la littérature haïtienne : les Grecs et les Romains du directoire s'entend, ces superbes modèles d'académie qui sacrifiaient tant de maximes sans-culottes sur l'autel de la nature. Cet engouement était d'ailleurs plus excusable dans la patrie de Dessalines que dans la patrie de Molière. Sauf de très rares exceptions, les anciens libres, tant jaunes que noirs, par qui s'est accomplie l'initiation littéraire de la jeune nationalité, n'avaient reçu qu'une instruction élémentaire; le bouleversement social qui vint brusquement les associer aux droits, aux intérêts, aux passions de la France républicaine, les livra donc sans défense à l'influence intellectuelle de ce nouveau milieu, et la prodigieuse mémoire, l'aptitude imitatrice dont sont douées les organisations créoles facilitèrent encore la contagion. Comme gymnastique de pensée et de style, c'était cependant beaucoup. Au moment de la rupture définitive avec la France, la minorité lettrée était déjà assez exercée pour pouvoir remonter d'elle-même aux bonnes sources littéraires; mais l'inévitable Dessalines intervint encore ici. Lors du massacre des derniers colons français, on demanda au futur empereur ce qu'il fallait faire de leurs bibliothèques : — *Je suis, j'étais (j'ai été), ça parole blancs !* dit dédaigneusement Dessalines par une locution proverbiale qui sert aujourd'hui encore à exprimer l'ironique dédain du nègre pour la conjugaison française (1); *nous pas besoin ça ! avec blancs, ifaut (il faut) fisils avec la poudre et non papier parlé,* — et par son ordre, la compagnie de grenadiers qui allait de maison en maison égorger nos malheureux compatriotes lacérait et jetait dans la rue tous les livres qu'elle découvrait. Non content de supprimer le « papier parlé, » l'empereur allait supprimer les écoles (2), lorsqu'on le tua dans l'intérêt des lumières; mais le mal était fait, et le groupe lettré resta limité, faute de livres, à ses premiers représentans, eux-mêmes réduits à ruminer la lourde pâture intellectuelle qu'ils avaient ramassée par bribes dans les clubs philanthropiques, les journaux jacobins et les tragédies thermidorienues.

Le président Pétion avait fort à cœur de renouer la chaîne civilisatrice si brusquement rompue par l'empereur nègre; mais on a vu ailleurs (3) quels mécomptes économiques amena dans la république de l'ouest le fractionnement des propriétés rurales combiné avec une tolérance forcée pour l'indiscipline et la paresse des cultivateurs. Malgré les tacites encouragemens qui leur étaient offerts, notre commerce

(1) Dans la grammaire créole, le verbe n'a qu'un ou deux modes, et encore est-il presque toujours sous-entendu.

(2) Le directeur de la principale école du Cap étant venu un jour haranguer Dessalines à la tête de ses élèves, celui-ci le renvoya sans vouloir l'entendre et en annonçant qu'il allait faire de ce tas de grands garçons un régiment dont il destinait le commandement au jeune prince Innocent, son fils.

(3) Dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1850.

et avec lui les nombreux aventuriers français qui vont chercher en Amérique l'emploi d'une éducation libérale continuèrent d'éviter une côte qui, en redevenant hospitalière, devenait improductive. Par contre, autour du roi Christophe, dont le despotisme avait imprimé une impulsion fabuleuse à la production, et qui prétendait organiser l'instruction aussi violemment que le travail, c'est la terreur qui créa le vide. Nos émigrans éprouvaient une répugnance bien naturelle à aller remplir les cadres universitaires d'un pays où le titre de Français équivalait, presque aussi sûrement que sous Dessalines, à un arrêt de mort, et ceux de nos navires qui osaient s'aventurer, sous pavillon d'emprunt, vers ces parages maudits, évitaient surtout d'y apporter des livres, ce qui eût trahi leur nationalité. Christophe ne se bornait pas à repousser les Français, que les nombreuses affinités de mœurs, d'idées et de langage créées par le régime colonial désignaient comme les instituteurs naturels de son peuple; il imagina un beau jour de naturaliser dans les écoles l'idiome anglais, et, si elle échoua faute de temps, cette extravagante réforme ne fut pas moins une diversion très fâcheuse pour l'éducation nationale, dont elle stérilisait les premiers germes. Peu s'en fallut même que la langue des tyrans, comme l'appelaient les quatre ou cinq pacotilleurs anglais et américains qui trouvaient leur compte à exploiter la gallophobie de Christophe, n'eût à subir une concurrence plus excentrique. Le monarque ayant un jour demandé ce qu'était son homonyme le cacique Henri, on lui répondit galamment que la cacique Henri avait été le dernier défenseur de l'indépendance haïtienne, comme lui, Henri I<sup>er</sup>, en était le restaurateur. Vivement intéressée par ce rapprochement, sa majesté ordonna aux lettrés de sa cour de retrouver quelque morceau de littérature aborigène qui le justifiait. La race et la langue aborigènes avaient entièrement disparu, mais le mot « impossible » avait également disparu du dictionnaire de Christophe. Les lettrés se mirent donc en campagne, et quelques jours après ils rapportaient un fragment de la *Marseillaise* haïtienne, qui fut chanté avec beaucoup de succès à la table du roi. Le fragment en question se composait de quatre uniques syllabes : *Ayo bombé!* et il fut décidé que ces quatre syllabes signifiaient mot à mot : « Mourir plutôt que d'être asservis. » Quelle belle langue que le ture! — le caraïbe, veux-je dire. Dieu sait où se fût arrêtée cette nouvelle manie d'Henri I<sup>er</sup>, si l'écho lointain des réminiscences que la restauration mit chez nous à la mode n'était venu donner un autre cours aux préoccupations de sa majesté, qui, oubliant tout à coup le cacique Henri, ne voulut plus être comparée qu'à Henri IV, dans la langue d'Henri IV et sur l'air de *Vive Henri IV!*

Le caraïbe et l'anglais tombèrent donc à leur tour en défaveur; mais sans grand profit pour le français, car dans l'intervalle les gens



de couleur, sur qui pesaient de continuelles menaces d'extermination, avaient émigré presque en masse vers les états de Pétion, emportant avec eux la seule lueur de civilisation française qui restât dans les états de Christophe. Cette concentration de la classe éclairée dans l'ouest y produisit par compensation des résultats intellectuels très curieux.

Découragés par le manque de débouchés, de capitaux et de bras dans leurs essais d'exploitation agricole, les anciens libres s'étaient peu à peu agglomérés dans les villes, où ils allaient demander des moyens d'existence au commerce de détail, et, comme les acheteurs ne se multipliaient pas dans la proportion des marchands, la liberté d'association et de réunion vint fort à propos offrir un aliment à l'oisiveté de ceux-ci. Toute commune importante eut une ou plusieurs loges maçonniques, et ces loges, grâce à l'interdiction dont la politique y était frappée, devinrent de petites réunions littéraires, de véritables écoles d'enseignement mutuel, où chacun apportait, sous forme de dissertations, de toasts, de fables, d'essais dramatiques, de chansons ou d'oraisons funèbres, son contingent d'élucubrations et de réminiscences. Quelques journaux à publicité irrégulière, que Pétion subventionnait sans distinction d'opinion en leur abandonnant gratis soit les presses, soit le papier du gouvernement, divers théâtres d'amateurs, la tribune du sénat, le droit de pétition, les réunions électorales triennales et surtout les fêtes civiques, qui étaient et sont encore l'occasion de nombreux discours, offrirent à cette littérature renaissante d'autres débouchés.

Cependant plus on écrivait, et plus le besoin d'une grammaire se faisait sentir. L'un des doyens du groupe lettré, Desrivières-Chanlatte, directeur et un moment unique ouvrier de l'imprimerie nationale, répondit au vœu général; il rédigea de mémoire, composa et imprima à lui tout seul un abrégé de grammaire française. Il allait même y joindre un traité de rhétorique, lorsque la mort vint l'arrêter à temps; — car, Dieu merci, ce n'était pas la rhétorique qui manquait: à la double couche d'emphase révolutionnaire et d'emphase africaine qu'avait léguée le passé s'était superposée une troisième alluvion non moins fertile en métaphores. J'ai dit que les livres des colons avaient été lacérés et non pas brûlés; la superstitieuse vénération des négresses pour le *papier parlé* et la sollicitude plus positive des épiciers du pays en avaient donc sauvé des fragmens, parfois même des volumes entiers, que les lettrés ou ceux qui voulaient le devenir se mirent à collectionner avec une véritable passion. Ce sauvetage de contrebande s'était naturellement exercé sur les formats portatifs (1),

(1) Un seul grand ouvrage avait pu être sauvé, c'était un exemplaire de l'*Encyclopédie*, lequel forma plus tard la bibliothèque de Pétion.

c'est-à-dire sur les in-douze mythologiques et érotiques du dernier siècle, et comme la plupart des collections se réduisaient à quelques pages dépareillées, qui n'en étaient que plus avidement lues et relues, qui résumaient souvent pour leur heureux possesseur toute la science humaine, on devine quels singuliers enthousiasmes littéraires, quel audacieux pêle-mêle de noms et d'idées devaient refléter les écrits de cette époque. L'abbé Grégoire y coudoie, par exemple, « la muse d'Anacréon, » et telle diatribe républicaine contre Christophe se place sous la double invocation de « l'amant d'Éléonore » et « du cygne de Cambrai. » Cet engouement s'étendit jusqu'aux masses. Tout propriétaire d'un livre était en butte aux obsessions des femmes enceintes, qui venaient de plusieurs lieues à la ronde solliciter pour le fruit de leurs entrailles un nom de baptême tiré de ce livre, nom qu'elles n'acceptaient du reste qu'après s'être minutieusement enquis si le héros de roman ou d'histoire qui l'avait porté était un homme de bonnes vie et mœurs ou tout au moins un général. De là cette myriade de Fénélon, d'Alcindor, de Cinna, d'Alcide, d'Apollon, de Florian, d'Altidor, de Médicis, que présente l'état civil du temps, et qui, d'abord accolés aux noms plus classiques de Coco, de Mimi, de Macaque, de Cacapoule, de Vamalheureux (1), ont fini par les supplanter.

Ne sourions pas : mesurée non à sa valeur absolue, mais à sa spontanéité, aux obstacles qu'elle a dû vaincre, aux aptitudes relatives qu'elle a mises en jeu, cette naïve littérature serait à elle seule un très intéressant sujet d'observation ; elle ne s'est pas d'ailleurs arrêtée là. L'ordonnance par laquelle Charles X reconnaissait l'indépendance haïtienne, en stipulant des avantages spéciaux pour notre commerce, vint rétablir, en 1825, le courant intellectuel que la révolution de 1803 avait rompu, et depuis lors le niveau littéraire haïtien s'est constamment élevé.

Ces préliminaires étaient indispensables pour une équitable appréciation des écrivains de tous genres, — auteurs dramatiques, poètes, historiens, journalistes, — qu'a produits jusqu'à ce jour notre ancienne colonie. Tels écrits de mérite égal peuvent, en effet, supposer des talents fort inégaux. s'ils appartiennent à des périodes différentes. Les dates serviront constamment ici de correctif à la critique ou à l'éloge.

## II. — LE DRAME ET LA COMÉDIE A PORT-AU-PRINCE.

Vers les derniers temps de l'occupation française parut sur le théâtre du Cap un jeune homme de couleur dont les débuts furent si obscurs, qu'il n'en est resté dans les souvenirs de ses contemporains

(1) Ces derniers noms figurent tous dans les annales de l'indépendance haïtienne.

que l'écho lointain de quelques sifflets. Peu d'années après (1), le débutant éconduit révélait, dit-on, comme poète, comme auteur dramatique et comme acteur, des qualités de premier ordre. Dupré, c'était son nom, a composé sept ou huit pièces, toutes jouées, et par lui-même, avec un succès fou; mais, soit pauvreté, soit insouciance, il n'en a fait imprimer aucune, et, par un superstitieux caprice de piété conjugale, sa veuve (il a péri dans un duel) refuse obstinément d'en livrer le seul manuscrit connu. Le peu qu'il m'a été possible d'en ressaisir dans la tradition orale laisse cependant entrevoir les traits caractéristiques de ce talent inédit.

Mérite doublement rare et pour l'époque et chez un homme dont l'esprit était saturé de tragédie française, Dupré est, avant tout, Haïtien; drame ou comédie, ses pièces sont exclusivement consacrées aux événemens ou aux caractères nationaux. La plus estimée de ses comédies a pour sujet la lutte encore persistante des vieilles mœurs coloniales contre le puritanisme relatif créé par la liberté. Un négociant anglais, frais débarqué, demande en *placement*, c'est le mot reçu, une jeune fille. L'éducation, la pudeur, l'amour, défendent celle-ci, qui a déjà donné sa foi à un jeune homme du pays, et la mère ou l'aïeule, contemporaine d'une époque où les filles de couleur tiraient plus vanité de devenir la maîtresse d'un blanc que la femme d'un noir ou d'un jaune, va au-devant des désirs de l'Européen. Livrez cette situation à un esprit vulgaire, et il n'aura rien de plus pressé que d'enlaidir la figure des deux tentateurs pour faire repoussoir à la pureté de la jeune fille; la comédie devient alors un lourd mélodrame où l'âme du spectateur est constamment froissée, et d'où disparaissent d'avance toute variété de caractère, tout imprévu de situation. Dupré n'en a eu garde. Cet acheteur de filles, qui pourrait être si aisément odieux, est tout simplement ridicule; l'auteur force même à dessein cette nuance en le faisant s'exprimer dans un intraduisible baragouin anglo-créole qui donne lieu aux coqs-à-l'âne les plus plaisans. Cette mère entremetteuse frisait de bien près l'horrible, et elle se sauve à force de réalisme grossier et naïf. On comprend tout d'abord qu'elle est de bonne foi. Il n'entre véritablement pas dans sa tête qu'une fille bien née puisse repousser les flatteuses avances du « capitaine; » car, pour l'an-

(1) Sous Pétion. L'histoire du théâtre haïtien remonte de fait à l'avènement de Dessalines. Dès cette époque, les jeunes gens de Port-au-Prince composaient et jouaient des mélodrames qui avaient pour sujet les principaux épisodes de l'expédition Leclerc. Tout ce que nous savons de ces essais, probablement informes, c'est qu'ils étaient applaudis avec fureur. Le favori en titre de Dessalines, le colonel Germain Frère, ajoutait encore à l'enthousiasme des spectateurs en se promenant dans la salle la tête chargée d'un énorme bonnet à poil, où se lisait en lettres rouges : HAÏTI, TOMBEAU DES FRANÇAIS.

tique pécheresse (et ceci était encore un trait calqué sur nature), tout Européen galant et généreux est nécessairement un capitaine de navire, l'adorable capitaine de ses belles années qui, à chaque voyage, prodiguait sans compter amour et friandises, — friandises dont le souvenir vient lubrifier les lèvres et allumer les yeux de la vieille, bien morts, — hélas! pour le reste. « Ma fille, c'est capitaine! ma fille, c'est madère!!! ma fille, c'est jambon!!! » Voilà, dans leur caractéristique crescendo, ses argumens décisifs. Cette mère est évidemment moins dépravée que gourmande. Ainsi se dessinent, chacun avec son comique propre, c'est-à-dire par le seul côté qui les différencie, deux types qui semblaient condamnés à faire double emploi dans l'odieux. Ainsi encore, et c'est l'essentiel, trouve grace devant le rire le révoltant de cette donnée. C'est là du bien gros rire, j'en conviens; mais aux mets lourds les condimens énergiques, et Dupré imitait ou devenait Molière, qui, souvent engagé dans des données tout aussi brutales, par exemple celle d'un vieillard bafoué par ses enfans, ne dédaigne pas d'en sortir par l'issue de la bouffonnerie. Disons plus : Dupré esquivait ici du même coup deux écueils contraires. Si une fraction des spectateurs partageait déjà toutes les délicatesses d'un public européen, la majorité n'en avait pas la moindre idée, et n'eût trouvé dès lors rien de dramatique, rien que d'effacé et de froidement vulgaire dans la peinture sérieuse d'une chose aussi généralement acceptée que la prostitution des placemens. Le grotesque venait donc jeter ici fort à propos son énergique relief. Le même procédé scénique avait ce double avantage de voiler suffisamment la situation pour le public d'élite et de l'accentuer suffisamment pour le gros public. Qu'il y ait dans cette trouvaille plus de hasard que de calcul, je suis disposé à le croire; mais il n'y a que les comiques de bonne race pour tomber sur ces hasards-là. Dupré savait-il faire mouvoir ses personnages aussi bien qu'il les posait? On n'en pourrait juger qu'à la représentation ou à la lecture. J'ai cru cependant entrevoir dans la même pièce une scène à la Beaumarchais, moitié rire, moitié larmes; c'est celle qui met pour la première fois en présence la vieille s'efforçant d'appeler l'attention de l'Anglais pour nouer affaire avec lui, l'Anglais cherchant à éviter la vieille pour causer plus librement avec la jeune fille, et la jeune fille indécise entre deux douleurs, deux craintes, deux hontes : — celle de paraître adhérer aux propositions de l'Anglais en restant, — celle de laisser le champ libre aux compromettantes naïvetés de sa mère en sortant. Encore un effet qui serait perdu si la vieille était sciemment et froidement infame. La jeune fille puiserait alors le mépris et l'indifférence dans l'excès même de son désespoir; mais ce n'est qu'une *mère terrible*, parfaitement honnête à sa façon, ne démeritant au fond ni le respect ni l'affection de son enfant, dont elle ne croit

poursuivre que l'intérêt bien entendu, de sorte que celle-ci souffre autant dans sa tendresse et sa fierté filiales que dans sa pudeur et son amour.

Une autre maladie morale du pays, la manie essentiellement nègre des grades et surtout des épauettes, des plumets et des galons, a été mise en scène par Dupré. Au type passablement fictif du soldat-laboureur, il oppose un autre type que la guerre de l'indépendance avait fait pulluler, et dont la jacquerie de 1844 et le socialisme impérialiste de 1848 ont encore offert de nombreux spécimens : c'est le caporal nègre visant à devenir d'emblée général et avouant son ambition avec la candeur la plus entière, la plus convaincue. Pour ne pas être pris au dépourvu, notre homme s'est d'avance muni des insignes de son futur généralat, et, qui plus est, de ceux de tous les grades intermédiaires ; il les étale dans le cours de la pièce, il s'en revêt même, je crois, et si Dupré, comme c'était assez la tournure de son esprit, a eu la hardiesse de passer à cette occasion en revue les excentriques compromis de toilette que le culte de l'uniforme et des dorures, combiné avec les expédiens de la pauvreté, le laisser-aller des mœurs et du climat, produisaient et produisent encore dans l'armée noire, je laisse à penser quel feu roulant d'allusions aussitôt appliquées devait égayer la scène. On pourra demander pourquoi ce monomane de généralat se préoccupe tant de l'uniforme de ces autres grades intermédiaires qu'il dédaigne : pourquoi Harpagon, qui refuse le manger à ses chevaux, a-t-il des chevaux ? C'est justement de ces inconséquences-là que se compose la logique des passions et des ridicules. S'il vendait ses chevaux, l'avare de Molière perdrait l'occasion de leur refuser de l'avoine et de faire acte d'avarice. S'il n'avait pas dans sa collection, à côté du costume de général, ceux de sous-officier, de lieutenant, de capitaine, etc., le monomane de Dupré se trouverait comme frustré d'une partie de ses droits, je veux dire de ses galons, vu que, dans l'ordre ordinaire, le généralat est le complément et suppose la préexistence de tous les insignes, de tous les grades inférieurs. C'est là le cœur humain, et c'est là surtout le cœur nègre, si accessible à tous les pléonasmes. C'est l'Haïtienne dévote cumulant avec l'adoration du saint-sacrement l'adoration des couleuvres ; c'est tel guerrier du pays montant la garde en manches de chemise, à cause de la chaleur, mais étouffant sous un bonnet à poil, à cause du décorum ; c'est Soulouque criant tout d'une haleine : *Vive la liberté ! et vive l'empire !* — se faisant sacrer et droguer à la fois, — emprisonnant, déportant ou fusillant sans pitié tout député ou sénateur qu'il soupçonne de parlementarisme, mais conservant avec obstination son parlement.

La verve satirique de Dupré n'épargnait pas surtout Christophe, des états duquel il s'était esquivé à temps. Les splendeurs monarchiques

et les prétentions de toute espèce de l'ancien garçon de cuisine du Cap ont été raillées par lui sous toutes les formes, comédie, chansons, épigrammes. Si Dupré frappait juste, Christophe frappait par malheur non moins juste, et plus d'une fois la hache qui abattait dans le nord les restes de la population mulâtre vint faire écho aux applaudissemens et aux rires qu'éveillaient dans l'ouest les saillies de l'écrivain mulâtre. A défaut d'autres exemples, voici une de ces épigrammes, qui n'est pas précisément un modèle d'atticisme ni même de correction, mais où déteint comme un lointain reflet du faire des contes de La Fontaine. Elle se rapporte à l'une des vanités de Christophe, alors président, et qui tenait beaucoup à passer non-seulement pour le plus humain des présidens et le meilleur des hommes, mais encore pour le plus beau et le plus chaste des Haïtiens.

Zagot, jeune et gentille, avait plusieurs amans;  
*L'humain, le bon Christophe* était de ses galans.  
 Bientôt elle est enceinte et ne sait pour quel père;  
 L'enfant naît, mais plus laid, plus méchant que Cerbère :  
 Ses yeux creux et hagards, son corps velu, hideux,  
 Annonçaient que bientôt il serait dangereux.  
 La grande-mère en pleurs disait à la famille  
 Que sans doute le diable avait forcé sa fille.  
 Elle aspergeait l'enfant et s'écriait : Zagot !  
 Dis-nous, de par saint Jean, qui t'a fait ce magot ?  
 Avec naïveté, Zagot répond : Ma mère,  
 Je crois que *monseigneur* en doit être le père.

Tout ce que je sais des drames patriotiques de Dupré, c'est que l'emploi de la saillie créole y alternait fort heureusement avec la phraséologie solennelle et guindée que comporte le genre. Sa *Mort du général Lamarre*, où il déroulait les principaux épisodes de la défense du Môle contre Christophe, eut entre autres un succès de délire et d'autant plus explicable que la plupart des personnages mis en scène se trouvaient parmi les spectateurs. Dupré devait d'ailleurs manier l'enthousiasme aussi bien que la raillerie. témoin la première et la dernière strophe d'un de ses chants populaires, *le Dernier Soupir de l'Haïtien*, où l'on ne peut méconnaître, à travers les imperfections de l'inexpérience et les lieux communs du temps, certain lyrisme d'assez puissante allure :

Soleil, dieu de mes ancêtres (1),  
 O toi de qui la chaleur

(1) Les ancêtres, tant nègres que blancs, de Dupré n'avaient probablement jamais adoré le soleil; mais c'est une manie assez générale chez les écrivains du pays que de présenter les nouveaux Haïtiens comme les héritiers naturels et directs de la race autochtone qui observait ce culte. Cette prétention a été formulée plus carrément en-

Fait exister tous les êtres,  
 Ouvrage du Créateur !  
 Près de finir ma carrière,  
 Que ton auguste clarté  
 Éclaire encor ma paupière  
 Pour chanter la liberté !

Haïti, mère chérie,  
 Reçois mes derniers adieux ;  
 Que l'amour de la patrie  
 Enflamme tous nos neveux,  
 Et si jamais sur tes rives  
 Se remontrent nos tyrans,  
 Que leurs hordes fugitives  
 Servent d'engrais à nos champs !

Témoin encore cette strophe de son *Hymne à la patrie* :

Le grand auteur de la nature  
 Créa l'homme pour le bonheur ;  
 L'homme, bientôt, cruel, parjure,  
 Brisa l'œuvre de son auteur.  
 La terre en proie à l'esclavage,  
 La liberté n'eut plus d'autel ;  
 Mais Haïti venge l'outrage  
 Que l'homme fit à l'Éternel !  
 Honneur et gloire à la patrie !  
 Des rois bravons l'iniquité,  
 Et s'il nous faut perdre la vie,  
 Ah ! mourons pour la liberté !

Dans *l'Abeille haïtienne*, recueil qui parut vers la fin de la présidence de Pétion et au commencement de celle de Boyer, je découvre deux autres spécimens, cette fois anonymes, de la littérature dramatique de Port-au-Prince. L'un est une petite comédie de paravent, intitulée *le Prix de la vertu* (un de ces titres qui sont une date), et dont les personnages, qui s'appellent Aminte et Valère, Lucile et Norval, Fonville et Marton, avaient émigré de Saint-Domingue depuis vingt bonnes années pour le moins. Le seul trait haïtien qui s'y trouve pourrait faire soupçonner de singulières mœurs, si l'on n'aimait mieux y voir quelque naïve réminiscence de l'un des thèmes les plus acceptés de la tra-

core dans un journal de Port-au-Prince. « Les premiers hommes qui habitaient le pays, dit-il, n'étaient point des blancs ; c'étaient des Indiens jaunes à la peau basanée. Les blancs les exterminèrent et prirent possession du pays par usurpation. Les nègres et les mulâtres *massacrèrent à leur tour les blancs*, et s'emparèrent, par droit de conquête, d'Haïti, sur laquelle *l'analogie de leur couleur avec ses premiers habitans leur donnait des droits irrévocables*. Notons ce fait, car il est d'une très haute importance dans l'histoire. » (*Manifeste* du 2 mai 1841).

gédie classique. Aminte (la tante) engage le plus naturellement du monde Lucile et Valère (le frère et la sœur) à ne pas se trouver si souvent ensemble, crainte de donner prise à la médisance. Telle qu'elle est, cette pièce se recommande d'ailleurs par la rapidité du dialogue et par une versification très facile où nous avons cru reconnaître la manière de J.-S. Milscent, homme de couleur élevé en France. Le dénouement dénote en outre une certaine entente de l'effet scénique. Lucile et Valère, qui aiment chacun de son côté, ont affaire à deux beaux-pères qui exigent une dot double de celle que possèdent le frère et la sœur. Tout paraît finalement s'arranger; mais, à la lecture des deux contrats, on découvre que, par un mutuel dévouement et à l'insu l'un de l'autre, Valère a donné son bien à Lucile, qui a donné le sien à Valère. Les deux mariages seraient donc de nouveau rompus, si ce frère et cette sœur modèles n'avaient une tante modèle qui sacrifie son propre mariage pour parfaire les deux dots. Tel est « le prix de la vertu; » il n'y a que celle de la tante qui ne soit pas récompensée.

L'autre pièce est une espèce de vaudeville fantastique, intitulé *le Physicien*. Ce physicien a découvert une combinaison de fluides telle que toute personne soumise à leur action est irrésistiblement poussée à dévoiler ses pensées les plus secrètes, et les consultants arrivent en foule deux par deux, car chacun espère bien retenir, au moment voulu, sa langue, tout en profitant des involontaires aveux de son compagnon. Ceci est un trait de bonne observation : rien n'est au fond plus crédule que la fourberie, plus confiant dans sa propre invulnérabilité et dans l'inhabileté des autres. Un ménage heureux, qui a assisté à cette revue des hypocrisies sociales, renonce sagement à tenter l'épreuve pour son compte, et voilà qui frise encore de bien près la bonne comédie. Le dernier de nos faiseurs eût certainement tiré un meilleur parti de cette donnée. Il n'eût pas commis la faute de mettre presque toujours en présence deux hypocrisies de même nature, ce qui ne laisse rien à l'imprévu; il les aurait toutes groupées autour d'une action commune; il aurait à coup sûr cherché quelque amusant imbroglio dans le va-et-vient calculé des personnages entre la vie réelle et le milieu magique du *cabinet de vérité*; — mais, parmi ces faiseurs, y en a-t-il beaucoup qui auraient trouvé d'instinct les deux traits dont je parle? On m'assure que *le Physicien* n'a jamais été représenté à Port-au-Prince, ce qui s'explique par la hardiesse de la première scène. C'est une conversation-prologue entre Gelanor, le physicien, et François, son valet.

« FRANÇOIS. — Vous avez beau dire, monsieur, je ne vois aucune différence entre la physique, la magie ou la sorcellerie.

« GELANOR. — La physique, je te le répète, est la science de la nature; elle s'appuie sur des vérités surprenantes, parce qu'elles échappent à la pénétration



du commun des hommes. La magie ou la sorcellerie n'est que l'abus que quelques fourbes méchants ou intéressés font de certaines découvertes ou des connaissances qui appartiennent à la physique.

« FRANÇOIS. — Je suis trop ignorant pour pouvoir apprécier les merveilleux secrets de la physique; mais je suis tenté de croire que nos *papa-loi* sont aussi malins que nos physiciens. J'ai toujours admiré vos théories et vos belles expériences, etc.; mais rien ne m'étonne tant que de voir un sorcier rester sous l'eau pendant une semaine, sans boire ni manger, un autre faire accoucher une femme qui était enceinte depuis trois ans, un autre recevoir dix coups de sabre qui ne font que blanchir sur sa peau (1), un autre...

« GELANOR. — Ta crédulité est grande. Ces sorciers sont, te dis-je, des fourbes et des malfaiteurs. Celui qui prétendit avoir demeuré si long-temps sous l'eau est mort d'inanition dans un cachot; celui qui fit avorter la femme pour avoir son enfant et le détruire a été livré au glaive de la justice; celui qui se disait invulnérable n'a pu parer la balle qui a mis fin à sa jactance.

« FRANÇOIS. — Vous me direz aussi qu'un respectable personnage, qui était fort malade, n'a pas été guéri par un *papa-loi* qui lui a fait sortir par les jambes des crapauds, des lézards, des couleuvres.

« GELANOR. — Cette prétendue extraction n'est qu'une supercherie. Le simple bon sens suffit pour faire concevoir combien il est ridicule de croire que des animaux sont sortis de la jambe d'un homme sans qu'on puisse découvrir l'ouverture par laquelle ils ont été expulsés. Ce genre d'escamotage est tombé dans le mépris depuis qu'on a châtié un des imposteurs qui vivent aux dépens de la crédulité des bonnes gens. Un jeune homme, ayant feint que sa mère avait des maux de tête insupportables, manda un *papa-loi* fort renommé. Ce rusé compère, s'étant rendu à l'invitation, fit d'abord quelques simagrées en voyant la malade supposée; puis il ordonna qu'on lui apportât de l'eau bouillante dans une terrine; il y mit quelques feuilles et y glissa adroitement une boule de cire dans laquelle il avait caché une certaine quantité d'épingles. Il fit ensuite laver la tête de la prétendue malade. La chaleur de l'eau ayant fondu la cire, les épingles tombèrent au fond de la terrine. Le *papa-loi* cria au miracle, et, montrant aussitôt les épingles, il voulut faire croire qu'elles étaient sorties de la cervelle de la femme qu'il traitait; mais le jeune homme, qui avait tout observé, tomba sur le sorcier à grands coups de nerf de bœuf, et il lui aurait peut-être fait rendre l'âme, si ce misérable n'avait avoué devant tout le monde qu'il se servait ordinairement de pareils moyens pour gagner sa vie.

« FRANÇOIS. — Ce sorcier-là était un sot. Parlez-moi de celui qui, au commencement du mois d'août dernier, a fait rendre à une jeune fille de la capitale des cigares, du coton et des clous par la bouche, par les narines et par les oreilles, etc. »

(1) Cette croyance à l'invulnérabilité produite par certains charmes vaudoux, invulnérabilité qui ne se rapporte d'ailleurs qu'aux armes blanches, est encore très vivace en Haïti. En 1846, par exemple, un certain commandant Brunache, qui assistait à un duel, se mit à railler le blessé, et, sur la foi d'un de ces charmes, paria de se laisser tomber impunément sur la pointe de son sabre. Le pari fut accepté, et le parieur embroché.

Cela pouvait à la rigueur s'écrire, grâce à l'inviolabilité dont jouit le « papier-parlé » dans la classe illettrée des *papa-loi* et de leurs adeptes; mais on comprend que l'auteur aurait joué gros jeu à mettre le public tout entier dans la confiance. Le poison ou la torture, qui, même de nos jours, vont infailliblement punir l'initié soupçonné d'avoir trahi, fût-ce par imprudence, les secrets de la sorcellerie africaine, n'auraient certes pas respecté l'audacieux qui les dévoilait pour les battre en brèche. Les *ghions* et les *saints* sont surtout implacables sur ce point-là. Qu'est-ce que les *ghions*? qu'est-ce que les *saints*? Ce sont deux sectes analogues à la franc-maçonnerie vaudoux, mais dont l'*incognito* est protégé par un si universel complot de répugnances ou de terreurs, qu'au bout de notre minutieuse enquête sur l'empire de Soulouque, nous ignorions jusqu'à leur existence. Voici ce qu'un hasard nous en a appris, et l'étrangeté du fait justifiera cette courte digression.

Les *ghions* sont ennemis jurés des *saints*, qu'ils accusent de leur faire une déloyale guerre de maléfices. Les *saints*, ainsi nommés parce qu'ils s'appellent entre eux saint Pierre, saint Jean-Baptiste, sainte Marie, etc., reconnaissent, au moyen de certaines opérations magiques, les *ghions* des deux sexes et les assomment dans les endroits écartés, parfois même dans les habitations, pour leur faire rendre *l'ame des enfans qu'ils ont mangés* (1). La pure vérité, c'est que les deux sectes en mangent. L'an dernier, une dizaine de saints furent pris en flagrant délit d'un crime de torture (dont les détails sont trop repous-sans pour que je les reproduise) et conduits devant le commandant de l'arrondissement de la Croix-des-Bouquets, qui les interrogea sur le chapitre de l'anthropophagie. L'un d'eux, vénérable vieillard originaire d'Afrique, témoigna naïvement sa surprise de ce qu'on faisait tant de bruit pour une chose si naturelle et qu'il pratiquait, en tout bien tout honneur, depuis son enfance. Après lui, une vieille femme dit en se rengorgeant : « Moi, du moins, je ne fais pas comme d'autres, *je ne mange pas les morts*; » ce qui revient à dire que certains de ces sectaires violent les tombeaux pour satisfaire au règlement, tandis que d'autres, plus timorés, tuent les gens *ad hoc*. Une jeune femme dit ensuite : « Pour moi, je ne fais tort à personne, *je ne mange que mon bien*. » Et, sans trop se faire prier, elle avoua avoir tué deux de ses enfans, qu'elle avait soin d'étrangler durant leur sommeil et sans les faire souffrir. « Je savais, ajouta-t-elle, qu'on me prendrait à mon tour ces innocens, et, en les tuant moi-même, j'étais du moins sûre d'en

(1) Pour que la restitution s'opère, il faut que le bâton soit de bois de *médiciner*. Dans leurs expéditions nocturnes, les saints, hommes, femmes et enfans, sont tous armés de cette sorte de bâton et de paniers ou de sacs où sont entassés pêle-mêle des fétiches et des ossements humains.

avoir ma part. » Le parricide n'est pas excepté des abominables gages d'obéissance que les sorciers ghions et saints exigent de leurs initiés. Soit pudeur, soit crainte, les tribunaux du pays ne poursuivent jamais ces crimes sous leur véritable nom, et les désignent par l'euphémisme de tortures corporelles ou tout au plus de meurtre; encore ces *Thugs* anthropophages sont-ils presque toujours acquittés. D'autres fois on les relâche après une enquête sommaire; d'autres fois enfin, on se contente de les incarcérer sans enquête et sans jugement. Les rares vides que la clémence de Soulouque fait dans les prisons sont pour cette intéressante catégorie de prisonniers, car sa majesté a une trop robuste foi dans les pratiques de la sorcellerie africaine pour ne pas ménager ses plus formidables représentans (1). D'où je conclus que la représentation du *Physicien* serait aujourd'hui plus impossible que jamais.

### III. — L'OPÉRA A LA COUR DE CHRISTOPHE.

Passons à l'opéra, c'est-à-dire chez Christophe, qui, en se donnant une cour, s'était aussi donné une académie *royale* de musique, voire un théâtre royal (2). Le librettiste officiel du roi Henri était son excellence M. le comte de Rosiers, autrement dit Juste Chanlatte, l'un des anciens secrétaires de Dessalines et frère de ce Desrivières-Chanlatte qui, chez Pétion, réinventait la grammaire et l'imprimerie. Le compositeur était un certain M. Cassian, *Haytien*, ajoute pompeusement le livret, et le produit de la collaboration Chanlatte et Cassian s'appelait *la Partie de chasse du roi*, opéra-comique en trois actes, représenté pour la première fois devant leurs majestés, au Cap Henri, le 1<sup>er</sup> janvier 1820, quelques mois avant le suicide forcé de Christophe. Nous soupçonnons fort, à certaines marques, M. Cassian d'avoir pillé sans discrétion les airs à la mode de la restauration et de l'empire, entre autres *Vive Henri IV* et *Femmes qui voulez éprouver*. De la part du poète (et le titre seul de son œuvre l'indiquerait), les emprunts sont plus évidens encore; sa donnée est calquée de toutes pièces sur l'opéra et les

(1) Dernièrement, dans un accès de curiosité ou de scepticisme, Soulouque fit amener devant lui un prisonnier ghion et le somma de faire un miracle. « Quand vous voudrez, empérez, dit le sorcier sans se décontenancer. Qu'on m'amène un coq blanc, et je le ferai parler devant vous! » Soulouque n'osa pas affronter les terreurs de cette scène de ventriloquie, et ordonna avec effroi qu'on fit immédiatement sortir cet homme du palais.

(2) « Ce théâtre, dit dans sa prose officielle l'*Almanach royal d'Haïti* pour 1815, ce théâtre est composé d'amateurs et spécialement affecté pour la cour, *qui jouent* (les amateurs) pour le plaisir de leurs majestés et pour la perfection de l'art. » Il était desservi par treize amateurs et vingt *amatrices*, dont sept demoiselles de ballet. L'académie royale de musique se composait, pour tout personnel et pour toute musique, de deux violons, deux clarinettes, deux flûtes, deux cors et un basson.

deux ou trois vaudevilles que le directoire et la restauration avaient successivement consacrés aux aventures populaires d'Henri IV. En dépit, ou plutôt à cause du plagiat, l'œuvre qui nous occupe ne manque pas d'une énorme originalité.

La *Partie de chasse du roi* est dédiée à son altesse Madame première, autrement dit la jeune princesse Améthyste (1),

. . . . Dont la main pare en toute saison  
Des fleurs de la vertu l'autel de la raison,

et que la dédicace, par un amalgame alors très fréquent de la phraséologie de 1794 et de celle de 1815, compare en outre à Antigone, — allusion prématurée qui eût fait probablement couper le cou à Chanlatte, si Christophe avait eu la curiosité de s'enquérir de l'histoire d'Antigone, ou si la pièce n'avait largement racheté les imprudences de la dédicace. On a dû, en effet, le deviner : le roi de l'opéra nègre, qui s'appelle, comme dans l'opéra français, « le bon Henri, » n'est ni plus ni moins qu'Henri Christophe, lequel était mis en scène avec les principaux personnages de sa cour, le duc du Môle, le duc de l'Avancé, le duc de Saint-Louis, etc., cachés sous les innocens anagrammes de *Saint-Louisi*, de *Lévança* et de *Lemo*. L'action se passe dans la paroisse de la Grande-Rivière. Au lever du rideau, de jeunes Haïtiennes, mêlées à un bataillon des *royal-dahomets* (2), célèbrent, dans une forêt, entre « l'autel de la patrie » et « l'autel de la liberté, » l'anniversaire de la fête de l'indépendance. L'opéra débute en patois créole :

CHŒUR.

Ah! guié! ah! guié!  
Ah! qui douc' réjouissance!  
Bon guié! bon guié!  
Cé bagag qui bloui gié!  
N'a semblé tout samba,  
N'a sonné bamboula,  
N'a dansé bambocha,  
Oui n'a fait calinda (3). } *Bis.*

(1) Cette princesse Améthyste, qui s'est mariée plus tard en Italie, était une jeune personne réellement distinguée. Nous avons eu sous les yeux une lettre qu'elle écrivit, au nom de sa mère, au président Boyer, et il y perce à la fois beaucoup d'instruction et beaucoup de tact.

(2) Christophe avait baptisé ainsi la milice de son royaume en souvenir du royaume de Dahomey. Par une réminiscence analogue, il avait affecté à la garde de la reine un corps d'*amazones* qui avait pour capitaine l'ex-impératrice Dessalines.

(3) « Dieu! Dieu! — quelle douce réjouissance! — Bon Dieu! bon Dieu! — c'est à vous éblouir les yeux! — Assemblons tous les sambas, — sonnons la bamboula, — dansons la bambocha, — oui, faisons calinda! » (Par un malentendu pour lequel nous pourrions invoquer bien des circonstances atténuantes, nous avons, dans un précédent

## LA JEUNE FILLE.

A force li gagnain vaillance (1),  
 Papa Henri  
 Fondé l'indépendance  
 Dans Haïti.

Ah! guié! ah! guié! etc.

Suivent d'autres couplets en l'honneur de « papa Henri, » qui, s'il eût surpris tout ce monde à danser et à chanter, l'eût bien certainement renvoyé, à coups de pistolet et à coups de sabre, aux travaux de la forteresse de Laferrière ou du palais de Sans-Souci, à moins toutefois que le paternel monarque n'eût préféré essayer sur les groupes la portée de quelque canon neuf.

Du créole nous passons au français, et quel français! La scène est d'ailleurs caractéristique :

« LE COMMANDANT. — Vous le voyez, mes frères, en cette soirée joyeuse, nous célébrons la veille de cette fameuse journée où tout un peuple, justement révolté contre la tyrannie, a proclamé son indépendance. Haïti n'est déjà plus dans son adolescence politique; en fondant un trône, monument représentatif de sa dignité et sûr garant de ses droits, elle a donné une preuve authentique de sa virilité physique et morale. Gloire soit au Tout-Puissant qui a tendu une main secourable à l'innocent persécuté!

« TOUTS ENSEMBLE. — Gloire au Tout-Puissant! (Fanfare de cors.)

« LE COMMANDANT. — Vive à jamais Henri, ce héros bienfaisant, dont le bras immortel, après avoir reconquis nos droits, a assis l'édifice de notre consistance politique sur des bases inébranlables!

« TOUTS ENSEMBLE. — Vive à jamais Henri! (Fanfare de cors.)

« LE COMMANDANT. — Haine éternelle à la France!

« TOUTS ENSEMBLE. — Haine éternelle à la France! (Fanfare de cors.)

« LE COMMANDANT. — Jurons de mourir plutôt que de retomber sous son injuste et cruelle domination.

« TOUTS ENSEMBLE. — Nous le jurons.

« LE CAPITAINE. — Après cet hommage rendu à l'Éternel, après ce serment de glorieux usage, devenu le refrain de nos cœurs reconnaissans, livrons-nous aux doux transports que nous inspirent les apprêts de cette sainte cérémonie. Qu'il est doux de tremper à loisir ses lèvres dans la coupe délicieuse de l'indépendance!

« BRISE-BATAILLE, soldat. Oui, n'a mouri pour roi à nous; oui, n'a mouri pour la liberté et pour l'indépendance, et, si brigands vini, etc.

L'auteur, qui a sué évidemment ici sang et eau pour faire parler son commandant et son capitaine en style noble, était bien plus près

article, appelé *zambas* les sorciers-ménétriers-poètes-improvisateurs du pays. La véritable orthographe est *sambas*.)

(1) « A force de déployer de la vaillance, etc. »

du naturel qu'il ne s'en doutait. C'est bien avec cette profusion d'adjectifs et cette solennité de métaphores que s'exprimait et que s'exprime encore à chaque fête nationale le beau-diseur nègre, l'officier *philosophe*. — Raillerie à part, et en tenant compte du temps et du lieu, il y avait un incontestable sentiment de l'effet théâtral dans ces fanfares qui tombaient inopinément en pleine prose et venaient ajouter le frémissement des cuivres au frémissement des cœurs. Dès qu'il est convenablement surexcité, l'enthousiasme des personnages (autre nuance heureuse) déborde de nouveau en patois créole, et l'un d'eux notamment, *Vié* (vieux) *Bayacou* (1), défile un très amusant chapelet de dictons et d'exclamations nègres, qu'il interrompt assez mal à propos pour chanter cette monstruosité :

Chantons la gloire  
Du royal-Dahomet;  
Sans nul grimoire  
Il porte son mousquet,  
Et dans l'onde noire  
Plonge tout marmouset.

Quelques couplets de cette facture sont consacrés à l'énumération des qualités militaires du royal-Dahomet. Voici maintenant pour ses qualités politiques et sociales :

Trône et patrie,  
Voilà tout son refrain;  
Lois, industrie,  
C'est son unique frein :  
*Et sa batterie*  
*Est, ma foi, tout son train.*

Façon délicate et gaie de dire que le royal-dahomet n'avait pour vêtement que sa giberne et sa carabine. La philosophie pratique de ces guerriers et leur dédain forcé des superfluités de la vie apparaissent encore dans les couplets suivans, qui pressentaient en outre, dans ses différentes ramifications, la grande industrie haïtienne de notre époque, — le bananier et les bananes :

En temps de guerre,  
Ces robustes guerriers  
Dans leur carrière  
Offrent des filibustiers  
Ayant pour chaumière  
L'ombre du bananier,

(1) En d'autres termes, le *grand-papa Réveille-Matin*. — *Bayacou* était le nom aborigène et est devenu le nom patois de l'étoile du berger. On l'emploie aussi comme adjectif dans le sens de matinal. Chaque matin, les *Almaviva* du pays vont nouer conversation sur les portes par cette phrase : « Mademoiselle, vous êtes bien bayacou! — Pas plus bayacou que vous, » répondent en minaudant les *Rosine*.

Pour nourriture  
De cet arbre le fruit,  
Pour couverture  
La feuille qu'il produit  
Et pour *sa* chaussure  
La peau du bœuf qu'il cuit.

Ce bananier *qui donne pour chaussure la peau du bœuf qu'il cuit* est à coup sûr l'ellipse la plus hardie qui ait jamais été tentée dans l'audacieuse carrière de l'ellipse. Le couplet monarchique *trône et patrie* était à l'adresse des républicains de Port-au-Prince. Un autre couplet s'adresse aux *despotes*, c'est-à-dire aux Français, que le poète, par une réminiscence assez peu monarchique, menace de la colère des *sans-culottes*, toujours les royal-Dahomets. Les chants sont interrompus par le bruit lointain des coups de fusil. Sont-ce les « brigands? » A cette idée éclate parmi les soldats un feu roulant de rodomontades nègres, qui perdent malheureusement beaucoup à passer du texte créole dans notre langue :

« BELLE-FLEUR. — Mille canons! si c'étaient eux, Lowendal (montrant son sabre) n'en ferait pas de gros morceaux.

« SANS-QUARTIER. — Je les tordrais comme un moulin tord la canne.

« SANS-PEUR. — Je les ferai flamber comme bagasse (c'est la canne broyée et desséchée).

« LA RAMÉE. — Il y a long-temps que mon sabre demande à être graissé; il trouvera son compte dans leurs tripes.

« BARRÉ-IO. — Quand je suis au feu, vous diriez que mon fusil est chargé pour six semaines.

« AGOMÉDI. — J'ai besoin d'un *coui* (calebasse servant de vase), et je prends le crâne (*coco tête*) du premier chef que j'attrape.

« LA RANGUNE. — Je ne saurais vous le cacher, mes amis! de cette affaire-ci, je vais bâtir à moi tout seul une pyramide avec les os des brigands, etc. »

Ce ne sont pas « les brigands, » ce n'est que la chasse du roi, et les ducs de Lévança et de Lemo qui en font partie arrivent bientôt sur la scène en devisant sur les vertus de sa majesté. — ..... « O modèle des rois! dit le duc de Lemo, le génie de la patrie présageait à ton peuple *plus que la poule au pot* du grand Henri IV! » Et en effet, à mesurer leur bien-être sur leur travail, les sujets de Christophe pouvaient mettre au pot deux poules plutôt qu'une; seulement, c'est Christophe qui les mangeait (1). — « O paroles admirables de mon roi! dit de son côté le duc de Lévança, tu as prononcé ces mots, l'humanité te les inspirait; tes sujets les recueillent, et le sein de l'immortalité les attend! » — « Mais si cet auguste monarque se distingue par les effets

(1) En astreignant ses nègres à un travail double et triple de celui de l'esclavage, Christophe ne leur laissait pas même ce salaire en nature que l'esclavage implique.

éclatans de son cœur généreux, reprend le duc de Lemo, il est une autre justice à lui rendre : il est le seul, oui, le seul qui ait su concilier deux choses que la malice et la perversité des hommes avaient voulu jusqu'ici faire passer pour incompatibles, je veux dire la royauté avec la liberté. Aussi voit-on à Haïti l'exemple d'un peuple heureux, *indépendant et libre*, sous un roi digne de l'être. » — « C'est le plus haut point de perfection auquel un mode de gouvernement puisse atteindre, riposte le duc de Lévança, et Haïti se glorifie d'avoir *résout*, à sa satisfaction, ce grand problème; mais, mon cher duc, tandis que nous nous entretenons de ce bon roi, où est-il? etc. »

En effet, un terrible sanglier a dispersé chiens et chasseurs, comme nous l'apprend ce duo, qui, si tout n'était pas parfaitement sérieux dans l'œuvre de Chanlatte, pourrait être considéré comme une fort spirituelle parodie des janoteries consacrées par la littérature des livrets.

## LE DUC DE LÉVANÇA.

La belle proie! ô l'énorme animal!  
Rien n'est égal à tant de résistance.

## LE DUC DE LEMO.

Dans ces forêts il n'a point de rival,  
D'après son choc, ses terribles défenses.

## ENSEMBLE.

De nos chiens écarter la troupe,  
Ce ne fut pour lui qu'un moment.  
Comme il sut, fondant sur nos gens,  
D'un cheval enlever la croupe!

## LE DUC DE LÉVANÇA.

La belle proie! ô l'énorme animal!  
Rien n'est égal à tant de résistance.  
D'après son choc, ses terribles défenses,  
Dans ces forêts, il n'a point de rival.

## LE DUC DE LEMO.

Dans ces forêts, il n'a point son égal,  
J'en jure par ses terribles défenses!  
Quel fen! quel choc! et quelle résistance!  
La belle proie! ô l'énorme animal!

J'abrège, bien entendu. En un mot, depuis que ce sanglier s'est mis à chasser les chasseurs, sa majesté n'a pas reparu; lui serait-il arrivé malheur? Dans la réalité, les deux ducs auraient dansé de joie à cette seule idée. Christophe avait, en effet, la désagréable habitude de rêver la nuit de ses favoris, notamment de ceux qui l'avaient gagné, le soir précédent, au jeu, et comme il était dans ses principes de faire tuer (1)

(1) Il les tuait parfois sans prétexte et de ses propres mains; ces sortes d'accès s'annonçaient par le frémissement d'une grosse veine qui lui partageait le front. Christophe avait du reste ses quarts d'heures de bonhomie et de gaieté, durant lesquels il obligeait ses ducs, ses comtes et ses barons à imiter l'aboïement du chien, et leur distribuait amicalement des coups de canne. Puis il les invitait à son *punch royal*. C'était un *punch* de sa composition. Il forçait les invités à s'en enivrer pour surprendre dans les indiscretions de l'ivresse quelque aveu de nature à leur coûter la vie.



à son réveil ceux dont il avait rêvé, on comprend avec quelles secrètes angoisses les grands de sa cour appelaient la mort du nouvel Henri IV; mais, dans l'opéra, leurs grâces se livrent à la plus amère désolation; elles n'en sont tirées que par la réapparition du bien-aimé Christophe, qui, effectivement, a failli périr par un faux pas de son cheval et n'a dû la vie qu'à la vigueur et à l'audace du jeune Zulimbo.

Dans la réalité encore, Christophe eût *fait battre en brèche* (c'est l'expression dont il se servait en pareil cas), c'est-à-dire sabrer son cheval pour le punir d'avoir mis d'augustes jours en danger, en même temps qu'il aurait fait signifier au commandant de l'arrondissement (1) d'avoir à rembourser dans les vingt-quatre heures le prix dudit cheval pour apprendre à ce fonctionnaire à mieux veiller à la réparation des routes. Quant au jeune Zulimbo, sa majesté se fût dit qu'un gaillard si vigoureux n'était pas fait pour courir les bois, et elle l'eût envoyé creuser des trous de canne à sucre sur quelque habitation royale. Apprenant enfin que Zulimbo allait épouser Céliflore, et que la famille Bayacou n'attendait que lui pour signer le contrat, Henri 1<sup>er</sup> se fût fait, selon son habitude, un vrai plaisir de rompre ce mariage et de substituer à Céliflore une femme de son choix. Dans l'opéra, c'est toujours l'opposé : Christophe plaisante avec une gaieté charmante sur son accident; il nomme son sauveur chevalier, et s'il feint de lui imposer un nouveau parti, c'est qu'il faut, dit sa majesté à part soi, « il faut toujours jouer aux amoureux quelques tours d'espièglerie pour qu'ils s'en aiment davantage :

Plus d'une vive impatience  
 Vous avez ressenti l'ardeur,  
 Mieux d'une aimable jouissance  
 Vous savez goûter la douceur. »

Nous sommes au second acte, chez la famille Bayacou, que l'absence de Zulimbo met en grand émoi. Dans l'emportement bavard auquel se livre à ce propos M<sup>me</sup> Bayacou, et à travers un placage de mots et d'idées aussi invraisemblables pour le temps que la *poule-au-pot*, se détachent quelques lointaines échappées de naturel.

« MADAME BAYACOU. — Comment! petite fille, il est bientôt minuit, et vous n'êtes pas encore lasse de fatiguer l'air de votre plainte importune, et pour qui, s'il vous plaît? Pour un freluquet, pour un damoiseau qui, peut-être, tandis que vous vous déssolez, se rit de vos maux, et trahit aux pieds d'une autre la foi qu'il vous avait tant de fois jurée. Mort de ma vie! je voudrais bien qu'il fût dit que Céliflore, le fruit de mes entrailles, une fille que j'ai pris soin d'élever, eût répandu seulement une larme pour un petit traître qui se moque de nos bontés, pour un petit inconstant qui, pendant qu'un bon souper, un bon contrat, un gentil poupon l'attendent sous un toit respectable, s'amuse sans doute à jouer de la guitare pour Doris, de la flûte pour Sylva-

(1) Historique.

nie, ou de la mandoline pour Cloé! Allons, mademoiselle, pas de façons, pas de réplique; chassez-moi bien vite ce petit drôle de votre cœur, comme s'il n'y était jamais entré; allez, allez, pour un ingrat de perdu, cent de retrouvés; mais c'est l'honneur d'une famille qui ne se retrouve plus une fois qu'on l'a perdu. Ah! qu'il vienne, qu'il vienne rôder encore alentour de nous, ce petit muscadin! il verra de quel bois je me chauffe, et comme je lui ferai sauter les escaliers. Bon Dieu! quelles mœurs!... Ce n'était pas comme cela de mon temps. Avant que de pouvoir s'introduire chez nous, les amoureux suaient sang et eau à notre porte, et ils ne s'avisait pas de se trouver les derniers au rendez-vous; demande un peu à ton père ce qu'il lui a coûté de soins, de prévenances pour obtenir notre main, et comme il a acheté chèrement l'honneur de nous posséder. Tiens, Céliflore, quand je vois des affronts comme ceux-là dans une famille, et qu'une fille de mon sang n'a pas honte de rester à la belle étoile pour attendre sans voir venir un amoureux, je suis bonne mère, mais je suis capable de te dévisager. Fi! la laide, qui n'a pas de sentimens, et qui reste à croquer le marmot pour un scélérat! À ta place, je mourrais de confusion, et j'irais me cacher... Mais je saurai mettre bon ordre à tout cela; je veux avoir raison de cet outrage: le roi, oui, le roi lui-même me prêtera au besoin son autorité. C'est celui-là qui aime les bonnes mœurs, et qui ne plaisante pas lorsqu'il s'agit de mariage. Va, va, je serai vengée; mais, en attendant, fais-moi le serment, Céliflore, d'oublier ce perfide et de l'arracher totalement de ton cœur.

« CÉLIFLORE, émue et embarrassée. — Ma mère, c'est un serment..... un serment.....

« MADAME BAYAGOU, impatientée. — Eh bien! achevez donc, etc.

« M. BAYAGOU, caressant son épouse. — Apaise-toi, ma chère femme, apaise-toi, je ne vois pas qu'il y ait tant à s'alarmer; j'espère, au contraire, qu'avec un peu de patience, tu verras les choses d'un tout autre œil: même le cœur me dit que le tien se reprocherait bientôt d'avoir si peu ménagé Zulimbo dans tes termes. »

Le roi vient, en effet, justifier les retards de Zulimbo et profite de l'occasion pour inquiéter et éprouver Céliflore, qui chante son amour et son désespoir sur plusieurs airs connus, n'en déplaît à M. Cassian, mais en des vers parfois très acceptables (des éclairs tout-à-fait imprévus de sentiment vrai et même de bon style jaillissent çà et là, je le répète, de cette phraséologie si consciencieusement bestiole). On devine qu'en fin de compte le mari imposé à Céliflore se trouve être Zulimbo. Ce serait là le dénouement naturel de la pièce; mais Chanlatte tenait à nous faire assister à un lever du roi, ce qui, vu l'heure, nous renvoie au lendemain, et dans ce lever, contrairement à ceux qu'il tenait sous le cayemittier de son palais de Sans-Souci, Christophe ne fait fusiller personne; il se borne à rendre justice à la veuve, à l'orphelin et aux filles enceintes. Le librettiste tenait surtout à placer ici un autre souvenir d'Henri IV :

« LE MAGISTER (qui est venu, comme dans *le Nouveau Seigneur de Village*, haranguer les illustres visiteurs) : — César, Pompée et les grands hommes de l'antiquité, après avoir vaincu, se plaisaient, ainsi que vos grandeurs...

« LE ROI. — C'est fort bien; mais ces grands personnages sommeillaient-ils quelquefois après avoir fait ces belles choses? — Permettez-nous d'aller en faire autant. Demain matin, vous pourrez nous haranguer tout à votre aise.

Et le rideau se baisse là-dessus pour se relever, au troisième acte, sur la même décoration, sur la même situation et sur les mêmes personnages, y compris le magister, qui lit une idylle de sa façon, où un chevalier et son fils, un berger et Cloé sa fille célèbrent, en mangeant pastoralement du fromage, les vertus du roi et se proposent des énigmes sur le phénix et sur l'immortelle, qui figuraient dans les armes très compliquées de Christophe :

LE CHEVALIER.

Pour rendre plus piquant ce champêtre repas,  
Devine, heureux berger, quel être symbolique,  
D'une auguste couronne attribut magnifique,  
Se survit à lui-même, et, des flammes vainqueur,  
Dans un écu fameux devient meuble d'honneur.

LE BERGER, sans hésitation.

A ces signes certains, à cette noble marque,  
Je reconnais l'oiseau cher à notre monarque,  
Le phénix, en un mot... etc.

— Voilà pour le phénix et voilà pour Cloé, dit spirituellement sa majesté en présentant de chaque main une bourse au magister, et ici du moins la vraisemblance n'est pas trop violée. Christophe aimait effectivement à prodiguer l'or en public, sauf à disgracier, c'est-à-dire à faire mourir dans un cul-de-basse-fosse les imprudens qui ne lui restituaient pas intégralement et en secret cet or. Nous en dirons autant de l'incognito que garde le « bon Henri » jusqu'au moment où il daigne, à la demande de M<sup>me</sup> Bayacou, « coopérer à l'union conjugale du chevalier de Zulimbo et de demoiselle Céliflore, » c'est-à-dire signer au contrat. A l'opposé de Soulouque, qui décrète naïvement l'enthousiasme dans son *Moniteur* ou par la voix du crieur public (1), Chris-

(1) Quand l'empereur ou l'impératrice doivent se montrer dans la rue, c'est-à-dire deux ou trois fois par semaine, le crieur public, muni d'une clochette qui annonce son passage, enjoint aux habitans de pavoiser et d'illuminer leurs maisons, et cet ordre est exécuté en quelques minutes. Les maisons les mieux décorées sont, bien entendu, celles des mulâtres et des quelques familles de bourgeoisie noire que les proscriptions de Soulouque ont décimées. Quant aux pauvres gens, ils se bornent à témoigner de leurs bonnes intentions en arborant à leur porte un lambeau de madras, de jupon ou de chemise, entre deux lampions improvisés avec deux moitiés d'orange sauvage. Les plus zélés vont dévaster les jardins des bourgeois (qui se gardent bien de souffler mot) pour joncher la rue de feuillages. Dans les grandes occasions, la danse fait partie de ce programme permanent d'enthousiasme. Dernièrement, au retour de l'expédition que Soulouque fit dans le nord à la recherche de l'invisible prince Bobo, les corporations dansantes de Port-au-Prince et des environs avaient reçu ordre de dresser leurs tentes au devant de la ville et de fêter pendant sept jours l'arrivée de sa majesté. Les danses du-

tophe affectait de se dérober aux vivats populaires. Voici d'ailleurs comment : « Dans une de ses tournées, dit un historien du pays, M. Hérrard-Dumesle, dans une de ses tournées, où il était accompagné de l'amiral anglais, sir Hom Popham, il ordonnait aux inspecteurs de culture de rassembler aux barrières des habitations les malheureux dont il dévorait le prix des sueurs. Cette mesure prise, il avait l'air de partir fort avant le jour comme pour se dérober aux hommages empressés d'un peuple qui l'adorait; mais le bruit des chevaux et des voitures avertissait les *royal-Dahomets* de préparer les malheureux ainsi mis en station après un travail forcé durant tout le jour; éveillés à coups de bâton, le cri de *vive le roi!* venait expirer sur leurs lèvres et vérifiait ce qu'a dit un historien philosophe dans un ouvrage digne des beaux jours du XVIII<sup>e</sup> siècle, que les acclamations ne sont pas les plus fidèles témoignages des sentimens d'un peuple! » Dans l'opéra, les coups de bâton n'ont, bien entendu, rien à faire; mais M. Bayacou, qui force bruyamment le roi à trinquer à la santé, et qui, dans l'entraînement de son enthousiasme, ne se fait pas scrupule d'entonner en l'honneur de Christophe une chanson composée en l'honneur de Louis XVIII (1); M. Bayacou, dis-je, l'échappe belle sans s'en douter. Il pouvait prendre, par exemple, fantaisie à Christophe (et c'est ainsi qu'il en usa avec le futur président Riché) de mettre à l'épreuve le dévouement du bonhomme en lui faisant sabrer, séance tenante, M<sup>lle</sup> Céliflore et M<sup>me</sup> Bayacou. Par bonheur encore pour M. Bayacou et le chevalier de Zulimbo, il est un point, un seul point, où l'Henri de l'opéra haïtien diffère de son prototype français. Bien que Christophe, pour emprunter ses royales expressions, aimât fort à « coopérer à l'u-

raient depuis cinq jours lorsque l'empereur arriva, de sorte que les danseurs exténués crurent pouvoir plier bagage immédiatement après le défilé du cortège; mais l'impératrice en avertit l'empereur, et aussitôt des gendarmes armés de bâtons vinrent barrer le passage aux danseurs réfractaires, qui durent bon gré mal gré s'amuser jusqu'à l'expiration du septième jour. C'est encore par sept jours et sept nuits de danses forcées que les noirs des campagnes, convoqués en masse dans les chefs-lieux, ont dû célébrer le sacre de leurs majestés. Dans quelques villes, notamment aux Gonaïves, ces malheureux, à qui l'on n'avait pas distribué de vivres et à qui on ne permettait pas de s'absenter une heure pour cueillir des bananes, étaient littéralement épuisés de faim, ce qui ne les empêchait pas de répondre, la larme à l'œil, aux autorités qui interrogeaient leur enthousiasme : *moé trop content!* Ajoutons, comme dernier trait, que le programme du sacre énonçait à deux reprises cette prescription : « Les cris prolongés de *vive l'empereur, vive l'impératrice*, se feront entendre dans toutes les parties de l'église (textuel). »

(1) *Le Chant royal*. Rendons cette justice au poëte haïtien qu'il y a ajouté deux ou trois couplets de son crû, entre autres celui-ci, qui est d'une assez bonne venue :

Vive le roi! Qu'à ce mot tout tressaille!  
 Chez l'ennemi qu'il répande l'effroi!  
 Ce noble cri raffermir nos murailles,  
 Il nous ranime au grand jour des batailles:  
 Vive le roi!

nion conjugale » de ses sujets, il ne cesse de prêcher, d'un bout à l'autre de la pièce, le culte des bonnes mœurs.

Et qu'on ne soupçonne ni l'ironie ni le conseil détourné dans cette audacieuse contre-partie du véritable Christophe. La fiction de Chanlatte n'est que le très sobre résumé des articles de journaux, des brochures, des livres publiés par ordre à l'imprimerie royale du Cap. A chaque sanglot étouffé qui s'élevait de ce charnier humain, où le fait seul de vivre était presque devenu un crime capital, à chaque cri d'horreur qui lui faisait écho au dehors répondaient de douces pastorales offrant à l'imagination des « frères égarés » du sud-ouest (et y compris les phrases du *Télémaque*) la douce perspective des vertus de Salente ou des plaisirs de l'île de Calypso (1). J'ouvre par exemple au hasard un numéro de la *Gazette officielle de l'état d'Haïti* (que rédigeait le même Juste Chanlatte), et je ne trouve littéralement, de la première à la dernière ligne, que « vierges timides, femmes sensibles, tendres mères, magistrats, guerriers et enfans, » tantôt cueillant à l'ombre du « myrte amoureux, » dans des parterres qui effacent « les parterres de Paphos et d'Idalie, l'humble violette et la fraise (2) modeste, » tantôt exécutant, avec accompagnement de « l'innocente mélodie des oiseaux, le concert des cœurs. » Ce concert des cœurs est, bien entendu, à la louange d'Henri, qui me paraît s'égarer lui-même, en tout bien tout honneur cependant, sous les myrtes, témoin un passage de ce *premier-Paris* comme on n'en voit pas :

« ..... C'est là que, fuyant une foule importune, HENRI va quelquefois se distraire du pénible soin de *gouverner les humains*. Entouré de sa naissante famille, *au sein de son auguste épouse*, environné d'une société choisie, on le voit s'y livrer aux doux épanchemens du cœur, à cette précieuse hilarité si rarement le partage des grands, et l'âme recueille avec avidité le *soupir que, dans les bras même de l'ivresse*, le héros a adressé à la prospérité des Haïtiens. Ainsi pensait autrefois ce roi pieux et magnanime, qui, loin de l'orgueil du trône, modestement assis au pied d'un chêne, s'occupait, jusque dans la forêt de Vincennes, du bonheur de ses sujets (3). »

Quand la prose officielle se permettait de pareilles licences, l'opéra

(1) Les intentions de Christophe étaient, à cet égard, d'autant plus fidèlement remplies, que, mulâtres eux-mêmes, les trois ou quatre écrivains qui étaient restés dans ses états avaient un intérêt *capital* à faire oublier la terrible solidarité de peau qui les unissait aux écrivains du sud-ouest, et à prendre par conséquent en tout le contre-pied des révélations et des satires de ceux-ci.

(2) Il était fort heureux, pour ces tendres mères, que les fraises cueillies n'appartinssent pas au verger de sa majesté. Un jour, après avoir fait cruellement châtier une femme enceinte qui avait cueilli un *mango* dudit verger, « il lui fit ouvrir le sein pour voir si l'embryon avait goûté le fruit. (Hérard-Dumesle.) »

(3) Numéro du 28 septembre 1809. Christophe n'était encore, à cette époque, que simple président.

avait bien le droit de faire dire à l'un de ses personnages : « Pour chanter le héros d'Haïti, il faudrait être un nouveau Berquin ou un autre Gessner ! »

Si j'insiste sur ces détails de mœurs, c'est qu'ils ont encore un intérêt d'actualité. Ce concert de louangeuse sensiblerie qui s'élevait autour du Caligula de la petite cour du Cap n'était que l'image anticipée de ce qui se passe aujourd'hui autour du nouveau tyran nègre, — à cette différence près toutefois que les flatteurs de Soulouque obéissent bien moins encore à la peur qu'aux illusions d'un intérêt très mal entendu. Les gens de couleur se sont imaginé qu'en exaltant sur tous les tons *le bon, le clément* Faustin I<sup>er</sup>, ils finiraient par lui donner le goût de la bonté et la clémence; mais le moindre inconvénient de ces flatteries anticipées, nous croyons en avoir fait la remarque ailleurs, c'est d'aller contre leur but en mettant dès à présent sa majesté en règle avec ce furieux besoin d'estime qui est le seul côté accessible de cette sauvage nature, et qui, livré à lui-même, aiguillonné par un silence inprobateur, aboutirait peut-être à une réaction d'humanité. La vanité de Soulouque ne peut au contraire que se complaire à une situation où il cumule, avec les plaisirs de la vengeance et de la cruauté, les honneurs de la clémence. Faustin I<sup>er</sup> finira, qui pis est, par prendre sa clémence au sérieux, car il est dans le caractère africain, je le répète, d'accoupler de très bonne foi les faits, les sentimens, les idées les plus incompatibles. Christophe, bien plus éclairé pourtant que Soulouque, Christophe en était lui-même venu à se croire l'homme le plus sensible de son royaume, et personne ne pleurait, ne s'attendrissait plus aisément que lui. Un matin qu'il avait rêvé de son favori Roumage : « Mon ami, lui dit-il en soupirant, un songe affreux m'a poursuivi, etc.; n'est-il pas cruel pour moi d'obéir à cet avertissement du sort? Allons, puisque c'est résolu, mourez digne d'avoir été l'ami de votre roi. Adieu! » Et, comme Roumage se récriait, Christophe lui tourna le dos en ordonnant, la larme à l'œil, aux exécuteurs de ne pas faire souffrir ce pauvre ami. Une autre fois, son aide-de-camp le plus affectionné, Saint-George, se présente à la porte de sa chambre à coucher. Christophe le prie affectueusement d'entrer, et lui brûle par pur caprice la cervelle. Plus tard, et comme s'il sortait d'une longue distraction, il demande des nouvelles du mort, et, sur la réponse de ses gens, il s'arrache les cheveux en s'écriant avec l'accent du désespoir : « Eh quoi! j'ai tué Saint-George, mon fils, mon ami!... Éloignez-vous : tout mortel me devient odieux! Ah! Saint-George! Saint-George! » Puis il menace ses gens de couper le cou au premier d'entre eux qui renouvellera ses augustes douleurs en prononçant le nom de Saint-George. C'est encore avec les démonstrations de la sensibilité la plus vive et au nom de l'amitié qu'il alla un jour

en personne prier son vieux ministre des finances Vernet d'avaloir, dans l'intérêt du royaume, une petite fiole de poison qu'il lui présenta, non sans s'être préalablement enquis de l'endroit où Vernet cachait ses économies (1); puis il lui décréta un magnifique enterrement (2). Pour en finir avec Christophe et Chanlatte, celui-ci composa et fit jouer une seconde pièce de théâtre intitulée *Nehri* (anagramme d'Henri). Tout ce que nous avons pu savoir de cette pièce, c'est qu'elle se rapporte à la guerre de l'indépendance, qu'elle y donne naturellement le premier rôle à Christophe, qu'elle est en vers, et que « l'accord parfait qu'y forme le nœud des trois unités théâtrales achève son éloge sous le rapport des règles. » A ce signalement, que nous empruntons à M. Hérard-Dumesle, il est impossible de méconnaître la tragédie.

IV. — MŒURS DRAMATIQUES. — LES ACTEURS. — SOULOUQUE ET M. SCRIBE.

A part une pièce sur la prise d'armes des mulâtres Ogé et Chavannes, pièce composée vers 1840 par M. Faubert, alors directeur du collège de Port-au-Prince, et jouée par ses élèves (3), là se borne l'histoire du théâtre haïtien. Au moment où l'ordonnance de Charles X leva le séquestre intellectuel décrété par Dessalines, le mélodrame et le vaudeville français faisaient le tour du monde, et notre ancienne colonie les accueillit avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle se voyait de vingt ans en retard au cadran de l'imitation (4). Les écrivains du pays, qui, dans leur inexpérience des ressorts scéniques, se trouvaient bien inférieurs au plus vulgaire de nos dramaturges, baissèrent timidement pavillon devant cette concurrence, et la fièvre politique qui, à la faveur d'une longue paix, s'empara du pays, vint bientôt donner une nouvelle issue aux prétentions littéraires de la jeune génération.

Ceux de ces écrivains qui visaient à des succès de théâtre eurent

(1) Tous ces faits, complètement inédits en Europe (car les Anglais et les Américains, qui avaient seuls accès dans le royaume de Christophe, ménageaient par calcul le tyran nègre), tous ces faits, dis-je, sont racontés au long par l'historien haïtien cité plus haut, M. Hérard-Dumesle.

(2) Cet enterrement fut mis à l'entreprise et adjugé à un certain capucin nommé Corneille Brelle, que Christophe avait créé *duc de l'Anse* et *archevêque* d'Haïti. Ce prélat adjudicataire ne fut remboursé que d'un quart de ses dépenses, et Christophe, pour s'emparer de ses trésors comme pour se débarrasser de sa créance, le fit, dit-on, mourir de faim.

(3) Tout ce que nous savons de cette pièce, c'est qu'elle était purement écrite, mais peu dramatique, et que les insurgés de 1790 y arboraient le drapeau d'Haïti bleu et blanc, qui ne fut inventé qu'en 1803.

(4) Même durant ce séquestre, et au fort de la vogue de Dupré, la tradition de notre théâtre ne s'était pas entièrement perdue en Haïti. Vers 1820, par exemple, quelques jeunes gens de Cayes firent construire une salle pour jouer *le Médecin malgré lui* et *Robert chef de brigands*.

d'ailleurs la ressource d'y monter, car, depuis le massacre des blancs, la scène haïtienne a été exclusivement desservie par des troupes d'amateurs. Ceux-ci couvrent leurs frais au moyen de billets ou d'abonnemens placés d'avance, et tiennent bon jusqu'à ce que la partie féminine de l'auditoire ait épuisé sa collection de toilettes (1), à moins toutefois que, dans l'intervalle, quelque nouvelle troupe ne vienne les écraser sous le double fardeau de la cabale et de la concurrence. Port-au-Prince a, par exemple, possédé, en 1841, jusqu'à trois théâtres à la fois, savoir : un théâtre *Haïtien*, un théâtre des *Variétés* et un théâtre de l'*Ambigu*, à qui la malveillance intéressée de ses rivaux imposa le sobriquet de théâtre bâtard. Tous trois étaient fermés au bout de quelques semaines. Après ces sortes de catastrophes, nos amateurs se retranchent deux ou trois ans de suite dans un silence courroucé qui aboutit finalement à de nouveaux accès et à de nouvelles catastrophes.

L'extrême susceptibilité de ces comédiens amateurs est une autre cause de crises et de bouderies. La moindre plaisanterie qu'un journal hasarde sur les ressources pécuniaires de la société ou sur le mérite des sociétaires, la froideur seule de l'éloge, attirent au journaliste les eutilinaires les plus emportées, et, si le critique riposte, si surtout le public prend parti pour le folliculaire, les *impresarii* éteignent fièrement « le flambeau de l'art. » On peut cependant entrevoir, à travers les timidités, les ménagemens et les réticences sans nombre du feuilleton haïtien, que le flambeau de l'art ne perdrait rien à être mis quelquefois en rapport avec les mouchettes de la critique. Le moindre défaut de ces apprentis-comédiens, c'est de jouer pour les coulisses; sacrifiant les conventions théâtrales aux habitudes de la vie réelle, une moitié des interlocuteurs tourne le dos au public. On reproche aussi parfois, avec tous les égards imaginables, à la grande coquette d'être tout d'une venue en dépit de son corset, et à la jeune première de mal faire

(1) Ceci est un détail essentiel de mœurs haïtiennes. Une dame de Port-au-Prince se croirait déshonorée si elle se montrait deux fois en un an avec la même toilette, et ce point d'honneur, combiné avec l'appauvrissement croissant du pays, rend de plus en plus rares les réunions du *high-life*. Il ne s'arrête pas à la bourgeoisie et va même en se développant jusqu'aux bas-fonds de la société noire, où s'est recrutée, comme on sait, la nouvelle aristocratie. Telle malheureuse comtesse qui sera réduite à nourrir ses petits vicomtes de bananes crues tiendra, par exemple, enfouies dans son armoire, jusqu'à cinquante robes d'une entière fraîcheur — et dix fois autant de madras, car il est, chez ces dames, de bon ton d'exhiber une coiffure nouvelle à chacune des apparitions qu'elles font, soir et matin, sur leur porte. Même ostentation dans les repas. On craindrait de passer pour pauvre, c'est-à-dire de tomber dans le mépris public, si, en invitant un ami à déjeuner, on n'exhibait pas l'équivalent d'un festin de vingt couverts. — Les chemises en charpie et les culottes sans nom qu'étale la portion masculine de l'empire ne sont qu'une conséquence de ces orgueilleux préjugés. Le ravaudage le plus urgent, le plus fondamental passerait ici pour un aveu public d'indigence. Les plus audacieuses guenilles n'y sont, par un tacite accord, que l'affectation d'un noble laisser-aller.



sa barbe; — car, dans ce pays de grace et de *brio* féminins, qui, sous l'ancien régime, fournissait leurs plus charmantes recrues aux troupes françaises de Port-au-Prince et du Cap, les actrices sont des acteurs. Passe encore si les engouemens littéraires de ces fausses demoiselles ne sont pas en désaccord trop flagrant avec leurs qualités physiques, et si le plus robuste gaillard de la bande n'accapare pas, par exemple, un rôle d'ingénue dont il s'est épris. D'autres fois, c'est le costume qui jure avec la situation, et telle héroïne de mélodrame qu'on retire des flots tombera dans les bras de son sauveur en fraîche toilette de bal. D'autres fois encore, c'est par l'excès contraire que se produit l'in vraisemblance. Le théâtre *Haïtien* donnait un soir je ne sais quel mélodrame maritime où l'on voit, au moment le plus solennel, un amiral anglais haranguer son équipage, et les comparses qui figuraient l'équipage crurent être d'une vérité saisissante en simulant sur la scène tous les inconvéniens de l'ivrognerie : accoutumés à voir les matelots européens abuser du tafia dès qu'ils descendent à terre, ils en avaient naïvement conclu que l'ivresse était le cachet typique et comme la tenue d'ordonnance des marines royales de France et d'Angleterre (1). A travers ces naïvetés et ces inexpériences, il se révèle pourtant çà et là de réelles dispositions (2), que l'exemple et les leçons de véritables comédiens féconderaient bien vite.

Peu s'en est fallu que Soulouque, qui a fait fusiller en 1848 passablement d'ingénues, ne rendit par compensation ce service au théâtre haïtien. Apprenant il y a quelque temps que l'empereur Napoléon protégeait l'art dramatique, l'empereur nègre déclara qu'il entendait, lui aussi, le protéger, et il donna ordre de faire venir de France une troupe au grand complet; mais on commit la faute de traiter diplomatiquement l'affaire, et, si honnêtes que fussent les offres, elles restèrent bien au-dessous des prétentions. Les finances de l'empire, déjà si obérées par des imitations beaucoup plus coûteuses de Napoléon (entre autres l'achat des ornemens du sacre) (3), n'y auraient pas tenu. En

(1) L'orchestre lui-même n'est pas irréprochable, ce que l'on comprendra de reste, si nous disons que la plupart des musiciens jouent leur partie de routine et dans la mesure particulière que chacun d'eux affectionne. Ajoutons que la majeure partie de l'instrumentation se compose de tambours. Les noirs excellent à en battre à ce point de savoir reproduire à coups de baguettes les nuances les plus intraduisibles d'un air, de sorte que, si le couplet leur plaît, les tambours électrisés s'en emparent et couvrent impitoyablement de leurs rauques fioritures la voix de l'amoureuse.

(2) Dans les pièces de Dupré, dont les types étaient essentiellement haïtiens et pouvaient être étudiés par les acteurs sur place, l'imitation comique ne laissait presque rien à désirer.

(3) Ces ornemens ont été rigoureusement copiés sur ceux du sacre de Napoléon, y compris la magnificence, y compris même les dimensions; car Soulouque, persuadé, sur la foi de ses flatteurs, qu'il est le portrait vivant de l'empereur des Français, a été in-

attendant que la négociation se renoue (1), les amoureuses de M. Scribe continuent d'être jouées devant leurs majestés par des gardes nationaux de tout âge, — car Soulouque adore M. Scribe; mais il ne le comprend pas toujours, inconvénient qui lui est commun avec les neuf-dixièmes de la cour impériale. N'y a-t-il pas là un conseil et un encouragement pour les écrivains déjà formés que possède Haïti? Des pièces à la façon de Dupré, reproduisant des situations et des types nationaux qui seraient intelligibles pour tous, émaillées même de dictons et de saillies créoles qui en doubleraient la clarté et l'intérêt, ces sortes de pièces ne seraient pas seulement le plus prompt moyen de civilisation pour un pays où les masses ne savent pas lire, où la plupart des curés ne sont que la doublure des sorciers vaudoux, et où la vanité du *paraitre* est le seul stimulant du travail : elles auraient encore un succès assuré d'argent. Le goût de l'imitation et de l'effet dramatiques est poussé jusqu'à la fureur chez les nègres et s'y manifeste sous toutes les formes, témoin leurs cérémonies magiques et religieuses, où se déploie, nous l'avons dit ailleurs, un puissant instinct de mise en scène, et la danse nationale du *carabinier*, qui n'est qu'une comédie de mœurs où le couplet dialogue avec l'entrechat. Leurs mascarades du carnaval sont quelquefois une spirituelle caricature de l'événement ou des ridicules du jour. Le samedi saint, chaque ville est encombrée de théâtres en plein vent où les gens du peuple jugent, condamnent et exécutent les Juifs meurtriers, et où, par une sorte de divination de ces contrastes violens qui sont le grand ressort de notre mélodrame, le pathétique marche de pair avec la caricature des juges, des avocats, des accusés du pays. Dans je ne sais plus quelle ville de Saint-Dominique ou des autres Antilles, c'est la Passion même que les noirs mettent en action. Il arrive un moment où les spectateurs entraînés donnent la réplique aux acteurs, et malheur à qui aurait le courage de sourire aux anachronismes naïfs, aux candides, mais bien sincères emporte-

exorable sur ce dernier point. Par malheur, Soulouque est deux fois plus obèse, bien que d'aussi petite taille, de sorte que le manteau semé d'abeilles le drapait assez peu, ce qui nuisait à la majesté. Autre mécompte pour la couronne, que Faustin I<sup>er</sup>, durant toute la messe du sacre, était obligé d'affermir sur sa tête, — au grand effroi des assistans, car, si la couronne était tombée, de nouveaux massacres auraient certainement conjuré ce mauvais présage. L'impératrice, de son côté, avait poussé le fanatisme de l'étiquette jusqu'à ne vouloir être habillée que par ses dames d'atour. Ces duchesses et ces marquises s'étaient assez maladroitement acquittées de leur tâche, de sorte que l'auguste Adelina était sans cesse occupée à ramener sa robe sur ses épaules, dont l'une n'était couverte qu'aux dépens de l'autre. — La magnificence des équipages ne le cédait en rien à celle des costumes. Le carrosse de l'empereur a été payé 34,000 francs à Paris, et celui de l'impératrice 38,000 francs à Londres.

(1) L'essentiel serait de commencer par construire un théâtre, car, par le fait des tremblemens de terre, des incendies, du partage des propriétés domaniales, il ne reste pas vestige des anciens. C'est la première maison venue qui en tient lieu.

mens d'indignation et de douleur que provoque, par exemple, cette scène. J'emploie le mot français, là où l'expression créole serait trop inintelligible pour les lecteurs :

« LE BOURREAU. — Bondieu a soif.

« LES SPECTATEURS. — Pauvre chai (cher) Bondieu!

« LE BOURREAU. — Que faut-il donner à Bondieu?

« UNE VOIX DANS LE PUBLIC. — Du tafia avec citron et sirop; ça bon!

« UNE AUTRE VOIX. — De la liqueur de *maman Phoux* (de M<sup>me</sup> Amphoux).

« LES SPECTATEURS (tous ensemble). — Oui, *maman Phoux*. Ça pas bon trop pour Bondieu.

« LE MINISTÈRE PUBLIC. — Non, du fiel et du vinaigre! (Chœur général d'injures et de sanglots à l'adresse du ministère public.) »

Inutile de dire que, dans ces *mystères*, le rôle de Juif est aussi peu recherché que l'était jadis par les figurans du Cirque-Olympique le rôle d'Autrichien. A Port-au-Prince, tous les Juifs sont fusillés ou brûlés en effigie.

Offrez à un public aussi impressionnable des situations qu'il puisse saisir, et ce n'est certes pas l'indifférence, c'est plutôt l'excès d'enthousiasme que les acteurs auront à redouter. La tentative que nous conseillons aurait même plus de chances de succès qu'à l'époque de Dupré, car les noirs étaient bien moins agglomérés dans les villes alors qu'aujourd'hui. Et ce n'est pas au hasard que nous la conseillons. Si le journalisme contribua, il y a vingt ans, à détourner du théâtre les écrivains du pays, il a produit, en revanche, la littérature de feuilleton, qui, après de stériles tâtonnements dans le domaine de l'imitation française, a fini par se rejeter dans celui des mœurs locales. Ce qui a été essayé en ce genre prouve suffisamment que la verve et l'observation comiques n'ont pas disparu d'Haïti avec Dupré, et aujourd'hui que le journalisme haïtien a dû, à son tour, s'effacer devant les bannissemens et les fusillades, le théâtre est leur seul débouché possible. Faut-il des poètes? Le feuilleton en a fait surgir par douzaines, et quelques-uns ont déjà sur Dupré cet avantage de pouvoir être acceptés pour leur mérite absolu. Veut-on avec le vaudeville national le drame national? Le feuilleton a encore ouvert cette mine en recueillant un à un, dans une série d'anecdotes qui ont fini par devenir des volumes d'histoire, les plus caractéristiques épisodes des révolutions haïtiennes. Ces trois branches de la littérature jaune, — esquisses de mœurs, poésie, histoire, et avec elles le journalisme qui les a produites, — fourniront le complément de cette étude.

---

---

# LES BEAUX-ARTS

ET

## L'EXPOSITION DE 1852 EN ANGLETERRE.

---

L'exposition de *Royal Academy* à Londres, — qui a lieu tous les ans pendant les mois de mai, juin et juillet, — ne peut se vanter d'une origine aussi reculée que celle du Salon de Paris. Ce fut seulement en 1780 que les appartemens de Sommerset-House s'ouvrirent à la première exhibition anglaise, tandis que, dès 1651, l'Académie royale de peinture et de sculpture avait été transférée du Louvre au Palais-Royal, où, peu de temps après, elle organisa, dans la cour, sa première exposition. Par cette date, on voit que la France prit l'avance de plus d'un siècle et demi sur l'Angleterre pour se donner une académie royale, et déjà, deux cents et quelques années auparavant, les peintres de Paris avaient fondé une association sous le titre d'Académie de Saint-Luc. Ainsi les arts plastiques ont eu rang et nom de ce côté du détroit plusieurs siècles avant de recevoir pareille charte en Angleterre.

Ce serait toutefois une erreur de supposer que, pendant ce laps de temps, la peinture et la sculpture n'eussent point pris pied sur le sol anglais. Quoiqu'elles n'y fussent représentées alors par aucun corps constitué, elles y étaient cultivées et y avaient même un long passé. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, nous voyons le plus précoce des beaux-arts, l'architecture, commencer à couvrir le pays de ce magnifique ensemble de cathédrales et d'édifices séculiers qui fait encore un de ses ornemens distinctifs. Au XII<sup>e</sup> siècle, trois cents nouveaux monastères surgissent dans le royaume, et leurs restes importans sont toujours là pour attester quels rapides progrès s'accomplirent dans la composition et l'exécution architecturales. Parmi les abbayes, on peut citer celle

de Westminster, où les divers styles qui se sont succédé jusqu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle ont laissé côte à côte leurs empreintes. Parmi les cathédrales, nous nommerons celle de Wells, dont la façade occidentale fut terminée en 1242, deux ans seulement après la naissance de Cimabuë, et trente-six ans avant que la cathédrale d'Orviéto commençât à sortir de terre. Une série de sujets empruntés à l'histoire sainte y sont sculptés avec une richesse et une variété de travail qui étonnent encore plus quand on songe que ces morceaux furent exécutés bien antérieurement à la renaissance des arts et des lettres en Italie.

La sculpture, l'essai d'imitation plastique au moyen de formes solides, semble avoir précédé partout l'idée ou le talent d'imiter la nature sur une surface plane par des artifices de lignes et de couleurs. Néanmoins elle n'a pu fleurir long-temps sans conduire naturellement à ce second art, à la peinture. Ainsi, un siècle plus tard, les peintures viennent concourir, en Angleterre, à la décoration des édifices, où l'ornementation gothique avait déjà atteint un haut degré de perfection. La nature fragile et les matériaux peu durables de ces images n'ont pas permis à la plupart de résister à l'action du temps et aux violences du fanatisme. Bien peu sont arrivées jusqu'à nous ; pourtant il en reste assez pour qu'il nous soit possible d'apprécier le talent des artistes qui les ont exécutées et la place qu'ils méritent par rapport aux peintres contemporains. Dans l'abbaye de Westminster, près du chœur, il existe encore une peinture sur bois du *xiv<sup>e</sup>* siècle, représentant plusieurs sujets avec des ornemens en relief qui les divisent en compartimens. L'œuvre est soigneusement étudiée et d'un mérite suffisant pour aller de pair avec les productions d'un bon maître italien de l'époque. Dans la chapelle de Saint-Édouard de la même abbaye, le baldaquin du tombeau de Richard II est décoré de peintures religieuses, formant deux compositions et qui datent de 1394. Le mouvement et l'expression des figures révèlent la main d'un artiste supérieur. Son nom nous a été conservé par les archives de l'abbaye de Westminster. Ce peintre s'appelait John Haxey, et, comme nous l'apprennent les mêmes registres, il reçut pour son travail 20 livres sterling, ce qui devait être une somme considérable pour ces vieux temps. Le chapitre aussi contient plusieurs peintures murales, parmi lesquelles il en est cinq du *xiv<sup>e</sup>* siècle : ce sont des compositions à plusieurs figures, retraçant le Christ au milieu des vertus chrétiennes, et diverses allégories tirées de l'Apocalypse. Ces peintures sont évidemment d'un artiste plus qu'ordinaire, et peuvent rivaliser avec les créations de l'art italien de la même période. Il y a quelques années, on eût encore pu voir d'autres décorations du même style dans la chapelle Saint-Stephen ; mais la chapelle et ses peintures ont dû être sacrifiées pour faire place au nouveau palais du parlement.

A défaut de monumens, d'ailleurs, plus d'une preuve écrite reporte beaucoup au-delà du *xiv<sup>e</sup>* siècle la pratique de l'art de peindre. Parmi les archives du *xiii<sup>e</sup>* siècle, on connaît un ordre de Henri III portant commande d'une *Maestà*, c'est-à-dire d'une figure du Christ, avec les quatre évangélistes, comme on en a de Cimabuë. L'ordre est daté du 24 janvier 1233, sept ans avant la naissance de ce père de l'art italien. Les anciennes archives attestent en outre l'existence d'une corporation d'artistes à une époque fort lointaine. Les statuts du *corps des peintres anglais*, avec la date de 1283, ont été conservés jusqu'à nos jours. Ceux des peintres siennois sont seulement de 1353, plus d'un demi-siècle plus tard. Il est à remarquer aussi que les statuts de la corporation anglaise font mention de couleurs préparées à l'huile, tandis que nulle allusion de ce genre ne se rencontre dans le document siennois.

## I.

Durant le cours des *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles, l'architecture ecclésiastique se maintint dans une voie de progrès continu; tout au moins elle ne perdit rien de son excellence, et, à côté d'elle, la décoration des châteaux, des résidences seigneuriales participa bientôt aux magnificences de l'art. Quant à la peinture, au lieu d'avancer du même pas, il semble que, pendant cette période, elle se soit contentée d'une imitation sans vie, de la reproduction de ce qui avait déjà été fait. Cette pente menait infailliblement à une décadence, et en effet, sous Henri VII, précisément alors que les écoles italiennes s'élevaient à leur apogée, les arts, en Angleterre, étaient tombés au-dessous de la médiocrité. Les portraits du temps n'étaient que de repoussantes caricatures, et les peintures de saints ou de légendes ecclésiastiques, quoique toujours fabriquées en abondance, manquaient de tout ce qui peut donner du charme à de telles œuvres.

Dans nul pays civilisé, l'art ne pouvait être plus dégradé qu'en Angleterre, quand Henri VIII succéda à son père. La réforme se préparait, et il était impossible que ses effets ne lui fussent pas funestes. Rejetant les solennités et les pompes du culte en même temps que les doctrines de Rome, elle enlevait aux églises leurs décorations, et, comme c'était là l'occupation principale des artistes, ils furent écrasés sous la ruine de leur industrie. Henri VIII cependant, soit par goût réel, soit par désir de rivaliser avec Charles-Quint et François I<sup>er</sup>, tourna son attention vers les arts, du moins vers cette branche de l'art qui flatte spécialement la vanité : le portrait. Il attira Hans Holbein à sa cour, et il l'y retint par sa bonté et ses attentions aussi bien que par une pension fixe. L'humeur chagrine de sa femme et l'oubli que ses compatriotes faisaient de lui malgré la supériorité de son talent avaient peut-être

disposé l'artiste bâlois à accepter les offres du comte d'Arundel, qu'il avait suivi à Londres en 1526. On peut le considérer comme le premier peintre de marque qui soit venu en Angleterre. Après lui, une série d'artistes étrangers furent comme à la solde des souverains qui précédèrent George I<sup>er</sup>. En dépit des préventions dont l'Angleterre était l'objet parmi les princes et les peintres du continent, en dépit des anathèmes de Rome qui désignaient tout contact avec elle comme dangereux pour l'âme et le corps, More, Zucchero, de Heere, Mytens, Rubens et Van-Dyke s'aventurèrent tour à tour sur cette terre d'hérésie.

More (Antonio Moro), qui était natif d'Utrecht, fut le premier peintre de la cour sous le règne de Marie. L'Italien Zucchero et le Gantois Lucas de Heere peignirent sous Élisabeth plusieurs portraits, entre autres celui de la reine, qui, du reste, n'entendait rien à l'art et le goûtait peu. Jacques, son successeur, le sentait au contraire et l'encouragea. Ce fut lui qui pensionna Mytens de la Haye. Vers le temps où Charles I<sup>er</sup> parvint au trône, la rigidité primitive du sentiment protestant s'était déjà beaucoup relâchée : on commençait à regarder avec moins d'horreur les tableaux d'autel, les sujets de sainteté, et le roi, qui avait du goût et de la munificence, se plut à rassembler des œuvres d'art dans ses résidences. Ce n'est pas à lui, disons-le néanmoins, que revient le mérite d'avoir commencé la collection royale. Henri VIII en avait eu la première idée, et il avait même réuni jusqu'à cent cinquante tableaux, nombre déjà considérable, si l'on se rappelle le triste état du goût public et la vie si agitée du monarque, avec ses représentations d'apparat, ses querelles religieuses et ses tragédies domestiques. De son côté, Charles I<sup>er</sup> développa ce que Henri VIII avait commencé. Il acquit les cartons de Raphaël; il acheta la collection du duc de Mantoue, et la grande galerie de son palais de Whitehall, où il établit son musée, ne compta pas moins de quatre cent soixante peintures par trente-sept maîtres différens. Parmi ces œuvres figuraient des Parmesan, des Raphaël, des Titien, des Léonard de Vinci. De plus, Rubens étant venu à Londres comme ambassadeur de l'infante d'Espagne, le roi l'engagea à peindre un plafond de son palais, et l'artiste, dont le séjour se prolongea pendant une année, laissa derrière lui une brillante allégorie, outre plusieurs portraits.

Au maître succéda son élève, Van-Dyke. Hautement en faveur près de Charles, il demeura huit ans à Londres, où il mourut en 1644, et il sema dans le pays un grand nombre de portraits, ceux de la famille royale et des principaux personnages de l'époque. A peu près vers le même temps, un disciple de l'école hollandaise, Lely, peignait en Angleterre le paysage; mais bientôt il y renonça pour s'adonner au portrait, comme plus lucratif. C'était un homme fort habile : il devint le peintre ordinaire de Charles II et mourut en 1680. Enfin, et pour clore

cette dynastie de talens étrangers, il nous reste un nom seul à citer, celui de Kneller de Lubeck, qui débuta à Londres à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et qui fut l'artiste de la cour depuis le règne de Jacques II jusqu'à sa propre mort, arrivée en 1725.

Il faut remarquer cependant que, même durant cette période, l'art n'avait pas été sans trouver quelques représentans dans la nation. Ainsi, vers les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>, deux Anglais, Hilliard et Oliver, s'étaient distingués dans la peinture des portraits de petite dimension, le dernier plus spécialement dans la miniature. Cooper, après eux, avait également produit de belles miniatures sur la fin du règne de Charles I<sup>er</sup>, et à la même époque il avait paru un architecte remarquable, Inigo Jones, suivi bientôt par sir Christophe Wren, à qui l'on doit la cathédrale de Saint-Paul. Enfin un artiste écossais, Jameson, s'était fait un nom mérité au début du xvii<sup>e</sup> siècle; il avait étudié sous Rubens, et il a droit à être mentionné comme le premier peintre national qui, dans le portrait de grandeur naturelle, ait montré quelque talent.

L'époque où nous touchons fait date : elle est comme une renaissance pour l'art anglais. Dès-lors commence une ligne non interrompue de peintres originaux qui n'ont pas seulement permis à l'Angleterre de se passer du secours de l'étranger, mais qui lui ont encore assigné parmi les écoles un rang qu'elle n'avait pas encore occupé, et dont l'importance est incontestable. Un des premiers en date, comme un des plus saillans parmi ces maîtres, fut Hogarth, qui naquit en 1697. D'abord graveur sur vaisselle, puis graveur d'estampes sur cuivre, puis enfin peintre, on dirait qu'un penchant irrésistible pour le comique et une puissance innée de satire l'aient poussé à faire le tour des arts plastiques pour chercher de tous côtés des moyens d'épancher sa verve intarissable. Comme Molière, ce sont les laideurs ou les ridicules des vices et des folies du jour qu'il fait poser devant lui, et il les retrace d'un pinceau ardent et toujours décidé; mais une certaine rudesse impitoyable et sauvage, qui va par instans jusqu'à la brutalité, distingue ses peintures des scènes de l'écrivain français, où rien ne sort des limites du convenable. Cela donne quelquefois à ses productions un air d'exagération et de caricature, tandis que Molière manquerait plutôt de naturel par trop de mesure et d'apprêt cérémonieux.

Hogarth possédait à un haut point la plupart des qualités plastiques. Par qualités plastiques, j'entends ces facultés qui consistent spécialement à saisir et apprécier les rapports des lignes, des formes, de la lumière, de l'ombre et des couleurs, ainsi qu'à reproduire les impressions que ces données peuvent causer à un homme particulièrement organisé. De telles reproductions, pour remplir les conditions de l'art, doivent se composer d'une base restreinte d'imitation sur



laquelle s'échafaude la construction où l'artiste essaie de donner une figure visible aux sensations qu'il a subies, modifiées par tout ce qu'il a en lui de sentiment et de pensée. L'imitation ici joue simplement le rôle du squelette : elle prête un point d'appui. Ce qui était disjoint, incohérent et confus revêt par son aide une forme et devient un tout : elle est comme un pont jeté entre l'artiste et ses semblables; par elle, ceux-ci entrent dans son monde à lui. Les œuvres de Hogarth (force nous est d'employer pour les définir les formules consacrées, bien qu'elles aient presque perdu toute signification par excès de banalité) se distinguent par un dessin plein de vérité et de caractère, par une composition richement accidentée et bien pondérée, par un effet accentué et fort et par un coloris heureusement imitatif. Les autres mérites de Hogarth sont indépendans de sa valeur comme peintre. Sa pénétrante observation des caractères et sa vive perception du ridicule, sa verve satirique et ses ressources dramatiques auraient pu trouver dans la parole ou la plume un moyen d'expression plus direct et tout aussi complet; mais la nature, parfois prodigue jusqu'au gaspillage, avait voulu cette fois amonceler ses dons. A ces capacités en quelque sorte littéraires, elle surajouta à pleines mains, chez lui, les facultés propres de l'art, et, au lieu d'écrire, il peignit ce qu'il trouvait et sentait dans son être intérieur.

Tandis que Hogarth était encore en pleine possession de lui-même, et à la tête d'une ample aisance, fruit de son génie et de ses fatigues, Wilson, Reynolds et Gainsborough se produisirent à peu près en même temps au jour. Le premier de ces artistes avait d'abord traité le portrait, et avec un certain succès de vogue. Plus tard, il se laissa attirer vers le paysage. Il a un style large, une masse brillante et riche de couleur, quoique parfois sa largeur tourne au creux, et que le caractère se perde chez lui sous la dextérité de la brosse. Joseph Vernet le tenait en grande estime. Il avait voulu échanger une de ses propres toiles contre un tableau de l'artiste étranger, dont la beauté l'avait frappé, et on raconte que, l'ayant exposé chez lui, il disait aux voyageurs anglais qui venaient lui demander de ses œuvres : « Ne me parlez pas de mes paysages quand vous avez chez vous un paysagiste comme Wilson. » Malgré leurs mérites bien réels pourtant, les ouvrages de Wilson, si l'on excepte ses portraits, ne plurent jamais au public, et, sans un héritage qui lui vint tout à point, il serait mort de faim.

De Gainsborough, on a des paysages et des portraits, et il marqua également dans les deux genres. Il ne s'essaya jamais à l'histoire ou aux compositions compliquées; il ne mettait guère en scène qu'une figure, deux au plus, souvent de grandeur naturelle, et presque toujours dans des données pastorales. Sa manière est légère et sent le croquis. On chercherait en vain dans ses œuvres la justesse du dessin ou

du modelé; mais le caractère, l'effet et la couleur compensent largement ce qui lui manque, surtout dans des sujets comme ceux qu'il préférerait et qui permettent certaines licences.

Il ne nous reste plus qu'à parler de Reynolds pour amener ce rapide aperçu jusqu'à l'art anglais contemporain, auquel ce maître tient et par l'époque où il a vécu, et par l'action encore puissante de ses principes et de sa pratique. Reynolds était sous tous les rapports un homme supérieur : chez lui, les aptitudes particulières du peintre se trouvaient associées à l'élévation du cœur, à la persévérance, à un esprit solide et pénétrant. Sa puissance d'observation était grande, et elle portait des fruits, parce qu'il considérait ce qu'il voyait, tandis que chez la plupart des hommes l'œil s'éveille et l'esprit sommeille. Les circonstances voulurent que cette heureuse combinaison de qualités rencontrât sur sa route la bienveillance du public, et il en résulta fortune et célébrité pour le peintre. Comme toutes ses sympathies étaient pour l'art, il fit tourner au profit de l'art son honorable position. L'exemple d'une vie de vertu et de labeur persévérant éleva le niveau des mœurs parmi les artistes, ses collègues, et les vues à la fois larges et profondes qu'il porta dans la théorie, non moins que l'originalité et la vigueur de sa pratique, rehaussèrent l'art lui-même; elles lui donnèrent une substantialité et une raison d'être qu'il n'avait jamais eues en Angleterre; elles le rendirent en outre si conséquent avec lui-même et si bien relié, qu'il n'y eut plus danger de le voir démembré, et que sa vitalité fut désormais assurée.

Reynolds était avant tout un peintre de portraits. Il a accidentellement touché à l'histoire; mais il y est resté fort inférieur à ce qu'il est dans sa véritable voie. Il n'y garde rien de cette grandeur et de cette nouveauté saisissante de conception qu'il a su mettre dans ses portraits; toutefois, quand on voit quelle fut sa carrière, comment il naquit dans une petite ville, où il ne reçut aucune leçon d'art jusqu'à dix-huit ans, comment il fut mis alors en *apprentissage* chez le peintre Hudson, l'ignorance même, qui ne pouvait pas seulement adapter un corps aux têtes de ses portraits, et qui, pour dégrossir son élève sur le dessin, lui donnait à copier des eaux-fortes du Guérchin, comment enfin, après deux ans d'enseignement de cette sorte, le jeune homme commença à gagner sa vie par des portraits, on ne s'émerveille plus de ce qui lui a fait défaut, on sent qu'il n'a rien moins fallu que le don du génie pour le mettre à même d'acquérir la somme d'excellence qui ne saurait être contestée à ses œuvres.

Les mérites du peintre, chez Reynolds, sont la puissance et la largeur d'effet, un ton grave et harmonieux de couleur et un certain aspect de force et de majesté, le tout écrit d'une main hardie et facile, mais un peu lâchée. A cela il faut ajouter d'autres qualités qui, sans tenir en

rien à l'art, ne découlent pas moins de la personnalité de l'artiste. Ses figures offrent souvent de l'élévation, de l'élégance, de la grace, et, malgré le laisser-aller de la touche, elles ont un air de vie, une franchise d'expression qui échappe tous les jours à des brosses plus serrées et plus soumises.

Lors de la fondation de *Royal Academy* en 1768, Reynolds en fut immédiatement nommé président, et l'année suivante il l'inaugura par son premier discours sur la peinture. En somme, il prononça ainsi quinze morceaux d'ouverture qui furent publiés après sa mort, et qui ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. Les analyser ici serait hors de propos; nous dirons seulement qu'ils renferment en général des aperçus solides autant que vastes, des conseils judicieux à la fois utiles pour l'élève et l'artiste, et, à travers tout cela, une certaine allure de pensée philosophique et grande qui les rend intéressans pour tous les lecteurs. Peut-être est-ce là que l'on peut le mieux saisir sur le fait le fondateur de l'école moderne de l'Angleterre. Si l'influence exercée par la manière propre du peintre est maintenant en grande partie éteinte, ses préceptes n'ont rien perdu de leur vitalité. Ils constituent encore chez ses compatriotes les bases de l'étude de l'art, comme celles de son organisation. De fait, c'étaient les conclusions qu'un esprit net et pratique s'était formées d'après sa propre expérience. Loin d'être des rêves systématiques de cabinet, elles étaient sorties des faits mêmes, et en conséquence elles sont restées réelles et réellement applicables.

Un des premiers actes de l'Académie royale avait été d'instituer des expositions annuelles, en statuant l'admission de plein droit pour les soixante-six titulaires et en soumettant les autres artistes à l'acceptation d'un comité composé de trois académiciens. Ces réglemens sont encore en vigueur, et, jusqu'à nos jours, les expositions se sont succédé sans interruption. L'exhibition de 1852 est donc la quatre-vingt-quatrième; c'est assez dire qu'elle doit présenter un tout autre aspect que ses devancières. Au milieu du rapide mouvement qui a poussé en avant l'Angleterre dans toutes les voies de l'activité humaine, il eût été extraordinaire que les arts restassent au repos, et ils ont marché aussi. En dehors d'ailleurs de l'impulsion qu'elle a reçue des initiatives individuelles, l'école anglaise a été fortement relancée par d'autres causes, par les communications de peuple à peuple, toujours si essentielles à une nation insulaire, et qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont été chaque jour se développant. L'élévation et la sévérité des artistes allemands, la vérité et l'énergie du pinceau français, ont en quelque sorte apparu au milieu des insulaires pour éveiller en sursaut le rêveur frivole tout épris de vains pastiches de tons vénitiens, modulés sur des procédés à la flamande. L'action des écoles du continent fut

longue cependant à se faire sentir, et à peine en surprend-on trace durant toute la présidence de Lawrence. Lawrence lui-même, — qui avait vingt-deux ans à la mort de Reynolds et qui avait déjà montré assez de talent pour être élu académicien avant l'âge et nommé premier peintre du roi, — ne sortit pas des vieilles traditions, et le succès qu'elles lui valurent les rendit populaires comme moyens de fortune et de réputation. Ce fût seulement après sa mort (1830) que des tendances nouvelles se révélèrent dans la direction des idées et des études. Encore l'exposition de 1835 ne nous présente-t-elle pas plus de trente tableaux dont les sujets fussent d'un ordre à réclamer quelque chose de plus que les *à-peu-près* de dessin et les tours factices de brosse qui s'étaient universellement propagés. Bien plus, parmi ces trente tableaux, il n'y en avait pas dix où l'on pût reconnaître de solides principes de dessin dans le trait ou le modelé des diverses parties de la figure humaine. Bref, pour arriver aux premiers signes bien marqués de la transformation qu'on peut observer dans l'exposition de cette année, pour voir se produire nettement ce changement de foi, nous disons mal, ce changement de secte, — car l'art est un, quoique son culte puisse prendre mille formes, — il faut descendre jusqu'au concours ouvert en 1842 en vue de la décoration des chambres du parlement. Les artistes anglais, cette fois, étaient forcés par le programme de se mesurer avec de grandes compositions, empruntées soit à l'histoire d'Angleterre, soit aux œuvres de Shakspeare, Spencer ou Milton, et les cent quarante cartons qui répondirent à l'appel des commissaires furent une sorte de révolution. Quand l'exposition de ces cartons eut lieu l'année d'après, Londres vit ce qu'elle n'avait certainement jamais vu : une collection importante de dessins de figure humaine aussi grands que nature.

Que l'effet produit ait continué à se faire sentir jusqu'à ce jour, cela ne pourrait faire doute, du moins pour quiconque a suivi de près les expositions de *Royal Academy*, car il ne faudrait pas se mettre ici au point de vue du public parisien, habitué à voir les prétendants au style et au dessin se déployer sur d'ambitieuses surfaces. Les dimensions des tableaux anglais sont généralement modestes. Les portraits mis à part, les salles de l'Académie ne renfermaient cette année qu'une seule composition qui dépasse 6 pieds dans sa plus grande étendue. Par conséquent les figures, même dans les sujets sérieux, ne sont que de demi-grandeur. Si, dans de telles dimensions, il n'est pas impossible aux plus hautes qualités de l'art de se faire jour (et cela n'est pas impossible), il n'est pas moins constant que les amples proportions contribuent pour beaucoup au grandiose et au déploiement de certaines qualités d'ordre supérieur. En elles-mêmes, elles imposent, et tout près de nous, à Paris, nous n'aurions pas de peine à désigner des œuvres

modernes, fort prisées, qui doivent toute leur importance à cette grandeur, et dont la médiocrité absolue à tout autre égard n'aurait réussi, sur une plus petite échelle, qu'à tuer sous elle tout peintre qui n'eût pas eu un nom pour salut.

## II.

Quoique bon nombre des compositions exposées à Londres cette année visent au grand art, il n'en est pas plus d'une où le résultat ait quelque peu répondu à l'intention, où l'artiste semble avoir su comment attaquer une œuvre épique, — et l'auteur de cette toile est un élève de l'école française, M. Armitage. Son *Agar dans le désert* rappelle beaucoup des bons traits de ses maîtres; elle est dessinée avec puissance et savamment modelée; elle respire une sauvagerie et une sombre vigueur qui s'accordent bien avec la tristesse de l'épisode. Mais les sujets sacrés exigent de l'artiste ou un sentiment religieux fort intense, ou une organisation particulièrement douée pour la grandeur et l'élévation. Si un souffle de pieuse ferveur n'y répand pas cette expression pure et chaste qui sanctifie jusqu'aux humbles personnages d'un Hemelink; si, à son défaut, un caractère de majesté solennelle ne vient pas remplir la toile, comme dans les chefs-d'œuvre italiens, alors le résultat obtenu est simplement le magnifique monument d'une défaite complète, d'une défaite d'autant plus évidente que le peintre a fait acte de plus de ressources plastiques. L'œuvre est allée haut, mais il lui manque l'*unum necessarium* : il lui manque ce qui, du rang des choses habiles, l'eût élevée au sublime.

A envisager ainsi ses exigences, l'art religieux généralement n'a pas fait jusqu'ici grande figure dans l'école anglaise. Ce n'est pas que la foi manque cependant : l'Angleterre est incontestablement un des pays les plus religieux du globe; mais sa ferveur se tourne en entier vers la prière et la prédication, et elle a été si bien façonnée par la réaction de l'époque puritaine, que maintenant encore le sentiment général répugne à la mise en scène des personnes divines. D'un autre côté, les habitudes qui ont jusqu'ici prévalu dans l'art, comme nous l'avons vu, ont jeté les talens loin des sévères études qui peuvent seules, par leur discipline, préparer l'artiste aux hauts efforts. Comme conséquences, il y a cette année à l'exposition une vingtaine de toiles au plus à qui la Bible a servi de texte, et en exceptant l'*Agar*, avec une ou deux autres, toutes laissent entrevoir que le sujet religieux a été choisi un peu par accident. Le peintre l'a adopté parce qu'il prêtait à quelque effet de couleur ou de disposition; son principal but n'a pas été de frapper sur les cordes solennelles et mystérieuses qui répondent à de pareils thèmes.

La peinture historique de même n'a proportionnellement que peu

de fidèles. Le goût public, aussi aveugle que l'esprit puritain, la rejette, et, portant ses prédilections en sens inverse des scrupules dévots, il dédaigne les austères chastetés de l'art pour s'affoler de ses sensualités. Il laisse au peintre d'histoire le loisir d'apprendre que le travail sans rémunération amène l'aigreur, que le travail méconnu flétrit l'âme, et surtout que rien, à moins d'une violente aspiration de notre être vers le beau et l'élevé, rien, à moins d'une sublime folie, ne peut faire tête à ce triple débordement des réprobations religieuses, de l'indifférence publique et de la dégradation de l'art. Quand le don Quichotte de ces aventures a atteint le sommet de sa sainte montagne, il peut s'asseoir comme le bûcheron de Virgile, et comme lui *cantare ad auras*; mais, d'après des lois suprêmes, c'est par la lutte sans répit que nous vivons, c'est par elle que nous progressons, et il faut que la fibre qui faisait les martyrs d'autrefois joue son rôle dans le « divin bataillon » de tous ceux qui aspirent.

Parmi les rares champions de cette lutte à peu près infructueuse contre le dédain général, il en est plusieurs qui étaient déjà descendus dans l'arène ouverte par le concours de 1842, et qui avaient alors bravement conquis leurs éperons. De ce nombre, MM. Dyce, Cope, Frost et Maclise ont seuls envoyé cette fois des œuvres historiques. M. Dyce se présente avec un dessin d'un style large et d'un caractère élevé. M. Cope, qui a peint *un Épisode de la Grisélidis*, de Chaucer, y montre de la force dramatique, beaucoup de goût et de sentiment dans l'expression et l'attitude de ses figures. Évidemment il n'est pas de ceux qui travaillent à la hâte. Il pèse bien son sujet, et cherche consciencieusement tout moyen d'exprimer son idée. Peut-être cela peut-il expliquer une certaine pesanteur de touche et un manque de franchise qui semble tenir à de l'hésitation. *La Nymphe et l'Amour*, de M. Frost, ainsi que son autre envoi, *la Matinée de mai*, sont des excursions dans le domaine de cette mythologie de tout temps si chère aux artistes, et à bon droit, car le manteau classique de l'antiquité les met à l'abri de bien des reproches et de bien des susceptibilités. Ces deux morceaux d'imagination se distinguent par de l'élégance et un fin sentiment du dessin. L'un des tableaux les plus en évidence et en même temps l'un des plus vastes de l'exposition, — bien qu'il soit encore de dimensions fort modérées, — est celui de M. Maclise, *le Roi saxon Alfred déguisé en ménestrel dans la tente de Guthrun le Danois*. Sous le rapport de l'exécution mécanique, l'œuvre est enlevée avec une dextérité qui pourrait rivaliser avec celle de M. Vernet, que M. Maclise, du reste, rappelle aussi dans son style général de composition. Des accessoires et des détails prodigués jusqu'à éblouir le regard, un manque total de charme dans la couleur, un égal défaut d'originalité pittoresque, sont des traits communs aux deux artistes. Terminons par *les Adieux de lord Russell et de sa femme au moment de son supplice*, qui

doivent encore figurer dans la catégorie de l'histoire, si la dimension du cadre et la nature sérieuse du sujet donnent droit à cette distinction. M. Lucy, le narrateur de cette scène douloureuse, l'a rendue avec vérité comme drame et d'un pinceau qui sait imiter le réel, quoique lourdement. Sa page est de la même école que le Cromwell et autres morceaux historiques de M. Delaroche. Des deux côtés, même agrandissement sans motif du cadre, ce qui nous semble une erreur. Malgré la judicieuse vraisemblance des expressions, on est refroidi par l'air apprêté des accessoires et par la pauvreté de la couleur, toutes choses qui seraient moins sensibles dans de plus petites proportions.

Quelques jeunes peintres qui se sont fait remarquer au moins par leur singularité, mais qui sont comme une conséquence et un des signes les plus palpables du changement que subit l'école anglaise, appellent de nouveau notre attention de ce côté. Les transformations qui s'accomplissent dans l'art ne sont pas au nombre de ces brusques enfantemens qui portent en grosses lettres leur date et leur caractère. Une modification ne saurait se produire que là où il y a déjà quelque chose d'arrêté; pour innover en peinture, il faut partir d'une base fixe, bien connue, et, par cette raison, les changemens sont lents et complexes. Tel peintre débute par introduire un trait plus étudié; un autre tourne ensuite son attention vers les extrémités; un troisième combine ces améliorations en y ajoutant celle du modelé, et de la sorte la transformation ne devient visible dans son entière portée que le jour où il s'est amassé une somme suffisante de modifications partielles. — Ainsi en a-t-il été et en est-il des nouvelles visées dont nous parlions : ce qui remue est le produit de plusieurs petits mouvemens venus de plus d'un côté, et maintenant la secousse se fait sentir un peu en tout sens. Il n'est presque pas un coin dans l'enceinte de l'Académie qui n'en accuse les traces et qui ne prouve aussi que l'impulsion, d'où qu'elle vint, n'a pas rencontré des esprits inertes. Le petit bataillon sacré qui avait tenu bon en haut lieu à travers des assauts de tout genre y a puisé une nouvelle vigueur, et les vétérans même de la brosse ont été électrisés au point d'admettre ce que leur science n'avait pas même rêvé.

Poussé à toutes ses conséquences naturelles, le nouveau programme aboutirait à ceci : que c'est à la palette de se soumettre au porte-crayon, que la nature doit être recherchée dans toute sa simplicité, et qu'un dessin scrupuleux doit la suivre dans tous ses caprices de forme. — D'où il suivrait nécessairement que les réalités de la lumière et de l'ombre remplaceraient les effets d'un clair-obscur idéal, et que la couleur aurait à recevoir humblement la loi, après l'avoir faite si long-temps avec arrogance. Bien entendu, cette réforme a trouvé ses prosélytes les plus ardens parmi la jeunesse, et, comme cela arrive toujours, l'extrême qu'il s'agissait de corriger a provoqué un autre extrême. La réforme utile a été dépassée par la révolution. C'est en

tête des exaltés que se range une secte de jeunes peintres qui se sont fait connaître sous le nom de *préraphaélites*. MM. F.-M. Brown, W.-H. Hunt et C. Collins ont un nom dans cette petite église; mais jusqu'à présent, il faut le dire, leur patience a été plus méticuleuse qu'exacte, et leur simplicité plus prétentieuse que naïve. L'accident d'une forme, pour peu qu'il soit frappant, est calqué avec ostentation, et ses caractères plus essentiels, mais moins à demeure, sont laissés de côté. Des objets minutieux sont représentés sur les seconds plans, et, dans les figures principales du premier plan, le modelé est sans précision. Sous les apparences du scrupule enfin, ce qu'on aperçoit le plus, ce n'est pas un sentiment original des luxueuses complexités de la nature; c'est plutôt un parti pris de contrefaire le xv<sup>e</sup> siècle. Le pastiche se dénote partout par ses contradictions. Tandis que chez les vieux maîtres la manière de poser les couleurs était en harmonie avec leurs intentions et leurs particularités de dessin, le trait archaïque s'accouple chez leurs imitateurs avec des empâtemens à la moderne; les conceptions *préraphaélites* s'expriment par des moyens inventés pour d'autres buts, et de ces élémens hétérogènes il sort quelque chose de faux qui choque comme une ruine moderne ou comme un méthodique métier où la vapeur est appliquée à imiter les gracieuses irrégularités des tisseurs primitifs de l'Inde.

Parmi les jeunes novateurs cependant, il en est un que nous mettrons à part: c'est M. J.-E. Millais. S'il tient de près aux *préraphaélites* par sa touche microscopique et ses multitudes de petits contours, nous croyons devoir l'en distinguer, parce que ces particularités, au lieu d'être pour lui le but, semblent simplement le moyen dont il use pour articuler sur sa toile des intentions plus profondes et un sentiment plus exquis. Dans ses deux peintures, *l'Amant huguenot* et *Ophélie*, la surabondance des détails nuit sans doute à l'effet général, et les chairs y sont trop épluchées; mais un mélancolique intérêt est répandu sur les deux toiles, et les têtes y sont d'un naturel expressif et simple.

Analogue par le genre du sujet et par la nature de l'intérêt, la *Charlotte Corday allant au supplice*, de M. E.-M. Ward, est aussi un travail sérieux, mais non plus dans un sens *préraphaélite*. Elle présente une si grande ressemblance avec le style et les procédés français, qu'elle pourrait être attribuée à M. Vernet ou à M. Hesse, du moins par des yeux peu familiarisés avec le cachet personnel de ces deux artistes. Comme eux, M. Ward a l'adresse et la propreté du pinceau, la probabilité du drame et cette façon tout imitative de peindre qui demande seulement aux couleurs des mots pour dire ce qui peut se voir. A l'heure qu'il est, du reste, cette voie est celle du plus grand nombre. Par bien des côtés aussi, MM. C. Landseer, F. Stone, T. Uwins, S.-A. Hart, F.-R. Pickersgill, sans parler de plusieurs autres, font songer aux bonnes toiles des expositions parisiennes. Tous sont experts à agencer



une composition ; tous, avec un talent qui sait réaliser leurs vœux, se préoccupent surtout de bien raconter leur histoire, sacrifiant volontiers ce qui aurait une valeur comme mouvement et comme couleur à ce qui promet de développer plus expressivement leur drame. Ils entendent à fond les services utiles que peut rendre la peinture, mais ils n'admettent pas ses inspirations et ses caprices. Ils ont rogné les ailes de Pégase, ils en ont fait un bon cheval de trait.

Peut-être n'est-il aucun point par où les modernes diffèrent autant des anciennes écoles que par ce que je nommerai leur talent mimique. Bien que la partie de l'art qui parle à l'esprit eût été cultivée jusqu'à un certain point par plusieurs des maîtres italiens, elle a pris de nos jours une telle extension, qu'elle est devenue pour ainsi dire un trait entièrement neuf. La remarque vous est comme imposée à l'exposition de Londres par le nombre des tableaux où prédomine ce genre de qualités. Quelques-uns surtout : *Pope et lady Montagu*, de M. Frith, et *l'Épisode des mémoires de Pepys*, par M. Elmore, nous ont frappé dans ce sens. La réalité vivante des physionomies et le jeu dramatique des acteurs sont admirables dans ces peintures. Rien que pour inventer de pareils sujets, il faut déjà être un observateur pénétrant et exercé. Ce qu'il faut ensuite de jugement pour saisir, au milieu des contorsions et des grimaces d'un modèle, l'attitude convenable et la juste expression, fait de l'œuvre bien réussie un tour de force d'anatomie psychologique, quelque chose qui atteste nombre d'études approfondies, et qui est tout-à-fait en dehors des capacités plastiques. Les figures cependant sont parlantes des pieds à la tête, et le tout est revêtu d'un coloris vif et naturel appliqué d'un pinceau ferme et savant.

A ce trait tout moderne de la peinture nous en ajouterons un autre : l'amour de la couleur locale, le goût des costumes anciens, et par suite l'introduction de toute une classe de sujets appropriés à ces buts nouveaux. Ces tendances sont si générales en ce moment, que les œuvres modernes des différentes nations se confondent souvent dans un même air de famille. Une Française habillée en Clarisse Harlowe, ou une Anglaise sous le costume de M<sup>me</sup> de Sévigné, perdraient beaucoup de leur physionomie nationale, et ce qu'elles en garderaient dans la réalité pour un œil exercé s'effacerait encore en peinture. Reconnaître des signes distinctifs et des provenances différentes dans des tableaux à costume, c'est chose qui demande non-seulement qu'on soit un connaisseur instruit en fait d'art, mais qu'on ait mis la main à la brosse. Rendre compte des différences qu'on peut apercevoir, les dire avec des mots, c'est chose impossible, et il faut se contenter d'indiquer simplement le fait.

De cet art tout intellectuel, si nous passons à la peinture d'imagination, nous ne rencontrons guère que deux compositions de M. J. Martin, le peintre grandiose du *Festin de Balthazar* et du *Déluge*. Les trois

ou quatre autres tableaux qui prétendent au lyrisme sont sans importance. Ceci nous semble un fait singulier à Londres, dans la patrie de Shakspeare, l'archi-sorcier de la fantaisie, dans cette indisciplinable Angleterre où les écrivains se mettent chaque jour en contravention avec les réglemens du décorum et des goûts reçus, pour s'échapper librement et assez impunément en tout sens. Que les peintres aient à ce point renoncé aux excursions imaginaires, nous en sommes étonné, car les facultés qui abondent chez un peuple et qui y produisent des excès y engendrent aussi un génie particulier. Nous verrions avec peine que le nouveau levain d'étude sévère qui met en fermentation l'école anglaise dût étouffer cette veine originale de créations poétiques. Espérons plutôt qu'une instruction mieux réglée préparera à l'imagination de plus vastes conquêtes en aiguissant son regard et en doublant la portée de son vol.

De toutes les mines où peut puiser le peintre, il n'en est pas de plus exploitée que celle de la vie privée. Outre que les scènes domestiques ont un grand charme pour le gros du public, elles sont comme au bout de la brosse de l'artiste, et elles ne lui demandent guère d'autre effort d'esprit que la peine de copier. Tout le talent d'imitation dont il dispose trouve ici beau jeu pour se développer sans impertinence et à bon profit, avec cette double chance de gagner le plus large succès et au meilleur marché. Toutefois, quand c'est un homme de génie qui se tourne de ce côté, sous l'empire sans doute de quelque chaude et cordiale sympathie qui le relie à ses semblables autant qu'à l'art et au monde de l'imagination, il raconte alors l'histoire de la rue ou de la chambre avec une ferveur d'impression qui fait vivre ses couleurs. C'est un prestige de cette sorte que possède M. Webster, l'auteur de trois épisodes familiers; avec le même souffle animateur, il a su évoquer dans *la Cour des récréations de l'école* la gaieté bruyante et sans pensée de l'enfance, dans *l'A. B. C.* les premières épreuves de la vie humaine, dans *la Lettre arrivant des colonies* ses douleurs extrêmes et les plus profonds ébranlemens des affections.

Les portraits ont fourni leur contingent usuel : on sait qu'ils sont les adresses des peintres et le fond de toute exposition. Cette année seulement, ils se ressentent, comme exécution, de l'élan général de l'école vers un style plus sévère et un faire plus soigneux. M. F. Grant, qui garde encore bien des réminiscences de Reynolds et de Lawrence, est cependant ferme et exact le plus souvent, surtout dans ses figures d'hommes. Les figures de femmes lui sent moins favorables; mais, s'il y échoue, c'est en bonne compagnie, il faut le dire, car les plus grands maîtres n'ont laissé proportionnellement que peu de bons portraits de femmes. Dans les têtes de M. J.-P. Knight, il y a du caractère et une touche hardie; dans *la Vicomtesse Hood*, de M. Boxall, une grande élégance et beaucoup de grace rendue avec un coloris exquis. La pri-

mauté cependant revient à un Écossais, à sir J.-W. Gordon, dont les six portraits attestent une main ferme, guidée par une connaissance consommée de l'art. Les physionomies y sont naturelles et expressives; l'ensemble est d'un effet mâle et digne.

Comme la représentation de tout ce qui a vie est la grande difficulté de l'art, nous pouvons, avant d'en venir aux paysages et aux natures mortes, placer ici les animaux tout après l'homme, et sans offense pour lui. Sir Edwin Landseer, dont la verve et l'imagination poétique sont bien connues à Paris, n'a pas exposé cette année; mais ses sites favoris, les montueux paysages d'Écosse, n'ont rien perdu de leur sauvage rudesse sous le pinceau de M. Ansdell, qui pourrait bien en outre ne pas se borner à l'égaliser dans la peinture des hôtes de ces solitudes : le daim, le chien, le mouton des montagnes, et le pâtre presque aussi inculte et aussi farouche. Néanmoins les artistes anglais ne semblent pas atteints de cette passion pour les animaux et pour la chasse dont on fait l'attribut général de leurs compatriotes. Les sujets d'animaux, en somme, sont peu nombreux à l'exposition, et ceux qui s'y trouvent n'ont pas de traits bien saillans.

Dans le paysage, mêmes traces du mouvement de reflux que nous avons signalé. En dehors des calques faciles et vulgaires auxquels le genre se prête, Turner, on ne l'a pas oublié, avait amplement fait voir quels espaces il peut offrir à l'imagination et aux effets poétiques. A Paris même, la gravure a permis de juger ses créations, un peu fantastiques, mais magnifiques. Pour le moment, toutefois, ce n'est pas Turner qui fait école à l'Académie de Londres. Les préoccupations actuelles de l'art anglais se traduisent, chez ses successeurs, par une interprétation plus patiente de la réalité, par une sobriété générale de ton et par une façon de peindre fort inaccoutumées jusqu'ici dans le paysage anglais. Il semble qu'il y ait eu comme un sentiment unanime qu'il convenait de puiser de nouveau au grand trésor de la nature, afin de remplacer les matériaux que l'imagination avait une fois pour toutes transformés et façonnés. Ce que nous avons déjà eu occasion de remarquer, nous pourrions encore le répéter ici : les paysages aussi confirment la vieille vérité, que les convictions ou les passions de fraîche date vont facilement aux ardeurs immodérées; cependant ils font également foi que nombre des plus ardents coureurs ont été de force à diriger l'entraînement qui les poussait, que le discernement chez eux a réglé l'enthousiasme. Parmi les œuvres où une sincérité passionnée est ainsi unie au jugement et aux graces d'un sentiment réel de l'art, celles de MM. Creswick et Redgrave méritent d'être hautement distinguées, non-seulement pour leur vérité, mais aussi pour leur intérêt poétique et la fraîche transparence de leur couleur. Avec sa scrupuleuse imitation de la réalité, M. Anthony n'est pas loin de la première manière, détaillée et cherchée, de M. Cabat, à cela près qu'il

a plus de largeur et un sentiment plus profond de la solennité des bois. Les paysages de M. Lee sont en grand renom, mais ils pèchent par trop de facilité, péché où conduit inévitablement un long et fréquent usage de la brosse. Ce que nous faisons vite et bien est pour nous agréable à faire. Par la splendeur nourrie de leur couleur, les pages de M. Linnell se rapprochent de l'école poétique, en même temps que leur vérité d'effet et leur conformité avec les sites naturels les empêchent de tomber dans la féerie. Pour venir aussi magistralement à bout d'une pareille combinaison, il faut une réunion de facultés qui sont rarement départies à un même homme. De fait, ce n'est rien moins que la somme des perfections et des difficultés de la peinture. Quant à M. D. Roberts, il soutient avec honneur son titre d'académicien par deux grandes et belles vues de *Venise* et d'*Anvers*; de plus, il s'assure la palme de la perspective par un magnifique tableau de la *Grande Nef de la cathédrale de Saint-Étienne à Vienne*.

Nous arrivons aux régions populeuses de l'art, où abondent les petites toiles et où le mérite devient assez commun. A Londres comme à Paris, les palettes enfantent des paysages, des intérieurs et des natures mortes avec une fécondité qui appelle l'attention, et cela seul donne à penser que l'enfantement doit aller vite et coûter peu. Évidemment, l'inertie des objets représentés simplifie de beaucoup la tâche du peintre. La coloration immobile et les contours que nulle vie ne fait palpiter peuvent être épelés à loisir, et l'œil, — même en n'effleurant que les surfaces, même en n'ayant pas derrière lui une cervelle active pour le stimuler, — recueille aisément tout ce qu'une imitation purement matérielle s'inquiète de reproduire. Avec cela, avec cela seul, et sans que l'imagination ou aucune des facultés plastiques d'ordre supérieur ait pris part à l'incubation, — l'œuvre peut déjà prendre une forme très recommandable. Comme résultat, elle peut être une bonne chose à sa manière. Que l'on jette les yeux sur les enseignes et les devantures des magasins de Paris, on y apercevra à chaque pas des comestibles et des emblèmes, des natures mortes qui sont réussies au point de tromper les passans. Il faut donc admettre que, pour arriver à un pareil résultat, il suffit d'une moyenne de capacités qui est loin d'être rare. Si c'était là tout l'art, il ne serait pas difficile d'être un artiste de génie; mais l'art n'est pas là tout entier, comme plus d'un l'a prouvé, même dans ses natures mortes et ses intérieurs. Du moment où un peintre supérieur s'empare de ces choses inertes, elles prennent soudain une portée tout autre. Il n'est plus question du *trompe-l'œil*, ce hochet du public; les objets ne prétendent plus avoir sur la toile le relief et l'aspect de la réalité. Ils sont devenus les interprètes des sensations et de l'imagination de l'artiste, les conducteurs électriques qui transmettent aux spectateurs une partie de ses brillantes visions. — Touchés par le doigt de Prométhée, ils ont dé-

pouillé leur première nature pour s'animer d'une vie nouvelle : ils ont commencé à exister comme des faits plastiques, comme des assemblages de lignes, de formes et de couleurs harmoniquement constituées en un compacte accord. Et par exemple il y a toute une série de qualités, — et elles sont le principal caractère des morceaux choisis de la peinture moderne, — qui résultent des propriétés en quelque sorte mécaniques que les couleurs doivent à leur mélange avec l'huile. L'algalame étant donné, la brosse savante et inspirée utilise les moyens qu'il offre, et elle en tire les mérites éminens qui ont noms : transparence, profondeur, netteté, solidité; car ces mérites ont là leur source aussi bien que l'éclat et la richesse de ton. Ces possibilités de l'huile n'étaient qu'en partie soupçonnées par les inventeurs du nouveau procédé et par les premiers peintres qui l'ont employé. C'est chez les Hollandais des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que nous les voyons le mieux comprises et le plus généralement mises à profit. Si les toiles de ces maîtres sont si estimées, c'est parce qu'elles ont à un haut degré, pour les connaisseurs, les qualités propres qui sortent de ces données. De fait, elles représentent le type du genre, avec les conditions que le genre entraîne, entre autres la petitesse du cadre. Quand le but du peintre est d'assembler des tons suivant un certain rythme, il est nécessaire que les divers élémens du tableau ne soient pas trop éloignés l'un de l'autre, afin que l'œil puisse facilement retrouver la loi du rythme, comme l'oreille suit le motif d'une composition musicale. Non-seulement un petit cadre répond à cette exigence, il laisse encore la liberté de mettre en jeu maintes ressources de palette et de brosse qui, dans un sujet de style sévère, seraient ou des contre-sens ou des impossibilités. Tandis que la seule nécessité de remplir une large page oblige à écrire péniblement et en détail chaque partie du sujet, le peintre qui s'étend moins peut s'expliquer par une simple indication, et, avec moins d'efforts, il garde mieux dans ses touches la délicatesse et l'éclat d'un premier jet.

Il n'est que naturel de conclure de là qu'une école comme l'école anglaise, avec l'attention qu'elle a long-temps donnée aux procédés et aux effets, doit avoir à citer plus d'une heureuse tentative de cette nature. Et en effet nous en avons remarqué plusieurs d'une valeur élevée, par MM. Davis, Callow, Provis, Raven, Goodall, Pritchett, et plusieurs autres, entre lesquels se distingue une femme, miss Rayner. Si M. F.-D. Hardy n'est pas dans cette liste, c'est que nous lui devons une mention à part, comme à un homme hors ligne parmi ses pairs. Ses trois peintures de cette année pourraient rivaliser avec les chefs-d'œuvre de l'école hollandaise.

Après avoir passé en revue la peinture à l'huile, il nous reste peu de mots à ajouter sur la sculpture; mais, avant d'y arriver, nous voudrions payer notre tribut d'admiration à un déploiement extraordinaire de

talent dans une branche de l'art qui n'offre que peu de champ aux grandes qualités, à savoir la miniature. L'objet de nos éloges est un Écossais, M. Thorburn, déjà connu depuis plusieurs années par des portraits auxquels il sait donner une grandeur et une ampleur, une fermeté de dessin aussi, qui seraient remarquables dans toute espèce d'œuvre peinte, mais qui deviennent surprenantes de la part d'un pinceau si menu. Le style fort et original de ses ouvrages, et avec de tels matériaux, n'a point, que nous sachions, été jamais égalé. Il y a lieu de regretter qu'il dépense ces rares qualités pour des résultats si périssables.

On s'étonnera peu que la sculpture soit faible et négligée dans un pays qui commence seulement à se préoccuper du dessin et de l'art épique. La pierre et le marbre ne tolèrent plus rien d'analogue aux artifices usités de la couleur et du clair-obscur; ils se prêtent d'ailleurs de mauvais gré aux pures gentillesses de forme ou aux capricieux chiffonnages. A moins d'être soutenu par une rigoureuse éducation et par une pensée sérieuse, l'artiste trouve son maillet bien lourd et son ciseau bien intraitable. Cependant l'indocilité même des matériaux semble avoir amené pour les sculpteurs la nécessité d'étudier, au moins jusqu'à un certain point, avant que les peintres arrivassent à en sentir l'utilité. Cette demi-discipline a produit des talents plus ou moins remarquables dans le buste et les figures de femme, bien qu'elle n'ait point été à la hauteur des compositions héroïques ou monumentales. Sur cent soixante-seize morceaux de tout genre qui composent toute l'exposition de la sculpture, cent neuf sont des bustes et des médaillons, ce qui réduit à soixante-sept le nombre des ouvrages où l'imagination demandait à être appuyée d'un talent plastique ou d'une science plus que rudimentaire. Dans cette dernière catégorie, nous avons noté une *Figure couchée*, pour un tombeau, par M. Westmacott, et deux statues par M. E.-H. Baily. Il y a aussi du mérite dans la *Jeune Indienne* de M. W.-C. Marshall et dans la *Jeune Bergère* de M. E.-B. Stephens.

Notre tâche serait à peu près terminée, si nous avions seulement voulu faire connaître les principaux talents du jour en Angleterre; mais notre but a été aussi d'indiquer le mouvement général de l'art anglais en ce moment, et, en dehors de l'Académie, nous devons au moins mentionner cinq autres expositions publiques : deux de peintures à l'huile et trois d'aquarelles, dont une réservée aux ouvrages d'amateurs. Un total de deux mille morceaux, souvent du goût et du savoir-faire dans la classe des sujets qui ne dépassent pas, comme nous l'avons remarqué, la compétence des capacités moyennes, nombre d'œuvres enfin qui allaient aussi loin que l'habileté peut conduire, mais pas une seule composition historique d'un style élevé ou d'un mérite prééminent, voilà ce que nous avons rencontré dans ces diverses galeries.

A tout prendre, il est clair que le bon sens du goût, en fait d'art, est fort répandu en Angleterre; nous voulons dire qu'on y trouve en abondance ce genre de goût qui est le produit de l'éducation et d'une dose raisonnable d'intelligence : — la très grande majorité des peintures et des sculptures qui s'offrent au regard en tout pays ne sort pas d'une source plus profonde; — mais, quant à savoir si des germes de grandes qualités y dorment sous le sol, c'est là une question que nous voulons laisser ouverte.

Que les élémens d'un vigoureux génie ne manquent pas aux hommes du sol, ce n'est pas là ce qui peut faire doute : Bacon, Newton, Shakespeare et Milton n'ont pas été des excroissances malades du développement national; ils ont été des membres géans du tronc vivace, des membres sains et composés des mêmes tissus, seulement immenses. La race d'ailleurs s'est fait connaître par la grandeur et l'audace de ses entreprises industrielles, et c'est là encore une supériorité qui procède en bonne partie d'une même fécondité d'énergie créatrice. — Cependant, d'un autre côté, la peinture, comme la musique, a des exigences à part, et, jusqu'à l'avènement d'une victoire signalée qui n'a pas été remportée encore, rien ne prouve que ces deux domaines soient aussi accessibles que d'autres aux conquêtes du génie anglais.

Pour notre part, la peinture et la musique nous semblent présenter des analogies sans nombre; leurs rapports sont si intimes, qu'elles se servent d'une phraséologie à peu près identique. La proportion dans laquelle l'imitation peut se mêler à l'art plastique, quand elle ne fait pas absolument corps avec lui, constitue sa principale différence d'avec la musique, où toute prétention imitative est un barbarisme. Et encore le peintre ne peut-il produire une œuvre réellement supérieure sans se rapprocher presque entièrement du musicien, en d'autres termes, sans réduire à très peu de chose le rôle que joue l'imitation au milieu de ses autres intentions. Harmonies de sons, harmonies de lignes ou de couleurs, il faut que l'impérissable lyre, l'âme humaine, réponde par une même corde bien vibrante et bien importante à ces divers accords; car il y a long-temps déjà que les hommes ont indissolublement associé les trois arts et reconnu dans leurs inspirations le souffle d'une même puissance.

Cette sensibilité, dont la musique est probablement l'énonciation la plus simple, tout nous porte à croire qu'elle est générale, universelle même, quoique accordée à chacun dans des proportions différentes. Les plus antiques traditions de notre race s'accordent à nous le dire comme les observations les plus récentes : le don d'apprécier les sons et d'être agréablement affecté par certaines combinaisons harmoniques est un privilège humain de tous les temps et de tous les lieux. La mélodie, que nous considérons comme une harmonie consécutive,

est la forme primitive de la musique, celle aussi qui est le plus généralement sentie. A une phase plus avancée du progrès correspond l'harmonie simultanée. Par la suite, avec plus de lumières, peut-être découvrira-t-on que ce sens de l'harmonie est, en plus de la faculté de percevoir, un des complémens fondamentaux, sinon l'unique, d'où résulte la puissance de saisir des ressemblances et des différences, celle de combiner des idées, le raisonnement, — en un mot, tout ce qui établit la démarcation entre l'homme et la brute.

Cela toutefois ne nous empêche pas de croire à l'existence des aptitudes, des génies particuliers. Qu'ils soient des capacités distinctes ou des fonctions spéciales d'un même organe, qu'ils tiennent à ce qu'une ou deux puissances de l'organisme ont un excès de force, ou à ce que les autres facultés, en étant moins actives, laissent à celles-là plus de jeu, il n'en est pas moins certain que la peinture, comme la musique, réclament l'intervention directe d'un de ces développemens extraordinaires, — et cette forme d'aptitude, nous voyons qu'en France elle est à la fois et plus commune et de plus haute portée qu'en Angleterre. Dans les arts du dessin, en tous cas, elle s'y est largement manifestée par le merveilleux succès avec lequel les artistes français savent rendre les réalités. L'idéalisme de l'école nationale a peu d'élévation, il est vrai, et est en grande partie traditionnel : son originalité à elle est dans sa magistrale manière de traduire les formes palpables et le caractère des passions évidentes; mais, sous ce rapport comme sous le rapport de la grandeur, qui est la solide dignité du vrai et de la force, la France jusqu'ici n'a pas été égalée; l'Angleterre même est loin, pour le moment, de la rejoindre.

Pour autant un fait reste certain : c'est qu'un travail de transformation est en voie de s'opérer dans l'école anglaise. Après s'être longtemps abandonnée aux attraits de la couleur et aux entraînemens d'une imagination qui n'était pas toujours plastique; après avoir marché dans des voies où elle a parfois trouvé la poésie, rarement le grand caractère, faute de se préoccuper suffisamment des formes, voilà qu'elle se tourne maintenant vers le dessin et l'étude du vrai. Ce qui peut sortir de là, l'avenir nous l'apprendra; il se peut qu'une connaissance plus positive des lignes et des formes réelles développe le sentiment des formes plastiques. Il se peut aussi que plus de science éloigne encore davantage les artistes de l'art, en les menant à cette exactitude littérale qui peut être philosophique, dramatique, tout enfin, sauf du génie pittoresque, parce qu'elle se borne à dérober le langage de la peinture pour l'appliquer à un but étranger à cet art. Attendons.

G.-H. DARLEY.



---

# LA CALIFORNIE

ET

## L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE.

---

La Californie, depuis la découverte de ses gisemens aurifères, n'a pas cessé d'attirer l'attention de l'Europe et du Nouveau-Monde. Le travail des chercheurs d'or a été tour à tour étudié dans ses procédés et dans ses résultats; les mœurs des populations qui se dirigent vers les *placers* de tous les points du globe ont été retracées dans la bizarrerie et dans la saisissante diversité de leurs aspects; les conditions matérielles de la vie des émigrans ont été aussi l'objet de recherches minutieuses. Ce ne sont là cependant que les traits mobiles et fugitifs d'un tableau qu'il conviendrait peut-être aujourd'hui d'embrasser dans son ensemble, d'observer surtout dans ses lignes durables. Qu'est-ce que ce pays vers lequel se portent aujourd'hui tant d'inquiets et aventureux pionniers? A côté des richesses métalliques récemment découvertes, d'autres élémens de prospérité lui sont-ils assurés? Au milieu des contrastes qu'y multiplie le contact des races et des sociétés les plus diverses, quels sont les traits caractéristiques, quelle est l'histoire de sa population sédentaire? Quels sont enfin les intérêts nouveaux que la découverte de l'Eldorado californien a créés à l'Europe et à la France? L'étude de ces questions a tenu trop peu de place jusqu'à ce jour dans les appréciations ou les récits dont le pays des *placers* a été l'objet. En nous aidant des souvenirs d'un récent séjour en Californie, nous voudrions montrer combien il importe de ne négliger

aucun de ces points essentiels du sujet, si l'on veut se faire une idée exacte de l'avenir du nouvel état américain.

#### I. — LE TERRITOIRE ET LES HABITANS.

Le territoire californien se divise en deux régions très distinctes : la Haute ou Nouvelle-Californie, devenue un état de l'Union américaine; — la Vieille ou Basse-Californie, soumise encore aujourd'hui à la domination du Mexique. Rien n'appelle notre attention sur la péninsule aride qui forme ce qu'on pourrait appeler la *Californie mexicaine*. La pêche des perles est la principale industrie des habitans de cette province. C'est la Haute-Californie qui est surtout le théâtre de l'exploitation des *placers*; c'est d'elle que nous avons particulièrement à nous occuper.

Le pays désigné géographiquement sous le nom de Haute-Californie (*Alta-California*) est situé, de l'ouest à l'est, entre l'Océan Pacifique et les Montagnes Rocheuses, sur une largeur de près de 1,200 kilomètres. Du nord au sud, depuis le 42° degré de latitude nord, un peu au-dessus du cap Mendocino, il s'étend, sur une longueur de 1,400 kilomètres, jusqu'à la rivière Gila, qui a son embouchure dans le golfe de Californie à la latitude de 32 degrés nord. La superficie totale de la Haute-Californie peut ainsi être évaluée approximativement à 16,000 myriamètres carrés.

La chaîne de montagnes de la Sierra-Nevada, séparée de l'Océan Pacifique par une distance de 250 kilomètres, traverse ce pays dans toute son étendue, parallèlement au littoral. Au-delà de cette chaîne, dans la direction de l'ouest à l'est, s'étend jusqu'aux Montagnes Rocheuses une contrée encore à peine explorée par les Européens, laquelle forme un bassin d'une superficie de 6,000 myriamètres. Le terrain est recouvert çà et là de belles prairies, de forêts de pins, de lacs très poissonneux, et parsemé, sur la lisière de ce bassin, de nombreux cours d'eaux, près desquels vit, aujourd'hui comme depuis des siècles, une population indienne. Au centre, cette région présente au contraire une très grande aridité; on n'y rencontre que des collines entièrement nues et des plaines dépourvues de toute végétation.

De l'autre côté des montagnes de la Sierra-Nevada jusqu'à l'Océan Pacifique, sur une largeur de 250 kilomètres, est la seule partie de la Haute-Californie qui ait été fréquentée jusqu'à ce jour par des flots de population venus de presque tous les points du globe. De ce côté, le climat, le sol avec ses collines et d'immenses plaines richement parées par la nature, les précieux métaux qui y sont enfouis avec profusion, font reconnaître un pays des plus favorisés.

A l'extrémité nord de la Haute-Californie prend sa source, dans les

montagnes de la Sierra-Nevada, le beau fleuve Sacramento, qui fertilise une spacieuse vallée sur une longueur de plus de 500 kilomètres, en la parcourant dans la direction du nord au sud. Ce fleuve vient se joindre dans la baie de Suisan, près de San-Francisco, avec le Saint-Joachim, dont le cours a la même étendue que le Sacramento dans une direction diamétralement opposée. Un autre fleuve d'un développement plus considérable que les deux précédens, appelé le Colorado, qui a son embouchure dans le golfe de Californie, traverse les régions arides et peu fréquentées du même pays. En remontant près de sa source, on rencontre deux rivières connues sous les noms de *Green-River* et de *Grand-River*, qui prennent naissance dans les Montagnes Rocheuses. Ces cours d'eau sont assez étendus et forment les principaux tributaires du Colorado. La rivière Gila est la plus grande branche de ce fleuve, qu'elle atteint presque à son embouchure, dans le golfe de Californie.

La vallée du Saint-Joachim est tout aussi belle et fertile que celle du Sacramento. « Cette noble vallée, dit un Américain qui a exploré le Saint-Joachim depuis sa source jusqu'à son embouchure, est certainement la plus importante parmi celles de la Californie et l'une des plus magnifiques du monde. » Elle a une étendue d'environ 800 kilomètres sur une largeur moyenne de 80. Le Saint-Joachim a son lit au milieu de la vallée; il la traverse pendant la moitié de son parcours et oblique ensuite vers les montagnes de la Sierra-Nevada, dans lesquelles il prend sa source. Les principaux tributaires du Saint-Joachim, au nombre de six, ceux que fréquentent aujourd'hui les mineurs, sont : le Mokelumme, le Calaveros, le Stanislas, le Tawlome, le Mercedé et le Mariposa. On les rencontre successivement, dans l'ordre que je viens d'indiquer, en remontant le fleuve. L'ensemble des vallées qu'ils traversent, et où de vastes forêts alternent avec des terres labourables, forme une région des plus propres à attirer des émigrans industriels, actifs et intelligens.

Le Sacramento a aussi de nombreux affluens. En remontant ce fleuve, qui se dirige du nord au sud, on rencontre d'abord à l'est la Rivière Américaine (*American River*), à laquelle se réunissent divers petits cours d'eau. Vient ensuite la Rivière des Plumes (*Feather River*), qui, elle aussi, a plusieurs affluens, parmi lesquels est la rivière Yuba (*Yuba River*). Plus au nord, à droite et à gauche du Sacramento, de nombreux cours d'eau, encore peu explorés, viennent se jeter dans ce fleuve, après avoir arrosé, dans la direction de l'ouest à l'est, l'immense vallée qui porte son nom.

La région baignée par ces rivières pourrait, sous l'influence de son climat tempéré, devenir une des plus fertiles du monde. Le Sacramento est entouré sur ses deux rives de terres parfaitement adaptées à la culture des grains de toute espèce, du riz, de la canne à sucre et

de l'indigo. L'agriculture y trouverait d'ailleurs de puissans auxiliaires autant dans les nombreux tributaires du fleuve que dans les forêts de chênes, de pins et de cèdres, qui ombragent les collines et la partie inférieure des montagnes de la Sierra-Nevada. Une terre argileuse qui, en certains endroits, recouvre abondamment la plaine, et peut servir à la fabrication des briques, est appelée à prendre place parmi les ressources naturelles que présente ce vaste territoire.

Dans sa partie la plus fréquentée, la Haute-Californie offre, on le voit, à l'exploitation agricole ou métallurgique une superficie considérable qui peut être évaluée à 3,000 myriamètres. Il ne faudrait point voir toutefois dans cette évaluation un nombre correspondant d'hectares propres à être livrés à la culture; la région aurifère, qui occupe à elle seule près de 800 myriamètres carrés, est d'une aridité complète, et des étendues considérables de terrains rocailleux ou recouverts d'épaisses couches de sable que l'on rencontre en dehors de cette région réduisent dans une forte proportion la partie du sol favorable aux travaux d'agriculture. D'un autre côté, le climat, d'ailleurs très tempéré, occasionne quelquefois, faute de pluies assez abondantes, une sécheresse qui détruit entièrement la récolte et fait succéder une année de disette à une année très productive.

Ce pays n'est point soumis, comme ceux qui sont situés sous des latitudes plus élevées, à de fréquentes alternatives de pluie et de temps sec. A la saison des pluies, dont la durée est permanente en Californie depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril, succède une sécheresse absolue qui règne tout le reste de l'année. La plupart des rivières qui étaient navigables laissent leur lit à découvert et ne présentent plus qu'un volume d'eau insuffisant à l'irrigation des vallées qu'elles traversent. Sur certains points, il serait possible de suppléer à cette insuffisance par un bon système d'irrigation ou par l'établissement de puits artésiens; mais ces améliorations seront seulement possibles lorsque le prix de la main-d'œuvre en Californie ne sera plus fixé au taux exorbitant auquel le maintiendra quelque temps encore le produit de la journée des chercheurs d'or.

La partie du territoire californien qui a été le plus cultivée jusqu'à ce jour comprend un espace assez étroit situé entre les collines qui, sous le nom de *Low-Range* (basse chaîne), s'étendent le long de la côte. La vallée du Sacramento offre à l'agriculture de bien plus grandes ressources que cette partie plus anciennement cultivée; mais ce n'est que depuis deux années que la charrue a commencé à en sillonner les plaines. Les missionnaires qui vinrent habiter la Haute-Californie ne pénétrèrent point jusque-là, pour y établir les nombreuses missions qui acquirent par la suite une certaine célébrité. Celles-ci furent réparties sur cet espace étroit du territoire qui avoisine la mer, et qui forme encore aujourd'hui le district le moins improductif de toute la contrée.

Les vallées baignées par le Sacramento, le Saint-Joachim, — la région comprise entre les *Low-Range* et la mer, — la région moins connue qu'arrose le Colorado, — telles sont les trois zones qu'on peut distinguer dans la Haute-Californie. Les deux premières de ces zones sont seules fréquentées. Deux civilisations, la civilisation indienne, si les mœurs des tribus indigènes méritent encore ce nom, puis la civilisation espagnole, — se sont succédé avec des fortunes diverses dans ces territoires, où maintenant un nouveau centre politique tend à se former. L'histoire des sociétés qui se sont partagées la Californie jusqu'à l'arrivée des Américains est bonne à consulter pour ceux mêmes qui aujourd'hui ont remplacé les premiers possesseurs du sol.

La Haute-Californie a été, à l'origine, habitée presque exclusivement par des Indiens de l'Amérique disséminés par tribus dans les bois et les vallées. Ces peuplades préféraient généralement à tous autres lieux le voisinage des rivières et des ruisseaux. Chaque tribu avait son chef qu'elle choisissait parmi les plus habiles chasseurs ou parmi ceux qui portaient sur le corps le signe de la bravoure, ou bien des traces d'une lutte désespérée avec d'autres Indiens d'une tribu ennemie. Cette vie indépendante plaisait aux sauvages peuplades dispersées dans la Haute-Californie; car, après avoir été, — quelques-unes d'entr'elles au moins, — converties au christianisme par de courageux missionnaires qui les assistèrent pendant une assez longue période, elles saisirent les premières occasions qui se présentèrent de retourner à leur ancien état. Ces Indiens reconnaissaient l'existence de l'Être suprême, qu'ils adoraient sous la forme d'un animal grossièrement sculpté en bois et qu'ils appelaient *Chinigchinich*. Cette image avait de nombreux temples d'une construction essentiellement primitive, établis dans les forêts ou dans des cavités ménagées entre les rochers.

La surveillance des chefs assurait à chaque tribu son approvisionnement. Les chefs partageaient les fatigues et les dangers communs. Quant aux femmes, elles étaient, comme chez tous les peuples sauvages, traitées en esclaves; elles accomplissaient les travaux les plus pénibles, goûtaient rarement les douceurs du repos, se voyaient condamnées à subir les plus rigoureuses punitions et souvent la mort pour une légère offense. Les moins âgés et les plus belliqueux parmi les hommes fabriquaient des arcs et des flèches qui leur servaient à chasser l'antilope, le cerf, le chevreuil et une espèce de gros rat, dont la chair fournissait une substantielle nourriture et dont les peaux étaient utilisées pour la confection des vêtemens; d'autres avaient pour tâche d'amasser des glands. Les vieillards et les enfans consacraient leur temps à la pêche, à la fabrication de paniers et d'ustensiles domestiques, ou transportaient de légers fardeaux. Chaque année, il fallait s'occuper de l'approvisionnement de la tribu. Les femmes étaient alors forcées de parcourir d'immenses savanes pour y récolter les graines de plusieurs

plantes qu'elles rapportaient dans de vastes paniers; elles étaient aussi occupées à la recherche de certaines herbes et à la récolte des fruits qui viennent naturellement dans ces régions. Les travaux de l'approvisionnement achevés, la tribu regagnait son village, composé d'un amas de huttes coniques légèrement construites avec des bâtons et des branches d'arbre recouvertes d'herbes. Jusqu'à épuisement complet des provisions, les Indiens restaient dans une inaction dont ils ne sortaient que pour se livrer avec frénésie aux plaisirs du chant et de la danse. Les étranges cérémonies de leur croyance et les fréquens combats qu'ils se livraient de tribu à tribu se partageaient avec ces divertissemens leurs heures de loisir.

On retrouve ces mœurs dans toute leur rudesse primitive du côté oriental des montagnes de la Sierra-Nevada; c'est de là que viennent assez souvent, dans la partie la plus fréquentée de la Haute-Californie, des bandes d'Indiens animés d'intentions hostiles envers la nouvelle population. Des attaques sérieuses de leur part ont même nécessité l'intervention réitérée du gouverneur de la Californie. Aux débuts de l'exploitation des terrains aurifères, plusieurs émigrans ont eu à se défendre contre ces bandes sauvages, qui ont fait souvent de nombreuses victimes, autant par leur habileté à lancer des flèches que par leur système d'attaques soudaines et imprévues. Ce danger pour l'émigrant diminue chaque jour, au fur et à mesure des vigoureuses résistances et des pertes qu'éprouvent les Indiens, lorsqu'ils viennent disputer le sol à la nouvelle population. L'accroissement de celle-ci ne tardera pas à le faire disparaître entièrement. Quant aux Indiens qui vivent entre la Sierra-Nevada et la mer, sans être plus civilisés que ceux dont je viens de parler, ils sont généralement inoffensifs. Entourés d'Américains et d'Européens, ils n'ont jusqu'à présent puisé dans leur commerce avec les émigrans qu'une triste propension à l'ivrognerie.

Au mois de décembre 1850, j'étais allé faire une excursion sur les placers de la Yuba avec deux fort aimables compagnons de voyage, tous deux anciens officiers de l'armée française; chemin faisant, nous rencontrâmes de ces Indiens isolés ou réunis par tribus qui paraissaient tous d'une excessive timidité; les plus jeunes se cachaient derrière les arbres à notre approche; les autres pouvaient à peine supporter nos regards, malgré notre ardent désir de ne pas les intimider. Je pensai d'abord que la vue de nos armes à feu avait pu leur inspirer des craintes; mais je ne tardai pas à m'apercevoir, par une plus longue fréquentation, que les Indiens de la Californie avaient constamment la même attitude vis-à-vis des Européens. Ces nomades habitans des solitudes californiennes sont en général d'une taille élevée, et qui semble indiquer un tempérament robuste. Leur couleur est à peu près celle du mulâtre, mais avec un reflet rougeâtre ou plutôt cuivré; leurs traits sont empreints d'une grande grossièreté, et leur conformation géné-

rale est très inférieure à celle du noir de la race africaine. Ils ont les lèvres moins saillantes que celles des hommes de ce dernier type; leur nez, court et droit, a des narines très prononcées. Ce qui les distingue essentiellement du nègre proprement dit, c'est une chevelure abondante, lisse, non crépue, d'un noir très prononcé, — une énorme tête et un visage en proportion. Les Indiens sont présentés par les anciens habitans du pays comme très vindicatifs et très perfides. — Ils n'ont, assurent ceux-ci, aucun souvenir des bienfaits qu'ils reçoivent; l'ingratitude leur est commune. L'éducation à laquelle ils sont assujettis dès leur enfance n'est guère propre à développer leur faible raison. L'usage continuel du *sweat-house* (lieu où ils transpirent abondamment) les dispose de bonne heure à la faiblesse et à l'indolence. Les rhumatismes et les spasmes qui les affectent le plus ordinairement sont une triste conséquence de cette habitude; mais ce qui exerce sur cette population le plus de ravages et s'oppose à son accroissement est un mal vénérien dont le germe est inné chez elle. On peut s'expliquer ainsi l'énorme différence qui existe entre les naissances et les morts, et par suite la décroissance rapide de la population indienne en Californie.

Tels sont les aborigènes du vaste pays aujourd'hui occupé par les énergiques enfans de l'Amérique du Nord. Ce portrait peu flatté n'est que trop exact. C'est à cette population à demi sauvage qu'appartenait le sol quand les Espagnols vinrent en prendre possession. Fernand Cortez, après avoir conquis le Mexique, continua ses explorations un peu au nord, et découvrit en 1530 la péninsule qui forme aujourd'hui la Basse-Californie. Malgré l'aspect généralement aride et montagneux que présentait cette contrée, malgré l'inhospitalité de ses habitans, Cortez résolut néanmoins de s'en emparer; de nombreuses circonstances vinrent à l'encontre de ses projets, qui finalement échouèrent. La Haute-Californie, contrée adjacente à cette péninsule, fut découverte en 1541, d'autres disent en 1548, par un navigateur espagnol nommé Cabrillo. Pendant plus d'un demi-siècle après cette découverte, le pays resta dans l'oubli jusqu'au jour où une expédition espagnole, chargée d'en reconnaître le littoral, y trouva d'excellens abris pour les navires et de vastes étendues de terrains situés près de la mer, paraissant fertiles et d'une occupation facile. La colonie de San-Diego fut alors établie à la jonction de la Haute ou Nouvelle-Californie et de la Basse ou Vieille-Californie. C'est alors aussi que commença la conquête de cette région. Les navigateurs de cette époque furent moins habiles à s'emparer du sol qu'à l'explorer; dans tous les cas, ils prirent nominalement possession des pays découverts.

Sir Francis Drake visita en 1578 la partie septentrionale de la Haute-Californie, à laquelle il donna le nom de *New-Albion*. Ce navigateur constata déjà, dans des termes peu équivoques, la richesse du sol en métaux précieux. Sébastien Visconio, touchant par hasard à Monterey

en 1602, proclama ce pays comme faisant partie du territoire espagnol; mais tous ces titres de possession furent rarement reconnus par les puissances rivales, qui se disputèrent long-temps, mais avec mollesse, la possession de la Californie jusque vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle cette contrée fut cédée à des missionnaires européens. L'influence des missions européennes en Californie marque une nouvelle ère dans l'histoire de ce pays. Grâce au discernement, à l'éminente sagacité des missionnaires, à l'art qu'ils possèdent de s'allier les peuplades les plus sauvages, la Haute-Californie atteignit bientôt une prospérité qui, éveillant au loin la cupidité, finit par être une cause d'expulsion pour ceux qui l'avaient fait naître. A la suite d'une révolution, ce pays passa des mains des premiers missionnaires à celles d'autres religieux appartenant à des corporations dont le siège était au Mexique; celles-ci, travaillant d'un commun accord, se partagèrent l'autorité et l'administration du pays en continuant l'œuvre qu'avaient si bien commencée les premiers missionnaires.

La Haute-Californie, à partir de cette époque, ne tarda pas à acquérir une certaine importance. On avait reconnu la fertilité de son sol et les avantages qui résultaient de sa situation géographique. Le nombre des colons s'accrut rapidement, les habitations se multiplièrent en plusieurs lieux et fornièrent les germes de petites cités. — Au commencement de ce siècle, de 1802 à 1803, dix-huit missions étaient établies en Californie, et près de chacune de ces missions se trouvait un village de naturels ou d'Indiens qui avaient été attirés par les dons, les promesses et les encouragemens des nouveaux propriétaires du sol. A la même époque, la population de la Haute-Californie, non compris les tribus insoumises des Indiens, atteignait près de 16,000 ames, chiffre bien faible sans doute, si on considère l'étendue du territoire; mais, douze années plus tôt, cette population ne s'élevait pas à 8,000 ames. Cet accroissement eût été plus considérable, si les administrateurs du pays, jaloux de conserver leur autorité intacte, n'eussent été animés d'un esprit hostile envers les colons qui commençaient à y affluer de toutes les parties du monde et cherchaient à s'établir dans le voisinage des missions. L'occupation par famille et par individu, en facilitant la division du sol, eût contribué puissamment à accroître le développement des germes de richesse qu'y avaient répandus avec un zèle infatigable les mêmes hommes qui, dans des vues personnelles, s'opposèrent plus tard aux progrès du pays.

Depuis l'arrivée des missionnaires mexicains, la Haute-Californie pouvait être considérée comme une province de la république mexicaine, ayant pour chef nominal un commandant-général, dont les attributions étaient déterminées par le président de la république et le congrès du Mexique. Le pouvoir législatif de la Haute-Californie était concentré entre les mains d'une députation composée de sept membres



renouvelés partiellement tous les deux ans, et présidée par le chef politique. Le territoire avait été divisé en *presidios*, *missions* et *petites villes* ou *villages*. Les *presidios* furent institués pour protéger les prédications apostoliques et défendre les missionnaires et leurs prosélytes contre les attaques soudaines des *gentils* ou Indiens sauvages groupés dans le voisinage. Le premier de ces établissemens fut construit, en 1769, à San-Diego, près de l'Océan Pacifique, à peu de distance de la baie qui porte ce nom, et où les navires pouvaient trouver un abri accessible et commode à toutes les époques de l'année. D'autres points de défense furent établis successivement, suivant les besoins et les circonstances, toujours à une faible distance de la mer, près des endroits où celle-ci offre des conditions favorables au mouillage des bâtimens. Un fort placé à un ou deux milles de chaque *presidio*, dominant la mer, en complétait la puissance d'action en même temps qu'il pouvait, à l'occasion, servir à la défense des côtes.

Les missionnaires acquirent bientôt sur les Indiens qui les entouraient une telle autorité morale, que les *presidios* ne tardèrent pas à devenir complètement inutiles; plus tard, ils furent abandonnés. Quant aux missions, elles conservèrent long-temps leur importance : pendant plus d'un siècle et demi, elles furent la source du développement moral de ce pays, exclusivement habité par des hordes sauvages. Les établissemens des missionnaires étaient situés dans le voisinage des *presidios*, c'est-à-dire près du littoral, dans les parties du territoire les plus favorables à la culture. Leurs productions devinrent assez considérables pour nourrir la population indienne groupée dans le voisinage de chaque mission. Le bétail de la plus grande espèce, les chevaux, les moutons, l'avoine, le maïs, le blé, étaient les principales richesses des missions; les établissemens qui étaient situés le plus au sud fournissaient en outre des raisins et des olives en abondance. La production du bétail acquit par la suite une certaine importance; elle devint l'objet d'un commerce actif avec les vaisseaux étrangers fréquentant ces parages, et qui, en échange du suif et des peaux de bœuf, cédaient une multitude d'objets manufacturés, bien précieux dans un pays où, en fait d'artisans, on trouvait à peine quelques hommes spéciaux pour le travail du fer et le tissage des étoffes le plus indispensables.

Les missions répandues sur le territoire californien étaient au nombre de vingt et une; leurs vestiges attestent aujourd'hui ce qu'elles ont été à une époque encore fort rapprochée, car le dernier de ces établissemens fut construit en 1822, sous le nom de San-Francisco-Dolores : c'est celui qui est situé le plus au nord du territoire.

Les habitans des petites villes ou villages appartenaient tous à la race blanche. Pour les distinguer des Indiens, on les appelait vulgairement les *gens de raison*. Presque tous originaires du Mexique ou

descendants d'un petit nombre d'individus venus de ce pays accompagnés de leurs femmes, quelques-uns comme colons, d'autres au service de l'armée, ils en avaient conservé les mœurs et les traditions. Au commencement de ce siècle, les rejetons de ce noyau composaient une population de près de 5,000 ames, qui s'était formée dans l'intervalle d'une cinquantaine d'années. Indolens par caractère, sans industrie, produisant seulement les denrées les plus indispensables à leur alimentation et ne prenant aucune part au commerce établi par les missions, leur condition matérielle resta toujours la même avant comme après leur installation en Californie. Cette population se livrait presque exclusivement aux plaisirs de la danse, du jeu et de l'équitation. Parmi elle étaient recrutées toutes les compagnies militaires qui formaient la défense des *presidios*, et où se trouvaient, — rapportent quelques Européens qui habitaient le pays à cette époque, — les premiers cavaliers du monde. La fécondité des *gens de raison* tenait du prodige; il était assez rare de rencontrer un couple avec moins de douze ou quinze enfans, et souvent ce dernier chiffre était dépassé. Jouissant généralement d'une santé des plus prospères, ils atteignaient communément l'âge de quatre-vingts à cent ans, dans ce climat où la plupart des infirmités sont inconnues, et dont l'influence salutaire est démontrée par la vigueur même des habitans.

On voit quels étaient, il y a environ trente années, l'état social et la condition de la population d'origine espagnole en Californie. Les hommes qui prenaient la plus grande part à la direction des affaires de ce pays avaient, à l'origine, répandu les premiers bienfaits de la civilisation, en s'efforçant, avec une charitable persévérance, d'assimiler les naturels, plongés dans une barbarie profonde, aux autres créatures humaines. Ces louables efforts furent, dans de certaines limites et pendant quelque temps, couronnés de succès, car les Indiens finirent par comprendre le bénéfice qui résultait pour eux de leurs relations avec ces zélés pasteurs : ils se rangèrent en grand nombre sous leur autorité paternelle. Après avoir agi avec tant d'abnégation et apporté de grandes améliorations dans ce territoire et les mœurs de sa population, les mêmes administrateurs, animés plus tard d'un esprit exclusif contre des émigrans industriels dont la coopération eût été profitable au pays, ne tardèrent pas à perdre le fruit de tant de labeurs. Privés bientôt de la salutaire influence de leur appui, les Indiens retournèrent à cet état primitif et sauvage pour lequel ils avaient un penchant naturel, et devinrent moins accessibles qu'ils ne l'avaient été d'abord aux bienfaits de la civilisation. La période de bon accord entre les Européens et les Indiens dura néanmoins jusqu'en 1835, époque des troubles qui devaient imposer à cette partie du Mexique une autre forme de gouvernement. Les membres des corporations religieuses, placés

jusqu'alors à la tête des missions qu'ils avaient fondées et développées, ne furent plus admis à prendre part à la direction de ces établissemens; ils furent remplacés par de simples pasteurs dont les troupeaux disparurent presque entièrement peu de temps après la formation de la nouvelle administration. Celle-ci, qui n'était que la représentation du gouvernement central, était composée d'hommes intéressés et avides, qui exerçaient sur les naturels de nombreuses exactions, dévastaient le pays et provoquaient de la part de ces derniers de terribles représailles. Dans toute l'étendue du territoire, de l'Océan Pacifique aux montagnes de la Sierra-Nevada, et du cap Mendocino à San-Diego, Indiens et Mexicains étaient constamment engagés dans des luttes stériles qui n'apportaient aucune soumission de la part des vaincus, car le gouvernement mexicain était malheureusement incapable de rétablir l'ordre parmi ses sujets en Californie.

Sous la funeste influence de cette anarchie, le pays rétrograda avec rapidité. Les missions, d'abord si florissantes, furent bientôt abandonnées; les champs qui les avoisinaient devinrent improductifs, et la contrée intérieure se dépeupla pour rentrer dans le néant d'où elle sortait à peine. Une race entreprenante, possédant au suprême degré l'énergie et toutes les qualités qui font de ses enfans les plus habiles colons du monde, la race américaine, avait alors poussé ses investigations jusque vers ces parages; elle y avait constaté l'excellence du climat, la fertilité du sol, et, avant toute chose, la situation avantageuse d'un territoire susceptible de donner aux états voisins de l'Atlantique une grande extension commerciale. Des compagnies d'Américains venus par diverses voies, les uns par le chemin périlleux des Montagnes Rocheuses et de la Sierra-Nevada, les autres en doublant le cap Horn ou en traversant l'isthme de Panama, s'étaient installées dans le pays, où ils s'adonnèrent principalement à l'agriculture. Quant à ceux qui étaient habitués à manier la hache et la scie, ils établissaient des constructions propres aux divers usages du colon dans ce singulier style d'architecture qui a toujours l'apparence du provisoire et que paraît affectionner l'Américain. Les États-Unis étaient ainsi, par le fait, en possession de la Haute-Californie avant même d'être en guerre avec le Mexique. Le gouvernement mexicain, épuisé par de vains efforts et affaibli par des divisions intestines, ne put s'opposer à l'invasion des Américains dans le territoire où ils se trouvaient déjà en grand nombre; ceux-ci, ne rencontrant aucune résistance, occupèrent sans coup férir cette nouvelle contrée, en se portant à la fois à Monterey et à San-Francisco, où flotte depuis le mois de juillet 1846 le pavillon des états de l'Union américaine, orné, depuis l'automne de l'année 1850, d'une nouvelle étoile qui représente l'état de la Haute-Californie.

Peu de temps avant 1846, la population répartie sur ce territoire,

sans compter les Indiens, pouvait être évaluée à 10,000 ames. Dans ce nombre figuraient 8,000 Californiens originaires du Mexique et 2,000 étrangers arrivés successivement de divers pays et notamment des États-Unis. Parmi les nations de l'Europe qui avaient fourni leur contingent dans ce commencement d'immigration, la France était placée au premier rang. Plusieurs de nos compatriotes se livraient dès cette époque à des opérations commerciales sur le littoral et dans l'intérieur du pays; quelques-uns même s'adonnaient déjà à certains travaux d'agriculture, à la culture de la vigne par exemple. San-Francisco n'était encore qu'un village de fort peu d'importance, ayant à peine une population de *cent cinquante* habitans : situé près de la baie la plus vaste et l'une des plus accessibles qu'il y ait probablement au monde, ce point n'était fréquenté que par des navires baleiniers venant y chercher refuge et par un petit nombre de bâtimens marchands, envoyés par des maisons de New-York et de Boston, qui avaient depuis des années le monopole de toutes les transactions opérées sur cette côte de l'Océan Pacifique. Ces bâtimens, installés pour vendre en détail divers objets de première nécessité aux habitans du pays, n'étaient guère que des magasins ambulans qui se transportaient d'un port à l'autre pour échanger leurs produits à des prix exorbitans et recevoir en retour, à des prix minimes, les peaux et le suif que fournissait le bétail des missions. Jusqu'en 1846, le commerce de la Haute-Californie consistait en ces sortes d'opérations d'une importance assez restreinte, mais dont les résultats valurent d'immenses fortunes aux négocians américains qui les avaient dirigées.

En 1847, lors de la cession définitive de la Californie à l'Union américaine, et peu de temps avant la découverte des riches gisemens aurifères, la population de San-Francisco s'élevait à 1,200 ames. Cet accroissement dans le chiffre des habitans, occasionné par l'arrivée successive d'Américains qui venaient s'y installer, continua dans des proportions analogues jusqu'au commencement de l'année 1848, époque à laquelle fut constatée la présence de l'or sur les bords de la rivière désignée plus tard sous le nom d'*American River*, l'un des affluens du Sacramento. L'heureux événement ne put long-temps rester secret. Bientôt des colonnes de travailleurs, venant de tous les points du globe, se répandirent dans les vallées du Sacramento et de Saint-Joachim pour prendre leur part du trésor renfermé dans les bassins des nombreux cours d'eau qui sillonnent cette contrée si favorisée.

## II. — LA CALIFORNIE SOUS L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE.

Ainsi une période d'indépendance sauvage avant l'arrivée des Espagnols, une période de gouvernement théocratique depuis l'installation

des missionnaires, puis quelques années d'agitation entre la guerre d'affranchissement et l'annexion aux États-Unis, — ce sont là trois époques distinctes dans l'histoire de la Californie qu'il importait de noter et de caractériser avant d'arriver à l'époque actuelle.

A la fin de 1849, la population totale de la Haute-Californie, non compris les Indiens, était évaluée à 150,000 ames. C'est le chiffre auquel elle s'est à peu près maintenue pendant l'année 1850, le nombre des départs compensant celui des arrivées. Les Français entrent pour une proportion considérable dans cette nouvelle population. Il n'y en a pas moins de 18 à 20,000, parmi lesquels 8 à 10,000 sont exclusivement occupés à la recherche de l'or dans les deux vallées principales du Saint-Joachim et du Sacramento et jusque sur les montagnes de la Sierra-Nevada, qui limitent ces deux vastes bassins. Le reste de l'immigration française est réparti dans les villes et sur le littoral, s'occupant généralement de commerce ou s'adonnant à des travaux souvent pénibles, mais que d'impérieuses nécessités ont dû faire accepter. Un tiers de la population totale, c'est-à-dire environ 50,000 individus, se livrent à la recherche du précieux métal; les deux autres tiers, occupés aux opérations commerciales les plus variées, résident dans des hameaux décorés par avance du nom de villes, ou dans de véritables cités comme San-Francisco, Stockton, Marysville, Monterey et San-José.

San-Francisco ne renferme pas moins de 40,000 habitans, sur lesquels on compte de 5 à 6,000 Français. Cette ville ne partage point, par sa situation, les avantages que présente la baie près de laquelle elle est établie; elle repose sur le versant d'une colline au sol aride et sablonneux, dont la pente rapide se déroule sans point d'arrêt jusqu'à la mer. Ses quartiers les plus commerçans étaient naguère couverts par les vagues; l'emplacement d'une cité active et populeuse n'y existait réellement point. Il n'a rien moins fallu, pour le créer, que des travaux gigantesques comme ceux que comportait l'empiétement sur les vagues d'un immense océan. Ces travaux, qui se poursuivent encore avec activité, ont été néanmoins devancés par l'esprit d'entreprise du peuple américain, qui s'est donné un libre essor en multipliant dans la baie, sur une surface considérable, des quais, des magasins et entrepôts dont l'accès facile économise le temps et simplifie les manœuvres qui accompagnent les nombreuses transactions opérées chaque jour sur ce vaste marché. C'est sur des pilotis, fixés comme par enchantement dans un sol peu résistant, que ces diverses constructions ont été établies. Les nombreux incendies qui se sont succédé depuis moins de deux ans avec tant de rapidité ont amené des améliorations sensibles dans l'art d'édifier les constructions en Californie. Il est vrai qu'à l'origine l'absence ou la rareté des matériaux les plus indispensables en avait élevé le prix dans de telles proportions, que l'établissement défi-

nitif d'une cité de l'importance de San-Francisco eût absorbé et au-delà les capitaux de tous les marchés des États-Unis. Les seules constructions possibles dans de semblables conditions se réduisaient à de chétifs abris grossièrement édifiés avec quelques madriers et rapportant néanmoins dans les parties de la ville situées près du port dix ou vingt fois le revenu du plus bel hôtel de Paris dans le faubourg Saint-Germain ou la Chaussée-d'Antin. Les rapides progrès de la spéculation amenèrent bientôt en Californie tous les matériaux nécessaires. Un peu plus tard, des expéditions parties de divers points du globe apportèrent en surabondance dans cette nouvelle contrée les divers produits dont le besoin s'était fait sentir moins d'une année auparavant. Ce fut alors un véritable déluge de matériaux ou de produits manufacturés; les magasins et entrepôts ne suffisaient pas pour les contenir; les rues en étaient jonchées, et la dépréciation, pour la plupart des objets importés, atteignit un tel degré, que les frais seuls de débarquement dépassèrent la valeur que le cours de la place leur avait assignée. C'est ainsi que l'on a vu jeter à la mer des maisons en bois venues à grands frais d'Europe et de Chine, des étoffes, des vêtemens, et jusqu'à des produits alimentaires!

Tous ces beaux bénéfices qui, depuis 1848, ont eu tant de retentissement aux États-Unis et en Europe, se traduiraient aujourd'hui, pour le plus grand nombre du moins, par des résultats négatifs ou des pertes réelles, si la balance était opérée pour les transactions effectuées jusqu'en 1850. Les grandes fluctuations dans les prix occasionnées par les arrivages successifs et trop nombreux de navires lancés et partis de toutes les directions ont fini par réduire les affaires à l'état de spéculations aventureuses dont le succès ne pouvait être garanti par le travail et l'intelligence; c'est un jeu de hasard soumis aux chances les plus capricieuses.

Le nombre de navires, sous divers pavillons et généralement de grande capacité, qui arrivent annuellement à San-Francisco, est évalué à quinze cents, jetant sur cette plage plus de 600,000 tonneaux de denrées et d'articles manufacturés. On peut attribuer ainsi à chaque habitant une consommation moyenne et annuelle de 4 tonneaux sur les marchandises importées. Les États-Unis figurent à eux seuls, dans cette totalité, pour 500,000 tonneaux; l'Angleterre et ses colonies, pour 60,000; la France, la Hollande, les villes anséatiques et le Chili réunis, pour 70,000 environ. Ces importations sont d'autant plus disproportionnées, que le pays où elles arrivent produit en abondance du bétail, possède des forêts et des plaines garnies de gibier, des rivières où les meilleurs poissons abondent, et des jardins où la culture des légumes a pris depuis près de deux ans une certaine importance. La farine du Chili, — le sucre, le thé, le café, — les vins et eaux-de-vie de France, certains

articles de goût pour lesquels nous n'avons pas de rivaux au monde, forment autant de séries de marchandises dont l'écoulement, dans un délai variable, il est vrai, sera presque toujours assuré en Californie. Aujourd'hui nos exportations pour ce pays devraient se borner exclusivement à nos vins et eaux-de-vie, par des envois successifs et sur des bases raisonnées, de manière à ne point surcharger ce nouveau marché, où les fluctuations défavorables à la valeur des marchandises sont souvent produites par des arrivages peu considérables que la spéculation fait envisager comme un signe précurseur de nouvelles et nombreuses expéditions. L'envoi de nos vins devrait avoir lieu en demi-pièces, solidement établies, afin d'en rendre le transport facile à toutes les époques de l'année jusque sur les lieux de consommation. Il faut d'ailleurs, dans toutes les expéditions de marchandises françaises pour la Californie, agir avec circonspection et redouter les approvisionnements qui peuvent exister dans les différens ports des États-Unis, comme à New-York, Boston et Baltimore. Les Américains ont établi depuis peu d'années de nouveaux bâtimens taillés pour la course, qui forment aujourd'hui la presque totalité de la marine des États-Unis. Ces navires, bien connus sous le nom de *clippers*, franchissent fréquemment dans l'intervalle de trois mois l'immense distance qui sépare l'un des trois ports américains de San-Francisco, tandis que nos navires de commerce partis du Havre pour la même destination restent en route communément cinq et six mois.

Il peut y avoir dans cette différence entre la marche des navires américains et celle des navires européens l'explication d'un fait étrange qu'on a pu noter fort souvent sur le marché de San-Francisco. Les produits expédiés d'Europe, avec toute la diligence possible et au moment où ils étaient le plus demandés sur le marché, y ont presque toujours, en arrivant, rencontré un encombrement de produits semblables. Au contraire, les marchandises expédiées des mêmes ports pour la même destination, à l'époque où le besoin ne s'en faisait nullement sentir, ont trouvé très souvent, à leur arrivée, un placement facile et avantageux. Il ne faudrait cependant pas déduire de ces remarques une règle générale et une ligne de conduite à suivre : c'est plutôt un fait qu'il faut soumettre à l'appréciation de nos maisons de commerce dont les relations se sont étendues jusque vers cette contrée.

Depuis cinq ans environ que les Américains possèdent la Haute-Californie, d'immenses progrès matériels ont été réalisés dans ce pays; des travaux d'une importance gigantesque ont été accomplis avec une rapidité qui tient du prodige; des montagnes entières ont disparu, de vastes cités ont été créées comme par enchantement, des routes ont été percées, et tous les cours d'eau navigables sont aujourd'hui sillonnés par de nombreux bateaux à vapeur. D'autres travaux non moins

importans ont facilité l'exploitation des terrains aurifères, dont la production, jusqu'à l'année 1851 inclusivement, peut être évaluée à 800 millions de francs au moins.

Ces résultats sont d'autant plus surprenans, qu'ils ont été obtenus dans les circonstances les plus défavorables où puisse être placé un pays qui sort du néant pour devenir subitement le théâtre d'un commerce considérable, et qui est obligé de rétribuer ses derniers travailleurs, ceux qui n'ont que la force musculaire, à un taux exorbitant (1).

Les Américains se sont montrés beaucoup plus habiles à tirer parti, par petites associations ou individuellement, de tous les avantages naturels que présentait cette contrée qu'à y fonder une administration loyale et éclairée, prêchant par de bons exemples, et n'ayant pour mobile que le développement du pays au double point de vue moral et matériel. L'homme public vraiment désintéressé est une exception qu'on ne rencontre guère en Californie; le fonctionnaire américain y est venu au même titre que le chercheur d'or des placers; tous les deux poursuivent les chances de la fortune avec la même ténacité. L'intérêt personnel et le besoin de satisfaire des appétits fort exigeans sont les seuls leviers qui font mouvoir le citoyen américain transporté en Californie; sa fibre y paraît insensible aux sentimens élevés. Celui qui s'occupe de commerce s'y livre généralement avec la témérité d'un homme qui regarde comme une chimère toute espèce d'engagement moral; ou, s'il met plus de réserve dans ses transactions, c'est qu'il en connaît d'avance le résultat. A d'honorables exceptions près, le *Yankee* est non-seulement avide de gros bénéfices, mais encore il aime le succès, et il n'en trouve pas de plus flatteur et d'un plus grand attrait que de surprendre l'ignorance ou la bonne foi d'un client peu expérimenté. Il se livre d'ailleurs aux affaires avec la même ardeur et le même empressement qu'il déploierait pour percer une route ou pour niveler le sol. Tel homme qui, aux États-Unis, était cultivateur ou le plus obscur des artisans se trouve en Californie brusquement transformé en légiste: il remplit, par exemple, les fonctions d'avocat ou de juge de paix. Tel autre qui hier présidait à San-Francisco une table de jeu dans un des nombreux tripots de cette cité occupe aujourd'hui une des plus hautes fonctions dans la magistrature; enfin il en est qui, choisis par leurs compatriotes pour veiller à la sécurité publique, profitent de leurs nouvelles attributions pour diriger des maisons de jeu ou des lieux de débauche, rendez-vous des *gamblers* ou joueurs de profession.

L'influence de pareilles mœurs ne détourne point cependant l'im-

(1) Ce taux est déterminé par la journée du chercheur d'or, qui est aujourd'hui de 20 à 25 francs, et qui était, il y a moins de deux ans, de 60 à 80 francs.



mense majorité de ces hommes de la pratique de leurs différens cultes : on les voit déployer une ferveur religieuse capable d'en imposer à ceux qui n'ont pas eu d'intérêts à débattre avec eux. Toutes les affaires sont rigoureusement interrompues le dimanche; ce jour-là et les autres jours fériés sont consacrés, comme aux États-Unis, à chanter des hymnes au Seigneur dans les diverses chapelles qui ont été les premiers monumens élevés en Californie.

Une administration composée de tels élémens, livrée à tous les désordres qu'amènent la cupidité et le dérèglement des individus qui la représentent, ne peut être entourée de ce prestige d'honorabilité si nécessaire à son existence; l'autorité qui en émane est purement nominale, et sa protection devient même compromettante dans les momens d'effervescence. L'habitant de ce pays, où il n'existe d'ailleurs aucune espèce de force armée, doit veiller lui-même à sa sûreté personnelle et à celle de ses propriétés. L'insuffisance de la protection individuelle a donné lieu à des associations de citoyens qui, dans les circonstances critiques, instituent des comités de vigilance chargés de sévir contre les auteurs de crimes audacieux que la justice régulière a souvent laissés impunis : triste spectacle où l'on voit un peuple déposer une autorité émanant de son propre choix pour en établir passagèrement une autre à laquelle la précipitation fait commettre quelquefois des erreurs à jamais regrettables!

### III. — LES GISEMENS AURIFÈRES ET LES PROCÉDÉS D'EXPLOITATION.

Le travail est le seul lien qui réunisse les élémens divers de cette population groupée sous la tutelle fort insuffisante, comme on voit, de l'administration américaine, et par travail on ne peut guère entendre aujourd'hui en Californie que l'exploitation des gisemens aurifères. A quels procédés se réduit cette exploitation? à quels résultats est-elle arrivée? L'intérêt actuel de cette double question doit seul nous occuper.

La recherche du précieux métal n'exige aucun effort d'imagination; le géologue le plus pénétrant éprouverait de grandes difficultés à déduire de la nature et des configurations du sol une loi donnant quelques indications sur la répartition de l'or dans les terrains d'alluvion qui le recouvrent. C'est à toutes les profondeurs et sous les dimensions et les formes les plus variées, depuis la parcelle atomique jusqu'à la pépite du poids de plusieurs kilogrammes, que le mineur le rencontre dans les ravines, sur le versant des collines qui forment les derniers échelons des montagnes de la Sierra-Nevada, et dans des espaces plus ou moins considérables, comprenant quelquefois d'immenses plateaux recouverts d'une couche épaisse de terre argileuse résultant du dépôt lent des eaux à diverses époques. L'or natif existe

abondamment aussi dans les terrains de transport qui tapissent le lit des rivières, ou qui ont envahi le sol parallèlement au cours de celles-ci, sous la forme de bancs sur lesquels les eaux s'épanchent à l'époque de la fonte des neiges des montagnes les moins élevées. La majeure partie de l'or extrait jusqu'à ce jour provient du lavage de ces alluvions, où il se trouve disséminé, dégagé de toute matière étrangère et réduit à un très grand état de division. C'est sur les bords de ces rivières que furent établis à l'origine les principaux champs d'exploitation des terrains aurifères de la Californie; l'extraction opérée d'abord par des ustensiles destinés à de tout autres usages donna des résultats inespérés. Le travailleur n'avait pas à faire des recherches pour procéder au triage des terres dont il devait opérer le lavage; l'or existait partout presque également; l'examen le plus sommaire en accusait la présence sous la forme de paillettes ou petits grains roulés à angles arrondis. Cependant l'extraction de ces premiers dépôts fut très incomplète, et les mêmes terrains repris et traités aujourd'hui par les machines d'une perfection suffisante, que les Américains ont introduites, donnent de très beaux résultats (1).

Les affluens du Sacramento se sont surtout fait remarquer par la richesse des alluvions qui y sont déposées et par la facilité du traitement auquel celles-ci peuvent être soumises. Triturées et charriées au loin par l'action puissante des cours d'eau, ces alluvions sont formées en général de fragmens de diverses roches liés entre eux par un ciment argilo-ferrugineux très chargé de sable; la roche qui domine par ses affleuremens nombreux dans le lit des cours d'eau et dans l'intérieur des vallées est de l'espèce amphibolique, et particulièrement de la variété dite *diorite*.

Le traitement de cette catégorie de terrains aurifères est, comme je l'ai dit, fort simple. On se contenta d'abord de l'ustensile le plus primitif, la sébile, désignée sous le nom de *bâtée*, que remplacèrent dans la suite des vases métalliques d'une forme semblable. On opérait ainsi sur de petites masses de 8 à 10 décimètres cubes par des lavages successifs jusqu'au moment où l'eau, par l'action mécanique que lui donnait le mineur en imprimant à la sébile un double mouvement de rotation, séparait l'or, réduit à l'état de paillettes et de grains roulés, des matières terreuses qui l'accompagnaient. Ce procédé, presque exclusivement employé à l'origine, est aujourd'hui rarement en usage; il exige, de la part du travailleur, une certaine pratique, et les hommes

(1) Je visitai en 1851 le champ d'exploitation désigné par les mineurs sous le nom de *Long-Bar*, sur les bords de la rivière Yuba, l'un des affluens du Sacramento; les alluvions qui y sont déposées, presque entièrement abandonnées alors, sont néanmoins fort riches; partout je voyais l'or briller de son éclat métallique. En expérimentant sur un volume d'alluvion d'environ 80 décimètres cubes, je retirai par le procédé le plus simple, c'est-à-dire en faisant usage de la *bâtée*, une valeur correspondant à 2 fr. 50 c. La même opération, répétée sur d'autres points, donna des résultats presque équivalens.

même les plus exercés à ce mode de lavage évaluent le rendement des terrains aurifères à la moitié de celui que donnerait le même volume de matières traité dans les machines à mercure. Les Sonoriens et les Mexicains, qui excellent dans le traitement de ces terrains, n'ont cependant pas renoncé à faire usage du procédé par la bâtee; ils possèdent au suprême degré ce qu'on peut appeler le *tour de main*. Éclairés par une longue expérience, ils savent imprimer à ce récipient les mouvemens les plus propres à effectuer la séparation du métal et des matières terreuses, et, lorsque l'état de division de celles-ci est assez avancé, il leur arrive même souvent de substituer à l'action mécanique de l'eau le souffle intense de leurs poumons.

Le procédé par la bâtee, fort imparfait, au moins pour la généralité des émigrans, a toutefois l'avantage de prévenir les débats auxquels donne lieu fréquemment l'association des travailleurs, réduite même à la plus simple expression. Dans l'exploitation du sol aurifère en Californie, le produit ou la rémunération du travail doit être rigoureusement en raison directe des efforts exercés. Le procédé dont je viens de parler résout la difficulté, en ce sens qu'il livre le travailleur à lui-même, et l'oblige à compter seulement sur ses propres efforts.

Les machines américaines, désignées sous le nom de *cradle* (berceau), qui trouve son explication dans la forme de ces instrumens, sont aujourd'hui généralement employées. Très simplement construites, à l'abri de tout dérangement, d'un poids léger qui en facilite le transport, et d'un prix minime qui les rend accessibles à tous les émigrans, ces machines sont suffisamment perfectionnées pour le traitement des alluvions aurifères. On peut même les disposer de façon à utiliser l'action du mercure (1), qui a la propriété de s'emparer avec avidité de presque toutes les particules d'or en contact avec les matières terreuses, dont le rendement atteint alors les proportions les plus élevées. L'emploi de la machine à mercure n'est cependant pas aussi général qu'il devrait l'être : un désir commun, chez presque tous les mineurs, d'obtenir la poudre d'or avec tout son éclat métallique, et la préférence que les banquiers de San-Francisco accordent à ce métal isolé par des lavages successifs, ont contribué à retarder l'application exclusive du procédé par amalgamation.

Dans les circonstances actuelles, les chiffres suivans expriment la richesse des terrains de transport, ou plutôt la quantité d'or que le travailleur peut en extraire, selon les procédés dont il fait usage : par la bâtee,

(1) Les riches gisemens de cinabre (bi-sulfure de mercure) exploités depuis quelques années en Californie par M. Forbes, consul de sa majesté britannique, et d'autres non moins importans qu'on a découverts ou mis récemment en exploitation, répandent sur le marché de San-Francisco ce métal en assez grande abondance pour le maintenir toujours à des prix peu élevés.

un homme, travaillant de neuf à dix heures par jour, opérera le lavage d'un mètre cube d'alluvion et en retirera la valeur moyenne de 10 à 12 fr.; — par la machine désignée sous le nom de *cradle*, deux hommes associés au même travail traiteront, dans le même intervalle, 3 mètres cubes qui leur produiront une valeur moyenne de 40 à 45 francs ou un peu plus de 20 francs par travailleur; — enfin, en faisant usage de la même machine appropriée au procédé par l'amalgamation, quatre hommes traiteront dans la même journée 6 mètres cubes d'alluvion et en obtiendront un produit moyen de 45 grammes, correspondant à 150 francs, ou environ 37 francs chacun. La quantité d'or extraite des mêmes terrains varie ainsi du simple au triple, suivant la perfection du traitement auquel on les soumet.

Les gisemens situés dans les ravines des montagnes les moins élevées dont est flanquée la Sierra-Nevada, et ceux qui occupent des espaces souvent considérables dans l'intérieur des vallées, forment deux autres catégories de terrains bien distinctes de celles dont je viens de parler. L'or n'y existe plus au même état; il a conservé la forme et les dimensions qu'il avait contractées en s'agrégeant au quartz avec lequel on le rencontre fréquemment associé. Le mineur peut y faire de très belles découvertes; on y a trouvé des lingots d'or pur pesant jusqu'à vingt-trois livres; j'en ai vu et touché un du poids de treize livres qu'une société de quatre Français avait extrait à un pied au-dessous du niveau du sol. Cependant, si le travailleur n'est pas doué d'une grande persévérance et d'une certaine confiance dans ses efforts, le découragement peut s'emparer de lui, car plusieurs journées d'un travail pénible se passent parfois sans qu'il rencontre la moindre pépite. L'exploitation des bancs d'alluvion offre, on le voit, beaucoup plus de garanties que celle des terrains où l'or se présente par fragmens isolés et de grande dimension. Dans le premier cas, la rémunération est immédiate; à la fin de chaque jour, le mineur recueille le fruit de son travail.

Le traitement des gisemens dans les ravines est ordinairement le même que celui des alluvions des terrains de transport. Cependant, comme le précieux métal y existe plus inégalement réparti et généralement sous des formes et des dimensions palpables, atteignant même quelquefois le volume des petits cailloux qui l'accompagnent, l'attention du mineur doit être plus soutenue que lorsqu'il s'agit simplement du triage de matières sableuses. On peut néanmoins exploiter les ravines sans recourir à l'opération du lavage. Il y a même des terrains éloignés de tout cours d'eau où des fragmens d'or, mêlés au quartz, sans aucune altération dans leur forme primitive, peuvent être recueillis à la main. De là vient le nom de *dry diggings* que les Américains ont donné à ces étendues de terrain, formées par le dépôt lent

et successif de matières qui proviennent des montagnes et des collines adjacentes. Pour ces deux dernières catégories de terrains, l'extraction peut se continuer pendant le cours des diverses saisons. Il n'y a pas à redouter, comme dans le traitement des sables aurifères près des lits des rivières et notamment dans le bassin du Sacramento, les inondations qui se reproduisent périodiquement au moment des pluies, en grossissant assez les ruisseaux et les rivières pour interrompre le travail pendant le quart ou le tiers de l'année. Située, au contraire, à une certaine hauteur au-dessus de l'Océan Pacifique et d'une configuration accidentée, la vallée du Saint-Joachim, où l'on rencontre surtout les terrains désignés sous le nom de *dry diggings* (fouilles sèches), est habitable à toutes les époques de l'année, au moins pour le mineur persévérant.

L'or se rencontre aussi en quantité considérable, dont on ne peut encore avoir la mesure approximative, dans les nombreux filons de quartz qui avoisinent les montagnes de la Sierra-Nevada, ou qui se montrent, par leurs affleuremens, dans l'intérieur des vallées. On l'y trouve même sous forme de différentes veines qui sont sans doute les dernières traces des puissantes déjections aurifères venues, comme les roches cristallines, du sein de la planète, et que les eaux, dans leur déchaînement, disséminèrent en tous sens à cette époque qui, dans la série des âges géologiques, précéda l'apparition de l'homme sur la terre. Le plus ordinairement, l'or existe à l'état de mélange intime avec le quartz dans des proportions très variables, mais toujours supérieures aux dépenses que comporte le traitement de la roche pour l'extraction du métal, dépenses que l'on évalue aujourd'hui à 6 centimes par livre de matière traitée.

La source primitive des gisemens divers de l'or californien provient, à n'en pas douter, de ces mêmes filons de quartz qui, en certains lieux, semblent s'être désagrégés sur place, sous l'action lente et successive des eaux pluviales et de l'atmosphère. L'or des *dry-diggings* a vraisemblablement cette origine. Les observations que j'ai faites sur la répartition de l'or dans les terrains d'alluvion des divers cours d'eau qui sillonnent la Haute-Californie et celles que j'ai recueillies de la bouche des mineurs viennent à l'appui de cette opinion. Ainsi, par exemple, tandis que les affluens des deux fleuves, le Sacramento et le Saint-Joachim, fournissent sur leurs rives, et jusque dans l'intérieur de leurs lits, ces champs d'exploitation qui ont occupé jusqu'à ce jour la majeure partie des travailleurs, ces deux fleuves et la partie du sol qui les avoisine, meublés par un terrain argileux d'une formation postérieure à celle des terrains de transport qui caractérisent le parcours des affluens, ont à peine donné, dans les nombreuses recherches tentées jusqu'à ce jour, des traces du précieux métal. La gangue avec la-

quelle on le trouve associé, composée toujours de débris de quartz, prouve aussi que le gisement de l'or en Californie s'est rencontré de tout temps dans les roches de cette formation, qui le recèlent encore aujourd'hui en quantité considérable.

Il est probable néanmoins que l'or existe dans toute l'étendue des bassins des deux fleuves principaux, mais à des profondeurs très variables. Les perturbations qui se sont opérées à la surface de la planète ont dû amener, dans cet espace si limité, des résultats généraux. Tous ces débris de roches, transformés par l'action des eaux en couches friables, chargées de particules d'or, doivent être répandus sur la presque totalité de la superficie de ces vallées.

L'activité des émigrants, à une époque peu éloignée, se reportera entièrement vers l'exploitation des mines de quartz, qui constituera alors une industrie régulière, versant chaque année sur les divers marchés du monde une valeur pour ainsi dire déterminée d'avance par le nombre et la puissance des appareils employés à cet effet. Plusieurs tentatives, qui ne permettent plus de douter de la richesse de ces filons, ont été faites par des capitalistes américains et français, et se continuent chaque jour au milieu des difficultés créées par les prix élevés de la main-d'œuvre et par les moyens incomplets que présentent les faibles ressources du pays pour l'établissement de ces engins. L'exploitation des mines ne prendra l'extension dont elle est susceptible qu'à dater de l'épuisement, sinon absolu, au moins relatif, des terrains d'alluvion qui occupent aujourd'hui la population émigrante. Le pays lui-même ne prendra un développement durable qu'à partir du jour où le travail se transformera en une autre source de richesse, soit par la fécondation du sol, soit par l'intervention d'industries nouvelles appropriées à sa situation. Que l'or s'épuise lentement ou avec rapidité dans les terrains d'alluvion qui le recèlent encore aujourd'hui, la production de ce métal ne peut en être affectée; elle pourra même devenir plus considérable par le traitement exclusif des mines de quartz capables d'occuper des milliers de compagnies pendant des siècles. Il n'est donc pas hyperbolique d'évaluer l'extraction, pour les années à venir, au taux où elle est parvenue l'année dernière, c'est-à-dire à *soixante millions de dollars* ou 300 millions de francs. Dans l'intervalle de dix années seulement, l'extraction de l'or en Californie s'élèvera ainsi au chiffre de *trois milliards*! Il faut ajouter à cette production celle de l'Australie, il faut tenir compte aussi de la richesse des sables aurifères d'Upata dans le Venezuela, — sur lesquels un ingénieur français, M. Alphonse Ride, a donné ici même des indications précieuses (1), pour apprécier toute la portée des modifications que

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> novembre 1851.

les récentes découvertes peuvent entraîner dans notre système monétaire tel qu'il existe depuis 1802 (1).

La répartition de l'or extrait des gisemens de la Californie pendant l'année 1851 a eu lieu entre la métropole des États-Unis sur les rives de l'Atlantique, quelques ports de l'Amérique du Sud sur l'Océan Pacifique, et plusieurs points, tels que la Chine, les îles Sandwich, qui, en échange, ont fourni au marché de San-Francisco une partie de son approvisionnement en denrées et en marchandises. Le Mexique par Mazatlan et Acapulco, les pays d'Europe par l'isthme de Panama et la ligne des *steamers* anglais établie entre Chagres et Southampton, reçoivent aussi directement chaque année une petite fraction de l'or de Californie. Toutefois la majeure partie de ce métal arrive d'abord à New-York, qui en a reçu l'année dernière pour une valeur de 42,671,432 dollars ou 213,357,160 francs. Le marché de San-Francisco en retient une certaine quantité; on évalue, par exemple, pour la même année, à 6 millions de dollars ou 30 millions de francs l'émission de pièces d'or faite par les cinq établissemens qui frappent monnaie dans cette cité, à 1,200,000 fr. la portion de ce métal employée par les orfèvres et bijoutiers de San-Francisco, et à 2 millions de dollars la réserve des mineurs ou ce qui reste dans leurs ceintures. On estime aussi que les chercheurs d'or venant du Mexique, du Chili et de l'Oré-

(1) L'effet déterminé par cet accroissement si considérable dans la production de l'or ne peut être cependant immédiat, il sera atténué quelques années encore par des exigences nouvelles à satisfaire et par des besoins qui se font sentir depuis long-temps. L'or sera bientôt d'un emploi plus universel qu'aujourd'hui dans la confection des objets de luxe. Il va se répandre dans les pays où il circule encore très lentement, comme en Allemagne, en Prusse et surtout en Autriche, où la pénurie des monnaies d'or est si complète, qu'on y est obligé de se servir presque exclusivement de papier-monnaie; enfin, dans le système monétaire, l'or paraît appelé, dans un avenir peu éloigné, à se substituer presque intégralement, d'une manière successive, à l'argent, qui, par son poids et son volume encombrant, offre de réels inconvéniens dans les transactions usuelles. Dans ces derniers temps, l'active fabrication en France des pièces de 20 fr. et de 10 fr. et l'émission considérable aux États-Unis d'aigles et demi-aigles (26 fr. et 13 fr.) ont diminué les demandes de l'argent en le rendant par conséquent moins rare comme métal. Avant 1850, le monnayage de l'or en France avait varié de 2,086,420 fr. (en 1846) à 39,697,740 fr. (en 1848); en 1850, il s'est élevé à 85 millions, et en 1851 il est parvenu à 254,500,000 fr pour les dix premiers mois seulement, ce qui suppose une émission de plus de 300 millions pour l'année entière. Aux États-Unis, pendant la période prolongée de 1792 à 1847 inclusivement, c'est-à-dire pendant cinquante-cinq ans, le monnayage en pièces d'or représente une valeur de 72,565,928 dollars ou environ 362,829,640 fr. \* donnant une moyenne de 6,596,902 fr., tandis que, pendant l'année 1851 seulement, il a été frappé en aigles doubles, aigles, demi-aigles et dollars une somme équivalente à 52,143,446 dollars, représentant 260 millions 717,230 fr., c'est-à-dire quarante fois l'émission annuelle et moyenne antérieure à l'année 1847.

\* Le monnayage des monnaies d'argent avait été, dans la même période, de 71,426,463 dollars ou environ 357,152,525 fr.

gon en enlèvent chaque année une valeur de 4 millions de dollars ou 20 millions de francs.

#### IV. — L'ÉMIGRATION FRANÇAISE EN CALIFORNIE.

La Californie, étudiée tour à tour dans la configuration de son sol et dans son histoire, dans les élémens de la population qu'elle renferme, dans les conditions que la nature y fait au travail de l'homme, nous laisse une dernière question à résoudre. Dans quelle mesure les intérêts français peuvent-ils s'y établir? Quel rôle peut y appartenir à une émigration française? Ici encore l'expérience des dernières années peut nous aider à répondre.

C'est à partir de l'année 1849 que commença sur une très grande échelle l'immigration française pour la Californie. Le personnel de cette immigration n'est point, ainsi qu'on pourrait le supposer, un ramassis d'aventuriers éhontés, comme en ont jeté sur cette plage tant d'autres nations européennes. A quelques exceptions près, au contraire, les Français, dans cette partie du monde, forment une classe d'hommes d'élite, entreprenans et énergiques, d'antécédens honorables et bien au-dessus du reste de la population californienne, composée de tant d'éléments divers. J'ai entendu souvent des habitans notables de San-Francisco s'exprimer dans les termes les plus flatteurs sur la conduite des Français qui séjournaient dans cette ville. On citait les auteurs des crimes et délits commis à San-Francisco (Dieu seul en connaît exactement le nombre!) pendant une période de plusieurs mois, et la population française figurait à peine dans cette triste énumération.

Les premiers émigrans qui sont partis de France pour l'Eldorado, depuis la fin de l'année 1848 jusqu'en 1850 inclusivement, s'y sont rendus, beaucoup d'entre eux au moins, sans réflexion et sur la foi de récits fort exagérés, empruntés aux feuilles américaines, un peu intéressées à faire briller ce qui n'était pas toujours de l'or. De pareils renseignemens puisés à une telle source demandaient alors confirmation. D'un autre côté, la langue anglo-américaine est riche en locutions emphatiques singulièrement propres à induire en erreur l'Européen peu familiarisé avec ces raffinemens d'imposture. Toujours est-il qu'un grand nombre de Français de diverses classes, presque tous possédant de l'instruction ou habitués à des occupations sédentaires, médecins, avoués, notaires, avocats, ingénieurs, professeurs, employés d'administration, ouvriers d'industries parisiennes et jusqu'à d'anciens députés, se dirigèrent vers les plages californiennes. Tous ces hommes formaient sans doute une émigration fort honorable, mais ne convenaient nullement pour le genre de travail qu'ils voulaient entreprendre, car chacun partait avec l'intention de se rendre aux placers



et de partager les nombreuses privations du chercheur d'or. Les médecins seuls d'entre ces émigrans pouvaient continuer sous le ciel du Nouveau-Monde l'exercice de leur profession. La visite d'un docteur était taxée, à l'origine, à 16 piastres, c'est-à-dire un peu plus de 80 fr. Les hommes habitués aux travaux des champs, — tels que les cultivateurs et les terrassiers qui, comme le marin et le soldat, sont aguerris contre l'intempérie des saisons et peu façonnés à l'existence des grandes villes, — n'entraient que pour une très faible proportion dans le premier groupe de l'émigration française.

Un voyage en Californie, en doublant le cap Horn, est toujours un rude commencement d'épreuve pour ces futurs chercheurs d'or; mais, Dieu aidant, le voyageur arrive en général sans accident fâcheux au terme de son pèlerinage, et je puis même dire qu'ayant assisté, à San-Francisco, à l'arrivage de tous les navires français pendant près d'une année, je n'ai jamais entendu parler d'un seul cas de décès par suite de maladie contractée à bord de nos navires de commerce ou de l'état. Cependant il s'agit ici d'un transport de plus de trois mille personnes et d'une traversée dont la durée a été le plus ordinairement de cent cinquante à cent soixante jours. Je n'en dirai pas autant des steamers américains qui font le service entre Panama et San-Francisco et *vice versa*. La mortalité a souvent atteint sur ces *steamers* des proportions effrayantes dans le parcours d'une distance qui ne demande que dix-huit à vingt jours au plus.

Quoi qu'il en soit, nous supposons l'émigrant français se dirigeant en Californie par le cap Horn. Depuis son départ du Havre, il a pu voir la terre à Rio-Janeiro, ou plus probablement à Valparaíso. Après avoir doublé le cap Horn, il arrive enfin à San-Francisco. Déjà dans la rade le découragement s'est emparé de lui; il a reçu du pilote ou du consignataire du navire des renseignemens qui l'alarment. Les placers où gît le précieux métal, lui est-il dit, sont à une certaine distance de San-Francisco, le travail y est pénible, sinon impossible, pour l'homme qui n'a pas encore manié la pelle et la pioche, et il ne rémunère pas toujours les efforts les plus persévérans. Pour l'émigrant dénué de moyens pécuniaires, il y a certes, dans ce qu'il a entendu, matière à de bien tristes réflexions. L'impression qu'il éprouve en apercevant la ville de San-Francisco et ses environs n'est point de nature à le rassurer. Jamais, à proximité d'un pays aussi bien partagé que l'est l'intérieur de la Californie, ne s'est trouvé un territoire aussi abandonné par la nature, d'un aspect plus désolé et d'un climat plus incommode pendant la majeure partie de l'année. La résolution prise en France de travailler aux placers est ainsi souvent abandonnée avant même qu'on ait fait la moindre tentative pour la réaliser. Quand l'émigrant toutefois est doué d'assez de persévérance pour donner suite à sa pre-

mière idée, il explore dès son arrivée les terrains aurifères et y trouve généralement assez d'or pour subvenir à ses premiers besoins. Quelquefois ses forces ne correspondent pas à son courage; l'absence de soins de toute nature, les privations qu'il a dû subir en partageant les travaux des mineurs, l'affaiblissement de sa santé, l'obligent à revenir à San-Francisco pour y chercher d'autres moyens d'existence. Ces moyens existent là comme aux placers; mais, pour les émigrans que j'ai cités, ils ne peuvent guère être acceptés qu'à la condition d'immenses sacrifices.

L'émigrant qui possède quelques-unes des qualités nécessaires pour lutter avec l'Américain, c'est-à-dire l'esprit du négoce uni à une grande habileté et à une rare prudence, celui-là est certain de trouver en Californie à occuper son activité. Pour lui, le séjour des villes et des points commerçans sera plus avantageux que la vie nomade des chercheurs d'or. Quant à l'homme exercé dès sa jeunesse à une occupation analogue à celle des placers, aux travaux des champs par exemple, s'il est courageux et persévérant, il peut, lui aussi, envisager sa position en Californie avec assez de confiance. L'émigrant de cette classe arrive ordinairement à recueillir à la fin de la journée une quantité de métal représentant une valeur de 4 à 5 piastres en moyenne, ce qui correspond à 20 ou 25 francs, tandis que ses dépenses peuvent ne pas s'élever à plus du quart de cette somme.

On ne saurait trop le répéter, le travail des placers exige une persévérance d'autant plus grande qu'il est soumis à des influences dont la moins pénible n'est pas celle d'une température qui s'élève pendant quelques mois de l'année à plus de 40 degrés centigrades. Trop souvent le mineur, même fort expérimenté, abandonne une place où son travail était amplement rémunéré pour se transporter vers d'autres lieux qu'une importante découverte vient de lui signaler. Les résultats obtenus sur ces terrains devraient au contraire le mettre en défiance, car il est généralement reconnu que près des endroits où a existé une pépite de belle dimension et par conséquent d'une valeur élevée, le précieux métal ne se trouve plus que dans des proportions très minimes. Quoi qu'il en soit, et malgré tant de chances contraires, le travail des fouilles des terrains aurifères offre toujours des revenus, sinon brillans, du moins très acceptables pour la classe d'hommes qui sont appelés à s'y livrer. Je citerai, à cette occasion, un des plus laborieux chercheurs d'or parmi ceux que j'ai rencontrés en Californie. Un ancien soldat d'artillerie, plus tard cultivateur dans l'un des départemens du midi de la France, ne trouva pas même assez d'or pour vivre pendant les six premiers mois de son séjour aux mines; ses camarades, mieux partagés, l'assistèrent en lui prêtant un peu de l'or qu'ils avaient su découvrir en plus grande abondance. Continuant toujours

à travailler avec la même ardeur que s'il eût été favorisé dès son début, il parvint à recueillir successivement, pendant les trois mois suivans, la valeur de trois mille piastres, c'est-à-dire plus de quinze mille francs. Cet exemple n'est pas le seul que je pourrais citer; plusieurs de nos compatriotes jouissent aujourd'hui paisiblement du fruit de leurs travaux et des privations morales et physiques qu'ils se sont imposées en venant en Californie. Presque tous ces derniers appartiennent à cette classe d'hommes de la campagne, laborieux, sobres et patients, que les difficultés ne découragent pas, et qui comptent seulement sur leurs efforts personnels pour acquérir, par d'opiniâtres efforts, ce que le destin, qui distribue les positions sociales, ne leur a point dévolu.

Une autre catégorie de chercheurs d'or français, marins de profession et ayant fait partie des équipages de nos navires de commerce qu'ils abandonnaient par une désertion générale dès leur arrivée dans le port de San-Francisco, a été souvent favorisée par le travail des fouilles des terrains aurifères. Cette classe d'hommes qui, encore plus que la précédente, est habituée par état à supporter tous les climats de la terre et à endurer de nombreuses privations, est parvenue plus d'une fois à faire de riches découvertes. Malheureusement une conduite déréglée, des goûts extravagans lui enlevaient presque toujours le fruit de si pénibles labeurs.

Jusqu'en 1850, des hommes aventureux, un petit nombre de vrais travailleurs et une foule d'émigrans impropres au pénible labeur des mines composaient la population française en Californie. Depuis le commencement de l'année dernière et même dès la fin de 1850, l'émigration française a pris un tout autre caractère; ce ne sont plus d'anciens fonctionnaires et des ouvriers invalides comme ceux que transportèrent presque exclusivement à San-Francisco les premiers navires partis du Havre, ce sont presque tous aujourd'hui de ces hommes robustes et sobres qui auront raison des difficultés créées par la nature, en recherchant quelquefois le précieux métal dans les parties du sol les plus impénétrables, et qui rivaliseront de zèle avec l'entrepreneur Américain et le nonchalant, mais adroit Mexicain, dans les fouilles des terrains aurifères de la Californie. Pour les hommes dont je viens de parler, mais seulement pour eux, le moment est et sera long-temps encore favorable à une émigration vers les plages californiennes. Les conditions actuellement faites au mineur y sont peut-être plus avantageuses qu'à l'origine de la découverte des gisemens. A cette époque, il ne s'agissait cependant que de gratter le sol pour en extraire journellement la valeur de 60 à 80 francs, et même au-delà; mais qu'il importe au mineur de recueillir par jour une pareille valeur, s'il doit en déduire les cinq sixièmes pour ce qui peut être appelé le prix de la

main-d'œuvre, c'est-à-dire l'alimentation et l'entretien de sa personne? Aujourd'hui le chercheur d'or ne trouve plus que la valeur de 20 à 25 francs, il est vrai, mais il n'est plus astreint qu'à une dépense qui peut ne pas excéder 4 piastre ou 5 francs, en satisfaisant complètement aux premières nécessités de la vie (1).

Les intérêts français en Californie acquièrent de jour en jour une importance plus considérable, autant par le nombre de nos émigrans que par le chiffre élevé des capitaux qui s'y trouvent engagés. Le goût de nos produits, nos usages et nos habitudes tendent à se propager dans un pays qui est appelé à devenir un des plus vastes entrepôts du monde. Les améliorations qui ont été obtenues dans les dernières années et celles qu'on est sur le point de réaliser dans les moyens de transport (2) vont placer prochainement le port de San-Francisco au même rang que celui de New-York, sur les rives de l'Atlantique. L'opinion publique s'est déjà prononcée si énergiquement aux États-Unis pour l'exécution du chemin qui doit traverser le continent américain dans sa plus grande largeur, qu'il est permis d'espérer de voir, dans un temps peu éloigné, s'opérer la jonction des deux rives orientale et occidentale de l'Amérique, entre New-York et San-Francisco. Ici les difficultés sont immenses, le travail est gigantesque; mais les obstacles de la nature sont autant d'attraits pour l'énergique persévérance du peuple américain. Les mines de la Californie, en attirant sur les fertiles rivages de l'Océan Pacifique une population jeune, active et entreprenante, doivent exercer sur la civilisation et le développement du génie humain une incalculable influence. La France a compris le rôle que lui imposent ces grandes éventualités, et aujourd'hui vingt mille de ses enfans la représentent noblement sur ces plages lointaines.

#### MARTIAL CHEVALIER.

(1) Grace à la facilité des voies de communication, des dépôts et marchés considérables pour l'approvisionnement du mineur sont placés à proximité des terrains exploités de manière à lui permettre d'acheter lui-même, sans intermédiaire, les objets nécessaires à sa consommation. Ce que l'émigrant payait, il y a moins de trois ans, des prix excessifs et fabuleux auxquels refusaient de croire nos ménagères d'Europe, est généralement obtenu aujourd'hui à des prix presque ordinaires, au moins pour les Américains. A l'origine, la farine coûtait, près des lieux où l'or est extrait, 10 fr. la livre, le sucre et le café 20 fr.; un œuf frais y a été payé jusqu'à *quarante francs!* Les autres denrées étaient vendues en proportion. Actuellement le pain frais ne revient qu'à 50 centimes la livre, et les principales substances alimentaires peuvent souvent être acquises aux mêmes conditions qu'en Europe.

(2) D'une part entre les métropoles orientales des États-Unis et la partie occidentale du nouveau continent, d'autre part entre San-Francisco et la Chine, par de nouvelles lignes de steamers qui verseront en Californie tous les produits de l'Asie et de l'Océanie.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 août 1852.

Dans cette vie sociale et politique où tout passe, où tout se renouvelle, où tout arrive, et où l'extraordinaire semble n'être qu'une des formes d'une certaine logique mystérieuse, il est trop d'usage parfois de ne voir dans les événemens qui s'accomplissent que les coups de foudre capricieux de la fortune. Ces événemens, si imprévus qu'ils soient en apparence, ont pourtant leur raison d'être. Nous nous étonnons souvent des choses auxquelles nous avons le plus aidé, et plus d'un songe à s'en repentir quand il n'est plus temps. Après tout, l'anarchie ne force point toute seule l'entrée d'un pays, quand on veille fidèlement et qu'on lui défend la porte, au lieu de la laisser ouverte et libre devant elle. Lorsqu'à la suite certains noms, certains souvenirs, certaines traditions qu'on croyait n'être plus que de l'histoire redeviennent de toutes puissantes réalités, il y a bien quelque autre motif qu'un inexplicable hasard. Voici une fête, — tout simplement la fête de l'empereur, — qui était, il y a quelques jours, célébrée en France pour la première fois depuis trente-neuf ans. De tous les anniversaires qui menaçaient singulièrement de se multiplier dans notre vie publique, celui-là seul est resté, et ce n'est point nous, à coup sûr, qui nous plaindrons de l'abolition de ce culte de toutes les révolutions passées. Toujours est-il que la fête de l'empereur, le 15 août, demeure le seul anniversaire national aujourd'hui. Le peuple a eu comme toujours ses spectacles et ses largesses. La garde nationale a eu, elle aussi, sa distribution des aigles. Le nom de Napoléon a brillé de nouveau dans les illuminations et les feux d'artifice, dans l'éclat des solennités officielles de notre pays. C'était plus qu'un souvenir; c'était toute la politique actuelle elle-même. Où cette politique peut-elle mieux trouver son symbole que dans l'image qui plane sur la ville du haut de la colonne Vendôme, ou de ce piédestal improvisé qu'on lui a fait aux Champs-Élysées? Comment s'est opéré ce changement dans les conditions politiques de la France, dans les symboles que nous

avons l'habitude d'invoquer? Qui donc a contribué à préparer cette résurrection des choses impériales? Qui? direz-vous. C'est vous-mêmes, c'est un peu tout le monde, chacun à son jour et à son heure, sans le savoir et sans le vouloir peut-être, tout au moins sans soupçonner où devait aboutir cette émulation universelle d'apothéose dont le nom de l'empereur a été l'objet depuis quarante ans. Dieu est témoin que ce ne sont pas même les plus zélés partisans de l'empire qui ont beaucoup servi à cet éclatant retour, pas plus que les émigrés n'aidaient très efficacement à la restauration. C'est tout le monde, comme nous le disions, les oppositions comme les gouvernemens, les partis comme les individus. La politique, la littérature, l'histoire, la poésie, le théâtre, la peinture, tout a concouru à la glorification du grand homme. A quel point de vue qu'on l'envisage, la popularité de Napoléon, depuis qu'il a disparu comme le géant des tempêtes au sein de l'océan, est la plus puissante, peut-être la seule réalité de notre siècle, — et elle a cela de caractéristique, qu'elle a été souvent l'œuvre de ceux-là mêmes qui ne se fussent point accommodés de l'empereur vivant, et dont, à son tour, il ne se fût point accommodé davantage très probablement. Qui donc, mieux que les chansonniers du libéralisme, a propagé le culte familier du petit chapeau et de la redingote grise? qui s'est refusé, au moins une fois dans sa vie, le facile et périlleux plaisir de faire honte à son temps de cet immortel passé? Indépendamment de beaucoup d'autres raisons, cela tient à une habitude très ordinaire en France, celle de se montrer aussi peu que possible content du présent et de n'avoir volontiers d'admiration que pour ce qui n'est plus. Nous savons des hommes politiques qui, lorsque les gouvernemens de ces trente années s'efforçaient de leur mieux d'éviter les grands hasards de la guerre, retroussaient fièrement leur moustache en soupirant et en murmurant comme de vieux grenadiers de la garde, tout prêts, eux aussi, à dire : « Ah! si l'autre était là! » Nous eussions ainsi plus d'une fois conquis l'Europe. Les républicains eux-mêmes n'ont point été les derniers à s'armer de ces grands souvenirs pour discréditer les régimes qu'ils voulaient détruire : de telle sorte que, tandis que tout était décrié dans les discussions et les polémiques, tandis que les partis se déchiraient mutuellement eux et leurs idées, la popularité de Napoléon restait la seule chose toujours intacte, toujours grandissante. Au milieu de la paix, les souvenirs guerriers faisaient vibrer les âmes; au sein d'un pays qui faisait des révolutions libérales, les institutions impériales étaient l'objet de savantes et éloquents apologies. L'idéologie se réconciliait avec son immortel ennemi et le transfigurait comme l'homme du destin. La poésie le faisait apparaître à tous les horizons. Les gouvernemens ramenaient ses cendres comme une conquête au milieu des frémissemens de l'émotion nationale. Qui ne se souvient de cette scène et qui ne s'est dit ce jour-là que, si l'empereur se réveillait tout à coup, il serait le maître et pourrait faire les honneurs des Tuileries au roi Louis-Philippe? Mon Dieu! quand est venue la révolution de février, nous étions en train de faire une religion avec le nom de Napoléon. C'était une folie de cerveaux creux, nous le savons bien; mais les folies de ce genre ne hantent pas les esprits quand les dispositions publiques n'y prêtent pas. La rare merveille que tous ces souvenirs perpétuellement évoqués, rajeunis, consacrés, redeviennent un jour, par une circon-

stance imprévue, quelque chose de très réel et de très positif! Essayez donc de persuader à des hommes peu faits aux distinctions que celui qui est l'objet d'un tel culte quand il est mort, il ne vaudrait pas mieux le voir là debout, vivant et régnant par lui ou par les siens!

Et ici, qu'on l'observe bien, il s'est produit un phénomène qui est en quelque sorte le nœud de notre situation actuelle. Tandis que les classes politiques étaient royalistes, libérales ou démocratiques, et ne voyaient dans ces réminiscences de l'empire qu'une satisfaction rétrospective de l'orgueil national, peut-être un moyen de popularité qu'elles se disputaient; tandis qu'en tout le reste elles s'absorbaient dans toutes les diversions de la politique active, s'échauffaient pour la réforme électorale ou la question d'Orient, jouaient aux coalitions et aux crises ministérielles, quel était le seul aliment qui allait nourrir les masses, dans les campagnes surtout? C'étaient tous ces souvenirs de l'ère impériale; l'image de Napoléon et de ses compagnons de gloire allait pendre aux murs des chaumières. L'empereur était mort, soit; on n'en était pas bien certain, témoin cet homme du peuple qui en 1830, voyant reparaitre le drapeau tricolore, s'écriait naïvement : « J'étais bien sûr qu'il n'était pas mort! » Il, c'était Napoléon. Or il est venu un jour où toutes les conditions politiques ont été interverties. Le suffrage universel a déplacé le pouvoir; les classes gouvernantes ont été dépossédées, et les masses se sont trouvées souveraines. Le premier nom qui a jailli de ces masses profondes, c'est naturellement celui que tout leur avait enseigné, qui leur était parvenu sous toute sorte de formes familières et consacrées, et qui leur apparaissait encore comme un symbole de gloire et d'autorité dans la déroute universelle des pouvoirs; elles l'ont jeté comme un épouvantail à l'anarchie. Ce qui n'était la veille qu'un souvenir a pris corps tout à coup, et il s'est trouvé que de tout ce bruit fait pendant trente ans autour des choses impériales, il était né un nouveau gouvernement. Si on a su ce qu'on faisait depuis un quart de siècle en enfonçant dans l'esprit public cette puissante image napoléonienne, pourquoi s'étonner aujourd'hui? Tout cela est pourtant assez simple, pour peu qu'on se place au point de vue d'une certaine logique secrète qui gouverne le monde moral. Si on n'a pas su où on allait, si on a voulu chercher surtout dans ces souvenirs pleins de prestige des moyens faciles de popularité et de succès, alors la leçon ne saurait être plus complète pour les gouvernements, pour les partis, pour tous ceux qui sont investis à quelque degré de la direction des esprits; les uns et les autres doivent savoir aujourd'hui que chacune de leurs actions, chacune de leurs paroles porte ses fruits. Ils peuvent reconnaître que pas une des réhabilitations dont ils se font souvent un jeu, pas une des idées qu'ils sèment, pas une des tendances qu'ils provoquent n'est indifférente, et que tout cela peut devenir un jour la réalité même, au lieu et place des institutions qu'on travaillait si singulièrement à affermir. C'est là pour le moment toute notre moralité.

En attendant, les conseils-généraux et les conseils d'arrondissement récemment élus viennent de se réunir pour leur session annuelle. Jusqu'à présent, le résultat le plus apparent de leurs travaux est la série de vœux qu'ils ont émis, et dont le *Moniteur* est le complet dépositaire. Nous ne voyons pas quelle utilité il pourrait y avoir à ne point constater la nature de ces vœux : la plu-

part sont une explicite adhésion au gouvernement ; un grand nombre sont pour l'empire. Si on examinait les plus ardents et les plus caractéristiques de ces vœux, peut-être trouverait-on que quelques-unes des villes d'où ils émanent sont celles qui ont le plus marqué jusqu'ici par leur effervescence révolutionnaire. A ces premières manifestations ont dû succéder déjà les véritables travaux des conseils dans l'ordre administratif et local. Les changemens qui ont eu lieu dans notre organisation ont déplacé l'initiative, l'autorité politique; ils ne diminuent point l'importance de ces assemblées où les localités trouvent une représentation particulière et distincte; ils l'accroissent plutôt au contraire. Quand la vie politique s'est égarée comme elle l'a fait parmi nous, et qu'elle a subi les désastres dont nous avons été les témoins, le meilleur moyen pour la faire renaître et la recomposer lentement, c'est l'application aux affaires, aux questions positives qui s'agitent, à tout ce qui constitue l'existence du pays dans ce qu'elle a de plus réel et de plus pratique. Il y a pour chacun une sorte d'éducation nouvelle à se faire. Or, quel est le théâtre le plus naturel de ce travail obscur, mais efficace, si ce n'est les assemblées locales où, faute de la politique, se retrouve tout ce qui contribue au développement des diverses branches de la prospérité publique? Il y a là quelque chose qui se rapproche plus spécialement du conseil de famille. C'est le département délibérant sur lui-même et sur ses intérêts, discutant et réglant ses ressources, manifestant ses besoins. Si ce n'est point toute la vie politique, on ne saurait méconnaître la grande et utile place des conseils-généraux, surtout aujourd'hui. C'est par eux, à coup sûr, que le gouvernement peut être le mieux éclairé sur bien des points qui touchent au bien-être du pays. Souvent ils sont de naturels intermédiaires entre le pouvoir et les populations, et ne sont-ils pas aussi appelés à être les coopérateurs de ce rétablissement de l'ordre moral, de cette œuvre de conciliation dont une note officielle parlait, il y a peu de jours, justement à leur sujet?

Aussi bien ce mot de conciliation est toujours le premier qui soit prononcé après les grandes crises; mais quel est le sens de cette parole? Là est la difficulté, d'autant plus que ces questions de conciliation se résolvent souvent par des questions de personnes. Chacun y attache une signification différente, et de là il naît parfois des incidens qui éclairent singulièrement une situation. On en a pu voir un exemple récent, non ici même, mais dans une de nos colonies. Le gouvernement avait nommé membre de la cour d'appel de la Guadeloupe M. Charles Dain, qui a figuré en soldat obscur dans les rangs de la montagne. M. Dain, qui a été le représentant de la Guadeloupe en 1848, n'y a point laissé, à ce qu'il semble, une réputation très d'accord avec ses fonctions nouvelles. Son arrivée a été le signal d'une émotion singulière dans la population. Les principaux conseils municipaux ont déposé leurs pouvoirs; le conseil privé s'est retiré. Le corps des avocats et des avoués a pris la résolution de ne point plaider devant le nouveau magistrat, et a refusé d'assister à son installation. Le gouverneur de la colonie s'est vu forcé de réprimer quelques manifestations extérieures. L'agitation, sans dépasser une certaine limite, semblait loin de se calmer. Tout cela, on le voit, constitue une situation délicate de nature à faire réfléchir M. Dain sur les inconvéniens d'un passé d'agitateur, quand on a une vocation si prononcée pour la magistrature. Nous ne saurions dire ce



qui en résultera; le gouvernement est le meilleur juge des limites où il doit pousser la conciliation. Ce qui nous est bien permis, c'est de signaler le fait à M. Proudhon comme une démonstration de plus de sa thèse récente, comme un symptôme nouveau du progrès de la révolution sociale. L'auteur des *Contradictions* ne craignait qu'une chose, c'était que le socialisme donnât trop de popularité au gouvernement; en voici la preuve palpable!

Au milieu de ces incidens lointains ou plus voisins de nous, le gouvernement a eu à s'occuper d'une question d'un bien autre genre et à la conclure. On se souvient qu'une loi a été votée dans la dernière session pour autoriser la concession du chemin de fer de Bordeaux à Cette. Cette concession vient d'avoir lieu, sauf ratification du corps législatif. Elle porte non-seulement sur la ligne principale qui doit unir les deux mers, mais elle comprend encore deux embranchemens : l'un de Narbonne à Perpignan, l'autre de Bordeaux à Bayonne. Une même compagnie concentre dans sa main ces grands travaux : c'est donc un acheminement de plus vers l'exécution de nos voies de fer. La France va tout à l'heure être enveloppée dans ce vaste réseau. Le *rail-way* de Bayonne a d'autant plus d'importance, si on le rapproche des travaux du même genre entrepris aujourd'hui en Espagne, notamment de la ligne qui doit se diriger sur Irun, et dont une portion est déjà concédée. Ce n'est pas même en Espagne seulement que la passion des chemins de fer se propage : le Portugal vient d'accorder le privilège d'une ligne allant de Lisbonne à la frontière espagnole, de telle sorte que, d'ici à peu d'années, l'Europe va être sillonnée dans tous les sens. Du nord au midi, de Vienne ou de Berlin à Cadix et à Lisbonne, la vapeur aura en quelque sorte supprimé l'espace. Quels changemens cette foudroyante rapidité de communication introduira-t-elle dans les mœurs des peuples, dans leur caractère, dans les conditions de leur vie intérieure ou internationale? C'est le mystère de l'avenir, non-seulement pour la France, mais pour la civilisation européenne; c'est le problème que vient de nouveau poser chaque œuvre nouvelle de ce genre qui commence ou qui s'achève.

Telle est du reste la nature complexe de notre pays que les intérêts les plus divers, les plus opposés, si l'on veut, peuvent trouver place à la fois dans ses préoccupations. La souplesse de notre génie national ne serait point au-dessous de cette tâche multiple sans tant de causes sociales et morales faites pour en comprimer souvent l'essor. L'ardeur du travail matériel ne saurait ou ne devrait pas du moins tarir la source des émotions intellectuelles. Voici long-temps déjà que notre esprit lutte avec des chances inégales pour concilier ces deux intérêts, pour faire marcher de front l'industrie et les choses du goût. A travers les alternatives de cette lutte, nous n'en sommes point encore heureusement à oublier, pour une concession de chemin de fer, ce qui peut offrir quelque attrait littéraire. L'Académie française se réunissait l'autre jour solennellement. Ce n'était point une de ces réceptions éclatantes, attendues, où le public semble un troisième interlocuteur appelé pour animer la scène. C'était le couronnement annuel des lauréats académiques, la fête des prix, si l'on nous passe ce terme d'école. Prix de l'éloquence historique, qu'aucun ouvrage nouveau n'est venu ravir encore aux vigoureux récits de M. Augustin Thierry; prix de l'éloquence oratoire, obtenu par un discours sur Bernardin de

Saint-Pierre d'un jeune élève de l'École normale, M. Prévost-Paradol; prix de poésie, décerné à un morceau sur *la Colonie de Mettray* de M<sup>me</sup> Louise Colet; prix de vertu, prix des ouvrages les plus utiles aux mœurs; combien d'autres encore! Au fond, un esprit chagrin, sans une trop notoire injustice, pourrait bien marquer d'un trait au passage plus d'un de ces prix. Quand l'Académie couronne un discours sur Bernardin de Saint-Pierre, son choix est précisé par le sujet même, et c'est son goût qui dicte son jugement dans le cercle qu'elle s'est tracé. Quand elle couronne la poésie de M<sup>me</sup> Colet sur *la Colonie de Mettray*, c'est que probablement elle l'aura trouvée meilleure que les morceaux des autres concurrens sur le même motif, ce qui peut ne point donner une idée démesurée du concours. Le morceau de M<sup>me</sup> Colet a été lu à l'Académie; on le peut retrouver aujourd'hui dans un volume d'un titre tout féminin : *Ce qu'il y a dans le cœur des femmes*. Que dirons-nous? C'est que l'Académie, eût-elle eu à choisir dans le livre tout entier, eût indubitablement préféré encore les vers sur *la Colonie de Mettray* à l'apothéose des *Tableaux vivans*, par exemple, ou à telle autre confidence intime dont le moindre défaut est d'être indifférente pour le public. Dans tous les cas, c'est ici une affaire de goût.

N'y a-t-il point évidemment autre chose qu'une question littéraire dans la répartition des prix réservés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs? Nous l'avons toujours cru, dans ce genre de récompenses, l'Académie pourrait trouver les moyens de stimuler la création d'une sorte de littérature populaire, — non pas démocratique, bien entendu. Ce serait une littérature populaire, non par la vulgarité, non par l'affectation d'un langage grossier et la complaisante peinture de la corruption des multitudes, mais parce qu'elle revêtirait d'une manière familière et saisissante les plus purs phénomènes de la vie morale, les vérités supérieures, les notions du juste et du bien, en les rendant accessibles aux intelligences les plus simples. Des travaux couronnés par l'Académie, deux seulement nous semblent réaliser la pensée que nous exprimons, ce sont les ouvrages de Jasmin et un petit essai sur *l'Économie* dont nous avons dit un mot autrefois. L'auteur de ce dernier essai, M. Mézières, a fait un livre piquant, varié, intéressant et pratique avec cette pauvre et ingrate vertu de l'économie, qui n'est guère en honneur depuis qu'on a découvert qu'elle était un vice chez les gouvernemens. C'est un de ces petits livres où circule l'esprit de Franklin avec quelque chose de plus français, et qui vont droit au but en popularisant une vertu morale. Mais, nous le demandons sérieusement, quel rapport peut-il y avoir entre la *Critique de la raison pure* de Kant ou l'*Esthétique* de Hegel et les mœurs? Outre que le rapport n'est pas très visible, il faut bien y songer : quand l'Académie couronne un de ces livres, ce n'est pas le livre seul qu'elle signale, c'est l'auteur qu'elle recommande. — Or voici un homme, Hegel, le père d'un mouvement philosophique qui a abouti à l'athéisme le plus sordide, — et c'est un de ses ouvrages qu'on choisit comme pouvant exercer la plus heureuse influence sur les mœurs! Hegel n'est point responsable de M. Feuerbach, dira-t-on; il y a, dans sa philosophie des arts, de grandes et éloquentes parties. Oublie-t-on qu'à ce titre bien des mauvais livres pourraient être couronnés, puisqu'il s'y peut trouver également des portions

saines et vraies? Le danger, c'est d'investir d'une sorte d'autorité morale officielle des œuvres qu'on ne peut lire tout au moins qu'avec une critique toujours en éveil et toujours sévère. A quoi on peut objecter peut-être qu'on ne lira pas l'*Esthétique* de Hegel, et c'est pour cela probablement qu'elle exercera une heureuse action sur les mœurs. La meilleure preuve que l'Académie avait elle-même plus d'un doute, c'est qu'elle a senti le besoin d'expliquer son choix, de le justifier, dirons-nous. Pouvait-elle trouver un plus éloquent et plus ingénieux panégyriste de ses décisions que son secrétaire perpétuel? A vrai dire, le premier héros de cette récente fête académique, c'est M. Villemain. Jamais sa parole ne fut plus nette, plus brillante et plus assurée. M. Villemain a laissé voir, comme toujours, ces ressources singulières, cet art accompli qui font de lui un maître, un de ces arbitres naturels et supérieurs des choses de l'esprit et de l'éloquence. Il a montré surtout à deux momens de son discours ces qualités rares, et à deux reprises il a éveillé la fibre secrète du public : la première fois, quand, avec cette jeunesse d'accent et de langage qui ravive les vieilles impressions, il a raconté la séance de réception de Bernardin de Saint-Pierre, sous l'empire; la seconde, quand il est entré dans l'analyse des œuvres et la peinture de la vie de Jasmin, couronné, — ô bizarrerie des associations académiques! — à côté de Kant et de Hegel, et pour le même motif d'utile influence sur les mœurs!

Quoi, Jasmin à l'Académie française! une pauvre langue rustique du midi honorée d'une distinction tout exceptionnelle par les gardiens de la langue de Racine! Faut-il donc aller chercher dans sa boutique un poète coiffeur lorsque tant d'autres poètes courent le monde et ne demanderaient pas mieux que d'être couronnés? C'est là en effet ce que disent les beaux-esprits très dédaigneux du patois. Ils sont très compétens sans doute en fait de patois, et c'est pour cela qu'ils ne le sont guère pour goûter Jasmin. Quand on parle d'ouvrages quelconques, d'une poésie pouvant exercer une douce et salutaire influence morale, quelle poésie pourrait égaler celle du charmant rhapsode méridional? Il n'écrit point en français, cela est vrai; il écrit tout simplement dans une langue qui est celle du peuple d'une moitié de la France, — langue du travail, des joies et des peines de chaque jour, langue dans laquelle l'enfant bégaie son premier mot et le mourant dit son dernier adieu à ceux qu'il aime, — forme naturelle de toutes les impressions, de tous les sentimens de populations entières; et cet idiome qui le met en contact direct et permanent avec toute une race, le poète ne s'en est servi que pour faire pénétrer jusqu'à elle les plus généreuses influences. Livré à lui-même, à sa propre inspiration, il s'est fait un art savant et naturel, élégant et populaire, plein d'une originale nouveauté, qui a le souverain mérite de parler aux esprits élevés et aux intelligences les plus simples. Qu'on le remarque bien : de tous les poètes contemporains, par son génie et par sa langue, Jasmin est peut-être le seul qui réalise la pensée des prix institués par l'honnête M. de Monthyon; il la réalise en rendant toutes les délicatesses de la vie intellectuelle accessibles pour le peuple, en l'intéressant aux plus exquises et aux plus saines peintures de la passion humaine, en faisant de sa poésie même le reflet d'une vie toute semée de bonnes actions. L'Académie l'a justement senti. D'ailleurs, Jasmin n'e

lui était-il pas désigné par la sympathie universelle qu'il excite, par les ovations spontanées et sincères qu'il reçoit? Voyez : il y a quelques jours encore, il avait, lui aussi, dans une ville ses illuminations et ses feux d'artifice, bien qu'il ne soit pas un souverain et qu'il ne s'en soucie guère. Au moment où un prix lui était décerné, il était au pied des Pyrénées, quêtant pour la construction d'une église, — et en couronnant le poète rare, l'homme de bien, il s'est trouvé que l'Académie a couronné l'homme peut-être le plus heureux de son temps. Quoi encore! ajouterez-vous, faut-il donc donner des prix au bonheur? Hélas! le bonheur n'est-il donc pas presque aussi difficile que la vertu? et qui sait s'il n'est point quelquefois la vertu elle-même? Puisqu'il vous semble si facile de vivre heureux dans le contentement volontaire de l'esprit et du cœur, puisqu'il est si aisé, lorsqu'on n'est qu'un grand poète, de n'être que cela, puisqu'il est si simple d'être exempt d'ambition ou de haine, pourquoi l'exemple n'est-il pas plus suivi? Couronnez ce genre de bonheur, quand il est vrai; vous ne risquerez point encore d'avoir de trop nombreux concurrents. C'est ainsi que Jasmin est heureux, — heureux du bien qu'il fait, de l'abondance de ses récoltes quotidiennes pour les pauvres, de la popularité de sa muse, de l'arpent de terre qui lui suffit. Heureux surtout va-t-il être du prix de l'Académie. Jasmin atteint à une chose rare, — à rendre le bon sens aussi séduisant que tous les caprices de l'imagination, la moralité stricte préférable au vice orgueilleux et brillant, l'honnêteté féconde en inspirations gracieuses et en bienfaits.

Ce n'est point là d'ailleurs une chose aussi facile qu'on le croit. Il y a trop souvent, par malheur, des esprits qui, avec des intentions excellentes, réussissent à faire du bon sens un épouvantail, et de qualités solides et estimables une des formes de l'ennui. Ce n'est point notre faute, en vérité, si M. Ponsard est un de ces esprits. L'insuccès d'*Ulysse* pèse visiblement à M. Ponsard, et il exerce ses vengeances contre le public en lui donnant *Homère* à lire; il est seulement à craindre que son poème d'aujourd'hui ne le mette prochainement dans la nécessité de nouvelles repréailles. A vrai dire, M. Ponsard se venge deux fois du public, — par son poème et par une préface. Sous bien des rapports, l'auteur de *Lucrèce* aurait dû résister à la tentation de publier ces pages : d'abord parce que, si jusqu'ici on ne savait point trop à quelle école il appartenait, on avait la ressource de croire que cela tenait à ce qu'il n'avait point expliqué ses idées sur l'art, tandis qu'aujourd'hui il a fait sa préface de *Cromwell*, et on n'en sait pas davantage; ensuite, parce qu'il se fût épargné la peine de faire des incursions dans le domaine léger et qu'il est dangereux de forcer sa nature; troisièmement enfin, parce qu'il eût évité de prouver que le tact et le goût sont loin d'être au nombre de ses qualités. Au fond, le poème de M. Ponsard est tout simplement une traduction du vi<sup>e</sup> livre de l'*Odyssée*, intercalée dans une scène d'hospitalité dont *Homère* est le héros. Mais, remarquerez-vous, c'est là à peu près la donnée de *l'Aveugle* d'André Chénier : la différence n'est pas grande en effet, et c'est pourquoi nous nous demandons doublement quelle mauvaise inspiration a pu pousser l'auteur de *Lucrèce* à toucher presque sans respect, dans sa préface, à ce poète rare, celui qui a le plus excellé à ressaisir le souffle et les couleurs antiques. M. Ponsard semble croire qu'il fait une chose très nouvelle en cherchant à

reproduire ce qu'il appelle la simplicité et la brutalité homériques. Il est tout-à-fait épris de couleur locale; il tient surtout au lavement des pieds et à ces *porcs* qui jouent un si grand rôle dans les vers d'*Ulysse*. Quoi! n'est-ce que cela? Nous en avons lu et entendu bien d'autres. M. Ponsard est un peu en retard, et le voici qui marque sa montre à l'an 1829! Il découvre une route où tout le monde a passé et d'où tout le monde est sorti! Ce n'est pas même que l'auteur de *Lucrèce* arrive, autant qu'il le pense, à reproduire cette simplicité et cette brutalité dont il parle; il y a toujours sur sa poésie une teinte de rhétorique, et, après tout, ce n'est guère autre chose qu'un Bitaubé traduisant Homère en vers. Le poème de M. Ponsard, malgré sa préface, ne fera donc pas révolution dans l'art et dans le goût. Il ne s'élève pas au-dessus du médiocre. Par *Ulysse* et *Homère*, l'auteur a complété la série de ses traductions; il a dit ce qu'il avait à dire en fait d'imitation de la poésie grecque, et ce qu'il avait à dire n'était rien que ne pût raisonnablement oser un élève de rhétorique exercé. Il faut évidemment une autre impulsion, d'autres alimens à l'inspiration littéraire pour la relever aujourd'hui de cette atonie qui est un des signes de notre situation intellectuelle, à côté de tout ce qui caractérise notre situation politique.

Ce n'est point sortir de cette sphère d'intérêts littéraires, politiques ou industriels dont l'ensemble compose la vie intérieure de la France, que de toucher aux arrangemens qui viennent d'être conclus avec la Belgique. Une convention nouvelle est aujourd'hui un fait accompli. Ce n'est pas sans peine, on le sait; les traverses n'ont pas manqué. Cette question a eu assez de phases pour qu'on en ait pu saisir tous les aspects et parfois aussi toute la gravité. Politiquement, nous osons le dire, les négociateurs qui ont signé les nouveaux arrangemens ont rendu un réel service aux deux pays, ne fût-ce qu'en mettant un terme à l'incertitude, et, il y a plus que cela, parce que l'incertitude mène souvent à autre chose. Pour gage de sa rentrée au ministère, M. Drouyn de Lhuys a mis le pied avec une sage et prudente décision sur une complication dont on a pu, en quelques momens, pressentir la portée plus générale; il a été hardiment et habilement pour la paix commerciale et politique. Du côté de la Belgique, c'est à M. Rogier, à ce qu'il paraît, qu'il faut faire honneur de la bonne volonté d'en finir. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la même pensée de modération n'ait point été partagée par tous les membres du cabinet de Bruxelles. M. Frère-Orban, assure-t-on, a voulu faire exception; il se sentait en humeur militante, et préparait ses batteries pour une guerre de tarifs qui n'avait à son gré rien d'effrayant. M. Frère-Orban est un de ces esprits absolus qui vont loin pour la satisfaction de leurs vues. Il a mis la Belgique dans plus d'un mauvais pas à l'intérieur par l'excès de ses idées libérales, qui touchent presque au socialisme; il n'eût plus manqué que les complications extérieures. Voilà comment des esprits de cette trempe peuvent contribuer à aggraver ces questions de rapports internationaux, déjà toujours graves par elles-mêmes; c'est ainsi qu'ils mettent un sentiment outré de personnalité au-dessus du sentiment sain et réfléchi de la situation politique générale, au risque de jeter, sans s'en douter peut-être, leur pays dans les aventures. La chance de ces aventures est heureusement écartée aujourd'hui par le résultat même des négociations. Maintenant, au point de vue commer-

cial et intellectuel, quel est le sens et la portée des nouveaux arrangemens avec la Belgique, lesquels n'auront d'ailleurs force de loi qu'après la ratification des chambres de Bruxelles? Le principe de la propriété littéraire est aujourd'hui garanti chez nos voisins; c'est là la grande satisfaction donnée à la France. En échange, nos droits de douane sont singulièrement réduits sur les livres édités en Belgique : ils descendent de 160 fr. et 107 fr. par 100 kil., selon l'espèce, à 20 fr.; le papier blanc, au lieu de payer 160 fr., entrera moyennant 25 fr. Ce dégrèvement des tarifs français s'étend à un assez grand nombre d'autres produits belges, aux gravures et lithographies, à la musique gravée, aux caractères d'imprimerie. Ces stipulations ne concernent encore que les objets artistiques et littéraires; d'autres abaissent également les droits sur le houblon, sur les cotonnettes, sur le bétail du Luxembourg. Ne prenons que ce qui touche à la propriété littéraire. Voilà donc la suppression de la contrefaçon, qu'on poursuivait depuis si long-temps, maintenant accomplie! Pour peu qu'on rapproche ce fait de la réduction de nos tarifs sur les livres fabriqués en Belgique, il en résulte pour la librairie française une situation qui exige de sa part une intelligence particulière de ses intérêts et de nouveaux efforts. Il est évident que, faute de ces efforts, dans les conditions de bon marché où se trouve la Belgique, celle-ci regagnera licitement, en imprimant et en éditant nos livres, une partie de ce qu'elle abandonne, et elle obtiendra ces avantages au détriment de notre industrie. L'industrie belge est active et entreprenante; elle risque beaucoup, plus même qu'elle ne peut très souvent; elle a des marchés tout créés par la contrefaçon; elle se transformera sous l'empire de la loi nouvelle, et continuera, si on n'y prend garde, à fournir ces marchés. C'est une concurrence qui s'ouvre dans les conditions de toutes les concurrences. Comment la librairie française peut-elle lutter avantageusement, si ce n'est en produisant mieux, comme elle le fait, et en même temps en abaissant ses prix, sauf à regagner par le chiffre de ses tirages ce qu'elle peut perdre par ses réductions de prix? Tout cela est possible pour notre librairie en redoublant d'activité, en propageant ses publications, en multipliant ses relations au dehors, en créant au loin les centres de dépôt qui lui manquent. Il n'y a que ce moyen pour elle de trouver un élément de succès dans la récente convention belge. Quoi qu'il en soit, ces conditions meilleures qui lui sont faites sont elles-mêmes une épreuve pour la librairie française, — et ce que nous disons pour la France, nous pourrions le dire, à un autre point de vue, pour la Belgique. Quel est en effet l'avantage sérieux, élevé, fort au-dessus des industries frauduleuses, qui peut se trouver, pour nos voisins, dans le traité qui vient d'être signé? C'est que leur pays soit purgé de cette lèpre des contrefaçons françaises, et que la place reste libre à la production nationale, aux écrivains belges. Les pétitions nombreuses adressées, en 1849, à la chambre des représentans de Bruxelles pour demander la suppression de la contrefaçon, se fondaient justement sur ce qu'elle était le principal obstacle au développement d'une littérature belge quelconque, d'un mouvement intellectuel national. Or il est clair que la littérature nationale n'aura pas gagné beaucoup chez nos voisins, si l'industrie belge continue, sous une autre forme et dans d'autres conditions, à vivre de la fabrication de livres français. S'il y a donc un principe

moral sauvegardé, et au fond un avantage réel pour les deux pays dans la garantie réciproque de la propriété littéraire, il y a aussi, pour la France comme pour la Belgique, dans la loi nouvelle, des occasions d'épreuve à soutenir honorablement. C'est ainsi qu'une question tranchée en soulève d'autres immédiatement; mais celles-ci sont l'affaire du zèle, de l'activité, des efforts individuels. L'essentiel est que ces efforts puissent se produire sous l'empire d'une loi morale et équitable pour tous. Dans tous les cas, si la librairie française fléchit dans la carrière nouvelle qui lui est ouverte, ce n'est point l'intelligente et décisive protection du gouvernement qui lui aura manqué sur un des points les plus importants.

La Turquie vient d'avoir une nouvelle crise ministérielle; ce n'est pas moins que la troisième de l'année. Décidément les pays constitutionnels ne sont pas les seuls où l'on ait à se plaindre de l'instabilité des cabinets. A la vérité, les changemens qui ont eu lieu depuis quelques mois au sein du cabinet ottoman portent moins sur le fond des choses que sur les personnes. Le grand-vizir est tombé à plusieurs reprises, quelques-uns des ministres d'état ont disparu avec lui; mais le système est resté le même, du moins en ce qui regarde les principes généraux de réforme dont la Turquie ne peut plus s'écarter. Il n'existe aujourd'hui dans l'empire ottoman que deux partis : — celui qui, ne voulant point se rendre compte de la situation de la race turque vis-à-vis des peuples chrétiens conquis par elle et vis-à-vis de l'Europe civilisée, persiste à tous risques dans les vieux errements de l'orgueil musulman, — et celui qui, ayant reconnu à propos que l'empire ne peut se rasseoir sans se régénérer, a courageusement entrepris le renouvellement de ses institutions décrépites. Le parti qui s'obstine à regarder la tradition comme une loi inviolable n'est plus aujourd'hui très nombreux à Constantinople. Éloigné depuis long-temps des hautes fonctions et n'offrant plus d'appât à l'ambition de la génération nouvelle, il ne se compose plus que de vieillards incapables de rendre quelque autorité aux opinions qu'ils représentent; il ne fait point de recrues et ne peut guère espérer de se rajeunir. Le bon sens et la force des choses conduisent tous les hommes de quelque mérite dans le parti opposé. Enfin c'est dans les rangs de ce parti que le jeune sultan est habitué aujourd'hui à prendre ses conseillers.

En Turquie, la signification politique de tout cabinet réside dans le choix du grand-vizir, qui est en quelque sorte le vicaire de l'empire, le cardinal secrétaire d'état du chef de la société civile et religieuse. Or le nouveau visir Ali-Pacha, ministre des affaires extérieures dans le dernier cabinet, était regardé, après Rechid-Pacha, comme le personnage le plus éminent du parti de la réforme. Fuad-Effendi, qui remplace Ali-Pacha aux affaires étrangères, était lui-même conseiller du grand-vizir avec les fonctions de ministre de l'intérieur. C'est un esprit fin et libéral, bien connu en Europe par diverses missions remplies avec bonheur dans les principautés du Danube pendant l'occupation russe, à Saint-Petersbourg à l'occasion de l'affaire des réfugiés hongrois, et plus récemment en Égypte, au sujet des démêlés du sultan avec le pacha.

Si le ministère n'a pas changé d'esprit, dira-t-on, pourquoi alors un changement de personnes? Constantinople, en essayant de se former aux mœurs occidentales, n'a pas cessé tout-à-fait d'être un pays très propice au mystère;

bien des incidens surviennent dont il n'est pas toujours facile de donner une explication sûre et infaillible. En revanche, les conjectures sont permises; voici les nôtres. On est habitué à plaindre de confiance le sort fâcheux des dames turques : il est accepté qu'elles n'ont point d'influence et ne jouent aucun rôle dans les affaires d'état. Quand un haut fonctionnaire épouse la fille ou la sœur d'un sultan, il est difficile cependant que ce personnage favorisé n'en ressente pas quelque orgueil et qu'il se contente volontiers du second rang. De là des intrigues qui agitent à la fois l'administration et le palais. De là aussi, selon toute vraisemblance, l'hostilité qui avait surgi au sein du ministère entre le grand-vizir et l'un des beaux-frères du sultan. En se séparant en même temps de l'un et de l'autre, le sultan aura voulu sans doute trancher la difficulté née de leurs dissentimens.

Les réclamations adressées par le cabinet français n'ont pas nui de leur côté à cette révolution ministérielle, préparée, ce semble, de longue date. Rechid-Pacha est un homme éclairé auquel l'opinion s'est complu à rendre justice en France. Les services qu'il a rendus, non-seulement à la Turquie, mais à l'Europe occidentale, en travaillant avec un dévouement si complet à la réforme de l'empire, méritent tous les éloges. Dans les questions extérieures néanmoins, Rechid-Pacha a de tout temps subi l'influence d'une préoccupation qui, sans être dépourvue de justesse, n'est pas favorable à la France. L'amitié de l'Angleterre lui a toujours inspiré plus de confiance que celle de la diplomatie française. De fait, depuis de longues années, tout en protestant de ses bonnes dispositions pour la Turquie, la France lui a souvent porté des coups redoutables. Les Turcs n'ont qu'un seul grief un peu vif contre la politique anglaise : la bataille de Navarin. Encore l'Angleterre a-t-elle si vite et si souvent regretté la part prise à cette journée funeste à l'empire ottoman, qu'elle a vraiment mérité de recevoir à Constantinople un bill d'indemnité. Les torts de la France, aux yeux des partisans de l'Angleterre en Turquie, sont bien autrement nombreux. Que l'on se rappelle l'expédition d'Égypte, la guerre hellénique, la conquête de l'Algérie, la protection accordée à Méhémet-Ali en 1840 : il est difficile d'effacer de pareils souvenirs dans la mémoire de certains Turcs, et, il faut bien le dire, Rechid-Pacha, sans trop le faire sentir à la diplomatie française, a toujours été un peu de ce nombre. Il en coûtait sans doute à sa susceptibilité de céder, aussi promptement et aussi complètement qu'il le fallait, aux récentes réclamations du gouvernement français. Le sultan, avec un juste sentiment des nécessités présentes, aura trouvé cette hésitation dangereuse, et cet incident diplomatique, joint au désaccord de son beau-frère et du vizir, aura hâté le changement qui vient de s'accomplir.

La question des pêcheries en Amérique n'a pas fait un pas dans cette dernière quinzaine. Une nouvelle saisie de vaisseau a eu lieu, et le commodore Perry est parti avec le *Mississipi* pour aller faire respecter les intérêts de ses nationaux. Le débat se réveillera probablement avec plus de vivacité, lorsque le sénat discutera à fond le message du président sur cette affaire; pour le moment, nous n'avons à enregistrer qu'un discours très belliqueux de M. Soulé, sénateur de la Louisiane, dans lequel la question se trouve singulièrement agrandie. Peu lui importe, à lui, les conventions de 1818, les



commentaires de M. Webster et les scrupules constitutionnels de quelques-uns des orateurs du congrès. Les pêcheurs américains ont le droit de pêcher dans la baie de Fundy, parce que, selon la parole du psalmiste, « si la terre a été donnée aux enfans des hommes, la mer n'appartient qu'à Dieu seul. Les lois romaines établissent en outre que la mer est libre comme l'air, et appartient au premier occupant. » Telles sont les opinions de M. Soulé, peu disposé, comme on le voit, à reconnaître la suprématie maritime de la Grande-Bretagne. D'ailleurs il ne faudrait pas croire que les intérêts engagés dans cette querelle soient d'une médiocre importance; nous avons sous les yeux le relevé des importations et exportations de poisson salé ou séché pendant les onze dernières années. En 1840, le commerce de la pêche représentait un chiffre de 104,304 tonneaux; en 1850, de 151,618; en 1851, de 196,154. Les exportations de poisson séché dépassent de beaucoup les importations. Dans cette querelle en apparence assez légère, des intérêts très sérieux se trouvent en jeu, comme on le voit. Une querelle d'une nature analogue s'est élevée entre le gouvernement péruvien et le gouvernement de Washington; c'est tout-à-fait le pendant de l'affaire des pêcheries. Le gouvernement péruvien, depuis la découverte du guano, a imposé un droit à tout vaisseau qui vient se charger de guano sur ses côtes, ou sur les rochers et les îlots déserts et presque inhabitables situés à une lieue maritime de ces côtes. Les îles Lobos, situées environ à quarante-cinq milles à l'ouest des côtes péruviennes, doivent-elles être regardées comme propriété du Pérou? L'Angleterre a reconnu cette propriété par l'organe de lord Malmesbury, qui a déclaré que, quelque avantageux qu'il fût pour la Grande-Bretagne de s'approprier ces îles, cependant les intérêts de la nation ne devaient pas être mis au-dessus des traités conclus. M. Abbott Lawrence, ministre des États-Unis à Londres, a consenti à reconnaître la souveraineté du Pérou sur ces îles; mais le gouvernement de Washington ne semble pas avoir adhéré aussi facilement que son ministre, et vient de déclarer, par l'organe de M. Webster, que, les îles Lobos étant situées à plus d'une lieue maritime de la côte du Pérou, les navires américains avaient le droit d'aller s'y charger de guano, sans avoir à payer aucun tribut au gouvernement péruvien. D'ailleurs ces îles, ayant été visitées pour la première fois en 1823 par un Américain, Benjamin Morell, maître du navire *la Guépe*, et décrites par lui en 1832, peuvent être considérées à juste titre comme sa propriété, et subséquemment comme la propriété de tous les citoyens de l'Union. En même temps, et pour appuyer ces prétentions, le ministre de la marine envoie au commodore M. Mac Auley, qui commande l'escadre de l'Océan Pacifique, l'ordre de se diriger vers les îles Lobos avec un vaisseau de guerre pour protéger les intérêts des Américains. L'affaire en est là. Ainsi, comme on le voit, les États-Unis étendent de plus en plus leur domination sur le Nouveau-Monde tout entier par voie de menaces, de conquête, de diplomatie ou de protectorat; ils sont partout au Pérou, à Nicaragua, à Panama, à Cuba, à Haïti, aux îles Sandwich, et dernièrement encore, comme on va voir, ils menaçaient le Mexique.

Les questions extérieures ne font pas perdre de vue la question de la présidence. Le parti whig se divise et se fractionne de plus en plus; à l'heure qu'il est, il n'a pas moins de trois candidats. Les whigs de la Caroline du sud,

comme on le sait, n'ont pas voulu donner leurs voix au général Scott, suspect de *free soilisme*, et ils ont porté M. Daniel Webster. Il est impossible de prévoir jusqu'où ira ce nouveau mouvement en faveur du ministre des affaires étrangères, car il n'est encore qu'à sa naissance. Une autre fraction du parti whig, les *free soilers*, se sont réunis en convention à Pittsburgh et ont rejeté la candidature du général Scott, pour désigner M. Hale, sénateur du New-Hampshire, comme président, et M. Julien de l'Indiana comme vice-président. Cette résolution est assez singulière, le général Scott étant précisément accusé de *free soilisme* par les whigs du sud et ayant été appuyé à New-York par la fraction du parti whig qui suit la bannière de M. Seward, l'ardent abolitionniste, l'ami et le soutien de M. Hale toutes les fois qu'il s'agit de faire au sénat quelque motion légalement inconstitutionnelle. Le trouble est au camp des abolitionnistes comme au camp des whigs modérés; voilà très probablement ce que signifie cette candidature inattendue, qui ne peut s'expliquer que par des menées secrètes, très difficiles à saisir et à expliquer, et sur lesquelles se taisent les organes de la presse américaine.

Tandis que l'Union américaine a ses incidens, ses intérêts, ses complications propres, le reste du Nouveau-Monde a aussi ses révolutions et ses problèmes. Au nord comme au sud de l'Amérique, les questions sont souvent les mêmes; ce sont des sociétés à créer ou à transformer, des continents à explorer, des territoires vierges à livrer à l'activité humaine. Au fond de toutes les crises politiques, c'est là toujours ce qui se retrouve d'un bout de l'Amérique espagnole à l'autre, de l'empire mexicain au Rio de la Plata. Il s'agit de savoir si des états deux fois plus grands que la France, comme la République Argentine, parviendront à s'organiser, si des races dévorées d'anarchie et d'impuissance, comme au Mexique, seront dépossédées par les sauvages ou par les Américains du Nord. C'est là ce qui donne une physionomie à part et souvent saisissante au monde hispano-américain. Quel tableau plus effrayant, par exemple, que celui du Mexique! C'est le spectacle d'un pays en dissolution. Dans son plus récent message, lors de la clôture de la dernière session législative, le président, le général Arista, avouait qu'il ne savait pas comment la république mexicaine avait vécu depuis un an. Un journal comparait cette séance à un office des morts plutôt qu'à l'acte régulier d'un peuple organisé, tant la tristesse et l'impuissance éclataient partout. Cela s'explique : d'une part, à l'intérieur, les Indiens, par leurs insurrections permanentes, soit dans le Yucatan, soit dans les états du nord, ébranlent chaque jour le Mexique; ils dévastent les villages, menacent les villes elles-mêmes et traitent des populations captives dans le désert. D'un autre côté, les États-Unis pressent et enveloppent de plus en plus cette malheureuse république. Dans deux circonstances, depuis un an, les relations officielles des deux pays ont pris un caractère des plus critiques : une fois, lors de l'insurrection du *guerrillero* Carvajal, dont nous avons parlé il y a quelque temps; l'autre fois, au sujet de cette question de l'isthme de Tehuantepec, qui est bien loin d'être résolue encore.

Personne n'ignore l'importance, au point de vue du commerce du monde, d'une voie de communication entre l'Océan Pacifique et l'Océan Atlantique, par l'isthme de Tehuantepec. Il y a dix ans déjà, le gouvernement mexicain

avait concédé un privilège pour la construction de cette voie à D. Jose Garay. Au milieu des révolutions qui ont bouleversé le pays, ce privilège a dû être plusieurs fois prorogé : il l'a été notamment par un de ces dictateurs éphémères qui ont si souvent surgi au Mexique, le général Salas. Garay profita de cette dernière prorogation pour transmettre son privilège à une compagnie anglaise d'abord, et ensuite à la compagnie américaine Hargous; mais alors le sentiment national s'est réveillé dans la république espagnole. On a commencé à sentir que si les Américains, qui menacent le pays par toutes les frontières du nord, allaient s'établir encore à Tehuantepec, il n'y avait plus de Mexique. Le congrès fédéral de Mexico, saisi de la question, a déclaré illégale la prorogation du général Salas et périmé le privilège Garay, de telle sorte que la compagnie américaine se trouvait en possession d'un titre sans valeur. On conçoit l'exaspération des Yankees. Les menaces contre le Mexique ont de nouveau retenti, des bruits de guerre ont circulé; ils ne semblent pas fondés pour le moment. Si une telle éventualité se reproduisait, ce serait la dernière heure du Mexique. Il n'aurait pas même de quoi soutenir la lutte un instant; il plie sous le déficit, qui s'accroît chaque jour. Dans les derniers momens de la session législative, le général Arista a proposé diverses mesures tendant à rendre un peu de ressort aux finances; la plupart de ces mesures sont restées en suspens. Enfin, avant la séparation des chambres, le président mexicain a demandé à être investi de pouvoirs extraordinaires en cas de complications faciles à prévoir. Ces pouvoirs lui ont été refusés. Reste à savoir si l'Europe, qui a tant d'intérêts au Mexique, peut laisser s'accomplir, sans rien dire, cette dissolution, ce démembrement de l'empire mexicain. Nous avons toujours cru que l'Europe avait commis une grande faute en n'intervenant pas d'une manière ou d'autre lors de la guerre de 1846. A cette époque, deux provinces, le Nouveau-Mexique et la Haute-Californie, ont passé aux États-Unis. Aujourd'hui c'est tout le Mexique qui serait absorbé.

Il arrive malheureusement à l'Europe de ne point intervenir assez à des heures décisives dans certaines contrées de l'Amérique et de trop intervenir dans d'autres, comme elle l'a fait fréquemment dans la Plata. Une mission diplomatique, on s'en souvient, est partie de France, il y a quelques mois, pour le Rio de la Plata. A son arrivée, elle aura trouvé une révolution nouvelle accomplie. Six mois à peine après la chute de Rosas, le général Urquiza se trouve à peu près investi des mêmes pouvoirs que son prédécesseur. Comment cela s'est-il fait? Comme se font toutes les révolutions de ce genre, surtout en Amérique. L'anarchie a ramené la dictature. Nous n'avons pas été les derniers à exprimer des doutes sur l'issue des événemens qui se sont accomplis dans la Plata au commencement de cette année. Cela était facile à prévoir. A peine se sont-ils sentis libres de la vigoureuse autorité qui les tenait, les Argentins de Buenos-Ayres ont recommencé les mêmes excès qu'autrefois. Tout s'est déchainé, la presse et la tribune. Le nouveau pouvoir a été mis en suspicion. Il y a eu un instant où le pays a été sur le point de retomber en pleine révolution. C'est alors que le dénouement s'est précipité; le prétexte n'a pas manqué. Aussitôt après le rétablissement de la paix dans la République Argentine, tous les gouverneurs des provinces, convoqués par le général Urquiza, s'étaient réunis à San-Nicolas de los Arroyos, pour fixer les bases de l'organisation nationale. De ces conférences est sorti un

traité en date du 31 mai, qui stipulait la convocation pour le mois d'août d'un congrès général chargé de voter une constitution définitive. En attendant, le général Urquiza était nommé directeur provisoire de la confédération, il était investi de pleins-pouvoirs pour le maintien de la tranquillité publique, et toutes les forces nationales étaient placées sous ses ordres. C'était une autorité provisoire, mais à peu près absolue, que les autres gouverneurs conféraient au général Urquiza, et du reste il n'en pouvait être autrement. Pendant ce temps, que faisait-on à Buéno-Ayres? On déclamaient sur la liberté et sur la démocratie; on faisait des articles de journaux. Toutes les passions étaient excitées, quand parvint la nouvelle du traité de San-Nicolas. La salle des représentans mandait aussitôt les ministres à la barre. Le gouverneur Lopez, contre lequel s'était déjà déclarée une vive opposition, était sommé de s'expliquer. La salle des représentans, après force discussions, finit par ne plus vouloir sanctionner le traité, et les ministres, comme le gouverneur, se virent dans l'obligation d'abdiquer leurs pouvoirs. Un jour de plus, et une révolution nouvelle plongeait le pays dans la guerre civile; mais, comme on ne mène pas long-temps une vie de ce genre, le général Urquiza a fini par comprendre que la force était encore le meilleur moyen de gouvernement dans l'Amérique du Sud. Il a tout simplement dissous la salle des représentans, exilé quelques députés, supprimé quelques journaux et réintégré l'ancien gouverneur, le docteur Lopez. C'est le 23 juin que le général Urquiza a accompli son coup d'état et que Buéno-Ayres s'est réveillée de nouveau sous la dictature. Urquiza d'ailleurs n'a point versé une goutte de sang et persiste dans ses projets d'organisation nationale. Une organisation quelconque et la paix, voilà le besoin universel de ces contrées! Voilà ce que ne savent pas comprendre tous ces esprits échauffés et turbulens qui s'enivrent du premier système, du premier sophisme démocratique que leur envoie l'Europe! Et tandis qu'ils disputent sur la liberté et le despotisme, toutes les questions de civilisation réelle restent en suspens. C'est là pourtant, dans le travail, dans l'éducation pratique et morale des masses, dans l'industrie, dans le développement de toutes les ressources naturelles du sol qu'est l'avenir de l'Amérique du Sud. Qu'importe ensuite quelle autorité politique règne? Que sont les révolutions politiques, les changemens de pouvoirs, auprès de cette simple nouvelle que donnaient récemment les journaux américains : une goëlette brésilienne aurait pu s'avancer par le Maranon et le Madera jusque dans la Bolivie? D'un autre côté, le Brésil traitait récemment avec le Pérou pour livrer à la navigation le Maranon. C'est dans ces œuvres puissantes, dans cette ouverture de grandes voies naturelles de communication, dans cette exploration du continent sud-américain, dans tous ces efforts pour frayer une route aux populations capables de féconder le sol, que réside l'action civilisatrice, et non dans quelques déclamations démocratiques qui font tourner les têtes en attendant qu'elles fassent couler le sang. Le moindre malheur encore, c'est lorsqu'elles font naître quelque pouvoir suffisamment intelligent, comme celui du général Urquiza, qui jusqu'ici n'a employé la force qu'à protéger la paix publique et le développement des intérêts réels du pays.

CH. DE MAZADE.

---

---

# L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

---

## I.

### INTRODUCTION A UNE HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DEPUIS D'ALEMBERT.<sup>1</sup>

---

L'Académie française est aujourd'hui une des plus anciennes institutions de notre pays. Tout a changé en France et plusieurs fois changé depuis moins d'un siècle. Le principe du pouvoir souverain, la forme et la limite du pouvoir législatif, le droit civil, l'administration, l'armée, tout est maintenant fondé sur d'autres bases qu'avant 1789. Les choses mêmes que, dans l'ordre actuel, on peut considérer comme une suite ou un équivalent du passé, en diffèrent sous beaucoup de rapports. Un préfet ne ressemble pas aux intendants de province délégués par Colbert ou représentés par Turgot; un maire de nos derniers temps, soit semi-électif, soit directement nommé, aux maires et aux assesseurs institués par l'ordonnance de 1692, avec charge acquise sous le bon plaisir du roi, mais inamovible et viagère. Aucune de nos cours d'appel, ci-devant *cours impériales* ou *royales*, ne se croit un parlement. Dans l'armée, l'officier promu d'après la loi, au tour du choix ou de l'ancienneté, est autre que l'officier noble qui recevait

(1) Ce morceau, dont la plus grande partie a été lue dans la séance intérieure trimestrielle des cinq académies de l'Institut, est détaché d'un travail étendu sur l'histoire de l'Académie française. Il explique et prépare tout un ensemble d'études dont nous ne croyons pouvoir mieux signaler l'importance que par cette publication.

par distinction héréditaire ou souvent achetait un grade, et ces deux situations politiquement si différentes ne se rapprochent que par l'identité du courage et de l'honneur guerrier devant l'ennemi.

L'Académie française et les compagnies illustres créées après elle à plusieurs époques, sous la même inspiration diversement étendue, ces corps sans puissance effective, avec la seule vocation de la science et de l'art, avec le seul privilège de l'élection et de l'égalité, sont encore ce qu'ils furent; ils ont duré sans vieillir, ils ont perdu sans s'altérer. Dans l'instabilité des pouvoirs, dans la rapide succession des hommes, dans le changement plus rapide encore des idées, ils ont conservé de précieuses traditions autorisées par la gloire, accrues par le temps; ils en ont sans cesse rajeuni les titres, parce qu'ils en conservent fidèlement le généreux esprit.

Cette première institution des académies où, dans autant de classes homogènes et distinctes, avaient été représentées *la langue et la littérature françaises*, c'est-à-dire l'esprit même de la nation, les langues anciennes et orientales et l'érudition historique, c'est-à-dire la culture approfondie et comparée des lettres en général, les sciences mathématiques et naturelles, c'est-à-dire le progrès spéculatif et pratique du genre humain, les beaux-arts, c'est-à-dire la gloire et le charme de la civilisation même, s'est vue encore agrandie et complétée par une création reprise à deux fois, après avoir été pressentie (1) dès l'origine, comme le terme et le couronnement des autres efforts de l'intelligence, l'*Académie des sciences morales et politiques*. Ainsi s'est élevée successivement cette corporation multiple, datant de Richelieu, de Louis XIV dans sa gloire, de la convention après le 9 thermidor, de Napoléon encore consul, et enfin du gouvernement monarchique le plus libre qu'aient expérimenté les Français. Ainsi a été définitivement constituée cette laborieuse et paisible confédération de l'étude connue dans le monde entier sous le nom d'*Institut*, sans même qu'il soit besoin d'y joindre le mot de France, dont ce nom est pour ainsi dire l'éclatant synonyme et le symbole intellectuel.

Dans ce monument national, la persistance particulière de l'Académie française sans aucun but d'utilité matérielle, sa durée uniforme parmi tant de changemens et de ruines, ne peuvent s'expliquer sans doute que par son affinité avec quelques traits essentiels du caractère français. Il y a bien des siècles, en effet, avant le moyen-âge, avant le christianisme, un Romain qui avait fait la guerre et gouverné dans les Gaules disait, en parlant de la race ingénieuse et forte d'où est

(1) On peut voir, dans l'intéressant travail de M. Flourens sur Fontenelle, comment, dès l'origine, Colbert avait eu la pensée d'un grand corps académique renfermant plusieurs sections distinctes unies par un lien de confraternité, mais avec des applications très diverses aux sciences, aux lettres, aux arts.

sortie la France : *Duas res gallica gens industriosissimè persequitur, rem militarem et argutè loqui*; « la nation gauloise est singulièrement habile à pratiquer deux choses, le métier des armes et le beau langage. » Et cinq siècles après, dans le déclin avancé de l'empire, un Gaulois éloquent, Drepanius Pacatus, justifiait cet éloge en apportant au milieu du sénat de Rome ce qu'il appelle modestement la rudesse inculte du langage transalpin : *Rudem et multum transalpini sermonis horrorem*, et ce qui, dans la réalité, par la noblesse des sentimens et de l'expression, faisait honte (1) aux descendans dégénérés des Hortensius et des Cicéron.

Cette ancienne idée, d'un goût et d'un talent de parole indigènes en France et estimés presque à l'égal de l'énergie guerrière, entra pour beaucoup, on peut le croire, dans le dessein du grand homme d'état qui, après avoir tant élevé le royaume de Louis XIII en Europe, s'occupa surtout d'y favoriser la science et les lettres, et crut le faire en fondant l'Académie; c'est même là surtout le rapport de pensée, l'intérêt de politique et de gloire qu'il découvre et met en avant dans le préambule de l'ordonnance d'institution signée par Louis XIII, en janvier 1635. « Il nous a représenté (notre très cher et très aimé cousin, le cardinal de Richelieu), dit le roi en tête de cet acte, qu'une des principales marques de la félicité d'un état était que les sciences et les lettres y fleurissent en honneur, aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux instrumens de la vertu. »

Par là, sans doute aussi, se justifiait la devise que le cardinal donna dès l'abord à sa *fondation*, ce mot d'*immortali* qu'on a tant accusé de vaniteuse prétention, et qu'en effet bien peu de talens, même applaudis de leur vivant, sont sûrs de mériter, mais qui convient essentiellement à toute institution généreuse, en conformité avec l'esprit d'une race et d'un pays; car une telle institution emprunte nécessairement quelque chose à la vie puissante, à l'hérédité continue du peuple qu'elle représente dans un de ses caractères distinctifs.

Il est à remarquer, du reste, que cette institution fut ainsi jugée, dès les premiers temps, en France et à l'étranger; on exagéra même l'influence qu'elle pouvait avoir sur la langue et le goût, et on lui fit honneur des grands génies qui l'avaient précédée ou se seraient fort bien produits sans elle. Un écrivain du temps de Charles II encore fort estimé en Angleterre, le premier historien de la Société royale de Londres, ne parle qu'avec grand respect « de l'Académie française de Paris, dit-il, cette fondation du grand cardinal dont lui-même, parmi tous ses soins pour constituer et agrandir la monarchie de France, se

(1) *Assistere obversarique dicturo Catones ipsos Tullios atque Hortensios arbitror, qui me in posteris suis audiunt. (Drep. Pacat., ap. panegyricos veteres.)*

plaisait à suivre les travaux, et dont il assura si bien le succès de son vivant, qu'il vit la langue française tout-à-fait épurée, et commençant à prendre dans le monde d'Occident presque autant de place que la langue grecque en avait pris autrefois, à l'époque où elle était la langue des marchands, des soldats, des hommes de cour et des voyageurs. » Ce n'est pas tout d'un tel éloge; l'exemple et la célébrité de l'Académie française excitaient en Angleterre une émulation qui se marquait dès-lors par la création de cette même Société royale de Londres (1), occupée tout entière de recherches et d'expériences scientifiques, et qui, plus tard nous le verrons, ramena souvent le projet d'une fondation littéraire toute semblable à la nôtre.

Quoi qu'il en soit de ce premier hommage, l'Académie, comme bien d'autres autorités plus considérables et plus passagères dans le monde, a eu beaucoup de panégyristes, beaucoup de détracteurs et fort peu d'historiens. Les panégyristes, ce sont d'abord tous ses membres, au moins le jour de leur réception. Quant à ses historiens, sans parler du premier et du meilleur de tous, Pélisson, ni de l'abbé d'Olivet, qui lui succéda, le plus récent après l'un et l'autre, enlevé à l'Europe savante en 1783, est déjà bien loin de nous : c'est d'Alembert, homme de génie dans les sciences mathématiques, au jugement de ses pairs de son temps comme du nôtre, et très spirituel amateur des lettres, cœur noble et droit, avec des doctrines sceptiques, et penseur philosophe, non pas plus pénétrant et plus fin, mais moins discret que Fontenelle.

On sait comment, secrétaire perpétuel de l'Académie française en même temps que rival d'Euler et premier patron de l'immortel Lagrange, d'Alembert a, dans une suite d'éloges, fait la biographie presque complète des deux générations littéraires qui l'avaient précédé, imitant avec plus de liberté et d'idées les éloges historiques de Pélisson et de d'Olivet, et, sur les points qu'ils n'avaient pas touchés, remontant jusqu'en plein xvii<sup>e</sup> siècle, à Bossuet et à Boileau, à Fénelon, Fléchier, Massillon, l'abbé Fleury, pour revenir, à travers les talents du second ordre et les esprits élégans du xviii<sup>e</sup> siècle, jusqu'au maréchal de Villars, et même à son fils et successeur académique, le duc de Villars, qui n'avait pas plus fait d'ouvrages que gagné de batailles, mais en qui la reconnaissance publique saluait à l'Académie le souvenir de Friedlingen et de Denain.

Depuis la date où s'est arrêté le travail de d'Alembert, 1772, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans aujourd'hui, nul récit général ou particulier n'a été consacré à l'histoire de l'Académie, et cela pour le temps même où elle a été éprouvée, comme les autres grandes com-

(1) *The History of the Royal Society of London for the improvement of natural knowledge*, by Tho. Sprat., DD. late lord bishop of Rochester, p. 39.



pagnies savantes, par les plus violentes vicissitudes, supprimée par voie de fait législative, et bientôt après couverte du sang de quelques-uns de ses membres les plus honorés ou les plus célèbres, Malesherbes, Bailly, Condorcet, Chamfort. Il lui est arrivé comme à ces peuples heureux du Midi dont les annales semblent avoir été tout à coup interrompues par l'envahissement des Barbares, et qui ont cessé d'écrire leur histoire à l'époque où elle devenait tragique et grande.

De 1772 à 1791, il est vrai, l'usage des réceptions publiques, toujours maintenu par l'Académie française, suppléait à son histoire et en consacrait du moins les principaux souvenirs, à peu près comme les panégyriques d'un prince ou les adresses de félicitations qu'il reçoit font connaître quelques événemens de son règne; mais, dans les années qui suivirent, cet usage cessa par la dispersion de l'Académie, et pendant un temps il n'eût pas paru tolérable au sentiment public, quand même la tyrannie l'eût permis.

De 1792 jusqu'en 1803, où, après les essais législatifs de brumaire et de germinal an IV, fut organisé l'Institut par le maître nouveau qui savait tout et faisait tout, bien des noms célèbres, retranchés par la mort, n'avaient pas eu de place dernière dans le recueil interrompu de l'Académie. Il a paru que c'était un devoir sacré de suppléer à ce silence, témoignage d'un *vandalisme* qu'on ne peut trop flétrir. Déjà l'Académie l'a fait en partie.

De vingt membres morts dans l'intervalle de 1793 à 1803, plusieurs, l'abbé Barthélemy, Bailly, Malesherbes, Marmontel, Vieq d'Azir, le duc de Nivernais, Florian, ont été l'objet de discours publics que la distance des temps et le choix libre des orateurs ont rapprochés de l'éloge historique et placés naturellement à la suite des portraits impartiaux qu'avait laissés d'Alembert.

Nous indiquons cette date mémorable de 1803, parce que, malgré le calcul dictatorial qui s'y mêla, elle eut véritablement le caractère d'une grande réparation envers les lettres.

Tout en écartant le nom des *sciences morales et politiques*, précaution de fâcheux augure au début d'un règne, le décret consulaire portait le nombre des académies de trois à quatre, et, dans un cercle qui, plus restreint pour les objets d'étude, était plus étendu pour les personnes, il maintenait les droits acquis et réhabilitait les droits méconnus. Ce fut l'heureuse fortune et en même temps l'habile pensée du jeune conquérant. Marquant par une plus solennelle installation de l'Institut le rétablissement de l'ordre civil en France, il eut soin de ne laisser dans cette œuvre de paix intérieure et d'activité savante aucune trace de rigueur personnelle, aucun souvenir des troubles, aucune vengeance des luttes auxquelles succédait son pouvoir. Il s'empessa de rétablir dans les classes de l'Institut, et spécialement dans

celle de la langue et de la littérature françaises, tous les proscrits du territoire, tous les éliminés d'alors, les anciens évêques de Boisgelin, de Bissy, de Roquelaure, les anciens académiciens de l'Académie française ou de la classe de littérature et de beaux-arts un moment créée, Delille, d'Aguesseau, de Boufflers, Saint-Lambert, La Harpe, Gaillard, Suard, Morellet, Target, Fontanes, Pastoret, tous les bannis littéraires enfin qu'avait faits la révolution depuis 1792 jusqu'au 18 fructidor inclusivement. Il n'en fit lui-même aucun; il appela sans exclure, il fonda sans proscrire, et il parut même souhaiter que le grand corps de l'Institut, auquel il s'honorait d'appartenir comme membre tant qu'il n'était que général en chef et premier consul, demeurât le refuge inviolable et la distraction préférée de ceux que sa domination croissante et sa grandeur sans contrôle écartaient du pouvoir et de l'influence. Non-seulement, comme il l'a dit, il laissa ou du moins il affecta de vouloir laisser à la France la république des lettres; mais, pour le mieux prouver, dans les commencemens surtout, il lui épargna tout-à-fait l'ostracisme.

Aussi, dès 1803, grâce à une politique de modération et d'amnistie, lors même qu'elle tendait au pouvoir absolu, on vit se renouer entièrement la tradition académique. Tous les droits furent rendus ou remplacés, tous les élus à une des précédentes académies siégèrent dans une des quatre classes de l'Institut renouvelé. Il n'y resta qu'une seule usurpation, celle de Bonaparte lui-même, qui, nommé d'office par le directoire dans l'Académie des sciences à la place vacante de Carnot, proscrit au 18 fructidor, la garda jusqu'à sa promotion à l'empire, tandis que Carnot, qu'il avait rappelé, rentrait près de lui par élection à la place vacante par la mort du célèbre mécanicien Leroy.

Quoi qu'il en soit de cette restauration ancienne et tout-à-fait complète, quelques noms de l'Académie française, privés dans le temps de successeurs immédiats, n'ont pas encore reçu la commémoration réparatrice que leur devait l'Académie reconstituée. Ce sont, dans l'ordre des temps, Rulhières, l'éloquent historien de l'anarchie de Pologne; Séguier, souvenir parlementaire si honorablement académique encore aujourd'hui; Chabanon, studieux précurseur des belles recherches de nos jours sur la musique et la poésie chantée des Grecs; Lemièrre, poète trop oublié qui a fait quelques beaux vers; Loménie de Brienne, archevêque et ministre dans un temps de bien difficile épreuve pour ces deux dignités; Condorcet, appelé à l'Académie comme philosophe et ami des lettres, que son esprit actif et profond cultiva non moins ardemment que les sciences, mais avec moins de distinction et de bonheur pour lui-même; Chamfort, martyr ainsi que Condorcet des passions violentes, dont il se sépara trop tard, et n'évitant également le bourreau que par le suicide; le vertueux président de Nicolaï, mourant avec plus

de calme sur l'échafaud, comme Malesherbes et Bailly; le savant et sage de Bréquigny; Sedaine, qu'il suffit de nommer; le marquis de Montesquiou, membre généreux de l'assemblée constituante, de cette famille des Fezensac où la politesse des lettres et l'esprit guerrier sont héréditaires (1), et enfin un d'Harcourt, de cette autre famille où ne s'est pas interrompue jusqu'à nos jours la tradition du talent et du courage, depuis le maréchal d'Harcourt tant vanté par Saint-Simon, homme de cour, général et négociateur également habile, que Louis XIV estimait beaucoup, mais trouvait de trop bonne maison et d'humeur trop indépendante pour en faire un ministre.

Ces noms, ces mérites si divers n'ont pas encore obtenu dans les annales de l'Académie française le jugement particulier, l'hommage durable qu'ils peuvent si facilement trouver, Rulhières et Chamfort, dans le critique célèbre qui en a récemment donné la rapide esquisse; Lemièrre, dans un des poètes qui l'ont tant surpassé; Condorcet, homme de lettres avec une nuance toujours si marquée d'esprit scientifique, dans le peintre éloquent et affectueux de Buffon et de Cuvier; Sedaine, dans l'auteur dramatique nommé par tout le monde; Chabanon, disciple plus zélé qu'habile de la poésie grecque, dans un des rapporteurs du concours proposé sur Pindare; de Bréquigny, dans un des écrivains éminens dont l'exemple a si bien attesté de nos jours ce que la philosophie de l'histoire et l'éloquence qu'elle comporte doivent à l'exacte et curieuse érudition; Séguier, de Nicolai, Montesquiou, d'Harcourt, dans un des hommes politiques qui nous montraient, il y a quelques années, le savoir et l'éloquence si heureusement unis à la pratique des affaires et à la libre discussion des intérêts publics.

Pour d'autres noms, pour la série qui s'étend de 1772 à 1792, et qui recommence à 1803, ce qui importerait aujourd'hui, ce serait d'ajouter à l'hommage contemporain qu'ils reçurent le jugement de l'avenir et cette exactitude d'analyse, cette précision de détails que veut surtout l'histoire littéraire. S'il nous était donné de suffire quelque temps à cette tâche, si nous pouvions, en dévouant le travail d'une rigoureuse retraite à ce qui n'était que la distraction et le repos de l'illustre d'Alembert, réunir avec fidélité, dans un ordre historique, une partie des physionomies où se reproduisaient à degrés divers tant de précieux dons de l'esprit français, nous croirions n'avoir pas démerité de la confiance déjà longue dont nous a honoré l'Académie, et il nous a semblé en particulier que c'était une dette envers elle, aussi peut-être une obligation de sa part, de ne pas laisser interrompu, de reprendre,

(1) Témoin le récit si élevé et si simple de M. le duc de Fezensac, colonel d'un régiment dans la campagne de 1812.

de continuer sur le même plan, puis-je dire avec la même précision de méthode et de simplicité, le monument que lui a consacré un membre si éminent de l'Académie des sciences.

Là en effet, ce semble, apparaît de la manière la plus heureuse cette alliance, cette affinité qui rapproche les diverses branches du savoir humain et les diverses académies de l'Institut. Rien de plus vrai, de plus utile, et, nous ajouterons, de plus tutélaire que cette intime réunion, si naturelle qu'à diverses époques les savans les plus célèbres en offraient l'exemple en eux-mêmes et la réalisaient dans la diversité de leurs études et de leurs écrits. Aujourd'hui même, n'en avons-nous pas une preuve éclatante et touchante dans la personne de l'illustre et vénérable doyen de l'Institut tout entier, de ce mathématicien si lettré, de ce littérateur si profond dans les sciences physiques, qui, sous le poids des années et d'un deuil plus accablant que l'âge, a conservé tant d'exquise justesse de langage, a répandu sur de récentes découvertes la lumière d'une exposition si savante et l'attrait d'une clarté si populaire, et donné aux premiers noms de la science, depuis Newton jusqu'à Laplace, un nouvel intérêt de grandeur publique et privée (1), et comme une nouvelle vérité à leur gloire, par le charme des souvenirs que leur a consacrés sa pénétrante admiration ou son ingénieuse reconnaissance ?

Bien au-dessous de ces exemples, qui cependant, lors même qu'ils découragent, peuvent guider encore, tâchons de continuer, au moins par l'exactitude impartiale et la saine philosophie, l'œuvre de d'Alembert, et d'y ajouter une portion d'annales littéraires qui comprendrait près d'un siècle de l'Académie française, la fin de sa plus grande gloire et l'époque de ses plus grandes épreuves, de sa ruine violente, de sa prompte renaissance au milieu de l'Institut.

Ainsi bornée, la liste, sans égaler par le nombre des grands noms celle qu'a parcourue d'Alembert, renferme une part considérable de l'histoire des lettres et de la société. Et d'abord, au-dessus de toutes les têtes, on y voit briller l'idole, le démon familier du xviii<sup>e</sup> siècle, celui qui le remplit tout entier du bruit de sa voix et des échos de sa renommée, l'illumine d'en haut, le trouble et l'égaré en bas, Voltaire, le poète et le critique, le réformateur et le destructeur, celui qui, dans l'abaissement et l'indolence des anciens pouvoirs, devint presque, par le talent applaudi et la faveur populaire, la première autorité publique de France, faisant des alliances au dehors avec Frédéric et Catherine II, leur passant trop aisément alors la Silésie conquise, Rosbach, la Pologne dé-

(1) Voir en particulier, dans le *Journal des Savans*, les morceaux de biographie et d'analyse scientifique de M. Biot, sur la correspondance de Newton et de Cotes, sur le magnifique observatoire de Poulkova, sur une anecdote de la vie de M. de Laplace, sur la découverte astronomique de M. Leverrier, etc.

membrée et la mort clandestine du jeune Yvan, non moins puissant à l'intérieur, aidant diversement de son pouvoir spirituel M<sup>me</sup> de Pompadour et le duc de Choiseul, l'opposition philosophique et le chancelier Maupeou, cet homme unique enfin qui, dans la molle et inégale oppression du temps, sous cet arbitraire de cour bien dépassé depuis, entre la Bastille, les parlemens et les censeurs royaux, fut la liberté vivante de la presse, infatigable et effréné comme elle, parfois comme elle injuste, outrageant, impur, mais aussi comme elle généreux, humain, secourable et offrant à tel jour, à telle heure, contre certaines erreurs de la puissance ou de l'opinion, un refuge, un appui que rien dans le monde ne remplace. Heureux si, aggravant bien des fautes par un délit sans excuse et indigne de la raison moderne, Voltaire n'eût pas, dans un poème trop célèbre, appelé la licence des mœurs en aide aux succès du talent, et blessé du même coup les deux choses les plus saintes, le patriotisme et la pudeur, comme le disait, il y a quelques années, dans cette enceinte (1) une voix éloquente que j'y cherche inutilement aujourd'hui!

Sans doute, une grande part de Voltaire, et singulièrement son *universalité*, non pas de génie (cette universalité prétendue n'appartient à personne), mais d'influence, ont été, dès le premier moment et sous l'impression même d'une si grande perte, vivement retracées par Ducis, son successeur à l'Académie; mais si, comme on l'a dit et comme de notre temps on ne se lasse pas de le prouver, l'histoire est toujours à faire, cela est vrai surtout de l'*histoire des lettres*, où les tentatives nouvelles du talent, les disputes des écoles, les prétentions du paradoxe et les démentis de l'expérience font incessamment découvrir des points de vue négligés dans l'art, des enseignemens utiles pour le présent, des encouragemens à la vraie nouveauté, des préservalifs contre la fausse et stérile hardiesse, et toute une étude d'imagination et de goût à faire pour l'avenir sur les monumens du passé. Le jugement porté par Ducis, au bruit de l'apothéose qui venait de couronner *Irène*, laissait beaucoup à dire sur le caractère de génie du poète, de l'historien, du critique, du polygraphe, et ce discours n'a pas acquitté la dette de l'Académie envers un tel nom et envers la vérité, supérieure à tous les noms.

Naguère nous avions l'espérance que cette obligation serait dignement remplie par un membre de l'Académie, jeune encore, qui, par attrait de sympathie spirituelle, avait fort étudié Voltaire, en avait partout recueilli les traces, à Potsdam comme à Londres, et qui, dans la bibliothèque de l'Hermitage, près de Saint-Pétersbourg, avait pu

(1) M. Victor Hugo, dans une délibération intérieure de l'Académie, touchant la question de mettre au concours l'*éloge* de Voltaire, lequel ne fut proposé et couronné, en 1840, que sous le titre de *Discours sur Voltaire*.

feuilleter ses brouillons et jusqu'aux notes impatientes ou moqueuses crayonnées de sa main sur ses livres, pieusement recueillis par Catherine II, et dont M. de Maistre seul nous avait assez dédaigneusement esquissé le catalogue.

Bien plus étendue que toutes les notices académiques, la vie de Voltaire devait comprendre une assez grande part des affaires diplomatiques du temps, auxquelles, du dedans et au dehors, Voltaire fut plus mêlé qu'on ne l'a dit, quelquefois par influence avouée et publique, et plus souvent par ingérence active, crédit confidentiel et ambition de négociateur volontaire, croyant à tort que de médiocres services d'homme d'état valent mieux qu'une gloire indépendante de penseur et d'écrivain. Quoi qu'il en soit, bien des choses préparaient le nouveau biographe à la tâche difficile de peindre exactement un tel homme, et par contre-coup une telle époque. Descendu de l'ancien monde et initié au monde d'il y a quelques années, familier avec les affaires et les littératures de l'Europe, attentif et sagace sous des formes de conversation légère, petit-fils d'un ministre de Louis XVI et plusieurs fois délégué plénipotentiaire du dernier roi, M. de Saint-Priest, précisément parce qu'il croyait aux lettres plus qu'à toute chose au monde, était singulièrement approprié à cette œuvre historique et anecdotique dont il avait le loisir et le goût. Malheureusement une mort prématurée, douloureuse pour l'Académie et pour une grande part de la société, l'a frappé loin de sa patrie, au lieu même où il cherchait en passant l'instruction et le repos, et il laisse à demi commencé ce que nul autre n'est préparé à continuer avec les mêmes avantages d'étude intelligente et d'affinité naturelle. Que cette tâche reste donc long-temps délaissée, en souvenir et en regret du talent auquel il n'a pas été permis de l'achever!

Mais, à part ce nom de Voltaire que nous voyons attirer et comprendre toute une partie de l'histoire du temps, il y a, dans la série qui commence à 1772, et rappelle nécessairement des noms et des travaux antérieurs, un sujet déjà bien vaste de biographie morale et d'analyse littéraire. La décadence de l'art sur certains points et en même temps le progrès des esprits, cela présente à soi seul un curieux problème dont chaque récit particulier, chaque biographie exacte et impartiale formerait une pièce instructive.

Là, dirons-nous, à part la tragédie prestigieuse et passagère de Voltaire, il y a toute une grande étude de décadence à suivre dans ses vicissitudes. Là se rencontrent en effet, dans Lagrange-Chancel, dans Chateaubrun, dans Debelloy, dans Saurin, dans Pompignan, dans La Harpe, dans Ducis, dans Chénier d'une part, tous les signes d'épuisement de cette forme sublime qu'avait reçue la tragédie parmi nous, la monotonie, la langueur, la fausse imitation de l'antique et du classique,

et, d'autre part, les tentatives diverses, les efforts de système et de talent pour innover à tout prix, soit par l'adoption de sujets nationaux, soit par l'emprunt plus ou moins déguisé, plus ou moins craintif de cette forte tragédie anglaise, sortie tout armée des troubles du moyen-âge et de la vaste imagination, du naturel inculte et tout-puissant d'un homme. De Chateaubrun, si froid et si infidèle copiste du théâtre d'Athènes, à La Harpe, qui ose tranquillement ce qu'avait craint et convoité Racine, traduire dans sa forme antique, dans sa poésie première un drame de Sophocle, la distance est grande, quoique la différence des talens poétiques ne soit pas très marquée. Évidemment une révolution déjà s'est faite dans les esprits : elle accueillerait l'originalité, si on la voyait poindre quelque part; mais cette originalité, refusée à tant d'efforts que tentaient de toutes parts des hommes de savoir et de talent, ne tiendra ni au fond des sujets, ni au genre, ni à la forme.

Oui, s'il y a veine de poésie tragique dans la seconde moitié du dernier siècle, elle jaillira tout entière du fond particulier d'un homme éloquent sans être inventeur, d'un génie solitaire et qu'on disait un peu bizarre, nourri pieusement de la Bible en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, *croquant et pratiquant* au milieu des philosophes, dévot sous la constituante et républicain sous l'empire, portant sur soi, nous l'avons souvent remarqué, dans l'expression de son majestueux visage, de grands traits de mélancolie et de gravité, du reste encadrant indifféremment Sophocle ou Shakspeare dans les formes de drame et les bienséances de langage usitées en France jusque-là, n'affectant rien de singulier, pompeux comme Voltaire, avec moins d'élégance, mais abondant de cœur, répandant à pleine source tous les sentimens de la nature émue, et dans le moule antique jetant, jusqu'à déborder, un pathétique à lui.

La contemplation du long travail et des maladies de langueur de la tragédie française sous les mains diverses qui voulaient la ranimer, de sa renaissance enfin, de ses retours d'énergie sous Ducis, sera sans doute une étude curieuse qui reporte la pensée vers ce problème d'un âge privilégié pour la poésie, et cependant de plusieurs renouvellemens possibles de la tragédie d'Athènes et de la tragédie d'Alexandrie, du théâtre espagnol, qui n'eut qu'un siècle et est tombé avec la puissance et l'enthousiasme du peuple dont il était la voix fanatique et guerrière; du théâtre anglais, qui, depuis deux siècles et demi et depuis un homme unique, semble être tombé sans retour au milieu des autres grandeurs croissantes de sa nation; du théâtre allemand, qui, venu tard, tel qu'un fruit d'été renouvelé avec art dans l'arrière-saison, n'a vécu cependant qu'un ou deux âges d'homme, comme s'il s'agissait de cette fleur de l'aloès qui s'épanouit une fois par siècle, et ne reparaît plus sur la même tige.

Ducis cependant, Lemer cier, Raynouard, dans quelques momens

heureux, et d'autres rares exemples près de nous, attestent que cette loi de l'art n'est pas inflexible, si peu qu'une veine heureuse se rencontre et puisse encore saillir du cœur.

Dans un ordre bien différent de génie, dans l'éloquence de la chaire, qui avait été si long-temps en France l'éclatante émule autant que l'ennemie de celle du théâtre, le déclin ne fut pas moins sensible, les retours moins rares et moins dignes d'être étudiés. Cette éloquence, durant un demi-siècle, ne donna à l'Académie (car le père Bridaine n'en fut pas) que deux hommes : l'un, plutôt déclamateur ingénieux qu'orateur, l'abbé de Boismonst; l'autre, doué de plus de puissance tribunitienne que d'édification évangélique, l'abbé Maury, ayant dû sa première gloire à un panégyrique de saint Louis prêché devant l'Académie, et le succès de ce panégyrique à un commentaire politique et mondain sur l'utilité commerciale des croisades. Devenu plus tard rigoriste dans la foi en proportion de ses faiblesses dans la vie publique, n'admettant plus alors comme digne de la chaire que la partie la plus mystérieuse du dogme, et déclarant presque la simple morale chose humaine et profane au-dessous de l'éloquence chrétienne, l'abbé Maury, homme de talent sans doute et de grand savoir dans l'art de la parole, mais auquel manquait ce qui, pour les anciens, était la condition de l'éloquence, est par là surtout demeuré aussi loin de leur génie que de la candeur passionnée de Chrysostôme et d'Augustin.

Les causes du déclin de la parole religieuse, le rapport de cette parole avec l'état des mœurs, les curieux indices qu'elle offrait de l'affaiblissement de la foi dans ceux mêmes qui en étaient les apôtres, sa faiblesse interne et irrémédiable, quand elle n'a pas la conviction du cœur qu'elle veut inspirer, la force indirecte qu'elle retrouve dans la passion politique et le danger social, ce sont là sans doute autant de vues qui se présentent d'elles-mêmes; mais les détails en seront difficiles à donner dans leur juste mesure. Bien ménagés, appréciés au vrai, en éclairant l'histoire morale du pays, ils répandraient un intérêt nouveau sur cette forme tout à la fois de direction spirituelle dans les hautes classes et d'enseignement pour le peuple, sur cette puissance de la parole chrétienne qui, long-temps déprimée par le penchant du siècle dernier, avivée tout à coup par le fer et le feu de la persécution, après les martyrs de Lyon, de Nantes et de Paris, après le concordat, reprit sous le poids de l'empire un ascendant qu'elle continue de garder par des raisons différentes.

Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, même sous les auspices de Massillon et à plus forte raison après lui, ce n'était pas là qu'étaient l'autorité, la persuasion, la victoire. Jamais cependant l'art de la parole oratoire ou plutôt l'artifice du style n'avait été plus étudié et plus souvent appliqué, dans la chaire comme ailleurs, à des sujets dont une sévérité judicieuse l'a-



vait autrefois écarté; mais cela même était un symptôme historique de l'état des esprits. Ce faux goût, ou du moins cette parure élégante dont la parole religieuse avait besoin de se farder pour se faire admettre, cette complaisance au temps, ces opinions que l'orateur chrétien lui empruntait pour en être mieux écouté, sans l'être toujours, retracent comme un côté de la tendance du XVIII<sup>e</sup> siècle, et appartiennent à l'histoire des opinions encore plus qu'à celle de l'art. Par là même, l'analyse en sera plus instructive et nous conduira d'un genre d'éloquence vers un autre, de l'église à l'Académie, de l'Académie dans le monde, et jusque dans les affaires publiques, pour y retrouver trop souvent l'influence alors trop dominante de deux choses qui malheureusement se touchent et s'appellent l'une l'autre, l'*illusion* et la *déclamation*.

Ce n'est pas seulement dans le livre de *l'Influence des opinions religieuses* qu'un esprit grave, généreux, estimable à tant de titres, M. Necker, prodigue toutes les pompes de langage, tous ces efforts de parole dont Fénelon avait censuré l'emploi dans les prédicateurs. Ces pompes, M. Necker les avait eues même dans l'éloge du précis et judicieux Colbert, et il crut en avoir besoin pour faire lire un compte rendu de finances, notre premier *budget* publié, ce qui semblait une recommandation suffisante pour la curiosité, et (telle était apparemment la fantaisie du goût public) il ne fut pas réfuté dans un style moins brillant et moins orné par M. de Calonne.

La prédominance de ce qu'on appelle à tort l'éloquence académique n'était pas sans doute étrangère à ce déclin et à cet abus de la parole. Thomas, si souvent couronné, avec un assez grand éclat de faveur populaire, pour des *Éloges* encore plus pompeux et plus chargés d'abstractions et de métaphores que celui de Colbert, Thomas, plus applaudi au Louvre, dans la séance où il lut son *Marc-Aurèle*, que Bossuet ne fut jamais admiré dans la chapelle de Versailles; Thomas rappelle, avec une date moins bonne pour la langue et autrement mauvaise pour le goût, l'ancien Balzac, qu'il ne surpasse pas dans ses écrits, quoiqu'il valût beaucoup mieux par l'âme. Du reste, par le ton élevé, quoiqu'un peu vague, de sa philosophie, par le stoïcisme fastueux de sa parole, il ressemble singulièrement à ces orateurs célèbres de la décadence grecque sous l'empire, Dion Chrysostôme, Aristide, Libanius, Thémiste, honnêtes et nobles aussi, luttant contre des pouvoirs plus redoutables que la molle autocratie de Louis XV, parlant dans un camp révolté aussi hardiment que dans une école, chassés des villes aux déserts et reparaissant tout à coup aux acclamations de la foule, hommes qu'on appelle *sophistes* cependant, et que fit pâlir la foi plus ardente, la parole plus vertueuse et plus populaire des grands évêques chrétiens d'Asie. Chez nous, la même éloquence sophistique ne rencontrait ni les mêmes périls ni d'aussi puissans rivaux. Elle régna quelque

temps avec éclat, admirée en France, inspiratrice au dehors, et se communiquant des philanthropes de Paris à ceux de Milan et de Naples, aux Beccaria, aux Verri, aux Filangieri. Quelques exemples, cherchés au loin dans les siècles et tout voisins par la ressemblance de forme, pourront donner à cette partie de notre histoire littéraire un intérêt instructif qui deviendrait en même temps une apologie, il est vrai, peu nécessaire.

On sait en effet que les académies les plus éclairées ne peuvent prévaloir toujours contre certaines erreurs du goût public et certaines lois du temps. Ce n'était pas l'Académie qui créait l'élocution fastueuse et trop ornée, que cependant elle devait parfois accueillir pour le talent et l'intention morale qui s'y mêlait. Cette éloquence, fort semblable à celle dont Sénèque le père a donné de nombreux échantillons, et que Sénèque le philosophe lui-même n'a que trop employée, cette éloquence mêlée d'esprit et d'emphase naissait du luxe des mœurs et de la liberté demi-contrainte, de la hardiesse indéçise des intelligences. Elle tenait, dans l'ordre moral, à cette émulation ambitieuse, à ce besoin d'enchéirir qui suit une époque abondante en chefs-d'œuvre naturels, disposition qu'a parfaitement décrite un historien de Rome éloquent lui-même à la manière et dans le goût raffiné dont il explique si bien les causes (1). Elle tenait, dans l'ordre social, à ce que ce même écrivain n'avait pas osé dire, à cette exagération de formes, à cette prétention dogmatique, et tour à tour à cette obscurité que doit prendre la parole spéculative, quand elle est dans un pays la seule force quelque peu privilégiée, la seule remontrance possible, tantôt soufferte et tantôt menacée par le pouvoir absolu.

Ainsi, la part de déclamation que ne prévenait pas toujours l'Académie, et qui n'était écartée ni de ses concours ni quelquefois de ses écrits, elle était partout ailleurs dans le même siècle, hormis quelques rares exceptions. Elle s'alliait à l'éclat du plus grand talent oratoire d'alors, du plus indépendant, du plus ennemi des corps académiques, et, malgré l'originalité du génie et de l'humeur, elle marquait souvent de sa monotone empreinte le langage même de Rousseau.

Il ne nous en coûtera donc pas, en suivant à cette époque les traces

(1) « *Alit æmulatione ingenia; et nunc invidia, nunc admiratio imitationem accendit: naturæque quod summo studio petitum est ascendit in summum: difficilisque in perfecto mora est: naturaliterque quod procedere nequit, recedit: et ut primo ad consequendos quos priores ducimus, accendimur, ita, ubi aut præteriri aut æquari eos posse desperavimus, studium cum spe senescit, et quod assequi non potest sequi desinit; et velut occupatam relinquens materiem quærît novam: præteritoque eo in quo eminere non possumus, aliquid in quo nitamur conquirimus: sequiturque ut frequens ac mobilis transitus maximum perfecti operis impedimentum sit.* » Vell. Paterc., lib. I, ch. XVII.

d'une maladie trop générale, de les relever à l'Académie comme ailleurs, sauf à montrer aussi quelles barrières y opposaient encore ses exemples, et dans la prose de Voltaire, si naturelle, si sensée, si pleine d'esprit et de feu jusqu'à la dernière heure, et dans la lumineuse logique, l'élégante clarté de Condillac, et dans la précision un peu sèche, mais simple et complète de d'Alembert, et dans la pureté judicieuse et animée de La Harpe, et dans l'art brillant de Rulhières, et dans la grande prose de Buffon, le dernier survivant des hommes de génie de son siècle, et éloquent jusqu'à la fin de sa vie.

Conservant ainsi la glorieuse représentation de la pensée spéculative jusqu'au moment où la pensée active allait régner, gardant Buffon jusqu'à la veille de l'avènement de Mirabeau, l'Académie, malgré les distractions et les erreurs auxquelles n'échappe aucune puissance de fait et d'opinion, n'avait point failli à l'objet de son origine, et elle continuait de marquer un point élevé du génie national. Sa réputation était grande en Europe, et quand un historien étranger, Archibald Alison, avec la prudence traditionnelle de son libre pays, examine curieusement la composition de l'assemblée constituante de 1789 (1), et cherche à se rendre compte du principe qui domina les élections dans les bailliages et des forces inexpérimentées qui furent déchaînées sans mesure, de manière à rompre tout équilibre des intelligences comme des rangs, et à laisser peu de place à l'aristocratie, même du bon sens et de l'expérience, une de ces objections anglicanes, vraiment remarquable et bien surannée pour nous, c'est qu'il n'était entré dans cette assemblée, sauf le savant et vertueux Bailly, aucun des hommes de l'ordre *philosophique et littéraire* représenté par l'Académie française et les autres compagnies savantes, tandis qu'il s'y trouvait dans le côté le plus démocratique cent soixante avocats de province et quatre-vingts curés de village.

Cette observation vient cependant du pays où, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'élégans esprits avaient inutilement tenté de fonder une académie, avec le devoir exprès d'amender, perfectionner et fixer la langue anglaise. Chose remarquable même, c'était l'écrivain le plus fantasque et le plus libre de ce pays, celui qui, dans sa moquerie rabelaisienne, s'est raillé de tout, y compris les expériences et les programmes des compagnies scientifiques, c'était Swift enfin, l'auteur du voyage à Laputa et dans l'Île-Volante, qui avait pris à cœur et qui réclamait instamment la création d'une académie littéraire sur le modèle de la nôtre.

L'objection à cette entreprise était dans l'indépendance naturelle à

(1) *Alison's History of Europe*, vol. 1.

l'esprit anglais, dans la place très grande qu'il laissait au goût individuel, dans la crainte assez spécieuse enfin qu'entre les partis exclusifs qui divisaient si profondément l'Angleterre, l'académie ne fût toujours, selon le temps, toute whig ou toute tory, et ne reconnût de gens d'esprit et de poètes qu'au gré des majorités politiques.

Swift entendait bien parer à semblables conséquences du régime parlementaire. Agresseur implacable des whigs dans le gouvernement, il les voulait pour moitié dans l'académie, et au moment où il poursuivait des plus amers sarcasmes le duc de Marlborough, leur général favori, victorieux au profit de l'Angleterre, il se concertait amicalement, pour la fondation projetée, avec Addison et Steele, leurs publicistes populaires, le premier surtout, puriste académique autant qu'un Anglais peut l'être. Puis, dans une lettre à Harley, comte d'Oxford, lord grand trésorier et premier ministre de la reine Anne, il lui proposait, dès 1711, avant la fin de la guerre du continent, terme auquel on ajournait toutes choses, de pourvoir d'urgence au salut de la langue anglaise par l'établissement d'une compagnie à laquelle seraient librement élues les personnes réputées le plus capables de cette œuvre, sans acception de rang, de profession ni de patrie. Cette compagnie aurait devant elle l'exemple des Français, les suivrait dans le bien, éviterait leurs fautes, et, en épurant la langue, en la fixant par le bon usage, empêcherait qu'à un siècle de distance on ne fût exposé à ne plus comprendre en Angleterre les récits contemporains du règne glorieux de la reine Anne et des succès de son ministère (1). Ce sont les expressions de Swift littéralement traduites, car son idée dominante de créer une académie sur le modèle de la nôtre le rendait déjà complimenteur, en dépit de nature. Du reste, toute exagération flatteuse à part, les ministres de la reine auxquels Swift s'adressait alors étaient très dignes de porter cette louange et d'accueillir toute idée généreuse et favorable aux lettres. C'étaient et lord Oxford, très savant lui-même, et le célèbre Bolingbroke, l'érudit et le sceptique universel, l'ami et l'inspirateur de Pope, l'étranger qui, par sa conversation française, étonna le plus Voltaire, et le seul membre du parlement dont M. Pitt fût jaloux dans le passé.

Oxford et Bolingbroke aimaient Swift, avaient besoin du secours de sa plume, et ne pouvaient la payer que par une création littéraire qui leur plaisait à eux-mêmes. Tout semblait favorablement disposé; mais le vaisseau échoua au port. Arrivé le terme assigné, la fin de la guerre sur le continent, le fameux traité d'Utrecht conclu, Bolingbroke revenant de Versailles, et, pour ainsi dire, du dernier lever de Louis XIV,

(1) *Swift's Works*, t. VII.

qu'il aidait à finir en paix son règne glorieux, le cabinet anglais se divise en la personne de ses deux chefs, la reine meurt, et un changement de règne avec nouvelle déviation dynastique fait décréter *d'accusation* les protecteurs de la future académie, met lord Oxford à la tour de Londres sous prévention de crime d'état, fait fuir Bolingbroke en France, sous condamnation par contumace, pour complicité avec son rival, et renvoie Swift, dans son presbytère d'Irlande, écrire en réminiscence des grandeurs de cour qu'il a vues le voyage et les observations de Gulliver à Lilliput.

De bons esprits cependant, au milieu de l'âpreté anti-jacobite qui avait saisi l'Angleterre et rendait odieux tout ce qui de près ou de loin tenait à la politesse du grand roi, regrettaient encore ce projet d'une académie littéraire analogue à celle de France. On n'y songea guère sans doute pendant le laborieux établissement du ministère de Walpole, au milieu de ce travail de corruption habile gardant du moins les formes, et amenant la réalité de la liberté sous un roi fort peu ami des arts, qui ne savait pas même l'anglais et conférait en mauvais latin avec son ministre sur les choses indispensables à la prérogative de l'un et au crédit de l'autre. Mais avec le progrès de la grandeur et de l'élégance sociales cette idée d'académie revint, et le célèbre lord Orrery, le même qui se montra si zélé et si intelligent protecteur des recherches scientifiques, écrivait pour rappeler l'ancien projet de Swift, si fâcheusement interrompu par une catastrophe politique : « Considérons ce qu'a fait une nation voisine, combien les Français ont été attentifs à perfectionner leur langue. Rome, par ses conquêtes, avait rendu son idiome universel ; la France, par sa politesse, a fait la même chose. J'entends sous ce mot politesse l'encouragement des arts et des sciences. Rien n'a autant contribué à la pureté et à l'élégance de la langue française que les nobles académies instituées à cette fin. Tant qu'il n'y aura pas en Angleterre quelque création semblable, nous ne pouvons nous flatter de redresser les erreurs et de fixer les règles du style anglais. Je n'ose vous dire même à mi-voix que je crois un projet de cette sorte assez important pour mériter toute l'attention de nos pouvoirs législatifs (1). »

Et lord Orrery, en liant à cet intérêt un peu chimérique peut-être d'une réforme et d'une surveillance grammaticales une pensée plus grave, dont tant d'infortunes particulières ont attesté le fréquent oubli, insistait sur la nécessité, sur la justice de ménager quelques appuis aux vocations littéraires, un but aux espérances et aux premiers essais du talent, un asile à sa vieillesse.

(1) *Swift's Works*, t. VII, p. 240.

Certes, si cela est vrai d'un pays où l'église dispose encore de tant de riches bénéfices, et où, moins exigeante pour la foi et la pratique et moins séparée de l'existence civile, elle n'est qu'une profession grave ouverte naturellement aux vies paisibles et studieuses, combien la même sollicitude n'est-elle pas plus applicable ailleurs, avec le regret seulement que cette chance de protection et cette forme d'encouragement soient si bornées et si rares !

Quoi qu'il en soit, des projets de Swift il ne resta que sa lettre au comte d'Oxford, et le zélé promoteur de ces mêmes projets, Bolingbroke, après un long exil, revenu sans pouvoir dans sa patrie, exclu de la chambre des lords, déclaré, par privilège, inéligible à la chambre des communes, mais jouissant de cette liberté publique de la presse acquise dès-lors à l'Angleterre, ne songea plus à la littérature que pour en faire, dans le *Craftman*, un instrument inviolable d'attaque et de défense contre la durée ministérielle de Walpole. Satisfaite et justement glorieuse de sa Société royale de Londres, dès-lors immortalisée par Newton et trop exclusivement célébrée par Voltaire, qui oubliait les admirables travaux de notre Académie des sciences, l'Angleterre, forte d'ailleurs de ses deux savantes universités de Cambridge et d'Oxford, continua de se passer d'une académie de langue et de littérature anglaises, et n'en eut pas moins de bons écrivains au parler indigène et nerveux, d'éclatans orateurs au langage habile et populaire.

C'est que dans son instabilité sans frein apparent, dans sa liberté de commerçant et de voyageur, dans son droit d'importation universelle, de libre échange indéfini, l'idiome britannique est retenu par deux câbles très forts, la *Bible* et le *droit commun*, la parole sainte et la parole de la loi, cette seconde religion du pays.

Toujours présente dans la famille comme au temple, la vieille traduction anglaise de la Bible et la belle liturgie anglicane, de même couleur et de date plus ancienne encore, font incessamment reluire aux yeux et entretiennent dans le cœur ces vieux types saxons, ces formes rudes et simples colorées d'imagination hébraïque et trempées au même feu que la langue populaire du grand tragique anglais.

Puis, à l'ascendant religieux, si fort en ce point comme en d'autres, s'est joint, pour cette nation d'hommes libres et insulaires, courant le monde et revenant chez soi, ce goût des choses anciennes et locales, cette tradition active du sol, qui, se mêlant à tout pour eux, ne pouvait leur faire défaut dans leur idiome, et qui le conserve instinctivement comme une part du droit natal du pays et de sa vie municipale et libre.

Ainsi demeure le fond du langage national, le vieux chêne britannique, à la souche immortelle et au vaste feuillage, que surchargent,

sans étouffer sa sève, les mille fabrications d'emprunts étrangers ou de caprices individuels suspendus à ses rameaux par le besoin, le pédantisme ou la mode.

Oscilla ex altâ suspendunt mollia quercu.

Sous ce poids, le vieux tronc, à peine marqué jadis de l'épée des Romains et tant de fois rajeuni par les entailles et la greffe du septentrion, s'élève indestructible de végétation et de forme.

Qualis frugifero quercus sublimis in agro,  
Exuvias veteres populi, sacrataque gestans  
Dona ducum, trunco, non frondibus efficit umbram.

Dans un pays au contraire où tout se renouvelle si vite, où le travail du temps s'accumule en quelques années et se précipite en révolutions périodiquement accidentelles, où le passé tient peu à la terre et n'y laisse pas de racines profondes, ce n'est pas seulement sur la routine, mais aussi sur l'art et la science, qu'il faut compter pour enrayer un peu la mobilité du langage et maintenir à l'expression, dans le cours rapide des idées et des faits, une certaine unité d'empreinte nationale.

Ce rôle, que dès l'origine Pascal attribuait à l'Académie, et que l'esprit sublime et si bien ordonné de Bossuet recommande presque comme une précaution d'ordre public et de discipline morale, l'Académie le remplit dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut le pouvoir préservateur de la langue, et, tout compté, en donna les meilleurs modèles. On sait que dans l'âge précédent ce rôle avait appartenu pour une grande part et très justement à la cour.

Dans les jours éclatans de Louis XIV, à l'époque de ces grands généraux, de ces habiles négociateurs, de ces fins courtisans, de ces fêtes magnifiques, de ces beautés célèbres qui en étaient la gloire et qui les décrivaient de la même grace dont elles les paraient, ce n'était point par flatterie servile qu'on faisait de la cour l'arbitre suprême du beau langage. Rien au fond n'était plus sincère et plus mérité.

Nulle part on ne parlait mieux français que dans la chambre du roi, entre le duc de La Rochefoucauld et Molière, le grand Condé et le chevalier de Grammont; personne, comme l'a dit Voltaire, sans autre motif cette fois que de dire vrai, n'avait plus de goût que Louis XIV et n'en inspirait davantage autour de lui. L'auteur du *Misanthrope* et de tant de chefs-d'œuvre avait raison lorsque, plaçant sa libre comédie de *l'École des femmes* sous la protection de la cour, il réfutait dans un intermède critique, par la bouche du courtisan Dorante, les critiques

envieuses du bel esprit Lysidas, et faisait dire au premier d'un ton affirmatif que « c'est le goût de la cour qu'il faut étudier pour trouver l'art de réussir, qu'il n'y a point de lieux où les décisions soient si justes, et qu'à part tous les gens savans qui s'y trouvent, du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, il s'y fait une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement les choses que tout le savoir enrouillé des pédans. » Tout le reste de la scène et ailleurs quelques vers célèbres de la comédie des *Femmes savantes* ne sont que cette même préférence donnée au bon goût de la cour

Sur le savoir obscur de la pédanterie,

ce qui sans doute, et à Dieu ne plaise. ne désignait pas l'Académie, mais ce qui ne l'excluait pas, en la personne du moins de Cotin, de l'abbé Daubignac et de quelques autres de leurs confrères.

Quoi qu'il en soit de cette prééminence absolue de la cour en fait de goût et de bon langage, si elle était avouée sans flatterie à l'époque même où l'Académie comptait ses plus grands hommes, qui, à la vérité, étaient aussi de la cour, il n'en fut pas de même après Louis XIV, et lorsqu'on tomba des magnificences de son âge mûr et de la dignité de sa vieillesse aux corruptions d'une autre époque. Le brillant esprit des Mortemart et la discrète élégance de M<sup>me</sup> de Maintenon étaient mal remplacés par les hardiesses de la duchesse de Phalaris et de M<sup>me</sup> de Prie, et les grandes dames qui couraient aux licencieux spectacles de la foire Saint-Laurent, qui plus tard jouaient au naturel dans les pièces du théâtre de société que Collé composait pour un prince, n'avaient pas sans doute, sur la grace et le goût, les mêmes idées qu'une La Fayette, une La Vallière, une Sévigné, ou que ces jeunes femmes de la cour qui, sous les longues robes et les voiles d'Orient, avaient dans leur enfance récité à Saint-Cyr les vers divins d'*Esther*.

VILLEMAIN,  
membre de l'Académie française.



---

LES

# COTES DE BRETAGNE.

---

## LA BAIE DE SAINT-BRIEUC.

---

Et gemitus ingentem pelagi pulsataque saxa  
Audimus... VIRG.

Nous avons entrepris de décrire les côtes de cette sirte de la Manche qui s'enfonce, du cap de la Hague aux Héaux de Bréhat, entre la Normandie et la Bretagne et voit surgir du sein de ses eaux les îles de Jersey, de Guernesey et d'Aurigny. On a déjà visité avec nous la baie du Mont-Saint-Michel et l'établissement maritime de Saint-Malo (1); nous voudrions reprendre aujourd'hui la course que nous avons interrompue au cap Fréhel. Il nous reste, pour la terminer, à parcourir la baie de Saint-Brieuc. Aucune opulente cité n'attire la navigation sur ses rives, et les hydrographes étrangers ne la citent guère que pour recommander de l'éviter. On y rencontre peu de ces sites qui élèvent l'âme par la grandeur du spectacle ou par celle des souvenirs. Les ports d'Erquy, de Dahouet, du Légué, de Binic, de Portrieux, de Paimpol, de Lézardrieux, de Pontrieux et de l'île Bréhat s'ouvrent modestement le long de la côte, et leurs noms n'éveillent guère la curiosité. L'exploration de ces parages n'est cependant pas dépourvue d'intérêt. La vie maritime anime de ses émotions les plus vives les humbles demeures

(1) Voyez *les Côtes de la Manche* dans la livraison du 1<sup>er</sup> juillet 1851 et la première partie des *Côtes de Bretagne* dans la livraison du 15 novembre suivant.

qui bordent la baie, et celles-ci n'abritent pas de laboureur qui ne soit ou n'ait été matelot : la simplicité patriarcale des familles, la paix qui règne dans ces campagnes reposent l'âme des envieuses et cupides agitations de nos villes. Si, après avoir observé dans leurs détails les résultats obtenus ici par la persévérance, l'économie et la sagesse bretonnes, on les considère dans leur ensemble, on est frappé de ce que gagneraient de plus grands foyers de navigation à suivre les exemples qui se donnent sans bruit dans la baie de Saint-Brieuc.

Sous Louis XIV d'ailleurs et de nos jours, cette partie négligée de notre domaine maritime a été l'objet d'études et d'observations qui n'auraient pas été perdues de vue, si nous avions un peu plus de l'esprit de suite qui fait la principale force de nos voisins d'outre-Manche. Si je réussissais à les reproduire, on verrait que deux établissemens, l'un militaire, l'autre commercial, et tous deux importans parmi les établissemens secondaires, ont leur place marquée sur cette côte. Les créations de cette sorte sont heureusement de celles pour lesquelles la perte du temps n'est pas irréparable.

Le 16 septembre 1851, à sept heures du matin, nous étions le long de la jetée de Saint-Malo, à bord du joli côtre *l'Entreprenant*, capitaine Le Hérissé. La voile pendait le long du mât, et de légers nuages, immobiles au-dessus de nos têtes, témoignaient du calme profond de l'air ; mais, à défaut du vent, le jusant pouvait nous conduire jusqu'au cap Fréhel : nous le suivîmes en nous faisant remorquer à quatre avirons. Nous aurions volontiers passé la journée à visiter les grandes anfractuosités du cap : ce point de la côte de Bretagne est peut-être, par l'enchevêtrement des terrains primitifs et des terrains tertiaires, celui dont la géologie est la plus curieuse à étudier. Nous étions donc résignés à attendre le vent au mouillage du fort de la Latte, lorsqu'à la hauteur du phare et au moment où le flot se retournait contre nous, une faible brise, s'élevant de l'est, nous donna la force de le refouler : nous mîmes le cap sur l'île Bréhat ; en quelques instans, les côtes de la baie de Saint-Brieuc se déployèrent à nos yeux, ici sombres et déchirées, défendues par des écueils jetés au large comme des ouvrages avancés, là-bas presque effacées dans les vapeurs de l'Océan. La baie, que nous laissons au sud, a la figure d'un triangle rectangle appuyé, du cap Fréhel aux Héaux de Bréhat, sur une hypoténuse de 62 kilomètres, et ayant son sommet au pied de la montagne de Saint-Brieuc. L'étendue en est de 90,000 hectares ; elle est découpée dans de hautes terres à bases rocheuses, et les vallées étroites dont celles-ci sont sillonnées forment, en débouchant sur la mer, les points abordables de la côte.

L'île Bréhat ferme la baie du côté de l'ouest : elle est le sommet d'un plateau granitique, en grande partie sous-marin, hérissé de pointes aiguës, et dont l'aspect, du côté de la mer, change d'heure en heure,

tant les variations du niveau des marées cachent ou découvrent alentour, abaissent ou grandissent de roches menaçantes. Le soleil descendait, pâle et froid, derrière les collines de Crec'h-ar-Maout, lorsque les dentelures du plateau commencèrent à se montrer à nous moins confuses. Une de ces brumes laiteuses si fréquentes dans la baie couvrait l'île d'un voile à demi transparent, et jetait une teinte mystérieuse sur les sauvages accidens de sa ceinture d'écueils; de grands fantômes blanchâtres, dominant cet horizon, semblaient glisser silencieusement au-dessus des flots et secouer aux lueurs mourantes du crépuscule les plis de leurs linceuls de vapeurs : Ossian les eût pris pour les ombres protectrices de ses aïeux. Ces fantômes étaient les obélisques dressés par M. Beautems-Beaupré sur les crêtes des écueils pour guider les navigateurs au milieu de ce dédale, et les changemens rapides de leur orientation par rapport à nous les faisait paraître animés du mouvement qui nous entraînait. Il était nuit quand nous abordions l'île par le sud en entrant dans l'anse sauvage qui doit à sa configuration le nom de Port-Clos.

Le plateau de Bréhat est encadré entre deux bras de mer étroits, dans l'angle rentrant que forme la côte au débouché de la rivière de Pontrioux. Il est couvert du nord-ouest par le *Sillon de Talber* (1), qui ressemble à une digue de six à sept kilomètres de longueur, enracinée au pied des hautes terres de Crec'h-ar-Maout. Ce singulier accident de terrain a pour base une rangée de roches découvrant à basse mer et alignées dans la direction du nord-est; elles forment, s'il est permis de parler ainsi, l'épine dorsale d'un double talus granitique sur lequel se brisent les courans alternatifs du raz de Bréhat; cette crête est la partie de l'estran où la mer exerce le moins sa puissance, puisqu'elle ne la couvre que pendant les courts instans de sa plénitude; le flot et le jusant y abandonnent tour à tour les roches, les pierres, les galets qu'ils poussent sur les plans inclinés adjacens. Ces matériaux se sont intercalés dans les intervalles des roches; long-temps remaniés par les flots, ils ont fini par prendre la courbure de plus grande stabilité, et les formes qu'affecte leur ensemble sont celles que les ingénieurs devraient donner, pour obtenir le maximum de résistance, aux digues construites dans des circonstances analogues. Les marées, quand elles s'abaissent, mettent le plateau de Bréhat à découvert sur une étendue d'un millier d'hectares; elles le réduisent dans leur ascension à trois cent vingt-cinq. Pour l'embrasser d'un coup d'œil, gravissons au milieu de l'île le rocher escarpé que couronne la chapelle de Saint-Michel.

A mer basse, l'île est entourée d'une grève de sable très prolongée

(1) Dans le langage ordinaire, le mot *sillon* signifie une ligne creusée. Ce mot a quelquefois un sens tout contraire sur la côte de Bretagne : ainsi, à Saint-Malo, le *sillon* est la digue qui réunit à la terre ferme la ville qui fut autrefois l'île d'Aleth.

au sud-ouest et percée d'innombrables roches, les unes lissées par le frottement des eaux, les autres assombries par de verdâtres chevelures d'algues et de goëmons. Ce désert silencieux fourmille d'êtres animés. Les flancs de ses rochers sont tapissés de coquillages, le homard en habite les crevasses, le lançon se cache sous les sables, et les heures de la retraite de la mer sont remplies par une chasse à laquelle les habitudes maritimes du pays conservent le nom de pêche. Cependant un frémissement imperceptible signale dans le calme de la molle-eau la première onde du flot qui s'avance; la marée s'allonge insensiblement sur le bas des grèves et enveloppe avec lenteur les roches les plus avancées; bientôt elle croît en élévation et en vitesse, et, pénétrant dans des chenaux et des échancrures dont la cavité échappait à l'œil, elle change de minute en minute la figure du sol qu'elle rétrécit : sa marche s'accélère; des courans rapides s'établissent dans les passes, ils s'enflent, s'élargissent, heurtent avec violence les roches qu'ils vont recouvrir; ils se précipitent surtout dans le lit du Kerpont, ouvert entre la rive occidentale de Bréhat et l'île Béniguet, et y forment un fleuve droit et profond dans lequel vont s'engager les bâtimens destinés à la baie de Saint-Brieuc, qui attendent en louvoyant l'heure du passage. Les roches submergées se signalent par les tournoiemens de l'eau, les autres blanchissent sous l'écume que leur lancent les vagues irritées; le tumulte est à son comble, mais il conduit à l'équilibre que cherche la mer; il diminue graduellement; tout se calme enfin; l'île ne domine plus que des eaux tranquilles, parsemées d'îlots, et montre aux navires qui, six heures auparavant, n'apercevaient du large que son enveloppe de granit, sa verdure et ses toits hospitaliers.

La forme de l'île se rapproche beaucoup à ce moment de celle d'un 8 capricieusement dentelé, et sa longueur n'est, du nord au sud, que de 3,700 mètres. Elle était autrefois divisée en deux îles qui se touchaient presque par leurs pointes les plus aiguës. Vauban, dans un de ses jours de repos, les réunit en une seule par une digue à laquelle la reconnaissance des habitans a donné son nom. Il est résulté de cette opération un avantage maritime en même temps qu'un avantage territorial. Le Pont-Vauban forme le fond du port de la Corderie, qui s'ouvre à l'ouest, sur le bras de mer qui conduit à la rivière de Portrieux; il est devenu le centre du groupe d'habitations le plus nombreux de l'île, et a donné une capitale à cette petite république.

Le granit qui sert de base à l'île perce de tous côtés en roches aiguës la couche d'argile et de sable dont il est recouvert. Dans ces étroites limites s'élèvent 434 maisons : 139 hectares seulement sont à l'état de culture, et la propriété est divisée en 6,542 parcelles. La violence des vents d'ouest oblige les Bréhatais à protéger par des murailles leurs vergers et leurs plantations; grace à cette précaution, les arbres fruitiers

sont nombreux et féconds dans l'île; la culture y est remarquablement soignée, et la propreté recherchée des plus humbles habitations témoigne de l'ordre qui règne dans les familles. L'île n'a point de chemins carrossables; le cheval, le mulet, l'âne même, n'y sont point au service de l'espèce humaine. On ne rencontre, dans les nombreux sentiers dont elle est sillonnée, que des femmes, des enfans, des vieillards; l'homme dans la force de l'âge semble retranché de la population. C'est que tout Bréhatais donne à la mer les plus belles années de sa vie; tant que la vigueur et la souplesse de ses membres ne sont point vaincues par les fatigues de la navigation, un vaisseau lui sert de demeure; il n'apparaît au foyer domestique que pour se marier et faire des enfans. Pendant ces longues absences, les femmes sont chargées non-seulement des affaires du ménage, mais aussi des travaux de la culture; elles retournent la glèbe à la bêche, font les semailles, les récoltes, transportent à la hotte les fruits de la terre et jusqu'aux engrais. Les écueils dont l'île est entourée fournissent en abondance des varechs qui suppléent à l'insuffisance des engrais animaux. Ce sont encore les femmes qui, s'armant de l'aviron, vont, avec un vieillard qui tient le gouvernail, dépouiller les rochers battus par cette mer orageuse. Le peu d'étendue de la terre à cultiver et la densité de la population expliquent comment celle-ci suffit à sa tâche; mais c'est un mauvais calcul que d'employer à des labeurs pour lesquels sont faites les bêtes de somme un temps et des forces auxquels l'intelligence des Bréhataises trouverait facilement une destination plus utile et un but plus élevé.

On prétend que deux races distinctes se partagent l'île Bréhat. Il est du moins vrai que la langue préférée est le breton dans la partie nord, et le français dans la partie sud; il l'est aussi que la délicatesse des traits et l'élégance de la taille de beaucoup de Bréhataises semblent être un vestige d'origine méridionale et un retour aux formes de leurs aïeules; mais il n'existe, que je sache, aucune trace historique des immigrations par lesquelles l'île s'est peuplée. En 1409, elle fut prise par les Anglais que commandait le comte de Kent; toutes les habitations furent brûlées, et elle ne fut qu'un désert jusqu'au moment où le duc de Bretagne Jean V, refaisant, suivant l'expression des chroniques du temps, son duché avec son épée, en reprit possession. François I<sup>er</sup>, son successeur, la donna, en 1437, à son frère, ce rude connétable de Richemont que les Anglais retrouvèrent plus tard aux champs de Formigny. Le connétable en fit lui-même, en 1450, la dot de Jacqueline, sa fille naturelle; le revenu de l'île, qui, d'après le cadastre, est aujourd'hui de 7,627 fr., fut évalué dans cette circonstance à 100 livres. L'île se repeupla sans doute par le retour des familles expatriées en 1409, et, soit génie des habitans, soit influence des lieux, il s'y forma bientôt une marine con-

sidérable pour le temps. Elle attira ainsi l'attention des Anglais, fut assiégée par eux en 1590, fit une héroïque résistance et ne se rendit que vaincue par la famine. Les vainqueurs firent pendre aux ailes des moulins à vent les seize principaux habitans. Les Anglais étaient alors les alliés d'Henri IV contre la ligue, et s'ils violaient ainsi les droits de la guerre et de l'humanité, ce n'était point, comme on pourrait croire, par une vaine cruauté. Ils avaient pour décimer au xvi<sup>e</sup> siècle les marins de Bréhat les mêmes raisons que pour brûler au xix<sup>e</sup> les manufactures des Espagnols, dont ils étaient les alliés contre Napoléon, et se faisaient dès-lors une loi de traiter toujours leurs amis comme s'ils devaient les avoir prochainement pour ennemis. L'île rentra ainsi mutilée sous la domination d'Henri IV, et depuis elle n'a pas cessé de fournir à la marine d'excellens matelots et des officiers distingués. Sur une population de 1,400 ames, elle a dans ce moment 323 hommes classés dans l'inscription maritime et 52 invalides pensionnés. L'île Bréhat est le séjour de la paix et de la santé; on n'y connaît ni procès ni maladies, et il ne s'y trouve ni un seul avocat ni un seul médecin.

On ne quitte pas sans regret cet heureux coin de terre. Cependant nous voulions considérer du haut du phare des Héaux les dentelures de la côte et la marche des marées sur le *Sillon de Talber*; nous reprîmes donc *l'Entreprenant* au Port-Clos: poussés par une forte brise de nord-est, mais garantis de la grosse mer par l'île, nous arrivâmes promptement vis-à-vis l'embouchure du Trieux, et le chenal occidental de Bréhat s'ouvrit devant nous. C'est celui qui porte sur les cartes marines le nom d'*Entrée de la rivière de Pontrieux*. Ici nous changions de direction, et le vent nous devenait contraire; il fraîchissait de minute en minute, et, obligés de renoncer à atteindre le phare, nous tentâmes d'en approcher. Comme un coursier généreux qui, se jouant dans la carrière sous un habile écuyer, charme l'œil par la rapidité de ses voltes et conserve dans ses bords les plus impétueux la sûreté de son équilibre, *l'Entreprenant*, maître de lui-même sur une mer écumante, courait des bordées entre les écueils, se cabrait sur le dos des lames ou les labourait de son beaupré, sans jamais rien perdre de sa sensibilité au timon ni de la précision de ses mouvemens. Nous touchâmes ainsi la tombée du raz; deux goëlettes y étaient engagées et nous montraient, à chacune des saccades violentes qu'elles essayaient, un tiers de leur quille hors de l'eau. Nous virâmes une dernière fois de bord, et *l'Entreprenant* nous emporta, rapide comme un trait, jusque dans les eaux abritées du Trieux.

La navigation maritime remonte, entre les rives accores et sauvages du Trieux, jusqu'à 17 kilomètres de la mer: elle rencontre d'abord sur son passage l'échouage de Lézardrieux, forme plus haut, dans le lit du Leff, un embranchement de 5 kilomètres, et enfin s'arrête de-

vant les quais de Pontrioux, où les marées des syzygies portent près de 4 mètres d'eau. Ce petit port est le débouché principal de l'arrondissement de Guingamp, et les trois quarts du tonnage de la rivière, dont la totalité excède rarement 25,000 tonneaux, lui reviennent; l'île Bréhat en fournit, de son côté, environ 5,000. Le sel est le principal objet d'importation; le commerce d'exportation est exclusivement alimenté par la culture locale, et, quoique très susceptible d'être amélioré, l'état hydrographique du chenal suffit à peu près au mouvement actuel.

Vauban a étudié sous un autre point de vue l'atterrissage du Trieux. Les avantages militaires d'une position qui, du saillant le plus septentrional de la côte de Bretagne, appuie le port de Brest, couvre les entrées de Morlaix, de Saint-Malo, et menace les îles anglaises de la Manche, ne pouvaient pas lui échapper. Il la visita en 1664, et il paraît qu'il eut un moment l'idée d'y placer l'établissement qu'il conseilla plus tard de former à Cherbourg. L'entrée du Trieux, encadrée entre des roches granitiques, ne se modifie pas, comme les atterrages ouverts dans des terrains d'alluvion, sous l'action du temps et de la mer; elle est exactement aujourd'hui ce qu'elle était au xvii<sup>e</sup> siècle. Le chenal qui sépare l'île Bréhat du Sillon de Talber, et se dirige du nord-est vers l'embouchure du Trieux, est praticable aux plus grands vaisseaux : le fond en est rocheux, et les courans y sont très violens; mais on peut mouiller dans la rade adjacente de Pomelin et dans l'intérieur de la rivière, jusqu'à la hauteur de Lézardrieux, quatre vaisseaux, cinq frégates, et un nombre considérable de corvettes, de bricks et de bâtimens de flottille : la station est incommode faute de largeur, et la manœuvre y est pénible; mais la sûreté en est parfaite, et la rareté des abris le long d'une côte aussi exposée aux entreprises de l'ennemi ne permettait pas plus sous Louis XIV qu'aujourd'hui de dédaigner un refuge si facile à rendre inexpugnable. En attendant mieux, Vauban fortifia l'île Verte, dont le canon commande la passe, et fit construire sur une roche isolée au bord du chenal, et sur les hauteurs de Cree'har-Maout, la pyramide de la Croix et la tour de Bodic, qui, visibles de très loin, tracent aux navires la route du mouillage. Il n'en fût certainement pas resté là, si l'entrée de la rivière avait été aussi accessible par la passe de l'est que par celle du nord. Le bras de mer appelé le Ferlas, qui court au sud de l'île Bréhat et joint le chenal de Pontrioux, a 5 kilomètres de longueur et présente à basse mer une surface de 500 hectares : il est abrité par des terres élevées, l'entrée forme une petite rade dont l'accès est facile et la tenue excellente; mais, au-delà du débouché du Kerpont, des roches sous-marines interdisent le passage aux grands bâtimens. L'enlèvement de ces roches réunirait les deux mouillages en un seul, en doublerait l'étendue, et donnerait à

ce vaste abri la chose essentielle qui lui manque, c'est-à-dire deux entrées se suppléant réciproquement suivant l'état de la mer, la direction des vents, le but et le point de départ des navires. Dans l'état actuel du Ferlas, les grands navires n'entrent guère dans la rivière de Pontrioux que par des vents qui leur en interdiraient la sortie, et n'en sortent que par des vents qui n'en permettraient pas l'entrée. Une semblable condition est exclusive de toute importance militaire et laisse les bâtimens marchands exposés, comme une proie facile, à toutes les entreprises des corsaires à vapeur. C'est bien moins faute de ports que de rades et d'abris que notre côte est dans une condition si inférieure à celle de la côte opposée d'Angleterre; de là sont venus la plupart des malheurs que nos armes et notre commerce ont éprouvés dans la Manche : nous ne saurions donc aborder avec trop de sollicitude et poursuivre avec trop de persévérance la correction des vices naturels qui neutralisent les avantages d'une station aussi bien placée que celle de Bréhat. Le Ferlas, si bien décrit dans les cartes hydrographiques du *Pilote français*, n'a pas encore été, que je sache, étudié sous ce point de vue. Les roches qui l'obstruent sont en petit nombre, et gisent à 2 ou 3 mètres au-dessous du niveau de la basse mer; elles retiennent entre elles des masses considérables de débris et de coquilles de madrépores qui, suivant la force et la persistance des vents, marchent tantôt vers l'entrée, tantôt vers le fond du canal. Vauban a pu s'arrêter devant cet obstacle : de son temps, l'art de l'ingénieur offrait peu de moyens de le lever. Il est aujourd'hui permis d'être moins timide : d'autres roches sous-marines que celles du Ferlas ont été arrachées, et aucune entreprise de ce genre n'avorte plus faute d'instrumens; les difficultés à vaincre aiguissent les esprits, la lutte les anime, la nécessité d'atteindre le but découvre, pour y parvenir, des voies inespérées. Le déblai du Ferlas doterait la côte de Bretagne d'un de ces ports de refuge accessibles à tous vents et à toutes marées que l'Angleterre multiplie à grands frais partout où elle croit avoir à sauver un navire ou à dresser une embuscade, et je m'abuse beaucoup s'il existe un seul point de notre littoral où un pareil établissement rendit plus de services et fût moins dispendieux à former.

Si le projet de déblai du Ferlas exige des études assidues et d'assez longs préparatifs, il en coûterait peu d'améliorer le Kerpont, ce passage étroit, mais sûr, qui coupe à l'ouest le plateau de Bréhat et réunit la rade du midi au grand chenal de l'ouest. Le milieu du Kerpont est traversé par deux bancs étroits de granit qui découvrent à mer basse : en les enlevant, on augmenterait d'une heure par marée le temps pendant lequel le passage est praticable, et ce serait un notable avantage pour les navires de la côte occidentale de la baie de Saint-Brieuc, qui prennent tous les jours cette voie.



La rade de Bréhat est bornée au sud par l'île Blanche, amas confus de roches qui se projette en avant de la pointe de l'Arcouest. De cette pointe à celle de Plouzec, située au sud-est, la distance est de 8 kilomètres : dans l'intervalle s'enfonce entre des terres élevées l'anse profonde de Paimpol; elle est couverte du nord-est par un plateau d'écueils au bord duquel se dressent les pics aigus de l'île Saint-Riom, remarquables par les formes volcaniques qu'ils affectent. Les masses abruptes des Mets de Goëlo couvrent de l'autre côté la pointe recourbée de Plouzec. Le soulèvement tranchant de Guilben se détache du fond de l'anse et la divise en deux parties; celle du sud doit son nom à l'abbaye de Beauport, dont ses eaux ne baignent plus que les ruines pittoresques; Paimpol est assis au fond de celle du nord, au débouché d'un petit ruisseau; la plage est parsemée de rochers et découvre à mer basse à plus d'une lieue : le bas de l'anse offre plusieurs échouages très sûrs, très accessibles, et d'autant plus précieux qu'en morte-eau la marée ne s'élève pas jusqu'au port. Entre l'île Saint-Riom et les Mets de Goëlo, les grands bâtimens mouillent sur un bon fond de sable. Quand le flot se déverse du raz de Bréhat dans la baie de Saint-Brieuc, il court en dehors de l'île Bréhat et de l'île Saint-Riom, prenant la voie la plus large et la plus courte; mais bientôt, sollicité par le vide de l'anse de Paimpol, il y pénètre vivement et entraîne dans le port, en leur faisant décrire une courbe rapide, les navires qu'il a pris à la hauteur des Héaux. Cette dérivation du courant principal arrive dans l'anse chargée de matières terreuses : aussi le ruisseau de Paimpol ne suffit-il pas au dévasement du port, et surtout, depuis qu'une trentaine d'hectares où la marée formait une réserve d'eau ont été endigués en arrière, les posées ont besoin d'être périodiquement déblayées. Dans l'anse de Beauport, qui n'est balayée par aucun cours d'eau, le fond s'exhausse librement; elle est déjà perdue pour la navigation, et l'on pourrait presque déterminer l'époque où, tout-à-fait comblée, elle sera reconquise par l'agriculture; elle reviendrait ainsi à l'état de prairie dans lequel, s'il faut en croire de vieux titres, elle était au xiii<sup>e</sup> siècle. L'anse de Paimpol, ouverte à l'entrée de la baie de Saint-Brieuc, est le lieu d'attente des bâtimens qui ne peuvent entrer dans les ports voisins que par les marées de vive-eau, et ses défauts concourent presque autant que ses avantages à la rendre, en temps de guerre, le dépôt des prises de nos croiseurs : les écueils dont l'atterrage est hérissé, la largeur même de ses plages et la vitesse avec laquelle s'en retire la mer ressemblent à des pièges, et un ennemi ne se hasarderait pas impunément au milieu. A défaut de la forte station que Vauban aurait voulu établir dans les eaux de Bréhat, celle-ci offre aux bâtimens de flottille des sûretés qui ne sont point à dédaigner. Le mouvement du port de Paimpol flotte entre 20 et 25,000 tonnes : c'est à peu près tout

ce que comporte le peu d'étendue du territoire qu'il dessert, et le luxe de végétation, la richesse de culture qui se déploient sur les collines entre lesquelles l'anse est encadrée ne suffisent pas pour alimenter une exportation de denrées telle que la promet dans le voisinage, au port de Pontrioux, une position avancée dans l'intérieur des terres. L'atterrage de Paimpol se recommande par des avantages inverses : il s'avance sur la mer, et son importance se fonde autant sur les services qu'il rend à la navigation générale que sur les relations qui lui sont propres.

Deux langues, entre lesquelles il n'existe aucune analogie, se partagent le territoire des Côtes-du-Nord, et Paimpol est situé sur la ligne où elles se rencontrent. On vante l'énergie et la simplicité primitives du breton, et n'eût-il pas l'avantage qu'ont réclamé pour lui plusieurs savans d'avoir été parlé à la descente de la tour de Babel par Gomer, fils de Japhet et père commun des peuples celtés, il l'emporte incontestablement en antiquité sur les langues dérivées du latin. Quels que soient les titres de noblesse d'un idiome, quand il est sans littérature, sans aptitude à rendre les choses nouvelles, inintelligible en dehors d'un cercle étroit, il y parque la population dont il exprime la pensée, borne son horizon intellectuel et élève au sein de la commune patrie des barrières également incommodes pour tous ceux entre lesquelles elles s'interposent. La communauté de langage, au contraire, est un des liens les plus solides et les plus doux qui s'établissent entre les hommes, et elle n'importe pas moins au bien des individus qu'à l'unité de l'état. Depuis vingt ans, la langue française a gagné en Bretagne plus de terrain que pendant tout le siècle qui a précédé, et la dispersion intelligente de la jeunesse du pays dans les régimens de l'armée, les séjours prolongés des garnisons dans la presqu'île, le perfectionnement des communications qui sollicitent les hommes à sortir de chez eux, ont été pour cela plus efficaces que le zèle de l'université. Ce progrès se maintiendra d'autant mieux que le gouvernement se méprendra moins sur ses causes, et s'abstiendra davantage de chercher à l'accélérer prématurément.

De la pointe de Plouzec au fond de la baie, la côte court au sud-sud-est sur une étendue de 52 kilomètres. L'âpreté du rivage, la vivacité avec laquelle le heurtent tour à tour les courans de flot et de jusant, attirés dans le fond des principales échancrures, les rochers sans nombre qui surgissent du fond de la mer, prescrivent au navigateur qui veut se tenir près de terre les plus rigoureuses précautions. Entre ces écueils se distingue par sa masse le plateau des roches de Saint-Quay. Il gît à 1,500 mètres de la côte, et le canal intermédiaire offre sur un bon fond de sable et d'algues, mais entre des passes obstruées de roches sous-marines, un mouillage de 160 hectares. Ce mouillage, qui n'est passable que par le beau temps, c'est-à-dire quand on en a le

moins besoin, est décoré du nom de *Rade de Portrieux*, apparemment pour montrer combien les marins de la baie sont peu gâtés en fait d'abris. Le port d'échouage de Portrieux donne sur la rade. Un môle de 200 mètres de longueur le protège médiocrement contre la mer, et y retient, sans en rien laisser échapper, les débris des falaises voisines qu'y charrie le jusant. Peut-être l'ouverture, à la racine du môle, d'une issue au travers de laquelle le courant continuerait sa marche et entraînerait les sables dont il est chargé arrêterait-elle le comblement du port. Les môles ainsi percés ne sont pas d'une invention nouvelle, et c'est par ce procédé que les Romains prévenaient l'envasement de leurs ports de l'Adriatique. Malgré ces difficultés, beaucoup de denrées se chargent à Portrieux pour les îles de la Manche; l'on y arme pour la pêche de la morue, et cette activité garantit que les améliorations y seraient bien placées.

A trois milles au sud de Portrieux, la petite rivière d'Ic forme à l'abri du nord, au fond d'un repli de la côte et en face d'un mouillage exposé à l'est, mais d'un accès facile et d'une bonne tenue, un chenal dans lequel les marées de quartiers portent près de 2 mètres d'eau. Dès 1612, les habitans de Binic y commençaient des armemens pour le banc de Terre-Neuve, et bientôt une petite jetée protégea le chenal contre le ressac des lames renvoyées du midi par la courbure de la côte. En 1783, le duc de Penthièvre, aïeul du roi Louis-Philippe, vint à Binic; peu de jours auparavant, une barque, montée par dix-huit hommes, avait péri sur les roches situées en dehors de la jetée : le prince était grand-amiral de France; il ordonna, pour prévenir de semblables malheurs, la construction d'une seconde jetée, et fit faire le projet d'un môle qui, plus puissant et plus avancé, devait s'enraciner à la pointe nord-est de l'atterrage. L'on n'a mis qu'en 1846 la main à ce dernier travail. Le môle s'allonge à 320 mètres au sud-est; établi sur un sol plus bas et atteint par la mer montante plus tôt que le port, il réunit à l'avantage d'en faciliter l'accès celui d'ouvrir un large abri aux bâtimens surpris dans ces parages par de violentes rafales du nord. Le souvenir reconnaissant du pays a donné le nom de *Port-Penthièvre* à ce refuge. Cet ouvrage est le mieux conçu qu'on ait encore exécuté dans la baie. Peu de temps avant qu'on l'entreprît, d'autres améliorations s'étaient réalisées : le chenal de l'Ic avait été aligné, garni de beaux quais; l'établissement d'un pont de bois en amont avait déterminé la construction d'un nouveau quartier sur la rive droite de la rivière. L'administration reculait devant la dépense de ce projet; les habitans de Binic, pour le faire adopter, se sont chargés de l'exécuter eux-mêmes à des prix auxquels n'eût souscrit aucun entrepreneur. On ne dit pas qu'ils aient gagné sur le marché; mais leur intelligence avait prévu les effets de leur dévouement, et l'air de

prospérité du bourg témoigne que leurs sacrifices n'ont point été infructueux. Depuis deux cent quarante ans, les armemens pour la pêche de la morue n'ont discontinué à Binic que dans les temps de guerre générale; le mouvement annuel du port dépasse souvent 20,000 tonneaux, et, pour l'accroître encore, il ne faudrait que perfectionner les chemins qui rayonnent alentour.

La mer se dégage au sud des roches de Saint-Quay, et l'on ne trouve plus, jusqu'à la pointe du Roselier, que trois écueils : partout ailleurs ce serait beaucoup; ce n'est rien pour la baie de Saint-Brieuc.

Le fond de la baie et le port du Légué sont signalés au loin par les édifices qui couronnent la montagne de Saint-Brieuc et par le grand vide que forment à côté l'anse et la vallée d'Yffiniac. Le navire qui, venant de l'ouest par un beau temps, cherche l'atterrissage de Saint-Brieuc entre avec le flot dans les passes occidentales de l'île Bréhat, et, rapidement entraîné jusqu'en travers des roches de Saint-Quay, il marche ensuite au sud-sud-est jusqu'à ce que, parvenu sur la direction de la vallée du Gouet, il tourne à l'ouest et entre dans la rivière par le plein de la marée à laquelle il s'est abandonné au détour des Héaux. Il a fait ainsi 33 milles en moins de cinq heures. Le navire venant de l'est termine avec encore plus de facilité sa course par la même manœuvre.

Le Gouet débouche au fond de la baie par une vallée étroite et profonde sur une longue plage sablonneuse, où ses eaux divaguent à mer basse. A gauche de l'embouchure est l'anse de Port-Aurèle, bordée de roches accores et couverte du nord par la pointe du Roselier. A droite se dresse, à 66 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le cap qui sépare la vallée du Gouet de l'anse d'Yffiniac, la vieille tour de Cesson : ce monument de l'architecture militaire du xiv<sup>e</sup> siècle était autrefois entouré d'un double fossé creusé dans le roc. La tour se rendit en 1592, après avoir essuyé quatre cent cinquante volées de canon, au duc de Mercœur, qui tenait pour la ligue; le duc de Brissac la reprit en 1598 pour Henri IV, et en fit démolir à la mine la face occidentale : ainsi réduite à la forme d'un demi-cylindre, elle sert de retraite aux oiseaux de proie et d'amers aux navigateurs.

L'entrée du Gouet décrit une courbe aplatie dans laquelle ne pénètrent pas les agitations de la mer. Le port du Légué y est établi et est fermé à deux kilomètres de l'embouchure par un pont sur lequel passe la route de Saint-Brieuc; il consiste en un canal d'une trentaine de mètres de largeur, bordé de beaux quais et pourvu de cales et de magasins. La population s'est fixée de préférence sur la rive gauche, à l'exposition du midi.

Saint-Brieuc est situé à moins d'un kilomètre en arrière du Légué, sur le cap escarpé au pied duquel se bifurquent la vallée du Gouet et

celle du Gouëdic. Le saint dont la ville porte le nom débarqua de la Cambrie sur ce rivage en 545. Il ne songeait évidemment point à fonder un établissement maritime, et plaça sa retraite au milieu des bois, sur un lieu élevé, tel que ceux d'où les patriarches aimaient à faire monter leurs prières vers le ciel. Il y bâtit un monastère, fit des défrichemens, et bientôt quelques habitations se groupèrent alentour. Au ix<sup>e</sup> siècle, le monastère fut érigé en évêché. Plus tard, une population attirée par la force défensive de la position y trouva, sous la protection d'une enceinte crénelée, la seule sécurité qu'ait comportée pendant plusieurs siècles l'état politique de la Bretagne. Les vieux remparts sont tombés lorsqu'ils n'ont plus été qu'une gêne inutile, et de belles promenades en occupent aujourd'hui la place. Doté, par la division du territoire en départemens, d'établissemens que lui refusait l'ancienne organisation provinciale, Saint-Brieuc a doublé depuis 1789, et cette ville est avec 14,053 habitans le chef-lieu d'un département qui en compte 632,613. Sa population n'est que le quarante-cinquième de celle du ressort, et ce n'est point assez pour exercer sur le pays une influence considérable.

Le Légué passe, on ne saurait dire pourquoi, pour le faubourg de Saint-Brieuc : les deux populations sont séparées plutôt que réunies par la raideur des rampes qui les font communiquer. Sauf une étroite issue ouverte par la route de Pontrieux, on ne sort du Légué qu'en passant au travers de Saint-Brieuc, et l'établissement maritime est emprisonné entre des vallées sans routes et des routes rebutantes d'escarpement. Lorsque des tracés excellens s'offraient d'eux-mêmes pour le service du port, on leur en a préféré de détestables. Était-ce crainte que l'aplanissement de l'accès du rivage n'y attirât la population des hauteurs, et qu'une assistance intelligente accordée aux intérêts maritimes n'amointrit, par les comparaisons auxquelles elle donnerait lieu, les créations du vi<sup>e</sup> siècle? Je ne sais; mais, soit effet de rivalités locales, soit indifférence de l'administration, c'est sans utilité pour notre puissance navale que le chef-lieu de l'un de nos départemens les plus populeux est assis au centre d'un territoire fertile, au fond d'une baie ouverte sur la mer la plus fréquentée du globe.

La construction de quais et de bassins sur une rive accessible aux navires n'est pas toujours le meilleur moyen de les attirer : la perfection et la multiplicité des artères intérieures par lesquelles se forment ou se débitent les cargaisons importent davantage encore à la navigation. La circulation maritime augmente ou décroît avec la circulation territoriale à laquelle elle correspond, et, pour animer l'une, il ne faut souvent que développer l'autre. Deux millions dépensés au Légué à la construction de 1,550 mètres de quais n'ont exercé aucune influence sensible sur le tonnage local. Ce tonnage eût probablement doublé, si

Pon eût consacré le quart de cette somme à réunir le port à la route de Brest par un tracé latéral au Gouet, à diriger par le vallon du Gouëdic une rampe adoucie vers le faubourg oriental de Saint-Brieuc et les routes de Quintin, de Moncontour et de Loudéac, enfin à percer, en côtoyant horizontalement l'anse d'Yffiniac, une route directe vers Lamballe et Paris. La longueur totale de ces trois tronçons serait de quinze kilomètres; en abrégant les distances, en évitant les pentes, ils procureraient une économie moyenne d'environ 2 fr. sur chaque tonne tirée du Légué. L'agriculture gagnerait encore plus que le commerce à cet allègement des frais de transport. La plage vers laquelle convergeraient les routes à ouvrir est un inépuisable dépôt de tangué; le territoire adjacent est, comme celui de la côte du Mont-Saint-Michel, exclusivement granitique et tertiaire, et l'amendement calcaire y produit les mêmes effets. Faciliter l'extraction de la tangué, c'est élargir la surface fécondée. Les cantons de Saint-Brieuc, de Châtelaudren, de Plouagat, de Quintin, de Moncontour et de Lamballe, qui sont à portée du Légué, comprennent une étendue de 96,283 hectares, dont 12,990 sont encore incultes, et avec de bonnes routes ils extrairaient 4 à 500,000 tonnes de tangué. Un accroissement de produits agricoles d'environ 3 millions de francs répondrait à ce mouvement.

L'exécution de travaux si féconds serait aujourd'hui d'autant plus opportune que les environs de Saint-Brieuc ont de graves pertes à réparer. Ils prospéraient naguère par la fabrication des toiles de Bretagne. La petite ville de Quintin en était le principal marché, et il s'y faisait annuellement pour 10 à 12 millions d'affaires. Cette industrie des chaumières remplissait les intervalles des travaux des champs; elle a succombé sous la concurrence des toiles de Belgique, ou plutôt des machines qui les tissent. La Belgique n'a jamais montré beaucoup de gratitude pour les faveurs que nous accordons à ses manufactures; mais exerçât-on les représailles que pouvait attirer la protection dont son gouvernement couvrait naguère la piraterie littéraire, la vieille fabrication bretonne ne serait pas pour cela ranimée. En effet, elle trouverait les marchés du dehors encombrés des produits de sa rivale, et les procédés modernes de filature et de tissage s'établiraient à Saint-Brieuc même, que le vide fait dans les campagnes ne serait pas mieux comblé; la dissémination qu'on regrette serait vaine par le voisinage de grands ateliers aussi bien que par la concurrence étrangère. L'affaiblissement de l'ancienne industrie locale est donc irrémédiable, et il ne reste qu'à reporter sur de nouveaux objets les habitudes de travail qu'elle a fait naître. L'aspect général du pays, les coutumes, les préjugés, les tendances de ses habitants, tout annonce que les seules industries qui puissent y prendre racine sont celles qui se rattachent immédiatement à la culture et à la navigation. Le Breton n'est point fait

pour la vie renfermée des fabriques : il lui faut l'air du ciel, la paix des champs, le retentissement de la mer, et jusqu'aux brumes et aux écueils blanchis d'écume de ses rivages : il réussit dans tout ce qui le rapproche de ces éternels objets de ses affections; il ne recueille en dehors que mécomptes. Aussi les branches les plus humbles de l'industrie agricole et de l'industrie navale sont-elles ici susceptibles de prendre des développemens spéciaux, et la culture maraîchère des environs de Saint-Brieuc n'est point celle dont il y a le moins à attendre. Cette culture est renommée dans toute la Bretagne : les facilités qu'elle fournissait pour la formation des approvisionnemens de bord contribuèrent, dès le règne d'Henri IV, à imprimer dans la baie l'essor aux armemens pour la pêche de la morue, et de nos jours les besoins des équipages des terreneuviers ont, par un juste retour, élargi les débouchés de la culture. L'industrie maraîchère s'étend actuellement sur presque toutes les communes du canton de Saint-Brieuc; comme dans le voisinage immédiat de Paris, elle se combine avec la culture des céréales, des fourrages, des racines, et l'on pourrait prétendre sans exagération qu'elle a quadruplé depuis quarante ans les produits du sol qu'elle occupe. Elle s'applique principalement aux choux et aux oignons; mais l'art d'approprier ces légumes au service des voyages de long cours n'a pas pris la même extension que celui de les faire croître. Si la marine bretonne a besoin de choucroute, elle la fait venir de Strasbourg, et lorsque des procédés nouveaux, mettant des substances alimentaires d'un usage éphémère en état de traverser le temps et l'espace, ouvrent le commerce du monde à ce qui n'était que le commerce d'une province, ce pays, pour lequel ils semblent inventés, ne paraît pas s'en douter. Des légumes frais exposés à une température de 40 à 50 degrés se réduisent, par la vaporisation de l'eau qu'ils contiennent, au sixième de leur poids primitif, et, comprimés ensuite à la presse hydraulique, ils se condensent jusqu'à la pesanteur spécifique de 0,65; c'est à peu près celle du bois de sapin. Conservés dans cet état pendant plusieurs mois, pendant plusieurs années, transportés sous les latitudes les plus diverses, ils reprennent, par la simple immersion dans l'eau tiède, le volume, le poids, la saveur et jusqu'à l'aspect qu'ils avaient perdus (1). Pour ne citer ici que des faits officiellement constatés par l'administration de la marine, des choux embarqués sur *l'Astrolabe* le 29 janvier 1847 et revivifiés en janvier 1851 ont été trouvés très bons; les légumes mis en expérience à Cherbourg ont si bien repris leur couleur et leur flexibilité naturelle, qu'ils semblaient nouvellement cueillis; quelques-uns avaient, à s'y méprendre, l'aspect des légumes frais. On ne sent quelle heureuse influence doivent exercer

(1) Voir les Mémoires de l'Académie des sciences, t. XXXII, 1851.

sur la navigation les procédés de M. Masson qu'en voyant, au bout d'une longue traversée, le dégoût des vivres secs, précurseur des maladies, s'emparer des équipages. Le cri de *terre!* ne retentit si vivement à l'oreille du marin, ne ranime si bien son énergie que parce qu'il répond à son insu à l'un des besoins les plus pressans de notre nature. On ne désire avec tant d'ardeur le rivage que parce qu'on se trouve mal à la mer. *Terre!* cela veut dire vivres frais et retour de la santé, de la force et de la joie. Il ne s'agit plus aujourd'hui, pour faire accompagner chaque navire des produits toujours verts des jardins du rivage, que de rendre vulgaires des procédés dont le moindre mérite est le bon marché. La condition du marin n'aura pas reçu de plus grande amélioration depuis plusieurs siècles. C'est ainsi que les sciences, donnant ce dont les révolutions font un leurre, mettant à la portée des classes les plus humbles de la société les biens qu'enviaient naguère les classes les plus fortunées, établissent entre les hommes plus de véritable égalité que n'ont jamais fait les institutions politiques : le plus pauvre d'entre nous franchit aujourd'hui la distance de Paris à Versailles en moitié moins de temps que ne le faisait Louis XIV au comble de sa puissance, et bientôt la chaudière du simple matelot sera pourvue d'alimens interdits, sur les galères du xvii<sup>e</sup> siècle, à la célèbre table du duc de Vivonne. L'arrondissement de Saint-Brieuc possède les élémens indispensables de cette révolution; qu'il sache les mettre en œuvre, et il remplacera l'industrie qui lui échappe par des industries dont la concurrence étrangère ne le dépouillera pas plus que de la fécondité de son sol ou de la navigation de sa baie.

Si l'industrie de la salaison est si peu avancée dans le département des Côtes-du-Nord, ce n'est assurément faute ni de débouchés ouverts par la navigation, ni d'abondance de bétail. Le porc est l'animal le plus multiplié du pays; c'est aussi celui dont la race est la plus défectueuse, et si des croisemens intelligens l'amenaient à une transformation semblable à celle qu'ont opérée dans le département de Seine-et-Oise l'influence et les exemples de la ferme de Grignon, la valeur de la chair obtenue par la quantité de denrées affectée à cette destination serait singulièrement accrue. Le bœuf de la Bretagne, au contraire, est par la saveur et la fermeté de sa chair très préférable à ceux des bords de l'Elbe et de la Hollande, et cependant la marine des côtes méridionales de l'Angleterre tire de Hambourg une grande partie de ses salaisons. Il en coûterait peu dans les Côtes-du-Nord, où ne manque aucune des conditions naturelles du succès, d'emprunter à l'Alsace et à l'Allemagne des procédés dont l'application n'exige que des soins tout-à-fait vulgaires.

Une sorte de salaison tout aussi délicate que celle des viandes est depuis plus de deux siècles familière aux riverains de la baie : c'est



celle de la morue, et qui réussit dans l'une peut à coup sûr réussir dans l'autre. Le Légué par sa position au fond de la baie, Saint-Brieuc par les facilités que procure aux affaires la principale agglomération d'hommes et de capitaux du pays, sont devenus le centre des opérations de la pêche de Terre-Neuve. Les ports de la baie font aujourd'hui le huitième de la totalité de nos armemens pour le banc (1), et une institution que devraient s'approprier beaucoup d'autres régions maritimes établit entre eux un lien dont le point d'attache est à Saint-Brieuc : c'est la *Société d'assurance mutuelle de la baie*. Elle prend à son compte tous les risques de mer que peuvent courir les navires destinés à la pêche de Terre-Neuve, depuis le départ de Bretagne jusqu'au retour, y compris les voyages faits pour le placement du poisson, soit sur les côtes orientales de l'Amérique, soit sur les côtes européennes de l'Océan, soit sur les côtes de la Méditerranée : elle pourvoit à ses charges par la perception de primes graduées sur la valeur et le plus ou moins d'extension des opérations des navires. Les statuts de cette association, dont tous les membres se connaissent, dont tous les objets s'apprécient entre hommes du métier avec une rigoureuse équité, sont d'une remarquable sagesse, et n'ont jamais donné lieu à aucun débat qui ait éclaté au dehors. Ces statuts sont publics, mais les résultats économiques de l'association demeurent secrets entre les intéressés. S'il est vrai, comme on l'affirme à côté d'eux, que les charges de cette mutualité soient inférieures de moitié aux primes fixes qu'exigent dans des circonstances analogues les assureurs maritimes ordinaires, il est fâcheux que ces résultats ne reçoivent pas une publicité qui ferait des prosélytes au système. L'influence salutaire exercée par l'association sur les soins donnés aux armemens paraît n'avoir pas moins contribué que l'économie de la gestion au succès obtenu.

Il ressort de cet aperçu que les élémens d'un établissement maritime puissant entre les établissemens secondaires sont épars au Légué, à Saint-Brieuc et dans les environs, mais presque réduits à la stérilité par leur isolement. Quelques kilomètres de routes tracés avec intelligence, quelques travaux à la mer, dont un coup d'œil jeté sur l'ensemble de la baie fait sentir l'avantage, quelques sacrifices d'amour-propres locaux obtenus, — et le port obscur de Saint-Brieuc prendrait rang parmi les bons ports de la Manche. Tout le département des

(1) Les contingens se sont répartis en 1850 de la manière suivante :

Paimpol. . . . .	1 bâtiment et	57 hommes.
Portrieux. . . . .	4 —	246 —
Binic. . . . .	11 —	520 —
Le Légué. . . . .	11 —	597 —
Dahouet. . . . .	2 —	62 —

En tout. . . . 29 bâtimens et 1,412 hommes.

Côtes-du-Nord devrait se coaliser pour cet agrandissement de son chef-lieu. La France a le tort de classer ses départemens et de dispenser entre eux les parts favorables du patrimoine commun beaucoup moins en raison de leur importance réelle que de celle des chefs-lieux, et le département des Côtes-du-Nord, qui est le cinquième dans l'ordre des populations et le cinquante-sixième sur l'échelle des chefs-lieux, est fort intéressé à ce que Saint-Brieuc ne s'obstine pas à rester sur un degré si inférieur à celui où tout l'appelle à monter.

A la sortie du chenal du Légué, le navigateur voit l'anse d'Yffiniac s'enfoncer au sud entre des roches accores. L'anse a 5 kilomètres de profondeur et 800 hectares de superficie. Les moindres barques y seraient en perdition : les vents et les marées y poussent incessamment un mélange de débris granitiques et de coquilles mouluës qui l'aurait depuis long-temps comblée sans l'action d'un ruisseau qu'elle reçoit par le fond, et qui, divaguant à mer basse sur la grève, affouille et repousse les dépôts de la haute mer. L'agriculture et la navigation gagneraient également à ce que le ruisseau d'Yffiniac fût rejeté et contenu dans un chenal latéral, qui viendrait déboucher perpendiculairement à celui du Gouet, au pied de la tour de Cesson. Cette affluence d'eau améliorerait l'accès du Légué, et la culture maraichère de Saint-Brieuc, qui enveloppe déjà l'anse, trouverait dans les alluvions désormais stables qui lui seraient livrées le champ le plus riche dont elle puisse ambitionner la conquête.

Deux ports seulement s'ouvrent sur la côte orientale de la baie. A trois lieues de l'embouchure du Gouet, au-dessous de la pointe de Pleneuf, une coupure qui semble le résultat de l'écartement de roches granitiques d'une quarantaine de mètres d'élévation conduit à un échouage intérieur sur lequel les marées de pleine et de nouvelle lune jettent une couche de cinq à six mètres d'eau. C'est le port de Dahouet. Jusqu'à ces derniers temps, le chenal, obstrué de rochers, n'était praticable que pour les pêcheurs du voisinage; aujourd'hui dégagé, il reçoit des bâtimens du commerce et donne passage à des navires armés pour la pêche de la morue. Dahouet est le port des cantons de Lamballe et de Pleneuf. Les grains de ce territoire sont des meilleurs de la Bretagne; ils pèsent dans les années ordinaires quatre-vingt kilogrammes par hectolitre et sont par conséquent très propres à la fabrication des farines d'armement. L'importance du commerce de grains de la baie de Saint-Brieuc avec l'Angleterre et la Hollande était signalée, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, dans les comptes-rendus de l'intendance de Bretagne à Louis XIV. Le pays gagnerait beaucoup à ce que ces exportations eussent lieu sous la forme de farines; mais l'extrême imperfection des moulins ne permet pas encore qu'il en soit ainsi, on n'y sait pas même employer la moitié des forces motrices disponibles. Néanmoins une

usine perfectionnée, établie sur le Gouet auprès de Saint-Brieuc, commence à donner des exemples que ses concurrens devront suivre sous peine de tomber.

Le dernier point abordable de la côte en-deçà du cap Fréhel est un petit port qui n'a point encore obtenu la part d'attention due à son passé, et, si je ne m'abuse, à son avenir. Le joli village d'Erquy s'élève sur l'emplacement de la *Rheginea* de la table théodosienne. Des médailles, des fragmens de mosaïques trouvés dans le sol, des tronçons de voie romaine alignés dans la direction de Corseult sont les seuls vestiges connus de cet établissement maritime et militaire des Romains. Les anciens du village prétendaient, au commencement de ce siècle, avoir encore vu des débris de murailles de la ville antique mis à découvert par les marées des équinoxes. Quelle que soit la valeur de ce témoignage, il vaudrait mieux, à juger de l'ancien état de la plage par les traces de l'action qu'y exercent les élémens, chercher les restes de *Rheginea* en arrière qu'en avant du rivage. Les sables, poussés par les vents d'ouest, ont comblé le fond de l'anse; elle pénétrait autrefois beaucoup plus avant qu'aujourd'hui dans les terres : le port romain ne pouvait pas être ailleurs qu'à la place où l'on ne voit plus qu'une lagune, et la ville dont il était le cœur devait lui être adjacente.

Erquy est situé au pied de gracieuses collines, au fond d'une anse ouverte à l'ouest entre les roches de la Houssaye et un cap élevé qui l'abrite du nord par une saillie de deux mille mètres; l'anse, qui a cinq cents mètres d'ouverture et mille de profondeur, s'arrondit sur une plage sablonneuse. L'entrée est masquée du côté du large par des écueils entre lesquels s'ouvrent quatre passes très sûres pour qui les connaît. En dehors de l'anse, le cap abrite des vents d'amont une petite rade où l'on mouille par quatre à cinq brasses d'eau, sur un très bon fond de sable. Cette rade a servi de refuge à Duguay-Trouin dans une des actions aventureuses de sa jeunesse. Il commandait le *Coëtquen* de 18 canons, et avait pour matelot un bâtiment d'égale force. Ayant fait rencontre, au nord de l'île Bréhat, de trente navires marchands conduits par deux corvettes anglaises, il se chargea de l'escorte et livra le convoi à son compagnon. Les deux corvettes enlevées, il regagnait l'île avec quatorze prises, lorsque survinrent cinq bâtimens de guerre anglais qui lui en reprirent deux. Duguay-Trouin, pour dégager son camarade que les roches de Bréhat mettaient suffisamment à couvert, prit chasse devant les Anglais et les conduisit droit à Erquy : ceux-ci connaissaient mal l'atterrage; les plus opiniâtres manquèrent se briser sur les roches dont il est semé, et, après quelques jours de blocus, ils perdirent patience et s'éloignèrent. Cela se passait en 1692; Duguay-Trouin avait par conséquent dix-neuf ans. Les Anglais ne se sont depuis lors que trop familiarisés avec ces para-

ges : pendant les dernières guerres, leurs croiseurs, s'embusquant derrière l'ilot rocheux du Verdelet, surveillaient de là toute la baie, et le 12 mars 1796 un convoi de douze voiles, allant de Brest à Saint-Malo sous l'escorte de la corvette *l'Étourdie*, fut brûlé en rade même d'Erquy par une frégate, deux bricks et un lougre commandés par sir Sidney Smith. La station que Vauban voulait établir dans les eaux de Bréhat servirait à prévenir de pareilles insultes.

Le mouvement du port d'Erquy, bien modeste encore, car il n'a atteint 3,834 tonneaux qu'en 1850, est au début d'un progrès qui peut aller fort loin. Il devra cet avantage à un gisement de grès siliceux, éminemment propre au pavage, qui l'enveloppe du côté du nord. Cette formation constitue toute la côte, sur un développement de vingt-quatre kilomètres, entre le fort de la Latte et le port d'Erquy. Je l'ai côtoyée par mer sur toute sa longueur : la largeur sous-marine en est mal connue, mais elle est visiblement beaucoup plus considérable que celle de la bande territoriale qui s'appuie au midi sur le granit. Ce grès appartient aux terrains de transition du système silurien; il affecte une transparence supérieure à celle de la porcelaine, avec des teintes variées entre le rose et le vert tendre : la première de ces teintes est la dominante, et quand, aux heures de basse mer, le soleil fait refluire, au pied des falaises noirâtres et sur les talus des écueils qui se déploient à l'ouest du cap Fréhel, les galets qu'y roulent les flots, on croirait de loin les grèves revêtues d'un lit de feuilles de rose. Les terrains de transition des côtes de Bretagne et de Normandie recèlent plusieurs gisemens analogues à celui-ci; le plus connu s'exploite aux portes de Cherbourg, mais je ne sais aucun grès comparable, pour la finesse et la dureté, à celui d'Erquy.

La seule partie de ce gisement où l'extraction soit économique et facile est celle qui s'étend du port aux Bouches d'Erquy. J'ai essayé d'en reconnaître la limite méridionale, et j'en évalue la superficie à 650 hectares; elle forme un plateau de 70 mètres de hauteur moyenne au-dessus du niveau de la mer, et peut être considérée comme inépuisable. Ce n'est pas un médiocre avantage dans un lieu si bien situé pour l'exportation.

On a commencé, il y a peu d'années, à façonner en pavés le grès d'Erquy. Les essais de ce pavé faits dans les villes voisines n'ont point été défavorables; à Rennes et à Saint-Malo, on l'a trouvé moins cher que le granit et très préférable pour l'usage et la durée. Les gens du monde qui parcourent dans d'élégans équipages les rues de Paris et de Londres ne traitent le pavé qu'avec un suprême dédain : les cochers de fiacres et les rouliers le maudissent souvent, les gens à pied quelquefois; mais les uns et les autres réfléchissent rarement sur les services que rend un objet si grossier, et se doutent peu de ce qu'il faut

de labeurs et d'intelligence pour le tenir en état dans une capitale d'un ou deux millions d'ames. Le monde vit de choses vulgaires, et, pour juger de l'influence qu'exercent sur notre existence ces humbles cubes de grès, supposez Paris dépavé : en huit jours, la vie et le mouvement s'éteignent; les immondices s'accroissent et fermentent au sein de la population; la ville n'est plus qu'un cloaque infect; elle apprend, sous l'aiguillon des privations et des épidémies, à honorer le mérite méconnu, et bientôt un paveur y devient un personnage infiniment considérable. Ne médions donc point du pavé, surtout à propos d'une navigation qui peut lui devoir un brillant avenir (1).

L'entretien de la voie publique exige dans l'intérieur de Paris un million cinq cent mille pavés, et coûte 4,500,000 francs, dont moitié pour la fourniture du grès. Chacun de nous use donc, plus d'un lecteur de la *Revue des Deux Mondes* l'ignorait peut-être, un pavé et demi par an. Les besoins doivent être les mêmes à Rouen et au Havre, villes marchandes où la circulation est fort active, mais moins bien desservie, et, dans les cas où le Parisien se contente d'un pavé et demi, aucun provincial n'a l'indiscrétion de prétendre à plus d'un pavé. Comptons donc cent mille pavés pour Rouen et trente-deux mille pour le Havre. Les villes intermédiaires servent à l'écoulement des pavés de rebut.

On sait que le pavé des villes de Paris, de Rouen et du Havre est fourni par les carrières de grès siliceux fort nombreuses dans les deux couches de sables supérieurs et de sables moyens du terrain géologique de Paris. Les principales exploitations sont situées sur les bords de l'Yvette, de la Marne, de l'Oise et dans la forêt de Fontainebleau. Aucun concours n'a jamais été, que je sache, ouvert entre le pavé de la vallée de la Seine et celui d'Erquy; mais le premier appartient à une formation moins ancienne, sa pesanteur spécifique n'est que les quatre cinquièmes de celle du second, et à juger du service de chacun par sa dureté et par les effets destructifs d'un frottement réciproque, le pavé d'Erquy doit durer plus de deux fois autant que l'autre. On pourrait donc trouver son compte à le payer plus cher. L'excédant de durée se traduit en effet en économie de main-d'œuvre; un bon pavé donne beaucoup moins de boue qu'un mauvais, et les frais de nettoyage se réduisent d'autant. Les économies qui s'expriment en chiffres sont insignifiantes auprès des avantages que procure au public la bonté du pavé : le parcours de la rue dégagée de boue, moins obstruée par les réparations, devient plus facile, plus rapide; c'est pour les hommes et les animaux l'épargne du temps et de la fatigue. C'est quelque chose que la commodité et l'agrément de la circulation, que le bon

(1) Dans les détails qui suivent, j'ai profité des instructives recherches de M. Darcy, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, sur le *pavage et le macadamisage des chaussées de Londres et de Paris*. (Paris, in-8°, 1850.)

marché du transport : la salubrité de la voie publique est d'un intérêt bien supérieur encore. Les savans font de pénibles recherches sur les causes des pestes du moyen-âge : les villes de ce temps n'étaient pas pavées, et celles de l'Orient ne le sont pas encore; ce simple fait explique les ravages de fléaux dont nous sommes exempts, et les ingénieurs du pavé de Paris préviennent cent fois plus de maladies que la faculté de médecine n'en guérit. Nous n'avons plus la peste, il est vrai; mais la source des malignes influences qui débilitent sourdement la population des rez-de-chaussée donnant sur la rue est-elle tarie? Que de tailles gracieuses s'étiolent, que de frais visages se fanent, que d'existences languissent et s'éteignent prématurément dans les boutiques de Paris par l'effet des miasmes dus à la porosité du grès de Fontainebleau! Et ces effluves ne s'élèvent-elles jamais au niveau des étages supérieures? Les carrières d'Erquy seraient la fontaine de Jouvence des demoiselles de comptoir, et si la classe respectable des honnêtes gens qui vont à pied est celle qu'affecte le plus l'état du pavé, il est permis, dans un pays qui a la prétention d'être gouverné dans l'intérêt des masses, de s'arrêter sur un pareil objet.

Comptons maintenant. A Paris, à Rouen, au Havre, le pavé cubique de 23 centimètres de côté, dimension que l'expérience a consacrée comme la mieux appropriée à la nature de la pierre et à celle du service qui lui est imposé, coûte 500 fr. le millier. Un pavé a moyennement à Paris trente-trois ans de durée; réduisons, par courtoisie pour les carrières du bassin de la Seine, celle du pavé d'Erquy à cinquante ans : son admission dans le service de Paris procurera une économie d'un tiers sur les frais de main-d'œuvre. Mais le bon marché des fournitures en accompagnera ici la bonne qualité. Les carrières d'Erquy sont baignées par la mer, et si des travaux peu dispendieux appropriaient l'atterrage à sa nouvelle destination, le millier de pavés embarqués n'y coûterait pas plus de 120 francs. Il pèse trois tonnes; le transport et les faux frais reviendraient :

Pour le Havre, à. . . . .	195 francs;
pour Rouen, à. . . . .	205 francs;
pour Paris, à. . . . .	240 francs;

on épargnerait donc 185, 175 ou 140 francs par millier, suivant celle de ces trois villes qu'il s'agirait d'approvisionner.

Nos voisins les Anglais ont encore plus besoin que nous des carrières d'Erquy. La circulation est plus considérable, l'humidité plus grande, et les matériaux moins résistans chez eux qu'en France. Il passe par jour 10,750 chevaux sur le boulevard des Italiens, la voie la plus fréquentée de Paris; il en passe 30,000 sur le pont de Londres, et les maisons du Strand et de Cheapside, toujours frémissantes de la

trépidation du sol qui les porte, s'inclinent et surplombent, menaçant à leur tour les véhicules qui les ébranlent. On ne parcourt pas les rues de Londres sans éprouver un sentiment de commisération pour les êtres à deux et à quatre pieds qui, exclus de l'usage du trottoir, sont réduits à celui de la chaussée; mais l'aspect de leur gêne est moins triste encore que la lecture des enquêtes, mémoires, délibérations, où les conseils de paroisse exposent les tourmens que leur cause la difficulté de maintenir la viabilité des rues. Les grès de Kent et de Middlesex sont broyés comme le grain sous la meule par les milliers de roues et de pieds de chevaux qui les bocardent sans relâche. L'alderman Wood a beau importer dans son pays les chaussées à *trams* dont il a fait la découverte à Milan et les garnir de granit d'Aberdeen; son granit devient glissant, et des centaines de jambes cassées protestent contre les perfectionnemens qu'il introduit. Sir James Mac-Adam appelle tout aussi vainement à son aide jusqu'à l'Inde et à la Chine; les galets de Bombay et de Macao ne lui réussissent guère mieux que ceux de l'Europe, et une dépense annuelle de 54 francs par mètre courant pour l'entretien de la chaussée en cailloutis du pont de Westminster la maintient à peine contre l'action des vingt-deux mille chevaux qui la triturent chaque jour. Le désespoir des ingénieurs a tout essayé, jusqu'au pavé de caoutchouc, tout excepté le grès d'Erquy, celui des matériaux à portée de Londres qui coûterait le moins et remplirait le mieux sa destination. La longueur développée des rues, qui n'est à Paris que de 425 kilomètres, est de 1,126 à Londres, et, sans prétendre régler le *droit au pavé* du citoyen anglais, on peut remarquer que, d'après la consommation du Parisien, il faudrait à la ville de Londres au moins trois millions, c'est-à-dire quatre-vingt-dix mille tonnes de pavés d'Erquy par année. Les autres villes des côtes méridionales d'Angleterre ne tarderaient pas à profiter des exemples de la capitale; elles emploieraient dans leurs rues et sur leurs routes environ quarante mille mètres cubes de pavés de petits échantillons ou de cailloutis confectionnés avec les débris de la fabrication principale.

Ce simple aperçu des besoins de la France et de l'Angleterre montre que la plus injustement dédaignée de toutes les industries pourrait doter le port d'Erquy d'une importance navale dont n'approcha jamais celle que l'antique Rhéginea dut à la puissance romaine. Tout est à faire, mais tout est disposé par la nature pour l'établissement industriel et maritime qu'appellent les bancs de grès d'Erquy. Les moyens de débarquement et d'embarquement actuels sont barbares, la ligne d'acostage des navires est tout encombrée de quartiers de roches; mais il suffirait d'une campagne pour tout transformer. Un jour, peut-être prochain, l'exploitation se déploiera par étages sur toute une ligne de trois kilomètres; des voies ferrées réuniront les chantiers des

carriers aux quais d'un bassin à flot qui n'est pas moins nécessaire pour l'économie et la rapidité des chargemens que pour la sûreté de nombreux navires. La place de ce bassin est marquée par la lagune fiévreuse qui, vestige presque effacé du port romain, désole chaque automne par ses effluves la population voisine. Pour le moment, il conviendrait d'élargir l'échouage par l'enlèvement des roches à fleur de plage qui le garnissent au sud et d'en augmenter la sûreté en fortifiant la digue naturelle de la Houssaye. Chacune de ces dépenses serait très faible comparativement à l'avantage produit.

Le port d'Erquy est le seul point par où le gisement de grès soit attaquable. Si l'exploitation se développait beaucoup, elle tenterait probablement d'élire un second champ sur la plage sablonneuse des Bouches d'Erquy. Ouverte au nord, à mi-chemin du port au cap Fréhel, la plage s'enfonce entre les escarpes du grès et sert de refuge aux bateaux de pêche du village des Hôpitaux. Trois petits ruisseaux se déchargent au fond, et sans doute il ne serait pas impossible de contraindre leurs eaux réunies à creuser dans les sables sur lesquels elles divaguent un chenal praticable. En attendant cet avenir, les Bouches d'Erquy n'offrent au présent que des dunes à revêtir de bois et quelques hectares de bonne terre à endiguer.

Le bon marché des subsistances est une des conditions essentielles de l'établissement des industries qui occupent beaucoup de bras. Erquy est, sous ce rapport, un des points les plus favorisés de la côte de Bretagne. Si l'équilibre actuel entre les ressources et les besoins était troublé par la survenance d'une nombreuse colonie d'ouvriers, il serait facilement rétabli par le défrichement de 1,547 hectares de terres incultes qui s'étendent du cap d'Erquy au cap Fréhel. Les empiétemens commis par quelques riverains sur la partie communale de ces terres prouvent suffisamment combien elles sont susceptibles de devenir productives. Il ne manque, pour les féconder, que de la chaux, et les bâtimens employés à l'exportation du grès pourraient rapporter plus de pierre calcaire que n'en réclamerait l'amendement de toutes les terres du rivage adjacent.

Voilà le périple de la baie terminé. La ligne droite du cap Fréhel à Bréhat, au sud de laquelle elle s'ouvre, est plusieurs fois coupée par les festons d'une ligne de niveau, en dedans de laquelle la profondeur est inférieure à vingt brasses, et va diminuant presque régulièrement jusqu'à la côte. Cette ligne, facile à reconnaître à la sonde, n'est guère franchie que par les bâtimens obligés par leur destination à braver les écueils dont la baie est semée. Parmi ces écueils, les plus nombreux hérissent les avenues des ports, et la périlleuse nécessité de les ranger de près pour accoster la terre est singulièrement aggravée, pendant une partie de l'année, par le fâcheux établissement des ma-



rées. L'établissement est vers six heures du soir (1); ainsi, dans les quatre ou cinq jours des marées de vive-eau, les seules où les ports soient accessibles pour les grands bâtimens, le plein de la mer se place entre cinq et sept heures, tant du soir que du matin. Pendant la mauvaise saison, ces heures appartiennent à la nuit. Nous adoucissons quelquefois la rigueur des lois de la nature en modifiant, dans la mesure de notre faiblesse, les circonstances auxquelles elles s'appliquent. S'il est impossible ici de soustraire la navigation à la coïncidence des brumes, des gros temps et de l'obscurité, on peut au moins assainir les atterrages et raser, soit au niveau des plages, soit à celui des basses mers, les roches qu'elle risque le plus souvent de heurter. C'est ce qu'on a fait pour les Galettes, qui masquaient l'entrée du Légué : c'est ce qu'on devrait faire aux abords de tous les autres ports de la baie.

Considérés dans leur ensemble, les écueils de la baie se groupent sur les côtés, et laissent libre au milieu un canal large et profond, qui, marchant du nord au sud, s'épanouit à l'approche de la terre et aboutit aux atterrages de Dahouet, de Binic et du Légué. L'entrée de ce canal est bornée à l'est par le Grand-Léjon, écueil d'autant plus redoutable, qu'élevé de 7 mètres au-dessus des plus basses mers, couvert de 5 par les plus hautes, les courans de flot et de jusant portent dessus avec une violence irrésistible, quand le vent vient à manquer. Le canal est la seule partie sûre de la baie; le flot et les vents tenant du nord, qui sont ici les plus fréquens et les plus vifs, poussent naturellement vers son extrémité les navires qui manquent par mauvaise fortune ou évitent par prudence l'entrée des ports d'aval, et il est presque toujours facile de s'y maintenir ou de s'y jeter. Cette disposition naturelle des choses met en même temps en relief les vices du domaine maritime et les remèdes qu'il y faudrait apporter. Ceux-ci seraient de deux sortes et se placeraient l'un à l'ouverture, l'autre au fond de la baie. Le premier consisterait dans l'élévation sur le Grand-Léjon d'une pyramide doublement utile comme balise méridionale du chenal de Granville et de Saint-Malo et comme indication de l'entrée du chenal de Saint-Brieuc. La construction de ce signal ne serait point une entreprise ordinaire; mais, indépendamment des ressources offertes par les métaux, il n'y a point ici de difficultés invincibles pour l'art

(1) On entend par *établissement des marées* d'un port l'heure à laquelle la marée qui suit le passage de la nouvelle lune au méridien atteint sa plus grande hauteur. Cette heure est toujours la même, et sert de point de départ pour le calcul des heures de la pleine mer dans l'intervalle entre les syzygies.

L'établissement exact des marées est :

à l'île Bréhat, à. . . . .	5 heures 48 minutes du soir.
à Paimpol, à. . . . .	6 —
au Légué et à Erquy, à. . . . .	6 — 5 —

qui fait briller à l'horizon le feu des Héaux de Bréhat. L'établissement d'un refuge central que pussent toujours gagner les bâtimens compromis dans ces parages dangereux importerait bien davantage encore. Quinze années d'observations attentives en ont désigné l'emplacement aux ingénieurs hydrographes de la marine, et la certitude de procurer ainsi à la navigation de la baie la sécurité, sans laquelle elle ne se tirera jamais de sa médiocrité, les a fait sortir de leur réserve habituelle sur les indications de travaux (1). Cet abri, dont les avantages et l'insuffisance du Port-Penthièvre font mieux que jamais sentir la nécessité, cet abri serait au Port-Aurèle : un môle, enraciné sur la pointe du Roselier et s'avancant de 400 mètres au sud-est, en rendrait la sûreté parfaite, et les navires y seraient portés sans effort par la plupart des accidens de mer dont ils sont assaillis dans la baie. La nature du fond et la proximité des matériaux renfermeraient dans d'assez étroites limites les dépenses de ce travail.

Cette construction rendrait un autre service à la région maritime et territoriale dont elle occuperait le centre : elle concourrait à lui donner la métropole qui lui manque pour attirer la navigation lointaine, le commerce et les capitaux. Le refuge du Port-Aurèle servirait d'avant-port au Légué, et le dédommagerait ainsi du désavantage de n'être pas accessible à toute marée. Malgré les obstacles suscités par l'incurie des hommes, le Légué tend à devenir le foyer des principales relations du pays : il ne faut, pour s'en convaincre, que considérer la manière dont se répartissent entre les ports de la baie le mouvement naval et les produits des douanes. Ils ont été en totalité :

En 1846,	de 140,504 tonneaux et 239,609 francs.		
1847,	de 136,396	—	et 188,533
1848,	de 127,477	—	et 178,221
1849,	de 127,546	—	et 174,468
1850,	de 133,933	—	et 145,722
1851,		—	de 199,724

La part du Légué dans la moyenne annuelle d'un mouvement de 133,153 tonneaux et d'une perception de 187,879 fr. est de 45,000 tonneaux et de 133,153 francs; c'est plus du tiers de la navigation, ce sont les sept dixièmes de l'impôt. La vente annuelle des sels pendant la même période a été de 15,812 quintaux au Légué, et de 10,102 seulement dans le reste de la baie. On peut affirmer sans témérité, d'après ces indices de l'étendue relative du marché que dessert le port du Légué, que la réalisation des améliorations qu'y réclament l'état du rivage

(1) Voir le *Pilote français*, page 132 des *Instructions nautiques* publiées au dépôt de la marine en 1851.

et celui de la mer, y développerait bientôt un mouvement égal à celui de la baie entière. Cet avantage serait l'effet d'une création et non d'un déplacement d'intérêts. Loin d'y perdre, les ports voisins y gagneraient par l'extension de leurs relations avec une place de commerce qui, sans leur rien enlever, les ferait participer aux avantages de l'extension de son rayon.

Les améliorations dont l'état doterait la baie de Saint-Brieuc n'auraient pas le sort de germes enfouis dans une terre inféconde. Dans les dix dernières années, la pêche de Terre-Neuve, que nous regardons avec raison comme notre meilleure école de matelots, a légèrement rétrogradé dans son ensemble : en 1840, les ports étrangers à la baie envoyaient à Terre-Neuve 9,933 hommes; ils descendent en 1850 à 9,368; la baie, au contraire, porte ses armemens de 1,168 hommes à 1,412. Le rapprochement des inventaires respectifs du matériel naval est encore plus remarquable : le matériel des autres ports de l'Océan réunis comprend 512,437 tonneaux en 1840 et 509,836 en 1850; tandis qu'il n'est pas même stationnaire, celui de la baie passe de 13,145 tonneaux à 19,320, et s'accroît de 47 pour 100. L'état doit aider ceux qui s'aident eux-mêmes, et quand il place ainsi les encouragemens, il ne fait qu'élargir les bases de sa puissance. Qu'on n'hésite donc point à fortifier les élémens de prospérité navale qu'a réunis la nature et que paralyse l'incurie des hommes autour de l'atterrage de Saint-Brieuc : ce sera donner à peu de frais aux villes maritimes de la côte opposée d'Angleterre une rivale qu'elles ne sauraient mépriser.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur une carte de Bretagne pour comprendre la pensée de Vauban sur la défense de cette côte et les avantages du port de refuge que nos ingénieurs hydrographes voudraient ouvrir au-dessous de Saint-Brieuc. L'atterrage de Bréhat, situé sur un angle saillant au milieu de la côte septentrionale de la Bretagne, s'avance comme un bastion à mi-distance entre Brest et Cherbourg : c'est la place de la station navale dont la protection devait, aux yeux de Vauban, couvrir tout ce qui est en arrière. Doublement précieuse pour la défense et pour l'attaque, depuis que l'application de la vapeur à la navigation a rendu les croisières plus redoutables, cette station relierait l'un à l'autre nos deux grands ports militaires de l'Océan. — L'établissement commercial se développerait au fond de l'angle rentrant adjacent et au foyer d'une aire territoriale triple de celle qui s'allonge vers Bréhat. La vieille alliance entre la marine marchande et la marine militaire ne reposerait nulle part sur des bases plus solides et plus fécondes.

---

# ÉTUDES

# ADMINISTRATIVES.

---

## LES CULTES.

---

### LES ÉGLISES PROTESTANTES ET LE CULTES ISRAËLITE. <sup>1</sup>

#### I.

Les cultes protestans reconnus par la loi se divisent, comme on sait, en deux communions principales : les églises réformées ou calvinistes, et la confession d'Augsbourg ou les luthériens.

Les calvinistes, autrefois si nombreux, lorsque figuraient à leur tête la maison de Bourbon, les Condé, les Bouillon et plusieurs des plus illustres familles de la noblesse française, sont aujourd'hui réduits à une faible minorité. Cependant Nîmes, Montauban, Castres, Bordeaux, Paris, en renferment un grand nombre. Ils sont répandus dans tous les départemens du midi et dans plusieurs de ceux de l'ouest et du nord. Le nombre de leurs ministres est de 511, répartis dans 62 départemens. Le Gard seul compte 93 pasteurs, la Drôme 41, l'Ardèche 37, le Bas-Rhin 23, l'Hérault et le Tarn chacun 22, les Deux-Sèvres et Tarn-et-Garonne chacun 20, la Charente-Inférieure 19, la Lozère 18, le Lot-et-Garonne 17, la Gironde 14, le Haut-Rhin 13, l'Ariège et la Seine chacun 9, d'autres départemens de 8 à 1. Le nombre des temples est de près de 600, dont 120 dans le Gard.

L'église évangélique de la confession d'Augsbourg est connue en France depuis seulement que l'Alsace en fait partie. Le traité de paix

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> septembre.

de Westphalie avait stipulé en sa faveur l'*uti possidetis*, notamment à Strasbourg, où, sous le régime républicain de cette ville libre et impériale, le luthéranisme était la religion dominante. Strasbourg est demeuré le siège principal de cette église; environ 30,000 luthériens y sont réunis; Paris en possède à peu près 15,000. Plus d'un quart de la population du Bas-Rhin se compose de luthériens. Quelques-uns sont disséminés dans le reste de l'Alsace; au total, ils ne sont établis que dans 9 départemens. Le nombre de leurs pasteurs est de 249, dont 159 dans le Bas-Rhin, 32 dans le Doubs, 28 dans le Haut-Rhin, 10 dans la Haute-Saône, 8 dans la Meurthe, 5 dans la Seine et 3 dans les Vosges.

Deux facultés de théologie sont ouvertes aux protestans : l'une à Montauban, spécialement affectée, ainsi que le séminaire qui y est annexé, aux étudiants du culte réformé; l'état y paie 28 demi-bourses de 200 francs; l'autre à Strasbourg, où sont réunis les étudiants des deux cultes, — mais principalement ceux de la confession d'Augsbourg. 4 bourses et 8 demi-bourses y sont entretenues par l'état pour le culte réformé; 12 bourses et 24 demi-bourses, pour la confession d'Augsbourg. Strasbourg, vraie métropole des luthériens français, renferme en outre le séminaire et le petit séminaire affectés à cette confession. Héritages de la florissante bourgeoisie d'autrefois, ces deux établissemens lui sont chers. Le petit séminaire est le gymnase, institution qu'on peut appeler la fille aînée de la réforme à Strasbourg; le séminaire proprement dit, établissement analogue aux séminaires diocésains, et dont les élèves, ce qui l'en distingue, se sont toujours soumis aux épreuves universitaires, est un débris de l'ancienne université, à laquelle Strasbourg devait jadis un rang éminent parmi les principaux foyers de la science. Il jouit d'un revenu propre qui dépasse 80,000 fr., somme employée à ses besoins et grevée en outre de charges de toute espèce au profit des églises protestantes de Strasbourg et de divers établissemens essentiels au culte de la confession d'Augsbourg (1).

On porte à 1,500,000 environ le nombre des protestans français, dont plus des trois quarts appartiennent au culte réformé; mais cette évaluation n'est point officielle. Le dénombrement de la population d'après les cultes n'a point été fait et présenterait des difficultés presque insolubles. Les deux cultes protestans figurent au budget de 1853 pour la somme de 1,307,550 francs.

Parmi les nombreuses sociétés que l'église évangélique a vu se for-

(1) Ces divers détails statistiques sont en partie empruntés à la statistique générale de la France par M. Schnitzler, ouvrage aussi précieux par la richesse des documens qu'il contient que par son exactitude, et à une note de statistique administrative sur les cultes non catholiques, note pleine d'intérêt et dont la fidélité est garantie par le nom de l'auteur, M. Charles Read, chef du service des cultes non catholiques au ministère de l'instruction publique et des cultes.

mer dans ses rangs pour des objets religieux ou charitables, il en est 6 consacrées à la propagation de la Bible, 2 à Paris, les 4 autres à Nîmes, Strasbourg, Castres et Bordeaux. Le revenu annuel des deux sociétés de Paris dépasse 120,000 francs. D'autres se consacrent aux missions évangéliques, à l'impression des livres religieux, à l'instruction primaire et à la bienfaisance : elles disposent de sommes assez considérables. Des maisons ont été ouvertes aux orphelines à Saverdun, à Castres, à Neuhoft, à Marseille et à Achicourt, et aux orphelins à Nîmes, à Montauban, à Orléans, à Livron et à Nérac. Des écoles ont été fondées à Lille et à Paris, une colonie à Sainte-Foy (1).

Au nombre de ces créations de la charité religieuse, une mention particulière est due, à raison de leur caractère spécial, aux deux institutions de diaconesses établies à Paris et à Strasbourg. L'objet que se sont proposé leurs fondateurs a été de procurer aux protestans, sans vœux de pauvreté, d'obéissance ni de célibat, sans engagemens même temporaires et sans cloîtres, les services que rendent aux catholiques les admirables sœurs vouées au soulagement des malades et à l'instruction des enfans. Les protestans devaient être d'autant plus disposés à s'approprier cette bienfaisante institution, qu'ils réclament, pour les dames de La Rochelle et les sœurs de Sedan, l'honneur de l'avoir fondée avant saint Vincent de Paule.

L'institution des diaconesses de Paris est située dans la rue de Reuilly, faubourg Saint-Antoine. La fondation en remonte à 1841, et est due à M. le pasteur Vermeil, l'un des ministres les plus respectables de l'église réformée, secondé par M. le pasteur Valette, digne ministre de l'église luthérienne. Trois grandes divisions se partagent cette institution : 1<sup>o</sup> *l'œuvre des enfans*, qui comprend une crèche, une salle d'asile, une école primaire, une école d'apprentissage et une infirmerie pour les enfans scrofuleux; 2<sup>o</sup> *l'œuvre des malades*, qui contient un hôpital; 3<sup>o</sup> *l'œuvre du refuge* ou *pénitenciaire*, destinée aux femmes repenties. Les sœurs diaconesses sont admises à l'âge de vingt et un à trente-cinq ans; elles sont d'abord reçues sœurs aspirantes, et acquièrent, après six mois, le titre de sœurs adjointes, qu'elles conservent pendant un an au moins. Ce noviciat terminé, elles peuvent, par délibération du conseil, passer à l'emploi de diaconesse. Dix-huit sœurs seulement, dont six aspirantes, suffisent aux nombreux besoins de l'institution, qui a déjà rendu de grands services.

Strasbourg a vu aussi s'élever dans ses murs un établissement de diaconesses, présidé, depuis octobre 1842, par M. le pasteur Hœrter, et qui contient également un hôpital et des écoles. Vingt-quatre sœurs y sont attachées, d'après les principes suivis dans la maison de Paris.

(1) Voir l'*Almanach protestant pour 1851*. Sans doute d'autres établissemens, non mentionnés dans cet almanach, sont encore dus aux protestans.

L'exemple de ces deux établissemens a fait naître en Angleterre la pensée de fondations semblables. L'archevêque d'York et plusieurs évêques ont encouragé un établissement qui se propose aussi de créer parmi les anglicans des sœurs vouées au soulagement des pauvres et des malades, et des institutions pour les enfans.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer à l'égard des cultes protestans ne s'appliquent qu'aux églises reconnues et salariées par l'état. En dehors de ces églises, on trouve, dans le sein du protestantisme, en France, un certain nombre d'églises indépendantes, dont les unes sont desservies par des pasteurs qui ne se séparent point de la communion générale des réformés ou des luthériens, mais qui seulement ne reçoivent point de salaire de l'état, et dont les autres sont en dissidence déclarée.

Dans l'origine, les circonscriptions affectées aux consistoires n'embrassaient point tout le territoire, à la différence du culte israélite, où, bien que les Juifs fussent beaucoup moins nombreux que les protestans, le décret d'organisation répartit tout l'empire entre les consistoires qu'il créait. Aujourd'hui encore, vingt-cinq départemens ne se rattachent au culte officiel par aucun temple autorisé, ni par aucun consistoire; mais, dans plusieurs, un certain nombre d'individus appartiennent à la réforme, et quelques-uns, sous l'influence des sociétés protestantes, sont devenus des centres religieux qui ne sont pas sans importance. Ainsi, dans le Jura, la société évangélique de Genève a fondé une église; le département de Saône-et-Loire en a vu se former sept avec quatre pasteurs. La société évangélique de Paris entretient cinq pasteurs dans la Haute-Vienne, cinq pasteurs et deux évangélistes dans l'Yonne, un pasteur et deux évangélistes dans la Sarthe. Deux pasteurs évangélistes du pays de Galles travaillent à la propagation de leur foi dans le Finistère. L'Ille-et-Vilaine, la Haute-Marne, la Meuse, les Basses-Alpes et les Hautes-Pyrénées ont également reçu des prédications évangéliques. Celles de ces églises qui se rattachent aux cultes reconnus par l'état cesseront bientôt d'être dépourvues de rapports officiels avec eux. En effet, un décret du 26 mars 1852 dispose (art. 4) que les protestans des localités où le gouvernement n'a pas encore institué de pasteurs seront reliés administrativement au consistoire le plus voisin.

Seize départemens possèdent des églises indépendantes, presbytériennes ou congrégationistes. Bordeaux, Paris, Lyon, Sainte-Foy, en sont les centres principaux. La société centrale d'évangélisation a fondé un certain nombre de stations dans divers départemens (1). Quelques *darbistes*, secte qui prêche l'abolition du ministère sacré et le sacer-

(1) Ces détails statistiques sont en partie extraits d'une note insérée dans *l'Espérance*, journal protestant, du 4 décembre 1851, par M. J.-Aug. Bost.

doce universel, sont répandus dans le Gard et dans le département de l'Hérault. On rencontre aussi dans le Gard (1) un certain nombre de quakers, auxquels leurs frères anglais témoignent un intérêt particulier et qu'ils viennent souvent visiter. Sans affecter la rigidité de principes et de manières des quakers de la Grande-Bretagne et de l'Amérique du Nord, ceux de la France se font remarquer par leurs mœurs douces, humbles et modestes, et par leurs habitudes laborieuses, économes et pacifiques.

On compte en France plus de 5,000 anabaptistes, répartis dans les départemens de l'Aisne (150), du Doubs (350), du Jura, de la Meuse (240), de la Meurthe (1,219), de la Moselle (353), du Bas-Rhin (353), du Haut-Rhin (1,898), de la Haute-Saône (43), de la Somme (100), et des Vosges (400). On sait que l'origine de cette secte remonte au xvi<sup>e</sup> siècle, et qu'elle apporta le trouble en Westphalie et en Hollande; mais les anabaptistes, si turbulens, si factieux à l'époque de la réformation, sont devenus très paisibles à la voix de leur nouveau chef, Memno, homme éloquent, d'un caractère doux, d'un génie bienfaisant, dont ils prirent même le nom. Beaucoup de débris des *memnonites* sont passés en Suisse, et la plupart de ceux qui vivent aujourd'hui en France descendent des réfugiés qui quittèrent le canton de Berne au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. Ils se font, dit-on, remarquer par l'amour du travail, de l'ordre et de la paix. Il en est peu qui exercent une profession. L'agriculture et l'éducation du bétail sont l'objet principal de leurs occupations. De mœurs faciles et bienveillantes, hospitalières et charitables, fidèles à leurs engagemens, les anabaptistes paraissent fort rarement devant les tribunaux. Leur sobriété est exemplaire et leur probité proverbiale. Ils habitent de préférence les hameaux, les fermes, les maisons isolées dans les campagnes. Ils vivent et s'unissent entre eux. On voit dans cette secte très peu de mariages mixtes. Les anabaptistes tiennent à ne pas changer la forme de leur vêtement, qu'ils disent être celui des apôtres. Leur coutume est de laisser croître la barbe, de porter un chapeau rabattu, un habit carré, large, sans boutons, et des souliers attachés avec des courroies. L'usage des bagues, des colliers, en un mot de toute espèce de bijou, est interdit aux femmes.

(1) Une petite commune du département du Gard, dont la population est à peine de 4,000 âmes, Congénies, autrefois *Congeris*, nom latin qui répond encore à son état actuel, offre la réunion curieuse des cultes divers qui se partagent ces contrées. On y voit ensemble 735 protestans réformés, 182 catholiques romains, 52 méthodistes et 41 quakers. Le temple des protestans a été bâti par eux-mêmes en 1818; soixante jours suffirent pour élever un édifice qui peut contenir 2,000 personnes. Les quakers, ne voulant pas rester en arrière, se cotisèrent à leur tour et eurent aussi leur temple. L'église catholique avait été construite, après la révocation de l'édit de Nantes, avec les pierres, dit-on, du temple des réformés, qui était démoli. L'ordre et la concorde paraissent régner au milieu de ces populations séparées par les croyances, rapprochées par les habitudes, les intérêts et le besoin de la tolérance mutuelle.



Elles doivent observer dans leur costume la même simplicité que les hommes. Les pratiques religieuses des anabaptistes sont fort simples; ils les suivent avec la plus grande régularité. Tous les dimanches, réunion pour la lecture de la Bible, lecture faite par un pasteur de leur choix, qui n'est autre que le plus âgé ou le plus expérimenté d'entre eux; explications sur l'esprit et le sens de l'Évangile, cantiques chantés par les fidèles : voilà de quoi se compose la cérémonie. Les anabaptistes reçoivent le baptême et communient à quatorze ou quinze ans avec le pain et le vin, échangeant l'anneau nuptial béni par le prêtre, et demandent, avant de mourir, les bénédictions de Dieu. Deux jours par année sont consacrés à la purification du corps et à l'humilité. Cette cérémonie fort ancienne, conservée avec beaucoup de vénération, consiste à se laver mutuellement les pieds, sans distinction de rang ni de fortune. L'exclusion du temple est prononcée contre tout anabaptiste qui s'adonne à l'ivrognerie, qui danse, qui joue des jeux intéressés, qui a détourné la chose d'autrui ou trompé une fille. Cette exclusion est une peine très grave et rarement encourue : elle peut d'ailleurs être remise après réparation ou amendement. Les anabaptistes, au moment de leur baptême, font serment de ne jamais porter les armes. Sur leurs réclamations instantes, un arrêté du comité de salut public du 18 août 1793, maintenu plus tard par le directoire exécutif, décida qu'ils ne seraient appelés comme militaires que dans les charrois ou les bataillons de pionniers. En 1812, les jeunes conscrits appartenant à ce culte furent incorporés dans les bataillons des trains d'artillerie et du génie. Nous ignorons si depuis lors ils ont conservé ce privilège. Les émigrations pour les États-Unis sont très fréquentes parmi eux, et ils entreprennent de longs voyages à travers les mers avec la plus grande facilité. C'est ce qui explique comment leur nombre, porté à environ 4,000 dans un recensement fait en 1804 et complété en 1809, n'a pas sensiblement augmenté. En 1834, ils avaient demandé que le gouvernement pourvût aux frais de leur culte; mais il ne parut pas possible, en raison de leur petit nombre et de leurs principes qui semblaient se prêter fort peu à une organisation, de donner suite à leur demande. Une église particulière a été, en 1849, ouverte à Paris, rue d'Enghien, pour les anabaptistes (1).

L'église anglicane, à laquelle appartient un grand nombre d'Anglais qui habitent la France, possède aussi un temple à Paris; mais on comprend que cette église, où la politique est si étroitement liée à la religion, ne saurait faire de prosélytes dans le sein des populations étrangères à l'Angleterre.

(1) Nous devons encore ces renseignements, aussi curieux que peu connus, à la parfaite obligeance de M. Charles Read, qui a bien voulu aussi nous communiquer une partie des documens compris dans notre travail.

Une dernière classe de protestans se distingue plutôt par l'ardeur du zèle et la sévérité des règles que par la différence des croyances religieuses; la plupart forment une nuance seulement, et quelques-uns une véritable secte du culte évangélique : ce sont les méthodistes. Un homme grave, et qui a laissé un nom vénéré dans l'église protestante, raconte comment ils sont arrivés en France. Nous le laisserons parler (1) : « Pendant la période qui suivit la loi du 18 germinal an x, on vit d'abord paraître, dit-il, quelques hommes qui avaient puisé des croyances et surtout des émotions religieuses plus profondes dans la société des frères moraves répandus en Allemagne. C'étaient en général des gens paisibles et inoffensifs qui dogmatisaient peu, qui se réunissaient en petit nombre sans éclat, sans prétention, avec un prosélytisme très doux et très modéré, et qui ne cessèrent jamais de se joindre au culte de notre église... La secte était empreinte de l'esprit contemplatif et doux du pays qui l'avait vue naître; mais, dans un autre pays où la contemplation a dès long-temps cédé la place à l'action, où tout se traduit promptement en fait et en action, des sectes s'étaient élevées à côté de l'école dominante, pleines de l'esprit du pays, entées sur les dogmes les plus mystérieux du christianisme, conçus eux-mêmes dans le sens le plus mystérieux et le plus sacré... Leurs idées sur la Bible étaient empreintes d'un dogmatisme commode dans l'application, mais propre à conduire à l'exclusion, à l'intolérance, au moins à l'égard des opinions religieuses... Une longue guerre avec la Grande-Bretagne nous avait caché le mouvement des esprits, et nous nous figurions ce pays comme au temps de Hume et de Gibbon, lorsque les communications rouvertes par la paix nous le montrèrent animé d'un mouvement religieux très profond et très actif... Nous vîmes paraître, sur divers points de la France, des envoyés de plusieurs sociétés anglaises, qui parurent d'abord comme simples voyageurs, mais qui bientôt prolongèrent leur séjour dans les lieux où ils trouvaient un plus facile accès, y revinrent plus souvent, et quelquefois finirent par s'y fixer, tantôt prêtant secours, tantôt faisant concurrence au pasteur du lieu, tantôt se présentant comme simples missionnaires libres, tantôt profitant de quelques circonstances favorables pour s'introduire dans les fonctions ecclésiastiques de l'église réformée, sans rompre leurs liens avec la société qui les envoyait. Partout ils forment des associations, des réunions pieuses, dans lesquelles ils introduisent non-seulement les idées, mais la discipline et les formes de leur secte... Si l'on se demande quel est le but immédiat que se proposent les prédicateurs du méthodisme, je dirai qu'il faut distinguer. Je ne crois pas qu'il soit possible de douter que, surtout parmi les étrangers, plusieurs

(1) *Vues sur le Protestantisme en France*, par J.-L.-S. Vincent, l'un des pasteurs de l'église réformée de Nîmes. — 1829.

n'aient eu le dessein d'établir en France des églises méthodistes formées des débris de l'église réformée. C'est ce qu'ils ont fait à Genève, c'est ce qu'ils ont tenté en Suisse, et si en France cette tendance est moins manifeste, c'est qu'ils ont trouvé moins d'appuis et plus d'obstacles. La plupart veulent rester membres de l'église réformée, se ménager, dans des réunions privées, les sources d'édification que cette église ne leur fournit pas suffisamment à leur gré, mais ne point rompre avec elle, vivre en elle et surtout agir en elle. Pour les uns, c'est une affaire d'habitude et de raison; ils ne veulent pas former une secte et croient pouvoir se suffire sans en venir à une telle extrémité; pour les autres, c'est une affaire de politique et de calcul. Tout leur déplaît dans l'église réformée. Le culte est pour eux sans vie, les prédications inutiles quand elles ne sont pas blasphématoires, la discipline relâchée et pervertie, les consistoires faibles, mondains et peut-être impies; mais elle est établie, elle a ses réunions régulières, ils en sont membres, peut-être pasteurs: elle leur fournit l'occasion d'être reçus sans défiance, de parler librement et avec autorité; elle éloigne le danger de paraître avec une doctrine, une religion nouvelles; elle couvre même à l'égard de l'autorité civile et de ses lois inquisitives. On y reste pour s'en servir, en attendant de la renouveler. »

Depuis l'époque où ont paru ces lignes, que nous avons empruntées à une plume plus autorisée que la nôtre, le zèle des méthodistes ne s'est pas ralenti; ils n'ont pas cessé de déployer l'activité qui propage les doctrines, le concert d'efforts qui les soutient, la sévérité des formes qui frappe les imaginations. La plupart ont continué à ne se point séparer des églises reconnues; quelques-uns se sont constitués en églises indépendantes, non salariées par l'état, et consacrées au culte wesleyen, du nom de leur fondateur, John Wesley. On porte leur nombre à 3,000 communians environ et 10,000 auditeurs; ils ont ouvert plusieurs chapelles, dont une à Paris.

Tel est, d'après des documens que nous avons réunis avec peine et dont quelques-uns n'ont point de caractère officiel, l'état actuel du protestantisme en France. Il nous reste à faire connaître la loi qui régit celles de ses églises qui sont reconnues par l'état. Cette loi fut rendue le même jour que les articles organiques du concordat. Le premier consul voulait réorganiser à la fois le culte catholique et les cultes protestans. Il y était engagé par la politique non moins que par des préjugés encore ardens, dirigés surtout contre l'église catholique, et que ce rapprochement devait apaiser. Comme il était impatient de recueillir la gloire de la réconciliation de la France avec le saint-siège et d'en faire jouir le pays, une fois le concordat signé, on se hâta d'achever la loi relative aux cultes protestans. Un extrême empressement en précipita la rédaction; on ne se donna le temps ni de consulter les intéres-

sés, ni de rassembler les documens nécessaires. Présentée le 15 germinal au tribunal, la loi était adoptée le 18 par le corps législatif, et elle ne put échapper aux imperfections qui déparent toujours les lois qu'une longue étude n'a pas mûries et qu'une discussion sérieuse et approfondie n'a pas élucidées. Elle n'en fut pas moins saluée avec reconnaissance par les protestans. Cet hommage lui était dû, car, quels qu'en fussent les défauts, elle avait le mérite incomparable de consacrer l'avènement du culte de la minorité au droit commun et le triomphe définitif et régulier des principes de la révolution.

Il y a deux traits généraux qui appartiennent au culte protestant et qui le différencient du culte catholique. En premier lieu, les laïques et les ecclésiastiques concourent en commun, non-seulement à l'administration des choses temporelles, comme dans la paroisse catholique, mais encore au gouvernement spirituel de l'église; seules, l'administration des sacremens et la bénédiction des mariages sont exclusivement confiées aux pasteurs. En second lieu, l'église particulière, la communauté des fidèles, ce que nous appelons la paroisse, est la base et l'élément primordial de toute l'organisation; c'est de l'église particulière que découlent les pouvoirs qui servent à régir l'ensemble des fidèles.

Le premier de ces caractères n'était pas méconnu par la loi. Les consistoires qu'elle créait étaient à la fois composés de pasteurs et d'anciens ou laïques, et leurs attributions comprenaient non-seulement l'administration des biens de l'église et celle des deniers provenant des aumônes, mais encore le maintien de la discipline, la nomination et la révocation des pasteurs, sauf la confirmation du gouvernement. Cependant ces consistoires ne répondaient pas à l'autre principe, d'après lequel chaque réunion, chaque communauté de fidèles, chaque église particulière en un mot doit posséder un conseil propre, préposé à ses intérêts temporels et spirituels. En effet, la loi organique ne s'occupait point de ce degré fondamental de l'organisation des églises protestantes. Le premier anneau de la chaîne manquait. Les nouvelles églises consistoriales devaient contenir l'agglomération de 6,000 âmes de la même communion, ne pouvaient s'étendre d'un département dans un autre, et représentaient seules légalement les intérêts locaux des protestans; elles pouvaient être comparées avec assez de vérité à la réunion d'églises particulières qui, dans l'ancienne discipline des églises réformées, s'appelaient un *colloque*. Les églises particulières étaient ainsi absorbées, et leur individualité propre se fondait dans cette unité collective. Il en résulta bientôt des froissemens, des conflits, un effort vers l'indépendance, une tendance au congrégationisme, et avec le temps la force des choses, comme il arrive d'ordinaire, l'emporta sur le texte même de la loi; les églises particulières se formèrent d'elles-mêmes sous le nom de consistoire sectionnaire ou conseil d'église

dans le culte réformé, et de conseil presbytéral dans la confession d'Augsbourg. En plusieurs occasions, le gouvernement, sans autoriser officiellement ce fractionnement, s'y prêta; mais ces établissemens, nés spontanément des besoins, étaient en dehors de la loi, et les églises particulières supportaient avec impatience l'espèce d'assujétissement où elles restaient placées.

Ce n'est pas le seul point sur lequel la loi de l'an x ait, dans l'exécution, reçu de profondes atteintes. Au-dessus des consistoires, cette loi a placé des assemblées dont le titre et les attributions diffèrent dans les deux communions. Elle accorde à l'église réformée des synodes dont la circonscription embrasse cinq églises consistoriales, et qui sont formés du pasteur ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église. Le but de l'institution est principalement religieux : aux synodes est déféré tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine et la conduite des affaires ecclésiastiques. Les précautions sont prodiguées pour que leurs assemblées ne créent aucun embarras au gouvernement. Nécessité d'une autorisation pour les réunions et d'une approbation pour les décisions, assistance obligée du préfet ou du sous-préfet aux séances, envoi du procès-verbal au ministre, rien n'est oublié. Cependant les synodes ne furent point réunis. En plusieurs lieux, la réunion était empêchée par des obstacles naturels; mais ce n'était pas cette raison qui arrêtait le gouvernement. Il se croyait plus maître du culte protestant en face d'églises séparées et isolées; il craignait que les synodes ne leur donnassent la force qui résulte toujours de l'association. Peu après la loi de l'an x, un préfet du midi, ayant autorisé la réunion du synode de son département, en fut vertement réprimandé et se hâta de rapporter l'arrêté de convocation.

Dans la confession d'Augsbourg, la loi établit des inspections dont le ressort est de la même étendue que celui des synodes des réformés et dont la composition et les assemblées sont réglées de même; mais, ce qui ne se trouve point parmi les pouvoirs des synodes, l'inspection choisit dans son sein un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur et qui est chargé de veiller sur les ministres et sur le maintien du bon ordre dans les églises particulières. Deux laïques, nommés dans la même forme, lui sont adjoints, le cas échéant, pour la visite des églises.

La confession d'Augsbourg possède un autre établissement qui n'a point son analogue dans les églises réformées : c'est le consistoire général. D'après la loi organique, trois consistoires généraux devaient se partager la haute direction, mais deux d'entre eux étaient affectés à des départemens qui ont cessé d'appartenir à la France. Le troisième fondé pour les départemens du Haut et du Bas-Rhin, et auquel on a successivement rattaché les églises de la confession d'Augsbourg instituées dans les autres départemens, a seul subsisté. Ainsi les événemens ont produit l'unité que la loi avait écartée. Le consistoire général est

composé d'un président laïque, protestant, de deux ecclésiastiques inspecteurs et d'un député de chaque inspection. Ses assemblées sont soumises aux mêmes conditions que celles des synodes et des inspections. Dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, le consistoire est remplacé par un directoire, composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques nommés, l'un par le chef de l'état, les deux autres par le consistoire général. La loi n'a pas défini les fonctions du consistoire général, ni celles du directoire; elle s'en est référée aux réglemens et coutumes de la confession d'Augsbourg.

D'après les fonctions actives et habituelles qui sont données tant aux inspecteurs qu'au directoire, on ne pouvait se dispenser de réunir les inspections et le consistoire dont elles émanent; mais les convocations n'eurent lieu que pour procéder aux élections nécessaires, et après de longs ajournemens. Les inspections et le consistoire ne furent point appelés à tenir des sessions périodiques et régulières. La loi ne contenait aucune prescription à cet égard, pas plus qu'à l'égard des synodes des églises réformées.

Ainsi la loi organique des cultes protestans avait supprimé à la base l'élément fondamental de la paroisse ou commune ecclésiastique et les droits de la communauté des fidèles. Au sommet, elle avait constitué des pouvoirs qui, dans l'église réformée, étaient dépourvus de cohésion et d'autorité, qui, dans l'église luthérienne, entraînaient des complications que les intérêts et les formalités devaient aggraver, et qui enfin, dans les deux communions, dépendaient entièrement du gouvernement. Aussi les protestans, tout en exprimant leur gratitude, réclamèrent-ils aussitôt contre les dispositions de la loi. Peu de temps après qu'elle eut été promulguée, un mémoire fut adressé au gouvernement par des personnages considérables, membres du sénat, du corps législatif, du tribunal, par des anciens de consistoire et des pasteurs : ils s'y plaignaient des lacunes de la loi, des difficultés qu'elle soulevait, et demandaient la création d'une commission centrale appelée à régler une fois pour toutes une foule de questions de discipline intérieure qui ne pouvaient être autrement décidées.

En 1812, M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, s'occupa de régler plusieurs points relatifs au culte luthérien, et, dans un rapport préparé à cet effet, il déclarait que plusieurs articles de la loi « avaient été rédigés en l'absence d'informations et de documens suffisans, ... » — « qu'ils se trouvaient en contradiction avec les faits et avec les chiffres, » parce que, « lors de la rédaction de la loi, on manquait de renseignemens absolument nécessaires pour la bien approprier à la matière sur laquelle on devait disposer. »

Après la chute de l'empire, les protestans firent entendre de nouvelles réclamations. On lit dans une pétition des notables des deux

communions : « Depuis long-temps les églises protestantes de France sont dans un état de souffrance par la non-exécution de plusieurs dispositions de la loi de germinal an x. Jamais les chrétiens de la confession d'Augsbourg, ni ceux du culte réformé, n'ont pu achever leur organisation. Les premiers n'ont eu qu'un de leurs consistoires généraux, celui de Strasbourg, organisé... Les fonds n'ont jamais été faits. Aussi les affaires, même dans le consistoire général de Strasbourg, n'ont fait que languir. Les chrétiens réformés, de leur côté, n'ont eu ni leurs synodes, ni les colloques, qui y sont un préalable nécessaire et qu'exige leur discipline maintenue par la loi ; leurs consistoires, privés de rapports organiques, se sont trouvés dans un funeste état d'isolement. » Les circonstances donnèrent aux protestans un protecteur qui n'était pas alors sans crédit. Le roi de Prusse intervint en leur faveur auprès du gouvernement royal par son ministre, M. de Humboldt. Cependant cette démarche demeura sans résultat ; seulement le ministre des cultes, dans une réponse à son collègue des affaires étrangères, du 30 avril 1814, reconnaissait que, « lorsqu'on fit les articles organiques du culte protestant, les auteurs du projet de loi manquaient des élémens nécessaires à son entière confection, » et que « la loi, incomplète sous bien des rapports, était dans le cas de révision. »

On accordait peu d'attention, moins encore d'intérêt aux cultes protestans. La direction de leurs affaires avait été reléguée dans les attributions du directeur des beaux-arts, avec les théâtres et les musées. Pourtant en 1819 M. Decaze institua une commission centrale protestante pour donner son avis sur les affaires pendantes. Elle se réunissait une fois par mois ; mais, nommée par le gouvernement, dépourvue de tout caractère représentatif, elle ne pouvait avoir d'autorité et fonctionna peu de temps.

Ce ne fut que sous le ministère de M. de Martignac qu'on s'occupa de nouveau de ces graves intérêts. Le service des cultes non catholiques fut alors placé dans les mains les plus dignes d'inspirer confiance. L'illustre Cuvier en fut chargé. Il y apporta cette fermeté d'esprit, cette sûreté de vues qui lui donnaient dans l'administration une place aussi éminente que dans la science. Il résolut les difficultés qui ne naissaient pas de la loi organique, et prépara la révision de cette loi elle-même ; mais cette œuvre délicate exigeait autant de prudence que de ménagemens : elle fut suspendue par la révolution de juillet, et en 1832 la mort prématurée de Cuvier vint retarder encore une réorganisation attendue depuis si long-temps et si vivement désirée.

A la fin de 1839, le gouvernement eut la pensée de corriger la loi organique, au moins en ce qui touche les églises particulières, et prépara dans cette pensée un règlement d'administration publique. Un premier projet relatif aux églises réformées fut rédigé et soumis au conseil d'état. Il consacrait l'existence des conseils presbytéraux char-

gés, sous l'autorité des consistoires, du gouvernement des églises particulières. Il conférait en outre à ces conseils et aux consistoires, pour l'administration du temporel, des pouvoirs analogues à ceux que des lois récentes avaient reconnus aux conseils des communes et des départemens. Au sein du conseil d'état, ce projet souleva de vives objections. Le comité de législation exprima l'avis que des conseils presbytéraux pourvus d'attributions propres ne pouvaient être constitués que par une loi. Arrêté par ces difficultés, le projet fut abandonné.

Cependant la loi organique continuait de porter ses fruits. Les églises réformées étaient éparses, fractionnées, sans autorité, livrées à elles-mêmes. Ce n'était pas seulement la liberté qui est dans l'esprit et les principes de cette communion, c'était une indépendance presque absolue dont les effets pouvaient s'étendre jusqu'aux bases mêmes du culte. Dans la confession d'Augsbourg, un directoire composé de membres que l'âge et les infirmités mettaient hors d'état de remplir leurs fonctions s'était perpétué en dépit de toutes les réclamations, et tenait le pouvoir d'une main débile et mal assurée.

Les choses étaient en cet état au moment de la révolution de février. Les églises protestantes prirent part au mouvement général qui s'était emparé de tous les esprits en Europe. Dans le Palatinat, en Saxe, dans d'autres contrées de l'Allemagne, les luthériens s'assemblèrent pour délibérer sur leurs intérêts. A Strasbourg, le directoire se retira devant une manifestation imposante de ses coreligionnaires. Une commission le remplaça, reçut dans ses rangs des hommes animés des meilleurs sentimens, et, de l'aveu du gouvernement, convoqua une assemblée générale qui se réunit, au mois de septembre 1848, à Strasbourg, et qui comptait 96 membres, élus par plus de 30,000 citoyens de la confession d'Augsbourg.

Les mêmes besoins eurent les mêmes résultats dans les églises réformées. Au mois de mai 1848 s'était tenue une première assemblée qui avait posé les bases d'une réunion plus régulière. Celle-ci ouvrit ses séances à Paris, dans le même mois de septembre. Sur 92 consistoires invités à envoyer leurs délégués, 3 seulement manquèrent à cet appel, et un seul y répondit par un refus. Les sentimens les plus modérés, les plus conformes au véritable esprit religieux, dirigèrent l'élection et animèrent l'assemblée qui en fut le produit.

Après de longues délibérations, où l'ordre ne fut pas un instant troublé, les deux assemblées adoptèrent chacune un projet de loi destiné à modifier la loi de l'an x. Le gouvernement, qui ne s'était pas opposé aux réunions, qui avait même approuvé celles de la confession d'Augsbourg, reçut certainement communication officielle de ces projets. Il ne leur donna aucune suite, cela se conçoit : d'autres soins réclamaient son attention, et peut-être le moment était-il peu favorable à une discussion sur des matières si délicates et qui éveillent tant de



susceptibilités. Quand les bases mêmes du gouvernement étaient en question, il eût été imprudent d'appeler le débat sur les principes de notre droit public en ce qui concerne les cultes. Quoi qu'il en soit, les deux assemblées ont fait imprimer, avec des exposés de motifs, les projets qu'elles ont adoptés. L'assemblée de la confession d'Augsbourg a même publié ses procès-verbaux. Aidé de ces documens, nous pouvons essayer d'apprécier la nature, l'importance et l'opportunité des réformes proposées.

Dans les deux assemblées, on convint d'éviter les discussions dogmatiques. Il avait été proposé à l'assemblée des églises réformées de délibérer au préalable une profession de foi. C'était, disait-on, le devoir d'une assemblée réunie dans un intérêt religieux. Avant de constituer l'église et de faire ses réglemens, il était nécessaire de proclamer sa doctrine, sa foi, son dogme, de lier toutes les consciences dans un symbole commun. Plus l'église s'attacherait fermement à ce symbole, plus elle grandirait en puissance et en autorité. Ce devoir accompli, elle arrêterait d'une main plus sûre sa constitution intérieure. Cette proposition accusait plus d'entraînement religieux que de sagesse pratique. En contradiction avec le mandat donné aux délégués par les consistoires, qui ne leur avait attribué aucune compétence sur le dogme et ne les chargeait que de l'examen des modifications à apporter à la loi organique, elle aurait eu pour effet de convertir en une sorte de concile une assemblée dont la mission était purement administrative et réglementaire, de soulever des controverses irritantes et peut-être d'amener de funestes déchiremens. Elle était d'ailleurs inspirée par des opinions exclusives, qui n'admettaient ni tempérament ni transaction, qui avaient ardemment poursuivi la séparation absolue de l'église et de l'état, et qui, sans tenir compte des temps, des lieux et des circonstances, proposaient en exemple aux protestans français la conduite de l'église d'Écosse et de celle du canton de Vaud. Aussi ne fut-elle point adoptée; deux des dissidens qui l'avaient faite se retirèrent avec éclat; publièrent des protestations, firent appel à leurs coreligionnaires, mais n'empêchèrent point l'assemblée de continuer paisiblement ses travaux. Aucun débat ne s'engagea sur ce point dans la réunion de la confession d'Augsbourg. Personne ne demanda que la discussion sortît du cercle qui lui avait été tracé de propos délibéré dans les élections des délégués. Il était pourtant nécessaire, dans un projet de loi relatif aux seuls protestans, de définir les signes auxquels on reconnaîtrait ceux qui seraient soumis à ses dispositions. L'assemblée de la confession d'Augsbourg considéra comme membres de l'église « les fidèles inscrits sur le registre de la paroisse, » et l'assemblée réformée, ceux qui « justifieraient de leur première communion et qui reconnaîtraient la Bible pour la parole de Dieu et l'unique règle de leur foi. »

On était donc d'accord pour ne traiter que la forme extérieure et les intérêts administratifs. Dans cette limite, parmi les questions à résoudre, plusieurs se présentaient sous le même aspect dans les deux églises; de ce nombre étaient la constitution de la paroisse, celle des consistoires placés au-dessus d'elle, et l'élection des pasteurs. D'autres, au contraire, n'offraient à l'examen des assemblées que des rapports d'analogie plus ou moins éloignés : à cette catégorie appartenait l'organisation, supérieure aux consistoires. Nous omettons de nombreuses questions d'un intérêt purement secondaire.

Il fut unanimement admis dans les deux assemblées que la paroisse, absorbée par la loi de l'an x dans l'église consistoriale, recevrait une organisation particulière. L'assemblée du culte réformé plaça auprès de la paroisse un consistoire particulier; celle de la confession d'Alsace, un conseil presbytéral; les noms seuls différaient, la composition était la même : — le pasteur ou les pasteurs et un certain nombre de laïques, toujours en majorité; des fonctions également semblables; elles embrassaient l'administration de l'église et sa discipline. On ne s'accorda pas moins sur le mode d'élection. A Paris et à Strasbourg, on convint unanimement de remplacer par le suffrage universel le suffrage que la loi organique avait remis à un nombre restreint d'électeurs, les plus imposés au rôle des contributions directes. Sans doute, la révolution qui venait de s'accomplir et les circonstances au milieu desquelles on délibérait eurent une grande part dans l'adoption de ce système nouveau; pourtant il s'alliait fort bien aux coutumes et aux principes du culte protestant. C'est ce que l'exposé des motifs du projet de l'église réformée exprimait clairement : « La notion d'église, disait-il, parmi les protestans, est parfaitement en rapport avec les nouvelles institutions politiques et sociales qui viennent d'être données à la France. L'église, pour eux, ce n'est point un corps privilégié parmi les disciples de Jésus-Christ, c'est le peuple chrétien, et nous ne faisons que revenir aujourd'hui, favorisés par le progrès de notre époque, au principe libéral qui de tout temps fut l'esprit du protestantisme. »

De la création d'une administration paroissiale ne résultait point la suppression des anciens consistoires, seulement leur rôle était changé. Déchargés de la gestion directe des affaires des diverses paroisses, ils n'en devaient conserver que le contrôle et la surveillance, et à ce titre il leur appartenait d'intervenir, par voie d'autorisation, dans les actes les plus importants; leur composition restait à peu près celle que la loi de l'an x avait établie. On admit, non sans raison, qu'il ne convenait pas d'étendre le suffrage universel au-delà des conseils de la paroisse; en conséquence, on fit de ces derniers les électeurs au second degré des consistoires.

Pour la nomination des pasteurs, les deux assemblées n'adoptèrent

pas tout-à-fait les mêmes règles. Sur les conditions d'éligibilité, on fut d'accord pour confirmer les dispositions de la loi de l'an x et des réglemens. Sur le mode de nomination, on différa. L'église réformée fit nommer les pasteurs par le consistoire particulier, sauf approbation du consistoire général; l'église d'Augsbourg les fit nommer par le consistoire, auquel elle adjoignait, pour cette élection, un nombre de conseillers presbytéraux égal à la moitié des membres laïques du consistoire. Les candidats étaient tenus de se faire inscrire à l'avance, et le directoire autorisé, en premier lieu, à faire sur les listes des inscrits des éliminations pour des causes définies; en second lieu, à transmettre au gouvernement le procès-verbal d'élection, auquel il pouvait ainsi joindre ses observations. De cette façon, les droits du conseil paroissial, selon l'esprit de la confession d'Augsbourg, étaient beaucoup moins étendus que dans la communion réformée. A part cette différence, on voit que les deux églises adoptaient un régime à peu près identique à l'égard des pouvoirs inférieurs qu'elles instituaient; il en était tout autrement de la constitution des autres rouages de leur organisation.

L'église réformée conservait les synodes particuliers, composés de pasteurs et de laïques, nommés par les consistoires généraux, électeurs au troisième degré; mais, au lieu d'assemblées dépourvues d'attributions, condamnées d'avance à ne se jamais réunir, elle donnait aux synodes une existence active, leur faisait tenir au moins une session par an, et les appelait à statuer en dernier ressort sur toutes les contestations survenues dans l'étendue de leur juridiction, à prononcer la suspension des pasteurs, à veiller sur tout ce qui intéresserait la célébration du culte, le maintien de la discipline et la conduite des affaires ecclésiastiques, à présenter enfin au gouvernement la liste des candidats aux chaires vacantes dans les facultés de théologie. Pour couronner cette organisation, l'église réformée, au-dessus des synodes particuliers, créait un synode général, composé, comme toutes ses autres assemblées, de pasteurs et de laïques, élus tant par les consistoires généraux avec adjonction d'un certain nombre de laïques que par les facultés de théologie. Le synode général devait tenir une session tous les trois ans; il était chargé de prononcer la révocation des pasteurs et d'arrêter ou approuver les réglemens généraux relatifs au culte, à la discipline, à l'organisation et à l'administration de l'église : il était autorisé, à la fin de chaque session, à nommer une commission pour suivre l'exécution de ses délibérations; mais, ce mandat rempli, la commission devait se dissoudre immédiatement. Le synode général était ainsi investi d'une sorte de pouvoir législatif; sauf la révocation des pasteurs, il n'exerçait pas le pouvoir exécutif. L'administration proprement dite appartenait entièrement aux consistoires particuliers, aux consistoires généraux, et, pour quelques cas spéciaux, aux syno-

des particuliers. On revenait ainsi à l'organisation synodale qui a longtemps régi les églises réformées, et qui est la loi de leur institution.

Au contraire, l'église de la confession d'Augsbourg se plaçait sous une autorité centrale unique. Reprenant et fortifiant l'organisation de l'an x, l'assemblée de Strasbourg confiait au directoire « l'autorité administrative supérieure. » Le directoire devait être composé d'un président laïque, nommé à vie par le gouvernement, de deux membres ecclésiastiques et de quatre membres laïques, nommés pour huit ans par le consistoire général et renouvelés par moitié tous les quatre ans. Le pouvoir exécutif lui appartenait. Son président est assimilé, dans la discussion dont les procès-verbaux ont été publiés, tantôt à un évêque, tantôt à un préfet.

Entre le directoire et les consistoires particuliers se trouvent placées les assemblées d'inspection et le consistoire général.

D'après le projet, les assemblées d'inspection ne sont plus, comme dans la loi de l'an x, composées de délégués de chaque église; elles se forment de la réunion des consistoires eux-mêmes; elles sont purement consultatives, et peuvent à ce titre émettre des avis et des vœux sur les intérêts généraux de l'église et sur les besoins des paroisses de leur ressort. Le but de leur institution est principalement la nomination de l'inspection et celle des membres du consistoire général, mandat considérable, car l'autorité active se trouve dans l'inspection, et l'autorité législative dans le consistoire général.

Surveiller les pasteurs et tous les ministres du culte, veiller au maintien de l'ordre dans les églises, les visiter à cet effet, signaler les désordres au directoire et en provoquer la répression immédiate, recueillir les avis, les vœux et les décisions des consistoires et les transmettre au directoire, telles sont les fonctions des inspecteurs; ils sont au nombre de trois par arrondissement d'inspection, un ecclésiastique et deux laïques. Leurs fonctions durent huit ans.

Celles du consistoire général ont la même durée, avec renouvellement par moitié tous les quatre ans. Chaque assemblée d'inspection y délègue deux ecclésiastiques et quatre laïques. Le consistoire se réunit tous les ans : le maintien de la constitution, la discipline de l'église ainsi que l'instruction religieuse sont placés sous son autorité. Il approuve les livres et formulaires liturgiques destinés au culte et à l'enseignement ecclésiastique, juge en dernier ressort les difficultés concernant le régime intérieur de l'église, statue sur les propositions des consistoires et des assemblées d'inspection, contrôle les comptes des administrations, nomme les professeurs du séminaire, et fait les présentations aux chaires vacantes dans la faculté de théologie.

Telle est l'organisation proposée pour la communion d'Augsbourg. Calquée sur la loi de l'an x, elle donne à cette église, comme l'a dit l'exposé des motifs du projet de loi, un chef temporel sous le nom de

président; des adjoints, membres d'un directoire exécutif; un sénat, sous le nom de consistoire général; des juges ecclésiastiques, chargés, sous le nom d'inspecteurs, de veiller sur la discipline; enfin des réunions préposées, sous le nom de consistoires et de conseils presbytéraux, à l'administration des biens des églises et au maintien, au premier degré, du bon ordre.

Quant aux rapports des églises avec l'état, les assemblées de Paris et de Strasbourg ont admis le droit du gouvernement d'approuver la nomination et la révocation des pasteurs, de nommer, sur une liste de présentation, les professeurs des facultés de théologie. La confession d'Augsbourg, comme on l'a vu, lui remet la nomination du président du directoire; mais, dans les deux églises, on a réservé, comme un principe qui résultait de nos nouvelles institutions, le droit pour leurs assemblées de se réunir sans aucune autorisation : opinion erronée, selon nous, pour des assemblées appartenant à des cultes reconnus par l'état, salariés et privilégiés, soumis en conséquence à certaines conditions particulières. Du reste, il est juste de reconnaître que dans les délibérations de Paris et de Strasbourg a régné un vif amour de l'ordre, un grand respect des droits de l'état. On y a pleinement applaudi à l'esprit de la loi organique; nulle voix n'a fait entendre les plaintes amères et violentes que cette loi a soulevées ailleurs.

Le besoin de concorde et de rapprochement qu'éprouvaient les représentans des deux communions protestantes suggéra un projet qui, s'il eût été susceptible de se réaliser, aurait pu produire les plus heureuses conséquences. On proposa la fusion des deux églises en une seule. On sait que ce fut la pensée de Leibnitz, et que Frédéric-Guillaume III a voulu réaliser cette fusion dans ses états, ne se contentant pas toujours des armes de la persuasion pour y parvenir. Il existe déjà en France beaucoup d'affinités entre les deux cultes; ils ont formé en commun un grand nombre d'associations, telles que la Société biblique protestante de Paris, qui leur a long-temps servi de centre; les articles organiques, comme on l'a vu, contiennent plusieurs dispositions qui leur sont communes. Le vœu de les réunir tout-à-fait fut émis à l'unanimité par l'assemblée des églises réformées. Dans la confession d'Augsbourg, les dispositions les plus favorables se firent jour, et une commission fut nommée « pour entrer en rapport avec la commission réformée de Paris et constater à cet égard l'état actuel des choses. » Il ne paraît pas qu'on se soit engagé plus avant dans cette voie. A considérer l'organisation différente des deux églises, l'une inscrivant sur sa bannière l'indépendance, l'autre l'autorité; l'une admettant les droits propres de ses paroisses, l'autre les soumettant à un pouvoir central, investi d'attributions étendues, il est difficile de se rendre compte des conditions d'une existence commune. Lequel des deux principes flé-

chira devant l'autre? Dans les choses purement temporelles, les concessions peuvent s'obtenir et quelquefois s'imposer; dans celles qui touchent à la conscience, la persuasion est difficile et la contrainte impossible. Sont-ce là des questions qui puissent se résoudre à la majorité des voix, et, si l'unanimité est nécessaire, quel espoir de l'obtenir? N'est-il pas à craindre, comme on l'a dit à Strasbourg, qu'au lieu de ne faire qu'une église des deux, on n'en érige une troisième?

Les délibérations dont nous venons de présenter l'analyse ont excitée l'attention du gouvernement et ne sont pas restées sans résultat. En 1850, des circulaires du ministère des cultes ont appelé les consistoires des églises réformées à donner leur avis sur les projets de loi élaborés en 1848. Un synode, celui de la Drôme, a obtenu l'autorisation de se réunir. Le consistoire général de la confession d'Augsbourg a tenu session en 1850 et 1851, et a délibéré sur le même objet, ainsi que sur des réglemens accessoirs. Enfin, le 26 mars 1852, un décret a été rendu pour modifier la loi organique de l'an x. D'après le rapport qui précède ce décret, l'objet qu'il s'est proposé est de combler, tant dans l'intérêt des églises que dans celui de l'état, des lacunes depuis longtemps signalées.

Le décret donne à chaque paroisse ou section d'église consistoriale un conseil presbytéral, composé de quatre membres laïques au moins, de sept au plus, présidé par le pasteur ou l'un des pasteurs, et chargé d'administrer les paroisses sous l'autorité des consistoires. Les membres du conseil presbytéral sont élus par le suffrage paroissial et renouvelés par moitié tous les trois ans. Tous les membres de l'église portés sur le registre paroissial sont électeurs. La nomination des pasteurs des églises réformées est attribuée aux consistoires, mais le conseil presbytéral peut présenter une liste de trois candidats classés par ordre alphabétique. Dans la confession d'Augsbourg, les pasteurs sont nommés par le directoire, innovation profonde qui dépouille les consistoires d'une prérogative dont ils jouissaient depuis cinquante ans, innovation qui est de nature à provoquer les plus vives réclamations.

Aucune disposition n'est relative aux synodes des églises réformées : ils ne sont nommés ni dans le rapport ni dans le décret et continuent d'être régies conformément à la loi organique. La proposition faite en 1848 de créer un synode général n'est pas adoptée. Le décret de 1852 crée seulement à Paris un *conseil central des églises réformées de France*, appelé à s'occuper des questions générales dont il sera chargé par l'administration ou par les églises, et notamment à concourir à l'exécution des mesures prescrites par le décret lui-même. Le conseil est composé, pour la première fois, de notables protestans nommés par le gouvernement et des deux plus anciens pasteurs de Paris. Aucun ar-

tielle n'indique le mode qui sera suivi ultérieurement pour sa composition. C'est un rouage purement administratif, qui, à ce titre, peut rendre des services en facilitant les rapports des consistoires avec l'état, mais qui, à part cet avantage, ne paraît pas répondre aux vœux exprimés par les églises.

Quant à la confession d'Augsbourg, le décret maintient le consistoire supérieur et le directoire. Il dispose que le premier se réunira au moins une fois par an, sur la convocation du gouvernement, et il étend les pouvoirs du second. Il se rapproche beaucoup des propositions faites par l'assemblée de 1848, et surtout de celles du consistoire général dans sa session de 1850. Il garde du reste à l'égard des inspections de la confession d'Augsbourg le même silence qu'à l'égard des synodes des églises réformées; mais il maintient les dispositions de la loi de l'an x, auxquelles il ne déroge point, et par conséquent, en ne parlant ni des inspections ni des synodes, il les confirme expressément. Le devoir du conseil central des réformés et du consistoire de la confession d'Augsbourg sera d'insister pour que des organes essentiels de leurs communions respectives reprennent l'activité et la vie si longtemps suspendues.

Des instructions du ministre des cultes et des réglemens approuvés par lui doivent déterminer les mesures et les détails d'exécution du décret du 26 mars. C'est surtout dans ces actes qu'il sera possible d'en apprécier le caractère et d'en mesurer la portée.

## II.

La population israélite en France est évaluée à 87,000 ames environ. Elle s'est augmentée de 4 à 500 ames depuis 1846, mais ces nombres ne sont qu'approximatifs. Nous avons déjà fait remarquer les obstacles qui s'opposent au recensement des fidèles des divers cultes.

Les israélites ont un consistoire central, entre les mains de qui se concentrent leurs intérêts religieux, 8 synagogues consistoriales, 95 synagogues communales ayant un ministre salarié par l'état, et un nombre indéterminé d'oratoires particuliers autorisés, mais non subventionnés par le gouvernement. Une école centrale rabbinique établie à Metz, entretenue aux frais de l'état et placée sous la surveillance du consistoire central, forme les ministres du culte israélite.

De nombreux établissemens de bienfaisance se rattachent à ce culte. Au près du siège de chaque consistoire est établie une *école de travail ou d'encouragement aux arts et métiers*, où les jeunes gens pauvres sont nourris, logés, habillés et instruits pendant leur apprentissage chez différens maîtres. Ces établissemens sont entretenus par des souscriptions particulières. Les plus considérables sont ceux de Strasbourg et de Mulhouse. Au près des synagogues consistoriales ou com-

munales, se sont également formées des sociétés de bienfaisance qui ont pour but de porter des secours à domicile, de soulager les malades, d'élever les orphelins, de mettre en apprentissage les jeunes gens des deux sexes, et même de marier les jeunes filles pauvres qui se recommandent par leur bonne conduite.

Dans la seule ville de Paris, dont la population israélite est de 8 à 10,000 âmes, sont réunis : 1° un *Comité consistorial de bienfaisance*, qui comprend dans ses attributions tous les genres d'aumônes et de secours aux malheureux; 2° une *Société des dames de Paris*, qui, sous la présidence de M<sup>me</sup> de Rothschild, a pour objet la mise en apprentissage et la dotation des jeunes filles; 3° une *Société des jeunes gens de Paris* pour la mise en apprentissage des jeunes gens sortant de l'école; 4° environ 20 sociétés particulières de bienfaisance et de secours mutuels qui, sous diverses dénominations bibliques, fournissent à leurs malades le médecin, les médicamens, les gardes-malades et 2 francs par jour; 5° un hôpital israélite, récemment fondé par M. de Rothschild dans la rue Picpus, et pouvant recevoir 50 malades et 50 vieillards; 6° une fondation pour habiller les enfans pauvres des écoles; 7° une autre fondation pour payer le loyer des ouvriers pauvres. Metz possède aussi un hôpital israélite qui peut recevoir 25 malades.

On compte 120 écoles communales israélites et un certain nombre d'asiles pour l'enfance, une école libre d'études théologiques qui porte le nom de *Société des Talmudistes* et a pour président le grand rabbin du consistoire central, et dans les principales villes, comme Paris, Metz, Strasbourg, des pensionnats libres de jeunes filles et de jeunes garçons.

Tous ces établissemens se sont fondés et la population israélite française a vu s'accroître sa prospérité et son bien-être sous l'influence de la législation dont nous allons retracer l'histoire et exposer les bases.

Ce ne fut qu'après de longues hésitations que l'assemblée constituante se résolut à reconnaître aux Juifs le titre et les droits de citoyens français; contre eux s'élevaient des préventions en quelque sorte nationales, l'animosité des classes populaires, dévorées par l'usure, la haine qu'entretenaient en Alsace des poursuites dirigées pour 45 millions de créances, quintuplées par des exactions (1). Aussi,

(1) Nous rappelons ces exactions, trop communes parmi les Juifs, sans entendre en aucune façon les attribuer à leur religion. On peut en accuser à plus juste titre un ordre politique dans lequel les Juifs étaient privés du droit de posséder la terre et exclus de toute profession industrielle et commerciale. Les contributions arbitraires, parfois les rapines auxquelles ils étaient assujettis, les obligeaient en outre à se créer des ressources qu'ils ne pouvaient trouver que dans l'usure. Dans les pays où les Juifs ont échappé à ces exclusions et à ces violences, ils n'ont encouru aucun des reproches qui ont flétri ceux que les lois plaçaient en dehors du droit commun. On peut citer pour exemple les Karais, secte juive qui occupe quelques provinces de l'empire ottoman, de la Russie et de l'Autriche. Population essentiellement agricole et admise au droit de



tandis qu'en 1789, dès les premiers jours de la révolution, les protestans avaient été appelés à l'égalité des droits, deux ans plus tard les israélites demeuraient encore en dehors du nouveau régime; mais le principe de la constitution finit par triompher de ces répugnances, et le décret du 27 septembre 1791 fit entrer les Juifs dans la grande famille française.

Le même retard suspendit leur organisation religieuse. Portalis exprimait à leur égard dans les termes suivans, en présentant au corps législatif les lois organiques des cultes : « En s'occupant de l'organisation des divers cultes, le gouvernement n'a point perdu de vue la religion juive. Elle doit participer comme les autres à la liberté édictée par nos lois; mais les Juifs forment bien moins une religion d'un peuple : ils existent chez toutes les nations sans se confondre avec elles. Le gouvernement a cru devoir respecter l'éternité de ce peuple, qui est parvenu jusqu'à nous à travers les révolutions et les ébris des siècles, et qui, pour tout ce qui concerne son sacerdoce et son culte, regarde comme un de ses plus grands privilèges de n'avoir d'autres réglemens que ceux sous lesquels il a toujours vécu, parce qu'il regarde comme un de ses grands privilèges de n'avoir que Dieu même pour législateur. »

Cette explication, dont on pouvait contester et la justesse et l'esprit politique, semblait plutôt destinée à faire accepter l'ajournement de l'organisation du culte israélite qu'à en démontrer l'impossibilité. Cette lacune dans la législation religieuse n'était pas sans de graves inconvéniens. Dans les anciennes provinces de la France et dans celles que la conquête avait ajoutées à son territoire, se trouvait une population israélite influente par sa richesse, par l'activité, plus encore que par le nombre, et qu'un pouvoir habile devait tendre à s'attacher. La frapper d'une sorte d'ostracisme à l'intérieur était aussi injuste qu'imprudent. Une occasion se présenta de mettre un terme à ce régime d'exception, et l'empereur la saisit avec empressement. Les israélites avaient soulevé dans l'ancienne Lorraine et dans l'ancienne Alsace des plaintes qui, menaçant la tranquillité publique, exigeaient un remède aussi immédiat qu'énergique. En même temps que, par une mesure dont la nécessité pouvait seule couvrir l'illégalité, Napoléon suspendait l'exécution, dans sept départemens, des titres de noblesse des Juifs, il convoqua à Paris, pour délibérer sur leurs intérêts, tous les hommes considérables de cette religion.

Cent treize notables juifs, choisis parmi les rabbins, les propriétaires, ils jouissent d'une grande considération, et leur parole obtient la même autorité que celle des quakers. En France, depuis que les lois ont affranchi les israélites, surtout depuis 1830, où ils ont été tout-à-fait assimilés aux autres citoyens, on les a dirigés leurs efforts et leur intelligence vers les professions libérales, les arts, les sciences et les fonctions publiques.

taires, les négocians et les banquiers, répondant à cet appel, se réunirent en effet à Paris le 26 juillet 1806. En présence de MM. Molé Pasquier et Portalis fils, maîtres des requêtes, commissaires du gouvernement, ils délibérèrent sur les questions qui leur avaient été proposées au nom de l'empereur, et arrêterent les bases de l'organisation du culte israélite.

Les réponses de cette assemblée respiraient le dévouement à la patrie, une vive et sincère adhésion aux idées nouvelles, et démontraient qu'il n'était plus permis, ainsi que l'avait fait Portalis père en 1802 de considérer les israélites comme une nation à part au sein de la nation française. Cependant la plupart de ces réponses touchaient à la doctrine même, et elles émanaient d'une assemblée où les rabbins interprètes de la loi divine, étaient en minorité; l'empereur eut l'idée de leur donner la consécration religieuse, et, remontant aux plus anciens souvenirs d'Israël, de réunir à Paris le grand-sanhédrin qui serait presque exclusivement composé de rabbins. Toutes les synagogues de l'empire, qui s'étendait alors si loin, furent invitées à envoyer leurs délégués à cette grande assemblée. *Ce corps*, disait le rapport fait à l'empereur, *ce corps, tombé avec le temple, va se réparer pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernait*. Le grand-sanhédrin s'assembla en effet et statua sur les objets déférés à son examen. On ne saurait dire qu'il les discuta, car, selon les habitudes de l'empire, toute discussion lui était interdite, et les documens qui ont été conservés sur la réunion du sanhédrin montrent avec quel soin jaloux et inquiet on s'efforça de prévenir la moindre délibération; mais il n'est pas douteux que ses décisions étaient l'expression fidèle de ses opinions.

Ce que l'on demandait, tant à l'assemblée des notables qu'au grand-sanhédrin, se rapportait à l'état politique et civil des israélites en France, d'après leur loi religieuse. Regardaient-ils la France comme leur patrie et ses lois comme leurs lois? leur était-il licite d'épouser plusieurs femmes, de divorcer sans le concours des tribunaux et pour des causes non admises par le code civil? les mariages mixtes étaient-ils interdits? l'usure leur était-elle défendue à l'égard de leurs frères? n'était-elle pas permise à l'égard des étrangers?

Les notables donnèrent les solutions qu'on devait attendre d'hommes éclairés et trop pénétrés des bienfaits de nos lois pour n'y pas être profondément attachés. Sur les questions relatives à leur nationalité, le procès-verbal de l'assemblée des notables constate que « l'assemblée manifesta, par un mouvement unanime, combien elle était sensible aux doutes que ces questions semblaient supposer, ... que l'assemblée n'avait surtout pu contenir le mouvement qu'avait excité en elle la sixième question, dans laquelle on demandait si les Juifs nés en France et traités par la loi comme citoyens français regardaient la France

comme leur patrie, et s'ils avaient l'obligation de la servir. L'assemblée s'écria de toutes parts : *Jusqu'à la mort.* »

Le grand-sanhédrin déclara d'abord, par le préambule de ses résolutions, « que la loi divine contenait des dispositions politiques et des dispositions religieuses; que les dispositions religieuses étaient par leur nature absolues et indépendantes des circonstances et des temps; qu'il n'en était pas de même des dispositions politiques, c'est-à-dire de celles qui constituent le gouvernement et qui étaient destinées à régir le peuple d'Israël, lorsqu'il avait ses rois, ses pontifes et ses magistrats. » Interprétant ensuite, conformément à cette distinction, la loi mosaïque, il statua que tout israélite né et élevé en France et traité par les lois comme citoyen est obligé religieusement de regarder la France comme sa patrie, de la servir, de la défendre, d'obéir aux lois et de se conformer dans toutes ses transactions aux dispositions du code civil; qu'il était défendu aux israélites de tous les états où la polygamie est prohibée par les lois civiles d'épouser une seconde femme du vivant de la première; que la répudiation permise par la loi de Moïse n'était valable qu'autant qu'elle opérât la dissolution absolue de tous les liens entre les conjoints, même sous le rapport civil; que les mariages entre israélites et chrétiens, contractés conformément aux lois du code civil, étaient obligatoires et valables civilement, et que, bien qu'ils ne fussent pas susceptibles d'être revêtus des formes religieuses, ils n'enraineraient aucun anathème. Il déclara enfin que toute usure était indistinctement défendue, non-seulement d'hébreu à hébreu et d'hébreu à concitoyen d'une autre religion, mais encore avec les étrangers de toutes les nations, « regardant cette pratique comme une iniquité abominable aux yeux du Seigneur. » Dans les développemens qu'il donna à ces réponses, aussi bien que dans celles qu'il fit à diverses questions accessoires, le grand-sanhédrin, non moins que l'assemblée des notables dans ses délibérations, prouva que la religion israélite n'admettait aucun principe qui fût contraire à nos lois, et qui justifîât les répulsions auxquelles elle était trop communément en butte.

Après avoir ainsi appelé les organes les plus accrédités du culte israélite, dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux, à en proclamer les doctrines, l'empereur pensa que le moment était venu de l'organiser. Le 17 mars 1808 furent rendus deux décrets, le premier ordonnant l'exécution du règlement délibéré par l'assemblée des notables, le second contenant quelques articles organiques de ce règlement.

Le règlement a pour objet l'exercice et la police intérieure du culte israélite. La portée en est aussi politique que religieuse. Entre autres tributions, les consistoires sont chargés « d'encourager, par tous les moyens possibles, les israélites de la circonscription à l'exercice des professions utiles, et de faire connaître à l'autorité ceux qui n'ont pas les moyens d'existence connus; — de donner chaque année à l'autorité

connaissance du nombre des conscrits israélites de la circonscription.» Au nombre des fonctions des rabbins se trouve celle « de rappeler en toute circonstance l'obéissance aux lois et en particulier à celles relatives à la défense de la patrie; — de faire considérer aux israélites le service militaire comme un devoir sacré. » Ceux qui sont connus pour avoir fait l'usure sont exclus des consistoires. Les consistoires et les rabbins sont tenus de se conformer aux décisions doctrinales du grand-sanhédrin. Il est alloué des traitemens fixes aux ministres du culte, mais le trésor public n'y subvient point; les sommes nécessaires, tant pour ces traitemens que pour les frais du culte, sont prélevées sur les israélites au moyen d'une contribution spéciale, répartie entre eux dans des conditions déterminées. Le décret, publié en même temps que le règlement, remet au gouvernement la nomination des notables qui doivent élire les consistoires et l'approbation des élections.

Un troisième décret, publié le même jour et étranger au culte, levait le sursis prononcé en 1806 pour le paiement des créances des Juifs mais il les soumettait, sauf ceux des départemens de la Gironde et des Landes, à un régime exceptionnel, qui devait se prolonger pendant dix ans, « espérant, portait le décret, qu'à l'expiration de ce délai et par l'effet des diverses mesures prises à l'égard des Juifs, il n'y aurait plus aucune différence entre eux et les autres citoyens de l'empire. »

Le culte israélite resta, jusqu'en 1830, soumis à ce régime, sauf quelques dispositions qui avaient pour résultat de donner plus de latitude à l'élection des notables et des consistoires, de régulariser la perception et l'emploi de la contribution prélevée sur les israélites et d'exiger des comptes officiels.

En faisant cesser cette contribution et en mettant à la charge du trésor public les traitemens des ministres du culte israélite, la loi du 8 février 1831 l'assimila aux autres cultes reconnus par la loi. Ce changement considérable, ceux qui s'étaient accomplis et dans la constitution du pays et dans la condition même des israélites, firent sentir le besoin de réviser les réglemens relatifs à leur culte, pour le coordonner, les compléter, les mettre en harmonie avec cette situation nouvelle et en rayer les dispositions qui portaient l'empreinte de préventions désormais effacées. Comme aucune loi n'était intervenue comme les israélites eux-mêmes sollicitaient cette réforme, le gouvernement se crut autorisé à statuer sans recourir au pouvoir législatif. Il recueillit les observations du consistoire central et des consistoires départementaux sur un projet qu'il avait fait dresser par une commission composée des hommes les plus compétens, et, après une délibération approfondie du conseil d'état, il rendit l'ordonnance du 25 mai 1841 qui embrasse toute l'organisation du culte israélite, et dont il nous reste à faire connaître les dispositions principales.

Comme dans les cultes protestans, l'administration spirituelle et temporelle est, dans le culte israélite, confiée aux consistoires; mais l'élément laïque y est plus considérable, on peut même dire que les consistoires sont entièrement laïques, car les rabbins qui en font partie, bien que ministres du culte, ne sont que de simples docteurs de la loi, n'ayant à justifier, pour être élus, que de certificats d'aptitude et de diplômes qui attestent leur science et leur aptitude morale, et n'étant point revêtus du caractère sacerdotal proprement dit.

Un consistoire central siège à Paris; des consistoires départementaux, au nombre de huit, embrassent toute la république dans leurs circonscriptions.

Le consistoire central se compose d'un grand rabbin et de membres laïques en nombre égal à celui des consistoires départementaux; ces membres sont élus pour huit ans et renouvelés par moitié tous les quatre ans par les notables des circonscriptions consistoriales. Ils sont choisis parmi les notables résidant à Paris. Ainsi le consistoire central est la représentation de toute la population israélite. Ses attributions sont très étendues. Il est l'intermédiaire entre le gouvernement et les consistoires départementaux. La haute surveillance des intérêts du culte israélite lui est confiée; les réglemens relatifs à l'exercice du culte dans les temples sont soumis à son approbation; aucun ouvrage d'instruction religieuse ne peut être employé dans les écoles israélites, s'il n'a été autorisé par lui, sur l'avis conforme de son grand rabbin; il a le droit de censure à l'égard des membres laïques des consistoires départementaux et de tous les ministres du culte; il peut provoquer la suspension ou la révocation des rabbins consistoriaux, et prononce celle des rabbins communaux et des chantres ou ministres officians.

Des pouvoirs analogues sont accordés aux consistoires départementaux dans leurs circonscriptions respectives; ils y ont l'administration et la police des temples et des établissemens et associations pieuses qui s'y rattachent. Ils exercent tous les droits des synagogues de leur ressort, mais ils n'absorbent point ces établissemens, comme dans l'organisation des cultes protestans d'après la loi de l'an x. Chaque temple possède, en effet, par délégation du consistoire, soit un commissaire administrateur, soit une commission administrative, qui rend compte de sa gestion au consistoire. Les consistoires départementaux se composent du grand rabbin de la circonscription et de quatre membres laïques, élus pour quatre ans et renouvelés par moitié tous les deux ans par une assemblée de notables. Cette assemblée, d'après l'ordonnance de 1844, comprend tous les israélites de la circonscription appartenant à des catégories déterminées, lesquelles embrassent tous ceux que des fonctions conférées par le gouvernement ou par le suffrage de leurs concitoyens ou que leur inscription sur des listes d'élec-

teurs, de jurés ou de notables désignent comme présentant les garanties désirables de moralité, d'indépendance et de capacité. Le suffrage universel ayant, depuis 1848, été substitué aux censitaires, on l'a appliqué aux élections des consistoires, en n'y admettant toutefois que les électeurs de plus de 25 ans, âge fixé par l'ordonnance de 1844. Ainsi les catégories de notables que cette ordonnance avait composées avec soin sont devenues en quelque sorte sans objet; mais ceux qui en faisaient partie continuent de prendre part aux élections; ils peuvent y exercer une influence utile, et le suffrage universel n'est pas moins en harmonie avec les principes du culte hébraïque qu'avec ceux des cultes protestans.

Pour la célébration du culte et l'interprétation de la loi, le culte israélite a des grands rabbins, des rabbins consistoriaux, des rabbins communaux et des ministres officians, entre lesquels est constituée une hiérarchie non moins suivie que celle des consistoires.

Le grand rabbin du consistoire central est élu à vie par ce consistoire, auquel sont adjoints pour cette élection deux délégués élus par chacune des circonscriptions départementales. Il est le premier des ministres du culte et le premier docteur de la loi, il a droit de surveillance et d'admonition à l'égard de tous les rabbins, et peut officier et prêcher dans toutes les synagogues de France; aucune délibération n'est prise par le consistoire central, concernant le culte ou les objets religieux, sans son approbation. Les grands rabbins des consistoires départementaux jouissent des mêmes droits dans les temples de leur circonscription : la surveillance des rabbins communaux et des ministres officians leur appartient. Ils sont élus dans la même forme que les membres laïques des consistoires. Les rabbins communaux et les ministres officians sont élus par une assemblée de notables que désigne le consistoire départemental. La nomination des rabbins de tous les degrés est soumise à l'approbation du gouvernement. Du reste, le culte israélite est assujéti à toutes les conditions et jouit de toutes les prérogatives communes aux divers cultes reconnus.

### III.

La législation des autres peuples en matière religieuse offre des sujets intéressans de comparaison avec la nôtre, mais pas de modèles à suivre.

Rome vit sous le régime de la théocratie. En Espagne, en Portugal, à Naples, à Florence, dans les républiques de l'Amérique du Sud, la religion catholique est dominante et exclusive. Cependant la tolérance y a fait des progrès; les droits de la conscience commencent à y être reconnus; le feu des passions religieuses est calmé, s'il n'est pas éteint.

On peut prévoir que ces peuples mêmes posséderont à leur tour la liberté religieuse; mais leurs lois la repoussent, et il ne peut être question pour la France d'adopter ni la théocratie, ni une église dominante. La France n'a pas même consenti à une religion d'état, quand la charte de 1814 essaya de la lui imposer. Nos idées, notre civilisation, la marche incessante des esprits, résistent à tout régime de privilège et de suprématie, et ceux mêmes qui, au fond du cœur, en rêveraient l'établissement se garderaient de l'avouer.

De grandes nations ont proclamé le principe de la liberté des cultes, mais elles lui font subir les plus vives atteintes.

La loi de la Russie la consacre, mais sa politique lui est contraire. Une foule de sectes sont admises; des religions aussi diverses que les populations de cet immense empire y dressent leurs autels. Pourtant on a vu, il y a quelques années, cinq millions de Grecs unis, catholiques et romains, sous le rite oriental, obligés d'embrasser le symbole de l'église grecque. Ceux qui se séparent de cette église sont frappés dans leur personne et dans leurs biens. On se souvient des persécutions infligées en Pologne à de pauvres religieuses. En 1850, la condition des Juifs a été améliorée par l'ukase qui les affranchit de l'obligation de porter un costume particulier; mais ils restent encore sous le poids de restrictions humiliantes. La liberté se concilie d'ailleurs difficilement avec une église nationale, dont le tsar est le chef, et que dirige, sous son autorité, un saint-synode dont il nomme tous les membres.

Bien que la Prusse soit la terre de la liberté des opinions philosophiques et religieuses, les cultes n'y échappent point à l'action du pouvoir politique. L'église évangélique a été fondée par un édit de Frédéric-Guillaume III. Malgré les lois qui reconnaissent l'incompétence du gouvernement à l'égard du dogme et ne l'autorisent à veiller qu'au maintien « des sentimens de respect envers la Divinité, d'obéissance envers la loi, de fidélité à l'état, de bienveillance et de justice envers les citoyens, » le roi prend part à des discussions dogmatiques et prête ostensiblement son appui au culte qui sert le mieux sa croyance et ses doctrines politiques. L'état civil est encore entre les mains du clergé. Long-temps l'administration ecclésiastique est restée confondue avec celle des localités dans les mains des régences. Ce n'est que depuis 1845 qu'elle a été rendue aux consistoires, dont le gouvernement nomme tous les membres. L'église catholique, dans les provinces où elle compte de nombreux adhérens, n'a pas été à l'abri de la persécution : à côté d'opinions qui se produisent sans entraves, malgré leur audace, le culte ne jouit que d'une liberté contestée; il y a peu d'années, les disciples de Hegel avaient un champ plus étendu que les dissidens catholiques ou protestans, et l'on pouvait dire qu'il était plus facile de nier Dieu que de le servir à son gré.

Jusqu'à ces derniers temps, l'Autriche a vécu sous l'autorité des lois promulguées par Joseph II, et qui soumettaient l'église catholique à des conditions plus étroites que celles qui résultent en France du concordat de 1801. Tout récemment, le gouvernement a renoncé au droit d'intervenir dans la nomination des évêques. M. de Schwarzenberg, neveu de M. l'archevêque d'Olmütz, a autorisé la correspondance directe des évêques avec le saint-siège. Si l'on n'a point à regretter ces concessions, l'église catholique pourra plus tard s'appuyer sur l'exemple de l'Autriche pour réclamer les mêmes immunités en France.

La liberté civile et religieuse est inscrite sur la bannière de l'Angleterre. Cependant elle ne règne pas sans partage dans les trois royaumes. A défaut de concert avec le saint-siège, des agitations profondes ont suivi dernièrement les actes par lesquels Rome a partagé l'Angleterre en circonscriptions religieuses; elles ont fait voir l'avantage que présentent des concordats qui règlent les droits respectifs de l'église et de l'état. En Écosse, l'église presbytérienne souffrait des abus du patronage. Un dissentiment grave s'est manifesté dans son sein, et les nouveaux dissidens, pour jouir d'une liberté absolue, se sont séparés, ont renoncé à leurs emplois et fondé une église entièrement indépendante en face de l'église officielle. L'église nouvelle a même fondé une université, des collèges et de nombreuses écoles. L'Irlande offre le spectacle affligeant d'un clerge dominant parmi des populations qui repoussent ses croyances, et de contributions prélevées sur tous pour salarier exclusivement les prêtres de la minorité.

Nous ne parlons pas de la Bavière, où naguère encore les protestans étaient contrains par ordonnance à s'agenouiller devant le saint sacrement, ni de la Suisse, où la religion a allumé les feux de la guerre civile, ni des nombreux états où les Juifs, affranchis désormais des persécutions que condamnait la raison publique, ne jouissent pas encore de l'égalité des droits civils et politiques; mais, à nos portes, deux états secondaires appellent l'attention par leur législation sur les cultes: nous voulons parler de la Hollande et de la Belgique. La Hollande a consacré la liberté religieuse; les diverses communions y jouissent de la protection du gouvernement, et en obtiennent un salaire pour leurs ministres. Cependant, il y a vingt-cinq ans à peine, un schisme s'étant déclaré au sein de l'église officielle plus particulièrement reconnue par l'état, le bras séculier fut employé pour l'étouffer. Les *séparatistes*, qui se proclamaient les véritables dépositaires de la foi, telle que le synode de Dordrecht l'avait établie au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, se virent traduits en police correctionnelle et frappés de condamnations, en vertu de l'art. 291 de notre code pénal; mais ces poursuites ont cessé depuis long-temps, et les séparatistes, aussi bien que les autres sectes dissidentes, jouissent aujourd'hui d'une entière liberté. En Bel-



gique, une révolution faite avec le concours du clergé a eu pour résultat de consacrer la liberté dans les termes les plus larges. Toutefois la Belgique a renoncé par sa constitution aux garanties que nous donnent nos lois, et son histoire, depuis vingt ans, n'offre que la lutte de l'influence cléricale contre l'esprit nouveau. La prudence d'un prince habile et éclairé, la réaction de l'opinion, le gouvernement confié dans ces dernières années à des hommes aussi fermes que circonspects, ont réduit des prétentions excessives, quoique de récents exemples démontrent que ces prétentions n'ont rien perdu de leur vivacité.

La législation de la France a soulevé des plaintes, il est vrai; mais quel régime, surtout en pareille matière, n'en suscite aucune! Le saint-siège se loue de ses rapports avec le gouvernement français, et ne s'associe point à des réclamations pleines de périls pour le catholicisme lui-même. Ceux des catholiques les plus imbus des doctrines ultramontaines, qui, à d'autres époques, avaient réclamé la séparation de l'église et de l'état, ont cessé de défendre une opinion dont le triomphe aurait pu entraîner les plus funestes conséquences (1). Dans les communions protestantes, l'immense majorité adopte sans arrière-pensée un régime sous lequel elle ne se sent pas moins libre que protégée. A côté des églises reconnues, des temples sont ouverts à quelques sectes dissidentes, anglicans, wesleyens, etc. Ceux qui n'ont pas encore obtenu cette faculté cesseront de se plaindre aussitôt que le principe de la liberté, franchement appliqué, leur permettra, sous les garanties dues à l'ordre public, de célébrer leur culte particulier, et qu'ils trouveront dans le pouvoir politique un simple surveillant, impartial et confiant. Quant aux israélites, ils s'applaudissent d'une législation qui a cessé de les considérer comme une nation à part, qui les appelle, en dépit de préjugés détruits, au partage égal de tous les avantages sociaux, et leur ouvre, à l'abri des exclusions maintenues par les gouvernements les plus libres, l'accès aux plus hautes dignités de l'état (2).

Il est légitime et naturel que les églises reconnues, que celle en particulier à laquelle appartient la grande majorité des Français, tendent sans cesse à une plus large indépendance. L'état, de son côté, au lieu de céder au sentiment d'une étroite jalousie, doit aimer à leur accorder successivement des franchises plus étendues : sa responsabilité en sera allégée, et son autorité morale n'en éprouvera aucune atteinte;

(1) Voyez Lamennais, t. X, édition Pagnerre, p. 54. — Préface écrite en 1835.

(2) A la population israélite appartiennent, dans les professions libres, un grand nombre de médecins et d'avocats, des notaires, des avoués, etc.; dans les emplois publics, un ministre, un procureur-général, plusieurs magistrats de cours d'appel et de première instance, 12 professeurs, environ 200 officiers, principalement dans l'artillerie et dans le génie, dont un colonel d'état-major, 12 professeurs dans les facultés et les lycées et 6 chirurgiens militaires; en 1847, 10 élèves israélites ont été admis à l'École polytechnique. Deux membres de l'Institut sont israélites.

mais il est tenu de considérer les intérêts de l'ordre, de la paix publique, de la sécurité des consciences, intérêts dont la garde lui est confiée. La complète émancipation des cultes ne peut être que l'œuvre du temps, de l'apaisement des passions et des préjugés. Obtenir cette émancipation, tel est le but que l'église et l'état doivent poursuivre en commun.

Pour atteindre ce but, pour préparer, non le divorce, mais la séparation de l'église et de l'état, pour que chacun des deux pouvoirs reste dans le domaine qui lui appartient, il importe avant tout d'éviter de les mêler ensemble. Est-ce la préoccupation de ceux qui défendent avec le plus de vivacité les droits de la religion? Par une contradiction étrange, s'ils veulent exclure l'état des choses de la religion, ils s'attachent avec un soin persévérant à faire intervenir la religion dans les choses de l'état. Ils appellent ses ministres à prendre une part officielle dans les affaires publiques, ils essaient d'introduire les croyances dans la législation civile et économique : alliance périlleuse, pour la religion surtout, qu'on livre aux passions politiques, qu'on jette dans la mêlée de nos tristes discordes!

Le passé fournit à cet égard des exemples qui doivent servir d'enseignement pour l'avenir. Dans la révolution, l'église catholique a payé d'odieuses et cruelles persécutions son long règne politique. Après 1830, elle fut outragée, suivant l'expression de M. de Lamennais, « pour son alliance avec le pouvoir. » Les attaques auxquelles elle fut en butte eurent le caractère de représailles politiques. « Ainsi le palais archi-épiscopal de Paris fut saccagé parce qu'on avait cru voir dans un des derniers mandemens de l'archevêque des allusions aux coups d'état. Ainsi l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut dévastée parce qu'après un service pour l'âme du duc de Berry, un jeune homme imprudent suspendit au catafalque l'image du duc de Bordeaux. Ainsi les croix de missions plantées dans les derniers temps furent abattues parce qu'elles portaient aux extrémités des fleurs de lis, et que les missionnaires avaient mêlé souvent à leurs prédications des objets de pure politique, tandis que la croix ancienne, la croix sans emblèmes étrangers, ne fut l'objet d'aucune insulte. Partout où l'on ne trouva que la religion, la religion fut respectée (1). » Ce qui s'est passé après la révolution de février achève de démontrer tout ce que la religion gagne à demeurer étrangère à la politique. Pendant le règne qui venait de s'accomplir, tout en obtenant les respects, les égards, les faveurs qui lui sont dus, elle n'était point sortie du sanctuaire. Non-seulement elle ne fut en butte à aucun outrage, mais ses ministres recueillirent des hommages populaires. Puissent ces souvenirs ne point s'effacer, ni ces enseignemens se perdre!

VIVIEN.

(1) Lamennais, t. VIII, p. 52.

---

## SOUVENIRS

D'UN

# VOYAGE EN PERSE.

---

**LES PERSANS SOUS LES PRINCES KADJARS —  
SCENES DE LA VIE PERSANE.**

---

Il y a des pays où la vie est tout extérieure, et où le voyageur peut s'en rapporter à ses premières impressions pour porter, sur les populations au milieu desquelles il a séjourné, un jugement définitif. Il en est d'autres, au contraire, qui ne se laissent que difficilement pénétrer. La Perse est de ce nombre. Pour y saisir le caractère national dans sa pleine indépendance, ce n'est pas la vie publique qu'il faut interroger. Les cérémonies officielles, les fêtes populaires ou religieuses, la magnificence des palais, la majesté des ruines, vous y laissent tour à tour charmé ou surpris, mais trop disposé peut-être à n'admirer que la Perse ancienne, et à méconnaître, sous l'impression des gloires du passé, l'intérêt qui s'attache encore aux modestes efforts du présent. C'est à ce double sentiment d'enthousiasme et de tristesse qu'il faut savoir résister quand on veut se rendre compte des germes de prospérité que recèle encore l'empire des Kadjars. Si l'esprit national sommeille aujourd'hui en Perse, c'est qu'il lui manque un aliment, un théâtre d'activité. Après avoir brillé tour à tour dans les arts ou dans la guerre, le génie persan, privé des puissans mobiles auxquels

il obéissait autrefois, en est à chercher sa voie. C'est dans la vie commerciale et industrielle qu'il lui serait peut-être donné de se retremper, si une main habile savait le ramener sur ce terrain trop négligé. L'abattement où nous voyons aujourd'hui les Persans à moins ses causes dans un vice du caractère national que dans un concours de tristes circonstances, dans une suite de révolutions et de luttes intestines, dont les conséquences déplorables se perpétuent encore sous nos yeux. L'histoire des troubles incessans qui depuis plus d'un siècle ont agité la Perse, opposée aux qualités du caractère national tel qu'il se montre dans la vie privée, opposée aussi aux ressources précieuses du territoire de l'Irân, telle est la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui doutent de la vitalité persistante et du réveil possible de la nation persane; c'est l'intérêt de ce contraste, de cette démonstration, si l'on veut, qui nous ramène encore vers la Perse, dont les récits précédens retraçaient surtout la physionomie extérieure (1), et dont il y aurait maintenant à interroger l'histoire contemporaine en même temps que la vie intime.

#### I. — LES SUCCESEURS DES SOPHIS.

La dynastie des Sophis avait donné à la Perse trois siècles de gloire et de prospérité, quand, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, l'invasion des Afghans la chassa du trône qu'occupait alors un des plus indignes descendans du vaillant cheik d'Ardebil (2). Ce prince, faible et timide, oubliant qu'il comptait parmi ses ancêtres le héros qui avait classé les Tartares de la Perse, ne sut pas défendre sa couronne contre une poignée d'Afghans, et, tremblant devant le cimenterre de Mahmoud, chef de ces bandes indisciplinées, il alla lui-même déposer la *tourah* (aigrette royale) aux pieds de son audacieux vainqueur.

Ainsi s'établit pour quelques années en Perse la domination des Afghans, inaugurée par Mahmoud. Ce chef barbare s'assit, au milieu d'une population terrifiée, sur le trône d'Abbas-le-Grand. Tout faisait prévoir cependant la chute des souverains afghans. Entre ces grossiers conquérans et la nation persane, la religion ouvrait un abîme que rien ne pouvait combler. Les Afghans étaient sunnites, et les passions religieuses devaient tôt ou tard s'unir contre eux aux haines nationales. Le successeur de Mahmoud avait laissé survivre un prince de la famille des Sophis. Les mécontents se groupèrent autour de lui, et l'héritier des Sophis fut, sous le nom de Châh-Thamas, reconnu roi

(1) Voyez ces récits dans les livraisons du 15 mai, 15 septembre et 15 novembre 1851.

(2) Seff-el-Din, fondateur de la secte des chélites et aïeul du premier prince Sophi Ismaël. Le cheik d'Ardebil fut l'instigateur passionné de la révolte qui amena la chute de la dynastie tartare et l'avènement des Sophis.

par les Persans révoltés. Un soldat de fortune, Nadir, se fit alors le lieutenant de Châh-Thamas. Il arracha sa patrie aux mains des Afghans, et replaça la *tourah* sur la tête de celui à qui le diadème appartenait par droit de naissance; mais le libérateur de la Perse n'était pas homme à se contenter long-temps du second rang. Il fut le premier à dépouiller du sceptre le souverain dont il avait servi la cause, et à le faire descendre de son trône reconquis pour s'y asseoir à sa place. Le règne de Nadir-Châh ne fut qu'une longue série de guerres contre les Turcs, les Afghans et les Hindous. Cet homme extraordinaire, qui, de la condition la plus humble, s'était élevé aux premiers grades de l'armée pour ne s'arrêter que sur le trône, est certainement l'une des plus grandes figures du xviii<sup>e</sup> siècle. Ses officiers allèrent jusqu'au Bosphore dicter la paix au sultan, après avoir reculé sur le territoire les frontières de la Perse. Vainqueur des Tartares et des Afghans, maître d'Hérat, de Candahar, de Caboul et de Baskh, Nadir traversa l'Indus, s'empara de Lahore, et, descendant vers la vallée du Gange, il alla soumettre Delhi, d'où il emporta d'immenses richesses, le trésor impérial et le fameux trône du sacre *takht-i-taus*. C'est sur ce précieux monument de sa conquête que, justement fier de ses victoires, enivré de gloire et couvert des innombrables pierreries du Grand-Mogol, il vint s'asseoir resplendissant aux yeux éblouis de ses sujets. Malheureusement tous les trésors de l'Inde, toutes les exactions que Nadir fit supporter à son peuple, et notamment au clergé, possesseur alors d'immenses richesses, ne purent satisfaire sa cupidité. Le despotisme cruel de ce prince avare lassa enfin les Persans, que le double ascendant de la gloire et de la terreur avait courbés devant le trône. Nadir Châh fut assassiné par un de ses officiers, après avoir régné quinze années.

Ainsi qu'il arrive toujours à la suite d'une usurpation, après la mort de Nadir-Châh, d'autres ambitieux, — soldats, aventuriers ou rebelles, — convoitèrent la couronne. Aux brillantes conquêtes de Nadir, qui, des bords du Tigre à ceux du Gange, avait déployé triomphalement l'étendard d'Ali, succéda une ère de guerres intestines qu'un chef hardi de nomades, ancien soldat du vainqueur des Afghans, ferma en s'emparant du sceptre tombé à terre au milieu des combattans qui se le disputaient, sans qu'aucun fut assez fort pour le saisir. — Ce nouvel usurpateur, Kerim-Khân le Zend, fut le bienfaiteur de la Perse, où sa mémoire est encore vénérée. On l'honore sous le nom modeste de *vekil* ou *régent*, seul titre que voulut prendre Kerim-Khân, dont le courage entreprenant et l'énergie inébranlable, joints à une grande modération, avaient pourtant fait un roi. L'esprit élevé, le noble cœur du prince Zend relevèrent la nation persane abattue, firent reflourir les arts, encouragèrent les lettres, en rappelant la prospérité parmi les Persans. Voici comment s'exprime un des

auteurs contemporains (1) du *vekil* : « Les rayons de ce soleil majestueux s'étendaient sur tout l'empire; mais l'influence de sa bienfaisante chaleur se faisait sentir plus particulièrement à Chiraz. Les habitans de cette ville favorisée jouissaient du bonheur le plus tranquille; près de jeunes filles à *face de lune*, leurs jours s'écoulaient dans une douce oisiveté. Circulant au milieu de joyeuses sociétés, le vin animait leurs plaisirs, et l'amour remplissait tous les cœurs de ses plus pures jouissances. »

Pendant l'esprit de discorde n'était qu'endormi, et, à la mort du *vekil*, la guerre de partisans recommença avec un nouvel acharnement. Comme si aucune dynastie ne pouvait se fonder en Perse sans être issue des Turcs, celle des Zends se vit sapée, abattue par les Kadjars. Les tribus turques ont joué un rôle remarquable dans l'histoire moderne de Perse. Ce sont des tribus d'origine ottomane, établies dans le nord de ce royaume depuis la conquête de Taimour-Lenk ou Tamerlan, qui ont aidé les Sophis à secouer le joug des *atabegs* et fourni à Châh-Ismaïl ses meilleurs soldats dans la lutte qu'il eut à soutenir contre les armées du sultan. Nadir était de la tribu des Affchars, établie près de Tabris, et ce sont les Kadjars, dont le territoire touche au Mazenderân, qui règnent encore aujourd'hui sur la Perse.

La révolte qui se déclara contre le successeur de Kerim-Khân avait pour chef un eunuque, Aga-Mohammed-Khân, qui depuis long-temps convoitait le trône, et n'attendait pour s'en emparer que la mort du *vekil*. Le jeune homme qui avait succédé à Kerim, Louft-Ali-Khân, semblait avoir hérité de quelques-unes des brillantes qualités de son prédécesseur; mais son inexpérience lui rendit fort difficile la lutte contre son astucieux et habile ennemi. L'héroïque et bouillant Louft-Ali-Khân fut une première fois défait par Aga-Mohammed-Khân dans les environs d'Ispahan, puis sous les murs de Chiraz. Réduit à fuir, il s'enferma dans Kermân, qui lui était restée fidèle. Les habitans de cette ville n'ont pas oublié la vengeance barbare par laquelle le cruel eunuque punit leur fidélité à leur infortuné prince : vingt mille femmes et enfans furent livrés aux soldats de l'eunuque kadjar, tous les hommes eurent les yeux crevés. Pendant bien des années, la Perse fut couverte de ces malheureux aveugles, qui n'avaient d'autre ressource que la commisération publique; aujourd'hui encore quelques vieillards inspirent la pitié par une cécité qui date de leur enfance et rappelle tristement la barbarie du chef de la famille régnante. Quant à Louft-Ali-Khân, il était tombé au pouvoir de son implacable ennemi, qui le fit périr après lui avoir arraché les yeux, et qui, non content de cette victime, fit aussi mettre à mort tous les autres princes issus de

(1) Ali-Riza, historien de la famille Zend.

Kerim-Khân. L'eunuque s'assit sans trouble sur le trône dont ces massacres lui avaient frayé la voie, et fonda la dynastie qui porte la couronne de Perse depuis plus d'un demi-siècle. Pendant son règne, Aga-Mohammed-Khân, n'ayant plus rien à redouter de la famille Zend, s'occupa activement à réduire les provinces qui pouvaient contester son autorité; il groupa autour de son trône toutes celles qui composent actuellement le royaume d'Irân. Après avoir régné paisiblement pendant vingt années sur la Perse, qui, par besoin de repos, supporta son joug sanguinaire, Mohammed-Khân fut assassiné en 1797, à l'âge de soixante-trois ans. — Deux de ses serviteurs ou *pichketmets* s'étaient pris de querelle dans son appartement; Mohammed avait ordonné de mettre à mort les impertinens qui s'étaient permis de troubler le silence du sérail, et les deux condamnés furent ses assassins.

Aga-Mohammed-Khân avait fait mourir son frère, quoiqu'il lui fût redevable d'une grande partie de ses succès, « afin d'éviter, disait-il, les querelles qu'il supposait devoir s'élever entre celui-ci et son neveu, qu'il avait choisi pour successeur. » Si par hasard le cri de sa conscience s'élevait contre ses propres crimes, il disait pour les justifier, en montrant son neveu : « C'est pour que cet enfant puisse régner en paix que j'ai répandu tout ce sang. » Ce neveu s'appelait Fet-Ali-Châh, ou familièrement Baba-Khân. Il régna sous le nom de Fet-Ali-Châh, non pas tout-à-fait sans contestation; mais sans avoir à réprimer de bien graves conflits. Imitant la prudence de son oncle, il fit passer devant les yeux de son frère un fer rouge, c'est-à-dire qu'il le fit aveugler. Dans un pays où les lois de transmission du pouvoir royal n'ont rien de fixe, où elles peuvent être transgressées par le premier ambitieux assez hardi pour lever l'étendard de la révolte, les frères et en général les parens sont presque toujours les premières victimes sacrifiées au repos de celui qui, plus heureux, a pu s'emparer de la couronne.

Fet-Ali-Châh trouva les Persans bien préparés à reconnaître son autorité; il recueillit les fruits de l'administration ferme et souvent cruelle de son oncle. Il profita également des richesses que la cupidité et l'avarice d'Aga-Mohammed-Khân avaient amassées. Il trouva dans la réunion des trésors de Nadir-Châh épargnés par Kerim-Khân, dans les économies ou rapines de son oncle, les moyens de satisfaire tous les goûts de luxe, toutes les jouissances que peut rêver un homme et surtout un prince asiatique. Fet-Ali-Châh en usa jusqu'à la prodigalité; il dépensa la plus grande partie de ses richesses dans l'intérieur de son harem, où il comptait six cents concubines qui lui donnèrent soixante-dix enfans mâles et un nombre au moins égal de filles. A ces causes d'épuisement de la cassette royale vinrent s'en joindre d'autres d'un ordre plus sérieux : la Perse était menacée par la Russie; déjà la Géor-

gie était conquise, et l'aigle russe, dans son vol rapide, menaçait de s'abattre sur le palais de Téhéran; il fallait subvenir aux frais de la guerre, qui coûtait fort cher, ce que coûte toujours une guerre longue et malheureuse. Avec les provinces les plus belles de la monarchie persane s'en allèrent les richesses du roi. De fréquentes levées d'hommes, un matériel de guerre chèrement acheté ou plus chèrement encore confectionné par des mains inhabiles, des subsides dispendieux accordés à des étrangers comme instructeurs et conseillers du chef de l'armée, des dilapidations de tout genre exercées dans tous les rangs de la hiérarchie militaire et civile; enfin les dépenses, les prodigalités de soixante-dix princes qui ne connaissaient d'autre manière d'honorer leur origine royale que de jeter l'or à ceux qui satisfaisaient à tous les caprices d'une vie voluptueuse, toutes ces causes réunies finirent par tarir les ressources du trésor persan. La nation s'aperçut de la gêne de ses princes à l'augmentation des impôts, aux exactions de tout genre qu'elle eut à subir, sans que ces moyens arbitraires de battre monnaie fussent suffisants. Le faste de la cour de Téhéran déclina; les populations s'appauvrirent en même temps, et bientôt le roi pauvre ne régna plus que sur une nation de mendiants. Après avoir gouverné pendant plus de trente ans, Fet-Ali-Châh mourut en désignant pour son successeur son petit-fils Mohammed-Châh, fils d'Abbas-Mirza, du prince qui avait lutté courageusement contre les Russes, et dont les Persans vantent encore avec raison les vertus militaires et le patriotisme.

Mohammed-Châh avait reçu une éducation aussi européenne que le permettaient les mœurs et la religion des Persans. Dans sa jeunesse, ce prince avait été, à la cour même de son père, en contact fréquent avec les Européens dont Fet-Ali aimait à s'entourer pour s'aider de leurs lumières et de leur appui dans la guerre de Géorgie. A peu près dans le même temps, le hasard avait amené en Perse une jeune dame française accompagnant son mari, qui venait, comme beaucoup d'autres, après les événemens de 1814, chercher fortune en Asie. Celui-ci mourut après un court séjour, laissant sa femme sans ressources. M<sup>me</sup>\*\*\* était encore jeune et assez belle; Fet-Ali-Châh lui fit ouvrir les portes de son harem. La médisance prétendit qu'elle obtint du monarque la faveur d'un regard auquel elle ne resta pas insensible. Toujours est-il qu'elle vécut dans le sérail jusqu'à la mort de ce prince, et qu'elle y fut institutrice de quelques-uns des jeunes *châhzâdèhs* qui s'y trouvaient. Mohammed-Mirza fut un de ses disciples, et nous pûmes juger, en approchant de ce prince devenu châh, que, s'il n'avait pas beaucoup profité de l'instruction qui lui avait été donnée par une Française, il lui en était du moins resté de l'estime pour l'Europe, un penchant pour ses arts, et en général pour la civilisation du Frenguistan.



En montant sur le trône, Mohammed-Châh n'eut pas de sang à répandre : il trouva les membres de sa famille et son peuple même assez bien disposés à accepter son autorité. Cependant, comme s'il était dans la destinée du souverain de Perse de ne pouvoir ceindre la *tourah* sans avoir à lutter contre des prétentions plus ou moins énergiquement soutenues, les unes par les armes, les autres par les intrigues, un de ses oncles ne put se résoudre à le voir attacher l'aigrette royale à son bonnet sans au moins la lui disputer. — Ce *châhsâdêh* rebelle, dont le nom est Zelly-Sultân, fut impuissant à combattre le fils de son frère, et, bientôt abandonné de ceux qu'il croyait dévoués à sa cause, il fut obligé de fuir. Il se réfugia à Bagdad, où le gouvernement anglais, qui l'a pris sous sa protection, lui accorde encore aujourd'hui un subside princier et le retient comme un glaive menaçant suspendu sur le trône d'Iran. Mohammed-Châh, jeune, d'un caractère doux, élevé dans des idées qui n'excluaient pas les connaissances de l'Europe, aurait pu devenir le régénérateur de son pays; il eût pu profiter de la paix qui régnait autour de lui, de l'absence de toute cause de guerre civile, pour ranimer la nation persane humiliée par les vexations des grands, engourdie par une longue habitude d'oppression; mais ce prince était indolent; faible, et maladif, il s'en remit constamment à son premier ministre, du soin de toutes les affaires de la monarchie. Celui-ci, mollah fanatique autant qu'ignorant et inhabile, laissa la Perse dans sa torpeur, priant peut-être Allah et Mahomet de veiller sur les peuples qu'il avait mission de gouverner. La Perse glissa ainsi de plus en plus sur la pente de la décadence, et chaque année la rapprocha de l'abîme sur lequel elle n'était tenue en équilibre que par les deux forces qui la tiraient en sens contraires : la Russie et l'Angleterre.

Mohammed-Châh était du reste un honnête homme; il passait même pour le plus honnête homme de son royaume. Il avait des vertus privées, s'il n'avait pas de qualités royales. Sa cour, fort simple, ne ruinait pas le pays; il n'était nullement prodigue, et, d'une sévère austérité pour lui-même, il en donnait l'exemple à tous ceux qui l'approchaient. Il ne profitait pas de la latitude offerte par la loi musulmane au sujet des femmes, et, s'éloignant, en cela surtout, de son grand-père, il n'eut que trois femmes, qui lui donnèrent cinq enfans, dont deux princes (1). Ce monarque, quels que fussent les frottemens qu'il avait eus dès son enfance avec des Européens, n'avait pu dépouiller toutes les idées qui étaient en germe dans sa nature asiatique. Il était soumis à bien des préjugés. Une crainte superstitieuse le tourmentait d'ailleurs et empoisonnait sa vie. Dans un livre écrit il y a quatre siècles, et qui a

(1) L'un d'eux est le châh régnant Nasser-ed-Din-Châh.

pour titre *Châh-Namêh-Toullah*, se trouve une prédiction annonçant la venue et la durée du règne de huit rois de Perse. Mohammed-Châh était le huitième. Il prétendait que jusqu'à lui le fait avait justifié la prédiction, et il comptait les jours et les heures. Or l'astrologue auteur du *Châh-Namêh-Toullah* avait fixé à onze les années que ce prince devait passer sur le trône; Mohammed faisait tous ses efforts pour mettre l'astrologue en défaut. Des nécromanciens, il en appelait à Dieu et au prophète; il prodiguait l'or aux mollahs et aux derviches pour qu'ils fissent des prières et invoquassent tous les imâms, afin de prolonger son existence, ce qui ne l'a pas empêché de mourir jeune, la prophétie s'étant accomplie pour ainsi dire à jour fixe.

Quoique Mohammed-Châh n'eût pas rencontré d'obstacles sérieux à son avènement au trône, la rébellion d'un membre de sa famille pouvait justifier quelque crainte de sa part. Il y trouva un prétexte pour ne pas laisser la plupart de ses oncles ou cousins dans les positions que leur avait faites son prédécesseur, de qui ils tenaient les gouvernemens de toutes les provinces ou villes principales du royaume. Les postes dans lesquels le nouveau châh avait trouvé ces *châhzadêhs* les rendaient trop dangereux pour son repos et celui du pays. Ayant une grande influence, due à leur autorité ou à leurs richesses, il était à craindre qu'ils n'en abusassent pour aliéner les populations et les détourner de leurs devoirs envers le souverain légitime. Rendu soupçonneux et défiant par la révolte du prince Zelly-Sultân, Mohammed-Châh résolut de priver de leurs forces les compétiteurs qui pourraient surgir, en dépossédant tous les membres de sa famille qui se trouvaient à la tête de gouvernemens importants. C'était un moyen de se faire des partisans en investissant de ces mêmes gouvernemens les khâns à la fidélité desquels il croyait pouvoir se fier. Cette politique était, à la vérité, peu faite pour rattacher à Mohammed-Châh les princes du même sang que lui, et qui se croyaient aussi des droits au trône; mais la prudence la commandait, surtout dans un pays où la raison du plus fort a toujours été considérée comme la meilleure. Elle eut naturellement pour résultat d'appauvrir et de laisser dépérir dans l'oïveté des princes nombreux, qui, bien que vivant misérablement, n'en devinrent pas moins pour l'état et le roi lui-même une lourde charge. Pauvres, sans plus de consistance politique que d'argent, ils durent vivre des aumônes que leur faisaient le souverain et quelquefois même les grands.

Des révolutions presque incessantes aboutissant, sous les derniers princes Kadjars, à une sorte de dangereux engourdissement, voilà donc, en quelques mots, toute l'histoire de la Perse depuis les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le règne de Mohammed-Châh et celui du souverain actuel de l'Irân témoignent cependant

chez ces deux princes d'une sympathie marquée pour la civilisation européenne. A partir du règne de Mohammed-Châh, on peut dire que la société persane s'est divisée en deux fractions : celle qui admet, celle qui repousse l'influence des *Frenquis* et du *Frenquistan*. J'ai pu observer dans deux types bien distincts cette double tendance de la population persane. Les deux princes Karamân-Mirza et Malek-Khassem-Mirza personnifiaient nettement les opinions qui divisaient leurs compatriotes : d'une part, le culte obstiné de la tradition persane; de l'autre, le goût sincère, mais un peu frivole, de la civilisation française. Faire connaître Karamân et Malek-Kassem, ce sera montrer de quel esprit est animée aujourd'hui la nation persane et les curieux contrastes qu'on peut rencontrer dans les rangs de sa noblesse; ce sera aussi indiquer, en regard des causes de décadence que le passé de la Perse nous a révélées, les germes de renouvellement que ce pays conserve encore.

## II. — LES PRINCES KARAMAN-MIRZA ET MALEK-KHASSEM.

Pendant notre séjour à Tabris, capitale de l'Azerbaïdjan, nous dûmes faire en corps notre visite officielle au prince Karamân-Mirza, *beglier-bey* de cette province; mais la neige tombait sans discontinuer, et c'eût été contrarier l'un des préjugés les plus délicats aux yeux des Persans que d'arriver mouillés chez le *beglier-bey*. — En effet, dans l'opinion d'un musulman, la demeure d'un Persan est souillée, si elle porte les traces de l'humidité qui aurait découlé des habits d'un chrétien. — Notre *meimâdar*, trop poli pour faire valoir cette raison, nous dit simplement qu'il serait convenable d'attendre que le temps fût plus beau pour nous rendre au sérail, et de fait, pour nous comme pour le *châhzâdéh*, il était désirable d'ajourner l'entrevue. — On renvoya donc au jour suivant cette cérémonie, qui, depuis qu'il en était question, donnait lieu à des discussions puérides selon nous, mais d'une très grande importance pour les Persans. En Perse, il est d'usage d'entrer sans chaussures chez les grands et de rester debout devant eux. Il s'agissait donc de décider si nous entrerions avec nos bottes chez le *châhzâdéh* et si nous pourrions nous asseoir pendant la réception. Cette grave affaire causa beaucoup d'embarras au personnage qui fut chargé de la traiter avec notre ambassadeur et le prince lui-même. La seconde des deux questions soulevées, qui pour un Européen pourrait paraître la plus importante, n'était cependant pas celle sur laquelle Karamân-Mirza insistait le plus : il céda assez facilement sur ce point, plus facilement même que nous ne nous y attendions. Un siège fut préparé pour chacun de nous. Seulement sur le premier point, le prince paraissait intraitable. Pour apprécier toute l'importance que les Persans attachent à l'usage établi chez eux de laisser les chaussures à la porte

de celui à qui l'on fait visite, importance qui grandit naturellement avec celle du personnage visité, il faut savoir que l'affranchissement de cette coutume fut l'objet d'une clause particulière insérée dans les derniers traités conclus entre la Russie et la Perse. Il ne fallut pas moins que les victoires de la première et la crainte que ses armes inspiraient à la seconde, pour que le châh consentit à dispenser désormais les Russes de se soumettre à une forme d'étiquette incompatible avec le costume européen. Cependant, afin de ne pas blesser les idées reçues et de ne pas offenser le roi, il fut convenu de part et d'autre que les Russes couvriraient leurs bottes de pantoufles pour venir jusqu'au seuil du palais, de manière que les semelles ne fussent point souillées de boue pendant le trajet. Naturellement, l'ambassadeur de France devait revendiquer comme un bénéfice légitime pour tout Européen l'application de la clause introduite par le plénipotentiaire russe. Il crut devoir appuyer sa demande d'un argument qui était sans réplique et qui leva les derniers scrupules du prince; il fit dire au *châhzâdèh* : « Le roi de France a reçu l'envoyé du châh, Hussein-Khân, et sa suite avec le bonnet sur la tête, contrairement aux usages européens; le prince peut donc, à son tour, recevoir l'ambassadeur français et ses attachés avec leurs bottes. » C'était péremptoire, et cela fit effet. Il fut convenu que nous entrerions dans la salle d'audience du *châhzâdèh* avec nos bottes garanties du contact du sol par une chaussure superposée.

L'étiquette persane se réservait encore de nous soumettre à une autre exigence non moins désagréable. Il est de tradition que le prince auquel va rendre hommage un ambassadeur envoie les chevaux de ses écuries tout harnachés pour ce personnage et sa suite. Il fallut donc subir le supplice de monter les chevaux de Karamân-Mirza, sellés à l'orientale, et sur lesquels nous étions fort mal à l'aise. Ce fut ainsi que, précédés chacun d'un *saïs* ou palefrenier, nous nous rendîmes au sérail. Un bataillon d'infanterie d'assez bonne mine nous attendait rangé en bataille dans la cour. Il présenta les armes à notre arrivée, et, au moment où nous mîmes pied à terre, une musique quelque peu barbare entonna des airs nationaux.

Un maître de cérémonies en habit d'apparat et tenant une canne, marque distinctive de ses fonctions, nous reçut au seuil du palais. Après nous avoir fait traverser un jardin, au bout duquel nous quitâmes nos pantoufles, il nous introduisit dans une salle dont les murs étaient entièrement revêtus de glaces, d'arabesques et de tableaux représentant des batailles livrées aux Turcs par le père du *châhzâdèh* Abbas-Mirza. Entre autres sujets, on voyait la prise de Toprak-Khâlèh, en Arménie. A droite et à gauche de ces tableaux se trouvaient quatre portraits; c'étaient ceux de Tchenghiz-Khân, Châh-Ismaïl, Roustâm

et Nadir-Châh, quatre héros favoris des Persans. De chaque côté de cet appartement étaient des fauteuils où nous prîmes place, après avoir salué le prince. Karamân-Mirza était lui-même assis au fond de la salle. Sa complète impassibilité et son air peu aimable semblaient témoigner du mécontentement qu'il ressentait de la persistance qu'avait mise l'ambassadeur à réclamer contre un usage incompatible avec la dignité du représentant de la France aussi bien qu'avec le costume européen.

Le *châhzâdêh* portait une tunique verte boutonnée jusqu'au menton, avec un collet et des parements de velours amaranthe. Il avait un pantalon à l'européenne, tombant sur des chaussettes de cachemire à petites palmes : c'était sa seule chaussure. De grosses épauettes d'or chargeaient ses épaules, et sur sa poitrine s'étalait, à côté du grand cordon du Lion et du Soleil, la plaque en brillans des grands dignitaires de cet ordre. Une ceinture en or, fermée par une large agrafe en diamans, ceignait ses reins. A son côté reposait un sabre dont le fourreau était de velours monté en or, et dont la poignée étincelait de brillans.

Malgré son teint brun et ses longues moustaches noires, ce prince avait l'air extrêmement efféminé. Il crut sans doute de sa dignité de pousser l'étiquette jusqu'à l'immobilité la plus absolue quand l'ambassadeur se présenta, car il ne se leva pas, et ne fit aucun geste jusqu'à ce que les salutations d'usage eussent été échangées. Alors seulement il daigna nous faire signe de nous asseoir. Il reçut avec une froideur remarquable les complimens obligés qui lui furent adressés. Quelles que fussent les fleurs dont notre interprète embellit son discours, le *châhzâdêh* ne parut pas en goûter les parfums. Il ne put cependant se dispenser de dire quelques mots à l'ambassadeur sur son arrivée dans sa résidence et sur son voyage; mais ses complimens furent des plus laconiques. L'entrevue fut très courte, et nous en emportâmes une opinion peu favorable à Karamân-Mirza.

Quelques jours plus tard, l'ambassadeur dut envoyer au *châhzâdêh* des présens, parmi lesquels figurait un service à thé en porcelaine de Sèvres. Malheureusement la délicatesse du travail avait entraîné quelques avaries légères dans ces fragiles produits qu'il avait fallu transporter à dos de mulets, et non sans des chutes assez nombreuses à travers les passages difficiles et les neiges de l'Arménie. Quelques anses de tasses s'étaient brisées dans le trajet. Il était impossible de les faire réparer, et il fallut bien les envoyer telles qu'elles étaient. Le prince refusa le service en faisant dire à l'ambassadeur *qu'une feuille de rose donnée par un ami avait à ses yeux toute la valeur du revenu de l'univers, mais qu'il fallait qu'elle ne fût pas fanée.* — Ce refus, quelque enveloppé qu'il fût de métaphores orientales, n'avait rien de gracieux.

En sortant de l'audience que nous avait donnée le frère du châh, nous nous rendîmes auprès du prince Malek-Khassem-Mirza, qui habitait un palais contigu à celui de son neveu. Contrairement à ce qui avait eu lieu chez le *beglier-bey* de l'Azerbaïdjân, la conversation fut fort animée et fort intéressante chez son oncle, qui y prit une part active. Il paraissait flatté de voir l'effet qu'il produisait sur nous et l'étonnement où nous étions de l'entendre s'exprimer avec une certaine facilité dans notre langue. Malek-Khassem-Mirza était un très bel homme, jeune encore; ses traits étaient nobles et fortement caractérisés. Selon la mode qui a été adoptée depuis par le souverain actuel, il portait sa barbe courte; mais, par compensation, ses moustaches étaient excessivement longues. Son costume était un mélange d'habits persans et de modes européennes; par-dessus une petite redingote à un seul rang de boutons, serrée simplement par une ceinture de soie amaranthe, il portait une pelisse en cachemire, fourrée de martre; il avait un pantalon européen et à ses pieds des chaussettes de laine fine à dessins de cachemire sur un fond blanc; un bonnet de peau d'agneau noir couronnait cet accoutrement bâtarde. Ce *châhzâdèh* effaça, par son amabilité et son esprit, la mauvaise impression que son neveu avait produite sur nous; nous prîmes congé de lui, enchantés de son accueil et ravis de penser que tous les princes persans ne ressemblaient pas à Karamân-Mirza.

Quelques jours plus tard, désireux de nous faire les honneurs de son pays et de nous montrer les environs de Tabris, le prince Malek-Khassem-Mirza envoya à l'ambassadeur un de ses officiers chargé de nous inviter tous à une partie de chasse au faucon et aux lévriers. Les Persans ne connaissent point l'usage du chien d'arrêt ni du tir au vol. Ils sont cependant grands chasseurs, mais avec le secours des oiseaux de proie, qu'ils exercent très habilement, et dont ils possèdent d'excellentes espèces. Ils ont d'ailleurs une grande estime pour les faucons courageux et les fauconniers adroits.

La partie de plaisir à laquelle nous conviait le *châhzâdèh* était toute nouvelle pour nous : aussi fut-elle acceptée avec empressement. On se rendit dans les montagnes voisines de la ville, où l'on ne tarda pas à trouver du gibier. Le fauconnier, sur son poing recouvert d'un gant long, portait l'oiseau, retenu par un petit cordon attaché aux pattes et chaperonné. Le chaperon couvrait les yeux du faucon et ne lui permettait aucune distraction qui l'empêchât d'apercevoir à temps la proie qu'on lui destinait : c'était une espèce de petite calotte en drap rouge, quelquefois ornée de broderies, de pierreries et de grelots d'or. Dès qu'une proie était visible, le fauconnier découvrait la tête de l'oiseau, le tournait de manière à ce qu'il vît le gibier, et lançait avec le bras le faucon, qui partait comme un trait, suivait une ligne droite, s'élevait au-dessus de l'animal indiqué et s'abattait sur lui perpendi-

culairement avec une rapidité extrême en le saisissant des serres et du bec. Aussitôt qu'il en était maître, on courait sur lui, et, au moyen de quelques petits morceaux de viande qu'on lui présentait afin de lui faire lâcher sa prise, on la lui enlevait facilement. On revint avec quelques lièvres et perdrix.

Il y a une autre chasse qui offre plus d'intérêt que celle-ci en raison des difficultés qu'elle présente, c'est celle du héron blanc. Dès que cet oiseau aperçoit les chasseurs, il s'élève dans les airs, et l'on est obligé de lancer de très loin le faucon, qui fait de grands efforts d'ailes pour l'atteindre. Le héron monte en traçant une large spirale, et, par le nombre infini de cercles qu'il décrit, il donne à son ennemi le temps de l'atteindre. Souvent la rencontre n'a lieu que très haut, et c'est à peine si l'on distingue un point blanc, brillant au soleil dans l'azur du ciel, tandis que le faucon monte toujours résolument, mais à une grande distance encore de sa proie. Cependant il la saisit, et l'on attend avec anxiété le résultat de son attaque. Si l'on ne peut apercevoir ce qui se passe dans les régions élevées où sont parvenus les deux oiseaux, on devine facilement un duel à outrance. Le héron se défend, son long bec fait de cruelles blessures à celui qui est venu l'attaquer si haut, et le combat pourrait devenir fatal à l'agresseur, si l'on ne lui envoyait du renfort. Alors on prépare un second faucon qui regarde un instant dans l'air, fixe un point imperceptible pour d'autres yeux que les siens et part comme une flèche. Il monte, tourne rapidement, monte toujours, puis disparaît... Après quelques minutes d'attente, on voit tout à coup se détacher du ciel et glisser lentement dans l'air une masse blanche; sa chute s'accélère : c'est le héron qui bat des ailes. Faisant un suprême, mais vain effort, il tombe à terre, déchiré, blessé à mort par les deux faucons attachés à son dos, les serres enchevêtrées dans ses plumes qu'ils ont rougies de son propre sang.

Avec les faucons, on chasse encore la grosse bête et les oiseaux de proie de grande taille, même les aigles. Le dernier moyen auquel a recours l'oiseau chasseur et qui ne manque jamais son effet, c'est de se placer sur le front de sa proie et de lui crever les yeux à coups de bec. On ne voit que très rarement les grands seigneurs persans se servir du fusil, qu'ils laissent à ceux qui n'ont pas le moyen d'entretenir une fauconnerie. Il faut ajouter que l'art du fauconnier s'en va se perdant de plus en plus, car parmi les Persans, même parmi les membres de la famille royale, il s'en trouve peu d'assez riches pour en entretenir. On est bien loin aujourd'hui de l'époque des Sophis où, disent les traditions, il y avait jusqu'à huit cents oiseaux dans la fauconnerie du roi.

La passion des Persans pour la chasse n'exclut pas le goût de plaisirs plus délicats. On remarque chez eux un vif sentiment des arts, et

surtout des arts du dessin. Cette inclination contraste singulièrement avec l'horreur qu'ont les Turcs et la plupart des Orientaux pour les productions du pinceau et les représentations de la figure humaine. Le prince Malek-Khassem-Mirza était un grand amateur de peinture, et ce goût, très prononcé chez lui, me valut de sa part une bienveillance toute particulière. Il m'offrit pour lieu d'études son *divan-ikhânèh*, où il donnait ses audiences quotidiennes, et il m'y facilita la copie de plusieurs costumes que j'aurais eu autrement beaucoup de peine à faire. Les premiers l'amusèrent, puis il y prit un tel intérêt, que, quand je n'étais pas arrivé à l'heure habituelle où je me rendais au sérail, il m'envoyait chercher. Cet empressement, qui avait dégénéré presque en exigence de sa part, me servit extrêmement, parce qu'il me donna le moyen de faire une ample collection de costumes variés des diverses provinces de la Perse. Peu à peu il s'établit entre le prince et moi une intimité qui me le fit connaître davantage, loin de rien diminuer de l'opinion que nous avions conçue de lui, elle me révéla dans ce *châhzâdèh* des qualités que je n'espérais guère rencontrer chez un musulman. Ainsi il professait un grand respect pour la liberté de conscience en matière de religion; sa tolérance à cet égard était sans bornes. Il parlait avec une absence de préjugés bien remarquable de tout ce qui touchait aux femmes ou aux rapports entre chrétiens et musulmans. Il eût été élevé en Europe, en France, le pays de liberté par excellence; qu'il n'eût pas été plus large dans ses idées, plus indépendant dans la manière de les exprimer. Mon intimité avec le *châhzâdèh* et la connaissance que j'avais acquise de son caractère me permettaient d'apporter dans mes causeries avec lui un laisser-aller qu'il comprenait très bien, un abandon auquel il répondait parfaitement.

Enhardi par la franchise de plus en plus cordiale qui régnait dans nos relations, j'osai un jour demander au prince de me faire dessiner une femme en costume de *harem*. Or, il faut savoir que je n'avais encore pu en apercevoir une seule. Les Persanes sortent peu, et dans les rues elles sont tellement bien cachées et enfermées dans un grand voile qui les couvre de la tête aux pieds, qu'il est impossible de rien distinguer. Leur tournure même se dérobe dans les longs plis de l'espèce de manteau qui les enveloppe et qu'on appelle *tchâder*. De plus, elles agrafent de chaque côté de la tête une petite pièce d'étoffe blanche au milieu de laquelle est une broderie à petits jours, placée sur les yeux. Cette espèce de grillage leur permet de se guider sans laisser aucun regard curieux se glisser au travers. Le bas de leurs jambes est enfermé dans de larges pantalons à pieds. Elles sont chaussées de petites babouches jaunes ou vertes, à pointe retournée, et dont le talon fort pointu ne vient guère qu'au milieu de la plante du pied. Quelquefois, quand



elles voient que la rue est déserte, elles se permettent de relever leur masque, afin de respirer plus à l'aise; mais elles le ramènent sur leur visage dès qu'elles aperçoivent un homme, fût-ce leur mari. Un jour, au moment où je passais près d'une femme qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas baissé la grille assez tôt, j'entendis un fanatique l'apostropher rudement. Cet homme, qui ne la connaissait en aucune façon, lui reprochait en termes violens la faute qu'elle avait commise et lui faisait honte de son impudeur, qu'aggravait encore aux yeux du dévot musulman ma qualité de chrétien. Tous les *tchaders* se ressemblent, et, aux yeux d'un Européen toutes les tournures paraissent, à peu de chose près, les mêmes. Cependant des Persans m'ont assuré qu'il leur était très facile de distinguer les femmes de leur connaissance.

L'impossibilité de voir une femme sans l'intervention officieuse et la complaisance d'un Persan exempt de préjugés me faisait donc désirer vivement de profiter des bonnes grâces du prince Malek-Kassem-Mirza. Je lui avouai ma curiosité avec une confiance qui le fit sourire. Après y avoir un instant réfléchi, il prit l'engagement de me satisfaire. Deux ou trois jours se passèrent sans que j'osasse renouveler ma demande; d'ailleurs l'air de bonne foi avec lequel le *châhzâdèh* y avait répondu me donnait tout lieu de croire qu'il y pensait. En effet, je reçus un soir un message du prince qui m'invitait à aller souper avec lui. Son médecin, vieux Frengui à barbe blanche, dont la science nous était aussi inconnue que l'origine, mais assez bon homme et confident intime du *châhzâdèh*, se chargea de me conduire au rendez-vous. La nuit était fort noire. Nous marchions, précédés par un *ferrah* porteur d'une lanterne en toile blanche dans laquelle brûlait une bougie. A la lueur incertaine de cet éclairage qui nous dénonçait au loin à la fureur des chiens errans dans tous les carrefours, nous suivîmes des ruelles désertes et obscures, et nous arrivâmes devant une poterne que nous franchîmes en nous baissant. Cette poterne débouchait sur une petite cour sombre et silencieuse. Notre guide éteignit son fanal, et le docteur, me faisant signe de le suivre, frappa doucement à une petite porte qu'on ouvrit avec précaution. Tout cela sentait bien le mystère, et me faisait même croire à quelque péril; mais l'aventure prenait une tournure si piquante, que je me laissai faire, décidé à courir tous les risques auxquels mon audace pouvait m'exposer.

Au-delà du seuil que nous avions mystérieusement franchi, nous pénétrâmes dans un réduit obscur qui aboutissait à une galerie tout aussi noire, et que nous suivîmes en faisant d'assez longs détours. Nous montâmes quelques marches, traversant une salle faiblement éclairée, mais dans laquelle je pus cependant remarquer un grand nombre de peintures représentant des femmes dans des attitudes de danse, ou jouant de divers instrumens de musique, sujets que je n'a-

vais encore aperçus nulle part. La nature de ces tableaux me fit soupçonner que j'étais dans la partie du sérail qui ne s'ouvre jamais aux étrangers, c'est-à-dire dans le *zân-khânèh*, ou appartement des femmes.

Ma curiosité était de plus en plus éveillée; quant à mon guide, il ne paraissait s'étonner de rien, et, circulant partout en homme qui connaissait toutes les issues, il eût pu, avec toute raison, s'appliquer le mot d'Acomat à son confident et complice. Nous nous trouvâmes bientôt en face d'un rideau dont la transparence trahissait une vive clarté répandue de l'autre côté : c'était une de ces portières brodées en cachemire, appelées *perdèh*, qu'il est d'usage en Perse de suspendre aux portes, afin de mieux intercepter l'air extérieur. Tout à coup la portière se lève et donne passage à des flots de lumière. Leur soudaine irruption m'éblouit au premier instant et m'empêche de distinguer la scène qui s'offre à moi. Dans ce milieu lumineux, où mille facettes d'or et de glace se renvoient les éclairs qui les frappent de tous côtés, je devine d'abord et finis par apercevoir ensuite une vingtaine de femmes. Surprises par mon arrivée, effrayées sans doute par l'apparition d'un chrétien dans leur retraite, elles poussent des cris d'effroi en se précipitant dans tous les sens les unes sur les autres. Celles-ci se couvrent le visage avec leur jupe; celles-là, blotties sous des coussins ou enveloppées dans des plis de rideaux, se dérobent à la vue du *giaour* téméraire; d'autres, serrées ensemble et ramassées comme des moutons qui voient au loin venir un loup, se cachent mutuellement la tête. Je regardais avec étonnement, toujours arrêté au seuil de cette ruche, comme un frelon inquiet du désordre que sa présence vient de produire parmi les abeilles, et je n'osais avancer, quand un gros éclat de rire vint me tirer de mon étonnement et m'enhardir : c'était le prince Malek-Khassem-Mirza, qui, étendu sur des tapis et entouré de coussins, était enseveli sous une large pelisse dans un des coins de l'appartement. Le *châhzâdèh* se tenait les côtes et riait de tout son cœur de ma stupéfaction, qui, à vrai dire, n'était pas moins grande que celle de ces dames. J'avancai pourtant, et le prince me dit que, voulant satisfaire le désir que je lui avais manifesté, mais ne pouvant disposer du bien des autres, il n'avait pu mieux faire que de me recevoir dans son propre *anderoûm*. Je le remerciai dans les termes les plus propres à lui prouver ma reconnaissance. J'avais déjà vécu assez au milieu des Orientaux pour comprendre tout ce que la confiance que le prince me témoignait avait de généreux et d'obligeant; car, si, par mon indiscrétion, on eût appris qu'il avait admis un chrétien dans l'intérieur de son harem, il aurait certainement encouru la disgrâce du châh, et, tout prince qu'il était, la population de Tabris aurait murmuré hautement contre une telle violation des mœurs musulmanes, contre un si étrange mépris de tous les préjugés reçus.

Cependant les dames que mon apparition avait troublées au milieu de leurs plaisirs et de leurs danses se remirent de leur première frayeur, et commencèrent à laisser échapper quelques plis des voiles sous lesquels elles s'étaient empressées de dérober leurs visages, que j'avais à peine entrevus. Ces voiles s'abaissèrent de plus en plus, et finirent par tomber tout-à-fait. Effarouchées d'abord, les maîtresses du logis respirèrent de l'assurance et s'apprivoisèrent peu à peu. Elles ne tardèrent pas à attacher sur moi des regards où se peignait une curiosité qui ne le cédait en rien à la mienne. Elles retrouvèrent bientôt leurs attitudes naturelles que la surprise avait dérangées, et, s'accoutumant presque à ma présence, elles revinrent à ces poses nonchalantes dans lesquelles s'écoule la vie de harem. Celles qui avaient jeté leurs instrumens sur le tapis se décidèrent à les reprendre. Quelques sons rendus par hasard attirèrent peu à peu leurs doigts sur les cordes, et bientôt un air de danse ranima ces femmes, pour qui l'interruption du plaisir était temps perdu.

Au milieu de ces houris du paradis terrestre qu'avait créé pour son usage le prince Malek-Khassem-Mirza, nous nous assîmes à une petite table, où un souper élégamment préparé nous réunit à un autre *châh-zâdèh*, Mossem-Mirza, cousin de notre hôte, et au docteur frengui. Pendant le repas, qui fut servi avec une recherche et une galanterie tout-à-fait en harmonie avec notre entourage, les danses ne discontinuèrent pas. Ordinairement une femme seule dansait; de temps à autre, une seconde venait se joindre à la première, mais elles n'étaient jamais plus de deux. Elles avaient dans leurs doigts de petites cymbales, dont elles se servaient comme de castagnettes, avec lesquelles elles marquaient la mesure et accompagnaient les instrumens, qui jouaient un air de danse. Ces instrumens étaient une sorte de viole sphérique, munie d'un manche très long, avec trois cordes seulement, et reposant debout sur un pied. On en joue avec un archet en soie. Cette viole est faite avec des os de poisson. Celle qui figurait dans l'orchestre du prince était entre les mains du seul homme qui fût avec nous, et qui devait cette exception en sa faveur à ce qu'il était aveugle. A côté de lui, une femme grattait avec une pointe d'écaille les cordes métalliques d'une mandoline; une autre battait des deux mains sur un petit tambour qu'elle avait passé sous son bras gauche, tandis qu'une troisième l'accompagnait en frappant de sa main droite sur un tambourin fait exactement comme nos tambours de basque.

Ces danses se succédèrent à des intervalles très rapprochés, et ces femmes, qui avaient d'abord paru ne danser que par complaisance pour le maître, finirent par y prendre un si grand plaisir et s'y animer tellement que la vivacité et l'étrangeté de leurs mouvemens les faisaient paraître folles. Dans certains momens d'excitation, le jeu

précipité de l'orchestre faisait atteindre le paroxysme de l'exaltation aux danseuses, qui tombaient étourdies dans une agitation nerveuse singulière.

Je trouvai ces danses plus originales que gracieuses : c'étaient des mouvemens brusques et désordonnés qui tenaient du délire. Quand enfin la fatigue eut réduit les danseuses au repos, je pus examiner tout à mon aise la manière dont elles étaient accoutrées. Leurs vêtemens étaient tous taillés sur le même patron. Ce que j'en vis me parut fort simple; le prince, par ses explications, eut la bonté de suppléer à ce que je ne voyais pas. Les femmes persanes ne portent pas de chemises; elles ont seulement un corsage juste qui serre la taille et la dépasse un peu, de manière à retomber sur la jupe. Sur la poitrine, les deux côtés de ce corsage ne joignent pas; ils y laissent un intervalle un peu plus large que la main, que remplit une pièce d'étoffe indépendante de la veste, et qui s'y attache à volonté au moyen d'agrafes. Une large jupe, serrée au-dessus des hanches, traîne sur les pieds. Leurs cheveux sont taillés droit, au-dessus des sourcils, et pendent en longues nattes par derrière. Elles y ajoutent des fleurs, des rubans ou d'autres ornemens. Une grande beauté, fort recherchée des Persanes au point qu'elles s'efforcent de se la donner par des moyens factices quand la nature la leur a refusée, c'est d'avoir les sourcils très allongés et joints au-dessus du nez. Cette disposition des sourcils est d'ailleurs assez naturelle parmi les femmes de l'Irân.

Les dames persanes, à en juger par celles de l'*anderoûn* où je me trouvais, m'ont paru avoir de très petites bouches, de belles dents, les traits généralement fins et doux, et les yeux très fendus. Elles ont l'habitude de se peindre en noir le bord intérieur des paupières et de prolonger dans les coins la ligne noire qu'elles tracent à la racine des cils au moyen d'une petite pointe très fine trempée dans du noir. Les plus raffinées se placent des mouches et se mettent du rouge. Toutes se teignent les mains d'une couleur orange avec du *hennèh*, teinture qu'on leur apporte de l'Inde. Elles se font ainsi comme des gants jusqu'aux poignets. La plante des pieds subit la même opération, de manière à figurer un soulier, et les ongles sont peints avec du carmin.

Il se faisait tard; le médecin qui m'avait amené me fit signe qu'il fallait partir, et nous fîmes nos adieux aux deux princes ainsi qu'aux dames, qui furent plus gracieuses en nous rendant nos saluts qu'elles ne l'avaient été à notre apparition au milieu d'elles. Nous suivîmes le labyrinthe à travers lequel nous étions venus, et nous nous retrouvâmes à la petite porte qui s'était mystérieusement ouverte pour nous laisser pénétrer dans ce saint asile. Elle se referma, sans doute cette fois pour ne jamais se rouvrir devant aucun autre homme, surtout devant aucun autre *F'rengui*, car ce sont de ces mystères qu'on ne

risque pas deux fois de dévoiler. Nous commençons à marcher à tâtons dans les ruelles qui contournent les hautes murailles du sérail, quand nous nous entendîmes interpeller brusquement par des sentinelles. Nous ne connaissions pas le mot d'ordre, et pour moi surtout, qui ne savais pas un mot de persan, il eût été fort embarrassant d'y répondre. Heureusement la garde du *châhzâdèh* n'était pas très sévère sur la consigne; elle nous permit d'approcher, et, nous ayant reconnus pour des Européens, elle nous laissa passer.

Le prince Malek-Khassem joignait à la rare indépendance d'esprit dont il venait de me donner une preuve d'autres qualités plus solides. Ce *châhzâdèh* possédait parfaitement six langues, sans compter la sienne : le français, l'anglais, le russe, le turc, l'arabe et l'indostani. Il avait plusieurs fois accordé la faveur de son crédit à des Européens qui étaient venus s'établir en Perse. M. Boré lui-même, quand il vint fonder dans les états du châh l'école française, n'eut pas de protecteur plus zélé. Ce prince, à force d'obsessions, avait fait comprendre au châh, son neveu, qu'il était de l'intérêt de sa couronne et de ses sujets de soutenir cet établissement, et d'accorder à tous les Européens qui voudraient apporter leur industrie dans le pays des firmans de nature à encourager les émigrations vers la terre d'Irân. Il ne tint pas à Malek-Khassem-Mirza que plus tard, par un revirement ordinaire aux choses de ce monde, surtout aux promesses des Persans, Mohammed-Châh, probablement mal conseillé, ne fût fidèle aux firmans qu'il avait rendus dans un moment d'entraînement vers des idées civilisatrices.

### III. — UN INTÉRIEUR PERSAN.

Mes relations avec le prince Malek-Khassem ne m'avaient montré qu'une face exceptionnelle de la vie persane; l'esprit d'indépendance et d'innovation, tel que j'avais pu l'observer chez le *châhzâdèh*, n'a pas encore pénétré dans ce qu'on peut appeler en Perse les classes moyennes de la nation. C'est dans ces classes pourtant que la société persane peut trouver un jour ses bases les plus solides. La vie privée, comme dans tous les pays de l'Orient, doit servir ici à éclairer la vie publique. Pénétrons dans une maison d'Ispahan ou de Téhéran, cherchons comment vivent les habitans, quelles sont leurs affaires, quels sont leurs loisirs : nous en saurons assez pour déterminer ce qui reste de vitalité en Perse au caractère national, et par conséquent de puissance, de garanties de durée ou de développement même, à l'ancien empire des Sophis.

Quand on a franchi le seuil d'une maison persane, on se trouve dans une cour ordinairement plantée d'arbres ou d'arbustes, au milieu de laquelle est un petit bassin d'eau que l'on renouvelle, selon les facilités

que présente la localité : c'est là que le maître de la maison, les visiteurs ou les domestiques font leurs ablutions, qu'ils répètent plusieurs fois dans la journée. L'habitation est distribuée de la manière suivante : un premier corps de bâtiment, ouvert sur la cour, contient ce qu'on appelle le *divân-i-khânèh*, c'est-à-dire le salon de réception, le lieu où le maître du logis se tient pour recevoir ses visites et traiter ses affaires. D'autres pièces plus petites, placées de chaque côté ou en arrière, servent de logement aux hôtes qu'il peut avoir à héberger; c'est là aussi que se tiennent les serviteurs et qu'ils préparent les *kaliouans*, le thé ou le café pour les visiteurs. Derrière ce premier bâtiment, et complètement caché, est l'appartement des femmes et des enfans. Il y a, comme on voit, dans une habitation persane, deux portions tout-à-fait distinctes : l'une, qui est en quelque sorte publique; l'autre, où aucun étranger ne pénètre. Tout cela occupe ordinairement le rez-de-chaussée; rarement quelques pièces se trouvent à un étage supérieur. Cette distribution, toute en surface horizontale, exige beaucoup de terrain. Les coutumes ne permettant pas à deux ménages d'habiter sous le même toit, il en résulte la nécessité d'une grande superficie pour chaque maison, et, par suite, pour les villes une étendue qui ne se trouve pas, comme chez nous, en rapport avec la force numérique de la population.

Quand le maître de la maison a fait sa toilette du matin et dit sa prière, il passe de son harem dans le *divân-i-khânèh*. Là, sur un tapis qui couvre entièrement le sol, placé à l'un des angles, il attend ses visiteurs. Dans la belle saison, il s'assoit près de la fenêtre ouverte sur la cour plantée où l'on a soin d'entretenir quelques fleurs. Si c'est l'hiver, il se met dans le coin opposé, et l'on place au milieu de la salle un réchaud ou *mangal* qui contient de la braise recouverte de cendre, sur laquelle on pose des fruits odorans qui, en s'échauffant, parfument l'appartement. Si le maître est un personnage quelque peu considérable, les visiteurs sont en grand nombre; les uns viennent lui faire la cour comme à leur supérieur pour en obtenir une faveur; les autres n'obéissent qu'au goût prononcé et répandu en Perse pour les visites et la causerie. Le maître de la maison est assis par terre, les jambes croisées sous lui; tous les visiteurs, accroupis de la même manière, sont rangés autour de la pièce, contre les murs, dans l'ordre scrupuleusement suivi qui donne à chacun la place qui lui revient par sa position sociale. Les Persans poussent très loin l'observation de cette règle hiérarchique. Quand quelqu'un entre dans l'appartement, si c'est un personnage de distinction, le maître du logis se lève, reste debout jusqu'à ce qu'il soit assis, et, dans ce cas, au lieu de croiser les jambes, il s'assied sur ses talons. Si c'est un égal, il se lève, mais se rassied tout de suite en croisant les jambes. Si c'est son inférieur, il fait simplement le geste de se lever. Les Persans ont un tact incroyable pour voir du premier coup d'œil,

quand ils entrent dans un *divân*, la place qu'ils doivent occuper : ils traversent, sans rien dire, l'appartement, et vont, sans se méprendre, se placer après ou avant ceux qui sont déjà là. Les nouveaux venus agissent à l'égard du maître comme celui-ci agit vis-à-vis d'eux. S'ils sont ses égaux, ils croisent leurs jambes; s'ils lui sont inférieurs, ils s'assoient sur leurs talons. Quant aux gens de la basse classe et aux domestiques, ils se tiennent debout, collés contre la muraille à l'autre extrémité de la salle, la main dans leur ceinture ou appuyée sur leur poignard, et n'ouvrent la bouche que pour répondre au maître, s'il les interpelle. La loi qui règle les rapports des Persans entre eux et les politesses qu'ils se doivent est tellement rigoureuse, qu'un fils même doit rester debout devant son père et ne pas lui parler avant qu'il y soit autorisé. Dans ces assemblées, les *kaliouans* circulent fréquemment, et quelquefois on offre le thé ou le café, dont on mêle les aromes au parfum de la rose ou de la cannelle.

Un Persan prend habituellement son repas dans son *anderoûn*. Quelquefois il arrive qu'il fait servir son déjeuner ou son dîner dans le *divân-i-khânèh*, au milieu de ses visiteurs, qui deviennent ses convives. On étend sur le tapis une grande nappe qui est en coton, en soie ou en cachemire, selon l'opulence de la maison. Les mets se composent de ragoûts de viande aromatisée ou de poulets et d'œufs, auxquels on ajoute presque toujours des plats de *pilau* ou de riz préparé de plusieurs façons, tantôt simplement au beurre, tantôt avec des raisins, des amandes ou du safran et d'autres épices. Les Persans mangent avec les doigts de la main droite seule, la gauche étant considérée comme impure. Ils ne se servent ni de couteau, ni de fourchette, ni d'assiettes; devant chaque convive est placé un pain très mince, rond, ressemblant assez à une crêpe, qu'ils mangent et qui leur sert en même temps de serviette. Ils boivent de l'eau ou des espèces de sorbets et de limonades. Cependant le Koran n'est pas partout religieusement observé, et bon nombre de Persans boivent avec intempérance du vin ou des liqueurs spiritueuses. Le soir ou les premiers momens de la nuit sont d'ordinaire le moment choisi pour ces libations contraires à la loi musulmane. Les Persans ne savent pas boire sans s'enivrer; le vin ne leur suffit pas, il leur faut l'*arak* ou l'*eau d'Europe*, *âb frenqui*, qui n'est autre que l'eau-de-vie. Leurs orgies ne finissent jamais que par la chute des convives, qui tous succombent à l'ivresse.

Chez les riches, pendant le repas, on fait venir deux ou trois musiciens : l'un d'eux chante sur un rythme monotone, entrecoupé de notes aiguës, des poésies dont les femmes, l'amour, le vin et les héros font les frais. Les instrumens qui accompagnent le virtuose sont un tambourin, une mandoline ou une sorte de viole. Le concert de ces instrumentistes est peu harmonieux; leur jeu est presque constamment

vif et saccadé, et il faut avoir des oreilles persanes pour ne pas se sentir les nerfs désagréablement surexcités par les grincemens criards du violon et les accens aigus des autres instrumens. Néanmoins, quelque barbare que soit cette musique, quelque égaré que soit le sentiment de la mélodie chez les Persans, il en est de cet art comme de tous les autres; on voit qu'il les charme, qu'ils y sont sensibles, et que, s'ils se contentent du savoir-faire de leurs musiciens, c'est faute de mieux. Leur nature se prête merveilleusement à recevoir de plus délicates impressions. Si la musique est restée chez eux en arrière, il y a deux raisons pour cela : la première, c'est qu'elle n'est pas un art d'imitation comme la peinture; elle exige une science et des connaissances qui ne sont pas arrivées jusqu'en Perse; la seconde, c'est que la pratique musicale est réprouvée et abandonnée aux *loutis*, c'est-à-dire aux bateleurs ou aux malheureux qui n'ont point d'autre moyen d'existence. Il y a donc très peu de concurrence et d'imitation, partant point de causes de développement.

Les festins et les visites se partagent, on le voit, la journée de tout Persan que la fortune a placé en dehors des classes vouées par nécessité au travail. Il y a cependant une force qui domine, parmi ces populations oisives, l'influence des appétits matériels et le goût traditionnel du *far niente*; cette force, c'est la foi religieuse, qui a conservé en Perse toute l'ardeur, toute l'énergie des anciens temps. Il sera aisé, en peu de mots, de montrer combien les doctrines de l'islamisme sont appropriées au caractère persan et peuvent exercer sur les habitans de l'Irân une action salutaire.

On sait en quoi consiste le schisme qui sépare les Persans des Turcs et les fait considérer par ceux-ci comme d'abominables *hétérodoxes* (1). Quoi qu'en disent les Turcs, les Persans reconnaissent le dogme et les grands principes de l'islamisme, tels que les a établis Mahomet. Les dissidences portent sur des questions plutôt encore historiques que religieuses, sur les droits d'Ali à la succession du prophète, comparés à ceux d'Aboubekhr et d'Omar. Quant aux traits caractéristiques de l'islamisme, ils subsistent chez les Persans comme chez les Turcs. Nous nous bornerons à les rappeler. Le Koran n'admet d'autre Dieu que Dieu, créateur de toutes choses, seul être auquel doivent s'adresser le culte et les adorations des hommes. Il admet des anges, c'est-à-dire des êtres surnaturels placés entre le Tout-Puissant et le genre humain, pour lequel ils intercèdent au ciel. Le démon a aussi sa place dans les croyances musulmanes, comme génie malfaisant autour duquel se groupent les *djins* ou *divs*, génies d'un ordre inférieur (2). Un point

(1) Voyez à ce sujet *Téhéran et Ispahan* dans la livraison du 15 septembre 1851.

(2) La croyance au démon s'est développée, chez certaines peuplades de la Perse, au point de l'emporter sur celle de Dieu, et il existe, au nord de la Mésopotamie principa-



très important de la foi mahométane est la croyance à une vie éternelle; ainsi l'immortalité de l'ame est admise par les musulmans. Ils croient au paradis et à l'enfer. Dans ce dernier séjour, les peines seront graduées selon les fautes; dans l'autre, les jouissances seront sans nombre pour ceux qui les auront méritées par leurs bonnes actions. Sans doute, il y a dans les biens éternels que Mahomet promet à ses élus quelque chose de grossier qui satisfait le corps bien plus que l'ame; mais il ne faut pas perdre de vue que, pour Mahomet, cette vie promise aux bienheureux de son paradis était un moyen de persuasion, de prosélytisme, qui s'adressait à des peuples barbares, abrutis par une idolâtrie sauvage. Tout dans l'islamisme n'est pas d'ailleurs matériel et grossier; cette religion parle aussi à l'esprit et au cœur des croyans. L'une des plus strictes obligations imposées par Mahomet à ses disciples est celle de la charité. Voici à quel titre elle était recommandée : *la prière et le jeûne portent les fidèles vers Dieu jusqu'à la porte du paradis, mais c'est l'aumône qui la leur fait ouvrir*. Ce devoir est si bien reconnu par les musulmans, qu'on peut dire que personne n'y manque, et que dans aucun pays du monde peut-être la charité n'est aussi généralement exercée qu'en Turquie et en Perse.

Séparés de l'orthodoxie mahométane, les Persans sont extrêmement exaltés pour tout ce qui touche à la foi dissidente qu'ils ont embrassée avec ferveur. Pourtant il faut reconnaître que leur fanatisme a quelque chose de plus intelligent, de moins brutal que celui des Turcs. Ainsi les Turcs ou sunnites ne souffrent pas qu'on mette en discussion un seul des dogmes de leur religion; les Persans ou chiites, au contraire, se plaisent dans la controverse; loin de l'éviter, ils la recherchent avec cette confiance que donnent une foi vive et un esprit délié. Aux yeux des Persans, les arrêts de la Providence ont bien la même force qu'aux yeux des Turcs; mais les premiers, tout en courbant la tête sous le joug de la fatalité, font tous leurs efforts, sinon pour empêcher

lement, des sectes chez lesquelles l'idée de la puissance du démon a tourné en une idolâtrie stupide, si bien que, sous le nom redouté de *Cheitân*, Satan y est imploré, adoré même de préférence à Dieu. Ces singuliers sectateurs d'une foi diabolique portent le nom de *Yezidis*. Ils prétendent, pour expliquer leur culte, que, le démon ayant le pouvoir de faire le mal, de nuire aux hommes en dépit de la puissance divine, on fait sagement en l'adorant, afin de détourner les maléfices. Il est fort probable que les Yezidis sont d'anciens idolâtres mal convertis à l'islamisme, et que le culte pour le démon est un reste de l'antique religion de cette partie de l'Asie qui reconnaissait deux forces divines sous lesquelles devait se courber le genre humain, celle du bien personnifiée dans Ormuzd, et celle du mal représentée par Ahrimân. Les Yezidis sont d'ailleurs redoutables par la sauvagerie de leurs mœurs. Ils jouissent, au milieu des peuplades qui les avoisinent, d'une très mauvaise réputation que leur ont justement méritée leurs brigandages et certaines pratiques abominables que réprouvent également la raison et la morale, quelle que soit la religion qui les inspire.

ce qui est écrit, du moins pour en détourner et en atténuer les effets. En Perse comme en Turquie, quel que soit le sort d'un individu, jamais on ne le voit, contre les décrets de Dieu, dans cet état de révolte qui conduit au suicide. Cet homicide contre soi-même y est aussi inconnu que celui qui est si souvent, chez nous, le résultat d'un préjugé et quelquefois, il faut le dire, de l'inefficacité des lois : les Persans ne connaissent pas le duel; ils se vengent, ils attaquent, assassinent même un ennemi, mais ils ne se battent pas conditionnellement et devant témoins.

Nous avons vu combien de concessions Mahomet avait cru utile, dans l'intérêt de sa propagande, de faire à l'instinct et aux besoins des peuples qu'il voulait ranger sous la bannière de l'islamisme. L'une des facilités octroyées par le prophète qui répugne le plus à nos mœurs et à notre religion est, sans contredit, celle qui autorise la pluralité des femmes. Le Koran légitime la polygamie; cependant il établit des différences entre les compagnes que peut se donner un homme : ainsi il n'en permet pas plus de quatre légitimes, c'est-à-dire vivant toujours avec leur mari et ne pouvant être répudiées par lui selon son bon plaisir. Ces épouses sont appelées *nikiâ*. A côté d'elles, un musulman peut avoir, sous le nom de *muthèh*, autant de concubines qu'il lui plaît d'en entretenir sous son toit. Dans cette seconde catégorie, il y a des femmes qui sont achetées, d'autres qui sont simplement louées. Leur maître les chasse ou les revend quand il ne s'en soucie plus. Le second mode de possession, la location, constitue ce qu'on est convenu d'appeler *un mariage à temps*, et ce temps est indéterminé. Il peut être fort court; la durée dépend exclusivement des conventions stipulées entre les parties contractantes. Cette union temporaire a lieu moyennant un prix convenu, et le marché est passé en présence d'un *mollah* ou devant le *cadi*. L'engagement pris par l'homme n'est pas irrévocable; il lui est loisible de renvoyer la *muthèh* dont il ne veut plus à la condition de payer la somme promise. Si, au contraire, elle lui plaît encore à l'expiration du bail, il peut, d'après un nouvel arrangement, le prolonger. Bien que cet usage soit sanctionné par la loi, il existe cependant une différence très sensible, dans l'intérieur des harems, entre les épouses légitimes et les concubines. Celles-ci, réservées aux plaisirs du mari ou occupées des soins du ménage, ne vont pas de pair avec les autres et sont toujours tenues vis-à-vis d'elles dans une position d'infériorité dont elles ont quelquefois à souffrir cruellement; car ce que le Koran permet, le cœur ou la vanité ne le souffre pas toujours.

Cette distinction entre la *nikiâ* et la *muthèh* n'existe nullement entre leurs enfans. D'après la loi musulmane, la valeur de l'origine ne dépend que du père, et tous les enfans qu'il a, quel que soit le titre de leur mère, sont légitimes. La différence entre une concubine et son

fiis est si grande, que celui-ci reste avec le père quand bien même sa mère est répudiée. Il y a là quelque chose de barbare, et on a peine à croire que le sentiment maternel ne se révolte pas contre une loi qui ne reconnaît que les droits du père. — Si la rupture des mariages temporaires est facile, il n'en est pas de même pour les mariages légitimes et sérieux. Le divorce est considéré par les Persans comme un scandale, et il n'est accordé à ceux qui le souhaitent qu'à des conditions si onéreuses, qu'ils reculent ordinairement devant cette extrémité. Cependant il faut dire que, dans un pays où le mari a d'aussi grands privilèges, où il lui est si facile de prendre une nouvelle femme, le divorce est inutile.

L'usage et le bénéfice de cette loi mahométane, en ce qui concerne le nombre des femmes légitimes ou autres, n'est d'ailleurs que le privilège de quelques personnages riches, car il faut avoir de grands moyens d'existence pour entretenir un harem et satisfaire non-seulement aux besoins, mais encore aux caprices d'un certain nombre de femmes. Aussi les Persans qui profitent de toute la latitude accordée par le Koran sont-ils très rares; on ne les rencontre guère que parmi les princes et les khans les plus opulens. Quant à la classe moyenne ou à celle des raïas, elles sont trop misérables pour se donner ce luxe de la polygamie, et chaque homme n'y a qu'une seule femme.

Tel est dans ses traits principaux le caractère de la société persane considérée sous l'aspect moral et religieux. Une foi sincère y contraste avec un désordre de mœurs qui n'existe que dans les classes riches et une tendance plus généralement marquée à la paresse et au fatalisme. Sont-ce là des défauts inhérens au génie même de la nation? Cette sorte de lassitude et d'apathie ne s'explique-t-elle pas par les révolutions nombreuses qui ont ensanglanté la terre d'Irân depuis un siècle? Avant de nous prononcer, il nous reste encore à interroger des tendances qui tiennent aussi une grande place dans la vie persane, le goût des arts et l'aptitude aux travaux industriels. Nous pourrions décider ensuite avec quelque confiance de quel côté sont les vrais instincts et les plus vifs penchans de la nation.

#### IV — LES ARTS ET L'INDUSTRIE EN PERSE.

Pour montrer combien le sentiment des arts est vivace en Perse, il ne faut que suivre l'histoire des populations de l'Irân depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle. Sans cesse on voit ce sentiment aux prises avec des difficultés toujours renaissantes, dont il ne manque jamais de triompher. C'est un grand et triste spectacle que nous offre l'histoire de l'art en Perse, un spectacle plein d'intérêt dramatique et aussi de graves enseignemens.

La Perse, avant Cyrus, est tributaire de Ninive. Les Perses, que je confondrai avec les Mèdes, car les deux peuples n'en faisaient qu'un, semblent n'avoir rien gagné à leur contact avec les Assyriens, déjà si avancés, jusqu'au moment où, maîtres de Ninive et de Babylone, ils purent en contempler les monumens et en rapporter les riches dépouilles dans leur patrie. C'est alors seulement qu'on y voit poindre une civilisation élégante, riche, inspirée en partie par les arts qui faisaient depuis long-temps la gloire de la Babylonie. Avant cette époque, il existait bien en Médie une ville célèbre, Ecbatane; mais, autant qu'on en peut juger par les descriptions qu'en ont faites les historiens, c'était la résidence d'un roi qui y mettait son pouvoir et ses trésors en sûreté, plutôt que la capitale d'un peuple pratiquant les arts. J'ai pu juger moi-même, dans la plaine d'Hamadan (1), par les rares vestiges épars autour de la ville moderne, que l'antique cité se distinguait par les proportions colossales de ses édifices ou la solidité de ses matériaux granitiques bien plus que par le fini d'une architecture encore privée de ces formes élégantes et pompeuses qui devaient la rendre si digne d'intérêt plus tard. Ce n'est donc que sous le règne des Achéménides que se développa un art tout nouveau en Perse. Ce que les victoires de Cyaxarès et de Cyrus, sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, avaient commencé fut achevé par les conquêtes de Cambyse et de Xercès aux bords du Nil ou dans les plaines de l'Ionie. Le génie artistique des Perses, qui s'ignorait lui-même, se développa au milieu de la civilisation des Égyptiens et des Grecs. La vue des monumens par lesquels ces peuples avaient déjà marqué leur place dans le monde éclaira l'intelligence des Perses, qui n'étaient encore que guerriers, mais qui retournèrent dans leur patrie préoccupés d'idées nouvelles et impatiens de créer à leur tour. Leur ardente imagination était pleine d'ineffaçables souvenirs. Thèbes, Memphis, Éphèse, Athènes, avaient produit des impressions vives et durables dans leur esprit. Au retour de chaque expédition lointaine, un certain nombre de soldats rentraient dans leur pays architectes, peintres, sculpteurs, artistes en tout genre. Comme des abeilles qui ont quitté leur ruche pour aller butiner sur les fleurs les plus belles et les plus parfumées, ils étaient allés au loin butiner aussi pour rapporter dans leurs foyers des idées, des modèles dont ils devaient composer, si je puis ainsi dire, l'essence de cette noble civilisation qui attira plus tard sur la Perse la convoitise et la rage des Grecs.

Ainsi cette nation sauvage, barbare, composée de pasteurs tant qu'elle vécut au milieu de ses montagnes, se forma par la conquête, se civilisa au contact des peuples qu'elle vainquit. Les Perses, dans le

(1) Hamadan est l'ancienne Ecbatane.

cours de leurs expéditions belliqueuses, sentirent s'épanouir en eux le goût des arts et du luxe à la vue des temples et des palais de l'Égypte ou de la Grèce. Après les avoir dévastés, ils rapportèrent dans leur patrie le germe d'une civilisation qu'ils créèrent plutôt qu'ils ne l'imitèrent, car il faut reconnaître que chez eux tout fut original, et que leur imagination, excitée par ce que leurs yeux avaient admiré, se lança dans la vaste carrière de l'invention, au lieu de demeurer emprisonnée dans l'étroit espace des reproductions et des copies. En effet, les palais de Persépolis, avec leurs colonnes cannelées, leurs chapiteaux à volutes, montrent comment, sous le règne des Achéménides, les Perses surent approprier l'architecture grecque aux usages de leur pays. Les innombrables sculptures qui ornèrent ces monumens somptueux, l'adoption de la ronde-bosse ou du bas-relief pour la décoration systématique de ces édifices, rappellent ce qu'ils avaient vu dans les palais de Ninive et de Babylone; mais cette architecture ou cette sculpture, par lesquelles ils manifestèrent tout d'un coup leur génie, si elles furent le résultat incontestable d'idées puisées en Assyrie, en Grèce ou en Égypte, sont pourtant tout-à-fait originales. On peut dire, il est vrai, qu'elles sont le produit d'inspirations nées en face des monumens de ces divers pays; mais il faut ajouter que ces inspirations repoussent, par leur caractère propre, la pensée qui n'y verrait que des réminiscences. Dans les détails architectoniques de Persépolis, on retrouve bien quelque chose de la Grèce : ainsi des salles royales ou des temples sont précédés d'un portique avec des colonnes, et l'intérieur est également divisé par d'autres colonnes qui en soutiennent la partie supérieure. Ces colonnes sont cannelées et se terminent par un élégant chapiteau dans lequel on reconnaît la volute ionienne; mais le tout est agencé, composé et orné d'une façon qui détruit complètement l'idée qu'on pourrait avoir d'une imitation servile du style grec. L'ensemble des chapiteaux ne se rapproche aucunement de celui des ordres grecs, et l'architrave des édifices de Persépolis est portée par des corps d'animaux terminant les colonnes. Certes il n'y a rien là qui soit copié des Grecs ou dont on puisse trouver l'idée première dans les monumens soit de l'Assyrie, soit de l'Égypte. Il en est de même des espèces de pylônes qui précédaient les entrées des palais ou des nombreux bas-reliefs qui décoraient leurs murailles. Il est évident que les Perses avaient emprunté ce genre de décoration aux palais de Ninive ou aux hypogées de l'Égypte; mais, en y puisant l'idée première du pylône, ils en avaient considérablement modifié la forme. Il n'y a donc aucun rapport entre les sculptures assyriennes ou égyptiennes et celles de Persépolis. A cette époque déjà, qui date de plus de vingt siècles, l'esprit et le goût des Perses se faisaient remarquer par les qualités qui leur sont propres, et qui les distinguent encore de nos jours, à sa-

voir une grande pureté de dessin, une exquise élégance et un grand luxe de décoration. Comparés aux monumens de l'Assyrie, de l'Égypte ou même de l'Asie Mineure, ceux de Persépolis paraissent plus élégans, de proportions plus sveltes, d'un travail plus délicat dans les détails et surtout plus recherché dans l'ornementation.

Si les palais, les temples ou les sculptures bravent les siècles par la solidité de la matière qu'ils ennoblissent, il n'en saurait malheureusement être de même des autres produits de l'industrie humaine. Aussi tous les souvenirs de la civilisation perse du temps des Achéménides se bornent-ils à ces précieux restes de palais que remplirent de leur faste asiatique et de leur pompe royale les Xercès et les Darius, et, grâce à cet usage élégant d'orner les murs de sculptures, on peut encore, après deux mille deux cents ans, se faire une idée de certains arts pratiqués par les Perses de l'antiquité. En effet, cette adresse dans les arts manuels, qu'attestent d'ailleurs les superbes bas-reliefs des palais achéménides, est prouvée encore par les chars, les armes, les meubles et les riches étoffes qu'ils représentent, et l'on y retrouve invariablement ce goût d'élégance, cette finesse de travail qui furent de tout temps l'un des traits caractéristiques de la nation persane.

Dès que cette nation eut pris son essor et que la guerre lui eut appris ce qu'elle pouvait être, elle se fit remarquer, on le voit, en adaptant à ses mœurs, jusque-là pastorales, la civilisation et les arts des peuples qui l'avaient précédée. Aux habits de peau succédèrent les vêtemens de lin et de pourpre; on renversa les cabanes de roseaux ou les tentes, on éleva à leur place des maisons de pierres, au milieu desquelles on contruisit pour les rois les demeures les plus somptueuses de l'Asie. La Perse, malheureusement, s'effémina sous l'influence de cette civilisation élégante et raffinée; elle ne sut plus vaincre. Persépolis fut brûlée par Alexandre, et la Perse fut asservie. De son vaste empire, il ne resta plus que quelques satrapies échues à un général macédonien. Opprimée, mais préoccupée de l'idée de son affranchissement, elle n'eut plus ces loisirs à la faveur desquels une nation donne l'impulsion à son génie créateur. Passant d'un maître à l'autre, obligée de se défendre en cherchant à reprendre sur les Romains les limites de son ancien territoire, elle ne put, sous ses princes sassanides, consacrer aux arts que d'insuffisans efforts. De pauvres édifices, qui n'avaient rien de la grandeur ni de l'élégance des admirables monumens achéménides, s'élevèrent à Firouzabad, à Sarbistân ou à Châpour. Comme le prouvent quelques sculptures généralement barbares trouvées à Châpour, à Nach-i-Rouslâm, comme à Tâgh-i-Bostân ou à Darâbgherd, ces constructions informes étaient l'expression de la vanité des princes qui régnaient alors sur la Perse plutôt que le produit d'un art qui n'y était plus cultivé et d'une science qui n'existait plus.

La vie antique avait fait place à une vie nouvelle; les divinités du paganisme étaient renversées; mais, refoulée au fond de l'Asie, l'idolâtrie y étendait encore ses superstitions. Le feu sacré n'avait point cessé de brûler sur les autels de la Perse. Mahomet cependant voyait grossir de plus en plus l'armée de ses disciples. Employant le glaive pour réussir là où le martyre et la foi des chrétiens persécutés n'avaient pu faire que quelques rares et timides adeptes, les Arabes envahirent la Perse. Leur invasion fut à la fois le dernier coup porté aux mœurs, au goût, aux idées que les Perses tenaient de leurs ancêtres, et l'introduction parmi eux d'un art nouveau, d'une civilisation toute différente, auxquels la religion qu'ils recevaient devait nécessairement donner un caractère et une forme qui ne rappelaient aucunement les palais de Persépolis ou les rochers sculptés des Sassanides. La Perse ancienne était connue par ses palais, par ses temples, par ses sculptures; son époque mahométane, le règne des Sophis, nous la montre atteignant aux extrêmes limites de la fantaisie et de la variété dans les arts, de l'élégance et de la richesse dans l'industrie. Mosquées, palais, bazars, caravansérails, ponts, armes, peintures, étoffes de toute sorte, bijoux, orfèvrerie, émaux, tout prend un développement extraordinaire, revêt les formes les plus séduisantes et se plie gracieusement à tous les caprices d'ouvriers aussi habiles qu'ingénieux. A côté des arts de toute espèce florissaient également les lettres. La poésie, si chère aux Persans, inspirait alors à Saadi, à Hafiz, leurs vers les plus renommés; Ferdoucy écrivait son immortel *Châh-Nâméh*, ou *Livre des Rois*. La philosophie et la médecine eurent aussi leurs interprètes fameux, et la célébrité de Nasser-ed-Din, d'Abn-ibn-Pina ou Avicenne, répandue dans toute l'Asie, pénétra jusqu'en Europe. L'islamisme ouvrit donc à la Perse une ère vraiment nouvelle. C'est du moment où le dogme de Mahomet triomphe en Perse que le génie national grandit, s'élève, prend mille formes, se façonne à tous les arts et règne sur l'Asie entière. Cette phase dans l'histoire de l'art persan est sans contredit la plus éclatante. Quelques mots suffiront pour en préciser le caractère et rappeler quels monumens en consacrent la splendeur.

Entre les restes des palais achéménides à Persépolis et les magnifiques mosquées des Sophis à Ispahan, il n'y a place en Perse pour aucun monument, car on ne peut tenir compte des vestiges sassanides, d'ailleurs très rares et empreints d'une mesquinerie ou d'une grossièreté qui n'attestent que trop clairement la décadence ou plutôt l'absence de l'art. Il n'y a donc, à vrai dire, point de transition entre la pompe dont les colonnades de Persépolis conservent le souvenir et la somptuosité toute différente, toute récente, qui rehausse avec tant d'éclat les monumens du siècle de Châh-Abbas. On reste confondu en examinant ces œuvres de deux âges que sépare une période de plus

de quinze cents ans. On ne comprend pas comment l'art des Perses, débutant par la noble et fière architecture de Persépolis, a pu, quinze ou dix-huit siècles plus tard, faire surgir tout à coup, d'un seul jet, les belles mosquées émaillées de Sultaniéh et d'Ispahan. Dans notre Europe, les variations sont presque insensibles. Les créations de l'art y forment une chaîne que l'on peut suivre d'un anneau à l'autre, sans interruption, depuis les temples de style grec jusqu'aux édifices qui s'élèvent de nos jours. L'origine de l'art n'a cessé de s'y faire sentir; elle se retrouve partout; elle a été modifiée souvent, jamais elle n'a été effacée. En Perse, au contraire, on pourrait croire qu'un premier peuple, antique possesseur du sol, avait créé les monumens persépolitains, puis que, dépossédé ou anéanti, il a fait place à un peuple nouveau qui est venu avec sa civilisation, avec ses arts, et les a répandus sur le sol conquis, sans égard pour ce qui était antérieur. Cet intervalle immense entre les monumens de Persépolis et ceux d'Ispahan, cette solution de continuité dans la civilisation de la Perse, sont une preuve du degré d'affaiblissement où était tombée la nation à la mort de Darius; elle semble être restée engourdie jusqu'à ce qu'une foi nouvelle, une religion que le fanatisme rendait vivifiante, fût venue l'électriser et la retremper. Alors il ne fut plus question du passé; la Perse mahométane eut horreur de la Perse ignicole, et les monumens d'origine guebre, respectés comme le travail remarquable des ancêtres, n'en furent pas moins honnis comme types excrés d'une civilisation qui s'appuyait sur un culte abominable. Il fallut tout changer. Tout souvenir des temps antérieurs fut repudié, et à une religion nouvelle il fallut des temples nouveaux. Si les Persans étaient demeurés dans un engourdissement prolongé pendant les siècles qui précédèrent l'islamisme, leur caractère, leur esprit inventif n'avaient point disparu. Au réveil que détermina l'avènement d'une religion nouvelle, toutes les qualités propres à la nation se firent jour, mais elles furent appliquées à une civilisation que le temps avait modifiée; elles transportèrent sur ce nouveau terrain le goût, l'adresse, le luxe de formes et de détails qui ont, à toutes les époques de leur histoire, caractérisé les œuvres des Perses. Alors s'élevèrent, comme par enchantement, les brillantes mosquées aux coupoles émaillées; alors les hardis et sveltes minarets s'élançèrent dans le ciel pour y porter le plus haut possible les louanges de Dieu et de Mahomét. Les architectes qui en dressèrent les plans, les ouvriers qui les revêtirent de leurs innombrables et élégantes mosaïques, furent aussi habiles que ceux qui avaient conçu et exécuté les palais des rois achéménides. Dans ces nobles mosquées, la foi chiite inspira aux Persans de grandes choses, la science y ouvrit ses écoles, et de ces foyers de l'intelligence sortirent, pour se répandre en Perse, des savans, des poètes, des artistes, des ar-



tisans, qui portèrent de tous côtés leurs connaissances, leur habileté et leur industrie.

Le goût du beau est presque inséparable de celui du luxe. Aussi les Persans, qui avaient commencé par élever des sanctuaires magnifiques pour s'y recueillir dans la prière, ne tardèrent-ils pas à apporter dans les habitudes de leur vie une fastueuse élégance; il leur fallut, pour se couvrir, de riches étoffes, de fins tissus de cachemire, des brocarts d'or, des velours, des satins brochés; ils ne purent poser le pied que sur des tapis moelleux et nuancés des plus harmonieuses couleurs. Les plats, les aiguïères n'étaient plus d'un travail assez exquis pour réjouir leurs yeux devenus difficiles, et les orfèvres durent s'ingénier à trouver les formes les plus élégantes, à exécuter les plus délicates ciselures. Au temps de leurs grandes conquêtes, les Perses s'étaient contentés d'une selle et d'une bride pour conduire leurs coursiers jusqu'aux rivages de l'Hellespont; les Persans de l'époque des Sophis voulurent les couvrir de housses magnifiques; les selles disparurent sous les broderies de toute sorte, et les brides surchargées d'or et de pierreries qui les dissimulaient avaient plutôt l'air de colliers enlevés aux harems que de harnais faits pour des chevaux. Aucun art n'était négligé dans ce siècle de magnificence; mais la peinture tenait la première place dans les prédilections des riches Persans. Des tableaux historiques, des scènes de batailles, des portraits de héros, les fantaisies capricieuses d'une imagination excitée par la lecture des poètes, attestaient chez les artistes persans une verve, une habileté dont on peut juger encore par les peintures variées qui font admirer, après plus de deux siècles, leur inaltérable fraîcheur sur les murs du Tchehel-Sutoun à Ispahan. Tandis que les peintres embellissaient par leurs compositions les demeures des princes ou des riches, des ateliers, des fabriques sortaient une quantité considérable de produits de toute sorte qui allaient se répandre dans les bazars de l'Asie. L'orfèvrerie de la Perse était portée dans l'Inde, à Bagdad, à Constantinople. Les étoffes recherchées de l'Irân étaient au nombre de ces raretés précieuses que les souverains s'adressaient en présens; ses armes, de l'acier le plus fin, damasquinées d'or, étaient des objets de convoitise pour tous les hommes de guerre. L'industrie de la Perse régnait sur tous les marchés du monde : elle donnait l'exemple et fournissait des types aux nations laborieuses. Les bazars d'Alep, de Damas, du Caire, de Constantinople, regorgeaient des produits que la Perse y envoyait par ses nombreuses caravanes. Les marchands de Venise, de Pise, de Gênes, les Juifs de France, d'Espagne et d'Allemagne allaient y chercher les riches étoffes, les bijoux et la vaisselle précieuse qu'ils rapportaient en Europe pour les vendre au poids de l'or. Alors commencèrent à se propager dans les

pays latins les habits somptueux. Jusque-là simples ou même grossiers, les vêtements étaient de gros drap ou de serge. Quand on connut les étoffes de la Perse, les tissus de l'Occident furent laissés aux pauvres; on ne s'habilla plus qu'avec les brocarts et les satins ou les velours venus de l'Orient. Pendant plusieurs siècles, la Perse satisfait à toutes les fantaisies luxueuses de l'Asie et de l'Europe, qui étaient ses tributaires; mais avec la vogue de ces beaux produits de tout genre se développa le goût des artistes et des industriels européens. Le commerce et l'industrie marchèrent de front. On résolut d'exporter et de faire payer à l'étranger ce qu'on allait à grands frais lui acheter. Une rivalité préjudiciable aux intérêts de l'Asie ne tarda pas à se produire. Alors se dressèrent sur tous les points de l'Europe des métiers, s'élevèrent des fabriques où se tramèrent des tissus de soie et d'or, où se façonnèrent des toiles à ramages et des brocarts qui ne le cédèrent bientôt plus à ceux de la Perse. L'Europe, la France principalement, enlevait à l'Asie le monopole qui pendant long-temps avait imposé au luxe toujours croissant des Européens un tribut onéreux. La Perse était vaincue, mais il lui restait l'honneur d'avoir été la première à forger les armes qui venaient de se tourner contre elle.

Les produits de la Perse importés en Europe y avaient donc formé d'habiles ouvriers. On sait comment la Perse, successivement devenue l'esclave de ses voisins ou l'héroïque conquérante de l'Inde, en était venue à user ses forces dans les discordes civiles et les guerres d'usurpation. Toutes ces causes devaient infailliblement porter des coups funestes à son industrie, à ses arts, à tout ce qui avait fait sa gloire. Pendant que ce malheureux pays se consumait en querelles intestines, en révolutions, l'Europe travaillait, ses métiers se multipliaient, sa marine visitait les mers, faisait échelle dans tous les ports de l'Orient pour y introduire ses produits, calqués sur ceux de l'Asie, exécutés en vue de satisfaire à ses besoins. Cette concurrence commença par établir un antagonisme dans lequel la Perse, luttant d'abord avec courage, finit par avoir le dessous, et vit son industrie ruinée peu à peu. Le fanatisme religieux avait repoussé d'abord, mais faiblement, les productions chrétiennes; quelques fabriques où les traditions se conservaient avaient essayé d'opposer une digue au débordement de marchandises que les navires européens apportaient de plusieurs côtés. Déjà c'en était fait de la Perse : le maître était surpassé par l'élève, surtout en activité et en fécondité; le maître dut fléchir; aujourd'hui il courbe la tête et regarde tristement les instrumens inactifs de son industrie, jadis si brillante; il voit avec douleur l'araignée tisser sa toile sur les métiers immobiles. Cependant, au milieu de ces ruines industrielles, parmi les débris d'une civilisation florissante à laquelle nous devons tant de

nobles exemples, l'esprit national est resté le même; il se débat contre ses oppresseurs, il gémit du joug qui lui est imposé et reste fidèle à son passé.

Élégante et distinguée, la société persane aime toujours les arts et les lettres. Son industrie languissante se meurt d'inanition, mais les conditions de vitalité subsistent pour elle. On voit encore à Kachân, à Yezd, à Kermân, à Meched, à Chiraz et autres lieux, des fabriques dans lesquelles se conservent les procédés nationaux; on y fait encore des étoffes de soie, des cachemires, des armes. A Téhéran, à Ispahan, les peintres, les orfèvres, savent toujours les secrets de leur art, qu'ils pratiquent avec amour. Tout ce qui tient à l'intelligence, à l'esprit, au goût, résiste et vivra long-temps; mais ce qu'on ne voit plus se produire, ce qui ne se fait plus dans le temps présent, c'est ce que l'or seul peut payer. Ainsi on n'élève plus de mosquée comme celles de Châh-Abbas et de Châh-Husseïn; les princes n'ont plus les moyens de bâtir des palais comme ceux du Tchar-Bâgh d'Ispahan. La Perse est pauvre, humiliée; tout y dépérit; comme les arts, les monumens tombent pierre à pierre, sans qu'on les restaure, sans qu'il s'en élève de nouveaux pour les remplacer. La civilisation de l'Irân a fait sa renommée, et celle-ci lui a créé des envieux, devenus des rivaux, qui, après l'avoir imitée, lui font payer bien cher la gloire de les avoir formés. De déchéance en déchéance, la Perse en est venue à végéter dans l'apathie; elle ne peut plus se suffire à elle-même et a besoin des autres.

C'est la tâche du gouvernement actuel de l'Irân de se servir des nobles instincts encore persistans parmi la nation pour lutter contre cette apathie, et pour ramener le pays à une situation meilleure par une intelligente exploitation de ses ressources matérielles et morales. Pour nous, c'est au point de vue de l'intérêt français que nous avons surtout à envisager la situation de la Perse. Les Anglais sont presque les seuls qui fournissent aux populations persanes tout ce dont elles ont besoin. En attendant que la Perse en vienne à se passer des secours de l'industrie étrangère, il serait à propos sans doute pour la France d'avoir aussi accès dans ce pays; elle y trouverait un débouché facile à une grande partie de ses productions; ses toiles peintes, ses draps, ses mousselines, ses étoffes de laine ou de soie, ses porcelaines, ses verreries ou ses glaces, son orfèvrerie, son horlogerie, y auraient un grand débit, y trouveraient sûrement des acheteurs empressés. Cependant la France n'a pas un seul comptoir en Perse. Dans tout le cours de notre séjour ou de nos voyages dans ce pays, nous n'avons pas rencontré un seul négociant français. La France est routinière: elle va, aujourd'hui où elle allait hier; elle ne cherche pas de débouchés nouveaux; elle recule devant l'inconnu, les difficultés l'effraient. Et pourtant qu'est-ce donc que le voyage de Perse? Une vingtaine de

jours de caravane à partir de Trébisonde jusqu'à Tabris, qui sert d'entrepôt à tout le royaume; point de difficultés, une route sûre, un transport peu coûteux, une vente certaine et lucrative. La France pourrait aisément prétendre à partager avec l'Angleterre les gros bénéfices que celle-ci prélève seule, et ce serait peut-être dans l'avenir un contre-poids utile à l'influence qui pèse si lourdement sur les destinées de ce malheureux pays. Nous savons que la France n'a pas de traité de commerce avec la Perse, il pourrait y avoir là un obstacle; mais serait-il donc insurmontable? Ce que le gouvernement français n'a pas encore voulu, ni exigé énergiquement, parce qu'il ne voyait pas là un intérêt actuel, immédiat pour ses nationaux, il l'exigerait, il l'obtiendrait le jour où il saurait que des négocians français ont enfin tourné leurs yeux vers ce pays. Il y a là un cercle vicieux duquel il serait temps de sortir; on n'a pas de traité, parce que le commerce n'en réclamait pas, et celui-ci ne va pas en Perse, parce qu'il n'y voit pas la sécurité qu'assure un traité. Que le commerce engage la responsabilité du gouvernement français, et celui-ci sera bien obligé de demander entrée et protection pour ses nationaux. Par quelle bizarre exception la Perse serait-elle le seul pays du monde où la France n'aurait pas d'accès? L'Angleterre a appris aux autres nations comment il faut s'y prendre pour vaincre les mauvais vouloirs. Le port de Bender-Bouchir n'est pas inabordable, et la France y a laissé des souvenirs qui lui donnent aussi des droits à y déployer son pavillon de gré ou de force; qui connaît d'ailleurs le caractère persan et les sympathies que lui a toujours inspirées la France estimerait l'emploi de la force inutile: Une simple démonstration et une volonté ferme suffiraient pour vaincre les résistances, de quelque part qu'elles vissent. Pour comprendre l'intérêt de la France à faire abaisser devant elle les barrières qui lui ferment la terre d'Iran, il suffit de réfléchir à la persévérance des efforts qu'ont toujours faits l'Angleterre et la Russie pour lui interdire l'entrée de la Perse. Nous livrons ces réflexions à ceux qui sont appelés à faire cesser un état de choses également préjudiciable pour l'influence politique et pour les intérêts commerciaux de notre pays.

EUGÈNE FLANDIN.

# LES POÈTES BOHÈMES

## DU SEIZIÈME SIÈCLE.

**ROGER BONTEMPS.**

Dans la formation des langues modernes, le latin joue un rôle tyranique; il semble que cet amour de domination, signe caractéristique du peuple romain, se soit conservé dans sa langue : il faut que son génie combatte encore, c'est toute sa destinée, et qu'il soit encore victorieux. Quand les cohortes romaines, les missionnaires armés de ce génie, seront abattues, le latin saisira alors les instincts des Barbares, ses ennemis victorieux; il commencera contre eux une guerre sourde et mystérieuse, et à son tour, après bien des siècles de combat, il courbera sous ses lois l'esprit de ses vainqueurs. — C'est après tout une remarque curieuse à faire dans l'histoire des littératures : bien des influences littéraires sont sorties de la défaite politique et se sont imposées au peuple vainqueur; ainsi la guerre des Albigeois, c'est-à-dire le triomphe des races septentrionales sur les races méridionales, a été un rude coup porté à la littérature trouvère et le commencement d'une puissante et désastreuse influence exercée par la littérature des troubadours. — Du reste, les traditions latines, en dehors même de cette tendance dominatrice propre au génie romain, avaient toute chance de victoire : le latin avait mis de son sang, pour ainsi dire, dans les veines des peuples néo-latins : il avait contribué à les former, il était représenté pour une part importante dans leur caractère, leurs tendances, leurs instincts moraux et littéraires, et il y exerçait une naturelle et légitime portion d'influence; puis il imposait à ces Barbares à demi romains par la splendeur de ses ruines : c'était pour eux la race maternelle, et elle était imposante par son antique noblesse. Jusqu'à l'extension de l'art gothique, les monumens romains pesaient sur leurs idées journalières, et le droit romain, dont il restait au moins des vestiges par les coutumes, venait encore

en aide à l'influence latine. C'était aussi la langue de la religion, la langue de la science, et le moyen-âge n'était pas tellement occupé aux grandes guerres, que la race savante ne pût s'organiser et élever la voix pendant les loisirs de la paix.

Ce qui donnait encore et surtout une force irrésistible aux traditions classiques, c'est qu'elles représentaient l'expérience : c'était le code d'un goût littéraire déjà éprouvé par la longue vie de tout un peuple et d'un grand peuple. Elles étaient sûres d'elles-mêmes après avoir créé tant de merveilles; elles présentaient un corps complet, et, à côté de ces tentatives naïves d'art et de style, elles paraissaient comme un rayonnement de la splendeur éternelle du beau; elles représentaient aussi la régularité dans sa lutte contre l'originalité, et la régularité l'emporte toujours, car elle a pour elle la durée, la continuité; elle peut devenir une science, un corps, une rhétorique; l'originalité n'est jamais qu'un fait, et, comme doctrine littéraire, une série de faits impossibles à coordonner.

Aussi, chez les peuples méridionaux, la lutte ne fut pas longue; les mœurs et les monumens antiques y avaient laissé des ruines trop considérables, et les races barbares ne s'implantèrent pas en Italie et en Espagne de façon à combattre victorieusement l'influence romaine. Cependant il n'en fut pas de même dans les Gaules; les races aborigènes ou conquérantes y étaient aussi fières, aussi dominatrices que la race romaine. Les Gaulois n'avaient jamais été complètement soumis, et leur nationalité, entretenue par des révoltes fréquentes, n'avait pas été absorbée. Les Francs, eux aussi, possédaient un génie inflexible; l'éblouissement causé par la grandeur romaine produisait peu d'effet sur eux; le loisir et la mollesse, armes ordinaires par lesquelles la civilisation dompte les barbares, n'avaient pu les saisir. Puis le génie romain, qui était de race méridionale, devait s'introduire plus difficilement chez ces races du Nord, et enfin les instincts originaux des tribus barbares étaient ravivés, comme retrempés dans leur essence, par les invasions des peuplades germaniques qui venaient renforcer leurs frères dans la Gaule. La langue romane semblait retomber toujours sous le poids des élémens nouveaux qui venaient s'ajouter : c'étaient d'abord les influences gauloises, celtiques et romaines qui se battaient entre elles, puis les Francs qui arrivaient au nom de la conquête, et, quand tout cela s'était à peu près arrangé par transaction, les vainqueurs imposant aux vaincus, comme signe de servage, leur phraséologie guerrière, les vaincus se vengeant en avilissant les expressions nobles du langage des conquérans, survenaient de nouveaux étrangers, Germains ou Normands, qui remettaient le trouble. Le clergé chantait, parlait, prêchait en latin, l'aristocratie guerrière soutenait le théotisque, le populaire s'obstinait au roman rustique. C'était au milieu de ces élémens en fusion que la tradition classique se tenait aux aguets, attendant la langue nouvelle qui devait sortir de ce désordre, le génie original qui naîtrait de ces élémens vivaces, pour les pousser dans son cadre et dans ses formules. Ce génie et cette langue ne devait pas toutefois se livrer sans résistance, et l'histoire de cette lutte suprême entre la tradition et l'originalité, — histoire peu connue et que la vie d'un poète aujourd'hui trop oublié nous aidera peut-être à rajeunir, — forme un des chapitres les plus curieux de nos annales littéraires.

## I.

Aussi long-temps que les élémens de l'unité nationale seront seulement juxtaposés, non encore amalgamés; aussi long-temps que la langue en travail et l'éducation du génie français seront dirigées par l'usage, la parole et le peuple; au jour le jour, selon le hasard des événemens, pendant tout ce temps les traditions classiques n'exerceront pas grande influence. Durant la période qui suivra le premier élan de la langue enfin formée, la littérature nouvelle, tout imprégnée d'une vitalité énergique, tout ardente dans sa jeunesse et irrésistible dans son originalité instinctive, s'élancera encore dans des voies inconnues aux traditions : son œuvre et ses tendances seront de regarder en elle, autour d'elle, et à cette époque ce sera elle qui dominera le génie latin. Les souvenirs classiques n'arriveront sur la scène que revêtus ridiculement de la livrée du moyen-âge, déguisés en chevaliers, alchimistes ou bourgeois du XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi grandira une littérature simple et vraie, littérature réaliste, naïve, active et fine, portée à l'idéalisme pourtant, comme tout ce qui est jeune et plein de foi. Quelques nouveaux élémens, analogues à son essence, se réuniront à elle dans le courant de son développement; ils amèneront la malice et la joie matérielle : la naïveté, en s'exagérant, deviendra plus tard la brutalité et l'obscénité; mais les traditions classiques se tairont pour un temps, elles ne continueront la lutte que sourdement et en s'introduisant au cœur de la littérature nationale par un progrès imperceptible.

C'est cette littérature nationale qui, à l'approche de la renaissance et du triomphe définitif des influences classiques, leur livrera un dernier combat. Les divers instincts qui sont en présence depuis des siècles, se séparant plus nettement, laisseront voir distinctement alors pour la première fois les doctrines qui ambitionnent le gouvernement de l'avenir littéraire. Deux écoles arrivent en présence : — l'une, école savante, comprend les écrivains précurseurs de la renaissance, elle amène sur le terrain du combat les traditions classiques défigurées et déformées par leur passage à travers le moyen-âge; — l'autre, école réaliste, est composée par les successeurs des trouvères, elle met en œuvre ce qui reste du génie national amoindri et alourdi, lui aussi, par l'influence sourde qu'ont exercée sur lui ces traditions. Elles accourent donc toutes deux sur le champ de bataille avec la trace des blessures qu'elles se sont faites dans l'ombre et des mutilations réciproques qui résultent de leur long contact.

Les traditions classiques ne sont pas, en effet, à la fin du moyen-âge, la continuation du génie de Plaute, de Juvénal et d'Horace, elles sont la continuation de la basse latinité. C'est la décadence métaphorique de Stace et d'Ausone développée dans sa tendance logique par les grammairiens du moyen-âge, par les Donat, les Priscien, les Villedieu, les Alain de Lille. Cette décadence avait encore reçu une impulsion plus active par l'usage qu'en avaient fait la scolastique, les écoliers et régens de l'université, et les compendieux faiseurs de thèses élégantes. Le latin, devenu ainsi un cours complet de métaphores, abondant du reste, mais lourd et empesé, avait été gracieusement accueilli à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par la lourde, pédante et prétentieuse littéra-

ture flamande, qui avait reconnu dans ce latin *pataud et ventru*, si je puis dire, le type excellent de son génie et l'instrument naturel de sa poésie; l'influence bourguignonne l'avait donc protégé. Telle est l'espèce de latin que l'école savante découpait magistralement.

Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'école savante est entrée dans le monde avec une certaine majesté; elle a publié par la voix monotone et magistrale d'Alain Chartier et de Christine de Pisan cet insipide programme de pédantisme métaphorique auquel ses disciples futurs ne changeront pas un seul mot. C'est la première grande révélation qui nous soit faite du résultat où devait arriver la langue française sans cesse en contact avec ce latin barbare des universités, mixturée avec lui dans le langage usuel des clercs, dans les sermons populaires, les thèses journalières, et jusque dans certaines espèces de fabliaux. Là aussi nous trouvons l'explication de ce malaise, de cette stérilité qu'on remarque dans la littérature française pendant le XIV<sup>e</sup> siècle : il se faisait dans son esprit un travail intérieur, et la poésie des troubadours, prenant sur la poésie du Nord sa revanche de la guerre des Albigeois, s'infiltrait dans les veines de l'esprit français, et cherchait à l'amener sans secousse apparente sous le joug du génie latin. Ainsi ces deux influences latines, l'une de forme et travaillant sur la langue à l'aide des universités, l'autre toute spirituelle et s'attaquant à l'essence même du génie national, ces deux influences se dévoilent à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; elles apparaissent déjà puissantes, presque victorieuses. Ce premier triomphe est toute une révolution. Alain Chartier et Christine de Pisan semblent avoir deviné qu'il n'y avait pas de véritables progrès à espérer de cette méthode qu'avaient suivie tous les savans du moyen-âge, et qui consistait à recouvrir d'une apparence latine le génie, la langue et les tournures françaises. Ce n'était qu'un empêchement pour le génie français, et le génie antique n'avait à y gagner que quelques mots portant sa livrée. Ils virent qu'il valait mieux faire le contraire, recouvrir le génie classique, les phrases et les métaphores latines de désinences françaises. C'était ainsi substituer le latin au français comme fond de la langue française; c'était donner l'avenir à ce latin, diriger sur lui l'activité bienfaisante et progressive des événemens futurs; c'était sur lui, non plus sur le génie national, qu'allait se porter tout le travail de perfectionnement. On voit que c'est la vraie révolution de la littérature française, et c'est cette invention légèrement perfectionnée par l'école savante du XV<sup>e</sup> siècle qui produisit en grande partie la renaissance.

La science mit donc à profit le règne comparativement paisible du grave roi Charles V pour annoncer qu'elle avait déjà circonvenu de tous côtés le génie national, et que, le trouvant miné de toutes parts, elle pouvait, jetant le masque, lui déclarer guerre ouverte. C'est alors aussi qu'elle venait de découvrir ce nouvel allié qui lui venait non plus du Midi, mais du Nord : l'esprit flamand. L'on comprend sans peine par quels liens cette bourgeoisie flamande, prétentieuse, lourdement magnifique et empesée, tenait au génie classique tel qu'il était devenu en passant par les universités du moyen-âge; mais le moment n'était pas encore venu pour la science de s'organiser définitivement : la royauté avait trop à faire sur les champs de bataille pour la protéger; le bruit des armes, le pillage, le viol, l'incendie, offraient assez d'attraits aux



esprits aventureux, assez de fraveurs aux esprits paisibles, pour que les uns et les autres s'inquiétassent peu du grand combat que les *Épistoles* de Cicéron livraient sournoisement aux douze pairs de Charlemagne.

C'est seulement au milieu du xv<sup>e</sup> siècle que commence la lutte à mort, et c'est alors que toutes les circonstances politiques favorables au latin se succèdent. Les races barbares se sont concentrées en une société régulière; la civilisation chasse la foi; le temps a fatigué cette jeunesse des premiers âges; la gravité de l'âge mûr alourdit la verve du sang barbare, et la naïveté de la littérature, devenue formule de rhétorique, n'est plus soutenue par la naïveté des mœurs. L'imprimerie, qui vient d'être inventée, augmente le nombre des savans, et met en circulation toutes les richesses latines. Jusqu'à la littérature française avait été une littérature parlée, c'est-à-dire populaire; l'imprimerie va en faire une littérature écrite, c'est-à-dire savante; la langue ne sera plus faite par l'usage, par le peuple; elle doit entrer maintenant plus souvent dans les livres; il lui faut la régularité, les érudits, le latin et le grec, types des langues faites et régulières. La paix intérieure plus fréquente va donner plus de loisir à la pensée, protéger la réflexion aux dépens de l'inspiration, et cette réflexion se portera sur ces manuscrits latins qu'on découvre en tous lieux, sur cette merveille de l'art humain, la littérature grecque, qui se répand par toute l'Europe après la prise de Constantinople; puis, comme si ce n'était pas assez de tous ces hasards pour tuer l'originalité trouvère, voici encore les vieilles ennemies, les influences méridionales que les événemens rendent plus dangereuses que jamais. Toute la noblesse court aux guerres d'Italie, les écrivains la suivent, comme ils suivent toute splendeur glorieuse; tout luxe rémunérateur; ils en ramèneront l'italien et le provençal, langues filles du latin, et ces langues, déjà façonnées au monde moderne, sauront s'introduire au foyer domestique du génie français plus facilement que le latin, langue antique et païenne, qu'elles entraîneront à leur suite et comme par gradation. Enfin va venir la réforme, et ce sera la plus utile alliée des savans; elle donnera naissance aux luttes générales de la pensée, et, comme ces luttes porteront sur des sujets importans pour tous, elles rendront plus forte la nécessité d'une langue commune, le latin, et pousseront un plus grand nombre d'hommes vers la science.

C'était à l'aide de tous ces événemens que l'école savante, dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, cherchait à étouffer l'originalité de la littérature nationale. Elle avait, comme toutes les écoles savantes, l'admiration du grand nombre, l'esprit de secte et de camaraderie, et une merveilleuse entente de la louange réciproque. Comme toutes les écoles qui sont protégées par les instincts nouveaux de leur époque, elle était grandement honorée, c'était une vraie littérature de cour, et elle attirait à elle toutes les joies et splendeurs de la gloire littéraire, toutes les récompenses qui caressent les écrivains aimés. C'était donc de son côté que se tournait tout ce qui était grave et élevé, les érudits, poètes de cour, abbés, grands seigneurs, historiographes du roi. Au premier rang de ces écrivains nous trouvons *maître* Guillaume Crestin, l'oracle de toute élégance, le grand-prêtre des vers *équivoqués*; Jean Molinet, Jean Lemaire de Belges, historiographes de la cour de Bourgogne, types excellens de la bourgeoisie flamande enivrée de grâces poétiques; messire George de Chastellain,

dont les périodes éternelles décourageaient d'admiration toute la suite de Philippe de Bourgogne; Jean Marot; Martin Franc; Meschinot, qui composa les *Louettes des princes* avec toutes sortes d'*ingrédients mirifiques*, mais surtout avec des *séries* de huit vers lesquels pouvaient se lire et se retourner en trente-trois manières différentes; Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême; Jean d'Authon, historiographe de Louis XII. Au-dessous d'eux, nous voyons Blaise d'Auriol, bachelier *en chacun droit*; André de La Vigne, secrétaire d'Anne de Bretagne; Jehan Bouchet, simple procureur à Poitiers, mais qui s'intitule superbement *le traverseur des voies périlleuses du monde*; plus bas encore, d'autres qui ne sont guère connus que par les témoignages de camaraderie dont on les honore, mais la plupart chevaliers, quelques-uns grands seigneurs, Castel, Macé, Villebresme, Bissipat, etc.

Tous ces précurseurs de la renaissance avaient parfaitement compris du reste le côté faible du style du moyen-âge : ils avaient bien vu qu'il lui manquait surtout deux qualités, la régularité et la gravité; mais ils avaient appliqué des remèdes maladroits. Pour arriver à la régularité, ils avaient dû chercher dans les auteurs latins non les grandes beautés générales, ni le côté réel et humain, mais la méthode. C'était l'imitation servile introduite par des érudits comme principe de poésie. Ils ne recherchaient pas comment Cicéron analysait un caractère, comment et avec quelle connaissance de l'humanité il parlait au cœur pour y soulever l'enthousiasme ou la colère; ils étudiaient seulement comment il divisait ses discours. Ce n'était pas à Juvénal, à Catulle, à Tacite qu'ils allaient; leurs maîtres, c'étaient Sénèque, Pline le naturaliste, parce qu'il satisfaisait cette curiosité, cet amour du merveilleux qui restaient du moyen-âge; c'étaient surtout Cicéron dans sa partie didactique et Quintilien. Il arrivait de là que celui qui découvrait trois parties nécessaires dans une *confirmation* était un grand homme, et l'ouvrage le plus plat, comme l'étaient toutes ces œuvres esclaves, était un chef-d'œuvre, s'il portait gravement les chaînes de l'amplification latine, tandis que l'œuvre la plus élevée, la plus vraie, n'était pas acceptable, si elle n'obéissait pas à ces nouvelles règles. — On le sait du reste, toute notre littérature a été tourmentée par cette préoccupation, le mécanisme des anciens; Racine et la grande école du xvii<sup>e</sup> siècle ont élargi la chaîne et l'ont portée avec une majesté souveraine, mais la chaîne existait.

Quant à la gravité, l'autre défectuosité de la vieille langue, l'école savante y pourvoyait d'une manière analogue. On découvre vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle l'existence d'un goût singulier, d'un engouement unique dans les fastes des modes françaises, l'amour de l'obésité. Nous n'avons jamais pu nous expliquer cette étrange passion que par l'influence anglaise et flamande. Le pauvre Jacques Bonhomme tant pillé, hâve et affamé, tous ces aventuriers efflanqués par les fatigues de la guerre, admiraient avec envie ces *gros goddons d'Angleterre*, ces graves ventres flamands encadrés dans une chaîne d'or; ces chairs vermeilles et cette aristocratie de santé, c'étaient pour eux la représentation admirable des joyeux jours d'avant la guerre, c'étaient le conseil vivant de la paix bienfaisante et l'éloge irrécusable de la tranquillité<sup>e</sup> désirable du foyer domestique. Puis cette rotondité magistrale était l'attribut du parti vainqueur et puissant, tandis que la maigreur était l'apanage des vaincus, la conséquence

des courses, des fuites, des frayeurs et des pilleries auxquelles le populaire était exposé. Nous voulons bien ne pas rattacher cet amour de l'obésité à l'influence que la bourgeoisie et ses idées commençaient à exercer sur les mœurs civiles et politiques, mais il existe à un haut degré et il est curieusement exprimé et prouvé par la forme des vêtements et la mode qui régnaient alors : hommes et femmes portaient une espèce de cordelière qui descendait jusqu'au bas du ventre et dessinait, en l'exagérant, toute l'ampleur de cette partie de l'individu. L'école savante apporte et représente dans la littérature cet amour de l'obésité : elle trouvait les poètes trouvères trop maigres, leur style était bon pour le populaire, dont il représentait fort bien la pauvreté décharnée; mais il était inadmissible à la cour et dans les réunions des gens éloquens. Comment avait-on pu écrire pendant tant de siècles seulement pour être compris et sans être bouffi d'harmonie compendieuse? Elle ne le concevait pas; aussi engraisait-elle doctement son propre style; elle le chargeait de bourrelets métaphoriques, le nourrissait de redites somptueuses, et elle croyait avoir atteint l'idéal de la poésie quand elle parvenait à empêcher ses pensées de tomber trop vite dans l'oreille de l'auditeur.

L'école savante est parfaitement représentée, du reste, par l'écolier limousin de Rabelais, qui n'est certainement qu'une fort légère exagération de ces *escorcheurs* de latin. Si l'on en doutait, qu'on ouvre *la Départie d'amour*, de Blaise d'Auriol, dont voici les premières lignes : « Enclos dans mon secret repagule, sur celluy point que opacité noctiale a terminé ses umbrages, et Diane luciférante commence ses rays illuminatifs par le climat universel espandre, Aurora ses amyables refreschements dulcifiques et melliflues attribuer, et Phebus les tenebrosités ventarisantes et pulvérisantes de Boreas presunder et amortir, etc., etc. » André de La Vigne commence son *Vergier d'honneur* de cette même élégante manière : il se trouvait *offusqué par soif dormitive qui lors coagulait le palat de sa lingonique résonnance*, et il eut un rêve d'où naquit le *Vergier d'honneur*. Je sais bien que ces auteurs ne sont pas de premier ordre, mais ils indiquent très bien les tendances de leur école, et ils exagèrent à peine le style de cérémonie des maîtres, Crestin et Molinet. « Or ne faut pas que tu y ignores, écrit Crestin à Molinet, combien on te cherche sur tous autres en solertie attrayant, pour le souef arrousement de tes porées, et douces influences de tes orbes donnant sérénité aux tempêtes, union aux divisions et repos aux turbes esmues. Et semble que Tulle par éloquence, Orose par historiographe, et Octavien par melliflue rhétorique, n'aient été dignes d'arrouser leurs plumes en tes ruisseaux pegasés, etc. » A quoi Molinet répond : « Crestin sacré et bénédictionné de céleste main, aorné de précieuses gemmes, tu n'as cause de doléances, etc. »

Je n'ai pas intention de m'étendre sur les *mirifiques encensements* que se prodiguent réciproquement ces gracieux poètes; mais si telle est leur correspondance, leur petit style, on peut prévoir quel doit être leur langage de cour. Que serait-ce s'il me fallait citer les fleuretons à double unissonnance au milieu par équivoques redoublées, les mottets, ronds chapelets, ramelets, entrelas, les rimes planières, battelées, entrelacées, couronnées, tout cela embrouillé d'unissonnances, d'équivoques doubles, simples, mâles, composées, mêlées, etc.? Du reste, les malicieux successeurs de ces écrivains em-

pétrés ne se sont pas trompés sur les ridicules de cette poésie; ils les définissaient clairement : « Ces escumeurs de latin, » dit Geoffroy Tory; « ces fri-casseurs de latin, ces excoriateurs de la langue latine, » disaient Rabelais et Estienne Dolet; et celui qui les a le plus philosophiquement jugés, c'est Marot, quand il les appelait ces « écrivains si goulus de la peau de ce povre latin. »

Tels étaient les précurseurs de la future littérature française, et telle est incontestablement l'origine de la renaissance. Cette école savante, harcelée par le génie national, raillée par les esprits lestes, sans cesse mise en mouvement et travaillée par les influences trouvrées, cette école, ainsi forcée à l'activité malgré son obésité magistrale, va s'amincissant jusqu'au règne de François I<sup>er</sup>. Là elle se perdra dans une école médiocre et sans invention, mais laborieuse et mathématique; Jacques Pelletier, Maurice Scève, Philippe Habert, tous ces auteurs ennuyeux et corrects qui se placent entre Marot et la pléiade, débarrasseront l'école savante de ses lourds vêtements, de sa chair parasite; ils l'équarriront, la poliront avec la *doloire*, comme l'indique la devise de l'un d'eux, Estienne Dolet, et ils en feront un corps sec et sans grace, mais sage-ment et solidement charpenté. Ronsard viendra alors, qui donnera une ame à ce corps dont nous venons de voir l'embryon grossier et difforme au xv<sup>e</sup> siècle. Ce ne sera plus alors le bavardage franco-latin des universités du moyen-âge, ce sera le génie latin compris et saisi dans son essence, et raffiné encore par l'élégance de l'esprit grec et l'harmonie de la littérature italienne. Tout cela produira la riche poésie de la pléiade, ces études du cœur humain si admirablement généralisées par Racine, cette langue claire, facilement expressive et souple de Voltaire; mais était-ce là que devait aboutir le génie national? Non sans doute. La renaissance, en donnant la prépondérance aux traditions classiques, préparait pour notre avenir littéraire des fièvres et des convulsions. Notre littérature ne sera jamais exactement appuyée sur les mœurs, qui ne se trouveront jamais autant qu'elle nivelées et asservies au génie antique, et les instincts du populaire, qui ne seront plus représentés dans la littérature générale, seront exploités par une littérature à part, sans génie, sans progrès possible et sans utilité pour le génie national; ils resteront ainsi sans direction, ou seront malheureusement égarés dans des tentatives tantôt absurdes, tantôt odieuses.

Au xv<sup>e</sup> siècle, les traditions classiques trouvaient en face d'elles ces mêmes instincts populaires, mais plus dignement représentés; et si l'amour de la science était énergique, s'il était protégé par les événemens politiques, honoré, récompensé par l'admiration et les richesses, il n'était pourtant pas encore entré profondément dans les mœurs générales. Il se concentrait encore dans une classe spéciale, la plus élevée et la plus puissante sans doute; mais c'était, pour les traditions classiques, plutôt une promesse de domination dans l'avenir que l'occupation complète du présent. La longue guerre contre les Anglais avait en quelque sorte replacé les esprits dans la position où ils étaient au commencement du moyen-âge; les instincts se retrouvaient à peu près les mêmes; les troubles civils avaient brisé en quelques endroits le niveau qui allait peser sur le monde moderne et avait ainsi réveillé l'originalité individuelle, en même temps que cette vie de lutttes avait retrempe la tendance

à l'observation extérieure, les instincts réalistes, et la préoccupation du sentiment matériel qui avaient été le cachet de la littérature trouvère. La naïveté et la foi, qui s'éloignaient du monde politique, n'étaient point encore chassées de la vie intime; les vieux respects, les images des saints vénérés par tant de générations successives, la douce et poétique figure de Notre-Dame, d'un bout à l'autre du foyer domestique, du lit nuptial au berceau, faisaient courber encore tous les fronts : c'étaient toujours les causeries légendaires, les souvenirs d'autrefois plutôt que les espérances, et les lambeaux de contes qui sortaient de la bouche de l'aïeul comme le fondement nécessaire de l'éducation domestique. Après tout, la vieille littérature, protégée par l'expansion orale, était encore présente, même quelque temps après la découverte de l'imprimerie; elle était encore représentée dans son côté idéaliste et réaliste par les légendes et les fabliaux dont les lèvres maternelles berçaient la mémoire tenace de l'enfant; son art simple et sa naïveté tenaient la bourgeoisie par les mystères, les farces et les sotties qui réjouissaient les fêtes patronales et se reproduisaient par lambeaux dans les causeries des beaux-esprits de la classe marchande. Les ménestrels vagabonds étaient peut-être devenus un peu moins ménestrels et un peu plus porte-besace, mais ils couraient encore à toutes les fêtes de village, ils s'asseyaient encore aux environs de la table des petits barons de province, et les gestes de Charlemagne et de Roland, les lambeaux du *Roman de la Rose*, les fabliaux et les chansons, tout défigurés qu'ils fussent par le patois des diverses provinces, entretenaient les traditions et l'amour de la littérature nationale. Il y avait donc place encore, à cette époque, pour une école trouvère; cette école pouvait être comprise et renfermer de grands écrivains : c'est cette école en effet qui lutte contre l'école savante, qui défend contre elle, contre la renaissance, le génie national, et qui, moins honorée, moins connue, pauvre en son temps, aujourd'hui ignorée, l'emporte pourtant en beauté et en vérité littéraire.

On voit facilement quels hommes et quels esprits devaient aller à elle : les poètes populaires, poètes de la petite bourgeoisie, écrivains de province, secrétaires des petits seigneurs, — les esprits lestes, vifs et hardis, tous ceux, comme dit Gringore, qui n'ont *degré en quelque faculté*, tous ceux enfin qui, par position, éducation, nature de talent ou hasard, se sont trouvés en relation fréquente avec la vieille littérature. Elle attire dans son sein les caractères aventureux à qui l'amour de l'indépendance, une imagination pleine de folles promesses et des désirs indociles aux tranquilles conseils du foyer domestique n'ont pas permis de suivre les voies régulières de la société. C'est en effet le côté philosophiquement original de cette école de faire soutenir les choses du passé et de prendre pour défenseurs de ces instincts conservateurs les esprits aventureux. Ordinairement ce sont les natures indociles, les individualités déclassées, et où l'imagination l'emporte sur le jugement, qui soutiennent l'idée nouvelle : ici, l'école trouvère, hardie et originale, défend le passé; l'école savante, grave et paisible, marche révolutionnairement vers l'avenir. Cette anomalie s'explique pourtant, car ici c'est l'avenir qui contient l'ordre et la régularité littéraires, tandis que la vieille littérature, née dans un temps d'aventures, aventureuse elle-même, ne pouvait attirer à ses doctrines que les natures éprises d'indépendance et de fantaisie. Ce n'est donc pas dans

cette école, nous l'avons dit, qu'il faut chercher les écrivains honorés, riches et heureux; mais c'est elle qui renferme les poètes originaux et indique des instincts littéraires d'un ordre supérieur.

A la tête de cette école, nous trouvons Villon, et il y est arrivé, non pas tant par la nature de son talent que par sa vie. C'est une triste chose sans doute qu'il faille souffrance, misère et solitude de cœur pour fouetter l'originalité d'une nature poétique, et le bonheur qui perfectionne le talent semble appesantir le génie. C'est logique du reste, et Dieu ne pouvait pas accorder au génie, qui est une concentration, une transfiguration de l'individualité, les joies réciproques de la famille et de la société, ces joies distribuées aux médiocres qui se laissent envahir et dominer, qui se divisent et se donnent. Villon a subi cette nécessité logique; il a exalté son génie aux dépens du bonheur et de la morale :

He Dieu! se j'eusse étudié  
 Au temps de ma jeunesse folle  
 Et à bonnes meurs dédié,  
 J'eusse maison et couche molle.

Oui, mais dans cette couche molle il eût laissé dormir cette âpreté de sarcasme, cette fécondité originale, cette vivacité de style, cette hardiesse de pensée, toutes ces qualités d'un génie indocile qui ont développé ses instincts trouvers. Il serait devenu, dans la culture laborieuse des syllogismes universitaires, quelque grave et pédant raisonneur, et son esprit, alourdi par la jouissance paisible du bien-être, eût arrondi des périodes banales, au lieu de s'élançer jusqu'à la hardiesse d'une imagination sans frein.—Peut-être n'a-t-on pas encore bien étudié la vraie nature du talent de Villon et a-t-on trop sacrifié son cœur à son esprit, sa tristesse à son côté joyeux. Sa gaieté, sa vivacité, ses sarcasmes, sont des qualités vulgaires dans la littérature du moyen-âge, et bien des écrivains les représentent à un degré presque aussi élevé; mais, ce qui est nouveau au xv<sup>e</sup> siècle, le sentiment presque inconnu, c'est la mélancolie, la tristesse vraie, simple et naturelle, et cette sensibilité touchante, le côté sombre de son génie, en est certes le côté original. Toutefois, ce qui indique surtout sa puissance propre, c'est qu'il n'a jamais obéi à la rhétorique qui dominait la littérature depuis *le Roman de la Rose*, au goût de l'allégorie morale; il a dépeint sa vie et son caractère sans appeler à son aide les formules reçues, qui sont, pour ainsi dire, le fard littéraire employé par les esprits médiocres, et la simplicité dans la vérité indique une puissance réelle, comme aussi le dédain tranquille et sans emphase de la rhétorique à la mode est le signe du génie. Du reste, Villon est bien un esprit du moyen-âge, il en porte le cachet moral, qui est l'amour et l'intelligence poétique de la sainte Vierge, comme il en présente le caractère extérieur, qui est l'amour de la réalité matérielle.

A côté de lui arrive Pierre Gringore, esprit d'une autre trempe et d'une nature supérieure peut-être, plus vaste et plus profond, plus varié, plus réfléchi surtout, mais moins limpide, moins personnel et moins énergique. Villon écrivait, comme il eût fait un bon tour de friponnerie, finement, dextrement et joyeusement. Parfois sans doute viennent des remords que lui apportent le

souvenir de sa mère et la vue de la jeunesse et de la beauté aboutissant à une tête de mort dans le charnier des Innocens, parfois aussi viennent des regrets que lui inspire l'aspect du bonheur régulier et paisible de la vie domestique; mais il court toujours droit à son idée, et sa littérature n'est qu'une satisfaction de son activité naturelle : c'est une *repue franche* en rimes, un loisir d'une espèce particulière, et toute sa vie, du reste, n'a été qu'un loisir, une indocilité constante contre les mœurs reçues et la littérature reçue, contre la morale et contre la société. Il écrit donc pour lui seul, pour satisfaire ces voix gentilles qui s'élevaient de son esprit, aux momens de repos, avec une harmonie que ne contentaient pas les hurlemens de ses amis les *tire-laines*. Gringore écrit pour les autres; il veut prouver et instruire; il a l'ambition de la gloire et le désir de plaire; il travaille, se soumet souvent à l'opinion publique et s'en préoccupe toujours. S'il ne fût pas venu à une époque de transition où la simplicité du moyen-âge n'était plus et où la régularité de la renaissance n'était pas encore, il eût été un de nos plus grands poètes; mais, attiré par les deux instincts de son génie, la fantaisie et la réflexion, vers les deux écoles contraires, il oscille vers l'école savante qui alléçait la gravité de sa pensée, et toujours il obéit à l'école trouvère où l'entraînaient les plus puissantes de ses facultés, l'amour de la réalité, la finesse d'observation, sa verve et sa vivacité. Il a ainsi produit un grand nombre d'ouvrages, comme s'il espérait trouver enfin, en travaillant, le genre qui devait résumer toutes ses qualités, et n'a rien laissé de complet. Il indique des facultés supérieures et, chose curieuse, hostiles les unes aux autres; c'est un homme de génie qui n'a pu se concentrer, un assemblage de plusieurs hommes de talent distincts qui, en chemin de se résumer en un seul, n'ont pu y parvenir, et ses qualités éparses, chantant tour à tour d'une façon brillante, dépérissent et s'entre-tuent par le contact réciproque. C'est enfin, et je ne puis mieux me faire comprendre, l'incarnation étrange du *disjecti membra poetæ*. Ainsi, tantôt admirablement concis, ailleurs richement abondant, Gringore devrait, en mélangeant ces deux qualités rares chez un seul poète, rencontrer un style souverainement puissant et entraînant; essaie-t-il ce mélange, il n'est plus ni concis ni abondant, il n'est que diffus. Ici vif et plein de verve, là grave et réfléchisseur, met-il ces qualités en contact, il devrait être un philosophe lumineux : il n'est plus qu'un pédant. Là, il analyse finement; plus loin, il résume largement : il devrait produire des idées d'un bon sens irrésistible, d'une profondeur infinie et il s'endort dans des maximes vulgaires, dans des proverbes d'une monotonie invincible. Et toujours il en est ainsi; tantôt sa verve et son activité de style s'emportent, faute d'être retenues par sa gravité naturelle, jusqu'à une concision inintelligible; tantôt cette gravité, faute d'être fouettée par sa verve, sommeille en un style plein de lourdeur. Je ne sais si je fais bien comprendre cette rare personnalité littéraire, ce poète qui réunit en lui toutes les qualités supérieures des diverses natures poétiques et qui se sent frappé d'impuissance quand il veut faire un tout de ces qualités. Gringore a la fantaisie de l'artiste et la raison d'un grand philosophe, il possède l'invention du poète et la patience d'un savant, il emploie ainsi pendant quarante ans les plus parfaits instrumens de la poésie, et il meurt tout entier. — Il n'était pas venu en temps favorable; c'est toute son histoire.

Au moins, cette curieuse impuissance doit jeter une lumière féconde sur la singulière et douloureuse position où se trouve la dernière école trouvée aux portes de la renaissance. Le malheur de Gringore vient, je l'ai dit, de son époque : cette lutte entre deux écoles dans chacune desquelles il trouvait une parcelle de vérité, cet état de trouble et ce doute de leur idée où les pauvres trouvères devaient tomber bien souvent, tout cela lui enleva la confiance en soi-même qui produit la concentration des forces, et lui ôta le tact de la vérité littéraire qui donne la fécondité au travail. Néanmoins tenons compte de cette position dans l'histoire, et nous trouverons que c'est un grand écrivain. Rarement jusqu'à lui, la langue était arrivée à cette ampleur saine et robuste en même temps qu'à cette vivacité persistante. Sa concision sort de la claire vue de sa pensée, sa verve résulte de l'énergie de son idée, toutes ses qualités sont de haute race intellectuelle, et bien des pages de sa prose ne seraient pas indignes de Balzac. C'est à lui que nous devons les chefs-d'œuvre du genre *farce et sottie*. Il y a dans *les Contredits de Songe-Creux*, son œuvre principale, une richesse d'observations, une habileté d'exposition tantôt naïve, tantôt satirique, une variété de ton, une perfection et une simplicité de formes qui la rendent à mes yeux un des plus originaux ouvrages de la littérature française. C'est là aussi que j'ai trouvé des pages empreintes d'un réalisme brutal et bourgeois à la manière de Rabelais, une sorte de philosophie pleine de bonhomie, appuyée moitié gravement, moitié finement sur les détails les plus vrais de la vie vulgaire, et Rabelais n'est pas supérieur sous ce rapport à son devancier. Ce livre est du reste unique dans notre littérature; c'est le poème domestique de la bourgeoisie et son code complet; c'est l'épopée des corporations marchandes au xv<sup>e</sup> siècle; et il doit être considéré comme un de ces livres-monuments qui restent dans l'histoire comme le résumé de toute une série de siècles et d'idées. A l'époque de Gringore, trois de ces livres paraissent. Il semble que le moyen-âge voulût se résumer avant d'être détruit et constater l'état de ce monde, qu'il avait pris barbare, avant de le livrer à l'éducation moderne. Le moindre de ces livres, c'est *l'Histoire du Petit Jehan de Saintré*, par Antoine de La Salle, et c'est un chef-d'œuvre : c'est le dernier mot de la chevalerie du moyen-âge; c'est aussi le type du roman moderne. Comme monument historique, il a cependant un défaut : il n'est pas sorti de l'inspiration, c'est le résumé de la chevalerie fait par un esprit bourgeois. Le second est celui que nous avons nommé, *les Contredits de Songe-Creux*, par Gringore; celui-là est parfait, et c'est le résumé de toute la vie de la bourgeoisie au moyen-âge. Le troisième et le plus grand, c'est *l'Imitation*, et il n'a été écrit par personne; aussi est-ce plus qu'un chef-d'œuvre. Il a été composé par toutes les générations de moines qui se sont succédé pour l'enseignement, l'apaisement et la civilisation du monde barbare. Chacune de ses lettres représente une prière, quelques-unes de ses pages sont l'inspiration de quelque martyr inconnu, et nul des grands génies religieux de ces temps, depuis saint Remy, l'apôtre des Francs, jusqu'à saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et Jean Gerson, nul n'a été étranger à la composition de ce livre; *l'Imitation* est le résumé complet de la vie monastique au moyen-âge. Ainsi chacune des grandes idées du moyen-âge a laissé son monument à la fin de son règne glorieux : le monachisme, la féodalité, la bourgeoisie, et si la royauté, cette autre idée bienfaisante du



moyen-âge, n'a pas laissé le sien, c'est que son œuvre glorieuse était à peine commencée.

Gringore est donc un type excellent et presque unique de la poésie bourgeoise. Il était né à Caen vers la fin du règne de Louis XI; c'était l'époque où l'esprit bourgeois, en Normandie surtout, se réveillait et s'enorgueillissait, tout fier de l'appui qu'il avait prêté à la royauté pour abattre définitivement la féodalité, et Gringore est dans la littérature le représentant de ce réveil et de cette influence. Il est né de la politique de Louis XI, c'est l'écho de ce temps, et c'est en lui qu'il faut étudier ce que vaut la bourgeoisie dans la littérature. Pleine de bonhomie, joviale et malicieuse, religieuse et morale au sein de la famille, naïvement brutale et sarcastique, abondante en proverbes et conteuse au coin du feu, grave et discuteuse au dehors, étroite d'idées en politique, active, habile en administration et luttant âprement contre les chances contraires : — telle avait été jusque-là la bourgeoisie française, et c'est elle que Gringore représente naïvement, mais grandement, dans sa vie et sa littérature. Il avait quitté de bonne heure la maison paternelle, où il était nourri de ces éternels proverbes qui étaient alors la sagesse et la méthode d'éducation domestique, mais jamais il n'en oublia la gravité magistrale et la tyrannie invincible. Des pertes de fortune l'avaient jeté hors du métier paternel et lui avaient permis cette vie d'aventures qui alléçait tant sa fantaisie et sa curiosité naturelle; aussi garde-t-il toujours rancune plutôt à son éducation qu'à la fortune. Sa jeunesse aventureuse fut un bonheur pour lui; la gravité de son esprit et sa tendance à philosopher l'eussent, lui aussi, entraîné vers l'école savante. Il courut jusqu'en Italie à la suite des armées françaises. De retour à Paris, il entra dans l'honorable société des *enfants sans souci*, où il occupa la très illustre position de *Mère-Sotte*; c'est sous ce titre qu'il composa plusieurs sotties et moralités; il les joua lui-même et développa en cette joyeuse compagnie le côté original et trouvère de son talent, la fantaisie, la verve, l'observation extérieure et l'amour de la réalité. Louis XII, enchanté de cette verve qui lui plaisait surtout par son côté bourgeois, employa ce talent satirique dans sa lutte contre Jules II. Gringore écrivit cinq ou six satires, et, devenu illustre, il fut appelé à la cour de Lorraine par le bon duc Antoine, qui le nomma héraut d'armes sous le nom de Vaudémont. Il prit part en cette qualité à la guerre contre les *rustauds* d'Alsace, sorte de dernière croisade et curieuse guerre que le bon duc entreprit, à la tête d'une petite troupe de chevaliers, pour chasser de ses frontières cent mille paysans allemands révoltés. Ceux-ci s'en venaient, criant *Luther! Luther!* envahir et partager la France, et si nous en croyons l'effroi que leurs doctrines inspirent à Du Boullay, historien de cette guerre, ils ne demandaient rien moins que la communauté des biens et des femmes. Gringore, débutant martialement dans son office d'héraut d'armes, fut arquebuser par eux un jour qu'il allait leur porter des articles de capitulation; son trompette seul fut tué, mais cette aventure honorable le dégoûta de la guerre : il revint à Paris, où il resta jusqu'à sa mort, en 1538. Il était dans sa destinée que tous les accidens de sa vie dussent travailler à établir une balance égale entre les deux si diverses tendances de son génie, fantaisie et réflexion; nous avons vu que les aventures de sa jeunesse développèrent cette première qualité, son séjour à la cour de Lorraine développa la

seconde. Le duc Antoine était un prince bonhomme, débonnaire, sage et courageux à la façon de Louis XII, fort affriandé de proverbes et grand amateur de maximes; Gringore développa près de lui le côté penseur de sa nature, et dans ses derniers ouvrages on retrouve encore ce même parallélisme entre l'imagination et la raison que nous avons signalé comme le point original de sa vie littéraire.

Après ces deux grands poètes, Villon et Gringore, viennent à la tête de l'école Pierre Blanchet, Commynes, Antoine de La Salle, Clément Marot, Guillaume Coquillart et Roger de Collerye.

Pierre Blanchet, le père de la comédie moderne, ne nous est connu que par son *Avocat Pathelin*; pourtant Jean Bouchet indique qu'il composa plusieurs sotties et mystères. Peut-être est-ce un bonheur pour sa gloire que ces pièces ne nous soient point parvenues : *l'Avocat Pathelin* paraît une de ces bonnes fortunes littéraires, une de ces inspirations que le poète trouve par hasard, à la bonne heure, sans recherche pénible, et qui le portent à une hauteur où il n'avait jamais pu atteindre, et d'où il ne pourra que descendre. C'est une de ces délicates œuvres, d'une perfection simple et naturelle, qui sortent, comme toutes fleuries, de la pensée, à la suite de quelque mystérieux travail intérieur. Pierre Blanchet reste pour nous le type pur, délicat et fini de la seconde manière de l'esprit français. La première manière contenait une certaine teinte d'idéalisme gracieusement simple et tendre qui disparaît avec la jeunesse du moyen-âge pour laisser place à une sorte de finesse délicate aussi, mais purement matérielle, montrant l'extrémité des objets sans s'y appesantir, et indiquant, en les effleurant à peine, les pointes originales d'un caractère, d'une passion, d'un ridicule étudiés. Au xv<sup>e</sup> siècle, cet idéalisme, qui distinguait l'esprit français de l'esprit athénien, avait disparu; il ne restait plus que cette sorte d'atticisme moderne dont *l'Avocat Pathelin* est le parfait modèle, et qui deviendra rare dans la littérature postérieure sans jamais disparaître de la conversation. Le style épistolaire, moins soumis à la littérature officielle, en gardera aussi de nombreuses traces, mais jamais avec ce cachet de délicatesse exquise, de simplicité, de grace souple qui apparaît en Pierre Blanchet, surtout par opposition avec la brutalité matérielle dont il est entouré.

Commynes et Antoine de La Salle, auteur de l'*Hystoyre du petit Jehan de Saintré*, des *Quinze Joyes du mariage*, et rédacteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, avaient eu de nombreuses relations avec la cour de Bourgogne; mais ils avaient échappé à l'école savante : le premier par la finesse pratique de son esprit, l'activité de sa vie et son ignorance du latin; le second, par sa destinée voyageuse, mais surtout par les nécessités du genre qu'il traitait, par la forme traditionnelle du conte.

C'est par sa finesse naïve, sa grace simple et la gentillesse de son esprit, que Marot appartient à l'école trouvère. Il est le plus connu de tous ces poètes, à tort selon moi, et c'est incontestablement à sa position qu'il doit sa gloire. Il a eu la bonne fortune de se trouver à l'extrême limite du moyen-âge, et de joindre à un style presque moderne des qualités développées à un degré plus éminent dans plusieurs écrivains antérieurs, mais dont il est presque le dernier représentant. Il a donc paru original, parce que ses qualités, propres

à toute son école, ont disparu après lui de la littérature française, et il a paru représenter exclusivement ces qualités, parce qu'il est le seul des poètes de ce cycle dont le langage ait été facilement appréciable par la postérité.

Guillaume Coquillart, official de Reims, homme important dans la cité et magistrat honoré, n'est pas un de ces esprits aventureux, une de ces natures indociles qui se sont rangés sous la bannière littéraire du moyen-âge, parce qu'elle protégeait l'indépendance; c'est pourtant le plus brutal et le plus matériel des écrivains de cette époque. — Il est, non plus comme Gringore, le poète de la bourgeoisie, il est le bourgeois poète; il est resté dans la cité où il représente une autre classe de la bourgeoisie, non pas les bonnes gens de la marchandise, mais la bourgeoisie lettrée, l'aristocratie municipale, et la comparaison de sa vie avec ses écrits nous montre le résultat singulier où devait arriver tout esprit supérieur sous l'influence combinée de la vie domestique et des événemens politiques du xv<sup>e</sup> siècle. En face de la bourgeoisie flamande, incarnée dans Jean Molinet, il représente la bourgeoisie champenoise, comme Gringore la bourgeoisie normande, et ces trois poètes nous enseignent par leur comparaison les divers élémens provinciaux qui se sont successivement introduits dans le génie français primitivement limité à l'Île-de-France. Coquillart avait été amené dans l'école trouvère, non-seulement par un amour effréné de la réalité, par un esprit malin et sarcastique, mais surtout par le mépris de la femme, qui est un des côtés curieux de cette école.

Quant à Roger de Collerye, c'est lui qui représente complètement la lutte morale et littéraire contre la renaissance : c'est dans sa vie et dans ses écrits qu'il faut chercher, cette étude le prouvera peut-être, l'expression la plus exacte de la position de l'école bourgeoise à la fin du moyen-âge.

Après ces individualités remarquables vient la foule des disciples, les auteurs des petites pièces de genre, les prédicateurs populaires, les *acteurs* des farces et sotties, et les conteurs. Les pièces de genre, satiriques et joviales, brutales et naïves, sont nombreuses à la fin du xv<sup>e</sup> siècle; elles continuent avec une ardeur sans pareille cet étrange combat contre l'influence féminine, commencé par le *Roman de la Rose* et continué consciencieusement par Mathéolus. Les prédicateurs populaires, qui se résument en deux noms glorieux à cette époque, Olivier Maillard et Michel Menot, entraînés par la tendance de leur esprit et inspirés par la nature de leurs auditeurs, mettent au jour les plus fortes qualités de l'esprit trouvère. Les *acteurs* des pièces de théâtre semblent hésiter entre les deux écoles distinctes qui occupent la littérature : les compositeurs de farces et sotties, J. du Pont-Allais, Jehan d'Abundance et les autres, restent attachés aux vieilles méthodes; les faiseurs de mystères et de moralités inclinent vers l'école savante. Enfin les conteurs sont, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les disciples exacts de l'ancienne manière des fabliaux, et en somme le conte, les chansons et le théâtre de la foire conserveront toujours des traces, quoique parfois grossières, du vieil esprit français.

Telle était l'école des descendans des trouvères, et à l'époque où ils sont arrivés, au début de la renaissance, nous les voyons occupés à lutter contre ces deux tendances de l'école savante, — régularité, gravité, — dégénération en imitation servile et en lourdeur pédantesque. Ils luttent surtout avec l'aide de la vieille littérature, où ils trouvent le naturel, l'observation, la réalité;

mais, en dernière analyse, la lutte est plus importante encore : il s'agit de défendre certains instincts, certaines facultés qui vont être vaincus et remplacés par d'autres qualités moins nationales. Ainsi les trouvères ne mettent pas seulement en œuvre la naïveté et le naturel, descendant parfois jusqu'à la brutalité et l'obscénité; l'école savante ne recherche pas seulement la gravité et la régularité, tombant souvent jusqu'à la banalité: les premiers représentent encore l'imagination avec son extrême, le dévergondage; les seconds, la raison absolue avec son dernier mot, l'esclavage. L'individualisme lutte contre la généralisation; l'esprit de caprice et d'invention contre la théorie despotique, contre l'absolutisme de la forme sévère et académique; d'un côté enfin sont l'observation et la réalité, de l'autre la convention, la réflexion, le fini, l'étude et le travail. Il n'y a du reste entre ces deux écoles aucune hostilité personnelle : c'est seulement une opposition d'œuvres produites par deux influences littéraires différentes. Il arrive même souvent que les savans, entraînés par les souvenirs d'enfance et par l'attrait d'une vieille forme qui leur paraît un vêtement convenable à leur idée actuelle, s'abandonnent à une réminiscence de la littérature d'autrefois, comme aussi les autres, envieux de cette ample gravité, ambitieux de ces périodes magistrales, haïssent parfois leur style jusqu'à cette splendeur d'érudition qui les éblouit.

En résumé, toute la destinée des trouvères avait été de défendre la littérature nationale contre l'influence croissante de la tradition romaine. Ils avaient à empêcher le latin d'occuper dans notre langue une place plus large que celle qui lui revient au milieu des autres élémens gaulois, celtes, ibères, germains et normands, qui ont formé le génie français. Cette tâche ne fut pas remplie. Les trouvères furent vaincus; et les écrivains de l'école de Villon et de Gringore sont les derniers et malheureux soldats de cette grande idée. Les instincts littéraires qu'ils représentent vont céder la place à des qualités d'un autre genre; ils lutteront glorieusement encore contre les maladroits imitateurs du latin qui les entourent, puis ils mourront obscurément sous les coups de l'école froide et mathématiquement correcte des voisins de Marot. Leurs dernières protestations, les derniers mots de Pierre Gringore seront étouffés au milieu de la splendide musique de la pléiade; mais de cette vieille littérature il sortira un mystérieux et obscur ruisseau qui coulera à travers toute l'histoire de la littérature française, et se révélera par des bouillonnemens admirables d'où sortiront Rabelais, Montaigne, Régnier, Molière et La Fontaine. Il semble vouloir, en ce XIX<sup>e</sup> siècle, grossir ses eaux et recommencer la vieille lutte contre la littérature de convention, mais nul ne peut prévoir encore l'avenir que nous préparent ces efforts laborieux.

J'ai pensé que l'histoire de ces hommes placés entre une littérature qui finit et une littérature qui commence était curieuse à étudier; ils n'ont pas été sans gloire, sans utilité, et leur état de lutte contre la renaissance, leur qualité de derniers soutiens de la littérature populaire leur vaut une certaine splendeur comme talent d'abord et surtout comme position. J'ai donc choisi, pour faire connaître cette école, celui de ces écrivains qui représente le plus complètement la position qu'elle occupe, l'espèce de lutte qu'elle soutient, les doctrines littéraires et morales qu'elle défend. Roger de Collerye nous montre en effet le *cœur* des derniers trouvères, l'espèce de combat que les

nouvelles idées livraient, dans leur ame, aux anciennes doctrines. Il représente dans l'école l'homme, la vie, la lutte intime, et c'est incontestablement ce que la philosophie de l'histoire doit montrer et éclairer tout d'abord. Les autres, au contraire, comme Coquillart, ne représentent que la cité, ou, comme Gringore, ils accompagnent l'histoire contemporaine, ils montrent les instincts nationaux de la littérature luttant contre les accidens de la politique; mais, pour les uns comme pour les autres, les côtés littéraires, les idées et les doctrines caractéristiques sont obscurcis par les événemens de la cité et de la politique, et c'est surtout le côté littéraire qui nous préoccupe. Roger de Collye, lui, le développe complètement et franchement, non pas à la manière d'un homme de génie : rappelons-nous que jamais homme de génie n'a représenté une école, il n'a représenté que lui-même; ce sont seulement les hommes de talent qui peuvent se courber à la règle, habiller fidèlement l'idée de cette école et la découvrir à l'histoire.

## II.

Une des lois les plus tristes dans l'histoire littéraire, c'est cette nécessité de la souffrance qui domine la fin de chaque cycle littéraire et qui s'attache aux écrivains nés à cette mauvaise heure; c'est sans doute la destinée vulgaire de ce monde, que toute fin y soit douloureuse et toute vieillesse caduque, mais cette destinée s'appesantit plus rudement encore sur la littérature. Les derniers trouvères ne reçoivent plus au XVI<sup>e</sup> siècle ces récompenses prodiguées à leurs ancêtres les poètes guerriers et les conteurs du moyen-âge, les récompenses de la poésie, les joies de l'amour et les joies de l'orgueil. C'est qu'ils ne sont pas venus quand leur doctrine littéraire florissait : ils étaient les derniers artisans d'une poésie méprisée; leur génie ne trouvait pas l'atmosphère favorable pour fleurir et s'étendre du côté où l'appelait sa nature. Leur talent dévoyé, leur caractère aigri par l'insuccès, les jetèrent dans la misère et la solitude. Ils exagérèrent ainsi leur nature dans le mauvais sens, et ils agitèrent dans le vide ou dans la boue une activité qui n'avait pas trouvé sa vocation, ses devoirs, et la récompense de ses devoirs.

Telle est la loi de toute période littéraire qui finit. Roger de Collye subit toutes les douleurs de cette décadence. Pour lui, l'obscurité est restée profonde. La misère de sa vie l'a suivi dans l'histoire, et il a aussi froid dans sa tombe que dans sa chambrette où,

Sous un froid vent, comme un coq il se huche;

on croirait qu'il a prévu sa destinée, et les plaintes qui sortent des souffrances de son existence semblent sortir aussi de sa mémoire abandonnée :

Le desnüé d'habits, de corps et reste,  
N'est pas en point pour se trouver en feste  
Ni se montrer aux gens dignes d'honneur;  
Mais au bon Dieu qui donne le bonheur  
De luy aider souvent fait sa requeste  
Le desnüé.

De son ennuy personne ne s'enqueste,  
 D'laissé est comme une povre veste,  
 Et bien privé d'un libéral donneur

Le desnüé.

Pour composer épistres rien n'acquieste  
 Moins en rondeaux où gist toute sa queste;  
 Recommandé n'est d'aucun sermoneur,  
 Plus esbahy se voit qu'un ramonneur  
 Qui peu de biens en ce monde conqueste

Le desnüé.

Ces vers sont l'histoire de toute sa vie, et c'est une vraie et singulière prophétie de son obscurité. C'est lui qui a endossé la livrée de misère de ce cycle littéraire; il rit et il pleure, c'est le fou de l'école. Les larmes sèchent bien vite du reste, car la pauvreté, la misère corporelle ne tuent pas la gaieté; la gaieté renaît après l'angoisse du froid, et le rire habituel ne s'enfuit pas à l'aspect du pain noir. Roger de Collerye rira donc après la faim et le froid, car la misère du cœur n'est pas encore inventée, c'est une maladie moderne. Au moyen-âge, les poètes n'avaient pas encore fait de la femme l'idole qui devait les dévorer; ils ne connaissaient en elle que l'épouse et la maîtresse, ils ne connaissaient pas l'amante; la femme, pour eux, c'était l'instrument méprisé d'un plaisir momentané, ou la reine honorée du foyer domestique. Le génie littéraire français n'adorait pas encore la femme; mais l'adoration allait entrer chez nous, d'abord au xvi<sup>e</sup> siècle dans l'école de Ronsard, par l'influence langoureuse de la poésie italienne, par Pétrarque. Elle allait produire la femme poétique et la joie de l'amour; puis la femme adulée se ferait bien elle-même la femme coquette, et à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle l'influence allemande allait transformer l'amour en une sorte de douloureuse adoration. Quant au bohème du xix<sup>e</sup> siècle, s'il chante la femme à son tour, c'est pour faire sortir de son cœur les larmes demandées par son école littéraire et fournies par quelque misérable courtisane qu'il aura fardée de ses crédules rêveries. Sa misère s'habillera des haillons de sa maîtresse, il ne saura pas ce que c'est que la gaieté; et ce sera le bohème du xix<sup>e</sup> siècle. Roger de Collerye ne connaît point encore toutes ces tristesses du cœur et de l'esprit: il est le bohème d'un autre âge. Il est bien pauvre; les amitiés et les promesses de sa jeunesse se sont enfuies par tous les trous de son triste réduit; aucune souffrance ne lui a été épargnée:

Le froid m'assault et m'est un peu bien aigre,  
 Mes habits sont tout doublés de vinaigre,  
 Mes créanciers en ont eu la toison,  
 La *croix* sur moi nullement je ne porte;  
 La *pile* aussi me quitte et se transporte  
 Où il lui plaist et m'a habandonné;  
 Je frappe assez au guichet, à la porte,  
 Et néanmoins il ne m'est rien donné.  
 Le tout ouï et en bon sens réduit,

J'en ai conclu que povre infortuné  
 Est bien souvent de son esprit séduit  
 Et de malheur par trop importuné.

Il lui échappe bien, comme on voit, quelques plaintes, mais tout cela est leste; il nargue la pauvreté, et ces condoléances ont toujours un écho jovial. Il lui reste toujours la gaieté, coquette amie qui se cache un instant derrière quelque noir fantôme, l'hôte habituel des murs froids et des estomacs vides; mais elle pose bientôt sa gentille tête sur les épaules du méchant compagnon; avec ses yeux malins et son franc sourire, elle se moque de la peur qu'elle a faite au poète son camarade. Il lui faut rire alors, et rire encore, et la bonne fée de sa froide chambre le force de chanter avec elle :

Des enfants de Tuteluton  
 Je suis, malheureux de nature  
 Qui cherche sa bonne aventure  
 Airisy qu'un povre valeton;  
 J'ay pour mon appuy un baston  
 Et le ciel pour ma couverture;  
 . . . . .  
 Simple je suys comme un mouton  
 Qui cherche en un pré sa pâture,  
 Et je n'ay pour toute vesture  
 Qu'un méchant petit hocqueton  
 Des enfants de Tuteluton.

Roger de Collerye n'est pas exactement pourtant le bohème du moyen-âge; c'est le bohème du XVI<sup>e</sup> siècle. L'école littéraire à laquelle il appartient, quoi qu'elle soit surtout la queue du moyen-âge, que toutes ses inspirations, — son génie, sa manière, — sortent de l'école trouvère, touche pourtant à la renaissance, et s'est laissé quelque peu envahir par le nouvel esprit. Roger de Collerye est comme son école. Il est bien le disciple des trouvères, il possède leur simplicité de cœur et leur naturel naïf : il n'a ni fausse gravité dans sa misère ni la pleurnicherie et les haillons de théâtre des bohèmes d'aujourd'hui; mais ce n'est pas exactement le bohème du moyen-âge. Au XVI<sup>e</sup> siècle, hélas! le temps n'est plus aux courses aventureuses, la littérature meurt de faim sur les grandes routes. Elle n'a plus besoin de voyager pour s'instruire, elle a les livres; elle est devenue sédentaire et savante. Tout court au centre, et la littérature cherche à s'introduire à la place du bouffon dans les cours des rois et des grands seigneurs. Il faut que le pauvre Collerye reste dans son réduit en quêtant une place, et son jovial esprit voyage à travers les sentiers de la littérature naïve, comme ses ancêtres les trouvères à travers les routes de la vieille Flandre et de la bonne Picardie; mais il a été mordu au cœur par l'amour moderne. Comme la mélancolie est entrée dans l'âme de Villon, l'amour moderne, avec ses langueurs, s'introduira dans le cœur de Collerye. Il n'y restera pas long-temps toutefois, et le bohème du XVI<sup>e</sup> siècle rentre bien vite dans la tradition trouvère au sujet des femmes.

Chose étrange du reste, Roger de Collerye, ce poète ignoré dont les œu-

vres mal éditées ne se trouvent guère que dans quelques rares bibliothèques, ce poète a laissé dans l'histoire une trace lumineuse qui ne s'éteindra jamais. Il a créé un type national, un type cher à l'esprit français, celui qui représente le mieux cet esprit dans son état de calme et joyeux loisir. Il a créé le type de *Roger Bontemps*, ou plutôt, il s'est incarné dans ce type, il s'est introduit, pour ainsi dire, dans le personnage traditionnel de Bontemps, le symbole de la joie chez les vigneron de la Bourgogne, le mari de la Mère-Folle et le grand-père de tous les allègres *loppinants* de l'infanterie dijonnaise. Tous les suppôts de l'abbé des fous d'Auxerre, tous les basochiens, clercs du Châtelet, enfans sans soucis, sots attendans, toute cette grande famille de philosophes sans chaussures et de gais meurt-de-faim, tous ces mignons festus et goguelus, acolytes de la Mère-Folle, tous étaient ses camarades, et tous ces fous, archifous, lunatiques, hétérocytes, esventés, *poètes de nature* et autres légitimes enfans du vénérable père Bontemps, tous reconnurent leur idole dans la jovialité, la pauvreté sans tristesse de Roger de Collerye. Ils ajoutèrent à leur fiction traditionnelle son nom de baptême, Roger, et il est ainsi devenu Roger Bontemps, le Roger Bontemps des chansons. La renaissance, qui a tué son talent et son école, n'a pu prévaloir contre ce type national, qu'elle a néanmoins négligé, ainsi que tous les types particuliers dans sa littérature officielle :

Je suis Bontemps qui d'Angleterre

Suis ici venu de grant erre

En ce pays de l'Auxerrois.

C'est ainsi qu'il s'annonce, et, dans une autre pièce, il se montre tout entier :

Or, qui m'aimera si me suive;

Je suis Bontemps, vous le voyez :

En mon banquet nul n'y arrive

Qu'il n'ait ses esprits fourvoyés!

Gens sans amours, gens desvoyés.

Jé ne veux ni ne les appelle.

Jé ne recois en mon convive

Que tous bons rustres avoyés.

Moy, mes suppôts, à pleine rive

Nous buvons d'une façon vive

A ceux qui y sont convoyés.

Danseurs, sauteurs, chanteurs, oyez;

Jé vous retiens de ma chapelle.

Telles sont les idées générales qui peuvent faire comprendre le caractère de Roger de Collerye. Il faut maintenant entrer dans les détails de cette vie de bohème au XVI<sup>e</sup> siècle. La destinée de Collerye, qui, jeune, a connu un moment les tristesses de l'amour, que l'âge mûr et la misère ont ramené à la poésie leste de ses ancêtres, qui est revenu avec la vieillesse à cette autre tradition du moyen-âge, la pensée de Dieu, nous présente à la fois le côté moral et le côté littéraire de la lutte contre la renaissance.



## III.

Pierre Roffet annonce que maître Roger de Collerye, « homme très savant, » dont il édite les œuvres, est natif de Paris. Comme cette publication eut lieu en 1536, du vivant de l'auteur, on ne voit guère de motifs de révoquer en doute cette assertion. Goujet dit pourtant qu'il est Anglais, et il se fonde sur ces vers cités plus haut : « Je suis Bontemps qui, d'Angleterre, etc. ; » mais il ne s'agit ici que d'une allégorie, quoiqu'il paraisse improbable qu'une importation anglaise en pays étranger, en France surtout, ait jamais pu se présenter avec les qualités de Bontemps. Je sais bien, d'autre part, que maître Roger de Collerye ne se fût pas fait faute de se dire « natif de Paris » pour allécher la nationalité des bourgeois de la cité, et rien ne me force à croire que Pierre Roffet se fût fait scrupule de l'aider en cette hablerie. En tous cas, Roger passa certainement la plus grande partie de sa vie à Auxerre, où il fut successivement secrétaire de M<sup>r</sup> Jean Baillet, évêque en 1494, et de M<sup>r</sup> François I<sup>er</sup> de Dinteville, qui mourut en 1531. Son successeur, François II de Dinteville, qui occupe un rang distingué parmi les diplomates du temps de François I<sup>er</sup>, trouva Collerye trop vieux d'âge et de littérature et le renvoya. Cette place de secrétaire était, pour le poète, une place littéraire plutôt qu'ecclesiastique; pourtant, à une époque de sa vie qu'on ne peut préciser, il entra dans les ordres. Sa vie passée s'accordait mal avec la sainteté de son caractère; il l'expia bien alors, et ne put jamais obtenir ni place ni faveur. Pardonnons-lui la légèreté de quelques-unes de ses pièces; il y a là, comme dans tout le moyen-âge, plus de naïveté que de libertinage, et les angoisses de sa pauvreté, ainsi que le repentir de sa vieillesse, élèvent la voix plus haut que ses amours.

Il passa ses premières années à dépenser toutes les joies de son existence. Roger de Collerye s'en allait, non plus comme les vieux jongleurs, par les champs, les fêtes et les châteaux, mais il marchait gaiement dans sa jeunesse, vêtu de léger, avec le rire à toutes dents. Il distribuait sa vie à ces trois enfans de la reine Mab, le gentil Loisir, père de Poésie, l'Amour qu'on chante plus doux que l'Amour qu'on aime, et l'Amitié qui trinque à la gloire future. Parfois çà et là on entrevoit le mot de l'avenir, le signe du bohème et le point noir qui s'agrandira plus tard : la fuite momentanée des angelots d'or. On aperçoit à l'horizon *Faute-d'Argent et Plate-Bourse*, les deux terribles ennemis de Roger Bontemps, les deux personnifications redoutées de la misère qui l'attend : ils viennent inspecter le haut-de-chausses du bohème et sa bougette; mais il est trop bien entouré d'amis, d'amour et de jeunesse; ils attendront, pour le torturer, que soient tombées les feuilles mortes de l'espérance. Ce temps est loin encore, Roger Bontemps est dans sa fleur, c'est le roi des bons compagnons, le prince de toute joyeuseté. Tout ce qui rit, tout ce qui boit, tout ce qui chante va vers lui; tout esprit jovial, toute maison en fête sont ouverts à ce poète sans soucis. Il s'en va par exemple à Gurgy, paroisse voisine du château de Régennés; ce sont ses plus heureux jours. Il trouve là son grand ami et joyeux compère, M<sup>r</sup> de Gurgy, celui qu'on appelait Bacchus dans les bonnes compagnies, au milieu des repues franches. Il s'abandonne alors à sa paresse bien-aimée, et, au milieu des pots et des gracieuses aventures, il est trop bon

camarade pour ne pas prendre sa part des faciles défauts de son ami. Partout le bohème est bien reçu; il a même crédit, et au-delà, chez maistre Huguet Tuillant, l'hoste de la Monnaie, qui, « hommes d'église, jeunes, vieux, et che-nus, bien les recoit comme homme de raison. » C'est là qu'il rencontre tous les jeunes clercs, basochiens futurs, qu'il retrouvera plus tard à Paris et pour qui il composera des *Cris*. C'est là qu'il règne et qu'on l'encense, là qu'il hante les suppôts de l'abbé des fous d'Auxerre, dont il est le poète attitré. Les commé-rages de la petite ville, la gazette orale, se prélassent à l'hôtel de la Monnaie, et Roger ramasse tout cela pour en faire des vers. Gare aux boulangers dont *le pain ne sent que l'eau*, gare aux usuriers plus « effrénés que pourceaux en la mangeoire! » C'est là encore que viennent grimacer, comme Arlequin sur son théâtre, tous les événemens drôlatiques et malheureux de la journée, larcins joyeux, mariages bizarres, séductions grotesques. Lorsqu'ils auront germé quelque temps dans la tête de Roger, on les retrouvera en chansons et en mascarades, le 18 juillet, le jour où le son des cloches capitulaires aura annoncé que M<sup>sr</sup> l'abbé des fous d'Auxerre a été élu sous l'orme en face de la cathédrale, ou le jour des Saints-Innocens, quand, après l'office du soir, on aura crié du haut de la chaire : la fête aux fous! — Maistre Roger signait ces joyeuses et implacables satires du signet de *Débridegozier*, et tout était dit. — C'est là ce qui reste au poète du xvi<sup>e</sup> siècle de la liberté et de la licence du moyen-âge.

Roger n'était pas toujours d'ailleurs dans la société de ces « happelopins. » Quand il était fatigué de prouver son « allégresse de mâchoires, » il s'esqui-vait pour aller faire la montre de ses vers à quelques « gens d'honneur. » Il avait une société choisie de littérateurs de province; l'amour des rimes était alors entré dans la bourgeoisie, et la poésie, qu'on confondait à cette époque avec la science de rhétorique, pouvait facilement devenir une vertu bour-geoise. Les deux hommes importans de cette académie de hasard étaient sire Estienne Fichet, autrefois greffier de la gruyerie de Dijon, homme expert en rhétorique, et maistre Michel Armant, bourgeois de Dijon, notaire royal. Aux heures graves, il fréquentait toute la société ecclésiastique qui s'agitait au-dessous du siège épiscopal, M<sup>sr</sup> de Saint-Eurate, maistre Nicole Berault, maistre Jehan de Guyrolay et maistre Michel Caron, dont il convoitait la cure. Enfin, dans les grands jours, quand le bohème avait écrit quelque épître, ballade ou rondeau sérieux et quêteur en même temps, il arborait l'air solennel, la robe de cérémonie, et, cachant le bohème sous le poète, il s'en allait faire humble visite à noble dame Anthoinette Du Chesnay, femme de messire Jacques de Gyverlay, seigneur des Champollés. Peut-être aussi profitait-il de sa figure calme et reposée pour aller se recommander à son illustre protecteur, le ré-vérend père en Dieu, M. Charles du Refuge, abbé du Moustier-la-Celle, près de Troyes.

Jusque-là, tout était calme et facile dans sa vie; c'était bien l'atmosphère où devait toujours s'agiter la nature de Roger Bontemps. Les amourettes qu'il avait rencontrées sur son chemin, au sortir de l'hôtel de la Monnaie ou dans la compagnie de son compère Bacchus, ne pesaient guère sur ses réflexions. Cependant l'amour allait venir abattre cette joie folle et ces pensées légères vol-tigeant autour des pots. Il allait, avec sa douce peinture, lui ouvrir pour l'ave-

nir la source des larmes et lui fixer au cœur la plaie d'où couleront ces quelques tristesses que nous rencontrerons au milieu de la gaieté du bohème.

Roger de Collerye rencontra son amour, un noble et digne amour, je pense. Quand il parle à celle qu'il aime, c'est toujours « sa très-chère et plus que bien aimée, pleine de grâce et bonne renommée. » J'ai trouvé dans un acrostiche le nom de « cette fleur d'amour redolente, » Gillebert de Beaurepaire, et c'est en son nom que se livre le combat littéraire qui agite l'esprit du poète. La nouvelle manière de chanter la passion y attaque la vieille poésie amoureuse. C'est la lutte entre l'amour simple, facile, naturel, point dramatique ni déclamateur, et l'amour langoureux, ce qu'on pourrait appeler *l'amour-musique et rhétorique*. Ce dernier amour était alors mis en vers par les *pindariseurs* qui commençaient, comme dit Charles Fontaine, « à contreminer l'italien en français, » et il se trouvait parfaitement représenté par les douze cents rondeaux *armés de flèches, quelques-uns d'arquebuses*, que Maurice Scève adresse à Délie, « objet de la plus haute vertu. » Le pauvre Collerye sentit d'instinct qu'il fallait parler à sa bien-aimée le langage à la mode; il rougit de son style « gras et rustique » et gauchit légèrement vers l'école moderne. Il n'alla pas cependant jusqu'à l'exagération grotesque, il fit souvent un mélange des deux poétiques amoureuses, et le plus grand crime que j'aie à lui reprocher, c'est d'avoir voulu « se plonger dans le lac des pleurs. » Il a pris la plume, dit-il, « pour rédiger les gracieusetés plus douces que satin » qui sont en sa maîtresse; mais il revient parfois à la vieille manière et définit sa Gilleberte de cette leste et gentille façon :

C'est la plus gente fatrillonne  
Et la plus gaye esmérillonne  
Qu'on vit onc, et la nompareille;  
Son amour souvent me réveille  
Et mon corps, mon cœur et esprit :  
Alors que chacun dort, je veille,  
Je vais, je viens, je m'esmerveille.  
C'est de cette ville le prix,  
C'est le guidon, c'est la bannière,  
C'est l'estendart de tout honneur.

On peut mettre à côté de ce morceau une autre pièce qui s'inspire de la même doctrine littéraire et que Molinet a composée un jour qu'il oubliait Crestin, Lemaire, Cicéron et toute l'école savante pour se rappeler *le Roman de la Rose* :

Amour me fit son bachelier,

• • • • •  
Pour amoureuse dame avoir  
Gente de corps et de manière,  
C'est un chef-d'œuvre de beaulté,  
Ung triumphe de noble arroy;  
Sa prudence et sa loyauté  
Valent l'avoir d'ung petit roy.  
Ravy suis quant je l'apercoy.

Tout œil amoureux qui l'advise

Rit de joie et chante à part soy :

J'ai pris Amours à ma devise.

Roger de Collerye oublia trop souvent ces gracieux exemples. Son amour se déroule en ballades, épîtres et rondeaux, qui trahissent ses efforts contre son genre naturel et nous expliquent avec quelle autorité la fadeur va s'imposer aux litterateurs à venir. Pourtant il se garde bien de dévaliser l'arsenal mythologique; son cœur est trop touché pour perdre temps à étudier une rhétorique nouvelle.

Neanmoins, **vray comme la messe,**

**Bien souvent, au lieu de filer,**

**De mes yeux larmes sans cesse**

**Tombeent, coulent en grant tristesse,**

**Et regrets les font distiller.**

C'est ainsi qu'il fait parler sa maîtresse, et il y a là une simple et pénétrante mélancolie que Villon et Ruteboeuf peut-être avaient seuls connue avant la renaissance.

Son cœur s'élevait avec ces nobles et gentilles amours; il lui fallait quelque nouvelle gloire à mettre aux genoux de Gilleberte. Marot était alors la splendeur poétique du royaume de France; il était le favori de cet amour qui « couvre sous ses aîles le cœur des damoyelles, » il avait une maîtresse « de la ligne des dieux. » C'était le grand écrivain de la cour, et il était de la race des vieux poètes français; aussi Collerye allait vers lui d'instinct. C'était aussi une gloire que d'être connu et enregistré par un tel écrivain, l'astre qui attirait les yeux de toutes les illustrations provinciales. Collerye envoya donc une épître à Marot pour le congratuler sur une ballade « trop plus que rose en douceur rédolente. » Il n'était pas un homme obscur, et Marot lui répondit en lui envoyant son *Epître au roy pour avoir été volé*. Ce fut une grande joie dans le cercle littéraire d'Auxerre, messire Fichet se dit de plus en plus le disciple et escolier d'un homme si honoré, et Gilleberte fit un gracieux accueil à cette gloire nouvelle. Un commerce littéraire s'établit entre Marot et Roger Collerye; félicitait Marot sur ses *œuvres à un peu près défilées*, et surtout sur ce que « le roy ne manque à bien remplir ta bource. » Cette dernière pensée resta long-temps dans l'esprit du poète d'Auxerre, et ce fut son malheur. Pourquoi lui aussi n'irait-il pas auprès de ce prince si généreux, dans « la cité de grand renom? » Peut-être un jour la gloire lui sourirait comme au poète de Cahors, et Gilleberte aurait de bien plus douces caresses pour le valet de chambre du roi que pour le secrétaire de l'évêque d'Auxerre.

Roger de Collerye partit pour Paris. Il y trouva la foule joviale des basochiens, clercs du Châtelet, enfans sans soucis, tous ces joyeux pauvres qui traînaient la misère par les cheveux dans les farces, les jeux et sottises. Roger les reconnut bien: ils lui avaient offert jadis toutes leurs folies, leurs gros rires, leur seule fortune, pour le payer de ses contes et de ses joyeux mots; mais ce n'était plus la gaieté qu'il lui fallait: il avait été mordu par l'ambition, il voulait la gloire, la fortune, et c'était à la cour du grand roi Fran-

cois qu'il pouvait les chercher. Malheureusement pour Roger, la cour regorgeait de poètes. Il y avait là d'abord tous les débris de l'école savante, qui avaient brillé sous Louis XII et survivaient à leurs vers équivoqués, à leurs rimes batelées, à leurs fleuretons, à leurs chants royaux, — Jehan Bouchet, Charpentier, Crestin; puis leurs antiques ennemis, Marot, Pierre Gringore; enfin et surtout l'école qui construisait avant la pléiade cette langue correcte, froide, ennuyeuse que Ronsard allait réveiller, — les Pelletier, les Denizot, les Claude Chapuys. — Tout cela, aidé de quelques individualités peu faciles à classer, comme Bonaventure Desperiers et Mellin de Saint-Gélais, tout cela occupait la cour. Il n'y avait ni place ni oreilles pour ce sauvage provincial, marqué au sceau de *Plate-Bourse*, et s'en venant naïvement jeter de petites épîtres, de modestes rondeaux dans le guichet du Louvre, qui en était encombré. Marot n'était pas à la cour ce poète défilé qu'il paraissait à Auxerre, il n'avait pas pouvoir de protéger les autres, et il avait fort à faire lui-même contre la jalousie de monseigneur le roi de Navarre. Les rêves apportés de la Bourgogne s'envolèrent donc, et aussi les écus qui les accompagnaient comme répondans. Roger était entré dans la grande ville plus fier que le roi Salomon, il traînait après ses chausses poudreuses l'Ambition, la Gloire et la Fortune, parées de riches promesses, comme des épousées; mais, hélas! à chaque jour s'en allait une pièce de leurs atours, et il fallut les congédier. Il ne lui restait guère alors de Gilleberte que l'oubli; il avait rencontré quelque autre amour, et ce devait être un bien triste amour, car nous n'en connaissons que les plaintes: Un *vilain* lui enleva bientôt sa fleur *Marguerite*. Dès-lors, rien ne le retenait plus dans cette ville où il avait appris à connaître cette particulière, âpre et mystérieuse douleur qui naît des désappointemens littéraires.

C'était une dure chose pour lui que de quitter ainsi la terre promise de ses illusions. Pauvre poète! de tous ses rêves, il ne lui restait plus que le regret de s'éloigner du cimetière Saint-Innocent, « où depuis long-temps il avoit eslu sa sépulture. » Triste et charmante pensée qui nous montre ce qu'étaient devenues toutes ces promesses de gloire et de fortune! Elles avaient été choisir la tombe de leur poète : c'était la seule et suprême joie qu'elles lui eussent jamais donnée. Pourtant Roger espère encore. Comme le font toutes les candides et malencontreuses natures, il espère en l'amitié, il attend quelque noble cœur. Il resterait bien volontiers dans la patrie des poètes heureux, s'il trouvait, comme il le dit ingénument, quelque bon seigneur qui payât sa nourriture et sa *vesture*; mais il fut encore trompé, et il lui fallut retourner à Auxerre.

C'est alors qu'eut lieu sa transformation. Nous ne savons ce qu'était devenue Gilleberte; peut-être avait-elle vieilli, peut-être avait-elle trouvé la couronne de l'âge mûr féminin, quelque gras chaperon fourré, orné d'une chaîne d'or. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque, elle avait disparu de la vie de Collerye, et avec elle l'amour. Alors tous les instincts du trouvère reparaisent, et son caractère se développe dans sa tendance normale. Roger Bontemps s'était engourdi dans la tendresse, et toute sa nature s'était affadie. A l'aide de la misère et de l'âge mûr, Roger de Collerye reconquit son caractère; avec le souvenir de ses souffrances amoureuses et des poésies anciennes, il recomposa la femme des conteurs du *Roman de la Rose* et des *Cent*

*Nouvelles nouvelles.* Alors revinrent les rondeaux lestes, l'obscénité naïve et bouffonne, le sentiment matériel qui a été la principale idée de la vieille poésie amoureuse. Je ne puis rien citer, et ce n'est pas le lieu de montrer les circonstances atténuantes de cette licence; mais elle est en rapport avec le mépris de la femme, et ce mépris est en rapport avec l'idéal de femme que se faisaient les conteurs. Les femmes ont changé de face selon les siècles; la rhétorique leur a donné des habits divers, et les sentimens qu'elles provoquaient se sont inspirés de la coupe et de la couleur de ces habits. La femme trouvère est une variété curieuse et la plus vraie peut-être dans cette galerie de femmes peintes par l'histoire littéraire. C'est celle qui est ainsi déshabillée dans cette simple et sanglante satire de Gringore (*Les Contredits de Songe-Creux*) :

Femme bien est larcin de vie,  
 Femme est de l'homme douce mort;  
 Femme est venin, crème d'envie,  
 Femme est d'iniquité le port,  
 Femme nous perdit paradis;  
 Femme est du dyable le support,  
 Femme est l'enfer des gens maudits.  
 Femme est l'ennemy de l'amy,  
 Femme est péché inévitable,  
 Femme est familier ennemy,  
 Femme est la beste insatiable.  
 Femme est sépulchre des humains,  
 Femme deçoit plus que le dyable,  
 Et c'est l'erreur vitupérable  
 Par qui souvent tordons nos mains.

C'est cette femme qu'avait retrouvée Roger Bontemps et qu'il accablait de son indignation dans sa vieillesse. En attendant, il enterre joyeusement toutes les illusions de sa jeunesse sur l'amour désintéressé :

En fait d'amours, beau parler n'a plus lieu,  
 Car, sans argent, vous parlez en hébrieu.

C'était, en effet, le grand ennemi de son existence, l'argent; toutes ses coquettries à la fortune ne purent jamais amener à sa portée le plus petit troupeau des moutons à la grand'laine; il passa donc toute sa vie à voir fuir de son voisinage tout ce qui portait sac d'écus, bourse pleine et la bougette au joyeux son. Aussi traite-t-il la fortune comme l'amour et se garde-t-il de payer à la pauvreté le tribut de larmes qu'elle réclame de ses serviteurs. Il la raille finement dans son *Dialogue des Abusés*. Dans un autre dialogue, il se rappelle les bonnes habitudes de Villon, et termine ainsi :

Donc il est temps partir d'icy  
 Pour aller boyre à Ireney  
 Et engager robe et pourpoint.

C'est avec cette gaieté et ces louables dispositions que Roger sortait de la

jeunesse et entrait dans l'âge mûr. Il avait quitté Paris et repris le chemin d'Irency avec l'espérance de boire le *désiré piot* et la bonne intention d'engager son pourpoint pour payer l'écot. C'est, en effet, le dernier amour du bohème, la bouteille; il reconnaît alors que l'amour est une passion pénible, une passion qu'il faut travailler, qui boude aux rouges trognes, comme disait Olivier Basselin. Le vin est toujours là; gracieux ami, il ne connaît ni caprices ni coquetteries; lèvres pâles, maigres lèvres, tristes lèvres, tout lui est bon à embrasser, et jamais il ne s'informe si le grand diable ne logerait point en la bougette; mais, hélas! si le chemin d'Irency est court, les pourpoints sont rares pour le bohème, et les hôteliers sont malgracieux. Ce sont les entremetteurs du vin, et ils sont durs, ils n'ont point de pitié pour le dernier amour du pauvre trouvère. Aussi n'aura-t-il pas toujours sous la main l'oracle de la dive bouteille.

Ce sera alors que *Faute-d'Argent* et *Plate-Bourse* feront rage en sa demeure, car ils sont revenus, et revenus pour toujours. Ils sont assis à chacun des coins du foyer domestique, jouant avec l'esprit du pauvre homme, comme les diables des enlumines qui jouent à la paume avec les ames des damnés. Ils lui font retourner tous les feuillets de leur martyrologe, depuis la première page en lettres d'or intitulée *Festes*, et où l'on voit danser, désespérées de joie, toutes les maîtresses de l'enfant prodigue, jusqu'à la dernière qui dit : *Pilerie ou Suicide*, avec la pendaison de Villon en miniature; puis ils se lèvent pour aller briser une tuile au toit, un carreau à la fenêtre, et lui montrer par l'ouverture quelque créancier farouche. Dans cette lutte qui s'établit ainsi entre la misère et la gaieté du bohème, sa gaieté ne céda pas; il soutenait l'assaut à l'aide de l'espérance : « Puisqu'après grant mal vient grant bien, disait-il, d'avoir souley n'est que bagage; » et quand l'espérance s'en allait, il prenait à partie *Plate-Bourse*; il philosophait avec lui, il criait à son ennemi triomphant :

Or je veuil dire et soustenir  
Que d'engendrer mélancolie  
Il n'en peut jamais bien venir.

Roger n'est pourtant pas un de ces fanatiques disciples d'Épictète qui se laissent couper la jambe sans mot dire. Il criait et criait fort, il criait à faire fuir toutes les misères de la ville, il criait à rassembler tous les protecteurs de la province bourguignonne; mais il criait surtout parce que les plaintes sont l'évaporation naturelle du chagrin, qui, sans issue, devient le désespoir. Après tout, les pleurs sont la joie des cœurs douloureux; c'est une joie suprême et une fine volupté. Roger n'a connu que cette sorte de souffrance qui pique le corps, excite l'esprit, arrivant rarement jusqu'à l'âme. Toutes les combinaisons matérielles qui peuvent produire la souffrance font le siège de sa maigre échine; c'est le froid surtout qui est sa grande persécution, et son foyer n'est pas enfumé de gros tisons; il ne fait feu que de vieux échalas; son corps est consumé; il a peu mangé, encore moins humé; hélas! l'aim t'ient en ses lacs. Quand il veut dîner, il n'a d'autre serviteur que *Mal-Prêt*, lequel l'a accoutumé de souhaiter les reliefs des prélats, et cet éternel *Faute-d'Argent* qui le fait piteusement gémir. Au milieu des plaintes de Roger, il y

a toujours comme une contraction fugitive et grimacante; il ne peut s'empêcher de rire de son nez rouge :

Le froid m'assault aux doigts, pieds, corps et mains,  
Et me poursuit jusques au bout du nez :  
Du rang je suis de ceux-là qui sont nés  
En povreté, desquels il en est maints.

Aux vents de bise et galerne inhumaine,  
Mes gages sont en hyver assignés.

Ce n'est là que le commencement de ses maux; tous les malheurs vont se dresser à la suite. Vient d'abord la maladie, « de quoy sa bourse en a bien pis valu. » Puis c'est une cure qu'on lui avait promise, et qu'il n'obtient pas; ni sa conduite ni ses poésies ne permettaient qu'on lui accordât cette grave fonction. Il porte ainsi la peine de sa jeunesse licencieuse; mais il n'en est pas encore arrivé aux remords, et pour la première fois il sent monter un sentiment de colère dans son cœur si doux et si facile. L'épreuve se continue cependant. Tous ses amis sont *en la terre mis*, et voici son unique protecteur, celui qui ne l'a jamais abandonné, Mr Charles du Refuge, qui meurt aussi. A ce coup, la douleur lui troubla l'esprit, et il fit sérieusement la plus grotesque oraison funèbre qui se puisse voir :

C'estoit un Charles magnifique,

C'estoit un Charles vertueux,

C'estoit un Charles sans-trafficque,

C'estoit un Charles sumptueux;

C'estoit un Refuge amiable,

C'estoit un Refuge parfait,

C'estoit un Refuge acceptable,

Ha! cruelle mort, qu'as-tu fait?

Il tâche ensuite de se recommander au successeur de ce *refuge acceptable*; mais voici une nuée de procureurs qui se précipitent à la rescousse de leurs chers enfans, Faute-d'Argent et Plate-Bourse. Il eut un procès qui dura trois ans, et qui pensa lui faire perdre l'esprit : « Durant ce temps, Povreté m'a couvé, » dit-il énergiquement. Enfin l'amitié revient à lui, sa vie s'éclaircit, et sa gaieté reprend toute sa vigueur. Roger commence par reconquérir sa philosophie. Il se hasarde à chanter son joyeux programme de la doctrine épicurienne :

Pour évader ceste grande chaleur

Qu'on voit regner, et aux corps perilleuse,

Besoin nous est faire chère joyeuse,

Boire souvent, et toujours du meilleur, etc.

Quelques pensées d'amour, les gracienses pensées du temps jadis, reflouissent dans le cœur presque mort du poète comme une seconde moisson de roses blanches aux dernières rougeurs du soleil d'automne; mais c'est bien l'amour trouvère :



Friands morceaux, bonne boisson,

Voilà le point que je souhaite,

Et aimer une mignonnette,

Et qu'elle et moy nous ouyssons

Près de nous chanter les pinçons,

Le roussignol et l'alouette;

Et d'escus la pleine bougette.

C'est aussi le dernier amour : le vieil hiver s'avance; il a chassé ce dernier rayon de soleil qui semblait vouloir ressusciter les feuilles mortes. Faute d'argent a repris son empire; il pourchasse durement tous ces échos de la jeunesse :

Fleurs, femme, fruyt, ne plaisante verdure,

Ne me scauroyent nullement ressouyr,

Faulte-d'Argent me fait esvanouyr.

La maladie est revenue. Il fait grand froid, et il est « tondu de près comme la brebiette; » les années se succèdent, la vieillesse arrive; la misère a suivi les années : *Povreté l'a couvé*. Enfin s'éveille en lui la plus haute pensée de toute sa vie, la pensée de Dieu, qui va se développer parmi les repentirs de sa vieillesse : c'est cette grande pensée du Dieu sévère et consolateur en même temps qui constitue la grande différence entre le bohème descendant du moyen-âge et toute la couvée de bohèmes que contient l'avenir. C'est ici seulement que nous pouvons comprendre la vie de Roger de Collerye, et que nous trouvons l'explication de cette gaieté que rien ne refroidit, de ces longues souffrances endurées sans désespoir; c'est ici que Dieu apparaît, et c'est Dieu qui est la raison de cette énergie morale. Les trouvères peuvent souffrir; mais le venin de la douleur, cette amère chose qui constitue l'aiguillon de la mort sur cette terre, n'existe que rarement dans le moyen-âge. Ils peuvent souffrir, et ils souffrent par les amours trompés et les amitiés fausses, par la pauvreté implacable et l'insuccès continu, par leurs crimes surtout et leurs passions satisfaites; mais au-dessus de tout cela il y a Dieu, le Dieu de la foi catholique, le plus doux ami et le plus fidèle amour; ils sentent ses bras aimans toujours suspendus sous leur cœur pour l'empêcher de tomber dans le désespoir. Parfois, après l'orgie même, ils tournent vers lui leurs yeux effrayés du vide et de l'âcreté de ces passions qu'ils viennent de satisfaire, et ils voient toujours sa divine figure attristée, mais aimante. Celui-là est fidèle, il est puissant, et ils se disent, avec l'égoïsme de l'espérance, que ce cœur leur sera toujours ouvert, et cette consolation toujours obéissante. C'est assurément un égoïsme effrayant que de compter sur la grandeur de l'amour pour commettre l'infidélité; mais la bonté de Dieu est plus grande que la méchanceté de l'homme. Le moyen-âge le croyait et le savait. Ainsi le prouve *l'Imitation*, cette éternelle consolation qui est l'œuvre et le résumé de la foi du moyen-âge.

La vieillesse était donc venue pour Roger de Collerye, la vieillesse dans la solitude, la souffrance et la pauvreté; mais en même temps il avait tourné vers Dieu son visage ridé et lui demandait presque gaiement encore les secours que les durs protecteurs de ce monde ne lui avaient point donnés :

Au pied du mur je me vois sans eschelle,  
 Plus je ne scay de quel bois faire flesches;  
 Durant ce temps mon corps d'ennuy chancelle,  
 Mes joues sont pâles, maigres, sèches.  
 Si aide n'ay du bon Dieu et de celle  
 Devant lesquels à deux genoux me flesches,  
 De ma vie je ne donne trois pesches,  
 Car de vertu j'ay moins qu'une étincelle  
 Au pied du mur.

Il pensait à toute cette vie passée à la poursuite de la gloire qui l'avait méprisé, de la fortune qu'il n'avait jamais pu atteindre; il se rappelait tous ses amis morts ou ingrats, et retrouvait cette touchante doctrine du catholicisme : « Mais au bon Dieu tout vray amour habonde! » Alors son talent subit une dernière transformation : il conserva, comme dit Gringore, « les outils de ses vieux pères, » et il chanta, avec la naïveté et la simplicité trouvères, ces vérités qu'il venait de découvrir. Comme tout vieillard qui songe, il vit sans doute revenir devant ses yeux les pâles fantômes de ses amours passés; il regarda bien loin derrière lui pour retrouver dans les sentiers de la jeunesse la troupe bondissante des rêves d'autrefois, et, quand il reconnut la trace des pas de sa bien-aimée, quand il revit la place de toutes ses stations amoureuses flétrie maintenant, alors si verte, il se retourna vers la tombe, comme vers la porte entre-bâillée de l'éternité, et il envoya vers Dieu cette touchante prière : « Or, ay-je bien mon joly temps perdu! » C'est alors surtout qu'il comprit la chasteté et le sens de la philosophie trouvère au sujet des femmes :

Lubricité deffait et corrompt l'homme,  
 Jeunes et vieux elle assault et dégaste,  
 Grans et petits, riches, povres, en somme,  
 Suivans ce train mort mordante les taste,  
 Et fait leur cueur devenir foible et mate,  
 Car en brief temps corps et âme consomme  
 Lubricité.

Puis il résuma l'anathème chrétien contre la volupté dans une malédiction d'un mouvement original :

Ah! oui, Vénus, tu portes la prison  
 De folle amour, ô déesse damnée!

Le pauvre et pénitent vieillard rencontra ce que le jeune et actif bohème n'avait pu trouver, une parcelle de gloire. Avant de mourir, il eut l'insigne honneur de lire sur le titre d'un in-16 imprimé à Paris, 1536, par Pierre Roffet, cette superbe annonce : *Les Oeuvres de maistre Roger de Collyre, homme très sçavant, natif de Paris, secrétaire de feu M. d'Aurerre, lesquelles il composa dans sa jeunesse, contenant diverses matières pleines de grant récréation et passe-temps.*

IV.

Telle a été la destinée du poète qui résume le mieux les qualités et les défauts de l'école trouvère, et qui en est resté, sous le nom de *Rogér Bontemps*, comme la personnification populaire. Les poètes qui forment cette école s'obstinent au moyen-âge, nous l'avons vu, et néanmoins toute leur mission a été d'aider à la renaissance; c'est le résumé philosophique de leur histoire. Ils entretiennent une opposition continuelle contre l'école savante, et, en posant ainsi la naïveté, la réalité, le naturel du langage, en face de cette gravité emposée, de cette rhétorique prétentieuse, de cette pédante et illogique immixtion d'une langue étrangère, ils ont abrégé ces jours d'épreuves et d'enfantement pénible qui accompagnent toute révolution. Ils n'ont pas réussi à imposer à la poésie qui leur succède la variété, l'originalité, l'amour de la réalité qu'ils défendent comme qualités propres à l'esprit français; ils sont vaincus par les traditions classiques, par cette tendance généralisatrice et régularisatrice que va développer la renaissance; mais il ne faut pas oublier qu'ils ont cette gloire d'être les défenseurs de la littérature et surtout de la langue nationales. Pourtant leur préoccupation du style, toute nécessaire qu'elle fût, les conduisit fatalement au défaut considérable de leur école, qui est le manque fréquent de réflexion et de profondeur : ils semblent en effet n'avoir d'autre but que de manier la langue, ils jouent avec elle pour la faire parader, pour la faire courir à ses plus vifs effets.

Il est donc logique de pardonner à l'école de Collerye cette vivacité qui court à perte d'haleine, effleurant à peine la pensée, peu avare de chevilles, s'inquiétant médiocrement du sens, et abandonnant une réflexion à son malheureux sort au milieu d'une phrase inachevée. A côté de ces périodes qui finissent souvent comme il plaît à Dieu, sous la protection d'un proverbe qui répond à tout et doit tout résumer, arrivent les énumérations, les longues suites de synonymes qui s'encadrent dans ce style aux vives allures, ces épithètes à l'infini, ces répétitions, espèces de litanies que Rabelais a parodiées; enfin viennent ces inventions de nouveaux mots, de nouvelles tournures, que comportait alors notre langue plus jeune et plus souple, et tous ces essais de richesse à l'italienne par les augmentatifs et les diminutifs. Tout ce grand travail d'enrichissement était commandé par la préoccupation du style, par la nécessité de défendre la langue claire, vive et alerte contre la pédante obscurité des Crétin et des Molinet. C'est par là que les écrivains épris du moyen-âge aident, malgré eux, à la renaissance; malheureusement c'est par là aussi qu'ils y tiennent, car le sacrifice de la pensée fait à la vivacité du style, l'attention trop prodiguée à la forme est un des signes avant-coureurs de la renaissance : ce n'était pas la manière des vieux trouvères. Du reste, bien des traits particuliers distinguent ces écrivains de leurs maîtres les poètes d'autrefois. Ils commencent à se laisser séduire par la rhétorique et le convenu. Je sais bien que les formules imposées par la science de rhétorique sont inévitables, que toute pensée nouvelle, toute idée d'un grand génie, en formant une école, devient une rhétorique où l'on découpe des cadres et des formules; mais, si toute la question est de choisir la rhétorique qui rentre le

mieux dans le génie national, l'école qui nous occupe n'avait pas eu ce bonheur, elle se plaisait trop à l'allégorie morale.

Un autre défaut sépare encore ces poètes des écrivains du moyen-âge : ils ne peuvent plus arriver à la simplicité; leur style n'est plus seulement l'apparence de leur pensée; il semble avoir contracté certains *tics* nerveux, comme s'il conservait le caractère des choses qu'il dit ordinairement. Il suit de là que la phrase n'est plus un monologue où la pensée parle seule à l'aide d'un instrument docile et qui s'efface, mais un dialogue où la forme rétive défigure plus ou moins l'exactitude de la conception. Il faut que ce style dise quelque chose, et il ne peut plus exprimer les pensées seulement ordinaires, celles qui ne descendent pas jusqu'à la trivialité ou ne montent pas jusqu'à l'énergie. Enfin, comme l'expression la plus ordinaire de cette école a été la gaieté, il se trouve souvent derrière les phrases calmes et tranquillement graves, dans les épitaphes par exemple, une grimace involontaire qui simule l'ironie et critique le défaut dont on veut sincèrement et vulgairement faire l'éloge.

Ce manque de simplicité et de docilité dans la forme est bien plus apparent dans l'école rivale : c'est le défaut ordinaire des vieilles écoles, des méthodes et des rhétoriques longuement dominatrices, comme des hommes qui ont parcouru long-temps une carrière occupée et absorbante. On le retrouvera sans doute bien plus marqué à certaines époques de notre histoire littéraire; mais on peut constater dès maintenant que cette tyrannie de la partie technique constitue la plus curieuse différence qu'il y ait entre les trouvères et leurs descendants du XVI<sup>e</sup> siècle.

Roger de Collerye a introduit son caractère propre dans les principes de son école, et c'est là toute son œuvre littéraire. Il est arrivé à ce résultat singulier, d'être imitateur et original en même temps, et il y est arrivé par une personnalité fort accusée, unie à un talent littéraire moins élevé. Il faisait de la littérature avec les accidents de son existence, mais en prenant pour modèles la manière et les formules de ses voisins. C'était une sorte d'intelligence paresseuse et qui acceptait servilement le cadre et les couleurs d'autrui. Le bohème était original en ceci, qu'il mettait son portrait sur les épaules et sur le pourpoint de son maître Coquillart. C'est ce dernier en effet dont les œuvres exercèrent sur lui la plus grande influence. Ce Coquillart avait une sorte de génie coquet, allégre et séduisant, une intelligence maligne, observatrice des choses extérieures; c'était plutôt un peintre qu'un écrivain, et son style toujours paré, haut en couleurs, courait avec une joyeuseté infinie, comme un jeune seigneur qui va montrer de nouveaux bijoux à une nouvelle maîtresse. Ce langage était si leste, et cette littérature s'arrêtait si gracieusement aux habits des choses, qu'elle devait exercer la plus séduisante influence sur les amateurs de réalité extérieure. Coquillart avait été, au temps de la jeunesse de Collerye, l'homme illustre de la Champagne et de la Bourgogne, et sa renommée n'avait pas moins que son style ébloui le secrétaire de l'évêque d'Auxerre. Pierre Gringore, qui cachait dans cette langue incomplète du moyen-âge la profondeur de pensée d'un grand poète, Gringore aussi avait eu sur lui une certaine influence, mais plus tardive et moins prononcée.

Cependant, quoique d'un talent moins fécond et d'un esprit moins étendu que Coquillart, Roger de Collerye l'emportait peut-être sur lui en profon-

deur de pensée; ce n'était pourtant qu'un imitateur, mais il n'en était pas de l'imitation dans cette école comme dans les autres : c'est en effet ce qui constitue une différence importante entre les écoles où la convention l'emporte et celles où la réalité est le principe dominant. L'imitation n'est pas dans ces dernières aussi déshonorante ni aussi médiocre. Les écoles réalistes procèdent par l'observation : ces observations tombent, je le sais bien, dans un cadre uniforme et dans des formules tyranniques; mais, comme toute observation a la personnalité pour point de départ, il y a toujours dans ce cadre et entre les formules une figure vraie, vivante et naturelle. C'est ce qui explique comment nous avons pu appeler Collerye un original imitateur. Du reste, il a bien des qualités qui lui sont propres, et s'il n'approfondit pas l'émotion, s'il traduit le premier sentiment qui lui vient à l'esprit et au cœur, ce sentiment est toujours logique, et l'émotion sincèrement rendue. S'il porte le cachet de sa position dans le monde, si c'est un esprit décidément provincial et bourgeois, marchant terre à terre, là du moins il est franc et naturel. Il est maladroit, quand il veut s'élever jusqu'à cette puissance de satire, à cette réalité brutale et inexorable des trouyères; mais il a parfaitement réussi dans cette partie de l'art naïf qui est la légèreté. Et cette naïveté n'est pas lourde et savamment triviale, c'est la véritable naïveté des conteurs, fine et pleine de bonhomie, simple de cœur, si je puis dire, et malicieuse, comme la naïveté des natures bonnes en même temps qu'intelligentes. Il a gardé aussi ce qui fait pour nous le grand mérite de la littérature du moyen-âge, cette sorte de calme et serene tranquillité qui est en elle, et qu'elle fait goûter à ceux qui la fréquentent; cette candeur et ce repos qui ramènent doucement notre souvenir aux heureuses années de la première jeunesse, et qui nous font prendre en haine notre littérature de passions fiévreuses et de cœurs ravagés. Il a mis au service de toutes ces qualités un style vif, énergique et vrai, coloré et naturel pourtant; c'est incontestablement le plus grand mérite de sa poésie.

Ce qui a toutefois attiré notre attention sur Roger de Collerye, c'est moins encore l'importance littéraire que la valeur historique de ses œuvres. Toute sa vie jette une grande lumière sur ce point obscur de notre histoire qui est la lutte littéraire et morale contre la renaissance. Il assiste à la ruine du vieux monde, à la naissance de l'âge moderne; il n'a peut-être pas su conquérir un poste supérieur au milieu des accidens de cette révolution, mais il est placé de manière à nous en indiquer les détails : il nous instruit à la manière des chœurs antiques, qui, par leurs gestes, leurs plaintes, par leurs larmes souvent, par des interjections simples, sans grande harmonie et prétentions poétiques, enseignaient aux spectateurs ceux des événemens du drame qui se passaient dans la coulisse. Nous avons vu comment il se trouvait entre deux poétiques et aussi entre deux sortes de femmes complètement différentes. La poétique moderne le saisit d'abord; avec sa musique harmonieuse, avec son amour dont les larmes mêmes sont un bonheur, elle paraissait la vraie chanson de la jeunesse; c'était bien l'aubade qui devait réveiller la vraie Vénus, la Belle au bois dormant du moyen-âge, et c'était cette nouvelle poésie qui devait séduire toute nature poétique en sa fleur. Roger de Collerye, dans son entraînement vers la poétique de la renaissance, indique bien l'effet que devait pro-

duire cette féerie menteuse sur ces esprits graves au milieu de leur jeunesse réelle et positive, et encore épris du moyen-âge tout en lui étant infidèles. Il n'échappe pas non plus à la femme moderne, et c'était aussi la loi de cette époque : avec sa galanterie recherchée et sa coquetterie si finement aiguë, la femme moderne devait éblouir ces naïfs descendans des trouvères; elle troublait le sens moral de ces hôtes assidus du foyer domestique; elle était plus fière, plus modeste en son langage que Blanche-flor et Grisélidis, et elle se donnait au gré du caprice; elle était plus fausse, plus fardée, plus hardie dans ses regards que la belle Heaulmière, et elle était honorée, elle était la joie des grands poètes, la muse des grands génies, la fierté de ces grands cœurs. Qu'était cette femme nouvelle? Ils ne savaient; mais elle était brillante et splendide comme la reine de Saba; elle les troublait, les enivrait; c'était la sirène, et ils lui donnaient leurs premiers chants, les premiers élans de leur jeunesse. Ainsi fit Collerye; mais il revint bientôt à la femme et à la poésie du moyen-âge, nous savons à la suite de quels événemens, et c'était là aussi que devaient revenir une partie des poètes de ce temps, après une excursion dans le monde moderne : les circonstances qui les entouraient et les souvenirs d'enfance les entraînaient en arrière.

Nous avons vu Roger pauvre et misérable, expiant ses instincts littéraires qui n'étaient plus à la mode, portant la peine de l'époque de transition où il était né, mais consolé par la pensée de Dieu. Là encore nous reconnaissons la destinée des poètes de ce temps. Roger de Collerye se trouvait comme eux au milieu du combat que se livraient l'indifférence et la foi sur le seuil de l'âge moderne; nul ne savait encore que cette indifférence était la mère des haines éternelles, des guerres civiles qui durent un siècle, et des révolutions sociales que des flots de sang ne satisfont point. L'indifférence, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, s'introduisait dans le cœur des poètes sous le masque riant des mythologies antiques, et Collerye s'abandonna aux molles caresses de ce paganisme renaissant; mais la foi avait été la vie et la splendeur du moyen-âge, et tout poète épris du moyen-âge devait y revenir; c'était en conseillant cette foi que les traditions littéraires étaient puissantes, les souvenirs d'enfance invincibles; tous les accidens de la vie réelle luttaient victorieusement contre cette renaissance du paganisme. Roger de Collerye devait donc revenir à la foi bienfaisante du catholicisme, et ça été, nous l'avons vu, la plus grande idée de sa vie. Il nous a indiqué ainsi la position intellectuelle et morale où devaient se trouver les derniers poètes trouvères au commencement de la renaissance, la lutte intime qui devait se passer en eux, et en même temps il représentait fidèlement à nos yeux une école littéraire originale pour nous, une école d'daignée, inconnue, et qui renferme pourtant des qualités exclusivement françaises. A cette école il n'a manqué que le temps et la bonne fortune pour produire un poète comme nous n'en pouvons plus avoir, un poète comme Shakspeare, plus hardi que Gringore, plus complet que Villon, plus vivant que Charles d'Orléans, plus élevé que Rabelais, plus généralisateur qu'eux tous.

---

# LA STATISTIQUE

ET

## L'ARCHÉOLOGIE EN AFRIQUE.

---

I. — *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie.*<sup>1</sup>

II. — *Publications des érudits et des militaires.*

---

L'histoire en France reste volontiers dans les limites de nos frontières, et quand elle les franchit, ce n'est en général que pour faire campagne à la suite de nos armées. Nos plus belles colonies, l'Inde, le Canada, la Louisiane, Haïti, occupent à peine quelques pages dans les volumineuses compilations de nos annalistes, et tout ce qui touche à cette France d'outre-mer, perdue sans retour, se borne à quelques dates, à quelques noms et à de stériles regrets. Non contents d'être oubliés, nous nous montrons encore injustes envers nous-mêmes, et nous calomnions notre pays en disant qu'il n'a ni le génie des voyages, ni le génie des découvertes, ni le génie de la colonisation. C'est là chez nous une opinion profondément enracinée dans un grand nombre d'esprits, mais, très heureusement, aussi fausse qu'elle est populaire, car il est à remarquer que, sauf les questions d'honneur et de gloire militaire, nous sommes toujours prêts, dans les grandes choses, à nous d'écarter et dans les bagatelles à exagérer notre valeur. Qu'on examine en effet notre histoire, et l'on verra combien les reproches dont nous venons de parler sont peu fondés.

Sans doute nous ne sommes pas au même degré que les Anglais pressés par la passion ou le besoin des migrations lointaines, et nous restons plus volontiers chez nous, ce qui n'est peut-être qu'une question de climat, de

(1) Paris, 1851, un vol. in-folio.

ressources et d'organisation sociale, où l'avantage est tout entier de notre côté; mais ce que l'on ne saurait contester, c'est que la France n'ait donné d'abord par les croisades le signal des expéditions lointaines, que la première elle n'ait entraîné l'Europe en Orient, et que, dans les découvertes géographiques, elle n'ait devancé les autres peuples de près de deux siècles, en agissant par ses propres enfans ou en favorisant les tentatives des étrangers méconnus ou repoussés dans leur propre pays. Des 1365, les Dieppois forment des établissemens importans au Sénégal et dans la Guinée; en 1400, Jean de Bethencourt aborde aux Canaries; Charles VIII, en 1491, appelle Christophe Colomb; enfin le XVI<sup>e</sup> siècle tout entier est marqué d'abord par des tentatives commerciales dans les Indes, puis par la découverte du Canada, la prise de possession de Terre-Neuve au nom du roi de France, la fondation d'établissemens importans au Cap-Breton, à Rio-Janeiro, etc. Le cardinal d'Amboise, François I<sup>er</sup>, Sully, Richelieu, Colbert, Vergennes, Turgot, tous les grands ministres, tous les grands rois, tous les gouvernemens, la monarchie, la république, l'empire, ont compris l'importance des colonies et en ont favorisé le développement. On n'a qu'à se rappeler ce que furent la Martinique, Saint-Domingue et la Guadeloupe sous l'administration du duc de Choiseul, ce que l'illustre et malheureux Labourdonnais a fait dans les îles de France et de Bourbon; on n'a qu'à se rappeler que la compagnie des Indes sous l'administration de Duplex possédait 17 vaisseaux de ligne, 25 frégates et 750 navires.

Partout où la France a passé, on peut aujourd'hui même, après de longues années, constater, par la sympathie des souvenirs, combien sa domination a été bienfaisante et civilisatrice. Au lieu d'empoisonner avec l'eau-de-vie et de traquer comme des bêtes fauves les populations sauvages, elle les a converties au christianisme, et si elle a dû quelquefois user d'inévitables rigueurs, elle n'en a pas moins su se faire aimer, et surtout regretter par la comparaison des nouveaux maîtres. Le nom français est encore respecté dans l'Inde, comme les noms de saint Louis, de Bonaparte et de Kléber le sont en Syrie et en Égypte. Si nous avons perdu nos colonies, ce n'est pas, comme on l'a dit, par suite de notre imprévoyance ou par défaut d'aptitude et de soins, mais par suite de guerres terribles, où, la plupart du temps, nous avons été seuls contre tous, et nos désastres dans nos possessions d'outre-mer n'ont presque toujours été que la conséquence fatale de nos embarras sur le continent. Nous les avons perdues surtout parce que nous ne nous sommes point obstinés à les garder, et que l'opinion publique, distraite par des préoccupations souvent futiles, les avait délaissées long-temps avant l'abandon définitif. Une grande et décisive épreuve a été d'ailleurs tentée de notre temps même au milieu d'une paix générale, et l'Algérie est là pour répondre à ceux qui accusent la France de ne savoir pas coloniser.

Une sorte de fatalité mystérieuse, ou plutôt le doigt même de la Providence nous indiquait depuis long-temps l'Afrique comme une terre promise à notre civilisation. Déjà au moyen-âge l'idée se fait jour dans les romans du cycle de Charlemagne, et le plus grand projet que l'on puisse prêter au grand empereur, c'est de rêver la conquête du pays des Sarrasins. Bien des siècles après Charlemagne, quand Louis XIV, dans les premiers enivremens



de sa prospérité et de sa gloire, s'apprêtait à fondre sur la Hollande, un jeune homme de vingt ans, à qui la faculté de Leipzig venait de refuser le diplôme de docteur, Leibnitz, effrayé des guerres sans fin qui déchiraient la chrétienté, écrivit, le 1<sup>er</sup> février 1672, au ministre Pomponne pour le prier de détourner sur l'Afrique les armes victorieuses du grand roi, en désignant l'Égypte comme le plus beau fleuron qu'il put ajouter à sa couronne. Le projet de l'étudiant allemand fut approuvé et oublié. Napoléon, en exécutant ce qu'avait rêvé Leibnitz, ouvrit, pour ainsi dire, à la France une ère nouvelle. L'Europe, cette fois encore, arracha les vainqueurs à leur colonie naissante; mais déjà la route était frayée. On savait ce que valait l'Afrique, et trente ans plus tard, quand l'Algérie passa sous notre domination, on devina instinctivement dès l'abord, en dépit des préjugés traditionnels, l'importance de ce nouvel établissement.

Dès les premiers instans de la prise de possession, les livres et les brochures se sont multipliés comme les combats, et, chez nous, c'est toujours d'après le nombre des publications que l'on peut juger de l'importance des choses et de l'intérêt qu'y attache le pays. Depuis 1830 jusqu'à ce jour, c'est la question de colonisation qui domine. Au milieu d'une foule de systèmes plus ou moins praticables, deux grandes théories ont plané constamment au-dessus du débat : l'une qui voulait attribuer à l'état, en lui laissant toutes les charges, la direction suprême de la colonisation; l'autre qui laissait aux forces individuelles une liberté pleine et entière. En 1837, le maréchal Bugeaud, qui commandait alors la province d'Oran, publia un mémoire pour demander la colonisation militaire : il établissait, comme les Romains, des colonies de vétérans, leur donnait des terres, des femmes qu'il recrutait au besoin dans les maisons de correction, et, dans la ferme persuasion qu'il avait trouvé une solution définitive, il essaya de réaliser les projets formulés dans son livre. Cet essai fut un échec; mais le maréchal avait un esprit trop pratique pour ne point s'incliner devant l'autorité des faits, et, dans les brochures qu'il a publiées depuis, tout en faisant encore, et avec raison, une grande part à l'armée, il a admis sur une large échelle la population civile, et principalement la population agricole, en maintenant néanmoins la direction suprême de l'état. M. le général de Lamoricière, en essayant de concilier, par un moyen-terme, les deux théories, souleva une polémique fort vive, mais sans exercer d'influence sur la marche suivie jusqu'à nous. Une revue des nombreux travaux publiés depuis 1830 sur la colonisation de l'Algérie nous mettrait en présence de toutes les utopies contemporaines, côtoyées çà et là par quelques idées pratiques. C'est ainsi par exemple que nous voyons M. Enfantin, dans la *Colonisation de l'Algérie*, reprendre en sous-œuvre quelques-unes des principales vues du saint-simonisme : il pose en principe que notre politique en Algérie doit avant tout transiger et concilier, 1<sup>o</sup> en modifiant progressivement et sans violence les institutions, les mœurs, les habitudes des indigènes, 2<sup>o</sup> en modifiant en même temps celles des colons européens, de manière à faire vivre les uns et les autres en société et à les attacher au sol par le travail et le bien-être. Pour arriver à ce résultat, M. Enfantin organise tout un système social et colonial beaucoup plus compliqué, beaucoup plus dispendieux que celui qu'il voulait renverser, et en définitive, au lieu d'une idée pratique, il

ne donne qu'une utopie savante, pleine de verve et complètement impossible. M. Czynski se lance bien plus loin encore dans la région du chimérique, en proposant la colonisation d'après le système de Fourier. Enfin la révolution de 1848 donna un nouvel essor à la polémique coloniale, et l'on voit paraître dans les premiers mois qui suivent cette révolution une douzaine de brochures, où domine surtout cette pensée, que l'Algérie doit servir à supprimer en France le prolétariat. La plupart des écrivains qui ont pris part aux discussions dont nous venons de parler ont apporté dans leurs livres une ardeur singulière, surtout en ce qui touche la question de prééminence entre le gouvernement civil et le gouvernement militaire, et ce seul point suffirait à montrer combien en France les hommes les mieux intentionnés ont souvent de peine à s'entendre, et surtout combien ils ont de peine à garder une juste mesure envers ceux qui ne partagent point leurs idées. Du reste, en cherchant par les voies les plus diverses le meilleur système d'occupation, abstraction faite la plupart du temps de l'expérience, les écrivains qui se sont mêlés à cette polémique se sont presque tous montrés favorables à la prise de possession définitive, et le *delenda Carthago* de M. Desjobert, l'adversaire le plus obstiné de l'Algérie, a fait un nom à ses brochures ou à ses discours sans rallier le public à ses idées, malgré l'ardeur avec laquelle il a cherché à les faire prévaloir.

Cette face de la bibliographie algérienne est de beaucoup la moins intéressante, et on a eu trop souvent ici même à s'occuper des questions traitées dans ces écrits de circonstance pour qu'il y ait profit à s'y arrêter. Notre but serait surtout de faire connaître où en sont arrivées la statistique et l'archéologie algérienne. A côté de publications qu'est venu atteindre ou que menace un légitime oubli, il en est d'autres qui se rattachent d'une manière plus intime et plus durable à l'histoire même de notre établissement, et, dans le nombre, nous mentionnerons au premier rang les travaux de MM. Baude et Buret, dans lesquels se trouvent exposées les questions les plus importantes qui se rattachent à l'origine, à l'existence et à la vitalité de la colonie. Il y a là pour l'histoire de notre établissement un curieux point de départ, et en quelque sorte la première division d'une bibliothèque algérienne. Grace aux études d'une foule d'hommes dévoués, dont la plupart ont rempli dans la colonie des fonctions civiles ou militaires, cette bibliothèque est aujourd'hui considérable. La géographie de l'Afrique, jusqu'à ce jour si peu connue, a fait depuis vingt ans d'immenses progrès; le *Sahara* de M. le général Daumas, les *Etudes sur la Kabylie* de M. le capitaine Carette, les belles cartes de ce savant officier, les importants travaux topographiques exécutés sous la direction de M. le général Pelet au dépôt de la guerre, la carte récemment publiée dans le *Tableau de la situation des établissements français*, ont complètement modifié, en les rectifiant, les données que la science avait possédées jusqu'ici sur cette région de l'Afrique septentrionale. Les études de MM. de Neveu et Richard sur les institutions, les mœurs et la civilisation des Arabes, les travaux de M. Perron sur la législation musulmane, les explorations de M. Berbrugger, les récits mêmes de quelques soldats que les hasards de la guerre avaient jetés au milieu des indigènes, nous ont fait pénétrer pour la première fois dans la vie intime de ces populations

si long-temps inconnues. Nos expéditions militaires ont fourni le sujet de récits pleins d'émotion, d'intérêt et d'instruction tout à la fois; nous citerons, entre autres, *l'Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien* de M. le docteur Félix Jacquot, et *l'Histoire de la conquête de l'Algérie* de M. le capitaine de Mont-Rond, livre excellent par la mise en œuvre, l'exactitude et la netteté du jugement, les *Lettres* du maréchal Clausel sur les expéditions de Tlemcen et de Constantine, et *la Bataille d'Isly* du maréchal Bugeaud (1).

Outre les livres d'histoire que nous venons d'indiquer, le gouvernement publie, comme on l'a fait pour l'expédition de Morée, un grand recueil, *l'Exploration scientifique de l'Algérie*, à la rédaction duquel ont concouru des hommes spéciaux et pratiques initiés par l'étude et un long séjour à la connaissance de l'Afrique. En payant à la science cette dette de la conquête, on a voulu en même temps faire connaître au pays ce qu'avaient produit les sacrifices qu'il s'était imposés, et l'éclairer sur sa colonie par des faits précis et positifs. Dans cette vue, le ministère de la guerre a publié d'année en année des tableaux de situation des établissemens français en Algérie. Le dernier de ces tableaux a paru récemment, et, sans aucun doute, c'est là un des plus curieux documens ou plutôt une des plus belles pages de l'histoire contemporaine. La France, qui s'ignore souvent elle-même dans les limites de ses frontières continentales, peut apprendre là, et jusque dans ses moindres détails, ce qu'elle est dans sa colonie (2).

En comparant la publication qui nous occupe à celles qui l'ont précédée, nous avons constaté, sous le rapport des soins et de la mise en œuvre, un progrès considérable. Ce volume, malgré ses dimensions, est facile à consulter à cause de l'excellente méthode qui a présidé à l'exécution; chaque chose est strictement à sa place. Après avoir présenté, dans sa première partie, le tableau des opérations militaires et des services dépendant de l'armée, on a, dans la seconde, fait l'exposé méthodique de l'organisation et des travaux des services publics. Le livre fait connaître l'Algérie sous le double aspect de la conquête et de la civilisation, et, comme le but n'est pas moins glorieux que les moyens, on ne peut en parcourir les pages sans éprouver, comme nous l'avons éprouvé nous-même, ce que nous appellerions la satisfaction du sentiment national.

L'historique des opérations militaires est rapidement et simplement exposé, et pour ceux qui aiment à se souvenir et à chercher, à la distance des siè-

(1) Le récit du maréchal a paru dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1843.

(2) Cet excellent travail a été exécuté sous la direction de M. le général Daumas, qui, après avoir long-temps pratiqué l'Afrique en militaire et en administrateur, a été appelé à utiliser heureusement au ministère de la guerre, comme directeur des affaires de l'Algérie, les lumières acquises par une constante étude et une longue expérience. Les matériaux qui ont servi à la préparation ont été centralisés par une commission instituée auprès du ministère de la guerre. Cette commission, placée dans les attributions du chef du bureau de l'administration générale et des affaires arabes, M. de Lavergne, était présidée par l'ancien secrétaire-général de la préfecture de Constantine, M. Deloche, et se composait de MM. Faure, Roux et Tourneux, anciens auditeurs au conseil d'état, chargés de missions en Algérie, et Beaulieu, précédemment attaché à l'administration centrale.

cles, des rapprochemens entre le passé et le présent; il y a là un singulier attrait de curiosité. Jugurtha et Tacfarinas semblent revivre dans Abd-el-Kader. Les réguliers de l'émir, ne sont-ce pas ces bandes que le Numide illustré par Tacite divisait, « comme dans les armées, par enseignes et par compagnies, » et qu'il armait à la manière des Romains, tandis que des troupes légères portaient au loin l'incendie, le meurtre et la terreur? Égal en courage, mais inférieur par la science de la guerre, Tacfarinas, toujours battu, revient toujours, courant, pillant, et par la rapidité se dérochant à la vengeance. Fuyant devant les attaques et sans cesse reparaissant sur les flancs ou les derrières de l'armée, il se joue des Romains, qui se fatiguent en vain à le poursuivre. Pour vaincre cet insaisissable ennemi, qui, comme Mithridate, « était bien mal aisé à chasser et prendre par armes, et plus difficile à vaincre quand il fuyait que quand il combattait (1), » on le combat par la tactique qu'il suivait lui-même. Le proconsul Blésus, comme le maréchal Bugeaud, mobilisa son armée et fit relancer Tacfarinas de retraite en retraite par des troupes légères qui savaient supporter les fatigues de ces climats brûlans. Malgré ces dispositions habiles, la guerre trainait en longueur. On annonçait chaque jour la prise de Tacfarinas; déjà, on avait élevé dans Rome trois statues de la Victoire couronnée de lauriers, et cependant le Numide poursuivait ses courses rapides. Il fallut pour le dompter un effort suprême, et quand Tacite raconte son dernier combat, quand il montre les cohortes et la cavalerie sans bagage tombant à l'improviste au milieu du camp numide, les chevaux africains au piquet auprès des tentes, les soldats de Tacfarinas disséminés et surpris, fuyant en désordre devant les Romains qui les abordent les rangs serrés, on croirait lire un de nos bulletins de l'armée d'Afrique, la prise d'une *smala*, et, sauf la différence des noms, on est là, en pleine histoire contemporaine. C'est qu'en effet depuis Blésus et Tibère la Numidie n'a point changé; après tant de siècles, nous avons rencontré, avec les traces des Romains, les mêmes ennemis et de plus grands obstacles, car Rome avait trouvé dans la Numidie, une civilisation déjà puissante.

La partie historique du *Tableau* n'embrasse pas seulement les faits militaires: elle nous déroule les diverses phases de la colonisation et de l'exploitation. En mettant le pied sur la terre d'Afrique, la France, placée en présence de l'inconnu, sembla quelque temps embarrassée de sa victoire, et, pendant quatre ou cinq ans, elle oscilla entre divers systèmes; quelques hommes timides ou prévenus, s'autorisant de l'exemple de nos autres colonies, proposèrent l'abandon. Le maréchal Soult, le premier, protesta du haut de la tribune au nom du gouvernement et du pays contre cette motion désastreuse. La commission d'enquête instituée en 1833 fut d'avis de borner l'occupation aux villes d'Alger, Bone, Oran et Bougie; de très vifs débats parlementaires éclatèrent à ce sujet en 1834 et en 1835; tout se passa en vaines récriminations, et cependant on avait déjà fait un grand pas, car personne à cette date n'eût osé dans la chambre prononcer le mot d'abandon. M. Thiers, alors président du conseil, demanda qu'au lieu de compromettre chaque année par de stériles questions de possession l'avenir de l'Algérie, on déclarât

(1) Amyct, trad. de Plutarque, *Vie de Pompée*, ch. XI.

solennellement que la France avait l'inébranlable volonté de garder sa conquête. Ces paroles, qui intéressaient l'orgueil national, trouvèrent de l'écho. On ne s'inquiéta point de savoir comment on conserverait ce que l'on était loin de posséder encore. La question d'abandon écartée sans retour, on se trouva de nouveau aux prises avec deux systèmes opposés qui consistaient, l'un à soumettre et à occuper tout le territoire de l'ancienne régence, l'autre à n'en occuper que les points principaux, en laissant le temps et les intérêts de la politique et du commerce resserrer les relations de la France et des indigènes. Ce dernier système prévalut un instant dans l'opinion des chambres et du pays, et le traité de la Tafna, conclu en 1837, en fut la consécration. L'expérience démontra bientôt qu'on avait fait fausse route; bien que ce traité n'eût point consacré, comme on l'a dit tant de fois, la souveraineté d'Abd-el-Kader, ses résultats n'en furent pas moins désastreux. On avait cru s'assurer un allié et presque un vassal, on n'avait fait que donner à un ennemi le prestige d'une investiture éclatante; on cherchait la paix, on trouva la guerre. Ce cruel mécompte, ajouté à tant d'autres, produisit en France et en Afrique un découragement profond. On s'attristait en comparant aux résultats l'immensité des sacrifices, et le général Duvivier disait avec amertume, en parlant des cimetières des troupes, que c'étaient là les seules colonies toujours croissantes de l'Algérie. Heureusement le soldat illustre qui avait signé le traité ne tarda point à réparer par la victoire une erreur inévitable et pour ainsi dire fatale. Après dix ans de luttes incessantes, l'Algérie fut enfin domptée. Vers 1842, la question si long-temps débattue de l'occupation générale ou restreinte était résolue sans retour, et, comme le dit M. le général Daumas, « la France s'était ralliée à cette opinion, que nous devons être partout en Algérie, sous peine de n'être en sécurité nulle part. »

L'occupation étendue de toute l'ancienne régence était d'ailleurs indiquée par ce que l'on pourrait appeler la logique même du terrain et l'autorité des souvenirs. En effet, sous le rapport de la fertilité, de la richesse du sol, la province de Constantiné laisse bien loin derrière elle le reste du territoire algérien, et l'histoire fournit encore à ce sujet d'utiles indications. Sous les Romains, la province d'Alger, qui répond à l'ancienne Mauritanie césarienne, était gouvernée par un simple procurateur; le Maroc, la Mauritanie tingitane, dépendait de l'Espagne, tandis que la province de Constantiné, qui constituait avec Tunis l'Afrique préconsulaire, la Numidie, était administrée par un légat impérial, Rome réglant toujours la dignité de ses agents sur l'importance de ses conquêtes. Or pour l'empire, la Numidie était avec l'Asie Mineure la plus précieuse de ses provinces, parce que la Numidie lui fournissait tout le blé qui nourrissait Rome; quand Rome avait deux millions d'habitans. Avant que la guerre et l'expérience eussent prononcé, il eût suffi, pour ainsi dire, de suivre la trace des ruines pour décider la question de l'occupation; car toutes les contrées fertiles sont jalonnées par des débris, et ces débris sont d'autant plus nombreux, que l'on s'éloigne davantage pour s'avancer vers Tunis. Aujourd'hui, comme les Romains, nous sommes partout; nous occupons comme eux les côtes et les pentes de l'Atlas, la Mauritanie césarienne et la Numidie. Quoique soumise encore à un régime exceptionnel, l'ancienne régence n'est plus qu'une vaste annexe de la France. Pour arriver à la

conquête définitive, nous avons marché beaucoup plus rapidement que Rome elle-même; et si, dans cette conquête, nous avons suivi le même système, la guerre sans trêve et sans repos, nous avons pour la colonisation procédé différemment, car la colonisation romaine a toujours, en Afrique, été essentiellement militaire, tandis que chez nous, à part quelques essais confiés à l'armée, elle est restée purement civile.

Les premiers émigrans furent plutôt un embarras qu'un élément de prospérité. Inquiétés sans cesse par les Arabes, épuisés de fatigues et souvent dénués de tout, quelques-uns furent réduits à vivre de soupes faites avec les restes du pain des soldats. Le nombre d'ailleurs en était restreint. C'est seulement à dater de 1838 que les ouvriers et les cultivateurs français, encouragés par le ministère de la guerre, commencèrent à prendre la route de l'Algérie. Le passage gratuit fut accordé à tout chef de famille ou homme valide ayant un métier qui pût le faire vivre, et du travail fut préparé pour les nouveaux colons en attendant qu'ils pussent trouver à s'établir. L'invasion de la Mitidja en 1839 paralysa ce premier essor, et il faut attendre la fin de 1842 pour que les efforts de la colonisation, très circonscrite jusqu'alors, commencent à se développer avec une certaine activité. A dater de cette époque, malgré quelques ralentissemens passagers, le progrès a été de jour en jour plus sensible, et en 1850 on comptait dans la seule banlieue d'Oran cent quatre-vingt-quinze fermes ou propriétés particulières parfaitement exploitées; dans la banlieue de Constantine, quatorze mille hectares en plein rapport. Les capitaux, qui se tournaient d'abord vers l'agiotage, la spéculation sur les terrains dans l'intérieur des villes et les constructions, se fixent maintenant sur la terre. Le décret présidentiel du 26 avril 1851 a modifié très heureusement la législation jusqu'alors en vigueur sur les concessions de terres et allégé les charges dont on avait précédemment grevé les concessionnaires; il a simplifié les formalités sans nombre auxquelles on les avait soumis, et sans nul doute ces améliorations exerceront une influence utile sur le progrès agricole de l'Algérie, en assurant aux colons une sécurité plus grande, une accession plus facile au droit de propriété.

Il faut lire en détail dans le *Tableau* l'exposé des essais de culture et d'acclimatation entrepris par l'état pour se faire une idée des ressources immenses que présente cette terre fécondée par un repos de tant de siècles, et qui n'attend que des bras plus nombreux pour rendre avec usure l'intérêt de l'or qu'elle nous a coûté. Le gouvernement, pour ne rien laisser au hasard et pour épargner aux émigrans des tâtonnemens ruineux, a pris à ses risques et périls toutes les chances des expériences. Cette initiative, qui, du reste, n'apporte aucun obstacle aux essais individuels, a complètement réussi. Les productions du monde entier ont été réunies dans de vastes pépinières, comme elles le sont dans les serres de nos collections les plus riches, et toutes ont adopté l'Afrique comme une nouvelle patrie. Deux cent cinquante-huit espèces de végétaux ligneux sont aujourd'hui acclimatées, et sur ce nombre quatre-vingt-cinq appartiennent à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, au Mexique, à la Californie, à la Chine et au Japon; cent soixante-treize sont originaires de l'Afrique équatoriale, des Indes, de l'Amérique du Sud et des Antilles. Le gingembre, le *curcuma*, la colocasse d'Égypte, l'arbre à suif, le chou caraïbe,

le chanvre de Chine, qui atteint de sept à huit mètres de hauteur et avec lequel on fabrique une batistè beaucoup plus fine que la nôtre, le bambou, le camphrier, le figuier à gomme, le quinquina, après de nombreuses expériences, sont également en pleine voie d'acclimatation; le coton est définitivement naturalisé à Bone; la culture de la cochenille, dont les profits sont de beaucoup supérieurs à ceux des cultures les plus lucratives, a été pendant sept années appliquée à un terrain d'une étendue de trois hectares, et dans cet espace de temps elle a donné, au prix moyen des mercuriales, un produit de 115,320 francs, sur lesquels il est resté un bénéfice net de 60,323 francs, soit pour trois hectares 9,475 francs par année. Afin de propager une industrie aussi féconde, le gouvernement entretient deux nopaleries, dans lesquelles on délivre aux colons de la cochenille mère et des plants de nopal, en même temps qu'on les initie aux procédés d'exploitation. Il en est de même de l'élevé des vers à soie : les premiers essais furent tentés en 1845 et 1846, et en 1850 on produisait 3,382 kilogrammes de cocons première qualité. Il en est de même encore du tabac : le nombre des hectares affectés à la culture de cette plante, de 12 qu'il était en 1835, fut élevé, en 1850, à 235, et, cette même année, le produit total de la récolte était porté à 520,000 kil. Cette terre nouvelle et encore indomptée se prête mieux que la vieille terre d'Europe aux tentatives téméraires. Il semble qu'on peut tout oser avec elle. Du moment où une expérience a réussi, elle se propage par sa nouveauté même, parce que l'on n'a point à invoquer contre elle les démentis de la tradition. Ici, dans la France continentale, il faut souvent de longues années d'efforts pour faire adopter dans la pratique agricole l'innovation la plus simple; là, il suffit d'un premier succès pour qu'une plante, une culture nouvelle se propage comme par enchantement. Ce sol vierge n'a point d'ornières, chacun s'empresse de faire ce qu'il a vu réussir, et, dans la seule année 1850, les pépinières du gouvernement ont fourni aux colons 625,776 pieds d'arbres, 305,813 végétaux herbacés et 14,403 kilogrammes de graines diverses.

Les arbres et les végétaux des zones tempérées de l'Europe ont trouvé, comme ceux des régions équinoxiales, une bienfaisante hospitalité sur le sol africain; nos légumes ont fructifié en s'améliorant. Les céréales surtout y sont d'une venue magnifique; la seule province de Constantine produit deux tiers de blé en plus de ce qu'elle consomme, et ce blé, admirable en qualité et en rendement, est supérieur aux plus beaux de l'Europe. Ainsi, tandis que la France enrichit l'Algérie, l'Algérie à son tour complète la France par les richesses du monde entier, en lui donnant, d'une part, des denrées telles que la garance, la soie, l'huile, dont la production, fort coûteuse et tout-à-fait insuffisante à la consommation du pays, se trouve restreinte à quelques-uns de nos départemens méridionaux, et, de l'autre, une foule de denrées pour lesquelles nous sommes tributaires de l'étranger, ou qu'il faut aller chercher à grands frais dans des colonies situées aux extrémités du monde. Des mûriers magnifiques bordent les routes de Batna et de Philippeville. Les oliviers, d'une admirable venue et de tous points supérieurs à ceux de la Provence, suffiront, on a tout lieu de l'espérer, à la consommation de la métropole, comme ils ont suffi à la consommation de l'Italie romaine, où l'huile était

ependant l'une des denrées les plus usuelles; et ce n'est pas seulement par les produits du sol, mais aussi par les richesses qu'elle renferme dans ses mines que l'Algérie enrichit la France en l'affranchissant vis-à-vis les autres nations, car elle a les fers aciers que nous demandons à la Suède, le cuivre que nous achetons à la Russie, le plomb que nous fournit l'Espagne.

Sous le rapport de l'agriculture, l'Algérie présente donc aujourd'hui une situation satisfaisante. Il en est de même des travaux d'utilité publique. Cette fois encore tout était à créer, car la seule grande civilisation qui eût touché cette terre, la civilisation romaine, n'y avait laissé que des souvenirs et des ruines; mais, dans ces vestiges des maîtres du monde, il y eut comme un aiguillon pour les maîtres nouveaux qui venaient, après tant de siècles, recueillir leur héritage, et la France a fait comme Rome, elle a tout créé. Si la virilité et la force expansive des peuples se mesurent à leur énergie dans la guerre, leur civilisation se mesure également aux travaux qu'ils exécutent dans un intérêt social. La truelle et la pioche sont, tout aussi bien que l'épée, des instrumens de conquête, et c'est par elles que nous avons affermi notre domination dans ce pays, qui ne connaissait, avant nous, que des sentiers et des routes muletières. Nous avons créé, de 1831 au mois de janvier 1850, outre 85,000 mètres de voirie urbaine, 3,071 kilomètres de voies de communication nationales, stratégiques et départementales, et c'est là une prise de possession très significative, car les routes sont, sans contredit, le plus puissant moyen de civilisation et de gouvernement. Nous avons jeté 86 ponts sur les canaux et les rivières, et dans ce pays brûlant, où la distribution abondante des eaux est un des principaux élémens de la santé publique, nous avons fait plus de 117,000 mètres de conduites d'eau ou aqueducs, 328 fontaines et 109 châteaux d'eau et réservoirs. Les ouvrages romains nous ont été souvent d'un grand secours. Les trente-deux citernes de Constantine et les cinq de Philippeville, l'ancienne Rusicada, ont été déblayées ou restaurées, et nous avons pu, dans ces grands travaux, admirer une fois de plus la science pratique des constructeurs romains. Ces citernes, divisées en plusieurs compartimens, afin de laisser aux eaux le temps de déposer et de s'épurer, peuvent contenir chacune plusieurs mille mètres cubes d'eau, et la plupart étaient alimentées, non point par la pluie, comme on le croit généralement, mais par des eaux vives que l'on amenait de distances souvent fort éloignées, au moyen d'un système d'aqueducs, de conduits souterrains et de petits canaux qui communiquaient entre eux comme les viaducs, les tunnels et les terre-plaines de nos chemins de fer.

La Mitidja et quinze grands marais ont été desséchés et débarrassés des eaux stagnantes, qui enlevaient en les détrempant de nombreux terrains à l'agriculture et répandaient au loin des miasmes pestilentiels. On a organisé en même temps à Saint-Denis du Sig un vaste système d'irrigation, et 20,000 mètres de canaux portent avec des eaux vives la fraîcheur et la fécondité sur une étendue de 2,500 hectares, étendue qui sera doublée quand le barrage et les travaux accessoires auront reçu la dernière main. De 1831 à 1849, le port d'Alger, création aussi gigantesque que le port de Cherbourg, a reçu d'immenses développemens, et, d'après les plans définitivement adoptés aujourd'hui et qui sont tous en voie d'exécution, ce port, armé de batteries



formidables, présentera, après son achèvement complet, une nappe d'eau d'une superficie de 90 hectares. L'ancien bassin romain de Cherchell a été creusé, restauré et remis à flot, et les navires trouvent aujourd'hui un abord facile pour les échanges du commerce et un abri contre la tempête dans les dix-sept ports qui s'ouvrent sur cette côte si long-temps inhospitalière. Les places du littoral ainsi que celles qui se trouvent dans le voisinage de la mer ont été mises dans un état de défense respectable, même contre une invasion européenne. L'Algérie, entre les limites extrêmes de ses frontières, ne compte pas moins aujourd'hui de trente-trois villes fortifiées, et, dans l'enceinte de ces villes ou dans les postes les plus importants, des établissemens militaires qui peuvent recevoir à demeure quarante-six mille hommes de troupes, sur les soixante mille qui doivent composer l'effectif normal de l'armée d'occupation. De nombreux villages, des villes même, se sont élevés comme par enchantement partout où les agrémens et la fertilité du sol, les intérêts du commerce ou ceux de la conquête appelaient des populations nouvelles; et l'on peut dire que nous avons excellé dans cette partie si importante de la colonisation. Chaque village a son église et son école; parmi les villes, il en est sept qui possèdent, outre les hôpitaux militaires qui s'ouvrent à tout le monde, des hôpitaux civils parfaitement installés, et, à côté des hôpitaux, des dépôts où les émigrans pauvres, qui, souvent à leur arrivée, étaient obligés de recourir à la charité publique, trouvent aujourd'hui, avec une nourriture saine, un asile pour se reposer des fatigues du voyage, et d'utiles indications pour se placer soit comme travailleurs agricoles, soit comme ouvriers chez les patrons. Les bienfaits de la civilisation moderne et de la civilisation chrétienne se sont étendus d'un seul coup à la population tout entière. Nous avons adopté de la civilisation musulmane tout ce qu'elle avait d'utile, et, en même temps que nous fondions des hospices, nous bâtissions des caravansérails; ces utiles établissemens sont échelonnés aujourd'hui d'étape en étape sur la route de Philippeville à Biskara, c'est-à-dire sur une étendue de cent lieues, et de la sorte, dans cette longue marche, les voyageurs sont assurés de trouver un asile pour chaque nuit. De plus, des salles d'asile, des services médicaux, des dispensaires, sont organisés sur un grand nombre de points. Les orphelins et les enfans recueillis et élevés par l'état reçoivent sans distinction de religion et de nationalité une éducation professionnelle. Enfin des bureaux de bienfaisance et des sociétés charitables fonctionnent dans toutes les localités de quelque importance. Les musulmans aussi bien que les chrétiens ont part à la distribution des secours, et la somme totale de ces secours pour les indigènes seuls s'élève, dans la ville d'Alger, à 100,000 francs environ par année.

L'organisation militaire, l'administration civile, le commerce et les divers services qui constituent le gouvernement d'un grand état, sont exposés en détail dans le document qui vient d'être publié, ainsi que la statistique de la justice correctionnelle et criminelle, et l'organisation administrative des indigènes. Comme c'est là le véritable bilan moral de la colonie et la mesure exacte de notre influence civilisatrice, nous nous y arrêterons de préférence. Voyons d'abord ce qui concerne la question des crimes et délits.

Aux termes de l'ordonnance du 26 septembre 1842, les tribunaux français

établis à Oran, à Bone, à Philippeville, à Constantine, et la cour d'appel d'Alger, connaissent de tous les crimes, délits et contraventions, quelles que soient la nationalité et la religion des inculpés, sous la réserve toutefois que les musulmans restent soumis à la juridiction des cadis pour les infractions qui, d'après la loi française, ne constituent ni crime, ni délit, ni contravention. En d'autres termes, ces tribunaux ont exactement sur les Européens et les Africains la même juridiction que nos cours d'assises. Grâce à la sévérité de la répression, à l'active surveillance des agens chargés de maintenir l'ordre et la sécurité, il est rare que des faits coupables restent impunis.

Quand on songe aux élémens hétérogènes qui constituent la population de l'Algérie, à la haine traditionnelle des musulmans contre les chrétiens, à l'apreté native des indigènes, aux rancunes que produisent inévitablement la guerre et la défaite, on peut croire que les délits et crimes ont été nombreux, même en tenant compte des limites restreintes dans lesquelles s'exerce la juridiction des tribunaux dont nous venons de parler et en laissant de côté les conseils de guerre. Eh bien ! sous ce rapport, le résultat est tout-à-fait inattendu, et prouve jusqu'à l'évidence que, dans les territoires civils ou les territoires mixtes de l'Algérie, c'est-à-dire sur les points où la population européenne est mêlée à la population arabe, on peut vivre avec autant de sécurité que dans le plus paisible de nos départemens français. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau des causes portées devant les tribunaux de l'Afrique. On trouve en effet, en 1846, cent soixante-neuf affaires criminelles; en 1847, cent quatre-vingt-une; en 1848, cent quatre-vingt-seize; en 1849, cent quatre-vingts. Sur ce nombre, les attentats contre les personnes sont de beaucoup les moins nombreux, et la moyenne des meurtres, des empoisonnemens, des infanticides, est, pour toute l'Algérie, de quatorze par année. C'est trop sans doute, comparativement à la population, mais c'est beaucoup moins qu'à Paris. Nous remarquerons en outre que le nombre des accusés européens a considérablement diminué dans ces dernières années, ce qui prouve d'une part que la population coloniale tend de plus en plus à se moraliser par le travail, et de l'autre que le personnel de l'émigration tend également à s'améliorer. Ici encore il y a progrès dans le bien; ce seul fait est de nature à faire réfléchir ceux qui, s'inspirant exclusivement des vieux préjugés, sont habitués à ne voir dans les établissemens coloniaux qu'une voie ouverte à l'épuration des métropoles. C'est là, ce nous semble, une erreur très grave, du moins en ce qui touche la France; tout ce qu'il y a d'impur et de taré dans notre société vieillie ne s'expatrie pas, mais afflue de préférence dans les grandes villes, et ce n'est point là, comme on l'a cru long-temps, qu'il faut chercher des colons, mais parmi les travailleurs des campagnes, qui représentent en ce moment même, en Algérie, avec les militaires retirés du service, la portion la plus énergique, la plus morale et la plus laborieuse de l'émigration.

La partie exclusivement relative aux populations indigènes offre, à la fin du volume, sous le titre d'*Appendice*, le résumé complet de la situation administrative et sociale des tribus, et, dans ce résumé d'une précision et d'une lucidité remarquables, on peut suivre jour par jour tous les progrès de cette patiente organisation, moitié civile, moitié militaire, arabe et française tout

à la fois, qui s'étend sur un territoire de près de 390,000 kilomètres carrés, ce qui équivalait aux quatre cinquièmes environ de la superficie de la France. Dans les premiers momens de la conquête, on expulsa tous les Turcs, que l'on regardait comme solidaires du gouvernement renversé par nos armées; mais, par cette mesure, on décapita d'un seul coup toute la hiérarchie sociale et administrative du pays, parce que les Turcs, race énergique et riche, occupaient toutes les grandes positions. On leur donna, dans les fonctions publiques, des Maures pour successeurs; mais les Maures, ignorans et cupides, avaient tous les défauts des Turcs sans avoir aucune de leurs qualités, et il fallut encore une fois essayer d'un nouveau système. Des officiers français furent chargés, avec le titre d'agha, des affaires arabes; mais cette administration, qui fonctionnait sans intermédiaire dans un pays frémissant et hostile, dans un pays dont on ne connaissait pas les mœurs, dont on connaissait à peine la langue, cette administration fut dès l'abord frappée d'impuissance, et il fallut encore chercher un mode nouveau. Enfin, après bien des essais, on reconnut que ce qui convenait à la France aussi bien qu'à la population indigène, c'était une administration arabe dirigée par des Français, administration dont le but était surtout d'amener les tribus, par le sentiment même de leurs intérêts, à se rallier à la France, et qui, par l'organisation des bureaux arabes, fut définitivement constituée dans toute l'étendue de la régence à la fin de 1844.

Aujourd'hui, sur les 1,143 tribus dont se compose la population indigène, et qui représentent un total de trois millions d'habitans, 897 relèvent directement de l'autorité française, 160 sont encore administrées par délégation, et 88 seulement restent insoumises.

Ici se présente une importante question ethnographique. Quelle est l'origine de ces tribus, de ces nomades, que l'on retrouve, long-temps avant l'ère chrétienne, désignés sous le nom presque identique de *Numidi* ou *Nomadi*, ou de ces Maures qui, dans l'antiquité, donnèrent leur nom à une partie de notre colonie africaine? L'historien Salluste offre sur ce point de curieux détails. Salluste, on le sait, avait gouverné l'Afrique, et pendant son séjour il fit traduire de la langue punique les livres d'Hiempsal, roi de Numidie. Il consulta toutes les traditions locales, et ces traditions lui apprirent que les Maures et les Numides, les deux peuples les plus puissans de cette partie du monde ancien, devaient leur origine à des Arméniens, à des Perses et à des Mèdes, amenés autrefois par *Hercule* à l'extrémité occidentale de l'Europe, c'est-à-dire en Espagne, et qui, après la mort de leur chef, avaient passé la mer pour se fixer en Afrique. Le récit de Salluste est net et précis; ses assertions, à cet égard, sont confirmées par d'autres écrivains de l'antiquité, tels que Strabon. Seulement le nom d'*Hercule*, jeté au milieu de son récit, lui donne une teinte fabuleuse, et cependant, quand on a réduit à des proportions humaines ce gigantesque dieu de la force, quand on a écarté toute la partie légendaire, on peut penser, avec une grande apparence de raison, que le conquérant désigné par Salluste sous le nom d'*Hercule* n'était autre que l'un de ces rois assyriens qui ont possédé avant Cyrus l'empire de l'Asie. Cette conjecture, mise en avant pour la première fois par un membre de l'Académie des inscriptions, Saint-Martin, acquiert un nouveau degré de probabilité

quand on rapproche les témoignages historiques relatifs aux divers peuples dont nous venons de parler, et surtout lorsque l'on compare les trop rares monumens qu'ils nous ont légués. Ainsi, au temps de Strabon, les Maures comme les Mèdes, leurs aïeux directs suivant ce géographe, se frisaient les cheveux et la barbe et portaient des ornemens d'or; à la guerre, ils se servaient de chars armés de faux, comme les Mèdes; les monnaies de leurs rois Bocchus et Juba rappellent exactement les monnaies et les pierres gravées des Persans au temps des Sassanides, et elles offrent l'image du *mihir*, globe ailé, si commun sur les monumens de la Perse et de la Médie et les ruines de Persépolis. L'analogie est complète, irrécusable; cette origine asiatique des Maures et des Numides a toujours passé pour constante chez les Grecs et les Romains, et s'il est aujourd'hui fort difficile d'en établir la filiation, il y a cependant là un de ces faits qui, pour rester inexplicés, n'en paraissent pas moins très probables, et qui excitent, par la distance même des siècles, cette vive curiosité qui s'attache, dans l'histoire comme dans la philosophie, au mystère et à l'inconnu. Si la vieille civilisation de l'Asie était couverte de ténèbres moins profondes, qui sait? on retrouverait peut-être encore, dans la constitution actuelle des tribus, quelques traces de leur ancienne organisation, et c'est par cela même que cette constitution offre un intérêt particulier, parce qu'on sent là quelque chose de primitif et d'antique.

Aujourd'hui, le premier élément de l'agrégation sociale des Arabes, c'est le *douar*, réunion de tentes rangées en cercle; plusieurs *douars* juxtaposés forment une *ferka*; plusieurs *ferkas* composent une *tribu*; les tribus, en se groupant, constituent un grand *kaïda* ou *aghalik*; enfin plusieurs *aghaliks* peuvent former un *kalifa*. La *ferka* obéit à un *cheikh*, qui remplit des fonctions à peu près analogues à celles des maires dans les communes françaises. La *tribu* est commandée par un *kaïd*, agent responsable de l'autorité française, qui perçoit l'impôt, exerce la police intérieure et réunit les contingens indigènes; puis viennent les *aghas*, chefs des *kaïds* d'une réunion de tribus, et au sommet de la hiérarchie les *kalifas*, qui exercent une autorité politique et administrative, et qui disposent pour maintenir la tranquillité d'une troupe indigène soldée par la France. A côté du *kaïd*, il y a de plus, dans chaque *tribu*, un *kadi* qui rend la justice d'après la législation arabe et qui remplit en même temps les fonctions de notaire. Ces divers agens, qui reçoivent tous l'investiture de l'autorité française, touchent un traitement qui varie de 1,800 fr. à 12,000 fr. Malheureusement les habitudes de vénalité de la justice et de l'administration des Turcs ont laissé des traces qui ne sont point encore effacées, et parmi les chefs de *tribu* il en est qui cèdent volontiers à l'entraînement de cette tradition; mais les bureaux arabes, véritables intermédiaires entre la France et les indigènes, ont une connaissance si grande des mœurs du pays et de l'influence funeste exercée par la domination des Turcs, que tout garantit une surveillance active et sévère dans cette partie si importante de l'administration algérienne, et que tous les efforts sont faits dans l'intérêt de notre autorité et pour l'honneur de notre civilisation, afin de rendre la justice et l'administration indigènes plus honnêtes et plus sûres. Du reste, en ce qui touche la justice, les Arabes ont déjà compris et jugé entre eux-mêmes et la France, et ils savent aujourd'hui que, pour toutes les affaires, quelles

qu'elles soient, devant la juridiction civile ou la juridiction militaire, ils sont toujours assurés de trouver un examen consciencieux, un jugement équitable et une répression sévère.

Cette organisation simple et rationnelle des bureaux arabes a donné des résultats très satisfaisans; l'ordre a été de plus en plus garanti, et la rentrée des impôts est devenue plus facile. Ces impôts étaient d'abord perçus en nature; on levait un mouton sur cent, un bœuf sur trente, un chameau sur quarante, une mesure de blé et une mesure d'orge sur chaque étendue de terrain équivalant en moyenne à huit hectares. Plus tard, les prestations en nature furent remplacées par le paiement en argent. Le chiffre total des contributions payées par la population indigène s'est élevé en 1849 à la somme de 6,211,144 francs, et c'est là une preuve irrécusable de l'extension de notre domination.

En même temps que l'on s'occupe d'organiser administrativement les tribus, on travaille à ce que l'on peut appeler leur conquête morale, et, pour triompher encore de ce côté, le gouvernement a porté depuis deux ans une attention particulière sur l'organisation du culte et de l'instruction publique. Au moment de la prise de possession, il existait dans des locaux dépendans des mosquées des écoles qui rappellent nos premières écoles du moyen-âge, établies de la même manière près des églises et entretenues par des fondations pieuses. Ces écoles étaient de trois degrés : au premier, on enseignait les principes de la lecture, de l'écriture et les élémens de la religion; au second degré, on s'occupait de la grammaire et de l'explication du Koran; enfin le troisième degré comprenait toutes les vieilles sciences des Arabes : l'astronomie, l'histoire naturelle, la jurisprudence, la médecine, figuraient avec la théologie, l'arithmétique, l'histoire et les traditions religieuses. Cet enseignement, du reste très superficiel, était plutôt une affaire de programme qu'une réalité effective.

Quant à nous, ce qui nous importait d'abord, c'était de vulgariser dans la population musulmane la connaissance de notre langue, tout en laissant aux Arabes leurs études traditionnelles, et c'est dans cette pensée que les décrets des 14 juillet et 30 septembre 1850, décrets organisateurs de l'instruction publique dans toute l'étendue de la régence, ont constitué deux sortes d'enseignemens : l'un donné aux musulmans par leurs coreligionnaires, et l'autre donné par des Français. Cette organisation, parfaitement appropriée aux besoins de la situation présente, ne peut manquer d'exercer sur l'avenir la plus utile influence. L'enseignement primaire est très suivi, tant par les jeunes Arabes que par les enfans européens, et les cent sept écoles, tant communales que privées, qui existaient dans l'ancienne régence en 1850, étaient fréquentées à cette date par neuf mille six cent soixante-dix-neuf élèves, dont la conduite et les progrès étaient des plus satisfaisans. L'organisation du culte a suivi de près celle de l'instruction. Le décret de 1851 a fixé le traitement des *muphtis* et des *imans*, qui sont payés par le budget de l'état, et celui des prêtres de l'ordre inférieur, qui sont payés par les villes. On a bâti aux frais de l'état, et quelquefois aux frais des indigènes, un assez grand nombre de mosquées. Nous citerons, parmi celles que les Arabes ont construites ou réparées, les mosquées de Batna et de Philippeville, et surtout celle de Sidi-Okba, la plus cé-

lèbre de toute l'Algérie. Sidi-Okba, on le sait, fut le dernier conquérant arabe de l'Afrique septentrionale. Arrivé à l'Océan par le Maroc, il jeta sa lance dans la mer en disant qu'il avait conquis le monde; mais, attaqué à son retour, à quatre lieues à l'est de Biskara, par ces populations belliqueuses qui, à toutes les époques, ont supporté impatiemment la domination d'un maître, quel qu'il fût, il succomba dans une grande bataille, et, à la place même où il fut tué, on éleva l'édifice religieux qui porte son nom. En respectant ce monument, auquel se rattachent pour les Arabes des souvenirs de gloire, on a fait pour la paix et les progrès de notre domination autant et plus peut-être qu'on eût fait par la plus glorieuse campagne, et cette protection accordée par les vainqueurs à la foi des vaincus est, sans aucun doute, une des causes qui ont contribué à amortir les ressentimens de la défaite. La France, par son puissant esprit d'assimilation et sa tolérance, qui tient non-seulement au caractère même de la nation, mais encore à son génie unitaire, la France seule pouvait obtenir un pareil résultat; l'Espagne eût détruit les mosquées pour bâtir des églises; l'Angleterre eût bâti des temples sans s'inquiéter du culte des indigènes, et les missionnaires eussent donné la Bible pour prétexte à la propagande commerciale. Quant à nous, en accordant à tous les cultes une égale protection, en élevant en même temps des églises et des mosquées, nous avons montré que le fanatisme musulman n'avait plus de prétexte du moment où l'islamisme était rangé par les vainqueurs au nombre des cultes reconnus par l'état. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la partie intelligente de la population arabe a senti qu'entre les chrétiens et les musulmans la dissidence ne doit point inévitablement entraîner l'hostilité, et que, si les croyances et les mœurs sont différentes, les intérêts sont identiques. On peut même dire que les Africains se sont montrés beaucoup plus tolérans que quelques-uns des Européens leurs vainqueurs, car à la tribune comme dans les livres et les journaux on a souvent demandé pour l'Algérie l'organisation, par les missions, d'une vaste propagande religieuse, en criant contre l'athéisme de la tolérance; mais, fort heureusement pour le repos de la colonie et le sang de nos soldats, la question a toujours été écartée. Les prêtres, les membres des ordres religieux, qui sont aujourd'hui assez nombreux en Afrique, ont fait mieux que de tenter inutilement des conversions impossibles, car, dans la situation actuelle, on ne convertit pas les musulmans: ils ont su s'en faire aimer et respecter, et ils ont dignement servi la cause du christianisme par la propagande de la charité et du dévouement. Moins ardente de jour en jour dans sa haine religieuse, la portion éclairée de la population indigène a senti également qu'au point de vue du bien-être, de la sécurité, de la richesse même, l'occupation française lui offrait d'incontestables avantages. Le gouvernement s'est empressé de profiter de la disposition des esprits pour attacher les tribus à notre cause par la propriété; il s'adresse aux chefs des familles puissantes, leur donne des terrains, comme aux colons européens, à condition de bâtir des maisons et de cultiver des terres. Ce système de colonisation par les indigènes eux-mêmes a donné des résultats satisfaisans. Dans l'espace de trente mois, les Arabes, dans la seule province d'Alger, ont dépensé environ 2,528,000 fr. pour se créer des habitations permanentes; 1,030 maisons, dont quelques-

unes sont de véritables fermes, avec des bâtimens complets d'exploitation, ont été bâties dans la même province; ces constructions ont appelé au milieu des tribus un grand nombre d'ouvriers européens, qui tous ont été bien nourris, bien payés, et qui n'ont eu à souffrir aucune violence. Associés aujourd'hui, dans une certaine mesure, aux travaux de la colonisation, les Arabes se sont associés également à nos armes et à notre police. Outre les *goum*, qui forment temporairement et à titre d'auxiliaires le contingent des tribus soumises, l'armée d'Afrique compte dans des corps spéciaux environ six mille soldats indigènes d'une bravoure éprouvée, et qui ont donné dans maintes circonstances difficiles de grandes preuves d'intelligence et de dévouement. Les habitudes de la vie civilisée tendent de plus en plus d'ailleurs à pénétrer chez les Arabes. Un grand nombre d'indigènes font aujourd'hui constater leurs transactions chez les notaires. La tenue régulière des registres de l'état civil est organisée dans les tribus, et, dans la seule subdivision d'Oran, seize cents enfans ont été vaccinés dans l'espace de quelques mois.

On le voit : pour le soldat qui cherche la gloire, l'administrateur qui veut organiser, le prêtre qui se dévoue, le travailleur qui demande une terre féconde, l'Algérie offre un champ immense, et elle appelle en quelque sorte tous les dévouemens. Elle appelle aussi les hommes patiens, curieux, qu'attirent les mystères de l'histoire et l'inconnu du passé; car, sous sa couronne d'épis et d'oliviers comme sous les sables de ses plaines brûlantes ou les palmiers de ses oasis, elle cache les vestiges sans nombre de deux grandes civilisations, la civilisation punique et la civilisation romaine, et, de ce côté, l'Algérie a été féconde encore. Elle a ouvert pour l'histoire et l'archéologie des horizons nouveaux, et le cercle s'en est d'autant plus élargi qu'elle était restée jusqu'à ce jour inaccessible à la science. Nous avons aujourd'hui toute une école d'archéologie africaine, l'une punique, l'autre romaine, moitié civile, moitié militaire, comme l'administration elle-même, et qui s'est recrutée dans tous les rangs de l'armée, depuis le soldat jusqu'au général. Cette école, où chacun, à défaut d'une science toujours suffisante, a du moins fait preuve de zèle et même d'une sorte de passion, cette école, disons-nous, a obtenu déjà des résultats très importants. Grace aux explorations actives qui ont été faites sur tous les points, l'Afrique nous a donné dans ces derniers temps un assez grand nombre de monumens puniques, inscriptions ou figures, qui peuvent aider à pénétrer plus avant dans l'étude de la langue et de la symbolique carthaginoises, et qui sont d'autant plus précieuses, que, tout progrès de ce côté étant pour ainsi dire impossible à cause de l'extrême rareté des monumens, les érudits les plus pénétrants se trouvent réduits, faute de documens, aux conjectures. Les travaux de l'Allemand Génésius, les études de M. de Saulcy, les curieux débris recueillis par M. le commandant de La Mare et M. le docteur Judas, la découverte faite à Cherchell par M. Texier de la statue du dieu Aschmou, ont éclairé d'une lumière nouvelle cette partie ténébreuse de l'antiquité, et cette fois encore, comme en Égypte, la conquête a fait parler les sphinx. Cette langue punique que Rome avait respectée sur les ruines même de Carthage, cette langue dans laquelle saint Augustin annonçait aux fidèles du diocèse d'Hippone les vérités de l'Évangile, lettre morte pendant de longs siècles, laisse aujourd'hui, comme les hiéroglyphes, échapper ses mystères. Quant

aux débris romains, on peut dire qu'ils foisonnent, surtout dans la province de Constantine; camps de légions, postes militaires, arcs de triomphe, barrages, aqueducs, citernes, routes où la pierre durcie comme les molécules du fer laisse à peine pénétrer la pointe d'une épée, murs indestructibles comme ceux de Constantine, sur lesquels rebondissent les boulets impuissans; temples et tombeaux, tous les monumens de la guerre et de la paix, tous les témoignages de la grandeur et du néant de l'homme sont là réunis, les uns sous la terre, les autres debout et dessinant encore leur vive arête sur l'azur foncé du ciel. Ces ruines, on le sent à chaque page dans les livres de ceux qui les ont étudiées, ont produit sur les esprits une impression profonde. En même temps qu'elles semblaient dire aux Arabes que leurs aïeux avaient eu des maîtres venus comme nous d'une autre terre, elles disaient aussi aux nouveaux conquérans que Tacfarinas et Jugurtha n'étaient pas invincibles. Aussi l'émulation des recherches s'est-elle éveillée sur tous les points, en France comme en Afrique, dans l'armée comme dans les académies.

En même temps que le gouvernement organisait avec l'aide d'une commission académique une exploration scientifique de l'Algérie, on voyait se former à Paris une société française pour l'étude des antiquités de l'Afrique septentrionale. Au moment de l'expédition de Constantine, M. Dureau de La Malle, pour suppléer à l'insuffisance des renseignemens topographiques, dressait, à l'aide des historiens et des géographes de l'antiquité, la carte de la campagne qui allait s'ouvrir. M. Letronne indiquait, des salles de l'Institut, des villes ensevelies et oubliées à ceux qui partaient pour l'Afrique, et, d'après les dessins de M. Hardy, alors sergent du génie, il publiait son beau mémoire sur l'ancienne Thévesta, aujourd'hui Thebsa, cette ville dont l'Arabe Léon l'Africain, dans le XVI<sup>e</sup> siècle, comparait les ruines aux ruines les plus imposantes de Rome. En Afrique même, les recherches ont été pour ainsi dire incessantes: il suffit de rappeler les beaux travaux de M. Carette, qui a si bien fait marcher de front l'étude comparée de l'Afrique ancienne et moderne; les recherches de M. E. Pellissier, consul de France à Tunis; les importantes découvertes archéologiques de M. le commandant de La Mare, consignées dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*. Au milieu de cette invasion de la science, chacun s'est emparé d'une province, d'une ville ou d'une ruine. M. de Caussade, chef de bataillon au 13<sup>e</sup> léger, a donné en 1851 une curieuse *notice* sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger, en joignant à son texte une carte des routes, des villes et des postes fortifiés de cette même province sous la domination des empereurs. Ces routes, admirablement entendues sous le rapport de la défense et de la facilité des communications, embrassaient toute la province comme dans un cadre, en suivant d'un côté les pentes de l'Atlas, de l'autre les côtes. Entre ces deux lignes, à égale distance à peu près de la mer et des montagnes, c'est-à-dire au centre même du Tell, courait une autre route parallèle aux deux premières et reliée avec elles, de distance en distance, par des embranchemens qui coupaient le pays dans sa plus grande largeur. La carte de M. de Caussade fait parfaitement comprendre le système d'occupation des Romains, système à la fois audacieux et prudent, où tous les points stratégiques sont soigneusement gardés, où, tout en avançant à de grandes distances à travers de vastes solitudes et des pays inconnus, les com-



munications comme la retraite se trouvent toujours assurées par une ligne de postes établis dans les meilleures conditions de défense et de sécurité, où tout enfin semble prévu, y compris la défaite. MM. Azéma de Montgravier, de Blinière, Judas, Prévot, Tripier, Texier, ont publié sur les monumens romains et les monumens tumulaires du Sersou, les antiquités de Cherchell, d'Orléansville et sur une foule de points particuliers, des mémoires qui jettent un grand jour sur l'archéologie de l'Afrique et sur son histoire. Les notes qui ont servi à la rédaction de ces mémoires ont été prises la plupart pendant des expéditions militaires et entre deux combats, car l'archéologie en Afrique est la fille de la guerre; chaque nouvelle expédition a marqué pour elle un progrès nouveau : elle a figuré plus d'une fois dans les rapports des généraux, et nous indiquerons, entre autres, un bulletin du brave général Négrier à la suite d'une brillante expédition sur Thebsa, bulletin qui contient de cette ville antique une description remarquable, simple, large et sévère comme les ruines romaines elles-mêmes. Officiers et soldats, chacun a compris l'importance de ces recherches; aux travaux exécutés dans un intérêt public, on a fait par des fouilles archéologiques d'attachantes diversions. Le corps du génie a puissamment contribué à former sur divers points des collections d'antiquités, et l'un des régimens de la légion étrangère, grâce au zèle et aux lumières de son colonel, M. Carbuccia, est devenu un utile auxiliaire de la science, comme il a toujours été sur le champ de bataille le valeureux auxiliaire de la conquête. On peut même dire qu'il s'est établi une sorte de solidarité entre l'armée française et l'armée romaine, et la cérémonie militaire qui eut lieu le 4 mai 1849 auprès des ruines de Lambessa en offre la preuve. Ce jour-là, la division de Batna était rangée, sous les armes, autour d'un tombeau nouvellement restauré : ce tombeau, c'était celui de Titus Flavius Maximus, chef de la légion *troisième Augusta*. Les restes de Flavius, conservés dans l'urne même qui les avait recueillis il y a tant de siècles, furent déposés de nouveau dans la tombe, et nos soldats saluèrent par des feux de bataillon la dépouille du général romain. Ils avaient tant de fois, sur les cimes de l'Atlas ou sur les débris épars dans la plaine, rencontré ce nom de la *troisième Augusta*, que cette légion avait fini par être pour eux une troupe amie, qui avait versé son sang pour leur frayer la voie.

Les recherches récentes de l'un de nos archéologues et de nos épigraphistes les plus éminens, M. Léon Renier, chargé d'une mission scientifique en Algérie, ont ajouté d'un seul coup une masse considérable d'indications précieuses à celles que nous possédions déjà. Dans les ruines de Verecunda, de Thamugas, de Diana, de Sigus et de quelques autres localités, M. Renier a copié ou estampé lui-même 1,385 inscriptions inédites et jusqu'à ce jour inconnues, sans compter celles qui lui ont été communiquées par divers officiers, et principalement par M. le commandant de La Mare, ce qui porte à 3,085 le nombre total d'inscriptions qu'un premier voyage a révélées à M. Renier. Il n'est pas besoin de parler de l'importance historique des monumens lapidaires, chacun la connaît et l'apprécie; mais ici cette importance est plus grande encore, parce que les inscriptions dont nous parlons se rattachent à des questions qui sont restées fort obscures, et qu'elles jettent une vive lumière sur la constitution de l'armée romaine et l'organisation civile et militaire de

l'Afrique sous les empereurs. Elles complètent en même temps les notions insuffisantes qui nous étaient parvenues jusqu'à ce jour sur quelques événemens de l'histoire générale, tels que l'élévation à l'empire d'Élagabal, fils de l'un des légats de la légion *troisième Augusta*, et la proclamation des deux Gordiens d'Afrique. On y trouve enfin de précieuses indications sur les colonies, les municipes, les routes, la géographie, les mœurs, et des juges irrécusables en cette matière, MM. Hase et Lebas, ont dit avec raison que « la publication de ces documens fera plus avancer la science de l'épigraphie romaine que ne l'ont fait toutes les découvertes publiées depuis quinze ans. »

En donnant ici, à travers tant de détails divers, cet aperçu rapide sur quelques-uns des utiles travaux poursuivis dans l'Afrique française, nous aurions pu, comme on ne l'a fait que trop souvent, discuter les différens systèmes qui ont été suivis, et, après tant d'autres, apporter des avis ou des projets. En restant strictement dans les limites de la statistique et de l'histoire, nous avons donné des faits, et nous nous sommes attaché surtout à constater des résultats, parce que les résultats, quoi qu'on en ait dit, sont à la fois incontestables et glorieux, surtout lorsqu'au lieu de chercher dans un esprit mesquin de récrimination les fautes qui ont pu être commises, on s'attache de préférence aux difficultés qui ont été vaincues. Ces difficultés étaient immenses et multiples; en France, il fallait combattre ces préjugés traditionnels qui font regarder les colonies, même par des hommes éclairés, comme une charge pour la métropole; il fallait, chaque année, disputer crédit par crédit le budget de la conquête, et, en Afrique, disputer chaque jour pied à pied le sol aux Arabes. D'une part, on se croyait forcé de détruire pour soumettre; de l'autre, on devait créer pour coloniser. On avait devant soi un ennemi toujours menaçant et toujours insaisissable, un pays sans routes, dont la géographie était à peine connue, un peuple dont la langue était un mystère, et qu'on devait administrer sans le comprendre et sans en être compris. Tout était nouveau pour nous, même la guerre; il fallait tout à la fois combattre et organiser, et l'histoire peut dire aujourd'hui que la France a su faire l'un et l'autre. Il y a eu sans doute de nombreux tâtonnemens et de regrettables erreurs, mais du moins, dès l'origine, au lieu de s'entêter, comme il arrive trop souvent, dans un système absolu, on s'est soumis à l'expérience des faits, en reconnaissant avec raison qu'en économie sociale les faits sont les vérificateurs de la science, comme ils en sont les matériaux. Les secousses profondes qui ont ébranlé la France ont ralenti, mais sans les compromettre, les progrès de la colonisation, parce que depuis long-temps déjà il n'y a plus de partis quand il est question d'Alger. Il ne s'agit point ici pour nous d'une de ces colonies lointaines que la distance rend pour ainsi dire étrangères à la métropole; il s'agit d'une véritable annexion, et cette situation toute nouvelle dans l'histoire de nos possessions d'outre-mer est de tout point conforme au génie de la France. La destinée de l'Algérie est intimement liée désormais à la destinée de la France elle-même, et en comparant, d'une part, ce qu'elle a coûté, et, de l'autre, ce qu'elle promet et ce qu'elle peut donner, nous n'avons, après tant de sacrifices, à regretter qu'une chose, c'est le sang dont nous avons scellé la conquête. Il y a là un avenir immense, et ce qui retarde peut-être le progrès, c'est que l'Algérie n'est pas suffisam-

ment connue en Europe. Si des ouvrages du genre de celui qui nous a guidé dans cette étude étaient plus répandus, bien des hommes qui se sentent l'ardeur et la foi du travail ne manqueraient pas de se tourner vers l'Afrique et d'y porter une vigoureuse initiative. Par malheur, on ignore complètement en France quelles sont pour les émigrans les chances véritables de succès, quelles sont pour les capitaux les chances de placemens avantageux. On ignore même les conditions qu'il faut remplir pour obtenir un modeste coin de terre sur cette terre féconde qui n'attend que des habitans.

Le moyen le plus sûr de faire prospérer l'Afrique, c'est, nous le pensons, de la faire connaître, et c'est pour cela que nous souhaiterions vivement que des livres dans le genre du *Tableau*, réduits à des proportions usuelles et pratiques, fussent répandus dans toutes les communes de France. Peut-on prévoir en effet l'influence que la possession de l'Algérie peut exercer dans l'avenir sur la métropole? Si le rapprochement entre les deux peuples s'opère de plus en plus, comme on a tout lieu de l'espérer; si l'émigration européenne, un moment détournée par la fièvre de l'or et tentée désormais par les progrès de la colonisation, reprend, de jour en jour plus nombreuse, la route de l'ancienne régence, n'est-il point permis d'entrevoir dans l'avenir l'accession d'un peuple nouveau, le peuple gallo-arabe, s'ajoutant, comme un élément rajeuni, aux variétés de la race française? Peut-on deviner aujourd'hui ce que pourrait faire plus tard, pour la civilisation de l'Afrique, le génie contemplatif et religieux des Arabes, modifié, stimulé par le génie européen? Peut-on deviner même la réaction qu'exercerait sur la métropole le voisinage de cette seconde France, où se sont perpétuées avec l'islamisme les traditions de l'obéissance, et où, de notre temps même, se sont formés, parmi nos soldats africains, les représentans et les défenseurs les plus énergiques des principes d'ordre et d'autorité? Au point de vue des relations internationales, l'importance de l'Algérie n'est pas moins grande. Quand tous les états de la vieille Europe, bloqués par la paix dans leurs frontières, cherchent, aux extrémités du monde, des régions inconnues et des solitudes, comme pour abriter dans l'avenir leur décadence et leur misère, la France, à trois journées de route de ses côtes, a ouvert à l'activité de ses enfans une carrière infinie en étendue et en ressources; elle a pu, ce jour-là, sans manquer à sa gloire, sans compromettre sa grandeur, renoncer à la frontière du Rhin. Elle n'avait plus à réclamer la rive d'un fleuve; elle avait pris possession des deux rives d'une mer. Sa politique était changée : elle venait, sans ébranler l'équilibre européen, de doubler d'un seul coup son territoire, et désormais elle pouvait marcher librement vers les régions du soleil.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1852.

Avez-vous pu jamais observer de près un homme dont la vie aurait été long-temps affairée, absorbée par un certain genre d'occupations et d'habitudes, livrée à toute sorte de diversions actives, et qui se trouverait tout à coup jeté à l'improviste dans le repos par une crise, une révolution, une circonstance quelconque? — Le plus difficile pour cet homme étonné est de se rendre compte de sa situation nouvelle; il la sent plus encore qu'il n'en a une pleine connaissance. Il flotte entre les souvenirs de son activité de la veille, et le repos du présent. Combien de fois dans le jour ne se surprend-il pas mêlant ses habitudes du passé à son existence actuelle! Si c'était un avocat, il plaide encore involontairement en parlant; si c'était un orateur politique, il lui semble qu'il remue toujours le monde de sa parole, et il garde le geste du tribun; si c'était un employé, il prend le matin, sans s'en douter, le chemin de son bureau, et cependant il n'a plus ni prétoire, ni tribune, ni officine administrative à occuper : la réalité pour lui, c'est l'inaction, la suspension du mouvement qui l'entraînait; c'est le repos, le repos toujours si ardemment souhaité quand on ne l'a pas, et qui surprend, dont on est même quelquefois tenté de médire quand on l'a, comme pour laisser tous ses droits à l'éternelle contradiction de l'âme humaine!

N'est-ce point là un peu, à un point de vue plus général, l'image de notre situation avec ses surprises, ses élémens complexes et sa stagnation politique? Nous sommes passés, nous aussi, de l'action tumultueuse au calme profond. Combien d'habitudes interrompues! combien de choses mises en disponibilité, si l'on nous passe ce terme! Parmi toutes ces choses, s'il en est à l'abri desquelles la France a vécu non sans honneur, qui ont pu laisser des traces plus durables qu'elles-mêmes, il en est aussi, à coup sûr, dont il ne coûte guère à un pays de faire un entier abandon, pour peu qu'il y soit aidé. Par exem-

ple, on n'a point de peine à se désaccoutumer du spectacle quotidien des clubs, des processions patriotiques, des exhibitions factieuses. Avec un peu de bonne volonté, il n'est pas difficile, sauf à ne le point avouer peut-être, de se résigner à n'avoir plus chaque matin à interroger le sphinx révolutionnaire pour savoir ce qu'il lui plaira de faire de vous, de votre industrie, de votre travail, de votre fortune, de la paix de votre foyer. Aussi bien, tout cela n'était point l'activité saine et régulière; c'était la fièvre, et on accepte très bien d'être délivré de la fièvre. Seulement, l'accès furieux passé, il reste cette espèce de lassitude indéfinissable qui se traduit dans la vie d'un pays par l'absence d'un mouvement prononcé et organisé en dehors du cercle où agissent les pouvoirs publics.

Les événemens deviennent de plus en plus rares, ou passent inaperçus. Il semble que les incidens mêmes qui se produisent n'excitent aucun intérêt. Des élections vont avoir lieu dans peu de jours pour remplacer les députés au corps législatif démissionnaires pour refus de serment ou morts; les successeurs de M. le général Cavaignac et de M. Carnot notamment sont à élire à Paris : qui s'en occupe? Quel mouvement d'opinion se manifeste? C'est une sorte de stagnation en tout ce qui est purement politique, — stagnation que vient favoriser ou aggraver la saison elle-même, en achevant de disperser le reste de société que l'été a pu laisser parmi nous. Et de ce calme universel, du sein de ce pays las de se mouvoir et de se heurter à tout, quel est le seul mot qui s'échappe? C'est celui de stabilité, passant alternativement du pouvoir aux populations et des populations au pouvoir. Sans doute, parmi tous ceux qui se servent de ce mot et qui s'en servent depuis long-temps, chacun a sa manière de le comprendre et de l'interpréter; chacun a son système particulier de stabilité et sa recette infailible pour le réaliser en institutions politiques; le malheur en ceci, c'est que posséder trop de recettes peut équivaloir à n'en point avoir du tout. Il y a cependant une nature de stabilité sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est celle des principes immuables sur lesquels repose la vie sociale tout entière; il faut croire à ces principes d'une foi ardente, ne fût-ce que pour relever et ennoblir aux yeux des peuples les épreuves qu'ils subissent. Dans tous les cas, cette aspiration universelle est une significative réponse à ceux qui font de l'agitation permanente leur idéal politique. L'agitation permanente! C'est la route qui mène infailliblement au repos absolu. N'est-ce point là une histoire vieille comme le monde, vieille comme l'expérience humaine, et que chaque génération ne vient pas moins enrichir d'un nouveau témoignage d'orgueil et d'incurie?

On a vu déjà que les conseils-généraux, pour leur part, ont eu à se prononcer sur cette question de stabilité politique. Un seul paraît avoir exprimé la pensée que le pouvoir actuel était suffisamment fort pour garantir les libertés publiques, selon son langage. Un certain nombre ont fait simplement acte d'adhésion et de concours au gouvernement en applaudissant à son initiative contre l'anarchie. Soixante environ, dans une mesure différente, ont émis des vœux en faveur de la stabilité et de la consolidation du pouvoir, soit entre les mains du prince Louis-Napoléon, soit d'une manière générale. Dans ce dernier nombre sont compris ceux qui ont demandé le rétablissement de l'empire en termes formels. Sur ce point, au reste, la reproduction en quel-

que sorte officielle d'un article du *Morning-Post* de Londres en dit autant que l'on en peut souhaiter. Toutes les chances y sont pesées, toutes les éventualités prévues. L'une de ces éventualités est à noter : c'est qu'une transformation nouvelle du pouvoir en France serait sans doute un sujet de froissement pour quelques puissances, mais que la paix du continent ne serait point troublée tant que les traités sur lesquels repose la constitution actuelle de l'Europe seraient respectés. Nous n'avons point, cela se conçoit, le secret des chancelleries, mais nous tenons la chose pour fort probable. Quel intérêt, en effet, auraient les gouvernemens européens à rallumer des guerres de principes? N'ont-ils pas sur leur propre sol bien des difficultés à vaincre, bien des élémens en fermentation à contenir? Les révolutions de 1848 ont-elles donc laissé intacte leur liberté d'action, et seraient-ils sûrs de mener sur le champ de bataille des peuples bien unis et bien soumis à leur pensée? Et, de son côté, quel avantage trouverait la France, pour sa part, à aller au-devant de ces grandes et sanglantes collisions nationales? La modération, au contraire, ne peut-elle pas doubler l'autorité de sa parole et lui créer, dans des conditions pacifiques, un ascendant que la guerre rend souvent précaire, que la bonne politique seule assure et étend? La guerre a sans doute ses grandeurs et ses enivremens; elle peut souvent servir à la civilisation, témoin celle que nous continuons encore en Afrique; mais, entre puissances continentales, la paix n'offre-t-elle pas aujourd'hui comme une carrière nouvelle et une gloire d'un autre genre à poursuivre? N'y a-t-il pas pour les peuples européens une foule de problèmes à résoudre en commun, — problèmes de développement moral, d'amélioration pratique, de commerce, d'industrie, et jusqu'à cette terrible question du paupérisme, dont les gouvernemens du moins pourraient tempérer la gravité en s'entendant pour favoriser les émigrations et étendre au loin sur elles une commune protection? Voilà bien de quoi alimenter suffisamment l'activité publique. Quand même il serait possible aujourd'hui de renouveler les merveilles guerrières de l'empire, on ne voudrait pas les acheter au prix des mêmes déceptions. Ces frontières resserrées par les revers de la guerre, c'est aux travaux de la paix, à l'influence morale et à l'initiative intellectuelle, si nous le pouvons, de les élargir sans cesse et de les effacer, en quelque sorte. L'entreprise est assez sérieuse pour se passer du concours de M. Elihu Burrit, qui est récemment arrivé de Londres, tout effaré et muni d'innombrables adresses, pour empêcher d'en venir aux mains l'Angleterre et la France, sur le point d'être brouillées par les intempérances du *Times*. Qu'est-ce donc, direz-vous, que M. Elihu Burrit? C'est, à ce qu'il paraît, un débris héroïque du congrès de la paix. Le congrès de la paix, autre création de 1848 mise au rebut, et qui, durant ces années étranges, porta son existence ambulatoire de Paris à Francfort, de Francfort à Londres, pour fonder la concorde universelle et humanitaire, et pour régénérer l'éducation publique en empêchant les enfans de jouer au soldat, — comme le voulait M. Cobden! le congrès de la paix nous manque aujourd'hui; en retour, nous avons M. Elihu Burrit, qui en résume l'esprit et qui s'interpose courageusement comme un paratonnerre pour amortir les foudres du *Times*. Acte méritoire, après lequel il ne reste plus qu'à revenir aux choses sérieuses!

C'est aujourd'hui même que le prince-président commence son excursion

nouvelle dans une portion de la France. Il va parcourir le midi, de Lyon et de Marseille à Bordeaux. Le voyage du prince Louis-Napoléon n'est point sans doute totalement étranger à cette question de stabilité dont nous parlions, et qui, à vrai dire, domine toutes les autres. En dehors de cette question, où donc est la politique pour le moment? Elle est partout et nulle part. Ce n'est point dans les luttes oratoires, dans l'antagonisme des partis, dans le choc des opinions, dans les polémiques de la presse, qu'il faut l'aller chercher; elle est tout entière dans l'action journalière du gouvernement, dans les mesures administratives, dans les questions d'industrie, de commerce ou de finances, en un mot dans ces mille détails qui touchent au mouvement pratique, et qui reprennent le premier rang dans le silence des discussions générales et abstraites. Où est la politique aujourd'hui? Elle est dans l'inauguration de la banque de crédit foncier, qui vient de commencer ses opérations en se constituant définitivement à Paris, et dans la concession récente d'un privilège pour la construction d'un palais des beaux-arts et de l'industrie dans le grand carré des Champs-Élysées : palais destiné aux expositions annuelles, à toutes les fêtes civiles et militaires, aux spectacles grandioses qu'il plaira à l'imagination parisienne d'enfanter. La politique est dans l'institution d'un mont-de-piété à Alger, — secourable et triste bienfait de la civilisation! — et dans l'étude, prescrite par le ministre de la police, des moyens les plus propres pour détruire les bandits de la Corse, pour vaincre ce fléau du vagabondage criminel et meurtrier par le travail, par une sorte de prise de possession nouvelle du sol! Elle est encore et surtout dans les vœux contradictoires de divers conseils-généraux demandant, ceux-ci la liberté du commerce, ceux-là le maintien de la protection commerciale, ce qui est tout simple, chaque département commençant par consulter ses intérêts. Voulons-nous aller plus loin et étendre le regard hors de ce cercle officiel? La politique est peut-être aussi dans le discours prononcé un de ces derniers jours par M. Dupin devant le comice agricole de Clamecy. S'il ne parle plus en président de l'assemblée nationale ou en chef de-parquet de la cour de cassation, M. Dupin n'en reste pas moins un des types très originaux de notre temps, — type de bon sens net et pratique, aussi peu quintessencié que possible, et qui aime à s'aller retremper tous les ans dans les campagnes du Nivernais. M. Dupin a, dans son genre, quelque chose du langage familial de l'illustre maréchal Bugeaud; il rappelle aux populations qui l'écoutent leurs traditions de probité comme le meilleur antidote contre les séductions révolutionnaires; il atteint à une véritable éloquence quand il peint ces populations, au lendemain de la grêle, allant demander des prières à leur pasteur, comme si elles se sentaient coupables et justement frappées. M. Dupin plaide aussi pour les bois du Morvan, menacés de dépréciation par l'invasion des houilles belges, et voici la question de la liberté commerciale et de la protection qui trouve ici sa place encore. C'est ainsi que peut s'animer utilement la séance d'un simple comice agricole. On ne sait point assez quelle heureuse influence pourraient exercer ces réunions libres et locales. Ce qui manque malheureusement en France, c'est l'instinct de l'association appliquée aux choses pratiques; c'est ce qui fait que la vie politique est si instable et si peu sûre; elle n'a point de racines dans la réalité; elle ne s'appuie pas sur des intérêts volontairement groupés, accou-

ramés à se secourir, à s'éclairer et à se stimuler mutuellement. Ah! s'il s'agit d'étendre sur le pays des ramifications occultes, de former des centuries et des décuries, de tenir sans cesse en éveil des contingens d'insurrection, quel zèle, quelle intelligence des ressources de l'association ne déploie-t-on pas? Voilà pourquoi, dans les heures de crise, il ne reste plus en présence que ces terribles armées secrètes et le gouvernement, — seule barrière efficace, seul moyen de défense contre l'invasion de l'anarchie organisée.

Où est encore la politique aujourd'hui? demanderez-vous. Elle est dans cette publication volumineuse et récente de l'administration des douanes, où est exprimé en chiffres tout le mouvement commercial de la France en 1851. Les chiffres, sans doute, sont peu attrayans de leur nature; la statistique est peu romanesque, elle n'a point le charme des lectures qui enflamment l'imagination. Ces documens sont précieux cependant, ils constituent peut-être le premier livre où puisse s'instruire le véritable homme d'état qui veut fonder la politique sur l'observation des intérêts pratiques. On raconte de lord Bentinck, qui avait été toute sa vie un héros des courses et de l'élégance anglaise, que, lorsqu'il voulut, peu d'années avant sa mort, se lever comme le champion de la protection en face de Robert Peel, il commença par se livrer à une vaste enquête sur tous les intérêts agricoles et industriels, par épéucher les tarifs, accumuler les renseignemens, s'assimiler les résultats du commerce de son pays, et, ce travail obstinément poursuivi et accompli, l'homme du *turf*, transformé en *leader* des communes, savait plus que des chiffres : il connaissait les secrets ressorts de la puissante Angleterre. Lord Bentinck agissait en homme d'état anglais. Ouvrez aujourd'hui ces immenses et méthodiques tableaux du commerce : en réalité, à travers les chiffres, ce que vous découvrirez, c'est la vie même du pays se résumant en quelques questions précises. — Quelles ressources diminuent ou se développent? Quels intérêts sont en souffrance? Vers quel point du monde l'influence de la France tend-elle à s'agrandir? Quels sont les rapports exacts entre les événemens politiques et le mouvement commercial? Mettez le chiffre de ce déficit commercial de plus de 600 millions en regard de l'année 1848 : quel commentaire plus éloquent d'une révolution! On semblait récemment en Belgique montrer assez de dédain pour le traité de 1845 : or quels ont été les résultats de ce traité? Un accroissement de 46 pour 100 dans le commerce international de 1846 à 1851. Le mouvement d'échanges entre les deux pays est monté de 184 millions à 347. La Belgique est passée du cinquième rang au troisième dans nos relations; elle n'est primée que par l'Angleterre et les États-Unis, et dans cet accroissement elle a la part la plus grande (181 millions). L'Angleterre compte dans nos rapports commerciaux pour 463 millions, les États-Unis pour 366. Un des pays le plus en progrès peut-être dans ses relations avec nous, c'est le Brésil. Nos échanges avec le Brésil se sont élevés, entre 1846 et 1851, de 47 millions à 73. Avec toute l'Amérique du Sud, le commerce de la France est monté dans le même intervalle de 93 millions à 171. En somme, le chiffre général du commerce de la France en 1851 est de 2,787 millions, — 1,158 millions à l'importation, 1,629 à l'exportation. L'augmentation de notre commerce extérieur en 1851 a été de 82 millions seulement; elle avait été de 140 millions en 1850 et de 550 en 1849, et ce qu'il y a à remarquer, c'est



que la baisse a porté sur l'importation principalement. N'est-ce point le signe du ralentissement d'affaires qui se manifestait déjà en présence des perspectives de 1852? On ne saurait méconnaître, d'un autre côté, d'après les publications partielles faites depuis le commencement de l'année, que le chiffre de nos échanges tend singulièrement à s'accroître aujourd'hui. Que si on veut prendre une idée du développement du commerce de la France dans un intervalle assez long, on n'a qu'à jeter les yeux sur les résultats des deux ou trois dernières périodes quinquennales. En 1837, le commerce général de la France était de 1,566 millions; il était arrivé à 2 milliards en 1840; il est aujourd'hui, comme on l'a vu, de près de 3 milliards. Par malheur, le chiffre de notre mouvement maritime n'est point en rapport avec ce progrès; la part du pavillon de la France dans cet ensemble commercial n'est guère que de 41 pour 100. La proportion était même en décroissance, depuis 1830, avec un certain nombre de pays, tels que l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis. N'y a-t-il pas là un sérieux sujet d'attention pour notre commerce et pour le gouvernement, surtout en présence des progrès de la marine des autres nations? Il jaillit donc des lumières de plus d'un genre de ce grand tableau annuel du mouvement de nos échanges. La signification politique ne manque point à ce livre. Quand on pose aujourd'hui ces graves problèmes de la liberté commerciale ou de la protection, c'est cette publication à la main qu'on peut le mieux les résoudre, afin de ne point désertier le côté pratique des réformes de cette nature.

Ce que nous disons du commerce dans son rapport avec la politique, nous pourrions le dire aussi des finances indubitablement. Les finances sont encore de la politique, la plus grave peut-être et la plus délicate. Il n'est pas une opération financière, pas un mouvement du crédit qui n'ait une sérieuse portée, ou qui ne soit l'expression en chiffres de quelque chose de plus profond. Le mot de l'abbé Louis est toujours vrai : les bonnes finances sont filles de la bonne politique. — Le gouvernement a pris, depuis quelques jours, diverses mesures qui dénotent du moins de sa part une certaine assurance dans le maniement de ces grands intérêts. D'abord il vient de restituer à la Banque de France 25 millions; il avait rendu au même établissement une pareille somme au mois de juillet. Il se trouve aujourd'hui libéré du prêt de 50 millions fait à l'état par la Banque au mois de mars 1848. — Voilà donc un nouveau legs de cette néfaste année acquitté. Comment le gouvernement a-t-il opéré ce remboursement? Sans doute avec l'argent qui lui arrive de toutes parts sous les formes diverses de la dette flottante. Cette affluence de l'argent paraît être considérable, puisque, pour l'arrêter, M. le ministre des finances réduisait en même temps l'intérêt des bons du trésor. Cet intérêt se trouve aujourd'hui ainsi fixé : 4 et demi pour 100 par an pour les bons de quatre à cinq mois d'échéance; 2 pour 100 par an pour les bons de cinq à onze mois; 3 pour 100 pour les bons à un an. Cette abondance du numéraire est sans doute un signe de confiance envers l'état; mais n'est-ce point aussi l'indice de la timidité des capitaux à se jeter dans les grandes opérations de l'industrie et du commerce? Le gouvernement d'ailleurs, assure-t-on, serait dans l'intention d'aller plus loin qu'il n'est allé jusqu'ici dans la voie de réduction de l'intérêt de l'argent. Selon les bruits répandus, il se proposerait

de convertir toute la rente au taux uniforme de 3 pour 100. Le décret primitif de conversion du 5 pour 100 garantit, il est vrai, pour dix ans, l'intégrité du nouveau 4 et demi ; mais le gouvernement, en remettant aux porteurs leur titre renouvelé, leur délivrerait en même temps un coupon à part équivalent au surplus de l'intérêt qu'ils auraient touché pendant les dix années, et payable par semestre en vingt échéances. Il n'y aurait ainsi aucune différence pour le porteur, et la conversion serait dès ce moment consommée. On comprend, au surplus, que nous ne nous faisons point garans de ces bruits ; nous les citons parce qu'ils semblent être une des préoccupations du monde financier. Toutes ces mesures sont assurément hardies. Si elles avaient pour conséquence de faire refluer les capitaux vers l'agriculture, vers les travaux de l'industrie sérieuse, ce serait un grand et utile résultat ; ce serait contribuer singulièrement au développement naturel et progressif de la richesse nationale, en la fondant sur une base plus solide, sur le sol lui-même amélioré, transformé et fécondé.

Mouvement du commerce, mesures de finances, progrès agricole ou industriel, tout cela a sa place dans la vie du pays sans nul doute ; mais n'y a-t-il point autre chose encore ? N'y a-t-il point aussi un intérêt politique d'un caractère particulier, de l'ordre le plus élevé, là où intervient l'intelligence, là où s'agitent tous ces problèmes d'éducation publique qui ont traversé tant de phases depuis quelques années, et qui ont pris un tour si nouveau, si imprévu dans ces derniers temps ? La question des classiques anciens continue d'alimenter les discussions et les polémiques. Les livres et les manifestations se succèdent. Au fond, cependant, la question n'est-elle point jugée souverainement ? Elle est jugée à coup sûr au point de vue du goût, de l'esprit, du développement intellectuel, et elle l'est aussi au point de vue religieux lui-même : il n'en faudrait pour preuve que le sentiment si net et si formel que tant de membres éminens de l'épiscopat français ont eu l'occasion d'exprimer depuis trois mois. M<sup>r</sup> l'évêque de Chartres, malgré son grand âge, a retrouvé sa verdeur habituelle en faveur de l'antiquité classique. Récemment encore le cardinal-archevêque de Besançon se prononçait dans le même sens avec une très remarquable précision. Faut-il donc croire que tous ces prélats travaillent à leur insu à la restauration du paganisme ? Leur pensée est bien simple : à leurs yeux, la question des auteurs employés dans l'instruction publique s'efface devant la question même du maître qui enseigne ; l'intérêt supérieur qui réside dans l'éducation chrétienne de la jeunesse ne saurait être incompatible avec l'étude d'Homère et de Virgile, avec l'enseignement de ces langues immortelles, mères des nôtres, et c'est là justement ce que nous avons dit pour notre part. Au milieu des publications que ces polémiques ont fait naître, une des plus récentes et des plus distinguées est un écrit de M. l'abbé Charles Martin sur *l'Usage des auteurs profanes dans l'enseignement chrétien*. Le livre de M. l'abbé Martin, inspiré par l'esprit le plus éclairé et le plus sage, est la concluante réfutation de ceux de M. l'abbé Gaume ; il démontre ce qu'a de parfaitement révolutionnaire, au point de vue des traditions de l'église, le système qui tend à supprimer l'étude de l'antiquité dans l'enseignement. Chose étrange assurément, qu'on soit obligé de prouver que l'église, depuis son origine, ne travaille point à la destruction de son propre

dogme par la protection constante dont elle a entouré l'étude des lettres antiques! Il y a mieux : l'auteur du *Ver rongeur* n'a pas l'air de se douter qu'il défend une thèse soutenue par le protestantisme à sa naissance. Le protestantisme, lui, a commencé par condamner le culte de l'antiquité, tandis que l'église catholique l'entretenait et le propageait, ce dont il faut lui faire honneur, comme de tout ce qu'elle a fait dans l'intérêt des lettres et du progrès intellectuel. Au fond, qu'on nous permette d'ailleurs une dernière observation : plus nous suivons cette discussion, plus elle nous paraît changer de face. La plume la plus habile au service de cette cause ne nous semble guère s'employer qu'à couvrir avec talent une retraite véritable. Il ne s'agit plus aujourd'hui de supprimer l'étude des classiques anciens. Qui donc, ajoutet-on, a pu avoir cette pensée? — Qui, demanderez-vous? Mais c'est l'inaugurateur même de ces polémiques, M. l'abbé Gaume. Ses livres n'ont point de sens, ou ils ont cette signification. S'agissait-il de dire simplement, comme tout le monde, qu'une pensée morale, chrétienne, doit être le ressort de l'éducation publique? En vérité, nous demanderions alors à quoi bon tant de bruit et tant d'éloquence pour démontrer la supériorité du latin du moyen-âge sur le latin de Virgile et de Cicéron?

De ces étranges polémiques, il faut bien cependant qu'il résulte quelques enseignemens. Le premier de tous, à coup sûr, c'est le danger des thèses absolues quand il s'agit de résoudre des questions d'une nature si complexe. Le second, c'est que malgré tout, sans qu'on puisse l'imputer à l'étude des auteurs anciens plus qu'à autre chose, il existe un mal réel auquel il faut trouver le remède. Il règne depuis longues années une véritable débilitation morale qui est allée en croissant et s'est manifestée sous des traits particulièrement saisissans dans la jeunesse. — Ce mal de la jeunesse contemporaine, voulez-vous le voir décrit d'une plume vive, spirituelle et mordante? Lisez un morceau écrit par M. Töpffer en 1834, sous le titre *des Adolescens de notre époque envisagés comme gros d'avenir*. M. Töpffer peint les faiblesses, les impuissances, les ambitions, les ridicules de ces générations hâtives; ces générations, il les représente sous la forme d'un jeune arbre frêle et maladif, qui croît dans un terrain desséché, où il y avait autrefois des eaux vives et où il n'y en a plus. Ces eaux vives, c'étaient les croyances, les principes, les opinions traditionnelles, les sentimens généreux et enthousiastes. Quel sera le moyen de faire de nouveau jaillir cette source tarie? Etrange idée de prétendre le trouver dans la suppression de l'enseignement d'Homère ou de Virgile! Dans ce volume de *Mélanges* qui vient de paraître et où est ce fragment *des Adolescens de notre époque*, il y a quelques autres chapitres pleins d'ironie humoristique, de vérité et de paradoxe : par exemple, les fragmens sur *le progrès dans ses rapports avec le petit bourgeois et avec les maîtres d'école*, sur *le moine Planude et la mauvaise presse considérée comme excellente*, sur *Joseph Homo et quelques fabricans de drames modernes*. Mais par quelle bizarrerie ce volume va-t-il finir par des pensées de sectaire et des boutades contre la théologie où se fait sentir l'humeur protestante? En pleines pages humoristiques, nous retrouvons quelque chose des querelles de Bossuet et de Jurieu. Et, à vrai dire, serait-il bien utile, même sous une forme sérieuse, de réveiller ces querelles? Il n'y a qu'un moyen de rendre à ces controverses religieuses leur intérêt :

c'est de les rajeunir en les proportionnant aux conditions nouvelles de notre temps. M. Auguste Nicolas l'essaie aujourd'hui dans un livre sur le *Protestantisme*. M. Nicolas, on s'en souvient peut-être, est l'auteur d'un ouvrage d'apologétique chrétienne, — les *Études sur le Christianisme*, — dont une habile plume a parlé près de nous. Autant qu'on en puisse juger, c'est un esprit honnête, convaincu, savant d'ailleurs dans les matières qu'il traite; peut-être seulement manque-t-il à son livre un certain art de composition et une certaine sobriété qui rend la controverse plus nette et plus saisissante. L'origine de ce travail nouveau se rattache à une publication de M. Guizot, où l'historien reprenait la pensée de Bossuet et de Leibnitz, tendant à établir une sorte de concordat entre le catholicisme et le protestantisme, ou plutôt à réunir les deux églises; en un mot, M. Guizot proposait la *fusion* religieuse. M. Auguste Nicolas n'a point de peine à démontrer que la fusion religieuse a au moins autant de chances que la fusion politique, ce qui n'est pas dire beaucoup. Au fond, en pareil cas, ce mot de fusion ne peut signifier autre chose que soumission. Entre l'autorité et la liberté en matière religieuse, quelle conciliation est possible? Qu'on le remarque bien : le principe du libre examen en matière religieuse une fois posé, rien n'est plus difficile que de s'arrêter, et, si on s'arrête sans revenir simplement à l'autorité, on risque de n'être plus que sceptique, sauf à faire de ce scepticisme un piédestal du haut duquel on propose aux deux principes contraires de se tendre la main. C'est le principe du libre examen que M. Auguste Nicolas prend dans le protestantisme pour en déduire ce qu'il nomme le *philosophisme*, le panthéisme de l'Allemagne et le socialisme contemporain. Or il s'élève ici une objection grave que l'auteur ne s'est point posée : voici un peuple essentiellement protestant, le peuple anglais, qui est en même temps le plus anti-socialiste du monde. Peut-être une telle question eût-elle soulevé plus d'intérêt qu'une discussion purement dogmatique. Cela peut prouver tout au moins que le socialisme ne vient pas d'une source unique : il vient d'un peu partout, parce qu'il est le résumé de toutes les passions, de tous les mauvais instincts, de toutes les convoitises qui fermentent dans la nature humaine à toutes les époques et sous l'empire de tous les dogmes religieux. Ce sont là, dans tous les cas, de graves problèmes qui font oublier un moment l'intérêt de choses plus littéraires.

Où en est cependant ce domaine des choses littéraires? quels symptômes s'y révèlent? quelle impulsion se fait sentir? quelle œuvre nouvelle apparaît dans la poésie, dans l'histoire, dans le roman, au théâtre? En fait de littérature dramatique, le seul produit récent est un petit drame de M<sup>me</sup> Sand que nous pourrions appeler un vaudeville, ou un vaudeville que nous pourrions appeler un drame. Drame ou vaudeville, c'est *le Démon du Foyer*. M<sup>me</sup> Sand, à ce qu'il semble, a élu domicile dans ce petit et gracieux théâtre du Gymnase où elle ne réussit pas toujours. Si on se souvient de tout ce que l'auteur a écrit sur la vie des artistes, des peintures qu'il en a faites, des types que son imagination a créés, on connaît à peu près *le Démon du foyer*. Un certain reflet de toute cette poésie des anciens récits de M<sup>me</sup> Sand se retrouve ici; on y peut saluer ses souvenirs et ses connaissances; seulement c'est en toute proportion avec la scène; action, caractères, passions, détails poétiques sont en harmonie avec le théâtre. Mais quoi! *le Démon du foyer* n'a-t-il pas failli sou-

lever une émeute, — émeute littéraire, bien entendu, faute d'autre, émeute du feuilleton qui aura été provoquée par quelque mot imprudent ! C'en est fait, la guerre est déclarée, et nous sommes menacés encore d'une tempête dans un verre d'eau. Maintenant, est-ce donc là aujourd'hui toute la nouveauté ? Ce serait pourtant bien le moment pour l'intelligence, pour la littérature, de se remettre à l'œuvre, de reprendre quelque vigueur, de se relever par un courageux effort. La politique ne lui dispute plus l'attention; les discussions parlementaires n'étouffent plus sa voix; le drame de la rue ne fait plus pâlir le drame du théâtre. La presse peut donner asile aux œuvres sérieuses et méditées; l'instant est opportun. Or, voici tout ce que nous pouvons trouver pour rendre à la France le charme de ses plaisirs intellectuels : une course au clocher du bon marché et un regain du roman-feuilleton ! M. Alexandre Dumas va découvrir les catacombes de Rome ! Et nous disons que nous sommes un peuple lettré ! Nous le sommes bien en effet; nous avons mis de la littérature un peu partout, même dans notre politique; seulement nous l'y avons laissée; elle est là sous les décombres : comment, là travers ces ruines intellectuelles amoncelées, se dégagera la fleur nouvelle de l'inspiration rajeunie ?

Quand nous montrons cette stagnation en politique, en littérature, parmi nous, il n'y a rien là qui soit particulier à la France. Étendez votre regard, franchissez les frontières, partout les mêmes symptômes éclatent : la passion des peuples s'émousse, les gouvernements retrouvent leur ascendant. Nul événement grave ne vient troubler cette uniformité. Les grandes questions du moins semblent épuisées; et là même où les passions révolutionnaires sont loin d'être éteintes, elles sentent peser sur elles le poids d'une compression dont on peut secrètement gémir parfois, dont on ne songe point à médire. L'Europe se ressent donc aussi dans sa vie politique des agitations qu'elle a eu à traverser, et la saison n'est point faite pour réveiller l'animation et multiplier les incidens. Il y a plus de bruits et de rumeurs que d'événemens, plus d'échanges de courriers et de notes diplomatiques que de grandes péripéties. En Belgique, après la solution des difficultés soulevées par la négociation des récents arrangemens commerciaux, il restait à dénouer la crise ministérielle. Elle n'est point dénouée encore aujourd'hui. Il se passe même à cette occasion une scène assez étrange vraiment. On a vu quel rôle singulier s'est attribué M. Frère-Orban dans toute cette affaire; il s'est tenu à l'écart des négociations avec la France et les a même blâmées. La démission qu'il avait donnée, il n'entend point la retirer, et alors la chose vous semblerait bien facile sans doute. Mais c'est ici que commence la complication bizarre : M. Frère-Orban n'entend pas davantage que ses collègues retirent leur démission, s'ils en ont envie; il prétend leur imposer la retraite, à quoi plus d'un n'est pas prêt à souscrire de bonne grace, surtout après le très sérieux résultat obtenu par la convention de commerce avec la France. Au reste, de quelque manière que se dénoue cette crise, il ne semble guère probable qu'un ministère se constitue dans des conditions définitives et assurées avant que l'esprit des chambres nouvelles se soit manifesté sur quelques-uns des points les plus importants de la politique actuelle.

La Belgique a eu la bonne fortune d'échapper aux tourmentes récentes de l'Europe, et n'a point trop à en supporter les conséquences. Il n'en est pas

de même de l'Italie : d'un bout de la péninsule à l'autre, c'est aujourd'hui un mélange de silence et d'abattement où on sent bien des impossibilités secrètes. Rien ne s'y fait, rien n'y aboutit; l'anarchie est tenue l'épée à la gorge, et la paix véritable, l'ordre politique semble ne point faire de progrès. Les influences révolutionnaires sont là encore présentes, agissant sur les populations par la terreur ou par la séduction. Les émissaires de M. Mazzini échappent à toute surveillance et vont placer l'emprunt, le fameux emprunt que vous savez, destiné à suffire aux opérations de la démagogie. Rien n'est plus curieux que de voir cette démagogie dictant ses lois et ses décrets dans l'ombre, et renouvelant la carte politique de l'Italie. Quant aux événemens qui se passent autour d'elle, que lui importe? Elle décrète solennellement la réunion de la Toscane et des États Romains comme en pleine année 1848, et cela par un bulletin de l'*Association nationale italienne* du 20 août 1852! « Cette année est solennelle, dit le décret sous le n° 108; elle fortifie ceux qui aiment et désirent l'unité républicaine, elle dissipe plus que jamais les illusions des fédéralistes, elle frappe au cœur les partisans des monarchies constitutionnelles et tombe comme un poids mortel sur les tyrans... » Voilà donc l'union des États Romains et de la Toscane bel et bien accomplie *moralement*, comme le dit avec la confiance du triumvir l'*Italia e Popolo*; voilà quels rêves humanitaires font ces Épiménides désastreux! Et pendant ce temps la réalité suit son cours. Ces folies vont faire des victimes, et se paient de la vie ou de la liberté de quelques malheureux. Dans la Lombardie, les condamnations rigoureuses se succèdent, et ne sont tempérées que par la prudence du maréchal Radetzki. En Toscane, les suites de la révolution de 1848 se déroulent aussi : Guerrazzi passe devant une cour de justice après trois ans de captivité. On peut se souvenir des procès de même nature jugés à Naples. Dans les États Romains, la paix n'est maintenue que par la présence de nos troupes. Le bruit s'est répandu un moment de la prochaine évacuation des états pontificaux par l'armée française : ce bruit a été démenti par le *Moniteur*, et ce qui le dément encore plus, c'est la nature des choses, c'est la situation de Rome. Le général de Cotte, envoyé en Italie, et qui a toutes sortes de titres pour exercer utilement un commandement à Rome, a sans doute pour mission d'observer cette situation. Les forces françaises venant à manquer, il est fort à craindre que la révolution ne se déchaînât de nouveau. A cela, vous répondez que l'armée autrichienne serait là, et c'est justement pourquoi l'armée de la France n'évacuera pas le territoire pontifical de si tôt. Nous ne croyons pas que le gouvernement romain s'y méprenne, et soit nullement disposé à réclamer cette évacuation. Il y a cependant pour lui, dans le rétablissement d'une paix solide à Rome, un grand rôle à remplir : ce rôle réside dans l'initiative de toutes les mesures justes, des améliorations pratiques, des réformes qui ne touchent point à la constitution même de l'église. Et, dans tous les cas, n'est-ce point un triste spectacle que cette stérilité dont la révolution est venue frapper les intentions généreuses de ce grand et doux pontife qui semblait ouvrir à son avènement une ère nouvelle pour Rome et pour l'Italie entière?

Tournez-vous vos regards vers l'autre péninsule méridionale, vers l'Espagne et le Portugal? Ici la vie politique revêt un autre caractère. L'Espagne

continue de s'absorber dans les travaux matériels : chaque jour voit se produire quelque concession nouvelle de chemins de fer, et le gouvernement s'occupe en même temps d'une question grave, qui n'est autre que la suppression de la régie des tabacs et des sels. Dans le royaume voisin, c'est différent; le Portugal, lui aussi, a à se débattre dans une de ces situations fausses que créent les révolutions. Le maréchal Saldanha, on le sait, est arrivé l'an dernier au pouvoir par une insurrection militaire principalement dirigée contre le comte de Thomar, — et où il s'est aidé du concours du parti exalté, des septembristes. Le difficile pour lui maintenant est de se défaire des septembristes, et de chercher dans le parti conservateur une force qui ne tourne pas au profit du comte de Thomar. Le vieux maréchal est là, occupé à résoudre des problèmes d'équilibre qui nous semblent au-dessus de ses habitudes et de ses facultés constitutionnelles. De là une série de mouvemens contradictoires; de là aussi la crise ministérielle qui vient d'avoir lieu à Lisbonne, et qui a évincé du cabinet portugais l'élément libéral, représenté par le ministre des affaires étrangères, M. Almeida-Garrett, et le ministre de la justice, M. Seabra. Cette cause nous semble beaucoup plus vraie que l'histoire d'un traité secret avec la France. Dès-lors un rapprochement devenait donc possible avec le parti conservateur, et ce rapprochement était d'autant plus nécessaire avant le renouvellement des cortès récemment dissoutes. Des négociations paraissent avoir été suivies; elles n'ont point eu de résultat, puisque le comte de Thomar vient de publier une sorte de manifeste où il engage ses partisans à s'abstenir dans le mouvement électoral qui devra avoir lieu prochainement. Que fera Saldanha? Sur quelle force peut-il compter, n'ayant plus l'appui des septembristes, qui le déclarent traître, lui et ses collègues, et n'ayant pas celui du parti conservateur, dont le comte de Thomar est l'organe? Il fera sans doute comme il a fait jusqu'ici : il gouvernera en se souciant peu des chambres, autorisant par décrets la perception de l'impôt, faisant de sa propre autorité ce qu'il appelle des *choses utiles*, et amenant probablement aussi le Portugal au bord d'une révolution nouvelle. Au milieu de ces crises confuses, ce qu'il y a de plus significatif, c'est l'apparition de l'escadre anglaise dans les eaux du Tage. L'Angleterre ne perd point de vue le Portugal, et au moment voulu sa flotte apparaît pour attendre les événemens et les faire tourner à son profit.

La grande préoccupation de l'Allemagne est toujours la question du Zollverein. Il est d'usage au-delà du Rhin de raisonner beaucoup avant de rien résoudre. Les affaires ne seraient point tenues pour bien faites, si l'on n'avait employé, à les élaborer, toutes les ressources de la dialectique. Il y a eu le 7 de ce mois juste une année que la Prusse a conclu avec le Hanovre la convention qui a déterminé la crise présente. Plusieurs congrès ont débattu, à Vienne, à Darmstadt, à Berlin, la question de savoir si l'ancienne union douanière serait modifiée d'après les vues de la Prusse ou d'après celles de l'Autriche. Le débat cependant n'est point encore épuisé; c'est à peine si l'on peut dire qu'il ait fait quelques pas. Tous les raffinemens de la logique ont été, disons-nous, employés tour à tour par les deux intérêts qui sont aux prises. Ainsi, dès l'origine, la Prusse déclare qu'elle vise à se rapprocher le plus possible du but des divers états allemands, c'est-à-dire d'une union douanière de tous les pays

de la confédération. Oui, la Prusse l'a dit dès cette époque, elle ne s'en défend point : elle veut se rapprocher du but autant que possible; mais entendons-nous. Dieu la garde de vouloir y atteindre! C'est là, au contraire, par-dessus tout ce qu'elle ne veut point, car l'union de tous les états fédérés sous un même régime douanier, ce ne serait pas moins que l'abdication commerciale du cabinet de Berlin faisant suite à son abdication politique de 1850. L'Autriche n'est point en reste avec sa rivale dans cette lutte de demi-mots, de sous-entendus, de réserves de toute nature. Écoutez le cabinet de Vienne : il n'a point la pensée de disputer à la Prusse la direction commerciale de l'Allemagne. Quoique présidant la diète germanique en vertu d'un privilège fédéral et plus forte à elle seule que tous les états de la confédération ensemble, l'Autriche n'aspirerait point à partager avec la Prusse la présidence de l'union douanière en s'y incorporant. Elle le promet. D'ailleurs, demande-t-elle une union immédiate? Non, mais un simple traité de commerce qui mette le Zollverein en mesure d'apprécier ce qu'il peut gagner en s'annexant l'Autriche, sauf à conclure une union définitive après quelques années d'expérience. Seulement le cabinet de Vienne entend que le principe de cette union soit dès maintenant introduit parmi les stipulations fondamentales du nouveau Zollverein prussien. Chacun de ces points a donné lieu de part et d'autre aux notes les plus savantes, aux contre-notes, aux *offices* les plus ingénieux, à des protocoles, à des ultimatums répétés, en un mot à tous les moyens d'action dont la diplomatie dispose! A vrai dire, la Prusse, dont la cause semblait compromise il y a six mois, a gagné depuis quelque terrain. L'Autriche ne soutient plus sa thèse avec une vigueur aussi entière; elle ne reçoit plus les mêmes encouragemens de la part des états du midi, ses alliés d'abord intrépides et aujourd'hui chancelans. La Prusse consent bien à promettre de négocier un traité avec l'Autriche, quand le Zollverein aura été reconstitué; mais elle ne veut contracter aucun engagement précis de nature à gêner les résolutions qu'elle pourra prendre dans l'avenir. Cette fermeté de la Prusse a causé d'autant plus d'effet, que l'on n'y était plus habitué en Allemagne. L'attitude agressive des états du midi venait surtout de l'opinion qu'ils avaient de sa faiblesse. Ils ont reculé devant la menace d'une dissolution du Zollverein, et ils tendent de plus en plus à se rapprocher du cabinet de Berlin, s'il le faut, pour sauvegarder cette institution, éprouvée par tant de services rendus au commerce allemand. Au fond, nous l'avons dit dès l'origine, il s'agit ici beaucoup moins pour la Prusse et pour l'Autriche d'une rivalité commerciale que d'une question d'influence politique. Aux yeux de l'Autriche, le Zollverein, c'est l'union restreinte réalisée dans l'ordre matériel et toujours près de s'accomplir dans l'ordre politique; c'est l'empire tenu commercialement en dehors de la confédération et menacé de s'en voir banni politiquement, comme il a failli l'être en 1848.

La Russie s'est tracé, en présence de cette phase nouvelle de la crise fédérale de l'Allemagne, une ligne de conduite qu'il est bon de noter. En 1850, au plus fort de la rivalité des deux grandes puissances germaniques, le tsar a été plusieurs fois consulté à Varsovie par les princes de la famille prussienne, par l'empereur d'Autriche en personne et par les ministres des deux cours; il n'a point refusé ses avis; il a parlé, il a été écouté, et en définitive



les conseils pacifiques qu'il a donnés, dans la préoccupation d'éviter tout ébranlement européen, ont été suivis. Depuis lors, il a échangé de nouvelles politesses avec son beau-frère Frédéric-Guillaume et avec l'empereur d'Autriche; enfin il est venu lui-même, au mois de mai 1852, en Autriche et en Prusse, exposer à ses alliés sa manière de voir sur la situation faite à l'Europe par les événemens de décembre et leur donner le mot d'ordre dans la perspective d'éventualités qui remettraient en question les traités de 1815. Sans nul doute, au moment des combinaisons chimériques de la Prusse en 1850, les préférences de la Russie étaient pour la politique de l'Autriche, et aujourd'hui encore le cabinet russe n'est point hostile à celui de Vienne. Cependant le tsar n'a plus les mêmes raisons de se défier de la Prusse. Depuis la convention d'Olmütz, le cabinet de Berlin, suivant l'expression de M. de Manteuffel, a rompu avec la révolution au dedans et au dehors; c'est sur son initiative que la diète de Francfort a été rétablie, et que la révolution a reçu le coup de grace en Allemagne. Le tsar a été touché de ce changement de politique; aussi a-t-il refusé de servir plus long-temps le ressentiment de l'Autriche envers la Prusse. Cette attitude de l'empereur de Russie paraîtra plus remarquable encore, si l'on se rappelle que le comte de Nesselrode, l'un des principaux auteurs de l'intervention armée en Hongrie, le représentant de la politique allemande dans le cabinet russe, manifestait des tendances prononcées en faveur de l'Autriche. M. de Manteuffel a eu gain de cause. Le tsar a fait répondre à la diplomatie autrichienne qu'il ignorait la question du Zollverein et qu'il n'avait aucune envie de l'étudier, laissant voir d'ailleurs qu'à son avis l'Autriche pouvait commercialement se suffire à elle-même, et que ses intérêts ne lui commandaient point impérieusement de s'incorporer au Zollverein.

La Russie, on le voit, ne cesse point de jouer en Allemagne un rôle de médiateur auquel les gouvernemens germaniques semblent eux-mêmes la convier. Il y a quelques mois seulement que l'empereur Nicolas a passé en revue les troupes de l'Autriche et celles de la Prusse, et déjà l'on renouvelle en Hongrie de grandes manœuvres auxquelles le tsar se fait officiellement représenter. Il y a long-temps que les souverains du Nord n'ont donné autant de fêtes militaires qu'en cette année pacifique et calme. On dirait en vérité qu'ils n'ont d'autre préoccupation que de compter leurs soldats. Ces démonstrations, qui se répètent si fréquemment aujourd'hui en Prusse et en Autriche, et auxquelles le tsar semble donner l'impulsion, ne nous inquiètent point pour l'avenir. Les fêtes militaires de l'Allemagne répondent aux fêtes militaires de la France. C'est la seule guerre que l'on soit, de part et d'autre, disposé à se faire, nous le croyons : guerre inoffensive qui entretient dans chaque pays le sentiment de sa force, et qui ne fait verser de larmes à personne. Les grandes puissances de l'Europe ne sont plus aujourd'hui en état d'hostilité qu'avec quelques populations barbares de l'Afrique et de l'Asie. Pendant que la France échange encore de temps à autre quelques coups de fusil avec les Arabes, et que l'Angleterre reste aux prises, d'un côté avec les Cafres, de l'autre avec les Birmans, la Russie poursuit sa lutte sans trêve contre les populations de la Circassie. Les renseignemens qui pourraient jeter quelque lumière sur la situation de l'armée russe dans le Caucase sont rares

et viennent pour la plupart de la même source. Trop succincts généralement pour satisfaire la curiosité, ils ont aussi l'inconvénient de ne point être faciles à contrôler : c'est à peine si l'on peut suivre les opérations qu'ils rapportent dans ce labyrinthe de montagnes imparfaitement décrites par les géographes. Cette guerre est soumise à des vicissitudes qui, en plus d'une occasion, rappellent nos campagnes d'Afrique, avant que les grands foyers de résistance eussent été détruits, et les principaux chefs des populations arabes mis hors de combat ou saisis. Aujourd'hui, des tribus pressées par la nécessité se rendent avec toute l'apparence de la sincérité; demain, elles profiteront de la première occasion qui leur sera offerte pour reprendre les armes. A la fin de la campagne d'été, l'année dernière, un des lieutenans de Schamyl avait fait ainsi sa soumission. On a pu reconnaître depuis qu'il n'avait voulu qu'étudier de plus près la force des Russes, et il a été tué dans une tentative d'évasion. Cette année néanmoins, la campagne d'été a commencé du côté des Russes par quelques succès importans. Bien que les Circassiens aient, comme dans la plupart des cas, pris l'offensive, ils ont été vivement repoussés. Les Russes les ont poursuivis et ont pénétré dans un certain nombre de villages, qu'ils ont rasés ou incendiés. Quelquefois, dans ces rencontres, les Circassiens défendent avec opiniâtreté et pied à pied leurs positions; plus souvent, lorsqu'ils ne se sentent point en forces, ils se dispersent pour se rallier et tomber ensuite à l'improviste sur d'autres points. La topographie du Caucase se prête admirablement aux surprises : c'est la principale ressource des Circassiens. On conçoit qu'avec un pareil système ils puissent encore prolonger la lutte; mais comment admettre que l'issue tourne en leur faveur?

Le Mexique n'avait-il donc pas assez d'éléments de dissolution? Battu en brèche de toutes parts par les Américains du Nord, tenu en échec par les soulèvemens des Indiens, il faut qu'une insurrection nouvelle vienne aujourd'hui aggraver encore sa triste situation. Cette tentative de révolution d'un genre particulier n'est du reste qu'un des mille symptômes de cette impossibilité de vivre qui semble travailler cette malheureuse république. Cette fois ce sont les mesures vexatoires, les taxes onéreuses qui ont provoqué le mouvement dans un des états mexicains, à Mazatlan, et ce qui le rend plus grave, c'est que des sujets de divers pays, de la France surtout, ont eu à souffrir des odieux traitemens des autorités mexicaines elles-mêmes. La dernière législature de l'état de Mazatlan a voté des taxes personnelles exorbitantes, à ce qu'il paraît; la population s'est émue naturellement et a multiplié les protestations et les manifestations. Des Français, également atteints par ces taxes, ont déposé leurs réclamations entre les mains de notre vice-consul à Mazatlan. Jusque-là, rien ne dépassait la limite légale, lorsque le gouverneur a redoublé de rigueur dans la perception de l'impôt, a employé la force militaire et a fait emprisonner par surprise un certain nombre de réclamans, parmi lesquels étaient le consul espagnol lui-même et un Français. Sur le refus de ces derniers de payer une amende de 20 ou 23,000 fr., leurs maisons et leurs propriétés étaient pillées. Ce n'est que sur les insistances énergiques du vice-consul de France et des agens consulaires des autres pays, qu'ils ont fini par être mis en liberté, encore en recevant l'ordre de quitter l'état de Mazatlan. C'est sous l'impression de ces faits que la po-

pulation s'est soulevée. Le 12 juillet le gouverneur devait partir, le 11 il était attaqué dans le palais du gouvernement; une partie des troupes se joignait à la population, et, après un combat sanglant, l'insurrection restait maîtresse de la ville, que le gouverneur était obligé de quitter en capitulant devant l'émeute. Depuis, l'insurrection semble s'être propagée et s'être emparée de la ville de Guadalajara. Quelque grave que soit ce mouvement au point de vue intérieur, ce qu'il y a de plus sérieux, ce sont les traitemens inouis exercés par les autorités mexicaines à l'égard des étrangers. Notre ministre à Mexico a réclamé comme il le devait contre ces violences. Il n'est point permis de croire que le gouvernement mexicain refuse la juste satisfaction due à nos nationaux. Chose étrange, c'est au moment où le Mexique a le plus besoin de l'aide de l'Europe que de tels faits peuvent se passer, c'est au moment où il est intéressé à attirer les populations étrangères qu'on leur réserve ces traitemens! Des conférences sont ouvertes, assure-t-on, entre les gouvernemens de France et d'Angleterre au sujet de toutes ces complications, qui tendent à faire de l'empire mexicain la proie des États-Unis. Leur intérêt est de soutenir le Mexique comme état indépendant; mais il y a toujours une condition indispensable: c'est que le Mexique commencera par se soutenir lui-même à l'intérieur, et, dans ses rapports internationaux, respectera le droit et le fera respecter à l'égard des étrangers qui viennent contribuer à sa civilisation par leur travail et leur industrie.

L'histoire de l'Amérique du Sud nous réserve chaque jour bien d'autres épisodes étranges. Les côtes de l'Océan Pacifique viennent d'être le théâtre d'une de ces expéditions aventureuses comme il s'en produit souvent dans ces pays: nous voulons parler de la tentative faite par le général Florès pour rentrer dans l'Équateur et y reconquérir l'autorité suprême. L'Amérique du Sud abonde ainsi en généraux déposés du pouvoir, exilés et errant de toutes parts pour enrégimenter des partisans et se rouvrir à main armée les portes de leur patrie. Il s'en faut que quelques-uns de ces généraux, toujours prêts à tenter la fortune, soient sans qualités réelles et sans titres recommandables. Florès, par exemple, est loin d'être un homme vulgaire; seulement il ne peut oublier qu'il est appelé à commander. Évincé du pouvoir par une révolution en 1845, il n'a cessé, depuis lors, d'organiser des expéditions qui échouaient toujours avant terme; il a réussi à conduire celle-ci jusque devant Guayaquil et sur le territoire équatorien, et le pire est qu'il est allé se faire battre comme un sous-lieutenant qui s'insurgerait pour passer général. Il faut se rendre compte de la situation du pays pour avoir une idée de la portée de cette expédition. L'Équateur avait, en 1831, un gouvernement conservateur. Or, on sait que les autres états de l'ancienne Colombie sont aujourd'hui au pouvoir de la démagogie la plus outrée. Le gouvernement de la Nouvelle-Grenade est purement socialiste. Comment se fût-il arrangé du voisinage de la politique conservatrice qui dominait à Quito? La question des jésuites est venue fort à propos. Les jésuites ont été bannis de la Nouvelle-Grenade; ils ont été, au contraire, accueillis avec empressement dans l'Équateur. Le gouvernement grenadin a réclamé contre cet accueil hospitalier; il a demandé l'expulsion des jésuites de l'Équateur, et sur le refus qu'il a essuyé, il a préparé des armemens et a déclaré la guerre à la république équatorienne. Mais alors il s'est

trouvé un général dans l'Équateur, le général Urbina, qui a fait une révolution dans le sens démocratique, s'est emparé du président légal et s'est institué lui-même chef suprême de l'état. Les hostilités avec la Nouvelle-Grenade ont cessé, et la démagogie a fait un pas de plus dans l'Amérique du Sud en allant s'installer à Quito, où elle règne aujourd'hui, se combinant, selon l'habitude, avec une remarquable dose de despotisme militaire. C'est dans ces conditions que le général Florès a cru le moment opportun pour agir. Il a rassemblé une foule d'aventuriers de tous les pays, Américains du Nord, Chiliens, Péruviens, au nombre de cinq cents environ. Il est parvenu à former une petite escadre, et c'est à la tête de cette escadrille qu'il se présentait devant Guayaquil au mois de juin dernier. Trop de temps s'est passé à attendre du renfort, à combiner des attaques. Finalement, Florès a voulu opérer un débarquement; mais alors les Chiliens l'ont trahi, sous le prétexte spécieux qu'il leur était dû trois mois de solde, et Florès a été trop heureux de faire soixante lieues en trois jours pour gagner la frontière péruvienne, laissant son armée dispersée un peu de tous les côtés. S'il ne s'agissait que de l'ambition d'un homme, ce ne serait point certes d'un grand intérêt; mais au fond l'expédition du général Florès avait un tout autre sens. A cette tentative hasardeuse se rattachait la plus grave question : celle de savoir si les influences démagogiques qui ravagent une portion de l'Amérique du Sud s'avanceront encore dans le continent. Florès victorieux, ces influences étaient refoulées dans la Nouvelle-Grenade; sa défaite les relève et leur ouvre une carrière nouvelle; elles touchent au Pérou, et c'est ce dernier pays que le gouvernement grenadin menace aujourd'hui de ses hostilités, en l'accusant d'avoir favorisé l'expédition du général Florès. Comme on voit, la triste issue de cette aventure laisse pendante plus d'une question à laquelle est intéressé l'avenir même de l'Amérique du Sud.

CH. DE MAZADE.

## REVUE MUSICALE.

La saison musicale, qui a déjà commencé à Paris, ne s'annonce pas d'une manière très brillante et semble devoir être presque aussi stérile en nouveautés piquantes que l'été assez triste qui vient de s'écouler. A l'Opéra, il n'y a rien de nouveau, si ce n'est que l'exécution des ouvrages connus et depuis si long-temps au répertoire, loin de s'améliorer, devient plus faible. On a eu la singulière idée de reprendre la *Jérusalem*, de M. Verdi, ce pastiche que le public parisien avait eu le bon esprit de repousser il y a cinq ou six ans, alors qu'il lui fut présenté pour la première fois. Certes M. Verdi est un compositeur de mérite, qui ne manque pas d'idées ni d'accent dramatique; mais son style grossier et de courte haleine décele une mauvaise éducation et un goût très contestable. M. Verdi ne sait pas traiter un thème, il hésite devant la première mélodie que l'inspiration lui livre, et, comme il n'est pas très abondant ni varié, il a vite recours aux moyens extrêmes pour produire l'effet qu'il désire. Son instrumentation, à la fois pauvre et bruyante, manque de solidité et de distinction. On dirait d'un écolier qui tâtonne et qui met la main sur les plus grosses couleurs sans nuances intermédiaires et sans progression. Aussi, quand on a entendu un opéra de M. Verdi, on les a entendus

peu près tous. On assure que ce compositeur, dont s'est affolée l'Italie contemporaine, a essayé, depuis quelques années, de modifier sa manière, et que, dans ses derniers ouvrages, il est moins bruyant, plus varié et qu'il respecte davantage la délicatesse de la voix humaine. Nous serons bientôt mis à même d'apprécier l'importance de cette réforme, puisque M. Verdi compose un ouvrage en cinq actes pour l'Opéra de Paris. Quoi qu'il en soit, la reprise de *Jérusalem*, mutilée et appauvrie dans les détails les plus importants de la mise en scène, a présenté un spectacle peu digne de l'Opéra. M<sup>lle</sup> Poinsoy a chanté le rôle d'Hélène comme elle chante tout ce qui lui est confié, d'une voix fausse et pointue et avec un goût à l'avenant. Le seul intérêt qu'ait offert cette représentation, c'est M. Chapius, un jeune élève du Conservatoire dont la belle voix de ténor, peu étendue dans le registre supérieur, commence à s'assouplir; il a fort bien dit la très jolie romance du second acte.

Aurons-nous un Théâtre-Italien cet hiver à Paris? La question est encore douteuse. On assure cependant que M. Lumley, qui est toujours en possession du privilège, loin d'abandonner la partie, tient plus que jamais à divertir les Parisiens avec de la musique prétendue italienne, chantée par des Anglais et accompagnée par des Allemands. Il y a tout lieu de croire que l'administration supérieure s'empressera de seconder de si louables efforts. En attendant la solution de cette haute difficulté administrative, nous avons, pour nous consoler, un troisième théâtre lyrique qui vient de faire sa réouverture par un opéra en trois actes de M. Ad. Adam, intitulé : *Si j'étais roi!* N'y a-t-il pas lieu de se demander tout d'abord si le troisième théâtre lyrique, dont l'origine ne se perd pas dans la nuit des temps, a été institué pour le plus grand avantage des membres de l'Institut, pour les compositeurs déjà connus et même trop connus? De quoi se plaint-on depuis un temps immémorial? Que les jeunes compositeurs français, après avoir consacré les plus belles années de la vie à étudier un art très difficile, après avoir été couronnés de lauriers par l'Institut et fait le grand voyage de la ville éternelle, reviennent à Paris se morfondre dans l'antichambre de MM. les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, où ils passent leur jeunesse à attendre un mauvais poème. Ce poème obtenu enfin, ils se hâtent de le mettre en musique avec fureur, avec rage, avec une passion et une verve d'autant plus vives qu'elles ont été plus longtemps comprimées, et, à propos de je ne sais plus quelle histoire de garde-champêtre, ils développent le style grandiose qui conviendrait à un drame héroïque, bien heureux encore quand ils arrivent à ce résultat et qu'ils peuvent se dire dans leur vieillesse, au fond d'une boutique ou dans les bureaux d'une administration : *J'ai entendu chanter ma musique une fois dans ma vie!* car la statistique nous apprend que, sur dix grands prix de Rome, il y en a au moins huit qui se vouent au silence sans pouvoir dire quelle était la voix de leur muse. C'est pour remédier à une partie de ces inconvénients qu'on a eu la pensée de créer à Paris un troisième théâtre où les jeunes compositeurs pourraient s'essayer avant d'aborder l'une des deux grandes scènes destinées aux musiciens qui ont fait leurs preuves. Or, si telle est la destination du théâtre qui prend le titre de national, on a eu tort, ce nous semble, de l'inaugurer par un opéra en trois actes de M. Adolphe Adam, qui n'a nullement besoin de se faire connaître.

Le sujet de l'opéra de M. Adolphe Adam est tiré des *Mille et une Nuits*, et la scène se passe naturellement dans l'Inde. Il s'agit d'un pauvre pêcheur nommé Zéphoris, qui a eu le bonheur de sauver une femme dont il ignore le nom, mais qu'il aime éperdument et sans espoir, depuis qu'on lui a dit que c'était une noble et très belle princesse. Il ne rêve plus qu'à sa belle et puissante inconnue, et, en s'endormant aux bords de la mer, il trace sur le sable ces mots qui remplissent son cœur : *Ah! si j'étais roi!* Que ferait-il s'il était roi? dit le véritable roi de l'Inde, qui, en se promenant avec sa cousine Nemea, lit ces mots tracés sur le sable à côté de Zéphoris endormi. Aussitôt le roi, qui est assez bon prince et d'humeur joyeuse, conçoit l'heureuse idée de réaliser au moins pendant un jour le rêve inespéré du pauvre pêcheur. Il ordonne à son médecin de lui administrer un narcotique qui prolonge son sommeil et le fait transporter dans sa résidence royale. Zéphoris se réveille au second acte dans un palais enchanté rempli d'esclaves et de grands seigneurs, et où tout le monde s'efforce de lui faire accroire qu'il est le maître tout-puissant. Il hésite bien un peu au commencement, puis il finit par prendre au sérieux la comédie qui se joue autour de lui et ne s'acquitte pas trop mal de sa courte royauté. Après un réveil douloureux, le pêcheur Zéphoris épouse enfin la belle princesse Nemea à qui il a sauvé la vie, et qui n'est rien moins que la propre cousine du roi. Ce canevas dramatique ne manquera pas d'intérêt, si le premier et le troisième actes ressemblaient au second, dont la mise en scène est piquante. La nouvelle partition en trois actes que M. Adam a laissé tomber de sa plume trop facile ajoutera-t-elle beaucoup à la renommée que s'est acquise depuis long-temps ce spirituel compositeur? Nous ne le croyons pas. Que M. Adam nous permette de lui dire qu'il est dans une fausse route, et que, malgré son esprit et sa dextérité de main, on n'improvise pas une œuvre durable comme on improvise un feuilleton, si tant est qu'on puisse improviser un bon feuilleton, qui renferme quelques vérités utiles. Si nous avons besoin de choisir un fait entre mille qui prouve l'altération des mœurs et l'oubli des plus simples convenances qui caractérise notre temps, nous signalerions l'exemple d'un compositeur distingué, d'un grave professeur du Conservatoire, d'un membre de l'Institut, qui descend chaque jour dans l'arène pour discuter des intérêts où il est juge et partie. La critique impartiale et élevée, qui applique les lois immuables de l'esprit humain aux œuvres contemporaines, est incompatible avec le rôle actif d'un peintre, d'un musicien, d'un artiste quelconque qui a besoin de conquérir les suffrages du public. De deux choses l'une : ou vous êtes condamné à parler contre vos convictions les plus intimes, ou vous serez obligé de louer des œuvres qui excitent l'admiration des vrais connaisseurs, et alors on peut vous dire : Pourquoi donc n'ajoutez-vous pas l'exemple au précepte? Non, la critique doit être impersonnelle et n'avoir rien à démêler avec les intérêts de ceux qui ressortent de sa juridiction; et, si elle n'est pas la manifestation des principes vrais dans tous les temps et dans tous les lieux, elle ne mérite que le dédain des bons esprits. Nous nous garderons bien d'analyser le nouvel opéra de M. Adam; il nous suffira de faire remarquer que le petit air que chante le pêcheur Zéphoris au premier acte est la reproduction exacte d'une mélodie très connue qu'on appelle *l'Ange déchu* de M. Vogel; que la seconde romance que chante ce même Zéphoris appar-

tient depuis long-temps à M. Reber, qui l'a publiée sous le nom de *l'Échange* : enfin que la romance que chante le roi, toujours au premier acte, est une imitation très fidèle d'une romance de M. Abadie qui a couru les rues de Paris sous le nom des *Feuilles mortes*. Qu'on dise après cela que le nouvel opéra de M. Adam est destiné à devenir promptement populaire, nous n'avons pas de peine à le croire. L'exécution n'est pas trop mauvaise pour un théâtre nouveau. Parmi les artistes qui se sont produits cette année, nous avons remarqué M<sup>me</sup> Colson, dont la voix a du timbre et de l'éclat, et surtout M. Laurent, qui possède une voix de baryton très agréable et qu'il dirige avec goût. Les chœurs, et particulièrement l'orchestre, ont fait de notables progrès depuis l'année dernière.

On ne peut s'empêcher de louer la grande activité du théâtre de l'Opéra-Comique, où les ouvrages nouveaux se succèdent avec une rapidité étonnante. Après *la Croix de Marie*, on a donné *les Deux Jaket*, petit ouvrage en un acte, dont la musique facile et agréable est de M. J. Cadeaux, qui s'était déjà fait connaître par *les Deux Gentilshommes*, opéra également en un acte, qui est resté long-temps au répertoire. Voici maintenant un ouvrage bien autrement important que *les Deux Jaket* : c'est un opéra en trois actes de M. H. Reber, *le Père Gaillard*. Le père Gaillard est l'un de ces fins cabaretiers du xvii<sup>e</sup> siècle qui mêlaient volontiers un grain de poésie à l'excellent vin qu'ils débitaient. Tout va pour le mieux dans le meilleur des cabarets possible : le père Gaillard est ravi de sa femme, M<sup>me</sup> Gaillard est folle de son mari, Marotte leur fille aime le jeune orphelin Gervais, qui la paie tendrement de retour, et chacun chante à pleine voix son bonheur, plus qu'il ne convient peut-être à des gens vraiment heureux, car, comme l'a très bien observé un grave philosophe, le vrai bonheur est discret et parle peu. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette observation, il n'en est pas moins certain que le père Gaillard était le plus heureux des hommes avant qu'on eût ouvert le testament d'un académicien de ses amis qui n'est autre que le grave Mézeray, historiographe de France et de Navarre avant que Boileau et Racine eussent été revêtus de cette charge importante de la monarchie française. Il paraît que Mézeray fréquentait volontiers le cabaret du père Gaillard, dont il avait su apprécier l'excellent caractère, et, en mourant, l'académicien voulut laisser à son ami un témoignage d'estime en l'instituant son légataire universel. La lecture de ce testament accroît encore, si c'est possible, la joie et le bonheur du père Gaillard, lorsque deux parens du défunt, indignés de se voir ainsi frustrés de l'héritage qui devait leur appartenir, jettent *à la sordina* des soupçons de méfiance dans l'esprit du joyeux cabaretier. M<sup>me</sup> Gaillard n'a-t-elle pas connu M. Mézeray, dont elle possédait toute la confiance..., et l'héritage ne serait-il pas la récompense de coupables faiblesses? A ces perfides insinuations, le père Gaillard se trouble, il perd son aplomb et sa gaieté. Tout le monde est frappé du changement qui s'est opéré dans son caractère. Enfin, après quelques scènes orageuses, tout s'explique : les soupçons du père Gaillard se dissipent encore plus vite qu'ils n'étaient venus, quand il apprend, par un codicille qui a été confié aux mains discrètes de M<sup>me</sup> Gaillard, que le petit Gervais est le propre fils naturel de l'académicien Mézeray et d'une noble dame qui ne peut reconnaître cet enfant d'un amour clandestin. Le père Gaillard retrouve sa joie, et son bonheur est porté au comble par le mariage du jeune et riche Gervais avec sa fille Marotte.

M. H. Reber, dont nous avons eu occasion de parler dans cette *Revue*, est un musicien de mérite, beaucoup moins connu du public que des artistes et des amateurs de goût. Né à Mulhouse en 1807, il est venu à Paris il y a de cela vingt-cinq ans, et a fait ses études musicales sous la direction de Reicha et de ses répétiteurs Jehnsperger et Seuriot. M. Reber, qui tient à l'Allemagne par les traditions de sa jeunesse et par la consanguinité de race, s'est d'abord essayé dans la musique instrumentale; il a composé des sonates, des trios, des quatuors et des symphonies qui sont incontestablement les meilleures productions qui aient été publiées en France dans ce genre difficile qu'ont illustré les Haydn, les Mozart, les Beethoven et les Mendelssohn. M. Reber a composé aussi de charmantes mélodies qui ont été beaucoup chantées dans les salons, sans que jamais aucune ait pu franchir le cercle de cette publicité restreinte. Ces mélodies simples, d'un accent naïf qui se rapproche beaucoup de la vieille romance française, donnent la mesure de son goût réservé et de son accent de poète élégiaque. Poussé, excité par des amis dévoués bien plus que par sa propre ambition, M. Reber se décida enfin à aborder le théâtre, qui est en France la seule carrière où les compositeurs puissent acquérir de la fortune et de la célébrité. Après avoir écrit la musique d'un acte de ballet qui fut remarqué des artistes, M. Reber fit représenter, à l'Opéra-Comique, *la Nuit de Noël*, ouvrage en trois actes dont le succès d'estime ne put franchir la rampe, comme on dit vulgairement, malgré deux ou trois morceaux distingués qui sont restés dans la mémoire des amateurs. La révolution de février ayant éclaté peu de temps après la première représentation de *la Nuit de Noël*, cet opéra, où M<sup>lle</sup> Darcier était charmante, disparut brusquement du répertoire, et n'a pas été repris depuis lors. Nous oserions presque affirmer que *la Nuit de Noël* n'aurait pas un meilleur sort aujourd'hui que dans l'origine. M. Reber, sans se décourager d'un événement qui, après tout, avait élargi le cercle de sa renommée, se remit à la musique instrumentale; il composa une nouvelle symphonie et quelques morceaux d'ensemble qui ont été exécutés par la société de Sainte-Cécile. Tels sont les antécédens de M. Reber avant l'opéra du *Père Gaillard*, dont il nous reste à juger la musique.

L'ouverture, sans avoir rien de bien remarquable, est un morceau de symphonie finement traité. Après un andante un peu court, rempli par un solo de clarinette, viennent deux thèmes d'un mouvement rapide qui sont rattachés l'un à l'autre par des modulations élégantes et naturelles, et qui forment un ensemble plein de goût. Au début du premier acte, la scène est occupée par Jacques, garçon de cabaret, qui chante en bouchant des bouteilles, par Marotte, la fille du père Gaillard, et par le jeune Gervais, qui tient un luth à la main, sur lequel il compose de très agréables chansons, car il est musicien et prend des leçons d'un organiste auquel il prétend succéder. Chacun de ces trois personnages chante tour à tour un fragment de mélodie approprié à son caractère; tous ces fragmens sont ensuite réunis ensemble d'une main délicate, et constituent un trio qui est un petit chef-d'œuvre. — Le solo que chante Gervais est surtout remarquable, et rappelle l'accent d'une mélodie de Schubert. Ce trio, qu'on dirait écrit par Monsigny ou par Philidor, mais avec un coloris plus moderne, nous paraît supérieur à celui qui vient après, et que chantent le père Gaillard avec sa femme et sa fille. Ce dernier morceau,



d'un accent ému et un peu suranné, ne diffère pas suffisamment de celui qui précède. L'air du père Gaillard : *Travailler, c'est la loi*, etc., est d'une mélodie franche et fort bien accompagnée; nous lui préférons pourtant le petit duo qui vient après entre le père Gaillard et sa femme, morceau un peu court, mais tout-à-fait charmant. Nous n'en dirons pas autant de l'air que chante M<sup>me</sup> Gaillard en proclamant son bonheur avec une emphase voisine du ridicule. Le récitatif mesuré que M. Reber a mis dans la bouche d'une simple bourgeoise est d'un style trop élevé pour le caractère et la situation du personnage, et M<sup>lle</sup> Favel, qui est chargée du rôle de M<sup>me</sup> Gaillard, ajoute encore à ce défaut par l'exagération de sa déclamation, qui conviendrait tout au plus à une princesse de mélodrame. Le sextuor qui termine le premier acte est un morceau d'ensemble fort bien écrit, mais d'une gaieté un peu équivoque, bien qu'il rappelle dans certains passages le beau sextuor de la *Cenerentola*.

La ronde qui ouvre le second acte est d'un beau caractère, et le chœur qui en forme la conclusion produit un effet doux et charmant; il est d'ailleurs finement instrumenté comme toute la partition. Le trio pour trois voix de femmes, entre M<sup>me</sup> Gaillard, M<sup>me</sup> Horsen, la véritable mère, et le jeune Gervais, est suave et tendre, et rappelle encore une tournure mélodique de Schubert. Le trio qui succède entre le père Gaillard, sa femme et le jeune Gervais, est une sorte de prière d'un style encore trop élevé pour des personnages si vulgaires. Ce défaut de propriété dans la couleur musicale se remarque encore dans l'espèce de mélodie que chante le père Gaillard en invoquant la mémoire de son ami et de son bienfaiteur :

Du dernier asile  
Où la mort l'exile.

Le septuor qui forme la finale du second acte est certainement un morceau d'ensemble très habilement traité. Le petit chœur de voix d'hommes et la réponse du chœur de femmes qui lui fait opposition produisent un heureux contraste; toutefois on ne trouve pas dans ce finale, rempli de détails si fins, ce point lumineux qui fixe l'attention et autour duquel doivent converger toutes les parties de l'ensemble. Il n'y a pas d'unité en musique sans une idée principale qu'on développe successivement et qui se déroule comme un drame renfermé dans un autre drame, et cette idée nécessaire, qui se trouve si admirablement traitée dans la finale de *Don Juan*, dans le second finale du *Mariage de Figaro*, dans *Otello*, dans *Sémiramide* et même dans la *Lucia* de Donizetti, manque tout-à-fait au septuor d'ailleurs distingué de M. Reber. Le duo qui commence le troisième acte entre le père Gaillard et sa femme, qui ne sait à quoi attribuer le changement d'humeur qu'elle remarque un peu tard dans son mari, ce duo, disons-nous, est entaché, dans la première partie, du même défaut d'exagération que nous avons déjà relevé. Le second mouvement de ce duo : — *O le nigaud, le pauvre sot!* — ayant pour objet d'exprimer le revirement très invraisemblable qui s'opère tout à coup dans l'esprit du crédule cabaretier, est fort joli, et M<sup>me</sup> Darcier aurait rendu à merveille le fou rire qui prend à M<sup>me</sup> Gaillard, et qui a été traduit par un fragment de gamme diatonique descendante de l'effet le plus ingénieux. L'air du père Gaillard : — *J'ai perdu mon bonheur*, — est touchant, et M. Bataille le chante fort bien; mais la

seconde partie de ce même air : — *Tais-toi, mon cœur*, — dépasse évidemment par l'élévation du style le caractère du personnage. Le petit air syllabique que débite avec tant de succès Marotte, la fille du père Gaillard, est sans doute fort agréable et très bien adapté à la situation; mais mérite-t-il réellement l'enthousiasme qu'il excite dans la salle? Ce genre extrêmement facile, dans lequel l'auteur de *Fra Diavolo* et du *Maçon* a réussi plusieurs fois, nous paraît être une des infirmités de l'opéra-comique français. Ce n'est, après tout, qu'une combinaison de rythmes dont tout le mérite doit consister dans l'accompagnement, et il est vrai de dire que celui de M. Reber est d'une coquetterie pleine d'élégance.

Ce qui distingue la partition que nous venons d'analyser, c'est la distinction de la forme et la sincérité de l'inspiration. M. Reber est un esprit élevé, un véritable artiste, qui va droit au but où il aspire et qui ne fait que peu de concessions au goût du public vulgaire, peut-être même ne lui en fait-il pas assez, car il faut souvent traiter le public comme un enfant et mettre un peu de miel sur les bords du vase qui renferme le breuvage salutaire. Deux influences différentes se font sentir dans le talent de M. Reber, qui est beaucoup plus un musicien élégiaque qu'un compositeur vraiment dramatique; il procède d'Haydn et de Schubert, en passant par-dessus Mozart et Beethoven, et puis il se réclame directement des vieux maîtres français, de Monsigny surtout, de Philidor et de Grétry. Il y a tel morceau du nouvel opéra de M. Reber, le trio de l'introduction par exemple, et celui en forme de prière entre le joyeux cabaretier, sa femme et Gervais, qu'on dirait inspiré directement par l'auteur du *Déserteur*. C'est la même finesse, la même émotion discrète, traversée par un doux et charmant sourire. Schubert aussi a laissé dans l'imagination de M. Henri Reber plus d'une tournure mélodique, quelques-unes de ces phrases courtes et profondes qui caractérisent l'admirable mélodiste allemand, et ce rapprochement est tout naturel entre deux musiciens qui ont moins de variété dans le style que d'émotion, et qui chantent, comme les poètes lyriques, l'hymne éternel de leur âme solitaire. Ce n'est pas que M. Reber n'ait essayé, dans son nouvel ouvrage, de rompre la monotonie de sa forme et de l'approprier aux différens caractères qu'il avait à peindre; mais, tout en reconnaissant l'effort et l'intention de l'habile compositeur, nous sommes forcé de convenir qu'il n'a pas atteint complètement le but qu'il se proposait. Il règne dans sa partition une sorte d'uniformité sentimentale qui se prolonge et finit par émousser la sensibilité de l'auditeur. Sa gaieté manque d'entrain et de ce *brio* de la jeunesse qui éclate comme une étincelle électrique. Cette part de la critique réservée, hâtons-nous d'ajouter que, par l'élévation et la vérité des idées mélodiques, par la distinction et la sobriété des accompagnemens, par la clarté de l'harmonie et la fraîcheur des modulations, l'opéra du *Père Gaillard* est une heureuse tentative, et qu'il donne le droit à M. Reber de poser sa candidature à la première place vacante qu'il y aura à l'Institut.

P. SCUDO.

---

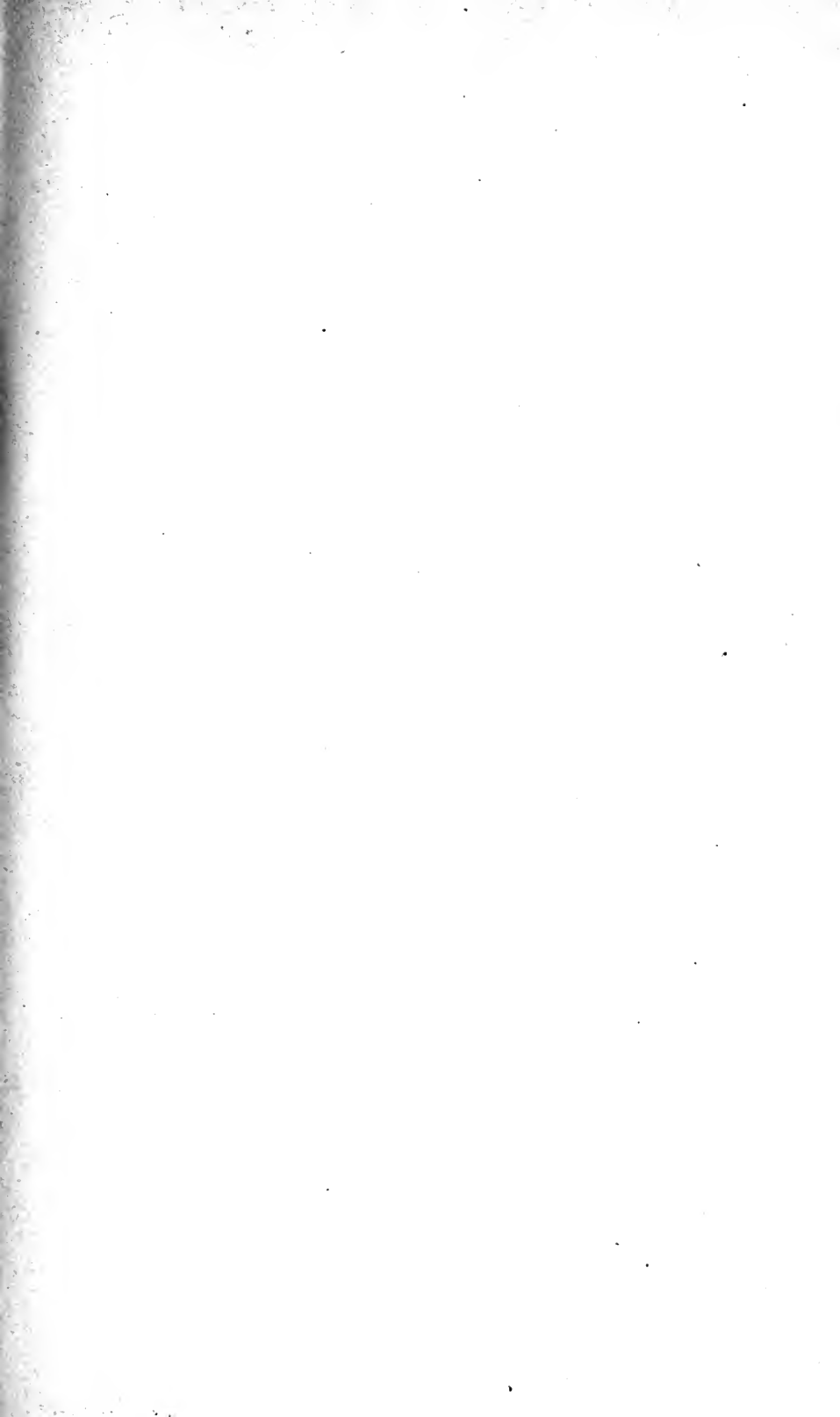
V. DE MARS.

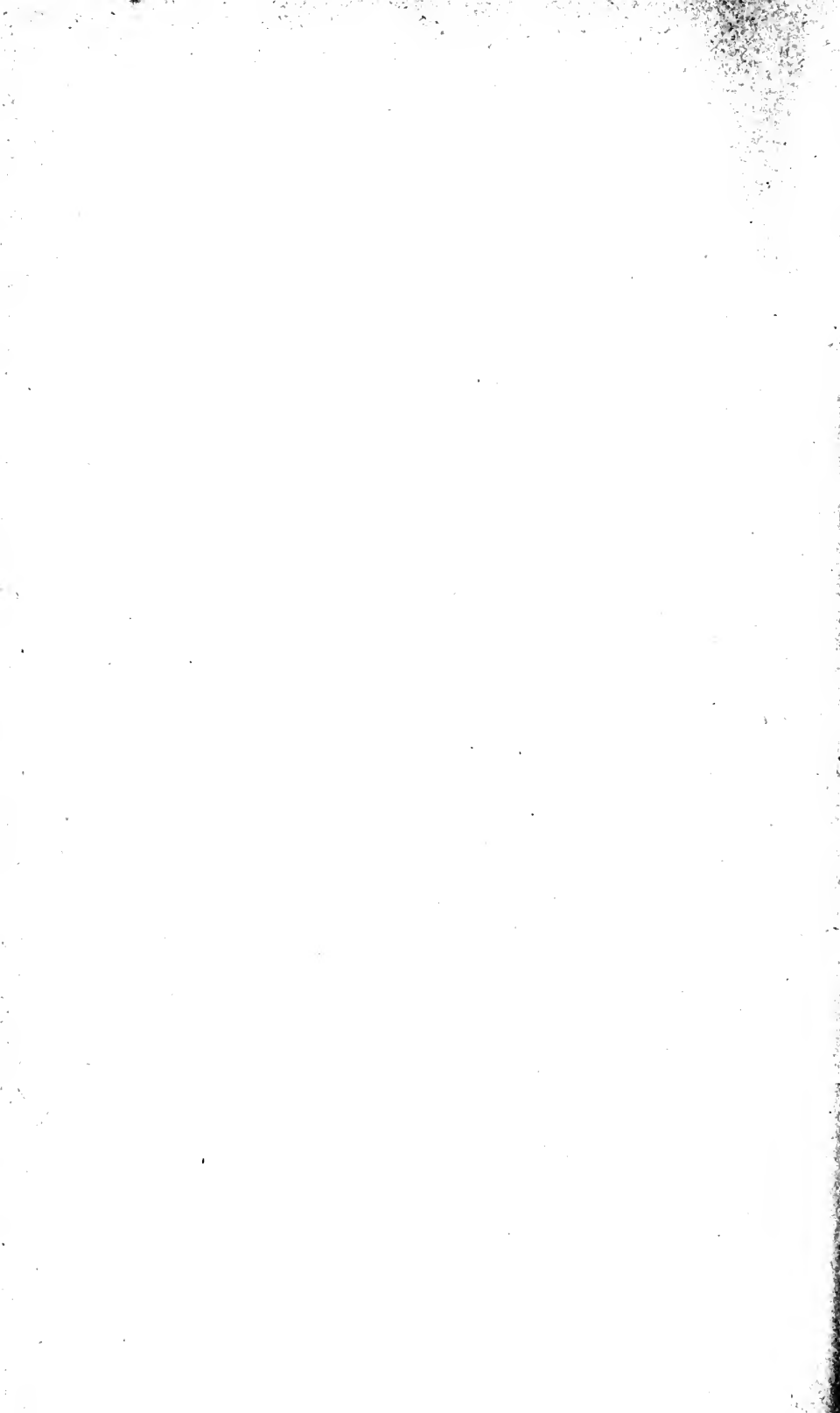
# TABLE DES MATIÈRES DU QUINZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

HILDA OU LE CHRISTIANISME AU V <sup>e</sup> SIÈCLE, première partie, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie française. . . . .	5
HORACE WALPOLE, par M. CH. DE RÉMUSAT. . . . .	44
LES NOIRS LIBRES ET LES NOIRS ESCLAVES AUX ANTILLES, AUX ÉTATS-UNIS ET A LIBÉRIA, LA RÉPUBLIQUE NOIRE, par M. CASIMIR LECONTE. . . . .	72
SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Le Dahra, Bou-Maza et le commandant Canrobert, par M. P. DE CASTELLANE. . . . .	106
PENSEURS ET HUMORISTES ANGLAIS. — Thomas Carlyle et John Sterling, par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . .	133
PORTRAIT DE THOMAS CARLYLE, dessiné par M. CH. GLEYRE, gravé par M. J. FRANÇOIS. . . . .	<i>Ibid.</i>
SOUVENIRS D'ORIENT, POÉSIES, par M. CH. REYNAUD. . . . .	165
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	175
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Ulysse</i> , de M. Ponsard, par M. G. PLANCHE. . . . .	188
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. . . . .	191
LA CONTREFAÇON BELGE DEVANT LA COUR D'APPEL. . . . .	196
HORACE WALPOLE, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie française. . . . .	201
SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Luçon et la Domination espagnole aux Philippines, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE. . . . .	241
HILDA OU LE CHRISTIANISME AU V <sup>e</sup> SIÈCLE, dernière partie, par M. J.-J. AMPÈRE. . . . .	286
LES ÉTATS-UNIS EN 1852. — Caractères et tendances de la Société américaine d'après les plus récents voyageurs anglais, par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . .	322
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — Pradier, par M. GUSTAVE PLANCHE. . . . .	355
LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — III. — Amour de Coligny pour M <sup>me</sup> de Longueville et son duel avec le duc de Guise, par M. VICTOR COUSIN. . . . .	377
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	409
HISTOIRE MARITIME CONTEMPORAINE. — L'Escadre de la Méditerranée, par M. V. DE MARS. . . . .	425
JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — IV. — Le Discours sur l'inégalité des conditions, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. . . . .	483
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMIS LES CLASSES OUVRIÈRES. — Les Ouvriers de Lyon en 1852, par M. A. AUDIGANNE. . . . .	508

LIMA ET LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE. — Les Fêtes populaires, les Mœurs politiques et la Littérature, par M. MAX RADIGUET. . . . .	546
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Garde du Lazaret, par M. É. SOUVESTRE. . . . .	577
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	612
REVUE MUSICALE. — <i>La Croix de Marie</i> , de M. Maillard, etc., par M. P. SCUDO. . . . .	626
LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — IV. — Les Commencemens de l'Amour et de la Fronde, par M. VICTOR COUSIN. . . . .	633
LA PAGOTA, SCÈNES DE LA VIE VÉNITIENNE, par M. P. de MUSSET. . . . .	671
DE LA PRODUCTION ET DE LA DÉMONÉTISATION DE L'OR. — La Démonétisation en Hollande et la Production en Russie, en Amérique et dans l'Australie, par M. LÉON FAUCHER. . . . .	708
LA POÉSIE CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE. — M. Oscar de Redwitz, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . .	761
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — Pierre Puget, par M. GUSTAVE PLANCHE. . . . .	782
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	800
LITTÉRATURE MUSICALE. — Publications récentes en Russie et en Allemagne, par M. P. SCUDO. . . . .	815
ÉTUDES ADMINISTRATIVES. — Les Cultes. — I. — L'Église catholique, par M. VIVIEN. . . . .	825
LA LITTÉRATURE EN RUSSIE. — Ivan Andréévitch Kriloff, par M. CH. DE SAINT-JULIEN. . . . .	866
LE GÉNÉRAL GOERGEI ET SES MÉMOIRES SUR LA GUERRE DE HONGRIE, par M. H. BLAZE DE BURY. . . . .	891
LA LITTÉRATURE JAUNE, par M. GUSTAVE D'ALAUZ. . . . .	938
LES BEAUX-ARTS ET L'EXPOSITION DE PEINTURE EN ANGLETERRE, par M. G.-H. DARLEY. . . . .	968
LA CALIFORNIE ET L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE, SOUVENIRS D'UN RÉCENT VOYAGE EN AMÉRIQUE, par M. MARTIAL CHEVALIER. . . . .	989
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	1017
L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — I. — Introduction à une histoire de l'Académie depuis d'Alembert, par M. VILLEMEN. . . . .	1033
LES COTES DE BRETAGNE. — La Baie de Saint-Brieuc, par M. J.-J. BAUDE. . . . .	1053
ÉTUDES ADMINISTRATIVES. — Les Cultes. — II. — Les Églises protestantes et le Culte israélite, par M. VIVIEN. . . . .	1080
SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN PERSE. — Les Persans sous les Kadjars. — Scènes de la vie persane, par M. E. FLANDIN. . . . .	1111
LES POÈTES BOHÈMES DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE. — Roger Bontemps, par M. C.-D. D'HÉRICHAULT. . . . .	1145
LA STATISTIQUE ET L'ARCHÉOLOGIE DANS L'AFRIQUE FRANÇAISE, tableau historique des progrès de notre colonie, par M. CH. LOUANDRE. . . . .	1179
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. . . . .	1200
REVUE MUSICALE. — <i>Le Père Gaillard</i> , de M. Reber, etc., par M. P. SCUDO. . . . .	1216











AP  
20  
R5

Revue des deux mondes

11.15

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

